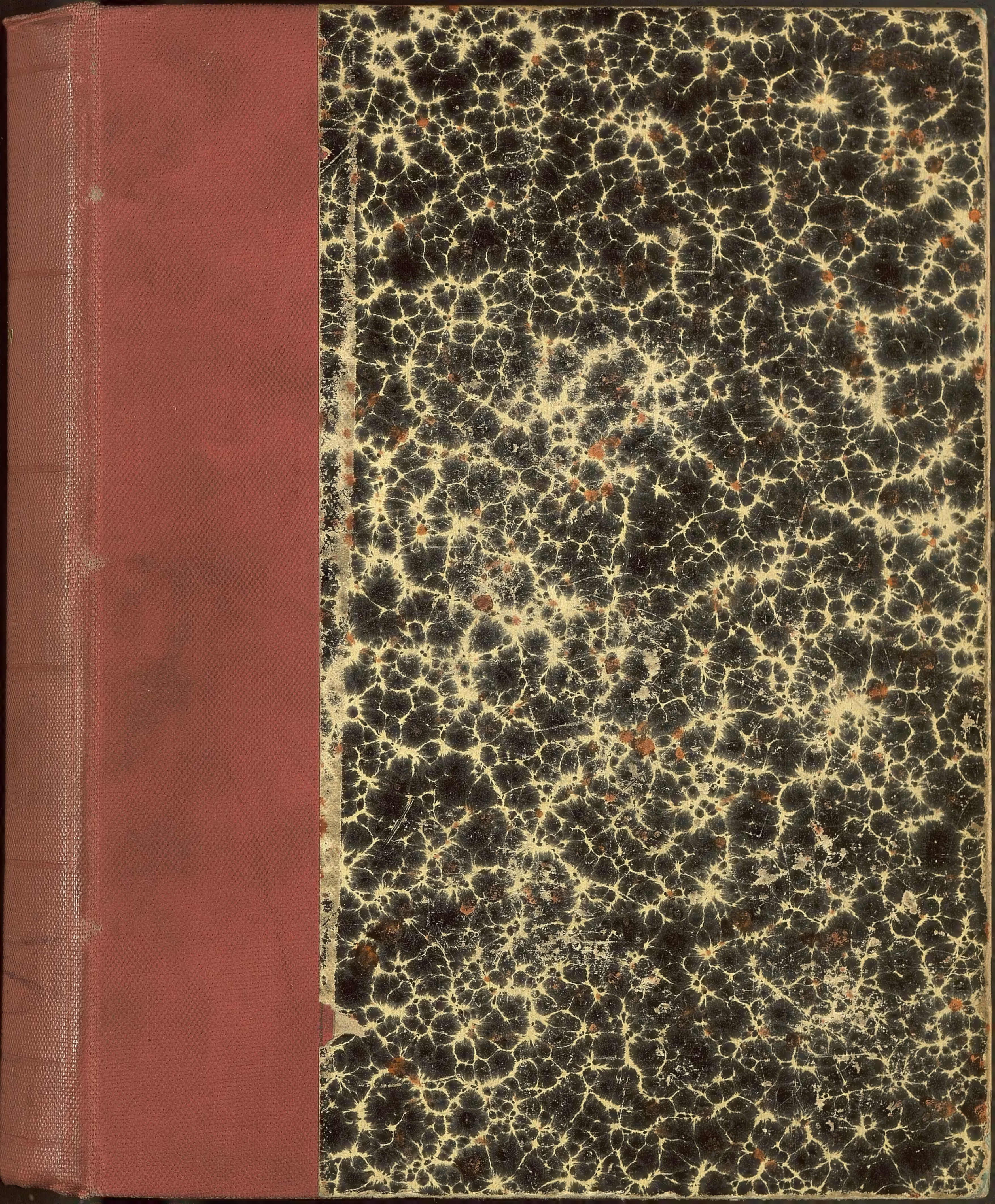

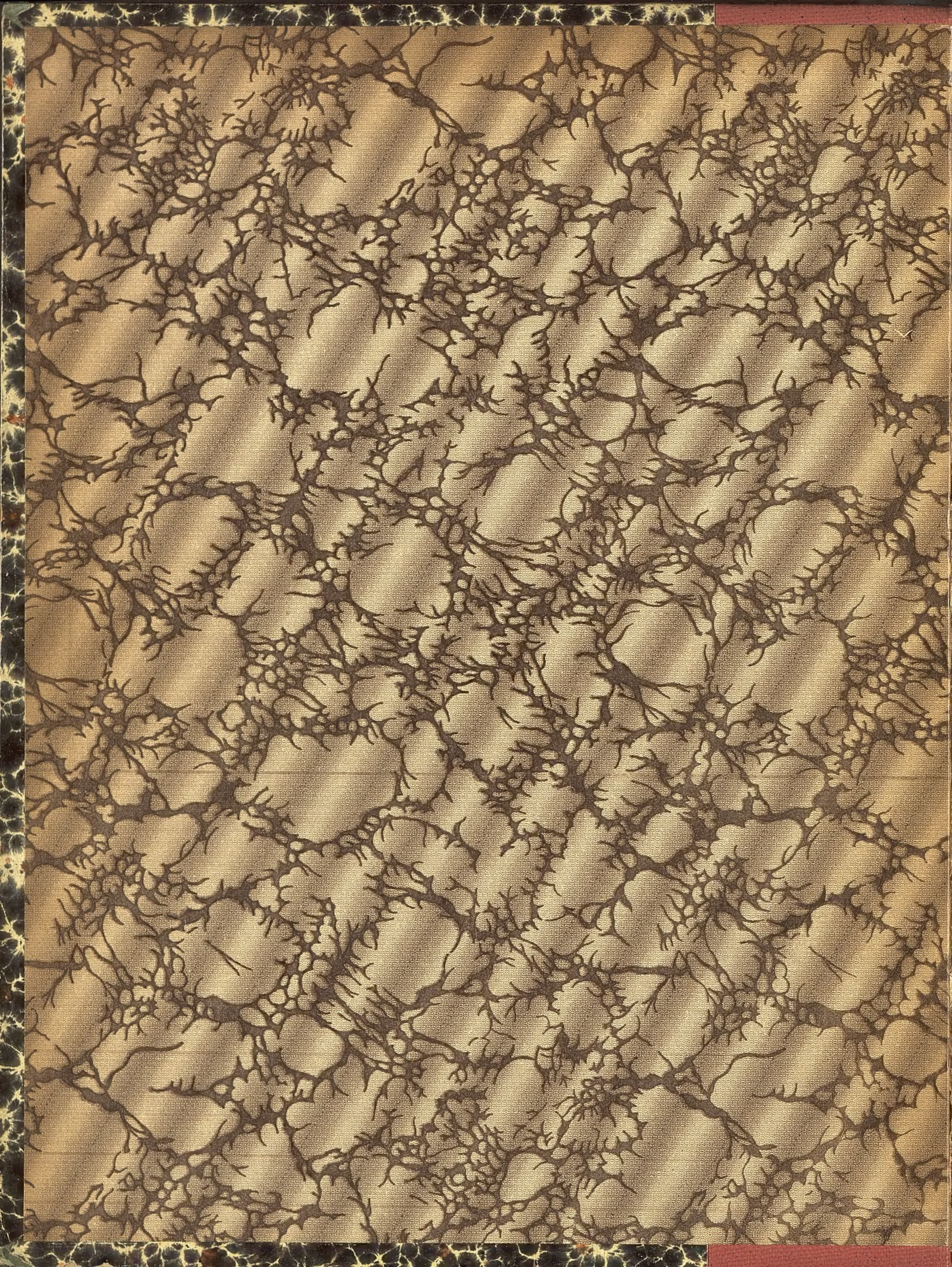

112787

ANNÉE 1932

L'ORIENTATION MÉDICALE

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

112787

	Page	N° de
Pr AUBERTIN Charles	1	Novembre.
AUBRY Octave	17	Février.
BASTIA Jean	23	Mai.
BERGER Marcel	31	Juillet.
BERNARD Tristan	20	Décembre.
BÉZARD Yvonne	15	Avril.
BINET-VALMER	7	Juillet.
BIZET René	30	Février.
» »	26	Mars.
» »	26	Avril.
Dr BLASS S.	8	Mai.
CHÉRAU Gaston	10	Octobre.
Pr CLAUDE Henri	2	Octobre.
Dr CLÉMENT-SIMON	6	Octobre.
Dr COMBY Jules	1	Juin.
DAHL André	23	Février.
» »	20	Mars.
» »	20	Avril.
» »	20	Octobre.
DEFONTAINE Jean	28	Novembre.
DELAMARE Georges	15	Décembre.
DESCAVES Lucien	9	Avril.
DESCAVES Max	24	Novembre.
DORIN René	21	Juin.
» »	19	Novembre.
Dr DUCOURTIOUX M.	8	Mai.
DUMESNIL René	13	Octobre.
DUPLAY Maurice	12	Juillet.
DUVERNOIS Henri	6	Mars.
FAGUS	22	Novembre.
FARRÈRE Claude	10	Février.
» »	11	Novembre.
FERROUD P.-O.	31	Février.
» »	27	Mars.
» »	27	Avril.
» »	31	Décembre.
FISCHER Max	12	Mai.
GENEVOIX Maurice	24	Juin.
GUILLET Léon	8	Avril.
» »	11	Mai.
» »	6	Juin.
» »	8	Octobre.
» »	10	Décembre.
Dr JOLY F.	1	Avril.
LA FOUCHARDIÈRE G. (de)	15	Février.
» »	12	Mars.
» »	12	Avril.
» »	15	Mai.
» »	13	Juin.
» » »	17	Juillet.
Pr LABBÉ Marcel	2	Février.
LE CORBEILLER Armand	18	Mai.
LE GRAS Joseph	14-32	Novembre.
LELIÈVRE P.	16	Juin.
Pr LEMIERRE A.	1	Décembre.
Dr LORYAC	8	Décembre.
LUCAS-DUBRETON	15	Mars.
MARCEROU R.	29	Juillet.
MAUROIS André	12	Décembre.
» »	32	Février.
MAY Simone	28	Mars.
» »	28	Avril.
» »	31	Juin.
» »	30	Novembre.
MÉGNIN Paul	27	Juillet.
» »	24	Octobre.
MÈRE-MICHEL	32	Octobre.
OMBIAUX Maurice (des)	29	Juin.
PARIZET	24	Décembre.
Dr PETIT Paul	1	Juillet.
Dr QUISERNE	6	Avril.
Dr RABIER-LABICHE	27	Mai.
»	21	Juillet.
Dr RAMOND Louis	1	Mars.
Pr Ch. RICHET Fils	1	Avril.
ROSNY Aîné	8	Juin.
SÉE Edmond	28	Février.
» »	24-25	Mars.
» »	24-25	Avril.
» »	8	Juin.
» »	23	Juillet.
» »	22	Décembre.
Dr SÉZARY Clément	2	Mai.
VARLET Théo	29	Octobre.
Dr VIALARD Serge	4	Juin.
» » »	5	Juillet.
» » »	9	Novembre.

ANNÉE 1932

TABLE DES MATIÈRES

PAGES MEDICALES

FÉVRIER

Le Coma hypoglycémique, par le Professeur Marcel LABBÉ..................... Page 2

MARS

Sur le diagnostic et le traitement de la fièvre de Malte, par le Docteur Louis RAMOND.. — 1

AVRIL

L'Anaphylaxie professionnelle, par le Prof^r Charles RICHET Fils et le Doct^r F. JOLY.. Page 1
Le Mois Médical, par le Docteur QUISERNE .... — 6

MAI

L'étiologie et le traitement des ulcères de jambe, par le Professeur A. SÉZARY ...... Page 2
Les injections phlébosclérosantes dans le traitement des ulcères variqueux, par les Docteurs M. DUCOURTIOUX et S. BLASS .... — 8

JUIN

Un traitement simple des angines, par le Docteur Jules COMBY.................. Page 1
La pression moyenne, par le Docteur Serge VIALARD .... — 4

JUILLET

La vision chez les automobilistes, par le Docteur Paul-J. PETIT .... Page 1
Les Rhumatismes tuberculeux, par le Docteur Serge VIALARD .... — 5

OCTOBRE

Remarques sur l'Epilepsie, par le Professeur Henri CLAUDE .... Page 2
Un petit problème de diagnostic vénérologique qui, naguère encore, eût été insoluble, par le Docteur CLÉMENT-SIMON .... — 6

NOVEMBRE

Le traitement des Tachycardies, par le Professeur Charles AUBERTIN .... Page 1
La Polypose intestinale, par le Docteur Serge VIALARD .... — 9

DÉCEMBRE

La cure de chloruration dans les affections rénales, par le Professeur A. LEMIERRE.... Page 1
Effets vasculaires de quelques glandes endocrines, par le Docteur LORYAC............ — 8

PAGES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES

FÉVRIER

Le Curé du Morne-Rouge, conte par Claude FARRÈRE, de l'Académie Française .... Page 10
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 15
Fêtes du Second Empire, par Octave AUBRY .... — 17
La Revue du Mois, par André DAHL .... — 23
Le Livre à lire. - La Pièce à voir, par Edmond SÉE .... — 28
Le Cinéma, par René BIZET .... — 30
Musique et Disques, par Pierre-Octave FERROUD .... — 31
La Mode, par Simone MAY .... — 32

MARS

Suivie..., nouvelle de Henri DUVERNOIS .... Page 6
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 12
Le Choléra de 1832, par LUCAS-DUBRETON .... — 15
La Revue du Mois, par André DAHL .... — 20
Le Livre à lire. - La Pièce à voir, par Edmond SÉE .... — 24
Le Cinéma, par René BIZET .... — 26
Musique et Disques, par Pierre-Octave FERROUD .... — 27
La Mode, par Simone MAY .... — 28

AVRIL

Causerie Scientifique, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences .... Page 8
La Soupe et le Bœuf..., conte par Lucien DESCAVES, de l'Académie Goncourt .... — 9
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 12
Les Pauvres et les Malades, dans la ville du Roi, par Yvonne BEZARD .... — 15
La Revue du Mois, par André DAHL .... — 20
La Pièce à voir. - Le Livre à lire, par Edmond SEE .... — 24
Le Cinéma, par René BIZET .... — 26
Musique et Disques, par Pierre-Octave FERROUD .... — 27
La Mode, par Simone MAY .... — 28

MAI

L'effet Raman, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences .... Page 11
Recoupement, nouvelle de Max FISCHER .... — 12
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 15
Chez Corneille vieillissant, par Armand LE CORBEILLER .... — 18
Printemps politique, par Jean BASTIA .... — 23
Loisirs médicaux. - Chez le Docteur Janet, par le Docteur RABIER-LABICHE .... — 27

JUIN

Métaux et alliages légers et leur application médicale, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences .... Page 6
Plus haut que l'Amour, nouvelle de J.-H. ROSNY Aîné, de l'Académie Goncourt .... — 8
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 13
Le Médecin de campagne d'après Balzac, par P. LELIÈVRE .... — 16
Chronique rimée, par René DORIN .... — 21
La Campagne, par Maurice GENEVOIS .... — 24
La Gastronomie, par Max des OMBIAUX .... — 29
La Mode, par Simone MAY .... — 31

JUILLET

Ces Messieurs de Sallenaz, nouvelle par **BINET-VALMER** .... Page 7
Robespierre, personnage freudien, par Maurice **DUPLAY** .... — 12
Le Papier de **G. DE LA FOUCHARDIÈRE** .... — 17
Loisirs médicaux. - Chez le Prof^{r} Laignel-Lavastine, par le Doct^{r} **RABIER-LABICHE** .. — 21
Lectures de vacances, par Edmond **SÉE** .... — 23
La Pêche, par Paul **MEGNIN** .... — 27
Le Tourisme, par R. **MARCEROU** .... — 29
Sports d'Eté, par Marcel **BERGER** .... — 31

OCTOBRE

Un curieux phénomène de radio-activité, par Léon **GUILLET**, de l'Académie des Sciences. Page 8
Quiétude, conte par Gaston **CHÉRAU**, de l'Académie Goncourt .... — 10
L'Hérédité de Flaubert, par René **DUMESNIL** .... — 13
Carnet de Vacances d'Edouard, par André **DAHL** .... — 20
La Chasse, par Paul **MEGNIN** .... — 24
Choses du Ciel, par Théo **VARLET** .... — 29
Les Recettes de la **MÈRE MICHEL** .... — 32

NOVEMBRE

L'Accident comique, conte par Claude **FARRÈRE**, de l'Académie Française .... Page 11
Le Marquis de Sade à la Bastille, par Joseph **LE GRAS** .... — 14
Le Carnet Noir, de **DORIN** .... — 19
Ballade Saint-Côme, par **FAGUS** .... — 22
Bibliophilie, par Max **DESCAVES** .... — 24
T.S.F., par Jean **DEFONTAINE** .... — 28
La Mode, par Simone **MAY** .... — 30
Les grands événements littéraires, par Joseph **LE GRAS** .... — 32

DÉCEMBRE

L'intérêt des traitements thermiques des produits métallurgiques, par Léon **GUILLET**, de l'Académie des Sciences .... Page 10
Deux récits d'André **MAUROIS** .... — 12
La vie hallucinée d'Edgard Poë, par Georges **DELAMARE** .... — 15
Eloge de la Maladie, par Tristan **BERNARD** .... — 20
Propos de rentrée théâtrale, par Edmond **SÉE** .... — 22
Le Procès des faux Van Gogh, par **PARIZET** .... — 24
Les Disques, par Pierre-Octave **FERROUD** .... — 31

DESSINS

POULBOT, Février .... Page 27
Guy **ARNOUX**, Mars .... — 23
LEANDRE, Avril .... — 23
ROUBILLE, Mai .... — 26
PAVIS, Juin .... — 23
RENEFER, Juillet .... — 20
ANTRAL, Octobre .... — 23
LORACH, Novembre .... — 23
VALLÉE, Décembre .... — 21

ANNÉE 1933

L'ORIENTATION MÉDICALE

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

●

	Page	N° de
ALMÉRAS (d')	13	Avril.
ANCHEL	16	Janvier.
Pr AUBERTIN Charles	1	Novembre.
AUBRY Octave	16	Octobre.
AUGUSTIN-THIERRY A.	19	Février.
BERGER Marcel	31	Février.
BILLY André	12	Janvier.
BINET-VALMER	10	Novembre.
BIZET René	28	Mars.
» »	27	Décembre.
Dr BONNAL	31	Juin.
BOUTAREL Maurice	20	Avril.
Dr BREUNAIT	9	Mai.
CHÉRAU Gaston	12	Octobre.
Dr CLÉMENT-SIMON	4	Février.
» »	7	Novembre.
Dr COLLET Marcel	8	Avril.
» » »	7	Décembre.
DEFONTAINE Jean	27	Novembre.
Médecin Général DEJOUANY	10	Octobre.
DESCAVES Max	22	Janvier.
» »	29	Juin.
» »	29	Décembre.
DEUTSCH Léon	15	Juillet.
DUMESNIL René	16	Mars.
» »	12	Juillet.
DUPLAY Maurice	10	Avril.
Dr DURUPT	7	Octobre.
FALK Henri	11	Mai.
Dr FARNARIER	31	Juillet.
FERROUD Pierre-Octave	31	Mai.
» »	27	Juin.
FORGE Henry (de)	6	Février.
LA FOUCHARDIÈRE G. (de)	20	Mars.
» »	20	Mai.
» »	17	Juillet.
» »	22	Octobre.
» »	21	Décembre.
FOUQUIÈRES André (de)	24	Février.
FRANC-NOHAIN	17	Avril.
GREGH Fernand	24	Mars.
» »	27	Octobre.
Pr GUÉNIOT Paul	1	Décembre.
GUILLET Léon	9	Mars.
GUILLET Léon	25	Novembre.
Dr JOLY F.	1	Avril.
KEMP Robert	19	Novembre.
Dr KOHN-ABREST	1	Mai.
LACOUR Paul	9	Juin.
LAFORET Claude	18	Octobre.
Pr LAIGNEL-LAVASTINE	2	Janvier.
LAUT	13	Juin.
LE GRAS Joseph	14	Novembre.
LE CORBEILLER Armand	10	Février.
» »	15	Décembre.
Pr LEGUEU	1	Mars.
MAY Simone	30	Mars.
» »	29	Octobre.
MÉGNIN Paul	24	Juillet.
Dr METZGER Marcel	1	Juin.
MIQUEL René	27	Avril.
OMBIAUX Maurice (des)	28	Février.
PAWLOWSKI G.	20	Janvier.
Dr PÉRÉ	25	Octobre.
Dr POUCEL J.	6	Juillet.
PRUVOST Prudent	22	Juin.
QUINEL	13	Juin.
Dr QUISERNE P.	9	Janvier.
REBOUX Paul	17	Février.
» »	15	Mai.
Dr REVEILLAUD J.-C.	1	Avril.
RICHE Daniel	10	Décembre.
RIP	17	Juin.
ROSNY Aîné J.-H.	8	Juillet.
Dr SAUVÉ Louis	1	Février.
SÉE Edmond	27	Janvier.
» »	24	Mai.
» »	21	Juillet.
» »	24	Décembre.
SILVESTRE Charles	28	Mai.
Pr TERRACOL J.	1	Octobre.
VALDAGNE Pierre	11	Mars.
VARLET Théo	30	Janvier.
» »	30	Avril.
» »	28	Juillet.
Dr VERNES Arthur	1	Juillet.
Dr VIALARD Serge	7	Mars.
» » »	7	Juin.

ANNÉE 1933

TABLE DES MATIÈRES

PAGES MEDICALES

JANVIER

La méthode verticale en Biologie différentielle, par le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE Page 2
La Phlébite post-puerpérale dans son évolution actuelle, par le Docteur P. QUISERNE.. — 9

FÉVRIER

La Chirurgie doit-elle rester elle-même ?, par le Docteur Louis SAUVÉ.............. Page 1
Histoire de Natacha, petite fille russe et pathomime, par le Docteur CLÉMENT-SIMON.. — 4

MARS

L'Urographie intraveineuse, par le Professeur LEGUEU.............................. Page 1
La Physiologie du lobe antérieur de l'hypophyse, par le Docteur Serge VIALARD........ — 7

AVRIL

La Désensibilisation, par les Docteurs F. JOLY et J.-C. REVEILLAUD................ Page 1
L'Enfant, l'Education Physique et le Sport, par le Docteur Marcel COLLET............ — 8

MAI

Les Hypnotiques de la série barbiturique en toxicologie, par le Docteur KOHN-ABREST.. Page 1
L'Association strophantus spartéine en thérapeutique cardiaque, par le Doct^{r} BREUNAIT. — 9

JUIN

Endométrie déciduale, par le Professeur Marcel METZGER........................... Page 1
Le Gaz carbonique, agent thérapeutique, par le Docteur Serge VIALARD............ — 7

JUILLET

Coup d'œil général sur la syphilimétrie, par le Docteur Arthur VERNES............ Page 1
L'idée naturiste en marche, par le Docteur J. POUCEL............................. — 6

OCTOBRE

L'Amygdalectomie totale bilatérale « immédiate retardée », par le Prof^{r} J. TERRACOL.. Page 1
L'interférométrie en endocrinologie, par le Docteur DURUPT........................ — 7
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY...................... — 10

NOVEMBRE

Les troubles du rythme cardiaque dans les maladies infectieuses aiguës, par le Professeur Charles AUBERTIN .... Page 1
Athletic Foot, par le Docteur CLÉMENT-SIMON.................................... — 7

DÉCEMBRE

Accidents tardifs et accidents éloignés dus aux opérations césariennes conservatrices, par le Professeur Paul GUENIOT.................................. Page 1
L'Enfant, l'Education Physique et le Sport, par le Docteur Marcel COLLET............ — 7

PAGES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES

JANVIER

Le Roman interrompu, nouvelle par André BILLY .... Page 12
Histoires de crimes au XVIII^{e} siècle, par Robert ANCHEL .... — 16
B'zoin de rien ?, par G. DE PAWLOWSKI .... — 20
Céline, Docteur Destouches, par Max DESCAVES .... — 22
Les Livres, par Edmond SÉE .... — 27
L'Astronomie, par Théo VARLET .... — 30

FÉVRIER

Société Anonyme, conte par Henry DE FORGE .... Page 6
Les deux ménages d'Adélaïde, par Armand LE CORBEILLER .... — 10
La Musique et le Peuple, par Paul REBOUX .... — 17
Le Noyer de Maquelonne, par A. AUGUSTIN-THIERRY .... — 19
Le Monde et le bon ton, par André DE FOUQUIÈRES .... — 24
Gastronomie, par Maurice DES OMBIAUX .... — 28
Sports d'Hiver, par Marcel BERGER .... — 31

MARS

Un nouveau mode de chauffage, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences ...... Page 9
Seul ou accompagné, conte par Pierre VALDAGNE .... — 11
La maladie et la mort de J.-K. HUYSMANS, par René DUMESNIL .... — 16
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 20
La Poésie française n'est pas morte, par Fernand GREGH .... — 24
Le Cinéma, par René BIZET .... — 28
La Mode, par Simone MAY .... — 30

AVRIL

Les Incomparables, conte par Maurice DUPLAY .... Page 10
Pharmaciens d'Autrefois, par Henri D'ALMERAS .... — 13
Deux fables, par FRANC-NOHAIN .... — 17
Epousailles de jadis, par Maurice BOUTAREL .... — 20
Richard Wagner à Paris, par René MIQUEL .... — 27
L'Astronomie, par Théo VARLET .... — 30

MAI

La Bonne Fée, conte par Henri FALK .... Page 11
Une journée de la Duchesse d'Orléans en 1864, par Paul REBOUX .... — 15
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 20
Le Théâtre, par Edmond SÉE .... — 24
L'Amateur de jardins, par Charles SILVESTRE .... — 28
Les tendances de la musique actuelle, par Pierre-Octave FERROUD .... — 31

JUIN

L'Ami, conte par Paul LACOUR .... Page 9
Cagliostro, Mesmer et la médecine du XVIIIe siècle, par LAUT et QUINEL .... — 13
Le Médecin malgré eux, par RIP .... — 17
Le Cinéma et la Musique, par Prudent PRUVOST .... — 22
Les Disques, par Pierre-Octave FERROUD .... — 27
Bibliophilie, par Max DESCAVES .... — 29
Philatélie, par le Docteur BONNAL .... — 31

JUILLET

La résurrection de mon Oncle Jérôme, conte par J.-H. ROSNY Aîné, de l'Académie Goncourt .... Page 8
L'Ile des Naturistes, par René DUMESNIL .... — 12
Les vacances sous le Second Empire, par Léon DEUTSCH .... — 15
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 17
Les Livres, par Edmond SÉE .... — 21
La Campagne, par Paul MÉGNIN .... — 24
L'Astronomie, par Théo VARLET .... — 28
Le Camping automobile, par le Docteur Gaston FARNARIER .... — 31

OCTOBRE

La Preuve, conte par Gaston CHÉRAU, de l'Académie Goncourt .... Page 12
Le Roi de Rome, par Octave AUBRY .... — 16
La saison musicale à Paris en 1863, par Claude LAFORET .... — 18
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 22
Une consultation médicale à Moscou en 1932, par le Docteur PÉRÉ .... — 25
La Poésie, par Fernand GREGH .... — 27
La Mode, par Simone MAY .... — 29

NOVEMBRE

Externe des Hôpitaux de Paris, l'autre siècle..., nouvelle par BINET-VALMER .... Page 10
Le bel enterrement d'un pauvre menuisier, par Joseph LE GRAS .... — 14
La Poésie médicinale, par Robert KEMP .... — 19
La dureté des produits métallurgiques, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences .... — 25
La Télévision, par Jean DEFONTAINE .... — 27

DÉCEMBRE

Le fil invisible, conte par Daniel RICHE .... Page 10
Le cas épineux du Citoyen Charles Delacroix, par Armand LE CORBEILLER .... — 15
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 21
Place au théâtre, par Edmond SÉE .... — 24
Le Cinéma, par René BIZET .... — 27
L'amateur de livres, par Max DESCAVES .... — 29

DESSINS

FALCUCCI, Janvier .... Page 24
ROSÈME, Février .... — 23
TOUCHET, Mars .... — 23
RENEFER, Avril .... — 24
LE PETIT, Mai .... — 23
VALLÉE, Juin .... — 21
PAVIS, Juillet .... — 20
RÉVAC, Octobre .... — 24

ANNÉE 1934

L'ORIENTATION MÉDICALE

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

	Page	Nº de
ALMÉRAS (d')	14	Janvier.
AUGUSTIN-THIERRY	19	Octobre.
BARBAUD Roger	27	Mai.
BERGER Marcel	28	Janvier.
» »	27	Décembre.
BÉZARD Yvonne	17	Novembre.
BINET-VALMER	13	Octobre.
BIZET René	28	Novembre.
D^{r} BONNAL	29	Avril.
D^{r} BORDET Emile	10	Novembre.
CHÉRAU Gaston	10	Juin.
P^{r} CHEVASSU	1	Octobre.
D^{r} CLAOUÉ Charles	7	Mars.
D^{r} CLÉMENT-SIMON	8	Juillet.
COOLUS Romain	11	Mai.
DAMASE Jean	14	Juillet.
Médecin Général DEJOUANY	7	Janvier.
» » »	10	Avril.
» » »	12	Juillet.
» » »	9	Décembre.
DELAMARE Georges	20	Novembre.
D^{r} DÉROT Maurice	7	Juin.
DESCAVES Max	25	Juillet.
DORIN René	20	Mai.
DUMESNIL René	15	Mai.
DUPLAY Maurice	15	Avril.
DYSSORD Jacques	13	Novembre.
D^{r} G. FARNARIER	29	Juin.
FAURE Elie	26	Juin.
FERROUD Pierre-Octave	26	Mars.
» » »	26	Novembre.
FORGE Henry (de)	19	Mars.
FOUCAULT André	19	Mars.
LA FOUCHARDIÈRE G. (de)	21	Février.
» »	19	Avril.
» »	18	Juin.
» »	24	Octobre.
FRANC-NOHAIN	17	Janvier.
GANDON Yves	24	Février.
GREGH Fernand	25	Mai.
D^{r} GUTMANN René-A.	1	Avril.
GUILLET Léon	9	Mai.
» »	21	Juin.
D^{r} JUMON	5	Février.
LABROUHE O. (de)	29	Mars.
D^{r} LAURENT Simonne	9	Octobre.
LAUT	14	Décembre.
LE CORBEILLER Armand	18	Juillet.
LEFÈVRE Frédéric	8	Février.
LEPERVANCHE	27	Juillet.
LUCAS-DUBRETON J.	15	Mars.
P^{r} MAISIN	1	Janvier.
MALET Pierre	26	Avril.
MAMELSDORF Alice	14	Juin.
P^{r} MATHIEU Paul	1	Mai.
MAUROIS André	11	Décembre.
MAY Simone	23	Avril.
D^{r} MÉRIEL Paul	8	Avril.
D^{r} NACHT S.	6	Mai.
PASCAL Yves	9	Janvier.
P^{r} PAVIOT J.	1	Novembre.
P^{r} POROT A.	1	Juillet.
PORTIER Madeleine	24	Décembre.
PRÉVOST Marcel	12	Avril.
QUINEL	14	Décembre.
REBOUX Paul	19	Décembre.
P^{r} RÉCHOU Georges	1	Mars.
RÉJA Marcel	14	Février.
P^{r} RIEUX J.	1	Juin.
D^{r} SEDAN Jean	6	Décembre.
SÉE Edmond	28	Février.
» »	23	Juin.
» »	23	Novembre.
SILVESTRE Charles	21	Janvier.
VARLET Théo	25	Janvier.
» »	23	Mars.
» »	27	Octobre.
VAUVILLIERS R. (de)	23	Juillet.
D^{r} VIALARD Serge	5	Janvier.
P^{r} VIGNES Henri	1	Décembre.
VLAMINCK	23	Mai.
D^{r} WEILL-HALLE B.	1	Février.

ANNÉE 1934

TABLE DES MATIÈRES

PAGES MEDICALES

●

JANVIER

Au sujet de la nature du cancer, par le Professeur A. MAISIN........................ Page 1
Barbiturates et Strychnine, par le Docteur Serge VIALARD........................ — 5
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY........................ — 7

FÉVRIER

La vaccination contre la tuberculose dans la pratique médicale, par le Docteur B. WEILL-HALLÉ........................ Page 1
L'examen de l'appareil respiratoire en médecine spécialisée, par le Docteur JUMON.. — 5

MARS

Les ondes courtes en thérapeutique, par le Professeur Georges RÉCHOU.............. Page 1
Propos sur le rajeunissement chirurgical du visage et du cou par le Doct^r^ Ch. CLAOUÉ.. — 7

AVRIL

Le problème des hémorragies digestives, par le Docteur René-A. GUTMANN.......... Page 1
Traitement des algies « essentielles », par le Docteur Paul MÉRIEL.................. — 8
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY.................. — 10

MAI

Traitement des fractures de jambe à grand déplacement, par le Prof^r^ Paul MATHIEU.. Page 1
La psychanalyse et la pratique médicale, par le Docteur S. NACHT................ — 6

JUIN

Hérédité ou contagion de la tuberculose, par le Professeur J. RIEUX.................. Page 1
Les hépatonéphrites aiguëes, par le Docteur DÉROT.................. — 7

JUILLET

La révision des problèmes physiologiques et pathologiques de la circulation cérébrale, par le Professeur A. POROT........................ Page 1
La photophytodermite, par le Docteur CLÉMENT-SIMON........................ — 8
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY.................. — 12

OCTOBRE

Ce que l'on peut attendre de l'opération dite « de Steinach », dans l'hypertrophie prostatique, par le Professeur Maurice CHEVASSU........................ Page 1
Les perforations utérines au cours du curettage, par Mlle le Docteur Simonne LAURENT — 9

NOVEMBRE

Eléments de pronostic des cardiopathies, par le Professeur J. PAVIOT................ Page 1
L'exploration du cœur par les méthodes modernes du laboratoire, par le Docteur Emile BORDET........................ — 10

DÉCEMBRE

La phlébite des accouchées : ses causes, par le Professeur Henri VIGNES.............. Page 1
Pathologie oculaire d'origine dentaire, par le Docteur Jean SEDAN.................. — 6
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY.................. — 9

PAGES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES

JANVIER

Trésors, conte par Yves **PASCAL** .... Page 9
Coups de plume et coups de bâton sous le roi Barras, par Henri d'**ALMÉRAS** .... — 14
Deux fables, de **FRANC-NOHAIN** .... — 17
La Chasse, par Charles **SILVESTRE** .... — 21
Astronomie, par Théo **VARLET** .... — 25
Sports, par Marcel **BERGER** .... — 28

FÉVRIER

Le signe du sommeil, conte par Frédéric **LEFÈVRE** .... Page 8
L'école des thaumaturges, par Marcel **RÉJA** .... — 14
Le Papier de **G. DE LA FOUCHARDIÈRE** .... — 21
Cafés littéraires, par Yves **GANDON** .... — 24
Les livres, par Edmond **SÉE** .... — 28

MARS

La batterie des hébétés, nouvelle par André **FOUCAULT** .... Page 11
La peste de Londres, par **J. LUCAS-DUBRETON** .... — 15
La mécanique à faire la barbe, par Henry **DE FORGE** .... — 19
Astronomie, par Théo **VARLET** .... — 23
Conseils à un discophile, par **P.-O. FERROUD** .... — 26
L'Afrique vous parle, par **O. DE LABROUHE** .... — 29

AVRIL

Le Rêve et la Vie, par Marcel **PRÉVOST**, de l'Académie Française .... Page 12
Dans les prisons de Nantes, par Maurice **DUPLAY** .... — 15
Le Papier de **G. DE LA FOUCHARDIÈRE** .... — 19
La Mode, par Simone **MAY** .... — 23
Le XIV^e^ Salon des Médecins, par Pierre **MALET** .... — 26
L'orientation philatélique, par le Docteur **BONNAL** .... — 29

MAI

Les glaces des automobiles et la sécurité, par Léon **GUILLET**, de l'Académie des Sciences. Page 9
Devoirs Professionnels, conte par Romain **COOLUS** .... — 11
Les chameaux de la Reine Margot, par René **DUMESNIL** .... — 15
Fausses notes, par René **DORIN** .... — 20
Mes rêves, par **VLAMINCK** .... — 23
A propos de Victor Hugo, par Fernand **GREGH** .... — 25
La prestidigitation, par Roger **BARBAUD** .... — 27

JUIN

Soleil, conte de Gaston CHÉRAU, de l'Académie Goncourt .... Page 10
La Pharmacie Centrale des Hôpitaux et Hospices Civils, par A. MAMELSDORF .... — 14
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 18
Enquête sur les rêves, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences .... — 21
Le Théâtre, par Edmond SÉE .... — 23
Propos d'Art, par Élie FAURE .... — 26
L'Automobile, par le Docteur FARNARIER .... — 29

JUILLET

Baroud d'honneur, conte par Jean DAMASE .... Page 14
Après la mort de Le Peletier de Saint-Fargeau, par A. LE CORBEILLER .... — 18
Fantaisie rimée, par René DE VAUVILLIERS .... — 23
Antiquités d'aujourd'hui, par Max DESCAVES .... — 25
Les courses de chevaux et leurs origines, par V.-B. LEPERVANCHE .... — 27

OCTOBRE

Sur la route de la vie, par BINET-VALMER .... Page 13
Le « mal qui répand la terreur » et comment le soignaient nos aïeux, par A. AUGUSTIN-THIERRY .... — 19
Le Papier de G. DE LA FOUCHARDIÈRE .... — 24
A quand la navigation interplanétaire, par Théo VARLET .... — 27

NOVEMBRE

Métiers ignorés, conte par Jacques DYSSORD .... — 13
Le chaperon de M^{me} de Pompadour, par Yvonne BÉZARD .... — 17
Des nudistes... il y a six cents ans, par Georges DELAMARE .... — 20
Les livres, par Edmond SÉE .... — 23
Musique, par P.-O. FERROUD .... — 26
Cinéma, par René BIZET .... — 28

DÉCEMBRE

Attraction, conte d'André MAUROIS .... Page 11
La médecine et les médecins au temps de Molière, par LAUT-QUINEL .... — 14
Musique ou Littérature, par Paul REBOUX .... — 19
L'orientation du ballet moderne, par Madeleine PORTIER .... — 24
Devant les « scandales » sportifs : perplexité, par Marcel BERGER .... — 27

◆

DESSINS d'ELSEN

◆

ANNÉE 1935

L'ORIENTATION MÉDICALE

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

●

	Page	N° de
ALMÉRAS Henri (d')	16	Mai.
Pr AUBERTIN Charles	1	Juillet.
AUGUSTIN-THIERRY A. ...	18	Juillet.
BARBAUD R.	28	Avril.
BÉZARD Yvonne	16	Novembre.
BIRABEAU André	12	Mai.
BIZET René	27	Juin.
Dr BLANC-CHAMPAGNAC ..	11	Février.
Dr BONNAL	30	Janvier.
» »	30	Octobre.
BONNAL G.	27	Novembre.
Dr BOUTAREL Maurice	21	Février.
CHÉRAU Gaston	15	Juillet.
Dr CLÉMENT-SIMON	7	Avril.
COOLUS Romain	9	Juin.
Dr DEGOS R.	7	Octobre.
Médecin Général DEJOUANY	9	Avril.
» » »	13	Juillet.
» » »	11	Décembre.
Dr DELORT Maurise	1	Février.
Dr DERVIEUX F.	10	Juillet.
DESCAVES Max	27	Octobre.
DESMAX Victor	30	Novembre.
DIEUDONNÉ Robert	19	Mars.
» »	19	Décembre.
DOMINIQUE Pierre	15	Février.
DONNAY Maurice	11	Janvier.
DORIN René	26	Février.
» »	20	Octobre.
DRAULT Jean	22	Décembre.
DUMESNIL	16	Octobre.
DUPLAY Maurice	12	Novembre.
DURTAIN Luc	12	Avril.
FAGUS	23	Mars.
FAURE Elie	26	Mai.
FERROUD Pierre-Octave ...	22	Mai.
LA FOUCHARDIÈRE G. (de)	20	Janvier.
GANDON Yves	20	Mai.
Pr GATELLIER Jean	1	Décembre.
GÉVEL Claude	10	Mars.

	Page	N° de
GREGH Fernand	29	Mars.
» »	25	Novembre.
GUILLET Léon	9	Janvier.
KARJINSKY N.	25	Avril.
KEMP Robert	21	Avril.
LABROUHE O. (de)	23	Juin.
LAFOREST Claude	28	Juillet.
» »	14	Décembre.
Pr LAPEYRE N.-C.	1	Novembre.
LE CORBEILLER Armand..	12	Juin.
Pr LERICHE René	1	Avril.
LE ROUGE Gustave	13	Mars.
Pr LHERMITTE Jean	1	Janvier.
MAY Simone	24	Janvier.
» »	29	Juin.
MÉGNIN Paul	27	Janvier.
» »	29	Mai.
Dr MÉNÉTREL Bernard	7	Décembre.
NICIAS	25	Décembre.
Dr PARREL (de)	8	Main.
PUAUX René	14	Janvier.
Dr RACINE Maurice	6	Juin.
Dr REBOUL Henry	6	Juin.
Dr RIVOIRE R.	9	Novembre.
Pr ROCHER H.-L.	1	Mai.
SCHREIBER Isabelle-Georges.	9	Octobre.
SÉE Edmond	29	Février.
» »	25	Juillet.
» »	29	Décembre.
SILVESTRE Charles	22	Juillet.
Dr STRICKER Pierre	7	Mars.
Dr TZANCK Arnault	1	Juin.
VARLET Théo	26	Mars.
» »	24	Octobre.
VAUTEL Clément	19	Juin.
» »	21	Novembre.
Pr VÉZEAUX de LAVERGNE	1	Mars.
Dr VIALARD Serge	7	Janvier.
Pr VINCENT H.	1	Octobre.
WARNOD André	16	Avril.

ANNÉE 1935

TABLE DES MATIÈRES

PAGES MEDICALES

JANVIER

Le sommeil et le rêve, par le Professeur Jean LHERMITTE .... Page 1
Un nouvel anesthésique général : l'évipan sodique, par le Docteur Serge VIALARD...... — 7

FÉVRIER

Notes sur les dyspepsies gastriques nerveuses, par le Docteur Maurice DELORT........ Page 1
La Gastrophotographie, par le Docteur BLANC-CHAMPAGNAC.................... — 11

MARS

Les anatoxines et les vaccinations associées, par le Professeur VÉZEAUX DE LAVERGNE. Page 1
Chirurgie des surrénales, par le Docteur Pierre STRICKER .... — 7

AVRIL

Etat actuel de la question du traitement chirurgical de l'angine de poitrine, par le Professeur René LERICHE .... Page 1
La Trichotillomanie à propos d'une mode nouvelle : l'épilation des sourcils, par le Docteur CLÉMENT-SIMON .... — 7
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY .... — 9

MAI

Les raideurs congénitales multiples à type quadriplégique : les poupées de bois, par le Professeur H.-L. ROCHER .... Page 1
Surdité et mariage, par le Docteur G. DE PARREL.................... — 8

JUIN

Le rôle actif du terrain : son importance dans l'orientation médicale actuelle, par le Docteur Arnault TZANCK .... Page 1
L'artériographie, par le Docteur Henry REBOUL et le Docteur Maurice RACINE........ — 6

JUILLET

L'agranulocytose primitive, par le Professeur Charles AUBERTIN .... Page 1
Les groupes sanguins et l'utilité de leur étude en médecine légale, par le Docteur DERVIEUX .... — 10
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY .... — 13

OCTOBRE

Les colibacilloses infantiles, par le Professeur H. VINCENT .... Page 1
La reprise de l'activité électrique du cœur après la mort sous l'influence de l'adrénaline intracardiaque, par le Docteur DEGOS .... — 7

NOVEMBRE

L'hystérographie, par le Professeur LAPEYRE.................................. Page 1
L'opothérapie ovarienne moderne, par le Docteur RIVOIRE.................... — 9

DÉCEMBRE

Existe-t-il des indications chirurgicales dans le traitement des colites droites ? par le Professeur Jean GATELLIER .... Page 1
Le carbone intraveineux dans les états infectieux, par le Docteur Bernard MÉNÉTREL — 7
Chronique du livre médical, par le Médecin Général DEJOUANY.................. — 11

PAGES LITTERAIRES ET SCIENTIFIQUES

●

JANVIER

Le glucinium ou bérylium, par Léon GUILLET, de l'Académie des Sciences............ Page 9
Mes rêves, par Maurice DONNAY, de l'Académie Française........................... — 11
La Mandragore, par René PUAUX .... — 14
Puisque l'euthanasie n'est pas admise, par G. DE LA FOUCHARDIÈRE................ — 20
La Mode, par Simone MAY .... — 24
A table, par Paul MÉGNIN .... — 27
Philatélie, par le Docteur Bonnal .... — 30

FÉVRIER

La femme adultère de Boukhara, conte par Pierre DOMINIQUE.................. Page 15
A travers la pharmacopée animale de jadis, par le Docteur Maurice BOUTAREL........ — 21
Fausses notes, par René DORIN .... — 26
Le Théâtre, par Edmond SÉE... — 29

MARS

Premier plan, conte par Claude GÉVEL... Page 10
Le vrai visage de Paul VERLAINE, par Gustave LE ROUGE .... — 13
Printemps qui commence, par Robert DIEUDONNÉ .... — 19
Un dernier écrit, de FAGUS .... — 23
L'Astronomie, par Théo VARLET .... — 26
La Poésie, par Fernand GREGH .... — 29

AVRIL

Deux rêves de voyage, par Luc DURTAIN .... Page 12
Les convulsionnaires de Saint-Médard, par André WARNOD .... — 16
La douleur dans les livres, par Robert KEMP .... — 21
La Musique, par KARJINSKY .... — 25
La prestidigitation, par BARBAUD .... — 28

MAI

Un remède, conte par André BIRABEAU... Page 12
M. de Voltaire ou l'abus des maladies, par Henri d'ALMÉRAS........................ — 16
Vrais et faux immortels, par Yves GANDON .... — 20
Les Disques, par P.-O. FERROUD .... — 22
L'Art, par Elie FAURE .... — 26
Gastronomie, par Paul MÉGNIN .... — 29

JUIN

« Au Pêcheur Matinal », conte de Romain COOLUS.................................. Page 9
Une fructueuse opération de police, par Armand LE CORBEILLER .... — 12
Paris, toujours nouveau, toujours le même, par Clément VAUTEL .... — 19
La vie aventureuse des huîtres, par O. DE LABROUHE................................ — 23
Le Cinéma, par René BIZET .... — 27
La Mode, par Simone MAY .... — 29

JUILLET

Week-End, conte par Gaston CHÉRAU, de l'Académie Goncourt .... Page 15
L'original d'Horace Blanchon, par A. AUGUSTIN-THIERRY .... — 18
Plaisirs d'été, par Charles SILVESTRE .... — 22
Livres, par Edmond SÉE .... — 25
Musique, par Claude LAFOREST .... — 28

OCTOBRE

Le suprême sacrifice, conte par Isabelle-Georges SCHREIBER .... Page 9
L'âme normande, d'après Guy DE MAUPASSANT et Les Ecrivains normands, par René DUMESNIL .... — 16
Fausses notes, par René DORIN .... — 20
Astronomie, par Théo VARLET .... — 24
Bibliophilie, par Max DESCAVES .... — 27
Philatélie, par le Docteur BONNAL .... — 30

NOVEMBRE

Le paratonnerre, conte par Maurice DUPLAY .... Page 12
Gustave Flourens, par Yvonne BEZARD .... — 16
Le Papier de Clément VAUTEL .... — 21
La Poésie, par Fernand GREGH .... — 25
La Science, par Georges BONNAL .... — 27
Le Palais, par Victor DESMAX .... — 30

DÉCEMBRE

La Comtesse de Castiglione, par Claude LAFOREST .... Page 14
Les Grandes Joies du mois de Décembre, par Robert DIEUDONNÉ .... — 19
L'Apparition de Henri IV aux Parisiens de 1793, par Jean DRAULT .... — 22
Littérature, par NICIAS .... — 25
Théâtre, par Edmond SÉE .... — 29

DESSINS

ELSEN, Janvier .... Page 23
RENEFER, Février .... — 25
ELSEN, Mars .... — 22
G. PAVIS, Avril .... — 20
ELSEN, Mai .... — 25
VALLÉE, Juin .... — 22
ELSEN, Juillet .... — 21
LEPETIT, Octobre .... — 23
ELSEN, Novembre .... — 24

l'Orientation Médicale

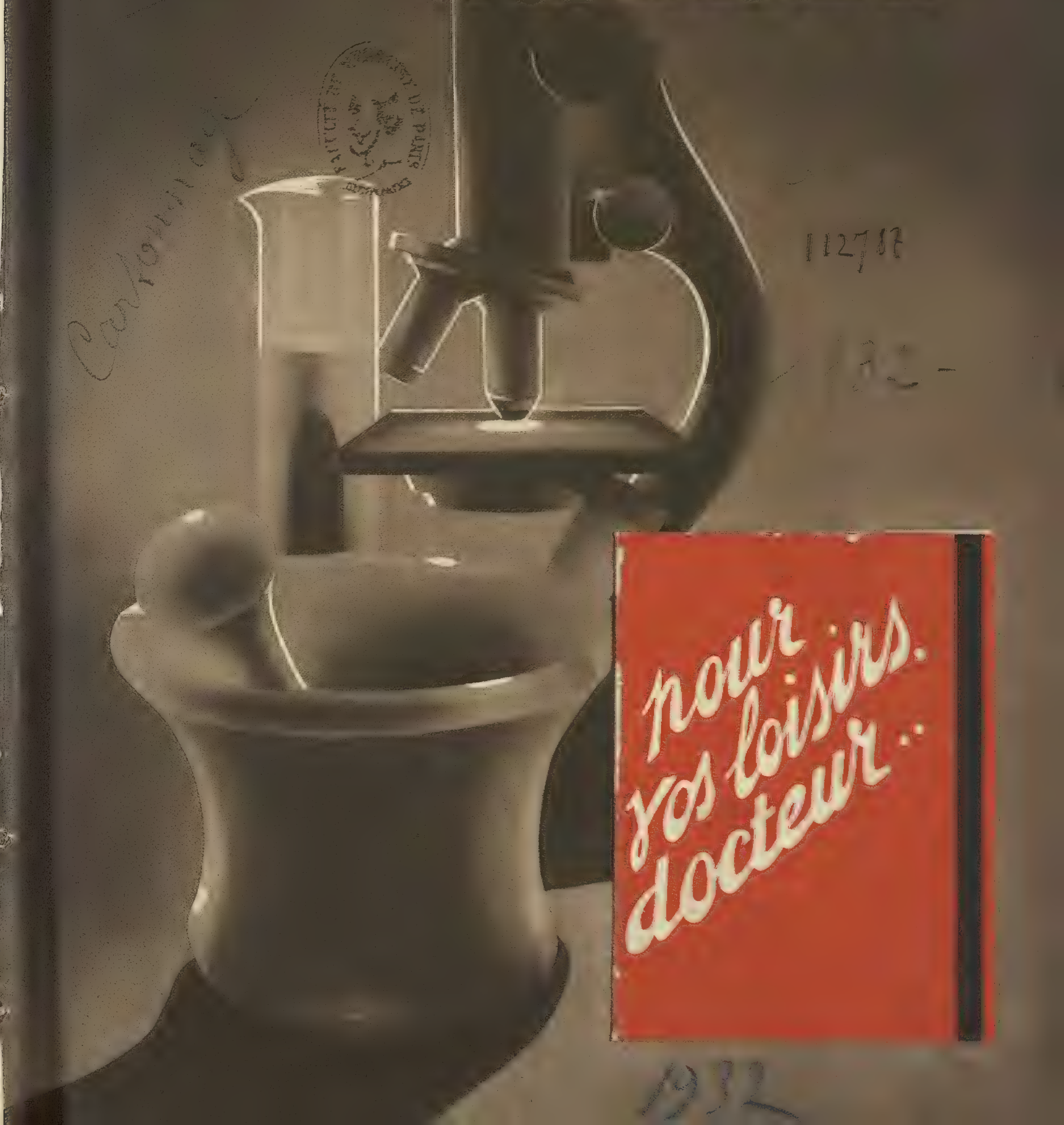
pour
vos loisirs
docteur

Cartonnage

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

112787

182 -

1932

JUILLET

Week-End, conte par Gaston CHÉRAU, de l'Académie Goncourt .... Page 15
L'original d'Horace Blanchon, par A. AUGUSTIN-THIERRY .... — 18
Plaisirs d'été, par Charles SILVESTRE .... — 22
Livres, par Edmond SÉE .... — 25
Musique, par Claude LAFOREST .... — 28

OCTOBRE

Le suprême sacrifice, conte par Isabelle-Georges SCHREIBER .... Page 9
L'âme normande, d'après Guy DE MAUPASSANT et Les Ecrivains normands, par René DUMESNIL .... — 16
Fausses notes, par René DORIN .... — 20
Astronomie, par Théo VARLET .... — 24
Bibliophilie, par Max DESCAVES .... — 27
Philatélie, par le Docteur BONNAL .... — 30

NOVEMBRE

Le paratonnerre, conte par Maurice DUPLAY .... Page 12
Gustave Flourens, par Yvonne BEZARD .... — 16
Le Papier de Clément VAUTEL .... — 21
La Poésie, par Fernand GREGH .... — 25
La Science, par Georges BONNAL .... — 27
Le Palais, par Victor DESMAX .... — 30

DÉCEMBRE

La Comtesse de Castiglione, par Claude LAFOREST .... Page 14
Les Grandes Joies du mois de Décembre, par Robert DIEUDONNÉ .... — 19
L'Apparition de Henri IV aux Parisiens de 1793, par Jean DRAULT .... — 22
Littérature, par NICIAS .... — 25
Théâtre, par Edmond SÉE .... — 29

DESSINS

ELSEN, Janvier .... Page 23
RENEFER, Février .... — 25
ELSEN, Mars .... — 22
G. PAVIS, Avril .... — 20
ELSEN, Mai .... — 25
VALLÉE, Juin .... — 22
ELSEN, Juillet .... — 21
LEPETIT, Octobre .... — 23
ELSEN, Novembre .... — 24

l'Orientation Médicale

Faculté de Médecine de Paris
Cartonnage
112787
1932-
1932

Nos pages littéraires inédites...

SOMMAIRE :

FÉVRIER 1932 N° 1

Quelques mots liminaires. p. 1
Un article médical du Profess. Marcel LABBÉ. p. 2
Un conte de Claude FARRÈRE . . . p. 10
Le papier de la FOUCHARDIÈRE . . p. 15
Fêtes du Second Empire d'Octave AUBRY . . . . . . p. 17
La Revue du Mois d'André DAHL . . . . p. 23
Un dessin de POULBOT. . p. 27
Le Livre à lire . . . . p. 28
La Pièce à voir par Edmond SÉE. . . . . . p. 29
Cinéma et Spectacles par René BIZET . . . . . . p. 30
Musique et Disques par G. FEROUX . . . . . . p. 31
La Mode par Simone MAY. p. 32

pour vos loisirs ... docteur

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

NUMERO I **FEVRIER 1932**

REVUE MENSUELLE

ABONNEMENT : I an { France .. .. .. 50 Francs
{ Etranger .. .. .. 60 Francs

DIRECTEUR LITTÉRAIRE : CLAUDE GÉVEL

ADMINISTRATION ET DIRECTION :

SOCIETE FRANÇAISE D'EDITIONS LITTERAIRES
ET TECHNIQUES

2, Rue Hautefeuille Tél. : Danton 75-45

Encore une Revue... Oui... Mais en jetant les yeux sur son sommaire, n'avez-vous point eu l'impression que celle-ci était de nature à vous intéresser ? Sans doute puisque vous lisez ces quelques lignes d'introduction...

« L'Orientation médicale »... « Pour vos loisirs, Docteur » : deux titres pour une seule revue ! Superfétation symbolique et nécessaire pour traduire notre double but.

D'abord des pages médicales... Où un maître de la science traitera d'un sujet à l'ordre du jour. Puis quelques notes rapides qui tâcheront à vous « orienter » parmi les problèmes que la médecine s'est posée pendant le mois, et les solutions qui leur ont été proposées.

Ensuite, " Pour vos loisirs ", des pages littéraires, toutes inédites, capables, nous l'espérons du moins, de vous distraire de vos soucis professionnels quotidiens : un conte que signera un des maîtres de cet art si français, un article de curiosités historiques demandé aux plus qualifiés de nos dépouilleurs d'archives, une revue du mois sous forme d'un sketch dû à la plume si cocasse d'**André Dahl**, et le régal d'un papier mensuel qu'a bien voulu nous promettre ce roi de l'humour, unanimement apprécié : **G. de la Fouchardière.**

Après un dessin, lui aussi spécialement composé pour notre revue par un de nos dessinateurs les plus en vue, ce seront les « Conseils pour vos loisirs » : avis les plus qualifiés pour vous orienter parmi les livres qu'il faut lire, les pièces qu'il faut entendre, les films qu'il faut voir, entendre aussi, les disques qu'il faut acheter. Et l'Orientation médicale s'achèvera par quelques lignes consacrées à l'orientation de la mode, car ce n'est pas là, n'est-il pas vrai, Madame, sujet à négliger ?

En plus des brillantes signatures qui figurent au sommaire de ce numéro, **Claude Farrère, Octave Aubry, La Fouchardière, André Dahl, Poulbot, Edmond Sée, René Bizet, Féroux, Simone May,** il nous est agréable d'annoncer dès maintenant la collaboration de **MM. Maurice Donnay** de l'Académie Française, **Lucien Descaves** et **Rosny** de l'Académie Goncourt, **Henri Duvernois, Max Fisher.**

Laissez-nous souhaiter que cette première réalisation et ces promesses seront de nature à vous plaire. Et laissez-nous espérer que vous voudrez bien nous faire part de vos critiques..., de vos éloges aussi..., de vos suggestions enfin, dont nous serons toujours heureux de tenir compte.

PAGES MEDICALES

Le Coma hypoglycémique

Par Marcel LABBÉ

Professeur de Clinique médicale à la Pitié

Depuis que l'emploi de l'insuline s'est répandu, le coma succédant à l'injection excessive d'insuline et accompagné d'un état d'hypoglycémie se montre assez fréquemment. Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'en voir évoluer des cas typiques. L'un des plus remarquables est le suivant :

Observation. — Un jeune homme âgé de 23 ans : Lef..., atteint de diabète grave depuis deux années, venait chaque jour dans notre service recevoir, à la fin de l'après-midi, une injection d'insuline : cette injection était, malgré la défense que j'en ai faite, de 50 unités en une fois.

Le 18 mai, ayant reçu son injection habituelle, il rentre chez lui, et se sent mal à l'aise. Son père, en rentrant, le trouve allongé, dans un état soporeux qui semble inquiétant. Craignant le coma diabétique, il lui fait aussitôt une injection de 20 unités d'insuline. Un médecin, appelé une heure après, apprenant qu'il s'agit d'un diabétique avec acidose, fait aussitôt, sans examiner les urines, une injection intra-veineuse de 80 unités d'insuline. A la suite de ces injections massives, le jeune homme tombe dans un état de coma complet.

Il est amené à 11 heures du soir à l'hôpital de la Pitié, dans mon service : l'interne de garde appelé à le voir le trouve dans le coma, se fait raconter les événements et examine les urines obtenues par sondage où il constate l'absence de glycosurie et d'acétonurie. Il fait le diagnostic de coma hypoglycémique et conseille de faire prendre au malade une solution de glucose ; mais celui-ci a les dents serrées, et ne peut rien boire. Rappelé une heure après, l'interne pratique une injection de sérum glucosé hypertonique à 30 0/0. A peine le malade a-t-il reçu 20 cm3 de cette solution dans les veines (soit 6 gr. de sucre) qu'il se réveille, s'assied sur son lit, réclame à boire, et s'étonne de se trouver à l'hôpital. On lui fait boire un peu de lait sucré ; mais au bout d'un quart d'heure, il retombe dans le coma.

Pendant la nuit, il est impossible de lui faire prendre une quantité appréciable de liquide sucré. Vers la fin de la nuit, on lui fait une injection intra-rectale, goutte à goutte, d'eau glucosée, qui ne donne aucun résultat.

Le lendemain matin, à l'heure de la visite, le malade est toujours dans le coma complet ; il est calme, immobile, avec une respiration de rythme normal : de temps en temps seulement, quelques anomalies respiratoires ; ralentissement, exagération de l'inspiration. La face est légèrement congestionnée et un peu cyanosée. L'anesthésie est absolue : on peut pincer la peau sans provoquer le moindre mouvement. Les réflexes cornéens sont abolis. Le réflexe cutané abdominal est aboli ; par contre, les réflexes rotuliens, achilléens et médio-plantaires sont vifs. Aux pieds, le signe de Babinski est en extension très nette des deux côtés. La langue n'est pas sèche. Les pupilles sont égales, dilatées, et ne réagissent pas à la lumière. La peau du corps est chaude, elle a été couverte de sueurs pendant la nuit. Les extrémités ne sont pas refroidies.

Les bruits du cœur sont normaux. La pression artérielle est : 13-8. Les mâchoires sont serrées : il est impossible de faire ouvrir la bouche au malade, et de lui faire avaler quoi que ce soit.

La vessie contient de l'urine, et l'urine obtenue par sondage montre une absence de glycosurie et d'acétonurie.

On fait alors une injection intra-veineuse d'eau glucosée à 5% ; au bout de cinq minutes, le sujet, qui a reçu dans les veines 300 centimètres cubes de la solution, soit 15 grammes de glucose, ouvre les yeux, tourne la tête vers son bras gauche où l'on pratique l'injection, et se plaint qu'on le fait souffrir ; en quelques secondes, il se réveille complètement. On examine alors les réflexes et on constate que les réflexes cornéens et les réflexes abdominaux ont reparu, et que le signe de Babinski se produit en flexion.

Dans la journée, le malade ne reçoit pas d'autre insuline. Comme aliments, il prend un litre de lait, 600 grammes de légumes verts assaisonnés avec du beurre, et un litre de bouillon de légumes. Les urines du premier jour contiennent du sucre, mais pas d'acide diacétique. Le malade est complètement sorti de son état d'hypoglycémie.

Le taux de la glycémie, à 10 heures du matin, dans l'état de coma, avant l'injection de glucose était 0,48 %. La réserve alcaline était normale.

Voilà un cas bien typique : A la suite d'injections massives d'insuline, s'est produit un coma profond avec hypoglycémie, dont le malade a été tiré par une première injection de glucose, mais qui a récidivé au bout d'un quart d'heure, qui a persisté toute la nuit, et qui ne s'est terminé décidément que le lendemain à 10 heures du matin, après une injection de 15 grammes de glucose dans la veine.

Cette évolution en plusieurs temps du coma hypoglycémique, avec des intermittences provoquées par les injections de glucose, n'est pas rare et montre qu'il faut, pour guérir ce coma hypoglycémique, continuer à introduire du glucose en surveillant de très près l'état du malade. Elle rappelle une observation que j'avais recueillie en 1924, chez un malade diabétique traité par un échantillon d'insuline nouvelle, préparée par Choay, qui était sans doute beaucoup plus active qu'on ne le croyait :

Le malade avait reçu dix unités physiologiques d'insuline, en deux doses, au moment des repas ; la première dose à onze heures du matin avait été bien supportée ; la seconde à cinq heures de l'après-midi fut suivie d'un malaise intense, avec sueurs abondantes, et à neuf heures du soir, le sujet tombait dans le coma complet avec secousses convulsives dans les membres. Le traitement par le glucose en injections intra-veineuses et sous-cutanées, puis en ingestion buccale, jugula rapidement les accidents ; le malade reprit connaissance et le reste de la nuit se passa bien.

Cependant, à six heures du matin, les mêmes accidents se reproduisaient : on en vint à bout par la même thérapeutique, et au moment de ma visite le sujet se sentait bien. Malgré la haute dose de glucose introduite dans l'organisme, les urines de ce jour-là ne contenaient point de glucose ; il est donc certain, bien que le sang n'ait point été examiné dans la nuit, qu'il s'agissait d'une crise d'hypoglycémie provoquée par une insuline particulièrement active.

Nous avons eu à plusieurs reprises dans le service, l'occasion de traiter des cas de ce genre :

L'un d'eux était survenu chez un homme de 58 ans, atteint de diabète grave avec cirrhose hépatique. En février 1929, à la suite d'un abcès de la fesse, il fit une crise grave d'acidose, et fut amené dans le service à six heures du soir ; il y reçut entre six heures du soir et minuit. 80 unités d'insuline et but 600 grammes de lait ; pendant le reste de la nuit, et pendant la matinée suivante, il reçut encore cent unités d'insuline et but 750 grammes de lait ; à midi, le sucre et l'acétone avaient disparu des urines. Il tomba alors rapidement dans un coma complet avec trismus et impossibilité d'avaler. Sa peau était couverte de sueurs, ses extrémités un peu refroidies, ses réflexes tendineux conservés, sa tension artérielle à 12-7.

On pratique aussitôt une injection intraveineuse de solution glucosée à 30 %. Après que 65 centimètres cubes eurent été introduits dans la veine, le malade reprit connaissance. La glycémie qui était de 0 gr. 54 pendant le coma, était montée à 1 gr. 97 aussitôt après l'injection de glucose.

SYMPTOMES

La plupart de ces cas de coma hypoglycémique évoluent sous le même aspect. Cependant, le début varie : Dans un certain nombre de cas, la perte de connaissance est précédée par une série de symptômes tels que : sensation de faim, défaillance, tremblement, sueurs, délire, agitation, cris, troubles de la vue, convulsions, etc... L'évolution de ces symptômes est parfois si rapide, qu'ils passent inaperçus. Souvent aussi, ils font défaut : le sujet s'endort après l'injection d'insuline et le repas, et du sommeil profond, passe dans un véritable état de coma.

Pendant le coma, le malade ne présente pas la pâleur habituelle du diabétique acidosique : la coloration du visage est à peu près normale, avec quelquefois une légère cyanose des lèvres. On dirait un homme qui dort profondément. Les mains et les pieds sont souvent un peu refroidis. La respiration est normale : on n'observe ni la respiration profonde du coma acidosique, ni la respiration de Cheyne-Stokes du coma azotémique. Parfois cependant, se montrent quelques irrégularités respiratoires non caractéristiques. La peau n'est pas sèche comme dans le coma acidosique ; elle est le plus souvent moite, et souvent même couverte de sueurs. Le pouls est régulier, d'une rapidité normale. La température est normale ou un peu abaissée. La pression artérielle n'est pas changée ; parfois elle s'abaisse. Les pupilles sont dilatées et ne réagissent pas à la lumière. La langue est normale et ne présente pas la sécheresse du coma acidosique.

Le coma est profond, beaucoup plus complet que le coma acidosique, qui ne devient absolu que dans les heures précédant la mort. La perte de connaissance est complète ; le sujet ne peut répondre à aucune question. Il est incapable d'ouvrir la bouche ; ses mâchoires sont serrées et l'on ne parvient à lui faire avaler aucune boisson.

L'état des réflexes dans le coma hypoglycémique a attiré l'attention des médecins. Nous avons montré que, chez notre sujet, les réflexes cornéens et le réflexe cutané abdominal étaient abolis, tandis que les réflexes tendineux étaient conservés et même vifs.

Le réflexe plantaire de Babinski, était chez notre malade, en extension pendant le coma, mais se produisait en flexion, comme à l'état normal, aussitôt après la cessation du coma. Emmons a été le premier à signaler le réflexe de Babinski en extension au cours du coma hypoglycémique. Pemberton a vu dans un cas de coma insulinique mortel, le signe de Babinski en extension. Par contre, Graham a obtenu une réponse en flexion dans un cas d'hémiplégie temporaire sans coma, consécutive à l'hyperinsulinisme. D'Arcy Hart et Hilda Price Bond, dans deux cas de coma hypoglycémique postinsulinique, ont vu le signe de Babinski en extension pendant le coma, tandis qu'après la guérison du coma, il se montrait en flexion dans un cas, et faisait défaut dans l'autre.

La recherche du signe de Babinski peut servir à distinguer le coma hypoglycémique du coma acidosique chez un diabétique. En effet, dans le coma acidosique, l'on n'observe jamais le réflexe plantaire en extension, à condition qu'il n'y ait point de lésion du système nerveux associée. Allen et ses collaborateurs, dans 17 cas de coma diabétique n'ont pas vu le signe de Babinski en extension. Elliott et Walshe n'ont jamais vu le réflexe en extension des orteils, dans le coma diabétique. D'Arcy Hart et Hilda Price Bond, dépouillant 53 observations de coma diabétique, n'ont vu le signe de Babinski en extension noté qu'une seule fois, dans un cas où il y avait un abcès du cerveau ; par contre, dans 21 de ces cas, le signe de Babinski en flexion était noté.

Le signe de Babinski en extension a été observé également dans les comas toxiques au cours de la cholémie, de l'éclampsie et de l'urémie ; mais comme l'ont fait remarquer Elliot et Walshe dans l'éclampsie et l'urémie, l'extension des orteils semble être en rapport avec l'existence de convulsions, tandis que dans le coma hypoglycémique, elle se produit en l'absence de convulsions.

Cependant, les convulsions ne sont pas rares dans les grands cas d'hyperinsulinisme avec coma ; tantôt elles précèdent le coma, tantôt elles apparaissent au cours du coma confirmé.

J'en ai observé un exemple dramatique dans un cas de diabète infantile ; la petite Aub...., enfant de neuf ans, traitée par le régime et l'insuline pour un diabète avec dénutrition, présentait depuis quelque temps déjà, après le déjeuner de midi, un sommeil suspect par sa profondeur ; elle recevait à midi une injection de 20 unités d'insuline, puis elle prenait son repas, et peu de temps après, se sentait un irrésistible besoin de dormir ; elle se couchait alors et dormait profondément, sans se réveiller.

Au récit des parents, je soupçonnai un état d'hypoglycémie, et je fis venir l'enfant au laboratoire de M. Nepveux, pour y recevoir une injection d'insuline, prendre son déjeuner et dormir ; dès qu'elle fut endormie, deux heures et demie après l'injection d'insuline, on lui prit un peu de sang au doigt, pour mesurer la glycémie qui fut trouvée de 0 gr. 67. Ainsi fut confirmée la nature hypoglycémique de ces accès de sommeil.

Une nuit, comme le père et la mère de la petite malade rentraient chez eux après le théâtre, ils trouvèrent l'enfant plongée dans un sommeil profond dont il était impossible de la réveiller ; elle était couchée en travers, sur un lit défait. La mère prit l'enfant sur ses genoux ; alors se produisit une violente crise épileptiforme ; à la suite de la crise, l'enfant ne reprit pas connaissance. La mère voulut lui faire prendre une boisson sucrée, mais il était impossible de desserrer les mâchoires. Les parents téléphonèrent aussitôt à leur médecin habituel qui vint, crut à une attaque de coma acidosique et voulut injecter de l'insuline ; la mère, avertie par moi des attaques d'hypoglycémie que présentait sa petite fille, s'y refusa. On me téléphona alors au milieu de la nuit : au récit des accidents, je reconnus une crise de coma hypoglycémique avec convulsions et je conseillai une injection de 250 centimètres cubes de sérum glucosé. Pendant ce temps, l'enfant avait encore une crise de convulsions.

Cependant, après l'injection de sérum glycosé, la petite malade se réveillait, devenait capable de boire de l'eau sucrée, reprenait conscience complètement, puis s'endormait normalement. Le lendemain à dix heures, lorsque je la vis, elle semblait parfaitement normale ; son urine ne contenait pas de glucose.

Dans les comas hypoglycémiques, l'examen des urines obtenues par sondage fournit un signe capital pour le diagnostic : on y constate l'absence d'acétone et d'acide diacétique, l'absence de glucose. La réserve alcaline est normale ou supérieure à la normale. La glycémie est inférieure à la normale. L'azotémie est normale.

L'injection intra-veineuse de glucose fait cesser très rapidement le coma ; en l'espace de trois à cinq minutes, le sujet reprend connaissance.

DIAGNOSTIC

Lorsqu'on connaît les conditions dans lesquelles il est survenu, chez un sujet diabétique qui vient de recevoir une forte dose d'insuline, ou qui n'a pas mangé comme il l'aurait dû après son injection, le diagnostic du coma hypoglycémique est le plus souvent très facile à faire. L'absence de sucre et de corps acétoniques qui peut être constatée immédiatement dans les urines, l'aspect du malade si différent de celui du diabétique acidosique, ne laissent aucune place à l'hésitation.

Cependant, le diagnostic peut être difficile, lorsque l'on ne connaît pas les antécédents du malade et lorsqu'on ne sait pas qu'il est diabétique ; alors, l'absence de sucre et d'acétone dans l'urine ne met point sur la voie du diagnostic. Celui-ci ne peut être fait que par exclusion, après avoir écarté l'hypothèse du coma acidosique, du coma brightique, du coma hépatique ou du coma par hémorragie cérébrale, dont on ne retrouve pas les symptômes.

Harrop rapporte l'observation d'une jeune fille de 24 ans, institutrice, qui tomba brusquement dans le coma à la suite d'un cours, et fut retrouvée sans connaissance dans la salle de cours de l'école. Elle fut apportée à l'hôpital où l'on constata une légère hypothermie, des pupilles en mydriase, une respiration lente et stertoreuse, une peau couverte de sueurs, des membres dans le relâchement, et des réflexes déjà affaiblis ou absents. Cœur et poumons étaient normaux ; la pression artérielle était 11-6. Les urines ne contenaient ni sucre ni albumine, ni cylindres. Dans la crainte d'un empoisonnement, un lavage d'estomac fut effectué. On se préparait à faire une ponction lombaire, lorsque la malade se réveilla, s'assit sur son séant et demanda à boire. Elle raconta alors qu'on la traitait pour un diabète grave et qu'elle prenait de l'insuline ; le matin de l'accident, elle s'était sentie affamée, avait pris un gros bifteck et une dose double d'insuline. Pendant le cours, elle s'était sentie mal à l'aise et avait perdu connaissance. On mesura alors sa glycémie qui était de 0 gr. 65 par litre. Pendant un jour elle souffrit d'un violent mal de tête.

Devant l'éventualité de plus en plus fréquente de ces cas de coma hypoglycémique, les médecins américains conseillent à tout diabétique se traitant par l'insuline de placer, dans sa poche ou dans son sac, une carte sur laquelle est indiqué le diagnostic du diabète et le traitement par les injections d'insuline.

Pour les médecins qui n'ont pas l'habitude de traiter des diabétiques, le diagnostic de coma hypoglycémique peut être fort malaisé. Il en fut ainsi chez une dame de 49 ans, atteinte d'un diabète grave avec dénutrition et acidose, qui a subi en 1927 une poussée évolutive, causée par un abcès de la cuisse, en sorte que la dose d'insuline quotidienne a du être portée de 40 à 60 unités.

Au début de février 1928, elle présente quelques malaises digestifs, des vomissements ; l'alimentation se trouve restreinte, les injections d'insuline restent les mêmes.

Le 7 février, à la suite d'une émotion nous dit-on, éclate une grande crise nerveuse avec perte de connaissance, agitation, torsion des bras, puis la malade revient à elle.

Le 8 février, elle est dans un état voisin du coma. Son médecin, praticien très distingué, qui la soigne depuis plusieurs années, constate une hémiplégie droite, et croit à une hémorragie cérébrale. Les réactions urinaires d'acidose sont fortes. Il n'y a pas de troubles respiratoires. Le coma persiste les jours suivants, et les médecins qui la soignent, croient la mort imminente.

Le 10 février, on me téléphone à son sujet, et comme on me dit qu'elle a une forte réaction de Gerhardt et que je la connais pour être atteinte d'un diabète grave avec acidose, je conseille d'augmenter les doses d'insuline en faisant ingérer chaque fois une bouillie de céréales ou quelques morceaux de sucre. On lui injecte, en effet, 80 unités d'insuline dans les 24 heures, mais comme elle est dans le coma complet, elle ne peut avaler ni bouillies, ni liquides ; on n'arrive à lui faire absorber qu'une quantité insuffisante de sucre.

Le 11 février, au matin, je la trouve dans le coma complet. De temps en temps seulement, elle tourne la tête et ouvre les yeux, quand on l'interpelle, elle desserre les dents et avale un peu de liquide, mais elle est en somme complètement inconsciente. Elle perd ses urines et ses matières. Elle offre une légère paralysie du bras droit ; quand on lui pince les mains, elle retire moins la main droite que la gauche. La coloration du visage est pâle, les lèvres sont un peu violacées, les pupilles sont normales et réagissent à la lumière. Il n'y a pas de troubles respiratoires, surtout il n'y a pas d'hyperpnée ; cependant, quand on l'assied, il se produit de l'apnée. Le pouls est régulier, bon, non accéléré, les réflexes rotuliens sont conservés des deux côtés ; pas de signe de Babinski. Pas d'œdème des jambes.

En somme, cela ne ressemble ni à un coma acidosique, ni à un coma urémique. J'examine les urines et je trouve : glycosurie : 0 ; albumine : 0 ; réaction de Gerhardt, forte.

Je pense alors qu'il s'agit d'un coma hypoglycémique, chez une femme qui a reçu une forte dose d'insuline, et qui n'a absorbé que très peu de nourriture, et je conseille de lui faire boire de l'eau sucrée si possible, sinon de lui injecter sous la peau un litre de solution glucosée à 47 pour mille, et de lui faire une injection d'adrénaline.

Aussitôt après mon départ, son mari usant d'autorité, lui desserre les dents avec une cuiller et verse dans sa bouche de l'eau sucrée ; quand elle en a absorbé un demi-verre, elle se réveille un peu, sans pouvoir encore parler, ; on en profite pour lui redonner du sucre. L'injection de sérum glucosé ne fut pas nécessaire. A partir de quatre heures après midi, elle était complètement réveillée. Dès lors on pouvait reprendre l'alimentation avec des bouillies et du lait. A cinq heures, on constate du glucose et de l'acide diacétique dans les urines, et l'on refait une injection d'insuline.

Le 12 février, la malade a repris complètement sa connaissance. Elle mange des bouillies au bouillon de légumes ou au lait et des oranges. On lui injecte en trois fois, 60 unités d'insuline. Dans les urines, une petite quantité de glucose, pas d'acétone.

Les 13, 14, 15 et 16 février, même état, même traitement.

Le 17 février, pas de glycosurie, ni d'acétonurie. On injecte seulement 40 unités d'insuline.

Le 4 mars, l'urine ne contient ni sucre, ni acétone. Le régime lacto-végétarien comporte : 100 grammes d'hydrocarbonés et 100 grammes de graisses. L'insuline est injectée à la dose de 40 unités. La malade a repris son poids antérieur ; son pouls reste rapide (116) ; elle conserve une grande émotivité ; la paralysie du bras a disparu.

Ce qui rend parfois le diagnostic très difficile, c'est qu'on peut trouver dans l'urine du sujet en état de coma hypoglycémique, du sucre et des corps acétoniques. Nous l'avons vu chez quelques malades, particulièrement chez des enfants. L'une de nos malades présentait depuis quelque temps, des accidents graves au cours de la nuit, avec perte complète de connaissance, qui effrayaient considérablement sa mère. Nous la fîmes entrer à l'hôpital pour éclairer son cas ; le matin de son entrée, elle présentait du glucose et une réaction de Gerhardt forte dans ses urines. Dans ces conditions, il nous était difficile de savoir si le coma passager survenu au milieu de la nuit, était le résultat de son état d'acidose ou d'une crise d'hypoglycémie ; cependant, la mesure de la réserve alcaline et l'action des injections de glucose, nous permirent d'établir le diagnostic de coma hypoglycémique.

CAUSES

La cause de ces comas hypoglycémiques est tantôt dans l'excès des injections d'insuline, comme dans la première observation que nous venons de rapporter ; tantôt dans la prolongation du traitement insulinique à la suite d'une poussée d'acidose, sans que l'on fasse attention à donner un régime suffisamment riche en hydrocarbonés ; tantôt, chez un diabétique régulièrement traité par l'insuline, dans l'insuffisance de l'alimentation à la suite d'un défaut d'appétit ou d'un trouble passager de la digestion.

La dose d'insuline administrée dans les cas où s'est produit le coma est très variable. Dans notre première observation, le malade avait reçu 150 unités d'insuline en l'espace de deux heures, sans que cette dose excessive fut nécessitée par une poussée d'hyperglycémie ou d'acidose. Dans la seconde observation, le malade avait reçu 10 unités physiologiques en six heures de temps, tout en se nourrissant ; mais l'insuline mal titrée, avait sans doute une activité plus grande qu'on ne le croyait. Dans notre troisième observation, il avait reçu 180 unités d'insuline en l'espace de douze heures. Dans la plupart des cas publiés à l'étranger, les doses d'insuline qui ont provoqué le coma sont bien inférieures à celles que nous avons indiquées. Un malade de Campbell et Macleod avait reçu seulement 30 unités d'insuline sous la peau sans prendre son breakfast habituel ; un autre avait reçu 10 unités d'insuline sans prendre de nourriture. Dans le cas de Rosendahl le sujet ne recevait aussi que de petites quantités d'insuline.

Harrop va même plus loin, et cite un cas où le coma hypoglycémique se développa sans administration d'insuline ; il s'agissait d'un homme de 46 ans, atteint depuis six ans de diabète grave, extrêmement amaigri, ayant de l'œdème des pieds, de la diarrhée et une hypoglycémie de 0 gr. 54 sans symptômes. En période de régime libre, sa glycémie remonta à 2 gr. 86 et il eut de la glycosurie ; après une modification de son régime, sa glycémie varia de 0 gr. 54 à 0 gr. 87. Il semblait mieux, mais un matin, cinq semaines après son arrivée dans le service, il tomba brusquement dans le coma, avec une respiration lente, un pouls accéléré, une pression artérielle basse (9-7). La glycémie tomba à 0 gr. 17 peu de temps avant la mort. Aucune amélioration ne se produisit à la suite des injections de glucose intra-veineuse.

Nous sommes un peu étonnés de voir des comas hypoglycémiques se développer après des doses si petites d'insuline. Pour accepter la réalité de tels faits, il faut admettre que les sujets présentaient une sensibilité particulière à l'insuline, ce qui d'ailleurs est une possibilité.

TAUX DE LA GLYCEMIE AU COURS DU COMA

Le taux de la glycémie chez les sujets en état de coma par hyperinsulinisme est important à déterminer. D'après les résultats des expériences d'injection d'insuline faites chez les animaux, il faut s'attendre à trouver les taux de glycémie très bas, au-dessous de 0 gr. 45 dans les cas de coma hypoglycémique. Cependant, même chez les animaux qui tombent dans le coma, la glycémie n'est pas absolument fixe ; pour Wiechowski, les convulsions chez le lapin ne se produisent qu'à un taux de glycémie de 0 gr. 27 ; pour Dezezenne, Hallion et Ledebt inversement, les convulsions peuvent se produire avec un taux de 0 gr. 80 à 0 gr. 90 et même de un gramme. Chez l'homme, le taux de la glycémie en rapport avec le coma est aussi assez variable. Chez notre premier malade, elle était de 0 gr. 48 pour 1.000 en plein coma. Chez un autre de nos malades, elle était de 0 gr. 54. Josli n indique des taux de glycémie de 0 gr. 60 et au-dessous.

Harrop a signalé un cas où la glycémie était de 0 gr. 50 ; un autre dans lequel la glycémie était à 0 gr. 65 au moment du réveil spontané ; un autre enfin, dans lequel la glycémie était de 0 gr. 85.

D'autres auteurs ont signalé au contraire, des chiffres très bas. Dahl a vu une glycémie de 0 gr. 25 dans le coma. Woodyatt cite même le cas d'un sujet inanitié, mais réalimenté et traité par l'insuline, qui eut des convulsions et tomba dans le coma, avec un taux de glycémie estimé à 0. Millard-Smith a observé aussi une glycémie de 0 chez un enfant diabétique, tombé après l'injection d'insuline dans un état de délire et de coma.

Ainsi, le taux de la glycémie dans le coma par hyperinsulinisme est extrêmement variable, et il est impossible d'établir un rapport entre ce taux et l'apparition du coma. D'ailleurs, si l'on étudie la glycémie avant l'apparition des accidents comateux, on voit que la chute de la glycémie s'est produite souvent plusieurs heures avant la venue des accidents.

D'autre part, Harrop et Jones signalent des comas dans lesquels on relève, par les injections intraveineuses de glucose, le taux de glycémie au-dessus de la normale, sans que le sujet sorte du coma ; le retour à la conscience se produit seulement plusieurs heures après. Inversement, Harrop signale des cas où le retour à la conscience se produit avant que la glycémie soit remontée à la normale. Il n'y a donc pas de rapport constant entre le taux de la glycémie et l'apparition du coma.

Si l'on envisage enfin le taux de la glycémie chez des diabétiques traités par l'insuline qui ne font aucune réaction clinique d'hypoglycémie, on trouve de temps en temps des chiffres inférieurs à la normale et aussi bas que les chiffres trouvés dans le coma. Joslin cite un diabétique dont la glycémie tombait à 0 gr. 30 sans qu'apparut aucun indice de réaction. G. Stearns a vu deux enfants qui ne présentaient aucun trouble avec une glycémie de 0 gr. 46 et 0 gr. 42.

J'ai moi-même vu chez certains diabétiques, après les injections d'insuline, la glycémie tomber à un taux aussi bas que celui qu'on rencontre au cours du coma hypoglycémique, sans aucune manifestation clinique. Tel était le cas d'un jeune diabétique de 15 ans (Lag.), dont la glycémie tombait, cinq heures après l'injection d'insuline à 0 gr. 56 et même à 0 gr. 47 sans qu'il eut jamais le moindre malaise.

Ces observations sur l'homme doivent être rapprochées de celles qui ont été faites sur les animaux. Orr, sur 64 lapins dont la glycémie après injection d'insuline tombait au-dessous de 0 gr. 45, n'a vu survenir aucun trouble. Penau a vu les accidents faire défaut chez des lapins dont la glycémie tombait au-dessous de 0 gr. 30.

Pour expliquer ces différences dans la réaction des divers sujets à l'hypoglycémie, on a émis l'hypothèse que les réactions pathologiques sont dues à la rupture d'équilibre provoquée par la brusquerie de la chute du sucre sanguin. A cela on peut objecter que les réactions d'hypoglycémie se produisent aussi bien chez les sujets normaux, dont la glycémie subit une moindre chute, que chez les diabétiques ; et que dans certains cas, l'abaissement de la glycémie est déjà constitué depuis plusieurs heures quand les accidents éclatent.

La discordance que je viens de signaler entre l'apparition du coma et le taux de l'hypoglycémie a conduit certains auteurs à penser que le coma observé chez les diabétiques traités par un excès d'insuline n'est pas sous la dépendance directe de l'abaissement du sucre sanguin ; en d'autres termes, le coma par hyperinsulinisme serait un coma avec hypoglycémie, mais non un coma par hypoglycémie ; l'hypoglycémie aurait la valeur d'un symptôme, au même titre que le coma lui-même, et non celle d'un mécanisme pathogénique.

On a cherché alors la cause des accidents d'hyperinsulinisme dans les impuretés de l'insuline (Laqueur, Grevenstuck et de Jongh, Desgrez, Bierry et Rathery, V. Noorden et Isaac), dans la production de substances toxiques pour le système nerveux, dans un état d'anoxémie nerveuse (Olmsted et Logan). Mais on n'a pas pu donner la démonstration de ce mécanisme physiologique.

En réalité, le mécanisme de l'hypoglycémie paraît bien être le plus acceptable. En dehors des quelques exceptions ayant trait à des cas anormaux, et dont quelques-uns sont discutables, le coma par hyperinsulinisme s'accompagne toujours d'hypoglycémie ; il guérit toujours par l'introduction de glucose dans l'organisme et le relèvement de la glycémie. S'il n'y a pas de rapport mathématique entre le taux de la glycémie et l'apparition du coma, il n'y a pas non plus de rapport constant entre la dose d'insuline injectée et l'abaissement de la glycémie.

Il semble bien que tous les sujets ne soient pas également sensibles à l'action de l'insuline. Le taux des réserves de glycogène de l'organisme joue sans doute un rôle dans cette sensibilité, en même temps qu'une susceptibilité spéciale des individus, que nous connaissons déjà chez les addisonniens, que nous avons vu dans le diabète insipide et que l'épreuve d'hypoglycémie à l'insuline nous permettra de mettre en évidence.

PRONOSTIC

Le coma hypoglycémique est, malgré son apparence terrifiante, d'un pronostic bénin. Même dans les cas les plus graves, dans ces cas à rechute dont nous avons apporté deux observations, nous l'avons toujours vu guérir. C'est même une chose fort curieuse, et qui montre bien le rôle du glucose dans l'organisme, de voir un sujet qui offre l'apparence d'une mort imminente, sortir du coma et reprendre un état tout à fait normal, en moins de cinq minutes, sous l'influence de l'injection intraveineuse de quelques grammes de glucose.

Cependant, chez les animaux, le coma hypoglycémique peut donner la mort ; si l'on n'intervient pas assez vite par l'injection de glucose, les lapins qui font des convulsions par hyperinsulinisme succombent.

Chez l'homme, il a été publié aussi quelques cas mortels. Campbell et Mac Leod en ont cité deux ; mais les conditions dans lesquelles ils sont survenus laissent planer un doute sur le mécanisme de la mort. Dans le premier, il s'agit d'un buveur d'habitude qui reçut un matin 30 unités d'insuline sous la peau et, en raison de son état d'ivresse, omit de prendre son petit déjeuner habituel ; il se fatigua, travaillant avec excès dans la matinée ; vers le soir, il fut amené à l'hôpital ayant perdu connaissance dans la rue ; il avait de la cyanose, le cœur dilaté et faible, la respiration difficile, de l'œdème des poumons ; la mort survint avant qu'on eût eu le temps de lui injecter du glucose. Une telle rapidité dans l'évolution dépasse de beaucoup ce que nous avons coutume de voir dans le coma hypoglycémique.

Le second cas est celui d'un diabétique grave qui, habitué à 40 unités d'insuline par jour, en reçut 10 seulement sans prendre de nourriture ; il prit cependant la précaution de manger une orange ; mais un collapsus soudain entraîna la mort avant qu'on put lui porter secours. Connaissant l'action tonique exercée par l'insuline sur le myocarde, il me paraît bien difficile de mettre cette mort sur le compte de l'hypoglycémie insulinique.

Rathery a publié un cas de diabète traité à dose excessive par l'insuline où le traitement sucré ne parvint pas à guérir le coma hypoglycémique.

Heimann Trosien et Hirsch Kauffmann, relatent un cas de mort chez un enfant qui malgré l'administration d'adrénaline et de 10 grammes de glucose ne put être sauvé. Le malade de Woodyatt était dans un état d'inanition extrême quand on lui injecta de l'insuline. Dans le cas de Pemberton, le sujet était diabétique et tuberculeux. Le malade de Dahl avait été guéri d'un coma diabétique par l'insuline ; quelques jours plus tard, après avoir reçu 15 unités d'insuline et pris un léger repas, il tomba dans le coma avec une glycémie de 0 gr. 25 ; avec l'adrénaline et le glucose, la glycémie est relevée à 3 gr. 8, puis à 8 gr. 9 ; cependant le coma persiste et le malade meurt. Il ne paraît pas très légitime de parler ici de coma hypoglycémique.

Le malade de Jones succomba onze jours après la cessation du traitement insulinique. Celui de Rosendahl mourut d'hypoglycémie quelques jours après avoir été mis à la cure de Petren et à une petite dose d'insuline.

Il suffit de donner le résumé de ces observations pour se rendre compte qu'elles ne sont pas très convaincantes. Joslin sans formuler d'objections, dit qu'il n'a observé aucun cas de mort dû à l'hypoglycémie insulinique, et résume cependant trois observations dans lesquelles l'insuline a provoqué du coma à type hypoglycémique, mais où des maladies associées (gangrène, goître exophmique, pancréatite) sont bien capables d'avoir entraîné la mort.

TRAITEMENT :

Le traitement a pour base l'introduction de glucose dans l'organisme. Lorsque le malade peut encore avaler, on le lui fait prendre par la bouche. Un jus d'orange, un verre de jus de raisin, trois morceaux de sucre dissous dans un verre d'eau, suffisent en général pour arrêter l'évolution vers le coma.

Si le trismus empêche l'introduction buccale du sucre, on peut faire pénétrer celui-ci par le cathétérisme nasal. On a essayé aussi de le donner en lavement goutte à goutte ; ce moyen a échoué chez un de nos sujets. Il est préférable de pratiquer l'injection sous-cutanée d'une solution de glucose isotonique à 47 pour mille: 250 à 500 centimètres cubes de cette solution suffisent en général. La guérison est plus rapide et plus sûre si le glucose est introduit par injection intraveineuse, soit dans une solution à 47 pour mille, soit dans une solution hypertonique à 300 pour mille ; cette dernière agit plus vite, mais l'injection en est parfois un peu difficile à faire.

Dans trois cas, nous avons vu le malade reprendre connaissance après avoir reçu des doses de 6 grammes, de 15 grammes, de 20 grammes de glucose.

L'évolution en deux temps du coma hypoglycémique ne doit pas être oubliée. Aussi, après avoir relevé le taux de la glycémie et fait cesser le coma par une injection de glucose, faut-il continuer à introduire du glucose ou d'autres hydrocarbonés dans l'organisme ; sans quoi, après l'effet hyperglycémiant transitoire du glucose, l'effet hypoglycémiant de l'insuline, qui est plus durable, se manifeste de nouveau, et le coma reprend. Chez deux de nos malades, il a fallu, deux fois dans la même nuit, lutter contre le coma hypoglycémique.

Marcel LABBE
Professeur de Clinique médicale à la Pitié

BIBLIOGRAPHIE

EMMONS LANCET 1924, T. II. p. 1260.
PIMBERTON Brit. Med. Journal, 1925. T. L. p. 1004.
GRAHAM Proc. Roy. Soc. Med. 1925-26, T. XIX.
ELLIOT et WALSH. Lancet 1925, t. I. p. 65.
D'ARCY HART et H. PRICE BOND. Brit. Méd. J. 18 mai 1929, p. 895.
G. HARROP. Arch. of Int. Méd. August 1927, T. XL, p. 216.
CAMPBELL et FLETCHER. J. Am. Med. Ass., 1923, T. LXIV, page 54.
CAMPBELL et MAC LEOD. Médecine, 1924, T. III, page 270.
HEIMANN TROSIEN et HIRSCH KAUFMANN, Klin. Woch. 1926. T. V, page 1655.
WOODYATT, Journ. Métab. Res. 1922. T. II, page 793.
PEMBERTON, Brit. Med. J. 1925, T. I, page 1004.
ROSENDAHL, Arch. Med. Skand. 1927. T. LXVI, page 100.
JONAS, Med. Clin. North Am. 1924, T. VIII, page 949.
JOSLIN, Treat. of diabetes mellitus, Lea a. Febiger n'edit Philadelphia 1928.
AUBERTIN. L'insuline Doin 1926.
DAHL. J. Am. Med. Ass., 1928. T. XL, p. 1004.

●

nos pages littéraires

NOTRE CONTE

Le Curé du Morne Rouge

Par Claude Farrère

L'aventure commença par une promenade sur la Savane. Vitrac et moi étions depuis trois semaines à Fort de France, et nous explorions la Martinique, laquelle ne manque pas d'assez belles routes, suffisantes en tout cas pour que les Ford y puissent rouler partout. Quand je parle d'exploration, c'est à moi que je pense : Vitrac était pilote du patelin, et me le montrait en long et en large. Car j'y arrivais, moi, pour la première fois, quoique vieil habitué des Antilles. Il y a de ces hasards. J'avais couru dix fois la mer Caraïbe, de Cuba à la Trinité, et de Curaçao à Saint-Thomas sans jamais visiter cette perle des perles qu'est l'île du fameux Mont Pelé.

Par le fait, il n'y a rien de plus vert ni de plus luxuriant que la Martinique, et Fort de France est un joyau. La Savane à elle seule constitue une attraction rare. Imaginez une immense pelouse rectangulaire, au centre de laquelle une très jolie impératrice de marbre rose semble marcher d'un pas de sylphide, un cercle de palmiers autour d'elle. Quatre allées de manguiers énormes bordent les quatre côtés du rectangle. Et, chaque soir, cinq heures approchant, Vitrac et moi ne manquions pas d'aller nous y promener, c'est-à-dire, dans celle des quatre allées que les Martiniquais ont adoptée unanimement pour leur promenade élégante. Il nous plaisait fort, à l'un comme à l'autre, d'admirer tout à loisir les théories de jeunes créoles blanches comme lys, sous l'ébène ou l'or de leurs cheveux, et les bandes jacassantes des petites mulâtresses à peine moins séduisantes, sous le madras bigarré. Une heure, deux heures durant, jusqu'à la nuit noire, tout cela allait et venait, se saluant, se souriant, se joignant, se séparant, se rejoignant. Et il m'arriva de dire à Vitrac qu'un spectacle aussi plaisant ne se rencontrait ni à Kingston de la Jamaïque, ni à Charlotte-Amalia, ni même à La Havane.

— Oui, — me répondit-il. — Et ce serait un bon pays que cette Martinique, si le suffrage universel ne l'avait pourrie. On a travaillé jadis, ici. Mais depuis que le nègre, au lieu de labourer ses champs de cannes, cuisine l'élection de ses députés, toute l'île s'est découverte victime du Deux Décembre ou victime de l'éruption du Mont Pelé. D'où quelque abaissement de la moralité du cru. En ce doux patelin, les seuls curés conservent leur vieille âme trempée du vieux temps.

— Les curés ?

— Oui. Les curés de campagne surtout. Tenez, vous connaissez le curé du Morne Rouge...

— Non.

— Comment, non ?

— Je ne connais pas.

— Vous ne connaissez pas le curé du Morne Rouge ?

— Puisque je vous le dis.

— C'est vrai, au fait... Nous ne nous sommes pas quittés depuis trois semaines, et vous n'étiez jamais venu auparavant... Mais le curé du Morne Rouge est un personnage légendaire... un ecclésiastique de l'avant-dernier siècle. Au fait, vous ne le connaissez pas, c'est un scandale. Il faut faire cesser ça. Quelle heure est-il ?

— Le soleil n'est pas encore couché.

— Bon ! nous avons le temps. Vite l'auto, je vous emmène.

— Au Morne Rouge ?

— Oui. Nous y serons pour dîner.

— Mais où dînerons-nous ?

— Chez le curé. Où voudriez-vous que nous dînassions ?

— Chez le curé ? Vous êtes fou, mon vieux ! Chez le curé, sans invitation, sans même prévenir ?

— On ne prévient pas les ecclésiastiques de l'avant-dernier siècle. On arrive tôt chez eux, et c'est assez. En route !

Il prit lui-même le volant et poussa fort sur l'accélérateur.

Le Morne Rouge, — ne le cherchez pas sur la carte —, n'est pas à vingt kilomètres de Fort de France, c'est-à-dire à vol d'oiseau. Mais la route n'est que lacets, crochets et zigzags. Il s'agit en effet d'escalader une montagne plutôt abrupte, et le Morne Rouge est bien à sept ou huit cents mètres d'altitude au-dessus de Fort-de-France. D'où des virages de l'espèce meurtrière. Au sortir de la ville, on ne se douterait de rien ! la route court rectiligne entre des champs de cannes à sucre, exactement pareils aux champs de maïs du Pays Basque ou de l'Anatolie ; et la plaine est si plate qu'on en oublierait presque le pays où l'on est, pays certes montueux. Mais la dite plaine est vite traversée, et, sans transition, voici les premiers contreforts du Carbet. Alors, côtes raides, descentes brusquées, torrents qu'on passe sur des ponts imprévus, cols qu'on enjambe après d'incroyables cheminements à flanc de falaise, le tout emmantelé comme d'une fourrure sous la prodigieuse végétation antillaise, mille fois plus épaisse et plus opaque, plus variée aussi, dans la montagne qu'au bord de la mer. Il faisait encore jour quand notre voiture plongea parmi ces arbres, ces brousses, ces lianes enchevêtrées. Mais tout de suite, ce fut comme s'il eût fait nuit. Et Vitrac alluma les phares. Et toute une heure l'auto avança comme à tâtons, dans cette obscurité verte. Le ciel était étincelant d'étoiles quand nous débouchâmes enfin hors de la forêt, sur une manière de plateau à peu près découvert. Quelques maisons étaient là, assez distantes les unes des autres. Vitrac arrêta pour s'orienter. On y voyait d'ailleurs fort clair, tellement la nuit était limpide. Et j'aperçus, à deux ou trois cents pas en avant, sur une sorte de butte qui dominait le plateau, la silhouette inattendue d'une église et d'un clocher. Je dis inattendue, car j'avais bien imaginé que le Morne Rouge possédât une chapelle quelconque, puisqu'un curé y résidait, mais l'église qui était là n'était nullement une chapelle. C'était une haute et large bâtisse, d'un style un peu confus, mais qui n'en avait, ma foi, que plus grand air avec ses murs robustes, étayés de rudes contreforts, et son portail en plein cintre, net et nu. Le clocher, extérieur, n'était qu'une tour carrée, percée d'ogives étroites, et coiffé d'un toit pointu, à quatre pans. Mais il montait d'un jet à trente mètres au-dessus du sol. Et parmi les chaumines d'alentour, l'ensemble prenait des proportions de cathédrales.

— Le presbytère est derrière l'église, me dit Vitrac, qui rembrayait.

— Belle église, dis-je en me penchant pour mieux regarder.

— Pas vilaine, — acquiesça Vitrac. — Considérable surtout. C'est le curé qui l'a bâtie.

— Tout seul ? dis-je, croyant plaisanter.

— A peu près tout seul, — fit Vitrac, sérieusement. — Il est ici depuis quelque trente ans. Et, en trente ans, on fait bien des choses... même tout seul...

Il s'interrompit, le temps de choisir son chemin, car nous arrivions au carrefour qui était devant l'église. Puis il acheva :

— ... même tout seul, quand on a la foi.

L'instant d'après, nous étions devant le presbytère. Et Vitrac menait grand tapage à coups de klaxon devant la porte close.

Elle s'ouvrit au bout d'un quart de minute. Deux petites mulâtresses coururent à nous. L'une portait un flambeau. Et l'instant d'après, je vis le curé du Morne-Rouge. Et je pus l'admirer à mon aise. Il en valait certes la peine. C'était un superbe vieillard, grand et gros jusqu'à l'invraisemblable, et qui étalait sur une soutane, elle-même fort âgée, la plus belle barbe blanche qu'on pût rêver. Lui aussi, comme ses servantes, s'avançait pour nous faire accueil. Mais d'un pas moins alerte. Son âge et sa corpulence modéraient sa vivacité naturelle, qui jadis avait dû pétiller. Toutefois sa bonne humeur n'en était pas affaiblie. Avant même de le voir, je l'avais entendu rire aux éclats. Et maintenant, venant à nous, il tendait ses deux mains large ouvertes vers les hôtes que le hasard ou la providence lui envoyait à l'improviste.

— Bienvenue, bienvenue ! — criait-il d'une voix de basse très profonde ! — Bienvenue qui que vous soyez ! Ah ! vous aurez un pauvre dîner. N'importe ! on tordra le cou à quelques harengs saurs... Par exemple ! c'est vous, monsieur de Vitrac ? Voilà qui est gentil ! et avec un ami ?? voilà qui est plus gentil encore !... Entrez, entrez... et prenez garde aux marches du perron...

La recommandation n'était pas de trop. Les marches en question, taillées à la hache dans le petit talus, montaient de la route au jardin du presbytère. On les avait revêtues de tuiles plates, simplement juxtaposées à même le sol. Et ces tuiles étaient peu solides. L'une éclata quand j'y mis le pied. Et je me hâtais de m'excuser :

— Oh ! monsieur le curé, je suis bien confus ! Hélas, je n'ai rien d'un poids léger...

— Eh bien ! Eh bien ! et moi ? Cent quarante-deux kilos, mon cher monsieur ! J'en ai cassé plus que vous n'en casserez !

Et, pour ponctuer son discours d'un exemple, le curé du Morne-Rouge frappa du pied, et deux tuiles volèrent en miettes, cependant que son rire sonore retentissait sous les grands arbres qui faisaient salle d'ombrage devant l'entrée de l'habitation.

Ainsi, entrâmes-nous tous ensemble, le curé nous poussant, Vitrac et moi, par les épaules, et les deux petites mulâtresses s'empressant à ouvrir toutes les portes et à allumer toutes les lampes et toutes les bougies du lieu. L'antichambre garnie de vieilles huches qui tenaient lieu d'armoires, donnait dans une pièce très vaste, à la fois salon, salle à manger et oratoire, puisqu'un grand Christ de bois noir et quatre prie-dieu figuraient parmi le mobilier. Le tout était infiniment rustique. Et le curé, quand il me vit regarder ses meubles, éclata de rire à nouveau :

— Vous n'en avez jamais vu d'aussi laids, n'est-ce pas ? Que voulez-vous ! je les ai faits moi-même, à mes moments perdus.

— Comme votre église ? demanda Vitrac, en me donnant un coup d'œil.

— Eh oui ! il faut bien s'ingénier à tout, quand on veut arriver à quelque chose. La racaille d'ici n'est bonne qu'à se croiser les bras. Tenez ! regardez plutôt cette paire de péronelles qui nous écoutent bouche bée, au lieu d'aller aux casseroles ! Voulez-vous courir, filles perdues, ou vous aurez affaire à moi, samedi prochain, au confessionnal ! Gare les pénitences !

Les deux fillettes se sauvaient à toutes jambes. Il les menaça de loin, sans cesser de rire. Et sa voix était comme un tonnerre grondant :

— Gare les pénitences, si je ne trouve pas deux gros poulets à la broche, tout à l'heure ! J'irai voir ce que vous devenez quand nous aurons bu les petits punchs...

Il les préparait déjà. Et pour la première fois depuis que nous étions entrés, je lui trouvais un air sacerdotal.

Les petits punchs sont la spécialité nationale de la Martinique. C'est un mélange bien dosé de rhum, de sirop de sucre, de grappe blanche, de glace et de citron. Le curé du Morne-Rouge avait sa recette à lui ; et aussi ses verres à lui, lesquels tenaient fort près d'un tiers de litre. Il y mettait un doigt de sirop, — un travers de doigt, — un doigt de rhum, — une longueur de doigt, — un doigt de grappe blanche, — une longueur encore, et la grappe blanche est une variété de rhum, plus parfumée, d'un degré supérieur, — et, pour finir, un doigt de glace — un travers de doigt. Deux zests de citron, l'un tel quel, l'autre exprimé, complétaient le magique breuvage, qui eût étourdi net bien des buveurs entraînés à l'alcool. Pour nous trois, y compris lui-même, le curé du Morne-Rouge prépara six verres, pleins jusqu'au bord. Et, nous tendant un à un, les quatre premiers :

— Le punch petit, — dit-il, — se boit par couple. J'entends par couple de verres : deux verres, ou quatre, ou six par buveur. Les nombres impairs réjouissaient les dieux païens, mais ils seraient funestes aux bons chrétiens que nous sommes !

Je protestai timidement :

— Mais, monsieur le curé, si j'avale ces deux verres-là, j'en tomberai à la renverse !

Il tendit sa vaste main vers la fenêtre ouverte où la nuit scintillante entrait :

— Allons donc ! et l'air du Morne-Rouge que vous oubliez ? cet air montagnard qui évapore tous les alcools au fur et à mesure !

Il prêcha d'exemple, avec la plus évidente conviction, puis nous quitta précipitamment, le temps d'aller donner à l'office le coup d'œil du maître, et voir « si les filles perdues s'enfonçaient davantage dans la perdition, au lieu de tourner leur broche selon le devoir et la décence ». Après quoi il revint, se rassit, nous força de goûter à son tabac, — « tabac du jardin », proclamait-il, — et, pour finir, émit la prétention d'un retour offensif sur de nouveaux petits punchs.

Avant tout, — intervint Vitrac qui comprit qu'il s'agissait de gagner du temps, — puisque vous venez de parler du jardin, montrez-nous un peu vos caféiers, vos cacaotiers, vos avocatiers, vos bananiers, vos ananas et le reste.

— Peuh ! — fut la réponse —, il fait nuit, vous n'y verriez rien. Mais j'ai bien de tout cela, et je vous ferai manger de tout ce qu'on en tire.

— Comment ? — dis-je, — vous vous êtes fait horticulteur aussi, monsieur le curé ?

— Pardieu oui ! C'est moins ennuyeux que d'être maçon ou charpentier.

— Ah ! — fit Vitrac, — c'était tout de même un bon temps que ce temps-là, le temps de l'auge, de la hache et de la truelle ! Mais, à propos de votre église, une chose m'a toujours étonné...

— Quelle chose ?

— Vous avez employé le bois et la pierre. Le bois, rien de mieux, vous l'aviez sur place, Mais la pierre, il vous fallait aller la chercher aux carrières de la rivière verte, et ce n'est pas près d'ici ? Vous avez dû louer des mulets ?

Le curé du Morne-Rouge était debout. De gaîté il se plia en deux, avant de tomber assis dans son fauteuil :

Non, non, vous n'y êtes pas, — cria-t-il. — Pas de mulets, jamais de mulets. Des mules seulement. Et je ne les louais pas...

Il s'étranglait à force de rire.

— Je vais vous expliquer — reprit-il quand il eut repris sa respiration. —Vous savez que je confesse non seulement le Morne même, mais encore la moitié des hameaux de la montagne, et beaucoup de cabanes isolées. Alors, dans le temps que vous dites, chaque fois qu'une de mes pénitentes avait commis le pêché d'adultère, je ne lui donnais son absolution qu'après qu'elle m'eût apporté trois grosses pierres choisies parmi les plus belles de la carrière. Dites que ces pauvres femmes-là n'ont pas bravement gagné leur paradis !

— Je ne dirai certes pas. Tout de même, trois pierres par trois pierres, les choses n'ont pas dû aller vite...

— Pas vite, avec trois pierres pour un seul adultère ? Mon bien cher monsieur, on voit que vous ne confessez pas ! Les murs de mon église ont monté comme une soupe au lait ! Et je ne vous en dirai pas davantage...

Comme il achevait, les petites mulâtresses se précipitèrent, apportant nappes, serviettes, assiettes, couteaux, fourchettes et cuillers. Le couvert fut mis en un clin d'œil. Et la soupière fumait déjà au milieu de la table que nous avions à peine eu le temps de nous asseoir.

— Un bout de bénédicité, vous permettez...

Il dépêcha sa prière, et planta dans la soupière une louche vaste comme une écuelle...

Mais, juste à cet instant, un tumulte éclata au dehors. Des coups frappés, des cris, des questions, et tout un bavardage piaillé. D'instinct, nous regardâmes tous vers la porte. Et, pêle-mêle, entrèrent, avec les deux servantes, trois ou quatre négresses en grand désordre et un vieux nègre édenté qui les escortait. Le tout caquetait, jacassait et baragouinait dans une telle confusion que je ne pus d'abord y rien comprendre. Mais le curé, dont l'oreille était faite au patois du cru, démêla l'affaire assez vite, et fut sur pied plus vite encore.

— Un accident, — dit-il. — Une jambe cassée, ou écrasée, ils ne savent seulement pas au juste. Bande de sauvages ! Ils ne savent pas non plus si, oui ou non, la pauvre créature est en danger. J'y vais, à tout hasard. D'autant que le médecin est à Fort-de-France, et rentrera Dieu sait quand. Nous n'avons qu'un seul médecin pour toute la montagne. Messieurs, excusez-moi, je pars tout de suite. Faites-moi l'amitié de dîner sans moi, je reviendrai peut-être pour le dessert... la jambe cassée n'est pas à plus d'une demi-lieue d'ici...

Bien entendu, nous refusâmes d'en écouter plus long, et il ne fut plus question que d'accompagner le curé n'importe où il allât. La caravane fut tôt formée. Nègre et négresses couvraient la marche et montraient le chemin. Une des deux mulâtresses servantes venait ensuite, une lanterne d'une main, une clochette de l'autre. La lanterne était pour nous éclairer, plutôt mal que bien, la clochette pour avertir les arbres de la forêt que le bon Dieu passait au milieu d'eux, porté par un brave homme de prêtre. Nous marchions les derniers, le curé du Morne-Rouge entre nous. Et nous ne parlions pas, et lui pas plus que nous, sauf pour marmotter une longue prière indistincte. Il portait le Saint-Sacrement, non dans un calice, mais dans une boîte de bois. Et il le portait avec une gravité soudaine et profonde, qui ne m'étonnait certes pas, mais qui faisait le plus extraordinaire contraste avec la bruyante et ronde gaieté dont il nous avait donné tant de preuves, si peu de minutes plus tôt. Alentour, la forêt tropicale faisait elle-même silence. Car nous avions tout de suite quitté le plateau découvert et le chemin carrossable pour un sentier rocailleux qui s'enfonçait en pleine montagne et parmi d'inextricables fourrés. Rien n'était plus beau, ni plus inquiétant. La Martinique jadis fourmillait de serpents. Et quoiqu'on ait pu les détruire presque tous, en introduisant des mangoustes dans l'île, il s'en trouve encore quelques-uns, dans les coins les plus sauvages de la brousse. Je ne pus m'empêcher d'en souffler un mot à Vitrac. Mais le curé entendit :

— La lanterne est une sauvegarde, — dit-il. — Et d'ailleurs, même au vieux temps, jamais aucun prêtre ne fut mordu quand il portait le saint viatique, non plus que personne l'accompagnant...

Trois quarts d'heure il nous fallut marcher. Et puis la cabane cherchée se profila dans l'ombre. J'étais, quant à moi, recru de fatigue. Je n'avais cessé de buter, de trébucher et de me tordre les chevilles, sur cette piste mal frayée, dont les chèvres de France n'auraient pas voulu. Mais le curé du Morne-Rouge semblait plus frais qu'au départ. Et il ne fronça même pas les sourcils, à l'aspect de « la pauvre créature », — une câpresse d'âge indéchiffrable, au visage tout ridé d'angoisse et de souffrance, dont la jambe, fracassée par l'éboulement d'un roc, était vraiment une pauvre chose.

— Tu m'entends bien ? tu peux parler ? dit-il, bref.

— Oui, — dit la blessée, assez distinctement.

— Bon. N'aie peur de rien, je suis là. Je vais te panser d'abord. Je te confesserai ensuite. Et puis je te donnerai le bon Dieu. Et tu guériras. Allons-y !

Il y allait déjà, ayant tiré de sa soutane un large flacon d'alcool, un autre de teinture d'iode et un paquet de pansement bien garni. La jambe blessée montrait une déchirure sanglante et souillée au-dessous du genou. Et l'on distinguait parmi les chairs broyées le tibia deux fois rompu. Un chirurgien eût probablement fait la grimace. Mais le curé du Morne-Rouge n'y songeait même pas. Opérer n'était pas de sa compétence. Laver la plaie, étancher le sang, désinfecter les tissus, poser un appareil provisoire et le faire tenir, son ambition n'allait pas au-delà. Mais il le fit avec une adresse de praticien. Avec un sang-froid de praticien aussi, car les hurlements de la patiente que l'alcool et l'iode brûlaient au vif, ne le troublèrent pas une seule seconde. Ne l'arrêtèrent pas non plus, car il poursuivit impassiblement sa besogne jusqu'à la dernière bande Velpeau épinglée sur la dernière feuille d'ouate.

Nous avions tenu la blessée, Vitrac et moi. Il nous remercia en deux mots, puis nous pria de sortir et d'emmener l'assistance.

— Car le principal reste à faire : il faut que je confesse tout de suite cette diablesse-là. Pensez : elle n'aurait qu'à s'évanouir !... Je ne suis pas médecin. Elle est peut-être plus mal que je ne crois...

— Pardieu non ! il n'est pas médecin ! Et ça ne l'empêche pas de venir me voler ma clientèle sous mon nez ! Curé, c'est un scandale...

Nous avions tous sursauté en entendant cette voix inconnue. Tous, sauf le curé du Morne-Rouge, qui se retourna vers la porte en éclatant de rire, comme si sa jovialité première lui était soudain magiquement revenue :

— Comment ! — risposta-t-il d'emblée, — c'est déjà toi, médicastre ? Mais tu étais à la ville? Tu es donc venu à cheval sur un manche à balai ?

Le médecin s'avança, riant aussi :

— Sur un manche à balai, tu l'as dit. Tu venais de quitter ton presbytère quand j'ai débarqué à ta porte. Alors, je t'ai couru après, comme j'ai pu. Et me voilà. Ote-toi de là, que je vérifie ton pansement.

— Ah ! mais non ! — protesta le prêtre : — laisse-moi la confesser d'abord.

— Jamais de la vie, — grogna le médecin. — Il faut que je voie tout de suite cette jambe cassée, que tu as dû tripoter en dépit du bon sens. Allez, allez ! fais-moi place. Les choses sérieuses d'abord, les fariboles après !

— Mécréant que tu es ! Veux-tu ne pas blasphémer ?

Ils étaient l'un et l'autre à peindre, s'invectivant à pleine gorge, moitié pour rire, moitié tout de bon. Le médecin, pour comble, était exactement aussi fluet et minuscule que son antagoniste était le contraire.

En fin de compte, ce fut le curé du Morne-Rouge qui l'emporta. Nous sortîmes tous, et le docteur avec nous, laissant tête-à-tête le confesseur et la pénitente. Et dix minutes durant, nous eûmes tout loisir de nous présenter réciproquement, et d'échanger les propos d'usage. Sans plus, d'ailleurs. Car le curé du Morne-Rouge confessait en vitesse. Il nous rappela beaucoup plus tôt que je n'espérais. Et ce ne fut pas ma moindre émotion de la soirée que de voir quand nous rentrâmes dans la cabane le visage de la pauvre câpresse, naguère si défait et torturé, maintenant tout illuminé d'une paix et presque d'une joie réellement surnaturelles.

— J'ai fini, — dit le curé du Morne-Rouge. — A toi, médicastre. Et quand tu auras fini à ton tour, nous repartirons tous ensemble. Ces messieurs n'ont pas dîné Moi non plus. Et je t'invite bien entendu.

— D'accord, — fit le médecin. — Merci. Je serai plus long que toi, par exemple, je te préviens...

Il ne le fut pas beaucoup. La double fracture était moins mauvaise qu'elle n'en avait l'air, et la désinfection de la plaie avait été faite on ne peut plus sérieusement. La réduction n'était pas trop compliquée.

— Si elle ne bouge pas, elle s'en tirera. Je vais tâcher de lui trouver une garde quelconque. Car la transporter me paraît difficile. Bah ! ces guenons-là se raccommodent toujours toute seules, ou presque... Regardez-la plutôt, elle ne se fait pas de soucis !

— Je l'ai confessée et elle a communié, — dit le prêtre.

— Et tu crois que ça y fait quelque chose ? Voyons, curé, ne nous lâche pas d'absurdités !

Ils recommencèrent de plus belle à se chamailler, échangeant pêle-mêle tous les absurdes arguments en usage. Le médecin parlait à peu près comme feu M. Homais, et le curé un charbonnier croyant.

Cela dura tout le temps qu'il nous fallut pour regagner le presbytère. Et cela continua dans la grande salle où le dîner refroidi nous attendait. Il fallut que les petites mulâtresses se ruâssent derechef en cuisine. Mais le curé du Morne-Rouge eut le dernier mot de la controverse. Car il avait repris ses verres, ses bouteilles et ses citrons, et dosait de nouveaux petits punchs que le médecin, loyalement, proclama incomparables.

Sur quoi le curé, les deux bras au ciel :

— Eh bien ! païen sans âme ! Tu n'as donc jamais compris que s'il manquait aux philosophes une seule preuve de l'existence du bon Dieu, les petits punchs seraient cette preuve ?

Claude FARRÈRE.

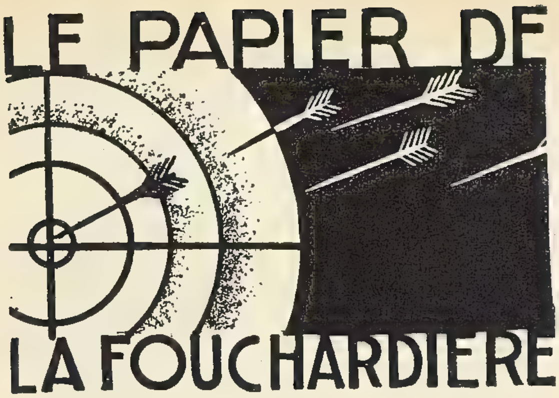

La première des vertus cardinales

Je veux dire la Foi.

C'est à la suite d'une histoire de foie de morue que j'ai perdu la foi dans la médecine et dans les médecins.

Quand j'étais tout petit, je considérais un docteur comme un thaumaturge ayant reçu du ciel la mission de faire des miracles et le pouvoir de les réussir infailliblement.

Lorsqu'on me disait que quelqu'un que j'aimais bien était malade, j'étais naturellement alarmé. Mais dès qu'on ajoutait : « Le Docteur va venir » j'étais tout de suite rassuré. Je savais qu'il allait enlever la maladie comme un dentiste enlève une dent. Ne m'avait-il pas enlevé la rougeole, la coqueluche et la scarlatine ? J'étais persuadé que si le Docteur n'était pas venu, j'aurais collectionné ces trois maladies et je les aurais conservées jusqu'à ce que je sois devenu un vieux type de vingt ans, ce qui m'aurait fait refuser au service militaire (en ce temps-là, un jeune homme refusé au Conseil de révision était déshonoré).

A l'âge de dix ans, je n'avais pas encore assisté à un enterrement. Mes parents, avec une grande sagesse, estimaient que ce n'est pas un spectacle à montrer à un enfant... (En ce temps-là, on ne connaissait pas le cinéma qui aujourd'hui diffuse avec générosité les funérailles nationales)... Ainsi, je n'avais pas fait de rapprochement entre l'enterrement et la mort de celui qui est le héros de la cérémonie ; puis entre la mort et la maladie qui en fut l'agent essentiel ; enfin, entre le médecin et la maladie dont évidemment il n'est pas responsable, mais dont il n'a pas pu empêcher les suites fatales. Un médecin, dans un enterrement, est à peu près dans la situation d'un ministre des travaux publics qui vient sur les lieux du désastre après une catastrophe de chemin de fer... Il n'y pouvait rien, direz-vous en façon d'alibi... Eh ! précisément, ce qui est tout à fait regrettable, c'est qu'il n'y pouvait rien.

Or, à l'âge de dix ans, j'assistai pour la première fois à un enterrement, qui fut l'occasion d'un triomphe pour le médecin. Le défunt était un vieil oncle à moi, qui exerçait la profession de voltairien. Il ne croyait à rien... Quand il était malade, il faisait tout de même venir le médecin, parce qu'il était un brave homme et qu'il faut que tout le monde vive. En vertu du même principe, il faisait exécuter consciencieusement chez le pharmacien toutes les ordonnances que le médecin avait signées (il accusait même le potard d'en rajouter, à la faveur de l'écriture du médecin). Et lorsqu'il était guéri, il se faisait une joie de montrer au Docteur les flacons intacts, toujours cachetés de rouge, et les petites boîtes où ne manquait pas une pilule ; et à côté des bouteilles du pharmacien, pleines et bien alignées, on voyait des bouteilles vides qui avaient contenu du Vouvray ou du vieux Bourgogne et qu'il avait vidées au cours de son régime exclusivement lacté.

Le Docteur finit tout de même par l'avoir, au détour de sa 78e année... En suivant l'enterrement le Docteur disait au pharmacien :

— Vous voyez, ça a fini par lui jouer un mauvais tour. Il était bâti pour vivre cent ans.

Et moi, petit garçon, j'entendais ça et je pensais à tous les personnages de l' « Histoire Sainte » qui ont été punis de mort pour avoir désobéi aux prescriptions du Seigneur.

Et puis, quand on fit l'inventaire des biens de feu mon oncle, on trouva des placards, des armoires, des cabinets de débarras pleins de produits pharmaceutiques inutilisés.

— De quoi monter une pharmacie sans aucun frais d'établissement, fit quelqu'un en me regardant.

Mais il paraît que je n'avais pas la vocation.

⁂

J'étais au collège et j'avais 11 ans lorsque je perdis la foi par l'effet de l'huile de foie de morue que le médecin, me trouvant un peu pâlot, m'avait ordonnée à haute dose...

Aujourd'hui encore mes nerfs se crispent, mon cœur se révolte, mon estomac se révulse lorsque je songe à cette abominable cochonnerie. L'huile de foie de morue que j'ai avalée dans mon enfance me reviendra toute ma vie.

L'huile de foie de morue m'a rendu méchant. J'ai souhaité le naufrage des pêcheurs d'Islande. Quand j'apprenais qu'un bateau de Paimpol s'était perdu sur les bancs de Terre-Neuve, je m'écriais avec une joie amère : « Voilà au moins de la morue qui ne reviendra pas ».

Longtemps, quand au café, sur la commande d'un bock, le garçon me demandait : « Brune ou blonde » ? j'avais un haut-le-cœur en pensant à l'huile de foie de morue. Car il y avait l'huile blonde, l'huile brune, il y avait aussi l'huile ambrée. Il y avait même l'huile de foie de morue vierge. (La morue vierge ! Ainsi les enfants apprennent qu'il ne faut s'étonner de rien).

Au collège, ma bouteille individuelle d'huile de foie de morue était là, sur la table du réfectoire, devant mon couvert .La fraude était malaisée, car il fallait que le niveau de l'huile baissât régulièrement dans la bouteille.

Cependant, un jour, j'eus une fameuse idée : mon voisin de table était un jeune garçon rougeaud, rouquin, costaud, et dont l'appétit avait un caractère étonnant d'imperturbable impartialité. Je l'avais vu gober des hannetons dans la cour de récréation, après avoir fumé ses lacets de souliers ; je l'avais vu composer d'étranges sandwiches avec des confitures d'abricots qu'il étalait entre deux filets de hareng-saur, puis dévorer le tout avec délices.

Je n'hésitai pas à lui proposer un marché à mi-voix, pendant que notre surveillant, en une formule liturgique, attirait la bénédiction de Dieu sur la nourriture que nous allions prendre (l'huile de foie de morue, sans doute, était comprise dans la bénédiction).

— Ecoute un peu : quatre sous la cuillerée. Bois vite !

— C'est que... je n'ai que deux sous.

— Idiot ! c'est moi qui te donne quatre sous pour boire ma drogue.

— Çà va.

Çà alla si bien qu'il liquida la bouteille en six jours. Puis deux autres.

Et alors, il se produisit ce phénomène imprévu : à mesure que le copain buvait mon huile de foie de morue, il perdait ses couleurs, son appétit et sa gaieté.

A mesure que je ne buvais pas d'huile de foie de morue, je redevenais frais, rose, joyeux et bien portant.

— Mais c'est qu'il engraisse ! fit un jour avec admiration le médecin du collège en me tâtant comme une volaille au marché... Voilà ce que c'est que de bien boire son huile de foie de morue.

Puis, tiquant sur mon voisin :

— Mais voilà un garçon qui s'anémie... avec une cuillerée avant chaque repas, nous allons lui rendre sa bonne mine.

— Non ! fit le copain avec une résolution farouche... ou alors, c'est huit sous...

Le médecin ne comprit pas.

Mais vous comprenez comment le scepticisme remplaça ma confiance aveugle dans la science médicale.

C'est peu de temps après cette expérience que j'en tentai une autre dont le succès fut fort encourageant. Je décidai de tomber malade le matin même d'une composition d'arithmétique. Je réussis même trop bien, car le médecin, après avoir donné un nom à cette maladie que je n'avais pas, me maintint au lit le dimanche suivant, qui était jour de sortie.

Depuis, bien que j'aie perdu la foi dans les médecins, j'ai conservé en partie une autre vertu cardinale, qui s'appelle l'espérance. Lorsque je suis malade, je fais tout de même venir le médecin ; je vais où il m'envoie et ce n'est pas seulement pour lui faire plaisir que j'avale tout ce qu'il me dit d'avaler. Je me dis : « Tout de même, si çà réussissait... essayons »... ainsi j'ai remplacé ma religion perdue par un tas de petites superstitions...

En visite, les médecins doivent veiller à ce que leurs malades ne perdent pas la foi ; et le plus sûr, c'est de la garder eux-mêmes. Rien de plus triste qu'un médecin qui ne croit pas à la médecine. Rien de plus réconfortant qu'un médecin qui, avec une autorité redoutable et une entière confiance en son pouvoir, ordonne à la fièvre de sortir du corps du malade, comme fit Jésus-Christ lorsqu'il trouva malade, en sa maison de Capharnaum, la belle-mère de Simon (alias Saint-Pierre)... Alors, la belle-mère se leva et fit la cuisine...

Un procédé regrettable qui fait beaucoup de tort à la médecine, c'est la publication des bulletins de santé lorsqu'un personnage illustre est sur le point de trépasser. Matin et soir, ces bulletins paraissent dans les journaux, constatant l'impuissance totale des cinq médecins qui les ont signés.

Alors l'humble malade lisant ça, se dit : « A quoi bon appeler le médecin ? Que peut faire pour moi un seul Docteur, si cinq docteurs ne peuvent sauver un puissant de la terre ? »

⁂

Maintenant excusez-moi... Parce que je m'aperçois qu'au cours de cette étude, j'ai parlé de moi tout le temps...

Mais je ne suis pas médecin... Et je suis le seul sujet sur qui j'aie pu faire de consciencieuses observations cliniques.

G. de la FOUCHARDIÈRE.

VARIETES HISTORIQUES

Les Fêtes du Second Empire

par Octave Aubry

Les premières années du règne de Napoléon III virent s'épanouir une renaissance de la vie brillante. La société française du temps de Louis-Philippe somnolait. On sait quelles étaient les soirées du château sous le Roi-citoyen, la reine Marie-Amélie tirant l'aiguille entre deux dames d'officiers de la garde nationale, à la clarté d'une lampe Carcel, tandis que dans les coins d'ombre du salon, les princes et princesses de la famille baillaient d'ennui et se pinçaient pour ne pas ronfler.

Le Second Empire, qui voulut être la répétition du Premier, se devait de donner à la France et à l'Europe une impression de luxe et d'éclat. Eugénie aimait le faste un peu à l'Espagnole. Si elle avait le goût d'une vie simple dans le quotidien, elle se plaisait aux fêtes, aux réceptions d'apparat, aux bals qui faisaient valoir sa beauté et qui réalisaient vraiment tout ce qu'elle avait imaginé de son mariage de féerie. Les Tuileries fraîchement décorées et meublées, dans un goût un peu lourd, mais avec une richesse qui imposait, ouvrirent leurs salons à l'élite de la société impériale, aux hauts fonctionnaires, et aussi à un grand nombre d'étrangers de distinction pour qui Paris était devenu la ville la plus accueillante et la plus gaie du continent. Toute la société danse, soupe, s'amuse, dans une frénésie d'élégances et de plaisirs. Aux soirées des Tuileries répondent les réceptions des ministères et des ambassades. L'Empereur et l'Impératrice y paraîssent assidûment, au point que souvent Napoléon III et Eugénie rentrent au palais, las et muets, et que l'Impératrice, montant à sa chambre, les jambes rompues et la tête vide, jette pêle-mêle, dans le tablier de sa camériste Pépa, diadème, bracelets, colliers, pour s'écrouler bientôt après dans son lit, demi-morte de fatigue.

Les princes étrangers, après avoir boudé au début du règne ces souverains parvenus, un à un se glissent à Paris : Frédéric-Guillaume de Prusse, le grand-duc Constantin, le roi de Bavière, homme de plaisir qui a perdu sa couronne pour Lola Montés, la reine de Hollande Sophie, cousine de la princesse Mathilde et sincère amie de la France, la douairière d'Espagne Marie-Christine, le duc de Brunswick. En leur honneur, les dîners succèdent aux dîners ; le salon d'Apollon et la galerie de Diane s'emplissent du bruit des violons.

Bientôt l'on se risquera aux premiers bals costumés. Napoléon et Eugénie les aimaient. Ils avaient tous deux le goût du déguisement, du secret. Napoléon trouvait sous le domino le moyen parfois de nouer une intrigue amoureuse. Des tête-à-tête galants s'esquissaient sous les lambris illuminés de la salle des Maréchaux. L'Impératrice s'en méfie, mais elle aussi goûte l'incognito des redoutes masquées. Il lui semble revenir aux soirées de Madrid où, près de sa mère et de sa sœur, dans une compagnie jeune et mêlée, elle a connu des heures de gaieté si franche.

Elle se plaît, sous le masque, à intriguer les dominos. Elle adoucit sa voix, toujours un peu rude. Elle lance aux hommes des réparties piquantes, des allusions à des faits que les indiscrétions de la Cour lui ont révélées, taquine les femmes, les effraie, puis riante et légère, disparaît. Souvent la grâce de sa tournure, la vivacité de ses réparties la font reconnaître. Ce sont alors une déférence, des égards, qui la glacent pour un instant.

Morny, président du Corps législatif, Walewski, ministre des Affaires étrangères, donnent aux souverains d'autres bals travestis. La mode fait revivre les élégances du dix-huitième siècle. Le 17 février 1856, un bal resté célèbre, donné dans l'hôtel alors tout neuf du quai d'Orsay, vit paraître en marquises Louis XV la princesse Mathilde et la princesse Murat, en grisette de la Régence, Mme Dubois de Lestang, en dame d'atour de Marie-Antoinette la générale Fleury. La comtesse Walewska était en Diane, une Diane qui eût pu paraître sur le petit théâtre de la Pompadour. Seule, Mme de Castiglione, dont nous reparlerons, tranchait par sa mise. Elle était en Dame de cœur. Sa robe s'ornait de cœurs de toutes les tailles, et l'Impératrice, qui savait que Napoléon III s'était pris aux filets de la belle Italienne, trouva l'allusion de fort mauvais goût.

La plus somptueuse sans doute de toutes ces fêtes fut celle qu'offrirent les souverains pour inaugurer l'hôtel d'Albe aux Champs-Elysées que l'Impératrice avait fait construire pour sa sœur. La maison entière avait été transformée en jardin ; palmiers, orangers, citronniers, magnolias, emplissaient les salles, avec des bassins aux eaux jaillissantes et de blanches statues. Une tente énorme, préparée pour le souper, avait été décorée dans le goût des Noces de Cana du Véronèse.

Dans le hall, le duc et la duchesse de Tascher recevaient les invités. Escaliers, galeries, salons, à partir d'une heure du matin, furent trop étroits pour contenir la foule vêtue de soies vives qui chatoyaient sous les feux encore tout nouveaux de l'arc électrique. Eugénie, à la prière de l'Empereur, s'était contentée du domino, la princesse Mathilde était en Nubienne. Elle s'était fait teindre les épaules et les bras à l'eau de chicorée, mais son costume de mousseline lamée, trop transparent, montrait qu'elle avait négligé ce soin pour le reste du corps. Mme de Morny, qui représentait l'Air, flottait dans des nuages de gaze blanche et bleue. Le duc de Dino, déguisé en arbre, l'offusquait de ses rameaux en la suivant de trop près. Mme de Solms, née Bonaparte, faisait grand bruit pour un baiser que lui avait dérobé un masque. La baronne de Bourgoing était en Madame Polichinelle, rouge et jaune, avec une figure charmante. Miss Cowley était en Muse. Mme de Pourtalès en bergère Louis XV. Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-Arts et grand ami de la princesse Mathilde en Henri IV, le grand écuyer Edgar Ney en Suisse, le comte de Gobineau, diplomate et philosophe en sénateur de Venise. L'Empereur, lui, avait revêtu le domino. Il se promenait sans parler dans cette foule éblouissante. Tout de suite, son incognito, malgré le loup, fut percé. Il tortillait trop souvent sa moustache et tenait son pouce dans sa main droite, par un geste qui n'était qu'à lui.

Un masque, en habit espagnol rouge et bleu, l'intrigua quelques minutes. Mais il ne put le suivre, car la manola courait trop vite. La goutte le tourmentait déjà. Il s'assit près de M. de Toulongeon :

— Quelle est cette Espagnole ? lui demanda-t-il, en avez-vous idée ?

— Votre Majesté ne la reconnaît pas ? C'est Mme Octave Feuillet.

— Tant pis, dit l'Empereur en riant. Une si honnête femme ! j'ai bien perdu mon temps.

Cette nuit joyeuse, par instants, fut très libre. Beaucoup de jeunes officiers de la Garde y serrèrent de près les plus jolies femmes de la Cour. Plusieurs entrées firent spectacle, à la manière des ballets de l'Ancien Régime. D'abord seize femmes, épaules très nues et jupes fort courtes qui figuraient les Quatre Éléments. Ensuite parurent les Contes de Perrault. Mérimée, son lorgnon à la main, disait que ces contes-là n'étaient point faits pour les enfants.

Au petit jour, tous les couples en un long défilé allèrent souper au son de la Marche du Prophète, en descendant les degrés d'un large escalier sur lesquelles des pages de la Renaissance aux armes d'Albe et de Montijo haussaient des candélabres d'argent.

Ces pages étaient des grooms des écuries de l'Empereur, d'âge varié, mais choisis parmi les plus petits et les plus sveltes. L'Impératrice avait dessiné leur costume d'après un modèle ancien. Comme on lui amenait, pour qu'elle jugeât de l'effet, un de ces jockeys qui, dans ses habits armoriés, paraissait douze ou treize ans, elle ajusta sa veste, sa toque, caressa ses cheveux blonds. Puis, lui tapotant la joue, elle demanda :

— Quel âge as-tu mon petit ?

— J'ai vingt ans, madame, dit l'enfant d'une voix d'homme.

Eugénie poussa un cri et retira sa main, puis se mit à rire. Mais les propos qu'on répandit dans Paris sur cette méprise, ne furent pas tous obligeants.

L'avènement d'Eugénie avait été l'avènement des blondes. Presque toutes les belles de la Cour, qu'elles les aient dûs à la nature ou à leur coiffeur, portaient des cheveux d'or.

La comtesse Walewska, patricienne de Florence, mariée au fils de Napoléon Ier et de la Polonaise, était fort en vue. Grande amie de l'Impératrice malgré quelques brouilles, elle l'était plus encore de l'Empereur. Son mari ambassadeur, ministre, plus tard président du Corps législatif, était un homme important et froid. On comprend que Mme Walewska ait cherché des distractions. C'était une femme fine qui, à l'occasion, dans le monde diplomatique, servait avec tact la politique impériale. Après la chute du régime, la fin de sa vie fut des plus dignes et tandis que tant d'autres oubliaient, elle demeura un exemple de dévouement et de fidélité.

Mme de Pourtalès, née Bussière, parut à la Cour peu après la guerre d'Italie. L'Impératrice l'avait remarquée au Bois et, tout de suite, l'invitant aux réceptions des Tuileries, l'avait admise dans son cercle intime. Sans doute fut-elle la figure la plus gracieuse de la Cour : taille svelte, démarche légère, le plus doux visage, des yeux d'un bleu profond, une bouche riante, un attrait naturel d'intelligence et de distinction. Amie particulière des souverains, toujours invitée à Compiègne, à Fontainebleau, à Biarritz, elle fut de toutes les fêtes. D'origine alsacienne, et par son mari apparentée à de grandes familles allemandes, c'est elle qui, au crépuscule de l'Empire, avertit Napoléon III que la Prusse songeait à la guerre et se préparait à annexer l'Alsace.

— Bientôt, lui avait dit à Berlin un ministre prussien, M. de Schleinitz, l'Alsace sera allemande et vous, comtesse, serez tout à fait des nôtres.

De retour en France, elle avait prévenu l'Empereur. Il l'écouta avec quelque scepticisme. Déjà il vivait dans une sorte de rêve fataliste, ne voyant plus la politique et le règne qu'à travers la fumée de ses cigarettes.

— Nous n'avons rien à craindre de la Prusse, répondit-il. Elle n'osera pas nous attaquer.

Mme de Pourtalès pourtant avait vu clair. Elle aussi se montra aux jours sombres agissante et adroite. Son intervention près de Thiers permit aux souverains exilés et réduits dans les premiers temps à une existence mesquine, de rentrer en possession de la plus grande partie des meubles et bijoux laissés aux Tuileries.

Mme de Morny, comtesse d'abord, puis duchesse, était née princesse Troubetskoy. Le Tzar l'avait dotée. Pleine d'originalité et de caprices, elle bouda souvent les Tuileries. A la mort de son mari, qui l'avait infiniment trompée, mais qu'elle adorait, elle afficha un immense désespoir, coupa ses cheveux, eût voulu s'ensevelir vivante avec lui. Elle se consola plus tard et épousa le duc de Sesto que, sous le nom de marquis d'Alcanizes, l'Impératrice, alors jeune fille, avait été bien près d'aimer.

Mme de Persigny, moins belle que ravissante, très excentrique et même un peu folle, d'une liberté de mœurs et de langage qu'aucune considération ne bridait. Son mari, l'ancien conspirateur Fialin devenu duc et ministre, sorte de dogue renfrogné, était son excuse. On pensa parfois qu'elle en abusait.

La comtesse Le Hon, femme du ministre de Belgique à Paris, avait été liée avec Morny, au point que pour se voir plus à l'aise, le demi-frère de Napoléon III s'était fait bâtir aux Champs-Elysées, près de l'hôtel de son amie, un pavillon que tout Paris appelait la « niche à Fidèle ». Sa liaison avec Morny s'était doublée d'une association d'intérêts. Ensemble, ils s'étaient embarqués dans maintes affaires. Lors du mariage de Morny, qui fut pour elle un coup douloureux, il y eut entre eux des tiraillements pénibles et des questions d'argent que seule la générosité de l'Empereur permit d'aplanir.

Eugénie ne l'aimait guère, mais elle la ménagea toujours, par nécessité diplomatique, et aussi parce que la comtesse Le Hon riche, intelligente, cultivée, recevant à ravir, groupait autour d'elle nombre d'hommes politiques et de célébrités du jour.

L'Impératrice avait eu pour grandes amies dans sa jeunesse les trois filles du marquis de La Rochelambert qui devinrent la comtesse de La Bedoyère, la comtesse de La Poèze et la comtesse de Valon.

Mme de Valon, mariée à un député légitimiste, ne parut pas aux Tuileries et peu à peu s'écarta de l'Impératrice. Elles se voyaient encore de loin en loin, aux fêtes des ambassades. A l'honneur de toutes deux, j'ai plaisir à rapporter une anecdote entièrement inédite et qui m'a été contée par M. le baron Sautereau.

Après la Commune, Mme de Valon, qui visitait souvent les antiquaires, trouva chez l'un d'eux l'écrin vide d'une bague, frappé du chiffre couronné d'Eugénie. Dérobé aux Tuileries, il était venu échouer dans cette boutique. Mme de Valon l'acheta pour quelques francs, et l'envoya le jour même à Chislehurst à l'Impératrice, avec une lettre respectueuse, comme un souvenir de leur amitié passée. Quelques jours après, elle recevait une lettre émue d'Eugénie et un petit paquet qu'elle ouvrit avec surprise. Elle y trouva l'écrin, non plus vide, mais garni de la bague qu'il avait contenue : une très belle bague de diamants et de saphirs. Eugénie, avant le 4 Septembre, avait confié ce bijou à la princesse Metternich et l'avait ainsi sauvé du désastre.

On trouvera sans doute que ce trait méritait d'échapper à l'oubli.

Mme de La Bédoyère, blonde aussi, très belle, quoiqu'un peu forte, semblait insignifiante dans le jour, mais brillait d'un étonnant éclat à la lumière des salons. « Quand Mme de La Bédoyère apparaît, c'est un lustre qui s'allume », disait Pauline de Metternich.

Elle était bonne et douce, avec peu d'esprit. Elle ne comprenait jamais qu'à demi, riait beaucoup, égayait la Cour de ses erreurs. A une réception, voyant entrer la femme de Rouher, ministre d'Etat, — dont le rôle politique fut si marqué qu'on l'appela « le Vice-Empereur » —, ne la connaissant pas, elle demanda à son voisin qui justement était Rouher :

— Qui est donc ce petit pruneau ?

Rouher s'inclina en souriant :

— Madame, ce petit pruneau est ma femme :

Elle s'excusa, très contrite, et l'ayant quitté, conta son étourderie à plusieurs personnes :

— Il vient de m'arriver, dit-elle, la chose la plus désobligeante du monde. Je causais avec M. Rouher, et à l'aspect d'une petite dame brune, vous voyez celle qui est assise là-bas, je m'écrie : Qui est donc ce petit pruneau ?

— Madame, dit Rouher, qui passait par malheur près du groupe, j'ai eu l'honneur de vous répondre déjà que c'était ma femme.

Napoléon III un moment avait été attiré par Mme de La Bédoyère. Mais il semble qu'elle l'ait découragé. Fort liée avec Edgar Ney, elle devait l'épouser plus tard et devenir princesse de La Moskowa.

Sa sœur Mme de La Poèze, aussi maigre qu'elle était grasse, et qu'on appelait « le rideau flottant », avait beaucoup d'entrain et de jugement. Elle était très appréciée aux Tuileries. Dame du palais, elle resta près d'Eugénie jusqu'à la fin e ne la quitta que dans l'après-midi du 4 septembre dans le Salon carré où l'impératrice, fuyant devant la Révolution, embrassa ses derniers amis devant le tableau de Géricault : Le Radeau de la Méduse.

La duchesse de Mouchy, née Anna Murat, fut sans doute la plus intime amie de l'Impératrice, après la mort surtout de la duchesse d'Albe. Elle montrait à la fois simplicité et distinction. Sans doute était-elle d'un esprit assez ordinaire. Mais Eugénie n'oublia jamais qu'elle avait été des premières, alors que son mariage n'était pas déclaré, et que l'entourage de Napoléon III lui faisait fort grise mine, à l'entourer de prévenances et de marques de sympathie. Amie des jours heureux comme des mauvais jours, confidente des chagrins, ce sera plus tard à elle que l'Impératrice donnera le trèfle d'émeraudes que Napoléon III lui avait offert à Compiègne à la veille de leurs fiançailles. Le Prince impérial était mort. Elle ne voulait plus porter aucun bijou.

— Prenez-le, dit-elle à la duchesse de Mouchy, en lui tendant le trèfle, il n'est plus fait pour moi. Qu'il soit pour vous un gage de bonheur et d'amitié.

La marquise de Contades, fille du maréchal de Castellane, très éveillée et très crâne, chasseresse intrépide, fertile en saillies malicieuses, où revivait l'humeur de son père, avait été des premières alliées du Prince-président, avait reçu près de lui à l'Elysée aux côtés de la princesse Mathilde. Elle s'était déclarée sans attendre en faveur de Mlle de Montijo. Dans sa vie fantasque, son mari semblait un accessoire inutile. Elle le fit attacher à l'ambassade de Constantinople, ce qui permit de dire que Mme de Contades avait mis son mari à la Porte... Sa sœur, mariée au ministre de Prusse Hatzfeldt, lui ressemblait par l'élégance et la vivacité. Quoique devenue Allemande, elle garda toujours le cœur français.

L'Impératrice Eugénie avait une jeune cousine, très jolie, mais dénuée de fortune, qu'après la guerre de Crimée elle avait fait venir à la Cour. Elle eût voulu la marier. Mais Sophie de La Paniega ne trouvait pas d'épouseur. Elle était d'humeur sombre et hautaine. L'Impératrice s'entêta, et attirant sur elle l'attention du maréchal Pélissier — fait duc de Malakoff après sa victoire — elle le persuada que malgré ses 65 ans, il serait accepté s'il demandait sa main. Mlle de La Paniega se laissa marier sans enthousiasme. Devenue maréchale et duchesse, on la verra promener dans les fêtes impériales sa beauté maussade. L'Impératrice la traita toujours avec bonté. Ensemble, elles parlaient espagnol. Napoléon III les surprenait souvent dans la chambre d'Eugénie, en compagnie de Pépa, causant avec animation de leurs amis, de leurs parents d'Espagne. Devant l'Empereur, elles s'arrêtaient. Il roulait sa moustache, disant :

— Que complotez-vous encore ?

L'Impératrice haussait les épaules. Elles ne complotaient pas. Elles évoquaient seulement le passé.

La fameuse comtesse de Castiglione, elle, n'était point blonde. Les portraits qu'on a d'elle montrent des traits ravissants, une gorge et des bras d'une perfection exquise. Elle était Florentine et cousine de Mme Walewska. Cavour, acharné à ses projets d'unification de l'Italie, l'avait envoyée à Paris pour séduire l'Empereur et l'incliner à la guerre contre l'Autriche. Elle séduisit en effet l'Empereur, et du premier jour. Mais Napoléon, semble-t-il bien, ne fut en rien influencé par elle. Il était depuis longtemps décidé — son passé de carbonaro l'y obligeait, et l'attentat d'Orsini le lui avait durement rappelé — à une intervention armée au-delà des Alpes. La Castiglione ne fut pour lui qu'une aventure, à la vérité assez longue et coûteuse. Il lui offrit de magnifiques joyaux, entre autres une émeraude que la comtesse portait orgueilleusement au cou, ce qui faisait pâlir de colère Eugénie. Elle avait connu, et très vite, cette nouvelle infidélité de Napoléon. Pour le détacher de l'Italienne, elle mena grand tapage. Napoléon se défendait mollement. L'Impératrice dut ronger son frein. Mme de Castiglione parut plusieurs années de suite aux Tuileries, rivale triomphante, et ce n'est que lorsque Napoléon III, lassé d'elle, aura passé à d'autres conquêtes, qu'Eugénie pourra se permettre de la faire reconduire à sa voiture, un soir qu'elle était venue au palais sans invitation.

Il en faut venir maintenant à celle qui, dans l'entourage de l'Impératrice, joua le rôle le plus important, et qui fut pour Eugénie une amie incertaine, souvent une conseillère fâcheuse, mais dont le nom seul évoque toute la frivolité, toute la grâce pailletée du Second Empire : la princesse Pauline de Metternich, femme de l'ambassadeur d'Autriche à Paris. Dès qu'elle arriva en France elle fut accueillie et choyée par Eugénie. Elle était fort laide, brune, avec un museau de carlin. Mais sous ses gros sourcils en brosse, ses yeux pétillaient d'intelligence. Il y avait en elle, comme on l'a dit, du singe et de la lorette, avec toutefois un air de grande dame qui ne la quitta jamais. Désinvolte, insolente, le diable au corps, tout en boutades dont la plupart montraient plus de verve que d'obligeance, elle s'habillait en artiste, avec une élégance qui n'était qu'à elle, et qui fit de cette étrangère pendant près de dix ans, la reine de Paris. Elle prit tout de suite le sceptre de la mode et le garda, fit la guerre à la crinoline, inventa Worth et l'imposa à l'Impératrice et à la Cour.

Pour aider son mari, diplomate mondain, assez médiocre, elle se glissa dans l'intimité de Napoléon et d'Eugénie. Elle venait souvent le matin aux Tuileries causer toilette. Elle accompagnait l'Impératrice dans sa promenade au Bois, comblait le petit prince de jouets, animait les soirs impériaux, parfois un peu mornes, de ses reparties et des trouvailles d'une fantaisie audacieuse.

Son influence sur Eugénie ne cessa de croître. C'est à elle, pour une grande part, qu'est dûe la malheureuse idée de l'expédition du Mexique qui, par une cascade de conséquences, mena l'Empire au fossé final. L'Impératrice, très indulgente pour ses amies, lui passait tout.

En revanche, la princesse ne lui accorda jamais qu'une estime et un respect de commande. Elle vit toujours dans la souveraine des Tuileries une parvenue.

Un jour, causant avec Mme de Pourtalès, elle lui disait:

— L'Impératrice Elisabeth, mon impératrice à moi, est une vraie Impératrice. L'Impératrice Eugénie n'est que Mlle de Montijo.

Elle jeta la Cour dans un tourbillon de fêtes qui lui donnèrent aux yeux de l'Europe un air de frivolité qui fit tort au régime et lui a valu pour longtemps un injuste renom.

Après Pâques, chaque lundi, un dîner de famille réunissait aux Tuileries tous les membres de la famille Bonaparte qui se trouvaient à Paris. S'y trouvaient le plus souvent : la princesse Mathilde, le prince et la princesse Charles Bonaparte, la marquise Roccagiovine, la comtesse Primoli, la princesse Gabrielli et leurs maris. Le prince Napoléon, « Plonplon », s'excusait souvent.

Comme préface à la guerre d'Italie, l'Empereur lui avait fait épouser la fille de Victor-Emmanuel : la princesse Clotilde. Très pieuse, sourdement fière d'appartenir à la dynastie la plus ancienne de l'Europe, Clotilde ne montra jamais de sympathie pour Eugénie qui avait essayé de l'apprivoiser, avec des intentions un peu protectrices qui furent mal reçues. Plus coquette elle n'eût point été laide. Mais elle s'ajustait sans goût, au point que sa belle-sœur, la princesse Mathilde, était obligée souvent de l'habiller de ses robes.

Souffrant de l'humeur autoritaire et des infidélités de son mari, elle gardera pendant tout le règne une contenance effacée. Les soirs les plus gais de la Cour étaient ceux où elle ne paraissait point.

Après le dîner du lundi, l'Impératrice avait imaginé de donner dans le salon du Premier Consul un bal réservé à des hôtes de choix. C'est ce qu'on appelait les petits lundis de l'Impératrice. N'y étaient admis que des invités personnellement connus des souverains. Les hommes y venaient en culotte courte, ou pantalon collant et habit noir. L'Empereur et ses officiers portaient l'habit bleu foncé à col de velours doublé de satin blanc. A ces soirées se retrouvaient, en dehors des membres de la maison impériale tous les intimes : Mérimée, Edouard Delessert, la princesse de Metternich, le marquis de Caux, la princesse Anna Murat, le général Canrobert, la princesse de Bauffremont, Mme Bartholoni, et bien entendu, Mmes de Persigny, de Pourtalès et Walewska.

Dans les premières années, l'Impératrice prenait part aux danses. Bientôt elle y renonça et s'installant dans un salon voisin, elle causait avec quelques amis privés, avec les diplomates entrés dans sa faveur comme le prince de Reuss, ministre de Prusse, lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, et le chevalier Nigra, ministre d'Italie. Avec le temps, l'Impératrice s'intéressait de plus en plus à la politique internationale. Sa grande mémoire, sa parole aisée, étaient admirées de tous. Depuis sa maternité, elle avait pris une assurance et un poids qui auparavant lui manquaient.

Il n'était pas rare maintenant de la voir interpeller un ministre étranger et discuter avec lui, d'une façon parfois véhémente, les plus graves questions du moment. Napoléon III souvent, d'un mot ou d'un geste, l'avertissait de tempérer sa fougue. Elle s'y résignait, quitte à reprendre bientôt, quand l'Empereur avait tourné le dos, le sujet qui la passionnait.

Elle était alors dans l'épanouissement de sa beauté. Ses magnifiques épaules tombantes, ce qu'on a appelé : « les épaules à l'Impératrice », largement décolletées, faisaient l'envie de toutes les femmes. Elle avait un peu grossi depuis la naissance du prince impérial. Mais ce léger embonpoint, équilibré par les larges jupes, ne lui seyait point mal. Sa petite tête fière, qu'elle redressait souvent sur son haut col souple, était chargée des plus beaux diamants de la Couronne.

L'Impératrice avait quelques amoureux : le philosophe Caro, le prince de Reuss, Nigra, et même, pendant quelques mois, Richard de Metternich. C'étaient, bien entendu, des passions sans espoir, et, semble-t-il, sans grande profondeur. Elles se manifestaient surtout par de petits vers adressés à l'occasion de sa fête ou de certains anniversaires, à la souveraine. Nous l'avons dit, elle fut toujours irréprochable, et les médisances de Cour n'eurent même pas d'imprudences à lui reprocher. Eugénie montrait un tour d'esprit assez romanesque, mais elle n'était ni sensuelle ni sensible. Elle fut la première à rire de ces adorateurs transis.

Le seul peut-être pour qui elle ait éprouvé un léger sentiment fut le beau prince de Reuss. Mais si Eugénie reconnut par une sympathie sincère son admiration et ses hommages, il n'y eut rien entre eux qui dépassa jamais l'amitié.

Octave AUBRY.

REVUE DU MOIS D'ANDRE DAHL

JANVIER EN FOLIE[1]

Revue en un acte et deux cents tableaux

La scène représente un quai de la gare Saint-Lazare. Une foule nerveuse attend l'arrivée d'un train. Service d'ordre habituel sous la direction habile et souriante (journaux de droite), sous la direction brutale et provocatrice (journaux de gauche) de M. Paul Guichard. Soudain, sur un vif coup de sifflet, le train entre en gare et s'arrête. Miss Année paraît à la portière. (Cris, vivats.)

M. Maurice de Waleffe, se précipitant

Miss 32, ayant le monopole des miss, des reines et des mademoiselles annuelles, je tiens à saluer votre royauté éphémère de 365 jours.

M. Daniel Guilbert

366! directeur des Services météorologiques du Matin, je puis vous prédire que l'année 1932 sera bissextile. Ce sera probablement la seule fois de ma vie où je ne me serai pas trompé.

M. Nathan-Pathé

Peut-être Miss Année voudra-t-elle dire devant le micro pour Pathé-Journal quelques paroles de bienvenue...

Miss Année

Volontiers. J'apporte dans ma valise du bonheur pour tout le monde, une Europe pacifiée, la question des réparations réglée, un budget léger et des parlementaires qui ne le seront pas trop.

(A ce moment, une vieille dame qui entend cela, du bout du quai, jette sur la nouvelle miss un regard chargé de jalousie et, profitant du tumulte, change la valise de Miss Année contre la sienne. De sorte que la valise de 1932 contient exactement les mêmes ennuis que celle de 1931 : une Europe irritée, les réparations en suspens, un budget écrasant et une Chambre bruyante.)

M. Chiappe

Excusez-moi, mademoiselle, si je suis en retard. Heureusement j'arrive à temps pour le cinéma. J'ai le génie de la photogénie !

Air : « L'anatomie du conscrit »

Il n'est pas, dans Paris si grand
De réception ou de sinistre
Sans que, toujours au premier rang,
L'opérateur ne m'enregistre !
On croit voir l'arrivée d'un roi,
Un steeple-chase, un incendie,
On finit par ne voir que moi.
Rapport à ma photogénie !

(Il pose. On tourne.) M. l'opérateur, veuillez noter que cette vue prendra le numéro 7348 au répertoire du musée Chiappe, car nous ne sommes encore qu'en février.

---

(1) L'auteur croit devoir prévenir les spectateurs que les revues suivantes s'appelleront : **Février en folie, Mars en folie,** etc... Ainsi le titre changera mais la revue restera la même comme dans tous les music-halls qui se respectent.

Miss Année

Vous avez déjà, en à peine quarante jours, posé 7348 fois ?

M. Chiappe, pour s'excuser

Oui ! A cause du cinéma ! Vingt-quatre images à la seconde... Et maintenant voulez-vous que je vous présente Paris à la manière d'un compère ? Je ne pense guère que vous puissiez vous passer de moi qui ai établi un peu partout le sens unique et, devant la Préfecture, le sens inique. Entre le sens unique, les passages cloutés, les avertisseurs de police et d'incendie et les refuges axiaux à veilleuse verdâtre, il faut être un piéton bien malin pour s'y retrouver.

Miss Année

Mais pourquoi au fait ces globes verdâtres ?

M. Chiappe

Chut ! Ce sont des tombeaux de piétons inconnus. (Il s'approche de l'une de ces horribles bornes si tristes et déclame) :

Ceux qui pieusement sont morts sur la chaussée
Ont droit qu'à leur tombeau soit la foule empressée...

(A ce moment, une mendiante s'approche.)

La mendiante

Messieurs, dames, ayez pitié d'une pauvre femme dans le malheur... Faites-moi un petit secours !

M. Chiappe

Volontiers. Avez-vous de la monnaie de 1.000 francs ?

La mendiante

Mais je ne suis pas une mendiante banale. Je suis concierge. J'ai quinze appartements vides. Louez m'en un ! Des appartements qui valaient 25.000 il y a trois mois et que le propriétaire vient de mettre à 2.400. Six pièces, six salles de bain, six water-closets, monte-charges pour les charges de famille et tuyau d'évacuation pour les ordures ménagères et les créanciers ; tout le confort ! Personne n'en veut... On fera un bail, on accordera des facilités de paiement, on dîne tous les samedis chez le propriétaire... ayez pitié de moi, Messieurs, Dames ! Si vous croyez que c'est gai d'être concierge quand on n'a pas le courrier des locataires à lire avec son petit déjeuner du matin !

Miss Année

Pour un an, çà ferait bien mon affaire...

M. Chiappe

Y pensez-vous ? Vous ne savez donc pas qu'aucune affaire ne se traite plus sans marchander ? M. Paul Reboux affirme que c'est le dernier chic. Après le savoir-vivre et le savoir-manger-les-plats-nouveaux, il nous enseigne le savoir-acheter ! La devise de l'acheteur, c'est : « En avant ! March... ande ! » Regardez au Palais ! les avocats circulent dans la Galerie Marchande. Et le maire de Reims s'appelle : Marchandeau. Vous trouverez tous les appartements que vous voudrez, d'ailleurs on ne cherche plus à se loger. Pour quoi faire ? Il est bien plus économique de prendre un fauteuil au cinéma permanent. On paie 7 francs, on a chaud, on dort ses huit heures, on apporte son panier-repas, c'est le rêve !

Miss Année

Allons-y ! (Ils entrent au Pétaramount ou ils sont reçus par des placeurs somptueusement vêtus.) Mais voici un visage que je connais...

Le placeur

Oui, Madame ! Je suis M. André de Fouquières. Victime du chômage mondain, le plus terrible, et de la crise des cotillons, j'ai accepté ce poste où du moins je puis garder de l'élégance ! Veuillez me permettre de vous baiser la main et de vous conduire à un fauteuil libre sur un pas de gavotte... (Il le fait. La commère s'assied. M. Chiappe aussi, mais il est tellement petit qu'on ne le voit plus. Il disparaît. L'écran s'illumine.) Vous avez de la chance ! Voici un film où pour la première fois sont réunies les trois vedettes françaises : Maurice Chevalier, Georges Milton et Henri Garat !

Miss Année

Les coqueluches actuelles!

Chevalier, Milton, Garat

Nous sommes avec élégance,
Le chic suprême de la France. !

Chevalier

Quand je « cause » à un' Majesté,
Il faut zyeuter ma dignité.
La façon qu' j'ai dans un salon,
De remonter mon pantalon
Et de m' moucher entre deux doigts,
Quand j'ai l'honneur de « causer » au roi
Pour Hollywood, c'est du grand art !
Je suis vraiment un' têt' dollar !

Garat

Moi, à quoi qu' je dois mon succès,
C'est à mon mégôt, je le sais,
Et à ce petit air content.
Qu' j'ai rapporté d' Ménilmontant.
Seulement des fois y a d' l'écho...
Et quand je commenc' : « Mon coco !
Ta pomme me plaît... I love you ! »
L'écho répète : I levo you !

Milton

Moi je suis l' roi des resquilleurs,
Le roi des ferblantiers-zingueurs,
Avant d'êtr' roi des égoutiers,
Des balayeurs et des fauchés !
Quand j'aurai été roi de tout,
Sur des airs à la peau d' toutou,
Je tournerai, un beau matin,
Mon dernier film, l' Roi des crétins !

(La commère impressionnée se lève et s'en va.)

Miss Année

Ah ! le Bargy, Guitry, que vous aviez de l'allure ! Décidément Paris a bien changé !

Aristide Briand

A qui le dites-vous ? C'est pour cela que je retourne à Cocherel. La ville n'était plus habitable. On plante un olivier et, je ne sais pas comment çà se fait, il tombe sous vos pas des pelures d'orange. La paix n'ayant pas réussi, je me consacre à la paix... che à la ligne ! J'ai des canards qui me changeront de ceux des journaux et mes oies ne marchent pas au pas de l'oie ! Il paraît qu'à la Chambre je dormais trop. Les imbéciles ! ils n'ont pas compris que c'était leurs discours qui me faisaient cet effet-là !

M. Maurice Rostand

Et puis qu'est-ce que çà prouve ? Est-ce qu'on ne dort pas à la pièce que je viens de faire jouer : **Une jeune fille espagnole** ! Est-ce qu'on ne dormait pas au **Général Boulanger** ? Je n'ai jamais reproché à un spectateur de dormir. Il a payé, c'est son droit...

Miss Année

Elle est pourtant bien, votre nouvelle pièce à Sarah-Bernhardt ?

M. Maurice Rostand

C'est une féerie. Il y a mes vers et Raquel Meller. Or mes vers n'existent pas et Raquel est complètement carbonisée. C'est ce que j'appelle une féerie. Çà n'a d'ailleurs aucune importance. On reprendra **l'Aiglon** après et les droits d'auteur sont encore pour moi. C'est moins bon comme vers, voilà tout ! Mais les spectateurs ont si mauvais goût. Une salle où il y a des dames, qu'est-ce que vous voulez que çà comprenne? Excusez-moi si je vous quitte, mais c'est l'heure de mon indéfrisable...

Un Allemand

Venez plutôt voir, mademoiselle, puisque vous avez l'air d'aimer ce qui est théâtral, notre nouvelle pièce : **Une jeune fille allemande.** Au premier acte, elle ne veut pas payer, çà s'appelle le Traité de Versailles: au deuxième acte, elle ne veut pas payer, c'est le plan Dawes ; au troisième acte, elle ne veut pas payer, c'est le plan Young ; le quatrième acte se passe à la B. R. I., à Berne...

Miss Année

Et le cinquième acte ?

L'Allemand

On le prépare ! Avec une grande mise en scène.

Miss Année

La pièce n'a pas l'air mal, mais la troupe !...

Le dompteur

Ne craignez rien du tout. Paris sera défendu ! Je ne le dis qu'à vous, ce n'est que pour çà qu'on construit le Zoo de Vincennes, avec un ensemble de fauves comme on n'en avait jamais vu ! Lions, tigres, girafes, éléphants et rhinocéros ! On avait tout essayé dans la guerre moderne, sauf çà dont les Carthaginois se servirent avec tant de succès: les bêtes ! ne doutez pas de l'effet de surprise et tout le secret de la victoire est là. Que voulez-vous que fasse un aviateur qui se trouve nez à nez avec une girafe ? Bien entendu, le prétexte est d'avoir un jardin zoologique digne de Paris, mais les gens bien informés ne s'y trompent pas, avec les éléphants, la défense est assurée.

Miss Année

En somme, ce mois de janvier fut assez triste, mauvais théâtre, mauvais cinéma, mauvais payeurs, le chômage... C'est le moment de chanter un couplet... (Elle chante.)

Ah ! Paris, gai séjour !...

Le chef d'Orchestre

Plus bas ! En sol dièze !

Miss Année

Ah ! Paris, gai séjour !...

Le chef d'Orchestre

Plus bas ! En fa bémol !

Miss Année

Mais je ne peux pas chanter ! Pourquoi si bas ?

Le chef d'Orchestre

A cause des pancartes qu'il y a partout : BAISSE GÉNÉRALE. Votre voix doit faire comme tout le monde ; elle doit baisser...

(Et le rideau baisse, parce qu'il a entendu.)

André DAHL.

VEINOTROPE

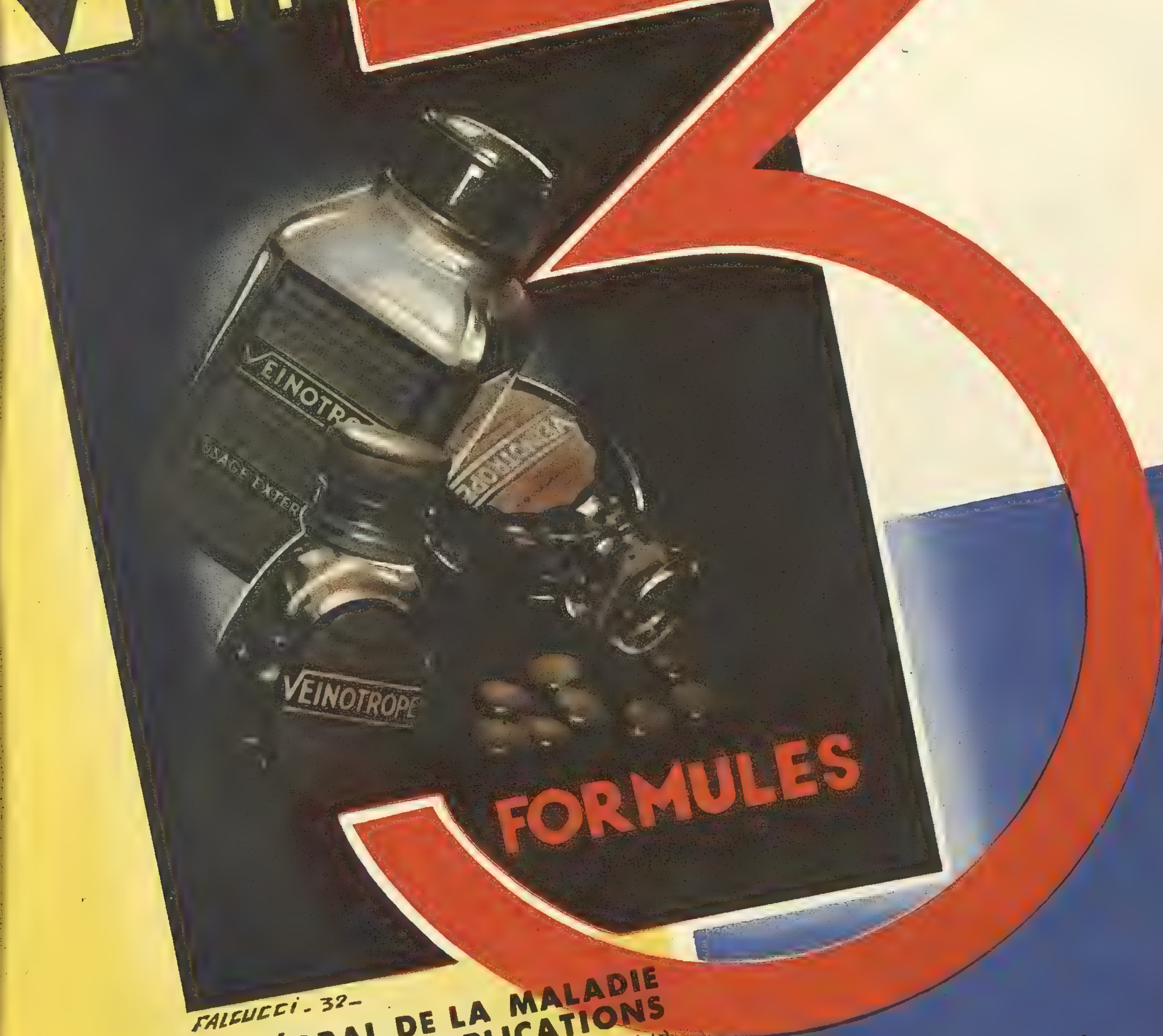

TRAITEMENT INTÉGRAL DE LA MALADIE VEINEUSE ET DE SES COMPLICATIONS

FORMULE M (Comprimés rouges)
(Usage masculin)

Para-Thyroïde	0.001
Orchitine	0.035
Surrénale	0.005
Pancréas	0.100
Hypophyse (lobe post)	0.001
Ext. de Marron d'Inde	0.005
Ext. d'Hamamelis Virginica	0.010
Poudre de Noix Vomique	0.005

FORMULE F (Comprimés violets)
(Usage féminin)

Para-Tyroïde	0.001
Ovarine	0.035
Surrénale	0.005
Pancréas	0.100
Hypophyse (lobe post)	0.001
Ext. de Marron d'Inde	0.005
Ext. d'Hamamelis Virginica	0.010
Poudre de Noix Vomique	0.005

VEINOTROPE Poudre

(Ulcères variqueux et plaies en général)

Extrait embryonnaire	1 gr.
Protéoses hypot. du Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc Stérile q. s. pour	100 gr.

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS - XVII

DIATHÈSE URIQUE

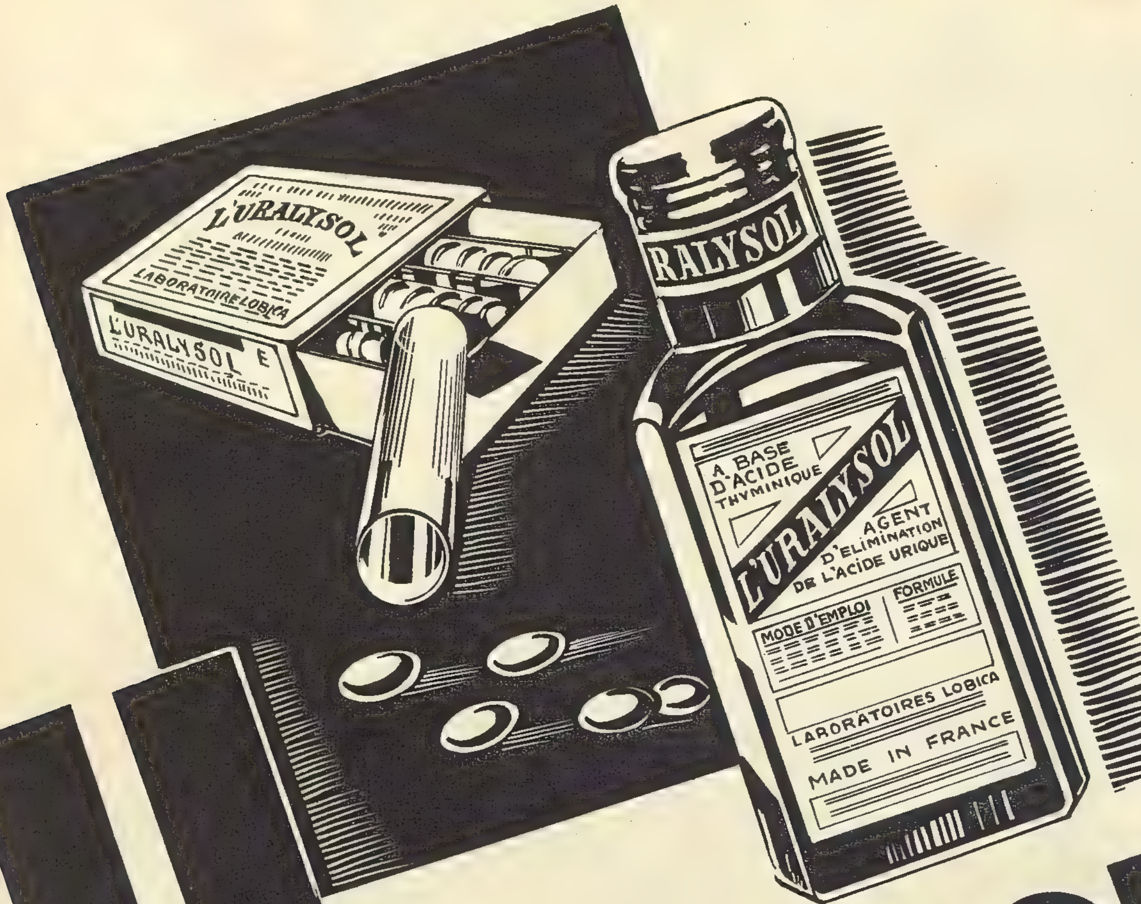
L'URALYSOL
LABORATOIRE LOBICA
L'URALYSOL E
URALYSOL
A BASE D'ACIDE THYMINIQUE
L'URALYSOL
AGENT D'ELIMINATION DE L'ACIDE URIQUE
MODE D'EMPLOI
FORMULE
LABORATOIRES LOBICA
MADE IN FRANCE

URALYSOL

Acide Thyminique	0.05
Héxaméthylène tétramine	0.30
Lysidine	0.05
Helmitol	0.05
Carbonate de lithine	0.05

pour 1 comprimé - même dosage pour 1 cuillerée à café de granulés.
4 comprimés par jour avec un peu d'eau, suivant indications médicales, matin et soir 2 cuillerées à café dans un grand verre d'eau.

LABORATOIRES LOBICA

46, Avenue des Ternes, 46 - PARIS (XVIIe)

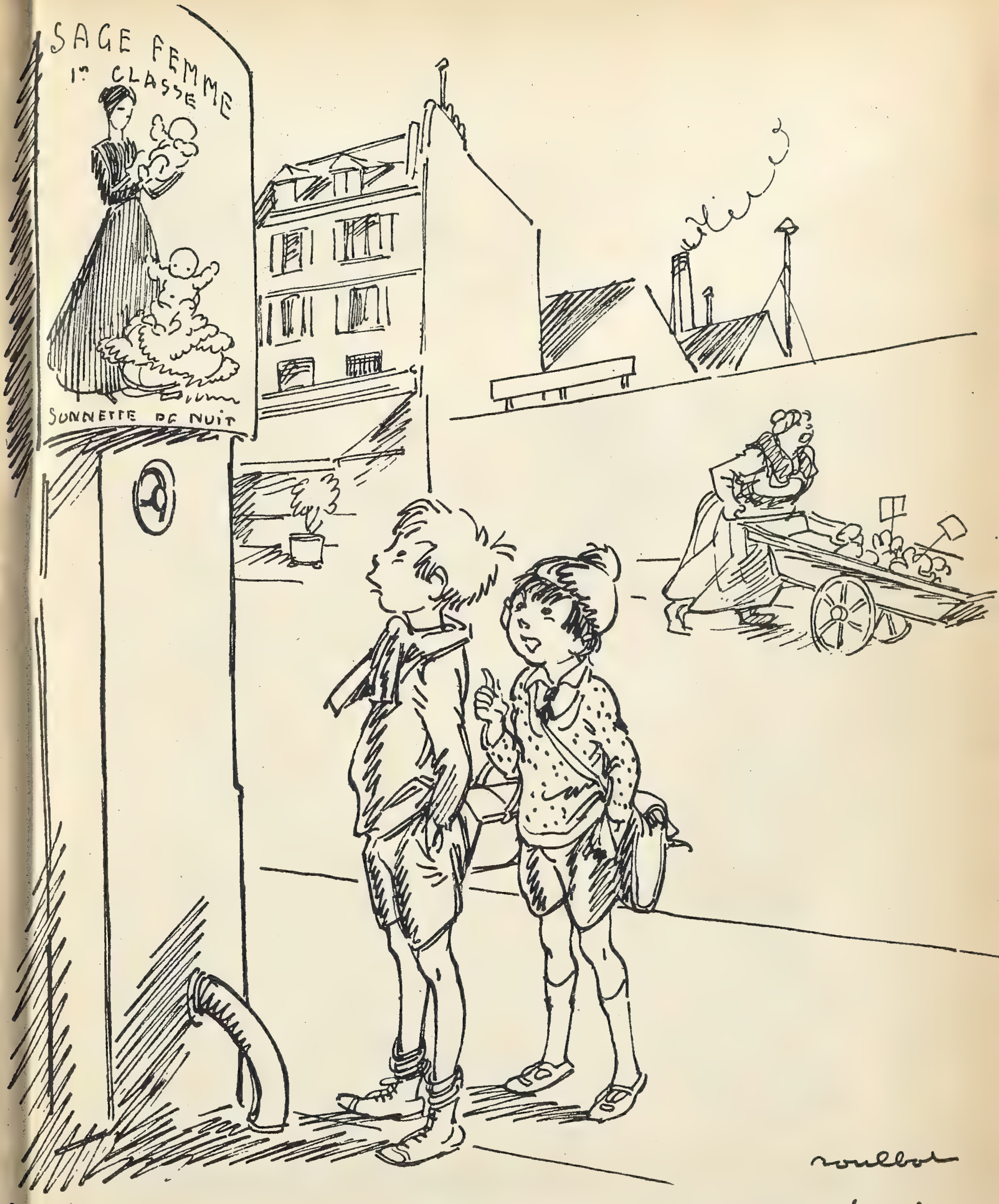
SAGE FEMME
1re CLASSE
SONNETTE DE NUIT
Poulbot

Ses gosses, maman les fait chez nous, avec le médecin.

conseils pour vos loisirs

LE LIVRE A LIRE

Un des avantages de la Crise c'est sans doute de contraindre le public à une sorte de choix, de triage, dont les Lettres et l'Art dramatique bénéficieront, si les directeurs, les éditeurs y laissent des plumes ! Comme le théâtre coûte cher, comme les livres se vendent un prix estimable, il est assez naturel, en cette période de grande pénitence que l'on hésite longuement avant d'« allonger » quinze francs pour un bouquin, ou quarante francs pour un fauteuil d'orchestre ; qu'on veuille les allonger à bon escient ! On cherche donc à éviter le gaspillage, entendez : le livre oiseux, la soirée perdue. Résultat : une sorte de justice littéraire dramatique commençant à régner, une justice qui se traduit, par le vide des salles où l'on joue des pièces par trop inconsistantes, par l'afflux des spectateurs vers deux ou trois théâtres offrant quelque chose d'à peu près substantiel. De même en librairie !

Avec M. Gaston Chérau, le lecteur est sûr d'en avoir pour son argent (sécurité appréciable en cette période de crise, à laquelle je faisais allusion plus haut), et les romans du célèbre auteur de **Champi-Fortu,** de **La Prison de Verre,** etc... témoignent toujours d'une rare conscience professionnelle, d'une probité littéraire à toute épreuve, d'une acuité analytique et d'une puissance évocatrices et animatrices qui n'ont pas peu aidé à l'éclosion d'une renommée désormais solidement assise. Les qualités ordinaire de M. Gaston Chérau, vous les trouverez dans son dernier ouvrage : **La Maison du Quai,** où l'écrivain nous conte une vibrante, pathétique aventure passionnelle se muant, à la fin, en un drame judiciaire, d'un intérêt constant. Le thème général du roman : la jalousie d'un amant très fémininement, savamment, cruellement attisée par sa maîtresse, au point de transformer l'infortuné en un criminel (et l'assassin presque involontaire du mari), il nous fait songer à un roman qui eut jadis son heure de célébrité, **La Fanny,** d'Ernest Feydeau. Seulement l'amant de Fanny ne va pas jusqu'au crime, tandis que le triste héros de Gaston Chérau ayant tué, se livre à la justice. Pourtant il ne tenait qu'à lui d'y échapper, car son amie avait mis tout en œuvre pour le tirer — et se tirer — d'affaires, elle-même. En vain ! Le coupable se dénonce, récolte dix années de prison, mais sauve sa tête, grâce à une jeune fille, une confidente de ses amours, et qui, sournoisement, passionnément éprise de lui, avait dépensé à son profit une merveilleuse ingéniosité. Cette jeune fille, elle pourrait du reste devenir la consolatrice du meurtrier une fois qu'il a purgé sa peine ; si, vieillie, enlaidie, elle ne préférait disparaître, par crainte de le décevoir physiquement ! Je n'aime pas beaucoup, je l'avoue, ce dénouement, d'une mélancolie pessimiste un peu bien arbitraire ! Mais toute la première partie de l'ouvrage : le lent, le douloureux, l'irrésistible acheminement de l'amant vers le meurtre, et puis ses hésitations, ses remords, ses tortures morales une fois le meurtre accompli (remords et tortures auxquels s'opposent le sang-froid, la lucidité implacable, la férocité mondaine de sa maîtresse acharnée à se tirer du guêpier), tout cela dénote, de la part de l'écrivain, un doigté, une sûreté, une analytique narrative et saisissante. Ici nous sommes en pleine vie, et en pleine action. Un très beau livre ; et qui vaut par la sobriété éloquente de la langue, la progression, la montée du récit, le tracé des personnages, la fine et hardie analyse de leurs mobiles obscurs, de leurs secrètes réactions !...

LA PIECE A VOIR

Présentement et parmi les auteurs du boulevard, c'est M. Jacques Deval qui semble bien tenir la corde avec deux succès : **La Route des Indes** au Gymnase et **Mademoiselle** au théâtre Saint-Georges, et je puis vous affirmer qu'ici la crise ne se fait point sentir ! Le fameux cliché « On refuse du Monde » correspond à la réalité, et n'est point seulement un appel S. O. S. ! (On refuse du monde au théâtre X..., gouaillait jadis notre grand Jules Renard..., on en refuse trop !) Mais au théâtre Saint-Georges ce sont vraiment des salles pleines, et fêtant avec enthousiasme une comédie tour à tour joviale, délicatement attendrie, dont la réussite n'a pas été douteuse une minute !...

L'histoire ? Voici :

Chez les Galvoisier, un ménage de hannetons mondains : « Monsieur », gros homme agité, turbulent, — avocat de son métier — ne montre qu'une bien vague, bien intermittente autorité conjugale et paternelle. Après quelques sursauts d'énergie, de volonté cocasses, il laisse la bride sur le cou à sa femme, elle aussi frivole, futile ; à son fils Maurice, adolescent ultra-moderne pratiquant toutes les combines pour se procurer de l'argent ; à sa fille Christiane, jeune personne dangereusement « à la page », et dont la conduite à La Baule l'été dernier, laissa fort à désirer. L'auteur, vous le voyez, nous présente comme une famille Benoiton 1932. Or, dans ce milieu incohérent, surgit soudain une personne grave, sévère, un brin revêche, mais d'une évidente dignité morale (contrastant avec la futilité des autres) une institutrice vouée à la surveillance de la petite Christiane, dite Cri-Cri, et qui, sitôt embauchée, va se trouver engagée dans une étrange aventure ! Son élève Cri-Cri, séduite l'été précédent par un jeune métèque, aux Bains de Mer, est en effet, sur le point de devenir mère, et terrifiée, éperdue, confie tout de go son infortune à « Mademoiselle » ; sa volonté d'en finir avec la vie ! Mais « Mademoiselle » saura bien empêcher un malheur, sauver la folle imprudente! Du moins elle s'y emploiera de toutes ses forces, de tout son cœur de vieille fille, moins desséché qu'elle ne le pensait. Elle commence donc par arracher à Cri-Cri l'arme dangereuse ; l'adjure de se taire, de gagner du temps ! Et puis, quelques semaines plus tard, un jour que la fillette, prête à crier aux siens la vérité, s'évanouissait — sans avoir la force d'achever la confession — que l'on se préparait à téléphoner au médecin. « Mademoiselle » intervient, appelle à l'aide son propre frère (un ingénieur un brin famélique, à la recherche de douze billets pour une invention). Elle les lui promet ; à condition qu'il joue le rôle du docteur, ordonne à Christiane une cure de solitude, dans le Midi. Vous devinez à quoi on l'emploiera, la cure !... Les parents frivoles, peu soucieux de quitter Paris expédient leur fille, en compagnie de l'Institutrice ; et lorsqu'elles reviennent, quatre ou cinq mois plus tard, il y a, au monde, un nouveau né de plus — un nouveau né confié à une nourrice campagnarde.

Cependant Christiane songe toujours à avouer la vérité à sa famille, car des remords la tourmentent ; elle tente même de parler courageusement ! Vaines tentatives ! On entoure, on gâte, on fête si bien la revenante — cadeaux, bijoux prodigués, grand dîner organisé en son honneur, etc. — qu'elle se sent peu à peu reprise, conquise par sa « vie de jeune fille », en son brillant milieu, vaincue, incapable, à dix-neuf ans ! de renoncer à tout cela pour un autre devoir ! Mais ce devoir, « Mademoiselle » l'accomplira à la place de la « défaillante » ! Oui, « Mademoiselle » endosse l'enfant, le déclare sien (provoquant ainsi les rires méprisants de sa folle patronne), donne même toutes ses économies à un larbin maître-chanteur qui avait surpris le secret de Christiane ; et puis, quittant la baroque famille, sa lâche petite élève, se vouera joyeusement, fervemment, mystiquement à un instinct maternel, profond, irrésistible et refoulé jusque-là !...

Cette ironique et âpre aventure, M. Jacques Deval nous la conte avec tant d'ingéniosité, d'adresse, de conviction qu'il nous l'impose, nous rend même crédules à ce qu'elle offre, çà et là, d'un peu arbitraire ! Je songe en écrivant ceci à l'évolution légèrement « brusquée » de « Mademoiselle », à la façon dont au troisième acte elle s'engage à fond sur la route de l'abnégation, du sacrifice total (ici, elle va un peu vite, et un peu fort, il me semble). Mais le public, je vous le répète, accepte, encaisse tout, allègrement ; passe sans résistance du rire aux larmes fugitives, et fête l'heureuse comédie de M. Jacques Deval et ses incomparables interprètes : Mmes Géniat, Deviellers, Betty Daussmond, M. Pauley, si rondement réjouissant, M. Bénard et Christian Gérard.

Edmond SÉE.

CINEMA ET SPECTACLES

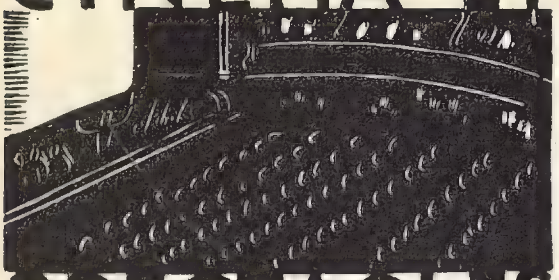

Si vous le voulez bien, nous allons faire un voyage rapide à travers la production cinématographique de ce dernier mois. Je vous présenterai, si je puis dire, un documentaire qui vous permettra de vous faire une idée des productions réunies et qui, je le souhaite, sans y prétendre, pourra guider votre choix lorsque vous aurez à décider de l'emploi d'une soirée.

Commençons d'abord par débarrasser notre route de quelques films aussi inutiles qu'encombrants. **Ronny,** par exemple, est une opérette filmée allemande assez fâcheuse, encore que le compositeur Emmerich Kalman, auquel on doit **La Princesse Czardas** et **La Comtesse Maritza,** ait voulu l'égayer de sa musique. Comment eut-il pu y réussir, quand le metteur en scène du film, sur un petit sujet fourni par un quiproquo, a planté des décors qui écrasent tout, et animé un corps d'armée de figuration ? Laissons aussi de côté **Vacances,** un film français, fabriqué avec les meilleures intentions du monde, dont celle de faire un nouveau Chemin du Paradis n'était pas la moins bonne, sinon la plus originale. Mais qu'il faut donc de goût, de mesure et de tact pour faire une opérette bien équilibrée, et que l'aventure d'une dactylo aimée de deux jeunes gens devient vite banale, même si la dactylo est la charmante Florelle, quand le metteur n'a pas les qualités indispensables. Ecartons sans plus de regret, **Le Chien qui rapporte,** bien que M. Jean Choux soit un cinéaste adroit, et parfois, poète. Mais le sujet ne permet guère à une jeune fille d'y conduire sa mère ; et comme on n'a pas osé le traiter complètement, l'histoire de cette petite femme qui doit sa fortune à un chien trop adroit, n'amusera guère les personnes d'âge.

Réservons notre curiosité à des films qui méritent vraiment, soit par leur pittoresque, soit par l'intelligence qu'ils dégagent, notre attention et nos réflexions. Il y a d'abord et avant tout autre : **A nous la Liberté** de René Clair. Ce n'est pas le moindre courage de ce metteur en scène que d'avoir complètement changé de sujet et de manière, après le succès des **Toits de Paris** et du **Million.** René Clair a cherché, dans son nouveau film, le moyen le plus simple et le plus frappant de sourire de l'organisation de la société moderne. Il n'est pas anarchiste de tempérament. Mais c'est un humoriste d'une force singulière et dont l'ironie, paradoxale d'apparence, est proche parente de celle d'un Chesterton. On aimera de suivre les péripéties amusantes d'une bande qui est parmi les plus originales de ces derniers temps. On appréciera aussi certainement, la poésie facile sans doute et maintes fois exprimée du **Chant du Marin** de Carmine Sallone parce qu'elle invite aux départs. On eut souhaité que le scénariste, M. Henry Decoin, se souvint moins exactement de **Une femme dans chaque port** qui fut un des chants du cygne du cinéma muet, si l'on peut dire. Mais il y a dans ce film, des aventures maritimes intéressantes, une tempête de studio et des bars assez pittoresques, qui valent d'être vues. Enfin, conseillons aux amateurs d'émotions fortes d'aller voir **La Pente,** un film américain dont les paroles sont francisées par l'emploi du « dubbing » emploi évidemment contestable, mais qui permet — si imparfait qu'il soit encore — de ne pas dérythmer un film par des sous-titres. Cette production d'Outre-Atlantique, vaut d'autant plus d'être suivie qu'on y voit des tableaux de mœurs, mondaines, financières, journalistes, d'une vérité singulière et que les « gangsters » y sont présentés avec un réalisme cynique dont la brutalité nous semble souvent révoltante. On y verra comment le fils d'un banquier devient un chenapan malgré lui. On y admirera le jeu d'un acteur qui est en train de devenir une des grandes vedettes d'Hollywood, Clark Gable.

⁂

Il y aurait injustice à négliger le Music-Hall ou le Cirque pour le Cinéma, d'autant plus que Cirque et Music-Hall ont fait de grands efforts pour attirer la clientèle. Sans vouloir dresser un palmarès fastidieux des attractions qui doivent être connues de tous les publics, nous signalerons la présence en France, de Colleano, le roi des Funambules, qui parut jadis à l'Empire, mais qui s'est montré dans toute sa grâce et sa virtuosité sur le fil de fer, à Médrano ces dernières semaines. Voilà certes, un des plus beaux numéros qui se puisse admirer. Colleano sur son fil, est un matador dans l'arène. Il en a le courage, la hardiesse et l'élégance. Nul, depuis l'extraordinaire jongleur Rastelli, qui vient de mourir, n'a donné une impression aussi complète de perfection dans son art.

Il n'est pas exagéré non plus de dire que dans la spécialité musicale du Jazz de Music-Hall, Jack Hylton et ses boys sont des maîtres incontestés. A leur dernier passage à l'Empire, on a pu se rendre compte qu'ils n'avaient rien perdu de leur action sur le public. Ils ont, dans leurs sonorités et dans leur présentation un accent, une couleur et une variété dont on subit les charmes et l'adresse. Le disque laissait croire un peu à la monotonie de leurs efforts. Leur apparition sur une scène a corrigé cette erreur de jugement.

René BIZET.

MUSIQUE ET DISQUES

Toute chronique qui prétend se donner un caractère sérieux sans cesser d'être aimable doit s'offrir avant tout le luxe d'une définition, en d'autres termes, fixer dès l'abord son sujet en même temps que son objet.

La musique, pour sa part, dans ses manifestations dramatiques et symphoniques, est une « matière » si vaste qu'on ne saurait décemment rendre compte de tout, chaque mois, dans les limites qui me sont assignées ici. Joignez-y l'étude des disques qui paraissent : la matière se gonfle alors au point de déborder, et tous les efforts que l'on fait pour la comprimer ne servent qu'à étaler mieux votre impuissance.

C'est pourquoi il nous faudra choisir.

Surtout on parlera de ce qui, dans l'ordre de la musique, n'est pas essentiellement fugace, comme un concert sans lendemain, mais qui, en s'inscrivant au répertoire ou en méritant de s'y inscrire, risquera de conserver un attrait après la première audition ou la première représentation, au lieu de n'évoquer que des regrets.

Quant à l'édition phonographique, là encore nous ferons le tri indispensable et, plutôt que de vous entretenir de ce qui est médiocre, et d'exercer à cet endroit les pointes d'une critique facile, on préfèrera exalter en termes brefs les qualités de quelques disques dont la valeur nous paraîtra certaine. Du moins l'on essaiera.

Pour commencer, nous tresserons une guirlande d'éloges en faveur de M. Jacques Rouché, qui, profitant de ce qu'il tient en ce moment à son commandement, comme disait Corneille, quelques-uns des meilleurs éléments de sa troupe, ce qui n'est pas courant, étant donné le régime des congés en usage dans nos théâtres subventionnés, vient de procéder à la reprise de trois ouvrages de caractère sans doute assez différent, mais qui donnent une idée exacte des possibilités actuelles de notre Académie Nationale de Musique et de Danse.

Du côté lyrique, c'est l'**Heure Espagnole.** L'accueil enthousiaste que l'auditoire de l'Opéra réserve à ce petit acte suffirait à démontrer la vanité du reproche que l'on fait communément à la musique réputée « moderne » de ne pouvoir trouver audience auprès d'un vaste public.

La musique de l'**Heure Espagnole** est un ravissement pour « l'amateur » certes, mais c'est aussi que, pour étayer la partition de M. Maurice Ravel, M. Franc-Nohain a pris la peine d'écrire un livret qui peut à juste titre passer pour un modèle. Le problème du théâtre lyrique, ce n'est pas tant une question de musique qu'une question de livret, et l'on peut déclarer tout net que la plupart des échecs que l'on a enregistrés depuis bon nombre d'années est redevable à la faiblesse originelle de l'action que l'on porte à la scène.

Avec l'**Heure espagnole,** et l'encadrant, **Gisèle** et le **Spectre de la Rose.** M. André Lévinson, dans l'un des derniers numéros de **Candide,** étudie le cas de la danse classique et de la restitution qu'on lui accorde de son primat sur les tréteaux du Palais Garnier, désormais considéré comme l'unique Conservatoire qui demeure des traditions. Et, puisque le philosophe, pour l'illustration de sa doctrine, nous propose précisément **Gisèle** et le **Spectre de la Rose,** je vous conseille à mon tour d'aller voir dans ces deux ballets Mlle Olga Spessivetzeva et M. Serge Lifar. **Gisèle,** c'est le ballet romantique dans toute sa pureté, et les deux étoiles russes y paraissent entourées fort dignement par le corps des ballerines de l'Opéra, en tête desquelles Mlle Rosita Cérès. Le **Spectre de la Rose,** lui, nous rappelle quelques-unes des meilleures soirées de Diaghilew, et ceux qui se souviennent du fameux bond de Nijinsky tâcheront de chercher dans leur mémoire des éléments fructueux de comparaison.

L'Opéra offre un divertissement aux grandes personnes. Pour les petits, c'est le disque qui y pourvoiera. Cette fête de l'esprit à laquelle ils ont droit, eux aussi, s'ils sont sages, ils la demanderont aux **Contes de Perrault** que Columbia a publiés pour leurs étrennes.

Voilà donc, mis en tableaux animés par MM. Groffe et Zimmermann, les heureux auteurs des **Chansons de Bob et Bobette,** les récits aimables du **Petit Chaperon rouge,** du **Petit Poucet,** du **Chat botté,** de **Cendrillon,** de **La Belle au bois dormant,** et la tragique histoire de **Barbe-bleue :** tels, ou presque, qu'ils sont issus de l'imagination du moraliste. Deux faces de disques pour chacun, ou, si l'on préfère, deux actes. Paroles ,chants, bruits d'accompagnement, tout collabore à notre joie, car je gage que les parents, en fin de compte, s'amuseront autant que les enfants des détails de mise en scène qui font de ces brimborions une véritable délectation.

Et, du baiser du Spectre de la Rose, à celui du Prince Charmant, c'est à peine si vous vous apercevez que vous changez de monde...

Pierre-Octave FERROUD.

LA MODE

Il faut pourtant bien s'habiller... Cette évidence paraît un peu moins irréfutable depuis quelque temps, depuis que la crise et les resserrements budgétaires qu'elle implique, ont fait passer au rang du luxe la plupart des nécessités.

Vous n'ignorez pas qu'il règne actuellement un nouveau snobisme : celui de la pauvreté. N'avoir plus le sou est le dernier mot du chic ; porter sa vieille robe de l'année passée, le dernier cri de l'élégance. Les maisons de couture, l'une après l'autre, ouvrent un rayon de modèles à bon marché, les magasins rivalisent d'abnégation dans la voie des sacrifices, et abandonnent à prix coûtant une marchandise dont personne ne veut.

Hélas ! tout cela n'est que trop réel. Mais comme disait l'autre : « C'est déjà assez ennuyeux de n'avoir pas d'argent, si encore il fallait se priver ! »...

Rien ne sert de se vêtir d'un sac et de se verser de la cendre sur le front. Mieux vaut combiner judicieusement la toilette qui rendra le plus de services pour la moindre dépense! Défiez-vous des robes plus spectaculaires que pratiques. N'achetez que ce dont vous avez réellement besoin, et si vous croyez avoir besoin de beaucoup de choses, vous pouvez encore les réunir dans un même modèle. La Couture (avec un grand C) a providentiellement prévu le cas en créant le « tout en un » : l'ensemble matin-sport-plein air, et la robe-de-fin-d'après-midi-cinéma-dîner-petit soir. En comblant l'intervalle entre les deux par une chemise de nuit, vous aurez donc une garde-robe à bon compte.

Un point sur lequel vous ne devez pas lésiner, c'est le choix du tissu. Renoncez aux soies artificielles qu'on ne peut ni nettoyer ni teindre, et aux lainages en coton au travers desquels le coude se fraie rapidement son chemin. La forme peut être simple si le tissu a du corps, du maintien autant que de la souplesse. Et le tissu entre tous préféré sera la laine. Parce que nous allons vers les beaux jours ?... Non, ce n'est point une manifestation d'ironie ou de pessimisme exagéré. Mais la laine est sans reflets, la laine est mate, et par esprit de pénitence ou pour tout autre raison, les étoffes brillantes ont cessé de plaire. La robe de bure l'emporte sur la robe de soie. Il est vrai que la bure d'aujourd'hui est ténue, légère, transparente même, sans plus d'épaisseur qu'un crêpe épais, avec plus de moelleux et de douceur. Devant cela, une telle humilité a gagné les soieries qu'elles aussi sont devenues mates.

C'est dans l'une d'elles que vous commanderez la robe du soir simple, complétée d'une petite jaquette à manches. Ensemble idéal quand vous allez à une réunion dont vous ne savez pas si elle sera habillée ou pour dîner au restaurant et aller ensuite au théâtre ou au cinéma.

La seule supériorité du théâtre sur le cinéma est que l'on y voit sur scène les récentes créations des couturiers, tandis que dans les films la mode est toujours en retard de six mois, et ne correspond pas, même d'une manière rétrospective à la réalité. Qui a vu Marlène Dietrich s'enfoncer dans le désert africain pieds nus, tête nue, dans une petite robe de toile sans manches, risquera l'insolation sur la plage de Juan-les-Pins. D'autre part, ne soyez pas tentée d'adopter le style particulier de la vamp : cette espèce de déshabillé à traîne, et à manches larges composées de volants superposés. Lesdits volants renversent tout sur leur passage, s'accrochent aux boutons de porte, trempent dans les cocktails, et sont la cause de maint désastre conjugal.

Si vous voulez prendre au cinéma des inspirations d'ordre vestimentaire, habillez-vous plutôt comme l'héroïne pauvre mais honnête avant qu'elle ait rencontré le jeune millionnaire passionné. Son tailleur de bonne coupe (à l'héroïne, pas au millionnaire), sa petite robe de laine (naturellement) d'une forme simple mais savante, ne sont point signes d'indigence aux yeux d'une femme avertie.

La Mode, par le clairon de ses hérauts, j'ai nommé les journaux de mode, proclame depuis quelques mois : « Soyez vous-même ! » Le thème de l'individualité à outrance a déjà fourni pas mal de copie aux chroniqueuses. Je crains qu'il n'ait plongé bien des femmes dans un cruel embarras. Qu'entend-on au juste par ce sybillin « Soyez vous-même » ?... Faut-il que la brune devienne noire, la maigre échalas, la potelée obèse ?... Tant voudraient être autre chose que ce qu'elles sont ! Les bals masqués offraient une précieuse soupape à ces refoulements : « Soyez qui vous voudrez, qui vous auriez voulu être ! ... Révélez votre nature secrète d'odalisque, de gitane, de sirène ou de laitière... et vous, Monsieur, soyez le pirate farouche ou le lion superbe et généreux... »

La dureté des temps réduira sans doute cette année le nombre des bals travestis. Mais on peut se rabattre sur le dîner de têtes. La perruque, la coiffure et le fard, coûtent évidemment moins cher qu'un costume. Pour ne point paraître obéir à un vil motif, laissez clairement entendre que c'est là le divertissement de gens d'esprit.

Simone **MAY.**

Le Gérant : E. MALFÈRE.

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUTes	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillérées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

l'Orientation Médicale

112787

et pour
vos loisirs.
docteur..

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

1932

l'Orientation Médicale

112787

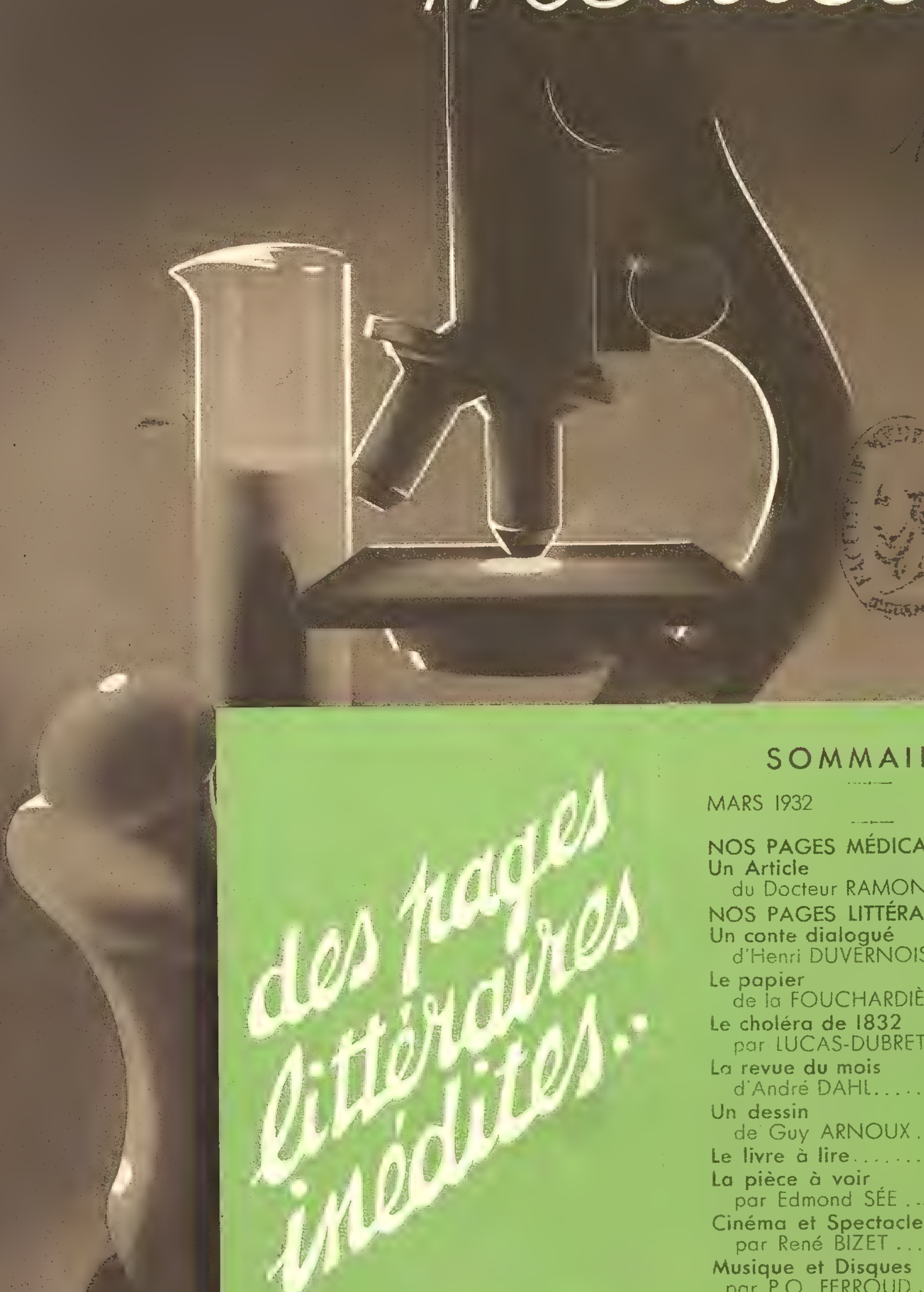

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

des pages littéraires inédites.

SOMMAIRE :

MARS 1932 N° 2

NOS PAGES MÉDICALES
Un Article
du Docteur RAMOND....p 1
NOS PAGES LITTÉRAIRES
Un conte dialogué
d'Henri DUVERNOIS.....p. 6
Le papier
de la FOUCHARDIÈRE...p. 12
Le choléra de 1832
par LUCAS-DUBRETON..p. 15
La revue du mois
d'André DAHL.......... p. 20
Un dessin
de Guy ARNOUX.......p. 23
Le livre à lire............p. 24
La pièce à voir
par Edmond SÉE........p. 25
Cinéma et Spectacles
par René BIZET.........p. 26
Musique et Disques
par P.O. FERROUD.......p. 27
La Mode par Simone MAY.p. 28

1932

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique, des chefs-d'œuvre français

Publiée sous la direction de MM.
Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT, Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE (1928) parue

Henri d'ALMÉRAS. — Le Tartuffe, de Molière.
Ed. BENOIT-LÉVY. — Les Misérables, de Victor-Hugo.
Jules BERTAUT. — Le Père Goriot, de Balzac.
René DUMESNIL. — La Publication de Madame Bovary.
Félix GAIFFE. — Le Mariage de Figaro.
Louis GUIMBAUD. — Les Orientales de Victor-Hugo.
Joseph LE GRAS. — Diderot et l'Encyclopédie.
Henry LYONNET. — Le Cid, de Corneille.
Comtesse J. de PANGE. — De l'Allemagne, de Mme de Staël.
Alphonse SÉCHÉ. — La Vie des Fleurs du Mal.
Louis THUASNE. — Le Roman de la Rose.
Paul VUILLIAUD. — Les Paroles d'un Croyant.

DEUXIÈME SÉRIE (1929) parue

Antoine ALBALAT. — L'Art poétique, de Boileau.
Henri d'ALMÉRAS. — Les Trois Mousquetaires.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Récits des Temps Mérovingiens.
Albert AUTIN. — L'Institution chrétienne, de Calvin.
Georges BEAUME. — Les Lettres de mon Moulin.
René BRAY. — Les Fables, de La Fontaine.
Raymond CLAUZEL. — Sagesse, de Verlaine.
Yves LE FEBVRE. — Le Génie du Christianisme.
Ph. VAN TIEGHEM. — La Nouvelle Héloïse.
Maurice MAGENDIE. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
Georges MONGRÉDIEN. — Athalie, de Racine.
Ernest RAYNAUD. — Jean Moréas et les Stances.

TROISIÈME SÉRIE (1930) parue

Albert BAYET. — Les Provinciales.
Jeanne LANDRE. — Les Soliloques du Pauvre.
LONGWORTH-CHAMBRUN. — Hamlet, de Shakespeare.
Joseph VIANEY. — Les Regrets, de Du Bellay.
Auguste DUPOUY. — Carmen, de Mérimée.
Albert AUTIN. — Le Disciple, de Bourget.
Guy de la BATUT. — Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre, de Bossuet.
René DUMESNIL. — En Route de J.-K. Huysmans.
Maurice ALLEM. — Volupté, de Sainte-Beuve.
Eugène LASSERRE. — Manon Lescaut.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Les Liaisons dangereuses.
Henry LYONNET. — La Dame aux Camélias.

QUATRIÈME SÉRIE (1931-32)

En cours de publication

Gustave FRÉJAVILLE. — Les Méditations, de Lamartine, **12** frs.
Léon DEFFOUX. — L'Assommoir, d'Emile-Zola.
BRIAN-CHANINOW. — La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
Henri HAUVETTE. — Les Canzonière, de Pétrarque. **12** frs.
Henri d'ALMÉRAS. — Le Roman comique de Scarron.
Albert LANTOINE. — Les Lettres Philosophiques, de Voltaire, **12** frs.

(et six volumes à paraître)

TIRAGE ORDINAIRE

Chaque volume broché .... **9. »**
La série de douze volumes brochés . . **100. »**
Chaque volume relié toile, fers spéciaux. **13.50**
La série de douze volumes réliés ...... **150. »**

TIRAGE SUR PUR FIL

limité à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100. La série de 12 volumes .... **240. »**

(Les volumes sur pur fil ne se vendent que par série de douze volumes)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS
LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR
12, RUE HAUTEFEUILLE — PARIS-VIE

nos pages médicales

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Sur le Diagnostic et le Traitement de la Fièvre de Malte

Par Louis RAMOND, Médecin de l'Hôpital Laënnec

La fièvre de Malte est une maladie infectieuse commune à l'homme et à certains animaux — la chevre en particulier — et qui est déterminée par le **micrococcus melitensis** découvert par Bruce, à Malte, en 1887.

Primitivement considérée comme spéciale à l'île de Malte elle n'a pas tardé à se montrer beaucoup plus répandue et a été retrouvée sur tout le littoral méditerranéen où elle était désignée par le nom de « fièvre méditerranéenne ».

Plus tard, mieux connue et plus sûrement diagnostiquée grâce aux moyens de laboratoire, elle a été dépistée dans tous les pays, et l'on sait qu'en France elle sévit actuellement non seulement sur la Côte d'Azur et dans les Cévennes, mais dans toutes les provinces : du Jura aux Pyrénées, de la Bretagne aux Alpes.

Cette diffusion de la maladie a une double conséquence : 1. la première, c'est que le terme de « fièvre de Malte » n'est plus justifié, et qu'il est légitime de donner à cette affection le nom de « Mélitococcie » que propose l'Académie de Médecine ou celui de « fièvre ondulante » que réclament les auteurs anglais ; 2. la seconde, c'est que la mélitoccocie est devenue une maladie avec laquelle le praticien doit compter, une maladie qu'il doit savoir découvrir par les moyens de la clinique et qu'il doit pouvoir certifier par les procédés de laboratoire, afin d'être à même de la traiter activement avec les armes thérapeutiques efficaces que nous possédons aujourd'hui contre elle.

C'est ce que je voudrais passer en revue succinctement dans cet article.

⁂

Avant d'aborder la description des symptômes essentiels de la mélitococcie, il convient de rappeler que cette maladie se transmet avant tout par l'intermédiaire du lait de chèvre (et de brebis), que ce lait soit consommé cru à l'état naturel ou sous forme de « caillé » ou de fromage frais. Ce rôle propagateur du lait de chèvre, mis en évidence par Zammit en 1905, constitue le facteur étiologique capital de la fièvre de Malte. Mais il n'est pas le seul, et la fièvre ondulante peut se contracter par l'ingestion ou la manipulation de viande d'animaux contaminés, ou le contact de ces bêtes ou celui de leurs urines et de leur fumier. C'est ce qui explique que, dans les campagnes, la maladie s'observe surtout chez les bergers, les garçons ou les filles de ferme, chez les bouchers et, à la ville, chez les buveurs de lait de chèvre ou les mangeurs de fromage de chèvre ou de brebis.

La septicité du lait de chèvre ou de brebis tient à la fréquence avec laquelle ces animaux sont atteints de mélitococcie à forme silencieuse, sans grands symptômes cliniques.

La fièvre de Malte peut être aussi sous la dépendance d'une infection accidentelle de laboratoire, et on ne compte plus à l'heure actuelle le nombre des bactériologistes qui ont été infectés en maniant du **micrococcus melitensis,** microbe aussi dangereux à manipuler que le bacille pesteux et que le bacille de la morve.

⁂

La fièvre de Malte est le type des maladies protéiformes, et il est difficile d'en donner un schéma qui convienne aux « cent formes » qu'elle peut présenter. Pourtant, la Mélitococcie s'extériorise généralement par un certain nombre de signes sans caractères pathognomoniques quand on les considère individuellement, mais qui acquièrent par leur groupement une réelle valeur diagnostique.

Ces signes constituent ce que Cantaloube (de Sumène) a dénommé le « bloc symptomatique » de la fièvre de Malte. Ils comprennent : 1° la fièvre, ondulante et prolongée ; 2° les sueurs ; 3° les douleurs ; 4° la constipation ; 5° l'asthénie. Il convient de leur adjoindre l'orchite, comme le propose H. Roger (de Marseille), à cause de la fréquence de cette manifestation qui autorise à la considérer plutôt comme un symptôme que comme une complication au rang desquelles la plupart des auteurs la relèguent.

1. **La fièvre** est le caractère essentiel de la **fièvre** de Malte. Elle se fait par poussées successives entrecoupées de rémissions suivies de rechutes : ce qui donne à la courbe thermique l'aspect ondulant caractéristique.

Chaque poussée thermique réalise une courbe classique de dothiénenterie : avec une période d'oscillations ascendantes de 6 à 7 jours, aboutissant à une période d'acné courte, de 1 à 3 jours, avec maximum dépassant rarement 40°, et suivie d'une période d'oscillations descendantes de 6 à 7 jours. Chaque onde dure donc en moyenne 15 à 20 jours, mais ce chiffre n'a rien d'absolu : la plus grande irrégularité se manifestant dans la courbe fébrile qui est bien celle d'une « fièvre folle » comme l'a dit Schoull.

Les périodes intermédiaires de rémission ont aussi une durée variable : les unes n'étant que de 2 à 3 jours, les autres se prolongeant 15 à 22 jours.

Le nombre des ondes fébriles est en général de 3 à 4 en moyenne, mais il peut être plus élevé et atteindre 7 à 8 et même davantage. Aussi, une des caractéristiques principales de la fièvre dans la mélitococcie est-elle d'être très prolongée.

2. **Les sueurs** sont très fréquentes.

Elles sont nocturnes le plus souvent et se produisent presque constamment entre 2 heures et 4 heures du matin. Elles peuvent néanmoins survenir dans la journée.

Elles sont profuses et d'une telle abondance qu'elles obligent fréquemment les malades à changer de linge 5 à 6 fois par nuit.

Le plus souvent généralisées, elles sont parfois localisées à la tête, aux membres... etc.

Elles sont fétides, disent les Classiques, et exhalent l'odeur de paille putréfiée.

3. **Les douleurs** constituent une caractéristique importante de la fièvre de Malte. Elles sont en général tardives et apparaissent souvent au moment de la convalescence, lorsque le malade paraît guéri. Quelquefois passagères, se déplaçant ou disparaissant au bout de quelques jours, elles sont dans d'autres cas tenaces. Elles peuvent frapper les muscles, les tendons, les os, les articulations, les nerfs.

Les myalgies siègent principalement aux membres.

Les synovites s'observent surtout aux poignets et aux cous-de-pied.

Les ostéalgies se localisent d'habitude en des points très limités, sensibles à la pression : sur le fémur, sur le tibia, sur la ligne des apophyses épineuses sacrées.

Les arthralgies constituent le pseudo-rhumatisme mélitococcique. Celui-ci est rarement polyarticulaire, mais plutôt pauciarticulaire ou monoarticulaire. Il frappe surtout les grandes jointures : les épaules, les genoux, les chevilles, et surtout l'articulation sacro-iliaque. Il atteint aussi parfois l'articulation coxo-fémorale, donnant naissance à une « pseudo-coxalgie méditerranéenne ».

4. **La constipation** est le seul signe digestif habituel de la maladie. Appréciable dans un tiers des cas, elle est extrême dans un autre tiers. Il est fréquent qu'un sujet atteint de fièvre de Malte passe une semaine sans avoir de garde-robe, et on a vu des mélitococciques ne pas aller à la selle de 15 jours à 3 semaines. La constipation s'accompagne quelquefois d'entéralgie et d'expulsion de fausses membranes.

La constipation, qui manque dans un tiers des cas, est 1 fois sur 10 remplacée par de la diarrhée, ce qui se produit principalement dans les formes sévères et secondairement à la constipation.

5. **L'asthénie** est constante, mais d'un degré très variable.

6. **L'orchite** se rencontre dans un tiers ou un quart des cas masculins de mélitococcie, d'après Henri Roger. Elle est d'ordinaire tardive et survient au deuxième ou au troisième mois de la maladie. Elle en « signe le diagnostic » quand elle apparaît au cours d'une pyrexie prolongée de nature encore indéterminée.

Elle atteint le testicule et l'épididyme qu'elle tuméfie et rend douloureux. Le scrotum est quelquefois, lui aussi, rouge et œdématié. L'épanchement dans la vaginale est rare. Unilatérale le plus souvent, elle est bilatérale une fois sur trois.

Elle dure dix à vingt jours et se termine par résolution. La suppuration ou l'atrophie consécutives sont exceptionnelles. Il est assez fréquent que l'orchite soit suivie de frigidité génésique assez persistante par atteinte de la glande interstitielle.

⁂

Quels renseignements l'examen physique des malades fournit-il au praticien?

La langue, saburrale mais humide au début de la maladie, est plus tard propre et nette.

La rate est augmentée de volume, mais quelquefois à peine, tandis que dans d'autres cas elle est énorme.

Le foie, de même, est habituellement hypertrophié, mais il est souvent normal.

Les poumons sont le siège de signes de bronchite avec congestion des bases ou des sommets, (ce qui oriente bien plus souvent à faux le diagnostic vers la tuberculose que cela ne le dirige vers la mélitococcie). Une broncho-pneumonie, une pneumonie, une pleurésie... (manifestations mélitococciques ou plus souvent pneumococciques) peuvent être découvertes à l'examen stéthacoustique du thorax.

Le cœur est plutôt ralenti, sans que la dissociation du pouls et de la température soit aussi marquée et aussi constante que dans la fièvre typhoïde.

Le système nerveux est indemne (les algies mises à part).

Les urines sont rares, légèrement albumineuses, seulement dans les formes sévères ; elles sont normales dans les formes ordinaires.

Sur la peau, il n'y a pas de taches rosées lenticulaires, et les érythèmes sont rares.

⁂

Si le diagnostic clinique de la mélitococcie peut être soupçonné grâce au « bloc symptomatique » de la fièvre de Malte, il ne peut être affirmé que par les méthodes de laboratoire.

Toujours utile pour donner la certitude du diagnostic, même dans **les formes typiques** de la maladie où le malade, **couché**, réalise le tableau d'une pyrexie généralisée avec les caractères particuliers que je viens de passer en revue, le laboratoire est indispensable pour dépister certaines **formes atypiques** de la mélitococcie, en particulier les **formes ambulatoires** où le sujet, **debout**, continue à vaquer à ses occupations malgré son asthénie.

L'examen du sang, au point de vue hématologique, ne peut donner aucun renseignement intéressant.

Mais nous avons à notre disposition trois procédés de laboratoire pour diagnostiquer la fièvre de Malte : 1° le séro-diagnostic ; 2° l'hémoculture ; 3° l'intradermo-réaction à la mélitine.

1. **Le séro-diagnostic** de Wright consiste à mettre en présence à des dilutions variables et convenables une émulsion de **micrococcus mélitensis** et du sérum du malade.

Il devient positif chez les mélitococciques à partir du dixième ou du douzième jour de la maladie et le reste pendant la convalescence et souvent pendant plusieurs années après la guérison.

Il atteint souvent le 1/100^e et quelquefois peut monter jusqu'au 1/000^e.

On lui a reproché à la fois de se montrer positif avec le sérum de sujets non mélitococciques et négatif avec celui des individus atteints de fièvre de Malte indiscutable. Ces inconvénients tiennent à ce que certaines souches de **micrococcus melitensis** (et surtout de **micrococcus paramelitensis**) sont agglutinées à des taux inférieurs par le sérum de sujets sains, et à ce que, par suite des très nombreuses variétés de mélitocoques, il arrive que les souches du laboratoire ne sont pas agglutinables par le sérum d'un malade infecté par un mélitocoque d'un type différent.

Le séro-diagnostic de la mélitococcie conserve pourtant une grande valeur à condition de prendre certaines précautions recommandées par Ch. Nicolle, L. Nègre, M. Raynaud : 1° de chauffer le sérum à étudier au bain-marie à 56° pendant une demi-heure ; 2° de se servir d'émulsions microbiennes réunissant plusieurs souches de mélitocoques dont l'agglutinabilité a été vérifiée avec des sérums expérimentaux ; 3° de ne faire que l'agglutination macroscopique ; 4° de ne tenir compte que des agglutinations d'un taux supérieur au 1/50^{e} (et même, d'après Ranque et Senez, d'un taux supérieur au 1/200^{e}, car, au-dessous, il n'y aurait que présomption et non pas certitude).

2. **L'hémoculture** est supérieure au séro-diagnostic par la constance et la qualité de ses résultats.

Elle est positive dans 80 0/0 des cas et dès le début de la maladie (même au deuxième jour), ainsi que jusqu'à une période tardive de la maladie.

Pour avoir le maximum de chances de réussite, elle doit être faite, comme toute hémoculture, en pleine période fébrile, le thermomètre marquant au moins 39° lors de l'ensemencement du sang.

Le sang, reçu dans un ballon de bouillon ordinaire, doit être laissé longtemps à l'étuve à 37° — au moins 6 à 7 jours disent les Classiques — car le **micrococcus melitensis** pousse lentement. Lemierre, qui l'a vu ne se développer qu'après le 17^{e} jour, conseille d'attendre un mois avant de déclarer négatif le résultat de l'hémoculture.

Le microbe cultivé dans le bouillon est ensuite réensemencé sur gélose et identifié par sa morphologie et ses caractères culturaux. C'est un **coccus** de toutes petites dimensions (0,3 à 0,4 μ), isolé ou en diplocoques, immobile, qui ne prend par le Gram, cultive lentement sur les milieux usuels en aérobie, ne coagule pas le lait, ne fait pas fermenter les sucres. On achève son identification par la recherche de son agglutination par un sérum spécifique très actif.

Ainsi l'hémoculture permet de certifier la présence du **micrococcus melitensis** et de définir sa variété : **melitensis** vrai, **paramelitensis** ou autre.

Malheureusement c'est un procédé de diagnostic qui n'est applicable qu'à la ville et près d'un laboratoire.

3. **L'intradermo-réaction à la mélitine,** de Burnet, est au contraire la méthode diagnostique de choix pour spécifier le caractère mélitococcique d'une infection. Elle ne nécessite pas de laboratoire ; elle peut être appliquée et interprétée par le médecin traitant lui-même. Elle est plus simple et plus spécifique que le séro-diagnostic et plus constante que l'hémoculture.

Elle consiste à pratiquer au bras une intradermo-réaction absolument comme l'intradermo-réaction à la tuberculine, mais en remplaçant cette dernière par un dixième de centimètre cube de mélitine.

La mélitine est tout simplement un filtrat sur bougie de porcelaine d'une culture de vingt jours en bouillon de **micrococcus melitensis** (soumis, en outre, à l'ébullition ou additionné d'acide phénique à la dose d'un demi pour cent). Elle est répartie par les Instituts Pasteur en petites ampoules livrables aux praticiens.

Quand l'intradermo-réaction est positive, elle détermine dès la sixième heure après l'inoculation un œdème local en placard, arrondi ou ovalaire, centré par le point de piqûre et bien limité, placard qui peut être plus ou moins douloureux et rouge (mais peut ne pas l'être) et qui persiste jusqu'à la 40^{e} ou la 50^{e} heure.

Au cours de la fièvre de Malte l'intradermo-réaction de Burnet est positive dès le 7^{e} ou le 11^{e} jour, le reste pendant toute la maladie et encore après la guérison jusqu'au dixième mois. Elle est toujours négative chez les sujets indemnes de mélitococcie : chez les typhiques, les tuberculeux, les paludéens, les individus normaux.

⁂

La fièvre de Malte n'est pas une maladie très grave au point de vue vital, puisque sa mortalité, qui est généralement de 4 à 5 pour 100, n'atteint dans les statistiques les plus défavorables que 7 pour 100 (Cantaloube) et 10 pour 100 (dans la population civile de Malte). Mais, c'est une infection longue, qui dure d'habitude 3 à 4 mois, quelquefois 6 mois et même 1 à 2 ans, et qui est suivie d'une convalescence traînante avec asthénie profonde et tenace, compliquée parfois d'accidents tardifs : une orchite, une arthralgie, par exemple.

Il y a donc le plus grand intérêt à tâcher d'enrayer rapidement par un traitement efficace l'évolution prolongée et récidivante de la mélitococcie. Ce traitement existe-t-il ? Non ; aurait-on répondu il y a encore bien peu d'années. Oui ; peut-on dire aujourd'hui grâce à la vaccination spécifique et aux injections intraveineuses de trypaflavine.

Certes, ces deux médications ne résument pas les procédés thérapeutiques qu'on peut mettre en œuvre contre la fièvre de Malte, mais, s'ils ne sont pas les seuls qui se soient montrés doués d'efficacité, du moins sont-ils ceux qui ont donné les succès les plus constants et qui sont le plus facilement applicables en tous lieux et par tous les praticiens.

Les malades atteints de fièvre de Malte ne sont maintenus au lit que pendant les périodes fébriles de leur infection. Ils doivent être alimentés dans la mesure où l'intensité de leur fièvre et l'état de leur appétit le permettent puisqu'ils n'ont aucune lésion du tube digestif.

Les antithermiques (aspirine, pyramidon, phénacétine, cryogénine... etc.) doivent être formellement interdits ; ils ont un effet déplorable sur les sueurs.

La vaccinothérapie recourt surtout à des stock-vaccins, qui sont des suspensions de **micrococcus melitensis** dans du sérum physiologique stérilisées soit par la chaleur (vaccin de l'Institut Pasteur), soit par des antiseptiques (vaccin iodé de Ranque et Senez, vaccin fluoré de Nicolle).

Elle est contre-indiquée dans les formes aiguës hyperpyrétiques et dans tous les cas compliqués de manifestations cardiaques, rénales ou hémorragiques.

Elle doit être appliquée de préférence pendant la phase descendante de l'onde fébrile ou dans les périodes apyrétiques de rémission. Il faut commencer toujours par des doses très faibles. Ainsi, avec le vaccin de l'Institut Pasteur qui contient deux milliards de germes par centimètre cube, la première dose doit être d'un quart de centimètre cube. Si cette dose ne produit pas de réaction générale, on injecte un demi-centimètre cube quarante huit heures plus tard. Ensuite, tous les deux ou trois jours on injecte des doses progressives de vaccin avec un maximum de 1 centimètre cube à 2 cent. cubes 1/2 par injection suivant la tolérance du malade jusqu'à la chute complète de la température. Salimbeni conseille même de continuer le traitement un mois ou deux après l'apyrexie, en faisant chaque semaine une injection vaccinale d'un à deux centimètres cubes.

Comme autres substances spécifiques capables de guérir la maladie, la mélitine soit sous forme d'intradermo-réaction (Lemierre et aussi Debré), soit en injections intra-musculaires à la dose quotidienne de 1 centimètre cube (Burnet), et une endoprotéine de **bacillus abortus** de Bang (microbe de l'avortement épizootique, très voisin du mélitocoque) (cas de Courtois — Suffit, Garnier et Liège, de Liège, et Castéran, de Cambessédès et Garnier) ont aussi donné des succès.

Mais **les injections intraveineuses de trypaflavine ou de gonacrine** sont encore ou d'un effet plus certain ou d'une application plus simple dans la pratique courante.

Elles ont été proposées par Izar. Darré et Laffaille ont guéri par deux injections de 0 gr. 20 de trypaflavine un malade traité vainement par la mélitine. Les heureux résultats de cette méthode ont été confirmés ultérieurement par Janbon et Duponnois, Lisbonne et Aubert... Voici la technique de Darré : Faire une première injection intraveineuse de 0 gr. 10 de trypaflavine ou de gonacrine, pour hâter la sensibilité du sujet et se mettre à l'abri d'une idiosyncrasie possible. Deux jours plus tard injecter dans la veine 0 gr. 20 de trypaflavine, puis 0 gr. 30 de même trois jours plus tard pour consolider la guérison, et enfin, quatre jours plus tard, 0 gr. 40, si l'on veut et par précaution.

⁂

Pour ce qui est de la prophylaxie de la mélitococcie, elle consiste à interdire l'absorption de lait de chèvre cru et de fromages frais de chèvre, à recommander aux personnes appelées à donner des soins aux animaux ou aux humains contaminés par le mélitocoque de se bien savonner les mains, à isoler les malades mélitococciques et à désinfecter leurs déjections (urines surtout), leur linge, leur literie.

La vaccination préventive humaine, qui n'a qu'une durée de 3 à 4 mois, n'est valable qu'en milieu épidémique.

On peut espérer que l'immunisation des chèvres par la vaccination (Vincent) empêchera la propagation de la maladie en tarissant sa source principale.

Louis RAMOND,
Médecin de l'hôpital Laënnec.

N. D. L. R. — M. Léon GUILLET, membre de l'Académie des Sciences, Directeur de l'École Centrale, a bien voulu accepter de présenter régulièrement à nos lecteurs le Mouvement Scientifique. Son premier article paraîtra dans notre prochain numéro.

Le numéro d'Avril comprendra également un article consacré à l'Orientation Médicale du mois écoulé.

nos pages littéraires

NOTRE CONTE

Suivie...

Conte dialogué de Henri Duvernois

Le Salon d'un grand médecin. Florence, appuyée contre la bibliothèque, lit un livre. On sonne. Elle replace le livre dans la bibliothèque et va ouvrir.

Florence, se cachant à moitié le visage dans son mouchoir — Un instant, Madame... Voulez-vous prendre la peine d'attendre ? Le docteur ne reçoit que sur rendez-vous. Je vais consulter l'agenda...

Mme Bergère — Mais je ne me trompe pas ! C'est bien Mademoiselle Arréméré !

Florence — Madame Bergère !

Mme Bergère — Vous souffrez des dents ?

Florence — Oui et non.

Mme Bergère — Mademoiselle Arréméré ! Par exemple ! Si je m'attendais...

Florence — A me voir ouvrir la porte chez le professeur Chaineton ?

Mme Bergère — Oui...

Florence — Et ce tablier !

Mme Bergère — Oui, oui...

Florence — Une espièglerie...

Mme Bergère — Je suis bien contente. Par le temps qui court, on voit tant de personnes de la plus haute société entrer en service !

Florence — Ce n'est pas mon cas.

Mme Bergère — Vous avez toujours votre immeuble rue d'Uzès ?

Florence — Toujours, et mes trois villas de Normandie.

Mme Bergère — Parfait ! Parfait ! Pas d'argent dans de mauvaises banques ?

Florence — Du tout... Et vous-même ?

Mme Bergère — De ce côté-là, je me suis défendue. Rien que des billets et dans un endroit où personne ne pourrait les découvrir.

Florence — Tout est donc pour le mieux...

Mme Bergère — Ça serait plutôt la santé... Couci-couça la santé, et plutôt couci que couça. Aussi, je me suis décidée à venir consulter le professeur Chaineton...

Florence — Excellente idée. Je ne vous demande pas de nouvelles de M. Bergère...

Mme Bergère — Comment ! Vous ne savez pas ?

Florence — Je vis comme une petite sauvagesse, extrêmement retirée.

Mme Bergère — Il m'a quittée...

Florence — Quelle horreur ! Et pour qui ?

Mme Bergère — Je suis veuve depuis dix-huit mois. Je viens d'abandonner le petit deuil.

Florence — Ah ! Je respire !

Mme Bergère — Dès que j'ai été seule, je me suis mise à me soigner. Est-ce une coïncidence ? C'est depuis ce temps-là que je ne me sens pas bien... Je fais mes trois repas dont deux avec viande, mais la nourriture ne me profite pas...

Florence — Bon !

Mme Bergère — Non seulement elle ne me profite pas, mais elle me reproche, comme on dit. J'ai consulté le vieux médecin de la famille...

Florence — Quelle imprudence !

Mme Bergère — Il m'a vu naître.

Florence — Retenez bien ceci, Madame Bergère : les médecins qui vous ont vu naître se contentent trop souvent de vous regarder mourir !

Mme Bergère — Mon Dieu !

Florence — N'ayez crainte ; nous arrangerons cela...

Mme Bergère — Vous êtes l'assistante du professeur ?

Florence — En ce sens que je l'assiste modestement, oui.

Mme Bergère — Vous qui n'aviez jamais travaillé !

Florence — Faut-il vous dire toute la vérité ?

Mme Bergère — Je vous en prie.

Florence — Vous serez la seule... De telle sorte, s'il y a une indiscrétion, je saurai qui en rendre responsable...

Mme Bergère — Vous avez en face de vous un tombeau... Allez-y : la vérité, toute la vérité.

Florence — J'ai trente-quatre ans...

Mme Bergère — Bien. Maintenant, vous pouvez commencer.

Florence — Je gère mon petit avoir avec prudence... Mais ce n'est pas toujours facile. Sur mes trois villas, il y en a toujours une que j'ai beaucoup de peine à louer.

Mme Bergère — Celle qui sent les cabinets ?

Florence — Erreur, Madame, erreur complète... La villa est absolument inodore, seulement la mer apporte à proximité des œufs de méduse qui pourrissent sur la plage et qui, les soirs d'été, quand le vent souffle par là, dégagent comme un petit relent de varechs fermentés... c'est tout. Je reprends... Vous savez ce que c'est : à mon âge et bien que l'on n'attache pas une importance démesurée à son corps, on éprouve le besoin d'être suivie...

Mme Bergère (confidentielle) — Un peu d'hystérie, probablement.

Florence — J'entends, suivie par un grand médecin... J'ai une affection du plexus solaire.

Mme Bergère — C'est ?

Florence — C'est nerveux. J'avais vu le médecin de mon quartier...

Mme Bergère — Vous habitez toujours votre maison de Grenelle ?

Florence — Toujours. J'occupe le premier étage depuis vingt-quatre ans, vous pensez !

Mme Bergère — Vous y êtes donc entrée à dix ans.

Florence — Je n'ai pas fait le calcul. J'ai donc consulté un médecin de Grenelle, puis un médecin des Batignolles, puis un médecin de la Plaine Monceau. J'allais toujours en montant, sans résultat... Vers les cinq heures, cinq heures et demie, ping... un coup de poing entre les omoplates ; vlan ! un coup de stylet dans le ventre...

Mme Bergère — Attendez donc, c'est à peu près ce que j'éprouve...

Florence — Je ne savais plus à quel saint me vouer, quand je rencontre Mme Zibelin. Elle me dit : « Vous vous ruinez en consultations de vingt francs, en poudres et en pilules ; allez donc voir le professeur Chaineton. C'est l'as des as ». Je demande : « Est-il cher ? » Elle me répond : « Très, mais il ne faut pas lésiner quand il s'agit de la vie. D'ailleurs vous êtes riche ! » Riche ! Riche !

Mme Bergère — Le mot que vous jettent toujours à la figure les personnes qui n'ont pas le sou... Riche !

Florence — C'est bien vite dit, n'est-ce pas ? Je me renseigne sur le prix : cinq cents francs.

Mme Bergère — Cinq cents francs !

Florence — Ça m'a retournée.

Mme Bergère — Il y a de quoi ! Ça me retourne moi aussi.

Florence — Cent francs d'avant guerre, vous n'avez qu'à multiplier.

Mme Bergère — Je m'y refuse... Cinq cents francs !

Florence — J'ai eu envie de renoncer.

Mme Bergère — Je comprends !

Florence — Mais au moment où j'allais renoncer, ping, vlan !... Alors, ma foi, j'ai pris mon courage à deux mains et je suis venue ici en cliente, comme vous voilà... Je suis toujours assez coquette. Je ne m'étais pas mise en gala, mais j'étais gentiment arrangée : mon chapeau beige avec agrafe de chrysocale formant corbeille, mon manteau d'astrakan artificiel, mes gants imitation suède, etc... Je ne voulais pas passer pour une milliardaire mais pas pour une pauvresse non plus... Vous connaissez ma devise : « Telle quelle ! » J'arrive et ne voilà-t-il pas qu'un imbécile de domestique me dit : « Vous êtes la personne que le Docteur attend ? Bien. Entrez par ici ». Cela ne me semble pas extraordinaire vu que j'avais pris rendez-vous par téléphone. J'entre dans la salle à manger et le professeur Chaineton vient me rejoindre. Il était pressé. Il fait : « Ah ! C'est vous, ma fille... Avez-vous des certificats ? Où avez-vous servi comme femme de chambre ? » Je me préparais à le détromper en souriant... quand tout à coup une idée me vint...

Mme Bergère — Celle de prendre une consultation gratuite.

Florence — Vous y êtes. Je réponds que je n'ai jamais été placée.

Mme Bergère — La fille d'un ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ! Que c'est amusant !

Florence — Et j'ajoute : « Mais je suis honnête, laborieuse et Monsieur pourra prendre sur moi les renseignements qu'il voudra ».

Mme Bergère — Vous parliez déjà à la troisième personne !

Florence — J'étais née pour être actrice !

Mme Bergère — Taisez-vous, vilaine !

Florence — Et je continue : « Je suis instruite, je pourrai répondre au téléphone et assumer, de manière à satisfaire Monsieur, le service de table. Je n'ai qu'un défaut : une petite santé, une très petite santé... Une très, très petite, petite santé...

Mme Bergère — Que c'est ingénieux ! Il vous a écoutée ?

Florence — A peu près... Il m'a dit : « Nous verrons ça plus tard. Je vous examinerai un de ces jours. En attendant, prenez votre service dès demain matin. Je renvoie mon valet de chambre. Je ne veux plus d'hommes ici. Vous n'aurez pas de ménage à faire... » Alors, que voulez-vous, Madame Bergère... Ces cinq cents francs me tracassaient... Je fais un calcul rapide... Il me les offrait comme gages... Par dessus le marché, nourrie...

Mme Bergère — Et les pourboires.

Florence — Je les donne à mes pauvres... L'idée aussi de faire une bonne farce...

Mme Bergère — Une bonne affaire doublée d'une bonne farce : le rêve !

Florence — Bref, j'ai accepté.

Mme Bergère — C'est un roman !

Florence — Comme je les aime : imprévu et comme il faut. Je m'étais fixé un mois. Il faut à peu près cela pour être suivie et je pensais : « Si c'est trop dur, au bout de quarante-huit heures, je rendrai mon tablier ». Mais non, Madame Bergère, ce n'était pas trop dur... D'abord les autres domestiques sont charmants.

Mme Bergère — Ah !

Florence — Ils ont discerné tout de suite en moi une supériorité, une différence de classe. Et puis, le professeur est célibataire. Il travaille tellement qu'il n'a jamais eu le temps de se marier...

Mme Bergère — Et pas d'autres femmes dans sa vie ?

Florence — Non ! Il en voit tellement ici que ça lui coupe l'envie, comme les pâtissiers pour les petits gâteaux. Je me suis très vite rendu compte que la femme de chambre d'un célibataire n'était pas à proprement parler une domestique, mais une conseillère, une compagne...

Mme Bergère — Une maman...

Florence — Une grande sœur. Je le mignotte. J'ai des initiatives : je lui chauffe ses pantoufles au radiateur et je pense à renouveler ses rosettes à soucoupes... En revanche, il m'a guérie...

Mme Bergère — C'est merveilleux !

Florence — Je ne pouvais digérer ni les œufs, ni le bœuf, ni les abats ; eh ! bien, je mange des œufs Meyerbeer, du homard Thermidor, des tripes et ça passe comme vous êtes là devant moi, tranquille et tout !

Mme Bergère — Admirable.

Florence — Et la choucroute ! Et la daube ! Et la pâtisserie montée... La table est merveilleuse ici.

Mme Bergère — Alors, le professeur est content de sa cuisinière ?

Florence — Très content.

Mme Bergère — Dommage

Florence — Pourquoi : dommage ?

Mme Bergère — Il m'était venu une idée... N'en parlons plus. Vous me permettez de vous poser une question ?

Florence — Faites donc.

Mme Bergère — Puisque vous êtes guérie et puisque vos moyens vous permettent largement de vivre sans rien faire, pourquoi restez-vous ici ?

Florence — Je crains de faire de la peine à cet excellent homme. Il s'intéresse à moi à un point que vous ne pouvez imaginer.

Mme Bergère — Si ! Si !

Florence — Voulez-vous un exemple : hier, il m'a proposé de me faire remonter par un chirurgien de ses amis.

Mme Bergère — Vous étiez tombé dans la cave ?

Florence — Non : de me faire remonter la peau du visage. C'est ce qu'on appelle une opération esthétique... Une petite incision ici... là et vous voilà fraîche et ronde comme une pomme... Il prend vingt-cinq mille francs et ça ne me coûterait pas un centime. Il m'opèrerait d'abord le côté droit pour pouvoir me montrer aux incrédules : Avant et Après... Mais j'ai bien le temps !

Mme Bergère — Mais oui : vous n'êtes pas à trois mois près. Et puis votre devise : « Telle quelle »...

Florence — Il faudra que je me décide tout de même à quitter... J'attends mon neveu et ma nièce de Mont-de-Marsan. Ce sont de petits bourgeois arriérés ; ils ne comprendraient pas... Je dirai toute la vérité au docteur dès ce soir. Je m'excuserai et je prendrai congé en grande dame... Mais j'aurai comme un regret, je vous assure... Voulez-vous une boule de gomme ?... Prenez ! Prenez ! On nous envoie des tas de spécialités pharmaceutiques. Je peux vous offrir ce que vous voulez en fait de pâtes pectorales, tablettes purgatives, suppositoires et autres babioles...

Mme Bergère — Ecoutez donc, Mademoiselle Arréméré, combien en donne-t-il par jour de consultations à cinq cents francs, votre docteur ?

Florence — Une quinzaine !

Mme Bergère — Ça lui fait dans les trois millions par an !

Florence — Sans compter les têtes couronnées.

Mme Bergère — Si j'avais un fils, je lui ferais apprendre ce métier-là.

Florence — Il n'y a qu'un Chaineton !

Mme Bergère — Et je ne pourrais pas, avec votre bonne recommandation, obtenir un petit rabais ?

Florence — Jamais. Ou alors, il faut présenter un certificat d'indigence.

Mme Bergère — Où peut-on se le procurer ?

Florence — On ne vous le donnerait pas.

Mme Bergère — C'est bien ennuyeux.

Florence — Je n'y mets pas de mauvaise volonté, mais à ce point de vue, le docteur est un roc.

Mme Bergère — Nous avons à peu près la même maladie... Vous pourriez...

Florence — Oh ! Je ne prendrais pas la responsabilité... Voyons, que ressentez-vous ?

Mme Bergère — Un éblouissement quand je me penche.

Florence — Vous ne risquez rien à ne plus vous pencher.

Mme Bergère — Et c'est cette nourriture...

Florence — Elle vous reproche... Attention... La clef dans la serrure... La canne dans le porte-parapluie... Voilà Monsieur...

Mme Bergère — Présentez-moi comme une amie.

Florence — Ça ne vous avancerait à rien.

Mme Bergère — Soyez gentille...

Florence — Chut... (Le Docteur entre.)

Le Docteur — Bonjour Florence !

Florence — Bonjour Monsieur !

Le Docteur (tombant en arrêt devant Mme Bergère) — Madame ?...

Florence — Une amie...

Mme Bergère — Oui ! Monsieur le Professeur...

Le Docteur — Très bien !

Mme Bergère — J'étais venue pour dire un petit bonjour... et aussi...

Florence — Mme Bergère désirerait consulter Monsieur.

Mme Bergère — Oh ! ce n'est pas grand chose... C'est la nourriture...

Le Docteur — Vous avez indiqué la marche à suivre à Madame ?

Florence — Oui Monsieur.

Le Docteur — Eh ! bien ! Madame, il faudra venir me consulter.

Mme Bergère — Je craindrais de vous déranger, tandis que comme ça, en passant... (coquette) Puisque je vous tiens, je ne vous lâcherai plus.

Le Docteur glacial — Voyez pour jeudi, Florence.

Florence — Il y a un coin à 3 heures entre l'hémiplégique et la petite acnéienne...

Le Docteur — Parfait. Jeudi 3 heures. Mes hommages, Madame...

Mme Bergère — J'espère, Docteur, que vous voudrez bien me considérer comme une amie ?

Le Docteur — Madame, je considère toutes mes clientes comme des amies... A jeudi.

Florence — Je vous accompagne...

Mme Bergère — Merci toujours.

(Le docteur s'assied à son bureau, range ses papiers.)

Florence, revenant, une paire de pantoufles à la main — Elle est furieuse...

Le Docteur — Elle venait pour une consultation gratuite ?

Florence — Oui. Et elle est millionnaire...

Le Docteur — Parbleu ! J'en étais sûr. Je sens ces choses-là tout de suite...

Florence — Les pantoufles bien chaudes.

Le docteur — Merci !

Florence — Je les ai mises près du radiateur.

Le Docteur — C'est une excellente idée ! Ah ! ça, qu'avez-vous, Florence ?

Florence — Rien !

Le Docteur — Si. Je ne vous trouve pas votre bonne mine habituelle... Souffririez-vous, par hasard ?

Florence — Non !

Le Docteur — Je ne vous le permettrais pas...

Florence émue — Monsieur a de ces mots !... Quand je pense que c'est la dernière fois que je parle à Monsieur à la troisième personne...

Le Docteur — Vous me quittez ?

Florence — Oui !

Le Docteur — Quelle blague ! Vous m'êtes très utile. Je crois que vous n'avez pas à vous plaindre ?

Florence — Oh ! Non...

Le Docteur — Je suis décidé à vous augmenter...

Florence — Ce n'est pas une question d'argent.

Le Docteur — Je vois : vous vous êtes disputée avec la cuisinière...

Florence — Du tout. Elle est charmante.

Le Docteur — Je ne comprends pas...

Florence — Docteur, je vous ai menti...

Le Docteur — Quand ?

Florence — Quand je me suis présentée.

Le Docteur — C'est classique.

Florence — Non. Ne cherchez pas : mon cas est sans précédent... Je vous ai dit que j'étais femme de chambre.

Le Docteur — Et après ?

Florence — C'est faux.

Le Docteur — Qu'êtes-vous donc ?

Florence — Une femme du monde...

Le Docteur — Une femme du monde qui a eu des revers. Je l'ai toujours pensé...

Florence — Modeste fortune...

Le Docteur — Alors... sentimentale ?

Florence — Oh ! C'est complexe... Je ne me considère plus en service ?

Le Docteur — Asseyez-vous... Allons bon ! Voilà une catastrophe...

Florence — J'étais venue en cliente... J'avais besoin d'être suivie...

Le Docteur — Plus un mot. J'ai compris. Je croyais vous prendre à mon service et j'étais au vôtre...

Florence, de plus en plus émue — Vous vous souvenez quand vous me disiez : « Pas pour vous, les pieds de cochon, Florence, pas pour vous !... » Je n'avalais pas un café au lait sans vous consulter. C'était gentil... Car enfin, être suivie par un médecin, cela ne consiste pas à aller le consulter à la galope, entre deux clients, ce qui fait qu'il confond votre dyspepsie avec l'eczéma qui vient de sortir ou avec l'appendicite qui va entrer. Non !... Je me fais une idée plus haute de la médecine : être suivie, c'est être suivie à toute heure du jour et de la nuit, avoir le docteur sous la main sans cesse, comme si on était, je ne sais pas, moi... Comme si on était une reine ! Je vous ai montré ma gratitude en vous servant de mon mieux...

Le Docteur — C'est votre façon à vous de payer les honoraires... Et maintenant ?

Florence — Vous avez devant vous la fille d'un Ingénieur principal des Ponts et Chaussées : Jules-Hippolyte Arréméré, Chevalier de l'Ordre et Commandeur d'Isabelle la Catholique. Ma mère...

Le Docteur — On n'a pas sonné ?

Florence — Non. Ma mère, née Huchon de Toesca est la propre sœur de Camille Huchon de Toesca, Colonel de Gendarmerie, et la cousine du fameux Clamens, Député, deux fois Ministre et rédacteur en chef de cinq journaux dont un de Paris. J'ai fait toutes mes études... Il y a quinze jours, quand j'ai servi ce dîner, vous n'avez pas remarqué ?

Le Docteur — Non !

Florence — Mme Fabrier cherchait le titre d'un roman de Stendhal où il était question d'une certaine Mathilde De La Môle... Personne ne pouvait la renseigner. Ma foi, je n'y ai plus tenu ; en lui servant l'aspic de volaille, je lui ai soufflé « Le rouge et le noir », elle m'a répondu : « Merci, je prendrai un peu de blanc... »

Le Docteur — C'est inouï...

Florence — Que vous dirai-je ? J'ai un certain talent sur le piano, j'ai commencé le latin et je reçois le mercredi... Il me reste à m'excuser.

Le Docteur — Inouï... J'en ferai une communication... Quand partez-vous ?

Florence — Demain. J'attends un neveu et une nièce de Mont-de-Marsan. Mon neveu occupe une haute situation administrative. Ce sont de petits bourgeois arriérés et gaspilleurs par surcroît... Ils ne comprendraient pas...

Le Docteur — Je suis navré... Je m'étais habitué à vous... Euh !... Florence... Mademoiselle...

Florence — Mademoiselle Arréméré...

Le Docteur — Enfin, vous m'avez eu... Il n'y a pas... Vous m'avez eu... Sans rancune !...

Florence — Je garderai de ces quelques semaines passées auprès de vous le meilleur souvenir et une reconnaissance...

Le Docteur — Oui. Oui...

Florence — Vous m'avez sauvée. Me voilà guérie !

Le Docteur — Hein ?

Florence — Guérie !

Le Docteur — Ça, ma chère demoiselle, c'est un mot de malade...

Florence — Comment ?

Le Docteur — L'ai-je jamais prononcé en votre présence ?

Florence — Jamais...

Le Docteur — Alors ?

Florence — Alors, je ne serais pas guérie ?

Le Docteur — J'ai pu vous maintenir dans un état d'euphorie que vous devez surtout à l'ambiance. On peut, avec vous, employer les termes techniques, vous les comprenez ?

Florence — Je crois bien, mais traduisez tout de même.

Le Docteur — La sécurité dans laquelle vous vous trouviez ne manquait pas d'exercer une certaine influence sur votre état... Vous partez, je ne réponds plus de rien !

Florence — En cas de récidive, vous ne refuseriez pas ?...

Le Docteur — De vous considérer comme une cliente, non certes !

Florence — Ah ! Oui...

Le Docteur — Mais je ne peux vous retenir de force.

Florence — Bien entendu... C'est curieux...

Le Docteur — Quoi ?

Florence — Depuis un instant... Est-ce un phénomène purement nerveux ?...

Le Docteur — Il n'y a pas de phénomènes purement nerveux.

Florence — Est-ce le ragoût d'oie du déjeuner ?

Le Docteur — Il était exquis.

Florence — Est-ce l'idée de m'en aller ? Mais voilà que je sens de nouveau... Pas un coup de poing... Mais comme le rappel d'un coup de poing, là...

Le Docteur — Eh ! bien, ma chère demoiselle, inscrivez-vous vous-même pour Jeudi !

Florence — C'est drôle, à l'idée de m'inscrire... J'ai très mal, docteur...

Le Docteur — Est-ce à Mlle Arréméré que j'ai l'honneur de parler ?...

Florence — Non Monsieur... (Elle reprend son tablier) c'est à Florence...

Le Docteur — A la bonne heure. Nous causerons de cela ce soir... Je ne veux pas vous priver de ragoût d'oie, ma chère Florence, je vous donnerai un cachet qui fait passer tout ça.

Florence — Je remercie bien Monsieur...

Le Docteur — Vous n'allez pas sacrifier votre existence à votre neveu et à votre nièce...

Florence — D'autant que je ne peux pas les sentir.

Le Docteur — Vous n'êtes pas bien chez moi ?

Florence — Oh ! Si !

Le Docteur — Comme une reine, soignée comme une reine ! Passez-moi mes pantoufles...

Florence — Elles ont refroidi. Monsieur m'excusera.

Le Docteur — Ça n'a pas d'importance, pour une fois... Ne prenez pas la peine.

Florence — Monsieur est trop bon... Est-ce que je dois supprimer le vin ?

Le Docteur — Jamais de la vie... Un verre à Bordeaux à chaque repas et de l'ordinaire... Mais bu lentement et en mâchant chaque gorgée...

Florence — Comme ça ?

Le Docteur — Comme ça.

Florence — Et combien de coups de mâchoire à chaque gorgée ?

Le Docteur — Dix-sept.

Florence — Il faudra que j'inscrive... Dix-sept... Voilà l'agenda. Je ferai remarquer à monsieur que nous sommes pleins pour Mercredi...

Henri DUVERNOIS.

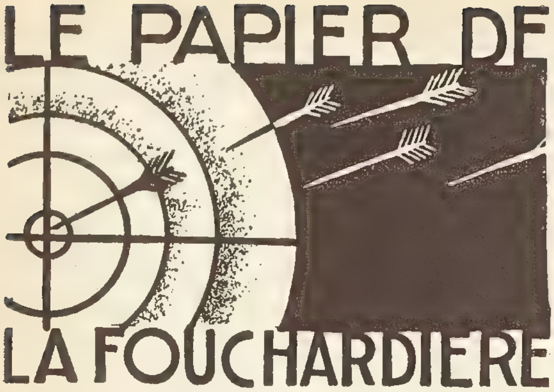

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIERE

CAUSERIES DU CLIENT

Le Docteur Pancréas

J'ai connu un brave garçon qui a attrapé ça en plaçant des bretelles.

Rien n'est dur, rien n'est ingrat comme le métier de placier. Il faut être un fin psychologue et un diplomate avisé pour placer quelque chose à quelqu'un, que ce soit 50 actions des Sucreries de l'Alaska, ou, comme le faisait notre homme, six douzaines de bretelles, se recommandant à l'amateur par leurs vertus de résistance et d'élasticité.

Notre homme avait trouvé un truc.

Quand il arrivait chez le client, il commençait par lui dire bonjour et par s'informer de sa santé avec sollicitude, de façon à poser adroitement un diagnostic. Les gens aiment beaucoup parler de leurs maladies. C'est même leur sujet de conversation préféré ; mais quand on aborde ce sujet, il est rare de trouver un auditeur complaisant.

Non seulement le placier en bretelles savait écouter et compatir, mais son truc consistait à avoir la même maladie que son client. Ça établissait tout de suite un courant de sympathie ; mieux que ça, de la fraternité. Il y avait des confidences, des condoléances, des échanges de conseils quant aux remèdes et aux traitements. Le placier était devenu très fort en médecine à force de consulter des bouquins pour se rendre compte des symptômes qu'il devait éprouver, de telle façon que son client, enchanté, s'écriait : « C'est exactement la même chose que moi ; mais moi, c'est en plus grave »... Ce que je ne devrais pas révéler ici (puisque je suis lu par des médecins), c'est qu'il réussit même quelques guérisons illégales... En tout cas, le client ne pouvait moins faire, à la suite d'un entretien aussi amical entre deux frères de misère, que de commander une série de bretelles dont il n'avait pas le débit...

Ce diplomate arrivait, par exemple, chez un petit mercier de Châteauroux ; et il lui disait :

— Je n'ai pas pu fermer l'œil de la nuit. Il n'a pas cessé de s'agiter de haut en bas.

— Ah ! répondait le petit mercier... Le mien se tient assez tranquille pour l'instant.

Vous avez deviné, n'est-ce pas, que le petit mercier de Châteauroux avait le ver solitaire. Alors, le placier s'en était offert un, de modèle plus réduit, pour ne pas humilier le client.

Le patron du bazar de Noisy-le-Sec lui faisait perdre du temps, parce qu'il l'entretenait d'abord de la maladie de sa femme. Sa femme avait une métrite. Le placier en bretelles ne pouvait pas avoir la même maladie. Mais il dirigeait adroitement le débat sur la prostate du patron du bazar, car il avait aussi une prostate.

Or, le placier en bretelles attrapa un jour réellement une maladie contagieuse d'un client qui possédait des poumons intacts, des artères souples, un estomac résistant, un foie en excellent état, mais qui souffrait d'une affection non reconnue encore par la Faculté de Médecine.

Je veux dire la turfomanie chronique, autrement dit la maladie des courses, qui est souvent secrète et toujours incurable.

⁂

C'est un mal qui ne ressortit pas seulement de la psychiâtrie, comme les autres affections dont le nom finit en « manie» mais qui est justiciable de la médecine générale. (Le P. M. U. comme la P. G. donne lieu à un pronostic fatal).

Il convient donc, non pas d'en fixer la thérapeutique, (car non seulement le mal ne peut être jugulé, mais il est impossible d'en retarder les progrès) mais d'en préciser l'étiologie. Les prodromes sont très nets et les symptômes constants.

La crise commence par une période d'excitation fébrile qui, dès le matin, après la lecture des journaux hippiques, donne au malade une impression trompeuse d'euphorie. Vers le milieu du repas de midi, son agitation devient telle qu'il ne peut tenir en place ; elle prend, sur le champ de courses un caractère épileptiforme ; le malade pousse des cris incohérents en se livrant à des gestes désordonnés... C'est la fièvre de cheval.

Une période de dépression, vers le soir, suit cette crise d'agitation. Le sujet est abattu et son aspect comateux donne les plus vives inquiétudes à son entourage. Le plus souvent il reste silencieux. Quelquefois, il avoue : « J'ai pris la purge ». Mais ça ne va pas mieux. La purge, en ce cas, est nettement contre-indiquée.

Le séjour des villes d'eaux et des stations balnéaires ne peut qu'empirer l'état du malade. On obtient des rémissions passagères par des cures d'altitude, à condition que l'altitude soit telle que là-haut, on n'ait pu installer un hippodrome et la solitude telle, qu'aucun bureau de P. M. U. n'y puisse réaliser d'affaires.

La turfomanie chronique a ses complications. La plus grave est la « poisse », affection tenace qui peut être endémique aussi bien que sporadique et atteint les peuples comme les individus (un individu, comme Œdipe ou Hamlet, a pu avoir la poisse pendant des années ; le peuple d'Israël l'a eue pendant des siècles ; aujourd'hui c'est guéri).

La poisse peut conduire les grands nerveux à l'hydrophobie. Des gens plus calmes ont ainsi contracté une maladie de « foi » ; car ils sont tombés dans l'athéisme et sont partis criant : « Il n'y a pas de bon Dieu ! Il n'y a pas de bon Dieu ! »

⁂

Rien n'est plus contagieux en vérité. Il y a des dames qui attrapent ça de leur mari, et leur mar de leur femme. Il y a des consommateurs qui attrapent ça au café, en écoutant des turfistes qui se vantent d'avoir touché 563 francs pour cent sous (on imprime ça dans les journaux ; mais il ne faut pas croire tout ce qui est imprimé). Il y en a qui attrapent ça chez le coiffeur, en se faisant couper les cheveux par un merlan dont le cousin est jockey à Maisons-Laffite.

Pour en finir avec le brave type dont je vous contais l'histoire en commençant, il me disait l'autre jour à Auteuil :

— Avant d'attraper ça, je plaçais six grosses de bretelles par semaines et je vivais très bien. Aujourd'hui, j'en place dix-huit et je n'arrive plus à boire à ma soif. La prochaine fois, je tâcherai d'attraper une maladie moins coûteuse...

Or, j'ai connu un médecin qui était furieusement intoxiqué par la maladie des courses. On l'appelait le docteur Pancréas.

⁂

Vous pensez bien qu'il ne s'appelait pas Pancréas. Il ne devait même pas ce sobriquet au fait qu'il se serait spécialisé dans les maladies de l'estomac. On lui avait donné ce surnom au Quartier Latin du temps où il faisait sa médecine sur les champs de courses. Un jour, sur un hippodrome aujourd'hui disparu (c'était à Colombes ou à Saint-Ouen) il mit 10 francs qui lui venaient d'une montre en argent, dans un prix à réclamer, sur un extrême outsider qui lui, portait véritablement le nom de Pancréas et qui se recommandait seulement au carabin amateur par son nom d'allure anatomique.

En jouant Pancréas, il satisfaisait sa conscience par la vague idée que de cette façon il rentrait en quelque sorte dans le domaine médical et qu'ainsi ses pauvres parents ne faisaient pas en vain des sacrifices pour lui permettre de poursuivre ses études. Or, il fut récompensé de sa bonne pensée. Pancréas gagna et rapporta dans les 234,50 pour 5 francs, somme considérable pour l'époque... L'étudiant en médecine embêta tellement ses camarades avec cette histoire-là qu'il y gagna, outre les 234,50 qui ne firent pas long feu, le surnom de Pancréas qui lui demeura toute la vie... Puis, il s'établit comme docteur, et médecin se montra tout aussi amateur qu'il avait été comme étudiant.

Il commença par donner ses consultations de 1 heure à 3... Puis, il les donna de 1 heure à 2, parce que la première course se court à 2 heures 20 et que ses sacrés clients lui faisaient souvent rater la deuxième... Il faut voir comme il les expédiait, en regardant d'un œil sa montre et de l'autre son journal de courses, qui voisinaient sur son bureau. Il posait son diagnostic d'un coup d'œil sur les partants probables, et il disait : « Ça va s'arranger. Revenez me voir la semaine prochaine... ou plutôt, tenez, dans un mois... Le malheur, c'est que le malade revenait toujours, le jour où le docteur avait une certitude dans le prix à réclamer de début... Le docteur trouvait que l'exercice de la médecine aurait été un métier assez agréable s'il n'y avait pas eu les clients.

Un jour, il eut une idée de génie : il se mit à donner ses consultations sur les champs de courses.

Il disait aux malades, quelle que fût la maladie :

— Vous ne prenez pas assez d'exercice. Pourquoi n'iriez-vous pas l'après-midi à Auteuil, à Longchamp ou à Saint-Cloud, où l'air est excellent? J'y vais moi-même par hygiène et voyez si j'ai l'air d'un anémique...

Ainsi, le docteur Pancréas suivait consciencieusement ses malades. Il les suivait et même les précédait sur le champ de courses. On le voyait, dans un coin retiré du paddock, en train de prélever la salive d'un client atteint d'une angine, ou d'écouter d'une oreille les battements du cœur au moyen d'un stéthoscope, cependant que de l'autre oreille, il guettait l'appel de la cloche annonçant la sortie des chevaux. Puis il disait : « C'est trente francs » et il allait tout de suite mettre les trente francs sur le cheval qu'il avait diagnostiqué. Mais quand il s'agissait de trouver des gagnants, il faisait souvent des erreurs de diagnostic.

La cure du turf réussissait assez bien pour les affections des voies pulmonaires et pour les maladies de l'estomac. Les résultats étaient moins brillants pour les maladies de cœur et pour les maladies nerveuses ; encore moins pour les varices... En ce qui concerne l'alcoolisme, le docteur Pancréas fit des cures de désintoxication merveilleuses. Il tombe sous le sens qu'un citoyen qui passe son après-midi aux courses n'a plus dans sa poche de quoi se livrer à son autre penchant vicieux, au prix où sont aujourd'hui les soucoupes.

Il fit quelques accouchements. Mais pour le coryza, si fréquent sur les hippodromes, il n'était pas plus malin que les autres médecins.

En somme, le docteur Pancréas fut le précurseur d'une thérapeutique aujourd'hui à la mode et qui consiste à guérir une maladie par une autre maladie volontairement contractée (ainsi un médecin qui soigne la syphilis colle le paludisme au syphilitique).

⁂

Le docteur Pancréas est mort, il y a quelques mois, à l'âge de 76 ans. Ce qui prouve que si le dénouement de la turfomanie est inévitable, l'issue fatale est à longue échéance. Il était atteint de turfomanie depuis l'âge de 18 ans.

Ses héritiers pleuraient en suivant le convoi. Il ne laissait pas un sou derrière lui...

Ce qui prouve que la turfomanie est une maladie grave, surtout pour les héritiers du malade.

G. de la FOUCHARDIÈRE.

VARIETES HISTORIQUES

Le Centenaire du Choléra

Par J. Lucas-Dubreton

Nos ancêtres, les Parisiens de Paris, qui aimaient comme il est naturel quand on se trouve de loisir, flâner et passer le temps en de lentes et oiseuses promenades à travers la capitale — dont ils étaient déjà très fiers — furent assez mal partagés il y a un siècle, en l'an 1832, Louis-Philippe régnant. Pourtant ce monarque dévoué, et pour cause, à la bourgeoisie, avait l'obligation de ménager à ses fidèles de longs mois de tranquille prospérité : il était prince, mais les classes moyennes l'avaient après la révolution porté au trône, d'où il devait, raisonnablement, faire pleuvoir sur ses sujets les bienfaits d'une politique toute sage et magnanime.

Les Parisiens furent loin de compte : les conspirations, les désordres dans la rue, l'insécurité et d'autres fléaux plus imprévisibles semblèrent se liguer pour dépouiller de son charme innocent la pacifique vie bourgeoise, que les vainqueurs de Juillet avaient cru instaurer.

L'année 1832 avait mal débuté. Le 4 janvier, des émeutiers républicains, qui criaient qu'après la Révolution de 1830 on leur avait escamoté la République, eurent l'idée saugrenue d'incendier l'une des tours de Notre-Dame, d'appeler le peuple aux armes en sonnant le tocsin et d'anéantir ainsi la monarchie de Louis-Philippe. Complot absurde, dont la police eut vite raison, et qui fut suivi d'un autre attentat, préparé contre la famille royale, — un attentat non plus républicain, mais « légitimiste », — qui fut pareillement étouffé dans l'œuf.

Ce n'étaient là que bulles à la surface, et le préfet de police Gisquet les faisait éclater sans trop de peine. Mais un ennemi autrement redoutable et moins facile à dominer se manifesta à la fin de mars 1832 : le choléra fit son apparition à Paris.

Il venait de loin et avait acquis, si l'on peut dire, ses lettres de noblesse. Parti des bouches du Gange, peu à peu il se rapproche de l'Europe, sévit en Pologne (au moment même où celle-ci tente de secouer la domination russe), puis traverse la Hongrie, la Bohême, la Prusse. La mer ne l'arrête point : d'un saut il passe en Angleterre, s'implante à Londres ; le 15 mars 1832 il fait une victime à Calais et descend rapidement sur Paris.

Le fléau était attendu et l'Administration avait fait son possible pour le recevoir sans qu'il commît trop de « malheurs » : deux commissions, dont l'une composée des sommités médicales de l'époque, proposèrent certaines mesures de prévoyance ; on réserverait aux cholériques quatre hôpitaux : Beaujon, Saint-Louis, Saint-Antoine et Cochin ; les malades seraient proprement séquestrés ; les maisons où ils habitaient, marquées d'un signe particulier ; on interdirait les réunions nombreuses, la vente de vieilles hardes... La préfecture cependant jugea ces propositions un peu rigoureuses et la marque des maisons notamment lui parut rappeler fâcheusement le Moyen-âge ; on se contenta donc de nommer une Commission Centrale de salubrité, douze Commissions d'arrondissement (Paris n'avait alors que douze arrondissements) et quarante-huit Commissions de quartier ; ces dernières reçurent pour mission de visiter les maisons particulières, les écoles et surtout les établissements dangereux pour l'hygiène publique : nourrisseurs, boyaudiers, chiffonniers... Les constatations qu'elles firent sont révélatrices de la situation de Paris au point de vue de la salubrité : dans le quartier du Luxembourg, par exemple, qui n'était point des plus malsains, 924 propriétés furent visitées et 402 reconnues insalubres. Les Commissions envoyèrent rapports sur rapports, mais ce n'était qu'une mobilisation de papiers, car la loi ne prévoyait aucun moyen de coercition contre les propriétaires. On se rabattit donc sur des instructions fort sages adressées à la population ; on recommandait « la propreté dans les vêtements et l'habitation, la sobriété dans les aliments et la modération dans les plaisirs ». Le bon billet ! Comment demander aux habitants du quartier des Arcis, tassés entre le Châtelet et l'Hôtel de Ville de veiller à la propreté de leur habitation ? On a calculé que dans certaines rues, celle de la Mortellerie par exemple (la bien nommée), chaque habitant avait droit à « trois mètres d'espace » ; rue des Marmousets, 2 mètres seulement. Ajoutez à cela que Paris n'est approvisionné d'eau que par le canal de l'Ourcq, que le nombre des fontaines est insuffisant, qu'il n'y a presque point de latrines publiques, que les maisons sont hautes, les étages bas, les rues étroites, que la population pauvre a été refoulée dans les quartiers de la Cité, de Saint-Martin, de la Grève. Tristes conditions pour subir le choc d'une épidémie...

Le 26 mars 1832, donc, le choléra déclanche l'offensive: quatre personnes sont atteintes et meurent en quelques heures. Ce sont : le cuisinier du maréchal Lobau demeurant rue Mazarine, une petite fille de la rue des Moulins dans la Cité, un marchand forain habitant le quartier de l'Arsenal, et un marchand d'œufs de la rue de la Mortellerie. Le surlendemain 22 cas, à la fin du mois de mars, 300 ; et le 1^er^ avril Paris entier est envahi, sauf le 3^e^ arrondissement (qui comprenait alors les quartiers Poissonnière, Saint-Eustache, Montmartre et du Mail). Le 2 avril, plus de 100 morts par jour, le 3 : 200, le 5 : 500. La progression devient effrayante : le 9 avril, 1.200 personnes sont atteintes et l'on compte 814 morts ; le 14 avril, Paris est rempli de 13.000 cholériques, 7.000 meurent...

Et cela par un temps magnifique. Le soleil brillait, le vent soufflait du Nord ou de l'Est, mais, de l'avis des Parisiens, l'air avait je ne sais quelle saveur métallique qui vous prenait à la gorge. Comme c'était l'époque de la Mi-Carême, le peuple n'abandonnait point ses plaisirs, mais le soir, les masques joyeux entraient à l'hôpital, et les buveurs tombaient sous la table, non pas ivres, mais terrassés par le fléau.

On avait cru à un honnête et pacifique choléra, car depuis qu'il courait par le monde il devait être fatigué ; mais ce morbus-là était toujours vigoureux et « se fit respecter en décimant le peuple ». Des bourgeois, habitant le quartier aéré de l'Etoile, avaient pensé échapper, mais ils étaient atteints comme les autres : Morbus se révélait parfaitement égalitaire.

Du cimetière Montmartre au cimetière Montparnasse, Paris était sillonné de convois funèbres : le corbillard payant qui cheminait avec quelque cérémonie, le char gratuit sur lequel les morts étaient entassés « gerbés l'un sur l'autre comme des futailles », les fiacres remplis de cercueils dont les extrémités sortaient par les portières...

Mais bientôt tous ces véhicules devinrent insuffisants, les gens criaient par les fenêtres : « Corbillard, ici ! » A quoi le cocher répondait qu'il était chargé et ne pouvait servir tout le monde. Alors on eut recours aux fourgons d'artillerie, mais le bruit des chaînes, le choc des bières dont les planches se disjoignaient, épouvantèrent la population et on remplaça les fourgons militaires par de grandes voitures de déménagement recouvertes d'une étoffe sombre, sur lesquelles on empilait les cercueils jusqu'à une hauteur qui approchait du premier étage des maisons ; à la fin même, les bières firent défaut, car les ouvriers ne pouvaient suffire aux demandes, et l'on en fut réduit à coudre les cadavres dans des sacs, que les entrepreneurs comptaient comme s'il se fût agi d'une denrée quelconque.

Au dire des contemporains, les convois n'étaient point ce qu'il y avait de plus effrayant ; on finissait par s'habituer à voir emporter ces morts pêle-mêle ; mais point de parents, point d'amis derrière le char funèbre ; une minute d'arrêt à la porte de l'église perpétuellement tendue de noir, et l'on s'acheminait en hâte vers le cimetière. Durant cette année 1832, les morts allèrent vite.

Paris était lugubre : « deuil sur les habits, larmes dans les yeux, et l'on marchait de cadavres en cadavres. Afin d'assainir l'atmosphère, de grands vases d'eau chlorurée étaient placés dans tous les endroits publics, et les habitants se prémunissaient contre le choléra, ainsi qu'on le faisait au moyen-âge contre la peste, à l'aide d'aromates, de flacons d'odeur, de sachets de camphre et d'autres électuaires que les pharmaciens leur vendaient à prix d'or. La nuit, dans l'ombre piquetée çà et là de lueurs rouges qui indiquaient les postes de secours, les hautes voitures funèbres défilaient ; parfois, on voyait arriver de loin dans les rues désertes, des hommes vêtus de noir, des torches à la main, qui avançaient doucement à la triste lueur vacillante, accompagnant une civière où gisait un moribond... Çà-et-là, les débris des feux allumés pour purifier l'air...

Et comme si le fléau ne suffisait point à endeuiller la capitale, l'émeute éclata. L'administration municipale ayant décidé de substituer aux immenses tombereaux chargés du service de la voirie, des charrettes à un cheval, qui pourraient « faire un tour de roue » à la tombée de la nuit et diminuer ainsi la quantité d'immondices encombrant les rues, — ce qui était fort bien pensé, — les chiffonniers se révoltèrent : on leur enlevait leur gagne-pain ! Le 31 mars, ils brisèrent les nouvelles charrettes et les jetèrent dans la Seine.

Cet incident n'eût été que grotesque, si les républicains, les révolutionnaires, les ennemis du régime ne l'avaient aussitôt envenimé. La mesure relative à l'enlèvement des boues, écrivait alors un journal d'opposition, laisse sans ressource la classe nombreuse des chiffonniers, et l'on a donné l'ordre aux sergents de ville de décimer ces braves gens !

Les bas-fonds étaient secoués ; et l'on assista à une émeute, où le crochet du chiffonnier et le parapluie de la vieille revendeuse des quais se croisèrent avec le sabre du garde municipal ou l'épée du sergent de ville.

Et, dans une sorte d'ivresse furieuse, les révolutionnaires clamaient : « Juste ciel ! Jusques à quand tes décrets doivent-ils enchaîner nos bras? Citoyens, nous laisserons-nous égorger et empoisonner impunément? Aux armes ! Que la torche, la hache, la pique nous ouvrent un passage ! »

Pour corroborer cette rhétorique vertigineuse, on vit, en effet, des gens jeter des drogues dans les puits, d'autres se tordre de douleur dans les rues en criant qu'ils étaient empoisonnés ; on montra du tabac saupoudré d'une matière blanche, du vin couvert d'une pâte rougeâtre... Evidemment, le roi voulait se débarrasser du pauvre peuple souffrant et révolté !

Au vrai, le pauvre peuple est monté au degré de colère que l'opposition désire. Rue Saint-Martin, rue Saint-Denis, aux Halles, sur les quais, dans la Cité, place de Grève, faubourg Saint-Antoine, une multitude en haillons vocifère : « A la lanterne, les empoisonneurs ! » Chacun commence à croire — et même les bourgeois timorés — que la violence du choléra est due à de ténébreuses manœuvres. Maladroitement le préfet de police Gisquet dément, dans une circulaire qui est affichée sur les murs de Paris, les faux bruits destinés à effrayer les habitants : et ce qui n'était que soupçon pour « la classe la moins éclairée » devient désormais vérité reconnue.

Alors, les justices sommaires apparaissent : rue du Ponceau (quartier Saint-Martin), un jeune homme est massacré «pour s'être penché à la porte d'un marchand de vin dans le but de savoir l'heure», un autre parce qu'il s'est arrêté près d'un puits ; un troisième, que la populace poursuit, se réfugie au poste de l'Hôtel de Ville ; on l'en arrache, on l'éventre, et ses entrailles sont dévorées par les chiens. Rue de Vaugirard, un marchand de la Halle sur lequel on trouve un petit sachet de poudre blanche, est mis en lambeaux ; comme il râle encore, une vieille l'assomme avec son sabot, un homme lie le corps avec une corde, le traîne en criant : « Voilà le choléra-morbus ! » et une femme « admirablement belle, le sein nu, les mains ensanglantées, donne un dernier coup de pied au cadavre quand il passe devant elle ».

Les médecins deviennent des ennemis publics ; on les pourchasse, et certains sont obligés de se déguiser en ouvriers pour aller soigner les malades. Un jour, on transporte un cholérique à l'Hôtel-Dieu ; la foule se précipite sur le médecin qui accompagne la civière : « A mort l'empoisonneur ! » Le médecin soulève la couverture qui cache le moribond et montrant la face livide, les yeux éteints, la bouche béante, dit : « Vous ne croyez pas au choléra ! Eh bien, voici un cholérique ! » Et la foule effrayée recule.

Les esprits sont proprement dévoyés... et faut-il s'en étonner ? Le peuple ne comprenait rien à cette maladie terrible, inconnue ; les médecins eux-mêmes n'étaient pas mieux renseignés.

Ils observaient avec soin les symptômes et nous pouvons ainsi nous rendre compte de l'effet produit par l'épidémie sur les simples, sur ceux qui ne pouvaient croire à un anéantissement si rapide. Le malade « était cadavre avant même d'avoir perdu la vie ». Sa face maigrissait tout à coup ; on comptait ses muscles sous sa peau devenue subitement noire, bleuâtre. Ses yeux étaient excavés, secs, réduits de moitié et comme retirés à l'aide d'un fil vers la nuque et dans l'intérieur du crâne. La respiration du malade était froide, sa bouche blanche et humide, son pouls d'une faiblesse extrême. Sa parole était un souffle...

Quand le mal se décelait, on éprouvait des étourdissements, des bourdonnements d'oreille, des vomissements, un sentiment de prostration, de « vacuité » générale ; en même temps, de l'angoisse, des crampes dans la région précordiale ; la peau devenait d'une moiteur glacée... Peu à peu, les médecins étaient parvenus à diviser en cinq périodes l'évolution de la maladie : le choléra léger ou cholérine, l'invasion du mal, le choléra algide ou bleu, la période de réaction, la période typhoïde. Dans la troisième période, celle du choléra algide, le patient bondissait, se pelotonnait, se plaignait de souffrances dans la région vertébrale ; son corps donnait l'impression du froid comme quand « on applique les mains sur une grenouille » ; la face s'altérait, la peau des doigts se rétrécissait et l'on notait l'absence du pouls radial. Dans la quatrième période, la fièvre apparaissait, les yeux étaient injectés et les accidents cérébraux, le délire, se manifestaient : l'une des plus illustres victimes du choléra, Casimir Périer, ministre de Louis-Philippe, délira plusieurs jours et dans des conditions particulièrement tragiques. Dans la cinquième période enfin, les malades avaient les narines, la langue sèches et tombaient dans un état de prostration et de rêvasserie, interrompu par des accès de folie.

Les médecins, qui se dépensèrent avec courage durant cette terrible année, essayaient de tous les remèdes et peu à peu chacun adopta une méthode que naturellement il jugeait salutaire. Magendie préconisait les infusions de camomille, ce qui était sans conséquence, Récamier l'eau froide, un autre des bains à 32° Réaumur, suivis de saignées au bras et d'applications de sangsues à l'épigastre. Gerdy tenait pour excellents les vésicatoires le long de la colonne vertébrale ; d'autres tentaient avant tout de provoquer « l'oxygénation du sang », Andral prescrivait des potions d'acétate d'ammoniaque, la quinine, l'éther, le camphre, et, couronnant l'œuvre, des frictions à la teinture de cantharide. Le docteur Gendrin n'avait foi que dans l'opium, Dupuytren dans les ventouses scarifiées à l'épigastre, les frictions et les fumigations, Larrey avait recours aux vésicatoires de cantharide, aux ventouses et au camphre, et Wolowski, dont l'avis avait une valeur particulière car il avait étudié le choléra en Pologne, était partisan de l'opium et des sinapismes. Un disciple de Bichat voyait le siège de la maladie dans l'altération de l'intestin et de l'estomac et usait de débilitants et de saignées ; il y eut à cette occasion une controverse passionnée entre Broussais et Chomel, le premier croyant à des lésions intestinales, condamnant les boissons chaudes, irritantes, et recommandant les sangsues et la glace. La Faculté était en rumeur.

En fait, comme le dit un contemporain, les hommes de l'art « étaient au bout de leur latin. » Le docteur Koreff, charlatan doué d'une sorte de génie, spirite et peut être espion, avouait qu'il ne comprenait rien à l'épidémie : il avait ouvert dix cadavres de cholériques sans trouver aucun symptôme de destruction intérieure, aucune lésion : « Tout est encore mystère dans cette maladie », disait-il. Les enfants étaient atteints comme les vieillards. Sceptique, un médecin homme du monde tenait à ses commensaux le langage suivant, qui hélas ! était peut-être celui de la sagesse : « Mangez, buvez tout ce que vous voudrez, sans faire d'excès cependant ; enfin vivez comme à l'ordinaire, et vous n'aurez pas le choléra, si vous n'avez pas la disposition ; mais si la disposition est dans votre corps, il n'y a rien au monde qui vous préservera et vous êtes perdu sans retour si le choléra asiatique vous prend, car jamais personne n'en est revenu... »

Phrases peu engageantes, surtout lorsqu'on savait que l'affluence des moribonds était telle dans certains hôpitaux qu'on cessait de les inscrire et que l'on se contentait de « marquer leur arrivée par des raies faites sur le mur ». Pourtant, après quelques semaines de panique, Paris s'était repris : les marchands ouvraient leurs boutiques, les fiacres roulaient, les bourgeois montaient la garde, déguisés en gardes nationaux, rien « n'était suspendu dans le mouvement des affaires et l'on affichait même chaque matin les plaisirs de la journée ». Le directeur du théâtre de la Porte Saint-Martin, Harel, affirmait dans une ingénieuse réclame que les salles de spectacle étaient les seuls endroits publics où, quel que fût le nombre des spectateurs, aucun cas de choléra ne s'était encore manifesté.

Dans le grand monde, les dîners, raouts, bals, concerts allaient leur train sans interruption ; la seule précaution que l'on prît — et qui devint une mode — consistait à se munir de sachets de camphre, que les belles dames offraient aux jeunes cavaliers, et de petites cassollettes contenant une pastille odoriférante composée de menthe et de camomille ; il était de bon goût « de porter cette petite boîte dans la poche de son gilet et de la respirer de temps en temps. » Et l'on entendait des conversations dans le genre de celle-ci :

— « Une amie de ma femme de chambre est morte dans des crampes horribles, après avoir bu du vin qui provenait de la boutique du marchand qui fournit ma maison. Je vais donner du cidre à mes gens. »

— « Mais le cidre est un poison en temps d'épidémie ! »

— « Ah ! vraiment. Alors je mettrai mes gens à l'eau. »

Cependant, toutes les classes étaient atteintes, depuis les malheureux qui habitaient les sinistres quartiers de la Petite-Pologne, de la Cité, des Arcis, jusqu'aux bourgeois huppés qui avaient leur hôtel dans les quartiers aérés de l'Etoile, de Passy, d'Auteuil ; le plus grand nombre, il est vrai, avait quitté la capitale dès la fin de mars ; mais d'autres imitant l'exemple de la Cour qui restait comme devant aux Tuileries, avaient refusé de fuir. Nous connaissons à cet égard, les impressions éprouvées par les plus notables personnages du temps : Chateaubriand se sentit une nuit attaqué par le choléra : il avait des frissons, des crampes dans les jambes ; de peur d'effrayer sa femme — car c'était un mari délicat malgré ses infidélités — il ne voulut point appeler son domestique, se leva, chargea son lit de tout ce qu'il rencontra dans sa chambre et se remit sous la couverture : « une sueur abondante, écrit-il, me tira d'affaire mais je demeurai brisé. » Guizot, lui, semble avoir été plus sérieusement atteint ; il analyse son état en disant : « un sentiment de grand trouble et de désorganisation intérieure », et son médecin avouait : « Si M. Guizot avait peur, il serait bien malade. » Mais M. Guizot n'avait pas peur — du moins c'est lui qui l'affirme — et il se guérit par « l'emploi continu de la glace. »

Certains ne cachaient pas, au contraire, leur frayeur. C'est ainsi que le général L..., qui avait toujours montré une grande bravoure sur le champ de bataille, se réveilla une nuit à trois heures avec un malaise étrange. Il sonna son domestique : « Regarde-moi bien, je suis très changé, n'est-ce pas ? »

— « Pas du tout, monsieur.

— « Non, dis-moi la vérité, je dois être horrible.

— « J'assure Monsieur qu'il est à son ordinaire.

— « Apporte-moi un balai et une brosse ! »

Là-dessus le général se mit à frotter, puis, ayant reconnu qu'il en avait la force, il se recoucha rassuré. Quelques jours après, cependant, il partait pour la campagne après avoir rempli une caisse de médicaments.

Les députés avaient, eux aussi, subi en majorité la contagion de panique et étaient au plus haut point animés du désir de rentrer dans leur famille ; lors de l'ouverture des séances, ils ne se trouvaient pas en nombre pour voter ; et quand on annonçait la mort de l'un d'eux, cela renforçait leur ardeur à « galoper les lois » : les délibérations étaient sabrées, les décisions prises à la course. Mais quoi ? Ne racontait-on pas que Rothschild avait fait badigeonner son hôtel avec du chlore !

Parmi les malades de 1832, il en est un qui a droit à une mention particulière. Dumas le père, alors âgé d'une trentaine d'années, ne pouvait pas guérir du choléra comme les autres : couché, dévoré par la soif et la fièvre, il demanda à sa servante, un cœur simple, de lui donner un morceau de sucre trempé dans de l'éther ; la servante comprit mal et apporta à son maître un verre de malaga rempli d'éther. Par bonheur, elle fit un faux mouvement et le verre ne se trouva plein qu'aux deux tiers. Abruti par la maladie, Dumas but tout d'un trait. « Il me sembla, raconte-t-il, que j'avalais l'épée de l'ange exterminateur ! » Médicamentation radicale : pendant cinq ou six jours, l'auteur d' « Henri III et sa cour » fut traité par des bains de vapeur, des frictions ; il était littéralement « roué » mais s'en tira.

L'une des plus illustres victimes du choléra fut, dit-on, Cuvier ; mais il serait injuste de mettre « cette perte pour la science » au compte de « Nicolas-Morbus » : Cuvier mourut d'une paralysie qui du bras droit gagna successivement le pharynx et les organes respiratoires ; le choléra n'agit donc sur lui que d'une façon latente. Ce fut un grand enterrement : la foule était nombreuse, mais, dit un témoin, si elle était pressée d'accourir pour rendre hommage à un maître de la science, elle ne l'était pas moins de se soustraire au péril du fléau qu'on croyait l'avoir frappé.

Vers la mi-juin, l'épidémie sembla décroître ; il y avait déjà 13.901 morts ; et la population respira ; mais soudain le nombre des malades s'accrut de nouveau, et ce ne fut qu'à la fin de septembre que décidément Morbus se détermina à déserter Paris.

Alors on fit le bilan, et comme on ignorait tout du fléau, on se rattrapa sur les statistiques : dans Paris 18.402 décès, mais il ne s'agit que des décès régulièrement constatés, et le chiffre doit être en réalité plus élevé. Avec la banlieue, le nombre des victimes semble osciller aux environs de 21 ou 22.000 et la proportion par mille habitants est de 22 ou 23. Les observations faites par les statisticiens du temps, les médecins, les administrateurs, ne manquent point d'intérêt et ce qui frappe en elles, c'est la fantaisie, le caprice de l'épidémie. Par exemple, il est établi que dans les maisons, le rez-de-chaussée, l'entre-sol « ont eu plus de morts » que le 4^e^, le 5^e^ ou le 6^e^ étage, mais moins que les 1^er^, 2^e^ et 3^e^ ; les rues étroites et malsaines ont été plus touchées que les rues larges (une rue large en 1832 était la rue Saint-Martin) et cela paraît normal. En revanche voici qui est étrange : à Gentilly, « gorge étroite traversée par la Bièvre chargée d'immondices, où s'alignent des buanderies, des lavoirs, des fonderies de suif, des fabriques de noir animal », à Gentilly dont le puits est infecté par les infiltrations de l'égoût de Bicêtre, il n'y eut que 22 morts tandis que Suresnes, dans « un site aéré et sain » en compta 55.

Même phénomène à Clichy, empuanti par des mares putrides, dont les rues sont des cloaques : 11 morts seulement. Saint-Denis avec ses mégissiers, ses égoûts : pas un cholérique ; Pantin, le canton connu pour « le plus infect et le plus malsain non seulement du département de la Seine mais de la France entière » car il reçoit les émanations de la voirie de Montfaucon, n'a que 18 ou 19 malades ; La Villette, sur le territoire de laquelle se trouve Montfaucon même, réceptacle d'ordures, n'a que 14 habitants atteints. En vérité, devant une marche aussi déconcertante, les médecins avaient quelque raison d'être au bout de leur latin.

Pourtant une constatation faite en province pouvait les mettre sur la voie : dans le village de Courteron, département de l'Aube, village placé au bord de l'eau, 96 habitants moururent sur une population de 500 âmes, et l'on en conclut « que le choléra trouvait un puissant véhicule dans le cours des eaux. »

Les Parisiens d'ailleurs, à la fin de 1832, ne se souciaient plus de savoir quelle était la cause du choléra, s'il était contagieux ou non ; la vie avait recommencé, et les promenades. En avant, par-dessus les tombes !

J. LUCAS-DUBRETON.

REVUE DU MOIS
5
6
7
8
D'ANDRE DAHL

FÉVRIER
EN FOLIE

Revue en 29 tableaux puisque l'année est bissextile

(La scène se passe chez le contrôleur des contributions directes. C'est une sorte de laboratoire scientifique, pourvu d'instruments de précision : balances infinitésimales pour peser la sincérité des contribuables, microscopes à rechercher les erreurs de centimes, et rayons ultra-violeurs pour violer le secret des déclarations de revenus. La Commère entre, d'un pas mal assuré, car les Assurances Sociales ne la concernent pas).

Miss Année

Monsieur, je viens pour...

Le Contrôleur (impérieusement)

Remplissez votre feuille et écrivez serré, sous la foi du serrement... Une erreur cédulaire peut vous valoir de la cellule.

Miss Année

Non. Monsieur. Je ne suis pas assujettie. Je viens simplement dans vos bureaux parce que chaque année, en février, vous êtes la grande vedette. Tout le monde parle de vous, tout le monde vous écrit. En demeurant là une heure, j'ai donc bien des chances de voir toutes les célébrités du mois.

Le Contrôleur

D'autant que cette année nous serons impitoyables. Les gens ont de l'argent, ils ne le dépensent pas. il est donc juste qu'ils le donnent à l'État. Au fraudeur, l'amende, la prison, le bagne et la guillot... Non ! le Parlement ne l'a pas encore décidé mais cela viendra.

Miss Année

C'est venu, Monsieur ! On annonce que cette année, c'est tellement plus compliqué que beaucoup de gens ont perdu la tête ! Ah ! qui nous rendra les déclarations d'autrefois !

Déclarations de Paul Delmet
A la grisette qu'on aimait
Faites sur un beau papier rose,
Si vous n'êtes plus qu'un souvenir
Quand maintenant il faut remplir
Trois pages de chiffres moroses...
Déclarations de bonne foi (?)
Faites aux employés d'Octroi
Quand on rapportait le dimanche
Lièvre ou lapin sans rien payer,
Ah ! que c'était moins embrouillé
Que ces trois grandes pages blanches
Déclaration en termes neufs
De mil sept cent quatre vingt neuf,
Déclaration des Droits de l'Homme...

M. Painlevé (entrant)

Je vous ai entendue, c'est parfait ! Voulez-vous être mon ministre ? Chargé par la confiance présidentielle de former le cabinet, je poursuis mes consultations...

Miss Année

Mais il est formé, Monsieur. Vous savez bien ce qui est arrivé : vous êtes tellement distrait qu'ayant promis par erreur chaque portefeuille à au moins trois de vos amis, vous avez l'autre soir amené 58 ministres, non pas à l'Élysée, mais à l'Élysée-Montmartre. Vous vous êtes trompé d'adresse !

M Painlevé

Ciel ! J'ai fait ça ? Et on dit que les mathématiques forment l'intelligence ! Heureusement je reste député de l'Ain... Ain et Ain font deux !

Miss Année

M. Doumer justement froissé a donc fait appeler M. Tardieu.

M. Tardieu (entrant en courant)

Et en huit minutes, battant tous les records de vitesse. i'ai constitué un ministère Tardieu-Lava qui succède à un ministère Laval-Tardieu lequel avait succédé à un ministère Tardieu-Laval, ou Ladieu-Tarval ou Valdieu-Latar...

Miss Année

Et vous êtes au Quai d'Orsay ?

M. Tardieu

Non, Madame, je suis en gare de Lyon. J'avais tant à faire à Genève et tant à Paris que j'ai installé tous mes services dans un train spécial qui fait la navette entre les navets. Je me sens toujours ainsi très en train. Et mon fume-cigarette breveté de 0,80 de long, passant par la portière, on est prié une fois pour toutes de se rallier à mon panache blanc !

Miss Année

Mais qu'allez-vous faire à Genève ?

M. Tardieu

La paix, Madame ! Grâce à ma nouvelle création. le soldat de la S.D.N. international et polyglotte ! Permettez-moi de vous le présenter... Entrez Pitou ! Il s'appelle Pitou en Français, Pittew en Anglais, Pitti en Italien, Pitteof en Russe ! Entrez, mon ami !

Pitou (avec l'accent de Polin).

Est-ce que vous pensez que j'ai du temps à disperser ? Je suis en train d'apprendre le chinois et le japonais vu que je pourrais être dirigé sans délai sur Changhaï. Vous parlez d'une combine ! C'est qu'il s'agira de ne pas se tromper quand on sera dessus les lieux du coup de trafalgar. Si vous dites : " Ti-Tsien-Tang ! " çà veut dire : " Amène-moi une mitrailleuse ! " et si vous dites : " Tsien,Ti-Tang ! " ça signifie : " J'aime les œufs à la coque bien cuits ! " C'est des langues imbuvables et fantaisistes. Ah ! si on n'avait pas ces soldes accumulées, la livre sterling anglaise, les six lires de Rome et les cinq sous que nous verse Paris, je vous fiche mon billet que pour rempiler, je ne m'en ressentirais pas ! Tenez ! voilà les délégués chinois et japonais qui me cavalent encore après pour me convertir et submerger ma neutralité !

Le Chinois (farouche).

Sois avec moi, Pitou ! Je défends mes ancêtres et leur sol menacé ! Tchinn-Tchinn ! (Ils trinquent)

Le Japonais (obstiné)

Sois avec moi, Pitou ! Je défends la civilisation !

Le Délégué de la S. D. N.

Messieurs, ce que vous faites est honteux et je ne vous l'envoie pas dire ! Vous battre ainsi ! Comme des chiffonniers ! Si encore vous passiez aux fabriques d'Europe d'importantes commandes d'armes et de munitions, votre guerre prendrait une allure régulière et sympathique. (A voix basse :) Nous sommes prêts à vous envoyer des techniciens... mais que la chose demeure secrète ! (Haut) La guerre est horrible ! (Bas) les actions des Produits Chimiques remontent ! (Haut) Inhumaine ! (Bas) L'Europe vous cèdera à bon compte des stocks de tout ! (Haut) Abominable ! (Bas) Les actualites des journaux cinématographiques sont prêtes à vous donner une petite subvention... (Il poursuit sa conversation dans le brouillard de Genève où tout tombe dans le lac.)

Miss Année

Décidément 1932 s'annonce sous les plus heureux hospices !

La Sociétaire

A qui le dites-vous, Madame ? la Comédie-Française est dans la désolation ! Car évidemment la Chine et le Japon ne sont pas sans intérêt mais c'est peu de chose auprès de la disparition de M. Faubert !

Tous

Qui ça, M. Faubert ? Gustave... Faubert ?

La Sociétaire

Les Vandales ! Les Béotiens ! Ils ignorent M. Faubert ! Un des espoirs de la maison de Molière ! M. Faubert ! Il a disparu ! Suicide ? Entrée au couvent ?

Miss Année

Ou petit truc pour faire parler de lui ? Si toutes les fois qu'un jeune homme part en vacances, les journaux lui consacrent quatre colonnes... quand il reviendra...

Le Contrôleur (qui pense à tout).

Cela fera huit colonnes pour le revenu ; c'est ce qui est prévu pour les feuilles de déclaration...

Azor (jappant).

Monsieur, j'arrive en retard. Mais je ne sais que de ce matin que je dois payer une nouvelle taxe de 80 francs par an... Les conseillers municipaux en ont décidé ainsi... Je me suis arrangé avec mon maître qui n'est pas riche. Il est convenu que je volerai pour 80 francs d'objets divers aux étalages, côtelettes, journaux, légumes, etc... De cette manière, je ne lui coûterai rien. Est-ce que c'est juste ? Les autres animaux paient-ils ? Les perroquets qui font tant de bruit ?

Miss Année

Si l'on taxait les perroquets, les députés seraient ruinés !

Azor

Et les chats ? Et les serins ? Et les souris blanches ? Et les poissons rouges ? En somme, si je suis l'ami de l'homme, c'est pour avoir le droit de payer des impôts comme lui...

Le Contrôleur

Vous devriez en être fier, mon petit toutou ! C'est une marque de confiance qu'on vous donne. Ne paie pas des impôts qui veut !

L'Homme du milieu

Mesdames et Messieurs, prière de vous écarter un peu. Nous avons un vieux compte à terminer et pour des gentilshommes de Buenos-Ayres et autres lieux, ces sortes de différends ne se peuvent régler qu'à Paris ! (Il tire et tue trois personnes qui sont dans un coin, bien que ce soit un drame du milieu.)

Le Jaloux

Mesdames et Messieurs, j'ai un crime passionnel à commettre. Si ça serait un effet de votre bonté de vous reculer, je pourrais assouvir ma vengeance sur l'infidèle ! (Il tire et tue deux personnes.)

Le Réfugié

Mesdames et Messieurs, je suis en France pour un attentat politique ! Veuillez éviter les éclats et les balles perdues...

Le Contrôleur

Mais pourquoi viennent-ils tous dans mon bureau ?

Miss Année

Eh ! Monsieur, vos circulaires affirment que même ceux qui ont moins de 1.500 balles par an doivent passer à la caisse. Ils y passent ! En avant, Mars !

André DAHL.

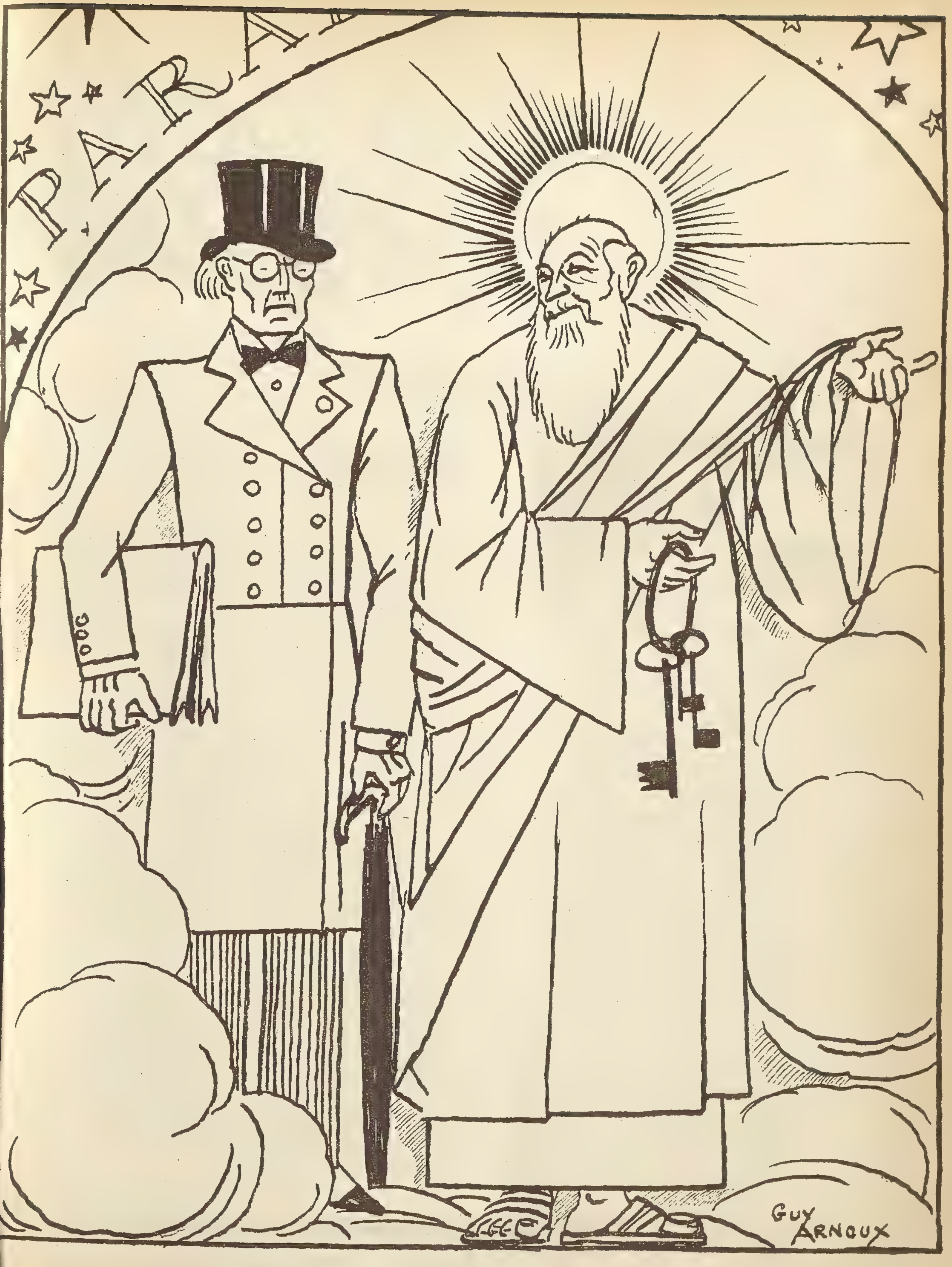
PARA
GUY ARNOUX

Saint-Pierre. — Par ici, docteur... l'entrée des fournisseurs.

conseils pour vos loisirs

LE LIVRE A LIRE

Je ne pense pas que les débuts de M. Marcel Pagnol, en tant que romancier, concurrencent ses éclatants débuts d'auteur dramatique, et à lire le petit ouvrage intitulé **Pirouettes** on mesure nettement à quel point la maîtrise en un art n'entraîne point, nécessairement, une maîtrise analogue, en un autre. Je m'empresse d'ajouter que **Pirouettes** n'est qu'un essai, un divertissement de jeune homme, une sorte de roman bouche-trou, composé au hasard, à l'aventure par M. Pagnol, alors secrétaire de rédaction d'une vague feuille provinciale, le plus souvent à court de copie !

Les abonnés — ils se composaient en majeure partie des membres de la famille des rédacteurs — firent à **Pirouettes** un accueil flatteur, mais l'ouvrage fût néanmoins demeuré « impublié », si la gloire soudaine de l'écrivain n'avait incité un éditeur à le lui arracher pour en tirer bénéfice. Peut-être en effet, lira-t-on **Pirouettes,** mais une telle lecture n'ajoutera pas grand chose, je le crains, à la renommée de l'auteur de **Marius** ! Non que la légère historiette par lui contée — les aventures, farces et galéjades de trois galopins marseillais, mi artistes mi bohêmes, lesquels accusent plus d'humour inverti que de délicatesse morale — non que cette historiette, dis-je, manque d'alacrité, de verve ironique, de cocasserie joviale, à l'occasion ; mais elle manque singulièrement de personnalité, et reflète bien des lectures, bien des réminiscences littéraires, celles-là mêmes, sans doute, auxquelles le jeune universitaire phocéen puisait son meilleur divertissement entre deux classes. Il y a ici, un peu de Murger, un peu de Courteline, un peu du Miomandre de **Ecrits sur de l'eau** (roman marseillais, je vous le rappelle), et l'on songe, aussi, aux pétarades verbales et idéologiques des Compagnons de l'A B C. des **Misérables,** à la facile truculence échauffée des étudiants, rapins, bohémiens, sévissant dans notre Littérature, de 1830 à 1880, et résolus à avoir de l'esprit, à gouailler, à étinceler à propos de tout et de rien, vaille que vaille, à tout prix, et souvent pour pas cher ! De même, les héros de M. Pagnol prodiguent les boutades, les concettis, les ironies faciles chaque fois qu'ils se lancent dans une aventure nouvelle dont de braves bourgeois, leurs victimes, feront les frais. L'un de nos garnements persuade ainsi à un honnête père de famille qu'il aime sa fille, va obtenir une position brillante, alors qu'il n'a nul espoir de l'obtenir, et passe le plus clair de son temps auprès d'une petite femme de mœurs faciles avec laquelle il rompt et renoue tour à tour. Tout cela ne brille point par une invention, une originalité bien rares !... Mais à quoi bon insister sur ce péché de jeunesse ! Il ne prendrait une certaine importance, une certaine gravité que si l'auteur récidivait sans changer sa manière et progresser ! Or nous pouvons nous rassurer, je pense, et lui pardonner ces vieilles « pirouettes » en faveur d'autres pirouettes plus vivaces, brillantes, significatives, accomplies sur un autre théâtre, au « théâtre » précisément, où dès le début, Marcel Pagnol donna sa vraie mesure, s'affirmera plus d'une fois encore maître de son art.

LA PIECE A VOIR

On ne saurait le nier : le **Domino** de M. Marcel Achard est la pièce du mois, et même la pièce du jour ! Dès le soir de la générale (j'écrirais volontiers, avant le lever du rideau), le succès se dessinait, et les snobs, les snobinettes éperdues se pressaient à la « Comédie des Champs-Elysées » comme ils se pressaient jadis au « Vieux Colombier ». Les Vieilles Colombes, disait drôlement Jean Cocteau, emplissaient l'air de leurs gloussements, de leurs susurrements émerveillés, de leurs petits cris et battements d'ailes. Or, le snobisme c'est une foule, aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, et la foule a suivi !

Depuis un mois, l'on joue devant des salles combles. Beaucoup de théâtres hélas ! ne pourraient pas en dire autant !

Vous l'avouerai-je, je ne partage pas un tel engouement ; et avec **Domino** je me sens assez loin de **Voulez-vous jouer avec moa,** de **Malborough,** de **Jean de La Lune,** et autres charmants ouvrages du même auteur, où il prodiguait ses dons prestigieux de jongleur-poète. Assez loin, oui, et transporté en une sorte de vaudeville psychologique, d'un ton bien incertain, d'une réussite bien inégale, à mon sens, et surtout d'une nouveauté contestable ! Marcel Achard entreprend, en effet, cette fois, de nous conter la vieille aventure du pauvre diable, embauché par une mondaine, par son ami pour figurer un amant postiche et détourner ainsi les soupçons d'un mari jaloux. C'est exactement le thème d'une pièce comique intitulée **M. de Saint-Obin,** d'une bonne cinquantaine de vaudevilles ; et il ne me semble point que l'écrivain l'ait beaucoup renouvelé !

Il nous montre une petite personne. Lorette, jadis éprise d'un piètre galant, M. Crémone, et mariée aujourd'hui à un gros industriel M. Keller. Or Lorette eut le tort de conserver de tendres lettres à elle adressées par Crémone. Le mari surprend l'une d'entre elles, tourmente, torture sa compagne pour lui faire avouer le nom du complice. C'est alors que Lorette d'accord avec une amie, imagine d'embaucher le pauvre bougre dont je vous parlais plus haut, un nommé Domino, dépourvu de scrupules, ayant déjà mené aventureuse vie, assez louche et inquiétant, au demeurant, mais gai, fantasque, séduisant, meilleur qu'on ne pense, M. Jouvet enfin, ce qui résume tout, et situe le personnage. Elle l'interroge, lui fait conter sa vie passée, ses avatars successifs, ses démêlés avec la Société, et l'interrogatoire, bien qu'un peu inquiétant, incite néanmoins la jolie enquêteuse à adopter le nouveau venu, à l'embaucher pour servir ses projets. Dès cette minute, vous devinez la suite pour peu que vous ayez mis les pieds dans un théâtre quelconque ! Moyennant une somme rondelette Domino s'introduit chez les Keller, se fait passer pour un camarade d'enfance de Lorette, revenu d'exil (il s'exila soi-disant par amour) détournera les soupçons de l'époux ! Bien entendu celui-ci met une complaisance immédiate et un peu excessive à se laisser duper, quitte Crémone afin de « tiquer » sur Domino, le menace, l'invective, veut le jeter dehors ; et puis après bien des péripéties, les unes assez ingénieusement, allègrement menées, les autres plus prévues, plus languides, découvre la vérité — grâce à un second candidat au rôle d'amant-postiche, éliminé au premier acte — reprend la précédente offensive contre Crémone ; lorsque (revirement fatal !) Domino a dépensé tant de charme, d'éloquence, de spirituelle et tendre délicatesse durant son « intérim », qu'il éclaire Lorette sur la piètre qualité de ses amours passées, lui suggère le désir nostalgique d'un amour différent, s'offre à le lui révéler, si elle s'enfuit avec lui. Et la jeune femme subjuguée, obéit, laissant le mari et Crémone furieux, déconfits, ahuris !... On le serait à moins !

Cet ouvrage contient certes de fines remarques, semées çà et là, de gracieuses boutades, mais je n'ai pu suivre l'écrivain une minute, gêné, déconcerté que je me sentais, sans cesse par l'évidente improbabilité humaine des personnages (le mari, la petite femme, l'amant), par l'alliage trop imparfait de la fantaisie (pas assez fantaisiste) de la vérité (pas assez vraie) ; d'un psychologue et d'un vaudevilliste, se contrecarrant du début à la fin !... Mais, je vous le répète, je suis seul — ou presque — à penser ainsi, et le public fête la pièce de Marcel Achard et ses interprètes illusionnistes, si pleins de talent : MM. Jouvet, Renoir, Mme Valentine Teissier, complétés de deux éléments nouveaux assez modestes, à vrai dire, M. Devalt et Mme Ossipova.

Edmond SÉE.

CINEMA ET SPECTACLES

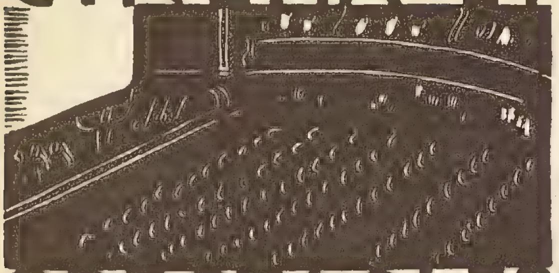

Si l'on ne tenait compte que du nombre des films qui paraissent sur les écrans on pourrait dire que nous n'avons que l'embarras du choix. Mais si l'on s'en rapporte à la qualité des productions, choisir paraît beaucoup moins difficile. Quelques films s'imposent, qu'il faut voir, comme **La Tragédie de la Mine,** de Pabst, qui est un véritable et authentique chef-d'œuvre. Cette exaltation sincère des plus nobles sentiments humains n'offre certes pas ce qu'on peut appeler une distraction digestive. Il ne s'agit pas là d'une petite histoire avec amoureux dépité par une héroïne et baiser final. On ne trouvera pas de scènes comiques qui déchaînent le rire à bon marché. Il y a une idée dans ce film : la solidarité entre les hommes de deux pays, ennemis hier encore, quand vient la souffrance ou le malheur. On discutera peut-être, non pas de la valeur de la thèse, incontestable, mais de la façon dont les mineurs allemands viennent au secours des mineurs français et semblent être seuls à jouer les beaux rôles. C'est du moins une objection que j'ai entendue, et qui ne m'était pas apparue, un seul instant. Mais qui pourrait contester la maîtrise de l'exécution, la beauté des images prises dans la mine en feu ou inondée, l'« humble vérité » de tous ces personnages, qui, de chaque côté de la frontière pleurent, gémissent, se passionnent, s'enthousiasment... On ne peut rien voir de plus humain.

On a fait, contre la guerre, des films qui ont suscité des « mouvements divers » comme on dit à la Chambre. En est-il un qui ait vraiment atteint le but que se proposait son auteur? Tous ont trouvé un public divisé qui regardait l'écran avec des yeux déformés. **La Tragédie de la Mine** apporte une confiance dans l'homme qu'aucun film de guerre ne pourra jamais nous donner. Et ce n'est pas un mince mérite...

Il ne faut pas négliger, non plus, **Cœur de Lilas** d'après Tristan Bernard et Charles-Henry Hirsch, mis en scène par M. Lituak. Il y a là un nouveau film du «milieu», ce qui n'est pas pour nous réjouir particulièrement. Mais il faut reconnaître qu'il est bien fait, que la musique de Maurice Yvain intervient aux bons moments et que l'élément dramatique entretient un juste et constant intérêt. Et puis, comme on dit « c'est du cinéma ».

On ne saurait en dire autant de **Tu seras Duchesse** de M. Guissart, qui ne se distingue point par de rares mérites cinématographiques ; mais le sujet et le dialogue qui sont de Yves Mirande, assurent à cette production le plus aimable succès. Les médecins trouveront évidemment les défauts de la cuirasse même de l'intrigue, et admettront difficilement le postulat qui repose sur le fait qu'un jeune homme fort bien portant peut se faire passer pour un tuberculeux moribond. Mais cette invraisemblance acceptée, il est permis de s'amuser à cette historiette, que ses auteurs ont l'esprit de ne pas prendre trop au sérieux.

⁂

Au Music-Hall, il n'y a qu'un événement important : c'est la Revue des Folies-Bergère. MM. Paul Derval et Louis Lemarchand ont présenté : **Nuits de Folie.** Rien de nouveau dans la conception de ce vertigineux défilé de tableau où la nudité féminine est à ce point exaltée qu'elle figure jusque dans les cintres. On retrouve là, à dose massive, les erreurs de goût de M. Louis Lemarchand dont le cerveau est hanté par les personnages ecclésiastiques et les grands militaires de l'Histoire.

On déplorera l'absence d'une vedette qui donnerait une personnalité à certains sketches ou à ces multiples ébats chorégraphiques. Il n'est guère que les Alfred Jackson's girls qui, par leur magnifique aisance si bien disciplinée, donnent un véritable plaisir à nos yeux...

Quant à l'esprit, s'il est absent de la scène, il me paraît inutile dans la salle.

Mais on admirera le rythme de ce spectacle qui se déroule à une allure de record — il n'y a pas d'autres termes — et les prodiges qu'il faut supposer, en coulisses, pour réaliser si rapidement tant de tours de force.

René BIZET.

MUSIQUE ET DISQUES

Le sort du nouvel ouvrage que vient de représenter l'Opéra-Comique est un des plus singuliers qui puisse échoir à une partition. L'accueil que lui a fait, par ailleurs, l'ensemble de la critique est de nature à nous induire en salutaire réflexion. **Eros vainqueur,** ce serait même pour nous, si nous en avions le temps, une occasion inespérée de reposer la question du théâtre lyrique, et d'examiner dans quelle mesure l'on pourrait aujourd'hui lui apporter une solution qui satisfasse le spectateur normal. Mais n'allons pas trop vite !

Les souvenirs que M. Louis Bertrand a récemment publiés sur Jean Lorrain avaient opportunément contribué à rappeler l'attention sur un littérateur qui, par la position qu'il s'était acquise et l'allure qu'il affectait, occupa un moment la zone avancée de l'actualité. Nous disons « opportunément », car Jean Lorrain en a aujourd'hui grand besoin, précisément à l'heure où son nom reparaît sur une affiche de théâtre. Il est curieux de constater une fois de plus, à cet égard, comme, d'une génération à l'autre, les goûts peuvent changer, et ceux des aînés étonner les cadets.

Voilà donc un « conte lyrique » qui nous arrive, par la faute des circonstances, avec plus de vingt-cinq ans de retard. **Eros vainqueur,** c'est une sorte de symbole, à tout prendre, de ce qui pouvait alors s'appeler l'Art avec la majuscule de rigueur, mais un art contemporain, vous l'imaginez, des légendaires bouches de métro et des rocailles « façon rustique ». Le « 1900 » de M. Paul Morand dans toute sa candeur.

Eros, mauvais garçon, décide de faire le siège du cœur des trois filles du roi qui sont jalousement gardées, par une bande de lansquenets, s'il vous plaît, derrière les hauts murs d'un parc où l'herbe est « écumante d'anémones ». Lorsque le poison de ses flèches commence à agir, il vient quérir les trois princesses, cela sous le regard impuissant d'un cardinal-évêque — pas moins !

De tout le livret, en dépit de ses ingénuités factices ou involontaires, monte un relent frelaté, qui tranche fort, au demeurant, avec les honnêtes parfums de la partition.

Car celle-ci, agréable, candidement inspirée et réalisée non sans grâce, possède un charme mélodique indéniable. Le début du second acte, notamment, conserve une fraîcheur qui ne manque pas de séduction. On est heureusement surpris que M. Pierre de Bréville, musicien délicat et sensible, ait pu tirer si bon parti d'une fable si peu spontanée, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle date maintenant d'une manière excessive. C'est un peu comme s'il avait apprivoisé le diable, mais un diable terriblement boiteux, voire même contrefait, et non pas le grand diable d'enfer qui met l'imagination en folie.

Tout de même, il semble bien qu'on ait définitivement liquidé ainsi l'arriéré de la période d'avant-guerre. Ce n'est pas, il est vrai, une raison, parce qu'on aperçoit là ce qu'il ne faut pas faire, pour qu'on s'estime comblé. Il suffit d'avoir un peu de patience. Le temps nous appartient...

⁂

En attendant, et puisque Jean Lorrain accablait de ses sarcasmes les fervents de Debussy, nous écouterons, pour laver ses injures, les disques sur lesquels Columbia a gravé le mois dernier le **Quatuor** désormais classique de l'auteur de la **Mer.**

On sait que cette œuvre fameuse a fait déjà l'objet de plusieurs enregistrements. La Cie Columbia elle-même s'était adressée dans ce dessein, il y a quelques années, au quatuor Capet. Les résultats obtenus ici et là, jusqu'à présent, étaient plutôt médiocres. On n'en est donc que plus à l'aide pour féliciter le jeune quatuor Calvet de l'exécution qu'il nous offre, et qui est chaude, ardente et musicale à souhait. Nous sommes sûrs de ne pas encourir de reproches, en recommandant cette édition aux amateurs, car elle est certainement celle qui respecte le plus fidèlement le caractère de l'œuvre, et qui en exprime avec le plus d'intensité l'émotion et la poésie.

Pierre-Octave FERROUD.

LA MODE

Une hirondelle ne fait pas le printemps : c'est le chapeau de paille qui s'en charge. Et cette année plus que jamais. Le printemps étant la saison des fleurs, les modistes ont voulu payer un juste hommage à la Nature, en imaginant des fleurs en cire, en mousseline empesée, en celluloïd, en peau, etc. Comment s'en étonner, quand un chapeau lui-même est entièrement en cellophane, sans doute pour tenir la tête fraîche, comme les chips.

Peut-être les dites créatrices se sont-elles penchées avec émotion sur l'album de famille, ou ont-elles été séduites par les films rétrospectifs du Vieux Colombier. Nous assistons à la résurrection du canotier et du chapeau marin ou breton de notre enfance. « Il n'y a de nouveau que ce qui est oublié », disait déjà Rose Bertin, modiste de Marie-Antoinette.

Mais tout est dans la manière de porter ces nouveaux modèles. Le temps n'est plus où un chapeau se posait sagement sur la tête, comme un couvercle sur une théière. L'horizontale a fait place à l'obliquité de l'écliptique, ou pour parler plus clairement : le chapeau ne couvre plus que la moitié de la tête : le droit côté. La mode est devenue une affaire de profil. Si la fameuse beauté à qui il manque un œil existait, à coup sûr ce serait une mode pour elle. Parfois aussi le bord est largement relevé tout autour, et c'est le mouvement d'auréole, ou la sainteté à bon compte.

Ne croit-on pas que les modistes, pour dégager avec tant de générosité les cheveux ont passé un pacte avec les coiffeurs ?... En tout cas, elles leur font la partie belle.

A ce propos, combien les femmes savent rarement garder la mesure ! Quand la mode est aux jupes courtes, elles sont toujours trop courtes, et quand la mode est aux cheveux longs, ils sont toujours trop longs. Il y aurait un juste milieu à observer entre la coiffure de Greta Garbo et celle de Marguerite Moreno.

Mais de quelle extraordinaire résistance témoigne, à travers les traitements qui lui sont infligés, cette matière entre toutes délicates : une mèche de la bien-aimée !

La proverbiale expression « couper les cheveux en quatre » est devenue une réalité depuis qu'on les sectionne pour en faire des cils admirablement longs et courbés, que l'on colle délicatement sur ceux qui vous appartiennent par droit de naissance. C'est le dernier raffinement du moment. Cela fait partie du maquillage moderne des yeux, au même titre que ce nouveau fard pour cils (les vrais de vrai) auquel sont incorporées des particules métalliques donnant un effet d'étincelles. On conseille le fard argent pour les yeux verts ou bleus, et l'or avec les yeux bruns. Il n'y a qu'un petit inconvénient, pour les cils collés comme pour le fard : il faut s'abstenir de pleurer, à moins de maintenir délicatement les paupières avec les doigts, ce qui doit enlever beaucoup de son pathétique au désespoir. Quelle fortune pour qui trouverait le mascara qui résiste aux larmes, le rouge à lèvres qui résiste au baiser ;

⁂

Aux approches de Pâques, selon la bonne tradition, les maîtresses de maison procèdent à un grand nettoyage de l'appartement, qui consiste à tout mettre sens dessus dessous, au grand dam du chat et du mari, tous deux êtres d'habitude.

Il y a un autre moyen d'affirmer que l'on est une femme d'intérieur : c'est d'acheter un tea-gown, ce modèle où la mousseline le dispute à la dentelle, le moins pratique, le plus flou et le plus frivole des atours féminins, qui tient le milieu entre la chemise de nuit et la robe de bal, et d'ailleurs absolument irrésistible aux yeux d'un homme. Sa vue seule suggère une impression d'intimité, de coin du feu, de langueur. Bien que son nom puisse faire croire qu'il est destiné uniquement à boire du thé, son rôle suborneur est assez connu des couturiers, qui ne manquent pas de le baptiser : « Pour Lui », « l'Heure exquise », « Troublant Aveu », désignations dont la portée dépasse évidemment le breuvage de Chine ou de Ceylan. La dernière formule du tea-gown est le pyjama, et la dernière formule du thé est le cocktail.

Simone MAY.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUTes	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillerées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

l'Orientation Médicale

112787

et pour vos loisirs, docteur..

1932

l'Orientation Médicale

112787

FACULTÉ
DE PARIS

des pages littéraires inédites.

AVRIL 1932 — N° 3

SOMMAIRE :

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un Article
des Drs Ch. RICHET Fils et F. JOLY p. 1
Le Mois Médical
par le Docteur QUISERNE.... p. 6
Causeries Scientifiques
par Léon GUILLET............ p. 8

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Un Conte de Lucien DESCAVES.. p. 9
Le "Papier" de la FOUCHARDIÈRE. p. 12
Variétés Historiques
par Yvonne BÉZARD........ p. 15
La Revue du Mois d'André DAHL. p. 20
Un Dessin de LEANDRE......... p. 23
Le Livre à lire................. p. 24
La Pièce à voir
par Edmond SÉE............ p. 25
Cinéma et Spectacles
par René BIZET............. p. 26
Musique et Disques
par P.O. FERROUD.......... p. 27
La Mode par Simone MAY..... p. 28

1932

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique, des chefs-d'œuvre français

Publiée sous la direction de MM.
Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT, Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE (1928) parue

Henri d'ALMÉRAS. — Le Tartuffe, de Molière.
Ed. BENOIT-LÉVY. — Les Misérables, de Victor-Hugo.
Jules BERTAUT. — Le Père Goriot, de Balzac.
René DUMESNIL. — La Publication de Madame Bovary.
Félix GAIFFE. — Le Mariage de Figaro.
Louis GUIMBAUD. — Les Orientales de Victor-Hugo.
Joseph LE GRAS. — Diderot et l'Encyclopédie.
Henry LYONNET. — Le Cid, de Corneille.
Comtesse J. de PANGE. — De l'Allemagne, de Mme de Staël.
Alphonse SÉCHÉ. — La Vie des Fleurs du Mal.
Louis THUASNE. — Le Roman de la Rose.
Paul VUILLIAUD. — Les Paroles d'un Croyant.

DEUXIÈME SÉRIE (1929) parue

Antoine ALBALAT. — L'Art poétique, de Boileau.
Henri d'ALMÉRAS. — Les Trois Mousquetaires.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Récits des Temps Mérovingiens.
Albert AUTIN. — L'Institution chrétienne, de Calvin.
Georges BEAUME. — Les Lettres de mon Moulin.
René BRAY. — Les Fables, de La Fontaine.
Raymond CLAUZEL. — Sagesse, de Verlaine.
Yves LE FEBVRE. — Le Génie du Christianisme.
Ph. VAN TIEGHEM. — La Nouvelle Héloïse.
Maurice MAGENDIE. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
Georges MONGRÉDIEN. — Athalie, de Racine.
Ernest RAYNAUD. — Jean Moréas et les Stances.

TROISIÈME SÉRIE (1930) parue

Albert BAYET. — Les Provinciales.
Jeanne LANDRE. — Les Soliloques du Pauvre.
LONGWORTH-CHAMBRUN. — Hamlet, de Shakespeare.
Joseph VIANEY. — Les Regrets, de Du Bellay.
Auguste DUPOUY. — Carmen, de Mérimée.
Albert AUTIN. — Le Disciple, de Bourget.
Guy de la BATUT. — Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre. de Bossuet.
René DUMESNIL. — En Route de J.-K. Huysmans.
Maurice ALLEM. — Volupté, de Sainte-Beuve.
Eugène LASSERRE. — Manon Lescaut.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Les Liaisons dangereuses.
Henry LYONNET. — La Dame aux Camélias.

QUATRIÈME SÉRIE (1931-32)

En cours de publication

Gustave FRÉJAVILLE. — Les Méditations, de Lamartine, **12** frs.
Léon DEFFOUX. — L'Assommoir, d'Emile-Zola.
BRIAN-CHANINOW. — La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
Henri HAUVETTE. — Les Canzonière, de Pétrarque. **12** frs.
Henri d'ALMÉRAS. — Le Roman comique de Scarron.
Albert LANTOINE. — Les Lettres Philosophiques, de Voltaire, **12** frs.

(et six volumes à paraître)

TIRAGE ORDINAIRE

Chaque volume broché .... **9. »**
La série de douze volumes brochés.. . **100. »**
Chaque volume relié toile, fers spéciaux. **13.50**
La série de douze volumes réliés ...... **150. »**

TIRAGE SUR PUR FIL

limité à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100. La série de 12 volumes .... **240. »**

(Les volumes sur pur fil ne se vendent que par série de douze volumes)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS
LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR
12, RUE HAUTEFEUILLE — PARIS-VIE

nos pages médicales

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

L'Anaphylaxie professionnelle

Par les Docteurs Ch. RICHET Fils et François JOLY

On peut considérer qu'au cours de la vie quotidienne nous sommes en contact avec trois grands groupes d'antigènes :

Les Antigènes alimentaires, et on sait en effet que ce n'est pas toujours sans heurt humoral que nous faisons avec protéines ou lipides végétales ou animales des protéines ou des lipides humaines.

Les Antigènes aériens, Allergènes de rues et de maisons, comme dit Storm Van Leuwen, dont à chaque respiration nous faisons pénétrer quelques fractions de microgrammes dans notre organisme.

Les Antigènes professionnels, enfin, auxquels nous nous heurtons 5 à 10 heures par jour, avec lesquels nous sommes en contact par notre peau et notre muqueuse respiratoire, voire conjonctivale.

Cette anaphylaxie professionnelle nous a paru extraordinairement fréquente. Si on élimine l'Anaphylaxie alimentaire et le rhume des foins, c'est dans cette classe que doivent être rangés la plupart des malades anaphylactisés.

Aussi nous a-t-il paru intéressant d'essayer de grouper les faits de ce genre, encore que cette étude ne puisse être complète, ce dont nous nous excusons par avance.

Envisageons l'étiologie de ces manifestations anaphylactiques et considérons celles-ci tout d'abord dans le cadre de la **profession médicale ou paramédicale.**

Parmi les **biologistes** citons le cas d'un de mes anciens assistants au laboratoire ; il s'agissait d'une jeune femme qui, à la Sorbonne, où elle avait travaillé de longues années, avait de temps a autre des phénomènes d'asthme avec rhinite, sensations d'angoisse et céphalée. Elle remarqua que les jours de travaux pratiques où elle avait eu à manipuler des grenouilles étaient les seuls où elle présentait de tels phénomènes. Elle s'était sensibilisée aux grenouilles.

De même un des maîtres de la Faculté, dont les travaux sur le triton sont demeurés classiques, est maintenant anaphylactisé à cet animal.

Un de mes plus distingués collègues des Etats-Unis vint me voir il y a peu de temps en mon laboratoire. Au moment où il entrait, il me dit : « Pas de cobaye ici, j'espère ? ». Il y était anaphylactisé.

Rackemann cite le cas d'un assistant de laboratoire qui est anaphylactisé (après 4 ans de travail) au cobaye et au lapin (asthme et coryza).

Balyeat signale un cas analogue d'un homme de laboratoire anaphylactisé au cobaye.

Chez les **syphiligraphes**, les observations d'anaphylaxie sont nombreuses.

Klander rapporte l'observation d'un médecin qui avait fait de nombreuses injections de 606. Il présente de l'eczéma chronique des mains et de la face, ainsi qu'une sensation de constriction thoracique et de la toux chaque fois qu'il ouvre une ampoule. Ces phénomènes disparurent quand il fit préparer les solutions par un aide et mit des gants pour faire l'injection.

Nous avons entendu Mr Milian relater une observation sur un de ses assistants qui avait des phénomènes sérieux quand on manipulait devant lui le médicament.

Warren Vaughan cite l'observation d'un médecin ayant de l'asthme chaque fois qu'il manipule du 914, etc.

Chirurgiens, je peux citer le cas d'un chirurgien d'un pays étranger qui avait de l'eczéma chronique des mains avec certaines espèces de gants de caoutchouc (des gants collés) et ne présentait aucun accident avec des gants moulés, car il était sensible à la colle légèrement acide dont on se servait.

Médecins sans spécialités. Voici un cas signalé par le dictionnaire Dechambre, d'un médecin ayant de l'urticaire quand, plusieurs fois par jour, il faisait une injection de morphine.

Egalement j'ai publié le cas d'un médecin militaire sensibilisé à l'ipéca. Alors que je faisais mon service militaire, il m'arriva un jour, malgré l'ordre formel de n'en pas donner dans la grande salle, d'en distribuer larga manu : le double effet de cette expérience fut pour mon chef de service une formidable attaque d'asthme et pour moi-même huit jours de prison.

Dentistes.

Lane Grey signale la susceptibilité de certains dentistes à la novocaïne sous forme de dermatites.

Duke signale le même fait.

Les Vétérinaires, également présentent des cas d'anaphylaxie professionnelle ; Rackemann a insisté sur le « Horse asthma » des vétérinaires.

Les Pharmaciens ont une profession qui prédispose singulièrement aux manifestations anaphylactiques.

Pour les pharmaciens citons le cas de Trousseau. Celui de Widal, Abrami et Joltrain, celui de Joltrain et Claude Gautier, celui de Peshking, celui de Joltrain constituant autant d'observations typiques d'anaphylaxie à l'ipéca ou à l'émétine. Il s'agit tantôt d'asthme, tantôt d'urticaire, tantôt d'œdème de Quincke, tantôt de rhinite spasmodique, tantôt d'eczéma vésiculeux.

Grimberg rapporte l'observation d'une pharmacienne ayant de l'œdème de la face avec eczéma sous l'influence de la quinine.

Widal, Abrami et Joltrain ont signalé l'anaphylaxie aux composés arsenicaux et à l'émétine. Il s'agissait d'un préparateur en pharmacie chez qui le fait de manipuler pendant quelques jours de l'Enésol ou du cacodylate de soude déterminait de violentes poussées urticariennes. Il changea de laboratoire et ses troubles disparurent ; mais au bout de quelques mois, il présenta une sensibilité de plus en plus grande à l'émétine qu'il était alors appelé à manipuler. Le seul fait de pénétrer dans son laboratoire suffisait à provoquer une crise d'eczéma aigu de la face.

Rapportons également l'intéressante observation de Joltrain : un chef de laboratoire travaillait depuis quelques années à la fabrication d'extraits de glandes endocrines et notamment de l'insuline lorsqu'il fut pris de violentes crises d'asthme chaque fois qu'il pénétrait dans son laboratoire ou même dans l'usine où il travaillait. Seules les cutiréactions aux différentes insulines furent fortement positives.

Les **chimistes** ou les employés dans une usine de chimie contribuent également à fournir de nombreux cas d'anaphylaxie professionnelle.

Nous venons d'observer une malade, concierge d'une usine de produits chimiques depuis de nombreuses années. Elle vint nous consulter pour des attaques d'asthme qu'elle présentait depuis quelques mois et qui augmentait en fréquence et en intensité.

Suspectant la nature anaphylactique de ces manifestations et pensant que celles-ci étaient dues à l'inhalation de l'arsenic pentavalent qui était fabriqué dans l'usine, nous lui conseillons d'entrer dans le service. Ses crises disparurent pour reparaître le jour où une pincée de poudre de cet arsénoïque répandue dans la salle à son insu détermina chez elle une attaque d'asthme typique. Nous tentons une désensibilisation par voie nasale avec des solutions de tréparsol diluées tout d'abord au 1/1000000. Une goutte de cette solution pourtant extrêmement faible détermina des phénomènes de rhinite spasmodique et d'oppression.

Nous sommes arrivés très progressivement aux dilutions au 1/1000 et un essai pour déterminer une crise n'a abouti qu'à des troubles légers. La désensibilisation très progressive et prudente n'a pas déterminé d'accidents. Mais l'amélioration ne fut pas évidente.

Citons également l'observation de Vallery Radot et Blamoutier, portant sur un ouvrier dans une fabrique où l'on manipulait du chloroplatinite de potassium, et qui dans la 4e année de sa profession fit des manifestations anaphylactiques sous forme d'eczéma et d'asthme.

Rackemann signale le cas d'un chimiste employé dans une fabrique de teinturerie et qui fait les jours où il travaille, de l'asthme et du coryza. Il était sensibilisé à une azofuschine déterminée.

Rackemann relate également le cas d'un homme travaillant dans un magasin où l'on manipulait du houblon. Cet homme anaphylactisé au houblon fut guéri par la désensibilisation spécifique.

Larsen et Bell ont publié le cas d'un étudiant travaillant l'uréase et s'anaphylactisant à cette substance. Ayres Samuel a noté des dermatites chez des sujets anaphylactisés à la phénophtaléine. Ramirez étudie une usine où l'on travaillait le pyrèthre ; 30 0/0 des ouvriers présentaient des manifestations cutanées ou conjonctivales de nature vraisemblablement anaphylactique.

Ces cas sont à rapprocher de plusieurs observations publiées par des auteurs américains sur des sujets travaillant dans certains magasins d'épicerie et qui étaient sensibilisés au pyrèthre.

On peut en rapprocher d'autres professions, celles de **fourreur** par exemple, où les accidents anaphylactiques sont fréquents.

Tantôt ils sont provoqués par les teintures dont on se sert : tels les cas signalés par Jolrain, notamment celui d'un homme de 34 ans anaphylactisé à l'ursol, corps appartenant à la série des phénylènes diamines.

Tantôt ils sont provoqués à la fois par les fourrures et l'ursol, tantôt, enfin, ils sont provoqués exclusivement par les fourrures : tels le cas de Bernhart.

Le nombre de **cultivateurs** anaphylactisés est par contre relativement rare, et ce fait semble assez curieux comparativement au nombre d'antigènes avec lesquel ils sont en contact.

Eliminons le rhume des foins et l'asthme des foins assez fréquents chez les cultivateurs mais peut-être pas beaucoup plus que chez les citadins, il est donc difficile de parler ici d'anaphylaxie professionnelle.

Nous devons pourtant signaler les faits de Cadham de cultivateurs de l'Ouest canadien anaphylactisés à la rouille du blé.

La profession de **jardiniers,** offre à cet égard plus d'intérêt ; et il est curieux de constater qu'il s'agit presque toujours d'anaphylaxie à la primevère. C'est elle qui du moins en France et en Suisse (Bruno Bloch) semble la plante la plus susceptible de déterminer un état anaphylactique. Vallery Radot et Mlle Heymann signalent l'observation d'une femme qui chaque fois qu'elle entrait dans une serre où elle cultivait des primevères, avait de l'érythème des mains et de l'urticaire de la bouche. Nous avons également observé un cas comparable chez un demi-professionnel du jardinage.

Les **Eleveurs** constituent une profession particulièrement fertile en troubles d'ordre anaphylactique.

C'est l'observation classique du marchand de moutons de Widal, trop connue pour que nous ayons à la rappeler et à propos de laquelle fut mise en évidence la série de troubles humoraux symptomatiques de l'anaphylaxie en clinique. Ce sont également les faits de Balyeat. C'est la statistique de Rackemann sur le Horse-asthma. Sur 36 cas, 19 malades avaient travaillé dans les fermes où ils vivaient professionnellement avec des chevaux. C'est l'histoire de la fille de ferme de K. B. Mac Innis qui a de la diarrhée exclusivement lorsqu'elle trait les vaches. La cuti négative avec le lait, est positive avec le poil de vache. On la désensibilise avec un extrait de poils de vache. Elle reprend son service une fois qu'elle est immunisée, sans présenter le moindre trouble intestinal. Ce sont également les éleveurs de volailles et de lapins dont Balyeat rappelle l'histoire, qui étaient anaphylactisés sous forme de coryza spasmodique, d'asthme ou d'eczéma.

Chez les **teinturiers** et les **corroyeurs** Curschmann signale sept observations très uniformes d'asthme anaphylactique, c'étaient des sujets présentant de l'asthme, des vertiges, de la céphalée, avec souvent érythème et œdème. Curschmann l'attribue à l'Ursol ; il en donne expérimentalement et cliniquement la preuve.

Rackemann cite le cas d'un ouvrier dans une fabrique de cuir et qui quelques années après fait de l'asthme. Il s'éloigne, l'asthme disparaît pour réapparaître dès qu'il revient à l'usine. La cuti est positive et provoque une crise d'asthme.

Chez les ouvriers en bois, les observations sont multiples depuis l'observation de Spillmann, de Nancy.

Gougerot et Blamoutier donnent une relation complète d'un ébéniste anaphylactisé au bois de palissandre et qui fait de l'eczéma chronique des mains avec œdème et urticaire chaque fois qu'il le manipule.

Wechselmann signale aussi une dermatite provoquée par le bois satiné. Bruzel et Pernutz constatent sur 33 ouvriers d'une usine de bois, 4 cas de dermite vraisemblablement anaphylactique dûe au bois d'aulne. Etaient également de nature probablement anaphylactique, les dermites signalées par Hoffmann, qui étaient provoquées par les bois d'origine européenne ou coloniale et pour lesquelles la désensibilisation lui a donné parfois de bons résultats. Bien curieuse est l'observation de Lagrange qui relate un cas de conjonctivite provoquée par le charroi de fagots de chêne chez un ouvrier en bois.

De nombreuses professions resteraient à étudier ; signalons chez les **blanchisseurs** les cas cités par Ravaut et Janet, cas d'eczéma des blanchisseurs dû à l'eau de Javel avec parfois réactions sanguines et crises hémoclassiques.

A notre avis, l'eczéma des cuisinières relèverait peut-être d'une étiologie comparable.

Pour les **coiffeurs,** citons le cas de Rackemann, d'une coiffeuse de profession présentant du coryza chaque fois qu'elle manie de la poudre de riz.

Nous avons observé chez un **charbonnier** qui portait des sacs de charbon un eczéma prédominant à l'épaule droite et accessoirement aux parties du corps exposées aux poussières. La nature anaphylactique en paraissait probable.

Pour **les tisseurs,** rapportons l'observation de Trabaut et Charpentier, qui signalent l'anaphylaxie à la laine chez un soldat ancien ouvrier tisseur de Roubaix. Chaque fois qu'il maniait de la laine ou défaisait des matelas, il avait des crises d'asthme. Il utilisa d'ailleurs cette sensibilité particulière à cet antigène en se mettant la tête dans son matelas chaque fois qu'il passait devant une commission médicale, pour être évacué comme grand asthmatique d'un camp allemand où il était prisonnier.

Cette longue étiologie montre bien toute l'importance de l'anaphylaxie professionnelle.

C'est en règle générale après un contact prolongé avec l'antigène sensibilisant qu'éclatent les manifestations anaphylactiques. C'est après 5, 8, parfois 10 ans de métier que les sujets vont présenter cet état anaphylactique.

On ne peut donc ici parler d'hérédité, et la prédisposition est une notion bien vague qu'aucun fait précis ne démontre. Au point de vue clinique, et je serai très bref, ce sont presque toujours des manifestations ou cutanées sous forme d'eczéma, urticaire, strophulus, œdème de Quincke ou respiratoire à type nasal, laryngo-trachéal ou bronchique. Néanmoins, des manifestations d'un autre ordre peuvent s'observer :

digestives, sous forme d'entéro-colite, telle l'observation de la vachère sensibilisée aux poils de vache ;

nerveuses, sous forme de céphalée ou de migraine, etc.

L'évolution de ces symptômes est très particulière. Elle se fait par une série de manifestations aiguës ou subaiguës. Les antigènes s'ajoutant chaque jour les uns aux autres, la répétition quotidienne de petits chocs anaphylactiques atténués, donne dans son ensemble à la maladie une allure chronique.

Le **diagnostic** est singulièrement aidé par le métier du sujet.

C'est dire tout l'intérêt qu'il y a à préciser les détails de la profession. Dès lors le diagnostic sera plus facile. Les cuti-réactions positives, la rétrocession des crises amenées par la suppression de la substance, avec laquelle le malade est en contact, la réapparition de celles-ci dès que le contact avec l'antigène est à nouveau rétabli, la désensibilisation spécifique enfin, constituent autant d'arguments qui permettent d'affirmer que les manifestations cliniques sont bien dues à l'antigène auquel le sujet se heurte journellement de par sa profession.

La thérapeutique est relativement simple : il faut éloigner le sujet de son métier, mais si c'est là, parfois chose relativement aisée, on se heurte bien souvent à une impossibilité. Aussi est-ce dans ces cas d'anaphylaxie professionnelle que l'immunisation est susceptible de présenter son maximum d'intérêt et même de s'imposer, car si dans l'anaphylaxie alimentaire, la suppression pure et simple de l'antigène est facile, il n'en est plus de même en matière d'anaphylaxie professionnelle et il faut réfléchir à plusieurs reprises avant de conseiller au chimiste de cesser la manipulation de produits chimiques ou au bûcheron de ne plus manipuler de bois.

Outre les méthodes d'immunisation non spécifique, nous insisterons surtout sur la désensibilisation spécifique, par voie nasale ou par voie cutanée.

Cette méthode spécifique est évidemment préférable, mais c'est une épreuve souvent dangereuse si on n'y a pas recours très prudemment. Il est donc extrêmement important de débuter par des doses très diluées, de les augmenter très progressivement en tâtant la susceptibilité du malade, au total de conduire le traitement avec une grande prudence, en sachant qu'on ne sera pas sûr de parvenir.

D'autre part des mesures d'hygiène, port de masques, gants, sont spécialement indiquées. Ils peuvent empêcher les accidents d'apparaître, ou en diminuer l'intensité.

Enfin une autre question se pose, importante :

Doit-on considérer l'anaphylaxie professionnelle comme une maladie professionnelle ? Le législateur est muet. A notre avis elle rentre dans le cadre des maladies professionnelles.

Ch. RICHET Fils
Médecin des Hôpitaux,
Professeur agrégé de la Faculté de Paris
et François JOLY.
Interne des Hôpitaux.

BIBLIOGRAPHIE

AYRES SAMUEL. Dermite à la phénolphtaléine J. A. M. A., 1921.
BALYEAT. Rhume des foins et asthme. Davies, édit. Philadelphie.
BERNHARDT. Hypersensibilité aux fourrures. Polska Gazeta de Karska. T. III, nº 7, 1924.
BRUZEL et PERNUTZ. Dermite causée par le bois des aulnes. Arch. fur dern. und Sypt. 1917, p. 649.
CADHAM. Asthme provoqué par la rouille du blé. J. Am. Med. Ass., 5 juillet 24.
COOKE. Sensibilité aux Médicaments idiosyncrasie. J. A. M. Ass., 6 sept 19.
CURSHMANN. L'asthme anaph. des teinturiers en peaux. Munch. Med. Woch, 13 février 1921.
DUKE. Asthme et rhume des foins. Mosby, édit. Saint-Louis.
GRUNBERG. Encore un cas d'allergie à la quinine. Vratch. nº 20, 30 oct. 27.
JOLTRAIN. Les urticaires. Doin, édit. Paris.
KLANDER. Eczéma provoqué par le novarsénobenzol. Arch of. dermatology and Syph. Avril 1922.
KLAREMBERG. Derm. Zeitsch. Février 1928.
LAGRANGE. Conjonctivite d'origine anaphylactique. Revue médicale, 3 février 1923.
LANE GUY. Susceptibilité à la cocaïne chez les dentistes. Arch. of. derm. and Syph, 1921.
LARSEN et BELL. Classification de l'asthme chez l'enfant. Am. J. of. dis. eases of Children. Nov. 1922.
MAC INNIS. Relation d'un cas de diarrhée due aux poils de vaches. J. of. all. VI, Nº 6, 1930.
RACKEMANN. Hypersensibilité acquise. J. of the am. M. assoc., 14 février 1925.
RACKEMANN. Clinical Allergy. 1931. Mac Milian, New York.
RAMIREZ. Facteur étiologique dans la rhinite vaso-motrice. J. of. allferey, VI, 1930.
RAVAUT. La sensibilisation et la désensibilisation dans les affections cutanées. Congrès de derm. et de Syph. de langue française, Strasbourg, juillet 1923.
SCHULMANN et DÉTERRILLON. L'eczéma du bois et la sensibilisation sylvestre. Paris Médical, 16 Janvier 1932.
TRABAUD et CHARPENTIER. Asthme d'origine ovine. Soc. Med. des Hop. de Paris, 23 mars 1923.
VALLERY-RADOT, BLAMOUTIER et ROUQUÈS. Cessation de certains cas d'asthme par la saignée. S. Med. des Hop. de Paris, 13 juillet 1928.
VALLERY-RADOT et Mlle HEYMANN. Hypersensibilité spécif. Masson, édit. Paris 1931.
VALLERY-RADOT et BLAMOUTIER. Sensibilité au chloroplatinite de potassium. S. m. des H. de Paris., 8 février 1929.
VAUGHAN (WARREN). Intolérance au novarsenobenzol. J. of. Lab. and clin. med. St-Louis. Juillet 1928.
WECHSELMANN. Observ. de Dermite causée par le bois satiné. Deut. Med. Woch. XXXV, 1909.
WIDAL, LERMOYEZ, BRISSAUD et JOLTRAIN. Presse médicale, 11 juillet 1914.

Le Mois Médical

Par le Docteur Quiserne

Le Médecin est journellement assailli par un nombre toujours croissant de journaux et de publications. Faire un choix judicieux, indiquer l'article original, le résumer en quelques phrases simples tel est le but que nous croyons utile de tenter dans cette revue.

Mathieu-Pierre Weill dans « la Gazette Médicale de France » et Ameline dans « la Revue Médicale Française » du mois de février ont simultanément montré la relation étroite qui existe entre certaines lésions osseuses chroniques et les troubles de secrétion des glandes parathyroïdes.

Quelle merveilleuse histoire ! Une affection douloureuse des os est diagnostiquée par l'analyse bio-chimique du sang, guérie par l'ablation d'une glande hypertrophique du cou sans que l'examen clinique le plus serré ait permis d'en suspecter l'origine (Mathieu-Pierre Weill).

Nous assistons en ce moment à la naissance et au développement d'une chirurgie nouvelle à fins physiologiques qui ne craint pas d'attaquer certaines glandes endocrines et en particulier la parathyroïde. L'audace et la curiosité des chirurgiens qui ont su avoir « le Penser physiologique » ont permis dans ces dernières années d'étendre la somme de nos connaissances dans des proportions imprévisibles (Ameline).

L'histoire de la glande parathyroïde dans ses fonctions physiologiques et des troubles apportés à l'organisme par son mauvais fonctionnement est des plus typiques à ce sujet.

La parathyroïde a été longtemps confondue avec les amas ganglionnaires du cou. Son étude anatomique et histologique remonte à 30 ans à peine. En 1909 les travaux de Mac Callum et de Voegtlin ont montré l'action capitale de la parathyroïde sur le métabolisme du calcium. Hansen et Collip en isolent en 1924 le principe actif : le «parathormone», dont l'injection détermine une élévation notable du calcium du sérum sanguin. Les recherches se multiplient : Brehme et Gyorgy confirment l'action du parathormone sur le calcium. Ils démontrent que cette action est secondaire et est précédée par la diminution de la Phosphatémie sans atteinte de la réserve alcaline. Cette constatation est confirmée par les travaux de Reiss et Aub.

Groenwald et Gross, Hunter et Aub montrent que le calcium en excès ne peut provenir que des os, l'ingestion d'une dose journalière de parathormone doublant l'élimination du calcium dans les urines.

Collip indique les dangers de fortes doses de parathormone chez les chiens : la mort survient avec des troubles du sang caractérisés par une déshydratation intense amenant une concentration telle de ce liquide que le prélèvement des échantillons devient presque impossible. De plus on note une calcification métastatique des reins, des poumons, du myocarde et du tube digestif.

Les cliniciens ne pouvaient pas rester indifférents à ces faits.

Erdheim en 1907 décrivit le premier des observations d'ostéomalacie associées à une hypertrophie des glandes parathyroïdes. La voie est tracée : Hoffheinz relate 15 cas où une légion parathyroïdienne est indiscutablement à la base d'une maladie des os. En 1926 la première parathyroïdectomie est tentée dans un cas d'ostéite fibreuse généralisée. Le succès est retentissant : la douleur disparaît et le malade passe d'un état grave à la guérison clinique et biologique (Leriche). D'autres succès opératoires ont été publiés et il n'est pas excessif d'affirmer que la Parathyroïdectomie est la thérapeutique de choix de l'Ostéite Fibreuse généralisée, de la Maladie de Recklinghausen, de la Polyarthrite ankylosante décrite par Oppel.

L'étude de la fonction des glandes parathyroïdes permet d'entrevoir la relation étroite existant entre les troubles de la fonction parathyroïdienne et certaines lésions se rattachant aux rhumatismes chroniques et aux ostéopathies articulaires chroniques.

Il nous a semblé opportun et utile de signaler ces faits à nos lecteurs et d'attirer leur attention sur des études passionnantes et sur une chirurgie naissante pleine de promesses.

Leriche et René Fontaine publient dans la « Presse Médicale » de février 3 observations avec radiographies de malades atteints d'ankylose consécutive à des traumatismes ou à une immobilisation de l'articulation. Dans les 3 cas la radiographie n'a pas permis de constater de lésions osseuses.

Les auteurs ont traité ces malades par des infiltrations quotidiennes péri-articulaires d'une solution de novocaïne à 1 % à la dose de 10 à 25 cc. par infiltration. Les résultats ont été excellents.

Les mouvements articulaires ont été rétablis dans un délai d'autant plus court que l'ankylose était moins ancienne. Même dans les cas anciens le résultat de ce traitement est supérieur à tous les procédés physiothérapiques connus.

L'injection d'un anesthésique local au niveau des ligaments et des insertions tendineuses permet en supprimant les phénomènes douloureux d'apprécier à leur juste mesure les désordres purement mécaniques. Dans ces cas la valeur thérapeutique de cette méthode égale certainement sa valeur diagnostique.

La VIE MÉDICALE poursuit ses enquêtes : en février il est question de la pathogénie des bubons de l'aine sans porte d'entrée. Les réponses des Professeurs Gougerot et Nicolas, de MM. Joltrain, Hallion, Ravaut, Pinard ont été très affirmatives : il existe toujours une porte d'entrée devenue sans doute invisible au moment de l'examen. L'effraction de la peau et de la muqueuse peut fort bien n'avoir laissé aucune trace. Le diagnostic de ces bubons est toujours difficile. Il exige l'utilisation de multiples recherches de laboratoires et d'épreuves thérapeutiques. Il faut dans ce cas successivement envisager les affections les plus diverses : Maladie de Hodgkin, Mycoses, Leucémie, Herpès, Cancer, Tuberculose, Peste et même Collibaccillose (Joltrain).

Les soins apportés par ces différents auteurs à répondre à ce sujet en a bien montré l'utilité et le grand intérêt.

D^{r} QUISERNE,
de Bagnoles-de-l'Orne.

Causerie Scientifique

Le Corps médical est trop averti des questions d'ordre scientifique pour qu'il lui paraisse étonnant de trouver ici quelques lignes ne touchant pas les questions purement médicales.

Je voudrais aujourd'hui attirer l'attention sur une question métallurgique relativement nouvelle, et qui présente un très gros intérêt par ses nombreuses applications, notamment du point de vue chirurgical : je veux parler des aciers inoxydables.

En effet, les produits métalliques qui sont employés dans le matériel sanitaire doivent présenter un ensemble de propriétés qui limite le choix des métaux ou alliages auxquels on peut s'adresser.

Une bonne résistance à la corrosion, un aspect agréable, un nettoyage facile, une bonne résistance mécanique permettant d'obtenir des objets de longue durée, sont les conditions principales.

Deux solutions peuvent être envisagées : on peut partir d'un métal ou d'un alliage de bas prix, relativement corrodable, qui devra la plupart des qualités exigées à un revêtement superficiel obtenu le plus souvent par électrolyse. Le nickel et le chrome, séparément ou superposés, sont très employés dans ce but. Malheureusement si le chrome déposé par électrolyse présente des propriétés très remarquables du point de vue résistance à la corrosion, le chromage est une opération assez difficile à faire correctement. Pratiquement on ne peut déposer que des épaisseurs relativement faibles, 2 à 3/1000 de mm., qui par elles-mêmes sont impuissantes à protéger convenablement le métal sous-jacent, d'où la nécessité d'opérer tout d'abord un dépôt protecteur, de nickel le plus souvent. Il faut bien noter que les dépôts électrolytiques constituent une solution bon marché du problème de la corrosion, mais une solution le plus souvent imparfaite. Il est possible d'obtenir des dépôts épais de nickel protégeant parfaitement le métal sous-jacent, mais l'obtention de ces dépôts est coûteuse et l'on perd ainsi, en partie, l'un des avantages des dépôts électrolytiques, le faible prix. C'est ce qui explique que de plus en plus on s'oriente vers les alliages inoxydables dans toute leur masse.

Dans ces derniers, on peut établir deux grandes catégories : les aciers inoxydables et les cupronickels à haute teneur en nickel.

Les aciers inoxydables, qui doivent au chrome leur résistance à la corrosion, se répartissent en deux groupes : les premiers, contenant aux environs de 13% de chrome, conviennent surtout pour les outils tranchants ou devant présenter une très grande résistance mécanique. Leur inoxydabilité est liée à un traitement thermique, généralement une trempe suivie d'un revenu à basse température et d'un polissage soigné. Leurs applications sont assez limitées.

Les aciers inoxydables austénitiques, dont le type courant contient 18% de chrome et 8% de nickel, ont des applications beaucoup plus importantes qu'ils doivent à une excellente résistance à la corrosion sans que le polissage ou un traitement thermique soient nécessaires. Doués de grands allongements et d'une non fragilité remarquable, ils s'emboutissent aisément et se prêtent à la fabrication des objets les plus divers : stérilisateurs, plaques de stérilisation, seaux de toilette, crachoirs, pots à eau, éviers, dessus de tables d'opération, labavos, etc.

Les cupro-nickels à haute teneur en nickel, dont l'un des représentants bien connu est le métal Monel, possèdent aussi une excellente résistance à la corrosion et, se travaillant très facilement, sont employés pour les mêmes usages que les aciers inoxydables. Aux Etats-Unis, en particulier, ils ont trouvé de nombreuses applications dans l'équipement des hôpitaux, depuis les cuisines jusqu'aux tables d'opération, machines à laver, appareils à stérilisation et jusqu'aux toiles de moustiquaires.

Il faut bien noter que ce n'est pas un heureux hasard qui a conduit à ces solutions d'un problème tout à fait passionnant, mais bien des recherches scientifiques de laboratoire, dont nous verrons d'ailleurs d'autres conséquences non moins heureuses.

Léon GUILLET,
Membre de l'Institut,
Directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures.

nos pages littéraires

NOTRE CONTE

La Soupe et le Bœuf

par Lucien Descaves

Ils avaient quinze ans de ménage et c'était entre elle et lui le sujet de fréquentes discussions, lorsqu'ils se mettaient à table, en face l'un de l'autre.

Riches, menant grand train, recevant beaucoup, ils n'avaient point les mêmes goûts gastronomiques. Mme Fauverot, suivant un régime pour maigrir, mangeait à peine et ne buvait pas ; Gustave Fauverot au contraire, bon vivant et de robuste appétit, ne méprisait pas chez lui les gros plats qui nourrissent et lui rappelaient son enfance et sa jeunesse frugales — pour cause : il était d'humble extraction et le modique budget de ses parents excluait la bonne chère.

— Leur luxe, répétait-il souvent, était la soupe et le bœuf tous les quinze jours, le samedi soir. Mais quelle soupe et quel bœuf ! J'en suis bien privé... Décidément, la fortune...

— Ne fait pas le bouillon.

— Il est certain qu'elle éloigne de nous bien des choses que nous n'osons plus trouver agréables le jour où elles nous apparaissent comme le lot de la médiocrité.

Mme Fauverot connaissait l'antienne.

— C'est entendu, mon ami, reprenait-elle placidement. Mais qu'est-ce que vous voulez ? Je ne paie pas ma cuisinière six cents francs par mois pour mettre le pot-au-feu tous les dimanches, à votre seule intention. Elle-même n'y consentirait pas. Il faut vous faire une raison. Quant à moi, rien que la vue du bouillon me soulève le cœur. On n'en voyait jamais sur la table de ma famille. L'arôme qui vous grise, m'est à moi insupportable. Je ne l'ai respiré qu'aux faubourgs où j'allais, avec ma mère, porter des secours aux malades et aux indigents. Vous parlez d'escaliers empoisonnés par les relents de fourneaux ! La cuisinière, là-dessus, pense comme moi : dans les bonnes maisons où elle a été, on ne sert pas le pot-au-feu ; c'est bon pour les petites gens et les gargotes.

Fauverot n'insistait pas, heureux, somme toute, que l'alimentation substantielle dont il jouissait fût conciliable avec la distinction et le savoir-vivre.

⁂

Il avait pris pour se distraire et voir du pays sans voyager, une maîtresse choisie, pareil à ces maris infidèles qui s'imaginent ne l'être qu'à demi en trompant leur femme légitime avec une autre à sa ressemblance. Il avait trouvé celle-ci en la personne d'une veuve de médecin, Mme d'Outrepare, qui, sous des dehors plus potelés, plus délicats et plus brillants, le confirmait dans les habitudes et le sens de la vie auxquels il paraissait prédestiné.

Mme d'Outrepare avait depuis longtemps à son service une cuisinière qui donnait tout leur attrait aux dîners d'apparat, sans être pour cela, dans le privé, inférieure à elle-même ; qualité appréciable pour un homme mûr que les plaisirs de la table pouvaient, à la rigueur, dispenser de galanterie, la bonne hôtesse n'étant pas moins que lui portée avant tout sur la bouche, dans la plus honnête acception du mot.

Faverot ne souhaitait presque rien de plus, lorsque ses anciennes convoitises se réveillèrent tout d'un coup, à la lecture d'une simple information louant l'initiative qu'avait prise un cabaret de rénover le pot-au-feu..., à condition toutefois qu'il coûtât aussi cher que le plat le plus haut coté sur le menu.

« Et c'est raisonnable, disait le petit journaliste qui savait sans doute à quoi s'en tenir. L'erreur serait de croire que le pot-au-feu est permis à présent aux petites bourses. Aves ses légumes, ses ingrédients et les soins qu'il réclame, une famille à son aise peut seule y mettre le temps — et le prix. La femme qui travaille au dehors, comme son compagnon, a oublié jusqu'au nom de ces mets démodés, inséparable d'une existence bourgeoise et d'un intérieur paisible qui se parfumait de lui-même. »

Fauverot apporta le journal chez sa maîtresse, lut l'article à haute voix, et dit :

— Nous devrions aller dîner là ensemble, un de ces soirs.

Mais elle répondit par une petite moue à cette invitation.

— Vous aimez la soupe et le bœuf, vous ?

— Oui, fit-il avec une légère hésitation. Et vous ?

— Je déteste ce plat familial ! Il me représente une tablée de huit personnes, grandes et petites, mastiquant une viande noire et fade, sous l'abat-jour de la suspension qui présidait, dans la salle à manger, aux déglutitions du cercle.

— Vous êtes méchante !

— Non. J'irai volontiers dîner avec vous au cabaret en question..., mais ce n'est pas par le bœuf, à la mode ou non, que j'y serai attirée.

Fauverot se le tint pour dit et alla dîner seul, un soir, au " Plat de côte ".

Il en revint déçu. On lui avait gâté davantage une ambitieuse "petite marmite", en la relevant d'une musique tchécoslovaque semblable à ces sauces dont la chimie déguise sournoisement la nocivité des denrées alimentaires.

— Quand on m'y reprendra ! gémit-il en sortant.

Et, pour se remettre, il relut dans le roman de Huysmans : "Là-bas...", le récit du dîner de Durtal chez le sonneur de Saint-Sulpice, dans la tour où Mme Carhaix retire de « la fournaise liquide où il a cuit, le pétulant pot-au-feu qu'éperonnait une pointe de céleri affiliée aux parfums des autres légumes. »

Et le bouillon ! Le bouillon médullaire « couleur d'acajou, moiré à sa surface d'ondes mordorées, bullé d'œils en topaze..., succulent et onctueux, robuste et pourtant délicat, affiné qu'il était par des abats bouillis de poule !... »

Le régal en venait à la bouche ! Mais à quoi bon ? Si la recette n'en était pas perdue, où trouver le cordon bleu ou seulement une maman Carhaix capable de l'appliquer ?...

Une adresse tomba du volume que Fauverot avait ouvert. Il la ramassa. C'était celle d'un petit relieur qu'on lui avait recommandé : Spérendieu, rue Christine, près du Pont-Neuf.

« Tiens, c'est vrai, je n'y pensais plus, se dit Fauverot ; j'irai le voir. J'ai justement un train de livres à faire partir. »

⁂

Et dès le lendemain, à la tombée du jour, il se rendit chez l'artisan.

Il le rencontra au rez-de-chaussée d'une maison décrépite, dans un petit magasin bas de plafond que chauffait de toutes ses forces un poêle nain. Un ouvrier et un apprenti travaillaient dans un atelier adjacent.

Spérendieu était un homme de haute taille, qui portait les cheveux blancs rejetés en arrière et la moustache à la gauloise. Une grande douceur dans sa voix corrigeait l'expression sans mansuétude, de deux yeux globuleux sous d'épais sourcils, comme si la nature eût voulu le prémunir contre le danger de paraître bon.

Comme il n'avait pas sous la main son carnet d'échantillons, il alla le demander à quelqu'un qui se trouvait dans l'arrière-boutique séparée du magasin par une porte vitrée. Il la poussa... et l'entrebâillement suffit pour livrer passage à l'odeur apéritive que humait Huysmans en entrant chez le sonneur de Saint-Sulpice.

— Diable ! s'écria Fauverot. Est-ce que, par hasard, vous auriez la recette ?

— Quelle recette, monsieur ?

— Celle du pot-au-feu célébré par l'auteur de "Là-bas".

— Ma femme seule pourrait vous répondre, dit le relieur. Ce n'est point un secret : la plupart des ménagères d'autrefois le possédaient de mère en fille. Autre temps, autre éducation !...

⁂

La glace était rompue. Fauverot revint. Il s'était fait présenter à Mme Spérendieu et avait appris de cette bonne grosse femme dont un léger duvet gazonnait la lèvre, qu'elle mettait le pot-au-feu tous les samedis « afin d'avoir encore du bouillon le dimanche, pour recevoir les enfants ».

Et c'est ainsi que Fauverot finit pas être admis à partager le repas du relieur, une fois par mois. Il refusait toutes les invitations pour déguster dans une arrière-boutique délabrée, le bouillon et le morceau de bœuf exilés des autres tables, y compris la sienne, où son couvert était mis. Il avait l'air de faire une escapade, ce qui contribuait sans doute à sa délectation.

Il disait : « Ce soir, je dînerai probablement au cercle... »

Et il s'en allait respirer, entre quatre pauvres murs, le souvenir de jeunesse et de frugalité qui s'exhalait d'une soupe fumante et d'une viande perdue de réputation, depuis que l'on n'a plus de prévenances pour elle.

Il n'éprouvait aucun plaisir, en rentrant chez lui, à trouver sa femme occupée à écouter cuire, dans une vaste marmite électrique dont elle avait soulevé le couvercle, douze disques de ripopée nègre qui se succédaient sans interruption, sans intervention et sans répandre la moindre odeur de cuisine.

Lucien DESCAVES.

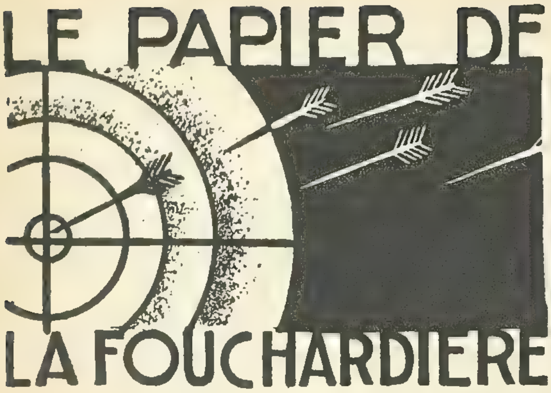

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIERE

D'un Traitement empirique de la Phobie congénitale ou acquise

Permettez-moi d'abord quelques mots d'apologie préventive.

Il vous est souvent arrivé, après une journée éreintante passée à faire et à recevoir des visites (en quoi la vie d'un médecin ressemble beaucoup à celle d'une mondaine) de vous disposer avec bonheur à vous mettre au lit pour prendre un repos bien gagné.

Un coup de sonnette... Un client !... Il y a urgence... C'est un accouchement. Vous jetez sur votre lit un regard de regret et, ayant pris votre forceps, vous allez sans enthousiasme, où le devoir vous appelle.

Mais le nouveau-né, en faisant son entrée dans la vie aperçoit (ou du moins apercevrait si ses yeux étaient ouverts), une figure fatiguée et renfrognée. Alors, il se dit (ou du moins se dirait) : « Voilà un monsieur qui n'est pas drôle. »

Or, je viens de rouler depuis l'aube sur des routes difficiles. J'arrive épuisé à l'étape. Je me dispose, avec joie, à me mettre au lit pour prendre un repos largement gagné. C'est alors que je reçois une sommation... Il faut dans les vingt-quatre heures livrer mon « papier » pour l'**Orientation médicale...** Je jette un regard de regret sur mon lit, je prends mon forceps, et je vais vers la table où le devoir m'appelle...

⁂

Nous allons donc continuer à étudier aujourd'hui les maladies méconnues des médecins, nous voulons dire les maladies que les médecins n'ont pas encore découvertes.

Argan, s'il avait expliqué aux savants confrères de M. Purgon que les maladies sont dues, non pas aux humeurs peccantes, mais à une multitude de petites vermines que charrie le sang en circulation, n'eût jamais été reçu « **in docto corpore nostro** », il eût été tourné en dérision par l'éminent jury chargé de l'examiner.

De même, vous ne me prenez pas au sérieux aujourd'hui lorsque je vous dis que les fièvres du jeu et la fièvre de l'amour sont des maladies microbiennes dont plus tard on arrivera à isoler les germes pathogènes et peut-être à appliquer le vaccin.

Le mois dernier, je vous ai exposé d'après mes propres observations cliniques et dans un sens presque prophétique, l'étiologie de la fièvre du jeu. Le mois prochain, j'espère produire une communication raisonnable sur le processus des jeux douloureux de l'amour, considérés au point de vue médical.

Aujourd'hui, je vais essayer de vous parler de la phobie, qui est le plus terrible fléau qui ait jamais affligé l'humanité.

Jusqu'ici, seuls certains aspects très spéciaux de la phobie étaient justiciables de la psychiatrie : l'agoraphobie et l'hydrophobie, par exemple, sont des manifestations bien différentes, par leur caractère et leur gravité, d'un mal qui devrait ressortir à la médecine générale mais dont les médecins ne se sont jamais souciés.

La phobie, c'est la peur de tout, qui empêche le sujet de jamais arriver à rien : une crainte absurde et chronique des gens et des choses, une terreur inspirée par les hommes, les fantômes, et les ombres des diables qui dansent sur le mur.

La phobie peut être congénitale ou acquise par l'éducation.

La phobie congénitale s'appelle la timidité.

Pour un enfant, il vaut mieux être idiot ou bossu que d'être timide.

La timidité est une forme de la paralysie infantile ; en ce sens que toutes les facultés de l'enfant sont paralysées et deviennent inutiles, au moment où il convient de s'en servir... Un enfant timide semble idiot ; et comme nous le disions tout à l'heure, l'idiotie serait préférable, car il y a des idiots, qui, par la grâce de l'inconscience et du culot, font figure de sujets très brillants et réussissent admirablement dans l'existence (j'en ai connu qui furent ministres ; j'en connais qui sont académiciens)... Un enfant poli paraîtra grossier par l'effet de la timidité, et un enfant instruit semblera ignorant : car l'aphasie est un signe constant de la timidité ; et pour ces curieux malades, il y a pire que l'aphasie : dès qu'ils ouvrent la bouche, ayant complètement perdu la tête, un malicieux démon les pousse à dire exactement le contraire de ce qu'il faudrait dire et à accumuler les sottises et les insanités... Cet état est accompagné de tremblements nerveux et de sueurs froides. Ce qui est affreux pour le malade, c'est qu'il a parfaitement conscience de son état, et qu'il lit le diagnostic de sa maladie sur les visages impitoyables des personnes qui l'entourent.

Ce qui est plus affreux encore, c'est que cette maladie n'afflige pas seulement les enfants. Elle persiste dans l'âge adulte, et il arrive même qu'elle s'aggrave.

Le timide ne sera jamais un homme aimé. Il passera pour un être hargneux au regard des hommes, pour un être grotesque aux yeux des femmes, pour un imbécile au sentiment de la société. N'osant rien demander, il n'obtiendra jamais rien de personne, et quelles que soient ses capacités, il végétera dans des emplois misérables... S'il aime, il n'osera jamais déclarer ses sentiments sincères à l'objet de ses flammes, et il se consumera dans des vices solitaires. (Vous avez lu les Confessions de Jean-Jacques Rousseau, qui fut un homme timide et profondément malheureux.)

Cette seule considération ne vaudrait-elle point que les médecins s'occupent d'un mal qui, étant un mal physique, est par sa pathogénie justiciable de leur art !

⁂

Mais la timidité, forme congénitale et jusqu'ici incurable de la phobie, n'est point le seul aspect de ce fléau qui présente surtout des formes acquises par une éducation vicieuse ou transmises par la contagion.

Certes, nous avons l'excuse des dispositions héréditaires qui nous disposent à trembler devant n'importe qui et à avoir peur de n'importe quoi.

Adam et Eve, après ce qu'on est convenu d'appeler (très injustement) leur faute, ont très grand tort de trembler devant leur créateur. Ils auraient dû engueuler le Tout-Puissant et lui dire avec sévérité :

— Eh bien, quoi ? c'est ta faute !... C'est toi qui nous a faits comme ça... Et puis tu savais bien que ça devait arriver. Et c'est arrivé non seulement avec ton assentiment, mais par ta volonté. Alors, qu'est-ce que tu viens à présent nous raconter ?

Mais ils ont courbé la tête ; par crainte, ils ont reconnu des torts qu'ils n'avaient pas. Et c'est ainsi que nos malheurs ont commencé. Depuis, les enfants des hommes sont pliés sous le joug de la crainte.

Quand nous sommes tout petits, on nous apprend à trembler devant le gendarme, devant Croquemitaine, devant les grandes personnes, à avoir peur du châtiment, de la pauvreté, du passé, de l'avenir, de la maladie et de la mort.

Et ce qui est plus détestable, on nous apprend à avoir peur de l'opinion des autres, sans souci de la valeur de ceux qui nous jugent. Avant de faire un geste, nous nous disons : « Qu'est-ce qu'on va penser de moi ? » Ainsi on nous apprend à avoir peur, non seulement de nos ennemis, mais surtout de nos amis. Alors la vie n'est plus possible.

Nous avons peur du maître, en classe ; plus tard, nous avons peur de l'adjudant.

Nous avons peur de l'amour. La plus belle joie de notre jeunesse est empoisonnée par la crainte : « Eh ! si j'allais attraper quelque chose... Si j'allais m'attacher à elle !... Si j'allais lui faire un enfant ! »

Plus tard, encore, nous avons peur de notre épouse, comme notre épouse a sans doute peur de nous ; et c'est la morne horreur de l'esclavage conjugal.

Les financiers et les médecins sont également pour nous des agents actifs de terreur universelle : « Si j'allais perdre mon argent... Si j'allais tomber malade ! » Alors, nous nous privons de tout ce qui nous ferait plaisir pour ne pas tomber malade et pour ne pas nous trouver sans argent.

Les politiciens aussi savent jouer de cette corde et agiter le spectre de la guerre ou de l'homme au couteau entre les dents.

Est-ce que ça ne peut pas se soigner, Messieurs ?

Est-ce que ça ne peut pas se guérir ?

⁂

Il y a le système homéopatique, qui consiste à combattre une terreur par une autre terreur.

Il est certain que le soldat, devant les balles ennemies, tremble pour sa peau. Mais il devient très brave par l'assurance que s'il n'affronte pas le risque probable des balles ennemies, il succombera à risque certain d'une fusillade en musique.

J'ai connu un officier qui, pendant la guerre, s'était comporté en héros.

Seulement, en temps de paix, il avait une frousse bleue du dentiste !

Il avait, il y a quelque temps, une dent qui le faisait souffrir horriblement ; et il ne se décidait pas à la faire arracher.

Heureusement, il avait encore plus peur de sa femme que du dentiste. A l'idée que sa femme allait le tourner en dérision en racontant cette petite histoire à ses amies, il a fini, très bravement, par se faire arracher sa dent.

⁂

Il n'y a pas de traitement scientifique de la phobie. Tout au plus puis-je vous indiquer un remède empirique : l'absorption d'un tonique, ou plus exactement d'un spiritueux à forte dose.

(C'est un remède qui ne serait pas applicable en Amérique. Mais l'Américain timide est une variété rare dans l'espèce.)

J'ai connu un beau jeune homme qui, sortant de l'Ecole Normale Supérieure, se destinait au professorat. Il était non seulement timide, mais affligé d'une phobie générale : il avait peur de ses élèves, peur des auteurs latins, parce qu'il avait peur de les mal traduire.

Et puis, un jour, il eut l'idée de se doper avec des apéritifs et digestifs appropriés à son cas. Quand il était dopé, il devenait fort discret et très éloquent.

Mais on s'aperçut qu'il buvait. Et on le flanqua à la porte du lycée.

Alors, il se présenta à la députation. Dans ce métier-là, l'alcoolisme n'a aucun inconvénient. C'est plutôt une qualité aux yeux des électeurs. Il fut donc élu. Il est aujourd'hui un des plus brillants poivrots de la Chambre.

Ce traitement, assurément, vaut mieux que la méthode Coué. Car plus vous vous répèterez : « Je ne veux pas avoir peur » et plus vous aurez peur.

Mais pour les malades qui ne font pas de politique, vous jugerez sans doute que le remède est pire que le mal.

G. de la FOUCHARDIÈRE.

VARIETES HISTORIQUES

Les Pauvres et les Malades dans la Ville du Roi

I

Les voyageurs, les étrangers, qui débouchaient en carrosse ou en coche dans les vastes avenues de Versailles, au temps des Rois, découvraient la splendeur d'un cadre unique, mais la misère et la pouillerie assiégeaient immédiatement les portières de leurs véhicules. Les mendiants et les vagabonds se précipitaient sur eux pour leur demander l'aumône, ils les suivaient dans les rues, ne lâchaient prise qu'en insultant et en injuriant ceux qui refusaient de leur donner quelques pièces. Les fidèles qui entraient dans les églises n'étaient pas plus tranquilles. Les gueux tenaces les détournaient de prier par leurs importunités ; ils faisaient parfois toutes sortes d'excentricités comme une certaine Marie Mercier qui communiait plusieurs fois le jour. Les mendiants sonnaient aux portes, ils s'introduisaient dans les maisons. Enfin ils osaient même se glisser dans les cours et dans les galeries du Château, sous les yeux du Roi. Au temps de Louis XVI, leur insolence redoubla. La bonté si connue de la famille royale attirait ces mauvais pauvres qui la trompaient et la persécutaient souvent. Une femme, ayant entendu dire que « la Reine faisait des charités », se mit en route pour Versailles, sûre d'être exaucée ; elle s'introduisit dans la chapelle afin de présenter un placet à la miséricordieuse souveraine. Les mendiants suivaient Mme Victoire en lui demandant l'aumône lorsqu'elle traversait les cours du Château ; ils pourchassaient tellement la bienfaisante Mme Elisabeth qu'elle ne pouvait descendre tranquillement de voiture. Les truands savaient qu'il était aisé de pénétrer auprès du Roi. L'un d'eux, arrêté par les Suisses, déclara qu'on lui avait conseillé de venir à Versailles «parce qu'il était aussi facile de parler au Roi qu'à un curé.» Le mot naïf du mendiant ne manquait pas d'à propos. La majesté hautaine du grand Roi était bien morte ; aux yeux de ses plus humbles sujets, Louis XVI apparaissait accueillant et débonnaire, comme un curé de village.

Il y avait eu cependant à Versailles plusieurs tentatives pour réprimer la mendicité. Le bailli avait rendu des ordonnances où tous les mendiants étaient menacés d'arrestation. Mais les archers des pauvres, chargés d'exécuter ces règlements, se trouvaient en nombre trop réduit ; lorsque l'un d'eux gardait la porte d'une église, les pauvres ne se gênaient pas pour entrer dans le lieu saint par un autre côté. On enfermait les mendiants arrêtés dans la geôle (aujourd'hui Cité des trois passages) ; on remettait en liberté ceux pour qui des personnes solvables promettaient qu'ils ne mendieraient plus ; les autres étaient transportés en voiture dans un dépôt de Paris.

Versailles, envahi par les mendiants, abritait aussi des détresses dignes d'intérêt. Les ouvriers affluaient dans la ville nouvelle : ouvriers du bâtiment, maçons, charpentiers, couvreurs, qui travaillaient au Château et aux maisons que les particuliers faisaient élever ; artisans de luxe, brodeurs, ouvrières en linge et en robes, perruquiers ; petits métiers de la rue, portefaix, crocheteurs, porteurs d'eau, porteurs de chaises. La situation de ces journaliers attirés par un riche voisinage était souvent peu aisée et très instable ; les maladies, le chômage, le renchérissement des vivres en faisaient fréquemment des miséreux qui avaient besoin d'assistance. Il y avait aussi à Versailles beaucoup de laquais, de domestiques ; on trouvait assez souvent, en ces temps lointains, des serviteurs qui cherchaient longtemps une place et qui réclamaient des secours, avant de trouver un maître.

Un curieux document conservé aux Archives nationales et intitulé la Charité des deux Paroisses de Notre-Dame et de Saint-Louis de Versailles nous fournit des renseignements assez précis, sur le budget des plus pauvres journaliers à la fin du XVIIIe siècle. Le père de famille, nous dit-on, gagne 30 sols par jour, ce qui fait, en déduisant les dimanches, 436 livres 10 sols par an. Dans la dépense il faut compter 45 livres pour le loyer d'une chambre, 80 livres pour les vêtements de 5 personnes, 35 livres pour le chauffage, 24 livres d'ustensiles divers, 15 livres pour les outils, 40 livres pour la capitation, en tout 202 livres. « Cette somme de 202 livres déduite de celle de 436 livres 10 sols, il reste pour l'année entière 234 livres 10 sols qui donnent par jour 13 sols. Le pain que mangent les pauvres de Versailles, coûte, année commune, 2 sols 2 deniers la livre ; par conséquent 13 sols donnent 6 livres de pain et rien de plus. Ainsi un père de famille, travaillant de toutes ses forces, est réduit lui et sa famille à ne vivre que de pain et d'eau... Or il y a à Versailles plus de mille pères de famille dans la position qui vient d'être décrite. »

Suivant l'auteur de ce mémoire, il y aurait donc eu à Versailles en 1788 mille familles ou environ 5.000 individus sur 60.000 habitants dans une situation indigente et à la merci du moindre accident. Lorsque la Révolution eut amené le chômage et une misère beaucoup plus grande encore, tous ceux qui s'occupaient d'assistance, tournant vers le passé un regard d'envie, représentèrent l'ancien Versailles comme une ville où la Cour, faisant prospérer tous les genres d'industrie, apportait, même aux plus humbles, l'aisance par l'activité. La gêne d'autrefois paraissait supportable comparée à une détresse plus affreuse, mais il est certain que, même aux heures les plus brillantes, les ouvriers indigents ne manquaient pas à Versailles.

Le Roi qui dirigeait et administrait tout à Versailles ne fut pas insensible à ces misères si voisines de son palais. Il fonda ou protégea, entretint ou subventionna les œuvres d'assistance, destinées à les soulager.

Les Versaillais, qui longent la rue Richaud ou le boulevard de la Reine, pensent trop rarement sans doute aux nobles origines de leur hôpital qui fut l'Infirmerie royale et aux souvenirs qu'on peut évoquer dans ses murs. La modeste Maison de Charité du Roi établie d'abord dans le haut de la rue de la Paroisse, transportée vers 1695 rue de Bourbon (aujourd'hui rue Richaud), reçut une existence tout à fait assurée, lorsque Louis XIV acheta en 1707 la maison de François Lespée, père de l'abbé de l'Epée, où elle se trouvait. Cette maison fut le noyau primitif de l'hôpital, qui s'agrandit plus tard à l'ouest et au nord et qu'on rebâtit deux fois.

Louis XVI fit démolir le corps de logis que Gabriel avait édifié en 1728 ; il ordonna en 1779 une reconstruction complète d'après les plans de d'Arnaudin. Les contemporains et Mme Necker en particulier, admirèrent les proportions spacieuses et la magnificence de l'œuvre nouvelle. Aujourd'hui encore, les vastes couloirs, le large escalier ont grand air dans leur vétusté ; le passé revit dans la charmante pharmacie : deux pièces tranquilles où les meubles, les vieux parquets brillent, tellement ils sont cirés ; sous le manteau d'une vaste cheminée, on a rangé les alambics et les coquemars en cuivre ; sur des rayons, du haut en bas des murs, s'alignent les beaux vases en faïence bleue de Saint-Cloud et de Nevers, les urnes, les chevrettes qui servaient pour les sirops, les potiches qui contenaient l'agaric et qu'un paysage de Chine décore, celles dont les fleurs de lys disent l'origine royale. Comme il y a deux cents ans, les sœurs de Saint-Vincent préparent les drogues pour « les pauvres malades », et dans le décor à peine changé de l'apothicairerie, palpitent les ailes de leurs cornettes blanches.

L'Infirmerie royale ne possédait presque rien, en dehors des bâtiments hospitaliers et des jardins qui en dépendaient, mais elle recevait chaque année des sommes abondantes. Le Roi payait toute la dépense de l'hôpital sur les revenus de son Domaine ; il donnait 8.000 livres en 1720 pour vingt-quatre lits et 150.000 livres, en 1789, pour cent quarante-six malades. Le Roi faisait diriger l'hôpital par le gouverneur de Versailles qui avait la haute main sur les administrateurs, les médecins, les chirurgiens et les Sœurs de Charité.

Un médecin, un maître-chirurgien, plusieurs garçons-chirurgiens étaient attachés à l'hôpital. Quelques médecins de l'Infirmerie royale acquirent une grande réputation : Sénac fut médecin du Roi, Brunyer médecin des Enfants de France. De Lassonne, médecin de la Reine, qui exerça à l'Infirmerie, de 1777 à 1785, était un remarquable réformateur ; il lutta contre l'esprit de routine de la Faculté de médecine, fut président de la Société royale de médecine créée par Turgot pour rajeunir les études médicales.

Le service hospitalier était assuré par les Filles de Charité de l'ordre fondé par saint Vincent de Paul. Les administrateurs, dans leurs délibérations, louent constamment le dévouement des sœurs. Cependant, lorsqu'ils voulurent établir un nouveau règlement en 1787, la supérieure protesta contre plusieurs articles. Après avoir lu cette exhortation : « Les sœurs de Charité en anoblissant par leur zèle les fonctions les plus abjectes, celles attachées à chaque salle, les balayeront deux fois par jour... », la supérieure avait été blessée et avait observé que cet article était humiliant pour les sœurs. Les administrateurs lui répondirent : « Que sont les sœurs aux yeux des hommes et de la religion? Les servantes du pauvre ; ce que les femmes mercenaires font pour de l'argent, elles le font pour Dieu et en vue de Dieu. » Le maréchal de Mouchy, gouverneur de Versailles, ajouta : « Les sœurs de Charité le font partout. Rien d'humiliant de tout ce que l'on fait pour les pauvres. Je suis sûr que la sœur supérieure ne le refusera pas, sachant que cela se fait dans toutes leurs maisons et Mme Louise le faisant aux Carmélites. »

Les précautions d'hygiène paraissent avoir été mieux observées à l'Infirmerie royale que dans les autres hôpitaux de l'époque. On ne mettait qu'un malade dans un lit et non cinq ou six comme à l'Hôtel-Dieu. On pratiquait le balayage humide ; les salles étaient parfumées trois fois par jour, et les hardes des pauvres malades échaudées, avant d'être mises au magasin. La nourriture n'était pas négligée davantage ; les malades au grand régime recevaient du pain blanc, de la viande tous les jours, du rôti trois fois par semaine et quelquefois la volaille et le gibier de la desserte royale.

Les indigents de Versailles aimaient séjourner à l'hôpital ; aux époques de vie chère ils essayaient de se découvrir une maladie et profitaient le plus longtemps possible du régime confortable offert par l'Infirmerie, tout en accusant le personnel d'avoir une complaisance particulière pour les domestiques du Roi, hospitalisés avec eux. Ils jalousaient les palefreniers des écuries du Roi, les valets de chien de la vénerie, le portier du chenil, le garçon du gobelet de la bouche de Mesdames, le porteur des femmes de Mme Victoire, le frotteur de la Reine à Trianon, même le très digne « balayeur du Roi au grand commun » et le tout petit « enfant de chœur à la Chapelle du Roi », qui ne leur laissaient pas manger les poulardes et les levreaux sortis des cuisines royales ; ils enviaient davantage encore les brillants gardes du corps qui couchaient dans une salle élégamment meublée, disposaient de deux baignoires de cuivre rouge et dégustaient des carpes au citron, dans des écuelles d'argent.

Tandis que la Charité du Roi devenue l'Infirmerie Royale hébergeait les malades indigents, une autre institution, la Charité de la ville assistait les pauvres à domicile. Cette œuvre avait été fondée en 1684, par François Hébert, premier curé de Notre-Dame, et par Mme de Maintenon. Des sœurs de Saint Vincent de Paul installées dans une maison qui occupe aujourd'hui le numéro 14 de la rue de la Paroisse, tenaient les petites écoles et soignaient les malades chez eux, leur portaient du bouillon, des médicaments et du linge. Les dames de charité, sous la direction du curé, réglaient les comptes de la maison et d'une autre semblable, installée rue des Bourdonnais pour le quartier Saint-Louis ; elles donnaient des outils aux pauvres ouvriers, du pain aux apprentis, aux vieillards, aux infirmes, des layettes, du lait, de la farine aux nouveaux-nés. Les Charités payaient les salaires des sages-femmes qui soignaient les femmes indigentes et des chirurgiens qui pansaient les pauvres gratis.

La caisse des Charités était alimentée par des loyers, les cotisations des dames, le produit des quêtes dans les églises. En 1710, on tira une loterie en faveur des pauvres où l'on pouvait gagner des montres d'or sonnantes, des bagues avec diamants et des colliers de perles fines. Cependant la vie des Charités, comme celle de l'hôpital, était surtout entretenue par les générosités royales. Le Roi, la Reine, les Princes donnaient sur leur cassette, la Reine quêtait dans son appartement. Les Filles de Saint-Vincent trouvaient toujours chez Marie Leczinska « toutes les nippes nécessaires au pauvre, depuis les langes du berceau jusqu'aux linceuls de sépulture. » Marie-Antoinette, en plus des secours pécuniaires, distribuait des douceurs aux convalescents ; en 1788, elle leur fit donner deux douzaines de biscuits par semaine.

Si l'on tient compte de quelques œuvres privées comme la Maison philanthropique et des générosités que Mme Elisabeth faisait à Montreuil dans sa maison, toujours ouverte aux indigents, on voit qu'à la fin de l'Ancien Régime, les malheureux de Versailles n'étaient pas abandonnés. A la veille de la tempête qui va les attaquer ou les dissoudre, les fondations des Rois en faveur des pauvres de leur résidence sont même plus florissantes qu'elles ne l'ont jamais été. Les paroisses reçoivent des aumônes supplémentaires, la dotation de l'Infirmerie est doublée et la longue série des bienfaits royaux s'achève, se couronne par la générosité de la plus charitable princesse.

II

La Révolution eut un premier résultat pour la population versaillaise : elle augmenta considérablement le nombre des indigents, et un deuxième résultat : elle diminua dans une égale proportion les secours destinés à les soulager. Le départ du Roi et de la Reine en la journée du 6 Octobre, fut suivi par celui de tous les officiers et de toutes les personnes attachées à sa maison, des ministres, de leurs bureaux. Les nobles, tous les gens riches qui avaient des hôtels à Versailles, désertèrent aussi peu à peu la ville. Versailles qui vivait d'une vie factice, entretenue par la cour et n'avait pas d'industrie, vit aussitôt son commerce dépérir. De nouvelles catégories de pauvres s'ajoutèrent aux anciens assistés : « artisans dénués de pratiques, ouvriers, commissionnaires, journaliers sans travail », domestiques sans maîtres, malheureux des campagnes avoisinantes qui allaient dans la ville ; ils étaient aux environs de 10.000 en 1791 sur 50.000 habitants. En même temps que le chômage, l'augmentation du prix de la vie, la rareté des denrées étaient des causes de misère. La Révolution rendit plus difficile le ravitaillement de Versailles, en paralysant la production et le transport des récoltes. Dès l'été 1789, la ville était insuffisamment approvisionnée et le manque de pain provoquait des émeutes. Les réquisitions, la baisse du papier-monnaie aggravèrent encore la situation pendant les années suivantes.

Les personnes fortunées ayant quitté Versailles, les pauvres ne pouvaient plus implorer la pitié de ceux qui les assistaient jadis. Versailles fut aussi bientôt privé des générosités royales. Le 1er juillet 1790, la Constituante réunit le Domaine royal au Domaine de l'Etat. Le Roi cessa de payer les dépenses de la ville, il ne subventionna plus ni les Charités, ni l'Infirmerie.

La municipalité de Versailles, chargée désormais des indigents, eut bien de la peine à faire face à ses nouvelles dépenses. L'Assemblée nationale, en supprimant les octrois, avait fait disparaître une des grandes ressources de la ville ; les habitants appauvris supportaient avec peine des taxes supplémentaires. La municipalité, le district de Seine-et-Oise instituèrent des ateliers de Charité pour occuper les ouvriers sans travail. Le résultat fut déplorable ; les ouvriers, félicités d'abord pour la pureté de leur patriotisme, écoutaient les conseils abominables des libellistes, « les motions physiquement incendiaires » des envoyés de Paris ; ils refusaient de travailler à la campagne, ou bien ils s'en allaient à Bougival, quand on voulait les diriger sur Vaucresson.

Le Conseil général de la commune réunit, le 23 août 1790, les Bureaux de Charité établis dans les Paroisses en une seule administration, intitulée l'Aumônerie générale. Les Dames de Charité, congédiées sans politesse, avaient été remplacées par des commissaires que nommait la municipalité. En 1792, le Conseil général de la commune estimant que le nom d'Aumônerie « est inconvenant et même avilissant, que dans les principes de la morale, comme dans ceux de notre constitution, ce sont des secours et non des aumônes que le citoyen riche doit au citoyen pauvre », décida que l'administration du bien des pauvres s'appellerait désormais Etablissement de secours.

En avril 1791, les Sœurs de Saint Vincent de Paul furent remplacées dans les Charités et les petites Ecoles, par des personnes laïques et rétribuées. Quelques-unes se montrèrent dévouées, d'autres firent regretter les sœurs ; une des dames économes traitait les pauvres avec arrogance, elle leur donnait du bouillon « qu'une coction trop ou trop peu prolongée dénature et qui n'est plus que de l'eau et une substance coriace qui a souvent à peine quelques apparences de viande. » Il faut avouer pour leur excuse que la situation générale crée aux économes de grosses difficultés ; les domestiques qu'elles ont sous leurs ordres « par suite de cette licence effrénée que des esprits égarés confondent avec la liberté, refusent de blanchir les draps et ce qu'on appelle le gros linge. »

La Convention, qui voyait grand, voulut remplacer tous les secours privés et municipaux par l'assistance nationale. Elle établit à Versailles une Agence de secours de cinquante-deux citoyens et citoyennes ; elle fit battre la grosse caisse, pour inviter « nos frères qui gémissent sous le poids de l'infortune » à se faire inscrire aux comités civils de leurs sections ; elle confisqua, au profit de l'Etat, les rentes et les maisons que possédaient encore les administrations charitables. L'Etat, devenu le seul protecteur des malheureux, devait accorder des pensions aux enfants et aux vieillards indigents, mais les temps étaient durs, la guerre demandait beaucoup d'argent. Les naïfs conseillers généraux de Versailles qui multiplient les démarches auprès de la Convention et du Comité de Salut public, apprennent en réponse à leurs demandes d'argent « que le décret sur l'assistance nationale n'existe plus que quant aux principes qu'il renferme et non quant à son exécution littérale. »

A l'hôpital, la crise révolutionnaire se fit sentir avec une acuité encore plus douloureuse. Un épisode tragique des journées d'octobre se termina dans ses murs. Le 6 octobre, plusieurs gardes du corps, entre autres MM. de Miomandre et de Savonnière furent portés à l'Infirmerie royale. M. de Savonnière avait été blessé, le 5 octobre, le long de la grille du château où les gardes du corps étaient rangés en bataille pour empêcher les femmes et les gens à piques arrivés de Paris de forcer cette grille. Un soldat de la garde parisienne, armé d'une épée et suivi de quelques femmes voulut passer à travers les rangs. M. de Savonnière le poursuivait, lorsqu'un coup de fusil parti du côté de la garde nationale, cassa le bras de cet officier. On fit entrer M. de Savonnière dans la cour des ministres ;

là, M. Voisin, chirurgien des gardes, pansa sa blessure ; il le cacha ensuite dans les caves et le conduisit le lendemain à l'Infirmerie. M. de Miomandre, blessé le 6 octobre, à la porte de la Reine, ne put être transporté à l'Infirmerie qu'à neuf heures du soir, déguisé en domestique, couvert d'une redingote grise, coiffé d'un bonnet de laine. L'hôpital abritait alors quatorze gardes du corps, malades ou blessés. Ils ne durent leur salut qu'au courage et à la présence d'esprit de la sœur Favier. Lorsque les émeutiers armés de piques arrivèrent à l'Infirmerie et réclamèrent les gardes, la sœur Favier les sauva, en faisant cacher les uns dans un grenier et en leur facilitant les moyens de s'évader, en couchant les autres, plus malades dans les lits destinés aux pauvres de la ville. Un pamphlet du temps nous dit : « Elle lutta très longtemps contre cette troupe de cannibales, sans être effrayée de leurs menaces ; elle eut l'intrépidité de s'opposer à leur entrée dans l'Infirmerie, et quand elle crut les malheureuses victimes qu'ils poursuivaient en lieu de sûreté, elle chercha à apprivoiser ces tigres altérés de sang ; elle leur donna à boire et à manger, et tel est l'empire de la vertu, que les monstres, en sortant de l'Infirmerie où ils étaient venus pour commettre le plus exécrable attentat, rougissaient de leur lâche atrocité ». M. de Savonnière mourut à l'hôpital, des suites de ses blessures, le 9 février 1790.

La misère fut cruelle pendant plusieurs années dans l'Infirmerie, jadis presque luxueuse. Privé de la dotation royale, l'hôpital se trouva complètement dénué de ressources ; la municipalité, incapable de subvenir à cette nouvelle charge, envoya pétition sur pétition, député sur député, pour obtenir de l'administration des Domaines quelque chose des anciens revenus ; elle reçut rarement satisfaction. Les administrateurs de l'hôpital connurent des heures tragiques.

Le 18 Ventôse an IV, « on cuit le dernier jour de farine et le boucher n'a pu aller au marché de Sceaux qu'avec ce que les administrateurs lui ont prêté de leurs propres deniers ». Un peu plus tard, les malades de la ville et les soldats qu'on hospitalise avec eux, n'ont plus « que l'espoir d'une mort prochaine et qui s'avance à grands pas... Les larmes couleraient des yeux au récit de la position affligeante de ces braves défenseurs de la patrie et de ces victimes innocentes, forcés de s'arracher sur un corps affaibli par la fièvre une chemise mouillée et de la faire chauffer pour la remettre ». Si les malades ne pouvaient plus changer de linge, ils avaient en revanche la consolation de voir leurs salles prendre des noms vraiment républicains. La Salle des Cent-Suisses devint la Salle de l'Humanité ; la Salle Saint-Louis, la Salle de l'Unité ; la Salle Saint-Charles, celle de l'Indivisibilité ; la Salle de la Vierge, celle de la Liberté. Saint-Côme fut remplacé par Jean-Jacques Rousseau. Quant à la salle des gardes, elle fut mise sous le patronage de Marat ! Aucun prêtre non autorisé par l'administration ne doit pénétrer auprès des malades ; on somme les infirmiers de fêter le décadi, de ne pas se friser le dimanche et de s'appeler citoyens sous peine de perdre leur place.

Le calme revint après les heures troublées. Versailles, réduit de 60.000 à 25.000 habitants, ne retrouva pas avant de longues années sa vie et sa prospérité passées, mais beaucoup de pauvres suivirent l'exemple des hautes classes ; ils quittèrent leur ancienne ville, partirent chercher du travail ailleurs. Le rétablissement des octrois sous le Directoire procura des ressources nouvelles au Bureau de Bienfaisance et à l'Hôpital, qui sortirent de leur détresse. Les indigents, moins nombreux, reçurent des secours suffisants ; on ne revit plus, dans la ville calmée, longtemps somnolente, les gueux pittoresques qui venaient importuner les puissants et les foules affamées où grondait l'émeute.

Yvonne BÉZARD.

REVUE DU MOIS
5
6
7
8
4
D'ANDRE DAHL

AVRIL EN FOLIE

(La scène représente une rue de Paris. Toutes les concierges sont sur le seuil de leurs portes. C'est pourquoi la commère, qui n'a pas changé puisqu'elle est engagée pour neuf mois encore, prend cette rue.)

Miss Année.

Cette mobilisation des concierges... sans doute un accident de la circulation ?...

Une Concierge.

Plût au ciel, ma bonne dame ! Çà prouverait qu'on circule dans cette rue infortunée et si on circulait çà prouverait que nos appartements sont loués. Or tout est vide...

Miss Année.

Juste retour des chambres d'ici-bas ! Il n'y a pas si longtemps que vous exigiez pour le denier à dieu...

Une autre Concierge.

Le denier adieu ? c'est maintenant le denier-bonjour et c'est nous qui le donnons. Venez, madame, habiter ici : sept pièces, deux cuisines, salle de bains pour les chiens, vidoir d'ordures ménagères à l'étage, 2.000 francs...

Miss Année.

Plus les charges ?

La concierge.

Il y a un monte-charges... Venez chez-moi, il y a du feu ! Chauffage central au mazout...

Les concierges.

Venez chez nous !... Ayez pitié des pauvres propriétaires ! Donnez au moins l'indemnité de chômage aux concierges ! (Air : Pensée d'automne, de Massenet.)

Une chanson d'amour sort des portes d'allées !
Car les temps sont changés et l'on court après vous...
Nous acceptons les chiens, si ce sont des loue !-loue !
Car nous voulons louer ces maisons désolées,
Nous avons des beaux baux qui durent cent années !

Miss Année.

Deux mille francs, sept pièces ? J'attendrai que çà ait un peu diminué... Et puis la rue est déserte...

Julot (se présentant).

Permettez-moi, à c'te occasion, de vous faire mes offres de service... Julot, spécialiste en attaques nocturnes. Travail soigné à partir de 20 francs...

Miss Année.

Merci ! vous avez du culot, Julot ! Vite... Secours Police !

Julot.

Je vois que Médème ne m'a pas compris. Je vous fais une attaque nocturne, mais sur demande ! Vous rentrez tard, votre mari n'a pas besoin de savoir d'où vous venez, eh bien ! je vous fournis le prétexte ! Je vous attaque, je vous roule un peu dans la poussière, je vous fais quelques bleus et çà fait une excuse toute trouvée. Vous pouvez même dire que je vous ai pris votre argent ; comme çà, vous le dépensez où et avec qui vous voulez. Mais c'est fou, le nombre de maris qui font en ce moment appel à mes services. Rien que pour cette nuit, j'ai huit commandes, tellement éloignées même qu'il va falloir que je vole une voiture pour faire tout le boulot à temps. Les maris, c'est tous à la même heure, entre deux et trois... Je vous laisse toujours ma carte. Comme çà, quand vous lirez les attaques nocturnes dans les journaux, vous saurez ce qu'il faut en penser. (Il salue dignement et sort.)

Miss Année.

C'est inouï ! Mais alors... ce que disent les journalistes, c'est faux... mais alors... la guerre de la Chine et du Japon, çà n'est peut-être pas aussi grave qu'on l'a écrit...

L'envoyé de la S. D. N.

Je ne sais pas, Madame. J'en viens ! Tant que j'étais à Genève, je comprenais parfaitement tout ce qui se passait là-bas ; mais du jour où j'ai été sur les lieux mêmes, j'y ai perdu mon latin. Je ne suis plus genévois, alors je ne vois rien ! Quand je leur disais de ne plus se battre, ils me répondaient : « Mais nous ne sommes pas en guerre ! » et quand je voulais leur faire signer un armistice, ils demandaient à se battre encore un peu. Mon uniforme de délégué de la S. D. N. a d'ailleurs eu un succès d'élégance insensé là-bas. On m'appelait : Adolphe Mandchou !

Miss Année.

Mais enfin le conflit est apaisé ?

L'envoyé de la S. D. N.

A parler franc, il serait tout à fait apaisé si l'on ne se battait plus !

La valse viennoise (entrant).

Mais, madame, les frontières n'ont jamais autant causé d'ennuis qu'en ce moment. L'Europe se hérisse de barricades de toutes sortes. Quand ce n'est plus les soldats, ce sont les douaniers. Ainsi moi, le Ministère du Travail m'expulse parce que je suis de la main-d'œuvre étrangère. On protège la musique nationale ; on juge les orchestres viennois indésirables. C'est encore, Paris ! un des charmes de ton passé qui s'en va... (Air : La valse viennoise, de R. de Buxeuil.)

Car voici que la valse viennoise,
Qui berça tes bonheurs tant de soirs
Obéit à la note narquoise
Et repart, te laissant dans le noir...
Cette ville, élégante et courtoise
Tout cela dont nous pleurons la fin,
C'est comme, comprends-tu, dans le beau ciel latin,
Une étoile, à jamais, qui s'éteint...

Miss Année (soudain recueillie).

Une autre étoile s'est éteinte... Aristide Briand...

Les voix de Cocherel.

Nous l'attendons !... C'est chez nous qu'il trouvera la Paix qu'il a tant rêvée sans se douter que seuls les morts y ont droit..., il y aura des colombes dans tous les arbres..., les toits auront l'air de fumer la cigarette..., l'arc-en-ciel a promis d'être là...

Miss Année.

Et Cocherel sera un grand nom de l'histoire du Monde : une sorte de Bethléem où la Paix est née, dans une maison qui n'était plus qu'une chaumière, au milieu de l'indifférence universelle...

Le régisseur.

Madame la commère, excusez-moi de troubler votre couplet humanitaire, mais vous n'avez plus le droit de jouer ! Les théâtres font grève. On les a poussés à bout. Ils sont décidés à se défendre. A la tête du mouvement, Mistinguett montre les dents !

(Les troupes mobilisées défilent en chantant :

Ave, Maurey ! Maureyturi te salutant !

Maurice Rostand.

Je suis la foule, en rouspétant :
C'est un Rostand contre un Roustan !

Cécile Sorel.

Amis ! Je viens d'avoir vingt ans !...

Mary Marquet.

Il n'est plus temps de dire : « André sans frapper ! » Nous frapperons un grand coup !

Rouché.

Je suis l'opéré de l'Opéra ! Je ne m'en remettrai jamais !
Je signe désormais de mes initiales... F.-A. Rouché !

Les dames des Folies-Bergères.

Nous, nous formerons toutes nues
Un cortège à travers les rues !
Pour être écrasé, l'on choisit :
Les taxes ou bien les taxis !

Oscar Dufrenne.

Cela va changer ! Attendez que je sois député aux prochaines élections

Miss Année.

Mais quand auront-elles lieu ?

Oscar Dufrenne.

C'est le secret de Dieu
Et même de Tardieu !
Peut-être mai, peut-être fin juin,
Mais pas en avril, c'est certain !

Miss Année.

Pourquoi ce retard ? Pourquoi cette incertitude ? Qu'y a-t-il donc de si mystérieux ?

Le Pou de San José.

Ah ! Madame, vous le demandez ! mais vous ne lisez donc pas les journaux agricoles ? A cause de moi, le funeste, le terrible pou de San José ! Quand un candidat demandera aux électeurs s'ils en pincent pour sa pomme, vous comprenez bien que si cette pomme a un pou, çà change tout ! Pomme ! Je m'infiltre ! Je me glisse dans les urnes électorales ! On ne crie plus : « Au fou ! » On crie : « Au pou ! » Et Satan conduit le bal, ainsi que l'on chante dans « Faust », d'un pou du monde à l'autre pou ! Je suis le prétexte commode : la femme que l'on veut quitter, c'est à cause du pou de San José, l'ami qu'on ne salue plus, c'est à cause du pou de San José, le député sortant qu'on sortira vraiment, ce sera à cause du pou ! L'Europe se plaignait assez que l'Amérique ne lui donne jamais rien : c'est fait maintenant !

(A ce moment, on entend des cris : Vive le maréchal !)

Miss Année.

De qui s'agit-il ? Un nouveau maréchal de France ?

Le manifestant.

Non, Madame ! Il s'agit de notre grand ami, le Maréchal von Hindenbourg, sur lequel la France compte beaucoup. Il est élu ! Nous sommes sauvés !

Miss Année.

Quoi ? la France en est à attendre son salut d'un maréchal allemand ? Après celle-ci, il n'y a plus qu'à tirer le rideau!

(Et c'est ce qu'elle fait...)

(Tous droits réservés.)

ANDRÉ DAHL.

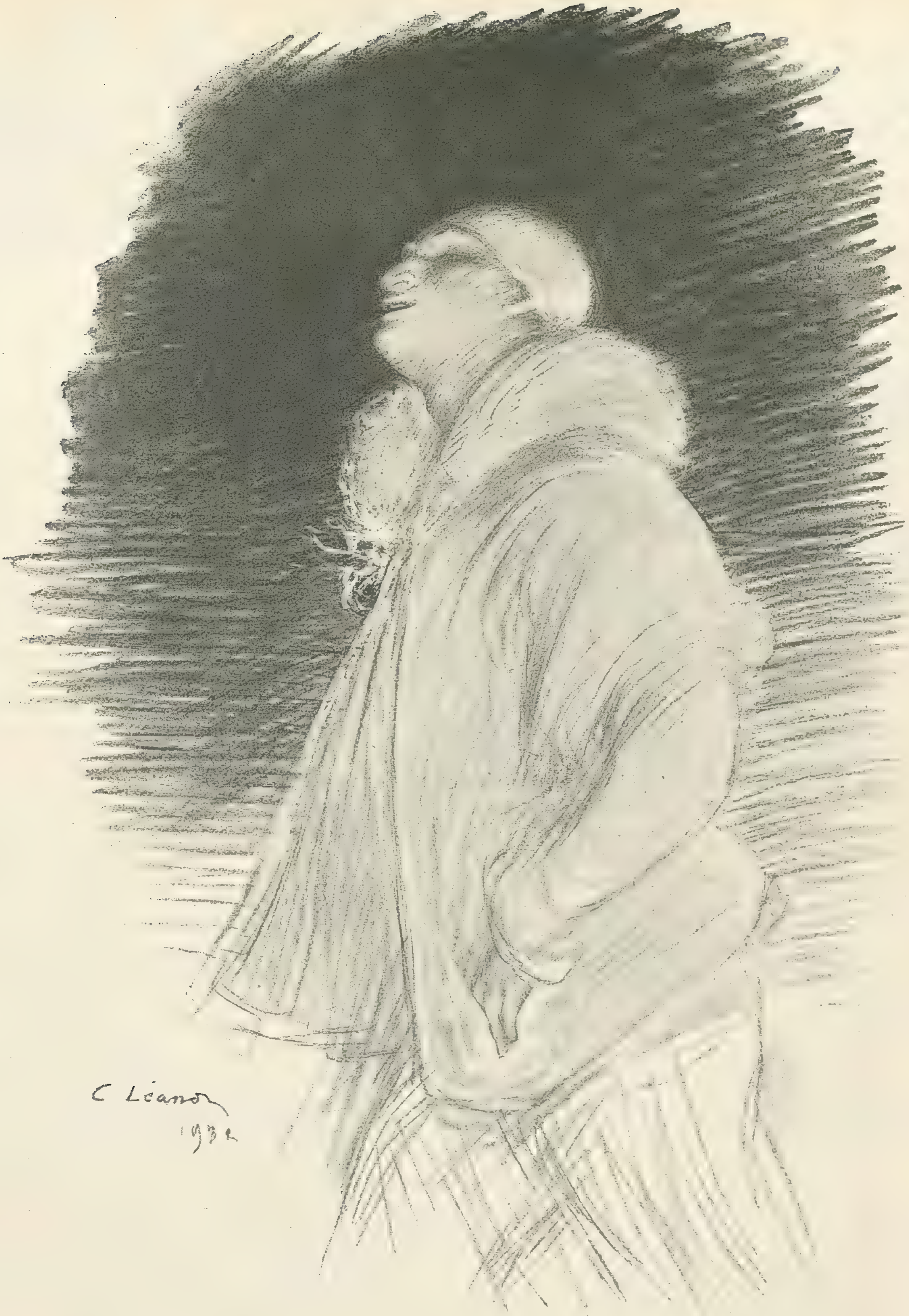
C Léandre
1932

... Celui qui se guérit avec du rêve !

conseils pour vos loisirs

LE LIVRE À LIRE

Le dernier roman de M. François Mauriac coïncide avec son élection à la Présidence de la Société des gens de Lettres, et la légitime, par une preuve nouvelle du rare talent de l'écrivain. On retrouve dans le **Nœud de Vipères** ses qualités coutumières si aiguës, si âpres, si vigoureuses ; et aussi quelques-uns de ses défauts coutumiers, singulièrement une sorte de culte entêté, irréductible, un brin monotone, voué à des personnages affligés de tares, de vices ou de monstruosités (morales, physiologiques), les situant en marge de l'humaine généralité.

Ils inspirèrent, je me plais à le reconnaître, au romancier, ces personnages, des œuvres souvent poignantes, hardies, des œuvres maîtresses comme **Génitrix**, le **Désert de l'Amour** et même un chef-d'œuvre en « raccourci », le **Baiser aux Lépreux.**

En lisant les premiers chapitres du **Nœud des Vipères,** j'ai espéré que nous venions de mettre la main sur un nouveau **Baiser aux Lépreux,** car ils sont d'une vigueur, d'une intensité suggestionniste, d'une autorité, d'une maîtrise victorieuses. On ne peut pas, à propos d'eux, ne point évoquer la grande ombre de Balzac ! Oui, Balzacien nous apparaît en vérité le héros de l'ouvrage. Mari, père de famille confiné dans un isolement farouche à cause de sa fortune jalousement administrée, de sa nature sournoise, avaricieuse dont il n'a point la force de s'évader (tout en la connaissant bien, et se jugeant sans indulgence). Il y a là un type fixé, un caractère analysé et synthétisé avec une sûreté magistrale ; et elle éclate encore aux chapitres suivants, lorsque le romancier nous montre — sous forme d'aveu, de confession — son héros malade, conscient de sa fin inéluctable, et circonvenu, menacé, traqué par les siens : tissant autour du moribond leurs intrigues « vipérines » à seule fin de préserver, de sauver leur patrimoine futur.

La majeure partie du livre nous retrace les phases de cette lutte sournoise et sauvage entre les héritiers et le détenteur du trésor ; lequel, pour avoir le dernier mot, s'en va quérir un héritier nouveau, le fils d'une ancienne maîtresse, veut l'avantager au détriment des successeurs légitimes. Vaine tentative ! Le bâtard peureux, craignant l'avenir, s'allie avec les autres, cède sa part pour un morceau de pain. Alors, lassé, vaincu, l'avare perd sa raison d'être, sa raison de vivre, se dépouille volontairement, s'en vient mourir solitaire dans une tanière, où le rejoint bientôt sa petite-fille, esclave jusque-là d'un piètre mari, et libérée soudain de son esclavage par cette fortune comme le grand-père avaricieux se libéra du sien par l'abandon de ses trésors !...

Cette dernière partie de l'ouvrage manque un peu, à mon sens, de vraisemblance, de cohérence psychologiques, se déroule au hasard, à l'aventure ; et l'arbitraire y règne en souverain maître ! Les personnages principaux semblent jouer, ici, à se démentir eux-mêmes, et ne nous donnent de leur changement, de leur évolution brusquée que des raisons bien incertaines.

Mais le roman n'en est pas moins, en dépit de ses inégalités, l'œuvre d'un artiste, d'un écrivain « de classe », d'un pénétrant et puissant animateur ! Quant au styliste, vous savez qu'il est sans rival !

LA PIECE A VOIR

Prestigieux magicien, inventeur aux multiples ressources, producteur infatigable, Sacha Guitry organise pour sa rentrée au théâtre de La Madeleine, un spectacle coupé. Il se compose de trois pièces d'inégale valeur, mais composant un attrayant ensemble !...

Si le premier ouvrage: **Les Desseins de la Providence,** n'est qu'une pochade d'atelier, d'ailleurs fort réjouissante, si le dernier, **Le Voyage de Tchang-Li** n'a pas beaucoup d'importance, le second, intitulé **Françoise,** vaut qu'on s'y arrête.

Ici, l'on s'émeut bien finement, bien délicatement à la faveur d'un petit drame un peu simpliste, mais aux sensibles et trémissants prolongements humains.

L'héroïne, une femme jeune (Françoise) abandonna son mari, Jean, pour devenir l'épouse et puis la maîtresse d'un ami de ce dernier, Michel. Depuis ce mariage, elle vit heureuse, paisible, tendrement éprise, à ses côtés, lorsque, brusquement, le couple reçoit, un soir, une terrible nouvelle : Jean, le premier mari vient d'attenter à ses jours — par amour peut-être pour Françoise. — On l'a transporté dans une clinique, et l'on désespère de le sauver ! Voilà la petite femme émue, bouleversée à la pensée qu'elle ne fut pas étrangère au suicide ; et voilà Michel nerveux, jaloux, presque hostile en présence de cette douleur.

Une visite du frère de Jean, Henri, accroît encore l'anxiété du ménage, car le moribond demande à voir Françoise. Non ! cette vérité, Michel ne peut l'admettre. Et tout de même, quelques minutes plus tard, il cède à un élan de pitié généreuse, envoie sa femme au chevet de Jean, à la condition qu'elle n'y demeurera pas plus d'une heure !

Or, elle y passe la nuit !

Pourquoi ? Eh bien, parce que le mourant confesse à la visiteuse la profondeur, l'intensité de son amour passé (présent peut-être) ; les efforts désespérés qu'il tenta jadis pour la garder, à tout prix, gagner l'amitié de son rival (il espérait ainsi le désarmer !) et il dénonce aussi ce dernier comme un être indélicat, sans scrupules, enrichi grâce à lui, le premier mari. Et puis, sa confession achevée, il exige de Françoise qu'elle prolonge sa visite jusqu'au matin.

Au dernier acte, la malheureuse regagne le domicile conjugal, mais s'y heurte à un homme irrité, furieux, prêt à lui faire une scène. Cela, non ! Elle ne saurait à présent le tolérer. Elle impose silence à Jean, lui avoue le désarroi de son âme. Désormais elle le juge, et tout en l'aimant encore comme un amant — (en proclamant cet amour) — ne saurait plus le considérer comme un mari, un protecteur digne d'elle, ni continuer de vivre à ses côtés ! Elle s'éloignera donc à jamais, se réfugiera dans la solitude, puisque, gémit-elle sur le pas de la porte, l'autre mourut au jour levant !

Il y a dans ce petit drame sentimental, moral, nombre de notations, fines, incisives, discrètement pathétiques, et le ton en demeure toujours juste, mesuré, l'atmosphère poignante !

On ne saurait demeurer insensible à ces trois actes un peu menus, mais d'une âcre saveur, d'une rare qualité d'analyse, d'expression, et que MM. Sacha Guitry, Roger Gaillard et Mme Yvonne Printemps ont interprétés sans une défaillance, sans une fausse note, avec une sincérité, une ardeur, un tact humain merveilleux !...

Edmond SÉE.

CINEMA ET SPECTACLES

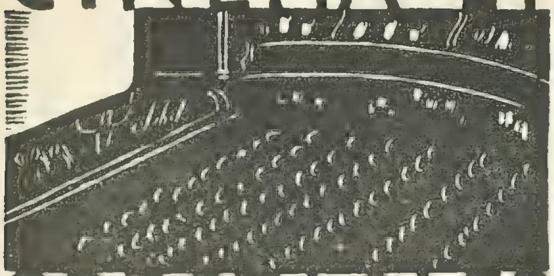

Il y a un film que nul d'entre ceux qui nous font l'honneur de nous lire ne pourra s'abstenir d'aller voir : c'est **Les Croix de Bois** composé par Raymond Bernard d'après le livre de Dorgelès. Il n'y a pas eu, sur la guerre, film qui se puisse comparer à celui-là. Non seulement il est comme la naturelle expression cinématographique d'une œuvre qui reste parmi les plus émouvantes de la littérature de guerre, mais encore il n'est pas production qui soit, techniquement, supérieure à cette bande qui atteint la perfection dans le réalisme. Le metteur en scène n'a pas cherché à faire une réalisation transportée. Il a photographié et mis en mouvement, pourrait-on dire, le livre de l'écrivain qui, lui-même, a découpé son œuvre et en a dégagé les dialogues essentiels.

Extraordinaire vision d'histoire que ceux qui n'ont pas connu ces heures d'assaut diront trop vraies et peut-être trop insistantes, mais qui remettra dans la mémoire des soldats de l'épopée tragique, avec une intensité précise et une puissance bouleversante les longs moments de misère, d'angoisse et d'héroïsme. Si le grand mérite de l'œuvre de Dorgelès est sa vérité, le film a cette même vertu. Il ne ment, ni à l'auteur, ni aux lecteurs. La vie et la mort d'une section retiennent l'intérêt passionné du spectateur, parce que c'est là l'humble histoire de quelques pauvres hommes précipités en pleine tourmente. Il n'est pas de film plus directement humain.

A côté d'une production de cette qualité et de cette émotion, il est bien difficile de faire figurer un autre film. Pour l'aimable badinage qu'il comporte, pour l'amusante et paradoxale situation qu'il développe, je citerai pourtant **la Femme en homme** que Génina, très honorable metteur en scène, a réalisé sans recherches particulières. Il est certain que les grâces masculo-féminines de Carmen Boni, qui se fait passer pour garçon pour ne pas contrarier son grand-père et qui devient femme pour, finalement, lui donner satisfaction en se mariant, ont un attrait pour le public. Voilà un excellent film digestif.

⁂

Le music-hall n'offre pas tant de variétés ni de ressources. Pourtant il y aurait ingratitude à ne pas signaler quelques numéros qu'on aura certainement l'occasion de revoir et deux, entre autres, qui témoignent assez curieusement de l'évolution des goûts du public. A l'Empire se sont succédés, Layton et Johnstone, les duettistes noirs et Edith Lorand qui fut, par le disque, la rénovatrice de la valse viennoise.

Incontestablement, Layton et Johnstone qui ont connu grâce au phonographe, eux aussi, tant de succès, apparaissent aujourd'hui comme des souvenirs du passé. Il y a bien de la mélancolie à les entendre. Ils n'ont rien perdu de leur charme. Leur articulation, leur prononciation même en français sont excellentes, mais on sent qu'il n'y a plus de vie intérieure dans leur répertoire. Comme ces divertissements paraissent vieux !

Alors qu'au contraire les valses viennoises ou les musiques d'Europe centrale, que nous font entendre Edith Lorand et son orchestre, reviennent parées d'on ne sait quelle grâce jeune et vivante .. Pourquoi ? Singulier mystère qui ne peut trouver son explication que par la T.S.F. et le phono.

En réalité, ces deux moyens d'expression de l'âme étrangère dans ce qu'elle a sans doute de plus superficiel, finissent par créer une atmosphère qui nous enveloppe d'harmonies. Ces harmonies-là forment notre goût musical du moment, et c'est, je crois, ce qui peut justifier l'accueil fait, salle Pleyel, à l'orchestre de Johann Strauss qui reviendra lui aussi faire applaudir des polkas et des valses qui, il y a trois ou quatre ans, nous eussent paru terriblement surannées.

D'ailleurs, est-ce au Music-hall que nous reverrons ces numéros ? C'est assez douteux. L'Empire va fermer ses portes. Le Concert Mayol aussi, et ce sont des cinémas qui vont prendre la succession, installer un écran et multiplier les histoires sentimentales ou comiques là ou triomphèrent tant de numéros illustres... Evolution? Non, Révolution. Mais, comme toutes les Révolutions, bien peu prévue.

René BIZET.

MUSIQUE ET DISQUES

Au moment où paraîtront ces lignes, il est fort probable que le conflit de l'Opéra sera résolu dans un sens ou dans l'autre : du moins nous l'espérons. Au moment où nous les écrivons, on peut dire d'ores et déjà qu'il aura eu pour résultat d'appeler l'attention de tout le monde, en France et à l'étranger, sur la situation paradoxale et même franchement scandaleuse, à laquelle l'insigne mauvaise volonté des pouvoirs publics aura fini par acculer un homme du mérite de M. Jacques Rouché.

Je vous ferai grâce des détails de l'histoire. Pour avoir suivi de très près les phases de la crise, je puis vous certifier qu'elle a ouvert à l'humble observateur que j'étais des aperçus inattendus sur le caractère de certains hommes, et qu'un mémorialiste pourrait y glaner des éléments d'information d'un comique amer.

A tous égards, on sera médiocrement édifié de l'intérêt que le monde officiel et parlementaire de notre pays porte aux arts. On sera écœuré de constater qu'il aura fallu que tous les compositeurs français fassent bloc, dans un geste magnifique d'union sacrée, autour du nom de M. Rouché, pour que l'on daigne prendre en considération les mérites de cet homme de cœur dont le seul tort aura été d'oser se substituer pendant seize ans à l'Etat défaillant pour défendre la cause de l'art lyrique et chorégraphique.

⁂

Toutefois, avant de lancer dignement son appel de détresse, M. Jacques Rouché, au lieu de se laisser tomber sur un four, comme un vulgaire aventurier de « phynance », semble avoir mis toute sa coquetterie à montrer ce dont il est capable.

La création d'**Elektra**, de M. Richard Strauss, considérée sous l'angle de la mise en scène, est une des réussites dont il pourra légitimement s'énorgueillir lorsqu'il fera le bilan de sa gestion. L'opinion est unanime à déclarer qu'on ne ferait pas mieux sur les autres grandes scènes d'Europe et, ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ferait bien de rechercher s'il y a beaucoup d'autres théâtres qui puissent se targuer de posséder des artistes comme Mme Germaine Lubin et M. Singher, au milieu d'une interprétation dont l'ensemble est d'une cohésion exceptionnelle.

Nous voulons espérer, nous espérons formellement que ce ne sera pas là le testament de M. Rouché. Quoi qu'il en soit, le directeur de notre Académie Nationale, en donnant cette ultime preuve de son goût avant de signer sa lettre de démission, a mis de son côté tous ceux qui ont une saine notion des choses. On aimerait être certain que la leçon servira à qui de droit.

⁂

Ce mois-ci, les nouveautés des catalogues de la phonographie française n'ayant rien de proprement sensationnel, nos lecteurs nous permettront de leur signaler un album qui vient d'être édité en Allemagne.

Il s'agit de l'**Album de l'Orient** d'**Odéon,** qui groupe une série de disques d'Egypte, du Siam, de l'Inde, de Bali, de la Chine et du Japon. Musiques des plus attrayantes, certes, et dont l'exotisme ravira l'amateur. Grâce à elles, on pourra faire des rapprochements savoureux entre l'art traditionnel des peuples asiatiques — nous demandons pardon à l'Egypte de la ranger dans cette catégorie — et certaines pages de notre musique contemporaine. Mais il faut bien s'instruire, et la flûte d'un orchestre javanais, ou les instruments à percussion d'un orchestre chinois, en vous charmant, vous persuaderont que les frontières sont souvent plus perméables dans le domaine des sons que dans celui de la diplomatie.

Pierre-Octave FERROUD.

LA MODE

Il arrive que le calendrier officiel coïncide avec celui de la Mode, mais c'est un phénomène aussi rare que le passage d'une comète. L'un est réglé soit disant par les rapports de la terre et du soleil, — soit disant parce qu'en été le soleil se désintéresse complètement de nos petites affaires — l'autre est régi par les lois éternelles qui commandent aux femmes de changer de toilette. On comprend bien que la partie n'est pas égale. Actuellement, nous sommes dans la demi-saison, qu'aucun astronome par les plus intégraux de ses calculs ne serait capable de délimiter. Mais quand la Couture a lancé cette idée géniale, toutes les femmes, si l'on peut dire, ont marché comme un seul homme. Ce succès incite à proposer le quart-de-saison, qui est à l'étude, sans cependant faire tort à la saison entière, chacune étant caractérisée par une collection nouvelle.

« En Avril, ne te découvre d'un fil » ânonne la sagesse des Nations. « En Avril, achète un petit costume printanier, une robe trotteur, un deux-pièces en jersey », répondent les Couturiers. Comment voulez-vous qu'ensuite une femme ose conserver son manteau de fourrure ?... Elle prend seulement une assurance contre les bronchites, et pour parer à l'allègement de sa vêture, se noue autour du cou une écharpe dont la protection est beaucoup plus symbolique que réelle. Mais celle qui se sait élégante n'a jamais froid.

L'écharpe est un point si capital de la mode de printemps qu'elle suffit à habiller. (Qu'on ne prenne pas cela toutefois au pied de la lettre.) Par sa note de couleur, son contraste de matière avec le reste de l'ensemble, son volume, sa disposition, sa forme, l'écharpe de fourrure rase, de lainage, de soie imprimée, relève le moindre costume, agrémente le manteau d'une touche de fantaisie, féminise la robe-tailleur. Et sur la robe du soir, elle ajoute l'envol de ses ailes de mousseline. Il y a l'écharpe-mouchoir, l'écharpe-cape, l'écharpe-fichu, l'écharpe-collier, l'écharpe fixe, l'écharpe mobile, l'écharpe torsadée, l'écharpe nouée. Ayez donc un vêtement quelconque pour avoir une écharpe très particulière. Ouvrons ici une parenthèse en l'honneur de ces délicates petites choses de linon, de toile, d'organdi, de piqué, de mousseline, plissées, tuyautées, volantées, froufroutées, qui sous forme de fleurs, de guimpes, de poignets ou manchettes, de cols ou collerettes, se posent sur nos robes. Ces blancheurs sont des blandices. Qui chantera la séduction d'un petit col d'organdi et de sa grâce de pensionnaire ?... Il y faudrait Francis Jammes.

Mais si la mode parfois fait la petite folle, dans la plupart des cas elle s'applique à la simplicité. Ainsi, elle emploie pour les tailleurs le velours à grosses côtes réservé jusqu'alors au pantalon de charpentier, — lequel pantalon avec son ampleur généreuse sert de modèle pour les costumes de sport d'hiver. Une jeune maison de couture tire le meilleur parti de la toile à matelas pour doubler les petites jaquettes. Les autres font des prodiges pour dissimuler le génie qui présida à la coupe de leurs robes présumées simples. Tant de discrétion touche à la perversité.

D'autre part, le collet de fourrure, l'écharpe, le boléro, peuvent se trouver dans les parties du grand manteau de fourrure qui n'ont point été atteintes de calvitie. C'est touchant. Il y a de quoi tirer des larmes d'attendrissement à tous les maris qui ont un peu de cœur. Ils ne pourront refuser en compensation l'achat d'une nouvelle petite robe. Vous savez : ce modèle qu'il semble qu'on pourra porter des années sans se lasser. Il en est comme de l'homme que l'on croit aimer pour toute la vie. C'est déjà très beau d'en donner l'idée.

Pour ce qui est de la silhouette générale, apprêtez-vous à porter des manches courtes et cloches, la jupe de même longueur que l'année dernière, et la taille — incroyable ! — à la taille.

Pour ce qui est du « style » de cette année bissextile 1932, la mode est gaie, pleine de variété et de fantaisie, très féminine. Les femmes, dans leurs blouses de lingerie et leurs robes imprimées, reprennent une apparence fragile, éthérée. On oublie qu'elles lisent « l'Amant de Lady Chatterley ».

Et maintenant, une question pour finir : le retour de la féminité entraînera-t-il le retour de la galanterie ?...

Simone MAY.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUTes	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	a) Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. b) Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	a) Comprimés : 2 à 6 par jour. b) Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	a) 1 cuillerée à café matin et soir. b) De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	a) Injections sous-cutanées. b) 1 à 4 cuillerées à café. c) 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	a) 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. b) 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	a) Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. b) Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillerées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

O
M

l'Orientation Médicale

et pour
vos loisirs.
docteur..

1932

O
M

l'Orientation Médicale

des pages littéraires inédites..

MAI 1932 N° 4

SOMMAIRE

A nos lecteurs 1

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un Article du Prof. SEZARY . p. 2

Le mois médical
par les Drs DUCOURTIOUX
et BLASS .... p. 8

Le mois scientifique
par Léon GUILLET .... p. 11

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Un conte de Max FISCHER . . p. 12

Le "papier"
de la FOUCHARDIÈRE . . . p. 15

Variétés historiques
par A. LE CORBEILLER. . . . p. 18

Chronique rimée
de Jean BASTIA .... p. 23

Un dessin de ROUBILLE..... p. 26

Loisirs médicaux
Interview du Dr H. Janet
par P. RABIER-LABICHE . . . p. 27

19 32

ŒUVRES DE MARCEL HAMON

Romancier et Médecin à Paris (Quartier des Batignolles)

LES FANTOMES
LA ROSE NOIRE
LE PÉROT
LE SIGNE DE SATURNE

Romans

Chaque volume in-8 couronne (12×19). .. .. 12 fr.
(25 exemplaires sur pur fil à 30 fr.)

L'OPINION DE MAURICE MAETERLINCK SUR MARCEL HAMON :

> J'ai lu avec le plus grand intérêt — ce qui ne m'arrive pas souvent — *Les Fantômes* de M. HAMON. Il n'a pas eu le retentissement qu'il mérite. Un coup de pouce insensible et tout à fait raisonnable y déplace légèrement l'angle de la vision normale et le monde apparaît transformé, transposé, et peut-être plus profondément réel que celui dans lequel nous croyons vivre. C'est hallucinant et cela s'apparente, dans une atmosphère moins féerique, moins merveilleuse, nécessairement plus ingrate et plus morne puisqu'il s'agit d'adultes, à cet incomparable poème de l'enfance et de l'adolescence, qu'est le *Grand Meaulnes* d'ALAIN FOURNIER, l'un des plus beaux livres de ces dernières années.
>
> MAURICE MAETERLINCK.

ET CELLE DE FRÉDÉRIC LEFÈVRE :

> MARCEL HAMON, qui travaille sans bruit dans le recueillement......, connaîtra un jour la gloire authentique qui vient à ceux qui ne se brusquent que dans le secret de leur cœur.
>
> FRÉDÉRIC LEFÈVRE.

LES ŒUVRES DE MARCEL HAMON SONT PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTES POUR LES MÉDECINS ; LE CONTACT JOURNALIER AVEC LES MALADES LEUR PERMET D'EN SAISIR MIEUX ET PLUS VITE L'IMPORTANCE ET LA VÉRITÉ.

Société française d'Éditions littéraires et techniques
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) EDGAR MALFÈRE, Directeur

A NOS LECTEURS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Voici le quatrième numéro de l'**Orientation Médicale.** Après les trois premiers, qui se sont présentés sous le même aspect et furent composés de rubriques identiques, nos lecteurs trouveront dans celui-ci une présentation différente et des rubriques nouvelles.

Nous avons obéi, en décidant ces modifications, aux suggestions que certains d'entre vous ont bien voulu nous faire. Ils ont répondu au désir que nous exprimions dans la page liminaire de cette Revue, et nous tenons à les remercier ici de l'intérêt qu'ils lui ont ainsi témoigné.

Beaucoup d'entre vous nous ont écrit le plaisir qu'ils prenaient à la lire. Une centaine environ ont pris la peine de nous indiquer les améliorations qu'ils souhaitaient. Notre sommaire ci-contre leur prouve que nous avons eu à cœur de les satisfaire.

Nous nous efforcerons de rendre cette Revue toujours plus variée et plus vivante. Nos rubriques consacrées à l'emploi de **Vos Loisirs** seront diversifiées dans chaque numéro, car chaque mois apporte sa distraction particulière : le tourisme, la pêche, en été ; la chasse, en automne ; le livre, la T. S. F. au coin du radiateur, l'hiver ; la campagne, au printemps : le sport, la coquetterie, la gourmandise étant eux de toute saison... Nous traiterons de tout cela.

Mais s'il est un sujet que nous omettons, une question que nous négligeons, indiquez-les-nous... S'il est une amélioration nouvelle dont vous avez l'idée, dites-la-nous. Cette revue n'a qu'un but : vous plaire et vous distraire.

C'est par votre collaboration à tous, que nous désirons l'atteindre.

LA DIRECTION.

P. S. — L'**Orientation Médicale** qui a déjà publié des articles de MM. Lucien Descaves, de l'Académie Goncourt, Henri Duvernois, Claude Farrère, Edmond Sée, Génevoix, Max Fischer, La Fouchardière, O. Aubry, Lucas Dubreton, Y. Bézard, Le Corbeiller, André Dahl, Bastia, René Bizet, P.-O. Ferroud, de Mlle Simone May, des Docteurs Marcel Labbé, membre de l'Académie de Médecine, Louis Ramond, Charles Richet fils, Quiserne, de M. Léon Guillet, membre de l'Académie des Sciences — des dessins de Poulbot, Léandre, Roubille, Guy Arnoux, a le plaisir de pouvoir annoncer la prochaine collaboration de MM. Maurice Donnay de l'Académie Française, Gaston Chérau de l'Académie Goncourt, André Maurois, Binet-Valmer, Birabeau, H. de Forge, Falk, de MM. Augustin Thierry, M. Duplay, Dumesnil, Le Gras, Marcel Berger, Maurice des Ombiaux, ainsi que des dessinateurs Pavis, Renefer, Pinson, etc... Ces noms suffisent : ne constituent-ils pas le plus attrayant des programmes ?

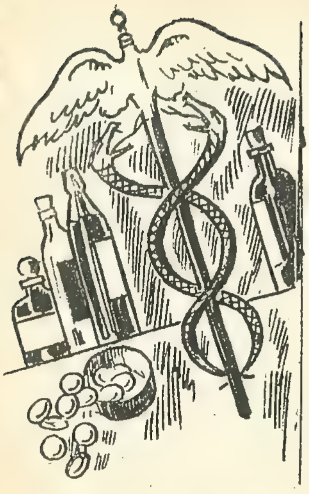

nos pages médicales inédites

L'Etiologie et le Traitement des Ulcères de Jambe

par A. SÉZARY

professeur agrégé à la Faculté de Médecine, Médecin de l'Hôpital Saint-Louis

La question du traitement des ulcères de jambe a été, et est encore, fortement discutée.

En réalité, nous la croyons extrêmement simple, si l'on fait abstraction d'un certain nombre de données inexactes qui l'ont compliquée depuis une vingtaine d'années.

On peut en effet guérir en quelques semaines, par des moyens très anodins, la presque totalité des ulcères de jambe, quelles que soient leur étendue et leur ancienneté.

Cette affection ne mérite donc pas la réputation d'incurabilité qu'on lui a faite, parce qu'on ne lui a pas appliqué une thérapeutique rationnelle.

Nous voudrions exposer ici la méthode que nous préconisons et qui, tant à l'hôpital Broca qu'à l'hôpital Saint-Louis, nous a toujours donné complète satisfaction.

⁂

En Dermatologie comme en Médecine générale, la thérapeutique doit être, avant tout, étiologique. Ce que nous allons dire montre, une fois de plus, la justesse de ce principe.

Recherchons donc tout d'abord quelles sont les causes, immédiates ou lointaines, des ulcères de jambe.

L'affection se produit chez des sujets, jeunes ou âgés, porteurs de varices plus ou moins développées ou antérieurement atteints de phlébite.

Il est toujours possible de trouver à l'origine de l'ulcère une solution de continuité épidermique. C'est tantôt un traumatisme externe, tantôt une varice qui se rompt, tantôt une exulcération eczématique, tantôt une ulcération pyodermitique, tantôt une érosion due à l'application d'un topique irritant, etc.

La perte de substance ainsi produite, au lieu de se cicatriser comme elle le ferait chez un sujet normal ou sur les membres supérieurs du malade lui-même, ne se répare pas. Au contraire, elle s'agrandit assez rapidement et s'infecte.

Quand l'ulcère a atteint une certaine dimension, il ne s'étend plus que lentement, ou bien il demeure stationnaire.

Non traité, il peut durer indéfiniment. En effet, il ne guérit jamais spontanément.

A la longue, il se complique de lymphangite chronique, d'œdème, d'éléphantiasis, de dermatosclérose, de papillomatose, de lésions périostées.

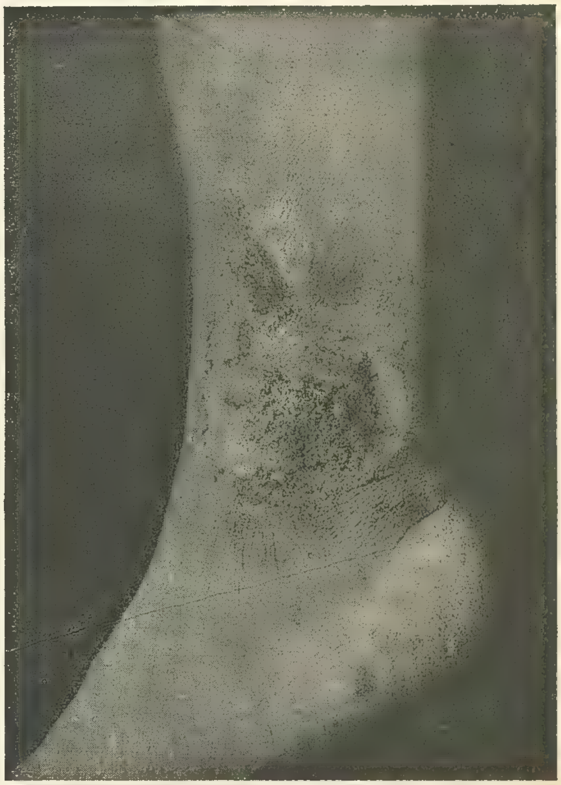

Fig. I. — Ulcère variqueux en voie de formation sur un placard de dermo-épidermite.

Finalement, tous les éléments anatomiques du membre atteint sont lésés, ainsi que l'a établi le professeur Jeanselme dans sa thèse.

Aussi bien, les troubles fonctionnels s'aggravent progressivement. Ils aboutissent, dans les formes invétérées, à une impotence complète.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

⁂

Il n'y a aucun doute que, dans la pathogénie de cette affection, la gêne de la circulation veineuse ne joue un rôle des plus importants.

Les causes occasionnelles que nous avons signalées plus haut (traumatisme, eczéma, pyodermite, etc.) ne sont efficientes que sur un membre atteint de varices. Chez un sujet non variqueux, n'ayant jamais souffert de phlébite, soit-il cachectique, soit-il œdémateux, soit-il même syphilitique, elles ne produisent pas la lésion connue sous le nom d'ulcère de jambe.

Il nous paraît inutile d'insister davantage sur ce premier point.

Un second élément étiologique est non moins considérable : c'est l'infection locale.

Un ulcère variqueux en voie d'extension est **toujours** fortement infecté. Un examen microbiologique montre à sa surface une flore bactérienne des plus variées. Parmi les microbes que l'on a décelés, l'un, le streptocoque, semble jouer un rôle prépondérant, au point que Sabouraud a pu définir l'ulcère un « chancre streptococcique chronique ».

De fait, les germes les plus divers trouvent, sur cette plaie mal irriguée, un milieu de culture tout à fait propice à leur pullulation.

Cette infection, d'une part s'oppose à la cicatrisation de la lésion, d'autre part est l'origine de la plupart des altérations inflammatoires qui peu à peu vont atteindre tous les tissus du membre.

⁂

A ces deux facteurs étiologiques locaux, un nombre important de dermatologistes modernes ont voulu ajouter des facteurs généraux, et parmi eux, avant tout, la syphilis. Pour certains mêmes, le rôle du tréponème serait si important qu'il n'y aurait aucun ulcère de jambe qui ne soit d'origine syphilitique.

Cette opinion, qui s'est accréditée depuis une vingtaine d'années, mérite d'être discutée, car elle entraîne des conclusions thérapeutiques dont on saisit facilement l'importance.

Pour notre part, nous la croyons tout à fait inexacte.

Sans doute, les faits que l'ulcère de jambe est une affection chronique, qu'il peut s'accompagner de lésions pigmentées de la peau ou d'une périostite parfois étendue, que parfois même il s'améliore sous l'influence d'un traitement spécifique, peuvent donner quelque vraisemblance à cette thèse.

Mais combien d'objections ne peut-on pas lui faire !

D'abord, si l'ulcère peut survenir chez d'anciens syphilitiques, il n'en existe pas moins chez des sujets indemnes de toute infection, héréditaire ou acquise, par le tréponème. Chez beaucoup de malades que nous avons étudiés avec un soin particulier à ce point de vue, nous n'avons pas trouvé trace de syphilis. Il ne faudrait d'ailleurs pas considérer toute affection se développant chez un syphilitique comme de nature syphilitique !

En second lieu, on ne saurait assimiler l'ulcère de jambe à une lésion syphilitique. Celle dont il se rapprocherait le plus serait la gomme ulcérée. Mais tout, dans la symptomatologie, différencie les deux lésions. La gomme débute par une nodosité profonde, qui lentement se ramollit, puis s'ulcère en donnant issue à un tissu caséifié. L'ulcération ainsi produite repose sur une base infiltrée, qui est la périphérie de la gomme ouverte, et elle a un fond bourbillonneux, bien caractéristique.

L'hypothèse que dans l'ulcère de jambe, nous avons affaire à une lésion syphilitique d'un type histologique particulier ne repose sur aucune base solide. L'existence de lésions artérielles, de cellules géantes ou de plasmocytes, ne prouve rien.

Seule la constatation d'un tréponème certain serait un argument valable. On n'en parle pas, et pour cause... Qu'on n'objecte pas qu'il ne se trouve jamais dans les gommes syphilitiques : avec une bonne technique et de la patience, on peut l'y découvrir, ainsi que nous avons pu le faire à diverses reprises (gomme du foie, gomme artérielle).

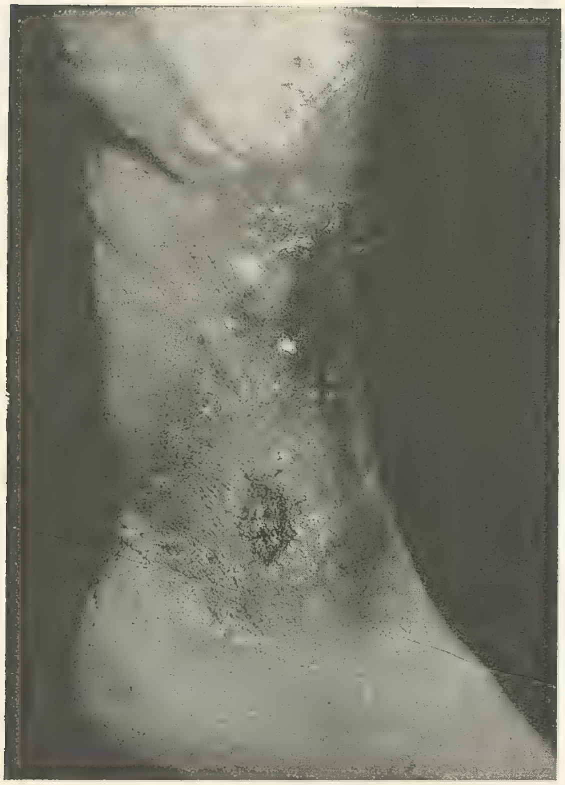

Fig. 2 — Ulcère variqueux à la période d'état.

Les lésions pigmentées de la peau constituent la dermite ocre, due au tatouage du derme par du pigment ferrique provenant d'hématies extravasées. Il s'agit là d'un processus mécanique qui ne porte nullement la signature de la syphilis. La présence autour des granulations pigmentaires d'un infiltrat riche en plasmocytes ne nous paraît nullement, contrairement à l'opinion de notre ami Favre et de son élève Chaix, un argument en faveur de la nature spécifique des lésions. La présence de plasmocytes indique seulement la chronicité du processus, et les lésions artérielles décrites ne sont pas l'apanage du tréponème.

L'existence de lésions périostées constantes et souvent très étendues sur les os des membres atteints d'ulcère variqueux a été encore considérée comme une preuve de la nature syphilitique de cet ulcère. C'est un point que nous avons longuement étudié avec M. Lichtwitz. Pour nous, ces lésions osseuses ne sont pas de nature syphilitique. Elles sont le résultat de l'infection chronique de tous les tissus du membre. La preuve en est que sur les membres supérieurs atteints de blessures de guerre longtemps suppurées, des réactions osseuses analogues peuvent se voir, même à distance du foyer.

Un dernier argument a été donné : c'est la curabilité de l'ulcère de jambe par les traitements spécifiques. Il s'agit là de faits, à mon avis, mal interprétés. D'abord, dans beaucoup de cas, on met en même temps le malade au repos et on institue un traitement local convenable : c'est ce dernier qui agit, et non le traitement général. En second lieu, l'action de ce traitement seul n'est que très rarement efficace. Nous avons constaté nous-même de très nombreux échecs. Quelques résultats favorables sont cependant possibles. Ils sont le plus souvent passagers : une amélioration temporaire se produit, mais bientôt la réparation cesse et l'ulcère ne se cicatrise pas. Voici comment nous les interprétons. La médication générale agit, non pas comme une médication spécifique, mais au titre de médication de choc ou plutôt, selon le nom que nous avons proposé, d'allassothérapie, c'est-à-dire en changeant les conditions biologiques générales de l'organisme. Le propre de cette action est de donner des résultats inconstants et souvent passagers : ce sont justement les caractères de ceux qu'on obtient avec le mercure, l'arsenic ou le bismuth dans les ulcères de jambe. Notons d'ailleurs que des résultats aussi précaires ont été obtenus par la vaccinothérapie (Tixier et Bize), par l'insuline, (bien qu'on les ait attribuées à une action sur le métabolisme des hydrates de carbone), par les rayons ultra-violets, par la diathermie, par l'acétylcholine. On en aurait sans doute d'analogues avec l'autohémothérapie, avec les injections intraveineuses d'hyposulfite de soude, d'or, ou intramusculaires de lait, de sels de magnésie, etc...

Nous conclurons donc fermement que c'est par suite d'une illusion qu'on a voulu faire jouer un rôle important à la syphilis dans l'étiologie des ulcères variqueux. Dans notre pratique déjà suffisamment longue, nous n'avons vu que deux cas d'ulcères de jambe d'origine syphilitique ; il s'agissait de deux hommes, sur les membres inférieurs variqueux desquels s'étaient développés des gommes syphilitiques. Le traitement spécifique guérit ces dernières. Mais il persista des ulcères de caractère banal qui se réparèrent en quelques semaines sous l'influence de pansements antiseptiques. Dans ces deux observations, aux ulcérations gommeuses syphilitiques avaient fait suite des ulcères variqueux, qui étaient d'origine, mais non de nature syphilitique.

Nous avons cru utile de discuter assez longuement le rôle de la syphilis dans l'étiologie de l'ulcère de jambe. Car les conclusions auxquelles nous avons abouti doivent être prises en considération pour établir les directives règles du traitement.

⁂

De ce qui précède, il résulte qu'à notre avis les facteurs étiologiques de l'ulcère de jambe consistent essentiellement dans le trouble circulatoire du membre et l'infection locale. Les causes générales sont, sinon inexistantes, du moins contingentes.

Telles sont les directives qui inspirent notre thérapeutique. Et nous verrons que les résultats obtenus confirment absolument l'opinion que nous avons exposée sur l'étiologie.

Jamais en effet, pour guérir un ulcère de jambe vrai, il n'est nécessaire de recourir au traitement antisyphilitique, à la vaccinothérapie, à l'insuline. Ces traitements ne sauraient être considérés que comme des moyens accessoires, propres à exciter passagèrement la réparation de la lésion. Encore moins doit-on recourir à une intervention chirurgicale.

Il suffit — et notre expérience le prouve surabondamment — de traiter les troubles circulatoires et de désinfecter complètement la surface ulcérée.

⁂

Pour améliorer les troubles circulatoires dus aux varices, le repos au lit est le moyen héroïque, mais quasi nécessaire. Le malade demeurera complètement étendu en permanence, de préférence dans son lit ; car d'une chaise longue, il est beaucoup trop facile de se lever.

Il aura les pieds légèrement surélevés par rapport au siège ; on glissera sous eux un traversin assez dur, c'est-à-dire incapable de trop se déprimer sous le poids de la jambe.

De plus, il fera toutes les heures environ des mouvements de flexion et d'extension du pied et des orteils. En contractant ainsi les muscles de sa jambe, il exprimera le sang qui tend à stagner dans les membres inférieurs et il facilitera la circulation de retour.

Ce séjour au lit doit durer jusqu'à la guérison complète, c'est-à-dire de une à plusieurs semaines selon les dimensions de l'ulcère. Il nous paraît indispensable si l'on veut obtenir un résultat rapide. Cependant, en oblitérant les varices par la méthode phlébo-sclérosante de Sicard ou même en comprimant la jambe par un pansement ou une bande appropriés, on peut parfois éviter ce décubitus. Mais les résultats m'ont paru plus lents et plus aléatoires ; ils ne sont pas constants.

Tous les autres moyens adjuvants propres à améliorer la circulation du membre doivent être concurremment employés. En cas d'insuffisance cardiaque, on se servira de digitale. En cas de néphrite hydropigène avérée ou fruste, on prescrira un régime déchloruré, etc.

⁂

La circulation du membre étant ainsi améliorée, il importe de désinfecter complètement l'ulcère. Cette partie du traitement est aussi importante que la première.

On y parvient très facilement par les méthodes usuelles en dermatologie.

Voici comment nous procédons.

En premier lieu, nous décapons les téguments du membre par un savonnage à l'eau chaude, en insistant particulièrement sur le pourtour de l'ulcère. Nous détergeons la surface de ce dernier par un lavage abondant avec des solutions antiseptiques, de préférence avec de l'eau oxygénée à 12 volumes.

Ce nettoyage et ce décapage faits, nous allons désinfecter rapidement l'ulcère en le badigeonnant tous les deux ou trois jours avec une solution de nitrate d'argent à 1 pour 30 et en appliquant en permanence à sa surface, sous un pansement, des compresses de gaze imbibées de pommade à l'oxyde jaune de mercure.

L'application de la solution de nitrate d'argent sera faite tous les deux jours pendant la première semaine, puis tous les trois jours. Une solution à 1 pour 30 suffit pour éliminer les tissus de faible vitalité et pour détruire les germes superficiels.

Quant à la pommade mercurielle, elle a la formule classique donnée par M. Darier :

Oxyde jaune de mercure	2 gr.
Résorcine	āā 0 gr. 40
Acide salicylique	
Lanoline	10 gr.
Vaseline	āā 15 gr.
Axonge	

Cette pommade est dans la presque totalité des cas parfaitement bien tolérée. Il faut savoir seulement qu'on ne doit pas l'employer concurremment avec les applications iodées : il se formerait en effet du biiodure de mercure, qui est caustique.

Dans deux cas seulement, nous avons noté qu'elle n'était pas supportée par les malades. Nous l'avons alors remplacée par une pommade aux sulfates de cuivre et de zinc, éléments actifs de l'eau d'Alibour. Nous formulons :

Sulfate de cuivre	āā cinq centigr.
Sulfate de zinc	
Lanoline	5 gr.
Vaseline	āā 7 gr.
Axonge	

Les pansements à la pommade sont renouvelés au début toutes les 12 heures, puis à partir du troisième jour, toutes les 24 heures.

⁂

Voici les modifications de l'ulcère qu'avec une régularité frappante on constate sous l'influence de ce traitement local.

Tout d'abord la suppuration se tarit. Le fond atone, grisâtre, devient bientôt rouge et il bourgeonne. En même temps, tout autour de l'ulcère, l'épiderme sain émet du côté de la lésion une mince pellicule blanchâtre, large de 1 millimètre (fig. 3). Tous ces phénomènes existent déjà nettement une semaine après le début du traitement.

Par la suite, l'ulcération se comble par suite d'un bourgeonnement intensif. La collerette d'épiderme jeune prend l'aspect de l'épiderme adulte, en même temps qu'un nouvel anneau blanc d'épiderme néoformé se constitue du côté de la lésion.

Ainsi, la cavité se comble, tandis que sa surface s'épidermise de la périphérie vers le centre.

Au bout de 3 semaines environ, un ulcère de la dimension d'une pièce de deux francs est en général épidermisé. Les ulcères plus grands guérissent plus lentement, proportionnellement à leur étendue. Il faut attendre le temps nécessaire à la formation du nouvel épiderme.

S'il s'agit d'un ulcère très ancien, à bord calleux, il sera utile de faire de multiples scarifications assez profondes dans le bourrelet qui circonscrit la lésion. Mais cette scarification ne sera pratiquée qu'après plusieurs jours de traitement, lorsque l'ulcère est désinfecté. Sinon, il peut se produire de la lymphangite et même une poussée de fièvre à 40 degrés, causée sans doute par le passage de microbes dans la circulation générale.

Tous les ulcères de jambe, quelle que soit leur étendue et leur ancienneté, sont justiciables de cette thérapeutique. Nous en avons vu de très anciens, datant de 12 à 15 ans, ou de très étendus, faisant tout le tour de la jambe, guérir en un laps de temps toujours inférieur à celui que nous avions prévu en commençant le traitement.

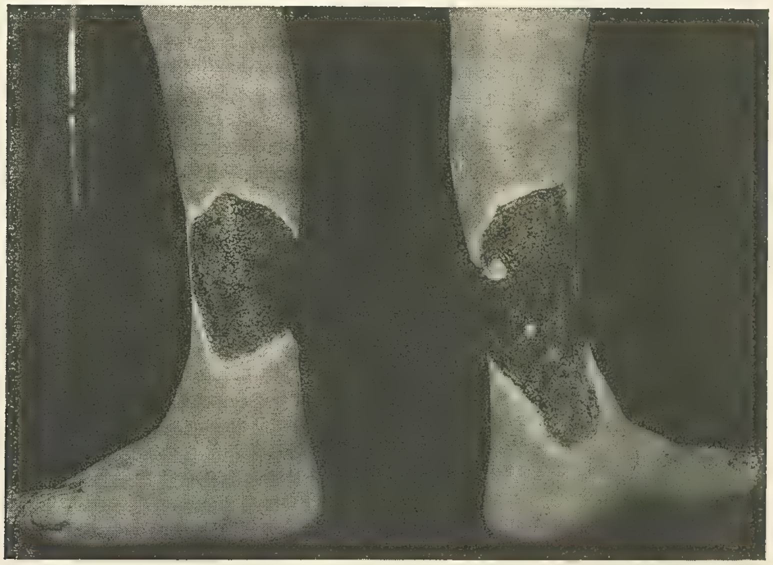

Fig. 3. — Vastes ulcères variqueux 15 jours après le début du traitement : noter la netteté du fond bourgeonnant et la collerette périphérique blanche d'épiderme néoformé.

Jamais, nous n'avons été obligé de recourir aux greffes.

Nous n'avons eu qu'un seul échec ; il s'agissait d'un ulcère de jambe développé sur une ancienne cicatrice et sur un membre éléphantiasique avec dermite papillomateuse. Ici notre traitement, et tous ceux qu'il a été possible d'appliquer, se sont montrés inactifs. Cet échec se conçoit aisément, car ce membre avait des lésions tissulaires telles que toute réparation était vraiment impossible.

⁂

Mais il ne suffit pas de savoir guérir rapidement et simplement un ulcère de jambe. Il faut aussi en prévenir le retour.

A ce propos, on conseillera d'abord au malade d'observer une hygiène scrupuleuse de la peau des membres inférieurs, de ne point se fatiguer outre mesure et d'éviter tout traumatisme. Il fera, si possible, une cure à Bagnoles-de-l'Orne.

Mais c'est alors qu'il sera bon de remédier, au moins en partie, aux troubles circulatoires dus aux varices par les injections phlébo-sclérosantes. Je laisse à mes collaborateurs, M. Ducourtioux et Mme Blass, le soin d'exposer ici le résultat de leur grande expérience sur ce point.

A SÉZARY.

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine
Médecin de l'Hôpital Saint-Louis

LE MOIS MÉDICAL

Les injections phlébosclérosantes dans le traitement des ulcères variqueux

par

M. Ducourtioux et **S. Blass**

Médecin assistant à l'Hôpital Saint-Louis
Médecin de l'Hôpital M. H. de Rothschild

Depuis quelques années nous employons les injections phlébosclérosantes dans tous les cas d'ulcères variqueux où elles nous paraissent indiquées, et nous tâchons d'évaluer dans quelle mesure elles sont susceptibles d'améliorer les résultats que permettent d'obtenir les thérapeutiques qu'on associe ordinairement dans le traitement des ulcères. Les injections sclérosantes ne constituent en effet qu'une partie de ce traitement qui est exposé ailleurs (1) dans son ensemble.

Dans un travail récent (2), nous nous sommes plus particulièrement attachés à rechercher quel était le sort à longue échéance des guérisons obtenues ou consolidées avec le concours de cette méthode. La rareté des récidives nous a paru mériter d'être mise en évidence.

Au cours de cet article nous tâcherons de montrer l'intérêt de ces injections. Nous envisagerons leurs indications. Nous étudierons les particularités que présente leur technique dans les cas de varices compliquées d'ulcère.

⁂

Dans certaines conditions que nous aurons à préciser, les injections intravariqueuses agissent directement sur la cicatrisation de l'ulcère qui semble, sous leur influence, se faire de façon particulièrement rapide. Il est d'autres cas où cette action immédiate ne se produit pas et où l'efficacité de la thérapeutique sclérosante ne se manifeste qu'à plus longue échéance, dans la mesure où elle aura permis de corriger les défectuosités de la circulation du membre variqueux.

Cette thérapeutique, en effet, vient en aide à certaines veines en établissant des barrages qui suppléeront aux valvules déficientes. Elle supprime des segments veineux dilatés et fragiles dans lesquels la circulation se ralentissait ou se faisait à contresens. Elle permet de dériver une partie du sang qui encombrait le réseau veineux superficiel malade vers le réseau profond où la circulation est puissamment aidée par le jeu des muscles de la jambe.

Par ces différents mécanismes, les injections sclérosantes nous paraîssent concourir, avec les massages, la gymnastique, la crénothérapie, à l'amélioration lente mais appréciable des conditions de la nutrition des tissus du membre.

Cette action trophique à échéance lointaine fait leur intérêt.

D'autres thérapeutiques ont cherché également à réaliser une modification de la circulation variqueuse. La méthode la plus ancienne s'adressait à la fois aux veines et aux nerfs qui paraissaient en cause dans la genèse des troubles trophiques. Elle les sectionnait par circonvallation de la jambe.

---

(1) Dʳ A. Sézary (voir article ci-dessus).

(2) Dʳ S. Blass. Contribution à l'étude du traitement ambulatoire des ulcères variqueux (Résultats éloignés) Thèse Paris 1931. Jouve éditeur.

Plus récemment, M. Alglave préconisa les larges résections veineuses. M. Leriche par des sympathectomies périartérielles tenta d'agir sur la circulation par l'intermédiaire du sympathique.

Les injections intravariqueuses ont sur ces différentes méthodes l'avantage de la simplicité.

⁂

Elles ne sont pas indiquées dans tous les cas d'ulcère de jambe coexistant avec des varices. Encore faut-il qu'on puisse établir un lien de causalité entre l'ulcère et l'état variqueux.

C'est ainsi, par exemple, qu'un ulcère survient parfois à titre de trouble trophique tardif à la suite d'une phlébite. Cet ulcère s'accompagne ordinairement d'œdème, témoin de la gêne circulatoire profonde et de dilatations des veines superficielles, relevant de la même cause. Les injections sclérosantes seraient dans ce cas nuisibles. Elles risqueraient d'aggraver les troubles circulatoires et de réveiller une infection latente.

Pour la même raison, ce serait une erreur de les employer dans les cas d'ulcères où il existe des troubles artériels.

Enfin, un ulcère consécutif à l'ouverture d'une gomme syphilitique, mycosique, peut coexister avec des varices dont la sclérose thérapeutique n'aurait évidemment qu'un intérêt secondaire.

Ces cas éliminés, nous nous trouvons en présence du vaste groupe des ulcères dits « variqueux » parce qu'ils relèvent, à des degrés divers, selon des mécanismes multiples, d'une pathogénie variqueuse.

Certains d'entre-eux apparaissent comme la conséquence directe d'une complication survenue au niveau d'une varice : rupture spontanée ou traumatique, ouverture d'un nodule de périphlébite variqueuse. Ces cas sont les plus simples. Il s'agit souvent de variqueux jeunes chez qui les troubles circulatoires et trophiques sont encore peu prononcés. Le traitement des varices et **spécialement du tronc variqueux directement en cause** donnera souvent des résultats rapides et brillants. Il aura également un rôle prophylactique vis-à-vis des accidents futurs.

Beaucoup plus nombreux sont les cas d'étiologie moins nette, où l'ulcère ne semble pas avoir été causé directement par un accident mécanique ou trophique survenu à une veine variqueuse. Le malade invoque un traumatisme qui n'a pas nécessairement lésé une veine mais a déterminé en un point quelconque du territoire dépendant d'une saphène variqueuse une excoriation, une ecchymose.

Parfois, le point de départ est une lésion de dermo-épidermite microbienne, d'eczéma dit variqueux, une pyodermite.

Le mode de début perd d'ailleurs rapidement toute importance. L'ulcère persiste comme une **lésion trophique** témoignant d'une grave altération de la vitalité de **tous éléments anatomiques** du membre, peau, tissu cellulaire, muscles, aponévroses, vaisseaux, nerfs, etc.

Dans ces cas, la cure des varices ne peut avoir d'influence directe sur l'ulcère. Mais elle agira, comme nous l'avons vu, en améliorant la circulation du membre et partant sa nutrition.

⁂

Etudions maintenant la technique des injections en cas d'ulcère et envisageons les différentes éventualités qui peuvent se présenter.

Prenons d'abord un cas facile : **l'ulcère n'est pas infecté,** il n'existe pas d'œdème inflammatoire ou circulatoire, pas d'infiltration éléphantiasique des tissus du membre et les varices sont par conséquent bien visibles. Aussi le traitement peut-il être immédiatement commencé.

On s'efforcera par la technique habituelle des injections sclérosantes, que nous n'avons pas à décrire ici, de traiter toutes les veines accessibles et particulièrement celles qui sont au voisinage immédiat de l'ulcère. On ne doit faire les injections qu'en tissu relativement sain. On commence donc par scléroser des veines assez éloignées de l'ulcère. On s'en rapproche au fur et à mesure de la rénovation des tissus. Il convient, pour que le résultat soit durable, de s'attaquer à toutes les varices superficielles. Aussi, lorsque l'ulcère est cicatrisé, doit-on continuer à traiter les varices qui restent et avoir soin de s'assurer, par un contrôle rigoureux et répété, qu'aucune varice ne persiste dans le territoire de l'ulcère.

En pratique, on ne se trouve pas toujours en présence d'un cas aussi simple.

Dans certains cas, un petit nombre seulement de varices sont injectables, les autres restent invisibles ou n'apparaissent qu'au cours du traitement, à mesure que l'infiltration des tissus diminue. On sclérosera tout ce qu'il sera possible d'atteindre.

Parfois prédominent des varicosités superficielles qu'on pourra traiter en utilisant des aiguilles de calibre extrêmement réduit et une solution faible (5 %) de chlorhydrate double de quinine et d'urée dont la pénétration dans le tissu cellulaire ne présente pas d'inconvénient lorsqu'on l'injecte au voisinage d'une veinule trop fine pour pouvoir être cathetérisée. **Lorsqu'un ulcère suppure,** on doit attendre, pour commencer les injections, qu'il soit désinfecté. Dans ce cas le repos au lit pendant quelques jours, talon en position surélevée, les pansements humides, la pommade à l'oxyde jaune, les attouchements au nitrate d'argent viendront rapidement à bout de l'infection.

Les cas avec œdème posent d'abord la question de l'origine de cet œdème. Une cardiopathie, une affection rénale contre-indiquent l'emploi des injections sclérosantes. **On se méfiera surtout des phlébites anciennes.** Si l'œdème n'a pas d'autre cause que les troubles circulatoires variqueux, on le fera d'abord disparaître par le massage et le repos, car sa présence rendrait difficile le repérage des veines à traiter.

L'éléphantiasis variqueux peut rendre extrêmement malaisé le traitement. Les varices sont invisibles. On les repère à la palpation. On les sent comme des rigoles creusées dans le tissu cellulaire infiltré et induré. Les adhérences créées par la cellulite maintiennent la lumière des vaisseaux béante et rend leur sclérose difficile. Au cours du traitement, les massages, les applications de rayons infra-rouges, la diathermie, amélioreront l'état éléphantiasique et feront apparaître des varices qui au début étaient masquées par l'infiltration du membre.

Etudions pour terminer **les cas d'ulcère résultant directement d'une complication survenant au niveau d'un vaisseau.**

Lorsqu'une varice menace de se rompre, l'injection sclérosante permet d'éviter cette rupture et l'ulcère qui peut en être la conséquence.

On la pratique au voisinage du point suspect, ordinairement en dessous, en un endroit où l'on juge la qualité des tissus veineux suffisante pour ne pas faire courir un risque de déchirure au moment de la piqûre.

La paroi extrêmement amincie de ces veines est hypersensible à l'action du liquide sclérosant et une injection de 3 à 4 cc. d'une solution faible de salicylate (20%) suffit ordinairement à provoquer une réaction oblitérante et à écarter pour l'avenir tout risque de rupture à ce niveau.

La technique est la même lorsque la rupture s'est produite. On évite ainsi les risques d'une nouvelle hémorragie.

La phlébite variqueuse (plus périphlébite que phlébite vraie) peut se présenter isolément sous forme d'un segment veineux induré et saillant au niveau duquel un ulcère peut débuter par ouverture d'un abcès périveineux. Elle atteint fréquemment les veines situées au voisinage d'un ulcère infecté.

Le traitement de ces veines phlébitiques doit être prudent. Elles sont en effet hypersensibles et seront facilement oblitérées, lorsque l'état inflammatoire aura disparu, par des injections de solution salicylée faible (10 à 15%). On a le plus grand intérêt à les traiter et M. Alglave a bien montré leur importance dans la pathogénie de certains ulcères variqueux.

⁂

Si maintenant nous nous reportons aux observations publiées dans la thèse de l'un de nous (3) et qui relatent, pour la plupart, l'histoire thérapeutique de malades suivis pendant deux ou trois ans, nous pouvons, pour conclure, dégager de ces observations l'impression suivante.

Dans les cas d'ulcères consécutifs, à un accident survenu à une varice : rupture, phlébite variqueuse, l'action curatrice des injections sclérosantes a été le plus souvent rapide.

Il en a été de même lorsque les troubles cutanés qui avaient été le point de départ de l'ulcère : eczéma, pyodermite, siégeaient exactement au niveau d'une veine variqueuse.

Au contraire, lorsque l'ulcère n'était plus en rapport avec une varice mais se présentait comme un trouble trophique témoignant de graves altérations des tissus du membre, l'action des injections sclérosantes ne se faisait sentir qu'à plus longue échéance. Elles nous ont paru dans ces cas, concurremment avec les méthodes kinésithérapiques qui sont à la base de l'hygiène des variqueux, aider les tissus à récupérer une vitalité meilleure, maintenir les guérisons acquises et rendre plus rares les récidives.

(Travail du Service de M. le Professeur-agrégé A. SÉZARY
à l'Hôpital Saint-Louis.)

---

(3) S. Blass. Loco citato.

LE MOIS SCIENTIFIQUE

L'Effet Raman

C'est un bien curieux phénomène que celui découvert, en 1927, par le physicien hindou Sir Raman, professeur de Physique à l'Université de Calcutta.

Il s'agit d'une manifestation optique de la matière transparente et relative à la diffusion. La découverte de Raman lui a valu le prix Nobel de physique et a provoqué un nombre invraisemblable de recherches, dont certaines ont des conséquences pratiques fort curieuses.

Soit un milieu transparent, traversé par un rayon de lumière monochromatique, caractérisé par une fréquence N (exprimée en nombre d'ondes par centimètre) ; ce milieu émet lui-même de la lumière, dans toutes les directions. Dans cette lumière, on trouve une radiation ayant même fréquence que la lumière monochromatique initiale et possédant une intensité assez forte ; puis des radiations, beaucoup moins intenses, ayant des fréquences de valeurs: $N \pm n_1$; $N \pm n_2$; . . . $N \pm n_p$. Il se produit alors des interférences.

D'où, d'une part, des raies correspondantes à $N+n_1$, $N+n_2$ .....$N+n_p$, dites positives ; (leur intensité décroît très rapidement, avec p), et, d'autre part, des raies dites négatives, $N - n_1$, $N - n_2$... $N - n_p$ qui présentent une assez forte intensité. Ce sont ces dernières que l'on observe aisément.

Un point capital : les différences n^1, n^2... np ne dépendent que de la matière transparente qui reçoit la lumière.

Si au lieu d'utiliser une source monochromatique de la lumière, on utilise plusieurs radiations, chacune d'elles donne naissance au même phénomène et engendre des raies dans le spectre de diffusion.

Le spectre Raman d'une matière se rapproche de son spectre d'absorption infra-rouge. Mais il est bien plus facile à observer que ce dernier.

Tel est le phénomène observé qui trouve son explication dans la théorie des **quanta**. Et cela engendre des applications extrêmement intéressantes qui ont été très nettement indiquées par M. Piaux, assistant à la Sorbonne (Technique Moderne, 15 Mars 1932, p. 187). Un quantum de lumière d'énergie rencontrant une molécule peut se trouver réémis sans modification ; c'est généralement ce qui se produit et c'est ce qui donne lieu au phénomène de diffusion simple. Mais il peut aussi mettre en vibration une liaison intramoléculaire, d'où partie de l'énergie absorbée et partie de l'énergie émise à nouveau. Donc, le spectre Raman d'une matière est lié à l'énergie des vibrations intermoléculaires qui sont susceptibles de se produire. Ce spectre ne dépend pas — du moins qualitativement — de l'état physique d'une substance déterminée, cet état n'ayant de l'influence — et encore est-elle faible — que sur la distance des raies ; enfin, dans les mélanges, le spectre demeure.

D'où une première application à l'analyse spectrale organique qualitative, pour identifier une substance de spectre connu, qu'elle soit ou non mélangée.

On songe même à utiliser le même phénomène, dans l'analyse quantitative, en utilisant les microphotomètres.

Enfin, M. Piaux insiste sur le fait suivant dont on comprendra toute l'importance : dans un groupe de corps organiques présentant le même type de liaison, tous ces corps présentent une ou plusieurs raies Raman d'intensités et de fréquences très voisines. Il y a donc une relation entre le phénomène et la structure moléculaire et il serait possible de reconnaître la structure d'une substance pure par l'étude de son spectre Raman.

Il y a là un champ très vaste de recherches qui s'ouvre ainsi aux physico-chimistes.

Léon GUILLET.
de l'Académie des Sciences

nos pages littéraires inédites

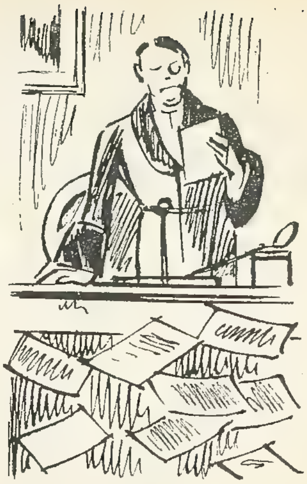

NOTRE CONTE

Recoupement

Il y a cinq ans, Olga Roberts avait publié en librairie, aux Éditions Marcel May, son premier roman: **Cœur de Femme.**

Depuis, elle avait donné, aux mêmes Éditions, il y a deux ans et demi, **L'amour qui naît,** et, tout récemment, **Le point d'orgue.**

Ce dernier roman, vous l'avez peut-être lu.

En tous cas vous en avez certainement entendu parler.

Au cours du mois qui vient de s'écouler les grands journaux ont, plus de deux cents fois, imprimé son titre ; il a fait l'objet d'une quantité inusitée d'entrefilets de publicité (tous ornés d'un aguichant portrait de la petite Roberts), et de clichés de dimensions exceptionnelles.

Ce « lancement » insistant étonne peut-être un peu le public, dont il force l'attention.

Il ne surprend personne dans le monde des lettres : il y a belle lurette que, dans les milieux dits littéraires, nul n'ignore plus qu'Olga Roberts est la maîtresse de son éditeur.

J'ai déjeuné, lundi dernier, chez Olga Roberts. Nous avons parlé de son récent roman, du succès qu'il obtient, des projets de travail de la jeune femme.

Après le repas, tandis que, à demi-étendus sur un confortable divan du studio de la petite Roberts, nous buvions, côte à côte, elle et moi, à lentes gorgées, un café savoureux, j'en vins, je ne sais comment, à lui demander :

— Au fait, quel âge a-t-il, maintenant, Marcel May ?

— Soixante et un. Il avait cinquante-six ans sonnés, lorsque j'ai franchi, pour la première fois, un mercredi après-midi, le seuil de son bureau de la rue Bonaparte... Je nous revois, ce jour-là, lui et moi, comme si l'entrevue datait d'hier... Je jouais (avec assez de bonheur, je crois) la femme intimidée, très émue de se trouver en présence d'un des maîtres de son destin, de quelqu'un qui, à son gré, à son caprice, pouvait retarder, ou faciliter, comme avec un coup de baguette, son avenir. Le vieux May, dès que je fus assise en face de lui, me détailla du regard. Son œil, un peu paillard, me prouva, sur-le-champ, qu'il me trouvait à son goût. Il affecta, aussitôt, à mon égard, une aisance de manières bruyante, protectrice en même temps que narquoise. En dépit des efforts qu'il faisait pour ne pas le laisser paraître, il était évident pour moi que ce loup était plus effarouché que la jeune brebis... Consciente de mener le jeu, je conclus aussitôt, en moi-même : « Toi, mon gros, je t'aurai ; illico, presto ; en long et en large ; dans ta maison et dans mon dodo. »

Satisfait de pouvoir digérer en silence, désireux d'inciter la petite Roberts à poursuivre sa confession — d'un bon-garçonnisme un peu vulgaire, certes, mais dont la franchise m'amusait — je fis mine de laisser fuser, comme malgré moi, un éclat de rire ; je murmurai : « Elle est impayable ! »

Stimulée, Olga Roberts reprit :

— May me téléphona le lendemain jeudi, à l'heure de l'apéritif, pour me confier qu'il avait lu mon manuscrit d'une traite, la veille, avant de s'endormir, qu'il avait ensuite longuement pensé à moi, qu'il avait même rêvé de moi ; et que, pour toutes ces raisons, il était disposé à éditer mon œuvre. Il vint dîner ici, ce même jeudi-là, pommadé, lustré, parfumé, « pour m'apporter mon traité à signer ». Il ne remporta son exemplaire du contrat en question que le vendredi matin, vers onze heures, après le bain et le café au lait.

Olga se tut un instant. Peut-être songeait-elle au dit bain, ou au café au lait ; ou à ce qui les avait précédés. Elle sourit, reprit :

— Comme vous le voyez, mon cher, je m'étais à peu près tenu parole : j'ai eu May assez vite — en long. J'avoue qu'il m'a fallu plus de temps, plus que je ne l'avais supposé au début, pour le « posséder » — pour l'avoir en large... Il offre, à ce point de vue, une certaine défense, ce vieux dur-à-cuire... Je ne m'en étais pas doutée, parce qu'il avait la réputation d'avoir beaucoup couchaillé dans sa vie, et que tout le monde sait qu'il a collectionné pas mal d'aventures... Mais j'avais eu tort de ne pas témoigner d'une perspicacité plus avisée. Les types, taillés sur ce patron, sont plus nombreux qu'on ne le croit : ce sont ces lascars-là qui, au lendemain du conjungo, se dépêchent de tromper leurs femmes, dare-dare, parce qu'ils craignent qu'elles leur en fassent porter s'ils ne prennent pas les devants ; et ce sont les mêmes qui désirent toutes les femmes en bloc, parce que, en somme, sans consentir à se l'avouer, ils ont assez peur de chacune en particulier. Les Gribouilles de l'adultère, quoi !...

Comme je me soulevais, pour déposer ma tasse sur un guéridon, Roberts conclut :

— Oui, ce fut assez long. Mais à présent c'est fait. Et proprement fait ! Depuis pas mal de temps déjà... On veut bien reconnaître que je m'affirme, dans mes bouquins, une psychologue assez avertie. En vérité ça m'amuse, surtout, de l'être dans la vie. Et, quand on n'est pas dénuée de tout flair psychologique, quand on connaît la place exacte des ressorts qui mettent en branle ces pantins que sont les hommes, ce n'est pas très sorcier d'obtenir de ces mécaniques, même lorsqu'elles ne sont plus du tout dernier modèle, un rendement acceptable... Je le connais par cœur, maintenant, mon vieux Marcel ; je le tiens bien ; je sais comment le remonter et le faire trotter. C'est indubitable, incontestable, patent ! Preuve, preuve publique, péremptoire : le lancement du **Point d'orgue !...** Il y a longtemps, n'est-ce pas ? que l'on n'avait vu une femme de lettres poussée comme ça !. Et mes petites copines — que ça les fasse endêver ou non — ne peuvent plus douter de mon définitif empire sur ce vieux chéri...

⁂

Villet, le peintre, offrait hier soir à dîner à quelques écrivains et à quelques artistes.

Marcel May, par hasard, se trouvait au nombre des convives.

A minuit, May et moi, nous avons quitté ensemble l'atelier de notre ami.

Et May m'a emmené « boire un verre » au Bar du Rond-Point.

Devant « le verre », après avoir accordé un coup d'œil à sa montre, avec un soupir de regret il m'a confié :

— J'ai eu tort de rester si tard chez cet excellent Villet ; j'aurais dû rentrer me coucher ; il faut que je me lève tôt demain matin.

— Gros travail ?

May a souri, haussé les épaules jovialement, esquissé un geste de protestation indignée.

— Alors ? petite femme ?...

— ... de lettres ! a-t-il précisé en riant.

Un nom se glissa au bord de mes lèvres. Tandis que j'hésitais à le prononcer, le gros May a repris :

— Oui, mon cher. Et ravissante ! Et toute neuve ! Et avec ça (on ne sait jamais) peut-être du talent quand même !... Hein ? je suis un coco qui n'est pas très à plaindre !

Je me félicitai de ma réserve. Je félicitai May de sa bonne fortune.

— Rengainez vos compliments ; jusqu'au moment (qui ne tardera plus beaucoup à sonner maintenant) où je vous la ferai connaître, à vous et à Paris, à tout Paris. Vous verrez qu'elle est encore mieux que vous ne l'imaginez. Du nanan ! du vrai nanan ! une petite fille en nanan... Mais, sapristi, il était temps ! J'en avais jusque là de Roberts, et même un peu plus que jusque là !... Ce n'est pas très surprenant d'ailleurs : il y avait cinq ans que cette liaison durait ! Cinq ans ! Un bail ! Une éternité !... Ah ! c'est bien la première et la dernière fois que je m'attarde cinq ans dans les mêmes bras. Ça me réussit trop mal chez moi, les romans qui n'en finissent pas. L'existence, à la maison, était, depuis trop longtemps, devenue littéralement invivable.

Je regardai May interrogativement, ne sachant comment formuler une question précise.

Il m'évita de donner à haute voix des marques de mon indiscrétion.

— Oui, invivable !... Pour avoir un foyer possible, pour connaître une vie d'intérieur supportable, il est indispensable, au reste, qu'un homme ne trompe pas trop longtemps sa légitime avec la même maîtresse. Ce n'est pas hier, d'ailleurs, que j'ai découvert cette loi, et ce n'est pas la première fois que je vérifie sa rigueur. Chaque fois que je change de favorite, ma femme, durant quelques mois, fait des frais, s'ingénie à me cacher son mauvais caractère. Elle ne connaît pas encore l'étendue du pouvoir que la nouvelle va avoir sur moi : elle craint le pire. Dès qu'elle croit avoir constaté que les plus gros risques sont passés, elle redevient elle-même. Et c'est sinistre... Voyez-vous, mon cher, tant qu'une femme est vraiment jalouse, foncièrement jalouse, elle n'ose pas vous faire de scènes de jalousie ; c'est lorsqu'une partie de son trac est tombée qu'elle se permet, de nouveau, de vous embêter... Le secret, pour avoir la paix (ou, en tous cas, ne soyons pas trop exigeants, une paix relative) c'est de ne jamais leur laisser le temps de se retrouver ; une nouvelle après l'autre ; et aïe donc ! et aïe donc ! tant que ça peut !... — Je m'enlisais, ma parole, je m'enlisais comme un débutant, dans l'interminable histoire Roberts. Je n'avais plus l'impression d'avoir sur les bras, sur le dos, sur le râble, par dessus la tête, une madame Marcel May, une seule madame Marcel May, celle de la Mairie, mais d'en avoir deux !... Olga commençait à prendre presque autant de toupet qu'Hortense... — Ça ne pouvait plus durer !

May a bu une gorgée.

— Et je suis bien content que ce soit fini !

Après un temps, l'œil amusé, il a ajouté :

— C'est pour mettre un point ultime à l'aventure Roberts, et pour pouvoir me choisir, dans un lot un peu varié, une petite amie inédite, que je me suis décidé à lancer à fond le dernier bouquin de Roberts, et à faire sur le **Point d'orgue** (que pour mon compte je trouve, en somme, assez médiocre) ce tam-tam à tout casser.

Un peu surpris, ne percevant pas le rapport de cause à effet que May établissait entre son désir d'apporter dans son existence un élément nouveau de distraction et le sacrifice commercial qu'il avait résolu de consentir, je murmurai :

— Vous voulez dire que vous considériez ce gros lancement publicitaire comme une façon de cadeau de rupture ?

May sourit:

— Oui, si vous voulez... Il y avait de cela, aussi, dans mon geste... Mais il y avait, encore, autre chose... surtout, autre chose... L'envie de faire lever, par un procédé rapide et commode pour moi, du gibier frais... Les meilleures chasses, les moins fatigantes, doivent toujours, je ne vous l'apprends pas, être précédées d'un rabattage... Je m'étais tenu, en conséquence, le raisonnement suivant : « Si tu fais, sur une femme de lettres, une réclame intensive, toutes les femmes de lettres de Paris (toutes celles, en tous cas, auxquelles les circonstances ont appris à accorder plus confiance à leur minois qu'à leur talent) vont se dire : « Décidément, il n'y a que cette vieille baderne de May pour pousser, quand il le veut, un livre de femme ! » Et elles vont toutes rappliquer, les jolies poulettes... » Ça n'a pas raté. Je n'ai eu qu'à choisir dans le tas... Et je crois (je suis curieux de savoir ce que vous en penserez), je crois que je n'ai pas trop mal choisi !

May, d'un geste, a réclamé l'addition.

Tourné vers moi, il a conclu

— Je vais pouvoir, d'autant plus tranquillement, filer le parfait amour avec mon trésor tout neuf, que le lancement que j'ai assuré au livre d'Olga a insufflé, à la bonne petite, la plus gentille confiance en moi : elle est venue m'annoncer, cet après-midi, qu'elle comptait aller chercher en Sud-Egypte le sujet de son prochain roman !

Secoué par un gros rire, il a pris congé de moi, en m'allongeant une bourrade sur l'épaule.

Max FISCHER.

Traduction et reproduction interdite.
Copyright 1932 by Max Fischer.

le "papier" de la fouchardière

CONSULTATION DU CLIENT

Deux cas de conscience

Un de mes paroissiens croit sans doute m'embarrasser en me soumettant les cas de conscience que voici...

Et puis, réflexion faite, j'aurai plus vite fait de vous communiquer la lettre du paroissien :

« Monsieur,

« Nous sommes lecteurs, ma femme et moi, d'un bon journal dont l'abbé Bethléem n'a pas encore interdit la lecture aux fidèles : car nous sommes, ma femme et moi, catholiques fervents et fils soumis de l'Eglise.

« Dans notre journal, il y a un « Coin du Docteur » occupé par un certain docteur Pierre, qui n'est pas spécialisé dans les dentifrices et qui donne, ordinairement, d'excellents conseils.

« Or, dans sa dernière causerie, le docteur Pierre nous apprend que, grâce au protoxyde d'azote, les femmes peuvent désormais accoucher sans douleur. Affirmant, d'autre part, que « l'idée de souffrance est une des causes les plus souvent mises en avant pour excuser la stérilité voulue, consciente et organisée », l'auteur pense que « la vulgarisation de cette méthode augmenterait certainement la natalité, pour le grand bien de notre pays » et il conseille d'y recourir.

« Nous craignons, ma femme et moi, que le docteur Pierre verse dans l'hérésie et nous avons quelques inquiétudes quant au salut de l'âme du docteur Pierre.

« En effet, nous avons toujours consciencieusement, ma femme et moi, accompli les prescriptions de l'Evangile : « Croissez et multipliez... » Et nous nous sommes toujours soumis avec la plus parfaite sérénité (ma femme peut-être un peu moins que moi) à la loi liminaire qui formula la première condamnation prononcée par le premier juge à l'occasion de la première faute : « Tu enfanteras dans la douleur. »

« La loi n'a pas été abrogée. La punition n'a pas été levée. Avons-nous le droit de braver l'Eternel et n'attirerons-nous pas sa colère sur la tête d'enfants nés sans douleur, passés en fraude, sans acquitter la dime exigée par le contrôleur suprême des entrées et des sorties ?

« Votre familiarité avec les Pères de l'Eglise vous permettra sans doute de nous dire si nous pouvons avoir recours au protoxyde d'azote (ma femme plus que moi) sans rompre avec la tradition catholique et conserver le sourire (ma femme comme moi) dans des circonstances où d'ordinaire la gaieté perd ses droits, sans danger pour notre salut éternel.

« Agréez, Monsieur, etc... »

Je ne consulterai pas les Pères de l'Eglise... Non que les Pères de l'Eglise, sur ce sujet, se soient montrés indifférents ou incompétents. Bien au contraire, ils ont apporté toujours aux questions sexuelles et d'intimité conjugale tous les soins éclairés d'une science assidue et minutieuse...

(Lorsqu'on se trouve réunis entre hommes, au fumoir ou dans un dîner de camarades, vous savez quel est, fatalement, le sujet de la conversation... Lorsqu'on se trouve réunis, entre hommes, dans un Concile œcuménique, c'est exactement la même chose.)

Mais je ne consulterai pas les Pères de l'Eglise, parce qu'aux siècles de foi et de conciles œcuméniques le protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, n'était pas encore inventé... C'est pourquoi, sans doute, les siècles de foi ont en quelque sorte manqué de gaieté.

Les docteurs (ceux de l'Eglise) n'ont donc pas eu à résoudre le cas de conscience qui émane du protoxyde d'azote... Je me hâte d'ajouter loyalement qu'ils l'eussent sans doute résolu dans le sens le plus strictement cruel ; car ils n'avaient aucune estime et aucune pitié pour la femme, qu'ils considéraient comme seule responsable de la faute originelle, et qu'ils estimaient justement condamnée à perpétuité, *in sœcula sœculorum*.

Mais on me permettra de soutenir une thèse qui n'est pas à l'encontre de l'orthodoxie et qui est dans l'axe de la logique.

Mon paroissien affirme que la loi liminaire : « Tu enfanteras dans la douleur » n'a pas été abrogée.

Qu'en sait-il ?

Supposons que Dieu ait voulu lever la punition. Comment aurait-il fait pour porter à la connaissance de ses créatures cette mesure de clémence ? Depuis que Moïse est mort, il n'y a plus personne sur le Mont Sinaï...

Alors Dieu n'avait plus qu'une ressource : permettre que les hommes découvrissent le protoxyde d'azote ; permettre que les femmes s'en servissent pour égayer un épisode peu joyeux de la vie conjugale.

Et précisément, c'est ce que Dieu a fait.

De même le bon Dieu, voulant abroger sa loi trop humanitaire : « Tu ne tueras point », a permis qu'un Chinois inventât la poudre et que le docteur Guillotin (qui n'opérait point lui-même) épurât l'humanité par procuration en inventant l'ustensile qui porte encore son nom.

De même, le bon Dieu, voulant adoucir cette loi vraiment trop pénale : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » a permis que l'homme inventât des machines qui travaillent à sa place... Seuls les travailleurs à transpiration intense, nous voulons dire les intellectuels, donnent encore un effort personnel... Encore beaucoup de romans et la plupart des scènarii cinématographiques sont-ils produits à la mécanique... Encore le stéthoscope, l'outillage radiographique et le manomètre à pression artérielle diminuent-ils dans une forte proportion l'effort d'imagination que font les médecins pour poser leur diagnostic ; en attendant que les chirurgiens emploient une machine à coudre pour recoudre leurs clients (le cousu main est vraiment une méthode trop primitive pour notre époque moderne)... En tout cas, l'Eglise ne proscrit point cet attirail dont les promoteurs eussent été brûlés au Moyen Age.

De même, le bon Dieu, craignant que l'homme s'abimât la santé en buvant trop de vin, en mangeant trop de pommes ou de pommes de terre, a permis que l'homme découvrît l'Amérique, d'où sont venus le phylloxéra, le doryphora et le pou de San José.

C'est Dieu, créateur de toutes choses qui a créé la poudre, la machine, les insectes américains, et le protoxyde d'azote.

A moins que ce ne soit le diable...

Si c'est le bon Dieu qui a créé la poudre et l'Amérique, soumettons-nous à sa volonté divine avec d'autant plus de résignation que nous ne pouvons pas faire autrement.

Si c'est le diable qui a créé les anesthésiques qui nous dispensent de la souffrance et les machines qui nous dispensent du travail, que le bon Dieu bénisse le diable !

⁂

Autre cas de conscience para-médical : le tutoiement dans les hôpitaux.

Il nous souvient qu'il y a quelques années, M. Mourier, directeur de l'Assistance Publique, avait par une circulaire qui fit quelque bruit à l'époque, interdit au personnel hospitalier de tutoyer les malades. Les plus grands égards sont dus au malheur. Or, d'après l'excellent M. Mourier, le tutoiement est considéré, par les infortunés que leur infortune rend susceptibles, comme une « familiarité déplacée » et « un manque de considération ».

D'après mes correspondants particuliers, il paraît que les anciennes traditions ont repris le dessus dans certains hôpitaux de Paris, et que le personnel hospitalier est à tu et à toi avec les malades Qu'en devons-nous penser ?

Considérons ce qui se passe dans l'armée.

Le régiment est une grande famille. Les soldats sont des frères qu'unit une infortune commune ; ils se tutoient entre eux. Mais les sergents, les adjudants et les officiers ne tutoient point les soldats ; ils leur disent « vous » ; ils leur prodiguent les égards par une forme de langage pleine de courtoisie et de délicatesse et qui implique, de supérieur à inférieur, comme une marque extérieure de respect... Vous pensez bien qu'un soldat de 2e classe se trouverait froissé si l'adjudant lui disait : « Mon petit, tu serais bien gentil de donner un coup de balai dans la carrée. » Mais il est intimement flatté dans son amour-propre lorsque son supérieur lui déclare : « Vous êtes sale comme un cochon. Vous coucherez ce soir à la boîte. »

De même, dans la rue et sur les routes, les cyclistes, les chauffeurs de taxi, les charretiers et les conducteurs de somptueuses voitures, épris d'égalité, sinon de fraternité, se tutoient entre eux. Vous dites au cycliste qui traîne devant votre capot : « Vas-tu te magner le train, eh, gourde ! » et le cycliste vous répond avec enjouement : « Tu t'es pas regardé, eh, tête de lard ! » Il vous arrive même de dire à une dame à qui vous n'avez pas été présenté et qui manie elle-même son volant : « Va donc raccommoder tes chaussettes, eh, puce à ressorts ! » Sur quoi la dame, sans s'offenser de votre familiarité, vous répond sur le même ton : « T'en fais pas pour les chaussettes, eh! cocu à roulettes ! »

Or, vous seriez grandement indigné si le flic qui organise l'embouteillage au carrefour se mêlait de vous tutoyer... Mais il est respectueux... Il ne vous tutoie pas ; il vous siffle ; et il vous colle une contravention pour avoir circulé dans le sens interdit.

Les députés, à la Chambre, se tutoient entre eux, suivant la mode des collèges et des prisons. Mais on ne se tutoie plus entre électeurs et députés. Nous sommes revenus de la grande erreur révolutionnaire, qui faisait du tutoiement universel le signe illusoire de l'égalité.

Le peuple veut des égards. Il demande à être gouverné poliment.

Et le peuple veut aussi être soigné avec politesse. Bien des petites choses manquent aux hôpitaux, dans l'ordre du superflu et même du nécessaire. Ça n'a pas d'importance... Si vous dites au malade : « Veuillez avoir l'obligeance d'accueillir ce thermomètre », il sera si flatté que sa fièvre tombera aussitôt, même si vous ajoutez : « Excusez-nous. Nous manquons de quinine ». Tandis que si vous lui dites : « Fourre-toi ce thermomètre où tu sais », même après lui avoir dit : « Avale-moi ce cachet de quinine », il sera si vexé que sa température montera de plusieurs degrés.

C'est pourquoi il faut tenir la main à ce que la circulaire interdisant le tutoiement à l'hôpital soit strictement observée.

D'autant plus que cette mesure thérapeutique, psychologique et essentielle ne grève pas d'un sou le budget de l'Assistance Publique.

G. de LA FOUCHARDIÈRE.

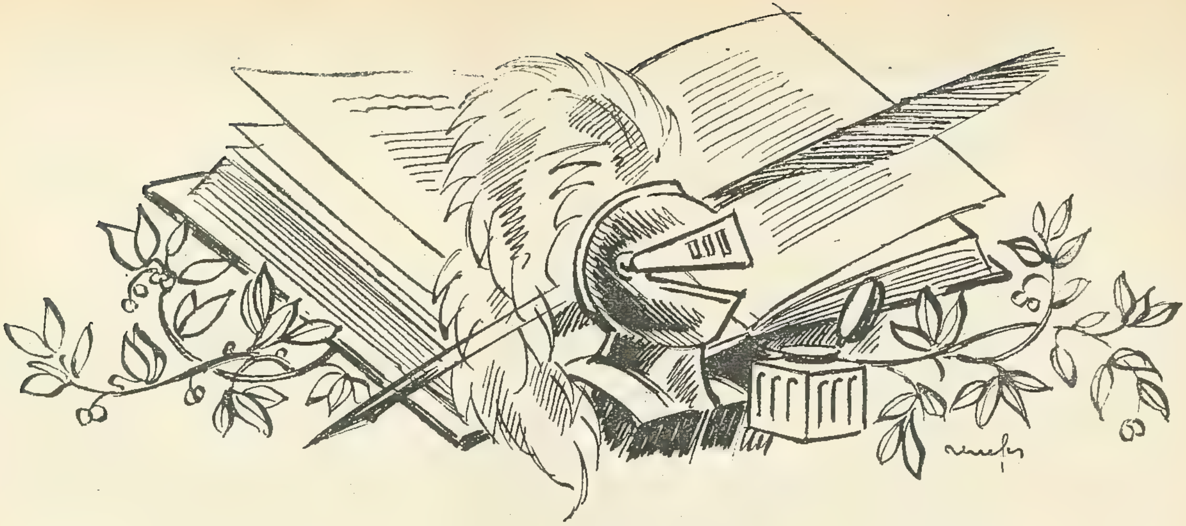

VARIÉTÉS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

Chez Corneille vieillissant

Pierre Corneille avait quarante-six ans, lorsqu'en 1652 naquit sa deuxième fille : Marguerite. Le ménage comptait maintenant cinq enfants dont l'aîné avait dix ans ; belle famille dont le chef était fier et peu disposé à en marquer les limites. Il aime l'amour pour les joies qu'il donne : absolues, profondes, complètes ; il a pour la femme une ardente tendresse et voue un culte à sa beauté, à sa grâce, à son esprit. En créant, à 19 ans, Mélite et plus tard Chimène, Camille, Pauline, il les a aimées.

Cérébral et toujours amoureux, le poète éprouvait la nécessité de la toute proche présence de sa femme créatrice de son ambiance laborieuse. Madame Corneille contribue à la permanente éclosion du génie qui lui est confié.

Depuis que Pierre Corneille a cédé sa charge d'avocat du Roi à la Table de Marbre et à l'Amirauté, ce pourquoi Le prévost lui versa six mille livres comptant, le ménage vit de ses rentes et du produit des œuvres littéraires.

L'année 1653 n'était pas écoulée, que Mme Corneille avait un sixième enfant : un fils qu'on baptisait Charles.

⁂

Ce ne fut pas pour Pierre Corneille un voyage de minime importance que d'aller à Bourbon pour y prendre les eaux. Un rhumatisme tenace, que n'a pu guérir le médecin de Rouen, l'oblige d'entreprendre ce long trajet de près de cent vingt lieues à parcourir sans Mme Corneille relevant à peine de ses couches. Un domestique l'accompagne pour les bagages et l'éventuelle saignée. Or, Corneille n'aime guère se déplacer ; il faut un motif bien puissant pour l'y décider : lorsqu'un Rouennais pur sang a depuis longtemps quitté sa ville, lorsque les tours et la flèche de sa cathédrale ne frappent plus ses yeux, il éprouve un véritable malaise que seul guérit son retour en ses vieux murs. Que Pierre Corneille allât à Paris pour ses pièces, ne nécessitait qu'une absence de courte durée ; mais Bourbon !

et par cette affreuse route de Moulins qui mène à Perpignan ! Durant des jours, en un lourd et bruyant véhicule cahotant, penchant, tiré par six chevaux gris trottant sous le fouet du postillon, il fut exténué, ahuri par le fracas des vitres et les appels de trompes, courbaturé, gêné par ses voisins dans un compartiment exigu, couvert de poussière ! On était loin de l'agréable promenade de Rouen au Petit Couronne par la voiture, où même par le coche d'eau de la Bouille.

Du moins, éprouve-t-il quelque satisfaction de son séjour à Bourbon, berceau originel des Rois de France ? Du fond de la vallée du Barges, dominée par une plate-forme de rochers à pic, il vit les ruines du Château du X^e^ siècle et les tours Admirale et Quiqu'engrogne. Sans doute déplore-t-il, en homme habitué aux églises gothiques de Rouen, la destruction commencée six ans plus tôt de la Sainte Chapelle, jadis construite par Anne de Beaujeu, et qui était l'une des plus belles de France ; il put, cependant, se réjouir des vestiges laissés par ses chers Romains pour qui Aquæ Bormonis était déjà la ville réputée pour ses eaux. Cela suffisait-il à Pierre Corneille pour occuper son esprit et son activité ? Si loin des siens, de son ambiance, il devait trouver bien longues et vides les journées consacrées aux soins imposés. Que devenaient à Rouen ses affaires ?

La difficulté née des arrérages de l'office de son père, qui n'ont pas été exactement payés, lui a causé beaucoup de tourment ; en outre, le receveur d'Andely, Antoine Grenier a bien été condamné à payer les rentes provenant de la charge du beau-père, mais comment va-t-il s'exécuter ? Somme toute, la fortune est disséminée et la surveillance difficile ; si, en réalité, le revenu de l'Imitation, des pièces de théâtre, s'ajoute à celui des capitaux dûment placés en rentes perpétuelles, il est évident qu'il faut veiller à ce que celles-ci ne s'évanouissent pas en fumée car tout se tient ; et le poète ne veut pas que disparaisse quoi que ce soit du patrimoine familial.

A-t-il eu trop de soucis, a-t-il été pris de nostalgie ou bien les eaux ont-elles été contraires à son tempérament incapable de supporter leur force et la rigueur du traitement ? Toujours est-il qu'il rentre à Rouen malade et qu'à Paris, court le bruit de sa mort. Ce n'est qu'un assaut qu'il repousse victorieusement : un an n'était pas achevé depuis son retour des eaux de Bourbon, que lui naissait un septième enfant, une fille : Madeleine.

Mais, Mme Corneille se remet mal de ce nouvel accouchement. Encore longtemps après, elle se sentait malade au point que son mari n'avait pu la laisser pour se rendre à Paris. Il n'est point étonnant que de trop nombreuses maternités, dont le chiffre ne doit, sans doute, pas s'arrêter à celui qu'on a pu connaître, ont ébranlé sa santé. Elle n'avait cependant que quarante ans, et déjà apparaissaient des traces de fatigue. Des médecins rouennais appelés auprès d'elle, aucun ne parvenait à améliorer son état ; elle perdait confiance et se désespérait se sachant tellement nécessaire à son mari et à ses enfants. D'ailleurs, elle n'ignorait pas, pour avoir eu des médecins dans sa famille et dans son entourage d'amis, la pauvreté réelle de leur science et que ce qu'ils en avaient ne se traduisait le plus souvent que par l'orgueil, la vantardise et des batailles à coups de libelles qui ne finissaient en rien les querelles.

Autour d'elle, on s'inquiétait de sa langueur et on commençait à se décourager ,lorsque son beau-frère, Antoine le génofévain, lui parla de l'abbé Vivier, curé de Roquefort près de Fauville-en-Caux, qui connaissait à Paris l'abbé Jean d'Aubry dont certaines cures avaient fait quelque bruit. Ce prêtre, sans diplômes officiels qui lui permissent de prendre rang parmi les professionnels de la médecine, était bien entendu, considéré comme un charlatan. Il guérissait, affirmait-il, sans l'aide de l'art magique, simplement « par les sueurs ou les transpirations insensibles » ; on n'avait à craindre « ni incommodité, ni vomissements ». En Normandie et à Rouen même, on citait des cas d'hydropisie, de surdité, de crachements de sang, de paralysie, de fièvre quarte, d'écrouelles dont les patients furent débarrassés. Des médecins, authentiques ceux-ci, n'hésitaient pas à proclamer les heureux résultats de l'intervention de Jean d'Aubry sans pouvoir l'expliquer ; le docteur Perrée le félicitait. Il n'y avait que la peste contre laquelle il ne pouvait rien.

Pierre Corneille était perplexe. Il se souvenait que, naguère, il s'était moqué dans « Le Menteur », de la « poudre de sympathie » guérissant tous les maux. Allait-il se déjuger ? Mais il se disait que « Le Menteur » remontait loin : quatorze ans !

Une fois prise sa résolution, il pria l'abbé Vivier de lui donner une lettre d'introduction près de Jean d'Aubry. L'abbé Vivier, en des phrases simples et qu'on devine sincères, explique ce qu'il attend de son ami. Il lui recommande Mme Corneille « femme de M. Corneille ». Cet unique nom dit tout : il n'y ajoute rien. Mais d'elle, il affirme qu'elle met en Jean d'Aubry la « dernière de ses espérances en l'assurance de sa haute science ».

C'est en septembre 1656 que Mme Corneille vint avec son mari chez Jean d'Aubry, au logis de la Teste noire du faubourg Saint-Germain, dans le quartier Buci. On ne peut dire ce qui fut prescrit à la malade, non plus les remèdes ordonnés, mais la guérison s'ensuivit. Sans doute, cependant, Jean d'Aubry recommanda-t-il au poète d'éviter à sa femme toute nouvelle grossesse. Pierre Corneille promit en regrettant l'époque où il pouvait annoncer à son ami Goujon, que sa femme enceinte lui permettait de jouir des « bénédictions du mariage » en profitant sans réserve de l'acte d'amour.

Le bonheur et la tranquillité revinrent dans la maison. Assuré maintenant, que Mme Corneille était sauve et que son foyer lui serait intégralement conservé, Corneille reprit goût au théâtre : l'échec de « Pertharite » était déjà effacé en partie ; il ne se sentait plus l'homme vieux qu'il avait prétendu être afin de justifier une retraite qui n'était, au fond, que la manifestation d'une passagère blessure d'amour-propre.

⁂

Pierre Corneille et sa femme devaient rester encore cinq ans dans la vieille demeure ancestrale de la rue de la Pie : cinq années au cours desquelles le poète écrira « Œdipe », « La Toison d'Or », « Sertorius », « Sophonisbe ».

Deux de ses fils seront soldats ; Thomas, le troisième, voudra se faire religieux ; Marie épousera un officier, fils de hobereaux Bas Normands ; Marguerite entrera au couvent : sacrifices moraux et matériels pour le père, et qui ne seront pas sans pénibles conséquences. Lui-même subira, du fait de Marquise, une crise amoureuse dont il souffrira durement ; il n'aura pas trop, pour la surmonter, que de son sentiment du Devoir appuyé par sa raison. Puis, sur les conseils des amis parisiens, et à cause de ses obligations professionnelles, aussi pour satisfaire définitivement au règlement de l'Académie, Pierre Corneille décidera d'habiter Paris.

Résolution qui ne va pas sans de grandes hésitations et de multiples regrets : il ne se déracine pas, à près de soixante ans, sans que son cœur se déchire à l'abandon de tout ce qui fit sa vie, continuatrice de celles des aïeux dormant dans l'église Saint-Sauveur de la place du Vieux-Marché de Rouen ; il ne s'en cache pas dans ses lettres. Sans doute, à l'heure ultime du départ adresse-t-il aux morts qui sont là, sous les dalles, une prière : invocation à leur protection... Et sans trop vouloir regarder derrière soi, la famille part vers l'attirant Paris, vers l'inconnu.

Le ménage Thomas Corneille avait suivi le ménage Pierre. Les deux frères ayant épousé les deux sœurs, ne s'étaient jamais quittés et d'ailleurs, Pierre de dix-neuf ans plus âgé que Thomas, était par celui-ci regardé plus encore en père qu'en frère aîné. Ils eurent quelque difficulté à trouver un logement. Ce ne fut qu'avec la protection de M. Aubry, receveur des Finances de Rouen qui habitait sa propriété de la rue des Deux-Portes, reliant la porte Saint-Denis à celle de Saint-Martin, que les deux couples s'installèrent dans une maison à deux entrées située presqu'au coin de la rue Saint-Sauveur, tout près de l'église du même nom qui leur rappelait leur paroisse rouennaise. C'est là qu'ils durent s'habituer à un tout autre genre d'existence que celle menée au cours d'un long passé ; c'est là que Pierre, pressé par les exigences financières, écrivit « Othon », « Agésilas », « Attila » ; qu'il retrouva soudain la fraîche inspiration de ses vingt ans pour révéler dans « Psyché » en collaboration avec Molière, toute la beauté de ses pensées spiritualistes ; là qu'il composa « Tite et Bérénice », « Pulchérie », « Surena ». Mais c'est là aussi, qu'il doit subir les pires angoisses : il a revu Marquise, et, de nouveau, il a flambé pour la belle actrice accueillante et inconstante. Puis, le petit Charles, mal acclimaté à la vie nouvelle qui lui est imposée, a subi une indéfinissable langueur devant laquelle les médecins ont été impuissants.

L'été de 1665 le trouva languissant, triste et dépérissant. A-t-on consulté l'abbé Aubry et fut-il désarmé ? Ou bien malgré son livre qu'il venait de publier: « La Médecine véritable ressuscitée » ; la confiance s'en était-elle allée ? On ne peut le dire ; toujours est-il que Charles meurt à l'automne.

Le père connaît alors, brutalement, la souffrance morale : il lui semble qu'avec ce petit être qu'il conduit au cimetière Saint-Sauveur, il perd de nouveau toute espérance. Sa scrupuleuse conscience le torture comme si la mort de son enfant dernier-né, est la rançon de son illégitime amour.

Et son cœur saignera encore quand Marquise, devenue la maîtresse de Racine mourra en couches ; quand Du Buat, époux de sa fille Marie, sera tué au siège de Candie ; quand son second fils sera frappé à mort au siège de Grave ; quand Molière s'éteindra en février 1673, dans son vaste appartement de la rue de Richelieu.

Lorsqu'il suivit, le soir aux flambeaux, le cercueil de Molière, Pierre Corneille mélancolique, à qui l'avenir apparaissait menaçant, dut évoquer les douces heures de la maison de la rue de la Pie, quand il y recevait les comédiens de l'Illustre Théâtre, dont Marquise... Molière, Marquise, noms associés dans son esprit et dans son cœur... Corneille se souvient que c'est par lui, chez son notaire rouennais, que Molière eut le pied mis à l'étrier du succès.

Et voici qu'avec tant d'autres plus jeunes que lui, Molière le laisse seul pour suivre la route qu'il trouve longue, entouré des ombres aimées lui montrant le chemin.

Au mois d'octobre 1675, les Corneille ont quitté le logement de la rue des Deux-Portes Saint-Sauveur. Ils sont venus habiter rue de Cléry, dans un grand immeuble à nombreux locataires appartenant à l'abbé Robert Poquelin, l'un des frères de Molière. Le changement de maison semble avoir été justifié par une diminution dans le prix du loyer car les ressources de Corneille s'épuisent sans que s'atténuent ses charges. Les fermiers du Petit Couronne et d'Andely, le locataire de Rouen, paient irrégulièrement. Au contraire, les couvents où sont Marguerite et Thomas exigent l'exact versement des rentes convenues ; par contre, les libraires ne sont pas toujours fidèles et la pension royale de deux mille livres a été supprimée. De plus, le capitaine Corneille coûte gros.

L'année 1680 apporte quelques clartés. La troupe du Palais-Royal donne treize représentations des tragédies ; puis, quand elle fusionne avec celle de l'Hôtel de Bourgogne et qu'elle s'installe rue Guénégaud, elle continue à mettre à la scène Corneille toujours acclamé. Enfin, lors de la distribution des prix au collège d'Harcourt, on joue « Polyeucte ». Corneille se reprend à vivre. Mais il avait soixante-quinze ans et la maladie le tenait.

Un progressif affaiblissement de ses forces le clouait au lit, souvent pendant des journées entières. Il se montrait, après chaque crise, plus affaissé et toujours plus lointain.

⁂

En 1682, et après tant d'années d'une absolue communauté d'existence, les deux frères Corneille décidèrent de prendre logement séparé. Ils viennent dans le quartier de la Butte des Moulins, transformé depuis cinq ans : Thomas, rue Clos-Georgeot et Pierre s'installe rue d'Argenteuil, étroite et montueuse, dans un ancien couvent désaffecté dont le lourd vantail orné de têtes de clous aux pointes recourbées en griffes encadrant une croix, signale la séculaire origine.

C'était dans le premier bâtiment à gauche, dans la cour et au deuxième étage, que logeait Pierre Corneille. On entrait chez lui par la porte en face de l'escalier ; mais une autre porte, à gauche, s'ouvrait directement dans son cabinet de travail. Les pièces : chambre avec immense alcôve, salle, cuisine étaient carrelées ; elles suaient l'humidité ; l'ensemble était glacial ; de grands et profonds placards à ferrures lui donnaient un aspect mystérieux et triste. Trois croisées laissaient entrer, chichement, une clarté que ne pouvait illuminer le soleil incapable de pénétrer dans la cour encadrée de hautes et lugubres bâtisses. Quant il se vit là, Corneille se sentit condamné à finir ses jours entre ces affreux murs. Quel contraste avec les logis habités jadis, surtout au temps de la vie rouennaise !

Entre sa femme et sa fille Madeleine, qui a renoncé au couvent pour ne pas abandonner ses parents, il déclinait lamentablement. Interminables, devaient être les journées que n'occupaient plus son travail. Son humeur brusque, son ton bourru, en obligeant ses proches à se réserver, arrêtaient de leur part tout élan, et créaient une atmosphère lourde de silences écrasants.

C'est pourtant là que lui viennent des satisfactions : on réimprime, en effet, les quatre volumes in-12 du « Théâtre », édition de 1682, la meilleure à laquelle il a donné toutes ses dernières forces ; en juillet 1682, on reprend « Andromède » que Lully et Quinaud, d'accord avec Charpentier, maître de chapelle, ont mis en musique ; la pension de deux mille livres est rétablie ; Thomas, son fils, est pourvu de l'abbaye d'Aiguevives et sa fille Marie ayant épousé en secondes noces Jacques de Farcy, met au monde une troisième fille : Françoise (elle sera la grand-mère de Charlotte Corday). Enfin on rejoue la « Toison d'Or » : évocation des fêtes et des succès au château du Neubourg, il y a vingt-trois ans !

Mais l'habituel jeu de bascule de la vie entre en mouvement et les sacrifices s'imposent. Il faut, à présent, que les deux frères sortent de l'indivision de leurs biens de Rouen, du Petit Couronne, du Val de la Haye, de la Litte, et d'Andely. Thomas, en effet, va marier sa fille Marthe avec Louis de Marcilly et ni lui, ni Pierre, n'est assez riche pour racheter les propriétés. On va les vendre: on décide seulement de conserver celle d'Andely. Pierre abandonne donc sans esprit de retour, la vieille demeure de la rue de la Pie à des mains inconnues, qui ne sont pas de son sang ; il lui paraît manquer à la tradition dont il est le premier à rompre la chaîne : il n'est pas éloigné de croire au sacrilège.

Maintenant, c'était bien fini : il comprenait qu'il partait.

Chez lui, la pensée de la Mort avait toujours tenu une grande place ; depuis fort longtemps, par ses méditations il s'était accoutumé à ne la point considérer en ennemie. Il considérait la vie comme un dépôt sacré dont il était responsable, mais dont il ne craignait pas de dire qu'il souhaitait « de se voir déchargé ».

Son état de maladie, la faiblesse de son corps ne lui laissaient pas de doute sur l'issue assez proche facilement entrevue. Il avait une trop grande habitude de l'analyse, son esprit était trop éthéré, pour ne pas comprendre que l'instant approchait. Mais plus il le sentait venir, et moins il le redoutait. Sans prétendre à s'écarter du dogme catholique,sa philosophie spiritualiste le portait vers une certitude connue de lui seul où il se complaisait : l'immortalité de son âme par un éternel recommencement de la vie. Il n'avait pas en vain écrit « Psyché », pénétré de la possible vérité incluse en cette légende : il se souvenait de l'aisance, de la rapide fécondité de son inspiration, insoupçonnée sur un tel sujet si différent de ceux qui lui furent habituels, étonné lui-même de la suavité de ses vers, de leurs juvéniles accents, de leur fraîcheur. Il croyait que, de l'autre côté du voile continuait la vie : il était sans peur, assuré de l'étrange ressemblance de la naissance avec la mort.

⁂

Au moment que s'approche la délivrance, la gloire semble davantage auréoler Corneille. Ses tragédies se maintiennent à la scène : depuis deux ans, on l'a joué cent soixante-seize fois. Il est célèbre dans toute l'Europe. Ses tirades, partout sont populaires. On puise dans son enseignement les forces morales indispensables au gouvernement des peuples. Après l'éclipse dont il a tant souffert, Corneille apprend que suprême justice lui est enfin rendue, et le témoignage des foules lui prouve qu'il ne s'est point trompé ; son œuvre durera comme un splendide enseignement, lumineux flambeau vers quoi se tourneront les âmes angoissées.

Donc, maintenant, il peut mourir. Il ne sort plus du tout. Il vit dans son triste appartement, plus souvent confiné dans sa chambre que dans son cabinet de travail, où il a laissé inachevée sa traduction en vers des deux premiers livres de « l'Achilléïde », de Stace. Parfois, ses regards vont du petit meuble plaqué d'ébène où il serra jadis ses « Notes du Cid » et son « trésor de réserve », témoin de ses jeunes années et de ses triomphes, au lourd miroir de chêne sculpté où il évite son image. Il voit aussi le grand portrait de son fils aîné — le capitaine — peint par Jean de Reyn.

Pour sa fille Madeleine, que de jours pénibles entre sa mère, presqu'impotente et son père dont l'état doucement s'aggrave, gardant le mutisme, la pensée ailleurs, presque toujours les yeux clos ! Rêvait-il ? Priait-il ? Ou bien peu à peu son esprit se détachait-il du corps qu'il laissait de longs moments sans apparence de vitalité, pour s'y réintégrer et lui redonner partiellement la vie ?

Le printemps de 1684 passa. Dans le monde, on savait Pierre Corneille très déprimé et qu'il déclinait. On attendait sa fin ; on disait qu'il perdait la connaissance de tout. De fait, son intelligence n'avait plus de lumière ; elle s'éteignait, enveloppée d'une atmosphère grise à travers quoi il ne discernait rien : le cerveau, lentement privé de sang, entrait dans le repos. Corneille ne comprenait plus les choses essentielles et nécessaires de l'existence pour lui sans intérêt. Ses yeux s'ouvraient-ils ? C'était pour regarder sans voir, indifférents, parfois naïfs comme ceux d'un enfant. Il souffrait à peine : il ne comprenait pas sa déchéance.

L'été vint : très chaud avec des journées étouffantes. La chute s'accentuait ; le moribond visiblement s'en allait. A l'automne, alors que s'annonçait la tombée des feuilles fatiguées de sécheresse, la famille et le médecin comprirent que la fin approchait. Le Père de la Chaise qui visitait Corneille vit que rien maintenant n'arrêterait le départ. Le poète était privé de tout sentiment que ne lui redonnaient ni la sauge, ni le vinaigre salé, ni la verveine en cataplasmes chauds sur la tête. Le Jésuite avertit Louis XIV. Tout de suite, le Roi envoya rue d'Argenteuil, Besset de la Chapelle, porteur de deux cents louis : il faut tant d'argent dans un logis que visite la Mort !

On était à la dernière semaine de septembre. Rue Guénégaud, la troupe royale répète « Psyché » qu'on doit jouer dans cinq jours ; Corneille entre en agonie. Toute la journée du samedi 30 septembre passe dans l'attente. Le malade a retrouvé son calme, soudain troublé par une dernière poussée sanguine, puis sans sursaut, à minuit, son cœur cesse de battre.

L'inhumation se fit le lundi 2 octobre, à Saint-Roch. On descendit Pierre Corneille derrière le maître-autel, dans un caveau de la Chapelle de la Vierge. Trois semaines plus tard, l'Académie assista au service.

Racine, tout récent Directeur de la Compagnie, avait souhaité de prononcer l'éloge funèbre, mais on en chargea l'abbé de Lavan qui était Directeur le jour de la mort.

Et ce fut dans l'église des Billettes, à deux pas de la tombe de Marquise.

Armand LE CORBEILLER.

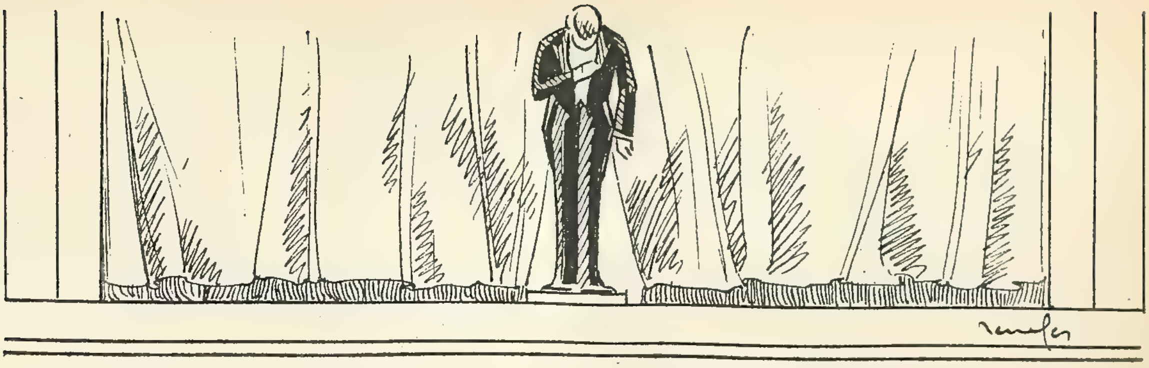

Printemps Politique

De la Lorraine aux Pyrénées,
Cette année,
Des puys auvergnats à la Crau,
De la rude Bretagne aux délices des flots
De la mer Méditerranée,
La campagne n'a pas de hâte,
Sauf la campagne électorale.

Des arbres blancs ayant deux pattes,
Tout écorcés,
Suant leur moelle
Sous forme de colle
De pâte,
Ayant deux pattes, ont poussé
Le long des murs gris des écoles
Et le long des murs des marchés.....
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8..... rapprochés,
Et le long des bureaux de poste.....
Ils se sont couverts de feuilles multicolores
Et les fleurs (de rhétorique) y viennent éclore,
En métaphoriques ripostes.

Sur ces feuilles, des papillons
Déployant leurs ailes en long
Se posent,
Papillons bleus sur feuilles roses,
Jaunes sur feuilles vermillon,
Beaux papillons, couleur du temps,
En collections suggestives . . .
Ou, si préférez, agitant
Des suggestions collectives.

Et voilà tout ce que vous vaut,
Cet avril-ci, le temps nouveau..... !

Le pauvre printemps qui n'exhale
Que des senteurs électorales ;
« Bandit ! Sacripant ! Vendu ! Veau ! »

De la Lorraine aux Pyrénées,
De Montauban à Concarneau,
C'est une fureur déchaînée.....
Et des Pommes-de-Caen à Nérac-les-Pruneaux
Des injures désordonnées.
Chacun vocifère.....
— Faut s'y faire ! —
Ce sont, bone Deus !
Les coutumes et us.....

En Haute-Auvergne les bougnats
Piétinent les bégonias
Des plates-bandes politiques ;
Et les Bretons par ces pratiques
Plus excités qu'amadoués
S'entretuent aux cris d' « Ah ! ma Doué ! »

« Veau ! » se traitent-ils dans le Nord,
Dans le Midi, « Veau ! » va très fort,
Dans le Centre et dans l'Est c'est « Veau ! »
Et à l'Ouest « Veau ! » Rien de nouveau !

Ah ! le beau mai
Tout parfumé
Qui va voir élire
Dans des délires
Surexcités
Les Députés !
Ah ! le beau temps, en vérité !

De Draguignan à Quimperlé
Toutes, tous ne font qu'en parler.

Les printemps
Précédents,
On n'avait que la grippe ;
Le microbe entrait par les dents
Et s'évacuait par les tripes ;
Mais, cette saison-ci, c'est un autre accident,
Une tout autre fièvre
Qui s'échappe des lèvres
Jusqu'aux oreilles court
Et se dénoue en des cauchemars de discours.
Les discours ne sont jamais courts,
Toujours
Un peu
Pompeux,
Car l'orateur est un peu là
Et l'auditeur est beaucoup las.

O cher Mandel, qui te prépares
A boire un vin aigre à Lesparre,
Tu savais bien ce que tu disais en disant :
Il faut qu'un député soit élu pour six ans.
Tu désirais que ces printemps ne recommencent
Leur démence
Que moins souvent,

Que le microbe décevant
Des discours portés sur le vent
Ne nous vienne agripper aux foies,
Et nous priver de toutes joies
Qu'à des moments plus espacés,
Tous les six ans..... C'est bien assez
De ce délai de six années
Pour retrouver nos zizanies !....

Pauvre Jéroboam ! Quiescat in pace !

La Province et Paris
Tout est pourri
Par la boutique
Politique :
Le Soleil ne vient plus nous montrer son nombril
Quotidien
Par le viseur du méridien ;
Et le légume est triste aux enclos maraîchers,
Et triste aux étaux des marchés ;
Les concombres
Sont sombres,
Et les radis,
Creux — pardi ! —
Sont d'un rose.
Pâle qui rime avec « artério-sclérose » ;
Les mâches ont le teint mâché ; les petits pois
N'ont plus cet allant d'autrefois,
Quand les printemps étaient précoces,
Ils ont la cosse
Pour grossir ;
Et la carotte
Maigriotte
S'ennuie au sol jusqu'à moisir.

Ah ! vivement qu'on en finisse
De Lille à Pau, de Brest à Nice !
Qu'on vote et qu'on n'en parle plus !
Quels que soient battus ou élus,
Qu'on lessive le ciel de France
Soit de cobalt, soit de garance,
Mais qu'on nous rende le printemps !
Soleil, Soleil, il n'est que temps !

JEAN BASTIA.

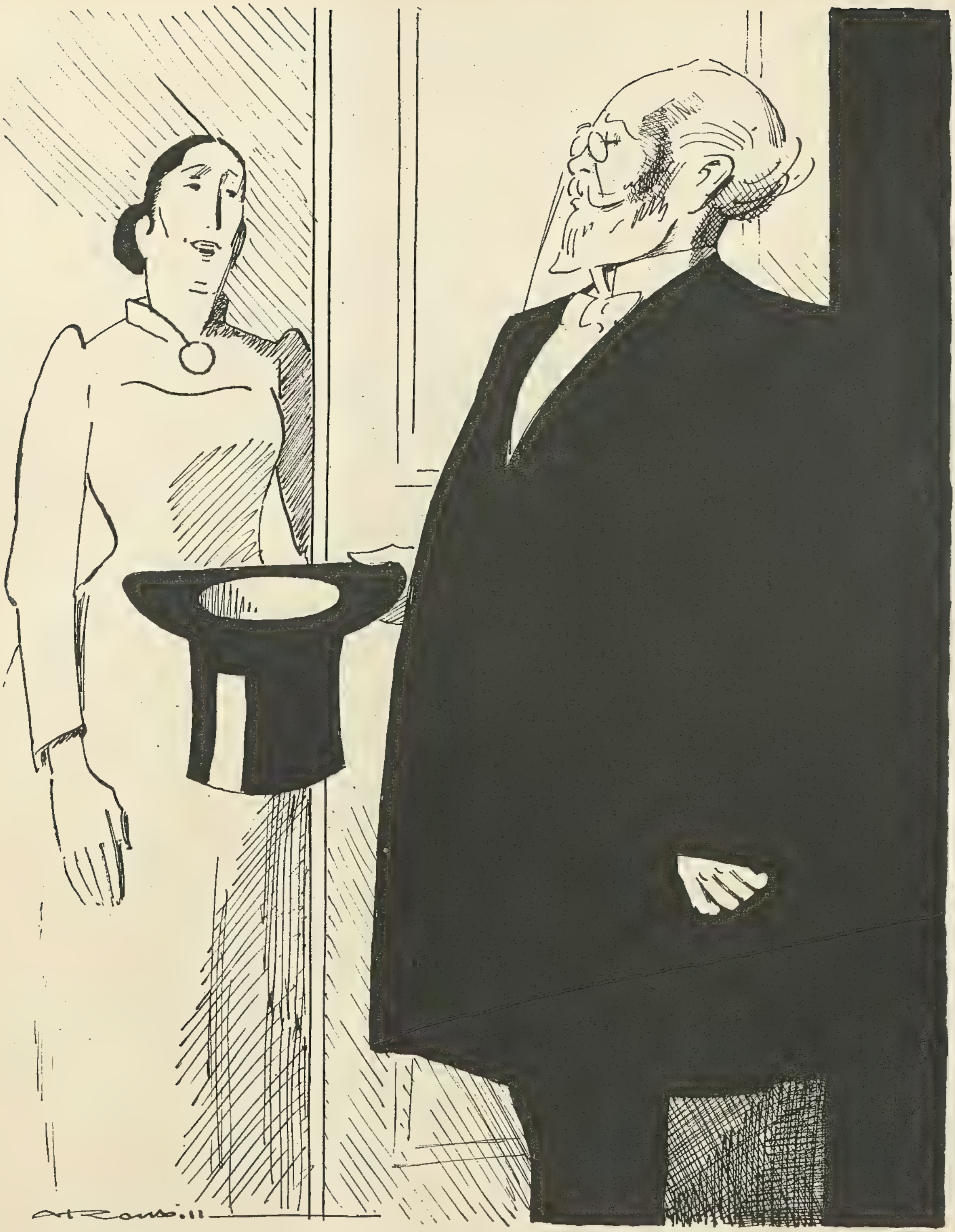

Vers 1890, la redingote, le tube et la cravate blanche faisaient partie de la thérapeutique...

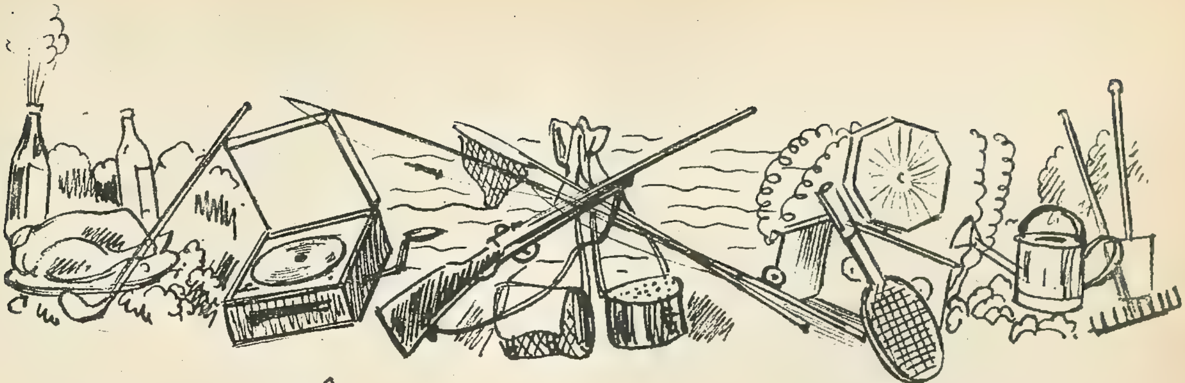

conseils pour vos loisirs

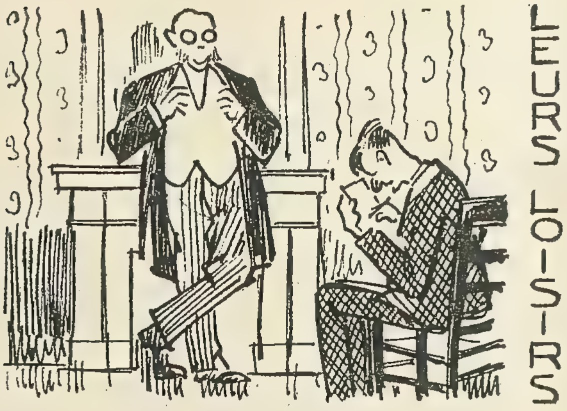

Loisirs Médicaux

chez le Docteur Henri JANET,

Médecin des Hôpitaux

Il en est certes que ce titre va surprendre. Les médecins ayant des loisirs, cela se peut-il vraiment ? Beaucoup d'entre nous avoueront qu'ils en auraient grand besoin, mais n'en ont pas le temps. Quand à la majorité de nos clients, dans leur égoïsme très humain, décuplé par la maladie et ses craintes, volontiers ils pensent et disent : mon Médecin a autre chose à faire et à penser ; il a à songer à ses malades, à moi, et à s'occuper d'eux, exclusivement. A la vérité on s'intéresse bien au violon d'Ingres de l'avocat, du cheminot, on y applaudit même, mais celui du médecin fait plutôt grincer des dents. Et, pourtant, qui a plus besoin que le Médecin de se reposer de ses fatigues, de se distraire du drame continu de la maladie et du malade ? C'est ce à quoi a pensé cette nouvelle Revue **L'Orientation Médicale**, en réservant, à la suite de ses pages sur la Médecine, d'autres plus nombreuses, sous le vocable « Nos loisirs » vouées à la littérature et aux arts. Entre celles-ci un certain nombre seront donc dorénavant réservées à la symphonie des violons d'Ingres de nos confrères.

Pour commencer, oyons le solo d'un peintre exposant depuis plusieurs années au Salon des Médecins, le Dr Henri JANET, médecin des Hôpitaux, spécialisé dans les maladies des Enfants.

C'est dans une rue paisible du quartier de l'Ecole Militaire que je l'ai trouvé. Quelques instants d'attente... La porte s'ouvre et je vois venir à moi, la main cordialement tendue, un homme souriant, très jeune, encore, un privilège sans doute réservé aux médecins d'enfants. Je me rappelle à son souvenir, lui dis mon dessein de l'interviewer. Comme tous nos confrères artistes, il se récrie, se défend d'en être un. La peinture, me dit-il, n'étant, pour lui, qu'une simple distraction, un loisir. Voilà, justement, lui répondis-je : le plus grand nombre de nos revues, s'occupant exclusivement de la médecine et de ses progrès, la nôtre a pensé, elle, aux loisirs des médecins. Allons, conclut-il, aimablement résigné, puisque vous y tenez me voici à votre merci sur la sellette.

Mon atavisme artistique ?

A la vérité : petit-fils, de Paul Janet, le philosophe, membre de l'Institut ; fils de Paul Janet, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne, directeur du Laboratoire central de l'Ecole Supérieure d'Electricité ; neveu de Pierre Janet, le psychologue, de l'Institut également, professeur au Collège de France et de Jules Janet le spécialiste des voies urinaires, j'ai vécu dans l'ambiance des lettres, de la philosophie, des sciences, mais ne me connais pas d'atavisme artistique direct.

Mes préférences ?

Elles allèrent d'abord encore une fois, au dessin, lequel m'amena, logiquement au portrait, à la recherche de l'intelligence d'un regard, à l'interprétation de la mobilité d'un visage, de l'expression traductrice d'une mentalité, à nos états d'âme. Poursuite infiniment captivante, souvent décevante, toujours difficile. Du visage humain, j'ai passé à celui de la nature, au paysage, à l'aquarelle, qui, à la gaieté de la couleur joint les reposantes joies du plein air. C'est le repos idéal pour le médecin, aussi bien de l'esprit que du corps. Le portrait, en effet, outre qu'il demande du temps pour la pose, exige, pour le surplus, une recherche psychologique qui ne va pas sans fatigue pour l'esprit. Enfin la sculpture m'a tenté par la puissance de son objectivité. C'est à mon avis le premier des arts, mais qui s'accorde, et pour cause, difficilement avec la pratique de la médecine ; cependant j'ai débuté, en 1912, au Salon des Médecins, en y exposant les figurines d'un marché.

Où j'ai exposé ?

Uniquement au Salon des Médecins. Bien que partisan de la plus entière liberté et sans préjuger de rien, j'estime que notre salon est tout indiqué pour ceux d'entre nous, pour lesquels la peinture n'est qu'une distraction. Ainsi sont évités les commentaires, parfois hargneux, que font de nous certains professionnels.

Mes préférences artistiques ?

A la vérité, je suis très éclectique et prise, en art, toutes les tentatives, pourvu qu'elles soient sincères. L'art, en réalité, est comme l'homme, dont il est une des plus belles manifestations, un perpétuel devenir. Pourtant mes préférences vont aux pastellistes du XVIII^e, à leur émotion, à leur douceur enveloppée.

Ce que je pense de l'évolution actuelle de l'art ?

Comme je vous l'ai dit : autant je comprends les manifestations sincères, tendant à une expression plus complète, plus parfaite de l'émotion artistique ressentie, autant je réprouve les excentricités voulues, les coups de poing dans l'œil, pour attirer faussement l'attention. Nombre de ces œuvres, au reste, ne provoquent qu'une sensation déprimante, un sentiment de tristesse que dissipe seule la vue de la lumière, du soleil, de la nature. Ceux qui les vantent sont en général des naïfs, des snobs, et, le plus souvent, des spéculateurs. Certains de ces artistes sont sincères, me direz-vous, je les plains, alors comme je plains un Daltoniste, lequel est un estropié. Est-ce à dire qu'il faille enfermer l'art dans un cadre conformiste rigide? Que non pas, le propre de l'homme étant, en art comme en tout, de progresser, de tendre toujours vers le mieux.

Relations entre l'art et la Médecine. L'art peut-il être pour le médecin, éducateur ou simplement une distraction ?

Je serais tenté de vous répondre : l'art, pour nous médecins, est une simple distraction. Et puis, après réflexion, je corrige et crois pouvoir dire qu'il y a chez le médecin qui s'intéresse à l'art, un autre mobile, que le simple besoin de délassement, car il y a, entre l'art et la médecine, des relations intimes, profondes. Répéter, après tant d'autres, que la médecine est un art serait, certes, ressasser un truisme. Et pourtant il faut bien comprendre que le médecin appelé à se servir de toutes les données des Sciences biologiques doit savoir les disposer sur des places différentes, selon leurs valeurs, estompant les unes, mettant les autres en pleine lumière. Le médecin sagace doit donc, tout comme le peintre, savoir choisir, équilibrer les valeurs de son art, de sa science, de façon à ce que l'ensemble se détache clair et lumineux. L'artiste agit-il différemment devant un paysage, un visage humain, lorsqu'il recherche le premier plan intéressant, la belle tache de lumière et s'efforce de les exprimer, rejetant le reste au second plan ? Voilà, à mon avis, la raison péremptoire qui apparente l'esprit médical à l'esprit de l'artiste et ce pourquoi le médecin sensible à la beauté cherche à oublier pour quelques heures ses malades douloureux, les tristesses de la maladie, les lâchetés de la mort. De même que les muses sont sœurs, les arts sont frères. Si, encore une fois, la médecine est souvent un art douloureux et décevant, la peinture et la musique sont souvent pour le médecin des anticomplémentaires consolateurs. D'autant que, comme l'a si bien dit Haraucourt la fin à poursuivre n'est point tant la reproduction des objets et des idées que la reproduction, la traduction de leur harmonie. Rien n'existe que par l'harmonie. La musique est celle des sons, la peinture, celle des couleurs, la sculpture, celle des lignes. Il n'est pas jusqu'à la danse qui ne soit celle des lignes en mouvement...

Paul RABIER-LABICHE.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUT^{es}	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillerées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

O
M

l'Orientation Médicale

12787

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

et pour
vos loisirs,
docteur...

1932

IMP. M. DÉCHAUX, PARIS

l'Orientation Médicale

11787

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

des pages littéraires inédites..

JUIN 1932 N° 5

SOMMAIRE :

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un Article
du Dr J. COMBY .... p. 1
L'Orientation médicale
par le Dr S. VIALARD .... p. 4
Le mois scientifique
par Léon GUILLET .... p. 6

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Un conte
de J.-H. ROSNY Aîné .... p. 8
Le "papier"
de la FOUCHARDIÈRE ...... p. 13
Variétés littéraires
par P. LELIÈVRE .... p. 16
Chronique rimée de R. DORIN. p. 21
Un dessin de PAVIS .... p. 23
Loisirs à la campagne
par M. GENEVOIX.......... p. 24
Gastronomie
par M. des OMBIAUX ...... p. 29
La Mode par S. MAY......... p. 31

1932

ANTHOLOGIE DES ÉCRIVAINS MORTS A LA GUERRE

(1914-1918)

Rédigée par l'*Association des Écrivains Combattants*

Sous la direction de THIERRY-SANDRE

Ouvrage complet en cinq volumes, du format 15 × 21
Contenant ensemble 4.000 pages de texte.. **150 fr.**
Il reste quelques exemplaires sur pur fil à **560 fr.**

Chacun des 560 chapitres de l'ouvrage est entièrement consacré à un écrivain tué ; il contient une biographie complète, une bibliographie exacte et un choix judicieux des meilleures pages de prose ou de poésie.

L'Association des Écrivains combattants de France a voulu que soit perpétré le souvenir de ses morts. Sous la direction de son président THIERRY SANDRE, l'**Anthologie des Ecrivains morts à la Guerre** a été pieusement composée, avec la collaboration morale et effective des amis des morts, des ministres de l'Instruction Publique, des membres de l'Académie française, de l'Académie Goncourt, de la Société des Gens de lettres, de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, de la Société des Auteurs et Compositeurs de Musique, et de la plupart des écrivains notoires d'aujourd'hui.

*Par son importance, par sa diversité, son impartialité, son éclectisme, l'***Anthologie** *offre un noble tableau de la littérature contemporaine et un document singulièrement précieux pour son histoire.*

Léon BÉRARD.

*Tous ceux qui aiment la France, comprennent ce qu'elle a perdu, et ne veulent pas l'oublier, doivent avoir l'***Anthologie** *dans leur Bibliothèque.*

Henry de JOUVENEL.

Sté Française d'Éditions Littéraires et Techniques

12, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS-6e -- Edgar MALFÈRE, Directeur

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Un Traitement simple des Angines

par le Dr Jules COMBY

Les maux de gorge, les angines, sont d'une fréquence extrême à tous les âges. Dans l'arrière-bouche, en effet, se trouvent des organes et des tissus d'une grande sensibilité à toutes les causes d'irritation qui menacent incessamment ce carrefour des premières voies digestives et respiratoires : courants d'air, froids ou chauds, poussières et fumées, boissons et aliments de toute catégorie, etc. Une muqueuse fragile et très vascularisée, pourvue d'un riche réseau lymphatique, recouvrant, avec des follicules isolés, des amas lymphoïdes prompts à s'enflammer, en équilibre instable entre la santé et la maladie, les amygdales palatines et pharyngées, l'anneau de Waldeyer, offrent une proie mal défendue aux agents extérieurs qui viennent l'assaillir. Les connexions du fond de la gorge, de la cavité pharyngée, avec l'oreille moyenne par la trompe d'Eustache, avec les fosses nasales par le cavum, avec l'appareil respiratoire par le larynx, avec l'estomac par l'œsophage, nous font comprendre les dangers de l'inflammation d'une semblable porte d'entrée ouverte à tous les germes infectieux, endogènes ou exogènes. C'est par la gorge que pénètrent la plupart des maladies virulentes chez les enfants comme chez les adultes. D'où l'importance nosologique de ses inflammations. Et l'on comprend que le grand clinicien Charles Lasègue ait écrit en 1868 un volumineux **Traité des Angines.** Il se rendait compte des complications et des dangers auxquels elles exposaient l'organisme et il insistait justement sur leur fréquence, leur diversité, leur gravité.

Parmi les angines aiguës, dont nous voulons parler, il en est de simples, bénignes, purement congestives et érythémateuses, dites souvent **a frigore,** car le refroidissement accidentel et l'humidité semblent en être responsables. Ou bien ces angines érythémateuses accompagnent les maladies infectieuses telles que la grippe, la maladie de Bouillaud, la fièvre typhoïde, les fièvres éruptives (rougeole, scarlatine, rubéole, varicelle). De ces dernières elles figurent l'**énanthème** qui peut précéder ou accompagner l'**exanthème** et s'éteindre avec lui. Parfois le stade érythémateux est dépassé, des points blancs apparaissent sur les amygdales rouges et tuméfiées. On est alors en présence d'une angine pultacée ou érythémato-pultacée, pas plus grave d'ailleurs que l'angine érythémateuse simple. Viennent ensuite les angines blanches dûes à **l'oidium albicans** (muguet de la gorge), à l'herpès guttural, à l'association fuso-spirillaire de Vincent. Ces angines aiguës, plus ou moins gênantes, douloureuses, avec parfois une hyperthermie passagère, n'ont pas de gravité quand elles ne s'accompagnent pas d'amygdalite phlegmoneuse ou d'abcès rétro-pharyngien.

En général bénignes, elles n'exigent pas de grands efforts thérapeutiques et ce n'est pas contre elles que nous préconisons l'action directe dont nous parlerons bientôt.

Les angines graves, celles qui menacent la vie, peuvent être diphtériques, diphtéroïdes, ulcéro-nécrotiques, gangréneuses, phlegmoneuses. Dans les angines diphtériques, le traitement spécifique par la sérothérapie prime tout ; le traitement local ne jouant qu'un rôle adjuvant, associé, de second plan. Quand le bacille de Lœffler n'est pas en cause, la sérothérapie antidiphtérique ne trouvant plus son indication, le traitement local a le champ libre. C'est dans les angines ulcéro-nécrotiques et gangréneuses qu'il triomphera. Sans doute on pourrait l'employer aussi dans l'angine ulcéro-membraneuse de Vincent ; mais cet emploi, parfaitement justifié dans tous les cas, n'exclut pas les attouchements au bleu de méthylène ou au salvarsan et nous n'oublions pas que J. Bergeron, le savant médecin du vieil Hôpital Trousseau, traitait avec succès les stomatites et amygdalites ulcéro-membraneuses par le chlorate de potasse, **intus et extra.** Tous ces agents microbicides, spirillicides, le chlorate de potasse, comme le bleu de méthylène et l'arséno-benzène, ont une action puissante contre l'association fuso-spirillaire incriminée par Vincent, et nous ne chercherons pas à les supplanter. Mais les angines ulcéreuses septiques, ulcéro-nécrotiques, gangréneuses, primitives ou secondaires à la scarlatine maligne, réclament une autre thérapeutique, générale et locale. Nous ne voulons parler que de cette dernière.

Les douleurs provoquées par les gargarismes et les badigeonnages, par les attouchements avec des collutoires antiseptiques, les saignements qu'entraîne le moindre traumatisme dans une gorge putrilagineuse, excluent les contacts les plus modérés. Donc pas de badigeonnages à la glycérine iodée, salicylée, résorcinée, boratée, etc. Les grandes irrigations avec la liqueur de Labarraque, les solutions chloralées ou chloroformées ne soulagent pas les malades et les fatiguent sans profit. Seules pourraient intervenir favorablement les inhalations, les vaporisations et les pulvérisations à vapeur avec l'appareil de Lucas-Championnière. Mais nous avons mieux que cela aujourd'hui et l'on nous pardonnera d'entrer dans quelques détails sur les **siphonnages à l'eau de Seltz** que nous préconisons comme traitement local de toutes les mauvaises angines.

Contre la diphtérie, avant l'ère sérothérapique, qui date de trente-huit ans (septembre 1894. — **Congrès International de Budapest**), on employait des badigeonnages de la gorge plus ou moins barbares, à base d'acide phénique. Tous les malades en souffraient horriblement et, quand ils guérissaient, ou pouvait se demander si c'était à cause du traitement qu'on leur avait infligé ou malgré ce traitement. Quand la sérothérapie antidiphtérique est intervenue, ses promoteurs ont résolument prohibé les attouchements antiseptiques ou caustiques de la gorge, les remplaçant par des irrigations avec la liqueur de Labarraque à 5 %.

Sans doute ces irrigations sont inoffensives, mais sont-elles suffisantes dans les diphtéries graves, malignes et compliquées de lésions profondes ou étendues de la gorge ? Elles ne vont guère plus loin que les gargarismes, ne lavant que la cavité buccale et l'isthme du gosier. Un nettoyage radical s'imposait.

Quand, il y a 45 ans, à l'Hôpital Saint-Louis, nous avions l'honneur de remplacer le Dr Vidal, l'interne en pharmacie M. Labruhe faisait en même temps sa médecine et il s'établit bientôt dans le faubourg Poissonnière. C'est à lui que nous devons notre initiation au **Traitement des angines malignes** par le **siphon d'eau de Seltz.** Le Dr Labruhe nous avait appelé il y a une vingtaine d'années auprès d'un petit garçon atteint d'angine diphtéroïde avec encombrement sphacélo-membraneux du fond de la gorge. Outre les injections sous-cutanées de sérum antidiphtérique, cet enfant recevait plusieurs fois par jour, en plein dans la gorge, le jet d'un siphon d'eau de seltz et il en éprouvait un soulagement manifeste. Eclairé par cet exemple, après avoir assisté à la manœuvre, nous étions convaincu de la valeur calmante, sédative, anesthésiante et détergente du siphon d'eau de Seltz, c'est-à-dire d'une eau chargée d'acide carbonique projetée sous pression dans la gorge des malades. La manœuvre n'offre de difficulté qu'à la première séance, quand le malade, un peu surpris par l'éclaboussement aqueux et gazeux, n'a pas encore éprouvé le soulagement qui doit en résulter.

S'il s'agit d'un enfant jeune et indocile, un aide le maintient face à l'opérateur, après l'avoir protégé convenablement par des serviettes contre le mouillage. Un siphon d'eau de Seltz a son bec muni d'un bout de tube en caoutchouc long de 8 à 10 centimètres. Un fragment de tube des bocks à irrigation qu'on trouve partout suffira. Ce tube introduit dans la bouche et reposant sur la langue du patient, on appuie sur le levier du siphon qui déclenche la projection d'eau de Seltz dans la bouche.

On maintient la pression sur ce ressort pendant quelques minutes pour vider la bouteille à moitié ou en totalité. Soulagé immédiatement par le siphonnage, le malade n'aura plus d'appréhension et se prêtera, aussi souvent qu'on le voudra, à ces séances de nettoyage hydrocarbonique sans rival.

Il y a 15 ans, à Paris, pendant la guerre, nous fûmes appelé d'urgence par notre regretté confrère et ami le Dr Isch-Wall auprès d'un jeune soldat qui revenait du front avec une scarlatine à forme angineuse. Etat des plus graves, hyperthermie (plus de 40°), adynamie, éruption scarlatineuse généralisée. Le malade souffrait horriblement de la gorge et n'avalait que très difficilement même les liquides. L'examen du pharynx montrait des débris sphacilés mêlés de sanie et de mucosités fétides. Angine ulcéro-nécrotique et scarlatine graves. Des attouchements antiseptiques et des irrigations n'avaient pas produit de soulagement. Nous pratiquâmes aussitôt un siphonnage à l'eau de Seltz qui nettoya la gorge et permit au malade de boire une tasse de lait sans douleur. Les siphonnages demandés par le malade furent répétés toutes les heures .Dès le lendemain, la situation était complèplètement changée et bientôt le malade entrait en convalescence après avoir éliminé des lambeaux mortifiés des amygdales, de la luette et des piliers. Succès merveilleux qui nous engagea à répéter cette méthode, non seulement dans les angines malignes et gangréneuses, mais encore dans les diphtéries de moyenne intensité. Chez un garçon de 4 ans, que le Dr J. Hallé avait bien voulu nous montrer, nous pratiquâmes séance tenante des siphonnages de la gorge qui, continués avec les injections de sérum antidiphtérique, contribuèrent sans doute à la guérison du malade.

Chez une externe des hôpitaux, qui avait contracté la diphtérie aux Enfants Malades, l'emploi du siphon d'eau de Seltz fut très apprécié par elle, qui déclara en éprouver, chaque fois, un soulagement manifeste : dysphagie disparue, douleur et spasme pharyngés très atténués. Dans ce cas, la diphtérie n'était pas aussi grave que chez le malade de notre ami J. Hallé, mais elle avait causé quelque souci pour les raisons suivantes : jeune fille fatiguée par les conférences d'internat, par son service d'hôpital et par une scarlatine contractée quelques mois auparavant. Enfin la culture avait décelé la présence de bacilles longs et moyens.

Après guérison clinique obtenue par plusieurs injections de sérum antidiphtérique (105 centimètres cubes au total), la jeune fille a été porteur de germes pendant quelques semaines, malgré les instillations nasales d'acétylarsan. A cet agent ou au néosalvarsan recommandés par P. Lereboullet comme à la gonacrine et aux irrigations répétées de la gorge en usage dans le service de E. Lesné, nous pensons que les siphonnages à l'eau de seltz qui vont partout dans la gorge et dans le cavum pourraient s'ajouter avec avantage pour hâter la disparition des germes qui persistent si souvent dans la gorge des diphtériques après la guérison clinique, même complète en apparence et sans séquelles paralytiques.

Plus récemment (fin avril et début de mai 1932) nous avons traité par le siphon d'eau de Seltz une jeune fille de 18 ans atteinte de diphtérie à bacilles longs et moyens, avec gorge très sale et encombrée de mucosités. Pendant que la sérothérapie agissait contre la toxine diphtérique, l'eau de Seltz balayait les amygdales et soulageait la malade qui guérit rapidement par la combinaison de ce traitement local avec le traitement général.

Nous en avons assez dit pour montrer que le traitement local des angines graves, de quelque nature qu'elles soient, par les siphons d'eau de Seltz, a de grands avantages sans présenter le moindre inconvénient. Les malades, bousculés par la douche gazeuse qui semble leur faire violence, peuvent en ingérer sans crainte d'intoxication et sans offense pour l'estomac. Aucune gêne, aucun ennui n'en résultera.

Comment expliquer qu'une méthode aussi simple et aussi efficace soit si peu connue, si rarement utilisée à l'hôpital comme en ville ? Dans les services hospitaliers de diphtérie, de scarlatine, de rougeole, la routine règne et l'on ne connaît que les irrigations au bock. Infirmières et surveillantes, rompues à cette pratique, ne songent pas à la remplacer. Le siphon d'eau de Seltz n'existe ni à la pharmacie, ni au réfectoire. Pour s'en procurer, il faudrait que le chef de service voulut bien signer des bons qui suivraient la voie administrative. Autant d'obstacles. En ville, la chose est plus facile et nous n'avons jamais rencontré de résistance de la part des familles. Mais, il faut que le médecin traitant veuille bien donner une leçon de choses à l'entourage en pratiquant lui-même le premier siphonnage. Dès lors la cause est gagnée et les malades bénéficient de cette thérapeutique simple, inoffensive, efficace et peu coûteuse, dont la vulgarisation s'impose.

Dr Jules COMBY,
Médecin-honoraire de l'Hôpital des Enfants-Malades.

ORIENTATION MÉDICALE
SENS OBLIGATOIRE
G. P

La Pression Moyenne

par le Dr Serge VIALARD

Au cours de ces derniers mois une notion nouvelle pleine de promesses a pris place en cardiologie. La mesure de la **pression moyenne**, jusque-là, réservée aux physiologistes, est devenue accessible au praticien.

Cette pression moyenne ou dynamique représente la somme algébrique des pressions variables qui se succèdent au cours d'une révolution cardiaque : c'est la pression qui à régime constant donnerait le même débit que celui donné réellement par le vaisseau sous son régime de pression changeante. Elle n'a donc rien de commun avec la somme arithmétique des deux tensions extrêmes, chiffre dénué de tout intérêt.

Pachon, en 1922, démontra expérimentalement que la pression moyenne était celle qui répondait à la plus grande amplitude oscillatoire. Vaquez et ses élèves appliquant cette notion à la pathologie humaine en montrèrent tout l'intérêt pratique et depuis de nombreux auteurs se sont attachés à cette étude.

Bien qu'il soit encore prématuré d'envisager toutes les conséquences de cette « orientation nouvelle de la sphygmomanométrie » il n'en existe pas moins dès maintenant un certain nombre de points utiles à connaître.

La mesure de cette pression moyenne est théoriquement très simple puisqu'elle est donnée par le manomètre au moment où les oscillations passent par leur maximum. Sa lecture est particulièrement aisée lorsque la courbe des oscillations forme un angle aigu, mais, malheureusement il n'en est pas toujours ainsi ; assez souvent cette ligne dessine un plateau, dû à ce qu'il existe des oscillations de valeur égale pour des contre-pressions différentes. Dans ce cas, suivant Pachon, il convient de fixer la pression moyenne au milieu du plateau. D'ailleurs l'emploi de certains appareils comme le kymomètre de Vaquez où l'aiguille revient chaque fois au zéro du cadran en facilite grandement la lecture. Comme le fait remarquer Lian « cette recherche ne rencontre guère de difficulté : elle exige seulement de l'attention ».

La valeur normale de la pression moyenne est de 9 centimètres de Hg. Elle est très peu influencée par les différentes conditions physiologiques (constante sphygmomanométrique). Seul l'âge la fait varier et encore dans des proportions minimes : « à tous les âges c'est le chiffre 9 que l'on trouve le plus souvent et le chiffre 11 est déjà dans les limites de la pathologie » (Gley et Gomez). Lian fait commencer l'élévation de la pression moyenne à 10 1/2, sa diminution à 8. Cette fixité remarquable s'oppose aux variations souvent considérables de la tension maxima.

En pathologie l'étude de la tension moyenne a déjà donné des résultats pleins d'intérêt. Elle a permis au professeur Vaquez de décrire un syndrome nouveau : l'hypertension moyenne solitaire, caractérisée par une élévation de la pression dynamique sans modifications des pressions extrêmes. Cette hypertension moyenne constituerait le stade initial de l'hypertension habituelle et serait le facteur déterminant de l'hypertrophie cardiaque. Lian d'ailleurs n'admet pas absolument cette hypertension solitaire. Pour lui il y a toujours élévation parallèle de la minima (hypertension artérielle basale).

Il faut insister particulièrement sur le fait que la pression moyenne dynamique traduit mieux l'état du myocarde que ne le fait l'étude des tensions extrêmes. Moins influencée par les facteurs périphériques, elle est plus rigoureusement en rapport avec la fonction ventriculaire. D'où son intérêt pronostique. Au cours du collapsus cardio-vasculaire, Dumas a montré que l'abaissement de la pression dynamique avait une signification bien plus grave que celui de la maxima seule ; il traduit la défaillance du cœur et non une simple inhibition du sympathique.

En somme on peut dire que la notion de pression moyenne viendra, dans notre appréciation du régime circulatoire, se substituer à l'ancienne tension différentielle. C'est qu'en effet, de l'avis d'un grand nombre d'auteurs, la valeur de la pression minima est très difficile à déterminer. Par les méthodes habituelles on obtient des chiffres trop élevés, très différents d'ailleurs suivant la technique employée et suivant chaque opérateur ; si bien qu'en clinique il est impossible de la mesurer avec exactitude. Aussi doit-on conclure avec Lian que la mesure précise et facile de la tension moyenne mérite de se substituer à la mesure difficile et imprécise de la minima : **ce qui caractérise une formule tensionnelle c'est l'écart entre le maxima et la pression moyenne.**

Ainsi, sous l'influence du professeur Vaquez, la sphygmomanométrie vient de prendre une orientation à la fois plus rationnelle et plus précise.

D^{r} Serge VIALARD,
Assistant de l'Hôpital Laënnec.

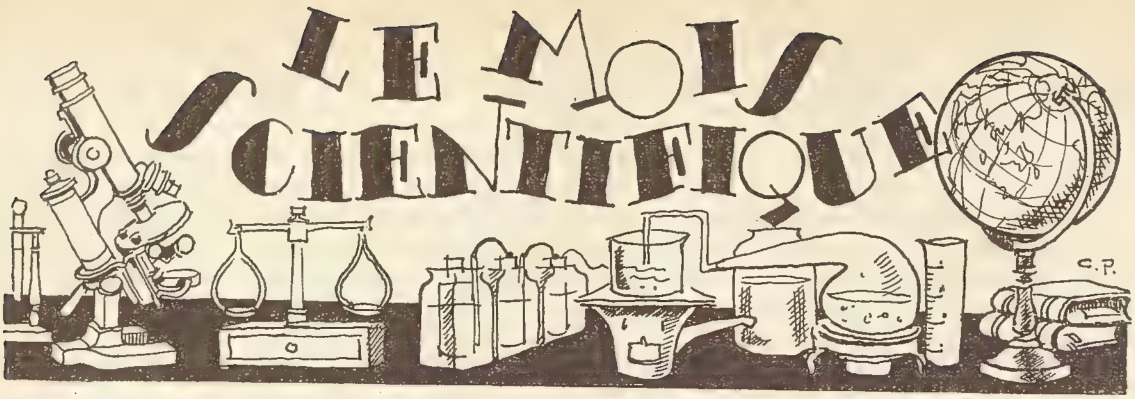

Les Métaux et Alliages légers et leurs Applications Médicales

par Léon GUILLET

Peu de questions métallurgiques ont donné lieu à des recherches aussi abondantes et fructueuses, durant ces dernières années, que celle des métaux et alliages légers. C'est, avant tout, leur faible densité qui les fait rechercher. Cette densité qui est de 2,6 à 3 pour l'aluminium et ses alliages, de 1,8 à 2,2 pour le magnésium et les produits riches en ce métal (rappelons que la densité du fer est de 7,8).

Les efforts ont porté sur une augmentation des propriétés mécaniques et l'on peut, en quelques mots, résumer le fruit actuellement acquis par ces travaux. En somme, la plus haute charge de rupture à la traction que l'on puisse atteindre actuellement — sur produits légers industriels — est située aux environs de 50 kilog. mm2. (Cela veut dire qu'un fil ayant un millimètre carré de section peut supporter, sans se rompre, au maximum, un poids qui lui est suspendu de 50 kilogrammes). Le plus souvent, on garantit 40 kg. mm2 avec 18 à 20% d'allongements (c'est-à-dire qu'un fil de 100 mm. de longueur est devenu — après rupture — un fil de 120 mm.), ceci sur produits forgés ou laminés, planches, barres, etc... C'est ce que donne le duralumin découvert en 1908 et dont la technique s'est constamment perfectionnée. D'ailleurs ces propriétés ne sont obtenues qu'après un traitement thermique, c'est-à-dire une trempe suivie d'un séjour à la température ordinaire ou à 100°. Ce duralumin est un alliage complexe à 92% d'aluminium contenant du cuivre, du manganèse, du magnésium et du silicium.

Pour les pièces moulées, on peut, grâce aux alliages aluminium-silicium — spécialement celui à 13% de silicium, nommé **Alpax** et affiné par des sels alcalins ou du sodium — obtenir une charge de rupture de 30 kgs mm2.

Les alliages de magnésium contenant 92% de ce métal et généralement 4% de zinc et 4% d'aluminium, parfois un peu de cuivre, sont plus légers, mais leurs propriétés mécaniques sont moins élevées (charge de rupture : 28 à 30 kg. mm2).

Enfin, de nombreuses études ont été poursuivies pour enlever à ces alliages leur facilité plus ou moins grande à la corrosion par l'air humide, l'eau salée, etc... Bien des méthodes ont été indiquées. Celles qui paraissent actuellement les plus efficaces sont le recouvrement d'une couche d'alumine, obtenue notamment par électrolyse, les pièces étant placées au pôle négatif, c'est-à-dire là où l'oxygène se dégage ; la protalisation, qui consiste dans une immersion dans un bain complexe de fluorures métalliques donnant en surface un dépôt compact d'oxydes ; l'utilisation d'un bi-métal, dont l'âme est du duralumin et la surface de l'aluminium relativement très pur et par là même peu altérable ; c'est ce que l'on appelle le **védal.**

Ces faits étant sommairement rappelés, indiquons les principales applications des métaux et alliages légers, du point de vue médical. Elles ont trait surtout à l'aluminium et ses alliages. Toutes ces applications sont basées sur l'intérêt présenté par la faible densité. Quelques-unes exigent des propriétés mécaniques aussi élevées que possible, c'est notamment le cas en orthopédie, spécialement pour les jambes artificielles où le duralumin a fait ses preuves. Le Docteur Marmonteil fit, sur ce sujet, une communication très remarquée au Congrès de Chirurgie de Paris en 1930, et une exposition d'appareils ne fut pas sans frapper les visiteurs. De même l'aluminium et le duralumin sont utilisés pour le matériel des salles d'opérations, tables, appareils de transport, petit appareillage (boîtes stérilisatrices, bouillotes, étuves, etc...). Dans ce dernier cas, l'aluminium du commerce suffit généralement.

D'autres emplois utilisent la facilité d'emboutissage du métal pur et sa beauté : emballages sous forme de boîtes, de tubes, de capsules, de récipients à pommades, onguents et liquides.

La radiologie fait grand cas de l'aluminium soit pour certains appareils accessoires qui doivent être légers (localisateurs, palpeurs), soit pour l'absorption de certains rayonnements et l'obtention d'un faisceau sensiblement homogène pour certains traitements.

Quelques applications sont dues à l'inaltérabilité du métal dans certaines atmosphères, notamment l'acide sulfhydrique. Quelques stations thermales, — notamment Luchon, si j'ai bonne mémoire — emploient l'aluminium comme moyen d'ornementation et aussi comme récipients et appareillage.

Enfin, on peut encore signaler un point curieux : l'aluminium a un pouvoir réflecteur très élevé. On a activé la cure de lumière en plaçant les intéressés dans des chambres dont les murs sont recouverts de papier d'aluminium que l'industrie prépare de façon courante et que les fabricants de produits alimentaires connaissent fort bien pour l'utiliser en lieu et place de l'ancien papier d'étain.

Enfin, n'oublions point de signaler deux faits que l'on ignore trop souvent : l'aluminium se soude très aisément au chalumeau (soudure autogène) grâce à l'emploi de poudres décapantes à base de sels alcalins, dont la première a été découverte par un français, Odam, et l'aluminium est susceptible d'être nickelé et cela avec très bonne adhérence.

On conçoit aisément l'importance de ces deux réalisations maintenant courantes.

Quant au magnésium et à ses alliages, je ne crois pas qu'ils soient encore bien utilisés, dans les constructions chirurgicales, malgré l'intérêt qu'ils présentent. Ce métal se contente des applications de ses sels et c'est déjà beaucoup. On m'affirme toutefois qu'à l'état de fil il est employé pour des ligatures ; on ne m'a pas ajouté que la dissolution de ce fil dans l'organisme avait une heureuse influence sur l'arrêt de maladies si redoutées.

Léon GUILLET,

Membre de l'Institut,
Directeur de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES
G. P.

G. P.
NOTRE CONTE

Plus haut que l'Amour

par J.-H. ROSNY Aîné

I

On sonnait le glas à Saint-Germain-des-Prés. La petite Florence Calandre écoutait ces soupirs de bronze, dispersés sur les toitures comme de petits souffles de la détresse éternelle. La vie roulait, violente, agressive et douloureuse. Florence alla jusqu'au porche, à l'ombre des vieilles pierres, pour voir les draperies noires.

Elle savait bien que la mort est triste et qu'elle-même, pendant sa maladie, avait failli y succomber. Sur son lit de fièvre, elle entendait les voisines en parler, au seuil de la boutique : elle était très fière d'être mourante. Plus tard, les voisines la félicitaient d'un air jovial, en évoquant les racines des pissenlits. Le visage de Florence, pâle comme une grande perle, les joues creuses, les yeux pleins de l'ombre des abîmes, racontaient encore cette histoire fabuleuse. La petite n'y croyait qu'en sa manière. Une force intérieure l'empêcherait toujours d'être périssable. Et, reportant le drame sur autrui, elle s'emplissait d'un mystère formé de compassion et d'une terreur captivante.

Le glas sonnait pour Jacques-Paul Faramont, éditeur et imprimeur, l'associé de Claude Mauldre. Pour les Calandre, Mauldre était de beaucoup l'homme le plus considérable de la terre. Quand Adolphe Calandre, comptable, abandonna les siens pour suivre une cardeuse de matelas, Mauldre fut le sauveur. Mais le malheur étant revenu, Mme Calandre, selon la loi humaine et animale, attendait le secours d'où il avait déjà surgi. Elle venait d'écrire à Mauldre. Cet épisode, rattaché au grand enterrement de Faramont, amenait Florence devant Saint-Germain. Pleine de craintes et d'espérances, elle venait voir — suivant son instinct et celui de Mme Calandre — car il faut surveiller les événements. Quant aux gouttes du glas succéda la rafale des volées, Florence redescendit la rue Bonaparte et la rue du Four. Au coin de la rue des Canettes, elle eut un de ces rêves furtifs auxquels elle était sujette. Avec ses yeux trop vastes, pour les joues ravagées, elle avait un charme indécis et fragile, la pose des bêtes légères qui vivent peureusement au fond des bois. Son visage mince était sans contours nets, la bouche crédule, les cheveux de cette couleur goudron, qui donne des reflets de cuivre.

En reprenant sa course, elle heurta un passant et trébucha. Il la retint par l'épaule ; leurs regards se pénétrèrent. L'homme avait un sourire inachevé et ambigu ; Florence, balbutiant une sorte d'excuse, se sauva par la rue sombre. Il se retourna pour épier cette petite biche des rues de Paris.

— Des yeux de mirage ? Des yeux « indécourageables ! » grommela-t-il.

Il vit ses propres yeux dans la glace des **Deux Magots.** Leur feu noir contrastait avec son visage clair : c'était le feu d'Afrique, tandis que le crâne, chaque contour de la haute stature, la chevelure couleur paille de maïs, la barbe paille d'avoine, rattachaient l'homme aux races du Nord.

Florence disparue sur le vieux trottoir, il demeura songeur...

Dans la boutique de Mme Calandre, étroite comme un corridor, on discernait des épices, des pipes en sucre, des images, des jouets très humbles, des pois cassés et même du lard.

La chevelure de Mélanie Calandre ressemblait à une motte de terre ; le regard était cave, plaintif et agile. Filandreuse, un cou plein de ravines, une épaule de guingois, cette femme cachait une vitalité indomptable. Sur ses épaules flottait une mantille de couleur de rouille, qui semblait éternelle et que Florence retrouvait dans les limbes des premiers souvenirs.

— Voilà ! fit Mélanie, presque haletante... il me recevra demain.

Une lettre vacillait dans sa main. Florence considéra ardemment la signature : **Claude Mauldre.**

L'événement remplissait le ciel et la terre.

— Voudra-t-il ?... Voudra-t-il ? soupirait Mélanie.

Les grands yeux de Florence concentraient tous les mystères. C'est à Claude qu'on devait la petite boutique. On y rencontrait ces ménagères qui emportent pour quelques sous de café, de vinaigre, de sucre, ces enfants qui, le samedi et le dimanche, acquièrent des toupies, un cerf-volant, de la ficelle, des billes, du sucre d'orge ou du chocolat.

La concurrence est dure, rue des Canettes. A travers les pièges, les détours et les obstacles, Mélanie Calandre élevait trois enfants. Elle entrevoyait des jours miraculeux lorsque la maladie saisit Florence. Ce fut le second naufrage : la boutique flottait sur la mer des Sargasses...

— Allons !... Allons ! grommela Mélanie, après avoir caché la lettre.

Une voisine entra, qui devait garder la boutique. La mère et la fille se hâtèrent vers Saint-Germain-des-Prés. Par la rue des Ciseaux, elles atteignirent le parvis, tandis que le corbillard sortait de la rue Bonaparte.

C'était la grande voiture de deuil, à plumets géants. Le maître des cérémonies marchait comme un mage.

Les cloches pleuraient éperdûment.

Derrière la famille, trapu, tanguant, allait Claude Mauldre. Sa vue fit trembler Mélanie. A côté de Mauldre, la petite reconnut le « passant » à qui elle s'était heurtée, au coin de la rue des Canettes...

II

Le lendemain matin, Mélanie Calandre s'apprêtait à sortir pour aller chez le tout puissant Mauldre, lorsque la petite porte vitrée s'ouvrit et un gentleman de haute taille entra dans la boutique.

Florence, avec un frisson, revit le « monsieur » qu'elle avait heurté la veille, tandis que Mélanie attendait, étonnée de voir chez elle un visiteur aussi élégant. Le visiteur épiait Florence, plus étonné encore qu'elle.

— Madame, fit-il, d'une belle voix de cloche, mon ami Mauldre a dû s'absenter. Je viens en son nom.

A ces mots, la détresse et la méfiance saisirent Mélanie. Les yeux noirs, les yeux africains lui parurent redoutables. Elle tremblait un peu. Le visiteur s'en aperçut et reprit avec bénévolence :

— Je sais que vous désiriez lui demander un service.

Un peu moins méfiante, mais d'autant plus timide, Mélanie s'expliqua avec l'incohérence des pauvres gens devant un juge d'instruction. La jeune Florence tendait un cou vacillant, tandis que Mme Calandre faisant le geste des blanchisseuses chargeant leur linge, soupirait :

— La petite a été bien malade, Monsieur !

— Elle est encore un peu pâle, remarqua le visiteur.

— Ce n'est rien maintenant ! J'ai bien cru que le bon Dieu l'envoyait prendre.

Du pourpre envahissait la pâleur de la petite, elle tremblait comme une ramille d'aubépine dans le vent. Rusée et sincère, Mélanie observait l'effet de ses plaintes. Elle espéra que le cœur de l'homme était vulnérable comme celui de Calude, et qu'il était dans « un bon moment », car elle savait aussi que les cœurs ont leurs intempéries, leurs beaux jours, leurs hivers et leurs étés.

Le grand monsieur l'écouta avec patience. Puis, il demanda :

— Madame Calandre, combien vous manque-t-il ?

Mélanie eut ce regard de crainte et de cautèle qui cherche l'intention des vainqueurs et les yeux immenses de Florence s'emplissaient de nuit.

— Je ne mendie pas, Monsieur, je rendrais à Monsieur Mauldre vingt francs par semaine.

— Combien vous manque-t-il ? réitéra l'autre.

Florence s'appuyait contre le comptoir, tandis que la mère articulait d'une voix défaillante :

— Il faudrait bien cinq cents francs, Monsieur... Monsieur ?...

— Marcus !

Effrayée par l'énormité du chiffre, elle essaya de se reprendre.

— Peut-être cependant... peut-être on pourrait...

La petite Florence ne respirait plus.

Marcus fit un signe amical à Mélanie, tira un portefeuille de sa poche et en extirpa cinq billets de cent francs qu'il déposa sur le comptoir :

— Voilà ! dit-il. Etes-vous sûre, Madame Calandre, de n'avoir pas compté un peu juste ?

Mélanie chavira de bonheur. Florence tordait ses mains maigres, éblouie par le roman du sauvetage.

— Oh ! Monsieur, oh ! Monsieur, soupirait Mme Calandre, si tout le monde était comme Monsieur Mauldre et comme vous !

Elle tenait les billets comme on tient une bouée de sauvetage. La misère et la maladie disparurent, la lumière des commencements revint éclairer le sort de Mélanie Calandre et l'imagination de Florence active, créatrice, enveloppa du prestige des féeries la petite boutique maternelle.

— Vous prendrez votre temps, fit Marcus, car il voulait ménager leur fierté.

Il regardait les yeux de Florence, il ressentait un bien-être extraordinaire, comme il n'en avait pas goûté depuis longtemps...

Dans la rue, il continuait à penser à elle :

— Comme elle sera désarmée ! grommelait-il. La réalité l'écrasera comme un bloc...

Les grands yeux de biche le suivaient Une tendresse étrange grandissait en lui :

— Pourtant, elle est créée pour le bonheur ! Toute la féerie des illusions est en elle.

A l'idée qu'elle serait abandonnée aux fauves, il était saisi d'une sorte d'épouvante.

C'était un homme amer et ardent. Des naufrages sentimentaux avaient rempli son sort de ténèbres. Il aimait se réfugier auprès des âmes généreuses, optimistes et naïves. Mais parmi toutes les créatures, aucune n'avait aussi rapidement éveillé les beaux rêves et une tendre sympathie que la petite Florence, debout derrière le comptoir, fixant sur lui ses yeux pleins de fable et d'illusion.

III

La jeune Florence défaisait religieusement dans l'arrière-boutique, les paquets de jouets et d'images. Ils venaient d'arriver, du fond de ce mystère social d'où arrivent aussi les légumes, les fruits et le pain.

La nuit extraordinaire qui enveloppe tout ce qui nous nourrit, nous habille et nous amuse, lui plaisait et la laissait perplexe. Elle faisait de longs voyages à la vue d'un œuf, d'une miche ou d'une pomme de terre. D'où venaient-ils ? Dans quelle basse-cour vivait la poule qui avait pondu l'œuf ? Etait-ce près de l'Océan, dans le pli d'une colline, sur une longue plaine mélancolique, au bord d'une rivière, parmi les étangs ou dans une clairière perdue au fond des forêts ?

Les grains qui avaient donné la miche arrivaient peut-être de ce pays où on prend les taureaux au lasso, ou des rivages du Mississipi, ou encore, des steppes au silence éternel.

Combien d'êtres lointains, à jamais inconnus, avaient peiné, pour que l'œuf ou le pain parvinssent à la petite Florence ?... Elle sentait, avec un ravissement craintif, tant de vies et tant d'espace évoqués par une tasse de café au lait, par une orange... Le monde était dans l'arrière-boutique.

Elle le retrouvait dans les jouets et dans les images. Qui avait tourné ces quilles minuscules ? D'où surgissaient ces billes, ce cerf-volant, cette toupie ? Quel dessinateur avait tracé les images, quel écrivain écrit leurs légendes, quelles mains les avaient coloriées, dorées, imprimées !... L'infini humain dansait autour de la petite Florence ; une foi abondante rendait tant d'énigmes délicieuses.

— On est heureux ! On est heureux ! riait l'enfant, ses yeux immenses tournés vers la boutique.

Elle était pâle pourtant, fatiguée par une convalescence trop lente ; Mélanie, soucieuse, épiait la fillette ! La boutique obscure ne lui valait rien. Le médecin l'avait dit. Il faudrait de l'air, de la lumière, de la bonne nourriture... Mélanie épargnait, épargnait ! mais les petits billets venaient si lentement...

Comme elle songeait ainsi, la porte vitrée s'ouvrit et Mélanie vit la haute silhouette de Marcus. Florence l'aperçut aussi et le regarda comme elle eût regardé un dieu.

Un instinct irrésistible attirait Marcus ; il lui semblait que, s'il avait eu cette petite avec lui, la vie vaudrait d'être vécue. Avec quelle douceur il la verrait reprendre des forces et fleurir ! Une tendresse paternelle, éclairée de poésie, d'une sorte d'idéal, s'éveillait en lui. C'était aussi beau qu'un bel amour, mais avec une candeur lumineuse.

— Je passais, fit-il, avec le besoin de s'excuser, je suis entré pour vous demander si tout va bien.

— Très bien, Monsieur, répondit Mélanie, qui se serait sentie ingrate si elle s'était plainte...

Que la boutique était obscure : une lumière de prison ! Marcus aurait voulu emporter Florence, la baigner d'air et de clarté. Mais l'intensité de son désir le rendait timide. Il n'osa même pas dire que Florence était pâle. Il lui parla pourtant. Elle répondait à mi-voix, éblouie. Une affinité élective l'emportait vers lui ; elle était heureuse de sa présence, d'un bonheur craintif, hésitant, souverainement doux.

Leur rencontre semblait amenée par une volonté latente ; le petit choc, là-bas, pendant que la cloche de Saint-Germain-des-Prés tintait pour Faramond, était comme une conspiration du Temps et de l'Espace rapprochant soudain leurs destinées.

Marcus causa quelque temps, envoûté, sentant de minute en minute croître son désir de voir vivre Florence auprès de lui. On eut dit qu'il la connaissait depuis longtemps. Un amour paternel était né en lui, avec la soudaineté de ces amours qu'on nomme coups de foudre. Il y était préparé par des déceptions amères, par la mort d'une femme qu'il avait aimée par-dessus tout, par sa tendresse naturelle pour les enfants — surtout pour ceux qui souffrent.

L'arrivée de clientes le décida à sortir, mais il partait le cœur gros, rêvant au prétexte qui lui permettrait de sauver la petite, de la retirer de cette boutique homicide, et aussi de la mettre à l'abri des êtres et des circonstances.

IV

Au retour de l'école, les jeunes Calandre ouvrirent la porte vitrée. Homoncules trapus, au poil et au teint d'Ibères, ils avaient d'autres fibres que Florence, des fibres vives, nettes et rudes, des poumons qui ne craignaient aucune pestilence. Ces petits auraient vécu dans des citernes ; ils pouvaient boire impunément de l'eau malsaine, dévorer les détritus de la rue Monfaucon et du marché Saint-Germain, dormir dans la boue, jouer demi-nus dans le gel, résister à la famine, aussi bien que les nomades de l'Australie torride.

Tout de suite, ils menèrent grand tapage et Mélanie cria :

— Florence, promène-les au Luxembourg.

Au Luxembourg, devant l'arbre tordu, des ramiers enflaient leurs gorges versicolores et trois merles promenaient des jaquettes de deuil. Invariablement, Florence s'émerveillait de ce que les merles fussent noirs et de ce que les ramiers eussent ce plumage, où se mêlaient l'ardoise, l'opale, le blanc, le gris et je ne sais quelles lueurs fines qui s'évanouissaient et renaissaient sans cesse.

Leur existence envahit subtilement l'existence de la fillette ; elle les retrouvait dans un passé très lointain, avec des eaux, des arbres, des herbes dont l'origine se perdait au-delà de la mémoire, et sur qui se modelaient les autres eaux, les autres arbres et les autres herbes...

— C'est bon, les ramiers... C'est des pigeons ! remarqua Ernest en ramassant un gros caillou... Si on pouvait en tuer un, ça ferait une fricasssée...

Dans son âme avide, rusée et guerrière, les ramiers évoquaient une sorte de passé — un passé de pièges et d'égorgements.

Ils parvinrent à ce site charmant qui semble concentrer les rêves des jeunes créatures, leurs désirs, leurs joies et leurs mélancolies. Les ramiers descendent de tous les arbres, avec leur beau bruit de robes, les merles rebondissent à chaque recoin de la tendre pelouse, et Florence s'arrête, éperdue, devant le monument de Fabre.

Un tapage brutal l'éveilla : Ernest venait de saisir aux cheveux une petite fille blonde et la rossait joyeusement :

— Ernest... brigand ! cria Florence.

Elle se précipitait pour délivrer la fillette, lorsqu'un homme, armé d'un stick noir, vint saisir Ernest à la gorge. La canne cingla ; Ernest hurlait et cherchait à mordre.

— Ah ! petite fripouille... ah ! petit cochon ! clama l'homme dont la main saignait, happée par des dents de jeune loup.

— Monsieur ! implorait Florence... Monsieur !

L'homme tapait. La frêle et craintive Florence, que tout combat faisait défaillir, se jeta pourtant sur les combattants et parvint à saisir la canne. L'homme la renversa d'un revers de patte et empoigna plus terriblement Ernest. Mais il fut empoigné lui-même. Un personnage de haute stature avait relevé Florence, dégagé Ernest et tenait les bras de l'agresseur. Une voix grave, une voix d'airain et de velours, disait :

— Voyons !... Voyons !

L'homme s'agitait formidablement : de taille moins élevée, il avait plus de masse que l'autre — et toutefois, il demeura captif, saisi de stupeur :

— Est-ce que vous allez me f... la paix !

— Je désire seulement que vous ne battiez pas ce petit garçon...

— C'est lui qui frappait ma gosseline.

L'homme de haute stature desserra son étreinte.

— Vous êtes libre !

L'homme-dogue grondait et Florence demeurait béante depuis qu'elle avait reconnu Marcus. Il était devenu un personnage légendaire, mêlé à toutes les fables qu'elle ne cessait d'imaginer. Elle lui attribuait une puissance merveilleuse, qui venait de se révéler encore...

L'homme s'en alla, rudoyant sa petite fille, plein de cette misanthropie amère qui suit les défaites.

Marcus contemplait Florence :

— Vous avez été courageuse ?

— Oh ! non, Monsieur, je ne suis pas courageuse. J'avais bien peur...

— C'est encore mieux, petite fille !

La foi des biches, la candeur des faons éclataient dans les yeux immenses, et Marcus s'abreuvait à petits coups dans cette source fraîche, où se reflétaient les genèses. Quelle joie s'il pouvait la voir grandir près de lui ! Et il souhaitait obscurément une des ces péripéties qui décident des destinées ! Mystérieuse réponse de l'inconnu : une pâleur plus vive se répandit sur le visage de Florence ; ébranlée par sa chute et la scène brutale, elle chancela. Marcus la saisit au moment où elle tombait. Il la soulevait, il la tenait dans ses bras comme aurait tenu un enfant, une tendresse sans bornes le bouleversait, et il l'emportait à grands pas, suivi par les garçons.

Arrivé devant une maison de la rue Guynemer, il dit à Ernest :

— Va prévenir ta mère... dis-lui de monter au troisième... dépêche-toi !

Florence se ranimait. Dans sa demi-inconscience, elle ne s'étonnait pas encore ; le visage de légende se mêlait à des rêves obscurs. Marcus murmurait, d'une voix grave et douce, tout frémissant d'amour paternel :

— Petite Florence ! Petite Florence !

En haut, la vieille dame qui vint auprès de Marcus lui ressemblait singulièrement, les mêmes yeux d'ombre, la même mélancolie amère :

— Mère, fit-il, je voudrais que cette enfant soit heureuse.

Elle ne comprit pas bien, mais un peu de l'affinité qui avait attiré Marcus s'éveilla en elle devant les yeux immenses et le visage innocent. D'ailleurs, son fils était l'univers.

— Tu me raconteras cela, fit-elle.

On avait étendu Florence sur un grand divan. Elle avait repris conscience, elle regardait Marcus avec une inquiétude pleine de charme, ignorant encore si elle était dans un rêve ou dans la réalité.

— Pourvu qu'elle ne la reprenne pas... pas encore ! songeait Marcus avec terreur.

Mélanie parut enfin, égarée, proférant des paroles incohérentes :

— Ce n'est qu'un petit étourdissement, Madame, disait le grand Marcus.

Mélanie, en larmes, mêlait, avec sincérité, quelque comédie dramatique à son émotion. Elle se contenait pourtant, intimidée surtout par la vieille dame. Il tremblait devant cette pauvre femme qui avait droit sur la petite. Et c'est presque humblement qu'il lui dit, après l'avoir attirée à l'écart :

— Cette enfant, Madame, ne peut pas vivre maintenant, dans votre boutique obscure, il lui faut de l'air et de la lumière, il lui faut des forces ; laissez-la à ma mère, le temps de la guérir, vous la verrez chaque jour plusieurs heures, elle ira et vous viendrez, à votre choix.

Vaines paroles. Mélanie aimait sa petite, mais elle savait bien que la boutique ne lui valait rien, et, dès les premiers mots, elle avait consenti... Pensant qu'il fallait avoir l'air d'hésiter, elle ne répondit pas tout de suite...

— Eh bien ? fit-il, anxieux.

— Vous êtes bon, Monsieur, très bon, je l'ai vu depuis le premier jour... et je ne sais pas comment vous remercier... La santé de Florence avant tout.

— Ah ! soupira Marcus.

Cet homme avait désespérément aimé des femmes, il avait eu des jours qui remplissaient l'univers de beauté, mais non de cette beauté pure, de cette joie merveilleuse qui l'envahissait maintenant devant les yeux innocents de Florence.

J.-H. ROSNY aîné,
de l'Académie Goncourt.

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIÈRE.

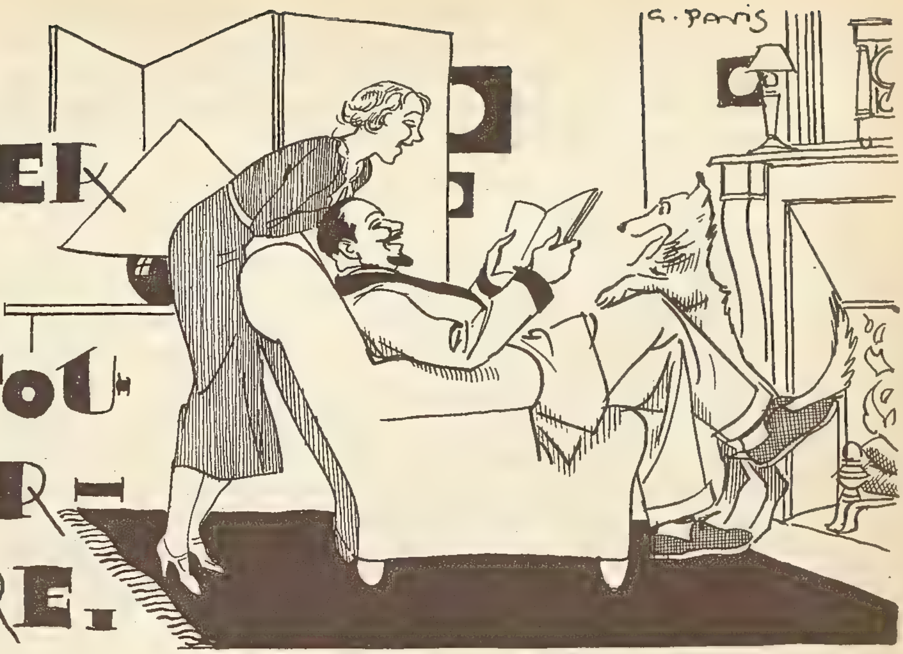

Causeries du Client

Réparations

Voilà encore une dame qui a voulu se « faire rajeunir » pour plaire à son mari. Elle a été trouver un chirurgien esthétique et l'a supplié de lui enlever certaines rides, qui, sous le cou des dames, valent un extrait de naissance... Quinze jours plus tard, elle n'avait plus de rides, mais trois semaines plus tard, elle avait un goître. Ça a dégoûté son mari qui a pris une maîtresse. Alors, la dame s'adresse au tribunal correctionnel et lui demande de punir le chirurgien.

La jurisprudence, en ce cas, a été fixée il y a trois ou quatre ans par l'affaire retentissante de cette fiancée qui, présentant des prodromes d'éléphantiasis, avait été trouver un chirurgien fort connu pour lui demander de lui dégraisser les jambes. L'opérateur préleva des tranches de lard sur le mollet droit, pour commencer, mais le succès ne récompensa pas son adresse. La dame devint unijambiste, puis « injambe »... et elle demanda de l'argent devant les tribunaux à celui qu'elle avait imploré comme un bienfaiteur.

Car les dames se rappellent avoir été des petites filles, et avoir eu des poupées... Quand une poupée est vieille ou abîmée, on la porte chez le réparateur qui lui remet des jambes intactes ou une tête toute neuve. Ainsi font les dames usagées quand elles veulent redevenir des petites filles.

« Elle pleurait. Elle menaçait de se suicider », affirme pour sa défense l'infortuné chirurgien, qui ainsi montrait une grande naïveté.

Les larmes et les projets de suicide peuvent mener très loin les personnes émotives — je veux parler, non pas de ceux qui pleurent, mais de celles qui voient pleurer — depuis l'époux dont la femme menace de se jeter par la fenêtre si l'on n'apaise son désespoir par des offrandes appropriées, jusqu'à la sage-femme dont la cliente menace de mettre fin à ses jours si l'emploi judicieux d'une aiguille à tricoter ne la vient délivrer d'un fardeau à échéance.

Si le tribunal civil avait admis ce mode de chantage comme cas de force majeure dégageant la responsabilité de l'opérateur, il devenait impossible désormais à tout tribunal correctionnel de prononcer une condamnation pour avortement... C'était assurément un progrès dans les mœurs... Mais nous ne sommes pas encore assez civilisés pour comprendre qu'une femme est propriétaire (en viager) de son corps.

Or, je crois bien me rappeler que, dans le cas de cette dame qui en fait de jambes, se plaignait d'abord d'en avoir trop, et ensuite de ne plus en avoir assez, le tribunal a donné tort à l'opérateur : car ce chirurgien, doué par la vertu de sa profession d'une force d'âme exceptionnelle et d'une salutaire insensibilité morale, doit savoir résister aux larmes d'une désespérée qui l'incite à retoucher d'un bistouri sacrilège, l'œuvre du Créateur... — A ce propos, remarquez que Dieu ne créa pas précisément la femme, mais la tira d'une côte d'Adam ; la femme est donc le sous-produit d'une opération chirurgicale faite sur un sujet préalablement anesthésié ; car l'Ecriture dit qu'Adam était alors endormi.

La chirurgie esthétique doit donc être condamnée par cette considération d'ordre métaphysique : une femme peut être réussie ; elle peut être ratée ; mais elle doit rester telle que Dieu l'a faite et ne point contrevenir par ailleurs à la loi liminaire qui institue la vieillesse obligatoire.

D'autre part, le chirurgien esthétique est condamné par une considération d'ordre moral qui forme la conclusion d'un syllogisme implacable :

Toute intervention chirurgicale présente un danger pour le patient. Or, le danger n'est acceptable que s'il est nécessaire. Donc, toute intervention chirurgicale qui n'est pas nécessaire est criminelle.

Un chirurgien qui pour décider un client à se faire ouvrir, spéculerait sur une vaine terreur de la mort qu'il saurait évoquer à propos, serait un abominable charcutier. Un chirurgien qui spécule sur la coquetterie féminine, plus forte encore que la peur, est plus odieux encore.

Il y a deux mois, j'ai rencontré dans les coulisses d'un théâtre une jeune artiste qui, jadis, possédait un charmant visage dont la régularité était compromise par un nez aquilin. Elle jouait alors les coquettes. Elle était tellement obsédée par la courbe un peu indiscrète de son appendice nasal qu'elle jouait toujours face au public ; et quand les nécessités de la mise en scène l'obligeaient à embrasser le jeune premier, elle lui fourrait son nez dans le cou, pour éviter que les spectateurs ne la vissent de profil...

Je me demandai par suite de quel accident elle avait maintenant, à la place de son nez, cette sorte de trompe molle et violacée, illustrée de petites veines rouges comme le blair d'un vieil alcoolique et qui la reléguait dans les emplois de duègnes grotesques.

D'elle-même elle m'expliqua sa disgrâce :

— Oui... J'ai voulu me faire faire un nez grec. Oh ! Je me suis adressé à un as qui, de son propre aveu, ne rate jamais cette opération. Pour moi, ça a raté. Il n'y comprend rien. La greffe n'a pas pris. Mon nez n'a plus de cartilage à l'intérieur, et il se congestionne avec une facilité regrettable... Qu'est-ce que vous voulez y faire ? Pourquoi riez-vous ?

Je m'excusai d'un accès de gaieté qui pouvait paraître cruel. Je pensais à ce notaire dont Edmond About nous a conté l'histoire et qui ayant perdu son nez dans un duel, s'en était fait construire un neuf avec un morceau de peau pris sur un Auvergnat alcoolique, de telle sorte que le nez du notaire rougissait chaque fois que l'Auvergnat prenait une cuite... Or, ce notaire était une victime de la seule fatalité, et le chirurgien qui l'avait ainsi accommodé au-dessus de tout reproche, puisque l'opération ressortissait à la chirurgie réparatrice... — De nos jours, pour un tel raccord, un Américain serait plus indiqué qu'un Auvergnat ; car les Américains ne boivent que de l'eau, du moins tant qu'ils sont en Amérique.

Par la suite, mon sentiment d'ironie déplacée s'est changé en indignation lorsque j'ai rencontré deux autres dames qui avaient eu affaire au même magicien et qui avaient été servies de la même façon : leur visage en son milieu présentait une protubérance molle, un nez désossé dont la couleur suivant la température variait du concombre à l'aubergine, et qui était fait pour exciter chez les hommes la pitié plutôt que le désir...

Les praticiens consciencieux qui lisent ces lignes savent que parmi les chirurgiens dits esthétiques, il y a au moins autant de charlatans que parmi les thaumaturges spécialisés dans la guérison des Arabes — dont un seul sur 453 montre dans le mal une fâcheuse obstination.

J'ai conseillé à la jeune artiste de faire insérer sur le programme du spectacle où elle figure, à la suite des mentions rituelles : « **La robe de Mlle S. est de la maison X.** »... « **Les bas de Mlle S. viennent de la maison M.**», cette indication précieuse pour les spectatrices : « **Le nez de Mlle S. est fourni par le chirurgien L.** » indication suivie de ce conseil salutaire : « **Quand vous voudrez faire retoucher votre nez, allez de préférence chez le photographe.** »

⁂

Il y a aussi les dames qui se font — si j'ose m'exprimer ainsi — raboter les nichons. L'ablation des seins devient à la mode chez les ferventes sportives ; ces accessoires sont gênants pour piloter une voiture de courses, comme ils l'étaient jadis pour les amazones antiques, férues de sport hippique.

D'un point de vue rigoureusement légal, l'opérateur pourrait être poursuivi pour pratiques para-malthusiennes, car une femme ainsi simplifiée doit renoncer aux joies de la maternité.

Mais la simplification de la femme est dans l'axe de la vie moderne. La chirurgie sportive collabore avec la chirurgie esthétique pour réduire à sa plus simple expression ce corps féminin qui jadis, à l'avis des amoureux fervents et d'après les canons de la sculpture antique, était fait pour la joie de l'homme autant que pour les nécessités de la procréation de l'espèce.

Dieu — ou la nature, comme il vous plaira — avait fait un beau sexe et un sexe laid. C'était un privilège spécial accordé à l'humanité, car chez les animaux, le mâle ne se distingue pas de la femelle par des signes extérieurs aussi apparents... A cent pas, il y a dix ans, vous pouviez reconnaître un monsieur d'une dame ; tandis qu'un chien rencontrant une chienne dans la rue est obligé de la regarder de très près pour poser son diagnostic avant de lui proposer ses hommages.

Aujourd'hui, par suite des efforts que font les femmes pour se perfectionner, c'est-à-dire pour se recréer à notre image et à notre ressemblance — la beauté rend ainsi à la laideur un hommage inattendu — il y a deux sexes laids dans l'humanité totale. Plus exactement, il y a un seul sexe très sportif et dépourvu de tout agrément.

La femme, s'étant fait couper les cheveux, s'étant fait raboter la poitrine et les fesses — les fesses et la poitrine sont aujourd'hui des préjugés plastiques que seuls commémorent dans les musées les statues anciennes et les tableaux de Rubens : des traditions archaïques que seules perpétuent à la ville certains petits jeunes gens épris de paradoxes plutôt que soucieux de vice ingénu — la femme ne saurait s'étonner si elle n'inspire plus le désir de l'homme normalement constitué.

Les chirurgiens seuls pourraient nous dire — mais c'est le secret professionnel — si les femmes dans la voie de la simplification vont encore plus avant ou plutôt plus profondément ; nous voulons dire si les ovaires sont encore bien portés dans les classes dirigeantes.

Mais il n'est plus nécessaire de procéder à des modifications intérieures. L'extérieur suffit pour abattre toute éventualité menaçante, pour décourager toute velléité du partenaire le mieux disposé.

Lorsque l'évolution de la femme sera parfaite, lorsqu'elle sera standardisée sur le type masculin ou sur les divers types masculins — la politicienne ne sera pas plus excitante que la sportive — l'homme à son tour s'adaptera tout à fait : la fonction ne fonctionnant plus, l'organe disparaîtra sans qu'il y ait besoin d'opération chirurgicale.

On peut imaginer, au bout de quelques millénaires, des savants discutant en leurs académies sur les restes identiques de l'homme et de la femme du 23^e siècle, découverts dans les fouilles de quelque Glozel.

— Comment ces êtres-là faisaient-ils pour se reproduire ?

Mais cette hypothèse ne tient pas debout : comment ces savants eux-mêmes auraient-ils fait pour naître ?

G. de la FOUCHARDIÈRE.

N. D. L. R. — Est-il besoin de dire que la Direction de l'**Orientation Médicale** donne entière liberté à la fantaisie de son éminent collaborateur G. de la Fouchardière et le laisse exprimer toutes opinions que son humour lui dicte.

G. PAVIS
VARIÉTÉS HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES

Le Médecin de Campagne d'après Balzac

par P. LELIÈVRE

Vous lirez ce magnifique ouvrage, vous verrez jusqu'où j'ai été. Ma foi, je crois pouvoir mourir en paix. J'ai fait pour mon pays une grande chose. Ce livre vaut, à mon sens, plus que des lois et des batailles. C'est l'Evangile en action... C'est en ces termes que Balzac annonce, au cours de l'été de 1832, **« Le Médecin de campagne »** à la fidèle et modeste amie de province que fut et resta pour lui tout au long de sa carrière, Zulma Carraud. La modestie n'est point le fort de celui qui se nommait plus tard le « Napoléon de la littérature ». Pourtant, lorsque l'ouvrage paraît, en septembre de la même année, chez Mame Delaunay, Balzac n'est pas encore l'auteur de la Comédie Humaine ; les premières assises à peine de l'œuvre sont posées, et le titre lui-même n'est pas trouvé. A trente-trois ans, après avoir usé beaucoup d'enthousiasme dans des tentatives littéraires avortées, et dilapidé une fortune qu'il ne possédait pas dans des entreprises industrielles ingénieuses mais mal conduites, Balzac est un jeune auteur. Il n'a pas encore trouvé son public. Il n'a publié encore que les **Chouans, Gobseck,** une partie de l'**Histoire des Treize, Louis Lambert,** deux dizaines de **Contes Drôlatiques,** quelques **Scènes de la Vie privée, La Peau de Chagrin...** C'est beaucoup déjà et c'est peu si l'on songe aux chefs-d'œuvre qu'il porte en lui. Déjà cependant, il est l'homme de la légende. C'est dans le cadre luxueux de son appartement de la rue Cassini, drapé d'une robe de chambre noire à cordelière de soie rouge, que Balzac, travailleur nocturne, écrit les premiers chapitres du **« Médecin de Campagne ».**

Le thème, les personnages et le cadre de cette œuvre qui est à peine un roman lui sont venus à Aix-les-Bains, où en septembre 1832, il a rejoint la marquise de Castries, la grande dame dont les coquetteries prudentes et raffinées exaspèrent son désir et sa vanité. Ainsi c'est au cours de l'un des épisodes les plus décevants et les plus douloureux de sa vie passionnelle si tourmentée, qu'il conçoit ce livre si parfaitement dépouillé de toute passion charnelle.

Le hasard d'une longue excursion, coupée d'orages et de querelles, a conduit les deux amants à Voreppe, dans le massif de la Grande-Chartreuse ; presque inconsciemment, Balzac enregistre l'aspect du bourg avec « ses toits ramassés autour d'un clocher qui s'élève en cône », une avenue d'ormes, « la principale rue, rue caillouteuse, à sinuosités, bordée de maisons construites au gré des propriétaires. Là, un four s'avance au milieu de la voie publique ; ici, un ruisseau venu de la montagne la traverse par ses rigoles. » Sans doute nos deux voyageurs s'arrêtent-ils au château de Beauplan dont la marquise de Castries connaît les propriétaires, le comte et la comtesse d'Agoult. Et peut-être à leur table Balzac rencontre-t-il le médecin du pays, le docteur Rome, que sa charité et son actif dévouement font vénérer comme un saint. La maison même du docteur Rome, il semble bien que Balzac l'ai vue, l'ai visitée, telle que nous la retrouvons dans le « **Médecin de Campagne** » habitée par le Docteur Bénassis.

Dans un éclair, le « **Médecin de Campagne** » lui apparaît. Il prend des notes, ébauche un plan. Mais il est en mauvaise condition pour travailler ; la marquise de Castries part pour l'Italie avec le duc de Fitz-James ; Balzac veut être du voyage. Il n'a pas d'argent, des dettes pressantes le harcèlent. Qu'importe ! A son habitude (cette détestable habitude qui le plonge toute sa vie dans des difficultés financières inextricables) il va essayer de vendre l'œuvre qu'il vient de concevoir avant même d'en avoir écrit une ligne. Le 23 septembre, audacieusement, il écrit à sa mère : « J'ai travaillé trois jours et trois nuits, j'ai fait un volume in-dix-huit intitulé Le Médecin de Campagne. Un voyageur le porte à Mame. » Péniblement Mme de Balzac obtient de Mame deux billets à ordre de cinq cents francs. C'est que Mame commence à connaître son auteur. Nanti de l'argent du voyage, Balzac est tout à sa passion ; le travail est loin, on part, pour passer l'hiver à Rome et le printemps à Naples.

Heureusement pour nous et pour Mame, à Genève les espérances de Balzac se brisent ; c'est la rupture. Nous en retrouverons l'écho dans le **Médecin de Campagne.** Lorsque le docteur Bénassis raconte au Commandant Genestas la ruine de ses illusions, c'est Balzac qui parle, et l'aimée qui se refuse, c'est la marquise de Castries :

Désespéré, meurtri dans sa chair et son orgueil, harcelé par les éditeurs et les créanciers, Balzac cherche un refuge. C'est Mme de Berny, la maternelle amante de sa jeunesse, qui le lui offre avec la paix du travail. En octobre, Balzac est à la Bouleaunière, où Mame le trouve, devant son plan à peine esquissé.

Pendant plusieurs mois il portera en lui cette œuvre qu'il annonce à ses intimes comme un nouvel Evangile.

Le 19 juin, l'**Europe Littéraire,** un curieux et éphémère journal, tiré sur vélin satiné, que venait de fonder Alphonse Royer, publie le récit intitulé : la **Veillée, histoire de Napoléon contée dans une grange par un vieux soldat.** C'est l'épisode le plus fameux du **Médecin de Campagne,** qui n'a d'ailleurs aucun lien avec le roman, et qu'on a bien souvent depuis publié à part.

L'accueil du public fut enthousiaste, et le succès d'autant plus grand que — telles étaient les mœurs littéraires de l'époque — les éditions non autorisées se multiplièrent. « D'un bout à l'autre de la France il y eut un cri d'admiration », écrit Balzac à Mme Hanska. Et il ajoute « Que sera-ce pour l'œuvre entière ? »

Son espoir fut déçu. La presse où Balzac s'était fait de rudes ennemis fut hostile et parfois malveillante, et le public se réserva.

Et pourtant, malgré ses insuffisances, et n'en déplaise à la majorité de ses lecteurs, le **Médecin de Campagne** est une grande œuvre.

Un concours de circonstances qui est à la fois hasard et providence, a amené Bénassis à se fixer dans une vallée perdue du Massif de la Grande-Chartreuse que Balzac ne nomme pas mais qui se place quelque part vers Saint-Laurent-du-Pont. Il est médecin ; mais ce n'est pas une vocation médicale qui le fixe dans ce pays déshérité, c'est un besoin d'âme : avant d'accepter cet isolement parmi les hommes, il a songé au cloître. C'est moins l'exercice de sa profession qu'il entreprend, qu'un apostolat rédempteur. Il a derrière lui une vie déjà longue et lourde d'erreurs ; il a renoncé à l'ambition et dit adieu à l'espérance. Quand au cours du récit, par la confession qu'il en fait au Commandant Genestas son hôte, il nous dévoile son passé, nous n'apprenons rien que nous n'ayons pressenti. Fils de famille, il a dilapidé sa fortune dans les débauches ; il a brisé le cœur d'une modeste femme qui l'aimait en l'abandonnant ; l'enfant qu'elle lui laisse en mourant, et qui était devenu l'objet de sa vie, il le perd. Un instant l'amour d'une jeune fille lui rouvre l'espérance ; il croit pouvoir recommencer sa vie, il se berce de l'illusion d'une renaissance. Mais son passé parle contre lui, sa fiancée lui échappe. Il ne reste plus à cet homme de foi sans la pratique qu'à donner sa vie aux autres, pour la racheter, pour la rendre supportable à soi-même. Mais cette âme entière et passionnée ne saurait se contenter d'apparences, et, sans allégresse, mais avec sérénité il se donne tout entier, cœur et esprit, à cette nouvelle tâche : d'un pays déshérité faire une région prospère et heureuse.

Bénassis ne sera pas seulement médecin, il sera agronome, industriel, administrateur. Mais s'il réalise si complètement son plan, s'il atteint parfaitement l'objet qu'il s'est proposé, ce n'est pas seulement parce qu'il possède d'éminentes qualités d'esprit ou des connaissances sûres : c'est parce qu'il est médecin. Entendons-nous ; ce n'est pas sans raison que Balzac a voulu que cet homme de bien fût médecin. C'est qu'il pensait (il le fait dire à Bénassis lui-même) que dans notre société moderne, trois types d'hommes sont, par leur profession et par les qualités qu'en eux développe cette profession, placés pour connaître l'homme et exercer sur lui une action durable : le prêtre, l'homme de loi, le médecin. Quand Balzac nous fait assister à la tournée de visites du Dr Bénassis, ce n'est pas pour l'intérêt en soi qu'excite l'exercice du métier de médecin, c'est pour nous montrer comment le médecin fonde sur la pratique de son art son autorité morale, comment si l'on veut, en soignant des malades il prépare une action sociale.

Lorsqu'il arriva dans le pays, Bénassis trouva dans le premier hameau du Canton une douzaine de crétins. Mal sans remède, et d'autant plus dangereux que comme il l'explique « les lois ne défendent pas l'accouplement de ces malheureux, protégés en outre par la superstition ». Le mal risquait donc de s'étendre à toute la vallée. Bénassis n'hésite pas ; de nuit, à prix d'argent il fait enlever six des crétins et les fait transporter en Savoie « du côté d'Aiguebelle ». Aussitôt il a contre lui toute la vallée, le curé prêche contre lui, on lui tire un coup de fusil au coin d'un bois. Il ne se rebute pas, obtient de l'évêque le changement du curé, et déporte six autres crétins. Cette fois « il a pour lui les riches », auxquels il explique combien l'entretien de ces bouches inutiles était coûteux et combien profitable peut devenir la culture des terres qu'ils possèdent sans titre. Théorie audacieuse, sous la plume d'un légitimiste, et qu'on inclinerait plutôt à attribuer à l'influence de Proudhon.

De cette région déshéritée, mais qu'il vient de délivrer de sa plus lourde charge, Bénassis entreprend maintenant de faire une contrée active, prospère et heureuse.

Créer à l'homme des besoins ; l'inciter au travail pour se donner les moyens de les satisfaire ; lier le progrès intellectuel à la nécessité du progrès matériel ; telle est la doctrine de Bénassis, dans son optimisme un peu simpliste.

C'est la naissance d'un pays arriéré à la vie économique moderne, à laquelle nous assistons, depuis le développement de la culture, de l'élevage jusqu'à la création d'industries rustiques ; c'est l'élévation d'un hameau perdu à la dignité de commune, et l'intégration de cette commune jusque-là isolée dans le système économique général. Rien n'échappe à Balzac, ni les problèmes du financement, ni les difficultés que soulèvent les lenteurs et le formalisme de l'administration. Mais au delà de ces détails qu'il sait rendre nécessaires, c'est la poésie des pays neufs dont on est saisi : l'épopée d'une route qui peu à peu, à flanc de colline, à travers bois, s'allonge ; la route qui doit rejoindre la vallée de l'Isère, la route qui va changer la destinée d'une ville perdue. Les bûcherons montent d'abord ; puis les marchands de bois ; au bord du torrent deux scieries s'installent, actionnées par des roues à aubes, comme la scierie du père de Julien Sorel à Verrières. Mais les nouveaux venus sont exigeants ; ils refusent le pain noir de sarrazin dont ces pauvres paysans se sont jusqu'ici contentés ; il leur faut du pain blanc. Et dans les champs mieux labourés, voilà qu'on commence à semer du blé.

Après la route, la ferme : on défriche, on laboure. Aux rustiques et grossiers outils, se substituent les charrues les plus nouvelles ; dans l'étable entre le bétail. A côté des scieries, un moulin s'élève. Alors successivement viennent se fixer dans la commune un taillandier, un charron, un bourrelier, un tailleur.

Une première étape est franchie, le pays se suffit à lui-même. Mais la vie en vase clos de cette petite vallée est raison de son retard ; il lui faut un continuel échange avec la plaine : « Quand les produits d'une région sont en équilibre avec sa consommation il faut, pour créer de nouvelles fortunes et accroître la richesse publique, faire à l'extérieur des échanges qui puissent amener un constant actif dans la balance commerciale. » Aussi Bénassis entreprend-il de créer des industries nouvelles. C'est d'abord une tannerie et une fabrique de chaussures qui traiteront sur place le cuir du cheptel ; puis c'est une tuilerie que fait naître la découverte de poches argileuses. Vient s'y ajouter enfin la confection de ces chapeaux à larges bords qu'on porte dans la contrée.

Assurément, nous avons quelque raison de nous émerveiller du développement excessivement rapide de la région ; tout marche à souhait, selon le vœu de Bénassis, très bien, trop bien. Et pourtant, comme l'a prouvé une étude récente (1), Balzac a montré un grand sens des possibilités économiques qu'offrait le pays, comme le prouve l'histoire des petites communes du Vercors.

Mais cette prospérité économique n'était pas le seul but de Bénassis ; car cet homme qui ne pratique aucune religion, est, comme Balzac, spiritualiste et déiste. Pour lui, l'essor économique n'est que l'occasion, ou mieux la condition du développement spirituel ; des hommes heureux dans un pays prospère. Et de fait, au lieu des crétins et des paysans misérables qui tendaient tout leur effort à arracher leur pauvre subsistance à une terre mal cultivée, nous voyons une population saine, vigoureuse, active, heureuse de vivre.

---

(1) Balzac homme d'affaires, par R. Bouvier, Paris Champion, 1930.

Nous voilà loin de la médecine, et le docteur Bénassis nous apparaît bien plus comme un administrateur et un économiste que comme un praticien. Il passe cependant ses journées à cheval, à visiter ses malades ; mais à chaque pas il arrête sa monture, pour contempler son œuvre, et méditer sur ses prolongements. Suivons-le cependant, dans sa tournée.

Le jour qu'il fait au commandant Genestas les honneurs de sa commune, le docteur Bénassis commence par visiter la femme du tuilier qui est enceinte de neuf mois.

« Il tâta le pouls de la jeune femme avec une attention scrupuleuse, en se recueillant et demeurant silencieux.

— Au mieux, s'écria gaiement le médecin.

— Accouchera-t-elle bientôt ? s'écrièrent les deux mères.

— Mais, cette semaine sans doute. »

Voilà qui est à la fois rapide comme examen et bien sûr comme prévision.

Cependant Genestas et le médecin ont repris leurs chevaux, et poursuivent leur route à travers bois, lorsqu'un chant parvient à leurs oreilles : « Cet air était modulé sans paroles sur un ton plaintif par une voix qui vibrait dans l'âme et l'attendrissait.

— C'est le chant du cygne, dit Bénassis. Dans l'espace d'un siècle cette voix ne retentit pas deux fois aux oreilles des hommes. Hâtons-nous, il faut l'empêcher de chanter ! Cet enfant se tue... »

Le chanteur est « un garçon de quinze ans, faible comme une femme, blond, mais ayant peu de cheveux, et coloré comme s'il eût mis du rouge... Le médecin lui tâta le pouls. L'enfant avait des yeux bleus habituellement empreints de douceur, mais qu'une expression fiévreuse rendait alors brillants. »

Avec une autorité presque paternelle, Bénassis entraîne son malade dans la chaumière, le déshabille et le couche. Alors, il « lui frappa la poitrine en écoutant le bruit qu'y produisaient ses doigts ; puis, après avoir étudié des sons de sinistre présage, il ramena la couverture sur Jacques... »

Ensuite il lui « compose une boisson en mêlant à de l'eau pure quelques gouttes d'une liqueur brune contenue dans une fiole et soigneusement mesurées... » (1) A la mère qui vient de rentrer, Bénassis ordonne de veiller son fils et, s'il étouffe, de lui faire boire quelques gorgées de la potion qu'il vient de préparer.

L'enfant, comme il l'explique plus tard à son compagnon est « poitrinaire », et « à moins d'un miracle dans la nature, la science ne peut le sauver. »

Bien qu'il n'entre pas là dans des détails techniques, Balzac semble s'être documenté ; sans doute auprès de son médecin habituel, le docteur Nacquart ; il met en effet dans la bouche de Bénassis cette remarque : « Nos professeurs, à l'Ecole de Médecine de Paris, nous ont souvent « parlé du phénomène dont vous venez d'être témoin. Certaines maladies de ce genre produisent, « dans les organes de la voix, des changements qui donnent momentanément aux malades la faculté « d'émettre des chants dont la perfection ne peut être égalée par aucun virtuose. »

Les soins donnés au jeune phtisique terminent la tournée de Bénassis ; on voit que ses malades lui laissent du loisir. Au reste, comme il l'a dit la veille à Genestas, les maladies des paysans « sont faciles à guérir ; il ne s'agit en effet que de leur rendre des forces par une nourriture substantielle. Soit économie, soit misère, les gens de la campagne se nourrissent si mal, que leurs maladies ne viennent que de leur indigence, et généralement ils se portent assez bien ». Un médecin d'aujourd'hui souscrirait-il à ce jugement ? c'est douteux. Il est vrai que Bénassis ne semble pas avoir prévu que la civilisation qu'il introduit dans le canton apporterait avec elle les habitudes, les vices et les maladies des populations urbaines.

Bénassis n'est pas davantage accaparé par sa consultation, et nous voyons que c'est bien plutôt le maire de la commune, le conseiller, l'arbitre des différents qu'on vient trouver que le médecin lorsqu'on frappe à sa porte.

Balzac cependant donnera à Bénassis une autre occasion de nous montrer sa science et son habileté. Le commandant Genestas, son hôte, est venu vers lui pour le prier de se charger de son fils adoptif à qui les médecins de Paris ont trouvé la « poitrine faible » et conseillé un séjour à la montagne; l'enfant, qu'on dit fatigué par le travail reste maigre et chétif, et à 16 ans n'en paraît pas douze. Bénassis accepte de prendre en pension le jeune homme que son père s'empresse d'aller chercher à Grenoble.

---

(1) D'après le Dr Paul Dorveaux, bibliothécaire en chef de la Faculté de Pharmacie de Paris, cette liqueur brune est le laudanum de Sydenham.

Tous deux reviennent, un matin, et vont retrouver le médecin au cours de sa tournée. Bénassis commence par contempler longuement la figure « jaune et fatiguée » de l'enfant, puis il se décide à l'examiner de plus près :

« — Dormez-vous bien, mon petit homme ? lui demanda Bénassis.

— Oui, monsieur.

— Montrez-moi vos genoux, retroussez votre pantalon.

Adrien dénoua ses jarretières en rougissant, et montra son genou que le médecin palpa soigneusement :

— Bien, parlez, criez, criez fort !

Adrien cria.

— Assez ! Donnez-moi vos mains.

Le jeune homme tendit des mains molles et blanches veinées de bleu comme celles d'une femme.

— Dans quel collège étiez-vous à Paris ?

— A Saint-Louis.

— Votre proviseur ne lisait-il pas son bréviaire pendant la nuit ?

— Oui, Monsieur.

— Vous ne dormiez donc pas tout de suite ?

Adrien ne répondant pas, Genestas dit au médecin : « — Ce proviseur est un digne prêtre, il m'a conseillé de retirer mon petit fantassin pour cause de santé.

— Hé ! bien, répondit Bénassis, en plongeant un regard lumineux dans les yeux tremblants d'Adrien, il y a encore de la ressource. »

Bénassis a établi son diagnostic ; un peu rapidement peut-être ; pour nos habitudes. Mais la vue seule de l'enfant l'a mis sur la voie. On peut s'étonner peut-être qu'il ne se soit pas attardé plus longtemps à l'hypothèse du « mal de poitrine », à laquelle ses confrères parisiens semblaient s'être arrêtés. Mains molles, air las, insomnies, son opinion est faite. Comme il le dira incidemment à Genestas, l'enfant a de « mauvaises habitudes ». Le remède est simple : une vie active, équitation, chasse, ascension, une hygiène à la fois morale et physique : se lever tôt et se coucher de même. Et une surveillance discrète. Lorsque la servante voudra préparer pour l'enfant la chambre d'amis, Bénassis lui fera dresser dans la sienne même un simple lit de sangle. Tout cela est fort judicieux, et nous n'avons pas à nous étonner si Bénassis, huit mois plus tard peut annoncer à Genestas que « l'enfant est devenu grand et fort et se porte à merveille ».

Là se bornent les exemples que Balzac nous donne de l'activité professionnelle du Médecin de Campagne. Aussi bien avons-nous déjà indiqué que ce n'est pas son propos, et l'on aurait tort, sur la foi du titre, de le quereller de ne pas avoir écrit un livre comme **« la Consultation »** de Roger Martin du Gard. Et cependant, nous sommes fondés à en éprouver quelque surprise : pour Balzac, le Balzac des grandes œuvres, le métier, la profession sont un élément essentiel de la personnalité humaine, au même titre que les passions, l'hérédité, le tempérament. Nous pouvions nous attendre à ce que Bénassis fût le type du médecin de campagne comme Nucingen est le type du banquier, ou César Birotteau le type du boutiquier : un type professionnel, c'est-à-dire un individu irrésistiblement entraîné à élire un métier, impensable hors de ce métier, faisant corps avec lui, l'incarnant d'une façon si évidente que les répliques que la vie quotidienne nous en offre apparaissent fades. Ce n'est pas le cas de Bénassis dont l'indécise image ne nous sert jamais de termes de comparaison comme Gobseck, Grandet ou Hulot. La raison en est que le Médecin de campagne a été conçu par Balzac comme une suite de méditations et de démonstrations morales, sociales et politiques ; on peut croire aussi qu'il a été comme gêné de devoir suivre un modèle vivant ; que l'ambition enfin de faire une œuvre édifiante a retenu la plume d'un écrivain qui n'était vraiment lui-même que dans la peinture des passions humaines les plus excessives.

Bénassis confie à Genestas qu'un instant incertain de sa vocation il a balancé à se faire « curé, médecin de campagne, ou juge de paix ». En fait, il est tous les trois ensemble. Et c'est bien sous ce triple signe que Balzac a composé son œuvre.

Elle est de celles qu'il faut reprendre, pour les pénétrer, pour en tirer le complet bénéfice intellectuel qu'elles comportent. De celles aussi qui plutôt qu'une représentation dramatique de la vie, préfèrent nous proposer des thèmes de méditation.

Pierre LELIÈVRE.

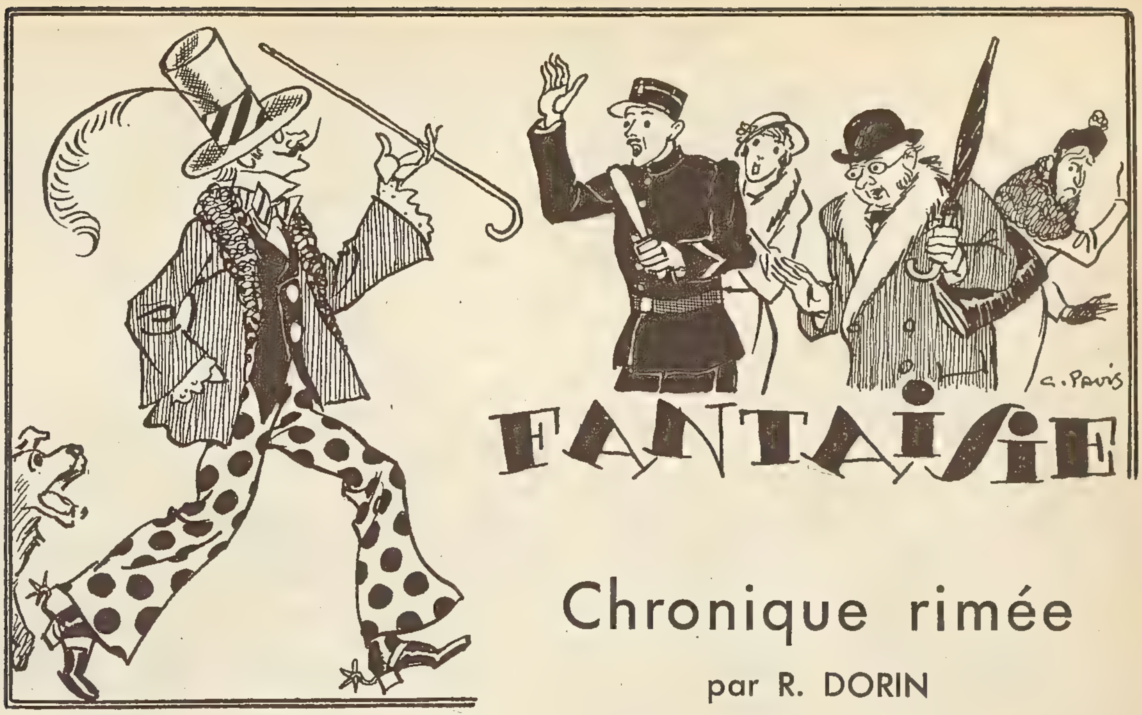

FANTAISIE

Chronique rimée

par R. DORIN

Des murs lisses et nus de dimensions semblables,
Avec des angles droits, toujours droits implacables !
Et dans ces murs des trous au même alignement,
Tout jusqu'à l'infini pareil exactement.
Les hommes ? Chacun d'eux désormais sur la terre
N'a plus qu'un idéal : ressembler à son frère.
Des épaules carrées, en des vestons carrés
Des mêmes agréments exactement parés.
Les mêmes cheveux plats enduits de cosmétiques,
Les gestes, le maintien, la démarche, identiques.
Les femmes vont chercher, c'est leur unique but,
Une même beauté dans un même institut.
Le même rose aux joues, aux yeux les mêmes touches.
Puis d'un même carmin s'étant fait même bouche,
Arrachent à grand coups leurs sourcils obstinés.
Je vois de plus en plus que tout s'uniformise,
Se nivelle, s'unit, s'aplatit, s'égalise.
Passifs, nous subissons le règne inanimé
Du travail en série et du ciment armé.
C'est un mal sans pitié qui nous vient d'Amérique,
Accourez à ma voix, derniers des excentriques !
La fantaisie est morte et le monde a rêvé
D'une norme imbécile où nous allons crever.
Les maisons, allez voir tout autour de la ville,
Vous en trouverez dix ou vingt, ou cent, ou mille.
On ne peut plus compter, tout est bâti pareil,
Tiré d'un même bloc par un même appareil.
Je me demande alors où va l'humanité.
L'ennui naquit un jour de l'uniformité,
Pour d'un même crayon pouvoir les dessiner.

Et cela n'est encore que le commencement,
Pour s'étendre bientôt universellement.
Le mal déjà partout prend ses points de repère,
Là des ponts en ciment jetés sur des rivières,
Là des rangs de poteaux qui traversent les prés.
Là des chemins tout droits, strictement mesurés.
Nous n'aurons bientôt plus pour charmer nos rétines
Que l'immense forêt des cheminées d'usines.
Dans une ville nue avec pour ornement,
Nous l'avons déjà vu, des arbres en ciment.
Et nous suivrons le ton de ce décor unique,
Nous vivrons là-dedans comme des mécaniques.
Il y aura des hauts-parleurs qui nous diront
Au travail ! A la soupe ! Ensemble nous irons.
Nous ferons la mêm' chose, à la même minute,
Nos orchestres seront tout tambours ou tout flûtes.
24 chansonniers ont chanté ces jours-ci
Des chansons sur la crise et j'en ai une aussi.
Nous ferons nos enfants à la même cadence,
Les mêmes cris d'amour perceront le silence.
Au même instant précis, avec le même élan :
La nature fera le reste, évidemment.
Nous aurons, c'est fatal menant la même vie,
Aux jours déterminés les mêmes maladies,
Et suivant pour guérir le même traitement.
Nous prendrons tous ensemble un même lavement.
Tout sera confondu dans la moyenne honnête,
On ne distingu'ra plus Miss Franc' de Mistinguette.
Nous nous répéterons les mêmes mots communs,
Qui reviendront sans cesse au moment opportun :
« Bonjour ! Bonsoir ! Beau temps ! Au plaisir ! A la vôtre ! »
Nous serons tous aussi bêtes les uns qu' les autres.
Et pour cette raison, c'est mon dernier espoir,
Nous ne pourrons plus mêm' nous en apercevoir.
De tant d'affreux malheurs à jamais garde-nous,
Tes derniers partisans t'implorent à genoux,
Guide notre destin, Divine Fantaisie,
Laisse à notre vieux monde un peu de poésie,
Ton œuvre est à la fois dans la création,
Tout ce qui nous amuse et ce que nous aimons.
Une touffe de mousse au creux de pierres grises,
Deux pigeons attendris sur le toit d'une église,
La tache d'un toit rouge au flanc de coteaux verts,
Les plis de ce chapeau, la fleur de ce revers,
Oh ! ne t'arrête pas... Aimable ou saugrenue,
Bouleverse, embellis, transforme, continue,
Comme tu fis jadis au bon Roi Dagobert,
Fais mettre à Painlevé sa culotte à l'envers !
Conserve, ô Fantaisie, à notre République,
Des ministres si bons, si doux, et si comiques.
S'il te faut un martyr, pose ton doigt mouillé
Sur le bord de ma lèvre et fais-moi bafouiller.
Fais-nous des ventres ronds, des gueules et des trognes,
Conduis encor les amoureux au bois d' Boulogne,
Livre enfin sans issue, avec témérité,
Ton combat magnifique à la Banalité.

René **DORIN.**

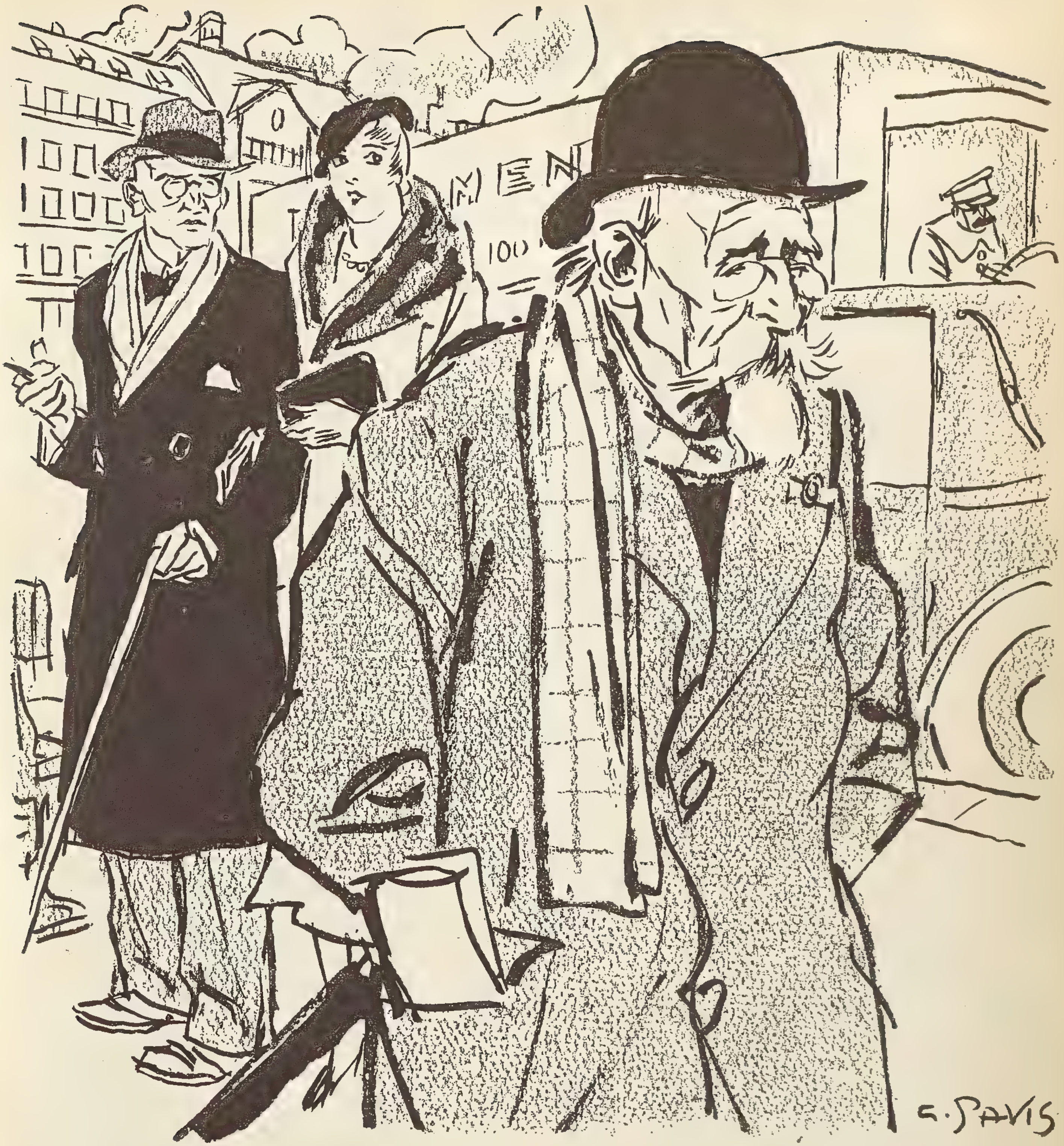
MEN
100
G. PAVIS

— Le Gouvernement vient de lui rendre justice : il lui a donné la cravate.
— Il aurait peut-être préféré une douzaine de faux-cols !...

LES LOISIRS A LA CAMPAGNE

par Maurice GENEVOIS

Trois hommes, à peine déterminés : le campagnard, l'ami du campagnard et l'ami de cet ami. Ils pourraient même n'être que deux, mais ils sont trois : cela mue le dialogue en une conversation plus primesautière, moins balancée ; cela, et aussi le souvenir d'un excellent déjeuner qui s'achève, entre hommes, les cigares et les pipes allumés.

Le café est servi dehors, sur une terrasse ou dans un jardin ombragé. L'essentiel est qu'il fasse beau, ni orageux, ni trop chaud, ni trop frais, par exemple un soleil blond tamisé par des feuillages ; qu'un paysage amène et cordial entoure ces hommes qui fument et bavardent ; qu'une euphorie « intus et extra » les fasse fraterniser au plus vif de leur controverse.

C'est l'ami de l'ami qui parle, ou plutôt qui achève de parler. Il dit :

— N'est-ce pas que j'ai raison ?

L'ami. — Tu as raison. Quitter la ville par une large route, bien roulante et bien goudronnée, voir s'espacer les pompes à essence et les panneaux de publicité, abaisser les glaces des portes et humer des odeurs végétales...

Le campagnard. — A travers celle des gaz d'échappement.

L'ami. — ..... A travers celle des gaz d'échappement, c'est un plaisir déjà, pour un citadin qui s'évade.

L'ami de l'ami. — Le tourisme...

Le campagnard. — Auberges et hostelleries, guides bleus, églises et musées de terroir, sites remarquables et coins pittoresques, truites de rivière et spécialités du cru, auto encore, hostelleries

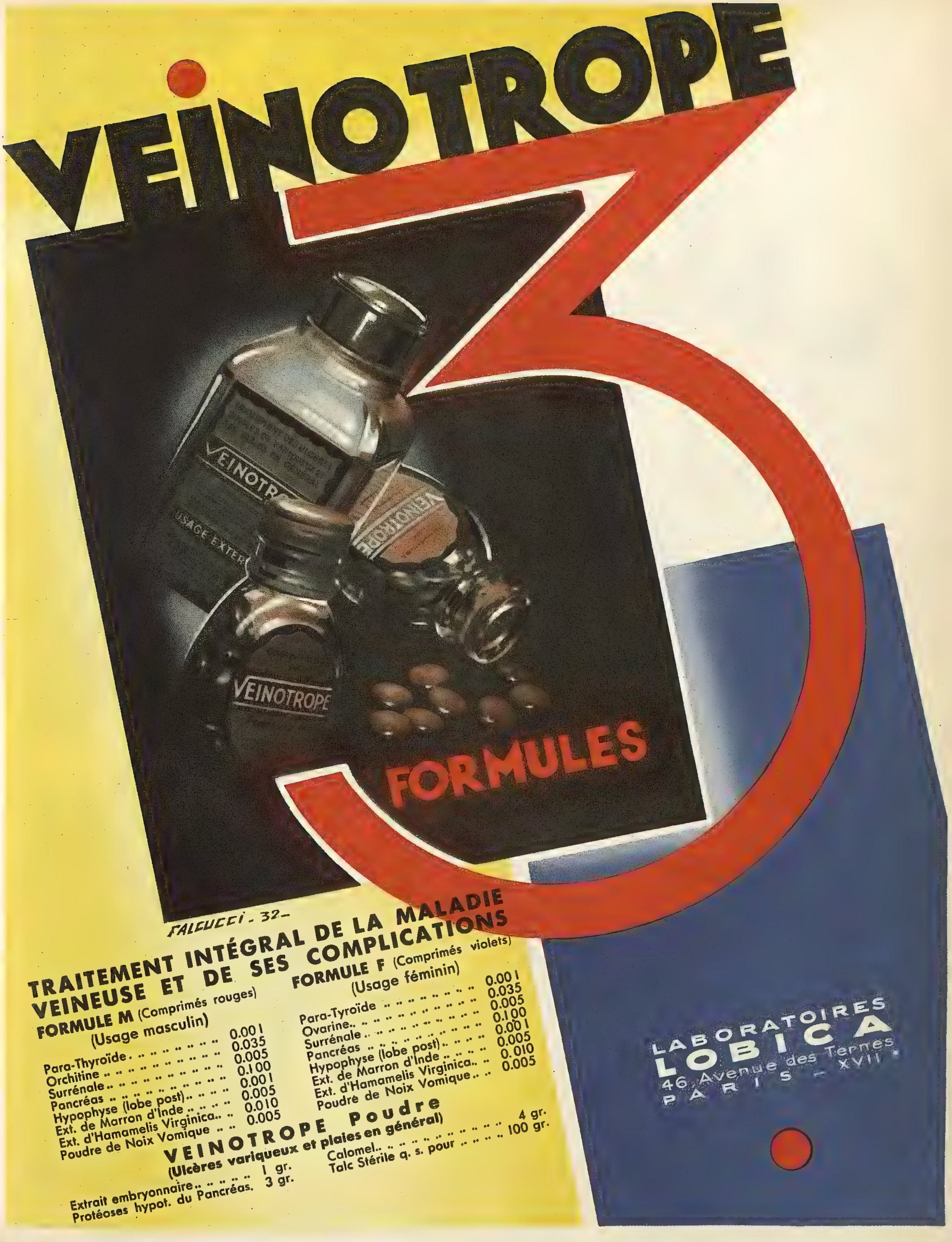
VEINOTROPE
3
FORMULES
VEINOTROPE
USAGE EXTER
VEINOTROPE
VEINOTROPE
FALCUCCI . 32 –

TRAITEMENT INTÉGRAL DE LA MALADIE VEINEUSE ET DE SES COMPLICATIONS

FORMULE M (Comprimés rouges)
(Usage masculin)

Para-Thyroïde	0.001
Orchitine	0.035
Surrénale	0.005
Pancréas	0.100
Hypophyse (lobe post)	0.001
Ext. de Marron d'Inde	0.005
Ext. d'Hamamelis Virginica	0.010
Poudre de Noix Vomique	0.005

FORMULE F (Comprimés violets)
(Usage féminin)

Para-Tyroïde	0.001
Ovarine	0.035
Surrénale	0.005
Pancréas	0.100
Hypophyse (lobe post)	0.001
Ext. de Marron d'Inde	0.005
Ext. d'Hamamelis Virginica	0.010
Poudre de Noix Vomique	0.005

VEINOTROPE Poudre
(Ulcères variqueux et plaies en général)

Extrait embryonnaire	1 gr.
Protéoses hypot. du Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc Stérile q. s. pour	100 gr.

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS – XVII

LOBICA LABORATOIRES LOBICA L

LACTOBYL

TRAITEMENT RATIONNEL DE LA CONSTIPATION

SANS ACCOUTUMANCE

LACTOBYL

EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ.
EXTRAIT TOTAL DES GLANDES INTESTINALES.
CHARBON POREUX HYPER-ACTIVÉ
FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS.
EXTRAIT CYTOPLASMIQUE DE LAMINARIA FLEXICAULIS.

1 à 6 comprimés par jour ; commencer le traitement par 2 comprimés, augmenter ou diminuer suivant le résultat.

LOBICA LABORATOIRES LOBICA

46 – AVENUE DES TERNES – PARIS – 17

de nouveau, que de plaisirs, pour huit jours de vacances ! On les partage, on les prodigue, on les multiplie de concert. Il y a les plages de l'été, leur grouillement de peaux rouges au soleil lorsque le soleil daigne briller, les stations de montagne et les sports d'hiver dans la neige, lorsque la neige consent à tomber.

L'ami de l'ami. — La campagne...

Le campagnard. — La campagne ? Mais c'est ça aussi, et même les casinos des soirs, les smokings des petits messieurs, l'étincelante calvitie des pontes, et les perlouzes des belles Madames, et l'obsession geignante du jazz, et le guilleret cliquetis des plaques contre le râteau des croupiers.

L'ami de l'ami. — La nature...

Le campagnard. — Puisque la nature est autour, hein ? sa sérénité apaisante, ou sa douceur voluptueusement complice, ou sa majesté accablante, selon l'humeur, l'instant, l'occasion...

L'ami. — Toi...

Le campagnard. — Mon petit vieux, je sais ce que tu vas me dire, que je n'ai pas de monopole, qu'il n'est pas nécessaire d'être un sauvage et un hypocondre pour apprécier les plaisirs rustiques, pour communier (je parie que tu l'aurais dit) dans l'amour de la nature ; qu'au contraire même...

L'ami. — Et pourquoi pas ? Le type cloîtré qui rêve d'évasion, qui évoque une berge de rivière, un guéret où lèvent des perdreaux, déjà lorsqu'il monte ses bas-de-lignes ou garnit sa ceinture de chasse, connaît une joie que tu ne connais plus. Et la minute où il franchit sa porte, où il s'évade vers son plaisir, l'intensité de cette seule minute, es-tu seulement capable d'en retrouver la saveur et l'élan ?

Le campagnard. — Evasion, tu l'as déjà dit. Mais ça dure quoi ? Une minute, tu l'as dit aussi. C'est au plaisir d'après que je songe, celui qui dure, celui qu'on gagne si on est digne de lui...

L'ami. — Eh bien, tu vois, je t'y prends sans vert. Pas un sauvage ni un hypocondre, mais un augure gonflé de secrète suffisance, un cuistre souriant, mais un cuistre.

Le campagnard. — Merci quand même, je l'ai mérité. Et puis, mon vieux, cette bonne franchise me met à l'aise, me libère par avance de remords. Je t'en préviens : je vais cuistrer.

L'ami (à l'autre ami). — Excuse-moi, c'est de ma faute.

Le campagnard. — Tout à l'heure, je t'ai laissé parler. Tu aimes la pêche, tu aimes la chasse ; en hobereau, tu l'as juré, en homme des bois, en primitif. Quand Mélanie a servi le brochet, tu as évoqué des souvenirs, dogmatisé sur des types de cuillers, de tackles et de poissons fantômes. Très bien. Quand elle a servi les perdreaux, c'est le chasseur qui s'est ému. Joliment ému, lyriquement : l'odeur des glèbes, des champignons sous les feuilles mortes, les fumées des brumes automnales que le matin éveille dans les combes, le lièvre en forme, le lapin qui déboule, le coq faisan qui monte en flèche, ma parole, nous croyions y être. Mais moi, qu'est-ce que tu veux, j'ai tout de suite pensé à des choses, à d'autres choses que tu ne disais pas.

L'ami. — Et quelles ?

Le campagnard. — Au pivot qui avance trop vite, à l'aile marchante qui se rabat trop tard, à la tactique, aux consignes données ; aux récriminations contre celui qui pointe en franc-tireur, contre celui qui prend du large en douce, pour gagner l'angle du boqueteau où passent toujours les perdrix rabattues ; contre celui dont le chien court au diable, ou celui dont la chienne en folie met la pagaille dans la manœuvre.

L'ami. — Et encore ?

Le campagnard. — Que veux-tu, c'est plus fort que moi. Eh ! parbleu, moi aussi, j'ai été actionnaire de chasse. « Actionnaire » tu te rends compte ? Et j'ai obéi aux consignes, soldat discipliné qui songeait au tableau du soir. Battant la plaine quand le bois m'attirait, pataugeant dans les margouillats quand je rêvais de brandes sablonneuses, fiché raide à mon poste lors des lâchers de coqs faisans, fermant mes yeux, mon nez et mes oreilles à tout ce que j'aurais pu voir, flairer, pister en vrai chasseur, j'ai été actionnaire de chasse. Jusqu'au jour... Tiens, si tu es chasseur, vraiment chasseur, essaie une fois de t'affranchir. Ne pense pas trop à ton carnier, encore moins à ce que pourraient tuer les autres, ni aux doublés, ni à toutes ces prouesses qui font si bien dans les histoires de table ; essaie seulement, je te dis, rien qu'une fois, sans compagnon, sans chien même, abandonné à toi tout seul. Si jamais quelque soir, vers la queue d'un étang, tu aperçois un grand héron qui pêche, propose-toi de l'approcher, de le tirer si tu y tiens, à bonne portée de ton fusil. Prends le vent, étudie de loin ton terrain, les couverts où tu chemineras, les abords de l'étang selon la couleur des laiches, la hauteur des fourrés de roseaux. De bons yeux, des muscles souples, des nerfs pas trop anarchisants... Et puis, va, continue, laisse venir ton plaisir, épie la bête par les clairs des broussailles, vois-la grandir, allonger ses pattes maigres dans l'eau qui fait des ronds autour, darder son bec et ramener peut-être un carpillon claquant de la queue. Elle a levé la tête, tourné son cou interminable. Sur la surface pâle de l'étang, tu as distingué son aigrette : c'est un mâle, un héron cendré. Il est inquiet, à son tour il épie. Plus un mouvement, attends qu'il se rassure. C'est trop long ? Laisse-le s'envoler, les ailes énormes, les pattes pendantes et le col renversé en volute : il est beau, ramant en plein ciel, c'est une royale compensation. Mais si déjà tu ne penses plus au temps qui coule, si tu es plus patient et plus défiant que lui, si tu peux reprendre l'approche, te couler et ramper, gagner, gagner encore, te rabattre vers lui sous le vent, le tenir enfin sous tes yeux, le regarder, le posséder vivant, alors mon vieux, je te le dis, tu seras si content que tu oublieras ton fusil, que ça te dégoûteras de tirer.

L'ami. — Oui, oui, tu es comme ça : un réceptif, un platonique...

Le campagnard. — Et pas encore assez, mon vieux ! Mais provoquant, hurluberlu, agité, bêtement exigeant, harcelé malgré que j'en aie par une pouillerie de travers humains. Nous avons parlé de plaisirs ? C'est de bien autre chose qu'il s'agit, de certaine joie presque sans cause, ou dont la cause, la petite cause accidentelle, n'importe plus dès que la joie est là. Il n'y a pas de plaisirs campagnards, ou alors il y en a trop. Le type qui fonce vers un but connu, déterminé, qui escompte d'avance son plaisir et qui s'excite enfantinement sur lui, ce type-là court à une déception. Nous sommes d'accord je pense ? C'est parce que j'aime la campagne et parce que je lui fais confiance que je préfère, un jour après l'autre, ses plaisirs encore inconnus. Je me méfie des attractions, je récuse les itinéraires : les surprises qui viennent à moi m'enchantent d'être de vraies surprises. Elles viennent toutes seules, pour peu que j'ouvre bien les yeux. Tiens, regarde. Regardez ça.

L'ami. — Où ?

L'ami de l'ami. — Je ne vois rien.

Le campagnard. — Levez le nez : sur cette feuille d'ailanthe.

L'ami. — Oh ! ravissant !

L'ami de l'ami. — Oh ! qu'est-ce que c'est ?

Le campagnard. — Deux papillons, deux bombyx accouplés. Ne les touche pas, brise doucement le pétiole. Et puis contemple : leurs couleurs sur la feuille, les courbes opposées de leurs ailes et le cercle parfait qu'elles forment, cette immobilité, cette splendeur de joyau vivant, cette harmonie des lignes et des surfaces, le duveteux des bêtes sur ce lisse de la plante. Déplace-les, fais-les glisser de l'ombre au soleil, chatoyer, se mordorer, s'éteindre...

L'ami. — Etonnant !

Le campagnard. — Vous n'avez jamais vu ça ? Moi non plus. Et voilà une vraie surprise : la mienne pour aujourd'hui, pour cet instant, mon plaisir que je vous confie et que je veux bien partager. Demain, vous essaierez tout seuls ; et vous trouverez sûrement, la source ne peut pas tarir. Chaque saison, chaque moment du jour, chaque coin du ciel, des champs, des eaux, leur accueil est à ceux qui consentent. Mais en voilà assez, le cuistre souriant aurait honte : ces plaisirs-là n'ont que faire des régents.

Maurice GENEVOIS.

GASTRONOMIE.

La Liqueur d'ail et la Cuisine

par Maurice des OMBIAUX

Des amis, soucieux de ma santé, avaient envoyé chez moi de la liqueur d'ail qui devait m'être servie tous les matins avant le petit déjeuner. Mais je n'ai jamais pu supporter l'alcool, à jeun. Le flacon fut relégué dans le garde-manger en attendant des jours meilleurs et même on l'y oublia. Il y serait peut-être encore si une circonstance fortuite ne l'eût rappelé à notre attention et, j'ose le dire, à notre sollicitude.

Un jour que l'on faisait mijoter pour moi un ragoût de mouton, il se trouva qu'il n'y avait plus de gousses d'ail au logis. La cuisine était en émoi lorsque la maîtresse de maison, avisant le flacon de liqueur d'ail qui attendait patiemment son heure, comme tous les forts, eut l'inspiration de remplacer la gousse défaillante par cette essence. Elle en versa une cuillerée dans la casserole qui ronronnait sur le feu en laissant passer, sous son couvercle légèrement soulevé une buée d'un savoureux arôme.

Aussitôt, à l'insidieuse odeur de l'oignon roussi, du beurre et du jus de viande, se mêla un parfum d'une suavité inaccoutumée. La hotte de la cheminée ne l'absorbait pas tout entier, il s'essorait dans la cuisine et gagnait le couloir avec la subtilité d'un lutin ; mon flair de gourmand en était tout émoustillé. Quand le plat apparut sur la table, la salle à manger en fut toute embaumée.

Mais le charme fut bien plus considérable encore lorsque je dégustai le navarin. Jamais je n'avais rencontré pareil ragoût de mouton. C'était, sur mes papilles palatiales, un concert de saveurs d'une finesse exquise. L'arome subtil de l'alcool flambé se mêlait à la pure essence de l'ail cuit et aux parfums des condiments, de la viande et des légumes, en les sublimant. Jamais la simple gousse, accompagnant le bouquet garni, ne m'avait donné un tel résultat ni procuré pareille jouissance.

Un simple navarin me procurait un repas de grand style. Grâce à lui Lucullus déjeunait chez Lucullus. Que dis-je ? Grâce à lui je n'avais plus rien à envier au souper de Tibère où Horace traitait Mécène avec du chevreau, du fromage, des noix fraîches et un Falerne datant du Consulat de Manlius. Quel que fut l'accommodement de ce chevreau, il ne valait certainement pas mon navarin à la liqueur d'ail et je n'eus point troqué le Fleurie du Château de Poncié, qui l'ondoya, contre ce fameux Falerne immortalisé par le poète latin à l'égal des crus les plus célèbres de l'antiquité.

Et je constatai une fois de plus que, pour l'amateur véritable, à l'encontre des snobs de la gastronomie qui sont légion aujourd'hui, point n'est besoin d'un festin de Sardanapale ou de Philippe-le-Bon, pour atteindre aux sublimités de l'art épulaire, qui, au dire d'Hoffmann, a beaucoup de rapport avec l'art littéraire, ainsi que je l'ai démontré dans **l'Esthétique de la table ou la troisième Satire de Boileau.** Dans l'un et l'autre domaine, le goût c'est la raison esthétique.

Mais après avoir été charmé plus que je ne pourrais ici l'exprimer, par ce ragoût de mouton qu'une circonstance fortuite avait élevé au sommet de la hiérarchie gustative, je fis une constatation d'un autre ordre, mais tout aussi agréable et que peut-être d'autres que moi jugeront plus agréable encore, c'est qu'aucun relent d'ail ne rappela à l'estomac ni au palais ce navarin de haut goût.

C'est que l'ail bouilli ne laisse pas ce genre d'effluve si désagréable pour les interlocuteurs qui n'ont point partagé vos agapes. Ainsi en est-il encore pour le consommé à l'ail qui ne laisse à votre haleine aucune réminiscence fâcheuse, susceptible de faire autour de vous un certain vide.

Ainsi donc, cette liqueur d'ail qui m'avait été donnée pour des fins médicales prenait tout-à-coup une importance considérable à mes yeux pour des raisons culinaires et post-culinaires.

Mais à cause de la vivacité et de la persistance de son parfum, l'ail a ses détracteurs. Tout le monde ne l'apprécie pas comme le poète qui le célébrait en ces vers ·

Virgile, homme de goût, a vanté son arôme
Dans des vers applaudis par les dames de Rome ;
Et quand il allait voir Auguste au Palatin,
Tythillis apprêtait l'ail en gardant ses chèvres
Et le poète, en cour, exhalait de ses lèvres
Le vrai parfum du vers latin.

L'ail n'est-il pas aussi, à aussi forte raison, le parfum du vers provençal et la chanson même de la terre du Midi, comme le mistral vibrant dans les pinèdes, comme le chant des cigales dans l'air, l'âme même de la Provence ? Sans l'ail, Tartarin ne serait pas Tartarin et Marius ne serait plus Marius.

Donc, pour les palais délicats comme pour les nez trop sensibles, la liqueur d'ail supprime l'inconvénient bien connu qui fait craindre l'emploi de la gousse.

Mais qu'est-ce que la liqueur d'ail et comment l'obtient-on ?

C'est fort simple. Mettez dans une bouteille d'un litre environ, une livre de gousses d'ail épluchées puis remplissez avec un alcool neutre. Laissez macérer pendant trois semaines, puis filtrez.

Ne commettez pas l'erreur dans laquelle j'ai versé par excès de raffinement. J'avais cru qu'avec une bonne fine j'obtiendrais de la liqueur d'ail meilleure encore. Eh bien non ! Les essences de la fine et celle de l'ail se contrarient. En cet ordre d'idées comme en d'autres, le mieux est l'ennemi du bien.

La liqueur d'ail peut donc s'employer dans tous les mets à la cuisson desquels elle pourra participer.

Je n'ai pas, bien entendu, la prétention d'avoir fait la découverte d'un mets nouveau dont Brillat-Savarin disait, dans sa **Physiologie du goût,** qu'elle équivaut à la découverte d'une étoile, je crois néanmoins que l'aventure que je viens de narrer mérite d'être signalée, car elle pourra donner des joies analogues à celles que j'ai ressenties, à ceux qui voudront en tenter la facile expérience.

Mais la liqueur d'ail a d'autres vertus encore.

Un peintre était venu chez moi pour faire mon portrait. On épluchait, ce matin, des gousses pour les faire macérer dans de l'alcool afin d'obtenir l'essence dont je viens de parler. Il releva le nez et flaira avec volupté le parfum qui arrivait jusqu'à lui.

Je lui donnai l'explication de ce qui paraissait l'intriguer.

— La liqueur d'ail, s'écria-t-il, mais c'est une vieille connaissance dont je me souviens toujours avec l'émotion inhérente aux souvenirs du jeune âge ! Lorsque j'étais enfant, je me rappelle qu'il y avait toujours de la liqueur d'ail à la maison. C'était une vieille recette de ma mère, mais elle n'avait jamais songé à l'employer pour la cuisine. Quand mon père revenait du travail, s'il crachottait quelque peu, vite la maman arrivait avec son électuaire et lui en servait une petite ration qu'il savourait avec un plaisir indicible. Si l'un de mes frères et sœurs ou moi nous étions pris d'une petite toux :

— Mon enfant, disait-elle, il faut faire passer cela, et elle nous versait un dé à coudre de cette fameuse liqueur d'ail. Et ce nous était un délice !

Nous prîmes tellement goût que, tous les soirs, nous nous mettions à tousser en chœur pour voir sortir la bouteille de l'armoire grâce à la vigilance maternelle. Que c'était bon ! Jamais toux, préméditée ou involontaire, ne résista à cette savoureuse thérapeutique. Je me souviens même que plus d'une grippe fut par elle merveilleusement enrayée. Mais les mérites du navarin à la liqueur d'ail m'étaient encore inconnus. Vous venez de m'offrir un verre de vieux Xérès, que j'apprécie comme vous le savez, mais permettez-moi de lui préférer aujourd'hui une goutte de cette crème d'ail si intimement liée aux joies pures de mon enfance. Et il la but avec un plaisir indicible.

Mais pour ce qui me concerne, je dois aux lecteurs de dire que je la préfère dans une sauce, à la manière que je viens d'expliquer.

Maurice des OMBIAUX.

LA MODE

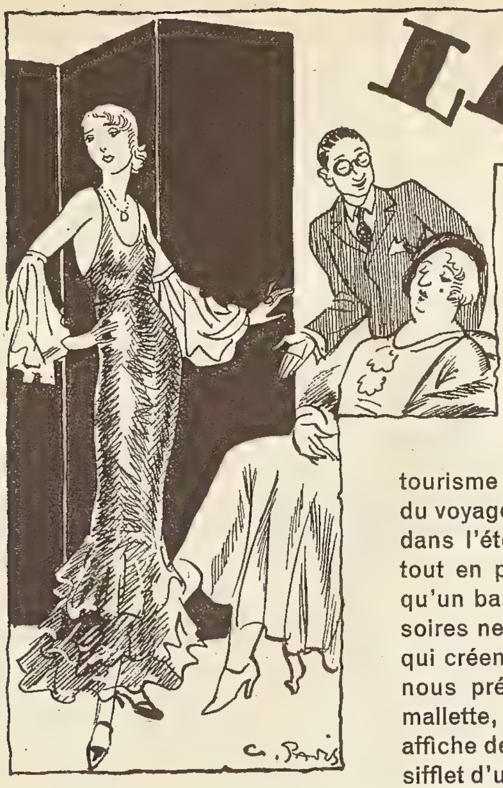

La belle saison suscite dans le sang une fièvre de migration. Ce que les Allemands appellent « wanderlust ». Ce que les Français appellent « bougeotte ». Week-ends, courts voyages, promenades en auto, parties de golf, tout est bon qui est sujet à déplacements. Le thème de l'évasion si important en littérature se traduit par « tourisme » dans la vie de tous les jours. Et pour faire du tourisme il faut être habillée d'une certaine manière. Car l'essence du voyage tient moins peut-être dans les horizons nouveaux que dans l'étoffe rugueuse du manteau de tweed, dans le sac fourre-tout en peau de porc, ou la mallette garnie d'autant de flacons qu'un bar portatif. Accessoires, dira-t-on ? Soit. Mais les accessoires ne sont pas secondaires en matière de mode : ce sont eux qui créent l'atmosphère. En ce qui concerne l'invitation au voyage, nous prétendons que la malle-paquebot, et sa petite sœur la mallette, sont des évocatrices au moins aussi puissantes qu'une affiche de chemin de fer, le meuglement enroué d'une sirène ou le sifflet d'une locomotive. Et nous prétendons aussi que la raison du départ et le lieu de sa destination importent moins à une femme que le besoin de posséder cet objet tentateur : le nécessaire de voyage.

Le « nécessaire » est ainsi nommé par antiphrase, parce qu'il ne contient que le superflu. Il comprend un coupe-papier pour celles qui ne lisent jamais, un dé à coudre pour celles qui ne savent pas tenir une aiguille, par contre le nombre et la dimension de ses flacons ne correspondent en rien aux besoins réels. La brosserie qui le remplit presque entièrement ne permet plus que d'y mettre une chemise de nuit en papier de soie. On y trouve un tire-boutons, d'usage archaïque, mais on n'y pourra placer la moindre paire de souliers. Tout ce que nous en disons d'ailleurs est vain. Il faut que chaque femme fasse soi-même certaines expériences : l'amour, le mariage, l'achat d'une mallette garnie, d'un poids égal au même volume de mercure, et dont elle extraira un à un tous les objets jusqu'au vide absolu, à seule fin d'y loger l'indispensable pour un week-end.

Etant donné l'exiguité du bagage pour un court déplacement, il est évident qu'on portera sur soi l'essentiel de sa garde-robe. L'ensemble ne comprendra donc pas moins de trois ou quatre pièces, — pièces détachables — : le manteau, le costume (jupe et jaquette), le sweater. Ces différents vêtements sont traités en un tissu qui ne se froisse pas (heureux caractère !) et que la poussière patine sans maculer : jersey, tweed, lainage poreux, souple et chaud. La flanelle grise, jusqu'alors réservée aux costumes d'homme, est également mise à contribution.

Ainsi arrive tout doucement l'époque des grandes vacances, sujet de longues méditations, géographiques et vestimentaires. Evidemment le lieu choisi influence la garde-robe, mais on peut cependant dresser une liste type, qui comprendra par exemple :

L'ensemble de voyage, costume et sweater, complété d'un manteau classique, à grands revers, poches, et martingale dans le dos. Le même ensemble doit pouvoir servir pour l'auto, le costume pour le golf, et le manteau pour la plage.

Deux ou trois petites robes légères, sans manches, en toile, toile de soie, piqué, cotonnade, ou l'un de ces lainages légers et ajourés qui tendent à remplacer le crêpe de Chine et autres soieries, pour la campagne. Si l'une de ces robes est blanche, elle sera la robe de tennis. Il n'y a pas de manches, mais le tissu de la patte d'épaule empiète sur la naissance du bras, ce qui est plus seyant.

Une jupe indépendante que l'on portera avec blouses ou sweaters au tricot dentelle. La longueur des blouses de shantung, tussor, voile brodé, etc., doit être calculée de façon à ne pas sortir de la jupe chaque fois qu'on lève le bras. Cette jupe à plis, en serge, cheviote, lainage à diagonales, accompagnée d'une jaquette assortie ou de ton vif et contrastant si la jupe est claire : beige ou blanche, constituera une excellente tenue de yacht, ou tout simplement de plage.

Si les vacances se passent au bord de la mer, il faudra bien entendu un costume de bain en jersey ou épais tricot, laissant le dos entièrement nu grâce à deux bretelles venant se fixer à la taille, ce qui permet un bain de soleil très libéral. On a transposé ce système de bretelles à une robe assez courte en toile ou piqué, qui fait un peu plus « habillé » que le maillot de bain, et permet de brunir avec autant de facilité. La robe-bain-de-soleil remplacera cet été le pyjama, tombé dans le commun.

Si l'on est dans une ville d'eaux, ou si l'on a l'intention d'aller aux Courses, au Casino, il convient de prévoir des robes d'un caractère plus raffiné. C'est alors que les crêpes imprimés, la mousseline, l'organdi, joueront leur rôle, pour le jour comme pour le soir. L'après-midi, au pesage ou à la « potinière » de l'endroit, on portera volontiers un manteau en crêpe imprimé sur une robe en crêpe de Chine uni. Les impressions sur mousseline seront de préférence réservées au soir. Mais l'expérience nous a appris que les nuits d'été sont quelquefois fraîches, et c'est pourquoi les couturiers ont été sagement inspirés en lançant la robe du soir en lainage moelleux et léger, du genre mouslikasha. Les autres robes se complèteront d'une petite cape, jaquette courte ou mantelet, en velours de coton de ton vif.

Le confort fait partie de l'élégance. Il n'est pas chic d'avoir froid, soit en robe décolletée, soit en vêtements de sport, sur un terrain de golf que la pluie arrose. Maintenant qu'il pleut en été quarante jours par mois, l'imperméable est indispensable, — et d'ailleurs on en fait de si parfaitement élégants ! Ils n'ont plus rien de commun avec celui que la femme de Noé inventa dès le second jour du déluge, non plus qu'avec le waterproof des Anglaises du siècle dernier. Si l'imperméable actuel est caoutchouté, il ne le montre qu'à l'épreuve. Rien n'altère la souplesse de son tissu : gabardine, crêpe de Chine, velours ; et sa coupe est si étudiée, sa fantaisie si charmante, qu'il faudrait avoir bien mauvais caractère pour se plaindre du ciel quand « de son urne à grands flots » il répand les averses.

Le cuir aussi, par ses propriétés naturelles, résiste à l'eau, au vent et possède un cachet sportif qui séduit la plus nonchalante des femmes. On en fait des manteaux entiers, mais tout de même un peu lourds. Le meilleur traitement du cuir est en jaquette. La veste en peau de porc, ton naturel, à fermeture éclair, correspond sur les links à la veste en peau de chamois des hommes. Elle s'accompagne d'une jupe en tartan écossais, en tweed, en gros lainage bourru, comme la seconde se complète de plus-fours en lainage anglais, ou tweed. A ce propos signalons que l'élégance du golf réclame la plus grande sobriété, pour les femmes comme pour les hommes, la rusticité même. On évitera tout particulièrement dans la tenue masculine les tissus à carreaux ou à dessins, les pull-over de fantaisie, apanage des garçons cyclistes.

La coiffure idéale pour le sport et le plein air est le béret, dérivé de la coiffure nationale des basques qui naissent avec, comme chacun sait. On fait aussi, au tricot de coton ou de laine, des polos qui rappellent la calotte des kalmoucks. Mais les jours de soleil, — il faut bien penser qu'il y en aura — on appréciera des chapeaux à bords en paille souple, panama, ou en tissu piqué assorti à la robe.

La chaussure d'été est représentée par des variations sur la sandale tressée ou découpée, et des variations sur le soulier en cuir ou antilope blanc et brun, à talon plat. Le véritable soulier de sport est du type norvégien, en box-calf acajou. Pour jouer au golf il est admis de porter des socquettes blanches sur le bas brun, particulièrement quand il pleut.

Les gants sont en chevreau lavable avec les robes d'après-midi, en antilope à la paume, pour les robes simples et les ensembles sportifs. Pour conduire le meilleur gant est en peau de porc naturelle, se fermant par un bouton sur le dessus du poignet.

Mais, à la réflexion, n'est-ce point plutôt triste de penser qu'il faille encore mettre des gants à la campagne ?

Simone MAY.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUT^{es}	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillérées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

IMP. M. DÉCHAUX — PARIS.

l'Orientation Médicale

et pour
vos loisirs.
docteur..

112787

1932

O M

IMP. M. DÉCHAUX _ PARIS.

l'Orientation Médicale

112781

des pages littéraires inédites.

JUILLET 1932 N° 6

SOMMAIRE

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un Article
du Dr Paul J. PETIT .... p. 1
L'Orientation médicale
par le Dr S. VIALARD .... p. 5

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Un Conte, de BINET VALMER . . p. 7
Variétés historiques
par Maurice DUPLAY .... p. 12
Le "Papier"
de LA FOUCHARDIÈRE ..... p. 17
Un Dessin, de RENEFER .... p. 20
Interview du Docteur Laignel-Lavastine
par P. RABIER-LABICHE ...... p. 21
Livres à lire
par Edmond SÉE .... p. 23
Variations sur la pêche
par Paul MÉGNIN .... p. 2
Loisirs Touristiques
par R. MARCEROU .... p. 29
Sports d'Été
par Marcel BERGER .... p. 31

19 22

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE

CERINIL
NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES
TUBERCULOSES
PAR LE
“CERINIL”

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mono nucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.
2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.
Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le “CERINIL” n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.
Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

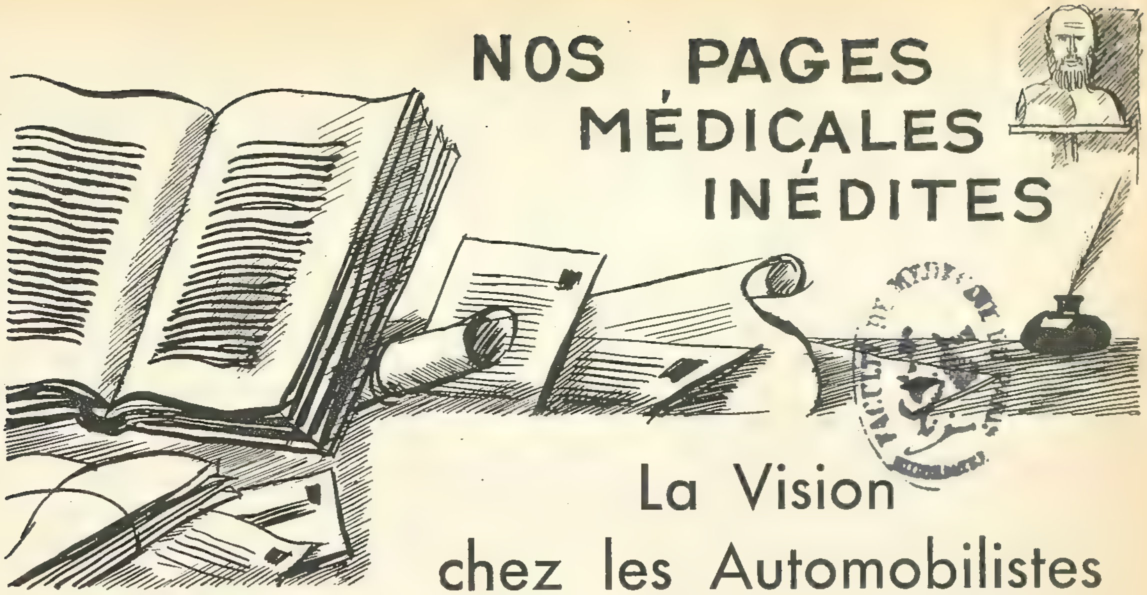

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

La Vision chez les Automobilistes

par le Dr Paul-J. PETIT

Anc. At de la Clinique ophtalmologique de la Faculté et des Quinze-Vingts

Il est facile de saisir tout l'intérêt que présente la question par le rapprochement suivant. Le mécanicien qui conduit le train rapide de Paris à Trouville a été non seulement éprouvé quant à ses qualités techniques, mais examiné à diverses reprises au point de vue médical ; on a vérifié ses poumons, son cœur, ses reins, sa tension, ses réflexes, son système nerveux, son audition et **sa vision.** Le conducteur de l'automobile de sport qui va parcourir dans sa voiture rapide la route de Paris à Trouville et atteint parfois des vitesses supérieures au train, **n'a subi aucun** examen médical. Le premier va sur une **voie libre,** l'autre sur une route **très fréquentée** où peut se produire tel ou tel incident et... accident non prévu. Pour ne parler que de la vision qui seule nous intéresse ici, on exige du mécanicien du chemin de fer une vue excellente, l'autre, le conducteur privé, peut avoir une acuité visuelle très réduite ; rien ne l'empêche de faire du 100 à l'heure.

Le Dr. Roche, qui en 1907, s'occupa le premier de cette question, disait en plaisantant que légalement un aveugle pourrait conduire une 100 chevaux. Or, depuis 1907, le nombre des automobiles s'est accru dans des porportions considérables, et le nombre des accidents a suivi cette proportion à ce point que certains journaux y consacrent une rubrique presque quotidienne. On ne pourra reprocher aux ophtalmologistes de n'avoir pas fait tous leurs efforts pour que cesse un état de choses très préjudiciable au bon ordre et à la santé publics. Nous verrons donc très rapidement les idées intéressantes qui ont été émises et noterons ce qui a été fait en France et à l'étranger.

QUELQUES MOTS D'HISTORIQUE. — EN FRANCE. — Comme je l'ai rappelé plus haut, c'est le Dr. Roche, de Marseille, qui en 1907 sonna la cloche d'alarme ayant été ému par la mauvaise vision de chauffeurs qu'il connaissait bien. Il en saisit la Société d'Ophtalmologie de Paris qui, après avoir entendu une commission nommée à cet effet, fixa un certain nombre de points minimum à exiger d'un conducteur d'automobile.

Un vœu adressé aux pouvoirs publics resta sans effet.

— En janvier 1910, le journal international « l'Arugs » publiait une lettre de P. Ardenne, exposant l'utilité d'un règlement.

— Une circulaire ministérielle, en 1917, à la suite d'un rapport du professeur de Lapersonne fixa les conditions physiques, et parmi celles-ci l'aptitude visuelle, exigibles pour l'emploi de conducteur d'automobiles dans l'armée.

J'ai personnellement repris la question et fait une communication à la Société d'Ophtalmologie de Paris en décembre 1922 : **Sur un projet de règlement concernant l'état visuel des conduc-**

teurs d'automobiles. J'y avais été particulièrement incité par deux communications intéressantes faites, l'une par M. Fiessinger, à l'Académie de Médecine en octobre 1922 et l'autre par MM. Ginestous, Pierre Lande et Ardenne à la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux en novembre 1922. Je pensais que l'occasion était propice pour unir nos efforts. M. Fiessinger venait d'être victime d'un accident et deux membres de l'Académie avaient été écrasés.

Dans un véritable appel, M. Fiessinger faisait justement remarquer le danger que faisait courir au public l'épileptique, l'aortique et le grand hypertendu, l'alcoolique, le mal voyant et le sourd.

La Société d'Ophtalmologie de Paris me fit l'honneur de prendre en considération les faits que j'exposais et nomma une commission dont je fus le rapporteur. A titre documentaire en voici les conclusions :

1º **Acuité visuelle :** La limite inférieure exigible sera de 3/10 pour un œil et de 1/20 pour l'autre. Correction de l'armétropie s'il y a lieu. Les borgnes seraient en conséquence exclus.

2º **Champ visuel :** Le champ visuel des deux yeux devra être sensiblement normal. En conséquence seront rigoureusement exclus les sujets atteints d'hémianopsie, de rétrécissement du champ visuel et d'une façon générale, les porteurs de larges lacunes du champ visuel.

3º **Motilité :** Tout sujet atteint de diplopie sera éliminé.

4º **Sens lumineux :** Sera exclu tout sujet atteint d'héméralopie caractérisée.

Il est désirable que les conducteurs d'automobiles subissent un examen à des dates régulières. Chaque fois qu'un accident se sera produit, le fauteur sera examiné.

— Postérieurement à ces travaux qui ne furent suivis d'aucune sanction, d'autres auteurs sont revenus sur ce sujet. Le professeur Truc, en 1926, Jean Sédan la même année (à la Société d'Oto-neuro-oculistique du Sud-Est), Schaaff et Blum en 1927 (à la Société d'Ophtalmologie de Paris). Une mention spéciale doit être faite du travail très remarquable que le professeur Jeandelize (de Nancy) a présenté à la Société de Médecine de Nancy en 1928 et dans lequel j'ai pu consulter de nombreuses références. Jeandelize a parfaitement et largement exposé la question sous toutes ses faces et conclut à une réglementation se rapprochant de celle que j'ai exposée plus haut.

— Au point de vue administratif et parlementaire, on doit noter quelques faits :

En 1920, le Conseil municipal eut à envisager des projets de réglementation des conducteurs d'automobiles en fonction des examens médicaux. Le Préfet de police s'y opposa, surtout pour des raisons budgétaires. Au Sénat, M. Merlin en avril 1926 a préconisé l'examen médical pour les conducteurs d'automobiles. A la Chambre, divers députés sont revenus sur la question (MM. Augé, Peyroux, Baréty, Molinié, Borrel). M. Molinié demandait qu'au moins un examen médical eut lieu, pour les conducteurs incriminés dans un accident.

A L'ÉTRANGER. — Un très grand nombre de pays n'ont pas de réglementation médicale. Cependant cette réglementation existe dans quelques-uns : en **Uruguay,** en **Argentine,** en **Italie,** l'acuité d'aucun œil ne doit être inférieure à 5/10 (avec la correction par les verres). Les borgnes peuvent être autorisés. Des examens périodiques décennaux ont lieu. La Pologne, la Suède, le Danemark, la Norvège ont une réglementation.

Quelques points sont à retenir. **En Pologne** le borgne est exclu et le chauffeur d'automobiles employé à la locomotion publique n'a pas droit aux verres correcteurs. En **Norvège,** l'examen oculaire a seul été retenu comme examen médical et une différence a été faite entre les chauffeurs professionnels et les autres. Les professionnels doivent avoir une acuité visuelle de 5/10 pour chaque œil ou 5/6 pour un œil et 5/15 pour l'autre sans correction par les verres. Un nouvel examen a lieu au bout de cinq ans ; l'acuité doit être de 5/10 pour un œil et 5/20 pour l'autre. Le port de verres devient autorisé. Pour les non professionnels, les conditions d'acuité sont sensiblement les mêmes, mais le port des verres est autorisé. Les borgnes ne sont pas autorisés, sauf dans quelques cas privés individuels et examens spéciaux.

Au **Danemark,** l'acuité demandée est de 1/2 d'un œil et 1/4 de l'autre. Les verres habituels sont autorisés. Les borgnes sont admis (lorsqu'ils ne sont pas borgnes récemment), mais à l'exclusion des conducteurs de transports publics.

En **Suisse,** le règlement est limité à certains cas particuliers.

UNE RÉGLEMENTATION EST-ELLE NÉCESSAIRE ? — C'est l'avis formel de la grande majorité des gens compétents et un certain nombre de pays l'a admis et imposé administrativement. Ce qui suit en prouvera toute l'utilité avec évidence.

Parmi un très grand nombre de faits et pour mieux faire saisir tout l'intérêt de la question, voici quelques cas qui ont été cités par des ophtalmologistes distingués.

Roche a observé un chauffeur borgne dont l'œil voyant n'avait que 2/10 d'acuité visuelle après correction par des verres, qu'il ne portait habituellement pas.

Onfray a cité deux observations : dans l'une, il s'agissait d'un conducteur atteint d'atrophie bilatérale du nerf optique avec 1/10 et 2/10 d'acuité et des champs visuels très rétrécis ; dans l'autre il existait une ophtalmoplégie totale d'un œil et une paralysie du droit externe de l'autre œil, donc une fausse projection des images.

Deux cas ont été cités par Jean Sédan ; l'un concernait un conducteur auquel une cataracte complète d'un côté et une cataracte partielle de l'autre ne permettait qu'une acuité visuelle de 2/10 après correction du seul œil utile ; l'autre, qui conduisait une Bugatti à grande allure était atteint de myopie forte et avait pour acuité 2/10 d'un œil et 1/20 de l'autre.

Personnellement, j'ai observé des chauffeurs présentant des lésions graves du fond de l'œil réduisant considérablement leur acuité visuelle. Je me bornerai à citer deux cas qui portent en eux-mêmes tout un enseignement.

Le premier a trait à un conducteur qui présentait des lésions cicatricielles très étendues des deux rétines. L'acuité était de 1/20 pour un œil et de 1/50 pour l'autre avec de nombreuses lacunes des champs visuels. Ce chauffeur, conscient de son infirmité, conduisait lentement ; mais on concédera qu'il n'en était pas moins un danger public !

L'autre cas est particulièrement instructif pour la question des borgnes et mes collègues de la Société d'Ophtalmologie ont été fort intéressés lorsque je le leur ai exposé. Il concernait un M. X... âgé de 40 ans, venu pour me demander de constater son état oculaire par un certificat. Poursuivi en première instance, M. X... s'était vu condamner à une soixantaine de mille francs (ceci se passait de suite après la guerre) de dommages et intérêts et huit jours de prison, pour avoir, alors qu'il conduisait son automobile, agrippé et blessé grièvement un passant auquel on avait dû amputer la cuisse. Sur le conseil de son avocat, M. X... allait en appel et excipait sa mauvaise vision d'un œil, l'œil droit. Au moment de l'accident, il était placé à droite sur le siège de l'auto et c'est à droite que l'accident s'était produit. L'œil droit de M. X... présentait une myopie de 20 dioptries, donc très forte, et des lésions de choroïdité atrophique disséminées, très étendues, réduisant l'acuité visuelle à 1/100 environ. La vision de cet œil était pratiquement nulle. L'acuité et le champ visuel de l'œil gauche étaient normaux.

La Cour d'appel a admis au moins partiellement cette explication et a supprimé la peine de prison.

Il a été dit que les accidents étaient généralement dus à l'imprudence des conducteurs, à leur manque de sang-froid, à la vitesse excessive plutôt qu'à un défaut physique. Il est bien évident que les causes précitées y sont pour beaucoup, mais des statistiques rigoureuses concernant les défectuosités de la vision n'ont pas été faites. Je connais un cas assez récent où le conducteur a tué trois personnes vers la fin du jour ; ledit conducteur a des lésions rétiniennes très étendues et une très mauvaise acuité ; ce point n'a pas été mis en avant dans sa défense. Et je reste convaincu qu'un défaut physique est l'une des nombreuses causes d'accidents. Voici l'une des rares statistiques qui a été faite, il est vrai dans un cas un peu spécial ; elle concerne les chauffeurs de la Société des Transports en Commun de la Région Parisienne. Un règlement fut instauré en 1923 portant sur l'examen médical des chauffeurs candidats. En comparant, dans la suite, les conducteurs qui avaient subi le contrôle et ceux des années précédentes, non soumis à l'examen et au règlement, il fut trouvé qu'il y avait une différence de 16,5 % comme pourcentage d'accidents en moins chez ceux qui avaient subi l'examen et avaient été admis. Il s'agissait pour la Société d'une économie annuelle de 1 million 300.000 francs.

De tout ce qui précède, il me semble résulter la nécessité d'un règlement et d'un contrôle. Les faits négatifs ne prouvent rien ; ce n'est pas parce que tel conducteur, en état d'infériorité visuelle n'a pas eu d'accident qu'il faut conclure qu'il n'en aura pas plus que son voisin. Je sais bien que ce conducteur s'il est bien persuadé de son infériorité sera quelquefois plus prudent ; mais c'est loin d'être une règle et avec la grande majorité des ophtalmologistes je suis d'avis qu'une réglementation s'impose.

QUELLE SERA CETTE RÉGLEMENTATION ? — La plus large et libérale qu'il soit possible, mais tout au moins il faut admettre un minimum. Prenons rapidement les points essentiels.

1° **Acuité visuelle.** — Il n'y a pas à comparer le mécanicien d'un train qui doit voir les signaux situés à grande distance et le conducteur d'automobile. On peut donc fixer une limite assez basse sans grand inconvénient puisqu'il ne s'agit que de reconnaître des formes et non des détails. Les conclusions admises par la Société d'Ophtalmologie de Paris en 1923 me paraissent toujours justes en demandant 3/10 d'acuité visuelle pour un œil et 1/20 pour l'autre. Le port des verres étant toléré.

Il ne faut pas s'étonner de voir les ophtalmologistes assez larges pour la limite inférieure de l'acuité visuelle. Des expériences nombreuses au point de vue pratique ont été faites pour choisir la limite inférieure permise et compatible avec une conduite correcte d'automobile. On ne peut les retracer ici. Je rappelle seulement que dans certains actes — qui en apparence paraissent nécessiter une très bonne vision — un sujet peut être avec une vision défectueuse, très habile pour exécuter cet acte. Entre autres le tir à la chasse sur lequel j'ai publié un petit travail en comparaison du tir à la cible. J'ai montré par des observations que des tireurs remarquables à la chasse pouvaient avoir une acuité visuelle très médiocre (contrairement à ce qui est nécessaire au tir à la cible). L'un d'eux avait 1/4 et un 1/6, était très célèbre pour son adresse extraordinaire.

Avec les auteurs de divers règlements et avec Jeandelize, lequel a particulièrement insisté, je crois que l'on doit éliminer le borgne, sauf au moins au début à ne pas éliminer les borgnes déjà chauffeurs et à admettre les borgnes anciens, donc familiarisés avec leur état, dans certains cas.

En dehors d'un champ visuel moins étendu que dans la normale et qui est une cause de gêne et un danger, on a pu le voir par mon observation citée plus haut, il peut se trouver qu'un borgne reçoive un minime corps étranger dans son bon œil qui, momentanément annihilé, peut devenir la cause d'un faux mouvement.

2° **Champ visuel.** — Point très important sur lequel j'ai vivement insisté antérieurement. Le champ visuel doit au minimum se rapprocher de la normale. Une lacune importante doit être éliminatoire. Une seule exception peut être faite dans la légère diminution du champ visuel du strabique convergent.

3° **Motilité.** — On ne peut transiger en face d'une paralysie d'un muscle oculaire puisqu'elle est traductrice de diplopie et par conséquent peut causer des accidents graves. Cela se comprend de soi-même.

4° **Cécité nocturne.** — On sait qu'un certain nombre de sujets ayant une parfaite acuité visuelle pendant le jour, sont en telle infériorité après le coucher du soleil qu'ils ont de la peine à se conduire eux-mêmes dans un endroit non éclairé. Il y a là une appréciation de cas d'espèces. Scientifiquement, on peut déterminer assez bien le sens lumineux d'un sujet, mais le meilleur moyen probablement ce serait une épreuve faite la nuit au moment de l'examen.

5° **Chromatisme.** — Reste la vision des couleurs. Actuellement un certain nombre de signaux de couleurs sont employés. Il est évident qu'il est utile que le chauffeur puisse les reconnaître. A ce sujet, Jeandelize propose de simplifier les signes en supprimant les couleurs, ce qui paraît possible.

⁂

CONCLUSIONS. — Ces points admis, à qui appliquera-t-on le règlement et comment l'appliquera-t-on ? Je ne vois pas de bonnes raisons pour ne pas appliquer uniformément une réglementation à tous. Toutefois, j'estime cependant qu'il y a lieu d'être plus rigoureux pour les chauffeurs qui conduisent le public, notamment les conducteurs de cars et surtout les chauffeurs dans les transports en commun. En principe, leurs voitures sont importantes, moins maniables ; en outre, il y a un élément de confiance tout à fait indispensable (d'une façon générale, il y a un examen médical pour la vision, à défaut d'un examen ophtalmologique rigoureux, dans les transports en commun et quelques services de cars).

Comment appliquer le règlement ? — Chaque année le nombre des conducteurs d'automobiles s'accroît et le nombre d'examens devient, par conséquent, considérable. Mais de même que des pièces sont exigées dans nombre de professions, de même il n'est pas difficile de demander au postulant du permis de conduire un certificat médical prescrivant les facultés physiques au moins essentielles. Ne ferait-on que d'exiger un examen chaque fois qu'un conducteur a été l'auteur d'un accident qu'il y aurait un point gagné. Enfin, chaque chauffeur étant assuré, il serait très possible de faire l'examen médical au moment où il contracte l'assurance.

Un point, en outre, devrait être réglé sur le plan international, c'est celui qui concerne le libre parcours des conducteurs étrangers en France.

Quoiqu'il en soit, les faits que nous avons cités avec d'autres de nos collègues, l'augmentation des automobiles constante dans sa progression **doit inciter les pouvoirs publics à une réglementation rendue chaque jour plus nécessaire.** Les Chambres en ont été saisies ; elles se sont occupées de la question à deux ou trois reprises ; des espoirs légitimes nous sont donc permis.

D^r^ Paul-J. PETIT.

L'orientation médicale

Le Rhumatisme Tuberculeux

par le Dr S. VIALARD

Une série d'observations particulièrement démonstratives vient de remettre à l'ordre du jour la question toujours très controversée du **rhumatisme tuberculeux.** Il a été l'objet de rapports récents au congrès de la ligue internationale contre le rhumatisme (Rome, mai 1932) et le « Journal de Médecine de Lyon » vient de lui consacrer deux de ses numéros (20 avril et 5 mai 1932).

Son existence, affirmée et même démontrée par Poncet et l'école lyonnaise, n'est plus guère contestée et l'on admet généralement qu'en dehors de l'ostéo-arthrite classique, de la tumeur blanche, la tuberculose puisse réaliser les types les plus divers de rhumatismes aigus ou chroniques. Néanmoins, la fréquence de telles manifestations fait encore l'objet de débats passionnés et leur diagnostic semblait jusqu'ici dépendre trop souvent des goûts personnels et des tendances particulières de chacun.

Cela tient en premier lieu à l'absence de tout signe clinique vraiment caractéristique. La nature bacillaire n'est pas révélée par l'examen de l'articulation malade ; on peut observer tous les syndromes connus, même les plus différents depuis la polyarthrite aiguë rappelant en tout point la maladie de Bouillaud jusqu'au rhumatisme chronique déformant ou ankylosant. Une des formes les mieux individualisées (et qui d'ailleurs est le plus souvent désignée sous le nom de rhumatisme type Poncet) est la forme subaiguë, celle qui prend une allure traînante avec poussées intermittentes, restant oligoarticulaire et frappant avec prédilection les grosses articulations. Encore ce tableau peut-il être réalisé par bien d'autres affections.

C'était donc sur les antécédents du malade, sur la précession ou la coexistence d'autres lésions manifestement tuberculeuses que l'on cherchait à étayer le diagnostic étiologique. Des arguments de cet ordre ont certainement une grosse valeur. Mais bien souvent le rhumatisme apparaît comme primitif et les adversaires de la théorie de Poncet avaient depuis longtemps fait remarquer combien étaient rares les signes articulaires chez les phtisiques avérés. En tout cas, il est intéressant de le constater, il s'agit presque toujours d'une tuberculose atténuée : « grands rhumatisants, petits tuberculeux ».

Dumarest et ses collaborateurs viennent d'apporter une statistique pleine d'intérêt, qui confirme entièrement cette notion. Dans les sanatoriums d'Hauteville, ils ont constaté chez 56 tuberculeux des manifestations rhumatismales ; chez presque tous ces malades, les lésions pulmonaires s'améliorèrent ou restèrent stationnaires et étaient du type fibreux.

Le rhumatisme tuberculeux avait d'ailleurs d'autant plus de mal à s'imposer que l'anatomie pathologique était, dans l'immense majorité des cas, incapable de fournir un substratum valable. On trouve, en effet, des lésions banales où manquent ces éléments spécifiques longtemps considérés comme obligatoires. Ces simples réactions inflammatoires, pouvait-on les rapporter à la tuberculose ?

Le problème ainsi posé, il appartenait au laboratoire de le résoudre. En fait, des résultats précis, dus en grande part aux progrès de la méthode expérimentale, sont venus au cours de ces dernières années jeter une lumière nouvelle sur des points encore discutés et donner à la question un regain d'actualité.

Grâce à ses perfectionnements, la bactériologie a permis de mettre en évidence d'une manière indéniable la présence du bacille dans l'articulation. On compte actuellement près d'une vingtaine d'observations avec inoculation positive. Mais la connaissance des éléments filtrables du bacille tuberculeux a permis à notre maître M. Paisseau d'appliquer ces notions à la clinique et en particulier à l'étude des rhumatismes : en inoculant au cobaye certains liquides articulaires, il a provoqué une tuberculose atypique localisée aux ganglions, absolument comparable aux lésions expérimentales obtenues avec des filtrats de culture.

D'ailleurs, la forme acido-résistante typique du bacille de Koch peut, elle aussi, provoquer des lésions purement inflammatoires, comme l'a prouvé une observation récente, particulièrement démonstrative du professeur Bezançon.

A côté de l'étude bactériologique du liquide articulaire (souvent impossible à réaliser), bien d'autres méthodes sont utilisées pour démontrer la nature tuberculeuse de l'affection : en particulier la cuti-réaction, l'étude du sang (sero-agglutination, sédimentation, réaction de Vernes, déviation du complément), la radiographie. On trouvera dans l'article de G. de Chanaleilles, publié par le « Journal de Médecine de Lyon », l'étude de ces différents tests de laboratoire « dont la présence est susceptible de renforcer ou d'avérer définitivement le diagnostic de rhumatisme tuberculeux. »

Enfin, il est une méthode dont on a beaucoup parlé car elle a semblé devoir entièrement bouleverser la question du rhumatisme articulaire aigu, c'est l'hémoculture de Lœwenstein. Cet auteur, en ensemençant sur un milieu spécial le sang de malades atteints de polyarthrite aiguë, obtient d'une manière constante des résultats positifs, avec présence de bacilles tuberculeux acido-résistants. De là à conclure à la nature tuberculeuse de la maladie de Bouillaud, il n'y avait qu'un pas que certains ont été un peu trop pressés de franchir. En réalité, il ne semble pas que ces recherches aient été confirmées par les nombreux auteurs qui ont appliqué ces méthodes. Il n'en reste pas moins un point important à retenir, c'est que la tuberculose peut créer un syndrome absolument comparable au rhumatisme articulaire aigu franc le plus typique et que même la présence de signes cardiaques n'élimine pas forcément la nature bacillaire de la polyarthrite.

Ainsi l'existence du rhumatisme tuberculeux est bien démontrée et cette notion n'a pas seulement un intérêt doctrinal. « Elle est destinée, conclut le professeur Pic, à avoir une grande importance pratique et sociale par les directives précieuses qu'elle donne à la thérapeutique du rhumatisme. »

Dr S. VIALARD.

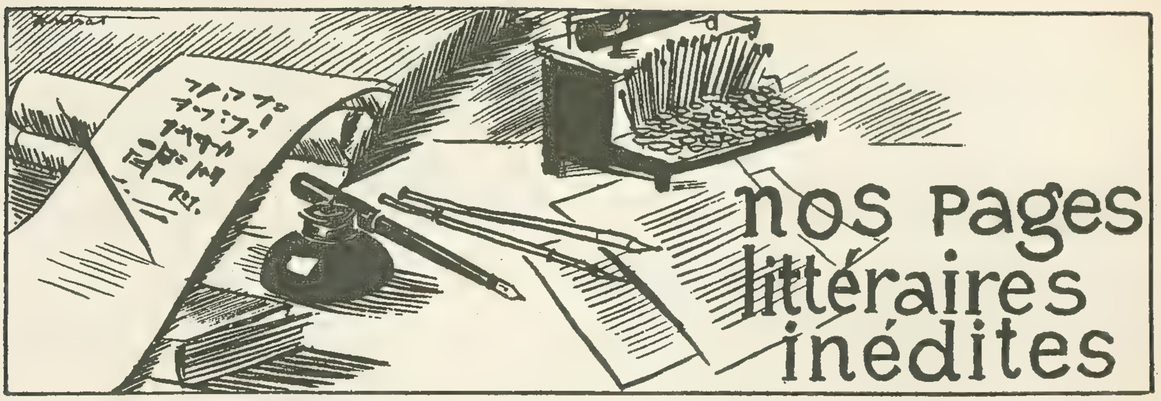

notre
conte

Ces Messieurs de Sallenaz

par BINET-VALMER

I

Nul n'est forcé de demeurer dans l'indivision, monsieur le baron, dit le chétif notaire aux épaules difformes.

— Je saurai les y contraindre, maître Bouchut.

Et le vieil Emmanuel de Sallenaz rompit l'entretien.

C'était un homme de très haute taille, un Savoyard à la puissante carrure. Bien qu'il eût plus de quatre-vingts ans et qu'il fût tombé, l'autre semaine, comme une masse, sur la route du lac, il donnait l'illusion d'être loin de la mort. Pour l'abattre définitivement, celle-ci aurait, sans doute, fort à faire.

La noblesse des Sallenaz remonte au temps de l'empereur Charles. Sur les rives savoyardes du Léman, on rencontre encore quelques-unes de ces baronnies millénaires. Ce ne sont pas de vastes châteaux qu'ils habitent, mais des sortes de donjons sans grande architecture, trapus, solides, tournés vers les rives vaudoises, et vers ce plateau qui s'étend au sud du Jura et par lequel descendaient les gens de Berne, tandis que débouchaient, par le col de la Faucille, les envahisseurs bourguignons.

Dans cette vallée on s'est battu pendant des siècles. Les Sallenaz furent de toutes les batailles, et quand la guerre dépassa les querelles de province pour s'emparer des nations, ils ne s'assimilèrent point à ces mœurs nouvelles ; ils boudèrent les rois, ayant bien servi leur prince.

Emmanuel de Sallenaz était ainsi. La tourmente de 1914 avait pu passer, il n'avait pas quitté ce bastion, haut de deux étages, dont les murailles avaient supporté tant d'assauts. Certes, il aurait été beau dans la mêlée! Un air de commandement ennoblissait cette physionomie par ailleurs si brutale.

Me Bouchut s'inclina. Il rédigea le testament. Dans cette pièce, il était dit que le domaine de Sallenaz appartiendrait aux deux fils du baron, Adhéaume et Victor, ainsi que la maison d'habitation, le premier étage devant être le domicile d'Adhéaume et de Jeanne-Yvonne, sa femme, le second de Victor et de son épouse Jacquette.

— Encore une fois, monsieur le baron, reprit le notaire, je vous fais respectueusement observer que vous préparez à vos héritiers une vie quasi insupportable.

— Ils la supporteront ! affirma le vieillard, en frappant la table.

Pour ses deux fils, il ne ressentait point d'amitié. Le cadet avait coûté la vie à sa mère ; l'aîné, Adhéaume, avait épousé une fille de rien et qui restait, malgré un quart de siècle de fidélité conjugale, l'ancienne chanteuse de café-concert. Pendant vingt-cinq années, Emmanuel de Sallenaz avait assisté aux querelles des deux ménages. Parfois, il les avait arbitrées, de la façon la plus injuste, selon l'humeur du jour. Enfin, il avait mis à la porte ses brus et leurs maris, et François, le fils d'Adhéaume, et Simone, la fille de Victor.

— Ne serait-il pas temps, monsieur le baron, de les faire revenir ? proposa timidement le notaire.

— Il en sera temps quand je ne serai plus, fit Emmanuel, Marie suffira pour me fermer les yeux.

Marie avait été la maîtresse-servante, elle était devenue le patient souffre-douleurs d'un maître qui la gourmandait, tout en ne pouvant se passer d'elle.

— Et, à Marie, vous ne lèguerez rien, monsieur le baron ?

— Elle saura bien prendre l'argent qui est dans la maison ! Je n'en ai point d'autre.

Il disait vrai. Le peu de fortune que sa femme lui avait apporté jadis, avait disparu. Les fermiers payaient mal, quand ils payaient. Ce n'était pas la misère, c'était la gêne. Le vieil homme ne s'en apercevait pas, tant il s'était enfermé dans la solitude de l'âge.

— Vous pouvez inscrire, maître Bouchut, que je laisse, à Marie, Diane et Nestor.

C'était sa chienne et son chien... Il ajouta, goguenard :

— Pourquoi, si vous prévoyez tout, ne faites-vous point état du fantôme ?

— Ah ! ne plaisantez pas avec cela, monsieur le baron !

Le fantôme de Sallenaz était l'orgueil du canton. Depuis des générations, on en parlait dans les hameaux, les fermes, les chaumières. Certaines nuits, on entendait marcher sur l'escalier qui reliait les deux étages du bastion. Personne n'avait vu le fantôme et il n'y avait aucune légende qui se rattachât à sa présence, mais, pour le petit peuple des champs et des rives, le fantôme persistait, et cette croyance obligeait les châtelains à ne pas douter de ces bruits nocturnes qui ne les effrayaient plus.

— Je le verrai peut-être quand je serai mort, maître Bouchut. C'est moi qui reviendrai à sa place.

Et le gros rire sonna, puis le vieillard voulut accompagner le notaire jusqu'à sa voiture. Elle n'avait pu suivre le chemin, jamais entretenu, qui reliait à la route départementale le parc, si l'on peut nommer ainsi un vaste jardin laissé à l'abandon. Un mur l'entourait. Les pierres en étaient vénérables, disjointes par le temps. Ce délabrement convenait au paysage. Des arbres, émouvants par leur vétusté, encadraient le bastion. Une seule porte, de belle architecture, permettait d'entrer dans le logis seigneurial. Elle s'ouvrait sur le vestibule qui avait dû être la salle des gardes et auquel aboutissait l'escalier cher au fantôme. Ce fut au bas de cet escalier que s'écroula, au retour de sa promenade avec le notaire, le haut baron Emmanuel de Sallenaz.

Ses chiens lui léchèrent en vain le visage. Il était mort. Une mousse sanguinolente lui sortait des lèvres. La vieille Marie l'essuya en gémissant. Les fermiers accoururent. On délibéra. Le notaire fut mandé. Il arriva avec les gendarmes qui conseillèrent de faire mettre les scellés.

— Point n'en est besoin, dit Me Bouchut. Le testament est en règle.

Avant l'inventaire, Marie s'empara de tout l'argent liquide, et quand survinrent Adhéaume et Jeanne-Yvonne, Victor et Jacquette, ils ne purent protester. Marie s'en alla. Diane et Nestor la suivirent.

II

Deux ans plus tard, au bas de ce même escalier, Adhéaume de Sallenaz tomba, un soir de printemps, comme était tombé son père. Aussi corpulent que l'avait été le vieil Emmanuel, il mourait de la même maladie. Nul chien ne lécha le visage de cet homme dont le caractère avait été aigri. L'amour qu'il avait eu pour une chanteuse était devenu, avec les années, une tunique de Nessus. Jamais épouse ne fut plus vertueuse que Jeanne-Yvonne. Elle se montrait plus baronne de Sallenaz qu'il n'était besoin, et, femme de l'aîné, mère de l'héritier du nom, occupant le premier étage, elle était insupportable de dignité nobiliaire. Par surcroît, elle avait gagné, au tirage d'une loterie, un demi-million. Devenue riche, elle commandait. Pour oublier son autorité, Adhéaume s'était mis à boire.

On lui fit des funérailles qui ne manquèrent pas de solennité. Son fils François conduisait le deuil. C'était un adolescent charmant. Le sang de la chanteuse, mêlé au sang des Sallenaz, avait créé un jeune homme blond, haut de taille, mais un peu fragile. Ses yeux étaient bleus, larges et profonds, ses joues roses ; sa bouche souriait, malgré le chagrin.

En avait-il devant cette tombe ? Sur lui s'était appesanti trop souvent le courroux paternel. Quand un mari est domestiqué, il se venge sur son enfant. François de Sallenaz regardait, entre les cils, sa cousine Simone. Ah ! qu'elle était jolie dans sa robe de deuil ! Ils se connaissaient à peine, et ils n'osaient se parler, la prédiction de Me Bouchut s'étant réalisée et la cohabitation des deux ménages ayant engendré la haine.

— Ma chère belle-sœur, quels sont vos projets ? demanda Victor de Sallenaz.

Il avait la carrure de sa race, mais plus de finesse dans les traits et une voix timide.

— Mes projets ? fit Jeanne-Yvonne. Je pars pour Paris demain, j'accompagne François qui ne saurait interrompre ses études.

— Fermerez-vous le premier étage ? interrogea Jacquette de Sallenaz.

— Comme à l'ordinaire, déclara Jeanne-Yvonne.

— Mais vous donnerez des ordres pour l'entretien du jardin ?

— Quels ordres, ma chère belle-sœur ?

Elles se détestaient. Jacquette descendait, par les femmes, de cette fameuse Jacquette d'Antremonts qui fut la seconde épouse de Gaspard de Coligny. Quoiqu'elle fût catholique et pratiquante, elle portait le prénom de cette huguenote, et n'en était pas peu fière. Autant était épanouie Jeanne-Yvonne, autant Jacquette était simplement gracieuse. Mais la colère serra son petit visage :

— Quand Adhéaume vivait, vous prétendiez que c'était lui qui ne voulait point que l'on nettoyât.

— Il ne le voulait pas, en effet. Mon argent n'était pas le sien, disait-il, et il voulait vivre comme avait vécu son père.

— Confiez-nous l'entretien du jardin, proposa Victor de Sallenaz.

— Je ne le saurais, mon beau-frère. Restons-en à la convention que nous avons signée. Vous habitez le second étage. Nous avons la charge du parc, du vestibule et de l'escalier.

— Mais, à propos de l'escalier, ma belle-sœur, il faudrait en réparer plusieurs marches qui sont fendues. Avec une faible dépense, on le remettrait en état, et si vous m'y autorisiez...

— Je ne vous y autorise pas. On donne le bout du doigt et tout le bras y passe.

— Ne pourrait-on tout au moins enlever les ordures qui souillent la plage ? dit Jacquette.

— Avons-nous le tout-à-l'égout ? Que voulez-vous que l'on fasse des détritus ?

— Cette puanteur me gêne. Vous vivez la plus grande partie de l'année à Paris, tandis que nous demeurons ici.

— Souhaitez-vous que je vous rachète votre étage et vos droits ?

— Non point, dit Victor. Où je suis né, je mourrai.

— A votre guise, déclara la veuve.

Châtelaine de Sallenaz, elle en tirait vanité. Elle disait : « Mon château ! » Elle en montrait les photographies. Elle disait encore : « Nous avons un fantôme ! » comme l'on dit que l'on possède une écurie de courses. Or, cette nuit qui suivit les funérailles, elle entendit un bruit de pas sur les dalles fendues de l'escalier.

— François ! cria-t-elle.

— Qu'y a-t-il, Maman ?

— C'est lui, ne l'entends-tu pas ?

François n'entendait rien. Pourtant, il fit une ronde. Des rats s'enfuirent.

— Comment peux-tu ajouter foi à de pareilles sornettes ?

Au réveil, elle aurait voulu raconter ses affres, mais Jacquette et Victor étaient sortis de grand matin pour ne pas assister au départ de leur bourreau.

— Ma nièce est-elle à la maison ?

Simone parut au palier du second étage et sourit à François qui riait des terreurs de sa mère.

— Ne l'avez-vous pas entendu, cette nuit, mon enfant ?

— Entendu ? Qui cela ? Le fantôme ? Ah ! ma tante ! — Et quel éclat de rire !

— Ne riez pas ainsi, c'est inconvenant !

— Mais, ma tante, personne ne l'a vu.

— Si on l'avait vu, ce ne serait pas un fantôme, répondit Jeanne-Yvonne, péremptoire. Qu'il existe, cela ne fait aucun doute, on en parle depuis des siècles.

Simone et François échangèrent un regard.

— Je vous souhaite un bon voyage, ma tante. Si vous pouviez faire nettoyer les allées, je suis sûre que le fantôme en serait content.

Cette question des allées que l'herbe envahissait orienta la destinée de Simone. A leur propos, son père et sa mère se querellaient constamment. Jacquette reprochait à son mari de manquer d'énergie : « Aussi longtemps que ton neveu ne sera pas majeur, tu es responsable, lui disait-elle. Fais le nécessaire. » Il essaya, écrivit à sa belle-sœur, lui proposa une fois de plus de payer le jardinier, de faire ôter à ses frais les détritus. Il reçut une réponse indignée. Pensait-il donc avoir un droit quelconque sur le parc et sur la rive ? Les gardiens du premier étage accumulèrent, par esprit de fronde, les ordures sur la plage, et l'on eût dit que le jardinier arrosait de préférence les mauvaises herbes, tant elles se multipliaient. Jacquette ayant convié quelques amis à prendre le thé chez elle, les gardiens choisirent ce jour-là pour faire sécher leur linge devant l'unique porte de la maison. Une autre fois, Victor ayant prié à dîner quelques camarades, les gardiens crurent nécessaire d'entreprendre, à sept heures du soir, un savonnage en grand de l'escalier.

M^e^ Bouchut fut convoqué :

— Nul n'est forcé de demeurer dans l'indivision, dit-il. Faites appel à la loi, provoquez le partage.

C'était impossible, c'était la vente aux enchères, et ni Victor, ni Jacquette de Sallenaz ne pouvaient s'y résoudre, étant l'un et l'autre dépourvus d'argent. Le domaine serait vendu pour rien, et ce serait Jeanne-Yvonne qui le rachèterait.

— Elle veut nous faire partir, disait Jacquette. Tu serais un lâche si tu cédais.

— Je ne cèderai pas ! répondait Victor, en redressant sa haute taille.

Et, sur la plage, les ordures fleuraient. Le jardin semblait une forêt vierge.

Simone n'était pas heureuse.

— Allons-nous-en ! disait-elle.

Gagner son pain lui aurait été moins pénible. Son père la tançait. N'était-elle pas une Sallenaz ? Il lui racontait l'histoire de sa famille, les sièges soutenus par le bastion ancestral, et il concluait :

— Comme ton grand-père et comme ton oncle, je veux mourir où je suis né.

Pour fuir, Simone n'avait d'autre espoir que de se marier, mais où était la dot ?

Les nuits où elle rêvait, elle essayait d'entendre le fantôme. S'il avait existé, si réellement il s'était acharné depuis des siècles à ne pas quitter la maison, à gravir l'escalier aux pierres fendues, elle aurait trouvé, dans cet exemple, une excuse romantique à son piètre destin, mais elle eut beau écouter, elle ne perçut jamais le bruit de ses pas, et cependant, les gardiens du premier étage affirmaient, au moins une fois par semaine, que le fantôme était venu. Jacquette disait comme eux. Son mari n'osait la contredire. Les fermiers hochaient la tête, les paysans se signaient.

III

Pendant deux nouvelles années, il n'y eut aucun changement. Chaque été, Jeanne-Yvonne faisait un court séjour à Sallenaz, mais son fils ne l'accompagnait point. Il préférait passer ses vacances en des lieux plus distrayants. Une automobile de grand luxe amenait l'ancienne chanteuse qui continuait de gagner au jeu de la Bourse et couvrait de pourboires les gardiens malpropres.

Son beau-frère et sa belle-sœur ne la saluaient plus, tandis que M^e^ Bouchut lui chuchotait :

— Nul n'est forcé de rester dans l'indivision. Faites mettre en vente le domaine, nous le rachèterons à bon compte.

Elle était prête à s'y décider, mais il lui fallait le consentement de François, et ce fut pour l'obtenir qu'elle contraignit le jeune homme à l'accompagner en Savoie.

Il ne souhaitait que de jouir de la vie. Sorti dans un bon rang de l'Ecole Polytechnique, héritier d'un nom sonore, joli garçon, séduisant, il se souciait peu du passé, ayant tant d'avenir devant lui.

— Mais cette route est affreuse, maman ! Et dans quel état se trouve ce jardin !

Puis, quand il fut dans les salons du premier étage :

— Cela sent bien mauvais ici.

Et il découvrit que l'odeur venait des ordures épandues sur la plage.

Sa mère ne lui expliqua qu'à demi les raisons de cette négligence. Elle l'attribua à tous les sacrifices qu'elle avait consentis pour les études de François et pour son argent de poche.

— Plus tard, lui dit-elle, quand ton oncle et ta tante nous auront cédé la propriété du second étage, nous remettrons à neuf le parc et la maison.

Par courtoisie, il s'en alla frapper à la porte de son oncle. On ne le reçut pas. La consigne était donnée. Quand il croisait sur le chemin Jacquette ou Victor, ceux-ci détournaient la tête. Par contre, Simone lui souriait tendrement. Pourtant, elle le fuyait. Cela suffit pour qu'il essayât de la rejoindre. Un crépuscule, il y réussit. Elle s'était engagée sur le sentier qui conduisait à la rive.

— C'est honteux, toutes ces ordures ! dit François en l'abordant.

— A qui la faute ? lui répondit-elle.

Et voici, quelques jours ayant passé, Juliette et Roméo qui déplorent la guerre des Capulet et des Montaigu.

— C'est absurde, ma cousine !

— C'est absurde, mon cousin !

— Nous pourrions faire si bon ménage. Vous êtes charmante !

— Essayez d'en convaincre votre mère.

Il s'y efforça, sans aucun succès.

— Ne me parle pas de ces gens-là, mon enfant !

Jeanne-Yvonne ne put en dire davantage. M^e^ Bouchut entrait dans le salon. Il revenait de la ville, et bien qu'il fût près de onze heures, le notaire s'arrêtait au château. Pris à parti par sa cliente, il exposa la situation et reprit son antienne :

— Nul n'est forcé de rester dans l'indivision.

— Mais comment diviser le fantôme ? répliqua gaîment François.

— Il t'appartient, mon fils ! N'es-tu pas le seul héritier du nom ?

— Ecoutez, dit Me Bouchut, je l'entends !...

Etait-ce hallucination collective ? Ils entendirent résonner, sur les dalles, un pas lourd.

— Ah ! mon Dieu, c'était donc vrai ! fit Jeanne-Yvonne.

Mais François se précipita vers la porte et se trouva en face de son oncle Victor.

— Chut, chut ! lui recommanda-t-il. Vous êtes le fantôme. Taisez-vous !

Victor de Sallenaz, qui sortait d'un banquet électoral, ne comprit pas, il sourit béatement. Se hissant à l'aide de la rampe, il fit plus de bruit encore, et quand François rentra dans le salon, il y trouva sa mère et Me Bouchut pleins d'épouvante.

— Eh bien ? lui demanda le notaire.

— Je crois l'avoir aperçu.

— Ce n'est pas possible, dit Jeanne-Yvonne.

— Ah ! je vous en prie, madame !... grommela Me Bouchut. C'est la première fois que je l'entends, mais on l'entend depuis des siècles.

— Et comment était-il, mon enfant ?

François le décrivit, sans se mettre en frais d'imagination :

— Un suaire l'enveloppait...

— S'il entrait dans ma chambre, fit Jeanne-Yvonne, je mourrais de peur.

Au lendemain de cette soirée, François, ayant retrouvé Simone sur le chemin du lac, la fit rire aux éclats en lui racontant la scène et ses péripéties. De ce rire il profita. Un baiser, des baisers, la jeune fille n'en avait jamais reçu. La taille de Juliette plia sous l'étreinte de Roméo.

— Notre fantôme... murmurait Simone.

Il leur appartenait à tous deux après ces baisers, comme à tous deux appartenait le château, le bastion ancestral.

— J'ai une idée... annonça François. (Il refusa de la dévoiler.) — N'ayez pas peur cette nuit, se contenta-t-il de dire, et, menaçant du poing le tas d'ordures : Jouissez de votre reste, saletés !

— Ne voulez-vous pas me donner encore un baiser ? demanda Simone.

IV

Le fantôme de Sallenaz devait s'orner d'une légende, cette nuit-là.

Il était minuit. Jeanne-Yvonne s'était couchée et s'étaient couchés également Jacquette et son mari. Même ils dormaient et, pour les éveiller, François, enveloppé dans un drap, dut gravir plus de quatre fois l'escalier aux marches branlantes. Peu s'en fallut qu'il ne toussât pour attirer l'attention, mais un fantôme ne doit pas tousser. Il poussa un gémissement rauque, et il écouta...

De leur lit descendaient, au second étage, Jacquette et Victor, au premier étage, Jeanne-Yvonne.

François devina leur présence sur chaque palier. Il eut grand peine à s'empêcher de rire, et Simone, dans sa chambre, étouffait les hoquets d'une dangereuse hilarité.

Le fantôme appela, d'une voix caverneuse :

— Simone !... François !...

Ce fut tout.

Se dégageant du drap de lit, le jeune homme courut chez sa mère. Il la trouva à demi évanouie. Dès qu'il l'eut ranimée, il lui fit l'aveu de sa propre terreur :

— As-tu compris, maman ?

— Hélas ! fit-elle.

— Pourquoi « hélas » ? Résignons-nous. Obéissons. Je l'épouserai.

V

Je ne sais pas si ce fut réellement ainsi que les choses se passèrent. Mais allez au pays de Sallenaz, sur les bords du lac Léman, et l'on vous racontera que, par la volonté du fantôme, le méchant baron Emmanuel fut vaincu, et que, nul n'étant forcé de rester dans l'indivision, Simone épousa son cousin François, parce qu'un spectre, en dépit des lois, est indivisible.

Aujourd'hui, les allées n'ont plus d'ornières, le jardin est bien ordonné, la plage est nettoyée, et ces messieurs de Sallenaz, l'oncle et le neveu, échangent des sourires complices, tandis que Jacquette et Jeanne-Yvonne, réconciliées, s'inquiètent de savoir si elles n'ont pas entendu, au moment de leurs insomnies, le pas du fantôme tutélaire. Simone est certaine qu'il la protège et qu'il protègera l'enfant qu'elle attend.

BINET-VALMER.

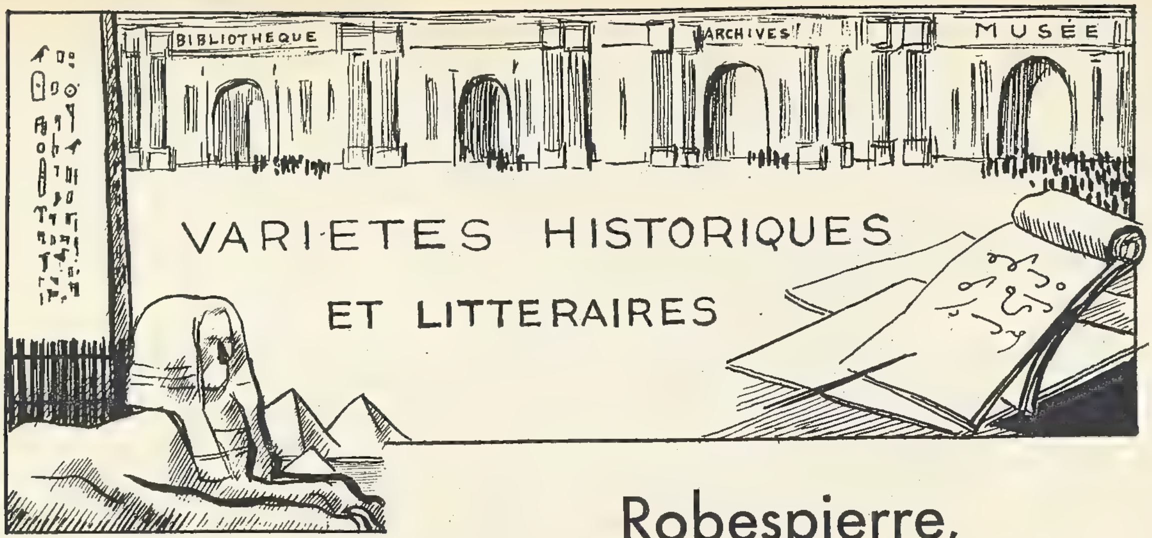

Robespierre, Personnage Freudien

par Maurice DUPLAY

En publiant, il y a trois ans, un livre sur l'Incorruptible, intitulé : « Robespierre, Amant de la Patrie » (1), je crus nécessaire, dans un avant-propos, d'exposer les raisons pour lesquelles j'avais écrit cet ouvrage. Il me semble non moins indispensable de les donner, aujourd'hui, aux lecteurs de « L'Orientation Médicale ».

Je suis un descendant de cette famille Duplay qui hébergea Robespierre du 17 juillet 1791 au 9 Thermidor An IV, jour de sa chute et veille de sa mort.

Le chef de cette honorable « gens », Maurice Duplay, entrepreneur de menuiserie rue Saint-Honoré, vivait, en artisan cossu, avec sa femme, ses trois filles : Eléonore, Victoire et Elisabeth, son petit garçon prénommé comme lui-même Maurice, et ses deux neveux orphelins : Simon et Jacques, qu'il avait recueillis à la mort de son frère.

Simon Duplay fut mon bisaïeul. Employé, avec Jacques, à la menuiserie, il s'enrôla au service de la Nation en danger, concourut à la victoire de Valmy, dont il revint appauvri d'un membre, mais enrichi d'un sobriquet glorieux : on ne l'appela plus désormais que Simon-Jambe-de-Bois. En même temps qu'il reprenait son métier de menuisier chez son oncle, il assistait Maximilien comme secrétaire intime.

A l'égard de Robespierre, il manifestait une admiration voisine de l'idolâtrie. D'ailleurs, toute la « gens » rendait un culte à son locataire, que Taine a justement représenté, rue Saint-Honoré, comme « un dieu en chambre ».

Simon-Jambe-de-Bois survécut à Thermidor. Il se maria et eut un fils : le Docteur Mathieu Duplay, médecin des hôpitaux de Paris, auquel il transmettait ses sentiments pour l'Incorruptible, avec maintes observations et anecdotes sur son compte. Et cette tradition orale robespierriste, Mathieu Duplay en faisait bénéficier, à son tour, mon père : le Professeur Simon Duplay, ce grand chirurgien dont il est superflu que je rappelle la carrière et les travaux dans un périodique du genre de celui-ci.

Mais, — ce qui est mieux encore, — mon père entra directement en contact avec des survivants, avec des acteurs de l'Orestie jacobine. Il approcha la veuve du Conventionnel Le Bas (Elisabeth

---

(1) Albin Michel, éditeur.

Duplay). Rendue veuve à peine mariée, par le 9 Thermidor, elle gardait, dans un âge avancé, toute sa foi robespierriste.

Il avait approché, en outre, Théodore de Lameth, député à la Législative, et le Docteur Souberbielle, médecin ordinaire de l'Incorruptible. Sous Louis-Philippe et le Second Empire, Lameth avait conservé le costume et les façons de l'Ancien Régime. Il contait finement divers traits sur les débuts de Robespierre à Paris, où il était arrivé d'Artois, godiche et coquebin.

Le Docteur Souberbielle traitait notamment Robespierre pour un ulcère variqueux, que le Conventionnel petit-maître cachait sous le bas blanc bien tiré. Il était même venu le panser au domicile des Duplay, le matin du 9 Thermidor.

Mon père avait vu, naturellement, affluer à lui, historiens, historiographes ou simples curieux de la Révolution, que la figure énigmatique de Robespierre captivait. Parmi eux, se trouvait Ernest Hamel, auteur d'un panégyrique du grand terroriste. Sur Robespierre, Hamel savait tout. Robespierre composait le thème unique de ses entretiens. Cela tournait à la marotte. Mais, dans ce flux incoercible, abondaient de précieuses indications que mon père ne manquait pas de retenir. Grâce à ses conversations avec Hamel, Souberbielle, Théodore de Lameth et Mme Le Bas, à ses lectures et inductions personnelles, il s'était formé, très avant le freudisme, une conception freudienne de Robespierre. Selon lui, le maître de la Terreur fut un cas pathologique, et il avait su me rallier à cette opinion.

A sept ans, Maximilien a la douleur de perdre sa mère. Cette mort précoce est causée par la tuberculose pulmonaire. Le père avait toujours été baroque, sujet à des foucades et à la misanthropie. Dans Arras, il méritait sa réputation d'excentricité. Son veuvage acheva de détruire sa raison qui, jamais, n'avait été solide. Un matin, sans avertir personne, il déserte la ville et probablement la France, l'Europe, plantant là quatre orphelins en bas âge. Il devait ne plus reparaître, ne plus même donner signe de vie. Ainsi l'Incorruptible, issu d'une phtisique et d'un demi-fou, sera frappé d'une double hérédité morbide. Un mouvement convulsif de l'épaule, un tic lui tiraillant la joue, l'attesteront.

Maximilien, qui est pauvre mais studieux, entre au collège Louis-le-Grand, comme boursier. La plupart de ses condisciples sont riches et choyés. Ceux-ci le méprisent, le raillent de ses méchants habits et de son abandon, et, comme il marche en tête de sa classe, ils l'envient. Les brimades l'aigrissent. Il commence à se croire un persécuté. Persécuté par le destin, les institutions, les hommes.

Reçu avocat le 2 août 1781, il regagne sa ville natale avec l'intention d'y exercer son art, et s'installe près de sa sœur Charlotte, dans leur maison de famille. Il fréquente peu la société. Si sa sœur, atrabilaire, fantasque et, pour tout dire, un peu pecque, l'entraîne dans les salons, il s'assied loin des groupes, la bouche close, l'œil fixe. « Exactement le père dans ses accès d'humeur noire », remarque-t-on. On ne lui connaît pas, on ne lui connaîtra jamais positivement une maîtresse, ni la moindre aventure galante. Pour la psychose du personnage, il importe d'appuyer sur ce point. Toutefois, Robespierre se fiance à une vierge sage entre toutes : Anaïs Deshorties. C'est pour rompre. Elu député aux Etats-Généraux, il estime ne pouvoir concilier ses devoirs conjugaux avec les exigences de son mandat, et, délibérément, sacrifie une fillette à la Nation.

Le voici à Versailles. Débuts obscurs et pénibles. D'autres orateurs accaparent l'attention : Mirabeau, Pétion, Barnave, Alexandre de Lameth. Son accent artésien, ses allures de pédant provincial sont persiflés ; quelques collègues se plaisent à estropier son nom. Sa manie de la persécution s'aggrave.

Mais, peu à peu, par la volonté, le labeur, l'éloquence (il en a une, travaillée, perlée, mais indiscutable), par un talent politique non moins certain, et par une probité, une pureté de mœurs qui contrastent avec la corruption ambiante, il s'élève aux plus hautes cimes de la puissance. Un orgueilleux délire remplace, dès lors, dans Robespierre, l'aigreur d'avoir été longtemps offensé, ou plutôt s'y superpose. En effet, Robespierre, malgré son ascension inespérée, reste soupçonneux et sombre. Tous ou presque tous lui seront éternellement suspects. Sauf une poignée de fidèles et de caudataires, l'humanité se compose pour lui de jaloux et de scélérats. Encore se trompe-t-il dans ses jugements et ses classements, ayant tendance à ranger parmi les purs, des coquins qui le flagornent, et, au nombre des impurs, d'honnêtes citoyens qui le désapprouvent. Et il nourrit une idée fixe : nettoyer la cité de tous ceux que, plus ou moins arbitrairement, il qualifie « Les Hommes pervers », fonder la République de la Vertu. Chimère sanglante et dévorante, car peu d'hommes sont sans reproche au regard de son idéal ascétique et d'après sa stricte loi. Bien des têtes rouleront encore au panier, avant que ce dictateur légaliste donne l'ordre de démonter la guillotine.

Cette forme spéciale de sa vésanie, à quoi l'attribuer sinon à la chasteté? Mon père et quelques autres prétendaient que Robespierre mourut vierge. Le certain, c'est qu'il n'aimait pas plus les femmes que le vin. On peut avancer que sa vie sexuelle fut à peu près nulle et sa vie sentimentale d'une grande aridité. Se fiança-t-il réellement à Eléonore Duplay? En tout cas, il subordonnait leur mariage à l'accomplissement de sa mission, à la matérialisation de sa rêverie politique.

Bref, Maximilien était un chaste ; or, la continence excessive n'est saine ni pour le corps, ni pour le moral. Il arrive même qu'elle provoque des désordres. L'amour refoulé s'extériorise souvent en singularités, en âcretés, en cruautés, en fureurs.

A ce sujet, on trouve dans « Choses Vues », où Victor-Hugo apparaît comme le précurseur génial de nos modernes reporters, un aperçu fulgurant.

Un soir, qu'aux Tuileries, le poète, pair de France, causait familièrement avec Louis-Philippe, le roi lui narra :

— « Je n'ai jamais vu qu'une seule fois Robespierre en chambre, de près. C'était dans un endroit appelé Mignot, près de Poissy, qui existe encore. Cela appartenait alors à un riche fabricant de drap de Louviers appelé M. Decréteau. C'était en quatre-vingt-onze ou douze. M. Decréteau m'invita un jour à venir dîner à Mignot. J'y allai. L'heure venue, on se mit à table. Il y avait Robespierre et Pétion, mais je n'avais jamais vu Robespierre. C'était bien la figure dont Mirabeau avait fait le portrait d'un mot : « un chat qui boit du vinaigre ». Il fut très maussade et desserra à peine les dents, laissant à regret échapper une parole de temps en temps et fort âcre. Il paraissait contrarié d'être venu et que je fusse là. Au milieu du dîner, Pétion s'adressant à M. Decréteau, s'écria : — Mon cher amphitryon, mariez-moi donc ce gaillard-là ! Il montrait Robespierre. Robespierre de s'exclamer : — Qu'est-ce que tu veux dire, Pétion ? — Parbleu, dit Pétion, je veux dire qu'il faut que tu te maries. Tu es plein d'âcreté, d'hypocondrie et de fiel, d'humeur noire, de bile et d'atrabile. J'ai peur de tout cela pour nous. Il faudrait une femme pour fondre toutes ces amertumes et faire de toi, un bonhomme. Robespierre hocha la tête et voulut faire un sourire, mais ne parvint qu'à faire une grimace. C'est la seule fois, reprit le roi, que j'aie vu Robespierre en chambre. Depuis, je l'ai retrouvé à la tribune de la Convention. Il était ennuyeux au suprême degré, parlait lentement, longuement et pesamment et était plus maussade, plus âcre et plus amer que jamais. On voyait bien que Pétion ne l'avait pas marié. »

Maximilien était célibataire, n'avait pas de maîtresse, repoussait la volupté, mais sa sensualité, sa flamme intérieure, il les tournait vers d'autres objets. Les entités, les doctrines, la tribune soulevaient, dans son cœur, des mouvements désordonnés. En réalité, il avait une maîtresse : la Patrie. Le titre de mon livre « Amant de la Patrie » n'a, d'ailleurs, pas été inventé par moi. C'est une désignation historique dont avait, en quelque sorte, couronné Robespierre un Conventionnel qui l'admirait.

Cette Patrie, Robespierre la chérit et la vénère. Amante, épouse, mère, elle lui résume toutes les affections humaines. Il veille jalousement sur son existence et sa pureté. Ils sont rares ceux qu'il reconnaît dignes de la servir, de la partager avec lui.

A ses côtés, saurait-il admettre les Girondins ?

Ils sont beaux, élégants, fringants. Ils apprécient les fins repas et les jolies femmes. Comme elles, ils sont impulsifs et versatiles. Vergniaud, un de leurs chefs, néglige la République au profit d'une enchanteresse : Julie Candeille, qui compose de plates comédies, mais les interprète divinement. Et c'est une femme : Manon Rolland, qui mène leur troupe brillante ! Combien cette Manon Rolland diffère fâcheusement, par le caractère et les mœurs, de Mme Duplay et de ses filles ! Au nez de son époux, vieillard affaibli, Géronte trop débonnaire, elle est éprise du jeune Buzot. Robespierre met en parallèle la légèreté de l'une et la parfaite réserve, l'impeccable vertu des autres. De même, il compare à la demeure patriarcale qui l'abrite le salon fréquenté par de beaux esprits infatués, par des aristocrates déguisés. Il débarrassera la République des Girondins. D'ailleurs, ils conspirent contre elle : ils méditent de la poignarder dans le dos, avec le fédéralisme.

Les Hébertistes ? Pires encore que les Girondins ! Le citoyen Hébert est le plus abject des démagogues. Après avoir vendu des billets à la porte d'un théâtre, il dirige une feuille : « Le Père Duchesne », moins semblable à un journal qu'à une hotte.

L'un des premiers, il s'est attaqué au catholicisme, a déclaré la guerre à la Divinité. Chaque matin, le Père Duchesne prend graveleusement à partie l'Etre suprême, que Maximilien, en disciple de Rousseau, vénère.

Quand les Conventionnels Romme et Anacharsis Clootz ont fait décréter le culte de la Raison, Hébert s'est hâté d'y adhérer. La nouvelle religion comporte de scandaleuses cérémonies. Des filles d'Opéra ou du Ruisseau, qui figurent la Raison, sont promenées par les rues, comme, naguère, le Saint-Sacrement, puis installées à sa place dans les églises profanées. Leur cortège est celui d'un bœuf gras.

Ce paganisme de carnaval attente au sentiment religieux, à la moralité publique. Il disqualifie la France aux yeux de l'Europe qui épie la jeune Révolution. Il devient intolérable. Mais Anacharsis Clootz, allemand de naissance et baron, apparaît deux fois suspect. Ne faut-il pas le tenir pour un agent de Pitt et Cobourg, glissé par eux à la Convention, aux Jacobins ? En ce cas, Romme, Hébert seraient des complices ? Oui, oui, ces exagérés trament un complot destiné à ridiculiser la République. Robespierre supprimera les Hébertistes.

Dans sa lutte contre leur nauséabonde faction, il a certains alliés douteux : Danton, Camille Desmoulins et le parti qui les escorte, séquelle de débauchés et de fripons.

Camille oppose un journal au « Père Duchesne » : « le Vieux Cordelier », où il réclame la mort d'Hébert et des siens. Mais, sauf envers les Exagérés, il prêche l'indulgence, la clémence, demandant à mots couverts la fin de la Terreur.

Camille est l'époux de la jolie Lucile, le père du charmant petit Horace. Un heureux foyer, l'amour, avec ses transports et ses abandons, détrempe les caractères, amollit les âmes. Danton, remarié à une toute jeune femme, laisse échapper des propos indicatifs d'une même démoralisation. « J'aime mieux, dit-il, être guillotiné que guillotineur. »

Au surplus, Danton est un aventurier. A la pratique des vertus démocratiques, il ne se cache pas de préférer les orgies de la table et du lit. Il ne conçoit la vie que capiteuse et fastueuse. Où puise-t-il l'argent ? D'aucuns prétendent que, comme Mirabeau, il aurait vendu son influence à la cour et, plus tard, dans l'expectative d'une forte rétribution, essayé de sauver le roi. Philippe-Egalité l'aurait également stipendié pour servir ses combinaisons tortueuses. Enfin, il serait rentré de sa mission en Belgique, enrichi de concussions et de rapines.

Mais Robespierre peut-il ajouter créance à tout le mal qui se dit de Danton, de Danton associé, dans son esprit, à la Révolution naissante, aux premières batailles livrées, gagnées coude à coude ? On le charge trop. Dépravé quant aux mœurs, médiocrement scrupuleux sur le chapitre des profits, soit. Un noir scélérat, non ! Il tient à le défendre devant le Comité de Salut public, dont plusieurs membres, surtout Billaud-Varennes, l'accablent.

Envers le second chef du parti, Camille Desmoulins, il ne parvient pas à dominer sa longue affection. Leur amitié remonte au collège ; il a été témoin à son mariage, il a fréquenté son jeune foyer. Un bon diable sans moralité, mais point sans cœur ; un éternel galopin capable de se perdre dans les bois, de se rompre le col au fond des précipices. Plutôt que de le châtier, il a envie de le prendre par la main, pour le guider, le sauver.

En effet, ces Indulgents côtoient l'abîme. Si Hébert, Clotz et leur séquelle, aujourd'hui écrasés, complotaient de détruire la République par le ridicule, Danton, Camille et leurs véreux partisans risquent de la désarmer et de causer sa perte par une clémence prématurée. Ainsi raisonne Robespierre.

Malgré l'opinion courante, il atermoya longtemps avant de livrer les Indulgents au bourreau. Mais je croirais volontiers que, s'il pencha, en fin de compte, pour leur supplice, ce fut parce qu'ils étaient des débauchés, des jouisseurs, ou simplement des hommes à femmes, des **amants**, et, qu'en cela, ils blessaient sa chasteté. Il méprisait Danton et Camille de préférer leurs compagnes à la Patrie. En Lucile Desmoulins, qu'il envoya à l'échafaud, peu après son époux, il punit la rivale victorieuse de la Patrie, la femelle qui asservit et dégrade le mâle, l'éternelle Dalila.

Son principal grief contre Danton, fut peut-être bien celui-ci. Elisabeth Duplay était allée soigner une crise d'anémie aux champs, dans une maisonnette que le Conventionnel Panis et sa femme possédaient à Chaville. La citoyenne Panis, qui l'avait accompagnée, la chaperonnait et la dorlotait. Un jour, elle emmena Elisabeth à Sèvres, en visite, sans lui désigner la personne qu'elles allaient voir. L'hôte, une espèce de cyclope, les accueillit avec une emphatique cordialité. Il s'intéressa beaucoup à l'état d'Elisabeth. Ayant éloigné un moment la citoyenne Panis, il conseilla à la jeune fille, dans les termes les plus crus, le souverain remède à la chlorose, à savoir l'amour, et voulut commencer aussitôt la cure en l'embrassant. Une fois hors du jardin, Elisabeth toute bouleversée sut que cet homme était Danton.

Et à Camille Desmoulins, Robespierre devait en vouloir principalement de l'action suivante : une après-dînée qu'Elisabeth se trouvait seule rue Saint-Honoré, elle vit venir Camille. Porteur d'un paquet, il demandait Robespierre avec des airs sournois.

— Je déplore, dit-il, l'absence de Maximilien. J'eusse aimé à lui remettre, en mains propres, cet ouvrage curieux.

— Qu'à cela ne tienne ! proposa Elisabeth, confiez-le moi. Je le lui remettrai de votre part.

Alléchée, elle ouvrit le paquet, mais, écœurée, horrifiée, le refit aussitôt. Il contenait un album de gravures obscènes que Desmoulins envoyait à l'Incorruptible, dans des intentions confuses, soit pour le scandaliser, soit pour le mystifier.

Contre de pareils monstres d'immoralité, Robespierre ne se sent plus retenu par aucune considération. Son amour de la Patrie, chaque jour plus âpre, lui défend d'exposer davantage celle-ci aux épuisantes et salissantes caresses des Danton, des Hérault de Séchelles, des Fabre d'Eglantine, des Camille Desmoulins. Il ne souffrira pas que ces luxurieux ou ces fripons la pervertissent. Il les décimera et gardera pour lui et quelques purs entre les purs, sa maîtresse incomparable. En sorte que son inexorable conduite à l'endroit des factions, apparaît un peu comme une suite de meurtres passionnels.

Toute la sexualité de Maximilien lui a reflué au cerveau, pour se traduire en une politique exterminatrice et sanglante. Je ne dis pas sanguinaire, car cet homme ignora la cruauté : il n'assista qu'à une seule exécution capitale, la sienne, et, dans ses rapports avec ses hôtes, montrait beaucoup de sensibilité et de douceur. « Il était si bon ! C'était un apôtre, un saint, » écrit Elisabeth Duplay dans son journal. Mais, dès qu'il s'agissait de ses doctrines, il se comportait avec cette inhumanité absolue que l'on observe chez les maniaques et les aberrants.

A dire vrai, tous ces Conventionnels furent plus ou moins des déséquilibrés, même ceux que ne grevait pas, comme Robespierre, une lourde hérédité mentale. La France était une immense forteresse investie. Or, à l'intérieur des villes assiégées, souffle une certaine folie composée de méfiance et de panique : la folie obsidionale. Chacun voit dans le voisin, un ennemi privé ou public et veut le dévorer avant d'être dévoré par lui. La Terreur fut un accès collectif de folie obsidionale. Tous en étaient frappés, et beaucoup en moururent.

Maurice DUPLAY.

LE PAPIER
DE LA
FOUCHARDIÈRE

Conseils de Revision
Conseils de Réforme

Le mariage, affection chronique à manifestations aiguës, est une des plus vieilles maladies qui affligent la pauvre humanité... Un malade doit vivre avec son mal, et il y a des tas de gens qui, ayant contracté mariage (comme on contracte la typhoïde, la peste et le choléra) s'accommodent assez bien de leur état, tant qu'il ne survient pas de complications.

C'est aux complications du mariage que l'art médical prétend opposer des mesures préventives et efficaces. Un médecin nouvellement élu député annonçait dans son programme l'intention de proposer une loi sur le certificat prénuptial obligatoire... (En a-t-il toujours l'intention, maintenant qu'il est député ?)

Théoriquement, le certificat prénuptial obligatoire évitera au conjoint le moins favorisé la surprise désagréable qui l'attend lorsqu'il s'aperçoit que le conjoint qui complète la paire est tuberculeux, syphilitique, dément ou affligé d'un tempérament paranoïaque.

Le certificat prénuptial rassurera la famille. Comme tous les certificats, il ne prouve pas grand'-chose.

Un médecin peut affirmer, sur la foi de symptômes visibles ou d'un Wasserman positif qu'un sujet a la syphilis. En l'absence de symptômes visibles ou en présence d'un Wasserman négatif, il ne peut pas jurer que le sujet n'a pas la syphilis.

Il y a des tuberculoses mortelles qui ne se décèlent au médecin le plus spécialisé que la veille ou le lendemain du décès ; et il arrive que les spécialistes les plus éminents soignent des tuberculoses inexistantes... Est-ce qu'un médecin des hôpitaux n'a pas affirmé un jour que la tuberculose était une maladie nerveuse ?

Quant à la folie, vous avez assisté, devant la Cour d'assises, à des discussions passionnées entre d'éminents psychiâtres commis par le juge d'instruction et de non moins éminents psychiâtres requis par la défense, sur le point de savoir si le jeune homme qui a étranglé cette vieille dame est ou à lier ou bon à guillotiner, comme pleinement responsable ? Les experts n'en sortent pas... Alors, comment voulez-vous savoir si ce jeune homme qui n'a pas étranglé de vieille dame et qui, voulant se marier, a intérêt à cacher son jeu, est fou ou raisonnable ?

Quant au tempérament paranoïaque, je sais ce que c'est.

Parce que j'ai demandé à un médecin, et le médecin m'a répondu :

— Cherchons dans le dictionnaire.

Le tempérament paranoïaque, c'est l'état d'irritabilité chronique des dégénérés.

Il est évident que l'état conjugal doit fortement aggraver les tempéraments paranoïaques.

Or, de même que la démence et le tempérament paranoïaque peuvent se révéler après une union irrémédiable, de même le conjoint peut attraper après le mariage la tuberculose ou la syphilis (il peut même cumuler) et dans ce cas, à quoi sert le certificat prénuptial ?

Et puis, au lieu d'un tempérament paranoïaque, le futur époux peut avoir un tempérament calme, très calme, beaucoup trop calme... un état perpétuel d'abattement, si j'ose dire, comme celui dont se plaignit récemment la femme de Rigoullot, l'homme le plus fort de France... Est-ce qu'un médecin, au lieu de soupçonner une telle faiblesse, n'eût pas acheté la santé à Rigoullot ?

Le futur époux peut être affligé d'un caractère de chien ; il peut être excessivement avare ou jeter son argent par les fenêtres (les femmes, en leur inconséquence, se plaignent également de ces deux diathèses contradictoires). Il peut être de tempérament jaloux ; il peut être de tempérament polygame... Faudra-t-il que la famille de la future épouse demande un certificat d'aptitude aux dames qui ont connu le futur époux dans l'intimité et peuvent poser un pronostic beaucoup plus instructif que le diagnostic médical ?

En ce cas, on éviterait certainement les certificats de complaisance, car une dame délaissée n'use point d'euphémismes ni de ménagements, comme sait le faire un médecin courtois.

⁂

Et pourtant, il est une certitude rassurante que les médecins, en l'état actuel de la science, peuvent donner au fiancé anxieux.

La fleur d'oranger est considérée, dans l'état actuel de nos mœurs, comme le cachet de garantie de la vertu.

Or un médecin est apte et idoine à constater (dans « constater », il y a « tâter »...) la virginité de la jeune mariée.

Le roi Salomon a déclaré qu'il y a trois choses qui ne laissent aucune trace : l'oiseau dans l'air, le poisson dans l'eau... et, ma foi, la troisième observation du roi Salomon prouve que cet illustre monarque était bien mauvais observateur, car la troisième chose laisse ordinairement des traces assez durables.

La femme a une grande puissance de simulation : elle simule la sentimentalité à vingt ans, la sensualité à trente, l'intellectualité à quarante. La virginité ne peut être simulée au proche regard du médecin. Le miroir ment à la femme... Mais le miroir, lorsqu'on prononce son nom en latin, est un prospecteur d'une sincérité parfaite...

Bien entendu, du point de vue du certificat prénuptial, l'inconvénient que nous avons signalé persiste.

La virginité avant le mariage n'est pas une garantie de fidélité après... Nous sommes presque tentés d'ajouter : « au contraire ». Car un premier essai, qui est suivi d'une déception, appelle d'autres expériences lorsque l'expérimentatrice est consciencieuse.

⁂

Le mariage sera une institution tolérable du jour où l'évasion de la geôle conjugale sera facile.

Et c'est ainsi que les médecins nous seront vraiment utiles : car il suffira de se faire porter malade pour n'être plus marié... C'est à ce résultat que tend une autre proposition de loi par quoi « l'état morbide » serait une cause de divorce agréablement polyvalente.

Jusqu'à présent, pour divorcer, il fallait être cocu et le savoir, ou bien tromper sa femme, ou bien encore la battre. Or, n'est pas cocu qui veut, et le monde entier conspire pour cacher au mari trompé la distinction dont il est l'objet. Que si vous trompez votre épouse, vous courez deux risques : ou bien, obstinée dans la sérénité d'un aveuglement volontaire, elle ne voudra rien voir ni savoir malgré vos efforts ; ou bien, éclairée et furieuse, elle courra chez l'armurier, et plus tard son avocat abîmera votre mémoire en Cour d'assises... Quant aux sévices graves qui constituent le remède héroïque, ce n'est pas gentil comme procédé, et ça fait mauvais effet aux yeux des domestiques.

Ainsi beaucoup d'époux malheureux éternisent le malentendu faute d'en pouvoir sortir décemment, parce que le Code, à certains passages, s'est attardé sur l'erreur archaïque des vœux perpétuels, résultant d'un amour qui est une pure fiction juridique, mais une hérésie du point de vue physiologique comme du point psychologique.

Le fiancé et la fiancée vont à l'autel les yeux strictement bandés. Or, vous essayez toujours une voiture avant de l'acheter ; et si vous entrez en relations avec un cheval inconnu, une séparation de corps spontanée résulte ordinairement d'un défaut de sympathie entre les conjoints.

Quand on est marié, il est trop tard pour s'apercevoir qu'on n'a pas la sympathie ni la vocation. Il faut se résigner à subir toute la vie (toute sa vie à soi ou toute la vie de l'autre) l'étranger masqué ou la dame voilée qui est venu se placer à vos côtés devant l'autel et l'officier d'état civil et qui peu à peu, dans l'intimité, va révéler ses infirmités physiques et ses difformités morales, ses tares et ses vices.

L'état morbide est un progrès sur le Code civil. La parole est au médecin. Un sale caractère vient d'un état morbide de l'estomac. C'est par suite d'un état morbide des voies respiratoires que le mari ronfle la nuit ; c'est par suite d'un état morbide des voies circulatoires que l'épouse a les pieds froids... Quand on pense que, dans l'état actuel de la législation, une femme ne peut pas se libérer d'un époux qui ronfle, et qu'un homme ne peut répudier une femme qui a les pieds froids !

Plus tard, réalisant de nouveaux progrès, nous dédaignerons les prétextes hypocrites.

Un dilemne s'impose : on s'aime ou on ne s'aime pas.

Quand on s'aime, on supporte tout : les trahisons, les sévices, les états morbides. Quand on ne s'aime pas, on ne supporte rien, pas même un pli de rose dans le lit conjugal ; et le plus tôt qu'on pourra divorcer sera le mieux, à cause des enfants qui n'ont aucun avantage à venir.

Seulement voilà : l'amour est aussi une maladie, dans le genre d'une fièvre éruptive parfois contagieuse. Ça se guérit très vite. Et si vous allez expliquer ça à l'officier de l'état civil et au prêtre qui vous ont unis, ils ne comprennent pas.

Ils ne vous ont pas demandé pourquoi vous vouliez vous marier. Ils veulent savoir pourquoi vous ne voulez plus être marié. Souvent, avant qu'ils aient compris, une catastrophe survient. Il est assurément fort réjouissant pour les hommes d'évaluer les dégâts. Pour les intéressés, mieux vaut éviter le sinistre...

⁂

En tout cas, il est stupéfiant que, dans un pays civilisé, la folie d'un des conjoints ne soit pas un cas de divorce.

C'est comme ça en France. Un être sain d'esprit reste attaché par force à un fou furieux ou à une folle dangereuse... On s'est dit probablement : « Un fou furieux finit toujours par se livrer à des sévices graves, qui représentent un des sacrements du divorce ; à ce moment, l'autre est libéré... » Comme ça, l'autre doit attendre, pour pouvoir s'en aller, que son conjoint lui ait cassé la figure... Et rien n'empêche un fou veuf de se remarier, après son acquittement comme irresponsable.

Les amis des lois mettent en avant cette objection : « Quel degré de folie motivera le divorce ? » Car la question de dosage est importante dans l'aliénation mentale. La folie est un état relatif. On est toujours le fou de quelqu'un. Et puis un fou est toujours présumé guérissable.

Voici mon critérium, qui peut constituer la base d'une jurisprudence :

« Est assez fou pour être divorcé quiconque a été assez fou pour se marier. »

Il serait étrange, en vérité, que la folie qui est la cause principale du mariage ne fût pas un des cas accessoires du divorce.

G. de La FOUCHARDIÈRE.

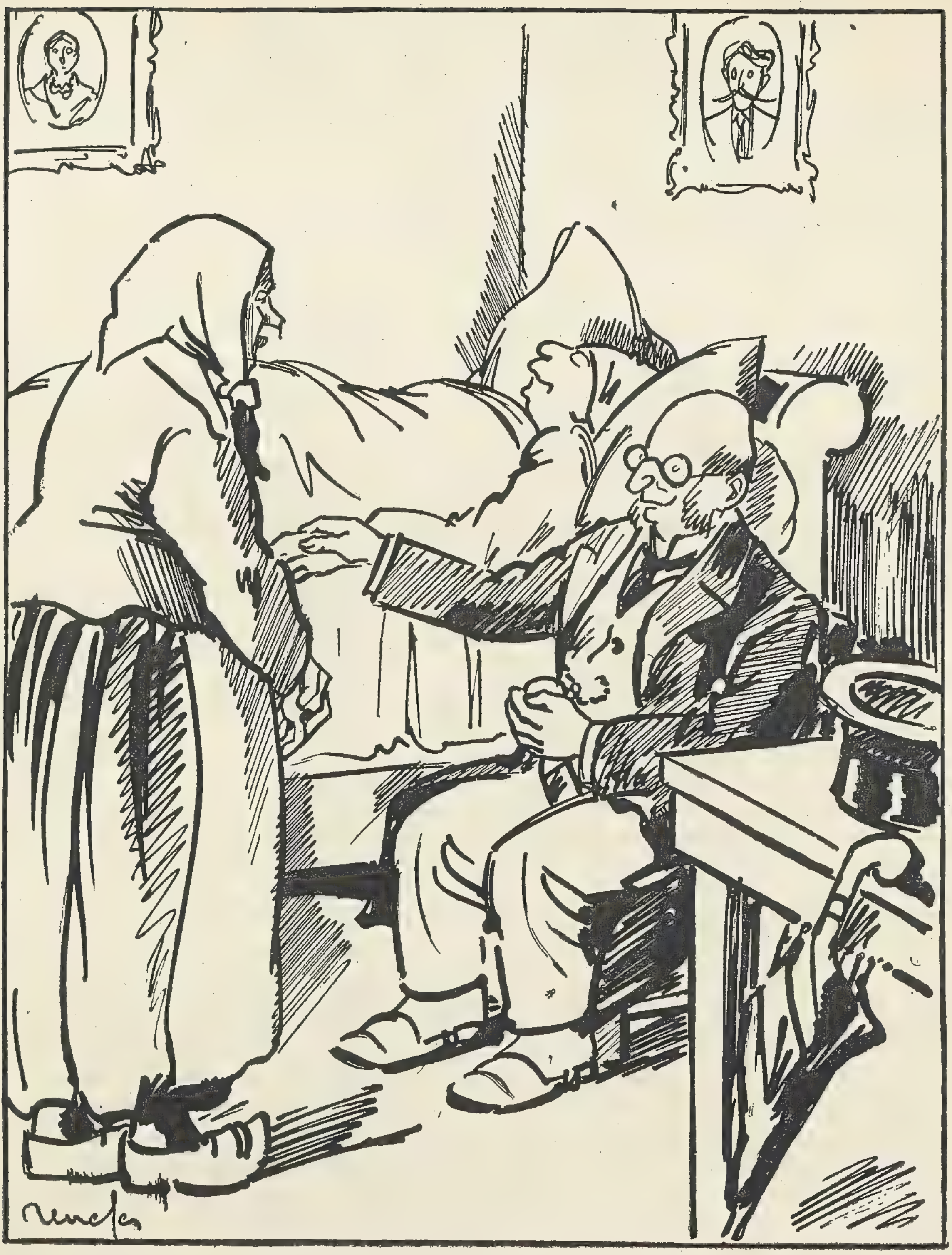

— Alors, M'sieur l' Docteur..., qué-c'est-y qu'al'dit vot' montre ?

JD·INGRES
PINXIT
LEURS LOISIRS
a P-

Le Professeur Laignel-Lavastine

par Paul RABIER-LABICHE

Il est, au cœur de Paris, d'un de ses quartiers les plus aristocratiques, à l'ombre de l'Eglise Saint-Augustin, en face de la vieille caserne de la Pépinière, une petite oasis de verdure « le square Delaborde ». C'est là, au-dessus de ses reposantes frondaisons, qui forment l'horizon de son cabinet, que je m'en fus, ces jours-ci, mettre à l'épreuve de l'interview le nouveau et brillant Professeur d'Histoire de la Médecine, M. Laignel-Lavastine. A la vérité, à vingt ans de distance, j'étais déjà venu infliger le même supplice à son aïeul, par alliance, le vénéré Dr HÉRARD. Je retrouvai les mêmes aîtres et, pour le surplus, dans le salon, deux photographies d'êtres chers : une jeune femme entourée de ses trois enfants, et les traits charmants d'un grand fils, plein de promesses, orgueil futur d'un père, tous deux la mère et le fils emportés par un sort jaloux. A ce moment la porte s'ouvrit et le maître de céans, dont chacun connaît la prestance, la figure ouverte, accueillante, le haut front sur lequel, à la vérité, quelques plis profonds dénoncent des blessures intimes de cœur. Tout de suite, il me tend cordialement la main et m'introduit dans son cabinet. En un clin d'œil j'en fais le tour : de la vaste bibliothèque qui en garnit les murs à la haute cheminée de pierre, qui porte en exergue, en caractères grecs ces deux devises, l'une stoïcienne : Vivre toujours conformément à la nature, complétée par cette autre : Le caractère est la source de la Vie, d'où goutte à goutte, coulent les actions. Devises qui ont inspiré la vie du maître. Assis à son bureau qu'égaie une botte de muguet, son marteau percuteur de neurologue à la main, par habitude, il me dit : « Je suis à vous, je vous écoute ».

Mon atavisme?

Il est à la fois scientifique et médical. Je suis, en effet, l'arrière-petit-neveu de DAVIEL, l'instaurateur de l'opération de la cataracte par extraction, cela du côté de ma mère. De ce côté je compte encore et surtout mon grand-père DENIS-BIDAULT, qui fut interne des Hôpitaux et mon premier maître. Avec lui j'ai couru les routes et mené la rude et saine vie de Médecin de campagne.

Ma vie médicale ?

Ainsi élevé, dans le sérail, j'ai, en réalité, commencé à la vivre, dès ma philosophie, à l'Hôpital d'Evreux où mon grand-père m'a initié, dans son service, au rudiment de la Médecine générale. J'arrive ainsi à Paris où je commence par être l'externe du Maître BABINSKI, auquel je dois ma formation neurologique et toute ma reconnaissance. Ensuite je deviens l'élève du Professeur agrégé et chirurgien REYNIER, le gendre du Dr HÉRARD, le camarade d'Internat de mon grand-père. Aussi leur foyer me fut-il affectueusement ouvert et j'y connus, sous le signe d'Apollon, Dieu de la Médecine et des Arts, celle qui devait être un jour la chère compagne de ma vie, la fille du Dr REYNIER. Durant mon internat deux Maîtres ont décidé de mon avenir : les Professeurs RAYMOND et LANDOUZY, dont je devins le chef de Clinique. A côté d'eux, il y a deux hommes qui ont eu une heureuse influence sur ma carrière : le premier fut le Professeur GILBERT-BALLET, qui m'honora de sa confiance pendant seize ans ; le second, le Dr REYNIER, qui me donna son bien le plus précieux, sa fille, compagne aimée. Mon clinicat fini, je fus nommé Médecin des Hôpitaux. Désormais, mon but était fixé, ma carrière tracée : la Psychiâtrie avec, comme adjuvance, l'Histoire de la Médecine. Nommé chef de laboratoire des Maladies mentales j'étais, peu après, reçu agrégé de la Faculté.

Ainsi débarrassé, jeune, des « impédimenta » des concours, vous allez, dis-je, pouvoir être vous même, poursuivre votre voie ?

Oui et me consacrer au défrichement de ce champ, négligé jusque là, du sympathique, si plein d'imprévu. Comme l'exige toute bonne Clinique, avant que de me spécialiser, j'ai pratiqué toutes les branches de notre art. Cela, naturellement, sans négliger les Maladies Mentales et Nerveuses, y compris les troubles psychiâtriques de guerre, en même temps que leurs tangences avec la Médecine légale.

Tout cela vous l'avez publié, enseigné ?

Oui, successivement en de nombreuses communications aux Sociétés Savantes, en des articles, en des leçons cliniques, des cours à la Faculté de Médecine, voire de Droit. Cela, sans préjudice des traités que je publiai tels : **La Pratique psychiâtrique**, La **Pathologie du sympathique**, une **Histoire des Maladies de l'esprit et de leurs Médecins du XVI^e au XIX^e siècles**, livres dans lesquels se confondent ma spécialisation et l'Histoire de la Médecine.

Vos aspirations !

Vous l'avez dit. Sans compter que, pour faire un bon Historien, a dit BRACHET : « il faut joindre à l'érudition du chartiste, le tact du psychologue et l'expérience du Médecin ».

Autant dire vos qualités premières !

Que je tâcherai de développer. D'autant que, comme je l'ai dit dans ma leçon inaugurale : « l'Histoire de la Médecine est, à la fois, celle des Sciences et de la Civilisation ». C'est-à-dire en même temps scientifique et littéraire. Succéder, voyez-vous, à des hommes comme : CABANIS, DAREMBERG et surtout à des BRISSAUD, BALLET, CHAUFFARD, MÉNÉTRIER, est certes un honneur, mais qui comporte une lourde obligation, celle de ne pas leur être inférieur et si possible même de les égaler.

Voire de les surpasser, ajoutai-je, ou à tout le moins de les renouveler ?

De renouveler leur enseignement, oui ; de le faire profiter des moyens de progrès qui nous sont donnés. Fini le temps de ces cours **ex cathedra** comportant l'énumération sèche de faits, de noms, de dates. Avec RENAN, j'estime, en effet, que l'histoire de la Médecine est une des plus curieuses de l'esprit humain. Me voilà à pied-d'œuvre.

Et quels sont vos projets ?

Depuis 25 ans que je me passionne pour cette histoire, j'aurais, en vérité, mauvaise grâce de ne pas avoir à propos de son enseignement quelques idées personnelles.

Lesquelles sont ?

La première, la dominante : qu'il faut, à tout prix, rajeunir cet enseignement, l'adapter à notre temps, et pour cela, le faire profiter de tous les progrès à notre portée. Autrement dit : le rendre vivant, pratique, séduisant, cela par des visites de Musées, de collections, par des enquêtes, des leçons de choses, si on peut dire. Ce qu'il faut à présent pour être écouté, entendu, pour instruire, c'est se mêler à ses auditeurs, s'entretenir avec eux, piquer leur curiosité, les inciter à vous interroger. C'est ainsi que, ces jours-ci, j'ai fait visiter à mes auditeurs « le CENTRE INTERNATIONAL DE SYNTHÈSE » fondé par MM. REY, CAULLERY et BERR, dans l'ancien Hôtel de Nevers, lequel comprend une « SECTION D'HISTOIRE DES SCIENCES » dont je suis un des assesseurs. Ce véritable « Conservatoire des Sciences » appelé à rendre les plus grands services à tous les chercheurs mériterait d'être mieux connu.

De vous être ainsi intéressé à l'Histoire de la Médecine, laquelle est un art, ne vous a-t-il pas conduit à vous occuper d'art, voire, si je ne me trompe, à pratiquer celui de la Peinture ?

Mais certainement. J'ai même exposé, par deux fois, au Salon des Médecins et je fais partie de son Comité d'honneur.

Ainsi donc vous estimez que le Médecin a, comme tout autre, le droit d'avoir son violon d'Ingres?

Le droit : je dirai plus, le devoir, car c'est pour lui, non seulement une nécessité de se distraire en se reposant, mais c'est encore un moyen de se cultiver, d'affiner ses sensations, voire son oreille, qui lui est si indispensable. Parbleu ! je n'ignore pas qu'il est des malades grincheux qui voudraient qu'il pense uniquement à eux, nuit et jour, et aussi des jaloux. L'art, mais j'en ai tenté la psychologie dans différentes études que j'ai publiées.

A ce moment le téléphone crépitant, le Maître s'informe : il s'agit d'un cas urgent. Ma moisson étant bonne, ma gerbe liée, je le remercie et prends congé. Et, tout en le quittant, je pense aux six qualités requises par HIPPOCRATE pour faire un bon médecin : les talents naturels, une bonne éducation, avoir étudié jeune, l'amour du travail et du temps, qualités essentielles auxquelles le Professeur Laignel-Lavastine ajoute encore précieusement le cœur, la sensibilité et une claire et noble conception de ses devoirs. Aussi, nul doute qu'il ne soit une des belles figures de notre art.

Paul RABIER-LABICHE.

LIVRES A LIRE

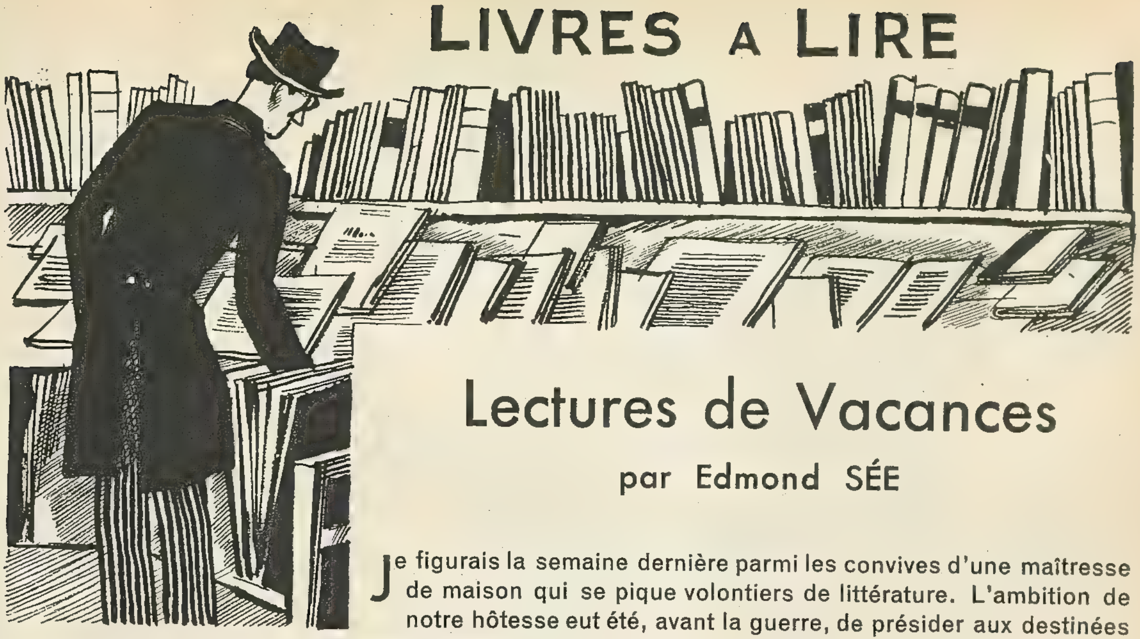

Lectures de Vacances

par Edmond SÉE

Je figurais la semaine dernière parmi les convives d'une maîtresse de maison qui se pique volontiers de littérature. L'ambition de notre hôtesse eut été, avant la guerre, de présider aux destinées d'un « Salon littéraire » ; mais les salons ont fait leur temps, remplacés aujourd'hui par des salles à manger. Cela, l'hôtesse dont je vous parle s'en rend très bien compte ; aussi, comme la « crise » l'a touchée sérieusement (qui n'a-t-elle pas touché ?) cette excellente personne se prive à peu près de tout, pendant dix mois, fait son ménage elle-même, picore une nourriture d'oiseau, à seule fin de pouvoir donner en fin de saison deux ou trois grands dîners, groupant l'élite momentanée des arts, de la finance, de la politique, de la littérature !...

Il faut croire que je bénéficie d'une certaine cote puisque j'avais reçu une invitation à l'un de ces dîners ; et je me trouvais, ce soir-là, « flanqué » à gauche d'un homme du monde terriblement « à la page », ayant, comme l'on dit, des clartés de tout, des clartés assez vacillantes ; et, à ma droite, d'une petite personne au minois fripon, au corsage évasé, mais qui, hélas ! semblait hantée uniquement de préoccupations intellectuelles et soucieuse de maintenir la conversation à un certain plan. De sorte qu'après avoir parlé de cinéma, de théâtre, comparé les mérites des **Jeunes Filles en uniformes** et ceux de **La Tour de Nesles** (les deux succès du jour !) on en était arrivé, tout naturellement, aux livres à emporter l'été, en vacances. Et voici, fidèlement transcrits, les menus propos échangés entre mon voisin (l'homme à la page), ma voisine (la petite personne bien mieux faite pour suggérer des sentiments particuliers que des idées générales) et moi-même. Peut-être vous aideront-ils à choisir parmi tant de livres reçus ou ornant les devantures des libraires, les huit ou dix volumes dont vous pourrez durant ces mois de vacances, tirer agrément ou profit.

⁂

Ma Voisine (s'adressant au Monsieur à la page). — Je ne vous demande pas, n'est-ce pas, si vous avez lu le dernier roman de Marcel Prévost : **Marie des Angoisses** ?

Le Monsieur. — Vous avez bien raison de ne pas me le demander, car je ne l'ai pas lu, en effet, et ne le lirai pas !

Ma Voisine (suffoquée). — Oh ! pourquoi !...

Le Monsieur à la page (supérieur). — Parce qu'il ne m'apprendrait sans doute rien de nouveau. Dès qu'un auteur est catalogué, classé, arrivé, je l'abandonne.

Moi. — Pourtant, l'écrivain capable de nous donner, en moins de dix ans, des œuvres aussi variées, aussi originales, aussi substantielles que **Sa Maîtresse et Moi, Voici ton Maître,** et aujourd'hui **Marie des Angoisses,** ne nous laisse nul répit, nous interdit de nous confiner dans une indifférence (même déférente, admirative), nous maintient en état d'attentive, militante curiosité.

Ma Voisine. — Alors, il faut emporter en vacances **Marie des Angoisses** ?

Moi. — Je crois que vous ne le regretterez pas. Du point de vue de la maîtrise **architecturale,** de la précision, de la hardiesse, de l'ampleur analytique, de la grâce effusive, de l'âpre, mystique et sensuelle ardeur répandue tout au long des pages, ce roman — le plus intimement, le plus directement, le plus pathétiquement jailli, peut-être du passé de l'écrivain — est une surprenante réalisation ; à la fois intensément personnelle et d'une harmonie toute « merriméenne ».

Ma Voisine. — Bon, je l'emporte... Et je voudrais emporter aussi des livres de femmes. Quand les femmes sont douées, je trouve qu'elles nous découvrent tant de choses neuves, particulières, insoupçonnées des hommes.

L'Homme à la page (ricanant). — Mme Aurel !...

Ma Voisine. — Pourquoi pas ?... Elle manque parfois un peu de clarté, de simplicité. Mais c'est compensé par une telle intelligence quasi-visionnaire du cœur, une telle ardeur frémissante, dévorante, dominatrice, un tel bouillonnement passionné, si j'ose m'exprimer ainsi. Son **Amour par Lettres,** que je viens d'achever (et que je relierai), développe, commente, épuise un thème d'une nouveauté, d'une hardiesse saisissantes : l'impossibilité, pour deux amants, de s'avouer, se donner, se livrer pleinement, en présence l'un de l'autre, la nécessité où ils sont de s'écrire, pour reconquérir leur personnalité. Je trouve ça très fort !

Moi. — Et vous avez raison ! A condition, toutefois, ne de pas considérer un livre de cette essence comme un volume de voyage, à « lire dans le train ».

Ma Voisine. — Bien sûr, il exige le calme, la solitude fructueuse, le repliement sur soi-même.

L'Homme à la page (désireux de prendre sa revanche). — Dans ce cas, vous feriez mieux de prendre le **Journal de Katherine Mansfield.**

Ma Voisine (vivement). — J'avais déjà lu ses lettres.

L'Homme à la page. — Justement ! Si vous les avez aimées, vous retrouverez dans son **Journal** le même frémissement sensible, nostalgique, la même âme charmante, frileuse, désabusée.

Ma Voisine. — J'ai peur que ce ne soit un peu triste.

Moi. — Alors, si vous voulez vous remettre de votre tr stesse (mais une bien intelligente tristesse), passez du Journal de Katherine au **Mercredi** de Denise Van Moppés — un autre livre de femme bien remarquable, et où les menus réactions, l'existence secrète, les ridicules élans, souffrances, habitudes, douceurs de la vie familiale sont saisis, notés, fixés en des traits justes, concentrés en un seul jour **Le Mercredi** ; une éclosion littéraire qui mérite de ne pas passer inaperçue.

Ma Voisine. — Donnez-moi encore des tuyaux.

L'Homme à la page. — Le nouveau livre de contes de Max Fischer **Présence du Passé** ; trois ou quatre grandes nouvelles, vous verrez : **Le Trait d'Union, Éloge d'un mari, Le Souvenir de la vivante, Honnêteté** contiennent plus de vérité, d'âpreté suggestive que bien des romans de deux cents pages.

Ma Voisine. — Je note !

Moi. — Une enquête bien amusante et lourde d'un enseignement fructueux **L'Amour chez les Soviets,** de Louis-Charles Royer. Et si vous ne craignez pas de vous instruire sur les événements politiques, diplomatiques de ces dernières années...

Ma Voisine (radieuse). — La politique, la diplomatie, j'adore ça !...

Moi. — Eh bien ! prenez de **Bismarck à Poincaré,** de Raymond Recouly.

Ma Voisine. — Oh ! oui, on m'en a déjà parlé.

L'Homme à la page. — Votre mari ?

Ma Voisine (rougissant légèrement). — Non... quelqu'un d'autre... Mais en qui j'ai toute confiance... pour ces choses-là !

Moi. — Il a de la chance !

Ma Voisine (rompant les chiens). — Alors en lisant le Recouly ?

Moi. — Vous serez documentée et de la façon la plus exacte, la plus variée et la plus divertissante sur toutes les entrevues, les traités, les manœuvres diplomatiques s'échelonnant de 1870 à nos jours, et mettant aux prises les hommes d'Etat de l'Allemagne et ceux de chez nous.

Ma Voisine. — Ce doit être passionnant.

Moi. — Passionnant !...

Ma Voisine. — Merci. Vous êtes bien gentils tous les deux ! Grâce à vous je vais pouvoir cultiver, alimenter mon esprit pendant ces deux mois de vacances.

Le Monsieur à la page (galant). — Que ne nous est-il donné d'alimenter, de cultiver pareillement votre cœur ?

Ma Voisine. — Bien aimable, mais sur ce point je n'ai pas besoin de vos bons offices. Un autre suffit amplement à ce soin !...

Edmond SÉE.

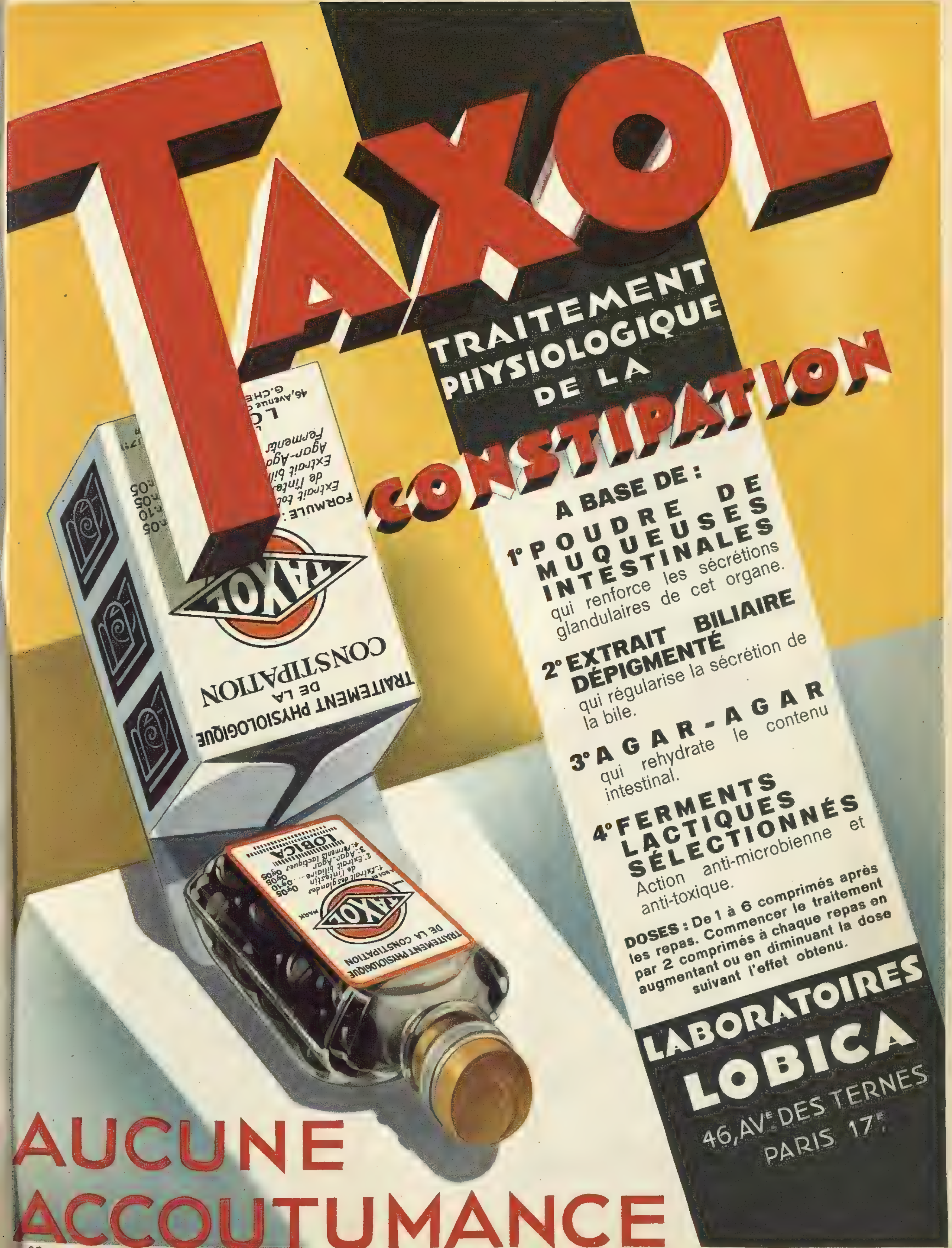
TAXOL
TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION
FORMULE :
LOBICA
TAXOL
TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

TAXOL

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

A BASE DE :

1° **POUDRE DE MUQUEUSES INTESTINALES** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.

2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.

3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.

4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** Action anti-microbienne et anti-toxique.

DOSES : De 1 à 6 comprimés après les repas. Commencer le traitement par 2 comprimés à chaque repas en augmentant ou en diminuant la dose suivant l'effet obtenu.

LABORATOIRES LOBICA
46, AV^E DES TERNES
PARIS 17^E

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA

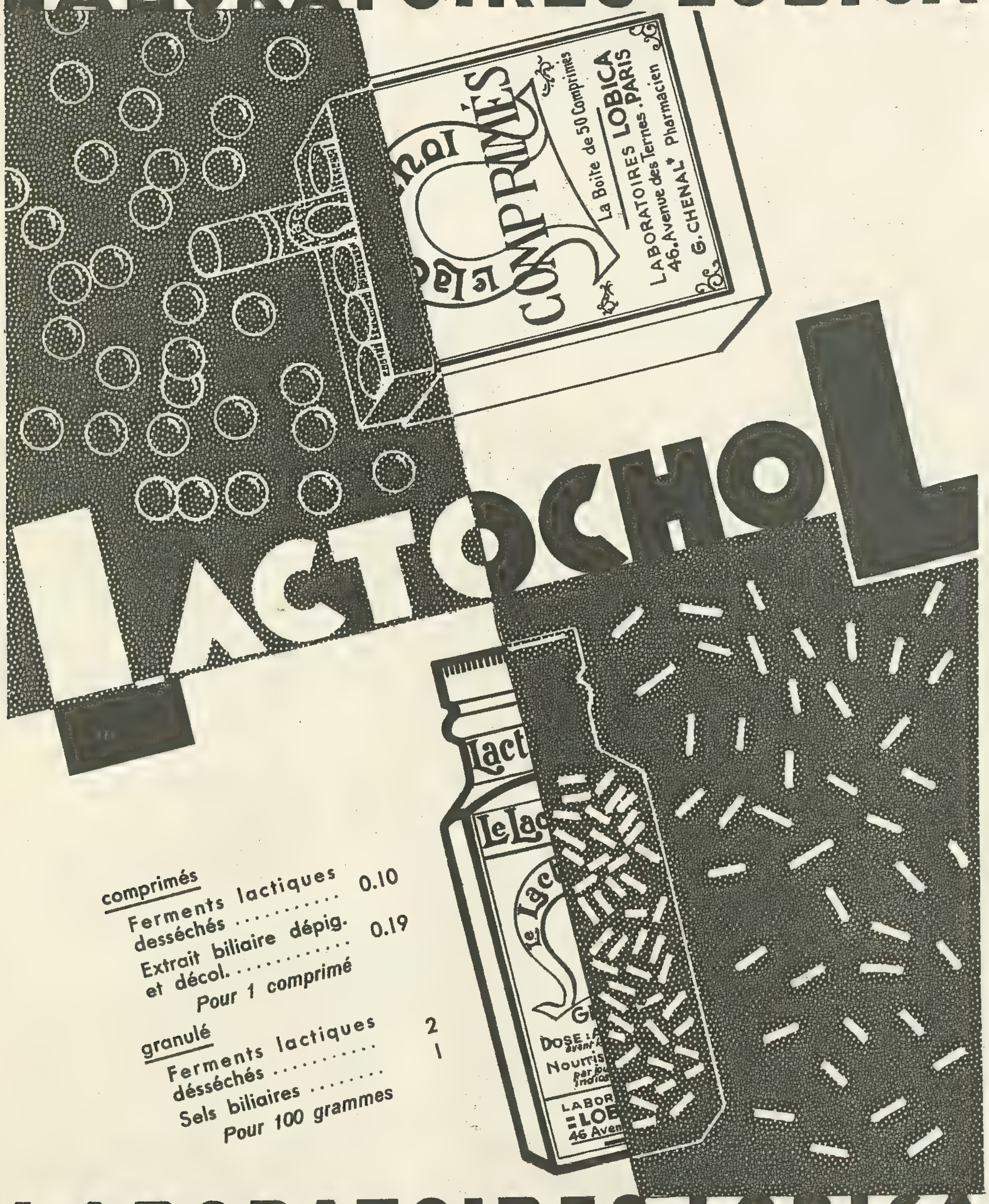
LACTOCHOL
Le Lactochol
COMPRIMÉS
La Boîte de 50 Comprimés
LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes . PARIS
G. CHENAL Pharmacien
Lact
Le Lac
Le Lac
DOSE
Nourris
LABOR
LOB
46 Aven

comprimés
Ferments lactiques desséchés 0.10
Extrait biliaire dépig. et décol. 0.19
Pour 1 comprimé

granulé
Ferments lactiques désséchés 2
Sels biliaires 1
Pour 100 grammes

LABORATOIRES LOBICA
.46-AVENUE DES TERNES-PARIS-17-

Variations sur la Pêche

par Paul MEGNIN

« Je sais bien quel sujet ma muse va chercher,
« C'est la pêche... en parler, c'est encore pêcher... »,

écrivait, au début du XXe siècle, le poète Barthélémy, dans son poème sur **Le Pêcheur à la ligne.**

On a dit, non sans raison, que la pêche a toujours séduit les poètes. Serait-ce que la pêche porte à la rêverie ? Le pêcheur est un sportif, qu'il soit le pêcheur sportif de truite ou de saumon, ou le pêcheur au coup, celui qu'a si pittoresquement blagué Jean Richepin :

« Et ce peuple s'évertue
« A tremper du fil dans l'eau
« Tout le long de la journée.
« O destin, tu leur promets,
« La douce proie ajournée
« Qu'ils n'attraperont jamais.
« Et pas un ne s'en indigne,
« Pas un ne songe à partir,
« Car le pêcheur à la ligne,
« Vit et meurt vierge et martyr.

Nombreux sont les pêcheurs en France, mais insuffisamment nombreux sont les consommateurs de poisson. Le Grand Cuvier, dont on vient de célébrer le centenaire, — il est mort en 1832 — disait à ses élèves, dans son cours au Muséum d'Histoire Naturelle, et il reproduisit, du reste, cette phrase dans son **Histoire Naturelle des Poissons :** « Aimez le poisson : ne craignez pas d'en manger souvent : c'est là un excellent moyen de conserver jusque dans l'extrême vieillesse toute la plénitude de vos facultés intellectuelles. » Et, Louis Agassiz, qui fut un grand naturaliste, et surtout un grand ichtyologue, et dont l'**Histoire des Poissons d'eau douce** est un monument, ne craignit pas d'ajouter, après son Maître Cuvier : « Le poisson est un aliment qui rafraîchit l'organisme, surtout après une fatigue intellectuelle : aucun aliment ne pourvoit aussi complètement aux dépenses de la tête. Ce n'est pas que l'usage du poisson puisse faire d'un imbécile un homme d'esprit ; mais il est certain que les facultés se trouvent stimulées par un usage répété du poisson. »

On a fait déjà, en France, de sérieux efforts pour augmenter la consommation du poisson : mais il y a encore beaucoup à faire. Faudra-t-il revenir à l'ordonnance royale du XIIe siècle, alors que les marchands de poissons, réunis en compagnie, entreprirent d'approvisionner la capitale en marée ? Une grossière gravure de l'époque reproduite par Dubarry dans son **Histoire anecdotique des Aliments,** nous montre les « harengères » qui avaient l'exclusivité de la vente du poisson de mer obligées de rester debout derrière leur étal, tandis que les « poissonnières » qui faisaient le commerce de poissons d'eau douce, avaient le droit de s'asseoir. Cette ordonnance royale n'était que la réédition d'une loi de l'antiquité grecque, loi que cite le rhéteur Athénée au livre VI, chapitre 2 de son **Banquet des Sophistes et des Savants** et qui « défendait aux marchands de poisson en détail de s'asseoir jusqu'à ce qu'ils aient vendu toute leur provision ; afin que cette incommodité de rester debout les rendit plus soumis et plus empressés de vendre leur poisson à un prix plus raisonnable ».

Et le poisson, qu'il soit de mer ou d'eau douce, a d'autres qualités : Montesquieu attribuait la grande population de la Chine à l'usage du poisson et Cadet de Gassicourt qui fut pharmacien, avocat, membre de l'Académie de Médecine et père du médecin fameux du XIX^e^ siècle, dans son **Cours Gastronomique** fait cette remarque que « les bords de la mer, des fleuves et des lacs, sont toujours plus peuplés que l'intérieur des terres ».

Il est utile, hygiéniquement et gastronomiquement, de se livrer au plaisir de la pêche : les poumons se dilatent, on respire l'air pur et parfois des senteurs exquises — sauf lorsque les malheureux pêcheurs des villes s'acharnent à ferrer quelques faméliques ablettes, dans les eaux des déversoirs des égouts. A la pêche, on ne songe pas aux soucis de l'existence : c'est le repos complet du corps et de l'esprit : et quel décor, souvent ! Et l'on comprend Alphonse Karr ce grand amateur de toutes les pêches de rivière, d'étang ou de mer, lorsqu'il écrivait dans les premières pages de son **Dictionnaire du Pêcheur :** « la pêche est un plaisir, même quand on ne prend pas de poisson ». C'est de ce même Alphonse Karr cette si juste définition : « Il y a deux grandes espèces de poissons : le poisson frais et celui qui ne l'est pas. Le premier est toujours bon, fut-ce une ablette ; le second, fut-ce une truite, ne vaut rien. »

François Rabelais avait des titres autres que celui d'auteur de **Pantagruel**, il fut professeur d'anatomie et médecin en chef de l'Hôpital de Pont-du-Rhône. Il aimait la pêche à la ligne, qu'il pratiqua dans le Thouet, parce que son tempérament le portait à la rêverie et qu'il reposait son esprit toujours en travail en passant des heures au bord de l'eau ; et puis, il se délectait du poisson « aliment salutaire», ainsi que le lui avait appris ce vieux livre de médecine **De salubri piscium alimento.**

A-t-on assez blagué les pêcheurs à la ligne ! Il leur serait facile de répondre par l'énumération des grands esprits, des grands poètes, des grands artistes, des grands hommes d'Etat qui furent des pêcheurs fervents : Walter Scott, et Lord Byron, Boileau et Bérenger et Victor Hugo, Meissonnier et Rosa Bonheur, et Ambroise Thomas, Waldeck-Rousseau et Briand, et le bon docteur Pajot, et tant d'autres encore, dans tous les siècles, dans tous les temps, dans tous les pays.

L'histoire ne nous dit pas si notre bon Jean de Lafontaine fut pêcheur, à la ligne : mais il était Maître des Eaux-et-Forêts, et comme tel, il surveillait les rivières. Sans aucun doute, Apollon tint un conseil avec les Neuf Muses pour que soient assignées au doux poète et judicieux observateur, des fonctions favorables à son genre de vie.

Aussi ce poète a-t-il étudié ses administrés et guetté les ébats de « mère écrevisse », du « pauvre barbillon ».

... « S'approchant du bord, vit sur l'eau
« Des tanches qui sortaient du fond de ces demeures.
« Ma commère la carpe y faisait mille tours
« Avec le brochet son compère.

Il trouvera

« Cent raretés à voir le long du marécage.

Comme le bon La Fontaine, pêcheurs disons :

« Que les ruisseaux m'offrent de doux objets.

Et, comme l'a si justement écrit Edmond Renoir, dans son ouvrage sur **La Pêche mise à la portée de tous :** « Peu nombreux sont les plaisirs complets. J'entends ceux qui ne laissent après eux ni désillusion, ni regret, s'emparent assez despotiquement de notre esprit pour le rafraîchir, le consoler, l'apaiser, le réconforter et détrôner les tyranniques chimères qui l'obsédaient. La pêche, mieux que l'équitation, mieux que tous les sports imaginables est capable de fournir à notre cerveau la somme de repos, l'espèce d'arrêt dans son fonctionnement, dont il a, par ce temps de névrose, si grand besoin et que le sommeil même ne lui donne pas.

A la pêche, comme à la chasse du reste, il y a — hélas ! parfois, mais moins souvent à la pêche qu'à la chasse — la fâcheuse Bredouille ! En ce cas, imitez le pêcheur de ce curieux poème de Claude Gauchet **Le Plaisir des Champs**, qui date de 1583.

Nous sortons sur le sable : après nous achetons
Au prix qu'ils demandaient : quatre gros brochetons,
Deux carpes, deux barbeaux, d'autant que la journée,
D'aprez est vendredy pour le jeusne ordonnée.

Paul MEGNIN.

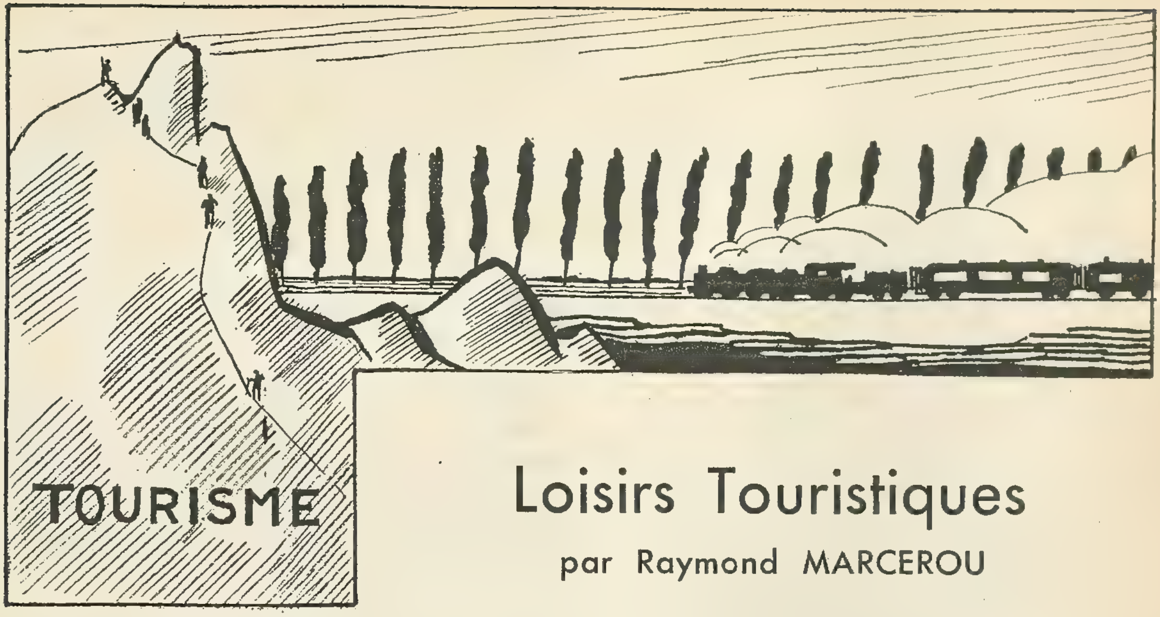

Loisirs Touristiques

par Raymond MARCEROU

Faut-il préparer à l'avance ses voyages d'agrément ou s'en rapporter au hasard pour connaître de belles émotions touristiques ? Le problème mérite d'être étudié, car dans un monde qui se blase chaque jour davantage, les idées les plus fantasques arrivent à se faire jour au mépris du plus élémentaire bon sens.

On vient d'imaginer un train-surprise, ainsi appelé parce que sa destination est inconnue. Oh ! rassurez-vous, elle n'est inconnue que pour les voyageurs, lesquels, renonçant au choix d'une destination à leur convenance et à la préparation minutieuse d'un déplacement, se livrent au bon vouloir d'une organisation quelconque, à une sorte de colin-maillard à longue distance, au lieu de se guider eux-mêmes d'après leur âge, leurs goûts et leurs aspirations. C'est le triomphe de l'imprévu dans sa conception la plus large et la plus originale, mais c'est aussi le renoncement à l'esprit d'initiative et à la fantaisie personnelle, autrement dit à la liberté. Or il ne saurait y avoir de vraies vacances sans liberté.

La mode est également cette année aux croisières. Il ne sera plus de bon ton de se montrer sur les planches de Deauville ou le sable fin de quelque Palm Beach méditerranéen. Il faudra être tout le temps sur le pont. Je sais bien que de temps à autre, on vous autorisera à descendre à terre pour visiter quelque musée ou quelque église, entre deux trajets d'autocar, mais gardez-vous bien de manquer le bateau. Il n'y a pas de paquebot bis pour vous permettre de rejoindre la caravane. Formule de voyage qui est loin de favoriser notre industrie touristique déjà éprouvée par la crise économique et dont notre tempérament ne tardera pas à percevoir la rigidité et, surtout, la monotonie.

L'hôtellerie et les villes d'eaux s'en plaignent. Mais qu'y faire ? Nos compagnies de navigation qui, jusqu'ici vivaient en grande partie du trafic des touristes étrangers vers la France ont été obligées de chercher une clientèle de remplacement. Elles n'avaient pas le choix... par ces temps de crise ; seul le Français avec son franc à quatre sous, fait, de par le monde, figure honorable de touriste ! C'est pourquoi on cherche à l'éloigner de son propre Pays, qu'il ne connaît pas d'ailleurs, que, dans le fond, il brûle de connaître et auquel sa visite serait particulièrement profitable dans le temps présent. Est-il possible d'empêcher cet exode ?

La plupart des pays ont résolu le problème soit dans un esprit de discipline nationale, soit par l'interdiction de passer la frontière avec l'argent nécessaire pour faire un séjour à l'étranger. La France, terre de liberté, ne peut avoir recours à semblable mesure. On ne peut retenir les Français chez eux que par persuasion ou sentiment.

⁂

Nous avons une organisation touristique modèle dont les bienfaits s'étendent jusqu'aux plus petits sites de montagne où vous trouvez, à défaut du dernier confort, des auberges casse-croûte et des refuges où passer la nuit. Je ne vous parlerai pas des services de renseignements mis à la disposition des estivants par le Syndicat d'Initiative local, ni des bureaux de tourisme qui fonctionnent dans les gares. Vous avez tous certainement eu recours pendant vos vacances à ces centres d'information touristique qui sont malheureusement parfois dans le cas de la plus belle fille du monde. Mais ce que vous n'avez peut-être pas encore fait, c'est de vous adresser, avant de prendre une détermination, à cette « Maison de France », qui a été créée pour vous permettre de fixer votre choix sur un site de montagne, une plage, une ville d'eaux, ou tout simplement un humble village qui n'a pas encore sa potinière. Voilà la première précaution à prendre. Ne croyez-vous pas que cette façon de comprendre le tourisme est préférable à la formule du train-surprise?

Je vais supposer un instant que votre choix s'est porté sur la montagne et vous faire bénéficier des conseils qu'a bien voulu me prodiguer à l'intention des alpinistes, le président du Club Alpin Français, M. Jean Escarra.

L'alpinisme est, à vrai dire, une forme supérieure de l'activité humaine et un moyen d'enrichissement physique et moral de la personnalité. Vous êtes jeune, vigoureux et plein d'allant, mais gardez-vous de croire que cela suffit pour vous attaquer demain aux majestueuses cîmes des Alpes, voire même des Pyrénées. Il y a une technique alpine comme il y a une technique automobile.

— Il m'est arrivé, m'a déclaré M. Escarra, de rencontrer des cordées si inhabiles qu'on s'étonnait presque de les voir rentrer à bon port. J'étais moins surpris, par contre, de voir des alpinistes de premier ordre accumuler les fautes les plus graves, soit sous l'influence de la fatigue, soit par suite d'une confiance exagérée en leurs moyens, et échapper à tout accident. C'est parce qu'une expérience très sûre et largement développée est indispensable pour réduire les risques de la haute montagne. Je vais, vous citer un exemple assez fréquent.

Un jeune homme solide et sportif est amené à la montagne par des camarades plus expérimentés que lui. Il fait un certain nombre d'ascensions, généralement rocheuses, comme deuxième ou troisième de cordée. Puis il revient à la montagne avec des camarades novices et, estimant qu'il peut faire un leader suffisant, se lance à l'assaut de cîmes dont il a triomphé sans avoir la responsabilité du poste de tête. S'il fait beau, si tout le monde est en bonne forme, muscles robustes, têtes solides, on viendra à bout d'une ascension souvent difficile, non sans avoir parfois couru des risques dont les novices de la cordée ne se seront même pas douté. Mais vienne un changement de temps, du brouillard, la tourmente, notre leader est perdu. Ses qualités physiques, sa technique adaptée à une montagne en parfaite condition, tout cela ne lui sert plus de rien, c'est la catastrophe.

⁂

Ainsi, il est aussi dangereux de se promener sur la glace avec des souliers munis de semelles crêpe ou sur des rochers avec des talons hauts et de vouloir cueillir, par caprice, une fleur dans un entassement de blocs de pierre sans s'être assuré que ces blocs sont stables, que de se jeter à l'eau sans savoir nager ou de faire du canot à voile sans connaître la navigation.

Autrement dit, il n'est pas de sport parmi ceux qui sont pratiqués couramment en vacances qui ne nécessite une certaine technique et une sérieuse expérience. Négliger ce principe, c'est s'exposer aux pires aventures.

Des recommandations non moins expresses doivent également être faites aux baigneurs des stations thermales dont certains, sans avoir pris l'avis d'un médecin, boivent de l'eau minérale d'une manière inconsidérée. On a bien songé à les mettre en garde contre cette imprudence par un avertissement officiel, mais on a craint de donner ainsi des arguments aux adversaires de notre thermalisme qui n'auraient pas manqué de répandre partout des insinuations malveillantes.

— Les affaires sont si mauvaises, entend-on dire parfois, que je n'irai peut-être pas en vacances !

Quelle erreur ! Vous vous imaginez peut-être que pour s'octroyer une détente de quinze jours ou de trois semaines, il est indispensable de se rendre dans une station à la mode, de fréquenter chaque soir le casino et de se montrer aux galas de musique.

Il fut un temps où les palaces n'existaient pas, où les casinos n'étaient que de simples cafés-concerts de famille et où la torpedo 6 chevaux était elle-même un engin de luxe. Croyez-vous qu'on ne faisait pas du tourisme pour ça ? On partait de bon matin en excursion en emportant de quoi se restaurer, on se promenait à pied à travers bois, ou on allait tout simplement à la pêche, et l'on rentrait à la nuit tombante, harassé de fatigue, mais profondément heureux d'avoir découvert quelque coin charmant et d'avoir vécu librement, toute une journée, en plein soleil. Croyez-moi, c'était du tourisme et du meilleur.

Raymond MARCEROU.

SPORTS
D'ÉTÉ

Sports d'Été

par Marcel BERGER

Vous allez partir en vacances, pour quelques jours... ou quelques semaines. Je vous vois las, comme tout le monde, de l'existence quasi-sédentaire imposée à l'homme des villes ; vous envisagez joyeusement de profiter de la saison d'été pour vous retremper dans la nature, pour dérouiller ces vieux muscles. Famille sympathique des baigneurs et touristes, chers partisans de l'exercice — pris avec mesure, — de l'effort — aimablement dosé, — c'est pour vous que je trace ces lignes. Le sport-divertissement, voilà certainement votre affaire ! Mais un peu de compétition aussi, de lutte, diable ! Il y a à trouver ce juste milieu, dont parlait Horace... avant Hotchkiss ! Cherchons ensemble, si vous le voulez !

L'auto... Sans courir le « Grand Prix », ne vous plairaît-il pas de refaire un sport de ce moyen de transport ? Si nous emmenions la petite bande des quatre ou cinq voitures amies hors de la « Nationale fréquentée », sur ce bon « G. C. », près de cette ferme où l'on goûte de si délicieux miel, et si nous organisions de ces concours déconcertants par quoi se concluent les rallyes : freinage, démarrage, braquage, lenteur en côte (gare au « calage ! ») Inventons ! Pourquoi pas le concours d' « appréciation de la vitesse », chacun de nous, à tour de rôle, roulant sans consulter le tableau, et devant, par trois fois, indiquer son allure approximative à l'arbitre sis à côté de lui ? Et des évolutions savantes sur quelque terrasse meublée de chaises ? Et l'épreuve qui consisterait à venir, par l'arrière ou l'avant, toucher des deux roues un trottoir ? (Essayez ! Ce n'est pas si facile !)

Bicyclette... C'est démodé ? Eh là ! Si vous saviez le nombre d'amis qui me confient le plaisir ingénu qu'ils éprouvent à se propulser sur deux roues au long des jolies routes de France ! Un petit « développement », de préférence, un « changement de vitesse », des pneus-ballons, et, si vous êtes — on l'est souvent — ennemi des côtes, je vous recommande ces cent mille hectares de plat : la forêt des Landes, la Brière ou les féeriques descentes du Lot, de la Dordogne, du Rhône.

Un parfait décor de vacances comporte à coup sûr de l'eau. Le bain, la natation... Hum ! Comment? Que me soufflez-vous à l'oreille ? Eh quoi ? Que vous ne savez pas nager ? Je vous réponds que je vais vous apprendre. De quelle façon ? Avec un bonnet... et une assiette, tout simplement. Une assiette ? Louis Gauthier **dixit.** (Mais oui, le bel acteur des Boulevards, créateur breveté d'une méthode en passe de devenir classique). Et le bonnet ? C'est pour vous, Madame ! Une coiffure qui tienne à l'abri votre précieuse indéfrisable ! Le dit bonnet mis, je lance cette... soucoupe à vos pieds, et je vous invite — vous avez de l'eau jusqu'à la taille — à la ramasser, simplement. Quelle aisance ! Avancez un peu ! De l'eau jusqu'à votre charmante poitrine ! Ramassez de nouveau ! Diable, cette fois, il faut... — Eh oui, il faut plonger, sans danger comme sans effort, en gardant ouverts vos beaux yeux... Là ! Houp ! La soucoupe ? La voici. Or, quand vous piquerez et remonterez, ayant de l'eau jusqu'au menton, voilà que vous saurez vous soutenir, évoluer — nager en un mot ! Vous y êtes donc ! Combien je vous approuve de vouloir maintenant vous initier aux finesses du « battement de jambes », apprentissage du **crawl !** Mais, croyez-moi, mitigez ce **crawl** d'un brin **d'over,** d'un instant de « brasse », de brefs répits de « planche » (la brave « planche » qui met en si charmante posture les jeunes femmes... qui ne le sont pas) !

Vous êtes sur l'eau... Si vos moyens, comme je vous le souhaite, vous le permettent, à vous l'aquaplane, à vous le **planking** venu d'Amérique, que je définirai le ski nautique ! A vous — si la crise n'est qu'un mot ! — le yachting... sur yachts de tous calibres ! Mais à nous le vieux « canoë » de famille, voire le radeau de notre construction — d'après Mayne-Reid et Aymard ! — Que si vous avez le pied marin, et, encore mieux, l'âme marine, à vous les descentes de rivières ou les périples le long des côtes.

Cependant, vous me dites n'être pas gens à passer votre vie sur l'onde ? Parfait ! Vous désirez tâter des sports à la mode ? Le tennis, par exemple... Très bien ! Voulez-vous un moyen pratique de rendre intéressants tous les matches qui se disputent dans votre groupe ? Etablissez sur le papier entre vous tous un classement (approximatif), une « échelle », et que chaque joueur, joueuse ou équipe aient toujours le droit de défier quiconque les précède au tableau ! Ainsi, pas un match qui ne devienne... prétexte à battements de cœur, et, tels sont les hasards du jeu et des interversions de forme qu'il serait bien rare que chacun de vous n'occupât, tout au moins un jour, une place favorable au classement, — la seule qu'il se rappellera.

Le golf ? Foin des parcours classiques, du décorum des grands clubs ! Plutôt les golfs miniatures qui commencent à foisonner dans mainte station de France ! Ou encore, pourquoi ne pas propager ce jeu de la « chollette » flamande dont, l'autre jour, René Jouglet me contait les indicibles joies ! Jeu d'équipe ! Deux groupes de trois joueurs. « Pour aller de tel point à tel autre, je demande... dix coups ! » fait telle équipe. « Moi neuf ! » riposte sa rivale. Le risque est laissé, comme se doit, au dernier enchérisseur. Et allez ! Mais après trois coups « chollés » par l'équipe active, l'équipe adverse n'a-t-elle pas le droit, d'un coup de crosse bien appliqué, d'expédier la balle en arrière.. ou de la loger dans un « sale coin » !

Peut-être que vous ne craindriez plus d'essayer vos muscles raffermis dans des compétitions, cette fois plus authentiquement sportives. Ah ! Dieu me garde de vous embarquer dans un 400 mètres haies... ou une course de Marathon ! Je vous concède — c'est bien suffisant — les épreuves de simple démarrage — sur 12 mètres, pas un de plus ! — les sauts en longueur... mais avec élan limité (10 mètres !) ou bien sans élan, de côté, ou avec retournement complet, ou demi-retournement, ou encore les sauts en arrière... qui laisseront si pantois ceux qui n'en ont jamais tâté. Les sauts en hauteur ? Pour varier, tentez donc le modeste « 1 m. 20 » de face du pied droit, du pied gauche, puis, de chaque côté, puis, brillamment, en vous retournant sur la barre... Et si vous passez de toutes ces façons, je vous tire mon chapeau ! Les lancers... Ce pavé servira de « poids » — à projeter de chaque bras, s'il vous plaît, l'un après l'autre — ce galet plat, ma foi, de disque. Le jet de caillou vous offre une occasion de surcroît de vous entremesurer gaîment. Malheureux droitiers que nous sommes, risquons-nous à lancer à gauche, et nous apprécierons la faute qu'ont commise nos parents. Et les « lancers » à deux mains, et les « lancers » en arrière ! Et telle est la complexité élastique du corps humain que chacun découvrira, un jour, la « spécialité » dans laquelle il triomphe des camarades.

Une mention — mention honorable — pour le volley-ball, le basket-ball, les seuls jeux d'équipes.

Que si le hasard de vos vacances vous entraîne aux parages de Berck, surtout, surtout, n'oubliez pas que vous attendent, au stade Chipiloff, avec tous engins et agrès, les leçons les plus ingénieuses, les plus subtiles initiations. A Saint-Jean-de-Luz, G. de Villepion, retour d'Amérique du Sud où il a lancé une « plage sportive », vous fera les honneurs, pour votre joie, de son bateau-plongeoir des Dauphins. A Cannes, c'est chez Paul Vasseur que vous irez — vous surtout, Mesdames ! — pratiquer, une heure chaque matin, la culture physique hellénique auprès d'un athlète philosophe. Oh ! ce pur décor de cyprès ! Et vous y reviendrez chaque soir, envoûtées par l'amitié.

Enfin, pour ceux que ne séduiraient aucun des sports à la mode, aucun des jeux dont je viens de vous faire défiler la kyrielle sans prétention, et qui ne disposeraient, par malheur, d'automobile ni de bécane, de mer, de rivière ni de lac, ni même d'une région pittoresque à arpenter, pour ceux-là..., mais qu'ils en reviennent donc — sans fausse honte ! — aux jeux adorables qui ont fait la joie de leur enfance ! Du coup, cette période bénie, enivrés, ils la recouvreront. Les « barres », la « balle au chasseur », la « chaîne », la « chandelle », les « dix-coups ». Et d'autres, de mon invention, dont j'aimerais vous dire des nouvelles : « le jeu de massacre », la « balle au baquet » !

Ainsi, j'ai fait le tour avec vous — consciencieusement — de quelques-uns des divertissements sportifs où un quadragénaire... que je sais, est toujours prêt à entraîner la jeunesse de tous les âges. Ajoutons-y la marche, la danse... Et maintenant, si vous préférez le cocktail-poison, le bridge-Polytechnique, la pêche à la ligne-dortoir, libre à vous !

Marcel BERGER.

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUTes	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillerées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre français

Publiée sous la direction de MM.
Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT, Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE (1928) parue

Henri d'ALMÉRAS. — Le Tartuffe, de Molière.
Ed. BENOIT-LÉVY. — Les Misérables, de Victor-Hugo.
Jules BERTAUT. — Le Père Goriot, de Balzac.
René DUMESNIL. — La Publication de Madame Bovary.
Félix GAIFFE. — Le Mariage de Figaro.
Louis GUIMBAUD.—Les Orientales, de Victor-Hugo
Joseph LE GRAS. — Diderot et l'Encyclopédie.
Henry LYONNET. — Le Cid, de Corneille.
Comtesse J. de PANGE. — De l'Allemagne, de Mme de Staël.
Alphonse SÉCHÉ. — La Vie des Fleurs du Mal.
Louis THUASNE. — Le Roman de la Rose.
Paul VUILLIAUD. — Les Paroles d'un Croyant.

DEUXIÈME SÉRIE (1929) parue

Antoine ALBALAT. — L'Art Poétique, de Boileau.
Henri d'ALMÉRAS. — Les Trois Mousquetaires.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Récits des Temps Mérovingiens.
Albert AUTIN. - L'Institution chrétienne, de Calvin
Georges BEAUME. — Les Lettres de mon Moulin.
René BRAY. — Les Fables de La Fontaine.
Raymond CLAUZEL. — Sagesse, de Verlaine.
Yves LE FEBVRE. — Le Génie du Christianisme.
Ph. VAN TIEGHEM. — La Nouvelle Héloïse.
Maurice MAGENDIE. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
Georges MONGRÉDIEN. — Athalie, de Racine.
Ernest RAYNAUD. — Jean Moréas et les Stances.

TROISIÈME SÉRIE (1930) parue

Albert BAYET. — Les Provinciales, de Pascal.
Jeanne LANDRE. — Les Soliloques du Pauvre.
LONGWORTH-CHAMBRUN.- Hamlet, de Shakespeare
Joseph VIANEY. — Les Regrets, de Du Bellay.
Auguste DUPOUY. — Carmen, de Mérimée.
Albert AUTIN. — Le Disciple, de Bourget.
Guy de la BATUT. — Oraison Funèbre d'Henriette d'Angleterre, de Bossuet.
René DUMESNIL. — En Route, de J.-K. Huysmans.
Raymond CLAUZEL. — Une Saison en Enfer, de Rimbaud.
Eugène LASSERRE. — Manon Lescaut.
A. AUGUSTIN-THIERRY.—Les Liaisons dangereuses
Henry LYONNET. — La Dame aux Camélias.

QUATRIÈME SÉRIE (1931-1932)

En cours de publication

Gustave FRÉJAVILLE. — Les Méditations, de Lamartine, 12 frs.
Léon DEFFOUX. — L'Assommoir, d'Emile Zola.
BRIAN-CHANINOW. — La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
Henri HAUVETTE. — Les Canzonière, de Pétrarque, 12 frs.
Henri d'ALMÉRAS.- Le Roman comique de Scarron
Albert LANTOINE. — Les Lettres Philosophiques, de Voltaire, 12 frs.
Pierre VILLEY.— Les Essais, de Montaigne, 12 frs.
Joseph VIANEY. — Les Odes, de Ronsard, 12 frs.
Georges JARBINET. — Les Mystères de Paris, d'Eugène Süe, 12 frs.

(et trois volumes à paraître)

TIRAGE ORDINAIRE

Chaque volume broché. (Sauf ind. sp.). 9. »
La Série de douze volumes brochés... **100.** »

Chaque volume relié toile, fers spéciaux **13.50**
La série de douze volumes reliés ...... **150.** »

TIRAGE SUR PUR FIL

limité à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100. La série de 12 volumes........................ **240.** »

(Les volumes sur pur fil ne se vendent que par série de douze volumes)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉDITIONS
LITTÉRAIRES ET
TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

12, RUE HAUTEFEUILLE
PARIS (VIe)

M. DECHAUX - PARIS

l'Orientation Médicale

et pour
vos loisirs,
docteur..

M2 Pst

1932

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre français

Publiée sous la direction de MM.
Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT, Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE (1928) parue

Henri d'Alméras. — Le Tartuffe, de Molière.
Ed. Benoit-Lévy. — Les Misérables, de Victor-Hugo.
Jules Bertaut. — Le Père Goriot, de Balzac.
René Dumesnil. — La Publication de Madame Bovary.
Félix Gaiffe. — Le Mariage de Figaro.
Louis Guimbaud. — Les Orientales, de Victor-Hugo
Joseph Le Gras. — Diderot et l'Encyclopédie.
Henry Lyonnet. — Le Cid, de Corneille.
Comtesse J. de Pange. — De l'Allemagne, de Mme de Staël.
Alphonse Séché. — La Vie des Fleurs du Mal.
Louis Thuasne. — Le Roman de la Rose.
Paul Vuilliaud. — Les Paroles d'un Croyant.

DEUXIÈME SÉRIE (1929) parue

Antoine Albalat. — L'Art Poétique, de Boileau.
Henri d'Alméras. — Les Trois Mousquetaires.
A. Augustin-Thierry. — Récits des Temps Mérovingiens.
Albert Autin. - L'Institution chrétienne, de Calvin
Georges Beaume. — Les Lettres de mon Moulin.
René Bray. — Les Fables de La Fontaine.
Raymond Clauzel. — Sagesse, de Verlaine.
Yves Le Febvre. — Le Génie du Christianisme.
Ph. Van Tieghem. — La Nouvelle Héloïse.
Maurice Magendie. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
Georges Mongrédien. — Athalie, de Racine.
Ernest Raynaud. — Jean Moréas et les Stances.

TROISIÈME SÉRIE (1930) parue

Albert Bayet. — Les Provinciales, de Pascal.
Jeanne Landre. — Les Soliloques du Pauvre.
Longworth-Chambrun. - Hamlet, de Shakespeare
Joseph Vianey. — Les Regrets, de Du Bellay.
Auguste Dupouy. — Carmen, de Mérimée.
Albert Autin. — Le Disciple, de Bourget.
Guy de la Batut. — Oraison Funèbre d'Henriette d'Angleterre, de Bossuet.
René Dumesnil. — En Route, de J.-K. Huysmans.
Raymond Clauzel. — Une Saison en Enfer, de Rimbaud.
Eugène Lasserre. — Manon Lescaut.
A. Augustin-Thierry. — Les Liaisons dangereuses
Henry Lyonnet. — La Dame aux Camélias.

QUATRIÈME SÉRIE (1931-1932)

En cours de publication

Gustave Fréjaville. — Les Méditations, de Lamartine, 12 frs.
Léon Deffoux. — L'Assommoir, d'Emile Zola.
Brian-Chaninow. — La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
Henri Hauvette. — Les Canzonière, de Pétrarque, 12 frs.
Henri d'Alméras. - Le Roman comique de Scarron
Albert Lantoine. — Les Lettres Philosophiques, de Voltaire, 12 frs.
Pierre Villey. — Les Essais, de Montaigne, 12 frs.
Joseph Vianey. — Les Odes, de Ronsard, 12 frs.
Georges Jarbinet. — Les Mystères de Paris, d'Eugène Süe, 12 frs.

(et trois volumes à paraître)

TIRAGE ORDINAIRE

Chaque volume broché. (Sauf ind. sp.). **9.** »
La Série de douze volumes brochés... **100.** »

Chaque volume relié toile, fers spéciaux **13.50**
La série de douze volumes reliés...... **150.** »

TIRAGE SUR PUR FIL

limité à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100. La série de 12 volumes........................ **240.** »
(Les volumes sur pur fil ne se vendent que par série de douze volumes)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉDITIONS
LITTÉRAIRES ET
TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

12, RUE HAUTEFEUILLE
PARIS (VIe)

M. DECHAUX - PARIS

l'Orientation Médicale

112 181

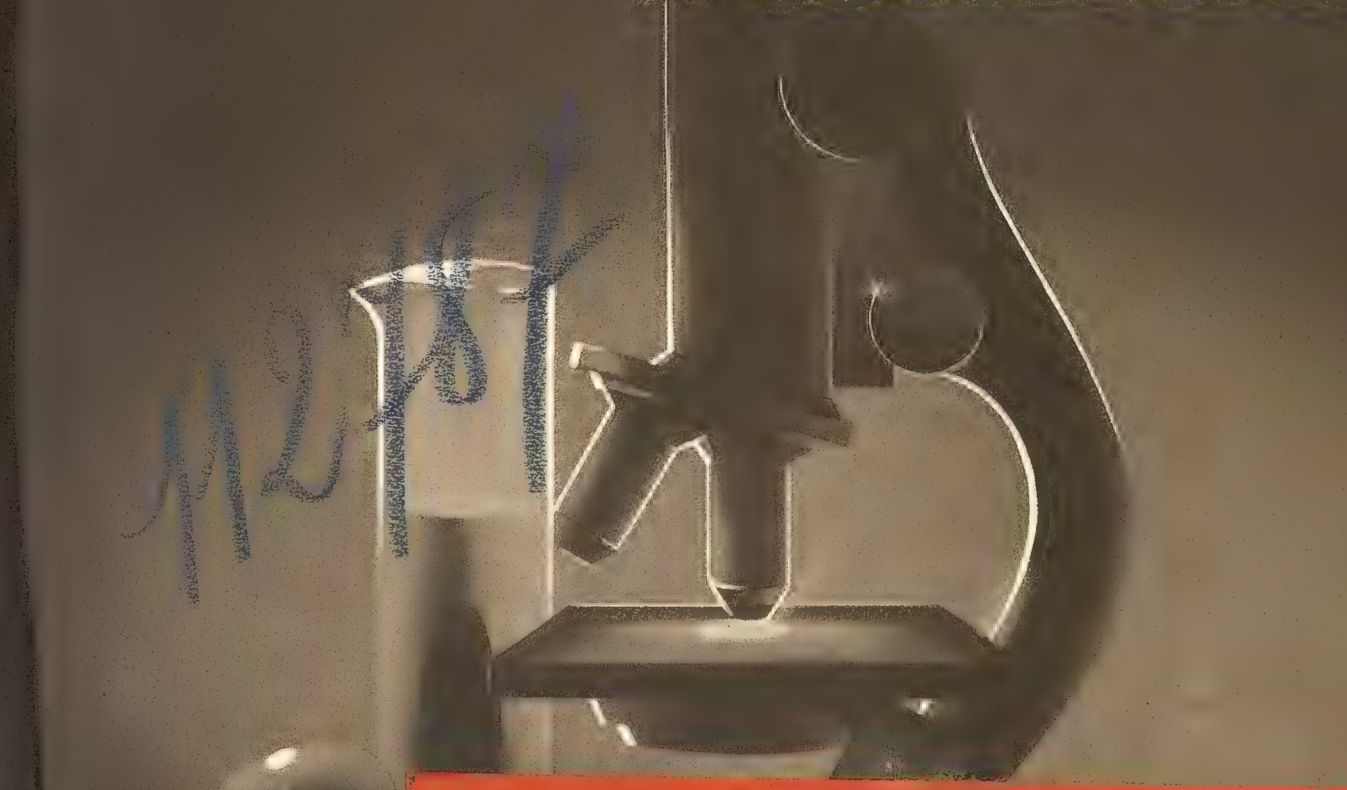

des pages littéraires inédites..

SOMMAIRE :

OCTOBRE 1932 N° 7

A nos lecteurs 1

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un article
du Profr Henri CLAUDE 2

L'orientation médicale
par le Dr Clément SIMON ... 6

Le mois scientifique
par Léon GUILLET 8

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Un conte de Gaston CHÉRAU .. 10

L'hérédité de Flaubert
par René DUMESNIL 13

Le carnet d'Édouard
par André DAHL 20

Un dessin d'ANTRAL 23

Loisirs Cynégétiques
par Paul MEGNIN 24

Loisirs astronomiques
par Théo VARLET 29

Les Recettes de la Mère Michel 32

1932

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
T LOSE
T

CERINIL
NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES TUBERCULOSES PAR LE "CERINIL"

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mono nucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.
2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.

Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le "CERINIL" n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.

Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

A nos lecteurs

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Avec la livraison d'octobre 1932, paraît le septième numéro de l' « Orientation Médicale ». Les multiples approbations que nous n'avons cessé de recevoir nous ont prouvé combien notre initiative avait été appréciée. Elles ont été pour nous le plus sûr des encouragements à poursuivre cette formule nouvelle, nous pouvons le prétendre, d'une Revue à la fois médicale et littéraire qui, faisant sa place aux problèmes scientifiques du moment, soit aussi pour ceux qui la parcourent un divertissement à leur lourde tâche et une joie de l'esprit.

Ceux d'entre vous qui ont bien voulu nous faire part de leurs observations ont pu se rendre compte du souci avec lequel nous avons tenu à les satisfaire. Et une fois de plus, nous répétons que toute suggestion sera retenue si elle paraît, comme cela a été toujours le cas jusqu'ici, apporter à notre revue une amélioration, un attrait nouveau.

La plus grande diversité des rubriques que nous avons réalisée depuis notre quatrième numéro semble avoir réuni les suffrages unanimes. Nous nous efforçons qu'elles aient, outre le piquant de la variété, l'intérêt de l'actualité. C'est ainsi que nos lecteurs trouveront dans les pages qui suivent des articles sur la chasse, sur l'astronomie appliquée aux ciels d'octobre, et une page de recettes culinaires neuves, pratiques et faciles à exécuter : qui dit médecin dit souvent gourmet... et nous sommes certains que ces conseils gastronomiques seront les bienvenus.

Les prochains numéros continueront à réunir dans leurs sommaires les noms-vedettes de la médecine, comme ceux de la littérature et de la science. Nous espérons qu'ils trouveront auprès de vous tous le même accueil que leurs prédécesseurs, et si nous demandons à connaître vos critiques ou vos éloges, c'est parce que cette Revue qui est « la vôtre », doit être telle que vous la désirez.

La Direction.

P.-S. - Beaucoup de nos lecteurs nous ont écrit pour nous demander des numéros parus, désirant compléter leur collection de l'« Orientation Médicale ». Nous leur avons donné satisfaction dans la mesure du possible et nous nous excusons par avance auprès de ceux que, dans l'avenir, nous ne pourrions plus contenter, notre stock de numéros anciens étant prêt de s'épuiser.

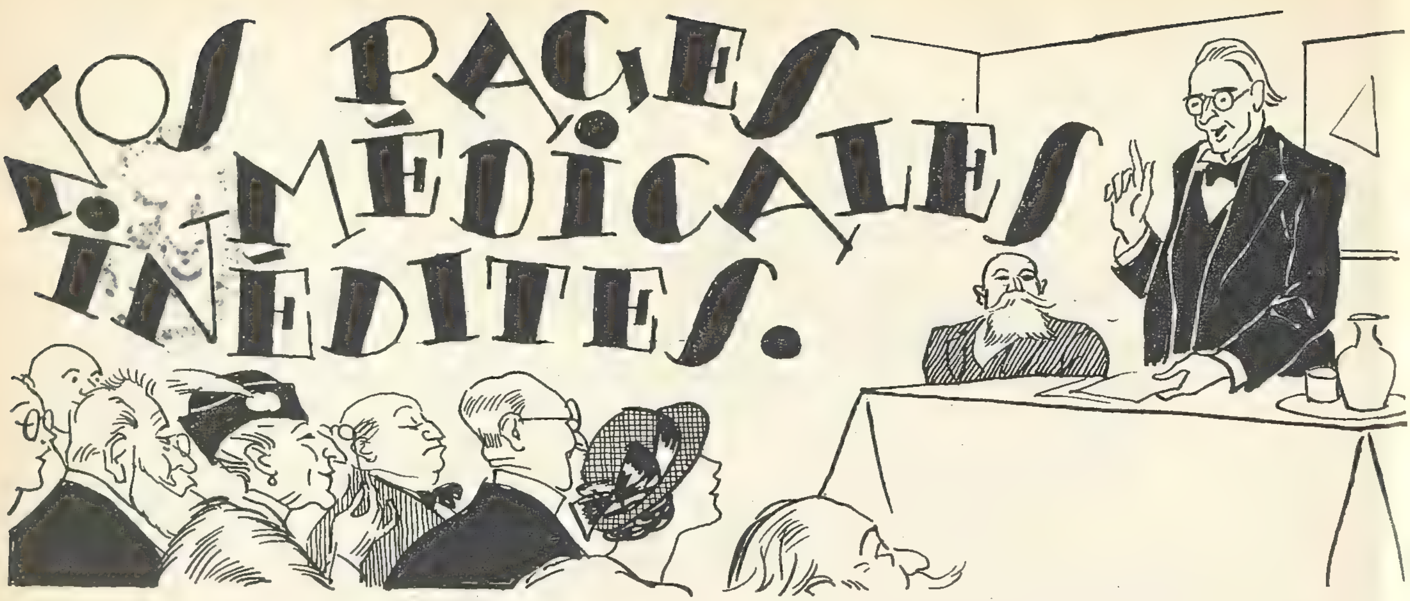
NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES.

Remarques sur l'Epilepsie

(A propos d'un Congrès récent)

par le Professeur Henri CLAUDE

La Réunion Neurologique qui vient de se tenir à Paris avait mis à l'ordre du jour de son programme la question de l'épilepsie. Trois remarquables rapports ont été présentés par MM. Abadie, Pagniez et Crouzon. Ces rapports constituent une mise au point très exacte de l'état actuel de la question de l'épilepsie, question dont l'importance n'échappera à personne en raison de la très grande fréquence de cette maladie et des formes variées qu'elle peut revêtir. Malgré les nombreux travaux qui surgissent tous les jours concernant la pathogénie du mal comitial, il faut bien reconnaître que les progrès ne se font sentir que bien lentement. Je voudrais apporter ici quelques réflexions personnelles sur les divers points qui ont retenu mon attention à propos de ces rapports.

Il y a peu d'éléments dans ces rapports qui puissent être contestés, toutefois je pense que l'on pourrait apporter quelque tempérament à l'affirmation de M. Abadie, concernant le rôle nul de l'hérédité dans l'épilepsie dite essentielle. Certes, cette hérédité est rare et le nombre des cas indépendants de toute hérédité similaire ou autre, est considérable. Néanmoins, il est des exemples qui montrent qu'il existe tout au moins, dans la descendance des épileptiques, certaines aptitudes convulsives.

J'observe depuis de nombreuses années une famille dans laquelle le père, alcoolique et dégénéré, était épileptique. Il eut deux enfants, une fille épileptique et un fils exempt de crises ou de manifestations nerveuses. Ce fils eut trois enfants, deux garçons et une fille. L'aîné des garçons était atteint d'une épilepsie sur laquelle le traitement avait peu d'action. Il fut impossible de trouver de traces de syphilis, cliniques ou biologiques, chez ce malade.

Je crois qu'un certain nombre de médecins pourraient rapporter des faits semblables et je pense que peu d'entre nous auraient été disposés à laisser un membre de leur famille contracter une union avec l'un de ces deux enfants indemnes.

En ce qui concerne les caractères biologiques que l'on observe chez les sujets atteints d'épilepsie, je pense, après avoir poursuivi depuis longtemps des recherches sur ce sujet, qu'il est difficile de formuler une opinion définitive. Qu'il s'agisse des troubles nerveux du type neurovégétatif, qu'il s'agisse des recherches chimiques ou des réactions humorales du sang ou du liquide céphalo-rachidien, je suis arrivé à constater une telle variabilité dans les réactions que je ne saurais formuler d'opinion définitive sur les conditions du terrain épileptique et les causes provocatrices des crises. Les résultats sont, dans certains cas, si peu différents de l'état normal qu'on ne saurait leur attacher une valeur absolument certaine, d'autant plus que ces chiffres sont obtenus par des méthodes très délicates dans lesquelles la cause d'erreur peut dépasser les variations qu'on constate entre les résultats obtenus.

D'autre part, il faut bien considérer que les causes provocatrices de l'épilepsie peuvent être d'une action très différente suivant la quantité de produits toxiques agissant sur le système nerveux et la nature du sujet en expérience.

Je rappellerai par exemple que dans les expériences de Baruk et De Jong sur la bulbocapnine, ces auteurs ont obtenu sur le même animal, suivant les doses employées, tantôt le sommeil, tantôt la catatonie, tantôt l'épilepsie. D'autre part, dans l'expérimentation des sujets d'espèces différentes on obtenait, suivant les cas, tantôt une absence de réaction, tantôt une seule de ces diverses réactions que nous venons d'indiquer.

M. Pagniez a ustement insisté en s'appuyant sur une série de travaux dus particulièrement à Madsen Lennox et Allen sur les résultats discordants que donnent les recherches faites sur la teneur en calcium, en sodium et en potassium du sérum des épileptiques.

La plupart de ces auteurs tendent cependant à déclarer que chez les épileptiques on constate habituellement une teneur normale du sérum en ces divers éléments avec une tendance aux valeurs basses. Le calcium s'élevait immédiatement avant la crise, d'après Jorgen Madsen.

Nous avons repris, avec la collaboration de Mlle Bonnard, l'examen du sérum des épileptiques dans l'intervalle des crises, au début de la crise, pendant la crise et aussitôt après. Nos recherches ont porté sur 4 épileptiques qui ont donné des résultats à peu près semblables à ceux qui ont déjà été rapportés. La teneur en calcium et en sodium est d'ailleurs, d'une façon générale, plus faible dans le sérum des épileptiques que dans le sérum normal ; la teneur en potassium est à peu près normale ou légèrement plus élevée. Au moment des crises et pendant cellesci il y aurait plutôt augmentation de Ca et de Na et tendance à augmentation du potassium ; le rapport Ca Na est voisin de la normale, il augmente au moment des crises. Le rapport Ca K est inférieur à la normale, il augmente plutôt pendant la crise. En somme, les chiffres obtenus dans les dosages diffèrent très peu, suivant les moments où l'on pratique l'examen. On comprend que, dans ces conditions, il est difficile d'être très affirmatif, comme je l'ai indiqué à la dernière réunion neurologique sur les variations en Ca, Na ou K.

Toutefois, nous avons fait porter également nos recherches sur la teneur du sérum d'une malade chez qui, à une certaine période, le diagnostic était délicat et qui se montra par la suite, d'une façon avérée, comme une hystérique et non comme une épileptique. Dans ce cas nous avons pu constater que la teneur en Ca, en Na et en K ne variait pas suivant que la personne était en dehors des crises, pendant la crise ou deux heures après la crise. La teneur en sodium était manifestement plus élevée d'une façon générale que chez les épileptiques. Si la moyenne était chez les épileptiques de 2,78 à 3, chez cette personne la moyenne fut entre 3,02 et 3,018. Cette constatation nous incita à traiter la malade comme une hystérique et les crises disparurent à peu près complètement.

Nous avons étudié chez une malade ayant des crises épileptiques typiques assez fréquentes, sur les polypeptides du sang et du liquide céphalo-rachidien ainsi que sur l'indice de désamination. Nous avons trouvé de très grosses variations dans les chiffres obtenus, l'azote polyptidique variant de 0 à 28 dans le L. C. et même jusqu'à 44 au moment d'une crise. Dans le sérum l'azote polypeptidique variait également de 19 à 48 suivant les crises.

L'indice de désamination variait de 0,05 à 0,18.

Ces recherches, comme celles qui ont déjà été publiées, montrent donc qu'il est difficile de tirer des conclusions de ces examens chimiques. Il en est de même des troubles humoraux qui se traduiraient par l'alcalose sanguine. Certes, depuis les recherches de Bigwood, il semble bien que l'alcalose du plasma serait surtout prononcée avant l'apparition des crises, mais d'autre part, l'alcalose provoquée expérimentalement au moyen de carbonate de soude, même chez des chiens, préparée par la méthode que j'ai préconisée avec Lejonne, ne provoque pas de crise épileptique. Le phénomène de l'alcalose sanguine est contemporain de la crise, mais ne la provoque pas. Il m'a été donné d'autre part de constater assez fréquemment, comme je l'ai indiqué avec Rafflin, que le pH urinaire s'élevait en général avant les crises et plus faiblement avant les vertiges. D'autre part, le rapport entre l'acidité ionique de l'urine et le facteur $\frac{\text{N ammoniacal}}{\text{N total}}$ que Hasselbach appelle « chiffre d'ammoniaque » montrerait une très grande irrégularité chez les épileptiques. La formule d'Hasselbach a été critiquée par Rafflin qui pense qu'elle traduit simplement les fluctuations du pH urinaire et de l'eau.

Le fait le plus saillant des recherches qui ont été poursuivies depuis longtemps dans mon laboratoire, c'est qu'il existe en général chez les épileptiques un déséquilibre profond acido-basique au cours de la journée, lequel se traduit par des oscillations du pH urinaire, d'amplitudes tout à fait anormales (5,2 à 7,6). Mais, comme l'ont fait remarquer mes collaborateurs Tinel et Rafflin, ces oscillations n'ont rien de pathognomonique en ce qui concerne l'épilepsie puisqu'elles s'observeraient dans divers états névrotiques ou psychotiques. La même dérégulation s'observe du côté du système végétatif et les variations se font surtout dans le sens de l'hyper-vagotonie, et surtout dans la période qui précède les crises. Comme l'hypervagotonie favorise les processus d'intoxication au niveau des centres nerveux, on peut admettre que l'alcalose aurait une action plus efficiente au moment des poussées d'hyper-vagotonie.

Néanmoins, de toutes ces recherches, longues, difficiles, réclamant une pratique très délicate, il résulte, il faut bien le reconnaître, que nous ne sommes pas beaucoup plus fixés par les données fournies par le laboratoire que par les données de la clinique.

Le fait primordial dans la physiologie pathologique de l'épilepsie, c'est que la crise ou les équivalents résultent, chez des sujets prédisposés, de deux éléments, un élément représenté par des modifications structurales ou fonctionnelles passagères des centres nerveux, telles que troubles circulatoires, lésions microscopiques, variations de tension du liquide céphalorachidien, variation dans l'état d'équilibre neuro-végétatif, et d'autre part, un élément toxique, soit occasionnel (phénomènes digestifs, hépatiques, rénaux, glandulaires, etc.), soit permanent et de diverse nature. La combinaison de ces deux éléments, élément local et intoxication, se retrouve dans la majorité des cas et concorde avec les données expérimentales telles que celles dont j'ai apporté la preuve dans mon travail initial avec Lejonne (1909) et qui ont été reproduites plus tard par Dandy et Elman.

La clinique s'accorde donc, dans un grand nombre de circonstances, avec les données expérimentales montrant la nécessité d'une union entre le facteur lésionnel des centres nerveux et les divers éléments toxiques qui viennent frapper un organisme probablement prédisposé, pour des raisons diverses, aux réactions épileptiques. Une certaine part, d'ailleurs, doit être faite à un élément prédisposant : l'élément circulatoire. On sait que l'on s'accorde généralement à penser qu'au cours des paroxysmes épileptiques il existe des troubles vasomoteurs importants qui ont été constatés aussi bien par l'expérimentation que par certains cas favorables à l'observation directe.

M. Crouzon nous a rappelé les rapports étroits que l'on connaît depuis longtemps entre l'épilepsie et la migraine. Un fait que je viens d'observer récemment apporte une nouvelle démonstration de l'importance de l'élément vasculaire dans certains cas.

Il s'agissait d'une femme ayant des crises de migraine à répétition ainsi que des crises d'urticaire provoquées d'une façon presque régulière à l'occasion d'impression violente de froid. Or, cette femme a présenté de temps en temps, à la place de ses crises de migraine, des phénomènes d'aphasie transitoire et trois ou quatre fois des crises épileptiques nettes à caractère passager. Il s'agissait d'une personne ayant des aptitudes particulières au désordre des circulations locales, probablement en rapport avec des variations également dans l'équilibre vago-sympathique.

On voit donc que de nombreux facteurs peuvent être invoqués pour expliquer aussi bien l'aptitude épileptique que la manifestation épileptique puisque même l'émotion, chez certains individus prédisposés, peut provoquer la crise épileptique dans certaines circonstances.

Ces diverses considérations nous conduisent-elles à établir des règles générales au point de vue du traitement ? Si nous sommes persuadé que, dans l'épilepsie idiopathique, il y a toujours un état organique ou fonctionnel traduisant une irritabilité particulière des centres nerveux, une aptitude soit convulsive soit inhibitrice de certains centres, il convient évidemment de s'efforcer de diminuer cette irritabilité particulière par l'emploi de sédatifs du système nerveux, au premier rang desquels il faut placer la médication bromurée et la médication relativement nouvelle par les barbiturates et particulièrement l'emploi des médicaments tels que le Luminal et le Gardénal. Mais il n'est pas inutile de varier l'emploi de ceux-ci et de leur ajouter certaines préparations somnifère, belladone tartrate borico-potassique, qui sont plus spécialement de nature à interrompre les manifestations en série tels que les phénomènes de l'état de mal. Lorsqu'il s'agit de phénomènes d'ordre particulièrement psychique, il conviendra d'ajouter d'autres préparations dont on arriverait à reconnaître par tâtonnement l'action élective pour chaque cas particulier.

Il est d'ailleurs facile de constater qu'on ne peut édifier de règle générale dans l'emploi de ces calmants du système nerveux et que c'est par l'expérience que l'on arrive pour chaque sujet à déterminer la médication qui pourra donner les meilleurs résultats.

J'ai même pu observer que la même médication bromurée peut donner des résultats différents suivant qu'elle est employée par ingestion ou par injections intra-veineuses. De toutes façons, en face d'un sujet atteint de crises répétées, il faut graduer la médication de telle sorte que par des doses progressivement croissantes on arrive réellement à dominer, en quelque sorte, l'aptitude convulsive, et l'on arrive ainsi peu à peu à déterminer la dose optima qui permet d'obtenir la disparition des accès sous la réserve de reprendre à un certain moment, et d'une façon passagère, des doses plus élevées.

Mais un autre point de la médication qu'il ne faut pas perdre de vue et qui résulte directement de l'étude pathogénique dont nous avons laissé entrevoir quelques détails, c'est la nécessité de rechercher chez tout sujet atteint de manifestations comitiales les causes d'intoxication. Celles-ci sont très variables suivant les cas et c'est avant tout du côté de l'appareil digestif que doivent porter les investigations. J'en ai eu souvent la démonstration en voyant apparaître chez des personnes qui avaient été guéries de leurs crises d'épilepsie, des manifestations comitiales à caractère parfois sévère sous l'influence d'une indigestion, de l'absorption à doses immodérées de substances légèrement toxiques, ou même simplement de fatigue excessive.

Il convient donc avant tout de faire porter son attention dans la prescription du régime du malade sur la nécessité d'un fonctionnement aussi parfait que possible du tube digestif, non seulement en écartant toutes les causes de constipation ou de diarrhée, mais même toutes les causes de lenteur de la digestion ou de fermentation gastro-intestinale, en même temps qu'on surveillera très attentivement la fonction hépatique.

Mais l'état des voies digestives et gastro-hépatiques ne doit pas seul retenir l'attention. Il faut chercher également à reconnaître les insuffisances fonctionnelles du rein, les troubles plus ou moins évidents des diverses glandes endocrines, particulièrement de l'appareil utéro-ovarien. Enfin, il ne sera pas sans intérêt de chercher à apprécier, par des investigations d'ordre divers, l'état de l'appareil neuro-végétatif et notamment les variations fonctionnelles de l'équilibre vagosympathique.

On voit donc que le traitement de l'épilepsie ne doit pas se réduire à l'emploi banal et inconsidéré des médications bromurées ou gardénaliques, et que pour arriver à des résultats satisfaisants et même à la guérison, qui n'est nullement impossible dans un grand nombre de cas, il faut s'entourer de tous les renseignements nécessaires pour écarter les éléments qui sont de nature à diminuer l'action de la médication sédative, ou à favoriser l'action des processus toxiques.

Professeur Henri CLAUDE.

ORIENTATION MÉDICALE
SENS OBLIGATOIRE

Un petit problème de diagnostic vénéréologique qui, naguère encore, eût été insoluble

par le Dr Clément SIMON

Il est agréable, et rare, de noter un avancement de l'art médical et de montrer comment l'application très simple d'une découverte scientifique récente peut, sans sortir de son cabinet, permettre un diagnostic rétrospectif et ramener le calme dans deux âmes troublées. Voici les faits.

Il y a un an environ je recevais un homme d'une quarantaine d'années, grand voyageur, qui me remettait une lettre de mon ami le Docteur José May, de Montevideo. Il s'agissait d'un malade qui avait présenté un chancre syphilitique et dont le traitement, grâce à l'ultra-microscope, avait été commencé dès la période présérologique. Je devais seulement continuer le traitement. Ce malade, que nous appellerons Pedro, allait très bien. Il ne présentait aucune manifestation syphilitique et sa réaction de Wassermann était restée négative. Jusqu'ici rien que de très banal.

Mais Pedro, appelé par ses affaires dans l'Europe Centrale, y fait la connaissance d'une jeune femme avec laquelle il se fiance. En attendant le mariage, on se prouve son amour, ce n'est pas chose si exceptionnelle au XX^{e} siècle. Mais bientôt il faut se quitter, une affaire urgente appelant Pedro dans l'Afrique du Nord. Au bout de quelques jours, il reçoit une lettre à laquelle il était loin de s'attendre. Sa fiancée lui disait qu'ayant ressenti dans la région génitale une grande gêne, elle avait consulté un spécialiste qui lui avait affirmé qu'elle présentait les signes d'une maladie vénérienne. On conçoit le trouble de Pedro, qui fut non seulement celui qui s'empare de tout honnête homme dans de pareilles circonstances, mais qui chez lui prit des proportions démesurées car il est un grand émotif, peu maître de lui-même. Les télégrammes se suivent et, malgré leur coûteuse prolixité, n'apportent aucune clarté dans la situation. Pedro a beau se répéter que je lui ai assuré, le traitement ayant été continué, qu'il ne présente aucun danger de contagion, il ne trouve pas la tranquillité et pense à fuir, dans un monde meilleur, ses responsabilités. Mais un nouveau télégramme lui apporte une nouvelle importante : il ne s'agit pas de syphilis. Dès que ses obligations le lui permettent, Pedro rejoint Charlotte à Paris et me la conduit. On a maintenant le diagnostic auquel s'est arrêté le médecin étranger : Ulcus molle, c'est-à-dire chancre simple ou chancrelle. Cela n'est pas pour faire un plaisir fou, mais enfin cela dégage la responsabilité de Pedro qui cesse de s'accuser mais commence peut-être, en son for intérieur, à accuser sa fiancée. C'est en ces circonstances, quatre mois environ s'étant passés depuis les événements, que je suis nommé par les deux parties, expert. Il s'agit d'établir ce qu'a été cette mystérieuse maladie.

J'interroge séparément la fiancée, jeune et charmante personne d'environ vingt-cinq ans. Elle me répond d'une façon simple et franche sans sembler rien cacher de ce qui s'est passé.

Quelques jours après le départ de son fiancé, elle sentit une gêne douloureuse à la vulve qui était, dit-elle, à vif. Le médecin dont nous avons parlé décida qu'il était urgent d'entrer, pour les soins, dans une maison de santé. Il parla d'ulcérations suspectes, sans se prononcer. Au bout de quelques jours cependant, sans examen de laboratoire, il fit le diagnostic qu'on a vu plus haut. La malade se souvient qu'il y avait, sur les petites lèvres, des ulcérations et une adénopathie inguinale. La guérison se fit assez rapidement, complète.

J'examinai la jeune femme, et je ne notai rien d'anormal sinon une adénopathie inguinale double composée de tout petits ganglions durs et mobiles.

Je fis une prise de sang. Le résultat de la séro-réaction, connu le lendemain, fut normal.

Restait à savoir si la jeune femme avait bien présenté, lors de son séjour dans une maison de santé, une chancrelle authentique. Naguère encore ce problème eût été insoluble. Il aurait fallu se borner aux anamnestiques, à la présence ou à l'absence d'une cicatrice, toutes données assez vagues et qui, dans le cas présent, n'auraient pas permis de conclure. Mais nous avons, depuis les recherches de Nicolle, le moyen de faire, par une simple intra-dermoréaction de son vaccin antichancrelleux, le diagnostic du chancre mou. Je vous ai déjà entretenu de cette question (1). Je vous ai dit que la réaction ne se montre qu'au bout d'une semaine environ, qu'elle consiste en une zone erythémateuse arrondie, de trois ou quatre centimètres de diamètre et centrée d'une papule nettement infiltrée. Il ne faut pas tenir compte des rougeurs qui peuvent se produire chez tout le monde les deux premiers jours qui suivent l'injection. Le jour optimum pour la " lecture " paraît être le quatrième. Particularité intéressante et qui va nous servir pour notre cas, les malades atteints de chancrelle gardent, à l'égard de l'intra-dermoréaction, une sensibilité pour ainsi dire définitive.

Il était donc tout indiqué de nous servir, pour notre malade, de cette précieuse propriété. C'est ce que je fis séance tenante. Or, les jours suivants, il ne se produisit aucune réaction au point inoculé. Je pus donc rassurer les deux parties et leur dire que non seulement la syphilis mais la chancrelle n'existaient pas et n'avaient jamais existé chez la jeune femme.

Vous me direz que les examens biologiques n'ont pas une valeur aussi absolue et j'en demeure d'accord. Cependant j'ai cru pouvoir prendre la responsabilité d'une affirmation catégorique car les épreuves biologiques étaient d'accord avec les données cliniques et même avec le " climat " psychologique.

Si l'intra-dermoréaction eût été positive, les choses eussent été plus compliquées. Nous aurions certes pu dire que la malade avait été atteinte auparavant de chancrelle, mais nous n'aurions pas été à même de préciser la date de l'infection. Notez que cette pérennité de la réaction (qui est si souvent une infériorité dans la clinique courante car, par sa faute, on ne peut décider si une réaction positive dépend d'une lésion présente dont il s'agit de préciser la nature) devient dans certains cas, et dans le nôtre en particulier, d'une utilité primordiale.

Les fiancés rassurés, ma tâche n'était pas terminée car ils désiraient mieux qu'une réponse négative. Ils voulaient savoir le nom de la maladie dont la jeune femme avait souffert. Je ne pouvais évidemment faire que des suppositions puisque cette maladie n'avait pas laissé de traces en dehors d'une adénopathie sans caractères nets. On pouvait penser à une éruption d'herpès particulièrement intense, l'adénopathie n'étant pas, Fournier l'avait déjà remarqué, un argument contre ce diagnostic. Et je penchais vers cette hypothèse lorsque je revis ces jours-ci la jeune femme. Elle souffrait de nouveau de la région vulvaire et je pus alors constater sur une zone d'un rose un peu trop vif, des érosions de l'anneau vulvaire sans caractère clinique précis, ne présentant pas de tréponèmes et survenues à la suite de contacts sexuels d'une durée et d'une vigueur exagérées, entre partenaires présentant une trop grande disproportion régionale. Lors de la première alerte comme de la seconde, il s'agissait d'érosions traumatiques qui, au lieu de s'inscrire au débit de Pedro, doivent au contraire être portées à son crédit.

Clément SIMON.

---

(1) Lettre à un médecin praticien sur la Dermatologie et la Vénéréologie 1 vol. Masson éd. Paris.

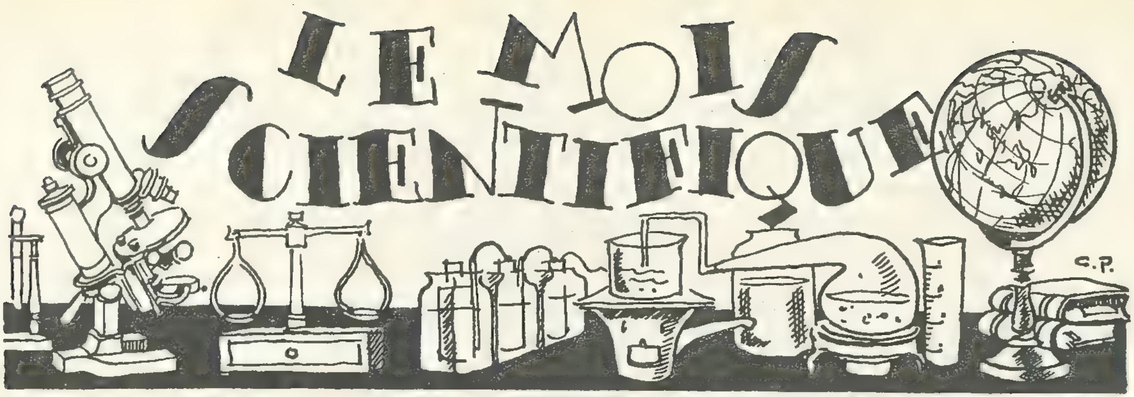

Un curieux phénomène de radio-activité

par Léon GUILLET

Il n'est point besoin d'insister longuement sur les phénomènes de radio-activité : certains éléments émettent spontanément des radiations qui possèdent des propriétés fort remarquables.

Ces radiations se rapprochent de celles qui prennent naissance dans l'ampoule de Crookes ; dans de tels tubes, les gaz qui s'y trouvent sous faible pression et soumis à un courant électrique de très fort voltage (50.000 volts), émettent trois sortes de rayons : les rayons cathodiques, constitués d'électrons, particules chargées négativement, ayant un mouvement très rapide (de l'ordre de la moitié de la vitesse de la lumière) ; les rayons positifs qui se dirigent vers la cathode, tandis que les premiers en partent ; les rayons X qui traversent l'ampoule et sont analogues aux radiations lumineuses, tout en possédant une fréquence bien plus élevée.

Les rayons émis par les radioéléments se divisent aussi en trois groupes présentant des propriétés fort différentes. Si toutes les trois espèces de rayons impressionnent les plaques photographiques, donnent de la phosphorescence à diverses matières et rendent les gaz conducteurs de l'électricité, elles se présentent tout autrement en tant que pénétration des substances et déviation par un champ magnétique très intense. Les uns sont déviés faiblement d'un côté, tout en formant un faisceau serré (rayons α) les autres déviés de l'autre côté et très éparpillés (rayons β) et enfin les derniers ne subissent aucun changement dans leur trajectoire rectiligne (rayons α). D'autre part les rayons γ sont très rapidement absorbés, même par l'air, par l'aluminium, etc. ; les rayons β sont plus pénétrants, ils traversent aisément des épaisseurs de plusieurs centimètres des matières les plus denses, comme le plomb et permettent les examens radiographiques si heureusement utilisés.

Il est démontré que les particules α sont chargées positivement et formées d'hélium ; dans les rayons β les particules sont chargées positivement et enfin les rayons γ, comme les rayons X, se rapprochent des vibrations électromagnétiques ; mais ils possèdent des longueurs d'onde plus faibles encore.

Voici maintenant le phénomène nouveau qui présente assurément un très grand intérêt :

Les rayons α de l'émanation du radium ou du polonium bombardent certains corps légers, le glucinium (ou bérylium), le lithium, le bore notamment ; il s'ensuit des rayons nouveaux émis par ces corps, jouissant de propriétés particulières et possédant notamment une très grande pénétration.

Ce phénomène a été découvert par W. Bothe et Becker et a été décrit en 1930 (Zeit. fur. Phys. 66, p. 289).

Il a donné lieu à de très nombreuses recherches toutes récentes de la part de Mme Irène Curie et de M. F. Joliot, d'un côté et de MM. M. de Broglie, F. Dupré La Tour, L. Leprince-Ringuet et J. Thébaud, d'autre part.

Sans entrer ici dans les développements qui ne sauraient y trouver place, nous noterons quelques points spéciaux :

M. et Mme Curie-Joliot ont découvert que les rayons obtenus par la méthode indiquée correspondent à une énergie bien supérieure à celle des rayonnements les plus pénétrants des corps radioactifs et que, de plus, ces rayons sont capables de projeter des protons de grande vitesse, lorsqu'ils traversent une substance hydrogénée, notamment la paraffine.

Les rayons ainsi issus du glucinium produisent des corpuscules fortement ionisants ; l'origine de ces corpuscules ionisants émis ainsi peut être attribuée, remarque M. de Broglie et ses collaborateurs, aux parois de la chambre d'ionisation, à l'air qu'elle contient ou à l'humidité.

Les auteurs concluent de leurs essais que le plus grand nombre des corpuscules ionisants paraît dû au gaz.

Tous ces faits ont une importance considérable ; ce sont, en effet, les rayons X qui permettent d'étudier la désintégration de la matière. Il n'est donc pas étonnant que tout ce qui peut en multiplier le nombre ou l'intensité retienne spécialement l'attention des savants.

Léon GUILLET,
de l'Académie des Sciences.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES
G. P.

G P
NOTRE CONTE

QUIÉTUDE

par Gaston CHERAU
de l'Académie Goncourt

— Tu l'as entendu ?

— Je l'ai entendu !

— Et le ton !... Tu ne diras pas, cette fois, qu'il ne s'agissait pas de moi ! Le coup d'œil qu'il m'a lancé... Ah ! vois-tu, je fais ton malheur !

Dans l'auto qui les ramenait avenue de Messine, M. Lucien Barmontier assistait une fois de plus, ce soir-là, à ce qu'il appelait la scène de la digestion.

— Enfin, poursuivit Mme Barmontier, que lui avons-nous fait? Tu as toujours été gentil pour lui ; lorsqu'il a eu besoin de l'appui de Montage, quand il était ministre, tu l'as conduit à lui ; nous l'avons invité à dîner combien de fois !... Et sa femme, qu'a-t-elle à me reprocher, elle ? Est-ce ma faute si elle est fichue comme l'as de pique ? Elle avait une modiste qui lui faisait des petits bibis, il fallait voir ! Je l'ai conduite chez Jeanne, je lui ai obtenu les prix mêmes que l'on me fait. — et l'on me fait des prix, grâce à toi..., si, si ! grâce à toi !... Mais à peine a-t-elle un chapeau sur la tête, même quand il sort de chez Jeanne, que c'est tout de suite une casserole ! Et sa couturière ! Sa couturière... En somme, c'est elle qui a la mienne, maintenant ; elle a si bien travaillé, qu'elle m'a brouillée avec elle. Des observations, toujours des observations ; c'est moi qui ai fini par les faire à Gertrude, qui, elle, m'a envoyée promener... Attention ! Cet idiot-là ne peut donc pas prendre sa droite ?...

Ils avaient évité un accrochage de justesse ; maintenant le moteur était bloqué. Un agent de police s'approcha et fit signe de débarrasser le terrain plus rondement. M. Barmontier acquiesça en souriant avec bienveillance, mais sa femme lança rageusement :

— Encore un qui ferait mieux de surveiller les voitures de droite. Regarde-le avec sa gueule d'abruti !

La glace était remontée ; l'agent de police n'entendit pas. Les autos qui venaient de la rue Saint-Honoré pour prendre le boulevard traversaient la rue Royale ; c'était l'heure de la sortie des théâtres ; la circulation ne se faisait à peu près que dans un sens. Tout à coup, Mme Barmontier, ne contenant plus son impatience, baissa la glace :

— Alors, c'est pour aujourd'hui ou pour demain ?

L'agent se retourna et, sans se fâcher, en riant même, répliqua :

— Pour aujourd'hui !

De son bâton, il coupa le mouvement de la rue Saint-Honoré, tandis que Mme Barmontier, déchaînée, glapissait :

— Malotru, va !

Devant la Madeleine, ils furent encore arrêtés par un barrage, mais Mme Barmontier n'y prêta pas attention.

— Quand on pense aux services que j'ai rendus à cette femme et quand on voit l'attitude qu'elle et son mari ont pour nous... C'est à vous dégoûter de l'humanité ! Car en somme, c'était ton ami ?

M. Barmontier éclata :

— Enfin, de qui s'agit-il ?

La question surprit si inopinément sa femme qu'elle en demeura bouche bée. Elle regardait Louis Barmontier, stupéfaite, se demandant lequel des deux rêvait, elle ou lui ! Enfin, s'étant reprise :

— Ah ! bien..., murmura-t-elle, il faut croire qu'il n'y a que moi sur qui cela prenne !

Exaspéré, Louis Barmontier répéta :

— De qui s'agit-il ? Des Sarrault, des Mainvielle ?... de Madeleine Dubourg ?

Florence haussa les épaules, secoua la tête et répondit, le ton chargé d'une incommensurable pitié :

— Il s'agit d'Adèle de Versain, là !

Et elle déversa la provision de fiel qui lui restait, plus folle encore de se sentir incomprise.

Il faudrait donc que toujours, toujours, ce fût elle qui défendît l'honneur de son ménage ! La malheureuse ! Elle avait fort à faire : chaque fois qu'ils sortaient en ville il y avait une nouvelle histoire dans l'auto. Quand ça n'était pas dans l'auto c'était à la maison et c'était pire, parce qu'il n'y avait pas le dérivatif de la circulation et, de temps à autre, un accrochage ou une contravention. Les meubles voyageaient alors. Cela se terminait d'ailleurs par une crise de larmes, toujours la même — le regret éternellement renouvelé par Mme Barmontier de faire le malheur de son mari : elle était responsable de tout, elle avait beau se dépenser pour lui, ce qu'elle faisait était toujours ce qu'il n'aurait pas fallu faire : « Je suis l'agent de ton malheur ; pourquoi m'as-tu épousée ?... N'aurions-nous pas été plus heureux si tu ne m'avais pas épousée? Je n'aurais pas connu tes amis ; je n'aurais pas vu qu'ils se fichaient de toi ; et toi, tu ne t'en serais pas aperçu ; ils ne m'auraient pas méprisée... »

— Ecoute-moi, Florence !...

— Ne m'appelle pas Florence, je t'en prie !

— Soit. Écoute-moi quand même ! Mes amis ne te méprisent pas et, s'ils se fichent de moi, je m'en moque ! D'ailleurs ils ne se fichent pas de moi.

— Alors, c'est moi qui invente ?

— Tu n'inventes pas tout à fait.

— Tu vois...

— Tu n'inventes pas tout à fait parce que tu te mets dans la tête que tu as raison ; mais tu as tort.

Et le déluge des regrets de submerger Florence Barmontier : il l'avait sortie de rien, elle était une contorsionniste, il aurait dû la laisser à son cirque... Elle y avait une situation magnifique et libre... Elle voyageait, elle se moquait bien des relations mondaines, elle faisait son numéro, en travaillait un autre et jouissait de la vie libre ; elle aurait eu un jour une situation splendide, la vedette, le fromage blanc sur les affiches ; elle avait déjà des projets : le cinéma, Hollywood, le matelas de billets, un yacht, des chevaux de course... tout, enfin ! tout, s'il ne l'avait pas épousée. Est-ce que cela aurait empêché de s'aimer ? Ils étaient bien restés deux ans avant de passer devant le maire ; n'avaient-ils pas été heureux ?

Parlons-en ! Pendant ces deux ans elle n'avait pas cessé de déplorer sa situation fausse. Elle voyait les amis de son amant, mais elle ne voyait pas leurs femmes ; on dépensait un argent fou dans les restaurants, on avait trois domiciles, tandis que si l'on était mariés, on n'en aurait qu'un — plus de loyer pour elle, plus de garçonnière pour lui ; son appartement, leur appartement ; et puis enfin, la vie régulière... Elle était faite pour la vie régulière. En somme, elle détestait la bohême ; elle était faite pour être une bourgeoise, affirmait-elle ; elle avait cela dans le sang : sa grand-mère était une bourgeoise ; elle ne l'avait pas connue, mais sa mère le lui avait raconté. Les images de cette grand' mère, qu'elle se représentait dans une grande maison hollandaise aux portes d'Amsterdam, étaient le cadre de son rêve. Elle n'avait qu'un but, reprendre la tradition de ces Van Meuhden et des Hotteufel, une lignée dont, paraît-il, on suivait la trace jusqu'à Rembrandt.

Excédé, Louis Barmontier avait fini par lui dire, un jour :

— Je t'épouse.

Elle n'avait même pas manifesté la joie de son triomphe ; c'était comme si elle s'était habituée à ne pas douter qu'elle triompherait. Elle était entrée dans la vie de son mari de plain-pied, comme dans la vie de son amant, certaine qu'il n'aurait pu en être autrement. A part cela elle était charmante, jolie, avait eu de beaux succès et, si elle n'avait pas toujours hypothéqué l'avenir avec des valeurs qu'elle ne possédait pas, elle eût été une femme délicieuse ; mais ce qu'elle avait était sans valeur quand elle pensait à ce qu'elle souhaitait — et elle souhaitait toujours autre chose, aussitôt qu'une satisfaction lui était donnée. A peine mariée elle s'était jetée sur les relations de son mari comme une affamée à qui l'on ouvre les grands buffets. Ce n'étaient plus les relations de Louis Barmontier, c'étaient les siennes, à elle. Cependant, les critiques arrivèrent vite : un tel était idiot, sa femme était une mauvaise langue ; les Lafayettes n'avaient pas besoin de montrer tant de morgue parce qu'on savait bien d'où ils sortaient ; la tante de Sens avait mauvais caractère et ses neveux étaient plus malins que Louis qui verrait passer sous son nez l'héritage qui devait lui revenir ; les Breuil étaient des gens dont on ne pouvait suivre le train et qui ne pensaient qu'à vous éclabousser ; et tous étaient conjurés contre eux. Un soir qu'ils sortaient de l'Opéra, Louis Barmontier s'approcha de son vieux camarade Dessaigne et, sans provocation, lui envoya une paire de gifles. — Ca l'apprendrait à dire de Florence qu'elle faisait mieux la vipère que la femme-serpent. Deux jours plus tard, comme ils se disposait à aller sur le terrain, Florence se jetait aux genoux de son mari, l'adjurant de ne pas se battre :

— Si tu es tué, je te jure que je ne te survivrai pas.

Elle était certaine que, du moins, elle lui apportait ainsi une consolation.

Il ne fut pas tué ; il en fut quitte pour un bon coup d'épée qui l'immobilisa quinze jours.

Et il eut d'autres histoires, toujours différentes et toujours les mêmes. Parfois, depuis quelque temps, il envisageait de planter là Florence et de ne plus se soucier d'elle ; il commençait, d'ailleurs, à sortir seul ; mais quand il rentrait, il avait devant lui une femme en larmes qui lui disait :

— Tu as raison ; je ne suis qu'une maladroite... Et même, je ne suis pas bonne. J'ai fait ton malheur. Quitte-moi ; laisse-moi ; je t'aime assez pour ne plus t'encombrer.

A la vérité elle l'aimait ; malheureusement, comme elle le reconnaissait, elle l'aimait mal.

Alors, c'était une semaine de tendresse, des jours merveilleux qui faisaient oublier les orages. Et puis un soir tout recommençait et le collier de force faisait sentir ses clous.

⁂

Ce matin-là, Louis Barmontier revenait de son usine lorsqu'il trouva devant lui sa femme, les joues blêmes, les poings serrés, le corps raidi, plus tragique qu'il ne l'avait encore jamais aperçue. Étendue sur le divan, elle avait à ses pieds un journal qu'elle lui désigna.

Ils venaient de passer une période heureuse. Calme, confiant, Barmontier s'était dit que, peut-être, son purgatoire prenait fin.

— Lis ! murmura-t-elle. Cette fois la mesure est comble. Tu ne diras pas qu'il ne s'agit pas de moi !

Il ramassa la feuille, la déplia : c'était un conte ; mais, en effet, on y rapportait la vie d'une femme qui pouvait ressembler à la vie de celle qui était devenue sa femme.

Contracté, le visage mauvais, deux vilaines plaques blêmes aux tempes, il poursuivait sa lecture quand, soudainement, Florence le vit se détendre. Elle bondit, le saisit aux épaules et, triomphalement :

— Eh bien, cette fois, tu ne peux pas dire qu'il ne s'agit pas de moi !...

Il la regarda :

— Tu as lu la fin ?

Il lui tendait le journal.

Il s'agissait bien d'une petite actrice de Music-hall qui n'avait pas mal réussi, puisqu'elle était arrivée à se faire épouser, mais...

Elle en était à la dernière ligne du conte, la mine ahurie, quand elle reçut la gifle que son mari lui appliquait à toute volée.

Sous la surprise, elle demeura sans mouvement.

Un peu plus tard, elle poussa la porte de la salle à manger. Louis était assis, déjeunait comme si rien d'extravagant ne s'était passé ; il ne l'invita même pas à s'asseoir.

— Louis, proféra-t-elle en larmes, tu es injuste..., comme beaucoup, comme presque tous les hommes ! Tu m'en veux parce qu'il s'agissait d'une négresse... Est-ce que je pouvais le savoir moi ?

Gaston CHÉRAU,
de l'Académie Goncourt.

VARIÉTÉS HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES
G. PAVIS

L'Hérédité de Flaubert
Le Champenois et le Normand

par René DUMESNIL

Le père de Gustave Flaubert était issu d'une famille champenoise où, depuis des générations, les hommes exerçaient la profession de vétérinaire. L'orthographe du patronyme ne semble avoir été fixée qu'au XVIIIe siècle, et jusque-là, on écrivit indifféremment Flobert ou Flaubert.

Au XIIe siècle, un Michel Flaubert est maréchal-expert à Bagneux, près d'Anglure. Son fils Constant exerce le même métier. En 1696, un Nicolas Flobert, procureur du roi en l'Hôtel de Ville de Troyes, fait enregistrer ses armoiries : **d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux flammes de même, et en pointe d'un lis de jardin, aussi d'or, soutenu d'un croissant de même et un chef de gueules chargé de deux étoiles d'or.** Ces **flammes**, ce sont des lancettes pour saigner les chevaux. Trois érudits, l'un normand, Félix Clérembray, les deux autres champenois et vétérinaires, G. Reibel et A. Chaboseau, en ont inféré que, Louis XIV régnant, les ancêtres de ce Flobert avaient été vétérinaires. En fait, parmi les ascendants paternels du romancier dont on a pu relever les traces dans les archives, on compte un chirurgien, cinq vétérinaires, trois « maréchaux-experts » (1).

Nicolas Flobert, ou Flaubert, grand'père de Gustave, était, croit-on, le petit-fils de ce procureur du roi qui porta le même prénom. Il naquit à Saint-Just, près d'Anglure (Marne) le 15 août 1754, et fit ses études à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort où il entra le 2 novembre 1775. En 1780, muni de son diplôme il s'installa près d'Anglure, à Bagneux. Il épousa une jeune fille d'un village voisin, Maizières-la-Grande-Paroisse.

Les deux frères de Nicolas Flaubert furent, eux aussi, vétérinaires. L'un, Jean-Baptiste, établi à Bagneux après le départ de Nicolas, eut cinq enfants, dont deux garçons qui furent vétérinaires l'un et l'autre ; Antoine Flaubert, élève d'Alfort, exerça sa profession d'abord à Arcis-sur-Aube, puis à

---

(1) Sur l'ascendance paternelle de Flaubert, cf. : Georges Dubosc, **Journal de Rouen**, 2 janvier 1914, 3 janvier 1922. — Id. : **Trois Normands (Corneille, Flaubert, Maupassant)**, Rouen, Defontaine, 1917. — F. Clerembray : **Flaubertisme et Bovarysme**, Rouen, Lestringant, 1912. — A. Chaboseau : **Les Ancêtres de Flaubert** (Mercure de France, R. Q., p. 221, 1er janvier 1922). — G. Reibel : **Les Flaubert, vétérinaires champenois**, Troyes, Frémont, 1913.

Sens. Toute cette bourgeoisie champenoise fournira bien des éléments à Flaubert pour **L'Éducation Sentimentale...**

Achille-Cléophas Flaubert, troisième et dernier enfant de Nicolas Flaubert et de Marie-Apolline Millon, naquit à Maizières-la-Grande-Paroisse le 14 novembre 1784. Son enfance s'écoula paisiblement à Nogent-sur-Seine. Puis, sous la direction de l'abbé Salgues, il fit au Collège de Sens ses humanités. En se gênant beaucoup, ses parents l'envoyèrent à Paris étudier la médecine. Il y fut le condisciple et le rival souvent heureux dans les concours de Pictet, de Marjolin, de Magendie, de Breschet, de J. Cloquet qui resta son meilleur ami. Il remporta de tels succès que le Premier Consul lui fit rembourser ses frais d'études, ce qui lui permit d'achever sa médecine sans qu'il en coûtât rien aux siens. Pendant ce temps, il était devenu préparateur au laboratoire de chimie du baron Thénard et avait successivement été l'interne de Pelletan et de Dupuytren. Mais ce dernier qui, déjà, pressentait en son élève un concurrent que l'avenir allait rendre redoutable, trouva vite un prétexte pour l'exiler en province. Habilement, il lui représenta que sa santé était gravement compromise par le surmenage, et, l'ayant fait nommer « prévôt d'anatomie » à l'Hôtel-Dieu de Rouen — alors appelé Hospice de l'Humanité — lui avança même 600 francs « pour satisfaire aux dépenses de première nécessité ».

Flaubert s'installa auprès de Laumonier, chirurgien en chef, dans une aile de l'hôpital située sur la cour d'honneur. C'est là que s'écoula sa vie.

Bien vite, il avait su mériter la confiance et l'estime de Laumonier qui l'admit dans son intimité. Il y rencontra une jeune fille — presque une enfant — avec laquelle il se fiança. Et lorsqu'il eut passé sa thèse le 27 septembre 1810 sur **La manière de conduire les malades avant et après les opérations chirurgicales,** ce qui fut pour lui l'occasion d'un nouveau succès, il revint vite à Rouen et se maria.

Entre temps, il avait commencé l'enseignement médical à Rouen et fondé une école qui ne devait recevoir que beaucoup plus tard une consécration officielle. Puis Laumonier étant mort le 10 janvier 1818, l'administration lui confia le service de son vieux maître.

Il avait alors 34 ans. Rapidement, son renom, propagé par tous ceux que son enseignement et son exemple avaient formés, s'étendit et s'accrut, déborda sa province, et lorsque Gustave parcourut l'Egypte, il y put constater que « la mémoire de son pauvre père lui était encore bonne à quelque chose et le protégeait de si loin ».

Son éloignement pour les honneurs et les dignités le portait à se moquer joyeusement de ceux dont tout le mérite consiste à faire suivre leur nom de quelque « qualité » sonore et qui passent leur vie non à mériter des titres, mais à les obtenir.

Fort libéral, il fut l'objet d'une enquête ordonnée par le Ministère de l'Intérieur en 1824. Mais le rapport du Préfet ne put que célébrer la noblesse de caractère et l'élévation morale du grand chirurgien pour lequel ses concitoyens n'éprouvaient qu'admiration et reconnaissance.

Disciple de Bichat et des continuateurs de Cabanis, il fut comme ses maîtres un médecin philosophe et ne borna point son ambition à n'être qu'un praticien habile. On a fait à cet homme qui fut un vrai savant modeste et remarquable, le reproche de n'avoir point écrit. A peine, en effet, a-t-il laissé quelques opuscules, entre autres **sur l'application de la suture aux os comme traitement des fractures et des pseudarthroses,** sur **la taille vaginale,** et enfin sur **les accidents causés par la réduction des luxations.** Mais il mûrissait en son esprit le plan d'un grand ouvrage de pathologie pour lequel il fit recueillir par ses chefs de clinique et ses internes quantité d'observations. Il attendait pour utiliser ces matériaux que son fils aîné pût le suppléer dans son service d'hôpital. La mort l'empêcha de réaliser ce projet.

De son mariage avec Caroline Fleuriot, trois enfants naquirent, deux fils et une fille. L'aîné, Achille, fit sa médecine ; le second fut Gustave, le romancier. Quant à la fille, elle fut la mère de Mme Commanville, la « nièce Caroline ».

Depuis sa dix-septième année, Gustave inspirait aux siens de vives inquiétudes. Son père diagnostiqua la plus terrible des névroses, et le souci qu'il en ressentit déprima sa santé. La première maladie devait l'emporter.

Le 10 novembre 1845, le père Flaubert éprouva un malaise ; dans l'après-midi il dut se coucher. Son fils l'examinant, trouva un phlegmon de la cuisse qui, bientôt, s'étendit. Marjolin et Cloquet, ses anciens camarades demeurés ses intimes, accoururent lui offrir leurs soins. Une opération fut décidée et Flaubert voulut que ce fût son fils qui la pratiquât.

Dominant son émoi, celui-ci incisa largement ; mais il était trop tard. La suppuration ne se tarit pas. Durant trois semaines, elle continua. Les symptômes généraux s'aggravèrent, et le 15 janvier 1846, le père Flaubert s'éteignait doucement, en pleine connaissance, au milieu des siens. Il laissait une ville entière en deuil. Sa mort fut considérée comme une calamité publique, et les ouvriers des quais sollicitèrent l'honneur de porter eux-mêmes son cercueil au cimetière.

II

La mère de Gustave Flaubert était elle-même fille d'un médecin, Jean-Baptiste-François-Prosper Fleuriot. Originaire d'Argentan, nous conte Mme Commanville, il était venu se fixer à Pont-l'Evêque tandis que son père « chouannait » dans l'Orne avec La Rochejacquelein : « Dire, s'écriera plaisamment son petit-fils, que je ne me suis pas servi de cette parenté pour faire ma tête dans le noble faubourg ! Je suis plus fier de mon aïeule la sauvagesse, une Natchez ou une Iroquoise, je ne sais». Mais l'aïeule Natchez est fort hypothétique, et, d'après l'impitoyable F. Clérembray, le grand-père chouan lui-même serait mort en 1785, à Argences — quelque dix ans avant les insurrections normandes...

Le mariage de J.-B. Fleuriot avait été romanesque : il aurait enlevé d'un couvent où sa famille la tenait enfermée, une demoiselle Anne-Charlotte-Justine-Camille Cambremer de Croixmare. Cela se passait en 1792, et le mariage fut célébré à Pont-l'Evêque le 27 novembre. Mais, remarque encore F. Clérembray, une réclusion en un couvent, en 1792, semble bien peu croyable. Le 7 septembre de l'année suivante, une petite fille naissait de cette union, et la pauvre jeune épousée mourait en lui donnant le jour. L'enfant reçut les prénoms d'Anne-Justine-Caroline. C'est elle qui fut la mère de Gustave Flaubert. Le docteur Fleuriot, de santé délicate, mourut à Pont-l'Evêque le 30 janvier 1803.

Dans les **Souvenirs Intimes** qu'elle a placés en tête de la **Correspondance** de son oncle, Mme Commanville a parlé de son ascendance et insisté complaisamment sur la noblesse des Cambremer de Croixmare : « Par sa mère, écrit-elle, ma mère était alliée aux plus vieilles familles de la Basse-Normandie : « On a fait grand bruit, dit dans une de ses lettres Charlotte Corday, du mariage « **si disproportionné** entre Charlotte Cambremer de Croixmare et Jean-Baptiste-François-Prosper « Fleuriot, médecin sans réputation. A trente ans, Mlle de Croixmare avait été réintégrée au couvent. « Mais les obstacles finirent par être vaincus, les murs du couvent franchis, et le mariage consommé. » Il n'y avait point tant de « disproportion » entre les deux familles que Mme Commanville le rapporte (en citant la lettre de Charlotte Corday) : car d'une part, les Fleuriot étaient de bonne bourgeoisie, et, d'autre part, les Cambremer de Croixmare n'avaient jamais porté l'épée, n'ayant fourni que des gens de loi, des magistrats et des ecclésiastiques. On y trouve, en effet, un procureur, un changeur de monnaies, un abbé Fouet, curé de Villers-sur-Mer puis de Glanville. Toutefois, il faut bien signaler que l'un de ces Fouet, alliés aux Cambremer, conseiller auditeur à la Cour des Comptes, Aides et Finances de Rouen, acquit le 20 décembre 1763 par son élévation à cet office, mais à titre personnel, les honneurs et prérogatives de la noblesse. Il prit, d'un fief qu'il possédait dans la sergenterie d'Honfleur, le nom de Crémanville. En 1764 il épousa en secondes noces une noble damoiselle, Marie-Adélaïde Danycan d'Annebaut. Les Danycan étaient d'illustres armateurs de Saint-Malo. Un Danycan s'était emparé des côtes de Terre-Neuve en 1692. Un autre, en 1703, était allé dans les mers du Sud par le détroit de Magellan. Les îles Danycan au sud des Malouines, par lui découvertes, perpétuent son nom. En 1711, on retrouve un Danycan qui, en compagnie de Dugay-Trouin, attaqué Rio-de-Janeiro. Mais à la fin du XVIII^e^ siècle, la famille est aux trois quarts ruinée... N'importe, il est naturel qu'on parle de ses hauts-faits près de Flaubert. Mais on y mêle sur le conseiller de Crémanville des anecdotes moins glorieuses. Celui-ci, d'ailleurs, sa deuxième femme morte elle aussi, a convolé en troisième noces avec une bourgeoise de Rouen, Madeleine Marais. Il s'est terré à Pont-l'Evêque durant la bourrasque révolutionnaire. On l'y retrouve en 1812, tout vieux, tout perclus. Il assiste, en qualité de grand-oncle paternel, au conseil de famille appelé, nous dit M. R. Rouault de la Vigne, à « délibérer sur la réponse à donner à un jeune médecin de Rouen, le docteur Flaubert, qui demande la main de Caroline Fleuriot alors âgée de dix-huit ans ». Mais toute cette bourgeoisie et cette noblesse bas-normande, évoquée si souvent dans les conversations de Mme Flaubert et de son fils Gustave, revivra dans **Un Cœur Simple,** où même on trouvera un marquis de Grémanville (un G au lieu d'un C), oncle de Mme Aubin, « ruiné par la crapule et qui, toujours, se présente à l'heure du déjeuner ».

Mlle Fleuriot avait été élevée par deux anciennes maîtresses de Saint-Cyr qui tenaient à Honfleur un petit pensionnat. Mais ces dames, qui avaient promis de la garder jusqu'à sa majorité, moururent. L'enfant fut envoyée par son tuteur, M. Thouret, notaire à Pont-l'Evêque, chez les Laumonier, à Rouen, Mme Laumônier, femme du chirurgien chef de l'Hospice de l'Humanité, était une Thouret. Ses trois frères s'illustrèrent. L'aîné, Jacques-Guillaume, député du Tiers-Etat aux Etats-Généraux de 1789 et quatre fois président de l'Assemblée Constituante, périt sur l'échafaud en 1794. Le deuxième, Michel-Auguste, fut doyen de la Faculté de Médecine de Paris et premier directeur de l'Ecole de Médecine de Paris réorganisée en 1795. Enfin, François Thouret, ingénieur en chef des Ponts-et Chaussées, fit exécuter les travaux du Canal d'Orléans et du port de Dieppe. » Voilà, conclut M. Rouault de la Vigne, les illustrations les plus réelles de la famille maternelle de Flaubert ». Elles valent, sans doute d'hypothétiques quartiers de noblesse ! (1)

Anne-Justine-Caroline Fleuriot arriva chez les Thouret au moment où le jeune prévôt d'anatomie envoyé par Dupuytren débarquait lui-même de la diligence de Paris. Les deux jeunes gens ne tardèrent pas à s'aimer.

Le mariage fut célébré le 10 février 1812. Nicolas Flaubert, venu de Nogent, y assista.

Le ménage s'établit rue du Petit-Salut. Ce quartier n'a guère changé, et, malgré la présence d'une usine électrique, on y trouve encore de vieilles maisons à encorbellements, penchées l'une sur l'autre, et des rues étroites où le soleil n'a point accès.

La maison portait le numéro 8. C'est là que naquit le premier enfant des Flaubert. Il fut baptisé à Notre-Dame, par le chanoine Olivier, curé, et reçut le prénom d'Achille. Ce fut lui qui succéda à son père.

A la mort de Laumonier, sept ans après leur mariage, les Flaubert vinrent habiter l'aile de l'Hôtel-Dieu qui servait de logement au chirurgien en chef. Deux autres enfants qu'ils avaient eus étaient morts en bas-âge. C'est le 12 décembre 1821 que Gustave est né. Il fut baptisé à la Madeleine, le 13 janvier. Le parrain était M. Paul-François Le Poittevin, manufacturier — père d'Alfred Le Poittevin, qui, né à Rouen le 29 septembre 1916, épousa Marie-Aglaé-Julie-Louise de Maupassant, tante de l'auteur de **Boule de Suif.**

Après Gustave, naquirent encore un garçon qui mourut à six mois, puis, en 1824, une fille qu reçut le nom de Caroline. Les deux enfants, Gustave et sa sœur, presque du même âge, élevés ensemble, ne se quittaient guère. Des années heureuses s'écoulèrent : Mme Flaubert ne voulut confier à personne l'éducation des petits. Elle-même leur apprit à lire et ne s'en sépara qu'au moment de les faire entrer au collège. Très simple, nullement artiste, et même (ajoute Maxime Du Camp) passablement bourgeoise, elle avait été élevée dans un milieu déiste et en conservait l'esprit de tolérance et la largeur d'idées. René Descharmes insiste justement sur cette remarque : elle explique pourquoi Flaubert n'a point été, même dans sa jeunesse, au sens catholique du mot, un croyant, et pourquoi, traversant vers la vingtième année une crise de profond découragement, il n'a pas cherché dans la religion le principe consolateur que d'autres y ont trouvé.

La paix et le bonheur de la famille Flaubert furent brusquement interrompus par la courte maladie et la mort du père. Deux mois plus tard, Caroline, mariée depuis deux ans à un camarade de Gustave, Emile Hamard, mourait en donnant le jour à une fille. Deux coups si rudes accablèrent Mme Flaubert. Elle en conserva toute sa vie un immense chagrin que jamais elle ne put surmonter. Retirée dans sa propriété de Croisset avec Gustave, elle ne venait à Rouen que pendant les rares absences de son fils. Elle occupait tout son temps aux soins de sa petite-fille et de son fils. Elle sut éviter à l'écrivain jusqu'aux moindres soucis matériels, et, selon le mot de Descharmes « l'entourer de silence dans la liberté de son travail ». Des années toutes semblables passèrent. Leur douce monotonie ne fut que rarement interrompue par les voyages de Gustave à Paris. Deux ans après la guerre, le 6 avril 1872, Mme Flaubert mourut.

D'une grande distinction de manières et d'une parfaite simplicité, sa jeunesse malheureuse avait, de bonne heure, mûri son esprit. Elle conservait seulement de sa fréquentation du milieu brillant et mondain des Laumonier une sorte de grâce aimable. La **Correspondance** de Flaubert nous la montre sous son vrai jour : une « brave femme, de sens droit et d'esprit large ». Gustave s'était créé envers elle des devoirs impérieux. Jusqu'à ce qu'elle mourût, nous conte Charles Lapierre, il conserva l'habitude d'aller l'embrasser chaque nuit, avant de se mettre au lit. Cette douce tyrannie fut cause de brouilles entre Gustave et Louise Colet : « Si je ne peux pas venir à Paris comme tu le désires, écrit-il à sa maîtresse, le 30 septembre 1846, c'est qu'il faut que je reste ici. Ma mère a besoin de moi. La moindre absence lui fait mal. Sa douleur m'impose mille tyrannies inimaginables... L'année dernière j'allais par exemple en canot à la voile. Je n'y courais aucun risque, puisque, outre mon talent maritime, je suis un nageur de force assez remarquable. Eh bien, cette année, il lui a pris l'idée d'avoir de l'inquiétude. Elle ne m'a pas prié de ne plus me livrer à cet exercice, qui, pour moi et par les fortes marées comme maintenant, est plein de charme... Néanmoins, j'ai mis tout mon attirail au grenier, et il n'est pas de jour où je n'aie envie de le reprendre. Je n'en fais rien, pour éviter certaines allusions, certains regards, voilà tout... N'ayant plus que moi qui la rattache à la vie, ma mère est toute la journée à se creuser la tête sur les malheurs et accidents qui peuvent me survenir. Quand j'ai besoin de quelque chose, je ne sonne pas, parce que, si cela m'arrive, je l'entends qui court toute haletante dans l'escalier, pour venir voir si je ne me trouve pas mal, si je n'ai pas une attaque de nerfs... » Et dans la même lettre, pour prêcher à la jalouse Louise la tolérance, Gustave, d'une manière inattendue, cite l'exemple de sa mère : « Je me souviens qu'il y a dix ans, nous étions tous au Havre. Mon père y apprit qu'une femme qu'il avait connue dans sa jeunesse, à dix-sept ans, y demeurait avec son fils... Il eut l'idée de l'aller revoir. Cette femme, d'une beauté célèbre dans son pays avait été autrefois sa maîtresse. Il ne fit pas comme beaucoup de bourgeois auraient fait ; il ne s'en cacha pas : il était trop supérieur pour cela. Il alla donc lui faire visite. Ma mère et nous trois nous restâmes à pied dans la rue, à l'attendre... Crois-tu que ma mère en fut jalouse et qu'elle en éprouva le moindre dépit ? Non. Et pourtant elle l'aimait ; elle l'a aimé autant qu'une femme a jamais pu aimer un homme, et non pas quand ils étaient jeunes, mais jusqu'au dernier jour, après trente-cinq ans d'union. »

---

(1) M. René Rouault de la Vigne, dans ses deux articles du **Journal de Rouen** des 24 décembre 1921 et 6 mars 1922, a élucidé d'une manière définitive cette question des « ancêtres normands » de Gustave Flaubert, et fait justice des légendes répandues à ce sujet.

En 1905, dans ma thèse, sur la foi de renseignements tirés des « Archives de Lierremont » par un généalogiste normand, N. Le Court, j'avais moi-même rattaché les Cambremer de Croixmare du XVIII^e siècle aux Croixmare qui donnèrent, entre autres illustrations, un archevêque de Rouen au XV^e siècle. Mais l'argumentation de M. Rouault de La Vigne ruine complètement cette prétendue filiation.

Elle connut assurément la liaison de son fils avec Louise Colet ; mais sa discrétion fut extrême. Il n'en fut pas de même de la poétesse, qui, Dieu sait pourquoi, se mit en tête d'être présentée à Mme Flaubert et persécuta son amant pour qu'il cédât à ce caprice. En 1846, en 1853, elle l'exigea presque. Et ce désir de Louise Colet fut bien pour quelque chose dans la rupture. Il nous vaut ce passage d'une lettre du 30 mai 1852, qui complète bien le portrait de Mme Flaubert : « Encore un mot relativement à ma mère. Sans nul doute qu'elle ne t'ait reçue de son mieux si vous vous fussiez rencontrées d'une façon ou d'une autre. Mais quant à en être **flattée** (1) (ne prends pas ceci pour une brutalité gratuite), apprends qu'elle n'est flattée de rien, la bonne femme. Il est fort difficile de lui plaire ; elle a dans toute sa personne je ne sais quoi d'imperturbable, de glacial et de naïf qui vous démonte. Elle se passe de principes encore plus aisément que d'expansions. Toute en constitution vertueuse, elle déclare impudemment qu'elle ne sait pas ce que c'est que la vertu et ne lui avoir jamais fait un sacrifice ».

Sa vie humble, effacée, dédaigneuse des plaisirs du monde, se concentrait en deux affections intenses : son fils Gustave et sa petite-fille Caroline, deux êtres qui avaient besoin d'être protégés, couvés, l'un, parce qu'il était malade et qu'il était artiste, l'autre parce qu'il restait, comme elle-même autrefois, sans parents et sans foyer.

III

Chez Flaubert — aussi bien chez l'homme que chez l'écrivain, et même jusque dans les sujets, les personnages, les paysages et les détails de ses romans — il n'est pas très difficile de reconnaître les influences champenoises et l'apport normand. Car les deux races se fondent en lui, et cette double ascendance est la première cause de sa diversité.

Par son aspect extérieur, il est tout Normand. Parle-t-il de lui-même, il se dit Normand, jamais Champenois. Robuste et large, grand et fort, découplé comme un de ces Vikings du temps de la Conquête, il avait la moustache épaisse et tombante des compagnons de Roll et de Robert Guiscard, de grands yeux gris où luisait un regard doux et vif, tout plein de cette mélancolie des hommes nés au pays des brumes. Le front haut et large, les traits énergiques, ajoutaient à la noblesse du visage.

Et ces avantages physiques ont été pour une grande part dans la légende qui fait de Flaubert le descendant de quelque compagnon de Tancrède et de Godefroy de Bouillon, — ou l'arrière petit-fils d'une Natchez, épousée par un aïeul coureur de mers. En tous cas, il y a en lui, un trait de caractère bien normand : le goût de l'aventure et ce désir de migration vers les pays où la mer est bleue et le soleil ardent.

---

(1) Il faut, pour comprendre ce mot, ne pas oublier que Louise Colet était alors une femme célèbre. Ses contemporains la plaçaient au rang le plus haut. Et sa grande beauté ajoutait encore au renom de la poétesse dont tous les journaux, toutes les revues, publiaient des vers.

A dix-huit ans, il était beau comme un jeune dieu, et Miss Collier (qui devint depuis Mrs Tennant) qui passa près de lui, en 1837, les vacances à Trouville, écrivait quarante ans plus tard : « Alors en pleine adolescence, il était inconscient des dons qu'il possédait physiquement et moralement, peu soucieux de l'impression qu'il produisait, et entièrement indifférent aux formes reçues. Sa mise consistait en une chemise de flanelle rouge, un pantalon de gros drap bleu, une écharpe de même couleur étroitement serrée autour des reins, et un chapeau posé n'importe comment.

Très jeune, il fut chauve, et cette précoce calvitie ne l'enlaidit point : elle accentua l'énergie des traits. Un large sourire éclairait le plus souvent son visage ; les yeux se fermaient à demi, comme pour atténuer l'éclat du regard ; les lèvres se relevaient, retroussant la moustache. On devine chez ce géant beaucoup de douceur et une réelle bonté.

Mais, comme à sa mère, il est fort difficile de lui plaire, non point parce qu'il dédaigne, mais parce que, malgré sa politesse et sa bonté, il sait choisir ses relations, réserver ses jugements. Il est brave homme, mais avant tout **honnête homme**, au sens classique du mot. Il lit beaucoup Montaigne, mais il admire plus encore le « vieux et trois fois grand Spinoza ». Il est orgueilleux et timide, a soif de tout connaître, veut tout comprendre, et ne peut, cependant, trouver le moindre intérêt à l'étude du droit.

Il a, pour l'argent, un dédain profond ; il ne fait rien pour que la fortune « paie » d'un sourire ses succès littéraires. A tous les biens temporels, il préfère aristocratiquement l'indépendance. Tant que sa mère vécut, il lui laissa l'entière disposition de ses revenus. Plus tard, lorsqu'elle fut morte, il se trouva plus d'une fois dans la gêne, et la façon toute délicate et noble dont il sacrifia ses biens, au moment de la faillite de Commanville, est encore une preuve de son désintéressement. Jamais il n'écrivit une ligne pour le profit matériel qu'il en aurait pu tirer. Pour lui, l'art est une sorte de divinité à laquelle l'artiste doit être prêt à s'immoler. L'immense dédain que Flaubert professe pour le « bourgeois » procède, à l'origine, de ce même sentiment : le mépris, la haine même de « ce qui pense bassement ». Finalement, il en vient à rechercher la bêtise pour l'amère délectation qu'elle lui procure. Et après Homais, Bournisien, Bovary, il imagine Bouvard, Pécuchet et leur cortège de Chavignollais.

Gêné par sa névrose, retenu au logis par ses travaux, il dépense son activité dans la narration des combats épiques de Matho et d'Hamilcar, dans le récit des tentations d'Antoine. Il la dépense en combats avec le verbe, et son style est sa victoire.

Mais comme il se plaît à s'imaginer lui-même revenu de cent aventures! Au souvenir de ses voyages en Orient, se mêlent des inventions qui le grisent. Aux Goncourt, à ses amis, il parle de la Natchez, son aïeule, et tire argument de son teint coloré, à la Jordaens «qui fait penser à son ascendance Peau-Rouge ». Il a le goût des mystifications, il remarque qu'il est un Barbare : « J'en ai l'apparence musculaire, les langueurs nerveuses, les yeux verts et la haute taille, mais j'en ai aussi l'élan, l'entêtement, l'irascibilité. Normands, tous que nous sommes, nous avons quelque peu de cidre dans les veines : c'est une boisson aigre et fermentée, et qui, quelquefois, fait sauter la bonde. »

Normand, il l'est, certes. Mais est-il moins Champenois ?

Réflexion faite, je ne le crois pas. « Il a gardé, m'écrivait Henry Céard (qui le connut bien), il a gardé dans son écritoire le caractère particulier d'une race que je connais, car j'en suis (1), et qui se console d'avoir été dupe en se riant ensuite de ses mécomptes. La Fontaine est le parfait type local de l'homme **se résignant avec ironie à une sécurité apprise par la douleur** ». Que de fois, relisant la **Correspondance**, j'ai songé à cette phrase de mon ami Céard, en retrouvant chez Flaubert la résignation, qui, par l'ironie, prend en effet sa revanche sur la douleur !

Ce serait, au surplus, un bien curieux rapprochement — et point tant que cela paradoxal — que celui de Flaubert et de La Fontaine. Il me souvient que Céard et Thyébaut (l'ami de J.-K. Huysmans et de Zola, que MM. Deffoux et Zavie qualifient fort justement dans leur **Groupe de Médan**, de " jurisconsulte des **Rougon-Macquart** ") s'y essayaient brillamment. Et le fait est que ce don de l'observation méticuleuse, cette « analyse des infiniment petits du sentiment » où, selon le mot de Zola, Flaubert était passé maître, tout aussi bien que cet extraordinaire pouvoir de suggérer tant de choses en si peu de mots se retrouvent chez l'un et chez l'autre.

L'influence de l'hérédité paternelle, en tous cas, est manifeste chez Flaubert. Et ce n'est pas tout simplement parce qu'il savait l'auteur de **Madame Bovary** fils de médecin, que Sainte-Beuve s'écriait dans son étude de ce roman : « Anatomistes et physiologistes, je vous retrouve partout », après avoir constaté que Flaubert « tenait la plume comme d'autres le scalpel ».

---

(1) La famille d'Henry Céard était de Dieuville, dans l'Aube

Toute une partie de ma thèse, publiée en 1905, était consacrée à démontrer cette influence du Docteur Flaubert sur son fils. Dans sa thèse, qu'il soutint en 1909, René Descharmes (qui n'était pas encore mon collaborateur et mon ami), s'efforça de contredire ma démonstration. J'avoue que ses arguments ne m'ont pas encore convaincu. Si, aujourd'hui, je semble rouvrir un débat que l'amitié puis, hélas, la mort, avaient clos — c'est que nous avions trouvé dans les autographes de Flaubert un mot que, Dieu sait pourquoi ! les premiers éditeurs de la **Correspondance** avaient omis, et que Descharmes lui-même rétablit fort honnêtement (au risque d'ôter un peu de solidité à son argumentation contre ma thèse) dans son édition de la **Correspondance.** Et ce mot, précisément, est l'adjectif **médical.** Parlant à Louise Colet de **Graziella,** Flaubert déclare que Lamartine a gâché son sujet parce qu'il lui manque « ce coup d'œil **médical** de la vie, cette vue du vrai qui est le seul moyen d'arriver à de grands effets d'émotion... »

Que signifie donc ce mot, si ce n'est que Flaubert affirme par son emploi la supériorité d'une culture scientifique ? Peu importe qu'il ait fait ou non de véritables études de médecine, qu'il ait dit, ici et là, que certains médecins lui semblaient méprisables, qu'il ait pour leur science une très mince considération : tirer de là des conclusions trop rigoureuses, c'est confondre la médecine et le médecin, la science et l'homme — ce que Flaubert se garde de faire. Bien au contraire, à vingt reprises, il dit son goût pour les sciences biologiques : « C'est une chose étrange comme je me sens attiré par les études médicales : j'ai envie de disséquer... ». En 1875, après la ruine de Commanville, il va rejoindre ses amis Pouchet et Pennetier à Concarneau et, pour se distraire, s'occupe en leur compagnie d'anatomie comparée, ou tout au moins s'entretient avec eux chaque jour des théories évolutionnistes et de la philosophie des sciences. Pennetier, maintes fois, m'a dit que les propos de Flaubert n'étaient point d'un profane...

Certes, Flaubert n'a jamais fait d'études médicales régulières. Mais s'il n'avait grandi à l'Hôtel-Dieu de Rouen, vécu près d'un père et d'un frère médecins, d'amis médecins (Bouilhet, son **alter ego,** J. Cloquet, son correspondant à Paris, puis plus tard, Pouchet, Pennetier, et même Edmond Laporte, ancien « carabin »), ses idées et ses théories n'eussent sans doute pas été aussi nettement influencées par la méthode scientifique — et il n'eût pas, en conséquence, apporté dans l'art du roman tout ce qu'il y introduit. Ecoutez-le définir le rôle de la critique : « Il faut faire de la critique comme on fait de l'histoire naturelle, **avec absence d'idée morale.** Il ne s'agit pas de déclamer sur telle ou telle forme, mais bien d'exposer en quoi elle consiste, comment elle se rattache à une autre et par quoi elle vit. L'esthétique attend son Geffroy Saint-Hilaire, ce grand homme qui montra la légitimité des monstres. Quand on aura pendant quelque temps traité l'âme humaine **avec l'impartialité** que l'on met dans les sciences physiques à étudier la matière, on aura fait un pas immense. C'est le seul moyen, à l'humanité, de se mettre un peu au-dessus d'elle-même... « Cette lettre à Louise Colet est du 12 octobre 1853. En janvier de l'année suivante, il revient sur la même idée : « Je tourne beaucoup à la critique : le roman que j'écris (**Bovary**) aiguise cette faculté, car c'est une œuvre de critique, ou plutôt d'anatomie. » Rapprochez cela du « coup d'œil médical » qui, manquant à Lamartine l'empêche de réussir **Graziella.** Et concluez. Tout l'**objectivisme** de Flaubert tient en ces lignes.

Et il construit ses livres comme on établit une observation médicale, avec le même souci d'impartialité. Chaque personnage est expliqué par ses « antécédents » héréditaires et personnels, par l'étude du milieu où il a grandi. La graine et le terrain : les prédispositions héréditaires, le tempérament, et puis les influences extérieures...

Lui-même est un merveilleux exemple de cette formation complexe d'un tempérament, d'un caractère d'artiste. Déjà sa double ascendance, normande et champenoise, bourgeoise et scientifique suffirait à l'expliquer et nous donnerait de Flaubert une image qui, pour être imparfaite et incomplète, ne serait cependant pas infidèle.

René DUMESNIL.

Carnet de vacances d'Edouard

par André DAHL

L'ennui d'être fils unique, c'est qu'on voyage avec les parents. A trois, par exemple, il y a une « nurse » qu'on expédie par chemin de fer avec les mômes. Comme elle lit des romans anglais interminables, on fait ce qu'on veut. Il faut entendre ainsi Riri Panetier raconter son voyage de Biarritz l'an dernier ! Seul, on n'a pas droit à une gardienne, on suit la famille en auto, on fait partie des bagages, on est compté : « La malle arrière, les deux valises, le carton à chapeaux, la cantine et le gosse ! » C'est un peu déshonorant d'être assimilé à un colis et en outre on voyage très mal. Sous prétexte que vous n'avez que neuf ans, on colle tout derrière, « ça ne le gênera pas ; il est petit ! » ce qu'on a oublié dans les valises, des pêches pour si on a soif en route, qu'il faut faire attention à ne pas écraser, une bouteille d'eau de.... Cologne mal bouchée, des pantoufles et une canne à pêche. Des choses de dimensions diverses et imprévues, avec lesquelles il faut vivre en paix. Un melon aussi, pour manger sur le bord du chemin. Mon Dieu ! une bonne place de seconde, dans le sens du train, un compartiment où les gens n'osent pas entrer parce que les gosses ont déjà mis les pieds sur toutes les banquettes ! C'est bien joli d'être fils unique au moment des testaments, mais au moment des voyages, ce n'est pas gai. Enfin !

⁂

...Il pleut. Il pleut toujours à Lyon. C'est du moins ce qu'on entend affirmer dans l'hôtel. Mais comme les années précédentes j'ai entendu de même soutenir qu'il pleuvait toujours à Cherbourg, qu'il pleuvait toujours à Vittel et qu'il pleuvait toujours un peu partout, je me contente de sourire d'un air désabusé. Ce qui me vaut de mon père la réflexion suivante :

— Qu'il est bête, ce gosse ! ça le fait rire qu'il pleuve !

⁂

...Nous voici sur la Côte d'Azur. Je me demande pourquoi on dit la Côte. On ferait mieux de dire les côtes parce que beaucoup de gens montrent les leurs, sous des maillots réduits au minimum. Mes parents ont appelé la femme de chambre de l'étage et lui ont dit :

— Nous vous confions cet enfant. Il est très gentil et il dort très bien. Vous n'avez qu'à glisser un œil par le trou de la serrure, de temps en temps. Pour nous, nous allons retrouver des amis. C'est fou ce qu'il y a de gens sur la Côte d'Azur ! On connaît tout le monde. Il y a des députés en maillot, des dames en maillot, des acteurs en maillot ! Nous allons passer des vacances charmantes...

Alors, avec ce système-là, les vacances sont un repos que les enfants offrent à leurs parents ? Tout est décidément changé dans un monde renversé.

⁂

...J'ai fait la connaissance au Mireille Palace de gamins de mon âge ; c'est pareil. Ils ont à peine vu leurs parents depuis qu'ils sont en villégiature ici ! Les parents se couchent vers 7 heures du matin quand les enfants s'éveillent. Ils parlent un langage incompréhensible et leurs autos ne servent que la nuit, pour aller à Saint-Tropez ou à Menton ! Nous avons uni nos infortunes : les trois quarts du temps, nous mangeons seuls à l'hôtel.

⁂

...J'ai croisé maman dans le couloir du premier étage et ne l'ai pas reconnue. Elle était en maillot avec un foulard en pointe noué sur la poitrine. Je n'ai pu rien dire, n'est-ce pas ? Parce que j'ai quand même été le premier, quand elle me nourrissait, à voir ses seins qu'elle montre à tout le monde, mais j'ai été un peu indigné. Je lui ai demandé :

— Maman, tu sors du bain ?

— Espèce de petit imbécile, on ne va pas dans le Midi pour se baigner, m'a-t-elle répondu. On y va pour se coucher sur le sable et prendre des coups de soleil. Tiens ! regarde mon dos ! ça me brûle, mais j'ai l'air d'être ici depuis deux mois...

⁂

...Sur la plage, j'ai aperçu papa. Il est affreux dans son maillot rouge et noir. Il flirtait avec une Américaine. Il n'avait pas du tout l'air d'être pressé de rentrer ! Je suis allé vers lui et lui ai dit :

— Bonjour, mon papa chéri ! Tu as l'air d'une langouste à l'américaine qui commence à être assez cuite...

— Apprends, m'a-t-il dit un peu à l'écart, que tu n'as pas du tout besoin de me reconnaître et de m'appeler papa quand je suis avec une jeune femme. Tu vois bien que je lui donne des leçons de français...

Dans le fond, il doit être horriblement vexé, parce que les neuf ans que j'ai le vieillissaient un peu. Enfant, va !

⁂

...Tous les deux en maillot ou en pyjama, ils ont l'air tout à fait retombés dans l'enfance. J'ai bien envie de renverser les rôles et de les faire à mon tour surveiller par la femme de chambre !

⁂

...Ils jouent au yo-yo ! Je les ai suivis du coin de l'œil. C'est une petite toupie suspendue après une ficelle et qui descend et monte. C'est un jouet qui tient du diabolo et du bilboquet et dont un gosse de 4 ans ne voudrait plus. Ils sont un tas de gens qui jouent avec ça sur le sable et qui n'ont pas l'air très intelligent. Il paraît que c'est la mode !

⁂

...Ils jouent maintenant à la course de cafards ! Il me souvient très bien qu'un jour, dans la forêt de Chantilly, pour avoir organisé une course de hannetons, j'ai reçu une magnifique paire de claques.

Eux maintenant jouent aux cafards ! Ils parient quarante sous sur d'horribles cancrelats ! Et quand ils ont gagné une bouteille de mousseux que personne ne boira jamais, même pas les cafards, ils manifestent une joie... je n'ose dire enfantine, car si nous faisions le quart du bruit par lequel ils se signalent, nous serions giflés, sans l'avoir volé, ma foi !

⁂

...Le grand sport consiste à se promener et à nommer les gens qui passent : « Tiens, Malvy ! Regarde Pierre Wolf ! Ah ! voici Saint-Granier ! Tiens, Garat ! » Comme tout ce monde circule à peu près aussi serré que des harengs dans une caisse, l'instant d'après, on redit: « Tiens, Saint-Granier ! Ah ! voilà Pierre Wolf ! mais c'est Garat ! » M. Malvy a l'air fort insouciant, ce qui prouve que les finances de l'an prochain sont en meilleur état qu'on ne le dit. Il y a aussi M. Patenôtre qui est riche et sous-secrétaire d'État... et M. Henri-Paté. La bonhomie de ces messieurs fait plaisir à voir. Ils sont là, donc tout va bien. Du moment que les parents n'y pensent pas, il faut bien que les enfants le constatent.

⁂

...Ils sont partis pour une partie de « camping », sans plus s'inquiéter de moi que si je n'existais pas. J'ai voulu aller jouer sur le sable mais il n'y avait pas de place ! Tous ces corps étendus sur le ventre, cette espèce de morgue du soleil, m'ont d'ailleurs profondément dégouté. Je rentre à l'hôtel pour lire l'Indicateur, le seul livre qui soit au salon.

⁂

... Les voilà mûrs pour faire des bêtises ! Leur « camping » où ils n'étaient pas seuls leur a coûté les yeux de la tête. De là, ils sont allés chez Colette, à Saint-Tropez, qui leur a collé 500 francs de produits pour la beauté, au fond d'une petite cave, et elle a rudement bien fait ! De là, ils ont été entendre Maurice Chevalier (à 250 francs la chaise) parce qu'il paraît que c'est une soirée unique. En effet, si j'ai bien lu le programme, la bêtise de ses chansons est unique, et la prétention de celui qui les chante également. Ils ont enfin fini à la « Cage à Poules » où Mistinguett elle-même fait les additions ! C'est assez dire que c'est soigné.

Il est temps que je les arrête, puisqu'ils ne sont pas plus sérieux. Le truc est facile. Je vais être malade.

⁂

... Ça y est, ça a parfaitement réussi ! Le docteur, peu soucieux d'avoir des malades à l'hôtel, a conseillé mon retour d'urgence à Paris. J'ai revu, penchés sur mon lit, les visages que j'aime tant, ma maman folle d'inquiétude et mon papa, les sourcils froncés.

On rentre, trop heureux d'avoir ce prétexte de ma santé. C'est comme si nous avions tous les trois fait un mauvais rêve. Je sens que dès que l'auto aura passé Valence, je vais être tout à fait guéri !

ANDRE DAHL.

NOTE DE LA DIRECTION. — Au moment de mettre sous presse nous apprenons le brusque décès de notre collaborateur André DAHL dont nous publions ici un des derniers papiers qu'il aura écrits. Nos lecteurs s'associeront à nous, sans nul doute, pour déplorer la perte que font la littérature et l'humour français.

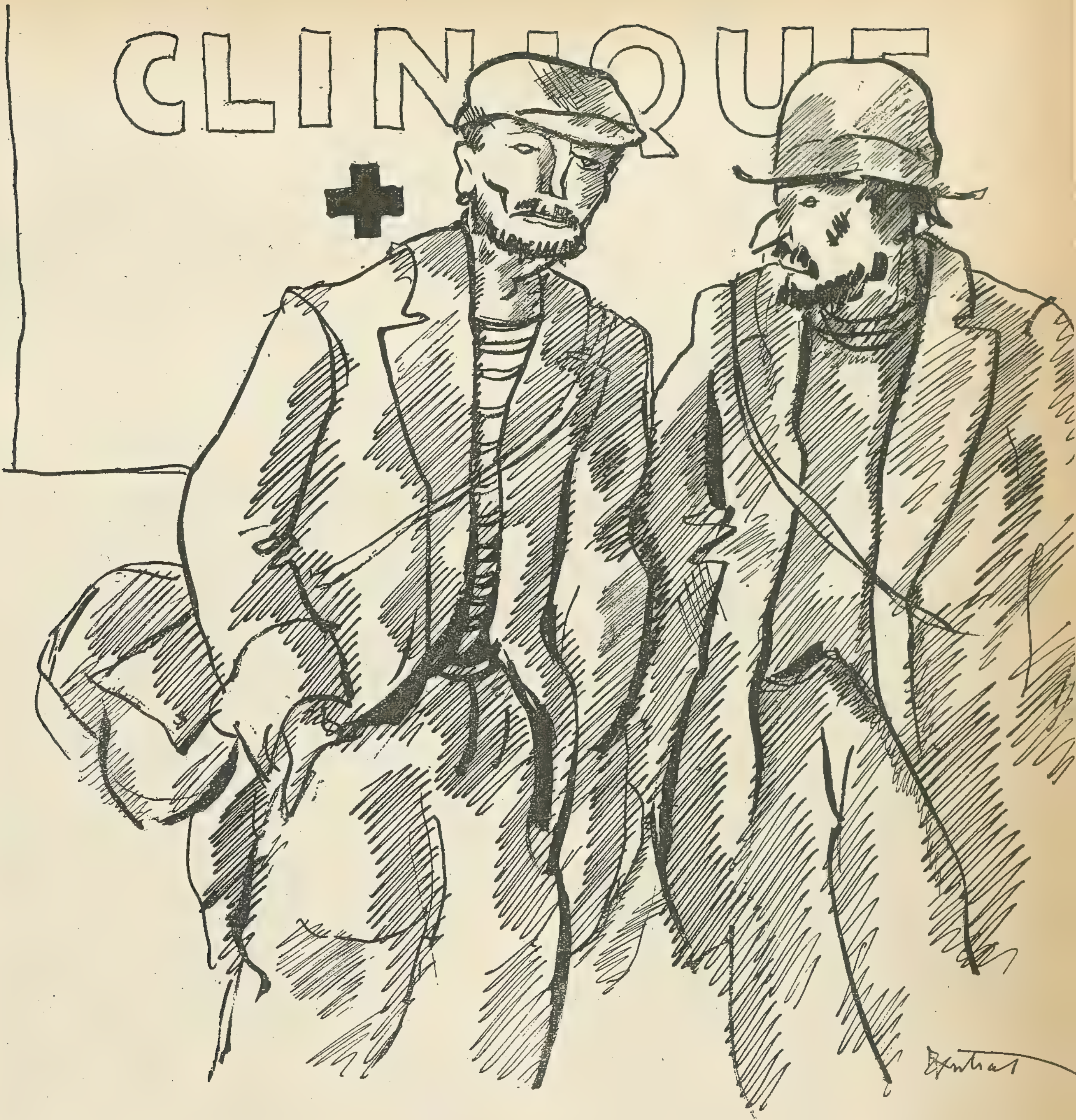
CLINIQUE
Bentrat

— Ils n'pourraient pas inventer un vaccin contre la faim !...

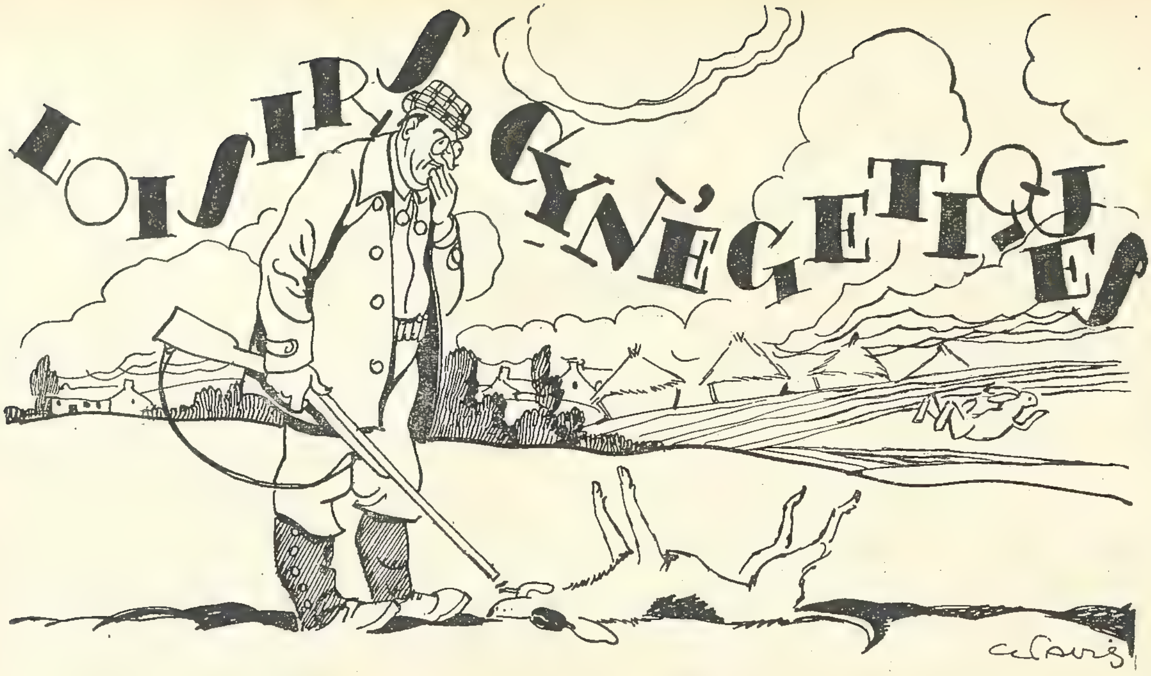

par Paul MEGNIN

Où il est dict que la chasse
Est utile et profitable à ceux qui font profession
De guérir les humains

Pauvres humains qui bon heur attendez,
Levez vos cueurs et mes dictz entendez:

disait dans les deux premiers vers de son " Enigme en Prophétie " François Rabelais dont je fus l'élève alors qu'il exerçait son art dans la ville de Metz. Et, c'est pour obéir à ses doctes leçons que je me dois d'ajouter un chapitre à celui XXVII de son Pantagruel : « Comment Panurge droissa un trophée en mémoire des Levraulx. »

Jacques Du Fouilloux a écrit dans l'épitre dédicatoire de sa Vénerie au « très haut, très puissant, très excellent et très magnanime Charles, très chrétien roi de France, neuvième du nom : « La meilleure science que nous pouvons apprendre (après la crainte de Dieu) est de nous tenir et entretenir joyeux en usant d'honnestes exercices, entre lesquels je n'ai trouvé aucun plus noble et plus recommandable que l'art de la vénerie. »

Ecoutons Du Fouilloux et pratiquons l'art de Vénerie ou de Chasse.

Avant que de chasser, il faut songer à ces harnois de gueule, comme le dit Du Fouilloux : « Le sommelier doit venir avec trois bons chevaux, chargez d'instruments pour arrouser le gosier, comme coutrets, barraux, barils, flacons et bouteilles, lesquelles doivent être pleines de bon vin d'Arbois, de Beaune, de Chaloce et de Grave. Luy, étant descendu de cheval, les mettra à rafraischir dans l'eau ou bien les pourra faire refroidir avec du canfre. Ce fait, le cuysinier s'en viendra chargé de

FALCUCCI -32-
LACTOBYL
LACTOBYL
LACTOBYL
CONSTIPATION
AUCUNE ACCOUTUMANCE

Extrait biliaire dépigmenté.

Extrait total des glandes intestinales.

Charbon poreux hyperactivé.

Ferments lactiques sélectionnés.

Extrait cytoplasmique de laminaria flexicaulis.

1 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer le traitement par 2 comprimés, augmenter ou diminuer suivant résultat.

●

LE LACTOBYL
46, Av. des Ternes - PARIS

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

VEINOTROPE

VEINOTROPE F comprimés (irradié)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'ovaire	0.035
Poudre de surrénale	0.005
Poudre d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait marron d'inde	0.005
Extrait Hamamélis virginica	0.01

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE M comprimés (irradié)

Même formule avec poudre d'orchitine au lieu de poudre d'ovaire.

VEINOTROPE Poudre

Poudre d'Embryons	1 gr.
Protéoses Hypotensives de Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile... .. q. s. p.	100 gr.

46, AVENUE DES TERNES, PARIS

plusieurs bons harnois de gueule comme jambon, langues de bœuf fumées, groings et oreilles de pourceau, cervelles, eschine, pièce de bœuf de saison, carbonnades, jambon de Magence, longes de veau froides, couvertes de poudre blanche et autres menus suffrages pour remplir le boudin, lesquels il mettra sur la nappe. »

Et, ce n'est pas tant parce que la chasse est une noble occupation, parce qu'elle apaise les passions de notre âme, parce qu'elle nous donne un corps robuste, parce qu'elle est un vif plaisir, que ceux qui font profession de guérir les humains de leurs maux, doivent pratiquer l'usage de chasse.

De la venaison aux petits oiseaux, tout est profitable, non seulement pour réjouir notre palais mais pour nous mettre à même de donner aux malades les médecines qui leur conviennent.

On dit qu'on trouve un os dans le cœur du cerf ; cet os n'est autre chose que le contour des artères dans la base du cœur que le temps fait durcir et dégénérer en os. Il est excellent, réduit en poudre, et nous le donnerons depuis un scrupule jusqu'à un drachme aux femmes grosses, afin d'éviter qu'elles n'accouchent prématurément. La moelle et la graisse du cerf adoucissent les humeurs, resserrent les plaies et guérissent les mules qui viennent aux talons.

La chair du chevreuil est, à mon avis, la meilleure entre tous les animaux fauves : elle ne contient, du reste, aucune mauvaise qualité, et elle est fort propre aux tempéraments flegmatiques et à ceux qui sont sujets à la colique, au mal caduc et à d'autres espèces de maladies.

En outre, de cela, je dirai que la pressure du chevreuil est bonne pour la diarrhée et la dyssentrie, son foie bon pour éclaircir la vue, pour arrêter les hémorragies, surtout le saignement de nez ; le fiel pour dissiper les taches du visage, les taies et autres maladies des yeux, et pour faire cesser les bourdonnements d'oreilles.

Pline rapporte un vieux proverbe de son temps : « Quand on a mangé du lièvre, on est beau pendant sept jours » et le lièvre a d'autres qualités ; ce n'est pas sans raison que les Grecs et les Romains en servaient sur leurs tables les jours de grands galas ; ils en vantaient l'efficacité dans certaines circonstances, et sans doute, Pantagruel avait mangé du lièvre lorsqu'il fut amoureux d'une haulte dame de Paris. Tout est bon, tout est utile dans le lièvre : les cendres du lièvre brûlé en entier ou de toute la peau, jusqu'à ce qu'elles soient noires, sont bonnes pour la pierre, l'alopécie et les engelures ; la tête grillée et réduite en poudre guérit l'alopécie et blanchit les dents ; les yeux hâtent l'accouchement et l'expulsion de l'arrière-faix ; le sang dissipe les taches de rousseur et les boutons au visage ; les poumons sont bons en topiques dans l'asthme, l'épilepsie et les engelures ; la cervelle dont on frotte les dents des enfants facilite la dentition ; le cœur se donne dans l'épilepsie, le foie tempère la diarrhée et le flux hépatique ; le fiel est bon pour l'ophtalmie et le mal de dents, les reins et les testicules poussent la pierre ; son astragale est souveraine dans la gravelle, la colique, l'épilepsie et les accouchements laborieux. Sa graisse, lorsqu'elle est vieille, attire les épines et les autres corps étrangers enfoncés dans les chairs, elle fait percer les dents et guérit les maux de dents. Nous ordonnons sa fiente pour la pierre et la dyssenterie et ses poils arrêtent les hémorrhagies.

Est-il plus reposant, plus calme, plus agréable que de pratiquer l'Oisellerie. Et, nous prendrons aux filets des perdrix ; dans les diarrhées qui viennent de la dépravation du suc stomacal et du relâchement des intestins, nous dirons de prendre un perdreau rôti et arrosé du suc d'une orange aigre d'autant que cet aliment fortifie l'estomac, fait couler les viscosités putrides qui s'y engendrent et redonne du ton aux fibres intestinales.

Rien ne vaut le sang et le fiel de la perdrix pour les plaies et ulcères des yeux et les cataractes ; on y instille ces liqueurs toutes chaudes et sortant de l'animal qu'on vient de tuer. Notre maître Schroderus a expérimenté la moelle et le cerveau de la perdrix pour guérir la jaunisse et il a réussi. Dans les crises d'épilepsie et pour dissiper les vapeurs des femmes, nous faisons sentir la fumée de plumes de perdrix brûlées ; je me suis trouvé très bien de faire bouillir ces plumes avec de la menthe et de l'auronne ; je fais de cela un cataplasme que je mets sur le ventre des enfants qui ont des tranchées et les douleurs sont de suite apaisées.

Il n'est pas jusqu'aux petits, tout petits oiseaux, qui ne nous soient utiles. Pline l'avait déjà écrit, la poudre d'alouettes calcinées avec leurs plumes prise à la dose d'une demi-once dans un verre d'eau chaude le matin à jeun débarrasse des coliques venteuses ; il est peut-être plus agréable de prendre un bouillon d'alouettes, qui réussit bien. Quant à moi, je me suis bien trouvé pour les coliques venteuses comme pour les néphrétiques de mêler un gros ou un gros et demi de sang d'alouette dans un verre de vin chaud, qu'il faut avaler le matin à jeun, médication que l'on continue pendant quelque temps.

Le bouillon de cailles est émollient, il procure la liberté du ventre. Quant à la graisse de cet oiseau si délicat et de si bon goût, rien de pareil pour nettoyer les taches des yeux. Quant à sa fiente séchée et pulvérisée, je la donne toujours avec succès à la dose d'un demi-gros contre l'épilepsie.

Comme on le peut constater par ce petit aperçu, la chasse est profitable à celui qui fait profession de guérir les humains ; d'autre part, comme l'écrivit Alphonse X dit le Savant, législateur de l'Espagne, dans son « Code des Lois », « Los siete partidas », en 1274 :

« La chasse aide à dissiper les chagrins et la mauvaise humeur... Mais sans cela, elle procure la santé, car la fatigue qu'on y prend, si elle n'est pas portée à l'excès, fait et bien manger et bien dormir, ce qui est la meilleure chose de la vie de l'homme. »

TOUCQUEDILLON l'aîné,
ci-devant médecin de l'Abbaye
de Sainte-Chergueule.

P. C. C. Paul **MÉGNIN**.

LOISIRS ASTRONOMIQUES
G. P.

CHOSES DU CIEL

par Théo VARLET

Les articles de haute vulgarisation astronomique supposent généralement chez le lecteur des connaissances élémentaires étendues et solides. Quand on traite des sujets comme les Univers-Iles ou la Fuite des Nébuleuses, on ne peut évidemment revenir sur les principes. Il faut bien les supposer connus du public.

Et pourtant, même chez les personnes cultivées, l'ignorance pratique de l'astronomie est très répandue. J'ai beaucoup étonné un de mes amis, en l'obligeant, un soir, à découvrir de ses propres yeux que les constellations se déplacent en bloc, de l'Est à l'Ouest.

Cet ami avait lu des articles de vulgarisation ; il savait comme tout le monde que la terre tourne. Mais il n'avait jamais opéré la jonction entre ses connaissances et la réalité quotidienne.

La civilisation intensive a séparé l'homme de la Nature et du ciel. Enfermé sous la voûte lumineuse de l'éclairage urbain, il ignore les astres de la nuit. Une pleine lune particulièrement brillante, ou une éclipse annoncée par les journaux, l'inciteront seules à lever un instant le regard, en traversant une place mi-obscure. On en arrive à oublier l'existence du ciel réel. L'astronomie devient un roman de la science, une ingénieuse fantasmagorie verbale. Rappelons-nous que vers 1912, à Cherbourg, la planète Vénus fut prise par des gens cultivés, par des officiers de marine, pour le projecteur d'un mystérieux dirigeable.

En divers domaines, déjà, on s'aperçoit qu'on se laissait trop absorber par la machine, et on s'efforce de réagir par les sports, le nudisme, le camping. On cueille des fleurs au bord de la route où l'auto a fait halte pour le déjeûner. On manie les choses de la nature.

Ne souriez donc pas avec dédain, ami lecteur, si j'essaye aujourd'hui, simplement, de vous apprendre à manier les choses du ciel. Amener en coïncidence le mythe livresque avec la réalité sidérale. Déchiffrer, à l'aide des notions que vous possédez sans doute déjà, au moins verbalement, le grimoire du ciel nocturne. Imposer à ce tableau noir une troisième dimension, ouvrir ses profondeurs et voir de vos yeux se jouer la féerie sidérale, sur cette scène de l'Infini réel où nous baignons.

Repérer vous-même, sensoriellement, votre place dans l'univers. C'est le but, en définitive, et l'intérêt grandiose de l'astronomie, telle que peut l'envisager le public.

Ce qui effraye et rebute d'avance un grand nombre de gens dans cette science, ce sont ses chiffres aux allures inhumaines. Or, ces mêmes gens savent fort bien se passionner pour des trillions... de marks dépréciés, par exemple. Ils en feront autant pour les trillions de kilomètres astronomiques dès qu'ils auront su y introduire un intérêt humain, en y rattachant leur personnalité.

Première chose. Partir de nos dimensions familières, pour nous constituer un mètre à mesurer l'espace. Etablir des relais successifs pour le jauger de proche en proche et nous en donner une impression, non plus théorique, mais intuitive.

« Réaliser » d'abord la Terre. Notre importance par rapport à la terre. Se représenter, « sentir » le contenu, la réalité d'un kilomètre. Concevoir et sentir 100 kilomètres, 1.000 kilomètres, parcourus en auto, en avion. Mettre ces trajets en rapport avec la surface terrestre. Les appliquer imaginativement comme des tentacules sur le globe qui nous porte et nous bouche la moitié du ciel, prendre ainsi possession de la mappemonde, la tenir dans le filet des méridiens et parallèles, et la lâcher, finalement, planète libre, sur les rêts de la gravitation, dans l'espace cosmique.

Il faudrait vingt-quatre millions d'hommes de taille moyenne se tenant par la main, pour ceinturer l'équateur terrestre. Vingt-quatre millions, c'est le nombre de secondes que nous vivons en 290 jours.

Prenons comme unité ce tour de taille de la terre, développons-le en ligne droite, reportons-le dix fois bout à bout, et nous atteignons la lune. Première étape. Ensuite, le corps céleste le plus proche que nous puissions rencontrer est l'astéroïde Eros, à 60 fois la distance Terre-Lune. A 100 fois, c'est Vénus.

Si vous lisez ces lignes lorsqu'elles paraîtront en octobre, ami lecteur, rappelez-vous que Vénus sera alors une magnifique « étoile du matin », se levant vers 3 heures. Vous pourrez confronter à sa présence réelle ces notions, et de plus, rêver, peut-être, à son habitabilité, aux futures expéditions astronautiques qui iront la coloniser, déversant sur un globe neuf l'activité humaine trop à l'étroit sur sa planète natale...

Vénus est à peu près au quart de la distance Terre-Soleil. Celle-ci (400 fois la distance Terre-Lune) constitue l'officielle unité astronomique « U. A. », la maille initiale pour nous rattacher au tissu cosmique.

Tissu bien peu serré, même dans le système solaire.

De celui-ci, Jupiter (qui se lève vers 2 heures en octobre) vous offrira un modèle en réduction et en mouvement, dans l'espace, avec ses quatre gros satellites, dont les déplacements sont observables au bout de deux ou trois quarts d'heure. La moindre lunette vous permettra de les voir, si vous avez soin de la bien caler sur un support stable. Et n'omettez pas, une autre fois, de diriger votre lunette vers Saturne (visible la première moitié de la nuit) qui vous donnera, avec son anneau, deviné en miniature sous un grossissement de 40, et même de 30, le plus émouvant spectacle susceptible d'éveiller la vocation astrophilique.

Jupiter est à 5 U. A. du Soleil ; Saturne à 10 ; Uranus (visible toute la nuit, avec une simple jumelle, un annuaire astronomique... et de la patience), à 20 U. A. ; Neptune (visible aussi, mais n'essayez pas de le trouver, sans une lunette pourvue d'une monture équatoriale), à 30 ; Pluton (réservé aux grands instruments d'observatoire), à 40.

Ils sont bien espacés, les membres de la famille solaire. Mais celle-ci est isolée dans l'univers à un degré qu'il est essentiel de se représenter.

Figurons par une tête d'épingle le Soleil, notre étoile. Dans ce modèle en réduction, les planètes sont devenues microscopiques, et tout le système solaire tient dans un cercle de huit mètres de diamètre. A cette échelle, il faudrait situer l'étoile... la tête d'épingle la plus voisine, « Proxima Centauri », invisible de nos régions, à 20 kilomètres et reporter à 50 kilomètres la tête d'épingle personnifiant Sirius (se lève vers minuit au 15 octobre), l'étoile la plus brillante du ciel et l'une des plus proches de nous.

Simple point lumineux pour notre œil, Sirius est un globe de feu plus gros et plus éclatant que notre Soleil...

Mais ici, nous entrons dans un ordre de distances qui exigent un nouveau relai, une nouvelle unité : l'année-lumière (laissons aux astronomes professionnels le « parsec », qui vaut 3,25 années-lumière).

L'U. A. (distance Terre-Soleil) est parcourue par la lumière en 8 minutes. Pour traverser tout le système solaire, il lui faut 10 heures. Et dix ans pour nous arriver de Sirius.

Or, la lumière abat environ 10 trillions de kilomètres par an. Un trillion, c'est le nombre total de secondes qu'ont vécu, à eux tous ensemble, mille hommes âgés de 31 ans et 9 mois.

Mais levez la tête vers le zénith (consulter, au besoin, une carte céleste) et vous trouverez la Nébuleuse d'Andromède, visible à l'œil nu comme une petite tache pâle, floue et laiteuse... C'est le plus proche de ces fameux Univers-Iles, étrangers à notre univers galactique. A un million d'années-lumière de nous. 100.000 fois la distance de Sirius.

Et tout l'espace accessible au télescope est parsemé de ces Univers-Iles. Les plus reculés sont 140 fois plus loin que la Nébuleuse d'Andromède...

Arrêtons-nous. Je n'ai pas la prétention, pour cette fois, de vous faire boucler le tour de l'univers einsteinien. J'ai seulement essayé de vous mettre en relation avec l'astronomie appliquée, de vous ouvrir la troisième dimension du tableau noir aux lumineux hiéroglyphes, de vous inspirer le goût de l'astrophilie.

Et peut-être, en prenant possession du ciel, en y constatant votre place, avez-vous été effleuré par ce sentiment de grandeur spirituelle qui vient corriger, lorsqu'on arrive à un certain degré d'initiation, l'espèce d'horreur sacrée qui saisit les profanes, quand ils aperçoivent pour la première fois, dans les nombres astronomiques, l'insignifiance de la terre et d'eux-mêmes... ce sentiment de grandeur spirituelle que nous éprouvons à penser l'Univers, et que traduit le mot du grand mathématicien et philosophe Henri Poincaré : « La pensée n'est qu'un éclair au milieu d'une longue nuit. Mais c'est cet éclair qui est tout. »

THÉO VARLET.

RECETTES CULINAIRES
G. Paris
COGNAC

Les Recettes de la Mère Michel

Marinade. — Voici la chasse : peut-être serez-vous encombré de votre gibier...

Alors, voici la recette d'une marinade qui prolongera de 48 heures votre lièvre : après avoir dépouillé, vidé votre lièvre, vous le couperez (en morceaux si c'est pour un civet, en deux si c'est pour faire le râble en cocotte), puis le poserez dans un plat profond. Recouvrez-le d'une légère couche d'huile d'olive, de 4 à 5 cuillerées de bon vinaigre de vin, 3 gousses d'ail, 3 d'échalote, 2 oignons coupés en tranches, du persil, 2 feuilles de laurier, 1 branche de thym. Arrosez matin et soir avec la sauce et retournez au bout de 24 heures.

Cailles de veau — Prenez des escalopes de veau un peu longues et pas trop minces, étalez sur toute la longueur d'un côté seulement une impression d'ail (c'est-à-dire pilez une gousse d'ail dans une soucoupe, et à l'aide d'un couteau arrondi du bout que vous plongerez dans cet ail, passez votre couteau sur la viande, puis mettez une dizaine de feuilles d'estragon coupées assez gros. D'autre part, vous aurez mis à dessaler à l'eau froide, une demi-heure environ, un morceau de lard de poitrine que vous couperez en tranches pas trop minces, un demi-centimètre environ (autant de tranches que d'escalopes). Vous passerez vos tranches à la poêle. Quand elles commenceront à dorer, vous jetterez le jus dans une assiette et le mettrez de côté. A ce moment, vous recouvrez d'eau dans la poêle le lard, en mettant du poivre et du persil (un bouquet). Faire faire un bouillon de 10 minutes. Jetez cette eau (ceci pour dessaler le lard qui se ressale toujours en revenant). Remettre un petit morceau de beurre et finir de dorer doucement en laissant mijoter un quart d'heure.

Vous piquez votre lard et quand vous jugez qu'il est cuit, c'est-à-dire souple sous la fourchette, vous le posez sur vos escalopes que vous roulez fortement et ficelez avec une ficelle fine comme celle que vous voyez autour des rôtis de boucherie. Puis vous mettez à cuire en cocotte avec un morceau de beurre et le jus du lard que vous avez gardé, celui-ci ajouté seulement quand vos escalopes ont pris de tous côtés une teinte dorée. Laissez cuire trois quarts d'heure à feu très doux et servez avec la sauce suivante :

Sauce Moustille. — Mettre un gros morceau de beurre dans une casserole (gros comme un œuf, pour 6 personnes) et deux jaunes d'œufs. Faire prendre au bain-marie en tournant sans cesse le beurre et les œufs, puis ajouter 1 cuillerée à café de sauce anglaise (« Perrins »), achetée chez l'épicier. Cette sauce se fait en quelques minutes et ne doit pas attendre. Servir à part dans un petit récipient. On en prend peu. Elle doit être très chaude.

Confiture de raisin. — Prenez de beaux grains de raisin bien mûrs, retirez les pépins avec une allumette, faites-les cuire à la bassine une heure et demie, puis ajoutez une demi-livre de sucre par livre de fruits, faites cuire encore une demi-heure et mettez en pots... C'est le moment.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUT^{es}	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillérées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

LES

GRANDS ROMANS ÉTRANGERS CONTEMPORAINS

WACLAW SIÉROSZEWSKI

L'AMOUR DU SAMOURAÏ

Roman traduit du polonais par A. MORZKOWSKA

Le roman d'un Ronine, chevalier errant du Japon. Un merveilleux tableau de l'amour et de la chevalerie au Japon.

Un volume in-8 couronne (12×19) de 284 pages .. .. **15. »** (25 pur fil à **45. »**)

H. G. WELLS

LA DICTATURE DE Mr PARHAM

Roman traduit de l'anglais par J. FOURET

Le roman des dictateurs du monde moderne et de la nouvelle guerre mondiale qu'ils nous préparent.

Un volume 12×19 de 376 pages: **15. »** (40 pur fil à **45. »**)

ODETTE KEUN

LE PRINCE TARIEL

Roman traduit de l'anglais par J. FOURET

La révolution au Caucase, l'écrasement de la République socialiste de Géorgie par les Bolcheviks.

Un volume 12×19 de 270 pages; **12. »** (25 pur fil à **30. »**)

GÉNÉRAL KRASSNOFF

L'AMAZONE DU DÉSERT

Roman traduit du russe par le Gl N. MURAT

Le roman d'un capitaine de Cosaques et d'une amazone intrépide dans les montagnes de la frontière russo-chinoise

Un volume 12×19 de 224 pages: **12. »** (25 pur fil à **30. »**)

STANLEY-SHAW

LA SIRÈNE DES NEIGES

Roman traduit de l'anglais par Michel EPUY

La falsification de l'encaisse-or des banques américaines : une énigme gigantesque, la chasse aux faussaires dans les déserts de neige.

Un volume 12×19 de 224 pages .. .. **12. »**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

Pour paraître prochainement :

Henri Sienkiewicz. - EN CAPTIVITÉ CHEZ LES TARTARES.

W. Sieroszewski. - L'ÉVASION (roman Sibérien).

SELMA LAZERLÖF. - L'EXILÉ (roman polaire).

WILLIAM LE QUEUX. - LE CAMÉLÉON (roman Anglais).

12, RUE HAUTEFEUILLE
PARIS (VIe)

Le Gérant: Edgar MALFÈRE

M. Déchaux, Imp., Paris

l'Orientation Médicale

[illegible]

Faculté de Médecine de Paris
Bibliothèque

et pour
vos loisirs
docteur..

1932

LES

GRANDS ROMANS ÉTRANGERS CONTEMPORAINS

WACLAW SIÉROSZEWSKI

L'AMOUR DU SAMOURAÏ

Roman traduit du polonais par A. MORZKOWSKA

Le roman d'un Ronine, chevalier errant du Japon. Un merveilleux tableau de l'amour et de la chevalerie au Japon.

Un volume in-8 couronne (12×19) de 284 pages .. .. **15. »** (25 pur fil à **45. »**)

H. G. WELLS

LA DICTATURE DE Mr PARHAM

Roman traduit de l'anglais par J. FOURET

Le roman des dictateurs du monde moderne et de la nouvelle guerre mondiale qu'ils nous préparent.

Un volume 12×19 de 376 pages: **15. »** (40 pur fil à **45. »**)

ODETTE KEUN

LE PRINCE TARIEL

Roman traduit de l'anglais par J. FOURET

La révolution au Caucase, l'écrasement de la République socialiste de Géorgie par les Bolcheviks.

Un volume 12×19 de 270 pages; **12. »** (25 pur fil à **30. »**)

GÉNÉRAL KRASSNOFF

L'AMAZONE DU DÉSERT

Roman traduit du russe par le Gl N. MURAT

Le roman d'un capitaine de Cosaques et d'une amazone intrépide dans les montagnes de la frontière russo-chinoise

Un volume 12×19 de 224 pages: **12. »** (25 pur fil à **30. »**)

STANLEY-SHAW

LA SIRÈNE DES NEIGES

Roman traduit de l'anglais par Michel EPUY

La falsification de l'encaisse-or des banques américaines : une énigme gigantesque, la chasse aux faussaires dans les déserts de neige.

Un volume 12×19 de 224 pages .. .. **12. »**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

Pour paraître prochainement :

- Henri Sienkiewicz. - En captivité chez les Tartares.
- W. Sieroszewski. - L'Évasion (roman Sibérien).
- Selma Lazerlöf. - L'Exilé (roman polaire).
- William Le Queux. - Le Caméléon (roman Anglais).

12, RUE HAUTEFEUILLE
PARIS (VIe)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE

M. Déchaux, Imp., Paris

l'Orientation Médicale

Faculté de Médecine de Paris

des pages littéraires inédites.

NOVEMBRE 1932 N° 8

SOMMAIRE

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un article
du Dr Charles AUBERTIN.... p. 1
L'orientation médicale
par le Dr Paul VIALARD..... p. 9

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Un conte
de Claude FARRÈRE.... .... p. 11
Le Marquis de Sade à la Bastille
par Joseph LE GRAS........ p. 14
Le Carnet Noir
de DORIN .... p. 19
Ballade Saint-Côme
par FAGUS .... p. 22
Un dessin
de Jean LORACH........... p. 23
Bibliophilie
par Max DESCAVES .... p. 24
Les Conseils de T.S.F.
de Jean DEFONTAINE...... p. 28
La Mode
par Simone MAY........... p. 30
Les Grands Événements Littéraires.................... p. 32

1932

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
T

CERINIL

NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES TUBERCULOSES PAR LE "CERINIL"

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mono nucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.

2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.

Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le "CERINIL" n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.

Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

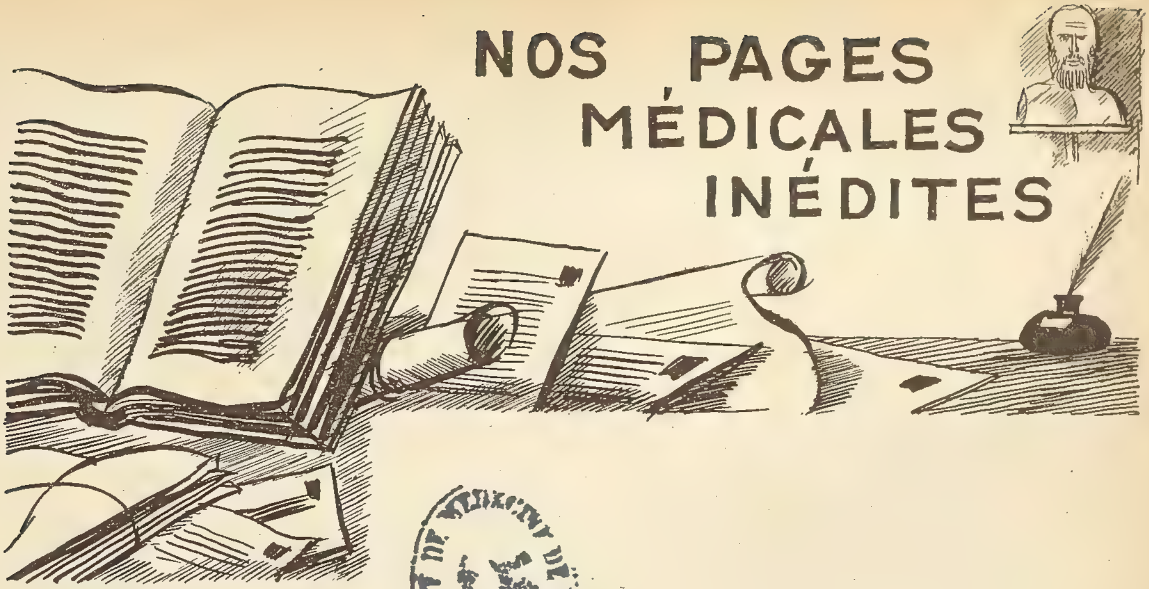

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le Traitement des Tachycardies

par le Dr Charles AUBERTIN

Professeur agrégé à la Faculté de Paris, médecin de la Pitié

On doit diviser, au point de vue thérapeutique comme au point de vue physio-pathologique, les tachycardies en deux groupes : les tachycardies **normotypes** et les tachycardies **hétérotypes.**

Les premières, très fréquemment rencontrées sont dues à la simple augmentation de fréquence d'un rythme cardiaque qui reste normal dans la succession de ses éléments essentiels. Les secondes, beaucoup plus rares, sont dues à l'éclosion d'un rythme d'excitation anormal, avec perturbation dans la succession de ses éléments essentiels : ces dernières — dont le type le plus connu est la tachycardie paroxystique de Bouveret — sont donc dues à une grosse perturbation du rythme cardiaque, aussi se traduisent-elles, en général, par une accélération beaucoup plus considérable du cœur et comportent-elles, en principe, un pronostic plus sévère.

Tachycardies normotypes

Leurs causes sont d'une variété extrême et d'une fréquence très grande. Sans parler de l'effort musculaire, de la fatigue, de l'émotion, de la fièvre qui déterminent des tachycardies sinusales passagères, nous signalerons plus spécialement certaines intoxications (intoxication alcoolique chronique, intoxication aiguë par l'atropine), mais surtout la tachycardie d'origine sympathique (instabilité cardiaque et tachycardie dite de guerre), la tachycardie d'origine thyroïdienne (Basedowisme vrai ou fruste), et enfin celle qui se voit dans certaines formes d'insuffisance cardiaque (insuffisance ventriculaire gauche en particulier).

Les caractères cliniques en sont les suivants : le chiffre des battements cardiaques est modérément augmenté (de 100 à 150, les chiffres variant de 100 à 130 étant les plus fréquents) ; il s'exagère dans l'orthostatisme et plus encore après l'effort musculaire, pour revenir rapidement (en une ou deux minutes) au chiffre antérieur ; dans les formes frustes, c'est même seulement l'orthostatisme ou l'effort qui font apparaître la tachycardie. A l'auscultation, le grand silence est raccourci, il existe souvent de l'éréthisme de la pointe, et l'on constate enfin l'absence de toute lésion valvulaire, bien que des souffles systoliques anorganiques de la base soient assez fréquents. Souvent cette tachycardie s'accompagne de signes subjectifs (palpitations, sensation d'oppression sans dyspnée vraie) et de signes associés, en particulier de troubles vaso-moteurs (rougeur de la face, sueurs) et thermiques (légère élévation thermique vespérale). Enfin, fait essentiel, cette tachycardie est soit permanente, soit irrégulière, procédant par poussées, par ondulations, mais non paroxystique.

Dans tous ces cas, l'électrocardiogramme est normal dans ses éléments : on constate seulement un raccourcissement de l'espace T P, correspondant au raccourcissement du grand silence.

Le traitement de ces tachycardies normotypes est avant tout étiologique, et variable selon qu'il s'agit de tachycardie sympathicotonique, thyroïdienne, ou par insuffisance ventriculaire gauche.

Dans les **tachycardies sympathicotoniques**, les plus fréquentes, le repos absolu est généralement inutile. Cependant le malade doit éviter les efforts violents et aussi les repas copieux, les mets excitants, le café, le thé et les boissons alcooliques. Ni la digitale, ni le strophantus, ni les autres toni-cardiaques, y compris la spartéïne et la strychnine, ne sont à conseiller. Il arrive même souvent que certains de ces médicaments, en particulier la digitale et la strychnine, aggravent sinon la tachycardie, du moins les phénomènes qui l'accompagnent. Par contre, certains calmants du cœur, tels que le crataegus et la belladone donnent souvent des résultats, ainsi que la valériane, les bromures et le gardénal.

L'ésérine qui excite le système pneumogastrique et expérimentalement ralentit le cœur, a donné de bons résultats : on l'emploie en ingestion à la dose de 1 milligramme de sulfate d'ésérine pendant une semaine sur deux, dose qui peut être augmentée progressivement. De même le tartrate d'ergotamine, qui modère l'excitabilité du sympathique, peut être employé en solution au millième, à la dose de vingt à cinquante gouttes par jour en deux fois.

La **tachycardie thyroïdienne** se voit non seulement dans la maladie de Basedow-type et dans le goitre toxique, mais aussi dans certains cas à l'état isolé, sans goitre ni symptômes oculaires, et ne s'accompagnant que d'un léger tremblement et d'une augmentation du métabolisme basal. Elle est essentiellement justiciable d'une thérapeutique bien connue dont nous rappellerons seulement ici les trois étapes essentielles : traitement iodé d'abord (de 30 à 100 gouttes de Lugol par jour, deux semaines sur trois), puis hémato-éthyroïdine avec ou sans électrothérapie, puis radiothérapie, même appliquée au niveau d'un corps thyroïde en apparence normal. L'intervention chirurgicale n'est généralement pas indiquée en pareil cas. Un repos relatif doit être prescrit pendant ce traitement.

L'épreuve de ce traitement doit souvent être faite dans bien des cas de tachycardie qui n'ont pas fait leur preuve.

Enfin, il est un type de tachycardie qui relève d'un traitement tout à fait différent ; c'est celui qui est lié à **l'insuffisance ventriculaire gauche.** Il s'agit d'hypertendus ou d'aortiques avec tendance à la tachycardie ; à un moment donné, cette tachycardie s'accompagne de dyspnée d'effort ou d'asthme nocturne. Même si l'auscultation n'a pas révélé l'apparition d'un bruit de galop ou d'un petit souffle systolique de la pointe, il faut considérer cette tachycardie comme symptomatique d'un début d'insuffisance cardiaque : ici le repos absolu est absolument nécessaire, avec régime du lait et des fruits, émission sanguine et purgation, et le strophantus avec ou sans spartéïne, ou l'onabaïne en injections intra-veineuses seront les médicaments indispensables qui feront diminuer la tachycardie, mais surtout disparaître la dyspnée et empêcher l'éclosion d'accidents graves.

Tachycardies hétérotypes

Elles sont dues, avons-nous dit, à l'éclosion d'un rythme d'excitation anormal qui survient généralement par crises, à début et à fin brusques ; d'où le nom classique de tachycardies **paroxystiques.** On les divise, au point de vue physiologique et graphique, en tachycardies totales (ou auriculo-ventriculaires) et en tachycardies partielles, l'une auriculaire, l'autre ventriculaire.

La **tachycardie totale,** dans sa forme typique, est représentée par le rythme « nodal », ainsi désigné parce que l'excitation anormale part du « nœud » de Tawara, situé à l'union des oreillettes et des ventricules. Dans cette forme, l'excitation se transmet en même temps aux oreillettes et aux ventricules. Il en résulte que sur les électrocardiogrammes typiques, P (qui représente la systole auriculaire) est fusionné avec R (qui représente le début de la systole ventriculaire). Lorsque cette fusion n'est pas parfaite, P précède R de très peu, et se montre négatif.

A côté du rythme nodal parfait, on distingue aussi, dans cette forme de tachycardie, une forme à précession auriculaire, dans laquelle P précède R à distance normale ou légèrement réduite, mais en restant positif, et une forme à précession ventriculaire dans laquelle P suit R et est généralement négatif.

Parmi les **tachycardies partielles,** la forme **auriculaire** est la plus fréquente. Elle se caractérise par une tachysystolie purement auriculaire, et visible seulement sur les électrocardiogrammes. En pareil cas, les soulèvements P sont réguliers mais battent au rythme très accéléré de 250 à 300 par minute. Quant au ventricule, il ne bat qu'à un rythme beaucoup moins fréquent ; le plus souvent il y a une contraction ventriculaire pour deux contractions auriculaires de sorte que le rythme ventriculaire est moitié moins fréquent que le rythme auriculaire, tout en étant accéléré (125 ou 150 contre 250 ou 300) ; dans d'autres cas, le rythme ventriculaire est tout à fait irrégulier, de sorte que cliniquement on a l'apparence de l'arythmie complète ; seul l'électrocardiogramme montre qu'il n'y a pas fibrillation mais tachysystolie auriculaire (ou flutter).

Il résulte de ces particularités que cliniquement cette forme de tachycardie hétérotype peut être méconnue, car, si le pouls est irrégulier, on fait le diagnostic d'arythmie complète commune (par fibrillation), ou, si le pouls est régulier, on se trouve en face d'une tachycardie modérée dont le chiffre ne dépasse pas les taux habituels des tachycardies normotypes.

Dans la **tachycardie ventriculaire,** beaucoup plus rare, l'accélération porte uniquement sur les ventricules, les oreillettes continuant leur rythme normal. Cette tachycardie est d'un diagnostic difficile, même sur les électrocardiogrammes, car les complexes ventriculaires sont tout à fait modifiés, ils sont rapides et amples, les soulèvements R et T étant remplacés par une grande onde unique. De plus, les soulèvements P sont le plus souvent invisibles ou non identifiables.

Traitement de la tachycardie totale (type Bouveret). — On en connaît les caractères cliniques : début brusque par déclenchement d'un choc dans la poitrine, provoqué parfois par un effort, une émotion ou la digestion, mais le plus souvent apparaissant sans cause appréciable ; pouls et cœur battant de 160 à 250, le plus souvent autour de 200, à un chiffre souvent multiple (double ou triple) du chiffre habituel du malade ; le pouls est absolument régulier, invariable avec le repos et les mouvements. Au cœur, on entend un tic tac vibrant et très rapide ; le plus souvent il n'y a pas de lésion ; s'il y a lésion antérieure, le souffle est modifié et souvent difficile à reconnaître du fait de la tachycardie extrême ; le pouls est petit ; la tension tend à baisser modérément, les phénomènes subjectifs, très variables, se réduisent le plus souvent à une sensation de malaise ou de gêne, avec pâleur, dyspnée légère, qui souvent, oblige le malade à s'arrêter et à se coucher. Brusquement, au bout de quelques minutes ou de quelques heures, un nouveau choc dans la poitrine indique au malade que la crise est terminée. En effet, le rythme est redevenu normal ; on peut alors trouver cependant, à l'auscultation, quelques extra-systoles.

Ces accès courts sont de beaucoup les plus fréquents, mais il existe des accès se prolongeant durant plusieurs jours, et dont la prolongation devient dangereuse par elle-même car elle peut conduire à l'insuffisance cardiaque. Au bout de plusieurs jours de crise, la tension baisse notablement, la dyspnée apparaît, les urines diminuent, le foie augmente de volume, les bases s'encombrent, le cœur se dilate ; c'est l'insuffisance cardiaque progressive et parfois la syncope mortelle.

Le traitement de la tachycardie paroxystique présente à étudier trois problèmes différents : le traitement d'arrêt de la crise, le traitement de l'insuffisance cardiaque causée par la crise et enfin le traitement prophylactique des crises.

Moyens d'arrêt de la crise. — Physiologiquement, la crise de tachycardie hétérotype semble due à une hyperexcitabilité passagère du tissu cardiaque, à siège anormal. Le traitement rationnel semble donc l'administration des agents qui diminuent l'excitabilité du cœur, à savoir les sels de quinine ou leurs dérivés. De fait, nous verrons que dans bien des cas, cette médication type a donné des résultats remarquables. Mais d'autres méthodes ont pu donner des succès, qui semblent plus nombreux parce qu'ils ont été employés depuis plus longtemps. De sorte que nous sommes forcés de les étudier avec l'impartialité du clinicien soucieux avant tout des résultats thérapeutiques. Et l'on pourrait dire que les moyens d'arrêt de la crise varient avec chaque malade comme nous allons le voir en les passant en revue et en essayant de les classer d'après leur mode d'action.

1° Action mécanique sur le système vago-sympathique. Ces moyens purement mécaniques sont connus empiriquement depuis de longues années ; parfois c'est un simple mouvement d'inspiration profonde dans la position debout qui suffit à arrêter la crise. Parfois c'est un mouvement de flexion forcée du tronc en avant, soit dans la position debout, soit dans la position assise, comme dans l'acte de lacer ses souliers, qui amène le même résultat ; parfois le malade doit se coucher les bras écartés.

Dans d'autres cas, c'est surtout au cours d'un mouvement de déglutition relativement laborieux, que disparaît la crise ; certains auteurs avaient cru remarquer le bon effet des cachets de poudre d'hypophyse dans la tachycardie paroxystique. Vaquez a montré que c'est le volume des cachets et non leur contenu, qui importe, et Godlewski a obtenu les mêmes effets en faisant avaler de grosses boulettes de mie de pain.

La médication vomitive ou nauséeuse peut être également employée avec de grands succès (Savy). Le procédé le plus simple est la titillation de la luette, mais ce moyen échoue souvent et l'on est forcé d'avoir recours à l'ipéca. Il est préférable d'absorber en une seule fois de 20 à 40 grammes de sirop d'ipéca ; généralement la crise s'arrête dès que le vomissement est survenu, parfois cependant l'état nauséeux suffit pour couper la crise. Le vomitif lui-même importe peu puisque l'émétique ou l'apomorphine peuvent aboutir au même résultat, mais il semble que l'ipéca soit le plus commode à manier.

Enfin, parmi les moyens mécaniques agissant sur le système vago-sympathique, la compression du paquet vasculo-nerveux à la base du cou est un des plus efficaces ; un de mes malades, atteint de rétrécissement mitral avec crises de tachycardie paroxystique ne manque jamais de me rappeler, à chacune de ses visites, qu'il ne vient pas me trouver pour ce dernier symptôme qu'il est certain d'arrêter à volonté par compression de la base du cou. De même la compression oculaire a souvent donné des succès.

2° Action sur la conductibilité cardiaque : Digitale. On sait que la digitale produit, sur le cœur normal, un certain ralentissement, mais celui-ci, d'ailleurs peu marqué, est d'ordre sinusal et par conséquent ne saurait guère nous intéresser dans une tachycardie hétérotype.

Mais l'action essentielle de ce médicament est d'entraver la conductibilité du muscle cardiaque et l'on sait que les fortes doses de digitaline produisent un allongement de l'espace P R et même un véritable blocage qui a pu être mis en évidence dans certains cas d'intoxication volontaire par de très fortes doses. Ne pourrait-on essayer de réaliser par la Digitale un véritable blocage du cœur qui en ralentirait les contractions ventriculaires ? Théoriquement, il ne semble pas que cette médication puisse être active, car il s'agit dans la tachycardie paroxystique, de contractions hétérotopes, de véritables extra-systoles, et l'on sait que la Digitale n'entrave guère la formation des extra-systoles et que même bien souvent elle en favorise l'éclosion.

De fait, la Digitale a donné peu de résultats intéressants dans la maladie de Bouveret ; les cas assez nombreux dans lesquels la crise s'est trouvé arrêtée au cours d'une cure de digitale à forte dose ne sont pas convaincants, même celui de Lian dans lequel la voie intra-veineuse avait été employée ; cependant, récemment, Wilson et Wishart ont, dans trois observations, coupé des accès de tachycardie paroxystique en injectant par voie veineuse une solution de digitale, après insuccès par la quinidine intra-veineuse.

3° Action sur l'excitabilité du cœur : sels de quinine. La tachycardie paroxystique étant une salve régulière d'extra-systoles ayant comme substratum un certain degré d'hyperexcitabilité du cœur, il est au contraire logique d'employer des médicaments qui diminuent l'excitabilité du myocarde. Or nous savons que les sels de quinine qui ont une action dépressive sur les fonctions chronotrope (ralentissement du cœur), dromotrope (allongement de l'intervalle P R) et inotrope (diminution de la contractilité), ont surtout une forte action dépressive sur la fonction d'excitabilité cardiaque ; c'est d'ailleurs cette action qui explique son influence favorable sur l'arythmie complète.

Dans la tachycardie paroxystique, on emploie soit le sulfate de quinidine par voie buccale, soit le bichlorhydrate de quinine par voie intra-veineuse. Nous étudierons d'abord cette dernière méthode parce qu'elle a à son actif des succès indiscutables ayant presque la valeur d'une expérience de laboratoire.

Elle a été employée par Wenckebach et étudiée depuis par Géraudel et Mouquin qui ont pu étudier par l'électrocardiogramme le mécanisme d'arrêt de la crise. On emploie une solution de 0 gr. 25 de chlorhydrate basique de quinine additionnée de 0 gr. 20 d'uréthane dissous dans 3 cc. de sérum physiologique, et l'on injecte en 20 à 30 secondes, le contenu d'une ampoule entière ; quelques secondes après l'injection, le sujet ressent une sensation de malaise avec bouffées de chaleur, de l'angoisse, des nausées, des bourdonnements d'oreilles ; ces troubles ne durent pas longtemps, et dans les cas favorables, l'arrêt de la crise se produit une trentaine de secondes après la fin de l'injection et le pouls revient brusquement à son chiffre antérieur. Dans d'autres cas, assez rares (car Wenckebach a dit, ce qui reste vrai en général, « que le médicament agit tout de suite ou pas du tout »), le rythme se trouve ralenti pendant quelques secondes, puis la tachycardie reprend.

Lorsqu'aucun effet n'est obtenu, il faut, avant d'abandonner le traitement, se demander si la dose n'a pas été insuffisante car chaque malade a sa dose nécessaire, qui, pour Wenckebach, est toujours la même. C'est pourquoi on recommencera quelques heures plus tard en doublant la dose ou en employant 0 gr. 40, dose souvent suffisante. En cas d'échec, il est préférable de remettre au lendemain la troisième injection qui pourra être plus forte (0 gr. 60 et même 0 gr. 80).

Lorsqu'on analyse, à l'électrocardiogramme, l'arrêt de la crise qui suit l'injection de quinine, on constate les faits suivants :

D'abord une pause qui correspond à un rythme sinon normal, du moins toujours inférieur à 100 parfois même une longue pause d'une seconde (Géraudel).

Ensuite, reprise d'un rythme sinon normal, du moins beaucoup moins rapide que pendant la crise. A ce moment, les anomalies caractéristiques (P négatif ou P et T fusionnés) ont disparu.

Dans les premières minutes qui suivent le rétablissement du rythme normal, on constate souvent la présence de quelques extra-systoles ventriculaires gauches. On sait d'ailleurs que ce phénomène est fréquent après l'arrêt spontané des crises et d'ailleurs l'arrêt quinique ne semble pas différer de l'arrêt spontané tel qu'il a été enregistré par Gallavardin. Plus rarement, on peut trouver à ce moment soit un aspect passager de flutter, soit un lambeau de fibrillation auriculaire.

Il y a là, en résumé, un procédé logique et élégant qui chez certains malades réussit presque à coup sûr à couper les crises. Toutefois, comme il peut provoquer des états syncopaux, il convient, à notre avis, de ne l'employer que dans les crises qui durent depuis deux ou trois jours ; dans les crises anormalement longues où il existe déjà une menace de défaillance cardiaque, cette défaillance même constitue une contre-indication à l'injection intra-veineuse de quinine, médicament dépresseur du cœur.

A côté de ces résultats si nets qu'ils ont une allure expérimentale, les résultats donnés par les sels de quinine employés par voie buccale semblent un peu pauvres, et cela d'autant plus qu'ils restent souvent discutables, la crise de tachycardie ayant une tendance naturelle à la terminaison spontanée. On emploie toujours le sulfate de quinidine en comprimés à 0 gr. 20 ; le malade se met au lit et à la diète lactée ; il prend le plus tôt possible un comprimé ; deux heures plus tard un second ; trois heures après un troisième ; un quatrième peut être pris six ou huit heures plus tard. Si, au bout de 36 heures il n'y a pas eu d'effet frénateur, il faut cesser, car aucun effet ne peut plus en être obtenu, et, d'autre part, plus la crise se prolonge, plus l'insuffisance cardiaque menace d'apparaître et, par conséquent, plus la quinidine tend à devenir contre-indiquée comme dépresseur du myocarde.

4° Action sur la tonicite du cœur ; ouabaïne. L'idée d'employer l'ouabaïne en injections intra-veineuses revient à Vaquez qui a trouvé là un nouvel emploi, et des plus intéressants, de la médication qu'il avait préconisée dans l'insuffisance cardiaque. Au cours d'une crise de tachycardie paroxystique de longue durée et menaçant, de par sa prolongation, de se compliquer d'insuffisance cardiaque, le traitement par les injections intra-veineuses d'ouabaïne est, comme nous le verrons, tout naturellement indiqué. Or, fait assez particulier, bien souvent, on peut voir la crise s'arrêter brusquement après une injection unique d'ouabaïne, par voie intra-veineuse ; elle agit alors comme l'injection intra-veineuse de quinine. Le fait a été noté trop souvent pour qu'on puisse l'attribuer à une simple coïncidence. On peut donc considérer désormais l'injection intra-veineuse d'ouabaïne comme un des moyens de couper la crise, et un moyen qui a même donné des résultats plus nombreux que l'injection de quinine. Nous avons même une fois obtenu le même résultat, chez une femme enceinte, par une injection intra-musculaire.

Traitement de l'insuffisance cardiaque causée par la prolongation de la crise. — Dans toute crise de tachycardie paroxystique durant plus de 5 à 6 jours, même s'il n'y a aucune lésion valvulaire surajoutée, le danger est la possibilité de l'insuffisance cardiaque ; quand on voit la tension artérielle diminuer, le taux des urines baisser, le foie augmenter de volume, la dyspnée s'établir et des râles apparaître aux bases, on peut conclure que cette dernière est réalisée. Mais il convient de ne pas attendre l'apparition de ce syndrome ; un seul des symptômes qui le constituent suffit pour déceler la fatigue du myocarde et par conséquent pour imposer le traitement.

Comme il s'agit d'une insuffisance cardiaque à pouls régulier, c'est l'ouabaïne en injections intra-veineuses qui est indiquée ; on fera une série de 5 ou 6 injections d'un quart de milligramme à raison d'une ou deux par jour. Et, comme nous l'avons vu plus haut, on courra de plus la chance de couper la crise dès la première injection ; dans ce cas, il sera généralement inutile de continuer la série.

La Digitale pourra utilement être associée à l'ouabaïne en cas de grande insuffisance cardiaque, et généralement après cette dernière.

Prophylaxie des crises. — C'est généralement le traitement que vient réclamer le malade ; le plus souvent, en effet, il n'est pas particulièrement effrayé par les crises elles-mêmes, mais il craint que leur retour plus ou moins fréquent « ne fatigue à la longue son cœur ». Or ce traitement n'est rien moins que facile, et il n'est rien moins que fixé. En effet, la variabilité du retour des crises est telle qu'il est presque impossible d'apprécier avec certitude les effets des divers traitements employés. Aussi ces traitements varient-ils avec les auteurs.

Vaquez préconise la digitale discontinue associée à la quinine-belladone ; il donne, pendant 10 jours par mois, le matin, 5 gouttes de digitaline, et à chacun des deux repas une pilule contenant 0,10 centigramme de valérianale de quinine et 0,02 centigrammes de poudre de feuilles de belladone. Wenckebach associe la digitale à la strychnine, en employant de même des doses faibles de digitale, seules capables, selon lui, de calmer l'excitabilité cardiaque.

Carnot et Baufle emploient la digitale à petites doses prolongées (trois ou quatre gouttes par jour). Clerc emploie la quinidine associée à la valériane ou au tartrate d'ergotamine. Laubry, Donzelot emploient le bromhydrate de quinine à petites doses. Smith, Gallavardin et Gravier, Korn, Lian emploient la quinidine ; Korn la donne à doses progressives allant de 0,33 à 0,67 par jour pendant six jours de suite ; Lian donne 3 comprimés de 0,20 par jour par périodes de 15 jours séparées par des arrêts de 5 jours.

Nous employons généralement la méthode suivante : les 3 premiers jours de la semaine, 4 gouttes de digitaline ; les 3 jours suivants, trois comprimés de sulfate de quinidine à 0,20 par jour, avec arrêt le dimanche. Un certain nombre de malades nous ont affirmé que cette médication éloignait nettement leurs crises et les rendaient plus courtes, mais nous n'oserions affirmer qu'il y ait en elle, pas plus qu'en les précédentes, une thérapeutique capable d'empêcher à coup sûr le retour des crises.

Traitement de la tachycardie auriculaire. — Cette forme partielle de tachycardie (tachysystolie auriculaire, auricular flutter des Anglais), dont nous avons vu plus haut les caractères électriques, s'accompagne généralement d'une augmentation des battements du ventricule facilement décelable à l'auscultation et au pouls. Dans sa forme régulière, la seule dont nous avons à nous occuper ici, elle présente certaines particularités cliniques qui peuvent aider à la différencier de la maladie de Bouveret.

Elle est moins souvent « paroxystique » ; parfois, en effet, elle est permanente, « perpétuelle » comme l'arythmie par delirium cordis ; ses paroxysmes ont généralement une durée plus longue que ceux de la tachycardie de Bouveret ; de plus, l'évolution a tendance à se faire vers la soudure des accès.

Le chiffre du pouls est généralement inférieur à celui de la tachycardie totale, et atteint plus rarement 200 ; ce chiffre est généralement fixe, même après effort ; le reflexe oculo-cardiaque détermine fréquemment des pauses ventriculaires, ce qui, selon Gallavardin, est rare dans la maladie de Bouveret. Il existe, de plus, souvent soit de l'alternance du pouls, soit une anisosphygmie apériodique ou désordonnée bien visible à l'oscillomètre ainsi qu'un bruit de galop intermittent (Laubry).

Le diagnostic ne peut être fait que par l'électrocardiogramme qui montre, par exemple, à la minute, 300 soulèvements P parfaitement réguliers, soit positifs, soit négatifs, mais toujours reconnaissables contre 150 ou 100 soulèvements R, selon que le rythme est à 1 sur 2 ou à 1 sur 3.

Le traitement digitalique reprend ici toute son importance, contrairement à ce qui se passe dans la maladie de Bouveret ; elle donne ici de 50 à 80 p. 100 de succès. Mais il est nécessaire d'employer de hautes doses : deux à quatre milligrammes par doses de 20 gouttes par jour, avec repos au lit.

L'amélioration ne se produit pas immédiatement, et la maladie passe par plusieurs stades.

1º Il se produit d'abord une arythmie, d'ailleurs peu prononcée, due à la modification du rythme oreillette-ventricule par blocage digitalique (on a par exemple une contraction ventriculaire tantôt pour 3, tantôt pour 4 au lieu d'une pour 2). Il faut continuer la digitale jusqu'au stade suivant.

2º A ce stade, ou bien l'arythmie disparaît et les contractions ventriculaires deviennent régulières et voisines de la normale. Ou bien de l'**arythmie complète** apparaît : c'est la transformation bien connue du **flutter** en **fibrillation** due à la digitale. Il faut alors cesser ce médicament : le cœur poûrra, quelques jours après, récupérer son rythme normal ; sinon, il faudra instituer le traitement par la quinidine.

Ce dernier a souvent donné, à lui seul, des résultats : Bourne a pu donner jusqu'à 45 grammes de quinidine sans accidents et obtenir un résultat que la digitale n'avait pas donné ; Padilla et Cossio ont pu couper net une crise de flutter par une injection intra-veineuse de quinidine. Mais il faudra, pratiquement, l'employer toujours après la digitale, ou en alternant les deux médicaments par semaine (de 2 à 4 milligrammes de digitaline par semaine, de 0,40 à 0,80 de quinidine par jour les semaines intercalaires). De toutes façons, il faut cesser la digitale dès l'apparition de l'arythmie complète.

En somme, le traitement de la tachycardie auriculaire est très différent de celui de la tachycardie paroxystique de Bouveret, et a de grandes analogies avec celui de l'arythmie complète.

Traitement de la tachycardie ventriculaire. — Cette forme très spéciale de tachycardie se voit toujours chez des cardiaques organiques ; les uns sont des sujets en état de grande dilatation cardiaque par myocardite chronique primitive ou secondaire, les autres sont atteints d'infarctus du myocarde par occlusion coronarienne, avec grande insuffisance ventriculaire gauche consécutive.

Les caractères cliniques en sont un peu particuliers : la tachycardie est généralement moindre que dans la maladie de Bouveret et se tient généralement entre 150 et 190 ; le taux de la tachycardie peut subir, d'un jour à l'autre, des variations plus ou moins étendues entre les deux chiffres précédents ; la régularité n'est pas absolue comme dans la tachycardie totale ; enfin, cette tachycardie est infiniment plus mal tolérée que la tachycardie de Bouveret ou le flutter : le malade, d'une pâleur extrême, est somnolent, abattu ou prostré, il se nourrit très difficilement et est souvent nauséeux ; on observe une chute importante de la tension artérielle et des douleurs angineuses, permanentes et terribles en cas d'infarctus. Le début de la crise est peu net, la fin de la crise peut être brusque, spontanée ou provoquée, mais le plus souvent cette forme de tachycardie persiste jusqu'à la mort qui survient soit par syncope, soit par insuffisance cardiaque progressive.

C'est dire que son pronostic est beaucoup plus grave que celui des autres types de tachycardie hétérotype : elle constitue, en effet, une sorte de stade préfibrillatoire du ventricule, et la mortalité proche atteint 87 p. 100 d'après Clerc et Monnier ; la mort survenant généralement au cours de la crise même.

Aussi le traitement curatif de la crise doit-il céder le pas au traitement de l'insuffisance cardiaque qui l'accompagne toujours. Cependant, ce traitement curatif a donné parfois des résultats : Hart a, par la digitale à forte dose, arrêté une crise de tachycardie ventriculaire ; le même résultat a été obtenu par Scott avec la quinidine **per os** à la dose de 0,40, et par Boden et Neukirch avec une injection intra-veineuse de cette substance ; enfin Clerc, par la compression oculaire, a arrêté une crise et enregistré les particularités de cet arrêt : deux secondes après le début de la compression, l'onde P a reparu, puis il s'est produit une bradycardie à complexes normaux coupée d'extra-systoles ventriculaires ; à la fin de la compression, le cœur revint à un taux deux fois moins rapide qu'au cours de la crise, avec ondes P constantes et normales.

Ce sont là des raretés : en réalité, le traitement de l'insuffisance cardiaque est indispensable et de beaucoup prédominant : la digitale ne sera employée qu'avec précautions et sous le contrôle électrique car on l'a accusée de provoquer des crises de tachycardie ventriculaire lorsque le myocarde est défaillant. C'est l'ouabaïne intra-veineuse qui sera indiquée dans la plupart des cas, car elle n'a pas les inconvénients de la digitale ; on pourra faire suivre cette cure d'un essai de cure de quinidine mais dans bien des cas on devra traiter simplement l'insuffisance cardiaque sans trop se préoccuper de la tachycardie ventriculaire.

D^r^ Charles AUBERTIN.

SCIENCE
L'orientation médicale

La Polypose intestinale

par le Docteur Paul VIALARD

C'est une maladie déjà connue depuis longtemps et assez rarement rencontrée en clinique. Cependant elle mérite de retenir l'attention du médecin, car des travaux récents, parmi lesquels il faut citer en particulier celui de Leveuf et Mlle Odru d'une part, ceux de MM. Bensaude Hillemand et Pierre Augier d'autre part, nous ont appris à mieux connaître cette curieuse affection. Nous verrons aussi qu'elle soulève des problèmes intéressants de pathologie générale.

Il existe des formes secondaires, parasitaires (bilharziose) ou inflammatoires. Dans la **polypose essentielle**, au contraire, les néoformations se développent sur une muqueuse intestinale en apparence indemne de toutes lésions. Elles siègent habituellement sur la portion terminale du gros intestin, et même dans les formes diffuses ; c'est toujours sur le recto-sigmoïde qu'elles prédominent. Exceptionnellement elles atteignent le grêle. Leur nombre très variable est toujours élevé.

Le plus souvent les premières manifestations apparaissent dès le jeune âge. Tout, dans l'étiologie de cette affection, reste obscur, sauf toutefois un certain caractère héréditaire qui, sans être obligatoire, est indéniable. Il n'est pas exceptionnel d'en retrouver plusieurs cas dans une même famille. Tahlmann rapporte une observation où six frères et sœurs étaient atteints.

Les deux symptômes essentiels sont la diarrhée et les hémorragies. Les selles, au nombre de cinq à huit par jour, prennent parfois un caractère dysentérique et peuvent s'accompagner d'épreintes, de ténesme, de douleurs abdominales. En réalité les signes généraux et fonctionnels n'ont rien de bien caractéristique et les erreurs de diagnostic sont fréquentes. On pense à l'amibiase, au cancer, à l'entérite tuberculeuse. C'est le toucher rectal et mieux encore l'examen rectoscopique qui permettent de reconnaître la maladie : on trouve faisant saillie dans l'ampoule rectale les polypes groupés en grappes ou dispersés sur la muqueuse et dont le volume varie « de celui d'un grain de chenevis à celui d'un marron ». La radiologie est utile surtout quand les polypes haut situés sont inaccessibles au rectoscope (ce qui d'ailleurs est assez rare). L'image décrite par Bensaude et Constantin en 1916 consiste en un aspect lacunaire de la muqueuse intestinale. Le segment envahi est tacheté, tigré. Pour avoir des clichés bien nets, il est souvent utile de recourir à certains procédés spéciaux : l'insufflation d'air après évacuation partielle du lavement opaque donne d'excellents résultats.

C'est une maladie à longue évolution, entrecoupée de poussées aiguës au cours desquelles les signes s'exagèrent. Elle entraîne à la longue un état de dénutrition considérable avec anémie, œdème des malléoles. Le malade finit par succomber à la cachexie au bout d'une période variant de cinq à vingt ans en moyenne.

Récemment on a signalé chez plusieurs sujets atteints de polypose la déformation hippocratique des doigts. Une première observation en a été rapportée à la Société Médicale des Hôpitaux par M. Bensaude et ses collaborateurs. Cette complication est très intéressante à enregistrer, car jusqu'ici elle semblait réservée aux porteurs d'affections pulmonaires ou cardiaques, et c'est bien la première fois qu'on l'observait à la suite de troubles digestifs. Une deuxième observation de MM. Brûlé et Lièvre et un fait analogue signalé par le professeur Demierre et Lévesque (il s'agissait d'un sujet atteint de dysenterie) montrent qu'il ne s'agit pas là d'un fait exceptionnel.

Un autre caractère particulier de cette affection a été également souligné par Bensaude : ce sont les troubles du développement statural et pondéral qu'entraîne la polypose intestinale quand elle évolue chez des sujets jeunes. Non seulement la croissance est retardée, mais encore un véritable syndrome d'infantilisme peut être réalisé et qui est bien sous la dépendance de la dénutrition occasionnée par les troubles intestinaux prolongés. Ce n'est pas d'ailleurs un fait isolé en pathologie digestive. Dans la maladie cœliaque (décrite tout d'abord sous le nom d'infantilisme intestinal) on constate aussi un arrêt du développement.

Enfin un dernier point intéressant c'est la fréquence vraiment très grande de la transformation cancéreuse du polype et cela malgré l'âge relativement jeune des sujets. Certains auteurs vont jusqu'à admettre que la plupart des cancers primitifs du gros intestin ne sont que des polypes ayant subi la dégénérescence néoplasique. Les raisons de cette fâcheuse évolution restent encore inconnues, la théorie faisant de l'épithélium sombre des polypes un état précancéreux est loin d'être admise par tous. Bensaude la conteste. « Rien ne permet, dit-il, de s'appuyer sur la présence de cellules sombres pour décider une exérèse chirurgicale, la cellule sombre étant pour nous, aussi loin de l'épithélium normal que de l'épithélium néoplasique ».

Quoi qu'il en soit, le diagnostic de cette transformation maligne est bien souvent difficile, la rectoscopie pourra parfois l'établir, dans d'autres cas la biopsie est indispensable.

Cette complication donne par conséquent un exemple particulièrement démonstratif de la transformation d'une tumeur primitivement bénigne en cancer ; d'autre part l'étude des polyposes secondaires conduit à constater un deuxième fait non moins important : la simple inflammation d'une muqueuse entraînant la prolifération tissulaire et l'édification de tumeurs. Si les points essentiels restent encore mystérieux, ces faits nous permettent cependant d'envisager certaines conditions de la genèse du cancer et l'on comprend que ces constatations débordent largement l'intérêt forcément limité de la polypose intestinale.

Docteur P. VIALARD.

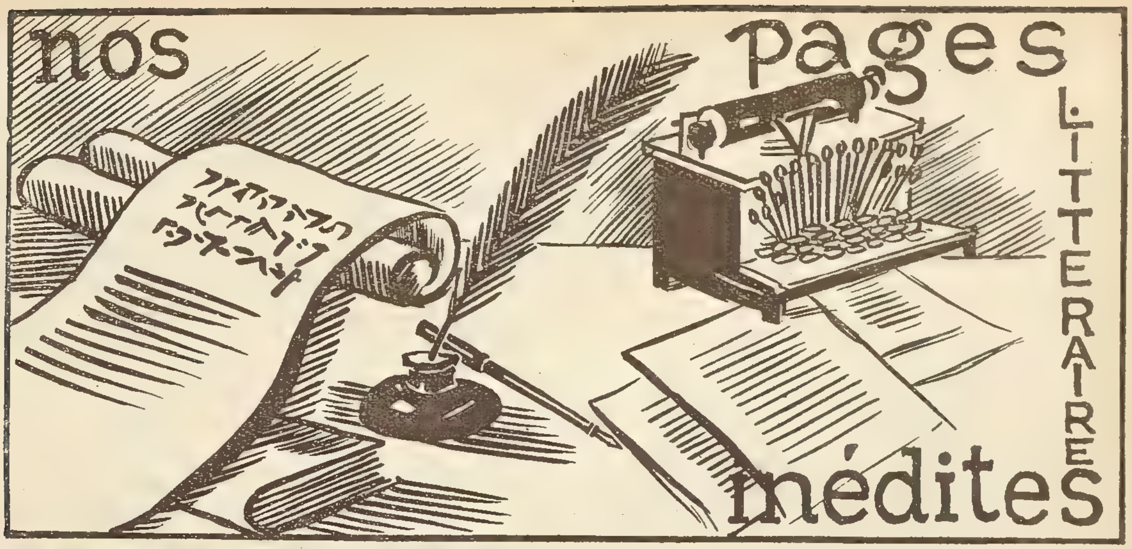

notre conte

L'accident comique

par Claude FARRÈRE

Mon Dieu ! Pourquoi ne pas raconter l'histoire telle quelle ? Voilà bientôt trois ans qu'elle m'est arrivée. Autant dire une éternité. Trois ans passés, qui d'entre nous vit encore ?... je veux dire, vit de la même vie, et conserve ses amitiés, ses rancunes, ses manies même ?... Les plus vieux d'entre nous sont morts, les plus jeunes sont devenus vieux. Et le restant a changé de peau.

En ce temps déjà si lointain, on m'avait prié de présider, je ne sais où, entre Seine et Garonne, je ne sais quelle Assemblée Générale d'excellentes gens, tous anciens combattants ayant fait toute leur vie tout leur devoir. Et j'y étais allé. Nul plus que moi n'apprécie ces trop rares occasions dont la politique, notre maladie endémique et mortelle, n'est pas tout à fait exclue, mais où quiconque s'en donne la peine peut apercevoir, sous le manteau haillonneux du partisan, la cotte inusable du vrai Français, fils de Rome et fils des Gaules, fils de la dixième légion, autant dire... ou de la dixième armée, ce qui est encore mieux... Bref, en compagnie d'un ami qui m'est cher, j'avais, dans ma toute petite voiture, et par des chemins souvent hasardeux, fait quelque cinq cents kilomètres entre l'aube et la nuit noire, pour arriver où nous devions arriver. Ça s'était passé sans anicroche. Et un plantureux dîner nous avait en fin de compte récompensés de nos efforts.

Le lendemain se passa mieux encore. Il y eut quelques visites choisies. Celle du castel où Louis IX résida, quinze jours avant cette éclatante bataille qu'il gagna non loin, pour délivrer Jacques Bonhomme des soudards d'Outre-Manche... Celle de la moderne villa du sénateur local, homme excellent, des plus lettrés, et qui se désole d'être obligé, de par la constitution, et de par la nature humaine, à consacrer les deux tiers de son temps aux intérêts de sa circonscription, lesquels sont toujours à l'encontre des intérêts de la France. Et puis l'on banqueta. Banquet de tout premier ordre. Il y eut du bœuf bouilli, des poules et du gigot. Des discours aussi. Beaucoup de discours, tous ronflants. Il fut énormément question de terrasser l'infâme réaction. On insista même pour me donner la parole, et j'expliquai à ces gens de bien que la politique est à coup sûr le plus amusant de tous les jeux, mais qu'on n'y peut pas jouer tout le temps, parce que, hors les frontières, il y a d'autres gens, de moins bonne composition que nous, lesquels récemment encore ont voulu jouer à un jeu moins gentil, celui de nous couper la gorge. Par conséquent, etc... L'Assemblée ne me laissa pas finir ; elle avait compris du premier coup, et me couvrit d'applaudissements sonores et de larges rires tout à fait avertis. On faillit me porter en triomphe. Puis on salua le sénateur d'un vote unanime, et chacun s'en retourna chez soi, à principale fin d'y politicailler entre quatre z'yeux.

Nous, je veux dire mon ami et moi, dinâmes à peu près tête à tête avec le sénateur susdit, en toute plaisante érudition. Nous parlâmes même latin, et tellement que le sous-préfet de l'arrondissement convié en quatrième, et qui se souvient principalement, comme plusieurs sous-préfets de mes amis, de cette école qui fut la sienne — l'école communale, laïque, obligatoire, et prochainement unique — était tout abasourdi de nos propos, et un peu anxieux. Sa foi républicaine, absolument pure, mais naïve, s'alarmait. Hors les jésuites, il n'imaginait pas que personne eût le droit de connaître Cicéron. On rassura cet homme de bien. Après quoi, le dernier ortolan mangé, et dégustée la dernière truffe incluse dans le dernier foie de canard, nous fûmes nous coucher.

Et ce fut le lendemain, huit heures sonnant, que nos tribulations commencèrent.

...Nous étions repartis, Pierre et moi — ai-je dit que mon ami s'appelait Pierre? — dès six heures du matin. Octobre était commencé, et cinq cents kilomètres ne sont pas rien, quand il s'agit de les faire dans une voiturette, sur des chemins qui ressemblent à d'impressionnants jeux de golf, dont les greens seraient rares, et les trous légion. Nous roulâmes deux heures durant, sans autre incident que deux ou trois erreurs, à des carrefours que la carte n'indiquait pas. Seul, celui qui n'a jamais roulé ne s'est jamais trompé. Mais, huit heures ayant sonné, il nous advint des choses.

Je venais, dans un quelconque village, pourvu du garage classique, de refaire mon plein d'essence, et nous n'avions pas fait plus d'une demi-douzaine de kilomètres, quand un virage s'amorça, lequel obliquait sur notre gauche...

Or, je m'aperçois inopinément que je ne vous ai rien dit encore de ma voiture... Ma voiture était une Mandarine d'un châssis allongé, tout à fait réglementaire. Mais une fantaisie d'ailleurs onéreuse m'avait poussé à faire carrosser ce châssis chez l'un de nos carrossiers les plus en renom — homme **up to date**. Un de ces industriels ingénieux qui savent vous fabriquer un baquet capable de se changer en bibliothèque et un coffre dont on peut faire une chambre à coucher en deux temps et trois mouvements. Mon humble Mandarine avait été victime de cet industriel qui voyait grand comme un empereur. Bref, l'accessoire l'ayant emporté sur l'essentiel, ma voiture était exagérément confortable, mais la caisse en reposait obliquement sur les essieux. Si bien que la roue droite arrière frôlait de trop près le pneu le plus proche. Un ami, expert en cabriolages sur route m'avait averti, après sérieux examen : « Je te préviens qu'un jour, en prenant trop vite un virage, sur ta gauche, tu te retourneras comme une crêpe !.,. » Mon ami, au rebours de mon carrossier, ne voyait pas grand. Mais il voyait juste. Et je dois vous prier de noter ceci : que, de toutes les prophéties qu'on m'a faites toute ma vie durant, la prophétie susdite est la seule qui se soit strictement réalisée... Strictement est le mot. Nous étions en retard, nous allions bon train. Au virage que je vous ai dit — virage à gauche — ma voiture, inopinément, « se retourna comme une crêpe ». Dans le fossé, bien entendu.

Une chance bénie qu'il n'y ait eu, par delà ce fossé, ni mur, ni peupliers, ni rien d'équivalent ! Ma voiture se retourna, sans davantage. Elle fit même un tour très complet. Et comme le fossé était large, elle y chut, les quatre roues en l'air, puis s'y reçut les quatre roues en bas. Trois cent soixante degrés de giration, ni plus, ni moins. Je n'y avais naturellement rien compris, cramponné que j'étais à mon volant, et mes coudes élargis, pour parer aux chocs latéraux. Mes oreilles d'ailleurs étaient assourdies, pis, anéanties, par le fracas de la culbute. En fin de compte, au bout de trois, quatre, cinq secondes, je me retrouvai dans mon baquet enfin immobile, et je vis qu'à ma droite il n'y avait plus rien. Ni compagnon de route ni portière. Le vide, sans plus. Un froid atroce glissa comme un serpent tout le long de ma colonne vertébrale. Je fis effort pour sauter hors de la voiture. J'y parvins. Et je me jetai sur la route, hurlant à tous les échos :

— Pierre ! es-tu blessé ?

— Mais non ! me répondit une voix, magnifiquement calme ; je n'ai rien ! me voilà...

Il accourait vers moi. La portière arrachée l'avait vidé sur la route, soixante ou quatre vingts mètres en deçà de notre terminus. Je criai de joie, je courus vers lui...

Et je m'arrêtai net : sa main droite aspergeait le sol d'un sang bien rouge.

— Mais tu es blessé !

— Moi, quelle blague ! Tiens, c'est vrai... tu as raison.

Un cantonnier accourait, hurlant :

— Comment que ça se fait que vous n'êtes pas morts ?

Mon ami Pierre prit la direction des pourparlers diplomatiques :

— Nous ne sommes pas morts, dit-il, péremptoire. Et même nous ne sommes pas blessés sérieusement. Quand je suis blessé sérieusement, mon brave, je n'ai pas envie de fumer. Or, à l'heure qu'il est, j'ai envie. Et j'ai un beau paquet de sultanes dans cette poche-ci... Mais je n'y peux pas atteindre à cause de tout ce sang qui coule de ma main droite... Mon ami, voulez-vous être gentil et me prendre mes cigarettes ?

Mais le cantonnier se redressa, hautain :

— Monsieur, dit-il, non ! Je suis un honnête homme. Vous prendre vos cigarettes, dans l'état où vous êtes, moi ? Jamais ! Je suis pas d'une famille de voleurs !

— Bigre ! souffla mon ami Pierre, de ce coup là hors de combat.

Il ne reprit du poil de la bête que cinq minutes plus tard, quand j'eus scruté de près la bagnole. Les ailes étaient en tire-bouchon, la chose va de soi. Mais pas un des pneus n'avait éclaté. (Et je vous dirai bien de quelle marque ils étaient, mais vous ne croiriez pas que cette publicité est gratuite !) En sorte que la voiture était encore bonne pour une demi-douzaine de kilomètres sans trop de risques, à condition toutefois qu'on ne se hâtât point... Vous imaginez bien que je n'eus garde de me hâter. Nous étions repartis, piano, piano, vers le quelconque village dont j'ai déjà parlé plus haut. Et, ce pendant, la main de mon ami continuait d'arroser la route de larges et longues taches rouges. Il n'y prenait pas garde. Moi, si. Tant et tant que, le village atteint, je fis, au premier pharmacien aperçu, une halte brusque. Le potard était sur son seuil. — Non, me dit Pierre, non ! Va plutôt jusqu'au télégraphe. Ils doivent avoir une cabine téléphonique. Tu verras si je sais me déployer...

Il sut. La cabine à peine atteinte, il l'envahissait. Et je l'entendis appeler. Les demoiselles P. T. T. à l'autre bout de la ligne, n'en menaient pas large :

— Non, mademoiselle, non ! je n'ai pas le temps d'attendre que votre amoureux vous ait lâchée ! Je suis M. Pierre Sacré... Sacré, oui ! comme Sacré nom de tout ce qu'il vous plaira. Exactement ça, oui, mademoiselle ! Et je demande, de toute urgence, le sous-préfet de l'arrondissement. Comment dites-vous ? M. Mécanique ? Oui, M. Mécanique. Et pressez un peu, si ça ne vous est pas exagérément désagréable ! Il s'agit de vie ou de mort...

Un silence suivit. Puis, au ton du dialogue, je compris que M. Mécanique était au bout du fil. Ce bon fonctionnaire avait dû se ruer, tête baissée, de sa sous-préfecture jusqu'au récepteur.

Mais mon ami Pierre, impavide, avait repris la direction des affaires :

— Allo ! je parle à monsieur Mécanique, le sous-préfet ? Ici, Pierre Sacré !... Pierre Sacré, oui... Mon cher sous-préfet, un accident tragique... Les virages de la route nationale sont bien mal relevés, dans votre arrondissement... Je me demande ce qu'en dira le sénateur... Peu importe, au demeurant... Mais, mon ami Claude et moi sommes tous les deux grièvement blessés...

Je sursautai : — Dis donc ! tu vas un peu fort...

Il haussa les épaules : — Non — continuait-il — pas mortellement... Grièvement, sans plus. Mais, à votre place, j'alerterais le préfet... et aussi le sénateur... On ne sait jamais... Votre responsabilité n'est évidemment pas engagée. Mais c'est une question de prudence... A propos, ici, dans ce village d'où je téléphone, y-a-t-il un médecin possible pour les premiers soins ?

Je m'étais approché ; j'avais décroché le second récepteur, j'entendis la réponse affolée du malheureux sous-préfet :

— Un médecin... Eh ! oui, pardieu !... il y a même un médecin de tout premier ordre... le docteur Excelmans... Mais, voilà ! ses opinions sont connues: il est réactionnaire... Alors...

— Alors, conclut Pierre Sacré, raccrochant le récepteur et se retournant vers moi, alors, je m'en f...

Et il redemanda, l'instant d'après, la communication, pour appeler le docteur Excelmans, non sans m'avoir jeté, d'abord, un regard triomphant... Dix minutes plus tard, nous avions le médecin. Un quart d'heure après, le préfet, qui fut délicieux. Et comme nous leur racontions l'histoire, en détail :

— Mon Dieu ! — dirent-ils ensemble, le préfet et le médecin — le virage aurait dû être relevé, sans conteste. Nous sommes tous d'accord là-dessus, opposition, gouvernement, depuis des années... Par surcroît, le sous-préfet devrait être plus... ou moins... Mais qui donc serait capable d'améliorer un homme ? Constatez d'ailleurs, messieurs, que, dans ces conditions, la France continue à vivre... et même : à mieux vivre, et plus fortement, que les autres nations.

CLAUDE FARRERE.

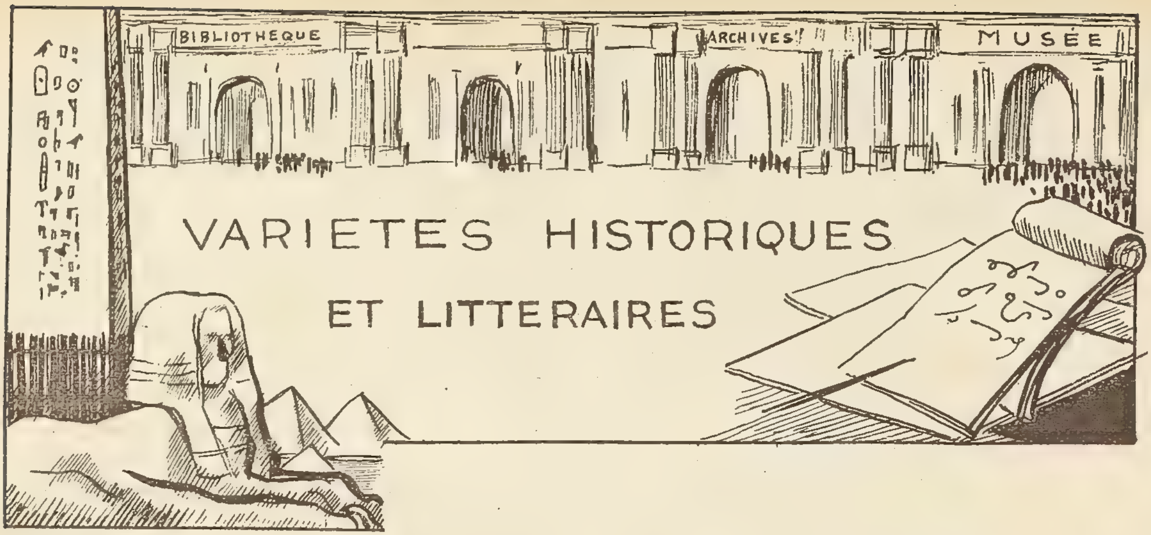

Le Marquis de Sade à la Bastille

par Joseph LEGRAS

Donatien-Alphonse-François de Sade, mestre de camp, lieutenant général en Bresse, Bugey, Valromey et Gex, fit son entrée à la Bastille le 29 février 1784.

On connaît ses méfaits. On sait de quelles fioritures il enjolivait ses plaisirs, et l'on n'ignore pas que telles distractions tombent sous le coup de la loi. Toutefois, malgré ce que l'on pourrait croire, Sade ne gémissait pas actuellement sous les verrous pour expier d'illicites fantaisies. Des fautes passées, il était sinon innocent, du moins innocenté par des jugements en bonne et due forme. S'il venait de passer quelque sept ans à Vincennes et s'il allait se morfondre à la Bastille pendant cinq ans et demi, c'était que le roi, dans sa prévoyance, entendait lui rendre impossibles de nouveaux débordements. Le marquis se trouvait en prison par lettre de cachet. Cet ordre, que personne ne pouvait révoquer sinon le roi lui-même, avait été longuement, âprement et très habilement sollicité par Mme de Montreuil, épouse d'un président à la cour des Aides et belle-mère de l'incarcéré.

La plus grande partie de sa détention à la Bastille, Sade la passera dans la tour de la Liberté. Qu'on n'y voie aucune ironie. Cette tour s'appelait ainsi, probablement, parce qu'elle servait aux prisonniers favorisés, ayant la liberté de se promener à certaines heures, de recevoir des visites et de passer outre à quelques contraintes. Située sur la façade qui regardait Paris, elle était la seconde tour en partant de l'angle nord-ouest de la forteresse, et prenait en enfilade la rue Saint-Antoine. Elle comprenait six chambres, une par étage. Ces chambres, épousant la paroi de la tour, par conséquent de forme ronde, étaient suffisamment spacieuses. Mais la fenêtre, fort étroite et placée près du plafond, n'y déversait qu'une lumière défraîchie. Le locataire forcé trouvait dans son logis une cheminée et les meubles nécessaires. Libre à lui de transformer le mobilier à son gré.

Le marquis habite la chambre du deuxième étage, dite « deuxième Liberté ». Il y dispose divers objets qu'il possédait à Vincennes, et son lit de camp dont il ordonne de refaire les matelas. Contre les murs, il fixera des planches destinées à ses livres. Il fera même transformer un meuble en bibliothèque fermée. Dans les panneaux vides, il déroulera des tentures et placera sur sa table des portraits, parfois des fleurs. Un invalide de la garnison nettoiera sa chambre, moyennant 20 livres par mois. Quant au geôlier Lossinotte, il rendra de menus services, ravaudages de bas, rapiéçages d'habits, commissions dans le quartier, etc..., le tout avec la permission de l'officier de service, et, bien entendu, contre argent comptant.

Et lui, comment va-t-il occuper les vingt-quatre heures si lentes que représente chaque jour ? Les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale, ceux de l'Arsenal, et les papiers trouvés en Provence par M. Paul Bourdin, nous permettent de le savoir.

De temps en temps, en principe tous les quinze jours, il reçoit la visite de sa femme. Chose curieuse, chose admirable : Renée de Montreuil a pris parti pour son inquiétant époux. Trompée, délaissée, odieusement bafouée, elle ne sait montrer qu'indulgence et pitié. Sans être précisément laide, elle manqua toujours de grâces naturelles. Elle le sait. Et comme elle est très romanesque, infiniment aimante, un peu bornée, sans doute voua-t-elle une reconnaisance à toute épreuve au brillant officier de cavalerie qui consentit à l'épouser. A présent, elle est devenue obèse, presque impotente. Mais chaque fois qu'on le lui permet, elle s'essouffle vers la Bastille, afin d'apporter au captif espérance et réconfort. Elle devient sa très humble servante. Elle s'ingénie par tous les moyens à lui procurer les quelques douceurs permises, et surtout celles qui ne le sont pas. Son mari trouve cela tout naturel. Il trouve même qu'elle ne fait jamais assez. En vain court-elle les fournisseurs. « C'est une chose bien terrible que de travailler à faire entendre raison à une femme », lui écrit-il un jour où elle envoya des bougies qui ne sont pas exactement conformes au modèle exigé. Il déverse sur elle la bile qui le ravage. Il lui déclare sans périphrases qu'elle est bien trop empotée pour le tirer de cette horrible situation. Il en vient même à des scènes de jalousie et parfois, paraît-il, à des brutalités ! La marquise passe l'éponge. Un homme si malheureux !... Dans son manchon, elle dissimule de tendres billets qu'elle lui glisse en cachette :

> "Il n'y a pour moi qu'un véritable bonheur dans le monde, c'est d'être réunie à toi et que tu sois content et heureux. Tu me verras toujours d'accord de tes volontés pourvu qu'elles ne puissent te nuire. Nous vivrons et mourrons ensemble. " **(30 juillet 1785).**

Est-il touché ? ou bien comprend-il que seul, au milieu d'ennemis, il ne peut trouver un recours qu'en sa femme ? Parfois, se faisant aimable, il la soutient aussi de missives affectueuses. Alors elle exulte :

> « Ton billet est charmant et plus encore le cœur qui l'a dicté. Oh ! mon tendre ami, sois sûr que je te le rends au centuple. Je ne cesse de lire ce cher billet. Il m'est cher puisqu'il me peint si bien tes sentiments pour moi. C'est le comble du bonheur que le réciproque des sentiments. » **(17 septembre 1787.)**

Quoiqu'il en soit, ce commerce ne pourrait suffire à combler le vide du temps. Le marquis lit avec voracité. A la Bastille existe une bibliothèque, autorisée par Malesherbes en 1775, et grossie par les achats du gouverneur ou les dons des prisonniers. Personnellement, Sade possède un assez grand nombre de livres : le catalogue qu'il en dressa mentionne environ 400 volumes. Il en aura jusqu'à 600. L'**Histoire d'Angleterre** de Hume voisine avec les **Voyages de Bougainville** et ceux du capitaine Cook. Les **Lettres historiques et galantes** de Mme Du Noyer, les **Lettres portugaises** se mêlent à la **Logique** de Nicole, aux **Sermons** de Massillon, aux **Oraisons funèbres** de Fléchier, tandis que l'**Histoire des ballons** fait bon ménage avec un **Traité des maux d'yeux.** Figurent en bonne place l'**Illiade, La Jérusalem délivrée,** le **De natura rerum**, et, si Virgile est absent, Delille le supplante avec les **Jardins** et les **Géorgiques.** Les romans de Fielding semblent particulièrement estimés dans la « deuxième Liberté », mais sans porter préjudice à ceux de Prévost, non plus qu'à la **Vie de Marianne,** aux **Liaisons dangereuses,** aux **Paysan parvenu,** aux **Nouvelles** de Cervantès, aux **Mille et une nuits.** Ajoutez, à cette nomenclature très incomplète 67 volumes du théâtre français et 101 volumes du théâtre italien. Par surcroît Mme de Sade est sans cesse réquisitionnée pour acheter ou louer, apporter ou faire parvenir les ouvrages réclamés.

Cependant cet homme a trop vécu pour accepter passivement les fariboles des romanciers, les utopies des philosophes ou les fantaisies des poètes, et son expérience de l'animal humain est devenue trop profonde pour ne pas le conduire à des réflexions personnelles. Aussi passe-t-il, par une pente insensible, du domaine des souvenirs à celui de la fiction. Il invente cent personnages qui, sortis de l'irréel, n'en prennent pas moins corps, et qui viennent à son appel sans la permission du ministre, l'acquiescement du gouverneur ou le trousseau du geôlier. Il écrit, comme il fait toute chose avec une exagération réglementée par ses manies : travail du matin, travail de l'après-midi, travail du soir. Il semble que les heures vont lui manquer, qu'il craigne de gâcher son temps. Tel conte « commencé le 30 juin, travail d'après-midi », est fini le 4 juillet « même travail, de très bonne heure » ; ce qui lui permet de s'atteler immédiatement à une nouvelle besogne, qui sera terminée le 12. **Nulla dies sine linea,** disait admirativement Pline du peintre Apelle. Quels enfants !... A Sade, il faut plusieurs pages de sa menue écriture rébarbative. Encore n'est-il jamais satisfait.

Ce labeur, il l'a commencé dès Vincennes. Et les manuscrits s'empilent. Tous les genres s'y coudoient : comédies, tragédies, drames, romans, contes, essais philosophiques, historiques, critiques, moraux, de la prose et des vers, voire des vers en langue provençale (Sade précurseur des félibres, incarnation inattendue !) Ses productions dramatiques paraissent les plus anciennes en date. A la Bastille, il s'est plus particulièrement occupé des contes et romans. Il corrige sans cesse, ajoute, retranche, recopie, et les marges fourmillent d'indications pour de futurs remaniements : « Cette comparaison est louche » ; « Tout ça est hâché comme le diable » ; « Changer ça » ; « Ça « est mauvais » ; « Ceci ne vaut rien ». Il est rare que l'on trouve cette mention : « Bon tout cela » ou « Bon, ce détail ». De temps à autre il passe un manuscrit à sa femme, et celle-ci, après lecture, rédige des observations abondantes et quelquefois judicieuses. La servante de Molière se contentait d'une opinion spontanée.

Il a tellement travaillé qu'en 1788 il possède dans ses cartons dix pièces de théâtre, une cinquantaine de contes, nouvelles ou romans et d'innombrables essais. Songeant à publier ces précieux ouvrages, il en prépare l'édition, et, dans ce but, dresse un « Catalogue raisonné des œuvres de l'auteur à l'époque du 1^er^ octobre 1788 ».

Deux volumes in-8° sont prévus pour le théâtre. Ils contiendront deux drames en prose, cinq comédies en vers, une tragédie et une « scène lyrique », enfin une pièce en six actes: **La Ruse d'amour,** dont il nous dit que le premier acte est une tragédie, le second une comédie de caractère, le troisième un drame, le quatrième une féerie, le cinquième un opéra-comique. Que pouvait-être le sixième ?

Parmi ses contes, il en choisit trente, pour lesquels il ne faudra pas moins de quatre volumes in-8°. Il en a pris les sujets soit dans sa seule imagination, soit dans ses souvenirs ou lectures. D'où les indications : « Moi... Dunoyer et moi... Entendu raconter par mon père... Arabe et moi... Moi et l'histoire... » L'histoire, il est vrai, ne lui sert jamais que de canevas assez lâche : « **Rodrigue ou la Tour enchantée,** nouvelle espagnole : une très légère partie est tirée de l'histoire, tout le reste est absolument d'invention. » — « **Juliette et Raunai ou la conspiration d'Amboise :** le fond de cette histoire est tiré de nos Annales, mais les caractères des principaux personnages sont entièrement nouveaux, et toute la marche et la contexture de la nouvelle s'éloignent tellement de l'histoire que l'auteur y conserve en entier le mérite de l'invention. » — « **Laurence et Antonio,** nouvelle florentine : un trait des annales de Florence sert d'exposition, mais tout le reste est absolument d'invention et ne se rallie pas à l'histoire. » Un précurseur de Walter Scott et d'Alexandre Dumas père.

S'il promène son lecteur dans le temps, il le promène également dans l'espace. Voici le **Curé de Prato,** nouvelle italienne, **Le mari prêtre,** conte provençal, **Ernestine,** nouvelle suédoise, **Miss Henriette Stvelson ou les effets du désespoir,** nouvelle suédoise. Un précurseur de Paul Morand.

De ces contes, les uns sont courts, les autres longs. Il en est de grivois, il en est de sévères. Celui-ci rapporte une histoire atroce, celui-là un récit plaisant, et même « plaisant fouetté ». L'auteur les groupe en deux grandes catégories : les « sombres » et les « gais ». Il veut qu'un « gai » succède à un « sombre », un « court » à un « long ». Véritable casse-tête. Pour venir à bout de ces difficultés, Sade établit des **états** (n'est-il pas militaire ?) des états en plusieurs colonnes, une pour le titre du conte, une pour sa qualité, une pour sa longueur, une pour les « observations ». Moyennant quoi, après avoir bouleversé vingt fois l'ordre du texte, il parvient au résultat.

Les essais exigeront trois volumes. Dans les deux premiers, on trouvera pêle-mêle : une dissertation sur la peine de mort, une lettre sur le luxe, une sur l'éducation, des analyses raisonnées de 29 comédies de Molière, un parallèle entre Marivaux et Mme de La Fayette, seize nouvelles « historiettes », des vers, etc., etc. Le troisième volume « n'est encore qu'en brouillon et ne sera mis au net qu'après avoir vu le succès des deux premiers ». En même temps, il compose un « roman par lettres », tout en achevant **Les Malheurs de la vertu** « ouvrage dans un goût tout à fait nouveau d'un bout à l'autre ». Et ses projets sont innombrables.

Pour entretenir cette effervescence cérébrale le marquis sait condescendre aux nécessités matérielles de l'alimentation et, comme Antée, retoucher terre. Il n'y manque pas deux fois par jour, d'autant qu'en homme de qualité, il est gourmand. François, le cuisinier de la Bastille, n'a qu'à se bien tenir. Voici un programme culinaire rédigé pour une période de régime :

> « Menu que je prie François de vouloir bien observer régulièrement. **LUNDI. A dîner :** un excellent potage (je ne répèterai plus cet article ; il faut que les potages soient excellents matin et soir), deux excellentes et fondantes côtelettes de veau panées, une bouillie, deux pommes cuites. **A souper :** potage, quatre œufs frais. **MARDI. A dîner :** une demi-volaille succulente, des petits pots à la vanille, deux pommes cuites. **A souper :** un très petit hachis des seuls restes de la volaille du matin. **MERCREDI. A dîner :** potage, un rognon de veau, une crème au chocolat, deux pommes cuites. **A souper :** deux petits pots d'œufs au bouillon. **JEUDI. A dîner :** potage, deux ailes de perdrix piquées, épinards au jus, deux poires cuites. **A souper :** potage, un hachis du reste de la perdrix. **VENDREDI. A dîner :** potage, une sole, du riz au lait, deux pommes cuites. **A souper :** potage, quatre œufs frais. **SAMEDI. A dîner :** potage, deux côtelettes de mouton fondantes, une crème au café, deux pommes cuites. **A souper :** potage, une petite omelette au sucre de deux œufs seuls et d'un beurre très frais. **DIMANCHE. A dîner :** potage, boudinailles, des cardes très tendres au jus, deux poires cuites. **A souper :** potage, beignets de pommes.»

C'est presque de la frugalité. Seulement François n'est pas seul à fournir la table de la « deuxième Liberté ». Lossinotte apporte de nombreux suppléments : fromages de cochon, crêmes au chocolat, poulets gras au cresson, aux marrons, aux truffes, jambon, fruits, vin blanc, vin rosé, eau-de-vie... De son côté, Mme de Sade fournit en abondance pots de confiture, pâtés, gâteaux, etc... « Je vous ai demandé un gâteau glacé. Je veux qu'il soit au chocolat et noir en dedans à force de chocolat, comme le cul du diable l'est à force de fumée. » La marquise réquisitionne les gourmandises jusqu'en Provence, des chinois confits, des truffes « arrangées à l'huile »...

La question du vin prend une importance de tout premier ordre. Naturellement celui de la Bastille, infâme drogue, ne saurait lui convenir :

> « Monsieur de Sade représente à Messieurs les officiers de l'Etat-major que M. le Gouverneur lui fait boire du vin si tellement frelaté qu'il en est journellement incommodé. Il imagine que l'Intention du Roi n'est pas qu'il soit permis au gouverneur de déranger la santé de ceux dont on veut bien lui accorder la garde et la nourriture, et cela pour faire meilleure bourse à M. Launay ou à ses valets. En conséquence, il prie Messieurs les officiers, dont il connaît la droiture et l'équité, d'interposer leur médiation pour que justice soit faite à cet égard. »

Bien. Par faveur, Mme de Sade sera chargée de fournir le vin, en payant, cela s'entend. Elle apporte un certain Bordeaux qui lui parut délectable. Dès le lendemain, elle reçoit cet avis : « Aussitôt ce billet reçu, malgré la pluie, Madame de Sade voudra bien envoyer prendre les 16 bouteilles de vinaigre qu'elle a portées hier. Ou elle s'amuse, ou on l'a facétieusement trompée. Car il est impossible de trouver rien de plus détestable que ce qu'elle a donné hier. » Nouvel envoi, nouvelle dégustation, nouveau refus : « Je vous demande du vieux vin de Bourgogne et non du vin nouveau de Suresnes mêlé à un peu de vin de Roussillon ». Cette fois, il obtient un Beaune authentique.

Bourgogne, truffes, perdrix, poulets gras, boudinailles, plus les quatre œufs frais du soir, plus la sédentarité ne tardent pas à produire de déplorables résultats. M. de Sade devient énorme. Lossinotte passe maître dans l'art d'agrandir les habits. Mais bientôt cet expédient ne suffit plus. Pour un écrivain constamment penché sur sa table, c'est un supplice chinois que d'avoir le ventre bridé et les aisselles sciées dans des habits trop étroits. Madame de Sade commandera donc au tailleur une redingote « pour un homme que vous lui peindrez encore plus gros que moi ». En outre elle apportera des bottes fourrées « très chaudes et très larges. Il faut que la plus grosse jambe de Paris y puisse entrer en botte molle. » C'est que la goutte le taquine. Ah ! s'il n'avait que cela !

Sous son aspect florissant, le malheureux est accablé de mille maux. Des « coliques de vents » lui tordent les entrailles, précédant d'affreuses diarrhées. Il souffre d'hémorroïdes, rebelles aux pommades les plus savamment composées ; d'une toux, dont les quintes le déchirent jusqu'aux crachements de sang ; d'impitoyables insommies qui le retournent sur son lit pendant des nuits entières, comme saint Laurent sur son gril ; et son estomac « très susceptible de la moindre irritation » refuse les médicaments. Avec cela, de méchants yeux, usés par la lecture, par le travail à la bougie, des yeux aux paupières brûlantes, dont un invisible bourreau semble arracher les cils un à un. Malgré lotions, collyres et bains « dans une petite baignoire à cet usage », le mal s'est aggravé. Pourquoi ? L'explication en est à la fois simple et tragique : Un prisonnier ne possède jamais de rasoir. S'il veut se tenir propre, il doit passer par les mains du barbier attaché à la Bastille. Eh bien ! les ennemis du marquis ont soudoyé cet homme. Tout en faisant son office, il a projeté dans les yeux déjà si délicats du martyr quelque substance empoisonnée !... Une intolérable inquiétude envahit le prisonnier. Il s'observe, il guette avec anxiété tout nouveau symptôme alarmant. Pendant de longues semaines il tient méticuleusement le « Journal de mon œil ». Bientôt, il n'en doute pas, aveugle et privé d'Antigone, il errera dans son cachot, mains tâtonnantes, plongé dans une ombre éternelle !...

On alerte les hommes de l'art : Grandjean, oculiste rue Galande, Demours fils, médecin, rue Mazarine, La Coste ou Coste, chirurgien, rue Neuve-de-Luxembourg. Mais ces gens dévoués ne peuvent entrer à la Bastille comme dans un moulin. Le marquis leur adresse cent billets dont la marquise est chargée de rapporter la réponse. Jamais cette réponse ne paraît assez précise, assez détaillée. Quels sont les principes actifs de tels julep, de telle « poudre tempérante » ? Quels en seront les effets immédiats ou lointains ? N'existe-t-il aucune incompatibilité entre les différents remèdes ? La marquise repart pour la rue Galande, la rue Mazarine, la rue Neuve-de-Luxembourg. Et Granjdean, Demours fils, La Coste reprennent leur sacerdoce, avec cette patience indélébile qui constitue son élément capital.

Quant au sieur Laborie, apothicaire de la prison, il prépare sans sourciller sirops, tisanes, électuaires, cataplasmes, et cette « eau végétale minérale », dont le patient attend les plus heureux effets. Suivent de longs **mémoires** très détaillés. C'est ainsi que, du 27 septembre au 16 octobre 1787, l'apothicaire fournit 20 cataplasmes, 20 demi-setiers de tisane de tilleul, 3 verres de tisane laxative et le collyre suivant l'ordonnance : coût, 20 livres 2 sols.

Au milieu de pareilles souffrances et calamités comment garder une âme égale ? Il faudrait celle d'un saint. Le marquis n'y prétend pas.

Certain hiver, on loge au-dessus de sa chambre un prisonnier qui prend ses aises avec fracas. Ce sont des va-et-vient, des martellements de talon, des roulements de meubles, un remue-ménage infernal. Sade n'habite plus une chambre dans une tour de la Bastille, il habite un tambour dont un génie diabolique percute sans trève la peau. Impossible de travailler le jour, impossible de dormir la nuit, et toute tentative de conciliation reste inutile. Pis encore : « ce cruel allemand » entend se chauffer ; mais, dès qu'il allume son feu, une insupportable fumée envahit la chambre inférieure. Plus de doute, tout cela se fait à dessein. « Ne me laissez pas croire, écrit le persécuté au chevalier de Saint-Sauveur, lieutenant de roi à la Bastille, ne me laissez pas croire qu'où vous êtes et où vous avez de l'autorité, les bourreaux qui me tourmentent puissent encore avoir le droit de m'atteindre. Car c'est leur main qui me frappe, cela est clair. »

Oui, comme le barbier, comme le « voisin », les officiers de la Bastille sont, à ses yeux, de connivence avec ses ennemis. Que peuvent valoir, d'ailleurs, ces militaires qui s'abaissent au rôle de geôlier ? Cela les classe et les tare, aussi bien M. de Launay, gouverneur (« ce poliçon »), que MM. de Losme, major, de Miray, aide-major, ou du Puget, ou de Saint-Sauveur, ou Jourdan. Il se révolte, lui gentilhomme d'épée, officier supérieur et lieutenant du roi, de se voir commandé par des gens sans naissance et pourvus d'états de services suspects. Il ne le leur envoie pas dire et leur écrit à tous propos les lettres les plus insultantes.

En mai 1789, se croyant victime d'une brimade, il inflige à qui de droit une épithète injurieuse. Et comme on lui représente qu'il va peut-être un peu loin, dès le lendemain, il envoie ceci au major :

> « Déclarant, soussignant et reconnaissant que ce ne peut être qu'un **Jean-Foutre** qui ait l'âme assez vile, assez basse, assez pétrie d'ordure et d'infamie, de bêtise et de scélératesse pour se prêter à servir de bourreau à un prisonnier, rôle le plus bas, le plus humiliant, le plus dégradant, le plus geôlier qu'il soit possible de faire, emploi diffamant qui ne peut être récompensé que par mille coups de barre au vil et plat coquin qui s'en charge ; et que je n'ai aucune preuve que ce soit M. de Launay plus qu'un autre, ce n'est que celui qui a eu la bassesse et la bêtise d'agir auquel s'adressent et mon billet d'hier et mes vérités d'aujourd'hui. De Sade. »

On le prive de promenades, on interdit les visites. Ces mesures coercitives exaspèrent sa fureur au-delà de toute limite. Dans les premiers jours de juillet 1789, il démonte le récipient en zinc qui sert à déverser les eaux sales dans la gouttière. A l'aide de ce porte-voix, atteignant sa lucarne, il ameute le peuple, déjà fort surexcité, du quartier Saint-Antoine. **Se non è vero, è bene trovato.** Le 4 juillet, on l'expédie à Charenton.

Départ prématuré. Si le 14 juillet 1789 les vainqueurs de la Bastille avaient trouvé dans son cachot ce prisonnier vitupérant et prolixe, quelle apothéose ! Au contraire, la prise de la Bastille tourna pour lui au désastre. Selon une coutume fortement établie et demeurée classique, les vainqueurs saccagèrent tout. Les livres, registres, archives et différents papiers, volèrent par-dessus l'enceinte. Ceux du marquis suivirent le même chemin. Quelques mois plus tard, il écrivait à Gaufridy, son homme d'affaires en Provence :

> « Les trois quarts de mes ouvrages étaient restés dans ma chambre à la Bastille... Tout est lacéré, brûlé, emporté, pillé, sans qu'il me soit possible d'en retrouver un fétu ; et tout cela par la négligence de Madame de Sade! Elle avait dix jours pour retirer mes effets. Pourquoi donc ne se pressait-elle pas d'enlever mes effets ?... mes manuscrits ?... mes manuscrits sur la perte desquels je verse des larmes de sang ! On retrouve des lits, des tables, des commodes, mais on ne retrouve pas des idées. Non, mon ami, non, je ne vous peindrai jamais mon désespoir de cette perte, elle est irréparable pour moi. »

Justice immanente, diront quelques-uns. Pauvre marquis ! Il prétendait avoir écrit : « pour rendre à la vertu le lustre qui lui est dû ».

Joseph LE GRAS.

LE CARNET NOIR

Notes pour les chansons que je n'ai pas écrites

par DORIN

Dédé avait 18 mois, il commençait à balbutier.
— Comment fait la chèvre, Dédé ?
— Bé, bé.
— Très bien ! — Comment fait la vache ?
— Mou, mou.
— Très bien, comment fait l'âne ?
— Hi-han, Hi-han.
— Comment fait la grenouille ?
— Coa, coa.
— Et comment font les petits enfants ?
— Maman, maman ! m'a répondu spontanément Dédé,
C'est un poète !

J'ai voulu en savoir plus long.
— Et maman que fait-elle ? ai-je demandé encore.
— Elle fait ma soupe, m'a-t-il répondu.
C'est un comique.

⁂

Quand les journaux annoncent une catastrophe, on sent que les directeurs, les rédacteurs et les typos, n'ont pu se défendre d'une certaine joie professionnelle. Les caractères sont éclatants, joyeux, le style est alerte, léger...

J'ai lu l'autre jour ce titre extravagant : « Une noce carabinée ». Il ne s'agissait pas comme on aurait pu le croire de quelques gais compagnons qui avaient fait la fête. Non. Il s'agissait, hélas! d'un cortège nuptial qui avait reçu en se rendant à l'église des coups de carabine.

⁂

Comptabilité moderne : Est-ce que ça va les comptes, père Ulysse ?
— Quand ils ne vont pas, on les fait aller.

⁂

Sensibilité féminine. — La femme à son petit chien : « Je ne peux pas te voir souffrir, lui dit-elle », et d'un coup de pied elle l'envoya crever dehors sous l'averse.

⁂

Une idée théâtrale. — Monter un spectacle nouveau qui ne soit ni une comédie ni un drame, ni un vaudeville, ni un opéra, ni une opérette, ni un oratorio. Quelque chose de nouveau dans le fond et dans la forme. Voilà !... Mais quoi ?

⁂

C'était une jeune fille charmante, mais un peu niaise. Elle n'osait pas dire le mot minimum, car elle avait, prétendait-elle, une difficulté à prononcer les S.

⁂

Faites l'expérience suivante : Rasez-vous de très près le plus près, possible. Que votre visage soit lisse, comme une coque d'œuf. Après cela allez chez un coiffeur, n'importe lequel, installez-vous, dans son fauteuil et attendez. Immanquablement, il vous demandera si c'est pour la barbe ou pour les cheveux.

Il n'y a donc, en France, aucun coiffeur capable de reconnaître que vous êtes frais rasé.

⁂

Quand on s'appelle Rousseau il faut avoir un fier toupet pour oser prénommer son fils : Jean-Jacques. Et je plains le pauvre gosse d'avoir à supporter le poids d'un tel nom.

Si les parents du coureur cycliste : Antonin Magne avaient appelé leur fils : Charles. Voyez-vous tout le ridicule qu'il pourrait y avoir dans ce titre : « Charles Magne a gagné le tour de France à bicyclette. »

⁂

Le fils de monsieur le Maire. — Son papa lui a acheté une petite Rosengart et le garde champêtre lui a flanqué une contravention pour excès de vitesse... histoire de le flatter.

⁂

Pourquoi dites-vous, Antoinette, dans « l'embrassure » de la porte ?
— Je croyais que ça s'appelait « l'embrassure »... puisque c'est là que les amoureux s'embrassent de préférence, le soir...

⁂

La prison. — Les voleurs ont encore une chance de s'en tirer, pas les gardiens.

⁂

Et maintenant je vais être sincère, dit-elle. C'est à partir de ce moment-là, exactement, qu'elle a commencé à mentir.

⁂

C'est un vieillard très vieux, très vieux. Il sait qu'il va mourir bientôt, mais il ne s'en fait pas, au contraire, et quand on lui parle de la crise du chômage, il vous répond tout joyeux : « Moi, je m'en fous, vous comprenez, je suis de la classe. »

⁂

Dialogue ingénu :
— Maman ! comment s'appelle ce café au lait ?
— Du chocolat, ma mignonne.

⁂

Un esprit contrariant :
On l'a flanqué à la porte,
Alors, il s'est jeté par la fenêtre.

⁂

Les gens spirituels ont quelquefois de mauvais jours, mais les idiots n'en ont jamais de bons.

⁂

Nouveaux riches ! — Puisque nos moyens nous le permettent, chère amie, dorénavant tu feras préparer nos bouillottes avec de l'eau sucrée.

⁂

Petit couplet :

Etre moins de trente ans
Ne dure qu'un moment.
Etre plus de trente ans
Dure toute la vie.

⁂

Cabots. — Je ne signe jamais d'engagements à moins de mille francs le cachet.
— Et où jouez-vous ?
— Nulle part !

⁂

Le curé qui a baptisé Françoise était bavard et curieux, il interrompait à chaque instant sa prière pour un petit bout de conversation :
« Notre père qui êtes aux cieux »...
— Et quelle est votre profession, Monsieur ?
— Je suis chansonnier montmartrois.
— Ah ! vraiment !... « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien »...
— Vous écrivez des chansons sur l'actualité.
— Je les écris et je les chante.
— Ah ! oui, je sais... « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons »...
— Alors vous connaissez Mistinguett ?
— Oui, je connais Mistinguett.
— Ah ! vous connaissez Mistinguett... « Et délivrez-nous du mal, ainsi soit-il ».....

DORIN.

Ballade Saint-Côme

Pour tout l'Hotel Dieu et les autres Hopitaux

par FAGUS

« Je l'ai pansé, Dieu l'a guéri »
Ambroise PARÉ.

I

Fils de Saint-Côme, angéliques docteurs,
Extirpateurs des chairs et des souffrances
Tous, infirmiers, carabins, prosecteurs,
Et tout là-haut princes de la science,
Quand Dieu nous livre un pauvre être en dolence
Dont nul ne sait si doit vivre ou mourir,
Nous, perscrutant cette viande meurtrie,
Disons d'abord en toute modestie :
Je l'ai pansé, Dieu veuille le guérir !

II

Notre savoir que chacun sait immense
Tremble sans fin sur le seuil de l'erreur.
Aux maux d'ici que peut cette science
Acquise enfin par un si dur labeur ?
Nous savons tout, ce tout n'est qu'impuissance,
C'est retenir quelque humain de partir,
Une heure, ou deux — vers l'obscure patrie,
L'heure écoulée adieu la comédie :
Je l'ai pansé, Dieu veuille le guérir !

III

Nous guérissons. Nous ? jamais quoi qu'on pense,
Bien qu'à guérir se bandent nos ardeurs :
Ressusciter toutes chairs en partance,
Qu'est-ce qu'auprès à Dieu rendre un seul cœur ?
O pauvres gens, votre reconnaissance,
Très humblement nous la venons offrir
A qui nous a lumières départies
Et toutes plaies pour tous voulut souffrir.
Malade heureux qui tant nous remercie,
Je t'ai pansé, Dieu veuille te guérir !

IV

Prince des Cieux et vous Vierge Marie,
Tous maux ici soient pour nous repentir,
La vie est rien que purge ou maladie
Dont votre grâce et seule vient sortir,
Et redisons pour notre litanie :
Je l'ai pansé, Dieu veuille me guérir !

DIAGNOSTICS

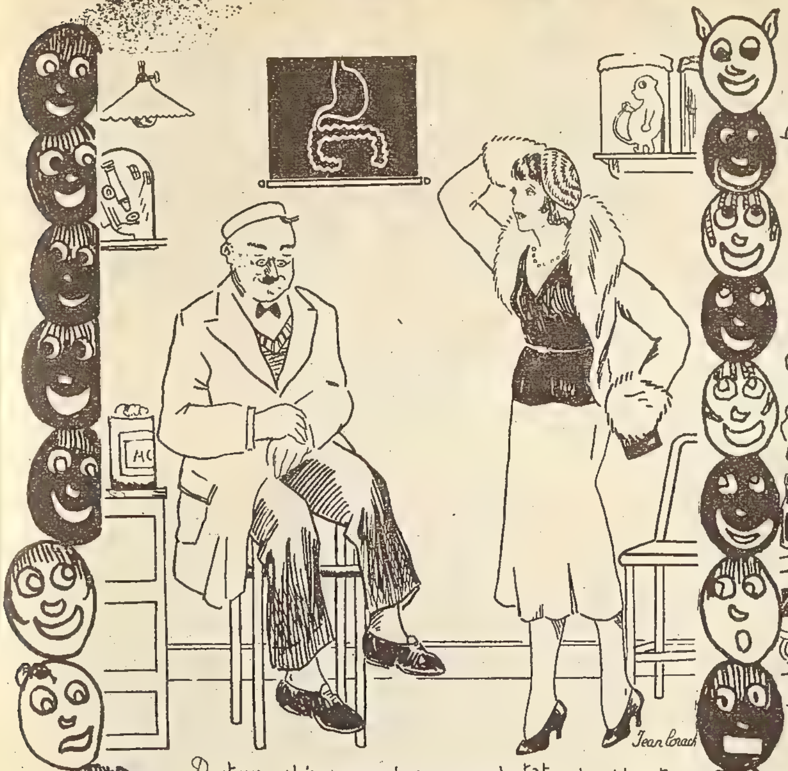
Jean Lorach

- Docteur j'éprouve des maux de tête, des dégouts...
... que faut-il faire ?
- Une layette !

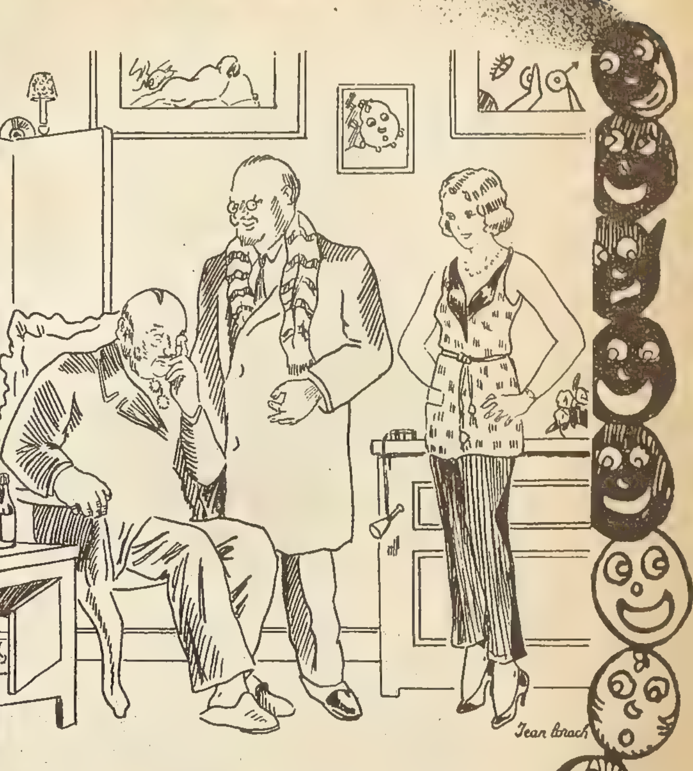
Jean Lorach

Orgie... lit, maladie... bière...

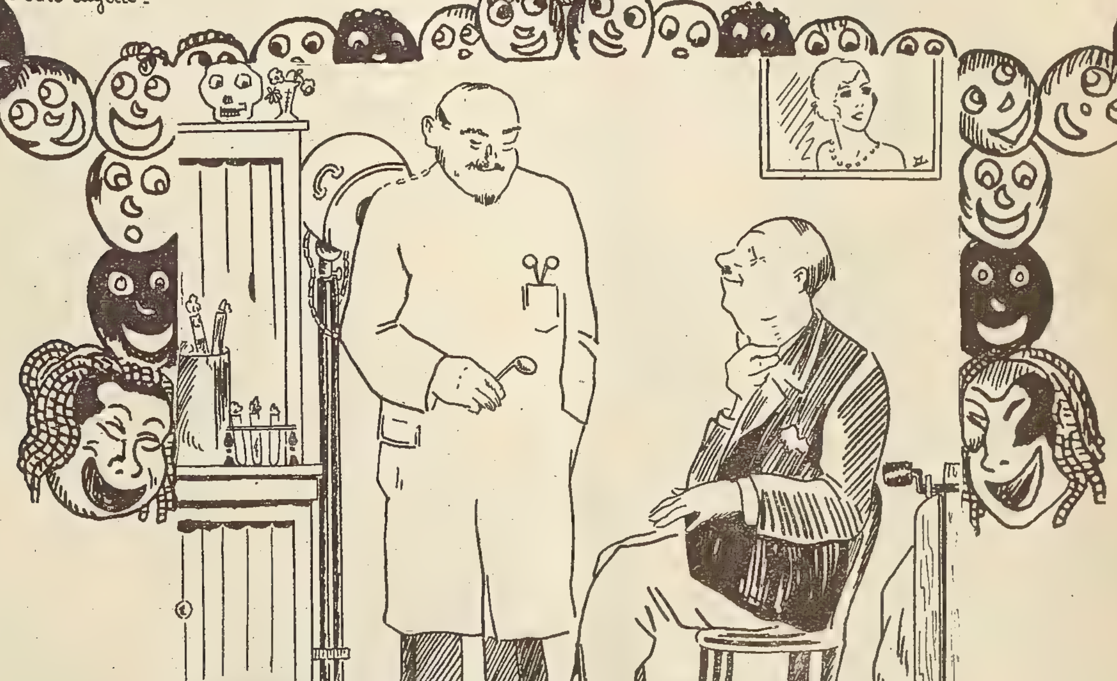
Jean Lorach

- Je ne sais pas ce que j'ai ; j'ai dû attraper ça à la chasse !
- Je m'explique alors, que vous ayez un râle dans la gorge.

Bibliophilie

par Max DESCAVES

Le bibliophile n'a jamais été d'une espèce rare en France. On peut y signaler son activité à l'époque où l'on imprimait peu de livres, avant même les incunables. En ces temps lointains, les amateurs, à défaut de livres, collectionnaient avec passion des manuscrits enluminés. La France a toujours été la terre bénie des bibliophiles. De même dans l'art de la reliure, si étroitement lié à l'impression, les relieurs français se sont toujours classés également les premiers du monde. Une exception, cependant, peut être faite pour les reliures fabriquées en Italie, au XVI^{e} siècle, par des prisonniers arabes, soit à Venise, soit dans les ateliers des célèbres imprimeurs Alde.

A ce propos, je me souviens d'avoir assisté en 1925, à l'Hôtel Drouot, à la vente d'un choix unique de livres anciens parmi lesquels figurait précisément un magnifique exemplaire, reliure aldine, d'une des meilleures éditions critiques de Procope. Cet exemplaire rarissime avait appartenu au médecin du pape Urbain VIII, Demetrius Canevarius, considéré, je pense, par ses honorables confrères des temps passés, présents et futurs, comme leur maître, du moins touchant l'amour des livres ; ce qui m'autorise à la rigueur à placer ma chronique sous l'invocation de cet ancêtre qualifié. J'en demande pardon à sa mémoire.

⁂

On a pu observer, après l'armistice, une mise en valeur de tout ce qui regardait la littérature et les arts. C'est ainsi que des Français moyens, qui jusque-là n'ambitionnaient que de s'assurer une large et confortable existence, s'avisèrent de se procurer à tout prix, on peut le dire, une nourriture intellectuelle, sans laquelle la réussite et le bonheur ne leur paraissaient pas complets.

A vrai dire, il semble bien que le roman d'Anatole France, **Le Crime de Sylvestre Bonnard**, n'est pas tout à fait étranger à cet engouement généralisé du public pour les choses de l'esprit. Certains estiment même que l'œuvre d'Anatole France marque l'origine de cette faveur dont nous parlons. Quoi qu'il en soit, le désir qu'ont prouvé un grand nombre de Français moyens après la guerre de vouloir être ou de vouloir paraître bibliophiles, devait avoir fatalement pour corollaire un excès regrettable en ceci qu'il incita et encouragea des gens qui ne possédaient aucunes connaissances spéciales, à s'improviser éditeur ou libraire. Sans compter le manque absolu de discernement de cette nouvelle clientèle, elle-même inexpérimentée.

Durant ces dernières années le public a montré un goût si prononcé pour les ouvrages littéraires ou pseudo-littéraires, que les commandes chez les libraires affluèrent, dépassant les prévisions les plus optimistes. Les éditions de luxe connurent de ce fait un succès sans précédent. On édita les livres sur grand papier, comme le Reich imprime des marks, à tour de bras ! Il va sans dire que les prix suivirent en proportion jusqu'au jour, enfin, où l'acheteur, mieux averti, fut à même de se rendre compte qu'il n'en avait pas toujours pour son argent. Cette véritable

TAXOL

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

TAXOL
TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE
DE LA
CONSTIPATION
FORMULE :
LOBICA

A BASE DE :

1° **POUDRE DE MUQUEUSES INTESTINALES** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.

2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.

3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.

4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** Action anti-microbienne et anti-toxique.

DOSES : De 1 à 6 comprimés après les repas. Commencer le traitement par 2 comprimés à chaque repas en augmentant ou en diminuant la dose suivant l'effet obtenu.

LABORATOIRES
LOBICA
46, AV^E^ DES TERNES
PARIS 17^E^

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA

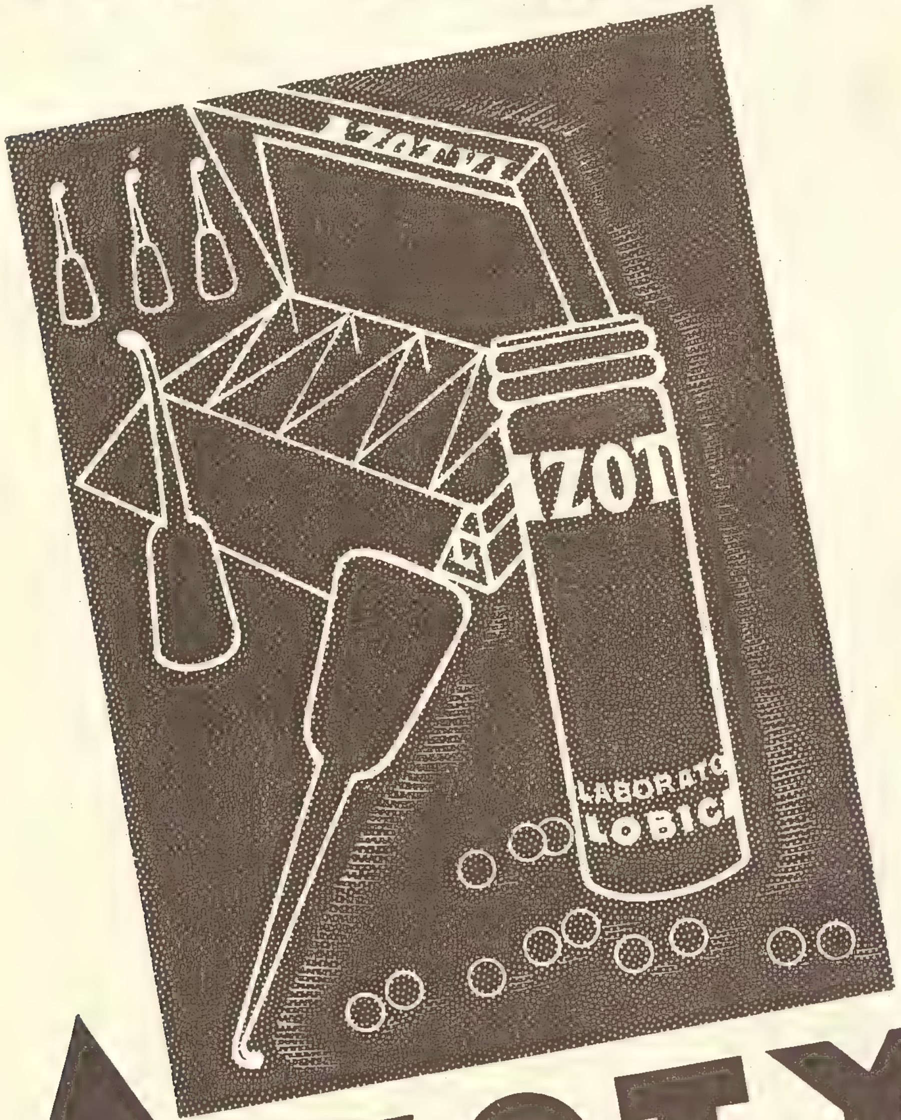

AZOTYL

ampoules

Menthol	0.025	
Extrait de râte	0.05	
Extrait de bile stér. et dépig.	0.05	
Cholestérine pure	0.025	
Camphre	0.075	
Goménol	0.05	
Cinnamate de Gaiacol	0.01	
Lécithine	0.04	
		Pour 1 cc.

pilules

Cholestérine	0.05	
Extraits biliaires	0.05	
Extrait splénique	0.05	
		Pour 1 pilule

LABORATOIRES LOBICA
46- AVENUE DES TERNES — PARIS-17

crise de prospérité — momentanée — dont se sont félicités à la fois les auteurs et les éditeurs, est en tous points comparable à l'inflation monétaire qui sévit en 1926. Celle-ci contribua à bouleverser dans tous les domaines l'échelle des valeurs. Le public, sur lequel passait comme un vent de folie, achetait des livres, exactement comme il eût acheté n'importe quels objets ou denrées. Tout valait mieux que le malheureux franc papier. Bijoux, tapisseries, meubles anciens ou premières éditions, représentaient alors le placement le moins hasardeux.

Il en a été de certaines maisons d'éditions comme d'autres commerces. Faute de compétence en la matière, d'expérience des affaires et d'une gestion raisonnable, de nombreuses firmes sont tombées en faillite. Ces maisons auxquelles nous faisons allusion, en déposant leur bilan, ont, par contre-coup, déprécié les ouvrages sortis de leurs presses.

Actuellement, la librairie souffre par surcroît de la crise qui frappe indistinctement toutes les branches de l'activité, avec cette différence toutefois qu'au strict point de vue de la bibliophilie, les œuvres de qualité soutiennent leurs prix contre vents et marées, en dépit de quelques fléchissements.

Le temps, juge impitoyable, se charge de mettre chaque auteur à la place qu'il mérite. L'ouvrage qui obtient auprès du public ce qu'on appelle un succès de librairie, n'est pas toujours le meilleur, loin de là ! Le public commence à s'en rendre compte et les amateurs de belles éditions y regardent à deux fois.

Aussi bien les éditeurs réduisent aujourd'hui considérablement les tirages sur grand papier. Tirages limités est le mot propre. Les livres anciens et romantiques connaissent toujours des prix élevés, en ascension, pour employer une expression d'expert. C'est ainsi, par exemple, qu'une édition de Ronsard, à la vente des livres du grand bibliophile belge de Baeker, atteignit en pleine inflation, en 1926, le prix record de 7.000 francs ! Cette même édition, l'année dernière, en pleine crise, fit l'objet d'une surenchère passionnée entre un amateur américain et M. Sacha Guitry qui finalement se la vit adjuger pour 11.000 francs !

Veut-on un exemple du bon placement que représente pour un bibliophile avisé une œuvre moderne de choix éditée à un nombre restreint d'exemplaires ? Un grand bijoutier de la rue de Châteaudun ayant besoin, il y a deux ans, de deux cent cinquante mille francs, environ, songea d'abord à céder, à des prix défiant toute concurrence, quelques pierres précieuses qu'il avait dans son coffre. N'en trouvant que le tiers du prix qu'il les avait payés, le bijoutier se résigna à charger l'expert bien connu, Georges Andrieux, de vendre sa bibliothèque composée uniquement de premières éditions contemporaines. C'est ainsi qu'en avril 1930, sur 138 livres illustrés modernes, exemplaires enrichis de dessins originaux, le commerçant en question eut la satisfaction de ne perdre que sur six volumes. En revanche, **La Cathédrale** de J. K. Huysmans, qu'il avait payée 16.000 francs, fut achetée à cette vente 60.200 francs par un libraire, M. Affolter ! Est-il bon d'ajouter que le bijoutier regretta de ne pas avoir acheté plus de livres que de pierres précieuses ?

Un autre exemple va démontrer péremptoirement que seules les œuvres purement littéraires ont une valeur à peu près invariable, indépendamment des circonstances.

Vers la fin de la guerre, j'eus l'occasion d'assister, en mai 1917, à l'Hôtel Drouot, à une vente de livres modernes. Parmi ceux-ci figurait, au catalogue, l'édition originale qualifiée de « rarissime », d'un ouvrage publié par le Maréchal Joffre, quand il n'était pas encore généralissime des armées françaises. Ce livre portait sur la couverture : **Opération de la colonne Joffre avant et après l'occupation de Tombouctou : Rapport de M. J. Joffre, lieutenant-colonel du Génie, avec trois planches hors texte. Berger-Levrault. 1895.**

L'ouvrage, selon les prévisions, devait atteindre un joli prix vu la personnalité de l'auteur. Il trouva preneur à trois francs ! C'est sans doute la seule défaite qu'ait essuyée l'illustre soldat.

... De l'enquête à laquelle je me suis livré auprès de différentes personnes particulièrement autorisées : experts, éditeurs, libraires, je crois pouvoir conclure que de belles occasions s'offriront cet hiver aux amateurs. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Eprouvés par la crise, les premiers, s'étant vus dans la nécessité de réaliser tout ou partie de leurs collections, permettront aux convoitises de profiter d'un rabais d'un dixième environ. Qu'on se le dise. Je signale pour terminer deux grandes ventes : la vente de la bibliothèque Georges Blumenthal par M. Ader, successeur de M. Lair-Dubreuil et celle faite par les soins de M. Georges Andrieux qui livrera aux enchères publiques, en novembre, les autographes et manuscrits de la collection de l'ancien directeur du « Figaro » : M. Calmette.

Avis aux amateurs. Nous savons que, parmi les médecins, ils ne manquent pas.

Max DESCAVES.

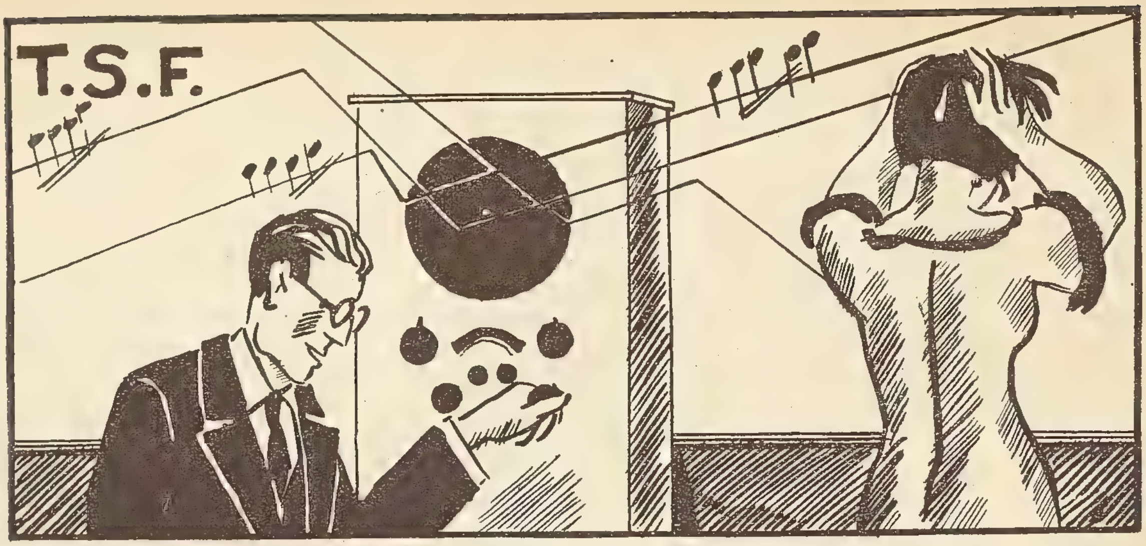

Les Conseils de Jean Defontaine

LAMPES MODERNES. — Votre poste a toujours bien marché, mais, depuis quelque temps, les réceptions sont moins bonnes, vous ne pouvez plus prendre les stations lointaines que vous entendiez si bien au début. Après un, deux ou même trois ans de bons services, selon la manière dont vous les avez traitées, vos lampes voient leurs qualités baisser et même parfois deviennent muettes ; il est temps de les changer.

Le moment est venu d'améliorer sans grand mal votre récepteur en changeant vos lampes à filament métallique pour des lampes modernes spécialement adaptées à chaque usage. Les résultats obtenus seront surprenants. Bien des postes dont vous aviez à peine soupçonné l'existence se dévoileront au premier appel.

Votre attention doit se porter spécialement sur la lampe détectrice et sur les basse-fréquence pour les postes ordinaires, sur toutes vos lampes pour les postes à changement de fréquence. Vous achèterez une série de lampes de bonne marque, et, sans vous conseiller l'achat de lampes basse fréquence à très grande puissance qui vous casseraient les oreilles et videraient vos accumulateurs, procurez-vous des lampes de puissance moyenne, surtout si votre poste comporte deux étages à basse fréquence et peut à volonté en supprimer un. Une lampe de puissance fait obtenir, à puissance égale, une réception beaucoup plus claire que deux amplificatrices ordinaires. Pour vous guider dans votre choix, le plus simple est de vous adresser au constructeur des lampes qui ont votre préférence. Vos lampes une fois changées, surtout si vous en avez profité pour bien faire disparaître la poussière qui s'accumule sur votre poste, et si vous avez remplacé votre vieille pile de polarisation, vos réceptions changeront à un tel point que vous ne reconnaîtrez plus votre appareil.

POSTES RÉCEPTEURS SUR LE SECTEUR URBAIN. — L'emploi de ces postes semble se généraliser grâce aux lampes à chauffage indirect.

Les premiers postes-secteur avaient occasionné bien des déboires : ronflements et déformation du son. Un grand pas a été fait et aujourd'hui ces postes rivalisent comme pureté avec les meilleurs postes alimentés par des accumulateurs ; pour ce qui est de la sensibilité et de la puissance, ils les dépassent de loin.

L'alimentation de la tension-plaque par le secteur alternatif redressé et filtré était déjà réalisée, de la façon la plus satisfaisante, depuis des années, grâce aux lampes diodes de redressement. Les résultats étaient d'autant plus intéressants que les valves redresseuses travaillaient bien au-dessous de leur régime normal et étaient pratiquement inusables. Ce qui a été long à réaliser et à mettre au point, c'est le chauffage du filament des lampes sur le secteur. A présent, les fabricants de lampes livrent au commerce des lampes parfaites, chauffées par alternatif ; ces lampes étaient à " chauffage indirect ".

Une lampe à chauffage indirect est une lampe où le courant de chauffage destiné à porter à incandescence la surface émissive d'électrons ne circule pas dans cette surface même comme dans le cas simple des filaments ordinaires métalliques. La surface émissive est chauffée par le rayonnement de la chaleur d'un filament métallique, sans être en contact électrique avec lui ; il n'y a plus d'inconvénient à ce que ce filament soit chauffé par un courant alternatif plus ou moins régulier obtenu par dévoltage du secteur lumière.

La lampe à chauffage indirect simple ne peut s'employer qu'en détectrice, oscillatrice et amplificatrice en basse fréquence, à cause de l'importance de sa capacité intérieure. Pour qu'un poste fonctionne entièrement sur alternatif, il faut des lampes à chauffage indirect de faible capacité pour la haute et la moyenne fréquence ; cette difficulté a été résolue par l'emploi de lampes à écran à chauffage indirect. Toute l'alimentation sur alternatif est ainsi parfaitement réalisée.

Encore nouvelles venues en France, les lampes à chauffage indirect ont conquis le marché et tous les postes de luxe modernes emploient ces lampes.

Le prix assez élevé de ces lampes a à peine augmenté le prix d'achat des postes modernes. Grâce à la grosse surface émissive des filaments à chauffage indirect (car à nombre d'étages amplificateurs moindre, elles donnent autant de puissance et de sélectivité) et aussi grâce à la suppression des accus et de leurs recharges assez coûteuses et si gênantes.

En résumé, la T. S. F. a encore fait de grands progrès par ses lampes dont la technique domine toutes celles qui ont été mises en œuvre à son bénéfice. Il est remarquable de voir l'effort qui a été réalisé et l'on peut constater que depuis de longues années, à part la révélation des ondes très courtes, tous les progrès de la T. S. F. sont dus aux améliorations des lampes. Aujourd'hui le chauffage indirect supprime tout l'entretien des installations radiophoniques pendant que les lampes de puissance, les trigrilles et les lampes à écran multiplient les possibilités des postes à peu d'étages amplificateurs.

ENTRETIEN SIMPLIFIÉ DES INSTALLATIONS RADIOPHONIQUES. — Nous ne parlerons plus ici des postes-secteur sur lesquels nous venons de nous étendre assez longuement : l'entretien en est nul ; une prise de courant et c'est tout.

Nous nous adressons à ceux qui sont entièrement satisfaits de l'alimentation par accumulateurs, ou qui tiennent à garder leur poste.

Pour simplifier son entretien, vous débarrasser de toutes sortes d'attentions énervantes, il y a un petit complément à ajouter à votre poste et votre appareil sera aussi agréable à manier qu'un poste-secteur. Il sera toujours prêt à vous donner une audition parfaite et à se soumettre à votre volonté comme aux caprices de tous les membres de votre famille. Madame ne méprisera plus la T. S. F. qui reste muette lorsque justement il y avait une causerie sur la mode ou sur... la cuisine.

Vous avez chez vous un chargeur à lampes, à oxyde ou à vibreur, qui vous sert en même temps pour une des nombreuses applications de l'électricité à votre art et même parfois à corriger un malencontreux oubli de la dynamo de votre auto.

Je vous demanderai d'avoir un chargeur réservé à votre poste ; sa puissance sera très réduite car il pourra charger lentement. Très simple à manœuvrer : un bouton à tourner et il chargera à volonté votre accu de chauffage ou votre accu de tension-plaque. Il trouvera sa place avec ses deux satellites, les accus, dans une boîte plus plate que celle de votre poste et du même bois.

Vous placerez votre coffret au-dessous de votre appareil et pour son plus grand bien, car votre poste se trouvera ainsi surélevé et mieux placé pour son réglage que sur une table. Au devant de notre coffret et ainsi sous l'étalage du ou des boutons de votre poste, un électricien vous ajustera deux inverseurs, et, si vous le voulez, un voltmètre à double lecture qui sera un regard sur l'état de vos accumulateurs. A l'intérieur du coffret, il branchera chargeur et accus et, s'il y a lieu, le voltmètre. Votre premier inverseur portera " charge " dans une position et " marche " du poste dans l'autre ; en regard de l'index du second, vous pourrez lire 4 volts ou 80 volts ; je ne vous ferai pas l'injure de vous expliquer le maniement de cet appareil.

Votre travail d'entretien ne sera pas terrible : comme vous aurez recommandé à l'électricien de brancher chaque accu par deux longs fils souples et bien isolés, chaque fois que vous remettrez de l'eau dans l'accumulateur de votre automobile, vous penserez à ouvrir l'arrière de votre coffret, à tirer un peu les accus sans même les débrancher et à leur donner un peu de la même " eau distillée ", très peu, leur travail ayant été beaucoup moins dur, car la T. S. F. née plus tard n'use pas du barbare démarreur comme notre amie l'automobile.

JEAN DEFONTAINE.

LA MODE

Modes d'Hiver

par Simone MAY

Actuellement, toutes les femmes versent des pleurs et grincent des dents en revisant leur garde-robe, et en constatant que rien, ou presque rien ne peut plus servir. Pourtant, elles n'ont pas l'excuse des enfants dont il faut perpétuellement remplacer les chaussures et les costumes parce que les pauvres petits grandissent. Pour nous, dont la croissance est depuis longtemps terminée, — en ce qui me concerne j'aurais sans me plaindre supporté quelques centimètres de plus! — on a trouvé d'autres raisons de nous faire rejeter avec dégoût la robe portée une saison. Par exemple, le problème de la taille. Le premier qui inventa la mobilité de « cette partie rétrécie du corps située entre les hanches et le bas de la poitrine » (cf. Larousse) fut un grand homme, et assura la fortune de tous les couturiers à venir.

Aussi, la première question qu'une femme pose à la rentrée, est pour savoir où la taille se portera.

Il est difficile d'y répondre d'une manière péremptoire et précise, parce qu'un schisme déchire la grande Couture : si la taille est encore haute dans la plupart des maisons, l'une dont l'importance est de première grandeur a l'audace de poser la ceinture aux hanches, et deux ou trois autres que l'on sent partagées par une cruelle alternative, exécutent des ceintures en trompe-l'œil, hautes devant et basses derrière, ou des effets de double-taille, entre lesquels l'œil hésite et choisit ce qu'il préfère.

Mais si vous voulez adopter une solution moyenne et sage, nous vous conseillons de vous en tenir à votre taille naturelle, et de l'indiquer sans rigueur à sa hauteur normale par la souplesse du tissu cintré par des pinces et moulant le buste. Si vous êtes suffisamment mince, vous pourrez placer la ceinture presque sous la poitrine, mais dans le doute descendez-la jusqu'à la pointe des hanches.

L'hiver est la saison chère, pour la mode comme pour tout.

C'était si facile cet été, sur le sable des plages : nous étions vêtues de trois triangles de tissu, et le soleil faisait le reste !

Maintenant il faut penser au manteau, aux fourrures, et à toute une série de toilettes. Quand on pense que nos aïeules avaient une robe de jaconas en été, une robe de pilou en hiver, et avec cela faisaient leur année. « O tempora ! O mores !... » Aujourd'hui, il y a des éditions de journaux pour toutes les heures de la journée, et des robes pour toutes les occasions de la vie. Mais cependant, pour la consolation des Françaises moyennes comme vous et moi, de même que l'arc en ciel ne compte que trois couleurs primaires, la multitude des toilettes peut se ramener à trois types essentiels : matin, après-midi, soir.

Le matin, vous porterez une petite robe en lainage rugueux ou côtelé, de ton sombre : vert bouteille, marron, rouille, de style trotteur, accompagnée, ou pour parler comme mes consœurs « réchauffée » d'un renard, de deux ou trois renards, toute la famille renardesque étant mise bout à bout pour constituer un long boa de fourrure qui s'enroule d'une manière reptilienne autour du cou, des épaules, et du buste. D. H. Lawrence avait déjà imaginé « le Serpent à plumes », mais le serpent à fourrure restait à trouver. C'est fait.

Bien entendu, le matin, et aussi l'après-midi, vous aurez un tailleur. De coupe sportive ou classique s'il est résolument matinal, plus habillé si vous entendez en faire un usage mondain : par exemple, en lainage noir, feuille morte ou violine, garni également de renard, mais l'astuce consiste à le teindre du ton du tissu, — encore que ce ne soit pas une nécessité — et à le fixer à la jaquette, dont ses sinuosités soulignent les contours.

Maintenant, si au lieu de renard, — la conscience professionnelle m'oblige à témoigner qu'il fait fureur — vous possédez de la martre, de la zibeline, du breitschwanz ou de l'astrakan, ne vous croyez point déshonorée et garnissez-en tranquillement votre costume.

Ou, si vous avez possédé — au passé — un manteau de loutre, de castor, d'astrakan, ou de breitschwanz, atteint de calvitie prononcée, ne vous désespérez point non plus, mais découpez-le en cravate, écharpe, col, ceinture, pèlerine, etc. Le petit collet de fourrure mobile est un charmant détail de la mode hivernale, qui emboîte chaudement les épaules et le dos, « habille » merveilleusement un simple manteau de lainage, et peut se transposer facilement d'un modèle à un autre.

Si vous êtes assez riche en fourrure, vous pouvez lui assortir un manchon large et plat, coupé s'il le faut de bandes de tissu. Car le manchon, comme bien d'autres choses, revient à la mode. Et cela juste au moment où les gants n'ont jamais été plus raffinés, et plus intéressants. Que dites-vous du gant de velours, côtelé pour le sport ou le matin, uni et noir pour l'après-midi ?... Et ceci me fournit une transition habile pour vous dire que la saison qui vient sera la saison du velours. On en fait des costumes, des manteaux, des robes, des chapeaux, des gants, et même des souliers, — pour celles qui ne marchent pas, bien sûr ! Peut-être avez-vous été intriguées par le « velours paysan » ?... Cette dénomination d'une fausse humilité désigne un des triomphateurs du moment, velours mat et crêpé. Le velours de coton, ou velours anglais, est une autre vedette. En marron ou bleu foncé, on en fait notamment de très jolis manteaux cloche trois-quarts, que l'on porte par pure fantaisie sur une robe en lainage. On complète par une cloche en feutre dont le bord ombre les yeux, — combien plus seyant que le petit béret qui nous cachetait l'oreille. D'ailleurs une nouvelle tendance se dessine chez certaines modistes : le chapeau rebascule d'arrière en avant, penché sur le front, et pratiquement arrêté par le nez.

Le manteau élégant est très enveloppant, cintré et appuyé au corps et toute l'ampleur est massée dans la partie supérieure des manches. Il faut bien que la manche du manteau soit large, car elle doit contenir celle de la robe, non moins ample de l'épaule au coude. Avec ces manteaux qui s'adornent généralement d'un volumineux col de fourrure, on adopte le petit chapeau drapé en hauteur, en velours épinglé, qui accentue le caractère habillé.

Ainsi tout doucement, nous arrivons à la robe de dîner. Figurez-vous que cette année on les met sens devant derrière, — c'est du moins la première impression en les voyant monter jusqu'au cou devant, et parfois généreusement décolletées dans le dos, bien que cela soit plutot réservé à la grande robe, — celle qu'on ne peut mettre plus de trois ou quatre fois par saison, mais qui vous fait cruellement défaut si on ne l'a pas. Toutefois, on ne peut le nier : la pudeur revient. Les robes de tous les soirs couvrent les épaules, et vont même jusqu'à avoir des manches. Il en coûte à ma plume de l'écrire, mais on impute cette réaction aux excès du nudisme ! Encore pourrait-on discuter sur le degré de perversité qui entre dans ces voilages de mousseline ou de dentelle, mais il vaut mieux le constater crument : la peau ne se porte plus !

Simone MAY.

Les Grands Evénements Littéraires

Les livres, comme les humains, ont leur double vie, une vie intime, une vie extérieure. L'une se confond avec la biographie de l'auteur alors qu'il conçoit son œuvre, la compose et la met au point. L'autre nous révèle l'action du livre sur le public et la réaction du public envers l'œuvre. Désormais celle-ci joue sa chance. Les « Méditations » survenant chez un peuple surmené par de longs bouleversements sociaux, sacrent soudain et pour toujours le jeune Lamartine maître du lyrisme intérieur. Mais les poèmes de Ronsard, hautement célébrés en leur temps, subissent une éclipse d'environ deux siècles avant de reprendre le rang primordial qui leur est dû. L'«Astrée » fait les délices de plusieurs générations puis sombre dans le plus profond oubli.

N'y a-t-il pas là matière à de véritables biographies? Une œuvre littéraire ne semble-t-elle pas douée d'une existence personnelle ? Issue d'une fécondation spirituelle, elle naît d'un enfantement souvent douloureux, quelquefois sublime, puis suit sa destinée dans la bataille des opinions. Elle possède son tempérament, sa personnalité, sa valeur, son influence et sa force. Elle impose sa mode, elle dicte ses lois, elle mène son peuple. Un jour elle vacille dans la vieillesse et disparaît dans la mort, à moins qu'elle n'ait acquis la gloire universelle des héros ou l'éternelle jeunesse des dieux.

Les livres qui connurent soit un succès immédiat, soit un succès à éclipse partielle ou totale, soit un succès à retardement, mais qui s'imposèrent, ces livres constituent de grands événements littéraires. S'ils ne sont pas forcément des chefs-d'œuvre, ils restent puissamment représentatifs d'un état plus ou moins passager des idées, des sentiments ou des mœurs. Ils provoquèrent des enthousiasmes particuliers suivis d'effets collectifs. Certains contribuèrent à l'histoire politique, comme la « Satire Ménippée » ou le « Contrat Social » ; à l'histoire religieuse, comme l'« Institution Chrétienne » ou les « Provinciales », à l'histoire de la langue comme la « Défense et Illustration de la Langue Française » ; à l'histoire des idées, comme « le Discours de la Méthode » ; à l'histoire des mœurs, comme « la Nouvelle Héloïse » ; à l'histoire tout court, comme les « Mémoires » de Saint-Simon ou les « Commentaires » de Monluc. D'autres, plus nombreux encore, traitent des passions humaines. Mais, selon le pays ou l'époque, ces passions elles-mêmes varient dans leur modalité. Euclion, l'avare de l'« Aulularia », n'est point ladre à la façon d'Harpagon ni pour les mêmes raisons profondes. La colère d'Achille et celle de M. Bergeret diffèrent de tout ce qui sépare un guerrier aux belles cnémides d'un professeur en complet veston usagé. L'Anglais et l'Hindou, l'Arabe et le Latin, le Français de Philippe-Auguste et celui de Louis-Philippe, tout en subissant les passions éternelles qui les conduisent du berceau à la tombe, possédent des opinions parfois contradictoires sur l'amour, la mort, la patrie, la justice, la divinité. Il s'ensuit des couleurs changeantes sur un fond commun, des variations sur un même thème, une façon particulière de voir, de comprendre et de s'exprimer qui se manifeste en littérature.

Rien n'est indifférent de ce qui concerne de tels ouvrages devenus le miroir d'une époque où l'illustration de l'humanité. Dans quelles circonstances l'écrivain conçut-il son œuvre, à la suite de quels incidents personnels ou de quel drame social ? Comment l'a-t-il composée, devant quel paysage familier, sur quelle table de misère ou dans quelle opulente bibliothèque ? Quelles étaient ses idées, sa tournure d'esprit, sa méthode de travail, ses fréquentations, ses habitudes et même ses manies ? De quelles difficultés dut-il triompher en lui-même, autour de lui? Comment le livre parut-il? Quel enthousiasme ou quelle indifférence, quelles admirations ou quels sarcasmes provoqua-t-il ? Qu'est-il devenu depuis lors, et comment le comprenons-nous aujourd'hui ? Car c'est le propre des grandes œuvres de susciter au cours des

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUT^es	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithiné	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillérées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

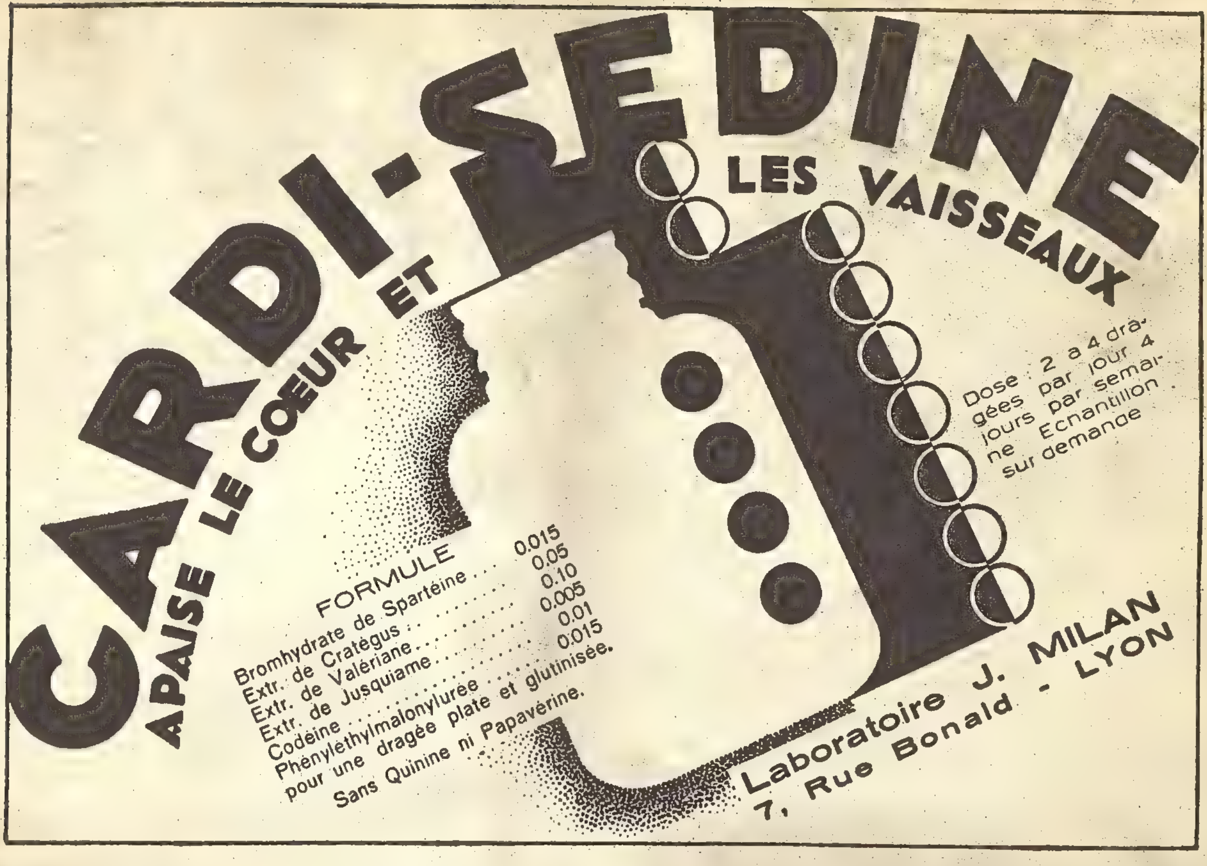

CARDI-SEDINE

APAISE LE COEUR ET LES VAISSEAUX

FORMULE

Bromhydrate de Spartéine	0.015
Extr. de Cratégus	0.05
Extr. de Valériane	0.10
Extr. de Jusquiame	0.005
Codéine	0.01
Phényléthylmalonylurée	0.015

pour une dragée plate et glutinisée.

Sans Quinine ni Papavérine.

Dose : 2 à 4 dragées par jour 4 jours par semaine. Echantillon sur demande

Laboratoire J. MILAN
7, Rue Bonald - LYON

LE MÉDICAMENT DU FOIE

CHOLÉFLUINE

GRANULE SOLUBLE DE GOUT AGRÉABLE

FORMULE

Sulfate de magnésie anhydre		28 gr. %
Trois peptones	Viande	3 gr.
	Poisson	3 gr.
	Witte	3 gr. %
Hyposulfite de soude		4 gr.
Extrait de Boldo		2,50 %

MODE D'EMPLOI

1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun dans un demi verre d'eau chaude. Se coucher sur le côté droit et rester étendu 10 minutes dans cette position.

●

Laboratoire LECONTE
7, Rue des Petits-Carreaux - PARIS-2e
Téléphone : LOUVRE 53-16

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

PRIX : 18 fr.

Le Gérant : Edgar MALFÈRE

M. Déchaux, Imp., Paris

l'Orientation Médicale

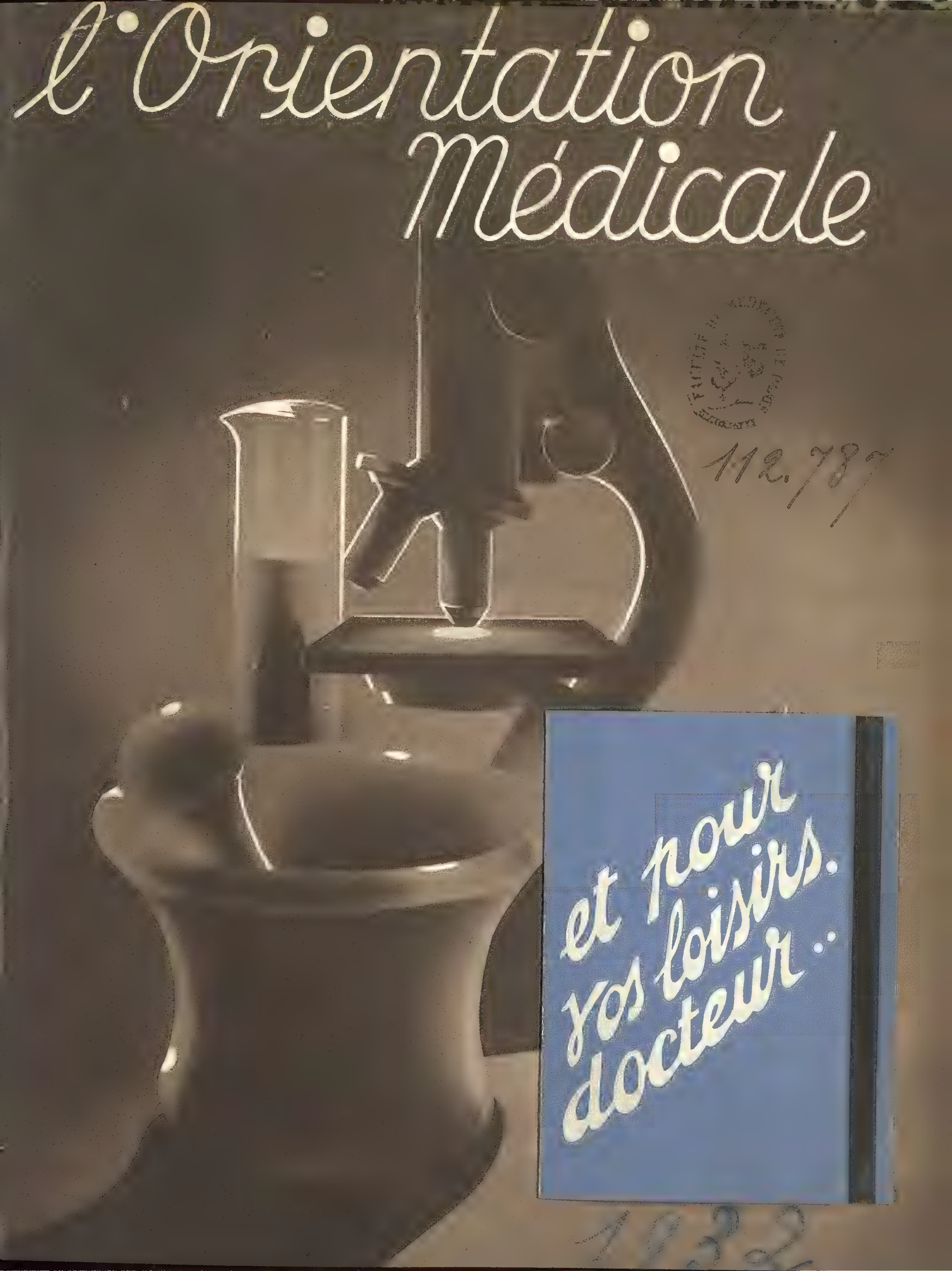
et pour vos loisirs. docteur..

112.787

1932

CARDI-SEDINE

APAISE LE COEUR ET LES VAISSEAUX

Dose : 2 à 4 dragées par jour 4 jours par semaine. Echantillon sur demande

FORMULE

Bromhydrate de Spartéine . . .	0.015
Extr. de Cratégus	0.05
Extr. de Valériane	0.10
Extr. de Jusquiame	0.005
Codéine	0.01
Phényléthylmalonylurée	0.015

pour une dragée plate et glutinisée.

Sans Quinine ni Papavérine.

Laboratoire J. MILAN
7, Rue Bonald - LYON

LE MÉDICAMENT DU FOIE

CHOLÉFLUINE

GRANULE SOLUBLE DE GOUT AGRÉABLE

FORMULE

Sulfate de magnésie anhydre.		28 gr. %
Trois peptones	Viande .	3 gr.
	Poisson.	3 gr.
	Witte . .	3 gr. %
Hyposulfite de soude . . .		4 gr.
Extrait de Boldo.		2,50 %

MODE D'EMPLOI

1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun dans un demi verre d'eau chaude. Se coucher sur le côté droit et rester étendu 10 minutes dans cette position.

●

Laboratoire LECONTE
7, Rue des Petits-Carreaux - PARIS-2e
Téléphone : LOUVRE 53-16

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

PRIX : 18 fr.

Le Gérant : Edgar MALFÈRE

M. Déchaux, Imp., Paris

l'Orientation Médicale

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

112.787

des pages littéraires inédites.

DÉCEMBRE 1932 N° 9

SOMMAIRE

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Un article
du Professeur A. LEMIERRE . . p. 1
Le mois médical
par le Docteur LORYAC. . . . . p. 8
Le mois scientifique
par Léon GUILLET de l'Académie des Sciences. . . . . p. 10

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Deux récits d'André MAUROIS. p. 12
La Vie Hallucinée d'Edgar Poë
par Georges DELAMARE. . . . . p. 15
Éloge de la maladie
par Tristan BERNARD. . . . . p. 20
Un dessin de A. VALLÉ. . . . . p. 21
Propos de rentrée théâtrale
par Edmond SÉE . . . . p. 22
Les arts par F.-G. PARISET . . . . . p. 24
Les disques
par Pierre-Octave FERROUD . p. 31

1932

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
T

CERINIL

NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES
TUBERCULOSES
PAR LE
"CERINIL"

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mono nucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.

2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.

Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le "CERINIL" n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.

Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

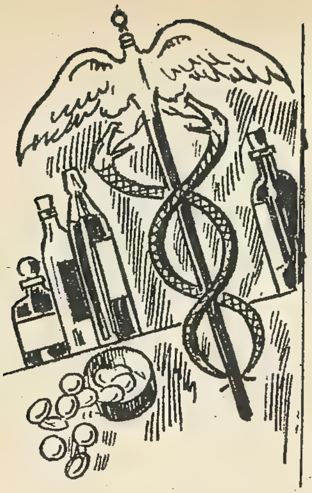

nos pages médicales inédites

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La Cure de Chloruration dans les Affections Rénales

par A. LEMIERRE

Professeur à la Faculté de Médecine, Médecin de l'Hôpital Claude-Bernard

La cure de déchloruration a été préconisée par Widal et Javal pour le traitement des hydropisies brightiques et les immenses services qu'elle rend en pareil cas ne sont contestés par personne. Les mêmes auteurs ont conseillé de soumettre systématiquement à cette cure tous les sujets atteints de néphrite dont on entreprend le traitement, même s'ils ne sont pas porteurs d'infiltrations apparentes. Grâce à l'emploi, au cours de cette période d'observation initiale, de la pesée quotidienne du malade et de dosages répétés du chlore urinaire, on peut dépister l'existence d'un préœdème inappréciable à la vue et au palper ou de la rétention chlorée sèche d'Ambard et Beaujard.

Mais, que la cure de déchloruration ait été instituée pour obtenir la résolution complète des hydropisies ou dans un simple but d'exploration de la fonction rénale, sa durée doit être limitée. Si la preuve est faite que la perméabilité du rein pour le chlorure de sodium est normale, rien ne s'oppose à ce que le patient reçoive à nouveau un régime salé. S'il existe réellement une rétention hydrochlorurée ou une rétention chlorée sèche, la déchloruration doit être poursuivie jusqu'à ce que l'organisme soit complètement libéré du sel accumulé en excès dans les tissus, c'est-à-dire jusqu'à ce que le patient soit en équilibre chloruré. Ce résultat obtenu, il est bon de faire entrer de nouveau dans le régime une certaine proportion de sel, à doses progressivement croissantes. On constate alors très souvent, qu'à la faveur de la diète suivie pendant plus ou moins longtemps, la perméabilité du rein pour le chlorure de sodium s'est rétablie dans une très large mesure et que le sujet peut par la suite bénéficier sans dommage d'une alimentation comportant une ration de sel plus ou moins élevée. Il peut arriver cependant que l'excrétion chlorurée demeure définitivement ou pour le moins très longtemps troublée et que le maintien prolongé d'un régime déchloruré ou fortement hypochloruré demeure nécessaire.

Tels sont les principes essentiels qui régissent l'emploi de la cure de déchloruration. Malheureusement, dans l'esprit de beaucoup de médecins et d'une grande partie du public, la suppression du sel alimentaire est devenue la base du traitement de toutes les néphrites sans distinction. On voit de simples albuminuriques, de petits azotémiques, des hypertendus dont la perméabilité rénale pour le chlorure de sodium n'a jamais subi la moindre atteinte, soumis pendant des mois et des années à une diététique qui leur répugne, qui les fait maigrir sans nécessité, qui les rend anxieux et qui, occasionnellement peut avoir des inconvénients plus sérieux encore.

Widal n'a jamais cessé de protester contre ces abus et ils devaient fatalement entraîner une réaction en sens contraire. Celle-ci s'est produite pendant ces dernières années, mais elle a, elle-même, dépassé les limites raisonnables.

Lorsque les travaux des auteurs allemands et américains ont introduit en France la notion de la néphrose lipoïdique, certains ont cru, de bonne foi, que les œdèmes apparaissant au cours de ce syndrome clinique étaient attribuables à toute autre chose qu'à la rétention chlorurée. On n'a plus voulu envisager comme facteur pathogénique de ces œdèmes que la diminution des protéines du plasma avec inversion du rapport sérine/globuline. On a cru que l'usage de l'opothérapie thyroïdienne conjugué avec celui d'un régime riche en protéines, mais sans considération de sa teneur en sel, dit régime d'Epstein, constituait le traitement de choix de la néphrose lipoïdique. Quelques-uns ont été jusqu'à prétendre que la suppression du sel alimentaire était nuisible dans cette affection.

Les faits se sont bientôt chargés de réduire à néant de telles affirmations. Pour quelques cas heureux signalés, les échecs de l'opothérapie thyroïdienne se sont multipliés. Les malades laissés libres de consommer du sel à leur gré ont vu leurs hydropisies s'accroître d'une façon énorme. Les observations de Marcel Labbé, d'Abrami et de nous-même ont montré qu'un des caractères dominants de la néphrose lipoïdique est de s'accompagner d'une imperméabilité extrêmement accentuée du rein pour le chlorure de sodium ; que la rétention de cette substance dans l'organisme est, dans cette affection comme dans toutes les affections rénales, la cause première des hydropisies ; que, si la restriction du sel alimentaire n'est que rarement capable, à elle seule, d'amener rapidement la fonte des œdèmes, elle a tout au moins l'avantage d'en contrarier la progression ; bref que, dans la néphrose lipoïdique, comme dans toutes les néphropathies génératrices d'infiltrations, il y a lieu d'appliquer avec rigueur le régime préconisé il y a près de trente ans déjà par Widal et Javal chez les brightiques œdémateux et non azotémiques : un régime strictement déchloruré et riche en protéines, où la viande doit entrer en large proportion.

L'inconvénient du sel alimentaire chez cette catégorie de malades ayant été une fois de plus établi, une autre question est venue s'imposer et s'impose encore à l'heure actuelle à l'attention des cliniciens. Celle de l'utilisation du chlorure de sodium à titre d'agent thérapeutique au cours de certaines affections rénales non hydropigénées, mais se traduisant en même temps par une forte azotémie et par de l'hypochlorémie.

Dans le langage médical actuel, le taux de la chlorémie s'exprime en chlore et non en chlorure de sodium. La teneur normale du plasma sanguin en chlore (chlore plasmatique) est en moyenne de 3 gr. 69 (Laudat) ; celle du chlore des globules sanguins (chlore globulaire) est de 2 gr. 03 avec des oscillations de 10 à 15 centigrammes en plus ou en moins dans l'un et l'autre cas. Le rapport $\frac{\text{chlore globulaire}}{\text{chlore plasmatique}}$ moyen est de 0,55.

Ce rapport est assez intéressant à connaître, car il peut arriver qu'il y ait un abaissement anormal du chlore plasmatique sans abaissement parallèle du chlore globulaire (hypochlorémie plasmatique sans hypochlorémie globulaire).

C'est tout d'abord chez les sujets atteints d'occlusion intestinale ou de sténose pylorique que Mc Callum, Hadden et Orr aux Etats-Unis, puis les professeurs Gosset et Binet avec Petit Dutaillis ont signalé l'existence d'une azotémie coexistant avec un abaissement souvent considérable du chlore sanguin et montré l'action bienfaisante qu'exercent en pareil cas les injections intraveineuses de solution hypertonique de chlorure de sodium. Le Professeur Léon Blum, Van Caulaert et Grabar ont observé le même phénomène au cours de certains comas déabétiques et ont édifié la théorie de « l'azotémie par manque de sel ». Puis le Professeur Rathery et Maurice Rudolf, ont rapporté l'observation d'un sujet atteint de néphrite chronique et soumis à un régime déchloruré d'ailleurs injustifié, chez qui des vomissements répétés ayant entraîné simultanément l'azotémie et l'hypochlorémie, la cure de rechloruration amena immédiatement la disparition de tous les symptomes inquiétants survenus en cette occasion, en même temps que le retour à la normale de l'urée et du chlore sanguins.

Ceux que l'historique et l'étude détaillée de cette question peuvent intéresser liront avec avantage la thèse de Maurice Rudolf sur « L'Hypochlorémie », le livre du Professeur Léon Blum et de Van Caulaert sur « Le Rôle du Sel dans les néphrites » et aussi un article du Professeur Prosper Merklen « Néphrites, Chlorures et Hypochlorémie », conçu dans un excellent esprit clinique (Bruxelles Médical 1931, 9 août N° 41).

Les observations d'affections rénales au cours desquelles on a pratiqué la cure de rechloruration sont actuellement assez nombreuses et assez disparates. Les résultats obtenus avec ce traitement ont été assez différents suivant les cas ; il a même pu occasionner des accidents. En utilisant les publications des autres auteurs et ce que nous a appris notre expérience personnelle nous allons chercher à établir une classification des circonstances où se pose la question de la rechloruration chez les sujets atteints de lésions rénales, à définir les occasions où elle est opportune et à préciser les effets qu'on peut en attendre.

Comme le fait remarquer le Professeur Merklen, il existe une première catégorie de faits, certainement assez rares, signalés par le Professeur Rathery et Rudolf ainsi que par le Professeur L. Blum, J. Weil, Van Caulaërt et Grabar : ils sont caractérisés par l'existence d'une hypochlorémie et d'une azotémie coïncidant, et c'est là le point important, avec une réserve alcaline du plasma sanguin surélevée ou tout au moins normale. Il s'agit de sujets atteints d'une néphrite, parfois bénigne en elle-même, et soumis depuis plus ou moins longtemps à un régime déchloruré, qui, à l'occasion de vomissements abondants ou de diarrhée profuse, présentent un état général grave. Il y a certainement, chez ces individus déjà préparés par la diète saline, une déperdition chlorée par la muqueuse digestive, aboutissant à un abaissement du chlore humoral et tissulaire au-dessous du taux physiologique indispensable au bon fonctionnement des organes ; il y a « chloropénie vraie ». Tout se passe comme si cette chloropénie avait pour conséquence d'entraîner la rétention azotée. Et, en fait, l'administration de sel, soit par ingestion, soit par des injections sous-cutanées ou intraveineuses de solutions chlorurées sodiques, a pour effet immédiat de ramener le chlore et l'urée du sang au chiffre normal et de provoquer une amélioration rapide de l'état général.

Ces cas où l'on observe dans toute sa pureté ce que Chabanier a appelé le « phénomène de Blum » sont, nous le répétons, exceptionnels. Ils se rapprochent de ce que l'on signale dans l'occlusion intestinale où la rechloruration fait également merveille. Il semble que les lésions rénales n'interviennent que pour une faible part dans la pathogénie du syndrome et que tous les phénomènes morbides relèvent de la chloropénie subordonnée elle-même à l'apparition des vomissements ou de la diarrhée.

Bien plus souvent, les circonstances où se pose actuellement la question d'instituer la cure de chloruration se présentent sous un aspect tout différent. Il s'agit de sujets atteints de lésions rénales graves qui sont la cause évidente de l'azotémie. Celle-ci s'associe à un abaissement plus ou moins considérable de la réserve alcaline. L'hypochlorémie que l'on rencontre alors peut tenir à deux causes : soit à une déperdition réelle de chlore par l'organisme (chloropénie vraie) ; soit à une migration du chlore sanguin vers les tissus (hypochlorémie sans chloropénie).

Envisageons d'abord la première éventualité, celle de la chloropénie vraie. Elle se trouve réalisée d'une façon typique dans certaines néphrites suraiguës toxiques, notamment dans les néphrites de l'empoisonnement par les sels de mercure. Dans ces affections, on observe une première phase d'anurie qui se prolonge pendant plusieurs jours. Puis la diurèse se rétablit et peut même rapidement devenir abondante ; mais il s'agit surtout d'une diurèse aqueuse ; le rein malade n'excrète l'urée qu'à une concentration basse ; le taux de cette substance dans le sang continue à s'élever et peut s'élever jusqu'à la mort. Souvent, heureusement, le pouvoir de concentration du rein pour l'urée s'améliore à son tour progressivement ; l'azotémie cesse de s'accroître ; puis elle diminue plus ou moins vite et le patient finit par guérir.

Dès le début de ces accidents surviennent en général des vomissements incoercibles et une diarrhée profuse dus surtout aux lésions de la muqueuse digestive provoquées par le poison. Il y a alors déperdition de chlore par la voie gastrique et intestinale, entraînant une chloropénie vraie ; l'hypochlorémie est le témoin de cette spoliation chlorée de l'économie. Il y a en même temps des hydratations, par défaut d'absorption des liquides ingérés. En pareil cas la cure de rechloruration est légitime et présente même des avantages. Non seulement elle vient remédier au déficit chloré des tissus et des humeurs ; mais pratiquée sous forme de grandes injections sous-cutanées de sérum physiologique, elle contribue à réhydrater le malade. Lorsque la diurèse aqueuse se rétablit, l'eau introduite sous la peau vient alimenter cette diurèse qui risquerait de demeurer minime en cas de persistance des vomissements et de la diarrhée. Or, le pouvoir de concentration du rein pour l'urée demeurant bas quelque temps encore, le seul moyen d'accélérer l'excrétion azotée et la chute de l'azotémie est d'obtenir l'émission d'un volume d'urine aussi élevé que possible.

Point intéressant : au moment où l'excrétion uréique devient abondante, on remarque que l'élimination chlorurée par l'urine reste basse. En effet le chlorure de sodium introduit dans l'organisme au cours de la cure de chloruration s'est fixé dans les tumeurs et les tissus où il est venu remplacer le chlore perdu pendant la période de vomissements et de diarrhée.

Ce phénomène avait déjà été signalé en 1905 par le Professeur Chauffard, qui a eu le grand mérite, à cette époque, de préconiser les injections sous-cutanées de sérum physiologique dans les « néphrites par le sublimé ». Il s'est retrouvé avec la plus grande netteté dans une observation d'Etienne Bernard, M. Laudat et Maisler, et dans une autre que nous avons récemment publiée avec M. Laudat et A. Laporte. Il n'est aucunement l'indice d'une imperméabilité du rein pour le sel, mais au contraire d'une récupération légitime de chlore par l'économie.

La cure de rechloruration apparaît donc comme logique et profitable dans la catégorie de cas que nous venons d'envisager. Mais est-elle la condition indispensable de la guérison ? Nous ne le pensons pas et c'est également l'opinion du Professeur Merklen, qui reconnaît à ce genre de traitement des effets mineurs, en ce sens qu'il relève probablement l'état général et contribue à augmenter la diurèse quand celle-ci s'est rétablie à la suite d'une évolution heureuse, mais spontanément heureuse, des altérations rénales. Il existe des observations de néphrites mercurielles, ayant déterminé des vomissements et une diarrhée remarquables par leur abondance et leur ténacité, néphrites qui, d'après ce que nous savons aujourd'hui, devaient s'accompagner d'hypochlorémie, et qui ont guéri sans rechloruration. Certains faits précis, d'acquisition récente, montrent que la perméabilité du rein pour l'azote peut s'améliorer, entraînant une régression de l'azotémie, alors que l'hypochlorémie persiste : il en a été ainsi dans un cas du Professeur Merklen et de Goumelle et dans celui que nous avons publié avec M. Laudat et A. Laporte.

D'autre part quand les altérations rénales sont trop profondes, l'expérience montre que la correction de l'hypochlorémie par la rechloruration reste sans action sur l'azotémie. Un sujet atteint de néphrite chronique que nous avons observé avec R. Thurel et Maurice Rudolf, soumis à un régime déchloruré prolongé, avait, à la suite d'une diarrhée profuse, présenté une brusque aggravation de l'état général. Le chlore plasmatique fut trouvé à 2 gr. 48 et l'urée sanguine à 1 gr. 11. Sous l'influence d'injections de solutions chlorurées sodiques, survint une amélioration très nette et le chlore plasmatique remonta à la normale. L'azotémie n'en continua pas moins sa marche ascendante et entraîna la mort un mois plus tard. Nous avons eu connaissance de néphrites aiguës où les choses se sont passées de la même façon.

Nous abordons maintenant la question des affections rénales dans lesquelles on constate, en même temps que l'azotémie, une hypochlorémie survenant en dehors de toute déperdition chlorée par la muqueuse digestive. Cette azotémie et cette hypochlorémie s'accompagnent d'un abaissement souvent considérable de la réserve alcaline. On admet avec Hamburger et Van Slyke qu'il se produit sous l'influence de l'acidose, une migration du chlore sanguin vers les tissus. En pareil cas le chlore globulaire peut demeurer à un taux normal tandis que celui du chlore plasmatique seul est abaissé ; mais il n'en est pas toujours ainsi et il peut y avoir simultanément chute du chlore globulaire et du chlore plasmatique, comme dans les états de chloropénie vraie. Cette hypochlorémie par « chloropexie tissulaire » peut se voir dans les néphrites chroniques et ceci d'autant plus fréquemment, comme l'a montré Laudat, que celles-ci sont arrivées à un stade plus avancé de leur évolution et ont entraîné le développement d'une azotémie plus élevée. Ici, il n'y a aucun bien à attendre de la rechloruration ; peut-être même peut-elle provoquer des accidents.

Les mêmes altérations du chimisme sanguin semblent être fréquentes dans les anuries sécrétoires marquant la phase initiale de certaines néphrites suraiguës ou d'autres affections rénales n'ayant entraîné ni vomissements incoercibles ni diarrhée profuse. En face d'un tel état pathologique, la cure de chloruration ne paraît pas à priori justifiée. Van Caulaërt et Pétrequin la déconseillent formellement. Ils préconisent le bicarbonate de soude par voie buccale et rectale pour combattre l'acidose, ainsi que les grandes injections sous-cutanées de solution glucosée isotonique pour remédier à l'augmentation de la concentration moléculaire des humeurs. D'après les mêmes auteurs, après la période d'anurie initiale, apparaîtraient des vomissements et de la diarrhée dus à ce que l'azotémie continue à progresser malgré la reprise de la diurèse, vomissements et diarrhée qui entraîneraient cette fois la chloropénie vraie. C'est alors qu'il faudrait instituer une rechloruration intensive, faute de laquelle la perméabilité du rein pour l'azote ne se rétablirait pas et la mort surviendrait fatalement.

Nous pensons, comme Van Caulaërt et Pétrequin, que la cure de rechloruration est contre-indiquée à la phase d'anurie, s'il y a seulement chloropexie tissulaire sans chloropénie vraie.

Si des vomissements et de la diarrhée apparaissent ensuite, suffisamment abondants pour entraîner la déchloruration et la déshydratation, nous nous trouvons dans une situation que nous avons déjà envisagée et qui légitime la cure de rechloruration. Rien ne dit d'ailleurs qu'elle soit absolument indispensable et que, si la lésion rénale s'améliore, l'hypochlorémie soit à elle seule capable d'entraver l'excrétion de l'azote et la régression de l'azotémie.

Mais quand les vomissements et la diarrhée font défaut à la période initiale de la maladie, ils ne se montrent pas forcément par la suite, au moment où le taux de l'urée sanguine s'est accru et notamment quand il continue à s'accroître malgré la reprise de la diurèse aqueuse. Rien ne s'oppose en pareil cas, nous le répétons, à ce que, malgré l'hypochlorémie due à la chloropexie tissulaire, l'amélioration des lésions rénales ne soit suivie d'une guérison complète.

Cependant il ne faut pas oublier que le chlorure de sodium possède une action diurétique et peut, en s'éliminant, augmenter la diurèse aqueuse. Il ne faut pas oublier non plus que, d'après les constatations de Pasteur Vallery-Radot, il est susceptible, chez certains azotémiques, d'améliorer l'excrétion de l'urée. Il y a toutefois, pour que ces bons effets se fassent sentir, une condition indispensable ; c'est que le rein soit suffisamment perméable au chlorure de sodium et que le sel introduit dans l'organisme soit rapidement éliminé par l'urine. Ainsi, chez un homme intoxiqué par le mercure et qui n'avait eu ni vomissements abondants, ni diarrhée, nous avons trouvé dans l'urine émise les cinquième et sixième jours après la cessation de l'anurie et à un moment où le taux de l'urée sanguine était encore en progression, une quantité de chlorure de sodium atteignant 9 gr. et 10 gr. par 24 heures, répondant à une ingestion de bouillon par le malade. Nous avons immédiatement pratiqué des injections sous-cutanées quotidiennes de 1 litre de solution chlorurée sodique isotonique.

Le sel injecté a tout de suite passé dans l'urine, dont le volume s'est brusquement accru. Sept jours plus tard, l'urée sanguine était tombée de 5 gr. 89 à 0 gr. 64 cgr. Nous ne pensons pas que ce soit à ce traitement qu'il faille attribuer l'arrêt de l'azotémie dans son ascension ; mais il se peut qu'il en ait précipité la rétrocession.

Dans le fait que nous venons de citer, il existait une dissociation de la perméabilité du rein pour le chlorure de sodium et pour l'azote, et c'est la conservation de cette perméabilité pour le chlorure de sodium qui nous a engagé à utiliser sans restriction les injections de sérum physiologique. Mais il peut arriver que l'excrétion de l'urée et l'excrétion du sel soient simultanément compromises. C'est ce que nous avons constaté avec M. Laudat et A. Laporte dans un cas d'infarctus rénal ayant déterminé des accidents absolument analogues à ceux qu'engendre la néphrite suraiguë mercurielle. Chez notre patient, après une anurie de trois jours, les urines ont reparu et ont rapidement monté à 1 litre 250 ou 1 litre 500 par 24 heures. Néanmoins, l'azotémie a continué à progresser pour atteindre 5 gr. 98 le onzième jour de la maladie. Il y avait en même temps hypochlorémie, due certainement à une migration du chlore sanguin, car il ne s'était produit ni vomissements abondants, ni diarrhée et le sujet, gros mangeur, frappé brutalement en pleine santé, n'avait suivi préalablement aucun régime déchloruré. De plus, si le chlore plasmatique était tombé à 2 gr. 98, le chlore globulaire était resté à un chiffre sensiblement normal 1 gr. 91, avec un rapport $\frac{\text{chlore globulaire}}{\text{chlore plasmatique}}$ surélevé, à 0,64, argument de plus en faveur de l'existence d'une chloropexie tissulaire. Nous avons cru néanmoins, devant la gravité de l'intoxication azotémique, devoir tenter la thérapeutique chlorurante par l'ingestion de sel et par des injections sous-cutanées de sérum physiologique. L'azotémie a commencé à régresser alors que le chlore plasmatique n'était encore qu'à 3 gr. 26, mais elle n'a régressé qu'avec une très grande lenteur, si bien qu'il a fallu plus d'un mois encore pour que le taux de l'urée sanguine revînt au-dessous de 0 gr. 50. Cette régression traînante ne fut accélérée en rien par le retour de la chlorémie à la normale. Mais ce que nous pûmes constater, c'est qu'une très faible part du sel injecté fut éliminée par l'urine au cours de la cure de chloruration continuée pendant huit jours, et que cette élimination se poursuivit très lentement pendant les semaines suivantes. De plus un œdème sous-cutané apparut pendant l'administration du sel, ce qui nous détermina à la suspendre immédiatement. Puis nous vîmes le chlore plasmatique monter graduellement jusqu'à 4 gr. 40, le chlore globulaire jusqu'à 2 gr. 48, chiffres considérables auxquels le rein ne répondit par aucune décharge accentuée de chlorure de sodium, preuve que sa perméabilité pour le sel était aussi profondément troublée que sa perméabilité pour l'urée.

Nous pensons donc que, dans les affections rénales ayant entraîné une anurie secrétoire aiguë, avec hypochlorémie, mais sans chloropénie vraie, la cure de chloruration peut être essayée lorsque la diurèse s'est rétablie et tend à augmenter rapidement, mais elle ne doit être tentée que sous le contrôle de l'élimination des chlorures par l'urine. Si le sel introduit dans l'organisme est excrété rapidement en totalité, on peut poursuivre sans crainte la chloruration : il y a des chances pour qu'elle active la diurèse et favorise la régression de l'azotémie.

Si le sel injecté est retenu en totalité ou en partie, il faut, soit renoncer à la chloruration, soit se contenter d'administrer une quantité de sel égale à celle que le rein est capable d'éliminer dans les vingt-quatre heures. Faute de cette précaution on s'expose à des accidents dont il nous reste maintenant à parler.

Nous venons de voir que chez le dernier malade dont nous avons résumé l'histoire, et dont l'excrétion chlorurée était déficiente, la rechloruration a eu pour conséquence l'apparition d'un œdème sous-cutané. Celui-ci a été sans gravité ; mais il n'en est pas toujours ainsi et, en pareille circonstance, il y a lieu de redouter l'apparition de poussées œdémateuses profondes, pouvant comporter des dangers. La chose est particulièrement à craindre lorsque les injections chlorurées sodiques sont utilisées chez des sujets en état d'oligurie extrême et qui ne réagissent pas immédiatement à ces injections par une large augmentation de la diurèse. C'est ainsi qu'Etienne Bernard et Gaucher, chez une femme atteinte de néphrite chronique, grande azotémique et hypochlorémique sans chloropénie vraie, ont vu des injections chlorurées sodiques sous-cutanées et intraveineuses déterminer une infiltration sous-cutanée bientôt suivie, malgré la suspension de la thérapeutique chlorurante, d'œdème pulmonaire puis d'un œdème considérable du plancher de la bouche ayant entraîné la mort par suffocation. Chez cette femme, l'oligurie avait persisté et l'élimination du sel par l'urine était restée très minime. Cette observation est à rapprocher des faits déjà anciens rapportés par le Professeur Widal et nous-même, par André Bergé, par Achard et Paisseau, par Ferannini, par Pasteur Vallery-Radot, d'œdème pulmonaire ou cérébral ayant succédé soit à l'ingestion de sel, soit à des injections de sérum artificiel chez des sujets dont l'excrétion chlorurée était insuffisante.

Mais, ce qu'il y a de plus troublant c'est que de telles complications peuvent éclater chez des patients en état de chloropénie vraie, par déperdition évidente du chlore de l'organisme. C'est ce que nous avons eu l'occasion de voir avec M. Laudat et Maurice Rudolf chez un homme atteint d'hépato-néphrite aiguë ayant eu de grands vomissements riches en chlore et présentant en même temps une forte azotémie et une hypochlorémie très accentuée. La rechloruration par voie intraveineuse et sous-cutanée et par voie buccale, instituée au moment où les vomissements venaient de cesser n'amena qu'un relèvement à peine sensible du chlore sanguin, sans arrêter d'ailleurs la progression de l'azotémie, mais détermina, dès la fin du troisième jour de traitement, un œdème aigu du poumon qui faillit emporter le malade. Pendant ces trois jours, le volume des urines était resté entre 20 et 50 centimètres cubes par vingt-quatre heures. La mort survint cinq jours plus tard par azotémie. Et pourtant s'il était un cas où l'on pouvait espérer quelque chose de la rechloruration, c'était bien celui-là.

De ce que nous venons de dire, un fait se dégage et qui paraît être la clef des accidents œdémateux, c'est la persistance de l'oligurie. A moins que des vomissements et une diarrhée profuse, déshydratant et déchlorurant l'économie, ne continuent à se produire pendant la cure même de rechloruration, celle-ci, pour être à la fois sans danger et efficace, doit être suivie d'une franche et immédiate reprise de la diurèse. Cette diurèse peut être purement aqueuse et azoturique et s'accompagner sans inconvénients d'une rétention chlorurée chez les sujets réellement chloropéniques au début de la cure. Il est nécessaire que la même polyurie se déclenche chez les malades atteints de chloropénie par chloropexie tissulaire, sans chloropénie vraie, et traités également par la chlororation. Mais, en pareil cas, cette polyurie doit aussi s'accompagner d'une élimination rapide du sel introduit dans l'organisme.

Sans doute, certains points signalés dans quelques néphrites bien surveillées soit simplement au point de vue de la chlorémie, soit aussi au point de vue des échanges chlorurés pendant la cure de chloruration ne concordent-ils pas complètement avec tout ce que nous venons d'exposer. C'est ainsi qu'on a pu voir de grands vomissements ne pas être suivis d'hypochlorémie (Etienne May). Cela montre que, même dans les cas où les symptômes cliniques semblent la justifier pleinement, la chloruration thérapeutique chez les rénaux ne doit pas être aveuglément pratiquée avec les doses massives quotidiennes de 15 gr., 20 gr. et plus parfois, indiquées dans les occlusions intestinales. C'est ainsi qu'on a vu aussi le sel administré à des néphrétiques hypochlorémiques, mais non chloropéniques vrais, être retenu sans production d'accidents consécutifs (Achard). Mais cela n'empêche pas que des accidents ne soient survenus dans des circonstances identiques ; et c'est d'eux seuls qu'il faut tenir compte. Bien des inconnues régnent encore sur la question des mouvements du chlore dans l'économie et des conditions qui règlent sa répartition dans les humeurs et les tissus au cours des états pathologiques. Nous devons donc user de circonspection quand nous employons cette substance comme agent thérapeutique.

De cette étude fondée sur des observations cliniques étayées par des recherches de laboratoire minutieuses, il nous faut, pour terminer, dégager des conclusions applicables à la pratique courante. Dans celle-ci, il est très souvent impossible de réclamer certaines analyses exigeant, si elles ne doivent pas être entachées d'erreur, la collaboration de techniciens expérimentés : telles sont l'évaluation de la chlorémie et la mesure de la réserve alcaline. Le dosage de l'urée du sang et celui des chlorures urinaires sont déjà singulièrement plus faciles. Dans tous les cas, le médecin tirera des indications précieuses et parfois suffisantes du volume quotidien des urines ainsi que de celui des vomissements et de la diarrhée.

Tout d'abord, il faut éviter de soumettre à un régime déchloruré prolongé les brightiques ne présentant pas de tendance à la rétention chlorurée. Un tel régime réduit au strict minimum non seulement la teneur en chlore, mais aussi la teneur en eau de l'économie. L'apparition, au cours d'un pareil état, de vomissements ou de diarrhée peut entraîner rapidement la chloropénie vraie et la deshydratation se traduisant par une asthénie extrême, de l'amaigrissement, de la sécheresse et de la perte d'élasticité des téguments. Ici, sans qu'il soit besoin de s'adresser tout d'abord à des examens chimiques du sang et de l'urine, le médecin doit recourir à la réhydratation et à la rechloruration. C'est ce qu'ont fait récemment avec succès Laubry et Thiroloix qui ont utilisé les injections intraveineuses de solution chlorurée sodique hypertonique à 20 pour cent, à la dose de 20 cmc. par jour.

Nous accordons, avec le Professeur Hayem, la préférence aux simples injections sous-cutanées de solution isotonique à 9 pour mille, à la dose de 500 cmc. à 1 litre par jour.

Si cette thérapeutique est réellement opportune, l'amélioration est immédiate.

Dans les néphrites suraiguës avec anurie provoquant des vomissements et de la diarrhée liquide, dont le volume dépasse largement celui des boissons ingérées et qui persistent plusieurs jours, la déshydratation est certaine et la chloropénie vraie probable. Là encore on peut avoir recours aux injections sous-cutanées de sérum physiologique aux doses que nous venons d'indiquer. On peut les continuer sans crainte en réglant leur volume sur celui des déperditions aqueuses, si les vomissements et la diarrhée persistent. S'ils cessent ou deviennent insignifiants, il sera prudent de n'en continuer l'usage que si une diurèse rapidement progressive s'établit sans retard.

Dans les néphrites suraiguës ne provoquant ni vomissements, ni diarrhée capables de déshydrater et de déchlorurer le malade, mieux vaut s'abstenir de la cure de chloruration, même si on constate de l'hypochlorémie. Après la cessation de l'anurie, ce traitement est susceptible d'augmenter la diurèse et d'accélérer la régression de l'azotémie. Mais il est prudent alors de tâter la perméabilité rénale au chlorure de sodium, en dosant cette substance dans l'urine des vingt-quatre heures et de régler la dose de sel introduite dans l'organisme sur celle qui est capable de passer chaque jour dans cette urine.

Nous avons l'impression qu'en s'inspirant de ces principes on peut avoir recours à la cure de chloruration dans les affections rénales sans crainte d'accidents fâcheux et pour le plus grand bien des malades.

A. LEMIERRE.

LE MOIS MÉDICAL

Effets Vasculaires de quelques Glandes Endocrines

par le Docteur LORYAC

Mlle Ayzenstein, dans une thèse fort remarquée, présidée par le Professeur Champy, a étudié l'action des produits secrétés par quelques glandes endocrines sur les vaisseaux.

Elle a observé la motilité et les réactions vasculaires sur une préparation vivante : « Mésentère de la grenouille et oreille du lapin ».

Son étude a d'abord porté sur l'action de l'Adrénaline : elle a mis en lumière expérimentalement son pouvoir vaso-moteur. En déposant sur le mésentère d'une grenouille une goutte de solution faible d'Adrénaline, Mlle Ayzenstein a noté une contracture intense et violente des parois artérielles. Cette contracture a pour effet de déterminer une augmentation de la pression sanguine et des pulsations. Les capillaires ne tardent pas à se vider de sang et deviennent très peu apparents. Cette striction est de longue durée. Les veines présentent des phénomènes insoupçonnés et que ne permettait pas de prévoir l'étude des tracés physiologiques.

Deux cas peuvent se produire :

a) Il n'y a pas d'obstacle à la circulation de retour : le calibre veineux, sous l'influence de l'adrénaline, diminue totalement ; il y a vaso-constriction.

b) Il y a obstacle à la circulation de retour : le calibre veineux augmente sous l'influence de l'adrénaline ; il y a vaso-dilatation.

Cette vaso-dilatation est néanmoins active car elle s'accompagne toujours **d'ondes de striction** qui sont l'indice d'un puissant péristaltisme. Ces ondes ne tardent pas à vaincre les résistances et à chasser le sang dans la circulation générale.

L'adrénaline in-situ agit donc uniformément sur les artères, les capillaires et les veines en déterminant une action vaso-constrictive générale. **Cette action se manifeste par une augmentation générale du tonus de la musculature vasculaire.**

L'extrait hypophysaire appliqué directement sur le mésentère détermine une action variable suivant le lobe employé.

Le lobe antérieur est vaso-dilatateur, mais cette vaso-dilatation est moins marquée que ne le montrent les injections intra-veineuses de cet extrait.

Cette constatation est sans doute la conséquence d'un phénomène de tachyphilaxie (Champy).

Le lobe postérieur est nettement hypertenseur, mais cette hypertension est loin d'être comparable à celle de l'adrénaline. Ce qui frappe surtout l'observateur après l'application locale de rétropituine est l'observation de remarquables **ondes de striction** aussi bien artérielles que veineuses.

Mlle Ayzenstein a nettement montré que l'hypersensibilisation de la paroi vasculaire est à la base de cette action.

Ainsi donc l'identité apparente de l'activité de la substance surrénale et post-hypophysaire sur les vaisseaux se traduit par une action de détail complètement différente. Cette constatation n'est pas sans importance thérapeutique.

L'Association médicamenteuse des deux produits peut paraître illogique : elle présente au contraire un intérêt primordial et une valeur curative certaine.

L'action du pancréas sur les parois vasculaires a été également étudiée par Mlle Ayzenstein. Cet auteur a observé à la suite de Champy une vaso-dilatation progressive et importante spécialement marquée sur les veines et sur les capillaires.

Champy, en décrivant l'action de l'extrait pancréatique et de l'adrénaline, a montré qu'il n'y a pas antagonisme entre ces deux hormones par simple neutralisation des substances. Ces deux extraits ont un effet propre qui est nettement reconnaissable expérimentalement.

Les extraits de **glandes génitales** présentent expérimentalement une action vaso-dilatatrice considérable. L'hypérémie produite qui peut aller jusqu'à l'apoplexie se produit surtout sur un groupe de vaisseaux nettement systématisés et en particulier sur les vaisseaux utérins. In-situ l'action des extraits des glandes génitales détermine une vaso-dilatation très peu marquée.

Mlle Ayzenstein, forte des données physiologiques antérieures et des constatations expérimentales qu'elle a réalisées, a pensé les appliquer à la thérapeutique. Il lui a semblé que l'association des divers extraits glandulaires devait avoir une action thérapeutique efficace dans les cas d'atonie vasculaire.

L'observation clinique a nettement confirmé les observations expérimentales.

Utilisant un complexe poly-glandulaire dénommé VEINOTROPE, Mlle Ayzenstein a publié une série d'observations démonstratives sur l'activité de cette association médicamenteuse dans les différentes formes de la maladie veineuse, « varices, ulcères variqueux, eczéma variqueux » et dans les troubles généraux de la circulation.

Docteur LORYAC.

LE MOIS SCIENTIFIQUE

L'Intérêt des Traitements Thermiques des Produits Métallurgiques et leur Généralisation

par Léon GUILLET,
de l'Académie des Sciences

La trempe des aciers, et très probablement celle des bronzes, sont connues depuis la plus haute antiquité. Chacun sait que l'opération de la trempe consiste à chauffer le métal à une certaine température précise, si l'on veut avoir les résultats optimum — et à le plonger dans un milieu refroidissant, le plus souvent un liquide (eau, huile, mercure, etc...), parfois un gaz (trempe à l'air).

De tous temps aussi, on a saisi l'intérêt primordial du liquide de trempe : Pline l'ancien a indiqué la différence entre la trempe à l'eau et celle à l'huile, celle-ci donnant un métal moins dur et assurant, pour les aciers à outils notamment, moins de risques pour les fentes ou tapures assez fréquentes ; Shakespeare a tenu à préciser que l'épée d'Othello a été trempée dans les ruisseaux glacés, voulant indiquer la puissance de la lame ainsi préparée. Certaines régions réputées pour la fabrication des armes se sont créées, sans doute, sous l'influence de la pureté de l'eau dont elles disposaient.

Loin de nous la pensée d'étudier — même brièvement — les facteurs des traitements thermiques. Nous désirons seulement préciser quelques faits très intéressants, dont certains tout à fait modernes.

Si l'opération de la trempe a été connue et pratiquée de tous temps, ce n'est que vers le milieu du siècle dernier que l'on a pu en établir la théorie et donner une base scientifique à cette opération industrielle d'intérêt capital ; Tschernoff, en 1867, fut le premier à démontrer qu'il fallait chauffer l'acier au-dessus d'une certaine température pour obtenir par trempe la dureté. Osmond et Werth, alors ingénieurs au Creusot, précisèrent l'existence de transformations dans le métal qu'Osmond étudia avec une précision remarquable. M. Henry Le Châtelier et ses élèves apportèrent de nouvelles données et l'on peut dire que c'est entre 1867 et 1900 que furent établies les règles de trempe, alors que se créait ce chapitre si important de la physico-chimie : la théorie des alliages.

C'est à l'abri de celle-ci que se généralisa le phénomène de trempe et par conséquent ses applications si importantes. Tandis qu'en Angleterre on avait précisé les conditions des traitements thermiques des bronzes, furent découvertes, à la même époque (vers 1908), et la trempe du duralumin et celle des bronzes d'aluminium, du genre de celui établi par Henri Sainte-Claire Deville, vers 1855. Mais, tandis que pour ces bronzes d'aluminium le phénomène était semblable à celui des aciers, pour le duralumin apparaissait un fait nouveau qui ne rentra que beaucoup plus tard dans la théorie générale.

Voici, en effet, ce que Wilm observa pour le duralumin, alliage renfermant à peu près

Al=92 % ; Cu=5 % ; Mg=0,5 % ; Mn=1 % et de plus, du silicium, impureté naturelle et, comme on le verra, quasi-indispensable. En trempant cet alliage à 475°, on augmente légèrement sa charge de rupture qui passe de 20 à 28 kg. mm2 et on diminue très peu les allongements (de 22 à 20 %) ; si, de plus, on abandonne, pendant 48 heures, l'alliage à la température ordinaire, on voit la charge de rupture atteindre 40 kgs. mm2, les allongements se maintenant sensiblement à 20 %.

Il avait bien là de quoi surprendre les physico-chimistes. Et, cependant, aujourd'hui, on a pu pénétrer — de façon à peu près complète — le phénomène. Voici, en quelques mots, ce qui se passe :

Dans cet alliage, le magnésium forme une combinaison avec le silicium : Mg_2Si ; il en est de même avec le cuivre et une petite partie de l'aluminium qui donnent Al_2Cu. En chauffant à température convenable (475° à 500°), ces corps se dissolvent dans l'aluminium. La trempe maintient cet état stable à température élevée et à température ordinaire les combinaisons se précipitent à l'état divisé ; d'où la dureté relativement élevée.

Ce qu'il y a de curieux, c'est le nombre chaque jour plus important d'alliages qui présentent des phénomènes de trempe. En dehors de ceux déjà signalés, citons certains alliages or-cuivre, plomb-étain, plomb-antimoine, de nombreux alliages d'argent, etc., etc. Pour quelques-uns, il y a, par traitements thermiques, des modifications importantes de propriétés mécaniques (le plus souvent augmentation de la dureté, parfois croissance de la malléabilité), qui conduisent ou conduiront à appliquer ces traitements. On peut déjà prévoir le moment où couramment seront trempés les caractères d'imprimerie.

Et tous ces phénomènes, tous ces faits se groupent actuellement dans une théorie générale qui constitue l'un des plus beaux chapitres de la physico-chimie moderne et dans l'édification duquel l'Ecole française a une part extrêmement remarquable.

Léon GUILLET,
de l'Académie des Sciences.

nos pages littéraires inédites

Deux Récits Inédits

d'André MAUROIS

Irène

Je suis contente de sortir avec vous ce soir, dit-elle. La semaine a été dure. Tant de travail et tant de déceptions... Mais vous êtes là, je n'y pense plus... Ecoutez... Nous allons voir un merveilleux film...

— Ne croyez pas, dit-il d'un air boudeur, que vous me traînerez ce soir au cinéma.

— C'est dommage, dit-elle... Je me réjouissais de voir ce film avec vous... Mais cela ne fait rien... Je connais à Montparnasse une boîte nouvelle où dansent de merveilleux Martiniquais...

— Ah ! non, dit-il avec force... Pas de musique noire, Irène... J'en suis saturé.

— Et que voulez-vous faire ? dit-elle.

— Vous le savez bien, dit-il... Dîner dans un petit restaurant tranquille, parler, rentrer chez vous, m'étendre sur un divan et rêver...

— Eh bien ! non ! dit-elle à son tour... Non !... Vous êtes vraiment trop égoïste, mon cher... Vous semblez tout surpris ?... C'est que personne ne vous dit jamais la vérité... Personne... Vous avez pris l'habitude de voir les femmes accepter vos désirs comme des lois... Vous êtes une sorte de sultan moderne... Votre harem est ouvert... Il s'étend sur dix pays... Mais c'est un harem... Les femmes sont vos esclaves... Et la vôtre plus que toutes les autres... Si vous avez envie de rêver, elles doivent vous regarder rêver. Si vous avez envie de danser, elles doivent s'agiter. Si vous avez écrit quatre lignes, elles doivent les écouter. Si vous avez envie d'être amusé, elles doivent se changer en Schéhérazade... Encore une fois, non, mon cher, non ! Il y aura au moins une femme au monde qui ne se pliera pas à vos caprices...

Elle s'arrêta et reprit d'un ton plus doux :

— Quelle tristesse, Bernard !... Je me réjouissais tant de vous voir... Je pensais que vous m'aideriez à oublier mes ennuis... Et vous arrivez ne pensant qu'à vous... Allez-vous-en... Vous reviendrez quand vous aurez appris à tenir compte de l'existence des autres...

Toute la nuit, étendu sans dormir, Bernard médita tristement. Irène avait raison. Il était odieux. Non seulement il trompait et abandonnait Alice qui était douce, fidèle et résignée, mais il la trompait sans amour. Pourquoi était-il ainsi fait? Pourquoi ce besoin de conquête et de domination? Pourquoi cette impuissance à « tenir compte de l'existence des autres »? Méditant sur son passé, il revit une jeunesse difficile, des femmes inaccessibles. Il y avait de la revanche dans son égoïsme, de la timidité dans son cynisme. Ce n'était pas un sentiment très noble.

« Noble? pensa-t-il... Je tombe dans les platitudes... » Il fallait être dur. En amour, qui ne dévore pas est dévoré. Tout de même, ce devait être une délivrance parfois que de céder, d'être enfin le plus faible, de chercher son bonheur dans celui d'une autre.

Isolées, séparées par des silences de plus en plus longs, les dernières voitures regagnaient les garages... Chercher son bonheur dans celui d'une autre? Ne le pouvait-il pas? Qui l'avait condamné à la cruauté? Tout homme n'a-t-il pas le droit, à chaque moment, de recommencer une vie? Et pouvait-il, pour ce rôle nouveau, trouver meilleure partenaire qu'Irène? Irène si touchante, avec son unique robe du soir, ses bas reprisés, son manteau râpé. Irène si belle et si pauvre. Si généreuse dans sa pauvreté. Dix fois il l'avait surprise secourant des étudiants russes, plus pauvres qu'elle, et qui, sans elle, seraient morts de faim. Elle travaillait six jours par semaine dans un magasin, elle qui, avant la Révolution, avait été élevée en fille princière. Elle n'en parlait jamais... Irène... Comment avait-il pu lui marchander les plaisirs naïfs d'un soir de liberté?

Bruyant, faisant trembler les vitres, le dernier autobus passa. Maintenant aucun bruit ne couperait plus le trait continu de la nuit. Las de lui-même, Bernard chercha le sommeil. Soudain une grande paix le baigna. Il avait pris une résolution. Il se consacrerait au bonheur d'Irène. Il serait pour elle un ami tendre, prévenant, soumis. Oui, soumis. Cette décision le calma si bien qu'il s'endormit presque tout de suite.

Le lendemain matin, quand il se réveilla, il était encore tout heureux. Il se leva et s'habilla en chantant, ce qui ne lui était pas arrivé depuis son adolescence. « Ce soir, pensa-t-il, j'irai voir Irène, lui demander mon pardon. » Mais le recevrait-elle?

Comme il nouait sa cravate, le téléphone sonna.

— Allo ! dit la voix chantante d'Irène... C'est vous, Bernard?... Ecoutez... Je n'ai pas pu dormir. J'étais pleine de remords... Comme je vous ai traité, hier soir..! Il faut me pardonner... Je ne sais ce que j'avais...

— Au contraire, c'est moi, dit-il... Irène, toute la nuit, je me suis juré de changer.

— Quelle folie, dit-elle, surtout ne changez pas... Ah, non ! Ce qu'on aime en vous, Bernard, c'est justement ces caprices, ces exigences, ce caractère d'enfant gâté... C'est si agréable, un homme qui vous oblige à faire des sacrifices... Je voulais vous dire que je suis libre ce soir et que je n'aurai pas le moindre programme... Disposez de moi...

Bernard, en raccrochant le récepteur, secoua la tête avec tristesse.

La Cathédrale

En 18.., un étudiant s'arrêta, rue Saint-Honoré, devant la vitrine d'un marchand de tableaux. Dans cette vitrine était exposée une toile de Manet : la Cathédrale de Chartres. Manet n'était alors admiré que par quelques amateurs, mais le passant avait le goût juste ; la beauté de cette peinture fit battre son cœur. Plusieurs jours il revint pour la voir. Enfin il osa entrer et il en demanda le prix.

— Ma foi, dit le marchand, elle est ici depuis longtemps. Pour deux mille francs, je vous la céderais.

L'étudiant n'avait pas la somme, mais il appartenait à une famille provinciale qui n'était pas sans fortune. Un de ses oncles, quand il était parti pour Paris, lui avait dit : « Je sais ce qu'est la vie d'un jeune homme. En cas de besoin urgent, écris-moi. » Il demanda au marchand de ne pas vendre la toile avant huit jours et il écrivit à son oncle.

Ce jeune homme avait à Paris une maîtresse qui, mariée avec un homme plus âgé qu'elle, s'ennuyait. Elle était un peu vulgaire, assez sotte et fort jolie. Le soir du jour où l'étudiant avait demandé le prix de la Cathédrale, cette femme lui dit :

— J'attends demain la visite d'une amie de pension qui arrive de Toulon pour me voir. Mon mari n'a pas le temps de sortir avec nous ; je compte sur vous.

L'amie arriva le lendemain. Elle était elle-même accompagnée d'une autre. L'étudiant dut, pendant plusieurs jours, promener ces trois femmes dans Paris. Comme il payait repas, fiacres et spectacles, assez vite son mois y passa. Il emprunta de l'argent à un camarade, et commençait à être inquiet quand il reçut une lettre de son oncle. Elle contenait deux mille francs. Ce fut un grand soulagement. Il paya ses dettes et fit un cadeau à sa maîtresse. Un collectionneur acheta la Cathédrale et, beaucoup plus tard, légua ses tableaux au Louvre.

Maintenant l'étudiant est devenu un vieil et célèbre écrivain. Son cœur est resté jeune. Il s'arrête, encore tout ému, devant un paysage ou devant une femme. Souvent dans la rue, en sortant de chez lui, il rencontre une dame âgée qui habite la maison voisine. Cette dame est son ancienne maîtresse. Son visage est déformé par la graisse ; ses yeux, qui furent beaux, soulignés par des poches, sa lèvre surmontée de poils gris. Elle marche avec difficulté, et l'on imagine ses jambes molles. L'écrivain la salue mais ne s'arrête pas, car il la sait méchante et il lui déplaît de penser qu'il l'a aimée.

Quelquefois il entre au Louvre et monte jusqu'à la salle où est exposée la Cathédrale. Il la regarde longtemps, et soupire.

André MAUROIS.

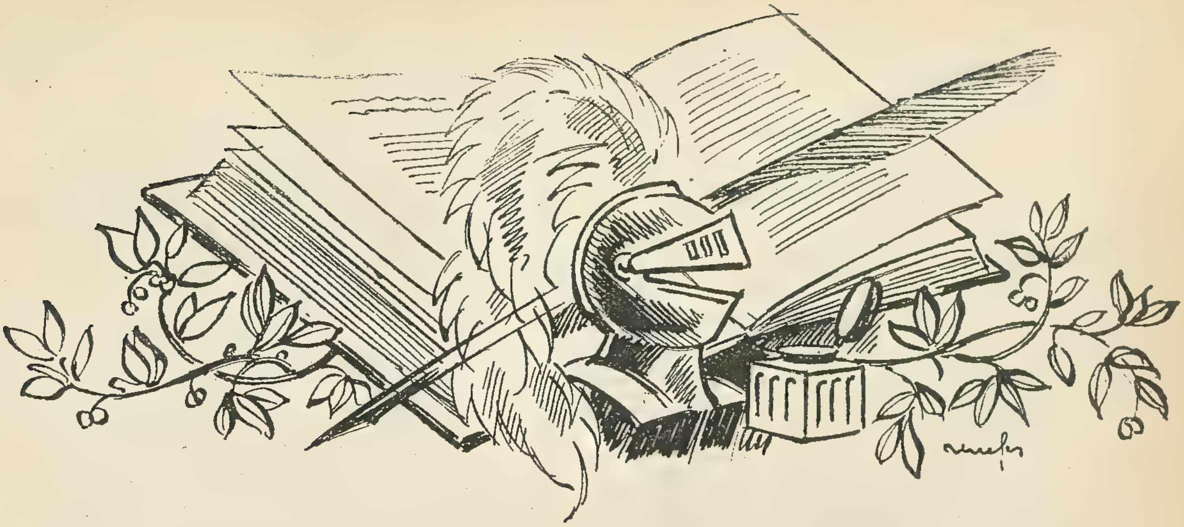

VARIÉTÉS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

La Vie Hallucinée d'Edgard Poë

Alcoolique de Génie

par Georges **DELAMARE**

La destinée d'Edgar Allan Poe, l'un des plus extraordinaires penseurs de tous les temps, le poète, le conteur, le moraliste, le visionnaire qui ne doit rien à personne et à qui toute curiosité d'écrivain est tant soit peu redevable, renferme une sentence bien pénible pour le colossal et naïf orgueil américain. La patrie d'Edgar Poe ignorerait encore le génie de son fils si de hardis traducteurs n'eussent pris soin de le lui révéler. Et même cette révélation n'a point ému l'Amérique, assez indifférente aux mérites purement intellectuels et, en outre, fort réservée, comme l'a indiqué Baudelaire, sur le talent littéraire d'un personnage dénué de religion et de tempérance.

⁂

La tragédienne anglaise Elisabeth Arnold qui incarnait à la perfection les héroïnes de Shakespeare, avait entrepris, vers 1805, un voyage dramatique aux Etats-Unis. C'est là que le jeune David Poe, secrétaire d'un avocat, l'applaudit un soir, l'admira, car elle était fort belle, et en devint amoureux au point de renoncer au barreau pour la suivre, ce qui le fit renier par son père, ancien général de la guerre de l'Indépendance et ami de La Fayette.

David Poe, âgé de dix-neuf ans, épousa l'actrice en 1806 et se fit lui-même acteur mais son talent, très médiocre, ne lui permit jamais de dépasser les petits rôles ; il allait de ville en ville, chargé des bas emplois et des corvées mercenaires. L'année 1808 vit la tragédienne et son mari à New-York où Elisabeth joua « Les Brigands », de Schiller, pièce d'un romantisme éperdu. Quelques mois plus tard, le 19 janvier 1809, à Boston, Elisabeth donna le jour à un fils qui fut appelé Edgar... Quand on songe que la représentation des « Brigands » eut lieu au bénéfice des Poe, dans une période d'affreuse détresse morale et matérielle, il est difficile de ne pas établir une relation entre les tourments dont ils étaient assaillis et la naissance du petit Edgar, héritier d'une redoutable névrose.

Pendant deux années l'enfant, traîné sur les grandes routes, partagea l'existence hasardeuse des comédiens errants. Au début de 1811 son père mourut, emporté par la phtisie. Puis sa mère, phtisique elle aussi, s'éteignit à Richmond. Dans la chambre sans feu, il ne restait qu'un enfant terrifié que les voisins recueillirent. Le terrible mot d'hérédité était alors inconnu, personne n'était capable de discerner la menace suspendue sur l'orphelin. Celui-ci, au reste, était de physionomie intéressante aves ses yeux gris, son front énorme et ses épais cheveux sombres.

Un négociant de Richmond, M. Allan, et surtout sa femme, animés d'un grand esprit de charité, furent bientôt instruits du malheur qui frappait un être sans défense. Mme Allan voulut secourir le petit Edgar, le nourrit, l'habilla et se l'attacha si bien que, n'ayant point d'enfant, elle décida son mari à l'adopter. On mit Edgar à l'école ; il y témoigna tout de suite d'une intelligence ardente et d'une avidité de connaître. A cinq ans, il retenait aisément des centaines de vers. Par vanité, M. Allan prenait plaisir à exhiber devant ses amis le petit prodige, sans se rendre compte du péril où pouvait aboutir une telle surexcitation cérébrale. Ces honnêtes gens prenaient pour une étonnante précocité ce qui était déjà la manifestation d'un état morbide.

Edgar Poe avait sept ans lorsque M. et Mme Allan l'emmenèrent en Angleterre. Il fut confié à l'institution Bansby, à Stoke Newington, près de Londres. Cinq ans plus tard, de retour en Amérique, il reprit ses études à Richmond, à l'institution Clarke, dont les élèves appartenaient aux meilleures familles de la ville. Le jeune Edgar Poe, fils de pauvres comédiens, subordonné à la générosité d'un bienfaiteur, fut souvent raillé et humilié par ses condisciples, et son caractère naturellement ombrageux, s'en ressentit. Au dire de ceux qui le connurent à cette époque, Edgar Poe était un adolescent autoritaire, capricieux et hautain, recherchant la solitude, presque toujours absorbé dans une méditation étrange. S'il se mêlait à ses camarades, c'était pour leur proposer des problèmes bizarres. Il était aisément irritable, il se battait volontiers et avec succès, car il excellait à tous les exercices du corps. Tantôt plein de défiance, tantôt sensible à la moindre attention, il se montrait d'humeur difficile, mais quiconque lui plaisait ne tardait pas à être émerveillé de son savoir tout ensemble décousu et splendide. Il était beau ; ses yeux gris profondément abrités par les arcades sourcilières, son front haut et bossué, sa lèvre pliée par l'ironie lui conféraient un air fatal.

L'un de ses compagnons d'école, nommé Stannard, l'invita un jour à goûter chez sa mère. Edgar Poe accepta sans enthousiasme, mais Mme Helen Stannard le reçut d'une manière si affectueuse qu'il en fut comme frappé de stupeur. Il revint ébloui de sa visite ; ses premiers vers, qu'il fit peu après, furent dédiés à Mme Stannard et quand celle-ci mourut folle — car, autour d'Edgar Poe, tout est malheur et mystère — il alla, une nuit, s'agenouiller sur sa tombe et y pria jusqu'à l'aube.

Ainsi le romantisme de Hoffmann et de Walter Scott et, plus encore, d'Anne Radcliffe, commençait-il d'exercer ses ravages dans cette âme orageuse, mais, dès que Poe connut l'œuvre de Byron, un lyrisme sauveur s'éveilla en lui et l'arracha à l'ostentation et aux artifices.

Excellent élève, le meilleur de sa classe, il écrit des poèmes d'une qualité qui étonne ses maîtres.

Il était joueur, ainsi que nombre d'étudiants. Il devait 2.000 dollars au moment où il partit en vacances. De retour à Richmond et pressé de désintéresser ses créanciers, il s'adressa naturellement à M. Allan qui, indigné, opposa un refus catégorique. Edgar Poe, blessé de cette rigueur, quitta Richmond et se rendit à Boston. Son premier recueil de poèmes, publié dans cette ville, n'obtint aucun succès. Méconnu, brouillé avec son bienfaiteur, Edgar Poe répudia l'Amérique et s'embarqua en juin 1827, déclarant qu'il allait servir la Grèce contre les Turcs.

C'est l'année de Navarin. Les Lettres pleurent Byron, mort à Missolonghi, toutes les âmes vibrent avec celle de l'intrépide Kanaris et Victor Hugo, sur sa grande lyre, chante l'Enfant grec. Néanmoins rien ne prouve qu'Edgar Poe ait donné suite à son généreux dessein. Nous n'avons aucune trace de son passage sur la terre hellénique. Le seul témoignage est le sien, mais relatif à son débarquement dans un port de France, à une querelle à propos d'une femme, à un duel, à une blessure qu'il reçut. Rapporté à l'auberge, il y aurait été soigné par une grande dame écossaise pleine de compassion...

Quelle est, là dedans, la part de la vérité? L'imagination dévorante d'Edgar Poe et une certaine tendance à la mystification se sont peut-être unies pour duper la postérité. Car Edgar Poe, tout obscur qu'il fût à cette époque, était sûr de son immortalité.

Bref, il reparut à Richmond et même se réconcilia avec M. Allan. Mais la femme de ce dernier, la douce et noble mère adoptive d'Edgar Poe, n'était plus. La douleur du poète fut immense ; il pressentit que la mort de Mme Allan lui retirait soudain toute promesse de bonheur durable. Sur le conseil de M. Allan, pressé de l'éloigner, il entra à l'Ecole d'officiers de West Point. Il y passa une année à s'insurger contre la discipline, les consignes, toutes les servitudes militaires. Puis apprenant que M. Allan venait de se remarier, il comprit que son engagement de lui léguer sa fortune était anéanti. Le beau geste vint d'Edgar Poe : « Je vous dois tout, écrivit-il à M. Allan, je m'acquitterai en associant votre nom au mien au fronton de mon œuvre ». Sans doute le négociant haussa-t-il les épaules en lisant ces mots ; il n'en demeure pas moins que si Edgar Poe n'eût tenu parole en signant désormais « Edgar Allan Poe », ce nom nous serait inconnu et aussi la personnalité de celui qui le portait.

Quelque temps après, le poète rendit visite à son ex-bienfaiteur. Mais la nouvelle épouse entendait défendre ses positions ; elle conseilla à son mari de refuser sa porte pour en finir avec ce parasite. Cette fois, c'était la rupture définitive : Edgar Poe, lâché en plein essor, ne devait plus compter que sur ses propres forces.

⁂

Comme tous les débutants, il envoie des poésies et des contes aux journaux. S'il eût imité Longfellow, la gloire nationale, la faveur du public l'eût suivi par routine et condescendance, mais son originalité n'admettait point de compromis. Cependant, Edgar Poe rencontra une espèce de succès à l'occasion d'un concours de poésie et de prose ouvert par le « Saturday visitor », journal de Baltimore. Poe y prit part avec « Le Colisée », poésie extraite d'un drame en préparation, et « Manuscrit trouvé dans une bouteille ». On lui attribua les deux récompenses, mais il ne toucha que le prix réservé aux nouvelles, cent dollars. L'un des membres du jury, M. Kennedy, voulut connaître l'écrivain dont l'originalité l'avait frappé ; il l'invita à dîner. Edgar Poe lui adressa le billet suivant :

« Votre invitation m'a beaucoup fait souffrir. Je ne puis l'accepter pour un motif de la nature la plus humiliante : l'état de mes vêtements... »

M. Kennedy, aussitôt, vint voir le lauréat, lui promit son appui et se chargea de le tirer d'affaire. En effet, Edgar Poe, grâce à lui, put placer des contes au « Southern Literary Messenger », magazine de Richmond. Poe en devint même le secrétaire de rédaction et, par son habileté de journaliste-né, fit monter le tirage de 700 à 5.000 exemplaires. C'est là que furent publiés « Bérénice », « Morella », « L'Aventure d'un certain Hans Pfall » et « Le Roi Peste ».

Voici donc, par l'intervention d'un nouveau bienfaiteur, Edgar Poe engagé dans la bonne voie. Pour y avancer avec quelque sécurité, il aurait fallu, répétons-le, qu'il ne cherchât pas à dépasser l'honnête moyenne des littérateurs de ce temps et de ce pays. En 1835, aux Etats-Unis, surtout dans les petites villes, la littérature était considérée comme une futilité, le travail intellectuel comptait pour rien au regard de l'effort matériel, seul garant de l'avenir. Le vaste mouvement romantique n'avait point passé l'Océan... Qui donc, à Baltimore, à Richmond, dans cette Virginie, ce Maryland habités par de rudes planteurs-négriers, qui donc pouvait se plaire aux récits pénétrants d'Edgar Poe, à ce que nous appelons l'introspection et la crédibilité? Poe n'avait que des lectrices, jeunes filles ou vieilles dames, car les hommes surveillaient les plantations et les usines. On conçoit que « Chute de la maison Usher », « l'Homme des foules », « Le cas de M. Valdemar » avaient de quoi choquer ces personnes convenables accoutumées aux récits pleins de mesure d'un Washington Irving.

L'esprit puritain, la dévotion à l'ordre et à la règle, mais aussi la hardiesse et l'ambition faisaient alors de la société américaine un mélange surprenant de morgue et d'autorité dont nous percevons encore les traces chez les Américains les plus frénétiquement modernes, voire dans la politique étrangère des Etats-Unis, toujours disposée à régenter autrui. Aussi longtemps qu'Edgar

Poe consentit à remplir la fonction régulière, peu considérée, mais, en somme, acceptable, de secrétaire de rédaction, on toléra les contes extravagants qu'il insérait dans son journal... Mais, quand il démissionna sous prétexte qu'il ne gagnait pas de quoi vivre, tout le monde correct, à Richmond, fut d'accord pour décréter que M. Poe était un homme réellement insupportable.

Par sucroît, il s'était marié. Il avait épousé, le 6 mai 1836, sa cousine Virginie Clemm, jeune femme svelte et fragile, aux grands yeux noirs, au teint de camélia, une véritable figure romantique. Les nouveaux époux disparurent pendant plusieurs mois. On les retrouve, en 1837, à New-York où Edgar Poe publie « Les Aventures d'Arthur Gordon Pym ». Accueilli avec faveur en Angleterre, le livre, en Amérique, se vendit mal. En ce temps-là, la propriété littéraire n'était pas protégée, l'éditeur faisait d'une œuvre ce qu'il lui plaisait. Bref, le besoin d'argent poussa la ménage Poe à abandonner New-York pour Philadelphie, afin de collaborer sur place à différents magazines. Edgar Poe publia dans cette dernière ville « Ligéia », « Double crime dans la rue Morgue », « Une descente dans le Maelstrôm », « Le masque de la mort rouge », « Dialogue de Monos et Una », « Marie Roget », « Le canard au ballon », « La Caisse oblongue » et son roman le plus populaire, « Le Scarabée d'or ». En même temps, il était contraint, pour vivre, de travailler à un traité de conchyliologie. Et, ne renonçant ni à ses préférences ni à ses haines, il se lançait dans d'interminables polémiques sur les talents nouveaux et les talents officiels, soutenant Tennyson et Walt Whitman contre l'illustre Longfellow. Pauvre et fier, de santé chétive, embrasé par l'imagination, il est de ceux auxquels s'applique la devise d'Horace : « Majores pennas nido ». En France, Edgar Poe se serait placé bien avant Barbey d'Aurevilly... En Amérique, il ne fut qu'un désespéré promis aux mortels apaisements de l'alcool.

Jusqu'à 1844, sa vie apparaît misérable, mais point trop désordonnée. Un jour, sa femme qu'il adorait, dont il s'était plu à former l'esprit, « se rompit, en chantant, un vaisseau dans la poitrine ». Edgar Poe écrit à un ami : « On désespéra de sa vie. Je pris congé d'elle à jamais et subis toutes les agonies de sa mort... Au bout d'une année le vaisseau se rompit de nouveau ». Probablement convient-il de voir dans ces accidents, une série d'hémoptysies, puisque Mme Poe mourut, deux ans plus tard, de tuberculose pulmonaire.

Mais cette maladie affola le poète. Il voyait la mort rôder autour de sa femme ; il voulut fuir sa lente approche... Pour s'évader du réel, pour oublier, il but. Ivresse redoutable ! Un seul verre d'alcool précipitait ce névropathe, ce mythomane dans un délire lucide qui reculait pour lui les frontières du monde connaissable. Il rapportait de ses terribles hébétudes des impressions qu'il notait à la hâte et qui, sous sa plume, devenaient « Le puits et le pendule », « Le cœur révélateur », « Le Chat noir », « Le système du Dr Goudron » et ce déchirant « Corbeau » où le désespoir acquiert une profondeur dantesque.

Jamais hallucination ne fut aussi féconde. Ivre, Edgar Poe atteignait à la divination, à la prescience ; les sept voiles du mystère tombaient l'un après l'autre devant lui. « Eureka », qu'il tenait pour son œuvre capitale, a été écrit avec une inspiration furieuse, au milieu des phantasmes nés de l'alcool. De même « Hop Frog », ce petit drame si vigoureux, si ramassé, « Le Cottage Landor » et la « Lettre volée » où raisonne avec un flegme mathématique M. Dupin, aïeul de Sherlock Holmes.

Mais la misère suivait en hurlant les pas du génie. Lorsque la femme d'Edgar Poe mourut, le 30 janvier 1847, une dame charitable de New-York, Mme Schew, dut fournir un drap pour l'ensevelir. Durant son agonie, elle n'avait eu, pour trouver quelque chaleur, qu'un grand pardessus appartenant à son mari et une chatte couleur d'écaille couchée sur sa poitrine.

⁂

Et la pente s'accuse. Edgar Poe va glisser de plus en plus vite vers la tragédie de sa fin. D'abord des amies — les femmes lui furent toujours attachées — s'efforcèrent de le délivrer de son vice. Elles y réussirent pendant quelques semaines, pendant quelques mois, mais des échecs successifs ramenèrent Edgar Poe à son anéantissement libérateur.

Son langage, ses gestes devinrent incohérents. Il eut une brusque et absurde passion pour une poétesse femme du monde et voulut l'épouser. Econduit, il tenta de s'empoisonner... Puis, il noua amitié — il avait un besoin maladif d'affection — tour à tour, avec Mme R, Mme Weiss, Mme Shelton, avec d'autres encore. Il savait parler aux femmes: il les fascinait par une courtoisie, déférente, une noblesse d'expressions et d'allures incomparable. D'ailleurs, il demeurait très beau, en dépit des excès. « Un ange déchu ! » disait-on.

Le 2 octobre 1849, Edgar Poe s'embarque à Richmond pour Baltimore. Jusqu'au 5, la piste s'efface. Est-il exact que le conducteur du train de Baltimore à Philadelphie le trouva endormi dans le fourgon aux bagages et, après l'avoir réveillé, le réexpédia sur Baltimore ? Le 7 octobre, on le ramassa couché sur un banc public. Transporté à l'hôpital de Baltimore, il reprit connaissance un instant. A minuit, il expira. Le médecin de l'hôpital, Dr Moran, diagnostiqua : congestion cérébrale.

Le 9 octobre, l'inhumation eut lieu dans le cimetière de Baltimore. L'oncle d'Edgar Poe, M.Wilson Poe, honorable gentleman, s'avisa un peu tard qu'il devait à son neveu quelque sollicitude. Il fit donc confectionner une pierre tumulaire, mais celle-ci se brisa juste au moment où l'on voulut la placer sur la tombe. Le romantisme d'Edgar Poe pouvait-il souhaiter mieux que cette posthume rébellion ?

La terre de sa fosse paraissait fraîchement remuée que, déjà les reptiles souillaient sa mémoire. Un sieur Rufus Griswold, docteur en théologie, ministre d'une église baptiste et journaliste à ses heures, publia avec succès une « Vie d'Edgar Poe », composée de manière à satisfaire la morale, l'ordre, la religion et la tempérance, c'est-à-dire nettement condamnatoire. Aussi dédaigna-t-on de s'intéresser au plus puissant créateur d'idées dont puisse s'enorgueillir l'Amérique. C'est seulement en 1875 que les Lettres américaines, éclairées par Baudelaire et Stéphane Mallarmé, acceptèrent le génie d'Edgar Poe. On ouvrit une souscription et son tombeau fut solennellement inauguré avec fleurs, odes et musique.

Toute cette rumeur réussit-elle à émouvoir dans le sépulcre les restes de celui qui avait noté, une par une, les affres de « l'Inhumation prématurée », de celui qui, dans « Marginalia », traçait d'avance ces mots vengeurs ?

« Calomnier un grand homme est, pour les médiocres, le moyen le plus prompt d'arriver, eux aussi, à la grandeur. Il est probable que le scorpion ne serait jamais devenu une constellation sans son courage à mordre Hercule au talon. »

Georges DELAMARE

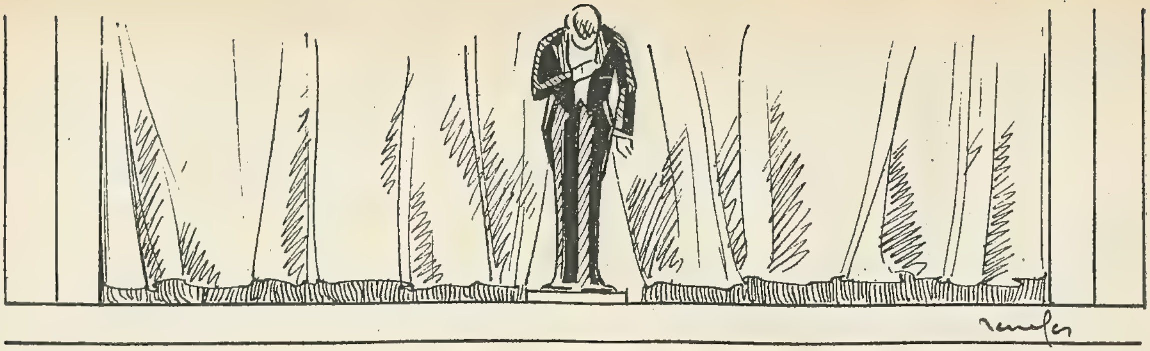

Éloge de la Maladie

par Tristan BERNARD

Le Bon Dieu a trouvé un excellent palliatif moral, qui nous permet, au cours de notre enfance sensible, de supporter, et même de bénir la maladie.

Il a inventé le lycée.

Alors la colique, le rhume, la rougeole deviennent des récompenses célestes qui nous valent, selon les mérites de l'enfant sage, deux jours, quatre jours et même des semaines de congé.

Grâce à cette merveilleuse institution du lycée, le médecin est accueilli par les enfants comme une sorte de messie bienfaisant, et, si l'on guette avec anxiété son diagnostic, c'est avec l'espérance qu'il sera très pessimiste.

Je sais bien que la maladie comporte des formalités ennuyeuses, comme les potions, les purges. Mais une cuillerée s'avale très vite. Et la période maudite de bonne santé connaît d'autres tourments plus graves, tels que la coupe de cheveux, interminable, ou le bain, toujours trop chaud.

De mon temps, on ne baignait jamais les petits malades. Maintenant la mode a changé. Alors où est, à ce point de vue, l'avantage d'être malade?

Est-ce à dire que, de mon temps, l'existence des enfants, au point de vue médical, était parfaitement heureuse? Non certes, car la médecine préventive était déjà inventée. Alors nous connaissions l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique, dont nous devions subir le supplice quotidien, sans compensation aucune, car nous continuions à aller au lycée.

Vraiment voilà une injustice sociale abominable, dont personne ne s'est jamais préoccupé.

Et pourquoi ces médicaments odieux nous étaient-ils imposés? Je vous le dis tout de suite, parce que vous n'imagineriez pas cela. On nous faisait absorber ces horribles choses pour nous empêcher d'être malades, c'est-à-dire d'avoir des congés.

Tout de même, à côté de ces tristes souvenirs, il y en a d'heureux. Il arrive des coups de chance fantastiques, que j'ai connus deux fois seulement au cours de mes années de collège. Quinze jours, vingt jours de congé, sans avoir besoin de garder la chambre, que dites-vous de cela? Quinze jours de congé sans être malade soi-même, parce qu'une épidémie s'était déclarée au lycée, ce qui entraînait un licenciement provisoire.

Pas de devoirs de vacances pendant ces congés imprévus. Absolument rien à faire. On se serait peut-être ennuyé si l'on s'était rendu compte que l'on s'ennuyait. Mais cet ennui inconscient avait cet avantage qu'il vous rendait la rentrée en classe moins pénible.

Il arrive aussi que l'on tombe malade pendant les vacances, mais, cela, c'est abominable... à moins que la maladie ne se déclare qu'à la fin de ces congés. Alors la convalescence est là pour un coup. Et c'est au petit malade ingénieux à la faire durer le plus longtemps possible, grâce à des gestes alanguis, et à de pauvres expressions de figure bien attendrissantes...

TRISTAN BERNARD.

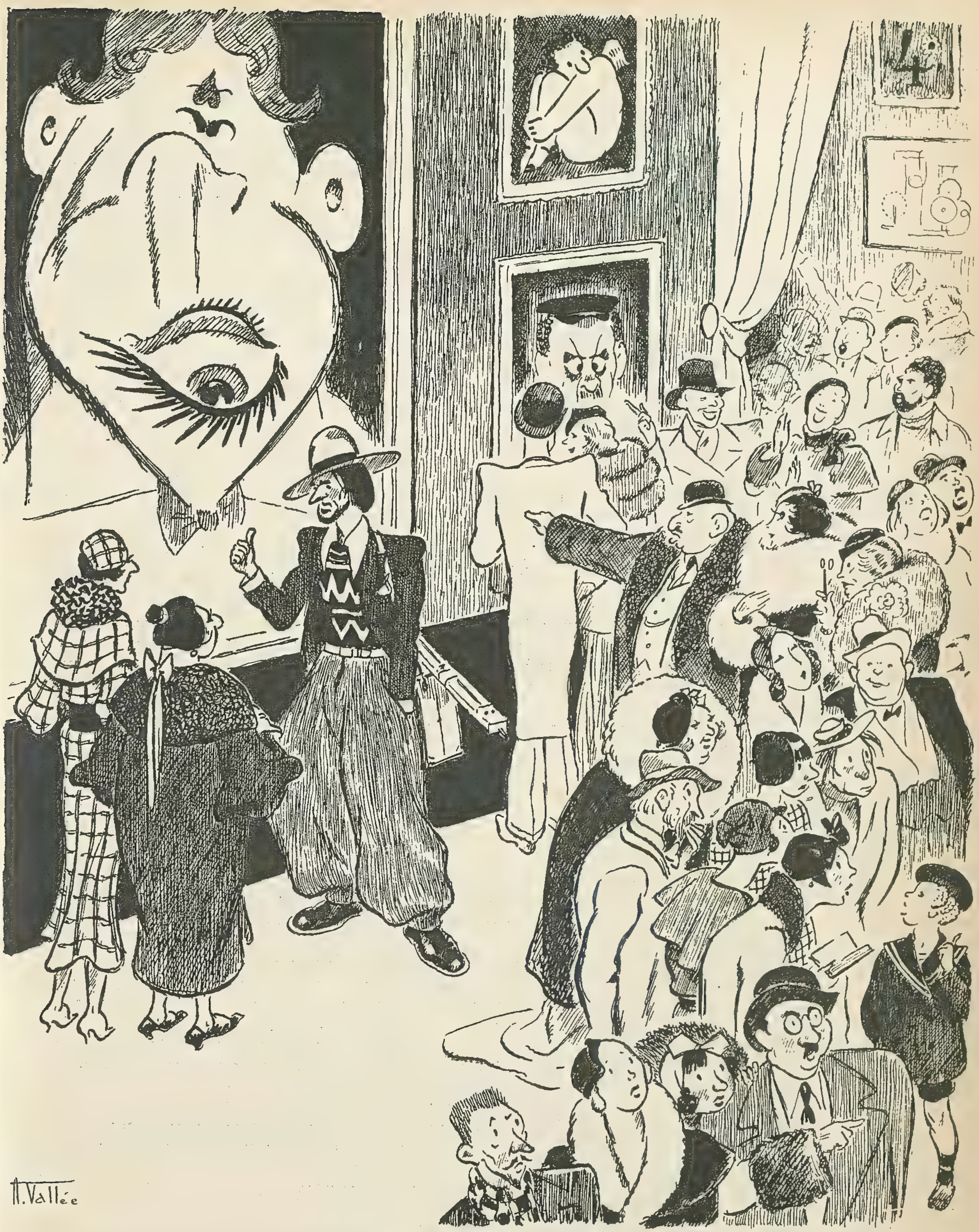

AU SALON D'AUTOMNE

— Ce tableau vous représente un travail de deux années... mais ce qui m'a donné le plus de mal, c'est d'attraper la ressemblance...

Propos de Rentrée Théâtrale

par Edmond SÉE

Je vous ai conté, au mois de juillet dernier, comment, figurant parmi les convives d'une maîtresse de maison qui se pique volontiers de littérature, et encadré d'un côté par un « homme à la page », (n'hésitant jamais plus d'une seconde à donner son opinion péremptoire sur tout), d'un autre côté, par une aimable dame débordante de gentille bonne volonté intellectuelle, nous avions procédé, de compagnie, à un rapide examen des livres à emporter en vacances. Or invité à dîner voilà quelques semaines, chez la même hôtesse, le hasard me donna les mêmes voisins de table, renforcés d'un auteur dramatique (aigri par d'innombrables succès), et sa présence, la mienne peut-être y aidant, l'on se mit, tout naturellement, à parler théâtre, à juger et jauger, en cinq secs les comédies écloses depuis le début de la saison. Pourquoi ne vous transmettrai-je point cette conversation dramatique, comme je le fis pour celle ayant trait à la Littérature ! Ne fut-ce que pour votre documentation touchant l'opinion de certains professionnels, de certains mondains sur les pièces en cours ?... Voici donc, les propos que nous échangeâmes :

Ma voisine (s'adressant au Monsieur à la page). — Voyons ! Vous qui êtes au courant de tout... qu'y a-t-il de vrai dans cette fameuse crise du théâtre !... Alors le théâtre se meurt ?

Le Monsieur à la page. — Il paraît ! Mais demandez à Monsieur (il désigne l'auteur dramatique), il est à même de mieux vous renseigner !

L'auteur dramatique. — N'exagérons rien !... Le théâtre est bien malade, oui, c'est un fait certain et le Cinéma lui a porté un rude coup, mais il suffirait d'une demi-douzaine de bonnes pièces pour qu'il prit sa revanche ! Malheureusement depuis le début de la saison !... J'en appelle à la Critique dramatique (il me désigne de la main).

Moi. — Je vous trouve bien difficile !... Oh ! évidemment on a un peu abusé des reprises... disons des reprises perdues, des adaptations de pièces étrangères où la puérilité le dispute à l'invraisemblance.

L'auteur dramatique (amer). — Vous pouvez le dire !

Moi. — Je le dis !... Mais nous comptons tout de même quelques bonnes pièces au tableau !

L'auteur dramatique (ricanant). — Je ne suis pas curieux mais j'aimerais bien connaître ?...

Moi. — Enfin quoi la pièce de Bourdet... **La Fleur des pois** ?

L'auteur dramatique (supérieur). — Vous parlez sérieusement ?

Moi. — Presque !... Oh je n'irai pas bien sûr, jusqu'à saluer en l'auteur un nouveau Beaumarchais, comme le firent certains thuriferaires égarés par leur admiration.

L'auteur dramatique. — C'est encore heureux !...

Moi. — Non!... Je la comparerais plutôt au Sardou des premières années, dont il a hérité la prestesse, la souplesse, la rapidité et le brio à saisir au vol, à traduire sur le champ les mœurs les plus récentes. Et à ces points de vue la **Fleur des pois** ne laisse rien à désirer ...!

Ma voisine. — Oui, la pièce m'a amusée !

L'auteur dramatique. — Vous n'êtes pas difficile. Moi je la trouve inexistante, fantocharde, artificielle à l'excès.

Ma voisine (intimidée). — Mon Dieu pour une satire mondaine !...

L'Homme à la page. — Ah non, je vous arrête!... Et je suis de l'avis de monsieur! Car enfin les gens du monde — et j'ai la prétention de les connaître — ne vivent pas uniquement en surface, ne se soucient pas seulement de **paraître** comme on veut bien nous le dire à la Michodière! Ils rentrent parfois chez eux, voire en eux-mêmes ! Et c'est à ces moments là qu'il conviendrait de les surprendre, de saisir ce qui se cache chez eux de douloureux, de pathétique, de tragique parfois, sous leur agitation, leur vacuité apparentes !... Comme au reste nous l'ont montré un Hervieu, un Hermant, un Proust !

Moi (avec indulgence). — Bah ! Nous sommes ici au théâtre !

L'auteur dramatique. — Justement. Même au point de vue théâtre, la comédie est mal construite, oscille entre deux thèmes qui se chevauchent, cherchent vainement à se confondre : d'une part, une peinture du snobisme mondain, de l'autre, une satire de certains goûts masculins spéciaux. mais qui ne sont point du tout l'apanage du grand monde comme on veut nous le faire croire ! Et je ne parviens pas, je vous l'avoue, à saisir la concordance obligatoire, fatale, entre le snobisme et l'hommosexualité !

Moi. — Vous avez peut-être raison, mais la pièce n'en demeure pas moins spirituelle, divertissante, aiguë et pénétrante bien souvent. Ce qui n'est pas si fréquent !

Ma voisine. — Je suis de votre avis ! On ne va pas au théâtre pour s'ennuyer ! Moi les pièces où l'auteur veut nous faire penser, réfléchir à de graves problèmes !... Tenez la semaine dernière on m'avait invitée à la Comédie-Française pour écouter **L'Age du Fer** !...

L'auteur dramatique (méprisant). — Naturellement ! La seule œuvre qui, depuis le début de la saison signifie quelque chose, a le front de s'attaquer à un grand sujet !...

Ma voisine (un peu confuse). — Oh je ne dis pas que ce ne soit pas une œuvre de valeur !... Mais !... (se tournant vers moi), vous aussi vous trouvez ça intéressant?

Moi (souriant). — Oui ! Et même vivant, éloquent, généreux, en dépit de certaines inégalités d'exécution, d'un peu de diffusion, d'éparpillement ; et d'un troisième acte tournant un peu trop, à mon gré, à la conférence dialoguée ! Mais quel courage, ne trouvez-vous pas, pour un auteur, de plaider ainsi, à notre époque, en faveur de l'immobilisme, ou du « retour en arrière », de braver le reproche de « réactionnarisme ».

Ma voisine. — Oui, vous avez peut-être raison.

Moi. — Je crois avoir raison, en effet !

Ma voisine. — Et des pièces de jeunes on n'en joue donc pas en ce moment?

L'Homme à la page. — Si on joue d'André de Richaud **Le Château des papes,** à l'Atelier. Je vous préviens que c'est un mélodrame.

Ma voisine. — Oh j'adore ça.

L'Homme à la page. — Un mélodrame d'idées !

Ma voisine (effrayée). — Oh !

L'Homme à la page. — Comme j'ai l'honneur de vous le dire ! Mais rasurez-vous il est présenté de façon assez cocasse, pittoresque et accompagné d'une musique de Darius Milhaud !...

Ma voisine (hésitante). — Oui ! Enfin je verrai ça un de ces soirs, quand je serai bien disposée ! On ne peut pas penser à rire tous les jours n'est-ce pas !... Par exemple, samedi, je vais à la **Revue de Rip** aux Capucines. Il paraît que c'est un délice.

L'Homme à la page. — Un délice. Surtout la seconde partie !...

Ma voisine. — Tout de même dites donc, voilà pas mal de pièces que nous venons de passer en revue et plutôt différentes les unes des autres ! Alors la crise des théâtres?

Moi. — Ne vous frappez pas. Elle n'est invoquée que par les directeurs ou auteurs malchanceux ! A cette crise là, il manque une lettre. Ce n'est pas la crise mais la « Cerise » ! Seulement ce mot là il faut se garder, comme peste, de le prononcer entre cour et jardin !...

Edmond SÉE.

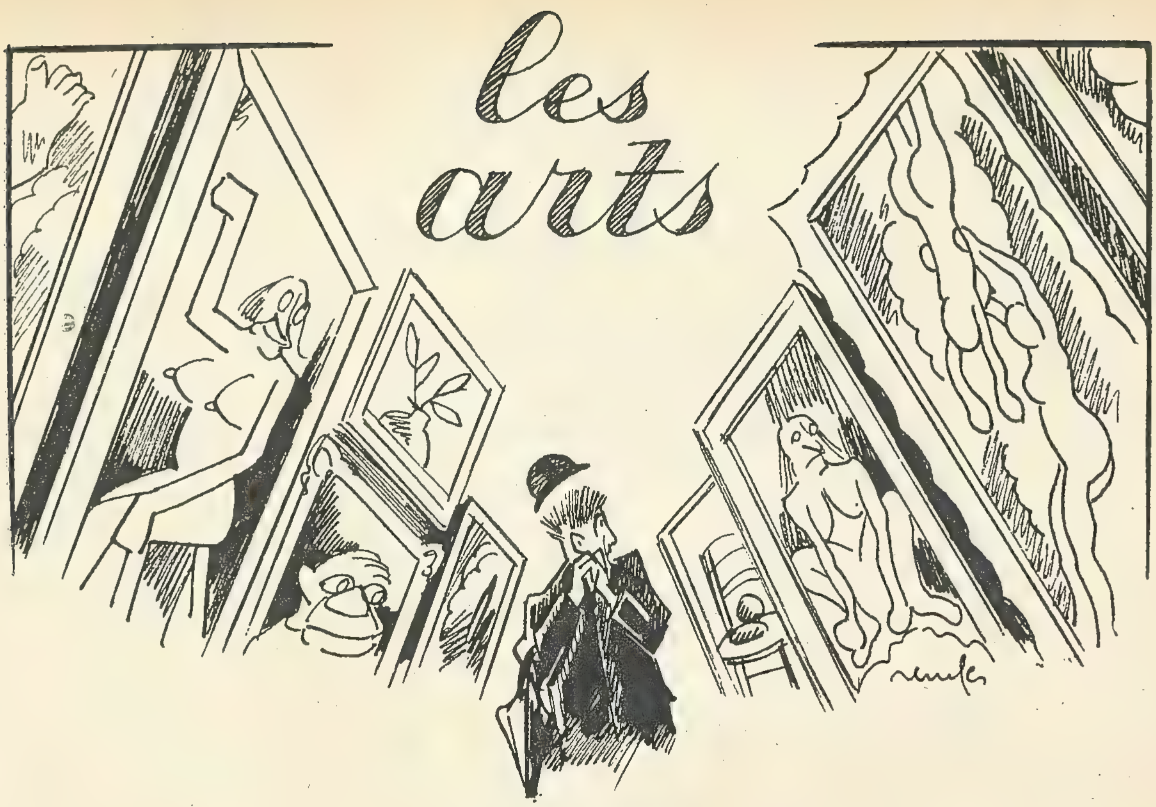

Le Procès des Faux Van Gogh

par F.-G. PARISET

Au centre de l'aventure, un jeune danseur résolu à la conquête du monde et d'abord de Berlin. Il est né en 1898 à Dusseldorf et s'appelle Otto Wacker ; il se fixe en 1914 à Berlin avec sa famille. Curieuse famille ! Elle est de condition modeste, mais elle est dévorée du désir de parvenir et de l'amour de l'art. Le père, domestique, journalier, est peintre à ses moments perdus. Le frère Bernhard est peintre pour de bon. La sœur Lucie est danseuse. Quant à Otto, il va concilier les arts rivaux et sera à la fois danseur et marchand d'art.

Danseur ? Il commence par se produire avec sa sœur ou avec une partenaire ; il invente déjà les décors, la mise en scène, les costumes : il en donne les dessins, sa sœur les exécute ; l'esprit familial a toujours été très puissant chez les Wacker. Puis il danse seul, et comme il manque de technique, il se dit « danseur d'art » ; ce sont ses attitudes plastiques, sa beauté qui lui assurent le succès, car il connaît le succès et va jusqu'à se présenter sur les planches des « Grosses Schauspielhaus ». Comme il travaille dans le style « vieil espagnol », il change son nom très germanique et se fait appeler Olindo Lowaël, ce qui sonne mieux.

Le danseur est aussi marchand d'art. Il a commencé très jeune, à 13 ans. Il a d'abord vendu les croûtes paternelles dans des expositions en plein air ou bien il allait les proposer aux amateurs, il allait sonner à leur porte et pour enlever l'affaire, il s'affublait d'un costume de matelot vraiment

FALCUCCI-32-
LACTOBYL
LACTOBYL
LACTOBYL

Extrait biliaire dépigmenté.

Extrait total des glandes intestinales.

Charbon poreux hyperactivé.

Ferments lactiques sélectionnés.

Extrait cytoplasmique de laminaria flexicaulis.

1 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer le traitement par 2 comprimés, augmenter ou diminuer suivant résultat.

●

LE LACTOBYL
46, Av. des Ternes - PARIS

LACTOBYL

CONSTIPATION

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

3 formules

VEINOTROPE

VEINOTROPE F comprimés (irradié)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'ovaire	0.035
Poudre de surrénale	0.005
Poudre d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait marron d'inde	0.005
Extrait Hamamélis virginica	0.01

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE M comprimés (irradié)

Même formule avec poudre d'orchitine au lieu de poudre d'ovaire.

VEINOTROPE Poudre

Poudre d'Embryons	1 gr.
Protéoses Hypotensives de Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile... q. s. p.	100 gr.

46, AVENUE DES TERNES, PARIS

irrésistible. Pendant la guerre, il augmenta ses opérations tout en restant amateur. Il se spécialise dans les impressionnistes allemands. Même on l'accuse en 1917 d'avoir lancé sur le marché un faux et comme il se refuse d'en indiquer la provenance, l'histoire est fort déplaisante. Ce n'est en somme qu'après la guerre, en 1922, au moment de la grande débâcle économique, de l'inflation, lorsque toutes les spéculations les plus scandaleuses deviennent possibles, que le beau marchand d'art, nageant en eau trouble, commence à acquérir quelque notoriété. Mais c'est à Van Gogh qu'il doit la célébrité, une célébrité durable, et la considération, une éphémère considération.

Pourquoi Van Gogh ? Se rend-on vraiment compte en France de la gloire de Van Gogh en Allemagne ? Si la Provence est devenue un centre de ralliement artistique, la patrie d'un nouvel art, d'une nouvelle sensibilité, elle le doit à Cézanne et à Van Gogh. Les artistes vont étudier le motif à Arles ou à Aix comme on va en pèlerinage. Mais tandis que Cézanne est bien nôtre, tandis que nous reconnaissons en lui l'héritier du Poussin autant que de l'impressionnisme, et que nous aimons son effort acharné à réintroduire la règle et à retrouver le sens de la composition, l'Allemagne, par contre, se retrouve tout entière en Van Gogh. Il ne nous est pas étranger, certes non, il a aimé notre pays, il y a vécu, il y est mort, il a senti profondément l'intensité et la valeur de la civilisation française, celle de Paris et celle de la petite ville, il a peint notre pays. Mais sa vision, sa technique, l'essence psychologique de son art nous ne sont pas familiers ; nous ne nous y reconnaissons pas. Peu à peu, nous parvenons à pénétrer son secret, par la volonté, par la sympathie plutôt que par une attirance intuitive et totale. Un Français, un Latin comprend Van Gogh. Un Allemand, un Germain l'aime. Il l'aime du premier coup, sans y réfléchir. Il s'y retrouve tout de suite et tout entier. Il vibre au récit de sa destinée tragique, au récit des angoisses de ce Hollandais mystique à la quête de Dieu, missionnaire du Christ d'abord, missionnaire de la nature enfin. Van Gogh a affirmé que les sentiments religieux n'avaient pas besoin de l'étoffe biblique pour être matérialisés, mais qu'ils pouvaient être transposés jusque dans des études de paysage. Chacune de ses œuvres est un acte de foi, une communion avec la nature, une adoration du soleil, chaque touche, chaque couleur, prennent une valeur symbolique et aident à l'explosion de l'extase panthéiste. L'évolution religieuse du peintre est en réalité celle d'innombrables Allemands qui passent du protestantisme au culte de la nature. Voilà qui explique le succès de la grande et très belle étude de Meier-Graefe sur la vie du peintre, une des plus belles biographies romancées parues en Allemagne et surtout des lettres de Van Gogh, un des plus émouvants documents de la passion humaine. Il en a paru à la veille de la guerre une grande édition en deux volumes chez Cassirer et une seconde édition populaire qui a atteint maintenant son 30^{e} mille.

Ainsi Van Gogh est considéré comme le héros d'un grand drame intellectuel et religieux autant que comme un grand peintre, pionnier d'un art nouveau et on a pu dire que ses œuvres sont comme des « idéogrammes, » la matérialisation de son idéal : c'est à travers cette atmosphère littéraire et mystique qu'on les considère. Il est difficile d'imaginer la popularité du maître d'Arles en Allemagne. On trouve des reproductions de ses œuvres, de belles reproductions en couleurs éclatantes de lumière et d'enthousiasme, dans les « Jugendheiberge » fréquentées par les « Wander Vogel » comme dans les maisons des associations d'étudiants ; un Van Gogh patronnait la réunion de jeunes intellectuels franco-allemands au camp de Sohlberg dans la Forêt-Noire en 1930 ; des Van Gogh ornent la salle de refraîchissement de l'Université de Berlin hantée par les étudiants hiltériens, vêtus de la culotte et de la chemise brune et porteurs du swaskika. Mais on retrouve aussi des Van Gogh dans des intérieurs bourgeois et qu'on aurait cru plus philistins. On les retrouve dans les ateliers des jeunes artistes du quartier de Dahlem près de la forêt de Grunewald chère aux Berlinois et si de vieilles dames s'émeuvent jusqu'à en chevroter lorsqu'elles évoquent la figure de Vincent, tous les jeunes artistes sont unanimes à proclamer que Van Gogh reste pour eux un maître, un guide, un exemple. Il y paraît dans leurs œuvres — parfois un peu trop.

Si les reproductions de Van Gogh sont partout répandues, on n'en peut dire autant des originaux. Les plus beaux sont en dehors du commerce dans des collections universellement célèbres. Un beau Van Gogh ne reste jamais longtemps sur le marché. Tout récemment, à Paris, un Van Gogh a dépassé facilement 360.000 francs. La direction du Kromprinz-Palast, qui est à Berlin ce qu'est le Musée du Luxembourg à Paris, a acheté un Van Gogh pour 125.000 marks. C'est au plus fort de l'engouement, alors que les amateurs voulaient à tout prix, à n'importe quel prix, du Van Gogh, que Wacker est venu leur proposer ses chefs-d'œuvre.

Nous sommes exactement en 1923. Un Russe intervient alors dans l'affaire où il va jouer un rôle très important ; nous ne le connaîtrons jamais que par les récits de Wacker. Mystérieux personnage, en vérité ! Il a pu se réfugier en Europe et il vit la plupart du temps en Suisse, dans une petite propriété, servi par une domesticité russe. Il était très riche et il n'a pas perdu toute sa fortune, il a pu sauver une collection de tableaux. A vrai dire, il n'est pas collectionneur d'art, il ne se connaît pas beaucoup en art ; cette collection provient d'un héritage, d'un commerce d'art dont il a hérité. Et pour être tout à fait exact, il n'en est pas tout à fait le propriétaire, ces tableaux ne lui appartiennent pas totalement, ni réellement, il n'a pas vraiment le droit d'en disposer, et c'est là, selon Wacker, un des motifs qui contraignent le Russe à garder l'anonymat quand il va se décider à disperser sa collection. De quoi se compose-t-elle d'ailleurs? Quand on lui pose la question, Wacker se montre étonnamment évasif. Il y avait, dit-il, des tableaux de maîtres anciens, mais quand on lui demande de préciser, il garde le silence. Le marchand d'art aurait-il été incapable de reconnaître de quelles écoles, de quels maîtres étaient ces tableaux. Un fait certain : la collection consiste surtout en Van Gogh. Ils avaient été achetés autrefois à des prix dérisoires et un des tableaux que Wacker revendra 65.000 marks avait été acquis pour 800 marks par le marchand russe. Quelques-uns des Van Gogh ornent le bureau de la propriété suisse ; les autres sont remisés en vrac, sans cadre ; le Russe ignore absolument leur valeur ; c'est une fortune qui dort.

Mais Wacker fait la connaissance du Russe en 1923. Même il va rejoindre son ami en Suisse ; il admire les Van Gogh, découvre à son ami leur valeur, le décide d'en tirer parti, les lui achète. Les tableaux sont expédiés à Berlin. La « collection privée suisse » ou la « collection Wacker » va bientôt faire parler d'elle sur le marché. Notons en passant quelques malheureuses petites difficultés. Ainsi les livres de compte de Wacker ne portent aucune trace de l'acquisition. Les tableaux ne semblent pas avoir payé les droits de douane suisse, et Wacker convient volontiers qu'ils ont passé la frontière en fraude. il lui est arrivé à lui-même de franchir la frontière en auto avec des Van Gogh qu'il n'a pas déclarés. Surtout dès ce moment, Wacker s'est lié au Russe par un serment, il a été obligé de lui donner sa parole d'honneur de ne jamais révéler son identité. Et pourquoi ? A cause peut-être de la nature spéciale de leurs relations — inutile d'insister. — Parce que le Russe n'a pas le droit de vendre ses tableaux. Surtout parce que la révélation de son identité attirerait les plus grands malheurs à la famille restée en Russie. Rendons justice à Wacker qu'il a tenu parole.

Voici les tableaux à Berlin. Ils sont étudiés les uns après les autres par les experts les plus célèbres, les plus qualifiés. Leur authenticité paraît certaine à Meier-Graefe ; le célèbre critique, l'apôtre de Van Gogh, donne un avis favorable. De la Faille, le grand expert hollandais spécialisé dans l'étude de Van Gogh, prépare un catalogue des œuvres du peintre et y place les œuvres de Wacker. Le marchand d'art qui a repris son nom germanique d'Otto Wacker, s'installe à la fin de 1926 entre le Tiergarten et la Potsdamer Platz, au centre du quartier des antiquaires, Victoria Strasse, au « bel étage » de l'hôtel de l'architecte de la cour. Il y expose les précieux Van Gogh, mis en valeur par les velours des cloisons et un savant éclairage. Il veut bien en céder quelques-uns au prix fort. Il devient un des plus grands spécialistes de la question Van Gogh ; il connaît toute la littérature, il a tout lu, tout étudié ; on se souvient encore avec quelle assurance princière il a acheté sans discuter le prix et d'un coup tout ce qui a paru sur le peintre. D'ailleurs Wacker a publié un très bel album de reproductions de dessins de Van Gogh précédés d'une courte introduction. L'existence de l' « Otto Wacker Verlag » devait être brève ; mais il est encore très facile de trouver pour 5 marks l'album chez les libraires d'occasion à l'état de neuf ; on peut même l'acheter pour 3 ou 4 marks dans les petites voitures d'occasion qui stationnent autour de l'Université et de la Staatsbibliothek, unter den linden, près du Schloss ou Dorotheenstrasse...

En janvier 1927, De la Faille organise à Berlin une grande exposition de Van Gogh avec le concours des deux grands connaisseurs, Paul Cassirer et Otto Wacker. Rien ne montre mieux la place que Wacker a su prendre que cette collaboration avec la galerie Paul Cassirer : c'est une des maisons les plus réputées d'Europe, une de celles qui a fait le plus pour la gloire de notre école impressionniste ; elle l'a introduite autrefois en Europe Centrale, elle l'y a imposée ; et elle s'emploie maintenant que la crise économique force les collectionneurs allemands à se séparer de leurs trésors, à faire rentrer en France les chefs-d'œuvre français. C'est elle qui tout récemment a procédé à la vente de la célèbre collection des maîtres français S. et S. à Paris même. La maison a édité de nombreux documents sur l'école du XIX siècle, de très belles reproductions. Paul Cassirer est une des figures les plus réputées de Berlin. Sa femme est la célèbre actrice Tilla Durieux, dont Renoir a fait le portrait, dont le sculpteur Barlach a plusieurs fois reproduit la tête si intelligente et volontaire. Chez Wacker, sont exposés les dessins de Van Gogh avec un très vif succès et l'on parle déjà d'organiser chez lui une rétrospective de dessins impressionnistes français avec le concours du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. Chez Paul Cassirer doivent être exposés les tableaux de Van Gogh et c'est ic que les choses commencent à se gâter.

Au dernier moment, à la veille de l'ouverture de l'exposition Cassirer, Wacker envoie sa contribution, trois tableaux seulement. On a à peine le temps de les examiner. Mais l'une des collaboratrices a l'intuition que ce sont des faux. Tout à coup, les soupçons s'éveillent. C'est un fait que les trois Van Gogh sonnent tout autrement que les autres, et qu'ils ne supportent pas la comparaison. Le catalogue de De la Faille vient de paraître, on l'étudie avec soin et l'on constate que les œuvres médiocres des dernières années signalées par l'auteur, proviennent de Wacker ou d'une collection privée suisse, sans autre indication. On additionne les œuvres qui ont cette origine ; il s'agit d 33 pièces. Cassirer retire de l'exposition les 3 toiles prêtées. Il informe de son inquiétude quelque collègues et aussi le chef de la police criminelle de Berlin.

L'affaire déjà claire en 1927 n'a trouvé de solution qu'en 1932. Pendant deux ans, le scandale reste secret. On croit encore à l'existence du Russe : si on le retrouve, Wacker est innocent des soupçons dont il commence à être entouré. La police cherche en vain sa trace. Les experts, les amis de Wacker le supplient en vain de révéler son identité. Il s'y refuse. Il n'en a pas le droit. Il va deux fois en Suisse pour demander à son ami de le relever de son serment. Il échoue la première fois. La seconde fois, l'ami russe vient de partir pour l'Egypte. Pourtant le Russe existe. La preuve ? Une lettre que Wacker veut bien montrer, une lettre confidentielle adressée au danseur Lowael, et dont il a soin de cacher le début et la signature. Il n'en faut pas plus pour convaincre Meier-Graefe et aussi des Hollandais qui ont acquis quelques Van Gogh de Wacker. Mais De la Faille publie à la fin de 1928 un Supplément à son catalogue raisonné. Il rassemble tout le lot de Wacker, il proclame que ce sont des faux, qu'il a été trompé, mais qu'il est revenu entièrement de son erreur. Le Supplément fait un bruit énorme. De la Faille organise aussi une grande rétrospective du peintre à la National-Galerie de Berlin. On confronte les œuvres authentiques avec celles de la Galerie Wacker, on commence à réunir des indices techniques de falsification. Le syndicat des marchands d'art de Berlin porte plainte. Mais les preuves sont malgré tout bien maigres, les arguties de la défense sont bien habiles et c'est ainsi que le procès a pu être retardé encore trois années.

Le procès a duré du 5 au 23 avril. Ce fut avec le procès Sklarek, une des plus grandes affaires de Berlin. Il a été suivi de près par la grande presse. Il a suscité de nombreux articles de revues, des brochures contradictoires. Nous signalerons particulièrement la publication de C. Vech dirigée contre De la Faille et les excellents articles de la revue « Kunst und Kunstler ». Les marchands d'art, les plus grands experts ont défilé. Ce procès a ressemblé à un congrès d'histoire de l'art. Il n'augmentera pas la réputation de ceux qui s'intitulent connaisseurs d'art, qui font de la critique, des expertises. On sait qu'ils ont grande confiance en eux-mêmes. Ils l'ont bien montré. Ils nous ont aussi montré avec surabondance qu'ils étaient les meilleurs connaisseurs de Van Gogh, qu'ils connaissaient à fond sa technique, son esthétique, son évolution. Mais ils nous ont trop montré que la critique subjective est sujette à des errements, voire à des revirements. On a entendu affirmer par un témoin qu'il ne connaissait pas de bonnes copies de Van Gogh et qu'il préférait des reproductions en couleur. Sur quoi, un autre témoin, un peintre, a déclaré en passant qu'une des plus belles reproductions en couleur de Van Gogh avait été en réalité exécutée d'après la propre copie qu'il en avait faite. Et puis il y a eu un coup de théâtre, provoqué par De la Faille qui, au milieu de la stupéfaction générale, est revenu sur sa seconde opinion et a essayé de sauver 5 des 33 Van Gogh qu'il avait jugés tous faux après les avoir déclaré tous authentiques. Comment croire maintenant De la Faille ? Quelle confiance avoir dans la critique d'art ? Nous avons eu parfois l'impression que l'on instruisait le procès de Van Gogh. En réalité, le critique d'art s'est jugé en ces quelques audiences.

Mais c'était aussi le procès Wacker et le marchand d'art qui s'est fait remarquer par sa défense retorse et une tendance tout à fait curieuse de répondre à côté des questions posées a été condamné à un an de prison. Son système de défense s'est peu à peu trouvé ruiné. Impossible de trouver le Russe. Impossible de prouver l'existence d'une collection Van Gogh en Russie avant la guerre. Comme par hasard, la correspondance avec le Russe est maintenant anéantie, les livres de compte ne portent aucune mention des achats ; Wacker ne peut prouver la réalité de ses voyages en Suisse.

Ce n'est pas tout. Il est démontré maintenant que les tableaux ne peuvent être de Van Gogh.

A la critique subjective, d'ailleurs nécessaire, indispensable, doit s'ajouter la critique scientifique. Le travail de laboratoire doit soutenir et préserver l'imagination de l'historien ou de l'esthéticien. L'examen des tableaux connus pour être de Van Gogh et des tableaux de Wacker, des analyses aux rayons X, des analyses chimiques, ont révélé des différences fondamentales. Il faut noter d'abord que les tableaux russes sont toujours des doubles de tableaux authentiques ou de singulières mixtures de tableaux et de dessins déjà connus. Puis les touches sont différentes, plus larges, plus brutales, sans nuance, sans intelligence, sans expression. Les rayons ont montré combien les « squelettes » diffèrent, combien les schémas des faux sont grossiers, élémentaires, presque illisibles. Les faux Van Gogh révèlent l'emploi de résine, de siccatifs violents qui permettront aux tableaux de sécher très vite, d'avoir très vite un air vénérable.

Mais si les tableaux ne sont pas de Van Gogh, de qui sont-ils donc ? Wacker a interjeté appel en un second procès qui va permettre de répondre à cette dernière question. On y présentera un matériel saisi depuis peu, un matériel étrange, des peintures de Bernhard Wacker, le frère du danseur. Ces œuvres sont pour le moment dans un des laboratoires des musées de Berlin, avec les faux Van Gogh. Nous avons pu les y voir, les étudier. Ici, en pile, ou serrées les unes contre les autres, derrière la porte, les Van Gogh qui ont valu des centaines de milliers de marks et qui sont maintenant de pauvres croûtes sans valeur, non seulement sans valeur matérielle, mais aussi sans valeur esthétique, car à les examiner de sang-froid, on se demande comment, à part quelques-unes, on a pu s'y tromper, si médiocre est l'impression qu'elles produisent avec leurs couleurs outrées et sales, leurs empâtements sans raison et leurs craquelures impressionnantes, caractéristiques, si accentuées que la peinture saute parfois en petites écailles. Là-bas, au fond du laboratoire, des études, des portraits à la détrempe, au fusain, à l'huile, noyés dans une pâte sombre, puis de bien curieux paysages, des natures mortes qui rappellent Van Gogh, par la technique, et aussi par la composition, l'essence même, enfin de bizarres compositions, un peu mystiques, aux couleurs évanescentes, aux lignes sinueuses, du Van Gogh dépassé, exagéré si possible. La comparaison de toutes ces œuvres est frappante : il devient possible d'établir comment peu à peu Bernhard Wacker s'est assimilé la technique de son modèle, au point que certaines de ses dernières œuvres peuvent tromper à la rigueur pendant un moment.

Ces documents ne devraient pas être dispersés après le procès. Il faudrait les exposer dans un musée, tout près des Van Gogh authentiques. On ferait ainsi sentir au public ce qu'est le génie, on donnerait aux critiques et aux amateurs d'art une leçon, un exemple qui porteraient peut-être, mais pas sûrement, car bien rares sont les vrais connaisseurs d'art qui savent qu'une vraie œuvre d'art n'a pas toujours besoin d'être d'un vrai grand maître.

F.-G. PARISET,
Agrégé de l'Université

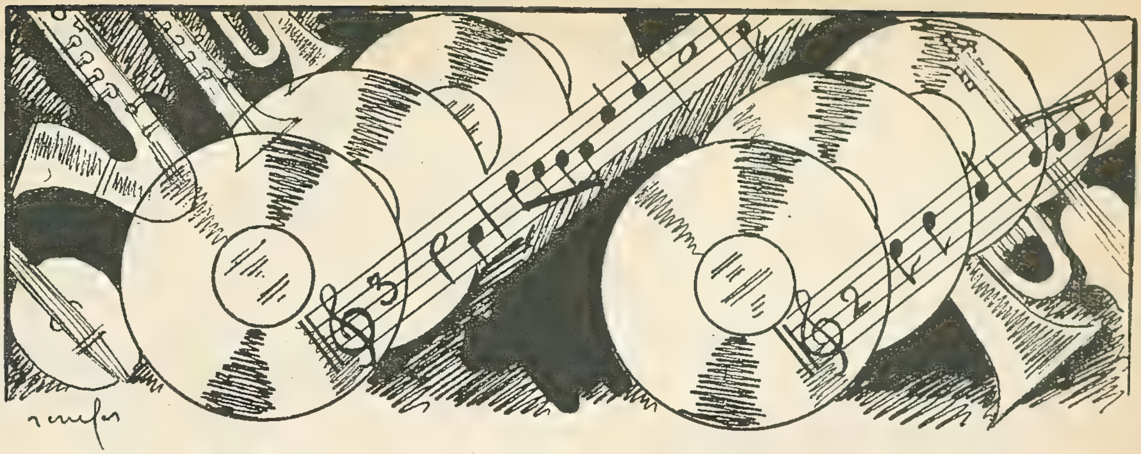

les disques

par P.-O. FERROUD

Vous vous souvenez sans doute du chapitre célèbre que, sous le titre de « Flots d'harmonie », Thomas Mann a consacré au phonographe dans la « Montagne magique ». Lorsque les phonophiles français ont pris connaissance de ce vaste morceau, ils ont eu l'impression que leur instrument recevait là une sanction définitive : certains ont même cru bon de paraphraser en termes lyriques les développements déjà copieux de l'écrivain allemand.

Et c'est bien là, précisément, ce qui m'inquiète, aujourd'hui qu'un peu de temps a passé sur ces débordements. Car j'ai peur que l'immense mouvement d'idées qui a accompagné l'essor du phonographe, que les approbations doctorales qu'il a reçues, que tous les atouts-maîtres qu'une bienveillante providence a comme accumulés dans son jeu, à l'orée de la partie, ne soient en fin de compte un fardeau quelque peu pesant sur ses jeunes épaules. Je redoute que, tel Annibal, il ait su vaincre, rapidement, indiscutablement, mais qu'il lui manque les moyens d'exploiter sa victoire.

Il y a trop de disques, qui font double emploi avec ceux que nous connaissons déjà. Il y en a trop qui n'offrent qu'un intérêt fugace, et qu'on n'éprouve guère le besoin de faire tourner plusieurs fois. S'il en faut pour tous les gouts, à ce que j'admets volontiers, cela n'excuse pas la pléthore de médiocrités qui nous accable : pour prendre un exemple frappant, cela ne justifie point que l'on dérange l'Orchestre Philharmonique de Berlin afin d'exécuter un pot-pourri sur le « Trouvère », la « Traviata » et « Rigoletto ». Le répertoire des brasseries, jusqu'à l'avènement de la musique mécanique, était abondamment pourvu en « fantaisies » de cette sorte, perpétrées par un certain Tavan, mais nul n'aurait songé à les faire jouer sous des égides dont l'honorabilité eût semblé incompatible avec le genre. On a changé tout cela : « business, business... »

⁂

En fait de musique légère, j'ai donc infiniment de scrupule à tenter de guider votre choix.

Il y a des jazz, souvent édulcorés, alanguis, jazz de la décadence, quoique prétendent certains, éminemment caractéristiques de la période alexandrine que traverse la musique syncopée ; il y a des valses, qui connaissent depuis quelques mois un regain de faveur sous les pas des danseurs, du fait que l'œuvre innombrable des Strauss est tombée dans le domaine public, et que les éditeurs-papier multiplient à tour de rotative le « Beau Danube Bleu », « Aimer, boire et chanter », ou la « Vie d'artiste ». Si cette réapparition inopinée de la valse est assez expliquable, malgré tout, après la vogue du jazz, rien ne peut garantir qu'une pareille résurrection ne soit point factice, ni que l'animation et toute manière artificielle qui lui est rendue ne se ralentira pas bientôt. Car enfin, pourquoi la valse, et non la mazurka, la bourrée, la gavotte, le menuet, la volte provençale ou le branle ?

Alors ?

Alors prenez pourtant, parmi les publications des derniers mois, les quelques faces qu'Ultraphone a consacrées à « l'Opéra de quat'sous ». L'atmosphère torpide du film y est admirablement évoquée, le caractère à la fois canaille et tragique de la musique de Kurt Weill — l'un des incontestables chefs d'œuvre de la « musique de cinéma » — exalté au delà même du pathétique.

Prenez aussi les « Gars de la Marine », selon la version que les « Comedian Harmonists » ont établie pour la Compagnie du Gramophone. C'est, en quelques spires, la poésie de la mer où l'on bourlingue. On admirera seulement le soin que mettent des artistes allemands à prononcer le français, et le parti insoupçonnable qu'ils arrivent à tirer de l'opposition des timbres de leurs voix, le ténor, notamment, s'aventurant avec aisance, jusqu'aux limites « organiques » de sa tessiture aigue, tandis que la basse se promène d'un pas désinvolte dans le registre qu'on réserve d'ordinaire aux coups de langue du saxophone-baryton. L'ensemble est comparable aux meilleures réussites des « Revellers ».

Et puisque nous parlons de prononciation française, écoutez, pour le piquant de la chose, Jeanette Macdonald dans « Une heure près de toi » et « Cœur contre cœur » (toujours chez Gramophone).

Chez Columbia, Lucienne Boyer murmure avec un accent trouble et prenant, selon son secret, « Ne dis pas toujours... » et la « Barque d'Yves ». Cela est infiniment moins apprêté que d'autres fausses ingénuités, et l'on conçoit que cette chanteuse si particulière conserve la sympathie de ceux qui lui ont une fois prêté l'oreille.

Dans un genre plus sérieux, la même firme fait paraître deux « Chorals » de Bach enregistrés par l'admirable Edouard Commette : « Les temps anciens sont révolus » et « Jésus était dans son suaire ». Style, registration, tout est digne de la réputation mondiale que s'est acquise l'organiste de la Primatiale de Lyon.

Et si je passe sur les disques de « Marius », avec Raimu et Pierre Fresnay, qui ont conquis d'emblée les « gros tirages », tant ils nous rendent fidèlement le jeu « naturel » des deux acteurs, c'est pour en venir au « Concerto » pour piano et orchestre de Maurice Ravel, dont Columbia, derechef, a confié la réalisation à la dédicataire, Mme Marguerite Long, sous la direction de l'auteur.

Ce sont là trois disques au dosage parfait, aux harmonies étonnamment limpides, d'une nervosité et d'une transparence tour à tour qui font penser au tendre filigrane dont s'adorne l'aile de l'abeille. Jamais, au reste les doigts expressifs de Mme Marguerite Long, l'héroïne inoubliable du « Concerto » de Chopin, n'ont offert la sensation d'être plus agiles, ni plus déliés.

La sincérité de principe à laquelle j'ai estimé nécessaire de donner libre cours, au début de cette chronique, comporte, vous le voyez, des accommodements. Et ce n'est qu'en raison des possibilités magiques du phonographe qu'on le met en garde contre l'affadissement qui le menace, « Qui bene amat... »

Pierre-Octave FERROUD.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

Spécialités des Laboratoires LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULE	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES PHARMACEUTes	MODES D'EMPLOI - DOSES
TAXOL	Agar-Agar - Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite - Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires - Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U. V.	Tuberculoses Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Ampoules pour injections sous-cutanées ou intramusculaires. *b)* Pilules glutinisées.
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables - Croissance Dentition - Grossesse Allaitement - Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Pancréas Hypophyse - Marron d'Inde Hamamelis - Noix vomique Irradiés aux rayons U. V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés 1 heure avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés : 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de Lithiné	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques - Infection urinaire	*a)* Granulés *b)* Comprimés	*a)* 1 cuillerée à café matin et soir. *b)* De 1 à 6 comprimés par jour.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques - Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la Constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
BEATOL	Diéthylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique - Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 6 comprimés après le repas du soir.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
IODO-TRYPSINE	Combinaison d'Iode et de Peptone trypsique	Artério-sclérose - Asthme Emphysème - Adénopathies Syphilis - Obésité	*a)* Gouttes concentrées *b)* Granulés	*a)* 20 à 60 et plus aux repas. 20 gouttes correspondent à 1 gr. d'Iodure. *b)* 1 à 6 cuillerées à café aux repas.
SERENOL	Extrait fluide de Valériane Analgésine - Véronal	Excitation - Insomnie - Névroses	Solution	1 à 4 cuillerées à café dans une infusion ou eau sucrée. Odeur agréable. Goût excellent. Conservation parfaite.
ZOHOL	*a)* Hypophosphites de fer, de chaux, de manganèse Sulfate de strychnine *b)* Pas de strychnine	Anémie - Surmenage physique ou cérébral Croissance - Neurasthénie Phosphaturie	*a)* Ampoules *b)* Granulés	*a)* Injection hypodermique du contenu d'une ampoule chaque jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café à chacun des principaux repas.
IODOSANYL	Iodure de Potassium	Bronchite chronique - Asthme Emphysème - Cardiopathies Angine de poitrine - Artério-sclérose - Néphrite chronique Cirrhose du foie	Liquide	1 cuillerée à café matin et soir, avant les repas, dans de l'eau, du lait ou de la bière.
RHÉOFORMINE	Hexamethylène Tetramine, chimiquement pure	Microbicide et antitoxique Puissant dissolvant de l'acide urique - Préventif et curatif des affections biliaires et urinaires	Comprimés	*Enfants :* 1 à 3 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau. *Adultes :* 3 à 6 comprimés par jour dissous dans un verre d'eau, dans l'intervalle des repas.
NUTRÉINE	Aliment lactosé, diastasé, phosphaté	Aliment complet pour enfants du premier âge, pour la seconde enfance, pour les convalescents, les vieillards et les dyspeptiques	Farine	Une cuillerée à café de farine avec 100 gr. de lait donne une bouillie assez claire. Deux cuillérées à café dans 100 gr. de lait donnent un mélange plus épais. Une cuillerée à soupe dans 200 gr. de lait donne une bouillie épaisse convenant aux enfants plus âgés.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre français

Publiée sous la direction de MM.
Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT, Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE (1928) parue

Henri d'ALMÉRAS. — Le Tartuffe, de Molière.
Ed. BENOIT-LÉVY. — Les Misérables, de Victor-Hugo.
Jules BERTAUT. — Le Père Goriot, de Balzac.
René DUMESNIL. — La Publication de Madame Bovary.
Félix GAIFFE. — Le Mariage de Figaro.
Louis GUIMBAUD.—Les Orientales, de Victor-Hugo
Joseph LE GRAS. — Diderot et l'Encyclopédie.
Henry LYONNET. — Le Cid, de Corneille.
Comtesse J. de PANGE. — De l'Allemagne, de Mme de Staël.
Alphonse SÉCHÉ. — La Vie des Fleurs du Mal.
Louis THUASNE. — Le Roman de la Rose.
Paul VUILLIAUD. — Les Paroles d'un Croyant.

DEUXIÈME SÉRIE (1929) parue

Antoine ALBALAT. — L'Art Poétique, de Boileau.
Henri d'ALMÉRAS. — Les Trois Mousquetaires.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Récits des Temps Mérovingiens.
Albert AUTIN. - L'Institution chrétienne, de Calvin
Georges BEAUME. — Les Lettres de mon Moulin.
René BRAY. — Les Fables de La Fontaine.
Raymond CLAUZEL. — Sagesse, de Verlaine.
Yves LE FEBVRE. — Le Génie du Christianisme.
Ph. VAN TIEGHEM. — La Nouvelle Héloïse.
Maurice MAGENDIE. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
Georges MONGRÉDIEN. — Athalie, de Racine.
Ernest RAYNAUD. — Jean Moréas et les Stances.

TROISIÈME SÉRIE (1930) parue

Albert BAYET. — Les Provinciales, de Pascal.
Jeanne LANDRE. — Les Soliloques du Pauvre.
LONGWORTH-CHAMBRUN. - Hamlet, de Shakespeare
Joseph VIANEY. — Les Regrets, de Du Bellay.
Auguste DUPOUY. — Carmen, de Mérimée.
Albert AUTIN. — Le Disciple, de Bourget.
Guy de la BATUT. — Oraison Funèbre d'Henriette d'Angleterre, de Bossuet.
René DUMESNIL. — En Route, de J.-K. Huysmans.
Raymond CLAUZEL. — Une Saison en Enfer, de Rimbaud.
Eugène LASSERRE. — Manon Lescaut.
A. AUGUSTIN-THIERRY. — Les Liaisons dangereuses
Henry LYONNET. — La Dame aux Camélias.

QUATRIÈME SÉRIE (1931-1932)

En cours de publication

Gustave FRÉJAVILLE. — Les Méditations, de Lamartine, 12 frs.
Léon DEFFOUX. — L'Assommoir, d'Emile Zola.
BRIAN-CHANINOW. — La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
Henri HAUVETTE. — Les Canzonière, de Pétrarque, 12 frs.
Henri d'ALMÉRAS. - Le Roman comique de Scarron
Albert LANTOINE. — Les Lettres Philosophiques, de Voltaire, 12 frs.

Pierre VILLEY. — Les Essais, de Montaigne, 12 frs.
Joseph VIANEY. — Les Odes, de Ronsard, 12 frs.
Georges JARBINET. — Les Mystères de Paris, d'Eugène Süe, 12 frs.

(et trois volumes à paraître)

TIRAGE ORDINAIRE

Chaque volume broché. (Sauf ind. sp.). **9.** »
La Série de douze volumes brochés... **100.** »

Chaque volume relié toile, fers spéciaux **13.50**
La série de douze volumes reliés...... **150.** »

TIRAGE SUR PUR FIL

limité à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100. La série de 12 volumes........................ **240.** »

(Les volumes sur pur fil ne se vendent que par série de douze volumes)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉDITIONS
LITTÉRAIRES ET
TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

12, RUE HAUTEFEUILLE
PARIS (VIe)

IMP. M. DÉCHAUX - PARIS

112.7

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

112.787

L'ORIENTATION MEDICALE

1932

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
T BER LOSE
T

CERINIL

NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES TUBERCULOSES PAR LE "CERINIL"

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mono nucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.
2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.

Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le "CERINIL" n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.

Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

A nos lecteurs

Voici l'Orientation Médicale qui entre, avec ce numéro en sa deuxième année d'existence. L'accueil qu'elle a reçu dans les milieux médicaux est la récompense de l'effort que nous avons tenté, et qu'on nous permette de le dire, réussi. Nous voulons faire mieux encore.

Il ne s'agit naturellement pas de modifier une formule qui a paru s'adapter si bien à notre public toujours curieux des grands problèmes littéraires, artistiques et scientifiques, et qui est heureux, dans les heures de répit que lui laisse sa dure vie professionnelle, d'y trouver un délassement de choix.

Ce que nous désirons c'est que ce délassement soit aussi varié que possible. A l'admirable pléiade d'auteurs que nous avons groupés jusqu'ici, Lucien Descaves, J.-H. Rosny, Gaston Chérau de l'Académie Goncourt, Claude Farrère, Henri Duvernois, André Maurois, Tristan Bernard, La Fouchardière, Binet-Valmer, Max Fischer, Edmond Sée, Génevoix, Fagus, Delamarre, Octave Aubry, Lucas Dubreton, Le Corbeiller, Dumesnil, Le Gras, Bastia, Dorin et Léon Guillet, de l'Académie des Sciences, Y. Bezard, Duplay, Theo Varlet, Marcel Berger, Simone May, Ferroud, Bizet, Mengin, des Ombiaux, Defontaine, nous comptons ajouter les noms de Maurice Donnay de l'Académie-Française, Franc Nohain, grand prix de l'Académie de cette année, André Billy, Paul Reboux, Fernand Gregh, de Forge, Yves Pascal, A. de Fouquières, Paul Lacour, pour ne citer que ceux-là.

A nos rubriques si diverses déjà nous en adjoindrons de nouvelles au gré de l'actualité : la poésie, le « monde », l'enfance, l'hippisme, la photographie y auront leur place.

Nous préparons une série de dessins consacrés aux grandes figures du monde médical, et conçus dans un esprit différent de ce qui a été fait jusqu'ici. Ces pages constitueront, croyons-nous, une amusante innovation pour nos lecteurs.

Est-il besoin d'affirmer que les pages médicales continueront à traiter des grandes questions à l'ordre du jour et à être dues aux maîtres de la science dont la collaboration est pour cette revue un honneur dont elle s'énorgueillit ?

Beaucoup de nos lecteurs ont bien voulu, comme nous les en priions, nous transmettre leurs suggestions ou leurs avis. D'autres ont eu recours à nous pour les renseigner sur un point d'histoire ou d'histoire littéraire qui les intéressait. Nous serons toujours heureux de répondre, dans la mesure de notre possible, à de telles demandes et nous envisageons même d'ouvrir une rubrique où nous enregistrerions les plus intéressantes d'entre elles ainsi que les éclaircissements donnés.

Avec ce numéro de janvier 1933, notre revue inaugurant une deuxième série se présente à nos lecteurs sous un nouvel aspect qui, nous l'espérons, les contentera.
Que ce numéro leur apporte aussi, conformément à l'usage, tous les vœux de l'Orientation Médicale. Le plus ardent de ceux qu'elle forme est de leur plaire.

La Direction.

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

La méthode verticale en Biologie différentielle

par M. le professeur LAIGNEL-LAVASTINE

Ce titre d'allure ésotérique désigne un essai synthétique qui découle de l'observation clinique et qui prétend dans certains cas faciliter celle-ci. J'appelle depuis plus de 20 ans **biologie différentielle** humaine ce que les Italiens nomment **typobiologie.** Il s'agit de dégager les lois du déterminisme des différences individuelles et d'étudier les diverses modalités de la personnalité. Or, si les vieilles divisions de **constitution, de tempérament** et de **caractère** s'adaptent assez bien à la **méthode concentrique** (1), dont j'ai fait l'application à l'étude des psychonévrosés, très souvent l'observation montre des liens tellement évidents entre des expressions morphologiques, physiologiques et psychologiques, qu'il me paraît utile de souligner cette solidarité par l'épithète verticale, par analogie avec ce qui se passe dans l'industrie. Fait de la **méthode verticale** l'industriel qui réunit les matières premières près de la mine de houille et sans intermédiaires termine et livre au commerce les objets fabriqués. Appliqué de même la méthode verticale le clinicien qui, au cours du développement pubéral, suivra à la radiographie le développement de la selle turcique en même temps que l'accroissement des extrémités, et les modifications physiologiques et psychiques.

L'idée générale de cet article est donc de montrer l'utilité de dégager quelques facteurs définis dans le déterminisme des modalités morphologiques, physiologiques ou psychiques des types humains. Après un rappel de ce qu'est la **biologie différentielle** je dirai comment j'applique en clinique la **méthode verticale.**

La **biologie différentielle** est l'ensemble des études biologiques permettant de distinguer le propre des individus, leur coefficient réactionnel, ce qui fait qu'ils sont eux-mêmes et non pas leur voisin. C'est l'application du précepte d'ARISTOTE : chercher l'individuel, la caractéristique de chacun, et la conception magistrale de Charles RICHET, exprimée déjà au Congrès de Vienne, en 1910, lorsqu'il disait : « Nous ne sommes encore qu'au début de cette chimie des impondérables, fondée sur l'analyse des fonctions biologiques, et pourtant nous pouvons déjà prévoir quelques-unes de ses conséquences. Elle nous conduit immédiatement dans un domaine qui, jusqu'aujourd'hui, était resté à peu près inexploré, à savoir la physiologie des individus ».

---

(1) **Laignel-Lavastine.** La méthode concentrique dans l'étude des psychonévrosés. Maloine, 1928.

C'est ce que j'ai appelé, en 1910, la **physiologie différentielle**, que je rapprochais de la **psychologie différentielle,** science des caractères et de l'**anatomie différentielle,** science des constitutions.

J'ai précisé ces notions dans ma leçon d'ouverture du cours de Psychiâtrie médico-légale, en 1910 à propos de la méthode médico-légale. Je disais :

« Après les ressemblances, qui permettent un classement approximatif, cette méthode recherche les différences. A cheval sur la biologie et la sociologie, elle s'approprie pour son objet les techniques de ces sciences. Elle emprunte à la biologie des méthodes morphologiques, physiologiques et psychologiques, mais c'est surtout pour en tirer des clartés de psychologie, de physiologie et d'anatomie différentielle (1).

La psychologie différentielle, c'est ce que j'appelle, avec STUART MILL, l'**éthologie** (de [illegible] caractère), et qui est un terme infiniment mieux construit que le mot que l'on emploie couramment en Allemagne, de « caractérologie ».

« La science des caractères cherche ce qui individualise les formules psychiques des différents êtres humains. La physiologie différentielle, bien moins avancée que la psychologie différentielle, n'a encore été qu'entrevue. Charles RICHET l'a ébauchée en ses recherches sur l'anaphylaxie, quand il a porté l'attention sur les idiosyncrasies et les variétés individuelles dans les phénomènes d'immunité. »

Et aujourd'hui, il est bien évident que l'étude des précipitations du sang et particulièrement des **groupes sanguins** ajoute une clarté très grande à cette conception.

Quant à l'anatomie, elle fut créée par BROCA : c'est l'**anthropologie.**

Maintenant que j'ai rappelé en quoi consiste la biologie différentielle, je résume en quelques mots les **divisions classiques de l'individualité.**

Comme je le disais en 1908, au Congrès de Dijon (2), le **tempérament** est la caractéristique dynamique de l'organisme, comme la **constitution** en est la caractéristique statique. D'après cette conception de BOUCHARD, LANDOUZY, ROGER, on peut dire que l'un est à la physiologie ce que l'autre est à l'anatomie. Or, parmi les fonctions dont les variétés individuelles font les tempéraments, les secrétions internes me paraissent ne devoir pas être négligées, et quand on se décidera à reprendre l'étude trop délaissée des tempéraments, à côté des types classiques : sanguin, nerveux, lymphatique et bilieux, on pourra peut-être décrire les thyroïdiens, les hypophysaires, les surrénaux, les ovariens, etc.

« Le **caractère**, à mon sens, n'est que l'expression psychologique du tempérament. Constitution, tempérament, caractère, ne seraient ainsi que trois expressions anatomique, physiologique et psychologique du coefficient réactionnel individuel. L'importance des variétés individuelles des sécrétions internes dans les tempéraments se retrouverait donc dans les caractères. Le vulgaire parle depuis longtemps de « bonne » ou de « mauvaise humeur », dans sa psychologie spontanée, et aussi d' « humeurs » dans le langage médical. Cette identité de termes me paraît cacher un sens profond que l'étude des sécrétions internes met en évidence. Ces sécrétions, par leurs variations, retentissent sur la vie mentale comme sur le reste de l'organisme, et elles se manifestent d'abord et surtout par des changements d'humeur, des modifications de la vie affective, parce que celle-ci, plus que l'activité motrice et surtout intellectuelle dépend de la vie organique, dont elle émerge à peine. »

J'ai dans un article récent (3) donné l'historique et la définition de la constitution, du tempérament et du caractère. Je les ai extraits du manuscrit d'un livre en préparation sur **Tempérament, constitution et caractère.**

Pour LITTRÉ, la constitution est l'état général de l'organisation particulière de chaque individu, d'ou résultent sa force, sa santé, sa vitalité. Une bonne constitution est celle où tous les viscères, tous les systèmes, tous les appareils, également développés et doués d'une égale énergie, remplissent leurs fonctions avec aisance et activité. C'est peu à peu que cette notion de constitution s'est ainsi dégagée depuis que GOETHE en 1807 a créé le mot de « morphologie »..

Il fallut attendre BROCA pour que la morphologie humaine, devenue positive, pût mettre en évidence dans la constitution une des modalités du coefficient réactionnel individuel.

Quand on donne à la constitution un sens morphologique l'expression de « constitution psychique » introduite en psychiâtrie par DUPRÉ est évidemment fâcheuse.

---

(1) **Laignel-Lavastine.** Psychiatrie médico-légale : objet et division du cirus. «Revue de méd. légale. » avril 1912, p. 97-105.

(2) **Laignel-Lavastine.** Les troubles psychiques par perturbation des glandes à sécrétion interne. Congrès des alién. et neurol. Dijon, 1918. Rapport, vol. in-8° de 250 p. Masson, 1908.

(3) **Laignel-Lavastine.** Le rôle du sympathique dans la personnalité. « La vie médicale », 10 juillet 1931, pp. 673-683.

Quant au **tempérament,** pris dans son sens propre, il exprime, dit LITTRÉ, le mode de composition ou de mélange. Ainsi « la santé du corps consiste dans le tempérament des humeurs » dit BOURDALOUE dans ses **Pensées,** mais LITTRÉ ajoute : « Particulièrement constitution physique du corps humain, ou, en langage technique, résultat général pour l'organisme de la prédominance d'action d'un organe ou d'un système. » C'est donc bien la modalité physiologique du coefficient individuel. Voici, par exemple, le tempérament hypothyroïdien et l'hyperthyroïdien.

Ces enfants, plus larges que hauts, sont lents, d'une température souvent un peu diminuée, ont un peu d'insuffisance thyroïdienne ; ils aiment surtout les sucres, les farineux. Cet autre est longiforme, grand, rapide, a une ataxie vaso-motrice très marquée, des yeux brillants, se met facilement en colère, a un appétit particulièrement marqué pour la viande. Ces différences de morphologie coïncident avec des appétits différents dont nous avons l'explication dans les variations du métabolisme de base et quand ce désir, cet appétit, ces goûts qui sont fonction d'instincts normaux, d'origine endocrino-sympathique, n'ont pas encore été perturés par la civilisation.

On voit l'intérêt de ce point de vue. Le tempérament, étant la modalité physiologique du coefficient réactionnel individuel, peut parfaitement avoir une **dominante** fonctionnelle endocrinienne ou chimique. Je verrais très bien des tempéraments signalés par la prédominance de l'ion **calcium,** de l'ion **potassium** ou de l'ion **fer.** J'ai déjà émis cette idée à propos de la psycho-physiologie des médiums dans une conférence que j'avais faite sur : « Médiums et Spirites » à l'Union des Femmes de France, en 1924 (1).

Tout récemment, MONTASSU et RAFFLIN ont confirmé mon intuition en mettant en évidence l'augmentation du rapport normal ions potassium sur ions calcium dans le sang des hyperémotifs.

Par conséquent, ces hyperémotifs hyperthyroïdiens peuvent être très bien exprimés, au point de vue du tempérament, par une prédominance potassium.

Le tempérament est donc la modalité physiologique du coefficient réactionnel individuel et le type physiologique de la personnalité, comme je le montrerai dans la suite.

Passons maintenant au **caractère.** Pour LITTRÉ, le caractère, ce qui est le propre d'une chose, est ce qui distingue au moral une personne d'une autre nature, naturel, mœurs, sentiments. On ne saurait mieux dire en moins de mots.

« Ce qui me paraît dominer pour définir le caractère, disais-je dans un article de la **Presse Médicale** sur les facteurs endocriniens du caractère—20 octobre 1928—c'est l'ensemble des qualités réactionnelles de l'individu, ce qui constitue le « comportement » des Anglo-Saxons ».

Ce comportement exprime cependant surtout la sensibilité, l'affectivité et la réactivité neuromusculaire et glandulaire du sujet, et peu son intelligence. Je comprends le caractère de la même manière que SPINOZA comprenait l'appétit et SCHOPENHAUER la volonté. C'est, d'ailleurs, également la conception d'Auguste COMTE, qui, dans son **Cours de philosophie positive,** différencie nettement le caractère et l'intelligence.

Cette façon de concevoir la modalité psychologique du coefficient réactionnel individuel a cet avantage de montrer combien le **caractère n'est que l'épanouissement du tempérament.** C'est donc l'étude des cénesthésies, de la sensibilité générale et sensorielle, des réflexes simples et conditionnels, des réactions vaso-motrices et glandulaires, des tendances, qui permettra d'analyser le caractère **en profondeur** et de distinguer, avec Pierre JANET, des tendances profondes, moyennes et supérieures.

Il suffira de **compléter l'étude des hiérarchies neuro-psychiques par celle des interférences psycho-sociales,** pour connaître le caractère dans son entier, car son versant physiologique se continue avec son versant social. Et c'est pourquoi Auguste COMTE avait supprimé la psychologie dans sa classification des sciences, parce que, disait-il : Ce que nous rangeons sous le terme de « psychologie » a deux versants : il y a toute une partie qui dépend du versant biologique et par conséquent, rentre dans la biologie ; et l'autre partie, qui est en rapport avec les interférences sociales et par conséquent dépend de la sociologie ; il est donc inutile d'avoir une science spéciale de psychologie.

En résumé, ce qu'on appelle le **caractère,** c'est-à-dire le **comportement,** est comme **l'épanouissement de la cénesthésie, lié au concert hormono-sympathique,** tandis que la raison, la fonction des rapports, selon la jolie définition de KANT, est, chez le bien équilibré, indépendante des fluctuations organiques.

On peut dire que le fonctionnement de l'intelligence, surtout chez les individus qui ont une psychologie suffisamment différenciée, n'a rien à voir avec le caractère. C'est pourquoi l'intelligence est un facteur si remarquable pour établir des liaisons entre les individus et les races les plus diverses.

---

(1) **Laignel-Lavastine.** Médiums et spirites. « La science moderne ». Baillière, 1924, N° 11, pp. 608-622.

Au contraire, les manifestations du caractère, qui sont l'efflorescence psychologique des conditions de la vie biologique et de la cénesthésie, sont extrêmement variables selon les gens. Et cette variabilité ne fait qu'augmenter à mesure que la culture plus poussée fait davantage cultiver le jardin secret de chacun (1).

Cette étude n'est pas que spéculative. Elle est d'un intérêt pratique journalier. Mais elle nécessite, pour éviter les constructions imaginatives prématurées, une analyse minutieuse très poussée.

C'est ce que j'ai fait en France avec M. PAPILLAULT.

Nous avons exposé nos premières recherches dans des **Leçons cliniques de biologie différentielle** faites à la Pitié en 1927. Nous avons établi des **tableaux,** édités par CHAHINE et repris par MALOINE, dans lesquels nous consignons selon une méthode précise toutes nos observations. Dans les **morphogrammes** sont notées les remarques relatives à la morphologie. Le **morphogramme I** permet d'inscrire toutes les mesures prises selon la méthode de M. PAPILLAULT et de les comparer avec les chiffres répondant aux moyennes de 100 sujets empruntés au mémoire de G. PAPILLAULT sur **l'homme moyen à Paris.** Ce morphogramme est en double exemplaire, l'un masculin, l'autre féminin. Le premier contient des cases pour inscrire les mesures des testicules.

Le **morphogramme II** est relatif au système pileux, aux téguments, à la musculature, l'adiposité, le volume thyroïdien. Beaucoup des variations individuelles enregistrées étant qualitatives une convention est nécessaire pour les exprimer par une valeur numérique. Deux cas se présentent. Quand les variations de la valeur se font autour d'une normale on apprécie celles-ci par des chiffres de 1 et 5, la normale répondant à 3. On réserve 0 pour l'absence totale et 6 pour les cas hors série. Quand le caractère est par essence anormal ou pathologique on note ces variations par les mêmes chiffres de 0 à 6, la moyenne 3 représentant seulement les cas les plus communs.

Le **morphogramme III** est plus spécialement consacré aux extrémités, tête, mains et pieds. Il ne comprend pas que des mesures osseuses, mais aussi des notes sur les oreilles, le nez, les pieds, la mimique, les yeux etc...

Les **physiogrammes** ont été très difficiles à établir en raison de la multiplicité des épreuves relatives à toutes les fonctions. Trois feuilles permettent de noter les principales. La première répond aux fonctions cutanées, respiratoires, digestives et circulatoires ; la deuxième est relative aux fonctions nerveuse, musculaire et urinaire, et la troisième aux variations du sang, du liquide céphalo-rachidien et des secrétions génitales.

Les **psychogrammes** ont aussi trois feuilles : la première est relative à l'instinct de nutrition, aux sens et à la motricité volontaire, y compris les réactions affectives motrices ; la seconde note les instincts de conservation, de possession, sexuel, parental, grégaire positif, grégaire négatif et sémantique. J'attire l'attention sur nos notations de l'instinct grégaire et de l'instinct sémantique. La troisième feuille comprend l'instinct de curiosité et l'activité mentale, et les tendances et besoins du moi.

Dans notre **sociogramme** de deux feuilles nous notons les caractères du milieu familial et de l'enfance, de l'adolescence et de l'âge adulte dans les milieux parental, scolaire, militaire, professionnel, religieux, politique, particuliers ou sélectionnés.

Enfin dans deux **biogrammes** nous avons un tableau récapitulatif des caractères et types dominants, morphologiques, physiologiques et psychologiques, permettant d'établir la corrélation probable de chacun de ces types et caractères avec, d'une part, les influences héréditaires et d'autre part, les influences mésologiques sociales et physiques (géologie, altitude, climat, nature des eaux, alimentation).

Je ne peux m'étendre davantage, mais de cette analyse, que nous poursuivons depuis 5 ans, se dégagent 3 grandes notions : l'existence d'un **appareil de la personnalité, une conception dynamique des corrélations hiérarchiques des diverses modalités du coefficient réactionnel individuel** et l'application pratique des **biogrammes** en clinique et en sociologie.

Un exemple clinique fera saisir l'intérêt de cette méthode. Je vais comparer les biogrammes de deux de nos malades observés avec M. PAPILLAULT : ROBERT et HENRIETTE. Quoique tous deux membres du genre humain, ils diffèrent extrêmement au point de vue morphologique et, pour fixer les idées, voici quelques-uns de leurs indices.

L'indice $\frac{\text{membre inférieur,}}{\text{tronc}}$ qui à l'état normal est égal à 117, est chez Robert de 110, c'est-à-dire qu'il indique un tronc plus développé que les membres inférieurs.

---

(1) **Laignel-Lavastine.** Le rôle du sympathique dans la personnalité. « La vie médicale », 10 juillet 1931, pp. 673-683.

Chez Henriette l'indice est de 127 ; par conséquent, il y a une différence énorme, puisque la moyenne chez la femme est de 112.

Pour l'indice, $\frac{\text{membres supérieurs}}{\text{membres inférieurs}}$ qui, à l'état normal chez l'homme moyen est de 70,4, nous, trouvons : chez Robert un indice à peu près normal de 70,6 et chez Henriette, un indice diminué : 66,7 au lieu de 68,4 indice normal chez la femme. Nous retrouvons, dans cet indice, l'expression qui caractérise cette femme au point de vue morphologique : une longueur considérable des membres inférieurs.

Si nous comparons maintenant la longueur de la face au point de vue naso-mentonnier, nous trouvons chez Robert 10,1, chez Henriette 10,9, c'est-à-dire bien plus grand. Robert présente une largeur de figure beaucoup plus marquée qu'Henriette.

En comparant tous les indices calculés sur les fiches respectives de ces malades, nous arrivons à la conclusion que l'un d'eux répond au type bréviligne (Robert) et que l'autre, Henriette, répond au type longiligne.

Nous trouvons donc un premier contraste entre les deux. Nous avons étudié à part les fonctions végétatives éliminatoires et d'autre part les humeurs et les réflexes.

Parmi ces manifestations, deux choses sont importantes, que je vais comparer chez ces deux malades.

C'est d'une part le **métabolisme de base**, qui permet de se rendre compte de l'activité du métabolisme général.

Chez Robert, il y a une diminution de ce métabolisme de base, actuellement peu marquée, parce qu'il est au traitement thyroïdien. Au contraire, chez Henriette, le métabolisme de base est nettement augmenté. Il est de plus de 28 $^{0}/_{0}$, c'est-à-dire exagéré.

D'autre part, nous avons eu recours à l'épreuve d'ALDRICH et MAC CLURE, si intéressante au point de vue de l'hydrophilie. Ce test consiste dans la longueur du temps de résorption d'un liquide quelconque qu'on injecte dans le derme. Je dis liquide quelconque, parce que l'on s'est aperçu qu'il y avait à peu près la même longueur de temps, quelle que soit la composition du liquide. Mais généralement on emploie une solution de chlorure de sodium.

Ces épreuves ont été faites par mon excellent ami Jean Heitz, si prématurément enlevé à notre affection.

Voici les résultats obtenus.

Chez Henriette le temps de résorption de la boule d'oedème produite par l'injection d'une goutte de chlorure de sodium en solution hypertonique est de 1 h. 18 au niveau du bras, de 1 h. 10 au niveau de la jambe. Par conséquent la résorption est extrêmement lente.

Au contraire chez Robert, la résorption de la boule d'oedème à l'avant-bras met une heure à se faire, c'est-à-dire 18 minutes de moins que chez Henriette. Par contre il a une rapidité de résorption admirable au niveau du membre inférieur : 14 minutes à la jambe droite, 37 minutes à la jambe gauche.

Au point de vue de la résorption de l'eau et de la capacité d'imbibition il y a donc des différences très marquées. Ceci est intéressant à noter et peut paraître curieux au premier abord, car Robert est très ralenti et Henriette est très active et au point de vue de la résorption du liquide, c'est lui qui donne l'impression d'être le plus actif.

L'examen des réflexes sympathiques chez Robert montre qu'il s'agit d'un vagotonique pur, c'est-à-dire qu'il a une exagération très marquée du réflexe oculo-cardiaque avec un réflexe solaire nul. Par conséquent, il y a chez lui hyperexcitabilité du vague avec un ortho-sympathique au-dessous de la normale.

Henriette est tout le contraire : son réflexe oculo-cardiaque est à peu près nul, tandis que son réflexe solaire est extrêmement fort. La grandeur des oscillations passe de 5 à 1, c'est-à-dire qu'il y a une diminution énorme. Henriette est donc une hyperorthosympathique.

Peut-on établir un rapport entre ces deux manifestations ? Je crois que oui, étant donné, d'après les études de GASKEL, le rôle des différentes parties du système végétatif au point de vue métabolique ; nous savons, en effet, que le vague a été appelé, particulièrement par CANNON, essentiellement le nerf **anabolique**, c'est-à-dire le nerf qui facilite les réserves et diminue les dépenses, tandis que l'orthosympathique, ou nerf **catabolique**, diminue les réserves et augmente les dépenses.

Nous tirons donc de cette comparaison des résultats de Heitz et de l'examen des réflexes végétatifs la démonstration de la prédominance vagale chez Robert et de la prédominance orthosympathique chez Henriette, et ces examens ont été faits par des observateurs qui s'ignorent l'un l'autre. Par conséquent, je crois que rien que par cette comparaison nous avons un résultat intéressant.

Nous avons fait un **psychogramme** extrêmement long, et il s'agit de reconnaître dans toutes ces constatations les faits privilégiés, c'est-à-dire ceux qui intéressent particulièrement au point de vue de l'individualité différentielle. Il est évident que c'est particulièrement dans les modifications affectives et motrices beaucoup plus que dans les modifications intellectuelles que nous devrons trouver notre critère de différenciation. Néanmoins il y a un réflexe qui présente un certain intérêt, parce qu'il peut fournir un résultat tout à fait objectif : c'est ce réflexe, que j'ai étudié avec CHEVALLIER et VIÉ (1), le réflexe tonodynamique.

Ce réflexe permet de différencier d'une façon très nette nos deux malades : chez Robert, en effet, on n'a à peu près rien comme réflexe tonodynamique, tandis que chez Henriette il est beaucoup plus marqué. Ceci répond à ce que nous avons montré avec CHEVALLIER et VIÉ que le réflexe tonodynamique paraît être fonction de l'activité corticale, par conséquent des parties les plus élevées dans la hiérarchie du système nerveux.

Les **sociogrammes** montrent que ces deux malades sont difficilement adaptables et pour des raisons différentes. Les sociogrammes sont fonction des rapports du sujet avec le milieu ambiant. On peut voir, dans les inadaptations qu'on constate, qu'elles sont de causes différentes. Il ne faut pas s'étonner que dans certaines modalités du biogramme on trouve des résultats concordants, alors que dans d'autres on trouve des différences marquées.

Par exemple la désinsertion du réel peut tenir à des causes variées, elle peut être chez un Archimède fonction d'une méditation intense aboutissant à la découverte scientifique ou chez un schizophrène fonction d'une altération anatomique empêchant le cerveau de s'adapter au milieu ambiant.

Si nous appliquons la méthode verticale à cette analyse des biogrammes nous voyons immédiatement qu'il s'agit d'une double **filiation**, physiologique, morphologique, psychologique et sociale, dépendant de la **thyroïde.** Chez l'un, **Robert,** la thyroïde insuffisante détermine l'état bréviligne, vagotonique, hydrophilique, bradypsychique, infantile, débile mental, hyposocial. Chez l'autre, HENRIETTE, l'excitation thyroïdienne détermine l'état longilique, hyperorthosympathique, sans hydrophilie, tachypsychique avec mentisme, inquiétude anxieuse, asthénie, hyperémotivité, aboutissant aussi à l'inadaptabilité sociale, mais par un autre mécanisme.

L'idée de sérier des symptômes de modalités différentes en fonction d'un même trouble d'organe n'est pas nouvelle. GRASSET, dont l'intelligence compréhensive était faite pour éclairer la clinique avec les lumières des grandes lois de la vie, avait esquissé une psychophysiologie générale. A la conception étroitement régionaliste de la physiologie d'organe il a substitué l'idée de systèmes fonctionnels hiérarchisés comprenant des régulations motrices, sensitives ou glandulaires par étages de plus en plus élevés jusqu'au psychique conscient et social. Ainsi le morphologique, le physiologique, le psychique et le social sont toujours présents à l'observateur, quand il fixe son attention clinique sur un point quelconque de l'organisme pour en démêler la perturbation.

Rien mieux que **l'impuissance** ne montre l'utilité pratique de cette méthode verticale. Mon collègue STANISLAS HIGIER (2) vient d'en faire une heureuse application. Comme je l'écrivais dans la préface que je lui ai faite :

« Le beau volume du docteur Stanislas HIGIER sur les fonctions sexuelles mâles et leurs troubles n'est pas qu'une introduction à la clinique de l'impuissance. C'est un traité complet de sexologie masculine.

« Trop longtemps l'impuissance est restée le domaine des empiriques et des charlatans. Les progrès de l'urologie et de la psychiâtrie ont permis de distinguer, parmi les impuissants, des malades par lésions organiques, locales ou générales et des psychopathes. Chez les premiers, l'urétroscopie, en montrant une lésion du **veru montanum,** ou les techniques neurologiques ou cliniques générales, en mettant en évidence un tabès ou un diabète, permettent un diagnostic complet de l'affection et de la maladie, d'où découle un traitement pathogénique et étiologique. Chez les seconds la psychiâtrie a isolé des phobiques, des douteurs, des hypocondriaques, chez qui l'impuissance paraît bien d'origine psychique. Ces malades constituent la clientèle la plus nombreuse des psychanalystes.

---

(1) **Laignel-Lavastine, Chevallier et J. Vié,** Le réflexe tono-dynamique. «Revue de médecine», 1928, N° 4, pp. 497-560 et N° 6, pp. 797-840.

(2) **Higier Stanislas.** Les fonctions sexuelles mâles et leurs troubles. Doin, 1932, in-8° de 380 pages.

« Mais, entre ces deux catégories d'impuissants, qui forment comme les deux extrêmes d'une série ininterrompue, M. HIGIER a eu le mérite de placer le groupe si nombreux des sujets atteints de troubles neuro-endocriniens et particulièrement vagosympathiques. Quand j'ai décrit les syndromes sympathiques génitaux dans le volume jubilaire du Professeur FLATAU, j'ai eu soin de montrer la quasi constance de ces troubles chez les impuissants.

« Chez les uns ils sont négligés pour des lésions évidentes ; chez les autres, ils ne sont pas recherchés en raison de l'état mental ; dans les cas intermédiaires seulement on s'en occupe ; mais en fait, quand on applique à tous ces malades la méthode concentrique, ne laissant dans l'ombre aucun fait pathologique important des diverses zones psychique, neurologique, endocrinienne, viscérale, on s'aperçoit du rôle énorme joué dans l'impuissance par la pathologie endocrinienne et la sympathologie.

« J'approuve donc pleinement mon collègue HIGIER d'avoir montré l'insuffisance du **Freudisme** dans l'impuissance et la nécessité, pour comprendre ce syndrome, de le situer dans le **système anatomo-physiologique de la sexualité mâle,** ou les facteurs **endocriniens, nerveux** et **psychiques** sont hiérarchisés dans des circuits différents selon les circonstances.

« Ce livre est donc plus, comme je le disais, qu'une introduction à la clinique de l'impuissance. Il constitue un traité complet de sexologie masculine. Qu'on en juge par ce passage : « Dans l'acte sexuel, ce sont les facteurs neurogènes qui prédominent et on est frappé par leur coordination et leur régularité. Sans même connaître exactement tous les mécanismes et tous les centres régulateurs de la fonction sexuelle, nous avons le droit, dans l'état actuel de la science, de parler d'un système spécial neuro-endocrinien sexuel qui régit cette fonction. Ce système existe comme entité non seulement dans le sens d'une coopération physiologique à certains moments de la vie, mais comme un mécanisme stable ; des troubles, survenant dans une partie de cet ensemble, entraînent d'habitude le déséquilibre dans tout le système. On voit, par exemple, que l'atteinte des voies cérébrales extra-pyramidales (fronto-thalamiques entre autres) provoque des troubles, non seulement dans les processus ayant lieu dans ces parties, mais aussi dans le domaine des réflexes sexuels métamériques ; les affections des glandes endocrines conduisent non seulement à un dysfonctionnement humoral complexe, mais aussi à des changements dans le tonus du système végétatif et des centres sexuels propres, comme ceux de l'érection et de l'éjaculation dans la moelle. Une lésion et une destruction des voies sexuelles centripètes entraînent comme résultat final l'atténuation de l'instinct sexuel et le système neuro-endocrino-sexuel constitue le substratum anatomique des fonctions génitales, qui sont soumises à tous les changements primaires et secondaires, qui surviennent dans ce système.

« D'autre part, en se rappelant que toute anomalie survenant au cours de l'acte sexuel laisse son empreinte psychique et, grâce à des mécanismes psychopathogènes, peut devenir le point de départ de troubles établis de la fonction sexuelle, il est aisé de comprendre que l'acte sexuel forme une entité au point de vue pathogénique. Cependant l'abondance des syndromes pathologiques, qui peuvent se manifester dans les troubles de la fonction sexuelle, est très grande et ce n'est qu'une connaissance bien exacte de la physiologie et de la psychologie, en même temps que de la pathologie et de la psycho-pathologie de la sexualité, qui permettra d'isoler de vraies unités nosologiques. »

⁂

En conclusion, la **personnalité humaine** est un tout, dont l'analyse par **modalités expressives** (physiologique, morphologique, psychologique et sociale) est nécessaire comme début d'étude, mais dont la compréhension synthétique est facilitée par la **méthode verticale** permettant de saisir facilement le rôle fondamental des divers systèmes fonctionnels (moteurs, sensitifs, sécrétoires exo et endocriniens) dans le **tempérament** individuel et par conséquent dans la **constitution** et le **caractère.**

Dr LAIGNEL-LAVASTINE

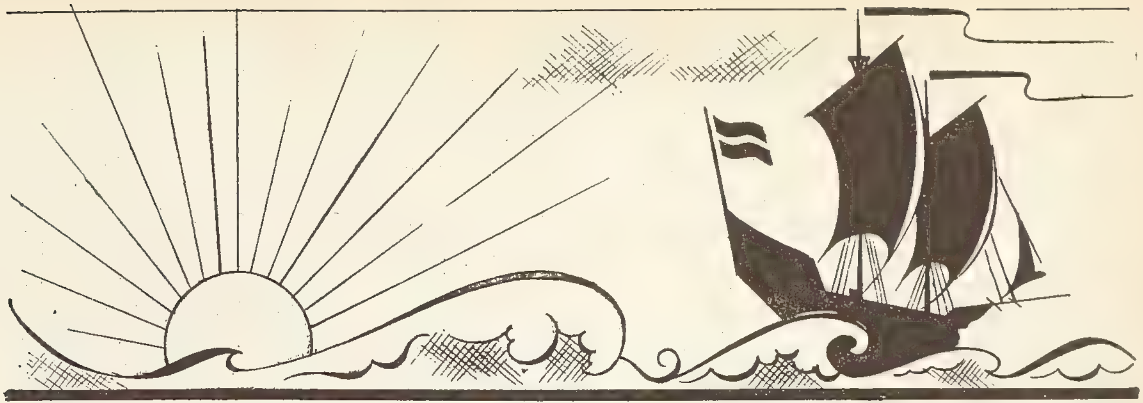

L'ORIENTATION MÉDICALE

La phlébite post-puerpuérale dans son évolution actuelle

(Ses changements dans l'évolution clinique dépendances de ses causes pathogéniques)

par le Docteur P. QUISERNE

de Bagnoles-de-l'Orne

Le type clinique de la phlébite post-puerpuérale a été longtemps au point de vue de son aspect, de son évolution et de ses séquelles celui de la phlegmatia alba dolens dont Trousseau a tracé dans ses cliniques un tableau saisissant et classique. Mais depuis les progrès de l'antisepsie et la pratique de l'asepsie, en même temps que la phlébite post-puerpuérale diminuait de fréquence, il semble que son aspect clinique s'est modifié aussi bien dans ses signes fonctionnels qu'au point de vue de son évolution et de ses suites.

Ce nouvel aspect de la phlébite post-puerpuérale n'est pas seulement le résultat d'une évolution différente au point de vue symptomatique mais ce qu'il importe de bien montrer, c'est qu'il apparaît comme le résultat d'une cause pathogénique infectieuse toute autre.

La phlegmatia alba dolens dans son type clinique classique débute généralement entre le septième et le douzième jour après l'accouchement. Son premier symptôme est une douleur généralement vive au niveau du membre atteint. Cette douleur d'une intensité variable peut affecter soit un type névralgique qui la fait confondre avec une douleur nerveuse sciatique, soit une forme musculaire semblable à la douleur de l'attaque de rhumatisme musculaire, ce qui quelquefois gêne dans le diagnostic précoce de la phlébite.

Puis dans un temps généralement très court apparaissent la fièvre et la tachycardie dont la constance et la rapidité d'apparition sont encore plus grandes que celle de la fièvre. Cette fièvre s'accompagne souvent de frissons et s'élève rapidement à 39° et même à 40°. Elle se maintient à ce niveau pendant le plus souvent huit ou dix jours avant de descendre progressivement et de se cantonner entre 38°,5 et 37°,5 pendant un temps variable, généralement une douzaine ou une quinzaine de jours.

La tachycardie qui ne dépend pas du degré d'infection mais est le résultat de l'irritation du plexus sympathique pariéto-veineux par le trombus, ne suit d'aucune façon l'évolution de la courbe thermique.

En même temps que la fièvre se développe apparaît l'œdème s'accompagnant souvent d'une exacerbation de la douleur. Cet œdème est toujours considérable, débutant à la racine du membre et s'étendant d'abord à la cuisse, puis à la jambe et à la totalité du membre atteint si bien que souvent en quelques heures le membre est doublé de volume avec un aspect blanchâtre caractéristique de la peau. A ce moment l'impotence fonctionnelle est complète et un lacis veineux superficiel très marqué s'étend à toute la surface du membre avec une élévation de la température locale par rapport à celle du côté sain.

Ces phénomènes après une période plus ou moins longue vont en s'atténuant progressivement. La douleur spontanée diminue la première, mais elle persiste longtemps sur le trajet veineux quand on la provoque. La fièvre, l'œdème et la tachycardie suivent une évolution concomittante et sans complications locales ou générales, au bout de cinq à six semaines la convalescence s'établit. Le plus souvent la phlegmatia alba dolens évolue sans complications. Lorsque l'immobilisation du malade est bien surveillée et complète et que l'état général s'est amélioré, l'infection s'étant bien limitée, on ne note généralement, bien qu'elles soient toujours à redouter, ni extension de la maladie ni embolies.

Tel est l'aspect clinique typique de la phlébite post-puerpuérale due à une infection exogène par faute d'asepsie ou d'antisepsie au moment de l'accouchement.

Le début de la phlébite post-puerpuérale actuelle est beaucoup plus insidieux et beaucoup plus lent. Dans la majorité des cas alors que les suites obstétricales semblent normales, on voit sans cause apparente survenir vers le quinzième ou seizième jour, assez souvent après le vingtième jour, et même seulement au moment du lever de la malade des sensations douloureuses au niveau du membre inférieur. Ces phénomènes douloureux n'ont plus l'intensité de douleur que nous avons rappelée plus haut, bien qu'ils fassent toujours penser à une douleur névralgique ou musculaire. La courbe de la température est aussi modifiée : l'élévation thermique reste modérée et dépasse rarement les chiffres de 38°,5 restant le plus généralement vers 38° et s'installant entre 37°5 et 38°,5 en une sorte de plateau dont la durée est nettement plus prolongée qu'autrefois.

L'œdème n'apparaît plus avec la rapidité constatée dans le type clinique ancien et est beaucoup moins développé. Le membre n'a plus cette coloration blanchâtre qui lui donnait un aspect si spécial et le lacis veineux est le plus souvent moins marqué. Quelquefois le membre a même un aspect violacé bien différent de celui décrit dans la phlegmatia alba dolens. Seule la tachycardie conserve le même aspect, ce qui est facilement compréhensible puisqu'elle est, comme nous l'avons dit, le résultat de l'irritation sympathique pariétale au niveau du point où le trombus s'installe et ne dépend pas de cause infectieuse. En résumé dans la période de début, la forme clinique actuelle de la phlébite post-puerpuérale semble se présenter comme une forme nettement atténuée.

L'évolution de la maladie suit aussi une marche bien différente. Elle est moins marquée de phénomènes aigus mais elle est d'ordinaire plus longue. La température persiste plus longtemps sous forme d'une élévation thermique de quelques dixièmes de degrés qui semblent s'éterniser avant le retour à la normale.

Enfin la forme actuelle a une tendance plus marquée à se propager à d'autres segments du système veineux. Elle prend souvent la forme décrite par Vaquez et Leconte sous le nom de **Septicemie veineuse subaiguë** et son évolution peut durer quelquefois plusieurs mois.

Au point de vue complications on note aussi une fréquence plus grande des formes emboliques et surtout des embolies du début alors que les signes sont à peine marqués. Mais par contre, les embolies massives sont beaucoup plus rares, surtout à la période du début.

Les séquelles post-phlébitiques quoique généralement moins graves et moins marquées que celles des phlegmatia alba dolens anciennes sont cependant encore sérieuses et doivent être l'objet d'un traitement méthodique et raisonné pour arriver à une restitution **ad integrum** des fonctions motrices des membres malades et des fonctions circulatoires.

Il semble en effet, que le développement des troubles veineux chroniques qui aboutissent à l'apparition et au développement de la maladie variqueuse avec ses complications et ses suites soit plus fréquent dans les formes actuelles des phlébites post-puerpuérales.

En serrant de près les données du problème que ce changement de forme clinique pose, on s'aperçoit que sa cause doit être cherchée dans la nature même de l'infection première.

Autrefois elle était une infection exogène résultant d'une faute opératoire, d'une faute d'asepsie ou d'antisepsie. L'infection streptococique ou staphylococique trouvait dans le terrain un adjuvant à son développement. Sans doute, autrefois comme aujourd'hui, le rôle du terrain était considérable dans le développement et l'évolution du trouble veineux, résultant de l'infection banale venue d'une cause antérieure. Mais l'intensité de l'infection exogène était telle qu'elle prenait presque instantanément le premier rôle et que son évolution dominait la scène.

Mais aujourd'hui, c'est dans l'infection endogène activée souvent par des infections locales subaiguës qu'il faut chercher la cause de la phlébite. En étudiant avec soin les observations de phlébite post-puerpuérale, on est frappé de ce fait que le plus souvent il s'agit de sujets héréditairement prédisposés ou ayant présenté des troubles circulatoires lors de grossesses ou d'accouchements antérieurs. Il y a donc là une question de terrain favorable à l'infection veineuse.

Ces malades présentent généralement un syndrome gastro-hépatique et intestinal quelquefois préexistant à la grossesse mais souvent exagéré et intensifié par elle. Ce sont des ralentis des fonctions digestives avec des troubles plus ou moins marqués des secrétions hépatiques et toujours des constipés chroniques avec aggravation de ce symptôme sous l'influence de la grossesse. Enfin symptôme capital, le plus souvent la sécrétion urinaire n'a pas été parfaite pendant l'évolution de la grossesse. Il y a eu des traces non dosables d'albumine, l'examen du sédiment urinaire a montré la présence de globules de pus ou de leucocytes, de troubles vésicaux ou rénaux, ceux-ci peuvent acquérir même une intensité telle qu'ils ont donné lieu à des phénomènes de pyélo-néphrite ou de cystite aiguë. La pyélo-néphrite gravidique comme la cystite pos-puerpuérale sont, en effet, assez fréquentes surtout dans leur formes atténuées.

L'examen bactériologique de l'urine fait conjointement avec l'examen du sang décèle souvent chez la femme enceinte la présence de coli-bacilles et d'enterocoques qui paraissent bien jouer un rôle primordial dans le développement de la phlébite post-puerpuérale. Des observations personnelles nous permettent de trouver chez 80 malades atteints de phlébite post-puerpuérale ayant affecté la forme clinique que nous avons décrite la présence du coli-bacille dans l'urine. Des constatations analogues faites chez des femmes enceintes pendant la grossesse nous ont montré la fréquence du syndrome entéro-rénal coli-bacillaire décrit par Heitz Boyer. On peut conclure de ces faits que la forme clinique nouvelle des phlébites post-puerpuérales est le résultat de la cause infectieuse qui la développe. L'infection coli-bacillaire préexistante chez la malade, en se développant et en s'intensifiant sous l'influence du traumatisme obstétrical, donne naissance à l'infection sanguine, cause déterminante de la phlébite et comme l'évolution de cette forme d'infection diffère de celle de l'infection strepto ou staphylococique ancienne, l'évolution de la phlébite post-puerpuérale en a été forcément modifiée.

De l'étude de ces modifications cliniques, il peut résulter un moyen prophylactique diminuant les causes d'infection sanguine aboutissant à l'apparition de la phlébite post-puerpuérale.

Il est évident que la recherche de la coli-bacillose s'impose au cours de la grossesse et le traitement des troubles intestinaux gastro-hépatiques et urinaires constituant le triptyque du syndrôme entéro-rénal doit être méthodiquement assuré pendant la grossesse, au moment de l'accouchement et après l'accouchement.

De la disparition ou de l'atténuation de la coli-bacillose chez la femme enceinte résulte une diminution presque certaine des chances d'une phlébite pour l'accouchée.

C'est pourquoi nous avons voulu, en attirant l'attention sur cette forme clinique nouvelle de la phlébite post-puerpuérale, montrer que par une surveillance attentive de l'état des fonctions hépato-intestinales pendant la grossesse, jointe à une surveillance des fonctions rénales par des analyses bactériologiques de l'urine, on pouvait s'assurer les plus grandes chances, en usant d'un traitement de vaccination anti coli-bacillaire, de ne pas avoir à redouter cette complication, terreur des accouchées qu'est la phlébite post-puerpuérale et même au cas où la phlébite fait heureusement défaut, des troubles veineux qui, en s'installant sous la dépendance de ce syndrôme infectieux subaigu, arrive à créer et à laisser développer la maladie variqueuse avec ses troubles chroniques fonctionnels et symptomatiques.

Dr P. QUISERNE
de Bagnoles-de-l'Orne.

●

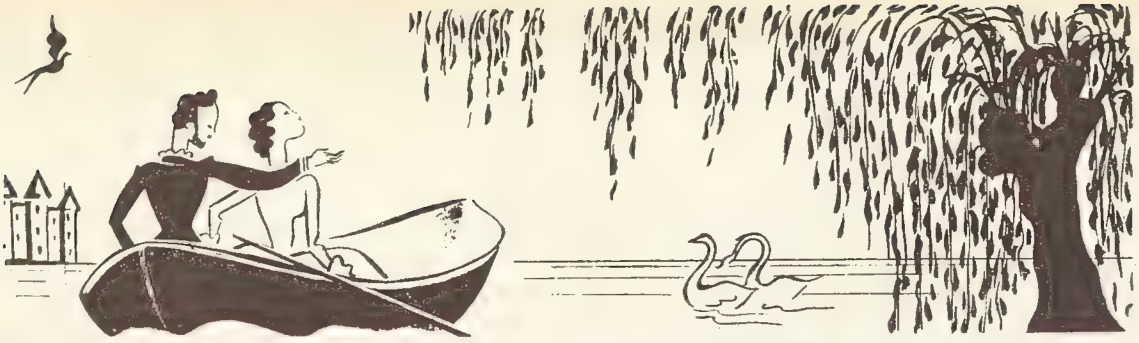

NOS PAGES LITTÉRAIRES

NOTRE CONTE

Le Roman interrompu

par André BILLY

Roger Laurens fut bien étonné d'apprendre que le visiteur qui venait de sonner et que la femme de chambre avait introduit dans la bibliothèque, n'était autre que Mme Bruly, l'amie des Lormont, Mme Bruly, cette grande brune qui...

— C'est bien, priez-la d'attendre un instant.

Il était trois heures de l'après-midi et Roger Laurens qui, depuis le matin, travaillait d'arrache-pied à son nouveau roman, attendu pour la fin du mois par la **Revue Verte,** n'avait encore fait qu'une toilette sommaire. Il était en pyjama et non rasé.

— Comme c'est ennuyeux ! se dit-il. Dois-je me raser avant de la recevoir?

Il alla s'examiner dans la glace de son cabinet. Il était hirsute, un peu pâle, les yeux rouges et hagards, les traits marqués : la sale tête qu'il avait dans les périodes d'énervement et de surmenage.

Tout en se passant les mains sur les joues machinalement, il se répétait :

— Qu'est-ce qu'elle peut bien me vouloir? Drôle d'idée de venir me déranger comme ça, sans crier gare ! Elle aurait pu au moins s'annoncer par téléphone ! Enfin, tant pis, je ne me rase pas !

Et s'étant assuré du bon ordre de son pyjama, ayant de ses doigts rejeté en arrière et lissé ses cheveux, il se rendit dans la bibliothèque où Mme Bruly, assise à contre-jour, l'attendait le cœur battant. Mais il ne vit pas battre le cœur de Mme Bruly. Il ne soupçonna pas son émotion. L'agacement et la fatigue annihilaient en lui toute faculté d'observation.

— Bonjour, chère Madame ! Je suis ravi de vous voir chez moi ! s'écria-t-il, les mains tendues. Mais qu'allez-vous penser de la tenue où je suis obligé de vous recevoir...

Elle s'était levée. Elle se rassit aussitôt. Ses jambes ne la soutenaient qu'avec peine.

— Et vous, qu'allez-vous penser de mon sans-gêne? fit-elle après avoir toussé. Tomber ainsi chez un célibataire et, qui pis est, chez un homme de lettres !

— Vous ne me dérangez nullement, protesta-t-il en prenant un siège à côté d'elle. Mais dites-moi comment vont nos amis Lormont ! Et M. Bruly?

Il s'aperçut alors que nerveusement, maladroitement, elle s'efforçait de déficeler un paquet posé sur ses genoux. Il devina un livre, un livre de lui, son dernier roman : **Argile idéale...**

— M. Bruly est en bonne santé, je vous remercie. J'ai vu Suzanne la semaine dernière. Nous avons causé de vous. Elle vous aime beaucoup, vous savez !

Les Lormont étaient pour Roger de vieux amis qu'il allait voir de temps à autre, le dimanche, dans leur propriété de Rambouillet. Il avait connu Lormont au Quartier Latin. Après quelques essais littéraires assez incertains, Lormont était entré à la préfecture de la Seine où il faisait une brillante carrière. Comment s'était-il lié avec Bruly, l'entrepreneur de travaux publics? Roger Laurens se plaisait à soupçonner là-dessous quelqu'une de ses manigances qu'on dit si fréquentes dans les coulisses de l'Hôtel de Ville. Bruly, quinquagénaire chauve, barbu, bavard, satisfait, n'offrait personnellement rien de remarquable, mais sa femme qu'on sentait pleine de mépris pour lui, frappait au premier abord par sa beauté brune, encore fraîche, malgré la trentaine sonnée, et tout éclairée d'yeux clairs, extraordinairement lumineux, profonds et pétillants à la fois. Laurens ne doutait pas qu'Antoinette Bruly ne fût la maîtresse de Lormont. « Elle est délicieuse » constatait-il avec détachement.

— Que je vous dise tout de suite, reprit-elle, ce que je suis venue vous demander, et je partirai bien vite...

— Ah, mais non ! Je vous garde... Vite, débarrassez-vous...

Il se leva et s'empara de sa fourrure qu'elle défendit mollement.

« Ce sera, songeait-il, ma petite heure de récréation », mais cette pensée ne s'accompagnait d'aucun désir. Bien au contraire : Laurens avait pour principe de ne s'accorder nul écart de régime, nulle infraction à la règle de chasteté qu'il s'imposait pendant le temps — un mois, six semaines, quelquefois deux mois, très rarement davantage — que durait pour lui l'obligation de travailler sans répit, du matin au soir et la nuit même.

— Je suis venue vous demander une dédicace, reprit-elle en fixant sur lui un regard dont la hardiesse était démentie par l'hésitation puérile, peut-être volontaire de sa voix.

— Avec plaisir, et plutôt deux qu'une, répondit-il en riant, à condition que vous me laissiez vous offrir un exemplaire plus digne de vous. Il doit me rester dans un coin deux ou trois pur-fil que je tâcherai de dénicher tout à l'heure. Mais parlons de vous, c'est plus pressé. Vous êtes ravissante sous ce petit chapeau... Et vous faisiez des courses dans ce quartier lointain? C'est, je suppose, ce qui vous a donné l'idée de monter chez moi?

— Non pas, je suis venue à Auteuil exprès pour vous.

— Quel courage ! Si j'osais, je dirais : quelle sympathie !

— Vous pouvez le dire : quelle sympathie ! J'en ai beaucoup pour vous, c'est vrai, et j'admire tant votre talent !...

— Tenez, enlevez donc votre chapeau, je vous verrai mieux.

— Non, non, je vous en prie ! s'écria-t-elle en repoussant les mains qu'il avançait déjà pour saisir le charmant objet. Il faut que je m'en aille.

— Vous le remettrez aussitôt. Je voudrais seulement me rendre compte...

— Mais vous m'avez déjà vue ainsi !

D'un geste preste, elle se décoiffa, puis tira de son sac sa petite glace et y vérifia sa coiffure qu'elle fit bouffer sur les tempes en la tapotant légèrement.

— Là! Etes-vous content?

— Très content! A présent, dégantez-vous et permettez-moi de vous offrir un verre de porto.

— Merci! Je ne prendrai rien. Je dois partir, on m'attend... Ma dédicace, vite, et je vous laisse!

— Vraiment?

— Vraiment.

— Alors, promettez-moi de revenir.

— Je vous le promets.

— Quand?

— La semaine prochaine, mardi, à cinq heures, voulez-vous?

— Une seconde, que je l'inscrive sur mon agenda.

— Car vous seriez capable de l'oublier, lui fit-elle observer avec malice.

Il passa dans son cabinet pour en revenir bientôt avec l'exemplaire pur-fil. Il y avait inscrit : **A Madame Bruly, en souvenir,** sa signature, et c'était tout.

Elle le remercia, remit son chapeau, tira de nouveau sa petite glace et de nouveau y vérifia l'ajustement de sa coiffure. Cela fait, elle jeta les yeux autour d'elle, comme incapable de se décider à partir.

— Voilà donc, murmura-t-elle, l'appartement d'un homme célèbre!

— Oh, célèbre! protesta-t-il.

— Quelle vie agréable doit être la vôtre!

— On se l'imagine...

— Et toutes ces femmes qui vous écrivent pour vous confier leurs états d'âme, en réalité pour s'offrir!

— Oh! pour s'offrir!

— Je sais ce que je dis, fit-elle d'un ton sérieux qui ne laissa plus de doute à Laurens sur ses intentions.

Puis elle eut un sourire narquois, suivi d'un soupir, et se retira en répétant : « A la semaine prochaine! A mardi! ».

Le mardi d'après, le roman ne serait pas fini, le même empêchement subsisterait donc! Que ne l'avait-il priée de remettre sa visite à quinze jours! Mais c'eût été montrer trop peu d'empressement et risquer de la perdre. Elle lui plaisait.

Le mardi fixé arriva, et Mme Bruly, invraisemblablement exacte. Laurens était rasé, peigné, parfumé. La visiteuse ne fit pas de difficultés pour enlever son chapeau et accepter un verre de vin. La malice de ses yeux disait assez l'attente où elle était d'un geste auquel elle résisterait d'abord, mais finirait par céder avec plaisir. De toute évidence, elle n'était venue que pour succomber. Cependant, Laurens se tenait loin d'elle, à l'extrémité de la bibliothèque, et parlait littérature, voyages, automobile. Elle l'écoutait gentiment, comme suspendue de tout son être aux futiles oracles qu'il rendait.

La sonnerie du téléphone l'appela dans son cabinet dont la porte resta ouverte. Elle l'entendit qui donnait des nouvelles de son travail :

— Mon cher directeur, je vous le promets pour la fin du mois... Vous pouvez y compter... D'ailleurs, les premiers chapitres sont à votre disposition... Vous préférez que je vous remette le tout définitivement achevé? Eh bien, donc, ce sera pour la fin du mois... Oui, oui, vous pouvez l'annoncer... Je vous jure que je serai de parole...

Ayant repris un siège loin, si loin de sa visiteuse, il se plaignit d'être ainsi harcelé presque tous les jours par le directeur de la **Revue Verte** pour un travail qui l'assommait, dont il avait par-dessus la tête, mais dont il fallait bien qu'il vînt à bout à la date fixée, dût-il y passer ses nuits. Voilà trois semaines qu'il n'avait pas mis le nez dehors! Il avait cessé de lire les journaux! Qu'y avait-il de nouveau dans la politique et dans Paris? La femme du grand joaillier qui avait tué son amant avait-elle été acquittée? Le chancelier allemand avait-il démissionné? La nouvelle pièce de Marcel Pagnol marchait-elle aussi bien que les précédentes? A ces questions, Mme Bruly s'avouait incapable de répondre. Elle croyait pouvoir affirmer que la femme du joaillier avait été acquittée, mais la démission du chancelier l'intéressait peu, toute cette politique dont les journaux étaient pleins l'ennuyait mortellement, et quant à la nouvelle pièce de Pagnol, il est vrai qu'elle en avait entendu faire l'éloge mais elle n'en savait pas davantage.

Un silence tomba. La pluie et le vent fouettaient les vitres. Comme l'ombre envahissait la pièce, Laurens donna de la lumière.

— Encore un verre de porto?

— Je vous remercie, il faut que je vous laisse, je vous fais perdre un temps précieux...

Son air faussement contrit était si charmant qu'il ressentit une violente envie de la prendre dans ses bras... Mais il ne bougea point. Il se tut et elle se leva. Il devina qu'elle était froissée, humiliée. « Eh, qu'y puis-je? » se disait-il.

— Où avez-vous mis mon chapeau?

— Je vous en prie, restez encore.

— Vous êtes trop aimable. Vous avez mieux à faire que d'échanger des balivernes avec une sotte. Dites-moi où sont mes affaires.

— Dans mon cabinet. Sur le divan.

Il avait eu un geste vers la pièce voisine. Elle se dirigea de ce côté et il la suivit.

Sur le seuil du cabinet elle s'arrêta et embrassa d'un coup d'œil l'extraordinaire désordre de la table encombrée de livres, de revues, de journaux, de lettres, dont beaucoup n'étaient pas décachetées. Ce détail, auquel son œil s'accrocha, parut la frapper beaucoup.

— Dites donc, j'ai l'impression que votre courrier est en retard!

— Ah! c'est qu'il me faudrait une secrétaire!

— Même pour décacheter vos lettres?

— Que voulez-vous? Je suis enfoncé jusqu'au cou dans ce roman... Si je m'en laisse distraire seulement une heure, c'est une demi-journée de perdue.

— J'ai compris, fit-elle. Excusez-moi, je ne pouvais pas me douter... Il fallait me le dire... Je ne serais pas venue vous déranger en un semblable moment.

Ils étaient face à face, tout près du divan où reposaient le chapeau, la jaquette et le renard argenté. Il respirait son haleine, son parfum, la tiédeur qui émanait de son corsage entrouvert.

Soudain, la main de Laurens fut sur l'épaule de Mme Bruly, mais après un imperceptible fléchissement, cette épaule se déroba. La main se retira.

— Au diable la coquette! pesta-t-il intérieurement.

Elle lui tourna le dos et se recoiffa devant la glace, non sans cesser de l'observer.

— Vous avez l'air fatigué, remarqua-t-elle. Ce travail forcené n'est certainement pas bon pour votre santé.

« Elle se moque de moi! » Et tout haut :

— Bah! Je n'en ai plus que pour quelques jours!

— Et peut-on savoir le sujet du chef-d'œuvre qui vous accapare à ce point?

— Aucun intérêt, répliqua-t-il de ce ton bourru et agressif qu'il lui arrivait de prendre quand il était mécontent de lui-même.

Elle laissa passer un temps.

— Voulez-vous m'aider à mettre ma jaquette?

Cela fait, il lui tendit son renard :

— Merci, dit-elle en disposant la fourrure sur ses épaules. A présent, je me sauve... Mais où sont mes gants? Et mon sac!

Ils étaient sur un fauteuil de la bibliothèque.

— Je ne sais plus où j'ai la tête, fit-elle avec un rire nerveux. Au revoir, cher ami! Je vous renouvelle mes excuses. J'ai été maladroite et indiscrète. Ne m'en veuillez pas. Je n'ai pas l'habitude des écrivains... Je me figurais... Enfin quand vous serez de loisir, vous pourrez me téléphoner. Tous les matins, entre neuf et dix...

Mais elle ne s'en allait pas.

Elle respira profondément :

— On étouffe chez vous... Comment réussissez-vous à vivre dans une atmosphère pareille?

Le fait est que Laurens avait aussi cette manie : pendant ses périodes de travail, défense à la bonne d'aérer l'appartement. D'où une odeur de poussière, de colle, de vieux tabac...

Mme Bruly se passa la main sur le front et fit une seconde aspiration. A croire qu'elle était réellement incommodée.

— Rasseyez-vous un instant, lui dit-il. Je vais ouvrir une fenêtre.

— Oh, non, non, ne vous donnez pas cette peine...

Il n'insista pas.

Alors, comme décidément elle n'en pouvait plus, d'un de ses gants elle lui fouetta le visage :

— Homme stupide et désagréable qui ne comprend rien, qui ne veut rien comprendre!

... Et elle esquissa une fuite précipitée vers la porte de l'escalier, mais il la rattrapa d'un bond, l'empoigna, la souleva, la porta dans la chambre. Elle se débattit et le mordit aux lèvres avec tant de conviction qu'il en eut les larmes aux yeux.

Une heure après :

— Mon Dieu! se prit-elle tout à coup à gémir. Et votre roman que nous avons oublié!

S'attendait-elle qu'il répondît : « Je ne regrette rien. Auprès du plaisir que vous venez de me donner, rien, n'a d'importance », mais il ne souffla mot, et elle s'aperçut alors que, comme frappé d'un coup de massue, les nerfs dénoués, la bouche ouverte, le visage écrasé sur l'oreiller, il dormait profondément.

André BILLY.

◆

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Histoires de Crimes au XVIIIᵉ siècle

par Robert ANCHEL

Aux temps géologiques, quand nos ancêtres velus grimpaient aux arbres pour y chercher un refuge ou disputaient aux grands fauves l'abri des cavernes, leurs passions étaient sans doute les mêmes qu'aujourd'hui et les actes qu'elles provoquaient ne différaient pas essentiellement des faits et gestes de nos contemporains. Il ne manquait, pour qualifier certains de ces actes, que la notion de crime et des juges pour en connaître. Depuis, les juges ont pris leur revanche.

Mais si les délits humains n'ont guère changé de nature au cours des siècles, leurs formes, leurs aspects caractéristiques se sont prodigieusement transformés selon les pays et les époques. Si bien que la connaissance de certaines affaires criminelles peut, mieux que bien d'autres études, servir à nous donner une idée des mœurs d'un passé plus ou moins lointain. Nous croyons que les histoires que nous allons raconter doivent contribuer à faire connaître quelques aspects du XVIIIᵉ siècle français. Si elles ne réussissaient pas à porter un tel fruit, il leur resterait du moins l'agrément de leur nouveauté et le mérite de n'avoir jusqu'à présent grossi aucun recueil de causes célèbres.

Quelques-uns de ces récits nous feront pénétrer dans l'intimité de plusieurs ménages d'autrefois.

Un observateur impartial ne peut aujourd'hui qu'éprouver une grande surprise quand il apprend qu'un mari a tué sa femme, ou réciproquement, par amour de la liberté. En effet, les liens matrimoniaux, au contraire de ceux créés par les unions qualifiées libres, ne réclament ordinairement pas pour leur rupture une semblable violence. La salutaire institution du divorce y supplée aisément. Au surplus, ce dénouement définitif n'apparaît pas, dans maint et maint cas, comme irrémédiablement nécessaire puisque des habitudes aimables de polygamie ou de polyandrie et les facilités offertes par la standarisation rationnelle et tarifiée de la débauche pour tous procurent sans peine tout le relâchement désirable de ces liens sacrés quand ils ont cessé de plaire.

Jadis il en allait autrement. Non que les siècles précédents aient ignoré les correctifs que nous nous représenterions à tort comme des conquêtes de la civilisation en progrès. Au XVIIIᵉ siècle comme antérieurement, ils étaient d'un large usage, et non moins que maintenant. Mais en ces temps, le caractère indissoluble du mariage, la vie durant, exigeait, en quelque sorte, la suppression d'une des parties quand quelque trouble agitait le foyer domestique. Certes « la peine de l'authentique » offrait au mari la ressource d'enfermer sa femme adultère dans un cloître, la tête rasée, en habit de pénitente ; mais elle ne lui permettait pas de convoler ailleurs. Certes le « congrès » présentait aux dames exigeantes un ultime échappatoire. Mais il était aboli depuis 1677. Ainsi les anticipations sur la nature qui peuvent choquer l'observateur actuel se comprennent mieux en se replaçant dans les conditions abolies.

Peut-être, en outre, les meurtres conjugaux dérivaient-ils plus souvent jadis qu'à présent du défaut de psychologie des parents. Ils ne consultaient guère leur fille sur le choix de l'époux qu'ils lui destinaient et poussaient sans scrupule aux bras d'un homme un peu plus que mûr une enfant d'un âge très tendre, sinon innocent. D'ailleurs la justice elle-même semait pour ainsi dire le drame par des mariages forcés. Elle obligeait en effet les séducteurs à conduire leur conquête à l'autel, quelque regret qu'ils en éprouvassent, et cela sous menace de peine capitale. « Ou mourrez ou épousez » est un dilemne qu'un président de tribunal put poser sans s'écarter de la jurisprudence. En Bretagne notamment, les juges, confondant les relations illicites avec le rapt de séduction condamnaient à mort les suborneurs. Il suffisait « de la plainte de la fille et de la preuve d'une simple fréquentation » et il fallait que la fille s'offrît à l'épouser pour sauver son amant. On conduisait alors le couple à l'église, le garçon avec les fers aux pieds, et la cérémonie se célébrait sans publication de bans. Comme on le pense, des filles hardies et peu fortunées ne manquaient pas de profiter de cette jurisprudence pour se procurer des partis avantageux. On cite l'exemple d'un galant qui s'obstina longtemps à préférer à l'hymen la décapitation ; il ne céda finalement qu'aux prières de ses amis, en se couvrant la figure de son chapeau du côté de l'épouse et en formulant ainsi son consentement : « Oui, puisque la Cour le veut et que j'y suis contraint. »

Cette manière de traiter les « stuprateurs » ne fut abolie que par une déclaration royale du 22 novembre 1730 qui la remplaça par des dommages-intérêts. Outre les abus qu'elle entraînait, elle semblait en effet conférer aux juges le droit de grâce qui n'appartenait qu'au roi.

Mais revenons aux mariages et aux meurtres normaux.

En cas de crime conjugal, les juges s'embarrassaient peu de l'étude des motifs. L'assassinat entre mari et femme, « l'uxoricide », s'expiait presque toujours par la mort et seules les conditions du supplice variaient selon les circonstances de la cause. Les hommes habituellement, après l'amende honorable, étaient rompus. Parfois on coupait le poing du coupable avant de le conduire à l'échafaud. Les exemples de cette manière de procéder ne manquent pas à toutes les dates, et jusqu'en 1783 et 1785 au moins. Mais en cas d'empoisonnement, le mari pouvait être tout simplement brûlé vif, comme le fut, en 1770, un pâtre qui, tandis que sa femme puisait de l'eau, avait assaisonné sa soupe de vert-de-gris. Toutefois, le poison obtenait plus souvent la préférence des dames. L'arsenic leur servait d'argument, un peu comme maintenant le revolver. Elles payaient leur geste, elles aussi, le poing coupé et brûlées vives. Cela se vit à Montbrison en 1786.

Ajoutons, pour excuser l'arsenic, que la femme, moins vigoureuse que son mari, sauf exception, ne saurait le supprimer, s'il la gêne peu ou prou, que par le secours d'une grande ingéniosité.

Louise Billet, épouse de Jean Laurent, vigneron à Givors, n'en fut point dépourvue. Son époux, malade, gardait le lit. Elle lui lia avec de bonnes cordes les mains et les jambes, en le persuadant « que c'était par l'avis du chirurgien qui le traitait pour empêcher le sang de remonter à la tête et que la ligature du bras où il avait été saigné l'avant-veille ne se défît ». Il importait également qu'il ne prît point froid. Elle lui mit donc « au col un mouchoir de coton quadrillé rouge et blanc par-dessus le mouchoir de soie rouge qu'il y avait déjà ». Elle eut soin de glisser « adroitement entre les deux mouchoirs une corde de la grosseur du petit doigt d'un enfant ». Et avec une clef passée dans les nœuds, elle tourna. Le vigneron n'était point si malade qu'il ne réussît à se désentraver ; il se sauva chez une voisine « en chemise, nu pieds, avec son bonnet à la tête et la corde au col ». Malheureusement il mourut le lendemain et les juges, sans rechercher si cette mort provenait de la maladie, du médecin ou de la femme, pendirent cette dernière.

A défaut d'aussi fines inventions, bien des femmes recouraient simplement à leurs amants pour dépêcher leur mari.

L'histoire de Mme Lescombat qui en usa ainsi, a été souvent racontée. Mais quelques détails méritent d'y être ajoutés.

Marie-Catherine Taperet, fille d'un limonadier, avait épousé le nommé Lescombat que l'on ramassa un beau soir, du côté de Saint-Sulpice, percé de coups d'épée et qui expira sur place. Un sieur Demongeot avait déclaré à un poste de police voisin, la même nuit, qu'il se trouvait avec Lescombat ; au cours d'une querelle et en état de légitime défense, il lui avait porté quelques bottes. L'enquête révéla assez aisément que Demongeot, pensionnaire du ménage, jouissait de toutes les faveurs de l'épouse. Il fut donc roué le 7 janvier 1755. Mme Lescombat, impliquée au procès et condamnée à mort le 5 janvier, révéla à ce moment qu'elle attendait un enfant. Les chirurgiens du Châtelet vérifièrent cette assertion, qu'ils reconnurent exacte. La condamnée accoucha à la Conciergerie le 24 janvier et son exécution fut renvoyée au 4 mars.

On ne vint la chercher pour le supplice que le 5 au matin. De nouveau elle se prétendit grosse, qu'un particulier dont elle refusa de dévoiler le nom « l'avait connue quatre fois le quatrième jour de sa couche et qu'elle avait une certitude réelle... La chose n'était pas absolument impossible parce qu'à la Conciergerie... elle avait eu la liberté, quoiqu'elle fût au secret, de voir beaucoup de prisonniers qu'elle recevait dans sa chambre ». Dans le doute, et quoique la potence fût dressée, l'exécuteur ne mit pas la main sur elle, selon l'usage. On la transféra à la Tournelle où les juges, pour le repos de leur conscience, lui accordèrent un nouveau sursis de quatre mois. « Mais je n'ai pas déjeuné, dit-elle aussitôt, et je n'ai pas coutume d'être si tard à jeun. Que l'on me donne un petit pain et mon café ». Le 3 juillet, à quatre heures du matin, on la réveilla en sursaut. Cette fois, Mme Lescombat ne présentait aucun des signes d'une prochaine maternité. Conduite au Châtelet « dans une brouette » elle y subit une dernière visite, puis la question des brodequins, qu'elle soutint sans un cri, jusqu'à la fin où elle perdit connaissance. Elle n'avoua sa complicité dans l'assassinat de son mari qu'en Grève seulement et fut mise à la potence à 7 heures « le visage très caché avec une espèce de bagnolette » et « un mouchoir sur le col et la tête, ce qui fit beaucoup murmurer le public et dire que ce n'était pas la Lescombat mais une autre femme qui méritait la mort et que l'on pendait sous son nom ». Les badauds protestaient peut-être aussi parce que « ce fut le fils de l'exécuteur qui fit cette exécution assez mal et qui s'y reprit à quatre ou cinq fois ».

Les commentaires allaient donc leur train ; les mémoires et diverses pièces de vers ou de prose imprimés témoignent que l'affaire occupa vivement l'opinion. Comment la curiosité n'eût-elle pas été excitée en effet par le roman de cette femme? Le drame de l'assassinat, l'accouchement en prison, les sursis successifs, rien de plus propre à entretenir l'attention, d'autant mieux que Mme Lescombat, très belle personne, jouissait d'une sorte de renommée de plus ou moins bon aloi. Elle passait pour avoir contribué à lancer la mode de la promenade sur les boulevards. Dans sa prison, on moula sa main et son bras ; peut-être devrions-nous inscrire son nom sur certains de ces modèles en plâtre qui ornent aujourd'hui encore des ateliers d'artistes. Après ses alternatives entre la vie et la mort, on put croire qu'elle obtiendrait sa grâce ; on l'avait sans doute sollicitée pour elle et l'on parlait « pour la sauver d'essayer sur elle l'inoculation de la petite vérole ».

Mais Mme Lescombat était réservée à une autre expérience. Quand elle eut été détachée de la potence, un médecin, M. Hérissant, se procura son cadavre, et un an après, le 5 juillet 1756, le substitut Gueullette rendit visite à ce praticien, rue Quincampoix. « Par le moyen d'un billet que l'on m'avait donné, nous raconte-t-il, j'ai été introduit dans son cabinet où j'ai vu sous glace la Lescombat dans le négligé avec lequel elle a été conduite au supplice. Elle est debout dans une armoire, les pieds et jambes nues, qu'elle a assez grosses, la droite est un peu plus découverte parce qu'elle relève son jupon de la main droite pour soutenir sur sa hanche un petit renardeau, lequel tient dans sa gueule un chardonneret et qu'il étrangle ; elle a les bras fort beaux, les mains fort belles et en général la peau très fine et très blanche. A l'égard de l'estomac, elle est dans la situation d'une femme qui sortirait de son lit sans précaution ; elle a la poitrine fort belle ainsi que la peau qui paraît veinée, la gorge cependant assez couverte. A l'égard de la tête, elle est un peu grosse, les yeux, que l'on a faits d'émail pareils aux siens, noirs, ainsi que les sourcils et paupières, le nez camus, un peu gros, les lèvres vermeilles, la bouche petite et fort belle, le visage un peu carré, l'air très effronté ainsi qu'elle l'avait de son vivant. Le tout a dû former une femme assez jolie, mais si elle est, comme on l'assure, parfaitement ressemblante, il n'y a pas de quoi tant se récrier sur sa figure qui est assez commune ».

Voilà donc à quoi conduit l'infidélité conjugale. Il faut avouer que cette macabre exhibition peut nous laisser assez sceptiques sur le respect des morts, que l'on assure général autrefois. Hérissant, à la vérité, était un spécialiste. En 1756 il préparait à côté de la Lescombat « le corps d'une jeune fille de dix-neuf ans qui paraissait vivant ». Mais d'autres précurseurs des figures de cire firent peut-être comme lui. En 1760, rue Saint-Jacques, dans l'église Saint-Benoît, sous un autel, on découvrit un corps qui paraissait momifié depuis une dizaine d'années. Malheureusement la relation des tribulations posthumes des pauvres dépouilles mortelles nous entraînerait trop loin des démêlés conjugaux, dont nous nous occupons ici et spécialement de Jean-Antoine Pinson, huissier au Grand Conseil, dont la mésaventure fut moins tragique, quoique provoquée par sa femme.

Celle-ci, née Catherine Besche, mariée sur la trentaine en 1741, se lia quelques années plus tard avec une « fille lingère », Barbe Trumeau, employée et demeurant chez la demoiselle Darragon, marchande rue Saint-Antoine, au coin de la rue de Jouy. Malgré leur différence d'âge (Barbe était mineure), les deux amies s'aimèrent tant que la lingère vint loger chez Mme Pinson. Elle savait y trouver plus de liberté que chez sa patronne, pour fréquenter un sieur Nayme, clerc de procureur, dont elle était la maîtresse. L'exemple est contagieux. La femme de l'huissier prit, elle aussi, un amant, nommé Jeoffret, « qui se faisait appeler le chevalier des Vergnes et se disait surnuméraire dans les gendarmes de la garde ». Un beau jour, Pinson ayant eu vent de quelque chose, il fut décidé qu'on se débarrasserait de lui.

Le 1er mars 1751, la Trumeau réussit à lui faire écrire et signer un exploit, pour toucher, soi disant, une créance, et elle envoya le papier à Nayme par la servante du ménage. Nayme et Jeoffert coupèrent, rognèrent et maquillèrent l'exploit dont ils ne conservèrent que la signature, au bas d'un nouveau texte qu'ils fabriquèrent. C'était un engagement de six ans dans les troupes de la marine.

Jeoffert avait des amis. Quelques jours plus tard cinq hommes firent irruption chez Pinson, à 7 heures du matin, alors qu'il était encore couché près de son épouse ; ils l'arrêtèrent au nom du roi, lui vidèrent ses poches « dans lesquelles — le trait peint l'huissier — il trouva pourtant moyen d'y mettre son écritoire. » ; il confia à sa femme, évanouie naturellement pour la circonstance, son portefeuille et ses clés ; il lui fit des adieux touchants, et à la jolie lingère aussi. C'était elle qui avait ouvert la porte à la bande. Avec menaces de lui rompre les membres s'il résistait, on emmena Pinson.

On le conduisit rue Zacharie, dans un « four » à l'enseigne de la Galère où on l'enferma en bonne compagnie de gens ramassés par la police. Dans la pièce il vit des menottes, s'informa, apprit qu'elles étaient pour lui et on lui montra son engagement. Pour calmer sa surprise, on alla chercher sa femme, qui arriva peu après avec la Trumeau. « Elles firent les pleureuses » et, la voix entrecoupée de sanglots, lui demandèrent deux procurations pour régler ses affaires et vendre sa charge d'huissier au Grand Conseil. Un notaire ne se transporte pas dans un four. Pinson fut conduit sans douceur chez le tabellion, signa les actes et se permit de faire observer à sa femme qu'il était sans argent ; elle lui donna un petit écu de trois livres et la Trumeau « un mouchoir blanc qu'elle tira de son sein et elles l'embrassèrent en lui souhaitant bon voyage ».

Le lendemain on mit les menottes au nouvel engagé et on l'enchaîna comme un galérien. « On leur passe à chacun un anneau de fer au cou d'où pend une chaîne au bout de laquelle est un autre anneau qui est attaché au bas d'une jambe. Il y a vers le milieu de cette chaîne une autre chaîne et un anneau au bout qu'on attache au poignet opposé, assez longue pour laisser la liberté du bras ; et les galériens ainsi enchaînés, la moitié à droite et l'autre moitié à gauche, sont attachés de deux en deux à la grosse chaîne qui, par ce moyen, se trouve au milieu d'eux et qu'ils portent pour se soulager avec un bâton. Ils marchent ainsi à pied... »

Pinson partit donc de Paris, enchaîné de cette manière, le 7 mars à huit heures du matin, pour La Rochelle, où on devait l'embarquer pour les Iles. Il était « en chapeau rond, en perruque carrée, en habit noir, un havresac sur le dos et des guêtres blanches ». A Arpajon, « au cachot sur la paille » il apprit qu'il devait son sort à un gendarme de la garde. Alors il sut qu'il n'était pas victime d'une erreur et d'où venait le coup. Et c'est ici que l'écritoire emporté par l'huissier joua un rôle providentiel et sauveur. Pinson écrivit à des confrères des lettres cachetées « avec du pain mâché » et réussit à en faire jeter une à la poste. Le confrère qui la reçut mobilisa immédiatement toute la magistrature. Un courrier fut dépêché à l'Intendant d'Orléans, qui fit conduire « la recrue » dans sa cour. Il y reconnut facilement Pinson « à son habillement ». Le malheureux put revenir à Paris où il arriva le 26. En son absence sa femme, Nayme, Jeoffret et Barbe Trumeau s'étaient partagé ses hardes et avaient même tenté de vendre sa charge.

La justice vengea Pinson, bien qu'il ne se fût pas porté partie. Mais l'affaire fit une victime supplémentaire, l'avocat de la femme et de la lingère qui, pour des mémoires « remplis de faussetés et d'horreurs », se vit rayer du tableau.

Bien des femmes n'ont pas besoin d'expédier leur mari sur les vaisseaux du roi ; le domicile lui vaut une galère. Bien des maris mériteraient, pour de bon, la chaîne et la rame. La Société des Nations finira un jour par instaurer la paix entre les peuples, nous le croyons. Mais quelle société fera régner la paix dans les ménages ?

Robert ANCHEL.

B'zoin de rien ?

par G. de PAWLOWSKI

Automobilistes, devons-nous venir au secours d'automobilistes qui nous font sur la route des signes de détresse ? La question est de plus en plus controversée et il faut reconnaître qu'aujourd'hui elle se résout presque toujours par la négative.

Aux premiers temps de l'automobile, les mœurs hippiques étaient encore en honneur, c'eût été une impolitesse grave que de dépasser quelqu'un sur la route sans lui demander la permission ou tout au moins sans le saluer. C'est ce que fit en 1897, dans la course Périgueux-Bergerac, le marquis de Montaignac qui salua son adversaire, M. Montariol qu'il dépassait. Malheureusement, le marquis, en saluant son concurrent, s'accrocha dans sa roue et mourut dans un fossé.

Aujourd'hui, ces excès de politesse ne sont plus à craindre et ce sont plutôt des injures assez grossières qu'échangent les sportifs ou soi-disant tels qui se dépassent sur la route.

Il était d'usage également, aux premiers temps de l'automobile, de porter secours, même à des confrères qui ne réclamaient rien.

En passant à côté d'une automobile en panne, il était de bon ton de ralentir et de faire entendre ces mots sacramentels :

— Besoin de rien ?

Généralement l'automobiliste en panne interpellé, bien qu'il eût ses quatre pneus crevés et plus une goutte d'essence dans son réservoir, répondait fièrement par la négative. Il se sentait atteint, en effet, dans son honneur professionnel et pour rien au monde il n'eût avoué ses infériorités mécaniques : il s'était arrêté là pour regarder le paysage et voilà tout.

Pendant des années, la formule se conserva, mais plus brève :

Besoin de rien au ralenti se transforma en : Bzoin de rien ? à quarante à l'heure puis en : Bzoin vaguement esquissé de la main sans aucune intention de ralentissement. Puis le : Bzoin ? a disparu lui-même et c'est avec une sorte de rage concentrée que l'automobiliste moderne ferme les yeux sur les malheurs d'autrui, même si, à minuit, sous une pluie battante, une pauvre femme est adossée désespérément à son capot en implorant le secours divin.

C'est qu'il faut bien le dire : l'idée de s'arrêter pour porter secours au prochain est devenue de moins en moins tentante et la pauvre femme elle-même, désespérée sous la pluie battante, peut être le piège le plus dangereux cachant quelque browning habilement manœuvré.

Je me souviens, pour mon compte, avoir reçu ma première leçon de secouriste aux environs de Mantes au cours des dernières années du dix-neuvième siècle. Par une belle journée poussiéreuse et ensoleillée, je suivais la route de Quarante sous en pilotant allègrement une formidable voiture automobile monocylindrique dont la force atteignait au moins sept chevaux. A un moment, nous rattrapâmes deux cyclistes qui pédalaient dans la même direction et qui, après avoir essayé de coller à ma voiture, s'égrenèrent au loin dans la poussière ; l'ami qui était avec moi se retourna pour voir ce qu'ils étaient devenus et, à deux cents mètres de nous, il vit un des cyclistes trébucher brusquement, s'écrouler sur le sol tandis que son camarade, sautant de machine, nous faisait des signes désespérés.

Il faut reconnaître en effet qu'à cette époque la camaraderie existait encore entre cyclistes et automobilistes. Je virai donc de bord et revins en arrière pour porter secours au cycliste qui s'était évanoui, frappé sans doute par une insolation ; je le chargeai dans la voiture et, tandis que son camarade nous suivait en pilotant les deux vélos, nous prîmes le chemin de la ville voisine. Avant toute chose, il convenait de laver les plaies et de panser provisoirement le malheureux garçon qui ne reprenait toujours pas connaissance. Nous arrêtâmes donc devant une pharmacie où nous introduisîmes, en le portant, le malheureux jeune homme. Nous fûmes très mal reçus par le pharmacien qui, en voyant des taches de sang sur son seuil et un être inanimé dans sa boutique, refusa tout d'abord d'intervenir. Enfin, après quelques supplications, on lava tant bien que mal le malheureux.

Le drame n'était du reste pas dans la boutique, mais au dehors ; dans la rue un rassemblement s'était formé et la foule, immédiatement, avait reconstitué l'histoire : c'était des automobilistes (ces brutes !) qui avaient écrasé un pauvre jeune homme ; il serait louable dans l'intérêt général de leur casser la figure et on les attendait à la sortie. Je dois vous avouer que cette sortie avec le... cadavre fut peu brillante et c'est tout au plus si nous pûmes échapper à la juste loi de Lynch.

A l'hôtel où j'étais cependant fort connu, j'eus toutes les peines du monde à obtenir une chambre pour le blessé en donnant ma parole d'honneur qu'il ne mourrait pas dans l'hôtel. Et quand mon ami et moi nous nous décidâmes à déjeuner dans la grande salle du restaurant, nous nous sentîmes tout aussitôt entourés de la réprobation complice des automobilistes présents : bien sûr, on savait ce que c'était, nous n'allions pas avouer que nous l'avions accroché au passage, mais enfin on devinait bien comment les choses s'étaient passées

Avant de nous mettre à table, nous avions du reste imploré, d'un pharmacien voisin, l'adresse d'un médecin, mais comme il y en avait deux dans la ville qui se faisaient concurrence, le pharmacien avait refusé de nous donner les deux adresses ce qui, pourtant, ne l'eût guère compromis.

Après avoir pris une dernière fois des nouvelles de l'accidenté et reçu les remerciements de son camarade, nous repartîmes mon ami et moi avec la conscience d'avoir échappé aux pires dangers. Cette impression s'accentua encore, une semaine plus tard, lorsque je reçus une lettre de remerciements de la mère de l'accidenté, qui était en somme un simple certificat :

« Mon fils étant tombé à la borne n° .... de la route nationale, vous avez bien voulu lui porter secours et je vous en remercie ».

Cela signifiait en bon français : « Je n'ai pas cru un mot de ce que m'a raconté mon fils, mais enfin, sur sa demande, je vous envoie cette attestation ».

Et, depuis, j'ai réfléchi à ce qui me serait advenu si, au lieu d'avoir affaire à deux braves garçons très gentils, l'un fils de l'architecte du château de Versailles, l'autre fils du percepteur de la même ville, j'étais tombé sur deux braves voyoux à la coule dont l'un aurait certifié : « Mon bon monsieur, bien sûr vous avez fait tout ce que vous avez pu, mais c'est tout de même vous qui l'avez renversé.» Et si l'autre était mort de son insolation, l'assassin eût été moi !

Que dire enfin du cas où l'accidenté eût été seul sur la route sans aucun témoin capable de certifier qu'il n'y avait aucun rapport entre l'accident et ma voiture et que c'était par pur hasard que mon ami s'étant retourné avait vu au loin les appels du cycliste ?

J'avoue que, dans la suite, cette première leçon m'a donné longuement à réfléchir et que c'est avec la plus grande hésitation que j'ai porté secours à mon prochain.

Je vois encore ce pauvre facteur dont la figure tournait au violet et que j'embarquai dans ma voiture au milieu des Abruzzes pour lui permettre d'achever sans fatigue les quelques kilomètres qu'il avait encore à parcourir dans un brûlant désert de pierres ; à chaque instant j'avais l'impression qu'il allait mourir d'apoplexie. Allez donc expliquer cela à des paysans italiens dont on ne comprend pas le patois ! Cette fois encore, je n'en serais pas sorti vivant si le bonhomme était mort.

Aujourd'hui au moins l'hésitation n'est plus permise. Les mœurs se sont précisées avec les années ; nous savons que si de braves gens nous interpellent la nuit pour nous demander du secours c'est à coups de browning qu'il faut leur répondre, la route étant devenue aujourd'hui aussi sûre que l'était jadis la forêt de Bondy.

G. de PAWLOWSKI.

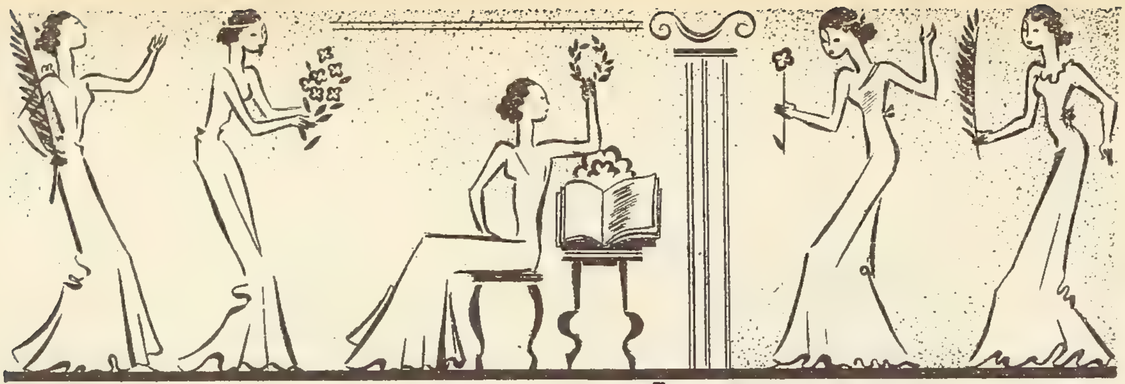

PRIX LITTÉRAIRE

Louis-Ferdinand Céline Docteur Destouches

par Max DESCAVES

A l'encontre de toutes les prévisions établies à la suite d'une réunion préparatoire des Dix, et bien qu'une majorité se soit alors formée sur son nom, le Prix Goncourt n'a pas été attribué au Docteur Destouches, en littérature, Louis-Ferdinand Céline, pour son livre : **Voyage au bout de la nuit.** (1)

On peut le regretter, non pas pour M. Ferdinand Céline, lequel de l'avis de ses pairs n'en connaîtra pas moins une brillante fortune ; mais pour l'Académie Goncourt, qui a laissé échapper ainsi une occasion (que vraisemblablement elle ne retrouvera pas de si tôt) d'exaucer le vœu de son fondateur, en dédiant à sa mémoire un de ces livres où s'allient « à la jeunesse de l'auteur et à l'originalité de son talent, ces tentatives nouvelles et hardies de la pensée et de la forme » que réclamait Edmond de Goncourt.

D'autres que M. Ferdinand Céline n'ont pas eu le Prix Goncourt après l'avoir mérité : citons au hasard de la mémoire, Charles-Louis Philippe, Alain Fournier, Julien Benda, Romain Rolland, Pierre Benoît et Roland Dorgelès lui-même...

Est-ce que cela a pu empêcher M. Pierre Benoît d'être de l'Académie Française et M. Roland Dorgelès d'être de l'Académie Goncourt et son héraut, après avoir été le héros de la guerre ?

M. Louis-Ferdinand Céline est un homme de trente-huit ans environ, robuste, de bonne humeur qui n'a pas vidé son sac, comme on dit, dans les 623 pages que contient son premier roman, **Voyage au bout de la nuit.**

A la vérité, est-ce bien là un roman ?.. N'est-ce pas plutôt, lorsqu'on connaît l'auteur, une sorte d'autobiographie, habilement transposée ?

— Une autobiographie, mon livre ? Allons donc ! proteste M. Céline. Ma vie est bien plus simple et bien plus compliquée que cela !

Il n'en est pas moins vrai que l'extraordinaire et truculent Bardamu, le personnage central du livre avec un nommé Robinson, a emprunté plus d'un trait à l'auteur dont il dissimule à peine la forte personnalité.

---

(1) Le livre a eu le Prix Théophraste Renaudot.

Un loufoque, un anarchiste Bardamu ?.. Un carabin, un clinicien qui manie la plume comme le scalpel, froidement. C'est un récit à la troisième puissance. Céline, alias le docteur Destouches, fait délirer Bardamu, lequel conte à son tour ce qu'il sait de Robinson : un homme qui n'a vu dans la guerre qu'une longue atrocité et qui après des péripéties sans nombre, en Afrique, en Amérique revient en France où il finit par « crever » de deux balles dans le ventre, de la main de sa fiancée, Madelon, sur les coussins d'un taxi.

On a comparé M. Céline à Zola, à Dostoïewsky, à Léon Bloy. Or ,il m'a déclaré : « Les morts ? J'ai mâché leurs livres, en mastiquant la vache classique, en travaillant, de mes mains d'abord pour passer mon bachot, puis en « remettant ça » pour passer mon doctorat.

« Mes maîtres ? Deux médecins : Follet, de l'Université de Rennes. Rachumann qui dirige à la Société des Nations la lutte contre les épidémies. »

Mais voici un document qui va nous apporter quelques précisions : c'est la thèse — elle n'est pas dans toutes les mains ! — publiée en 1924 par Louis Destouches, né à Courbevoie le 27 mai 1894. Elle est consacrée à « **La Vie et l'œuvre de Philippe Ignace Semmelweis** (1818--1865) » un médecin hongrois précurseur de l'antisepsie.

Le président de thèse de Louis Destouches était le professeur Brindeau, à qui celle-ci est dédiée en ces termes : « Nous le prions de croire à notre gratitude pour ses conseils scientifiques et **littéraires** si précieux, si éclairés, qui nous permirent de nous guider dans un domaine douloureux, tourmenté par les hommes et les chiffres ».

Au verso de la page, on lit :

A MM. les membres du jury de cette thèse :

A M. le professeur Follet,
Officier de la Légion d'honneur,
Directeur de l'Ecole de médecine à Rennes,
Membre correspondant de l'Académie de Médecine.

A M. le professeur Gunn
de la fondation Rockfeller

A Henri Maréchal,
Chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris.

De ces dédicaces, on peut inférer que le professeur Brindeau fut littérairement aussi, un des maîtres de Louis Destouches. Mais celui auquel il doit le plus — il ne s'en cache pas — est le professeur Follet, mort il y a quelques mois et qui fut... le beau-père de Louis Destouches. Celui-ci n'a jamais cessé de rendre hommage à l'influence salutaire de l'homme sous la direction duquel il travailla et grâce auquel il put faire ses études de médecine et s'ouvrir l'esprit à la littérature en même temps qu'aux sciences.

Les médecins bibliophiles sont assez nombreux pour épuiser l'édition de la thèse dont nous leur signalons l'existence. Elle doit accompagner dans leur bibliothèque : **Le Voyage au bout de la nuit,** déjà fort rare lui-même en édition originale.

Max DESCAVES.

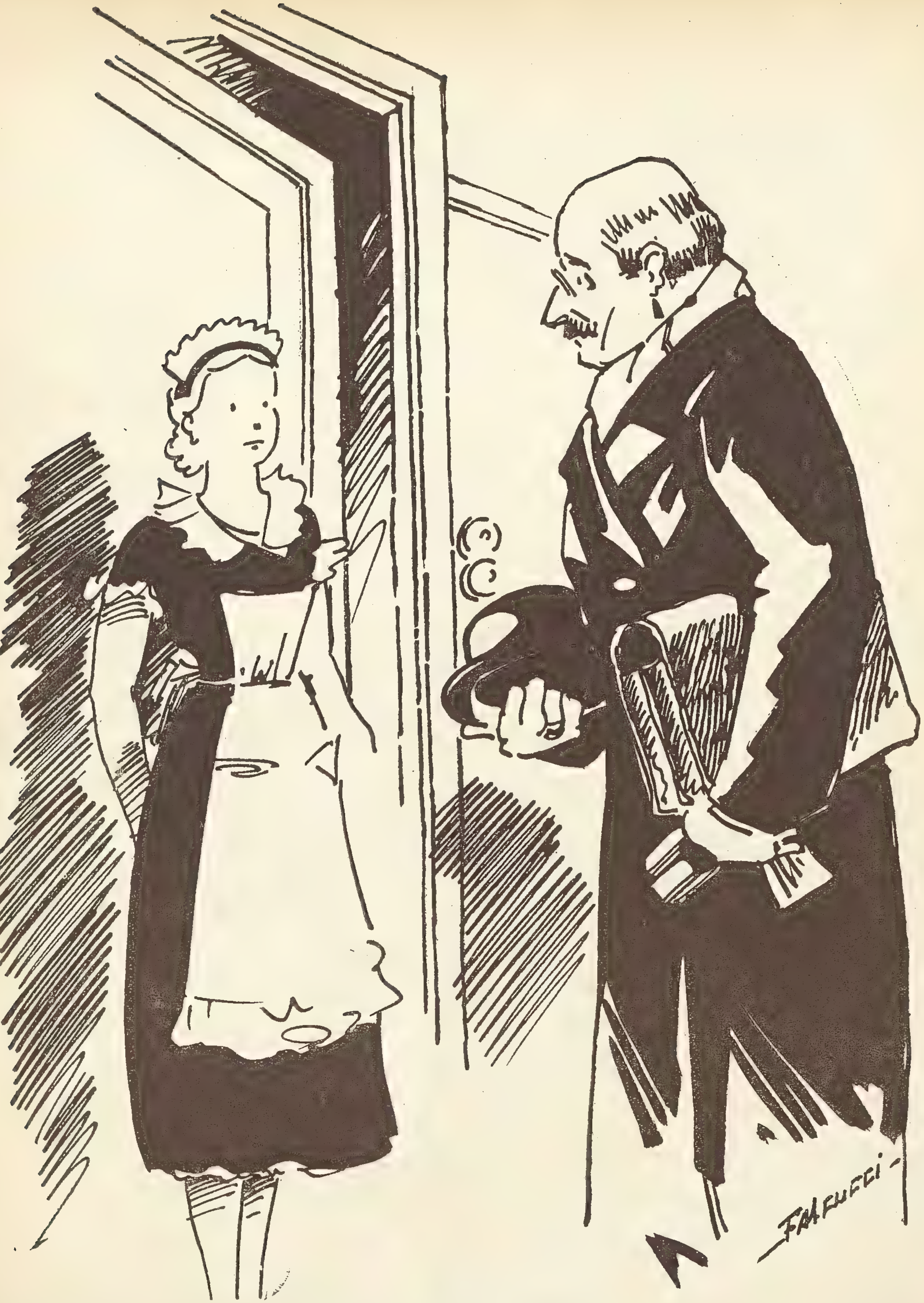

— Annoncez le docteur Lermier !

— Madame ne recoit pas... elle est malade...

TAXOL

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

TAXOL
TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION
FORMULE
LOBICA
TAXOL
TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA CONSTIPATION

A BASE DE :

1° **POUDRE DE MUQUEUSES INTESTINALES** qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.

2° **EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ** qui régularise la sécrétion de la bile.

3° **AGAR-AGAR** qui rehydrate le contenu intestinal.

4° **FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS** Action anti-microbienne et anti-toxique.

DOSES : De 1 à 6 comprimés après les repas. Commencer le traitement par 2 comprimés à chaque repas en augmentant ou en diminuant la dose suivant l'effet obtenu.

LABORATOIRES
LOBICA
46, AV. DES TERNES
PARIS 17e

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA

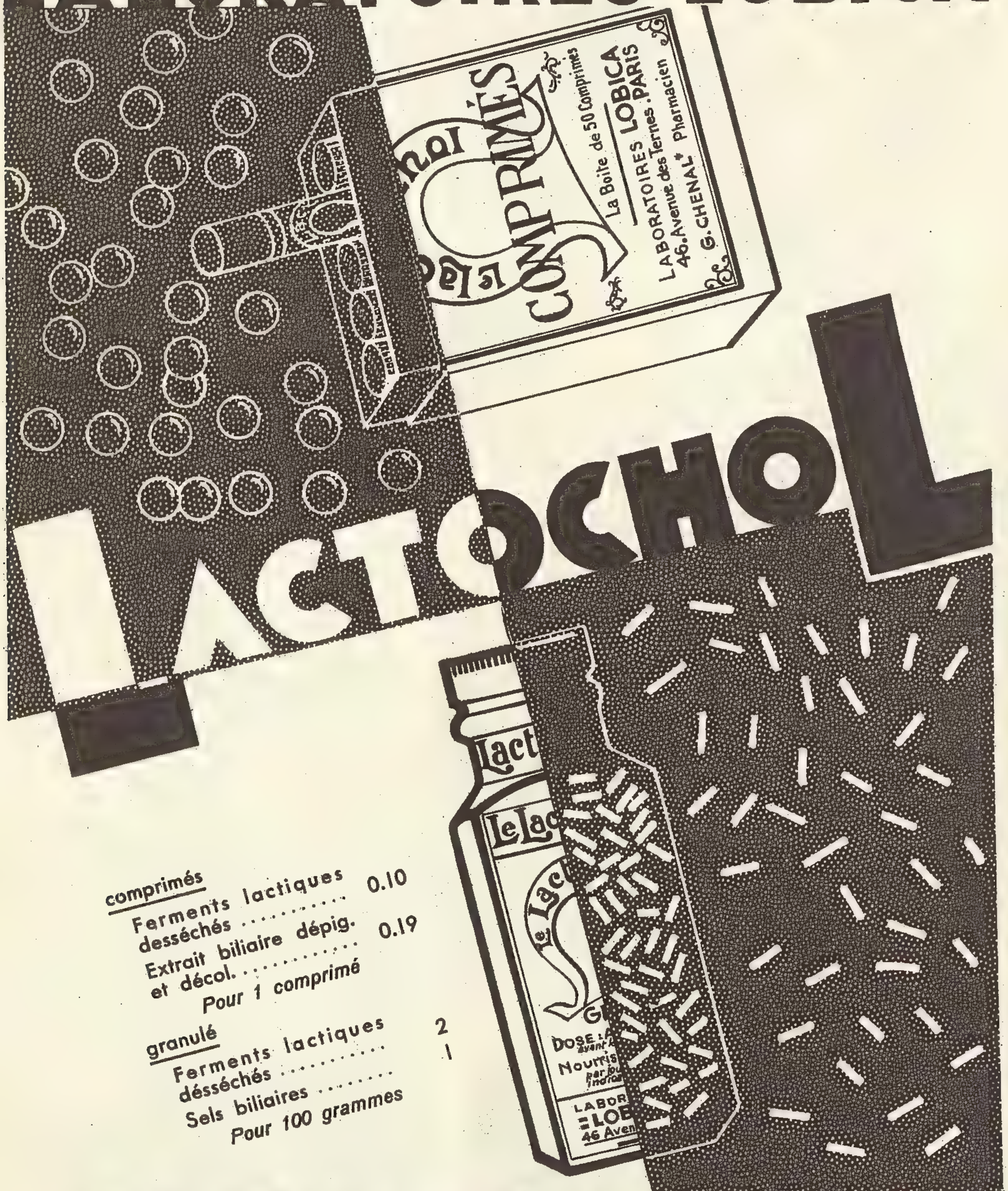
LACTOCHOL
Le Lactochol
COMPRIMÉS
La Boîte de 50 Comprimés
LABORATOIRES LOBICA
46. Avenue des Ternes. PARIS
G. CHENAL Pharmacien
Lact
Le Lac
LABOR
LOB
46 Aven

comprimés

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépig. et décol.	0.19

Pour 1 comprimé

granulé

Ferments lactiques désséchés	2
Sels biliaires	1

Pour 100 grammes

LABORATOIRES LOBICA

.46. AVENUE DES TERNES — PARIS .17.

LES LIVRES

Ce qu'il faut avoir lu !...

par Edmond SÉE

Pour rien au monde, vous le pensez bien, ma voisine de table (la jeune femme d'une si touchante bonne volonté littéraire et dont je vous ai parlé, à maintes reprises), « l'homme à la page », son inséparable compagnon, n'eussent manqué d'assister à la réception de Pierre Benoît sous la Coupole !

Je les ai donc rencontrés, sans la moindre surprise dans la cour de l'Institut, à l'issue de la petite cérémonie, et ils se sont accrochés à moi pour me demander « ce que j'en pensais » si vraiment le romancier de **Kœnigsmarck** n'avait point «élogié» un peu superficiellement, un peu rapidement le génial auteur d'**Amoureuse !** Et tout aussitôt, le cadre, l'atmosphère y aidant, on s'est mis à « parler littérature », à passer en revue les derniers livres à lire (ou plutôt à avoir lu pour paraître informé) à échanger généreusement avis, pronostics, renseignements de la dernière heure sur les prix littéraires de demain : « Goncourt », « Vie Heureuse », « Renaudot », etc. Voici quelques échos de notre conversation.

⁂

La jeune femme de bonne volonté (s'adressant à moi). — Dites-moi, pendant que j'y songe, le Franc-Nohain qui a obtenu le grand prix du roman, c'est bien l'auteur de **La Chanson des trains et des gares**, de **Flûtes**, des **Fables**, le critique de **L'Écho de Paris.**

Moi. — Exactement.

La jeune femme. — Il a beaucoup de talent, n'est-ce pas ?

Moi. — Beaucoup ! Et surtout un talent « bien à lui » !

La jeune femme. — C'est bien ce que je pensais ! Justement je lisais hier son livre sur **Le Bon sens.** J'ai trouvé ça plein de choses délicates, profondes, originales.

Moi. — Vous ne vous trompez pas !

L'Homme à la page. — Moi j'adore son théâtre : **La Fiancée du Scaphandrier, L'Heure Espagnole, La belle Éveillée, La Marche Indienne !...**

La jeune femme (lui coupant la parole). — Oui nous connaissons ! Mais aujourd'hui il ne s'agit pas de théâtre !... Et Chardonne ?...

Moi (un peu surpris). — Pardon !...

La jeune femme. — Chardonne, l'autre prix, celui du Roman, c'est bien **L'Épithalame** ?

Moi. — **L'Épithalame** et d'autres livres !

La jeune femme. — Ah !... Aussi bien que **L'Épithalame.**

Moi. — Différents ! Moins richement touffus, moins humainement substantiels peut-être, mais d'une grâce poétique, analytique, plus libre, plus aérée, plus suggestive d'innombrables pensées et rêveries nourricières ! Tenez ! **L'Amour du prochain...**

La jeune femme. — C'est le dernier ?

Moi. — Le dernier.

La jeune femme. — Je l'achèterai tout à l'heure.

L'Homme à la page (avec empressement). — Inutile. Je l'ai chez moi. Je vous le prêterai. Moi je ne crois pas que ça vous amusera.

La jeune femme (vexée). — On ne lit pas pour s'amuser !...

L'Homme à la page (ironique). — Dans ce cas !...

La jeune femme. — De quoi parle-t-on là dedans ?

L'Homme à la page. — De tout !... De l'amitié, de l'amour, du mariage, de l'enfance, du succès, de la morale, du courage, de la religion, des rapports entre les peuples. Vous en aurez pour votre argent !

La jeune femme (sèchement). — Il ne s'agit pas d'argent ! Il s'agit des Idées !

L'Homme à la page. — Oh ça il y en a !... Et, je le reconnais, exprimée en une forme souple, nuancée, harmonieuse.

La jeune femme. — Eh bien alors !

L'Homme à la page. — Alors rien ! (se ravisant). Et puis si, tout de même je trouve que les écrivains d'aujourd'hui en prennent trop à leur aise avec les lecteurs, exigent beaucoup de leur attention, de leur patience, de leur intelligence, leur imposent de véritables pensums ! Jadis, hier encore, on se souciait davantage de leur intérêt, de leur agrément ! Avant de faire œuvre de **penseur** on faisait œuvre de **conteur !...**

La jeune femme (méprisante). — Vous voulez des livres qu'on puisse lire en chemin de fer ! On en trouve encore vous savez !...

L'Homme à la page. — De moins en moins ! Mais en revanche on trouve à la pelle, les livres publiés « en séries », à la manière de Proust, de Romain Rolland, et nous contraignant, si nous voulons suivre un auteur, à lui réserver à chaque roman en X tômes, tout un rayon de notre bibliothèque ! Quand il s'agit d'un Jules Romains passe encore ! Le jeu vaut la chandelle !

La jeune femme. — Oui, les **Hommes de bonne volonté, Les Amours enfantines, Éros de Paris !** Ça m'a passionnée. (à moi) Pas vous ?

Moi. — Passionné n'est peut-être pas le mot, mais ça m'a toujours intéressé, comme un merveilleux bréviaire intellectuel. Et c'est ce perpétuel, ce multiple scintillement d'intelligence analytique animatrice, philosophique précisément que j'admire surtout, ici !

La jeune femme. — Et pour le Goncourt ? Vous avez des tuyaux ? On m'a dit que le prix irait **Aux Loups** de Mazeline. Je trouve, d'ailleurs, ça solide, consciencieux, assez balzacien dans l'ensemble mais tout de même un peu ingrat, un peu indigeste, hein ?

L'Homme à la page. — Oùi! A mon avis ça ne vaut pas, de beaucoup, **Le Voyage au bout de la Nuit** de Louis Ferdinand Céline ! Une révélation !

La jeune femme (affolée). — Comment ! Mais je n'ai pas lu.

L'Homme à la page. — Eh bien lisez ! Vous serez éblouie, et par la hardiesse dépouillée du style, et par l'apreté comme désespérée de l'accent, et par le colori des tableaux, des scènes quelques-unes férocement satiriques. Un grand roman et un grand romancier ! Je vous assure !

La jeune femme (à moi). — C'est vrai ?

Moi. — C'est vrai !...

L'Homme à la page (vexé). — Puisque je vous le dis !...

La jeune femme. — Mais quels sont les autres candidats. On m'a parlé de René Trinzius **Fin et Commencement** ?

L'Homme à la page (péremptoire). — Deux voix au second tour, peut-être, position de repli !

La jeune femme. — Et **La Femme maquillée** d'André Billy ! J'ai adoré ça quoi que ce soit un peu... enfin... et même beaucoup... Vous me comprenez !...

L'Homme à la page. — Nous vous comprenons ! Un peu «**Amant de Lady Chatterley**», hein?

La jeune femme (rougissant). — Voilà.

Moi. — D'ailleurs, l'auteur est trop célèbre déjà, trop accrédité auprès du public !

L'Homme à la page. — Evidemment, c'est comme André Thérive avec **Anna,** Frédéric Lefèvre avec **L'Amour de Vivre,** ou Jean Richard-Bloch avec **Sybilla...,** trois livres de ton, de tendances, de formules bien différentes mais d'une qualité rare !...

La jeune femme. — Oui, mais chez les Goncourt, à «Fémina» on cherche des gens moins connus !... On m'a cité encore un autre bouquin. Un bouquin de voyage en mer. Une sorte de « livre de bord » plein de notations justes, pittoresques, poignantes paraît-il ! Ça s'intitule... Attendez donc : Ah oui, **Parti de Liverpool** par Edouard Peisson.

Moi. — Oui, ça c'est un candidat sérieux !

La jeune femme. — Mais en dehors des prix possibles ! Qu'est-ce qu'il faut lire !

Moi. — Oh vous n'avez que l'embarras du choix ! Tenez **Aron Friedmann et Cie** de Baruch ! La meilleure, la plus juste, la plus pénétrante synthèse de l'âme, de la famille, de la société juive contemporaines... **Les dessous de la Grande Guerre** de Paul Allard avec les comptes rendus de tous les comités secrets.

La jeune femme. — Oh ça, je veux lire !

L'Homme à la page. — Et le dernier de Duhamel : **Tel qu'en lui-même !...** Et les morceaux choisis de Sacha Guitry... Vous savez qu'il pense à l'Académie !

La jeune femme. — Non ?... Quelle recette, hein, le jour de la réception...

L'Homme à la page. — Il faudra ouvrir un second bureau !...

La jeune femme (grisée de Littérature). — Et puis quoi ! quoi encore !

L'Homme à la page. — **Chabanne** d'Emile Zavie !

La jeune femme. — Encore !...

Moi. — **La Maison des Bories** de Simone Ratel !...

L'Homme à la page. — **Les Mystères de Paris d'Eugène Sue**, de Georges Jabinet, **Raoul de Cambray** dans la collection des Grands Evénements littéraires de Malfère !

La jeune femme. — Oui, oui ! j'adore m'instruire. Encore ! encore !...

(La conversation continue).

Edmond SÉE

L'ASTRONOMIE

Dans le ciel de janvier

par Théo VARLET

Allons, debout, ami lecteur ! Laissez là, pour ce soir, votre T. S. F. et sa gazette du monde terrestre... tellement locale ! Sortez-vous des préoccupations uniquement humaines, et venez dehors, profiter de cette nuit d'hiver magnifiquement étoilée.

Oui, je sais, ce temps, si limpide, est un peu frisquet. Mais bah ! songez que ce froid est tout relatif. Que diriez-vous s'il vous fallait subir physiquement les 4 ou 5 degrés **absolus** (le zéro absolu étant à 273 degrés au-dessous de 0° de nos thermomètres habituels) qui règnent dans les espaces intersidéraux ?

Et d'ailleurs, ne braveriez-vous pas le gel, pour aller au cinéma, voir et ouïr un sot film ?

Je vous offre mieux : le ciel sidéral, et la Grande Féerie (1).

En plein sud, la Géant Orion vous tire l'œil, avec ses étoiles éclatantes, et dans ses environs, Castor et Pollux, Procyon et Sirius, à l'E., Aldébaran, à l'W., complètent avec lui le plus beau paysage stellaire : en tout six étoiles de première grandeur, sur la vingtaine de cette classe que renferment les deux hémisphères.

---

(1) C'est le titre du bel ouvrage de Maeterlinck qu'il faut avoir lu. A ce propos, des lecteurs me demandent de leur indiquer des titres d'ouvrages sur l'Astronomie et des adresses de fabricants de lunettes et télescopes. Je crois rendre service à tous en dressant ici une brève liste.

1° Ouvrages élémentaires : **Astronomie populaire,** par Camille Flammarion (Flammarion, éditeur) ; **Les Etoiles** (Flammarion) ; **Étude de la Lune,** par l'abbé Moreux (Doin) ; **Comment étudier les astres,** par L. Rudeaux (Masson) ; **Le Ciel,** par J.-H. Fabre (Delagrave) ; **Description du ciel,** par A. Danjon (Rieder).

2° Ouvrages supposant déjà acquises les connaissances fondamentales : **Le destin des Étoiles,** par Arrhénius (Alcan) ; **De l'Espace à l'Atome**,par Stormer (Alcan) ; **L'Astronomie,** par Bigourdan (Flammarion) ; **De Pythagore à Eddington,** (Payot) ; **L'Univers,** par J. Jeans (Payot) ; **Histoire de l'Astronomie,** par F. Roquet (Payot) ; **La nature du monde physique,** par Eddington (Payot) ; **L'origine dualiste des mondes,** par E. Belot (Payot) ; **L'Architecture de l'Univers,** par P. Couderc (Gauthier-Villars) ; **Dans le champ solaire** (Gauthier-Villars) ; **Le royaume des cieux,** par Ch. Nordman (Hachette).

Le Bulletin mensuel de la Société astronomique de France (28, rue Serpente, Paris, 6^{e}), dont l'abonnement rembourse à lui seul les 35 francs de cotisation annuelle à la Société, donne des adresses de bons constructeurs de lunettes et télescopes, et une liste mensuelle d'instruments d'occasion. **L'Annuaire Camille Flammarion** (11 francs pour les sociétaires) est presque indispensable pour se livrer à l'observation du ciel.

Vous avez déjà reconnu Bételgeuse (rougeâtre, à l'épaule gauche d'Orion), la géante du ciel, qui a plus de 300 fois le diamètre de **notre** étoile, le Soleil, et qui, son centre mis en coïncidence avec le centre du Soleil, engloberait dans sa monstrueuse sphère de feu l'orbite de Mars, et plus... Imaginez donc le recul, qui en fait à nos yeux cette simple étoile rouge.

Mais laissons là Orion. Plus que ses magnificences visuelles, ce qui doit nous attirer, par cette nuit propice et sans lune, c'est la Voie Lactée, qui recourbe au-dessus de nos têtes son arche lumineuse... ou plutôt : qui ceinture la Terre planétaire.

Rappelez-vous notre première initiation à l'astronomie **vécue.** En tête de cet article-ci, j'ai écrit à dessein : « Dans le ciel... » et non « Sous » ou « Devant ». Le ciel n'est pas un tableau noir. Il faut l'imaginer en profondeur, en volume. Nous **réaliser** au sein de l'Univers.

La Voie Lactée. Une simple jumelle vous confirme, comme l'avait génialement deviné Démocrite, dix-neuf siècles avant Galilée et sa première lunette, que la Voie Lactée est un fourmillement d'étoiles, si petites et si serrées que la vue est impuissante à les discerner.

Faites la jonction de cette aperception directe avec ce que vos lectures vous ont déjà enseigné : la Voie Lactée, amas d'étoiles en forme très approximative de lentille ou de galette ; 50.000 années-lumière de rayon, 12.000 d'épaisseur ; notre Soleil, qui en fait partie, est situé à peu près au milieu de l'épaisseur, mais à demi-distance entre le bord extérieur et le centre (et non pas, comme on le croyait encore tout récemment, presque au centre), c'est-à-dire à 25.000 années-lumière de celui-ci...

Et maintenant, regardez de nouveau, en vous efforçant de faire passer vos notions abstraites dans votre sensibilité astronomique... de percevoir que chacun de ces points lumineux est un soleil comme le nôtre, réduit par l'éloignement à cette apparence de tête d'épingle. On évalue actuellement leur nombre à une trentaine de milliards.

Trente milliards de soleils : c'est une forte population pour une cité d'étoiles, autrement dit un Univers-Ile, une Nébuleuse Spirale. La plus proche voisine de la nôtre, la Nébuleuse d'Andromède, n'en comporte que deux ou trois milliards ; mais néanmoins, si nous voulons nous faire une idée de l'aspect sous lequel notre Voie Lactée apparaît, vue d'une autre galaxie, il vous suffit de regarder la Nébuleuse d'Andromède, dite M. 31 (N° 31 du catalogue de Messier). Elle est bien visible en janvier, dans la première nuit.

Profitez de l'occasion pour pointer votre lunette, au sud d'Andromède, sur la constellation du Triangle. Vous y trouverez encore une belle nébuleuse spirale, M. 33. Sur les deux millions de spirales aujourd'hui répertoriées, M. 31 et M. 33 sont les deux seules visibles à l'œil nu... et nos deux plus proches voisines, presque à la même distance de notre Galaxie : un million d'années-lumière.

Petit exercice : tâchez de percevoir (en vous aidant des repères et des « mètres » déjà suggérés) l'éloignement de ces deux nébuleuses, dont la lumière (la lumière couvre 300.000 kilomètres à la seconde ; en une seconde et un tiers le trajet Lune-Terre, en 8 minutes la distance Soleil-Terre) qui nous parvient aujourd'hui seulement, s'est mise en route il y a un million d'années, avant l'apparition de l'homme sur la Terre. Ces deux nébuleuses pourraient s'éteindre à l'instant, que nous et nos descendants continuerions de les voir luire au ciel durant un million d'années... Y aura-t-il encore des hommes sur la Terre, et quels hommes ?

La lueur des Spirales les plus lointaines que recueillent les grands télescopes est 140 fois plus antique ; elle date de 140 millions d'années : contemporaine de l'ère secondaire et du grand diplodocus dont nous voyons avec stupeur les terrifiantes proportions dans le moulage du Muséum.

Grâce à ce recoupement de nos connaissances théoriques avec nos vérifications visuelles, nous arriverons peu à peu à nous mettre en prise directe, pour ainsi dire, avec l'Univers, à sentir que c'est là une réalité grandiose, dont nous faisons partie, et non de la littérature, du roman scientifique, comme nous en avons l'impression lorsque nous lisons, par exemple, un article de vulgarisation sans nous référer au ciel lui-même.

Que cette contemplation **in vivo,** à laquelle nous nous exerçons, devienne non seulement une possession spirituelle, mais une possession réelle. N'est-elle pas, de fait, quasi matérielle? Songeons à cette merveille : il me suffit d'ouvrir les yeux pour qu'ils débrouillent avec une précision inouïe le magma enchevêtré des vibrations qui s'entrecroisent à chaque point de l'Univers, en provenance des autres points... qui rendent, en quelque sorte, les étoiles omni-présentes. **Corpora non agunt ubi non sunt.** Ne sont-elles pas plus ou moins présentes ici même ? Ne nous livrent-elles pas, dans leurs rayons, analysés au spectroscope, toute leur histoire ? Leur réalité, celle de l'Univers lui-même, prolongée jusqu'ici, ne devient-elle pas consciente dès que j'ouvre les yeux, et que je lui suscite un centre ?

Mais ce centre, qui n'a pas que trop de propension à s'exagérer son importance, il convient de le remettre à sa juste place dans le Cosmos.

Nous avons, en octobre, constaté l'écartement énorme des corps célestes, la rareté de la matière agglomérée dans les espaces cosmiques. L'apparent grouillement de la Voie Lactée ne doit pas nous faire illusion. Si serrés que la perspective nous les montre, l'espacement des soleils dans la Galaxie équivaut, en moyenne, à la proportion que nous avons déjà signalée aux abords du système solaire : une tête d'épingle tous les 20 à 30 kilomètres.

Dans l'intervalle (et à plus forte raison dans l'intervalle des Univers-Iles, c'est le vide... un vide auprès duquel le vide barométrique le plus poussé est presque du plein.

L'ordre de grandeur des quantités de matière gazeuse répandues dans ce vide est d'environ 1 à 4 atomes par centimètre cube... Alors qu'un centimètre cube d'hydrogène, sous la pression ordinaire et la température de 0°, contient 54 quintillions (54 suivi de dix-huit zéros) d'atomes, dont il faut 600.000 quintillions pour faire un gramme.

Ne croyons pas, toutefois, que cette densité d'un atome par centimètre cube dans le vide intersidéral fasse un total dérisoire. Bien qu'elle n'empêche pas la visibilité des astres situés aux distances les plus grandes, elle entre pour une bonne part dans la masse totale de la Galaxie, et, supposant des atomes d'hydrogène, les plus légers, représente encore le poids de 100 milliards d'astres analogues au Soleil. Ainsi, le « vide », la matière gazeuse diffuse de la Voie Lactée dépasse la somme des masses qui s'y trouvent agglomérées en étoiles.

Il en va de même, apparemment, dans chaque Spirale.

Quant à la masse internébulaire diffuse entre les Spirales, elle doit dépasser en importance 100 fois la masse concentrée dans la totalité desdites spirales.

Restons-en là pour ce soir. Je vous laisse tirer vous-mêmes, les conséquences philosophiques de cette singulière prépondérance du « vide » sur le « plein ». Mais tâchons de nous rappeler parfois que les étoiles, la Voie Lactée, et le Cosmos, même cachés le jour, par l'écran des nuages ou la luminosité de l'atmosphère, la nuit par l'éclairage urbain, sont toujours là, autour de nous, nous englobent. Il peut être utile à certain Ego, en telles heures où il est tenté d'attribuer une importance abusive à ses petits bobos, à ses tribulations minuscules, de se remettre à sa vraie place dans l'Univers. Cette pensée lui inspirera, sinon le sourire, du moins un peu de sérénité, pour l'aider à faire vaillamment, comme les autres atomes de la danse cosmique, son métier d'humain de la Terre.

Théo VARLET.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène - Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

ENCYCLOPÉDIE RORET

LA COUPE

PAR SOI-MÊME

DES VÊTEMENTS POUR DAMES

MÉTHODE UNIVERSELLE THÉORIQUE
ET PRATIQUE DE TRAVAIL SUR TABLE

par

MADAME J.-R. DEL FAVERO-THÉVOZ
Professeur de coupe
avec la collaboration de J.-R. DEL FAVERO
Technicien

PREMIER VOLUME

Développement de la Méthode en 30 leçons progressives expliquant le tracé et la coupe de tous les modèles de vêtements, d'une manière rationnelle et facile.

DEUXIÈME VOLUME

Cours supérieur : perfectionnement, tailleur et flou, essayage, métrage, patrons.

Chaque volume (album 25 cm × 32 cm avec dessins)........................	**50. »**
Les deux volumes (reliés ensemble, demi-chagrin, plats toile)....................	**150. »**

Achetez de préférence ces volumes chez votre libraire. Si vous ne pouvez les obtenir, nous vous les enverrons par poste recommandée, contre mandat, chèque ou chèque postal, ou contre remboursement, avec un supplément de 10 % pour frais de port et d'emballage.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, RUE HAUTEFEUILLE, PARIS-6e —— EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

IMP. M. DECHAUX - PARIS.

112.787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

FÉVRIER 1933. N°2

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
T
LOSE

CERINIL
NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES
TUBERCULOSES
PAR LE
"CERINIL"

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mono nucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.
2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.
Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le "CERINIL" n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.
Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

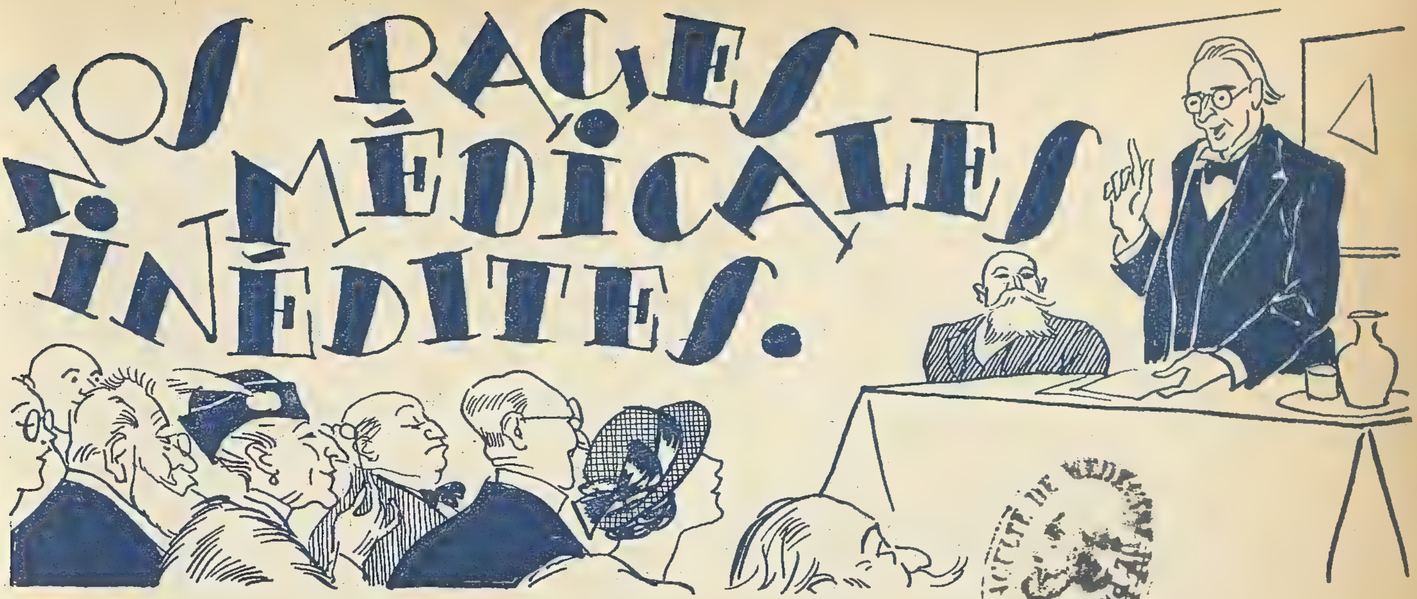
NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La Chirurgie doit-elle rester elle-même ?

par le Dr Louis SAUVÉ
Chirurgien de l'Hôpital Lariboisière

Un ancien maître, qui se croyait spirituel et le savait trop disait un jour : « Si j'avais un fils « et qu'il fût intelligent, j'en ferais un médecin ; s'il était d'intelligence médiocre, j'en ferais « un chirurgien ; et si c'était un imbécile.... » je n'ajouterai pas ce qu'il comptait en faire dans ce dernier cas, car le propos était par trop injuste.

Il était déjà d'une injustice notoire vis-à-vis des chirurgiens, mais ceux-ci en ont été bien vengés depuis. « Parlez-nous de la chirurgie, disent nos jolies clientes, et même d'autres — quels progrès n'a-t-elle pas faits ; ce n'est pas comme la médecine, qui piétine depuis cinquante ans. » Dans l'esprit public, la chirurgie tient le haut de l'opinion. Les chirurgiens célèbres rivalisent de gloire avec les grands sportifs ; on les pare de toutes les qualités manuelles ; le chirurgien est un as du bistouri, un virtuose de la Technique ; il pratique les opérations les plus extraordinaires ; il fait ainsi figure d'acrobate, de virtuose et aussi de magicien.

La vérité est bien différente et la chirurgie ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Elle ne doit plus être ce qu'elle était encore hier, un art strictement manuel, une sorte de sport terrible et passionnant. S'il est vrai qu'au temps où, l'anesthésie faisant défaut, le chirurgien devait battre les records de vitesse et d'adresse pour ne pas épuiser les forces de résistance du patient à la douleur, et s'il est encore vrai qu'au temps plus proche de l'essor chirurgical post-pasteurien, le chirurgien devait trouver presque chaque jour de nouvelles techniques, actuellement il est devenu tout autre. La technique s'est améliorée au point qu'elle est à peu près fixée, du moins pour la plupart des opérations classiques ; et pourtant, à technique semblable, le chirurgien n'a pas des résultats identiques. Il constate que, malgré la perfection des procédés quand il pratique une intervention sanglante, il déclanche deux catégories de phénomènes subséquents : les uns, sur lesquels il a barre, sont des phénomènes mécaniques : hémorragies, suppression d'organes, interruption de conduits, etc.: il y pare aisément. Mais la seconde catégorie, d'ordre biophysiologique, lui échappe en partie et surtout irrégulièrement : toute intervention notable produit une véritable révolution dans l'organisme, et transporte le chirurgien au seuil d'un monde nouveau et souvent mystérieux en partie : celui de la biochimie, de la physiopathologie et de la bactériologie. J'en prendrai trois exemples typiques.

L'augmentation depuis vingt ans du pourcentage des embolies, par exemple, n'est un mystère pour aucun chirurgien averti et est accusée par toutes les statistiques sérieuses. Nous ignorons la vraie cause de ces embolies. Elles surviennent principalement après les opérations les plus aseptiques : septicité, viscosité du sang, accélération du temps de coagulation, influence des épidémies grippales, des saisons, que n'invoquons-nous pas ? L'influence de la coagulabilité plus grande est la plus sérieuse de ces théories, mais convenons que la multiplicité des théories prouve l'insuffisance de chacune d'elles, et n'empêche pas les accidents. Et nul chirurgien consciencieux n'envisage sans terreur cette conséquence rare sans doute, mais terrible et quasi-imprévisible des opérations. Que de recherches faudra-t-il faire dans le calme des laboratoires pour débarrasser le chirurgien de ce cauchemar ?

Veut-on un autre exemple ? Depuis les expériences mémorables de Paul Bert, depuis l'introduction des masques et des appareils automatiques, la technique de l'anesthésie semblait fixée il y a vingt ans : maintenant elle s'éparpille dans des voies différentes. Après l'anesthésie locale et régionale, nous avons assisté successivement à l'éclosion de la rachianesthésie, des mélanges anesthésiques, du protoxyde d'azote. On parait aux accidents par l'inhalation de l'oxygène : l'acide carbonique tend à le remplacer. Les anesthésiques de base viennent à l'ordre du jour, qu'ils soient introduits par les poumons, le sang, ou le rectum : ils ne sont pas sans quelques inconvénients. Et pourquoi donc cet effort dans des directions divergentes, si ce n'est qu'aucune de nos techniques actuelles d'anesthésie n'est parfaite, et que nous avons, dans les accidents ou incidents postanesthésiques des ennemis que nous ne savons pas maîtriser complètement, parce que nous ne les connaissons pas suffisamment.

Et les infections chirurgicales, spontanées ou provoquées, ne soulèvent-elles pas les plus passionnants problèmes ? Vaccins généraux ou locaux, sérums, bactériophages, antivirus, immunotransfusions sont employés avec une précipitation, et, disons le mot, parfois avec une incohérence qui prouve combien nous sommes, dans des cas rares heureusement, désarmés et parfois atterrés devant certaines infections qui restent mystérieuses. Ceux qui d'entre nous sont bactériologues, car il en existe, savent combien la bactériologie elle-même se transforme avec les notions récentes des virus filtrants et du polymorphisme microbien. Combien sommes-nous loin des nomenclatures microbiennes dressées orgueilleusement dans l'enthousiasme des premières découvertes ! Et ceux d'entre nous qui sont peu au courant de la bactériologie emploient à tort et à travers une profusion de vaccins et de sérums de toutes sortes et de toutes provenances ; il y en a en ampoules, en flacons buvables, en pommades, en suppositoires, en bouillies : on en incorpore même aux produits qu'une ironie cruelle nomme produits de beauté. Que de chemin à faire, que de recherches méthodiques avant une utilisation vraiment rationnelle de ces produits utiles et redoutables, qui apportent la guérison ou l'aggravation dans leurs ampoules comme jadis le paysan du Danube dans son sayon, la guerre ou la paix.

Ainsi donc, la Chirurgie, en possession d'une technique mécanique proche de la perfection, se heurte dans l'ombre à des ennemis redoutables qu'elle ne connaît qu'imparfaitement. Certes, parmi les chirurgiens, il en est qui s'estiment infaillibles, dont les opérations sont soigneusement chronométrées et les résultats toujours parfaits : ils sont le petit nombre, pour l'honneur de la profession. Les autres savent, malgré le fort pourcentage des résultats heureux, que la chirurgie est une école de modestie, et qu'ils sont hommes, rien qu'hommes. Ceux-là cherchent, réfléchissent, et tâchent d'engager la Chirurgie dans une voie différente. Pour ceux-là, l'ère de la virtuosité et de l'acrobatie chirurgicales est close ; ils deviennent suivant leur tempérament histologistes, physiologistes, bactériologistes.

La Chirurgie est donc forcée d'évoluer pour défendre plus complètement ses opérés : elle est encore forcée d'évoluer, et dans le même sens, pour se défendre elle-même. Quoi qu'en puissent dire les belles dames ou les esprits avantageux, la thérapeutique médicale a fait de tels progrès que la thérapeutique chirurgicale se voit forcée d'abandonner des territoires qui naguères lui appartenaient exclusivement. Le radium et la radiothérapie pénétrante pour certaines catégories de tumeurs ; la pratique de l'immunisation active (vaccins) ou passive (sérums), le bactériophage même en ce qui concerne les infections ; les injections sclérosantes pour les varices : autant d'agents qui, chacun dans sa partie, restreignent sans la supprimer l'action chirurgicale. Mais la Chirurgie peut, si elle le veut, s'orienter vers de nouvelles conquêtes : la chirurgie des glandes endocrines, du poumon, du cerveau, et probablement demain ou après-demain du cœur, autant de victoires possibles, et c'est pour un périple nouveau, vers de nouvelles terres scientifiques que doit voguer la galère chirurgicale.

Pour cela, le chirurgien doit dépouiller son vieux vêtement de légende. Sans rien perdre de la sûreté de sa technique, il doit acquérir toutes les connaissances qu'un médecin averti possède.

Le temps est fini d'être pour le chirurgien rien qu'un manuel, même supérieur : le salut de son art et de ses malades est dans le silence du laboratoire, dans la recherche patiente des causes, dans une approximation des résultats tendant vers l'unité. C'est incontestablement le but nouveau de la Chirurgie. Au Congrès de Chirurgie Italien d'il y a quatre ans, au Congrès Français de Chirurgie d'il y a deux ans, ou Lambret et moi-même avons été chargés du rapport, l'étude physiopathologique de la période préopératoire a été mise à l'ordre du jour. Et au dernier Congrès Français, Pierre Duval a montré, avec quelle éloquence et quelle sûreté, la nécessité de ces études, sanctionnées par le diplôme du chirurgien.

La question qui servait de titre à cette étude est donc déjà résolue : la Chirurgie, actuellement en évolution, tend à devenir non plus seulement le plus beau comme le plus redoutable des arts, mais une science patiente et profonde. Me sera-t-il permis de dire plus en terminant ? Elle doit encore être mieux, une école de haute moralité. L'homme qui tient à chaque moment dans ses mains la vie d'autrui, auquel échoit l'auguste mission de racommodeur d'existences, celui-là doit être plus et mieux qu'un homme. Le vieux maître de Cos, notre père Hippocrate, disait déjà il y a vingt-quatre siècles que le médecin devait se souvenir à chaque instant qu'il était le collaborateur de Dieu. Quelles que soient les opinions particulières, rappelons-nous toujours que nous sommes tenus à une conscience plus particulièrement haute et que la moyenne de vertus qui suffit à un homme ordinaire n'est pas suffisante au chirurgien. Il détient en ses mains humaines le bien le plus précieux, la vie : nulle tâche ne sera assez ardue, nulle étude assez poussée, nulle indication assez posée par le chirurgien s'il veut être digne de son rôle et conscient de sa destinée.

Dr Louis SAUVÉ,
Chirurgien de l'Hôpital Lariboisière.

ORIENTATION MÉDICALE
SENS OBLIGATOIRE

Histoire de Natacha, petite fille Russe et pathomime

par le Dr Clément SIMON

Tous les médecins qui étudiaient à Paris autour de l'année 1900 se souviennent de l'étincelante leçon clinique dans laquelle Dieulafoy décrivit et nomma, avec la collaboration de son ami Paul Bourget, la pathomimie. Mais peut-être n'est-il pas inutile, pour nos cadets, de rappeler la célèbre observation. Il s'agissait d'un homme dans la force de l'âge qui, après avoir déjà consulté une quinzaine de médecins, s'adressait, en désespoir de cause, au maître incontesté de la clinique médicale française. L'affection dont il souffrait datait de près de trois années. Elle se caractérisait par des ulcérations ou plutôt par des escharres arrondies qui, après élimination, se cicatrisaient normalement ou en se compliquant de chéloïdes. Devant l'échec des traitements divers dictés par les différents diagnostics qui avaient été faits, un chirurgien avait pratiqué une élongation des nerfs du bras sur lequel jusqu'alors avaient siégé les ulcérations. Cette opération, suivie de douleurs affreuses, non seulement n'avait pas guéri les ulcérations en cours, mais encore ne s'était pas opposée à l'apparition de nouvelles et semblables lésions. Le chirurgien craignant des tumeurs de mauvaise nature avait proposé l'amputation du bras qui fut pratiquée. Mais hélas ! les ulcérations ne tardèrent pas à apparaître sur l'autre bras. Nouvelles consultations, diagnostics hippocratico-galéniques, nouvelle proposition d'élongation nerveuse qui cette fois est repoussée par le patient qui se souvenait de l'épisode douloureux post-opératoire.

C'est dans ces conditions que le malade se présente au Maître. Calme, intelligent, n'éveillant aucune méfiance, il expose avec clarté et sans bavardage son histoire pathologique. Cependant Dieulafoy, frappé de l'aspect des lésions qui ne ressemblent à rien de connu, sauf cependant aux escharres produites par la potasse caustique, pense à la simulation. Il s'enquiert des raisons qui auraient pu, dans un but utilitaire, pousser cet homme à feindre une maladie. Il se met en rapport avec le patron du malade et apprend avec étonnement que celui-ci est fort bien noté, qu'il ne demande aucune faveur, aucun congé, aucune indemnité. L'illustre clinicien, convaincu cependant de la justesse de son diagnostic, provoque une réunion à laquelle assistent le malade et son patron. Le malade, devant l'assurance de Dieulafoy, finit par avouer. Il provoque les ulcérations avec de la potasse qu'il place sur sa cheminée pour y appuyer le seul bras qui lui reste. Il agissait sous l'influence d'une sorte d'impulsion, dit-il, à laquelle il ne pouvait se soustraire, ne confiant son secret à personne. A présent, l'aveu fait, il se sentait soulagé, comme « exorcisé ».

Pathomimie, c'est-à-dire simulation d'une maladie. Et Dieulafoy englobe dans ce mot non seulement les simulations utilitaires, mais aussi les simulations qu'on pourrait appeler désintéressées. Il y a pourtant entre ces deux catégories une différence mentale que chacun aperçoit et, pour ma part, j'aurais préféré que Dieulafoy réservât le nom de pathomimie à la deuxième catégorie, un nom spécial n'étant pas nécessaire pour les simples simulateurs.

Je ne puis mieux étayer mon opinion qu'en citant intégralement sa conclusion : « Les pathomimes de cette catégorie ne retirent de leurs actes aucun profit, aucun bénéfice ; mais ils éprouvent une joie intime à se rendre intéressants et à se faire plaindre, ils ont une grande satisfaction à mystifier leur prochain, ils n'ont pas de confidents, ils gardent leur secret pour eux avec un soin jaloux, comme on garde un trésor, et, une fois engrenés dans cette voie néfaste, ils s'y complaisent, ils n'en peuvent plus sortir, ils n'ont pas de volonté, ils n'ont pas leur libre arbitre. Les faits de ce genre sont bien faits pour troubler la conscience du médecin légiste. Dans l'acte impulsif que commettait notre homme, peut-on admettre qu'il était responsable de l'acte commis ? Non, il n'en était pas responsable. Ainsi qu'il nous l'a dit lui-même après la guérison de son état mental, pendant deux ans et demi il a obéi à une idée fixe, comme une machine sans savoir pourquoi... Alors, comment expliquer l'aberration transitoire qui en avait fait un pathomime au point qu'il n'a pas hésité à sacrifier son bras ? Nescio ».

Après Dieulafoy, de nombreux observateurs ont rapporté des cas analogues où l'on voit des malades s'infliger d'horribles plaies. Telle est la jolie jeune fille, appartenant au meilleur monde et observée par Sabouraud qui dit de ses yeux — et Dieu sait s'il en a vus et s'il est bon juge — qu'il n'en avait jamais rencontrés d'aussi beaux. Elle n'hésitait pas cependant à abîmer ses bras en y provoquant des ulcérations, tout en gardant un air d'innocence et de charmante candeur, en dépit de dégâts irréparables et de la désolation de sa famille. Telle est la vieille demoiselle dont Gaté a rapporté l'histoire analogue, **mutatis mutandis.** Il y a là un état mental qui s'apparente à la mythomanie de Dupré et qui fait de ces malades tout autre chose que de simples simulateurs.

Dupré, on s'en souvient, considérait la mythomanie, la manie de la fabulation, comme un état normal dans l'enfance. Bien des personnes, surtout du beau sexe, prolongent à cet égard leur enfance dans des proportions importantes. Elles aiment à arranger, à maquiller comme elles font leur visage, la simple vérité qui, toute nue, paraît vraiment trop plate et trop « quotidienne ».

Je peux à mon tour citer un exemple de pathomimie beaucoup moins tragique que ceux que je viens d'évoquer. Il y a quelques mois se présente à mon cabinet une jeune femme russe, très élégante, très démonstrative, accompagnée de sa fille âgée d'environ six ou sept ans.

— Docteur, me dit-elle sans préambule et avec un accent et des gestes qui dénotaient la plus vive inquiétude, ma fille est atteinte d'une maladie horrible. Elle a les joues en feu. C'est certainement un érysipèle ou pire encore une maladie qui va durer toute sa vie. Et dire que pareille chose n'est jamais arrivée dans ma famille ni dans celle de mon mari. Pour celle-ci je suis moins sûre. Cher Docteur, sauvez ma fille. Faites tout le nécessaire, je suis prête aux plus grands sacrifices, car l'avenir de cette enfant est en jeu. N'épargnez rien. Je resterai toujours votre obligée.

Plein des sentiments qu'un pareil discours peut, à des titres divers, faire naître même chez un médecin déjà, hélas ! fort averti, je place le visage de la malheureuse enfant en pleine lumière et je vois sur chacune des deux pommettes, bien symétriquement, deux taches d'un rouge vif, parfaitement arrondies, ayant le diamètre approximatif des anciennes pièces de cinq francs en argent. Je passe sur ce cercle rouge un doigt et, le montrant ensuite à la maman qui attendait mon verdict avec la plus grande anxiété, je lui dis tranquillement :

— La maladie n'est pas aussi grave que vous le croyez, Madame, votre fille s'est fait elle-même sa maladie avec votre rouge à lèvres.

Dénégations indignées : — Docteur, c'est impossible, je surveille moi-même la toilette de ma fille et puis elle n'est pas capable d'une chose pareille.

Je sens que la confiance s'ébranle. Il faut faire une démonstration complète à laquelle suffit un peu d'ouate mouillée d'éther. Alors les imprécations succèdent aux dénégations et Natacha, sans paraître d'ailleurs en être beaucoup troublée, et en restant muette, courbe sa tête sous la tourmente. Elle n'avait pas hésité pendant une semaine entière, à provoquer et à prolonger les inquiétudes de sa mère. Peut-être quand elle avait commencé ce maquillage, pensait-elle seulement à jouer à la dame, mais bientôt elle acceptait le rôle de grande malade qu'on lui suggérait et elle le continuait en y trouvant certainement un singulier plaisir. Elle était devenue une véritable pathomime.

La consultation est terminée. La mère de Natacha est calme maintenant, peut-être aussi un peu vexée, en tout cas revenue, on va le voir, à une plus froide appréciation des choses. Elle veut bien me demander quels sont mes honoraires ; je lui indique le montant habituel d'une consultation et elle, un quart d'heure avant prête à tous les sacrifices, de me répondre avec tout son « charme slave » et un rien de reproche dans la voix :

— Oh ! Docteur, pour si peu de chose !

Dr Clément SIMON

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

Société Anonyme

par Henri DE FORGE

Comme la T. S. F. venait de faire entendre de beaux fragments de la Cantate qui avait, cette année, remporté le Prix de Rome de musique, prix attribué pour la première fois à une femme, je me suis rappelé l'histoire — jamais dite — d'un compositeur aujourd'hui notoire et qui, voilà pas mal d'années déjà, prit part à ce légendaire concours, envié de tous les jeunes artistes des Beaux Arts.

Michel Lebrun — supposons-lui ce nom — avait donné très tôt, des preuves d'un talent musical plein de promesses. Malheureusement, ses parents, commerçants sévères, n'admettaient pas qu'un des leurs pût désirer être autre chose que commerçant.

C'était donc à qui découragerait le petit Michel.

Certaines volontés tenaces savent triompher de tous les obstacles.

Michel s'obstina, suivit des cours populaires, fit des besognes mercenaires, pour se payer des leçons de musique et, un jour, trouva moyen d'être reçu à l'Ecole des Beaux-Arts.

Du coup, ses parents le considérèrent comme indigne de rester à la maison et lui signifièrent qu'il eût à se suffire à lui-même, puisqu'il avait jugé à propos de se faire, en dehors de leur volonté, sa situation.

Par bonheur, Michel rencontra dans la banlieue de braves gens compatissants, qui lui cédèrent, dans le fond de leur jardin, pour une location modique, une vieille remise à outils qu'ils lui arrangèrent en chambre confortable.

Par bonheur encore, ils lui prêtèrent un vieux piano qui ne servait plus et que le jeune homme remit en état. Il allait pouvoir travailler en paix, le temps qu'il ne passait pas à l'école ou à faire de la copie de musique, mal payée, ce qui lui permettait péniblement, en veillant tard, de gagner de quoi assurer modestement sa subsistance.

Les braves gens qui le logeaient ainsi avaient avec eux une autre locataire, Denise, qui, après la mort de ses parents, était venue leur demander asile.

Elle avait hérité d'un petit pécule et payait pension.

C'était une enfant douce, peu jolie et ne parlant guère.

Elle travaillait dans une banque et revenait chaque soir, très lasse, car elle n'avait pas beaucoup de santé.

Le voisinage de Michel lui fut une distraction.

Le jeune élève des Beaux-Arts était sans fatuité, à peine conscient de sa valeur et rendu timide par l'isolement où les siens l'avaient laissé.

Souvent, le soir, ses hôtes ouvraient les fenêtres pour écouter quand il était à son piano.

— « Jouez-nous surtout quelque chose de vous », demandait Denise.

Elle devint pour lui une bonne camarade, avec qui il prenait plaisir à faire route, à l'occasion, quand tous deux se rendaient travailler dans la capitale.

Mais, comme elle était sans beauté, les gens n'épiloguaient pas sur leur compte.

⁂

Or, un jour, Michel qui commençait sa première année d'école, revient radieux :

— Mes amis, dit-il à ses hôtes, il m'arrive quelque chose d'extraordinaire.

« On a tort de dire que les artistes ne sont pas encouragés. Figurez-vous qu'à ma surprise, je viens de voir un monsieur inconnu, qui m'a paru fort important, du nom de Silbermann, et qui m'a dit :

« Jeune homme, je suis renseigné : vous avez des dispositions remarquables et, si vous travaillez comme il faut, une profitable carrière s'ouvre à vous. Vous entendez bien, j'ai dit « profitable ». J'ai donc envie de miser sur votre chance, en facilitant votre labeur et en faisant miser d'autres que moi.

« Comprenez bien, a-t-il ajouté. Je puis peut-être, par mes relations, réunir un petit capital avec lequel serait soutenu le développement de votre talent.

« Vous deviendriez en quelque sorte, une mine à exploiter, une mine qui, je l'espère, sera productive et dont je surveillerai l'exploitation, en vous permettant de travailler au calme, sans besognes à côté qui vous paralysent. Cela durant les quelques années qu'il faut pour percer. Mettons cinq ans.

« Je ferai souscrire, par exemple, 500 actions de 100 francs à capital versé, 500 autres actions seraient réservées. Les fonds seraient déposés correctement chez un notaire, à qui seul vous auriez affaire pour les versements de vos mensualités. Une petite société anonyme privée serait régulièrement constituée, avec un capital nominal de 100.000 francs.

« Ce capital, comme tout capital industriel, rapporterait suivant les résultats des œuvres que, pendant ces cinq ans et les cinq années suivantes, vous pourrez réaliser. J'en aurais naturellement le contrôle, disons même la gérance. Vous auriez l'obligation morale, d'accord avec moi, de travailler d'une façon aussi rémunératrice que possible.

« Ce serait d'ailleurs votre intérêt, car tandis que 300 actions complémentaires me seraient attribuées à moi, comme juste rémunération de mes services, 200 autres vous seraient attribuées.

« Pendant dix ans vous auriez donc droit au cinquième du profit de vos œuvres. Le reste servira à apporter aux actionnaires des dividendes, s'il y a lieu et, au bout de dix ans, à amortir les souscriptions. Rien de plus loyal.

« Je me permets d'espérer de votre part un effort soutenu, un souci de le rendre productif par de belles réalisations. La première sera de décrocher le Prix de Rome, pour lequel vous me paraissez qualifié.

« Si vous obtenez ce prix, je me charge de votre carrière, en vous faisant toute la publicité nécessaire, comprise dans le sens commercial du mot. »

— Voilà ce que m'a raconté cet homme étonnant. Vous pensez si j'ai accepté.

« Il veut se faire le manager de mon talent et il ne m'a pas caché que le nom de sa carte de visite est un pseudonyme symbolique, choisi par lui. « Silbermann » veut dire : « homme d'argent ». Il faut savoir être homme d'argent, même quand on est artiste.

« C'est drôle, n'est-ce pas : votre locataire va devenir un placement — non pas, certes, de père de famille — mais peut-être un bon placement. »

Les propriétaires de Michel l'écoutaient, un peu défiants de cette combinaison inattendue.

Mais Denise disait gentiment qu'elle avait confiance et que ceux qui souscriraient auraient raison.

⁂

A la suite de démarches qu'il n'expliqua pas, M. Silbermann trouva moyen, par son notaire de placer le nombre d'actions qu'il voulait émettre. Tout se passa correctement, par l'entremise de ce notaire, lequel, dès le mois suivant, remit au jeune élève des Beaux-Arts une mensualité qui le débarrassait de tout souci matériel et de toute obligation d'accomplir une besogne qui ne fût pas strictement ses études.

Michel eut la joie de pouvoir travailler autant qu'il voulait.

Et il arriva, après deux années passées ainsi, dans le même petit trantran de vie quotidienne, sans complications, et l'hospitalité cordiale de ses propriétaires, avec le voisinage calme de Denise, que le jour de l'entrée en loge pour le Prix de Rome arriva.

Michel avait tenu sa promesse de bon travail : il était un des cinq admis à concourir.

Pendant trois semaines, enfermé dans une chambre du Palais de Fontainebleau, il s'était appliqué à mettre en musique une cantate malheureusement écrite sur un thème ingrat, trop mythologique, qui cadrait mal avec sa sensibilité d'artiste, épris plutôt de ce qui était immédiatement humain, plus près de la vérité.

Silbermann, qui surveillait de très près celui qu'il appelait orgueilleusement « son poulain », avait tout préparé en prévision du succès.

Dès le lendemain du Prix de Rome, une publicité intense serait faite par ses soins sur cette révélation, sur ce prodige artistique qu'était Michel Lebrun.

On devait lancer, peu après, chez un éditeur, un certain nombre d'œuvres courtes que Michel s'était engagé à faire.

Sa personnalité elle-même serait mise en relief, à l'aide d'interviews bien sentis, d'invitations mondaines soigneusement organisées et Silbermann mijotait, dans l'ombre, un véritable complot pour susciter au triomphateur une bonne petite aventure sentimentale, qui ne serait pas sans faire tapage et attirer l'attention sur son nom.

La confiance du manager de Michel était telle qu'il ne craignit pas, officieusement, et hors cote, de parler à la Bourse de ses peu banales actions, que des échos, payés par lui dans des journaux financiers, avaient mis en vedette.

Il y eut des demandes qui montèrent jusqu'à 178 francs, demandes d'achat qui ne trouvèrent pas de vendeurs, car les actions étaient gardées par de mystérieux propriétaires.

⁂

Le concours du Prix de Rome eut lieu. Les cinq cantates furent successivement exécutées suivant l'usage, par des artistes de l'Opéra, accompagnés par les auteurs.

Ces talents nouveaux témoignaient de belles promesses. C'étaient là les meilleurs élèves de l'école, les espoirs véritables de la jeune génération.

L'un d'eux, surtout, comme Michel Lebrun, parut remarquable. Son œuvre avait un cachet de modernisme qui la distinguait.

Silbermann s'énervait, anxieux, bougonnant :

— Allez donc vous dévouer et risquer de l'argent pour encourager des jeunes ! »

Ses craintes se justifièrent. Ni Michel, ni même le compositeur moderne ne furent couronnés. Le jury récompensa un troisième, moins original, davantage dans la tradition.

Le lendemain, le jeune « poulain » recevait une lettre, pleine d'amertume, de son manager :

— Vous avez trahi ma confiance et les titres de la Société pour l'exploitation de votre talent n'ont décidément plus de valeur. Ceux qui en sont possesseurs ont fait un pitoyable placement et moi-même je suis mal payé de mes peines. »

Ce fut une immense déception pour Michel que cette attitude, chez celui qui avait jusque-là paru encourager son labeur.

Le Prix de Rome manqué n'était pas pour l'arrêter dans son effort et son talent demeurait le même. Mais il avait encore besoin d'être aidé. D'ailleurs, le terme prévu pour les mensualités n'était pas atteint.

Il alla trouver le notaire, chez qui les fonds étaient déposés. Michel voulait préciser la situation dans laquelle il allait se trouver.

L'homme de loi le rassura :

— Ne vous inquiétez pas. La Société qui vous exploite n'est pas dissoute et rien n'est changé pour vous.

« Ne croyez pas que Silbermann soit à plaindre. Sous prétexte d'encourager les jeunes artistes, il provoque habilement des dons généreux chez de vieilles dames compatissantes, ou de riches Américaines éprises de musique. Elles souscrivent ces titres et il se fait donner un certain nombre d'actions. C'est donc tout profit pour lui. C'est sa manière et vous n'êtes pas le seul de ses « poulains ». S'il sent que l'exploitation ne rend pas, il lâche et c'est ainsi qu'il s'est débarrassé, pas plus tard qu'hier, des actions qui lui avaient été personnellement attribuées pour vous.

— Pas possible, il les a vendues ? A qui ?

— « Je n'ai pas le droit de vous le dire. Le fait est, cependant, qu'elles ont trouvé tout de suite preneur, avec une offre qui a paru s'obstiner, au point que M. Silbermann, de nouveau, sous prétexte, disait-il, de votre beau talent qui n'était en rien atténué par votre échec, a tenu ses prix et les titres des « Exploitations artistiques Michel Lebrun », se sont bel et bien négociés à 150 francs, un gentil bénéfice encore pour le vendeur.

« Votre situation, jeune homme, demeure donc la même. Vous continuerez à recevoir vos mensualités. A vous de réussir. Ayez confiance en vous-même. Vos titres montent, au lendemain même pourtant de votre échec. »

⁂

Quelques années passèrent. Le compositeur put vite donner sa mesure. Il ne la donna peut-être pas alors de la façon qu'il avait souhaitée, avec de la grande musique. C'était l'époque où le café-concert battait son plein et où l'invention nouvelle du phonographe connaissait la vogue.

Michel Lebrun fut remarqué par un éditeur, qui l'attacha à sa maison. Il composa de la musique de danse et de chant, où son talent dans la mélodie lui valut de légitimes succès.

C'est alors que Michel, arrivé au terme prévu des mensualités, eut la joie de voir que ses actionnaires avaient droit à un très honorable dividende.

Depuis quelque temps, il n'habitait plus chez les braves gens qui l'avaient aidé à ses débuts.

Il leur gardait une vive reconnaissance, ainsi qu'au souvenir de Denise, restée quelques années sa petite camarade amicale, puis emportée brusquement par une mauvaise grippe qui avait eu facilement raison de sa fragile constitution.

Devant le succès de ce « poulain », auquel pourtant il n'avait pas cru longtemps, Silbermann se montra de nouveau empressé :

— Je vous l'avais bien dit que vous étiez un grand musicien. Comme j'ai eu raison de vous lancer, avec ma magnifique combinaison de Société Anonyme d'un nouveau genre. Entre nous, mon cher, c'était une fameuse idée que « ma » Société et, sans elle, qu'est-ce que vous seriez ? Vous auriez végété dans l'ombre, à faire de la copie et vous auriez épousé quelque pauvre ouvrière dans le genre de la malheureuse qui partageait près de vous la location. Tandis qu'on m'a raconté que bientôt un riche mariage... Compliments, mon cher !...

« Mais quel nigaud j'ai été de ne pas avoir souscrit moi-même vos actions d'apport! Cinquante mille francs, ce n'était pas le diable. Je ne sais pas pourquoi. Je vous avoue même que je n'avais pas mobilisé, comme à l'ordinaire, d'Américaine ou de vieille demoiselle riche, enthousiaste d'art. C'est mon notaire qui s'est débrouillé. Il s'est même débrouillé très vite.

⁂

Peu après, en effet, Michel Lebrun s'est marié, un de ces mariages distingués comme en font les artistes à qui la chance a souri et dont les journaux parlent souvent.

Il estima correct de s'adresser, pour le contrat, à ce notaire qui s'était déjà si bien occupé de lui :

— A propos, fit-il un jour, je n'ai jamais su au juste par qui avaient été souscrites les actions qui m'avaient permis de me lancer.

« Je suis curieux de connaître et d'inviter à mon mariage l'intelligent commanditaire qui, d'ailleurs, n'a pas fait là une mauvaise affaire.

— Une affaire sans résultat direct pourtant, fit le notaire, car il s'agit d'une dame, maintenant décédée. Les titres iront à ses héritiers, de lointains cousins : le fisc se chargera de tout manger, même les dividendes.

« Cette dame, une personne célibataire, s'appelait... attendez... je vais rechercher. Je me souviens seulement de son petit nom... « Denise »... Elle habitait d'ailleurs chez les personnes qui vous logeaient.

« Tout un petit héritage qu'elle avait reçu y avait passé. La dame n'aura même pas eu l'agrément de toucher son premier coupon, ce beau coupon que lui rapportait sa confiance en vous.

« Ce n'était pas la peine d'être si maligne et d'avoir si bien calculé son coup. A moins que... attendez donc ! mais oui ! Cela me revient... Le bruit avait couru alors qu'elle avait fait cela par amour pour vous, qui ne faisiez même pas attention à elle...

« Quand une jeune fille laide, et par-dessus le marché poitrinaire, se met à être sentimentale...»

⁂

Ceux qui connaissent le musicien, maintenant illustre, ont pu remarquer que, depuis ce jour-là, il n'a jamais écrit une ligne de musique gaie, ce qui, du reste, n'a fait qu'affirmer sa renommée.

HENRY DE FORGE.

VARIÉTÉS HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES

Les deux ménages d'Adélaïde

par A. Le CORBEILLER

C'est une vie pleine de traverses que mènent les Bourlon de Chavanges au manoir d'Arrigny, en cette fin d'automne de l'année 1808 : ils sont au bord de la ruine. Vingt années de luttes contre d'insatiables créanciers et d'astucieux hommes d'affaires, ont conduit Bernard, le chef de famille, à vendre presque toutes ses terres pour solder ses pertes en bourse.

Confiné à la campagne avec sa femme née De Launay, créole de l'Ile-de-France, épousée à l'âge de 16 ans, il s'est voué à ses enfants : Adélaïde-Josèphe et Alphonse. Dans la demeure qui se délabre faute de réparations, les époux sombrent dans la tristesse aggravée de la mélancolie du paysage : les bois d'où s'enfuit la Marne vers Vitry-le-François et au milieu desquels coule le Blaise alimentant le moulin, perdent leurs feuilles jaunies ; l'âpre vent annonce l'hiver.

Quelle destinée pour Adélaïde ! Jolie, élégante, instruite, d'une éducation parfaite, Adélaïde, à dix-neuf ans, souffre pour ses parents de leur médiocrité. Elle entend son père se rebeller contre ce Buonaparte : usurpateur sans scrupule, entouré de ses prétoriens venus on ne sait d'où qui, toujours en guerre, sont affublés d'une noblesse auprès de laquelle la sienne, authentique et solide, ne compte plus. Tout ce monde chamarré vit dans le luxe et les fêtes, créant une aristocratie qui étouffe l'ancienne. Si encore, disait-il, un hobereau connaissait Adélaïde et l'aimait pour en faire sa femme ! Faut-il se résigner à rester au milieu des cent habitants d'Arrigny sans que jamais personne ne soupçonne que dans ce village perdu, vit une fille titrée, digne de tenir à la ville rang parmi les plus belles ?

Mme de Chavanges trouve que son mari peut, sans déchoir, tenter une démarche, reprendre un grade, et cesser de vitupérer ; où cela mène-t-il ? Que répondre au notaire qui se présentera bientôt pour vendre encore ou hypothéquer à gros intérêt ? Car on appréhende la venue de ce personnage à la fois mandataire d'un créancier et d'un paysan convoitant des champs qui bornent les siens...

⁂

Cependant, c'est peut-être le notaire que choisit, cette fois, le destin veillant sur Adélaïde, pour proposer un possible mariage : question délicate et difficile.

Il s'agit d'un Parisien né rue Mouffetard, sur la paroisse Saint-Médard. M. et Mme de Bourlon de Chavanges se récrient : on a beau habiter aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne, on connaît suffisamment Paris pour savoir ce qu'est cette populacière voie qui gravit la montagne Sainte-Geneviève, et que n'y réside nulle aristocratique famille. Mais c'est bien pis quand ils apprennent que le prétendant, né d'un père domestique et d'une mère très modeste fruitière, a eu pour parrain un pauvre manœuvre-maçon. Ils croient qu'on se moque d'eux. Leur proposer pour gendre l'un de ces garnements galopinant jadis sur les bords de la Bièvre, rôdant autour des tanneries, des dépôts de gadoue et des brasseries de bière en reniflant leurs odeurs mêlées à celles des lèche-frites !

Comment ! Adélaïde serait la femme d'un de ces godailleux qui, dans l'auberge du « Chat qui dort », le cabaret des « Rats goutteux » ou encore celui du « Poing d'or et de la Main d'argent » ont hurlé des chansons obscènes et fait tapage dans les jardinets ! Car, c'était cela la rue Mouffetard, et personne ne l'ignorait : non, cent fois non ! Et quel âge a donc cet individu qui ose solliciter son entrée dans la famille des Bourlon de Chavanges ? Cinquante-deux ans : dix ans de plus que M. de Chavanges. Celui-ci suffoque. Il n'est pas au bout de sa consternation.

Le candidat s'est fait soldat à dix-sept ans. Il a roulé un peu partout avec les régiments, depuis le Clarke-Irlandais en 1774, jusqu'au Bourgogne-Cavalerie, en passant par le Berwerd-Brunswick où, en Prusse, il a, nécessairement, pris goûts et habitudes de reître... C'en est assez ; M. et Mme de Bourlon de Chavanges refusent d'en entendre davantage... Pourtant, ils ont dû céder à l'insistance de l'intermédiaire. Son protégé, en 1789, avait trente-trois ans : c'était l'année où naissait Adélaïde. A ce moment, soudard accompli, ayant mené la vie des camps : pillages, ribauderies orgies enfin tout, on le citait dans la troupe pour son allure vulgaire, grossière, indécente.

Aux nouvelles récriminations de ses auditeurs outrés d'une telle peinture, on avait répondu que l'homme rachetait ses défauts : il s'était admirablement battu à Millesimo, Lodi, Arcole, aux armées de Sambre et Meuse, du Rhin, de la Moselle, en Espagne. Il avait pris du galon. Bien sûr, répondaient les parents décidément indifférents, il méritait de l'avancement ce parvenu de la Révolution... Attendez ! Certes, il fut récompensé de sa bravoure et de ses talents militaires puisqu'il devint officier, même général... Et l'Empereur l'a fait Maréchal de l'Empire, grand Aigle et grand officier de la Légion d'Honneur, chef de la quinzième cohorte, grand cordon de Charles III, grand dignitaire de la Couronne. On écoute de nouveau, on ouvre grands les yeux, se demandant où on va? Jusqu'au titre de Duc que Napoléon lui a conféré en avril dernier. Et le nom, le nom de ce nouveau grand seigneur ? Pierre-Charles-François Augereau, duc de Castiglione.

Maintenant, on se tait : un peu oppressé, presque épouvanté. Chez les royalistes, tout le monde connaît Augereau et sa réputation de brutalité ; personne n'a oublié sa manière d'il y a onze ans: Fructidor.

Augereau est effrayant de cynisme ; autoritaire, violent tel une brute, dit-on. Et il serait le mari d'Adélaïde ? Le visiteur doit rompre le silence qui se prolonge : le Maréchal est dans l'opulence. Depuis quatre ans, il reçoit annuellement un traitement de quarante mille francs ; la dotation de son grade lui a valu deux cent mille francs qui l'ont fait propriétaire de l'hôtel du 116 de la rue de Grenelle à Paris, acquis du Maréchal Lannes. Ses nombreuses prises de guerre lui ont permis d'acheter en 1801, le domaine de la Houssaye en Brie : château Renaissance flanqué de trois tours, entouré de fossés, d'un parc et de vastes étendues cultivées. M. de Chavanges écoute ; en homme qui connaît la valeur des biens ruraux, il suppute les revenus d'une telle propriété voisine de Paris.

Seule, peut-être, Mme de Chavanges entend qu'Augereau est veuf depuis deux ans d'une Smyrniote : Gabrielle Jrach, jadis épousée par amour, et qui est inhumée dans la pelouse du château de la Houssaye.

Il faut se décider à dire quelque chose. Quoi ? Pour le père, le passé, le nom même d'Augereau, créature de l'Empereur, son origine moins que plébéienne : jacobine négatrice de toutes traditions et croyances, le poussent au refus net ; accepter c'est se déjuger. La mère est plus hésitante : il s'agit de sa fille et de la mettre à l'abri de l'adversité. Le mot de la fin est dit sans doute par le tiers : « Vous n'avez plus rien, et ce mariage est votre salut ». On doit consulter Adélaïde seule maîtresse de sa détermination.

⁂

On voudrait connaître les impressions des quatre Bourlon de Chavanges lorsqu'ils se réunissaient et causaient du mariage projeté ; mais, nulle confidence ne nous étant parvenue, il faut se borner à les imaginer par ce qu'on sait du caractère des acteurs.

Le dilemme qui se pose devant les parents est lourd de conséquences : qu'Adélaïde refuse, et c'est l'écroulement du foyer ; qu'elle accepte et c'est la vie assurée pour tous, l'aisance qui reparaît, l'avenir d'Alphonse qui s'éclaire. On conçoit que M. de Chavanges garde le silence : il n'exhale plus ses rancunes ; à quoi bon dénigrer les gens de l'Empire à présent que l'un d'eux, et non des moindres, veut épouser sa fille ? Si la chose se fait, quelle peut être l'attitude du modeste lieutenant de jadis, en présence de ce Maréchal ?

Que pèse le seigneur d'Arrigny sans seigneurie, devant ce fastueux soldat possesseur d'une antique demeure féodale ? Fausse situation que celle du jeune beau-père : gentilhomme campagnard pacifique, en présence du gendre, son aîné de dix ans, qui a parcouru l'Europe en bataillant ! C'est bien le monde renversé. M. de Chavanges suit le mouvement.

Mme de Chavanges est plus tourmentée, et pour de multiples raisons ; elle se demande quelle décision elle eût prise à la place de sa fille. Ce qu'elle soupçonne des turpitudes d'Augereau, sans doute la trouble, et, à ces pensées, le rouge monte à son front. Avoir pour un tel homme, élevé Adélaïde : nouvelle Iphigénie que nulle Diane ne peut sauver !

Adélaïde réfléchit au sacrifice. Entre elle et ses parents qui l'ont très loyalement mise en face de la situation, nul ne s'interpose. Elle décidera seule, quand elle aura vu Augereau. Est-elle tentée de devenir duchesse et riche, à moins de vingt ans ?

C'est à La Houssaye qu'Augereau reçoit les Chavanges, dans le cadre somptueux de son château où, il y a un an, séjourna l'Empereur. A Adélaïde, Augereau apparut de belle taille. L'ensemble pouvait ne pas déplaire, mais les cheveux, rares et blancs qu'il portait longs, jusque dans le cou, lui donnaient l'aspect d'un vieillard. Son grand nez, à pente accentué, surplombe une petite bouche aux lèvres pincées ; ses lourdes paupières abritent le regard morne d'yeux enfouis sous leurs arcades et les sourcils fortement incurvés. Il a l'air étonné d'un homme surpris de se trouver là, et son visage reflète l'expression d'une inintelligente prétention. Rien ne révèle, n'explique le geste héroïque d'Arcole qu'on lui attribue : sous le feu des canons autrichiens, il a planté, dit-on, le drapeau au milieu du pont ; on comprend, à le voir, que d'aucuns traitent de légende ce fait d'armes, pourtant officiellement reconnu. En bref, il donne l'impression d'un homme las et qui n'aspire plus qu'au repos ; il justifie sa réputation dans l'armée, d'éternel fatigué. Il est d'ailleurs sujet à des troubles circulatoires.

Très fine, Adélaïde aperçoit vite la nature inculte, la rude écorce du Maréchal — sorte de sergent recruteur — que cachent à peine des attitudes maladroitement mondaines ; elle devine le peu de charme d'une existence liée à celle de ce militaire vieilli. On visite sa demeure, l'orangerie, le parc ; Adélaïde s'arrête devant le tombeau de Gabrielle Jrach. C'est un parallélépipède très simple, en pierres de taille, surmonté d'une amphore ; l'épitaphe y indique l'âge de la morte : quarante ans, et la date du décès ; sur la face nord, Adélaïde lit : « Rendre heureux son époux, soulager le malheur, furent les seuls besoins de son vertueux cœur ».

Combien de temps dura le séjour à La Houssaye ? Beaucoup trop, sans doute, au gré du seigneur d'Arrigny vite lassé de promenades au milieu du luxe prétentieux de ce soldat républicain, enrichi ; suffisant pour qu'on ait posé les bases du mariage envisagé. Il ne semble pas qu'Adélaïde ait longtemps hésité : il est probable que dès son arrivée au château, son parti était pris. Il ne s'agit, en réalité, que d'un marché. Si elle consent à se vendre, il faut que ce soit au prix le plus élevé : elle sait ce qu'elle vaut ; elle est sûre qu'Augereau ne la sous estime pas.

Elle est prête à se marier, et voici ses conditions : elle n'apporte ni dot, ni trousseau, mais le trousseau lui est reconnu pour vingt mille francs ; tous les biens meubles et immeubles du Maréchal sont sa propriété. De plus, Augereau s'engage à constituer à M. de Bourlon de Chavanges, une rente à vie de trois mille francs et une autre aussi à vie, de deux mille francs à Alphonse. Enfin, elle ne veut plus voir le mausolée de Gabrielle sous ses fenêtres : elle exige que le monument disparaisse avant la cérémonie. Tout cela est clair, précis ; Adélaïde ne tolère aucun marchandage.

⁂

Lorsqu'en 1806, Augereau a mis au tombeau Gabrielle, a-t-il pensé y sceller avec elle sa faculté d'aimer ? Est-il maintenant le jouet de forces qui ont réveillé sa volonté d'amour ? Adélaïde, cette jolie fille, lui est-elle donc si indispensable que, pour avoir le droit d'en faire sa femme, il entende sans broncher, le prix indiscutable ? Aucune illusion : on ne l'accepte que pour sa fortune et sa situation, on ne lui promet nulle tendresse affectueuse, si nécessaire, pourtant, à l'homme qui vieillit. On le subira. On tiendra rang de Duchesse ; on étayera, en quelque sorte, sa toute récente noblesse, du nom d'une authentique lignée d'ancien régime ; moyennant quoi il paiera pour le présent, et pour l'avenir d'une famille qui l'accepte.

Qu'espère-t-il encore, en vue de son déclin ? Au sommet qu'il occupe, ambitions et chimères s'éteignent ; la route suivie pour y monter s'estompe dans les grisailles du souvenir ; le chemin qui se présente n'est plus que celui de la déchéance physique dont, déjà, il éprouve les marques. Du moins veut-il le parcourir auprès d'une femme très jeune, gardienne d'un foyer qu'il doit maintenir à la place assignée par l'Empereur. Gracieuse, élégante, Adélaïde sera remarquée, et les règles de l'étiquette la plus rigoureuse qui soit, seront pour elle jeu d'enfant.

Quelle revanche pour le fils du domestique et de la fruitière de la rue Mouffetard ! Que sont quelques milliers de francs eu égard à l'épanouissement de son orgueil de parvenu ? Car le fait est là : les Bourlon de Chavanges l'incorporent à leur famille ; peu lui importe la somme puisqu'ils lui donnent en échange, et pour femme, un pur joyau.

Augereau cède à tout ce que veut Adélaïde : trousseau, rentes, dévolution de ses biens ; sans tarder, Gabrielle est exilée à plus de huit cents mètres de la cour d'honneur, au bout de l'allée des charmilles prolongeant, dans le parc boisé, la perspective de la tourelle pointue du château, un peu à gauche, dans le taillis.

Le mariage est fixé. Il ne se fera pas à Arrigny, mais à La Houssaye. Il est célébré à la mairie le 22 février 1809. Le lendemain, jeudi, l'ancien sans-culotte Augereau agenouillé devant l'autel près d'Adélaïde-Josèphe de Bourlon de Chavanges, dans la chapelle entourée des grands arbres du parc, reçut la bénédiction de l'abbé Bigot. Ce fut très intime. Aux côtés d'Adélaïde, outre son père, sa mère et son frère, il n'y avait que son grand-père maternel. Les témoins d'Augereau furent ses aides de camp : un lieutenant-colonel et un capitaine. Aucun des Maréchaux ne l'assista.

⁂

Ce qu'on sait de l'intimité du ménage permet de croire que les rapports entre les époux, si dissemblables, aident les appréhensions d'Adélaïde à s'affirmer bien vite.

Le Maréchal n'est pas homme à se réformer parce qu'une aristocrate est devenue sa compagne : il a des habitudes trop invétérées pour en faire litière. Qu'il s'efforce à plus de politesse et à un langage moins gras, la chose est possible, mais non certaine ; peut-être même prétend-il ne point renoncer à ses attitudes légendaires.

D'ailleurs, sa femme le supporte avec quelqu'indulgence et la condescendance qui conviennent à un supérieur bien élevé, vis-à-vis de celui dont ils déplorent la native grossièreté. Elle compte le courber, peu à peu, sous son joug, l'amener progressivement à ses idées et apprivoiser l'ours jacobin. Tout de même, la Duchesse éprouva un rude haut-le-corps lorsqu'elle entendit, pour la première fois, ses lourds propos salés qui sentaient la troupe et le bivouac. Lui, aimait cela : il se plaisait à effaroucher Adélaïde ; de même, il s'amusa fort le jour où, tout fier d'une nouvelle formule de son invention, il observa la figure de sa femme appelée pour lui exprimer le soudain désir qu'il avait d'elle : il l'invitait pour se préparer à ce qu'il souhaitait, à « graisser ses culottes de peau ». On devine l'effarement de la jeune femme... Elle s'y fit, pourtant, car on s'accoutume à tout. Elle se contenta de hausser les épaules et, plus tard, d'en rire...

On partit pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, prescrites au Maréchal ; au retour, la duchesse de Montebello, dame d'honneur de l'Impératrice Marie-Louise, et veuve du Maréchal Lannes, fit nommer dame du Palais, Adélaïde à qui ces fonctions, rapportèrent trois mille francs l'an.

La duchesse de Castiglione vit maintenant au sein de cette aristocratie impériale qu'elle avait naguère entendu tant décrier par son père ; elle s'étonne de la fidélité obséquieuse à l'Usurpateur de toutes ces dames aux grands noms d'ancien régime. Très souvent au contact des membres de la famille Bonaparte, elle en subissait les travers, entr'autres de la Reine de Naples : calculatrice, n'ayant de but que garder les faveurs du maître pour Murat.

Par contre, Adélaïde s'entendait bien avec la douce Pauline, franche, aimant sincèrement ses frères et sœurs, obligeante à tous. Pauline, fière de la parfaite beauté de son corps, surprenait Adélaïde par ses impudicités : elle ne la choquait pas. Les deux femmes s'aimaient beaucoup, et Pauline se confiait volontiers à la maréchale Augereau qu'elle admettait dans son intimité. Adélaïde assistait au bain de la princesse, aux vigoureuses frictions que lui administrait ensuite, sur tout le corps, un nègre du noir le plus pur ; avec tous les amis conviés à ce spectacle digne de l'Olympe, elle admirait les lignes voluptueuses d'une des femmes les plus parfaites de la création. Chose étrange, Augereau se plaint des rapports de sa femme avec la sœur de l'Empereur ; il manifeste de l'humeur de leur fréquence et que la Duchesse soit présente à des exhibitions qu'il condamne ; il lui interdit de s'y rendre : la pudeur d'Augereau offusquée, c'est à ne pas croire.

Au château de la Houssaye séjournait la famille d'Adélaïde, et c'est à la Houssaye, que, le 1 juillet 1812 mourut, à l'âge de quarante ans, la très jeune belle mère du duc de Castiglione qui commande le 11e Corps de la Grande Armée. A Leipzig, il perd ses neuf chevaux, ses fourgons, sa voiture et son argenterie ; il en demande le remboursement, ainsi que de ses frais et de sa solde depuis mars 1813. On lui paie trente-cinq mille trois cents francs, et on l'envoie « se reposer » à Paris. Au début de janvier suivant, il est à la tête de l'Armée de Lyon, où le trouvent, toujours fatigué, les événements de 1814. Augereau ne pense qu'à prendre conseil de la Municipalité, se met d'accord avec elle, évacue Lyon où, le 21 mars, le prince de Hesse entre librement.

Augereau est à Paris ; il s'entend avec Soult, Suchet et Maison, s'entretient deux fois avec le Czar Alexandre et assure de son dévouement le roi Louis XVIII qui, le 21 juin, le maintient à Lyon comme gouverneur. A la fin de l'année, il passe au commandement de la 14e division militaire à Caen : voici Augereau Maréchal de la monarchie ; le simple cavalier de Clarke-Irlandais de 1774, le sans-culotte de l'armée d'Italie, le briseur de complots royalistes, prête serment à son Roi légitime : la vie a de ces retours imprévus.

En mars 1815, l'Empereur revient de l'île d'Elbe.

Augereau couvre les murs de Caen d'une affiche qui exhorte les troupes à se rallier à Napoléon dont les « aigles immortelles » sont les « seules qui conduisent à l'honneur et à la victoire ». Il a, décidément, la mémoire courte. C'est qu'il espère beaucoup encore. Le retour de l'Empereur n'apporte aucun avantage au duc de Castiglione — au contraire — Napoléon qui, dès son débarquement au golfe Juan a qualifié défection l'attitude à Lyon du Maréchal, n'est pas disposé à lui accorder la pairie qu'il sollicite avec un aplomb égalé par son inconscience.

On le laisse à Caen. Après Waterloo, l'Empereur exilé et Louis XVIII rentré, Augereau se rappelle au souvenir du Roi : il perd le sens commun. Il réclame, en novembre, le paiement de sa solde depuis avril. Il tombe mal, car le maréchal Clarke, duc de Feltre qui l'a durement cinglé après l'affaire de Lyon, et qui est encore Ministre de la Guerre, se charge de son exécution. Il indique au Roi, qu'Augereau a «violé ses sermens», qu'il a trahi toute confiance et que sa proclamation de Caen « a mis le comble à sa perfidie ». Il propose de le priver de sa place et de son traitement, ce que Louis XVIII approuve d'un « Bon » et de sa signature.

La carrière d'Augereau est finie, il n'a plus qu'à se retirer dans son château de La Houssaye avec sa femme, loin de toutes les agitations. Il appelle son frère près de lui et le baron Augereau, lieutenant général, aussi en non-activité, ne se fait pas prier.

Entre ces deux militaires, Adélaïde supporte des jours gris et lourds, sans doute la pensée ailleurs. Huit années à peine ont coulé depuis qu'elle gravita dans la gloire impériale. A présent garde-malade d'un mari exigeant, elle envisage l'avenir en face de lui pour qui il n'est plus de clartés.

Raconte-t-il son existence, son extraordinaire et aventureux passé? Ou bien son état de maladie s'aggravant, le force-t-il à ne penser qu'à soigner sa lassitude et l'hydropisie reconnue par le médecin? Ce repos, auquel il n'a cessé d'aspirer depuis quinze ans, lui vient enfin et, définitif, le 12 juin 1816 à huit heures du soir lorsque, de huit mois, il eut dépassé la cinquante huitième année de son âge. Pas plus que pour son mariage, il n'eut pour l'accompagner, un seul des Maréchaux. Son frère, et son beau-frère Alphonse de Chavanges, devenu lieutenant-colonel et couvert de décorations royales, menèrent le deuil. Sept prêtres firent escorte à l'abbé Bigot qui, ayant marié Augereau, présida son enterrement. Le cercueil, conduit au chevet de l'église, fut descendu dans la tombe voisine de celle de Madame de Chavanges. Puis, Adélaïde fit dresser une stéle afin de perpétuer la mémoire de ces deux êtres qui partagèrent son affection, et qu'une étrange destinée réunissait dans ce funèbre petit enclos de campagne — à treize lieues de Paris.

⁂

La duchesse de Castiglione est veuve à vingt-sept ans, sans enfant, légataire universelle de son mari, et probablement, sans un immense chagrin ; mais avec quelques regrets, malgré tout, et une lourde situation à liquider aussi vite que possible. Car, la mort du Maréchal ne la laisse pas avec une fortune aussi nette qu'on l'entrevit, il y a sept ans.

Tout d'abord, rembourser à la Caisse de l'Extraordinaire, les deux cent mille francs du majorat ; ensuite, donner deux cents autres mille francs au frère d'Augereau et à un neveu, en exécution d'une donation. Cela fait quatre cent mille francs à quoi s'ajoutent une quarantaine de mille francs de dettes du ménage. Une seule opération semble possible : réaliser les biens. Sans tergiversations inutiles, Adélaïde met en vente le domaine de La Houssaye. C'est Alexandre Becker, agent du Danemark à Arkangel qui l'achète pour six cent mille francs.

Les comptes réglés, Mme Augereau a devant elle deux cent soixante-sept mille trois cent soixante-dix-huit francs et le mobilier du château. De ce capital, elle se constitue treize mille trois cent soixante-huit francs de revenu, conserve l'hôtel de la rue de Grenelle qu'elle met à louer à bail, et s'installe rue Saint-Dominique, numéro 11.

Alors, comme veuve d'un Maréchal de l'Empire, elle sollicite une pension qu'on lui refuse.

Est-ce en visiteuse intéressée chez le duc de Feltre — le même qui stigmatisa si fort Augereau — qu'Adélaïde a rencontré le comte Charles-Camille-Joseph Balthazard de Sainte-Aldegonde, familier du Ministre ? Peut-être. Toujours est-il que le « petit de Sainte Aldegonde » ainsi qu'on dit, s'éprend de cette femme extrêmement belle et désirable, à qui on ne peut reprocher que le ton élevé de sa voix et le peu d'expression de ses yeux abrités de sourcils épais, très noirs, mais un peu trop remontés : « Arcs sans flèches », soulignait Talleyrand. Sainte Aldegonde se présente comme un mari possible — sans fortune. En effet, il n'a que sa solde de colonel et les mille francs de rente que lui sert son aïeule : Mme de Tourzel. Mais, Mme de Tourzel, c'est l'évocation de l'ancienne France : la cour de Louis XVI, Marie-Antoinette, et les enfants dont elle fut la gouvernante ; c'est tout le passé qui remonte après plus de trente années.

Adélaïde arrive au troisième tournant de sa vie à l'heure où, jeune encore et déjà expérimentée, elle croit à l'amour. Il lui importe peu de déchoir dans la hiérarchie nobiliaire : duchesse d'Empire vaut moins que Comtesse irréfutable..

Cette union serait, évidemment, le renversement de la première, mais elle apporterait des espérances de bonheur : gages indiscutables de la jeunesse. Assurément, la position, moins belle que celle du Maréchal, obligerait le nouveau ménage à quelque circonspection.

Le mariage se fit en 1817 : Adélaïde commençait une nouvelle vie.

⁂

Infatigablement, la Comtesse de Sainte Aldegonde sollicitait la rente que s'obstinait à lui refuser Louis XVIII. Il avait la rancune tenace. Adélaïde dut attendre la mort du Roi et quatre ans encore pour voir enfin, par Charles X, sa persévérance couronnée de succès. Le 22 juin 1828, on lui consent un revenu de huit mille francs, pour compenser le remboursement des deux cent mille francs du majorat ; mais ce n'est point reconnaître officiellement la situation de veuve d'un Maréchal d'Empire. L'essentiel était acquis.

Adélaïde tenait son rang au milieu de la noblesse : elle y jouissait d'une sympathique renommée. Son passé lui conférait une place dans l'extraordinaire aventure du premier Empire qui commençait d'entrer dans la légende, bien qu'il fût de bon ton de se montrer discret. On la voyait dans les réunions mondaines, à Paris, et aux bains de mer de Dieppe, où la Cour suivait la Duchesse de Berry.

Depuis le mois d'août 1824, la bru de Charles X y séjournait chaque année six semaines. La Comtesse de Sainte Aldegonde n'était pas la moins remarquée, avec ses deux filles, aux réunions sur la plage ou rue de la Halle-au-Blé, à la maison Quenouille. Sa vie semble couler sans tribulations ; elle habite à Paris, 36, rue Saint-Dominique.

Au début de 1829, M. de Vatimesnil, ministre et grand maître de l'Université, lui achète l'hôtel de la rue de Grenelle, pour y installer le Ministère de l'Instruction publique ; elle emploie les fonds qui lui rentrent, à l'acquisition du château de Beauregard.

C'est un ancien rendez-vous de chasse de François Ier, situé en la commune de Cellettes, à deux lieues de Blois.

Le domaine, à l'orée de la forêt de Russy, sur les bords du Beuvron, est riche, de bel aspect, et apporte douze mille francs de rente. Adélaïde ne regrette pas celui de La Houssaye, encore moins le manoir d'Arrigny, réduit de jour en jour.

On peut dire qu'elle a bien mené sa barque. Elle n'a pas quarante ans ; quatre lustres ont passé depuis le jour de son mariage avec le duc de Castiglione et, par lui, la voici propriétaire d'un château en Touraine dont elle est légitimement fière. Tant de circonstances auraient suffi à remplir une existence tout entière ; la sienne devait durer encore quarante ans !

Aux heures de solitude, quels souvenirs peuplaient ses pensées ? Le contraste entre son second ménage et le premier est trop grand, pour que ne surgissent pas d'obsédantes réminiscences. Dans la famille de Tourzel, on a gardé l'empreinte des malheurs de Louis XVI ; les conversations roulent sans cesse dans le cercle de sujets chers au cœur de la vieille Duchesse : on n'a pas évolué et, seul, le passé est en faveur, toujours attristant. D'entendre, sans arrêt, les mêmes jérémiades, les lamentations les plus amères — comme un écho de celles qui bercèrent son enfance — de subir l'étroitesse des sentiments de gens cristallisés, près d'un mari incolore et indolent, Adélaïde, s'enveloppait d'une déprimante mélancolie.

Ce n'était pas en vain qu'elle avait vécu sept années de sa jeunesse auprès du troupier parvenu qu'était le duc de Castiglione. A la suite de ses surprises effarées du début, Adélaïde s'était trouvée divertie par ses étourdissants bavardages, ses plaisanteries osées et la truculence de son langage, entraînée, peut-être, par ses manières cavalières. Chez lui, pas de chagrinants souvenirs, mais l'énergie, le courage, la guerre ; une volonté implacable, des allures libres, en formant Augereau, lui donnèrent figure, à l'emporte-pièce, d'un type légendaire.

Il était tout de même d'une autre trempe que le petit de Sainte Aldegonde : maniéré, de politesse affectée, parfois solennel — général de salons. Au cours des réunions monotones, glaciales, d'ennui insurmontable, la Comtesse n'évoquait-elle pas, avec une pointe de regret, les soudaines inconvenances du Maréchal soulevant les protestations amusées, les rires étouffés de pudeurs chatouillées ?

Et puis, comme il arrive toujours, la mort idéalisant tout, même les travers de l'être disparu, peut-on affirmer que, par instants, la comtesse de Sainte Aldegonde ne songeait pas à Augereau pour le regretter ?

⁂

Tout de suite après les journées de juillet 1830, Adélaïde se rapproche de la famille d'Orléans : elle devient dame d'honneur de la reine Amélie, et son mari, aide de camp du duc de Chartres.

En 1832, meurt la duchesse de Tourzel et, à partir de ce moment, Camille de Sainte Aldegonde semble s'écarter de la ligne droite. Il s'endette, et à tel point, qu'on l'envoie, comme général, au service de la Russie où lui font un accueil assez froid Mme de Nesselrode et la princesse d'Orange. Adélaïde passe l'été à Beauregard avec ses deux filles. Elle est grande amie du baron de Montmorency et l'accompagne souvent au château de Valençay, chez la duchesse de Dino, nièce par alliance de Talleyrand. Les deux femmes sont très liées.

La fuite du Temps ; les années qui passent et s'accumulent ; révolutions, changements de régime, la France qui oscille sous la poussée des partis qui se la disputent : la vie.

Adélaïde vieillit parmi tant d'autres qui partent. Elle a marié l'une de ses filles à Alexandre de Périgord, duc de Dino, fils de son amie ; Camille, son mari est mort en 1853 : le second Empire, Napoléon III, né quand elle épousait le duc de Castiglione ! C'est à son tour de revivre le Passé, ce Passé impérial qui l'a faite riche : elle en est fière. Maintenant, elle est seule à garder la mémoire d'Augereau dont le frère est mort en 1836 ; elle a toujours conservé les papiers du Maréchal. Que deviendront-ils après sa mort ?

Lorsqu'elle touche à ses soixante-huit ans, elle estime prudent de mettre en sûreté les documents qu'elle possède, et qui sont sans intérêt pour ses héritiers. Elle fait don au Ministre de la guerre du tableau peint par Thévenin, sur l'ordre du Directoire, et représentant Augereau au pont d'Arcole ; elle y joint une notice sur cet événement glorieux, ainsi que le drapeau d'honneur portant en même temps que la date : 1796, l'inscription suivante : « au général Augereau, la Patrie reconnaissante ». Le Ministre déposa le tout au musée de Versailles. Un peu plus tard, elle adresse au même ministre tous les documents, titres et lettres formant le dossier constitué par Augereau ; elle ne demande, en échange, qu'une copie du parchemin de 1808 conférant au Maréchal, son mari, la dignité de duc de Castiglione.

Après cinquante années son esprit se reportait aux heures de sa jeunesse, quand la gloire la touchait de ses rayons, fière encore de son titre de duchesse de Castiglione, épouse du maréchal Augereau.

Adélaïde de Bourlon de Chavanges, comtesse de Sainte Aldegonde, mourut lorsqu'elle eut quatre-vingts ans, en 1869... C'était hier...

Armand le CORBEILLER.

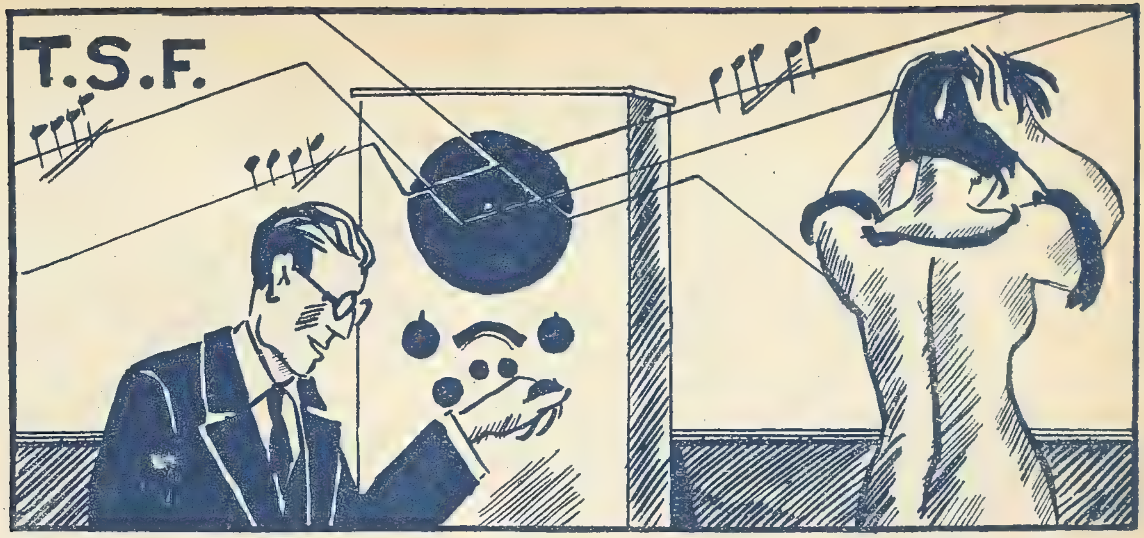

La musique et le peuple

par Paul REBOUX

Je me trouvais, l'autre jour, chez des amis qui faisaient fonctionner un haut-parleur.

Le jeune Edouard, dit Dédé, durant ce temps-là, préparait un devoir scolaire.

Les ondes mystérieuses qui, depuis quelques années, apportent la musique dans presque toutes les familles, et jusqu'au fond des campagnes perdues, transmettaient la **Symphonie Héroïque** de Beethoven. Elles avaient, auparavant, diffusé un **Concerto** de Mozart. Le programme annonçait ensuite des œuvres de Chopin, de la musique russe avec Strawinski, et de la musique espagnole avec Granados. Je pris sur moi d'aller interroger, dans sa chambre, le jeune Dédé qui, en tirant un peu la langue, faisait l'analyse de **Rodogune. « Établissez un parallèle entre Rodogune et Nicomède,** avait prescrit le magister. **Opposez cette première pièce qui date de la décadence de Corneille à Nicomède, l'un de ses plus beaux ouvrages ».**

Alors, je posai la main sur l'épaule du jeune Dédé qui releva sa petite figure lisse aux yeux intelligents, et je lui dis :

« Dis-donc, mon petit, de qui est-ce la **Symphonie Héroïque ?**

Il hésita, et enfin :

« De Chouvert, je crois... Ah non ! Chouvert, c'est le **Moment de la Musique....**

Je lui posais une autre question :

— Et Strawinski, à quelle époque vivait-il ?

Dédé se mit à sourire :

— Oh ! ça, vous savez... en fait d'histoire de Russie, je ne connais guère que Michel Strogoff.

Je poursuivis l'interrogatoire.

— Granados, ça te dit quelque chose ?

— Ça, me dit-il avec affirmation, c'est une ville qui doit se trouver vers le centre de l'Espagne, dans les montagnes, près de la Sierra Névada.

— Et Mozart ? demandais-je

Sur Mozart, Dédé était imbattable. C'était une très jolie femme qui s'habillait en homme pour chanter au théâtre de la Madeleine ! Il avait vu des photos dans les journaux !

Je laissai le pauvre petit garçon comparer **Rodogune** à **Nicomède,** et je revins au salon où mes amis bavardaient, pendant que le haut-parleur, mis en sourdine pour ne pas gêner les sornettes qu'ils se contaient les uns aux autres, exhalait de la musique divine...

...En sortant de cette maison, je jugeai que le moment était venu non pas d'interroger les autres, mais de méditer un peu moi-même. Et c'est à moi que je posais ces deux questions :

Quel intérêt, peut trouver un Français moyen à avoir comparé **Nicomède** à **Rodogune ?**

La deuxième question était celle-ci :

Quel intérêt pourrait trouver un Français moyen à connaître les biographies et les caractéristiques des grands maîtres de la musique ancienne et moderne ?

C'est alors que m'apparut la prodigieuse imbécillité des programmes scolaires, et leur surprenante incompatibilité avec les mœurs de notre temps.

Des pions pleins de bonne volonté, mais respectueux des dogmes, continuent à enseigner la langue française comme au temps de Louis XIV, et continuent à enseigner l'histoire de France en nous parlant non pas des mœurs et des idées, mais des batailles, des traités, bref, de tout ce qui ne sert exactement à rien. Car, lorsqu'on a besoin d'une précision sur ces questions-là, vers la quarantaine, on n'a pas l'absurde vanité de se fier à ses souvenirs d'écoliers. On s'en va consulter les dictionnaires, lesquels sont faits pour renseigner les gens.

En littérature, il en est de même.

Si nous connaissions Boileau tel qu'il fut, un brave homme toujours aphone, s'égosillant pour parler au cabaret, homme de lettres jusqu'au bout des ongles, généreux en même temps que hargneux à l'égard de ses confrères, comme il sied à un bon homme de lettres, nous aurions de Boileau une image précise. Mais on fait apprendre par cœur des pages du **Lutrin** et de l'**Art Poétique,** et ce vieux pilier d'estaminet nous apparaît sous les traits d'un pédant...

Et l'existence trouble de Racine... Cette existence avec des retours, des flambées de passion, des crises d'humilité, un esprit de courtisanerie repoussant, et de noirs desseins, puisque l'auteur de **Britannicus** ne se tira qu'avec peine de l'histoire des poisons ?... Que reste-t-il de Racine, quand on l'a montré seulement sous les traits du berger des tendres brebis qu'élevait Mme de Maintenon à Saint-Cyr ?...

De quelle efficacité peut être, pour les esprits enfantins, ce temps passé à étudier les choses dont il ne sera plus jamais question, à analyser des pièces que jamais plus on ne reverra, alors que l'éducation universitaire néglige résolument l'enseignement de la musique, cet art qui, tout à coup, a pris beaucoup plus d'importance que la littérature, depuis l'invention de la T. S. F.

Calculez combien d'heures un Français moyen passe à relire ses classiques.

J'en excepte Molière, ce dieu, et La Fontaine.

Calculez, par contre, combien d'heures passe un Français moyen à écouter la T. S. F.

Or, l'éducation, telle qu'elle est organisée, a pour objet d'apprendre aux petits Français ce qui ne leur servira à rien du tout, en leur laissant ignorer ce qui pourrait être utile.

Savoir ce que fut Beethoven, comment il composait ses symphonies, quel esprit napoléonien l'animait au moment de l'**Héroïque,** quelle tragédie et quel martyr fut son existence ; savoir quelle ardeur habitait Chopin, quelle idée l'a peut-être obsédé quant il composait telle de ses **Études** ou telle de ses **Polonaises ;** connaître les rapports de la musique espagnole avec l'ensemble de l'art musical, et l'influence de la musique russe sur l'évolution de l'orchestration contemporaine ; apprendre à aimer les belles œuvres en les connaissant mieux, à en goûter tout le charme, toute la force, toute la beauté, voilà quel devrait être, présentement, depuis qu'un nouvel état de choses est créé, l'objectif des faiseurs de programmes scolaires.

Jadis, la musique était un art de privilégiés, réservé seulement aux petits bourgeois à qui l'on donnait des leçons de piano ou de violon, réservé aux mélomanes qui s'en allaient au concert le dimanche, ou à quelques amateurs qui faisaient chez eux de la musique d'ensemble.

Mais aujourd'hui, la musique est partout ! La multiplicité des postes, l'abaissement de leur prix de revient, la qualité sans cesse progressante des concerts, font que la musique devient essentiellement un art démocratique, et que le peuple doit être rendu capable d'apprécier autre chose que **« Tout l'pays l'a su »** ou **« Les gars de la Marine ».**

Qui se lèvera pour formuler avec autorité cette idée nouvelle ? Quel ministre de l'Instruction publique aura assez de décision et de force pour chasser les retardataires de l'enseignement ?

Aujourd'hui, la vie est dure. Raison de plus pour qu'on s'efforce de l'orner.

Nous avons bien assez de soucis pour avoir droit, durant nos moments de repos, à des plaisirs de choix. Ces plaisirs, la musique est capable de nous les donner. Mais, la plupart du temps, nous sommes encore incapables de les apprécier et de les savourer dans leur plénitude.

Exercer les gens à tirer de la musique tout ce qu'un chef-d'œuvre peut donner de joie, voilà qui doit être désormais considéré comme un des éléments essentiels de tout programme démocratique.

Paul REBOUX

G. Pavis
FANTAISIE

Le Noyer de Maguelonne ou le Botaniste Facétieux

par A. AUGUSTIN-THIERRY

Carya Magalonensis !... Ce n'est pas un fossile inédit, ni la désignation mystérieuse de quelque végétal exotique. Le vocable sonore, mi-grec et mi-latin, n'évoque plus aucun souvenir à notre oreille indifférente. Pourtant, des lèvres érudites articulèrent avec passion, sous la Coupole, les syllabes oubliées, et le savant Raynouard, poète tragique et restaurateur des langues romanes, leur consacra doctoralement un abondant et minutieux rapport.

⁂

Aux jours déjà lointains de 1836, en pleine « Monarchie bourgeoise », la Faculté des sciences de Toulouse comptait au nombre de ses plus estimés professeurs le botaniste Horace-Bénédict-Alfred Moquin-Tandon, de vieille souche protestante du Languedoc.

Durant les années lamentables de la « Persécution des justes », les missionnaires bottés de Villars et les bourreaux de Lamoignon-Baville avaient, pour le salut de leur âme, congrument sabré, taillé, rompu, estrapadé, incarcéré les ancêtres du jeune agrégé. Dans la tour de Constance, à Aigues-Mortes, qui servit longtemps de prison aux Calvinistes impénitents, on peut lire encore aujourd'hui, profondément gravés sur la pierre des murailles, en l'oratoire Saint-Louis, parmi des centaines d'autres, les noms de ces entêtés huguenots. Ceux qui purent échapper aux dragonnades se réfugièrent en Suisse. La Révolution leur rouvrit les portes de la patrie où ils rentrèrent se fixer à Montpellier.

C'est là que naquit Horace-Bénédict, au printemps fleuri de 1804.

Orphelin de bonne heure, il grandit sous la tutelle indulgente de son aïeul maternel, le doux poète Auguste Tandon, de qui le recueil des fables provençales ne serait pas sans grâces, s'il n'avait eu parfois l'idée saugrenue de reprendre et compléter La Fontaine.

La renaissance lyrique des langues d'**oc** qui devait aboutir, quarante années plus tard, à la constitution du Félibrige, s'ébauchait alors dans la France du Midi. Lacurne de Sainte-Palaye, Millot, Fabre d'Olivet, venaient de ressusciter les « Fleurs du Gai Savoir ». Dégoûté du théâtre par l'échec des **Etats de Blois,** Raynouard publiait en 1816 son **Choix de poésies originales des Troubadours.** De toutes parts, des continuateurs surgissaient aux Bernard de Ventadour, aux Marcabrun, aux Arnauld Vidal, aux Goudouli, le « Racan toulousain ».

Le « Troubadour de Montpellier » avait donc enseigné à son petit-fils l'idiome ardent et sonore où il rêvait d'égaler les maîtres d'autrefois. La vocation de l'étudiant balançait entre la science et la poésie. Il composait de courtes piécettes réunies plus tard sous le titre de **Guindouletas** (Petites Jujubes). En même temps, avec l'archiviste Desmazes, ami de sa famille et jadis secrétaire du bénédictin médiéviste dom Pacotte, il apprenait la sémantique et la paléographie, la formation des langues romanes, entrait en relations avec Raynouard, auquel il fournissait nombre de mots pour son dictionnaire roman-français.

La poésie, même provençale, n'a point réputation d'engraisser ses fidèles ; au jeune Moquin-Tandon, intelligent, ambitieux et peu fortuné, la science sembla promettre de plus immédiates réalisations. Docteur ès sciences naturelles à vingt-deux ans, il obtenait, avant la trentaine révolue, la chaire de botanique à la Faculté de Toulouse, en même temps que la direction du Jardin des Plantes dans la cité du cassoulet.

Assuré de l'avenir, il donnait volontiers libre cours à son goût pour les lettres. Entre deux leçons sur le mode d'insertion des étamines ou les caractères de la corolle, il enfourchait joyeusement son Pégase languedocien. L'hôtel d'Assezat, berceau fameux de l'Académie des Jeux Floraux, retentissait fréquemment des échos de sa muse. Le savant botaniste n'y dédaignait pas d'herboriser, glanant la violette ou l'églantine symboliques.

Ce descendant des « martyrs », adouci par le Gai Savoir, n'avait pas l'âme revêche d'un piétiste. Il ne condamnait pas le plaisir, cultivait le calembour et pratiquait la « galéjade », cette forme parfois abusive de l'exubérance méridionale. De tels penchants à la facétie lui inspirèrent un beau jour la pensée d'une farce non pareille.

Peut-être, l'idée lui en fut-elle suggérée par la connaissance d'une mésaventure advenue, quelques années auparavant, au trop crédule Raynouard.

Un éditeur parisien, Ladvocat, avait entrepris de publier une **Collection des chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers,** réclamant pour chaque volume, une préface aux gloires littéraires du moment.

La Pologne se trouvant à la mode et « de vente », comme on dirait aujourd'hui, le commerçant s'avisa qu'il était indispensable de fournir à sa clientèle quelque chose des bords de la Vistule. Par malheur, il n'avait personne sous la main qui connut les comédies de Fredro, ni la langue de Mickiewicz. L'habile homme ne s'embarrassa point d'une pareille vétille. Il fit confectionner par un faiseur à gages une tragédie et une comédie, aussitôt présentées comme traduites du Corneille et du Molière polonais.

Chargé de rédiger une notice explicative, l'auteur des **Templiers** analysa très sérieusement et louangea fort ce théâtre fallacieux, se répandant à son sujet en longues dissertations sur l'art dramatique chez les peuples de l'Europe septentrionale.

Moquin-Tandon jugea qu'une si belle candeur devait à nouveau succomber, surtout si l'on flattait la manie du poète mué en romaniste.

Raynouard, à vrai dire, était son correspondant, presqu'un ami, tous deux s'enthousiasmaient pour la même cause, mais bah ! l'amateur de province subissait la tentation de « rouler » la science officielle. Et puis on est galéjaire ou on ne l'est pas.

Mettant à profit ses études linguistiques, utilisant sa connaissance des patois locaux, le professeur se mit à la besogne.

⁂

Six mois plus tard, paraissait à Toulouse, chez l'imprimeur Lavergne, le **Carya Magalonensis** ou **Noyer de Maguelonne,** sur lequel, jusqu'à l'Institut de France, s'exerçait aussitôt la sagacité combative des érudits.

En tête de l'ouvrage, un avertissement relatait la découverte du texte original. Il avait été trouvé dans le département de l'Hérault, à Gignac, chez M. Louis Montals, percepteur de la commune, et c'était, foi de paléographe, un merveilleux manuscrit.

Sous une couverture vétuste en bois de noyer, habillée de velours noir où s'enroulaient des arabesques, une centaine de feuillets le composaient, tracés en minuscules gothiques. En tête des chapitres, flamboyaient de superbes capitales enluminées, alternativement rouges, bleues et jaunes, décorées d'entrelacs et de rinceaux, quelques unes enrichies de miniatures précieuses. Suivant le génie bizarre du quatorzième siècle, où triomphe ennuyeusement l'allégorie, les divisions du **Carya**, reliées entre elles par un lien subtil et tout artificiel, empruntaient leur titre aux différents accidents du règne végétal : **Umbra, Fructus, Truncus, Germen, Flores**, etc., etc.

L'ouvrage, affirmait son éditeur, « présente d'une manière très fidèle les formes administratives, les croyances religieuses, les usages, les mœurs des habitants de Montpellier au Moyen Age. Le style en est clair et abondant, quelquefois énergique ou pittoresque, presque toujours simple et naïf ». Et, comme les précisions ne lui coûtaient guère, le matois personnage ajoutait : « On doit regarder ce travail comme un spécimen fort exact de la langue romane parlée à Montpellier en 1326 ou 1327, époque où sa physionomie n'était pas encore altérée. »

De fait, le prestigieux grimoire rapportait de mirifiques aventures. On y trouvait, contées en douze chapitres : le récit d'un miracle advenu en 1300, dans l'île de Maguelonne ; la relation des fêtes données à Montpellier pour l'entrée du pape Clément V ; la condamnation et l'exécution d'un prélat hérétique et prévaricateur ; la fondation de l'Académie du Gai Savoir ; le panégyrique du roi Sanche, prêché par l'évêque dans sa cathédrale ; le détail aussi de la nourriture des chanoines pour l'année 1321.

Par raffinement de dilettante, Moquin-Tandon avait ajouté force notes à son texte illusoire. Destinées à éclaircir les passages volontairement obscurs d'une chronique imaginaire, elles paraissaient d'autant mieux convaincantes qu'elles reproduisaient les pièces authentiques, par lui dépouillées aux archives de Montpellier, pour composer sa fiction.

Le simulateur, enfin, abritait son œuvre sous l'autorité morale d'un dignitaire de l'Eglise.

« L'auteur du **Carya**, affirmait-il, paraît être André Frédoli, Frédol, ou Frézol, évêque de Maguelonne. Les armoiries de ce prélat sont représentées dans le milieu de la dernière page. En outre, sur les marges des septième et neuvième chapitres, on remarque plusieurs corrections et additions importantes dont l'une est signée Andr. Ep. Mag. (Andreas, episcopus Magalonensis). Or, Frédoli est le seul évêque de Maguelonne qui ait porté le nom d'André. »

Tirée à cinquante exemplaires, avec fac-simile du manuscrit original, la plaquette que le trop peu révérent professeur s'était complu de lithographier, dorer et colorier lui-même, fut aussitôt adressée à autant de destinataires choisis. Sur les listes d'envoi, on relève les noms d'Auguste de Saint-Hilaire, professeur à la Faculté des sciences de Paris, membre de l'Institut, de Dunal, doyen de la Faculté des sciences de Montpellier, de Desmazes, archiviste de l'Hérault, — Moquin-Tandon, on le voit, ne ménageait pas ses amis ni ses collègues, — de Raynouard, de Quatrefages, de Villemain, de Guizot, de Fauriel, etc.

⁂

Toute cette fine fleur de haut savoir et de linguistique fut prise à la perfection du simulacre. On connaissait l'universitaire toulousain pour un savant philologue, et qui donc aurait soupçonné d'une telle noirceur l'âme d'un botaniste !...

A l'Académie des Inscriptions, le **Carya** reçut les honneurs d'une lecture. Raynouard, complètement abusé, écrivait à son perfide disciple, pour le remercier d'avoir mis en lumière un ouvrage si curieux pour l'histoire des langues d'**oc**.

« Je regarde, s'écriait-il enthousiaste, comme une publication très utile, celle que vous avez faite du **Carya Magalonensis** et j'y ai recueilli plusieurs mots qui entreront dans mon lexique roman. »

Cette élogieuse conviction se prolongea durant huit ans. Il n'est pas certain qu'aujourd'hui encore le fantaisiste manuscrit ne serait pas considéré comme un texte authentique, si son auteur ne s'était un beau jour avisé d'en revendiquer la paternité.

C'est en 1844 qu'il résolut ainsi de lever le masque. En rééditant son pastiche, il le fit précéder d'une préface explicative où Hippolyte Fortoul, le futur ministre du second Empire, dénonçait en riant la supercherie. Le Languedoc et la Provence s'en tinrent longtemps les côtes.

Le monde savant, si plaisamment mystifié, ne tint cependant pas rigueur au facétieux naturaliste.

Appelé en 1853 à professer à la Faculté de Médecine de Paris, l'Académie des Sciences lui ouvrait ses portes l'année suivante.

La publication de ses **Eléments de Tératologie végétale,** maintenant encore appréciés, avait effacé l'impression produite par la « galéjade » inopportune. Quant aux érudits, aux spécialistes, à la gent doctissime des mandarins, ils gardaient prudemment à l'endroit de ce **Carya** maléfique, un tardif et dédaigneux silence.

Ne raillons point leur crédulité, soyons sans rigueur à leur aveuglement ; la modestie est bonne conseillère en matière de critique et sommes-nous assurés d'être plus perspicaces ? La tiare illusoire de Saïtaphernes abusa M. Héron de Villefosse et M. Salomon Reinach, tous les deux des esprits éminents. M. Bode, à Berlin, orgueil de la **Kultur,** expert entre tous les experts, subit pareille déconvenue avec un pseudo-buste du Vinci. L'affaire de Glozel est dans toutes les mémoires...

« Nous raisonnons hasardeusement et témérairement, a répété Montaigne après Timée, parce que, comme nous, nos discours ont grande participation à la témérité du hasard ».

A. AUGUSTIN-THIERRY.

SPORTS D'HIVER...
...ET DE TOUTES SAISONS !

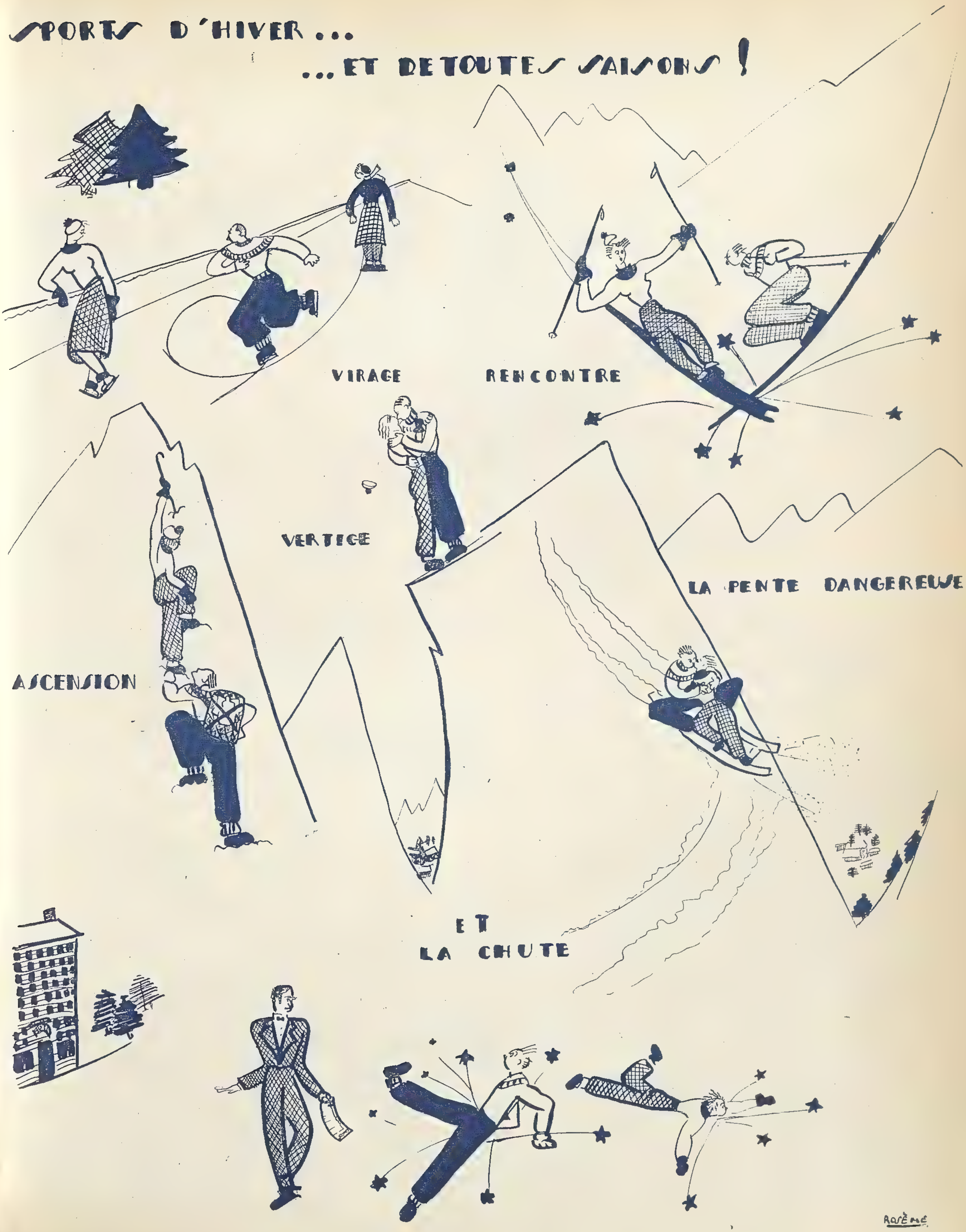
VIRAGE
RENCONTRE
VERTIGE
ASCENSION
LA PENTE DANGEREUSE
ET
LA CHUTE
ROSÈMÉ

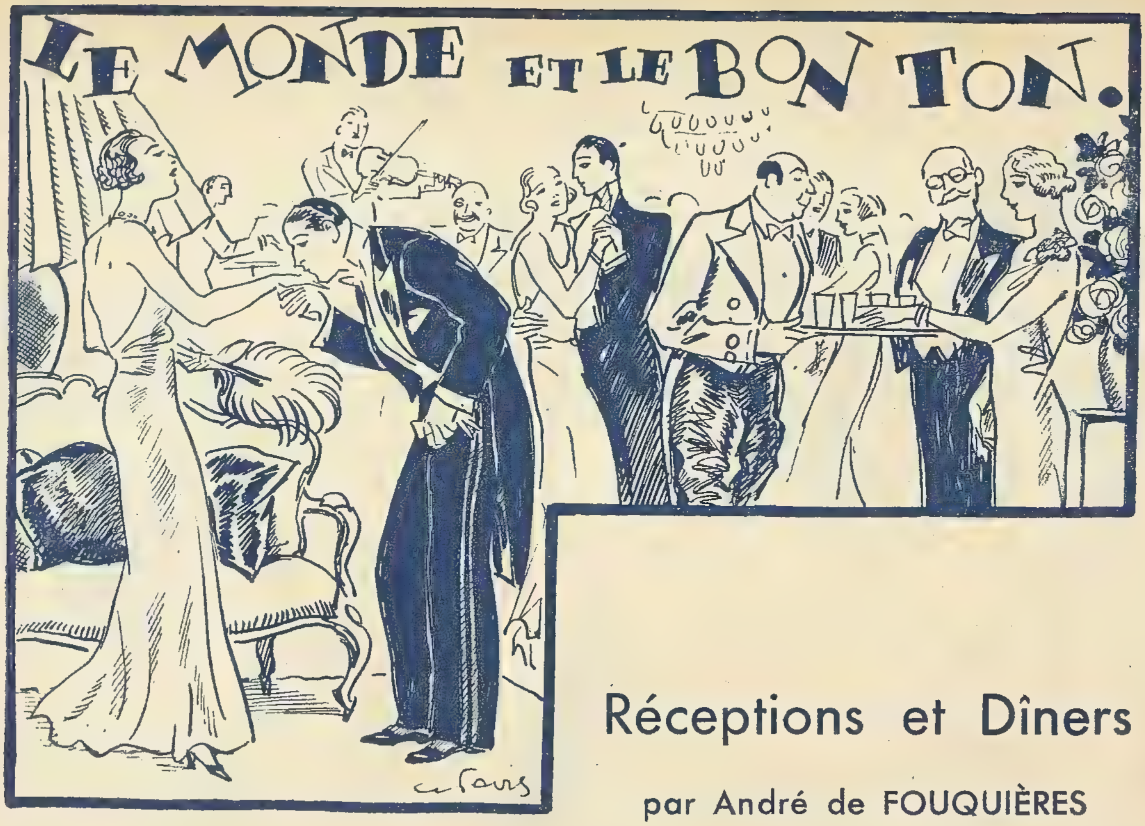
LE MONDE ET LE BON TON.

Réceptions et Dîners

par André de FOUQUIÈRES

La plupart des maisons réputées pour leur faste et leur hospitalité sont fermées. On donne peu de grands bals dans les maisons particulières.

A l'exemple de Londres, le printemps est la saison des mondanités.

Le cotillon avec ses figures stratégiques n'est plus à la mode. Cependant, l'école Polytechnique en a fait une heureuse tentative en mai dernier lors de son bal annuel, à l'Opéra.

On se contente aujourd'hui d'une distribution de fleurs et d'objets..

Quelques maîtresses de maisons, comme la comtesse de Dampierre, ont tenté de remplacer le cotillon par des divertissements — des menuets ou des danses provinciales — dansés par des jeunes filles du monde, à l'instar des quadrilles qui ouvrent, en certains pays, les bals de Cour.

La vieille société française observe des restrictions pour parer au renchérissement de la vie et à l'incertitude de l'heure.

Il semble que la mondanité revêt de nos jours le plus souvent la forme de charité. C'est en son nom que se donnent les fêtes les plus brillantes : le dîner du Ritz organisé par la comtesse de Mortemart, celui de MM. Berry Wall, au bénéfice du Phare de France et la soirée de gala, au Bagdad, donnée par la grande duchesse Hélène de Russie, pour son asile des Enfants réfugiés au Pecq.

Les thés de charité se multiplient en cette saison, copiés sur le « Rosy » créé par la comtesse Bernard de Ganay, heureuse formule qui réunit à des conditions raisonnables les femmes les plus élégantes à un thé généralement suivi d'intermèdes de qualité auxquels nos plus grands artistes prêtent leur concours.

Le grand dîner de cérémonie devient rare, si ce n'est dans le monde diplomatique, car les ambassades d'Angleterre, de Belgique et d'Italie maintiennent le sceptre de la réception d'apparat.

On se reçoit fréquemment à dîner, mais plus simplement, sans pour cela négliger le protocole, l'étiquette.

Les mœurs influent singulièrement sur l'heure et la durée d'un repas.

L'heure la plus habituelle pour un dîner, est huit heures s'il doit être suivi d'une partie de théâtre. Si, au contraire, une maîtresse de maison donne un grand dîner, il a lieu à 8 h. 30 et, dans ce cas,

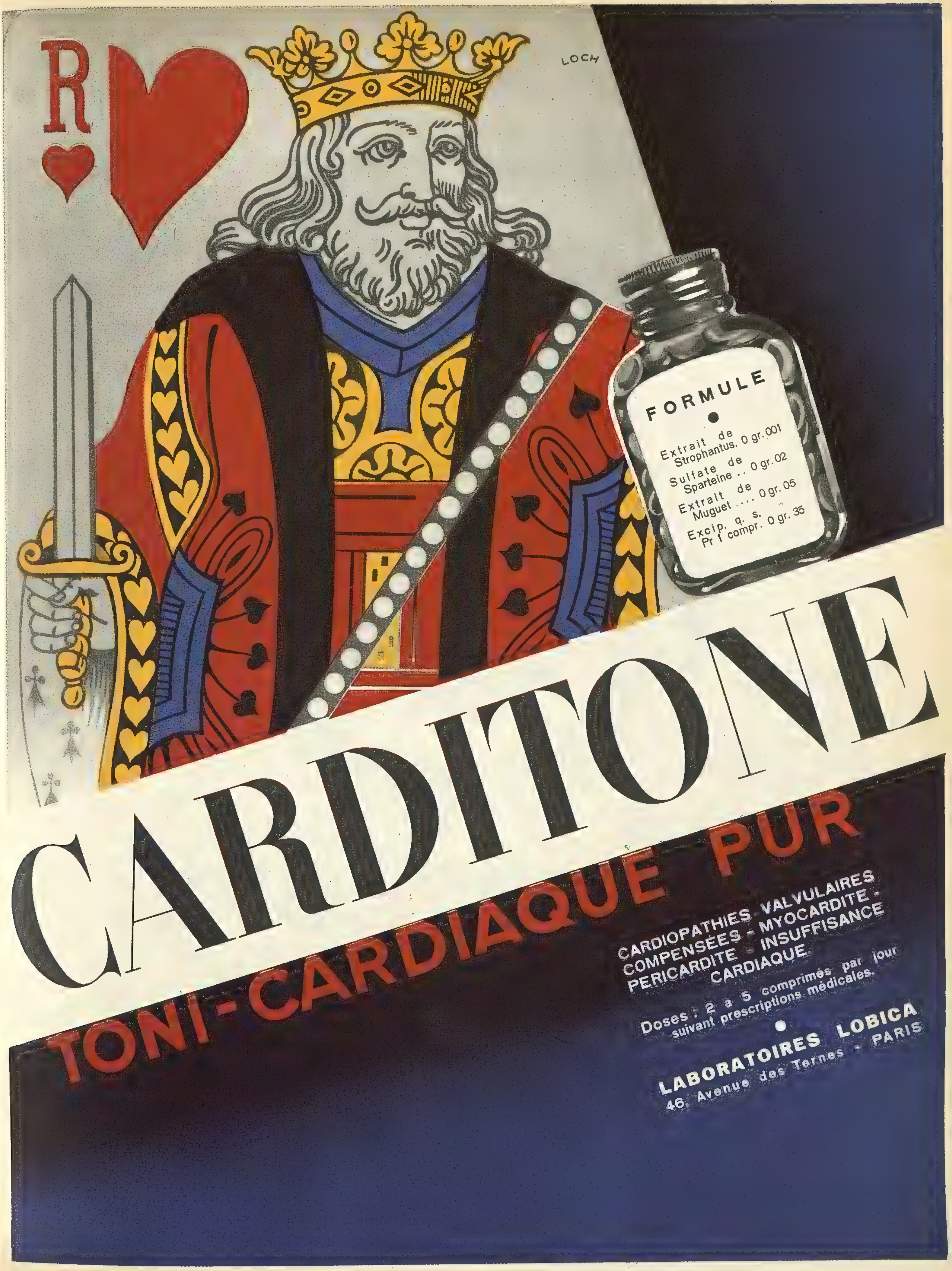

FORMULE

Extrait de Strophantus. 0 gr. 001
Sulfate de Sparteine .. 0 gr. 02
Extrait de Muguet .... 0 gr. 05
Excip. q. s. Pr 1 compr. 0 gr. 35

CARDITONE

TONI-CARDIAQUE PUR

CARDIOPATHIES VALVULAIRES COMPENSÉES - MYOCARDITE. PERICARDITE - INSUFFISANCE CARDIAQUE.

Doses : 2 à 5 comprimés par jour suivant prescriptions médicales.

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes - PARIS

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

VEINOTROPE

VEINOTROPE F comprimés (irradié)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'ovaire	0.035
Poudre de surrénale	0.005
Poudre d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait marron d'inde	0.005
Extrait Hamamélis virginica	0.01

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE M comprimés (irradié)

Même formule avec poudre d'orchitine au lieu de poudre d'ovaire.

VEINOTROPE Poudre

Poudre d'Embryons	1 gr.
Protéoses Hypotensives de Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile..... q. s. p.	100 gr.

46, AVENUE DES TERNES, PARIS

elle invitera pour 8 h. 15 pour 8 h. 30 ; nous savons qu'un dîner doit être servi à l'heure prévue, sinon les mets risqueraient de n'être plus à point.

Quand un dîner est donné en l'honneur d'un grand personnage, on doit le mentionner sur l'invitation, ce qui évitera de la part des invités des retards regrettables et discourtois, car, alors, l'exactitude est absolument indispensable.

La rapidité d'un repas est une condition de succès ; cela est essentiel à son élégance et à son ordonnance. La vie active et fébrile ne nous permet plus de nous attarder à table comme nos ancêtres, deux heures durant.

La comtesse Cornet qui avait des dîners réputés jusqu'à sa mort avait toujours sous les yeux, à table, une montre-chronomètre, car l'heure de soixante minutes passée, les convives étaient priés de se lever.

Si les convives sont nombreux, un double et même triple service est nécessaire. Le nombre des plats est désormais réduit au minimum. Le tout ne doit pas durer plus de 55 minutes ; sinon, le dîner prend le caractère d'un banquet.

Bien des maîtresses de maison donnent de préférence de grands déjeuners qui ont lieu à une heure et ne doivent pas excéder cinquante minutes. Le nombre des plats sera moindre qu'au dîner. Ces repas ont l'avantage d'être moins coûteux, car on n'y sert pas de vin de Champagne.

Si vous invitez vos parents ou vos amis intimes, vous pouvez le faire par écrit peu de jours auparavant, ou plus simplement, par téléphone. Si, au contraire, vous conviez à votre table des amis de cérémonie ou de simples relations, il est préférable de le faire au moins une dizaine de jours d'avance, cela est plus poli et vous risquez d'autre part de ne pas trouver engagés ceux que vous désirez avoir.

Vous pouvez même, dans le cas présent, inviter par téléphone des hommes jeunes ou assez intimes, et vous aurez ainsi la réponse sur-le-champ. Ayez soin, cependant, d'envoyer le lendemain une carte « pour mémoire », où vous confirmerez votre invitation, en spécifiant le jour et l'heure ; vous éviterez ainsi de fâcheuses confusions.

L'invitation de cérémonie est libellée soit par lettre, soit par un bristol blanc où sont imprimés ces mots :

M. prie Madame..... de lui faire l'honneur de dîner chez lui, le , etc.

N'oubliez jamais l'inscription de l'adresse, car la personne que vous inviterez a chance de perdre du temps en la recherchant dans sa mémoire, son livre ou un bottin.

Vis-à-vis d'une femme, l'expression « honneur » est mieux que l'expression « plaisir ».

Si vous écrivez une lettre, les termes dépendent du caractère d'intimité que vous avez avec la dite personne.

Un grand dîner est souvent suivi d'un divertissement musical, le plaisir de la conversation n'étant pas du goût de tous, à moins que le dîner soit composé de joueurs de bridge, et, dans ce cas, préparez des tables de bridge ou de pokker. Les dîners de bridge restent en faveur ; la comtesse de Périgny ne réunissait-elle pas avant son départ pour le centre Afrique vingt-cinq tables... de bridgeurs.

On a adjoint parfois au bridge le Back-Gammon ; le Mah Jong est tombé en désuétude.

Autre temps, autres mœurs !

Avant la révolution, on dînait à 7 heures. Les spectacles et les divertissements commençaient à 5 heures et se terminaient à 9 heures ; en rentrant, l'on soupait.

Par suite des changements d'heure opérés dans les administrations, on dîna par la suite à 4 heures, à 5, puis à 6 heures. Les spectacles commencèrent à 7 heures et finirent à 11 heures ou à minuit.

Le déjeuner se fit à l'heure du dîner et le dîner à l'heure du souper.

Et l'on en vint peu à peu aux heures qui nous régissent aujourd'hui.

Il est de fait que, de nos jours, il est impossible de dîner en ville et de se rendre ensuite au théâtre, c'est l'un ou l'autre, car un grand dîner, pour se conformer aux lois de l'élégance, sera donné selon les rites, tardif, rapide et, cependant, suivi d'une heure au moins de quiétude.

André de FOUQUÈRES.

GASTRONOMIE.

L'Esprit de Table

par Maurice des OMBIAUX

Il y en a toujours eu et il y en aura probablement toujours, des gourmands qui défrayent la chronique, mais il faut sans doute faire la part de la cristallisation qui s'opère sous l'action du temps. Le temps est la quatrième dimension qui transforme les événements en symboles et leur donne une figure de légende. Le plus bel exemple, à propos de gourmands, nous est fourni par le roi Louis XIV dont l'appétit était gargantuesque et qui disait cependant : « Nous ne mangeons plus comme nos ancêtres, nous ne faisons plus que butiner ». A ce compte, mes chers lecteurs, que faisons-nous aujourd'hui ? Il ne faudrait pas beaucoup nous monter la cervelle pour croire que nous sommes devenus des anachorètes, vivant à peu près de l'air du temps.

La célébrité, lorsqu'il est question d'un gourmand, ne consiste pas dans la faculté d'engouffrement du personnage ; certes nous restons étonnés du cas de ce garde-suisse qui, à Versailles, mangea un jour tout un veau sans s'en rendre compte, et d'autres anecdotes analogues, mais cela ne relève que du phénomène de foire dont l'intérêt est tout de suite épuisé. Cela concerne d'ailleurs la goinfrerie, car ce qui distingue la gourmandise de ce péché capital et l'en préserve, c'est l'esprit.

Oui, voilà un aphorisme à ajouter à ceux de Brillat-Savarin :

Ce qui distingue la gourmandise de la goinfrerie, c'est l'esprit.

Pierre de Montmaur est une illustration de ce apophtegme. Professeur de grec du roi Louis XIII, entendons par-là, non qu'il enseignât au Souverain les beautés homériques, mais qu'il était agréé par lui. Il mourut à 72 ans, ayant consacré sa vie à l'hellénisme et aux plaisirs de la table. Homme de beaucoup d'esprit et gourmand renommé, il eut beaucoup de détracteurs, ce qui fit sa réputation, parmi les poétereaux qui jalousaient ses succès de table où son magnifique appétit, sa gaieté, sa conversation, ses plaisantes réparties faisaient la joie des convives et souvent le succès de l'amphitryon.

Le chancelier Séguier, qui fut un des fondateurs de l'Académie Française, aimait avoir à dîner Montmaur, considéré comme le prince des gastronomes de son temps. Tallemant des Réaux raconte que le chancelier, à table, faisait une capilotade des plats qu'on lui servait et se lavait les mains dans la sauce, mais on sait que des Réaux avait la plume mauvaise comme la langue.

Lorsque Séguier parlait de législation, Montmaur de l'interrompre :

— Monsieur, vous vous donnez trop de peine ; il ne faut, à mon avis, étudier qu'une loi ; celle des **Douze tables,** c'est la meilleure qu'on aie jamais faite.

Un jour un valet répandit un plat sur le pourpoint de notre helléniste. Avant que l'amphitryon irrité eût ouvert la bouche pour réprimander le maladroit, le gourmand s'écria :

— Vous le voyez, Monseigneur : **Summum JUS, summa injuria !**

Et les rires de partir en fusée.

Un tel mot payait tous les dîners du monde aux yeux des gens d'esprit.

On se le disputait et il ne savait pas refuser car il aimait la table où il brillait parce qu'il était bon vivant et se plaisait en société.

Il recevait quelquefois ses amis ; il avait une cuisinière qu'il occupait souvent. On conte qu'un jour il se fâcha contre elle parce qu'elle n'avait pas acheté de marée.

— Elle était trop chère, Monsieur.

— Voyez l'imbécile, répondit-il, **Mare vidit et fugit.**

On prétend que son chat ayant mangé un perdreau qui devait paraître à sa table, il consomma le chat pour ne pas perdre le perdreau.

Quand on lui demandait ce qu'il préférait, du dîner ou du souper :

— Ni l'un ni l'autre, disait-il, il ne faut faire qu'un seul repas qui dure toute la journée ; dès qu'on a l'âge de raison, on doit consacrer à Comus le reste du peloton de ses jours. Je ne sors jamais de table, ajoutait-il, j'attends qu'on l'ôte de devant moi.

On voit quel bon convive il faisait.

Il s'était fait portraiturer par un disciple de Philippe de Champaigne. Devant avoir un emblême, selon l'usage du temps, il choisit une flamme. Etait-ce la flamme du génie ou simplement celle qui cuit les aliments ? Mais des amis malicieux inscrivirent en dessous cette devise qui convenait à merveille : **Nulla alimenta recusat.**

Mais il avait bec et ongles et n'était jamais en retard d'épigrammes. S'il arrivait qu'il dédaignât un sarcasme et s'abstint d'y répondre, ses ennemis ne manquaient pas de dire :

— S'il ne réplique point aux brocards, c'est qu'il a toujours la bouche pleine.

Mais les envieux n'altéraient pas son humeur joviale et son magnifique appétit.

Un jour qu'il était à table avec quelques amis qui parlaient, chantaient et riaient tous ensemble :

— Eh, messieurs, dit-il, un peu de silence, on ne sait ce qu'on mange.

Le propos eut du succès et fut répété, il courut Paris et M. d'Alibray en fit cette épigramme où Montmaur apparaît sous le pseudonyme transparent de Gomor :

Gomor était à table avec certains pédans
Qui criaient et prêchaient trop haut sur la vendange.
Lui qui ne songe alors qu'à ce que font ses dents :
Paix-là, paix-là, dit-il, on ne sait ce qu'on mange.

Comme on le voit, c'est à tort que le mot est attribué à Cambacérès qui n'avait pas autant d'esprit, à part celui des autres.

Le même M. d'Alibray fit contre le gastronome soixante-treize épigrammes résumés sous ce titre : Anti-Gomor. Celle que nous venons de citer en fait partie, les autres ne valent pas mieux.

Malleville s'escrima aussi contre le personnage :

Montmaur, plus goulu qu'un pourceau
L'autre jour mordit un Rousseau
Et le voulait manger en somme,
Et ce qu'il en faisait, dit-on,
Etait à cause que cet homme
Sentait l'épaule de mouton.

Pendant la maladie qui finit par l'emporter à l'âge respectable de soixante-douze ans, on lui envoya ce quatrain :

On disait de Montmaur, le voyant hydropique
Qu'il était aussi gros qu'un muid ;
A quoi ce bon buveur réplique :
Que ne suis-je plein comme lui !

On lui demandait un jour où se trouvaient les princes les plus malheureux :

— A Ratisbonne, répondit-il, parce qu'ils sont à la diète.

Un jour, il pria qu'on plaçât devant lui une sole en disant :

Elige cui dicas, tu mihi SOLA places.

Comme il avait fort soif et qu'on n'avait point trouvé pour lui donner à boire d'autre vase qu'un seau plein de vin, il le but d'un trait et assura qu'il n'avait jamais bu de sa vie d'une manière si agréable.

Il disait à ses amis :

— Fournissez les viandes et le vin, je fournirai le sel.

Le sel de son esprit, il le répandait à foison, aux bonnes tables où il se trouvait.

Il prétendait que le mot festin vient de **festinare,** qui marquait que l'on ne saurait trop se hâter de s'y rendre.

Ayant suscité nombre d'épigrammes, de quatrains malicieux et autres traits, on pense bien que quand il passa de vie à trépas les épitaphes ne firent point défaut :

Ci-gît Glouton, mangeur insatiable
De plus, intrépide buveur.
Il a fini ses jours au Champ d'honneur
On l'a trouvé mort sous la table

Et encore :

Ci-gît un Gourmand insigne
Dont l'exercice le plus digne
Fut de manger à tout propos.
Se voyant réduit à l'extrême
Il aurait mangé la mort même
Mais il n'y trouva que des os.

Un autre :

Ici repose Mardi-gras
Qui faisait trembler la volaille
Carême arrivait à grands pas
Un jour qu'il était en ripaille
Le jeûne ne convenait point
A ce mangeur insatiable
Il eut perdu son embonpoint...
Il préféra crever à table.

Je ne sais si c'est à lui que fut lancé ce trait :

Inspiré par son appétit,
Il plaît, amuse, divertit,
Le matin, lit son répertoire ;
Le soir à table emplit son sac
Son esprit est dans sa mémoire
Et son cœur dans son estomac.

Il résulte cependant des mots trouvés en des circonstances fortuites, que l'esprit de Montmaur n'était pas uniquement dans sa mémoire, mais jaillissait de source.

Il était à table pour réjouir la compagnie par son magnifique appétit et par ses bons mots. « Chaque parole qui sortait de sa bouche devait être plaisante, il faisait des impromptus sur tout ce que l'on disait et ne demandait à boire qu'avec une pointe », comme disait Molière en d'autres conjonctures.

On a fait de grands hommes pour beaucoup moins.

La cuisine, les vins, l'esprit, voilà une trinité parfaite que l'on ne trouve qu'en France, à l'apogée d'une civilisation. La table, sans l'une de ces trois parties ne sort pas de la médiocrité. C'est à table que l'esprit français s'est développé, c'est au cours d'un bon repas que l'esprit échauffé par le vin s'anime d'un beau feu et fait éclater ces vives saillies qui répandent l'allégresse parmi les convives. Aussi Lampruac, père de Plutarque, homme d'une vaste érudition, disait de lui-même que la bonne chère et la chaleur du vin faisaient sur son cerveau le même effet que le feu produit sur l'encens dont il fait évaporer ce qu'il y a de plus fin et de plus exquis.

Maurice des OMBIAUX

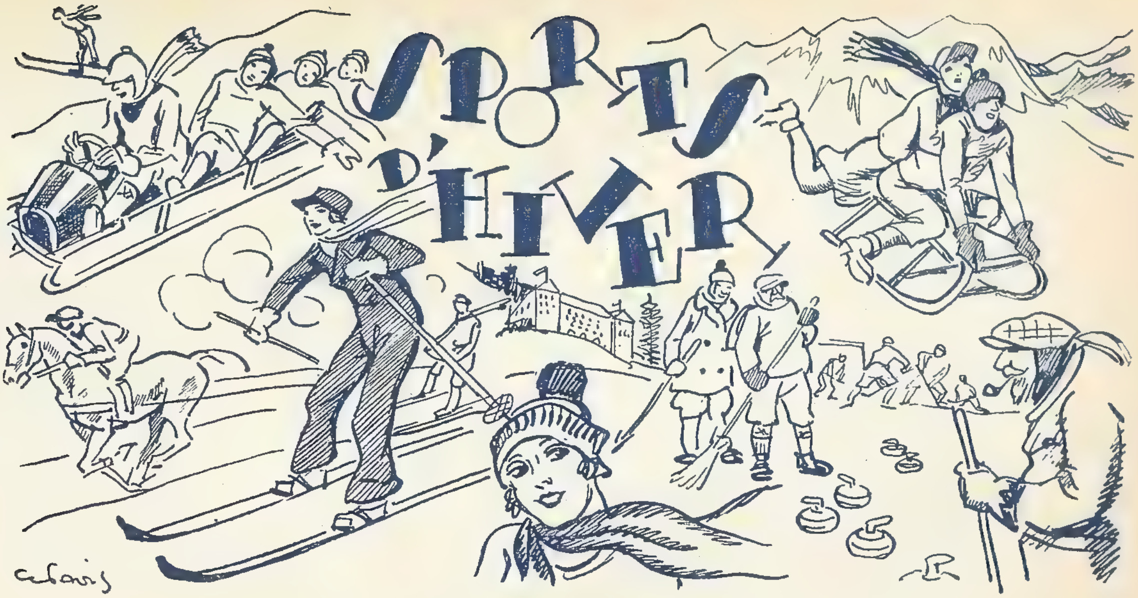

Initiation aux sports d'hiver

par Marcel BERGER

Je veux croire que vous êtes désireux de connaître enfin le charme souverain des « sports d'hiver» dont, vers cette date, des écrivains convaincus vous entretiennent lyriquement. Par ailleurs, j'admets l'hypothèse, encore vraie, en cette année pour les 19/20 des Français d'après quoi, de ces divertissements de neige et de ces amusements sur glace, vous ne connaissez... rien du tout. Que faire ? Si vous habitez à proximité — et maintenant cette proximité s'applique à près de la moitié de la France — d'un de nos centres de sports d'hiver du Jura, des Alpes ou des Vosges, des Cévennes ou des Pyrénées, bien entendu, il n'est permis de vous donner d'autre conseil que de vous transporter à pied d'œuvre et de vous jeter... à l'eau. Naguère, les Parisiens étaient fort déshérités sous ce rapport, eux à qui il ne fallait pas moins de quatre cents kilomètres pour commencer l'apprentissage, à moins qu'ils n'allassent se risquer, sur les quelques pieds carrés du Palais de Glace, à prendre des leçons bousculées. Aujourd'hui, au Palais des Sports et à la piscine Molitor, des installations pratiques, voire somptueuses s'offrent à vous. Profitez vite des heures creuses, je veux dire le début de l'après-midi ou la fin de la matinée.

Jeune femme, je n'entreprendrai pas de vous faire un cours de patinage. Simple conseil d'un « vieux pratiquant » : ayez un bon professeur, professionnel de préférence, plutôt que le petit cousin ou que le flirt attitré qui se borne à vous saisir les mains en vous disant « Faites comme moi ». Importance de l'initiation dans tous les genres de sport ! Intérêt capital du « style ». Et — tout petit détail pratique — : n'achetez pas, pour commencer, de ces ravissants patins à la suavissime courbe dont la ligne s'adaptera plus tard à vos merveilleuses prouesses. Non pas : mais de bons patins frustes, dont l'arête tranchante soit faite pour vous favoriser le départ et vous faciliter l'arrêt ! Combien vous faut-il de séances ? Cinq, six, dix, si vous êtes très souple, si vous avez de bons réflexes et le don inné de l'équilibre, ce dont je ne doute guère. Le double, si vous êtes rêveuse, distraite et plutôt poétique — ce dont je ne doute guère non plus.

⁂

Maintenant, partons ! Ne partons pas sans avoir fait, naturellement, nos acquisitions saisonnières. Les fourrures de la ville suffisent (que dis-je, elles seront parfois de trop !) Chandails, gros gants en peau de porc, blouse idem et chaussures aussi, puisque mode et raison s'accordent. Je vous vois débarquant (et plutôt du chemin de fer que de l'auto) dans les séjours paradisiaques que vous ignorez, réellement, si vous ne les connaissez que l'été.

L'étendue de neige, steppe glacée, solide-liquide, point de rencontre entre les deux éléments majeurs, sable qui serait du diamant ! Parure des sommets virginale, immaculée... ! (On épuiserait les épithètes, et que de poètes l'ont fait, poètes en vers ou en prose, de Georges Casella à Pierre Scize !) En été, vous n'atteignez la région des neiges éternelles qu'aux prix des plus rudes efforts, en marge, vous le comprenez bien, des conditions ordinaires, du bien-être auquel les hommes du siècle se sont habitués. En hiver, la neige vous accueille dès les environs de 1.200 mètres, sans risque de malaise cardiaque, d'oppression respiratoire. Elle est là, plaisante et auguste. Il vous est donné de la toucher, de la fouler, voire de la souiller sous l'injure de vos bottines. Que sont les traces des hommes-fourmis !

Visions de Chamonix ou du Revard. Pureté ! Pureté de la terre sous cette nappe de nacre irisé ! Pureté du ciel où le soleil monte, flamboyant dès son réveil, réchauffant dès les neuf heures si vif à midi que l'on voit les gais pensionnaires des Hôtels, retour du sport matinal, s'asseoir aux terrasses, en plein air, avec des velléités de s'y faire servir le déjeuner. Pureté — et c'est le principal — de l'atmosphère que nous respirons, de l'air où se meut notre corps, soudain baigné de béatitude comme aux ondes du Pacifique !

« Tout de suite, la « santé » vous a prise. Tout de suite les fonctions vivifiées, l'appétit rendu au malade, la joie de vivre à l'homme sain, le calme aux nerveux, la paix du cœur à l'homme bourrelé de soucis ! La permission d'aspirer l'air — et le froid comme le soleil — sous tous les angles, par tous les pores, sans risques ! Les cols qui s'échancrent largement, les petites imprudences permises ! Abolis, ces immédiates démangeaisons de la gorge, corysas, grippes, etc., qui, avertissent, sous nos climats, le bourgeois sortant de sa chambre chauffée, que des millions d'ennemis intimes sommeillent en lui, aux aguets.

⁂

Maintenant, mes chers amis, que vous patinez à ravir, un conseil : ma foi, lancez-vous ! Je veux dire affranchissez-vous de cette superstition ridicule qui a fait, durant combien d'années, du sport du ski, l'apanage de professionnels instruits quasi depuis l'enfance à ses rites mystérieux.

Hardiment, louez — pour 20 francs ! — les légères planchettes jumelles (ici encore le modèle le plus banal, si vous permettez) ! Faites choix d'un solide montagnard qui vous apprendra à redresser votre marche comiquement « chevauchante », à découvrir (si ce n'est déjà fait !) le centre de gravité, Mademoiselle, de votre peu grave personne ; et bientôt, vous assimilerez cet art inimaginable de vous déplacer au long des vallonnements neigeux avec tout autant de sûreté que sur le macadam ou le gazon...

Que voulez-vous savoir encore? Eh ! Je vois que vous avez de l'ambition et qu'il vous plairait d'aborder — oui, déjà ! — ce tremplin de saut d'où vous avez vu — à l'écran — s'arracher, d'un appel discret, les grands virtuoses de la neige qui s'en vont retomber, là-bas, au terme d'un essor de gypaète, à cinquante mètres et plus.

Croyez-moi, il me plairait aussi de vous encourager sur la piste qui aboutit à la mince plateforme. Hélas, je n'ose trop m'y risquer. Sport privilégié, réservé à une toute petite élite, effort enivrant, auquel je pense qu'hormis les Scandinaves, il n'y a pas vingt hommes par nation à s'adonner correctement. Au besoin, vous en tâterez, à condition que le lieu de vos hivernales vacances soit doté du « petit tremplin » où aboutit la courte descente, et d'où un bond de douze mètres est déjà « considéré ». Difficulté saisissante — m'a t-on dit — de ce saut en longueur où l'individu humain doit triompher d'un des réflexes profonds de l'humanité. Tout sauteur — à pied — se recroqueville, mu par l'instinct d'offrir à l'air le moins de résistance possible. Le sauteur de ski lui, doit demeurer debout, cambré sans raideur, bras levés, à peu près dans la posture de l'homme qui s'élance pour atteindre une barre. Et l'équilibre à conserver, la rectitude horizontale et parallèle des patins ! Sincèrement, ne vous targuez pas trop d'atteindre à ce genre de maîtrise, il réclame trop la perfection.

Tant d'autres jeux plaisants s'offrent à vous, sans même compter parmi ceux-ci l'éblouissant hockey sur glace, réservé aussi aux virtuoses. Voici le bobsleigh, où, timidement, vous pouvez, pour commencer, réclamer une place de « milieu », laissant à de plus expérimentés — ou à de plus intrépides — la responsabilité de la conduite dans une griserie d'oxygène, entre les hauts talus blancs. A vous, si vous vous en « ressentez », bientôt, les joies, encore plus téméraires, du toboggan et de la luge. A vous, en tous cas, tout de suite, ce divertissement puéril — et d'autant plus attrayant — renouvelé de la « marelle » qu'on appelle le « curling » ou « palet ».

Que si d'ailleurs vous répugnez à aller plus loin, quand il gèle, que l'étang des Ibis ou le canal de Versailles, si vous tenez à ne pas quitter votre cher Perche, votre divine Tourraine, votre Normandie ou votre Bretagne où se font rares les vrais frimas, eh ! ma foi, d'un cœur ingénu, adonnez-vous, comme, de tous temps, ont fait les enfants, nos maîtres, aux « boules de neige », cette petite guerre, aux « glissades », cet envol innocent !

Marcel BERGER.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène - Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

TROIS MÉDECINS ÉCRIVAINS

Dr MARCEL HAMON

DE PARIS

●

LES FANTOMES
roman

LA ROSE NOIRE
roman

LE PÉROT
roman

LE SIGNE DE SATURNE
roman

●

Ces livres plaisent aux lecteurs difficiles qui cherchent l'explication des âmes et non pas de banales histoires.

Chaque vol. : **12** francs
Exemplaires sur pur fil : **30** francs

Dr PAUL VIMEREU

(Dr BOULOGNE, DE SAINT-SERVAN)

●

LES AMANTS DU REMPART
roman de Saint-Malo

CHUTT LE HUTTEUX
roman de la chasse au marais dans la baie de Somme

LE PÉCHÉ INCONNU
le roman d'Abélard dans la forêt bretonne

TALIT ou LE FEU DE GOÉMONS
roman breton

●

Chaque volume in-8 couronne : **12** francs
25 exemplaires sur pur fil : **30** francs

Dr ELIE FAURE

DE PARIS

●

Elie FAURE, auteur de l'**Histoire de l'Art**, de **La Roue**, de la **Sainte Face**, de **La Danse sur le Feu et l'Eau**, est un des plus puissants penseurs de notre époque. Ses livres sont remplis d'idées neuves et hardies. C'est lui qui paraît avoir étudié le plus lucidement le mécanisme et l'évolution du monde moderne. C'est un ardent défenseur du machinisme et un implacable accusateur de l'organisation sociale actuelle.

Nous publierons bientôt de lui un troisième livre : **Regards sur la Terre Promise** et nous avons déjà publié :

LES TROIS GOUTTES DE SANG
(étude du problème des races humaines)

ET

MON PÉRIPLE (Tour du Monde 1932)
U. S. A., Mexique, Japon, Chine, Indochine, Palestine, Inde, Egypte
(pour essayer de comprendre l'ensemble du drame mondial)

Dans "LES ANNALES" du 18-12-32, **Paul MORAND** écrivait de ce livre : « Voilà un livre d'une vitalité et d'une force extraordinaires. L'introduction qui l'annonce est un chef-d'œuvre ».

Chaque vol. in-8 couronne : **12** francs — 25 exemplaires sur pur fil : **30** francs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) ● Edgar MALFÈRE, Directeur

IMP. M. DÉCHAUX - PARIS.

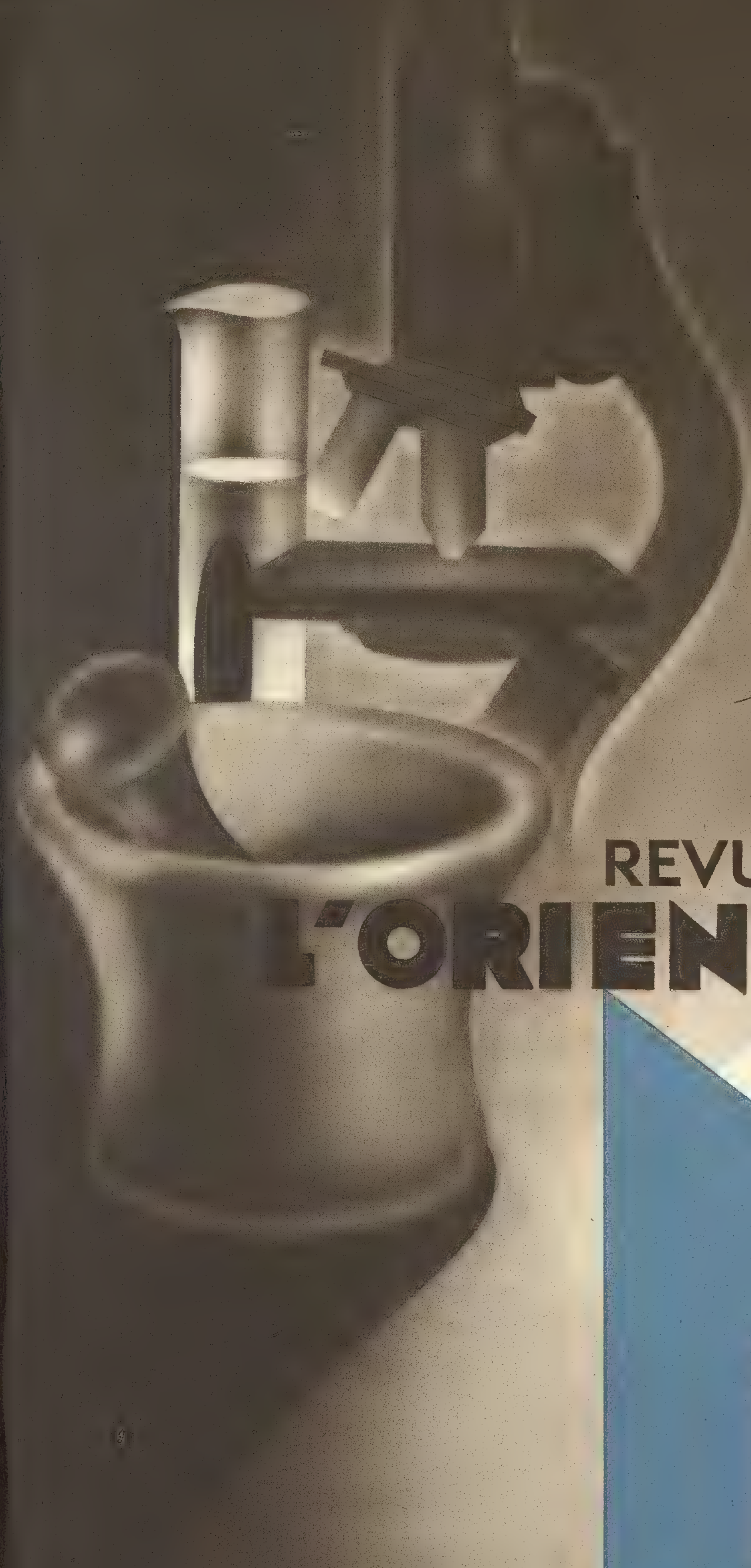

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

112.787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

MARS 1933

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
TUBERCULOSE
T LOSE
T

CERINIL
NEUTRO-TOXINE DES TERRES RARES

TRAITEMENT DES
TUBERCULOSES
PAR LE
"CERINIL"

Modifie le terrain bacillaire.
Agglutine le B. K.
Réduit sa teneur en matières grasses.
Neutralise ses toxines.
Provoque une leucocytose mononucleaire.
Favorise la sclérose des organes atteints.

PRESENTATION, MODE D'EMPLOI

1° **Voie buccale.** — Dose progressive de 4 à 40 gouttes par jour avant les repas.
2° **Voie intra-veineuse.** — Toujours précédée par une cure buccale de quelques jours.
Deux injections par semaine du contenu d'une ampoule.

Le "CERINIL" n'est pas toxique aux doses indiquées. Son emploi est à surveiller dans les tuberculoses aigues et les états congestifs.
Son action lente est certaine si l'emploi en est prolongé.

LABORATOIRE BOUTROY, 16, R. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie - PARIS

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

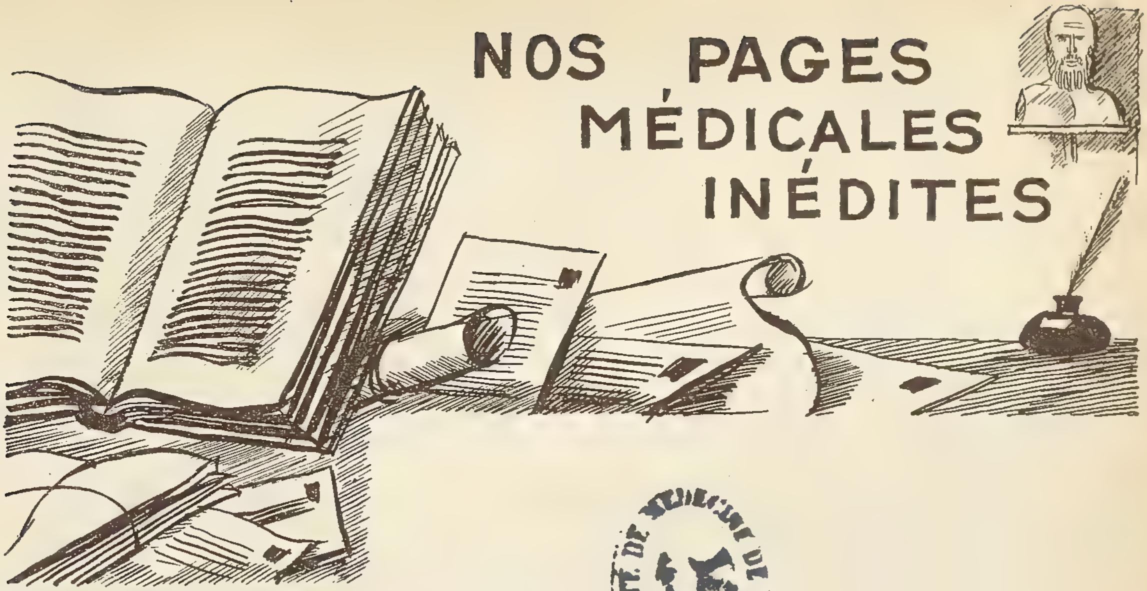

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

L'Urographie intraveineuse

par M. le Professeur LEGUEU

L'urographie intraveineuse est une des dernières conquêtes de l'Urologie.

Elle date de deux ans à peine et elle s'est répandue dans le monde avec une rapidité étonnante et a suscité déjà un nombre considérable de publications. Le moment est donc venu pour nous aussi de faire en quelque sorte une synthèse de ces résultats et de voir quelle est la place qu'elle doit occuper dans la pratique urologique.

Depuis une vingtaine d'années, nous avions déjà une exploration de ce genre très précieuse : c'était « la Pyélographie ». Elle appartenait à Völker et Lichtenberg qui l'avaient inventée et nous avons contribué tout particulièrement avec Papin à la vulgariser dès son apparition en France, et à l'implanter dans notre pays.

Elle consistait à injecter par une sonde urétérale dans l'uretère une substance opaque aux rayons X et à observer ensuite par la radiographie, la morphologie et les contours du rein et de ses cavités excrétrices. Cette exploration est restée dans la pratique comme une des plus précieuses et les urologistes du monde entier y recourent tous les jours avec des résultats très heureux.

Mais en même temps que cette pyélographie suivait son cours, un peu partout dans le monde, surtout en Amérique et en Allemagne, on cherchait à obtenir le même résultat avec une substance susceptible de s'éliminer par les reins et qui pourrait donner les mêmes résultats que la pyélographie pour l'appareil urinaire, ou que l'exploration au tétraiode pour le foie.

Mais la solution du problème était difficile ; il fallait en effet, trouver une substance opaque aux rayons X, et susceptible de s'éliminer surtout par le rein, sans déterminer pour celui-ci de troubles fonctionnels et sans causer aussi de troubles généraux de la santé.

Dans cette recherche, c'est encore l'Allemagne qui réussit la première, et ce même Lichtenberg qui avait déjà inventé la pyélographie autrefois, fut encore celui qui, avec un chimiste du nom de Swick, trouva l'urographie intraveineuse.

Il proposait il y a quelques années une substance dite « urosélectan » pour réaliser le problème qui faisait depuis quelques années l'objet de tant de recherches, et au mois de mai 1930, je le priais de venir dans ma Clinique, exposer lui-même les premiers résultats de cette exploration nouvelle.

Il avait à ce moment là, une pratique de quelque deux cents explorations environ et nous fûmes frappés par la précision des images, la netteté des contours et la précision des résultats.

Depuis lors, nous avons appliqué cette méthode à un très grand nombre de malades et le moment est peut-être venu d'exposer ici le bilan de cette nouvelle exploration, et c'est ce que je vais faire, en envisageant successivement : la technique, le résultat et les indications de l'urographie intraveineuse.

I

TECHNIQUE

Pour la technique de cette exploration, trois facteurs sont à envisager : une substance, une injection, une radiographie.

1º Comme **substance**, trois produits ont été successivement proposés : l'urosélectan, l'abrodyl, et enfin, le ténébryl.

Les deux premiers sont d'origine allemande, le troisième est français ; il a été inventé par un de nos internes en pharmacie, M. Guerbet, aujourd'hui directeur d'un grand laboratoire de chimie et a été utilisé d'abord dans ma Clinique et vulgarisé dans quelques travaux que nous avons signés avec MM. Fey et Truchot.

Tous ces produits sont à base d'iode et de sodium et c'est l'iode qui leur donne leur propriété principale. Je ne saurais entrer profondément dans la composition de ces substances ; je dirai seulement que ce qui les sépare surtout, c'est leur richesse en iode. L'urosélectan comprenait 52 % d'iode, l'abrodyl en comprenait 51 % ; avec le ténébryl nous arrivons à 68,5 % d'iode, dans une substance qui contient deux atomes d'iode par molécule.

C'est donc cette substance qui est la plus riche en iode et par conséquent, celle qui peut donner les meilleurs résultats. Sa définition chimique est : Diiodo méthane sulfonate de sodium.

2º **L'injection intraveineuse** est faite avec une solution. La solution de ténébryl dont nous nous servons, est une solution à 30 % dont nous injectons 40 cmc. en une fois.

Elle est moins concentrée que les solutions d'urosélectan et d'abrodyl dont nous nous servions antérieurement, mais elle retrouve sa supériorité dans la richesse en iode et nous voyons à cette moindre concentration de la solution un autre avantage ; c'est celui-ci. Quand l'injection intraveineuse laisse filtrer quelques gouttes autour de la veine dans le tissu cellulaire du pli du coude, il y a moins de chances avec le Ténébryl d'avoir ces escharres que nous avons vues quelquefois avec les autres composés.

L'injection est faite dans le pli du coude, avec une seringue qui contient les 40 cm3 ; elle est injectée lentement, sans hâte, sur le malade couché sur la table de radiographie, et venu autant que possible, à jeun, le matin, pour ne pas surcharger son abdomen de substances, troublantes pour la netteté des radiographies.

3º La **radiographie** est faite sur le malade couché. La première épreuve sera prise environ 10 minutes après l'injection, la deuxième sera faite de 15 à 20 minutes plus tard et une troisième épreuve sera recherchée environ 40 minutes après.

A ce moment, l'épreuve sera terminée, et on a bien des chances d'avoir dans cette période toutes les particularités qui correspondent à l'élimination rénale du sujet observé.

Exceptionnellement, pour certains reins qui éliminent plus tardivement, comme dans les hydronéphroses, par exemple, il peut y avoir intérêt à retarder encore le malade, à prendre une autre plaque de radiographie, deux ou trois heures après l'injection, mais c'est une exception, et en général, au cours de la première heure, le résultat est obtenu.

De cette technique, quels sont les inconvénients ?

Aucun accident n'est à signaler ; tout au plus, un peu de sensation de chaleur, un peu de sensation de goût d'iode dans la bouche, de la soif, un peu de larmoiement. Voilà les phénomènes habituels et sans importance ; quelquefois, on a vu une tendance syncopale, des phénomènes de petit choc. C'était surtout avec les substances initiales. Nous ne l'avons, pour ainsi dire, jamais vu avec le Ténébryl qui se montre ainsi d'une bénignité extraordinaire, à tel point que l'on peut considérer cette épreuve comme une épreuve ambulatoire, sans conséquence morbide et sans pathologie.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

II

RÉSULTATS

Mais une épreuve ne se juge pas à sa bénignité ; elle ne peut se juger que sur ses résultats. A ce point de vue, il y a intérêt à comparer l'urographie veineuse à chaque pas avec les résultats que nous donne la pyélographie, il y a lieu d'établir pour chaque détail une valeur comparative de ces deux explorations concurrentes. Et pour les juger plus facilement, nous allons diviser les résultats de l'urographie intraveineuse en trois parties, suivant qu'il s'agit de la **morphologie**, de la **motricité**, ou de la **secrétion des reins.**

1º En ce qui concerne la **morphologie du rein,** l'urographie intraveineuse doit nous donner des renseignements sensiblement égaux à ceux de la pyélographie. Elle démontre en effet l'existence du rein qui se colore un peu, elle montre la position de ce rein, ses abaissements avec ses déviations ; elle montre la forme de ses cavités intérieures, le bassinet, les uretères, toutes notions si bien établies jusqu'alors par la pyélographie sur les figures ci-jointes qui sont habilement réalisées par l'excellent radiographe qu'est M. Truchot. Toutes ces données sont établies d'une façon précise ainsi qu'en témoignent les légendes des figures. (Voir planche ci-jointe.)

2º La **motricité des cavités excrétrices du rein,** doit être quelquefois précisée avec avantage au cours de la pyéloscopie ; cette exploration nous a donné avec Fey et Truchot des notions nouvelles et précises sur la physiologie des cavités excrétrices du rein. Eh bien, l'urographie intraveineuse est-elle de nature à nous donner des renseignements égaux, quelle est sa valeur par rapport à la pyéloscopie ?

Par la pyéloscopie, nous injections dans l'uretère et le bassinet, de l'iodure de sodium à 300 pour mille et nous provoquions des contractions certainement exagérées par rapport à l'état normal ; seulement, exagération à part, ces contractions restaient les mêmes lorsque nous les observions avec une autre substance et en réalité, nous étions arrivés à décrire un rythme que toutes les explorations ultérieures ont démontré exact.

Qu'en est-il de cette motricité avec l'urographie intraveineuse ?

A ce point de vue la visibilité est moindre et on a moins de facilité pour suivre les mouvements de l'uretère avec cette exploration.

D'autre part, le ténébryl détermine une légère atonie temporaire de l'uretère. Il en est de même avec l'abrodyl, sous l'influence de ces substances on voit facilement une dilatation avec un ralentissement des contractions et par conséquent si nous n'avions eu que l'abrodyl ou le ténébryl à notre disposition, il est probable que nous aurions eu de la peine à établir la physiologie normale de la motricité des cavités excrétrices du rein, mais étant donné que cette motricité a été établie dans ses grandes lignes, nous avons la satisfaction de dire qu'avec les observations du ténébryl nous retrouvons le même rythme, les mêmes contractions, les mêmes jeux de sphincters que nous avions défini avec l'iodure de sodium et nous pouvons donc conclure que les données établies avec une substance qui exagérait les contractions est vérifiée avec une autre substance qui les ralentit.

3º La **secrétion rénale** peut-elle être appréciée dans sa valeur par l'urographie intraveineuse ?

Lichtenberg l'a soutenu et avec cette tendance que les Allemands ont toujours eue pour apprécier la valeur secrétoire des reins à l'aide de matières colorantes, il s'est servi de l'urosélectan pour apprécier les éliminations du rein. En réalité il était fondé à établir une certaine analogie entre l'opacité de l'image et la bonne secrétion du rein, et d'autre part entre la défectuosité de la tâche et la défectuosité de la fonction rénale.

Sur ce point, ses affirmations sont confirmées par la pratique :

Les figures ci-jointes donnent la confirmation de cette thèse.

Et cependant, il y a sur ce point des réserves très sérieuses à formuler.

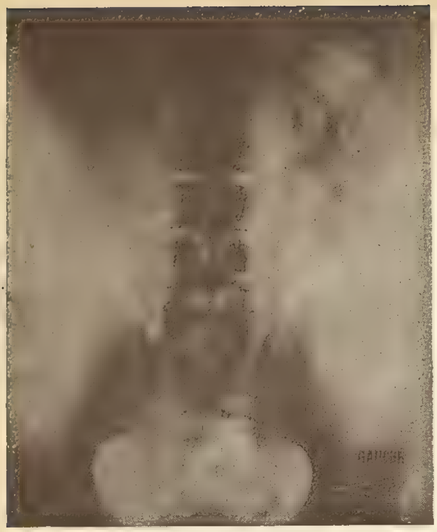

Tuberculose rénale droite diagnostiquée chez un malade non cathétérisable.
L'urographie montre que le rein gauche fonctionne normalement et que le bassinet gauche a une paroi régulière sur toute sa surface.

Le rein droit a une sécrétion nettement ralentie, et la paroi du bassinet est floue, irrégulière.

Localisation d'ombres suspectes d'être calculeuses.
Radio n° 2 : L'urographie au Ténébryl montre que les ombres ne sont pas des calculs ; elles sont toutes en dehors du système pyélo-urétéral.

Localisation d'ombres suspectes d'être calculeuses.
Radio n° 1 montre l'existence :

A droite d'une ombre pouvant être prise pour un calcul du bassinet.

A gauche de plusieurs ombres pouvant être prises pour des calculs de l'urètre.

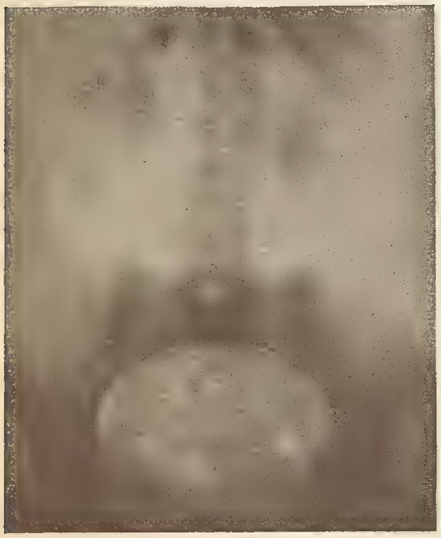

Calculs multiples du rein droit.
L'urographie intra-veineuse au Ténébryl montre que le rein gauche seul fonctionne normalement ; il est même un peu dilaté, alors que le rein droit (rein calculeux) ne présente aucune sécrétion.

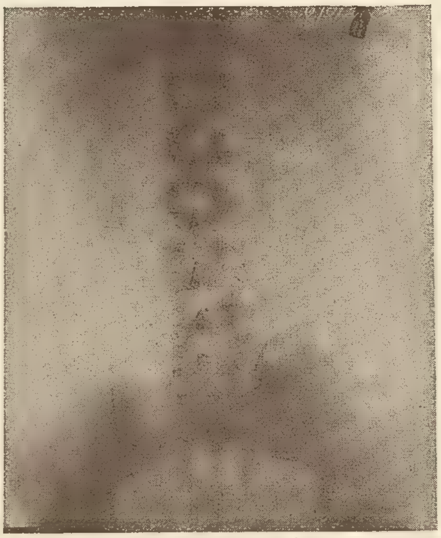

Radiographie d'une tuberculose rénale gauche chez un malade non cathétérisable.
Le rein droit présente une sécrétion normale, alors que le rein gauche ne présente aucune sécrétion.

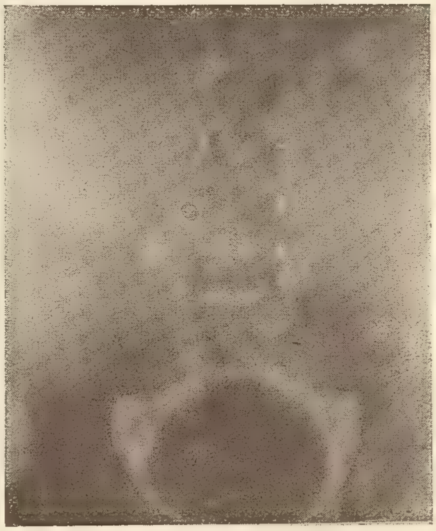

Radiographie après injection intraveineuse au Ténébryl d'une tuberculose rénale incathétérisable.
La radiographie prise **trois heures** après l'injection intra-veineuse montre une image semblable à celle prise douze minutes après l'injection.

Le rein droit ne présente aucune sécrétion alors que le rein gauche est normal.

Tuberculose rénale gauche contrôlée à l'intervention.

Kyste du pôle inférieur du rein droit.
Malade ayant une tumeur palpable du flanc droit.

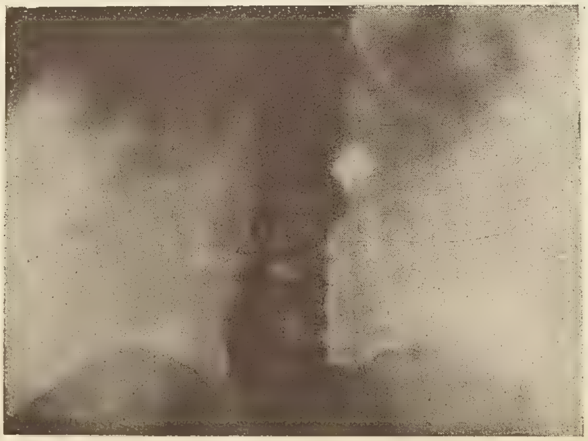

L'urographie au Ténébryl montre que le système pyélo-urétéral droit n'est pas touché par la tumeur et que celle-ci est un volumineux kyste du pôle inférieur du rein.

S'il est vrai que d'une façon générale une image très opaque indique une bonne élimination du rein, et qu'une mauvaise indique une mauvaise élimination, du moins dans les zônes moyennes, il est bien difficile, vous le pensez, d'arriver à une appréciation quelconque de la valeur du rein et c'est précisément dans les cas moyens qu'il y aura intérêt à obtenir une notion précise.

Mais il y a une difficulté plus sérieuse en ces matières et qui est de nature à diminuer, dans une certaine mesure, la valeur absolue de l'épreuve. C'est que certains reins, en fonctionnant très bien ou trop bien, peuvent éliminer si rapidement la substance, qu'il ne se fait pas d'image, que celle-ci est nulle et on aurait tort dans ce cas, de conclure que l'absence d'image correspond à une défectuosité du rein.

Inversement, un rein qui élimine plus lentement, qui conserve un peu de stagnation dans ses cavités excrétrices peut donner une image très importante, alors que l'élimination est insuffisante ou imparfaite.

Ces réserves sont donc d'une grande importance et en particulier pour la première ; il y a là un point faible pour cette épreuve, car si dans les neuf dizièmes des cas, l'absence de tache veut dire : rein perdu ou médiocre, dans un dizième de cas, cette absence de tache peut correspondre à un rein très favorable, trop favorable, et si l'on ne connaissait cette possibilité il y aurait place pour l'erreur.

III

INDICATIONS

Sur ces bases, quelles sont les indications de cette méthode ?

Nous venons de voir qu'elle donne tous les renseignements que fournit la pyélographie. Il s agit maintenant de savoir dans quel cas nous allons employer l'une et l'autre. Voici une première indication pour l'urographie intraveineuse. C'est quand il y a deux images à obtenir comparativement en même temps, sur les deux reins ; il y a là une première application très légitime de l'urographie intraveineuse. La pyélographie suffit lorsqu'il s'agit d'un rein nettement douloureux, seul douloureux, dont les crises méritent d'être définies dans leur nature. Mais lorsqu'au contraire, il s'agit d'un malade qui a des douleurs des deux côtés ou avec lequel pour une raison ou une autre, il y a lieu d'envisager les deux côtés, l'urographie intraveineuse a cet avantage de donner en même temps l'image comparative des deux reins.

De même lorsqu'il s'agit de faire une exploration chez un malade qui a donné par la pyélographie un résultat imparfait, plutôt que de recommencer une cystoscopie dont le malade n'a pas conservé un bon souvenir, il est préférable de recourir à l'urographie intraveineuse et ainsi, celle-ci devient le complément correctif d'une pyélographie qui aurait donné un résultat imparfait.

A côté de ces indications, il y en a une autre qui est beaucoup plus utile, beaucoup plus précieuse et pour laquelle l'urographie intraveineuse est véritablement maîtresse ; c'est celle qui a trait aux cas de tuberculoses rénales avec impossibilité du cathétérisme de l'uretère ; ce sont les cas où la néphrectomie sur la constante, ou néphrectomie sans cathétérisme est indiquée.

Voici à ce point de vue, comment se présente le problème.

Un malade a une tuberculose rénale ; c'est une affirmation qu'il est possible de donner avant d'établir la localisation. Celle-ci ne peut être donnée que par un cathétérisme de l'uretère. Mais quand le cathétérisme de l'uretère est impossible pour telle raison que je n'envisage pas, on ne sait pas si cette tuberculose existe à droite ou à gauche, et par conséquent, l'opération trouverait ici un échec formel. Il y a plus de dix ans que j'ai institué en ces matières la néphrectomie sur la constante ; elle s'est généralisée à peu près partout dans le monde, mais elle supposait une double lombotomie, c'est-à-dire l'opération successive ou presque simultanée du rein droit et du rein gauche ou du rein gauche et du rein droit, et on ne se décidait à la néphrectomie qu'après avoir acquis par la vue une opinion sur la valeur comparative simultanée de chacun des deux reins.

Qu'il y ait dans cette opération une tactique particulièrement dangereuse et difficile, je le reconnais. Qu'il y ait de grandes difficultés et de réels dangers à savoir quel est celui qui est malade entre deux reins qui présentent le même extérieur parfait, que l'on ait opéré ainsi des malades avec tuberculose bi-latérale, tout cela est possible et je ne discute pas sur ces matières. Ce que je puis dire, c'est que cette opération m'a donné des résultats excellents, et sensiblement superposables à ceux que donne la néphrectomie avec cathétérisme. La chose était intéressante, puisqu'il s'agissait de malades qui étaient condamnés auparavant à voir s'aggraver leur tuberculose et à mourir faute d'opération.

Toutefois ces résultats n'étaient obtenus qu'avec la double lombotomie. Opération à droite et opération à gauche d'où double cicatrice, double éventration : c'était une défectuosité, et une méthode devait être la bienvenue qui éviterait cette double opération. Elle serait d'autant plus appréciée, si elle donnait quelques indications sur la forme des cavités du rein, et sur l'extension de la tuberculose, à l'intérieur du rein malade ; c'est précisément à ce résultat qu'arrive l'urographie intraveineuse.

Elle évite la lombotomie en montrant ou bien qu'un rein ne fonctionne pas, ou bien qu'il présente des altérations des cavités intérieures ; et par conséquent, nous avons avec cette exploration, une application extrêmement heureuse à la chirurgie rénale et une application que les autres méthodes d'exploration n'ont jamais pu donner.

L'urographie intraveineuse est donc véritablement capitale en ces matières, et elle rend dans ce cas, des services considérables comme elle m'en a rendus déjà jusqu'ici, services qu'aucune autre méthode d'exploration ne peut donner à ce point.

⁂

Telles sont les principales applications actuelles de l'urographie intraveineuse ; toutefois, une conclusion se dégage de ces considérations : l'urographie intraveineuse ne peut jamais être prise à la lettre, sans être contrôlée, interprétée par les enseignements de la clinique. Cette exploration pas plus que les autres ne peut être acceptée sans discussion ; elle donne des renseignements, elle est un appoint précieux, mais elle demande toujours à être corrigée, contrôlée, vérifiée par les observations de la clinique qui restent toujours les plus précieuses pour servir d'arbitre à nos décisions de thérapeutique. Et c'est avec ce contrôle et avec cette garantie que nous pourrons éviter les erreurs auxquelles cette exploration, comme toutes les autres dont nous disposons, pourrait conduire si elle était considérée en elle-même, et si on attribuait à toutes ses données une valeur absolue, c'est-à-dire excessive.

Professeur LEGUEU.

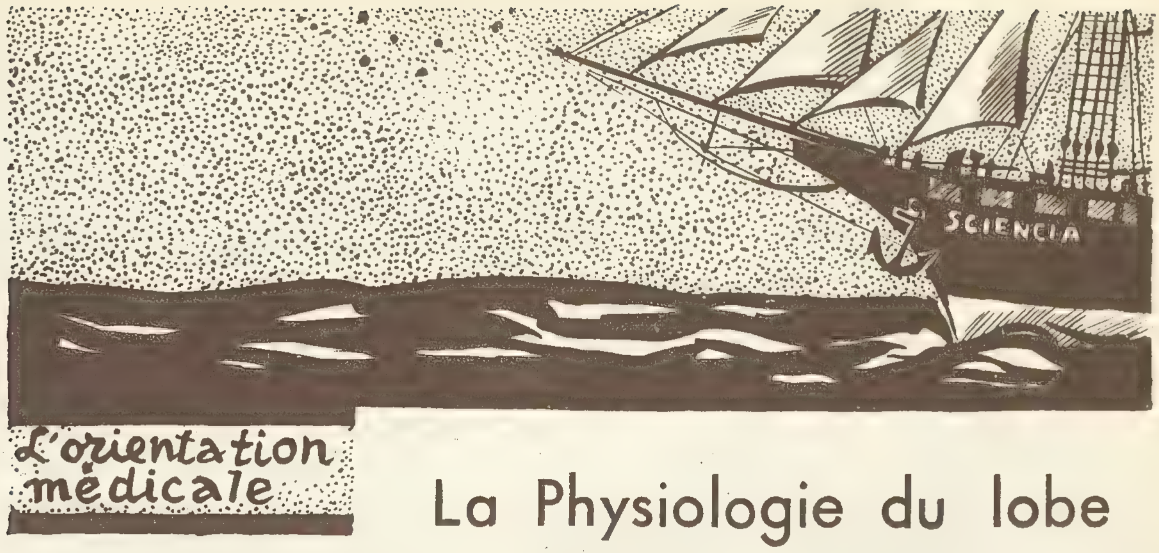

La Physiologie du lobe antérieur de l'hypophyse

par le Docteur Serge VIALARD

Le rôle de l'hypophyse a été, suivant les époques, très diversement apprécié : tour à tour étoile de deuxième et de première grandeur, elle nous apparaît actuellement toute ruisselante d'hormones nombreuses et variées qui vont en différents points de l'économie exercer leur activité excitatrice.

C'est surtout le lobe antérieur qui a fait l'objet de ces études. Par des méthodes rigoureuses : ablation, greffes, implants, injections d'extraits de plus en plus purifiés on est arrivé à en établir avec précision les multiples fonctions. Les recherches suscitées un peu partout par cette importante question sont parvenues à éclairer singulièrement une des parties les plus embrouillées de l'endocrinologie.

On sait que la préhypophyse joue un rôle certain sur le développement statural et pondéral de l'individu jeune, contrôlant en particulier l'ossification. Cette fonction est due à une hormone particulière dite **hormone de croissance** que certains auteurs comme Evans et Long, Smith Teel ont pu isoler. En l'injectant d'une manière répétée à des animaux jeunes, on a reproduit expérimentalement des syndromes d'hyperpituitarisme exactement comparables à ceux que l'on rencontre en pathologie humaine : tandis que chez le rat dont les épiphyses ne se soudent jamais on a, de la sorte, obtenu l'augmentation générale de la taille, c'est-à-dire le **gigantisme,** chez le chien, au contraire, on a provoqué une véritable **acromégalie** avec accroissement et épaississement des extrémités et splonchnomégalie. Ces expériences prouvent bien l'identité des deux processus chez l'homme, comme l'avait déjà affirmé Brissaud : « l'acromégalie est le gigantisme de l'adulte, le gigantisme est l'acromégalie de l'adolescent ». Ils ne diffèrent que par la date de leur apparition (avant ou après la disparition des cartilages de conjugaison), mais la cause en est la même, c'est-à-dire la formation en excès de l'hormone de croissance par augmentation de l'activité glandulaire. Dans la presque totalité des cas, il s'agit effectivement d'un adénome hypophysaire à cellules chromophiles.

De l'ensemble de ces faits, on peut donc tirer cette conclusion très précise : il existe dans l'hypophyse un premier principe dit hormone de croissance qui est fourni par les cellules éosinophiles du lobe antérieur.

A côté de cette première substance et tout à fait indépendamment d'elle, il en existe une seconde qui rapidement a pris une importance pratique considérable : c'est l'**hormone génitale** (souvent désignée sous le nom de prolan que lui ont donné les auteurs allemands Zondeck et Ascheim). Elle a pour effet de stimuler le fonctionnement des glandes sexuelles : testicules ou ovaires et d'assurer l'intégrité anatomique et fonctionnelle du tractus génital. Privé de ce principe, l'animal jeune garde indéfiniment le type infantile, la puberté ne se produit pas, les caractères sexuels secondaires demeurent absents. Au contraire, injecté à des animaux encore impubères à dose suffisante, le prolan provoque une puberté précoce. Chez le mâle, il y a stimulation de la glande interstitielle et hypertrophie des voies génitales. Chez la femelle on obtient développement, maturation, éclatement des follicules de Graaf d'une part, lutéinisation des corps jaunes d'autre part, c'est-à-dire apparition d'un cycle œstral complet.

Ces deux actions seraient déterminées d'ailleurs par deux principes différents : le prolan A, hormone gonadotrope et le prolan B, hormone lutéinisante ; la première déterminant la production de folliculine, la seconde la production de lutéine. Certains procédés de préparation permettraient d'obtenir l'une ou l'autre de ces deux substances presque électivement.

Contrairement à l'hormone de croissance qui agit directement sur l'organisme, le prolan n'agit que par l'intermédiaire de la glande génitale, aussi son injection même massive chez les animaux castrés reste-t-elle absolument sans effet.

Ces données théoriques ont eu une conséquence pratique extrêmement intéressante que l'on doit à la découverte de Zondeck et Ascheim. Ces auteurs constatèrent, en effet, que l'urine des femmes enceintes contenait des doses considérables de prolan et qu'injectée à des animaux impubères elle déterminait le phénomène de l'œstrus absolument comme le faisaient les extraits hypophysaires (tandis que l'urine normale ne renfermant que des doses négligeables d'hormone, est dépourvue de toute action semblable). Leur technique est la suivante : on injecte deux fois par jour pendant trois jours de suite de 0,2 à 0,4 cc. d'urines prélevées le matin à des souris impubères agées de trois semaines. L'animal est sacrifié le sixième jour et on examine les ovaires. L'hémorragie des follicules sous forme de taches purpuriques permet d'affirmer la grossesse. Pour éviter certaines causes d'erreur, il est nécessaire d'injecter en même temps cinq souris.

Ces modifications ont été apportées dans le but de rendre la réaction plus simple.

Brouha, Hinglois et Simonet emploient comme réactif le souriceau mâle. Il suffit d'examiner les vésicules séminales dont l'hypertrophie sous l'influence de l'hormone est plus facilement constatée que les modifications ovariennes des femelles.

Friedman utilise la lapine adulte. Ce procédé a l'avantage de donner une réponse plus rapide (3 ou 4 jours).

On peut dire que la valeur du **prolandiagnostic de la grossesse** est presque absolue. En effet, la réaction apparaît d'une façon très précoce (10 à 15 jours après la suppression des règles) et elle disparaît de quatre à huit jours après l'accouchement. Négative, elle permet à coup sûr d'éliminer la grossesse ; les réponses positives sont peut-être un peu moins catégoriques, mais les causes d'erreur restent malgré tout exceptionnelles.

Il faut d'ailleurs constater que si la valeur pratique de ce test biologique est universellement admise, son interprétation scientifique reste discutée. Pour de nombreux auteurs, le principe en cause n'aurait aucune relation directe avec l'hypophyse, certains lui attribuent une origine placentaire. Aussi pour ne préjuger en aucune manière, Bourg propose-t-il de l'appeler **gravidine.**

La connaissance précise de l'hormone sexuelle de l'hypophyse présente aussi des applications thérapeutiques intéressantes. La possibilité d'utiliser des produits actifs et purifiés a permis de traiter avec succès certaines dysménorrhées. Guy Laroche et Simmonet constatent que ce sont les aménorrhées et les dysménorrhées des jeunes filles et des jeunes femmes qui réagissent le mieux aux injections de leur extrait gonadotrope. Il est parfois utile de leur associer l'administration de folliculine ou de lutéine.

Enfin, à un autre point de vue, il est utile de comparer les syndromes cliniques aux faits expérimentaux et de voir s'il y a pour la fonction génitale un parallélisme aussi net qu'en ce qui concerne la croissance.

L'ablation isolée du lobe antérieur de la pituitaire permet d'obtenir des troubles entièrement comparables à l'infantilisme hypophysaire décrit depuis longtemps par Sonques et Chauvet. Par contre, la pathogénie du syndrome adipiso-génital apparaît plus complexe et ne s'explique qu'incomplètement par la théorie glandulaire. On peut admettre qu'il y a en réalité coexistence de deux syndromes : le syndrome génital d'origine hypophysaire et l'adiposité relevant de lésions infandilulo-tubériennes d'ou les modalités rencontrées avec prédominance possible de l'un ou l'autre des deux éléments.

Enfin la préhypophyse interviendrait dans le fonctionnement du corps thyroïde, par une hormone spéciale, ainsi que sur les glandes surrénales.

Dr SERGE VIALARD.

LE MOIS SCIENTIFIQUE

Un nouveau mode de chauffage

par Léon GUILLET

Voici une question qui, jusqu'alors, n'intéressait guère que les Etats-Unis et qui va devenir brûlante pour notre pays : l'utilisation des gaz de pétrole.

On sait qu'il se monte actuellement en France 16 raffineries pour traiter le pétrole brut ; il s'en suivra des huiles, sous-produits que l'on soumettra à l'opération dite du « **cracking** » laquelle donne d'une part de l'essence et de l'autre part des gaz et des vapeurs, tels que l'hydrogène et certains carbures d'hydrogène, notamment du propane et surtout du butane (sans parler de coke de pétrole).

Ces produits, faciles à « mettre en bouteille », comme on va le voir, constituent des moyens de chauffage domestique des plus remarquables.

Voici (1) les caractéristiques de ces produits commerciaux :

	Propane	Butane
Tension de vapeur à 20° : Kg.cm2.	8,2	2,2
Tension de vapeur à 40° : Kg.cm2.	14,7	4,9
Point d'ébullition initial.	43°	10°
Point d'ébullition final	4°5	0°
Limite inférieure d'explosibilité, % dans l'air.	9,5	8,5
Limite supérieure d'explosibilité, % dans l'air	2,4	1,9
Pouvoir calorifique du gaz : thermies/m3	22,7	28,5
Pouvoir calorifique du liquide : thermies/litre	6,6	6,8

Le butane, qui est le plus intéressant, est liquide à + 15°, sous une pression dépassant celle de l'atmosphère de 1,5 atmosphère et à + 40°, sous une pression dépassant celle de l'atmosphère de 4,25 atmosphères. On peut emmagasiner 25 litres de butane pesant 13 kilogrammes et représentant 150.000 calories, dans une bouteille qui pèse vide 12 kilogrammes.

Il n'est donc pas étonnant que l'utilisation du butane soit entrée très rapidement en pratique : la Société pour l'utilisation rationnelle des gaz (U.R.G.) s'est constituée pour distribuer en France du butane liquide qui, actuellement, provient du gaz naturel. A Petit-Couronne, près Rouen, elle reçoit le butane, qui est importé dans des navires-réservoirs ; elle possède 300 dépôts qui en font la distribution.

---

1) Grebel. Les matières grasses, le pétrole et ses dérivés. 15 juin 1932 et 15 novembre 1932.

Bien entendu, pour brûler le butane, il est nécessaire d'utiliser des appareils spéciaux ; il faut environ 25 à 30 mètres cubes d'air par mètre cube de gaz. La flamme est d'ailleurs particulièrement éclairante.

Pratiquement, on peut ou bien utiliser le gaz tel qu'il se dégage des bidons sous l'influence de la forte pression qui y règne ou bien opérer comme avec l'essence, c'est-à-dire créer des mélanges d'air carburé, qui circule dans les canalisations et qui parvient ainsi aux points d'emploi.

A l'heure actuelle où tout le butane utilisé est importé, le prix en est élevé : M. Grebel, dans les intéressantes études déjà citées, indique qu'il se vend 6 francs le kilogramme, c'est-à-dire les 11.850 calories.

Ce prix correspond à 2 francs le mètre cube de gaz de ville à 4.000 calories-mètre-cube.

Toutefois, il permet, d'ores et déjà, de résoudre cet intéressant problème de l'emploi du gaz à la campagne.

Mais que deviendra la question demain, alors que le butane sera produit sur place, comme nous l'avons indiqué, par les distilleries françaises de pétrole ?

En tous les cas, il est très frappant de voir l'influence que le pétrole a eue déjà, a et aura sans doute prochainement : l'essence, matière première principale utilisée dans la marche des moteurs à explosion, entraînant la lutte du poids lourd contre le train et permettant de créer des automotrices, qui, tout au moins dans de nombreux cas, aideront singulièrement les Compagnies de Chemins de fer dans leur exploitation ; l'huile lourde qui, soit par sa combustion sous chaudière, soit par emploi dans le moteur Diesel, diminue l'emploi du charbon et du coke pour le chauffage, et pour la force motrice, notamment à bord des navires et même dans quelques centrales de force motrice.

Même avec les raffineries qui se construisent en France et qui n'utiliseront qu'une matière première de provenance étrangère, il ne faut pas oublier que, quelque séduisant que soit ce produit, le pétrole, quelque faciles que soient son extraction, son raffinage ; quelque perfectionnées que soient ses méthodes de séparation et son cracking, le pétrole est un produit qui n'est pas d'origine française.

Et cela, de notre point de vue, est un vice des plus graves.

Léon GUILLET,
de l'Académie des Sciences.

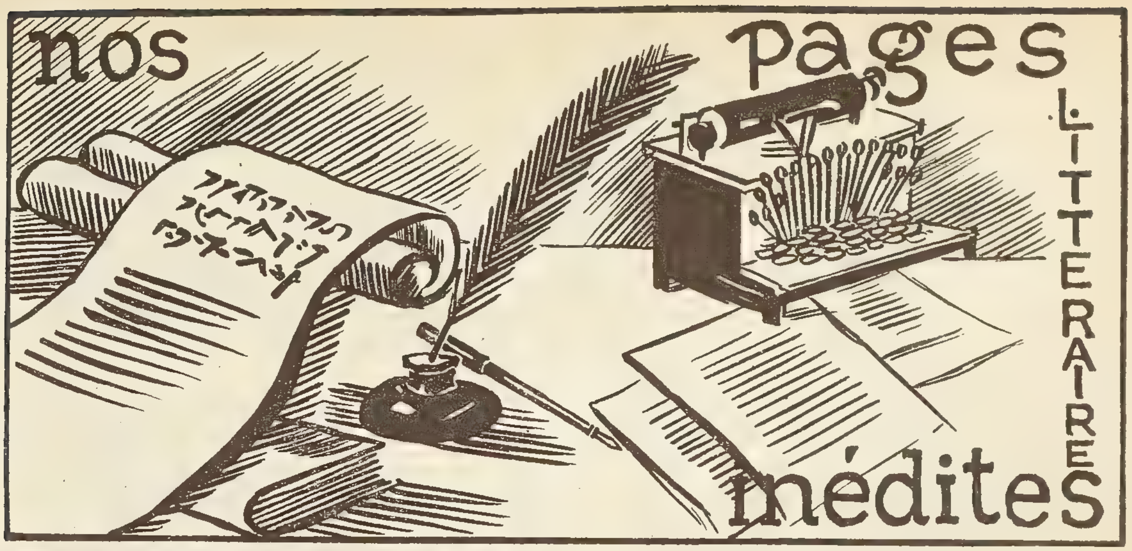

notre conte

Seul ou accompagné?

par Pierre VALDAGNE

Un de nos confrères se plaignait l'autre jour, de la disparition du «café» à Paris. Il l'entendait dans ce sens que les artistes, les intellectuels, les peintres, les hommes de lettres, les journalistes, ne se réunissent plus au café, pour y échanger leurs idées sur le métier de chacun, pour y entendre quelques échos professionnels, pour y créer une sorte d'ambiance cordiale où se retremper (tel Antée lorsqu'il touchait la Terre) avant d'affronter de nouveau les rudes et nombreux obstacles de l'existence.

Il est vrai que l'époque est passée où l'on voyait à la Taverne Montmartre vers minuit et demi, Catulle Mendès en train de rédiger en vitesse son compte rendu dramatique, ou Courteline attentif à son jeu de cartes et furieux quand il perdait, ou Ernest Lajeunesse discourant, au Café Napolitain, sur maints problèmes littéraires.

Ne croyez pourtant pas que la jeunesse ait complètement répudié ces antiques et aimables coutumes.

Certains aiment encore, à l'heure magnifique de l'apéro ou à la sortie du théâtre ou du cinéma, se rencontrer autour d'un vermouth-grenadine ou d'une choucroute et y palabrer touchant les grandes questions du jour.

C'est autour d'une choucroute, précisément, arrosée de demis renouvelés, que se trouvaient réunis, ce soir-là, à la brasserie du **Campanile**, Julien Guilmois frais émoulu des Sciences Morales et Politiques, Didier Lapigneux qui potassait l'Inspection des Finances, Philippe Toiron interne des hôpitaux (l'âge de ces trois amis se balançait entre vingt sept et trente trois ans) et le plus vieux d'eux tous, Ludovic Bouchoir chroniqueur et célèbre reporter du **Bouclier** qui, du haut de son expérience et de sa philosophie, caressait du pinceau indulgent et sympathique de son regard gris, ses jeunes et impétueux compagnons.

Déjà, parmi les interjections, les approbations, les réfutations, non sans chaleur ni éloquence, le quatuor avait abordé, disséqué, résolu les plus graves questions du temps présent. On avait parlé politique, on avait parlé Science Sociale, on avait parlé Art et, comme bien vous pensez, on finit par parler Femmes, sujet inépuisable et délicieux où, malgré la diversité des opinions, se lèvent, quoiqu'on fasse, les fantômes gracieux qui habitent au fond de nos rêves.

C'est à ce moment là que Julien Guilmois prononça :

— Nous voici au 15 juillet. Je vais bientôt partir en vacances. J'ai l'intention d'aller faire un petit tour en Espagne : Madrid, Cordoue, Séville. Que me conseillez-vous, ô Ludovic Bouchoir dans le jugement de qui j'ai pleine confiance? Dois-je me mettre en route avec ma petite amie Françoise qui est couturière, comme vous le savez, ou dois-je faire seul cette rapide excursion?

— Seul, bien entendu, lança Didier Lepigneux qui n'était pas interrogé.

— A toi, je ne demande pas ton avis, fit Guilmain avec humeur.

— Les deux opinions peuvent se soutenir, lança timidement Philippe Voiron.

— C'est à Ludovic Bouchoir que je m'adresse, répéta Guilmois. Il connaît les femmes mieux que nous ; il connaît la vie mieux que nous. Il a fait trois fois le tour du Monde...

— Quatre ! prononça Bouchoir.

— Vous voyez bien ! C'est l'homme qui sait ce que c'est que voyager. Doit-on emporter sa femme en voyage, ou doit-on partir tout seul. Je ne vous dissimule pas que j'aurais quelque plaisir à emmener Françoise qui est amusante, qui a de l'imprévu et qui ne m'assommera pas de théories esthétiques par la bonne raison qu'elle s'en fiche! Dois-je ajouter que Françoise est faite comme une petite statue?

— C'est un voyage qui va te fatiguer beaucoup, mon vieux ! lança Lepigneux. Je me suis laissé dire qu'il y avait de fort jolies femmes en Espagne. Tu n'auras qu'à choisir, une fois arrivé et quand, seulement, l'envie te viendra. J'ai pour ma part l'horreur des impedimenta quels qu'ils soient. Je vais passer mes vacances à Londres et je compte y être le seul maître de mes fantaisies.

Ludovic Voiron prononça :

— Je ne connais pas la charmante Françoise dont nous parle Julien Guilmois ; mais j'opinerais assez pour le voyage en sa compagnie. Pour moi, l'objection ne tiendrait qu'à des frais sensiblement augmentés.

— J'ai fait des économies toute l'année, dit Guilmois, je peux me payer une femme. Mais vous ne dites toujours rien, mon cher maître et ami Ludovic Bouchoir?

— Je ne dis rien, dit le journaliste, parce que la question est complexe. L'expérience, seule, pourrait nous éclairer. Je vous propose ceci : puisque Julien Guilmois me semble fort attaché à sa petite amie Françoise, qu'il gagne avec elle l'Ibérie farouche et somptueuse. Puisque Didier Lepigneux préfère ne se charger que d'une valise, qu'il risque sa chance amoureuse au delà du Channel. C'est sur leurs observations réciproques que nous nous ferons une opinion.

Et il ajouta :

— Au reste, la mienne est faite.

— Pourquoi ne nous la dites-vous pas, Bouchoir?

— Pour ne vous influencer ni l'un ni l'autre. Je vais l'écrire sur un bout de papier, je mettrai le bout de papier dans une enveloppe et nous confierons l'enveloppe à l'aimable caissière du **Campanile.** A votre retour à tous deux, nous l'ouvrirons. Je serais surpris, après vous avoir écoutés l'un et l'autre, d'avoir à changer d'avis.

— Rendez-vous ici dans trois semaines !

— Vous ne quittez pas Paris cet été, Ludovic Bouchoir? interrogea Philippe Voiron.

— Pas si bête !

⁂

Lorsque Julien Guilmois annonça à Françoise qu'il l'emmenait avec lui en Espagne, ce furent chez la jolie enfant, des cris de joie.

— On verra des courses de taureaux, dis, mon chéri?

— On verra tout ce que tu voudras! Je me fais une fête d'aller contempler des Velasquez et des Goya, de connaître les rives du Guadalquivir, d'écouter des sérénades, et de voir des cigarières autrement que dans **Carmen.**

— Je pense, mon chéri, que, pour ce voyage, je n'aurai rien à me mettre !

— Je t'ouvre un crédit de deux mille francs ! Nous partons d'aujourd'hui en huit. Seras-tu prête?

— Et combien !

Julien et Françoise brûlent Biarritz. Ils sont obligés de coucher à Hendaye, mais à peine le soleil levé, ils se hâtent de traverser en barque la Bidassoa et d'aller respirer, enfin, l'air de l'Espagne à Fontarrabie.

On dira ce qu'on voudra, ce n'est pas le même air !

Tout leur paraît beau ! La vieille rue qui monte, les maisons aux balcons ventrus de fer forgé, les lourdes armoiries sculptées au dessus des portes.

Mais, à l'hôtel, Françoise se plaint de ne pas pouvoir dormir et quand Françoise n'a pas dormi ses neuf heures, son humeur devient agressive.

Elle s'aperçoit du reste, qu'à Fontarrabie, son toquet neuf et son tailleur de voyage ne font aucun effet.

— Nous passerons la journée de demain à Saint-Sébastien, lui dit Guilmois. C'est une station élégante. Ton succès, ma petite Françoise, y est assuré.

Saint-Sébastien plaît à Françoise beaucoup plus que Fontarrabie. C'est une station de rare élégance. On y rencontre des espagnoles ravissantes ; les hommes y ont fière allure et la terrasse des cafés fleure l'anis et le tabac fin.

— Ecoute, mon chéri, dit Françoise, abandonne donc ton idée de partir demain pour Madrid. Ne sommes-nous pas bien, ici ? Regarde tout ce monde ! Et cette lumière et cette joie de vivre ! Un bel espagnol m'a regardée avec des yeux qui en disaient long ! Ça m'amuse ! J'ai entendu dire que Madrid était une ville assommante.

— Mon petit, mon petit !... Tu oublies que j'ai un programme. Tu ne te figures pas que je vais abandonner mon programme. Je n'ai que trois semaines de vacances et nous n'avons pas le temps de flâner si nous voulons voir tout ce que nous avons à voir. Séville est loin et je ne rentrerai pas sans avoir vu Séville.

— Nous avons le temps ! Dans tous les cas, voici une affiche qui annonce une course de taureaux ici-même dimanche, tu n'auras pas la cruauté de m'empêcher d'y assister !

— Mais dimanche c'est dans six jours ! Nous sommes lundi aujourd'hui.

— Je sais bien !

— Françoise, c'est impossible !

— Tu ne m'aimes plus !

— Quel rapport ?

— Tu ne m'aimes plus !

Nous avons dit que Françoise était une petite statue. Les petites statues ont le droit de faire ce qu'elles veulent. Celle-ci voulait assister à la Corrida du dimanche suivant à Saint-Sébastien. Vous pensez bien qu'elle y assista.

La semaine qui les séparait de cette imposante manifestation s'écoula doucement parmi des promenades, des flâneries, de bons repas. La vie nocturne de Saint-Sébastien, les lumières, les musiques, tout cela enchantait Françoise qui ne s'était jamais montrée si câline et dont le jeune épanouissement faisait oublier à Guilmois qu'il n'était pas venu en Espagne pour s'amuser.

Bien placée dans les Arênes du côté de l'ombre, Françoise, le cœur battant, contemplait, à la fois, les gradins surchargés d'une foule sonore et nerveuse et l'arène où se disposaient, suivant une ordonnance classique, les figurants de la lutte prochaine : picadors, armés de leur lance, faisant évoluer leurs chevaux décharnés, banderillos agiles et, en pleine lumière, la prima spada acclamée par la foule qui hurlait son nom glorieux parmi des vociférations enthousiastes.

Quelques notes dramatiques d'une trompette de cuivre ; un silence immense et soudain : une porte basse, là-bas, qui venait de s'ouvrir et, ébloui par le soleil, un petit taureau noir qui s'avançait en hésitant. Au deuxième cheval éventré, Françoise s'évanouit. Il fallut l'emporter.

Elle avait eu très chaud ; elle eut très froid. Le soir, elle faisait près de 40 de température. Le médecin diagnostiqua une fluxion de poitrine. Cataplasmes, ventouses, tisanes. Julien Guilmois, affolé, se montra garde-malade admirable.

Huit jours après, maigrie, pâlie, languissante, bien jolie encore, Françoise faisait sa première sortie au soleil.

Encore vingt-quatre heures et elle avait la force de reprendre le train et de regagner Paris.

⁂

Didier Lépigneux, chantonnant **C'était un rêve** ou **Emilienne**, a fait sa valise tout seul. Il a gagné la gare du Nord. Il a déjeuné sur le bateau. Il arrive à Londres pour le dîner. Et, dès le soir même, il se promène, le nez en l'air, parmi les lumières aussi scintillantes que publicitaires de Leicester-Square.

Et il entre à l'Alhambra.

Un Anglais chante en dansant, puis une Anglaise danse en chantant. Le spectacle ne l'intéresse pas beaucoup. Ce qui l'intéresse davantage, ce sont deux petites girls, l'une brune et l'autre blonde, qui déambulent dans le promenoir. Elles sourient de leurs dents blanches et on entre en conversation.

Lepigneux parle un peu anglais, assez bien pour se faire comprendre, assez mal pour faire rire les deux charmantes enfants. Et cela met tout de suite la conversation sur le ton de la plus parfaite cordialité.

— Votre soirée est-elle libre? demande Didier.

— Oh yes !

— Voulez-vous prendre un wisky and soda?

— Oh yes !

Et les voilà attablés tous les trois au bar de l'établissement.

— Laquelle préférez-vous de nous deux? interroge la brune.

— Mon amie Allen est plus jolie, prononce la blonde dans un mouvement d'abnégation et de gentille camaraderie.

— Oh ! non, dit Allen. C'est ma petite Mary qui est la plus jolie.

— Et si je ne vous séparais pas? lance Didier l'œil brillant.

— If you please ! répondent en même temps deux bouches roses.

Mais voilà que Didier Lepigneux regarde de plus près ses deux conquêtes. Elles lui plaisent moins. Il songe qu'il s'est bien avancé en leur proposant de se charger d'elles deux ensemble. Ça sera beaucoup ! Son parti de recul est aussi rapide que son parti d'attaque. Il possède un bon moyen !

— Décidément je ne peux pas vous enlever ensemble et vous êtes si jolies l'une et l'autre, que je ne sais laquelle choisir.

Il paye les consommations et se lève, cynique :

— I go to bed, now !

Dans sa chambre d'hôtel Lepigneux exulte :

« La voilà bien la bonne liberté ! Suivre son désir à la minute même où il se présente et s'en détacher aussitôt que l'envie vous en vient ! Ces deux petites me plaisaient, je les aborde. Elles ne me plaisent plus, je les sème. Cet imbécile de Guilmois, affublé de sa Françoise, ne pourrait pas en faire autant ! Il faudra que Françoise lui plaise durant tout son voyage en Espagne ! »

Et Lepigneux, étendu dans toute la longueur de son lit, s'endort du sommeil de l'innocence.

C'est le lendemain, dans Oxford Street qu'il croise une anglaise délicieuse. Ah ! celle-là, avec sa petite figure volontaire, sa démarche assurée et ses grands yeux bleus, celle-là serait digne de tous ses hommages.

Qui est-ce? Jeu passionnant de se trouver à l'étranger, seul, et de risquer une aventure. La dame s'occupe à acheter mille babioles. Elle va de magasin en magasin.

Qui a donc prétendu qu'en Angleterre, suivre une femme était un signe de mauvaise éducation? Didier se fiche de l'éducation. Il suit l'inconnue. L'inconnue a vite remarqué qu'elle est suivie et la chose ne paraît pas lui déplaire.

Didier en a la perception si nette qu'au dernier magasin ou entre la jeune femme, il lui emboîte le pas et ne la quitte plus. Elle fait semblant de ne pas s'en apercevoir, se fait montrer un collet de fourrure, l'essaye tandis que Lepigneux, debout derrière elle, la regarde avec le sourire.

Va-t-elle se fâcher?

Il semble bien que non, puisque, s'adressant à lui comme à un époux véritable, elle demande :

— Celui-ci vous semble-t-il bien m'aller, cher?

— Very well ! Very well ! prononce Didier.

L'emplette est faite et c'est Didier qui passe à la caisse.

Quinze livres. Près de huit cents francs !

Oui, mais le droit, en sortant du magasin, de ne pas quitter la jeune femme et de causer avec elle.

Une affaire qui commence comme je viens de vous le dire doit suivre une pente qu'il est aisé de déterminer d'avance.

La jolie Anglaise a dit son nom : Dorothy Preston. Elle a dit aussi son adresse ; c'est un peu loin, du côté de Belgrave Square. Il y a beaucoup de taxis à Londres ; ils sont chers, mais Lepigneux est assez emballé pour ne pas s'arrêter à ces misérables conjonctures. Déjà il va faire signe à une voiture :

Dorothy pose, sur son bras, sa petite main gantée :

— Pas si vite !... Je ne rentrerai ce soir qu'après dîner.

— Avec moi?

— Je veux bien.

C'est dans Shaptesbury Avenue qu'on dîne. Il y a des huîtres excellentes et du champagne, comme vous pensez bien.

Dorothy est fort gaie en sortant du restaurant, elle est fort gaie en arrivant chez elle dans Belgrave Street. Elle habite une petite maison de briques à un étage, perdue dans une rangée d'autres petites maisons de briques toutes pareilles.

Lorsque Didier en sort, le lendemain matin, Dorothy lui a parlé en termes si attendrissants de sa gêne, de ses dettes, de son propriétaire qui va l'expulser, des jours où elle ne mange pas, de son envie de se jeter dans la Tamise, que Lepigneux, d'un rapide calcul de tête, suppute quelle somme lui sera nécessaire pour regagner Paris et (un Français hors de chez lui ne doit-il pas se montrer généreux ?) il lui abandonne tout le reste.

Le lendemain, tout à fait dégrisé, Lepigneux débarquait à la gare du Nord.

⁂

Le soir du rendez-vous à la brasserie du **Campanile**, fidèle au poste, devant un demi et la pipe au bec, Ludovic Bouchoir attend ses deux voyageurs.

Près de lui, le jeune Philippe Voiron que son travail à l'hôpital a privé de toutes vacances.

— Savoir, dit Philippe, si Guilmois et Lepigneux vont être exacts. Je suis bien curieux de savoir ce qui leur est arrivé, l'un dans les Espagnes, l'autre dans les brouillards londoniens.

— Voici l'homme de Londres ! s'écrie Bouchoir désignant Lepigneux qui débouche de la porte tournante.

Il a le feutre sur les yeux, Lepigneux, et il ne semble guère de bonne humeur.

— Eh bien? Interroge Bouchoir.

— Ah ! Si on m'y reprend jamais ! répond Didier en s'écroulant sur la banquette. Je suis tombé là-bas sur une sacrée grue que j'ai prise d'abord pour une femme du monde, qui a su m'apitoyer sur son sort et m'a gardé tout mon argent ! Guilmois a été moins bête, en emmenant avec lui sa petite Françoise à laquelle il est habitué et qui a dû être pour lui une compagne agréable !

Julien Guilmois s'avançait dans le même moment, vers la table de ses camarades. Il paraissait furieux.

— Bon voyage? interrogea Ludovic Bouchoir.

— Ah !... Vous pouvez en parler de mon voyage ! Françoise a été insupportable ! Elle m'a fait perdre une semaine pour voir une course de taureaux et elle a eu, ensuite, le bon esprit de pincer une bronchite. Elle est rentrée avec 39 de fièvre et je dois aller la soigner. En fait d'Espagne je n'ai vu que Saint-Sébastien, moi qui me faisais une fête de connaître l'Andalousie ! Toi, Lepigneux, tu avais le bon filon. Tu es parti seul et tu as dû rencontrer à Londres quelque jolie aventure dont tu garderas, toute ta vie, un agréable souvenir ! Mon opinion est faite ! Ne jamais emmener une femme en voyage ! J'ai dit et je n'y reviendrai plus !

Cependant Ludovic Bouchoir s'était levé. Il allait demander à la Caissière du **Campanile** la fameuse enveloppe où, sur la passionnante question, il avait inscrit naguère, et par avance, sa judicieuse réponse.

Il tendit l'enveloppe à Philippe Voiron. Philippe Voiron la déchira et tirant le papier qu'elle contenait, il lut à haute et claire voix :

En voyage, aucune femme jamais et d'aucune façon ! Avec celle qu'on emmène, on n'a que des embêtements, avec celle qu'on rencontre on n'a que des déboires. Sans compter les autres dangers !

— Hé ! Hé ! dit Philippe Voiron, l'interne, en vrillant ses yeux dans ceux de Lépigneux, ça serait rudement drôle si tu allais, un de ces jours, venir me trouver à l'hôpital pour me raconter tes peines de cœur !

Pierre Valdagne.

●

BIBLIOTHEQUE
ARCHIVES
MUSEE
VARIETES HISTORIQUES
ET LITTERAIRES

La maladie et la mort de J.-K. Huysmans

par René DUMESNIL

Tous ceux qui connurent Huysmans, tous ceux qui ont étudié l'homme et l'œuvre, l'ont constaté : il semble que le dernier chapitre de sa biographie, il l'ait écrit lui-même au livre du destin ; car jamais vie ne fut mieux en accord avec l'homme qui la vécut, et si bien que ces deux dernières années du romancier semblent détachées de quelque hagiographie, comme cette « Sainte Lydwine de Schiedam », composée dans le pressentiment du martyre qu'il devait subir lui-même bientôt. Et ces souffrances qu'il supporta si courageusement, ces longs mois de torture, illustrent cruellement et authentifient, pour ainsi dire, la tétralogie de Durtal « Là-Bas, En Route, La Cathédrale, L'Oblat », achèvent de lui garder cette position privilégiée qu'elle conserve en dépit des variations de la mode littéraire, et prolongent, jusqu'aux générations qui ne le connurent point, des raisons de comprendre et d'aimer un écrivain dont la survie spirituelle est vraiment étonnante... Non seulement son souvenir demeure très vivant chez ceux de ses amis qui lui ont survécu, mais encore autour de ceux-ci, d'autres qui ne le virent jamais, mais qui n'en sont pas moins ses amis et de semblable ferveur, se groupent pour entretenir une flamme dont l'éclat reste aussi vif à mesure que les années passent.

On ne trouverait sans doute pas d'autres exemples d'une telle fidélité : ce culte dont la mémoire de J.-K. Huysmans reste l'objet, n'est pas le privilège d'une « chapelle » littéraire. Il réunit des gens de toute condition et de toutes les convictions. Mais tous ont été, quelque jour, touchés de la grâce ; tous ont été pareillement émus de cette sincérité qui anime les pages de leur romancier ; tous ont compris ce qu'il faut chercher au delà des mots et plus loin que les phrases ; tous, à travers cette œuvre, ont su rencontrer l'homme, ont compati à ses angoisses, partagé ses peines, et, du jour qu'ils l'ont découvert, ils l'ont aimé, parce qu'avec ses défauts qu'il ne cache point, avec ses faiblesses qu'il dit sans réticences, avec ses passions et ses tristesses, avec ses joies mesurées et ses espoirs trop souvent déçus, il leur a donné l'image d'un homme où chacun pouvait reconnaître quelque trait de son propre visage. On peut lui faire de grands reproches, et il ne manque pas de détracteurs ; mais ceux-là mêmes qui le critiquent le plus lui accordent de rester un des auteurs les plus personnels et les plus attachants de toute notre littérature. Et pourtant, l'épisode qu'il nous conte, en est-il de moins romanesque ? Une conversion, quoi de plus personnel, de moins dramatique en apparence ? Mais il y a mis cet accent de sincérité, cette grandeur simple qui sont la marque des écrivains de race — et puis sa mort a donné à tout cet art son sens profond. Elle a resplendi sur son œuvre.

⁂

En parlant de la maladie de J.-K. Huysmans, nous ne sommes pas trop indiscrets : lui-même, en des pages célèbres, nous a révélé les misères physiques de personnages dont les noms d'emprunt ne sont que des pseudonymes dissimulant à peine l'auteur : les maux de M. Folantin et de Durtal, comment douter que J.-K. Huysmans lui-même en souffrit? Mais il se plut, sans doute, à les aggraver, comme il imagina d'enchérir sur la nocivité des substances frelatées données en pâture dans les gargotes où fréquentent les célibataires et sur la malfaisance des Locustes en tablier et en petit bonnet, « ces filles dont le costume de sœur évoque l'idée d'un hôpital ». Partout où la compagnie n'est point répulsive et la saleté stupéfiante, quelque inconvénient se révèle bientôt qui oblige Folantin à changer d'asile. Ici, le vin est vraiment trop coupé d'eau de pompe et chargé de litharge ; là « les légumes ressemblent aux vestiges de maisons centrales », et de « bibine » en « mannezingue », le délabrement de son estomac s'accentue. Ses appointements s'épuisent en drogues destinées à combattre la dyspepsie et l'anorexie ; sa santé chavire ; son concierge témoigne un mépris d'homme robuste à ce locataire étique qui ne vit plus qu'en avalant des drogues... Mais avant « A vau-l'eau », déjà, certain poème en prose ne nous avait-il pas appris que « ce sont les fallacieux rosbifs et les illusoires gigots cuits au four des restaurants qui développent les ferments du concubinage dans l'âme ulcérée des vieux garçons? » (1)

Surprenante unité de J.-K. Huysmans : cet humour, cette cocasserie et cette truculence, nous les retrouverons après la conversion tout comme avant. Le célibataire rechigné, en mal de gargote, le dyspeptique qui s'assied, morose, devant le potage que le garçon apporte, en y lavant chaque soir un pouce à l'ongle noir, est devenu le chrétien inquiet, scrupuleux, tourmenté et qui se demande si la communion qu'il reçoit est valable, parce que, après tout, Dieu pourrait ne point descendre dans un azyme sophistiqué que consacre un prêtre sans foi...

A cette inquiétude morale qui, positivement, le ravage (« En Route, la Cathédrale » sont pleins de confidences sincères sur ses angoisses), s'ajoutent bientôt des peines physiques cruelles : « Les Foules de Lourdes » tout juste achevées, un zona ophtalmique lui tient les paupières closes pendant quelques interminables jours. Il supporte son mal avec une étonnante résignation. Bientôt, il lui faut entrer dans une maison de santé pour que le chirurgien incise un anthrax ; et puis commence alors ce mal carnassier, comme a dit Lucien Descaves, cet effroyable néoplasme du plancher de la bouche qui, lentement, avec de singulières rémissions, va le tenir des mois confiné dans son appartement de la rue Saint-Placide.

⁂

Vingt-cinq ans ont passé depuis que Huysmans nous a quittés. Mais le temps écoulé n'a nullement émoussé le souvenir de ses propos. Ils demeurent en nous, précis et nets, comme s'ils dataient d'hier. A peine, nous semblent-ils voilés d'une douce mélancolie substituée petit à petit en notre mémoire à l'âpre tristesse qui remplit les heures proches de la séparation dernière.

Ces ultimes entretiens avec celui qui fut, selon le mot de Dom Besse, le grand artiste de la douleur chrétienne, souvent ma pensée les rapprocha des paroles de Socrate en sa geôle, consignées dans le « Phédon ». Sans doute, l'humeur de notre Huysmans est plus grognonne et son ironie plus amère ; mais si le fossé large des siècles et des croyances sépare le philosophe du chrétien, c'est pourtant, dans leur semblable humanité, pareille grandeur sereine en présence de la mort. Huysmans aussi, se savait condamné, inexorablement. Et par surcroît de peine, lui, la chair saignante, le corps en agonie depuis des mois, et l'esprit lucide et joyeux, ignorait l'heure de la délivrance. Dans son horrible martyre, il célébrait « les splendeurs très réelles de la souffrance » — c'est le mot qu'il écrivit, en dédicace sur un exemplaire de sa « Sainte Lydwine de Schiedam », en ajoutant « qu'il était plus facile de les décrire que de les supporter lorsque Dieu les envoie », et la fermeté de son âme n'en était point troublée (2).

---

(1) « Le Poème en prose des viandes cuites au four », dans les « Croquis Parisiens ».

(2) Cf. : « La Publication d'En route », de J.-K. Huysmans, préface (Collection des Grands Evénements Littéraires, Edgar Malfère, éditeur).

Librement, il parlait de son mal et librement, il plaisantait, de ce ton bougonnant qui était comme sa seconde nature.

De menus incidents servaient de thèmes à ses vitupérations comiques que M. Folantin n'eût pas désavouées ; seulement les soucis gastronomiques du bureaucrate en mal de gargote étaient bien loin : maintenant, c'était au tour des apothicaires d'être honnis avec les drogues, emplâtres, électuaires et sirops. Tout l'arsenal thérapeutique lui paraissait aussi sophistiqué que naguère les mets frelatés des tables d'hôte. Je me souviens de certains propos tenus sur le beurre de cacao, qui, à vingt-cinq ans de distance, demeurent d'un irrésistible comique. Et il les assaisonnait de grimaces dégoûtées, de gestes de résignation coléreuse, qui s'achevaient dans un rire sarcastique. Car l'alacrité et la vigueur de son esprit demeuraient en son corps ruineux et si débile qu'on l'eût dit ne plus tenir à la terre.

Son mal, on aurait dit aussi qu'il en savourait les progrès en dilettante, et comme si, en vérité, c'eût été lui le spectateur de sa propre misère.

⁂

Il aimait dire : « Je suis peut-être le total d'une addition. Qui sait pour qui j'expie ? » En se remémorant Sainte Lydwine, en toute humilité il se demandait si, comme elle, il ne lui était pas donné de subir le dur privilège d'être « un des poids destinés à rétablir l'équilibre de la balance dont le plateau des fautes descend si bas ».

Il disait encore : « Personne n'est chargé de douleurs qu'il ne puisse d'une façon ou d'une autre, tolérer ». Et il s'accommodait des siennes, pourtant intolérables. Jamais il ne demandait qu'on l'en soulageât, et l'on dut, maintes fois, baptiser « tonique » la bienfaisante morphine qu'il eût, sous son vrai nom, refusée. « Ceux qui ne souffrent que modérément, répétait-il, au plus fort de ses douleurs, auraient tort de se réjouir, car cette abstinence de tourments n'est point un signe d'amoureuse préférence ! » Et comme ces réflexions, il les avait faites à peu près dans sa « Sainte Lydwine de Schiedam », un jour, cependant que le mal le taraudait, il ajouta : « Tout de même, ceux qui ont douté de ma sincérité, au moment d'« En Route », oseront-ils dire encore que ma conversion n'est que littérature ? » Un sourire tordit sa bouche et ce fut la seule plainte que j'entendis jamais au cours de ses longs mois d'agonie. Il priait ardemment, pour demander un surcroît de douleurs. Vivant familièrement avec Dieu et la Vierge, qu'il aimait en fils très soumis, il leur parlait naïvement, sans aucune de ces fadeurs patelines qui ornent le langage ordinaire des dévots. Au contraire, demeurait en lui la verdeur du naturaliste et, par ce ton coloré à la flamande, il rappelait vraiment les hommes du moyen âge.

Il parlait de « Madame la Mort » comme on parle d'une visiteuse attendue. Il savait en quel appareil elle pouvait venir, escortée de peines plus grièves et plus aiguës ; mais cette expectation dolente n'abattait nullement son courage ; il demeurait résigné, patient, héroïque dans l'acceptation quotidienne du sacrifice. Et si M. Folantin reparaissait soudain sous Durtal, se plaisait à marmonner quelque réflexion de gavroche, bien vite il tournait en plaisanterie sur sa « guenille » le propos trop amer.

Chacun des pansements, qu'il fallait renouveler trois fois par jour, était l'occasion d'un nouveau supplice. Mais c'était aussi pour lui, et comme si cela eût rendu la douleur moins vive, prétexte à commentaires d'une verve étonnante, avec des épithètes colorées, inattendues et truculentes. Nous demeurions effrayés comme d'un prodige de l'extraordinaire sérénité, de la parfaite santé morale de ce martyr. Parler, même, lui devenait difficile, et pourtant il ne cessait point de nous entretenir, s'indignant de la laideur et de la bassesse chaque fois que l'occasion lui en était fournie, et tout aussi véhément que s'il eût été valide.

L'idée de sa fin ne l'effraya pas un seul instant. Comme il consentait simplement aux souffrances présentes, il acquiesçait d'avance aux douleurs de l'agonie. Elles lui furent épargnées, la mesure étant comble. Pendant les dernières semaines, et comme s'il eût lui-même connu le temps qui lui restait à vivre, il s'était imposé une tâche et la remplit méthodiquement, sans hâte et sans fièvre, préparant le soir la besogne du lendemain. Il travaillait à détruire ce qu'il estimait ne pas devoir lui survivre. Assis devant son bureau, il semblait accomplir un labeur indifférent et qui n'eût pas été préparatif au voyage d'où l'on ne revient pas. Seulement, parfois, il s'attardait à relire quelque lettre trop lourde de souvenir, et un sourire illuminait son regard.

Puis, devant les cartons ouverts, revivant son passé pour une heure exhumé, il le livrait aux flammes sans regrets apparents. Des manuscrits nombreux, des carnets de notes, des correspondances entières furent ainsi brûlés. Il disait : « Tout me devient facile depuis que j'ai dit : « Fiat ! » Quel mot lourd d'énergie et de consolation ! J'offre chaque jour à Dieu mes vains orgueils d'écrivain et mes souffrances aussi ! « Fiat ».

Un journal, certain soir, annonça qu'il avait reçu l'Extrême-Onction, et qu'il était en agonie. Il lut l'article, nous le montra du doigt, ne dit rien ; mais il hâta sa besogne et fit venir sa robe d'oblat bénédictin dans laquelle il voulait qu'on l'ensevelît.

Les hémorragies se succédaient, plus abondantes et plus nombreuses. Son médecin, le Docteur Victor Crépel, le beau-frère de Lucien Descaves, qui fut pour lui l'ami le plus dévoué, ne pouvait que calmer momentanément ses souffrances et se désespérait de ne lui porter aucun secours efficace. Mais encore qu'il sût son mal incurable, la seule vue de son ami était pour Huysmans un réconfort.

Pendant les moments d'accalmie, plus rares et plus courts, il lisait le bréviaire. Et, le commentant, il y trouvait matière à nous exhorter au calme. Car en l'écoutant parler de sa mort imminente il arrivait parfois que nous ne pouvions plus cacher notre peine. Mais lui, alors, comme Socrate disait aux siens : « C'est avec des paroles heureuses qu'il faut finir », nous souriait doucement. Car sa foi haussait déjà la résignation du philosophe jusqu'à l'allégresse des bienheureux.

Jusqu'au dernier moment sa porte fut ouverte aux intimes qu'il accueillait en souriant. L'abbé Daniel Fontaine, curé d'une humble paroisse de la zone, à Clichy, et que Huysmans appelait « mon prêtre », car il incarnait toutes les vertus sacerdotales, le visitait presque chaque jour. Très souvent aussi l'abbé Mugnier, l'abbé Gévresin d'« En Route », l'ami fidèle et l'artisan de la conversion, gravissait les étages de la rue Saint-Placide ; Lucien Descaves — dont l'affection tutélaire et les soins attentifs adoucirent les dernières épreuves, Forain, Coppée, Céard, Hennique, Gustave Geffroy, Ludovic de Francmesnil, Gabriel Thyébault, Landry, passaient presque chaque jour prendre des nouvelles, s'entretenant avec lui quand le mal le permettait. Il attendait ces visites avec impatience : car, semblable à lui-même jusqu'au bout, il ne varia point dans ses affections. Ne se donnant qu'avec une extrême prudence, mais ne se reprenant pas, il se donnait tout entier, judicieusement, et son amitié était la plus sûre qui existât.

Le jour des obsèques du Professeur Poirier, le chirurgien qu'il avait consulté, et dont la mort l'avait vivement frappé, il nous dit : « Je puis enfin m'acquitter envers lui, en priant... » Et ce fut ce soir-là qu'il dicta, devant moi, à Jean de Caldain, son secrétaire, sa lettre de faire-part.

Le dimanche 12 mai 1907, il se leva comme à l'ordinaire et sans que rien fît prévoir le dénouement prochain : il reçut ce jour-là encore ses amis, et comme Lucien Descaves venait à peine de le quitter, croyant qu'il s'endormait, il rendit, sans un geste, le dernier soupir. En approchant de lui pour l'avertir que l'heure du pansement était arrivée, on s'aperçut qu'il s'était endormi pour toujours.

⁂

Deux jours plus tard, au soir tombant, dans la chambre mortuaire, quelques intimes s'inclinaient devant une bière qu'on allait fermer sur un corps gisant dans la robe noire des bénédictins.

Et l'abbé Fontaine, surmontant à grand'peine son trouble, dit ce simple et magnifique adieu : « Seigneur, vous lui aviez donné beaucoup de talent : il l'a fait servir pour votre gloire ; vous lui avez donné beaucoup de douleur, il l'a acceptée pour votre bénédiction (1) ».

RENE DUMESNIL.

---

(1) Sur cette belle figure de l'abbé Fontaine qui fut le « curé des chiffonniers » à Notre-Dame Auxiliatrice de Clichy pendant vingt-cinq ans, et mourut curé de Saint-Antoine des-Quinze-Vingts, voir l'émouvant article de Lucien Descaves : « La Parole et l'action évangéliques », dans « l'Intransigeant » du 28 mars 1926.

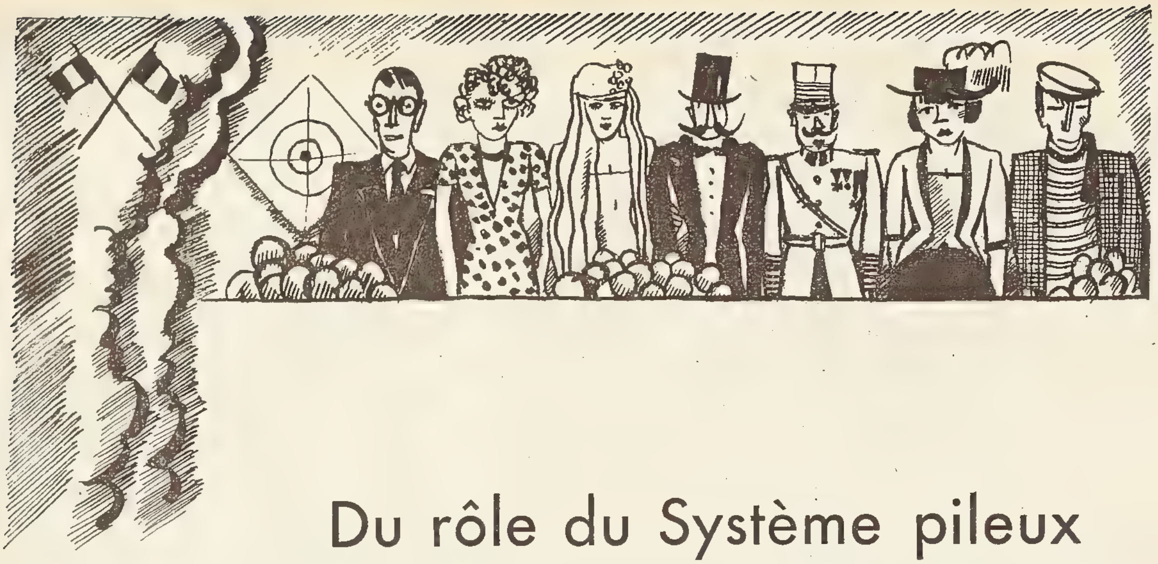

Du rôle du Système pileux dans l'Organisme humain

par G. de la FOUCHARDIÈRE

Il y a deux mois environ, les journaux publiaient cette dépêche de Londres :

> **Londres, 29 novembre. — Le port de la moustache semble devoir être de nouveau à l'honneur dans l'armée britannique.**
>
> **Le roi lui-même a formulé le vœu que les hommes des deux régiments de la Household Cavalery laissassent pousser cet ornement pileux qui confère à la physionomie un aspect martial. Il espère que l'exemple sera bientôt suivi par le reste de ses soldats.**

L'Angleterre est un pays de traditions. Or, la Légende du Poil est fortement accréditée depuis qu'il y a des militaires, et il y a des militaires depuis qu'il y a des hommes.

Les médecins n'ont pas encore déterminé les rapports qui existent entre l'énergie humaine et le système pileux. Il y aurait là le sujet d'une jolie thèse de doctorat.

Quand on veut déprécier en termes familiers et énergiques un individu qui manque de ressort, de vitalité, de tout ce qui honore un homme, on dit : « C'est un type qui n'a pas de poil... » et même on localise l'appréciation. De telle sorte qu'il semblerait que, pour être un homme dans l'acception la plus honorable du mot, le poil devrait être à une place déterminée où il n'est pas l'apanage exclusif de l'homme. Je ne sais si je me fais bien comprendre : mais à y mieux réfléchir, la contradiction est plus apparente que réelle.

L'homme imbécile (prenez imbécile dans le sens étymologique et exact, qui se traduit par : « sans force ») est couramment traité d'œuf, de nouille, d'huître ou de moule. Vous ne voyez pas de poils sur les nouilles ni sur les œufs ; et il est difficile de trouver un animal plus résolument imberbe que la moule ou l'huître...

Vous comparez aussi le type à la lune, qui est non seulement imberbe, mais chauve... Cependant, si vous voulez être encore plus grossier, le terme de votre comparaison devient pileux à un point décourageant pour les chercheurs d'absolu.

Il y a une expérience classique que rapporte la Bible, et contre laquelle personne ne s'est jamais inscrit en faux.

Toute la force de Samson était dans son système pileux... Une fois tondu, il ne fut plus bon à rien qu'à tourner la meule pour broyer le grain.

Des esprits subversifs prétendront peut-être que Samson, dans son utilisation industrielle, fut supérieur à ce qu'il était dans son rôle militaire. Car il vaut mieux collaborer à la confection du pain que d'assommer les gens avec une mâchoire d'âne.

Mais nous ne les suivrons pas sur ce terrain.

Nous avons entendu la voix de George V qui porte toute sa barbe. Je veux vous faire entendre celle de M. Mussolini, qui est strictement rasé.

J'ai retrouvé une interview accordée le 16 février 1927 par M. Mussolini à un de nos confrères. Il disait ceci :

— Les empereurs romains, les vrais, furent strictement rasés, comme moi. La décadence commença avec les empereurs à barbe. La barbe est un accessoire oriental. Elle marque l'engourdissement du courage. Un peuple barbu est un peuple que guette l'abrutissement final.

Ce n'est pas gentil pour Moïse, qui fut le plus fameux des conducteurs de peuples ; ni pour Jésus-Christ, qui portait aussi toute sa barbe. Mais c'est assez gentil pour le pape, qui est toujours rasé depuis l'origine de l'institution (exception faite pour Saint Pierre).

Aujourd'hui, en Italie du moins, l'opinion de M. Mussolini a la valeur d'un dogme ou tout au moins d'un ordre. Il ne peut qu'accroître la popularité du Duce auprès des coiffeurs italiens et des marchands de rasoirs mécaniques. Mais elle décèle la même naïveté, et, si nous osons dire, la même simplicité d'esprit que le dogme contraire, fortement accrédité à certaines époques, particulièrement avant l'avènement des « vrais » empereurs romains qui rasèrent leur visage pour suivre l'exemple prestigieux de M. Benito Mussolini.

Certes, on avait jadis des raisons de croire que le développement local du système pileux, à une place où la nature (ou la Providence, comme il vous plaira) l'a ordinairement refusé aux femmes, était (par conséquent) chez l'homme un signe de virilité... La règle générale est d'ailleurs confirmée par l'exception : quand une dame, exceptionnellement, a du poil au menton, elle est remarquablement virile ; voyez une assemblée féministe, réunie pour revendiquer le droit d'électorat et d'éligibilité ; toutes ces candidates aux droits de l'homme montrent qu'elles sont aptes et idoines par le poil qu'elles ont au menton, et assurément elles portent la culotte dans leur ménage.

Mais c'est à l'image des dieux que les hommes portaient jadis la barbe avec fierté : Zeus et Jéhovah, à qui on peut seulement reprocher un excès d'énergie dans la conduite du monde, étaient des dieux parfaitement barbus. Pour faire plaisir à M. Mussolini, nous pouvons reconnaître qu'à la fin de leur carrière, Jéhovah et Zeus donnèrent des signes manifestes d'abrutissement. Mais ils furent barbus dès le principe, ou plus exactement nous les avons toujours connus barbus, au temps où leur faveur toute puissante se manifestait sur le pauvre monde par des massacres, des persécutions et des catastrophes en séries industrielles.

Tous les grands rois assyriens portèrent la barbe du temps où florissait leur empire. Et les rois égyptiens, qui n'étaient pas barbus, s'affublaient d'une barbe postiche afin de ne pas subir devant leur peuple l'humiliation d'une apparence efféminée.

M. Mussolini sait mieux que personne que Néron (qui fut un « vrai » empereur romain et même un vrai de vrai) coupa sa barbe uniquement parce qu'elle était d'une teinte rousse assez déplaisante. Il en fit le sacrifice à Jupiter Capitolin : or on ne fait un véritable sacrifice que si on regrette ce que l'on sacrifie.

La barbe de Charlemagne était fleurie. Celle de Barberousse était rouge et faisait sept fois le tour de la table de pierre. Celle d'Henri IV était poivre et sel... Ces messieurs, tous, montrèrent quelque énergie dans la réalisation de leurs projets mussoliniens... Et à notre époque, qui se montra plus viril que Landru, émule de Barbe-Bleue qui fut assez viril à son époque?

M. Mussolini est sans doute hypnotisé par deux illustres prédécesseurs qui s'appelèrent Jules César et Napoléon et se montrèrent rasés de près dans l'exercice de leurs fonctions.

Mais il est probable que si Napoléon et Jules César ne s'étaient pas rasés, ils auraient ue chacun une barbe superbe. Ainsi, ces deux superpoilus ne se présentent pas au monde sous leur aspect naturel, mais sous un aspect très artificiel.

Un homme sans barbe, c'est, les trois-quarts du temps, un homme barbu qui coupe sa barbe à mesure qu'elle veut pousser.

Que si, de nos jours, vous voyez dans la rue cet anachronisme ambulant qu'on appelle un homme barbu, vous pouvez dire :

— Quel homme nonchalant et dépourvu de toute énergie ! Il ne se rase pas, pour éviter la peine de recommencer chaque jour à se raser... Quel homme indécis ! Il n'a jamais pu se décider une bonne fois au geste décisif qui eût fait tomber sa barbe... O Triplepatte ! O Tristan Bernard !

Mais vous pouvez dire aussi :

— Quel homme énergique !... Il a eu la force de résister à la pression de la mode tyrannique et de la réprobation universelle ! Il a le courage, chaque matin, de résister aux objurgations de sa femme qui lui répète : « Tu es ridicule... Quand vas-tu te décider à faire comme tout le monde? ». Voilà ce que j'appelle un caractère...

⁂

Si vous voulez connaître le fond de ma pensée, la voici : la barbe n'est pas un attribut de l'âme ; elle n'a pas de fonction psychologique et encore moins de portée métaphysique.

J'ai connu des gens qui portaient la barbe et qui un jour se sont rasés : le lendemain, ils n'avaient pas changé, à part ce détail qu'ils n'avaient plus leur barbe... Et j'ai connu des gens qui étaient rasés et ont laissé pousser leur moustache sans que leur caractère en fût aucunement modifié.

Avez-vous deviné, par ce qui précède, que je porte la barbe ?

Ça ne me nuit en rien, depuis vingt ans que je n'ai plus la prétention d'essayer de plaire aux femmes.

Et ça ne me gêne véritablement que quand je mange du potage au vermicelle.

G. de la FOUCHARDIÈRE

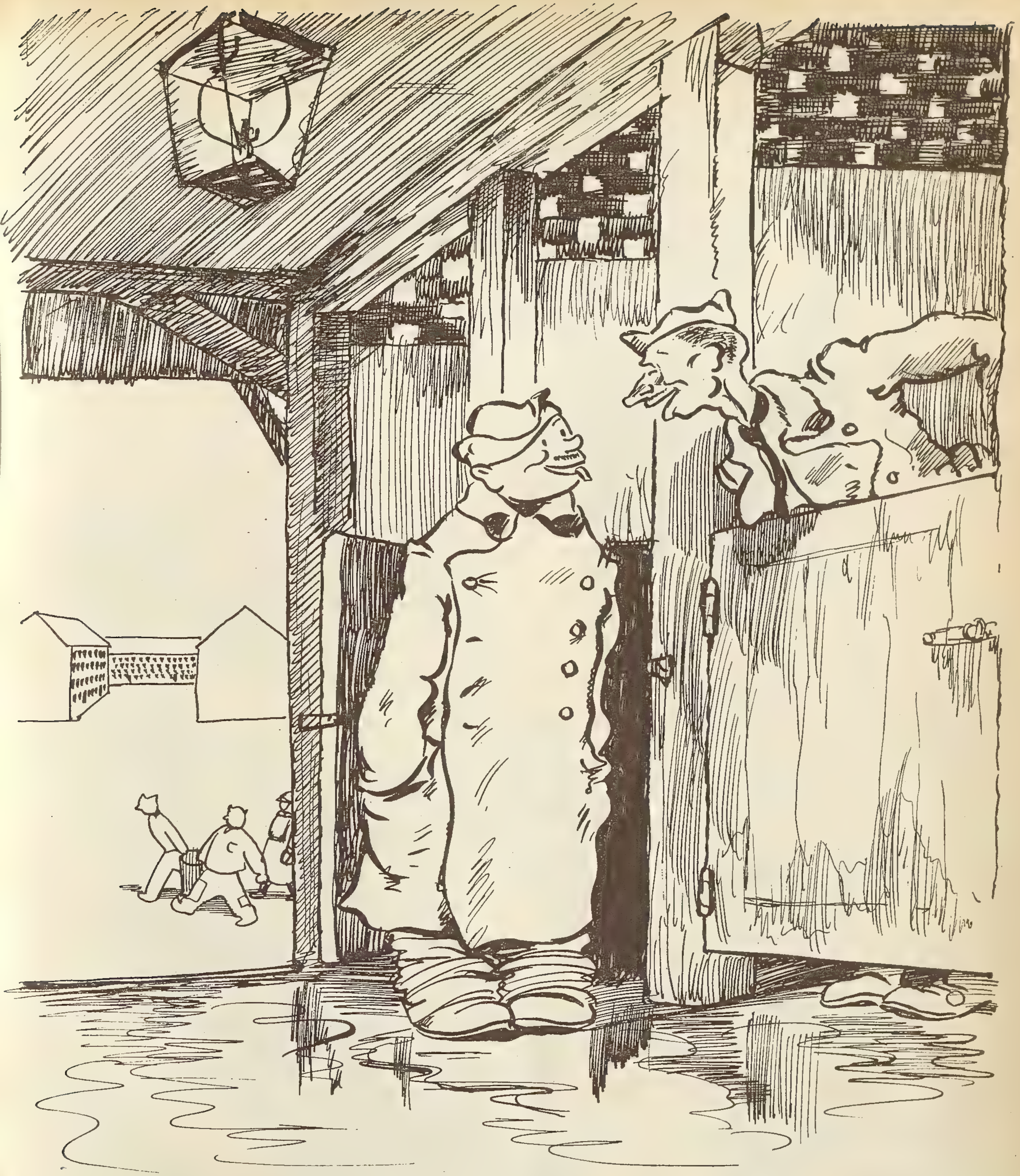

consultation motivée.
Dis donc, j'l'ai eu au poil le major, j'viens d'dégueuler tout son péka!

Dessin de J. TOUCHET

La Poésie française n'est pas morte

par Fernand GREGH

Pendant quelques mois de l'année qui vient de finir, emportant les malédictions des hommes — des mêmes hommes dont les fautes l'avaient rendue néfaste — il a été de mode dans certains journaux ou revues, de déplorer, avec des mines de circonstance, la décadence et la fin prochaine de la poésie.

La poésie éternelle peut sourire. Si elle était mortelle, il y a longtemps qu'elle serait morte. La poésie est une façon de **penser le monde,** différente de la science, mais égale à la science. Tant qu'il y aura le monde et la pensée de l'homme, elle vivra.

Elle a déjà vu s'écrouler une civilisation, celle de l'univers antique : elle lui a survécu. Même si la nôtre est menacée, et si quelque chose doit en périr à jamais, ce ne sera pas elle.

Mais, dira-t-on, il n'y a plus guère de jeunes poètes en France, et un genre littéraire qui ne **recrute** plus est destiné à finir. D'abord, à qui en serait la faute, sinon à tous ceux qui, par leurs paroles ou par leur silence encore pire, découragent les vocations poétiques ? Et puis, quoi qu'on puisse croire, il y a des jeunes poètes ; il n'est que de les bien chercher. Sans doute une triste avalanche de poèmes mort-nés s'abat mensuellement sur la table des critiques, mais n'en a-t-il pas été toujours ainsi ? La médiocrité abondante, c'est le terreau où pousse la fleur rare. Croit-on qu'en 1820 il n'ait paru que les **Méditations,** et en 1830 que les **Fleurs d'Automne** ? Cherchons.

Et justement un prix, le plus important peut-être des prix poétiques et dont la résonance dans le public s'accroît d'année en année, vient nous aider à discerner le mérite même discret, « et même un peu farouche ». Le prix Moréas, fondé dans son testament par le pur et grand poète des **Stances** et qui est décerné depuis 1927, a déjà couronné Guy-Charles Cros, André Chabaneix, Philéas Lebesgue, Marcel Ormoy ; cette année, le jury a dû choisir entre nombre d'ouvrages publiés depuis un ou deux ans (c'est une des clauses du règlement), et son choix s'est fixé sur un beau livre : le **Songe Dépouillé**, de Georges-Louis Garnier.

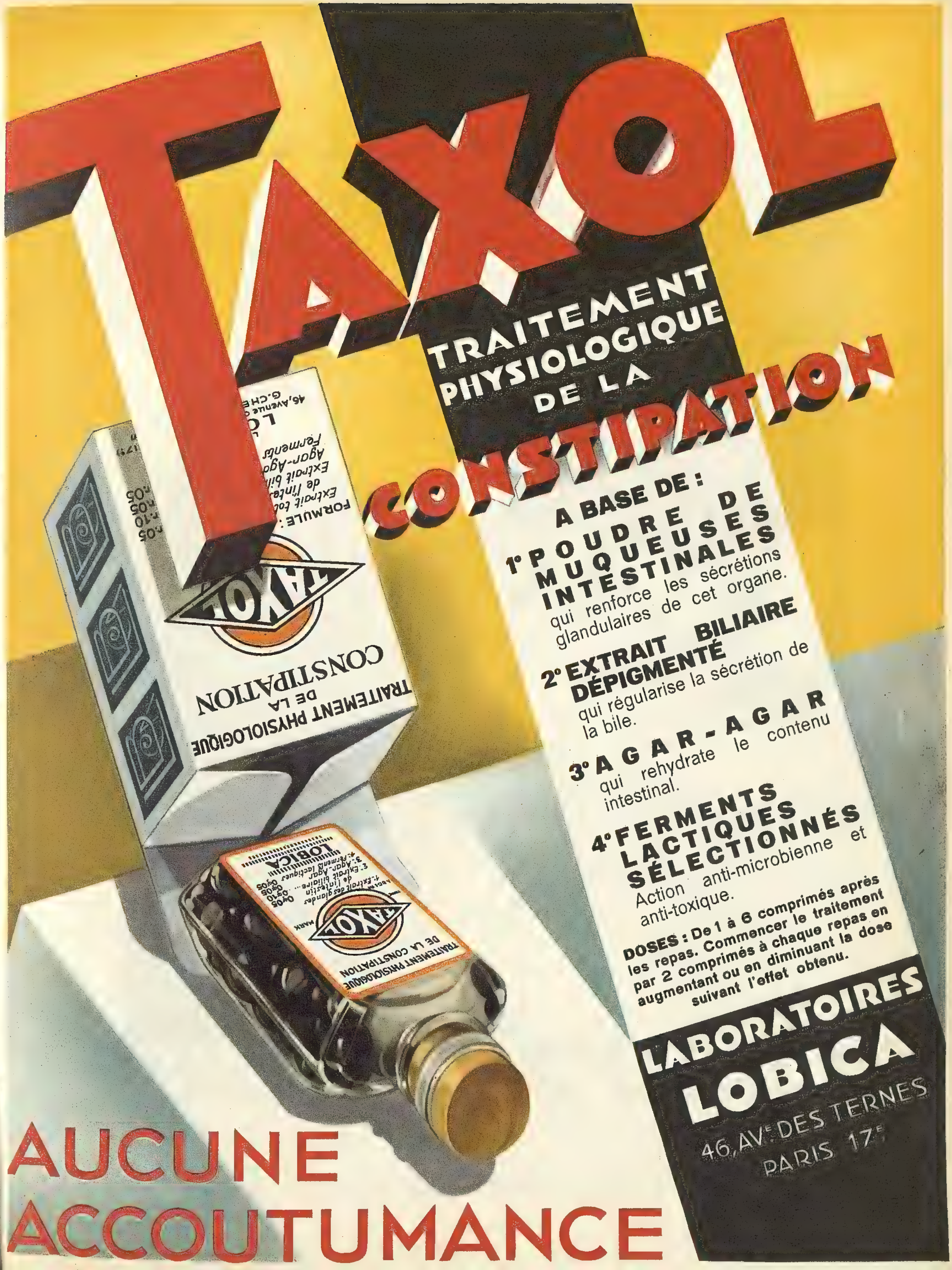

TAXOL

TRAITEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA

CONSTIPATION

A BASE DE :

1° POUDRE DE MUQUEUSES INTESTINALES qui renforce les sécrétions glandulaires de cet organe.

2° EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ qui régularise la sécrétion de la bile.

3° AGAR-AGAR qui rehydrate le contenu intestinal.

4° FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS Action anti-microbienne et anti-toxique.

DOSES : De 1 à 6 comprimés après les repas. Commencer le traitement par 2 comprimés à chaque repas en augmentant ou en diminuant la dose suivant l'effet obtenu.

LABORATOIRES
LOBICA
46, AV. DES TERNES
PARIS 17^E

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA

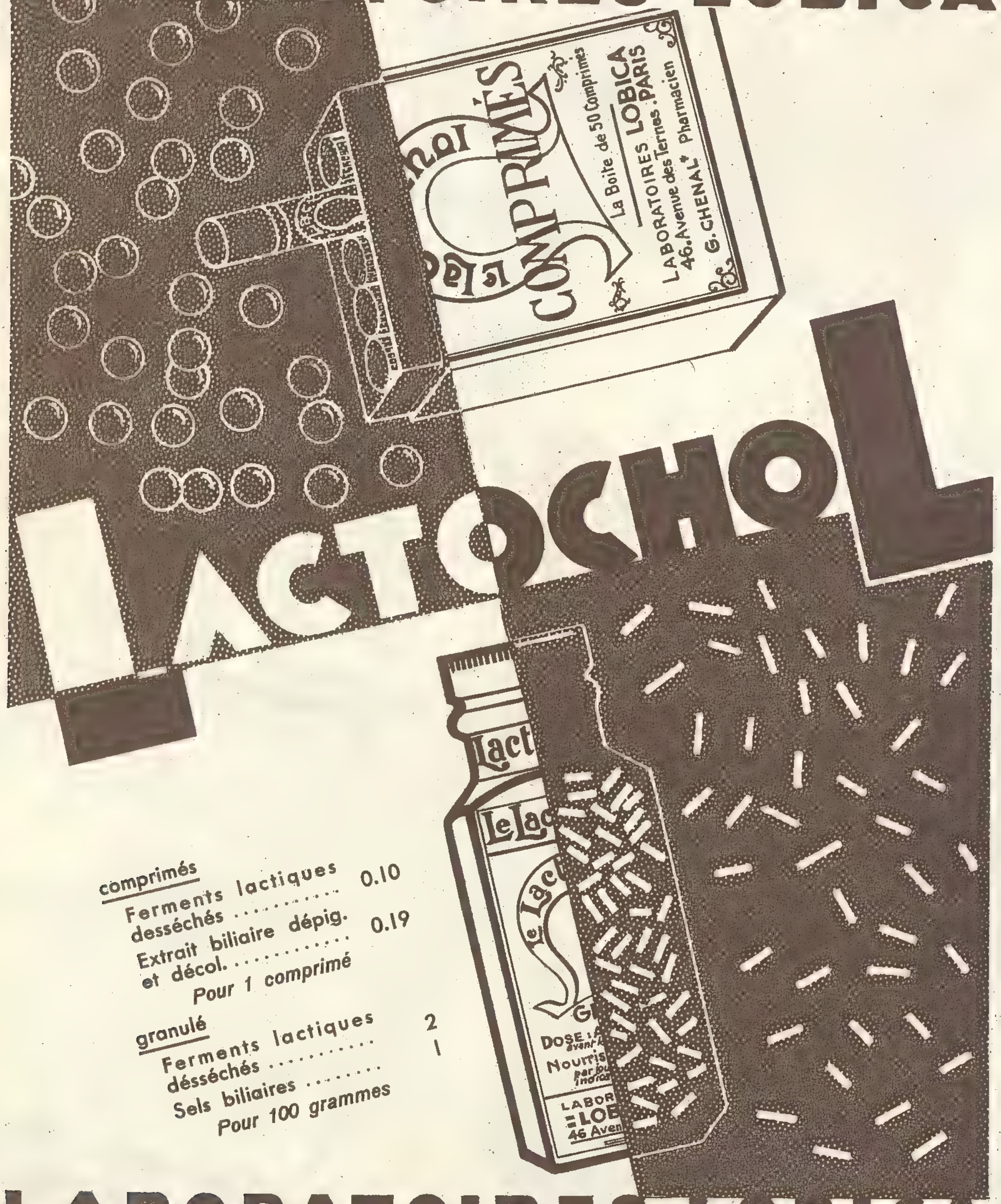
Le Lactochol
COMPRIMÉS
La Boite de 50 Comprimés
LABORATOIRES LOBICA
46. Avenue des Ternes . PARIS
G. CHENAL Pharmacien
Lact
Le Lac
Le Lac
DOSE
Nourris
LABOR
LOB
46 Aven

LACTOCHOL

comprimés

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépig. et décol.	0.19

Pour 1 comprimé

granulé

Ferments lactiques désséchés	2
Sels biliaires	1

Pour 100 grammes

LABORATOIRES LOBICA

.46. AVENUE DES TERNES . PARIS .17.

Georges-Louis Garnier est entré dans les lettres par un livre de vers à peu près introuvable, et qui porte ce titre étrange et pathétique : la **Grève du Sang.** C'est le poème de la Maladie. Le poète, atteint dans ses sources vives par ce qu'on appelait jadis une maladie de langueur, regarde la vie de son lit de souffrance. Ainsi faisait naguère Rodenbach en contemplant ses mains trop pâles, ce Rodenbach un peu oublié aujourd'hui — injustement d'ailleurs — mais qui fut une minute parfois profonde, de la poésie moderne.

Mais tandis que chez Rodenbach la maladie créait un affinement un peu mièvre, elle renforce chez Garnier un stoïcisme natal. Garnier est plus près de Vigny que de Verlaine. Et c'est son honneur. Et j'ajouterai, ç'a été son salut. Car son énergie silencieuse l'a sauvé. A force de vouloir guérir, de regretter la vie, de ne pas accepter, il a guéri.

Et c'est le songe d'un homme rentré dans la vie et l'action normales qu'il nous conte. Oh ! certes, ce songe est « dépouillé » ; la vie menteresse n'a pas tenu les promesses qu'elle fit à l'adolescent, et si le poète n'a plus la tristesse vaincue du malade, il a toujours la grande mélancolie du vivant, qui est toujours un mourant.

Ce bruit, ce faible bruit,
Qui me poind et me glace,
N'est-ce pas dans la nuit
Comme un pas qui s'efface ?

Nul pourtant n'est venu :
La maison, seule, m'abrite ;
Quel est donc l'inconnu
Dont je sens qu'il me quitte ?

O muet voyageur,
Emportant ton mystère,
C'est toi, c'est toi, mon cœur,
Déjà loin de la terre !

Je voudrais comparer au talent de G.-L. Garnier ceux de ses principaux concurrents, entre autres ceux de l'exquis Yves-Gérard Le Dantec qui dans ses effusions trouve parfois un de ces grands vers dont Paul Valéry dit qu'ils sont **donnés** au poète, et de Jean Lebrau qui nous envoie l'odeur même de ses Pyrénées-Orientales dans ses poèmes où la sincérité s'embaume de nature. Et je voudrais signaler aussi et surtout l'admirable et toujours si sensible et intelligent recueil **Mort et Printemps** que vient de publier la grande et fière Lucie Delarue.

Retenons ces titres, de cette incursion dans les livres récents : après tout, de même qu'une année dramatique qui a vu naître deux belles pièces est une grande année, de même un ou deux beaux volumes de vers suffisent à honorer, à illustrer une année poétique. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier quand on fait le bilan littéraire d'une époque.

La poésie française n'est pas morte, quoi qu'en disent ses assassins éplorés, qui la tueraient, si c'était possible, avec et par leurs « mille regrets ».

FERNAND GREGH.

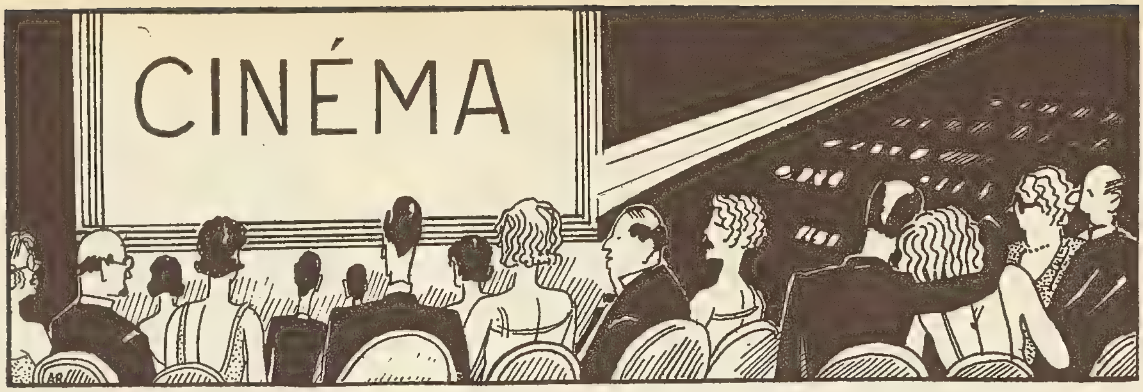

Six Mois de Cinéma

par René BIZET

En contemplant chaque semaine l'avalanche des films de tous les pays et de tous les genres qui croule de tous les écrans, en revenant de ces spectacles de qualités d'ailleurs si diverses qui nous éblouissent ou nous fatiguent les yeux, on est bien en droit de se demander où va le film parlant et quelles sont les promesses qu'il nous a faites et qu'il n'a pas tenues. Il est bon, tous les quatre ou cinq mois, de faire le point et d'essayer de mettre un peu d'ordre dans ses idées.

Ce n'est pas tâche facile, d'autant plus que les salles de cinéma elles-mêmes s'efforcent de brouiller nos idées. A de rares exceptions près, on ne voit point qu'elles consentent à se spécialiser. Elles nous présentent tour à tour les plus extravagants vaudevilles et les drames policiers les plus compliqués. Ce serait vraiment un grand progrès et profitable à tout le monde, si l'on nous aidait dans notre choix et si l'on pouvait savoir, d'après le nom même d'une salle, le genre de film qu'on va voir. Nous n'en sommes pas là encore : c'est à nous de nous débrouiller tout seuls. Soit. Mais quel travail !

Ce qui frappe le plus, peut-être, dans cette formidable production qui défile à une vertigineuse cadence, c'est la difficulté qu'éprouvent les grandes firmes à dégager le film parlant du théâtre, surtout en France. Bien qu'on ait répété sur tous les tons qu'on souhaiterait de voir à l'écran des scenarii originaux, on ne se lasse point de nous donner des opérettes qui eurent plus ou moins de succès à la scène, des vaudevilles fatigués par des représentations multiples, des comédies qu'il faut charcuter pour qu'elles puissent revivre à l'écran. C'est entendu : quand il s'agit de **Fanny** ou de **Topaze,** le public est enchanté de retrouver des personnages familiers, et je vois bien qu'il attend à chaque image nouvelle la réplique qui le fit rire. Mais, malgré tout, et si certain que soit son plaisir, je vois bien aussi qu'il a quelques désillusions.

Il se rend compte inconsciemment que ce qui s'adressa, étant sur les tréteaux, à son intelligence, ne sollicite plus, étant à l'écran, que sa vision rapide et son souvenir. **Topaze,** par exemple, pour être compris dans l'esprit qui anima M. Pagnol quand il écrivit sa fameuse comédie, exige du jugement et du bon sens. Mise au cinéma, cette pièce distribue, si je puis dire, quelques directs qu'il faut encaisser avec bonne humeur, et sans avoir le temps de reprendre haleine. Ainsi en est-il de la plupart des œuvres qui eurent, au théâtre, la prétention d'être satiriques ou sociales.

Veut-on que le film ne ressemble point à la pièce ? Alors l'auteur dramatique intervient, comme le fit dernièrement M. Henry Bernstein qui protesta qu'on avait rendu **Mélo** incompréhensible. Cela n'empêcha pas le film de faire une belle carrière, et cela n'empêchera pas surtout M. Henry Bernstein, s'il en trouve l'occasion, de vendre à une firme d'ici ou d'ailleurs le droit de tirer un scénario d'une de ses comédies. Après quoi il aura de nouveau tout le loisir de s'en indigner, comme s'il ne savait pas que théâtre et cinéma ne sont pas faits pour vivre ensemble.

Sans doute on devine que M. Yves Mirande qui a fait un long séjour à Hollywood comprend qu'il faut penser en metteur en scène et non en dramaturge quand on transporte de la scène trois actes sur la pellicule. Mais que ce soit dans la **Perle** ou dans la **Merveilleuse Journée** ou dans **Pour vivre heureux,** il n'a pas le courage nécessaire d'aller jusqu'au bout de ses intentions excellentes. Il hésite entre deux arts.

Seul René Clair, avec **14 Juillet** et quelquefois M. Jean Choux et M. Duvivier, ont le sentiment très net de ce qu'ils veulent. **Le Mariage de Mlle Beulemans, Allô Berlin... Ici Paris, Poil de Carotte** témoignent de leur adaptation parfaite non seulement à la technique du cinéma, mais encore à sa pensée. Ces metteurs en scène ont fait effort pour réfléchir à cet art si neuf qui conserve encore tant de mystères et qui ne livre que très lentement ses secrets aux plus audacieux. René Clair, de tous, est celui dont on peut dire qu'il a le mieux servi durant ces dernières années non seulement le cinéma français, mais le cinéma mondial, et je suis sûr que c'est à lui qu'on décerne de l'Amérique en Russie la première place. Son intelligence a rayonné sur l'écran.

Qu'il est difficile, au surplus, d'établir un palmarès exact, puisqu'on ne nous donne point les dates de création des productions qu'on nous montre. Si le film américain **Gare Centrale** est récent, il est certainement un de ceux qui affirment le plus clairement les tendances purement cinématographiques des metteurs en scène hardis. Tout se passe dans une gare, tout est présenté de telle façon que l'atmosphère ne s'évanouit pas un seul instant, et que pas une seconde on ne peut penser au théâtre.

De même dans **Oiseaux de Paradis,** de King Vidor, qui exalte la passion charnelle avec une audace que je n'avais jamais encore vue à l'écran, et dans **Millions de Dollars dans les jambes** un des films comiques américains les plus drôles qu'on ait présentés. Evidemment on a, à Hollywood, le sens plus exact et plus précis du parlant. Mais si l'exécution en témoigne, les scenarii sont généralement si faibles et si pauvres qu'on ne sait pas s'il faut s'en réjouir.

Et en Allemagne? Depuis le **Congrès s'amuse, l'Atlantide** et **Jeunes Filles en uniforme** qui restent des modèles, je ne vois rien sinon **Émile et les Détectives** qui puisse exciter notre imagination. Mais je constate pourtant, avec le **Rêve blond**, particulièrement, une excellente façon de marier la musique à l'image. Il est certain que nos voisins ont compris mieux que quiconque les rapports des deux rythmes, musicaux et cinématographiques, et qu'ils ont acquis par là une originalité dont nous eussions été parfaitement capables, si nous avions voulu étudier ce problème.

En réalité, les seuls progrès véritables de ces six derniers mois ont été faits dans le dessin animé. J'en appelle à tous ceux qui ont vu ce chef-d'œuvre **Le Royaume de Neptune,** ce concentré d'humour et de poésie qui, en quinze minutes, met plus de joie au cœur que les plus longues bandes d'Outre-Atlantique. On a réalisé avec des couleurs et des dessins plein de finesse un véritable poème, une suite d'estampes japonaises qui sont des merveilles de délicatesse et d'ingéniosité.

N'y aurait-il eu que cette découverte dans ces derniers mois qu'on pourrait dire que ce début de saison n'a pas été sans profit pour tout le monde, ni pour l'esprit.

RENÉ BIZET.

LA MODE

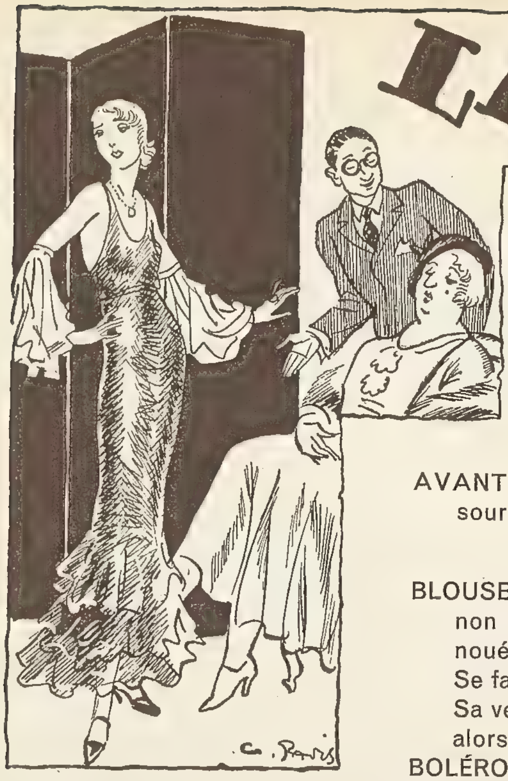

Petit Dictionnaire de la Mode pour le Printemps

A

AVANT tout, soyez élégante! La parure de la femme est un des sourires de la vie, ne nous en privez pas !

B

BLOUSE : elle revient en faveur, avec son compère le tailleur, non plus obligatoirement rentrée sous la jupe, mais souvent nouée dessus. Elle est si pratique par sa facilité de nettoyage! Se fait en crêpe de coton, crêpe de Chine uni, soie imprimée. Sa version la plus nouvelle est plus sombre que le costume alors que jusqu'à présent elle éclairait celui-ci.

BOLÉRO : n'a pas épuisé tout son succès.

BOA : mais en fourrure, mais en renard, pour le soir, et d'autant mieux si très long, avec deux renards, dont l'un est blanc et l'autre noir.

BOUTONS : seront un moyen de garniture souvent employé, et servant à accuser les lignes verticales de la silhouette en se superposant en hauteur.

C

COULEURS : extrêmement variées. Beaucoup de beige tirant sur le sable et de gris pour le jour, ainsi que du noir. Puis aussi du brun, du bleu franchement marine, ou tirant sur le violet. Des roses et des rouges rosés pour la robe élégante d'après-midi. Le soir, des nuances claires, ou chaudes et sombres.

CONTRASTES : très recherchés, permettront des rencontres de coloris inattendus : manteau prune sur robe bleu pâle.

CEINTURE : en tissu, satin généralement large et souple, nouée devant, dans le dos ou sur le côté, permettra elle aussi des contrastes en étant d'une teinte différente de la robe d'après-midi ou du soir, plus claire ou plus foncée. Se fait même en soie sur une robe de lainage.

COLLET : le petit collet de fourrure emboîtant juste les épaules ajoute du confort à un manteau sans col et se porte également le soir pour remplacer le grand manteau. En fourrure plate : loutre, caracul, hermine.

COLLIER DE FOURRURE : autre type de parure mobile en fourrure, s'ajoutant à volonté à un manteau, un costume. Cette fois, les fourrures à poils longs sont choisies : skungs et surtout renard. Extrêmement seyant près du visage.

D

DÉCOLLETÉ : toujours très montant devant, mais cette apparence pudique est controuvée par le dos, généreusement dénudé.

DENTELLE : de soie, très pratique pour les robes du soir simples, ne se chiffonnant pas, peut s'emporter facilement pour le week-end. La robe tout en dentelle est de ton sombre : bleu ardoise, rouge brique, caramel.

E

ÉCHARPES : de toutes formes, de toutes couleurs et de tous tissus, sans parler de celles qui sont en tricot, en fourrure. En lainage avec l'ensemble de sport, le costume du matin, le deux pièces, le manteau de voyage, en astrakan, avec la tenue de ville habillée, en mousseline, avec la robe du soir.

ÉCOSSAIS : son retour, bien que naturellement employé sur des surfaces réduites.

ENCOLURE : très fermée. Le corsage de la plupart des robes effectue un mouvement croisé montant autour du cou et se nouant sur l'épaule. De toute manière la naissance du cou est entourée de très près.

FOULARDS : autre forme de l'écharpe. Traité en soie artificielle, rayée ou écossaise, en velours gaufré, en soie pour cravates d'hommes.

F

FOURRURES : leur rôle sera encore important pendant les prochains mois, soit en vêtement, soit garniture : col, écharpe, pèlerine, poignets, gilets, etc.

G

GANTS : deux familles rivales partagent la tribu des gants : les anciens, faits en peau, les nouveaux, faits en tissu. Le gant de lainage, bleu marine, brun ou noir, renforcé de suède aux coutures, fait concurrence au gant d'antilope ou de chevreau. Le soir, le long gant de velours triomphe dans toutes les teintes, tandis que pour le sport et le matin, le gant en velours côtelé imperméabilisé est une heureuse trouvaille.

H

HOMMES : Oui, pensons aussi au sexe laid, qui a bien sa coquetterie ! Actuellement, rien à signaler dans la coupe du costume : les revers, le cintrage du veston, le gilet, sont classiques et sans aucun excès. La recherche porte tout entière sur le choix du tissu : ce sera donc à votre œil et à votre main de décider. Avec le costume de chasse, de voyage, ou de ville en tissu de fantaisie, la cravate en fin lainage uni ou en laine cachemire, est pleine d'élégance et de distinction. Rappelons que la cravate de soie doit toujours être fournie par le chemisier, en relation avec la chemise. A propos de celle-ci, félicitons-nous de ce que la chemise souple à col tenant, en oxford, zéphyr, toile de soie, fil à fil, ait définitivement conquis droit de cité, sauf en ce qui concerne la tenue tant soit peu officielle.

Le cache-nez, ou foulard, sera assorti au feutre souple, dans la même nuance : marine, brun, beige, ou même vert, si l'on ne redoute pas de faire figure de dandy. Avec la cape (chapeau melon) le foulard de soie blanc, s'il en faut un.

Deux manteaux sont indispensables, l'un pour tout aller, en gros lainage à chevrons ou diagonales, bordé de grosses piqûres, et à martingale. Il trouvera également son emploi pour le voyage, et même sur les plus-fours de sport. L'autre manteau, de ville, habillé, sera en lainage uni, marine ou noir, plus ajusté, et nettement croisé.

I

IMPERMÉABLES : à prévoir pour les averses de printemps. S'il est en velours, vous en viendrez à souhaiter qu'il pleuve !

J

JUPE : sans ampleur excessive, plutôt droite. Parfois contrastant comme tissu et couleur avec la jaquette.

JAQUETTE : droite et vague. Comme dit précédemment, peut être à carreaux avec jupe unie, et vice-versa.

JERSEY : poursuit sa triomphale carrière. A très grosses côtes pour les costumes, plus fins pour les blouses. Quelquefois gaufré d'une manière qui en renouvelle l'aspect.

L

LINGERIE : taillée en forme et marquant la taille haute, surtout en ce qui concerne le fourreau à porter sous la robe. Le voile triple et quadruple, le crêpe de Chine lavable, et le crêpe satin pour les chemises de nuit, en sont les éléments.

LONGUEUR des jupes : sans changement.

LAINAGES : les uns sont rugueux, les autres veloutés, tous sont mats. Même pour la belle saison, la robe du soir en lainage léger se verra encore.

M

MANCHES : demeurent un des points intéressants de la silhouette, cependant il semble que l'ère de leur grande fantaisie soit passée. Elles seront beaucoup moins volumineuses par le haut dans les robes habillées, et dans les robes simples, tout bonnement plates et ajustées. La manche trois-quarts, d'autre part, se verra aux manteaux et robes.

MANTEAUX : seront taillés en forme, cintrés à la taille et moulant le buste, très enveloppants. Le manteau long et le manteau trois-quarts se concurrenceront pour le jour. Il faut y ajouter pour le soir le petit mantelet court.

N

NŒUDS : détail important de la mode actuelle et à venir. Petits ou grands, volumineux ou plats, en lainage, en soie, en cuir. Garniture charmante, jeune et peu coûteuse.

O

OPPOSITIONS de couleurs : veste foncée et jupe claire, ou inversement, manteau sombre sur robe pastel, et en touches plus discrètes, par des garnitures de tons contrastants.

P

PLUME DE COQ : se dispose sur l'épaule des robes du soir. Mais avec mesure, pour ne pas tomber dans le plus mauvais style Marlène Dietrich.

PERSONNALITÉ : à sauvegarder avant tout. Ne choisissez un modèle que par rapport à vous, sans vous laisser influencer par la mode. Le " Connais-toi toi même " est le premier verset du décalogue de la femme élégante.

Q

QUADRILLÉS : feront fureur. Carreaux, quadrillés, écossais, pied de poule, seront un des éléments de jeunesse du printemps.

R

ROBE : celle du matin en lainage ou jersey, celle d'après-midi en marocain ou crêpe de Chine, celle du soir en crêpe lourd, ou crêpe satin mat.

RUCHE : de velours, très volumineuse, se pose en collier sur une robe du soir ; en couleur avec une robe blanche.

Moins importante, se voit aussi dans le bas des robes, d'une manière réminiscente de 1880.

S

SIMPLICITÉ : plus accusée que la saison dernière. Se traduit au premier abord par un retour aux lignes verticales.

SILHOUETTE : d'après ce qui précède, la silhouette est plus droite.

SPORT : comprend toute une catégorie de modèles que l'on peut porter en plein air, et le matin en ville. Les gros lainages rugueux, l'homespun, le tweed, les jerseys épais en font la base. Le deux-pièces revient en faveur, porté sous le manteau de fourrure, ou de tweed.

SWEATERS : appartiennent à la classe ci-dessus. Toujours extrêmement pratiques et confortables, traités en tricot aux aiguilles, jersey fin, laine cachemire ou angora, lainage tricoté. Les bariolages ont fini leur temps. La recherche porte sur la coupe et le point.

T

TAILLE : à sa place.

TÊTE : joue un rôle capital (c'est bien le mot !) dans la silhouette. Pour accuser la ligne élancée et fine de celle-ci, doit être aussi petite que possible, jouer le rôle, en somme, d'un point sur un i.

TOQUE : la coiffure du printemps. Petites toques droites, inspirées du fez, posées sur le front.

V

VOYAGE : se reporter à l'article " Sport ". Le même costume ou deux pièces, le même manteau de fourrure ou de gros lainage doublé d'un fourrage, pourra convenir ; et aussi les mêmes tissus : jerseys, gros tricots, tweeds, lainages à diagonales. Comme chapeau, un feutre à bords, ou l'un de ces modèles en tricot qui tiennent du béret, de la toque et du bonnet.

Z

ZUT... à l'uniformité !

Simone MAY.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre français

Publiée sous la direction de MM.
Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT, Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE (1928) parue

Henri d'Alméras. — Le Tartuffe, de Molière.
Ed. Benoit-Lévy. — Les Misérables, de Victor-Hugo.
Jules Bertaut. — Le Père Goriot, de Balzac.
René Dumesnil. — La Publication de Madame Bovary.
Félix Gaiffe. — Le Mariage de Figaro.
Louis Guimbaud. — Les Orientales, de Victor-Hugo
Joseph Le Gras. — Diderot et l'Encyclopédie.
Henry Lyonnet. — Le Cid, de Corneille.
Comtesse J. de Pange. — De l'Allemagne, de Mme de Staël.
Alphonse Séché. — La Vie des Fleurs du Mal.
Louis Thuasne. — Le Roman de la Rose.
Paul Vuilliaud. — Les Paroles d'un Croyant.

DEUXIÈME SÉRIE (1929) parue

Antoine Albalat. — L'Art Poétique, de Boileau.
Henri d'Alméras. — Les Trois Mousquetaires.
A. Augustin-Thierry. — Récits des Temps Mérovingiens.
Albert Autin. - L'Institution chrétienne, de Calvin
Georges Beaume. — Les Lettres de mon Moulin.
René Bray. — Les Fables de La Fontaine.
Raymond Clauzel. — Sagesse, de Verlaine.
Yves Le Febvre. — Le Génie du Christianisme.
Ph. Van Tieghem. — La Nouvelle Héloïse.
Maurice Magendie. — L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
Georges Mongrédien. — Athalie, de Racine.
Ernest Raynaud. — Jean Moréas et les Stances.

TROISIÈME SÉRIE (1930) parue

Albert Bayet. — Les Provinciales, de Pascal.
Jeanne Landre. — Les Soliloques du Pauvre.
Longworth-Chambrun. - Hamlet, de Shakespeare
Joseph Vianey. — Les Regrets, de Du Bellay.
Auguste Dupouy. — Carmen, de Mérimée.
Albert Autin. — Le Disciple, de Bourget.
Guy de la Batut. — Oraison Funèbre d'Henriette d'Angleterre, de Bossuet.
René Dumesnil. — En Route, de J.-K. Huysmans.
Raymond Clauzel. — Une Saison en Enfer, de Rimbaud.
Eugène Lasserre. — Manon Lescaut.
A. Augustin-Thierry. — Les Liaisons dangereuses
Henry Lyonnet. — La Dame aux Camélias.

QUATRIÈME SÉRIE (1931-1932)

En cours de publication

Gustave Fréjaville. — Les Méditations, de Lamartine, 12 frs.
Léon Deffoux. — L'Assommoir, d'Emile Zola.
Brian-Chaninow. — La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
Henri Hauvette. — Les Canzonière, de Pétrarque, 12 frs.
Henri d'Alméras. - Le Roman comique de Scarron
Albert Lantoine. — Les Lettres Philosophiques, de Voltaire, 12 frs.

Pierre VILLEY. — Les Essais, de Montaigne, 12 frs.
Joseph VIANEY. — Les Odes, de Ronsard, 12 frs.
Georges JARBINET. — Les Mystères de Paris, d'Eugène Süe, 12 frs.

(et trois volumes à paraître)

TIRAGE ORDINAIRE

Chaque volume broché. (Sauf ind. sp.). **9.** »
La Série de douze volumes brochés... **100.** »
Chaque volume relié toile, fers spéciaux **13.50**
La série de douze volumes reliés...... **150.** »

TIRAGE SUR PUR FIL

limité à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100. La série de 12 volumes........................ **240.** »
(Les volumes sur pur fil ne se vendent que par série de douze volumes)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉDITIONS
LITTÉRAIRES ET
TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

12, RUE HAUTEFEUILLE
PARIS (VIe)

IMP. M. DÉCHAUX _ PARIS

112.787

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

AVRIL 1933

ENCYCLOPÉDIE RORET

ROGER BARBAUD*

Président du Club Cazeneuve de Toulouse, Association
Amicale d'Artistes Prestidigitateurs Professionnels et Amateurs

MANUEL COMPLET DE PRESTIDIGITATION

Tome I - **Tours de cartes sans appareils**
Tome II - **Tours de cartes avec appareils**
Tome III - **Foulards et Drapeaux**

Chaque volume de plus de 300 pages 12×19 avec nombreuses gravures... 15 fr.

Après PONCIN et CAZENEUVE, dont les travaux sont aujourd'hui introuvables, c'est ROGER BARBAUD qui a écrit les ouvrages les plus clairs, les plus complets et les plus pratiques sur la prestidigitation et la magie blanche. Les deux premiers tomes avaient été édités déjà avant la guerre dans l'Encyclopédie Roret et épuisés rapidement. Le tomme III ***(Foulards et Drapeaux)*** est entièrement inédit. M. Barbaud termine en ce moment un quatrième tome sur l'***Hydromagie.*** Nous le publierons bientôt.

Mme J.-R. DEL FAVERO-THÉVOZ

PROFESSEUR DE COUPE

LA COUPE PAR SOI-MÊME DES VÊTEMENTS POUR DAMES

Méthode universelle théorique et pratique de travail sur table

PREMIER VOLUME

Développement de la Méthode en 30 leçons progressives expliquant le tracé et la coupe de tous les modèles de vêtements d'une manière rationnelle et facile.

DEUXIÈME VOLUME

Cours supérieur : Perfectionnement, tailleur et flou, essayage, métrage, patrons.

Chaque volume (album 25x32 avec dessins) ..... **50** *fr.*
Les deux volumes reliés ensemble, demi-chagrin, plats toile .... **150** *fr.*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES & TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris-6e **Edgar MALFÈRE, Directeur**

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La désensibilisation

SES SUCCÈS, SES ÉCHECS, ET SES DANGERS

par **F. JOLY**, interne des Hôpitaux de Paris
et **J.-C. REVEILLAUD**, interne au British Hertford Hospital de Paris

I

Les résultats heureux souvent prolongés, parfois même définitifs, de la désensibilisation en matière d'anaphylaxie sont à l'heure actuelle indéniables.

Pourtant la désensibilisation reste une tâche très délicate, et la multiplicité des différentes thérapeutiques proposées témoigne de l'extrême difficulté à laquelle souvent on se heurte. Toutes les méthodes curatives ont à leur passif des échecs, certaines des incidents, quelques-unes même, des accidents graves, accidents bien mis en lumière ces dernières années, depuis que les méthodes spécifiques ont été employées sur une plus large échelle.

Aussi, au même titre que les avantages des différentes méthodes désensibilisatrices, doit-on avoir présent à l'esprit les risques inhérents à chacune d'elles pour le choix du traitement et l'appréciation de son opportunité.

Au cours de cette étude, nous envisagerons successivement les différents modes de désensibilisation proprement dite, en insistant plus particulièrement sur les accidents qu'on a pu observer.

II

Nous considérerons tout d'abord rapidement **LES MÉTHODES NON SPÉCIFIQUES** qui visent à modifier l'état humoral en accoutumant au choc l'organisme hypersensible : ce sont en général des méthodes d'application simple et presque toujours inoffensive.

Nous insisterons surtout sur les deux procédés les plus employés en France :

L'hémothérapie et la peptonothérapie.

L'auto-hémothérapie, préconisée par Spiethof et Ravaut, constitue souvent une thérapeutique efficace dans les manifestations cutanées. Néanmoins elle a pu donner dans certains cas des incidents bien mis en évidence par Moutier et Rachet (1) : malaises, courbatures, apparition d'érythème polymorphe, ascension thermique avec céphalée et vomissements. Parfois la troisième ou la quatrième injection peut déclencher des accidents analogues aux symptômes contre lesquels l'autohémothérapie est dirigée. Ainsi ces auteurs, dans un cas d'eczéma palpébral, ont observé, trois heures après l'injection, une poussée œdémateuse des paupières et des joues avec suintement abondant ; chez un autre malade urticarien, ils ont noté une crise intense généralisée, avec fièvre ; chez une migraineuse, la quatrième injection provoque une migraine violente dans la soirée.

Nous citerons également le cas observé par Jaussion d'un malade qui, après chaque injection, présentait une amaurose transitoire et celui que nous a communiqué M. Richet Fils, d'un sujet atteint d'urticaire qui, à la cinquième injection, a fait une crise urticarienne généralisée ; cette crise eut d'ailleurs un effet curatif qui s'est maintenu depuis cinq ans.

Très voisine de cette méthode est l'**autosérothérapie** dont la technique fut précisée par Achard et Flandin (2). Elle a été employée par voie intraveineuse, sous-cutanée et intra-dermique. Ces deux dernières semblent les voies d'introduction les plus exemptes d'incidents et les plus efficaces. Ces auteurs ont déterminé par l'expérimentation qu'il se développe dans le sérum des sujets anaphylactisés des propriétés toxiques pour ces sujets même et non pour d'autres. C'est l'utilisation de ces propriétés pour la désensibilisation par petites doses sous-cutanées ou mieux intradermiques qui les a amenés à préciser une méthode qui, depuis 1914, a donné un nombre considérable de résultats positifs dans l'urticaire, l'eczéma, le rhume des foins, l'asthme, etc... Cette méthode est véritablement une méthode de désensibilisation et s'oppose à l'auto-hémo, à l'hétéro-hémo, à la peptonothérapie qui ne sont que des protéinothérapies. L'inactivité ou même les inconvénients des grosses doses d'autosérum, le danger de l'autosérothérapie intraveineuse confirment les idées d'Achard et Flandin sur les propriétés autotoxiques de l'autosérum. Les conditions d'exsudation importent au même titre que les doses. Les séjours du sérum à l'étuve, de même que sa tyndallisation, constituent une technique très défectueuse. En résumé, la meilleure méthode semble être d'utiliser la petite dose de 1/10^{e} de cm3 et de recourir à la voie intra-dermique.

Nous ne pouvons envisager ici toutes les modalités d'hémothérapie qui ont été préconisées. Leurs indications particulières et leurs techniques ont été précisées dans un article que Weissembach leur a récemment consacré (3).

Au total, ces différents procédés ne présentent que des incidents rares et sans gravité. Quant à leurs résultats, nous pouvons citer l'opinion qui a été émise par M. Richet au cours de Conférences qu'il fit aux Etats-Unis. D'après lui, on aurait un tiers de succès, un tiers d'amélioration et un tiers d'échec.

Le second procédé, le plus employé parmi ceux qui tendent à modifier l'état humoral, est la **peptonothérapie**. Pratiquée suivant de nombreuses voies d'introduction, elle a donné ses meilleurs résultats dans les cas d'anaphylaxie alimentaire. La voie intraveineuse utilisée par Auld (4) a donné à Larsen, Haig, Alexander et Paddock (5) des accidents graves. Richet a observé (Com. orale) un cas de mort avec dix centigrammes de peptone par voie intraveineuse, dans un cas d'hémorragie grave chez un enfant. La voie sous-cutanée est peu employée malgré quelques succès dans l'asthme.

Les deux voies les plus intéressantes sont la voie entérale et la voie intra-dermique.

La première, préconisée par Pagniez et Valléry-Radot semble sans inconvénients et donne des résultats en général satisfaisants dans l'anaphylaxie alimentaire, sinon dans l'anaphylaxie respiratoire. La voie intra-dermique, utilisée pour la première fois par Valléry-Radot, semble au contraire donner de beaux succès, quoique assez inconstants dans les manifestations respiratoires de l'anaphylaxie.

Dans le même ordre de faits, ont été essayés les chlorures, les bicarbonates et les hyposulfites alcalins.

Le **Chlorure de Sodium** a été employé par voie intra-veineuse. Il est en général inoffensif tout en paraissant efficace. Cependant Widal a eu une forte crise humorale à la suite d'une injection de sérum physiologique chez un sujet hypersensible.

Le **Bicarbonate de Soude,** par voie buccale, n'aurait qu'une action protectrice insuffisante ; par voie intra-veineuse, au contraire, il a pu donner d'excellents résultats, mais il convient de n'y avoir recours qu'avec une certaine réserve. Joltrain a en effet observé de nombreux cas de chocs d'une violence extrême avec crises hémoclasiques intenses se manifestant cliniquement par des vomissements et un état syncopal.

L'Hyposulfite de Soude a donné à Ravaut (6) d'excellents résultats ; « per os » il est souvent mal supporté et peu actif contrairement à la voie intra-veineuse.

On a également essayé les **injections de lait** comme méthode de modification humorale, dans le traitement des dermatoses. Elle a pu donner des succès. Joltrain, soignant des malades par ce procédé, a eu des chocs parfois dramatiques, quelques heures après l'injection. Bouchut et Bonafé (7), Darier (8) ont pu citer des cas de mort. Aussi, les injections de lait qui restent très en faveur en Allemagne comme méthode de désensibilisation non spécifique, réunit-elle en France, aujourd'hui, très peu de suffrages.

Enfin, nous ne ferons que citer d'autres méthodes moins employées, dont les résultats ont été variables : ce sont les chocs protéiniques, les injections d'eaux minérales, la radiothérapie locale splénique, les extraits spléniques, les vaccins (cette dernière méthode semble avoir été abandonnée par les Américains eux-mêmes).

FACULTÉ DE

III

Passons maintenant en revue les résultats des MÉTHODES DITES SPÉCIFIQUES. Quelle que soit la voie d'introduction, elles s'efforcent d'accoutumer l'organisme à l'antigène en employant des doses croissantes. C'est la méthode dite « de mithridatisation curative ». Théoriquement, ce serait le procédé le plus séduisant, mais il est d'application toujours délicate ; ses effets heureux sont parfois longs à se manifester ; il expose le malade par ailleurs à un assez gros danger.

La plus simple de ces méthodes est celle de l'**ingestion** du produit nocif à doses croissantes. Etudiée par Schoeffield (9), Finizio (10), Lesne (11), Laroche, Ch. Richet, et Saint-Girons (12), elle est susceptible de donner d'excellents résultats dans les cas d'anaphylaxie alimentaire ou médicamenteuse, mais elle doit être une thérapeutique de tous les jours et de longue haleine.

Ainsi, Widal et Abrami ont observé le cas d'un sujet sensibilisé à l'antipyrine et chez lequel un centigramme de ce produit suffisait à déclencher des phénomènes anaphylactiques. Par la méthode d'ingestion de doses croissantes et quotidiennes, ces auteurs réussirent à lui faire tolérer le centuple, soit un gramme d'antipyrine. Ils remarquèrent que l'interruption de la thérapeutique, même un seul jour, lui faisait perdre tout le bénéfice des résultats acquis ; par ailleurs, dans la progression des doses quotidiennes, il est impossible de fixer la dose qui, à coup sûr, ne déterminera pas d'accidents. Valléry-Radot cite le cas d'un malade sensibilisé à l'ovalbulmine. Il ne tolérait, au début, que dix gouttes de ce produit ; l'augmentation progressive permit d'atteindre 120 gouttes sans incident appréciable. A cette dose, sans que rien ne permît de le prévoir, le malade fut pris d'une crise d'asthme des plus violentes qui fit abandonner le traitement.

Avec cette méthode de désensibilisation par la voie entérale, celle des **cutis réactions quotidiennes** est actuellement, en France, la plus employée. Proposée par Valléry-Radot (13), elle a donné des résultats favorables, surtout, semble-t-il, lorsqu'il s'est agi de sensibilité à des produits émanés d'animaux (cheval, mouton, lapin). Elle nécessite l'emploi de cutis quotidiennes et reste presque toujours exempte de dangers. Cependant, là encore, est-il préférable de ne l'utiliser qu'avec circonspection chez les sujets hypersensibles. Les cutiréactions sont susceptibles, comme l'ont rapporté de nombreux auteurs (Cl. Gautier et Joltrain, Lenoir, Ch. Richet et Jacquelin (14), Ch. Richet et Renard, Roche, Lermoyez, Lagrange, Giroud), de déterminer les signes de l'affection en cause en même temps qu'une crise hémoclasique (cutiréaction au poil de cheval ayant provoqué une crise d'asthme etc...). Elles ont pu provoquer également des accidents graves. Ainsi, Gautier et Joltrain (15) ont publié l'observation d'un homme de 22 ans atteint de rhume des foins ; après de nombreuses cutis positives à certains pollens de graminées, ces auteurs pratiquèrent une cutiréaction avec 1/10^e de cm3 d'une solution au 1/10.000^e d'un mélange d'extraits de ces différents pollens. Une éruption urticarienne avec œdème sous-cutané considérable se développa sur tout le corps. Un quart d'heure après survint un œdème de la langue avec sensation d'étouffement et cyanose. L'œdème sembla atteindre non seulement la muqueuse du pharynx mais aussi celle de la glotte, déterminant un tableau dramatique. Sous l'influence d'injections d'adrénaline, les signes rétrocédèrent lentement et ce ne fut que le lendemain que tout rentra dans l'ordre. Pendant les deux années suivantes, par contre, le malade n'eut plus de crises.

La plus impressionnante de ces observations est rapportée par Valléry-Radot et Blamoutier (16). Il s'agissait d'un homme de 45 ans, qui, depuis quelques années, était appelé à manier du chloroplatinite de potassium. La quatrième année, des crises d'asthme et d'eczéma survinrent. Deux cutiréactions au chloro-platinite furent positives. Le même jour, une pincée de cette poudre inhalée par le malade, détermina une crise d'asthme typique. Six jours après, une cutiréaction fut pratiquée avec une solution de chloro-platinite pure. Trois minutes plus tard, le sujet présentait un grand vertige, éprouvait une angoisse intense et avait l'impression qu'il allait mourir. En quelques secondes éclata une crise d'asthme d'une violence inouïe. Cyanosé, puis livide, le sujet pouvait à peine respirer ; on avait la sensation d'une mort imminente. Le malade était presque sans connaissance et son pouls était imperceptible. Des piqûres d'adrénaline, d'huile camphrée, d'évatmine, d'huile éthérée camphrée furent successivement administrées. Ce ne fut que vingt minutes après le début de cette crise que l'état de cet homme commença à s'améliorer. Une heure après, tout était rentré dans l'ordre.

Il est intéressant, dans cette observation, de voir combien paraît insignifiante l'absorption du sel dilué dans une goutte d'eau et par ailleurs, la soudaineté, la violence du choc produit.

Parmi les méthodes les plus employées, sinon en France, du moins à l'Etranger, en Amérique surtout, nous envisagerons la désensibilisation spécifique **par les voies sous-cutanée et intra-dermique**. Ces méthodes se sont montrées souvent très efficaces ; malheureusement, elles ont exposé les malades à des accidents impressionnants pouvant aller jusqu'à reproduire le grand choc anaphylactique. Nous rapporterons quelques exemples, à ce titre très suggestifs : celui de Gautier et Joltrain (17) par exemple ; un industriel, depuis deux ans, faisait des crises d'asthme dans une usine où l'on fabrique des tourteaux de lin. Les cutiréactions aux graines de lin et aux poudres de tourteaux se montrèrent chez lui très positives. La désensibilisation spécifique fut tentée par injections sous-cutanées à 1 pour 40.000 ; une heure après la première injection, la crise d'asthme éclata avec une violence inconnue jusqu'à ce jour ; des phénomènes d'asphyxie effrayant son entourage apparurent, et ce ne fut qu'après une série d'injections d'evatmine que la crise s'apaisa enfin. Le malade fut désensibilisé bien que les cuti-réactions demeurassent positives. Un autre malade, atteint de rhume des foins, vit, à la suite d'une seule injection sous-cutanée d'extrait pollinique survenir une crise de caractère si alarmant que l'on renonça à continuer la désensibilisation. Dans ce cas également, le malade fut à l'abri d'accidents pendant un an.

Telle encore l'observation relatée par Vallèry-Radot (18) d'un malade atteint d'asthme des foins ; son médecin lui injecte dans le derme une goutte d'extrait de dactyle aggloméré et d'avoine. 10 minutes plus tard, il revient précipitamment la figure congestionnée, les conjonctives injectées, les lèvres cyanosées avec une dyspnée telle qu'il arrache son faux-col et son gilet ; des placards d'urticaire apparaissent et se généralisent rapidement ; le médecin a l'impression que le malade va succomber dans son cabinet. La thérapeutique habituelle fit rétrocéder les accidents.

Citons encore cette observation de Paraf (19) au sujet d'un asthmatique sensible au poil et surtout au sérum de cheval. On lui fit une injection intradermique d'un dixième de centimètre cube d'une solution de sérum au 1/100^{e}, soit un millième de centimètre cube de substance active. Peu après, le corps couvert d'urticaire, les lèvres enflées, la voix rauque, le malade était en proie à une dyspnée intense. La situation s'améliora à la suite d'une injection intra-veineuse d'adrénaline, mais la crise d'asthme dura plusieurs heures.

L'observation d'un pharmacien sensibilisé à l'ipéca. rapportée par Widal, Abrami et Joltrain est également très significative.

Le caractère si impressionnant de ces accidents explique que la majorité des auteurs français, en particulier P. Vallèry-Radot, Bauf, Paraf, Flandin, Tsank, Gautier, Joltrain, n'aient plus recours à ces méthodes pour la désensibilisation.

Cette méthode conserve cependant des partisans convaincus ; en France Jausion, à l'Etranger les Américains surtout.

Pour ces derniers, la désensibilisation doit être toujours un phénomène spécifique et un traitement ne sera couronné de succès que si l'antigène utilisé est la substance sensibilisatrice. Ils emploient de préférence **la voie sous-cutanée ;** ils avouent cependant que la conduite de ce traitement est délicate ; ils tâtent la susceptibilité de leurs malades par la cuti ou l'intradermo-réaction. Rackemann (20) remarque toutefois qu'il n'existe pas toujours de rapports étroits entre la cuti-réaction et l'hypersensibilité ; par exemple, ce cas très curieux d'un malade pouvant tolérer une dose assez forte d'antigène par voie sous-cutanée et qui faisait des accidents à la moindre scarification.

Les Américains accusent dans la genèse des accidents les doses trop fortes ; mais il reste évidemment bien difficile de les prévoir !

Des accidents importants ont été relevés ; ils se produisent quelques minutes après l'injection ; leur gravité et la rapidité de leur apparition semblent marcher de pair. Ainsi on a pu observer un syndrôme rappelant la perforation intestinale aigüe : une malade traitée par une injection de Ragweed (Ambrosia) (21), à quatre heures de l'après-midi, est prise peu après de nausées avec vomissements ; on la voit, une heure après, pâle, froide, en pleine transpiration, défaillante ; elle se plaint d'une terrible douleur abdominale, et bien que ce tableau semblât indiquer une perforation intestinale, un médecin averti lui fit une injection sous-cutanée d'adrénaline. Sur le champ elle est soulagée ; une seconde ampoule administrée dix minutes plus tard fit disparaître la douleur et les nausées, le pouls s'améliora, le visage se recolora et toute idée d'urgence chirurgicale fut écartée.

D'autres crises abdominales semblables ont été rapportées par Cook (23) ; Robinson (23 bis) cite aussi le cas intéressant de cette femme enceinte, traitée par l'« Orris Root », se plaignant de douleurs intenses dans la région de l'abdomen avec sensation vertigineuse ; tandis qu'à l'examen, on constatait que l'utérus était extrêmement douloureux et dur. Lamson (24) a même rapporté récemment un cas de mort ; il s'agissait d'un homme sensibilisé à de nombreux pollens, surtout à l'herbe des Bermudes ; il reçut quinze doses en 22 jours sans incident ; avec un dixième de centimètre cube d'une solution au 1/100^e, cette dose ne causa pas d'accidents immédiats, mais le rendit nerveux et l'empêcha de dormir ; le lendemain, on ne lui administra que la moitié de la dose précédente, c'est-à-dire 1/20^e de centimètre cube à 1/100^e. Aussitôt après avoir reçu l'injection, le malade va s'asseoir, sa figure pâlit, il est pris de mouvements athétosiques des mains, des bras et des jambes, il présente une dyspnée intense à type inspiratoire et, malgré l'injection de 2 centimètres cubes d'éphédrine et les tentatives de respiration artificielle, il meurt.

Des accidents fatals ont été rapportés par d'autres médecins américains, et Rackemann (25) en conclut qu'un traitement qui peut avoir des résultats si désastreux ne doit être entrepris par le praticien qu'avec une prudence extrême. La fréquence des accidents observés par les auteurs américains reste difficile à estimer. L'imprécision des statistiques américaines ne permet pas d'évaluer dans quelle proportion sont observés les cas graves, les seuls qui importent dans la pratique. Cooke (26) cite une statistique où sur 575 malades traités par des extraits spécifiques, des réactions plus ou moins importantes furent notées dans 61 cas ; dans 10 cas les accidents furent la conséquence de l'emploi de la voie intra-dermique dans un but diagnostique.

De toutes façons, les auteurs américains (27) estiment que les cas défavorables sont rares et en général améliorés par l'adrénaline et qu'ils ne peuvent faire condamner cette méthode. Nous savons d'ailleurs que la désensibilisation spécifique est entrée dans les mœurs aux Etats-Unis et que le nombre des malades qui y sont traités est considérable. Les deux voies sous-cutanée et intra-dermique leur paraissent présenter les mêmes avantages et les mêmes inconvénients. Les résultats sont souvent très bons : dans 25% des cas les malades sont complètement guéris ; dans 50%, ils sont améliorés, et dans 25% ils ne tirent aucun bénéfice de la méthode.

En France, Jausion (28) (29) reste également partisan des méthodes de désensibilisation par la voie sous-cutanée.

Avec des injections d'une solution à 4% avec des doses de début de 1/10 à 1/2 ou même 1 centimètre cube, il n'a jamais observé d'accidents. L'injection sous-cutanée demeure donc pour lui, tout au moins dans les eczémas, le mode idéal de la désensibilisation spécifique dont le type le plus net paraît être la désensibilisation lactée dans l'eczéma du nourrisson.

Villegas Ruiz (30) a également utilisé cette méthode, proposée pour la première fois par le Professeur Weill (de Lyon). Sur treize cas cet auteur a eu douze guérisons. Pourtant l'utilisation du lait, même comme méthode de désensibilisation spécifique, est considérée par certains, dont Lereboullet, comme dangereuse.

Dans le cas de la désensibilisation spécifique, il est également une méthode intéressante, peu employée, semble-t-il : **la désensibilisation par voie nasale.** Il a tout d'abord été employé comme moyen diagnostique ; à ce propos, il importe d'insister sur la prudence avec laquelle il faut y recourir. Des accidents graves ont été observés en essayant de provoquer une crise par inhalation de l'antigène soupçonné ; ainsi Gaultier et Joltrain (31) ont rapporté l'observation d'une femme anaphylactisée à l'ipéca ; il suffit d'approcher de ses narines un doigt ayant touché à la poudre d'ipéca pour qu'apparaissent immédiatement les accidents les plus graves : crises d'asthme d'une violence extrême avec angoisse la plus vive ; malgré l'injection d'adrénaline, elle perd connaissance pendant une demie heure ; le pouls est incomptable, la tension artérielle presque effondrée. La malade revient à elle au bout d'une heure et ne récupère son état normal que six heures après. Ce choc si intense fut suivi d'une guérison qui sembla définitive.

De même Valléry-Radot et Mouricand ont observé, chez une femme sensibilisée aux squames de cheval, des accidents alarmants, en essayant de provoquer une crise avec une couverture ayant séjourné toute une nuit sur un cheval ; trois minutes après avoir respiré cette couverture, cette femme fut prise d'une crise d'asthme des plus violentes avec pâleur extrême de la face et sensation de mort imminente. Ces faits illustrent bien la prudence avec laquelle on doit conduire la désensibilisation par inhalation ou par instillation par doses progressives.

Dans le traitement de certains cas d'asthme des foins, Mackensie (32) a utilisé des dilutions dont la plus faible est de l'ordre de 1 pour 50.000ᵉ. A la fin du traitement, les malades arrivaient à tolérer sans incident une dilution au cinquantième. Les résultats furent aussi bons que ceux obtenus par voie sous-cutanée, mais ils ne furent guère meilleurs.

Nous rappellerons également l'observation de cette concierge d'une usine de produits chimiques, sensibilisée au tréparsol, et chez laquelle nous avons entrepris, sous la conduite de M. Richet, une désensibilisation progressive par voie nasale. La dilution, au début de l'ordre du millionième, détermina une crise larvée de ses symptômes habituels ; nous sommes arrivés à lui faire tolérer au bout de deux mois cinq gouttes dans chaque narine d'une solution au millième ; l'amélioration n'a d'ailleurs été que relative. Enfin, il importe de noter le rôle déclenchant que semble avoir joué chez cette malade l'épine nasale. Les crises d'asthme débutèrent après l'ablation d'un cornet procident.

IV

Les traitements d'immunisation, qu'ils soient ou non spécifiques, ne résument d'ailleurs pas toute la thérapeutique en matière d'anaphylaxie.

Il y a les **traitements symptomatiques,** les traitements du déséquilibre neurotonique, toutes les thérapeutiques qui peuvent agir sur le foie, le pancréas, l'estomac, le traitement local, enfin.

Mais les interventions **locales** souvent heureuses dans l'anaphylaxie inhalatoire, aggravent parfois les symptômes que l'on a cherché à combattre.

Plus intéressante semble être la méthode des cautérisations nasales (Bonnier) en certains points d'élection : au niveau du cornet moyen, de la cloison, du ganglion sphéno-palatin (Ramadier).

V

Au total, il apparaît, malgré la divergence qui règne dans l'appréciation de ces différentes méthodes, que la désensibilisation spécifique, quels que soient les procédés employés, constitue une thérapeutique pleine d'imprévus.

Il est impossible de connaître, comme le fait remarquer Joltrain, l'intensité de l'état d'intolérance du sujet et, par conséquent, son degré de sensibilisation à tel ou tel extrait, même rigoureusement dosé. Il apparaît même que tel malade particulièrement sensible à certains moments de la journée, peut l'être beaucoup plus ou beaucoup moins à d'autres : par exemple à l'état de sommeil, pendant la digestion, etc...

Peut-être existe-t-il un seuil dangereux individuel. Ainsi ce malade dont Rackemann rapporte l'observation, qui fut traité cinq ans de suite. Ce furent toujours à la même dose que les réactions générales apparurent. Ce seuil dangereux semble mesurer la limite de la tolérance du sujet. Mais comment la prévoir ?

Nombre d'auteurs français dont M. Flandin concluent que si les méthodes de désensibilisation spécifique apparaissent plus satisfaisantes pour l'esprit que celles des autres techniques, il paraît pourtant préférable et moins dangereux d'employer les méthodes de désensibilisation générale.

Mais dans les cas où la sensibilité au produit anaphylactisant est **intense** et **spécifique.** et où les procédés tendant à modifier l'état humoral ont échoué, on pourra alors entreprendre un traitement spécifique. Ainsi M. Richet y a recours chaque fois que la désensibilisation est jugée indispensable (certains cas d'anaphylaxie professionnelle par exemple). On ne perdra pas de vue que le sujet anaphylactisé est un malade **choquable** et on ne saura s'entourer de trop de précautions ; on aura recours à des doses connues et au début très faibles, on préviendra le malade des risques comme des avantages que le traitement comporte, etc...

Ainsi, la thérapeutique non spécifique semble être pratiquement sans inconvénient si elle est conduite avec prudence et méthode, et, bien que les résultats en soient assez inconstants, **elle doit dans presque tous les cas être tentée.**

La thérapeutique spécifique comporte des indications beaucoup plus restreintes. Elle est longue et difficile, souvent temporaire. Elle risque d'être mouvementée, parfois émouvante, et exige autant de patience de la part du spécialiste que du malade.

F. JOLY et J.-C. REVEILLAUD.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Moutier et Rachet. — Incidents et Accidents de l'Auto-Hémothérapie. (Presse Médicale 1923, p. 708).

(2) Achard et Fiandin. — Traitement de l'urticaire à répétition, de la maladie de Quincke et du Rhume des Foins par l'autosérothérapie désensibilisatrice (Soc. Méd. Hôp., 21 mai 1920, p. 723).

(3) Welssembach. — Indications particulières et techniques des différentes méthodes d'hémothérapie parentérale. (Semaines des Hop. de Paris, 31 mai 1931).

(4) Auld. — Further remarks on the treatment of Asthum by peptone. (Bristish medical journ. 20 juillet 1918, p. 49).

(5) Larsen, Haig, Alexander and Paddock. — The failure of Peptone to protect against anaphylactic shock and allergic conditions. (Journ. Immunol 1923 : 8.409).

(6) P. Ravaut. — Importance des traitements internes en dermatologie. L'emploi du cacodylate à hautes doses et de l'hyposulfite de soude. (Presse médicale, 28 janvier 1920, n° 8, p. 73).

(7) Bouchut et Bonafé. — Un cas de mort par injection de lait. (Lyon médical, 1923. XXXII).

(8) Darier. — Id. (Clinique ophtalmologique de Paris, 24. XXVIII.

(8 bis) Jausion. — Traitement des eczémas, maladie de sensibilisation. (Soc. Méd. Hop., 29 novembre 1929).

(9) Schoeffield. — Cité par Pasteur, Valléry-Radot et Rouques. (Méthodes de désensibilisation, J. M. E., mai 1930.)

(10) Finizio. — Id.

(11) Lesne. — L'anaphylaxie alimentaire chez l'enfant. (La Clinique. 1-5-14).

(12) Laroche, Ch. Richet Fils et Saint-Girons. — L'anaphylaxie alimentaire — Baillère, Paris 1919.

(13) P. Valléry-Radot et Blamoutier. — Intradermoréaction à la Peptone dans le traitement des affections anaphylactiques. (Soc. Méd. Hop. T. XLI. 1925, 6 février, p. 207.)

(14) A. Jacquelin, et C. Richet fils. — Reproduction expérimentale des symptômes d'anaphylaxie alimentaire chez l'homme au moyen de la cuti-réaction. (Soc. Biologie, 8 janvier 1921).

(15) Gautier et Joltrain. — Anaphylaxie à l'Ipéca. Effets et dangers des désensibilisations brutales. (Soc. Méd. Hop., 8 février 1929, p. 34.)

(16) Valléry-Radot et Blamoutier. — Accidents au Chloroplatinite de Potassium. (Soc. Méd. Hop., 8 février 1929. p. 34.)

(17) Cl. Gautier et Joltrain. — Sensibilisation à l'Ipéca. (Soc. Méd. Hop., 24 janvier 1930, p. 123.)

(18) Discussion. (Soc. Méd. Hop., 29 novembre 1929, p. 1396-97.)

(19) Discussion. (Soc. Méd. Hop., 29 novembre 1929, p. 1396-97.)

(20) Rackmann. — Clinical Allergy. — The Macmillan Company 1931.

(21) Rackmann. — Intersting Reactions incidental to the treatment of two cases of bronchial asthm J. AM. A., 1917, 69.889.

(22) Rackmann. — The treatment of Hay Feaver. — (The Macmillan Company, 1931.)

(23) Cook. — Studies in specific Hypersensitiveness. On constitutional reactions. — Jour. of Immunol., 1927-7.119.

(23 bis) Robinson. — Report of a case of utérini spasms of orris toot. (Méd. Jour. Record, 1929, p. 129.)

(24) Lamson. — So called Fatal Anaphylaxis in Man. J. A. M. A., 1929, 93. 1775.

(25) Rackmann. — Graham Scully. Optimal Dosage of treatment of hay Feaver. J. of Immunology 1926, 11, 91. Am. Jour. M. Sc. 1928. 176.856.

(26) Cooke et Van Der Veer, Human Sensitization. J. Immunology, 1926, 11-81.

(27) Ramirez. — Statistical report on the treatment of Hay Feaver (Am. Journal M. Sc. 1928, 176.856.)

(28) Jausion. — Soc. Méd. Hop. — Nov. 1929.

(29) Jausion. — Soc. Méd. Hop. — Discussion 24 janvier 1930, p. 125.

(30) Villegas Ruiz. — rotein Thérapy. Gaceta Medica de Caracas 1921, 28.233 et J. A. M. A., 1922. 87.548.

(31) Joltrain. — Les urticaires, 1930.

(32) Mackensie. — Désensibilisation of Hay Fever Patients by specific local Applications. J. A. M. A. 1922. 78 787.

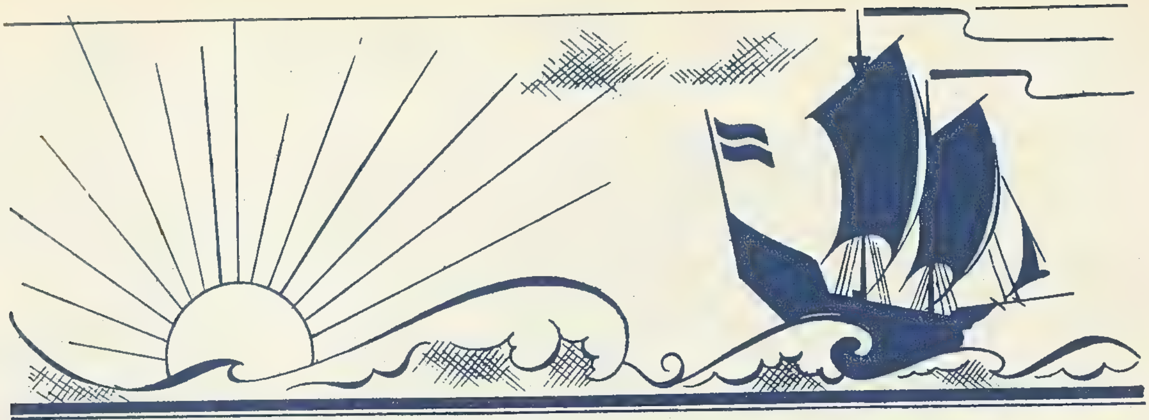

L'ORIENTATION MÉDICALE

L'enfant, l'éducation physique et le sport

par le Dr Marcel COLLET

Médecin du Dispensaire Antituberculeux de l'Hôpital Beaujon
Président de la Commission Médicale et de la Commission Scolaire et Universitaire
du Comité National des Sports

Il y a quelques semaines, paraissait dans un journal médical, sous la signature d'un médecin militaire, le médecin commandant DANO, un article intitulé « Les Conséquences de la pratique désordonnée des Sports ». L'auteur relatait un certain nombre de faits tendant à prouver qu'actuellement, au moment de l'incorporation régimentaire, donc parmi un contingent dont tous les éléments trop nettement déficients ont été éliminés, les médecins militaires constataient parmi les jeunes sportifs des troubles fonctionnels sérieux, provenant de la pratique exagérée ou mal dirigée des sports et il concluait ainsi :

« Quoi qu'il en soit, quand sur 248 jeunes Français, déjà sélectionnés, on arrive à déceler, sans
« compter ceux pour lesquels on ne peut établir de relations nettes de causes à effets, 3 sujets
« sérieusement touchés, amoindris de par une pratique désordonnée du sport, j'estime la consta-
« tation grave pour l'individu et la valeur de la race. Elle mérite une étude. Je connais pour ma part,
« les coupables et je sais les remèdes. »

Y a-t-il vraiment des coupables ? Quels pourraient être les remèdes.

Il ne faudrait tout de même pas, en exagérant les inconvénients du sport, arriver à en faire un véritable épouvantail auprès des familles et des Pouvoirs Publics, car on ne peut nier que le mouvement sportif ait donné, au point de vue de l'amélioration générale physique de la race, des résultats précieux ; actuellement s'il y a dans certains cas des inconvénients palpables, ceux-ci représentent le plus souvent une minorité et tiennent en grande partie au développement trop rapide du mouvement sportif dont le succès a dépassé les espérances et les moyens de ses dirigeants. Il faut bien dire aussi que jusqu'ici peu de personnes se sont occupées de diriger ou de réglementer ce mouvement chez les jeunes ; n'importe qui peut actuellement pratiquer n'importe quel sport et ceci sans préparation et sans aucune surveillance ; c'est tout juste si l'enfant et l'adolescent cesseront la pratique du sport quand il leur arrivera un accident et encore !... Qui s'occupe de savoir si physiquement ils sont aptes à certains sports violents ? Personne. Qui s'occupe de l'Education Physique qui, pourtant, il faudra bien se décider à le reconnaître, est la base du sport ? Personne.

Si, dans l'enseignement primaire, on peut admettre que le plus souvent la culture physique est à peu près réalisée, dans l'enseignement secondaire, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on a vis-à-vis de l'éducation physique ou du sport de l'enfant, de l'indifférence, quand ce n'est pas de l'hostilité. La gymnastique, dans les lycées, occupe dans les programmes une place de Cendrillon ; tout le monde s'en désintéresse ou à peu près ; pour les uns, elle dérange (et pourtant si peu !...) un programme d'enseignement établi à un moment où personne ne pensait à elle ; le personnel technique, dont pourtant, actuellement, la compétence et le dévouement se sont heureusement modifiés, se heurte d'un côté à l'hostilité du personnel universitaire, de l'autre à l'indifférence des familles qui n'ont qu'une idée, faire échapper leurs enfants à ces trop rares moments d'éducation physique dont elles n'ont pas encore, pour la plupart, compris l'utilité ou qu'elles considèrent comme mal organisés ; combien de fois les médecins de famille sont-ils sollicités de délivrer des certificats médicaux pour faire échapper l'enfant à une heure d'éducation physique et ceci sous prétexte de trouver un moment de libre pour le dessin ou le piano. Mal préparés, les enfants sont-ils surveillés médicalement dans les établissements d'enseignement? Vous me direz, il y a le livret médical scolaire ; en théorie évidemment tout est pour le mieux, mais il n'y a qu'un malheur, c'est qu'on peut dire **qu'il n'est tenu qu'exceptionnellement,** et aussi qu'il est trop compliqué.

Si les Pouvoirs publics sont responsables, ils ne sont pas les seuls.

Dans un article paru récemment, le Dr BELIN DU COTEAU, par une comparaison heureuse, nous montrait que le corps de l'enfant était très semblable à un moteur, et avouait qu'il comprenait mal comment les gens les plus soucieux de ménager celui-ci pendant ses mille ou deux mille premiers kilomètres pour en effectuer le rodage et la mise en train progressive n'appliquaient pas ce même principe, à leurs enfants qui représentaient un moteur humain encore plus sensible que l'autre. Il est clair que dans l'enfance, comme dans la mécanique, des débuts mal dirigés ou brutaux peuvent constituer un handicap bien difficile à remonter plus tard, quand ils ne détraquent pas irréparablement le mécanisme. « Il est évident, comme le dit BELIN DU COTEAU, que la famille se doit de surveiller la croissance de l'enfant, de prévoir son avenir et de lui constituer un patrimoine de santé autrement précieux que le plus riche héritage. »

Si l'Etat est défaillant, le chef de famille ne peut-il prendre l'initiative?

Et puis il faut bien aussi que le Corps Médical fasse son « mea culpa ». A-t-il essayé de se mêler à cette direction physique de l'enfant, si souhaitable? a-t-il cherché à persuader aux familles que la première des choses, c'est de travailler, chez l'enfant, à un développement complet et harmonieux du corps avant de l'asseoir huit ou dix heures par jour sur les bancs d'une école avec des programmes inutilement et exagérément chargés, de l'avis de tout le monde? Bien heureux quand la journée de détente du dimanche qui devrait être consacrée à des jeux au grand air, ne se limite pas à des réunions mondaines, au cinéma ou, ce qui paraît souvent le comble de l'hygiène et de l'aération, à des promenades familiales dans les rues ou boulevards dans une atmosphère plus ou moins viciée.

Les médecins, le plus souvent, considèrent ces questions d'éducation et de développement physique comme indignes de leur art ; ils ne s'y intéressent pas ou fort peu et se contentent seulement de constater ou de traiter les inconvénients sans chercher les moyens de les éviter.

Mal préparé, mal dirigé, l'enfant entre dans une société sportive ; là il se lancera dans la pratique du sport qui l'intéressera sans avis ou contrôle médical les trois quarts du temps. Dans les sociétés sportives, la surveillance médicale est le plus souvent inéxistante et même dans celles où l'on a cherché à faire quelque chose, elle est difficile à réaliser par manque de moyens techniques ou financiers. Et puis, il faut bien le dire, elle se heurte aussi parfois à l'hostilité des dirigeants ou pratiquants qui n'ont pas été élevés dans cette idée que dans le problème à résoudre la question médicale prime à peu près tout, puisque, presque à chaque pas on retrouve le médecin comme la personnalité chargée de donner le conseil ou l'avis, où de contrôler les résultats de l'exécution. Seuls ont quelquefois influence sur les sportifs, les médecins, anciens sportifs eux-mêmes ou encore mêlés à ces milieux de façon active.

Il me semble que les origines du mal ont été suffisamment énoncées, mais ce que j'ai cherché à montrer, c'est que si les sociétés sportives sont fautives parce qu'elles contrôlent peu ou pas leurs adeptes, le mal remonte plus loin puisque l'éducation entière de l'enfant est à modifier depuis son plus jeune âge si l'on veut vraiment arriver à un résultat intéressant.

Y a-t-il quelque chose à faire pour remédier à un état dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est infiniment regrettable et nous met dans un état d'infériorité vis-à-vis des autres nations où souvent le problème a été profondément étudié, et ce qui est préférable, où l'on a vraiment commencé à appliquer des méthodes et à obtenir des résultats intéressants ; ceci fera l'objet d'une seconde étude.

Dr MARCEL COLLET.

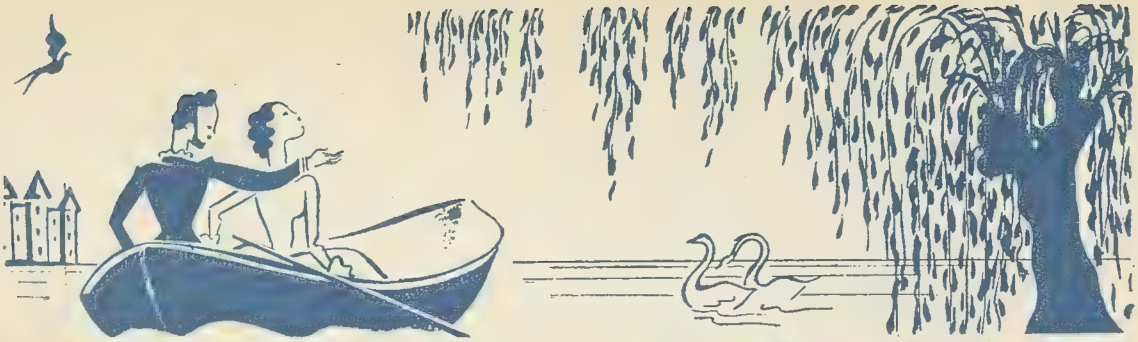

NOS PAGES LITTÉRAIRES

NOTRE CONTE

Les incomparables

par Maurice DUPLAY.

De même que la pensée associe Raphaël à des vierges, Téniers à des buveurs, Degas à des danseuses, on ne peut songer au peintre Maurer sans imaginer une nymphe éblouissante étendue dans la clairière d'une mystérieuse forêt, au bord d'un étang saphir ou turquoise. Elle sort d'un de ces fourrés que rouille l'automne, ou bien de ces eaux, miroir d'un ciel limpide, et elle s'y replongera tout à l'heure, après être venue se livrer, une minute, à notre contemplation. Cet art qui enchante, est du grand art. Maurer n'estimait pas que, pour être un pur artiste, il fallait nécessairement choisir et représenter, dans une manière maussade, des sujets ingrats. Telle était aussi l'opinion de divers peintres qu'on aurait tort de nous donner pour des barbouilleurs : ils se nommaient Léonard de Vinci, le Corrège, le Titien, Véronèse, Watteau.

Maurer, fils de paysans jurassiens, avait l'écorce rugueuse. Une barbe où le peigne et les ciseaux passaient rarement, accrochait à sa face carrée un paquet de varech ; ses grosses mains semblaient plutôt faites pour abattre les chênes que pour créer des figures éthérées dans des paysages d'une sereine poésie.

Ce bûcheron armé d'un pinceau, était spirituel. Comme à Whistler et à Forain, on lui attribuait des « mots ».

De son ami Carolus Duran, il disait :

— Charles Durand avec un d, quand il boit son café au lait, Carolus Duran sans d, quand il peint, Caracolus Duran, quand il monte à cheval.

Un amateur avait sollicité son avis sur l'une de ses croûtes, et Maurer, qui répugnait à désobliger et qui assaisonnait volontiers de mystification sa philanthropie et sa diplomatie, l'avait submergé d'éloges. Mais rassasier la vanité de qui compose des tableaux ou des livres, est une entreprise difficile. Notre homme exigeait des superlatifs de plus en plus outranciers. Maurer se prêtait à ce jeu.

A la fin, l'amateur demanda :

— Enfin, là, entre nous, êtes-vous sincère ?

Alors, Maurer excédé :

— Ah ! zut ! s'il faut, en plus, être sincère !

Sa peinture séduisante l'avait facilement imposé : ses nymphes lui avaient gagné des millions et ouvert les portes du Palais Mazarin.

Quand il mourut, à quatre-vingts ans, célibataire, sans parents ni vieille maîtresse, il légua à l'Etat son hôtel, avec les nombreuses œuvres de lui que renfermait cet édifice, lequel donnait d'un côté, sur la rue Murillo, de l'autre, sur le Parc Monceau. Contenant et contenu deviendraient le Musée Maurer. C'était une assurance contre un oubli, ou une erreur de la postérité.

L'Etat décida de nommer un conservateur. Or, un sénateur dont l'appui était de conséquence pour le ministère, et qui le lui marchandait, avait un neveu sans situation : Jérôme Suret. Le neveu obtint un poste disputé, et l'oncle soutint moins capricieusement le cabinet.

Jérôme Suret possédait bien un titre à l'emploi, outre sa parenté : il était critique d'art. Il rendait compte des Salons et des expositions particulières dans des revues sans abonnés et des feuilles à tirage restreint. Son style était pâle et chétif, et il était l'homme de son style. Marié, il avait une femme appareillée à sa médiocrité. Tous deux s'entendaient, s'aimaient.

Jérôme et Suzette Suret furent charmés de l'aubaine : leurs revenus se trouvaient grossis ; ils occupaient un palais pour lequel ils n'acquittaient aucun loyer ; le Parc Monceau amplifiait démesurément le jardin où le vieux Maurer, son béret à la Banville sur la tête, sa pipe au coin de sa bouche malicieuse, avait l'habitude de chauffer ses membres perclus aux soleils de ses derniers étés. Tout leur appartenait : ces pièces spacieuses au plafond élevé, aux murs illuminés de nus merveilleux, et ces arbres coquettement taillés, ces pelouses ondulées au petit fer.

Dans le luxe et la félicité, leur tendresse s'épanouit ; pour eux, brilla une seconde lune de miel.

Beaucoup de choses enorgueillissaient le conservateur ; rien tant que d'avoir sous sa coupe, quatre gardiens : deux vieillards à moustache et barbiche léonines, qui rappelaient l'un le maréchal Canrobert, l'autre le grand-père Joffre, et deux jeunes invalides de la guerre européenne : Francisque et Hyacinthe. A Francisque, manquait une jambe ; Hyacinthe, grièvement blessé au crâne et à la face, et maintes fois trépané, charcuté, ne gardait plus de présentable qu'une moitié de figure. Suret qui, en raison de sa constitution, n'avait jamais paru sur les champs de bataille, se redressait en une attitude napoléonienne, lorsque les sosies de deux grands chefs et deux jeunes héros bien authentiques lui faisaient le salut militaire.

Pourtant, ce n'étaient pas les commodités et les somptuosités de son logis, ni sa livrée glorieuse qui lui valaient ses suprêmes jouissances.

Au premier étage, dans le salon le mieux éclairé, étaient réunies les plus belles nymphes que Maurer avait tirées du chaos coloré de sa palette. Certaines rêvaient sur la mousse ; d'autres se miraient dans un lac ; d'autres s'y baignaient ; d'autres jouaient du pipeau. Toutes avaient cet épiderme d'une lumineuse pâleur, où entrent l'albâtre, la neige et les rayons de la lune, et, toutes, des toisons semblables aux fauves ramures d'octobre. Le conservateur s'attardait dans leur retraite, aux heures où le musée étant fermé, nul quidam ne pouvait troubler sa songerie contemplative. Il dépouillait le malingre et le timoré qu'il était, et se figurait pâtre ou sylvain parmi ces dryades. Il les aimait, il les désirait. Il espérait que la plus splendide se détacherait de son cadre, et lui dispenserait des délices auxquelles les baisers de Suzette seraient ce que l'eau est au nectar.

Il coulait ses jours dans un mysticisme voluptueux et un idéalisme charnel.

Il composa une notice sur Maurer, moins pour honorer l'artiste que pour chanter ses nymphes, et, sans doute inspiré par elles, l'écrivit avec un accent qui étonna.

Dès la belle saison, le conservateur prit une habitude : le matin, de bonne heure, avant que le musée fût accessible au public, et pendant que Suzette sommeillait encore, il allait se recueillir dans la salle des nymphes. Il ouvrait les fenêtres et établissait la communication entre les paysages de Maurer et le parc Monceau. Les statues se doraient au soleil ; sur les pelouses, scintillait une rosée de feu ; des souffles frais accouraient comme d'autres ondines perceptibles seulement à leur haleine ; des ramages et des querelles de pierrots éclataient. Jérôme avait l'impression, qu'au contact de la nature, les superbes divinités sur qui il veillait, se faisaient moins immatérielles, moins lointaines, moins hautaines, qu'elles s'animaient et s'humanisaient un peu, qu'elles commençaient à lui sourire.

Un matin, en arrivant à son rendez-vous d'amour multiple, il jeta un cri d'épouvante : une des nymphes était lacérée. Jérôme se sentit poignardé comme conservateur, comme artiste, comme amant. Son désespoir indigné secoua le musée de la base au faîte. Qui aurait cru cet avorton capable d'une pareille véhémence ? Suzette et les quatre gardiens tremblaient.

Le gardien-chef, Canrobert, qui habitait le musée et qui, en conséquence, assumait la responsabilité la plus lourde, essuya le fort de la bourrasque.

— Que fichiez-vous pendant que s'accomplissait cet acte de vandalisme exécrable ? Répondez ! Justifiez, si vous le pouvez, votre inertie et votre aveuglement !

Tortillant sa barbiche blanche, Canrobert rabâchait :

— Je n'ai rien remarqué de suspect. J'ai fait mon devoir, exécuté ma consigne.

On rechercha le vandale — quelque astucieux maniaque — sans le capturer ; le conservateur reçut la semonce légère d'un ministre indifférent ; les gardiens ployèrent sous une discipline tâtillonne. Puis la quiétude et le laisser-faire d'avant le forfait, revinrent. Mais, un autre matin, Jérôme Suret avait la douleur de constater un nouvel attentat. Un mystérieux ennemi, un assassin insaisissable lui tuerait-il ainsi, une à une, toutes ses nymphes ? Il fallait arrêter le massacre et venger les premières victimes.

Etant donné que les gardiens prétendaient exercer une surveillance rigoureuse, il se persuada que le coupable était l'un d'eux, et déclara au ministre, et, ensuite, au juge :

— Pour moi, le loup est dans la bergerie.

La thèse plut au magistrat. L'ayant adoptée, il soupçonna tout de suite Hyacinthe, le trépané. Sa blessure et ses opérations avaient retenti sur ses facultés mentales ; il était sujet à des crises de démence courtes et secrètes. Un psychiatre corrobora ces soupçons. Hyacinthe fut inculpé.

Il protestait :

— J'ai rien fait, que je vous dis ! Pourquoi qu'on m'arrête ? Moi, un ancien combattant, médaillé militaire, si c'est pas honteux de voir ça !

Tandis que la partie ravagée de sa face, où saillait un œil de verre, restait horriblement immobile, l'autre exprimait la sincérité. Canrobert, Joffre et Francisque affirmaient l'innocence de leur collègue. La crainte d'une injustice tarauda Suret. Le juge lui-même penchait pour abandonner l'affaire.

Alors, intervint le psychiatre :

— Cet homme nie, et il nie sans doute de bonne foi. Cela ne prouve rien. Les terribles traumatismes dont son cerveau fut le siège, ont déterminé chez lui, une variété du mal comitial. Il aura eu des crises soudaines d'une durée infime, au cours desquelles il détériora les tableaux, et, comme son état engendre l'amnésie, il ne conserve plus aucune mémoire de ses destructions. S'il est innocent au point de vue de la morale, il est socialement dangereux. Ne l'emprisonnez pas, mais internez-le.

On conduisit Hyacinthe non à Fresnes, mais à Villejuif. Lorsqu'on le sépara des siens, il entra dans une telle fureur, que personne ne douta plus qu'il ne fût fou.

Délivré du vandale, le musée retomba au calme d'une entière sécurité.

Une nuit, le conservateur entendit des pas à l'étage au-dessous. Quelqu'un marchait dans la salle des nymphes. Il redouta un troisième crime. Il sauta de son lit, revolver au poing et, sans éveiller Suzette qui couchait dans la chambre voisine, courut défendre le divin troupeau dont il était le berger. Il n'avait pas peur. Les nymphes lui inspiraient du courage après lui avoir inspiré la passion du beau et le talent d'écrire. Il descendit l'escalier. Il parvint à la porte de l'asile sacré. Derrière, opérait effectivement le malfaiteur. Il ouvrit. De rage, il tira. Un corps s'écroula, une plainte jaillit. Il alluma l'électricité et vit, sur le parquet, au pied de la toile labourée à coups de couteau, Suzette qui perdait son sang.

Elle sanglota :

— Je t'expliquerai... Peut-être me pardonneras-tu ?

Le gardien-chef s'était précipité, puis ahuri, épouvanté, était parti à la recherche d'un docteur, et l'avait ramené.

⁂

Suzette, transportée sur son lit et pansée, et Suret prostré dans un fauteuil, étaient face à face.

La blessée confessa :

— C'est moi, moi seule qui ai tout fait ! Je souffrais trop ! Ces nymphes maudites t'ont dégoûté de ta pauvre Suzette. Avant de vivre au milieu d'elles, tu ne t'apercevais pas que j'étais laide, tu me trouvais à ton gré. Sitôt que nous avons logé ici, tu as comparé et, sans oser me le dire, tu m'as répudiée. Tu ne m'as plus voulue dans ta chambre, et, peu à peu, tu as cessé de me rejoindre dans mon lit. J'étais ulcérée, mais, primitivement, je ne désespérais pas : je tâcherais de devenir plus jolie, plus élégante, plus attrayante, et je te reprendrais ! J'ai essayé de tout, pour combler les salières de ma poitrine, arrondir et velouter mes bras, pour éclairer mon teint. Comment t'arracher aux rivales que ta cruauté raffinée m'a choisies ! Je préférerais te savoir une maîtresse en chair et en os. La lutte serait moins inégale.

Ses yeux jetèrent une étincelle de haine, que les larmes éteignirent aussitôt. Jérôme, dans le fauteuil, ne bronchait pas, hypnotisé sur un crime inexpiable et sur ce qui s'ensuivrait : sa révocation, sa séparation d'avec des amantes non pareilles.

Les persiennes blanchirent ; l'aube et les moineaux francs réveillèrent le parc. Suzette pleurait goutte à goutte, intarissablement.

Maurice DUPLAY.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Pharmaciens d'autrefois

par Henri d'ALMERAS

DANS la rue de la Buffeterie, qui deviendra en 1511 la rue des Lombards, s'ouvre une petite boutique dont les volets entre-bâillés laissent apercevoir des pots de diverses formes et de diverses grandeurs sur lesquels sont inscrits, en lettres rouges ou bleues, des mots latins.

L'enseigne, sculptée dans une table de pierre, représente un personnage coiffé d'une toque et ceint d'un tablier, qui pile dans un mortier de mystérieuses drogues.

A l'intérieur, sous un lézard empaillé, devant des bocaux où s'entrelacent des serpents, on entrevoit, dans l'ombre, un homme vêtu d'une longue robe noire à manches pendantes — la robe de Dante — et coiffé d'un espèce de bonnet.

Est-ce un alchimiste ou un nécromancien ? Non, c'est un apothicaire et s'il ne vous reçoit pas avec autant de bonne grâce que les autres marchands, c'est qu'il n'a pas l'habitude de parler à des visages. Molière le lui reprochera.

Un écrivain moins connu que Molière, Méry, a appelé les pharmaciens des **épiciers vénéneux,** et ce n'est pas sans raison.

Ils commencèrent, humblement, sous ce nom d'apothicaires, qui signifie exactement boutiquiers, à faire partie de la corporation des épiciers. Ils grandirent avec cette corporation qui comprenait aussi les droguistes, les herboristes et les « chandeliers » et qui, placée, d'abord, au dernier rang des quatre métiers, après les drapiers, les orfèvres et les pelletiers, finit par conquérir, à la suite de luttes homériques, le deuxième rang, victoire plus importante pour elle que celle de Bouvines ou de Taillebourg.

Une ordonnance du 22 mai 1336 obligea les apothicaires à montrer à « leurs maîtres », les médecins, les laxatifs et les opiats, afin qu'on pût s'assurer, et je suppose, en les expérimentant, qu'ils étaient de bonne qualité, efficaces et fraîchement préparés, car, si le nombre d'années améliore les vins, il est moins favorable aux laxatifs.

Une autre ordonnance, de 1353, disait : « Nous avons appris que, par convoitise ou ignorance, on administre des médecines trop vieilles..., ce qui produit et pourrait encore produire plusieurs esclandres et inconvénients ; pour y obvier en faveur de la prospérité et santé de nos sujets, nous avons ordonné, etc. »

On voit jusqu'où, à propos de lavements, nos anciens rois de France allaient mettre leur nez.

Deux fois par an, solennellement, le chef de la corporation des épiciers, assisté de deux médecins et de deux apothicaires, se transportait chez le marchand de remèdes, lui faisait jurer de dire toute la vérité sur tout ce qui concernait son commerce, s'assurait qu'il tenait à jour son livre, **L'autidotaire Nicolas** — remplacé aujourd'hui par le Codex, — qu'il ne vendait pas trop cher, ni des marchandises corrompues ou dangereuses, qu'il les pesait avec soin et sans se servir de faux poids, qu'il inscrivait sur chaque pot contenant un électuaire, un opiat, une poudre ou un liquide quelconques, l'année et le mois de la préparation, et, enfin, qu'il possédait, dans sa boutique, du bon miel et du bon sucre, deux produits souvent falsifiés et qui coûtaient très cher, surtout le dernier. On ne l'employait guère, en effet, qu'en médecine, et même sous Henri IV, on le vendait à l'once et on ne le vendait que chez les apothicaires.

En 1484, ces donneurs de clystères, toniques et émollients, obtinrent enfin le droit de former une corporation spéciale, mais ils eurent à lutter et longtemps, la seringue à la main, contre les épiciers — qui voulaient eux aussi débiter des drogues — et surtout contre les médecins.

Un médecin-poète anglais, Sir Samuel Garth, consacra à ces interminables débats, un poème en six chants, **The Dispensary**, publié à Londres, en 1699, imité du **Lutrin** de Boileau, et dont Voltaire a traduit un peu librement les premiers vers :

Muse, raconte-moi les débats salutaires
Des médecins de Londre et des apothicaires :
Contre le genre humain si souvent réunis,
Quel Dieu pour nous sauver les rendit ennemis?
Comment laissèrent-ils respirer leurs malades,
Pour frapper à grands coups sur leurs chers camarades?
Comment changèrent-ils leur coiffure en armet,
La seringue en canon, la pilule en boulet?
Ils connurent la gloire : acharnés l'un sur l'autre,
Ils prodiguaient leur vie et nous laissaient la nôtre...

Aucune corporation ne fut plus coutumière et suspecte de fraude que celle-là. Aucune n'était plus surveillée, et plus inutilement, à une époque où n'existait pas le seul moyen de contrôle, l'analyse chimique. Ils pouvaient impunément ou presque falsifier les remèdes.

Aussi un médecin du Poitou, Sébastien Collin ou Colin publia-t-il à Tours, en 1553, sous le pseudonyme de Liset Benancios, un volume intitulé **Déclaration des abus et tromperies des Apothicaires,** auquel un apothicaire, Pierre Palissy, répondit, sous le pseudonyme de Pierre Braillier, par un autre volume, publié à Lyon, en 1557, **Déclaration des abus et ignorances des Médecins.**

Ils n'avaient que trop raison l'un et l'autre.

Déjà cependant ces fabricants ou débitants de remèdes avaient fini par compter parmi les notables bourgeois de Paris, et quelques-uns d'entre eux s'étaient signalés par des fondations charitables. Le plus connu se nommait Nicolas Houel. Ce « maître marchand apothicaire et épicier » demanda en 1576 l'autorisation d'établir un hôpital pour un certain nombre d'orphelins auxquels on donnerait une instruction assez étendue et qu'on préparerait à exercer, à Paris et dans ses faubourgs, la profession à laquelle appartenait le donataire. Il désirait installer cet hôpital dans les bâtiments non encore vendus de cet ancien Hôtel des Tournelles, où avaient résidé Charles VI, Louis XI, Louis XII, Henri II, et que l'on commença à démolir en 1563 pour ouvrir, un demi-siècle plus tard, sur son emplacement, la place Royale.

Un édit du 22 octobre 1776 donna satisfaction à Nicolas Houel, mais pas complètement. Il fut décidé que son hôpital serait installé dans celui des Enfants Rouges, dont il reste encore, au n° 90 de la rue des Archives, quelques traces, les murs d'une chapelle. Ce local ayant bientôt paru insuffisant, un autre, plus commode, fut choisi, et adopté définitivement par un arrêt du 2 janvier 1578, dans la rue de Lourcine, qu'une pièce de Labiche a rendue célèbre, et où existait depuis longtemps un asile de miséreux, qui, mal protégé, quasi abandonné, tombait en ruines. Et ce fut là, dans ce même quartier du Temple, que Nicolas Houel put inaugurer son **Hôpital de la Charité chrétienne et de la Charité pharmaceutique**. Plus tard il agrandit son domaine par des achats de terrain. Et le tout forma la **Maison des Apothicaires**, où se succéderont, d'âge en âge, en 1624, l'**Ecole de Pharmacie**, en 1777, le **Collège de Pharmacie**, en 1880, l'**Institut agronomique.**

Le XVII^e siècle releva une profession qui en avait singulièrement besoin.

Il y eut, heureuse et féconde innovation dont les résultats devaient changer, non pas la face du monde, mais celle de la pharmacie, des **Apothicaires du Corps.**

Il existait, autour du Roi et de la Reine, à la Cour de France, une nuée de serviteurs, de dignitaires, investis de fonctions bizarres cachées sous des titres pompeux, et dont la plupart, d'ailleurs, n'avaient aucune espèce d'utilité, sauf pour ceux qui les détenaient.

On aurait tort de croire que nous avons fait à cet égard de sérieux progrès.

Le service de la santé comprenait, outre les médecins, des apothicaires ordinaires, pour tous ceux, et ils étaient nombreux, qui formaient la maison du Roi et celle de la Reine, et des **apothicaires du corps**, affectés au service personnel de ces têtes couronnées. Je dis têtes, mais il conviendrait évidemment, comme on va le voir, d'employer un autre mot. Ils préparaient les remèdes ordonnés par les médecins à ces illustres malades et ils avaient l'insigne honneur de leur administrer, quand le besoin l'exigeait, des lavements : **clysterium donare**, pour parler comme Molière.

A une époque où on s'empiffrait de victuailles, leurs fonctions n'étaient pas une sinécure.

Nous connaissons les noms de quelques-uns de ces apothicaires du corps, du corps de Louis XIV.

En 1656, ce dignitaire s'appelait Girard Groignet.

Un autre, encore plus important, Jean Poisson, était seigneur de Souzy, et, à son titre de premier apothicaire du Corps, il ajoutait celui de médecin de la Faculté de Paris. Il avait des armes, non pas, comme on pourrait le croire, une seringue sur champ de gueules, mais « d'argent un cor d'azur, lié d'or et d'azur à la carpe adextrée d'azur, mise en fasce, entourée du cordon passé en sautoir ». En somme un cor, peut-être parce qu'il rentrait dans ses attributions de les extirper, et une carpe, à cause de son nom de Poisson.

L'apothicaire du Corps de la Reine, de la reine Marie-Thérèse, était un certain Boudin. Je me demande quelles armes on aurait pu lui donner, à celui-là. Quoi qu'il en soit, quand Marie-Thérèse, femme, et femme très trompée, de Louis XIV, mourut à Versailles, le 31 juillet 1683, on chargea ce Boudin de l'embaumer. C'était une des fonctions qui incombaient aux apothicaires du Corps. Il reçut pour cela 600 livres qui représenteraient aujourd'hui douze ou quinze fois plus.

Le dernier apothicaire du Corps, ou un des derniers, celui de Louis XVI, Antoine-Louis Brongniart, qui habitait rue de la Harpe, et qui mourut à Paris le 24 février 1804, eut pour neveu un célèbre chimiste, Alexandre Brongniart, directeur de l'Ecole de Sèvres. Lui-même était un remarquable savant, premier apothicaire du roi, mais aussi « démonstrateur de Chymie au Jardin Royal des Plantes ».

Vers l'époque où il exerçait, auprès de Louis XVI, ses délicates fonctions, il fallait, pour devenir apothicaire, simple apothicaire, quatre ans d'apprentissage, après six ans de demi-domesticité. Le brevet d'apprenti coûtait 88 livres, celui de maître 6.000 livres environ. Le nombre de ces maîtres à Paris était de 87. Ils avaient, comme on l'a dit, pour patron, saint Nicolas. Leur bureau se trouva longtemps au Cloître Sainte-Opportune.

Un de ces apothicaires du XVIII^e siècle, un Bourguignon, Aimé Piron, eut pour fils Alexis Piron, l'ennemi de Voltaire et l'auteur de la **Metromanie.** Cet Aimé Piron devait être un personnage assez important, car, le 10 décembre 1727, quand on le conduisit à sa dernière demeure (et il n'était pas pressé d'arriver, ayant prolongé son existence jusqu'à 89 ans) le chanoine de sa paroisse, l'église Saint-Jean, à Dijon, et plusieurs prêtres l'escortèrent processionnellement.

Un autre écrivain, plus célèbre encore que Piron, Crébillon, Crébillon le Tragique, fit entrer dans sa famille, qui se donnait comme noble, la fille d'un apothicaire, Marie-Charlotte, et ce ne fut pas sans peine. Il avait séduit cette jeune fille, dont le père, nommé Péaget, « bourgeois de Paris », mais originaire de Bourgogne, « maître apothicaire épicier », avait sa boutique ou son officine place Maubert. Marie-Charlotte était enceinte de huit mois lorsque Crébillon, malgré son père, notaire royal à Dijon, l'épousa. Les publications de bans avaient eu lieu à l'église Saint-Etienne du Mont, mais comme la mariée, au lieu d'une couronne de fleurs d'oranger, aurait dû porter une corbeille d'oranges, le mariage, pour éviter les mauvais propos, se fit, le 31 janvier 1707, à la Villette qui était alors un petit village de la banlieue de Paris.

Et de ce mariage naquit Crébillon le fils, Crébillon le Romancier, qui fut beaucoup plus amusant que son père.

Depuis plus de trois siècles, depuis la découverte de l'Amérique, qui révéla à l'ancien monde tant d'arbres inconnus, tant de plantes précieuses, le nombre, la qualité, l'efficacité des remèdes vendus par les apothicaires avaient augmenté dans d'énormes proportions. En même temps que les services qu'ils rendaient au public, leur savoir, leur compétence — et leur dignité — s'étaient accrus.

Même quand on eut exigé d'eux des études et des diplômes qui présentaient de sérieuses garanties, on continuait à les soumettre rigoureusement à une surveillance parfois gênante sans doute mais dont les malades bénéficiaient, et dont ils bénéficiaient eux-mêmes, bien plus qu'ils ne le pensaient.

D'une manière toute spéciale, avec le plus grand soin, était contrôlée la préparation de la fameuse **Theriaque**, remède souverain fabriqué avec de la chair de vipère et d'autres ingrédients très compliqués. On en attribuait l'invention à Mithridate, ou à un médecin de Néron, Andromachos de Crête. On s'en servait comme d'antidote contre le venin, le poison, et les maladies du cœur.

M. de Marville, lieutenant général de police, écrivait, le 17 avril 1742, à son ministre, M. de Maurepas :

« Les apothicaires travaillent actuellement à la composition de la thériaque, et j'ai été, hier, avec le procureur du roi, à l'examen des drogues qui y entrent. »

C'est exactement comme si on exigeait la présence du préfet de police et du premier président de la Cour de Cassation pour la préparation d'un cataplasme.

Enfin, de progrès en progrès, de revendication en revendication, la transformation attendue, nécessaire, inévitable, s'effectua.

En 1777, une déclaration royale arracha définitivement les apothicaires à l'épicerie, dont ils étaient en réalité détachés depuis longtemps, mais pas d'une manière officielle, et elle en fit des pharmaciens.

Trois ans après, les Statuts du 10 février 1780 constitueront leur charte d'affranchissement.

Qu'elle était loin l'époque où le moine apothicaire, dans sa cellule, mêlait à des recettes médicales tirées de Pline l'Ancien des légendes de miracles, où l'on employait, pour guérir les maladies, de la poudre de crapaud, de la poudre de crâne humain, sans compter les amulettes, les talismans, et les exorcismes, où les alchimistes et Paracels pratiquaient la médecine métallurgique, où l'on avalait de la poudre d'or, où le même mot pouvait signifier remède et poison !

Les bocaux de verre, les vieux pots de faïence historiques, si recherchés de nos jours, recélaient des opiats, des électuaires, des poudres, des herbes dont on connaissait exactement les propriétés. La pilule faisait son apparition. Le quinquina, la quinine, l'antimoine répandaient de plus en plus leurs bienfaits.

Ce qui n'avait été qu'un vulgaire métier et une routine devenait une science.

Aujourd'hui les pharmaciens forment une corporation très instruite, très estimable, et le plus bel éloge qu'on puisse faire d'eux c'est de constater qu'ils ne ressemblent en rien aux apothicaires d'autrefois.

Henri D'ALMERAS,

FANTAISIE

DEUX FABLES
DE FRANC-NOHAIN

Le tremble et le saule pleureur

Depuis qu'ils virent Ophélie,
Par l'amour et par la folie,
Conduite aux humides séjours,
Plus ne se consolent
Les saules,
Pleurant, pleureurs, pleurant toujours ;
Mais le tremble, au bord de la route,
Qui donc ainsi le fait trembler?
Des brigands, sans doute,
Assemblés,
Un attentat, une vengeance,
Une lame qui brille, un coup de pistolet,
Une fille enlevée, un pauvre homme volé,
L'attaque de la diligence...
Un semblable tremblement, qui
Persiste, et que rien, rien n'enraie,
Nous effraie
Comme la chorée,
Chorée ou danse de Saint Guy ;
Peut-être aussi, d'une façon moins romantique,
Ce tremblement s'explique-t-il :
Un tremblement alcoolique,
Ou bien un tremblement sénile?
Quelle que soit l'origine du mal,
C'est bien un mal dont tout témoigne,
Et quel qu'il soit, et d'où qu'il vienne, un mal se soigne ;
De même pour ce saule, il paraît capital
Que son système lacrymal
Soit soumis à une énergique
Thérapeutique,

Car on ne peut toujours ni trembler, ni pleurer :
Je le dis dans leur intérêt.
Une juste sollicitude
T'accueillera tremblant ou larmoyant, mais non
Si ça devient une habitude :
Timidité, frayeur, émotion,
Encor faut-il en savoir la raison ;
Si tu trembles toujours, et si toujours tu pleures,
Si tu répètes : Que je meure !...
A toute occasion et sans occasion,
Nul n'y fait plus attention.

Les plaideurs et l'escargot

Le même juge (il se nommait Perrin),
Qui, appelé par ces deux pèlerins
Qui disputaient de manger l'huître,
Pris comme arbitre,
Se l'adjugea,
La grugea,
Puis, à chacun des deux, dont les yeux s'écarquillent,
De cette huître remit l'une et l'autre coquille,
Ce même juge, ce Perrin,
A quelque temps de là sortant de l'audience,
Rencontre au détour du chemin
Les deux mêmes clients ; tu penses
Qu'en souvenir de son arrêt,
Dont leur appétit fit les frais,
Nos gens pouvaient lui marquer, il est vrai,
Une certaine méfiance ?
C'est mal connaître le respect
Qu'inspire, en toute circonstance,
Un juge en robe et en bonnet ;
Au contraire, ils se précipitent,
Réclamant son avis à nouveau, aussitôt,
Mais cette fois, ce n'était pas une huître,
Ce qu'ils avaient trouvé, c'était un escargot.
Encor que celui-ci soit aussi un mollusque,
Ce n'est pas comme l'huître un mollusque de luxe ;
Régal
D'un mérite inégal,

Sa chair, sans être méprisable, est plus commune,
Il la faut cuire, assaisonner ; autre embarras,
Peut-être que Perrin ne la digérait pas ;
Quant aux coquilles, en tout cas,
Au lieu de deux, l'escargot n'en a qu'une.
Pour ceci ou bien pour cela, toujours est-il
Que notre Perrin, le subtil,
Prétexte un rendez-vous de la plus grave urgence,
S'excuse de se récuser,
Et, laissant les plaideurs tout décontenancés,
S'éloigne sans avoir prononcé de sentence.
Le juge parti, ils s'élancent
Sur l'escargot litigieux,
Se l'arrachant l'un l'autre, à qui mieux mieux :
— A moi !... — A moi !... — Si tu peux !... — Si je veux !...
La dispute
Dégénère en lutte.
L'escargot roule sous leurs pieds,
Et, à la fin, écrabouillé,
N'offrant plus au vainqueur, pour fruit de sa victoire,
Qu'un vain trophée, inutile et sans gloire,
Qu'il n'y avait plus qu'à laisser,
Pas même bon à ramasser,
Je le dis ici à la lettre,
A ramasser avec des pincettes !...

Perrin, le juge, avait raison :
Qui sait, entre les deux plaideurs, et par la suite,
Ce qu'il fût advenu de l'huître ?
Perdu pour perdu, il est bon
Que quelqu'un de l'objet du litige profite !

FRANC-NOHAIN.

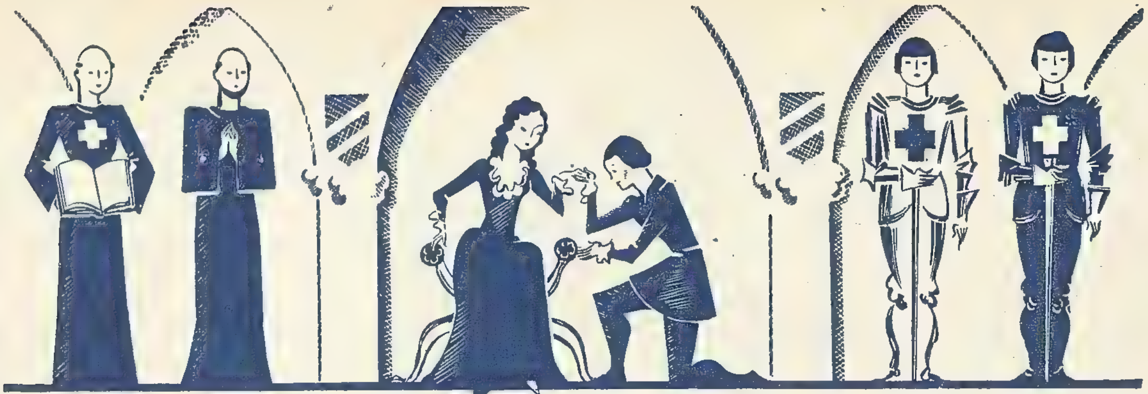

EPOUSAILLES DE JADIS

(XIIIe Siècle)

par Maurice BOUTAREL

Le temps a fui, rapide, depuis le jour où Blanchefleur, par devant le prêtre, engagea sa « fiance » à Thibault.

Le temps a fui gaiement pour les amoureux, en promenades à travers la grande ville et ses jardins de plaisance, au long des rues, aux fuites des berges de la Seine. Le temps a passé en coquetteries innocentes, en randonnées à travers la banlieue parisienne, dans les bois de Saint-Cloud, où jadis Clodoald, fils de Clodomir et petit-fils de Clovis, fonda le monastère connu.

Le temps a fui, et les fiancés à peine y ont pris garde, distraits chaque jour par un spectacle nouveau : c'est la grève où s'amarrent les barques des pêcheurs, c'est le Grand Pont avec ses moulins à eau qui tournent inlassablement, avec leur tic-tac régulier, et broient inlassablement la farine ; c'est Notre-Dame qu'on admire chaque jour, Notre-Dame avec ses statues, ses symboles compris alors de toutes les foules, Notre-Dame et l'éblouissement de ses verrières multicolores.

Ce sont aussi les Halles, où la marée entasse le scintillement de ses nacres : turbots, barbues et mulets, soles ou plyes, et les raies monstrueuses, les sardines, les congres, les huîtres écaillées et les huîtres en écailles, et les anguilles vivantes qui bouleversent l'étalage de leurs rampements serpentins.

Ce sont les marchés, les boutiques qui attirent invinciblement les regards, les pelletiers, les patenôtriers, les fermailliers, les braliers, les batteurs d'or, d'étain, d'argent, et les modestes fileresses.

Ce sont les artisans du cuir, habiles à tailler le cordouan, et les orfèvres tournant le précieux métal.

Puis, quand le soir était venu et que les enfants lassés de promenades se retrouvaient, au couvre-feu, réunis dans la salle commune de la maison de Blanchefleur, c'étaient les histoires sans fin que leur contait leur invité de chaque soir, l'ami, le mire, le médecin de la famille.

Le mire leur disait les merveilles de la nature, et comment la licorne est un animal farouche qui ne se laisse approcher que des filles vierges desquelles il se fait prendre, cachant la tête en leur giron. Il leur contait encore comment le lion dort les yeux grand ouverts, comment le phénix renaît de ses propres cendres, comment l'aigle atteint en son vol des hauteurs extrêmes, et, rejoignant le soleil, ne cligne même pas des paupières devant l'éblouissement de cet astre.

D'autres fois, il leur contait les légendes des Saints, que le Bien-Heureux Jacques de Voragine a précieusement recueillies. Il leur montrait Saint Martin partageant son manteau, Sainte Ursule conduisant le troupeau béni de ses dix mille Vierges, Saint Christophe accablé sous le poids de l'Enfant-Dieu, Saint Eustache halluciné par la vision du cerf portant le crucifix entre ses cornes. Il disait encore Agnès et Blandine résistant aux fauves, Denis qui fut décapité, Nicolas qui ressuscita les trois enfants qu'un méchant aubergiste avait mis dans le saloir (1).

(1) A l'origine de la légende, le saloir était une tour, et les trois enfants étaient trois prisonniers.

Et, dans le rêve d'amour que menaient Blanchefleur et Thibault, le temps fuyait toujours.

Entre les deux jeunes gens, l'intimité était grande. Et comme Blanchefleur connaissait les devoirs de son sexe, il n'était pas de petit soin qu'elle dédaignât accomplir : elle veillait aux choses les plus intimes, et son souci s'étendait à tout. Elle donnait à Thibault ses avis sur son vêtement, sur ses repas, sur sa toilette. Comme cela se doit, elle assistait au bain du jeune garçon, et songeait parfois alors : « Si cet homme est aussi vaillant qu'il est beau, certes il pourra bien me défendre » **(Tristan,** de **THOMAS).** De ses propres mains, elle lui lavait la tête, ainsi que les damoiselles ont coutume de faire aux chevaliers :

CHACUNE SAIT SERVIR UN CHEVALIER,
LAVER SON CHEF, COUDRE SES VETEMENTS.

(Aspremont.)

Nul soin, pour elle, n'était infime. Et de cette grande et chère intimité, Thibault, troublé parfois, songeait :

SI JE BAISE SES YEUX, SA BOUCHE,
A QUI, POUR CELA, FAIS-JE TORT?

(L'Escoufle.)

Et souvent, lorsque par un beau jour les fiancés s'égaraient dans les champs, Thibault trouvait des fleurs et pour sa mie tressait une petite couronne (1) : « Et lorsqu'il la lui met sur la tête, il advient parfois qu'elle tend ses lèvres : alors, afin que le baiser lui plaise davantage...

ELLE OUVRE AINSI SA BELLE BOUCHE
QUE L'UNE LANGUE A L'AUTRE TOUCHE
MALGRE LES DENS BLANS ET SERRES.

(L'Escoufle.)

Ces soirs-là, Blanchefleur s'endormait en songeant à son bonheur futur. Sur la volupté de son rêve, elle ferme à demi les yeux, et sa pensée chante :

AHI !..... BIAX AMIS.
TANTES FOIES AVES MIS
VOS BELLES MAINS QUI SONT SI BLANCHES
A CEST BEL VENTRE ET A CES HANCHES
ET TASTE MON CORS EN TOS SENS !
SI M'AIT DIEX, POI PRIS MON SENS
SE VOS N'EN ETES PAS TANS SIRE ! (2)

(L'Escoufle.)

Enfin, il arrive, le jour tant attendu, et le prêtre qui avait célébré les fiancailles prononce enfin devant Dieu, l'union des deux enfants.

Ce fut jour d'amour et de liesse : mais entendez plutôt.

Au petit matin, la mère de Blanchefleur avait revêtu une robe pourpre brochée d'or. On y voyait, tressée au petit fil, l'histoire des ducs et des rois. Une large bande incrustée d'or et d'émaux entourait l'échancrure du cou, et scintillait, constellée de pierres **(Roman de la Rose.)**

Pour ce qui est de Blanchefleur elle-même, ce fut merveille : sa toilette de noce était une cotte de drap d'or fin. Un fermail retenait un manteau dont les glands seuls valaient plus de quatorze marcs. Ses beaux cheveux blonds tombaient épars sur ses épaules, et descendaient jusqu'à la ceinture. Le front était ceint d'une couronne d'or pur, et les lieux qu'elle traversait étaient éclairés de sa beauté. Sur sa poitrine, un fermail précieux. A sa riche ceinture pendait une aumonière ouvragée d'or, de pierres et de perles grosses comme des pois. **(Jehan et Blonde.)**

Le cortège s'en vint à l'église. Et lorsque le prêtre leur demanda :

S'IL VOELLENT ESTRE ENSEMBLE A LOY,

... tous deux pensèrent que, s'il n y était obligé par l'usage, le ministre de Dieu eut été sot de leur poser pareille question : car ils ne désirent rien davantage **(Id.)**

Pieusement, Thibault et Blanchefleur entendirent la messe. Puis ce fut le temps du repas.

La salle où pénétrèrent les invités était la plus vaste de la maison du père de Blanchefleur. Une table y était dressée, et, auprès d'elle une petite armoire qui renferme sans doute une corne de licorne et une coupe où sont rangées les langues de serpent destinées à l'essai des viandes.

---

(1) Manière fréquente qu'ont aussi bien les jeunes filles que les jeunes gens pour déclarer leur amour.
(2) ... Si Dieu m'entend, je prise peu la vie si vous n'en devenez le maître.

Sur un vaste buffet figurent des plats et des assiettes d'or et d'argent : c'est là la plus grande partie de la richesse de Blanchefleur, et l'on n'y touchera guère plus qu'à un trésor.

Le sol est jonché de fleurs, d'herbes et de pétales. L'on marche sur un tapis de glaïeuls et de roses. Sur la table couverte d'une nappe, les écuelles reposent aussi sur des fleurs odorantes.

Il y a huit écuelles. Il y aura donc seize convives, puisque l'on dîne deux par deux, et que la dame partage l'écuelle de son voisin le chevalier. Il y a des hanaps, que l'on lèvera à la santé des époux :

— Ma Dame, je bois à vous !

— Messire, je pleige d'autant !

Il y eut, au premier mets, des poussins au sucre, un boussac de lièvre ; puis une sauce froide et un potage de venaison. Au second mets, parurent sur la table des cailles au sucre, des lapereaux à la crème d'amande, un porcelet farci qui fut mangé au poivre jaune. Le troisième mets se composa d'un blanc brouet de chapons, avec une farce de foies de volailles, et de quelques-uns de ces petits patés qui firent longtemps la célébrité de Paris et que le maître Villon se rappellera dans sa prison ténébreuse.

On avait vidé bien des coupes lorsque fut servi le quatrième mets, qui est le dessert : tartes, poires arrosées d'hypocras, noix et noisilles, amandes sucrées, et ces petits gâteaux de forme inconvenante que Taillevent décrit ainsi : « Belongs sont faits en la façon d'un c., farcy de cresme fritte ».

Le repas avait été interrompu par un entremets : c'était la figuration d'une tour carrée faite de toile peinte, avec quatre fenêtres où étaient représentés des Maures et des Sarrazins. Un homme sauvage, « haut et droit », donnait assaut à la tour, du sommet de laquelle un « valleton » lui jetait des pelotes de cuir pleines de bourre et des balles de laine peintes en manière de pierres **(Viandier de Taillevent.)**

Puis l'on chanta, l'on rit, l'on écouta « les vielles, les muses, les harpes, les fretèles », l'on dansa, et l'on « carola ».

Et ce fut vêpres, heure du souper.

Et ce fut le temps des danses.

Et la nuit tomba.

Le prêtre était venu bénir la couche des époux. Deux matrones accompagnent Blanchefleur à son lit. Courtoisement, elles lui enseignent comment elle se devra maintenir : lorsque Thibault s'approchera d'elle...

QU'ELLE NE SE JETTE CA ET LA,
MAIS SOIT ENVERS LUI DEBONNAIRE,
ET SOUFFRE CE QU'IL VOUDRA FAIRE
HUMBLEMENT ET SANS CONTREDIRE.

(La patience de la Comtesse d'Anjou.)

Les matrones déshabillent Blanchefleur. Elle lui retirent sa petite jarretière de soie brochée d'or, rangent ses vêtements sur la perche transversale destinée à cet usage, puis abandonnant l'épousée.

C'est dans son lit que Blanchefleur achèvera de se dévêtir ; elle sait que conserver sa chemise « ridée » de plis fins serait transgresser tous les usages, et faire mortelle injure à Thibault. Elle la roule donc et la place sous l'oreiller.

C'est alors qu'entra Thibault.

Les époux étaient seuls depuis quelques instants à peine que des coups violents ébranlèrent la porte, cependant que des voix, au dehors, chantaient la chanson de Colin Muset :

SURPRIS SUIS D'UNE AMOURETTE
D'UNE JEUNE PUCELETTE :
BELLE EST, ET BLONDE, ET BLANCHETTE
PLUS QUE N'EST UNE HERMINETTE.
SA COULEUR EST VERMEILLETTE
AINSI COMME UNE ROSETTE !

Thibault tressaillit à peine, car il attendait cette visite.

Il alla donc ouvrir à ceux qui, en souhait de bonheur, s'en venaient porter aux époux le chaudeau.

Ce chaudeau n'est pas, comme d'aucuns le pensent, une galette. Ce fut une écuelle pleine d'un excellent breuvage que reçut Thibault.

Avec soin, les amis des époux ont fait bouillir du lait avec un peu de sucre et de la cannelle. Après l'ébullition, ils ont ajouté un jaune d'œuf, et tel est le chaudeau des mariés qu'on leur porte joyeusement.

Car, « gagner le chaudeau », c'est gagner la belle : que Thibault boive le chaudeau qu'il a gagné !

Et le chœur reprend :

CAR TELLE ETAIT LA PUCELLE,
LA FILLE AU ROI DE TUDELE.
D'UN DRAP D'OR QUI REFLAMBELLE
EUT ROBE FRAICHE ET NOUVELLE,
MANTEL, SURCOT ET GONELLE :
QU'IL SIED BIEN A LA DONZELLE !

Thibault fait bon accueil a ses amis. Blanchefleur, en son lit, sourit, un peu émue. Le chaudeau fume sur la table, et les volutes bleues montent vers le plafond, fragiles comme le rêve des époux.

A SON CHEF EUT CHAPEL D'OR
QUI RELUIT ET ETINCELLE.
SAPHIRS, RUBIS EUT ENCOR
ET MAINTE EMERAUDE BELLE.
BEAU DIEU, QUE NE FUS-JE ALORS
AMI DE LA DAMOISELLE !

Enfin, la troupe désordonnée se retire. La porte se referme sur le dernier. Les époux sont seuls, et le chaudeau fume toujours sur la table. De plus en plus faible est l'écho qui leur parvient :

SA CEINTURE ETAIT DE SOIE
D'OR ET DE PIERRES OUVREE,
ET TOUT SON CORPS REFLAMBOIE :
ELLE EST TOUTE ILLUMINEE !
QUE DIEU ME DONNE LA JOIE
QU'AILLEURS JE N'AI MA PENSEE !

La nuit se fait noire, noire. Combien rapides les jours qui se sont écoulés !

La nuit est noire tout à fait, et les voix des chanteurs se sont apaisées. Tout est calme, tout est silence.

Et Thibault, dans le néant, qui s'étend sur la ville, se surprend à murmurer :

ET S'ELLE DEVIENT M'AMIE
MA GRAND'JOIE EST ACCOMPLIE
CONTRE ELLE JE NE VEUX MIE
LE ROYAUME DE SYRIE
CAR TROP MENE BONNE VIE
QUI AIME EN SA SEIGNEURIE !
    G' ESGARDAI SON CORPS GAI
QUI TANT ME PLAIST ET AGREE.
    JE MORRAI, BIEN LE SAI,
TANT L'AI DE CUER ENAMÉIE.
    SE DIEU PLAIST, NON FERAI
AINCOIS M'IERT S' AMORS DONEE,
. . . .
AINCOIS M'IERT S'AMORS DONEE ! (1)

M. BOUTAREL.

---

(1) Nous donnons le texte littéral de cette strophe, qui eut trop perdu à la traduction : « Je regardai son corps gai, qu tant me plaît et m'agrée. Je mourrai, je le sais, tant je l'aurai aimé de mon cœur. S'il plaît à Dieu, je ne mourrai pas pourtant avant qu'elle m'ait donné son cœur. »

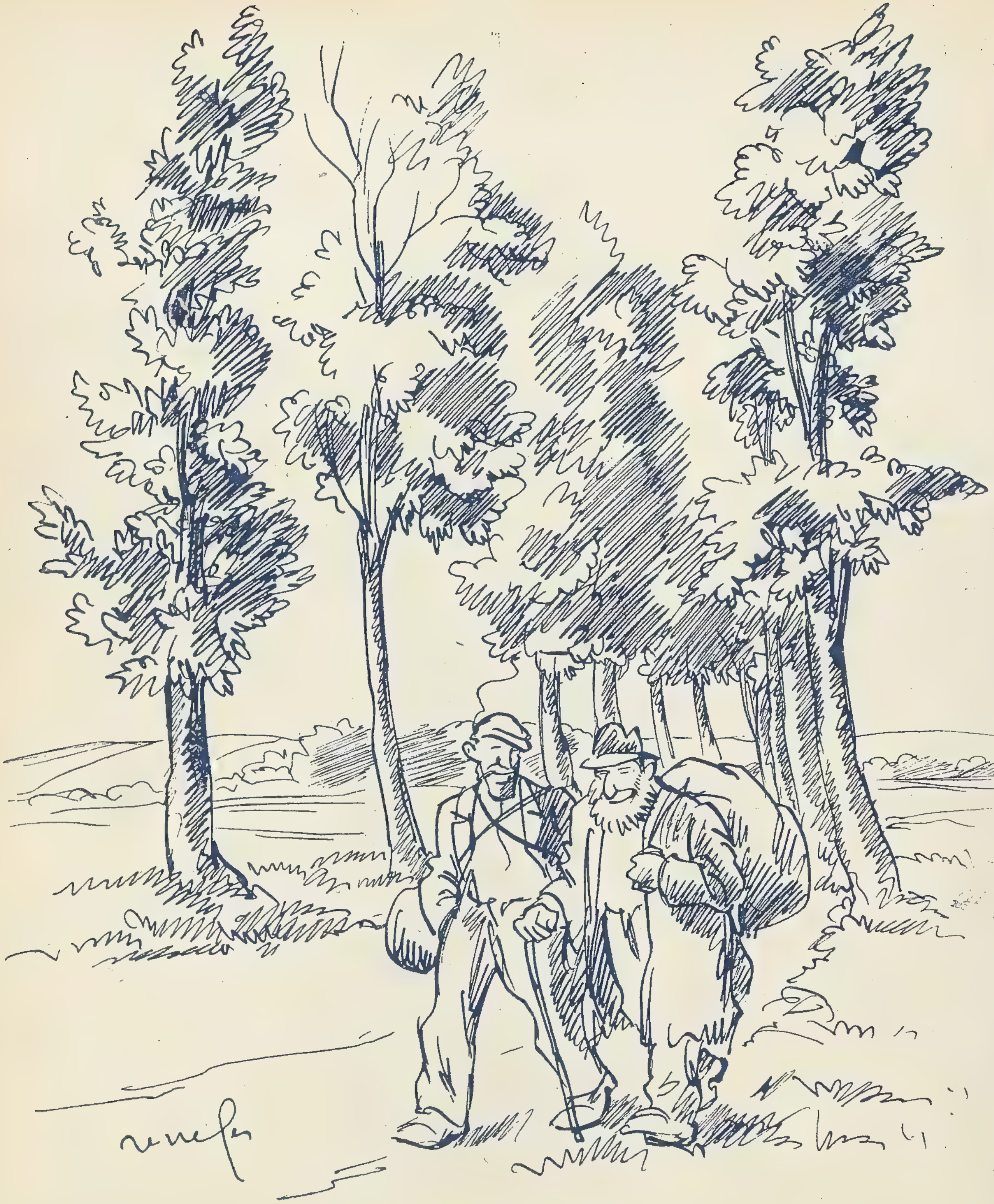

Parole donnée...

— Un coup d'rouge au village ?

— Non vieux, la faculté me l'défend ! mais p't'être qu'un p'tit coup d'blanc. . . . .

3 FORMULES

VEINOTROPE

TRAITEMENT INTÉGRAL de la MALADIE VEINEUSE et de ses COMPLICATIONS

FORMULE M (Comprimés rouges)
(Usage masculin)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre Orchitique	0.035
Poudre de Surrénale	0.005
Poudre de Pancréas	0.100
Poudre d'Hypophyse (lobe post)	0.001
Poudre de Noix Vomique	0.005
Extrait de Marrons d'Inde	0.005
Extrait d'Hamamelis Virginica	0.01

pour 1 comprimé.

FORMULE F (Comprimés violets)
(Usage féminin)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'Ovaires	0.035
Poudre de Surrénale	0.005
Poudre de Pancréas	0.100
Poudre d'Hypophyse (lobe post)	0.001
Poudre de Noix Vomique	0.005
Extrait de Marron d'Inde	0.005
Extrait d'Hamamelis Virginica	0.01

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE Poudre
(Ulcères variqueux et plaies en général)

Extrait embryonnaire	1 gr.
Protéose hypot. du Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc Stérile q. s. pour	100 gr.

LOBICA LABORATOIRES LOBICA

LACTOBYL

TRAITEMENT
RATIONNEL DE LA
CONSTIPATION

SANS
ACCOUTUMANCE

LACTOBYL

EXTRAIT BILIAIRE DÉPIGMENTÉ.
EXTRAIT TOTAL DES GLANDES INTESTINALES.
CHARBON POREUX HYPER-ACTIVÉ
FERMENTS LACTIQUES SÉLECTIONNÉS.
EXTRAIT CYTOPLASMIQUE DE LAMINARIA
FLEXICAULIS.

1 à 6 comprimés par jour ; commencer le
traitement par 2 comprimés, augmenter ou
diminuer suivant le résultat.

LOBICA LABORATOIRES LOBICA

46 _ AVENUE DES TERNES _ PARIS _ 17

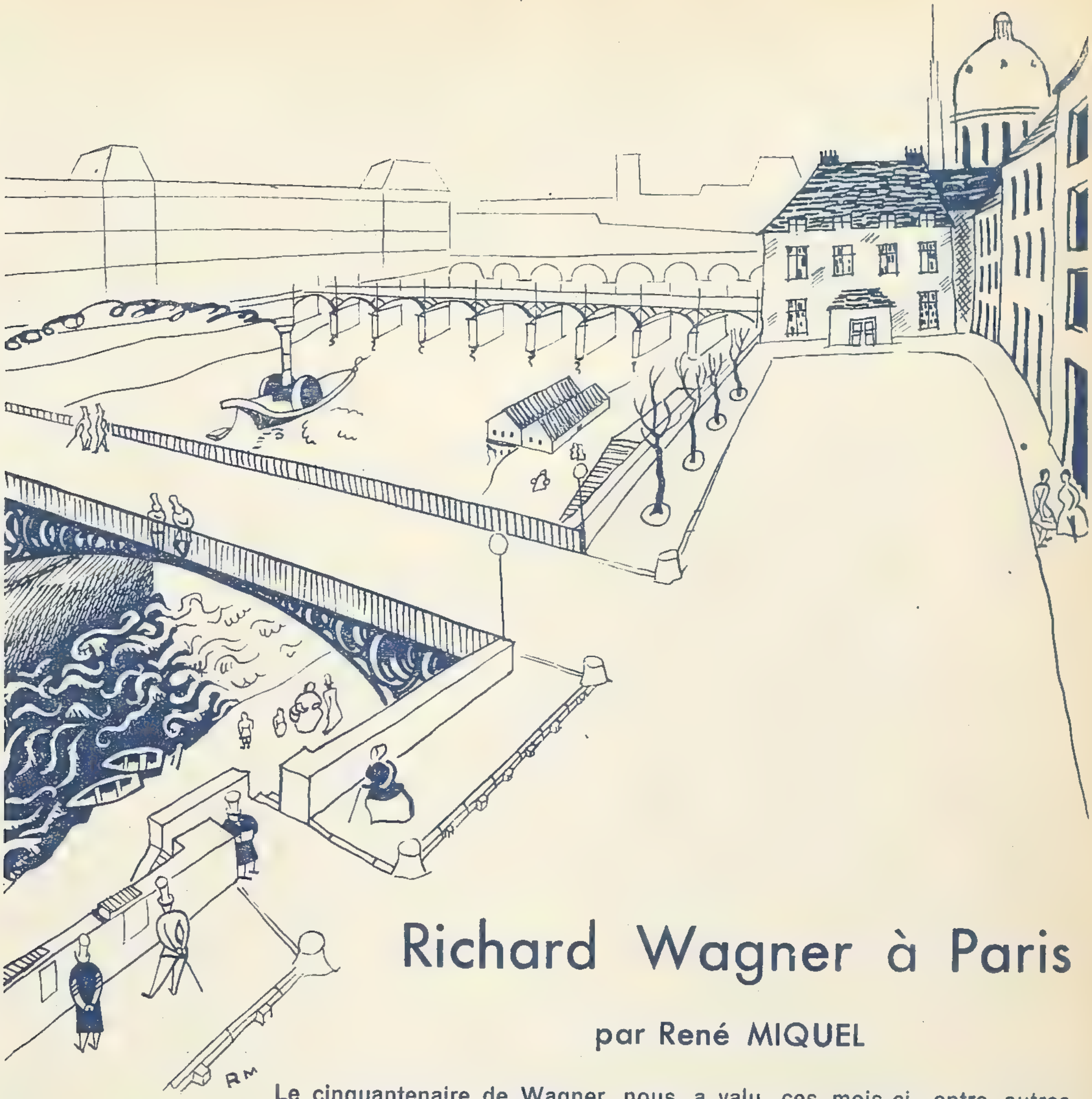

Richard Wagner à Paris

par René MIQUEL

Le cinquantenaire de Wagner nous a valu, ces mois-ci, entre autres études biographiques, deux remarquables **vies de Wagner**, l'une, amoureuse, de Louis Barthou, l'autre, plus générale, de Guy de Pourtalès.

Qui traitera de la vie **vagabonde** du célèbre compositeur leipzigeois ? Elle mérite bien d'être considérée à part si l'on se souvient qu'au cours de son existence, Richard Wagner parcourut l'Europe en tous sens, fuyant ses ennemis ou se fuyant lui-même.

Au cours de l'itinéraire wagnérien, Paris revient souvent....

Embarqués à Riga sur un voilier à destination de la France, jetés par la tempête sur les côtes de Norvège, cahotés depuis Boulogne en malle-poste, Richard Wagner et sa femme Minna, arrivent à Paris pour la première fois, le 19 septembre 1839.

Richard sait à peine le français, ne possède aucune recommandation, est presque démuni de ressources. Mais il a 26 ans, un collier de barbe à la Musset, se vêt en **dandy** avec du goût pour les tissus riches, les chemises et cravates chatoyantes ; et, RIENZI, première œuvre qu'il vient de terminer, doit lui permettre de conquérir— tout au moins il le pense — la capitale intellectuelle du monde.

En vérité, dans ce Paris politique et braillard de 1839, dans ce Paris acquis aux idées nouvelles, cosmopolite déjà, Richard Wagner rencontre un accueil bienveillant, une sympathie chaude, mais pas assez « agissante » à son gré.

RIENZI ne sera pas monté. Comme Wagner comptait sur les représentations de cet opéra pour subsister, il doit accepter des besognes alimentaires, la traduction de sa **Novia de Palerme** pour la **Renaissance,** l'élaboration d'articles pour la **Gazette Musicale,** des « arrangements » de musique, travaux sans frissons où sa jeune sève se fige. Le crépuscule le libère, car tous les soirs, abandonnant à la mansarde le piano en location et Minna qui ravaude les chaussettes, Richard s'en va baguenauder sur les Boulevards. Quelquefois, il rencontre Auber; cet aîné lui témoigne de l'amitié, assez prudente, il est vrai et qui ne compense pas, au fond, son découragement. Minna, un jour, écrit à Théodore Apel : « Il y a à sauver chez Richard un admirable talent menacé de périr. »

Qui pouvait le sauver, ce talent, sinon le succès? Ce n'est pas à Paris mais à Dresde qu'il le connaîtra, provisoirement, en avril 1842, après trois années vécues chez nous, trois années hachées de refus courtois, de déceptions aigres. Pour la première fois, Paris s'était montré dur envers « cet enfant de la Germanie... »

De l'autre côté du Rhin, Wagner n'oublie pas notre pays. Aussi sombre qu'y fut son premier séjour, il reste convaincu que Paris est pour lui le seul lieu propice à l'épanouissement de ses conceptions musicales. Et, en mai 1849, banni d'Allemagne pour avoir participé au mouvement révolutionnaire, Wagner arrive à Paris, seul cette fois. Il est maintenant l'auteur du VAISSEAU FANTOME, de TANNHAUSER. Hélas ! comme dix ans auparavant, toutes les portes se ferment devant lui. D'ailleurs, proies de l'émeute et du choléra, les Parisiens se soucient peu de musique, fût-elle d'Offenbach. Pauvre, perdu dans la foule, sans affection ni foyer, Wagner participe, à la misère générale. Sur ce séjour à Paris, il écrira dans son autobiographie : « J'avais les plus lâches défaillances et je devais résister à des tentations criminelles en voyant commencer ces longues journées sans pain. »

Il réside à Rueil. A-t-il choisi cette petite commune parce qu'il y trouvait, à ses retours quotidiens de Paris, le calme sain et reposant, un apaisement à ses doutes, à ses soucis? Ou plutôt parce qu'à deux pas de son propre logis, s'étendait le domaine de Malmaison, ce premier nid heureux de l'Aigle qui devait s'abattre, plombé aux ailes, à Leipzig, l'année même où lui, Wagner, y naissait? Peut-on évoquer sans émotion ces deux génies, rêvant pareillement de gloire et promenant leur solitude pensive à quarante printemps d'intervalle entre les grands arbres moussus du domaine de Malmaison?

Mais contraint de remettre à plus tard la conquête de Paris, Wagner demande à sa femme de la rejoindre à Zurich; elle accepte, persuadée que son mari, nanti d'une commande ferme, va composer un opéra dans le goût de Paris...

Dans les premiers jours de février 1850, venant de Zurich, Richard Wagner pour la troisième fois foule le pavé parisien.

L'homme qui avait écrit à Liszt : « Pauvre comme Job, sans armes pour conquérir le pain quotidien, n'ayant ni biens présents ni biens à venir.., mais artiste, exclusivement artiste », l'homme qui avait écrit cela ne s'était pas résigné à composer l'opéra à la mode parisienne ! C'est donc sans espoir qu'il vient respirer l'air de chez nous. Paris, peu à peu, se transforme. Le président Louis-Napoléon-Bonaparte, doucement, prépare le coup d'Etat. Victor Hugo se lance dans la politique. Le « tension » intellectuelle est plutôt en baisse. A une représentation du PROPHETE, de Meyerbeer, Wagner crie son dégoût : « de la musique de banquier!...»

D'abord cet homme de trente-sept ans se cabre, puis il désespère... Jamais Wagner n'a pénétré pareille détresse, matérielle, morale, artistique... une crise aiguë... il pense au suicide quand arrive de Bordeaux une invitation émanant d'une admiratrice de TANNHAUSER, Jessie, jeune Américaine mariée à un M. Laussot, marchand de vins en gros.

Wagner se rend à Bordeaux; il n'y perd pas son temps. La petite madame Laussot lui fait obtenir une rente annuelle de trois mille francs; puis, reprenant à son négociant de mari le cœur qu'elle lui avait un jour donné, elle l'offre à Richard sans restrictions !

Wagner envisage déjà une vie nouvelle avec Jessie quand Minna, de Zurich où elle s'étonne du silence artistique de son mari, lui adresse une « lettre néfaste ». Wagner est décidé à « en finir avec tout, avec tous, avec l'art et avec la vie par un voyage en Orient » !

Pour commencer, il regagne Paris, plus précisément Montmorency où une chambre d'auberge abrite sa solitude.

Il faut toujours chercher une raison intellectuelle aux choix des résidences de Wagner. A cette époque — 1850 — Montmorency n'était pas seulement le pays des cerises acidulées, des dentellières aguichantes, du petit vin aigre-doux, de la retraite studieuse pour un poète en mal d'amour, c'était aussi le lieu de l'ermitage de Jean-Jacques, acheté et habité plus tard par Grétry qui y composa RICHARD CŒUR DE LION et y mourut — coïncidence encore — l'année même de la naissance de Wagner. C'est en respirant l'air léger des coteaux montmorenciens, c'est en regardant Paris noyé derrière la brume d'été que Wagner fut envahi par ses premières inspirations pour LOHENGRIN. Et c'est de Montmorency qu'il écrit à Laussot pour lui fixer un rendez-vous à Bordeaux afin de décider de l'avenir de Jessie.

Après un voyage de trois jours et deux nuits; Wagner descend à Bordeaux à l'hôtel des **« Quatre-Sœurs ».** A la place de Laussot, il trouve un commissaire de police qui lui signifie son expulsion de la ville pour les « affaires de famille » qui l'y ont amené... De plus, son passeport est irrégulier. Wagner quitte donc Bordeaux le surlendemain sans avoir revu Jessie. Il rejoint Minna dans la petite villa qu'elle s'était aménagée sur les bords du lac de Constance.

Ainsi se termine le troisième séjour de Wagner en France....

En 1853, Wagner passe quelques jours à Paris. Malgré l'étouffement de la liberté de la presse, malgré les brimades infligées à quelques particuliers, malgré l'exil de Victor Hugo, les Parisiens semblent satisfaits de leur empereur. D'autant plus que son mariage avec Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, est l'occasion de vider quelques barriques, d'allumer les lampions et les becs de gaz en guirlandes autour des monuments publics. Wagner se sent gagner par l'allégresse populaire, et sans doute est-ce la raison de l'ardeur nouvelle que lui procure ce court voyage à Paris. Il écrit : « Rien ne saurait plus me retenir, crever ou composer, voilà tout. » Il a 40 ans.

...C'est encore Paris que Wagner choisit cinq ans plus tard, en 1858, à l'époque de l'attentat d'Orsini, pour un bref séjour, afin de se faire oublier d'un mari, M. Wensendonck, qui, bien malgré lui, fournit à Wagner le toit, le couvert, l'argent de poche et... la muse sous les traits de Mme Wensendonck, **l'Isolde...**

Un an après, à l'orée de l'automne, Wagner qui ne peut vivre sans Paris, s'y installe décidément. Minna est avec lui. Le ménage a loué un appartement aux Champs-Elysées, 42, avenue Matignon.

A cette époque, les Champs-Elysées sont le Neuilly d'aujourd'hui. Sauf les soirs de réception et de fête aux Tuileries, le lieu est calme et le ménage y mène une existence retirée. Quelques visites reçues : celles du docteur Gasparini, un vieil ami de Richard ; quelques sorties : le thé chez Mme de Charnacé, fille de la comtesse d'Agoult, déjeuners chez les de Pourtalès. Mais voici que la tranquillité du compositeur est troublée par le bruit des... pianos du voisinage. Il lui faut émigrer plus loin, rue Newton, où il loue une petite maison pour trois ans. Les aménagements de ce nouveau logis ont épuisé les ressources du ménage et Wagner lance un appel pressant à son ami Hans de Bulow qui, d'ailleurs, vient bientôt le rejoindre.

Par l'entreprise de la princesse de Metternich, Richard Wagner obtient de Napoléon III la faveur de faire représenter TANNHAUSER. Enfin ! On connaît le sort que les Parisiens, le 13 mars 1861, réservèrent au plus sonore des opéras de Wagner. Après les trois représentations prévues au **Théâtre Impérial,** Richard Wagner écrit : « Je suis comme le chien au sortir de la râclée ; je devais en recevoir une, c'est certain... »

Un tel échec lui enlève l'espoir de voir « monter » TRISTAN ; et, afin de se remettre de ses déconvenues successives, augmentées de « chagrins intimes », Wagner joint le ménage Wensendonck qui villégiature à Venise. De cette ville, le compositeur gagne Nuremberg, puis encore Paris. Car, écrit-il à Hans de Bulow : « Malgré toute mon antipathie, je ne puis abandonner l'idée de m'imposer à cet étonnant Paris... »

Cette fois, il s'installe modestement dans une chambre d'hôtel du quai Voltaire. Faut-il encore chercher la raison intellectuelle de cette résidence et découvrir que Baudelaire, défenseur ardent de TANNHAUSER, habita ce même hôtel? Ou faut-il admettre que les ressources de Wagner ne lui permettent pas d'habiter une maison à la taille de son génie? Une lettre, peu connue, écrite du quai Voltaire le 12 décembre 1861 et adressée à un certain Hornstein, le prouverait plutôt.

Malgré cette détresse — peut-être à cause d'elle ? — Wagner compose en trente jours LES MAITRES CHANTEURS. Il interrompt quelquefois sa fiévreuse conception pour contempler de sa fenêtre le paysage parisien qui s'y encadre.

A gauche, le Pont-Royal, son estacade enfouie sous les grands peupliers, son kiosque assiégé le soir par une foule qui se jette sur le « Moniteur Universel », les mâts de misaine et d'artimon d'une frégate désaffectée, devenue piscine... En face, Le Louvre, le Pont du Carrousel, les bouquinistes... A droite, l'Institut, le Pont des Arts... Dans le lointain, silhouettes grises, la Tour Saint-Jacques et la Sainte-Chapelle... Enfin, barrant le tout d'un large ruban vert, la Seine... Elle coule, dolente inspiratrice, comme à Nuremberg, la Pegnitz du cordonnier Hans Sachs...

René MIQUEL.

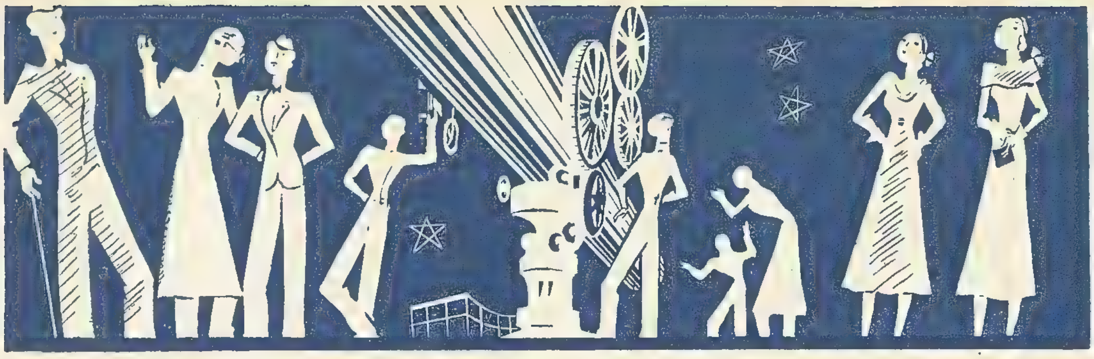

L'ASTRONOMIE

La vie dans l'univers

par Théo VARLET

Au cours de nos deux premières reconnaissances parmi l'univers sidéral, il vous est sans doute arrivé, ami lecteur, de songer que là-haut... là-bas... peut-être

> « Des humanités sœurs rêvent par multitudes, »

comme l'écrivait le poète Jules Laforgue dès la fin du XIXe siècle. Une curiosité vous a pris de savoir quelles lumières les récents progrès de l'astronomie, qui furent immenses depuis trente ans, ont pu jeter sur cette question angoissante... Pour y répondre, nous interrogerons d'abord les astres les plus proches de la Terre ; ses sœurs, les planètes du système solaire.

Ce mois-ci, deux des plus intéressantes brillant magnifiquement au ciel, dans la constellation du Lion, proches l'une de l'autre et de l'étoile de première magnitude, Régulus, qu'elles surpassent de beaucoup en éclat. La plus blanche et la plus brillante, qui surpasse même Sirius, est Jupiter: l'autre, rougeâtre et moins lumineuse, est Mars.

Contrairement à ce que pourrait faire croire l'importance accordée par les manuels d'astronomie au chapitre des planètes, les progrès des connaissances sur la constitution physique de celles-ci ont été à peu près nuls depuis l'invention des lunettes jusqu'à ces tout derniers temps, et nous en savons davantage sur les lointaines étoiles, grâce à l'analyse spectrale.

Eliminons la Lune, satellite de la Terre, dont le télescope détaille à loisir les montagnes et les plaines criblées de cratères (produits par la percussion de météorites ?) mais ne nous montre qu'un sol stérile, anhydre, tour à tour brûlant et glacé, et dépourvu de toute atmosphère : un astre, donc, où l'existence de tissus aqueux et d'albuminoïdes, support de la vie telle que nous la connaissons sur la Terre, est impossible.

Les deux autres astres du système solaire qui paraissent les mieux observables sont précisément Jupiter et Mars. Mais ce dernier seul nous laisse voir un sol. Vénus, et plus encore Mercure, trop voisin du Soleil et presque continuellement perdu dans ses feux, n'offrent que des taches pâles et floues, à peine identifiables, et impossibles à interpréter. On ignore même la période de rotation de Vénus. Jupiter, dont j'ai déjà signalé le grand intérêt pour l'astrophile, en tant qu'il offre, avec ses quatre gros satellites, accessibles à la plus faible lunette, un spectacle frappant et un modèle en réduction du système solaire, Jupiter est la planète qui présente, après Vénus (67'' de diamètre au maximum) le disque apparent le plus large (30'') et qui supporte le mieux le grossissement. On y distingue des bandes sombres, que certains prennent pour des scories, des embryons de continents flottant sur un noyau encore fluide, d'autres pour des nuages opaques de sa haute atmosphère. En tout cas, sa surface réelle nous est cachée. Il en est de même pour Saturne, situé deux fois plus loin de nous. Jupiter et Saturne ont-ils même un sol ? Sont-ils en entier fluides ? Les mêmes questions se posent, avec plus d'incertitude encore, pour Uranus, Neptune et Pluton.

Mars est donc, de toutes les planètes du système solaire, la seule dont la surface nous apparaisse sans autre voile qu'une atmosphère très raréfiée (un quinzième de l'atmosphère terrestre). Mais cette circonstance favorable ne permet pas encore d'observations bien concluantes. Ses photographies, prises au plus puissant télescope, n'ont pas, sur le cliché, plus de quelques millimètres, et l'agrandissement microscopique de cette image est vite limité par le grain du bromure d'argent. De patientes observations visuelles ont permis, il est vrai, de dresser une carte assez complexe de Mars: mais en dehors des grandes configurations des « continents » et des « mers » (plutôt des steppes arides), on ne peut acquérir aucune certitude. Qu'on se souvienne de la ridicule aventure des « canaux » martiens : ces « canaux » vus pendant des années par des observateurs de premier ordre comme Schiaparelli en Europe et Percival Lowell en Amérique, parce qu'ils se servaient d'instruments trop peu puissants, et dont la véritable nature de simple illusion d'optique s'est révélée avec les télescopes géants du Mont-Wilson. La réponse célèbre de cet Observatoire, interrogé télégraphiquement sur l'existence desdits canaux : « Hooker télescope trop fort pour canaux » a tranché définitivement la question.

Adieu donc les super-ingénieurs martiens ; les gigantesques travaux d'irrigation fertilisant la planète par la fonte des neiges polaires sont illusoires, tout comme les messages de T. S. F. prétendument captés, voici quelques années, en provenance de Mars. Les changements saisonniers de coloration qui affectent de vastes aires de la planète et que Camille Flammarion attribuait à une végétation de tonalité non pas verte comme chez nous mais rougeâtre, sont dus plus probablement à des modifications d'origine minérale. Nulle trace de vie n'a été relevée sur Mars. Et pourtant, c'est là une des deux seules planètes du système solaire où les partisans de la pluralité des mondes habités puissent avec vraisemblance supposer une vie comparable à celle de notre globe. De l'air, de l'eau, une température qui tombe, la nuit, faute d'un écran atmosphérique suffisamment dense, à — 70° C. mais atteint, le jour, + 15 ou 20° : voilà qui permet une vie rudimentaire analogue à celle de nos zones glaciales. Si des êtres élevés en organisation ont pu jadis vivre sur cette planète, elle n'est plus, à son degré actuel de vieillissement, qu'un habitat peu enviable.

Pour six autres planètes, à défaut d'observations télescopiques, on arrive, par d'autres procédés, à des conclusions nettement négatives, en ce qui concerne les possibilités de vie.

Sur Mercure, pas d'atmosphère et, la planète tournant toujours, comme notre Lune vers la Terre, la même face vers le Soleil, on a un hémisphère perpétuellement obscur et très froid, et l'autre où la température dépasse + 400° ; sur Jupiter, outre l'incertitude qu'il existe un noyau solide, on évalue la température à — 65 ; sur Saturne, à — 110° ; sur Uranus, Neptune et Pluton, à moins de — 200. Pas de vie possible.

Reste Vénus, dont la célébrité périodiquement renaissante de Mars détourne trop l'attention du public. Vénus, la vraie sœur de la Terre, et plus jeune, possède de l'eau, de l'air, et, sous l'épaisse couche de nuages qui l'enveloppe, il règne apparemment une température uniforme et constante de + 50°. Bref, les conditions les plus favorables à une vie exubérante... à peu près celles que connut la Terre, dans la période secondaire, il y a cent millions d'années. C'est sur cette planète chaleureuse, tenue en réserve comme terre de rechange pour l'émigration humaine, lorsque notre globe sera devenu trop petit ou trop usé, que les futurs astronautes, pionniers de la colonisation sidérale (utopie d'aujourd'hui, mais réalité de demain) trouveront à s'établir... non sans devoir exterminer d'abord une faune de dinosauriens dont le diplodocus du Muséum nous offre un spécimen redoutable...

Et voilà pour le système solaire. Sur neuf planètes en tout, une est habitée, une autre presque certainement habitable et une troisième peut l'être à la rigueur. La proportion est médiocre.

Elle est sans doute encore démesurément plus minime dans le reste de l'univers.

Les récentes découvertes, en apportant une série de faits contraires à l'hypothèse cosmogonique de Laplace (qui voyait dans l'émission des planètes par le Soleil un épisode normal de l'évolution de toute étoile), ont contraint les astronomes à y renoncer. La théorie de Jeans, la plus en vogue actuellement, revient, en somme, à l'idée proposée par Buffon dans son **Histoire et Théorie de la Terre** (1744), que c'est le choc d'une « comète » qui a détaché la Terre du Soleil, et conclut à l'extrême rareté de ce processus. Normalement, une étoile qui éjecte de la matière par la seule force centrifuge, ne peut former qu'une étoile double. Et, de fait, une bonne moitié des étoiles observables au ciel sont doubles. Pour procréer un système planétaire, il faut qu'à proximité très grande de l'étoile, il en passe une autre, provoquant une marée quasi-explosive. Ce qui, vu la rareté extrême (nous l'avons vu) de la matière agglomérée en astres dans les immensités du vide sidéral, ne peut avoir lieu qu'à des intervalles de temps énormes : une fois en un milliard d'années, dit Jeans. Des trente milliards de soleils de notre univers galactique, 100.000 à peine posséderaient donc un cortège de planètes sur lesquelles la vie aurait eu des chances de se manifester... Et, de ces diverses évolutions organiques, combien auraient abouti à des êtres comparables à nous ?...

Tel est, semble-t-il aujourd'hui, l'isolement où se trouve l'homme dans l'écrasante vastitude du Cosmos. Cette place restreinte accordée à la vie doit nous ôter l'illusion d'un univers bâti pour des formes animées et **a fortiori** pour des « hommes ». Nous devons croire, sans doute, que la vie organique et pensante n'y est que le résultat d'un accident fortuit, une moisissure née en des conditions exceptionnelles, un sous-produit sans autre importance, des purs foyers célestes... Mais est-ce que ce sous-produit, en aboutissant à créer dans nos cerveaux la conscience de l'Univers, ne constitue pas un privilège, un « miracle », qui rend à l'homme infinitésimal, sur les multitudes flamboyantes des soleils stériles, la suprématie que lui attribuait jadis un naif et ignorant anthropocentrisme ?...

Et puis, l'hypothèse de Jeans n'est pas définitive. Mais pour savoir avec certitude si les planètes sont un phénomène plus fréquent dans le ciel qu'il ne le suppose, il nous faudra sans doute attendre encore longtemps de nouveaux progrès de l'optique...

Théo VARLET.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

COLLECTION POLONAISE

Publiée sous la Direction de
JOSEPH-ANDRÉ TESLAR
Professeur de langue polonaise
à l'École Supérieure de Guerre de Paris

VOLUMES PARUS

HENRYK SIENKIEWICZ
AUTEUR DE QUO VADIS

EN ESCLAVAGE CHEZ LES TARTARES

Un volume 12x19............ **15 fr.** (Pur fil........................ **45 fr.**)

WACLAW SIEROSZEWSKI

L'AMOUR DU SAMOURAÏ

ROMAN DE LA CHEVALERIE AU JAPON

WACLAW SIEROSZEWSKI

L'ÉVASION

ROMAN DE L'EXIL EN SIBÉRIE

Chaque volume (12x19)............ **15 fr.** (Pur fil.................... **45 fr.**

SOUS PRESSE

pour paraître le 15 Mai

JOSEPH PILSUDSKI,
MARÉCHAL DE POLOGNE

BIBOULA

SOUVENIRS D'UN RÉVOLUTIONNAIRE

Un volume (12x19)..................... **15 fr.** (Pur fil................ **45 fr.**

LES LETTRES DE CHOPIN

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE

Un volume (12x19) de 600 pages........ **30 fr.** (Pur fil.................. **90 fr.**)

EN PRÉPARATION

L. Rudnicka-Jaroszynska. - **Les Châteaux en flammes** (préface du Général Weygand). ● J. Kaden-Bandrowski. - **Lénora** (1 volume), **Thadée** (1 volume) ● M. Choromanski. - **Les Frères Blancs. - La Jalousie et la Médecine.** ● Colonel L. Régnault. - **France-Pologne.** ● L. Pobog-Malinowski. - **Joseph Pilsudski**, biographie documentée. ● Henryk Sienkiewicz. - **Les Chevaliers Teutoniques**, première édition complète. ● Waclaw Sieroszewski. - **La Danseuse Coréenne.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, Paris-6^e^
Edgar MALFÈRE, directeur

IMP. M. DÉCHAUX_PARIS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

112.787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

MAI 1933

NOUVEAUTÉS DE MAI 1933

COLLECTION POLONAISE

JOSEPH PILSUDSKI
MARÉCHAL DE POLOGNE

BIBOULA
Souvenirs d'un Révolutionnaire

◆

**TABLEAU
DE LA PROPAGANDE ANTIRUSSE
EN POLOGNE
AVANT 1914**

◆

Un volume 12×19 .... **15** fr.
(Pur fil...... **45** fr.)
(Hollande .... **90** fr.)

BIBLIOTHÈQUE DU HÉRISSON

YVES GANDON

MAISON
FONDÉE EN 1810

ROMAN

◆

VICES D'UN HOMME
RUINE D'UNE MAISON

◆

Un volume 12×19..................... **12** fr.
(Pur fil...... **30** fr.)

BIBLIOTHÈQUE DU HÉRISSON

MAURICE DES OMBIAUX

UNE FILLE DE MEUSE

ROMAN

◆

— UN BEL AMOUR —
UN NOBLE CARACTÈRE
DE FEMME

◆

Un volume 12×19 .... **12** fr.
(Pur fil...... **30** fr.)

COLLECTION DES FRONDEURS

HENRI D'ALMÉRAS

LA FRANCE
DÉVORÉE PAR LES POUX

◆

Les poux du Parlement et des Comités électoraux, des grandes Associations et des grands Syndicats, des Ministères, des Préfectures et des Mairies, tous les pillards du Budget.

◆

Une brochure 12×19 .... **2 fr. 50**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, Paris-6e
Edgar MALFÈRE, directeur

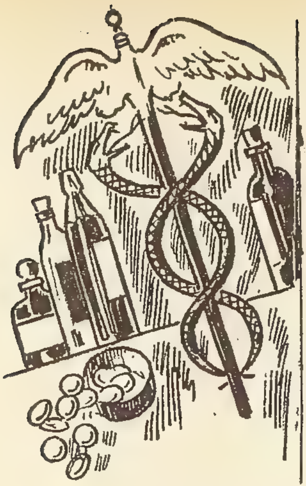

nos pages médicales inédites

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Les Hypnotiques de la série Barbiturique en Toxicologie

par le Docteur KOHN ABREST

Directeur du Laboratoire de Toxicologie, à la Préfecture de Police
Membre du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France.

Les auteurs qui ont étudié le véronal et les autres hypnotiques de la série barbiturique, insistent tous sur la toxicité très variable de ces composés.

Durant ces dix dernières années, de nombreuses et importantes contributions ont été fournies à ce sujet. Citons, parmi les auteurs français : MM. VALLON, BESSIERE, FABRE, FABRE et FREDET, André TARDIEU, P. FLEURY, Mlle PISSOT, MULLER. Antérieurement à ces auteurs, nous avions donné dans le Traité de Chimie toxicologique (1) des indications sur ce sujet.

D'autre part, à la Société de Médecine légale de France, durant ces dernières années, MM. V. BALTHAZARD, TIFFENEAU, CAUSSADE, HEUYER et LE GUILLON, GUYOT, MULLER et nous-mêmes, avions insisté sur cette toxicité tout à fait spéciale, dans certains cas, des dérivés barbituriques.

Dans ces conditions, on s'est toujours étonné que leur vente ne soit pas réglementée et que ces produits n'aient pas été ajoutés à ceux qui figurent sur les tableaux des substances vénéneuses prévues par la loi de 1916. Nous avions réclamé depuis longtemps leur inscription au tableau A, mais nous nous rallions en attendant à la proposition faite à la Société de Médecine légale par MM. BALTHAZARD et TIFFENEAU, en vue de leur inscription au tableau C.

Ces médicaments, d'usage courant, sont de plus en plus utilisés par les toxicomanes, pour remplacer la morphine et la cocaïne, coûteux et souvent peu accessibles, puisqu'ils sont, eux, inscrits au tableau B, et que leur vente illicite est sévèrement réprimée.

Or, rien n'a été changé, malgré les interventions des corps savants, et le véronal continue à être délivré par le pharmacien, sans formalité, au premier venu.

Cependant, les praticiens n'ont pas hésité à modifier la posologie ; et de nos jours, on ne dépasse guère la dose quotidienne de 1 à 2 décigrammes, alors que jadis le véronal était administré par décigrammes.

---

(1) Traité de Chimie Toxicologique. T. II, p. 189-191. O. DOIN, éditeur, Paris 1924.

Commercialement, les comprimés de barbituriques ne sont que d'un décigramme, divisés par moitié suivant un hile.

Si, grâce à ces précautions fort sages, le nombre des intoxications aiguës provoquées par absorption d'une quantité massive de barbiturique est devenu relativement rare, il n'en est pas de même des intoxications subaiguës ou chroniques, avec issue fatale.

Or, il est fort difficile, et même parfois impossible, de faire la preuve d'une pareille intoxication. Dans ces conditions (intoxications chroniques), le véronal appartient à cette liste fatidique des « poisons qui ne laissent pas de traces ». Comme eux, il se détruit à mesure de son action dans l'organisme vivant. Seul l'excès, c'est-à-dire ce qui dépasse notablement la dose dite mortelle, est susceptible d'être décelé.

Des dérivés barbituriques en général. — Rappelons très rapidement que l'urée se combine avec l'acide malonique et donne la malonylurée ou acide barbiturique (FISCHER et MERINKE 1903). La substitution de deux atomes d'hydrogène donne d'innombrables uréïdes ou dérivés barbituriques. Il en existe de très nombreux utilisés en pratique :

Le dérivé diéthylé : **véronal**; l'éthyle phénylé : **luminal** ou **gardénal**; le diallylé : **dial**; le dérivé propylé : **proponal**; le butylethylé : **soneryl**, etc...

Il existe en outre des mélanges « somnifènes », dont le plus connu est un mélange de solutions à 10 % de véronal et d'allylisopropylmalonyl barbiturate de diéthyle.

Notons enfin l'allonal ou isopropylphényl barbiturate d'antypirine.

Au point de vue toxicologique, ces différents composés peuvent être assimilés, sans trop d'erreurs, au **véronal** proprement dit. Aussi a-t-on l'habitude de confondre sous le terme de véronal, les différents dérivés barbituriques, en toxicologie pratique.

Recherches toxicologiques. — Quels que soient les procédés suivis pour cette recherche des dérivés barbituriques, il importe dans la plupart des cas de pousser les purifications aussi complètement que possible.

Urine. — L'urine est concentrée par évaporation, puis additionnée par un excès d'alcool acidulé, avec de l'acide tartrique (1 %). Après filtrage, on ajoute un peu d'eau, on distille, sous pression réduite, jusqu'à départ complet de l'alcool ; on obtient un résidu aqueux et acide qui est épuisé à trois reprises par le pétrole léger (pour compléter la purification).

Après séparation du pétrole léger, on épuise le liquide, à trois reprises, par l'éther, qui enlève les dérivés barbitiques. L'éther est séparé, filtré sur papier sec et évaporé, le résidu est analysé, ainsi que nous le décrirons.

Recherches dans les viscères. — L'échantillon d'organes (en moyenne 500 grammes), réduit en pulpe, est mis à macérer dans son poids d'alcool acidulé par l'acide tartrique, pendant quelques heures, vers + 40° à + 50°.

Le liquide séparé par expression et filtrage est distillé dans le vide, à basse température (60°). On obtient ainsi un premier résidu sirupeux.

Le résidu est repris par un fort excès d'alcool concentré (à 95°) qui précipite une première série d'impuretés. On filtre. Le liquide est à son tour soumis à une distillation dans le vide. Le deuxième résidu sirupeux obtenu est également repris par de l'alcool concentré ; on filtre.

Après avoir chassé de nouveau l'alcool par distillation dans le vide, on reprend par de l'alcool absolu le dernier résidu sirupeux (cette fois peu volumineux, et de teinte brun clair). Après filtrage, la solution alcoolique est additionnée d'un peu d'eau (en moyenne 50 cc.) et soumise à une dernière distillation dans le vide, jusqu'à départ complet de l'alcool.

Il reste un liquide aqueux et acide qui est épuisé à trois reprises par le pétrole léger ; puis (à trois reprises) par l'éther. L'éther séparé, filtré sur papier sec et évaporé, laisse un résidu A qui est analysé (voir ci-dessous).

Purifications complémentaires. — En général, en présence de **notables traces de dérivés barbituriques,** ce résidu A est cristallisé. Mais, même dans ce cas, il est souvent nécessaire de le purifier.

Lorsque les cristaux sont très abondants : il suffit de les reprendre par un excès d'eau bouillante ; de filtrer après refroidissement, pour séparer les traces de graisse ; enfin d'évaporer à sec la solution.

Mais, si le résidu est très impur, et pauvre en dérivés barbituriques, on effectuera une purification plus complète.

A cet effet, le résidu est dissous dans de l'alcool (10 cc.), mais on y ajoute un volume égal d'eau. Le mélange est traité par du **sous acétate de plomb en très léger excès** (employer des solutions très étendues). On filtre, l'excès de plomb est éliminé par de l'acide sulfurique dilué. Le liquide filtré est épuisé à trois reprises par l'éther. L'éther séparé par décantation et filtrage sur papier sec est évaporé. Le résidu est traité par l'eau bouillante (20 cc.).

On filtre de nouveau après refroidissement, et on évapore. On obtient ainsi, en général, un résidu R cristallisé (1) en cas de présence de dérivés barbituriques, sauf s'il s'agissait de traces minimes.

Caractérisation. — Cette caractérisation est assez facile lorsque les quantités de dérivés barbituriques extraites des organes sont relativement élevées ; c'est-à-dire atteignent plusieurs décigrammes par kilogramme d'organes ; mais elle devient particulièrement difficile, et souvent même impossible, dans les autres cas, beaucoup plus fréquents en toxicologie.

1° **Réaction générale des dérivés barbituriques.** — Les dérivés barbituriques, donnent même en solutions très étendues (au 1/35.000), avec le **sulfate mercureux** (sous sulfate de mercure), un précipité clair (blanc ou gris) se fonçant très rapidement.

Mode opératoire :

Le résidu R (voir ci-dessus) est dissous dans un volume connu d'eau (en général 5 à 10 cc.). On prélève 2 cc. de la solution que l'on traite dans un tube à centrifuger, par un excès, soit vingt gouttes, d'une solution à 1 % de sulfate mercureux (2).

Dans ces conditions, les dérivés barbituriques donnent des précipités blancs noircissant rapidement.

Véronal.	Gris très foncé immédiatement.
Gardénal	Blanc devenant gris clair en quelques minutes.
Dial.	Gris foncé immédiatement.
Soneryl.	Gris très foncé immédiatement.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La réaction appliquée en milieu très faiblement acide ou neutre est démonstrative. (En milieu alcalin, elle est sans valeur).

2° **Point de fusion.** — Après avoir obtenu cette **réaction générale des dérivés barbituriques,** on détermine le **point de fusion** par les procédés usuels ;

Voici quelques points de fusion :

Véronal.	187-191	Soneryl.	127
Gardénal	172 à 173	Proponal	140
Dial.	171		

Mais, souvent, la détermination du point de fusion est très incertaine par suite de la faiblesse des quantités de dérivés barbituriques isolés, et des difficultés pour les purifier exactement. Dans ce cas, il est avantageux de séparer finalement les dérivés barbituriques par **sublimation.**

3° **Sublimation.** — Ils se subliment (3), en général, sans décomposition, sous forme d'aiguilles ou de tables dont on prendra le point de fusion.

Lorsqu'il s'agit de très faibles quantités de dérivés barbituriques (inférieures à 2 ou 3 milligrammes), l'opération est effectuée dans un tube à essais où plonge un thermomètre, et de manière à ce que le produit de la sublimation se condense à l'état de cristaux sur le réservoir du thermomètre plongé au milieu des vapeurs ; on chauffe ensuite avec précaution ce réservoir (dans de l'air chaud) jusqu'à ce qu'on observe à la loupe la fusion des cristaux qui s'y sont condensés.

4° **Caractères chimiques ou microchimiques.** (FLEURY) (4)

A) La solution neutre de sulfate mercurique (5) (0 cc. 05) donne immédiatement à froid, avec la solution aqueuse (2 cc.) de tous dérivés barbituriques, un précipité **blanc gélatineux,** soluble dans une trace d'acide chlorhydrique, ou de solution de chlorure de sodium (sensibilité : 1 pour 10.000 à 1 pour 80.000, selon les dérivés).

---

(1) Mais le fait d'obtenir un résidu cristallisé n'est nullement une preuve de présence des dérivés barbituriques.

(2) Une solution de sulfate mercureux, diluée dans une forte masse d'eau, donne un trouble blanc (Turbith minéral). Pour éviter cette précipitation que produiraient une ou deux gouttes d'une solution à 1 % de sulfate mercureux, si on les versait simplement dans 2 cc. d'eau distillée ; on ajoute un fort excès de solution de sulfate mercureux (20 gouttes).

(3) On devra toujours vérifier le caractère de sublimation sur les produits.

(4) Journal de Pharmacie et de Chimie, VIIIe série, II, 1925, p. 465

(5) $HgSO_4$ cristallisé, 7 grammes ; H_2SO_4 pur (d=1,84), 4 cc. 5 ; Eau q.s.p., 100 cc

B) La solution saturée (à froid) de bichlorure de mercure (1. cc) mélangée à 0 cc. 5 d'un liquide barbiturique, donne en une demi-heure, au bain-marie bouillant :

Avec dial	Précipité blanc		(Sensibilité 1/125.000)
Avec ac. isopropylallyl barbiturique	Précipité blanc	Après refroidissement	(Sensibilité 1/16.000)
Avec véronal	Rien	Rien	
Avec gardénal.	Rien	Rien	
Avec soneryl	Rien	Rien	

C) **Caractères microchimiques** (VITALI). — Une goutte de solution sodique de véronal traitée par une goutte de solution ammoniacale à 5 % de nitrate d'argent : donne un précipité en mâcles ou cristaux.

D) **Réaction au xanthydrol de FOSSE,** modifiée par **FABRE.** — Quelques centigrammes de dérivés barbituriques en cristaux sont dissous dans de l'acide acétique au dixième. On ajoute un excès de xanthydrol, on chauffe une minute au bain-marie. Après refroidissement et abandon de deux à trois heures, les cristaux des dérivés dixanthylés sont repris, lavés à trois reprises avec l'alcool à 95° bouillant, et séchés.

	Point de fusion du dérivé dixanthylé —	Point de fusion du dérivé barbiturique primitif —
Dixanthylé-véronal.	245	187-191
Dixanthylé-gardénal	218	172
Dixanthylé-dial	221	171
Dixanthylé-soneryl.	242	127
Dixanthylé-isopropylallyl. . .	242	138

RÉCAPITULATION. — On peut donc en principe identifier les principaux dérivés barbituriques, en toxicologie, d'après le tableau suivant :

	P. Mol. —	Point de fusion —	Point de fusion du dixanthyle —
Véronal (diéthyl malonylurée)	184	187-191	245
Gardénal (1) (phénylethyl malonylurée).	232	172	245
Dial (dialylmalonylurée)	208	171	221
Soneryl (buthyléthyl malonylurée)	212	127	242
Isopropylallylmalonylurée	200	138	242

	Sulfate mercureux	Sulfate mercurique	Bichlorure de mercure	Solubilité dans l'eau (2) par litre à 17-20
Véronal (diéthyl malonylurée)	précipité presque noir	préc. blanc soluble dans HCl ou Na Cl	rien	6,9
Gardénal (phényléthyl malonylurée) .	précipité gris clair	d°	rien	0,86
Dial (diallylmalonylurée).	précipité gris foncé	d°	précipité	1,6
Soneryl (buthyléthyl malonylurée) . .	d°	d°	rien	2,6
Isopropylallylmalonylurée	d°	d°	rien à chaud précipité après refroidissement	3,9

Spectrographie. — Nous avons fait de nombreux essais de spectrographie suivant la méthode de VLES, absorption dans l'ultra-violet, mais les résultats obtenus à ce jour ne sont pas susceptibles d'être publiés.

---

(1) Luminal.

(2) D'après P. FLEURY.

Expériences physiologiques. — Le véronal est relativement peu toxique pour les petits animaux d'expériences : vairons, grenouilles, souris, cobayes, aussi l'expérimentation physiologique ne saurait être pratiquée utilement que si les quantités de barbituriques isolées sont relativement élevées, au moins de quelques centigrammes.

Observation générale. — Sauf les réactions au nitrate mercureux, les autres caractères des dérivés barbituriques deviennent, répétons-le, très difficiles, et parfois même impossibles, à observer lorsque les quantités isolées, comme le fait se produit souvent en toxicologie, sont très faibles.

⁂

DISCUSSION DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE CHIMIQUE

Il est donc difficile de déduire des quantités retrouvées la dose absorbée, le véronal subissant dans l'organisme vivant une destruction très active à mesure de son action, et, d'autre part, l'élimination proprement dite dépendant dans une grande mesure des soins donnés au malade. (Les lavages d'estomac sont très fréquents). Il semble toutefois, d'après nos observations personnelles, que le fait de retrouver dans les viscères **quelques décigrammes de véronal** (2 à 3) signifie que la dose absorbée a été massive, au point d'atteindre plusieurs grammes.

Le fait de ne retrouver que **quelques centigrammes** dans les viscères signifierait que la dose absorbée n'a pas dépassé 2 grammes (soit à peu près le contenu de deux tubes de 21 comprimés de modèle courant).

Enfin, lorsque seules des traces très faibles de dérivés barbituriques ont été retrouvées, et même lorsque la recherche a été négative, on peut supposer que les quantités absorbées n'ont guère dépassé un gramme (soit un tube de 12 comprimés à 0 gr.10).

Transformation post-mortem des dérivés barbituriques. — A défaut des dérivés barbituriques eux-mêmes, il est possible parfois de retrouver un des produits de la transformation qu'ils subissent dans le cadavre. Il s'agit des sulfocyanures. Cette transformation des uréïdes en dérivés cyanhydriques, découverte par nous, est un fait important, tant au point de vue toxicologique qu'au point de vue biochimique.

Le sort de l'acide cyanhydrique dans l'organisme a fait l'objet de nombreuses recherches (1). Sa transformation fréquente et partielle en acide sulfocyanhydrique sous l'influence de la putréfaction, observée par CHELLE (2) est d'un réel intérêt toxicologique ; la présence d'acide cyanhydrique dissimulé (acide sulfocyanhydrique) constitue parfois la seule preuve de l'empoisonnement accidentel ou criminel par un composé cyanhydrique.

Il importait donc de rechercher, pour écarter toutes causes d'erreurs judiciaires, si cette présence ne pouvait pas tenir à des causes plus ou moins banales, et autres qu'à l'absorption d'un cyanure toxique.

L'existence d'acide sulfocyanhydrique dans la salive est bien connue ; elle n'intervient pas comme cause d'erreur, en raison des faibles proportions de salive dans les viscères.

La présence des sulfocyanures dans **l'urine** humaine a été observée par nous avec M. RIZA JUNDI (H CyS : 3 à 12 milligrammes par litre) dans 10 % des urines examinées. Nous avons constaté depuis avec Mlle Villard qu'elle dépend du régime alimentaire (3) et plus particulièrement de la consommation de moutarde, ainsi que de certains traitements médicamenteux (sinapismes).

Dans le sang, on a décelé parfois des traces de sulfocyanures, notamment chez un brightique (CHELLE). Nous-mêmes, dans le sang normal, même très putréfié, n'en avons jamais trouvé. En abandonnant à la putréfaction pendant trente jours du sang additionné de 2 % d'urée, nous n'avons décelé que quelques dix millionièmes d'acide sulfocyanhydrique.

Dans les viscères humains même très putréfiés, il ne se forme pas normalement de sulfocyanures ; l'influence de l'alimentation paraît nulle ; celle des traitements médicamenteux (sinapismes) reste à étudier.

---

(1) CHELLE, Comptes rendus 169, 1919, p. 726, 852 et 973. E. KOHN-ABREST, Traité de Chimie Toxicologique I, p. 359. E. KOHN-ABREST et LUPU, Comptes rendus 187, 1928, p. 362.

(2) CHELLE, Comptes rendus, 169, 1919, p. 726.

(3) H. VILLARD, Thèse Pharmacie, Montpellier, 1930.

Durant ces dernières années, nous étions frappés, au cours d'expertises judiciaires, par la présence inattendue d'acide cyanhydrique dissimulé et même, bien que très rarement, de HCy libre, dans les viscères de personnes, alors que rien par ailleurs ne justifiait l'hypothèse d'un empoisonnement cyanhydrique.

Or, il se trouvait que dans ces cas les personnes avaient absorbé des dérivés barbituriques : véronal, dial, gardénal, dont parfois toute trace avait disparu des viscères.

Etant donné l'usage si répandu de ces hypnotiques, une pareille coïncidence appelait une vérification expérimentale. Elle fut effectuée en 1930 par nous au Laboratoire de Toxicologie avec M. L. CAPUS et Mlle VILLARD (1). Elle a conduit aux résultats les plus concluants.

D'autre part, sur 27 examens d'organes de personnes ayant succombé, après avoir absorbé des barbituriques, dix ont montré la présence d'acide cyanhydrique dissimulé.

Les quantités (0 mgr.3 à 7 mgr.) et la répartition de l'acide cyanhydrique dissimulé sont celles que l'on constate souvent dans l'empoisonnement cyanhydrique, notamment par vapeurs.

Dans la plupart des cas de transformation post-mortem des barbituriques en dérivés cyanhydriques, c'est dans les poumons et le cœur que ces dérivés se trouvent localisés. Nous ignorons encore par quel mécanisme les sulfocyanures se forment aux dépens des dérivés barbituriques dans ces conditions. (2)

Cette transformation, si importante au point de vue médico-légal, incite à beaucoup de prudence, quand il s'agit de conclure à l'empoisonnement cyanhydrique ; la seule présence dans les viscères de traces, et même de quantités assez notables **d'acide cyanhydrique dissimulé,** ne suffit pas.

Quoi qu'il en soit, nos travaux démontrent l'utilité de rechercher, en toxicologie, dans un cas supposé d'intoxication par les barbituriques, non seulement ces composés, mais aussi l'acide cyanhydrique dissimulé.

Recherche de l'acide cyanhydrique dissimulé. — Les viscères (en général 100 grammes) sont additionnés de leur poids d'eau et de 10 % d'acide phosphorique. On distille une première fois et pendant dix minutes au bain de chlorure de calcium t=105 à 110°. Dans le distillat on recherche H Cy libre. Le produit resté dans le ballon est traité, encore chaud, par 5 % d'acide picrique en poudre. On mélange et l'on abandonne pendant quelques heures. On essore ; le liquide jaune clair est introduit dans le ballon de l'appareil de CHELLE, modifié par L. CAPUS, additionné de 10 % d'une solution de chromate de potassium à 5% et de 20% (volume) d'acide sulfurique au demi.

Sous l'influence de ce mélange oxydant, l'acide cyanhydrique libre est régénéré.

$$H\,S\,Cy + 3O + H^2O = H^2SO^4 + H\,Cy$$

On fait alors barbotter à travers le mélange placé dans le ballon A, pendant deux à trois heures, un fort courant d'air (25 litres à l'heure) exempt de CO^2, qui entraîne H Cy régénéré par oxydation chromique de HS Cy. H Cy est fixé par un peu de potasse (1 cc. solution à 5 %) placée en fin d'appareil. On y caractérise et dose H Cy à l'état de bleu de Prusse (suivant CHELLE).

La solution alcaline de cyanure est neutralisée par l'acide sulfurique (en solution normale) en présence de phénolphtaléïne. Après réalcalinisation par du borax (en solution saturée), le liquide est traité par quelques gouttes d'une solution à 2 % de sulfate ferreux, on abandonne à l'air pendant quelques minutes, puis on acidule par l'acide chlorhydrique. On obtient ainsi une teinte bleu intense immédiate, avec 1/10 de milligramme d'acide cyanhydrique. Elle est encore visible, mais se forme plus lentement, avec 1/100 de milligrammes d'acide cyanhydrique ; ce qui suffit largement dans la pratique.

Pour la recherche de l'acide cyanhydrique dissimulé dans le **sang**, on procède comme avec les **viscères.** Sauf toutefois si le sang était très putréfié. Dans ce cas, pour éviter la formation très spéciale de sulfocyanures par pyrogénation, on ne distille pas au préalable le mélange de sang, d'eau et d'acide phosphorique. On le chauffera directement, pendant trente minutes, en vase ouvert, à une température ne dépassant pas 85°, puis on ajoutera l'acide picrique, etc...

Quels que soient les résultats des études (3) faites sur la localisation des dérivés barbituriques, un fait subsiste indiscutablement, la rapide disparition de ces barbituriques par élimination ou par transformation, à tel point que pour les déceler dans les viscères, il faut que la quantité absorbée ait dépassé la dose mortelle.

Quelle est cette dose? A ce sujet, la plus grande incertitude règne.

---

(1) E. KOHN-ABREST, Mlle VILLARD et L. CAPUS, C. R. Ac. Sciences, 1930, T. 190, p. 281.

(2) Germaine PISSOT, Thèse Paris, 1926.

(3) Bulletins et Mémoires de la Société médicale des Hôpitaux, 14 février 1930, N° 6.

Toxicité des barbituriques. — Ainsi que dans sa thèse, le faisait remarquer A. TARDIEU, en 1924, pour différents auteurs, la dose mortelle du véronal oscille entre **1 et 14 grammes.** Autant avouer que nous ignorons tout de cette toxicité.

En réalité cependant, nous avons pu observer en cette matière que les barbituriques se montraient surtout toxiques pour les sujets dont le foie et surtout les reins fonctionnaient mal.

L'intoxication chronique due à l'abus habituel du véronal n'est pas provoquée, comme on le croit généralement par une accumulation de ce produit dans l'organisme ; mais plutôt par une dégradation lente des organes qui diminue la résistance, vis-à-vis des dérivés barbituriques.

Nous n'avons en effet guère constaté l'accumulation du véronal dans les organes des victimes de l'intoxication chronique par cet hypnotique.

Qu'il s'agisse d'intoxication aiguë ou d'intoxication chronique, les symptômes présentent beaucoup d'analogie et rappellent ceux des intoxications par la **morphine,** l'**héroine,** et dans certains cas aussi la **cocaïne.**

On sait qu'en général le véronal (et les autres barbituriques), pris à dose médicamenteuse, procurent en une demi-heure un sommeil de 5 à 7 heures, très voisin du sommeil physiologique. Dans ces conditions, le véronal n'est donc pas un narcotique au sens propre du mot.

La narcose est produite avec des doses plus élevées, chez des sujets normaux, c'est-à-dire exempts de toutes lésions soit du rein, soit des organes abdominaux, 0 gr. 50 à 2 gr. 50 produisent un état vertigineux, avec nausées et parfois vomissements ; les mouvements manquent de sûreté ; consécutivement, il se produit de l'asthénie musculaire ; le patient est semblable à un homme ivre, le sommeil lourd souvent, est plus ou moins prolongé.

Dans les cas graves (avec des doses supérieures à 10 grammes chez les sujets sains) le malade entre dans le coma, les pupilles contractées ne réagissent pas à la lumière ; le pouls est à peine perceptible.

Dans la plupart des cas, l'expert toxicologiste ou le médecin légiste ne dispose que de renseignements plus sommaires. En général, l'enquête révèle que la victime s'est profondément endormie, les témoins l'ont entendue ronfler, on ne parvient pas à réveiller le dormeur, le médecin est appelé ; il ne peut rien de plus que constater le sommeil presque léthargique, et prescrit le transport à l'hôpital du malade qui le plus souvent y succombe sans avoir repris connaissance dans les 24 heures, malgré les soins reçus (lavages d'estomac, saignées, etc...). Parfois également l'état comateux se prolonge et la victime ne succombe qu'après plusieurs jours (nous connaissons des cas de mort après 12 jours).

L'autopsie ne révèle généralement, rappelons-le, rien de net ; sinon une congestion massive des poumons, pouvant avoir comme origine bien d'autres causes que l'abus des stupéfiants, on note très fréquemment (Charles Paul) de graves lésions cardio-hépato-rénales qu'expliquent les toxicités particulières des dérivés barbituriques.

⁂

Nous pensons avoir suffisamment démontré que les barbituriques sont de vrais poisons pouvant disparaître sans laisser de traces. Leur toxicité dépend aussi de la nature du dérivé. Si, grosso modo, on peut assimiler les différents barbituriques en ce qui concerne leur toxicité, au principal d'entre eux : le véronal, il existe néanmoins quelques différences. C'est ainsi que pour le cobaye, par voie buccale, le dial et le gardénal semblent plus toxiques que le véronal. (Véronal dose mortelle 0 gr. 70 par kilogramme de cobaye. Gardénal 0 gr. 35, dial 0 gr. 35. Symptôme dans les trois cas : convulsions, soubresauts, paralysie, sommeil, coma et mort, évolution rapide (une heure).

L'administration des barbituriques, notamment du **gardénal,** aux enfants doit être faite avec la plus grande prudence. Pour un enfant en très bas âge, un décigramme de cet hypnotique est susceptible de produire une intoxication mortelle.

CONCLUSIONS

Ces recherches confirment une fois de plus, en ce qui concerne les barbituriques, les observations suivantes : l'administration médicamenteuse des dérivés barbituriques doit être faite avec beaucoup de prudence. Chez les rénaux et chez les personnes dont le foie est atteint, l'intolérance pour les hypnotiques de la série du véronal, est très nette.

C'est ainsi que ces médicaments seront bien supportés à forte dose (1 gramme et davantage) chez ceux dont les organes : reins et foie, sont exempts de toute tare pathologique, alors que chez les autres, une dose de plusieurs décigrammes peut être dangereuse. Mais le risque d'une intoxication chronique par abus d'hypnotiques véronaliques existe pour tous.

La facilité avec laquelle on se procure des barbituriques, dont la vente par les pharmaciens n'est soumise pratiquement à aucune restriction, a créé une consommation abusive de ces produits ; les toxicomanes, entre autres, se sont littéralement jetés sur les barbituriques pour remplacer la **morphine**, l'**héroïne**, la **cocaïne** ou les autres stupéfiants sévèrement réglementés du tableau B.

En 1932, on a compté à Paris quinze cas d'intoxications mortelles par les barbituriques, parmi lesquels des suicides avec des quantités relativement faibles (2 à 3 grammes en moyenne de ces hypnotiques).

Dans beaucoup de circonstances, le véronal et les autres barbituriques, répétons-le, agissent comme des poisons qui ne laissent pas de traces.

Il convient donc, en raison de cette toxicité parfois redoutable et imprévisible des **dérivés barbituriques**, qui sont en fait, des stupéfiants, de réclamer une fois de plus leur inscription à l'un des tableaux du décret de 1916.

Nous estimons, ainsi que nos collègues HEUYER et Le GUILLON (1) qu'à défaut de leur inscription au tableau B, les barbituriques devraient être inscrits au tableau A, qui empêche le renouvellement, si le médecin n'a pas mentionné « à renouveler » sur l'ordonnance.

Cette inscription est demandée depuis 1924.

En 1927, la Société de thérapeutique avait émis le vœu que par décret tous les dérivés de la malonylurée (barbituriques) fussent inscrits parmi les **substances vénéneuses du tableau A.**

En 1928, la Société de Pharmacie, puis l'Académie de Médecine, et peu après la Société de Médecine légale demandèrent l'inscription, non au tableau **A**, mais au tableau **C**, ce qui paraît une mesure peu sévère.

Or, ce vœu, si modeste mais si justifié des corps savants, n'a pas encore été exaucé.

D^{r} KOHN ABREST.

---

(1) Voir également Rapport de MM. HEUYER et LE GUILLON. Soc. Méd. légale 13 mai 1929. Ann. Méd. légale. T. IX 1929, p. 438 à 444.

LE MOIS MÉDICAL

L'Association Strophantus Spartéine en Thérapeutique Cardiaque

par le Docteur BREUNAIT

Les synergies médicamenteuses sont actuellement bien connues et le cas dans lesquels l'effet de deux médicaments donnés simultanément est nettement supérieur à celui de ces deux mêmes médicaments donnés l'un après l'autre, sont de plus en plus nombreux. (Dans d'autres cas, au contraire, on sait qu'il y a avantage à séparer l'action des médicaments, l'un d'eux agissant mieux lorsque l'autre a déjà donné tout ou partie de son effet.)

Parmi les associations médicamenteuses particulièrement utiles en thérapeutique circulatoire l'association du strophantus et de la spartéine est une des plus nettes au point de vue de son effet toni-cardiaque.

On sait que le strophantus détermine, expérimentalement et cliniquement, une augmentation de la force de la contraction cardiaque dont les battements deviennent plus amples et plus énergiques. Cette action " inotrope positive," porte plus spécialement sur le ventricule. Au point de vue expérimental elle est, lorsqu'on emploie les injections intra-veineuses, rapide mais de courte durée et aux doses fortes on observe successivement chez le chien, d'abord un ralentissement du rythme, ensuite une accélération avec arythmie et dissociation auriculo-ventriculaire, enfin de la fibrillation et la mort en systole (Hazard). La phase utile est la première, celle pendant laquelle l'amplitude des contractions est accrue et leur rythme ralenti. C'est celle que nous utilisons en clinique.

Cette augmentation de la force des battements n'est pas due à une intervention nerveuse, mais à une action directe du glucoside du strophantus sur le muscle cardiaque. (Vogt, Clark, Silberberg, Vaquez).

Telle est l'action essentielle du strophantus. Beaucoup moins importantes sont l'action sur la conductibilité et l'excitabilité qui sont légèrement diminuées toutes les deux. On constate en effet un certain degré d'allongement du temps de conduction (action dromotrope négative) mais moins marqué qu'avec la digitale ainsi qu'une diminution légère de l'excitabilité.

L'élévation de pression produite expérimentalement est moins nette qu'avec la digitale, de sorte qu'on a pu dire que le strophantus est plus cardiotonique et moins angiotonique que la digitale. Il a enfin une action diurétique indiscutable.

La spartéïne, alcaloïde du genêt à balais, est également un toni-cardiaque pur qui est considéré par Arnaud comme sans effet sur la pression artérielle et sur la diurèse.

Son action inotrope positive est actuellement admise par tous les expérimentateurs qui s'accordent à reconnaître qu'elle augmente l'amplitude des contractions cardiaques. F. et L. Mercier (1925) ont montré qu'aux doses thérapeutiques elle produit chez le chien un ralentissement avec augmentation d'amplitude des pulsations carotidiennes, et en même temps un ralentissement et une augmentation d'amplitude des contractions de l'oreillette et du ventricule droits, visibles sur le cœur **in situ** ; cette augmentation est de un tiers environ, dix à quinze minutes après l'injection. (Cette constatation est en contradiction avec l'hypothèse d'un affaiblissement cardiaque causé par la spartéine qui avait été soutenue en 1922 par Duvillier, Combennale et Bulteau). Soula et Delas (1925), l'étudiant par la méthode de la perfusion, montrent qu'elle exalte les propriétés contractiles du sarcoplasme et agit par conséquent sur la tonicité du myocarde en l'augmentant.

A côté de cette action si nette sur la contractilité, l'action de la spartéine sur les autres fonctions du cœur est relativement peu importante : elle diminue l'excitabilité électrique du myocarde (action bathmotrope négative) ; elle agit peu sur les troubles du rythme (action chronotrope négligeable) ; cependant F. et L. Mercier ont observé que la spartéine régularisait le rythme cardiaque en faisant disparaître l'arythmie respiratoire du chien, et même les extra-systoles, que leur origine soit neurogène ou myocardique. Elle ne semble guère agir sur la conductibilité : toutefois Hildebrandt et Bohnenkamp ont montré par l'électrocardiographie qu'elle produisait un ralentissement de la traversée auriculo-ventriculaire, ce qui peut expliquer son action favorable sur certaines arythmies.

Sur le système nerveux extra-cardiaque, elle semble avoir une action dépressive, car elle diminue, d'après Mercier, l'excitabilité du pneumogastrique.

Son action vasculaire est discutée : si expérimentalement, on a trouvé qu'elle avait, à doses moyennes, une action vaso-dilatatrice incontestable (Mercier et Hamet, 1932) on s'accorde à reconnaître qu'en pratique, aux doses thérapeutiques, elle ne provoque pas d'abaissement durable de la pression artérielle.

Ces propriétés toniques de la spartéine sont journellement utilisées et nous voyons que cette substance a été, depuis quelques années, ajoutée à un certain nombre de médicaments qui, employés seuls, étaient susceptibles de déterminer une certaine dépression cardiaque.

Dans l'association strophantus-spartéine, par contre les effets sont nettement synergiques : les deux médicaments ne se contrarient pas, ils se renforcent, tous deux agissant sur l'intensité et sur la fréquence de la contraction cardiaque. C'est une médication toni-cardiaque pure, sans addition de calmants qui sont souvent des dépresseurs.

Le strophantus et la spartéine n'influencent que fort peu les troubles du rythme. Parmi les autres toni-cardiaques, il en est un dont les effets, tout en prédominant sur la contractibilité du myocarde, se rapprochent cependant un peu plus de ceux de la digitale, c'est le muguet. Les travaux récents sur son glucoside cristallisé, la convallatoxine (Aubertin, Robert Lévy et Wester, 1932), ont montré que le produit actif du muguet a une triple action : il augmente notablement l'énergie des battements du cœur (d'où la diurèse notable qu'il produit), il les ralentit d'une façon très marquée, et enfin il régularise le pouls en agissant un peu à la manière de la digitale.

Ces trois médicaments ont leurs indications respectives, urgentes et en quelque sorte impératives dans certains cas bien définis : le strophantus, sous formes d'injections intra-veineuses d'ouabaïne dans la grande insuffisance ventriculaire gauche en particulier ; la spartéine en injection sous-cutanées en cas de tendance au collapsus ; le muguet, sous forme d'injections intra-veineuses de convallatoxine dans certains cas de grande asystolie avec anasarque et arythmie complète.

Mais en dehors de ces cas spéciaux et bien limités, ils peuvent être associés pour être employés par voie gastrique et sont alors d'un usage courant. C'est ainsi qu'un produit nouveau, le Carditone contenant de l'extrait de straphantus (un milligramme), du sulfate de spartéine (deux centigrammes) et de l'extrait de muguet (cinq centigrammes) représente un médicament-type d'entretien, préventif de l'insuffisance cardiaque chez les valvulaires, curatif de la défaillance en cas de myocardite ou de myocardie, complémentaire de la digitale dans l'insuffisance cardiaque confirmée. Dans d'autres cas où la digitale est contre-indiquée, l'association strophantus-spartéine-muguet peut donner des résultats parfaits et combattre l'hypotonie ou la fatigue du myocarde.

Dr BREUNAIT

nos pages littéraires inédites

NOTRE CONTE

La Bonne Fée

par Henri FALK

Cette année, la Faculté — ô miracle ! — ne m'a pas ordonné de cure désagréable : un petit traitement, bénin, bénin, dans une ville d'eaux située au cœur d'un des plus beaux paysages que je connaisse : le bassin du lac Léman. Mes amis — s'il est vrai qu'on ait de vrais amis — me traitent avec cordialité de vieux garçon neurasthénique. « Vieux »? Je n'ai pas encore soixante ans... « Garçon »? Eh bien oui, là, je suis célibataire et cela vaut mieux que d'être mauvais mari comme je l'eusse été immanquablement... « Neurasthénique »? Ah ! Qu'ils sont bêtes ! Je ne ris pas de ce qu'ils trouvent drôle, je m'amuse parfois de ce qu'ils trouvent sinistre et j'aime mieux coucher, pour moi-même, mes réflexions sur le papier que d'en faire part à une assemblée de gourdes. Et voilà pourquoi je tiens à consigner ici — de manière à m'en souvenir dans mes vieux jours... d'ici quelque vingt-cinq ans — une histoire tout à la fois extraordinaire et très simple, une histoire qui projette — à mon sens — une clarté sans ombre sur le fond sans beauté du caractère humain...

Jamais fin d'août n'avait été plus caressante, aux rives du grand lac bleu. Je demeurais, pendant des heures, indolemment allongé sur la terrasse de mon hôtel, à regarder les jeux du soleil, du ciel, des mouettes et des hommes sur les eaux...

Brises, rayons, parfums vitaux... Je me sentais pénétré d'une abondance de délices... Et pour la première fois depuis des années j'en vins à regretter ma ridicule jeunesse et ma prudente solitude... En ce qui concernait la première mes regrets étaient évidemment superflus : **« Eheu, fugaces, Postume, Postume, labuntur anni »...** a dit le mélancolique Horace... En ce qui touchait, par contre, ma solitude, certes il y avait moyen d'arranger les choses : j'aurais pu facilement trouver une gentille compagne de saison... Mais la qualité sentimentale de nos colloques se fût trouvée pervertie à mes yeux par la nécessité — je ne m'en fais pas accroire — de rémunérer les élans de ma partenaire : je ne suis plus à l'âge où l'on estime qu'on peut être aimé pour soi-même... sauf par une contemporaine... Mais alors, ce n'est pas la peine...

Je poursuivais donc, non sans délectation morose, le cours de mon soliloque désabusé quand mon regard s'arrêta sur le plus ravissant spectacle...

C'était, elle, une brune idéalement gracieuse, aux larges yeux clairs, au sourire éblouissant.

Il avait, lui, la stature harmonieuse, la rayonnante blondeur d'un dieu. Tous deux jeunes, enlacés de telle façon qu'ils apparaissaient pleinement épris l'un de l'autre, ils avançaient vers moi, sans même remarquer ma présence et leur silence gonflé de passion, vibra, quand ils passèrent, comme un lourd cri d'amour... Je les suivis des yeux. Ils s'arrêtèrent face au lac, sur le bord de la terrasse... et, lentement, la nuque de la jeune femme s'inclina et sa chevelure vint frôler le cou rose et nu du jeune homme... Et, comme isolés du monde par le voile ardent du désir, ils unirent longuement leurs lèvres... J'allumai une cigarette et m'en fus, à l'Etablissement, boire mon verre d'eau.

Le soir même, je demandai au gérant de l'hôtel quelques renseignements sur le couple. Le jeune homme était architecte, la jeune femme... on ne savait pas. Sur la fiche d'entrée il avait écrit : « Robert Fontève et Madame », mais on ne les croyait pas mariés, ils paraissaient trop amoureux. Ils étaient arrivés de l'avant-veille, en simples touristes, n'ayant d'autre dessein que de visiter le pays où ils comptaient passer un mois. Mais resteraient-ils à l'hôtel ? On en doutait : le « monsieur » avait laissé entendre qu'il trouvait le prix de pension trop coûteux... On lui avait fait comprendre qu'on ne pouvait, en pleine saison, lui consentir aucun rabais. Et le gérant conclut :

— Ces jeunes gens ne doutent de rien. Ils estiment que tout leur est dû ! C'est tout juste si le « monsieur » ne m'a pas dit des choses désagréables parce que je lui transmettais la fin de non-recevoir de la direction.

... Il y avait ce soir-là un clair de lune à faire sangloter d'extase non seulement les jets d'eau, mais les vieux célibataires... Des bouffées de musique montaient du casino parmi des effluves de roses, exaspérés par la nuit... J'étais assis sur la terrasse, dans un coin d'ombre... Et, comme l'après-midi, le couple passa devant moi, sans me voir... J'entendis le jeune homme murmurer à sa compagne : « Il le faut bien ! » et tous deux, quittant la terrasse, descendirent vers le lac noir, moiré d'une écharpe nacrée...

— Ils partent demain, me confia le gérant. Je crois même qu'ils quittent la ville. Car j'ai su qu'ils étaient allés demander des prix ailleurs : mais c'est encore trop cher pour eux... Que voulez-vous, Monsieur, quand on n'a pas de quoi on ne vient pas s'installer dans les palaces !

C'est alors qu'une idée me vint, une idée, j'ose le dire, ingénieuse, délicate, sensible, — bref une idée charmante : celle de me métarmophoser en bonne fée... en bonne fée qui resterait inconnue de ses heureux protégés... Je dis au gérant, avec autorité :

— Vous allez me faire le plaisir de garder vos deux pensionnaires.

— Je regrette, me répondit-il avec une fermeté polie, mais j'ai des ordres, Monsieur. Nous ne pouvons en pleine saison...

Je l'interrompis en articulant :

— Vous allez garder vos deux pensionnaires. Je prends à ma charge tous leurs frais et débours dans votre hôtel.

Les yeux du gérant, s'arrondirent comme des soucoupes. Je poursuivis :

— Et ce, depuis leur arrivée.

Il s'inclina :

— Parfaitement. Je vais les prévenir.

— Arrêtez, malheureux ! exclamai-je, aussi sincère qu'emphatique. J'exige que ma décision leur demeure ignorée !

— Parfaitement. Mais quand je leur dirai que la note est payée...

— ...Et continuera de l'être...

— Et continuera de l'être... ils vont me demander naturellement : « Par qui ? »

— Eh bien, vous répondrez : « Par l'administration ».

— Ce n'est pas un bruit à faire courir, Monsieur ! Ce serait un fâcheux précédent.

— Dieu ! Que vous m'agacez, gérant ! Vous leur répondrez, s'ils insistent, qu'elle est payée par une personne anonyme, amie de la jeunesse amoureuse et de la beauté. Allez, et revenez m'indiquer ce que je vous dois.

... Il paraît que le contact entre M. Robert Fontève et le gérant de l'établissement ne manqua pas d'une saveur singulière. Quand le voyageur, qui demandait sa note, s'entendit répondre « que tout était réglé et que la direction espérait avoir, dans les mêmes conditions l'honneur de garder Monsieur et Madame comme clients jusqu'à la fin de leur séjour », ce fut tout juste s'il ne se crut pas le jouet d'un rêve... Il se fit répéter la phrase ; puis il demanda au gérant « s'il ne se foutait pas de lui » ; et ce haut employé ayant répondu « non » il le pria de lui expliquer à quoi rimait cette gracieuseté. Le gérant circonspect dit : « A rien ». Et M. Fontève, éberlué, s'en fut conter l'aventure à Jeannette. J'appris qu'elle s'appelait Jeannette car il ne put s'empêcher de l'interpeller à distance, tant il avait hâte de la mettre au courant.

Quant à moi, j'étais simplement aux anges. Je me sentais fier, presque ennobli à la pensée que j'avais contribué au bonheur de ces deux tendres enfants.

... Je ne fus pas peu surpris, le lendemain, quand je les revis pour la première fois, dans le restaurant de l'hôtel, à l'heure du déjeuner, de remarquer qu'ils causaient à peine, qu'ils étaient graves et regardaient autour d'eux, les yeux fuyants, avec une sorte de gêne. Après le repas, le gérant me confia que le jeune homme avait « formidablement insisté » pour savoir d'où lui tombait cette libéralité ; de sorte qu'en fin de compte mon mandataire s'était vu obligé de faire allusion à « la personne anonyme ».

— Vous n'en avez pas dit davantage? fis-je sévèrement.

— Pas davantage, Monsieur, parole d'honneur.

Je rencontrai de nouveau le couple sur la rive du lac, pendant l'après-midi. Il discutait avec violence, et se tut en me voyant approcher.

Quand je rentrai le soir à l'hôtel, le gérant me dit :

— Il y a du nouveau : le monsieur m'a prévenu qu'ils allaient s'en aller si je ne lui révélais pas le nom de la personne...

— Eh bien, m'écriai-je, prenez sur vos livres le nom d'un étranger quelconque ayant quitté l'hôtel... Vous expliquerez que cet original, en regagnant sa lointaine patrie a laissé entre vos mains une grosse somme destinée à faciliter le séjour, en votre belle contrée, de certaines personnalités sympathiques...

— Evidemment, fit le gérant rêveur, je peux toujours raconter ça... Mais on me demandera pourquoi je ne l'ai pas raconté tout de suite... Et puis, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, ça n'a pas l'air très vraisemblable...

Je tournai le dos à cet imbécile. Tout à coup, une pensée me transperça le cerveau : « Qu'ai-je fait de condamnable, après tout? » Je rappelai le gérant qui s'éloignait :

— Veuillez dire à Monsieur Fontève que je serais heureux de causer un moment avec lui.

Il était près de neuf heures. Smokings et robes du soir circulaient dans le hall, aux entours du restaurant. Je guettais l'entrée des deux jeunes gens, non sans quelque nervosité. Ils arrivent, fort élégants. L'homme, qui m'aperçoit assis sur un divan, désigne un fauteuil à la femme en lui disant, manifestement : « Attends-moi ». Mais elle, à l'évidence, répond : « Ça m'intéresse autant que toi », et, fille d'Eve, nièce de Pandore, s'approche en même temps... Je me lève, salue, lui offre un siège ainsi qu'à son compagnon. Celui-ci, sans préambule, m'interroge, presque durement :

— Alors, c'est vous?

— C'est moi... quoi? fais-je, avec un bon sourire.

— C'est vous le généreux anonyme? Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que je ne mange pas de ce gâteau-là !

Je réponds, d'une voix très douce :

— Ne vous fâchez pas, je vous en prie... Je n'ai eu d'autre pensée en tout cela que de vous être agréable... ainsi qu'à Madame...

Et je souris galamment à la jeune femme qui darde sur moi un regard d'une intense curiosité.

— Ah? oui?... « Ainsi qu'à Madame »? reprend le jeune homme d'un ton ambigu. Et, brusquement, je pressens une fâcheuse équivoque. Aussitôt je déclare :

— Voulez-vous me faire le plaisir de dîner avec moi tous deux? Je vous déduirai les mobiles qui m'ont guidé...

— Soit ! répond le jeune homme. Je ne serai pas fâché de connaître vos mobiles...

Nous entrâmes au restaurant et, au cours du repas, j'exposai, tout simplement, comment j'avais été amené à l'idée dont nous tirions maintenant les conséquences... Ils m'écoutaient peu à peu rassurés, rassérénés ; puis ils se regardèrent de nouveau avec tendresse, se prirent même la main et me donnèrent, lui, du « philanthrope », elle, du « bienfaiteur de l'humanité ». Nous fûmes ensemble au Casino :

...— Alors, leur dis-je au retour, vous acceptez maintenant ? Nous continuons sur ces bases ? Vous ferez vraiment un gros plaisir à celui qui pense pouvoir un jour se dire votre vieil ami...

— On verra ! répondit le jeune homme. Permettez-moi de réfléchir... Ce qui m'ennuie, comprenez-vous, c'est que le gérant de l'hôtel soit dans la confidence... De quoi ai-je l'air ?...

— Moquez-vous du « qu'en dira-t-on ? » quand vous avez pour vous votre conscience ! répliquai-je gaiement. A présent, réfléchissez tout à votre aise... et vous me donnerez raison.

Nous nous dîmes bonsoir affectueusement et je montai dans ma chambre.

Le lendemain M. Fontève vint à moi et me tendit très cordialement la main :

— J'aimerais vous parler seul à seul.

— A votre disposition.

— Eh bien, d'après ce que vous m'avez expliqué, commença-t-il, j'entre pour une très large part dans le bénéfice de votre aimable décision...

— En effet : vous m'avez tout de suite semblé on ne peut plus sympathique.

— Dans ce cas, voici...

En bref il me demandait « une commandite occulte pour une affaire extrêmement intéressante », qui, dès qu'il me l'exposa, cessa immédiatement de m'intéresser...

Quelques temps après je rencontrai la jeune femme. Elle me dit, à mi-voix :

— J'aurais aimé vous parler seule à seul...

— C'est bien facile, chère Madame...

Elle me chuchota « qu'elle avait compris... qu'elle admirait mon tact et mon doigté... que j'avais pris un détour délicieusement poétique pour empêcher son départ... Qu'elle avait toujours eu un faible pour les cœurs d'élite... En un mot que, si j'étais discret, elle aurait plaisir à revoir, une fois de retour à Paris, un homme si charmant et si libéral... »

... J'avais voulu être une bonne fée : je n'avais été qu'un démon corrupteur...

... Et c'est moi qui, sans rien dire, le lendemain à l'aube, ai quitté l'hôtel.

Extrait du journal de M. X...

p. c. c.
Henri FALK.

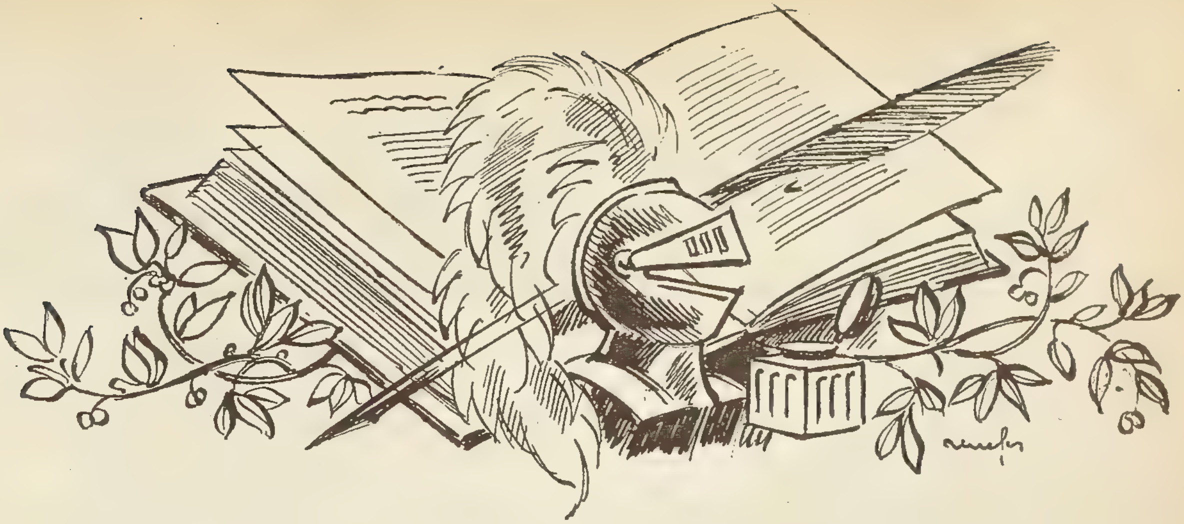

VARIÉTÉS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

Une journée de la Duchesse d'Orléans

en 1684

par Paul REBOUX

On sait que la fille de l'Electeur Palatin, Charles-Louis, avait épousé Philippe d'Orléans, frère unique du Grand Roi.

Cette princesse rustaude, courtaude, vite engraissée par la nourriture copieuse qu'elle absorbait goulûment, avait une âme droite et saine et possédait, presque seule à la cour de Louis XIV, le privilège du franc-parler. C'est elle que l'on connaît sous le nom de princesse Palatine.

Comment se déroulait une de ses journées, quinze ans après son mariage, à l'époque où elle avait acquis à la cour la plénitude de sa situation?

Tel est le sujet des pages qui vont suivre et dont le mérite principal est d'être fondé sur des documents, sans rien devoir à l'imagination.

⁂

Elisabeth-Charlotte, princesse Palatine, duchesse d'Orléans — que nul à la cour ne nommait autrement que « Madame » — s'éveillait vers neuf heures du matin. La femme de chambre qui couchait dans la même pièce que Madame, se levait en tapinois, emportait son lit pliant et allait se vêtir dans une pièce voisine. Peu après, elle revenait dans la chambre de Madame, éteignait les bougies qui avaient brûlé toute la nuit, tirait les rideaux et ouvrait largement la fenêtre, quelle que fût la saison.

Le chapelain qui l'avait accompagnée présentait à Madame de l'eau bénite, dont elle se touchait en faisant le signe de la croix. Elle n'était pas naturellement portée à ces manifestations extérieures de la foi. Huguenote elle avait été durant toute sa jeunesse, Huguenote elle était restée de cœur Mais elle savait que le Roi agissait de la sorte et qu'il souhaitait qu'on l'imitât.

Derrière le chapelain était entrés les animaux familiers dont Madame était toujours entourée : ses perroquets, ses serins en des cages aux barreaux dorés, ses cinq levrettes, ses chiens bassets d'Allemagne, et sa petite chienne bichonne, nommé **Reine Inconnue** qui — écrit Madame — **« Comprend aussi bien qu'un homme et se met à pleurer et à hurler aussitôt qu'elle ne me voit plus. »**

Madame avait beaucoup d'attachement pour les animaux. Chaque fois qu'elle partait en promenade ou même en voyage, elle emmenait avec elle six ou sept chiens ou chiennes dans son carrosse.

Après avoir nommé et caressé toutes ses bêtes, Madame se rinçait la bouche à l'eau de pimprenelle, et se peignait pour diminuer la vermine. Là se bornait sa toilette.

On lui apportait alors son déjeuner qu'elle mangeait de bon appétit. Après quoi, deux valets roulaient la chaise sur laquelle Madame s'asseyait en faisant avec ses femmes des plaisanteries qu'elle savait varier avec agrément, et qui ne lui faisaient rien perdre de sa majesté.

Parfois, quand la nature ne la servait pas avec empressement, elle prenait patience avec une dignité et une décence admirables. Elle écrit : **« Si je devais lire les livres de Mlle de Scudéry tout d'une pièce, ils me fatigueraient. Mais je n'en lis que trois ou quatre pages quand, matin et soir, je siège sur le « kackstuhl. » Cette façon m'amuse et ne m'est ni fatigante, ni ennuyeuse. »**

Ce fauteuil était pour Madame un lieu d'aisance, si l'on en juge par la facilité qu'elle témoigne pour le nommer. Il faut bien se souvenir que nos aïeux considéraient la chaise percée comme un accessoire essentiel du mobilier. Ils n'avaient pas été influencés par cette pudeur britannique qui date de la chute de Napoléon. Cette pudeur nous fit imiter les façons de nos vainqueurs. Elle nous inspira le dégoût de ce que nos pères, jusque-là, avaient considéré comme naturel et avouable. Dans beaucoup de régions françaises où les scrupules britanniques ne se sont pas insinués, on trouve encore des planches percées de plusieurs trous sur lesquels les membres de la famille viennent siéger le matin, en devisant avec bonne humeur.

Aussi convient-il de ne pas tenir Madame pour indécente parce que, en son temps, elle usait d'une facilité qui n'est plus de règle aujourd'hui.

⁂

Cette chaise offrait pour Madame une commodité qu'elle appréciait, par comparaison avec les récipients dont elle faisait usage quand elle ne se trouvait ni à Versailles, ni à Saint-Cloud.

Dans sa correspondance, on trouve cette histoire qu'on pourrait nommer « le vase brisé », tout comme le poème qui rendit Sully Prudhomme populaire.

« Je partais, quand je sentis un fort besoin: j'allais chez le concierge du château, pensant y trouver une chaise percée. Mais il n'y en avait aucune qui fût propre. On m'apporta un pot de chambre en terre que je plaçai sur une chaise de paille. J'étais dans le fort de l'action. Voilà le pot de chambre qui se brise! Par bonheur, je me retins à la table, sans quoi je serais tombée, mollement si vous voulez, mais salement, et l'on aurait pu dire, en vérité, que mon voyage avait scellé avec de la m... (dreck). **Et si je n'avais sauté prestement les tessons m'auraient terriblement déchirée... »**

⁂

Quand Madame cessait d'être assise, le « lever » commençait.

Le premier aumônier, la surintendante, la dame d'honneur, les filles d'honneur, la dame d'atours, le valet de chambre ordinaire, le premier médecin, un premier valet de garde-robe, le premier maître d'hôtel, le gouverneur des pages, le gentilhomme servant, le secrétaire des commandements, après avoir chacun gratté à la porte, entraient dans la pièce, où ils étaient bientôt rejoints par ceux des familiers de Madame qui logeaient au Château de Saint-Cloud et qui étaient admis à faire leur cour.

Tous ne se contentaient pas d'être des spectateurs. Ils collaboraient avec les serviteurs pour les soins de Madame, avançant la chaise, laçant le corsage, lissant des plumes, pliant des couvertures. La vieille tradition de famille était respectée à Saint-Cloud comme à Versailles selon laquelle le maître ou la maîtresse d'une demeure doivent être environnés l'un et l'autre de soins respectueux, avec autant de zèle que des pères de famille servis par leurs enfants.

Vêtue et coiffée, Madame recevait les marchands et les fournisseurs qui lui faisaient leurs propositions ou lui présentaient leurs mémoires.

⁂

Quand elle logea plus tard à Versailles, elle sortait de son appartement et allait au petit lever de la Reine, qui avait lieu bien plus tard.

Le vaste château, où Sa Majesté venait de fixer sa résidence, était éveillé depuis longtemps et grouillait de laquais et de filles de service. Déjà avaient pris place sur les paliers, dans les escaliers, dans les salons d'attente, les marchands ambulants, les revendeurs, les mendiants, les diseurs de bonne aventure par lesquels tous les dégagements de la demeure royale étaient encombrés. Car Versailles n'eut point du tout le caractère d'un palais d'aujourd'hui. Y entrait qui voulait. C'était une sorte de kermesse permanente, assemblant là une foule de plusieurs centaines d'invités qui logeaient à l'étroit, étaient chauffés et éclairés, mais point nourris, et à qui soubrettes et laquais, plus nombreux que les bestioles d'une fourmilière, apportaient sans relâche des paquets, des billets, de la nourriture.

Quand le conseil du Roi avait pris fin, quand Messieurs les ministres avaient vidé le sac d'où ils tiraient les dossiers des affaires à examiner, le capitaine des gardes venait chercher Sa Majesté pour l'accompagner à la chapelle du château.

Là s'étaient rassemblés les courtisans auxquels Madame s'était jointe, après avoir présenté la chemise à la Reine, comme l'Etiquette lui en donnait le droit.

Quand le Roi paraissait à sa tribune, le silence interrompait dans l'église le bruissement des conversations. Tous les assistants dirigeaient leurs visages vers le Roi, le dos tourné au prêtre et à l'autel. Ils semblaient adorer le monarque, en laissant à celui-ci la mission d'adorer Dieu au nom de l'assistance.

La messe entendue, le repas avait lieu. Le Roi, pour se rendre à table, traversait d'un pas lent les salons et la galerie où son regard attentif reconnaissait chacun des assistants. Il passait chez Mme la Dauphine, puis chez la favorite du moment. Au seuil de la salle où devait avoir lieu le repas se tenait le premier maître d'hôtel, armé du bâton de commandement. Il s'avançait pour annoncer au Roi que sa viande était servie.

⁂

Presque toujours, Madame mangeait seule, dans ses appartements. On lui servait des salaisons, des choux au sucre, du gibier, des harengs saurs, du lard salé et beaucoup de raves. Elle n'aimait guère les plats de chez nous : **« J'ai tellement affriandé ma gueule allemande à des plats allemands,** — écrit-elle en Octobre 1719 — **que je ne puis souffrir un seul ragoût français ».**

Souvent, Madame allait chasser. C'était son délassement favori.

Après la chasse, retour au château. Quand le Roi avait chassé, il changeait de chemise. Puis il donnait audience ou se rendait au jeu. C'est là que Madame le retrouvait.

Les lundi, mercredi et jeudi de chaque semaine, des tables se dressaient dans le salon. A la clarté des lustres et des girandoles, les gentilhommes à hautes perruques bouclées faisaient miroiter les diamants de leurs boutons, les broderies d'or de leurs habits, les franges de leurs nœuds d'épaule, les dentelles d'or de leurs manches, les flèches d'or de leurs bas de soie, les boucles de leurs souliers. Les dames, raides en leurs robes de brocart ou de soie brodée, faisaient des révérences, chuchotaient, se penchaient pour dire des mots d'esprit, derrière l'éventail. Le tintement des louis d'or se mêlait au chant des hautbois et des violons. Le reversi, le piquet, la bête, l'hombre, le hoc, le brelan, le lansquenet et la bassette se partageaient la faveur des assistants.

Un grand nombre de laquais, en juste-au-corps bleu avec des galons or et argent, étaient derrière toutes les tables pour donner des cartes, des rafraîchissements, épargner aux joueurs la peine de compter.

L'hiver, quand il faisait si froid, en ces grandes pièces, que l'eau se glaçait dans les verres à la table du Roi, on répandait de la paille sur le sol. C'était un bon moyen de mettre les pieds à l'abri du gel. L'été, par les fenêtres ouvertes, entraient, avec les papillons du soir et les moustiques issus de tous ces bassins à l'odeur fade, le parfum des jeunes arbres du parc et la senteur de la forêt voisine.

On entendait ensuite la symphonie, ou bien l'on voyait danser. On passait à la chambre des liqueurs, ou à celle de la collation. On allait au billard dont la table était entourée d'orangers et de girandoles d'argent.

Madame n'avait pas beaucoup de goût pour ces réunions. Elle ne pouvait supporter de perdre. Elle préférait se mêler aux entretiens où les dames, en se bourrant le nez de tabac en poudre, discutaient sur les chances de faire obtenir un cordon bleu, une charge, une invitation, disputaient sur le rang, la préséance, les droits, comparaient les chances des fils bâtards ou des enfants légitimes.

⁂

Une des cérémonies auxquelles Madame participait avec le plus d'intérêt et de dévotion était celle du lavement de pied des pauvres, qui avait lieu le Jeudi Saint.

Les chirurgiens et les barbiers de la Couronne se rendaient la veille en un lieu où étaient assemblés un grand nombre de jeunes enfants pauvres. On choisissait parmi eux treize sujets, visités par le premier médecin et par les chirurgiens et barbiers du Roi, pour voir s'ils étaient nets et n'avaient point de fistules ou de gale sur le corps, et notamment aux pieds.

Le Jeudi Saint, dès six heures du matin, ces treize petits pauvres étaient menés au barbier du commun de la maison du Roi, qui leur rasait les cheveux et leur coupait les ongles du pied droit à chacun. Puis on les faisait chauffer et on leur baillait à déjeuner. Des officiers leur lavaient jambes et les pieds avec de l'eau tiède et des herbes odoriférantes, afin que Sa Majesté n'en reçut aucune mauvaise odeur. Cela fait, ils étaient habillés d'une longue robe en drap rouge, qui leur pendait depuis le col jusqu'en bas. Ils s'asseyaient alors sur le banc et attendaient le Roi.

Sa Majesté s'avançait vers les enfants, et, prosterné à deux genoux, commençait à laver le pied droit au premier et le baisait. Elle continuait par les autres. Le Grand Aumônier de France tenait le bassin d'argent doré, et l'un des aumôniers-servants tenait le pied de l'enfant que le Roi lavait, essuyait, baisait.

Ce lavement étant fait, les enfants étaient servis par le Roi. Chacun des treize recevait un plat de bois plein de légumes ou de poisson, et une petite cruche de vin sur laquelle on mettait trois échaudés. Puis le Roi passait au col à chacun d'eux une bourse de cuir rouge, dans laquelle il y avait treize écus. Tous ces dons étaient présentés au Roi par les princes du Sang royal et autres princes et grands seigneurs.

Cette cérémonie achevée, le Roi venait à la messe avec une grande suite de princes, de seigneurs et d'officiers de la Cour.

Madame était, avec une ferveur particulière, témoin de cette cérémonie si simple et si touchante, où s'attestait cet air de famille qui régnait à la cour du Grand Roi. Ce n'était point du tout un lieu de morgue ou de vanité, comme on le prétendait alors en certaines cours étrangères. Il n'y avait point à Versailles de vaine pompe. Sa Majesté joignait à la grandeur la bonhomie. Dans le château de Mansard, dans le parc de Le Nôtre, régnait la simplicité qui caractérisait une ferme de Bretagne ou du Périgord. Le Roi était le chef de famille. Ses sujets étaient ses enfants.

⁂

Qu'il y eût fête ou non, à Versailles ou à Saint-Germain, on rentrait au palais pour souper.

Le dîner était pris par le Roi dans la solitude. C'était l'étiquette. Mais, au souper de grand couvert, les princes et princesses prenaient place avec lui.

Madame était du nombre.

Des duchesses en grand habit occupaient leurs tabourets disposés en cercle à une certaine distance. Après elle, quelques femmes de la Cour, les courtisans principaux debout en face, les grandes charges et le service derrière le fauteuil. Au bout de la salle, la foule était presque toujours nombreuse. Chacun tenait à se faire voir, à obtenir un regard, à remporter une parole.

Cette atmosphère n'était point du goût de Madame :

« Rien n'est plus ennuyeux — écrit-elle en 1707 — **comme d'avoir autour de soi vingt valets qui regardent ce que vous vous mettez dans la bouche et qui comptent tous les morceaux que vous avalez : je ne reste donc pas une demi-heure à table : le soir, je soupe avec le Roi. Nous sommes cinq ou six à table : chacun s'observe comme dans un couvent, sans proférer une parole : tout au plus une couple de mots dits tout bas à son voisin ».**

Madame était flattée, certes, de pouvoir approcher ainsi le plus grand roi qu'il y eût dans le monde. Mais elle préférait de beaucoup les soupers plus détendus, plus libres. Elle éclatait de rire aux facéties analogues à celle dont Mlle La Fayette fut la victime, quand on pressa sur le parquet le jus d'une orange, pour accuser ensuite cette demoiselle d'avoir ri à l'excès. Et, quand on soupait, elle était semblable à cette jeune duchesse qui, à la cour de Brunswick, poussait des soupirs réitérés. On lui demanda quel chagrin la troublait ainsi : « Ce n'est pas le chagrin, répondit-elle. C'est que je me suis bourrée à en crever. »

Enfin, le Roi se levait. Il saluait profondément toutes les femmes, passait devant elles et rentrait, suivi des princes et des princesses, dans un grand cabinet situé derrière la salle du conseil.

Là, il s'asseyait au fond, Monsieur à son côté, les princesses en leur rang, Monseigneur et les autres princes debout, un ou deux officiers dans le fond. La conversation dans le cabinet était toute de famille. Monsieur y faisait des comptes. Madame la duchesse de Bourgogne des étourderies. Les princesses étaient quelquefois un peu grondées lorsqu'elles s'étaient montrées légères.

Une demi-heure environ était consacrée à cette réunion intérieure durant laquelle plus d'un des grands de ce monde fut incliné à dodeliner de la tête, pris de sommeil.

Enfin le Roi se retirait.

Au bas des escaliers et devant les avenues du château, les gardes et les mousquetaires prenaient les factions de nuit, tandis que rentré, dans la chambre du lit, le Roi, après avoir caressé quelques chiens favoris, écouté quelques demandes, et quitté ses vêtements de jour, donnait l'ordre pour les garder, et passait derrière le balustre du lit, tenant en main le petit sachet de reliques qui lui venait de sa mère.

A ce moment-là, l'étiquette libérait Madame. Elle rentrait dans son appartement en pestant contre l'encombrement qui rend les palais royaux inhabitables.

Madame, dans sa chambre, ne se privait pas d'une forte ration d'œufs durs. La prédilection qu'elle avait pour les œufs durs la rapprochait mieux encore du Roi et de Monsieur qui, partageant tous deux cette passion, estimaient Madame de l'avoir comme eux.

Une bouteille de vin ou de bière arrosait cette réserve de vivres destinés à ne point permettre que le sommeil fût troublé par une fringale.

Là-dessus, Madame décrochait avec un « han » de soulagement son corps baleiné. Elle faisait ses dévotions, puis elle se glissait dans les draps, après s'être de nouveau touché le visage d'eau bénite, à l'imitation de Sa Majesté.

Paul REBOUX.

◆

le "papier" de la fouchardière

L'Acidose et le Fluide Humain

par G. de la FOUCHARDIÈRE

Il paraît que nous n'avons pas assez de prétextes pour mourir, pas assez de mots scientifiques inventés pour expliquer l'évasion prématurée du client.

Un médecin qui porte un nom de consonnance slave vient de publier un ouvrage d'intention médico-physique qui a l'avantage d'expliquer tous les décès inexplicables ou du moins étonnants en ce qu'ils n'ont pas de cause raisonnable. Ce diagnostic polyvalent porte sur l' « acidose ». L' « acidose», c'est l'accumulation dans l'organisme d'acides produits par les ennuis, les colères et les désirs refoulés. Les acides, ça ronge, et quand l'organisme d'un type est rongé, il n'y a plus qu'à enterrer le type.

Et ! voilà longtemps que l'acidose est connue en France ; bien avant d'avoir été révélée par un médecin.

Vous arriviez à la campagne, au moment des vacances et vous appreniez la mort d'un habitant du village. Pour dire quelque chose, vous disiez :

— Tiens ! Le père Camus est mort ? Et de quoi est mort le père Camus ?

— Il a eu les sangs tournés.

Bien entendu, le médecin avait trouvé un autre alibi pour le père Camus. Un nom de maladie savant et compliqué, ayant un intérêt technique et documentaire. Mais le monde, au village, savait bien que le père Camus était mort parce qu'il avait eu les sangs tournés... Le diagnostic variait seulement quant à la cause qui avait tourné les sangs du père Camus... Le père Camus avait eu les sangs tournés parce qu'il avait perdu sa femme, ou parce que sa vache avait été malade, ou parce qu'il avait perdu son procès contre le voisin. En tout cas, on était d'accord sur la diathèse du malade et sur l'évolution de la maladie... Le sang, c'est comme le lait, c'est comme le vin, c'est comme la bière : ça tourne ; ça aigrit... Et voilà comment on fait de l'acidose.

Il n'y a pas si longtemps que les savants ont découvert que le sang circulait en sens unique, bien que la circulation du sang ait commencé à l'intérieur du premier homme. Aujourd'hui un biologue génial découvre que non seulement il circule, mais il tourne.. « **E pur si mueve** » disait Galilée.

Ainsi, reviendrons-nous sans doute, par la piste en rond du progrès, aux méthodes thérapeutiques qui furent en honneur au temps de Molière : la purge, la saignée, c'est-à-dire la vidange ; on élimine les vapeurs peccantes, c'est-à-dire les fermentations acides. Ce n'est pas plus bête qu'un autre traitement.

Mais sans doute est-il préférable, avant que l'acidose ait commencé à faire du dégât, d'user de la méthode prophylactique.

N'ayez pas d'ennuis dans la vie ; ne faites que ce qui vous est agréable ; contentez tous vos désirs. Et vous vous porterez bien...

Vous voyez comme c'est facile !

Le secret de la santé, c'est le secret du bonheur. Soyez heureux et vous vous porterez bien ; alors, vous portant bien, vous serez heureux... Il faudrait que vous soyiez rudement vicieux pour continuer à avoir des embêtements après avoir appris que les embêtements vous abîment la santé. Vicieux comme le cercle où vous êtes désormais enfermé.

Cette question de pathologie intime est plus compliquée qu'elle n'en a l'air.

Vous vous rendez malade parce que vous faites de l'acidose, ce qui revient à dire en langage vulgaire, que vous vous faites de la bile.

Mais pourquoi vous faites-vous de la bile ?

Les causes premières de l'acidose sont l'argent, l'amour, la jalousie et l'ambition (qu'il est impossible de classer par ordre d'importance). Voilà pourquoi les hommes se tournent ou se rongent les sangs.

C'est ce qui fait la supériorité de l'homme sur l'animal, qui, n'ayant pas les sangs tournés par l'ambition, la jalousie, l'amour et l'argent, ne meurent que de maladies horriblement vulgaires, et c'est aussi ce qui fait la supériorité du médecin sur le vétérinaire.

⁂

Une autre nouvelle vieille découverte dont font état, dans leurs chroniques scientifiques, les physiologues férus de psychologie, c'est le don d' « irradiation fluidique » qui émane de certains sujets privilégiés, et par quoi il semble démontré que le « fluide humain » agit non seulement sur d'autres bipèdes ayant le don de réceptivité, mais aussi sur la matière, ce qui est plus étonnant quand on y songe.

L'emprise psychique de certains êtres sur leurs semblables n'est pas contestable... « L'irradiation fluidique » dans un langage vulgairement prétentieux, s'appelle le « **sex-appeal** », lorsqu'il tend à la perpétration de l'espèce ou à des contacts plus passagers... Un fluide se dégage sans aucun doute d'imbéciles éloquents qui entraînent les foules à leur destinée et deviennent des fondateurs de religions ou d'empires, des conducteurs de peuples... Certains escrocs grandioses exercent cette influence dans un sens presque matériel ; sous l'influence de leur « **gold-appeal** » les billets de banque, aspirés par un curieux magnétisme, jaillissent irrésistiblement des coffres les mieux clos et des bas de laine les mieux cachés, pour venir remplir leurs poches.

Les princes de la science n'ont-ils jamais entendu parler des femmes qui font tourner le lait?

Il y a des femmes et un grand nombre, qui, à certains moments (il serait plus exact de dire : « à certaines époques ») font tourner le lait par l'effet de leur seule présence. Le phénomène est constant... On constate également que les dames douées de ce pouvoir maléfique et qui sont cuisinières, sont incapables, dans ces moments-là, de réussir une mayonnaise, quelle que soit leur habileté dans l'art de la cuisine.

Dans mon enfance, j'ai connu une jeune servante de ferme qu'aucun patron ne pouvait garder plus d'un mois. Elle était travailleuse, honnête et propre. Mais à un moment donné, il arrivait ceci : la servante allait traire les vaches à l'étable ; le temps de traverser la cour avec les seaux, le lait était tourné.

Les femmes qui font aigrir le vin sont un peu plus rares, mais on pourrait cependant recueillir des témoignages dans les pays vinicoles... Je me rappelle un vigneron tourangeau qui avait interdit à sa femme l'entrée de son cellier. La femme par conséquent, n'avait pas de plus pure joie que de franchir en fraude le seuil défendu. De telle sorte que le pauvre vigneron se lamentait en buvant du vinaigre, alors qu'il avait fait du vin.

L'effet du fluide humain sur la matière est incontestable... Je me fais fort, en plaçant sous mon bras un tube de verre contenant une colonne de mercure, de faire monter de plusieurs centimètres la colonne de mercure.

Ce n'est qu'un phénomène physique. Mais les possibilités du fluide humain dans l'ordre chimique sont plus curieuses encore : les odeurs, par exemple, sont des émanations fluidiques perceptibles aux sens, insaisissables à l'analyse, extrêmement variées quant à leurs origines et leurs effets, et dont la science n'a pas pensé à s'étonner encore.

N'est-ce pas une émanation du fluide humain, cette voix exaspérante qui pénètre chez moi, émanant d'un individu perché sur la Tour Eiffel ou caché dans une cave, et qui provoque dans mon organisme une exaltation proche de la rage en me répétant que les Trucs Léviathan sont garantis pour longtemps ?

On n'a jamais expliqué la nature du fluide humain presque surnaturel, que nous évoquions tout à l'heure et qui agit sur les âmes et sur les volontés, provoquent l'amour ou l'antipathie, asservissent les individus et dominent les peuples... Il faut le subir ; l'analyser, c'est encore trop calé... Contentons-nous pour l'instant de chercher, et si nous trouvons, ce sera déjà bien joli, par quel sortilège, le roi de la création a pu acquérir le pouvoir miraculeux qui réside dans une dose de créosote, un flacon de phénol et une boule de naphtaline...

G. de la FOUCHARDIÈRE.

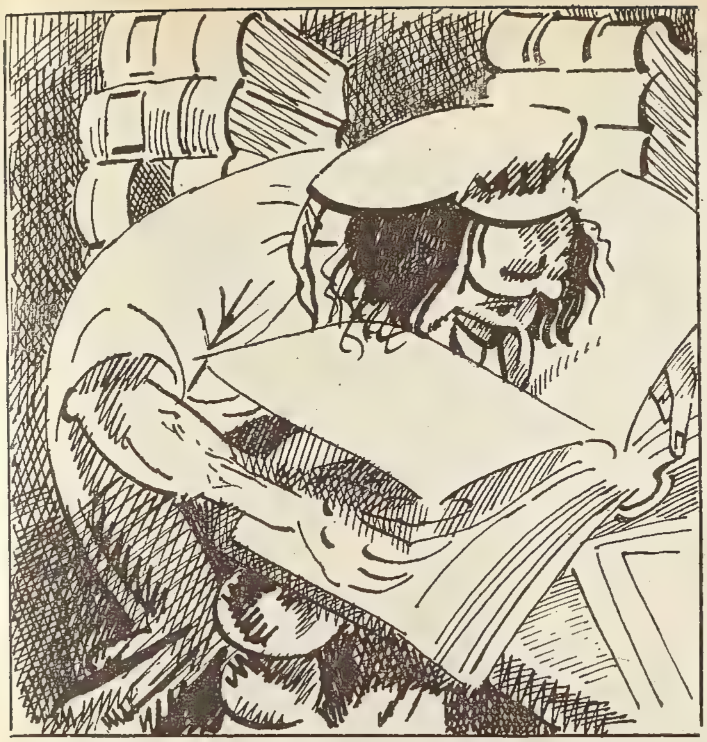

on n'est pas docteur pour
avoir étudié
(proverbe espagnol)

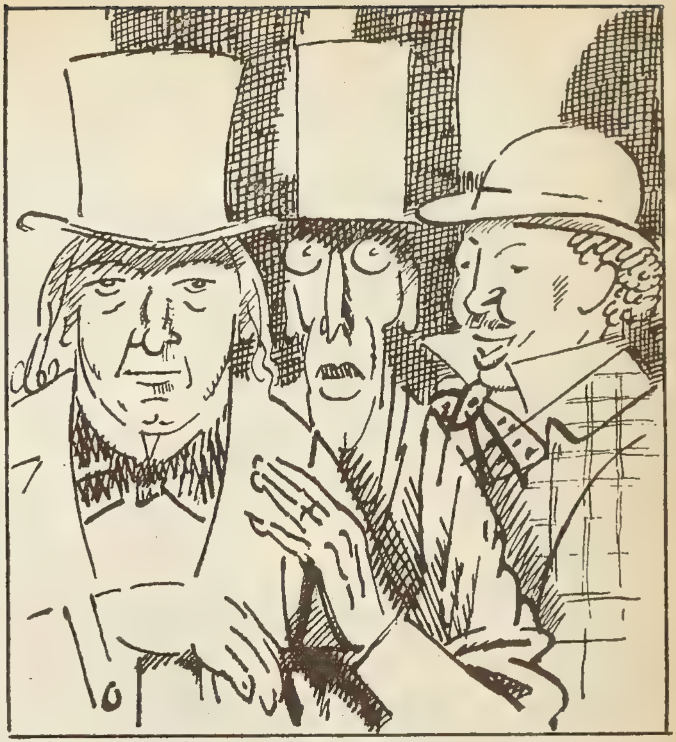

Les meilleurs médecins sont le
Dr Tranquille, le Dr Diète et le
Dr Sans-Souci. (prov. anglais)

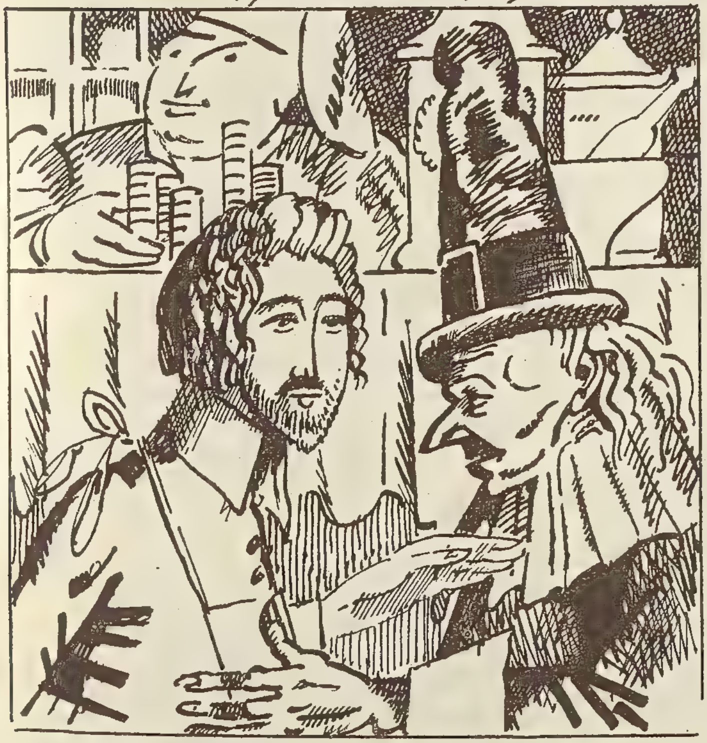

Vieux médecin, jeune chirurgien
et riche apothicaire
(proverbe français)

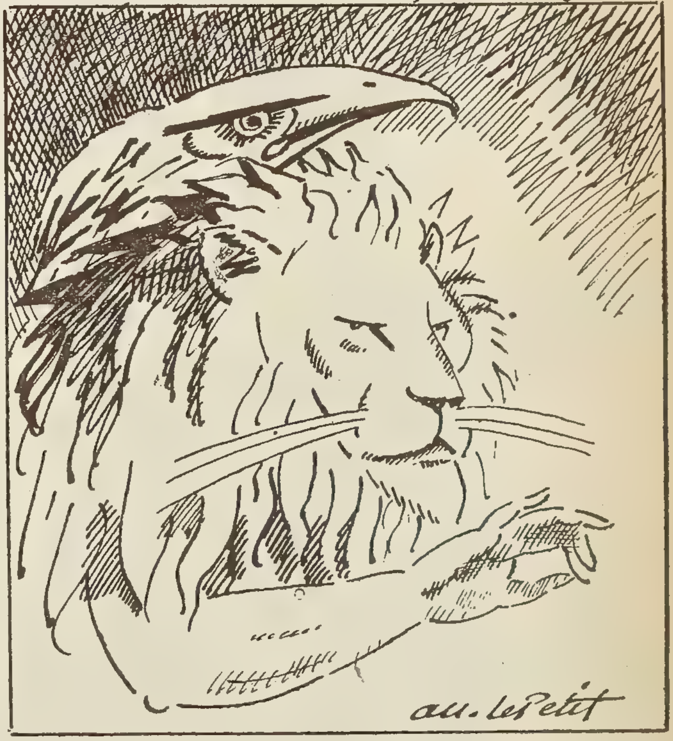

La chirurgie demande œil
d'aigle, cœur de lion et main
de femme (proverbe anglais)

Le Théâtre à vol d'Oiseau

par Edmond SÊE

A Mme R..., jeune femme « à la page ».

Ma charmante Amie :

Je m'empresse de déférer au vœu exprimé dans votre dernière lettre (si bonne et si tendre), c'est-à-dire de vous mettre au courant le plus rapidement et le plus judicieusement possible — je l'espère du moins ! — de ce que l'on a joué, ces derniers temps, dans les théâtres de Paris ! Ainsi serez-vous au courant, dès votre rentrée, après un trop long exil « dans vos terres », comme on disait jadis. (Ah ! la Crise hein ! ma pauvre amie, et tout ce qu'il faut faire pour y parer, vaille que vaille), et n'aurez-vous pas l'air d'une provinciale qui ne sait rien, qui n'a rien vu, qui ne peut parler de rien !... Ce que vous redoutez le plus au monde, je ne l'ignore pas !...

Apprenez donc que la vogue est présentement, à ce que l'on nomme « Les grands sujets », (expression lancée par notre ami Gabriel Boissy de Comœdia), entendez, les œuvres de vaste envergure de portée générale, s'adressant au cœur de la Foule, et mettant en scène d'illustres personnages ou des évènements historiques... Ainsi à l'Odéon le **Napoléon** de Saint-Georges de Bouhelier fait-il salle comble, en dépit de la longueur du spectacle (quatre heures bien tassées, chère amie, et trente-quatre tableaux !) ; et, à la Comédie-Française, **La Francerie** de Paul Raynal, est le grand événement dramatique de la saison.

Je vous préviens tout de suite que Bouhelier nous a montré, à l'Odéon, non pas l'épopée Napoléonienne dans son ensemble, mais la « Contre passe » de cette époque, la période des luttes, souffrances, revers, aboutissant à la déchéance finale ! Pourquoi ? Je l'ignore ! Peut-être parce que le héros douloureux attaqué, traqué de toutes parts, lui paraissant plus touchant, plus révélateur de lui-même dans la mauvaise fortune que dans la bonne. Il est certain, qu'à différentes reprises, on s'émeut en entendant le grand homme gémir sur son destin, en proie aux regrets, aux remords, aux fureurs, en le voyant trébucher de piège en piège. Mais, il faut bien le dire, de ces gémissements, grondements, fureurs répétés, se dégage quelque monotonie ! Et le héros national se trouve entraîné à parler avec trop d'abondance, de continuité et de fureur un peu hasardeuse, diffuse, égarée. il était d'ailleurs, vous le savez, plus grand dans ses actes que dans ses paroles !... Par malheur, il parle ici, je vous le répète, plus qu'il n'agit, toujours à propos d'actions révolues par autrui. Il arrive donc ceci qui peut vous paraître paradoxal : toutes les fois que, à l'Odéon, l'empereur occupe le devant de la scène, se révèle, s'avoue, se « répand » en propos divers, l'intérêt du spectateur devient moins vif, moins pressant que lorsque les personnages secondaires prennent sa place, et l'on se passionne pour leurs sournoises, subtiles, féroces manœuvres, bien davantage que pour ce qu'elles éveillent, ensuite, dans l'âme effarée, tumultueuse, désorientée du personnage principal. Voilà ma critique essentielle touchant l'œuvre de Saint-Georges de Bouhelier. Tirez-en profit si on vous parle et si vous parlez de la pièce ! Ajoutez cependant, qu'elle n'en demeure pas moins digne d'estime et que l'auteur et le théâtre ont accompli là un très méritoire effort, justifiant, en partie, le succès obtenu.

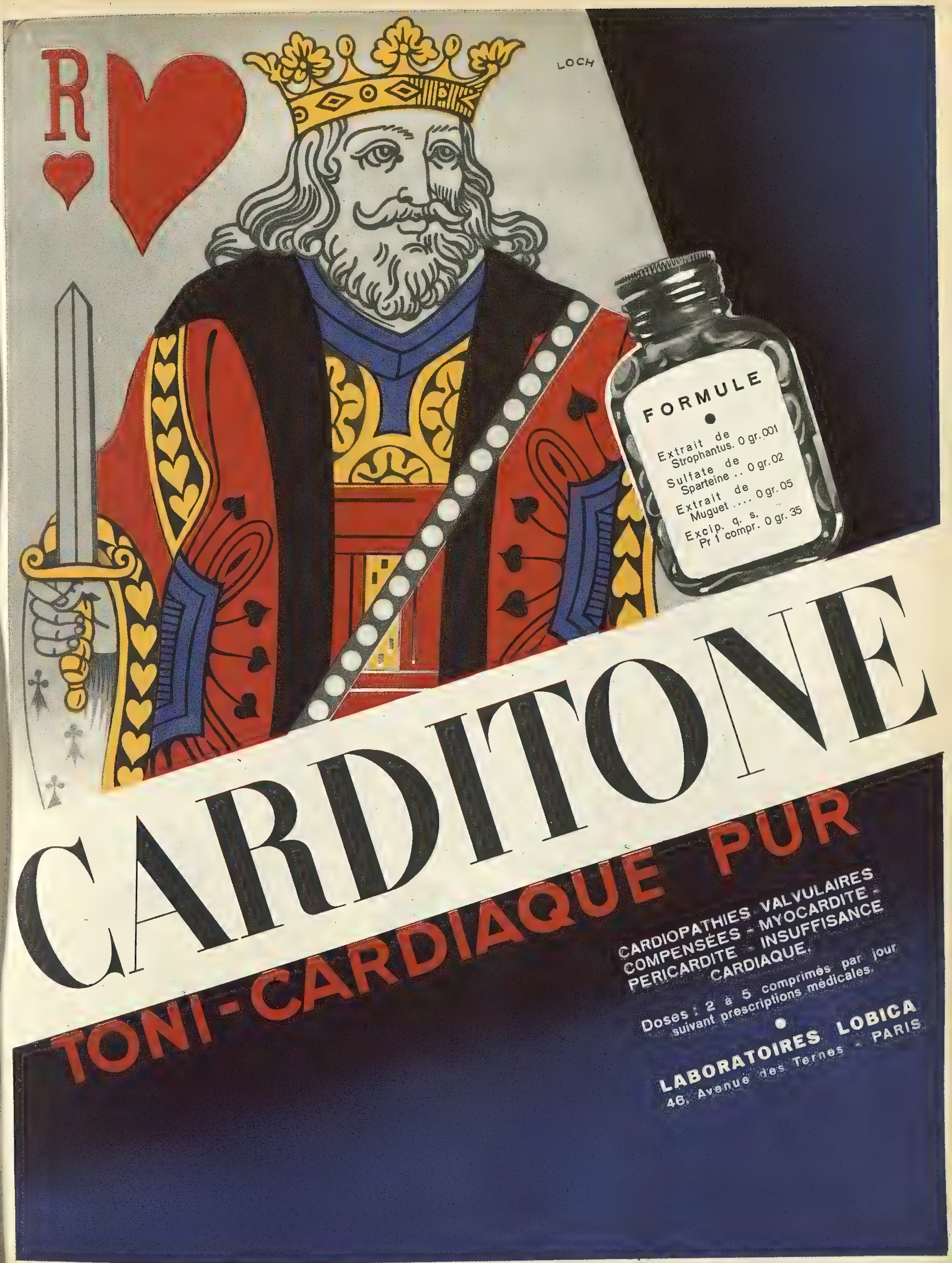

FORMULE

●

Extrait de Strophantus. 0 gr. 001
Sulfate de Sparteine .. 0 gr. 02
Extrait de Muguet .... 0 gr. 05
Excip. q. s. Pr 1 compr. 0 gr. 35

CARDITONE

TONI-CARDIAQUE PUR

CARDIOPATHIES VALVULAIRES COMPENSÉES - MYOCARDITE - PERICARDITE - INSUFFISANCE CARDIAQUE.

Doses : 2 à 5 comprimés par jour suivant prescriptions médicales.

●

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes - PARIS

LABORATOIRES LOBICA

AZOTYL
AZOT
LABORATO
LOBICA

AZOTYL

ampoules

Menthol 0.025
Extrait de râte 0.05
Extrait de bile stér. et dépig.. 0.05
Cholestérine pure 0.025
Camphre 0.075
Goménol 0.05
Cinnamate de Gaiacol 0.01
Lécithine 0.04
Pour 1 cc.

pilules

Cholestérine 0.05
Extraits biliaires 0.05
Extrait splénique 0.05
Pour 1 pilule

LABORATOIRES LOBICA
46 - AVENUE DES TERNES - PARIS - 17

Quant à **la Francerie** autour de laquelle ont déferlé — vous avez pu vous en convaincre vous-même — pas mal de sottises, de calomnies, de médisances absurdes, avant le lever du rideau, et qui a provoqué de la part de la critique des réactions plutôt contradictoires (les articles enthousiastes, alternant avec les éreintements !) elle « tient le coup », je vous prie de le croire, enrichit d'un nouveau fleuron la couronne dramatique de Paul Raynal, et s'affirme, à mon sens, sa pièce la plus pure, la plus simplement, harmonieusement pathétique : un magnifique Lied de France, une exaltante Chanson de geste, vécue, animée, **dramatisée** par un maître écrivain en pleine possession de son métier de sa formule !... Je vous engage fort à défendre l'ouvrage si on l'attaque devant vous, à « y aller » carrément (ça ne vous causera aucun tort, croyez-moi, au contraire !) Et insistez, surtout, sur le second acte, où s'allient si prestigieusement l'art du dramaturge, l'art du poète jongleur de rythmes, d'images, d'idées, l'art du technicien militaire même, puisque l'acte contient la documentation précise, circonstanciée, de la Bataille de la Marne.

Nous avons eu encore, en votre absence, **Intermezzo** de votre ami Giraudoux que vous aimez tant. Le thème général de la pièce ne brille pas, cette fois, par une originalité exceptionnelle (il est plutôt sommaire, primaire, simpliste à l'excès), mais vous imaginez aisément tout ce que Jean Giraudoux en a su extraire de fantaisie riante, de grâce légère, d'humaine cocasserie ! On dirait d'un chapeau de magicien, un peu creux (en apparence) mais aux innombrables doubles fonds, d'où jaillissent les pensées, formules, images éblouissantes — telles des colombes enrubannées — les savoureuses combinaisons de mots, d'idées — étoffes chatoyantes — les objets, accessoires surprenants, dispensateurs de notre plaisir, de notre allégresse rêveuse, si j'ose dire, de notre enrichissement intellectuel. On sort de là, ébloui, l'esprit comme sursaturé de talent (et de talents) divers, un brin courbatu, bien content tout de même ! Et l'on ne regrette pas le voyage, je vous prie, un voyage au Pays de l'art, de la poésie, de la fantaisie, amoureusement conjugués !...

Une autre pièce, sur laquelle il faut que vous sachiez à quoi vous en tenir — à la veille surtout de deux autres où paraîtront en chair et en os, sous leur vrai nom, les héros de celle-ci — c'est **La Voie Lactée,** d'Alfred Savoir, aux Mathurins. Elle est preste, aigue, incisive, mordante à souhait, mais a donné lieu à de multiples controverses, à des incidents un peu bruyants, encore, car il s'agissait — bien que l'auteur s'en soit défendu — d'une pièce à clef pivotant autour du plus glorieux de nos auteurs-comédiens, Sacha Guitry, de sa compagne, interprète pendant de longues années, Yvonne Printemps. Or, vous ne l'ignorez pas, nous allons les retrouver, lui dans une comédie de lui, aux Variétés, elle, dans une comédie de Henry Bernstein au Gymnase, et ce sera, vous le pressentez, un émouvant, un passionnant duel à « La Parisienne », qui ne passera pas inaperçu ! Au cours de ce duel, les deux « éléments » de ce couple charmant de ce couple conjugalement illustre et si finement populaire, désormais dissociés, courront, chacun, sa chance — sa chance nouvelle — auprès du public ! et cette attente crée déjà une petite fièvre, provoque maints et maints pronostics ; comme à la veille d'une rencontre, d'une lutte, d'un match sensationnel. Pour un peu, on engagerait des paris touchant leschances, les avantages de l'un, les faiblesses, infériorités de l'autre, la victoire ou défaite finales ! Tout cela ne va point sans une gentille, allègre férocité !... Dès que je connaîtrai les résultats du match, je m'empresserai de vous les communiquer, fût-ce sous forme de post-scriptum !

Ainsi serez-vous, dès votre retour, à Paris, informée, à la page, « d'attaque » ! aussi « parisienne » plus parisienne encore, s'il est possible, qu'à la veille de votre départ ! Et, victime de la fâcheuse crise (comme tant d'autres, hélas !) pourrez-vous démontrer à vos amis, vos relations mondaines, qu'elle ne vous a point atteinte dans votre esprit, la sûreté de votre jugement, votre rayonnante, charmante activité intellectuelle, — ce qui est, n'est-ce pas, l'essentiel !...

« Votre vieil et fidèle ami et informateur ordinaire. » Edmond SÊE.

P. S. — Voici les résultats promis du " Match dramatique ", si parisien, qui s'est déroulé, à quelques jours d'intervalle, au Gymnasse et aux Variétés. Deux victoires au demeurant ! La première remportée par Yvonne Printemps fine, tendre, vibrante à souhait dans la pièce de Bernstein, une pièce curieuse, inégale ; tour à tour pittoresque, âprement suggestionniste, délibérément romantique aussi, posant des tas de problèmes (psychologiques, idéologiques, sociaux), sans daigner les résoudre ; l'œuvre d'un penseur fiévreux et nonchalant, si j'ose dire !... La seconde victoire, remportée par Sacha Guitry, éblouissant meneur de jeux (de jeux du hasard), aventureux architecte de ces **Châteaux en Espagne** qui se seraient sans lui, vite écroulés sans doute ; mais ne s'écroulent pas ici, car l'esprit, la grâce, la fantaisie poétique d'un étonnant magicien les soutiennent !,..

E. S.

LES LOISIRS A LA CAMPAGNE

L'Amateur de Jardins

par Charles SILVESTRE

Il me souvient d'un homme très sage qui s'énorgueillissait d'une seule devise : « Cultivons notre jardin ». Il avait longtemps cultivé son esprit et vécu dans le souci des affaires. Il atteignait enfin au versant de l'âge, et, chargé d'expérience humaine plus que d'honneurs, ayant accompli sa destinée, nanti de quelque fortune, il plaçait sa récompense suprême dans un espace de sol harmonieux. Hubert, un vieux jardinier célibataire, trapu et velu, aux yeux limpides, au langage un peu sentencieux lui donnait des conseils qu'il acceptait avec plaisir, lui qui avait commandé dans certaines assemblées considérables. Il paraissait émerveillé d'obéir et découvrait qu'un paysan digne de ce nom avait une connaissance des choses souvent plus forte que la connaissance qui tient dans les livres. Hubert montrait en toute occasion son autorité tranquille, mêlant prévoyance, prudence, audace, toutes sortes de fines qualités qui lui méritaient l'estime.

Lorsque j'aperçus pour la première fois le charmant domaine cultivé, il caressa vraiment mes yeux et m'invita comme une personne vivante. Le verger, le potager, le jardin de fleurs et la roseraie s'accordaient pour enchanter le regard. Ils s'étendaient au midi, en pente légère, suffisamment abrités contre les vents. La terre en est franche, assez profonde et perméable, retient une juste part de sable, de calcaire et d'humus. C'est un équilibre parfait, que l'on trouve malaisément, mais mon ami guignait depuis fort longtemps cette magnifique parcelle de trois hectares jadis ensemencée de pommes de terre et de blé. Il fallut beaucoup de finesse pour l'acquérir. Aujourd'hui, le vendeur aime à dire, parfois, à l'auberge, en buvant à petits coups, un verre de vin blanc :

« Je regrette point d'avoir laissé ce bon morceau ! Le monsieur en a fait un vrai bouquet. J'aurais point pensé qu'il fût Dieu possible de bichonner une terre comme ça. Quand je passe de ce côté et que je vois ces fleurs et ces fruits, ces masses de braves légumes et la rivière de roses, j'en suis fier. Il paraît que ça coûte des sous, mais ça rapporte en proportion, sans parler de l'agrément ».

Il est imprudent de dire que l'on rencontre bien moins de mauvaises terres que de médiocres cultivateurs. Un sol ingrat décourage les meilleures volontés. Dès qu'il se lève, mon ami peut découvrir de sa fenêtre le petit royaume qu'il a fondé ; il en est roi, il le protège et le défend. Il sait que son cher jardin est menacé par des ennemis acharnés. Que de fois, je l'ai vu se mettre en colère contre les insectes ravageurs qui pullulent, creusent des galeries, des terriers ; grignotent fleurs et feuillages pour les flétrir bien avant l'automne. Il se répandait contre eux en paroles haineuses, il devenait même vindicatif. Parlant de ces ennemis si détestés, il les désignait d'un seul pronom : « Ils »... — Ils ont déchiqueté tels rosiers, dévasté un carré de petits pois, gâté ces pommiers...

Par une belle journée, il me prenait par le bras et m'entraînait dans une allée de son domaine. Grâce à lui, je connaissais les méfaits des petits et des gros insectes qu'il nommait et décrivait avec soin : il ne voulait plus mener au soir de sa vie que cette lutte persévérante. Il me disait les allures, les habitudes, les secrets ravages des vers blancs et des vers gris, des limaces fouisseuses, des mille-pattes et des chenilles rases, des cloportes cuirassés, des courtillières monstrueuses, des araignées rouges. Il m'intéressait aux pucerons qui secrètent un vilain coton et même aux poux du rosier. Il usait pour défaire ces hordes minuscules, du savon noir, de la fleur de soufre, du jus de tabac, et de quelques autres mélanges.

— Ils ne ruineront pas mon jardin, me disait-il. Je les tiens à l'œil! Les premiers temps, je leur faisais une guerre trop molle. A présent, pas de merci. Tout d'abord, je n'avais pas assez compté avec leur malfaisance. Et même, je mettais un peu trop d'espoir dans les oiseaux qui sont de bons défenseurs, mais insuffisants. La meilleure terre comme celle-là, ne peut livrer tout son fruit sans une vigilance de tous les instants. On ne saurait imaginer quelle innombrable vermine grouillerait dans un espace exigü. Aujourd'hui, je ne dirai pas un appétit de lion, mais un appétit d'insecte. Je comprends maintenant que la vermine est plus dangereuse que le fauve. On pourrait étendre cette remarque aux affaires humaines...

Tout en devisant ainsi, il abaissait sur ses yeux vifs un vaste chapeau de paille, dont il préservait son crâne chauve, sa maigre figure brune, en toute saison, sauf décembre et janvier.

Il m'invitait à m'asseoir, l'été, sur un banc de bois, dans sa roseraie splendide, et je l'écoutais sans me lasser tandis qu'il vantait son jardin. Il m'en avait révélé la vie, de mois en mois. En janvier, il montrait ses cultures sous châssis, ses semis sur couches chaudes, des carottes aux radis ronds et roses, à bouts blancs, et autres légumes. En ce temps-là, j'avais plaisir à le voir semer en pots la graine du melon hâtif ou du concombre, qu'il tenait avant de l'enfouir comme il eût fait d'un bijou précieux : il voyait par avance le cantaloup bien à point et respirait son parfum sucré. Il surveillait à merveille la taille des poiriers, des pommiers, des groseilliers ; bouturait sur couches chaudes chrysanthèmes, fuschias, œillets, héliotropes.

L'hiver ne le forçait pas au repos : il s'agissait d'enlever la mousse des gazons, il fallait aussi nettoyer les outils. Il regardait avec admiration Hubert, le maître jardinier qui savait occuper ses aides et les empêcher de dormir sur la besogne. Comme il semait un jour, des grains en terrine, Hubert lui dit devant moi :

— Ce n'est pas comme ça, monsieur. Vous mettez les graines dans une fumure, ça les rendra lentes, très paresseuses...

— Je vous remercie, Hubert, répondit modestement mon ami. Une autre fois, je le saurai...

En février, c'étaient des semis de cerfeuil, de chicorée, de petits pois en ligne ; on faisait des bordures d'échalotes et de ciboulettes. Au verger, les pêchers prenant leurs boutons étaient défendus contre la gelée par des auvents. On semait des fleurs au jardin, on sulfatait les rosiers, on remplaçait les tuteurs de bois et les drageons étaient soigneusement coupés.

Mon ami voulait toujours mettre la main à la besogne. Quand les merles commençaient à lancer dans l'air plus chaud leurs chants joyeux, il m'appelait du plus loin qu'il m'apercevait : il avait vraiment du printemps sur la figure. Il fallait l'entendre et l'accompagner où il voulait pour mesurer les bons effets de la saison. Que diable, il venait de planter en excellentes conditions les artichauts : c'était un évènement !

— Mon ami, me disait-il, je vais vous montrer mes plantations de glaïeuls, de renoncules, d'anémones... Hubert et moi — il ne disait jamais : moi et Hubert — nous bouturons les chrysanthèmes et les plantes molles : dahlias, verveines... Et comme le soleil est plus vif nous avons badigeonné le vitrage des grandes serres au blanc d'Espagne. Tout va bien... Les concombres, ces beaux légumes d'un vert blond, inexprimables, sont bien semés, ainsi que les courges... On a labouré avec la fourche les massifs, les plates-bandes et les corbeilles de la roseraie ; on a rempoté les hortensias qui sont friands d'eau de pluie.

Par un temps clair, il aimait à voir labourer le terrain à gazon, herser, briser les mottes pour les diviser parfaitement ; il était heureux d'assister à l'arrachement des mauvaises racines. La beauté des pelouses, leur vive fraîcheur d'émeraude lui donnaient une éloquence persuasive...

— Une pelouse, s'écriait-il, exige des soins incessants ! Arrosage, roulage, sarclage la vivifient et lui gardent sa verte splendeur. Il faut la tondre souvent et le travail sera plus facile : l'herbe sera toujours tendre... Il faut l'arroser ! Vous connaissez comme moi le grand rire de l'herbe à la pluie...

En avril, il guettait âprement le puceron noir du cerisier ; il savait le vaincre, s'il est permis de parler de victoire à propos d'un puceron. En mai, il veillait ardemment aux semis des balsamines, des capucines, des œillets de chine, des digitales et des campanules. Il avait vu planter en terre les rames des petits pois : il était content ! J'ai souvenance de sa joie profonde quand la cuisinière apportait sur la table les premières asperges. Il avait une façon de dire : « Vous allez goûter de mes premières asperges... » qui valait le dernier vers d'un beau sonnet. Au dessert, il saluait sans forfanterie, avec une élégante fierté :

— Mes fraises des quatre-saisons !

Juin et juillet marquaient son triomphe. Il faisait les honneurs de sa roseraie. Elle prenait des apparences de paradis ; au soleil, d'innombrables tiges de rosiers ruisselaient des balustrades de la pergola et semblaient couler en cascade au bord d'une nappe d'eau qui présentait un miroir magique, environné de nénuphars. Autour de nous, sur les pelouses d'un vert brûlant et frais à la fois, rayonnaient ensemble, par groupes merveilleux de même couleur, les roses thé, les roses rouge cramoisi, les rouge vif, les cuivrées comme de petites cymbales où vibrait un chaud parfum, les roses d'aurore... D'autres roses dans leur gloire en fleur se courbaient à la joie du regard en arcs, en guirlandes, ou se dressaient sur des pylônes ainsi que les plus riants flambeaux du monde.

Alors mon ami goûtait un parfait bonheur : il paraissait vivre dans un songe heureux. Un soir, tout illuminé de ses roses, il me dit au bord du miroir d'eau :

— Je vous montrerai mes plantes vivaces... J'ai su les assembler si bellement que les bleus du pied d'alouette, des iris, des campanules luttent avec l'azur du ciel ! En automne, les soleils sauront m'éclairer par un temps brumeux.

Il était sans cesse en haleine. En septembre, il m'apprenait comment on effeuille les pêchers afin de colorer leurs fruits ; j'avais plaisir à le voir désensacher les poires et les pommes alourdies de sucre, enfin mûres. Il allait du verger au jardin de fleurs, des serres au potager. Un soir de novembre, je le surpris tandis qu'il butait les artichauts, Hubert, le maître jardinier, rentrait en cave les cardons et les céleris à côte. Mon ami laissa son travail et vint à moi :

— Je vais planter des arbres fruitiers, me dit-il, c'est le moment, dans un terrain assez léger...

Puis il murmura d'une voix de confidence :

— A présent, j'en sais aussi long que Hubert. L'autre jour, je l'ai rabroué et j'ai déclaré nettement : « Il faut vous y prendre comme çà... » Il m'a appris beaucoup de choses ; à mon tour, je veux lui donner des leçons.

En disant ces mots, il avait une certaine fierté dans le regard ; il reprit paisiblement :

— Donner des conseils n'est rien. Il faut se mettre corps et âme à la besogne, sentir le poids de l'expérience, les épines de la rose. Il en va de même pour les choses de la table ; vous tenez la recette, mais non le mets délicieux : entre les deux il y a un abîme que seuls peuvent combler un certain plaisir au travail, une amitié... Tout devient clair et facile... Non seulement il importe de cultiver son jardin, il faut l'aimer. Tout réside dans ce grand accord.

Charles **SILVESTRE**.

Les tendances de la Musique actuelle

par Pierre-Octave FERROUD

On imagine qu'un pareil sujet ne se traite pas en un tournemain, et que tout ce à quoi je puis m'essayer ici n'est que de l'effleurer, d'en cerner prudemment les contours. C'est le problème le plus intéressant qui se pose pour nous, mais également le plus complexe.

Et d'abord, considérons d'où nous venons, quelle époque effroyablement troublée est la nôtre, non seulement dans l'ordre économique, mais encore dans le domaine du spirituel, de telle sorte que l'on a pu assister ces dernières années aux tentatives les plus divergentes et voir défendre les opinions apparemment les plus opposées sans que l'on ait le droit de s'étonner qu'une anarchie aussi aimable, aussi dangereuse à la fois, ait pu se développer librement.

Il en est de la musique, à cet égard, comme de la littérature, à laquelle les rivalités d'école semblent prêter pour ainsi dire une seconde raison d'être, comme de la peinture, au sein de laquelle les théories les plus fantaisistes arrivent à trouver crédit ; avec cette différence, toutefois, que l'essence de la musique se dissimule bien davantage aux yeux du profane qui n'en aperçoit que les espèces extérieures, et qu'en présence d'efforts contradictoires, les uns tendant à prolonger un état de choses sur lequel, faute de recul, il nous est difficile de porter un jugement, les autres s'orientant résolument vers d'autres « idéals », l'honnête homme a quelque excuse de confondre dans une même suspicion le territoire que l'on se dispute si âprement, et où il se sent, quant à lui, assez peu en sécurité.

La seule chose dont je voudrais le convaincre, quitte à prendre sur moi la responsabilité de jouer au prophète, c'est que cette période trouble ne doit pas durer encore bien longtemps, et qu'il n'a donc aucune raison de perdre patience. Nous sommes incontestablement à un tournant au delà duquel quelques-uns voient déjà s'engager les perspectives d'une belle ligne droite... ,

Je m'explique : la musique évoluant dans le même sens que la littérature et la peinture, mais, ainsi que l'expérience historique l'a prouvé, avec un certain retard sur l'une et l'autre, il est permis de considérer tout le début du siècle musical comme l'équivalent de l'impressionnisme littéraire et pictural. Nous enregistrons le fait : encore une fois, nous ne jugeons pas. Debussy, clef de voûte de cette architecture, correspond donc justement aux peintres de la génération immédiatement antérieure à la sienne, comme aux poètes symbolistes, et je ne crois pas que ce soit le sous-estimer que de lui attribuer, dans l'ordre de notre art, le rang d'un Cézanne ou d'un Verlaine.

Le seul malheur est qu'il ait fait école. Ce n'est pas sa faute. Grâce à quoi les préceptes qu'il avait codifiés à son propre usage, comme aussi les démarches de son subconscient sont devenus autant de règles sur lesquelles s'est fondée une doctrine. On a mis la doctrine en application. On a distillé et redistillé, pour en pénétrer le secret, le fluide mystérieux. On l'a évaporé, et l'on s'est trouvé tout quinaud de constater que les jolis accords de celui qui revendiquait fièrement le titre de « musicien français » perdaient toute signification entre des mains maladroites. Ce n'étaient que les jalons de sa pensée, de même que ses combinaisons orchestrales si subtiles ne pouvaient exister qu'en fonction des idées dont elles assumaient la parure.

On éprouve quelque scrupule à insister sur des vérités pareilles, mais il faut croire que c'est pourtant nécessaire, puisque nous entendrons encore chaque semaine de ces « poèmes symphoniques » où de malheureux s'évertuent à perpétuer un fantôme, sans se douter qu'ils ont oublié d'allumer leur lanterne...

On pardonnerait cela, tout en le déplorant, aux contemporains de Debussy, mais l'on est douloureusement surpris de voir que le Conservatoire dresse actuellement ses jeunes élèves à imiter celui qui, lorsqu'il était jeune, passait lui-même pour le révolutionnaire le plus maléfique. On fait du Debussy, pour obtenir le Prix de Rome, de la même façon que les candidats au séjour à la Villa Médicis, en 1880, faisaient du Gounod, de l'Ambroise Thomas ou du Massenet.

Je prévois le nom que l'on va me jeter à la face aussitôt : celui de Strawinsky. Eh bien ! l'argument contre le debussysme reste valable contre le strawinskysme dans la mesure où le disciple se bornera à prendre des clichés — on peut tout clicher — dans le **Sacre,** les **Noces** ou à plus forte raison dans **Pulcinella,** qui a été déjà démarqué ou copié par d'innombrables contrefacteurs. Les droits de Strawinsky sont aussi imprescriptibles que ceux de Debussy.

Il y a une nuance, cependant : c'est que, la musique étant allée, grâce au génial Ukrainien, aux confins de ce que notre intelligence et notre oreille paraissent capables de concevoir, Strawinsky s'est chargé lui-même de démontrer l'inanité de la notion de progrès en art. Un drame wagnérien ne marque pas un progrès sur une Symphonie de Mozart, ni par la composition, ni par les moyens mis en œuvre, pas plus qu'un meuble de Ruhlmann ne possède de supériorité sur un meuble de Boulle, et ce n'est pas parce qu'un compositeur introduira une flûte-alto, un heckelphone ou une clarinette-pédale dans l'orchestre que celui-ci sonnera forcément mieux que le **Songe d'une Nuit d'été** ou l'**Andante con moto de l'Italienne** de Mendelssohn.

L'immense service que nous a rendu Strawinsky, c'est de nous ramener vers un ordre classique où la construction recouvre ses apanages, alors que les debussystes, sous couleur d'accorder des libertés à leur plume, cédaient à l'improvisation. En outre, il restituait sa primauté à la notion de la mélodie, qui se développe non point par répétition, mais par ce que l'on pourrait appeler une « involution », à condition d'entendre par là ce qu'est, par exemple, le développement sublime d'une phrase aussi simple que « Mon cœur soupire » de Mozart.

De telle sorte que la jeune musique, non point seulement française, mais mondiale, qui passe sommairement pour savante, pour mathématique, émet actuellement la prétention de se manifester par des phrases nettes, élégantes, sensibles et organisées. Ces phrases étant elles-mêmes fondées sur une harmonie qui ne vise nullement à « épater le bourgeois », mais à supporter allègrement le poids dont on la charge. L'immense succès qu'a remporté tout récemment la **Symphonie en sol mineur** d'Albert Roussel aux Concerts Straram prouve à quiconque est de bonne foi que le musicien est en mesure de dispenser à ses auditeurs de véritables joies intellectuelles et sensorielles, tout en se fondant sur des traditions déjà séculaires, mais heureusement retrouvées et qui, il n y a peut-être pas dix ans, eussent semblé caduques.

Dans son **Panorama de la Musique contemporaine,** André Cœuroy insiste précisément sur ce point, puisque, résumant l'après-guerre, les essais qu'elle a vu naître aussi bien que les réalisations tangibles auxquelles elle a pu donner lieu, il conclut : « Comme au temps de Ronsard, la musique française court à son plaisir ». Que ce soit Jacques Ibert ou Jean Rivier, Darius Milhaud ou Claude Delvincourt, Marcel Delannoy ou Jean Françaix — sans omettre des étrangers qui, comme Arthur Honegger, Serge Prokofieff, Tibor Harsanyi ou Marcel Mihalovici, vivent à Paris — tous répondent à ce signalement. Nous sommes donc très loin de la conception romantique du «fauve». Tant pis. Ne le regrettez pas. C'est beaucoup mieux ainsi. Et Jean Cocteau tire fort bien la moralité de la fable lorsqu'il dit : « La musique a mauvaise mémoire. Elle oublie ses virtuoses comme l'eau ses carafes. »

Pierre-Octave FERROUD

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Hexaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

COLLECTION POLONAISE

Publiée sous la Direction de
JOSEPH-ANDRÉ TESLAR
Professeur de langue polonaise
à l'École Supérieure de Guerre de Paris

VIENT DE PARAITRE

JOSEPH PILSUDSKI
MARÉCHAL DE POLOGNE

BIBOULA

Souvenirs d'un Révolutionnaire

Un volume 12×19
15 frs
(Pur fil : **45** frs)
(Hollande.. **90** fr.)

Quand Joseph Pilsudski écrivait **BIBOULA**, il n'était pas encore Maréchal de Pologne et il ne soupçonnait sans doute pas le grand destin qui lui était réservé. Il n'était qu'un simple révolutionnaire polonais en lutte contre le gouvernement du Tsar ; et comme rien n'a été changé à son texte, ses souvenirs ont un ton et une saveur exceptionnellement étranges.

Volumes parus précédemment dans la même collection :

HENRYK SIENKIEWICZ......	**EN ESCLAVAGE CHEZ LES TARTARES.**
WACLAW SIÉROSZEWSKI..	**L'AMOUR DU SAMOURAÏ** (Roman Japonais).
	L'ÉVASION (Roman Sibérien).

Chaque volume (12×19)...... **15** francs
(Pur fil...... **45** francs)

SOUS PRESSE (Pour paraître fin Mai)

LES LETTRES DE CHOPIN

PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE
Un volume (12×19) de 600 pages........30 fr. (Pur fil..............90 fr.)

●

EN PRÉPARATION

L. Rudnicka-Jaroszynska. - **Les Châteaux en flammes** (préface du Général Weygand). ● J. Kaden-Bandrowski. - **Lénora** (1 volume), **Thadée** (1 volume) ● M. Choromanski. - **Les Frères Blancs. - La Jalousie et la Médecine.** ● Colonel L. Régnault. - **France-Pologne.** ● L. Pobog-Malinowski. - **Joseph Pilsudski,** biographie documentée. ● Henryk Sienkiewicz. - **Les Chevaliers Teutoniques,** première édition complète. ● Waclaw Sieroszewski. - **La Danseuse Coréenne.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, Paris-6ᵉ
Edgar MALFÈRE, directeur

IMP. M. DECHAUX - PARIS.

112.787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION

112.787

MEDICALE

BOITARD ET MAIGNE

●

NATURALISTE PRÉPARATEUR

Taxidermie
Préparations anatomiques
Embaumements

●

L'art d'empailler et de conserver les animaux vertébrés et invertébrés, de préparer les végétaux et les minéraux, de faire des préparations anatomiques, de conserver les cadavres temporairement ou définitivement.

●

Un fort volume in-8 couronne (12×19) de 420 pages, avec 77 figures.. **20** fr.

J. ET L. RASSAT-FONDESCO

●

LE BANDEAU DE THÉMIS

Roman de mœurs roumaines

●

Un innocent parmi les forçats au bagne de Grosnica et dans les mines de sel de Prapastia (Roumanie).

●

Un volume in-8 couronne (12 × 19) de 256 pages .... **12** fr.
(25 exempl. sur pur fil à **30** fr.)

SYLVAIN BONMARIAGE

●

LES TABLETTES D'ALCIBIADE

Souvenirs romancés

●

La "Cuisine" littéraire et politique de Paris

●

Les écrivains, les critiques, les éditeurs, les académies et les salons. Clemenceau, Caillaux, Briand, Viviani, Jaurès, Ribot, Deschanel, Georges Sorel, Mussolini, l'A. F., et la vie agitée de l'auteur.

●

Un volume 12×19 de 320 pages. **15** fr.
(25 pur fil à **45** fr.)

ALPHONSE SÉCHÉ

●

LE DICTATEUR
ou
l'Homme de la République

La plus brûlante,
la plus angoissante actualité

●

Le dictateur est l'homme des crises comme il est l'homme de la démocratie, parce qu'il est celui dont l'autorité, au-dessus des partis, assure l'ordre sans lequel il n'y a ni justice ni liberté.

●

Un volume 12×19 de 128 pages. **5** fr.
(10 exemplaires sur pur fil à **20** fr.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille - PARIS-6e ● Edgar MALFÈRE, Directeur

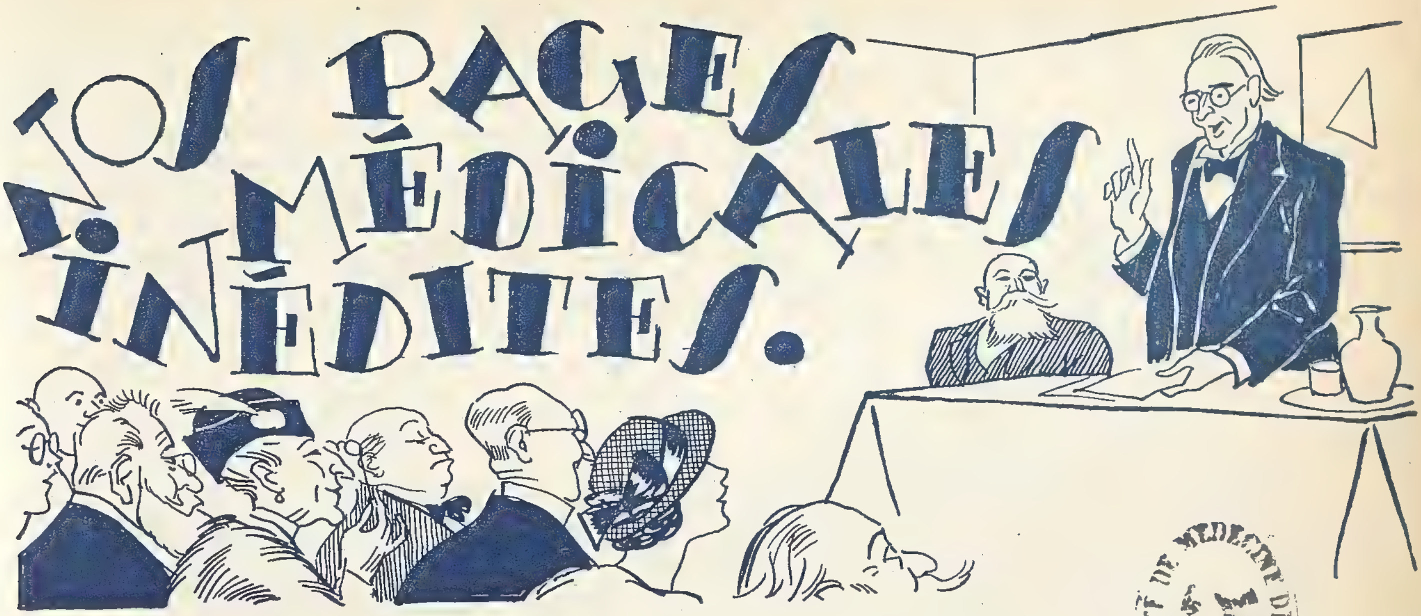
NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Endométrite déciduale

par le Docteur Marcel **METZGER**
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris
Accoucheur de l'Hôpital Bretonneau

Il n'est pas rare d'observer des femmes enceintes qui ont des pertes de sang au cours de leur grossesse ; elles ont une lésion de la muqueuse utérine : de l'endométrite déciduale. Pourquoi cette appellation ? On dit déciduale, car il s'agit de la muqueuse gravidique, la caduque (qui implique l'idée de chute, c'est la muqueuse qui se détache plus tard avec l'œuf). Mais pourquoi les accoucheurs ont-ils adopté le terme d'**endométrite** alors qu'en gynécologie on se sert du terme plus général de **métrite** ? C'est sans doute pour préciser que la lésion atteint surtout ou seulement la muqueuse, le reste de l'organe n'y participe que peu ou pas et peut-être aussi parce que le mécanisme est différent de ce que l'on voit en dehors de la grossesse.

Dans ce dernier cas, si l'on en croit les diagnostics souvent portés, la métrite est fréquente. Toute femme qui a des pertes et un peu " mal dans le ventre " est à peu près sûre après consultation d'être cataloguée comme ayant de la métrite ; et on étonnerait bien des malades et des médecins en leur disant que c'est là une affection rare. Il est indiscutable que la nature a pour but la reproduction de l'espèce, et n'est-il pas surprenant de penser que l'organe de la génération soit si souvent atteint ? La simple réflexion et le bon sens doivent faire penser qu'il ne saurait en être ainsi, car la stérilité de la femme serait courante. Dans la réalité il y a une protection efficace des organes génitaux de la femme.

Chez une femme nulligeste la vulve est normalement parfaitement obturée par la coalescence des petites lèvres, recouvertes à leur tour par les grandes lèvres, elles mêmes intimement accolées et nul n'ignore qu'une vulve parfaite se présente sous l'aspect d'une simple fente se continuant strictement avec le sillon interfessier. Passons le diaphragme de l'hymen qui même rompu après les premiers rapports se reconstitue en quelque sorte jusqu'au moment de la rupture de son insertion. En effet, le coït force (déchire ou dilate seulement) l'orifice central, les débris hyménéaux persistent et on ne saurait dire si une femme est déflorée sans écarter les bords de l'hymen, en se contentant de regarder (à moins naturellement de pratiquer le toucher). Il persiste donc une barrière, relativement précaire, mais qui peut avoir un rôle utile de protection. Voyez ensuite la constitution du vagin ; c'est une cavité virtuelle dans ses deux tiers inférieurs ; la coaptation de la paroi antérieure et de la paroi postérieure est normalement parfaite, elle est assurée par la présence des deux colonnes longitudinales qui se font vis à vis et par l'emboîtement des plis transversaux de la muqueuse ; si on ajoute l'humidité normale de l'organe on reconnaît que la nature a bien fait les choses pour protéger l'utérus qui est dans le fond. Sans doute accessoirement cette disposition est favorable au coït, mais elle n'est pas indispensable, car l'on sait que les prostituées " actives " ont souvent un vagin lisse, kératinisé.

Continuant notre exploration nous arrivons dans le fond du vagin qui s'évase pour former une véritable chambre, dont le plafond est une voûte constituée par les culs-de-sacs antérieur, postérieur et latéraux, au centre de la voûte comme un clou au plafond pend le col de l'utérus ; son orifice n'est pas en contact direct et permanent avec la muqueuse vaginale qui s'en tient éloignée par la disposition spéciale du **dôme vaginal** ; il n'est donc pas tout à fait exact de dire que le col s'infecte facilement parce qu'il baigne dans le vagin. Pourtant si le vagin est infecté il n'est pas douteux que la **muqueuse exo-cervicale** du museau de tanche ne peut guère échapper. Mais c'est relativement peu important.

Il n'est pas impossible de tenir la maison propre même si l'allée qui y mêne est mal tenue, il est rare que l'on entre d'emblée dans le salon. Il faut surveiller le vestibule ; la nature s'en est inquiétée en ce qui concerne l'utérus en organisant soigneusement le corridor qui est le canal cervical: pour continuer la comparaison l'orifice externe est celui de la maison, l'orifice interne ferme le salon.

L'orifice externe est assez facile à franchir, quoique normalement ses bords soient obturés par des sécrétions du col. La cavité du canal cervical est très petite (à peine un millimètre), mais elle n'est pas virtuelle, les parois en sont rigides, on y introduit sans friction l'extrémité de l'hystéromètre ; mais il y a en tout temps une sécrétion muqueuse qui obstrue ce canal pour protéger la cavité utérine ; le bouchon muqueux de la grossesse n'en est que l'exagération et l'on connaît son rôle microbicide ; le tiers supérieur de ce bouchon est en général dépourvu du germe.

Reste le dernier obstacle, peut-être le plus puissant, quoiqu'il soit surtout mécanique. Je veux parler de l'**orifice interne ;** alors que l'on franchit assez facilement l'orifice externe, on bute toujours sur l'orifice interne ; quand on veut le forcer brusquement il résiste, et, si l'on y introduit une bougie même petite (au-dessous du nº 10) on risque non de le dilater mais de le fissurer. On dit qu'il se produit un **spasme,** c'est en réalité un phénomène de défense. Quand on met en place une laminaire en dehors de la grossesse (et souvent même au cours de la grossesse en dehors du travail) il est très fréquent d'avoir beaucoup de mal à la retirer au bout de quelques heures, alors que la femme a beaucoup souffert surtout " dans les reins " ; la laminaire extraite a une forme en sablier très caractéristique, étranglée dans son milieu par l'orifice interne ; elle s'est dilatée dans la cavité utérine et dans le canal cervical, mais l'orifice interne n'a pas cédé, bien plus il s'est révolté contre cette tentative de viol ! Dans d'autres cas d'ailleurs il est presque impossible de maintenir en place la laminaire, elle est expulsée aussitôt introduite et malgré un tampon bien serré, vous retrouvez la laminaire dans le vagin.

Ces notions anatomo-physiologiques vont nous aider à comprendre la pathogénie des infections intra-utérines. Deux voies peuvent être incriminées: la voie ascendante directe, la voie descendante (sanguine ou lymphatique). Malgré les apparences en dehors de la grossesse, l'infection par voie ascendante est exceptionnelle. Je ne crois pas que l'on ait signalé de métrite ou de salpingite à la suite d'une vulvite même gonococcique chez une petite fille : il est d'ailleurs à noter que chez elle le vagin est occupé par un mucus protecteur abondant, jusqu'à la puberté ; et il me semble assez irrationnel, comme on le fait pourtant assez souvent, de donner des injections vaginales à ces enfants ; quand il y a une complication, elle n'est pas d'ordre génital direct ; ce que l'on peut voir c'est la **péritonite** par voie sanguine ou plutôt peut-être par voie lymphatique.

Plus tard la femme qui a des pertes purulentes fait-elle souvent des complications du côté des organes génitaux internes? Ces femmes ont de la **vaginite** aiguë ou chronique dont on arrive bien difficilement à les débarrasser, quelquefois le col est ulcéré par **exo-cervicite,** il est plus rare de constater un écoulement purulent venant du canal cervical : quand on place un spéculum chez ces malades on est surpris, alors que le pus imprègne largement le vagin, de voir que la secrétion du col se présente sous forme d'une glaire transparente.

Il serait mieux et d'ailleurs très difficile, de rechercher dans quelle proportion les malades ayant de la vaginite font de la salpingite ; mais on peut avoir une impression exacte en y réfléchissant ; les femmes qui ont des pertes plus ou moins abondantes et persistantes sont légion, heureusement celles qui ont des lésions utéro-annexielles sont infiniment moins nombreuses ; n'oublions pas que ce sont ces dernières surtout qui consultent ; un grand nombre parmi les autres s'accommode de leur état tant qu'elles ne souffrent pas ; l'injection vaginale journalière ou bi-quotidienne leur est un palliatif dont elles se contentent souvent.

Il est plus probable que l'infection se fait par voie sanguine et surtout lymphatique. Les malades atteintes de salpingites commencent par avoir de la fièvre au moment où se fait une septicémie souvent atténuée, la température a tendance à descendre une fois que l'abcès tubaire s'est localisé et l'on opère ces malades à froid, ce qui ne signifie pas que le pus soit devenu stérile. Un autre argument en faveur de cette propagation est l'état de l'utérus souvent peu malade, alors que les trompes sont gravement lésées. Et n'a-t-on pas proposé de le laisser dans l'hystérectomie fondique, par exemple? L'utérus se défend peut-être aussi contre la propagation de l'infection des trompes ; n'y a-t-il pas un ostium utérin avec un canal tubaire interstitiel assez analogue au canal cervical et à l'orifice interne du col? Et ne sait-on pas qu'au cours de la grossesse dès que l'œuf a pénétré dans l'utérus, il se produit au niveau de la trompe une sorte de bouchon muqueux qui l'oblitère et isole l'œuf de tous côtés, puisque les trois orifices sont ainsi obturés. On a rapporté quelques cas exceptionnels de grossesse avec double salpingite. Comment est-ce possible si l'on admet l'infection par voie ascendante? Il est difficile de comprendre que le spermatozoïde puisse parvenir jusqu'à l'ovule à travers un utérus plus ou moins infecté, puis en parcourant des trompes à peu près bouchées et il faut ensuite que l'œuf fécondé fasse le même trajet dans les mêmes conditions particulièrement défavorables. Il est bien plus probable que dans ces cas la grossesse a précédé la lésion annexielle, elle s'est organisée dans l'utérus avec ses moyens de protection spéciale, rendant la voie ascendante impossible à l'infection ; les trompes ont été atteintes ultérieurement par voie descendante.

Il reste que l'infection de la muqueuse utérine, exceptionnelle par voie directe, est encore rare par voie descendante. Il fallait s'y attendre si l'on admet, ce qui est indiscutable, l'importance primordiale de l'organe de la reproduction. Nous verrons plus loin qu'au cours de la grossesse, la plus grave complication de l'endométrite est l'avortement. Or celui-ci est rare au cours des infections aiguës ou chroniques. Prenons l'exemple de l'infection aiguë, la plus fréquente : la **colibacillose,** l'avortement ou l'accouchement prématuré guérit parfois ces malades comme par enchantement ; or souvent le produit de conception est infecté et son expulsion ne se produit que s'il meurt ; dans les cas graves, heureusement exceptionnels, on est obligé de provoquer l'évacuation de l'utérus. Pour citer une maladie chronique nous savons que les tuberculeuses avortent peu ; même cachectiques elles gardent leur œuf ; la conservation de l'espèce prime celle de l'individu, cette conservation n'est assurée que grâce à l'intégrité de la muqueuse utérine. Il y a pourtant une " grande avorteuse ", la syphilis : la grossesse peut être interrompue par la mort de l'embryon (œuf clair) ou du fœtus (macéré) mais il est indéniable que ce sont les plus beaux cas d'endométrite déciduale avec épaississement de la caduque. La nature est quelquefois vaincue par la maladie. Elle peut l'être aussi par des fautes ou des accidents de thérapeutique, et j'en arrive à la plus fréquente des endométrites, celle qui se fait par **voie ascendante directe,** les moyens de défense que j'ai analysés ayant disparu. Ces moyens sont détruits quand, dans un but d'exploration ou de thérapeutique, on pénètre dans l'utérus : dilatation simple, mise en place de laminaire, injection de lipiodol, thérapeutique intra-utérine. Ces différentes interventions peuvent donner des complications utéro-annexielles : il est simple de penser qu'elles n'ont pas toujours été pratiquées avec toute la rigueur d'asepsie désirable ; ce n'est pas toujours le cas, mais il ne faut pas oublier qu'inévitablement pour pratiquer ces interventions on a ouvert le col ; il reste béant, plus ou moins longtemps et les microbes plus ou moins virulents du vagin profitent de la voie ascendante qu'on vient de leur ouvrir pour atteindre l'utérus et les annexes.

Mais ce mécanisme est bien plus rare que le suivant : l'endométrite déciduale a pour cause une **infection au moment d'un avortement ou de l'accouchement,** car alors toutes les barrières sont levées. Dès que les membranes se rompent, même avant le début du travail, avant que le col ne soit ouvert, le liquide amniotique, en s'écoulant d'une manière continue, chasse le bouchon muqueux, l'œuf peut alors s'infecter et l'utérus avec lui ; ce que l'on appelle **infection amniotique** n'est bien souvent que le premier temps de l'infection puerpérale.

Mais encore dans la rupture prématurée des membranes il reste quelques moyens de protection, l'orifice interne se referme et l'écoulement permanent de liquide amniotique établit une chasse favorable. Le vrai risque se produit au cours du travail, alors que le col s'est effacé et que s'est constitué le canal vagino-cervico-segmentaire : tout est largement béant et « le col reste ouvert en grand » jusqu'après la délivrance. Il est vrai qu'il se referme très vite (en quelques heures) mais il est très perméable pendant quatre ou cinq jours, surtout s'il présente la fente latérale gauche presque de règle après l'accouchement ; vers le dixième jour on glisse encore sans trop de difficulté l'index dans l'orifice interne et il faut bien compter un mois pour que le col soit redevenu normal.

Si, pendant cette période, des germes s'introduisent ou plutôt sont introduits dans le vagin, l'endométrite est presque inévitable. Il est bien évident que c'est au moment même de l'accouchement que le danger est le plus grand, mais il n'est pas négligeable dans les suites de couches.

Je crois inutile de rappeler les précautions à prendre pour éviter l'infection du travail, moyens préventifs qui donnent toute sécurité ; de même on doit supprimer les soins compliqués dans les suites de couches, en particulier les injections.

Il est à noter que ce n'est pas toujours l'infection puerpérale grave qui est la cause de l'endométrite. Bien plus dans les formes septicémiques l'étape utérine peut faire presque défaut ; au contraire, dans les formes atténuées, ne sait-on pas qu'avec une température relativement peu élevée, les lochies se modifient, deviennent fétides et prennent un aspect spécial parfois franchement purulent, manifestant l'atteinte de la muqueuse.

Mais l'inoculation peut passer inaperçue et les conséquences n'apparaissent que plus tard ; c'est ce que l'on voit surtout dans la clientèle hospitalière ou dans des milieux médiocres.

Voici une femme qui accouche normalement, les suites de couches sont apyrétiques (dans certains cas, il est vrai, on n'a pas pris la température), il n'y a pas eu d'incidents notables ; l'accouchée se lève dès le dixième jour, ou même avant ; elle rentre chez elle et reprend ses occupations. A cette date la vulve est encore béante, d'autant plus qu'il peut persister une déchirure du périnée ou une épisiotomie incomplètement cicatrisée et même légèrement infectée, le vagin est relâché, le col incomplètement fermé ; si cette femme perd encore quelques lochies ou même du sang, elle fera quelques toilettes et même des injections avec les précautions d'asepsie que l'on devine : on conçoit que l'infection n'est guère évitable. Ajoutons, du reste, que dès son retour elle aura, le plus souvent, des rapports sexuels avec un partenaire qui aura, peut-être, profité de l'immobilisation momentanée de sa femme pour aller s'infecter ailleurs.

Il est une notion assez répandue que les accouchées normales ne peuvent séjourner dans nos maternités parisiennes que pendant onze jours. C'est assez inexact. En fait, cela se vérifie, car ces accouchées considèrent qu'elles ont le droit de partir au bout de ce temps ; comme d'ailleurs elles comptent le jour de l'accouchement et le jour du départ, elles quittent l'hôpital entre le neuvième et le dixième jour ; un certain nombre part beaucoup plus tôt, dès le quatrième ou cinquième jour. On ne peut pas toujours le leur reprocher, car des nécessités sociales (enfants en garde, mari désœuvré au cabaret ou ailleurs, etc.) les y obligent, mais c'est extrêmement regrettable et, dans mon service de la Maternité de Bretonneau, toute femme qui sort avant le quinzième jour doit le faire sur sa demande. Je dois avouer que je n'ai pas souvent à signer de feuilles de sortie.

Au point de vue social, cette habitude d'abréger les suites de couches peut avoir de graves répercussions sur la natalité, puisqu'elle est la cause la plus fréquente de l'endométrite déciduale, étiologie confirmée par le fait qu'on la rencontre bien plus souvent chez des multipares que chez des primipares.

Examinons les conséquences et les manifestations de l'endométrite ; elles sont naturellement des plus variables.

La femme, après s'être levée précocement, ou après avoir fait de l'infection plus ou moins manifeste, continue à perdre soit du sang soit un liquide séro-sanguinolent, séro ou muco-purulent pendant quelques jours ou semaines. Souvent le retour de couches fait le grand nettoyage, il est seulement plus abondant que des règles normales et tout peut s'arranger momentanément.

Mais **l'affection reste en puissance** ; il est très curieux de remarquer que, chez certaines de ces femmes, les accidents ne se manifestent qu'aux périodes d'activité de la muqueuse : règles et grossesse. Il semble que cette muqueuse est devenue inapte à remplir correctement ses fonctions physiologiques.

Les règles deviennent plus fréquentes et plus abondantes en quantité et en durée, dans leur intervalle il n'y a aucun trouble ; ou, au contraire, les périodes s'espacent de 5 à 6 semaines et sont réduites à quelques taches pendant un jour ou deux. Il est probable que la muqueuse a réagi dans le premier cas par prolifération et dans le second par atrophie. Mais quelles que soient les modifications des règles, même si parfois elles se rétablissent normalement, après cette première grossesse la femme n'en a pas d'autres, malgré son désir : c'est la **stérilité secondaire** à un accouchement septique, qui peut être définitive même malgré le traitement approprié.

Si une grossesse survient néanmoins, parfois après quelques années seulement, elle s'accompagne des accidents caractéristiques de l'endométrite.

Souvent après un retard de règles de quelques jours, qui avait permis d'espérer la fin de la stérilité, la femme perd de nouveau, les règles reviennent ensuite comme d'habitude ; on ne peut affirmer qu'il se soit agi de fausse couche, mais si les mêmes phénomènes se reproduisent on doit le penser : la caduque a perdu son aptitude à la greffe de l'œuf. Il y a, en effet, tous les degrés dans cette incapacité de la muqueuse à conserver l'œuf et à permettre son évolution plus ou moins longue. Ainsi s'explique la variabilité des cas cliniques et la difficulté du pronostic.

Une grossesse débute ; au bout d'un mois il y a un nouvel écoulement de sang et ainsi pendant plusieurs mois, l'utérus restant gravide. La femme pense qu'elle continue d'avoir ses règles quoique enceinte. La persistance des règles pendant la grossesse est très discutée. D'aucuns affirment que l'ovulation étant suspendue pendant la grossesse, un semblant de menstruation ne peut être admis ; si la femme enceinte a des hémorragies, même périodiques, ce n'est pas un phénomène physiologique. Ces deux opinions peuvent peut-être se concilier ; l'ovaire agit de toute évidence sur la muqueuse utérine ; mais la réciproque est vraie : quand l'œuf est greffé la ponte ovulaire s'arrête, c'est donc l'utérus qui influence l'ovaire. Si la muqueuse est malade, cette influence peut n'être qu'imparfaite et l'ovaire continue sa fonction : on a d'ailleurs admis et décrit une forme spéciale d'endométrite, non infectieuse, due à un dysfonctionnement de l'ovaire. N'a-t-on pas signalé que, dans certains fibromes, les hémorragies se produisent à la suite de modifications de la muqueuse analogues à celles de la menstruation ? Ces femmes auraient en somme des règles presque permanentes.

Quoi qu'il en soit de cette pathogénie plus ou moins hypothétique, le signe principal de l'endométrite est l'hémorragie, séro-sanglante (hydrohématorrée) ou de sang presque pur (hématorrée). Rien n'est plus variable que les caractères de ces pertes : on ne peut prévoir si elles augmenteront ou diminueront, si elles se reproduiront souvent ou cesseront complètement : il y a une insertion anormale de l'œuf qui aboutira plus tard (si l'avortement ne se produit pas) à **l'insertion vicieuse du placenta.** Par ce terme il faut entendre que le vice d'insertion tient à la maladie de la caduque, bien plus qu'au siège de cette insertion qui en est la conséquence.

L'anomalie de la greffe de l'œuf se manifestera donc soit par la menace d'avortement, soit par le décollement du placenta normalement inséré (hémorragie rétro-placentaire en dehors de l'éclampsie), soit par les accidents du placenta prævia.

Je n'insisterai pas sur la séméiologie de ces diverses manifestations pour m'arrêter plus longuement sur le pronostic et surtout le traitement.

En présence d'une femme qui perd du sang au début de sa grossesse, que dire ? que faire ? A peu près rien ! C'est assez décevant mais c'est l'exacte vérité. Vous verrez des malades qui ont des hémorragies importantes pendant les premiers mois et qui conservent leur grossesse jusqu'à terme, d'autres perdent très peu, mais souvent, et avortent vers trois mois ou un peu plus tard. Pourtant si l'on arrive à dépasser le terme de quatre mois et demi il y a les plus grandes chances pour que la grossesse continue ; sans doute il reste le risque des accidents qui peuvent survenir à partir du septième mois (hémorragie rétroplacentaire ou placenta prævia), mais qui est loin d'être constant. Il faut cependant être très prudent dans le pronostic : savoir qu'il y a fréquemment une période silencieuse entre quatre mois et demi et sept mois, et guetter les accidents particulièrement redoutables dus aux hémorragies de fin de grossesse. Remarquez, du reste, que la délivrance à terme se fait souvent sans incidents et naturellement. Si elle tarde à se faire, c'est que l'endométrite a créé des adhérences anormales du placenta : la greffe peut être dans une des cornes (la grossesse angulaire n'est qu'une forme particulière de l'insertion vicieuse du placenta) ou bien il existe un ou plusieurs cotylédons accessoires retenus seuls ou avec le placenta. Quand une malade a présenté au cours de sa grossesse des pertes de sang, n'hésitez pas, si elle fait une hémorragie de la délivrance, à mettre la main dans l'utérus : vous vérifierez ainsi soit par la révision utérine soit par la délivrance artificielle que le placenta était vicieusement inséré. Vous éviterez ainsi des catastrophes auxquelles une thérapeutique plus timide (expression utérine, traitement médical de l'hémorragie après la délivrance) exposerait la parturiente. Pour ce qui est du traitement propre à l'endométrite, quelle conduite tenir ?

Et d'abord il faut soigner la **stérilité** secondaire qui peut faire le désespoir de certaines femmes ayant le désir légitime d'avoir d'autres enfants.

C'est le triomphe du **curettage gynécologique**, celui que l'on faisait si souvent autrefois contre la métrite hémorragique et qui n'a plus que des applications exceptionnelles. Ce curettage doit être énergique et porter sur toutes les parties de la cavité utérine, y compris les cornes, car il faut abraser toute la muqueuse qui se régénèrera ensuite et sera de bonne qualité. Il ramènera souvent des fragments de muqueuse épaissie, hypertrophiée ou parfois de simples débris friables (atrophie de la muqueuse), mais dans les deux cas on peut espérer et presque promettre un résultat favorable pour la fécondation. Cette intervention minime sera facilement acceptée si la femme a des hémorragies menstruelles ou intermenstruelles, elle est alors nécessaire, car les traitements médicaux ont peu d'action ; soyez sûrs qu'ils auront tous été essayés avant de recourir à l'opération. On hésitera davantage à se soumettre au curettage en vue de la procréation : persuadé de son efficacité dans ce cas très particulier de stérilité, je crois qu'on a le droit et le devoir d'insister pour en montrer la valeur et la bénignité.

Il est bien plus difficile de donner un conseil utile quand une femme perd du sang au début de la grossesse. J'ai vu autrefois mon maître Bonnaire prescrire de l'iodure de potassium (un ou deux grammes par jour), je ne me souviens guère de résultats heureux ; il n'y a pas d'inconvénients à l'essayer surtout si on suspecte la syphilis, et pour ne pas paraître complètement désarmé. L'habitude constante est de prescrire le repos au lit ; je ne suis pas persuadé de son efficacité ; je crois même qu'il n'évitera pas l'avortement s'il doit se produire. La question est délicate mais il faut savoir prendre ses responsabilités : le séjour au lit prolongé pendant plusieurs mois peut avoir des inconvénients et n'a en tous cas rien d'agréable. Or il est évident que vous ne pouvez affirmer que la grossesse continuera grâce à cette précaution ; il n'est, d'autre part, pas certain qu'elle s'interrompe si la femme se lève... Alors j'expose à ces malades cette façon de voir et les laisse libres de se reposer ou de vaquer prudemment à leurs occupations. Bien plus si la grossesse ne doit pas tenir, n'est-il pas désirable que l'accident se produise précocement, car après la fausse couche on peut agir efficacement pour le présent et pour l'avenir. Cette opinion pourrait conduire à l'avortement provoqué. Je n'en suis pourtant pas partisan, sauf si les hémorragies, par leur abondance et leur répétition, créent un danger et que la fausse couche est sinon certaine, du moins si probable qu'on ne fait qu'avancer une échéance presque inévitable.

Quand l'avortement se produit, l'épaississement de la caduque confirme le diagnostic et impose le traitement. Il faut profiter de la large dilatation du col pour nettoyer l'utérus ; double avantage : évacuer les débris de caduque épaisse qui ne sont pas partis avec l'œuf et régénérer la muqueuse. En général il est préférable de donner de l'anesthésie pour faire une opération complète, mais ce n'est pas nécessaire, car le col étant très perméable l'intervention est peu douloureuse. Pour déterger l'utérus on peut se contenter de faire un écouvillonnage à l'aide d'une compresse montée sur une pince à pansement, mais il est préférable de faire un véritable curettage plus efficace, non pour le présent mais pour l'avenir. Ce curettage sera plus délicat qu'en dehors de la grossesse car l'**utérus est mou ;** le sachant, on maniera prudemment la curette, d'autant plus qu'elle doit être tranchante pour être active. Il serait irrationnel, dans la crainte de perforer, de faire seulement l'écouvillonnage et remettre à plus tard le curettage. Il ne serait, sans doute, pas admis et vous n'auriez guéri qu'à moitié votre malade qui fera ensuite une nouvelle fausse couche, car elle conservera son endométrite : bien heureux encore si ces **fausses couches à répétition** ne font pas penser à une syphilis inexistante.

Si la femme a eu la chance de mener sa grossesse jusqu'à terme, souvent on reconnaîtra une caduque plus épaisse que normalement ; s'il n'y a pas d'accidents de la délivrance on n'a pas intérêt à nettoyer l'utérus. Il semble qu'à terme les lochies se chargent de ce nettoyage et si la malade n'est pas infectée à nouveau elle reprendra le cycle normal de ses grossesses sans accident.

Est-il besoin, comme conclusion, de répéter que l'endométrite pourrait disparaître par une meilleure conduite de l'accouchement et des suites de couches et aussi de l'avortement ?

L'utérus, en dehors de la grossesse et pendant la grossesse, est une forteresse bien gardée. Il n'y a qu'un moment où l'on peut y pénétrer, c'est quand l'occupant veut en sortir (avortement ou accouchement) ; il faut bien alors que se lèvent les barrières de défense. C'est la période où l'on doit redoubler de vigilance pour éviter que l'ennemi (le microbe) n'envahisse la place ; car il est ensuite bien difficile de l'en chasser et de réparer les dégâts qu'il a occasionnés.

Docteur Marcel METZGER.

ORIENTATION MÉDICALE
SENS OBLIGATOIRE
P

Le Gaz carbonique, agent thérapeutique

par le Docteur S. VIALARD

SI, dans le public, on considère encore le gaz carbonique comme un corps inerte, inutile sinon nuisible qu'il convient d'opposer à l'oxygène source de la vie et facteur d'énergie, la science, elle, a, depuis longtemps déjà, réformé cette conception un peu simpliste, et l'on sait maintenant que ces deux corps sont, en réalité, l'un comme l'autre, indispensables à l'organisme.

Le CO^2 est en effet l'excitant normal du centre respiratoire qui, du bulbe commande aux muscles inspirateurs : suivant l'expression employée par Mouzon, c'est une véritable hormone qui réglemente par sa concentration dans le sang circulant, la fonction respiratoire. Son taux augmente-t-il, les mouvements respiratoires deviennent à la fois plus amples, plus profonds, plus réguliers : cette hyperventilation fait tripler le volume respiratoire comme l'a montré Doutrebande. Mais si, par contre, la teneur du sang en CO^2 s'abaisse anormalement, le centre bulbaire insuffisamment sollicité, ne remplit plus sa fonction, d'où brodypnée et même apnée complète. On peut dire, cette fois, sans aucune ironie, que dans ces conditions, le sujet oublie de respirer... C'est la théorie de l'acapnie, d'abord appliquée par Masso au mal des altitudes et qui, on le sait, à une signification beaucoup plus étendue.

On comprend donc parfaitement que l'inhalation de gaz carbonique puisse constituer une arme extrêmement efficace dans toute une série d'états asphyxiques, quand il s'agit de restaurer ou plus simplement de stimuler la fonction respiratoire. C'est à Yandel Henderson (de Yale) que revient l'immense mérite d'avoir compris l'intérêt de la méthode et d'en avoir institué et réglé les principales indications. Il utilise un mélange d'oxygène et de gaz carbonique (appelé **Carbogène**) et il a montré l'utilité de son emploi au cours de l'anesthésie, et dans certaines intoxications.

L'anesthésie est singulièrement améliorée par l'inhalation d'anhydride carbonique. En France, Gaudier (de Lille), le professeur Gosset, Thalheimer, Fruchaud en ont fait connaître les avantages : le malade s'endort rapidement sans phase d'agitation, on évite en particulier ces périodes d'apnée si désagréables durant lesquelles le malade étouffe parce qu'il manque d'oxygène et cependant ne dort pas puisqu'il n'absorbe pas suffisamment d'éther. La quantité d'anesthésique se trouve également diminuée, la ventilation pulmonaire très forte permet son élimination plus rapide : donc narcose moins toxique, mieux tolérée par le patient. Enfin, en cas de **syncope respiratoire**, l'inhalation de CO^2 constitue le traitement héroïque, bien supérieur à la simple respiration artificielle « Ce qu'un chirurgien doit avoir à sa disposition en cas de syncope respiratoire, disent Ambard et Schmid, ce n'est pas de l'oxygène, mais de l'acide carbonique ».

C'est, de plus, un excellent moyen de prévenir les complications pulmonaires post-opératoires. En continuant d'ailleurs les inhalations de CO^2 pendant les jours qui suivent l'intervention, on combat avec succès la stase pulmonaire ; c'est le traitement préventif et curatif du collapsus aigu du poumon (otelectasie pulmonaire).

On peut donc dire qu'à tous points de vue, la méthode de Y. Henderson est un perfectionnement précieux de l'anesthésie. On a, d'ailleurs, fait remarquer que l'on faisait déjà, sans le savoir, de la carbogénothérapie en utilisant l'appareil d'Ombredanne puisque le patient respire en milieu confiné (rebreathing), et, par conséquent, dans une atmosphère relativement riche en CO^2.

La stimulation par le gaz carbonique du centre respiratoire est également utilisée en médecine, et particulièrement en **médecine d'urgence.** C'est Cot qui a fait connaître en France l'intérêt considérable qu'il y avait à utiliser le carbogène plutôt que l'oxygène pur dans la plupart des asphyxies accidentelles. Il a exposé les résultats excellents obtenus dans les postes de secours mobiles au régiment des sapeurs-pompiers de Paris qui, sur son initiative se servent depuis 1929 du mélange oxygène-gaz carbonique. Les accidents dus à **l'oxyde de carbone** en ont surtout bénéficiés. En augmentant la ventilation et en activant la circulation pulmonaire, le carbogène permet d'obtenir une dissociation plus rapide de la carboxytémoglobine et l'on peut ramener à la vie des sujets dont l'état paraissait absolument désespéré. Le carbogène se montre 4 ou 5 fois plus actif que l'oxygène pur administré sous masque, technique qui avait déjà cependant donné de très bons résultats et qui constituait elle-même un grand progrès sur les moyens antérieurement employés.

Dans toutes les autres formes d'asphyxies (sauf l'immersion) la carbogénothérapie a été utilisée avec succès ; qu'il s'agisse d'électrocution, de pendaison etc., c'est à elle qu'il faut avoir recours. Non seulement elle permet de ranimer des sujets en état de mort imminente et de parer à une issue immédiatement fatale, mais encore elle prévient les complications pulmonaires qui les menacent secondairement (l'arrêt de la respiration ou la faible amplitude des mouvements respiratoires pendant une très longue période étant le principal facteur de ces congestions, œdèmes pulmonaires, broncho-pneumonies qui viennent bien souvent assombrir le pronostic des états asphyxiques). Notons également que la méthode de Y. Henderson a son application dans certaines intoxications (empoisonnement par la morphine, la scopolamine, l'alcool à haute dose) au cours desquelles le bulbe se trouve inhibé — dans les diverses arythmes respiratoires, comme le hoquet (dont certaines formes se montrent particulièrement rebelles, et le rythme de Cheyne Stocks.

On a aussi traité par les inhalations de CO^2 les syncopes asphyxiques du nouveau-né ; on ne fait alors qu'imiter et renforcer le processus physiologique habituel puisque normalement c'est l'acidose sanguine provoquée par la ligature du cordon qui vient stimuler le centre bulbaire et déclancher la première dilatation du thorax et sa conséquence... le premier cri.

Comment **au point de vue pratique** peut-on réaliser les inhalations de gaz carbonique ? Certains auteurs emploient comme Y. Henderson lui-même le **carbogène,** mélange préalablement préparé de 95 parties d'oxygène et de 5 parties de CO^2. Ainsi opère-t-on dans les postes de secours mobiles des sapeurs-pompiers de Paris : la société oxhydrique fournit des réservoirs de 7.000 litres de carbogène qui servent eux-mêmes à remplir des bouteilles facilement transportables d'une contenance de 300 litres. Par l'intermédiaire d'un détenteur réglable et d'une poche en caoutchouc, le gaz est amené légèrement sous pression dans un masque Legendre-Nicloux appliqué sur le nez et la bouche de l'accidenté, tandis qu'on pratique la respiration artificielle avec le Panis.

Pour la plupart, les chirurgiens français préfèrent au carbogène, **l'anhydride carbonique pur** « dont l'anesthésiste fait varier le taux à son gré et qui, en outre, a l'avantage de ne nécessiter qu'un petit appareillage ». Le dispositif de Thalheimer par exemple est très simple : il branche sur l'appareil d'Ombredanne un ballon de CO^2 que l'on remplit avec un sparklet (on désigne ainsi une capsule métallique contenant de l'acide carbonique liquéfié et qui, percée, le libère à l'état gazeux, on se sert couramment dans le commerce, de ces sparklets pour la fabrication instantanée des boissons gazeuses). De cette façon, on ne donne à respirer du CO^2 que lorsque l'on en a besoin, au début et à la fin de l'anesthésie, quand le malade pousse, quand survient un incident, etc...

On vient d'ailleurs de fabriquer des sparklets spécialement destinés à l'usage médical, et qui pourront, comme le carbogène, être utilisés dans les asphyxies.

Nous n'avons parlé, jusqu'ici, que des inhalations de CO^2, mais il semble bien que d'autres voies puissent être employées également. Dans un article récent, Lœper, Lemaire, Mongeot et Aubertot exposent les avantages et les inconvénients des différentes manières d'administrer le gaz carbonique. Ils ont montré expérimentalement l'efficacité réelle des injections intra-péritonéales et intra-rectales, et qui présenteraient même certains avantages.

Le CO^2 est, on le voit, un agent thérapeutique de premier ordre, qui a sa place aussi bien dans les services de chirurgie que dans les postes de secours, que dans les maternités. Et nous ne parlons pas de son action sur l'appareil circulatoire utilisée depuis longtemps dans les stations thermales (bains carbo-gazeux).

Dr Serge VIALARD,
Assistant de l'hôpital Laennec.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

L'Ami

par Paul LACOUR

ANCIENS et solides, les liens d'amitié qui unissaient André Mariolle à Victor Kapeau remontaient à leur camaraderie d'internes au lycée d'Amiens. Car ils étaient « pays ». Ils avaient joué et bûché ensemble, échangé des horions et des confidences, fumé des cigarettes en « catimini », puis fait leur droit à Paris, et enfin préparé l'inspection des finances, où ils avaient échoué. Cet échec les rapprochait encore autant que leurs succès précédents mais les désaxait pour l'avenir. La carrière entrevue se fermait brutalement devant eux. Qu'allaient-ils faire? Ils hésitaient quand le député de leur département, devenu ministre, les fit entrer au Ministère de l'Intérieur. Là se complétèrent, par le retour régulier et la servitude de tâches similaires, les affinités de leur nature. Ils s'identifièrent sous le joug de l'administration.

Le même appartement abritait la monotonie de leur existence que la seule amitié ensoleillait. Ils allaient au bureau et en revenaient côte à côte. Les années passèrent. Le goût de l'action les abandonnait tout à fait. Leur vie s'écoulait insipide, certes, mais sans aléas redoutables. Ils n'étaient pas malheureux.

L'amour était absent de leur jeunesse. Parfois, ils se hasardaient à inviter à dîner un couple de midinettes, ensuite ils demandaient et parfois obtenaient le reste. Aventures sans lendemain. Ils étaient demeurés prudents, un peu timides, au fond provinciaux.

Ils atteignirent la trentaine sans se douter qu'ils avaient vieilli. Ils se réjouissaient moins pourtant d'avoir canalisé leur vie. Leurs rares bonnes fortunes étaient plus rares. Ils sortaient peu. De plus en plus, ils recherchaient le chez soi, à cause du déshabillé, du laisser-aller qu'on s'y permet, non sans trouver vide tout de même cet intérieur, où, en fumant sans trêve, ils s'enlisaient.

Un soir, vers minuit, Mariolle frappa à la porte de son ami. Victor Kapeau crut à quelque catastrophe. Il ne se trompait pas absolument.

— Tu es nommé sous-préfet? Tu hérites? Tu te maries?

— Cette fois, tu as mis dans le mille.

— Fiancé !

— Oui. Ce sont mes cousins, les Dumanoir, qui ont tout arrangé à mon insu ou à peu près. Je plais beaucoup à leur nièce, une jeune fille de province, que je n'ai vue que deux ou trois fois.

— Tes visites chez le dentiste avant le dîner, des prétextes, alors, des blagues !

— Oui, je voulais que ce fût une surprise pour toi.

Kapeau soupira :

— Qu'est-ce que je vais devenir à présent ?

— C'est vrai, que vas-tu devenir ? Bah ! tu feras comme moi. Blanche te trouvera une femme. Dommage qu'elle soit fille unique.

— Alors, je resterai célibataire. Vois-tu, mon vieux, il vaut mieux une femme entre nous que deux. Moi, je mets notre amitié au-dessus de tout.

— Nous serons deux à t'aimer.

Cet égoïsme naïvement sentimental fit sourire Victor Kapeau. Il répondit avec sincérité :

— Je suis content puisque tu es content.

Ils s'embrassèrent. Puis, longtemps, ils causèrent. Ils causèrent de cette évolution lente mais fatale des goûts et des idées, passé la vingt-cinquième année. C'est alors que commence à naître le besoin d'une famille, d'un vrai foyer. Ils ne se séparèrent qu'à l'aube.

Le synchronisme de leurs deux existences était terminé. Tandis que, le soir, André se rendait chez les parents de sa fiancée, Victor, seul au logis, songeait à cette inconnue qui lui ravissait une amitié si précieuse. Il inclinait à la détester. Cette prévention s'évanouit dès qu'il fut présenté à la jeune fille. Elle avait tout l'éclat et toute la gaieté de la vingtième année. Elle lui dit au premier abord :

— Vous êtes le meilleur ami d'André, j'espère que vous voudrez bien aussi être le mien.

Il n'en fallut pas davantage pour conquérir Victor. Il accepta naturellement d'être le garçon d'honneur de son ami. Le mariage fut célébré dans la Corrèze.

Mariolle avait loué, rue des Moines, un appartement assez proche de son ancien logement de célibataire que garda Victor Kapeau. Les deux amis, comme par le passé, continuèrent à revenir ensemble la journée finie. Kapeau dînait une fois par semaine chez ses amis et ne manquait pas d'apporter des fleurs. A voir Blanche également affectueuse avec tous deux, à peine eût-on distingué l'ami du mari. Ce n'était pas le ménage à trois des vaudevilles. L'affection de Victor pour André et la réserve de Blanche les gardaient des vilenies.

Kapeau avait voix consultative au chapitre de la toilette féminine par la raison que Mariolle manquait un peu de goût. D'ailleurs, si elle prenait l'avis de chacun, la jeune épousée n'en faisait qu'à sa tête. Dans les circonstances où elle avait vraiment besoin de Victor, elle s'assurait de lui par un sourire, un geste, un rien cajoleur. Alors le mari cédait et se contentait d'une innocente plaisanterie : « Quel excellent ménage vous feriez ! »

Dans ces cas-là, elle se jetait au cou d'André, et gentiment, elle approchait de Victor, le doigt posé au milieu de sa joue, puis : « Bisez là aussi, vous. » Il s'exécutait souriant et gêné. Davantage encore lorsque Mariolle déclarait devant sa femme : « Si jamais Blanche devient veuve, elle aura en toi un mari tout trouvé. » — « Entendu ! » approuvait la jeune femme.

Ainsi le ménage Mariolle était heureux, si le bonheur est l'absence de soucis dans une existence suffisamment confortable. La table était abondante ; le linge de bonne qualité ; le mobilier solide bien que moderne ; Blanche, une maîtresse de maison ordonnée. Et l'on n'avait qu'une seule domestique. Deux lacunes toutefois dans ce bonheur : l'enfant et l'auto. Lorsqu'ils s'en plaignaient, Kapeau conseillait la patience. Ils n'étaient mariés que depuis deux ans, et ne parlait-on pas de reviser les traitements des fonctionnaires !

Le dimanche, c'était, en hiver, le cinéma et, dès le printemps, une fugue du trio dans la banlieue. Après avoir erré dans les bois, on dînait dans les guinguettes, médiocrement, mais sous des arceaux de feuilles tandis que la voix aigrelette d'un phonographe invitait à la joie. Victor et Blanche dansaient fox-trot ou tango, mais André s'engourdissait à la fin du repas, et sommeillait. Le train les ramenait un peu las tous trois, et la jolie tête de Mme Mariolle, à demi-endormie, s'abandonnait tour à tour sur l'épaule des deux amis qui l'encadraient. C'était là un instant suave dont Victor se reprochait de goûter trop avidement les délices, et quand un tiers, dans cette foule dominicale, se trouvait interposé entre Blanche et lui, le regret le poignait jusqu'au dimanche suivant.

Et la vie continua ainsi sans changement notable pour les deux hommes, sinon pour Mme Mariolle Il n'échappa point à la vigilance amicale de Victor que la jeune femme évoluait. Certains détails de toilette, de coiffure dénonçaient des préoccupations nouvelles de coquetterie. Ses questions aussi révélaient une inquiétude d'esprit, une curiosité qui dépassait le cercle étroit où l'enfermait le placide amour conjugal. Double raison d'alarmer l'amitié de Victor Kapeau. La jeune femme se sentit sourdement blâmée et surveillée. Et la guerre s'alluma. Les romans que Blanche ne lisait peut-être pas, mais dont la gérante du Cabinet de Lecture lui avait signalé les audaces, étalaient sur la table leurs couvertures suggestives et leurs titres inquiétants. André n'y jetait guère les yeux, et si Kapeau risquait une observation, on lui coupait la parole : « Il n'y a pas d'enfant ici ! » Le brave ami n'osait insister. Pour les théâtres, la mésentente régnait pareillement. Blanche prétendait qu'une femme mariée a le droit de tout voir, ce que combattait Victor, mollement soutenu par le mari. De quoi se mêlait-il ? Mme Mariolle commença de prendre en grippe ce gêneur. Lorsqu'il en eut conscience, Kapeau fut le plus malheureux des hommes. « Je joue, se dit-il, un rôle ingrat et ridicule. » Il se résigna au silence. Il n'abandonnerait pas son cher André, mais il ne clamerait plus dans le désert. Advienne que pourra ! Sans nul doute les choses s'aggraveraient. Blanche tournerait mal. Il voyait déjà la maison désertée par l'infidèle et Mariolle lui tomber dans les bras en gémissant : « Victor, je n'ai plus que toi ! »

Kapeau se tint parole. Il s'abstint de toute critique, et Mme Mariolle lui en sut gré. Elle fit mieux. C'est elle qui maintenant lui demandait son avis et faisait des concessions spontanées. N'est-ce pas que le démon de la contradiction la possédait ? Quoi qu'il en fût, elle s'amendait bénévolement. Sa réserve rappelait celle des premiers jours de son mariage, comme si Kapeau l'intimidait et l'attirait sans qu'elle voulût le laisser paraître. Il caressa cette hypothèse et en rougit. Modeste comme il l'était et sincère avec lui-même, il accusait la fatuité humaine de lui donner de mauvaises pensées.

Mariolle dut partir en Bretagne pour quelques jours. Blanche parut si bouleversée par ce voyage que son mari lui fit promettre d'inviter Victor à dîner tous les soirs. Celui-ci, averti par son ami, eut la pensée de s'excuser. Quelle raison donner ? Le mensonge lui répugnait... D'ailleurs, ne s'était-il pas mis en tête des folies ? Doutait-il de sa sagesse, de sa raison, de sa fraternelle amitié ?

Il vint comme d'habitude avec des fleurs, mais avec de plus belles fleurs que d'habitude. Il était troublé, un peu guindé. Il fut reçu comme le prince charmant.

— Vous me gâtez toujours... trop. Vous êtes un ami parfait sur lequel on peut compter... Nous dînerons tête-à-tête, absolument, ma cuisinière m'a demandé d'aller au cinéma. Nous nous passerons pour le service de table de ma femme de ménage... C'est moi qui ferai tout, moi et vous...

Victor approuva. Que n'eût-il approuvé ? L'enjouement de Blanche lui serrait délicieusement le cœur. Dans son for intérieur, toutefois, il lui reprochait d'accepter, sans l'ombre d'un regret, l'absence de son mari. L'absence était-elle pour son amour le moindre des maux ?... Ce fut Mme Mariolle qui fit les frais de la conversation, aussi à l'aise dans cette intimité qu'il était ému.

Après le dîner, ils passèrent dans le cabinet de travail de Mariolle qui servait de salon. Là, au milieu des livres, des tableaux, des meubles personnels de son ami, Victor Kapeau se sentit plus à l'aise, plus maître de lui.

— Avouez, dit Blanche, en riant, que votre ami vous manque. A moi, pas.

— Vous plaisantez ?

— Je dis la vérité, rien que la vérité et à vous, Victor, parce que, si vous êtes l'ami d'André, vous êtes aussi le mien. Vous ne me refuseriez pas un service. Est-ce vrai ?

— En principe, assurément.

— Eh bien, écoutez ceci, Victor. Il nous trompe tous deux ; vous, en ne faisant pas confiance à votre amitié, moi en me dupant.

— Je ne comprends pas.

— André a une maîtresse.

— Non. C'est impossible. D'abord, il vous aime.

— Il m'aime, je n'en sais rien, mais ce que je sais... Tenez, voici la preuve, des lettres de femme.

Victor connaissait la femme qui signait Noche, son écriture et aussi son orthographe.

— Une ancienne, dit-il, qui a remis le grappin sur ce pauvre André. Il est bon, il est faible. Cela ne me paraît pas tirer à conséquence.

— Vous permettez, cher ami, que je sois d'un autre avis. Dent pour dent.

Blanche s'était rapprochée de son invité, câline, troublante et spontanément lui prit les mains. Lui, les oreilles bourdonnantes, en était à cette minute d'angoisse passionnelle où les plus honnêtes sont incertains de ne pas sacrifier à la brutalité du désir une amitié profonde.

— Il faut donc que vous sachiez ce que nul ne sait, mon bon ami : j'ai un amant.

— Vous avez, vous... Blanche ! Vous me dites cela d'une voix si ferme, avec des yeux si graves...

Ni grands gestes, ni grands reproches. La jeune femme le vit, accablé, baisser la tête. Et il pleurait.

Ces larmes d'homme, cette douleur muette bouleversèrent Mme Mariolle comme elle ne l'avait jamais été, et doucement, sincèrement, sentant, elle aussi, se mouiller ses paupières, elle murmura : « Pardon ! »

— Oh ! répondit Victor, honteux de sa faiblesse et aussi dans un effort pour se ressaisir, pardon de quoi ? De m'avoir dit ou d'avoir fait cette chose ?

— De l'avoir dite, mon ami... J'ignorais... Quant à mon acte, j'en prends toute la responsabilité. Je ne m'en enorgueillis pas, mais je n'en rougis point non plus. La trahison d'André a déchiré mon cœur, elle a blessé aussi, cruellement, mon amour-propre. Il s'est alors trouvé un homme pour me comprendre et, malheureux lui-même, pour me consoler. J'aime Jean — il s'appelle Jean — et il m'aime. Nous nous marierons quand seront aplanis des obstacles. En attendant, que faire ? Où aller ? Mes parents habitent à cent lieues d'ici. Je ne me résigne pas à mettre une telle distance entre moi et lui. Loin de là ! Je voudrais le voir, le voir très souvent. Et j'avais pensé à vous, mon bon Victor, pour m'aider, me procurer parfois un alibi. Et voilà que ce n'est plus possible.

Kapeau avait écouté avec une stupeur douloureuse cette confession d'une femme dénuée de remords et presque orgueilleuse de sa faute, d'une femme qu'il ne reconnaissait pas, possédée toute par sa rancune et son égoïste passion.

Il répondit assez durement :

— Que puis-je pour vous ? C'est à cet homme qu'il appartient de tourner les difficultés, d'abaisser les barrières. Adressez-vous à lui.

Blanche objecta :

— Il est tenu à beaucoup de prudence et de circonspection. C'est un magistrat. Et puis...

Ici, Kapeau vit Mme Mariolle hésiter, comme reprise par un sentiment d'honnêteté native. Elle baissa la tête et sa voix sombra pour ajouter :

— Il est marié.

— Et il a des enfants, sans doute !

— Il a des enfants.

— Jolie besogne, alors ! s'écria Victor, mouton devenu soudain enragé sous la morsure. Non, Madame, ne comptez pas sur moi pour tremper les mains dans ce gâchis.

— Parce que vous ne le pourriez sans vous salir. Je comprends. Oh ! vous qui êtes bon, comme vous devenez tout à coup cruel, mon ami ! Mais je ne saurais ni m'en plaindre ni vous en blâmer. Je voulais vous demander un service qui n'attendait aucune récompense, il est bien juste que vous me le refusiez, comme tout autre ferait à votre place.

— Au contraire, je le pourrais sans doute si je n'étais pas moi. Mais demander de protéger vos amours en trahissant l'amitié, à un pauvre homme qui n'a pas la vocation du martyre.

— Vous avez raison, je suis folle. Encore une fois, pardonnez-moi d'avoir eu pareille pensée. Parlons d'autre chose, Victor, mais restons amis. L'amitié nous a donné de si douces joies ! Pourquoi nous les refuserions-nous ?

— Parce que ce qui était possible ne l'est plus, Blanche. Il y avait entre nous un trait d'union à la fois et une sauvegarde, votre mari. Tandis que maintenant ?...

— Oui. Ah ! que je suis malheureuse, désemparée !

— Vous êtes trois fois aimée et vous vous plaignez ! Il est vrai qu'un seul amour existe pour vous. Je souhaite qu'il soit le plus sûr des trois. Moi, Blanche, en dehors de Mariolle, je n'ai rien, je n'ai plus rien, je ne suis plus rien !

Il y eut un silence. Puis la jeune femme prononça, souriante en sa gravité :

— Fille unique, j'ai toujours et tant regretté de n'avoir pas un frère ! Vous ne voudriez pas, Victor, mon ami, être ce frère, un frère par le choix, mon frère élu. Voilà qui nous mettrait à l'abri et au-dessus de tout ! Je serais bien heureuse d'être votre sœur, Victor, et que vous m'embrassiez.

Blanche pencha la tête sur l'épaule virile, offrit son front. Le jeune homme la repoussa pourtant avec une fermeté triste et des mots qui lui restaient à demi dans la gorge :

— Non, Blanche, je vous en supplie. Pas aujourd'hui. Attendons. Ce qui se passe au fond de mon cœur est encore trop obscur, trop trouble. Je veux, dans la réflexion, dans la solitude, descendre et lire en moi, me sentir assez fort pour jouer sans faiblesse le rôle difficile, délicat, que vous me proposez. Me fais-je bien comprendre ? Je dis si mal ce que je veux dire ! Excusez-moi, je crois que je suis comme un blessé qui parle de son accident et qui est encore sous le choc, dans le traumatisme, comme disent les chirurgiens. Au revoir, à bientôt peut-être.

Mme Mariolle devint un peu pâle, sa bouche trahit l'amertume et son regard s'assombrit. Ils se quittèrent sans un mot de plus.

Quelques jours après on pouvait lire à l'Officiel :

« M. Victor Kapeau, rédacteur au Ministère de l'Intérieur, est nommé sous-préfet d'Oloron. »

PAUL LACOUR.

VARIÉTÉS HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES
G. Pavis

Cagliostro, Mesmer et la Médecine au XVIIIe siècle

par LAUT & QUINEL

Cagliostro fut-il médecin ?... Je veux dire : fit-il les études médicales traditionnelles en quelque faculté ?... A Naples, ou à Palerme, par exemple où l'enseignement médical était institué depuis le XVe siècle?... On ne sait. Il y a dans la vie de cet homme étrange maintes périodes obscures. Gœthe a tenté de percer le mystère qui enveloppe la jeunesse du thaumaturge. Il a parcouru la Sicile, à la recherche de renseignements sur le personnage dont il voulait faire le héros de son roman **Le Grand Cophte.** Qu'a-t-il découvert ?... Peu de chose, quand on pense que ces recherches eurent lieu presque au lendemain de la mort de celui qui les inspirait.

On sait, du moins, grâce à lui, que Joseph BALSAMO — c'était le nom véritable de CAGLIOSTRO — naquit de famille pauvre. Mais, tout jeune, il eut, apparemment, la vocation de se dévouer à son prochain, car il se fit admettre chez les Frères de la Miséricorde, ordre religieux dont les membres se donnaient pour mission de soigner les malades. D'infirmier, devint-il médecin ? Et comment le devint-il ? Dans quelle école étudia-t-il ? Sous quels maîtres ?

Il semble que ce fut seulement au cours de ses voyages, et plus particulièrement en Courlande, où il séjourna assez longtemps avant de venir en France, qu'il étudia l'art d'Hippocrate. Mais, auparavant, à Malte, avec son maître Althotas, il avait étudié celui de l'Enchanteur Merlin. Balsamo fut magicien avant d'être médecin ; et, devenu médecin, il demeura avant tout magicien.

Il savait bien que toute sa science ne suffirait pas à lui assurer une renommée retentissante, si elle ne s'accompagnait de quelques pratiques de charlatanisme.

Par un contraste singulier, la société de cette époque, société sceptique, incroyante en matière de religion, et profondément pénétrée des préceptes de l'Encyclopédie, fut, par ailleurs, extraordinairement « gobeuse ». Le mysticisme, l'illuminisme sont partout. La loi qui condamnait au bûcher les auteurs d'actes de sorcellerie, a été abrogée au siècle précédent. Les sorciers peuvent s'en donner à cœur joie d'ensorceler les gens. Les histoires de magie courent les rues. Des sectes d'illuminés se livrent à toutes sortes de mômeries. Les « convulsionnaires » font scandale sur la tombe du Diacre

Pâris. En maints couvents de nonnes sévit une sorte de démonomanie collective. A la Cour, des personnes parfaitement raisonnables et sensées acceptent pourtant comme paroles d'évangile les extravagances du pseudo-comte de Saint-Germain qui prétend avoir vécu des centaines d'années et raconte froidement dans le salon de Madame de Pompadour, les conversations qu'il eut avec François Ier, Mary Stuart ou la Reine Margot

Balsamo savait tout cela. Il allait user et abuser de la candeur de son siècle.

⁂

Mais quelqu'un, avant lui, avait exploité ce besoin de surnaturel qui agitait la société de ce temps-là. C'était Mesmer, auteur de la doctrine du magnétisme animal, qu'il avait formulé en ces termes :

« Il existe un fluide universel entourant et pénétrant tous les corps, cause première de tous les phénomènes. L'homme peut changer les mouvements de ce fluide, en augmenter ou en diminuer la quantité dans d'autres individus... »

L'inventeur ne donnait pas plus de détails sur la production du dit fluide et sur ses manifestations. Mais il arrivait de Vienne à Paris, en 1778, précédé d'une réputation de singularité propre à attirer l'attention. On assurait qu'il avait, par son fluide, accompli force guérisons miraculeuses, et même rendu la vue à un aveugle.

Le thaumaturge s'était logé à l'hôtel Bouret, dans le quartier de la place Vendôme, et s'était mis à traiter les malades réputés incurables. Il leur promettait la guérison avec une telle assurance que nul ne doutait de son pouvoir. Bientôt, il ne put suffire au nombre de personnes qui réclamaient le secours de son art mystérieux. C'est alors qu'il imagina son fameux « baquet magnétique ».

Dans une grande salle se trouvait une cuve en chêne d'un mètre et demi de diamètre et de trente centimètres de profondeur, fermée par un couvercle. Au fond de la cuve, Mesmer rangeait des bouteilles en rayons convergents, c'est-à-dire couchées de manière que le goulot fût tourné vers le centre de la cuve. D'autres bouteilles partaient du centre en sens contraire ou en rayons divergents, toutes remplies d'eau, bouchées et magnétisées. On mettait souvent plusieurs lits de bouteilles : la machine était alors **à haute pression.** La cuve renfermait également de l'eau, qui baignait les bouteilles ; on y ajoutait quelquefois du verre pilé et de la limaille de fer.

Le couvercle était percé de trous par lesquels sortaient des tringles de fer coudé, plus ou moins longues et mobiles, afin qu'on pût les diriger vers les différentes régions du corps des malades. Ceux-ci devaient former la chaîne en se tenant par les mains.

Pendant que durait le traitement, les sons de l'harmonica, instrument alors nouveau en France, alternaient avec les accords d'un piano, des symphonies et des chœurs invisibles.

Les malades qui venaient là étaient en général ce qu'on appelait alors des « gens à imagination », c'est-à-dire des malades imaginaires, des névrosés. C'étaient des personnes de la plus haute société, des femmes qui souffraient de « vapeurs », des hommes énervés par une existence de plaisirs. L'immobilité imposée autour du baquet, ne tardait pas à produire chez tous ces pseudo-malades, des effets nerveux, baillements, tiraillements dans les membres, oppression ; et, chez les plus impressionnables, des attaques de nerfs qui se traduisaient par des cris, des convulsions et des torrents de larmes.

Parmi ces agités, Mesmer se promenait en habit lilas, armé d'une baguette magique qu'il étendait sur les individus réfractaires au traitement. Il calmait les convulsions des autres en leur prenant les mains, en leur touchant le front, en multipliant autour d'eux les passes magnétiques.

La clientèle augmentait de jour en jour. Mesmer avait eu l'idée ingénieuse de constituer une société de ses malades, la **Société de l'Harmonie.** On payait cent louis pour en faire partie. Tous les gens de bon ton voulurent en être. On ne parlait plus que des guérisons miraculeuses qui s'étaient opérées autour du baquet.

Un seul homme, le chimiste Berthollet, osa dénoncer le charlatanisme du magnétiseur. Il vint un soir à l'hôtel Bouret, il écouta la musique, s'assit autour du baquet et déclara tout net qu'il ne ressentait rien. Mesmer s'étant permis de le rabrouer, Berthollet, d'un coup de pied culbuta le baquet et sortit en claquant les portes.

A la vérité, aucune cure réelle ne fut constatée. Mesmer ne guérissait que les malades imaginaires. Cependant, le Gouvernement lui avait proposé une rente viagère et une indemnité pour qu'il se fixât en France. Le charlatan, gonflé par sa rapide fortune, exigea une terre, un château et une somme de cinq cent mille livres. On l'éconduisit.

C'est alors qu'il partit en Angleterre où il fut, d'ailleurs, très fraîchement accueilli. Il laissait à

Paris, pour le remplacer, un de ses disciples, un médecin nommé Deslon qui continuait ses traitements. Jusqu'alors, Mesmer avait prudemment fermé sa porte aux corps savants : Faculté de Médecine et Académie des Sciences, qui demandaient à étudier ses méthodes. Deslon fut moins circonspect : il accueillit une commission composée de quatre médecins de la Faculté et de cinq membres de l'Académie, parmi lesquels se trouvaient Franklin et Lavoisier.

Les commissaires se livrèrent à l'examen le plus minutieux ; ils se soumirent à toutes les expériences, tentèrent vainement de découvrir l'existence du fluide magnétique, et furent bien obligés de constater qu'ils n'éprouvaient absolument rien. Leur enquête démontra d'autre part, que jamais aucune maladie réelle et dûment constatée n'avait été guérie par Mesmer, et que l'imagination seule avait produit tous les effets observés. Leurs conclusions furent écrasantes pour l'inventeur du baquet:

« Imagination, imitation, telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau, connu sous le nom de magnétisme animal. Cet agent, ce fluide n'existe pas... »

La magnétisme, ainsi condamné sans appel et sans recours, se tint coi.

⁂

Mais, comme eût dit à peu près un émule d'Horace et de Boileau : « Chassez le surnaturel, il revient au galop ». Mesmer parti, Cagliostro arriva. Et la même clientèle qui s'était pressée autour du baquet magnétique, se jeta dans les bras du nouveau thaumaturge.

C'était, dit un auteur de mémoires du temps « un homme assez mal tourné, mal habillé de taffetas bleu galonné d'argent sur toutes les tailles, et coiffé de la manière la plus ridiculement bizarre, avec des nattes poudrées qui étaient réunies en cadenettes. Il portait des bas chinés à coins d'or et des souliers de velours avec des boucles en pierreries ; il avait force diamants aux doigts, à la jabotière, aux chaînes de ses montres ; un chapeau garni de plumets blancs, qu'il ne manquait pas de remettre et de s'enfoncer sur la tête aussitôt qu'il voulait parler avec énergie : tout cela recouvert, pendant huit mois de l'année, d'une grande pelisse en renard bleu ; et quand je dis « tout cela », ce n'est pas sans intention ni raison, car il avait à sa pelisse un capuchon de fourrure en forme de carapousse. Les traits de son visage étaient réguliers, sa peau vermeille et ses dents superbes. Je ne vous parlerai pas de sa physionomie, car il en avait douze ou quinze à sa disposition. On n'a jamais vu deux yeux comme les siens... »

Ce portrait, fait sur nature, explique en partie l'influence qu'exerça Cagliostro sur les gens qui l'approchèrent. Ce parti-pris d'originalité dans la tenue, cette figure singulièrement mobile, ces yeux tels qu'on n'en avait jamais vus de pareils, tout cela ne fut pas sans agir sur une société avide d'étrangetés.

De fait, dès les premières manifestations de sa science médicale, Cagliostro déclencha l'enthousiasme autour de lui. En 1780, le bruit vint jusqu'à Paris d'un prodigieux médecin qui faisait, à l'hôpital de Strasbourg, et des libéralités magnifiques et des guérisons merveilleuses.

« Nous avons vu, écrivait un témoin, nous avons vu M. le Comte Alexandre de Cagliostro, dont la figure exprime le génie, dont les yeux de feu lisent au fond des âmes, qui sait toutes les langues de l'Europe et de l'Asie, et dont l'éloquence étonne, entraîne et subjugue ; nous avons vu ce digne et vénérable mortel, au milieu d'une salle immense, courir avec empressement de pauvre en pauvre, panser leurs plaies dégoûtantes, adoucir leurs maux, les consoler par l'espérance, leur dispenser ses remèdes héroïques, les combler de bienfaits, enfin les accabler de ses dons, sans autre but que de secourir l'humanité souffrante. Ce spectacle enchanteur se renouvelle à Strasbourg, trois fois chaque semaine, et plus de quinze mille malades lui doivent l'existence... »

Quels étaient ces « remèdes héroïques » qui donnaient de si merveilleux résultats ?... Il semble bien qu'ils n'étaient guère variés. Cagliostro, en effet, n'usait que de trois remèdes : des bains, dans lesquels on mêlait une solution de sous-acétate de plomb, des bains « à l'extrait de Saturne » ; une tisane composée par un apothicaire de son choix ; et des gouttes de sa composition, des gouttes qui étaient le « véritable élixir de vie. »

Voilà tout. Le thaumaturge n'abusait pas des médicaments. Mais par contre il usait de son pouvoir psychique de telle façon qu'avant d'être guéris, ses malades étaient positivement envoûtés.

La baronne d'Oberkirch, qui le vit à Strasbourg et fut d'ailleurs une des rares femmes qui, l'ayant connu, résistèrent à l'envoûtement, écrit :

« Il est ici depuis un mois, suivi par une douzaine de folles auxquelles il a persuadé qu'il allait les guérir. C'est une frénésie, une rage, et des femmes de qualité, encore !... Elles sont ici parquées dans des cellules ; tout leur est égal pourvu qu'elles soient sous le regard du Grand Cophte, leur maître et leur médecin. Vit-on jamais pareille démence ?

« Jamais, ajoute-t-elle, on ne se fera une idée de la fureur de passion avec laquelle tout le monde se jetait à sa tête ; il faut l'avoir vu. On l'entourait, on l'obsédait ; c'était à qui obtiendrait de lui un regard, une parole... »

A Paris, l'engouement fut le même. Comme elle l'avait fait pour Mesmer, la Faculté s'en inquiéta. Elle imagina une petite comédie à laquelle le fin matois se garda bien de se laisser prendre.

Deux de ces Messieurs, contrefaisant leur personnage et feignant d'être des malades, allèrent le consulter. Cagliostro leur laissa exposer leur cas, puis il leur dit : « Si vous voulez guérir, restez donc dans mon cabinet seize jours, et vous ne prendrez exactement que seize onces de nourriture pendant seize repas. » Les docteurs déguisés trouvèrent la chose un peu sévère et demandèrent quelle maladie ils avaient : « Surabondance de bile chez Messieurs de la Faculté », répondit le Grand Cophte. Je vous laisse à penser s'ils partirent édifiés (1).

⁂

Au surplus leurs remèdes valaient-ils mieux que ceux du « Grand Cophte ? » Au XVIIIe siècle toutes les railleries de Molière contre la Médecine eussent pu être encore de mise. On usait et on abusait toujours, dans la composition des médicaments, des ingrédients les plus invraisemblables du corps humain et du corps des animaux surtout. Pour guérir la jaunisse on brûlait des cheveux et l'on en buvait la cendre en infusion... Avait-on besoin d'un vomitif ? Il fallait râper les ongles des doigts de pied et avaler cette poudre. La graisse humaine entrait dans une foule de préparations. Le crâne humain était également employé. En 1738, Lémery, le fameux apothicaire de la rue Galande, assurait que pour guérir l'épilepsie, rien ne valait le crâne d'un jeune homme mort de mort violente.

Pour les vapeurs des belles dames, on employait l'essence d'urine. On employait même pis que l'urine. Le même Lémery affirmait que « l'excrément humain est digestif, résolutif, amollissant, adoucissant et qu'il fait merveille dans le traitement des maux de gorge et des fièvres intermittentes ».

Quant aux corps des bêtes, on n'en finirait pas si l'on devait énumérer tous les remèdes dans la composition desquels ils avaient leur part.

L'huile de petits chiens servait toujours à faire des onguents lénitifs. La tête d'un chat noir, réduite en cendres, était souveraine dans le traitement des maux d'yeux. On utilisait également les produits du cheval, de la chèvre, du bœuf, du mouton. On ordonnait du « bouillon de vipères » aux gens qui voulaient éviter de vieillir.

Le crapaud fournissait, lui aussi, son médicament : c'était la « crapaudine » remède contre les maladies venimeuses putrides « la peste, le pourpre, la rojolle, etc... ».

Un formulaire du XVIIIe siècle intitulé **Secrets éprouvés** nous donne tout au long les moyens de composer cette drogue. Je vous fais grâce de cette recette qui est bien la chose la plus extravagante qu'on puisse imaginer.

Nous avions encore la « potion d'eau d'hirondelles » pour laquelle il fallait se procurer et ouvrir toutes vives « vingt hirondelles de la première nichée ».

Enfin, nous avions surtout les deux grands remèdes classiques : l'orvietan, qui se composait de cinquante-et-une drogues différentes ; et la thériaque qui n'en contenait pas moins de soixante-quatre.

C'était là un médicament officiel que MM. les apothicaires fabriquaient en grande solennité. En 1790 encore, le maire de Paris, les députés de l'Assemblée Nationale, les doyens et professeurs des Facultés de médecine et de pharmacie, les prévôts des collèges de chirurgie assistèrent à la séance.

Comment un médicament composé en présence de tant d'illustres personnages n'eût-il pas guéri toutes les maladies ?

Nous pouvons, en somme, être indulgents pour la mémoire des Mesmer et des Cagliostro, des empiriques, des magnétiseurs, de ces aventuriers qui suppléaient à la science absente par ce pouvoir de suggestion qui n'a d'ailleurs jamais cessé d'être pour le médecin qui sait l'employer, une arme efficace contre tous les maux ; — nous pouvons leur être indulgents : leurs pratiques valaient bien celles de la médecine officielle. Peut-être valaient-elles mieux, car ils agissaient sur l'esprit plus que sur le corps ; et l'on conçoit, quand on lit les formulaires de ce temps-là, que le seul regard d'un Cagliostro ait fait plus de miracles que tous les médicaments.

LAUT et QUINEL.

---

(1) Ch. Quinel et A. de Montgon : " Cagliostro l'Enchanteur ". — F. Nathan, éditeur.

FANTAISIE

Le médecin malgré eux

Comédie en un tout petit acte par RIP

(Dans un petit restaurant de Montmartre, Ernest, le garçon, est assis devant une table sur laquelle est une tête de veau, qu'il palpe avec intérêt).

ERNEST. — Exagération des sinus frontaux... Tendance indéniable à la sinusite... Ethmoïde et sphnéoïde normaux... Sans la dissection, impossible d'isoler le nerf grand hypoglosse, ni même de déterminer la place exacte du trou condylien antérieur !... Enfin !... (A la tête de veau.) Tirez la langue (et il tire cette langue). Inflammation des papilles caliciformes... (Ouvrant la bouche avec une cuiller) Voyons la gorge... Oh ! Oh !... Vous devriez vous faire brûler les amygdales.

(Entre NANOUCHE, une petite poule de Montmartre, de mise excentrique. Elle va s'asseoir.)

NANOUCHE. — Garçon ! Un Cinzano !

ERNEST. — Boum ! (Il se lève et va chercher une bouteille de vermouth sur le bar. Il l'apporte avec un verre à Nanouche). Tiens ! Nanouche ! Ça va ? (Il lui serre la main).

NANOUCHE. — Ernest ! Comment, toi, ici ? T'es garçon de café ?

ERNEST (la servant). — Tu vois. Depuis deux jours.

NANOUCHE. — Alors, t'as lâché la médecine ? T'es plus étudiant ?

ERNEST. — Penses-tu ! Je suis plus étudiant que jamais !... Seulement les études coûtent cher et les étudiants sont pauvres. Alors, voilà : dans la journée, je pioche mes examens. Le soir, je suis garçon de restaurant. Ça me permet de joindre les deux bouts.

NANOUCHE. — C'est bientôt, tes examens ?

ERNEST. — C'est dans huit jours. Tiens, quand tu es arrivée, je potassais les os du crâne.

NANOUCHE. — Tu crois que tu seras reçu ?

ERNEST. — Ça !... Ce n'est pas dit ! D'autant plus que j'aurai un examinateur terrible.

(Le patron est entré dans le bar et essuie les verres).

NANOUCHE. — Une vache, quoi !... Comment qu'elle s'appelle ?

ERNEST. — Qui ça ?

NANOUCHE. — La vache.

ERNEST. — Le professeur Pinchet. (Le patron a levé la tête).

NANOUCHE. — Fais-toi donc pistonner, mon vieux.

ERNEST. — Facile à dire. Je ne le connais pas, moi, Pinchet ! Je ne l'ai même jamais vu !

LE PATRON (sortant du bar). — Le docteur Pinchet ? C'est un client de la maison. Il dîne souvent ici. Justement il a retenu une table pour ce soir. (Montrant la table à côté de Nanouche). Cette table-là.

ERNEST. — Ah ! C'est... C'est sa table ?

NANOUCHE (à Ernest, tandis que le patron arrange les tables). — Tu vois, t'as d'la veine.

ERNEST. — Tu crois !

NANOUCHE (qui lit le menu).— Mais oui... Dis donc, je prendrai le menu, ce soir. (Elle se lève). Tu peux me servir quand tu voudras. Je vais au lavabo me rebéqueter la praline. (Elle sort.)

ERNEST (emportant sa tête de veau).— Boum ! (Il sort. Entrent par la gauche Loulou et Gaby).

GABY. — Bonsoir, m'sieu-dames.

LE PATRON. — Bonsoir, Gaby. (à Loulou). Ça va, toi ? (Il leur serre la main).

LOULOU. — Y a pas foule, ce soir. (Elles s'asseyent à une table du fond).

(Entre le professeur Pinchet. Un groom prend son pardessus et son chapeau).

LE PATRON (s'empressant). — Bonsoir, monsieur le docteur !... Ernest ! La table du docteur Pinchet !... Il n'est jamais là, ce garçon ! Pardon, excuses... Par ici, monsieur le docteur.

PINCHET. — Cette table-là ? Ah ! non, merci bien. J'y ai dîné l'autre soir : elle est en plein courant d'air. (Il s'assied à une table, à droite). J'aime mieux celle-ci.

(Entrent un gigolo et deux petites femmes qui prennent une table au fond).

LE PATRON. — Qu'est-ce que je servirai à Monsieur le docteur ?

PINCHET. — Homard à l'Américaine. Poulet cocotte. Pêche flambée. Et du champagne.

LE PATRON. — Parfait !... (Entre un client. Le patron va vers lui). Bonsoir, monsieur Chulmann. Et alors ? Quoi de neuf à la Bourse ?

CHULMANN. — La Bourse est moche. (Il prend la carte). Toutes les valeurs dégringolent... Donnez-moi de la bécasse. Elle est bien faisandée ?

LE PATRON . — Elle est effroyable, monsieur.

CHULMANN. — Bravo !

Le patron s'efface devant Nanouche, qui rentre, et sort à droite. Nanouche va s'asseoir à la table à côté de Chulmann).

NANOUCHE (à part, en voyant Chulmann). — Ah ! La vache est là.

(Elle s'assied. Chulmann la regarde avec insistance. Rentre Ernest qui met les hors-d'œuvre sur la table de Nanouche).

NANOUCHE (bas à Ernest). — T'as vu ? Elle est là.

ERNEST (bas, regardant Chulmann). — C'est ça, Pinchet ?... Il a une bonne tête.

NANOUCHE (même jeu). — Et tu sais, y me fait de l'œil ! S'il m'invite à dîner, j'y causerai de toi.

ERNEST. — Non. Laisse-moi faire, j'ai mon idée.

LE PATRON (rentrant). — Dites donc, Ernest !

ERNEST (allant vers lui). — Patron ?

LE PATRON. — Il va être huit heures. Faut que je fasse un tour au banquet des restaurateurs. Ne faites pas de gaffes, hein ?... Je vous recommande spécialement le docteur Pinchet !

ERNEST (vivement). — Oui, oui, je l'ai vu.

LE PATRON. — J'ai passé les commandes au chef. A tout à l'heure. (Il sort).

ERNEST (à part). — Bouge pas ! Je vais un peu l'épater, moi, le docteur Pinchet !

(Entrent à gauche Bournique, gros homme très rouge et Michette, sa maîtresse).

BOURNIQUE. — Où se met-on ?

MICHETTE (montrant une table). — Ici. Attends, je reviens.

(Elle sort à droite. Le groom prend le vestiaire de Bournique, qui s'assied et prend la carte.)

CHULMANN (à Nanouche). — Vous faites du théâtre, mademoiselle ?

NANOUCHE (aimable). — Oh ! non, Monsieur ! J'aimerais pas me mettre à poil en public. (Elle s'asseoit à sa table).

CHULMANN (égrillard). — Tandis que dans l'intimité !

NANOUCHE. — Voulez-vous bien vous taire ! C'est vrai que dans votre métier !... Car enfin, vous devez en voir des femmes nues !

CHULMANN (étonné). — Moi ? Oh !... J'en vois quelquefois, évidemment.

NANOUCHE. — Parce que je sais qui vous êtes, moi (Ernest, de loin, ne quitte pas des yeux Chulmann et Nanouche). Vous avez fait beaucoup d'opérations aujourd'hui?

CHULMANN. — Peuh ! Vous savez, les opérations de Bourse, en ce moment !

ERNEST (à Bournique, tandis que Michette rentre à droite et vient à la table de gauche). Monsieur prendra le menu ?

BOURNIQUE. — Non... (A Michette). Qu'est-ce qu'on va bouffer ?

MICHETTE. — Ce que tu veux.

BOURNIQUE (à Ernest). — Alors du caviar, du foie gras et de la salade, du carré de porc... et une bouteille de Saint-Estèphe... Allez-y.

ERNEST (élevant la voix, avec un coup d'œil du côté de Chulmann, qui incarne, à ses yeux, le professeur Pinchet). — Monsieur ignore sans doute que le foie gras est distrophique et antiemménacoque.

BOURNIQUE (ahuri). — Hein ?

ERNEST. — Et avec ce que vous avez là, c'est hasardeux ! (Il indique la tempe du client).

MICHETTE (à Ernest). — Qu'est-ce qu'il a ?

BOURNIQUE. — Qu'est-ce que j'ai ?

ERNEST (très haut, jetant un coup d'œil vainqueur à Chulmann). — Vous avez un signe temporal de toute beauté ! Une vraie pièce de musée ! Vous permettez ? (Il passe le doigt sur la tempe de Bournique). Artério-sclérose évidente. Vous mangez trop de viande, Monsieur. Ça vous jouera un mauvais tour.

BOURNIQUE. — Vous croyez ?

MICHETTE (à Ernest). — De quoi vous mêlez-vous ?

ERNEST. — Ce que j'en dis, c'est pour le bien de Monsieur. A sa place, je mangerais des légumes. Voulez-vous du chou rouge ? (élevant la voix) Le chou rouge contient peu d'hydrate de carbone. Il est en outre très hématopoïétique.

BOURNIQUE. — Et c'est bon pour moi, les trucs poétiques ?

ERNEST. — Oui, Monsieur. Alors un chou rouge ? Et un chou rouge pour deux !

MICHETTE. — Mais non ! Moi, je veux des huîtres !...

ERNEST. — Je ne vous les conseille pas !... (Très haut, en s'adressant de loin à Chulmann qui l'écoute, surpris). L'huître contient des œufs d'ascarides. Après l'ingurgitation d'huîtres malsaines, on constate les troubles intestinaux les plus variés : des nausées, des vomissements, et parfois des épistaxis... Symptômes de la typhoïde...

BOURNIQUE (affolé, à Michette). — N'en prends pas ?

MICHETTE. — Eh bien, donnez-moi des palourdes.

ERNEST. — Bien indigeste, Madame.

MICHETTE. — Alors, pourquoi que ça s'appelle des pas lourdes ?

ERNEST. — Comme Madame voudra. (Il va donner des ordres à l'office).

BOURNIQUE. — Quel drôle de garçon !

PINCHET (appelant). — Eh bien, garçon, ce homard ?

ERNEST (qui l'apporte). — Voilà Monsieur. (Il sert Pinchet). Je ferai seulement remarquer à Monsieur (criant en regardant Chulmann) que le crustacé est le véhicule des cirripèdes !

PINCHET. — Qu'est-ce qu'il a ?... Il a bu ?...

ERNEST (à Chulmann). — Maître... Vous avez commandé une bécasse. Je tiens à vous faire respectueusement observer (s'éclaircissant la voix). Hem !... que le gibier faisandé recèle des larves de piophila et de thyréophora... Et je ne parle pas de l'ankylostôme mâle.

CHULMANN. — Dites donc.. Ça n'est pas en supplément, tout ça ?

ERNEST (à part). Pas fâché de lui avoir dit ça !... (Il sort à droite.)

NANOUCHE (à Chulmann). — C'est un garçon très intelligent. Il travaille sa médecine. Il est tout ce qu'il y a de fort sur les os des têtes de veau.

CHULMANN. — Ah ? C'est un vétérinaire ?

NANOUCHE. — Ça ne m'étonnerait pas.

ERNEST (rentrant avec la bécasse). — La bécasse ! (Découpant). On divise les articulations en synarthroses, en amphiarthroses et en diarthroses. Voici l'articulation sacrococcygienne.

CHULMANN (avec une certaine stupeur). — Vous m'en voyez ravi !

ERNEST (découpant et élevant la voix de plus en plus). — Articulation sterno-costo-claviculaire... Le ligament antérieur est situé en avant de l'articulation. L'articulation de l'humérus avec le cubitus est une trochlé-arthrose... (Servant Chulmann). — J'ajouterai que la synoviale du coude revêt toute la face profonde de la capsule fibreuse. (Il salue).

MICHETTE (à Bournique). — Eh ben ! Y z'en mangent, des saloperies, là-bas !

CHULMANN (à Ernest). — Vous me la copierez, celle-là !

ERNEST. — Oui, Maître. (A Nanouche, bas). Je crois que lui en ai bouché un coin. (Il va à la table de Michette et de Bournique).

CHULMANN. — Quel drôle de garçon !...

NANOUCHE. — Vous le recevrez, hein ?

CHULMANN. — Chez moi ? En voilà une idée ! (Michette s'étrangle en buvant et tousse).

ERNEST. — Vilaine toux ! (Il met sa serviette dans le dos de Michette et crie d'une voix de stentor) Toussez ! Faites : Ah !

MICHETTE. — Ah !

ERNEST. — Comptez : Trente-trois, trente-quatre.

MICHETTE. — Trente-trois... trente-quatre...

ERNEST (allant à la table de Chulmann). Rien de grave. (Retournant à celle de Michette) Mais vous devriez vous faire mettre des ventouses.

MICHETTE. — Combien ?

ERNEST. — Douze ! (Criant à droite). — Et douze ventouses qui vont bien !

(Il a pris un plat et va à la table de Gaby et de Loulou).

CHULMANN. — Quel drôle de garçon !

ERNEST. — Un beefsteak saignant ! Beaucoup trop saignant, Madame ! (Criant très fort) La viande crue est la demeure favorite de l'hyménolépis nana !

GABY (à Loulou). — Quel cochon !

ERNEST. — Et si le bœuf est ladre, il y a lieu de se méfier du cysticerque. (Il salue) A votre service. (Il va à la table du gigolo et des deux autres petites femmes). On vous sert, Monsieur ?

LE GIGOLO. — Non. Donnez-nous des hors-d'œuvre et puis du carré de porc.

1re PETITE FEMME (l sant la carte). — Et des épinards.

LE GIGOLO (à la deuxième). — Et après ?... Qu'est-ce que tu veux, toi ?

2e PETITE FEMME (reposant la carte). — Je ne vois plus rien.

ERNEST (d'une voix glapissante). — Plaît-il ?

2e PETITE FEMME (criant). — Je dis : je ne vois plus rien.

ERNEST. — Ah ! Ah ! Est-ce que vous avez les seins sensibles ?

1re PETITE FEMME. — Dites donc, espèce de voyou, est-ce qu'on vous demande des nouvelles de vos plantes des pieds ?...

ERNEST. — Je n'insiste pas. (Et il s'en va, non sans dignité, pour aller desservir Pinchet).

MICHETTE. — Avec cet idiot de garçon, je ne sais plus quoi prendre, moi !

ERNEST (lui criant de loin). — Prenez donc tous les matins à jeun un peu de benzoate de soude avec du sirop diacode et du chlorhydrate d'ammoniaque. Ça vous fera beaucoup de bien.

PINCHET (se tordant). — Mais c'est un confrère ! Crevant !

MICHETTE. — Et y's'fout de moi, par dessus le marché !... (Elle se lève) Allons-nous-en !... (A Bournique) Paie ! Y fera chaud quand on reviendra dans cette boîte !

BOURNIQUE (mettant un billet sur la table). — Mon vestiaire !

PINCHET (levant son verre. Il est très gris). — Ne partez pas, belle dame !

MICHETTE. — Ta gueule, eh ! poivrot !

CHULMANN. — Quel drôle de restaurant !...

ERNEST. — Silence ! Madame a raison... (montrant Pinchet) Cet individu est ivre ! (Haussant le ton et regardant Chulmann) Or, est-il un vice plus ignoble que l'ivrognerie ?...

PINCHET. — Mais... Mais il m'engueule !...

ERNEST. — Nous nous trouvons ici en présence d'un cas d'alcoolisme caractérisé. Considérez cet être dégénéré, déchet humain, guetté par toutes les tares mentales qui accompagnent d'ordinaire son vice dégradant !

PINCHET (furieux, se levant en titubant). — Ah ! mais en voilà assez, hein ?

(Bruyante protestation des clients. Des gens se sont levés).

CRIS DIVERS. — A la porte, le garçon ! — C'est honteux — On n'a pas idée de ça ! — Marrant !

ERNEST. — Non ! On ne m'imposera pas silence !

CHULMANN (se levant). — Si, Monsieur. Ça suffit ! De quel droit ?...

PINCHET (ivre également de rage). — Salaud ! Salaud ! Salaud !

LE PATRON (rentrant). — Qu'est-ce qui se passe ?

PINCHET. — C'est le garçon qui est en train de m'insulter !

LE PATRON. — Comment ? Vous insultez le docteur Pinchet ?

PINCHET (hurlant). — Parfaitement ! Il m'insulte ! Moi ! Le docteur Pinchet !

ERNEST. — Nom de Dieu !... C'était lui, la vache ! ! !

(Il s'évanouit).

RIDEAU

RIP.

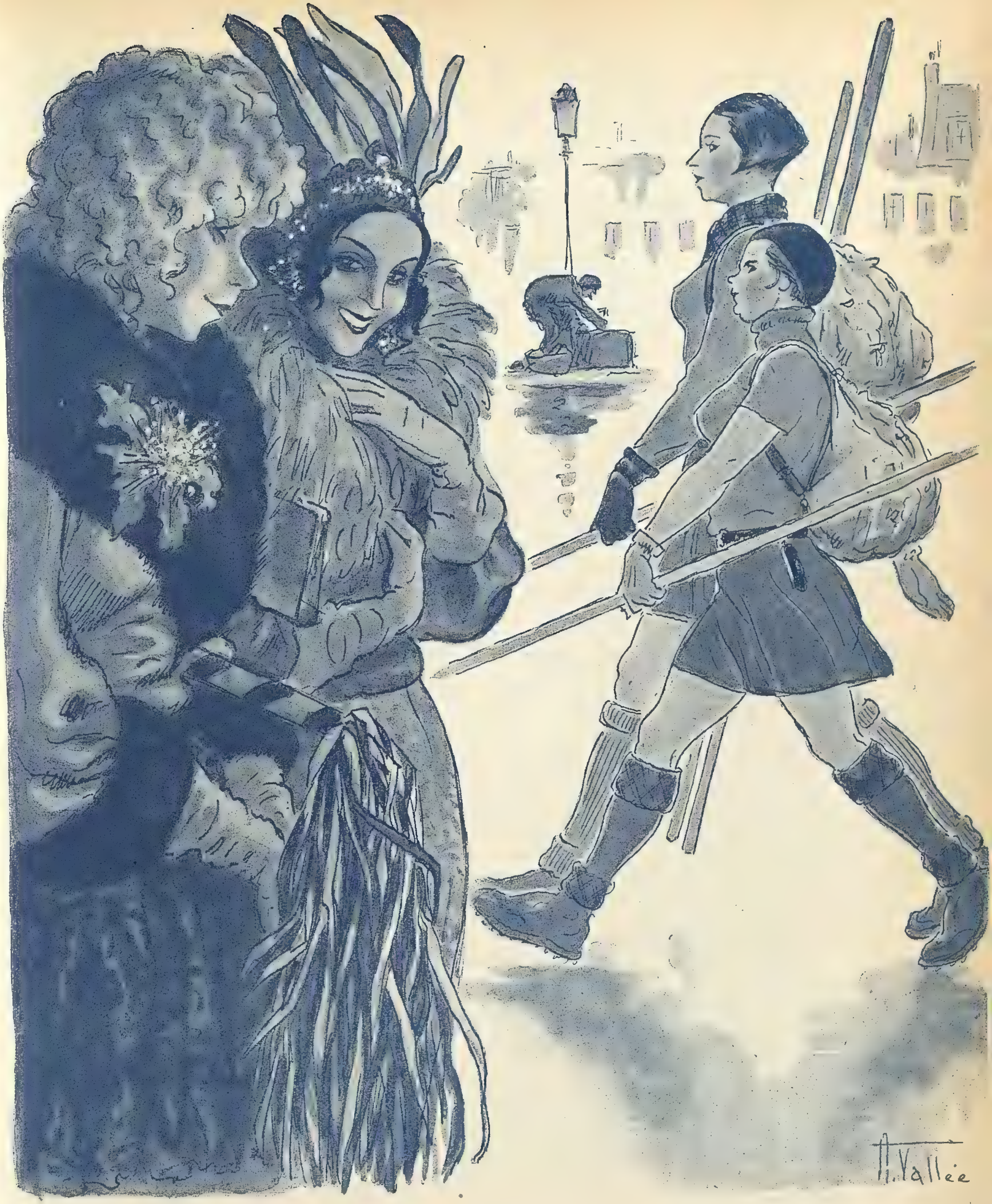

PLAISIRS...
(Dimanche 6 heures du matin).

Les uns rentrent, les autres sortent.

Le Cinéma et la Musique

Réflexions sur l'état présent de leurs rapports. Exposé du problème technique qu'il soulève, et de la solution qui peut en être suggérée.

NOUS vivons en des temps fort curieux, profondément secoués par les transformations incessantes qu'ont introduites dans le monde les applications multiformes de l'électricité.

Parmi les réussites qu'elle a fait réaliser, il n'en est peut être pas de plus éclatante que l'invention du Cinéma sonore et parlant, qui fut, en fait, une véritable révolution du spectacle, puisqu'elle a permis de reconstituer et de reproduire toutes les splendeurs du décor naturel, toutes les manifestations du mouvement et de la vie et, par surcroît, non seulement toutes les possibilités sonores qui les accompagnent, mais aussi et surtout les richesses musicales que peut inspirer à l'artiste l'univers invisible et frémissant des grands sentiments humains.

Quant on a tenu entre ses doigts la mince bande pelliculaire qui réunit côte à côte en un graphique minuscule et impressionnant les linéaments qui sont en définitive la synthèse des deux phénomènes connexes qui frappent le plus nos sens, le visuel et l'auditif, le lumineux et le sonore ; quand on songe que ce ruban qui porte et qui déroule à la fois, l'image et la ligne mystérieuse du son, servira indéfiniment à les reproduire tous deux, on ne peut s'empêcher d'en conserver un souvenir émerveillé.

Le Cinéma renoue la tradition antique : le théâtre sur la place publique devant des foules innombrables, mais d'une autre façon, en l'enrichissant, en le multipliant, puisque dans mille salles diverses, dans mille lieux différents, à la même heure, le même spectacle de même valeur, de même puissance, de même qualité peut être offert à des publics aussi nombreux que variés.

L'homme a-t-il réussi à donner à ce spectacle la perfection technique et esthétique qu'on est en droit de lui demander ? Les résultats en sont-ils définitifs, ou n'en est-on encore qu'aux hésitations et aux bégaiements du début de tout art nouveau ?

Nous n'essayerons de traiter de ce sujet fort vaste que le problème technique qu'il pose : celui de l'enregistrement sonore qui comporte deux facteurs essentiels et se compose en réalité de deux parties : d'abord le son lui-même, ensuite les appareils chargés de le capter et de le reproduire.

Deux individualités sont en présence, dans l'enregistrement sonore, deux individualités qui président chacune de leur côté à une opération qui n'a cependant qu'un seul but. Elles coopèrent, mais elles s'ignorent : d'une part, vous avez l'ingénieur du son, chargé d'emmagasiner la substance musicale qui lui est fournie, dans des appareils qu'il connaît et qu'il règle à volonté ; de l'autre, le musicien, chef d'orchestre commandant à son équipe de chanteurs et d'instrumentistes, lui-même fort peu conscient de ce qui se passe chez son voisin et collaborateur.

Ne voyez-vous pas dans cette réunion une organisation viciée à la base ? Vous n'allez pas tarder à vous en rendre compte. En effet — si l'on veut bien nous permettre une comparaison empruntée au langage parlé et écrit — de ces deux préposés aux deux parties intégrantes d'une même fonction, l'un, le musicien parle et n'écrit pas, ou plutôt ne sait comment on écrit dans cet appareil enregistreur ; l'autre, l'homme du son, écrit sous la dictée du premier en s'interdisant, toutefois, de reprendre et de corriger les fautes de langage que peut commettre involontairement celui-ci, lequel d'ailleurs ne le tolèrerait pas ; fautes de langage, il faut le faire remarquer, dont le musicien peut être parfaitement inconscient, nous venons déjà de le dire, et dont lui, l'homme du son ne peut connaître ni la cause, ni les effets, pour la raison bien simple que le musicien n'est pas acousticien, et que celui-ci n'est pas davantage musicien ; le serait-il par hasard, qu'il aurait mauvaise grâce à usurper une fonction qui ne lui appartient pas.

Nous venons de faire toucher du doigt les difficultés éventuelles qui peuvent surgir et qui sont à la source de bien des conflits dont nous fûmes témoin au studio.

Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il manque au musicien une éducation complète, rendue indispensable par les circonstances au milieu desquelles il fait évoluer ses agents sonores, et que c'est cette éducation qu'il lui faut acquérir à tout prix.

S'il en était ainsi, l'homme du son ne serait plus, en fait, qu'un rouage fort utile, foncièrement nécessaire, certes, mais dépendant du musicien, exclusivement chargé de la haute fonction sonore, et l'ordre serait rétabli.

Dans l'état présent de l'enregistrement sonore, le musicien s'en remet aveuglément à l'homme du son ; si l'exécution est défectueuse, on recommence une fois, deux fois, trois fois, sans qu'on puisse toutefois avoir la certitude que la phrase musicale incriminée soit finalement mieux saisie par le récepteur, et sans qu'on puisse savoir pour quelle raison il faut ainsi recommencer.

Il est donc des lois inconnues au musicien que celui-ci a le plus grand besoin de savoir.

Avant d'aller plus loin, il nous faut ici rapporter un entretien que nous eûmes un jour avec un des plus célèbres compositeurs de notre temps, souvent appelé à diriger des exécutions musicales destinées à l'enregistrement phonographique.

Il nous disait avoir éprouvé plus d'un désagrément dans la reproduction de certains morceaux, qui s'avéraient défectueux à l'audition amplifiée.

— Pouvez-vous me dire pourquoi, nous demandait-il, la copie sur disque est satisfaisante quand j'emploie un saxophone et pourquoi elle présente des défauts de reproduction quand je fais usage d'un deuxième instrument jouant à l'unisson du premier, dans le cas où je désire un renforcement du son ?

— Vous posez là, mon cher maître, répondîmes-nous, un problème assez facile à résoudre. Avez-vous réfléchi que votre deuxième saxophone est inutile, même pour renforcer le son, puisque, dans ce cas, l'amplification électrique suffit à cette besogne ? Non seulement, il est inutile, mais il peut être nuisible dans certains cas. Qui dit son, dit lumière, ou encore chose visible pour l'appareil enregistreur. Prenons un exemple dans le dessin, voulez-vous ? Tracez une ligne quelconque sur le papier ; essayez ensuite de refaire le même trait par-dessus, au même endroit et de la même manière. Quelle que soit votre habileté à opérer, le mieux qui puisse vous arriver est de reproduire exactement le même linéament, mais le plus souvent, vous risquez d'avoir entre les deux traits ainsi juxtaposés, des différences peut être même imperceptibles, mais qui existent réellement et qui vont s'accentuer si vous les regardez à la loupe. Or, votre appareil reproducteur est pour le son, ce que la loupe est pour le trait que vous venez de tracer. Votre musique exécutée, d'abord réduite à l'extrême, va être ensuite grossie plusieurs fois pour être entendue ; de même tous les défauts que vous y aurez inconsciemment répandus, vont être exagérés. Imaginez vos deux instruments exactement d'accord, vos deux traits rigoureusement identiques, vous aurez une ligne musicale unique, votre deuxième instrument est alors une superfluité ; tandis que si vos deux individus sonores sont tant soit peu désaccordés pour une cause quelconque, vous allez nuire à sa netteté, et le résultat sera mauvais, d'autant plus mauvais que l'appareil de reproduction en amplifiera les défauts.

Pour qui connaît l'exiguité de chaque image sur la pellicule et son grossissement sur l'écran, il est facile de se rendre compte du résultat ainsi obtenu.

Ce n'est là qu'un détail. Si nous voulons embrasser l'ensemble des obstacles qui attendent le musicien pratiquant l'enregistrement sonore, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce que nous avons écrit dans un de nos ouvrages (1) sur cet enregistrement lui-même :

« Observez le fonctionnement d'un phonographe. Vous remarquerez que l'émanation sonore « qui s'en dégage, qu'elle soit produite par un simple chant, par un instrument jouant seul, ou pour « considérer immédiatement la difficulté, par un orchestre composé d'éléments nombreux aux « timbres les plus variés, renforcés même d'un chœur de voix féminines ou masculines, tout cela

---

(1) La Musique Rénovée. Edg. Malfère, éditeur.

« de quelque nature que ce soit, provient du frottement léger de l'extrême pointe d'une aiguille
« suivant dans son mouvement régulier le sillon très mince tracé par des excavations successives
« presque imperceptibles gravées dans la matière plastique du disque. Vous serez frappé que si
« peu de chose soit à même de développer tant de puissance et de variété sonores... Vous ne tarderez
« pas à retourner la question et à vous demander comment il se fait que toute cette floraison musicale,
« éclose parmi un tel nombre d'instruments et de voix, ait pu d'abord se condenser, se renfermer
« en un si faible espace »...

« Réfléchissez... et vous direz que ces milliers de sons si différents ne peuvent provenir que
« d'un seul son unique représenté par la pointe du phonographe ».

« Cela est-il possible ? Oui, puisque cela est ».

Nous voici au point culminant de notre démonstration.

Il est, dans la nature des sons audibles et des sons inaudibles. Ne nous occupons que des premiers, les autres n'ont aucun intérêt pour notre étude.

Un appareil enregistreur peut capter d'un seul coup ou séparément tous ces sons audibles ; à plus forte raison, il pourra en capter une partie seulement ; à plus forte raison encore, il sera d'autant plus à l'aise qu'il n'absorbera que des sons formant entre eux un mélange homogène, cohérent, harmonieux. Nous allons voir comment se créent ces mélanges.

Tous les sons audibles partant des plus graves à percevoir, lesquels ont aux environs de 54 vibrations par seconde pour aboutir au son de sifflet le plus aigu qui possède environ 7.000 vibrations (exactement 6912) à la seconde, représentent l'étendue de votre piano avec ses sept octaves du **la** extrême grave jusqu'au **la** ultra aigu.

Bien entendu le piano, avec ses 65 sons différents, ne forme qu'une échelle tronquée à dessein, résumant plus ou moins bien ces 7.000 sons audibles, représentant chacun une somme différente de vibrations.

C'est ici que les notions les plus élémentaires de la science qu'on a appelée la physique mathématique vont nous être d'un précieux concours. Que le lecteur veuille bien nous prêter toute son attention et qu'il ne s'effraye pas à l'énoncé de ce vocable scientifique, car il ne sera ici question que de la plus enfantine arithmétique pour résoudre d'un coup le problème technique qui nous intéresse.

Ces notions si simples vont nous révéler toute la loi harmonique.

Si les sons, c'est-à-dire les nombres de vibrations qu'ils représentent ont des diviseurs communs, ils seront parents, ils seront consonants, concordants, cela signifie qu'ils pourront former des accords plaisants, bien constitués, en un mot, une harmonie.

Dans le cas contraire, ils seront incompatibles.

Dans le premier cas, l'appareil enregistreur les absorbera avec facilité et l'émetteur les reflètera grossis dans les mêmes conditions.

Dans le second, les appareils, auxquels tout est possible, ne prendront et ne rendront plus qu'une matière informe, qu'un bruit confus désagréable.

La science de l'harmonie enseignée jusqu'à ce jour dans nos écoles de musique, loin d'être parfaite, loin d'être complète, a compris cependant la vérité et l'exactitude de ces constatations que nous ne sommes pas les premiers à faire, il s'en faut, elle s'est servie d'une partie infime de ces rapports, pour en extraire un corps de doctrine dont les règles se justifient mal, parce qu'elle n'a pas de point de contact avec la science acoustique qui en expliquerait les raisons; elle a institué une théorie qui prouve son étroitesse, puisque les évènements actuels démontrent que le musicien n'est pas armé pour vaincre certaines difficultés qui ne sont cependant pas invincibles. Pourquoi la grammaire actuelle de la musique se justifie-t-elle mal, et pourquoi est-elle trop étroite ?

Parce que depuis longtemps, la Musique a fait bande à part, elle a vécu isolée. Ceux qui l'ont entretenue dans cette erreur n'ont pas compris qu'elle n'est autre chose que la plus belle branche de la science acoustique elle-même et que les rameaux qu'elle porte, mélodie, polyphonie, rythme ne peuvent vivre éternellement loin du tronc revigorateur, sans s'étioler, sans dépérir.

Nous vivons en des temps fort curieux pouvons-nous répéter et certains désarrois réclament et annoncent une renaissance, un rajeunissement, une rénovation indispensable.

Prudent PRUVOST.

LACTOBYL
LACTOBYL

AUCUNE ACCOUTUMANCE

CONSTIPATION

Sels biliaires	0.05
Poudre de glandes intestinales	0.02
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de Laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé.

•

1 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer le traitement par 2 comprimés, augmenter ou diminuer suivant résultat.

•

LE LACTOBYL
des Ternes, 46 . PARIS

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

LABORATOIRES LOBICA

VEINOTROPE

VEINOTROPE F comprimés (irradié)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'ovaire	0.035
Poudre de surrénale	0.005
Poudre d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait marron d'inde	0.005
Extrait Hamamélis virginica	0.01

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE M comprimés (irradié)

Même formule avec poudre d'orchitine au lieu de poudre d'ovaire.

VEINOTROPE Poudre

Poudre d'Embryons	1 gr.
Protéoses Hypotensives de Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile… .. q. s. p.	100 gr.

46, AVENUE DES TERNES, PARIS

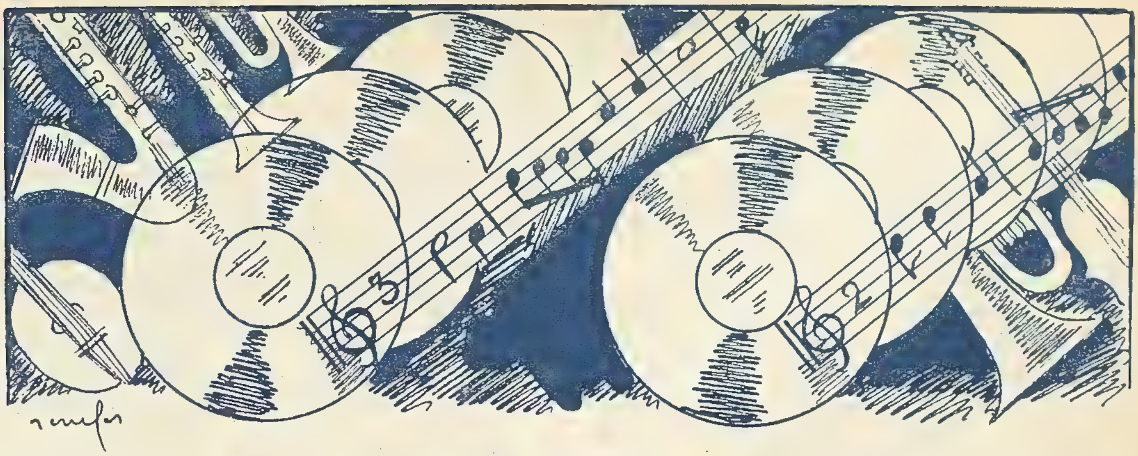

les disques

par Pierre-Octave FERROUD

Prix Goncourt, Grand Prix du Disque, les deux écluses qui, pour nous, limitent le bief de l'hiver l'une franchie aux premiers frimas, l'autre allègrement ouverte avec la primevère.

Cette année, le Grand Prix du Disque, dont notre confrère **Candide** a eu l'heureuse initiative en 1931, ainsi qu'on s'en souvient, a déjà fait couler assez d'encre pour que l'on ne s'appesantisse pas outre mesure sur ces stipulations. Etant donné que les décisions du jury ont pout but de désigner à l'attention des discophiles les meilleurs enregistrements dans chaque catégorie indépendamment de leur intérêt purement musical, il semble qu'il n'y ait qu'à ratifier le palmarès.

Si, au contraire, l'on s'arrête à des considérations moins immédiates, l'on ne laissera pas d'être surpris par quelques-unes des récompenses qui ont été obtenues, et dont, pour ma part, j'ai peur que l'opinion publique ne les ratifie point toutes.

C'est ainsi qu'on a couronné le ballet d'**Isoline** (Pathé) de Messager, tandis que l'on gratifiait d'une simple mention d'honneur la **Symphonie espagnole** de Lalo (Gramophone) enregistrée par M. Henri Merckel sous la direction de M. Coppola, ou l'**Histoire du Soldat** de M. Strawinsky et la **Création du Monde** de M. Darius Milhaud, toutes deux chez Columbia, signées l'une et l'autre par leurs auteurs. De même, l'on a fait un sort à **Couchés dans le foin,** tout comme si ce disque, qui a déjà atteint les plus gros tirages, avait besoin d'un supplément de publicité, alors que dans cet ordre, Mlle Mireille et M. Jean Nohain nous ont offert, depuis lors, des « réussites » beaucoup plus voisines de la perfection, et que l'on eût pu indiquer avec plus d'opportunité aux amateurs.

N'épiloguons donc point. Le principe du Prix est une chose, d'ailleurs excellente, l'application que l'on en fait en est une autre. Si, de toute manière, l'oracle rendu chaque printemps dans les salons du restaurant Drouant, met un peu d'animation dans le marché du phonographe et suscite de louables sentiments d'émulation parmi les ingénieurs, il est à souhaiter que l'institution généreuse de **Candide** se perpétue, quitte à ce que parfois la manne ne soit point distribué selon les prévisions de chacun.

⁂

Et, puisque je viens de faire allusion à certains disques de Mlle Mireille et de M. Jean Nohain, profitons-en pour signaler aux lecteurs de cette revue, s'ils n'ont point encore dirigé leur curiosité dans ce sens, la ravissante série de théâtre phonographique que constitue **Un Mois de vacances**.

Série encore incomplète, mais dont ce que nous en connaissons nous rend d'autant plus friands, car, encore une fois, elle projette sur les possibilités du phonographe des lueurs infiniment précieuses.

Il y a en effet deux conceptions de la machine parlante.

D'un côté, à la faveur des progrès qu'accomplit chaque jour la technique, l'on est en droit d'espérer que nous posséderons bientôt, transcrit sur l'ébonite, tous le meilleur de la littérature musicale, qu'elle soit sérieuse ou légère, symphonique, dramatique ou simplement divertissante.

De l'autre, il est permis d'envisager qu'on ne se bornera point à constituer seulement des archives, que l'on prétendra au contraire aller de l'avant, et inventer pour cela un art qui n'existait point avant le phonographe. A condition, bien entendu, que les obligations financières de l'industrie phonographique, qui sont lourdes, ne s'opposent point à des tentatives de cette espèce.

Aussitôt que cette idée fut dans l'air, divers prophètes s'en emparèrent et se mirent à vaticine avec excitation. Ils parlaient de l'avènement de temps nouveaux, d'évolution, d'avenir, bref, de tout ce qui enchante une imagination primaire. La réalité est tout autre, puisque l'établissement des disques est régi par la facilité avec laquelle on les vend, par l'accueil qu'ils rencontrent dans le public.

Mais, s'il ne faut point se dissimuler la dose de persévérance qu'un tel effort peut requérir, ce n'est point une raison pour négliger de saluer comme il convient des expériences heureuses. La transcription fidèle d'un ouvrage lyrique présente, certes, des avantages. La composition d'une opérette imaginaire, qu'aucun théâtre ne saurait porter à la scène parce qu'elle est toute en suggestion auditive, est infiniment plus séduisante encore. Columbia nous avait donné pour nos étrennes, deux années de suite, des recueils ingénieux, les **Chansons de Bob et de Bobette** et les **Contes de Perrault**. Avec **Un Mois de vacances**, auxquels collaborent MM. Jean Sablon, Pills et Tabet, sans omettre Mlle Mireille elle-même, dont la voix est exquisement piquante, la firme que dirige si audacieusement M. Jean Bérard s'engage résolument dans une voie dont les perspectives n'ont sans doute point fini de nous émerveiller.

Voulez-vous vous en assurer ? Ecoutez le **Vieux Château**, le **Jardinier qui boîte**, les **Pieds dans l'eau**, les **Petits Poissons**, les **Trois Gendarmes** et la **Partie de bridge**, auxquels vous pourrez joindre, si le cœur vous en dit, et bien qu'elle ne fasse point partie de la série, l'histoire de **Ma Grand'mère qu'était garde-barrière**. Je gage que, dès les premiers sillons, votre religion sera éclairée.

Par ailleurs, notons, dans le champ de nos télescopes, l'apparition d'une nouvelle comète, Mlle Marianne Oswald (toujours chez Columbia). C'est une chanteuse réaliste, mais d'un genre très particulier, du fait que son ascendance lorraine lui permet d'établir un pont entre le répertoire allemand et le répertoire français. Une voix anxieuse, un timbre chargé de maléfices, une articulation scandée, hachée par la peur du mystère — du mystère des rues obscures — mais entraînée aussi impérieusement par le rythme : quand vous aurez entendu les accents rauques qui hantent le **Chant des canons** de **l'Opéra de Quat'Sous**, la **Complainte de Kesoubah**, **Surabaya-Johny**, quand vous vous serez laissé émouvoir par l'âpre poésie du **Grand Etang**, qu'Arthur Honegger a spécialement écrit à l'intention de Mlle Marianne Oswald, vous conserverez de ces inflexions douloureuses un souvenir qui ne saurait s'effacer.

Les chansons de Mlle Marianne Oswald sont comme des dessins de Grosz : un fer rouge les grave dans notre sensibilité.

Pierre-Octave FERROUD.

L'AMATEUR DE LIVRES

La vente Kreuger

par Max DESCAVES

Un français de mes amis, qui occupe à Stockholm une haute situation, étant récemment de passage à Paris, m'a confié quelques détails inédits sur la vente, après décès, du fameux spéculateur Ivar Kreuger.

Il a passé pour l'homme le plus riche du monde. Il fût le banquier des Etats. Aventurier génial (on a dit aussi escroc, mais ce n'est pas l'avis de la plupart des grands hommes d'affaires modernes, qui ont fait ou font ce qu'il a fait), Kreuger avec une infernale habileté a dilapidé près de cinquante milliards... Ce chiffre, je le donne à mon tour, sous toute réserve.

De nombreux articles, voire des livres rapidement documentés, nous ont amplement renseignés sur l'existence fantastique de ce modeste ingénieur suédois qui devint un des maîtres du monde. Ne l'a-t-on pas comparé, en tant que capitaine d'Industrie sans doute, à un autre illustre chef : Napoléon ?... Mais Kreuger n'était qu'un Napoléon au petit pied... levé.

Les circonstances et les causes de sa mort sont connues. Son suicide à Paris, le 12 mars 1932, n'est, somme toute, que le geste suprême d'un joueur qui a aidé la chance jusqu'au jour, où celle-ci, l'ayant abandonné brusquement, il dut abattre jusqu'à la dernière de ses cartes truquées.

L'histoire de Kreuger — ou si l'on préfère l'affaire Kreuger, est représentative d'une époque. Elle est liée au développement de toute la vie économique et sociale du monde, ces vingt dernières années.

Law, Ouvrard, Testes et Cubières, Lœwenstein, Thomas Bata, Kreuger (sauf omission) constituent les anneaux d'une même chaîne à laquelle se rattachent d'innombrables chaînons forgés d'un tel métal qu'on arrive à ne pas savoir exactement si c'est de l'or ou du doublé.

Mais cela est une autre question, étrangère à notre sujet.

Ivar Kreuger était devenu collectionneur pour se faire pardonner ses milliards. Il collectionnait beaucoup moins par goût que par obligation.

L'offre va toujours à la fortune, comme l'eau à la rivière ; aussi les antiquaires, les marchands de tableaux, de livres, de perles et de pierres précieuses, etc..., du monde entier, eussent-ils pu faire graver sur leurs en-têtes de facture : « Fournisseur attitré du Roi des allumettes ».

Au cours des nombreuses vacations (une dizaine environ) qui ont eu lieu à Stockholm, fin septembre et début d'octobre 1932, marchands et amateurs des deux continents, se disputèrent non seulement un choix considérable de pièces rares — (tableaux, meubles, argenteries, cristaux, porcelaines) mais aussi quantité d'objets de toute nature dont le fait d'avoir appartenu au célèbre « businessman » exagérait souvent la valeur.

Ivar Kreuger habitait à Stockholm, 13 villa Gatan (rue des Villas) deux étages, somptueusement aménagés, d'une maison qui en compte cinq. La vente attira un si grand nombre d'acheteurs et de curieux, que la police dut établir des barrages qui plus d'une fois furent rompus.

Les livres, pour employer une expression de commissaire-priseur, « firent » relativement peu de chose. En revanche, des ustensiles de cuisine et certains objets utilitaires, y compris la garde-robe, furent disputés âprement et vendus à des prix très supérieurs à leur valeur marchande.

Des bijoux de tous genres et cadeaux futurs qui constituaient, dans les coffres du financier, une sorte de réserve où il puisait sans compter, attestaient que Kreuger excellait à pratiquer ce que l'on peut appeler l'art d'être milliardaire.

Des livres, on fit deux parts. La plus importante a été divisée par lots, ainsi que l'on procède quant au linge.

Une collection très complète de romans grivois, joliment reliés et ardemment feuilletés indiquait quelles étaient les lectures préférées du magnat de la finance... ou des personnes qui l'avaient précédé dans l'initiation.

De nombreux livres modernes, de langue française, en général sur grand papier, témoignaient l'intérêt tout particulier que portaient à Kreuger des éditeurs avisés. A cet égard, on peut dire que le suédois ne ménagea pas ses encouragements au marché français. Il faut le dire aussi, à l'annonce de la vente, beaucoup d'auteurs français des plus connus, s'empressèrent de demander le retrait des volumes qu'ils avaient avec empressement dédicacés, à la prière instante de leur éditeur. Non contents de signer dans une librairie des exemplaires en veux-tu en voilà, de leurs œuvres, ils expédiaient à domicile, fût-ce en Suède !

Néanmoins, faute probablement d'avoir pris à temps cette précaution, quelques auteurs français, essuyèrent le feu roulant des enchères. Citons Georges Duhamel, Raymond Poincaré, la Princesse Bibesco, André Maurois, Francis de Croisset, Mme Jeanne Maurice Pouquet, etc...

Je ne voudrais pas faire à ces écrivains estimés, nulle peine, même légère, mais je dois à la vérité de rapporter que leurs ouvrages, bien que figurant en exemplaires de luxe, numérotés, ont atteint des prix parfois dérisoires.

Toutefois, le **Discours prononcé par M. Raymond Poincaré, de l'Académie francaise, à l'occasion des funérailles du Maréchal Foch**, discours imprimé sur Japon et tiré à un nombre très limité d'exemplaires, accompagné « d'un hommage de l'auteur à M. Ivar Kreuger » a été payé 1.500 francs.

Les deux superbes tomes sur Japon nacré, du **Byron** de M. André Maurois, ont été adjugés ensemble 250 francs malgré la signature de l'auteur.

Deux ouvrages de la belle-mère de M. André Maurois, Mme Jeanne Maurice Pouquet, trouvèrent preneur à 26 couronnes — soit environ 130 francs.

L'un et l'autre étaient enrichis de dédicaces.

Je dois encore à la vérité d'ajouter, cela ne diminuant en rien leur valeur littéraire, que deux livres de la Princesse Bibesco, **Pages de Transylvanie** et **l'Anémone bleue**, éditions de luxe, rehaussées de dédicaces pétulantes, trouvèrent acquéreur à 4 francs pièce.

Mais ce qui prouve éloquemment, combien il est prudent de n'attacher qu'une importance relative aux prix que peuvent atteindre des livres, même très haut cotés, c'est l'exemple de la **Cathédrale** de J.-K. Huysmans, édition Blaizot 1909 — reliée par Kieffer, avec les eaux-fortes de Jonas, tirées sur satin ; et **d'En rade**, édition Blaizot, avec eaux-fortes de Guinebault, reliure maroquin plein de Kieffer. Ces deux œuvres, mon ami résidant à Stockholm, est heureux de les posséder, sans avoir eu à débourser plus de 37 couronnes, soit 180 francs.

Ils eussent coûté plus cher, rue Drouot, aux amateurs éclairés.

Au total, la vente Kreuger, produisit un million de couronnes — (un peu plus de 5 millions de francs).

La Galerie de tableaux, une collection unique d'eaux-fortes de Rembrandt et le mobilier ancien, contribuèrent pour la plus grosse part à atteindre ce chiffre.

Max DESCAVES.

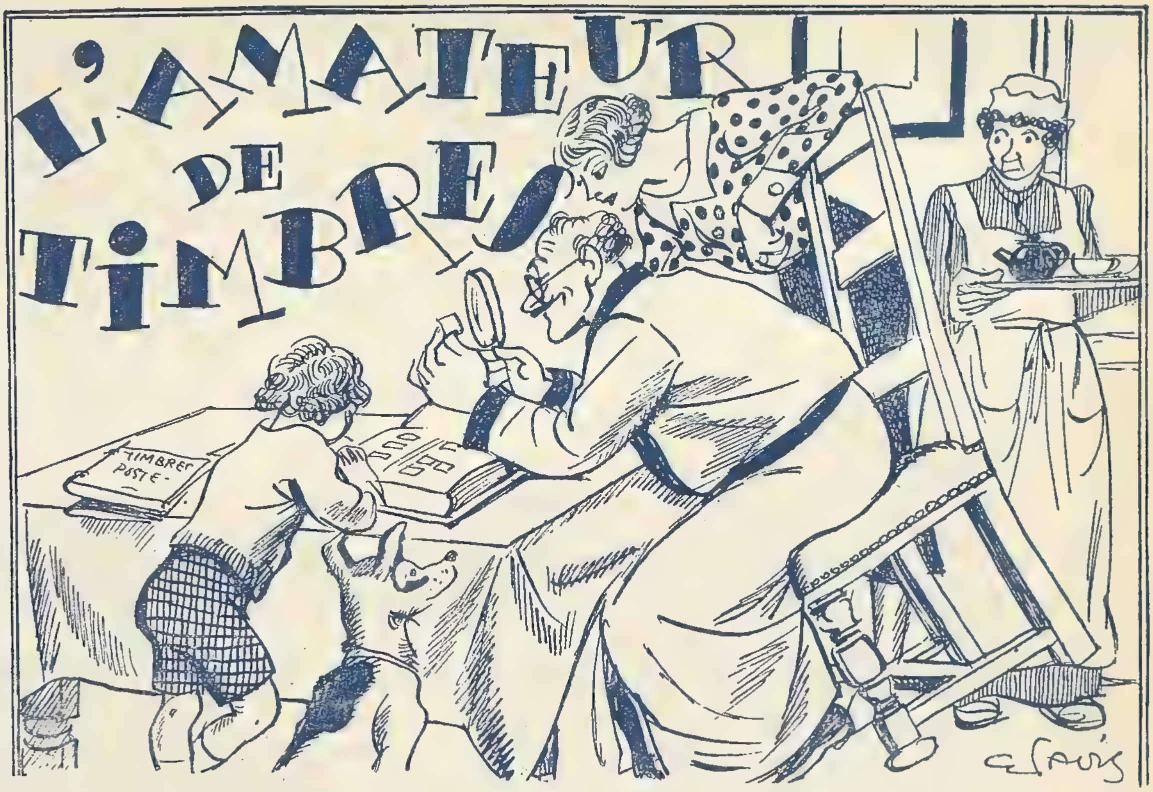

Le Carnétisme

par le Docteur BONNAL

Comme autrefois Iris était la messagère des dieux, la poste est aujourd'hui la messagère des nations modernes. Le timbre poste peut en beaucoup de cas, représenter le caractère, l'art du pays où il est émis. Qui pourrait nier l'impassibilité de l'art philatélique anglais dont les vignettes semblent figées dans un cadre immuable, la variété et l'agrément de celui des peuples latins, la lourdeur et la recherche du kolossal de celui des nations germaniques. La France est peut-être le pays le moins bien caractérisé par ses figurines postales : l'art français a pour criterium l'originalité, la clarté, le bien fini dans l'exécution, autant de qualités qui manquent à nos timbres, mais le timbre français est entre les mains de l'administration. Félicitons-nous que l'éteignoir administratif n'ait pas entièrement étouffé cette manifestation du génie de quelques-uns de nos artistes.

Par contre il est une branche spéciale de la philatélie, le carnétisme, où le caractère de l'art français a pu se donner libre cours et s'est développé en toute liberté, car il s'est trouvé confié aux mains de l'industrie privée.

La plupart des nations ont émis des carnets de timbres-poste : elles l'ont généralement fait sous une forme dénuée d'attrait artistique. Le carnet de timbres étrangers est le plus souvent petit, sans marges, et ses couvertures sont d'une monotonie rebutante. Le carnet français est au contraire d'un format assez grand pour permettre au bloc de timbres une marge élégante et ses couvertures comportent une décoration très variée qui mérite parfois le nom de véritable petit chef-d'œuvre. Nous n'en citerons pour exemple, que les séries 65 à 71, où, dans un délicat tryptique, des aquarelles d'Algérie nous invitent au voyage. La série S.L.A., où le vermillon, le noir et l'or forment un cadre des plus riches à la publicité des cigarettes Gitanes. Les Carnets Toile d'Avion où, dans un ciel éperdument bleu, s'élancent la chemise et l'avion issus d'une même toile. Le très joli carnet publicité des P.T.T., et pour finir, la perle des pièces philatéliques françaises, le carnet Sourire de Reims où le dessin de la couverture s'harmonise avec celui du timbre, où le bloc de quatre ressort admirablement entre ses belles marges blanches.

N'est-ce pas là une véritable manifestation de l'art français ? Il est bien dans le génie de notre race d'avoir réagi contre l'inertie d'une administration qui ne comble pas la philatélie de ses faveurs et, à défaut de la supériorité des figurines, d'avoir acquis la supériorité incontestable de leur présentation en carnets.

Or, le carnétisme bénéficie également d'un intérêt beaucoup plus philatélique que celui de la simple collection des couvertures, la gravure des coins qui ont été préparés pour le tirage des carnets a souvent présenté des différences sensibles avec la gravure des mêmes figurines tirées en feuilles. Les nuances sont également souvent différentes. Certaines valeurs existent en carnets qui n'existent pas en feuilles. Le spécialiste de France se voit donc aujourd'hui obligé d'ouvrir, dans sa collection, le chapitre des carnets.

Nous ne pouvons manquer de remarquer dans ce journal médical que ce sont justement des docteurs qui ont donné la première impulsion au carnétisme, les docteurs Voisin, Bonnal et Hélot. Les carnets existaient en France depuis 1906, lorsque vingt ans plus tard, les docteurs Voisin et Bonnal commencèrent à en dresser pour la première fois la nomenclature. On jugera des difficultés auxquelles ils se heurtèrent lorsque nous dirons que certaines émissions étaient devenues introuvables au point qu'on ne connaît actuellement que deux ou trois exemplaires du carnet de 40 timbres à 15 cent. vert ligné émis en 1910, et que l'administration n'a conservé dans ses archives aucune trace de la succession des divers tirages en carnets.

Un nouvel élément d'intérêt s'attacha bientôt à la collection des carnets, les textes publicitaires imprimés sur leurs marges. Ces textes font partie intégrale du bloc de vingt au même titre que les millésimes, par exemple, font partie intégrale de la feuille de 150 et les coins datés de la feuille de 100. Certains textes marginaux datant à peine de quelques années sont déjà extrêmement rares et représentent des pièces philatéliques très recherchées. (Louvre, 1925 ; Minéraline, 1926).

Mais à la fin de l'année passée le coin daté lui-même a fait son apparition sur certains carnets. Ce coin daté n'est pas le même que le coin daté des timbres en feuilles, il y a donc obligation absolue pour le collectionneur de coins datés d'ajouter à sa collection de coins datés feuilles, celle des coins datés carnets. Philatélistes prévoyants, cherchez pendant qu'il en est temps encore des coins datés carnets 1932, ils sont déjà rares, ils vont être rapidement rarissimes. Le coin daté est un nouvel attrait pour le carnétisme. Nous en causerons plus longuement dans une prochaine chronique.

Docteur BONNAL.

Bibliographie

La Circulaire Carnétiste (épuisé).
Catalogue France et Colonies (Yvert, Amiens).
Catalogue Gallia (Suarnet, Provins).
Les Timbres Publicité, G. Tournier (Yvert, édit., Amiens).
Mémorial Philatélique, G. Bertrand (Cros, édit., Montpellier).
La Feuille Carnétiste (Docteur Hélot, Rouen).

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

TROIS OUVRAGES DE QUALITÉ

HÉLÈNE FREJLICH

FLAUBERT

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

...Dont je n'ai pu encore que commencer la lecture et qui m'intéresse déjà par sa pénétrante psychologie. **HENRI BERGSON.**

...La quantité de documents que vous avez enrichis de vos réflexions originales attache le lecteur de la première à la dernière page. **LÉON BRUNSCHVICG.**

...Vous avez fait œuvre de grand amour et de grande foi. Au lieu d'une poussière de documents, vous nous rendez la flamme d'une pensée et la présence d'une vie. **ÉDOUARD MAYNIAL**

Un fort volume de **500** pages
in-8 raisin (16 x 25)
50 francs

25 exemplaires
sur pur fil
150
francs

Un ouvrage qui ouvre à la musique des horizons nouveaux et qui a reçu les hauts éloges de MM. COUPLEUX et GIVELET, inventeurs de l'Orgue électrique, M. BAGOT, directeur d'*Ars Musica*, G. MIGOT, J. DE VALOIS (*La Petite Maîtrise*), A. GASTOUÉ, professeur à la *Schola Cantorum*, RENÉ DUMESNIL, PAUL LANGEVIN, GABRIEL PIERNÉ, etc...

PRUDENT PRUVOST

LA MUSIQUE RÉNOVÉE

Selon la synthèse acoustique

Exposé d'une doctrine musicale complète coordonnant les notions les plus précises de la science et les traditions les plus riches de l'art.

Un volume de 288 *pages in-8 raisin* (16 × 25)
40 francs

Une mise au point de toutes les grandes questions qui inquiètent le monde moderne, et un appel à tous les hommes de bonne volonté.

Dr ROBERT TEUTSCH

L'ANGOISSE HUMAINE
LA RELIGION
LES TEMPS PRÉSENTS

Un volume in-8 couronne (12 × 19) *de* 256 *pages*
15 francs

25 *exemplaires sur pur fil à* **45 francs**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille - PARIS-6e
Edgar MALFÈRE, Directeur

112787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

TROIS OUVRAGES DE QUALITÉ

HÉLÈNE FREJLICH

FLAUBERT

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

...Il dépasse de beaucoup les limites de son titre. C'est une encyclopédie flaubertienne écrite avec autant de zèle érudit que d'amour. Tous les amis du vieux Polycarpe y puiseront désormais. **ROMAIN ROLLAND.**

•

...J'ai lu votre étonnant travail sur Flaubert. C'est un ouvrage sans pareil. A beaucoup de littérateurs et de gens capables de le goûter, je le signale comme constituant un apport imprévisible à la critique. **JACQUES-EMILE BLANCHE.**

•

...Vous comblez mille curiosités, vous remplissez bien des attentes. Vous répondez à bien des questions que je souffrais de laisser en suspens. Nous vous devons une infinie reconnaissance. **JEAN-RICHARD BLOCH.**

•

Un fort volume de **500** pages in-8 raisin (16 x 25)
50 francs

•

25 exemplaires sur pur fil
150 francs

Un ouvrage qui ouvre à la musique des horizons nouveaux et qui a reçu les hauts éloges de MM. COUPLEUX et GIVELET, inventeurs de l'Orgue électrique, M. BAGOT, directeur d'*Ars Musica*, G. MIGOT, J. DE VALOIS (*La Petite Maîtrise*), A. GASTOUÉ, professeur à la *Schola Cantorum*, RENÉ DUMESNIL, PAUL LANGEVIN, GABRIEL PIERNÉ, etc...

PRUDENT PRUVOST

•

LA MUSIQUE RÉNOVÉE

Selon la synthèse acoustique

•

Exposé d'une doctrine musicale complète coordonnant les notions les plus précises de la science et les traditions les plus riches de l'art.

Un volume de 288 *pages in-8 raisin* (16 × 25)
40 francs

Une mise au point de toutes les grandes questions qui inquiètent le monde moderne, et un appel à tous les hommes de bonne volonté.

Dr ROBERT TEUTSCH

•

L'ANGOISSE HUMAINE LA RELIGION LES TEMPS PRÉSENTS

•

Un volume in-8 couronne (12 × 19) *de* 256 *pages*
15 francs

•

25 *exemplaires sur pur fil à* **45 francs**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Coup d'œil général sur la Syphilimétrie

par le Docteur Arthur VERNES

Directeur de l'Institut Prophylactique

La syphilis a eu tout loisir, depuis des siècles qu'on la connaît, de s'étendre à son aise, et pour des raisons diverses. Elle déconcerte encore les médecins par sa multiplicité de manifestations et les dégâts qu'elle cause. Le Docteur Roux pouvait, au 25e anniversaire de l'Institut Pasteur en 1913, dire à ses collaborateurs réunis autour de lui : « Il suffit de la nommer pour qu'aussitôt chacun pèse dans son esprit la somme immense des maux qu'elle nous procure. Il n'est pas exagéré de dire que la moitié des cas pathologiques sont sous sa dépendance. (**Archives Institut Pasteur** 1913, tome XXVII).

L'époque n'est pas loin de nous où les syphilitiques, devant l'impossibilité de conjurer les lourdes menaces de l'avenir, voyant s'effondrer leurs espérances de famille et de carrière, exposés à la malveillance des voisins, abandonnés à leur sort par des médecins doutant de la guérison, rendaient à la société la monnaie de sa pièce en cachant l'existence de leur mal, d'ailleurs facile à cacher puisque son diagnostic est difficile.

Il ne doit plus en être ainsi à l'heure actuelle. La prophylaxie est toute prête à faire un bond en avant décisif, si elle est aiguillée, avec persévérance, sur la voie rationnelle du diagnostic et du traitement qui est maintenant connue.

On possède des médicaments, dont l'action sur le tréponème est indéniable et est obtenue assez facilement. Le danger est l'éclipse totale à certains moments des manifestations cliniques, ce qui laisse croire, à tort, que l'infection est tarie. A ces moments là, les germes pathogènes n'ont pas disparu. Ils se développent simplement dans les terrains vagues de l'organisme, attendant l'occasion de s'attaquer, dans un avenir plus ou moins proche, aux organes essentiels.

C'est là ce qui a permis à la syphilis de toujours progresser.

Où est-elle ? Où n'est-elle pas ? Point d'interrogation, gros de conséquences, que se posaient les médecins. Le doute pouvait, en effet, aussi bien priver de traitement ceux qui ont la syphilis qu'aboutir au traitement de ceux qui ne l'ont pas, dans la crainte qu'ils l'aient. Un mur se dressait entre l'infection invisible quoique en évolution et l'observateur.

Ce mur est maintenant abattu. L'avènement de la physico-chimie a supprimé les incertitudes d'une sérologie inconstante, parce que s'appuyant sur des réactifs purement biologiques, susceptibles de variations imprévisibles, et a fait naître une sérologie claire et précise donnant le même résultat à 10 laboratoires différents.

Le déséquilibre humoral du syphilitique est facile à déceler dans le sang par la séro-floculation au péréthynol (extrait de cœur de cheval épuisé successivement par le perchlorure d'éthylène puis l'alcool). On met en évidence l'accroissement et les variations d'une propriété qui, dans les conditions strictes d'expérience que nous avons établies, sont mesurables de façon très précise grâce à un appareil d'optique, le **photomètre** V.B.Y., et s'inscrivent par un chiffre, le **degré photométrique,** qui va de zéro (normal) à 150 et au delà. Il devient loisible, en multipliant les examens, d'établir, pour chaque syphilitique, la **courbe de son infection** sanguine.

L'infection syphilitique ne manifeste pas seulement sa présence dans le sang du malade. On la retrouve aussi dans le liquide de ponction lombaire. Les deux compartiments de l'organisme, sang et liquide céphalo-rachidien, sont tout à fait indépendants, de sorte qu'il est indispensable pour chaque sujet de posséder le double graphique de son infection.

Quand l'activité de celle-ci s'accroît, le degré photométrique devient plus élevé et la courbe est ascendante. Le tracé, au contraire, descend à la suite d'un traitement efficace.

Ce n'est qu'en multipliant les examens du sang et du liquide de ponction lombaire, en traçant la courbe de la double infection, qu'on se rend compte, au cours du traitement, si l'on est sur la bonne voie.

L'activité des médicaments que nous possédons, mercuriaux, bismuthiques ou arsenicaux, varie parfois du tout au tout d'un malade à l'autre. Il y a sous ce rapport des **différences individuelles** énormes que rendent apparentes les graphiques.

Alors que dans beaucoup de cas les trois médicaments agissent (voir plus loin graphique 53393) dans d'autres, ou bien le mercure ou bien le bismuth ou bien l'arsenic, parfois même deux sur trois de ces médicaments, se montrent sans action. Les graphiques : 4649 pour le mercure, 5914 pour le bismuth, et 56283 pour le bismuth et l'arsenic sont très convaincants.

Donc, une première règle s'impose, et la syphilimétrie seule peut en permettre l'application : se rendre compte **si le médicament entraîne ou n'entraîne pas la descente du tracé** de manière à s'en servir de nouveau ou à ne plus l'employer.

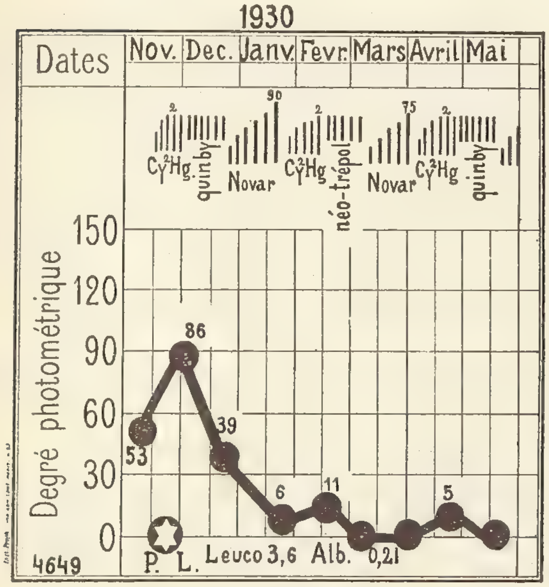

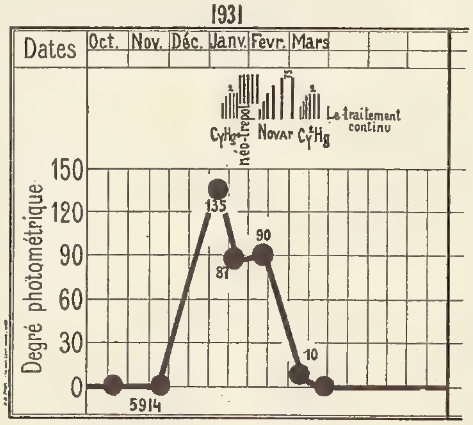

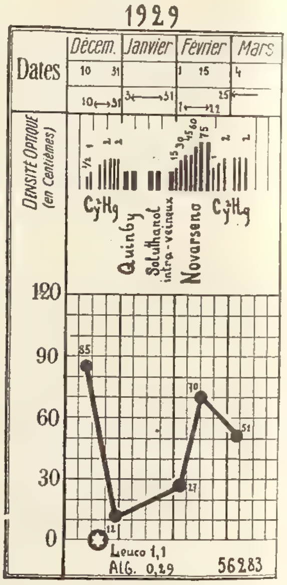

Autre renseignement que fournit la syphilimétrie : l'action utile d'un médicament anti-syphilitique **est d'assez courte durée**, pratiquement limitée à trois semaines. Qu'il s'agisse de mercure, bismuth ou arsenic, l'activité s'épuise avec le temps et la courbe de l'infection se redresse « en hamac ».

Ceci dit, sans admettre qu'il y ait des traitements « omnibus », voyons comment nous comprenons un **traitement guidé par la sérologie.**

1er cas : LE LIQUIDE DE PONCTION LOMBAIRE EST NORMAL. IL Y A ÉLÉVATION DU DEGRÉ PHOTOMÉTRIQUE DANS LE SANG — Examinons le dossier R.H. 53.398, qui se rapporte à un homme de 34 ans, dont le chancre, actuellement cicatrisé, remontait à plus d'un mois au moment où il s'est présenté au dispensaire de la rue d'Assas.

Le malade reçoit tout d'abord des injections intra-veineuses de cyanure de mercure (le mercure, à notre avis, favorisant l'action des médicaments ultérieurement administrés). La descente qui s'en suit prouve son efficacité. Aussitôt ce renseignement recueilli, nous soumettons le malade aux injections bismuthiques ; le tracé, on le voit, poursuit sa descente. Les arséno-benzènes employés ensuite se montrent, eux aussi, actifs.

Nous nous trouvons dans le cas heureux où l'infection obéit aux trois groupes de médicaments que nous possédons. Les conditions sont excellentes pour continuer le traitement du malade car, arrivé au zéro, il faut, avant de s'arrêter, consolider ce zéro si l'on ne veut pas assister, presque fatalement, à une réascension du tracé dans les mois suivants, réascension qui marque la reprise de l'infection.

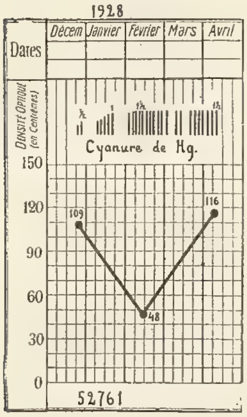

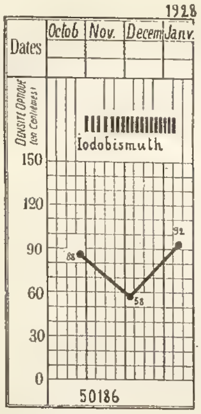

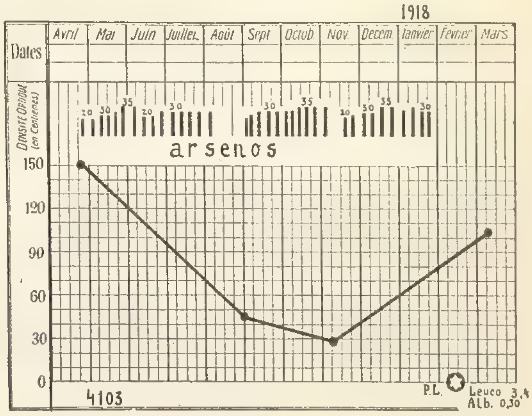

Que faisons-nous le plus généralement ?

a) S'il s'agit d'un chancre au début, avec ganglion satellite, avant tout autre signe, nous doublons le premier traitement, c'est-à-dire que, sans interruption, nous reprenons intégralement, et plusieurs fois, les trois médicaments, mercure, bismuth, arsenic, qui avaient réussi à conduire le graphique au bas de la course.

b) Si le malade est vu au moment où il a dépassé, depuis plus ou moins longtemps, la période initiale de la syphilis, et c'est le cas pour le sujet du graphique 53.398, au lieu de doubler on triple le premier traitement dans les conditions indiquées ci-dessus.

Nous sommes formel sur ce point : quelle qu'en soit la longueur, le traitement doit toujours être **poursuivi sans aucun arrêt.** Les interruptions, alors que l'infection n'est pas absolument éteinte, lui redonnent de l'avance et font perdre tout ou partie du bénéfice acquis.

Toujours on a soin de terminer le traitement par deux ou trois injections au moins de novarsénobenzol pour constituer le **jalon arsenical,** indispensable pour l'**Epreuve des Huit mois,** dont nous parlerons tout à l'heure.

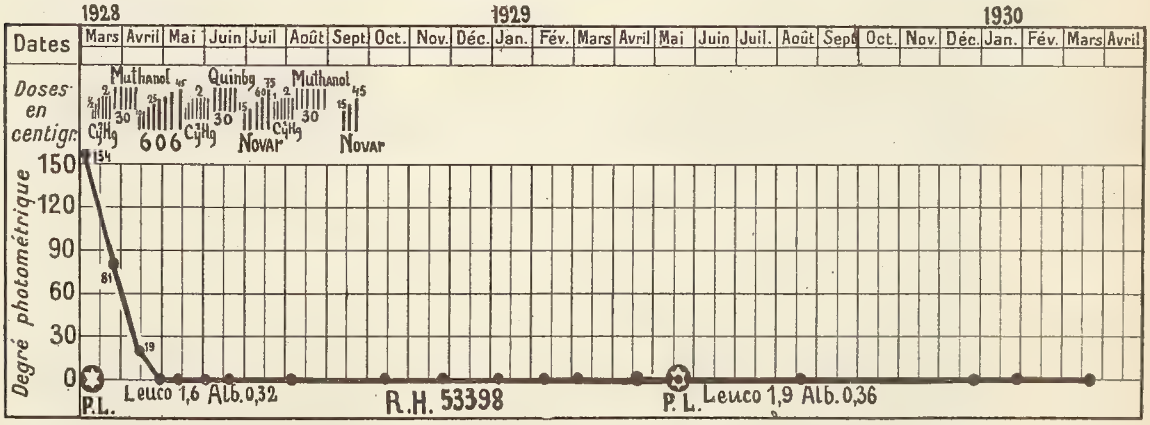

2e cas : LA PONCTION LOMBAIRE DU DÉPART DÉCÈLE, AU MOMENT OU LE MALADE EST PRIS EN CHARGE, L'EXISTENCE D'UNE MÉNINGITE SYPHILITIQUE. — La partie se joue alors sur deux tracés, l'un du liquide céphalo-rachidien, l'autre du sang.

Quand il s'agit de syphilis avec infection du sac méningé, que celle-ci soit ou non accompagnée d'infection sanguine, on refait pratiquement une **ponction lombaire tous les six mois,** de manière à apporter au traitement, après examen des résultats obtenus, les corrections nécessaires. Le dossier 1965 est celui d'un malade ayant réagi en d'excellentes conditions à la succession de traitements par mercure, bismuth et arsenic.

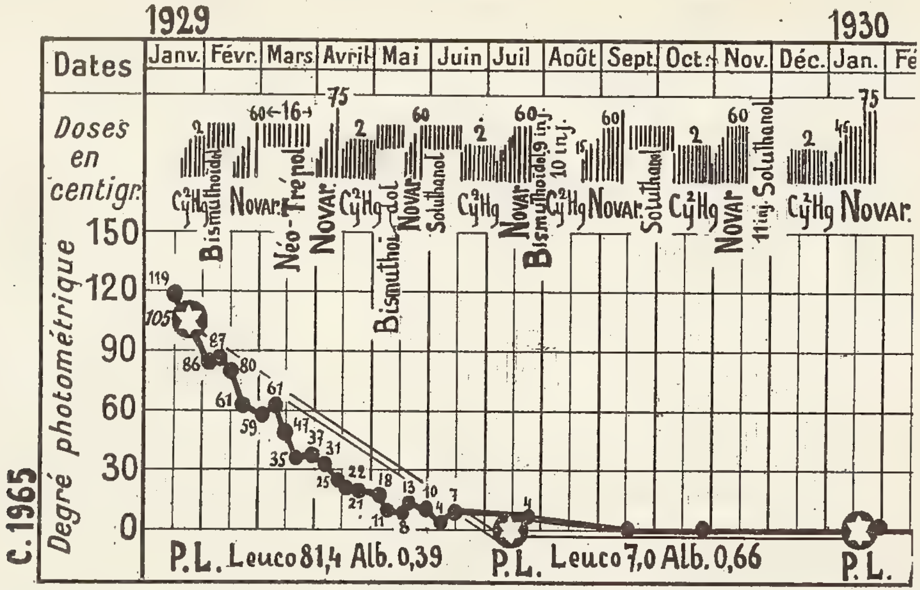

Quand on s'aperçoit que l'infection n'a pas réagi à ce traitement, on est autorisé à employer la tryparsamide, avec ou sans injections préliminaires de Dmelcos, comme s'il s'agissait de paralysie générale (dont volontairement nous ne nous occupons pas ici).

La disparition de l'infection méningée ayant été reconnue par la ponction lombaire, une nouvelle période de six mois de traitement (voir graphique 1965), sans rien changer dans l'ordre des médicaments qui ont donné de bons résultats, est indispensable ; on terminera, comme toujours, par deux ou trois injections d'arsénos, servant de jalon.

3e cas : LE MALADE EST DANS L'OBLIGATION DE SE DÉPLACER. Dans l'obligation absolue de s'absenter fréquemment, certains syphilitiques ne peuvent profiter des renseignements précieux que fournissent les examens répétés du sang pour guider le traitement. Leur diagnostic a été cependant précisé par une prise de sang et une ponction lombaire initiales.

Nous leur conseillons un traitement **sans discontinuité** par la **voie buccale :** d'abord mercure, sous forme de pilules de bichlorure de mercure à doses progressives, pendant neuf semaines ; puis arsenic pentavalent, sous forme de comprimés de 25 centigr. de stovarsol ou de tréparsol, pendant quatre semaines (4 comprimés 4 jours de suite chaque semaine) ; puis, encore et toujours sans arrêt, pilules de mercure, comprimés arsenicaux, pilules de mercure, etc..., jusqu'à ce que le malade puisse se soumettre à un contrôle régulier par examens de sang et du liquide céphalo-rachidien. Ceux-ci reconnus normaux, les malades reçoivent alors trois injections d'arsénos, permettant la mise en surveillance des huit mois.

Ce traitement par la bouche, continu et régulier, donne chez les sujets soigneux des résultats très supérieurs à la dangereuse technique des petits paquets d'injections espacées qui, lorsqu'il s'agit de sels arsenicaux, sont souvent aggravants.

⁂

La syphilimétrie, nous venons de le montrer, est le **guide rationnel** du traitement. Pour **fixer le pronostic** ce sont les règles suivantes que l'on se trouve bien de suivre à la lettre.

Chaque fois qu'un malade a été insuffisamment traité, son tracé d'infection (sang ou liquide céphalo-rachidien) remonte avant le 8e mois qui suit l'injection finale de quelques doses d'arsénobenzène. En d'autres termes, après un **jalon arsenical,** quand le sang examiné de 30 en 30 jours **pendant huit mois consécutifs** a donné constamment le degré photométrique zéro, et quand le liquide de ponction lombaire, à cette échéance, est lui aussi normal en tous ses éléments : (degré Photométrique, leucocytose, albuminose), on n'a jamais observé de réascension du tracé, indiquant le retour offensif de l'infection.

Les sujets qui ont subi cette épreuve complète ont toujours donné naissance à des enfants sains et n'ont jamais, au cours d'une surveillance de 21 années, présenté un signe quelconque de syphilis, à moins d'avoir, ce qui n'est pas exceptionnel, contracté à nouveau la maladie.

Cette **règle des Huit mois** est appliquée systématiquement à tous les syphilitiques que nous traitons à **l'Institut Prophylactique** et, jusqu'à présent, aucune exception n'a été observée.

Les malades sont d'ailleurs, dans la suite, maintenus en surveillance. Les prises de sang sont faites à des intervalles de plus en plus espacés, **sans limitation de durée,** ce qui, en leur assurant toutes garanties, renforce année par année la démonstration par le temps de résultats éminemment pratiques pour l'individu et pour l'espèce.

Le vieux dogme de l'incurabilité de la syphilis, que ne peut plus justifier la pauvreté de l'arsenal thérapeutique, ne trouve pas non plus d'appui sur l'impossibilité de savoir si la médication a été pleinement opérante et si le germe infectieux a disparu à tout jamais.

⁂

La méthode syphilimétrique, telle que nous venons brièvement de l'exposer, est actuellement appliquée dans 66 dispensaires de Paris et de sa banlieue, de la province et des colonies françaises.

Dans toutes ces formations, les moyens de contrôle et de traitement sont mis largement et gratuitement à la disposition de tous. De même qu'il existe en France une organisation gratuite pour le traitement préventif de la rage, de même — et à plus forte raison puisque la syphilis fait infiniment plus de victime que la rage — il était logique d'ouvrir largement un peu partout des services bien compris où la lutte efficace contre le tréponème conduit à la guérison.

Le nombre de consultations données a augmenté d'année en année. Le tableau ci-dessous le montre clairement :

1916 — 10.753
1917 — 46.702
1918 — 54.206
1919 — 63.386
1920 — 69.641
1921 — 92.453
1922 — 98.219
1923 — 103.418
1924 — 106.937
1925 — 127.125
1926 — 135.862
1927 — 154.081
1928 — 194.445
1929 — 258.364
1930 — 310.030
1931 — 327.200
1932 — 348.051

Le nombre total des sujets qui se sont présentés dans nos services, pour se renseigner sur une syphilis possible ou pour se faire traiter, dépasse actuellement 164.450, ayant donné lieu à 2.490.000 consultations, 1.500.000 déterminations sérologiques, près de 43.000 ponctions lombaires.

Un vaste groupement s'est constitué sous le titre de C.A.S. (Comité pour l'Abolition de la Syphilis) réunissant de nombreux industriels, la Société des Ingénieurs Civils de France, la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, le Comité des Forges, le Comité des Houillères. Il a créé des dispensaires purement industriels dans lesquels la syphilimétrie est appliquée rigoureusement et qui fonctionnent à Valenciennes et Denain dans le Nord de la France, à Montceau-les-Mines dans le Centre, à Salindres, Saint-Auban, Gardanne dans le Midi.

Enfin, la Compagnie des Chemins de fer du Midi, soucieuse d'éviter les catastrophes effroyables qu'entrainent les syphilitiques dans leurs fonctions de mécaniciens ou d'aiguilleurs, a créé trois dispensaires modèles à Bordeaux, à Toulouse et à Béziers, dont les résultats ont dépassé les prévisions comme M. Georges Teissier, Président de la Compagnie, le proclamait lui-même à la séance du 28 mars 1928 du Comité National d'Etudes Sociales.

⁂

En se servant des mêmes principes physico-chimiques qui établissent le diagnostic chez les syphilitiques, l'Institut Prophylactique a été amené à rechercher, et il a trouvé, des réactifs qui permettent, par la séro-floculation, de dépister la tuberculose ainsi que le cancer ; résorcine dans le premier cas, acétate de cuivre dans le second. Pour ces deux maladies, il devient loisible de tracer un graphique de l'évolution et de contrôler le traitement.

Et ainsi, les trois maladies sociales, **syphilis, tuberculose** et **cancer,** qui causent des dégâts terribles dans l'humanité, deviennent faciles à dépister par l'examen du sang.

L'effort social contre ces fléaux s'amplifiera tous les jours grâce au concours précieux de toutes les intelligences qui, en France comme dans les autres pays, ont répondu à l'appel de l'Institut Prophylactique.

D^r Arthur VERNES.

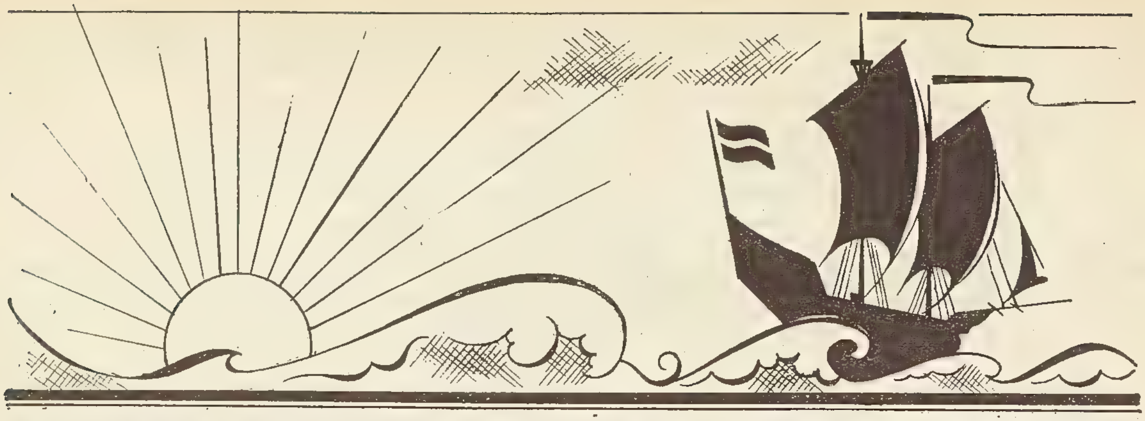

L'ORIENTATION MÉDICALE

L'idée naturiste en marche

par le Docteur J. POUCEL

A grandes enjambées au delà du Rhin, d'une allure plus trotte-menu chez nous, mais toujours dans la même direction, elle avance. Non sans résistances, directes ou sournoises. Mais les crocs-en-jambes la font à peine trébucher et ne sauraient entraver son essor. Il ne peut en être autrement, car il est impossible que la logique ne finisse par se frayer passage.

Les oppositions, même de la part d'excellents esprits, ne sauraient étonner. Elles sont dans le plan humain. Les forces de la raison ne sont que peu de chose en regard de celles de l'habitude, qui s'étendent même à nos objets familiers. Ainsi qu'une étoffe qui a pris un pli, notre esprit a beau convenir qu'il vaudrait mieux le reporter ailleurs, son pli renaît à la même place, obstiné à ne pouvoir s'effacer.

Que nous proposent en somme les naturistes ? Une doctrine souvent mal présentée, je l'avoue, et dont les éléments offerts ne sont pas toujours de première qualité ; une doctrine émanant d'apôtres de moralité diverse, les uns étant des purs, des convaincus ; d'autres vulgaires bateleurs et mercantis. Mais si, sans se laisser rebuter par les apparences, on fait le triage de l'ivraie et du bon grain, si l'on élague des élucubrations adventices sans valeur pour aller au fond des choses, on est forcé de reconnaître que ces édifices d'inspiration naturiste reposent sur des fondements scientifiques à toute épreuve.

Il est hors de doute que le machinisme, ou si l'on veut l'ensemble des découvertes qui ont modifié la pratique de notre alimentation, de nos vêtements, de notre sommeil, de nos moyens de transports, etc... a marché plus vite que notre adaptation physiologique. Il est hors de doute que l'animal humain, le seul dans toute la création qui ait prétendu vivre à sa guise, se moquer des lois de son espèce, ne paie en santé ce qu'il a gagné ou cru gagner en confort.

Prenons la question des vêtements, qui a, de toutes, le plus excité la verve gouailleuse de ceux qui se contentent d'une ironie facile. Nous ne les quittons guère que pour entrer dans l'eau. Mais au point de vue Histoire Naturelle, nous sommes, comme l'avait proclamé RICKLI, des êtres aériens.

La peau a besoin, au moins par intermittences, d'air et de lumière. Alors qu'elle est un **organe,** nous nous comportons comme si elle n'était qu'un **sac de protection** que nous renforçons de plus en plus par des isolants. Il en résulte des carences dont on ne se doute pas parce qu'elles ne paraissent nuire ni très gravement ni très rapidement ; mais il ne faut pas en conclure qu'elles n'existent pas car elles contribuent à diminuer notre terrain de résistance. L'hérédité s'ajoutant à l'habitude individuelle, la peau humaine est devenue plus sensible aux variations de température et de luminosité. Privée de ses isolants, elle est exposée au refroidissement ou aux troubles actiniques. Alors, que faire ? Augmenter de plus en plus la protection, disent les partisans du moindre effort ; la réaccoutumer progressivement à son milieu naturel, soutiennent les Naturistes. La logique et l'expérience montrent que ce sont ces derniers qui ont raison.

J'ai étudié longuement ailleurs (1) dans quelle mesure leurs pratiques sont compatibles avec la vie moderne. Il en est d'excellentes. Leurs doctrines doivent être connues de tout médecin soucieux de n'agir pas en automate. On objectera que l'on a fait du Naturisme une sorte de religion mystique. Il ne faut pas se laisser leurrer par les mots, et si un Alain Gerbault intitule un livre l'Evangile du Soleil, il faut n'y voir qu'une poétique image (comme pour la Religion de la Musique, de Mauclair).

Le jour n'est pas loin où l'on comprendra toute l'étendue de la foi mystique qui règne au contraire sur une partie de l'enseignement actuel. Le mot magique de Science moderne a ses aveugles adorateurs, bien que chaque jour de nouvelles théories soient reconnues nécessaires pour remplacer l'affirmation d'hier, décidément inacceptable.

Les pratiques naturistes, si l'on élague les excentricités de quelques exaltés — il y en a dans tous les camps — sont basées sur des faits tout aussi contrôlables scientifiquement que les réactions de laboratoire. Elles ont pour elles le résultat d'expériences séculaires. Rien ne peut entraver ce mouvement en avant.

L'Orientation Médicale, soucieuse de renseigner ses lecteurs de ce qui, comme l'indique son titre, peut lui servir de boussole, aura contribué à attirer l'attention du corps médical sur une doctrine dont il ne peut se désintéresser, s'il ne veut pas, dans dix ans, être accusé d'avoir, par indifférence ou parti-pris, ralenti ou laissé dévier du droit chemin une méthode si riche déjà en résultats acquis.

Dr J. POUCEL.

---

(1) " Le Naturisme et la Vie ". — Préface du Dr. A. Rollier, de Leysin. La question y est exposée sous toutes ses faces aux points de vue hygiénique, moral, esthétique, social, etc... (J.B. Baillière et fils, édit. 1933).

NOS PAGES LITTÉRAIRES

NOTRE CONTE

La Résurrection de mon oncle Jérôme

par J.-H. ROSNY Aîné
de l'Académie Goncourt

— Il est mort hier soir, subitement, à sept heures et quart, sans avoir été malade, dit ma tante Cornélie. Il était gai et semblait tout à fait bien portant.

J'arrivais du fond de la Camargue, où j'étais allé refaire connaissance avec la nature. Le télégramme de ma tante me fit rappliquer en vitesse, vers des lieux civilisés : autos, chemins de fer et le reste.

Il était neuf heures du soir quand j'arrivai aux **Oubliettes** :

— Viens le voir ! reprit ma tante, après un silence. Il est très beau !

Dans le grand lit à baldaquin, l'oncle Jérôme montrait un visage rajeuni : la mort avait effacé les rides.

— On dirait qu'il dort ! murmura la tante.

Ce n'était pas mon avis. Il avait un air minéral, un visage d'ivoire plutôt que de chair, et ma tristesse augmenta.

J'aimais profondément cet homme. Il m'avait en partie élevé ; sa mentalité s'était mêlée à la mienne si intimement que je garderai toute ma vie une part de ses idées et plus encore de ses goûts.

— Si vous le voulez bien, proposai-je, je le veillerai cette nuit.

— Mais pas tout le temps, protesta la tante, tu es déjà assez fatigué comme cela.

Ma tante Cornélie est une excellente créature d'esprit simple, « une bien bonne femme », disait mon oncle et que je considérais comme une seconde mère.

— Il faut d'abord dîner, fit-elle... tu dois avoir besoin de reprendre des forces.

— J'ai mangé en route. Le temps de refaire ma toilette...

Une demi-heure plus tard, je me trouvai seul avec l'oncle. Pas d'autre éclairage que cinq cierges, dont la lueur jaunâtre était assez lugubre.

J'ai horreur de la mort. Je considérais par intervalles mon oncle, le cœur plein d'amers regrets, tandis qu'un flot de souvenirs remontait des profondeurs de la mémoire. Il y en avait qui s'attardaient : d'autres disparaissaient tout de suite ; d'autres semblaient périodiques.

Le temps passa. J'écoutais sonner les quarts d'heure et les heures à l'église prochaine et cette sonnerie semblait venir du profond des âges.

Peu à peu, un engourdissement me saisissait, suite de la fatigue du voyage et de la monotonie de cette veille... La dernière fois que j'entendis la sonnerie de l'église, il était deux heures.

Il en était trois, quand je me réveillai en sursaut...

Ce que je vis me remplit d'une épouvante incomparable, surnaturelle...

Mon oncle avait rejeté le drap, s'était en partie redressé et me regardait :

— Ne te trouble pas, mon petit, fit-il d'une voix grave, — plus profonde que sa voix accoutumée.

Il passa sa main sur son front, m'enveloppa d'un regard qui me glaça jusqu'aux os et reprit :

— Je crois bien que j'étais mort: **quelque chose m'a réveillé...** — pas pour longtemps...

Il parut réfléchir: ses yeux se fermèrent ; mon épouvante avait en partie disparu ; je ne sais quelle horreur mystique la remplaçait :

— Ah ! voilà, reprit-il. Je ne dois pas disparaître sans t'avoir dit cela. Tu sais, la montagne du Taureau : elle est à vendre !

On appelait ainsi une colline sauvage où ne poussaient que des herbes et quelques bouquets d'arbres. Mon oncle et moi l'aimions bien mais, aux yeux des gens du pays, c'était une non-valeur absolue. D'autant plus qu'elle était entourée de terres marécageuses.

Nous y avions découvert des instruments et des armes des temps celtiques, et des pierres taillées qui devaient remonter à des centaines de siècles. C'est là que j'avais développé ma prédilection vive pour le préhistorique, prédilection que m'avait inculquée Jérôme.

— Elle est à vendre, reprit l'oncle, pour un morceau de pain : trois mille francs. Je désire que tu l'achètes...

— Je l'achèterai ! répondis-je, saisi d'une envie ardente de la posséder.

— Je le savais bien. Tu l'aurais achetée pour **elle-même,** comme moi, mais il y a autre chose.

Il répéta :

— Autre chose ! d'un air méditatif.

— Attends ! murmura-t-il après un silence, cela va me revenir. Ah ! voilà... Quelque chose me dit qu'il y a un trésor dans la grotte du Chat, pas dans la partie connue, dans l'autre, qu'aucun homme vivant n'a sans doute vue, qui devait être cachée même aux Gaulois du temps de César. Il faudra faire ouvrir une brèche dans le fond, dans la muraille qui barre la caverne, depuis un éboulement qui s'est produit dans la nuit des âges. Si absurde que cela te paraisse, j'ai eu une sorte de vision ; j'ai vu une longue galerie qui s'étend jusqu'à un lac souterrain où vivent des poissons et des reptiles aveugles.

Je frissonnais en écoutant l'oncle. Sa vision était-elle une simple hallucination, sans base, ou, au contraire, une révélation mystérieuse ? Elle m'impressionnait profondément ; l'aura de l'Inconnu frôla ma nuque.

Il y eut un silence. L'oncle Jérôme s'était recouché. Il demeurait immobile, les yeux large ouverts...

Enfin, il dit à voix basse :

— Je vais te dire adieu, mon garçon. Et je ne reviendrai plus. La mort naturelle, vois-tu, est une bonne chose quand on devient vieux. Adieu, petit, je t'ai sincèrement aimé.

Une demi-heure plus tard, il avait disparu — cette fois pour toujours.

Les funérailles, les affaires de succession, le chagrin de la tante et le mien occupèrent mes journées pendant la fin de la semaine. L'oncle me laissait une part importante de sa fortune et la tante me réservait le reste. Il y avait quelques legs dont nous nous débarrassâmes sans retard — puis la vie recommença, comme elle ne cesse de recommencer immémorialement, malgré la perte des êtres chers.

J'avais chargé le notaire d'acquérir pour mon compte la colline du Taureau :

— Elle n'a présentement aucune valeur, objecta cet homme pratique. Et cela coûterait trop cher pour lui en donner une — d'autant plus qu'elle est bien mal située.

Voyant que je tenais ferme, il se dispensa d'insister et ne tarda pas à m'annoncer que la colline était devenue ma propriété, moyennant la somme de deux mille cinq cents francs, plus les taxes et les frais, insignifiants dans l'espèce.

Je ressentis une satisfaction singulière lorsque je fus devenu le maître incontesté de ce lieu sauvage et je ne manquai pas d'aller faire le tour du propriétaire...

Ne croyez pas qu'il s'agissait d'une maigre superficie : la colline ne comprenait pas moins de trois cent soixante-quinze hectares.

Elle faisait partie d'un site farouche, un chaos d'eaux palustres, de rocs de pierres erratiques, le tout inculte, voire incultivable. Une végétation hirsute et rare vivait chétivement et nourrissait quelques bêtes furtives. Une terre dont les hommes ne pouvaient vraiment pas tirer profit.

Mais elle était belle, grandiose, menaçante aussi : je l'avais toujours aimée ; je l'aimai davantage...

Après une course assez hasardeuse, je me rendis à la grotte du Chat.

Inutile de dire qu'elle m'intéressait passionnément, mais point pour **le trésor**, d'ailleurs hypothétique, annoncé par l'oncle Jérôme. Qu'avais-je à faire d'un trésor ? N'étais-je pas assez riche ? Au-delà de mes besoins et de mes goûts !

C'est l'énigme qui m'intéressait — la vision vraie ou illusoire du mort !...

⁂

Une surprise m'attendait. Comme j'arrivais devant la grotte, une créature étrange en sortit — ou plutôt deux créatures. Etranges, oui ! Des cheveux crespelés, en « serpents », noirs et fauves, des yeux nyctalopes, couleur d'or, dont les pupilles se dilataient à l'ombre, des têtes rondes de félins et un teint de cuivre natif. En vain essayai-je de les rattacher à une humanité connue : j'avais l'impression d'une race très ancienne, plus ancienne que celle de tous mes semblables actuels...

La femme me regarda de ses yeux sauvages, qui phosphoraient dans la pénombre. Je ne songeais pas à me demander si elle était belle ou laide : elle m'intéressait extraordinairement.

Je finis par lui adresser la parole ; elle proféra des syllabes gutturales auxquelles je ne compris rien.

Brusquement, elle saisit l'enfant par la main et prit son élan : en une minute, elles furent hors de vue...

« Bizarre ! » pensais-je, de plus en plus intéressé.

Ce qui ne m'empêcha pas de faire l'inspection de la grotte.

La semaine suivante, j'amenai une équipe de terrassiers. Quand nous arrivâmes en vue de la grotte, la femme et l'enfant reparurent, mais s'enfuirent aussitôt.

Mes hommes n'y prirent pas garde. L'un d'eux murmura :

— Une romanichel, probable... Gare aux poules !...

Non, ce n'était pas une romanichel.

Les travaux furent moins pénibles que je ne l'eusse cru et durèrent peu de jours. Un bloc, en s'écroulant, ouvrit une brèche que les terrassiers se contentèrent d'élargir de manière qu'un homme debout pût y passer facilement.

— Tiens ! fit celui qui commandait... Une autre grotte !

Les plus curieux firent une incursion dans la caverne : cela ne les intéressa guère.

Et ils partirent, indifférents, lorsque je les eus congédiés, avec un pourboire convenable...

Je remis à plus tard une première inspection — mais comme je me retirais, je discernai, entre deux pierres erratiques, la femme et l'enfant : leurs yeux nyctalopes me considéraient avec une fixité impressionnante.

Je me retirai pensif.

⁂

Je revins seul, le surlendemain, armé de mon outillage de fouilleur, d'une forte loupe et d'un phare électrique.

Qu'est-ce que j'allais trouver ? La vision de l'oncle Jérôme correspondait-elle à une réalité quelconque ou n'était-elle qu'un vain rêve ? Est-ce que l'apparition même de la caverne n'était pas étrangement conforme à ses propos ?

Il fut vite évident que j'étais dans un site préhistorique. Je ramassai quelques outils de pierre et des armes qui remontaient à l'époque magdalénienne. Rien de caractéristique cependant : aux Eyzies, dans dix autres gisements, ces échantillons abondent... Sur les parois, aucune trace de peinture ou de gravure : il est vrai qu'elles ne s'y prêtaient point...

Le sol de la caverne, ou plutôt du souterrain, était en pente douce, parfois semé de blocs, ou hérissé de stalactites et de stalagmites... Je marchai une heure environ, d'une marche ralentie et, soudain, le lac fut là. Mon émotion fut extraordinaire : je contemplais cette nappe mystérieuse, nourrie d'on ne sait quelles eaux lointaines, je voyais des bêtes pâles s'agiter dans les flots sombres...

Je ne sais combien de temps je restai là, hynoptisé, dans une rêverie mystique, songeant aux millénaires qui s'étaient écoulés sans apporter aucun changement à ce site fantastique.

A la fin, mon regard fut attiré par une sorte de construction cyclopéenne : de gros blocs disposés en rectangle avec un espace vide qui évoquait l'ouverture d'un portail...

Je passai par cette ouverture, mais, aux premiers pas, je m'arrêtai, ébloui : c'était le trésor !

D'emblée, je n'eus pas le moindre doute... et mon cœur se remplit d'une joie incroyable. De l'or ? Il m'eût laissé indifférent. Non, pas d'or du tout mais le plus merveilleux assemblage d'armes, d'outils, de pierres, de cornes, d'ivoires gravés ou sculptés, l'œuvre de centaines, voire de milliers d'artisans et d'artistes disparus dans la nuit des âges...

Dès les premiers coups d'œil, je me convainquis de l'originalité de la découverte. Les gravures et les sculptures surtout présentaient des types inédits. Les formes humaines étaient particulièrement passionnantes... On sait qu'en général, les Magdaléniens les ont rendues beaucoup moins bien que les formes animales. Ici, elles n'étaient pas loin de lutter avec les gravures et les menues sculptures égyptiennes, voire grecques.

Il y avait là des révélations inédites suffisantes pour me valoir une certaine célébrité, mais je n'avais aucun besoin de ce stimulant pour être émerveillé. Et je devinais — comme ce fut confirmé plus tard — que le souterrain renfermait d'autres trésors.

Je restai là plusieurs heures à faire un premier inventaire du beau gisement... Il devait être tard, lorsque je m'en retournai... J'emportais quelques gravures et trois statuettes, dont une femme.

Au moment où je prenais la route du retour, deux silhouettes se profilèrent dans la pénombre : c'était naturellement la femme.

Elle ne s'enfuit pas comme d'habitude. Dans la lueur indirecte de mon phare — car je n'eus pas la cruauté de lui darder la lumière en plein visage — je vis ses yeux nyctalopes fixés sur moi, d'un air suppliant.

Je subis l'impression étrange qu'elle était **chez elle**, dans son milieu — au moins son milieu ancestral — et lui parlai très doucement. Elle finit par approcher, elle regarda avidement mon butin — surtout les statuettes — et toucha celle de la femme, en balbutiant quelques paroles dans sa langue inconnue.

Je faillis lâcher mon phare ! Avec une stupeur que vous pouvez imaginer, je constatais une ressemblance frappante, surtout une ressemblance de race, entre la tête de la femme et celle de la statuette... La même forme de crâne et de visage, les mêmes mâchoires...

Tandis que je demeurais là, sidéré, la femme et l'enfant disparurent.

⁂

A partir de ce jour, je les revis constamment. La femme devint familière, elle sut m'aider dans mes recherches, avec une adresse, mêlée d'intuition. Nous arrivions à nous comprendre — sommairement... Auprès d'elle, il me semblait parfois remonter l'amont des siècles, être avec une Magdalénienne vivante.

Elle habitait maintenant dans la caverne ; elle en était la gardienne. Je lui apportais des provisions, dont elle pouvait se passer d'ailleurs, car le pays, négligé non seulement par les chasseurs, mais encore par les braconniers, lui fournissait les ressources nécessaires.

L'été passa, l'automne commença de dépouiller les arbres et de flétrir les herbes: c'est la saison où le cerf et d'autres animaux sont hantés par le démon de l'espèce...

La jeune femme — car elle est jeune — commença de se montrer nerveuse. Je la trouvais plus souvent auprès de moi. Ses yeux luisaient davantage... A la fin il a fallu comprendre... Hier, elle m'a guetté comme elle eût guetté une proie, elle a paru devant moi à l'improviste, elle m'a frôlé... Ses grands yeux étaient éloquents... J'hésite aujourd'hui à me rendre à la caverne... je crains la femme ... je redoute ma faiblesse...

J.-H. ROSNY Aîné,
de l'Académie Goncourt.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

L'île des naturistes! berceau du naturalisme

par René DUMESNIL

C'est dans une lettre du 9 août 1878, qu'Emile Zola annonçait en ces termes, à Gustave Flaubert, son installation à Médan : « J'allais vous écrire, travaillé de remords de ne vous avoir pas écrit plus tôt. J'ai eu toutes sortes de tracas. J'ai acheté une maison, une cabane à lapins, entre Poissy et Triel, dans un trou charmant, au bord de la Seine ; neuf mille francs, je vous dis le prix pour que vous n'ayez pas trop de respect. La littérature a payé ce modeste asile champêtre, qui a le mérite d'être loin de toute station et de ne pas compter un seul bourgeois dans son voisinage. Je suis seul, absolument seul ; depuis un mois, je n'ai pas vu une face humaine. Seulement mon installation m'a beaucoup dérangé et de là, ma négligence. J'ai eu de vos nouvelles par Maupassant qui m'a acheté un bateau et qui me l'a amené lui-même de Bezons... Je viens de terminer le plan de **Nana** qui m'a donné beaucoup de peine, car il porte sur un monde singulièrement complexe, et je n'aurai pas moins d'une centaine de personnages... (1). »

La littérature, en effet, « payait » enfin le grand travailleur qu'était Zola : **l'Assommoir**, publié en feuilleton dans **le Bien Public** à partir du 13 avril 1876, avait obtenu un succès de scandale. Les désabonnements avaient obligé le journal d'Yves Guyot à arrêter, sous prétexte des retards de l'auteur à fournir la deuxième partie, le roman à la fin de la première, et Zola avait donné la seconde moitié de son volume à la **République des Lettres** de Catulle Mendès. Ces évènements, commentés de cent façons dans la presse, contribuèrent au « lancement » du livre, publié par Charpentier le 24 février 1877. Le centième mille fut atteint en 1881 — fait sans précédent dans les annales de la librairie. Zola, dès 1887, pouvait, sans être taxé de prodigalité, faire l'acquisition d'une « cabane à lapins » : Charpentier, au lendemain de la mise en vente, avait spontanément supprimé le premier traité passé avec l'auteur, et déclaré : « Il m'est trop avantageux, il ne saurait subsister, c'est moi qui vous redois vingt mille francs ! » Et puis, la pièce tirée du roman par William Busnach pour l'Ambigu, ravivant le succès du livre, Zola peut bientôt embellir sa « bicoque », tout en travaillant à **Nana**.

En attendant, il donne au canot que Maupassant, expert en la matière, va acheter à Bezons, le nom de sa nouvelle héroïne. Combien de fois, dans les années qui vont suivre, l'auteur de **Mouche** fera-t-il, en yole, ce trajet de Sartrouville à Médan — toute la boucle de la Seine contournant la forêt de Saint-Germain, méandre qui s'étire, parsemé d'îles, baigne les villages de Conflans et d'Andrésy, séparés par le confluent de l'Oise, reflète les arches du pont de Poissy, puis, à cent mètres de là, se divise en deux bras entourant un long chapelet d'îles ?

La ligne du chemin de fer de Normandie passe au pied du coteau qui sépare la vallée d'Orgeval du val de Seine. Sur la gauche, en allant vers Rouen, on aperçoit encore la maison de Zola, maintenant occupée par une œuvre charitable. Un grand buste du romancier se voit devant la façade, au

(1) " Correspondance d'Émile Zola ", II, p. 158. — Voir aussi le remarquable volume de M. Léon Deffoux, paru sous le titre de " La Publication de l'Assommoir ", dans la Collection des Grands Évènements Littéraires (Malfère).

milieu du petit jardin. D'innombrables bâtisses ont poussé autour de l'ermitage dont l'auteur des **Rougon-Macquart** se félicitait qu'il fût si loin de tout bourgeois ! Une station a été créée à Villennes. Mais les lignes du paysage sont demeurées, reconnaissables malgré les changements apportés par les hommes. Il est amusant de comparer ce qu'était alors Médan avec ce qu'il est aujourd'hui...

Le 14 août 1878, Zola écrit à Léon Hennique — l'un des « jeunes » qui se groupent autour de lui : « Vous savez bien que la maison vous est ouverte. Venez quand il vous plaira, et tous les jours si vous êtes libre. Voici comment vous procéderez. Vous prendrez le train qui part à 2 heures de Paris et vous descendrez à Triel (1). Là, vous reviendrez sur vos pas, vers Paris, en suivant le côté gauche de la voie : un chemin suit la haie qui borde le côté gauche de la voie et conduit droit à Médan ; au bout d'une demi-heure de marche, quand vous rencontrerez un pont, vous passerez sur ce pont, et vous serez arrivé : la maison est de l'autre côté du pont, à droite. Maupassant, qui a pris ce chemin, s'en est bien trouvé ; et c'est par là que je vais moi-même à Paris... »

Dans son étude sur J.-K. Huysmans, parue dans **la Revue Hebdomadaire** du 28 novembre 1908, Henry Céard qui fut un familier de cette maison, lui aussi, décrivait ainsi le chemin entre la gare de Villennes et Médan : « Que sont-ils devenus les grands noyers, qui, après une rangée de hauts peupliers, mettaient une voûte d'ombre, du dernier mur du château de Villennes jusqu'à la haute terrasse de style Renaissance dominant comme une contrescarpe de citadelle, les maisons basses et les petits fumiers du village silencieux au-dessous de la frise et des mascarons sculptés ». De son côté, Paul Alexis, l'un des « cinq » de la « bande à Zola » (comme disaient aimablement les petits journaux commentant la naissance de l'Ecole Naturaliste) dans le **Gaulois** du 15 octobre 1879, trace ce tableau du site choisi par Zola pour sa retraite : « Médan est un tout petit village de deux cents âmes au plus, sur la rive gauche de la Seine, entre Poissy et Triel. Il y a, si l'on veut, un haut et un bas Médan, c'est-à-dire que des quelques maisonnettes de paysans, les unes se trouvent groupées le long de la route de Triel, à mi-côte d'un coteau admirable, accidenté, hérissé çà et là d'un bouquet de hauts noyers ; tandis que les autres cahutes semblent avoir glissé au bas de la rampe jusqu'au remblai du chemin de fer de l'Ouest qui passe en cet endroit, parallèlement à la Seine, à une quarantaine de pas de la rive. La route, un peu creuse entre ses deux talus gazonnés, semblables à un banc de velours vert continu, monte et descend à chaque instant, ombragée, sans poussière, propre comme une allée de parc anglais. Un grand calme plane, coupé de temps en temps par le passage d'un train ou par le sifflement de quelque transport à hélice qui remonte lentement la rivière en remorquant cinq ou six péniches. Là, s'aperçoit une maison toute étroite, cachée dans un nid de verdure, isolée du hameau par une allée d'arbres magnifiques qui descend jusqu'à la Seine et sous laquelle un vieux pont livre passage à la voie ferrée ; c'est la maison de Zola. »

Il est intéressant de confronter ce tableau avec la réalité présente : si la route ne ressemble plus guère à « l'allée d'un parc anglais », quelques détails demeurent qui permettent encore au pèlerin littéraire de se retrouver sur le terrain, prenant comme point de repère la maison de Zola.

C'est là, en tous cas, qu'officiellement est né un des livres qui ont fait époque dans l'histoire littéraire contemporaine. Officiellement, — le titre l'atteste : les **Soirées de Médan** — mais en réalité, les choses ne furent pas absolument telles que Maupassant, créant la légende, se plut à les rapporter dans un article donné au **Gaulois**, afin de « faire démarrer la critique » et de lancer le livre. Mais voyons d'abord cette version : « Nous nous trouvions réunis, l'été, chez Zola, dans sa propriété de Médan. Pendant les longues digestions des longs repas (car nous sommes tous gourmands et gourmets, et Zola mange à lui seul comme trois romanciers ordinaires), nous causions. Il nous racontait ses futurs romans, ses idées littéraires, ses idées sur toutes choses. Quelquefois, il prenait un fusil, qu'il manœuvrait en myope, et tout en parlant, il tirait sur des touffes d'herbes que nous lui affirmions être des oiseaux, s'étonnant considérablement quand il ne retrouvait aucun cadavre. Certains jours, on pêchait à la ligne. Hennique alors se distinguait, au grand désespoir de Zola, qui n'attrapait que des savates. Moi, je restais étendu dans la barque, la **Nana**, ou bien je me baignais pendant des heures, tandis que Paul Alexis rôdait avec des idées grivoises, que Huysmans fumait des cigarettes et que Céard s'embêtait, trouvant stupide la campagne. Ainsi se passaient les après-midi ; mais comme les nuits étaient magnifiques, chaudes, pleines d'odeurs de feuilles, nous allions chaque soir nous promener dans la **grande île**, en face. Je passais tout le monde dans la **Nana**. Or, par une nuit pleine de lune, nous parlions de Mérimée, dont les dames disaient : « Oh ! quel charmant conteur » ! Huysmans prononça à peu près ces paroles : « Un conteur est un monsieur qui, ne sachant pas écrire, débite prétentieusement des balivernes ». On en vint à parcourir tous les conteurs célèbres et à vanter les raconteurs de vive voix, dont le plus merveilleux, à notre connaissance, est le grand russe Tourguenieff, ce maître presque Français ; Paul Alexis prétendait qu'un conte écrit est très difficile à faire ; Céard, un sceptique, regardant la lune, murmura : « Voici un beau décor romantique ; on devrait l'utiliser... » Huysmans ajouta : « En racontant des histoires de sentiment... » Mais Zola trouva que c'était une idée, qu'il fallait se dire des histoires. L'invention nous fit rire, et on convint, pour augmenter la difficulté, que le cadre choisi par le premier serait conservé par les autres, qui y placeraient des aventures différentes. On alla s'asseoir et, dans le grand repos des champs assoupis sous la lumière éclatante de la lune, Zola nous dit cette terrible page de l'histoire sinistre des guerres, qui s'appelle **l'Attaque du Moulin...** »

---

(1) La station que Zola désigne sous le nom de Triel porte aujourd'hui celui de Vernouillet-Verneuil, une ligne ayant été créée depuis, qui dessert directement Triel, sur la rive droite.

Mais Léon Hennique, dans la Préface écrite pour l'édition du Cinquantenaire du livre fameux, rétablit ainsi la vérité : « J'ai acheté une bicoque à Médan, nous raconte Zola un beau soir. Je l'ai achetée pour ma mère qui s'ennuie à la ville, et pour moi lorsque la besogne me déborde. Nous roulons vers Médan peu après, et nous atteignons une maisonnette blanche, son jardin planté de fleurs multicolores, de légumes, jardin borné par des cultures, une voie ferrée, une route, un pont. C'est au seuil de l'hospitalier logis que Vallès, plus tard, confie à Zola :

— Vous savez, mon vieux, la prochaine fois que je viendrai, j'apporterai un arbre !

« La maisonnette et le jardin s'arrondirent. Et nous sommes à la table d'Emile Zola, dans Paris, Maupassant, Huysmans, Céard, Alexis et moi, pour changer. On devise à bâtons rompus : on se met à évoquer la guerre, la fameuse guerre de 70. Plusieurs des nôtres avaient été volontaires ou mobiots.

— Tiens, tiens ! proposa Zola. Pourquoi ne ferait-on pas un volume là-dessus, un volume de nouvelles ?

Alexis : « Oui, pourquoi ? — Vous avez des sujets ? — Nous en aurons ! — Le titre du bouquin ? »

Céard : « **Les Soirées de Médan.** — Bravo ! J'aime ce titre, approuve Huysmans. On habillera les enfants et on les amènera ici. — Vite ? — Au plus vite ! »

Les enfants debout, habillés, Boule de Suif mérite une chaude ovation. L'ovation éteinte, je tire au sort les places que chacun — hormis Zola — devra occuper dans le futur in-12, et Maupassant arrive premier.

— Dire qu'il n'aura jamais de talent ! avait prophétisé Tourguenieff sur un essai du jeune écrivain.

« Comme les mieux avertis déraillent ! »

Ce fut, précise Céard, « pour rendre hommage à la chère maison où Mme Zola nous traitait maternellement et s'égayait à faire de nous de grands enfants gâtés », que le titre des **Soirées de Médan** fut choisi. Et comme il faisait image, il servit à désigner la nouvelle école : on dit, depuis, « ceux de Médan », le « groupe de Médan », et c'est ainsi que MM. Léon Deffoux et Emile Zavie ont intitulé leur étude sur les romanciers naturalistes, disciples de Zola.

Car il est naturel qu'un peu de légende et de poésie se mêle à la réalité pour former l'histoire...

Mais il était écrit au livre du destin que Médan, Zola mort tragiquement en 1902, connaîtrait, après quelques années de calme, une nouvelle notoriété.

C'est dans l'île où la légende créée par Maupassant plaça la scène des veillées d'où allaient sortir les **Soirées de Médan**, que s'installa, en effet, une colonie **naturiste.**

Les **naturistes** croient, comme Jean-Jacques Rousseau, que l'homme, détourné par la civilisation des voies droites et simples de la nature, doit, tant qu'il peut, revenir aux pratiques des premiers âges de l'humanité, et simplifier sa vie. Costume réduit au minimum imposé par la décence (et même supprimé complètement pour mieux exposer le corps à l'action bienfaisante de l'air et du soleil), régime diététique frugal et autant que possible végétarien, jeux et sports de plein air, tels sont les articles essentiels d'un programme qui, pour être réalisé, exige des conditions qu'on ne rencontre pas très facilement dans la banlieue d'une grande ville. De là, le choix d'une île — isolé ne veut-il pas dire : qui est comme dans une île, et l'isolement n'est-il pas indispensable à une colonie de gens qui entendent se libérer des servitudes imposées par les mœurs et l'usage ?

Et c'est ainsi que l'île où naguère la **Nana**, Maupassant aux avirons, amenait Zola et ses amis les **naturalistes**, reçoit depuis quelques années les **naturistes** soucieux de calme et de plein air.

On a, bien entendu, lancé sur eux cent brocards, comme sur les naturalistes cinquante ans plus tôt : le costume simplifié des adeptes du naturisme évoque facilement le souvenir d'une page bien connue de Zola, pour peu qu'on y mette de la complaisance.

Mais qui donc nierait qu'il y ait une certaine affinité entre l'esthétique naturaliste et l'ethique naturiste !

René DUMESNIL.

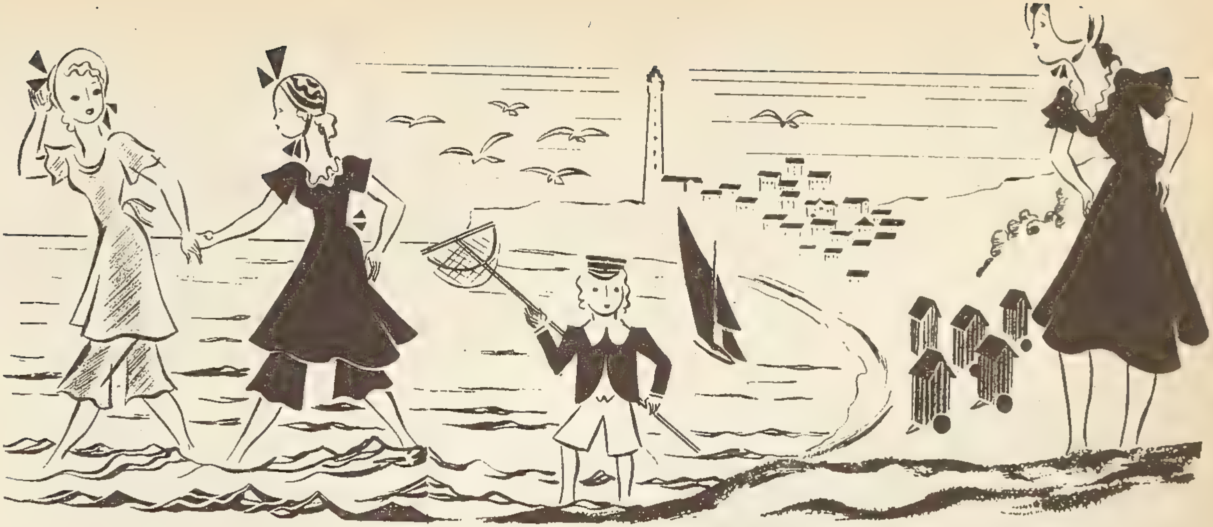

Les Vacances sous le Second Empire

par Léon DEUTSCH

— Qu'est-ce que vous faites, cette année ?

— Oh, mon Dieu, c'est bien simple, je passerai quinze jours en Touraine chez mon beau-père ; de là, j'irai ouvrir la chasse dans la Beauce ; puis, à la fin de septembre, j'irai faire un tour à Bade et à Hombourg et je reviendrai jouir des derniers rayons du soleil d'automne sur la terrasse de Saint-Germain.

Ainsi s'exprimait, — si nous en croyons le chroniqueur du **Monde Illustré** — un homme « chic », en 1866. Ailleurs, un bon bourgeois se plaint, avec la résignation d'un mari habitué à toujours céder, que sa femme ne puisse plus se passer de « sa » plage.

— Elle appelle ça : aller à la mer ! Moi, j'appelle ça : aller au casino, s'écrie-t-il, d'un ton acerbe.

Un troisième ronchonne parce qu'il lui faut se rendre, également, dans une ville d'eaux à la mode :

— Un vrai pays de gandins, de cocodètes, et de biches anglaises. Il faut faire trois toilettes par jour et dîner à table d'hôte avec des dames décolletées !

Quand vient l'été, au moment de quitter son appartement confortable, l'on éprouve certain regret qui se trahit par cette petite phrase : « On est si bien chez soi... » Mais il ne faut pas en tenir compte. Et il semble même qu'au siècle dernier, les vacances aient été moins écourtées que de nos jours. La vie était suspendue, à Paris, pendant près de quatre mois. A partir du premier juillet, il était de bon ton affirme un digne sujet de Napoléon III, de laisser la ville entière s'éponger le front. C'est en vain qu'un grincheux rappelle la célèbre remontrance de Voltaire : « Les voyages des eaux ont été inventés par des femmes qui s'ennuyaient chez elles... » On le plante là, sur les boulevards dont les trottoirs brûlants lui rôtiront les semelles.

Déjà de nombreux hommes illustres ont acheté ou fait construire des maisons à la campagne. Citons au hasard : Alexandre Dumas s'est installé à Marly sur le versant d'un coteau appelé : Les Monts Ferrand. Il y a campé un château renaissance qui lui a coûté plus de deux cent mille francs et dont le luxe fait parler toute la Société. Sur le linteau de la porte d'entrée, l'écrivain a fait graver son célèbre : « J'aime qui m'aime » et les habitants du pays, qui ne détestent pas les souvenirs des romans d'aventure, ont surnommé la bâtisse : Monte-Christo.

Jules Janin a choisi les hauteurs de Passy, Buloz est en Savoie, non loin des lieux qui l'ont vu naître. Théophile Gautier occupe, dès avril 1858, à Neuilly, une petite maison sise au 32 de la rue de Longchamp.

Les Parisiens... de Paris peuvent s'évader à plaisir. Versailles les appelle et leur promet de les faire vivre « comme au temps du Grand Roy ». La forêt de Saint-Germain est accueillante et les bois de Meudon sont facilement accessibles.

Mais la haute société ne se contente pas de si peu. Elle se précipite vers les plages en vogue et les villes d'eaux bien achalandées.

La Côte Normande remporte tous les suffrages. Les stations balnéaires vont pousser comme des champignons, longeant les côtes du Calvados et de la Seine Inférieure. La vogue des bains de mer augmente chaque année, les baigneurs affluent, c'est la cohue ! Chacun arbore ce pudique costume de bains qui divertit si fort, à présent, une génération vêtue de maillots inexistants. L'habitude d'offrir son corps nu aux rayons du soleil eût causé le pire scandale et les baigneurs, sortis à peine de « l'onde amère », se hâtent de grimper l'escalier ardu de leur cabine sur roues, que traîne un cheval efflanqué.

Et ce sont : Le Tréport, Saint-Valéry, Dieppe, mis à la mode, sous la Restauration, par la duchesse de Berry, Etretat qui, en 1853, n'était encore qu'un petit bourg et qui se « lança », tel une jolie femme, grâce à son casino...

A Trouville, on avait demandé à Alexandre Dumas :

— Etes-vous peintre ?

— Non, pourquoi

— Parce qu'alors ce sera plus cher. Il y a deux prix : quarante sous par jour pour les peintres et cinquante sous pour les gens comme vous ?

Voici Houlgate, au pied d'une verte colline où sont plantés, comme des jouets, des chalets et des villas, succédant à Deauville, enfant chérie du Duc de Morny, dont, dès 1864, on déplore « l'embourgeoisement », puis Cabourg-Dives, célèbre en 1857 par ses pâtés de lapereaux.

Plus au Nord, Boulogne-sur-Mer ouvre, avec fracas, sa saison pour l'inauguration de son établissement de bains et donne des fêtes somptueuses auxquelles la presse entière est invitée.

Près de Bordeaux, Arcachon offre le double avantage de son Casino qui est un Pavillon Turc, et de sa Station thermale qui est un pavillon Chinois.

Enfin, non loin de la frontière espagnole, voici Bayonne, dont les baignoires de marbre rappellent la Castille et où l'on se croirait à Valladolid ou à Burgos ; Bayonne, peuplé de filles accortes et brunes comme des Sévillanes. On y trouve un hôtel réputé où se coudoient des hommes en frac et des femmes en toilettes décolletées, et certaine **Fonda** pleine de caractère, avec une cuisine pour pièce principale.

Biarritz... « L'Empereur est là ! » répète-t-on, de toutes parts. C'est dire si les bains du Port-Vieux et ceux de la Grande Plage sont fréquentés. « L'Empereur est là... » et Paris l'a suivi !

Mais les villes d'eaux ne sont pas désertées. Il semble que le prestige de la Suisse ait un peu pâli. « Toujours des glaciers, toujours du laitage, le ranz des vaches, la mer de glace, des avalanches, des cascades »... s'écrie-t-on. Et l'on préfère, indifféremment, selon le snobisme ou la fantaisie, Vichy célèbre par ses « sept ou huit fontaines », où l'Empereur a sa villa et que vient distraire la Comédie-Française, les thermes Napoléon de Plombières, dont l'Empereur a posé la première pierre en 1860, Saint-Gervais-les-Bains et sa cascade, Vals-en-Ardèche, Bagnoles-de-l'Orne, que l'on appelle la Suisse Normande, Saint-Sauveur, où l'Impératrice se rend à l'Etablissement de Bains en chaise à porteur, Enghien-les-Bains, ville d'eaux et de plaisirs, et même les germaniques Bade et Ems, que l'on traite encore, en 1866, «de pacifiques» et « d'hospitaliers », où des bals splendides se succèdent les uns aux autres, rendez-vous de l'élégance du monde entier.

Et l'on s'extasie sur les plus belles robes : costumes de taffetas rose, blanc, bleu ou cerise, avec de petites bottes assorties. Fraîche mousseline enguirlandée de roses, de lilas, de pâquerettes et de bouquets détachés. Mousseline vapeur, un lever d'aurore colorée de trois guirlandes de grosses roses et de pensées. Mousseline vert d'eau, avec bouquets d'azalées blancs, légèrement roses. Fleurs des champs. Moisson d'épis, de coquelicots, de bluets, de pâquerettes... Floraisons de lilas, attachés avec des rubans. Pluie de violettes, effeuillées avec de la dentelle.

Un dessin de Morin qui parut en 1860, dans un grand hebdomadaire, s'intitule **Mirage des Vacances** et nous montre, tour à tour, le collégien qui attend avec impatience le moment où, négligeant devoirs et leçons, il jouera en liberté avec de douces petites amies qui lui apporteront des confitures, — le magistrat qui, suivi de son garde et de son chien, chasse un autre gibier que celui de potence, — le fonctionnaire qui, à son bureau, coiffé d'une calotte, s'imagine qu'il attrape les papillons au filet et que le poisson mord à l'appât attaché à l'extrémité d'une ligne — enfin, le peintre qui, emprisonné dans son atelier, rêve d'espace, croît apercevoir des villes, des ports, un navire qui appareille, et laisse ses songes l'entraîner vers des pays inconnus...

Ainsi l'attrait des vacances sous le Second Empire dominait-il nos compatriotes autant que maintenant.

Partir pour quelques semaines ou quelques mois, c'est, en quelque sorte, arrêter net une période de notre existence ; c'est espérer, au retour, plus de facilité, de succès, de bonheur... Qui d'entre nous ne songe à des temps meilleurs ?

Léon DEUTSCH.

Du conformisme chez le Malade moyen

par G. de la FOUCHARDIÈRE

Cette annonce a été publiée par les journaux suisses.

Malades du Rhume des Foins

Symptômes : fort rhume de cerveau avec éternuements, engorgement du nez, maux de tête, inflammation des voies respiratoires et des bronches, fréquemment asthme, conjonctivite... etc, débutant le plus souvent les premiers jours de juin de chaque année.

Adhérez à l'Association des Malades du Rhume des Foins. Cotisation annuelle de 6 frs. Demandez publications gratuites de propagande donnant renseignements au bureau de l'Association des Malades du Rhume des Foins à Dusseldorf (Allemagne) Harless Str. 29.

Si je vous signale cette annonce, ce n'est pas à titre thérapeutique ou prophylactique, c'est pour vous faire remarquer une nouvelle manifestation de l'instinct grégaire si puissant dans la vie moderne.

Les hommes ne peuvent plus rien faire, ou s'abstenir de rien faire sans se grouper en ligues, syndicats ou associations pour ou contre quelque chose... S'il s'agit de jouer aux boules ou aux échecs, de défendre ou combattre des opinions politiques, d'organiser des banquets d'anciens combattants pour évoquer les joyeux souvenirs de la guerre, le besoin d'association est légitime, car un homme seul ne peut faire une partie d'échecs ou de boules, ni former une majorité politique ; et il n'est pas assez nombreux pour animer un banquet d'une atmosphère de chaleur communicative.

Ça se comprend moins bien pour ceux qui font du vélo ou de la littérature ou pour ceux qui pratiquent la pêche à la ligne, car il semble que ces divertissements soient individuels... Eh bien, vous ne trouverez pas un seul pêcheur, un seul cycliste, un seul littérateur assez affranchi de la discipline universelle pour oser écrire, pêcher, ou rouler sans faire partie d'une société de cyclistes, de littérateurs ou de pêcheurs à la ligne.

Le nudisme a marqué un nouveau progrès dans la civilisation grégaire qui fait de l'homme l'élément d'un troupeau. Jadis, on se mettait nu quand on était tout seul. Aujourd'hui, on considérerait le nudisme solitaire comme une indécence. Pour se mettre tout nu, il faut être affilié à une société de nudistes... et les hommes nus vont par troupeaux, comme les cyclistes, les combattants et les pêcheurs à la ligne.

Voici mieux : en France, on ne pourra plus se gratter sans être affilié à la L.N.C.M. (**Ligue Nationale contre les Moustiques**, fondée récemment par M. Louis Forest). En Allemagne, on ne pourra plus se moucher sans être inscrit à l'Association des Malades du Rhume des Foins, dont le siège est à Dusseldorf.

Mais je soupçonne que cette annonce cueillie dans la presse helvétique a un but pratique plutôt qu'une intention philanthropique ou une tendance à satisfaire le goût qu'ont les Allemands comme les Français, pour les mouvements d'ensemble.

Peut-être émane-t-elle d'un fabricant de mouchoirs qui envoie contre 6 marks son catalogue illustré et artistique.

Peut-être émane-t-elle d'un type qui met froidement les 6 marks dans sa poche, sans rien envoyer en échange que ce conseil : « Si vous êtes enrhumé, mouchez-vous », et ça n'est pas cher. Car aucun grand médecin, dont la consultation est de 100 francs et plus, n'a trouvé de meilleur traitement contre le coryza.

L'ingénieux animateur de la nouvelle ligue recevra, en tout cas, un grand nombre de cotisations. Car il a spéculé à coup sûr sur une mode universelle : les affiliés seront démesurément fiers de mettre sur leur carte de visite : **Membre de l'A.M.R.F.** et de porter un insigne à leur boutonnière pour le cas où on ne verrait pas, au seul aspect de leur nez, qu'ils ont attrapé un rhume de cerveau.

A propos, je ne suis pas bien sûr qu'il n'existe pas en France une Ligue contre le Mal de Mer.

Mais c'est autre chose : on attrape le rhume des foins sans le faire exprès. On n'a le mal de mer que si on le veut bien. Et la Ligue contre le Mal de mer peut véritablement avoir une grande efficacité contre le plus désobligeant des fléaux si chaque adhérent, en versant sa cotisation, s'engage à ne jamais mettre le pied sur un bateau.

⁂

Autre aspect de la même question, touchant à l'instinct grégaire qui rassemble ceux qui souffrent ou ceux qui veulent s'amuser.

Vous allez à Vichy pour votre foie ou votre estomac, au Mont-Dore pour vos voies respiratoires, à Vittel pour vos reins, à Alvignac pour votre tissu adipeux. Du moins vous le dites ; vous le croyez peut-être.

Non... Vous n'allez pas là-bas pour boire de l'eau. C'est pour être ensemble... Ce n'est pas pour être guéris. C'est pour vous trouver dans un milieu sympathique (étymologiquement, « sympathie signifie souffrance en commun »). C'est pour pouvoir parler de vos petites misères à des auditeurs avertis et compatissants, parce qu'ils souffrent de la même infirmité ou de la même constipation.

Toute réunion, toute assemblée, tout congrès se compose de gens qui sont réunis pour parler d'une chose qui les intéresse spécialement.

Une seule chose intéresse le malade et l'intéresse prodigieusement : c'est sa maladie.

Les villes d'eaux sont des congrès de dyspepsiques, d'hépatiques, de constipés qui sont assemblés pour parler ensemble de leur estomac, de leur foie, de leurs intestins.

Car les malades sont comme les politiciens, comme les spirites, comme les turfistes et comme les collectionneurs de timbres-poste ; ils n'ont qu'un sujet de conversation... Mais, pour les malades le sujet de conversation s'impose. Ils ne trouvent dans le monde des bien-portants qu'une indifférence polie ou une compassion banale qui manque de sincérité. Les bien portants ne peuvent pas comprendre les malades... Un médecin qui veut être sympathique ne doit pas se porter trop bien, ou du moins il doit s'en cacher... Et le type qui a inventé les villes d'eaux est un philanthrope génial.

Rien n'est agaçant pour un malade comme la société des bien portants. Il a le sentiment d'une injustice. Le type qui a un rhume de cerveau se demande avec indignation : « Pourquoi les autres ne sont-ils pas enrhumés du cerveau ? ». Au sein de l'Association des Malades du Rhume des Foins, tout le monde est enrhumé du cerveau, ce qui donne le sentiment réconfortant d'une égalité réelle, en même temps qu'une impression peut-être trompeuse de fraternité... Un lépreux parmi les hommes sains est un réprouvé. Un lépreux dans la léproserie peut se dire : « Je suis comme tout le monde. Tour le monde a la lèpre. »

Il y a même mieux... D'une telle constatation peut résulter une comparaison réconfortante. Parmi des malades réunis, on trouve toujours plus malade que soi. Alors chacun se dit : « Je ne suis tout de même pas si malade que celui-là ». Et tous se trouvent bien portants, par voie de comparaison.

Je connais une station thermale où « les personnes un peu fortes » comme disent les tailleurs et les couturiers, viennent faire une cure d'amaigrissement... Ces personnes maigrissent à vue d'œil, exactement, par le fait de se trouver dans un congrès d'adipeux où certains sujets leur rendent quelques kilogs dans le handicap.

Elles se trouvent même fort minces, car tout est relatif en se considérant dans la glace, lorsqu'elles ont admiré l'obèse-réclame, phénomène astucieusement engagé par l'établissement dans des conditions assez onéreuses, pour donner une impression de sveltesse personnelle aux autres clients. Car partout où passe l'obèse-maison, les lits et les fauteuils s'effondrent sous lui, et il faut faire réparer après chaque séance le siège des cabinets.

La formule de l'enfer, tel que nous l'a décrit Dante (le seul qui en soit revenu) n'est pas du tout appropriée au dogme orthodoxe qui veut que tous les réprouvés soient parfaitement malheureux... Car tous les maudits de la même espèce sont réunis et ils ont la joie suprême de parler ensemble de cette maladie commune qui fut leur péché capital, leur raison de vivre sur la terre et leur motif de damnation au seuil de l'éternité.

En outre, étant inégalement malheureux (car en enfer il y a une échelle des peines), ils ont la satisfaction de se dire : « Il y en a qui souffrent plus que moi » ; et pour ceux qui ont gardé dans l'infernal séjour quelque chose de la sale nature humaine, c'est une satisfaction qui vaut toutes les joies du Paradis.

G. de la FOUCHARDIERE.

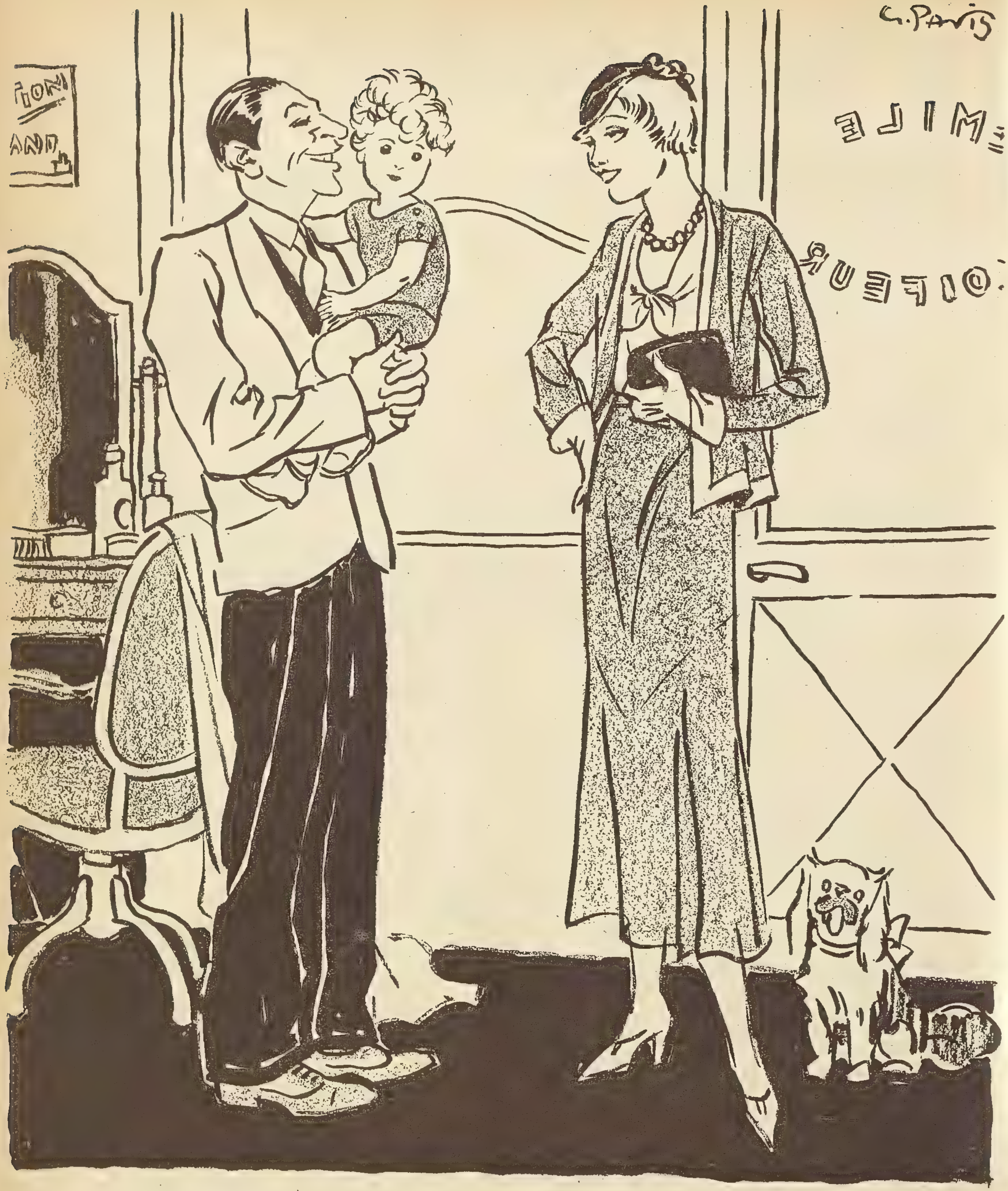
G. Paris
EMILE
COIFFEUR

— Il est beau votre bébé ; et comme il a les cheveux frisés !
— Pas étonnant, sa mère a été accouchée aux fers.

LES LIVRES

Pour lire en vacances !...

par Edmond SEE

Décor : Le studio de Mme R..., jeune femme « à la page ».

Personnages : Mme R... (trente ans, fine, blonde, charmante, infiniment désirable et d'ailleurs, copieusement désirée... et même aimée) ; Lucien F... (vingt-sept ans ; apprenti littérateur aux allures de sportif, le dernier flirt de Mme R... et même quelque chose de plus) ; Léon V... (cinquante-neuf ans, lourd, épais, cossu, débordant de bon sens, autoritaire, patron d'une grosse entreprise industrielle, et devenu, depuis la crise, l'ami du ménage R..., et lui aussi, quelque chose de plus, pas pour rien vous pouvez le penser) ; Moi...

Il est deux heures. On vient de sortir de table et l'on a servi le café et les liqueurs dans le studio où des livres de tous formats, de toutes couleurs, de toutes tendances jonchent les tables, les étagères de la bibliothèque, le sol même, car, avant de partir en vacances, Mme R... veut emporter et lire, là-bas, tout ce qui vaut la peine d'être lu, tout ce dont on pourra parler, à la rentrée, afin de se montrer « à la hauteur ».

Mme R... (s'adressant à ses trois invités). -- Allez, Allez ! Assez siroté, assez fumé ! A présent au travail !... Vous allez m'aider à faire un choix dans tout ça (elle désigne les livres épars), à me dire ce que je dois emporter ! (Elle saisit un volume au hasard). Voyons... **Fébronie** d'abord, hein !.. Le dernier de Marcel Prévost, il faut l'avoir lu !... Tout le monde m'en parle déjà comme de son meilleur roman (à Léon V...) Vous l'avez lu, vous ?

Léon V... — Oh moi, vous savez, les romans !...

Mme R... (dédaigneuse). — Oui, je sais... Vous êtes trop absorbé par vos affaires, l'argent à gagner !...

Léon V... (un peu lourdement). — J'espère que vous ne me le reprochez pas !

Mme R... (rougissant légèrement). — Non, ce n'est pas ça que je vous reproche ! (à Lucien F... vivement) Et vous, vous avez lu **Febronie,** qu'en pensez-vous ?

Lucien F... (péremptoire). — De tout premier ordre !...

Mme R... — Vraiment ! Aussi bien que **Voici ton Maître** ou que **Marie des Angoisses** ?

Lucien F... — Autre chose !... Un thème psychologique neuf, hardi, original et général tout ensemble, des personnages situés, analysés avec une acuité, un relief merveilleux, une atmosphère provinciale et conjugale saisissante ! Emportez le livre, allez, vous ne le regretterez pas ! Du moment que moi, je vous le conseille !

Mme R... — Oui, d'ordinaire vous êtes plus sévère pour les « officiels », ceux d'une autre génération.

Lucien F... — Oh ! Celui-là, il y a longtemps qu'il nous a rejoints, qu'il « colle », cœur et esprit avec nous, qu'il a emboîté le pas à notre époque ! On ne peut pas lui reprocher d'être resté « avant-guerre »... Il a su faire le pont entre sa génération et la nôtre !...

Mme R... (à moi). — Et vous, qu'est-ce que vous me conseillez ? Tenez, j'ai là **Nos Egales** de Victor Margueritte ! Ça doit être intéressant à cause des idées !...

Moi. — Oh ! ça vous en trouverez quelques-unes et développées avec une généreuse éloquence! Mais vous trouverez aussi — ce que je préfère, pour ma part — deux ou trois personnages féminins frémissants de vie, de passion humaine, et bien d'aujourd'hui !... Ce sont eux (ou elles) qui, bien entendu, plaident la cause de l'écrivain, et la gagnent à mes yeux, mais autrement qu'elles ne le pensent. Grâce à leur sincérité sentimentale, leur franchise sensuelle, si j'ose dire, leur tendre, vibrante féminité, bien davantage que par leurs tendances ambitions ou revendications égalitaires... plus ou moins affichées... Et j'en demande pardon à l'auteur, je préfère de beaucoup dans son livre les sentiments particuliers aux idées générales !

Mme R... — Je crois que je serai de votre avis !... (Elle désigne la jonchée des livres épars). Mais allez, allez, aidez-moi tous les trois à puiser là-dedans et à choisir !...

Léon V... (désireux de prendre sa revanche et brandissant un volume, triomphalement). —Tenez, celui-là je l'ai lu, l'autre jour, dans le train, en revenant de mon usine... **L'Affaire Gouriloff** ! J'ai trouvé ça pas mal !

Mme G... — D'Irène Nemirovsky... l'auteur de **David Golder...** Je le pense bien que ça doit être « pas mal », et même mieux que ça. (A Lucien F...) N'est-ce pas ?

Lucien F... — Vous pouvez le dire !... Un roman admirable, tout simplement ! L'histoire d'un jeune conspirateur russe, affilié au parti révolutionnaire — avant la révolution — et s'introduisant en qualité de médecin, chez un gros personnage, un ministre du tsar (sa future victime désignée). Seulement le jeune terroriste s'attache, peu à peu, à lui, découvre sa faiblesse, sa misère humaine — la même chez tous les hommes, de tous les partis — et finit par renoncer à lancer la bombe meurtrière, qu'un autre tout de même lancera !... Mais, ça ce n'est que le scénario dépouillé du roman, et il vaut surtout par la sûreté, la maîtrise des développements, le tracé si simple, si vigoureux, si intense des caractères, la grandeur pitoyable du thème générique qui nous donne à penser, à rêver, sans cesse, humainement, idéologiquement, socialement, et va loin dans nos cœurs et dans nos consciences, sans avoir l'air d'y toucher !

Mme R... (le regardant amoureusement). — Peste ! quel enthousiasme !... Au moins, vous, vous êtes capable d'ardeur, d'emballement...

Lucien F... — Vous en doutiez !...

Mme R... (troublée). — Non ! Non... je vous connais... (Rompant les chiens après un petit silence) Et ça... **L'Auberge de l'Abîme** d'André Chamson ?

Moi. — Une aventure dramatique se déroulant aux premiers jours de la Restauration et assez vigoureusement coloriée. L'intérêt ne languit pas, et il y a de la « patte » et de la classe !...

Mme R...— J'ai lu aussi **Tragédie du Désir** de Louis de Robert ! J'aime beaucoup la scrupuleuse sincérité de Louis de Robert ! Je relis souvent son **Roman du Malade** !... Et ces trois bouquins... tenez : **Été** de Marie-Anne Commène, **Le Fils indigne** d'Henri Deberly, **Les Quatre Dames d'Angora** de Claude Farrère.

Lucien F... — Vous pouvez, emportez !... **Été** ne manque pas de grâce romanesque, d'intelligence sensible, de subtile pénétration, c'est d'une femme très « femme ». **Le Fils indigne** a des prolongements suffisamment balzaciens, tout en se déroulant dans un milieu bien moderne où gravitent de cocasses et assez savoureux maîtres chanteurs ; et vous retrouverez dans **Les quatre dames d'Angora** une de ces turqueries de haut goût, où Farrère excelle, où s'épanouissent ses dons éprouvés de conteur, d'animateur clairvoyant, ironique et attendri de la Femme, de coloriste chatoyant ! Et je vous recommande encore **Le Notaire du Havre** de Georges Duhamel, une étude bien touchante d'une humble famille de français moyens hantés par l'âpre souci des deux bouts à joindre et vivant toute une existence avec l'espoir d'un sort meilleur, vainement attendu ! Du Duhamel « de derrière les fagots ».

Mme R... — Vous êtes bien gentil !... Maintenant je voudrais emporter aussi un ou deux livres d'autrefois... de ceux qu'on relit toujours avec fruit... et qui ont marqué une époque... genre **Adolphe** ou **Dominique** par exemple !

Moi. — Eh bien, vous n'avez qu'à parler pour être servie ! Voilà justement une édition de **Dominique**, parue chez Larousse, avec introduction et notes de Charles Navarre sur Fromentin. Ça m'a l'air de se « présenter » joliment bien.

Mme R... — Oh oui ! **Dominique**, j'adore !... C'est tellement d'une autre forme, d'une autre essence, d'un autre temps ! Mais on a besoin quelquefois de faire une cure de noblesse, de délicatesse, de pureté morale et physique. (A Léon V...) Vous avez beau ricaner, c'est comme ça !... Passez-moi **Dominique**, je le relirai le soir, dans ma chambre, pour moi toute seule, et la fenêtre ouverte sur la campagne !

Léon V... — Prenez garde de ne pas attraper froid.

Mme R... (haussant les épaules). — Oh ! vous... Mais assez de romans !... Des livres de voyage à présent, voulez-vous... Tenez, si je prenais **Au fil du Nil** de Jacques Boulenger, et **A travers la France** où des tas d'écrivains ont collaboré pour la journée du Livre.

Moi. — Vous le pouvez !...

Mme R... — Et des livres scientifiques.

Léon V... — Fichtre !...

Mme R... — Quoi ! Vous me croyez incapable de m'intéresser à ces choses-là ! On m'a parlé d'un livre de Jean Rostand intitulé... attendez-donc, **Du germe au nouveau-né.**

Léon V... — Ça doit être propre !

Mme R... — Quoi ! C'est si inconvenant !

Lucien F... — Ne l'espérez pas... Mais, en revanche, très spirituellement, ingénieusement instructif... plein d'aperçus nouveaux, de révélations physiologiques passionnantes, surtout pour les profanes comme nous !... Vous pouvez lire aussi **Le Sculpteur de Visages,** une bien savoureuse étude sur la Chirurgie Esthétique, par le Docteur Passot, et de pittoresques, incisifs souvenirs de Sylvain Bonmariage : **Les Tablettes d'Alcibiade.**

Mme R... — A présent, vite, cinq ou six bouquins d'histoire littéraire... ou d'histoire contemporaine, et je vous tiendrai quittes !... la **Madame du Deffand** de Claude Ferval, **Le Thiers** de Georges Lecomte... Oui, mon grand-père me parlait toujours de Thiers quand j'étais petite fille.

Léon V... (railleur). — Excellente occasion pour faire sa connaissance.

Mme R... — Infiniment spirituel ! Ah ! Et le **Verlaine tel qu'il fut** de François Porché ! Il paraît qu'on n'a jamais rien écrit de plus hardi, de plus révélateur, de plus impitoyablement véridique sur Verlaine et sur son ménage.

Moi. — Lequel ?

Mme R... — Comment, lequel !

Moi. — Non ! Rien ! je pensais à Raimbaud !

Mme R. — Quelle horreur...

Léon V... (ironique). — Encore une jolie relation à cultiver !...

Mme R... (lui jetant un coup d'œil sans bonté). — Oh ! On est entraîné par la Vie à en cultiver tant d'autres !...

(En silence, le triage des livres de vacances se poursuit...)

Edmond SEE.

Au bord de la rivière et dans l'eau qui chante

par Paul MEGNIN

....
Un chapeau de paille encore
Un troisième, un autre ! Ainsi
Le rivage se décore
Du Point du Jour à Bercy.
....
Pourtant, de chaque statue
Sort un long sceptre en roseau
Et ce peuple s'évertue
A tremper du fil dans l'eau.

Tout le monde connaît ces vers de Jean Richepin sur l'Ouverture de la Pêche : on connaît moins ceux de Claude Gauchet dans « La Pescherie » qui figure dans son **Plaisir des Champs,** dont la première édition remonte à 1583 :

Nous trouvons des pescheurs, une bande, à la rive
Qui encor pour pescher nouvellement arrive ;
Nous entrons avec eux dans le moite basteau
Puis, fournis de leurs retz, ils montent contre l'eau
A force d'avirons...
En ce canal estroit, où maint vert arbrisseau
Panche ses bras feuillus ça et là dessus l'eau,
S'arrestent nos pescheurs...

Daumier, Bertall, Gavarni, Paul de Kock, Richepin — qui cependant dans la **Chanson de Miarka** a écrit de si délicieux vers sur l'eau :

Si l'eau qui court pouvait parler,
Elle dirait de belles histoires

— ont blagué de leur verve, et de leur plume élégante, facile et mordante ces gens qui, du lever au coucher du soleil trempent du fil dans l'eau pour s'emparer ou tenter de s'emparer de petites et quelquefois de grosses bêtes frétillantes.

Piscem tremula salientem ducere sita

Peu importe aux pêcheurs à la ligne les sarcasmes dont ils ont été abreuvés eux et ceux qui les ont précédés dans la carrière. Calmes comme leur sport qui fut cher à Boileau, à Walter Scott, à Lord Byron, à Alphonse Karr, à Waldeck-Rousseau, à Meissonnier, à Ambroise Thomas, au Docteur Pajot, ils continuent...

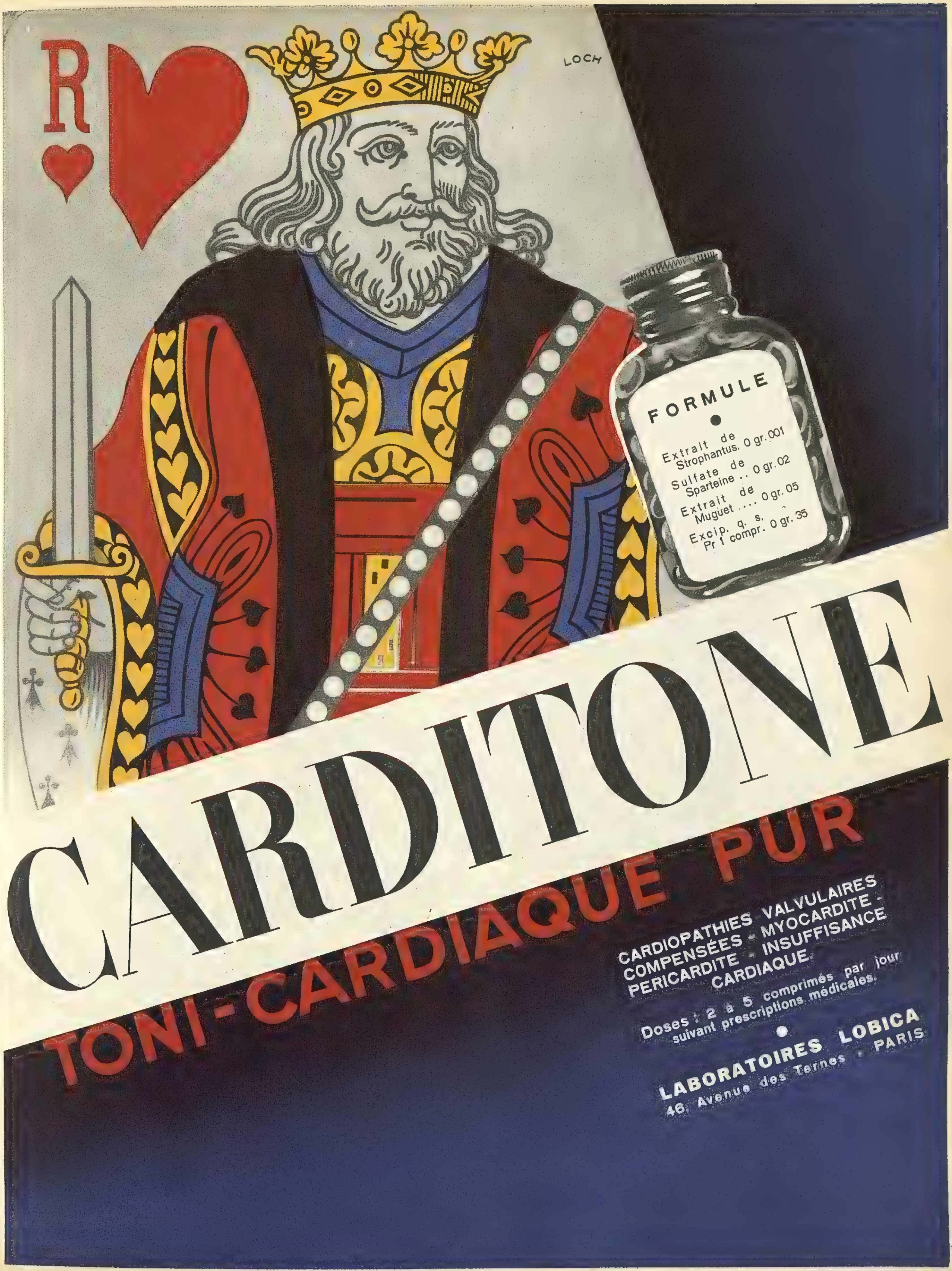

FORMULE

●

Extrait de Strophantus. 0 gr. 001
Sulfate de Sparteine .. 0 gr. 02
Extrait de Muguet .... 0 gr. 05
Excip. q. s. Pr 1 compr. 0 gr. 35

CARDITONE

TONI-CARDIAQUE PUR

CARDIOPATHIES VALVULAIRES COMPENSÉES - MYOCARDITE - PERICARDITE - INSUFFISANCE CARDIAQUE.

Doses : 2 à 5 comprimés par jour suivant prescriptions médicales.

●

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes - PARIS

LABORATOIRES LOBICA

AZOTYL
AZOT
LABORATO
LOBIC

AZOTYL

ampoules

Menthol	0.025
Extrait de râte	0.05
Extrait de bile stér. et dépig.	0.05
Cholestérine pure	0.025
Camphre	0.075
Goménol	0.05
Cinnamate de Gaiacol	0.01
Lécithine	0.04

Pour 1 cc.

pilules

Cholestérine	0.05
Extraits biliaires	0.05
Extrait splénique	0.05

Pour 1 pilule

LABORATOIRES LOBICA

46- AVENUE DES TERNES — PARIS-17

Petits poissons restés petits ou devenus grands pourront ne pas mordre à l'hameçon, le fond des rivières pourra révéler des embûches traîtresses, vieux souliers, vieilles casseroles, vieilles boîtes de conserve, les hameçons pourront s'accrocher à des soliveaux ou à des herbes, à des fils de fer barbelés ou non, à des éclats de porcelaine, les pêcheurs à la ligne n'auront point recours à la grève perlée, partielle ou générale. Ce n'est pas eux non plus, qui réclameront la journée de huit heures, qu'ils observent forcément pendant le premier quartier de la lune de décembre, jours de l'année où il s'écoule environ huit heures entre le lever et le coucher du soleil.

La pêche est le sport populaire par excellence: cependant, il n'en fut pas toujours ainsi. Dans le **Traité de la Police francaise sur la Chasse et sur la Pêche** (1769) il est dit que « La Pêche » a toujours été regardée comme un droit seigneurial et une espèce de chasse. L'une et l'autre étaient également « Plaisir du Roi ». Les historiens ont soin de faire remarquer que nos rois allaient, au printemps, chasser aux Ardennes et après la Pentecôte pêcher à Remiremont.

L'exercice de la Pêche fut réglementé avec plus de soin peut-être que l'exercice de la chasse. L'ordonnance sur la Pêche donnée à Saint-Germain en Laye par Louis XIV en 1669, ne diffère pas dans ses grandes lignes de la loi qui régit actuellement l'exercice de la Pêche. Le temps de frai était respecté. L'article VI de cette ordonnance spécifie que « Les pescheurs ne pourront pêcher pendant le temps de fraye : à çavoir, aux rivières où la truite abonde sur tous les autres poissons, depuis le 1er février jusqu'à la mi-mars, et aux autres depuis le 1er avril jusqu'au 1er de juin, à peine pour la première fois de vingt livres d'amende et d'un mois de prison, et du double de l'amende et de deux mois de prison pour la seconde, et du carcan, fouet et bannissement du ressort de la maîtrise pendant cinq années pour la troisième. »

Si, comme à présent, il n'était permis de pêcher que « depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher » il est un article IV de cette ordonnance fameuse qui serait cause, aujourd'hui, d'une révolution, d'une levée de gaules : « Défendons à tous pêcheurs au jour de Dimanche et de Fêtes, sous peine de quarante livres d'amende... » Et pour être certains de l'exécution de l'ordonnance : « leur enjoignons expressément d'apporter tous les samedis et veilles de fêtes, incontinent, après le soleil couché, au logis du Maître de Communauté, tous leurs engins et harnois, lesquels ne leur seront rendus que le lendemain du dimanche ou fête, après le soleil levé, à peine de cinquante livres d'amende et d'interdiction de pêche pour un an ». S'il est des pêcheurs à la ligne qui pêchent toute l'année, ce sont ceux qui pratiquent la pêche dans les étangs ; le pêcheur de rivière doit, lui, attendre le premier dimanche qui suit le 15 juin, jour officiel de par la loi.

Car il faut respecter la Trêve de Saint-Pierre — qui est pour les pêcheurs ce qu'est la Trêve de Saint-Hubert pour les chasseurs — la plupart des poissons, petits et grands — à part les salmonidés — viennent de frayer. Ils sont, du reste, amoindris, fatigués, flapis ; ils ne mangent pas et se soucient fort peu des amorces les plus tentatrices. En outre, pendant toute la période du frai, et les semaines qui suivent immédiatement, le poisson, gastronomiquement parlant, ne vaut rien ; il est maigre, flasque, mou, sans saveur. Il est des ouvertures, assez fréquentes depuis quelques années, qui sont loin d'être brillantes. C'est que le poisson se soucie peu de la date du 15 juin : les modifications dans la température saisonnière font que les poissons retardent les dates de leurs fiançailles et de leurs mariages ; ils attendent que leurs chambres nuptiales aient la température qui leur convient. Aussi est-ce la bredouille ou la demi-bredouille pour les pêcheurs. Mais comme l'a écrit Alphonse Karr dans son DICTIONNAIRE DU PECHEUR, « la pêche est un plaisir même quand on ne prend pas de poisson. » On dira que la pêche n'est pas un sport. Voire ! Et la pêche à la truite, et la pêche au saumon ! Cà, c'est du sport et même du grand sport. L'autre pêche, la pêche au coup, la pêche en bateau, cadre mal avec un tempérament impétueux ; mais c'est le meilleur et le plus salutaire des repos.

Ne blaguons pas les pêcheurs au coup, ce sont des sages : et il faut même, pour réussir dans ce sport si calme, un savoir, souvent de l'habileté et toujours la connaissance parfaite du régime des eaux et des mœurs des poissons.

Un vieux livre de Médecine : « DE SALUBRI PISCIUM ALIMENTO » établit que le poisson est la nourriture la plus salutaire et beaucoup d'actuels médecins vous diront la même chose.

Ecoutons Cuvier qui disait à ses élèves : « Aimez le poisson ; ne craignez pas d'en manger souvent ; c'est là un excellent moyen de conserver jusque dans l'extrême vieillesse toute la plénitude de vos facultés intellectuelles. »

Quel poisson faut-il préférer ? Je répondrai avec Alphonse Karr : « Il y a deux grandes espèces de poissons : le poisson frais et celui qui ne l'est pas. Le premier est toujours bon, fut-ce une ablette ; le second, fut-ce une truite, ne vaut rien ».

Paul MEGNIN.

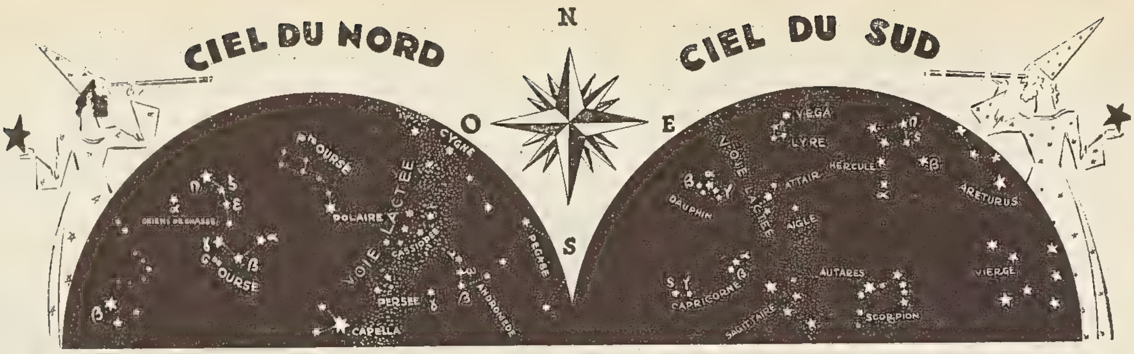

Dans le ciel de juillet

par Théo VARLET

Cette fois, cher lecteur, nous allons, comme vous m'en avez exprimé le désir, mettre l'œil à la lunette, ensemble. Cela vous encouragera peut-être, astrophile d'intention, à le devenir aussi en pratique et à faire vous-même un peu d'observation d'amateur.

Saison propice. Nous sommes au 31 juillet, en vacances sur les bords de la Méditerranée, et notre lunette (1) dispose d'un horizon dégagé, en particulier vers le sud. La Lune (car vous apprendrez à la maudire, lorsque, dans son plein, elle dépeuple les cieux, où il n'y en a plus que pour elle), la Lune, à son premier quartier, se couche, nous dit l'Annuaire, à 22 h. 55 m. (heure d'été) ; elle ne nous gênera pas.

Vous connaissez déjà les noms et la topographie des constellations, heureusement, car notre soirée se passerait sans profit à l'enseignement de cet A.B.C. astronomique. On l'apprend fort bien seul, avec une carte céleste et un peu de patience.

Le Soleil s'est couché à 20 h. 30, il y a trois quarts d'heure. Mais, à la date où nous sommes, encore proche du solstice, c'est deux heures (2) seulement après son coucher que la nuit est totale et que les effectifs stellaires brillent au complet.

Il fait donc encore trop clair pour observer autre chose que la Lune. Braquons, en attendant, notre objectif sur elle. Tenez, je vous la passe. Vous mettrez au point pour votre vue.

Spectacle poignant, n'est-ce pas ?... mais que négligent volontiers les astronomes ambitieux de curiosités plus grandioses. Peuh ! la Lune ! Astre mort, banlieue de la Terre, située à guère plus d'une seconde-lumière... 380.000 kilomètres : un chiffre à peine astronomique. Bien des autos, en quelques mois, le totalisent. Un facteur rural, dans sa vie, a parcouru cette distance...

« Hé mais ! dites-vous, elle bouge, elle fiche le camp, la Lune !... Ça y est : elle est sortie du champ de la lunette ! ».

Oui, le ciel tourne, ou plutôt la Terre vire sur elle-même. Ce déplacement de la Lune vous rend sensible la rotation de notre planète. Vers la latitude 45°, nous faisons, grâce à elle, dans les 330 mètres à la seconde : la vitesse du son. Et pendant ce temps-là, nous tournons autour du soleil : 30 kilomètres-seconde. De plus, le Soleil nous emporte, à 20 km/seconde, avec tout le système planétaire, parmi la Voie Lactée, dans la direction de Véga de la Lyre... là-haut, tenez : cette belle étoile blanche, la première allumée...

« Oui... Ah ! je l'ai rattrappée, la Lune, je la tiens de nouveau dans le champ de la lunette. C'est d'une netteté et d'un relief stéréoscopiques, tous ces cratères de volcans... Curieux ! Ce paysage ressemble tout à fait à des entonnoirs d'obus... un terrain marmité, vue prise en avion ».

Vous l'avez dit. Comme on sait maintenant que ces cirques lunaires, toujours appelés « volcans », par routine, ne peuvent être de vrais cratères volcaniques, un assez grand nombre d'astronomes expliquent leur formation par des arrivées de projectiles célestes : des bolides.

---

(1) La Société Astronomique de France (28, rue Serpente, Paris VI^e^) a organisé depuis peu, en faveur de ses membres, un service de prêt de lunettes. Moyennant vingt francs par mois, plus le port, on peut ainsi, en villégiature, disposer d'une bonne petite lunette de 75 m/m d'ouverture, avec grossissements 40, 110 et 150.

(2) Parce que je nous suppose vers la latitude 43°. Plus au nord, il faudrait compter davantage.

Et cette « hypothèse balistique », qui vous paraît peut-être une plaisanterie, devient tout à fait sérieuse pour peu qu'on l'étudie. Des bolides géants, cela existe fort bien : le 3 janvier 1837, on en a vu un traverser le ciel, qui avait 2.500 mètres de diamètre ; un autre, en 1841, mesurait plus de 3.000 m. Sur notre globe même, la météorite de l'Adrar, en Mauritanie, pèse un million de tonnes ; et le Meteor Crater du Canyon Diablo, Arizona, exacte reproduction d'un cirque lunaire, de 1.200 mètres de diamètre et 130 mètres de profondeur, a été percuté par un bolide d'importance analogue, qui s'y trouve encore enterré : une mine de ferro-nickel, qu'une société, très américaine, a mise en exploitation. De ces gros bolides, il n'en tombe certes pas tous les jours, et depuis trois siècles qu'on observe notre satellite, on n'a jamais assisté à la brusque éclosion d'un cirque. Mais, la Lune étant vieille au moins de 300 millions d'années, une arrivée de bolides tous les 10.000 ans suffit à expliquer les 30.000 cratères qui lui font cette figure grêlée de petite vérole...

Mais laissons la Lune. Le temps passe. Des trois planètes, Saturne, Jupiter et Mars, qui brillent actuellement au ciel, nous ratons Mars, déjà tout près de se coucher, là-bas vers Gamma Vierge. Trop noyé dans les brumes de l'horizon pour qu'il vaille de le regarder à la lunette. D'ailleurs, avec notre modeste 75 mm., nous entreverrions à peine l'unique détail de la calotte polaire, car Mars est actuellement de l'autre côté du Soleil et n'a même pas 6'' de diamètre apparent.

L'éclatant Jupiter, plus haut sur l'horizon, entre Alpha et Gamma Vierge, mérite un coup d'œil. Diamètre apparent 33''. Notre grossissement de 110 nous le montre plus large que la pleine Lune à l'œil nu. Jupiter, la planète géante, intermédiaire entre le Soleil et la Terre. Une image : supposons, en volume, le Soleil = 1 mètre cube ; la Terre = 3/4 de centimètre cube, et Jupiter = 1 litre. Ou, en poids : 1 tonne, 3 grammes et 1 kilo. Encadré de ses quatre gros satellites, Jupiter offre un modèle en réduction du système solaire. De vraies planètes, d'ailleurs, pour l'importance, ces lunes. La 3^e et la 4^e (Ganymède et Callisto) sont plus grosses que Mercure, la première (Io) surpasse notre Lune ; la seconde (Europe) l'égale. Et ce modèle instructif est, de plus, à l'accéléré, car en quelques dizaines de minutes, ces petits globes se sont déplacés et l'on voit ainsi fonctionner la gravitation universelle.

Mais là-bas, au sud-est, entre Bêta et Delta du Capricorne, cet astre à l'éclat un peu blafard, c'est Saturne qui se lève. Regardez-le à loisir. Avec son merveilleux anneau, Saturne donne vraiment l'impression de flotter dans l'espace infini. Saturne est à une distance qui commence à compter. 10 unités astronomiques. Une heure et demie de lumière. Un milliard six cents millions de kilomètres. A la vitesse initiale d'un obus, 1.000 m/s, il faudrait une cinquantaine d'années pour y atteindre.

Maintenant, sortons du système solaire... ce pauvre petit système solaire qui représenta pour l'homme, pendant des millénaires, l'univers entier, borné à l'orbite de Saturne, juste au delà duquel c'était la « sphère des fixes »... ce système aujourd'hui si lointainement isolé de l'étoile la plus proche, à plus de 4 années-lumière.

Véga, qui brille là-haut, est à 25 A.L. ; Héta Cassiopée (voyez la carte) à 12 ; Zêta Hercule à 19 ; la Polaire à 46...

Je vous ai dit, à propos de la rareté des systèmes planétaires dans l'Univers, que beaucoup d'étoiles sont binaires, c'est-à-dire formées de deux soleils gravitant l'un autour de l'autre. La plupart de ces couples sont très serrés, et le spectroscope seul révèle leur existence. Mais il en est de plus écartés, dont le dédoublement, à la lunette, constitue l'une des joies de l'astrophile.

Dzêta Grande Ourse, par exemple, la deuxième à partir de l'extrémité de la queue, est classique à ce sujet. Les vues perçantes, déjà, voient là, non pas une mais deux étoiles, de 3^e et 5^e grandeurs, que les Arabes nommaient Alcor et Mizar, le cavalier et sa monture. Vous les distinguez ? Non ? Elles sont pourtant écartées de 14', le demi-diamètre de la Lune. A la lunette, Alcor lui-même se dédouble et nous montre, à 8''5, son petit compagnon de 8^e grandeur.

Encore une très belle double : Alpha des Chiens de Chasse, autrement dit le Cœur de Charles II (une flatterie de Halley à son roi). Voyez : c'est l'étoile qui fait angle droit avec les deux dernières de la queue de la Grande Ourse, Dzêta et Héta. Elle se dédouble en un astre jaune d'or et un autre lilas, 3^e et 5^e grandeurs, à 20''.

Voyons encore dans le Dauphin (le Dauphin : un peu à l'est d'Altaïr de l'Aigle), Gamma Dauphin, composantes de 4^e et 6^e grandeurs, séparées de 11'', orange et verte. Et, encore dans le Dauphin, entre Bêta et Dzêta, qu'il suffit de prendre toutes deux dans le champ de la lunette, cette charmante étoile triple, d'une finesse admirable.

Encore une belle double : Gamma Vierge, deux composantes de 3^e grandeur, à 5''. Elles accomplissent en 175 ans leur révolution jumelée.

Mais laissons ce petit jeu des dédoublements (vous en avez encore une liste de toute une page dans l'Annuaire Flammarion), et donnons un coup de sonde dans la Voie Lactée, à son plus dense, aux abords du Cygne. Vertigineux fourmillement de soleils analogues au nôtre... Essayez de les compter ; impossible... Et ces deux amas, dans la Voie Lactée même, à mi-chemin de Cassiopée et de Persée, composés d'étoiles plus brillantes, scintillant comme les atomes désintégrés dont la parcelle de radium bombarde l'écran au sulfure de zinc, dans le « spinthariscope » de Crookes...

Un autre amas, plus lointain et plus serré encore, un des fameux 91 amas globulaires... le seul visible à l'œil nu... le voici dans Hercule, entre Hêta et Dzêta, au tiers de la distance en venant de Hêta. Simple petit rond de clarté diffuse dans notre lunette, le grand télescope du Mont-Wilson a permis à Ritchey d'y compter 60.000 étoiles distinctement visibles, autour de l'agglomération centrale, indiscernable. Cet amas d'Hercule est situé à 40.000 A.L. de nous.

Et il en est de beaucoup plus lointains. Celui du Dauphin est à 200.000 A.L., sur les derniers confins de la Voie Lactée, à l'extrémité d'une des spires.

Sortons de la Voie Lactée, de notre Univers-Ile, et saluons au passage notre vieille connaissance, la Nébuleuse d'Andromède (au-dessus de Bêta Andromède, il y a Mû ; au-dessus de Mû, c'est Nû et à côté de Nû est la Nébuleuse), l'un des deux Univers-Iles les plus proches du nôtre et les seuls visibles à l'œil nu... Oui, dans cette modeste lunette, elle n'apparaît que comme une simple lueur en aile de mouche... Les très grands instruments seuls permettent de distinguer les étoiles périphériques et de deviner le géant tourbillon de milliards de soleils... A 900.000 A.L. d'ici.

Les Univers-Iles les plus éloignés que nous connaissons pour le moment, tenez, ils sont là-bas, dans le voisinage de la Vierge. Au N.W. (à droite) de la ligne Epsilon-Delta, vous voyez la Chevelure de Bérénice. Entre les deux s'étend le fameux Champ des Nébuleuses de Coma-Virgo (en latin : Chevelure-Vierge). Quand vous aurez acquis l'habitude des observations... et la patience nécessaire, car il faut une vingtaine de minutes d'accoutumance à l'obscurité pour sensibiliser l'œil et lui permettre de distinguer ces infimes bluettes de lueur... vous repérerez vous-mêmes ces Univers-Iles sis à 50 millions d'années-lumière.

C'est dans ce même champ que la photographie, capitalisant les ondes lumineuses et les « photons » en des heures et des heures de pose, enregistre l'image et le spectrogramme des ultimes Spirales accessibles à nos instruments actuels et situées à 140 millions d'années-lumière.

On a constaté, voici deux ans, que toutes ces Spirales s'éloignent de notre Galaxie à des vitesses croissant en proportion de leur distance : les dernières font du 24.000 kilomètres à la seconde... Une hypothèse, d'une hardiesse à donner la chair de poule, a été à ce propos émise par de Sitter et adoptée par Einstein et la majorité des astronomes : c'est la Fuite des Nébuleuses... l'Expansion de l'Univers Total, qui se dilate comme une bulle de savon...

Il est trop tard ce soir pour vous l'exposer. Nous y reviendrons une autre fois.

Theo VARLET.

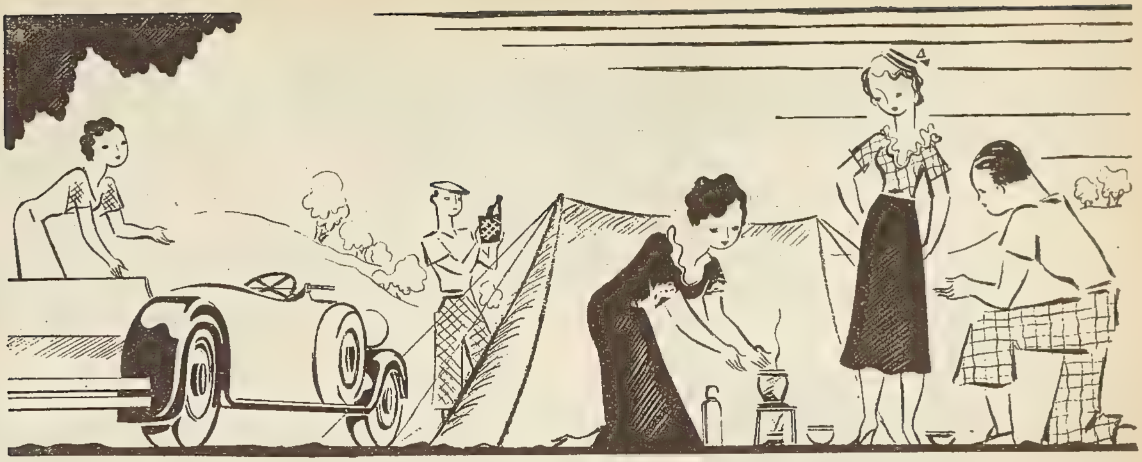

Le camping automobile

par le Dr Gaston FARNARIER

Et d'abord qu'est-ce que le CAMPING !

C'est l'art sportif, de vivre sous la TENTE, au sein de la nature et par ses propres moyens.

... Snobisme ! s'écrieront les uns... manger et coucher par terre comme des Bohémiens, ajouteront d'aucunes ! ... sans compter les petites bêtes, ma chère !

Il est évidemment très facile de critiquer les choses que l'on ignore ou que l'on connaît mal.

C'est pour réagir contre des idées erronées, c'est pour expliquer ce qu'est le Camping, ses raisons, ses buts, ses moyens, c'est pour « orienter » l'opinion médicale vers le naturisme vrai, raisonné, dirigé, contrôlé par ses Apôtres, ses guides normaux : les Médecins, que je remercie bien vivement la tribune généreuse de l'ORIENTATION MÉDICALE de prêter l'ampleur de sa magnifique diffusion à ma modeste voix !

Le Camping est accessible à tous les âges et à toutes les conditions, car ses formes sont multiples.

Le Camping pédestrian s'accommode d'un matériel léger puisqu'il doit être porté à même le dos et convient aux jeunes sujets ; c'est celui que pratiquent les Guides, Elaireurs et Eclaireuses, fervents adeptes de la Loi « Scout » ; c'est également celui de ces merveilleux sportifs, que sont les Alpinistes.

Les Campeurs canoëtistes arriment leurs objets de campement et leur popote dans leur esquif avec lequel ils descendent nos rivières, pour s'arrêter le soir sur une berge propice et y passer la nuit... Tous ceux-là sont des purs, des vrais de vrais ! des jeunes gens, ils ont l'enthousiasme, la force, l'endurance ; ils apprennent à se débrouiller, vraiment, tandis que leur sobriété, leur frugalité, forment leur caractère et préparent des Hommes, comme il en faudra demain !

Que des jeunes gens fassent du Camping en sportifs, me direz-vous, c'est très compréhensible, mais que des hommes faits, même mûrs et leurs compagnes, le pratiquent, s'astreignent à des fatigues obligatoires et à un manque de confortable élémentaire, alors qu'il y a de bons hôtels partout, nous ne saisissons plus très bien à quels motifs ils obéissent.

C'est bien simple, à deux raisons seulement mais largement suffisantes :

Quand pendant 11 mois de l'année vous avez vécu la vie des grandes villes : toujours pressé, toujours courir, tramways, autobus, taxis, métro, téléphone, cinéma, T.S.F. ! quand vous n'avez pu trouver le sommeil réparateur dans le calme de la nuit brouillé par les appels et tintamarre de tous ces véhicules, le tremblement de terre produit par le passage d'un lourd camion de 7 tonnes attelé d'une remorque de 5 ! dites-moi, Ami lecteur, n'avez-vous pas évoqué au cours de votre énervement et de votre insomnie, que toute cette « mécanique » entretient et irrite, le sous-bois silencieux, où l'atmosphère en demi-teinte n'est pas même troublée par le pépiement d'un oiseau ou le murmure d'un ruisseau !... N'avez-vous pas pensé comme à un Paradis terrestre, combien il serait bon, doux, exquis, reposant, d'être allongé au bord d'un lac dans les eaux tranquilles duquel se reflète la masse vert-sombre des montagnes voisines !... une barque de rêve trace sans bruit un discret sillage à sa surface, quelque martin-pêcheur l'effleure de son vol rapide et silencieux... dans le lointain une cloche sonne, le jour descend, tout s'apaise et vous communiez à cette grande fête de la nature, toute d'équilibre et d'harmonie !

Quel est celui d'entre vous qui ne connaît ou ne voudrait revoir la mer, le grand Océan à la houle profonde, aux côtes dantesques, la grande bleue, la divine Méditerranée, la côte d'Azur, fantasmagorie féerique de couleurs et de lumière !... tout cela, vous le sentez en vous, vous le souhaitez, vous le désirez, vous l'aimez parce que c'est vrai, c'est beau, c'est immense, c'est éternel, c'est divin, parce que c'est la Nature !

Et voilà pourquoi et de quoi est né le Camping et pourquoi il se développe si rapidement : c'est en somme une « réaction » qui pousse les malheureux Humains de l'an de disgrâce 1933 à chercher un refuge, un peu de repos, un peu d'équilibre, et de nouvelles forces pour retourner dans la bagarre !

L'hôtel ne vous donne pas tout cela parce que vous y retrouvez les servitudes et les « perfectionnements » de la vie de tous les jours et aussi, deuxième raison, parce qu'une famille moyenne de 4 à 5 personnes n'a plus les moyens, ou l'envie, d'en supporter les frais, si raisonnables soient-ils devenus.

Etes-vous un peu ... ébranlés ? Voici maintenant quels sont les moyens que l'Auto-Camping met à votre disposition pour achever de vous convertir !

Pour vous, Monsieur et Madame qui n'avez pas encore d'enfants, c'est très simple ; il vous faut une tente de 4 m^2, haute de 1 m. 80, avec double toit et une toile de sol imperméable, ces deux «accessoires » étant absolument « indispensables ». Cela va dans un sac avec deux matelas pneumatiques, deux sacs de couchage et deux couvertures en duvet ; dans un autre sac : deux lits pliants et un matériel de popote ; celui dont vous vous servez pour vos pique-niques. Tout cela se loge dans la partie arrière de votre voiture et coûte dans les 1.500 francs.

Pour vous, qui êtes 3 ou 4 personnes, il vous faut alors la petite remorque porteuse que peut traîner la moindre 7 CV ; vous y chargez tout votre matériel comme plus haut, tandis que vous aménagez votre voiture en « voiture-lit » ; il suffit de pouvoir abaisser le dossier des sièges avant au niveau des sièges arrière pour les réunir en un confortable sommier, un matelas en kapok par là-dessus avec draps, couverture, oreillers, éclairage électrique et voilà un excellent lit à deux places ! coût : 3.000 à 3.500 francs amortis en 3 semaines de vacances !

J'en arrive enfin au dernier mode : la roulotte aménagée, remorquée ou même automotrice, ce n'est plus du Camping mais du Caravaning... ça vaut de 12 à 100 « billets ».

Nous voilà prêts. Où aller et comment ? C'est ici qu'interviennent les grandes Associations de Tourisme et de Campeurs. Le Touring club de France délivre des licences de campeurs à ceux de ses membres qui les demandent et s'engagent à en observer les prescriptions ; il les couvre alors de son fanion, car les Campeurs ne sont pas des nomades. Tous les modes de camping comptent des adeptes au sein du T.C.F. sans qu'il y ait, je crois, de sections organisées. (Pédestrians, cyclistes, alpinistes, canoëtistes, automobilistes).

Nous, les plus de... 30 ans ! c'est le camping automobile qui nous intéresse et nous convient, et nous avons, pour nous accueillir : l'Auto Camping Club de France.

Fondé en 1927, sur les bords du lac Chambon en Auvergne par deux précurseurs, deux Parisiens : M. Lucas-Leclin et le Docteur Gaymard, l'A.C.C.F. compte aujourd'hui près de 700 membres, répartis en quatre Sections autonomes : Ile de France, dont le siège est à Paris, 15, rue du Faubourg-Montmartre, Vallée du Rhône, Alpes-Jura, dont le siège est à Lyon, 8, rue Victor-Hugo, Pyrénées, dont le siège est à Toulouse, 3, rue Saint-Bernard et Provence-côte d'Azur, dont le siège est à Marseille, 56, avenue de Toulon.

Ce club offre à ses membres un catalogue des emplacements de camps (camps d'étapes et de séjour), une revue mensuelle assurant la liaison entre eux, annonçant les sorties, les Rallyes, camping internationaux et nationaux, tel celui de Vichy 1932, qui réunit au château de Charmeil, dans un parc splendide, plus de soixante familles venues des quatre coins de France ; elle publie en outre des renseignements sur le matériel et ses perfectionnements incessants, des adresses de fabricants et de fournisseurs et des récits de voyages pleins de poésie et d'enthousiasme.

Puisse cette documentation développer parmi vous le goût du camping et amener à nous de nouveaux confrères ; des Médecins sont à la tête de trois Sections sur quatre, d'autres, nombreux, parmi les plus ardents de nos campeurs.

Vous avez toute latitude, et je vous en prie, collègues de Normandie et de Bretagne, des Charentes aux Landes, et ceux d'Auvergne et de Lorraine, de Champagne jusques aux Flandres, de créer des sections de campeurs à l'Auto Camping Club de France ! Vous ferez naître et répandrez autour de vous de la bonne humeur, de la santé, de la joie : c'est votre rôle, c'est le plus beau !

Docteur Gaston FARNARIER,
Président de la Section PROVENCE.

Imp. Maurice DECHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^aires^ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre français et étrangers
publiée sous la direction de
MM. ANTOINE ALBALAT, HENRI D'ALMÉRAS, ANDRÉ BELLESSORT et JOSEPH LE GRAS

Henri d'Alméras	**Le Tartuffe,** de Molière.
Ed. Benoit-Lévy	**Les Misérables,** de Victor Hugo.
Jules Bertaut	**Le Père Goriot,** de Balzac.
René Dumesnil	**La Publication de Madame Bovary.**
Félix Gaiffe	**Le Mariage de Figaro.**
Louis Guimbaud	**Les Orientales,** de Victor Hugo.
Joseph Le Gras	**Diderot et l'Encyclopédie.**
Henry Lyonnet	**Le Cid,** de Corneille.
Comtesse J. de Pange	**De l'Allemagne,** de Mme de Staël.
Alphonse Séché	**La Vie des Fleurs du Mal.**
Louis Thuasne	**Le Roman de la Rose.**
Paul Vulliaud	**Les Paroles d'un Croyant.**
Antoine Albalat	**L'Art poétique,** de Boileau.
Henri d'Alméras	**Les Trois Mousquetaires.**
A. Augustin-Thierry	**Récits des Temps Mérovingiens.**
Albert Autin	**L'Institution Chrétienne,** de Calvin.
Georges Beaume	**Les Lettres de mon Moulin.**
René Bray	**Les Fables,** de La Fontaine.
Raymond Clauzel	**Sagesse,** de Verlaine.
Yves Le Febvre	**Le Génie du Christianisme.**
Ph. Van Tieghem	**La Nouvelle Héloïse.**
Maurice Magendie	**L'Astrée,** d'Honoré d'Urfé.
Georges Mongrédien	**Athalie,** de Racine.
Ernest Raynaud	**Jean Moréas et les Stances.**
Albert Bayet	**Les Provinciales.**
Jeanne Landre	**Les Soliloques du Pauvre.**
Longworth-Chambrun	**Hamlet,** de Shakespeare.
Joseph Vianey	**Les Regrets,** de Du Bellay.
Auguste Dupouy	**Carmen,** de Mérimée.
Albert Autin	**Le Disciple,** de Bourget.
Guy de la Batut	**Oraison Funèbre d'Henriette d'Angleterre,** de Bossuet.
René Dumesnil	**En route,** de J. K. Huysmans.
Raymond Clauzel	**Une Saison en Enfer et A. Rimbaud.**
Eugène Lasserre	**Manon Lescaut.**
A. Augustin-Thierry	**Les Liaisons Dangereuses.**
Henry Lyonnet	**La Dame aux Camélias.**
Gustave Fréjaville	**Les Méditations,** de Lamartine (12 francs).
Léon Deffoux	**L'Assommoir,** d'Emile Zola.
N. Brian-Chaninov	**La Guerre et la Paix,** de Tolstoï.
Henri Hauvette	**Les Poésies lyriques,** de Pétrarque (12 francs).
Henri d'Alméras	**Le Roman comique,** de Scarron.
Albert Lantoine	**Les Lettres Philosophiques,** de Voltaire (12 francs).
Pierre Villey	**Les Essais,** de Montaigne (12 francs).
Joseph Vianey	**Les Odes** de Ronsard (12 francs).
Georges Jarbinet	**Les Mystères de Paris,** d'Eugène Sue (12 francs).

Chaque volume : 9 francs (sauf indication spéciale). - Exemplaires sur papier pur fil : 30 francs

Société Française d'Éditions Littéraires et Techniques
EDGAR MALFÈRE, Directeur
12, RUE HAUTEFEUILLE, 12 - PARIS (VIe)

IMP. M. DÉCHAUX - PARIS.

112 787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

NOVEMBRE 1933

COLLECTION POLONAISE

◆

LETTRES DE CHOPIN

Recueillies par Henri OPIENSKI
et traduites par Stéphane DANYSZ

Avant-propos d'I. J. PADEREWSKI

ÉDITION ILLUSTRÉE

Ces 337 lettres, dont beaucoup sont inédites, constituent un document capital pour la connaissance de Chopin, de sa musique et de son époque.

◆

Un volume in-8 couronne de 600 pages. 30 frs
(Il a été tiré 100 ex. sur pur fil à 90 frs)

LES GRANDS COURANTS DE LA

LITTERATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

par

CHRISTIAN SÉNÉCHAL

◆

Un inventaire intelligent et impartial, un état raisonné et trié des valeurs littéraires réelles, une recherche passionnée de l'esprit des lettres contemporaines.

◆

Un volume in-8 couronne de 500 pages. 30 frs

MARCEL HAMON

◆

LA NUIT DE MIDI

ROMAN

(Le dernier miracle du Christ)

◆

Un volume 12×19... ... ... 15 frs
(Il a été tiré 25 ex. sur pur fil à 45 frs)

YVES GANDON

◆

IMAGERIES CRITIQUES

A la manière de :

Léon Daudet, Henri de Régnier, Julien Benda, Valéry Larbaud, Max Jacob, Paul Valéry, Henri Massis, Anna de Noailles, Jules Romains, Charles Maurras, Georges Bernanos, Henri Brémond, Henri Duvernois, Léon-Paul Fargue, D.-H. Lawrence, James Joyce.

◆

Un volume 12×19... ... ... 15 frs
(Il a été tiré 25 ex. sur pur fil à 45 frs)

MAURICE DES OMBIAUX

◆

LE MAUGRÉ

ROMAN

Préface de **Maurice MAETERLINCK**

◆

Un volume 12×19... ... ... 12 frs

RAPPEL

SELMA LAGERLOF

◆

L'EXILÉ

ROMAN SUÉDOIS

traduit par **Ladislas PERL**

◆

Un volume 12×19... ... ... 15 frs
(Il a été tiré 25 ex. sur pur fil à 45 frs)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, Paris-6e — Edgar MALFÈRE, Directeur

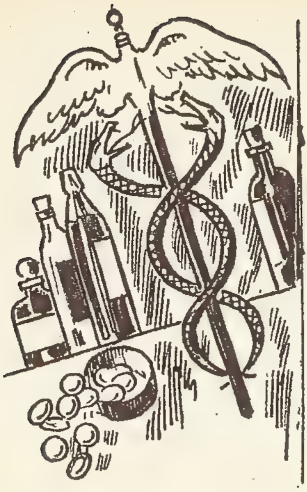

nos pages médicales inédites

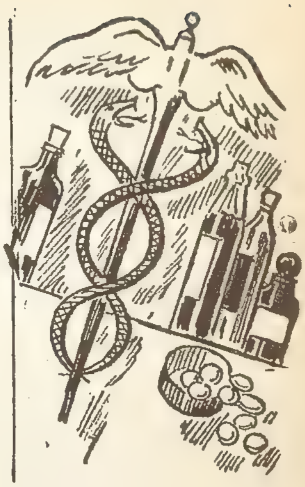

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Les troubles du rythme cardiaque dans les maladies infectieuses aiguës

par le Docteur Charles AUBERTIN
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine
Médecin de l'Hôpital de la Pitié

L'histoire des myocardites infectieuses aiguës s'est considérablement modifiée depuis l'emploi de l'électrocardiographie. En effet, à côté de la grande myocardite classique dont celle de la fièvre typhoïde est l'exemple le plus connu et qui se caractérise par des signes patents ou latents d'insuffisance cardiaque, avec, comme seul trouble du rythme, une tachycardie marquée à type fœtal, on a pu déceler, grâce à l'inscription électrique, chez des malades atteints d'infections aiguës suspects ou non de myocardite, de légers troubles du rythme et même des anomalies de l'électrocardiogramme sans trouble clinique du rythme. Ces arythmies, en somme relativement rares, avaient été peu étudiées cliniquement avant que l'électrocardiogramme n'attire l'attention sur elles ; elles ont surtout été étudiées par le professenr Clerc et ses élèves.

C'est surtout dans le rhumatisme articulaire aigu, dont les déterminations myocarditiques, longtemps méconnues, sont actuellement mises à leur vraie place, et dans la diphtérie, qu'elles ont été étudiées. Mais toutes les infections aiguës peuvent provoquer des myocardites régionales qui se traduisent par des troubles du rythme que nous allons étudier successivement.

Extra-Systoles

Les intermittences et les irrégularités du cœur au cours des maladies infectieuses ont longtemps été considérées comme de mauvais pronostics, ou du moins comme traduisant un fléchissement du myocarde, par exemple dans la pneumonie ou la fièvre typhoïde. Cette notion a été révisée : on sait actuellement que les extra-systoles n'ont pas de signification fâcheuse lorsqu'elles surviennent comme symptôme isolé.

On les observe surtout dans le rhumatisme articulaire aigu, où on les considérait naguère comme de pronostic réservé, surtout chez l'enfant. Josué, qui s'est élevé contre cette interprétation pronostique, les attribuait au salicylate de soude. Nous les considérons comme dues au rhumatisme lui-même, car nous en avons constaté chez des rhumatisants non traités par ce médicament, et, d'autre part, nous n'en avons jamais observé chez des sujets atteints d'affections diverses soumis à une médication salicylée intensive. Leur fréquence a été diversement interprétée, mais en général, on peut dire qu'elle n'est pas considérable (de 14 à 2 p. 100 des cas selon qu'il s'agit d'adultes ou d'enfants). Notre statistique, qui porte surtout sur des adultes, est un peu inférieure à 5%.

A côté du rhumatisme, on doit citer la chorée dont nous avons étudié en 1913, avec M. Parvu, l'arythmie extra-systolique sous le nom de « Chorée du cœur ». Cette arythmie, très intense, et ne coïncidant pas avec des signes d'endocardite, encore moins avec des signes d'insuffisance cardiaque, est dûe à des extra-systoles auriculo-ventriculaires particulièrement nombreuses : elle guérit complètement sans séquelles. Les quelques cas que nous avons pu observer depuis, avec M. Jean Lereboullet, sont du même ordre, et ne coïncident pas avec des endocardites. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, de mouvements choréiques du muscle cardiaque, mais d'extra-systoles analogues à celles qu'on observe dans le rhumatisme et relevant, comme ces dernières, d'un certain degré de myocardite atteignant le tissu primitif.

Dans la diphtérie, les extra-systoles sont rares (5 fois sur 100 cas, d'après B. Zadoc-Kahn), de même dans la pneumonie (3 sur 52, d'après Master), les oreillons (4 sur 130, d'après Roux), et les autres infections (3 fois sur 100 pour Burnett et Piltz). Elles sont très rares dans la fièvre typhoïde.

On le voit, les extra-systoles sont dans les infections aiguës, beaucoup moins fréquentes qu'on ne pourrait s'y attendre, et cela même dans certaines infections « cardiotropes », telles que le rhumatisme. Pour notre part, nous avons été frappé de leur rareté chez des malades qu'on ausculte tous les jours et chez lesquels les moindres symptômes cardiaques, sont guettés attentivement.

Ces extra-systoles sont soit isolées, soit groupées par salves irrégulières qui, si elles sont nombreuses, peuvent en imposer pour de l'arythmie complète, comme par exemple dans la chorée du cœur. Les phénomènes subjectifs (coups de marteau) font généralement défaut. Il faut éviter de les confondre avec des extra-systoles antérieures à la maladie chez les fumeurs ou les dyspeptiques : ces dernières ne cessent pas à la défervescence comme les extra-systoles provoquées par l'infection.

Electrocardiographiquement, il semble que, contrairement aux extra-systoles des cardiaques, qui sont surtout ventriculaires gauches, les extra-systoles auriculo-ventriculaires soient ici particulièrement fréquentes.

En somme, les extra-systoles sont relativement rares dans les infections aiguës, leur existence est sans aucun rapport avec la défaillance cardiaque, et leur pronostic n'est pas mauvais, sauf dans les cas où elles coexistent avec d'autres troubles du rythme.

Bradycardie sinusale

En général, dans les maladies infectieuses aiguës, le pouls est accéléré à peu près parallèlement à l'élévation de la température ; cependant dans quelques cas, dont la fièvre typhoïde est le plus connu, il existe un certain degré de bradycardie relative. Cette bradycardie relative est une bradycardie totale ou sinusale, c'est-à-dire sans anomalie de l'électrocardiogramme ; elle est influençable par l'atropine et le nitrite d'amyle ; on la considère comme neurogène et due à un certain degré d'hypertonie vagale.

On peut la rencontrer, plus marquée encore que dans la fièvre typhoïde, au cours de certaines infections. Dans les oreillons, il est habituel de trouver un pouls au-dessous de 70 (il était au-dessus de ce chiffre 11 fois seulement sur 274 malades, surtout adultes, observés par Roux), et il est possible de rencontrer des chiffres entre 50 et 40. Il s'accélère par les efforts et les émotions ; l'injection d'atropine transforme la bradycardie en tachycardie (jusqu'à 100 et 120) ; inversement la ponction lombaire exagère généralement la bradycardie. Cette bradycardie qui semble en rapport avec la légère réaction méningée si fréquente dans les oreillons, existe dès le début de la maladie, c'est-à-dire pendant la période fébrile, et disparaît à la convalescence ; il ne faut donc pas la confondre avec la bradycardie de la convalescence, banale dans toutes les affections fébriles.

Au cours de la scarlatine, où d'ordinaire le pouls est, surtout au début, très rapide, on peut observer (dans un quart des cas d'après Monier-Vinard et Meaux-Saint-Marc), une bradycardie relative, dès la période d'état, bradycardie sinusale comme celle des oreillons, mais moins marquée.

Enfin, dans le rhumatisme articulaire aigu, il existe également de la bradycardie sinusale (dans 38 p. 100 des cas, d'après Vialard), qui existe dès la période d'état, s'exagère à la convalescence, puis s'atténue peu à peu par la suite. C'est une bradycardie régulière, atteignant 60 et 50, sans extra-systoles, et qu'il ne faut pas confondre avec les bradycardies par troubles de conduction, c'est-à-dire par myocardite, que nous allons décrire dans le chapitre suivant.

Bradycardie par Troubles de Conduction

Les troubles de conduction dus vraisemblablement à une lésion le plus souvent réparable du faisceau de His, ont été décrits tout d'abord dans le rhumatisme articulaire aigu par Mackenzie (1902), par Esmein, Pezzi et Donzelot (1914) par Clerc, Robert Lévy et Vialard (1929-1930) et par de nombreux auteurs anglais et américains ; ils sont très fréquents dans la maladie de Bouillaud (de 30 à 40 p. 100 des cas).

Après le rhumatisme, vient la diphtérie, d'étude graphique plus récente (Aviragnet et Lutembacher, 1916) et dans laquelle la dissociation complète se voit dans 2 p. 100 des cas d'après B. Zadoc-Kahn.

Dans les autres infections aiguës, la vraie dissociation est infiniment plus rare, mais les troubles légers de conduction se rencontrent dans 11 p. 100 des cas d'après Burnett et Piltz.

1er Degré - Allongement du Temps de conduction. -- Ce phénomène est très fréquemment rencontré dans le rhumatisme aigu. Il s'observe surtout dans les formes d'intensité moyenne avec atteinte clinique de l'endocarde (assourdissement des bruits et parfois souffles), mais généralement sans signes appréciables de myocardite, et sans signes d'insuffisance cardiaque. Mais nous l'avons assez souvent rencontré chez des rhumatisants qui ne présentaient aucun signe clinique d'endocardite.

Cliniquement, il ne se traduit par aucun trouble du rythme ; il n'y a ni irrégularités, ni bradycardie, de sorte que les traces électriques sont nécessaires pour en faire le diagnostic.

Il se traduit par un symptôme unique : l'allongement de l'espace PR. Normalement, il existe entre P (contraction de l'oreillette) et R (début de la contraction du ventricule) un intervalle de 16 à 18 centièmes de seconde. On admet qu'au delà de 20 centièmes de seconde l'espace PR est anormal. Or, dans le rhumatisme on trouve couramment de 0,24 à 0,34. Les chiffres généralement rencontrés sont aux environs de 0,30 ; mais on a pu voir jusqu'à 0,50. Il résulte de ce fait que la contraction P se rapproche de l'onde T qui correspond à la fin du complexe ventriculaire précédent ; elle est quelquefois si près de T qu'elle peut se confondre avec elle. Enfin, dans un de nos cas, à un moment où le cœur était rapide, P se trouvait avant le T de la contraction précédente, donnant lieu à une image tout à fait particulière.

Il n'y a pas nécessairement de bradycardie (il y a même parfois tachycardie légère).

Ce trouble de conduction n'est pas nécessairement le prélude d'accidents de dissociation auriculo-ventriculaire. Dans bien des cas en effet, il reste isolé et s'atténue peu à peu pour disparaître complètement à la convalescence (il disparaît même souvent au moment où la bradycardie sinusale dite de convalescence, apparaît). Dans d'autres cas, il persiste pendant de longues semaines, permettant parfois un diagnostic rétrospectif de rhumatisme cardiaque.

2me degré - Dissociation auriculo-ventriculaire incomplète. -- Un degré de plus et certaines systoles auriculaires restent sans réponse du ventricule (elles sont « bloquées »). Ce fait se produit à intervalles soit irréguliers, soit réguliers, toutes les 2 ou toutes les 3 contractions auriculaires ; mais le ventricule reste cependant toujours soumis à l'influence du sinus.

Cliniquement ou bien le pouls est normal avec quelques pauses irrégulières, ou bien il existe des intermittences régulières se produisant toutes les deux ou toutes les trois contractions : on peut croire alors à une arythmie extra-systolique régulière : mais l'auscultation montre qu'il n'y a pas d'extra-systoles reconnaissables à leur éclat particulier : ainsi l'attention peut être attirée sur un trouble du rythme tout à fait spécial.

Les tracés montrent que certaines des contractions auriculaires ne sont pas suivies d'une réponse du ventricule. Dans une forme particulièrement intéressante, (forme régulière), on constate que les blocages sont cycliques et s'expliquent par une augmentation progressive de l'espace PR. « Les soulèvements auriculaires restent rigoureusement équidistants, mais on voit l'intervalle PR s'allonger progressivement après chaque révolution auriculaire jusqu'à ce qu'une pause ventriculaire vienne à se produire ; le premier espace PR qui suit la contraction bloquée est sensiblement normal, puis il va en augmentant, et le cycle recommence » (Vialard). On peut voir en pareil cas l'intervalle PR s'accroître progressivement de 20 à 50 centièmes de seconde (Lutembacher), puis revenir à 20 après un repos égal à deux diastoles qui a permis le rétablissement de la conduction.

Dans ces cas, la guérison complète survient souvent, surtout après traitement salicylé intensif à la fois gastrique et intra-veineux : les tracés montrent alors que l'intervalle PR se réduit, puis garde une valeur fixe, puis enfin redevient tout à fait normal.

Si, dans le rhumatisme aigu, la dissociation disparaît généralement sans laisser aucune trace, il n'en est pas de même dans la diphtérie et certains auteurs (White, Reid) ont signalé des cas de bradycardie avec dissociation permanente consécutifs à cette infection. Inversement, Butler et Lévine (1930), examinant des sujets qui présentaient de la dissociation auriculo-ventriculaire chronique ont trouvé chez ces sujets des antécédents de diphtérie dans la moitié des cas, alors que la fréquence de la diphtérie dans le passé des sujets normaux ne serait que de 6 p. 100. La diphtérie pourrait donc, d'après ces derniers, jouer un rôle important dans l'étiologie de la maladie de Stokes-Adams ; cependant, avant d'admettre cette étiologie nouvelle de certains pouls lents permanents, il serait nécessaire d'attendre des observations indiscutables montrant l'apparition du trouble de conduction au cours de la diphtérie, et sa persistance après guérison de la maladie aiguë ou sa reprise après atténuation passagère. De tels cas ne peuvent être que fort rares car la dissociation complète semble comporter presque toujours un pronostic fatal.

3^{me} **Degré - Dissociation auriculo-ventriculaire complète.** -- Ce trouble du rythme est plus rare et toujours très grave puisque, dans la presque totalité des cas authentiques récemment publiés la mort est survenue en quelques jours. C'est presque toujours dans la diphtérie qu'il a été observé : on en a rencontré cependant quelques cas dans le rhumatisme et dans la pneumonie.

On sait que dans la maladie de Stokes-Adams, à sa période d'état, la bradycardie a deux caractères essentiels : son taux de maintient entre 30 et 36 par minute et ce taux, une fois atteint, est remarquablement fixe.

Dans la myocardite diphtérique avec dissociation complète, le pouls peut battre à un rythme soit ralenti, soit normal, soit rapide — et les pouls rapides sont peut-être les plus nombreux. D'où la nécessité absolue de l'examen électrique pour en faire le diagnostic.

Cependant, c'est dans la diphtérie que, à notre connaissance, les chiffres les plus lents ont été constatés.

Enfin, le taux de la bradycardie est généralement variable d'un moment à l'autre, et les irrégularités sont très fréquentes.

Dans quelques cas le cœur, disions-nous, bat à un rythme normal (60 à 80). Beaucoup plus souvent il est rapide : dans les deux cas observés par B. Zadoc-Kahn, le pouls était de 82 dans l'un (avec des battements auriculaires de 144), à 100 dans l'autre (avec battements auriculaires de 144).

Mais des chiffres beaucoup plus rapides ont été signalés : sur 19 cas observés par Stecher le rythme était supérieur à 100 douze fois, allant de 110 à 163. Dans les sept autres cas le rythme était au-dessus de 100, généralement entre 90 et 60, le chiffre de 40 n'étant noté qu'une fois.

Une particularité intéressante de ces dissociations est que, si le rythme des oreillettes est en général, nettement supérieur à celui des ventricules, il peut y avoir égalité et même inversion de ce rapport habituellement constaté dans les dissociations complètes. C'est ainsi que Stecher note les chiffres de 100-90 (le premier chiffre étant celui du ventricule, le second celui de l'oreillette), de 120-110, de 140-110. On peut donc dire qu'en matière de dissociation diphtérique, toutes les combinaisons sont possibles et que les rythmes s'écartent au maximum du schéma de la maladie de Stokes-Adams caractérisé par son rythme idio-ventriculaire immuable et son rythme auriculaire physiologique (32-80).

Cette notion de la rapidité habituelle du pouls dans la dissociation diphtérique ne doit pas faire oublier que, dans un nombre de cas encore important, le pouls est lent, plus lent, disions-nous, que dans les autres dissociations complètes.

Nous avons observé en 1900, lors de notre internat chez le professeur Roger, un cas de diphtérie avec myocardite dans lequel le ralentissement atteignit 17 pulsations à la minute. A l'auscultation on observait un rythme très particulier : après quelques pulsations à peu près normales, le cœur s'arrêtait brusquement ; ce temps d'arrêt pouvait durer 15 secondes ; puis les battements reprenaient, d'abord très espacés puis se rapprochant de plus en plus, mais sans jamais arriver à la fréquence normale. Après un certain nombre de pulsations (de 19 à 27) nouvel arrêt du cœur d'une durée variant de 12 à 17 secondes. Le nombre des battements cardiaques se trouvait ainsi réduit de 20 à 17 par minute et l'on avait sous l'oreille l'impression d'un véritable « Cheyne-Stokes cardiaque ». Les bruits du cœur étaient bien frappés, le petit silence était normal.

A cette époque — il ne pouvait être question de tracés, même mécaniques — nous avions interprété cette curieuse observation, publiée dans un mémoire sur les paralysies diphtériques et qui fit l'objet de la thèse de notre élève Henry, la première en date sur le pouls lent diphtérique, comme une bradycardie d'origine bulbaire, et nous pensions que ce fait était celui dans lequel la bradycardie la plus marquée avait été constatée, non seulement dans la diphtérie, mais aussi dans la maladie classique de Stokes-Adams. Depuis lors, il ne nous a pas été donné de rencontrer de cas à bradycardie se rapprochant de ce chiffre. Mais récemment, nous avons eu connaissance de deux observations de diphtérie, l'une de Friedmann (1921) dans laquelle le pouls battait de 30 à 12, l'autre de Heilhecker (1911) dans laquelle l'auteur note le chiffre de cinq battements ventriculaires par minute, en ajoutant qu'à l'inspection des jugulaires, on trouvait des battements d'origine auriculaire beaucoup plus nombreux.

Citons également, parmi les cas à chiffre inférieur au chiffre habituel de Stokes-Adams, les cas de Allen à 22, et de Amenomiya à 24-35. Tous ces cas — sauf, fait vraiment curieux, celui de Heilhecker — se sont terminés par la mort.

Une dernière particularité à noter dans la dissociation complète des myocardites aiguës est la fréquence extrême des irrégularités. Non seulement, irrégularité des battements ventriculaires et du pouls, mais aussi irrégularité des contractions de l'oreillette enregistrées par l'électrocardiogramme.

Tachycardies

La tachycardie sinusale entre 120 et 140 est un phénomène banal au cours des infections aiguës compliquées ou non de myocardite, et l'on sait même combien il est parfois difficile de dire si cette tachycardie est ou non en rapport avec une atteinte du myocarde : en effet, certaines infections d'allure toxique, hyperpyrétiques, s'accompagnent de la même tachycardie intense et guérissent sans séquelles cardiaques. Ces tachycardies sont nomotopes et les tracés électriques gardent leurs caractères normaux : il y a seulement raccourcissement du petit silence.

Que cette tachycardie soit ou non symptomatique d'une myocardite, elle comporte souvent un pronostic réservé quand elle dépasse 130, en particulier dans la pneumonie (Osler, Master).

Parfois, il existe, au cours du rhumatisme, de véritables crises de tachycardie sinusale comme nous l'avons vu chez un de nos malades dont le pouls passa brusquement de 80 à 155 en restant régulier ; cette crise ne dura que 36 heures environ ; elle avait, en somme, les caractères cliniques d'un accès de tachycardie hétérotope et cependant les tracés montrèrent sa nature sinusale.

Quant aux tachycardies hétérotopes, elles sont, dans les infections aiguës, beaucoup plus rares, que les bradycardies. Cependant, plusieurs auteurs disent avoir constaté dans certaines myocardites aiguës, des cas de rythme nodal avec ou sans tachycardie.

On sait que le rythme nodal vrai consiste en une contraction simultanée de l'oreillette et du ventricule dont l'origine serait dans le nœud de Tawara d'où l'onde contractile se transmettrait en même temps en haut du côté de l'oreillette, en bas du côté du ventricule. Même dans la tachycardie de Bouveret où il a été écrit, ce rythme nodal pur est très rare et l'on trouve plutôt un rythme supra-nodal ou infra-nodal. A plus forte raison dans les myocardites aiguës ; ce que l'on trouve parfois c'est un rythme supra-nodal dans lequel la contraction auriculaire est presque simultanée de celle du ventricule, mais cependant en précession nette sur celle-ci (Cowan, Donzelot, Vialard).

Donc, dans les myocardites aiguës, l'espace qui sépare la contraction auriculaire de la contraction ventriculaire qui, si souvent, est anormalement allongé, peut aussi, dans un très petit nombre de cas, être anormalement raccourci.

Arythmie complète

L'arythmie complète, si fréquente dans les myocardites chroniques, est fort rare dans les myocardites infectieuses aiguës. On l'a observée dans le rhumatisme, la diphtérie, la pneumonie, rarement dans la fièvre typhoïde.

Elle peut être un simple phénomène agonique décelé par l'électrocardiogramme seul à la période tout à fait terminale d'une maladie infectieuse ; elle n'a guère alors d'intérêt clinique.

Elle peut se produire au cours d'une myocardite cliniquement caractérisée et accompagnée de signes d'insuffisance cardiaque. Le fait est rare. B. Zadoc-Kahn en a observé un beau cas dans la diphtérie où, malgré l'intensité des signes de myocardite et des troubles du rythme, la guérison survint.

Mais, dans la majorité des cas, l'arythmie complète ne s'accompagne d'aucun signe d'insuffisance cardiaque, ni même d'aucun signe net de myocardite. Elle débute brusquement et ne semble pas avoir été précédée ni d'une tachycardie sinusale marquée, ni d'extra-systoles : on note simplement, un matin, les caractères typiques de ce trouble si marqué du rythme. Cependant, l'état du malade, du point de vue clinique, ne semble nullement s'être aggravé : on ne trouve ni dyspnée, ni cyanose, ni oligurie, ni hépatomégalie. Il n'y a même que très rarement des signes d'endocardite concomitante, et seulement en cas de rhumatisme.

L'électrocardiogramme montre soit de la fibrillation, soit du flutter : en cas de flutter le pouls est souvent régulier, quelquefois à peine accéléré (Laubry), de sorte que les tracés sont nécessaires pour en faire le diagnostic. Enfin, il s'agit parfois de fibrillo-flutter d'emblée comme dans notre observation (pneumonie) et dans celles de Audibert, Raybaud et Giraud-Costa (typhoïde). On peut voir un flutter avec pouls régulier se transformer en fibrillation avec pouls irrégulier, puis guérir complètement (Langeron).

L'évolution de cette arythmie complète est favorable. En effet, si nous mettons à part les deux cas agoniques de Master, qui n'ont aucun rapport avec tous les autres, nous ne trouvons aucun cas de mort et même aucun cas de persistance de l'arythmie. Celle-ci disparaît brusquement, au bout de quelques jours, soit à la suite d'un traitement (digitaline intra-veineuse dans notre observation, quinidine dans celle de Laubry), soit spontanément. S'il s'agit de pneumonie, c'est au moment de la défervescence que l'arythmie disparaît. Cependant, les jours suivants, le cœur passe par une période d'hyperexitabilité passagère avec arythmie extra-systolique. Mais ces phénomènes fugaces disparaissent et le malade ne conserve aucune séquelle. L'arythmie a en somme, les caractères de la crise paroxystique d'arythmie complète.

Il n'en est pas de même si les sujets sont atteints d'une cardiopathie antérieure : dans ces cas une crise de dyspnée par insuffisance cardiaque aiguë marque le début de l'arythmie complète et celle-ci persiste définitivement.

Troubles de la contraction ventriculaire décelés par le seul électrocardiogramme

Enfin, dans bien des cas de maladies infectieuses graves avec ou sans atteinte cliniquement appréciable du myocarde, il n'existe aucun trouble du rythme et cependant les tracés électriques ne sont pas normaux. Ce fait se voit surtout dans la fièvre typhoïde (Clerc et Robert-Lévy ; Audibert, Raybaud et Giraud-Costa), puis dans la diphtérie (24 fois sur 100 malades de Zadoc-Kahn), plus rarement dans d'autres infections (14 fois sur 100 malades de Burnett et Piltz).

Ces anomalies du complexe ventriculaire sont les suivantes :

1° Allongement de l'ensemble QRS qui normalement, ne doit pas dépasser 0,10 ;

2° Modifications du clocher R ; sa pointe, normalement, très aiguë peut-être émoussée ; il peut présenter un crochet (ou un épaississement) au niveau de sa branche ascendante ou descendante ; enfin il peut-être bifide.

3° Bas voltage ou aplatissement de R (dans 9 p. 100 des cas de typhoïde pour Lessard) ;

4° Aplatissement, suppression ou même inversion de l'onde T. C'est là une des anomalies les plus fréquemment rencontrées, en particulier dans la fièvre typhoïde, où elle se recontre dans 60 p. 100 des cas, d'après Clerc et Robert-Lévy. Lessard a vu ces anomalies disparaître à la convalescence. Dans la diphtérie, ces anomalies isolées de T sont aussi très fréquentes et se voient dans plus d'un tiers des cas ; et, pour Alstead, elles persistent longtemps chez les enfants convalescents de diphtérie sans, d'ailleurs, s'accompagner de signes cliniques ;

5° Onde coronarienne de Pardee ; elle a été constatée dans quelques cas de diphtérie et de rhumatisme. A ce sujet, signalons que Raybaud et Giraud-Costa ont décrit dans la fièvre typhoïde une « onde infectieuse curviligne » remplaçant la branche ascendante de S, la ligne iso-électrique entre S et T, et l'onde T elle-même ; pour ces auteurs, cette onde est nettement à distinguer de l'onde coronarienne, car dans l'onde infectieuse, les anomalies sont toujours de même sens dans les trois dérivations et l'onde T n'est jamais négative.

6° Bloc des branches du faisceau de His, bloc des arborisations et bloc intra-ventriculaire (surtout à la période terminale de la myocardite diphtérique).

De ces divers troubles électriques, deux surtout sont à retenir :

Les lésions de l'onde T (aplatissement ou inversion) dans la fièvre typhoïde et en général dans les myocardites classiques à pouls régulier.

Les blocs intra-ventriculaires à la phase terminale des myocardites graves avec troubles du rythme (diphtérie en particulier).

Enfin, mais seulement à la période agonique, on pourra constater « l'anarchie ventriculaire » de Clerc et Robert-Lévy, et la « fibrillation ventriculaire » qui aurait été surprise par Marvin une heure et demie avant la mort dans un cas de myocardite diphtérique cliniquement caractérisée.

En résumé, nous voyons qu'il existe deux formes de myocardite infectieuse aiguë. L'une, lamyocardite classique (type dothienenterie), se traduisant par des signes plus ou moins nets d'insuffisance cardiaque, dilatation du cœur, affaiblissement des bruits, rythme de galop, hypotension, dyspnée, oligurie, gros foie, état syncopal. Le pouls reste régulier et présente de la tachycardie simple (sinusale), avec rythme pendulaire. L'électrocardiogramme montre seulement des nuances dans la contractilité du ventricule (aplatissement ou inversion de T).

L'autre, sans signes nets d'insuffisance cardiaque mais avec troubles multiples du rythme et surtout tendance à la dissociation auriculo-ventriculaire (type diphtérie ou rhumatisme). Dans cette forme il existe de multiples et très importantes modifications électrocardiographiques. Et l'on peut dire que les tracés électriques sont indispensables pour caractériser ces myocardites et parfois même pour les diagnostiquer.

Dr Ch. AUBERTIN.

LE MOIS MÉDICAL

ATHLETIC FOOT

par le Docteur Clément SIMON

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

— « Docteur, connaissez-vous l'Athletic foot ? »

C'est ainsi que m'abordait l'an dernier une américaine qui me conduisait sa fille Margaret, âgée d'une vingtaine d'années. A ce moment, je ne savais pas à quoi correspondait ce terme de pied athlétique et rien, tout au contraire, dans l'aspect de la jeune fille n'évoquait l'idée d'une constitution particulièrement sportive. Mais j'eus bientôt la clef du mystère. On désigne, en Amérique, sous ce nom pittoresque, les épidermophyties des pieds, parce qu'elles atteignent surtout les jeunes gens des deux sexes qui fréquentent les gymnases, piscines et autres lieux où l'on pratique les sports avec les pieds nus. Elles sont devenues d'une telle fréquence que les pouvoirs publics exigent maintenant, paraît-il, que les jeunes athlètes chaussent, pour chaque séance, des sandales de papier qui sont brûlées chaque fois. En France, l'épidermophytie des pieds, sans être aussi répandue, fait des progrès incessants. Aussi me semble-t-il intéressant d'en dire un mot car elle est souvent méconnue, donc mal soignée et, dans ce cas, assez grave car elle a peu de tendance à la guérison spontanée. Que si, au contraire, on lui oppose la médication utile, on obtient assez facilement des succès qui nous rangent, à peu de frais, au rang des meilleurs dermatologistes.

Notre jeune américaine présentait sur la face plantaire, mais débordant sur le bord interne du pied, un placard circiné de 5 à 6 centimètres de diamètre. Ce placard était rouge et présentait sur sa surface de minces et étroites lamelles épidermiques. Les bords étaient marginés, en ce sens qu'ils dessinaient à la périphérie un ourlet plus rouge de quelques millimètres lui-même limité, vers le dehors, par un très fin liseré de desquamation. L'aspect général donnait la sensation d'une lésion sèche. Cependant, à la loupe, on pouvait découvrir dans le voisinage des bords, de fines vésicules dont la plupart étaient rompues et n'étaient visibles que sous la forme de petits puits de la largeur d'une tête d'aiguille. Le prurit était vif et. la nuit surtout, sévissait en crises insupportables. En écartant les orteils on voyait, surtout entre le troisième et le quatrième, une couche épidermique d'un blanc nacré, coupée, dans le fond du pli, d'une fine fissure rouge vif. Il n'existait aucune autre lésion cutanée sur le reste du corps. Pour un œil averti, le diagnostic s'imposait et d'ailleurs il avait été fait par la mère de la malade.

Mais le plus souvent les malades sont très étonnés quand on leur dit qu'il ne s'agit pas d'eczéma — qui tout de même a ses droits de noblesse, ne serait-ce que par son ancienneté — mais d'un vulgaire champignon, ce qui semble toujours désobligeant. Les médecins ne connaissent guère mieux cette affection qui, assez rare avant la guerre, s'est depuis singulièrement développée. Des enquêtes faites dans les lycées de tous les pays ont montré que les pieds des jeunes gens étaient infectés dans une proportion qui dépasse souvent le cinquante pour cent. L'infection se fait peut-être par les chaussettes au blanchissage, plus probablement par le contact avec le sol infecté des salles de sports et des piscines. J'ai pu constater par moi-même que **tous** les masseurs et doucheurs d'un des plus beaux cercles de Paris étaient atteints d'épidermophytie interdigito-plantaire. Ils se soignaient à grands renforts de dépuratifs et de pommades qui ne faisaient qu'aggraver leur état.

La forme clinique la plus habituelle est celle qui ne se révèle que par cet aspect blanc de nacre un peu laiteux avec ou sans fissure dans le fond du pli que présentait Margaret. A ce stade, la fréquence est extrême. Mais quelquefois l'infection, à la faveur de l'humidité, du manque d'aération de cette région, remonte vers le dos du pied sous forme d'un petit éventail rouge, humide, à pointe dirigée vers le pli. C'est l'espace entre le 4e et le 5e orteil qui est d'ordinaire le plus ou parfois le seul atteint, dit-on. Il m'a semblé que l'espace voisin était plus exposé encore. Le pH y est d'ailleurs plus élevé — plus alcalin — qu'ailleurs, ce qui favorise la culture du champignon.

L'infection peut gagner aussi le pli plantaire de l'orteil, sa face palmaire où se développent de petites vésicules claires, les unes fermées et douloureuses à la pression, les autres ouvertes et suintantes. Ces vésicules, quand elles envahissent les parties plus cornées de la face plantaire, sont plus grosses et prennent l'aspect de la dyshidrose.

Lorsque l'infection envahit le pied, elle y forme, comme chez Margaret, des placards qu'on aurait naguère nommés eczéma nummulaire. J'ai même vu, chez un de nos hommes d'état les plus en vue, un large placard polycyclique par réunion de plusieurs éléments nummulaires du dos du pied, soigné par des pommades passe-partout et qui s'était exulcéré, probablement sous l'influence d'infections streptococciques, si bien qu'au premier coup d'œil, on pouvait avoir l'impression de syphilides ulcéreuses tertiaires.

On conçoit facilement la gêne que peuvent apporter à la marche de pareilles lésions, en dehors du prurit qui est, à de rares exceptions près, très vif. Je me souviens d'une malade qui était arrivée à ne plus pouvoir se chausser, bien qu'elle fût la femme d'un fabricant de chaussures.

Lorsqu'on est en présence d'un cas d' « athletic foot », il ne faut pas borner son examen aux pieds. Sans doute, il existe des formes primitives par infection directe comme nous l'avons vu. Mais le plus souvent, chez l'homme surtout, l'infection commence par le pli inguinal. De là, les squames tombent et sont conduites par le canal du caleçon et des chaussettes jusqu'au pied où elles trouvent les conditions les plus propices à leur développement.

L'épidermophytie plantaire n'est alors qu'une complication de l'eczéma marginatum de Hebra, dont la nature parasitaire fut plus tard démontrée par Koebner et Kaposi, ses élèves.

Chez la femme d'un jeune étudiant en médecine que j'ai examinée ces jours-ci, il existait également des lésions nummulaires de la main droite et quelques desquamations en aires sur les doigts. Ceci appelle quelques réflexions. S'agit-il d'infection par inoculation des spores par le grattage par exemple et, ici, ce mécanisme était vraisemblable puisqu'une seule main, et la droite, était atteinte et que, d'ailleurs la lésion reproduisait exactement celle du pied. Mais il arrive, comme Jadassohn, Bruno Bloch et Ravaut l'ont montré, que des lésions **secondes** peuvent se développer sur tout le corps, non par infection directe, mais par voie sanguine. Il se ferait une résorption de spores (qu'on a pu constater dans le sang) et ces spores, ou seulement leurs toxines, arrivant, par un mécanisme embolique, à la peau y créeraient des lésions **secondes.** Ces lésions sont d'ailleurs un peu différentes d'aspect : elles sont simplement erythémato-squameuses, sèches, non vésiculeuses. Elles ont l'aspect en somme des parakératoses de Brocq ou eczématides de Darier. Elles peuvent siéger sur tout le corps, mais elles guérissent facilement quand les foyers primitifs sont eux-mêmes guéris. On saisit sans peine l'importance de ces dermatoses secondes, que Brocq avait d'ailleurs soupçonnées comme on peut le lire dans ses immortelles cliniques. Elles éclairent d'un jour nouveau la pathogénie générale cutanée et leur domaine est important puisque des dermatoses filles — des dermatides pourrait-on dire — se développent non seulement à la suite d'infections mycosiques (tricophytides), mais aussi d'infections microbiennes (microbides), d'infections à levures (levurides) et même de dermatites artificielles, professionnelles par exemple.

Mais revenons à l' « Athletic foot ». Quel champignon est-il en cause ? C'est le plus souvent l'**Epidermophyton inguinale** de Sabouraud, mais on rencontre aussi l'**Epidermophyton purpureum** de Bang et le **Parasite de Priestley.** Tandis qu'on voit les deux premiers dans d'autres régions du corps, le dernier semble se cantonner aux pieds et l'infection qu'il détermine est de beaucoup la plus tenace.

Le diagnostic clinique est assez facile quand une fois on a vu de pareilles lésions. On ne peut les confondre avec l'eczéma hyperkératosique des orteils (Dubreuilh) puisque cette dénomination désigne une des formes cliniques de l'épidermophytie et qu'elle doit donc disparaître. Sans doute l'eczéma vrai diathésique des pieds doit exister mais il est fort rare et, pratiquement, on ne risque rien de le traiter comme une épidermophytie. Il faut aussi penser à des dermatites artificielles, des chaussettes teintes par exemple. Les plaques muqueuses syphilitiques interdigitales sont plus exulcérées, leur odeur est plus fétide encore. Dans des cas difficile la recherche soit du champignon, soit du tréponème tranche la difficulté. Mais je le répète, en pratique, une lésion du pied qui correspond aux descriptions ci-dessus est dûe à un champignon et le traitement est toujours le même.

Il consiste, comme l'a bien montré Sabouraud, il y a de nombreuses années, en de simples badigeons faits durement, en dépassant les bords des lésions apparentes, avec de l'alcool iodé à 1 p. 100. J'y ajoute volontiers de l'acide salicylique et de l'acide benzoïque dans les mêmes proportions :

Iode métalloïdique	aâ 1 gr.
Acide salicylique	
Acide benzoïque	
Alcool à 90°	100 gr.

L'acide salicylique et l'acide benzoïque agissent non seulement en créant un milieu acide défavorable à la culture du champignon, mais par leur action antiseptique sur celui-ci et surtout sur les lésions qui peuvent s'y associer. Je remplace quelquefois l'acide benzoïque et l'alcool par la teinture de benjoin. On a ainsi un mélange qui me paraît plus efficace et mieux odorant :

Iode métalloïdique	aâ 1 gr.
Acide salicylique	
Teinture de benjoin	100 gr.

Il faut faire les badigeons matin et soir. Il en cuit un peu, surtout au début, mais la cuisson, parfois vive, ne dure que deux ou trois minutes et les effets sont rapides mais non rapidement définitifs. Il faut continuer longtemps après la guérison apparente pour éviter les rechutes. Il est même bon, une fois les surfaces redevenues normales, de faire un badigeon préventif chaque semaine. Bien entendu, s'il y a des foyers inguinaux ou attenants il faut les traiter de la même façon.

Quelquefois l'épaisseur de la desquamation interdigitale est telle que l'alcool iodé ne la pénètre pas entièrement. Il faut alors enlever ces couches nacrées et arriver jusqu'à l'épiderme rose et humide qu'elles cachent. Je conseille, dans ce but, après un bain de pieds chauds (car contrairement à ce que l'on pense ces sortes d' « eczéma » ne craignent pas l'eau ni le savon), de râcler les « peaux » avec une pierre ponce en forme de cigare. Sabouraud préfère les pâtes épilatoires. Elles sont efficaces mais d'un maniement difficile.

Voilà le traitement idéal. Il ne réussit cependant pas toujours. Chez Margaret notamment, il échoua entre mes mains. Il avait échoué en Amérique. Aussi sa mère croyait m'apporter un cas presque incurable. Il guérit cependant facilement et complètement par l'usage de la pommade dite de Witefield dont voici la formule :

Acide benzoïque	aa 1 gr.
Acide salicylique	
Axonge	40 gr.

Dans ce cas, la pommade provoqua une véritable exfoliation épidermique et la guérison fut complète. La formule fut renvoyée en Amérique (d'où elle vient d'ailleurs) à l'adresse de l'oncle de Margaret, médecin lui-même et atteint également de cette dermatose qu'il croyait incurable.

Cependant, on rencontre des cas, non pas incurables, mais rebelles. On peut alors essayer la Chysarobine :

Chysarobine	0 gr. 15 à 0 gr. 30
Chloroforme	30 gr.

ou le Cignolin

Cignolin	0 gr. 15 à 0 gr. 30
Chloroforme	30 gr.

en badigeons. Ces cas rebelles sont dûs le plus souvent au parasite de Priestley qui est probablement un épidermophyton.

Il n'est pas défendu non plus de corser l'alcool iodé et d'arriver à des solutions à 1 p. 50, 1 p. 15 et même 1 p. 10 en surveillant bien entendu la peau des malades.

Dr Clément SIMON.

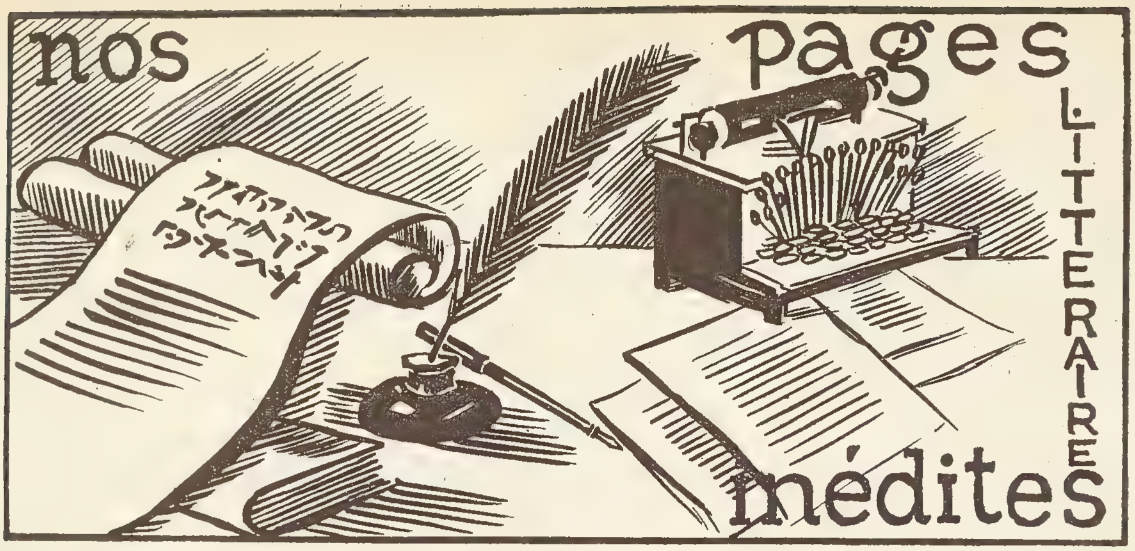

Externe des Hôpitaux de Paris, l'autre siècle...

par BINET-VALMER

A mon maître le Docteur Klippel.
B.-V.

C'était en 1896. Chevrier, Brissy et moi, nous avions beaucoup travaillé. Tous les trois, après les épreuves orales — il n'en était pas d'autres à cette époque-là — après avoir discouru devant le cadran de la pendule dont l'aiguille tournait pendant cinq minutes, après avoir traité pendant cinq minutes une question d'anatomie, puis une question de pathologie, nous avions été nommés externes des Hôpitaux de Paris.

Ah ! que nous étions fiers ! Le grave Chevrier ne pouvait s'empêcher de sourire. Brissy me tenait par le bras et dansait sur le trottoir. J'avais vingt-deux ans, j'étais heureux. Charmants souvenirs d'une jeunesse studieuse !

Qui n'en a point ne mérite pas d'avoir vécu.

II

A cette époque si lointaine, les vainqueurs du concours de l'externat des hôpitaux pouvaient choisir l'hôpital où ils seraient employés. Candidat romancier, je choisis, ayant été reçu dans un bon rang, une maison que Balzac eût aimée : le vieil Hôtel-Dieu.

On le nommait l'Hôtel-Dieu annexe.

Un très petit nombre de mes lecteurs ont connu cette sombre bâtisse. Il me faut donc la décrire.

Elle était tragique. Imaginez un long bâtiment qui n'avait que de hautes fenêtres serrées et point de porte. Pour y pénétrer, on devait suivre une étroite rue sur la rive gauche de la Seine, s'engager dans une cour lugubre, gravir un escalier vétuste et cheminer sur un pont-levis. Je n'invente rien, je n'exagère pas. Le pont-levis dominait et franchissait la ruelle.

Vieux Paris ! On entrait ainsi dans l'Hôtel-Dieu annexe. Les morts en sortaient, sur le trottoir boueux, par la salle des autopsies.

III

Vous n'avez pas connu cela, mes jeunes camarades, vous n'avez pas connu cette horreur-là. Je fus externe des Hôpitaux dans la maison de la mort.

Mon chef se nommait le docteur Klippel. C'était et c'est encore un « grand bonhomme » bien qu'il soit assez petit de taille, un de ceux qui croient — peu importe à quoi ils croient —, un croyant, un de ces glorieux hallucinés que j'adore.

Il avait une idée fixe, il voulait posséder, je crois bien qu'il possède aujourd'hui, pour son microscope, et sans aucune interruption, la série des coupes de la moelle, du bulbe et du cerveau, afin de suivre, dans chacun de ses méandres, l'organisation de la substance nerveuse. Il me fit part de son ambition.

Sa voix était un peu saccadée, métallique. Son accent ne souffrait pas la discussion. D'ailleurs, j'admirais le docteur Klippel et n'aurais pas voulu le contredire. Les hôtes de la maison des morts étaient des condamnés, l'Hôtel-Dieu annexe servait d'asile aux incurables. Toutes ces femmes — j'avais été désigné pour la salle des femmes —, toutes n'avaient plus que peu de jours à vivre, tuberculeuses, cancéreuses, quelques-unes atteintes de fièvre puerpérale. Elles attendaient le néant, et, de leur néant, nous allions, me disait Klippel, faire naître le grand espoir vers lequel tendent les hommes : la science.

Alors, saisis le maillet, jeune externe ! Fracasse les vertèbres et le crâne ! Mets en œuvre la pince et prends garde de te blesser. Sois habile et sois patient.

Il est midi, il est midi trente... On t'attend chez toi ? Mais ne va pas trop vite, il faut que la moelle, le bulbe et le cerveau soient intacts. Va doucement, inonde de teinture d'iode ton doigt déchiré, continue, soulève la moelle, soulève le bulbe...

Bravo ! C'est fait ! Tout ce qui a servi à l'âme de cette femme, tu vas le donner à ton patron.

IV

Nous étions une grande famille. Pour ceux qui ne lui appartenaient pas, fussent-ils journalistes, nous avions un profond mépris.

Chaque jour, nous affrontions la douleur humaine, et chaque jour, pour la soulager, nous refusions d'être diminués par elle.

C'était très beau. Notre jeunesse acceptait le sacerdoce. C'était affreux, magnifique dans l'atrocité. Car enfin, cette femme-là, j'avais reçu ses confidences, et c'était le moyen de ses aveux, l'instrument de son âme, que je prenais soin de ne pas abîmer.

V

— Voilà ! disais-je au garçon qui fumait sa pipe pour se débarrasser de l'odeur du cadavre.

— C'est du bon travail ! me répondait-il.

Et le domicile d'une âme, nous le mettions dans un bocal.

VI

Je rentrais chez moi. Impossible de manger ; je ne pouvais nourrir ma pauvre âme. Une sorte de solidarité la remplissait d'angoisse, elle avait peur que des mains, des mains étrangères vinssent violer son secret.

Cette femme-là...

VII

Vais-je vous raconter une petite histoire ? Il me serait si facile d'inventer. C'est devenu mon métier, j'invente. On se frappe le front, comme je frappais à coups de maillet ce pauvre crâne, et le sujet du conte jaillit, comme jaillissait le liquide céphalorachidien. Il y a l'amant, il y a le mari, il y a la femme qui meurt... il y a même le garçon de laboratoire.

Et tout cela, toute cette salade russe, fait un mets assez succulent.

Il m'est arrivé de l'offrir à d'autres lecteurs. L'externe des Hôpitaux est devenu écrivain. Chaque émotion devient pour lui un motif de rêverie, et chaque rêverie s'orne de visages. Toutes les bouches entrevues se mettent à parler. Voici le dialogue, voici les péripéties.

Les petits drames détruisent la grande émotion.

Je parle aujourd'hui à ceux que la grande émotion bouleverse encore.

VIII

Cette femme était vivante, cette femme est morte.

Vous lui teniez la main et vous la reteniez, mais sa main n'a plus réagi et vous l'avez repoussée.

Cette femme est morte.

Prenons la fiche sur laquelle le jeune externe a inscrit les symptômes de la maladie, les hérédités et les antécédents.

Une morte a son état civil.

Il faut connaître les méfaits des intoxications, fussent-elles uniquement morales, contre cette substance fragile que le microscope apercevra.

IX

Je rentre chez moi, je n'ai pas faim. On me le reproche, on me dit :

— Quel métier !

Ce n'est pas un métier, c'est un don de soi à quelque chose qui est trop grand pour moi. J'ai envie de pleurer.

— Tu t'es encore blessé ? Crois-tu que je te soignerai quand tu auras un phlegmon ?

Cette femme vivante ne comprend pas ce que j'ai donné à la femme qui est morte.

X

Si cette vivante mourait, on couvrirait de fleurs son cercueil. La morte, nous l'avons déchiquetée. Le maillet et la pince... Pas trop vite ! Il ne faut pas lui toucher l'âme. Pauvre gosse ! Elle me disait :

— Je ne veux pas mourir !

Et la vivante me dit :

— Tu es toujours en retard, tu sens l'acide phénique, tu auras un phlegmon.

XI

Et le patron m'a dit, le lendemain :

— Du bon travail !

Il plagie le garçon de laboratoire.

Dans le bocal, le cerveau, le bulbe et la moelle...

La moelle servait, à cette femme, pour retirer sa main quand on la pressait trop fort, le cerveau lui servait à entasser les images. Je ne sais pas à quoi lui servait le bulbe.

— Fièvre puerpérale, m'a dit le patron. Ah ! si nous avions un sujet que les toxines n'eussent pas attaqué...

Il aurait voulu une fraîche jeune fille.

XII

Une grande famille, mes amis ! Nous étions une grande famille. Rien ne nous étonnait. Il y avait la vérité, que nous baptisions du nom de science. Et si j'avais pu procurer à mon maître un cadavre de jeune fille, je n'aurais pas hésité à en faire l'autopsie..

On croyait à quelque chose.

Molière peut rire, nous étions des croyants.

XIII

Quand je traversais le pont-levis, il me semblait entrer dans le domaine du surnaturel, dans le royaume des idées et jamais je n'oublierai le frémissement du docteur Klippel devant ceux dont il attendait la solution de l'éternel problème.

Sinistre maison. Les brouillards de décembre l'enveloppaient. Lorsque j'entrais dans la salle des femmes, mon domaine, le rauque aboiement des toux m'accueillait. Mon cœur se serrait.

Vingt ans et la détresse de toutes ces jeunes poitrines !

L'infirmière murmurait à mon oreille :

— Nous en avons trois qui ne passeront pas la nuit.

A vingt ans, on ne croit pas à la menace du silence, au poids de la tombe. On s'écrie : « Je ne veux pas ! » On a l'âme du chevalier qui peut triompher de la mort.

XIV

J'ai tenu la main des agonisantes :

— On va vous sauver, leur disais-je.

Et j'avais tant d'énergie que je me sentais certain de leur éviter mon maillet et ma pince.

Hélas ! le soir venait où l'on mettait le paravent autour de leur lit. Quand on met le paravent, c'est fini. Le paravent, c'est l' « isoloir ». Les vivants veulent que l'on meure seul. L'administration décrète que l'on doit mourir seul. Il ne faut pas dégoûter de l'agonie ceux qui n'ont fait qu'en entendre parler.

Combien de paravents ai-je vu déplier dans la salle des femmes, à l'Hôtel-Dieu annexe ?

XV

L'une de ces femmes-là battait des narines. Fièvre puerpérale.

— Je voudrais me marier, me dit-elle.

On fit venir l'homme.

Ni la femme, ni l'homme ne croyaient en Dieu.

Ils n'avaient pas réussi à avoir un enfant vivant.

Mais ils se marièrent, « in extremis ». On ne sait pas pourquoi.

— Oh ! mon chéri ! dit la femme.

— Mon seul amour ! dit l'homme.

J'ai tenu dans mes mains la moelle, le bulbe, le cerveau de cette épousée.

XVI

Si je n'avais appartenu à votre famille, comment aurais-je pu me pencher sur le microscope, ainsi que fit mon patron, pour chercher la trace de cet amour qui niait la mort ?

XVII

— Tu sens l'acide phénique ! me disait la vivante.

Elle ne comprenait pas, elle n'appartenait pas à notre famille.

Ma main suppurait.

— Tu t'es encore blessé ? Quel métier !

J'étais contaminé par la survivance d'une âme.

XVIII

Mais non, je n'écris pas un conte ! Ce fut ainsi, je fus contaminé par l'autopsie d'une femme qui avait trop aimé.

Il y a des femmes qui respectent la loi, bien que leurs amours soient en dehors de la loi. Et celle-là, quand elle avait senti battre ses narines, quand tout son sang s'était évadé, elle avait voulu être l'épouse de son homme. Ils s'étaient mariés « in extremis ». Puis, elle était morte.

Le mari, débarrassé, n'a pas réclamé le corps : j'ai fait l'autopsie.

Ensuite, Clamart, la dissection, le nerf facial mis à nu, ce nerf qui provoque le sourire et détermine les larmes.

XIX

Eh bien, mes amis, qui serions-nous, vous qui faites cela, moi qui ai fait cela, moi qui ai pris dans mes doigts blessés le moyen et l'instrument de cette âme, si nous n'avions pas, au profond de nous, la croyance en la grandeur de la vocation que vous avez choisie ?

J'ai déserté vos rangs, mais je me rappelle, avec nostalgie, les heures où je me croyais capable de devenir ce que vous serez.

Le vieil Hôtel-Dieu a été détruit. Il n'est plus de vétuste pont-levis pour aller au delà de la vie de la cité. On ne pénètre plus si difficilement dans la maison des morts. Mais souvenez-vous, mes camarades, de cet au-delà de la vie de la cité.

Cependant, il faut encore, pour être digne de cette vie surnaturelle, savoir tenir, entre ses mains, la moelle, le bulbe, le cerveau de celle qui était au-dessus de vous par sa foi en l'amour, il faut savoir mettre tout ceci dans le bocal, et ne pas désespérer de l'amour qui vous a fait franchir le pont-levis.

XX

C'est un autre amour.

Parfois, je regrette de n'y avoir pas persisté.

Il est facile de châtier. On corrige les mœurs en riant ? Quelle plaisanterie ! En riant, on s'évade. Je me suis évadé, vous êtes demeurés au chevet des moribonds.

Mon vieux cœur de vieil écrivain vous dit, autant que peut parler un cœur :

— C'est votre famille qui est au-dessus de la désespérée famille humaine.

BINET-VALMER.

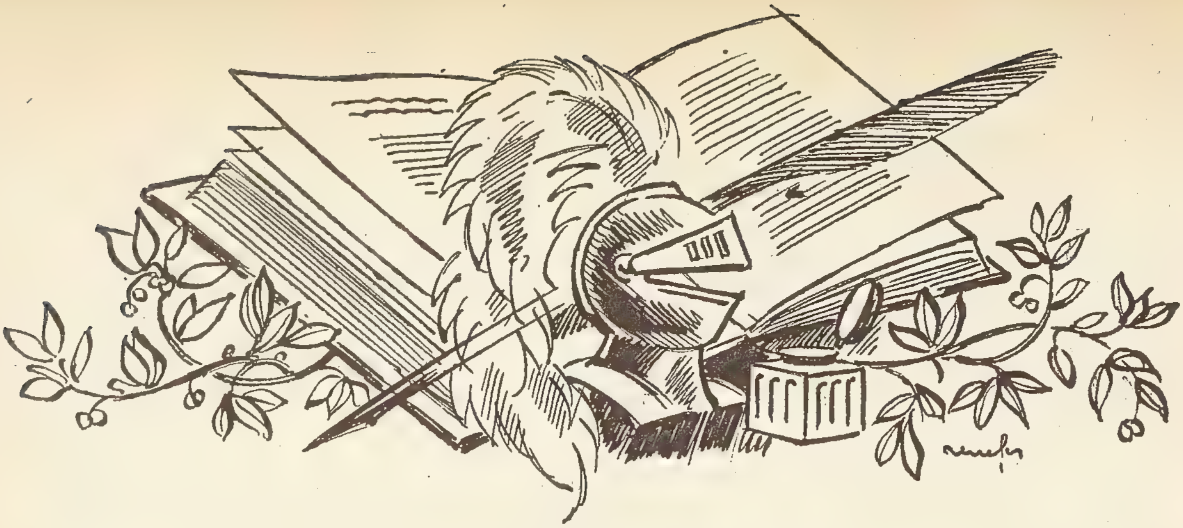

VARIÉTÉS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

Le Bel Enterrement d'un pauvre menuisier

par Joseph LE GRAS

On ne sait rien du menuisier Claude Perrot, sinon qu'il habitait sur la paroisse de St-Jacques-la-Boucherie, qu'il y menait, en pauvre diable, une vie de privations, qu'il était veuf avec deux jeunes enfants, et qu'il mourut le 28 septembre 1789. Ses funérailles, en principe modestes, auraient dû normalement passer inaperçues. Mais un contemporain en a rapporté les extraordinaires détails dans un manuscrit inédit, actuellement conservé à la Bibliothèque de Carnavalet, et « les Révolutions de Paris » leur ont consacré un article. Elles en valaient la peine. Si l'on eût prédit à Perrot qu'il occuperait l'opinion publique jusqu'à devenir le héros d'un jour, il eût haussé tristement les épaules. Les humbles, harassés de labeurs et soucis quotidiens, s'inquiètent peu d'entrer, vivants ou morts, dans l'histoire.

La paroisse de St-Jacques-la-Boucherie, située entre le Châtelet et la Grève, englobait un lacis de rues surpeuplées, où débordaient sans répit la rumeur et les détritus des Halles. Quartier de turbulence politique aussi, qui se trouvait sur le passage des émeutes, au carrefour des grandes voies parisiennes, et dans lequel la misère entretenait une fièvre démagogique. Si Paris avait pris la Bastille, si l'Assemblée de Versailles, ayant rayé les privilèges, avait proclamé les Droits de l'homme et du citoyen, il n'en restait pas moins que le peuple crevait de faim.

Le règne de la liberté s'inaugurait par des restrictions chaque jour plus pénibles. Les grains manquaient, cachés, disait-on, par les exploiteurs. Le pain se faisait rare. Pour tenter d'en avoir il fallait faire queue, non sans algarades, dès trois heures du matin, à la porte des boulangers. En vain y plaçait-on des gardes nationaux dont l'uniforme flambant neuf aurait dû suffire à maintenir la foule. On ne les houspillait pas moins. Ne venait-on pas d'apprendre que certains de ces guerriers, pour se procurer quelque argent, avaient engagé lesdits uniformes au Mont de Piété ? Journellement les criailleries tournaient aux clameurs, les rassemblements au désordre. Pour mieux tenir tête à l'orage, la municipalité, débordée, s'était récemment portée de 180 membres à 300 : à quoi quelques citoyens, d'ailleurs d'un civisme éprouvé, ripostaient que l'Hôtel de Ville, au lieu d'abriter 180 incapables, en abriterait désormais 300. Plusieurs fois déjà les ménagères exaspérées s'étaient rendues auprès de leurs édiles pour les assourdir de réclamations. Le maire, M. Bailly, homme vertueux et savant, les recevait avec « une bonté paternelle », en les assurant de son amour pour le peuple, de son dévouement pour la Ville, de son zèle pour la patrie. Mais, comme aucun effet ne suivait ces belles paroles, dès le 17 septembre, « les femmes disaient hautement que les hommes n'y entendaient rien et qu'elles voulaient se mêler des affaires ».

Le quartier de St-Jacques-la-Boucherie et les quartiers avoisinants devenaient, par leur destination même, un centre de perpétuelles récriminations. Pour la fête du roi, le 25 août, les dames de la Halle n'avaient-elles pas manifesté la plus mauvaise volonté à présenter, selon l'usage, un bouquet à Louis XVI ? Et pour la fête de la reine, le 15 août, on avait dû les forcer, par objurgations et menaces, à l'accomplissement de cette touchante coutume. Le cœur n'y était pas, et le cœur de ces dames, comme nul ne l'ignore, supporte mal la contrainte.

Lorsque le menuisier Claude Perrot eut rendu le dernier soupir, que voisins et voisines se furent apitoyés sur tant de malheur, et qu'on eut copieusement embrassé les orphelins, il fallut bien songer aux funérailles. Ce sont toujours frais onéreux, surtout quand la charge en incombe à deux enfants sans ressources, et même à des voisins, sans nul doute compatissants, mais tout aussi démunis. On retourna les poches du mort, on gratta les tiroirs, on sonda les recoins, on parvint à réunir quelques écus, sous et deniers, et l'on s'aperçut très vite que l'héritage du menuisier montait en tout et pour tout à vingt et une livres.

Les voisins les plus dévoués se rendirent à la paroisse pour déclarer le décès et discuter la situation. On les informa sans tergiverser qu'un enterrement « de charité » se payait vingt-trois livres. Si les hoirs Perrot n'en possédaient que vingt et une, la générosité la plus élémentaire prescrivait aux bonnes âmes de parfaire la somme. En tous cas, la paroisse entendait toucher vingt-trois livres, pas un sou de moins. C'était à prendre ou à laisser.

Les hommes, malgré leur jactance, sont facilement empotés. Ils se laissent intimider par l'autorité, quelle qu'elle soit, et restent, devant elle, bouche bée : ils ont les idées lentes et la parole embarrassée. Les femmes se tirent beaucoup mieux d'affaire, peut-être parce qu'elles s'expriment, le plus souvent, avec une admirable aisance, peut-être parce qu'elles calculent moins la portée de leurs propos. Quand les voisins, rentrant chez eux l'oreille basse, traversèrent les marchés, et que la gent féminine eut appris le résultat piteux des négociations, ce fut un beau tohu-bohu.

Quarante sous, en fait, ce n'était pas grand'chose pour donner à Perrot des funérailles décentes. C'était beaucoup pour des gens qui payaient le pain 15 et 18 sous les quatre livres, autant la livre de viande, à la condition d'appeler ainsi de bas morceaux entremêlés de beaucoup d'os. D'autre part, employer à l'enterrement du père tout l'avoir des orphelins, c'était laisser les deux malheureux sans aucune avance devant les premières nécessités de leur isolement. Enfin, puisqu'il fallait absolument vingt-trois livres, pourquoi les demander à des miséreux, alors que la paroisse prêchait si bien la charité ?

Le clergé, en 1789, avait mauvaise presse. On l'accusait de posséder en terres le cinquième du royaume, et d'utiliser à son avantage une bourse à deux ouvertures : une très large, pour recevoir, l'autre, exiguë, pour donner. Certains personnages, se disant très bien informés, prétendaient que pour soulager la France du marasme financier dans lequel elle étouffait, une seule solution s'imposait : nationaliser les biens du clergé. Le populaire écoutait ces discours d'une oreille attentive. Avec son esprit simpliste qui le porte aux généralisations hâtives, il voyait, en tout clerc, un privilégié destiné aux évêchés fastueux, aux couvents douillets, aux abbayes fructueuses, aux confortables prébendes, aux canonicats de tout repos. Il oubliait qu'en France la plupart des curés et la grande majorité des vicaires formaient un prolétariat nécessiteux, éprouvant quelquefois les pires difficultés à se nourrir comme à se vêtir. Il oubliait aussi que sans les nombreux curés, députés en mai aux Etats généraux, ceux-ci ne se seraient peut-être pas transformés dès juin en Assemblée nationale, laquelle avait sanctionné légalement la Révolution. Malgré tout, Paris se montrait fort hostile au clergé. Quelques jours auparavant, le chapitre de St-Benoît qui revenait en grand appareil d'une cérémonie à Notre-Dame, avait été accueilli sur le Petit-Pont par les cris d' : « A bas la calotte ! »

Les paroissiennes de St-Jacques-la-Boucherie, naturellement fortes en gueule, inclinaient vers d'analogues injures. Certes, elles craignaient le Seigneur, honoraient la Vierge et les saints, pratiquaient les sacrements et s'efforçaient de se plier aux lois divines. Mais elles détestaient les ecclésiastiques : des chrétiennes anticléricales ; la graine n'en est point perdue. Irritées par les exigences paroissiales pour l'enterrement de Perrot, elles voulurent passer outre, faire un exemple, et surtout ne rien payer.

Un membre, même famélique, de la corporation des menuisiers, a plus de chance que quiconque de trouver un cercueil au moment voulu. Porté par des amis à présent résolus, Claude Perrot, les pieds devant, prit le chemin de l'église. Suivaient voisins et voisines, ménagères et compagnons.

L'événement, abondamment propagé, avait ameuté le quartier. Tous ceux qu'excitaient l'indignation ou la curiosité accompagnèrent le convoi. Quelques gardes nationaux l'illustraient de leurs uniformes bleu et blanc, agrémentés d'écarlate et piqués de boutons en cuivre. Comme ces citoyens soldats se plaisaient à la musique, certains avaient apporté leurs instruments : ils se groupèrent et jouèrent, en marchant, des airs appropriés à la circonstance.

Parvenu à St-Jacques-la-Boucherie, le cortège en trouva la porte barrée par le Suisse. Esclave de l'arbitraire, et pareil à Caron qui défendait la traversée du Styx aux âmes dépourvues d'obole, il prétendait interdire l'entrée de l'église à ce mort trop désinvolte. On parlementa, les propos s'aigrirent, et le Suisse déclara « d'une manière peu chrétienne qu'on ne voulait point de cette charogne ». En pareilles circonstances, ce Suisse montrait un incontestable courage, mais il manquait évidemment de mesure, de tact et de jugement. Giflé, rossé, refoulé, il dut livrer la place. La foule surexcitée le voulait pendre sur-le-champ. Il ne dut son salut qu'à l'intervention d'un homme pieux qui, du haut de la chaire, supplia ses concitoyens de ne point souiller le lieu saint. On installa Perrot au milieu de la nef. Vingt-quatre cierges brillaient autour du cercueil.

Entre temps, les amis du défunt arrêtaient dans la rue les prêtres qui d'aventure passaient par là. On les pria, sur un ton réfractaire à toute échappatoire, de procéder à la cérémonie. Conduits à la sacristie, ils revêtirent les ornements noirs brodés d'argent, puis récitèrent les prières funèbres, chantèrent le **De profundis** et le **Libera**, encensèrent Perrot et l'aspergèrent d'eau bénite. « Un Requiem en faux-bourdon » termina la solennité. Le Suisse, à genoux et cierge en main, se tenait humblement devant le cercueil, sous l'œil méfiant des commères. Dans la tour, les cloches, ébranlées par des mains patriotes, sonnaient à toute volée. Aussitôt répondirent celles des églises voisines, Sainte-Opportune, Saint-Leu, Saint-Merri, Saint-Eustache. Et le quartier des Halles apprit que le peuple libre enterrait chrétiennement Perrot.

Après tant de magnificences, pouvait-on sans indignité jeter le menuisier à la fosse commune ? L'âme populaire a le sentiment des nuances. On ouvrit un caveau de famille dans une chapelle latérale, on y descendit le cercueil, et Perrot qui, pendant sa vie, n'avait jamais habité qu'un taudis, se trouva confortablement installé dans un tombeau de choix, peut-être aristocratique.

Ces splendeurs ne suffirent pas. Grisées par leur victoire, les femmes du quartier la voulurent complète. Un homme qu'on avait enterré « comme un archevêque », et qui reposait en privilégié dans l'église même, méritait les nouvelles prières d'un service commémoratif. Le curé de St-Jacques-la-Boucherie, M. Nicolas Morel, pasteur de la paroisse depuis bientôt vingt ans, connaissait parfaitement le caractère de ses paroissiens et paroissiennes. Il jugea la prudence à l'ordre du jour, approuva les désirs de ses administrés, évita de parler des frais, et prétendit tout ignorer de ce qui s'était passé. Seulement, les femmes exigeaient un service à tel point somptueux, que jamais les seuls chantres attachés à St-Jacques-la-Boucherie n'y pourraient suffire. Elles réquisitionnèrent donc les chantres des paroisses voisines. Le 30 septembre 1789, la cérémonie se déroula dans une église comble, avec clergé abondant, riche catafalque, cierges, cloches, oraisons multiples et chants magnifiques. Une quête pour les deux petits orphelins rapporta une bonne somme. Ceux et celles qui n'avaient pas voulu donner quarante sous par force, donnèrent beaucoup plus, malgré le malheur des temps.

⁂

Tout semblait terminé pour le mieux, quand, soudain, l'affaire rebondit.

Un des chantres appelés au service, appartenait à l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. Il se trouvait en mauvais termes avec son curé, M. Jean-Etienne Parent. Celui-ci cherchait à se débarrasser d'un subordonné dont il avait à se plaindre et dont la voix, d'ailleurs, restait de qualité douteuse. Défense fut faite au chantre de participer au service de Perrot. Il s'y rendit tout de même et chanta à tue-tête. Lorsqu'il revint à St-Nicolas-des-Champs, M. Parent, outré, lui signifia son congé, alléguant par surcroît que la dignité des offices exigeait chez les chantres la justesse de la voix.

— On l'a trouvée fort belle au service de Perrot, prétendit l'évincé.

— En ce cas retournez-y, répliqua le curé en le poussant dehors.

Que fit le chantre ? Cet homme quasi d'église ignorait la résignation et le pardon des injures. Souffleté dans son amour-propre, il ne tendit pas l'autre joue. Il se rendit au marché, où les femmes, encore tout émoustillées par le beau service dont elles étaient les instigatrices, ressassaient les détails de cette admirable cérémonie. Il conta son aventure et prétendit que, pour leurs beaux yeux, il perdait son gagne-pain.

Un vent de colère souleva le marché, et, de maison en maison, de rue en rue, gagna le quartier. L'acrimonie contre les prêtres reprit sur un mode aigu : obligés de céder à St-Jacques-la-Boucherie, ils se vengeait bassement à St-Nicolas-des-Champs !... On verrait bien ! Le parti féminin prit sous sa protection la nouvelle victime.

Aussitôt des groupes se forment. Les voix montent, les visages s'enflamment, les poings menacent le ciel. Des citoyens en guenilles approuvent le beau sexe. On crie : « Le curé à la lanterne ! » Une poussée se fait par la rue St-Martin. On envahit St-Nicolas-des-Champs. Chacun pousse pour voir comment le curé se comportera au bout de la corde. Heureusement pour lui, M. Parent avait déguerpi. Toute recherche resta vaine. La garde dut intervenir pour déblayer l'église et dégager la rue. Peut-être n'y serait-elle point parvenue si, bientôt, un placard affiché à la porte de l'église n'eût annoncé que le chantre serait réintégré dans ses fonctions dès le lendemain.

⁂

Un indigent enterré comme un prince, un chantre qui, par la volonté populaire, pouvait officiellement détonner de pis en pis, c'était bien peu dans le tumulte de l'époque. Ce n'en était pas moins un signe entre cent autres. Ces ouvriers réduits au chômage, ces femmes qui passaient la plus grande partie de la journée à se procurer des vivres insuffisants, souvent avariés, et toujours hors de prix, supportaient mal leur misère. Quand viendrait donc cet âge d'or qui devait succéder à la Révolution ? Dans les quartiers pauvres, où couvait l'exaspération, une solidarité s'établissait parmi les miséreux : ils réclamaient l'accord entre les nécessités matérielles de la vie et l'idéal politique. Excédés de l'attendre en vain, ils marchaient à la révolte. Les séditions locales les préparaient aux excès collectifs.

Les incidents de St-Jacques-la-Boucherie et de St-Nicolas-des-Champs contribuèrent certainement à dicter, dès le lendemain 1er octobre, cette lettre de Bailly à Necker : « Je ne peux vous peindre, Monsieur, le nombre étonnant de malheureux qui nous assiègent. Tout est à Paris dans un état de langueur (économique) qui fait frémir, surtout quand on pense qu'il doit en résulter que la majeure partie des ouvriers de cette grande ville est réduite à une inaction absolue qui présage, l'hiver dans lequel nous allons entrer, une détresse d'autant plus effrayante qu'elle frappera sur la classe la plus indigente et la plus prompte à s'enflammer ».

Le jour même où les poissardes organisaient le service de Perrot et voulaient pendre le curé de St-Nicolas-des-Champs, notre chroniqueur parisien notait : « Il y a eu disette de pain aujourd'hui. Les marchés n'ont pas été fournis et bien des ménages n'en ont pas eu pour leur nécessaire. On craint que cela ne nous amène quelque désordre qui exposera Paris à un pillage affreux ». Même antienne le jour suivant : « 1er octobre. La disette de pain a été plus sentie aujourd'hui qu'hier. Le peuple murmure et menace de se faire justice de ceux qui en sont les auteurs... Ce matin on a trouvé dans la rue de Bercy, près du marché St-Jean, huit petits enfants dont le plus âgé pouvait avoir douze ans, que leurs parents avaient abandonnés, faute de pouvoir leur donner du pain. »

Huit nouveaux orphelins !.... Rien de plus décisif pour irriter la foule, au moment où les femmes commencent à parler haut et se mêlent d'agir. Qui sont les responsables de ce lamentable état de choses ? Tout le monde sait que la dernière récolte fut abondante et tout le monde constate que le pain manque avec une équivoque persistance. Des racontars circulent ; les soupçons prennent corps. « Il est visible, poursuit le chroniqueur, que cela est fait exprès pour que le peuple s'irrite de plus en plus contre les aristocrates, qu'on soupçonnait d'intercepter les vivres destinés aux habitants de la capitale. Au moins le faisait-on croire au public souvent trop crédule. A cette idée, dont on mettait tout l'odieux sur le compte de la Reine, on avait ajouté qu'elle pressait le Roi de partir pour Metz où une armée de troupes aristocrates l'attendait, à la tête de laquelle il entrerait dans son royaume et en ferait la conquête ».

Disette, noirs complots, menaces de guerre civile, misère qui semble organisée et provoque chaque jour des calamités, en voilà déjà trop pour que le peuple reste calme. Les événements eux-mêmes ne confirment-ils pas ses craintes ? Pourquoi le régiment de Flandres-Infanterie vient-il d'arriver à Versailles, sinon pour prêter main forte à des machinations suspectes ? Que penser de ce banquet où les Gardes du corps, sous l'œil bienveillant de la Reine ont foulé aux pieds la cocarde tricolore en arborant la cocarde noire ? Le Roi lui-même n'a-t-il pas « été entraîné à ce spectacle qu'on lui a dit être fort gai », et ne l'a-t-il pas en quelque sorte approuvé par son auguste présence ? Perspective plus redoutable encore : les journaux arrivés d'Angleterre annoncent que d'importants personnages de la cour d'Espagne se trouvent actuellement à Londres pour négocier le rétablissement de l'autorité monarchique en France. Et l'on colporte partout que si l'Autriche travaille à conclure la paix avec la Turquie, c'est pour envoyer 100.000 hommes au secours de Marie-Antoinette. Ainsi, aux horreurs de la guerre civile s'ajouteront les horreurs d'une invasion favorisée, secondée, appelée par les aristocrates. Que de malheurs, que de sang, que de ruines ! la patrie profanée, la capitale sous la menace des canons, la loi martiale proclamée par l'étranger, et la jeune liberté sabrée dans son berceau même !...

Une véritable terreur obsidionale envahit Paris. « Chacun parle, chacun raisonne. On s'assemble de tous côtés. On ramasse, on compare toutes les idées. On conclut qu'il se forme une conjuration diabolique contre la nation ».

Laissera-t-on faire ? Non. Mais qui réagit d'abord, qui se démène avec plus de violence pour secouer les énergies ? Les femmes, celles qui enterrèrent si magnifiquement le pauvre menuisier, celles qui firent rentrer à St-Nicolas-des-Champs le chantre à la voix fausse, celles qui, malgré les difficultés actuelles, veillent sur les orphelins Perrot, sur les huit abandonnés de la rue de Bercy, et sur beaucoup d'autres. Plus de bavardages inutiles, plus de ces prétendus patriotes, bons à grimper sur les bornes pour débiter des âneries, et qui disparaissent au moment d'agir. Des actes ! Il est quelqu'un de souverainement responsable : il est quelqu'un dont la fonction suprême consiste à pourvoir au ravitaillement des villes comme à la sûreté de l'Etat : le Roi. Eh bien ! elles s'adresseront au roi, les citoyennes. Elles ont bataillé, non sans succès, avec MM. Nicolas Morel et Jean-Etienne Parent, personnages notables. Elles batailleront, puisqu'il le faut, avec le roi. Elles iront à Versailles pour lui demander du pain. Elles le ramèneront à Paris, afin que ses volontés soient désormais adaptées aux aspirations du peuple.

Le 4 octobre, les femmes, « particulièrement les femmes des Halles et des marchés », parcourent la ville en criant : « Du pain ! A Versailles ! » Elles ne commettent aucun méfait. Mais elles ne se contentent pas d'approbations platoniques. Elles forcent à les suivre toutes celles qu'elles rencontrent, ouvrières, soubrettes, boutiquières, bourgeoises, voire « dames à mantelet et à chapeau ». Cette manifestation électrise Paris. Les hommes peuvent-ils demeurer passifs quand les enjuponnées prennent les initiatives ?

Le lendemain, 5 octobre, dès le matin, les poissardes redoublent leurs cris, puis, en troupe devenue considérable, elles se dirigent vers la place de Grève, envahissent l'Hôtel de Ville, s'emparent des clés, ouvrent le magasin des armes et font main basse sur les fusils. Pendant ce temps, d'autres s'emparent des canons dont s'enorgueillissaient plusieurs districts. Dans les clochers le tocsin sonne, dans les rues la générale bat. Le peuple en armes envahit la place de Grève, les quais et les rues voisines. On hurle : « A Versailles ! A Versailles ! » Déjà deux groupes de femmes sont partis en éclaireurs, l'un par la route de Sèvres, l'autre par celle de Saint-Cloud. Il pleut, mais des rasades d'eau-de-vie réchauffent les corps et les cœurs. La Commune délibère. M. de La Fayette, à cheval au milieu de la Grève, attend la décision du Conseil. Le temps s'écoule, trop lent au gré de tous. Femmes, volontaires et gardes s'impatientent. Vers quatre heures et demie, M. de La Fayette veut descendre de cheval pour se dérouiller les jambes et pour aller voir ce qui se passe à la Commune. Les femmes l'en empêchent, et cet illustre général de l'armée populaire entend énoncer clairement près de lui que s'il ne marche pas sur Versailles, on va le déclarer traître à la patrie et le hisser à la plus proche lanterne « toute garnie à cet effet d'une corde neuve ». Vers cinq heures, il donne l'ordre de départ.

On sait le reste : comment les femmes parties les premières se présentèrent dans la soirée à l'Assemblée Nationale et au Château, comment la garde parisienne et le peuple arrivèrent dans la nuit, quels événements suivirent et comment, le lendemain 6 octobre, le roi, la reine, le dauphin furent ramenés à Paris au milieu d'une escorte bruyante.

Et voilà de quelle manière le pauvre menuisier Perrot, ignoré pendant sa vie, contribua par sa mort à révéler aux femmes la conscience de leur force, à soulever Paris, à le mener victorieusement à Versailles, puis à faire du Roi de France le prisonnier de la Révolution.

Joseph LE GRAS

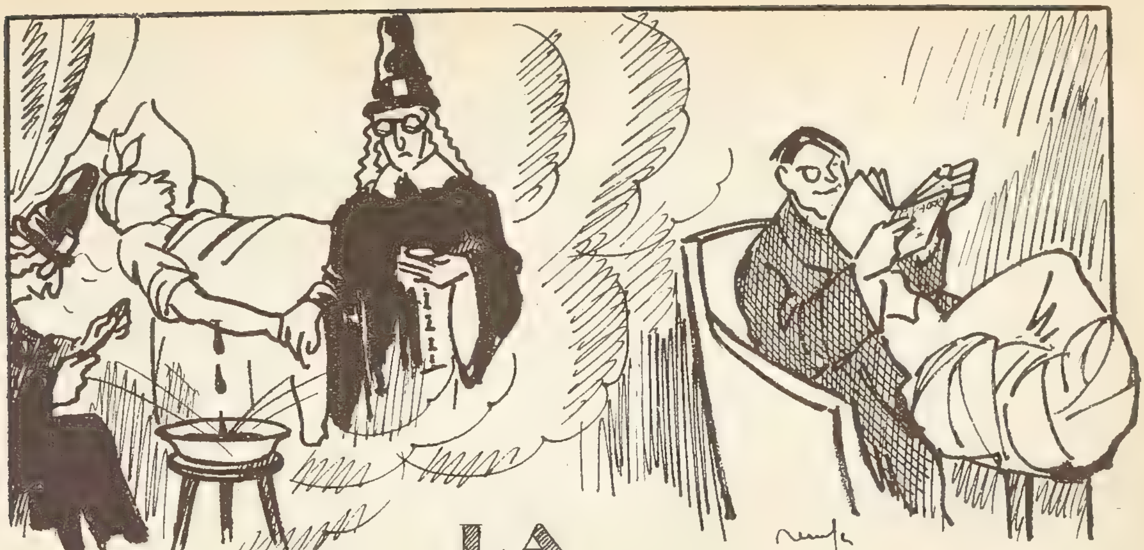

LA POÉSIE MÉDICINALE

par Robert KEMP

J'écris ceci dans un vieux moulin. Le propriétaire est fantasque. Sur des planches, il a aligné des pots de pharmacie. De nobles pots blancs, décorés de couronnes d'or, où s'inscrivent, en noir, des noms de roboratifs, d'émollients, de pâtes pectorales, de crèmes de beauté qui nous font sourire. Voici le pot de thériaque, et celui de l'onguent au concombre ; la gamme des cérats, l'arpège des tisanes ; la cire blanche et le miel rosat ; les bois de réglisse et de quassia-amara, les puissantes résines... Que de guérisons... Que de morts... Et grâce aux ans, qui ont coulé, un peu de poésie. La poésie des vieilles choses ; des vieux étains, des ferrures antiques, et des livres reliés en veau. Autour de ces faïences vénérables, je vois circuler toutes une théorie d'honnêtes potards en calottes brodées ; je vois les bons docteurs à favoris blancs qui soignaient mon enfance...

Ces remèdes ont guéri. Ceux d'à présent, probablement, guérissent mieux. Mais on rira d'eux, dans cent ans ; il faut bien l'espérer. De raillerie en raillerie... Voilà le progrès. On invente des thérapeutiques. On en supprime. Cela se fait tous les jours. Une dame écrivain, Mme Lucie Guillet a entrepris une croisade, avec foi, avec fougue, en faveur de la poésie thérapeutique. Elle prie les médecins d'ordonner à leurs malades des alexandrins réconfortants, d'hypnotiques décasyllabes. Pourquoi pas ?... D'abord, cela ferait vendre des livres de poèmes. Les libraires n'en reviendraient pas. Les jeunes gens de maintenant se passent de poésie avec une facilité déconcertante. Nous n'étions pas comme eux, dans les premières années du siècle. Il nous fallait notre ration de musique et de vers. Sans quoi, nous languissions, et notre teint tournait au réséda. **Un Enchantement du Vendredi Saint** distillé note à note ; une lecture de **La Bonne Chanson** remettaient notre circulation en ordre, et ramenaient les roses et les lys.

On doit élaborer une sorte de **Codex** ; et ce ne serait pas assez de ranger Sully Prudhomme parmi les calmants, et tels petits vers de Gautier, comme **Musée secret**, parmi les aphrodisiaques. Un vaste travail de discrimination s'impose ; une longue série d'expériences doit s'ouvrir. Il y a beaucoup de médecins lettrés. Le charmant professeur M..., qui est l'ami de Paul Valéry, et qui possède une admirable bibliothèque, pourrait être un des artisans de ces importantes recherches. Mais on nommerait Georges Duhamel, capitaine de l'équipe, lui, chirurgien et poète :

Il me suffit de voir le pli profond
Qui s'éloigne en palpitant vers la tempe
Et la pupille anxieuse et mobile
Qui s'élargit sur l'ombre intérieure
Et tout ton corps étalé devant moi
Comme une page écrite en mon langage...

⁂

Il est clair que le même remède ne conviendra pas à tous les malades ; et que son efficacité changera selon les circonstances. Toniques pour un lecteur de l'**Humanité**, les petits vers de l'**Internationale**, qui, vraisemblablement, sont, parmi les vers à succès, les plus mauvais qu'on ait jamais écrits et chantés, ferait monter la température d'un abonné grippé de l'**Action Française** et si notre spirituel confrère et ami Clément Vautel a de la température, il faudra bien se garder de lui offrir :

Le gel cède à regret ses derniers diamants

ou les adorables :

Fontaine, ma fontaine, eau froidement présente,
Douce aux purs animaux, aux humains complaisante,

qui paraîtraient, à des valéryens, délicieux comme un glaçon dans la bouche chaude, comme un tampon mouillé sur le front brûlant, mais qui lui feraient vibrer dangereusement les nerfs. On tiendra compte de l'âge, aussi. Le quinquagénaire, que regaillardissent encore les vers d'Edmond Rostand, se gardera de tendre le **Vol de la Marseillaise** à un pacifiste de vingt ans, comme il lui offrirait une boîte de pastilles contre la toux ; et un petit-fils dadaïste ne devra, sous aucun prétexte, proposer au grand-papa de goûter un peu de ce Tristan Tzara :

Une fleur fleur pour le bouquet de fleurs fleurs
Un porte-cigarette rempli de fleurs
Une petite locomotive aux yeux de fleurs
En peau de fleurs comme nos fleurs, fleurs fleurs de fleurs
Et un œuf.

car alors, grand-papa, sentant sa tête se perdre, demanderait l'extrême-onction.

On ne voit pas le profit que pourrait tirer un jardinier d'une poésie de Guillaume Apollinaire :

L'anémone et l'ancolie
Ont poussé dans le jardin
Où dort la mélancolie
Entre l'amour et le dédain.

ou, tout au contraire, une jeune duchesse migraineuse, trouverait de délicats apaisements, comme nos aïeules ressentaient les bienfaits des **Harmonies poétiques** ; car le grand Lamartine est le tilleul de la poésie.

Mme Lucie Guillet compte beaucoup sur le rythme des vers. Il est clair, en effet, que mieux vaut, pour un malade atteint de tachycardie, de réciter d'amples alexandrins, moëlleux et glissants, le long de ses nuits d'insomnie, du Samain, par exemple :

Le Séraphin des soirs, passe le long des fleurs...
La Dame aux Songes chante à l'orgue de l'église,
Et le ciel, où la fin du jour se subtilise,
Prolonge une agonie exquise de couleurs,

que de haleter le **Pas d'Armes du roi Jean**, où de suivre, dans leur course vertigineuse

Les Djinns funèbres
Fils du Trépas...

Proposons à l'usage des asthmatiques, une suite d'exercices variés. Le souffle le plus court suffit à proférer le :

C'est gai,
Cette vie,
Hein, ma mie,
O gué

de l'ironique Laforgue, — dont soit dit en passant, on interdira aux hypertrophiques l'atroce ballade

C'est d'un' maladie 'cœur
qu'il mort', m'a dit l'docteur
Tri - lan - laire
Ma pauv'mère... —

Il en faut déjà davantage pour détailler finement :

Là-haut, dans sa chambre vide
Gaspard joue du violon
Et les morts qu'il invite
A danser, tournent en rond...

Le jour, enfin, où un emphysémateux récitera, d'une haleine, un « vers » de M. Paul Claudel : de trente-quatre syllabes :

> Les négociateurs de Tyr et ceux-là qui vont à leurs affaires aujourd'hui sur l'eau dans de grandes imaginations mécaniques...

son médecin lui tapera joyeusement sur l'épaule, en lui disant : « Vous êtes guéri ! »

Faut-il ordonner aux hypocondriaques « les vers courts de 5, 6, 7, 8 syllabes... pour leurs propriétés égayantes et excitantes ? » Il se peut. Mais il ne faut pas laisser le malade choisir seul ses vers courts. Imaginez qu'il tombe sur :

Les sanglots longs — des violons — de l'automne...

ou sur :

Les morts, c'est discret,
Ça dort, trop au frais

ou :

Et s'il m'interroge alors
Sur la dernière heure ?
Dites-lui que j'ai souri
De peur qu'il ne pleure...

Sa mélancolie n'en sera point éclaircie.

Mme Lucie Guillet croit les décasyllabes profitables aux anxieux. Le décasyllabe est un noble vers, ami des philosophes. C'est parce que son ami Pierre Louys l'avait défié de réussir un poème entier de ce rythme que M. Paul Valéry s'est engagé dans le **Cimetière marin**, l'un des plus beaux poèmes modernes ; mais, précisément, le poème de l'anxiété métaphysique.

Pères profonds, têtes inhabitées
Qui sous le poids de tant de pelletées
Etes la terre et confondez nos pas,
Le vrai rongeur, le ver irréfutable
N'est pas pour vous qui dormez sous la table,
Il vit de vie, et ne me quitte pas...

Je ne sens point, en les lisant, se desserrer l'étreinte de l'angoisse. ils me garrotent plutôt... Heureusement, vers la fin, je m'y baigne dans l'écume fouettante des vagues ; et les vers:

Une fraîcheur de la mer exhalée
Me rend mon âme... O puissance salée
Courons à l'onde en rejaillir vivant

remplacent, à domicile, une plongée dans l'océan. Ce sont de ces vers roboratifs que Mme Guillet place au-dessus de tous les autres. Par malheur, nous avons peu de poètes réconfortants. Il faudrait lire du d'Aubigné, du Malherbe, et sucer la moëlle du lion dans Hugo. Un délicat poète comme Rodenbach serait un fléau pour les alités :

Le malade, souvent, examine ses mains,
Si pâles, n'ayant plus que des gestes bénins
De sacerdoce, d'office, à peine humaines :
Il consulte ses mains, ses doigts trop délicats
Qui, plus que le visage, élucident son cas
Avec leur maigre ivoire et leurs débiles veines.

Un vrai poison, à hâter la mort d'une semaine ! En voici à ne pas lire, quand l'obscurité descend, et dans l'odeur moite du lit, et quand les pieds s'empiègent dans les plis bouleversés des draps :

Le jour qui va finir fut un jour long et vide,
Perdu pour le travail, pour le bonheur aussi.
Après un soir de plomb tombe une nuit livide
Et les chevaux du vent galopent dans la nuit.

Ils retarderaient le sommeil.

Peut-être le malade d'une entorse trouvera-t-il quelque consolation dans les vers d'André Castagnon :

On ne peut pas toujours courir à perdre haleine.
Alcide lui-même a filé la laine.

Mais l'oto-rhino-laryngologie interdira énergiquement Tristan Corbière à sa clientèle, à cause de :

L'homme de l'art lui dit : « Fort bien, restons-en là.
Le traitement se fait : vous êtes sourd. Voilà
Comme quoi vous avez l'organe bien perdu ».
Et lui comprit trop bien, n'ayant pas entendu.

Le pauvre paludéen qui, dans ses accès de délire, croit entendre grogner les hippopotames, et sent la brûlure, sur sa nuque, du soleil tropical, a droit à du Francis Jammes : « Il va neiger dans quelques jours... » ; et le médecin du cuir chevelu utilisera avec profit les vers de M. Jean Cocteau.

Les cheveux gris, quand jeunesse les porte
Font doux les yeux, et le teint éclatant.

En tête de son ordonnance, le viveur fatigué déchiffrera ce vers plein de sagesse, et qui le fera réfléchir, du même poète :

A force de plaisirs notre bonheur s'abîme...

Il est clair que les artério-scléreux se contenteront de savourer les vers du bon Fagus :

Buvez pour être bien en point
Droit et sec : la nuit est loin
« Sol de Stella »
Buvez bien et buvez beau
Du toujours même tonneau
« Semper clara »

en se gardant bien de suivre ce bachique conseil. Mais il trompera leur soif.

Ordonne-t-on les fruits et les légumes ? On épaulera l'ordonnance d'une cure prolongée de Mme de Noailles, dont les vers sont riches de vitamines et de sucs rafraîchissants :

Dans le jardin sucré d'œillets et d'aromates
Lorsque l'aube a mouillé le serpolet touffu
Et que les lourds frelons, suspendus aux tomates
Chancellent, de rosée et de sève pourvus...
Les brugnons roussiront sur leurs feuilles...
Un goût d'éclosion et de choses juteuses
Montera de la courge humide et du melon...

Il n'y a point d'hypertension qui n'éprouve le bienfait de ce végétarisme poétique, dont chaque mot, comme un fruit

se fond en jouissance...
Dans une bouche où sa forme se meurt.

L'air de la campagne vous est prescrit ? Oui, mais le devoir ou la pauvreté vous retiennent à Paris, et vous êtes obligé de rencontrer le matin,

sur l'asphalte
Le poète Klingsor avec sa boîte au lait
Et ses pantoufles.

Respirez donc à pleins poumons des bucoliques. Redites-vous de l'Henri de Régnier :

Un petit roseau m'a suffi
Pour faire frémir l'herbe haute
Et tout le pré
Et les doux saules
Et le ruisseau qui chante aussi
Un petit roseau m'a suffi
A faire chanter la forêt.

et les rues de Paris sentiront les champs ; l'azur circulera entre les maisons. Ou dites-vous du Paul Fort :

Chante au cœur du silence, ô rossignol caché
Tout le jardin de roses écoute et s'est penché.

ou bien :

> L'ombre, comme un parfum, s'exhale des montagnes, et le silence est tel que l'on croirait mourir... A l'espalier des nuits, aux branches invisibles, vois vriller ces fleurs d'or...

Le subtil abbé Brémond avait trouvé un bien joli mot, pour les vers qu'il aimait. Il les appelait des amulettes. En effet, on les emporte avec soi, en grand nombre, quand on a de la mémoire, ces impondérables...

Je t'apporte l'enfant d'une nuit d'Idumée...

est une musique qui fait paraître le monde plus beau ; et celui ci, de Rimbaud,

Et l'éveil jaune et bleu des phosphores chanteurs

est une lampe mystérieuse.

Est-il vrai — Mme Lucie Guillet le croit — que le vieil alexandrin, coupé à la sixième syllabe par l'honnête césure classique, soit « l'essentiel modérateur, pouvant même créer l'ambiance de sérénité ? » Il n'est pas le seul. Quand un vers court le prolonge, comme dans les illustres vers de Hugo :

Elle était triste et calme à la chute du jour
L'église où nous entrâmes
L'autel sans serviteur, comme un cœur sans amour
Laissait tomber ses flammes,

il est plus apaisant encore. Et des décasyllabes comme

Au calme clair de lune triste et beau
Qui fait rêver les oiseaux dans les arbres

semblent plus long, et plus sédatifs, assurément que :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit

Il existe des alexandrins qui, au lieu d'apaiser un malade, le feraient bondir sur sa couche, s'ils envahissaient soudain sa mémoire, et lui feraient appeler au secours sa garde-malade. En voici de Fagus, encore :

Grands frères qui dormez sous la calme bruyère
Pendant que les fourmis vous travaillent les yeux
La chair pleine de plomb, plein la bouche de terre,
Où tremble la poussière auguste des aïeux.

Ce ne sont pas précisément des vers valérianate, des vers véronal

⁂

Une querelle naîtra, peut-être, quand il s'agira de la thérapeutique poétique, entre allopathes et homéopathes ; difficile à trancher. Car enfin, il est certain que, pour les maladies du corps, on combattra l'insomnie par des lénifiants, par des vers, qui inclinent au sommeil », ainsi qu'il est dit dans **Phydylé,** et qui « suivent un rythme doux et paresseux, et lent » — ô Baudelaire ! Des vers à la Charles Guérin. C'est de l'allopathie.

Laissez-moi m'endormir d'un doux sommeil, d'un
Long sommeil, avec des mains de femme sur mon front
Ah ! Fermez la fenêtre ouverte sur la vie.

De même, on réveillera les engourdis par des rondes joyeuses, joviales, gaillardement scandées :

Et tous les garçons
Et les filles
S'étant pris les mains
Dans les mains,
Avec des chansons
Et des cris...

Gai, gai, comme sait l'être — quand il veut — M. Jules Romains. Mais quand il s'agit des maux de l'âme ? Des infirmités de l'esprit et du cœur ? Alors, que les semblables se traitent par les semblables ! **Curentur similia similibus.** Supposez un homme trahi par celle qu'il adore. Il rentre che lui. La cage est vide, l'oiseau s'est envolé.

Elle a quitté la maison,
Et zon, zon, zon...

ricane Edouard Dujardin... Ce n'est pas le moment ! Il nous faut du Verlaine, d'abord :

Oh ! Triste, triste était mon âme,
A cause, à cause d'une femme...

Vous n'avez pas eu toute patience...

et toutes les élégies des poètes romantiques. Et le « luth constellé » qui

Porte le soleil noir de la Mélancolie...

Alors, le cœur du pauvre abandonné crève. L'abcès s'ouvre et se vide. Le soulagement suit presque aussitôt. C'est de l'homéopathie.

Les maux de l'âme ! Voilà ce que la poésie guérit, presque infailliblement ! En proposant à notre misère des misères fraternelles, ennoblies, sublimées et sublimisées par l'éloquence et par le génie ; en nous montrant Oedipe, les yeux crevés, ou Philoctète aux pieds dégouttants de pus, quand nous ne souffrons que d'un peu de tristesse... En nous offrant le reflet — embelli — de nos faiblesses, de nos lâchetés ; en faisant, de nos grognements, de nos gémissements et de nos jurements de colère, un chant désespéré, une mélodie...

Magiciens, guérisseurs... Pour que le remède opère, il ne faut pas de ces lectures rapides, comme on en fait trop souvent. Autant vaut vous faire passer un cataplasme sous le nez, humer l'odeur des gouttes de Fawler. Il faut apprendre des vers par cœur, et se les dire souvent ; en faire les compagnons de ses promenades, les amis des mauvaises heures, toujours prompts à répondre à l'appel... Il faut exercer sa mémoire. D'abord, l'effort détourne l'attention, et le goutteux qui s'appliquera à retenir les vers difficiles de **l'Après-midi d'un faune** ressentira moins vivement les coups d'épingles dans son orteil.

L'ennui, c'est que, des vers, il en est comme des juleps de nos pots. Bien peu gardent longtemps leur activité bienfaisante. Qui donc, aujourd'hui, subirait les charmes de M. Victor de Laprade, ou de l'infusion des quatre-fleurs ? Un temps viendra, sans doute, où tels vers qui nous « possèdent » sembleront des haillons, des charpies... Le nombre de ceux qui gardent leur pouvoir, comme la quinine ou la digitale gardent le leur, est petit. On aimera toujours :

La mélodie encore quelques instants se traîne
Sous les arbres bleuis par la lune lointaine,

mais il n'est pas certain qu'on prescrive longtemps

Accoudée en silence aux créneaux de la tour

qui commence à être troubadour, et lait de poule...

Robert KEMP.

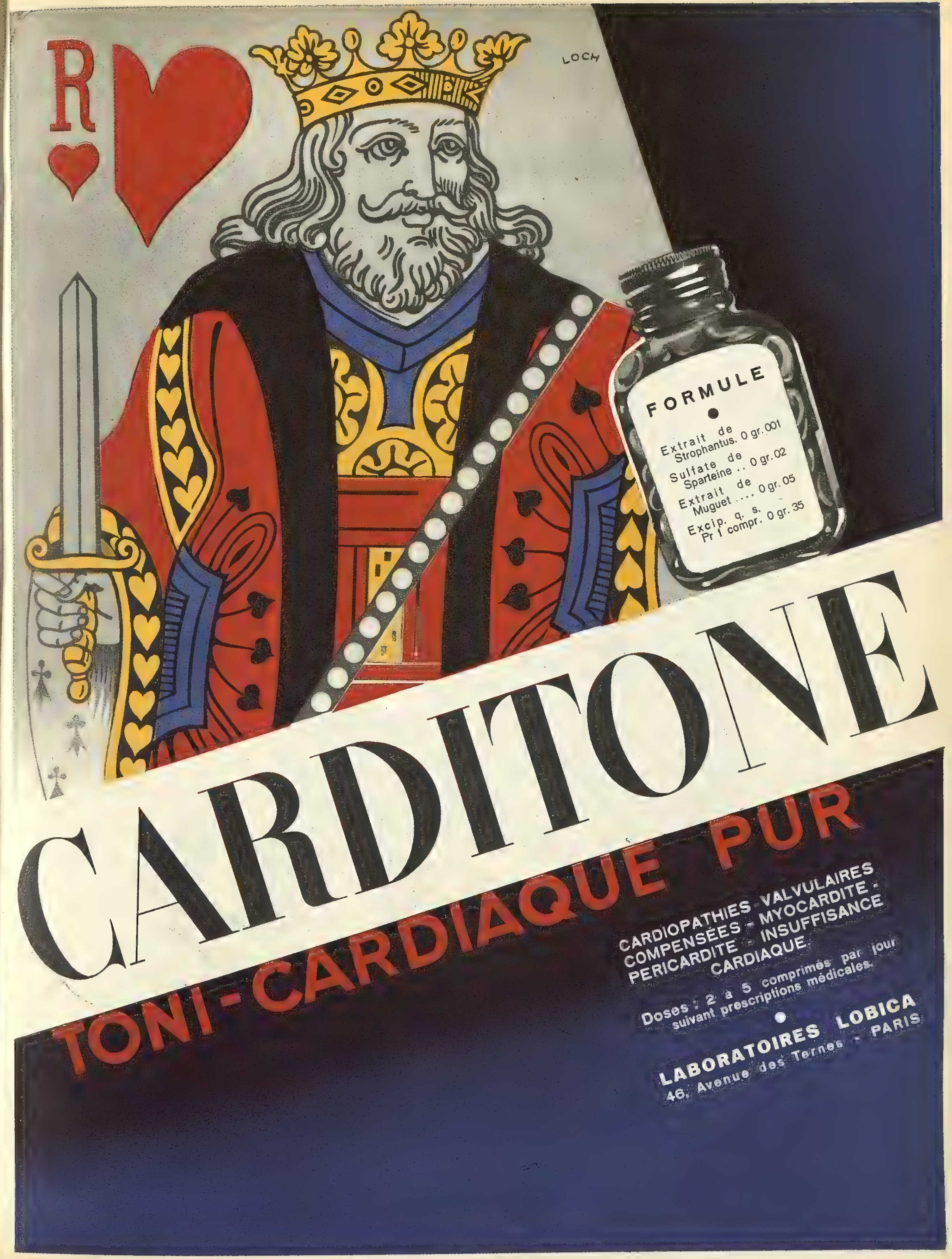

FORMULE

Extrait de Strophantus. 0 gr. 001
Sulfate de Sparteine .. 0 gr. 02
Extrait de Muguet .... 0 gr. 05
Excip. q. s. Pr 1 compr. 0 gr. 35

CARDITONE

TONI-CARDIAQUE PUR

CARDIOPATHIES VALVULAIRES COMPENSÉES - MYOCARDITE - PERICARDITE - INSUFFISANCE CARDIAQUE.

Doses : 2 à 5 comprimés par jour suivant prescriptions médicales.

●

LABORATOIRES LOBICA
46, Avenue des Ternes - PARIS

LABORATOIRES LOBICA

AZOTYL
AZOT
LABORATO
LOBIC

AZOTYL

ampoules

Menthol 0.025
Extrait de râte 0.05
Extrait de bile stér. et dépig.. 0.05
Cholestérine pure 0.025
Camphre 0.075
Goménol 0.05
Cinnamate de Gaïacol 0.01
Lécithine 0.04
Pour 1 cc.

pilules

Cholestérine 0.05
Extraits biliaires 0.05
Extrait splénique 0.05
Pour 1 pilule

LABORATOIRES LOBICA
46_ AVENUE DES TERNES _ PARIS_17

LE
MOIS
SCIENTIFIQUE

La dureté des produits Métallurgiques

par Léon GUILLET

de l'Académie des Sciences

La dureté d'un produit métallurgique a, dans sa vie, un rôle primordial, c'est de cette dureté que dépendra en grande partie sa résistance au frottement ; mais, d'autre part, de façon tout à fait générale et pour une même catégorie d'alliages, la fragilité, c'est-à-dire l'inverse de la résistance au choc, croît avec la dureté.

On conçoit aisément, d'ailleurs, que la dureté doit varier considérablement avec l'emploi du produit. Cependant on peut dire que de la dureté dépendra, dans une certaine mesure, le degré de poli que l'on peut atteindre sur une surface métallique et surtout la conservation de ce poli. Or il est incontestable que le frottement est fonction de ce degré de polissage, même avec interposition d'un film d'huile.

Il n'est donc pas étonnant que le problème de l'obtention d'une dureté élevée ait été l'un des plus travaillés.

Tantôt on a cherché à augmenter la dureté dans toute la masse d'une pièce ; plus souvent, on a judicieusement cherché une grande dureté superficielle, alors que l'on s'efforçait d'avoir une âme moins dure, plus résistante au choc.

La cémentation de l'acier, suivie d'une trempe, a été, dans l'histoire de la métallurgie, un fait de très haute importance que les fabrications militaires — notamment avec les plaques de blindage — et l'industrie automobile ont perfectionné de façon très scientifique : apport superficiel de carbone par des produits susceptibles d'en abandonner par réaction souvent complexe ; cément solide (charbon et carbonate de baryum), cément liquide (cyanures alcalins, cyanamide), cément gazeux (gaz d'éclairage, hydrocarbures). Cet apport a pour effet de donner aux pièces contenant initialement peu de carbone (0,1 %) une teneur d'environ 0,9 %. La pièce ainsi cémentée subit une trempe qui consiste à chauffer le métal à température précise et à le plonger dans un liquide refroidissant, et comme l'effet durcissant de cette opération croît avec la teneur en carbone, on obtient en surface une dureté très élevée — la lime n'attaque pas le métal — tandis que l'âme de la pièce demeure peu fragile, du moins si le traitement a été correct.

Cette méthode fort ancienne, à laquelle s'est intéressé tout particulièrement **Réaumur,** a beaucoup progressé, notamment avec l'emploi des aciers spéciaux et l'établissement de règles scientifiques précises. Cependant elle nécessite toujours la double opération de la cémentation et de la trempe — cette dernière étant le plus souvent répétée, afin d'améliorer les propriétés mécaniques de l'âme.

Quant à la fonte, qui, on le sait, renferme plus de carbone que l'acier (2,5 à 4 %, en général, au lieu de traces à 1,2 %), on connaît aussi depuis fort longtemps un moyen de la durcir : c'est de la couler en moule métallique, afin de provoquer un refroidissement rapide, lequel, si la composition est convenable, donne une couche de carbure de fer extrêmement dur, bien plus dur que l'acier cémenté trempé, mais bien plus fragile. Ainsi sont préparés de nombreux cylindres de laminoirs.

Mais une nouvelle méthode de durcissement est née tout récemment ; elle est déjà d'usage industriel courant et va, sans cesse, en se développant. Sans nous arrêter à ses origines et aux détails de sa théorie, nous en indiquerons le principe et les conséquences. Il s'agit de la **nitruration.**

C'est une cémentation par le gaz ammoniac.

Quand on soumet un acier ordinaire chauffé vers 520° à l'action de ce gaz, on observe une absorption d'azote et la formation d'un nitrure de fer répandu rapidement dans toute la masse métallique à laquelle il donne de la fragilité.

Mais si, au lieu d'utiliser un acier ordinaire, on emploie certains aciers spéciaux, contenant notamment de l'aluminium, le phénomène ne se passe plus dans les mêmes conditions ; il se forme un barrage à l'azote et l'on constate la formation relativement lente d'une couche d'azoture complexe extrêmement dur.

Tel est le principe de **nitruration.** Il faut insister sur les points suivants :

1° L'opération a lieu vers 520°, donc à température beaucoup plus basse que la cémentation ordinaire et que la trempe ;

2° La nitruration doit utiliser certains aciers spéciaux, notamment aciers chrome-aluminium (par exemple, carbone : 0,3 % ; chrome : 1 % ; aluminium : 1 %), aciers chrome-aluminium-molybdène, aciers chrome-aluminium-nickel-molybdène, l'aluminium étant le meilleur agent de la nitruration superficielle, les autres éléments améliorant les propriétés mécaniques de la couche durcie ou de l'âme de la pièce ;

3° La nitruration produit par elle-même la dureté superficielle ; aucune trempe après nitruration n'est utile ; elle serait même nuisible, toute élévation de température supérieure à 650° détruisant les nitrures ;

4° En pratique, et afin de donner aux pièces de bonnes qualités mécaniques, on les trempe avant nitruration et, après l'absorption d'azote, les pièces sont utilisées telles que, le plus souvent sans rectification ;

5° La nitruration est relativement lente : il faut une durée de 65 heures à 520°, pour obtenir une épaisseur de 6/10 de millimètres de couche dure. C'est généralement cette épaisseur qui convient.

On conçoit alors toutes les applications de la nitruration, là où il y a frottement : arbres à cames, cames, arbres-vilebrequins, engrenages à prise continue, etc..., etc...

L'un des emplois les plus curieux est le « chemisage » des moteurs à explosion, les résultats obtenus sont des plus remarquables, l'usure est si faible qu'on peut la regarder comme nulle et, de ce fait, la dépense en huile diminue dans une proportion invraisemblable. Cette technique est mantenant de pratique courante pour certains moteurs d'aviation.

Bien mieux, la nitruration de la fonte — à condition que ce produit renferme du chrome et de l'aluminium — devient industrielle.

On peut dire que c'est là une belle conquête de la physico-chimie. C'est, en effet, l'étude du diagramme fer-azote qui a conduit **Fry** à la découverte de la nitruration, laquelle permet d'atteindre une dureté extrêmement élevée, inconnue dans les aciers.

Léon GUILLET.

●

LA TÉLÉVISION

Mon gendre
vous êtes
un coquin !

par Jean DEFONTAINE

Non encore réalisée pratiquement et complément naturel de la T.S.F., la télévision fait l'objet des recherches passionnées de nombreux savants, dont les principaux sont MM. Belin, Rignoux, Roësing. Au point où en sont arrivés les techniciens, on peut prévoir sa réalisation pratique dans un avenir très prochain.

Pour en arriver à la télévision proprement dite, nous devrons passer par des sciences sœurs, actuellement vulgarisées et qui utilisent les mêmes découvertes que la télévision.

TÉLÉPHOTOGRAPHIE : Transmission télégraphique d'une photographie. — Dès le milieu du siècle dernier des réalisations fort intéressantes sont faites parmi lesquelles le pantélégraphe de Caselli. Les premières expériences pratiques de téléphotographie furent présentées en 1907, par le professeur allemand Korn, qui utilisait les propriétés du sélénium. Le sélénium a une résistance électrique qui décroît sous l'action de la lumière proportionnellement à l'intensité lumineuse qui l'impressionne. Vers la même époque paraissait le premier appareil de M. Belin qui, se perfectionnant sans cesse est actuellement employé par les P.T.T. et tous les grands journaux pour transmettre les autographes et les photographies. C'est des appareils de M. Belin que découlent les meilleurs procédés actuels utiles à la télévision.

Principes et éléments de l'appareil Belin :

Décomposition de l'image photographique en une série de points plus ou moins opaques. Traduction de chacun de ces points en un courant d'intensité proportionnelle à leur opacité, grâce aux propriétés déjà exposées du sélénium. Transmission de la suite des courants d'intensités variables formant un courant ondulé au moyen d'une ligne télégraphique ou téléphonique ou après transformation par T.S.F.

En 1929, l'appareil Belin en service dans les grandes stations des P.T.T. a été modifié et considérablement amélioré, son emploi surtout a été très simplifié. Jusqu'à cette époque, en effet, pour transmettre un document ou une photographie il fallait écrire le document avec une encre spéciale ou tirer la photographie au charbon. Les ombres de la photographie et du document devaient être traduites en léger relief car l'exploration du document à transmettre se faisait à l'aide d'un style relié à une membrane téléphonique ; on produisait ainsi les variations de courant reproduisant électriquement l'image.

Le nouvel appareil Belin élimine la difficulté de ce procédé incompatible avec la rapidité d'exploration nécessaire pour la télévision.

Le nouvel appareil Belin (Fig. 1). — Cet appareil transmet une photo ordinaire ou un document quelconque. Les rayons lumineux émis par les différentes teintes du document sont transformées directement en courants électriques inversement proportionnels au degré d'opacité des teintes.

La photographie à transmettre est fixée sur un cylindre d'émission (C.E.) animé d'un mouvement hélicoïdal par un mécanisme d'horlogerie ou un moteur électrique. Face à ce cylindre est placée une chambre noire contenant une « ampoule photoélectrique » (A), cette chambre ne s'ouvre que par un trou très petit et se trouve ainsi braquée sur une très faible surface du cylindre d'émission de l'ordre d'un centième de mm^2.

Cette ampoule photo-électrique permet de produire dans son circuit un courant électrique proportionnel à l'intensité lumineuse reçue. C'est une ampoule à deux électrodes vidée d'air, remplie d'Argon à basse pression ; la cathode (**c**) est en potassium, elle tapisse le fond de l'ampoule opposé à l'entrée des rayons lumineux à la manière de la rétine de l'œil humain, l'anode (**a**) est faite d'une grille de Tungstène. La Batterie d'accumulateurs du circuit charge négativement la cathode et positivement l'anode. Dès qu'un rayon lumineux tombe sur la cathode, celle-ci émet des électrons qui bombardent l'anode et le circuit se trouvant ainsi fermé est de nouveau ouvert dès que cesse le rayon lumineux. Plus la luminosité du rayon est grande, plus intense est le courant. L'image explorée grâce au mouvement hélicoïdal du cylindre d'émission produit dans le circuit un courant ondulé proportionnel et synchrone.

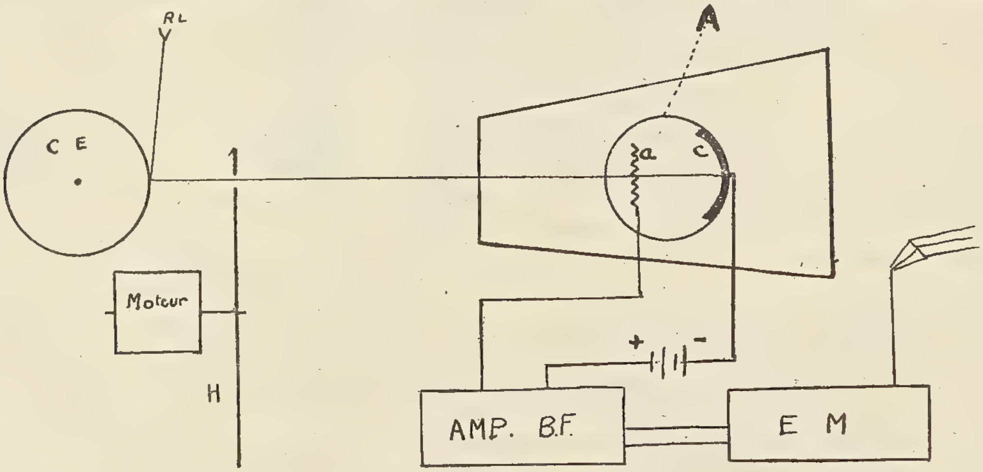

Fig. 1.

Le rayon lumineux qui impressionne l'ampoule est un rayon lumineux réfléchi sur la photographie. Ce rayon provient d'une ampoule électrique, il est dirigé par un prisme sur un point du cylindre en face de l'ouverture de la chambre photo-électrique. Si la tâche lumineuse tombe sur une partie blanche, le rayon se réfléchit si, au contraire, il tombe sur une partie noire, celle-ci absorbe le rayon lumineux ; une surface grise en absorbe une partie et en réfléchit une autre suivant l'intensité de sa teinte.

Pour être amplifié et émis par T.S.F., le courant ondulé produit dans le circuit doit être transformé en un courant périodique obtenu de la façon suivante : on place entre le cylindre d'émission et la cellule photo électrique, une hélice ou un cercle percé de trous tournant à une vitesse telle que le rayon lumineux et par suite le courant soient coupés 1.000 fois par seconde, le courant électrique ainsi transformé est propre à être émis par T.S.F.

Le courant résultant est très faible et doit être avant émission amplifié par un amplificateur à basse-fréquence.

A la réception, nous trouvons les organes semblables produisant le redressement inverse. La difficulté est de réaliser un synchronisme parfait entre le poste émetteur et le poste récepteur et plus particulièrement entre les hélices qui rendent le courant périodique, le synchronisme a été réalisé comme suit. L'hélice de l'émetteur est actionnée par un moteur tournant entre les pôles d'un électro-aimant recevant un courant qui passe par un diapason électrique ; ce diapason découpe le courant autant de fois par seconde que la note qu'il donne a de vibrations. Avec la même hélice au poste récepteur et un diapason donnant la même note, le synchronisme sera réalisé.

Un défaut de synchronisation produit une distorsion des images, on obtient des distorsions invisibles à l'œil nu. Un manque de synchronisation déforme complètement les images et les lettres, au point de les rendre illisibles.

DE LA TÉLÉPHOTOGRAPHIE A LA TÉLÉVISION :

Le principe général de la télévision est le même que celui de la téléphotographie. On transmet une série d'images transposées de la réalité sur le cylindre d'émission et on projette la série d'images à la réception sur un écran avec un appareil semblable à un cinéma. L'impression de mouvement comme pour le cinéma est produite par la persistance des impressions lumineuses sur la rétine avec cette différence que l'on télévisionnera des scènes présentes de la réalité.

En théorie cela paraît très réalisable ; en pratique on se heurte à de très grandes difficultés.

Dans la transmission des images on dispose de tout son temps: pour transmettre une photographie on dispose d'un temps relativement illimité pour l'explorer point par point, c'est ainsi que pour bélinographier une photo 13/18, on mettait un quart d'heure. Au contraire, dans le cas de la télévision, il faut pour voir une scène que les différents points de chaque image aient été explorés en un temps inférieur à la persistance rétinienne, c'est-à-dire à 1/10^e de seconde. Il faut donc au poste émetteur un système qui explore un nombre de points suffisants de l'image en moins de 1/10^e de seconde et au poste récepteur, une restitution de l'image par points successifs en moins de 1/10^e de seconde. Nous allons voir comment ces différents problèmes ont été résolus dans les meilleures solutions actuelles.

LA TÉLÉVISION :

L'émission : L'image est explorée suivant un trajet sinusoïdal représenté sur la figure 2. Un projecteur éclaire l'image à télévisionner. Celle-ci réfléchit les rayons lumineux sur un écran opaque percé d'un trou. Ce trou est suffisamment petit pour ne laisser passer qu'un faisceau pratiquement confondu avec un rayon. L'écran est déplacé assez rapidement devant l'image pour que tous les points soient explorés suivant le trajet de la figure 2 en moins de 1/10^e de seconde. Pratiquement, l'écran reste immobile et au lieu de déplacer le trou, on fait balayer l'image par un rayon par le jeu de deux miroirs dont l'un oscille autour d'un axe vertical à une cadence 1.000, l'autre autour d'un axe horizontal à une cadence 25 (figure 3).

Pour la télévision proprement dite ; par exemple la vision mutuelle de deux correspondants, ces derniers se placent devant un objectif photographique et c'est l'image donnée par cet objectif qui vient se

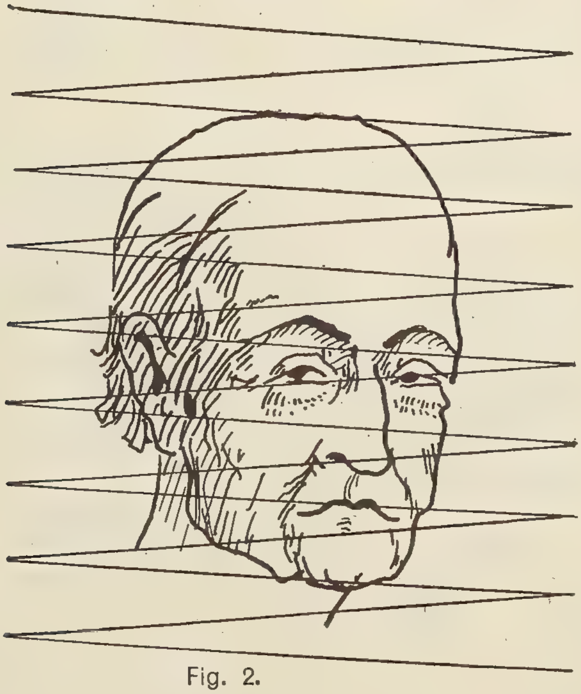

Fig. 2.

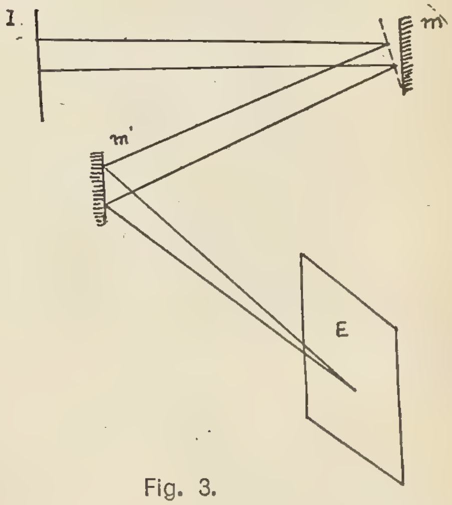

Fig. 3.

réfléchir dans le premier miroir puis dans le second. Chacun de ces rayons impressionne une cellule photo-électrique dont le rôle est de produire dans un courant électrique des variations de courant proportionnelles aux différents éclairements de la cellule. Le courant modulé est transmis.

La réception (fig. 4) **:** la réception est obtenue grâce à une lampe triode offrant beaucoup de ressemblance avec les lampes T.S.F. Un tube à vide contient un filament (cathode), une grille, et une plaque (anode). Derrière la plaque qui est perforée se trouve un écran recouvert d'un sel sensible. On utilise dans le tube, la propriété des rayons cathodiques, mise en évidence par Crookes, d'exciter la luminescence de certaines substances minérales. Dans notre récepteur, la plaque est rendue positive par une batterie dont le pôle + est sur la plaque et le pôle — sur le filament. Le filament comme celui des triodes de T.S.F. est chauffé par une batterie d'accumulateurs. Il émet des électrons qui se précipitent sur la plaque qui a un haut potentiel positif. La grille placée sur le trajet des électrons modifie par son potentiel l'abondance du bombardement électronique.

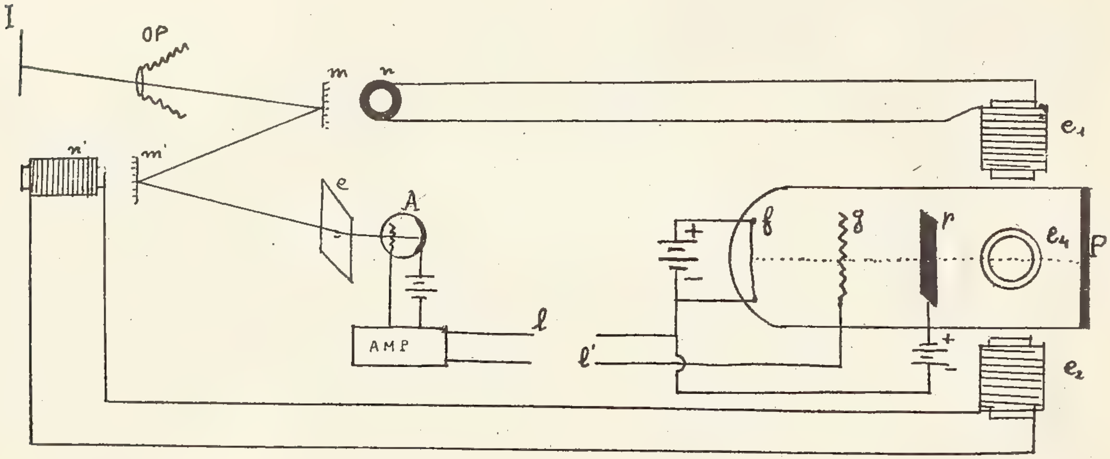

Fig. 4.

Si le courant modulé de la transmission arrive sur la grille et le filament il modifiera à chaque instant les potentiels grille et filament.

Il apparaîtra donc sur l'écran une tâche dont la luminosité sera proportionnelle au courant modulé de la ligne. Il ne nous reste plus qu'à faire subir à cette tâche lumineuse le même trajet que nous avons suivi lors de l'exploration de l'image à l'émission.

Développement de l'image visionnée :

Nous allons utiliser une nouvelle propriété importante des rayons cathodiques, leur déviation par les champs magnétiques. Deux électro-aimants sont disposés en croix autour de la lampe réceptrice : ces deux électro-aimants sont excités de la façon suivante : les deux miroirs du poste émetteur sont fixés sur des diapasons qui les entraînent en vibrant (un diapason de fréquence 1.000, l'autre 25). Chacun de ces diapasons entraîne une masse métallique qui, en vibrant avec lui, crée un courant d'induction dans une bobine placée à proximité. Le courant de la bobine varie avec la position des miroirs, ces courants ont respectivement des fréquences 1.000 et 25, ils viennent alimenter les électro-aimants du récepteur. Les deux champs des électros se composent et le champ résultant créera une déviation du rayon reçu correspondant à la déviation que produisent les miroirs sur le rayon incident de l'émetteur. La succession des points lumineux reçus sur l'écran retracera l'image émise. L'image étant renouvelée tous les dixièmes de seconde avec la persistance rétinienne nous verrons notre correspondant en mouvement.

Jean DEFONTAINE.

Imp. Maurice DECHAUX,
27, Pass. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre publiée sous la direction de MM. Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT et Joseph LE GRAS.

PREMIÈRE SÉRIE	**Henri d'Alméras**	Le Tartuffe, de Molière.
	Ed. Benoît-Lévy	Les Misérables, de Victor Hugo.
	Jules Bertaut	Le Père Goriot, de Balzac.
	René Dumesnil	La Publication de Madame Bovary.
	Félix Gaiffe	Le Mariage de Figaro.
	Louis Guimbaud	Les Orientales, de Victor Hugo.
	Joseph Le Gras	Diderot et l'Encyclopédie.
	Henry Lyonnet	Le Cid, de Corneille.
	Comtesse J. de Pange	De l'Allemagne, de Madame de Staël.
	Alphonse Séché	La Vie des Fleurs du Mal.
	Louis Thuasne	Le Roman de la Rose.
	Paul Vulliaud	Les Paroles d'un Croyant.
DEUXIÈME SÈRIE	**Antoine Albalat**	L'Art Poétique, de Boileau.
	Henri d'Alméras	Les Trois Mousquetaires.
	A. Augustin-Thierry	Récits des Temps Mérovingiens.
	Albert Autin	L'institution chrétienne, de Calvin.
	Georges Beaume	Les Lettres de mon Moulin.
	René Bray	Les Fables, de La Fontaine.
	Raymond Clauzel	Sagesse, de Verlaine.
	Yves Le Febvre	Le Génie du Christianisme.
	Ph. Van Tieghem	La Nouvelle Héloise.
	Maurice Magendie	L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
	Georges Mongrédien	Athalie, de Racine.
	Ernest Raynaud	Jean Moréas et les Stances.
TROISIÈME SÉRIE	**A. Augustin-Thierry**	Les Liaisons dangereuses, de Laclos.
	Albert Autin	Le disciple, de Paul Bourget.
	Albert Bayet	Les Provinciales, de Pascal.
	Auguste Dupouy	Carmen, de Mérimée.
	Jeanne Landre	Les Soliloques du Pauvre, de Jehan Rictus.
	Eugène Lasserre	Manon Lescaut.
	Longworth-Chambrun	Hamlet, de Shakespeare.
	Henry Lyonnet	La Dame aux Camélias.
	Joseph Vianey	Les Regrets, de du Bellay.
	René Dumesnil	En Route, de J. K. Huysmans.
	Guy de La Batut	Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.
	Raymond Clauzel	Rimbaud et Une Saison en Enfer.
QUATRIÈME SÉRIE	**Gustave Fréjaville**	Les Méditations, de Lamartine, **12 fr.**
	Léon Deffoux	L'Assommoir, d'Emile Zola.
	Brian-Chaninow	La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
	Henri Hauvette	Les Canzonière, de Pétrarque, **12 fr.**
	Henri d'Alméras	Le Roman Comique, de Scarron.
	Albert Lantoine	Les Lettres Philosophiques de Voltaire, **12 fr.**
	Pierre Villey	Les Essais, de Montaigne, **12 fr.**
	Joseph Vianey	Les Odes, de Ronsard, **12 fr.**
	Georges Jarbinet	Les Mystères de Paris, d'Eugène Sue, **12 fr.**
	Antoine Albalat	La Vie de Jésus, d'Ernest Renan.
	René Dumesnil	Les Soirées de Médan, **12 fr.**

et un douzième volume à paraître prochainement.

CINQUIÈME SÉRIE (en préparation)

Prix de chaque volume : **9 fr.** (sauf indication spéciale) Exemplaires sur pur fil : **30 frs.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, directeur.

IMP. M. DÉCHAUX - PARIS.

112787

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

DÉCEMBRE 1933

ŒUVRES
DE
FAGUS

...Fagus est mort. Happé par un camion dans l'étroite rue Visconti, à deux portes de son domicile, il fut jeté à terre et grièvement blessé. Transporté à l'Hôpital de la Charité, il mourut quelques heures plus tard, dans la soirée du 8 novembre. Avec lui disparaît un de nos plus grands poètes, sinon le plus grand depuis Verlaine...

■

POÉSIE

LA DANSE MACABRE	(édition d'Amiens 1920).	**12** fr.
LA GUIRLANDE A L'ÉPOUSÉE	(édition d'Amiens 1921).	**12** fr.
FRÈRE TRANQUILLE	(édition d'Amiens 1922).	**12** fr.
FRÈRE TRANQUILLE A ELSENEUR	(édition de Paris 1932).	**20** fr.

PROSE

ESSAI SUR SHAKESPEARE	(édition d'Amiens 1923).	**12** fr.
LE MYSTÈRE ROYAL DE PHILIPPE-AUGUSTE	(édition de Paris 1930).	**12** fr.

(De chacun de ces 6 volumes, il existe encore quelques exemplaires sur pur fil, à **30** fr. ; sur hollande, à **45** fr., et sur japon, à **75** fr.)

ÉDITION DE LUXE (1932)

LA GUIRLANDE A L'ÉPOUSÉE

Avec soixante bois de SABINE VANDESMET
Format 16×23, sous couverture rempliée, tirage à 500 exemplaires

470 exemplaires sur pur fil, à...	**60** frs
20 exemplaires sur hollande, à.	**180** frs
10 exemplaires sur japon impérial, à...	**240** frs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, Directeur.

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

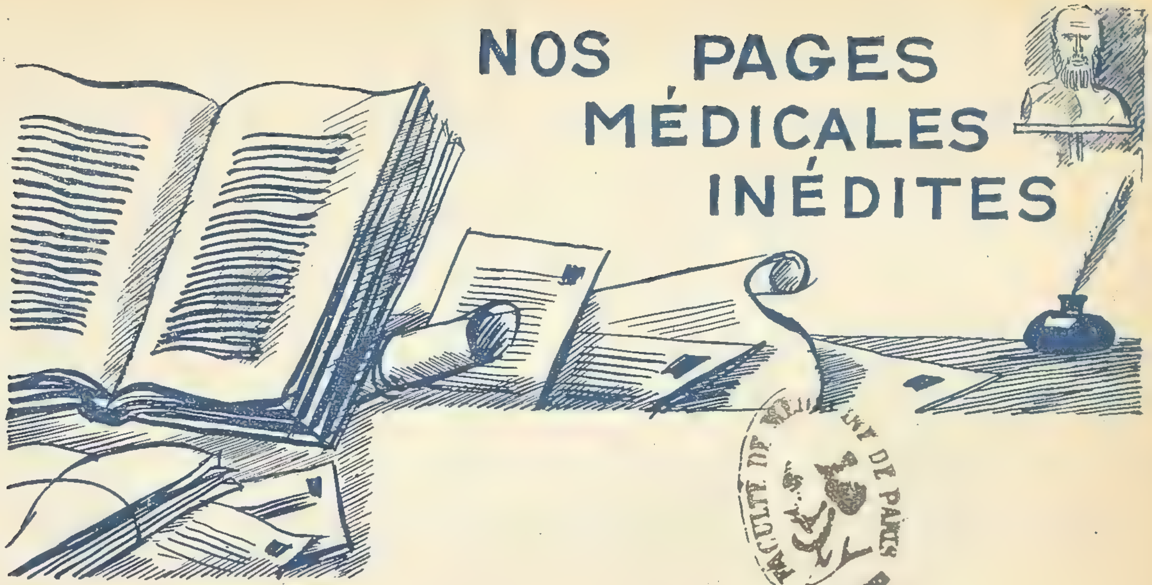

Accidents tardifs et accidents éloignés dus aux opérations césariennes conservatrices

par le Dr Paul GUÉNIOT

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris,
Chef de service à la Maternité (Pavillon Chaussier).

Si brillants que soient devenus aujourd'hui d'une manière habituelle les résultats des opérations césariennes conservatrices, quelques femmes qui ont franchi heureusement la période post-opératoire immédiate des dix ou quinze premiers jours présentent plus ou moins tardivement, ou même à échéance éloignée, des accidents que je vais passer en revue, un peu d'après ce qu'ont signalé les autres, et surtout d'après ce que j'ai moi-même observé, notamment dans la série de plus de 100 opérations césariennes conservatrices que j'ai personnellement pratiquées.

Je n'insiste pas sur certaines complications tardives qui sont communes à toutes sortes de laparotomies : la **phlébite** d'un ou des deux membres inférieurs, qui n'apparaît généralement qu'après le dixième jour (je l'ai cependant vue une fois dès le huitième), et qu'on voit comme après des accouchements ordinaires, plus fréquemment cependant qu'après ceux-ci ; les **abcès et suppurations de la paroi abdominale** liés à l'infection et l'élimination de fils des sutures pariétales ; enfin l'**éventration** ou **l'amincissement notable de la paroi abdominale**, peut-être plus fréquents qu'après d'autres laparotomies, ce qui n'est d'ailleurs pas toujours ou pas seulement dû à l'opération, mais à la distension de la paroi abdominale par la grossesse ou les grossesses répétées.

Les autres complications tardives ou éloignées dérivent de l'une ou l'autre des trois origines suivantes : infection et tendance à l'élimination des fils de la suture utérine, adhérences, amincissement et manque de résistance de la cicatrice utérine.

Les abcès et suppurations de la paroi abdominale sont parfois liés à **l'infection et à l'élimination de fils de la suture utérine,** et donnent naissance, lorsque (comme c'est la règle) cette élimination tarde à se faire, à des fistules utéro-pariétales. Même sans constater de communication utéro-pariétale, l'origine utérine de fils éliminés est facilement reconnue lorsqu'il s'agit de fils de soie que l'opérateur n'a employés que pour suturer l'utérus, n'ayant utilisé que du catgut pour la paroi.

Les **fistules utéro-pariétales** apparaissent non seulement dans les premières semaines après l'opération, mais au bout de plusieurs mois et même d'années. Elles sont précédées d'un abcès de la paroi qui s'ouvre, ou qu'on ouvre, au niveau de la cicatrice de l'incision abdominale, et auquel font suite une suppuration persistante et une fistulisation profonde entretenues par un ou des fils infectés de la suture utérine. Ces fistules peuvent persister et suinter très longtemps. Parfois de nouveaux abcès se forment, dus à une rétention du pus ou à l'infection d'autres fils. Des éliminations de fils peuvent avoir lieu, sans que guérisse la fistule s'il reste d'autres fils qui entretiennent la suppuration. Des diverticules peuvent exister, ou plusieurs trajets fistuleux communiquant ou non entre eux. La communication de la cavité utérine avec l'extérieur à travers la paroi abdominale donne lieu au moment des périodes menstruelles, à l'écoulement de sang par la fistule en même temps que par les voies génitales. Si une injection utérine est pratiquée, du liquide ressort par la paroi abdominale. Inversement, on voit un liquide coloré injecté dans la fistule (je me suis servi ainsi d'électrargol) passer dans les voies génitales et s'écouler par l'orifice vulvaire. L'introduction d'un stylet ou d'une bougie dans le trajet fistuleux montre que l'instrument pénètre profondément, jusqu'à l'utérus, dans la cavité duquel parfois, si l'on n'est pas encore très loin de l'opération, on arrive à sentir par le toucher vaginal, à travers le cul-de-sac du vagin et la paroi du segment inférieur encore suffisamment molle et souple, l'extrémité de l'instrument. On peut aussi, en introduisant un stylet ou une sonde cannelée dans le trajet et un hystéromètre dans l'utérus, sentir le contact entre les deux instruments.

Ces fistules sont presque toujours dues à des fils non résorbables, des soies surtout, plus rarement des fils de lin (un cas de Grosse) bien moins usités que les soies pour la suture utérine. Il est exceptionnel que les fils de catgut, résorbables, soient en cause (un cas de Herrgott). Elles sont heureusement une complication exceptionnelle des opérations césariennes. Nuville en 1911, dans une thèse de Toulouse, n'en réunit qu'une douzaine d'observations, ce qui est très peu en regard du nombre énorme d'observations de césariennes un peu partout publiées. Dans la césarienne basse, qui s'est substituée aujourd'hui de plus en plus souvent à la césarienne corporéale classique, l'emploi à peu près général du catgut pour la suture du segment inférieur (alors que la soie est employée par un grand nombre d'opérateurs dans la césarienne corpor ale), et d'autre part l'existence d'un double volet péritonéal recouvrant la ligne de suture utérine, constituent des conditions qui paraissent moins favorables à la production des fistules utéro-pariétales : de fait, elles semblent plus rares après la césarienne basse qu'après la césarienne classique ; Portes et Risacher en ont cependant publié un cas.

Les fistules utéro-pariétales se ferment quelquefois spontanément, quand le ou les fils qui les entretiennent ont été éliminés. On cherche à obtenir leur oblitération par des injections modificatrices, des cautérisations à la teinture d'iode, au nitrate d'argent, au thermo-cautère, par l'emploi de laminaires qui dilatent le trajet et facilitent la sortie des fils ou leur extraction au moyen d'une pince et la désinfection. Souvent, on est obligé d'intervenir chirurgicalement pour y mettre un terme. Un débridement de la fistule, qui permet non seulement de nettoyer, cautériser ou exciser son trajet, ce qui ne suffit pas, mais encore d'explorer sa partie profonde et parfois de saisir et extraire au moyen d'une pince le ou les fils qui l'entretiennent, peut être suivie de sa guérison.

Dans un cas de fistule utéro-pariétale apparue dans les premières semaines après une césarienne corporéale classique et qui durait depuis plus de deux mois, j'ai pratiqué l'excision de la manière suivante : J'ai fait une incision juxta-médiane de la paroi abdominale, à gauche et le long de la cicatrice opératoire, et j'ai commencé le décollement des adhérences unissant l'utérus à la paroi abdominale de ce côté. Puis j'ai fait, à droite de la cicatrice, une seconde incision juxta-médiane rejoignant à ses extrémités l'incision précédente, de manière à circonscrire avec elle une bande longitudinale médiane de paroi abdominale comprenant la fistule et la cicatrice. Cette bande médiane de paroi fut détachée entièrement de ses adhérences à l'utérus et enlevée. Après cette ablation, la paroi antérieure de l'utérus se présentait avec une brèche qui laissait voir un certain nombre de soies de la suture utérine libres et pelotonnées en amas ; je les retirai. La cicatrice utérine au voisinage de cette brèche était peu résistante et céda, de sorte que c'est une ouverture médiane longue de plusieurs centimètres qui existait sur la paroi antérieure du corps de l'utérus. Je conservai cependant cet organe, en réséquant de chaque côté de cette brèche une petite bande longitudinale de tissu utérin et en la fermant ensuite par une suture avec des points de catgut multiples et rapprochés. Cette femme redevint gravide au bout de quelques mois, sa cicatrice utérine résista, et je lui pratiquai à terme, quinze mois après l'opération de sa fistule, et dès les premières contractions utérines du travail, une opération césarienne corporéale itérative avec succès.

L'hystérectomie, que pourraient rendre nécessaire des adhérences trop étendues et trop serrées de l'utérus à la paroi ou un amincissement trop marqué de la paroi utérine dans la zone de l'ancienne incision, ne s'impose donc pas toujours dans les vieilles fistules utéro-pariétales et peut parfois être évitée. On a vu des grossesses survenir chez des femmes porteuses d'une fistule utéro-pariétale non guérie : celle-ci n'empêche pas, du moins pas nécessairement, la gestation d'arriver à terme. Cependant une femme vue par Grosse, ayant une large fistule utéro-abdominale complète, fit un avortement de trois mois ; mais à une nouvelle grossesse survenue peu après, le trajet fistuleux était fermé du côté de l'utérus et s'oblitéra complètement peu après le début de la gestation, qui évolua jusqu'à terme. La fistule complète serait, d'après Grosse, plus fâcheuse pour la grossesse que la fistule incomplète. L'importance de la fistule, celle également des adhérences de l'utérus qui peuvent gêner son développement régulier, ont aussi un rôle.

Lorsqu'on a à pratiquer une nouvelle césarienne chez une femme porteuse d'une fistule utéro-pariétale, Grosse recommande, — afin d'éviter la zone des adhérences et les difficultés qui peuvent en résulter, afin d'éviter aussi le foyer infectieux représenté par le trajet fistuleux, — de faire porter autant que possible l'incision abdominale en dehors et au-dessus de ce trajet, et d'inciser l'utérus sur la partie supérieure du corps et sur le fond, autant que possible en dehors de la première cicatrice. Après l'extraction de l'enfant, les opérateurs ont généralement fait l'hystérectomie. Grosse remarque que peut-être, dans certains cas, après examen du trajet fistuleux, de l'état des parois de l'utérus et de la cicatrice, et des adhérences, on pourrait exciser le trajet fistuleux en conservant l'utérus.

L'élimination de fils de la suture utérine par le vagin est très rare. Je l'ai observée chez une opérée à qui j'avais, il y a dix ans, fait une césarienne corporéale classique tardive, 32 heures après la rupture des membranes, et qui, après des suites opératoires sans aucune complication, quitta l'hôpital au bout de 19 jours. Deux mois et demi après la césarienne, elle revint me voir, inquiète parce que depuis 8 ou dix jours elle perdait du sang et, sans autre trouble que de la leucorrhée qui persistait depuis l'opération, elle avait expulsé par le vagin cinq jours auparavant 4 fils de soie, puis deux jours après encore 3 autres soies, tous ces fils ayant leurs nœuds intacts et provenant de la suture utérine. Son utérus était un peu plus gros que normalement, mais non douloureux et mobile. Je la rassurai, et plus tard on me dit qu'elle avait encore par la même voie éliminé d'autres soies. Kouwer a signalé aussi cette élimination de sutures de la plaie utérine par le vagin.

La présence de sutures utérines infectées peut encore déterminer des **tuméfactions inflammatoires** au voisinage de l'utérus, dont il n'est pas toujours facile de diagnostiquer la nature : Kouwer cite un cas de césarienne haute dans lequel, au bout de près de 3 ans, l'opérée consulta un gynécologue à cause de pertes irrégulières que celui-ci attribua à un fibrome de la paroi antérieure de la matrice gros comme une pomme. La laparotomie montra qu'il s'agissait d'une tumeur inflammatoire entre la vessie et le col de l'utérus. L'opérateur ferma l'abdomen et quelque temps après il put évacuer, par colpotomie, une masse de tissu granuleux d'où se détacha une ligature de soie. La femme se rétablit, redevint plus tard enceinte et accoucha heureusement par les voies naturelles.

Les **adhérences** sont extrêmement fréquentes après la césarienne, les constatations faites au cours des césariennes itératives le prouvent : les statistiques des divers auteurs donnent, pour cette fréquence après la césarienne corporéale classique, des chiffres variant entre 52 % et 100 %. On peut dire que leur existence est la règle, leur absence totale l'exception. Mais dans l'immense majorité des cas, ce sont des adhérences légères, peu étendues, faciles à détacher, qui ne compliquent guère l'opération. Les adhérences de l'utérus à la paroi sont les plus communes. On en voit aussi de l'épiploon à l'utérus, de l'épiploon à la paroi abdominale. Celles de l'intestin à l'utérus ou à la paroi sont rares. Ce n'est que dans des cas rares que ces diverses adhérences sont assez étendues ou assez intimes pour créer de réelles difficultés dans les césariennes itératives. Celles de l'utérus à la paroi peuvent cependant exceptionnellement aller jusqu'à une symphyse utéro-pariétale telle que l'énucléation de l'utérus hors de l'abdomen soit impossible (Morisson-Lacombe). Ce même auteur cite un cas où l'on dut sculpter l'utérus pour supprimer les adhérences d'une anse intestinale grêle complètement collée à la face antérieure de l'utérus. Ce sont là des éventualités exceptionnelles.

Des adhérences de l'utérus à la paroi abdominale, des brides épiploïques, s'observent après la césarienne basse comme après la corporéale classique ; elles semblent toutefois plus rares. Mais on observe parfois, après la césarienne basse, des adhérences du péritoine préutérin ou de la vessie au segment inférieur, capables d'apporter quelques difficultés opératoires, comme je l'ai vu dans deux césariennes basses itératives, dans l'une desquelles je ne pus décoller le lambeau péritonéal de l'utérus qu'en coupant aux ciseaux des tractus cicatriciels, et dans la seconde desquelles la dissection assez difficile de ce lambeau séreux ne se fit pas sans multiples trous et déchirures de celui-ci. Henriot cite un cas où une adhérence de la vessie à l'utérus nécessita une véritable dissection au bistouri, et Perrier a même cité un cas où la vessie fut déchirée. Certes ces adhérences ne sont pas constantes ni même peut-être très fréquentes, et souvent des opérateurs pratiquant pour la seconde fois une césarienne basse n'ont eu aucune peine à décoller le péritoine et la vessie. Mais comme on ne peut savoir, avant l'opération, si de telles adhérences existent ou non, je crois préférable, en cas d'opération itérative chez une femme ayant déjà eu une césarienne basse, de pratiquer, si l'on peut intervenir dans des conditions opératoires de sécurité suffisantes, une césarienne corporéale classique. L'infection est un facteur capital de la production des adhérences, mais il suffit d'une infection même légère, ne se traduisant après la césarienne que par une élévation de température peu importante (38°) et parfois très fugace, ne durant qu'un seul jour (Marioton). D'après cet auteur, l'irritation du péritoine par les liquides (sang, liquide amniotique) qui peuvent s'écouler dans la cavité abdominale, les manipulations pour nettoyer cette cavité, l'exsudat sanguin coagulé au niveau des plaies utérine et pariétale, pourraient à eux seuls produire des adhérences. La répétition des césariennes chez la même femme ne semble pas avoir une influence considérable sur leur production. Marioton, Morisson-Lacombe citent même des cas où des adhérences constatées au cours d'une deuxième césarienne ne furent plus retrouvées au cours d'une troisième.

Il est exceptionnel que les adhérences post-césariennes entraînent des troubles cliniques appréciables ; elles resteraient presque toujours méconnues si on ne les constatait directement au cours des opérations itératives. Peuvent-elles être cause d'avortement ou d'accouchement prématuré ? C'est, en tous cas, exceptionnel. Il est rare aussi qu'elles provoquent des douleurs soit au cours d'une nouvelle grossesse, soit en dehors de la gravidité, au moment des périodes menstruelles ou en dehors de celles-ci. Il faut d'ailleurs remarquer que ces adhérences, qui se sont établies après une césarienne sur un utérus encore volumineux et remontant haut dans l'abdomen, ne sauraient être assimilées à celles résultant d'une hystéropexie qui, pratiquée sur un utérus non gravide et le fixant assez bas à la paroi abdominale, risquent bien autrement de gêner son développement régulier lors d'une gestation ultérieure.

La plus grave des complications auxquelles peuvent donner lieu les adhérences, et qui est heureusement rare, est **l'Occlusion intestinale.** J'en ai vu l'année dernière un cas survenu d'une façon assez précoce, onze jours seulement après une césarienne corporéale classique pratiquée tout au début du travail. Malgré un peu d'élévation de température, les suites étaient satisfaisantes, lorsque brusquement, onze jours après l'opération, apparurent de violentes douleurs abdominales, avec absence de matières et de gaz, puis dans la soirée du météorisme, l'état général restant peu affecté, température 37°7, pouls 90, facies bon ; pas de vomissements ni de défense abdominale ni de douleur dans les fosses iliaques. J'éliminai les diagnostics de péritonite ou d'appendicite. Il semblait plutôt qu'on fût en présence de phénomènes d'ordre occlusif. Le lendemain matin, un vomissement vert noirâtre ; le météorisme s'est accusé surtout dans l'étage supérieur de l'abdomen, et en raison surtout de cette localisation marquée du météorisme à l'épigastre, je pense à une dilatation stomacale aiguë et occlusion duodénale. Malgré une séance de décubitus ventral et deux lavages d'estomac dont le premier surtout ramène un liquide vert très foncé, il n'y a pas d'amélioration à la suite. Les traits se tirent et s'altèrent, le pouls monte à 140. Dans l'après-midi mon interne appelle d'urgence un collègue de garde qui fait la laparotomie, trouve dans l'abdomen une bride formée par l'épiploon adhérent qu'il sectionne et, persuadé qu'il est en présence de péritonite, bien qu'il n'y ait dans le ventre qu'un peu de liquide séreux, mais pas de pus, établit un large drainage à la Mickulicz. L'état de la malade s'améliore alors rapidement : le lendemain elle a une expulsion abondante de gaz et de glaires, le jour suivant de copieuses selles (6 selles liquides et 3 solides). Le pansement n'a pas présenté trace de pus, et je supprimai dès les premiers jours le drainage. L'idée de péritonite était devenue indéfendable; il s'agissait manifestement d'une occlusion intestinale ayant cédé aussitôt à la suite de la section de la bride épiploïque, et la malade guérit rapidement.

L'iléus dû à des adhérences, à des brides, est généralement plus tardif, et il peut survenir à échéance très éloignée : Kouwer cite un cas où, plusieurs années après une césarienne classique, une femme succomba à une occlusion intestinale par bride entre l'épiploon et la matrice.

Le plus grave des accidents qui peuvent survenir à plus ou moins longue échéance après les césariennes conservatrices est la **rupture utérine** à l'occasion d'une nouvelle gestation. Heureusement c'est un accident rare. Si d'assez nombreuses observations en existent dans la littérature médicale, cela ne fait en réalité qu'une proportion minime par rapport au nombre énorme d'observations d'opérations césariennes publiées. Bien que quelques auteurs étrangers aient donné des chiffres plus élevés, il semble que ceux donnés pour la césarienne corporéale classique par Marioton et par Morisson-Lacombe dans leurs thèses, chiffres établis sur des séries opératoires intégrales suffisamment étendues, puissent être acceptés comme s'approchant beaucoup de la vérité : la fréquence de la rupture utérine après la césarienne corporéale serait de 2,54 % (Marioton) à 4 % (Morisson-Lacombe) des cas de grossesses consécutives à cette opération. Elle n'est pas plus fréquente après la césarienne basse : Max Wetterwald en 1926, n'a trouvé que 10 cas de rupture utérine sur 3.600 cas de cette opération colligés dans la littérature et quant au rapport entre le nombre des ruptures et celui des accouchements postérieurs à cette opération, il trouve sur 35 accouchements spontanés à terme, une seule rupture (3 %).

C'est le défaut de résistance de la cicatrice utérine qui joue le rôle prépondérant dans la genèse de ces ruptures. C'est, en effet, toujours ou à peu près, la cicatrice elle-même qui est le siège de la rupture, rarement la paroi musculaire au niveau et sur le bord de la cicatrice fibreuse comme dans une observation de Couvelaire. L'amincissement de la paroi utérine au niveau de la cicatrice est un facteur de première importance : dans la plupart des cas de rupture, la paroi utérine est amincie au niveau de la cicatrice. Toutefois, un amincissement utérin, même très marqué, est loin d'aboutir toujours à la rupture, et l'on a vu souvent des cicatrices utérines post-césariennes amincies résister sans se rompre, soit à la distension par une grossesse gémellaire ou par une hydramnios, soit à un ou plusieurs accouchements spontanés et même, comme dans un cas de Couvelaire, à l'accouchement spontané à deux reprises d'enfants de plus de 4 kilos. Inversement Cocq et Masay ont vu une rupture dans laquelle la paroi utérine avait conservé son épaisseur normale.

La valeur de la cicatrice utérine après césarienne est, en effet, très variable. On a vu, tant après la césarienne basse qu'après la corporéale, des cas où la réparation de la plaie utérine semblait parfaite et où l'on ne constatait pas à l'œil nu de cicatrice apparente, et Audebert a publié un cas de césarienne corporéale, et Gaifami un cas de césarienne basse, dans lesquels l'examen histologique avait montré au niveau de la cicatrice utérine une réparation complète avec régénération musculaire. D'autres fois, la cicatrice est complètement fibreuse, mais elle peut alors être encore solide et épaisse. Dans d'autres cas, les tractus qui réunissent les deux lèvres de la plaie sont plus rares, moins résistants, et il peut y avoir de ce fait une prédisposition à la rupture. On a même vu la cicatrice extrêmement mince n'être formée que par la séreuse et la muqueuse.

D'autres circonstances, la répétition des grossesses, la répétition de la césarienne chez la même femme, la surdistension de l'utérus par l'hydramnios ou par une grossesse gémellaire, semblent favoriser la rupture de la cicatrice. Ekstein a pensé que l'insertion du placenta sur la zone cicatricielle pouvait jouer un rôle important dans la rupture, par suite de l'action corrodante et envahissante des villosités trouvant devant elles un lieu de moindre résistance ; de fait, Cocq et Masay, Otto Fischer ont vu des faits dans lesquels existait une pénétration de la cicatrice par le tissu des villosités. Enfin la contraction utérine est un des facteurs capitaux de la rupture de la cicatrice : cette rupture survient parfois au cours de la gestation (on l'a même vue aux 4e et 5e mois), c'est rare ; dans la plupart des cas, c'est au moment du travail qu'elle se produit.

Le risque de rupture utérine lors d'une gestation ou d'un accouchement ultérieur est celui qui grève le plus sérieusement le pronostic éloigné des césariennes conservatrices. Mais il ne faut pas l'exagérer : c'est en définitive un accident rare. Lorsque postérieurement à une césarienne conservatrice survient une nouvelle grossesse, non seulement celle-ci évolue presque toujours jusqu'à terme sans accident, mais encore, si l'indication qui avait amené à pratiquer la césarienne n'existe plus, on voit l'accouchement spontané par les voies naturelles se dérouler, lui aussi, habituellement sans accident : trois de mes opérées de césarienne basse ont ainsi accouché dans la suite spontanément et sans complication, et les observations de ce genre ne se comptent plus, tant après la césarienne corporéale qu'après la césarienne supra-symphysaire. Il ne faut donc pas, dans ces cas, recourir systématiquement à la césarienne itérative dès le début du travail par crainte d'une rupture : cette conduite doit être réservée aux cas où il existe des raisons sérieuses de croire à une minceur et à une fragilité particulière de la cicatrice utérine (complications suppuratives importantes après l'opération, fistule utéro-pariétale, etc...) et à ceux où il apparaît que des efforts vigoureux de l'utérus seraient nécessaires pour assurer l'accouchement par les voies naturelles (bassin un peu juste, grosse tête, etc.).

Il n'y a pas lieu non plus d'ériger en règle systématique la pratique de l'hystérectomie ou de la stérilisation de la patiente lorsqu'on fait à une femme une césarienne pour la deuxième ou pour la troisième fois, par crainte des risques de rupture utérine que pourrait faire courir une nouvelle grossesse dans l'avenir : il existe beaucoup d'observations de femmes ayant subi trois fois l'opération césarienne avec succès, et il n'en manque pas de femmes qui l'ont subie quatre, cinq, six et même sept fois. Il faut, au cours d'une césarienne itérative examiner la cicatrice de l'opération antérieure, rechercher si la paroi utérine présente ou non un amincissement dangereux, et d'après ces constatations objectives, régler sa conduite. Il est d'ailleurs parfois possible, comme je l'ai fait plusieurs fois dans des césariennes itératives, de réséquer une cicatrice utérine amincie de manière à faire porter la suture utérine sur une paroi musculaire épaisse et solide, et des observations comme celle que j'ai citée précédemment où j'avais fait une résection de ce genre dans un cas de fistule utéro-partiétale, montrent qu'une semblable opération n'est pas incompatible avec l'évolution d'une grossesse ultérieure jusqu'à terme.

Une remarque s'impose à la fin de cette étude sur les accidents tardifs et éloignés des césariennes conservatrices : il faut les mettre à leur véritable échelle, leur donner leur juste valeur.. Or, tous les accidents que j'ai exposés sont assez rares et ne sauraient ôter sa valeur à l'opération césarienne conservatrice, qui reste malgré tout une très belle et bonne opération.

Docteur Paul GUÉNIOT.

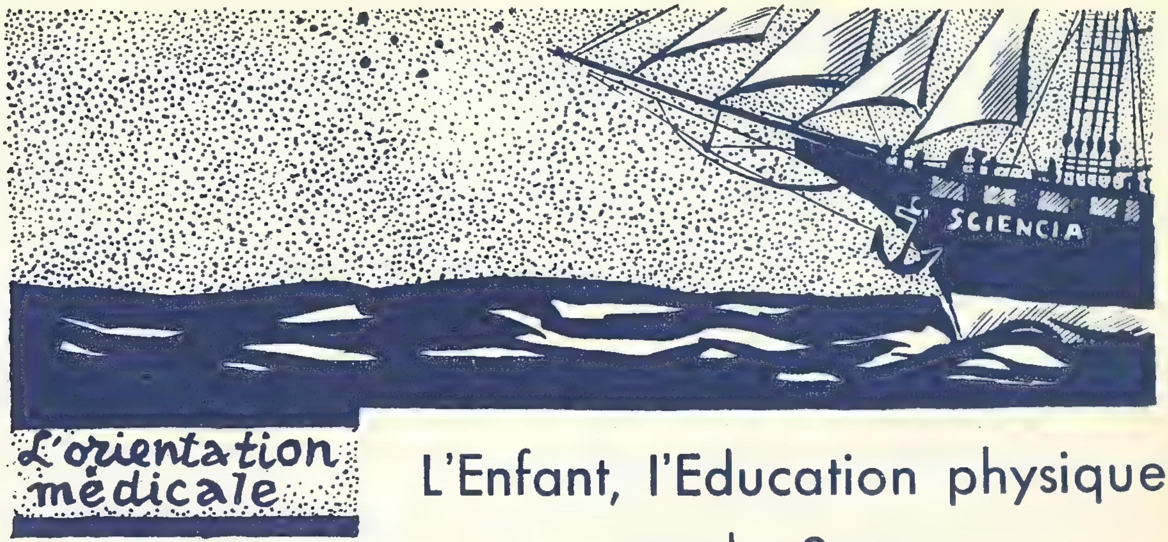

L'Enfant, l'Education physique et le Sport

(suite)

par le Docteur Marcel COLLET

Dans un précédent article, nous avions montré, malgré son utilité, le peu de développement de l'Education Physique de l'Enfant dans les établissements d'enseignement et dans les Sociétés Sportives et nous en avions signalé et confirmé les inconvénients. Peut-on apporter un remède à cet état de choses ?

Il semble que ce soit relativement facile si tout le monde y met de la bonne volonté et surtout si les Pouvoirs Publics veulent bien considérer que la résolution de ce problème engage l'avenir d'une race déjà déprimée et diminuée par la guerre, par conséquent que le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a là véritablement une question d'intérêt public.

Il faut partir de ce principe que l'Education physique est aussi indispensable au développement corporel de l'enfant que l'éducation intellectuelle l'est au développement de son cerveau, que c'est une hérésie de faire des forts en théme qui soient des débiles. Il y a bien un vieux proverbe latin « mens sana in corpore sano » que les officiels et les universitaires citent souvent dans leurs discours, mais que malheureusement ils ne font que citer ; puissent-ils un jour bien vouloir le mettre en application avant qu'il ne soit trop tard !

Ceci pour l'école. Quant à la pratique du sport et à sa préparation, on ne doit pas oublier que l'enfant doit arriver au sport « fin prêt » physiquement si l'on veut éviter des cataclysmes dans le genre de ceux signalés dans le précédent article. Comme nous le disait il y a quelque temps un ancien sportif épris de culture physique « l'éducation physique c'est la grammaire du Sport ». Ce mot résume bien tout ; c'est une grammaire avec tout ce que celle-ci comporte souvent d'aridité et d'ennui, mais si l'on veut raisonner froidement, c'est une grammaire indispensable.

Examinons d'abord le problème scolaire.

Dans l'enseignement primaire, les heures d'Education physique sont peut-être à peu près suffisantes ; les professeurs depuis quelques années, sous l'impulsion donnée par les Instituts régionaux d'Education physique et par le Cours supérieur du Lycée Michelet, se sont intéressés à leur tâche et vraiment font preuve d'une qualité et d'un bon vouloir qui mériteraient de meilleurs moyens d'action. Mais comme on le signalait récemment à la Commission médicale et scolaire du Comité national des Sports, qu'est-ce qu'une leçon d'Education physique faite à des élèves en costume de ville, grosses chaussures et faux-cols et sans l'hydrothérapie nécessaire et même indispensable après la leçon ?

On répondra qu'en province il n'en est pas de même et que dans les petites villes il y a souvent des leçons en costume sportif, même parfois trop légers comme nous le disait il y a peu de temps un des Inspecteurs généraux de l'Education physique auquel nous soumettions nos doléances ; je veux bien le croire, mais dans les grandes agglomérations il n'en est pas de même, et il est difficile dans l'état actuel des choses qu'il en soit autrement.

Quant à l'enseignement secondaire, il y a presque tout à faire. Certaines Universités, entre autres celle de Paris, ont fait un effort véritable, mais le temps des élèves est déjà surchargé de travail et à moins d'une refonte complète des horaires, il semble que la question éducation physique restera toujours en sommeil. De plus, on se heurte à ce fait que nécessitant un temps supplémentaire, les parents, devant le peu d'intérêt qu'elle paraît présenter, ne cherchent qu'à y faire échapper leurs enfants.

Conclusion : Il semble que pour arriver à un résultat pratique, il est indispensable que la leçon d'Education Physique rentre, non pas en supplément, mais dans les horaires normaux de l'Enseignement leçon d'une heure maximum, avec jeux pour les petits, jeux sportifs pour les plus grands. quatre fois par semaine, en costume de sport et suivie de douches.

Pour les établissements secondaires, la leçon peut être plus longue, s'accompagner d'exercices vraiment sportifs et par conséquent n'avoir lieu que deux ou trois fois par semaine.

Ces leçons devraient, en outre, être données à une distance suffisante des repas pour qu'il n'y ait pas d'inconvénients digestifs.

Pour les écoles secondaires, la question hydrothérapie qui est indispensable paraît pouvoir être facilement réalisée, étant donné la présence d'internes nécessitant des installations de douches, mais pour les établissements primaires qui, souvent en manquent, elle paraît plus difficile à organiser ; un voyage fait récemment dans un pays frontière nous a permis d'examiner une solution du problème intéressante et dont nous parlerons plus loin.

Mais qui dit éducation physique faite par des moniteurs d'éducation physique, dit aussi surveillance et contrôle médical.

Là tout est à faire, car il n'existe rien ou à peu près rien.

Dans les établissements primaires, les médecins inspecteurs des écoles exercent bien sur l'enfant une surveillance générale, mais dans les établissements secondaires, le médecin de lycée ne s'occupe à peu près de rien en ce qui concerne l'éducation physique.

Il serait donc indispensable que le médecin contrôleur, qu'il soit ou non médecin du lycée ou de l'école, soit au courant des questions d'éducation physique, ce qui est encore assez rare ; il serait encore plus nécessaire qu'il s'assure la collaboration du médecin de famille. Jusqu'à présent, celui-ci a plutôt vu d'un mauvais œil les projets d'une organisation semblable, car il a peur de se voir concurrencer au point de vue clientèle d'enfants ; il faut donc d'abord lui donner les garanties nécessaires pour le libérer de cette crainte, ensuite lui montrer l'intérêt pour lui d'être tenu constamment au courant de l'évolution physique de ses petits clients, ce qui lui permettrait de faire de la médecine préventive, aussi bien que curative.

Quant aux parents, il paraît normal qu'ils s'intéressent autant aux progrès physiques de leurs enfants qu'à leurs progrès intellectuels, et pour cela il faudrait les tenir **régulièrement** au courant des variations, inconvénients ou bienfaits constatés.

Il devrait donc exister un livret physique analogue au livret d'études, livret très simple (plus simple que celui qui existe actuellement qui est peu ou pas tenu), qui renseignerait les familles sur les variations physiques, mensurations, etc., de leur enfant, livret mensuel, contrôlé et émargé par les parents.

Le moniteur d'Education physique examinerait chaque mois ses élèves, transcrirait les mensurations sur le livret, détaillerait l'examen physique et mentionnerait ses observations. Aucun enfant ne pourrait échapper aux leçons d'éducation physique sans un certificat médical motivé de son médecin traitant, certificat à renouveler tous les trois mois.

Ce livret servirait aussi au contrôle médical.

Trois fois par an, au début, au milieu et à la fin de la saison scolaire serait pratiqué l'examen médical par le médecin de l'établissement. Ce médecin contrôlerait les résultats obtenus, donnerait au moniteur les indications nécessaires, signalerait les troubles constatés et les transcrirait sur le livret. Il permettrait ainsi aux familles d'indiquer à leur médecin habituel et de faire traiter ce qui aurait été reconnu défectueux dans l'état physique de l'enfant.

Il semble que de cette façon et en limitant le rôle du médecin d'établissement à un contrôle purement physiologique, on éviterait toute difficulté avec le médecin de l'enfant : ainsi se trouverait réalisée la collaboration indispensable pour arriver à un bon résultat, du moniteur, du médecin surveillant d'Education physique et du médecin de famille.

Lors d'un voyage récent en Italie, nous avons eu la bonne fortune de visiter officiellement les œuvres d'enfants et entre autres, l'organisation prévue pour l'Education Physique de l'enfance dans les grandes villes, prototype des organisations fascistes, en voie de réalisation.

On ignore trop chez nous l'importance prise par ces organisations de la jeunesse dans certains pays ; il y a là un travail formidable et même un danger. En tout cas, pour ce qui nous intéresse, la réalisation est pleine d'enseignements.

Il a été, en effet, créé des centres appelés cercles de balillas (enfants jusqu'à 14 ans). Ces cercles comprennent : une grande salle de culture physique pouvant contenir au moins cent élèves, une piscine avec installations hydrothérapiques, des vestiaires, des bureaux pour examens médicaux, terrain de jeux en plein air, salle de conférence et de théâtre, réfectoires et solarium sur la toiture pour cure héliothérapique, etc...

Ce qui est intéressant, c'est qu'à cet ensemble physique est ajouté un ensemble social, vestiaires pour distribution de vêtements aux enfants pauvres, distribution gratuite de vivres, etc...

La surveillance médicale est très stricte, comporte l'établissement de fiches, permet d'aiguiller l'enfant sur les exercices à faire, le repos au solarium, et a, comme corollaire, des œuvres de vacances avec, suivant les besoins, séjour à la mer, à la montagne ou à la campagne pendant un mois.

Les enfants des écoles doivent obligatoirement venir deux fois par semaine à ce centre sous la conduite de leurs professeurs. Pour profiter de ces organisations, il leur est réclamé personnellement cinq lires par an ; ceux qui ne peuvent pas payer sont aidés par des œuvres. Etant donné tous les avantages qu'ils trouvent dans ces cercles, pas un seul ne s'abstient.

A partir de 14 ans, l'enfant passe dans ce qu'on appelle les avantguardistes et fait en plus du maniement d'armes, et pas avec un fusil de fantaisie, avec le mousqueton de cavalerie règlementaire !

Il est évident qu'en ayant la possibilité de centraliser ainsi, on simplifie le problème ; on a l'avantage d'avoir des organisations presque parfaites répondant à tous les besoins. De plus, on voit automatiquement les enfants et les familles s'y intéresser, étant donné les bénéfices de toutes sortes qu'ils en retirent.

En résumé il y a presque tout à faire chez nous pour cette question éducation physique de l'enfance ; nous avons à peu près tous les éléments en mains, mais on ne peut arriver à un résultat définitif que si l'on a la collaboration des familles, du corps médical, de l'enseignement et des pouvoirs publics ; il semble qu'il y ait là trop de personnes à mettre d'accord ; espérons que devant l'importance et l'urgence du problème, ces éléments voudront bien, peu à peu conjuguer leurs efforts.

Reste à étudier le problème de l'Education Physique dans les Sociétés sportives avant et pendant la pratique du sport, et de l'organisation du sport pour la jeunesse scolaire...

Docteur Marcel COLLET.

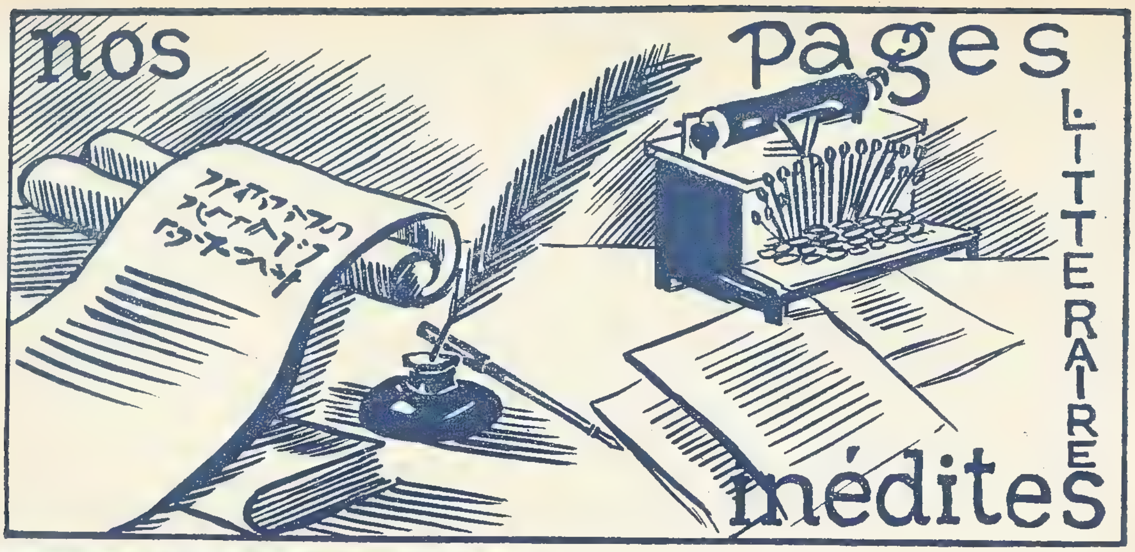

notre conte

Le Fil invisible

par Daniel RICHE

Dans une allée du Bois de Boulogne, Franceline de Fongibaud marchait à petits pas. Sous le soleil encore pâle qui zébrait le chemin de grands traits de lumière, la jeune femme se découpait élégante, mince, élancée, avec un frais visage sous un petit chapeau d'où s'échappait, indisciplinée, la mousse d'or de ses cheveux bouclés.

Le Bois, cher aux Parisiens, sortait lentement de sa torpeur hivernale. De la terre montait un parfum de renouveau, subtil et grisant et dans ce coin perdu où ne parvenait nul bruit de la grande cité, la nature maîtresse avait des relents d'amour et de désir qui gagnaient la promeneuse, faisaient trembler imperceptiblement ses lèvres et agaçaient ses doigts.

Le fameux «**on**» prétendait que la plus belle situation de la femme jeune était celle de veuve. Elle lui donnait toute liberté d'agir et de parler sans avoir à supporter le poids plus ou moins pesant de l'autorité d'un époux. Oui... peut-être... sans doute... Mais, au printemps, cette inappréciable liberté ne vous laisse-t-elle pas un peu seule à des instants où tout invite les êtres à se rejoindre?

Du bout de son pied finement chaussé, Mme de Fongibaud envoya rouler un petit caillou rond comme une bille que ses grands yeux mauves suivirent dans sa course. Ce geste d'impatience accompli, elle se posa nettement la question :

— Alors, me remarier?... Soit. Mais avec qui?

La femme ne peut choisir que parmi les hommes qui la désirent et pas un seul de ceux-ci n'éveillait en elle le souhait de le connaître mieux. A son âge, une femme n'en était pas à penser au remariage pour avoir en face d'elle, aux repas, un vis-à-vis. Non, elle ne se trouvait presque jamais seule. Ce qui lui manquait par ce premier beau jour au ciel clair, c'était de la tendresse exprimée à l'aide de jolis mots se terminant par de longs baisers.

Mais les mêmes paroles ne savent également vous émouvoir prononcées par toutes les lèvres.

Il y a derrière les syllabes dites d'autres syllabes autrement belles et prenantes que les cœurs perçoivent clairement, bien qu'elles ne soient pas formulées.

Toute à ces pensées... printanières, Franceline n'avait pris garde au manège d'un suiveur qui, obéissant, lui aussi, aux effluves du renouveau se rapprochait d'elle à chaque pas.

Soudain, la femme eut le sentiment de la présence de l'homme. Après l'avoir gratifié d'un regard dénué de bienveillance, Franceline voulut traverser la chaussée, afin de se débarrasser de l'indiscret. Aussitôt, sans remarquer deux automobiles qui, en sens inverse, arrivaient à grande allure, elle s'élança.

Des cris d'avertissement poussés par les promeneurs l'immobilisèrent. Epouvantée, ratatinée sur elle-même, elle allait être prise en tenaille lorsque deux bras puissants la saisirent, l'enlevèrent et la poussèrent sur le trottoir au moment même où les automobiles lancées en flèche s'entrecroisaient à la place occupée par elle une seconde auparavant.

Quelque peu héberluée, l'imprudente demeurait incertaine. Mais, se sentant toujours sous l'étreinte de son sauveur, elle tourna la tête et constata qu'elle se trouvait presque dans les bras de celui qu'elle avait voulu fuir.

Franceline de Fongibaud se recula légèrement :

— Je vous remercie, Monsieur, balbutia-t-elle.

— Heureusement que je me trouvais là ! remarqua l'inconnu gaiement.

— Si vous n'aviez pas été là, je n'aurais pas traversé : c'était pour m'éloigner de vous.

— Ingrate, votre sauveur...

— Vous ne l'étiez pas encore.

— J'aurais dû, tout de même, vous sembler moins dangereux que les quarante chevaux qui, un peu plus, vous écharpaient en se jouant.

— Je ne les avais pas vues.

— C'est juste, continua-t-il à rire, avant de chercher à me « semer » vous me jetiez un regard moins qu'aimable.

Pour couper court à la conversation que ce passant cherchait à entamer, Franceline répéta :

— Je vous remercie d'avoir bien voulu... Adieu, Monsieur.

— Vous êtes toute pâle ; il ne faut pas vous en aller ainsi. Tenez, voila le **Pavillon de l'Impérial** Permettez-moi de vous offrir un cordial. C'est un remède nécessaire après une émotion.

Franceline, de nouveau, regarda — et mieux — son suiveur et sauveur. Assez grand, de physique agréable, bien que de mise simple, il ne semblait pas dépourvu d'éducation ; elle ne devait craindre aucune goujaterie. Aussi, sentant ses jambes flageoler, jugea-t-elle que ce garçon méritait, — bien qu'il fût la cause initiale du drame — qu'elle ne se montrât dédaigneuse. Elle accepta donc pour ne pas le froisser ; elle accepta, en s'indignant comiquement. C'était trop violent !... N'avoir voulu à aucun prix qu'il l'abordât et aller au café avec lui !...

Assis côte à côte, les consommations servies, l'administrateur exprima son contentement et avoua le grand désir de la connaître qui l'avait saisi dès qu'elle lui était apparue.

— Bah ! si j'avais pu me perdre dans la foule, vous auriez à peine poussé un petit soupir de déception, répondit la jeune femme, incrédule, et vous seriez parti à la chasse d'une autre distraction sentimentale !

Elle ne le laissa point protester. Son grand-père disait : « L'homme se marie par lassitude, la femme par curiosité. » Elle admettait la curiosité des jeunes filles, mais la fatigue de l'homme ! Elle avait beau passer en revue tous ceux qui évoluaient dans son entourage, elle ne les voyait jamais las — même les vieux — de courir à la conquête féminine, sans amour ni même de désir, pour le plaisir d'en compter "une de plus" au tableau !...

— En matière sentimentale, répliqua le jeune homme, il ne faut trop discuter. A vouloir toujours aller au fond de tout, on y reste... Ecoutez, jolie Madame, nul ne doit s'embarrasser de craintes inutiles. Disons que le bonheur nous est parcimonieusement distribué, par petites miettes, tandis que le malheur tombe dru sur nos épaules. De cette rencontre fortuite naîtra peut-être de l'agrément. Ne pensons qu'à une chose : ne pas le laisser échapper... Mais, j'ai oublié de me présenter. Je me nomme Paul Malart, élève architecte à l'Ecole des Beaux-Arts. J'ai vingt-six ans, toutes mes dents, l'espoir pour fortune et, dans le présent, le grand désir de vous plaire...

Elle hésitait à se nommer. Révéler son identité pouvait l'entraîner à des ennuis. Etant donné qu'il ne manquait pas d'aplomb, il pourrait bien, un jour, avoir le front de se présenter à son domicile. Plus sage était de garder l'incognito. Effrontément, elle riposta :

— J'ai nom Gisèle Dubois... modiste.

— Bravo ! Vous édifiez des fleurs et des rubans sur du feutre ; moi, j'accumule des moellons et des briques sur de la terre : nous étions faits pour nous comprendre.

— Comme vous y allez ! protesta-t-elle. Mais vous ignorez absolument si je n'ai pas ma vie faite.

Il haussa les épaules. Eh bien quoi ? Il ne lui demandait pas de bouleverser son existence. Il n'y voulait apporter aucune complication désagréable, pas de cris, pas de passion, pas de larmes jalouses ! Il lui proposait, pour l'instant, une distraction qu'il entrevoyait, en ce qui le concernait, agréable. Ce serait délicat, amusant, divertissant. Après l'on verrait l'effet de la bille.

— C'est tout à fait à flirt de peau, ce que vous m'offrez là.

En cherchant à prendre une main qu'elle lui refusa, il ripostait. La liaison dénommée par elle, « flirt de peau », ne lui conviendrait guère plus de quelques jours. Il la lui proposait seulement, la voyant très sur ses gardes, pour ne pas l'effrayer de mots trop définitifs. Mais il se promettait bien que la prochaine fois...

— Halte-là, mon bon Monsieur, il n'y aura pas de prochaine fois. Nous allons, dans une minute, nous séparer pour ne plus nous revoir.

— Oh ! ce n'est pas possible !... Vous, si jolie, ne vous revoir jamais !... Sans moi, à cet instant, étendue dans une clinique, vous souffririez mille douleurs. Vous n'avez pas le droit de plaquer ainsi votre sauveur. Soyez bonne... Soyez gentille, donnez-moi un rendez-vous ? Je vous en supplie, accordez-moi une minute, rien qu'une petite minute pour me montrer que vous me pardonnez l'audace qui m'a fait suivre votre grâce et que vous me savez gré de vous avoir empêchée d'être écrasée.

Franceline, hésitante, l'examina. Il unissait l'audace à la timidité et semblait d'âme si jeune, si fraîche dans son emballement qu'elle finit par consentir à lui écrire « si un jour elle pouvait s'échapper de son atelier ».

Sur cette vague promesse, la jeune femme se leva.

Le futur architecte regardait disparaître la fausse Gisèle, lorsqu'un camarade, commis à la Bourse, qu'il n'avait pas remarqué, lui frappa sur l'épaule en le complimentant sur ses belles relations... La jeune veuve du banquier Fongibaud, c'était quelque chose !... Son mari lui avait légué une grosse fortune. Au bout du compte, cette jolie personne, après avoir épousé en premières noces un vieux « fripé », doré sur toutes les coutures, pourrait bien se trouver prête à se consoler avec un jeune, simplement riche de cœur.

— Mes félicitations, Don Juan, et bonne chance.

Sans laisser deviner sa stupéfaction, Paul déclara, désinvolte, qu'il ne pensait guère à une telle conquête.

Mais, une fois seul, il poussa un soupir de regret. Quel dommage !... La veuve du banquier Fongibaud ! Elle ne lui écrirait jamais !... Qui sait ?... Tout de même... Si elle avait besoin d'un consolateur, comme l'avait dit son ami ?... Pourquoi pas lui ? En tout cas, il se promettait bien, si par aventure elle se rappelait à son souvenir, de se venger. Elle s'était moquée de lui en se faisant passer pour arpète ; à son tour, il lui monterait un bateau... un bateau !... Oui, mais lequel ?... Il ne savait... mais il avait, hélas, le temps d'y réfléchir.

Il arrive que la réalité dépasse parfois le rêve en invraisemblance. Quelques jours plus tard, Franceline donna de ses nouvelles, fixant un rendez-vous au jeune architecte — tant une femme privée de toute préoccupation sentimentale, est incapable d'oublier un homme qui la trouve jolie. Dès les quatre lignes reçues, Malart, supposant bien qu'entre la jeune dame millionnaire et un élève de l'Ecole des Beaux-Arts, l'aventure ne pourrait jamais aller bien loin, ne pensa qu'à la riposte à faire à la soi-disante modiste. Elle avait voulu interpréter les **Jeux de l'Amour et du Hasard :** il la suivrait dans cette voie.

Et, les coudes sur la table, ses deux mains ayant pris à poignée sa brune tignasse, il chercha... Ayant perpétré en son esprit la réplique à la fausse Gisèle, Paul se rendit chez un de ses "anciens" de l'Ecole, qui s'occupait de ventes d'immeubles.

Malart lui expliqua l'imbroglio.

Il n'aurait pas aux environs de Paris une propriété à louer ou à vendre dont, pour quelques heures, il pourrait, lui, passer pour le propriétaire ?

L'autre réfléchit, puis acquiesça. Justement, une superbe villa, entourée d'un beau parc fort bien entretenu, inhabitée depuis le décès de son propriétaire et mise en vente par les héritiers ne parvenait à trouver acquéreur. Si cela l'amusait, il pouvait très bien aller prendre le thé sur sa terrasse sans que la belle en question se doutât de rien. Le gardien prévenu leur préparerait à goûter.

— Tu es le meilleur des copains ! Pour te remercier, je te ferai, un jour, connaître la dame de mes pensées... Jamais tu n'as vu plus jolie femme. Elle a tout le printemps sur ses joues parfumées et tout l'esprit du monde dans ses yeux couleur pervenche. Tu verras et tu seras ébloui !

Cette affaire réglée, Paul Malart s'en fut trouver un autre camarade qui possédait une huit cylindres à carrosserie toute neuve. Ce dernier voulut bien s'engager à les conduire, lui et sa bonne amie, à la villa inhabitée.

Au jour fixé par la pseudo Gisèle pour passer un moment avec son sauveur, à l'heure prescrite, Malart, au coin de la rue Royale et de la place de la Madeleine, piétinait d'impatience, debout devant la portière de l'élégante automobile, dont le propriétaire, averti de la farce jouait, sous la blouse blanche, le rôle du chauffeur de bonne maison. Enfin, la jeune femme parut dans une élégante toilette qui ne cherchait pas à copier celle qu'aurait pu porter la modeste midinette.

Le jeune homme l'invitant à monter, elle hésita, surprise :

— Oui, c'est ma voiture, dit-il négligemment. A notre première rencontre, j'avais craint de vous effaroucher en vous parlant de ma situation... plus qu'aisée.

— C'est très mal, Monsieur. Vous me faites regretter d'être venue.

— Vous le dites sans le penser. Une chaumière et un cœur, cela ne s'accepte que dans les romans.

— Moi, de vous, je n'accepte qu'une tasse de thé.

— Le sage, rit-il en l'installant confortablement, se contente de peu !... Si vous le voulez bien, nous n'irons pas la boire au Bois de Boulogne, mais dans une petite bicoque entourée d'arbres que je possède sur la route de Saint-Germain.

— A condition, dit-elle prudente, que nous resterons dans le jardin.

— J'allais vous le demander. Ma maisonnette, empoussiérée à cette époque, est hermétiquement close. Elle ne s'ouvre qu'en juillet, lorsque je l'habite. Le thé sera servi sous la véranda. — Et, penché vers l'ami qui se tenait respectueux à son volant comme un chauffeur stylé, il ordonna : — A la villa !

L'automobile, bientôt, dépassait la lourde masse de l'Arc de Triomphe. Coquette, Franceline jeta la phrase rituelle du second rendez-vous :

— Vous avez pensé à moi depuis votre acte valeureux ?

— Je n'ai pensé qu'à vous. Sans cesse, j'ai eu devant les yeux votre silhouette élégante, vos yeux charmeurs, votre joli sourire... Et vous ?

— J'ai parfois songé... un peu trop souvent peut-être, à un jeune homme audacieux, puis courageux, qui attendait tout de la vie par son talent et son travail. Il avait votre visage, pourtant ce n'était pas vous. Mélancolique, elle reprocha :

— Pourquoi m'avez-vous trompée ?

Il se retint pour ne pas répondre : « Vous avez commencé par me duper ! » et, avec un petit sourire ironique, trouva le mobile de son mensonge. Peut-être la crainte de n'être pas aimé pour lui-même, si, par hasard... Et puis, qu'importaient les marques d'apparences. Si les cœurs savent se parler et se comprendre tout est là !... Pour son compte, il le souhaitait de toute son âme. Ah ! si elle se doutait combien il saurait la chérir !...

Voilant légèrement ses yeux mauves de ses paupières aux longs cils pour mieux savourer ces mots passionnés, elle demanda :

— Etes-vous sincère ?

— Toujours au moment où je parle.

— C'est quelque chose, mais c'est bien court.

— Il est fou de vouloir s'emprisonner dans des serments éternels qui sont sans sanction. L'important, ma chère beauté, est d'aller vers l'amour, honnêtement, sincèrement, avec la croyance que c'est pour l'éternité. Le Destin fera le reste.

— Peut-être, mais ce n'est pas adroit de le dire... Vous voulez me persuader, comme l'autre après-midi, que vous n'êtes pas l'homme des grands sentiments.

— Je ne dis pas cela, je marche vers l'inconnu. Pourtant, il me semble que jamais personne ne pourrait se lasser de votre charme.

Tandis qu'ils parlaient, l'automobile avait franchi la distance. Aussi, lorsqu'elle s'arrêta soudain devant une superbe grille s'ouvrant sur un parc magnifique, la jeune femme sembla médusée.

— C'est ici ?... Il me semble que je connais ce jardin.

— Oh ! vous savez, tous les jardins sont des jardins, ironisa Paul en lui donnant la main pour l'aider à descendre.

Franceline ne répondit pas. Mais engagée dans la grande allée d'où se découvrait la villa, elle s'arrêta net et fixant sévèrement son cavalier :

— C'est à vous cette propriété ?

— Parfaitement, affirma-t-il.

— Ah ! c'est curieux !

— Pourquoi ?

— Parce que, figurez-vous, mon bon Monsieur — cela va vous paraître invraisemblable — cette demeure, qui est à vous, est aussi... à moi.

— Non ? s'effara-t-il.

— Si, demandez au gardien. Seulement, depuis la mort de mon pauvre père, mon mari l'avait mise en vente et je n'y suis pas revenue.

Devant sa mine navrée, elle éclata de rire :

— Ne vous troublez pas... Laissez-moi plutôt vous remercier d'avoir pensé à me ramener en ces lieux qui gardent de chers souvenirs.

Dominant l'émotion causée par ce malchanceux hasard qui lui faisait conduire sa conquête dans sa propre maison, il insinua :

— J'étais convaincu de vous être agréable.

— Ah ! l'affreux menteur ! Rien qu'à votre air déconfit, j'ai vu tout de suite que vous ne vous en doutiez pas... Seulement, Monsieur, expliquez-moi ?

Son aplomb retrouvé, le futur architecte avoua sans gêne son stratagème. Elle s'était moquée de lui en se faisant passer pour arpète. Il avait voulu lui rendre la pareille en se posant en millionnaire. Les yeux pétillant de malice, il poursuivit : la fausse Gisèle Dubois devait constater sa discrétion. Il ne lui avait offert qu'une chaise sur sa terrasse !... C'était à elle de lui faire les honneurs de la demeure et du parc, dans les allées duquel sa jeunesse avait dû promener solitairement des rêves magnifiques ou de décevantes réalités.

— Mais, cher Monsieur, j'étais très heureuse.

— Il n'y a pas de bonheur qui ne laisse place au souvenir, au regret, à l'espérance. Dans la vie, il n'y a rien d'absolu ni de complet.

— Monsieur voudrait me pousser aux confidences ?... N'y comptez pas, et venez voir l'étang ; il est calme et transparent comme mon cœur.

Côte à côte, les jeunes gens marchèrent sans parler sur le doux tapis de sable blond. La main de Paul ayant rencontré celle de Franceline, grisé par les effluves printaniers, il la prit, la serrant d'une douce étreinte et... elle ne la retira point. Mais la voyant le front penché, il demanda, la voix caressante :

— A quoi pensez-vous ?... Au bonheur qui rôde ?

— Peut-être... et je me demande si vous seriez capable d'aimer votre femme...

— Pourquoi pas, répondit-il en riant, on est bien capable d'aimer celle des autres !

— En voilà une réponse !

— En voici une autre : — Et, devenu très grave, fervent, il prononça : — Vous, l'inaccessible, vous qui ne serez jamais mienne, je vous aime et, sans espoir, je vous aimerai toujours.

Une sincère invocation ne peut qu'être exaucée. C'est pourquoi cette double gaminerie qui aurait pu tourner très mal, se termina très bien — comme dans les belles histoires : par un mariage.

Paul Malart, simple élève des Beaux-Arts, présenté à Franceline de Fongibaud dans un des selects salons qu'elle fréquentait l'hiver, la jeune veuve richissime ne l'aurait, certes, pas remarqué. Mise en sa présence, au printemps, dans un sentier du Bois de Boulogne, elle s'était moquée de lui, ils en avaient ri ainsi que deux enfants ; puis, la fusée joyeuse s'était éteinte dans une alanguissante poignée de mains... A quoi tient le bonheur ?... Comme la vie, à un fil. Un tout petit fil saisi au passage qu'un rien pouvait rompre et qui les lia pour toujours.

Daniel RICHE.

BIBLIOTHEQUE
ARCHIVES
MUSÉE
VARIETES HISTORIQUES
ET LITTERAIRES

Le cas épineux du citoyen Charles Delacroix

par Armand LE CORBEILLER

Lorsqu'en 1773, Monsieur Charles Delacroix, avocat au Parlement, épousa Mademoiselle Victoire Oeben, il entra dans une famille d'artistes. Le père : M. Oeben, mort quand la jeune mariée avait six ans, fut de ces maîtres menuisiers-ébénistes dont le talent s'affirmait en des meubles de bois de rose et de violette ; on l'avait connu fournisseur de Mme de Pompadour et de réputation telle, que son atelier, dans l'enclos de l'Arsenal, accueillait les grands bourgeois et les familiers du Roi venant y admirer ses dernières œuvres. Avec son premier compagnon : Jean-Henri Riesener,Oeben avait commencé pour le Roi, un bureau dont la mort ne lui avait pas permis l'achèvement. Il partit en laissant à sa femme la tâche d'élever Victoire et Adélaïde, qui venait de naître. A son fidèle disciple Riesener, incombait de terminer le bureau royal, et de maintenir la prospérité, en même temps que la célébrité de la maison.

Riesener n'avait mieux fait que d'épouser, en 1768, la veuve de son patron. Le meuble royal : chef-d'œuvre de marqueterie et de cuivres ciselés, terminé en 1769, fut signé Oeben-Riesener (1) ; ce dernier fit souche, avec Mme Oeben d'un fils François ; puis, beau-père des jeunes filles, il présida au mariage de Victoire avec Charles Delacroix, et devint le grand-père des trois enfants qui, en 1784, composèrent, avec leur délicieuse maman, le bonheur de l'avocat au Parlement.

C'est alors que le vent souffle les idées nouvelles portées sur des mots magiques ; illuminés et naïfs entendent et veulent, tout de suite, en faire des réalités. Les malins songent à l'immédiat profit personnel ; les perspicaces se préparent à prendre l'orientation pour « border au plus près ». La famille Oeben-Riesener voit avec surprise, et sans doute quelque déconvenue, l'avocat Delacroix affirmer sa croyance dans l'ère qui s'approche, se lier à ceux, pour qui le Roi n'est déjà plus qu'un mythe désuet, se donner, enfin, en pâture à la politique : hydre inconnue, malfaisante, qui monte à l'horizon de France. Chez les Riesener, tout imprégnés du loyalisme monarchique venu du fond de leur gratitude pour la Cour qui leur procurait l'aisance dans la culture de l'art, et de l'amour que leur inspirait la famille royale, au point d'avoir donné aux deux filles les prénoms des tantes de Louis XVI, on comprenait mal les opinions de Delacroix.

Chez celui-ci, absolue conviction ou calcul d'intérêt ? Vocation du bonheur du peuple ou conscience que sa profession périclitant, il fallait chercher autre chose ? S'agissait-il, plutôt, d'oublier les fâcheuses conséquences d'une infirmité récemment survenue, et de dominer ses sens par une fébrile activité cérébrale pleine d'imprévu ?

---

(1) Il est au Musée du Louvre.

C'est, qu'en effet, depuis la naissance de son dernier enfant : Henri, en 1784, Charles Delacroix ne pouvait plus être le mari physiologique de sa femme. Non pas que celle-ci fût devenue déplaisante, malade ou vieille avant l'âge. Tout au contraire, à vingt-cinq ans, fraîche, charmante et fort désirable, attirant les regards, elle était parfaitement capable de retenir son mari. Lui, avec ses quarante-trois ans, vigoureux et d'un robuste et sain tempérament, ne souhaitait que de partager avec sa femme les profondes et totales joies du mariage.

Mais, Charles Delacroix subissant le supplice de Tantale, ressentait le désir et se rongeait de ne pouvoir le satisfaire. Cette misère lui était venue au cours des semaines qui suivirent l'accouchement de Victoire. Pendant qu'elle reprenait, peu à peu, la sveltesse de sa taille, la grâce de ses formes et, pour tout dire, son aptitude à l'amour. Charles éprouvait de fortes douleurs au côté gauche du bas-ventre qu'il voyait enfler sans cesse. Ainsi, plus Victoire s'amincissait et plus son mari grossissait, souffrant à mesure qu'elle retrouvait la santé, gagnant en embonpoint anormal, tout ce qu'elle en avait perdu : pour lui, situation décevante. Car, son cerveau aiguisait, en les décuplant, le souvenir des images, avivait son regret d'un bonheur si proche et interdit.

Quand Delacroix fut élu à la Convention Nationale, son ventre était énorme, et il ne pouvait plus uriner. Il fallait agir. Par une étroite perforation, on établit un second nombril pour l'écoulement du liquide « au moyen d'un conducteur en forme de petit entonnoir qui, appliqué exactement sur ce nombril, empêcha les urines de se répandre sur les vêtements. » Le député, atteint d'un sarcocèle, maladie incurable, d'évolution lente, voyait venir la mort.

Cet homme était doué de courage et d'énergie. Ce serait mal le connaître que de penser qu'il se contentait d'assister aux séances de la Convention et d'y garder le silence, plus occupé de son apostème que de son mandat. Il pouvait bien avoir l'allure d'une femme prête d'accoucher et, son visage crispé sous les tortures de fréquentes épreintes, il allait, s'occupant de la Nation. Il gravissait la tribune péniblement, mais il parlait sur les émigrés, les biens nationaux, la destruction des bêtes fauves, contre les prêtres. Il y dénonce des collègues et les commissions, explique les concessions à perpétuité des biens dévolus aux paysans : activité constante, débordante ; dérivatif aux tristesses de son intimité.

Il assiste à toutes les séances du procès du Roi et, le 16 janvier 1793, à celle que préside Vergniaud. Il répond à l'appel de son nom pour expliquer son vote sur la peine : « Comme représentant du peuple, je dois apporter ici, moins l'expression de ma volonté que celle de la volonté générale. La volonté générale a appliqué la peine de mort aux crimes dont Louis est convaincu. Je vote pour la Mort ». Il dit, et retourne à sa place. Ses motifs sont bien incolores et n'affirment guère sa personnalité. Peut-être, à cette heure, se souvient-il de tout ce que doit sa famille au monarque et songe-t-il à se couvrir, devant sa femme, de la nécessité de hurler avec les loups. Il dut frémir quand un autre de ses collègues de la Marne : Drouet, l'homme de Varennes, vota la mort parce que le Roi « a ouvert le sol de la patrie » à l'ennemi et qu'il a « fait couler à flots, le sang de ses sujets qui le comblaient de leurs bienfaits ». Celui-là, du moins, allait jusqu'au bout de sa haine.

Delacroix parcourt sa route : il est au Comité de Salut Public, surnage les remous du régime déliquescent, s'impose, est élu secrétaire du Conseil des Anciens. Le 15 brumaire an IV (6 novembre 1795), on le nomme ministre des Relations extérieures. Bien que ce fardeau soit au-dessus de ses forces, dit-il, il l'accepte car « son dévouement à la patrie lui fait un devoir de s'en charger ». Il s'installe avec sa famille, rue du Bac, à la maison Gallifet, siège du Ministère. Il y demeure durant presque deux ans, en proie à des souffrances de plus en plus aiguës qu'il surmonte pourtant. Mais en juillet 1797, il n'en peut plus. Cette raison n'est peut-être pas la seule qui lui arrache sa démission : un personnage vient de rentrer en scène qui, prudemment jusqu'alors, s'est tenu loin du désordre : Talleyrand. On l'autorise à revenir en France, ou plutôt, on l'y rappelle et c'est Delacroix qui lui écrit. L'ancien évêque d'Autun comprend que son heure sonne, et il débarque en juin. Le 18 juillet, Delacroix lui cède sa place.

Maintenant, Delacroix songe à lui-même, et à son infirmité ; il en a assez de souffrir, de pousser sa bosse et de ressembler à « une vieille femme enceinte », il sait que cette allure le rend ridicule ; Mme de Staël s'en gausse et même tous ses collègues du clan que Talleyrand a fait naître : petite cour qui s'efforce à voir de loin et que mènent les Maret et les Semonville ; il en a assez de la vie qu'il subit, privé de tout amour. Il décide qu'une consultation de médecins aura lieu : il saura à quoi s'en tenir. Les hommes de l'art se réunirent. Ils étaient huit officiers de santé parmi lesquels le chirurgien Imbert-Delonnes.

Charles Delacroix, déshabillé, fut étendu et le savant aéropage commença l'examen de son corps.

C'était la quatorzième année que le patient traînait son mal, et il avait cinquante-six ans. Aucun des remèdes prescrits n'avait empêché l'accroissement considérable de la tumeur enveloppée par tous les téguments voisins: on n'apercevait plus rien. Telle qu'on pouvait la palper et en déterminer les contours approximatifs, elle attaquait plus le côté gauche que le côté droit; elle affectait la forme d'un cœur arrondi et irrégulier, dont la base se portait à droite, posant sur le bas-ventre et la cuisse du même côté. La pointe, au contraire se dirigeait sur la cuisse gauche. Sa longueur totale était d'environ quatorze pouces (0 m. 38) et son épaisseur au centre, dix pouces (0 m. 27). Le cordon spermatique lui servait de pédicule qui paraissait se propager sur la région hypo-gastrique, sur le pubis et sur le périné.

Après que chacun des officiers de santé l'eût examiné, Charles Delacroix se rhabilla et laissa seuls ses juges pour leur délibération. La majorité des avis fut que cette tumeur était de celles qu'on désigna sous le nom de «noli me tangere» : intouchable, on devait la respecter: elle continuera d'opprimer le malade jusqu'à la mort qui ne doit pas tarder au-delà de six mois.

Imbert Delonnes est d'un avis contraire : il préconise une intervention « par instrument tranchant » Tous se récrient; Imbert Delonnes proteste, affirme, se réfère à l'aphorisme de Celse : melius anceps remedium experire quam nullum; on ne veut pas l'entendre, on affirme que c'est tuer le malade que de l'opérer. Inutilement, Imbert Delonnes demande qu'on veuille bien lui citer les autorités qui proclament ainsi l'impuissance de la chirurgie, on ne lui répond pas. Mais il reste ferme dans son opinion, refuse de se rallier et, par sept voix contre une — la sienne — l'assemblée, décidant qu'on ne fera rien, lève la séance et laisse seuls, Imbert Delonnes et Delacroix.

Originaire du Comtat d'Avignon, Imbert Delonnes avait cinquante-trois ans. Le duc d'Orléans se l'était attaché comme chirurgien alors qu'il était médecin à la faculté de Caen. Pendant la Révolution, il avait vécu dans la retraite, à Montgeron, d'où on le tira le 9 thermidor pour le faire chirurgien en chef aux armées. Spécialisé dans les maladies génitales de l'homme, il aimait son art; les différentes opérations qu'il avait réussies et décrites en diverses publications attestaient sa foi, la sûreté de son diagnostic et l'habileté de sa main.

Imbert Delonnes et Delacroix causent. Le chirurgien dit au malade qu'il peut guérir de l'affreux mal qui mine sa vie; il veut lui prouver que son opinion n'est que le fruit de son travail et de ses observations, en lui proposant la lecture de son **«Traité sur les maladies des hommes»**. Puis, il l'engage à se mettre en rapport avec des personnes guéries par lui de l'hydrocèle et d'autres maux des parties sexuelles, tels Bougainville et Legendre. Ainsi s'efforçait-il de donner confiance au patient.

Delacroix n'ignorait rien des ravages de sa tumeur et se savait condamné à mourir dans peu de temps. L'espérance ne luisait à ses yeux que du côté de la chirurgie qui lui promettait la guérison. Il avait lu Montaigne et savait qu'on ne doit pas craindre la mort, mais seulement de mourir; il se souvenait, précisément, des atroces douleurs endurées par l'abbé de Flamarens, frère du dernier évêque de Périgueux, du fait d'un hydrosarcole du pied qui, cependant, ne pesait que deux livres. Que seraient les siennes, dans moins d'une année, quand, le testicule droit envahi à son tour, le sarcocèle étreignant l'intestin ne formerait plus qu'une masse considérable, peut-être double de celle d'aujourd'hui? N'était-il pas préférable de courir le risque de l'opération dont on lui prédisait le succès? Le pire qui pouvait survenir n'était rien auprès de ce que lui réservaient les mois prochains, au bout d'un martyre sans nom. Energique, on l'a dit, il prit sa résolution et, sans plus d'hésitation, il se remit aux mains d'Imbert Delonnes.

On était au 17 fructidor an V (Dimanche 3 septembre 1797). Le chirurgien décida que l'intervention aurait lieu dans dix jours et que, jusque-là, le malade ne s'alimenterait que d'un régime maigre, très sévère.

Au jour dit, 27 fructidor an V (Mercredi 13 septembre 1797), Imbert Delonnes était là, accompagné de six confrères, tous officiers de santé : Monier, Duchanoi, Guillemardet, membre des Cinq Cents et ami de Delacroix, Collet, Cœcou et Poisson qui assisteraient à l'opération. Delacroix se coucha sur un lit spécialement préparé. Sur l'invitation du chirurgien, il mange une croûte de pain, boit un petit verre de vin d'Espagne, et s'abandonne.

Le travail devait être très long et les souffrances du patient infernales.

Imbert Delonnes résolut de n'opérer que pendant une demi-heure chaque fois et de laisser au malade un répit de sept à huit minutes entre chaque séance : prudence nécessaire que ces entr'actes qui suspendraient les douleurs en ramenant le calme chez l'opéré, et permettraient à ses organes de reprendre la force nécessaire pour parvenir à la délivrance.

Le chirurgien ouvrit dans toute l'étendue de la tumeur et selon la direction du cordon spermatique ; ensuite, après avoir séparé l'enveloppe de la tumeur, dans une bande d'environ quatre pouces de largeur, il plongea son bistouri à l'un des points qui semblait contenir du liquide. Mais, convaincu que la maladie était un composé de glandes graisseuses organisées autour du testicule, il en commença l'entière dissection. La surface était environnée d'artères et de veines : véritable réseau ténu qu'il convenait d'éviter le plus possible afin de s'abriter des grandes hémorragies. La besogne était tantôt très facile, et tantôt difficile, surtout du côté du raphé, ou les mailles étaient très serrées. A la masse à extirper tenaient le canal de l'urètre et les organes de la génération dont les enveloppes étaient devenues celles de la tumeur : le gland, opprimé et tiraillé était grêle et très allongé ; on n'apercevait plus que le second nombril d'évacuation des urines. Imbert Delonnes devait tout conserver, des organes de la génération adhérents et confondus avec la tumeur et la portion des enveloppes qui, avant la maladie, appartenaient à ces organes. Il importait aussi que ces enveloppes fussent, après l'extirpation, appliquées immédiatement sur les surfaces qui semblaient leur être devenues étrangères, afin qu'avec leurs anciennes formes, elles reprissent leurs anciens droits.

Le second nombril servit de point de ralliement. Le chirurgien parvint à isoler la tumeur et les parties à conserver dans leur parfaite intégrité. Mais il lui restait un pédicule de dix pouces de circonférence, à ligaturer (0 m. 2706) et il craignait que les parties nerveuses et membraneuses qui le composaient ne pussent supporter une forte compression sans amener de vives douleurs aux reins, aux entrailles, des crampes, des convulsions susceptibles de déterminer la mort. Il fallait cependant que les ligatures fussent à la fois assez peu serrées et suffisantes pour opposer une digue efficace à des vaisseaux ayant acquis un diamètre et un épaississement en rapport avec le corps étranger, et volumineux, qu'ils devaient nourrir. Il y parvint en ligaturant plus à la fin qu'au commencement, au fur et à mesure qu'il s'approchait du pédicule, et en employant des fils cirés, plats, larges d'environ deux lignes (quatre millimètres et demi). Puis, il emporta la tumeur à l'aide du bistouri.

La plaie qui apparut alors, irrégulière, était de la surface d'une large assiette ; il la couvrit d'une partie des lambeaux conservés, en commençant par le voisinage des ligatures. Imbert Delonnes s'occupa ensuite des parties indispensables : l'une, disséquée et dépouillée jusqu'à la couronne du gland, l'autre dont la cloison, ainsi que les fibres du dartos avaient été détruites jusqu'à la tunique vaginale. A chacune d'elles, il donna l'enveloppe dont elle avait besoin et se trouva encore nanti d'une très grande quantité de peaux inutiles qu'il retrancha à l'aide de ciseaux droits. Il couvrit alors de charpie brute, à profusion, tout l'ensemble, de manière à produire une pression douce et suffisante. C'était fini.

Il s'était écoulé deux heures et demie, entr'actes compris, depuis le début de l'opération.

Delacroix n'avait pas perdu connaissance, ne fût-ce qu'une minute. On le transporta de son lit de douleur dans son lit de repos où il glissa au plus complet apaisement. Par deux fois, à une demi-heure d'intervalle, il vomit, se débarrassant de la croûte de pain et du vin qu'il avait absorbés et, entre ces deux vomissements, il eut quelques défaillances. Mais il ne ressentit la moindre douleur : sa force physique, considérable, n'était pas supérieure à la force morale qui lui donna le calme dont il avait bénéficié au cours de l'opération, et même avant. La fièvre ne le tourmenta point ; la plaie demeura saine. Pendant le premier jour, elle éjecta une grande quantité de lymphe rougeâtre dont la nuance pâlit ensuite ; au troisième, elle était plus blanche encore, très abondante et d'odeur putrescente. On changea le pansement.

Cette maladie considérée par Imbert Delonnes comme l'une « des plus extraordinaires de la nature » demandait des soins spéciaux puisqu'il fallait créer, avec les moyens de la guérir, celui de redonner à Delacroix les facultés qu'il avait perdues par l'atrophie d'organes que fit renaître l'extirpation. Et, en même temps, on devait éviter la gangrène, les escarres, les dépôts, les grandes inflammations : écueils dangereux, susceptibles de compromettre irrémédiablement les résultats obtenus. L'ancien ministre fut donc mis pendant les trois premiers jours à une diète sévère : eau sucrée, puis bouillon bien dégraissé, de la valeur d'une tasse moyenne. La plaie fut abondamment lavée deux fois par jour à la décoction de quinquina qui entretint une bonne suppuration. Le chirurgien avait d'abord songé à administrer intérieurement le quinquina, mais il reconnut que le tempérament qu'il avait devant lui était excessivement vigoureux et qu'il l'aurait affaibli au cas où le quinquina serait devenu laxatif. Au cinquième jour, la suppuration était parfaite, et on supprima une partie des ligaments. Imbert les aurait tous enlevés si la suppuration du pédicule avait été suffisante et son volume réduit. C'était chose accomplie le dixième jour. A partir de ce moment les progrès vers la cicatrisation furent rapides. Le régime alimentaire s'améliora par l'augmentation des doses de bouillon ; on y ajouta une petite soupe au riz, deux et trois fois par jour selon que le désirait l'estomac.

Au bout d'un mois, Delacroix se levait et recevait des visites. On se doute de son bien-être ; sa légèreté lui semblait anormale, il se croyait avoir des ailes ! Il pouvait observer sa tumeur dans le bocal où la conservait Imbert Delonnes, il conviait ses visiteurs à la regarder ; il en indiquait le poids : vingt-huit livres. Ainsi, pendant de nombreuses années, il avait porté cette charge et subi ses douleurs sans jamais rien perdre de son énergie ni de sa volonté de travail. Maintenant, récompensé d'une telle endurance, il reprenait sa vie.

Aussi bien, le Directoire venait de le nommer ambassadeur à La Haye, auprès de la République Batave, et on le congratulait de ces hautes fonctions : légitime compensation à la perte de sa place de ministre des Relations extérieures. Après quarante jours, Delacroix se promenait librement ; ses forces revenaient vite avec sa vigueur ; bien qu'il ne pût encore se livrer aux joies conjugales, après quoi il aspirait depuis si longtemps, il éprouvait les douceurs d'une convalescence rapide, et se délectait d'espérances... Trois semaines plus tard, on était au commencement de novembre 1797, complètement et parfaitement guéri, l'ambassadeur apparaissait comme un miraculé : tous ses organes avaient repris leurs fonctions, normales et saines. Rajeuni, il étonnait son entourage par son activité physique et cérébrale ; heureux, plein de confiance en lui, il pouvait enfin redevenir le véritable mari de sa femme, s'approcher de Victoire qui, à trente-neuf ans, fraîche, séduisante, ne demanda pas mieux que de goûter, enfin avec lui, aux joies promises par une seconde jeunesse...

Oui. Seulement, Mme Delacroix ne l'avait pas attendu : depuis quatre mois, elle était enceinte. Bien sûr, elle garda son secret.

Delacroix montrait quelque fatuité à proclamer sa guérison, son bonheur à prouver que le député, ridicule par sa difformité, naguère persiflé, redevenu normal, plus solide que beaucoup à son âge, malgré tout ce qu'il avait souffert, pouvait encore fournir longue et brillante carrière. Il approuve que Imbert Delonnes publie le récit circonstancié de l'opération qui lui a redonné la vie, car c'est rendre service à ses concitoyens que de faire connaître, par le détail, ce miracle qui l'a refait un homme. Il accepte que le gouvernement donne l'ordre d'imprimer la brochure que le chirurgien met en vente chez lui, rue des Bons-Enfants numéro 6, au coin de la rue Baillif. Il importe, en effet, que la Nation apprenne qu'un de ses représentants, héroïque, servit la science en livrant son ventre au bistouri...

C'est le cœur léger qu'il laisse sa demeure de Charenton Saint-Maurice pour gagner La Haye où il arrive le 20 Nivôse an VI, jour de décadi (mardi 9 janvier 1798). Tout de suite, il félicite le peuple Batave d'avoir conquis sa liberté.

On se doute que Mme Delacroix est loin du même enthousiasme : son inquiétude est grande. Son silence peut-il durer ? D'abord, elle avait pu espérer qu'une fausse couche sauverait les apparences ; ensuite qu'au premier contact avec son mari, correspondrait peut-être la mise au monde. d'un enfant après sept mois de gestation, et que Delacroix accepterait la supercherie. Mais le temps passait, et elle savait bien que le terme normal arriverait en avril.

Dans son entourage, et dans les sphères politiques, on n'ignorait pas que Talleyrand, dès sa présentation à la jolie ministresse, son aînée de cinq ans, avait tout de suite éprouvé l'irrésistible désir d'en faire sa maîtresse. On disait que le siège fut rapide et, qu'ayant pris à Delacroix sa place de ministre, il lui avait, en même temps « soufflé sa dame » ; on ajoutait que la résistance fut brève de cette charmante femme, privée depuis si longtemps des joies amoureuses, interdites par sa fidélité à un homme notoirement incapable de les lui dispenser. Pouvait-elle prévoir, en juillet 1797, que son mari, condamné à mort à brève échéance, redeviendrait, en novembre, capable de la faire goûter de nouveau à des plaisirs, pour elle évanouis, mais que sa quarantaine imminente appelait de tout l'épanouissement d'un merveilleux automne ? En bref, elle avait cédé, commis une faute inavouée, et le fruit était là, dont l'éclosion certaine bouleverserait son existence conjugale. Heureusement son mari n'avait pas succombé au cours de l'opération. Qu'elle eût révélé sa faiblesse à Delacroix, aurait déterminé chez celui-ci une violente colère très légitime, et des faits scandaleux ; cela n'aurait rien changé. Aujourd'hui qu'il était loin, il accepterait mieux, par lettre, l'annonce d'une naissance contre laquelle il ne pouvait rien. Et puis, si un accident, peut-être mortel pour la mère, se produisait, sans que Delacroix fût avisé des circonstances ? Mieux valait le prévenir.

On devine la stupéfaction de l'ambassadeur lorsqu'environ le mois d'avril, il apprit que sa femme comptait accoucher sous peu. Il se rappelait, comptait les mois, rapprochait les dates, et ne comprenait pas. Ce dût être la catastrophe. Ainsi, aux heures où sa chair, tenaillée, l'obligeait à l'abandon de son ministère pour se livrer aux médecins, avec la mort en perspective, sa femme le trompait !

Et avec qui ? Quel était ce complice ayant profité d'une situation affreusement triste pour suborner une femme jusqu'alors fidèle, dévouée, mère de famille incomparable, issue d'une lignée d'artistes profondément honnêtes ? Sans doute, Charles Delacroix ne mit pas longtemps à se douter de l'auteur de son infortune.

Car, aux alentours du Pouvoir, des gens semblent le poursuivre qui veulent le bafouer. C'est du «Moniteur» journal officiel de la République que lui vient la lumière. Il lit, en effet, dans le Numéro du 24 germinal an VI (13 avril 1798), l'analyse succincte, mais explicite, de la brochure du citoyen Imbert Delonnes parue cinq mois plus tôt. Le compte rendu en était bien tardif, mais on le faisait sciemment venir à l'heure voulue et il se terminait par cette attestation de cinglante perfidie : « Il n'est pas moins important de rappeler que, sans fièvre et sans aucun autre accident (phénomène remarquable) Charles Delacroix est arrivé dans deux mois à cet état de santé parfaite qui lui a fait retrouver tous les avantages de la virilité qu'il avait perdue ». Il suffisait d'un rapprochement des dates, indiquées dans le texte, pour que chacun comprît : on préparait l'opinion à une naissance, et on entendait que le père légal ne serait pas le père naturel. Machiavélique tendance d'un personnage haut placé parmi ceux du gouvernement, disposant de moyens omnipotents et tels, que le «Moniteur» est mis à sa disposition. Delacroix put reconnaître la manière à la fois polie, cynique, spirituelle et moqueuse de Talleyrand.

On l'a vu, Charles Delacroix est un homme courageux : il accepte, cachant sa peine, un état de fait sans issue, refuse de jeter le déshonneur sur sa femme qu'il veut sans tache, digne de lui et du poste éminent où l'a placé la République : il demeure le père de l'enfant qu'on attend.

L'accouchement de Mme Delacroix eut lieu le 27 avril (8 floréal an VI) à Charenton Saint-Maurice. Un garçon naquit que déclara le beau-père Riesener en présence de l'ami Ferdinand Guillemardet, législateur âgé de trente-trois ans et d'Adélaïde Oeben, sœur de la mère. Guillemardet ayant assisté à l'opération chirurgicale, en attestait l'heureux résultat, et donnait son prénom : Ferdinand, à l'enfant ; on y ajoute ceux de Victor, Eugène.

Trois semaines plus tard, Talleyrand nommait Guillemardet ambassadeur à Madrid.

Charles Delacroix décida de ne plus quitter la carrière diplomatique et, au mois de Juin suivant, il envoya sa démission de membre du Conseil des Anciens. Mais on écourta son séjour en Hollande. En juillet, il revenait à Paris, et ce fut pour polémiquer avec Talleyrand sur l'expédition d'Egypte qu'il se défendait d'avoir préconisée. Talleyrand répondait bien entendu, dans le Moniteur, bien qu'il ne fût plus ministre, aux lettres que Delacroix publiait dans le "Journal des Hommes libres". Bonaparte mit tout le monde d'accord en faisant de Talleyrand ce que l'on sait, et en nommant Delacroix préfet à Marseille, puis à Bordeaux après l'avoir fait chevalier de la Légion d'honneur. C'est à Bordeaux que vint le chercher la mort, le 13 brumaire de l'an 14 (lundi 4 novembre 1805). Son mal, l'ayant étreint de nouveau, n'avait cependant pas abattu son énergie puisque Delacroix remplit jusqu'au bout les devoirs de sa charge et ne se mit au lit que trois jours avant sa fin. Imbert Delonnes lui avait donné sept ans de survie, et permis d'atteindre l'âge de soixante-quatre ans.

Sa fille, Henriette, était mariée à Verninac Saint-Maur, ancien Conventionnel et ambassadeur à Constantinople. Ses deux fils : Charles et Henri étaient officiers. Henri mourut le soir de Friedland.

Mme Delacroix s'éteignit à cinquante-cinq ans en 1814, laissant à la garde d'Henriette, son fils, Eugène, qui avait seize ans. Celui-ci, huit ans plus tard, exposa sa première toile « Dante et Virgile traversant le lac qui entoure la ville infernale de Dite ». Lorsque mourut Henriette en 1827, Eugène Delacroix jouissait de la renommée. En 1845, il perdit son frère Charles qui, colonel à trente ans, avait fait toutes les campagnes, depuis l'Italie. De la famille, Eugène n'avait plus, à ses côtés, que Louis Antoine-Léon Riesener, petit-fils de Mme Oeben et de l'ébéniste, et peintre renommé dont la « Bacchante » devait entrer au musée du Louvre.

Eugène Delacroix, « le plus grand peintre du XIX^{e} siècle » et dont on connaît la carrière, avait soixante-cinq ans quand il mourut en 1863. Son parrain Guillemardet devenu préfet de l'Allier, était mort fou le 4 mai 1809.

Quant au prince de Talleyrand, père présumé d'Eugène Delacroix qui ne le vit jamais, il termina sa vie le 17 mai 1838 : il n'y a encore que quatre-vingt-quinze ans.

Armand LE CORBEILLER.

le "papier" de la fouchardière

Deux aspects de la Suggestion

par Georges de LA FOUCHARDIÈRE

Il ne s'agit pas, bien entendu, de la suggestion dans le domaine métaphysique, sentimental littéraire, artistique ou politique... Il y aurait trop à dire sur certains cas d'hallucination collective, par quoi d'antiques farceuses qui brûlent encore les planches après avoir rôti le balai pendant un demi-siècle sont mises au rang des déesses par les foules crédules, par quoi des peuples acclament et encensent comme des dieux des bateleurs qui ont reçu du ciel un prestige purement photogénique et un don d'éloquence foraine.

Nous nous contenterons d'examiner les effets de la suggestion sur le terrain de l'observation médicale.

Ces effets sont curieux en ce qu'ils s'opposent diamétralement.

1° Il y a des gens malades qui, par suggestion, se croient guéris.

2° Il y a des gens bien portants qui, par suggestion, se croient malades.

Je vais, dans un sens comme dans l'autre, vous rapporter quelques cas cliniques, qui sont des témoignages directs.

⁂

Désireux de n'entamer aucune croyance, je me hâte de vous dire en manière d'apologie préalable que je respecte surtout cette forme curative de la foi qu'on appelle la foi curative. Il est ridicule et odieux de dire au malade qui se croit guéri : « Ca n'est pas vrai ; vous êtes toujours malade »... En vérité, un malade qui se croit guéri est guéri en effet ; un sujet bien portant qui se croit malade est malade plus qu'il ne le croit ; il y a en qui, par l'effet de la persuasion, ont été jusqu'à se faire enterrer.

L'agent actif de la foi curative consiste souvent en une eau miraculeuse, qui guérit instantanément si le malade a la foi dans le Ciel, et au bout de vingt-et-un jour seulement si le malade a seulement la foi dans son médecin...

Or, l'histoire que je vais vous conter est celle d'une vieille demoiselle qui était ma cousine de Montmorillon et qui, en 1885, fut miraculeusement guérie de la surdité par les eaux de Lourdes... Vous pourrez constater que cette histoire n'a rien d'irrespectueux pour ma cousine ni pour Notre-Dame-de-Lourdes qui, en fait, resta totalement étrangère à l'intervention qu'on voulut bien lui attribuer.

Ma cousine de Montmorillon était sourde. Elle s'en plaignait, car elle ne connaissait pas son bonheur.

Il est vrai qu'il y a cinquante ans, la surdité était considérée comme une infirmité, alors que de nos jours, elle est une bénédiction.

Bienheureux les sourds, car ils n'entendent pas ! Ils échappent à ce mal moderne qui est d'abord localisé dans la région du tympan, mais envahit bientôt tout l'organisme. Il en résulte de l'insomnie, une profonde dépression nerveuse qui conduit à l'asthénie, ou au contraire, une hypéresthésie chronique qui mène à la folie furieuse.

Il n'y a qu'un remède au bruit. C'est la surdité. Les sourds n'entendent pas le mugissement des klaxons, la stridence des sirènes et le vacarme des avertisseurs ; ni les sifflets des trains et des agents du carrefour ; ni le phono de l'appartement qui est à côté, ni le phono de l'appartement qui est au-dessus, ni le phono de l'appartement qui est au-dessous ; ni les sonneries du téléphone, ni les sonneries ministérielles qui troublent la paix du dimanche de province. Les sourds n'entendent pas le raseur qui a toujours quelque chose à lui expliquer, ni leur propre femme qui a toujours quelque chose à leur reprocher... Ils n'entendent pas les cloches et les horloges leur rappeler l'imminence d'impérieux besoins. Ils n'entendent pas les sollicitations des tapeurs, ni les tuyaux de courses ni les renseignements infaillibles pour la Bourse. Les sourds dorment pendant la nuit ; et, le jour, ils marchent avec sérénité dans un rêve de paix parmi les ronces et les embûches.

De telle sorte que les martyrs à l'oreille fine en sont réduits à se procurer une surdité artificielle en se mettant du coton dans les oreilles (du coton rose, pour que ça fasse plus joli).

Mais du temps de ma vieille cousine de Montmorillon, on ne disait pas : « Il vaut mieux être sourd que d'entendre ça »... on disait encore : « Il vaut mieux entendre ça que d'être sourd ».

Ma cousine de Montmorillon souffrait beaucoup de son infirmité. Elle entreprit le pélerinage de Lourdes, espérant en un miracle. Et le miracle se produisit. Soudain, elle se dressa en criant: «J'entends !... » et elle reprit le train pour Montmorillon.

Dans le wagon où elle s'installa, elle rencontra des voyageurs à qui elle raconta sa guérison miraculeuse... Quand elle eût fini, un Monsieur lui demanda s'il ne l'incommodait pas — fumant un cigare.. elle répondit : « Oui, j'en ai allumé un moi-même, il a brûlé pendant trois heures, il avait 75 centimètres et m'a coûté 7 frs 50 ». Le monsieur fut un peu supris... Cousine de Montmorillon croyait que ce monsieur lui avait posé une question relative à son cierge d'action de grâces.

Ces dames de Montmorillon se montrèrent admirables de patience et de charité chrétienne. Elles y eurent du mérite. Ma cousine, persuadée qu'elle entendait, se livrait plusieurs heures par jour aux plaisirs de la conversation. Elle répondait avec une assurance admirable à des choses qu'on ne lui avait pas dites et rapportait des propos qu'on ne lui avait jamais tenus... Forcément, elle créait ainsi une atmosphère d'embarras et de confusion et s'apercevait d'un certain désarroi, qu'elle expliquait facilement : c'étaient les autres personnes qui étaient sourdes... Alors elle parlait très haut, et s'interrompait pour dire à une dame qui n'avait pas ouvert la bouche : « Vous exagérez un peu, chère amie »... et elle ajoutait : « J'ai parfaitement entendu ».

Ces dames de Montmorillon firent une neuvaine pour prier la Vierge de faire un miracle, un vrai, en rendant muette ma vieille cousine, de façon à rendre inoffensive l'imaginaire guérison dont elle abusait pour opprimer toute la « Société » d'une paisible sous-préfecture.

⁂

Le cas le plus indiscutable et le plus typique d'affection contractée par suggestion est le cas de grossesse nerveuse. Il ne ressortit pas précisément à la pathologie, mais vous avouerez qu'il démontre la puissance de l'imagination créatrice.

J'ai connu dans ma jeunesse un étudiant en médecine qui avait des attaques d'épilepsie. Or, il n'était pas épileptique du tout ; et pas davantage simulateur... Mais dans ses livres, il avait lu des descriptions du haut-mal et ça l'avait frappé.

J'ai connu un autre jeune homme à qui ses camarades avaient fait croire qu'il avait la pelade. Tous ses cheveux tombèrent et ne repoussèrent pas.

Mais il y a surtout cette histoire, consacrée par un jugement du tribunal correctionnel d'Orléans, de ce valet de ferme qui se crut habité par un ver solitaire.

Il était un peu simple d'esprit. Comme un jour, il se plaignait d'un malaise de l'estomac, un loustic du village lui dit très sérieusement :

— C'est peut-être un ténia que tu as dans ta tuyauterie ?

— Qu'est-ce que c'est qu'un ténia ?

L'autre lui fit une horrifique description du monstre tortueux qui se loge dans l'intérieur des personnes, et détourne la nourriture destinée à leur alimentation.

Et bientôt, le candide valet de ferme sentit grouiller en lui l'indésirable locataire... Quand il avait un moment de répit, il restait immobile, pour ne pas réveiller l'ennemi. Il mangea des choses extraordinaires et abominables, avec l'idée que le ténia n'aimerait pas ça, serait dégoûté et changerait de crèmerie, quittant avec indignation un endroit où l'on est aussi mal nourri.

Le possédé fit même la grève de la faim, espérant réduire la garnison par la famine. Mais les ténias sont aussi obstinés que casaniers, et le malheureux garçon dut capituler lui même devant les protestations de son estomac.

Un soir, à la veillée, les habitants de la ferme, s'étant concertés en vue d'une grossière facétie, donnèrent un tour nouveau à leur sujet de conversation habituel :

— Un gros ver comme ça, Justin, c'est censément une anguille que t'aurais dans les boyaux. Une anguille, ça se pêche à la ligne.

— Et comment que je le pêcherais, mon ver ?

— T'as qu'à mettre un hameçon au bout d'une ficelle. T'accroches un morceau de lard à l'hameçon. T'attends que ça morde, tu tires et la bête vient.

L'idée parut si ingénieuse que la partie de pêche fut organisée séance tenante !

— Avale l'appât... Maintenant, tais-toi pour pas faire peur au poisson. C'est des bêtes timides.. Attention, t'as une touche... Tu vas pouvoir ferrer... Tire donc !

Ce fut un chirurgien de l'hôpital d'Orléans qui ouvrit l'estomac du malheureux garçon pour extraire l'hameçon solidement fixé dans la paroi.

Mais le tribunal, pour de curieux motifs, acquitta les promoteurs d'une thérapeutique nouvelle pour l'expulsion du ver solitaire. Rien ne prouve qu'un ténia ne puisse être pêché à la ligne. Or, le ténia est un animal nuisible dont le destruction doit être autorisée par tous les moyens possibles. Ainsi en l'espèce, on ne put même pas retenir contre les inculpés le délit de pêche en temps prohibé

⁂

Je puis encore relater un cas d'empoisonnement imaginaire par les champignons.

Je me trouvais, il y a quelques années, en villégiature chez un de mes amis qui possédait un château en Sologne... Il avait parmi ses invités un jeune peintre italien dont certains esprits médisants prétendaient qu'il avait peur de tout. Or, il n'avait peur de rien, à une exception près, il avait peur de mourir ; et c'est pourquoi il craignait les serpents dans les bois, les vaches dans la prairie, les autos sur la route, les courants d'air dans un décor fermé, et le chiffre 13 lorsqu'il était à table...

Un jour, au cours du dîner, le maître d'hôtel présenta un plat de champignons au jeune Italien, qui voulut d'abord avoir des renseignements sur leur origine. Il adore les champignons, mais redoute la mort ; la peur et l'amour ne sont pas des sentiments inconciliables.

Pleinement rassuré sur l'origine des cèpes qu'on lui offrait, le peintre s'en servit **a giorno** comme disent les gens qui veulent avoir l'air de savoir l'italien et n'en connaissent pas un mot.

Un coup d'œil complice fut échangé autour de la table.

— Je ne me sens pas très bien, fit le maître de la maison à la fin du repas.

Et, simulant l'inquiétude, il me demanda :

— C'est vous qui avez ramassé ces cèpes... Etes-vous sûrs de vous y connaître ?

Je répondis :

— Ils étaient excellents... Quand on les cassait, ils prenaient une teinte violacée digne de la palette de notre ami.

Cette réflexion fit passer l'artiste par diverses nuances d'un effet artistique remarquable... A ce moment, nous commençâmes tous à ressentir les premiers symptômes du mal qu'éprouvait notre hôte, et un convive, faisant effort pour dominer sa souffrance, proposa de prendre sa voiture pour aller chercher le médecin.

Lorsque le médecin vint, il trouva le jeune peintre alité et vraiment malade. Il n'hésita pas à diagnostiquer un empoisonnement dont les effets étaient manifestes. C'est seulement au bout de deux jours que l'artiste fut hors de danger.

En somme, nous n'avions pas sujet d'être si fiers du succès de notre blague... Supposez que le jeune Italien ait pris les devants sur notre mystification, et révélé le premier des symptômes d'intoxication... C'est nous qui, deux heures plus tard, nous serions tordus dans d'effroyables coliques.

Car, si l'on voit parfois un seul sujet hypnotisé par plusieurs personnes, le cas le plus ordinaire d'emprise hypnotique est celui d'une foule suggestionnée par un seul individu.

J'imagine que beaucoup d'épidémies ont eu cette origine.

Il devrait y avoir une loi interdisant de parler des maladies contagieuses.

C'est en en parlant qu'on les attrape.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

Place au Théâtre

par Edmond SEE

En pénétrant, l'autre soir, dans le studio de ma charmante amie, Mme R..., cette jeune femme « à la page », dont je vous ai entretenue ici même, à plusieurs reprises, je l'ai trouvée, encadrée de ses deux compagnons ordinaires, Léon V..., vous savez, le gros V..., le fabricant de pâtes alimentaires, l'ami du ménage depuis déjà quinze mois, le jeune Lucien F..., écrivain dramatique, hier encore « d'avant-garde » (mais il commence à dater, et, à cause de deux insuccès éclatants, trouve difficilement à se faire jouer !) plus : M. R... le mari (comme sa dernière maîtresse vient de le lâcher pour un jeune premier de cinéma, il se trouve provisoirement inemployé au dehors, et reste plus volontiers chez lui).

Lorsque j'entrai, j'interrompis une conversation roulant, bien entendu, sur les récents évènements politiques, les menaces du dehors, et les âpres difficultés de l'intérieur, et l'on se mit, pour me faire plaisir — et je pense pour faire plaisir aussi au jeune F... qui bâillait furieusement dans son coin, comme chaque fois que l'on ne s'occupe pas de lui — à parler théâtre !... Voici quelques-uns des propos que nous échangeâmes ! et que mes lecteurs ne me sauront pas mauvais gré, je l'espère, de leur communiquer, comme j'ai coutume de le faire.

⁂

Mme R... (s'adressant à moi). Voyons ! Vous qui allez au théâtre presque tous les soirs et qui voyez tout ce qu'on passe, n'est-ce pas que ce jeune homme exagère (elle désigne Lucien F...), lorsqu'il prétend que le théâtre est fini, que personne n'y va plus, et que depuis le début de la saison, il n'y a pas une pièce qui vaille que l'on se dérange !...

Moi. — Ca me paraît un peu exagéré, en effet.

Mme R... (à Lucien F...) — Ah ! Vous voyez !...

Lucien F... (pincé) — Chacun est libre de penser comme il veut !... Tout dépend du point de vue auquel on se place ! Moi, quand je vais au théâtre, ce n'est pas simplement pour « passer ce que vous appelez une bonne soirée »... Je demande autre chose !...

Le Mari de Mme R... — Eh bien, pas moi ! Moi, pourvu que je m'amuse, qu'on me fasse oublier, pendant deux heures, les embêtements de la vie ! Je suis sûr que Léon V... est de mon avis !

3 FORMULES

VEINOTROPE

RAITEMENT INTÉGRAL de la MALADIE VEINEUSE et de ses COMPLICATION

FORMULE M (Comprimés rouges)
(Usage masculin)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre Orchitique	0.035
Poudre de Surrénale	0.005
Poudre de Pancréas	0.100
Poudre d'Hypophyse (lobe post)	0.001
Poudre de Noix Vomique	0.005
Extrait de Marrons d'Inde	0.005
Extrait d'Hamamelis Virginica	0.01

pour 1 comprimé.

FORMULE F (Comprimés violets)
(Usage féminin)

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'Ovaires	0.035
Poudre de Surrénale	0.005
Poudre de Pancréas	0.100
Poudre d'Hypophyse (lobe post)	0.001
Poudre de Noix Vomique	0.005
Extrait de Marron d'Inde	0.005
Extrait d'Hamamelis Virginica	0.01

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE Poudre
(Ulcères variqueux et plaies en général)

Extrait embryonnaire	1 gr.
Protéose hypot. du Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc Stérile q. s. pour	100 gr.

ABORATOIRES LOBICA 46 Avenue des Ternes PARI

LABORATOIRES LOBICA

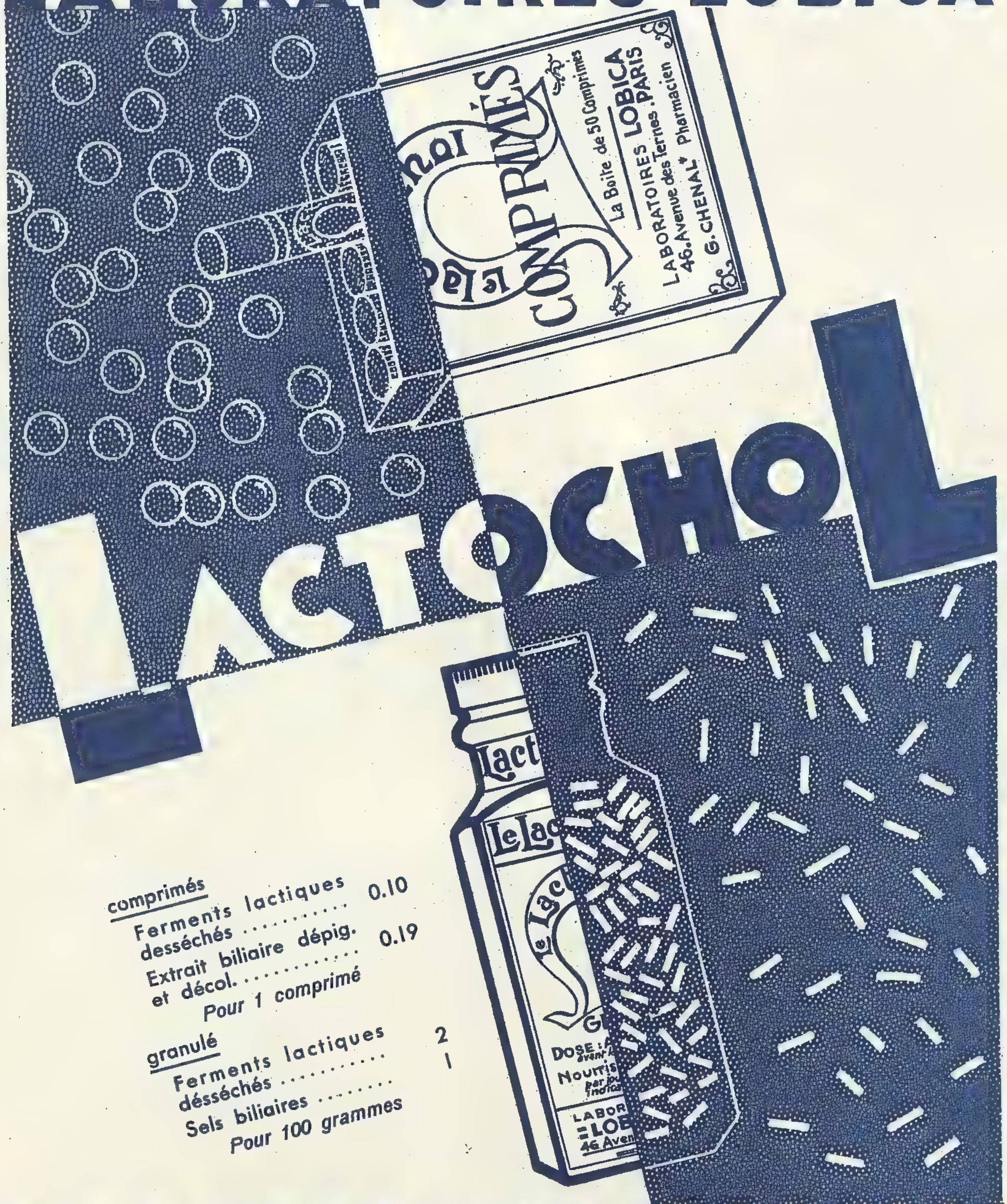
LACTOCHOL
le Lactochol
COMPRIMÉS
La Boîte de 50 Comprimés
LABORATOIRES LOBICA . PARIS
46. Avenue des Ternes . PARIS
G. CHENAL Pharmacien
Lact
Le Lac
le Lac
DOSE
Nouris
LABOR
LOB
46 Aven

comprimés

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépig. et décol.	0.19

Pour 1 comprimé

granulé

Ferments lactiques désséchés	2
Sels biliaires	1

Pour 100 grammes

LABORATOIRES LOBICA

.46-AVENUE DES TERNES-PARIS-17-

Lucien F... (ironiquement) — Bien entendu...

Le Mari de Mme R... — Et tenez, cette pièce que nous avons été voir, tous ensemble, **Un Tour au Paradis,** de Sacha Guitry, c'est assez drôle.

Lucien F... — Vous trouvez !

Léon V... — Oh ! Ca ne casse rien, je m'en rends bien compte, et on nous a montré bien des fois des personnages rêvant qu'ils pénètrent au Paradis, et y faisant des découvertes baroques sur la vie céleste et la vie terrestre, mais avec Sacha les thèmes les plus vieux, les plus éculés, refleurissent, et lui reste si jeune !

Lucien F... — Un peu trop, peut-être !...

Léon V... — Enfin, que voulez-vous, moi j'ai ri ! Pas toujours... mais j'ai ri !

Lucien F... — Vous avez de la veine.

Léon V... — Tandis que je me suis bougrement embêté en écoutant cette pièce soi-disant géniale où vous nous avez emmenés, un soir... Vous vous souvenez... à **L'Œuvre...** et qui avait si drôle de titre... Malmort... Milmort !...

Mme R... (méprisante) — Oui, Oh ! Ça, ce n'est pas une pièce pour vous ! Mais moi je suis de l'avis de Lucien.

Léon V... (hargneux) — Le contraire m'eût étonné.

Mme R... — Et je trouve que ce M. Demasy a beaucoup de talent, et qu'il faut une rude patte pour nous imposer un sujet comme celui-là, aussi scabreux, aussi effrayant ; pensez, la passion incestueuse d'un père pour sa fille !

Lucien F... — Vous pouvez le dire !... C'est tout simplement ce qu'on nous a donné de plus hardi, de plus fort, de plus significatif littérairement et dramatiquement depuis le commencement de l'année ! Je plains ceux qui ne s'inclinent pas devant une œuvre de cette envergure et de cette classe !

Léon V... — Eh bien, plaignez-moi. Tenez j'aimerais encore mieux la **Prière pour les Vivants**. Là encore, pourtant, il n'y avait pas de quoi rire, l'auteur envisageait l'humanité sous des couleurs plutôt sombres. Mais, au moins, ça c'est bien la vie !... Et les personnages, malgré leur grossièreté, leur muflerie un peu excessive, je le reconnais, on les rencontre, on les coudoie tous les jours !

Lucien F... (le toisant) — Ça, c'est bien vrai !

Le Mari de Mme R... — Moi, je trouve que le vrai Jacques Deval, c'est dans **Tovaritch** qu'on le trouve en pleine possession de ses moyens, de ses dons, de sa merveilleuse ingéniosité dramatique. Pour moi, il n'a rien fait de mieux !

Lucien F... — Le sujet n'est pourtant pas bien nouveau ! Ce prince russe, cette grande-duchesse réfugiés à Paris, battant la sombre dèche, et contraints de se placer comme domestiques dans une famille ! Alfred Savoir nous avait déjà montré tout ça dans ses pièces et Joseph Kessel dans ses romans !... Je n'ai d'ailleurs pas vu la pièce, mais elle me paraît, d'après les compte-rendus, bien arbitrairement vaudevillesque !

Le Mari de Mme R... — Je ne vous dis pas le contraire ! Mais si vous la voyiez, vous seriez de mon avis (à sa femme) N'est-ce pas, chère amie ?

Mme R... — Oui. Jacques Deval a vraiment renouvelé un vieux sujet à force de grâce, d'intelligence, d'ingéniosité inventive, et pendant les trois premiers actes, on s'amuse follement, en même temps qu'on s'émeut çà et là, en profondeur, presque sans s'en apercevoir !

Lucien F... — Fitchre ! Vous me tentez !... Mais vous ne parlez que des trois premiers actes, et il y en a quatre ? (avec espoir) Alors, le quatrième ? hum ?...

Mme R... — Eh bien, au quatrième acte, évidemment, le ton change un peu, la pièce devient plus âpre, plus sévère, tourne légèrement à la satire sociale, perd un peu de sa grâce heureuse, de sa belle et si spontanée fantaisie ! Mais qu'importe une soirée comme celle-là, on n'a pas souvent l'occasion d'en passer souvent au théâtre !

Le Mari de Mme R... (à Lucien F...) — Vous voyez, ma femme pense comme moi ! D'ailleurs, ça nous arrive plus souvent qu'on ne croit !... Pour **Maria** aussi, nous étions, elle et moi, du même avis !...

Lucien F... (s'adressant à moi) — Oui, il paraît que, cette fois, Savoir a loupé son affaire.

Moi. — Je ne sais pas au juste ce que vous entendez par là !... Il y a tout de même dans **Maria** des scènes, des épisodes (« à côté », il est vrai) d'une virtuosité, d'une saveur, d'un accent étonnants ! Par malheur l'histoire sentimentale qui compose le fond du sujet, est traitée de façon assez arbitraire et l'héroïne qui évoque pas mal d'autres héroïnes de Bataille de Porto-Riche et de Bernstein ne les vaut pas, en dépit de sa prétention à « l'originalité ».

Mme R... — Oui, Cette « donneuse » qui renonce à l'homme qu'elle adore au profit d'une petite pas grand chose, incapable même d'apprécier la qualité du sacrifice, peu de femmes la comprendront. Moi, je vous avoue qu'à sa place (Elle regarde amoureusement Lucien F... puis, s'interrompt, en rougissant)...

Léon V... — Moi, mes trois meilleures soirées, depuis le commencement de l'année, ce sont les deux revues. Celle de Colline et Dorin aux Capucines, celle de Rip aux Nouveautés, et l'opérette de Sacha et Reynolds Hahn **O mon bel Inconnu** ! Ah ! Et puis il y a eu aussi la soirée de l'**Arlésienne** qu'on nous a donnée à l'abonnement du mardi à la Comédie !

Lucien F... — Patatras !...

Léon V... — Quoi patatras ? Evidemment l'**Arlésienne**, vous trouvez çà vieux jeu, coco, hors d'usage ! Eh bien, moi, j'ai retrouvé toute mon émotion d'autrefois et Fredéri, Rose Mamai, Vivette, l'Innocent, ce sont des bonshommes et des bonnes femmes typés de façon un peu sommaire, un peu simpliste, si vous voulez, mais qui ont marqué leur place, laissé leur trace dans nos cœurs, et qui y vivront toujours, vous pouvez être tranquille !... On ne pourrait pas en dire autant de beaucoup de vos pièces de jeunes !...

Lucien F... (sarcastique) — Bravo !... Me voilà convaincu.

Léon V... (furieux) — Oui, oh ! vous pouvez blaguez...

Mme R... (soucieuse de rompre les chiens) — Mais non, mais non, il ne blague pas. Et puis, assez parlé des pièces des autres (à Lucien F...) Si vous nous parliez un peu de la vôtre, celle que vous êtes en train d'écrire... pour l'Atelier de Dullin, n'est-ce pas ?

Lucien F... — Malheureusement pour moi, le succès de **Richard III** va me forcer à attendre mon tour pas mal de temps !

Mme R... — Ah ! C'est si bien **Richard III**? Moi, je vous avouerai que d'ordinaire les drames historiques de Shakespeare, ça me rase un peu (honteuse), j'ai tort de dire ça, hein?...

Lucien F... (condescendant). — Mais non, mais non, vous n'avez pas tort, et tout le début de la pièce, ce petit cours d'histoire fait par tous les personnages, c'est plutôt compliqué, obscur, et bigrement fastidieux, mais après, quand on entre dans le vif du sujet, quand Glocester se met de la partie, il n'y a qu'à s'incliner très bas, et il suffirait, à lui tout seul, à conférer au drame son droit à l'immortalité ! Par ailleurs, il nous apparaît le drame, un peu ingénu, sommaire, confus, je le reconnais, avec sa série de complots guignolesques (ou grand-guignolesques), ses rugissements monotones, ses meurtres inlassablement fomentés et exécutés. Tout de même, cinq à six épisodes ont un accent, un jaillissement, une fulgurance admirables, vraiment shakespeariens, ceux-là.

Mme R... (admirative). — Ce que vous êtes intelligent...

Lucien F... (modeste). — Mais non ! mais non !...

Mme R... — Et la mise en scène ?

Lucien F... — Eh bien, pas mal. Et, en dépit d'un peu d'incertitude, de confusion dans la figuration, les mouvements de foule, tout ça témoigne d'une bonne volonté, d'une ferveur, d'une foi artistique vraiment touchantes !...

Mme R. — Moi, je suis sûre que votre pièce aussi sera un succès !

Lucien F... (simplement). — Je le crois ! En tous cas, le sujet est absolument neuf au théâtre !

Mme R... — Oh ! racontez ! vite !

Lucien F... — Eh bien voilà ! C'est une sorte de féerie idéologique, mi-drame, mi-ballet, sur les contingences humaines.

Mme R... — C'est beau !...

Lucien F... — Alors, au début, quand le rideau se lève... (Mais, tandis qu'il continue de parler, les trois autres personnages, après avoir échangé un coup d'œil de tacite complicité, s'évadent tour à tour, du studio, sans que Lucien F... ait même remarqué leur départ...)

Edmond SEE.

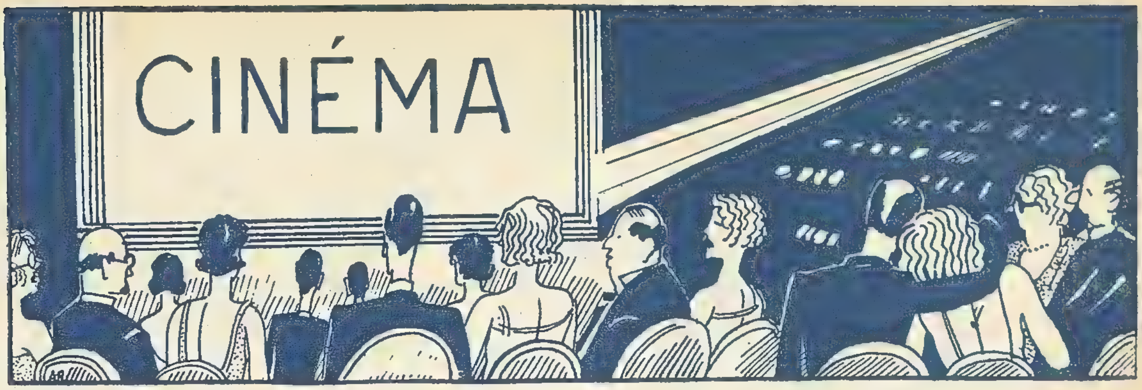

La crise du Cinéma Français

par René BIZET

Au milieu de la Crise générale, celle qui atteint le cinéma français n'est pas la moins importante. Il est facile d'en sourire et de penser que nous avons bien d'autres sujets d'inquiétude. Je n'en doute pas. Mais il n'en est pas moins vrai que cette crise cinématographique prend une double forme : financière et intellectuelle et que si l'on veut bien admettre cette double importance du cinéma, on a le droit de réfléchir sur ces deux problèmes, et assez amèrement.

Passons pourtant sur la crise financière qui n'est pas, à proprement parler, du ressort de la critique. Il nous suffit de constater que la plupart des entreprises ne sont pas brillantes et qu'on y a englouti des centaines de millions. Si ce sujet n'était point à la fois quasi interdit et trop ardu, nous y verrions peut-être les causes premières de la décadence de notre production, car il ne paraît pas douteux qu'il y a, à la base de tant d'erreurs commises par les petites et les grandes compagnies, un défaut d'organisation, un gaspillage, une utilisation des incompétences qu'il serait bon de relever, dans le détail. On apprendrait au grand public comment cette industrie qui pourrait être prospère, si elle était dirigée par de grands industriels, ne peut pas, malgré ses efforts apparents, donner même les résultats commerciaux qu'on en pourrait attendre, et pourquoi une mauvaise gestion des capitaux qui lui sont confiés, empêchent l'art cinématographique de se développer à l'ombre de la prospérité de ses affaires...

Mais nous serions entraînés au-delà des limites permises et nous sommes obligés de ne juger du cinéma français que sur sa production. Encore que, je le répète, les producteurs aient pour principal argument en réponse aux critiques, que l'argent leur fait défaut, qu'ils travaillent dans des conditions très difficiles, et qu'ils sont contraints de faire des films commerciaux.

Soit, parlons donc de ces films-là et de la crise du film commercial, puisque c'est celui-là que nos firmes prétendent faire, puisque le motif ou l'excuse de tant de médiocrités est dans la nécessité de faire « commercial ». Par cet adjectif, je suppose qu'il faut entendre un film qui peut plaire à tous les publics, donc qui soit accepté par tous les exploitants de salle.

Quels films avons-nous donc vus, au cours de la saison dernière, qui ait tenu l'affiche pendant un temps assez long pour que nous puissions dire qu'il a plu à tous les publics? **Le Président fantôme,** aux Ursulines ; **Liebelei** au Studio de l'Etoile ; **Cavalcade,** à l'Ermitage ; **La Haute Pègre** (Trouble in Paradise) au Lord Byron ; **Si j'avais un million,** au Cinéma des Champs-Elysées ; **Théodore et Cie,** au Marivaux... entre autres.

Mais, direz-vous, sur ces films, il y en a cinq qui ne sont pas français. C'est vrai, et je m'en excuse. Cela prouve, tout simplement, que la production étrangère touche bien davantage la masse des amateurs que la production française, et c'est là, toute la crise dont nous parlons.

A quoi donc tiennent ces succès étrangers ? Oh ! à des raisons très simples : le choix du sujet qui, comme dans le **Président Fantôme** ou **Si j'avais un million** ou **Calvacade** est original, ou comme dans **Haute Pègre** et surtout dans **Liebelei,** est très humain ; la perfection technique, l'excellente adaptation musicale (si remarquable dans **Liebelei**), le jeu direct, émouvant, sincère, des artistes. Car ne dites pas que ce sont les vedettes qui ont fait le triomphe de ces bandes. Les Parisiens ne connaissaient pas plus Magda Schneider du film viennois qu'ils ne connaissaient Dorothée Wieck de **Jeunes Filles en uniforme,** et je n'ai même pas gardé dans la mémoire le nom des acteurs qui ont tourné **Cavalcade** ou **Si j'avais un million.** C'est plutôt **Théodore et Cie** qui devrait une partie de sa fortune à Raimu.

En réalité, ne nous faisons pas des illusions exagérées et reconnaissons que toute la production américaine et toute la production allemande ne sont pas de la qualité des films, sans doute exceptionnels, qu'on nous présente dans les salles spécialisées ; mais enfin, s'il n'y a dans une année d'Hollywood ou de Berlin que dix ou quinze films de cette qualité-là, ils suffisent à donner au monde entier une haute opinion de la valeur des films américains et allemands. Je ne suis pas certain qu'on en puisse dire autant, même de **Théodore et Cie,** qui n'est, à tout prendre, qu'un vieux vaudeville intelligemment mis en scène, et j'avoue qu'à côté de **Calvacade,** par exemple, il fait assez piètre figure.

Ce qui, précisément, me paraît regrettable et dangereux pour le film français, c'est qu'il ne donne aucune idée de notre génie propre. Alors que **Libelei** exprime à la satisfaction de tous, la sensibilité viennoise, que **Cavalcade** témoigne des plus nobles sentiments britanniques, et de l'esprit traditionnel de nos amis, que **Haute Pègre** fait valoir l'humour anglo-saxon dans toute sa finesse, je ne connais pas, du moins dans la production de ces derniers mois—en exceptant toutefois **14 Juillet** de René Clair où l'on trouve un style vraiment personnel — un film français dont on puisse dire qu'il ait un style caractéristique de notre intelligence, de notre ironie, de notre poésie... Tout paraît composé dans une sorte de formule « omnibus », qui ne laisse place à aucune personnalité.Vous voyez **Occupe-toi d'Amélie,** vous trouverez les mêmes effets, les mêmes personnages, la même mise en scène que dans tous les autres vaudevilles. Vous voyez **Je t'aimerai toujours,** vous retrouverez tous les films sentimentaux que vous avez déjà regardés, avec la petite ouvrière et son infâme séducteur. Les personnages restent les mêmes. Nous n'exploitons que les comédies de Boulevard, les vaudevilles, quelques rares romans qui ont pour décors les mêmes horizons. Nous tournons, c'est entendu, mais nous tournons en rond...

Voilà, je crois, la cause principale de la crise : le manque d'efforts, l'absence de nouveautés Tout ce qui pourrait être original nous fait peur. J'entends bien qu'on redoute de perdre de l'argent avec des audaces. Mais je constate pourtant qu'on n'en gagne pas avec des faiblesses.

⁂

Le remède ? N'est-il pas impliqué dans les causes du mal ? Si le cinéma français était dirigé par des gens qui se rendent compte de l'importance intellectuelle morale, politique même, du film, nous aurions, je ne dis pas une production générale excellente, mais une douzaine de films « de luxe », qui, à l'étranger, porteraient notre renom. Ne faisons pas fi des productions populaires, il en faut ; tournons de vieilles farces, si elles amusent les provinces, et les vieux mélos, si Margot veut encore pleurer mais éditons quelques films, de choix, cinématographiquement conçus. On aurait tort de croire que leurs qualités nuiront au succès. Et, en assimilant pour un instant la production cinématographique à la production littéraire, disons qu'un éditeur qui ne lancerait dans le public que des romans vulgaires — au prix des bons romans, d'ailleurs — ferait rapidement faillite. C'est parce qu'il édite Marcel Proust à vingt francs, que tel éditeur peut vendre des romans policiers à cent sous, sans déchoir. Mais s'il vendait seulement des romans policiers à vingt francs, je ne donnerais pas cher de son fonds.

René BIZET.

●

L'AMATEUR DE LIVRES

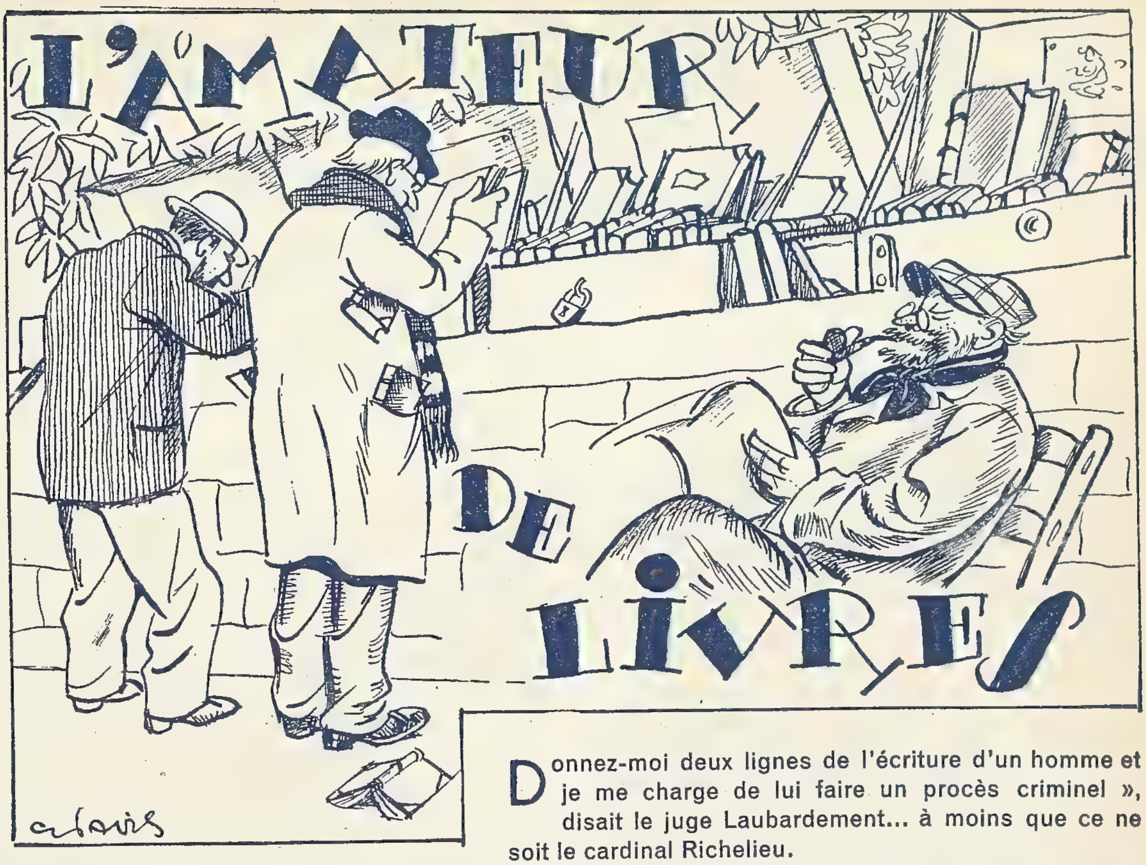

« Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme et je me charge de lui faire un procès criminel », disait le juge Laubardement... à moins que ce ne soit le cardinal Richelieu.

Les mœurs se sont sensiblement adoucies. On se borne à tirer un honnête profit des autographes et les écrivains courent moins encore le risque d'être pendus, depuis l'usage de la machine à écrire!

Le goût des autographes s'est considérablement développé depuis plus d'un siècle qu'il existe des ventes d'autographes et qu'il se fait et se défait des collections importantes. On ne détruit plus, comme jadis, des lettres intéressantes. Scripta manent. N'importe quelle page blanche noircie par la plume illustre d'un contemporain est précieusement conservée.

Il y a tant de choses curieuses et émouvantes dans une collection de cette nature : défaillance de la raison et de la conscience chez les uns; vertu, badinage, vanité, abnégation, chez les autres. Esprit et cœur, orgueil et sottise, révélations inespérées, incroyables... tout le drame de la vie humaine,

Des correspondances du plus haut intérêt seront dispersées cet hiver à l'Hôtel Drouot.

Voici un aperçu des grandes ventes d'autographes, annoncées : citons pour commencer, les lettres et manuscrits autographes qui constituaient les archives du célèbre critique littéraire Paul de Saint-Victor. Ces intéressants documents affronteront les enchères, dans le courant du mois.

Avant d'éveiller la curiosité des amateurs en leur apportant quelques détails sur cette splendide collection, il n'est peut-être pas inutile de dire quelques mots sur Paul Binsse, comte de Saint-Victor né à Paris en 1825, l'illustre **lundiste** qui a écrit **Hommes et Dieux** et les études réunies en trois volumes sous le titre : **Les Deux Masques**, le masque de la tragédie et le masque de la comédie. Paul de Saint-Victor fut, pendant près d'un quart de siècle, le titulaire incomparable non seulement de la critique littéraire, mais aussi de la critique d'art et de la critique dramatique et musicale. Par la suite des lettres lui parvinrent de toutes les directions du domaine intellectuel : remerciements, recommandations, demandes de conseils. Nul plus que cet admirable essayiste ne fut l'objet d'éclatants et émouvants témoignages. De Victor Hugo, Lamartine, Michelet, Sainte-Beuve à Flaubert, Balzac, Barbey d'Aurevilly, Théophile Gauthier, Delacroix, Goncourt, pour ne citer que ces illustrations, tous, lecteurs fervents de Saint-Victor, furent unanimes à célébrer en lui un des plus grands prosateurs du siècle. La guerre de 1870-71, et la Commune exaltèrent son indignation patriotique. Ce fut pour lui l'occasion de révéler la variété de son prodigieux talent dans un volume virulent : **Barbares et bandits.** Il semblait qu'un écrivain de la plus haute tradition littéraire dût facilement entrer à l'Académie. Il n'en fut rien.

Cet échec affecta d'autant plus Paul de Saint-Victor que son état de santé s'aggrava brusquement. Ce fut avec une véritable consternation que le monde des lettres et des arts apprit, le 9 juillet 1881, au soir, que le grand écrivain, frappé à sa table de travail, venait de mourir presque subitement.

Victor Hugo, auquel Saint-Victor consacra un livre, lui disait : « On écrirait un livre rien que pour vous faire écrire une page ». Lamartine, dont Paul de Saint-Victor avait été le jeune secrétaire en 48, délirait ainsi à son habitude : « Il serait capable d'éblouir le soleil s'il le regardait en face », ou bien encore : « Quand je veux lire du Saint-Victor, je mets des lunettes bleues ». Au physique, Victor Hugo le présentait ainsi : « Combinez la science d'un mage assyrien avec la courtoisie d'un chevalier français, vous aurez Saint-Victor. » Un excellent chroniqueur des ventes de l'Hôtel Drouot, Paul Eudel a tracé un portrait moins flatteur du célèbre critique rencontré vers 1875, chez un ami commun. « Il me parut froid et hautain. Il desserra à peine les dents pendant toute la durée du dîner, ne se déridant pas, restant raide, solennel, compassé, cherchant à se taire plutôt qu'à parler et fixant de temps à autre sur les convives ses gros yeux comme des lentilles ».

Et Paul Eudel, d'ajouter : « Je n'oublierai jamais, cependant, son profil bourbonien, ses moustaches régence et son air d'émigré qui passe, évoquant les grands passés disparus ».

Les archives de Paul de Saint-Victor sont, on le devine, abondantes et variées. **Les autographiles** ne seront pas déçus. On va leur soumettre des lettres de Jules Barbey d'Aurevilly, de Charles Beaudelaire, d'Eugène Delacroix, de Gustave Doré, de Dumas père et fils, de Gustave Flaubert, de Fromentin, de Théophile Gauthier, des Goncourt, de Victor Hugo, de Lamartine, de Banville, de Balzac, de Gérard de Nerval, de Renan, de George Sand, de Louis-Blanc, de Jules Janin, de Michelet, d'Edgar Quinet, de Sainte-Beuve, de Jules Vallès, de Tourgueneff, etc., sans compter d'autres correspondants moins illustres, directeurs de théâtres, auteurs dramatiques, artistes dramatiques, fondeurs et directeurs de journaux, à la fin de l'Empire et jusqu'en 1880.

On relève dans la correspondance de Barbey d'Aurevilly, plusieurs allusions aux convictions, monarchistes qu'il partageait avec Paul de Saint-Victor. En l'année républicaine 1849, Barbey d'Aurevilly prend rendez-vous pour fêter le jour des Rois. « Nous ferons les Rois et nous boirons à la mort de la République. Et quand la mort serait au fond du vase, buvons à la santé du Roi ! »

Des lettres d'Alphonse de Lamartine, datées de décembre 1849 et de janvier 1850, écrites fiévreusement au milieu de la rédaction du **Conseiller du Peuple,** qui le harcèle, conviennent du nombre de pages à fournir, débattent les conditions que Mirès et Milhaud « ces messieurs » ainsi que Lamartine les appelle, lui imposent en consentant des avances.

Le ton de certaines autres lettres est tragique. Dans l'une Lamartine touche le fond de l'amertume qu'a laissée en lui son échec politique de 1848. « Pour la première fois, je regrette d'avoir dépensé pendant l'orage de la République cent mille francs de plus que je ne devais à un ingrat pays ».

Une admirable lettre, datée de 1866, dans laquelle le poète vieilli invite Saint-Victor à l'aller voir pour le consoler dans ses « disgrâces nouvelles et suprêmes » : « Je dis adieu à la vie et à tous mes efforts durement et barbarement trompés au moment où je croyais me délivrer ».

L'amitié de Victor Hugo et de sa famille a marqué de l'empreinte la plus profonde l'esprit et le cœur de Paul de Saint-Victor. D'Hauteville-House, Victor Hugo se répand en de somptueux éloges. Il faut dire que Paul de Saint-Victor n'avait laissé passer aucune occasion, dans le journal **La Presse,** où il était entré en 1855, de rendre au génie de l'exilé, l'hommage qui lui était dû et de parler avec enthousiasme de ses œuvres. Ce trait de courage et d'indépendance était particulièrement méritoire, sous l'Empire.

Toujours à la diligence de l'expert bien connu, **M. Georges Andrieux,** seront dispersées, cet hiver, les collections d'autographes de Jules Huret et de Claude Debussy.

Jules Huret a été le premier journaliste à entreprendre pour le compte d'un quotidien de grandes enquêtes à l'étranger. **L'Amérique moderne et l'Allemagne moderne,** sont des modèles d'un genre abondamment exploité depuis.

Jules Huret fut le correspondant et l'ami d'Octave Mirbeau, de Paul Verlaine, de Grieg, de Stephane Mallarmé et de nombreuses personnalités d'Europe et du Nouveau Monde.

Le clou des archives de Claude Debussy, outre des cahiers d'annotations musicales autographes, sera la partition d'orchestre de **Pelléas et Mélisande,** avec les modifications et les repentirs du maîtres. Des lettres précieuses de Gabriel d'Annunzio ne déparent pas, on peut le dire, la collection de l'illustre compositeur.

Max DESCAVES.

Imp. Maurice DÉCHAUX,
27, Pas. Gambetta, Paris

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL (Actinothérapie indirecte)	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Tuberculoses États de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour.
CHLOROBYL	Chloramine T. et Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux hyperactivé Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Sels biliaires	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Tuberculisables Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Croquer. Délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques Glandes intestinales	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène-Tétramine Lysidine Anhydro-Méthylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïdes - Ovaire ou Orchitine - Surrénales Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde - Hamalelis Noix vomique Irradiés aux rayons U.V.	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas, 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre publiée sous la direction de MM. Antoine ALBALAT, Henri d'ALMÉRAS, André BELLESSORT et Joseph LE GRAS.

PREMIÈRE SÉRIE	**Henri d'Alméras**	Le Tartuffe, de Molière.
	Ed. Benoît-Lévy	Les Misérables, de Victor Hugo.
	Jules Bertaut	Le Père Goriot, de Balzac.
	René Dumesnil	La Publication de Madame Bovary.
	Félix Gaiffe	Le Mariage de Figaro.
	Louis Guimbaud	Les Orientales, de Victor Hugo.
	Joseph Le Gras	Diderot et l'Encyclopédie.
	Henry Lyonnet	Le Cid, de Corneille.
	Comtesse J. de Pange	De l'Allemagne, de Madame de Staël.
	Alphonse Séché	La Vie des Fleurs du Mal.
	Louis Thuasne	Le Roman de la Rose.
	Paul Vulliaud	Les Paroles d'un Croyant.
DEUXIÈME SÈRIE	**Antoine Albalat**	L'Art Poétique, de Boileau.
	Henri d'Alméras	Les Trois Mousquetaires.
	A. Augustin-Thierry	Récits des Temps Mérovingiens.
	Albert Autin	L'institution chrétienne, de Calvin.
	Georges Beaume	Les Lettres de mon Moulin.
	René Bray	Les Fables, de La Fontaine.
	Raymond Clauzel	Sagesse, de Verlaine.
	Yves Le Febvre	Le Génie du Christianisme.
	Ph. Van Tieghem	La Nouvelle Héloïse.
	Maurice Magendie	L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
	Georges Mongrédien	Athalie, de Racine.
	Ernest Raynaud	Jean Moréas et les Stances.
TROISIÈME SÉRIE	**A. Augustin-Thierry**	Les Liaisons dangereuses, de Laclos.
	Albert Autin	Le disciple, de Paul Bourget.
	Albert Bayet	Les Provinciales, de Pascal.
	Auguste Dupouy	Carmen, de Mérimée.
	Jeanne Landre	Les Soliloques du Pauvre, de Jehan Rictus.
	Eugène Lasserre	Manon Lescaut.
	Longworth-Chambrun	Hamlet, de Shakespeare.
	Henry Lyonnet	La Dame aux Camélias.
	Joseph Vianey	Les Regrets, de du Bellay.
	René Dumesnil	En Route, de J. K. Huysmans.
	Guy de La Batut	Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.
	Raymond Clauzel	Rimbaud et Une Saison en Enfer.
QUATRIÈME SÉRIE	**Gustave Fréjaville**	Les Méditations, de Lamartine, **12 fr.**
	Léon Deffoux	L'Assommoir, d'Emile Zola.
	Brian-Chaninow	La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
	Henri Hauvette	Les Canzonière, de Pétrarque, **12 fr.**
	Henri d'Alméras	Le Roman Comique, de Scarron.
	Albert Lantoine	Les Lettres Philosophiques de Voltaire, **12 fr.**
	Pierre Villey	Les Essais, de Montaigne, **12 fr.**
	Joseph Vianey	Les Odes, de Ronsard, **12 fr.**
	Georges Jarbinet	Les Mystères de Paris, d'Eugène Sue, **12 fr.**
	Antoine Albalat	La Vie de Jésus, d'Ernest Renan.
	René Dumesnil	Les Soirées de Médan, **12 fr.**
	Joseph Vianey	Les Poèmes barbares, de Leconte de Lisle, **12 fr.**

CINQUIÈME SÉRIE (en préparation)

Prix de chaque volume : **9 fr.** (sauf indication spéciale) Exemplaires sur pur fil : **30 frs.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, directeur.

M. Déchaux, Paris.

112787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

JANVIER 1934

ENCYCLOPÉDIE RORET

NOUVEAUTÉS 1934

THÉO VARLET

ASTRONOMIE

Le nouvel univers astronomique

PRÉFACE DE Mr
ÉMILE BELOT
ancien Président de la Société Astronomique de France

TABLE

Introduction.
I. — Survol historique de l'astronomie.
II. — La Matière et l'Atôme.
III. — La Terre dans l'espace et dans le temps.
IV. — La Gravitation universelle.
V. — La Lune.
VI. — Les Planètes.
VII. — Comètes et météorites.
VIII. — La Lumière.
IX. — Le Soleil, notre Etoile.
X. — Les Etoiles.
XI. — Etoiles et Nébuleuses.
XII. — La Galaxie.
XIII — Le Grand Univers.
Appendice. Hypothèses cosmogoniques.

Un volume in-8 couronne (12×19) de 296 pages, orné de dessins et de planches

20 fr.
(Franco poste 22 fr.)

PIERRE GARNIER

LE DESSIN ARTISTIQUE

Objets
Paysages
Personnages

TABLE

Introduction.
I. — De la mise en place d'un objet composé de lignes droites.
II. — De la mise en place d'un objet composé de lignes droites et de lignes courbes.
III. — Mise en place d'un groupe d'objets.
IV. — Les Ombres.
V. — Le Croquis.
VI. — Le Plâtre.
VII. — Le Modèle vivant.
VIII. — Le Portrait.
IX. — La Caricature.
Notes complémentaires.

Un volume in-8 raisin (16×25) de 140 pages, avec 159 dessins explicatifs

20 fr.
(Franco poste 22 fr.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) — Edgar Malfère, directeur
CHÈQUES POSTAUX : PARIS 32391

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Au sujet de la nature du Cancer

par le Docteur J. MAISIN

Professeur à l'Université de Louvain, Directeur de l'Institut du Cancer

Comment peut-on actuellement concevoir la nature du cancer ?

I

Il faut indubitablement admettre une lésion locale d'où procède le mal ; lésion locale qui, pour beaucoup d'auteurs, constitue l'essence même de la maladie au point qu'ils voudraient voir tendre tous les efforts de la science vers la seule connaissance des phénomènes en cause, pensant que la solution de ce problème serait la solution même du problème du cancer.

De très nombreux agents, à un degré très variable, sont capables de produire localement les modifications tissulaires qui mènent au cancer :

Des substances chimiques : la suie, le brai, le goudron ; les huiles de pétrole, de paraffine, des hydrocarbures à point d'ébullition très élevé, le dibenzène anthracène, le benzène-pyrène et certains de leurs dérivés ; des dérivés de l'aniline l'ortho-toluol-azo orthotoluidine et la β naphtylamine.

Des agents physiques : le rayonnement X, les rayonnements α, β, γ, les rayons ultra-violets ; la chaleur par brûlures produites, le froid par ses modifications tissulaires, les traumatismes répétés, peut-être le traumatisme unique et violent ;

Des parasites comme le congylonema néoplasticum et le tænia crassicolis ;

Des microbes ou du moins leurs produits de désintégration ;

Des virus chez les oiseaux.

La grande dissemblance des agents incriminés doit immédiatement nous faire songer que tous doivent aboutir à une modification biologique commune dont le produit final est la cellule cancéreuse. On comprend que la cancérisation puisse être poussée plus ou moins loin, que les cellules cancéreuses qui en résultent puissent de ce fait, avoir un caractère plus ou moins anaplasique, plus ou moins autonome, mais on conçoit difficilement que les tumeurs de la peau, toutes plus ou moins spino-cellulaires, produites par des agents si divers, soient toutes différentes. C'est une même réponse plus ou moins parfaite de l'organisme vis-à-vis d'agents lésionels si disparates. De même l'organisme répond par une inflammation à polynucléaires à des infections par microbes variés, à des poisons chimiques très différents l'un de l'autre. Il y a de légères différences dans l'intensité, dans la succession des phases, dans l'abondance des éléments exsudatifs, mais il s'agit toujours d'inflammation purulente.

Les agents que nous venons de citer plus haut ne sont pas tous également efficaces ; certains aboutissent, presque à coup sûr, à la cancérisation si l'animal résiste, tels le benzène pyrène ou le goudron, tandis qu'à l'opposé de l'échelle nous avons le traumatisme qui ne donne des tumeurs que dans une proportion rarissime de cas.

On a évidemment essayé d'analyser ce trouble local et d'en comprendre la signification pour autant que l'on puisse comprendre le mécanisme en regardant et en étudiant le produit final de la réaction qui est la cellule cancéreuse.

Morphologiquement on a trouvé des différences légères, dont aucune n'est spécifique, dans la taille, la colorabilité, les enclaves, la division du noyau et du protoplasme.

Au point de vue réserve, la fréquence du glycogène emmagasiné dans les cellules est une des plus importantes.

Les caractéristiques physiques de la cellule ont changé, résistance électrique et polarité ont augmenté ainsi que l'a montré **Waterman,** (Weitere elektrochemische Untersuchungen uber Karzinom. Zeitschr. f. Krebsforschung 1923, t. XX, p. 375). Nous pourrions citer d'autres variations qui ne sont pas plus pathognomoniques.

L'énergétique cellulaire aussi est modifiée et c'est là à notre sens, la découverte la plus intéressante de la dernière décade : Warburg (Ueber den Stoffwechsel des Tumoren. Springer Berlin 1926) a prouvé que la cellule cancéreuse puise avant tout l'énergie nécessaire à l'élaboration des produits caractérisant sa vie, dans la glycolyse et non dans l'oxydation. La combustion du sucre est, parmi les sources d'énergie, une des plus grandes dont la cellule dispose. L'oxydation du glucose libère plus d'énergie que la glycolyse, mais cette dernière paraît plus aisée à réaliser et met ainsi l'énergie plus facilement à la disposition du chimisme cellulaire. Le muscle en travail réclamant énormément d'énergie, glycolyse lui aussi pour s'en procurer. Les tissus embryonnaires font de même à la différence toutefois qu'ils resynthétisent l'acide lactique en glucose et en glycogène, grâce à la réaction de Pasteur-Meyerhof, qui réclame de l'oxygène pour s'effectuer. Le pouvoir d'oxydation des tissus normaux et embryonnaires étant intact, la réaction de Pasteur-Meyerhof peut facilement se faire. Dans le cancer, par contre, le pouvoir d'oxydation de la cellule ayant diminué, la réaction de Pasteur-Meyerhof est toujours incomplète et incapable de débarrasser les tissus de tout l'acide lactique formé. Il se peut que certains ferments aient disparu ou soient altérés (ferments oxydants, déshydrogénase de l'acide lactique).

Quand on teste l'action des corps violemment cancérigènes comme le dibenzène anthracène ou le benzènepyrène, sur l'activité des tissus normaux, ainsi que l'a fait **Y. Pourbaix** (Etude de l'influence du 1-2 5-6 dibenzène anthracène sur le métabolisme cellulaire des hydrates de carbone (Compt. Rend. Soc. Biol. Belge, mai 1933), dans nos laboratoires, on trouve que ces produits diminuent le pouvoir d'absorption d'oxygène des cellules vivantes (méthode de Warburg) et particulièrement de certaines cellules, comme les cellules nerveuses du cerveau.

Eric Boyland (The inhibition of lactic deshydrogenase by derivations of carcinogenic compounds. Biochem. Journal. Vol. XXVII, N° 3 1933), chez Kennaway a montré que ces mêmes produits, et certains de leurs dérivés par activation à la lumière ultra-violette altèrent plus ou moins fortement la déshydrogénase qui mène à la resynthèse de l'acide lactique en glucose. Ces résultats nous paraissent devoir être rapprochés de ceux de Pourbaix et constituent peut-être une étape importante dans l'explication du phénomène de cancérisation.

La cancérisation par « virus » comme on la réalise chez la poule déroute au premier moment les esprits qui ont travaillé surtout le cancer des mammifères. Ces virus, longtemps considérés comme des êtres vivants, sont, pensent les auteurs modernes les plus autorisés qui ont étudié la question, comme **Murphy (Murphy, J.; Helmer, O.; Claude, A.; Sturm, E.;** Observations concerning the causative agent of a chicken tumor, Science March 1931, Vol. 1.73, N° 1888, p. 266-268), des substances chimiques d'un type particulier qui vicient le métabolisme des cellules avec lesquelles elles entrent en contact en les forçant à la mitose, et qui se régénèrent par l'activité des cellules filles.. Ce serait une sorte d'enzyme, une sarcomatase, si l'on peut ainsi s'exprimer avec **Frankel.** (Zeitschr. f. Krebsforchung. Berlin 20 sept. 1932, Vol. 37, N° 3-4, p. 313 à 322). Peut-être les « néoplasmatases » seraient-elles le véritable secret local de la cancérisation. On pourrait imaginer qu'il existe chez les mammifères des carcinomatases jamais encore isolées parce que trop labiles et qui seraient le vice métabolique responsable du cancer, l'aboutissant organique final de tous nos moyens cancérigènes, mais ce n'est là que pure hypothèse.

II

Le problème local dans la cancérisation est donc capital. A un examen superficiel il pourrait paraître le seul. Pourtant en considérant bien tous les aspects de la question, on se voit obligé de reconnaître que l'organisme dans son ensemble, joue un rôle non négligeable dans la cancérisation. Le milieu de culture est capital, comme l'on sait, pour les cultures cellulaires in vitro qui poussent activement ou végètent, suivant la présence ou l'absence dans ce milieu de traces de certaines substances. Le plasma sanguin et les humeurs organiques où plongent les cellules vivantes est le milieu de culture des cellules. Or, il est la synthèse de tous les produits nécessaires à l'activité vitale de nos éléments, le collecteur et le vecteur de la multitude de produits si bien finis, si bien adaptés, engendrés par ces laboratoires de chimie idéaux que sont nos glandes à sécrétions internes. Le simple raisonnement en dehors de toute expérience nous dit que le rôle de l'organisme ne doit pas être négligeable dans la cancérisation.

L'observation et l'expérimentation viennent évidemment soutenir cette façon de voir.

De tout temps, on a soupçonné l'hérédité de jouer un rôle en clinique humaine : les vieux praticiens soutiennent l'existence de familles à cancer. Expérimentalement, chez la souris, la chose a été démontrée de façon irréfutable par **Tyzzer** (J. Cancer Research I, p. 125, April 1916) et surtout par **Maud Slye** (Journal of Cancer research T. I. 1916) Etude sur la nature et l'hérédité du cancer (Paris Médical N° 12, 20 Mars 1926) et **Clara Lynch** (Studies on the relations between tumor susceptibility and heredity. Journ. of exper. medecine 1924, Tome XXXIX, p. 481), confirmée encore par divers autres chercheurs.

L'hérédité ne semble pas être le facteur unique, mais c'est un facteur très important.

Quand il existe chez la souris femelle, le simple fait des modifications cellulaires survenant dans la mamelle au cours de l'activité gynécologique suffit à déclancher le cancer du sein ; quand l'hérédité existe, le simple trauma, en déclanchant des processus de réparation, peut parfois suffire à créer la race de cellules viciées que sont les cellules cancéreuses, ainsi que l'a montré Slye.

Les expériences de L. Lœb semblent bien montrer elles aussi que l'hérédité, tout en étant un facteur important, n'est pas le seul déterminant du cancer : en castrant avant la puberté des souris femelles qui appartiennent à une race d'animaux à hérédité très chargée, il empêche complètement la genèse du cancer de la mamelle.

Par contre, si avec Lacassagne on injecte de la folliculine, avant leur puberté et durant longtemps, à des mâles provenant d'une souche héréditairement prédisposée, on voit le cancer du sein apparaître, alors que l'on sait qu'une souris mâle ne contracte pas de cancer de la mamelle. D'ailleurs, ce qui montre que l'hérédité du cancer n'est pas un caractère unique, c'est la difficulté qu'ont les expérimentateurs dans ce domaine, de maintenir dans des lignées héréditairement prédisposées un haut pourcentage de cancer.

Mais quel rôle, me direz-vous, peut jouer l'hérédité dans la cancérisation à l'aide des hydrocarbures très cancérigènes?

Ici, ce rôle n'apparaît pas parce que ces produits semblent capables de vaincre toute résistance à la carcinogenèse, même chez les souches peu enclines à faire du cancer spontané. Mais on peut démontrer aisément que l'imprégnation générale par les produits cancérigènes, l'intoxication organique avec toutes les modifications biologiques qui en résultent jouent un rôle important dans cette carcinogénèse.

Nous avons (**Maisin.** Le cancer du goudron est-il simplement un cancer d'irritation locale? Congrès de Strasbourg 1923), dès le début de l'ère du cancer du goudron, attiré l'attention sur cette question si importante au Congrès de Strasbourg en 1923. Par la suite, nous avons montré avec notre élève **Masse** (C. R. Soc. de Biol. belge, p. 449, 1925) que le goudron prépare la cancérisation de la peau.

Ces travaux ont été confirmés par **Mertens** (Zeitscher. f. Krebsforschung XXI, 494, 1924), **Beck,** (Zeitschr. f. Krebsforschung XXIX, N° 3), **Kreyberg** (Brit. Journ. Exp. Path.

VIII 32, 1927), **Meyerburg** (Oertliche und allgemeine Krebsursachen. Schweizer med. Wsch Bâle, 31 mai 1930, 60, N° 22, p. 501-3) et bien d'autres, soit en répétant nos expériences, soit en imaginant d'autres dispositifs expérimentaux plus démonstratifs encore.

Le cancer naît sur un terrain préparé, il prospère et envahit parce que l'organisme qui le porte n'a plus la puissance de réagir et de le détruire comme il le fait pour certains microbes ou des produits toxiques, par réactions purulentes et production d'anticorps.

Quelle est la nature de cette réceptivité néoplasique, est-elle spécifique, ou bien est-ce un manque de résistance banal, un manque de vitalité qui agirait tout aussi bien vis-à-vis d'autres affections que vis-à-vis du cancer?

Il est difficile à l'heure actuelle de répondre à une telle question. Ce que nous savons de l'hérédité nous pousse à croire que cette réceptivité serait une altération bien spécifique. Comme elle est produite par les substances cancérigènes qui agissent localement pour déclancher le mal, on songe qu'elle pourrait être un trouble chimique général atténué de même ordre que le trouble local profond qui crée la cellule cancéreuse. Ainsi **Fisher Wasel** (Frankf. Zeitschr. f. Pathol. 1930, 39, 106 ; 1930, 39, 48) pense que tous les tissus des animaux goudronnés montrent des altérations de l'oxydation et de la glycolyse, de même ordre que les cellules cancéreuses mais à un degré moindre.

De plus, par des expériences diverses, par des régimes, par l'administration de substances appropriées on peut influencer nettement l'allure de la cancérisation. Nous avons montré avec nos élèves **(Pourbaix, Ronsse),** qu'il existe dans les tissus vivants normaux, des substances inhibantes et activantes pour le cancer du goudron, que l'on peut, à l'aide de l'éther, extraire ces substances inhibantes et même les purifier par après.

Le foie et le pancréas frais, pris in toto, activent nettement la genèse du cancer du goudron, ils sont, de ce fait, dangereux comme aliments de régime chez les cancéreux. Par contre le cerveau, et à un moindre degré, le thymus et la moëlle osseuse sont inhibants **(Ronsse).** On peut extraire, à l'aide de l'éther à l'abri de l'oxygène, les substances inhibantes du cerveau et de la moëlle osseuse et leur conserver toute leur activité. Elles sont au moins aussi actives en nutrition qu'en injections. On peut, en les donnant en nutrition, faire tomber l'incidence cancéreuse de 65 % à 25 %. On réduit donc très nettement le pourcentage du cancer par un régime approprié.

Ces résultats nous incitent à croire, sans que toutefois nous puissions affirmer la chose, que l'immunité dépendrait de l'absence ou de la présence dans l'organisme d'un groupe de substances bien définies.

Le fait de pouvoir aussi nettement influencer l'allure de la cancérisation au goudron par des catalyseurs métalliques dont le type est le Baryum ne semble nullement en contradiction avec cette façon de voir. Par ces traces de métaux on excite certaines fonctions de défense ou de désintoxication, alors que par les extraits organiques on supplée à une déficience. On peut, à l'aide du saccharate de Baryum, donné pendant toute la vie, à des animaux à l'état de traces (3 fois par semaine une goutte de la solution à 1/10.000) réduire le pourcentage de cancer dans les mêmes proportions que par les extraits éthérés de cerveau. On peut même à l'aide du même sel, faire disparaître un petit pourcentage de cancers nettement établis. Ces expériences, répétons-le, nous portent à croire que la réceptivité équivaudrait à l'absence dans l'organisme d'un groupe de substances ou d'une substance déterminée, produit de la digestion alimentaire ou d'une fonction non encore connue.

Il est évident que l'on doit considérer avec la plus grande attention l'autre conception du terrain cancéreux, qui veut que celui-ci soit le résultat de l'altération de diverses fonctions importantes ou de lésions variées des glandes à sécrétions internes : (surrénale, hypophyse, glandes génitales).

Cette façon de voir ferait de la réceptivité du cancer un état banal non spécifique, et non point un trouble métabolique caractéristique.

Ces données expérimentales orientent donc la conception actuelle du cancer vers une nature purement chimique du mal, où la lésion locale serait un vice métabolique et la réceptivité un trouble physiopathologique bien défini, une déficience caractéristique de même ordre, par exemple, que celle que l'on rencontre dans l'anémie pernicieuse.

Une telle conception permet tous les espoirs au point de vue prophylactique.

Professeur MAISIN.

ORIENTATION MÉDICALE
SENS OBLIGATOIRE
E. P

Barbiturates et Strychnine

par le Docteur Serge **VIALARD,** Assistant de l'Hôpital Laennec.

LE traitement des empoisonnements dus aux barbiturates (véronal, gardénal), par les doses massives de strychnine, est certainement une question très à l'ordre du jour : dans un article paru, en juin dernier, dans la gazette médicale de France, M. Ide de Louvain nous a fait connaître **l'antidotisme gardénal-strychnine** d'après les travaux américains ; depuis, plusieurs communications récentes à la société médicale des hôpitaux de Paris ont monté l'intérêt général suscité immédiatement par cette importante découverte. C'est bien « un des plus grands faits pharmacodynamiques de dernières années ». Les Américains Haggard et Greenberg ont montré sur l'animal qu'il existe entre le dérivé barbiturique et la strychnine un antagonisme réciproque tel que les doses mortelles de l'un annihilent les doses mortelles de l'autre. Tout se passe comme si les deux corps se détruisaient mutuellement dans l'organisme et perdaient ainsi toute nocivité. Il s'agit donc d'**une véritable neutralisation** d'un toxique par un autre à la condition que les doses introduites soient physiologiquement équivalentes. On voit l'animal d'expérience ne paraître nullement incommodé malgré les doses plusieurs fois mortelles de barbital et de strychnine qu'il a reçues et « continuer à grignoter son chou-rave ».

Ainsi les deux poisons, ayant les mêmes affinités, loin d'additionner leurs effets toxiques, se rendent mutuellement inoffensifs. C'est bien, comme le fait remarquer M. Ide, un antidotisme qui dépasse de loin tout ce que la thérapeutique a jamais rencontré dans ce domaine. Il est bien entendu que le phénomène est réversif et que les troubles occasionnés par la strychnine sont combattus avec le même succès par les injections de fortes doses de barbital.

On comprend l'intérêt pratique de ces notions expérimentales. Nous ne parlerons que brièvement de leurs applications au traitement des intoxications par la strychnine, car elles sont exceptionnelles. Paraf et Jean Bernard en ont cependant rapporté un cas bien démonstratif où la guérison fut obtenue grâce à des injections intra-veineuses à doses massives de sommifère.

Par contre, les empoisonnements par les barbiturates sont actuellement d'une grande fréquence, empoisonnements volontaires le plus souvent : c'est, comme on l'a dit, le suicide à la mode, cette vogue s'expliquant d'ailleurs trop bien par la facilité que l'on a à se procurer les doses nécessaires de toxique et aussi par la douceur et l'élégance du procédé. C'est le moyen utilisé habituellement par les femmes, qui répugnent naturellement à la violence (tout au moins à l'égard d'elles-mêmes).

Tout médecin peut donc se trouver, d'un moment à l'autre, en face d'un coma barbiturique. La conduite à tenir est maintenant fixée : **il faut immédiatement injecter de la strychnine** et à doses d'autant plus fortes que l'intoxication est plus grave. D'ores et déjà, de nombreux succès ont été obtenus. Comme il est souvent difficile de savoir quelle est la quantité de véronal ou de gardénal ingérée par le malade et par conséquent quelle dose de contre-poison il convient de lui opposer, Ide recommande la technique suivante : injecter un centigramme de sulfate de strychnine toutes les heures, jusqu'à la guérison, quitte à donner d'emblée deux centigrammes dans les cas exceptionnels. (D'où la nécessité d'utiliser une solution au centième et non celle au millième que l'on a habituellement.) Souvent, dit-il, l'effet est obtenu dès la deuxième piqûre : « le second centigramme a non seulement coupé la stupeur, mais la malade s'est dressée, elle s'est mise à parler et à confesser sa tentative, qu'elle regrettera bientôt ». Ce tableau charmant, hélas! n'est pas toujours aussi facilement réalisé. Si Eschbach, de Bourges, a pu avec seulement vingt-six milligrammes, ranimer son malade, Harvier, par contre, sur quatre cas graves compte trois décès (l'intervention médicale fut d'ailleurs tardive), et dans le cas particulièrement intéressant rapporté par Madame Bertrand-Fontaine et Claas, il ne fallut pas moins de **39 centigrammes de strychnine** injectés en soixante-quatre heures pour tirer d'affaires un sujet qui avait absorbé 17 grammes de véronal. En tout cas, cette observation souligne l'extraordinaire résistance de ces malades vis-à-vis de l'antidote préconisé, et les derniers auteurs insistent sur la nécessité d'utiliser parfois des quantités encore plus considérables que celles indiquées primitivement.

Nous connaissons cependant un cas (malade hospitalisé à Laennec dans le service de M. Paraf), où l'injection d'une dose relativement modérée de strychnine, un seul centigramme, détermina des signes d'intoxication éphémères, mais violents (un accès tétanique). Le tout se termina par la guérison, mais il n'en est pas moins vrai que cette fameuse immunité vis-à-vis de l'antidote, confirmée par tous les auteurs, peut être exceptionnellement en défaut.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que tout le problème se résume à une question de doses. Nous avons nous même observé dans le service de notre maître, le docteur Louis Ramond, un intoxiqué par le véronal, qui mourut sans être sorti de son coma, malgré **soixante-sept centigrammes de strychnine** injectés à partir de la dixième heure (cette observation sera prochainement publiée). Cet échec ne sera pas, j'ose l'espérer, attribué à une excessive timidité dans l'emploi de l'antidote, car la quantité de strychnine injectée (en partie par la voie intra-veineuse), semble bien constituer le record... jusqu'à présent. Un pareil insuccès ne doit en rien discréditer la méthode, il prouve seulement que dans notre difficile profession il n'y a rien d'absolument certain et qu'il faut se défier des affirmations trop catégoriques. Comme M. Harvier, nous dirons donc qu'on ne peut souscrire entièrement à cette opinion exagérément optimiste de M. Ide que « depuis 1932 il ne devrait plus y avoir de morts par le gardénal ou le véronal ». Elles seront certainement plus rares et c'est déjà un résultat appréciable.

D'autres facteurs interviennent pour modifier le pronostic, et doivent être pris en considération : le temps perdu entre l'ingestion du poison et le début du traitement joue un rôle essentiel, de même la susceptibilité plus ou moins grande de chaque sujet vis-à-vis des toxiques.

D'ailleurs, il est un dernier point particulièrement intéressant à envisager et sur lequel M. Ide insiste dans son article : c'est la manière dont se comporte le poison dans l'organisme. Il ne semble pas que le barbytal crée des désordres graves sur les centres nerveux, qu'il lèse profondément les cellules comme le fait par exemple le phosphore. S'il en était ainsi, on ne comprendrait pas l'action rapide et complète de l'antidote. Ce qui fait en réalité la gravité de l'intoxication, c'est la menace constante de l'**accident fortuit** qui peut à tout instant entraîner la mort : l'asphyxie en particulier, le collapsus cardio-vasculaire avec son cortège habituel : effondrement de la tension, refroidissement et cyanose des extrémités, etc..., sont toujours à redouter tant que dure le coma et tant que la strychnine n'a pas **entièrement** rétabli la situation : contre ces complications brutales et subites elle n'agit pas. Aussi est-il nécessaire de lui associer tous les divers adjuvants proposés auparavant. Il importe d'employer largement les médicaments toni-cardiaques : le camphre, la caféine et surtout la coramine. J. Huber conseille l'adrénaline à haute dose. Bariety a eu recours avec succès à la saignée et l'ouabaïne. Les respiration artificielle (avec ou sans le concours des sapeurs-pompiers) rendra parfois les plus grands services. Enfin on n'oubliera pas, chaque fois qu'il en sera encore temps, de vider l'estomac soit par lavage, soit par l'intermédiaire de l'apomorphine.

Ainsi, contre l'intoxication barbiturique, la notion de l'antidotisme gardénal-strychnine nous apporte une méthode nouvelle, intéressante et efficace, sans cependant devoir nous faire oublier les anciens moyens utilisés jusqu'à présent.

Docteur S. VIALARD.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Chronique du Livre Médical

*Les auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

L'ANNEE THERAPEUTIQUE, par A. RAVINA, chez Masson & Cie, 120, boulevard Saint-Germain, 176 pages. Prix : **Frs. 16.** 7e Année.

Le but de R. est de faire connaître aux praticiens, sous une forme concise, les techniques nouvelles d'application journalière, les médications récentes, les orientations actuelles de certaines méthodes thérapeutiques : l'auteur y a pleinement réussi.

LA SYMPATHICOTHERAPIE, par Paul GILLET. 3e Edition. 266 pages et figures. Prix : **Frs. 38.** G. Doin, 8, place de l'Odéon.

La méthode « miraculeuse » de traitement de G. a fait l'objet de bien des controverses et rencontré bien des incrédules. Obtenir l'amélioration, voire même la guérison d'un tabétique, d'un hémiplegique, d'un migraineux, d'un angoissé, considérés comme incurables, en agissant directement sur le système vago-sympathique ou par son intermédiaire, voilà de quoi justifier tant de scepticisme. Et cependant les faits sont là : le livre est bourré d'observations. Il faut le lire et le méditer sans parti pris.

LE SECRET MEDICAL, par Georges JACOMET, Docteur en Droit. 112 pages. Prix : **Frs. 25.** G. Doin, 8, Place de l'Odéon.

J. étudie le secret médical en Droit et en Jurisprudence, et aussi ses dérogations inévitables ; il analyse cliniquement le caractère juridique du secret médical et s'efforce d'en tirer des conséquences logiques. Ce petit livre intéressera aussi bien le juriste que le médecin.

L'EDUCATION VOCALE, par DE PARREL et JUNCA. Préface de Louis Barthou, chez V. Nathan, 16, rue des Fossés-Saint-Jacques. 200 pages avec figures. Prix : **Frs. 15.**

Cet excellent manuel, clair, simple, pratique, se propose de jeter les bases d'une bonne hygiène vocale et de développer les moyens pratiques d'en établir les règles : il s'adresse aux membres de l'Enseignement, mais il sera tout aussi utile à l'orateur, à l'homme politique, au chanteur, au médecin si souvent consulté.

LA PRATIQUE MEDICALE ILLUSTREE, la si vivante collection de Doin, s'enrichit de deux nouveaux livres : « **LES HEMORROIDES** », par J. RACHET, Médecin des Hôpitaux de Paris (80 pages. **Frs. 25**), étude bien ordonnée du diagnostic et du traitement des Hémorroïdes, texte rehaussé de nombreuses figures claires et parlantes ; et « **LE BACTERIOPHAGE** », par HERELLE (32 pages. **Frs. 14**); nul, mieux que le savant Professeur de la Faculté de Yale, ne pouvait nous donner en quelques pages l'essentiel du mode d'action et de l'utilisation thérapeutique de cet agent biologique.

PRECIS DE NEUROLOGIE, (Collection Testut 1933), par le Professeur RIMBAUD. Prix : **Frs. 140**. G. Doin, 8, place de l'Odéon.

Ce traité de 1.000 pages, ornées de plus de 200 gravures, a été entièrement écrit par l'auteur, ce qui quelquefois peut passer pour une originalité ; excellente mise au point clinique, et surtout thérapeutique, de ce que tout médecin doit savoir en pathologie nerveuse. Ouvrage d'exposé net et clair, de composition soignée, d'écriture élégante et facile.

PRECIS DES MALADIES INFECTIEUSES (Collection Testut 1933), par le Professeur CHALIER, de Lyon. 700 pages, 130 gravures. Prix : **Frs. 90**. chez Doin, 8, place de l'Odéon.

C. a su éviter l'écueil qui guette ce genre de précis : la longueur « documentaire », si l'on ose dire ; c'est un vrai précis, avec un plan original et commode et des descriptions, qui ne sont pas le « simple reflet » de lectures condensées dans un but déterminé, mais qui renferment bien l'essentiel des conceptions personnelles de l'auteur et les résultats de ses propres recherches. Livre de « bonne foi »? Oui, certes.

PRECIS DE THERAPEUTIQUE APPLIQUEE (Collection Testut 1933), par le Professeur CARLES. 1.200 pages, 231 figures. Prix : **Frs. 120** chez G. Doin.

« Des faits certains, des acquisitions sûres, de la pratique courante à l'usage des besoins de tous les jours, telle est la substance de ce précis de Thérapeutique appliquée ». C'est ainsi que le Maître bordelais présente son livre, très complet quoique aussi concis que possible ; et il tient sa promesse, en associant dans ses descriptions le diagnostic à la thérapeutique, qui doivent être en clinique « étroitement liés ».

LA PROTECTION DE LA MERE ET DE L'ENFANT ET LES ASSURANCES SOCIALES, par le Docteur A. ROUX-DESSARPS. Thèse chez Baillière, 19, rue Hautefeuille. 70 pages.

L'auteur a voulu montrer dans sa thèse combien la protection maternelle et infantile, malgré les apparences, est restée insuffisante en France jusqu'à la Législation récente des Assurances Sociales ; il analyse les dispositions de cette loi, si décriée, en indiquant ses avantages, sans oublier d'en souligner les lacunes et les erreurs. Cette très consciencieuse étude, si claire, sera utile à tous ceux qui ont à connaître de l'application de la loi du 5 Avril 1928.

EMBRYOLOGIE ET EVOLUTION, par G. R. de BEER, traduit de l'anglais par Jean Rostand. Chez Legrand, 93, boulevard Saint-Germain. 150 pages avec gravures. **Frs. 15**.

Haeckel et les transformistes avaient admis que les êtres vivants « récapitulent » dans leur développement toute l'histoire de leur lignée : ainsi l'homme, avant de venir au monde, serait successivement ver, poisson, reptile, mammifère, etc... Le Professeur d'Oxford, très bien servi par l'excellente traduction de J. Rostand, donne des témoignages embryologiques une interprétation différente. Il n'y a pas « récapitulation » mais « répétition ». Son livre a suscité en Angleterre de nombreux commentaires ; nul doute que ne s'intéressent à cette œuvre tous ceux qui, en France, se passionnent pour les problèmes biologiques de l'évolution.

LES MALADIES DE L'ESTOMAC, par A. de PRADE (de Nice), 520 pages, 144 figures, 19 planches hors texte. Prix : **Frs. 100**. Doin, 8, place de l'Odéon.

« Ce livre est destiné exclusivement aux praticiens », dit l'auteur, et pour une fois, c'est vrai. Le sous-titre de l'ouvrage « Pratique Journalière vécue » est tout à fait justifié en effet par la « tranche de vie médicale », que de P. a voulu mettre sous les yeux de ses confrères, en rapportant sa propre expérience, une expérience de 25 années, qui s'exprime par 7.000 fiches personnelles avec observations, radios, schémas, etc... Et c'est dans ce matériel considérable et précieux que de P. a puisé, pour passer en revue successivement la pathologie gastrique dans son ensemble, le mode d'examen des malades, les explorations digestives, les dysgastries, l'ulcère de l'estomac, etc... C'est un livre d'un cachet tout personnel, qui sort des sentiers battus.

Médecin Général DEJOUANY.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES
G. P.

G P
NOTRE CONTE

Trésors

par Yves PASCAL

A chaque coup de tonnerre, Laurence faisait « Ah! », lâchait son tricot et se signait. Elle marmonnait des bribes de prière : « Sainte Barbe, Sainte Madeleine... » ce qui faisait sourire Jean derrière son journal.

Depuis le matin, l'orage secouait la maison, et l'on eût dit que son fracas secouait encore toute la contrée, peut-être même, la terre entière?...

Prodigue d'éclairs bleutés, d'aperçus infernaux, c'était le bel orage de juin qui creuse les allées, éparpille les roses, et mue en vertes torches, les arbres.

— Ah! fit encore Laurence, heureusement que l'on n'est plus au baraquement!

L'idée parut comique à Jean. Elle en avait de bonnes, sa femme. Au baraquement! Merci bien. On aurait déjà reçu le toit sur la tête. Cette pensée précisait en lui-même une informe joie : celle d'être là, au tiède, à l'abri, avec devant soi ces bonnes heures de repos que donne la semaine anglaise, meilleures que celles du dimanche.

Après dix années vécues dans une dérisoire maison de planches, le couple avait, à force d'épargne, acquis cette maison-ci, toute rose encore de ses briques neuves, malgré l'insidieuse poussière que soufflait un charbonnage voisin. Bâtie à flanc de côteau, elle dominait le fleuve, la ville, dont on voyait monter, par cent cheminées d'usines, l'haleine noire.

A l'entour, d'anciens terrils nourrissaient des acacias grêles. L'étroit jardin contenait des plantes potagères, et ces quelques fleurs, tôt salies de poussière et de boue, que l'on trouve dans les faubourgs ouvriers. Mais, à travers les fenêtres que drapaient de fausses dentelles, on voyait tout le ciel roulant sa mouvante cargaison de nuages.

Parfumée de café, la confortable cuisine belge brillait d'un éclat de bijou neuf, avec ses cuivres, ses nickels, et la mosaïque verte et blanche qui pavait le gros poêle. Les meubles vernis se paraient de tout un attirail en faux Delft ; sur le buffet, un vase bleu contenait des roses en celluloïd.

De temps en temps, Laurence se levait pour verser un peu d'eau sur le filtre, pour tisonner le feu, pour ouvrir à la chatte ou consulter le ciel — en bonne ménagère « qui ne peut tenir en place ». Puis, elle reprenait son raccommodage de vieilles nippes, assise au bord de sa chaise, le buste droit.

Au contraire, l'homme s'allongeait dans l'unique fauteuil en simili-cuir. Il lisait quelques lignes, écoutait le grondement de l'orage, contemplait les vitres qu'assaillait la pluie.

— Pourvu que ce soit fini quand la petite rentrera de l'école, dit Laurence.

Jean sourit au souvenir de sa fille, puis à sa femme qui l'émouvait par sa perpétuelle vaillance. Qu'elle était donc travailleuse, et économe, et propre! Un vrai trésor, une femme pareille!

Dans le même temps et sans lever vers lui ses yeux clairs, elle l'admirait, au secret de son cœur. Le bon mari : « qui ne va pas boire des verres et dépenser sottement l'argent. Un homme courageux et poli, et savant même pour un ouvrier. Car il faut voir comme il comprend les choses, comme il explique ce qu'il y a de marqué dans la gazette... »

Qu'ils goûtaient leur bonheur, malgré le tonnerre grondant, et ces traînées noirâtres que l'averse collait aux vitres, et ces épais ruisseaux d'eau jaune qui dévalaient contre la maison, noyaient le jardinet, cascadaient vers la route boueuse!

— Ah! fit encore Laurence.

Mais elle demeura le geste suspendu entre son signe de croix et la voix narquoise de Jean.

— C'est pas l'orage, sotte! C'est à la porte ; on a frappé. Peut-être que la petite revient plus tôt, aujourd'hui? Va un peu voir.

Docile, Laurence se leva, déposa sur la table sa charge de vieux bas, de laines, de ciseaux. Jean la suivit des yeux jusqu'au couloir où elle disparut. Et il ne s'émut point à entendre le cri de surprise qu'elle poussait, hors de sa présence.

⁂

Sur le seuil de la cuisine, l'homme inconnu frissonnait d'aise et souriait, attentif à plaire au maître du logis. Il était grand, maigre, et très blond, vêtu comme le sont les bateliers, d'une vareuse sur un tricot bleu, et coiffé d'une casquette à visière de cuir. Il portait à deux mains un volumineux paquet qu'ensachait une étoffe d'un noir verdi, nouée des quatre coins, tel le baluchon d'une servante campagnarde. Il s'expliquait comme il pouvait, dans un français mêlé d'anglais et de néerlandais. L'orage l'avait surpris et l'empêchait de continuer sa tournée, sa recherche, de maison en maison, du client amateur de belles soieries chinoises. On lui avait conseillé de voir le directeur du charbonnage, aussi ces ingénieurs, dont les maisons s'alignaient au bas du maigre bosquet d'acacias. Mais, sous une telle pluie, il y avait de quoi gâter toute la marchandise...

— C'est sûr, opina Laurence. Pourvu qu'il n'y ait rien de mouillé là-dedans!

Et elle repoussait les vieux bas pour faire une place sur la table, au lourd ballot déjà humide.

Timidement, le marin s'approcha du poêle et frotta longuement ses mains que la pluie avait rougies. Il riait : « Bon ça! » pour la chaleur qui déliait ses doigts. « Bon ça! » pour le café bouillant, le verre de genièvre offert par Laurence. Mais la femme ne cessait de rôder autour du paquet noir. Et ce fut elle qui proposa :

— Dites, monsieur, si on défaisait un peu toutes ces étoffes que vous dites! A mon idée, ce serait plus prudent.

L'homme réfléchit, vida son verre d'alcool, puis opina, rapide. Laurence se rapprochait encore, toute mangée de curiosité, et son mari, la tenant aux épaules, se penchait avec elle.

— Oh! firent-ils ensemble en reculant un peu.

Du mystérieux colis enfin dénoué, mille fleurs avaient éclos, mêlées à des oiseaux, à des serpents noués, sur de brillantes étoffes de couleur de feuille, de cerise ou d'orange.

De la pauvre lustrine, l'homme inconnu faisait surgir, comme font les prestidigitateurs, tout un éclatant printemps d'or et de soie, brodé, perlé, au long de châles, de robes étonnantes, d'écharpes que bordaient des franges molles. Avec un visage tout riant de plaisir il les dépliait, vérifiait si la pluie les avait atteintes, puis le jetait au hasard des sièges, des meubles.

Ainsi, un satin blanc fleuri de rameaux de pêcher recouvrit la table de la cuisine et les nippes ravaudées. Une somptueuse robe de mandarin s'étala sur le vieux fauteuil en simili-cuir, et un kimono blond comme aile de ramier, rebrodé d'iris d'eau, dissimula deux chaises accolées. Bientôt, il y en eut sur la desserte, sur le buffet, sur la machine à coudre. Il y en eut d'accrochés aux clous qui soutenaient les calendriers, et jusqu'à l'espagnolette de la fenêtre. Une jonchée d'ardentes étoffes, de fleurs de soie, de rameaux d'or, transfigurait l'humble cuisine belge.

Emerveillés, Laurence et Jean laissaient faire le marin. Qu'allait-il sortir encore de son sac? Des drapeaux? Des lapins vivants? Une couple de tourterelles?

Il en sortit une caissette de bois gris, très lourde et qu'il ouvrit avec un grand soin. Un étrange bonhomme y reposait, couleur de chair ambrée, avec de brillants regards très noirs et obliques, un vêtement d'émail bleu étoilé d'or.

— Quelle drôle de « posture » dit Laurence.

— Bouddha! fit gravement l'étranger. Et pour poser le dieu sur le buffet de la cuisine, au milieu d'un soleil en soie jaune, il repoussa sans ménagements les faux Delft et les roses lavables.

— Alors, dans ces pays que vous dites, ils prient ce vilain bonhomme-là? interrogeait la curieuse.

— Bouddha! fit encore le voyageur. Puis, immobile, devant le dieu d'émail, il ferma longuement ses yeux clairs.

Les braves gens se regardaient en hochant le visage. Tout de même! tant de magnificence dans leur petite maison...

— Vois donc, Jean, si c'est fin ces broderies! Et quelle soie!... C'est de la vraie soie, sais-tu? Regarde les fleurs de pommiers, les iris jaunes, on les cueillerait.

Elle tendait vers la fallacieuse floraison, une main rêche aux ongles usés...

— Moi, ce que j'aimerais le mieux, disait Jean, ce serait ce bonhomme-là, tiens. Tout en émail, qu'il est — c'est le monsieur qui me l'explique dans son langage — et la robe en or. Tout de même, dire qu'il y a des gens pour prier ce gros type, avec son ventre et ses yeux de chat! Mais c'est une belle pièce!...

Immobile contre le mur, le marin venu d'ailleurs fumait en silence. Une fumée bleue, un peu sucrée, emplissait la salle. De ses yeux clairs, à demi-clos, il semblait épier le couple ébahi.

Alors, comme Jean se penchait vers un châle jonché de pétales, le marin eut un geste brusque pour atteindre, de ses longs bras, une robe pourpre, et la jeter aux épaules de l'homme.

— Eh ben quoi? fit l'autre surpris.

Mais déjà les prestes mains drapaient sur Laurence un kimono couleur de jade où couraient d'étranges lézards, verts comme feuille.

Et le voyageur admirait avec un rire sourd :

— Beaux comme ça, vous deux, beaux!.. Puis, il reprit, contre le mur, sa pose nonchalante.

— Eh bien, goguenarda Jean, comment me trouves-tu?...

Il virait, se pavanait, et drapait avec des mines comiques la soie pourpre étoilée d'argent.

Le silence de la femme vint l'atteindre, mieux que ne l'eût fait un reproche. Il leva les yeux vers elle, et la vit, immobile et crispée, de l'autre côté de la table. La soie verte était cruelle à ses joues pâles, à ses cheveux d'un blond terni, à ses yeux dont le bleu se mourait... Ah! ça... Comment s'était-elle aussi brusquement fanée? C'était, hier encore, une blonde fraîche et qui plaisait... Elle avait quel âge, en somme? Il calculait, supputait, souhaitait une erreur.

— Voyons, elle a... on s'est marié en 1918. Elle a trente-quatre ans. — Seulement trente-quatre ans?...

Comme une sourde injure, Laurence devinait et supportait mal le regard ennemi qui semblait soudainement la découvrir et l'évaluer... Et son regard à elle ne se gênait point pour juger l'homme, grotesque sous le vêtement d'apparat. Il pouvait bien faire le difficile, avec son cou trop maigre issu d'un col déteint, ses mains qui ont trimé dur avant de devenir celles d'un contremaître, et gardent dans leurs profondes rides un noir indélébile... Avec cela, une barbe de trois jours, et cette tombante moustache qui lui donne au repos un air pleurnichard.

Ah! pauvre cœur où sommeillait le souvenir d'un fils d'usinier, si joli garçon! Qu'il fut aisé de ranimer les traits d'un visage que Laurence avait, à dix-sept ans, chéris. Il l'avait aimée, lui aussi, et l'eût peut-être épousée... Elle était si jolie, alors, d'une beauté de fleur éclatante et fragile... Pourquoi n'avoir pas su profiter de cette brève splendeur et tenter de monnayer autant de grâces? Il était fou d'elle et le lui disait en des mots qu'elle n'a plus jamais entendus depuis lors... Si elle avait voulu... Si Jean n'était pas venu... Elle eût connu la vie aisée, oisive, les soins de la manucure et ceux du coiffeur, et ces robes que l'on choisit passionnément pour les renier bientôt avec désinvolture. Et personne ne l'eût vue, sur le seuil, par tous les temps, chaussée de sabots, pataugeant dans l'eau sale, et tordant une loque grasse de ses mains qui avaient été jolies...

— Au fond, songeait, tout à coup, le mari, je me demande pourquoi c'est elle que j'ai choisie. J'aurais pu réfléchir avant de me marier... Elle était gentille, oui. Mais des filles gentilles, c'est pas ce qui manque!... Dire que j'aurais pu filer au Congo avec Jadot, tout de suite après l'armistice. Comme un roi qu'il vivait là-bas, lui, Jadot. On me l'a dit. Et tout cet argent qu'il a rapporté!... Et cette maison qu'il a achetée, au bord de la Meuse, avec un parc... Et cette belle femme qu'il a pu s'offrir, une vraie belle femme avec une beauté qui dure. Et des servantes autant qu'il en veut. Et il a même une auto!... Il n'était pourtant pas plus malin que moi, Jadot. On a fait son école primaire. Et puis les cours du soir. Et avec un peu d'anglais que j'ai appris... Aujourd'hui, on est là. On vivote. On se croit riche parce qu'on a une maison de quatre places, contre un charbonnage. On se croit heureux, parce qu'on mange des tartines en face d'une femme défraîchie...

C'était peut-être déjà la haine qui montait en eux, et ils en tremblaient, comme d'une mauvaise fièvre...

— Ah! je m'en irai! Je m'en irai, rageait silencieusement Laurence. Faut pas croire que je passerai ma vie à raccommoder tes culottes et à « reloqueter » ta cuisine... Je m'en irai. J'ai bien le droit, après tout, comme les autres. Je n'ai tout de même que trente-quatre ans... Peut-être qu'il n'est pas encore marié... Il m'avait dit : « Si un jour vous avez besoin de moi, petite Laurence »... « Petite Laurence!... » Il m'aimait, celui-là! Il m'aurait tout donné, sans que je lui demande. Si j'allais le trouver, maintenant? Peut-être que...

Impatiente et vite conquise, voici qu'elle rêvait d'un retour aux amours anciennes, et suivait la route dépourvue d'embûches qui doit mener au bonheur...

Ah! mauvais cœur qui ne te connaissait point!

— ...C'est bien simple, concluait Jean, je n'ai qu'à m'en aller. Une supposition que je partirais, hein?... Au Congo que j'irais, comme Jadot. Il y a encore de l'argent à gagner là-bas. Et qui est-ce qui serait bien tranquille?... Je vivrais là au soleil, sans m'en faire, avec cent nègres peut-être pour me servir... Et elle se débrouillera, tant pis. Je lui ai déjà assez sacrifié, il me semble! Il y en a d'autres à ma place, qui ne se seraient pas gênés si longtemps... je n'ai que trop attendu...

⁂

— Soleil! annonça le marin en lorgnant par la fenêtre, le ciel lavé de frais. Soleil! Orage fini... Moi bien content, moi partir...

Et ses agiles mains de prestidigitateur cueillaient, en hâte, sur les sièges, les meubles, l'étincelante floraison d'or, d'argent et de soie. Il pliait, roulait, empilait en sifflotant une allègre chanson de son pays.

On vit alors reparaître les chaises couplées, le vieux fauteuil, les chromos des calendriers. On reconnut les murs familiers, la machine à coudre, la cheminée. Un geste brusque saisit sur la table le châle blanc aux fleurs de pommiers, et l'on retrouva le tas de nippes et de vieux bas. Et il n'y eut bientôt plus d'anormal, dans la claire cuisine belge, que ce pauvre couple immobile, vêtu encore de pourpre et de jade.

— Vous carnaval!... dit avec un mauvais rire le marin venu d'ailleurs. Et son doigt narguait les êtres pensifs.

Laurence et Jean eurent alors le même geste hâtif et maladroit pour se dévêtir, et rejeter les somptueux vêtements. Ils les lancèrent à l'homme qui les happa de ses mains rejointes. Ainsi, reparaissaient la robe en pilou déteint, le veston fatigué, cependant que deux visages se détournaient encore vers les défroques magnifiques.

Bientôt tout fut replié, bien en ordre, au milieu de l'enveloppe noire, et le marin n'eut plus qu'à se saisir en grand respect du bouddha d'émail dont les autres avaient ri. Puis, le dieu enfermé dans sa cassette, il noua sur le tout les quatre coins de lustrine et ne fut plus qu'un inoffensif batelier qui va, de porte en porte, offrant son ballot de chinoiseries.

— Monsieur, Madame, vous très gentils... moi, pas oublier. Le grand merci encore à vous...

Une main sur le cœur, l'autre traînant son paquet noir, il saluait à reculons et faisait des grâces. Il disparut enfin dans le corridor, sans que personne songeât à le reconduire.

⁂

L'homme et la femme tentèrent alors de refaire quelques gestes familiers. Elle tisonna le feu, et il replia longuement son journal froissé. Au reste, quelles paroles eussent pu conclure ce qu'un silence chargé avait commencé de révéler?... Chacun pour soi, c'est entendu. On s'était bien trompé l'un sur l'autre. Tous ces griefs et ces rancœurs, dans des regards hier encore pleins d'amour!... L'amour?... Ah! la la! Il y a de quoi rire! Laissez faire... On prend les mêmes et on recommence... Et cette fois, il s'agit de recréer ce qui a été gâché, de recouvrer ce que l'on égara... Qu'il fut bien avisé le tentateur inconnu, avec son précieux faix de rêves en fils d'or, de souhaits d'argent luisant, de regrets en soie vive!... Sans lui, on risquait tout simplement de mourir dans l'ignorance, en croyant au bonheur...

— C'est égal, je ne regrette pas... fit méchamment Laurence.

Puis elle tourna court devant sa fausse joie, certaine déjà de regretter la quiétude de naguère, et cette paix à laquelle manqueraient désormais ses meilleurs éléments.

Jean avait failli répondre : « Moi non plus » mais il eût fallu que sa gorge se dénouât sur des paroles, non sur des sanglots. Avaient-ils donc atteint, entre l'espoir et le regret, la terrible minute où l'on se souhaite et la mort et l'exil?

Ils eurent un sursaut pareil, car la porte d'entrée avait claqué.

— Si c'est le type aux étoffes, dit sourdement le mari, je l'étrangle!

Mais une voix de petite fille chantait mille mots :

— Bonjour, m'man, bonjour papa. La porte était ouverte, alors j'ai pas sonné. Ce qu'il a plu, hein? Je suis toute mouillée. Eh ben, vous en faites une tête, là, tous les deux!... Qu'est-ce qu'il y a? Vous êtes malades? Vous n'êtes pas fâchés contre moi?...

L'enfant jacassait en secouant sur le seuil son chapeau chargé d'eau. Des perles de pluie tremblaient à ses cheveux blonds, roulaient sur ses joues d'un précieux velours, rose comme pétale. Elle était émouvante d'autant rappeler la beauté de sa mère, dans son avril. Et son rire découvrait l'admirable denture, et ses yeux bleus brillaient comme gemmes, sous les longs cils.

Pour quelles misérables rancunes, quels espoirs de minables destins avaient-ils pu oublier la merveille de ce visage et de cette tendre grâce?...

Ils eurent, pour se rapprocher, un geste maladroit et qui n'aboutit point. La petite bondissait vers eux avec de grands rires... Ainsi tombait la honteuse fièvre.

Et il fallait bien que leurs mains finissent par se rejoindre et par s'étreindre, presque malgré eux, puisqu'un même élan leur faisait presser de caresses un peu folles, ce trésor retrouvé, ce trésor d'émail, d'or et de soie : leur enfant.

Yves PASCAL.

VARIÉTÉS HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES
G. Paris

Coups de Plume et Coups de Bâton sous le Roi Barras

par Henri d'ALMERAS

De tous les régimes qui se succédèrent en France, depuis la Révolution, aucun n'eut à subir plus d'attaques que le Directoire, aucun ne prit plus à cœur de les mériter. Ces attaques lui venaient de tous les côtés, de tous les partis. Les Jacobins, vaincus et mal résignés, le taxaient de modérantisme. Les Royalistes, impatients de ressaisir le pouvoir, lui reprochaient de maintenir et de prolonger la Terreur. Accusation injuste, car ces héritiers de Danton et de Robespierre ne pouvaient sûrement pas — et ils le prouvèrent — se maintenir et se prolonger eux-mêmes.

Dans cette masse d'épigrammes que, chaque matin et chaque soir, avec une ardeur infatigable, les journaux leur décochaient, celle qu'on va lire, et qui ne compte ni parmi les plus mauvaises ni parmi les meilleures, donnera une idée des autres.

Dans l'absence de mon valet
Un colporteur borgne ou bancroche
Pénétra dans mon cabinet
Avec force gravure en poche :
« Nos cinq rois, pour quatorze francs,
Me dit-il ; parfaits, je vous jure.
Boz... (1) dont on vante les talents,
Les a tous faits d'après nature.

C'est le Directoire craché
Et gravé... mais, en conscience,
Ce sont les grands hommes de France
Qu'on se procure à bon marché.
De ce recueil, pesez chaque homme :
Ces têtes-là se vendent bien.
Oui, le Rewbel seul vaut la somme.
Et vous aurez Barras pour rien. »

Contre tant d'ennemis, ces cinq diminutifs de roi qui, à eux cinq, assurait-on, ne représentaient pas la monnaie d'un Louis XVIII, ne savaient même pas s'unir. Tout les séparait, des opinions opposées, des ambitions rivales, et jusqu'à la différence des caractères.

---

(1) Le dessinateur Boze.

A demi bossu, presque difforme, La Reveillère-Lépeaux, chez qui dominait le cuistre, avait fabriqué de toutes pièces, sur les traces de Robespierre, un culte laïque et humanitaire, la théophilanthropie. Barras, qui ne croyait ni à Dieu ni à Diable, s'obstinait à ne pas prendre au sérieux cet apostolat, aussi imprévu qu'insuffisant.

— Citoyen collègue, disait-il à l'apôtre, vous n'arriverez à rien si vous ne vous décidez pas à mourir pour votre foi. Tout fondateur de religion doit lui sacrifier sa vie.

La Reveillère faisait la sourde oreille. Il ne tenait pas à être un martyr, il se contentait d'être un imbécile.

Très supérieurs aux autres directeurs, non pas par leur moralité, assez médiocre, mais par d'incontestables qualités d'énergie et d'intelligence, Barras et Rewbel étaient naturellement les moins épargnés par l'opposition. On ne les attaquait avec tant de violence que parce qu'on les jugeait plus dangereux, plus redoutables.

Cette époque avait vu naître une infinité de petites feuilles éphémères, affublées parfois de titres bizarres, le *Papillon,* le *Miroir,* la *Boussole,* le *Thermomètre,* le *Déjeuner,* le *Thé,* le *Babillard,* le *Menteur,* le *Grondeur,* l'*Espiègle,* et même la *Chauve-Souris.* Ces feuilles vivaient surtout de commérages politiques ou littéraires. Elles ne manquaient ni d'esprit, ni de gaîté, ni surtout d'occasions de s'en servir.

La liberté, relative, de la presse, après le musèlement complet des journaux, pendant la Terreur, permettait à l'opposition, c'est-à-dire à peu près à tout le monde, de multiplier les attaques, à plume armée, contre un gouvernement de plus en plus décrié, de plus en plus impopulaire.

De temps en temps, une des victimes, trop vivement prise à partie et blessée au bon endroit, se rebiffait, se fâchait, et ce fut précisément ce qui advint au citoyen Barras avec le « folliculaire » Poncelin.

Les hommes d'Etat désignaient alors sous le nom de folliculaires ou de libellistes les journalistes qui ne les admiraient pas suffisamment et osaient les critiquer.

Poncelin, qui appartenait à cette catégorie, avait débuté dans les ordres et, quelques années avant la Révolution, il était chanoine de Montreuil-Bellay, petit bourg de l'Anjou où son ambition naissante se trouvait un peu à l'étroit. Dès que l'occasion se présenta, il jeta sa soutane aux orties, se maria, et vint vivre à Paris, après avoir acheté, en 1781, une charge de conseiller du roi à la table de marbre. Il devint, à ce moment, pour se mettre à la hauteur de ses fonctions, Poncelin de la Roche Tilhac. Mais il prenait mal son temps ; la Révolution allait supprimer tous les titres et privilèges nobiliaires. La Roche-Tilhac disparut et l'ex-abbé ne fut plus que Poncelin tout court. Il avait adopté les idées nouvelles et, pour les exploiter de son mieux, il avait fondé un journal, l'*Assemblée Nationale,* dont le premier numéro est du 27 juin 1789, et qui s'appellera successivement le *Courrier Français,* le *Courrier Républicain,* le *Journal du Français* et, pour la seconde et dernière fois, le *Courrier Républicain.*

Ce *Courrier Républicain* offrait cette particularité de ne pas être républicain. La journée du 10 août 1792 avait singulièrement refroidi le zèle civique du démocrate provisoire et intermittent Poncelin. Il avait retrouvé son royalisme d'autrefois lorsqu'il fonda, en 1795, un nouveau journal, la *Gazette Française,* ornée de cette fière épigraphe :

Juge sans passion, censeur sans amertume
Aux fureurs des partis il ne vend pas sa plume.

Ce sont des choses qu'on ne se dit pas à soi-même, à moins qu'elles ne soient fausses, mais Poncelin dut montrer une certaine indépendance, car il n'échappa ni à la haine ni aux persécutions.

Fréron l'appelait « Frère Poncelin » ou « M. l'abbé Poncelin, aumônier de Condé », et l'ardeur de ses polémiques entraîna si loin cet ennemi des excès révolutionnaires qu'il finit par être accusé de complot contre l'Etat, d'excitation à la guerre civile, et condamné à mort, le 26 octobre 1795, par une sorte de cour prévôtale, le conseil militaire de la Section du Théâtre Français. Il n'avait pas le moindre désir de faire à ses convictions le sacrifice de sa vie. Il se cacha pendant quelques mois, jusqu'au moment où il put reparaître sans danger.

Ce journaliste impénitent continua alors, dans sa *Gazette Française,* la lutte, une lutte acharnée, contre les derniers représentants et défenseurs de la Révolution, et surtout contre Barras, qui était le véritable chef du Directoire, le roi Barras.

Barras ne tenait pas beaucoup à ce qu'on s'occupât de sa vie publique et encore moins de sa vie privée, sur laquelle il y avait, assurément, trop à dire. La liberté de la presse ne lui semblait salutaire et admissible que lorsqu'elle ne s'exerçait qu'aux dépens des autres. Puisqu'on l'attaquait, il crut avoir le droit de se défendre, et d'après les bonnes traditions de l'ancien régime, avec le bâton. Du reste, comme nous allons le voir, il n'opéra pas lui-même.

Dans les derniers jours du mois de janvier de l'année 1797, on apprit, à Paris, qu'il venait d'arriver à un journaliste connu, à un polémiste redoutable, nommé Poncelin, une assez fâcheuse aventure. On prétendait même qu'il en était mort, mais on exagérait. Le *Moniteur* du 31 janvier donna des détails précis, sinon absolument exacts.

Dans sa maison de campagne où il aimait à se reposer de ses travaux littéraires (car il écrivit beaucoup, et dans tous les genres, y compris le genre ennuyeux), Poncelin reçut, un soir ou plutôt une nuit, la visite imprévue et comminatoire d'un officier de gendarmerie, nanti d'un mandat de comparution. Le mandat était faux, mais le gendarme était authentique.

Poncelin eut-il des soupçons? C'est peu probable, car il suivit docilement l'officier. Ce qui résulta de cette docilité, de cet ordre de comparaître devant Barras, de l'empressement ou de la résignation que mit le journaliste à y obéir (il s'attendait peut-être à une gratification) il l'a raconté, lui-même, doucement, humblement, au juge de paix de la Section du Luxembourg, chargé d'une enquête à la suite de la plainte de Fiévée, rédacteur en chef de la *Gazette Française.*

Il déposa, en effet, « qu'ayant été mandé au Luxembourg, par ordre de Barras, on l'avait introduit dans le palais, et enfermé pendant plusieurs heures, qu'ensuite plusieurs hommes s'étaient emparés de lui, l'avaient lié, lui avaient fait subir toutes sortes d'outrages, en le soumettant à la punition qu'on inflige aux enfants, et l'avaient enfin reconduit, tout couvert de sang, jusqu'au milieu de la rue. »

Le pauvre homme n'osait pas dire tout crûment qu'on l'avait fouetté, mais il le laissait entendre. On l'avait même fouetté avec un peu trop de zèle, et c'est d'autant moins excusable qu'on le fouettait par procuration.

Barras affirme dans ses Mémoires que ce guet-apens fut organisé, réglé dans les moindres détails, par quelques-uns de ses amis, associés à des « agents de Bonaparte ». Tout son rôle aurait été de les empêcher d'aller trop loin dans leurs représailles et de jeter dans la Seine le malheureux journaliste, préalablement cousu dans un sac. Rien ne nous oblige à le croire.

Ce qui est certain, c'est que le juge de paix tenait essentiellement, dans l'intérêt de son repos, à ne pas incriminer un des maîtres du jour. Il ne cherchait qu'un prétexte. Poncelin le lui fournit. Promené d'un bout à l'autre du Luxembourg, pour indiquer le lieu de l'attentat, harcelé de questions, menacé, dérouté, ahuri, il déclara qu'il ne reconnaissait pas, qu'il ne retrouvait plus la pièce où on l'avait si rudement fustigé. On feignit d'admettre que, ces coups de bâton dont il se vantait, il ne les avait jamais reçus.

Après l'avoir traité de visionnaire ou de simulateur, il ne restait plus qu'à lui fermer la bouche avec un bon paquet d'assignats. C'est sans doute ce que fit Barras. En définitive, Poncelin n'avait pas trop à se plaindre. Si désagréable que fut en apparence cette aventure, il y gagnait quelque argent et un surcroît de réputation. Il n'avait eu jusqu'alors qu'un nombre très réduit d'admirateurs. Dès le lendemain de la bastonnade, tout le monde fut d'avis qu'il était un écrivain très châtié.

Henri d'ALMERAS.

Deux Fables

de FRANC-NOHAIN

LES LAPINS EN FAMILLE

Les lapins ont, au plus haut point,
Le sentiment de la famille ;
Ils n'éprouvent pas le besoin
D'aller chercher ailleurs, au loin,
Des distractions inutiles ;
Père, mère, avec leurs nombreux
    Garçons et filles,
Les lapins s'amusent entre eux,
(C'est tellement, tellement mieux!)
Et je t'en veux citer cet exemple entre mille :
Quand, le soir, on les voit assis,
(Au poète empruntons ici
Cette expression familière),
Assis sur leurs petits derrières,
Les lapins ainsi attroupés
Au beau milieu de la clairière,
Filles, garçons, et père, et mère,
A quoi les crois-tu occupés?
Eclairés par la lune indulgente et bonasse,
Sache que, leur temps, ils le passent
A se faire les uns aux autres des grimaces,
Et, par un effort obstiné,
A froncer, de façon cocasse,
A froncer constamment et remuer leur nez.
— Des grimaces, mais que vas-tu imaginer,
Oui, que vas-tu te mettre en tête,
        O poète,

A propos de ce froncement
Qui n'est qu'un trait de leur nature?
Quand ils froncent le nez, faut-il que l'on t'assure
Qu'ils ne peuvent faire autrement?
Ces étranges petites mines,
Et ce plaisant jeu des narines,
N'ont rien d'un badinage, et c'est l'homme, badin,
Qui, lorsqu'il s'applique au contraire
A ces manières
Particulières,
C'est l'homme qui prétend imiter le lapin.
Il le prétend ; mais qui te dit qu'en somme
Ce ne soit le lapin qui veuille imiter l'homme,
Et qu'en revenant du marché
Où il aura vu grimacer
Hommes et femmes de la ville,
Certain lapin, subtil autant qu'agile,
Moqueur
Autant qu'observateur,
Ne pense, ce faisant, tourner en raillerie
Les manies,
Et aussi l'aspect,
Des orgueilleux fils de Japhet?

Quelle vanité est la nôtre!
Quelle inconscience, en tous cas!
Nous prêtons sottement nos qualités aux autres,
Et nous ne nous connaissons pas.

⁂

LES ANTENNES

Il est certaines
Expressions,
Dont use, à toute occasion,
Le vocabulaire moderne ;
Pour vanter un grand capitaine,
Un artiste, voire un savant,
Ce que tu entendras dire le plus souvent,
C'est ceci : « Il a des antennes!...»
Répétant la même antienne :
« Des antennes! » la réussite est à ce prix,
Pour les choses du cœur et celles de l'esprit,
Ainsi les suffrages s'obtiennent,
Des hommes, des femmes aussi ;
—« Des antennes!» Voilà ce que chacun réclame:
Des antennes, Monsieur! Des antennes, Madame!
Aussitôt Monsieur applaudit,
Aussitôt Madame se pâme...
Mais surtout le fameux lion,
Le fameux lion populaire,

Pour le mener à droite, à gauche, (attention!)
Ou en avant, ou en arrière,
Pour éviter ses terribles colères,
Prévenir sa rébellion,
Et, dans les temps de révolution,
Se garder du péril révolutionnaire,
Alors surtout les antennes sont nécessaires.
C'est pourquoi les hommes d'Etat,
Ou quiconque veut s'occuper de politique,
Des antennes font si grand cas,
Et à les posséder s'appliquent.
On l'a vu récemment au Monomotapa
Où, les impôts ne rentrant pas,
Menaçait la déconfiture,
Et, comme il arrive toujours,
Quand il n'est plus d'autre recours,
Où ce n'étaient plus que discours
Pour
Que sans retard on installât la dictature.
Mais une dictature exige un dictateur :
En était-il parmi ces orateurs,
Oui, en était-il un, un seul, que sa nature
Eût désigné, avec honneur,
Pour se tirer de l'aventure,
Et poser sa candidature?
A l'énoncé des qualités
Qui, de tout candidat, devraient être requises,
Décision, courage, autorité,
On ne manquait pas d'ajouter :
— Au dictateur, pour qu'il s'impose, et qu'il séduise,
Quels que soient par ailleurs ses dons et ses défauts,
Ce sont des antennes qu'il faut!... —
Un hanneton passait ; il entendit ces mots :
— Des antennes? J'ai votre affaire!
Voyez plutôt
La belle paire!... —

Cependant nous ignorons si
L'entreprenant coléoptère,
(D'aucuns répondent non, d'aucuns répondent oui),
Comme dictateur fut choisi.

FRANC-NOHAIN.

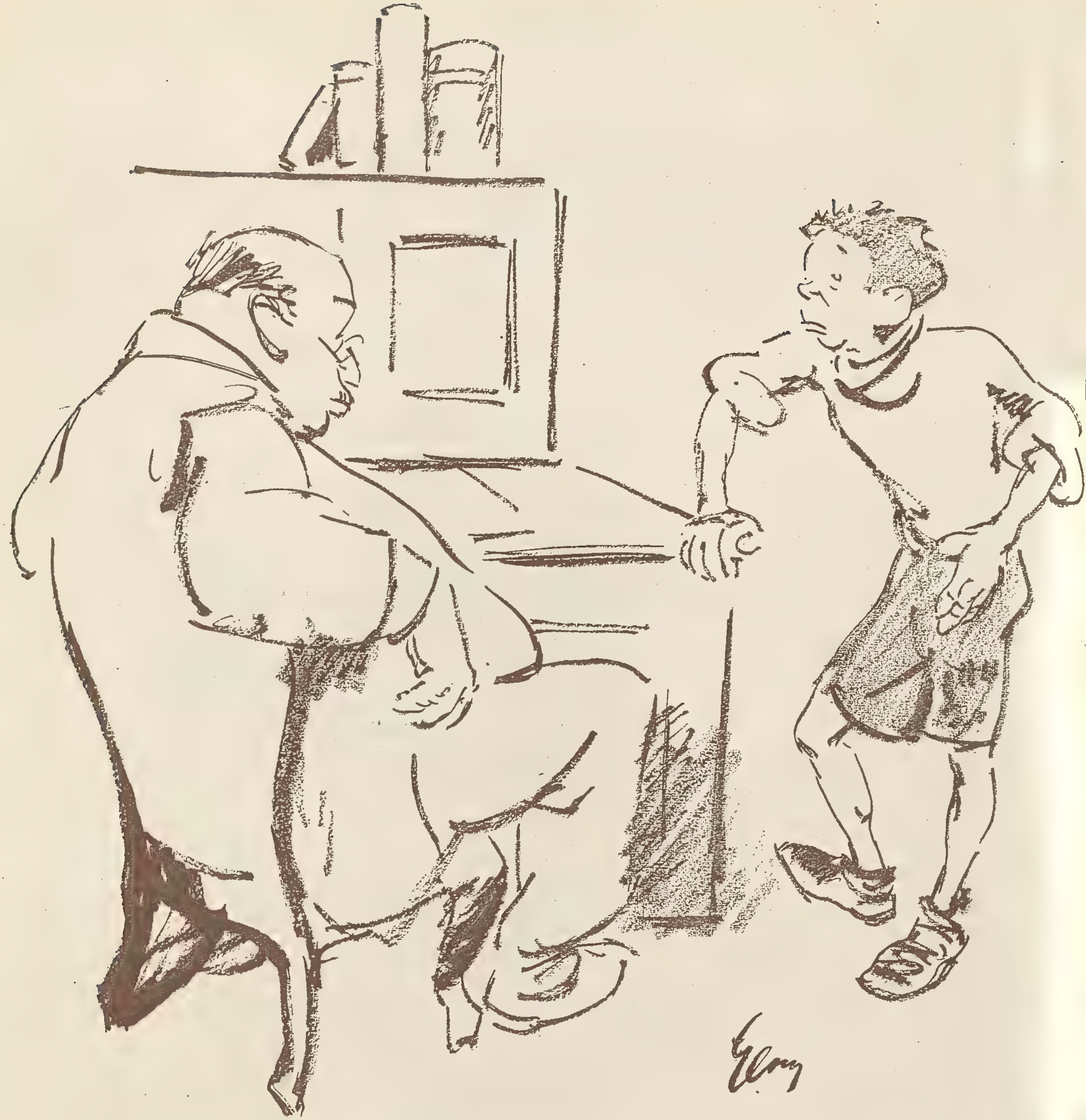

— Docteur, je viens toucher ma commission.

— ? ? ?..

— C'est moi qui ai jeté la peau de banane sur laquelle a glissé le type que vous soignez pour une jambe cassée...

LOISIRS CYNÉGÉTIQUES

La Chasse

par Charles SILVESTRE

LE coup de fusil des chasseurs frappe les bords de l'horizon. Au loin, retentit et se prolonge le va-et-vient des abois rauques du chien courant. Le braconnier a préparé ses lacets, le loyal chasseur ses cartouches, qu'il a fabriquées lentement, avec un certain plaisir, dosant le plomb et la poudre, saluant par avance la culbute des lapins. La carnassière au cuir marqué de sang noir, à l'odeur violente, est enlevée au clou qui la suspendait, ainsi que le fouet dont on caresse l'échine des jeunes chiens pétulants.

⁂

Il y a bien longtemps, les premiers dessinateurs du monde ont tracé sur le rocher des cavernes la figure des animaux immolés que l'on rapportait au repaire. Des peintures de la vieille Egypte racontent la poursuite de bêtes féroces, harcelées de flèches ; et plus près de nous, au seuil de nos âges, les peintres hollandais et flamands fixèrent le souvenir des hallalis de loups et de sangliers. Un Desportes, un Oudry narraient en couleurs les chasses du Roi-Soleil, qui longtemps victorieux des hommes le pouvait être des chevreuils et des porcs sauvages : le cerf mourait dans la clairière, ennobli par la mort tragique et ses propres regards désespérés, salué par des gentilshommes. On pourrait croire que ces chasses étaient harmonieuses et cruelles comme une tragédie du grand Racine. Les beaux laisser-courre d'autrefois, les hallalis et les bien-aller, les fanfares, les trompes sonnantes, tant de chasses grandioses ne sont pas oubliées des vieux arbres de nos forêts. Un Carle Vernet, un Alfred de Dreux nous proposent l'image de femmes gracieuses galopant auprès de leurs cavaliers. Les simples en restent tout ébaubis, comme s'il s'agissait d'une fête galante, et non de forcer la biche ou le daim. Ces courses ardentes sont de plus en plus rares aujourd'hui. Le bouton à devise, les couleurs des équipages, les bottes de vénerie et la toque de chasse, sont relégués au grenier, sauf exception splendide. Peu de gens peuvent entretenir une meute de chiens qui gardent par des croisements subtils les anciennes vertus d'endurance et de la vitesse, de gorge et de finesse de nez. Les cerfs entrent peu à peu dans la légende ; les braconniers, sans tambour ni trompette, les déciment. Les sangliers sont poursuivis à feu et à sang ; ils meurent misérablement, frappés par du plomb vulgaire, et parfois éventrés par des coutelas de cuisine. Il faut faire des lieues et des lieues avant d'apprendre que l'on a vu un chevreuil qui s'efface vite dans les bois comme une apparition de fée.

Il y a moins de trente années, un homme de vieille bourgeoisie donnait dans nos verts parages les plus belles chasses à courre. Il entretenait une meute admirable. Il connaissait tous ses arbres comme des personnes vivantes ; il lui plaisait de se promener parmi eux avec ceux qui savaient les aimer et les admirer. Grâce à lui, le cerf et le chevreuil y vivaient en liberté. Aussi, quand venait l'automne, ses chasses avaient une certaine gloire, une véritable poésie qu'il goûtait avec délices. Il s'agissait moins de forcer un animal que de préserver une très vieille splendeur. On venait de loin voir passer les habits rouges, tandis que retentissaient des sonneries que la forêt tout entière exaltait. Cet amateur de chasse à courre mourut à la veille de la guerre ; ses domaines furent vendus, les héritiers voulurent les partager et les morceler au gré des nombreux acheteurs comme une grande robe de la terre que l'on croyait indéchirable. Dès lors, la forêt fut ravagée sans merci ; elle était si drue et puissante qu'il a fallu plus de dix années pour la réduire et n'en laisser que de maigres bouquets de chênes rabougris et des ronciers. On élève des cochons dans le beau logis des chiens, et dans la cour du château, devant le seuil où s'élançait pour le plaisir un jet d'eau, un piqueur robuste ne sonne plus les airs qui enflammaient de joie la compagnie de chasse et les gens des alentours.

⁂

Ce soir, je m'en vais sur la route qui mène à l'ancienne forêt saccagée. Des marécages ont envahi le terrain, et leurs flaques miroitent au soleil ; l'eau n'est plus mesurée par les rameaux, conduite, ordonnée par les racines. Ces espaces, autrefois heureux, ne proposent plus au passant qu'une morne désolation. L'hiver, on y trouve à peine de quoi faire de mauvais fagots ou du rondin ; mais le menuisier ni le charpentier ne peuvent découvrir un arbre pour un bon travail, des planches prises au cœur d'un bois assez âgé pour durer longtemps. Le promeneur n'a plus ici un ombrage et le paisible bonheur que répandent des branches saines qui s'élèvent ensemble dans un seul accord mystérieux. Le jour baisse au penchant de la colline où se dresse la petite maison de Victor, l'ancien piqueur, du bout d'une ruelle de village.

Comme je frappe à la porte vitrée, décorée d'un rideau en étoffe rouge, il vient ouvrir. J'entre dans la salle de cuisine où il a entassé au fond de la cheminée des bûches et des brindilles sous un pot de fonte ; il est vieux et il est veuf, obligé de faire des besognes de ménage. Il doit tailler lui-même le pain dans la soupière, il allume le feu et me fait signe de m'asseoir près de lui, sur un escabeau. Il prend place sur un banc, près de la table, bourre de tabac un brûle-gueule et se lève pour l'enflammer avec une braise de fagot. Puis, il va lourdement s'asseoir. Il reste encore un moment sans parler, puis il dit :

— Je rabâche, mais je suis mangé de fourmis rouges... vous comprenez ce que je veux dire : mangé de mal...

Il tire une bouffée de sa pipe et tend une longue figure jaune fourrée de poils durs et gris; ses petits yeux bleus pétillent d'une soudaine colère. Il se met de nouveau à grogner et à gronder ; il me répète ce qu'il m'a raconté cent fois : sa femme est morte depuis deux ans, elle n'avait pas bon caractère, mais elle faisait de la bonne soupe. La cadette des trois filles tenait la maison, elle est partie avec un galant qui travaille dans les chemins de fer. Ils se marieront sans doute à Paris ou ailleurs. Les sœurs aînées, qui ont de jolies places de femmes de chambre, écrivaient à cette petite de ne pas rester avec le vieux bougon, dans un sale trou de canards.

— Eh bien, le vieux bougon, c'était moi, poursuit Victor. Je l'ai su plus tard. J'avais bonne envie de ficher un coup de fusil au galant avec une bonne charge de sel, mais le gaillard ne passe pas à ma portée. Alors, je dois tout faire moi-même : mon lit, ma soupe, mon bout de jardin. Et je me cache pour aller laver mon linge au ruisseau ; les femmes se moqueraient de moi et m'appelleraient : Jean-Femme... C'est comme ça. Je ne peux même plus chasser et moi, je suis né pour la chasse comme le poisson est pour l'eau... Alors, je me ronge. Si j'avais pas ma pipe pour me tenir compagnie, je sais pas ce que je ferais. Et les voisins se plaignent que je sois plaisant comme une poignée d'orties.

Il va couper un peu de lard qu'il jette dans le pot et qu'il écrasera dans une cuiller pour en tirer tout le jus. Il revient s'accouder sur la table, hausse les épaules comme pour affirmer sa déchéance. Il regarde la trompe de chasse, qui est accrochée au-dessus de la cheminée, et murmure :

— Moi qui sais tous les bons airs... le son et les paroles, aussi tenez, quand ça commençait au frais de l'air, je sonnais à plein sang... jusqu'au blanc des yeux. Ah! diable! ça m'aurait fait craquer les veines, mais je les avais solides, et des soufflets pour un feu de forge. Je me carrais bien sur mon cheval. Artaban, qu'il s'appelait. Et il se tenait tranquille... Il savait celui qu'il portait. Il avait un galop comme du velours.

Il se met à califourchon sur le banc et sa figure devient chaude ; il tape de la paume des mains sur la table, et fredonne, d'une voix cassée :

— Chasseurs, nous lançons en ce jour, le cerf et le chevreuil tour à tour. La meute bruyante est ardente. De ce plaisir, hâtons-nous de jouir!

Tout en fredonnant, il s'agite et cligne de l'œil : il revoit on ne sait quelle merveille. Il met la main en auvent sur ses yeux comme s'il était ébloui par une brusque lumière.

— Ah! monsieur, quand les chiens se fichaient à l'eau, dans l'étang du Verderier... Si vous aviez vu ça, comme moi... derrière la bête. Alors, je sonnais le « Bat-l'Eau » et tout le monde qui me regardait, et des femmes, belles comme des bouquets... Il ne fallait pas faire couac, vous savez, mais souffler dans la rondeur, rond comme une pomme d'arbre. Ah! ça faisait une fameuse flotte... Ah! diable! Fallait voir les chiens Saint-Hubert... des chiens comme il n'y en a plus... des gloires de chiens...

Il n'y tient plus, et il entonne à pleine voix :

« La bête a chaud. Elle prend l'eau ; comme Ténor, Sonnante et Brifaut, elle bat l'eau. Mais sur sa quête, et sans bateau, la suit Baliveau. »

Il s'arrête de chanter, et ses yeux cessent de luire ; il paraît avaler un dur morceau, qui passe difficilement. Il dit :

— Je ne devrais plus parler de ça... J'ennuie tout le monde. On ne sait plus ce que c'est. On croit que je suis un peu fou... Parlez-leur d'une grande auto, ou d'une camionnette, oui... ou d'une motocyclette. Alors ça va bien... Des machines d'aéroplane... oui... Mais des andouillers d'un cerf. Ils ne savent que vous faire une plaisanterie là-dessus, et une plaisanterie bête... Ils appellent ça des cornes. C'est comme ça... Ils s'amusent à chasser le perdreau et le lapin. Et il y a cent fois plus de permissions. Mais avoir et permission, ça fait deux.

Il écrase un peu de lard dans la marmite et soupire. La nuit tombe, il allume une lampe à pétrole. Dans la salle, tout est propre, tout est en place ; un lit à rideaux d'un rose fané, se dresse tout au fond, dans un angle, près d'une horloge au bois peinturluré, à gros balancier de cuivre, Victor m'invite à boire un demi-verre d'eau de coing, qu'il a lui-même apprêtée. Puis, il me dit :

— Vous ne voyez pas cette descente près du lit? C'est la peau d'un loup que j'ai tué, il y aura bientôt trente ans, dans la forêt... A présent, il y a tout juste un lapin pour dix chasseurs... Eh bien, cette peau, je l'ai fait monter en descente ; les mites ont mangé un peu la bordure de laine, mais le poil résiste ; on peut tirer dessus, il est fin et dur. Je faisais attention à cette descente... Quand ma femme vivait, le soir, je prenais soin de l'écarter du lit... C'était pas pour monter dessus, vous comprenez... et ça chatouillait trop les pieds. On se posait sur les planches, on ne s'enrhumait pas pour ça... Mais pendant la journée, cette fourrure, ça faisait beau, tout le long du lit. On en faisait compliment à ma femme. Ah! ce loup, si vous saviez comme je l'ai guetté longtemps... Il n'y avait que moi qui pouvais l'avoir... Je l'ai touché exactement où je voulais ; il n'a fait qu'un saut, mais un saut! et il est tombé roide... Un coup de fusil comme la foudre. Je pourrais vous faire voir la place où le gaillard a fini. Je vous raconterai ça une autre fois... Il faudrait beaucoup de temps. Mon grand'père était chasseur comme la chasse, si bien qu'un animal qui passait devant son fusil, on pouvait dire qu'il était mort. Quand j'étais enfant, il m'en racontait, à la veillée, pendant des heures, et je finissais par m'endormir... Et lorsque je me réveillais, je croyais que c'était au bout, mais non, ça recommençait. Il jurait, abattait son poing sur la table, il imitait le jappement du renard, le coincoin du lièvre qui fait la culbute.. Il en mouillait sa chemise, le pauvre homme... J'ai été à une bonne école.

Il se lève, décroche le pot, et trempe le pain dans la soupière, qu'il a posée au bord de l'âtre, il s'indigne sourdement de faire ces choses qui sont pour des mains de femme. Il se redresse et dit à mi-voix, les dents serrées :

— Je suis tout seul... J'avais un vieux petit chien, on me l'a empoisonné. Les voisins se moquent de moi... L'autre jour, des polissons ont attaché une queue de lapin à ma porte... Deux jours après l'ouverture de la chasse... Pour moi, il n'y a plus d'ouverture, tout est fermé. Des fois, quand ça me travaille, je prends ma trompe, et je sonne devant mon verger, lorsqu'il fait un temps bien tranquille. On entend loin, vous savez... On dit que Victor n'est pas mort... Eh bien, non, je crois aux revenants. Il n'y a plus de chevaux dans nos parages, mais j'entends hennir un cheval quand je sonne. Tout revient sur moi. Je vois mieux les choses qu'au jour où je les voyais au soleil. Je les vois dans moi... Une voisine, elle dit que je faisais un métier de feignant au château... Oui, elle ose dire ça ; et quand je sonne, elle crie que ça lui casse les oreilles... Voilà où nous en sommes, c'est la fin des choses...

Il vient avec moi sur le seuil de sa maison. Dehors, il fait nuit ; quelques feux d'herbe mal éteints bougent dans l'ombre. Le vent d'ouest se lève et ramène au fond du ciel la grande chasse des légendes.

Charles SILVESTRE.

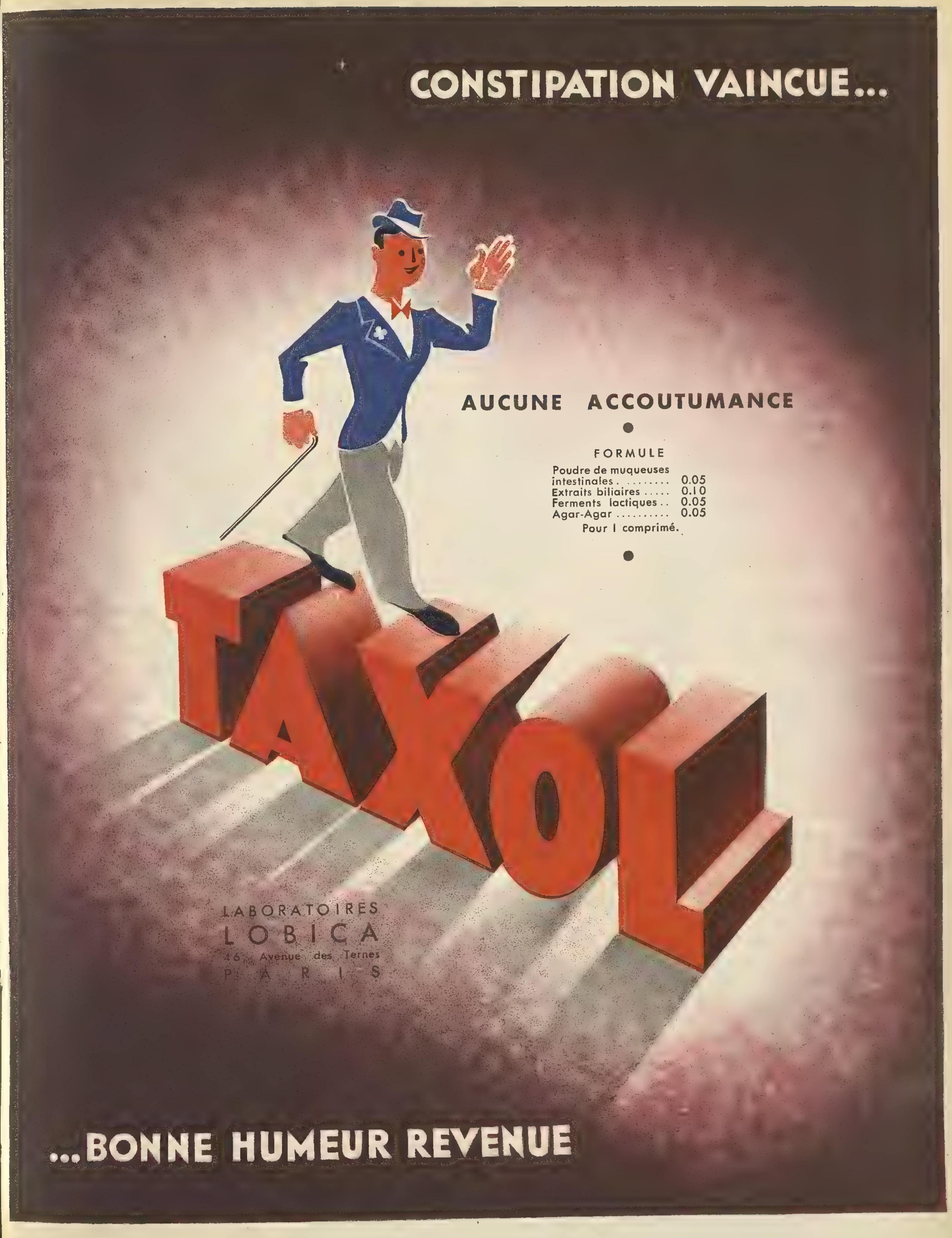

CONSTIPATION VAINCUE...

AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

FORMULE

Poudre de muqueuses intestinales	0.05
Extraits biliaires	0.10
Ferments lactiques	0.05
Agar-Agar	0.05

Pour 1 comprimé.

●

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

...BONNE HUMEUR REVENUE

DÉSINFECTANT DE L'INTESTIN
RÉGULATEUR DE LA BILIGÉNIE

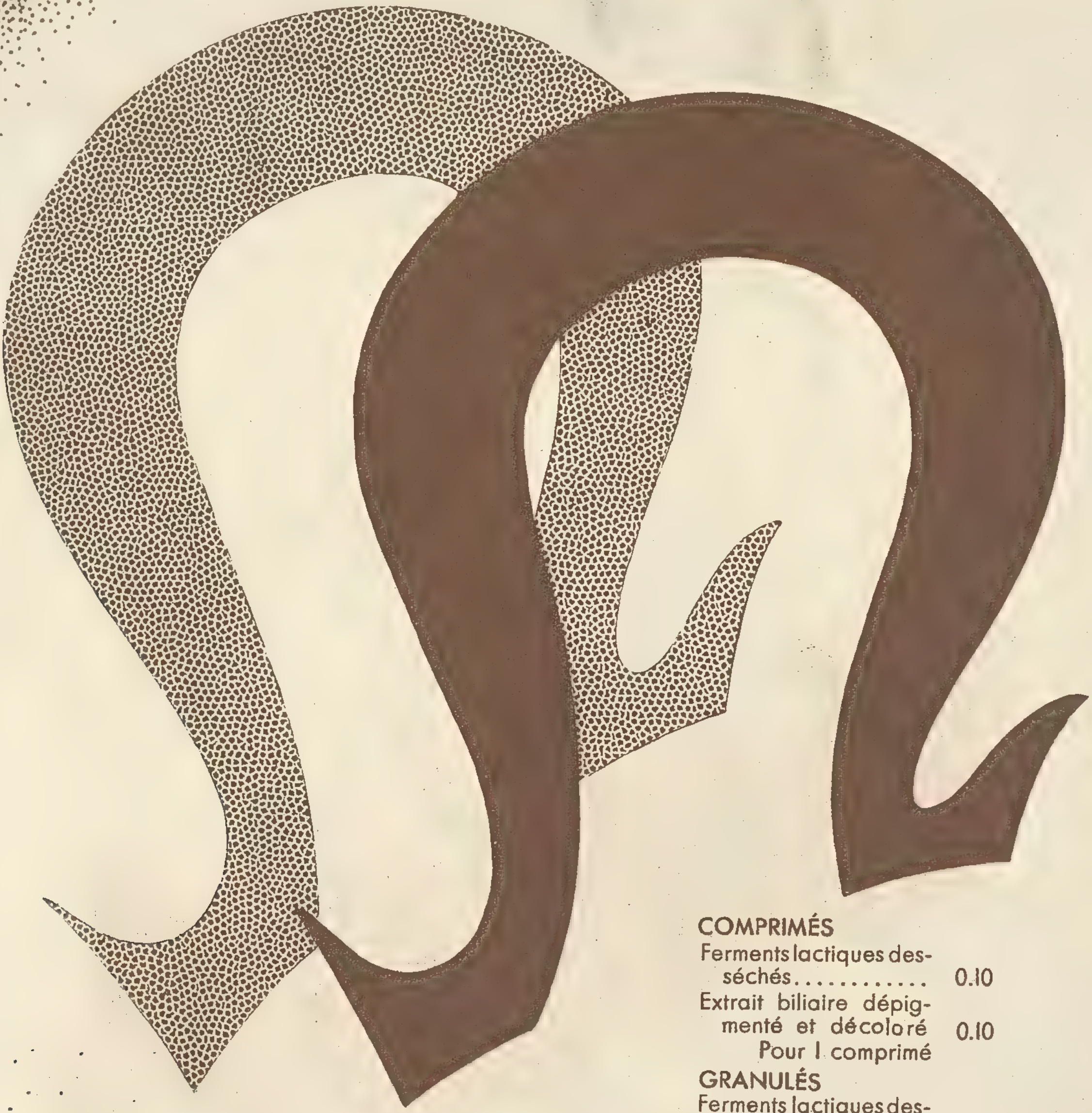

COMPRIMÉS

Ferments lactiques desséchés...........	0.10
Extrait biliaire dépigmenté et décoloré	0.10
Pour 1 comprimé	

GRANULÉS

Ferments lactiques desséchés...........	2
Sels biliaires.........	1
Pour 100 grammes	

LACTOCHOL

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

LOISIRS ASTRONOMIQUES
a P.

La Fuite des Nébuleuses et la dilatation de l'Univers

par Théo VARLET

IL y a une quinzaine d'années seulement que le Dr Slipher, de l'Observatoire Lowel, réussit le premier à obtenir des spectogrammes de nébuleuses spirales lointaines, suffisamment *lisibles* pour permettre d'en déduire (par l'effet Doppler-Fizeau) leurs vitesses propres.

De ces mesures, étendues à 90 spirales, on tira d'abord les conclusions suivantes :

1° Cinq Spirales seulement, nos plus proches voisines, à environ un million d'a. l. (années-lumière), paraissent s'approcher de nous ; mais ce n'est là qu'un effet de perspective, dû à leur position dans le ciel et au mouvement du Soleil, emporté par la rotation de la Voie Lactée, notre propre Spirale.

En dehors de ce cas particulier, toutes les Spirales sans exception, s'éloignent de nous ;

2° Leurs vitesses d'éloignement sont d'un ordre très supérieur aux vitesses de circulation des étoiles qu'on observe dans l'intérieur de notre Galaxie, et qui dépassent rarement 10 à 50 km. sec. (kilomètres par seconde).

3° Ces vitesses sont d'autant plus grandes qu'il s'agit de nébuleuses plus lointaines.

Les premières déterminations de Slipher accusèrent, pour une douzaine de nébuleuses, des vitesses allant de 800 à 1.800 km. sec.

Depuis, L. Humason, de l'Observatoire du Mont-Wilson, a trouvé des nombres beaucoup plus grands. Le record de 1932 est détenu par une Spirale faisant partie d'un amas de nébuleuses des Gémeaux distant de 150 millions d'a. l., laquelle s'éloigne à raison de 25.000 km. sec... La vitesse d'une particule Alpha du radium... Le douzième de la vitesse de la lumière.

Il est probable que, depuis le début de 1933, on en a trouvé de plus rapides.

Ces faits sont déjà fort curieux, mais leur interprétation l'est plus encore.

Dès 1917, avant qu'on ne les eût constatés, le relativiste de Sitter, en se basant sur les propriétés de l'espace à quatre dimensions, avait non seulement annoncé que les corps célestes les plus lointains devaient s'éloigner de nous, mais avait fixé la loi suivant laquelle les vitesses d'éloignement des Spirales augmentent proportionnellement à leurs distances.

Suivant les déterminations de Hubble, la vitesse d'éloignement est de 350 km.-sec. par *mégaparsec* (un mégaparsec = 3,5 millions d'a. l.). A 10 mégarparsecs (32,5 millions d'a. l.) de nous, elle sera donc de 3.500 km. sec..., etc.

Toutes les Spirales, donc, s'éloignent de notre Galaxie qu'elles semblent fuir dans toutes les directions.

Au cours du temps, les Spirales s'éloigneront à des distances de plus en plus grandes, évacuant le canton de l'espace aujourd'hui accessible à nos télescopes. Tous les 1.300 millions d'années, l'observateur de nébuleuses sera obligé de doubler l'ouverture de son instrument, à seule fin de ne pas se laisser distancer par leur éloignement croissant.

Mais les nébuleuses ne fuient pas simplement notre univers-île. Chaque univers-île a, comme le nôtre, l'illusion d'assister à une fuite semblable relativement à lui. C'est, en réalité, une débandade générale, une déroute éperdue de l'assemblée des galaxies, qui s'éparpillent de façon à occuper un volume toujours croissant.

Le super-système des galaxies est en train de se dissiper comme une bouffée de fumée...

Et qui sait s'il n'y a pas, dans un plan supérieur d'existence, des êtres pour lesquels ce super-système n'est, exactement, qu'une bouffée de fumée?..

⁂

Tel est le phénomène cosmique passablement troublant, qui constitue la Fuite des Nébuleuses. En interrogeant les lois de la Relativité, nous allons voir que cette fuite est la manifestation d'un processus encore plus grandiose et bouleversant : la Dilatation de l'Univers.

On connaît la boutade d'Einstein, à propos de sa théorie de la Relativité : « Il y a peut-être au monde trois ou quatre personnes susceptibles de la comprendre à fond... et encore! »

Nous ne sommes, ni vous, ni moi, de ces privilégiés. Mais la Relativité a donné depuis quinze ans des preuves surabondantes de sa valeur. A force de voir les faits confirmer ses affirmations théoriques en apparence les plus osées, tous les savants, même ceux qui lui étaient au début les plus hostiles, lui ont apporté leur adhésion.

Nous pouvons donc, nous, l'en croire sur parole, lorsque ses formules concluent, de la courbure de l'espace, à l'existence d'une force de répulsion cosmique croissant avec la distance, et lorsqu'elle nous dit qu'un Univers formé, comme le nôtre, de milliards de galaxies, doit, dès sa création, ou bien se contracter, ou bien se dilater — et c'est le cas pour nous — sur un rythme de plus en plus accéléré.

Le rayon de l'Espace (ou de l'Univers, car l'espace n'existe qu'en fonction des masses qu'il renferme) est, d'après Hubble, égal à 84 milliards d'a. l., c'est-à-dire 600 fois la distance de la nébuleuse la plus lointaine actuellement visible. Un rayon lumineux, parcourant 300.000 km.-sec., mettrait 500 milliards d'années à faire le tour de l'Univers, et si nos télescopes permettaient d'apercevoir la lumière du Soleil par l'arrière, nous le verrions tel qu'il était il y a ce laps de temps.

En ce qui concerne la Dilatation de l'Univers, nous pouvons tant bien que mal nous faire une idée de l'*hypersphère* à quatre dimensions (les trois dimensions habituelles : longueur, largeur, épaisseur ; plus : le temps) qui constitue l'espace courbe universel, *fini et illimité* (et non plus infini, comme le voulait la mécanique newtonienne), sous la forme d'une bulle de savon. Le rayon de la bulle est le temps. Il faut donc nécessairement loger les trois autres dimensions dans la pellicule de la bulle (bien que nous n'y voyions la place que pour deux) et nous représenter l'Univers comme répandu à sa surface avec toutes ses galaxies.

Et maintenant, gonflons lentement la bulle. C'est l'Univers en voie d'expansion.

Notre exploration télescopique de l'Univers ne porte actuellement que sur une fraction correspondant à peu près aux dimensions de la France sur un globe terrestre : un millième environ. On connaît deux millions de galaxies. Supposant une répartition plus ou moins uniforme, l'Univers total doit en renfermer quelque 200 milliards. Le nombre des étoiles de notre Voie Lactée.

Le taux de dilatation s'accroît de plus en plus vite : l'Univers doublant de rayon tous les 1.300 millions d'années. La lumière, qui en reste, elle, à 300.000 km. sec., finit par être dépassée. Il arrive un moment où le périple d'un rayon de lumière cesse d'être possible. C'est comme si notre bulle de savon avait éclaté. Car des régions entre lesquelles ne peut plus s'échanger aucune influence causale sont aussi séparées que les fragments d'une bulle éclatée. Il paraît certain que nous avons déjà dépassé ce moment critique et qu'un rayon de lumière émis maintenant n'arrivera jamais plus à boucler le tour de l'Univers. Nous voyons encore les régions éloignées dont nous sommes séparés, parce que la lumière en est partie avant la rupture des communications. Mais quand cette lumière encore en route sera épuisée, nous cesserons de voir les autres galaxies.

Le morcellement continuant à s'opérer, les fragments de la bulle deviennent de plus en plus petits, et si nombreux que chaque galaxie sera un fragment distinct. La distance d'une galaxie à une autre sera finalement si grande et l'éloignement mutuel si rapide, que ni la lumière ni aucune influence causale (et la gravitation elle-même) ne pourra passer de l'une à l'autre. Toute communication entre les galaxies sera coupée. Chacun deviendra un univers indépendant et soustrait à toute influence extérieure.

Une telle désagrégation est passablement cauchemaresque, mais elle n'entraîne aucune catastrophe pour les destinées de l'humanité.

A la longue, il est vrai, les galaxies elles-mêmes finiront par se disloquer et leurs étoiles se disperseront suivant le même processus ; mais cela n'arrivera que dans un avenir extrêmement éloigné, dont nous pouvons ne pas tenir compte.

Au pis aller, notre galaxie de 200 milliards d'étoiles restera intacte. A l'œil nu, il n'y aura pas de changement appréciable dans l'aspect du ciel. Seuls, les astronomes constateront, au télescope, l'absence des nébuleuses spirales et sauront que notre univers-île est devenu le seul univers connaissable...

⁂

— C'est très bien, direz-vous, voilà ouvertes des perspectives formidables, d'un ordre de grandeur proportionné à celui du nouvel Univers einsteinien. Mais cet escamotage des Spirales ne se produira que dans des centaines de millions d'années. A part cela, quel intérêt cette hypothèse de la Dilatation de l'Univers peut-elle avoir pour la science astronomique d'aujourd'hui?

Un énorme.

Si l'hypothèse est exacte... et nous le saurons d'ici peu de mois, dès la mise en service au Mont-Wilson du nouveau télescope super-géant de 5 mètres d'ouverture, dont la construction s'achève... il faudra reviser d'abord l'un des chapitres les plus importants de l'Astronomie nouvelle : celui de l'âge du Soleil et des étoiles.

Actuellement, pour évaluer cet âge, il existe deux échelles très différentes : la *chronologie courte* — 5 milliards d'années ; et la *chronologie longue* — 5 trillions... mille fois plus. Bien qu'il n'y ait pas d'arguments décisifs, c'est néanmoins en faveur de cette dernière estimation que penchent la majorité des astronomes.

Mais, dans un Univers doublant de rayon tous les 1300 millions d'années, il est évident que la chronologie longue est acceptable. Depuis le temps de la naissance des étoiles, il est difficile d'admettre qu'il se soit écoulé plus de dix milliards d'années.

Et, par conséquence directe, l'hypothèse à laquelle on s'est vu forcé de recourir pour expliquer le rayonnement du Soleil (et des étoiles) et son entretien depuis des trillions d'années, cette pure hypothèse s'avérerait également une hypothèse gratuite et inutile.

La certitude de la Dilatation de l'Univers apporterait dans ces domaines une véritable révolution.

Il est à remarquer que ces questions de l'âge des étoiles et de leur rayonnement, sont précisément les deux seuls points très importants sur lesquels l'Astronomie en est réduite à adopter des solutions provisoires et, à franchement parler, incertaines.

Il sera intéressant, je crois, d'y revenir plus en détail dans notre prochaine causerie.

Théo VARLET.

Où en est le Sport Français ?

par Marcel BERGER

FIN d'année. C'est le moment, ou jamais, d'un examen de conscience. En matière sportive, les Français gagneraient à le faire souvent. Je ne veux pas dire que ses enseignements seraient toujours catastrophiques ; ils aboutiraient cependant souvent à un *mea culpa.*

Où en est le sport en France? J'aperçois deux façons de poser et de résoudre une question pareille. On peut le faire en se cantonnant dans le domaine des résultats qui, en sport encore plus qu'ailleurs, ont leur signification brutale. On peut aussi, ce qui est autrement compliqué et difficile, creuser le problème par l'intérieur, analyser le souffle spirituel qui anime ou retient la machine. Deux points de vue qui nous inspireront tour à tour au cours de cet article ; double coup d'œil que nous nous excuserons de ne donner qu'à vol d'oiseau.

⁂

Au moment de parler résultats, consultons d'abord l'athlétisme. L'athlétisme, sport élémentaire, primitif, le roi de tous les autres! Chaque saison, nos « athlètes » se heurtent à quelques autres équipes nationales, et, après de rudes empoignades, bouclent d'ordinaire leur année sur des défaites et des victoires qui s'équivalent. Cette fois, on pourra palabrer... ; il y a un fait, c'est que successivement, les représentants d'Italie, d'Angleterre, de Finlande et d'Allemagne, l'ont emporté sur les nôtres, et, dans l'ensemble, aisément. Stagnation de notre valeur ; c'est-à-dire recul, vu les progrès incontestables de nos émules. Comptez les records nationaux battus chez nous cette année ; ils sont extrêmement rares : lancement du poids, 3.000 mètres. Et le plus extraordinaire coureur que nous ayons compté, Ladoumègue, disqualifié, abandonné, blackboulé ne trouverait peut-être plus, s'il lui prenait fantaisie de requérir ses records du monde, des chronométreurs ni surtout des homologueurs jurés pour lui rendre sa place sur les tablettes. Conflit de la paperasserie formaliste et de la vie ; mal profond qui mine notre pays.

Voyons le tennis. Après six ans de suprématie, nous avons perdu la Coupe Davis. Perdu de justesse ; mais qui penserait que nous allons la reprendre demain, maintenant que Cochet vient de déserter le camp de notre amateurisme?.. Cochet après Ladoumègue (mais celui-là environné d'autant d'excuses et de fleurs que celui-ci le fut d'opprobres). En tout cas, pour la seconde fois, intervention, au détriment de notre sport, de la question gros sous.

Le football, lui, a sauté le pas devant lequel hésitent encore les autres jeux d'équipe. Son élite, j'entends technique, est, depuis douze mois, professionnelle ; c'est sans doute à ce fait qu'elle doit ses remarquables succès récents, dont un match nul à Berlin, une victoire sur l'Espagne, et même un non-écrasement inattendu en Angleterre. La balle ronde, bien dirigée, semble chez nous en plein essor ; félicitons-nous en ; ce jeu a envoûté la terre entière ; c'est lui qui compte sur le globe le plus de millions de pratiquants.

Notre rugby végète depuis deux ans, exactement depuis la rupture avec les Unions Britanniques, rupture due à la façon dont, dit-on, notre brutalité et notre « mercantilisme » avaient faussé l'esprit de ce jeu. On assure que le vent soufflerait du côté de notre rentrée en grâce. Espérons-le : c'étaient vraiment des dates sportives capitales, génératrices de beaux exploits et d'émotions mémorables, que ce France-Angleterre de Pâques, ce France-Ecosse du 1^{er} Janvier.

Le basket-ball, nouveau venu, progresse chez nous à pas de géants. Notre équipe de France y a déjà remporté des succès notables. Dommage que les règles de ce beau jeu ne soient pas encore complètement universalisées!

Notre natation, depuis quatre ans, s'enorgueillit d'un Taris. Celui-ci qui fut, quelque temps, recordman du monde des 400 mètres, a, par malchance, l'an dernier, échoué devant le titre olympique. J'ai peur qu'il n'ait désormais le sommet de sa courbe derrière lui. Au contraire, un Cartonnet, aux moyens illimités, monte encore, comme montera l'étonnante petite Thérèse Blondeau.

Un des sports qui depuis la guerre, au point de vue spectacle tout au moins, compte le plus en France, est la boxe, dont Paris devient la capitale Européenne. Trois ou quatre réunions pugilistiques par semaine y recrutent leur clientèle fidèle ; le match Tunero-Thil, l'autre soir, au Palais des Sports, « faisait » plus de 700.000 francs. A vrai dire, la qualité de la boxe qui nous est exhibée ne va pas toujours de pair avec cet engouement inouï. Thil est un rude et puissant boxeur, mais un peu fruste ; les Kid Francis, les Pladner, Pérez, Huat et autres Bonaugure sont loin aussi d'un Carpentier (dont on annonce, dans des conditions peu séduisantes, la rentrée).

A l'heure où j'écris, Paoli, l'ex-lanceur de poids et rugbyman, tente de relancer à Paris le sport et le spectacle de la lutte. Souhaitons-lui bonne chance! Cependant, ce principe de la troupe rangée aux ordres d'un impresario nous met malgré nous en défiance. Alors que notre admiration sans réserve va aux hommes de force. Il est curieux de constater que la France, réputée nation d'hommes d'un gabarit moyen, et moins forts que souples, demeure une pépinière d'Hercules. Rigoulot n'a pas disparu, avec ses vingt-quatre records du monde, bien que, depuis qu'il a, lui aussi, franchi le Rubicon du professionnalisme, il ait cessé de nous valoir les fameux lauriers olympiques... Roger François, Hostin, Suvigny lui ont succédé au palmarès ; notre poids moyen Bisogno, sur lequel personne ne comptait, est champion d'Europe depuis trois mois.

Il faut parfaire ce tour rapide, en disant un mot du cyclisme. Michard, qui mûrit, semble, maintenant, barré en pure vitesse ; mais Lacquehay est champion du monde de demi-fond avec entraîneurs ; Speicher, gagnant du Tour de France, est champion du demi-fond sur route. On peut se réjouir du renouveau de vogue chez nous de la bicyclette, engin de sport, de transport, de tourisme sans équivalent.

Enfin, je crois devoir noter le développement, en train de s'accentuer en France, de tous les sports de glace. L'installation à Paris, de deux patinoires modèles y est apparemment pour quelque chose ; nos lycéens vont maintenant patiner au « Palais des Sports » aussi naturellement qu'ils allaient, hier, au cinéma.

⁂

Voilà le bilan, fort incomplet et forcément superficiel. A le parcourir, on penserait que notre pays, dans l'univers, malgré tout, joue un rôle sportif de premier plan. Hélas, il faut répéter que non.

Il est vrai que le muscle français ne le céderait à aucun autre, que, de par notre influx nerveux, notre adresse, qualité de race, notre intelligence aussi, nos dons de volonté, de résistance, il nous arrive quelquefois de briller aux premières places. Malheureusement, nous gâtons, ou, enfin, nous n'exploitons pas, ici, comme en tous domaines, nos vertus acquises ou innées.

Deux plaies, entre autres, envenimées par nos mœurs byzantines, altèrent le libre jeu de notre machine sportive. D'abord, je l'ai déjà indiqué : nous perdons les trois-quarts de notre temps en des discussions que chaque jour démontre un peu plus oiseuses sur cette question : professionnels ou amateurs. Au fond, elle n'existe pas ; elle ne mériterait pas d'être posée, pas plus qu'en art ou en littérature, où la vie la résout toute seule, étant donné que ceux qui possèdent et le talent et le savoir-faire ont chance d'atteindre à la fortune, alors que ceux qui ne possèdent l'un et l'autre que mitigés seront sages de se prémunir d'un « second métier » de soutien. Le public se moque bien— et il a raison! — de savoir si les artistes — ou les athlètes — qu'il applaudit, sont rémunérés ou non ; il ne leur demande strictement que de la correction et de la valeur. Encore conviendrait-il de ne pas frapper de taxes mortelles les démonstrations de propagande que sont les grandes réunions, avec les bénéfices — souvent les maigres bénéfices — desquelles les Fédérations poursuivent une tâche sociale d'un primordial intérêt.

Tâche sociale... Mais j'en arrive au principal de nos griefs. C'est que presque personne encore, en France, j'entends dans le clan vraiment dirigeant du pays, n'embrasse le problème sportif sous toutes ses faces, dans son ampleur, qui en fait peut-être le problème capital pour les races modernes. La place me manque pour développer. Mais il est clair que, pour l'immense majorité parlementaire, et même pour nos Sous-Secrétaires d'Etat, le sport n'est qu'une vaste amusette, devenue prétexte à combines et à pourboires électoraux, également vache à lait qu'on rêve de traire sans vergogne. L'amélioration, par le sport, de notre hygiène publique et privée, la diminution des crimes passionnels, l'aide à notre prestige extérieur, l'institution d'une morale, voire d'une religion moderne à base d'« esprit sportif », « foutaises » dont sourient nos maîtres, si même elles se sont jamais présentées à leur esprit! Aux intellectuels qui entrevoient la réelle portée du problème, aux écrivains sportifs — nous avons réussi à les grouper — aux artistes, aux médecins sportifs qui auraient une grande place à prendre, de réagir! Il en est temps.

Marcel BERGER.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène - Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

UN GRAND LIVRE -- UN LIVRE UTILE

UN GUIDE INDISPENSABLE ET IMPARTIAL

CHRISTIAN SÉNÉCHAL

Les Grands Courants de la Littérature Française Contemporaine

Un inventaire intelligent et impartial. — Un état raisonné et trié des valeurs littéraires réelles. — Une recherche passionnée de l'esprit des lettres contemporaines. Générations d'avant-guerre, Générations de la guerre, Générations d'après-guerre. Essai de synthèse : Littérature et Civilisation.

Un jugement significatif sur ce livre :

> Il est permis de se demander si un ouvrage d'aussi libre inspiration trouvera dans ce qu'on appelle, par euphémisme, la presse d'information, d'abord l'accueil, puis la publicité qu'il mérite. J'en doute pour ma part. Il est fort à craindre que toutes les petites combinaisons qui s'organisent en vue du succès autour de la poésie, du roman, du théâtre, chez les éditeurs et directeurs, dans les journaux et les revues, ne réalisent contre ce livre sincère, et truculent à force de sincérité, une solide conspiration du silence.
>
> Il n'en restera pas moins, pour quiconque voudra voir clair dans la littérature de ces vingt-cinq derniéres années, un guide à la fois sûr et attachant.
>
> **Albert AUTIN**
>
> *(Le Populaire de Nantes 14-12-33)*

Uu volume in-8 couronne (12x19) de 464 pages, sur velin supérieur. **24 fr.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) — Edgar Malfère, directeur
CHÈQUES POSTAUX : PARIS 323.91

IMP. R. CONDOM

112787

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE

'ORIENTATION MEDICALE

FÉVRIER 1934

Dr MARCEL HAMON

LA NUIT DE MIDI

ROMAN

(LE DERNIER MIRACLE DU CHRIST)

Un Volume 12x19 de 272 pages : **15** *frs (25 exemplaires sur pur fil à 45 frs)*

...Les lecteurs, toujours plus nombreux, toujours plus fidèles, qui suivent Marcel Hamon, le retrouveront dans ce livre comme ils le connaissent et comme ils l'aiment, tour à tour et souvent à la fois historien et psychologue. Il n'a pas changé de genre ; il s'est simplement placé plus haut...

Vincent MUSELLI (Nouvelles Littéraires, 30-12-33)

...Il n'est rien de plus émouvant que cette **Passion entendue...** C'est à Loti que je songe en lisant ce roman infiniment captivant... Marcel Hamon est docteur en médecine. Aussi nous décrit-il d'une manière saisissante la mise au tombeau du Christ et son embaumement par les saintes femmes. C'est à la fois beau et sinistre comme un tableau de Valdès Léal... Une œuvre remarquable, à la fois émouvante et lyrique, et tout à fait originale...

Georges CLARETIE (Ami du Peuple, 5-12-33)

...Une grande œuvre animée du plus haut lyrisme, où Marcel Hamon s'est donné tout entier : le penseur, le poète dont l'âme secrète ne recherche ni le succès facile, ni le monde oublieux, mais les trésors cachés des cœurs et des paysages qu'il ressuscite en peintre avec une maîtrise qui conquiert...

Maurice ROLLET (Le Toubib, déc. 1933)

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR PARUS A LA MÊME LIBRAIRIE :

LES FANTOMES, roman	**12** frs	(pur fil : 30 frs)
LA ROSE NOIRE, roman	**12** frs	(pur fil : 30 frs)
LE PEROT, roman	**12** frs	(pur fil : 30 frs)
LE SIGNE DE SATURNE, roman	**12** frs	(pur fil : 30 frs)
SOUS PRESSE :		
LES DÉSAXES (édition définitive)	**15** frs	(pur fil : 45 frs)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES & TECHNIQUES
12, RUE HAUTEFEUILLE - PARIS (6e) – EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

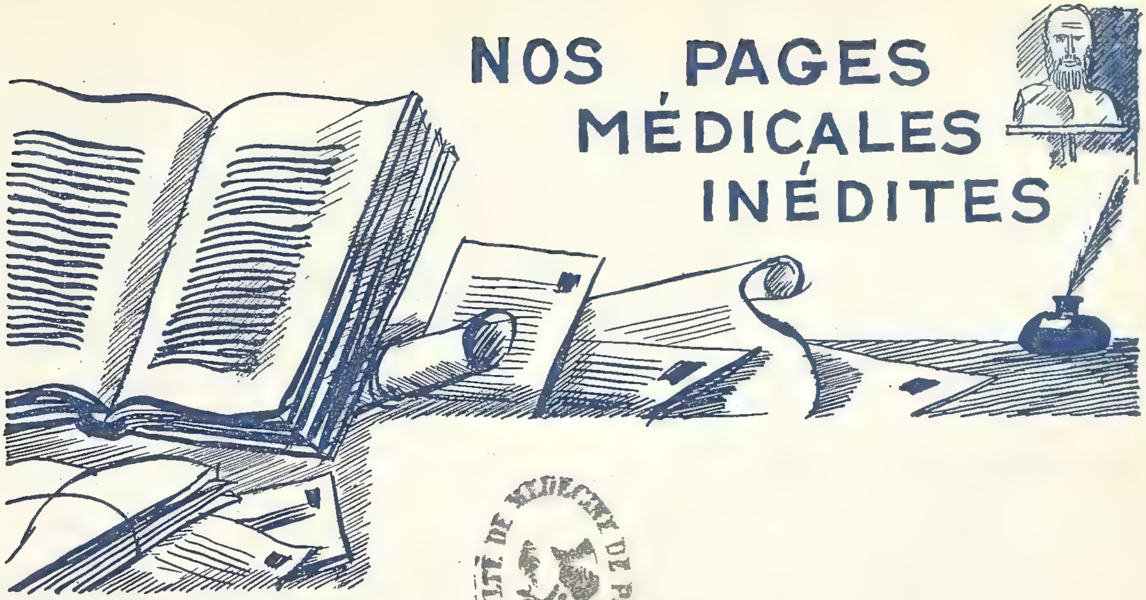

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

La Vaccination contre la Tuberculose dans la Pratique Médicale

par B. WEILL-HALLÉ,

Médecin de l'Hôpital des Enfants Malades,

Directeur adjoint de l'Ecole de Puériculture de la Faculté de Médecine.

L'ORIENTATION actuelle de la médecine, qui substitue pour une large part la préservation à la thérapeutique, impose à tout médecin, soucieux de conserver des prérogatives légitimes, la nécessité de s'adapter aux tendances nouvelles.

L'éducation même du public, cette large propagande offerte à l'hygiène collective par la presse, le cinéma ou la radio-diffusion, exigent du praticien, qu'il soit prêt à mettre lui-même en œuvre toutes les ressources que fournit dès à présent la médecine préventive.

Bien plus, l'inquiétude, qui germe parfois dans l'esprit du praticien devant la multiplication des organismes d'hygiène publique, doit aussi l'encourager à entrer dans la voie de la préservation où il trouvera mainte occasion d'exercer lui-même, et sans initiation très compliquée, l'œuvre de protection de la santé, par le contrôle individuel et périodique des familles soumises à ses soins.

S'il est un domaine où cette préoccupation doit se manifester, c'est bien celui de la tuberculose. On peut en effet admettre que la spécialisation est justifiée lorsqu'il s'agit d'applications thérapeutiques délicates, depuis le pneumo-thorax artificiel jusqu'à l'opération de Jacobœus. Au contraire, dans l'ordre de la médecine préventive, il suffit d'un apprentissage bien modeste et d'un peu de sens clinique ; et c'est au praticien, au médecin de famille, que doit appartenir le rôle essentiel.

La solution du problème, en matière de lutte contre la tuberculose, se trouve dans la préservation de l'enfance. Les auteurs s'accordent à reconnaître que, dans nos pays de vieille civilisation, c'est dès les premières années de la vie qu'il faut redouter l'atteinte initiale de l'infection tuberculeuse. Dès l'âge de 12 à 15 ans, plus de la moitié de la population est déjà contaminée.

L'action du médecin peut donc s'exercer sous deux aspects. Observant méthodiquement les enfants confiés à ses soins, il pourra, par des examens périodiques, surveiller et reconnaître le moment de cette *première imprégnation bacillaire, dont il est bien difficile de prévoir si elle sera l'origine d'une auto-vaccination ou le point de départ d'une évolution tuberculeuse plus ou moins grave.* A cet égard, l'application systématique de l'épreuve de Pirquet, de la cuti-réaction à la tuberculine doit être l'acte quotidien, périodique, banal, accompli dans le cabinet du praticien. La technique en est simple, la lecture aisée et le matériel mis à la portée de tous par les soins de l'Institut Pasteur.

Mais l'action du médecin doit s'exercer surtout par la mise en œuvre de la vaccination au B. C. G. qui exige aussi l'utilisation de la réaction de Pirquet. Pour le sujet à vacciner, l'épreuve de la cuti-réaction témoigne de la non-contamination antérieure ; pour le sujet vacciné, elle confirmera, après un certain délai, la réalité de l'imprégnation vaccinale.

La diffusion de la vaccination par le B. C. G. ne peut être accomplie sans le concours du médecin praticien. C'est lui qui fera prévoir, avant l'accouchement, l'utilité pour tout nouveau-né d'être prémuni contre la tuberculose. C'est lui qui réalisera ensuite, dès les premiers jours, ou plus tardivement, la vaccination librement acceptée.

A l'heure actuelle, le B. C. G. n'est plus discuté. L'époque paraît déjà lointaine, temps héroïques des premiers essais de la vaccination humaine (1921-1924), où la plupart des médecins considéraient le B. C. G. avec quelque prévention et où certains affirmaient brutalement, mais sans aucune expérience personnelle, la nocivité du nouveau vaccin.

Aujourd'hui, les expérimentateurs les plus éminents du monde entier s'accordent sur l'innocuité du B. C. G. Et la certitude où nous sommes tous de prendre contact, un jour ou l'autre, avec un bacille virulent, légitime bien l'enthousiasme des partisans avertis du vaccin de Calmette-Guérin, dont l'imprégnation, *qui ne fait courir aucun risque,* met l'organisme humain en état de résistance contre l'attaque virulente proprement dite.

L'étude des conditions de la contagion tuberculeuse, qui a donné lieu récemment à bien des controverses, et a notamment opposé, dans la « Presse Médicale », Calmette et A. Lumière, a montré l'assentiment des parties opposées sur le peu d'inconvénient qu'offre la contagion tuberculeuse pour les sujets déjà porteurs de cuti-réaction positive et apparemment sains. Ces sujets représentent, en effet, notamment à l'âge adulte, la sélection de la primo-infection tuberculeuse, ceux qui, ayant eu un contact infectant, ont réagi heureusement.

C'est à la certitude de voir l'organisme réagir ainsi à la première infection tuberculeuse que répond la vaccination au B. C. G., bacille atténué, inoffensif, mais qui est capable cependant de stimuler la défense de l'organisme. Ainsi prémuni, le sujet sera, au regard de l'infection virulente, qui a toutes les chances de se produire ultérieurement, dans un état de résistance favorable, engendrée par la présence de quelques bacilles B. C. G. au sein de son système ganglionnaire. Le médecin doit trouver dans ces simples énonciations l'argument qui dirigera sa pratique. Sa responsabilité est hors de cause s'il entreprend cette campagne en faveur de la vaccination au B. C. G. Elle pourrait être engagée s'il l'ignorait.

Nous enregistrons trop souvent encore les conséquences déplorables des contaminations accidentelles de tuberculose dans des familles jusque-là épargnées. A l'occasion d'un contact fortuit, de jeunes enfants de 3 à 6 ans sont atteints de formes généralisées de tuberculose et succombent à une méningite tuberculeuse d'origine parfois mystérieuse.

Nobécourt, J. Renault témoignent de la fréquence de ces cas ; près de 50 % des méningites tuberculeuses de l'enfance s'observent en milieu sain.

Dans certains pays étrangers, la vaccination tuberculeuse, née en France, a déjà conquis un domaine plus large que chez nous. En Roumanie, d'après Cantacuzène, dans les principales villes du moins, c'est presque la totalité des nouveaux-nés qui reçoivent le B. C. G. En Catalogne, le Professeur Saye vaccine déjà 40 % de cette jeune population et espère atteindre avant longtemps les 90 %.

Il faut souhaiter le même essor à la vaccination par le B. C. G. dans nos provinces, où plus de 600.000 doses ont été distribuées.

La vaccination au B. C. G. peut être effectuée par le médecin sous deux modes : vaccination buccale et vaccination parentérale, sous-cutanée ou intradermique.

La vaccination buccale est le mode le plus utilisé à l'heure actuelle en France. Nous avons récemment, avec Calmette, Saenz et Costil, démontré par la recherche de la bacillémie pratiqué trois ou quatre heures après l'ingestion vaccinale, la réalité de la pénétration du bacille B. C. G. dans le sang du nourrisson, même âgé de plusieurs mois ; cette réalité avait été longtemps contestée, et démontrée cependant par des constatations bactériologiques, après nécropsie de certains enfants vaccinés.

La vaccination buccale a pour elle sa très grande simplicité. L'Institut Pasteur fournit gratuitement, à la demande du médecin ou de la sage-femme, des boîtes de vaccin, réparti en trois ampoules contenant chacune 400 millions de corps microbiens. Ce vaccin doit être employé dans les 10 ou 12 jours suivant sa récolte et sa date limite est indiquée sur les boîtes de l'Institut Pasteur.

Le contenu de ces trois ampoules est donné au nouveau-né en 3 jours, qui sont les 3ᵉ, 5ᵉ et 7ᵉ jours ou 4ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ jours de la vie. Chaque dose de vaccin est administrée à la cuiller, et l'on prend soin de veiller à ce que le bébé l'ait bien dégluti. Le moment le plus favorable est la demi-heure précédant une des tétées.

Les suites de la vaccination sont des plus simples — suites immédiates, où l'on ne peut que redouter une régurgitation intempestive et qui rejetterait le vaccin — auquel cas il faudrait renouveler la prise ; suites plus tardives, où il convient de ne pas attribuer au B. C. G., les coïncidences possibles dans ces premiers jours ou semaines de la vie, fertiles en petits incidents ; suites éloignées qui, depuis plus de 12 années que nous observons ces vaccinés, ne nous ont jamais donné d'inquiétude.

Par contre, les faits commencent à être assez nombreux où, alertés par des médecins pour des accidents trop facilement imputés au B. C. G., nous avons pu heureusement démêler la cause des troubles observés et dégager entièrement la responsabilité du vaccin et du vaccinateur. On ne saurait trop insister sur ce point et réclamer des quelques médecins, trop enclins à incriminer le B. C. G. pour tout incident qui se produit chez le nourrisson vacciné, de faire la preuve de leur insinuation. C'est d'ailleurs avec la même légèreté qu'on a pu accepter des diagnostics de méningite tuberculeuse mortelle chez des enfants vaccinés au B. C. G., alors qu'en remontant aux sources, on constatait que tout manquait au diagnostic ; signes cliniques et surtout examens de laboratoire.

La vaccination par voie buccale peut s'appliquer non seulement aux nouveau-nés, mais aussi à des enfants plus âgés, s'ils n'ont pas encore été contaminés. Enfin, les revaccinations peuvent s'effectuer par la même voie. Les revaccinations s'imposent chez les sujets dont la réaction tuberculinique, explorée tous les 6 ou 8 mois, reste ou redevient négative. Ces réactions se recherchent très simplement et la technique doit en être connue de tout praticien qui l'utilisera dans son cabinet. Toutefois, il nous semble qu'elle mérite d'être précisée, car nous avons souvent constaté des erreurs dans la manière de provoquer ces réactions. Entre les diverses méthodes, c'est à la cuti-réaction que nous donnons la préférence.

Pour en obtenir le meilleur résultat, il faut recourir à la technique originelle de Pirquet. A l'aide d'un vaccinostyle flambé et refroidi, on prélève une goutte de tuberculine et on la dépose sur le tégument au niveau du bras ou de la face dorsale du pied. *A travers cette goutte de tuberculine* et à l'aide du vaccinostyle, on pratique une légère scarification d'un demi-centimètre, atteignant le derme et laissant une ligne nettement cruentée. Une scarification témoin avec un vaccinostyle propre sera faite, deux ou trois centimètres plus haut, afin d'en éviter la souillure par la tuberculine.

On laisse le contact de la tuberculine se prolonger pendant deux minutes au moins avant de rhabiller l'enfant.

La lecture de la réaction ne peut être faite avant quarante-huit heures. Mais il est préférable de la contrôler encore le 4ᵉ ou le 5ᵉ jour, sous peine de laisser échapper des résultats positifs parfois différés.

Une cuti-réaction positive, obtenue chez un sujet à vacciner ou à revacciner, rend toute vaccination ou revaccination superflue.

Une cuti-réaction négative, sur un enfant vacciné 8 ou 10 mois plus tôt et sur un enfant non encore vacciné, est une indication à la revaccination ou à la vaccination.

Toutefois, s'il s'agit d'un enfant émanant d'un milieu suspect, il convient de l'isoler de ce milieu pendant 4 à 6 semaines et de renouveler la cuti-réaction avant de procéder à la vaccination.

Ces précautions, comme l'isolement hors du milieu suspect, pendant le mois consécutif à la vaccination, éviteront l'erreur de considérer comme réellement vacciné un enfant qui se trouve en période d'infection ou période antéallergique de Debré avant vaccination, ou qui pourra être infecté avant que le vaccin n'ait eu le temps de déterminer la résistance utile.

La vaccination au B. C. G. peut être réalisée par l'autre méthode. On peut, en effet, vacciner soit les nouveau-nés, soit les enfants plus grands, voire même les adolescents non allergiques *par injection de vaccin* dans les tissus. Cette méthode a contre elle une difficulté : c'est la nécessité d'être appliquée par le médecin. Elle offre l'avantage multiple d'éviter le tube digestif, d'indiquer exactement la dose de vaccin introduite dans les tissus, enfin de répondre à toute objection concernant l'incertitude de pénétration dans l'organisme du vaccin buccal.

La voie d'injection recommandable est, à notre avis, la voie sous-cutanée. Injection du contenu d'une ampoule du vaccin spécial de l'Institut Pasteur B. C. G. S. C. dans l'épaisseur du pli scapulo-axillaire, en direction de l'aisselle.

La dose fournie par l'Institut Pasteur est de 1/100^e de mmgr. par cc. L'ampoule contient de 2 à 3 cc. et nous conseillons d'en injecter la totalité.

Ces doses ne donnent jamais lieu à aucun incident. Tout au plus observe-t-on parfois une légère induration profonde, sans aucune conséquence.

Les doses plus importantes, 1/20^e de mmgr. et plus, peuvent déterminer un petit abcès froid local, sans autre inconvénient d'ailleurs qu'une cicatrice minime et moins importante à beaucoup près qu'une cicatrice de vaccine jennerienne.

L'innocuité du vaccin, même à forte dose, est bien démontrée : il nous a été donné d'observer un enfant, vacciné à 2 ans, et sans exploration antérieure, par un médecin imprudent et qui lui avait injecté sous la peau les trois doses du vaccin buccal, soit 3 centigrammes de B. C. G. L'enfant eut assurément trois abcès ; mais il est âgé actuellement de 7 ans et très bien portant.

Au total, sur la foi d'une expérience vieille aujourd'hui de plus de douze années, nous croyons pouvoir dire à tous nos confrères : la vaccination au B. C. G. mérite d'être étendue à tous les enfants. Facile à réaliser dans les premiers jours de la vie, où l'on a la certitude de la non-contamination antérieure, elle peut être étendue à tout sujet non allergique. On la conseillera à ces jeunes gens, parfois non allergiques, surtout s'ils viennent de la campagne, et que leur profession appelle à voisiner avec des contacts suspects. Les futures infirmières, les futurs étudiants en médecine devraient être systématiquement examinés à ce point de vue. Nous savons des confrères qui ont vivement regretté de n'avoir pas procédé à ces recherches sur leurs propres enfants, élevés jusqu'à l'adolescence dans un milieu familial indemne et qui ont trouvé à l'hôpital une première infection tuberculeuse évolutive et mortelle.

Vaccination par voie buccale ou sous-cutanée dans les premiers jours, vaccination, sous-cutanée de préférence, dans les années ultérieures, revaccinations éventuelles, avec contrôle de la cuti-réaction tuberculinique tous les trois mois et jusqu'à ce qu'elle devienne positive, tel est le programme que nous proposons à tous les praticiens, convaincus que s'ils veulent en accepter l'application, ils deviendront rapidement comme nous-même, les adeptes et puis les apôtres de la vaccination au B. C. G., le meilleur instrument, le plus efficace et le moins onéreux de la lutte contre la tuberculose.

D^r WEILL-HALLÉ.

LE MOIS MÉDICAL

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

L'Examen de l'Appareil Respiratoire en Médecine spécialisée

par le Docteur JUMON

JADIS réduit aux procédés stéthoscopiques, l'examen des voies respiratoires trouve aujourd'hui, par la mise en œuvre de moyens d'investigation qui se complètent les uns par les autres, une précision et une rigueur hier encore insoupçonnées, si bien qu'on ne peut guère concevoir de nos jours un examen sérieux de l'appareil respiratoire qui n'utiliserait que la seule auscultation.

Quand on commence l'examen des voies respiratoires, on ne sait jamais d'avance quel sera le mode d'examen qui apportera l'argument décisif, celui qui conduira au diagnostic. On doit donc faire appel systématiquement à tous les moyens d'exploration mis à notre disposition. Ces moyens sont : l'anamnèse et la recherche des signes fonctionnels et généraux, l'examen des voies respiratoires supérieures, l'examen stéthoscopique, l'examen radiologique, l'examen des crachats, et chez l'enfant la cuti-réaction.

Dans les cas faciles, il est possible d'arriver rapidement à un diagnoctic exact, sans avoir besoin de mettre en œuvre tous les procédés de recherche, mais dans la plupart des cas chroniques, on sera en général obligé d'avoir recours à tous les procédés réunis ; ce n'est qu'ensuite, par une totalisation des faits établis dans un bon esprit scientifique, qu'on formulera le diagnostic. Nous retrouvons là les procédés de la méthode expérimentale. « La méthode expérimentale, dit Claude Bernard, n'est rien autre chose qu'un raisonnement à l'aide duquel nous soumettons méthodiquement nos idées à l'expérience des faits. »

I. — L'INTERROGATOIRE doit être serré de près, de manière à faire rendre à l'anamnèse le maximum de renseignements touchant la *nature* et l'*évolution* du cas envisagé. Chez l'enfant, on recherchera une *contamination familiale possible.*

II. — L'EXAMEN DES VOIES RESPIRATOIRES SUPERIEURES est trop souvent négligé ; son intérêt est pourtant capital, non seulement parce qu'il peut en certains cas faire découvrir la cause des accidents, mais encore parce qu'il permet de reconnaître dans les accidents envisagés, ce qui appartient aux voies respiratoires supérieures et ce qui ne leur appartient pas. Cet examen est simple et facile en ce qui concerne les fosses nasales et le pharynx, un peu plus difficile pour le larynx et le rhino-pharynx, encore qu'un peu d'apprentissage suffise pour les examens courants. Les cas difficiles et la trachéo-bronchoscopie, lorsqu'elle s'impose, sont du ressort du spécialiste.

III. —— L'EXAMEN STETHOSCOPIQUE DES VOIES RESPIRATOIRES INFERIEURES. constitue, avec l'examen radiologique, le temps essentiel de l'exploration du thorax.

L'examen stéthoscopique s'inspire dans ses grandes lignes des principes édictés par Laënnec dans son *Traité de l'auscultation médiate*, (1819), qui contient les descriptions les plus justes et l'explication rationnelle du bruit respiratoire normal.

L'époque qui a suivi Laënnec, et que nous avons appelée époque *stétho-anatomique*, parce que ses moyens d'étude se bornaient à confronter les données de la stéthacoustique avec les lésions anatomo-pathologiques (1819-1895), s'abandonna trop facilement aux caprices de l'imagination et enrichit, trop souvent à tort, la séméiologie respiratoire d'un grand nombre de signes sans valeur scientifique.

Aux notions de cette époque, l'époque récente, que nous avons dénommée *époque stéthoradiologique* (1895 à nos jours), par la coopération systématique de la stéthacoustique, de la radiologie et de l'anatomie pathologique, a précisé les limites du connaissable dans les méthodes stéthacoustiques et fait justice « de leur valeur absolue et en quelque sorte mystique ». (Rist). C'est ainsi qu'on a pu éliminer une foule de nuances subtiles, « dont la perception n'appartenait qu'à certaines oreilles spécialement délicates. Aujourd'hui, on ne tient compte que des signes nets ; l'auscultation moderne a éliminé toutes les données parasites, et ce qui reste est solide » (Ameuille).

C'est ainsi qu'Ameuille a dégagé trois principes fondamentaux qui ont force de loi :

1° *Loi du volume minimum :* Une lésion pulmonaire ne peut donner de signes stéthacoustiques que si, par son volume, elle s'étend sur un espace suffisant, et en général assez important ; dans le cas contraire, elle passe inaperçue. 2° *Loi de la profondeur maxima :* Une lésion pulmonaire, située trop loin de l'aire auscultée, ou dans une région normalement inaccessible à l'oreille, reste imperceptible à l'auscultation : elle est inaudible. 3° *Loi de la transmission :* L'aire de projection, sur la paroi thoracique, d'un souffle transmis ne répond pas nécessairement à l'aire de projection de la lésion transmettrice et ne peut donc indiquer son siège.

Nous ne pouvons insister, dans cette étude, sur les conditions de production des souffles et des bruits pathologiques : nous renvoyons le lecteur aux belles études du Professeur Sergent.

L'auscultation ne possède aucun signe spécifique de telle ou telle maladie : elle nous dit qu'en un point donné il y a une modification d'état physique (densification, exsudat, cavité) ; encore ne peut-elle le faire que si les lésions sont superficielles, de sorte qu'on ne peut conclure de l'absence d'un signe d'auscultation à l'absence certaine d'une lésion.

L'auscultation et la percussion ne saisissent que difficilement les contrastes entre les parties saines et les parties malades ; n'ayant pas par elles-mêmes la fixité qui en permet le contrôle par un autre observateur, elles comportent toujours un certain *coëfficient d'interprétation personnelle* qu'on élimine en faisant appel aux autres procédés d'exploration.

Ni l'auscultation ni la percussion ne permettent de faire un diagnostic de nature.

Les rayons X nous fournissent des constatations visuelles susceptibles d'être fixées définitivement sur un cliché qui constitue un document, une preuve. Ils nous montrent les lésions aussi bien en profondeur qu'en surface, nous renseignent sur leur étendue, leur forme, avec une précision que ni la percussion ni l'auscultation ne peuvent égaler. Mais ils ne nous renseignent pas toujours sur l'état de ces lésions, alors que l'auscultation pourra le faire : une même ombre peut donner à l'auscultation ici une respiration rude par épaississement pleural, là une diminution du murmure vésiculaire par infiltration du parenchyme. S'il y a des lésions que les rayons X seuls révèlent, en revanche il y a des lésions qui ne se traduisent que par des signes d'auscultation. La *Percussion* donne des renseignements d'une valeur considérable, et l'on sait bien que dans une lésion importante en voie de formation, les modifications du son de percussion sont parmi les premiers signes à apparaître, souvent avant les signes d'auscultation. Encore faut-il se défier ici de l'auto-suggestion (comme d'ailleurs dans la recherche du fremitus vocal), et ne pas imaginer une matité alors que la sonorité est restée normale pour la région considérée. Nous ne pouvons encore insister sur cette question, mais nous rappellerons, comme guide sûr, les travaux de Gilbert, Tzanck et Gutmann, qui ont montré que la percussion simple ne donne un son que si l'on percute une cavité ouverte communiquant avec l'air (cavernes, pneumo-thorax). En dehors de ces cas, les phénomènes de percussion sont des bruits sans tonalité, et la percussion ne peut répondre qu'à deux questions : 1° *Y a-t-il de l'air sous-jacent ? On obtient alors une sonorité ;* 2° *S'il n'y a pas d'air, la percussion donne de la matité.*

L'étude du *signe du son* permet d'arriver à des conditions identiques.

IV. — *L'examen Radiologique.* — Les rayons X, découverts par Roentgen en 1895, et qui ont attendu près de quarante ans pour être employés comme moyen d'exploration des voies respiratoires, sont devenus entre les mains de ceux qui les manient avec sagesse et compétence, un moyen d'étayer une stéthacoustique trop subjective sur des bases solides : l'examen radiologique est un mode d'examen qui dit autre chose que l'examen stéthacoustique, et qui apporte sa pierre particulière à l'édifice final que sera le diagnostic.

Les *examens radioscopiques du thorax* peuvent et doivent être *brefs,* « dit le Professeur Sergent. Ils le seront, si on se contente de ne demander à la radioscopie que ce qu'elle peut donner, c'est-à-dire d'une part la connaissance de la cinématique respiratoire, d'autre part l'étude en diverses positions et pour diverses incidences de la dissociation des ombres juxtaposées, ou du déplacement d'un niveau liquide déjà repérés sur une radiographie ».

Si la radioscopie montre facilement les grosses lésions (à préciser ensuite par un cliché) en revanche *il y a un grand nombre de lésions minimes qu'elle ne peut révéler* (semis de petits éléments, tramite même intense, certaines formations pneumoniques peu denses), et l'on peut, si l'on s'en contente, passer à côté d'altérations visibles uniquement sur un cliché.

La *radiographie* décèle des images qui échappent à la simple scopie ; de plus le film est un témoin fidèle et impartial : il est à la portée de tous les médecins de savoir lire et interpréter un cliché correctement. Comme le cliché ne vaut que par la richesse des détails qu'il donne, il doit être pris selon des règles précises : *le temps de pose doit être très court et ne pas excéder un cinquième de seconde : au-delà les radiographies sont bougées.* De plus les épreuves sur papier sont à proscrire : seules les images sur film en lumière transmise sont fouillées, et aussi fouillées que le négatif original.

Une *image radiologique est toujours une image complexe,* provenant de la projection sur un seul plan d'un ensemble de clartés et d'ombres disposées dans toute la profondeur de la cage thoracique sur des plans différents. De là naît une difficulté d'interprétation et un bon nombre d'erreurs de diagnostic radiologique. La *téléstéréo-radiographie* pare à ces causes d'erreurs ; elle est souvent nécessaire pour préciser par la vision en profondeur, la signification de certaines images discutables.

A ces méthodes, il faut ajouter les méthodes *d'opacification artificielle* (lipiodol) et de *clarification artificielle,* qui dessinent avec précision le siège et la forme de certaines altérations de l'appareil respiratoire.

Pour terminer, nous rappellerons ce que dit le Professeur Sergent au sujet de l'interprétation des images, en quatre règles, qui ont, elles-mêmes, force de loi :

1° *Une image radiologique normale n'implique pas nécessairement l'intégrité de l'appareil respiratoire :* il y a des *lésions invisibles* (bronchites, certaines congestions pulmonaires, voire pneumonie, rugosités pleurales, et certaines lésions ganglionnaires simples). 2° *Une image radiologique pathologique peut apparaître alors qu'aucun signe de percussion ni d'auscultation ne révélait la présence d'une lésion (lésions inaudibles),* de sorte que l'exploration radiologique doit être pratiquée aussi systématiquement que l'auscultation et que l'examen clinique général. 3° *L'examen radiologique peut apporter des précisions plus grandes quant au siège exact, à l'étendue et aux complications d'une lésion constatée ou non par l'examen clinique.* (Fréquence des localisations lombaires de la tuberculose avec leur démarcation scissurale, poussées pneumoniques à la périphérie d'un foyer de bronchiectasie, etc.). 4° *Inversement, l'exploration radiologique peut conduire à l'erreur en révélant des images communément attribuées à une lésion qui n'est pas en cause* (images pseudo-kystiques), attribution erronée à une adénopathie médiastine d'ombres hilaires qui ne sont pas dues à des ganglions, mais à l'une quelconque des causes capables de donner un empâtement hilaire (Delherm et Chaperon). *Enfin, pas plus que les procédés stéthacoustiques, l'examen radiologique ne permet de porter un diagnostic de nature ;* l'image radiologique ne comporte qu'une indication de *forme, de siège et d'étendue.*

V. — LES RECHERCHES DE LABORATOIRE sont d'un appui précieux dans la plupart des cas pour préciser le *diagnostic de nature* que les méthodes précédentes ne pouvaient nous fournir (l'interrogatoire mis à part), qu'il s'agisse de l'examen d'un exsudat ou de la cuti-réaction.

Docteur JUMON.
de la Bourboule.

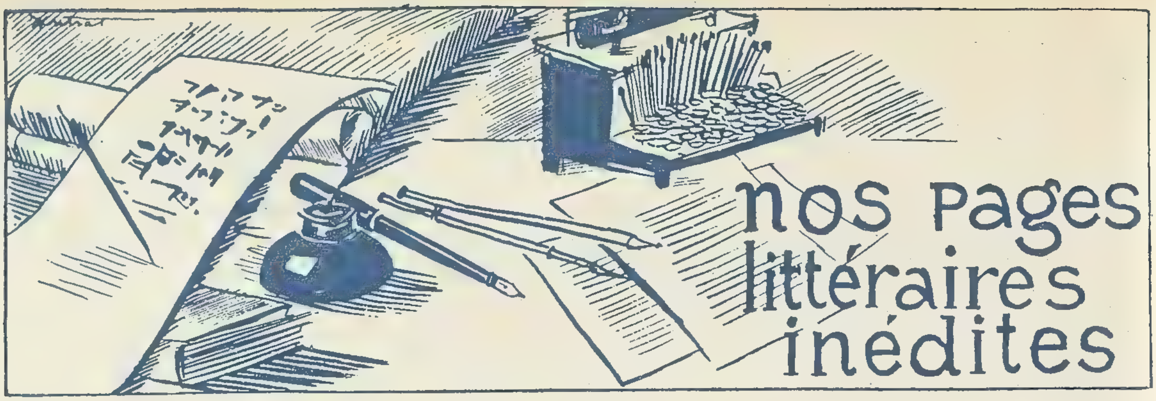

notre
conte

Le Signe du «Sommeil»

par FRÉDÉRIC LEFÈVRE

Au Docteur André Ombredane

« ALLONS, mon cher, tout ça, ce sont des histoires. Des sorciers, il n'y en a plus que pour les journalistes en mal de copie pendant les vacances... »

Sur le chemin de terre qui serpente entre les blés hauts, deux hommes, en cette matinée lumineuse, avancent lentement, sensibles à la paix du ciel et à la majesté de la mer qui s'étend devant eux, au-delà des champs dont elle continue l'ondulation jusqu'à l'infini.

Celui qui vient de parler se redresse, fier de sa réplique ; dans le silence elle a éclaté comme un défi. L'esprit fort habite une personne replète, habillée avec le souci d'un citadin cossu qui, même en villégiature, entend signifier à tous à quel milieu il appartient.

Parce que son compagnon, absorbé en quelque rêverie, ne répond pas, il le croit ébranlé, pousse son avantage :

« Jamais vous ne me ferez croire que ce brave type avec son chapeau à brides dispose d'un pouvoir satanique. Non, il est juste bon à ramasser le goémon après les grandes marées et à accompagner cheval et tombereau de la grève à son champ. »

Le petit homme qu'interpelle l'avantageux M. Duchâtel s'est arrêté. Il se retourne et considère en silence la lourde voiture chargée d'algues visqueuses qui s'éloigne dans la direction de quelques toits de chaume et d'ardoises bleues, que domine un clocher de pierres profilé en sombre sur la mer qui forme au village une ceinture scintillante.

Une silhouette haute et maigre, chapeau breton et gros sabots blancs, fourche à l'épaule, marche auprès de la lourde roue qui grince ;les hirondelles de dunes s'envolent et fuient.

Le Gall ne répond toujours pas. Capitaine de vaisseau en retraite, originaire de Pénédic, il est revenu y achever ses jours. Vêtu d'un costume de toile rouge comme les pêcheurs de la côte, aussi hâlé qu'eux, il ne s'en distingue que par la sérénité racée qui rayonne de toute sa personne. Devenu veuf très jeune, il ne s'est jamais remarié et vit seul, mais de temps en temps il aime à recevoir de bons amis dans sa vaste maison, plantée sur la dune et qui semble appeler à elle tous les vents du large.

Le silence se prolonge trop au gré de Duchâtel qui interpelle gaîment son compagnon :

« Ah! mon cher, vous avez beau avoir fait le tour du monde, malgré vos longs voyages, malgré votre expérience de la vie et des hommes, vous êtes resté breton! La terre natale nous marque d'une griffe tenace. Elle prend ses précautions pour qu'on ne la renie pas, la mâtine! Ainsi, vous, mon cher, vous êtes superstitieux, comme tous ceux de votre race. Allons, ne vous défendez pas, avouez que vous êtes prêt à croire encore les terrifiantes histoires que vous entendiez jadis à la veillée.

Le capitaine Le Gall retire de sa bouche une courte pipe et répond avec une gravité qui surprend son ami :

« Non, je ne suis pas superstitieux. Je n'ai même pas d'opinions nettes sur la sorcellerie et autres pratiques qualifiées sataniques et qui sont plus ou moins explicables. J'ai pourtant lu de nombreuses études de spécialistes et de psychiâtres, mais elles ne m'ont pas décidé à prendre parti. Je crois ce que j'ai vu. Le paysan que nous venons de croiser possède sans contredit un don mystérieux, surnaturel si vous voulez. Ce don, tous les gens d'ici le connaissent ; mais vous ne les entendrez jamais en parler, ils n'oseraient pas. Ce don qui les terrifie lui a valu, à lui, de devenir une sorte de paria dont on s'écarte. A certains moments il est la proie d'un délire étrange pendant lequel il aperçoit sur la tête de ceux qui mourront dans l'année un signe à tout autre invisible. Jamais, de mémoire de vieux, il ne s'est trompé. Ceux qu'il désigne sont infailliblement marqués par la mort. Dès l'âge de treize ou quatorze ans, il a commencé ses prédictions ; d'abord on l'a cru fou mais il a bien fallu se rendre à la terrible évidence. On suppose qu'il connaît d'avance *tous* ceux qui doivent mourir mais il ne le révèle que pour certains, au hasard de son humeur, soit qu'on le surprenne monologuant tout haut, soit qu'un peu ivre il laisse tomber ses pesantes confidences dans des oreilles terrorisées.

L'an dernier encore, une femme désignée par lui est morte avant que Décembre s'achève. Des voisins, plusieurs mois auparavant, avaient entendu ce prophète de malheur, qui porte sans qu'on sache pourquoi le sobriquet de Pan Sabot, psalmodier, assis sur le banc de bois devant sa porte et l'air absent, ces paroles mystérieuses :

« J'ai vu le sommeil de Marie Rouzic, j'ai vu le sommeil de Marie Rouzic, elle est marquée, la flamme dansait sur sa tête, elle ne le sait pas, mais moi, je le sais! » Naturellement, personne n'a rien dit à la malheureuse Marie, mais discrètement on l'a interrogée. Elle avait croisé Pan-Sabot dans la journée et il l'avait regardée, les yeux fixes ; cette femme, qui était jeune, a toujours ignoré la sinistre prophétie mais elle est morte, pour la plus grande frayeur de ceux qui savaient.

— Il ne prévient jamais les intéressés?

— Non, sans que l'on sache d'ailleurs si cette abstention est volontaire ou si c'est l'effet d'un hasard. Pendant sa vision il est exalté et fébrile, absent. Je ne sais s'il est alors pleinement conscient mais une heure après on dirait qu'il a tout oublié ; il reprend les apparences de l'homme normal que vous venez de voir, un homme normal qui garde cependant dans le regard quelque chose d'un peu fou.

— Mais vous, avez-vous été témoin d'une prédiction qui s'est réalisée?

Le Gall hésite une seconde puis, baissant la voix :

— On m'en a rapporté plusieurs qui se sont, hélas, réalisées ; la dernière en date par exemple est celle de Marie Rouzic. Pour moi, je n'ai été témoin qu'une fois — il n'y a pas longtemps — de cette sorte de transe qui s'empare de Pan-Sabot. Le condamné n'est pas mort encore ; je vais vous confier son nom, à vous le sceptique, ainsi nous serons deux à connaître le secret. C'est un carrier misérable et bossu que, par dérision, on a gratifié du joli nom de Jeannette.

Voici comment les choses se sont passées : un matin que je me promenais près des carrières, j'aperçus Pan-Sabot, assis sur un talus en même temps que j'entendais le pic de Jeannette — je supposais que c'était lui car je ne le voyais pas — qui s'attaquait à quelque roche en contrebas. Pan-Sabot parlait tout seul. M'étant approché, je perçus qu'il répétait sans arrêt, comme une litanie :

« Je vois le « sommeil » de Jeannette, je le vois, la flamme danse sur sa tête. »

Brusquement, le visionnaire sentit ma présence, se retourna et, me regardant bien en face, redit plus fort sa prophétie avec une tragique assurance qui ne laissa pas de m'impressionner.

On entendait toujours le pic du malheureux Jeannette scandant son arrêt de mort.

Au bout d'un moment, Pan-Sabot se tut. Il fixait le sol obstinément, prostré. Des frissons secouaient ses épaules. Je m'éloignai. Depuis ce jour-là, n'en déplaise à votre scepticisme trop raisonnable, j'attends la mort du carrier. »

La figure de M. Duchâtel s'est allongée, le sourire a quitté ses lèvres. Il se défend mal contre un malaise croissant.

— Mais c'est épouvantable de penser que dans ce village tranquille vit un méchant bonhomme qui sait et peut vous dire que vous mourrez bientôt. C'est un être néfaste, un danger public, on...

— ...on le lui fait bien voir. Pan Sabot, être redoutable, vit en être redoutable, tout seul, dans une bicoque isolée. Il cultive un lopin de terre qui le nourrit tant bien que mal et ne demande rien à personne. Personne ne se soucie de fréquenter ni même de rencontrer celui qui peut vous annoncer votre mort aussi simplement qu'il vous dirait bonjour. On l'évite, on le fuit ; du plus loin qu'on l'aperçoit on rebrousse chemin. »

M. Duchâtel a un rire forcé :

« Vous auriez pu me prévenir, j'en aurais fait autant. »

L'ancien capitaine de vaisseau a un grand geste d'insouciance :

« Bah! ce qui est écrit est écrit. Pan Sabot n'attire pas la mort ; s'il la voit sur vous c'est qu'elle est proche, qu'il n'y a plus rien à faire. Empêchez-vous les chiens de hurler quand ils la sentent passer? Croyez-moi, éviter l'homme ne sert pas à grand'chose.

— Vous êtes bien bon. Quand il sera l'heure, je préfère l'ignorer jusqu'à la dernière minute.

— Vous avez tort ; votre crainte est le résultat d'une éducation mal faite ou d'une déplorable philosophie, je trouve au contraire qu'il serait préférable, pour s'y mieux préparer, d'être averti du grand voyage.

— J'attends peu de chose de l'au-delà et n'ai aucun préparatif à faire ; quant à ceux qui doivent me survivre, ils se débrouilleront toujours... Non, tout bien pesé, je ne tiens pas à être prévenu ; je me connais ; ce serait mourir un peu plus tôt...

— Eh bien, moi, j'ai beaucoup réfléchi et je considère comme une chance de connaître Pan Sabot. Non seulement je ne l'évite pas mais j'ai tout fait pour gagner sa sympathie. Je lui parle souvent, il a confiance en moi. C'est un simple qui donne asile sans le vouloir à une chose plus grande que lui, plus grande que nous. Peu à peu, j'ai reçu ses confidences : c'est un malheureux qui subit un sort inexplicable, une victime sans méchanceté et non un justicier, un prophète sans chiqué qu'un miracle préserva du charlatanisme. D'après ce que j'ai pu comprendre, il se souvient, la vision évanouie, de ceux dont il a vu le « sommeil », mais ses souvenirs s'effacent en quelques heures ; aussi avons-nous fait un pacte : il est convenu entre nous que s'il voit mon « sommeil » il ne me le cachera pas et je lui ai promis une récompense.

— Ah ça! mais vous êtes fou! Si cet homme se trompe, votre vie sera inutilement empoisonnée ; tenez, vous me donnez la chair de poule rien que d'y penser, je ne veux pas croire de pareilles sornettes ; elles me feraient fuir ce charmant pays. »

Le capitaine Le Gall a un bon rire :

« Les indigènes l'ont si bien compris qu'ils ne parlent jamais de « cela » aux « étrangers » de peur qu'ils aient la même réaction que vous. Vous êtes l'un des rares à connaître le secret de Pan Sabot. »

M. Duchâtel s'étrangle presque de colère :

« C'est un fou, votre Pan Sabot, un fou dangereux. Comment vous, si équilibré, si raisonnable, pouvez-vous ajouter foi à ces contes à dormir debout? La mort de la malheureuse Marie Rouzic est une coïncidence et votre Jeannette, je le parierais, vivra des années encore à moins que ce diable ne le tue pour se donner raison.

— N'empêche, dit Le Gall, envoyant une tape amicale sur l'épaule de son ami, que s'il m'annonce ma mort, je vous l'écrirai aussitôt pour vous familiariser à cette idée et vous épargner une émotion brutale.

— Vous êtes rempli d'excellentes intentions, mon cher, mais vous êtes stupide, assez d'histoires macabres par ce beau soleil, parlons d'autre chose, et menez-moi plutôt à cette fameuse petite grève...

⁂

Depuis quinze jours, M. Duchâtel est l'hôte de la maison sur la dune : Le Gall fait goûter un à un à son invité des plaisirs qui l'enchaînent à ce coin de terre bretonne, presque détachée du continent, soumise à la magie séductrice et aux fureurs dangereuses de l'Océan.

Les deux hommes tirent l'oiseau de mer, pêchent à la senne, s'en vont presque chaque jour sur une barque à voiles sombres que le capitaine gouverne seul et où ils goûtent des heures de paix et d'enchantement.

Ils n'ont plus reparlé de Pan Sabot. Souvent M. Duchâtel y songe avec un peu d'effroi et en se gourmandant de cet effroi. Il craint de rencontrer le paysan au détour d'un sentier et pourtant, il en est bien sûr, ces histoires ne sont que billevesées.

« Le Gall est breton, se répète-t-il, pour excuser son ami, c'est la seule explication de sa crédulité. »

Septembre teinte la mer de couleurs inoubliables ; les crépuscules sont si beaux que les deux amis, silencieux, passent chaque soir un long moment à contempler le soleil qui disparaît, le ciel qui resplendit puis s'éteint en même temps que la nuit monte. L'approche des marées d'équinoxe rend la mer de jour en jour plus tumultueuse et le vent plus rageur. Depuis trois nuits, Le Gall, qui sait par expérience que ce sont les ultimes beaux jours et que le gros temps va s'installer pour une longue période, a exigé que M. Duchâtel occupât sa propre chambre où l'on entend moins les hurlements de la mer et du vent.

« Que les dernières nuits que vous passez ici soient au moins paisibles! Je veux que vous emportiez un bon souvenir. Moi, je suis un vieux marin et j'affronterai mieux que vous le bruit de la tempête. »

Les craintes de Le Gall se sont justifiées. Pendant la dernière semaine, la mer fut constamment déchaînée. M. Duchâtel emportera le souvenir grandiose de la lutte tragique des flots contre la côte granitique couronnée d'embruns qui voltigent, neige envolée des verts abîmes.

⁂

Tout a une fin, surtout les meilleures choses. M. Duchâtel part demain. Accompagné de son ami, il fait la dernière promenade. Le vent souffle si fort qu'il leur faut crier pour s'entendre. Il est à peine quatre heures mais le ciel bas où roulent de lourds nuages chargés de pluie annonce que la nuit approche. Pas une voile sur mer, pas un paysan aux champs. La côte et la lande semblent à jamais désertées. La plage au sable blond est souillée de goémons.

A un détour du sentier, M. Duchâtel a un sursaut : Pan Sabot et sa charrette chargée d'algues remontent avec peine une pente sableuse pour gagner un chemin de terre. Les promeneurs sont obligés de le croiser. S'il avait été seul, M. Duchâtel aurait fait demi-tour ; le respect humain le retient. Le Gall, impassible, continue sa marche puis s'arrête le plus naturellement du monde pour laisser passer le paysan et sa voiture. Malgré lui, M. Duchâtel fixe avidement le maigre visage de Pan Sabot, les yeux caves où brille une flamme sabbatique. Le charriot s'enlise dans le sable, déjà le capitaine pousse sur une roue pour aider le cheval. A la tête de la bête le paysan semble médusé. Il tire sur la bride, mais visiblement son esprit est ailleurs. M. Duchâtel, resté en arrière, voit une émotion qu'il ne comprend pas se peindre sur le visage de l'homme : une expression terrifiée crispe ses traits, il ouvre la bouche, la referme, ses yeux, chavirés dans leurs orbites, tombent sur l'étranger puis reviennent au capitaine Le Gall qui, arc-bouté, tête baissée, encourage la bête d'un cri familier. D'un coup de bride brutal, comme involontaire, Pan Sabot a pesé sur le mors ; le cheval, d'un dernier effort, sort le tombereau de l'ornière et franchit plusieurs mètres de la rude montée.

Le capitaine a passé derrière le tombereau ; quand Pan Sabot se retourne, les deux amis sont déjà loin ; M. Duchâtel est bouleversé ; s'il ne confie pas à Le Gall son émotion, c'est qu'il en a honte.

Il éprouve un soulagement à penser que c'est sa dernière journée à Pénédic. Le soir, en tirant les persiennes de fer de sa fenêtre qui donne au rez-de-chaussée sur le jardin, il évoque encore la rencontre, l'expression du paysan le poursuit.

« Si j'habitais ici, cet animal-là gâterait ma vie. »
Il ferme avec soin les volets.

Déjà il sombrait dans le sommeil quand il crut entendre frapper à la fenêtre. Machinalement, il appuya sur la poire électrique et écouta.

« Monsieur le Gall, Monsieur Le Gall. »

Quelqu'un, croyant la chambre toujours occupée par le capitaine, désirait à coup sûr lui transmettre une communication urgente.

M. Duchâtel regarda la pendule : 11 h. 30. Ce n'est pas une heure, pensa-t-il. Cependant, poussé par la curiosité, il se leva et s'approcha de la fenêtre qu'il ouvrit. Il se garda d'ouvrir les persiennes ; elles le protégeaient. On l'avait entendu du dehors.

« Monsieur Le Gall. »

Cette fois, une sueur froide mouilla les tempes de Duchâtel ; il ne répondit pas ; du reste de l'autre côté, l'interlocuteur enchaînait :

« M. le Gall, je vous ai juré de vous prévenir et je suis venu avant d'avoir oublié. Cet après-midi, j'ai vu votre « sommeil » et depuis, je tremble, j'hésite, car jamais encore je n'ai fait cela, jamais je n'ai prévenu celui qui doit mourir. Mais à vous, j'avais promis, je suis venu. A présent, je repars, n'ouvrez pas la fenêtre, M. Le Gall. J'ai vu votre « sommeil » quand, penché sur la roue, vous aidiez la voiture à sortir de l'ornière... Pardonnez à Pan Sabot. »

La voix, devenue sifflante aux dernières paroles, se tut ; le messager fatal s'éloignait à pas précipités.

⁂

Le lendemain, au petit jour, M. Duchâtel se réveilla assis dans un fauteuil, grelottant. Il n'avait plus qu'une hâte, partir. Sa décision était prise. Le hasard avait voulu qu'il fût, par erreur, le seul dépositaire d'un dément message, il ne parlerait pas. Pan Sabot est un fou et tout ce qu'il raconte, fantaisie d'un cerveau en déroute. Ce serait un crime de troubler avec les divagations d'un fou la sérénité d'un homme bien portant.

« C'est ton devoir pourtant, cette communication ne s'adressait pas à toi, elle t'a touché par erreur, elle s'adressait à quelqu'un qui l'avait sollicitée, tu dois le prévenir, sinon tu manques aux devoirs de l'amitié et de l'hospitalité, aux lois de la plus stricte honnêteté. Et si, pourtant, ce fou avait dit vrai! Alors tu frustres Le Gall du droit de savoir ce qu'il avait demandé, ce qu'il était prêt à payer. »

Dix fois, vingt fois dans la nuit, la voix obsédante a harcelé M. Duchâtel. A la fin, il s'est levé, furieux :

« Non et non ! Même si c'était vrai, je ne dois rien dire. Le Gall a trop présumé de sa force. Qui prouve que sa raison résisterait? Il voulait percer un mystère qui n'est pas fait pour les humains. Que Pan Sabot soit un fou ou un visionnaire, je ne dirai rien. »

Ce qu'il a fait, le hasard l'a bien fait, il a rétabli l'ordre immuable. »

⁂

C'est avec une émotion qui a étonné Le Gall que M. Duchâtel, de la portière du wagon, lui a serré les mains à plusieurs reprises.

La tempête est apaisée, le ciel lavé est presque bleu ; « courte durée », a dit le capitaine, la tête levée.

Un dernier salut de la main, le train s'ébranle.

« Courte durée, courte durée », rythme le bruit du wagon à l'oreille de M. Duchâtel qui fait de vains efforts pour s'endormir. Dans sa pauvre tête, quatre mots — toujours les mêmes — dansent une ronde infernale : Septembre, Octobre, Novembre, Décembre.

⁂

Six semaines plus tard, Mme Duchâtel, à sa toilette, entendit un cri déchirant ; elle se précipita dans la salle à manger où son mari, installé devant un petit déjeuner fumant, parcourait les journaux. Il était livide, deux grosses larmes glissaient le long de ses joues ; en la voyant, il lui tendit un quotidien. A la rubrique : « Départements » elle lut ces quelques lignes :

« VICTIME DE SON DEVOUEMENT »

« Un double et terrible accident vient de jeter la consternation dans le petit port de « Pénédic. Alors qu'un carrier nommé Jeannette se trouvait à son travail, un éboulement se « produisit. Pris sous un quartier de roche et mortellement blessé, le malheureux trouva en« core la force d'appeler. Un capitaine de vaisseau en retraite, Pierre Le Gall, qui chassait « dans les parages dut entendre les appels de Jeannette et tout mettre en œuvre pour le « dégager ainsi qu'en témoignent les leviers et outils trouvés sur place. Le village était à « plusieurs kilomètres ; le temps pressait ; le capitaine, homme énergique, fut-il imprudent ? « Une grosse roche qui avait dû être ébranlée par le premier éboulement se détacha et tua « le sauveteur presque sur le corps de celui qu'il voulait sauver. Les deux cadavres furent « découverts le lendemain matin par un goémonier qui revenait de la côte. »

⁂

Personne n'a jamais compris l'aversion violente que M. Duchâtel manifeste pour les côtes bretonnes et il n'a jamais permis à personne de l'interroger.

FRÉDÉRIC LEFÈVRE.

BIBLIOTHEQUE
ARCHIVES
MUSEE
VARIETES HISTORIQUES
ET LITTERAIRES

L'Ecole des Thaumaturges

par Marcel RÉJA

De temps à autre, le scandale d'un procès attire l'attention du grand public sur quelque thaumaturge coupable d'avoir guéri des malades sans y être autorisé par les diplômes réglementaires, et les énergumènes crient au faiseur de miracles tandis que les gens de sens rassis se demandent avec étonnement :

— « Ça existe donc encore ces oiseaux-là? »

Or, non seulement ces oiseaux-là existent encore, mais ils constituent une force de tout premier ordre. En ce moment même, il y a en France une dizaine de guérisseurs qui, sans atteindre au rôle de grande vedette, comme un zouave Jacob ou un Beziat, n'en jouissent pas moins d'une popularité que pourraient leur envier les plus célèbres des praticiens réguliers.

Quiconque a pénétré dans une de ces officines qui, tant à Paris qu'en province, dispensent infatigablement l'espoir aux désespérés et la guérison (beaucoup plus rare) aux incurables, sait qu'il y a là un des éléments les plus curieux et en même temps les plus émouvants de notre société. Merveilleux bouillons de culture où fermentent les croyances les plus folles, les aberrations les plus fantasques. Il faut voir les malades de toutes conditions sociales et atteints des affections les plus diverses qui accourent là souvent de très loin, subissent avec résignation des sept ou huit heures d'attente et déboursent avec allégresse des sommes souvent respectables pour entrevoir l'espace d'une minute ou deux quelque margoulin distributeur de bénédictions ou d'herbages variés, il faut entendre les propos qui s'échangent pendant les heures interminables de l'attente, les histoires de guérisons merveilleuses opérées par le Maître de céans et que les clients se transmettent pieusement de l'un à l'autre en les enrichissant ça et là de traits nouveaux qui ajoutent à leur valeur démonstrative.

— « J'avais consulté en vain les médecins les plus réputés, ils avaient essayé sur moi tous leurs remèdes et je ne voyais aucune amélioration, bien au contraire, lorsqu'une amie me mena de force voir M. Untel ».

Le Guérisseur, lui, a obtenu, souvent d'emblée, des résultats merveilleux. Ces histoires sont presque toutes calquées les unes sur les autres. Certes non, la Thaumaturgie n'est pas morte. On peut même affirmer qu'elle se porte le mieux du monde.

Quoi! tant de gens qui par ailleurs sont parfaitement raisonnables, dédaignant les conseils des hommes qui ont consacré leur vie à l'étude des malades, s'empressent de confier leur santé (ce qu'ils ont de plus précieux au monde!) à des ignorants grossiers, à des gens qui, en tous cas, n'ont aucune qualité médicale et n'offrent pas la moindre garantie?

— « Ah! expliquent les uns, la Publicité est une belle chose. N'importe quel produit, si, cent fois le jour, par le journal, le haut-parleur, le prospectus ou n'importe quel autre moyen de publicité, vous proclamez son excellence, la clientèle affluera toujours. Un thaumaturge, une méthode thaumaturgique s'imposent comme les romans de M^me^ Machin ou les nouilles de M. Chose.

— Mais non! protestent d'excellents esprits qui se piquent d'avoir des idées larges... Si les thaumaturges ont tant de clients, c'est tout bonnement parce qu'ils font des cures sensationnelles... Le mot l'indique et le peuple ne s'y trompe pas : les Guérisseurs sont des gens qui guérissent... Ce n'est pas par des annonces payées que tel rustre notoirement impécunieux s'est taillé une célébrité... C'est par la propagation de bouche en bouche du récit de guérisons prodigieuses constatées par témoins. Nier à priori l'efficacité des soins du thaumaturge sous prétexte que ses pratiques sont en désaccord avec les idées actuellement admises dans le monde de la science, c'est une attitude déplorable et qui d'ailleurs, n'est pas du tout scientifique.

Voire!

Il n'est pas douteux que les particuliers qui se mêlent d'exercice illégal de la médecine ne sont le plus souvent que des malfaiteurs vulgaires, de simples escrocs dont toute l'activité ne tend qu'à extorquer de l'argent aux malades et aux infirmes par des procédés variés dont le moins répréhensible est l'abus de confiance systématique.

Mais c'est un jugement par trop simpliste que d'englober sous la même rubrique tous ceux et toutes celles qui se rendent coupables d'exercice illégal.

A côté des flibustiers, il y a des gens qui croient eux-mêmes à leurs méthodes thérapeutiques, d'une part des idéalistes inconscients souvent simples débiles mentaux, d'autre part les Guérisseurs proprement dits. Deux catégories de thaumaturges qui, de bonne foi, se croient appelés à soulager l'humanité souffrante et qui se dévouent à leur mission le plus sincèrement du monde. Je sais bien que d'un certain sens tous sont des charlatans puisque tous promettent plus qu'ils ne peuvent tenir, mais les uns trompent en sachant qu'ils trompent au lieu que les autres sont eux-mêmes dupes de leurs affirmations.

Au point de vue technique, les fauteurs d'exercice illégal comprennent deux catégories : d'une part les irréguliers de la médecine, anciens infirmiers, ventouseurs ou masseurs et, d'autre part, les guérisseurs.

Les irréguliers ne présentent qu'un intérêt médiocre. Indûment émancipés de la tutelle médicale, ils singent avec plus ou moins de bonheur les gestes et le comportement du nourrisson de la Faculté. Ce sont des médecins ignorants, pas toujours maladroits mais souvent dangereux, à la façon des demi-savants qui manient des forces dont ils n'ont pas appris à se défier. Fréquemment, d'ailleurs, ils sont tout à fait inconscients, et c'est de la meilleure foi du monde qu'ils déclenchent chez leurs clients les calamités les plus variées.

Tel masseur rompu aux finesses du métier et devenu expert en pétrissage, effleurage, hachure et tout ce qui s'ensuit, se décide un jour à masser une petite déformation vertébrale venue chez lui sans passer par le médecin... Combien n'en a-t-il pas soigné des scolioses, des atrophies musculaires, des impotences de toutes sortes que les médecins lui ont confiées... Supprimons les intermédiaires! Et notre homme se met en devoir de masser... un mal de Pott... il masse avec toute son énergie, avec toute sa conscience... au bout de quelques séances, victoire! enfoncée la saillie, disparue la bosse!

Malheureusement, dans le même temps, les deux membres inférieurs se trouvent paralysés et le malade se plaint de fourmillements horriblement gênants. Devant cette complication, le thérapeute redouble les massages... et bientôt apparaissent les troubles des réservoirs : ni les urines ni les matières, rien ne va plus.

Sans se laisser abattre, le masseur procède alors à des exercices de gymnastique particulièrement énergiques. Et quand le médecin, appelé un peu tard, lui demande compte de sa conduite, il se montre très satisfait de son traitement : « Heureusement, dit-il, je n'ai pas perdu de temps, j'ai pu limiter les dégâts!

Tout autres sont les Guérisseurs qui, loin de singer la médecine de leur temps, se posent en face d'elle en adversaires résolus, voire en rivaux méprisants : « Les médecins n'y connaissent rien, ce sont des ânes! » et autres aménités. Leurs méthodes ne manquent ni de variété, ni de pittoresque. Mais tout compte fait, on peut les ramener à quatre groupes principaux :

Les Mystiques.
Les Empiriques.
Les Magnétiseurs.
Les Médiums.

Les Mystiques font appel à des forces supra-terrestres qui échappent aux investigations de la Scicence et même de la logique. C'est Dieu, un Esprit ou un Saint qui est l'agent le plus ordinaire de leur thaumaturgie. Aussi se moquent-ils éperdument des difficultés matérielles qui arrêtent les autres hommes. Rien ne leur est impossible. Ils peuvent réaliser n'importe quoi n'importe comment, au moyen d'un souffle, par la vertu d'un geste, par la puissance d'une formule. Avec eux, les règles de l'expérience sont sans valeur et le bon sens perd tous ses droits. Ce sont les grands premiers rôles de la thaumaturgie : fondateurs de religion et grands illuminés. Christian Science et le Père Antoine, et dans le monde profane, les Barreurs et les Souffleurs, les Marcoults plus ou moins traditionnalistes, les sorciers bene ou maléfiques (ceux-ci en voie de disparition chez nous).

Les Empiriques, tout comme les hommes de science du meilleur aloi se réclament en principe de l'autorité du fait observé. Ils prétendent apporter dans l'art de guérir des éléments qui échappent aux titulaires de diplômes : un ou plusieurs remèdes secrets (à caractère de panacées) qu'ils tiennent de traditions familiales ou qui quelquefois constituent leur découverte personnelle. Mais, en fait, leurs méthodes conservent un fort élément de mysticisme : ainsi le secret issu d'une tradition plus ou moins lointaine doit, sous peine de perdre toute vertu thérapeutique, être transmis par un individu unique choisi dans chaque génération suivant certaines règles.

D'autre part, les raisons qui commandent le choix du remède ne dérivent presque jamais d'une loyale observation des faits. Les empiriques purs sont les grands distributeurs d'herbes ou de simples. Et la vertu de ceux-ci procède le plus souvent de rapports magiques, parfois de coïncidences purement fortuites. L'essentiel ici, c'est une notion mystique de « Nature » considérée comme le support de tout ce qui est bienfaisant.

Les Magnétiseurs perpètuent parmi nous les merveilles du baquet mesmérien adaptées au goût du jour par des générations d'escrocs et d'illuminés. Pour eux, il existe en chacun de nous, à un potentiel qui varie selon les sujets et selon l'état des sujets, un fluide qu'ils appellent fluide magnétique et qui a toutes les vertus d'une panacée. Ce fluide peut être déversé par un simple acte de volonté du détenteur. Les bons thaumaturges, ceux qui en détiennent une bonne provision, peuvent ainsi restituer aux malades la santé et la vie de la même façon qu'un électricien recharge un accumulateur.

Ce fluide n'est nullement un agent surnaturel. C'est une force de la Nature, analogue à l'énergie électrique ou aux émanations radio-actives, on n'est pas bien fixé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il guérit toutes les maladies sans distinction. Il peut être dosé et conservé dans l'eau. De plus, c'est un agent réversible : il sert également à renseigner le thaumaturge sur l'état de santé ou de maladie du consultant.

C'est par erreur, d'autres disent par basse jalousie, que les savants, isolés ou groupés en commissions, qui depuis 150 ans se sont occupés dudit fluide ont formellement refusé de reconnaître son existence. Et par ailleurs, il est bien regrettable qu'aucun appareil n'ait jamais été capable de le déceler d'une façon objective. Mais cette lacune sera comblée un jour ou l'autre... peut-être demain, peut-être ce soir!

Les Médiums représentent le dernier cri de la mode en thaumaturgie. Procédant des mêmes principes et presque des mêmes méthodes que les pythonisses antiques, nos voyants et nos voyantes se font fort de découvrir par « vision médiummique » tout ce qui peut intéresser un malade. Sans aucun interrogatoire, ils dépistent les symptômes de la maladie et par surcroît dictent les remèdes appropriés. Ceux-ci varient avec les opinions personnelles (et fréquemment avec les relations commerciales) du Medium ou de son mari. Les uns font appel aux procédés mystiques : barrages, imposition des mains, prières. D'autres recourent à telle ou telle « herbe », d'autres enfin, çà, c'est le modernisme suraigu, préconisent le dernier nouveau-né des produits pharmaceutiques spécialisés.

On le voit, ces différentes catégories de guérisseurs ne sont pas séparées par des cloisons étanches. Elles empiètent volontiers l'une sur l'autre. Il est d'ailleurs nécessaire de réserver un compartiment pour les Fantaisistes plus ou moins novateurs qui de-ci, de-là, essaient de rajeunir les vieux thèmes de la thaumaturgie.

D'ailleurs, si variés d'apparence que soient les divers thaumaturges, ils ne laissent pas d'avoir leur petit air de famille. D'une façon générale, on peut dire que tous professent un dédain magnifique pour tout ce qui est examen du malade. L'auscultation, la percussion, le palper, le toucher, les Rayons X, tout ce qui est analyse et recherche de laboratoire, ils laissent ça aux adeptes de la médecine officielle. Toutefois, il y a lieu d'établir certaines distinctions. Le Mystique se désintéresse de tout ce qui peut ressembler à un diagnostic : les Puissances sauront toujours guérir le malade, de quelque affection qu'il soit atteint.

Les empiriques, au contraire, font un simulacre de diagnostic : « Vous souffrez de l'estomac, dit l'abbé B... dans le Berry. J'ai senti ça à votre façon d'entrer. » D'autres varient la présentation. Celui-ci découvre la nature du mal par la seule inspection des urines, sans avoir besoin de voir le malade. Celui-ci dépiste les maladies présentes, passées et futures par un simple coup d'œil sur les yeux. Ces examens pittoresques, s'ils sont d'un maigre enseignement pour l'examinateur, exercent par contre une vive impression sur l'imagination du client. D'ailleurs, la façon cavalière dont ils sont pratiqués éloigne toute idée d'investigation au sens clinique du mot.

Les Magnétiseurs se livrent à des recherches de mouvements fluidiques et posent même quelques questions au patient. Les Médiums, au contraire, mettent leur coquetterie à ne pas l'interroger. Ils l'explorent, lui ou quelque objet lui appartenant, au moyen de leur sixième sens. Puis, ils lui décrivent les symptômes qu'il ressent. C'est même par là qu'ils séduisent la clientèle.

En somme, pour le Guérisseur, le diagnostic est avant tout une affaire d'intuition. Intuition qui n'est d'ailleurs pas autrement sensationnelle si on consulte les verdicts les plus fréquents : « — Ce sont les yeux, c'est du rhumatisme... C'est l'estomac, le foie, un peu tout ça qui est dérangé.. »

Le Guérisseur, encore une fois, ne singe pas le médecin. Celui-ci est obligé d'étudier, de fouiller, de scruter. Le Guérisseur sait tout sans avoir rien appris, comprend tout sans avoir besoin de rien étudier, constate tout sans avoir besoin de rien observer. Il s'oppose au médecin, comme l'intuition s'oppose à l'observation et la poésie au terre à terre. Chez lui, une seule chose remplace tout, tient lieu de tout : le DON. Le Guérisseur est un personnage qui a le don.

Ce principe mystérieux dérive le plus souvent des conditions qui président à la naissance : les rois de France guérissaient les écrouelles par ce seul fait qu'ils étaient investis du pouvoir royal. Les Pharaons de l'Egypte ancienne détenaient le Sa ou principe de vie. Le marcoult du Perche et autres lieux possède le pouvoir de guérir toutes les maladies par ce seul fait qu'il est le septième garçon de la famille sans aucune fille interposée. D'autres fois, c'est le fait de naître pendant la nuit de Noël qui confère le don de thaumaturgie. Il y a aussi les secrets de famille : une formule merveilleusement efficace. Mais seul, un des membres de la famille la possède, et il ne peut la livrerqu'à un autre membre plus jeune que lui et seulement lorsqu'il devient incapable de continuer son rôle de thaumaturge.

Le « don » peut également se présenter en dehors de ces cas spéciaux. Un sujet que rien ne semblait devoir appeler à l'apostolat s'aperçoit un jour par circonstance fortuite que le seul fait qu'il approche un malade ou bien les conseils qu'il se trouve donner entraînent une modification favorable de la maladie, il observe la chose deux fois, trois fois. Plus de doute! Il a le don. Il est appelé à devenir, lui aussi, un thaumaturge. Il se lance dans la carrière.

Le don confère non seulement le droit, mais le devoir de soigner quiconque fait appel à vous. De plus, le Guérisseur ne peut réclamer aucune rémunération. Son office est gratuit en principe. Il lui est seulement permis d'accepter ce qu'on lui offre. La transgression de ces règles a pour conséquence la perte du pouvoir thaumaturgique.

— Combien? demande le client.

— Ce que vous voudrez, répond l'honnête guérisseur. Celui-ci entrebaille devant vous la poche de son paletot gonflée de figurines de la Banque de France. Celui-là vous présente une coupe où nagent des billets d'honnête dimension. On ne vous réclame rien. A vous de montrer que vous savez vivre. Un autre qui soigne par les herbes vous rassure avec bienveillance : la consultation est gratuite... mais le paquet d'herbes coûte cinquante francs. En trois ans de consultations gratuites, ce brave homme est devenu millionnaire.

⁂

En somme, les moyens qui permettent aux thaumaturges de fasciner les foules sont, tout comme les jouets qui amusent le mieux les enfants, d'une admirable simplicité : une herbe ayant caractère de panacée, un geste ou une parole considérée comme les véhicules d'un fluide par essence incontrôlable. Le fluide dit magnétique semble bien une contrefaçon laïque à l'usage des incroyants, des fluides divins ou magiques utilisés par les mystiques de toutes confessions. Deleuze, magnétiseur de la première heure, avait relevé l'analogie et proclamé l'identité du fluide magnétique avec le SA, fluide divin des Egyptiens.

En dernière analyse, c'est donc bien à une puissance supra-sensible et non pas à une action pharmaco-dynamique qu'il faut rapporter les guérisons. Le véritable alcaloïde de la Thaumaturgie, c'est la foi au Merveilleux. Prestige tout puissant, force psychologique de premier ordre.

L'attrait du Merveilleux est un des sentiments les plus vivaces qui soient au cœur des hommes. Il m'est arrivé de publier dans un journal du soir une série d'articles sur des guérisseurs observés dans la région parisienne. Je montrais, en toute impartialité, ce mélange pittoresque et savoureux d'escroquerie et d'inconscience que réalisent ces modernes héritiers de l'homme-médecine et des pythonisses. Exposant quelques trucs usuels, je mettais en garde contre le danger que constituent les guérisseurs, même les plus inoffensifs en apparence. Par retour du courrier me parvint une avalanche de lettres. Vous croyez peut-être que les lecteurs me remerciaient de leur avoir ouvert les yeux? Pas du tout! Ils me demandaient de leur fournir le nom et l'adresse de ces habiles gens.

L'attrait du merveilleux prédispose si bien les clients en faveur du Guérisseur que la mécanique des convictions s'en trouve retournée. Il n'est pas nécessaire que le thaumaturge fournisse des preuves de son pouvoir, pour que le client ait confiance en lui, c'est en général parce qu'il a confiance en lui qu'il accepte d'avance et sans contrôle tous les récits de guérisons merveilleuses qui parviennent à ses oreilles, si invraisemblables qu'ils puissent être. C'est la Foi qui avalise les guérisons merveilleuses beaucoup plus que les guérisons merveilleuses n'avalisent la Foi.

Et il ne faut pas croire que les hommes spécialement cultivés ou notoirement intelligents soient par là même, libérés de toute passion pour le merveilleux en tant que merveilleux. On voit des magistrats, des professeurs, des écrivains de valeur recourir aux bons soins d'un thaumaturge, se soumettre à ses simagrées.

Beaucoup de soi-disant sceptiques ne sont que des croyants qui s'ignorent. Il ne faut qu'une occasion pour les révéler à eux-mêmes. Qu'ils soient atteints par une maladie qui leur semble incurable, et bientôt, las de consulter les hommes de science sans jamais obtenir d'amélioration, ils échouent chez l'empirique, le marcoult ou la voyante, au hasard de leurs relations. Ou encore que la publicité exalte tout à coup tel ou tel thaumaturge, ils ne tarderont pas à emboîter le pas aux fanatiques, et ils contribueront à un de ces grands mouvements d'enthousiasme, à une de ces crises de folie collective comme on en observe de temps à autre : Mesmer, le zouave Jacob, le magnétiseur Béziat.

⁂

Dépouillés des fioritures et variantes qui modifient leur aspect, les grands thèmes qui exercent sur les foules une séduction irrésistible se réduisent à trois :

L'influence personnelle ou pouvoir d'un homme prédestiné.

Les Simples ou Herbes.

Le fluide, panacée qui est tantôt de nature divine ou magique et tantôt de nature laïque (magnétisme).

L'étude des différentes techniques de la thaumaturgie ne saurait sans doute remplacer l'étude des résultats thérapeutiques eux-mêmes, mais elle constitue un admirable enseignement pour tous ceux qui s'intéressent aux phénomènes psycho-sociologiques.

De plus, les hommes d'affaires en quête d'honnêtes bénéfices peuvent y puiser et y puisent en effet de précieuses directives. Avant tout, il est nécessaire de recourir à des moyens simples et de leur conserver un petit air mystérieux. Un thaumaturge digne de ce nom doit guérir toutes les maladies avec un ou deux produits dont la composition reste secrète, au moins en partie. Un produit qui n'a rien de mystérieux est dépouillé de toute vertu thérapeutique. Ce ne peut pas être un bon produit.

Nul n'ignore le succès des vendeurs de simples.

« Les herbes guérissent et les drogues tuent. Car les herbes, c'est la bienfaisante nature et la drogue, c'est l'abominable chimie. Voyez à gauche cet homme maigre, décharné et qui tient à peine debout. Inutile de demander s'il est soigné par les drogues.

Au contraire, à droite, ce personnage athlétique, épanoui, vous offre l'image du malade intelligent, qui a demandé son salut aux herbes. »

On sait aussi le succès prodigieux obtenu par les ceintures métalliques où sont censés circuler des fluides plus ou moins électriques. J'ai connu une jeune personne instruite et intelligente qui était employée chez le fabricant d'une de ces ceintures. Son service consistait à répondre aux clients de langue allemande, qui sollicitaient une consultation par correspondance, et sa consigne était de prescrire un appareil plus ou moins coûteux, suivant les possibilités financières du consultant diagnostiquées par la qualité du papier à lettre et par le style de sa missive. Un jour elle tomba malade elle-même. Elle refusa toute consultation médicale. Elle commença par acheter une ceinture n° 1. Et la vérité m'oblige à confesser qu'elle s'en trouva très bien.

Du reste, si les procédés des thaumaturges sont d'une ingénuité déconcertante, et s'ils se prêtent admirablement aux manœuvres des charlatans, cela ne signifie nullement qu'ils ne déterminent pas des guérisons. Il faut le reconnaître : à côté des malades qu'ils abîment ou même qu'ils tuent, il y a ceux qu'ils guérissent. Beaucoup moins nombreux que ne l'affirment leurs admirateurs, mais beaucoup plus que ne le croient les gens de sens rassis.

La Foi est une force psychologique incalculable.

Mais çà, c'est une autre histoire.

Marcel RÉJA.

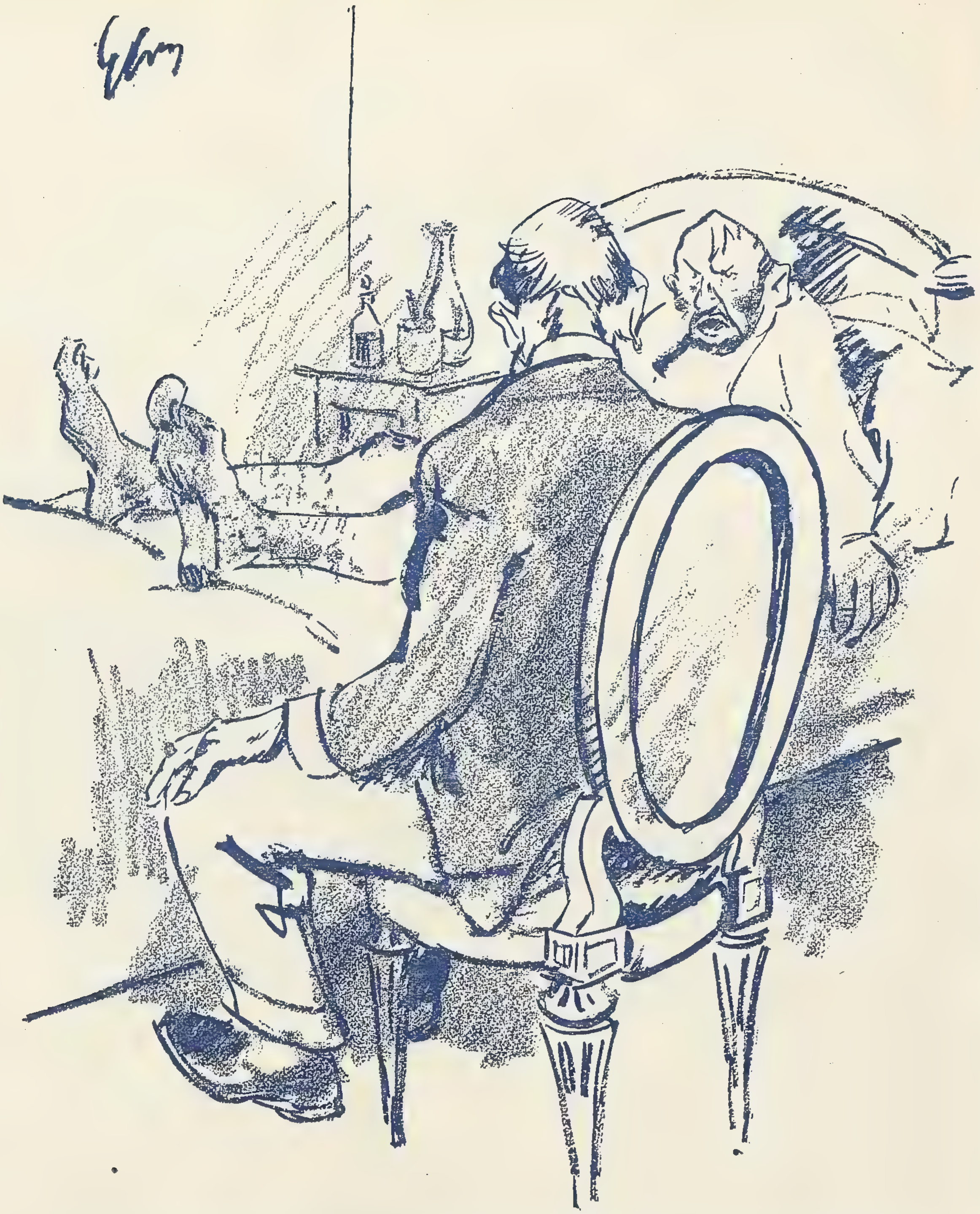

— Bien ! vous avez les jambes encore un peu enflées, mais cela ne m'inquiète pas...

— Parbleu ! j'comprends ça. Si vous les aviez enflées vos jambes, ça ne m'inquiéterait pas non plus !

(Dessin inédit d'Elsen).

LE PAPIER
DE LA
FOUCHARDIÈRE

De l'Art dans ses rapports avec l'Anatomie

LES sculpteurs, assurément, se font une drôle d'idées de l'anatomie humaine.

Jadis une statue pouvait se définir ainsi : "un corps sans tête". Voyez le Musée des Antiques, au Louvre... La plupart des personnages représentés n'ont pas de têtes ; il en est même qui n'ont ni queue ni tête, et à qui manquent également les bras.

Aujourd'hui, la formule de la statue serait plutôt : une tête sans corps. (Voyez sur nos places publiques, Waldeck-Rousseau, Ambroise Thomas, Murger, Gavarni et tutti quanti). Il est d'usage de laisser un peu d'épaules au dessous de la tête... Il y a des artistes originaux, qui essaient de faire dans la statue intégrale ; mais ils ne sont pas d'accord sur le nombre de doigts qu'un homme célèbre peut posséder à ses mains ou à ses pieds. Il peut d'ailleurs arriver qu'une statue complète devienne acéphale par suite d'un traumatisme postérieur à l'inauguration et dû à l'intervention d'un iconoclaste ; c'est un mode de déformation qui ressortît à l'objection de conscience et si j'ose dire, à la chirurgie esthétique (car moins il en reste, et plus une statue échappe à la critique).

⁂

Quant à l'art pictural, nous négligerons les manifestations tératologiques dues aux découvertes de la peinture moderne, par quoi le modèle a un œil au milieu du front, l'autre à la place du nombril et les seins placés de telle sorte que pour s'asseoir, il lui faudrait s'asseoir dessus ; sans préjudice de maladies de peau particulièrement horrifiques qui se rencontrent uniquement dans l'art et non pas, heureusement, dans la nature.

Nous envisagerons seulement deux traditions classiques. La première est celle de la soudure médio-annulaire.

Parmi les peintres, il y a ceux qui savent faire les mains et ceux qui ne savent pas faire les mains... Il y a beaucoup de peintres qui savent faire les figures et le reste, la mer, les nuages, les clairs de lune, les batailles historiques et les sous-bois de Fontainebleau. Il y a très peu de peintres qui savent faire les mains.

(Cette lacune dans l'éducation artistique n'a rien de déshonorant... C'est ainsi que le Créateur lui-même, ou la nature, comme il vous plaira, sait très mal faire les nez. Il est rare qu'il les réussisse. Cet ornement du visage humain est le plus souvent défectueux ; excellent pour se moucher, il n'est pas agréable à regarder ; il arrive même qu'il soit à refaire complètement).

Les peintres qui ne savent pas faire les mains s'en tirent en les cachant dans les poches du modèle quand il est habillé, ou derrière son dos quand il est dévêtu. Ou bien encore ils peignent tout de même les mains avec plus de courage que de bonheur ; comme les sculpteurs, ils mettent quatre doigts ou six doigts, suivant la place et la couleur dont ils disposent.

Quant aux peintres qui savent faire les mains, ils observent une tradition assez curieuse, que ne justifie aucun traité d'anatomie mais que toutes les écoles artistiques se transmettent de génération en génération.

La main a exactement le nombre de doigts qui se rencontrent chez un sujet normal et cette coïncidence est fort remarquable. Mais le médius et l'annulaire sont invariablement soudés, réunis, tandis que l'index et l'auriculaire sont écartés, séparés des deux doigts du milieu par un espace libre.

Voyez les mains des rois de France tels qu'ils sont représentés dans les salons de Versailles. Voyez la main de Carolus Duran, appuyée sur sa cuisse gauche par le maître Manet.

Voyez, chez les peintres flamands, la mère de Jésus étendant sa main au pied de la Croix dans un geste de lassitude, ou tenant l'enfant divin. Voyez le divin Maître lui-même, dans Rubens et le Véronèse, distribuant le pain des Anges à ses disciples. Voyez les mains des primitifs, entre autres celle du Chevalier Printemps, de Botticelli. Voyez Vauban présentant à Louis XIV les clefs de la Citadelle de Lille.

Voyez Mirabeau *(« Allez dire à votre maître »).* Voyez Mac Mahon donnant une Constitution à la France... Voyez (et c'est l'expression la plus moderne et la plus civilisée de l'art), les belles dames en robe de soirée et les beaux messieurs en pyjama qui sont sur les catalogues illustrés du Printemps, des Galeries Lafayette et de la Belle Jardinière... Voyez les affiches qui sont dans le métro, depuis le digne magistrat qui clame et proclame les mérites d'un poêle mobile jusqu'aux idiots au sourire ineffable qui vous présentent une tasse de consommé.

Pourtant, de Quentin Metzys et de Memmling aux croqueurs de mannequins, en passant par les fantoches d'Alfred Stevens, triomphe le dogme de la soudure médio-annulaire, la doctrine de l'indépendance de l'index et de l'auriculaire.

(Nous parlions des sculpteurs. Chez eux aussi sévit cette mode étrange. Voyez la main de Louis XV, dit le Bien-Aimé, dont l'effigie ornait la Place Royale de Reims. Voyez le Musset saoûl de la place du Théâtre Français. Voyez Riquet présentant son canal. Voyez les saints martyrs qui honorent de leur présence le péristyle de la Madeleine... Mais là, c'est bien observé : car le formulaire liturgique pour la bénédiction s'exprime ainsi : *Porrige digitos.*)

Ce qui est étonnant, c'est que ce procédé est inconscient chez les artistes qui exécutent et passe inaperçu aux yeux des amateurs qui contemplent, bien qu'une telle répartition digitale n'existe au repos ni au travail chez les personnes naturelles.

J'ai posé la question à plusieurs peintres :

— Pourquoi, invariablement, les mains de vos bonshommes et de vos bonnes femmes...?

Les artistes m'ont répondu :

— Croyez-vous? C'est curieux... Je n'avais pas remarqué.

Je n'ai pas insisté, parce que j'ai pensé à la parabole de la paille et de la poutre.

Oh! certainement, dans toutes nos écoles politiques, littéraires, poétiques, philosophiques, nous avons des dogmes absurdes, des préjugés conventionnels, des soudures médio-annulaires qui ressortissent à la déformation professionnelle.

⁂

Et puis, regardez les pieds. C'est également très curieux.

En art, tous les pieds droits des bonshommes et des bonnes femmes sont placés de la même façon par rapport aux pieds gauches... C'est une position qui ne se rencontre pas dans la nature, mais parfois au théâtre et toujours à la caserne. C'est le deuxième temps du demi-tour par principe, en décomposant, avec cette différence qu'à la caserne c'est le pied gauche qui est en avant, le droit occupant en arrière une situation perpendiculaire au premier, tandis qu'en art c'est le pied droit.

Vous ne voyez jamais un monsieur ou une dame se tenir comme ça dans un salon, ni un chef de gare sur son quai, ni un flic dans la rue, ni un avocat dans la salle des Pas-Perdus.

Mais dans l'art, c'est une tradition, aussi bien dans l'art dramatique ou lyrique que dans les arts plastiques. Le ténor met ses pieds comme ça pour chanter : *Salut, demeure chaste et pure !* ou bien : *O nature, c'est là que tu la fis si belle !* Buridan met ses pied comme ça pour dire : *Et maintenant, à la Tour de Nesle !* Les mannequins de la couture mettent leurs pieds comme ça pour faire valoir le modèle. Tous les peintres mettent comme ça les pieds qu'ils peignent ; tous les gravuristes de modes mettent comme ça les pieds qu'ils veulent graver dans la mémoire des femmes! M. Paul-Boncour et M. Edouard Herriot mettent leurs pieds comme ça pour se faire cinématographier.

Un journal illustré pourrait avoir un joli concours : représenter deux jambes chaussées de ces bottes extraordinaires qui sont dues à la collaboration des peintres et des costumiers de théâtre, et poser la question aux lecteurs : A qui appartient cette paire de jambes?...

Ça peut être un personnage d'*Une Arrestation sous Richelieu !* Ça peut être Cromwell dissolvant le Long Parlement. Ça peut être Jean Bart approchant une mêche allumée d'un baril de poudre. Ça peut être Molière récitant des vers à sa servante. Ça peut être le général Villars montrant à Louis XIV l'emplacement des batteries d'Arras... et pourquoi pas Louis XIV lui-même.

Pour départager les concurrents, autre question : une paire de pieds nus (autre anomalie : les cors et œils-de-perdrix n'existent pas en peinture, sauf dans les productions artistiques éditées par les pédicures...) à qui appartiennent ces pieds : Jeune fille sortant du bain? Phryné devant ses juges?... Jésus prêchant sur la montagne?... Une femme ou, au contraire, un ange?

Car les anges vont pieds nus.

Un jour, dans un village des Vosges, le châtelain offrit au curé, pour son église, une décoration à fresques. L'artiste montra ses cartons : on se décida pour une *Annonciation*. Ce fut très classique : Marie en prières, tenant un missel à reluire moderne et agenouillée sur un prie-Dieu à accoudoir de velours, reçoit la visite de l'Ange, en surplis, avec ses ailes et la fleur de lis en main.

Le peintre n'était pas fort sur les pieds... Pour s'en tirer, il peignit l'ange avec des bottines. Grande indignation du brave curé.

— Mon pauvre ami, dit-il au peintre, avez-vous déjà rencontré des anges avec des souliers?

— Monsieur le curé, répliqua l'artiste, avez-vous déjà rencontré des anges sans souliers?

C'est le curé qui avait raison tout de même. Il faut toujours être orthodoxe dans le dogme et aussi en imagination.

Supposez un peintre audacieux, un fauve qui représenterait une chimère sans ailes, une licorne sans corne sur le nez, ou Pégase sous l'aspect d'un pur-sang ne disposant que de ses pattes comme moyen de locomotion...

G. de la FOUCHARDIÈRE.

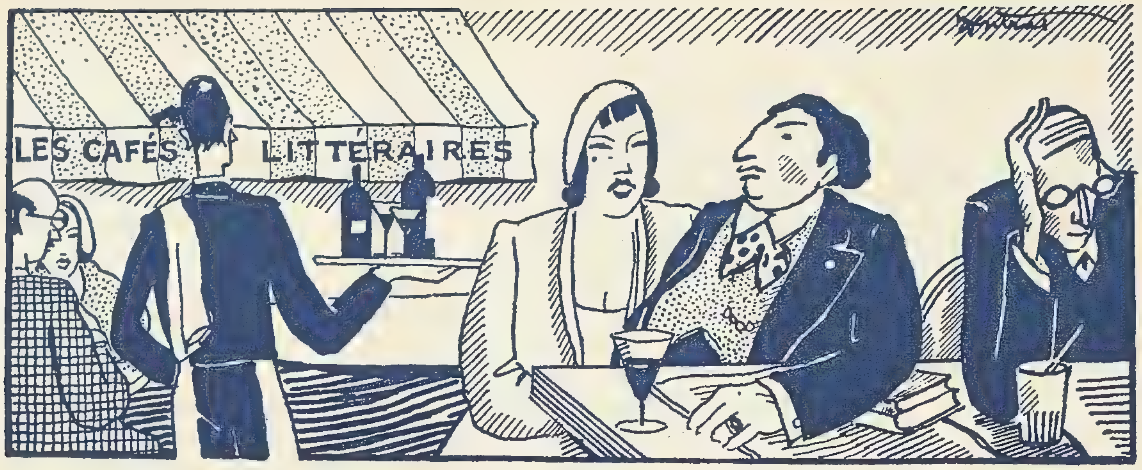

Cafés Littéraires

par Yves GANDON

L'ANNEE qui vient de s'achever aura été marquée dans les lettres, indépendamment des chefs-d'œuvre célébrés ou ignorés qu'elle aura vu naître, par une tentative de résurrection du café littéraire, tel qu'il existait encore peu avant la guerre. Quelques dizaines d'écrivains — plus d'anciens que de jeunes, à vrai dire, puisqu'ils se sont tout de suite intitulés « Les Amis de 1914 » — ont décidé de se réunir à jour fixe dans un bar situé dans le voisinage de cette fameuse Closerie des Lilas où, aux environs de 1905, le Grec Moréas et le Champenois Paul Fort tenaient leurs assises. Aussi faut-il bien reconnaître que cette manifestation présente un caractère surtout rétrospectif, et ne peut-on guère espérer que la littérature en tire grand profit. Le temps est passé où les écoles se fondaient devant les soucoupes, parmi la fumée des pipes, et les « Amis de 1914 », durement éprouvés par la crise de la librairie, se préoccupent moins de propos subversifs (supposé qu'il en existe encore) en matière d'art, que d'une mélancolique effeuillaison de souvenirs.

Si la guerre a tué le café littéraire selon la formule en faveur de 1890 à 1914, la période 1920-1930 a consommé sa déchéance. Poètes, romanciers, auteurs dramatiques, à l'héroïque époque du symbolisme, se réunissaient autour de tables fleuries d'apéritifs multicolores où « la fée verte » avait la place d'honneur, surtout pour trouver un public — le seul, pour la plupart d'entre eux, qu'ils eussent jamais chance de voir s'intéresser à leur personne comme à leur œuvre. Mais dans la décade qui suivit la guerre, quel jeune auteur ne se découvrait, presque dès son premier essai, non seulement un éditeur — personnage ressortissant à la Fable pour les débutants des années 80, — mais encore des lecteurs, des admirateurs, un public enfin? Au surplus, cette facilité ne se traduisait-elle pas en espèces sonnantes, qui permettaient au nourrisson des Muses, de mener, tout comme un vulgaire « intermédiaire » ou courtier à toutes fins, l'existence la plus agréable? Quel besoin, dès lors, de lustrer ses fonds de pantalon sur des banquettes de brasseries enfumées, dans une société de bohèmes hirsutes, en avalant une bière amère? Mieux valait certes, perché sur un haut tabouret de teck, dans le bar à la mode, sucer le Martini ou le Manhattan, en considérant de jolis cils gluants de rimmel, de longues jambes jaillissant d'une robe trop courte, dans la gaine de parfaits bas de soie. Nos jeunes écrivains ne s'en privèrent pas, et dès l'instant qu'ils mon-

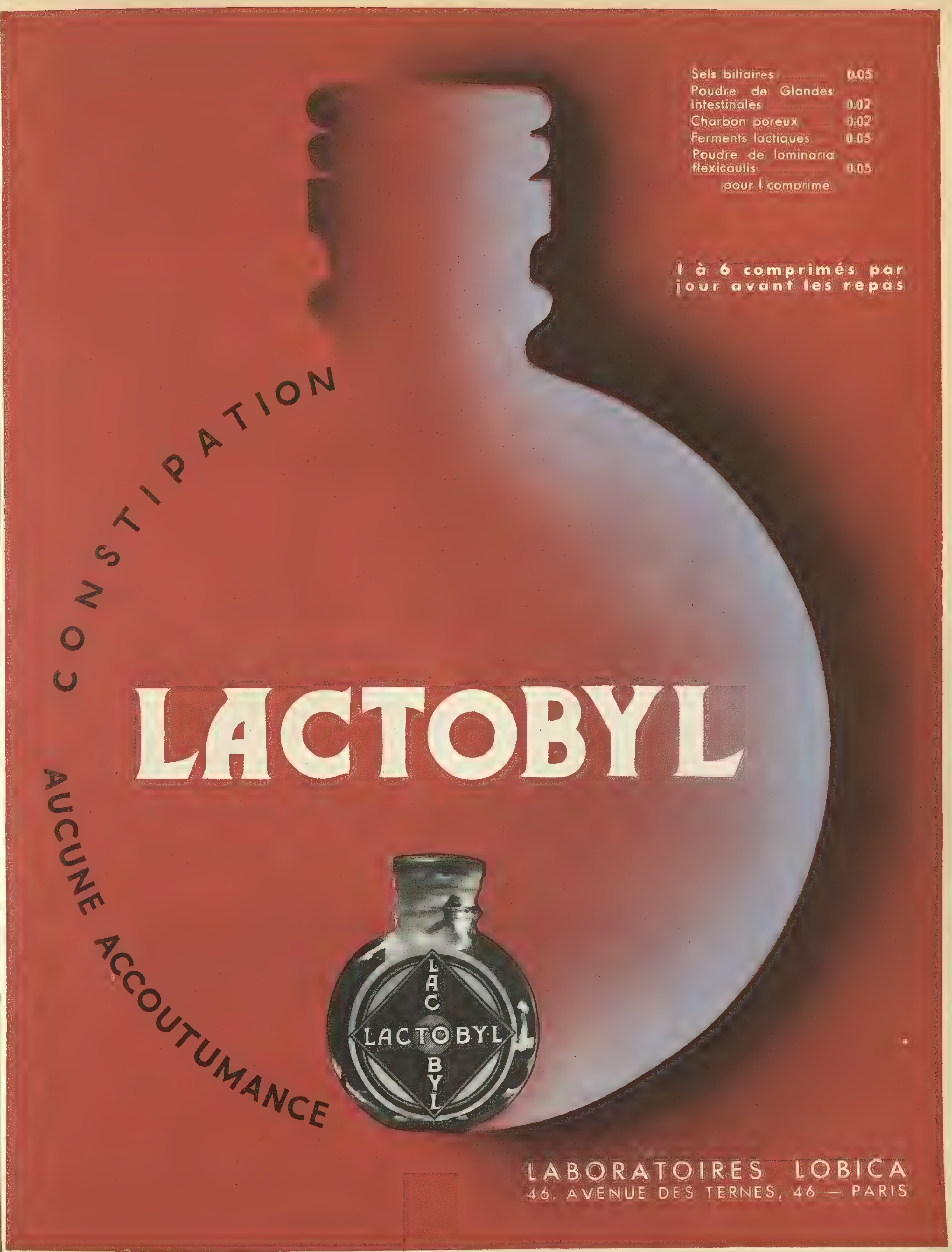
CONSTIPATION
LACTOBYL
AUCUNE ACCOUTUMANCE
LAC
LACTOBYL
BYL

Sels biliaires	0.05
Poudre de Glandes intestinales	0.02
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé

1 à 6 comprimés par jour avant les repas

LABORATOIRES LOBICA
46, AVENUE DES TERNES, 46 — PARIS

MALADIE VEINEUSE ET SES COMPLICATIONS

3 VEINOTROPE

FORMULES

VEINOTROPE M COMPRIMES (Us. masculin)

POUDRE DE PARATHYROIDE	0.001
POUDRE ORCHITIQUE	0.035
POUDRE DE SURRÉNALES	0.005
POUDRE D'HYPOPHYSE (lob. post.)	0.001
POUDRE DE PANCRÉAS	0.10
POUDRE DE NOIX VOMIQUE	0.005
EXTRAIT DE MARRON D'INDE	0.005
EXTRAIT D'HAMAMELIS VIRGINICA	0.01

POUR 1 COMPRIMÉ ROUGE

VEINOTROPE F COMPRIMÉS (Us. féminin)

POUDRE DE PARATHYROIDE	0.001
POUDRE D'OVAIRES	0.035
POUDRE DE SURRÉNALES	0.005
POUDRE D'HYPOPHYSE (lob. post.)	0.001
POUDRE DE PANCRÉAS	0.10
POUDRE DE NOIX VOMIQUE	0.005
EXTRAIT DE MARRON D'INDE	0.005
EXTRAITS D'HAMAMELIS VIRGINICA	0.01

POUR 1 COMPRIMÉ VIOLET

VEINOTROPE POUDRE

EXTRAIT EMBRYONNAIRE	1 gr.
PROTÉOSES HYPOTENSIVES DU PANCRÉAS	3 gr.
CALOMEL	4 gr.
TALC STÉRILE. Q. S. pour	100 gr.

COMPRIMÉS : 2 AU DEUX PRINCIPAUX REPAS OU SUIVANT PRESCRIPTION MÉDICALE - 3 SEMAINES PAR MOIS

POUDRE : TRAITEMENT DES ULCÈRES SIMPLES ET VARIQUEUX, DES PLAIES EN GÉNÉRAL

LABORATOIRES LOBICA
46, AVENUE DES TERNES — PARIS

traient du talent — ce qui ne fut pas, évidemment, le cas pour tous, — il n'était que d'admirer, avec une pointe d'envie, leur belle chance.

Cet âge d'or n'est plus, mais la bohême ne se porte pas davantage dans la plus jeune génération littéraire. Les grandes œuvres ne naissent point, pense-t-elle, de vagues parlotes à quoi l'alcool, trop aisément, prête de magiques couleurs. Aussi le café littéraire, en dépit de l'initiative des « Amis de 1914 », paraît-il bien mort, et l'on ne voit pas que, de sitôt, il puisse renaître. La limonade aura plus à s'en plaindre que la littérature.

⁂

Le café littéraire avait cependant de bien belles lettres de noblesse, et sa tradition, — pourvu toutefois qu'on accepte d'élargir la notion un peu restrictive qu'on s'en pouvait faire d'après la Closerie des Lilas, par exemple — remonte assez loin dans l'histoire de notre littérature. Sans aller jusqu'à rappeler les tavernes aux enseignes pittoresques où le docte Ronsard, son compère Joachim et le digne Baïf vidaient force brocs et pichets en s'entretenant de la défense et illustration de la langue française ou de l'ode pindarique, on aurait à relever, au XVII^e^ siècle, ces retraits de haute liesse où le joyeux Saint-Amant, François Maynard, Théophile et moult de même cuvée, entonnaient non pas le sirupeux hydromel ou le fade ypocras, mais le clair pinot de Beaune ou de Chinon, à moins que ce ne fût le jus aigrelet d'Argenteuil.

Bacchus, qui vois notre débauche,
Par tes cloches qui sont des pots,
Par tes soupirs qui sont des rots,
Par tes hauts et sacrés mystères,
Par tes furieuses panthères.
Par ce lieu si frais et si doux,
Par ton bouc paillard comme nous,
Reçois-nous dans l'heureuse troupe
Des francs chevaliers de la coupe.

Ces vers bachiques sont du verveux auteur du *Poëte Crotté.*

Dans le même temps, ou à peu près, le « sévère » Boileau-Despréaux, qui était, toute doctrine mise à part, le plus gai compagnon et ne boudait mie, oubliant sa férule, à la pourpre invite d'un flacon vénérable, Boileau se rencontrait, à l'enseigne du *Mouton Blanc,* avec ses amis Furetière, La Fontaine, Molière, Chapelle auxquels ne dédaignait pas de se joindre, à l'occasion, le doux Racine. Et choquant les gobelets d'étain, lequel d'entre eux caressait sérieusement la vaine ambition de devenir, pour les âges futurs, un classique? Aucun, peut-être. Nos grands classiques, les révolutionnaires d'alors, conjurés contre Charles Perrault, leur bête noire, autre classique pourtant et assuré de survivre avec ses adorables *Contes de fées !*

Le café littéraire le plus célèbre du XVIII^e^ siècle fut le *Procope,* fondé en 1684 par le Sicilien Francesco Procopio dans la rue des Fossés-Saint-Germain, devenue depuis la rue de l'Ancienne-Comédie. La fortune de l'établissement avait été assurée en partie, dès 1689, par l'installation de la troupe de la Comédie-Française dans l'immeuble qui faisait vis-à-vis. Les écrivains de l'Encyclopédie y fréquentaient assidûment. Voltaire y buvait le café, alors dans sa nouveauté, avec le bel Helvétius, Marmontel, Diderot, Jean-Baptiste Rousseau (ne pas confondre avec Jean-Jacques), le pétulant Piron, Sainte-Foix et toute la jeunesse dorée.

Le Procope est sans doute le café littéraire qui garda le plus longtemps la faveur des gens de plume. Les romantiques ne dédaignaient point d'y paraître. Le lycanthrope Petrus Borel fut au nombre de ses clients, et le gilet rouge du poète d'*Emaux et Camées* y flamboya quelques beaux soirs. Les décadents enfin s'y réunirent, avec Verlaine pour coryphée.

De nos jours, le Procope déchu a connu des fortunes diverses. Il fut même un temps, voici peu, un restaurant végétarien où des serveurs au teint de champignon de couche distribuaient sans gaîté des nourritures sans sel, indéfinissables au goût, et où le jus de la treille,

— ô tristesse! — était proscrit. Qui fera revivre le Procope et le remettra au rang des « lieux où souffle l'esprit »?

⁂

La grande époque des cafés littéraires semble bien, tout compte fait, avoir été celle qui vit l'épanouissement des écoles symboliste et décadente. Le réalisme avait bien eu, auparavant, les dîners Magny, fondés en Novembre 1862, chez le traiteur du même nom, par Sainte-Beuve et Gavarni, et dont les frères Goncourt, les docteurs Veyne et de Chennevières, l'« hénaurme » Gustave Flaubert et son inséparable Louis Bouilhet furent les commensaux habituels. C'est là qu'en février 1863, l'auteur de *Madame Bovary* fit la connaissance du Russe Tourguénieff. Mais s'ils eurent une influence, en tout cas difficilement perceptible, sur la littérature, les dîners Magny ne peuvent être rattachés directement à la tradition des cafés littéraires.

Vienne 1890, et ceux-ci ne se comptent plus. On connaît une très belle photographie de Verlaine, installé à « l'heure verte » à la terrasse du Café François-I^{er}. Photographie symbolique, car le poète de *La Bonne Chanson* passa une bonne partie de son existence au café, et ne se gêna même point d'y écrire des poèmes sur les tables de marbre. (Malheureusement, ces tables n'ont pas été conservées). Il y avait aussi le Vachette, domaine de Moréas, remplacé aujourd'hui par une banque, le Pellorier, le Muller, la Rotonde — déjà! — où siégeait le bon Gabriel Vicaire. Il y eut encore — et surtout — le Soleil d'Or, où, en 1892, Léon Deschamps organisa les soirées de La Plume, dont quelques-unes ont laissé un souvenir tumultueux. Leconte de Lisle, François Coppée, Jean Richepin, Mallarmé, Heredia les présidèrent tour à tour. C'est à l'issue d'une de ces réunions que Verlaine, prié de prendre la parole, se leva et dit son célèbre poème du pauvre Gaspard : *Je suis venu, calme orphelin...*

Arrivé à la dernière strophe, et alors que la plus vive émotion étreignait tous les auditeurs, au lieu de :

Suis-je né trop tôt ou trop tard ?
Qu'est-ce que je fais en ce monde ?
O vous tous, ma peine est profonde,
Priez pour le pauvre Gaspard !

le poète eut l'idée de modifier légèrement son texte et, poussant du côté de son voisin la pile de soucoupes qui s'étageait devant lui, termina :

Payez pour le pauvre Gaspard !

⁂

De 1900 à 1914, les cafés littéraires furent encore très nombreux. Outre la Closerie déjà nommée, et où, comme a dit très bien André Salmon, « les poètes, fussent-ils buveurs d'eau, n'avaient peur ni honte d'être montrés du doigt et, symbolistes, naturistes, faisant amitié avec l'illustre François Coppée, l'astucieux Paul Fort avait sa façon d'accueillir, en la jugeant, la belle jeunesse se confessant promise à ce jeu dont le plus enviable lot n'était pas d'espèce autre qu'un mille de sept cents au *Mercure de France* » outre cette notoire Closerie, on savait trouver régulièrement Remy de Gourmont au Café de Flore, et chez des buvetiers plus modestes, à Montmartre, chez « l'ami Emile », Vernin, ou au *Lapin Agile,* Max Jacob, le même André Salmon, Apollinaire, Pierre Mac Orlan, faisant société avec les peintres Picasso, Juan Gris, toute la jeune école cubiste.

J'allais oublier le boulevard où, au *Napolitain,* se rencontraient Catulle Mendès, maître de la grande presse littéraire, Ernest La Jeunesse, et d'une façon générale, les écrivains plus ou moins « arrivés », à qui le journalisme prodiguait ses avances.

⁂

Il serait inexact de dire qu'avec la guerre, le café littéraire ait totalement disparu. On put voir chez Raoul, place Favart, en 1920-22, quelques écrivains dont le plus aimable était certainement le regretté Charles Derennes. Raoul, commerçant avisé, avait un livre d'or, où ses clients étaient gentiment conviés à écrire quelques lignes. Ainsi s'est-il constitué à bon compte un bien curieux album d'autographes. Ce fut Raoul qui, plaisamment grimé et augmenté d'une barbiche à la Landru, se prêta à la farce du pseudo-écrivain de génie, M. Seguin, dont un roman-charge, en réalité de l'encre de MM. Henri Béraud, Charles Derennes et Robert Destez, fut publié en 1923 par les Editions du Siècle. Un grand dîner fut donné en son honneur à la Salle des Sociétés Savantes. Charles Derennes, à la droite de Raoul-M. Seguin, eut grand'peine à garder son sérieux durant le discours dans la note burlesque qu'il avait tenu à prononcer.

Les surréalistes se réunirent aussi quelque temps au café des Deux-Magots, mais ne s'y maintinrent pas.

Je ne serais pas complet si j'omettais, dans cette liste sommaire, le Café Mahieu, sis au coin de la rue Soufflot et du Boulevard Saint-Michel, et où, chaque soir que Dieu fait, aux douze coups de minuit, paraît fidèlement M. André Thérive. Mais le fondateur du populisme y est surtout entouré de vénérables vieillards, et l'on peut présumer que, dans l'histoire de la littérature, le Mahieu n'aura guère plus d'importance que les bistrots anonymes où, naguère, Georges Courteline venait faire sa manille quotidienne avec des petits rentiers indifférents à sa qualité d'écrivain.

⁂

Le véritable café littéraire, celui que figura si brillamment la Closerie des Lilas, renaîtra-t-il de ses cendres? Il semblerait que la dureté des temps dût faciliter cette résurrection, les mêmes causes devant être susceptibles d'engendrer les mêmes effets. « Les Amis de 1914 » ont donné le signal, mais nous n'avons aucun signe que la jeune génération soit disposée à les suivre.

Yves GANDON.

Livres à lire

par Edmond SÉE

UNE revue bibliographique vient d'ouvrir une enquête sur les préférences des femmes en matière de Littérature, et m'a demandé mon avis à ce sujet. Je me suis senti, à la vérité, assez embarrassé pour le donner, et me préparais à renvoyer, à plus tard, ma réponse, lorsque une lettre, survenant comme par miracle, m'a éclairé soudain... Elle émane d'une personne que mes lecteurs connaissent bien, puisqu'il s'agit de M^{me} R..., cette jeune femme à la page, dont je recueille volontiers, à leur usage, les réflexions (touchant le théâtre et la Littérature), un peu entachées, parfois, de préciosité, de partialité passionnée, mais si sincères, la plupart du temps!..

Voici cette lettre — on m'a autorisé à la publier, — elle me permettra de faire d'une pierre deux coups : j'entends de répondre, sans effort, à l'enquête précitée et de vous faire connaître les goûts littéraires d'une correspondante très délicieusement représentative, à mon sens, de toute une catégorie de lectrices élégantes, cultivées, soucieuses des choses de l'intelligence, et femmes avant tout!..

« Davos, le . . . . 1934.

« Voici donc, presque achevée, mon cher ami, cette cure d'isolement qui m'a été, vous le savez, imposée, au début de l'hiver, par mon médecin, mon mari, mes amis, anxieux de ma santé chancelante, du surmenage de mes nerfs, d'une dépression physique et morale, due à la vie que nous menons tous et toutes, à notre époque, et aussi à certains soucis intimes sur lesquels je n'ai pas besoin d'insister, car mieux que quiconque vous les connaissez, vous, mon ami, mon confident, et je ne l'oublie pas, mon conseiller littéraire. A ce dernier surtout je dois une vive reconnaissance, et c'est grâce aux livres choisis par vous, mes plus chers compagnons de chaque jour, de chaque heure presque, que j'ai pu supporter la longueur, la monotonie des heures et des jours, dans ma solitude! Car j'ai tout lu, mon cher ami, oui, tous les bouquins remplissant le fond de ma malle, et dont quelques-uns, vous vous souvenez, avaient provoqué vos doutes sceptiques (je n'en lirais pas dix pages, affirmiez-vous). A la vérité, je me sens un peu ahurie par tant de lectures diverses, et tout de même je voudrais bien vous communiquer mes impressions, ne fut-ce que pour mettre un peu d'ordre dans mes idées, et tâcher d'y voir clair en moi-même! Vous me direz ensuite si je me trompe, si mes opinions vous semblent baroques, absurdes ! Mais, je ne fais pas, croyez-le, de la Critique Littéraire — loin de moi cette prétention — je vous écris simplement ce que je sens, ce que je pense, et comme ça me vient!

« Naturellement, j'ai commencé par les prix officiels et autres : le Goncourt, le Fémina, Vie heureuse, le Théophraste Renaudot, l'Interallié! etc... Eh bien, il me semble que cette fois-ci, les Messieurs-Dames des jurys n'ont pas mal choisi, qu'ils ont couronné des livres d'inégale valeur, sans doute, mais qui valaient tous d'être mis hors série. Pourtant, il faut bien vous l'avouer, en attaquant *La Condition Humaine,* d'André Malraux, j'ai bien cru que je ne m'y retrouverais pas, parmi tous ces personnages aux noms Indo-Chinois se mêlant, s'entre-choquant les uns les autres, et engagés dans des intrigues, complots, manœuvres révolutionnaires aux sournoises, tortueuses, criminelles répercussions ! Et puis, peu à peu, je me suis sentie intéressée, prise, par l'autorité « narrative », la puissance descriptive du romancier ; j'ai fait corps et cœur, passionnément, avec son Kyo, le terroriste, avec sa femme-complice, avec les autres ; et je crois avoir bien compris le thème générique de ce bouquin un peu tumultueux, un peu inquiétant, un peu terrifiant pour nous autres, lectrices moyennes, mais d'une vitalité, d'une ardeur, d'une richesse analytique et évocatrice prodigieuses. Ce thème, c'est-à-dire l'orgueil, la griserie exaltante, l'allégresse féroce que les personnages de Malraux éprouvent à se sentir hors la société, hors la loi, à côtoyer des abîmes vertigineux, à coqueter farouchement avec la mort, avec le crime, autour d'une grande idée, moins attrayante à leurs yeux, que l'action elle-même.

« Est-ce bien cela? Et ne me suis-je pas trompée?...

« Après avoir achevé le Goncourt, j'ai éprouvé une agréable détente (tant pis si vous me méprisez!), à lire le Fémina, vous savez *Claude,* par M^{me} Fauconnier, ce journal d'une femme rêveuse, sensible, dont toute la vie réside dans sa vie intérieure (souvenirs d'enfance, tendres émois, ardeurs à demi ressenties, à demi formulées, ce poème d'une destinée « velléitaire » (je crois que le mot n'est pas français, mais tant pis!) à peine troublée une minute par un désir fugitif, surgissant du passé!... Evidemment cette Claude là ne ressemble guère aux femmes d'aujourd'hui, s'apparente bien plutôt aux rêveuses sentimentales d'il y a quelque soixante ans, se penchant voluptueusement sur l'abîme sans jamais s'y laisser choir, mais il émane d'elle une grâce, une candeur, une poésie naturelles, un « parfum d'âme », comme on disait jadis, auxquels aucune d'entre nous même bien différente, et plus « affranchie », ne peut demeurer insensible!...

« Vous m'avez conseillé aussi de lire *Le Roi Dort,* de Charles Brabant — le prix Théophraste Renaudot — et je ne regrette pas d'avoir suivi votre conseil, bien que ce drame villageois, se jouant entre une dure, une impitoyable mère paysanne, (la figure de Marise Bertaud a d'ailleurs un relief admirable), son fils — tout de même trop niais, soumis, domestiqué par sa vieille, ne trouvez-vous pas? — et la maîtresse du garçon, offre quelque chose d'un peu bien volontairement, continuement et peut-être arbitrairement âpre, rude, rébarbatif! Mais je reconnais qu'il y a là de la vigueur, de « la patte », et le côté atmosphérique, le milieu paysan sont d'un remarquable observateur, d'un maître traducteur de notations dialoguées qui m'a fait plus d'une fois penser à Céline !

« J'ai retrouvé aussi, au fond de ma malle, un livre intitulé *L'Homme du Brésil,* et quand j'ai appris que l'auteur, Robert Bourget-Pailleron (un nom qui se met bien!), venait d'obtenir le prix Interallié — j'ignorais ce prix-là! — j'ai lu le roman qui ne m'a pas du tout ennuyée.

« Le sujet est un peu trop ingénieux, un peu trop « théâtre », sans doute, et assez justificatif, à ce titre, d'un des deux noms du signataire, mais il possède un don de conteur indéniable, et j'aime beaucoup son style net, direct, précis, sans fioritures inutiles.

« Et voilà, mon cher ami, ce que je pense, dans ma petite jugeotte de femme, des prix littéraires de cette année!..

« Mais ma cure de solitude m'a permis de dévorer des tas de bouquins, en dehors des bouquins officiellement couronnés, et j'en ai trouvé beaucoup qui m'ont passionnée! Franchement, il y a peut-être une crise du théâtre, mais il n'y a pas une crise des livres! Je ne vous fais pas l'injure de supposer une seconde que vous n'avez pas été étonné et bouleversé d'émotion admirative par les deux derniers Jules Romains de la série des *Hommes de Bonne*

Volonté : Les Superbes et Les Humbles ! Quel grand bonhomme vraiment, ce Jules Romains, et ne pensez-vous pas qu'il est en train d'ériger un monument qui l'apparentera aux plus glorieux maîtres d'autrefois!.. On trouve chez lui des qualités balzaciennes et des qualités stendhaliennes, aussi! Quel monde il crée, anime, fait vivre sous nos yeux par grandes fresques et mosaïques alternées! On ne peut mesurer encore — mais on la pressent — l'importance que prendra, dans l'histoire littéraire de notre temps, l'épopée unanimiste d'un Romains, et depuis Proust, on n'a jamais assisté à une « éclosion » plus grandiosement révélatrice!...

« Voulez-vous savoir encore ce que j'ai bien aimé : c'est un petit récit provincial frémissant de sincérité amoureuse, d'ardeur douloureuse et qui s'intitule *Justine,* par Roger Couderc; un étincelant et féroce roman de cette Jeanne Ramel-Cals que nous admirons tant : *Belle Dame ;* les adorables souvenirs de Maurice Donnay, où nous le retrouvons intégralement, avec toute sa grâce attendrie, son humour incisif, sa miraculeuse souplesse d'observateur-poète ; *L'Edouard VII et son temps,* d'André Maurois (de l'histoire plus amusante, plus vivante, plus instructive que celle des historiens officiels) ; un roman presque d'actualité (puisque le héros prend ses grades dans la hiérarchie ferroviaire) ; *Antoine Blogé,* par Paul Nizan ; *Les Vues sur Napoléon,* d'André Suarès, (Ah ! l'Empereur, qu'est-ce qu'il prend, comme dirait votre petit neveu !) ; un livre spirituel, caressant, harmonieux, *Jardin de Candide,* de René Puaux ; une étude de plus de six cents pages de Fernand Gregh sur Hugo. — Oui, cher ami, j'ai lu ça, et sans une seconde de lassitude! — Une autre étude : *Le Théophile Gautier,* par Adolphe Boschot, qui m'a appris des tas de choses sur ce grand, bon Théo que j'adore, et sur son époque ; une correspondance entre *Marie - Thérèse et Marie - Antoinette,* contenant des détails passionnants sur les rapports ou les non-rapports conjugaux du roi et de la reine, pendant sept ans ; les spirituelles et mordantes *Imageries Critiques,* d'Yves Gandon ; et *Péché,* de Gaubert — un très beau roman —, et *Mentir,* de Mazane, et *Les Filles de Jephté,* de N. Striekner, et les *Lettres d'Orient,* de Philippe Spark, et *Monsieur le Premier,* de Pierre de Courlande !..

« Mais je m'arrête, car vous finiriez par me traiter de pédante! Je ne suis pas pédante pour un sou, vous le savez ; seulement j'adore parler avec vous de ce que je vois, de ce que je lis, et il me semble que mon plaisir est incomplet quand je ne peux pas le faire! Et puis vous êtes le seul qui me donne confiance en moi-même, le seul auprès de qui je ne me juge pas trop bête!... Tant pis pour vous — et pour moi — si cette trop longue lettre vous démontre que vous avez eu tort de m'encourager à le penser!... »

P. C. C.

Edmond SÉE.

●

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène - Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

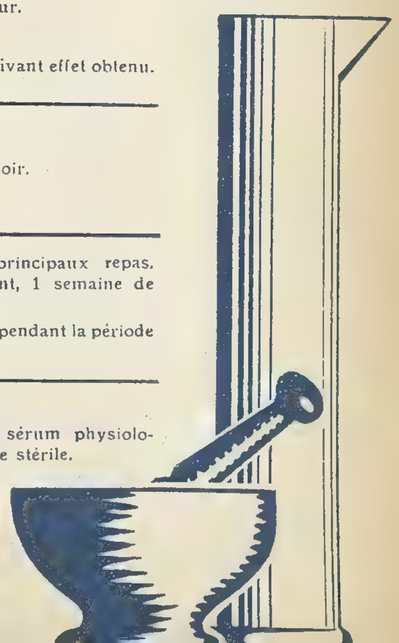

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :

à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine
ne
mo

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la C^ie de Vichy à :

Forest-Bruxelles, 112, rue S^t-Denis; Anvers, 37, rue Bouwens ; Charleroi, 44, rue Habart ; Gand, 32, rue Digue de Brabant ; Liége, 7, rue Libotte ; Mons, 103, rue des Canonniers ; Ostende, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *C^ie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *C^ie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

REVUE MENSUELLE

'ORIENTATION

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

MEDICALE

MARS 1934

UN LIVRE INDISPENSABLE POUR CONNAITRE ET POUR COMPRENDRE LES LIVRES D'AUJOURD'HUI

CHRISTIAN SÉNÉCHAL

LES GRANDS COURANTS DE LA LITTERATURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE

* * *

« ...Il y a un effort de justice, une largeur de panorama, une justesse d'appréciation et une vie comme on a peu souvent le régal d'en trouver. Je fais une petite réclamation en faveur d'Alain, qui est un très grand bonhomme et si particulièrement éloigné de toutes les bassesses de métier ou d'écrivain. Ceci dit, j'ai été enthousiasmé de votre densité et de votre prestesse associées... »

Dr Henri MONDOR, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

« ...Combien il est dense et riche en citations significatives, et plein d'aperçus, de vues bien ouvertes sur des perspectives... Des formules, des tableaux, des dispositifs très heureux. Tant de lectures et de travaux, et un résultat si intelligemment net !... Il semble que le livre tire son prix de ce mariage de l'ordre et d'une chaleur secrète, d'un intérêt de pensée vivante. Il met une chaleur au cerveau... »

Henri POURRAT.

Voilà certainement une des meilleures études d'ensemble qu'on ait jamais écrites sur la littérature française d'hier et d'aujourd'hui. C'est un excellent instrument de travail et un livre intelligent et personnel. L'inventaire des écrivains et des œuvres des trente dernières années est très complet, les citations sont bien choisies et significatives, le classement, les listes, les index sont commodes et clairs ; mais en outre l'auteur sans jamais cesser d'être impartial et objectif, veut faire œuvre de critique, distinguer les valeurs durables et réelles, marquer l'importance relative des différentes écoles ou des écrivains isolés, dégager l'esprit des lettres contemporaines... On pourra ne pas accepter toutes ses idées, mais je ne crois pas qu'on ait à lui reprocher aucune erreur grave, ni aucun jugement arbitraire ou indéfendable. On aimera ranger sur le rayon des ouvrages familiers et quotidiennement consultés ce très bon livre qui intéressera et aidera les lecteurs cultivés au moins autant que les professeurs et les étudiants.

Professeur Etienne GUILHOU (Bulletin des Amitiés Françaises de Hollande).

UN VOLUME in-8 couronne (12x19) de 464 pages, sur vélin supérieur.. .. .. .. 24 frs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES et ARTISTIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris-6e — Edgar MALFÈRE, Directeur — Compte Chèques Postaux : Paris 323.91

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Les Ondes courtes en Thérapeutique

par le Docteur Georges RECHOU,

Professeur de Clinique d'Electricité Médicale à l'Université de Bordeaux,

Directeur du Centre Anti-Cancéreux

LES phénomènes physiques qui se manifestent à nous, sous forme de lumière, chaleur, électricité, peuvent être considérés comme dérivant d'un même phénomène fondamental qui leur donne naissance : la vibration électromagnétique de l'éther.

Selon la fréquence de cette vibration nous assisterons à la manifestation de l'un ou l'autre de ces phénomènes. Si les vibrations sont comprises entre 3 et 75 millions par seconde, elles donnent naissance à des ondes électriques ; entre 400 et 700 billions, elles produiront une énergie lumineuse, et au-delà, une énergie radiante (Rayons X et rayons du radium).

Nous voyons donc que le même phénomène initial, la vibration électromagnétique de la molécule d'éther, donne naissance successivement, suivant la fréquence croissante, aux ondes électriques dites hertziennes, aux radiations infra-rouges, à la lumière visible, à l'ultra-violet, aux rayons X et aux rayons γ. Ce sont toutes des manifestations d'une même énergie mais qui ont leur utilisation thérapeutique essentiellement différente. A la fréquence vibratoire bien déterminée pour la manifestation de chacun de ces phénomènes, correspond ce que l'on appelle une longueur d'onde, également fixe, qui est, par définition, en raison inverse de cette fréquence.

Les ondes hertziennes correspondent à des longueurs d'ondes allant de plusieurs dizaines de kilomètres à 300 μ ; elles comprennent les ondes qui nous intéressent et qui font l'objet de cet article, de 300 μ à 0 μ 8, les radiations infra-rouges ; de 0 μ 8 à 0 μ 4, les radiations du spectre visible et au-delà des radiations ultra-violettes, les rayons X et les rayons γ.

Les ondes utilisées en T. S. F. sont comprises dans cette immense gamme dont la longueur d'onde varie de plusieurs kilomètres à 300 μ.

Les ondes très particulières qui constituent les ondes courtes utilisées en médecine sont comprises parmi les plus courtes de cette échelle et peuvent se placer entre 30 mètres et 80 centimètres de longueur d'onde.

Ce sont ces ondes dont nous allons étudier la production et l'utilisation médicale.

HISTORIQUE :

Maxwell avait émis en 1865 une théorie qui embrassait, d'un même coup, l'optique et l'électricité, mais cette théorie, purement hypothétique, ne pouvait se justifier que par la conséquence des faits expérimentaux que l'on en pouvait déduire. Il fallut attendre les expériences de Hertz en 1886, qui montraient que l'on pouvait produire des vibrations électriques dans des conducteurs, à l'aide de son oscillateur ouvert. Il fut le premier à obtenir des ondes de quelques mètres et même de 60 centimètres, lui permettant de mettre en évidence l'analogie des ondes électriques avec la lumière.

On peut donc dire qu'il y a près d'un demi-siècle que l'on sait produire les ondes nouvelles utilisées en thérapeutique et les recherches expérimentales et médicales récentes ne sont qu'une résurrection modifiée par la technique moderne.

Même quelques années après leur apparition, notre génial d'Arsonval avait exploré au point de vue physiologique toute la gamme des ondes hertziennes. Il avait étudié leurs propriétés analgésiques, thermiques et bactériens, seule la faible puissance des appareillages qu'il avait à sa disposition lui interdirent alors toute application thérapeutique.

Nous avons fait nous-mêmes dès 1912 les premières expériences d'électropyrexie, base des méthodes de fièvre artificielle utilisée actuellement. Mais le germe de toutes nos découvertes se trouve dans l'œuvre de d'Arsonval et ne sont qu'une répétition des expériences du grand savant, avec des procédés techniques d'une puissance considérablement accrue.

Dans notre rapport au Congrès National de Radiologie à Paris, nous avons montré l'imprécision des termes d'électropyrexie, radiopyrexie, radiothermie, utilisés pour désigner les élévations de température produites à l'aide des ondes courtes et nous avons demandé d'adopter, pour désigner la méthode nouvelle basée sur les expériences de d'Arsonval, que l'on donne à cette méthode le nom de « d'Arsonvalisation » par ondes courtes, englobant sous ce terme, non seulement les phénomènes thermiques, mais aussi toutes les actions physio-biologiques.

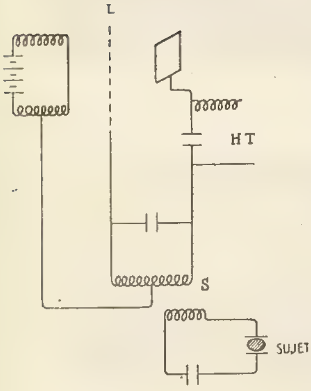

Fig. 1

PRODUCTION DES ONDES COURTES :

Il a fallu la création de la lampe triode et les études complexes provoquées par la T.S.F. pour mettre au point des appareils émetteurs d'ondes courtes utilisables en médecine et possédant des puissances élevées pouvant atteindre plus de 1 kilowatt. Nous sommes ainsi fort loin de l'oscillateur de Hertz et des dispositifs de d'Arsonval, qui n'atteignaient que des puissances extrêmement faibles, à peine quelques watts.

Bien entendu, les ondes émises par ces appareils sont des ondes entretenues, c'est-à-dire sans période de silence entre chaque train d'ondes, d'où énergie mise en jeu considérablement plus grande.

Beaucoup de médecins sont familiarisés avec les montages de T.S.F., il sera donc peut-être intéressant pour eux de connaître les dispositifs de montage fort simple qui donnent naissance aux ondes courtes. Deux montages sont pratiquement utilisés, c'est celui de Hartley et le montage de Mesny.

Le montage de Hartley (fig. 1) est une combinaison de deux montages élémentaires connus sous le nom de couplage par induction mutuelle et de couplage par capacité.

Ce montage comporte une seule lampe triode L et à l'aide de bobines interchangeables S on peut obtenir des ondes de 4,8 et 15 mètres ; le circuit d'utilisation est un circuit absolument distinct du circuit oscillant principal, il comporte un condensateur variable permettant de rétablir la résonance détruite par les modifications de capacités dues à la mise en jeu du sujet.

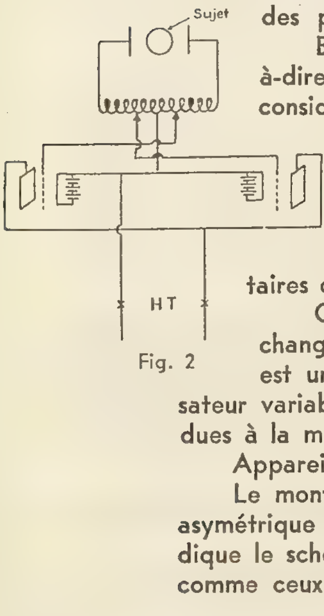

Fig. 2

Appareil difficile à régler, rendant son utilisation assez pénible.

Le montage de Mesny, plus complexe, est cependant plus facile à utiliser : au lieu du type asymétrique de Hartley, c'est un type symétrique possédant deux lampes triodes, comme l'indique le schéma (Fig. 2). C'est d'après ce montage que l'on a construit des appareils puissants comme ceux de la Compagnie Générale de Radiologie et des Etablissements Chenaille.

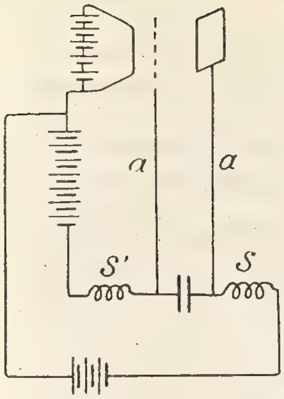

S et S' bobines de choc
Fig. 3

Ces deux dispositifs ne permettent d'atteindre que des longueurs d'ondes dont la limite la plus basse est de quelques mètres. Cette limite est d'ailleurs déterminée par le temps nécessaire aux électrons pour aller du filament à la plaque. Pour obtenir des ondes très courtes plus petites que celles de l'ordre du mètre, il faut avoir recours à d'autres dispositifs, tels que celui de Barklausen et Pierret (Fig. 3).

Ceux-ci, au lieu de porter la plaque à un potentiel plus élevé que le filament, chargent la grille avec une batterie de 200 à 300 volts. La plaque est portée à un potentiel beaucoup moins élevé. En l'absence d'oscillations, la grille attire tous les électrons. Si une perturbation naît dans le circuit, constitué par la capacité de la lampe et les fils a et a', il naît dans ces conditions, autour de la grille, des oscillations d'électrons provoquant les variations de potentiel de grille qui entretiennent les oscillations.

. . . .

Ces procédés ne permettent d'obtenir que de toutes petites puissances et n'ont pu, jusqu'à présent, être utilisés que pour des expériences de laboratoires sans applications médicales pratiques.

UTILISATION DES ONDES COURTES :

L'application des ondes courtes s'effectue par un procédé extrêmement simple : il suffit de placer le sujet entre deux plaques métalliques de plus ou moins grandes dimensions, qui constituent les plaques d'un condensateur intercalé dans le circuit oscillant. Pas de contact des plaques avec le sujet qui est soumis à des courants d'induction électromagnétiques dont la direction est parallèle au champ électrique, c'est-à-dire perpendiculaire aux plaques du condensateur. On peut encore placer le sujet sous deux plateaux de condensateur situés dans un même plan, cette dernière méthode semble donner une élévation plus rapide de la température.

Les actions des ondes courtes seront de deux ordres :

1° Action dépendant de la dégradation de l'énergie radiante en chaleur (action calorifique).

2° Actions spécifiques en rapport avec la longueur d'ondes employée.

A) Action calorifique : Tandis qu'en diathermie ordinaire une couche de graisse constitue un obstacle important à la propagation de la chaleur et peut même empêcher l'action calorifique en profondeur, avec les ondes courtes, au contraire, la graisse est facilement traversée et ne produit aucune entrave à cette action.

Des expériences nombreuses, notamment celles que nous avons indiquées au Congrès National de Radiologie, prouvent une action calorifique très importante des ondes courtes en profondeur.

Il semble, en outre, qu'il y ait un effet calorifique sélectif sur certains tissus tels que les os et le foie ; mais chez les animaux vivants, il y a lieu de tenir compte du torrent circulatoire qui tend à rétablir l'équilibre thermique par une sorte d'action réfrigérante, et nous avons pu montrer que toute collection pathologique isolée de la circulation s'échauffe plus que les tissus sains environnants, en raison de l'action réfrigérante du courant sanguin qui se trouve suspendue.

Cette action calorifique si importante des ondes courtes est surtout utilisée en thérapeutique et présente sur la diathermie ordinaire, pour les applications locales, l'avantage considérable de ne pas exiger le contact des électrodes avec la peau du sujet, évitant ainsi tous risques de brûlure. Cette diathermie par ondes courtes se pratiquera de la même manière que pour la diathermie ordinaire, mais d'une façon beaucoup plus pratique. Les indications sont les mêmes et comportent toutes les affections justiciables de la méthode classique.

Pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, elle présentera de gros avantages chez les obèses, elle permettra l'échauffement facile des masses graisseuses.

En outre, la diathermie ordinaire, difficile sinon impossible pour les affections de la tête, devient, par cette méthode, des plus faciles. Elle trouvera donc son emploi dans les périviscérites, dans l'appendicite chronique, dans les rhinites et sinusites, les arthrites du maxillaire, les oto-scléroses.

Nous avons signalé l'action élective des ondes courtes sur le foie, ceci permettra une action thérapeutique particulièrement énergique sur les affections de cet organe et ses annexes, telles que cirrhoses et cholécystites.

Mais là où cette thérapeutique devient tout à fait originale, c'est dans la facilité avec laquelle il est possible d'élever la température générale du corps humain, permettant de provoquer ce que l'on a appelé l'électropyrexie ou fièvre artificielle.

Nous savons qu'en plaçant un sujet sous deux grandes électrodes placées l'une à côté de l'autre, dans le même plan, il est possible d'élever la température centrale du corps jusqu'à plus de 40° et de maintenir cette température pendant plusieurs heures sans incommodation importante pour le patient.

En raison de la sudation que présentait le sujet, on avait tout d'abord songé à le sécher à l'aide d'un courant d'air chaud, mais on s'est vite rendu compte qu'on rendait ainsi difficile l'élévation rapide de la température, et à l'heure actuelle, cette méthode est pratiquement abandonnée grâce au dispositif que nous indiquons. Il est ainsi possible d'élever la température centrale du corps du malade à 40° en quelques minutes. Ce temps est variable avec les malades, mais il est toujours le même pour un sujet donné. Chez un certain nombre, cette élévation de température est difficile à réaliser et nous en avons vu certains ne pouvoir dépasser une température de 38°.

La technique à appliquer est essentiellement différente avec l'affection que l'on veut traiter, tandis que dans la paralysie générale il sera nécessaire de maintenir si possible le malade à 41° pendant plusieurs heures, et cela quotidiennement ; pour d'autres affections, au contraire, il suffit d'atteindre la température de 40° et de laisser le malade se refroidir lentement.

Quelques heures de traitement suffiraient pour les asthmatiques, les rhumatisants, les hémiplégiques, les hypertendus, les poliomyélitiques ; il faudra, au contraire, une centaine d'heures pour les paralytiques généraux.

Quelles sont donc les affections justiciables de cette thérapeutique ?

Nous pouvons classer les indications thérapeutiques en quatre groupes :

1° *Les maladies chroniques de l'encéphale et de la moelle. La paralysie générale.*

C'est en vue de suppléer à la malariathérapie que l'ultra-diathermie généralisée a été introduite en médecine. La malariathérapie, toujours délicate à appliquer, parfois inopérante, serait avantageusement remplacée par une méthode physique de fièvre artificielle, plus dosable et plus maniable.

Deux objections peuvent être faites, à la thérapeutique diathermique de la P. G. d'une part, elle se heurte à la conception actuelle qui fait du plasmodium l'agent réel indispensable de la malariathérapie ; d'autre part, la fièvre diathermique n'apporte pas les modifications humorales fréquentes, rapides, observées au cours de la malariathermie.

Les américains ont publié de très beaux résultats (84 % de rémissions d'après Neymann). Actuellement, plus de 500 observations sont publiées dans le monde entier. Les améliorations portent à la fois sur l'état psychique et sur les réactions du liquide céphalo-rachidien. Des résultats ont même été obtenus à l'étranger sur les paralysies générales, malaria résistantes. Halphen, Auclair, Drouet, en France, ont obtenu des résultats encourageants. Nous avons nous-mêmes traité quelques cas de paralysie générale avec de grosses améliorations.

Il est impossible de dire à l'heure actuelle si l'électropyrexie sera la méthode thérapeutique de choix de la paralysie générale. Il semble que l'on ne se soit pas suffisamment astreint à créer une fièvre continue ; peut-être qu'en plaçant les malades pendant de très longues heures dans un champ d'ondes courtes qui maintiendra leur température à un degré élevé, il sera possible d'obtenir des résultats remarquables. Malheureusement, les méthodes hospitalières courantes permettent difficilement de semblables techniques. Des expériences dans ce sens sont cependant faites en Amérique, il nous faut en attendre les résultats avant de porter un jugement définitif sur la méthode. Nous avons vu, malheureusement, trop souvent la méthode critiquée par des psychiâtres, qui auraient voulu observer des résultats sensationnels après quelques heures d'électropyrexie. La thérapeutique physique ne procède pas par bonds, mais elle améliore lentement, à l'image de la maladie qui prend naissance et évolue avec une extrême lenteur.

Dans les autres affections du système nerveux, telles que le tabes, les ondes courtes agissent sur les douleurs fulgurantes, parfois sur l'atrophie optique. Les Parkinsoniens voient leur fatigabilité, leur somnolence, leur rigidité diminuer. Les contractures hémiplégiques s'améliorent en quelques séances. Enfin, les polyomyélites récentes sont avec netteté plus rapidement et plus favorablement influencées que par le traitement diathermique classique.

2° *Affections vasculaires :* Dans l'hypertension, les résultats sont intéressants, rapides, avec des chutes de tension durables et modifications favorables de l'état général.

Le traitement de la maladie de Raynaud donne des résultats plus inconstants. Il y a intérêt à associer à la fièvre artificielle l'échauffement local des organes malades.

Il ne semble pas que dans ces diverses affections l'électropyrexie donne des résultats extraordinaires. Bonne thérapeutique, mais venant après beaucoup d'autres.

3° *Maladie de la nutrition :* Les résultats sont irréguliers dans l'obésité. Les malades peuvent perdre de 500 à 700 grammes par séance ; mais ces pertes de poids ne sont pas durables. Les obésités, sous la dépendance de lésions endocriniennes, réagissent mieux et aussi bien d'ailleurs par les applications généralisées avec faible puissance.

Chez les goutteux, on a pu observer de notables améliorations. Les malades qui bénéficient le plus de la thérapeutique nouvelle sont les rhumatisants, mais ici encore les endocriniens sont le plus facilement influencés par la d'Arsonvalisation à ondes courtes, sans élévation notable de température. On peut agir surtout sur les douleurs et les troubles fonctionnels. Les rhumatismes les plus aigus semblent aussi les plus favorables.

Dans la plupart des cas, l'amélioration est rapide et considérable.

4° *Maladies relevant des thérapeutiques de choc :* C'est dans cette catégorie que l'électropyrexie paraît donner les résultats les plus importants. L'asthme, la migraine, l'eczéma généralisé peuvent être très favorablement influencés par la fièvre artificielle. L'asthme notamment donne des résultats remarquables à l'aide de cette thérapeutique et nous avons pu voir des crises disparaître complètement au bout de trois ou quatre séances. Il faut ici cependant faire une réserve, et la technique des petites puissances, sans augmenter de température, paraît, pour l'avenir, susceptible de donner, tout au moins pour certaines migraines, certains cas d'acné, des résultats aussi intéressants que l'électropyrexie.

Nous voyons que le domaine de l'action calorifique des ondes courtes est particulièrement vaste, mais il ne faut pas les considérer comme susceptibles d'accomplir des miracles ; c'est une excellente thérapeutique ayant des indications très nettes pouvant guérir ou améliorer les malades selon l'importance des états pathologiques.

Nous devons ajouter qu'il y a peu de contre-indication de cette thérapeutique. En exceptant les hypotendus, les tuberculeux en évolution, les cardiaques mal compensés, le rétrécissement mitral, les phlébites, on aura sensiblement parcouru tout le domaine des états pathologiques entraînant une contre-indication de cette thérapeutique.

B) Action spécifique : Mais en dehors de l'action calorifique, la thérapeutique par ondes courtes, qui est à peu près la seule utilisée actuellement sur une vaste échelle, il semble que l'action spécifique des ondes puissent nous réserver des surprises en dehors de toute utilisation d'énergie dégradée en chaleur.

C'est une action vibratoire avec faible puissance, sans élévation de température qui se trouve utilisée.

C'est surtout dans les troubles endocriniens que certains auteurs, tels que Dausset, ont signalé des améliorations importantes. Ces applications locales à faible puissance semblent avoir donné un résultat dans un certain nombre de cas où une médecine active devenait nécessaire.

Des céphalées rebelles ont rétrocédé par applications locales d'ondes courtes, sans effet thermique appréciable. Des hémiplégies ont été aussi facilement améliorées par applications d'ondes courtes sur la tête que par l'ultra-diathermie généralisée (fièvre artificielle).

Enfin Saidman, Stuhl et Meyer ont particulièrement insisté sur le traitement par les ondes courtes, sans effet diathermique, des névralgies, arthrites et algies diverses. Ils ont montré que de nombreux échecs, enregistrés dans ces affections, s'expliquant par de trop fortes puissances employées, mettant surtout en jeu l'action calorifique qui, dans certains cas, peut être antagoniste de l'action analgésique. Saidman en a précisé la technique dans le cas des névralgies : électrodes de petite surface appliquées sur le trajet du nerf, séances brèves, d'une dizaine de minutes ; intensité minime de courant. Les différentes névrites et névralgies sont favorablement et facilement influencées par le traitement. Le même auteur a traité des rhumatismes articulaires chroniques avec un appareil type Mesny, donnant des ondes de 1 m. 80 et une puissance de 10 watts. Les résultats sont encourageants.

Certains auteurs, tels que Denier, ont même étudié les ondes de 80 centimètres avec des appareils type Barklausen. Les recherches purement expérimentales prouvent une action spécifique très nette de ces ondes. Dans des essais particulièrement intéressants, le Dr Denier a montré que ces ondes pouvaient avoir une action efficace sur la croissance de certaines plantes en excitant les cellules germinatives ; chez certains petits animaux ces ondes provoquent une action vitale plus considérable.

Tous ces essais constituent d'ailleurs de simples expériences de laboratoires.

Les méthodes thérapeutiques par les ondes courtes sont encore trop neuves pour que l'on puisse porter sur elles un jugement définitif. Comme pour toute méthode nouvelle, on retrouve les exagérations de la première heure et c'est à tort que l'on en a voulu faire une panacée universelle, en l'appliquant n'importe comment et pour n'importe quelle affection.

Par l'utilisation d'énergie électrique dégradée en chaleur, cette méthode s'apparente à la diathermie ordinaire, dont elle présente tous les avantages, sans en avoir certains inconvénients, tels que celui du contact des électrodes avec le patient. Elle a donc toutes les indications de la diathermie, indications trop nombreuses peut-être, puisque certains auteurs ont publié des ouvrages dans lesquels on découvre que toutes les affections du genre humain bénéficient de la diathermie. Mais sans se laisser entraîner à cette exagération, il faut reconnaître que bien des algies, bien des troubles pathologiques bénéficieront de cette méthode nouvelle et nous avons essayé d'indiquer au cours de cet article les applications qui nous semblaient les plus intéressantes. On reviendra peut-être de son action effective dans la paralysie générale, mais on n'aura le droit de le faire qu'après une sérieuse expérimentation et l'étude de très nombreux cas.

En ce qui concerne l'action spécifique des ondes, nous nous trouvons ici dans un domaine nouveau basé sur des faits peu scientifiques qui méritent d'être étudiés, mais avec une grande prudence, si l'on ne veut pas tomber rapidement dans de grossières erreurs, qui feront beaucoup de tort à la méthode. Cette action des ondes électriques, en outre, mérite d'attirer l'attention du monde scientifique, mérite des recherches expérimentales qui feront progresser la science et sauront dégager tout ce qu'il y a de charlatanisme chez certains auteurs, qui ne recherchent qu'un bénéfice immédiat.

C'est de cette étude scientifique faite dans le silence des Laboratoires et loin de toute idée spéculative que l'on pourra, mais dans très longtemps, dégager des faits nouveaux capables de révolutionner notre thérapeutique actuelle.

Il faut, à l'heure actuelle, nous contenter pratiquement de l'action calorifique des ondes courtes et les considérer simplement comme une méthode diathermique considérablement perfectionnée, permettant d'étendre davantage le domaine de celle-ci ; grâce à des possibilités nouvelles que ne permettait pas l'ancienne technique, cette façon de considérer les choses nous permettra d'éviter des enthousiasmes exagérés qui ne pourraient nous entraîner qu'à des déceptions.

Docteur RÉCHOU.

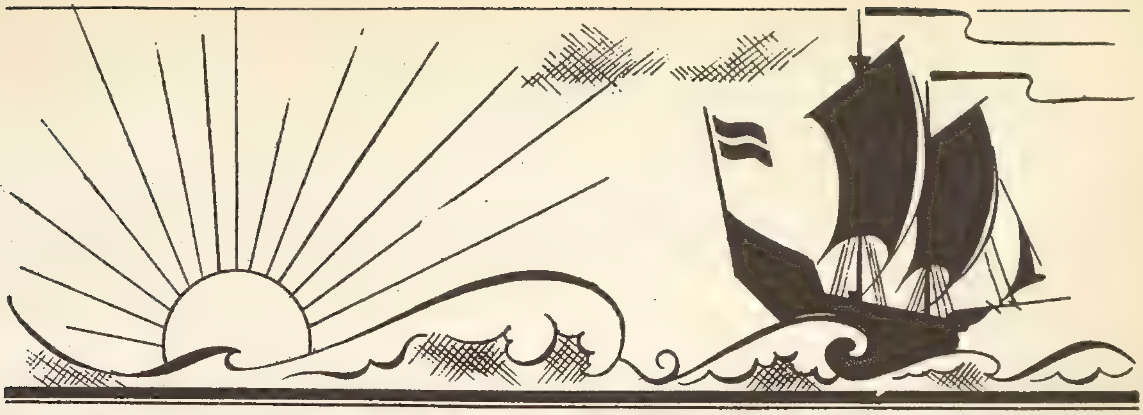

L'ORIENTATION MÉDICALE

Propos sur le Rajeunissement Chirurgical du Visage et du Cou

par le Docteur Charles CLAOUÉ,

Secrétaire Général de la Société Française
de Chirurgie Réparatrice Plastique et Esthétique

LA justification de la chirurgie, qui répare les désastres de l'âge, est aujourd'hui chose absolument acquise. Ceux qui s'avisent de la critiquer sont bien ignorants de la vie moderne ; à moins que, favorisés par la nature, ils ne considèrent avec regret, par l'augmentation possible de la valeur physique des autres, la diminution de leur valeur personnelle.

Depuis que la femme a acquis un rôle social par son travail, n'est-il pas normal et logique que sa tenue physique, souvent libre dans son intérieur ou dans un célibat résigné, prenne une importance très grande en dehors de son foyer ? Il ne s'agit plus ici de coquetterie, mais bien de posséder des armes suffisantes pour lutter et gagner sa vie, bien souvent aussi, pour assurer celle de petits êtres qui lui sont chers.

Ces armes physiques sont aussi nécessaires à la modeste vendeuse, par exemple, qui sent quotidiennement davantage l'importance et le besoin de durer, qu'à l'artiste en renom. On sait combien il est difficile, dans chaque branche de l'activité humaine, d'atteindre le faîte, mais combien encore il est plus difficile de s'y maintenir. C'est pourquoi cette chirurgie est peut-être encore plus utile au pauvre qu'au riche. On pardonne si facilement à ceux qui possèdent.

La chirurgie esthétique est donc bien souvent une chirurgie professionnelle. Ceux qui se destinent aux carrières, où la prestance physique joue un rôle important, comme celle d'avocat, de diplomate, etc..., trouvent dans cette chirurgie un secours précieux. Il n'est pas rare de constater que certains s'imposent au public, non par leur savoir, mais uniquement par un port altier, le chic de la toilette, une belle allure. L'homme juge d'une façon si erronée ses semblables, que le prestige physique est dans la pratique aussi capital que le talent et l'étendue des connaissances.

En somme, les conditions sociales, particulièrement exigeantes à notre époque, justifient cette chirurgie à la condition que celle-ci soit pratiquée bien à propos. Cette chirurgie en effet tend à faire partie des soins que normalement tout individu est en droit d'apporter à son physique en raison de ses relations sociales, des nécessités de sa profession, pour des causes sentimentales ou simplement de bon goût.

La chirurgie esthétique a de plus en plus, une grande importance médicale. Vieillir devient, chez beaucoup, une préoccupation souvent essentielle. Parfois, cette préoccupation est telle que la possibilité de rajeunir met fin à l'obsession déprimante, en rendant à l'individu la joie de vivre et le bonheur. La plus grande maladie, et la plus pénible, n'est-elle pas de vieillir ?

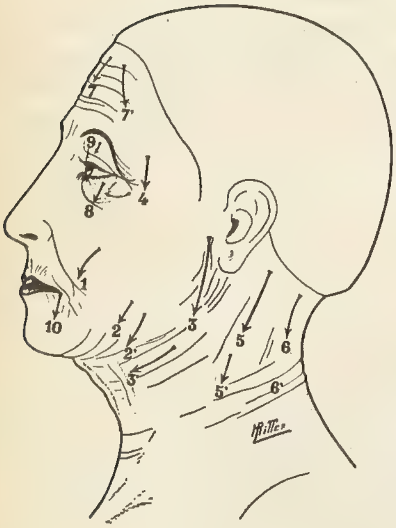

Fig. I

La chute cutanée du visage et du cou constitue un vêtement trop ample accroché au cuir chevelu.

⁂

Si nous examinons le visage d'un sujet âgé (Fig. I), nous constatons que la statique du visage se traduit par une chute d'ensemble : chute des sourcils, chute des paupières, chute de la commissure des lèvres, etc..., par la formation de rides, qui sont des sillons profonds et adhérents, marquant les points d'insertions cutanées des muscles peauciers de la face, ou muscles de la mimique. Tout cet effondrement de la statique normale du visage est sous la dépendance de trois facteurs : la pesanteur, l'équilibre de la répartition de la peau, enfin la notion des adhérences profondes ou rides d'expression.

La correction chirurgicale du visage doit être conçue selon une conception d'ensemble, et corrigée selon un programme opératoire. Aussi envisageons-nous la correction de la ptose cervico-faciale dans une rotation en haut et en avant pour la portion jugale du visage, dans une rotation en haut et en arrière pour la portion cervico-inférieure du visage ; et nous cherchons, après une réception de peau aussi grande que possible, à accrocher tout le système au cuir chevelu d'une façon correcte (Fig. 2 et 3).

⁂

Nous inspirant de nos observations, nous pouvons décrire trois manières opératoires, en vue de la correction de la ptose cervico-faciale :

1° *Ridectomie par résection cutanée et accrochage pariéto-temporal.* — Opération Claoué, première manière. Anesthésie locale.

Au bistouri, on incise le cuir chevelu, rasé à la demande, suivant la ligne X X' à concavité inférieure. La peau est largement décollée suivant le pointillé de la figure. A l'aide d'une ou plusieurs pinces, on tire fortement la peau, suivant la direction des flèches, en faisant jouer une sorte de rotation en haut et en avant, et après résection à la demande, on l'amarre au cuir chevelu, par de gros crins, selon la zone d'accrochage A.

Un drainage aux crins D sous le lobule, assure l'évacuation des sérosités de la poche de décollement. La cicatrice, située dans le cuir chevelu, est absolument invisible (Fig. 2).

2° *Ridectomie par résection cutanée et accrochage pariéto-temporal avec incision préauriculaire.* (Fig. 3). — Opération Claoué. Deuxième manière, sous anesthésie locale.

L'incision contourne le lobule de l'oreille jusqu'à mi-hauteur de la conque. Après un large décollement, on fait le matelassage au catgut du plan sous-cutané ; on en provoque ainsi la rotation en haut et en avant ; puis, après rotation, on accroche le lambeau cutané le long de la zone A.

3° *Ridectomie cervico-faciale totale par résection cutanée avec incision péri-auriculaire et accrochage pariéto-temporo-occipital.* — Opération Claoué, troisième manière. — Anesthésie locale, ou mieux, anesthésie générale.

Une longue incision X X' part de la région fronto-pariétale, passant par les régions pré et rétro-auriculaires, pour remonter ensuite très haut en arrière, sans toutefois dépasser la ligne médiane. Puis, aux ciseaux, on fait un vaste décollement de la face et du cou. Après un matelassage au catgut du plan sous-cutané, selon le sens de la rotation pour le lambeau cutané, on fixe les lambeaux cutanés aux zones d'accrochage.

La cicatrice péri-auriculaire est pratiquement invisible. Les sourcils, la commissure des paupières, la commissure des lèvres sont nettement relevées, les bas-joues et les colliers de Vénus sont considérablement effacés. C'est la meilleure des opérations, qu'il faut savoir conseiller, car elle donne des résultats durables, et remet en bon état le décolleté féminin.

Voici décrites les trois manières opératoires que nous préconisons, selon l'état de la ptose cervico-faciale. La formule suivante résume les données opératoires : *dans les ridectomies, la plus grande résection cutanée est proportionnelle à la plus grande longueur de l'incision ; la qualité de la cicatrice à la qualité de l'accrochage au cuir chevelu ; et la valeur de la correction à la valeur de la rotation des plans sous-cutanés et des lambeaux cutanés.*

En terminant, mentionnons les complication post-opératoires. Ces opérations ne doivent pas être entreprises à la légère. Si le risque vital est pratiquement nul, la menace de complications, quoique exceptionnelles, n'en existe pas moins. Nous avons vu des hématones post-opératoires, des parésies du nerf facial, des parotidites, enfin, des désunions de la cicatrice. Ce dernier incident est souvent dû à l'imprudence ou l'inconséquence des opérées, qui ne se sentant pas malades, trouvent inacceptables les pansements gênants, veulent continuer leur vie normale, et se refusent à écouter nos conseils de prudence. Cependant, malgré ces désunions, notre méthode opératoire est telle que la cicatrice péri-auriculaire n'est pas intéressée et reste linéaire.

En conclusion, nous dirons que les opérations réalisées avec les idées directrices et les principes que nous avons énoncés, sont des opérations durables, contrairement à l'opinion généralement émise ; elles ont l'approbation des opérées.

Docteur CLAOUÉ.

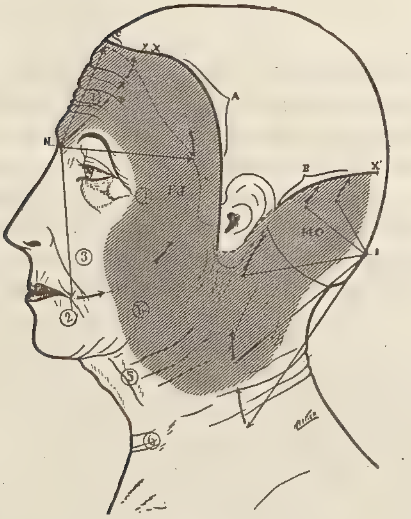

Fig. 2

Rotation de la joue suivant la racine du nez (nasion) ; **rotation** du lambeau cervical postérieur suivant la protubérance occipitale externe (inion) et **accrochage** au cuir chevelu en A et B, de la face et du cou.

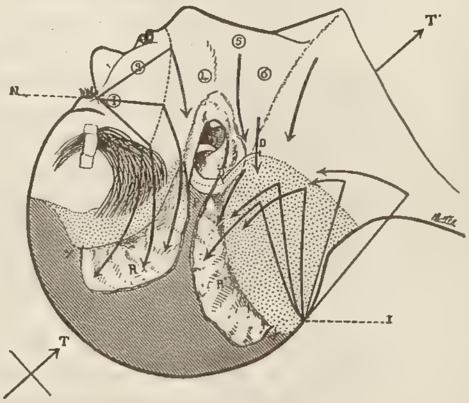

Fig. 3

Tête en position opératoire : la rotation des deux lambeaux, jugal et cervical postérieur autour du nasion et de l'inion, amène, après décollement de la face, la correction de la ptose cutanée cervico-faciale.

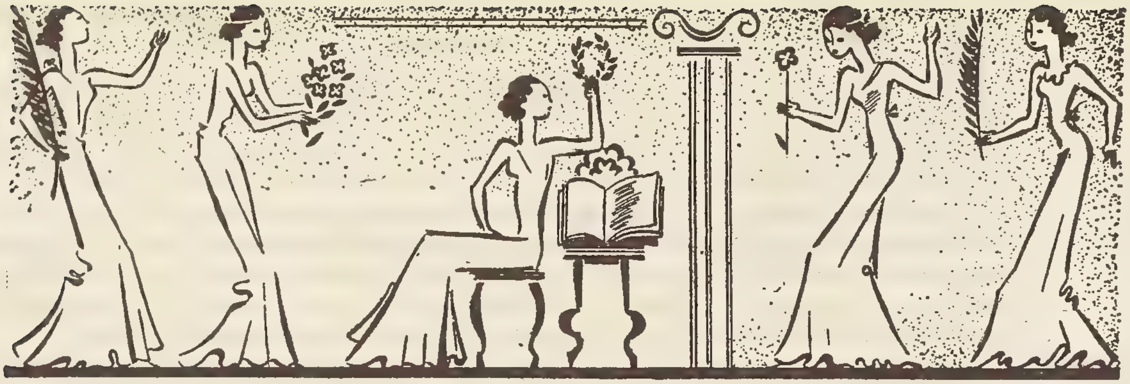

NOS PAGES LITTÉRAIRES

NOTRE CONTE

La Batterie des Hébétés

par André FOUCAULT

Pour le Docteur Lamare, de St-Germain.

Merson écoutait au téléphone. Il répondit : « Charmant!... Je vous remercie, mon commandant », tendit l'oreille un moment encore, et conclut : « Vraiment, c'est exquis!... Mon commandant, je vous présente mes devoirs. » Branlant la tête de droite à gauche, il ricanait. Le chef d'escadron venait de déclarer, à lui, Merson, commandant la sixième batterie :

— Mon cher ami, je tiens à vous résumer immédiatement une note confidentielle du quartier-général de la division. La grippe espagnole court sur les crêtes des Vosges, direction Sud-Nord. Elle gagne nos batteries. La note précise qu'il convient de prévoir vingt-cinq pour cent de l'effectif évacué, et dix pour cent de cas mortels. Aucun remède connu. La maladie menacerait principalement les hommes qui ont fait quelque accident pulmonaire. Elle les emporte en trois jours. Ceux qui sont indemnes, dans cet ordre d'idées, semblent devoir éviter la contagion. Voilà, mon cher ami... Je ne dis pas, comme vous, que ce soit charmant, mais je me félicite que cette triste conjoncture se produise dans un secteur où il nous est pratiquement interdit de tirer le canon. Je vous rappelle même à ce propos...

Merson n'arrêtait pas de branler la tête. Il interpella sa poule blanche, qui, à défaut de lieutenant, lui faisait compagnie : « Magnifique, Amélie!... Déconcertant! Sublime! Dix pour cent des canonniers, après quatre ans de guerre, vont crever de la grippe! Aucun remède... La maladie menace principalement les hommes qui... A propos, ma mère ne disait-elle pas que, dans ses bras, j'avais longtemps toussoté, Amélie? » Il répétait : « Magnifique! » Il répétait : « Sublime!.. Je suis foutu de crever le premier avec citation posthume : « Commandant de batterie intrépide, hardiment tombé à la tête de ses canonniers sous les coups de la grippe espagnole... » Et il se dirigea, toujours ricanant, vers ses quatre canons en surveillance sur la Tête des Faulx. De ci, de là, il arrachait une framboise, et la mangeait. Ce mois d'août 1918 était délicieux sur les crêtes des Vosges, sous les sapins.

Autour des pièces, les canonniers en cotte et sabots, astiquaient, l'un son mousqueton, l'autre ses souliers, les pointeurs leur canon. Au passage de Merson, ils se dressaient et saluaient. Lui, répondait : « Bonjour, Lecor. Bonjour, Bastic. Bonjour Yvon. » Les maréchaux des logis, qui bavardaient, tombèrent au garde à vous. Il les questionna : « Bonjour, mes enfants. Rien de nouveau?... »

— Rien, mon capitaine, rétorqua le chef de la première pièce, la pièce directrice, qui remplaçait le chef de section.

— Merci, Lacault.

Il porta la main à la tempe et passa. Il pouffait. Lacault était un géant, un viking, découplé en vainqueur d'olympiade. Par quinze degrés de froid, Lacault enlevait sa vareuse, retroussait ses manches et prenait la hache. En moins d'une heure, avec des « Heuff! » de titan, il faisait d'une tête de chêne centenaire une cordée de bois à brûler. La hache volant au bout des bras tendus de Lacault, c'était la massue dont joue Hercule. Lacault avait retraité cinquante-quatre heures après Charleroi, sans descendre de cheval. Lacault, treize fois, avait tiré le premier coup de canon de la batterie, sur treize positions autour de Verdun. Sous la neige d'Artois, dans la rosée de Champagne qui glace les os, Lacault avait tenu sa pièce, heure après heure, jusqu'au commandement : « Cessez le feu. » Sur la Somme, en pleine gadoue du ciel et de la terre, Lacault avait conduit le tir nuit après nuit. Lacault couchait dans le purin ; défiait le verglas ; pataugeait dans le sorbets arctiques des boyaux, sans un frisson. Eh! bien, pourtant, le cas était clair : trois fois blessé ; quatre cité à l'ordre ; Lacault, le géant au teint mat ; l'exemple et le modèle des chefs de pièce pour une batterie de campagne, Lacault montrait des pommettes d'un rose trop rose. Dans sa jeunesse, sans doute, lui aussi avait toussoté. Quelque faisceau de ses bronches avait dû pâtir. Et puis, la cicatrisation était venue. Mais, Lacault n'était pas indemne. Donc Lacault, un jour prochain, serait évacué, et après soixante-douze heures, viande froide. Ibidem, Lecor, le petit Lecor, qui, aux corvées de ravitaillement, portait toujours deux obus en surcharge malgré ses épaules creuses! Ibidem, Bastic, qui, tout l'hiver, bêchait plus de terre que quiconque, mais avec une trogne violâtre de pneumonique. Ibidem, Yvon, longueur sans épaisseur, masque sans chair, poitrine concave, mais qui enlevait comme plume des rondins de deux cents livres. Lecor, Bastic, et Yvon? Viandes bientôt froides. Sublime! Commandant de batterie, chefs de pièce, pointeurs, canonniers, vingt fois échappés au feu de l'ennemi, allaient courir leur chance, au petit bonheur de l'état passé de leurs poumons. Merson errait maintenant, perdu dans la forêt, perdu dans ses pensées. Il se prit à rager : « ...Pas ça!... Ah! non... Jamais! » Ayant fait monter sa jument, il partit au pas dans les sentiers, au galop par les prairies. Il dilatait ses bronches à les faire éclater. — Son coffre tenait-il, oui ou m...? — et cherchait une idée.

⁂

De l'imagination, il en possédait à rendre poussifs tous les vieux cadres d'un régiment, surtout commandé par un polytechnicien. Pour combattre la gale des chevaux, la colique des hommes ; pour rendre comestibles des harengs livrés par l'intendance dans des saumûres de ruisseau ; même pour induire l'ennemi en erreur sur l'emplacement de sa batterie, il avait inventé des formules. Il avait aussi créé le commandement : « A pied », par lequel il réchauffait dans les étapes d'hiver, une batterie claquant de froid des suites du commandement : « A cheval ». Mais, pour la grippe, il ne trouvait rien. Il était intellectualiste, cartésien. Définir clairement une difficulté, lui apparaissait la première condition pour la résoudre. Il ne cessa de gratouiller les flancs de sa bête qu'à l'instant où l'évidence l'illumina :

— Grippe : état de déficience.

Il fit : « Ouf! » Que de chemin il venait de parcourir! Du tréfonds de sa mémoire, il avait fait remonter les exploits sportifs et les nuits de vadrouille ; les classiques, les humoristes ; ses conversations avec les financiers et les filles de joie.

Dans le fatras, l'image était apparue d'un lit rose où reposait sur le coude, laissant voir un sein de marbre, une créature aux yeux chauds, aux lèvres gourmandes. Elle anonnait : « Abrutie, je suis... abrutie... morte à demie, je dis, plus qu'à demie... » Assis à son chevet, un homme chauve et rasé, à lunettes d'or, la consolait : « Petite chose, indeed... grippe... Défissiennce... Défissiennce... Allo! Vous prendrez whisky, et ce sera la fin, très vite... Il faut combattre défissiennce... Rien de plus... Allo! Je reviendrai pas... Pourquoi revenir?... Beaucoup whisky... Ne craignez pas. Good bye! »

Vraiment, il éprouvait du soulagement. C'était Maud — ah! comme il l'avait aimée — Maud et son médecin anglais. Mais, comme la guerre était pittoresque! Elle était le tout de tout. Maud, maintenant, intervenait dans sa batterie. Bah! Il ne doutait plus de rien. Ces Anglais, toujours dans le brouillard, allons, allons! ils connaissaient la grippe! Ils devaient la connaître à fond. Restait à agir.

Convoqué par téléphone, le maréchal des logis-chef de la sixième batterie se présentait bientôt devant son capitaine. C'est le maréchal des logis-chef qui, de l'arrière, approvisionne la batterie. Les chefs de pièce se trouvaient là également, raidis, aux ordres. Merson, d'abord, parla argent :

— Chef, combien reste-t-il en caisse?

— Six mille huit cent trente-quatre francs, quatre-vingt-treize centimes, mon capitaine.

— Bien! Ecrivez tous... et apprenez par cœur... Nous y sommes?...

— Oui, mon capitaine.

— Ordre pour la sixième batterie.

Et, d'un trait, il déblaya :

— A dater du cinq août 1918, et jusqu'au 26 août inclus — une saison complète... comme à Vichy... — je dis 26 août inclus, les repas, et l'organisation du travail des sous-officiers, brigadiers et canonniers de la batterie de tir, seront réglés comme suit. Je dis « la batterie de tir », parce qu'elle est sur les crêtes. L'ordre n'intéresse pas les conducteurs qui sont dans la vallée. Ordre donc, pour la batterie de tir.

« A neuf heures du matin : réveil, appel. Petit déjeuner : saucisson, beurre, café. Double ration de sucre. Par homme, un seizième de litre d'eau-de-vie dans le café... De neuf heures et demie à onze heures : repos... A onze heures, déjeuner : sardines à l'huile, bœuf, légumes, fromage, confiture. Par homme : un litre de vin. Café. Un seizième de litre d'eau-de-vie par homme dans le café... De onze heures et demie à quatorze heures : repos... A quatorze heures : thé. — Chaud, n'est-ce pas, et sucré, chef ! — Par homme, un seizième de litre d'eau-de-vie dans le thé... De quatorze heures à seize heures : repos... A seize heures, casse-croûte : pain et chocolat. Un quart de vin chaud sucré... De seize heures à dix-huit heures : repos... A dix-huit heures, dîner : soupe, rôti, légumes, fromage, confiture. Par homme, un litre de vin. Café. Double ration de sucre. Un seizième de litre d'eau-de-vie par homme dans le café... A dix-huit heures trente, coucher.

Ayant sorti de sa poche son livret militaire et feuilleté les pages de la fin, il ajouta :

Observation. — Tout gradé qui, par son exemple, et une surveillance de tous les instants, n'assurera pas l'exécution du présent ordre fera l'objet d'une demande en cassation. Tout canonnier qui ne consommera pas les rations déterminées par le commandant de batterie sera puni sous le motif : « Refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre ou de siège ». Article 218 du code de justice militaire. 5 à 10 ans de travaux publics. En cas de circonstances atténuantes, article 258 : « Infidélité dans les poids ou mesures des rations, 1 à 5 ans de prison ». Je dis : infidélité dans les poids et mesures... Parfaitement.

— Mon capitaine, objecta Lacault... Pour le service des fusées! Si l'infanterie demande le barrage!...

— L'ennemi!... Ah! oui. Ecrivez. Les quarante-huit sous-officiers et canonniers présents à la batterie se partageront les vingt-quatre heures de garde à raison d'une demi-heure par tête. L'homme de garde touchera, en sus, un quart de vin chaud avant de prendre son poste. Compris?... Exécution.

⁂

Alors, les sous-offs s'en furent, échangeant des bourrades. Des idées drôles, il en avait eu depuis quatre ans pour distraire sa batterie, et d'autres pour la sauver. Mais celle-là...

Le maréchal des logis-chef, qui restait, grogna :

— Mon capitaine, à ce train, le boni de la batterie...

— Vous, mon petit, si vous prononcez une fois encore, je dis, vous m'entendez bien une seule fois, le mot « boni », vous pourrez attendre sous l'orme, votre galon d'adjudant. Déficience, chef ! L'état déficient est un état de moindre résistance. Vous ne comprenez pas?.. Tant pis... Jamais, chef, je vous le dis. Non et non. Pas ça. Vous pouvez disposer, chef.

⁂

La batterie, le premier jour, s'empiffra en riant. Lui, ne riait pas. Cinq fois le jour, il assista aux repas, poussant au vin, allongeant la sauce d'alcool dans le café. Il ne parlait plus que de prison. Au quatrième matin, après lecture d'un papier confidentiel, il passa la revue de ses hommes. Il les vit enflés, rouges, et murmura : « Bien. Rompez ». Le papier disait:

« L'épidémie continue son glissement sur les crêtes. On signale aux deux batteries de pointe nord du régiment, neuf évacués et trois décès. Quelques évacuations dans les batteries plus au sud ».

La nuit, il fut réveillé par le canon. Sa batterie tirait. Pourquoi? Et quel tir! Des coups isolés se succédaient à intervalles inégaux. Et puis c'étaient des rafales affolées, et puis des silences et encore des isolés et des rafales : un tir de batterie qui bafouille. Le téléphone d'en haut tempêtait : « Pourquoi tirez-vous?.. Vous savez bien qu'on ne doit tirer que sur l'ordre du Corps d'armée ». Il répondit d'autorité : « L'infanterie a demandé le barrage par fusée verte ». — « Mais non! Vos guetteurs sont fous. L'infanterie n'a lancé qu'une fusée, et vous ne devez tirer que sur trois fusées simultanées ». — « Je vais faire une enquête ». L'enquête, toute faite déjà, l'enchantait. Le guetteur voyait triple. Il songea : « Va bien! Déficience vaincue chez celui-là », et se rendormit.

Au dixième jour, les batteries comptaient trente morts et cent évacués. La peste coulait, courant au sud, mais avait franchi la sixième. Le téléphone harcelait Merson. « Et chez vous... rien?... » Il exposait : « Tonicité générale satisfaisante. Je dois rendre compte, néanmoins, d'un ralentissement de l'activité individuelle dans la batterie. » Un additif à son ordre prescrivit alors, que le brigadier infirmier, tiendrait de jour comme de nuit, à la disposition des canonniers qui en exprimeraient le désir, un quart, soit de vin, soit de thé, soit de café chaud, ou un grog, hors ration.

A l'appel, le matin du quinzième jour, il n'interrogeait même plus. Des hommes répondaient : « Pa... pa... pa... » et des maréchaux de logis : « Mon cap... mon capt... », les yeux agrandis. D'autres, au contraire, se perdaient en tirades. Entre les repas, la batterie ronflait.

Ivres? Mais non, mais non. Jamais Merson n'aurait, sous lui, toléré l'ivresse. Au contraire, il avait trouvé un bouquin dans lequel il était écrit que la déficience grippale est parfois si grande que l'organisme se dévore en quelque sorte lui-même et appelle une continuelle reconstitution. Pardi!

Au dix-huitième jour, les artilleurs se trouvaient très exactement décimés. Les fantassins décimés. Penché sur les états de perte, au Quartier général de la division, le chef d'état-major s'inquiétait :

— Et cette batterie?

— La chance.

Merson avait fait venir une balance. Le poids de la batterie, en vrac, augmentait de treize kilogs par jour. Mais lever le bras pour saluer semblait maintenant pour chaque gradé ou canonnier, au-dessus de ses forces. Une tristesse sans nom pesait sur le secteur. Chaque compagnie, chaque batterie, pleurait des hommes d'élite. La batterie Merson n'était ni gaie, ni triste. Elle enflait et pesait deux cent seize kilogs de plus lorsque le cauchemar se dissipa. N'importe! Merson luttait encore le jour même que fut annoncée l'inspection. Il s'agissait d'apprécier la résistance des batteries après cette épreuve sans nom.

Le général commandant l'artillerie, le colonel commandant le régiment, et un chef d'escadron, visitaient les unités et tâtaient leur moral. La sixième batterie fût inspectée la dernière, mais en détail. Le capitaine commandant fut prié d'exposer avec précision les observations qu'il avait dû faire pendant cette période. Il avoua la pénurie de sa documentation. Il signalait simplement, mais comme un indice auquel il n'attachait pas, car il le croyait passager, une importance particulière, — « Pas assez d'importance », lui fit remarquer le général — l'alourdissement physique, et comme la stagnation morale de son personnel depuis trois semaines. Le colonel interrogea les gradés et les hommes. Les hommes répondirent : « Ba... ba... ba... » Les maréchaux de logis : « Mon co... Mon colon... »

Les inspecteurs insistèrent :

— Pourquoi, capitaine, n'avoir pas rendu compte plus tôt? Au total, quel service estimez-vous pouvoir tirer de vos hommes?

— Un petit service, mon général. Mais dont j'ai le sentiment qu'il pourrait assez rapidement devenir normal.

— Sentiment!... Capitaine, on ne conduit pas une batterie par le sentiment. Je préférerais ne pas avoir à vous le rappeler.

— Bien, mon colonel.

Un rapport fut produit. Comme il devait être militaire, les inspecteurs y parlaient surtout médecine. Ils soulignaient la difficulté où ils se trouvaient d'éclaircir le cas particulier de la sixième batterie, dont le capitaine-commandant, routiné dans la vie quotidienne avec ses hommes, ne pénétrait plus manifestement la réalité. Les inspecteurs indiquaient, néanmoins, que l'état d'hébétude où ils avaient trouvé le personnel de cette unité leur semblait mériter l'attention du service de santé. Quant à eux, ils en inféraient que cette maladie, peu connue, devait prendre parfois, une forme psychasthénique, apparemment plus redoutable encore que la forme à dix pour cent de morts, vingt-cinq pour cent d'évacués, qui venait de sévir sur les Vosges? Il apparaissait en effet qu'elle rendait les hommes inaptes à l'effort, et quasi-aphasiques. Chez quelques canonniers, même, les inspecteurs avaient cru relever comme des stigmates de crétinisme. On se trouvait donc, selon l'apparence, en face d'une évolution inconnue, qu'il convenait d'observer dans le détail, pour le cas où elle viendrait à étendre dans les armées ses effets inquiétants. En conclusion, les inspecteurs proposaient que la sixième batterie fût immédiatement envoyée au repos, dans la vallée, afin qu'il soit observé, si, et en combien de temps, cette forme nouvelle de la maladie pouvait se résorber. Il leur paraissait judicieux, au surplus, que, quoique retirée du front, la batterie fût maintenue à la ration forte.

⁂

L'ordre de repos fut transmis à Merson sur un ton de condoléances.

— Je fais tous mes vœux, mon cher ami...

— J'y suis bien sensible, mon commandant.

Le lendemain, lissé, verni, il descendait les lacis des Vosges, en tête de sa batterie. Des crêtes aux vallées, un bruit avait couru. La grippe espagnole ne faisait pas que des morts. Elle faisait des ahuris, des maboules, des hébétés. En chemin, il reçut beaucoup de saluts qui exprimaient la compassion. Il répondait avec courtoisie. En avant! Il entraînait ses hommes vers les patelins où gîtent les filles chaudes qui font la joie du soldat. Mais, le soir, glacial, à à ses maréchaux de logis au garde à vous, il commanda :

— Ecrivez... *Ordre pour la sixième batterie à dater de demain 27 août : « Appel à six heures... Manœuvre à pied... J'y serai... Nettoyage du matériel... J'y serai... A dix heures, manœuvre à cheval... Sous mon commandement. A onze heures, astiquage individuel... J'y serai... A treize heures, service en campagne, Aucune exemption, ni pour les cuisiniers, ni pour les téléphonistes, ni pour les maîtres-ouvriers, ni pour le bouif, le bourrelier, les ordonnances, ni pour personne, nom de Dieu ! Je commanderai moi-même la batterie. Suppression du saucisson, du beurre, de l'eau-de vie, du casse-croûte, du thé, de la double ration de sucre... Un quart de vin par homme à chaque repas...* Ah! mes poivrots!...

— Mon capitaine, il reste au boni, un franc et vingt-sept centimes, observa le maréchal des logis-chef, avec l'humour insolent qu'autorise l'assouplissement à la hiérarchie...

— Un franc vingt-sept. Ah! vraiment! Il me reste un franc vingt-sept de boni?... Ecoutez-moi, chef. Ecoutez-moi bien. Si jamais, si jamais, vous entendez, vous me remettez la batterie dans des choux pareils, vous redeviendrez fourrier. Vous le redeviendrez. Vous vous êtes payé ma tête, une fois... Va bien. Mais reconstituez-le votre boni... Reconstituez-le vite... C'est un conseil, mon petit... Vous pouvez disposer, chef.

Et lançant sa jument au galop par les verdeurs de la vallée, il monologuait : « Obus... Grippe espagnole... Maud... La vie... La mort... Non, ce n'est pas sublime. C'est rigolo. »

André FOUCAULT.

Copyright 1934 by André Foucault.

PAGES HISTORIQUES

La Peste de Londres

par J. LUCAS-DUBRETON

DANIEL de Foe, l'auteur de *Robinson Crusoé,* a écrit un livre inoubliable sur la peste de Londres en 1665. Non un grand tableau composé classiquement comme celui que Thucydide a consacré à la peste d'Athènes ; non une fresque rouge et noire semblable à celle que Boccace a mise en frontispice à son *Décaméron ;* mais une histoire ayant l'accent peuple comme celle de Villani et du Bourgeois de Paris (pestes de 1348 et 1418). Le récit se développe avec une apparente froideur, puis insensiblement l'effroi apparaît, l'horreur monte en même temps que les tas de cadavres dans les charniers, et au milieu de la ville les fous gesticulent...

Mais de Foe écrit 57 ans après le drame. Avec le bon Samuel Pepys nous connaissons la peste au jour le jour.

Un curieux homme, ce Pepys, qui est resté célèbre de l'autre côté du détroit. Sans doute il a laissé un nom dans l'histoire de la marine, car il fut un notable administrateur, organisateur de la flotte ; mais sa véritable renommée a une tout autre cause. Fils d'un tailleur, possédé du désir de se faire une place dans le monde et d'aborder les grands, Pepys travaille à se perfectionner ; et comme il a la passion de l'ordre, il prend l'habitude de noter jour par jour, ce qu'il a vu, ce qu'il a ressenti, la répercussion spirituelle et morale des hommes et des choses : cela le stabilise, lui donne l'impression de conduire sa vie avec sagesse. Le journal qu'il tient aussi scrupuleusement qu'une ménagère son livre de compte, est l'un des plus étonnants documents qui se puisse imaginer, car il n'est point destiné au public : Pepys le rédige en chiffre, en une sorte « d'écriture cryptographique », dont heureusement la clef a été retrouvée ; et c'est ainsi que nous possédons, pour une période de dix années, la somme des sentiments, des sensations, des terreurs et des bassesses, des joies et des voluptés d'un petit bourgeois anglais du XVII^e siècle, un petit bourgeois sincère avec lui-même, d'intelligence moyenne, mais qui se dévoile totalement, se met à nu devant nous sans la moindre écharpe de pudeur! Est-il besoin d'insister sur la valeur du *Diary* de Pepys? C'est Molière en action.

Voici donc Samuel en face de la peste. Celle-ci arrivait de Hollande, et à la fin d'avril 1665 elle fait son apparition dans la Cité. « On dit que deux ou trois maisons sont déjà fermées. Dieu nous préserve! » s'écrie Pepys, mais il ne s'inquiète pas encore. Quelques jours après, à Drury-Lane, il remarque des immeubles sur les murs desquels se détache une croix rouge avec ces mots : « Dieu ait pitié d'eux! » Un triste spectacle ; il a peur de respirer le mauvais air, achète un rôle de tabac et se met à chiquer, ce qui n'était point du tout dans ses habitudes, mais l'hygiène avant tout!

La chaleur grandit, la contagion s'étend ; la maison du docteur Burnett, son *ami* et aussi son *voisin,* est fermée : double raison de s'inquiéter. Mais voici qui est plus grave : Samuel a pris une voiture de louage ; soudain le cocher s'arrête, dit qu'il se sent malade et n'y voit presque plus! « Je pris une autre voiture, note Pepys, le cœur triste à cause du pauvre homme et de moi aussi, craignant qu'il n'ait été atteint par la peste ». Londres se vide peu à peu, « la ville sort de la ville » ; carrosses, voitures, chariots, tous pleins de gens fuyant vers la campagne... Pourtant, d'après le Bill de mortalité, il n'y a eu que quatre décès dans la Cité. Une grande faveur du ciel! Mais la faveur ne dure pas, et la saison est tellement « à la maladie » qu'on se demande comment un homme qui n'évite pas le commerce de ses semblables peut échapper. Pepys s'exerce au stoïcisme : « Dieu me prépare à être frappé! »

Le roi Charles II, joyeux monarque, s'est déjà enfui de Londres à Hampton-Court avec ses maîtresses, appliquant à la lettre ce précepte d'une aristocrate, la duchesse de Newcastle : « La vie est si précieuse qu'on ne doit pas l'aventurer, quand il n'y a pas d'honneur à gagner dans ce hasard. » Tout ce beau monde ne se signale que par un ordre de jeûne mensuel et quelques actes de charité ; le philosophe Saint-Evremont, qui s'était installé à Londres, vient de repasser en hâte sur le continent, car pour cet épicurien, rester au milieu du danger serait une mauvaise méthode d'aménager son bonheur et de le mettre à l'abri des surprises de la fortune.

Mais cet épicuréisme-là n'est point à la portée de tous. Pepys fuira-t-il?

Le courage n'est pas sa qualité maîtresse : des voix dans la nuit, le grattement d'une souris l'effraient. S'il a une imagination, c'est celle de la peur... Pourtant il tient bon, reste à son poste de fonctionnaire de la marine, et comme il a envoyé sa femme à la campagne, il se distrait avec des servantes d'auberges... Il y a plus de 700 victimes cette semaine-là. A Westminster, le cimetière est plein et l'on enterre les morts en plein champ ; la peste a envahi King's Street, la rue du Roi n'est pas respectée! « De White-Hall chez moi, écrit Pepys, rencontré deux voitures et deux chariots, les rues très minces de monde... La bonne du docteur Burnett morte d'un bubon à l'aine droite, elle avait deux taches sur la cuisse droite, ce qui signifie peste... Les cloches sonnent sans trêve pour les morts, il faut mettre mes affaires en ordre : Dieu m'en rende capable quant à l'âme et au corps!... Un chapelain, avec lequel j'avais discuté il y a une semaine ou deux, a été pris de fièvre, vient de mourir ; c'était un homme solide pourtant ; mon petit domestique a des maux de tête, cela me met dans une frayeur extraordinaire, je cherche tous les moyens de lui faire quitter la maison... et ce glas qu'on entend toujours! »

La municipalité a fait fermer toutes les maisons suspectes, apposté des gardiens pour empêcher les communications avec le dehors : ainsi les pestiférés mourront en vase-clos. Mais ceux-ci ont l'idée fixe de s'enfuir. La servante de M. Wright, raconte Pepys, a trompé la surveillance de l'infirmière et court les rues, traînant son mal avec elle ; on la rattrape, on l'enferme dans le pest-coach, la voiture de peste. Un jeune homme remarque cette voiture aux rideaux tirés, croit qu'il y a dedans quelque lady aimant l'incognito et passe la tête par la portière : « il voit une personne paraissant très malade, habillée de soie et puant très fort ». Quand il apprend de quoi il s'agit, il a une telle peur qu'il pense mourir.

Le bill de mortalité hebdomadaire — les Anglais sont gens qui n'oublient jamais la statistique même dans les temps de calamité — monte à 3.000. Du coup Pepys fait son testament : un homme, dit-il, ne peut compter sur deux jours de vie.

Il est impossible cependant de séquestrer absolument les malades, et le lord-maire ordonne à la population de ne plus sortir passé neuf heures du soir, de façon à permettre aux personnes atteintes par l'épidémie de prendre l'air. Les victimes sont si nombreuses qu'il faut enterrer de jour, la nuit ne suffisant plus. Un soir où Pepys, contrairement au règlement, rentre tard chez lui, il se heurte dans une allée sombre au cadavre d'un pestiféré ; désormais il prendra une lanterne. Un autre soir, il aperçoit un cercueil contenant un mort ; on a mis cette dépouille à la porte de la maison, la paroisse n'ayant commandé personne pour l'enterrer, mais seulement un gardien pour éloigner les gens ; et Pepys observe : « Le fléau nous rend plus cruels envers nos semblables qu'envers des chiens ».

A la fin d'août, le bill indique 6.000 victimes, mais le chiffre exact est peut-être 10.000 car on ne compte pas tous les pauvres, et les quakers — les fanatiques « trembleurs » — ne veulent pas qu'on sonne les cloches pour eux.

Pepys songe à dire adieu aux rues de Londres, à émigrer à Woolwich ; mais en même temps il s'accoutume aux spectacles mortuaires, se sent même attiré par eux : « Eté du côté de Moorfield, Dieu me pardonne cette présomption! Voir si je pourrais rencontrer quelque cadavre porté en terre. »

En septembre, le lord-maire prescrit d'allumer des feux pour purifier l'air : précaution classique, déjà recommandée par Pline l'ancien dans son histoire naturelle ; et, dès lors, c'est entre une double rangée de flammes, dans une fumée aveuglante, que les convois se succèdent, « l'un aux talons de l'autre ». Le 7 septembre, on annonce 6.978 victimes. Chiffre terrible : du coup la résistance de Pepys faiblit, il part pour Woolwich...

Une semaine après, il est de retour mais s'efforce de parler avec le moins de gens possible, car le règlement sur la fermeture des maisons suspectes n'est plus observé. Son tour de ville n'est point réjouissant : fantômes qui semblent avoir pris congé du monde, malades traînés en voiture, cadavres qu'on emmène, tavernes fermées — et cette dernière circonstance le touche particulièrement car il est solide buveur. — Partout des images, des souvenirs funèbres : les personnes qu'il a vues huit jours auparavant, mortes ; le batelier qui journellement lui faisait passer la Tamise, mort ; les boucheries visitées, c'est-à-dire contaminées, le boulanger et sa famille morts.

On ne peut trouver à Londres ni de quoi boire ni de quoi manger. Et Pepys s'enfonce en de douloureuses pensées. Que faire? Aller à Woolwich chaque jour, il ne le peut ; rester loin de sa femme n'est pas convenable. Quelle lamentable époque! Quelle détresse autour de lui! Pas un bateau sur la Tamise, l'herbe qui pousse dans la cour de White-Hall ; dans la rue, rien que de pauvres diables, et le bill est maintenant à 7.165!

Septembre passe au milieu des craintes ; les malades, les misérables assiègent nuit et jour le bureau de la marine, où Pepys a repris son service. Enfin, vers le milieu d'octobre, l'épidémie semble diminuer : pourtant on ne croise dans la ville que gens infirmes ou gémissant : un tel est mort, tel autre mourant, tant sont enterrés ici, tant là. A Westminster, il n'y a plus de médecin, il ne reste qu'un apothicaire... Que sont devenus les temps heureux où, au milieu de la foule encombrant le Strand, le joyeux Pepys gobait des huîtres à l'éventaire d'une écaillère?

Cependant, peu à peu la vie renaît : si les rues sont vides et de nombreuses maisons fermées, le Change est plein. On voit encore passer des femmes en pleurs traînant un cercueil, mais la confiance revient malgré tout : Pepys se hasarde à rentrer dans son ancien logis. Il n'a jamais été malade durant ces affreuses semaines, et cela s'explique : il a un charme.

La magie avait toujours été en honneur chez les Anglais ; au XVII^{e} siècle 40.000 personnes, nous disent les historiens, furent accusées de sorcellerie, ce qui n'empêcha point d'ailleurs les esprits les plus éclairés de l'époque de s'adonner à des pratiques qui, si elles ne relevaient point de la sorcellerie même, s'en rapprochaient fort. Lorsque la peste apparut, ce fut une véritable explosion de superstition. Les charlatans, pourtant nombreux, n'arrivaient point à contenter leur clientèle. Le peuple se précipitait vers leurs maisons dont l'enseigne portait la tête d'airain du frère Bacon ou celle de Merlin l'enchanteur ; chacun voulait un talisman, un philtre, un électuaire quelconque.

On conjurait le mal par des signes, des papiers pliés de certaine façon, des figures comme « l'abracadabra » disposées en triangle. Les uns portaient des amulettes faites du poison du crapaud, d'autres mettaient dans leur bouche un angelot d'or frappé sous la reine Elisabeth, « ce qui est or philosophique », et les médecins s'opposaient d'autant moins à cette thérapeutique qu'il y avait parmi eux d'anciens pasteurs jetés à la rue qui, pour vivre, exerçaient une sorte de médecine mystique.

Pepys, lui, n'a ni angelot d'or dans la bouche, ni poison de crapaud, ni abracadabra, simplement un pied de lièvre. C'est à cela qu'il attribue sa santé ; mais tout d'abord le charme se révèle incomplet : « Rien d'étonnant à cela, lui dit un collègue, le pied doit avoir son articulation. » Pepys aussitôt achète un autre lièvre, lui coupe congrûment la patte... et se sent de nouveau confortable.

Pour se préserver non seulement de l'épidémie, mais des petites misères quotidiennes, des menus accidents, il a en outre une petite collection de « charmes écrits ». Par exemple, s'agit-il d'étancher du sang, dites : « Sang reste dans ta veine — comme Christ dans sa peine ». D'enlever une épine? Dites : « Christ naquit d'une vierge — et fut piqué par une épine ». La guérison sera immédiate.

Oraisons résolument catholiques, mais les papistes ont une compétence particulière dans le domaine du merveilleux, et Pepys est le premier à le reconnaître ; un de ses amis ne lui a-t-il pas raconté avoir vu en France quatre petites filles soulever un gros homme avec l'aide d'un seul doigt, mais après avoir récité la formule suivante : « Voici un corps mort — Raide comme un bâton — Froid comme un marbre — Léger comme un esprit — Levons-le au nom de Jésus-Christ. »

Et Pepys semble conclure de tout cela que l'explication rationnelle des événements n'est pas la plus sûre : si les calamités fondent sur la ville, il faut en chercher la cause, non dans une insuffisante police, mais dans le millésime. 1666 contient 666 et 666 est le chiffre de la Bête, de l'Antechrist. Voilà ce qu'on apprend dans un grimoire de prophéties dû à un certain Francis Potter.

Le temps était à la tragédie, le merveilleux terrible régnait : dans les cimetières des fantômes apparaissaient, et cédant à la voix de leur conscience, des gens parcouraient les rues en s'accusant à grands cris de leurs péchés : « J'ai été voleur! J'ai été adultère! » L'heure était venue des redditions de compte et chacun faisait le bilan de ses actions avant de comparaître devant le Souverain Juge. Pepys, lui, n'eut point recours, pour apaiser ses craintes, à une confession publique: il se contenta de déplorer pour lui-même, dans son journal, ses écarts et ses erreurs. Nous le voyons, au plus fort de l'épidémie, se divertir avec les femmes de ses subordonnés, les servantes de tavernes ; il ne perd point une occasion de pécher, ce Lovelace lâché dans la cité maudite, et profite de sa liberté : « Autour, la porte à côté, partout la peste, mais je ne m'en souciais pas et faisais ce que je voulais, dit-il en racontant une visite à l'une de ses conquêtes ». Il conjugue savamment la Volupté et le Remords, obéit à la chair, cède à ses faiblesses et s'adresse à lui-même des mercuriales bien senties! Mais parfois le spectre de la pâle Peste se dresse, au moment le plus passionné, entre ses maîtresses et lui.

A d'autres moments, le citoyen, l'Anglais pur-sang reparaît, et ce sont alors des lamentations sur la patrie, le désarroi du commerce et la misère du peuple. Hélas! tout ce qui vit de la mer ou du fleuve, chôme et végète : calfats, charpentiers, cordiers, tonneliers, bateliers... Tout ce monde n'est plus payé qu'en tickets, et le cœur de Pepys saigne en voyant ces pauvres gens « qui s'en vont comme des agneaux ; sérieusement on ne peut leur en vouloir si le besoin les pousse à de méchantes actions. » La peste croît, décroît ; domptée ici, elle renaît là plus vivace. Eteinte en apparence à Londres elle se répand dans les environs et les campagnards refluent vers la capitale : « C'est maintenant le réceptacle de tous ceux qui viennent des endroits infectés. Dieu nous préserve! » Les clients de Pepys meurent de faim ou de maladie sur le pavé même des rues ; cela l'émeut sans doute, mais il n'a pas la main assez ouverte, se juge trop pauvre encore pour les secourir. Peu à peu d'ailleurs, les matelots s'énervent, cassent les vitres et jurent qu'ils démoliront le bureau. Alors le fonctionnaire reparaît et prononce : « Un seul remède : de l'argent et une corde ».

Puis tout se tasse : la Cour revient avec son cortège de fêtes et de plaisirs, la vie reprend et Pepys s'en félicite d'autant plus que sa santé devient moins bonne, et que le talisman — le pied de lièvre avec son articulation — semble avoir perdu de son efficacité. Enfin, l'épidémie disparaît : elle avait fait environ 70.000 victimes, et comme disaient nos pères, les cimetières étaient bossus pour longtemps.

Ne nous pressons pas de sourire en lisant ces confidences d'un petit bourgeois londonien du XVII^{e} siècle. Au fond, cet exemplaire d'humanité n'est point très différent du Parisien de 1832, celui qui connut le choléra et dont j'ai eu l'occasion de raconter les terreurs et les artifices pour désarmer la colère du ciel. Les préservatifs sont à peu près les mêmes : odeurs, sachets, électuaires, drogues de charlatans et grands feux dans les rues. 1832 y ajouta le chlore et pensa en outre à purifier, à ébranler l'atmosphère par des coups de canon — procédé auquel les contemporains de Pepys ne semblent pas avoir songé. La panique dans Paris et à la cour de Louis-Philippe rappelle fort celle qui s'empara des fidèles sujets du roi Charles II d'Angleterre ; mais celui-ci s'enfuit sans crier gare et personne ne songea à le taxer de lâcheté. Louis-Philippe et sa famille restèrent. Ainsi se mesurent et la supériorité morale des souverains, et la crainte de l'opinion publique.

J. LUCAS-DUBRETON.

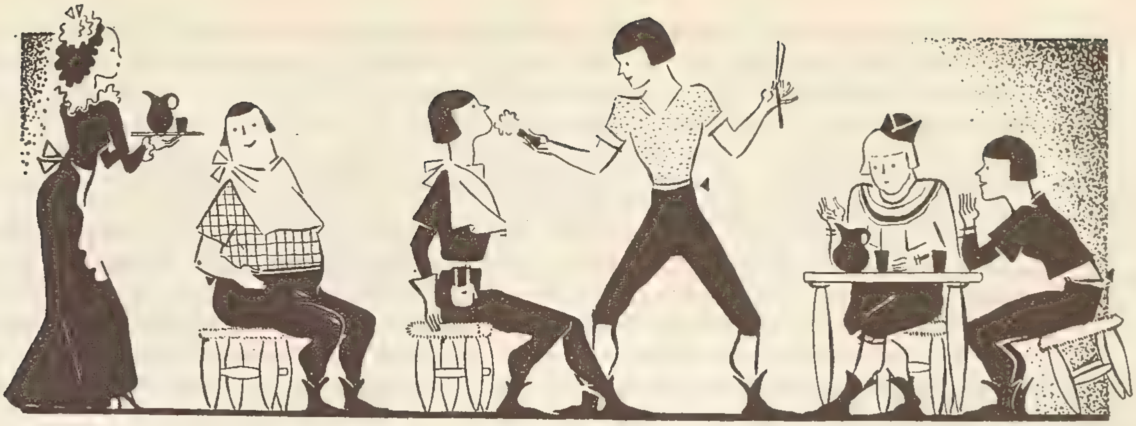

VARIÉTÉS

La Mécanique à faire la Barbe

par Henry de FORGE

L'ART du coiffeur se modernise. Il connaît des raffinements — on pourrait presque dire des virtuosités, qui font de son salon — de ses salons plutôt — des endroits très distingués, où se retrouvent des gens de qualité.

Les cheveux de la femme demandent des soins de plus en plus exigeants, des ondulations exécutées de main de maître et des recherches d'un blond platine en harmonie, ou en contraste, avec la couleur des yeux.

Le système pileux des hommes est, lui aussi, très soigné, par des moyens parfois compliqués.

Par suite, les modernes Figaros — du moins ceux de la Capitale et des grandes villes — cherchent-ils à créer chez eux, une ambiance de confort et en même temps de luxe. L'attente n'est plus crispante, comme avant. Elle a lieu autour d'une tasse de thé, offerte par le maître de la maison à des clientes qu'il sait de bon rapport. Des disques de phonographes ou la T. S. F. sont là pour faire paraître moins longues les minutes. Je sais un coiffeur du centre qui met à la disposition de ses visiteurs tous les magazines les plus chics de France, d'Angleterre, d'Amérique et d'Allemagne. Beaucoup ont, dans leur personnel de choix, des « artistes » parlant les langues étrangères.

D'autres ne craignent pas de faire circuler dans leurs salons de jolis mannequins portant des ondulations savantes, particulières à la maison, ou de subtiles teintures.

Il en est aussi qui sont à l'affût de tous les procédés les plus nouveaux, concernant leur profession. J'ai vu manier avec élégance, en la branchant sur l'électricité, une petite pompe à aspirer les pellicules.

On fait un shampooing remarquable, non plus à l'eau chaude, mais en émettant une napette de gaz parfumés, vrai nuage qui nettoie les cheveux.

Dans beaucoup de maisons, très modern style, on peut trouver une dactylo à la disposition des gens d'affaires, qui ne veulent pas demeurer inactifs, tandis qu'on les « accommode » et une pianiste qui demande à la clientèle quel morceau de musique elle souhaiterait entendre, plutôt que de subir par la T. S. F. le cours des blés et le dernier discours de M. Herriot.

Et, devant tant de modernisme, de bons bourgeois restés d'un autre âge, s'effarent, regrettant les coiffeurs d'autrefois, infiniment moins compliqués.

Pour ceux-là, il est intéressant de rappeler que l'art du barbier a innové, voilà bien longtemps — exactement quatre siècles — des méthodes de travail et des instruments, qui, à l'époque, étaient singulièrement modernisés, notamment l'invention de maître Adam, barbier du quartier de la Bièvre, qui aurait dû rester célèbre dans l'histoire des petits inventeurs, avec son **moulin à faire la barbe.**

Sur les bords de la rivière de la Bièvre — qui court aujourd'hui dans des souterrains ou presque, en plein Paris, et qui, alors, était un modeste et charmant cours d'eau, bordé d'arbres — promenade chère aux amoureux, demeurait, au XVI^{e} siècle, ce vieux bonhomme Adam qui passait pour quelque peu sorcier, quoique honorable barbier, de son état.

Dans ce temps, pour rendre l'attente moins longue, ceux qui tenaient cette profession, avaient généralement attenant à leur boutique de coiffure, un petit estaminet. La mode en est restée, d'ailleurs, dans le Nord.

Aussi la maisonnette du bonhomme Adan était-elle divisée en deux parties distinctes: dans l'une, aidé de sa femme, il donnait à boire aux messagers. Ensuite, si l'on en témoignait le désir, il coupait, d'une main experte, les cheveux, taillait les barbes et agrémentait le visage.

Ses crèmes de beauté — si elles étaient assez différentes de celles de M^{me} Colette, magicienne des lettres et des fards — avaient cependant grande réputation, notamment certaine pâte douce aux noisettes, écrasées par maîtresse Adam en personne et où elle mêlait une substance secrète, qu'on supposait empruntée par elle à... l'escargot.

Grande était donc la réputation de maître Adam, « teneur de barbes et teneur de vin ».

En réalité, elle était surtout, ainsi d'importance, parce qu'on chuchotait que, la nuit, autour de la maisonnette, dansaient des flammèches de feu. Des amoureux, égarés par là avaient vu ces lumières inexplicables et l'avaient redit.

Le bonhomme haussait les épaules, indifférent. D'autres pensées que les sorcelleries, occupaient son esprit, et même, parfois, on le voyait tracer sur le mur, avec un bout de charbon, des chiffres énigmatiques.

— Il a de grands calculs en tête ! répétait sa femme, d'un air mystérieux.

Quant aux flammèches, aux « goblins » de feu qui couraient la nuit, en effet, très réellement sur les berges de la Bièvre, ce n'étaient aucunement sorcelleries ni diableries, mais de simples feux-follets, fréquents dans les parages humides.

Maître Adam préparait, en silence, depuis des années, quelque chose d'extraordinaire. Il s'était fait, dans sa maison, une sorte de laboratoire où, sur des rayons de bois, s'étageaient nombre de vieux bouquins. Personne n'était autorisé à y pénétrer, hormis sa femme, et celle-ci demeurait muette, quand on l'interrogeait à ce propos...

La maison où ils habitaient était exactement un ancien moulin que la Bièvre, longtemps, avait mis en action. Maître Adam avait dissimulé, de son mieux, la roue encore existante de ce moulin, derrière un rideau de verdure, qui chaque année allait croissant.

Dans la chambre principale, immédiatement attenant à cette roue, était disposé un appareil singulier, fait de mécanismes de bois, aux formes bizarres et savamment agencées :

C'était la grande invention du barbier.

Les moindres mouvements de cet appareil étaient combinés avec méthode. Mais il fallait à toute la machinerie une précaution minutieuse, car, depuis les longs mois que le bonhomme, en cachette, y travaillait, le « chef-d'œuvre » n'était pas achevé.

Seule, sa femme était au courant de ce lent labeur.

Un jour, pourtant, Maître Adam déclara qu'il se trouvait prêt enfin.

— Que vont dire les autres barbiers? fit sa femme remplie d'admiration.

La grande invention de Maître Adam n'était rien moins, en effet, **qu'un moulin à barbe.**

L'ingénieux mécanisme, adapté par lui, était mis en mouvement par la roue que la Bièvre faisait tourner et permettait de « traiter » une vingtaine de clients **à la fois.**

Un gros point, cependant, préoccupait encore Maître Adam. C'était la différence des visages, dont les uns étaient plus allongés, ou plus raccourcis, ou plus larges, avec des mentons, eux aussi, de tailles différentes. Au moyen de terre humide, il modelait des figures et les mettait en place, représentant les futurs clients.

La machine alors était mise en marche, faisant passer sous vingt mentons, vingt pinceaux tout « ensavonnés » puis faisant ensuite aller et venir, ainsi qu'il convenait, des lames disposées « en douceur » pour éviter les égratignures.

⁂

Ayant son invention au point, Maître Adam décida de la faire connaître « avec grand tapage ».

Aussi, par toute la campagne, rouliers et messagers qu'il avait abreuvés pour rien, racontèrent qu'un barbier merveilleux allait, pour le jour de la fête du roi, inaugurer une façon nouvelle de faire la barbe aux gens, en une vitesse inouïe. On n'avait qu'à se laisser faire, en prêtant son menton, avec pleine confiance, au bras mécanique qui opérait mieux que le bras humain...

La chose se répéta. On n'était pas précisément plein de confiance, mais on était curieux.

Au jour dit, Maître Adam et sa femme, revêtus de leurs plus beaux habits, attendirent la clientèle.

L'appareil était graissé avec soin, chaque rouage soigneusement revu, prêt à fonctionner.

Et, dès l'aube, apparurent des clients, intéressés, ironiques, gouailleurs même et quelques-uns intimidés. Ils devaient être, ce jour-là, barbifiés pour rien.

Sitôt que l'angélus sonna au gros bourdon de Notre-Dame, maître Adam se signa et invita vingt personnes à s'asseoir sur les sièges préparés, après avoir dégusté une chope de vin clairet de la dernière cuvée. Ils avaient droit à une autre chope, après avoir été barbifiés.

Les vingt personnes s'assirent. Ce n'était pas, à la vérité, sans défiance qu'on tendit ses mentons à l'impressionnante invention.

L'appareil se mit en branle, tandis que Maître Adam, en se découvrant, criait : **Vive le Roy !**

Le savon moussa et les vingt lames, bien affilées, firent leur œuvre, sans écorcher personne, même un vieux maquignon qui se vantait d'avoir le poil plus dur que la crinière de ses chevaux.

Des spectateurs, venus en grand nombre et difficilement écartés par Madame Adam, applaudissaient!..

— C'est la fortune, Maître Adam! Et c'est la gloire!..

Pendant ce temps les eaux de la Bièvre, à la sortie du moulin, coulaient blanches d'un savon mousseux.

⁂

Hélas! la gloire ne vint pas, ni la fortune, car la méchanceté humaine veillait, déchaînée par la jalousie.

Dès le lendemain, les barbiers concurrents se réunirent et se concertèrent. Il était indispensable de mettre un terme à cette diabolique invention, qui, à coup sûr, les ruinerait.

En grand secret, donc, ils louèrent un troupeau de bœufs et, le surlendemain, au moment précis où, devant une foule enthousiaste, le moulin se remettait en marche avec vingt clients, cette fois payants, ils poussèrent les bêtes dans la rivière, pour bouleverser son cours paisible.

Maître Adam, qui ne se doutait de rien, veillait à la barre de son appareil, pendant que la mousse savonneuse blanchissait vingt mentons nouveaux.

Brusquement, un arrêt eut lieu et aux vingt mentons l'acier fit une estafilade, d'où le sang gicla...

Il y eut dans l'assistance un grand émoi. Un piquet de soldats du Roy, prévenus exprès, sous prétexte de danger public envahit la maisonnette, où tout fut saccagé. Les concurrents de Maître Adam étaient là, qui s'acharnèrent sur l'appareil de malédiction.

L'inventeur fut mené en prison où, le soir même, il mourait de chagrin.

⁂

Telle est la touchante et authentique aventure de ce précurseur, intéressante à rappeler, à cette époque où, cinq cents ans après, la Foire de Paris et le Concours Lépine font tant pour les petits inventeurs, parfois audacieux aussi.

Il n'y a dans ce récit, aucune part de roman et il en est une preuve, encore existante :

C'est, seul reste du rêve merveilleux de Maître Adam, un nom qui demeura, au cours des ans : le nom donné à ces parages, entre le clos Payen et le Champ de l'Alouette, le nom de **Croulebarbe...** déformation du nom de **Coulebarbe.**

Henry de FORGE.

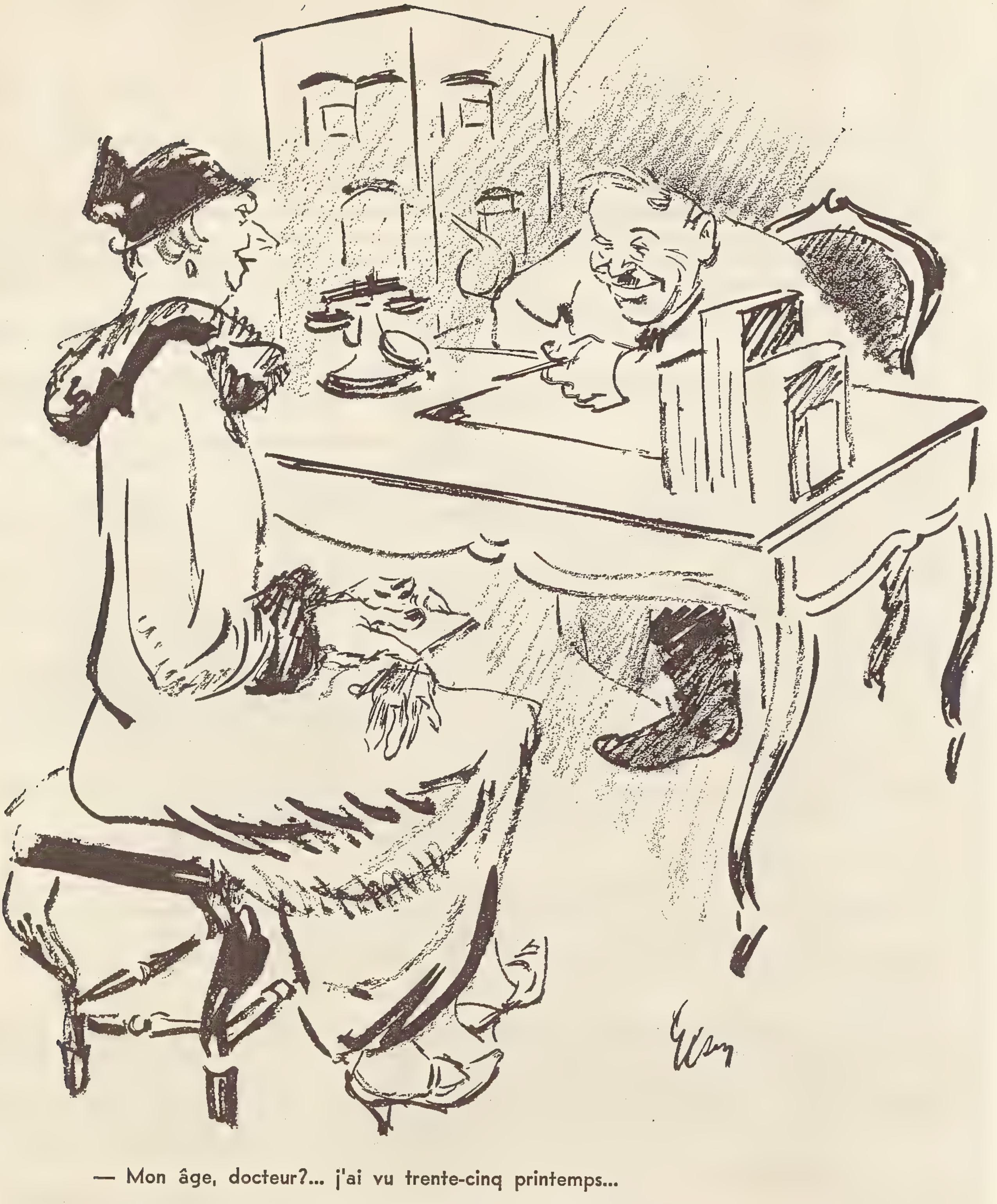

— Mon âge, docteur?... j'ai vu trente-cinq printemps...

— Hum... et depuis combien de temps êtes-vous aveugle ?..

L'ASTRONOMIE

Chronologie longue ou Chronologie courte

par Théo VARLET

NOUS avons vu, dans la précédente causerie sur la Dilatation de l'Univers, que cette hypothèse, si elle se vérifie, permettra de trancher la question de l'Age des Etoiles — un des seuls grands points de l'astronomie sur lesquels un accord satisfaisant n'ait pu jusqu'ici s'établir.

C'est cette grave contestation, pudiquement escamotée par les manuels et les livres de vulgarisation, que nous allons examiner aujourd'hui.

Commençons par l'âge de notre planète.

On enseignait, récemment encore, et on répète toujours dans certains milieux, que le monde a été créé il y a 6.000 ans.

Mais depuis longtemps les naturalistes étaient persuadés que la Terre est beaucoup plus ancienne.

L'étude des fossiles provenant des animaux et des plantes du passé et celle des couches dans lesquelles ces fossiles se sont déposés, avait convaincu les géologues qu'il fallait supposer des époques de plusieurs centaines de milliers d'années pour obtenir une explication admissible des fait observés.

Ces couches à fossiles se sont formées au fond des mers et des lagunes, à mesure que le sable, le limon et l'argile amenés par les fleuves se déposaient, ensevelissant les animaux et les plantes qui vivaient à ces époques reculées. Grâce aux mouvements lents de l'écorce terrestre, qui déplacent peu à peu les mers et changent la géographie du globe, ces couches sédimentaires ont été comprimées, repliées et soulevées, de façon à former sur les continents les terrains à fossiles. En se basant sur les dispositions relatives de ces couches et sur les fossiles caractéristiques eux-mêmes, on a pu classer les terrains d'après leur ordre d'ancienneté.

Divers procédés ont servi à évaluer l'âge des sédiments.

La méthode dite « du sel marin », qui suppose que les mers primitives ayant été douces, leur salure provient du sel précédemment incorporé à la croûte solide et délavé par les fleuves, et la méthode « de la stratification du sol », qui calcule la durée de celle-ci par le temps que mettent aujourd'hui les sédiments à se déposer au fond des eaux, se fondent toutes deux sur le principe fort douteux de l'*actualisme,* qui veut (comme les autres méthodes analogues), que les phénomènes aient toujours été constants dans leur intensité et que les forces que nous voyons maintenant à l'œuvre n'aient pas varié ni changé depuis les origines.

Réserve qui rend assez incertaines les évaluations. Tandis que certains géologues fixent à 300 millions d'années l'âge total des couches sédimentaires, d'autres le portent à 600 ou 700 millions.

Du simple au double. Une pareille marge d'imprécision serait intolérable dans les comptes d'une maison de commerce. Mais dans une question aussi délicate que celle de l'âge de la Terre, elle peut passer pour un accord satisfaisant. Nous verrons de bien autres écarts tout à l'heure, quand il s'agira du Soleil et des étoiles !

De 300 à 700 millions d'années : tel est donc l'âge de la vie sur la Terre. Ce sont là des chiffres « astronomiques », dont il est difficile de se faire une idée. Essayons néanmoins, par une comparaison due à l'astronome anglais Jeans, de nous représenter la durée de l'humanité (100.000 à 300.000 ans depuis l'ancêtre anthropoïde) par rapport à cette antiquité vertigineuse de la vie terrestre.

Mettons un timbre-poste sur un gros sou ; posons les deux objets l'un sur l'autre au sommet de l'Obélisque. La hauteur de l'Obélisque représente le temps écoulé depuis l'origine de la vie sur la Terre ; l'épaisseur totale du sou et du timbre, la durée d'existence de l'espèce humaine, et le timbre seul celle de notre civilisation : 5.000 ans.

Mais cette durée de la vie terrestre ne forme qu'une partie de l'âge de la Terre. Au-dessous des couches à fossiles, il y a encore les roches « précambriennes », azoïques et d'origine ignée : la croûte initiale de notre globe.

Par des expériences comparatives effectuées sur des blocs de basalte de quelques kilos, chauffés au rouge, on a tenté de conclure, d'après leur durée de refroidissement à l'air libre, en combien de temps la Terre incandescente, détachée du Soleil générateur et circulant, à une vitesse beaucoup plus grande qu'aujourd'hui, dans les espaces à 270° environ au-dessous de zéro, a passé de 3.000° à 70° (température à laquelle la vie a pu commencer) et s'est revêtue d'une croûte solide.

L'incertitude, ici, est déjà plus grande que pour les couches géologiques.

Cette première période de l'histoire de la Terre, évaluée à 30 millions d'années seulement par les partisans de la Chronologie Courte (tels que Shapley en Amérique et M. Emile Belot en France), est portée par la Chronologie Longue (Jeans, Eddington, par exemple), à un chiffre voisin de 1.200 millions d'années.

En additionnant : couches sédimentaires + roches ignées, on obtient pour l'âge total de la Terre : soit 330 millions (Chronologie courte), soit 2 milliards d'années (Chronologie longue).

Cet âge total, une nouvelle méthode, dite « du plomb d'uranium », s'efforce de le mesurer, en se fondant sur les propriétés des minéraux radioactifs.

L'uranium se transforme spontanément et peu à peu, à une allure connue, en radium, hélium et radiations, le produit final de la désintégration étant du plomb d'uranium, qui est stable et ne subit plus de changement. En mesurant le rapport de ce plomb à l'uranium et à l'hélium inclus dans un minéral, et en appliquant des lois de la radioactivité, on trouve l'âge de l'uranium contenu dans ce minéral au moment de sa formation.

Les résultats de cette méthode varient entre 500 et 3.000 millions d'années, suivant les minéraux analysés.

C'est un ordre de grandeur qui tendrait à confirmer les chiffres de la Chronologie Longue.

Mais, fait observer très justement, par la voix de M. Belot, la Chronologie Courte, ce que vous mesurez ainsi, ce n'est pas l'ancienneté de notre globe, c'est celle de ses matériaux empruntés à la nébuleuse dans laquelle l'embryon terrestre, issu du Soleil, s'est nourri et développé, à l'instar du fœtus dans le sein maternel.

Et en effet, la méthode du plomb d'uranium, appliquée aux météorites (restes inutilisés de ces matériaux primitifs), donne des chiffres analogues à ceux des minéraux terrestres.

Ce qui vient à l'appui de la chronologie courte et de l'hypothèse si tentante de M. Belot,

CONSTIPATION VAINCUE...

AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

FORMULE

Poudre de muqueuses intestinales	0.05
Extraits biliaires	0.10
Ferments lactiques . .	0.05
Agar-Agar	0.05

Pour 1 comprimé.

●

TAXOL

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

...BONNE HUMEUR REVENUE

DÉSINFECTANT DE L'INTESTIN
RÉGULATEUR DE LA BILIGÉNIE

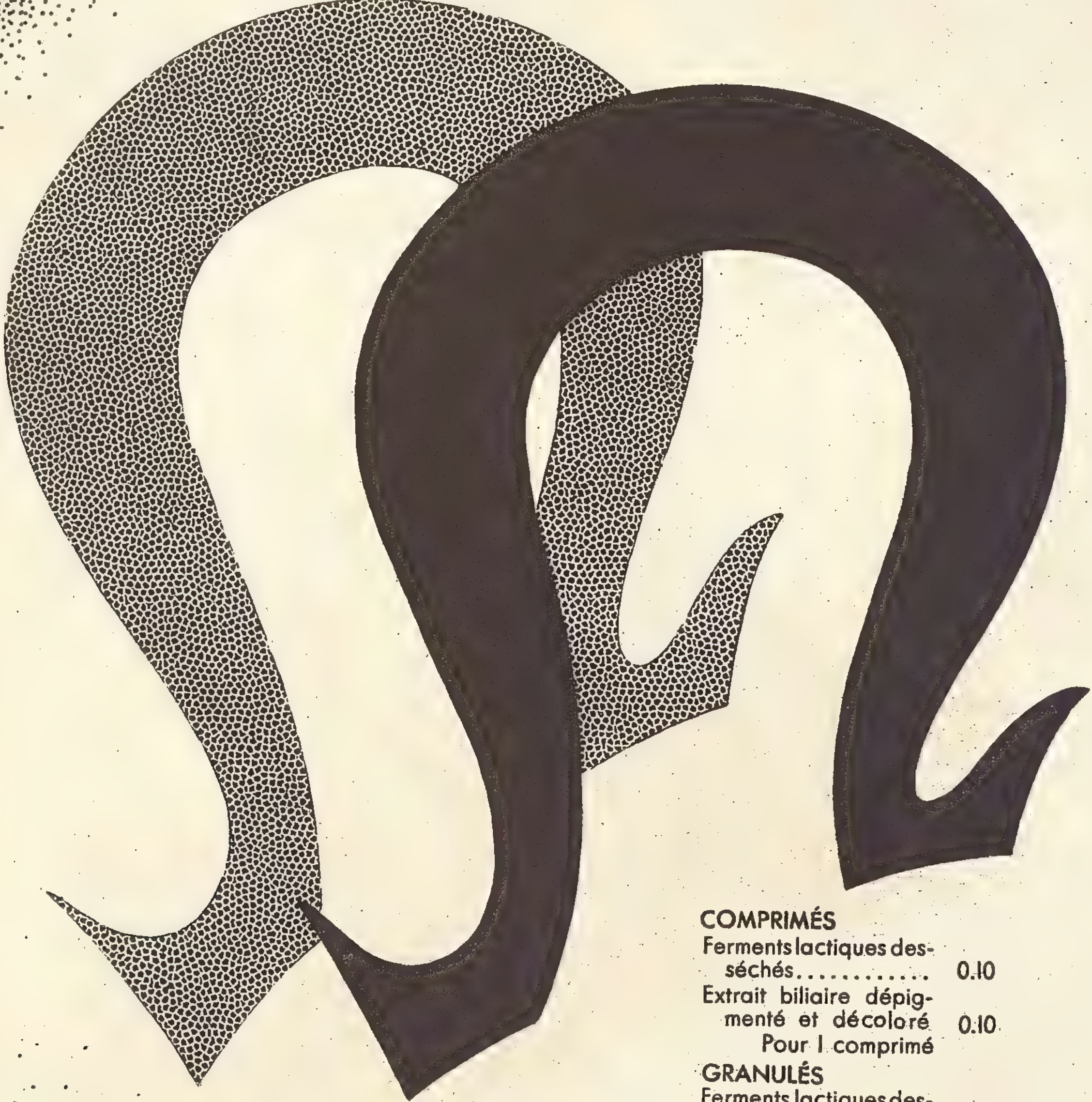

COMPRIMÉS

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépigmenté et décoloré	0.10
Pour 1 comprimé	

GRANULÉS

Ferments lactiques desséchés	2
Sels biliaires	1
Pour 100 grammes	

LACTOCHOL

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

dite « Cosmologie Dualiste », d'après laquelle les planètes seraient un produit *normal* de l'évolution stellaire.

Dans un monde vieux de 3 milliards d'années, le Soleil, deux fois plus récent (1.150 millions d'années) aurait été en pleine jeunesse lorsqu'il donna naissance à la Terre, il y a 330 millions d'années.

Toutefois, comme nous l'avons vu dans une causerie antérieure, à propos de la pluralité des mondes habitables, ce n'est pas cette hypothèse-là qui obtient actuellement l'adhésion de la majorité des astronomes, mais bien l'hypothèse d'Eddington et Jeans.

Par des méthodes astrophysiques dont il m'est impossible de donner en quelques lignes une idée même succincte, la cosmologie d'Eddington, qui admet pour la Terre 2 milliards d'années d'existence, en attribue au Soleil (et aux étoiles) de 5 à 8 trillions... 8 trillions : c'est-à-dire 8.000 milliards !

Malgré tout le respect dû à la valeur scientifique d'Eddington et des astronomes partisans de ses idées, il faut avouer que la disproportion entre ces deux ordres de grandeur nous apparaît, d'instinct, quasi monstrueuse.

Nous bondirions, si l'on nous disait que le patriarche Mathusalem a attendu le dernier trimestre de sa dernière année (il en vécut, d'après la Bible, 969) pour avoir des enfants. Cela ne nous choque pas moins d'apprendre que l'âge de la Terre est 4.000 fois plus petit que celui du Soleil !

Et, nouveau et pire sujet de trouble : si notre Soleil a attendu la vieillesse pour engendrer la Terre et ses sœurs, c'est que, d'après Eddington (ainsi que nous l'avons déjà vu dans notre causerie sur la Pluralité des Mondes habitables), la naissance d'un système planétaire est due au pur hasard. C'est, dans l'histoire d'une étoile, un phénomène exceptionnel et rarissime. Sur les 100 milliards d'étoiles que comprend notre Galaxie, il n'y en a peut-être pas dix... peut-être même pas une, en dehors du Soleil, qui éclairent, sur des planètes, de la vie !

Ce caractère exceptionnel et anormal des systèmes planétaires n'est-il pas en contradiction avec la prodigalité habituelle que met le Cosmos dans l'institution de ses expériences?

Les astronomes du XX^e siècle, dans leur besoin de réagir contre l'anthropocentrisme des siècles précédents, ne se sont-ils pas laissé entraîner trop loin, en choisissant, entre deux solutions chronologiques également possibles, celle qui fait de la vie et de la conscience humaine un sous-produit quasi tératologique de l'activité universelle ?...

La prochaine décade nous l'apprendra, lorsque le nouveau télescope géant de 5 mètres d'ouverture, actuellement en construction, sera mis en service au Mont-Wilson, et, sondant plus avant les profondeurs de l'espace, permettra de vérifier, ou d'infirmer, l'hypothèse de la Dilatation de l'Univers et, par conséquence directe, de décider entre les deux chronologies, longue ou courte. (1).

En attendant, je n'ai pas cru desservir la science astronomique, par ce franc exposé d'une grave indétermination sur un point capital.

Même dans un article de vulgarisation, il serait puéril de prétendre imposer une sorte de vérité officielle (et artificielle), en dissimulant au libre examen du lecteur les incertitudes provisoires de la science. Il faut savoir regarder en face ses hésitations momentanées et ses volte-faces apparentes, où il y a remplacement d'une hypothèse par une autre. Loin d'être « la faillite de la Science », c'est là la condition même de son progrès.

Théo VARLET.

---

(1) Une coquille, dans mon article précédent (Orientation Médicale de Janvier 1934, p. 27, 11^e ligne à partir du bas de la page) me fait dire qu'avec la Dilatation de l'Univers, la chronologie longue est « acceptable ». Le lecteur n'a pu manquer de rectifier de lui-même, d'après le contexte, et de lire comme il convenait : « inacceptable ».

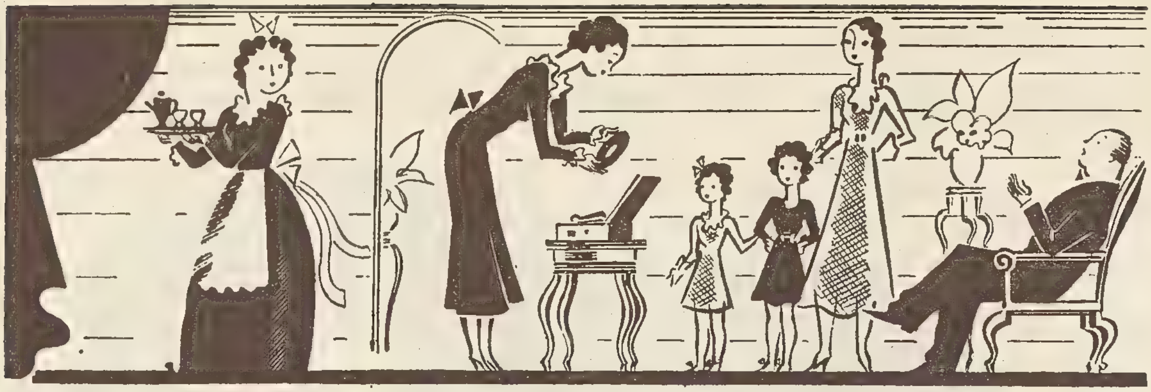

DISQUES

Conseils à un Discophile

par Pierre-Octave FERROUD

ON se souvient de l'affiche qui fit la joie des Parisiens, il y a maintenant beaucoup plus de dix ans — mon Dieu, comme le temps passe! — et où l'on voyait une foule narquoise, désignant du doigt « l'homme qui n'avait pas vu *Phi-Phi* ».

Vous êtes peut-être ainsi, Monsieur mon lecteur, ou vous, Madame, qui parcourez d'un regard amusé une revue que l'on destine à la docte Faculté : depuis que vous entendez parler de phonographe, et que vos amis vous font écouter, ici et là, avec des oreilles avides, le disque dont ils se sont rendus acquéreurs, et pour lequel leurs yeux quêtent votre approbation, vous ne vous êtes pas encore laissé convaincre.

Vous êtes ainsi. Vous avez vécu à côté de la musique mécanique, et tout subitement, vous vous décidez aujourd'hui à vous munir d'un appareil et à commencer une collection.

Bien ! Si vous permettez qu'on vous donne un conseil, choisissez d'abord une machine, mécanique ou électrique, qui soit capable de vous rendre les services que vous exigez d'elle. Pour cela, la première règle est de ne pas lésiner, même si l'on veut se donner pour excuse la crise, la crise qui a aussi bon dos que le bossu de la rue Quincampoix. Vous n'imaginez pas comme une différence de quelques centaines de francs à l'achat peut se multiplier, quand vous vous avisez de peser les mérites véritables des instruments.

Bien entendu, vous ne vous laisserez pas séduire par le verbiage du petit margoulin du coin, dont l'invention est mirifique, nul n'en doute, mais ne présente aucune garantie. Les instruments de grande marque, au contraire, s'ils ont par aventure quelque imperfection, sont toujours susceptibles d'une révision soignée et d'un changement de pièces lorsque l'usure de l'une d'entre elles est manifeste.

Deux théories s'affrontent, celle du phonographe bon marché considéré seulement comme le moyen matériel de donner sa raison d'être au disque : pour un peu, on vous en ferait cadeau, pourvu que vous passiez une grosse commande ; celle du meuble de qualité, destiné uniquement à un travail de « sélection », et qui, s'il charge davantage votre budget, vous octroiera par compensation des joies infiniment plus précieuses.

Je n'aurai pas le mauvais goût de vous dicter une ligne de conduite.

Mais foin, de toute manière, des appareils trop portatifs, trop « portables », comme on dit en patois franco-anglais, que l'on emporte en pique-nique, en sleeping, bref, dans tous les lieux où l'on risque d'incommoder ses voisins. Il ne faut jamais faire subir la musique à ceux qui la détestent peut-être ! Et c'est la déprécier, je vous assure, que de la mettre à toutes les sauces. Puisqu'elle a, sur les autres arts, l'infériorité d'agir sur un sens que l'on n'obture pas à volonté, c'est à nous d'être discrets, sous peine d'être odieux à notre entourage.

⁂

Vous voilà donc en possession de l'objet de vos désirs. Les basses sont amples et profondes, le médium bien homogène, et l'aigu exempt de ces sonorités criardes et métalliques auxquelles les plus robustes tympans ne sauraient résister.

Qu'allez-vous acheter, pour nourrir le monstre vorace ?

Les procédés d'enregistrement s'améliorant sans cesse, ne songez pas à revenir aujourd'hui sur des éditions qu'on vous a vantées jadis, et qui, même si elles ne sont point épuisées, pourraient vous décevoir, par comparaison avec des publications plus récentes. Les catalogues actuels sont assez riches pour satisfaire toutes les exigences.

Voulez-vous, quelque arbitraire que soit une telle méthode, un exemple entre cent de discothèque ?

Je laisse à vos préférences le soin de décider entre les classiques, du Mozart que M. Bruno Walter a confié à Columbia notamment l'adorable *Symphonie en sol mineur*, aux *Concertos brandebourgeois* de Bach que M. Wilhelm Furtwaengler a dirigés pour Polydor. Il y a également les opulentes transcriptions de M. Léopold Stokowski chez Gramophone... et tant d'autres pages dont l'interprétation, paraphée par M. Toscanini, Weingartner ou Kleiber, mérite vos faveurs.

Du côté de la musique de chambre classique, de l'étonnant *Quintette* avec deux violoncelles de Schubert que le London String Quartett et M. Horace Britt ont donné, il y a six ans, peut-être, à Columbia, et qui demeure aussi « pertinent » qu'aux premiers jours, jusqu'aux *Trios* de Beethoven et de Mendelssohn dont MM. Cortot, Thibaud et Cazals ont fixé l'estimable tradition chez Gramophone, on n'aurait que l'embarras. Mais, de grâce, écoutez l'exquise *Sonate en la* de Mozart que, toujours chez Gramophone, ont exécutée M. Yéhudi Ménuhim et sa jeune sœur Hephzibah. Il n'y a pas d'exemple de collaboration aussi juvénile, ni plus animée de l'esprit même du maître de Salzbourg.

⁂

Musique contemporaine d'orchestre et de chambre ? Le merveilleux Prélude à l'*Après-midi d'un faune*, de Debussy (Columbia), dans lequel notre cher Walther Straram nous a légué un modèle de son style et de son équilibre ; la *Symphonie Classique* de M. Serge Prokofieff (Gramophone, catalogue anglais) où vous pourrez prendre conscience de la discipline qui règne au Boston Symphony Orchestra sous la baguette de M. Serge Koussevitzky ; la *Symphonie en sol* de M. Albert Roussel (Polydor) telle que nous la transmettent M. Albert Wolff et l'orchestre Lamoureux ; l'*Histoire du Soldat*, de M. Igor Strawinsky (Columbia), signée de l'auteur lui-même : nous citons là les quelques enregistrements qui se présentent les premiers à notre esprit comme autant d'exemples où la valeur technique est égale à la valeur musicale. Qu'on ne nous demande pas une nomenclature plus complète, elle serait fastidieuse.

Avec cela le *Quatuor* de Debussy (Columbia) où se distinguent les archets du Quatuor Calvet, sa *Sonate* pour violoncelle et piano (toujours chez Columbia) où M. Maurice Maréchal a pour partenaire M. Robert Casadesus... Et l'on se refuse, pour ne pas allonger inutilement la liste, à dénombrer les airs et les mélodies que nous ont livrées les Ninon Vallin et les Georges Thill...

Musique légère ? Ici, je renonce — que de renoncements ! — à faire la moindre pression sur vous, tant il est vrai que la plus extrême liberté est de rigueur — jazz « hot » ou jazz « straight », ce sera exactement comme il vous plaira. Dans le domaine de la chanson, anglaise ou française, je vous abandonnerai également à votre propre arbitre : les Comedian Harmonists, Duke Ellington, L. Armstrong, ou les Mill's Brothers — qui, avec leurs voix et leurs guitares, donnent l'illusion d'un ensemble instrumental, le quatuor français formé par Mireille, Jean Sablon, Pills et Tabet, employé en totalité ou en partie, et qui répond avec une si étonnante opportunité à ce que nous attendons d'un art de demi-caractère, en cette époque incertaine où il faut éviter à tout prix de laisser choir le moral : si votre marchand de disque aime son métier, il vous indiquera vingt disques excellents parmi lesquels vous resterez perplexe.

⁂

Et avec cela, comme il vous dira en vous raccompagnant jusqu'à sa porte...

Eh bien, avec cela, je crois que vous pouvez attendre jusqu'à ce que soient mises au point les nouvelles découvertes sur lesquelles les journaux spécialisés ne nous octroient jusqu'à présent que des aperçus discrets, mais qui feront bientôt, peut-être, la révolution dans le royaume de la musique mécanique.

Les enregistrements sur pellicules, les « rubans qui chantent », voilà l'inconnu grâce auquel on nous promet qu'on pourra entendre dorénavant les œuvres les plus longues sans interruption, sans ces arrêts, toutes les trois ou quatre minutes, qui les divisent en autant de compartiments.

La question qui se pose, d'ailleurs, c'est de savoir si, hors de l'ambiance de la salle de concert, où l'exécution vivante entretient le feu du rythme et l'attention, on sera susceptible de supporter ces sortes de dévidages intégraux sans qu'un subtil ennui s'empare insidieusement de nous.

Car la musique ne se débite ni au mètre, ni au kilog. Et nous sommes curieux de connaître dans quel sens, en l'occurence, jouera le facteur psychologique.

Pierre-Octave FERROUD.

les grandes chasses d'Afrique

L'Afrique vous parle

par O. de LABROUE

POUR vous je m'apprivoise, je me fais accueillante, et vous réserve mille surprises, que vous ne trouverez que sur ma terre.

Après avoir festonné ma côte, en admirant : *Casablanca, Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Lome, Cotonou,* graduellement elle vous conduit au pays des arbres géants, abri des éléphants, des panthères, des lions, d'une grande variété d'antilopes qui, de fugitives dans votre imagination, seront, sur mes terres, réalités.

Le cadre change... ce n'est plus le passage clouté... les piétons qui bousculent... Là-bas, c'est la liberté... la vie simple, naturelle... les vraies vacances. Pour jouir de cette vie large, nous citadins, ne vaut-il pas mieux prendre de « grandes vacances » que tous les deux ans. Qu'est-ce que vous dites? Les fièvres?... La maladie du sommeil?... Les serpents?... Les coups de soleil!... Non, tout ceci n'est rien, inexistant pour ceux qui suivent les grandes voies de pénétration, qui ne séjournent pas dans la brousse pendant de longs mois. En prenant quelques précautions : quinine chaque jour et casque du lever au coucher du soleil, aucun ennui, aucune maladie ne sont à craindre. Quant aux serpents, ils aiment mieux fuir que chasser l'homme.

Débarqué à *Douala,* où vous trouvez Hôtels et Restaurants, Cinéma et Dancing, le chemin de fer vous conduit, en une journée au travers d'un pays aux sites sauvages ou enchanteurs, dans la haute et ravissante vallée où se développe *Yaoundé ;* c'est la capitale du *Cameroun* au climat rappelant celui de la Côte d'Azur.

Les gestes, les manières des noirs vous réjouiront. Amusez-vous à les regarder, mais ne *blaguez* pas avec eux directement, surtout avec ceux à votre service, vous seriez vite handicapé et perdriez, avec le prestige, toute autorité. Dès lors, votre boy ne vous blanchirait plus jamais en temps utile, ne ferait pas ce que vous auriez commandé, mais aurait toujours un tas d'excuses incontrôlables. A ceux qui veulent chasser, je conseille de prendre un boy capable en même temps de servir d'interprète. Pour une foule de détails, cela offre de nombreux avantages. Le transporteur qui assure la marche des convoies automobiles peut facilement procurer le personnel indigène, présentant certaines garanties indispensables pour ne pas être victime de serviteurs malpropres ou voleurs. A partir de *Yaoundé,* confortablement installé dans une bonne voiture, vous verrez défiler un paysage très variés pendant 1.200 kilomètres, vous traverserez des tribus très différentes, qui vous donneront l'occasion de tenir en éveil votre sagacité et, ainsi, apprendre à faire la distinction entre les divers visages nègres. Ce qui vous paraîtra parfaitement impossible au moment où vous mettrez le pied sur le sol africain. Il ne faut pas croire qu'il est facile de diversifier ces figures, pas plus qu'il ne faut avoir l'illusion qu'un gibier vu et poursuivi est un gibier abattu...

Je vais vous conter une de mes premières chasses.

Avant que la brume qui précède le jour ait été dissipée, j'étais parti chasser. Je voulais une grosse pièce...

C'était la fin de la saison sèche, quelques pluies avaient donné un regain d'exubérance à la brousse. De petits bois piquetaient, deci delà, la savane et me faisaient des relais d'ombre.

Je marchais depuis quatre heures sans avoir rencontré la moindre trace fraîche, pouvant me donner de l'espoir. Soudain, *Kamba*, mon chasseur noir, s'immobilisa et s'aplatit sur le sol, sans bruit, comme un chiffon...

Il me fit signe de ne pas bouger et son doigt pointé m'indiqua la direction où mes regards devaient se porter. J'écarquillais les yeux... je ne voyais rien, sinon au-dessus des herbes, entre les branchettes, une forme comme un tronc d'arbre, brun rouge, ayant environ 1 m. 50 au-dessus du sol, le sommet en forme de croissant rongé par le feu, semblait-il. Je rampai auprès du chasseur. Arrivé près de lui, je relevai la tête... Que vis-je? mon tronc d'arbre rentrer en lui-même... C'était un buffle à quelques pas de moi. Mon être engourdi, d'un seul coup fut fouetté, mon sang se jeta, en boule, dans ma tête pour fondre des pieds aux mains, dans un va-et-vient fébrile, affolé. Au lieu d'attendre un moment favorable, précaution que n'eût pas oubliée un vieux chasseur, j'épaulais et visais au garot, espérant atteindre le cœur, ou briser la colonne vertébrale. Mon coup porta un peu sur le côté, je ne touchais pas un organe essentiellement vital.

La bête, redressée, fonça d'un bond dans notre direction. Nous sautâmes de côté, mes hommes crièrent, tapèrent des mains... A ma stupéfaction, à quelques mètres, le buffle obliqua et disparut derrière les fourrés.

Je crus l'avoir manqué. Rageur, malgré les protestations de Kamba, je me lançais à sa poursuite... Des traces de sang me renseignèrent. Le sang était comme battu, globuleux, indiquant une blessure au poumon.

Nous marchions depuis un moment. Tout à coup, les branches souples d'un buisson s'écartent violemment... La masse du buffle apparaît sur le côté, tête baissée chargeant mon chasseur. Celui-ci avait heureusement légèrement dépassé la bête et s'élança, avec un instinct merveilleux, non pour fuir en avant, mais à contre sens de l'attaque et s'écrasa à terre.

Immédiatement, l'animal se bloqua des quatre sabots, souffla, cherchant sa victime disparue... Ne voyant rien d'autre à découvert que moi, il fonça. Je le tenais déjà en joue, je tirai une fois..., deux fois..., la distance était courte, une dizaine de mètres environ. Il ne tomba pas et chargea. Je ne vis plus de salut que dans la fuite... Je lâchai mon fusil, devenu inutile, pivotai et m'élançai.

Un choc terrible me fit rouler à terre..., j'étais fichu... Un souffle passa sur mon visage... je tendis les bras..., ma main heurta un corps dur..., j'ouvris les yeux..., c'était une corne énorme, épaisse, formidable. La bête était là..., morte. Elle était tombée au moment où je heurtais mon boy. Si le buffle s'était abattu un mètre plus loin, ç'eût été le poids total de son lourd poitrail qui m'eut écrasé...

Je ne promets pas de chasses toujours aussi émouvantes, je dirai heureusement, à cause du danger couru. Je déconseillerai de poursuivre une bête puissante, blessée, en terrain couvert.

Il ne faut pas penser que ces passionnantes joies cynégétiques ne peuvent être l'apanage que de quelques privilégiés de la fortune : le voyage dont je parle est à la portée de beaucoup, je pourrais presque dire de tout le monde, si l'on additionne le coût des vacances prises sur une plage quelconque, pendant deux ou trois années, des plages moyennes s'entend.

J'estime que les frais d'un circuit établi pour deux ou trois mois, seraient d'environ 25.000 francs, auxquels il convient d'ajouter le prix du permis de chasse, dont le coût varie suivant l'importance du gibier recherché.

Les amateurs de confort pourront rester dans un centre européen et se rendre sur les lieux de chasse, en auto ou en embarcation. Ceux qui préfèrent la vie de camping s'installeront dans un village indigène et coucheront soit sous une tente, soit dans une case.

Je conseille une visite à l'Administrateur chef de la Région. Elle sera précieuse pour se faire aiguiller sur un village, dont le Chef obligeant prêtera un « Chasseur » qui servira de guide et sera un collaborateur indispensable au touriste.

L'Afrique vous appelle, cédez à la tentation, vous ne le regretterez pas.

O. DE LABROUE.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 C

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. c) 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

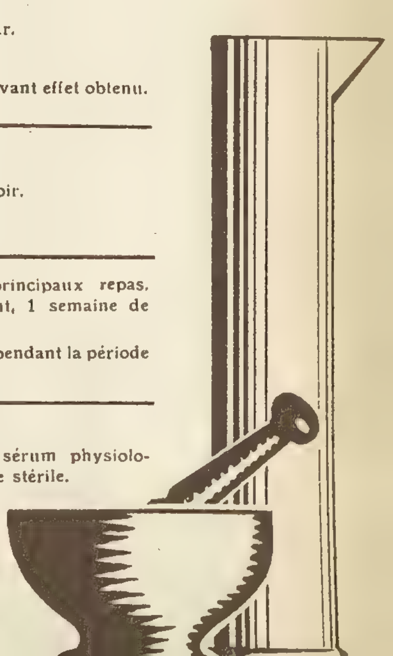

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

Forest-Bruxelles, 112, rue St-Denis; Anvers, 37, rue Bouwens ; Charleroi, 44, rue Habart ; Gand, 32, rue Digue de Brabant ; Liége, 7, rue Libotte ; Mons, 103, rue des Canonniers ; Ostende, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

AVRIL 1934.

Collection " PERSPECTIVES "

Pour aider à la compréhension de notre époque

ELIE FAURE

LES TROIS GOUTTES DE SANG

Le problème du **racisme** étudié avec une lucidité fulgurante. Le conflit des races, et leur mélange, a non pas ruiné, comme le pensait Gobineau, mais bien créé la civilisation. Le métis est son ferment.

◆

Un volume in-8 couronne.. .. .. 12 frs

ALPHONSE SÉCHÉ

◆

LA MORALE DE LA MACHINE

La Machine — Son Usine
La Société et l'Usine
La Morale de la Machine

◆

Uu volume in-8 couronne.. .. .. 12 frs

RAOUL BRUGEILLES

◆

INTRODUCTION A UNE SOCIOLOGIE THOMISTE

Données historiques et critiques : Vue d'ensemble. — La Religion. — La Civilisation. — La Culture — Le Régime.

◆

Essai constructif : Les principes thomistes. — La Vie Sociale en puissance. — La Vie Sociale en acte. — L'Eglise et la Société. — Conclusion.

◆

Un volume in-8 couronne (12×19) de 288 pages.. .. .. 15 frs

EMILE CHAROY

◆

VERS LE BONHEUR

Relativité du bonheur
Orientation de la vie
Les instincts
Le mariage

◆

Un volume in-8 couronne.. .. .. 15 frs

L. BOIS

◆

L'IMAGINATION DANS LA VIE ET DANS L'AU-DELA

◆

Essai psycho-physiologique

◆

Un volume in-8 couronne.. .. .. 12 frs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris-6e — **Edgar MALFÈRE, Directeur** — Chèq. Postaux, Paris 323.91

NOS PAGES MEDICALES INEDITES

FACULTÉ DE [illegible] DE PARIS

## Le Problème des Hémorragies Digestives

par le Docteur René-A. GUTMANN,

Médecin des Hôpitaux de Paris.

LA survenue d'une hémorragie digestive est l'une des éventualités qui placent le plus impérieusement devant la nécessité d'un diagnostic rapide. La multiplicité des causes possibles, qui vont d'un cancer gastrique au début à des érosions sans gravité et sans lendemain, incitent aussi bien le malade et sa famille que le médecin à en avoir « le cœur net ». Malheureusement ce problème, l'un des plus importants de la pathologie digestive, est aussi l'un des plus difficiles.

La première question qui doit se poser lorsqu'un malade raconte qu'il a « vomi du sang », est celle de savoir si cet incident s'est vraiment produit.

Nous rappellerons, sans insister, le diagnostic classique et parfois difficile avec l'hémoptysie, avec l'epistaxis déglutie. En dehors de ces deux causes, il est extrêmement fréquent, lorsqu'on interroge les malades de façon plus précise, de constater que le prétendu « vomissement de sang » n'est en réalité qu'un « vomissement avec sang ». Il s'agit de sujets qui vomissent habituellement pour une raison quelconque, ethylisme, maladies hépato-vésiculaires, appendicite, etc., et qui constatent qu'il y a dans leur vomissement « des filets de sang » ou une « gorgée de sang ». Ces vomissements avec filets de sang ont lieu en général le matin au réveil ; ils surviennent assez fréquemment, et ce sont les deux caractères qui doivent appeler l'attention, car il est tout à fait anormal que de véritables hématémèses lésionnelles se reproduisent avec cet horaire, cette fréquence et en touchant aussi peu l'état général.

La véritable hémorragie digestive se produit de temps en temps, n'importe quand et avec abondance. Dans les cas qui nous occupent ici, l'examen du rhino-pharynx montre souvent de petites lésions, pharyngite, varicosités, etc..., qui expliquent la présence de sang au moment des efforts de vomissements.

Notons aussi qu'une crise unique, accidentelle, de vomissements peut, par sa violence, provoquer une rupture vasculaire. L'hémorragie survient alors après des efforts de vomissements répétés et ne colore pas d'emblée, comme dans l'hématémèse vraie, le premier rejet.

Rappelons enfin l'origine gingivale possible et nous en aurons fini avec ces fausses hématémèses sur lesquelles nous avons insisté parce que, dans une consultation digestive, il n'y a pas de semaine où, par un rapide interrogatoire, on ne puisse éliminer ces causes d'erreur.

⁂

Cette étape préliminaire franchie, ayant acquis la certitude que le malade a vomi du sang, il reste à en chercher la cause. Pratiquement, l'hématémèse survient dans trois ordres de circonstances. Dans le premier, il s'agit d'un malade qui présente une histoire digestive au milieu de laquelle l'hémorragie apparaît comme une complication. Dans le deuxième, l'hémorragie survient chez un malade à l'histoire non digestive. Dans le troisième, enfin, le malade n'a jamais eu aucun trouble auparavant et l'hémorragie constitue à elle seule toute la maladie.

Chez un malade qui a souffert de l'estomac et qui a saigné, la première lésion qu'il est naturel de soupçonner est *l'ulcère.* Mais — c'est une notion capitale qui domine le diagnostic des hémorragies digestives et sur laquelle nous aurons à revenir plus longuement — l'ulcère n'est pas la lésion numériquement la plus importante dans la genèse des hémorragies.

On doit penser à l'ulcère lorsqu'il s'agit d'un malade qui a, dans ses antécédents, des douleurs évoluant par périodes à caractères spéciaux. Elles tranchent par leur netteté dans la vie du patient, commençent brusquement, durent 15 jours à 2 mois en moyenne pendant lesquels le sujet souffre chaque jour 2 à 4 heures après les repas, cessent brusquement et sont séparées les unes des autres par des intervalles libres qui durent des mois et parfois plus.

Lorsque la maladie évolue depuis de longues années, la netteté des périodes tend à s'effacer par allongement et soudure.

L'hémorragie a une grande influence sur les douleurs : dès qu'elle survient, celles-ci s'arrêtent. Lorsqu'elle arrive au début de la période, elle la « décapite » ; le malade, qui souffrait les autres fois par exemple un mois, a souffert cette fois un jour, puis a saigné et ses douleurs se sont arrêtées. On voit même parfois alterner des périodes typiques de douleurs sans hémorragies et des hémorragies sans douleurs.

L'examen radiologique permet souvent, par des bons clichés en série, d'étayer de façon absolue le diagnostic. Mais certaines difficultés peuvent surgir. Lorsqu'il s'agit d'un ulcère duodénal peu évolué, la saignée locale réalisée par l'hémorragie fait souvent disparaître les déformations qui sont ici surtout intérieures et œdémateuses, et le bulbe paraît normal.

Comme, même en dehors des hémorragies, la fin de la poussée douloureuse amène elle aussi la disparition des images anormales, il en résulte qu'il faut parfois attendre une nouvelle poussée, cette fois douloureuse et non hémorragique, pour que l'image soit typique et le diagnostic possible. Quand il s'agit d'ulcères purement hémorragiques, il arrive, nous le verrons, que jamais le diagnostic radiologique ne puisse être fait. On pense empiriquement à l'ulcère à cause de la répétition des hémorragies.

Plus l'ulcère est vieux, plus les lésions qu'il provoque deviennent pariétales, scléreuses, et plus le caractère transitoire de leurs signes radiologiques disparaît.

Les mêmes caractères peuvent s'observer dans l'ulcère de la petite courbure.

En résumé, chez un individu qui a saigné, et qui a une histoire ulcéreuse peu ancienne, l'absence d'image d'ulcère n'est pas une preuve absolue qu'il n'y a pas d'ulcère lorsque les clichés ont été pris peu après l'hémorragie ou pendant les périodes non douloureuses.

Il faut aussi penser au *cancer de l'estomac.* Il s'agit d'un individu ayant dépassé la quarantaine, qui souffre, légèrement en général, de troubles gastriques peu définis, lourdeurs, petites douleurs précoces ou tardives, n'a plus faim, a perdu le goût de fumer. Il n'a pas bonne mine, il a maigri. Tous ces troubles, par opposition à ceux de l'ulcère, sont survenus assez récemment et pour la première fois ; ils n'ont pas évolué par poussées. Au contraire, depuis leur installation, ils persistent ; ils ne sont pas égaux à eux-mêmes comme ceux de l'ulcère pendant sa poussée, si longue soit-elle ; au contraire, ils ont tendance à s'aggraver lentement. L'hémorragie digestive survenant sur ces entrefaites vient éclairer le diagnostic qui sera confirmé par un examen radioscopique étayé de bonnes radiographies (pas d'*une* radiographie ; il faut qu'un cancer soit déjà avancé pour que la lecture d'un seul cliché emporte la conviction).

A côté de ces deux lésions, il faut penser à la *syphilis.* La syphilis gastrique est bien moins fréquente qu'on le croit parfois et souvent, chez les syphilitiques on a, en pratique digestive, à faire à des maladies gastriques diverses : ulcère, cancer, etc., que le traitement spécifique n'améliore pas. Ce n'est pas une raison pour laisser passer les assez rares cas authentiques de syphilis gastrique. L'histoire de la syphilis gastrique n'est pas aisée à décrire rapidement. Disons qu'elle ne ressemble jamais à l'ulcère avec ses périodes tranchées de douleurs tardives. Il peut s'agir de douleurs vagues ou violentes, continues ou irrégulières, accompagnées souvent d'une atteinte de l'état général, d'anorexie, de vomissements ; parfois on observe un syndrome pseudo-cancéreux. Les lésions sont souvent hémorragiques et même parfois très hémorragiques ; tantôt les observateurs relatent de grands saignements espacés ou uniques ; tantôt il s'agit de malades qui saignent abondamment et de façon répétée. Les radiographies peuvent montrer toutes sortes d'images, niches atypiques, lacunes, infiltrations.

C'est sur la connaissance ou le soupçon de la syphilis qu'on se base pour tenter un traitement d'essai qui, si la lésion est vraiment syphilitique, aura un « effet magique » ; les hémorragies s'arrêtent, les lésions fondent, l'état général se transforme.

La question serait bien simplifiée si, en présence d'un malade qui souffre de l'estomac, et qui a saigné, on pouvait se dire qu'il existe toujours une lésion gastrique autonome et que, réserve faite pour la syphilis, il doit s'agir d'un ulcère ou d'un cancer.

En réalité, il n'en est rien et les causes que nous allons étudier maintenant sont, du point de vue statistique, bien plus fréquentes que les précédentes.

Par des mécanismes divers, poussées de gastrite, lésions vasculaires, dyscrasie sanguine, etc., une quantité d'affections digestives non gastriques ou même d'affections non digestives s'accompagnent d'hémorragies.

L'appendicite chronique est à la base d'hémorragies digestives de façon non exceptionnelle (qu'elle agisse en tant que facteur de gastrite infectieuse ou de periviscérite). Il s'agit de malades ayant la symptomatologie des dyspepsies secondaires où prédominent, selon les cas, les troubles gastriques sans périodicité nette (lourdeurs, crampes, nausées) ou les signes locaux (douleurs vives de la fosse iliaque droite, signes de typho-colite surajoutée). En tous cas, la présence à la palpation d'un point douloureux appendiculaire chez un malade à troubles gastriques atypiques qui a saigné doit toujours obliger à se demander si l'appendice n'est pas en cause.

D'une importance égale est l'origine *vésiculaire*. L'attention est appelée, à l'interrogatoire, sur toute une série de symptômes qui ont précédé l'hémorragie. Dans les observations caractéristiques, il s'agit de crises sous-hépatiques violentes, courtes, parfois rythmées par les règles, d'autres fois de troubles dyspeptiques d'allure banale, mais où les nausées, l'action des aliments gras, des œufs, du chocolat, parfois la survenue de temps en temps des crises courtes plus violentes si caractéristiques, attirent l'attention.

L'examen physique montre un symptôme capital, la douleur à la fin de l'inspiration provoquée par le pouce sur la vésicule seule ou sur la vésicule et le foie. On sait en effet aujourd'hui que, dans les cholecystites, il faut toujours compter avec la participation du parenchyme hépatique touché par une même infection et que la cholecystite est souvent une hépato-cholécystite. L'hépatite explique chez ces malades divers symptômes, le mauvais état général, l'asthénie, l'urticaire, etc., et aussi, pour une part, la tendance hémorragique.

Ceci nous mène à parler des causes *hépatiques* cliniquement nettes. Non pas que nous entendions décrire ici les hémorragies chez les cirrhotiques avérés ; elles sont classiques et faciles à reconnaître. Mais très souvent l'hémorragie est un signe de début, alors que les autres manifestations sont encore légères. Avant d'avoir saigné, notre malade présentait des troubles digestifs insuffisamment expliqués par des habitudes éthyliques, anorexie, écœurement, diarrhée ; il a parfois un peu maigri, son ventre par contre est un peu ballonné, on y découvre une ébauche de circulation collatérale, quelques taches rubis ; il y a un léger œdème prétibial ; des hémorroïdes sont apparues ; le teint est un peu jaunet. La rate est percutable, le foie est un peu débordant à la palpation.

L'exploration fonctionnelle de ce foie est ici précieuse ; elle s'appuiera en particulier sur les épreuves au rouge bengale, aux divers sucres, etc.

Toutes les *périviscérites* du carrefour, membranes et brides périduodénales, péri-pyloriques, peuvent provoquer des hémorragies. Elles s'accompagnent en effet de poussées inflammatoires du côté des muqueuses sous-jacentes ; surtout elles peuvent causer une gêne du transit et c'est une règle que la muqueuse de tout organe digestif au-dessus d'une sténose devient congestive, enflammée et prête à saigner. La clinique des périviscérites est assez confuse. En cas de périviscérite sténosante, le diagnostic est relativement facile par l'interrogatoire et surtout la radiologie. Dans les cas typiques non sténosants, les sensations douloureuses tendent à devenir quotidiennes et continues, c'est-à-dire que le malade souffre tous les jours et toute la journée. Mais d'autres fois les adhérences ne gênent pas suffisamment l'évacuation gastro-duodénale pour être franchement sténosantes ; la symptomatologie est alors tout à fait vague, « dyspeptique ». La radiologie permet quelquefois, par exemple par la constatation d'images hérissées persistantes, de penser au diagnostic véritable qu'il sera toujours très difficile d'affirmer ; le traitement médical (agents physiques, éther-benzyl-cinnamique, etc.), peut être essayé. Si le diagnostic se fixe, surtout s'il y a gêne mécanique, il faut intervenir.

Il nous reste enfin, parmi les maladies digestives provoquant des troubles cliniques et des hémorragies, à parler des *gastro-duodénites.* C'est un terrain encore peu défriché.

On a publié pas mal d'observations dont le schéma est celui-ci : un malade a une histoire ulcéreuse, c'est-à-dire des douleurs tardives périodiques avec longs intervalles ; il saigne ; on ne trouve rien à la radio ; on l'opère ; on ne trouve pas d'ulcère, pas de lésion ; on considère qu'il s'est agi d'une poussée de gastrite. Beaucoup de ces observations me paraissent susceptibles de diverses critiques. Souvent il s'agit d'une simple exploration extérieure de l'estomac et du duodénum. Or j'ai montré, par de nombreuses observations, qu'un ulcère, s'il est encore purement muqueux, peut échapper complètement à la vue et au toucher du chirurgien.

De plus, nous avons dit plus haut que l'ulcère non calleux était une maladie épisodique qui guérit, après la poussée et après l'hémorragie, cliniquement et radiologiquement ; mais cette guérison est souvent aussi anatomique. Il en résulte qu'un ulcéreux qui a saigné peut être ensuite examiné aux rayons sans qu'on trouve rien à l'opération ; même sur la pièce réséquée, il peut ne rien rester. Si l'on méconnaît ces divers faits, on peut être amené à dire chez un ulcéreux à histoire périodique typique et à hémorragies, qu'il n'y a aucun signe radiographique — et, plus tard, à l'opération, anatomique — d'ulcère, alors qu'en réalité l'ulcère est intérieur et purement muqueux ou même a disparu. On est ainsi conduit au diagnostic erroné de gastro-duodénite, tandis que je crois au contraire que lorsqu'il y a une histoire typique d'ulcère, il y a bien en réalité le plus souvent un ulcère .

La gastrite se présente, elle, avec des signes tout à fait différents ; elle n'est pas périodique ; elle donne des lourdeurs, irrégulières ou subcontinues, de la sensibilité locale à la pression, elle a ses signes radiologiques à elle ; elle a, enfin, à titre de pratique moins courante, le complément de la gastroscopie. Je ne puis ici pousser à fond toutes ces discussions semiologiques et radiologiques. Elles font l'objet de deux gros volumes parus récemment (1).

⁂

Il est une autre catégorie de sujets où le diagnostic est relativement facile ; il n'existe pas d'histoire digestive, mais l'examen général révèle des signes assez probants. Nous insisterons peu sur ces cas qui appartiennent à la médecine générale plus qu'à la gastro-entérologie.

Il peut s'agir d'un grand *hypertendu* et l'on sait que l'hypertension est, à elle seule, au cours des poussées paroxystiques surtout, cause d'hémorragies diversement localisées.

Souvent à cette hypertension s'ajoute une *sclérose artérielle;* la palpation du pouls radial, des fémorales, des diverses artères périphériques, permet de préjuger de la sclérose des artères profondes qui, exceptionnellement même, apparaissent opaques sur les clichés. Pourtant l'hypertension et l'artériosclérose constatées ne doivent pas dispenser de rechercher une lésion digestive. Il peut y avoir chez notre hypertendu toute la série des maladies citées plus haut. Les sujets qui en sont atteints saignent même plus facilement s'ils sont hypertendus, cette tare étant ainsi, comme certaines dyscrasies sanguines, une cause prédisposante à l'hémorragie lésionnelle.

---

(1) R. A. Gutmann. « Les Syndromes douloureux de la région épigastrique », 2e édit., 2 vol., 1.168 p., 968 fig. Doin, édit., 1934. On y trouvera aussi la bibliographie complète des principaux travaux français et étrangers concernant les hémorragies digestives étudiées ici. Dans cet article, pour essayer de simplifier un problème très compliqué, je n'ai pas mentionné les publications diverses consacrées à ce sujet.

Dans d'autres cas, le malade a une grosse *rate.* La clinique et le laboratoire orientent alors vers le diagnostic de maladie de Banti, de tumeurs, de parasitose, de syphilis, de tuberculose de la rate, de splénomégalie hémolytique, de thrombophlébite. La notion de la splénomégalie présente une importance capitale dans le traitement des hémorragies des cirrhoses. Toute une série de travaux des plus importants sur lesquels je ne puis insister (Société Médicale des Hôpitaux, Février 1934), montrent l'intérêt pratique d'un syndrome particulier (Maladie de Chauffard-Eppinger). Il s'agit d'une cirrhose avec splénomégalie et hématémèses dans laquelle l'extirpation de la rate amène la guérison et de la maladie du foie et des hémorragies.

Parfois, il y a de façon patente un état anormal vasculo-sanguin diagnostiqué antérieurement : une anémie pernicieuse, une hémophilie, de l'hémogénie ; on peut même trouver sur le corps et les muqueuses des naevi et l'interrogatoire fait parfois porter le diagnostic d'angiomatose héréditaire, type Osler.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Les examens confirment ces divers diagnostics. Notons seulement, comme difficulté surajoutée, qu'après une hémorragie, des anomalies sanguines peuvent disparaître transitoirement, de même que certaines grosses rates non scléreuses peuvent passagèrement diminuer de volume.

⁂

Dans les deux catégories précédentes, une histoire clinique antérieure à l'hémorragie, un examen du malade orientaient le diagnostic.

Il n'en est plus de même dans les cas que nous allons examiner maintenant où l'hémorragie constitue le premier signe et où l'examen physique ne montre rien. Il n'existe pas de troubles digestifs auparavant ; jusqu'au moment de l'hémorragie, le sujet paraissait sain. Une série d'examens peut permettre de poser un diagnostic, mais il ne faut pas se dissimuler qu'il est un assez grand nombre de cas où, toutes recherches terminées, nous ignorons complètement pourquoi le malade a saigné.

La première maladie à laquelle on pense est, ici, également *l'ulcère.* Il existe des ulcères, surtout duodénaux, à forme purement hémorragique ; la poussée commence, le malade souffre un ou deux jours, puis l'hémorragie survient, « décapite » la poussée qui s'arrête, selon cette règle si fréquemment observée en pathologie digestive que l'hémorragie protège contre la douleur. Dans d'autres cas, le malade ne souffre même pas ; il saigne d'emblée.

Il est possible, sur des films, de voir des signes ulcéreux, si l'ulcère est vieux ; si l'ulcère est jeune, muqueux, nous avons dit plus haut qu'on peut ne plus rien voir du tout d'anormal. L'œdème inflammatoire, la profondeur de l'ulcération, sont brusquement diminués et, si l'on peut dire, « guéris » par ce vieux remède de la saignée qui, ici, est locale et spontanée. Dans certains cas, le bulbe reste gros, sa muqueuse inégale, mais on ne voit rien de net.

Plus tard, si le malade souffre, des clichés pourront montrer des déformations. D'autres fois, c'est la répétition des hémorragies qui mène à opérer et permet de découvrir l'ulcère.

L'ulcère purement hémorragique, sans douleur, avec déformations transitoires, existe aussi à l'estomac, mais il est moins fréquent qu'au duodénum.

Le *cancer* gastrique, sans aucun autre signe et à forme purement hémorragique, peut s'observer, mais il est rare. En présence d'une hémorragie qui ne fait pas sa preuve, il faut examiner, de ce point de vue, non seulement les parties habituelles de l'estomac, mais la grande courbure dans sa partie haute, la grosse tubérosité, régions dépourvues de grandes défenses, qui se laissent envahir par le cancer sans grands troubles jusqu'à ce que l'amaigrissement, une tumeur ou, comme ici, une hémorragie d'emblée, viennent révéler trop tard la lésion.

Parmi les autres affections qui peuvent saigner d'emblée sans douleurs, citons la *syphilis* gastrique. Il faut y penser, faire les réactions, le traitement au besoin, mais on doit être prudent dans les interprétations. On voit des sujets non syphilitiques qui saignent une fois sans cause connue et, non traités, ne saignent jamais plus ; je ne considère donc pas comme probantes des observations où un malade a saigné sans cause, a reçu un traitement antisyphilitique et n'a jamais plus saigné. Il n'en est pas de même quand l'hémorragie initiale s'accompagne de signes radiologiques qui disparaissent avec le traitement.

Citons également, comme substratum possible d'hémorragies sans signes cliniques, les *tumeurs benignes* dont l'aspect radiographique est concluant.

Les malades du *foie* peuvent avoir l'hématémèse comme signe quasi initial ; chez un spécifique, chez un éthylique surtout, la clinique montre des ébauches « pré-cirrhotiques » ; les examens fonctionnels du foie indiquent qu'il est touché, on ne trouve rien ailleurs. Il est logique de mettre en œuvre un traitement de cirrhose. C'est dans ces hématémèses pré-cirrhotiques qu'on a pu voir à l'œsophagoscope les classiques varices œsophagiennes (1).

La question des hémorragies cryptogénétiques d'origine *splénique* n'est pas pour rendre plus facile le problème des hémorragies digestives. On sait que ces hémorragies sont fréquentes au cours des splénomégalies ; mais ce qui est de connaissance relativemnt récente, c'est que l'hémorragie peut précéder de longtemps, et même de nombreuses années, l'augmentation de la rate. Rien n'indique donc pendant tout ce temps la cause réelle des accidents. Certains auteurs ont proposé de faire une splenectomie presque empirique chez des sujets qui saignent à répétition sans cause connue.

⁂

Nous voici ainsi amenés aux hémorragies où l'on ne trouve rien.

Dans certains cas, un examen du *sang* montre des signes pour ainsi dire minima, signe du lacet, augmentation du temps de saignement qui, sans donner la cause de l'hémorragie, aident peut-être à se rendre compte comment une cause infime, inaperçue, petite poussée de gastrite, petite érosion, peut amener un saignement important. On a aussi signalé l'hypercholestérinémie qui traduirait parfois une artério-sclérose discrète, l'oxalémie, qui provoquerait des plaies minimes de la muqueuse gastrique.

Mais souvent on ne trouve rien, par aucune méthode connue et l'on reste dans la plus profonde ignorance de la cause qui a produit des hémorragies parfois considérables.

⁂

Comment se répartissent, statistiquement parlant, ces diverses causes d'hémorragies? Si l'expérience prouve que, sur 100 hématémèses par exemple, on trouve la cause de l'hémorragie 98 fois, il n'y a qu'à se livrer à un bon examen et décider ensuite de la marche à suivre.

Si cette même expérience prouve que, sur 100 hématémèses par exemple, il s'agit 98 fois d'ulcère et de cancer, il n'y a qu'à opérer chaque fois, à reséquer l'estomac et à s'assurer aussi en même temps d'un diagnostic et d'un traitement radical.

Il n'en est malheureusement pas ainsi. Dans une statistique que j'avais faite avec Demole sur les 100 dernières hématémèses de ma consultation, nous étions arrivés aux chiffres suivants :

Ulcères, 19 - Cancers, 3 - Tumeurs bénignes, 1 - Syphilis gastrique, 1, soit 24 lésions gastro-duodénales.

Appendicites chroniques, chlolécystites, dyspepsies anciennes, gastrites chroniques, 41.

Hépatiques, 6.

(Anciens opérés d'estomac qui n'entrent pas dans la pratique courante, 6).

Causes restées indéterminées après tous examens, 21.

Depuis ces deux années, mon impression générale est restée la même (2).

Pourtant, devant les travaux de chirurgiens qui proposent de reséquer d'emblée l'estomac aux malades qui saignent, je me suis souvent demandé avec angoisse si mes idées n'étaient pas inexactes. Tout ce que je vois chaque jour me fortifie au contraire dans mon opinion.

J'ai d'ailleurs été heureux de voir récemment un travail d'un médecin anglais, Shaw, qui après avoir lu mes publications, a voulu les contrôler et est arrivé à des résultats, sinon identiques aux miens (Lancet, Août 1933), du moins de tendance générale analogue.

---

(1) Notons à ce sujet que l'œsophagoscopie peut, à titre exceptionnel, révéler comme cause d'hématémèses une lésion primitive de l'œsophage.

(2) Peut-être y a-t-il, dans ces hémorragies qui paraissent sans cause, un peu plus d'ulcères duodénaux purement hémorragiques, mais, je le répète, l'impression d'ensemble reste la même.

Prenant 28 hématémèses entrées dans son service pendant l'année, il trouve 12 lésions et 11 cas où « aucune cause ne peut être trouvée à l'hémorragie ».

Il faut noter, pour interpréter les statistiques, qu'une différence réside dans ce fait que celle que je viens de citer vise des individus hospitalisés en médecine pour hématémèse, tandis que la mienne concerne des sujets qui ont saigné et qui, ensuite sont venus consulter. Il ne s'agit donc pas tout à fait du même genre de malades. De même des statistiques de sujets entrés dans une clinique chirurgicale payante pour être opérés est, en pratique, formée de cas déjà étudiés, sélectionnés et voués à l'opération. Elle doit comprendre ainsi beaucoup plus de lésions gastro-duodénales nettes (cas de certaines statistiques de la Mayo Clinic). Mes conclusions visent des malades de consultations digestives et par conséquent se rapprochent, à mon avis, assez de la pratique courante.

En présence donc d'un malade qui a saigné, si l'examen ne montre pas de façon nette une cause précise (par exemple une grosse rate, une hypertension manifeste), il faut, par un interrogatoire poussé, chercher à mettre en valeur une histoire d'ulcère ou de cancer ; si l'histoire est muette, il faut encore penser à l'ulcère et au cancer, mais il faut se dire qu'il y a à priori un assez grand nombre de chances contre ces diagnostics (au lieu de se dire, comme on le fait habituellement, que ce sont les éventualités les plus probables).

Il faut néanmoins se rappeler que certains ulcères purement hémorragiques ne peuvent être diagnostiqués par les rayons qu'assez longtemps après l'hémorragie.

S'il existe une histoire digestive, il ne faut pas oublier que l'appendicite, la cholécystite, les périviscérites de causes variées, peuvent être en cause.

Il faut savoir que certaines gastrites toxi-infectieuses peuvent parfois être incriminées.

Ensuite il faut, en s'aidant de la clinique, du laboratoire, interroger la pathologie sanguine, vasculaire, hépatique, essayer des traitements appropriés, le traitement spécifique parfois.

Pour ces raisons, je ne pense pas qu'en présence d'un malade qui saigne, la gastrectomie d'emblée à la Finsterer soit une pratique recommandable.

Actuellement, les transfusions abondantes permettent en général d'attendre, et la gastrectomie sans diagnostic me paraît devoir être réservée au cas où le malade saigne de façon si abondante et si répétée qu'on a l'impression qu'il mourra rapidement. Alors, encore en faisant des transfusions abondantes pré et post opératoires, il est légitime de chercher à enlever l'organe d'où coule le sang.

De même la gastrectomie d'emblée pour hémorragie peut être défendue du point de vue chirurgical, chez un malade dont le diagnostic d'ulcère a déjà été posé antérieurement à l'hémorragie et où l'on est sûr par conséquent de trouver quelque chose.

Hors ces cas, la sagesse me paraît, dans une éventualité où il n'y a plus de chances contre que pour une lésion autonome gastro-duodénale, de chercher à temporiser (traitement classiques, transfusions selon les règles de Gosset et Tzanck), d'essayer de poser un diagnostic et de tenter ensuite des traitements médicaux appropriés (ou même chirurgicaux non gastriques, appendicectomie, cholécistectomie).

Si les hémorragies se reproduisent malgré les traitements médicaux, on peut être amené empiriquement et sans diagnostic à l'exploration et éventuellement à la gastrectomie.

Parfois, après gastrectomie, le malade saigne de nouveau ; c'est dans ces cas qu'il faut se rappeler que la splénectomie a parfois guéri des hémorragies rebelles.

Je me rends parfaitement compte que cette façon de considérer les choses ne simplifie pas le problème et qu'il est plus satisfaisant pour l'esprit de lire un article où toutes les hémorragies digestives sont rangées dans leurs petits tiroirs classiques. Malheureusement, en pratique, nous nous trouvons souvent devant des tiroirs fermés et dont nous ne sommes pas prêts de trouver les clefs.

Dr René-A. GUTMANN.

L'ORIENTATION MÉDICALE

Traitement des Algies « essentielles »

par le Docteur Paul **MERIEL**, Chef de Clinique à la Faculté de Toulouse

S'IL est des affections décevantes pour le malade qui en souffre et pour le médecin à qui il demande un apaisement, ce sont bien les algies dites « essentielles ». Le domaine de ces affections, assez vaste autrefois, a vu ses limites se rétrécir de plus en plus avec les progrès des investigations modernes, mais cependant l'étude impartiale des faits nous oblige à convenir qu'il est un certain nombre de phénomènes douloureux (névralgie faciale, sciatique, etc...), où l'enquête la plus minutieuse ne nous donne aucun renseignement étiologique ; ce sont ces algies que l'on qualifie alors d'essentielles. Leur thérapeutique médicale courante est particulièrement délicate et n'aboutit souvent qu'à de nombreux mécomptes. Si nous exceptons l'alcoolisation, applicable uniquement à des nerfs sensitifs, nous n'avons souvent que des moyens palliatifs tout à fait insuffisants. Cependant, dans le cours de ces dernières années, un certain nombre de procédés, qui comptent à leur actif des succès réels et durables, ont été préconisés et ce sont eux que dans ces quelques lignes nous allons très brièvement exposer, heureux si nous avons pu éveiller la curiosité du lecteur et l'inciter à les mieux connaître.

« La maladie ne tombe pas toute construite et à l'improviste sur n'importe qui ». Il faut qu'elle rencontre un terrain préparé par des erreurs accumulées. L'erreur alimentaire quantitative et surtout qualitative, le manque d'exercice, l'insuffisance des fonctions intestinales entrent surtout en ligne de compte pour produire des imperfections métaboliques, qui créent une sorte de maladie générale que d'aucuns rattachent à l'arthritisme. Par suite de cette défaillance initiale du terrain, qui se traduit souvent par des malaises digestifs, l'organisme pourra se trouver submergé par l'apport incessant des toxiques, et il cherchera, dans une crise d'élimination (asthme, migraine, etc...), à se débarrasser de ce trop-plein ; c'est la localisation de cette élimination sur tel ou tel émonctoire qui a pu faire penser à une maladie d'origine extrinsèque.

Ainsi on ne peut admettre que l'acte thérapeutique, aussi puissant qu'il soit, ne tienne pas compte de ces facteurs et laisse subsister, après la guérison, les raisons mêmes qui ont provoqué l'apparition de la maladie.

L'ECOLE NATURISTE, en cherchant à préciser les bases d'une alimentation saine et rationnelle, vise à replacer le malade, qui s'en est échappé, dans son cadre naturel, dans son hygiène vitale. L'application stricte des régimes indiqués par Carton, Bircher, leur a donné d'incontestables succès dans les névralgies essentielles rebelles à tout traitement. Nous ne pouvons, dans ce court exposé, nous étendre plus longuement sur le mode d'application et le mécanisme d'action de cette intéressante méthode, qui d'ailleurs était en puissance dans la doctrine hipocratique et nous renvoyons le lecteur que la chose intéresserait aux ouvrages de Carton, Bircher, etc...

Basées sur d'autres conceptions, mais cependant reliées entre elles par la nature fondamentale de l'importance du terrain, sont les deux méthodes que nous allons maintenant passer succinctement en revue.

La **REFLEXOTHERAPIE** qui, après un assez long sommeil, vient ces dernières années de connaître une vogue enthousiaste, cherche, par des excitations douces et appropriées, à rétablir le déséquilibre neuro-végétatif, qui cause ou accompagne certaines algies essentielles.

Nous ne rappellerons pas la technique, bien connue à l'heure actuelle, de la « touche » nasale.

Comment expliquer le mécanisme d'action de cette dernière ? La voie centripède principale paraît être le trijumeau, mais en réalité, comme l'a montré Passonow, ce nerf sert de support à un certain nombre de fibres sympathiques qui se rendent aux centres végétatifs du tronc cérébral. Par ailleurs, grâce aux nerfs végétatifs qui se rendent à la dure-mère et au lobe antérieur de l'hypophyse (Hovelacque), l'excitation peut gagner ainsi directement le plancher du troisième ventricule, si riche en centres neuro-végétatifs. Le déreglement de ce système cérébral peut être organique ou fonctionnel, primitif ou secondaire à des lésions cérébro-spinales, et ainsi, augmenter les troubles engendrés par ces dernières. C'est dans ces cas que l'excitation nasale parvient à rétablir un équilibre rompu et à réveiller certaines fonctions ralenties.

Comment alors expliquer le rôle thérapeutique dans une affection comme la névralgie essentielle du trijumeau par exemple ? On connaît le rôle provocateur du spasme vasculaire sur les noyaux sensitifs (Truel), une épine irritative localisera ce spasme sur le trijumeau, mais la nécessité d'une prédisposition du terrain, en l'espèce un état sympathicotonique, sera nécessaire pour que la crise évolue avec tout son cortège. N'est-on point frappé de la similitude de cette névralgie avec les autres affections neuro-végétatives, l'asthme, l'épilepsie : même soudaineté, même latence entre les crises et parfois même crises subintrantes réalisant un état de mal ?

C'est précisément sur cet état neuro-végétatif que se propose d'agir la réflexothérapie ; et cela, avec d'autant plus de succès, que le nerf ne présente aucune lésion organique. On sait, en particulier, qu'une alcoolisation antérieure, ayant créé une cicatrice au niveau du nerf, est capable de rendre la réflexothérapie inopérante.

Nouvellement introduite en Europe, mais connue en Chine depuis 30 siècles, est la thérapeutique des algies par les aiguilles ou **ACUPUNCTURE.** C'est grâce à M. Soulié de Morant, ancien Consul de France en Chine, que nous pouvons connaître et comprendre cette curieuse méthode que Ferreyrolles, Madame Martiny et Barishac ont entrepris de mettre au point. Dès la plus haute antiquité, on observa que lorsqu'un organe était troublé, certains points de la peau devenaient sensibles et même douloureux. Head, Dejerine, Guillaume et d'autres ont démontré expérimentalement que les viscères étaient en relation avec certaines zones du revêtement cutané ; le cas le plus typique est celui de l'angine de poitrine avec ses troubles sensitifs le long du bord interne de l'avant-bras gauche. Les médecins chinois ont eu l'idée qu'une excitation sur ces points pourrait avoir une action sur l'organe malade et modifier son état.

Les points se trouvent placés sur des lignes qui sont *les méridiens,* ainsi appelés parce qu'ils font la liaison tête-extrémités. Pour Martiny, cette systématisation correspond à une donnée onto-phylogénique : si l'on projette sur un ovoïde qui entourerait le corps humain ces méridiens chinois, on trouve une disposition cyclomérique qui rappelle celle de l'étoile de mer ou de l'oursin. Cette cyclomérisation est phylogéniquement et ontogéniquement plus ancienne que la métamérisation horizontale qui apparaît chez les annelés. Elle serait masquée chez les vertébrés par l'apparition d'une morphologie plus complexe.

Les malades ainsi traités sont-ils réellement guéris ? ou bien ne s'imaginent-ils pas l'être, grâce à une suggestion qui suspendrait la perception de leurs maux ? En fait, la question ne peut se poser, car l'art vétérinaire emploie l'acupuncture avec des succès plus nombreux même que chez l'homme. La difficulté de la méthode tient non seulement à la détermination des points pour chaque algie, mais au diagnostic du viscère qui présente des troubles de fonctionnement, et qu'il importe de traiter pour que le résultat soit sûr et durable.

Il devient donc nécessaire, ici aussi, de ne plus considérer la maladie isolément, mais de tenir compte de l'état du terrain sur lequel elle évolue. Le Nei-tsing, qui date de 28 siècles avant J.-C., ne dit-il pas : « Mais n'oubliez pas, pour le choix des points, que chacun est malade à sa manière ; de cela le sage ne peut pas ne pas tenir compte. » Il est à regretter que beaucoup, au cours des siècles, aient négligé cette sage recommandation de la tradition chinoise et hippocratique.

Docteur Paul MERIEL.

Chronique du Livre Médical

*Les Auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette Chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

LA LUTTE INTERNATIONALE CONTRE LE CANCER, par le Dr. J. BANDALINE. Chez Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. **Frs : 135.**

Le Directeur de l'Institut de physiothérapie de Biarritz fait preuve, dans un volume de près de 1.000 pages, d'une richesse de documentation remarquable. Préfacé par M. Justin Godard et M. le Doyen Roussy, le livre traite dans une première partie, de *« La Conception cancérologique à travers les siècles et de la lutte contre le Cancer en France »*, dans une seconde partie de *« l'Organisation de la lutte contre le Cancer »* dans 65 pays ; enfin, une annexe finale donne la liste des institutions cancéreuses, des personnes s'occupant du Cancer, des Ligues contre le Cancer, des Départements d'Hygiène, des Journaux médicaux de plus de 50 pays. L'ouvrage témoigne d'une foi inébranlable dans la justice de cette lutte, que le monde entier a engagée contre « Un des plus grands pourvoyeurs de mort humaine : le Cancer ».

LES DIAGNOSTICS CHIRURGICAUX AU LIT DU MALADE, par le Professeur BARTHELEMY. 300 pages. 101 schémas de l'auteur. Chez Maloine. **Frs : 45.**

C'est une mise au point extrêmement claire et pratique de l'enseignement de B. à Nancy. Le livre s'adresse « à l'Etudiant assez avancé dans ses études et à l'Etudiant qui a déjà pris un large contact avec l'Hôpital, et qui est en mesure de reconnaître un cas clinique ». Il s'adresse également, presque surtout, aux jeunes praticiens, qui ont quitté le lit d'hôpital et ne peuvent y revenir comme ils le voudraient.

LA DOULEUR EN GYNECOLOGIE, à l'Expansion Scientifique Française, 23, rue du Cherche-Midi. 324 pages. 57 figures. **Frs : 40.**

Ce livre, édité avec grand soin, a été écrit, formule nouvelle, par un groupe de gynécologues qualifiés : A. BINET (Nancy), COLANERI (Paris), KEIFFER (Bruxelles), LAFFONT (Alger), MICHON (Lyon), ZIMMERN (Paris), etc... La première partie est consacrée à *l'Innervation pelvienne chez la femme,* la seconde partie à *l'Etude clinique et semeiologique de la douleur en Gynécologie.* Malgré cette multiple paternité, l'ouvrage a conservé une homogénéité parfaite : ce n'est pas là le moindre des mérites de ce livre réussi.

LA CELLULITE, par le Prof. Guy LAROCHE et le Dr. Lucienne MEURS-BLATTER. Chez Alcan, 108, boulevard Saint-Germain. 140 pages. Prix : **Frs : 15.**

C'est là une affection plus entrevue par les praticiens d'aujourd'hui, que vraiment connue d'eux. Cette infiltration du tissu cellulaire interstitiel, ses conséquences, ses complications, ses douleurs, méritait d'être étudiée dans une mise au point complète : les auteurs s'y sont employés avec succès.

LA COLLECTION DES THERAPEUTIQUES NOUVELLES, publiée sous la direction du Prof. RATHERY, chez Baillière, 19, rue Hautefeuille, s'enrichit de trois nouvelles publications:

LE TRAITEMENT DE L'ASPHYXIE, par le Professeur Léon BINET (44 pages. **Frs : 6**), question d'extrême urgence, qui touche à toutes les branches de la Médecine, et dont l'étude par B. règle l'attitude, que doit avoir le Médecin pour lutter avec des chances de succès contre les états asphyxiques.

LE SUCRE, AGENT THERAPEUTIQUE, par I. SIGWALD (68 pages. **Frs : 8**), envisage le rôle thérapeutique des corps sucrés dans le traitement d'affections diverses, atteignant le trouble morbide en suppléant ou en stimulant certaines fonctions.

LE TRAITEMENT DES NEVRALGIES SCIATIQUES, par le Dr MOLLARET. (72 pages. **Frs : 8**), est une bonne étude qui a su se limiter aux points nouveaux et intéressants du sujet, groupés d'une façon pratique dans deux grands chapitres : indications et médications.

LE TRAITEMENT DES CARDIOPATHIES PAR L'ASSOCIATION SUCRE-INSULINE, par le Dr. KISTHINIOS. Préface du Prof. VAQUEZ, chez Baillière. 103 pages. **Frs : 13.**

K. s'est appliqué à spécifier les cas où cette association SUCRE-INSULINE devra être et sera en effet inactive, ceux dans lesquels il sera logique d'avoir recours à elle, et les bénéfices souvent précieux que l'on pourra en obtenir. Sujet neuf d'une exposition irréprochable.

LE TRAITEMENT AURIQUE DE LA TUBERCULOSE, par HINAULT et MOLLARD. Chez Vigot, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine. 325 pages. **Frs : 40.**

Dans sa préface, Ameuille montre tout l'intérêt de ce livre qui comporte l'essentiel de ce qui est connu aujourd'hui sur l'aurothérapie de la tuberculose: historique, valeur de la méthode, ses résultats heureux, ses accidents, le mode d'action de l'or, etc... Une riche bibliographie termine cet intéressant et important ouvrage.

PRECIS DE PHYTOTHERAPIE HEPATO-BILIAIRE, par le Prof. PARTURIER, de Lille. Chez Vigot. 246 pages. **Frs : 20.**

Ce livre est un hommage à la thérapeutique par « Les Simples ». A l'égard de ce grand laboratoire délicat qu'est le Foie, les traitements doivent éviter d'être vulnérants. Aussi P. préconise-t-il d'abord une cure de désintoxication, d'élimination des déchets toxiques, puis une thérapeutique faite de réserve et de prudence, dont les plantes médicinales constitueront la base. Ce livre, si original, si différent des traités ordinaires, envisage dans une première partie l'établissement du traitement phytothérapique dans les différents aspects des grands symptômes hépato-biliaires ; la deuxième partie est consacrée à l'étude des plantes utilisées par l'auteur, enfin, dans une troisième partie une table alphabétique porte, en face des indications cliniques, le nom des plantes qui leur correspondent.

SEMEIOLOGIE DU SOMMEIL, par A. TOURNAY. Chez Doin. (136 pages. **Frs : 30**).

Cet essai de « Neurologie expliquée » est une œuvre de très haute tenue, et qui témoigne de la remarquable culture de l'auteur, de sa science profonde d'un problème neurologique, déjà étudié par lui avec Jean LHERMITTE. *Coups d'œil sur le sommeil de l'enfant et de l'adulte. Analyse des observations faites sur le sommeil de l'enfant et de l'adulte. Essais d'explications et de synthèse. Vers la séméiologie du Sommeil,* tels sont les titres des quatre parties de cet ouvrage, signé d'un Maître.

LA COLLECTION DE LA PRATIQUE MEDICALE ILLUSTREE, publie, chez Doin, sous la Direction du Professeur SERGENT :

L'ARYTHMIE COMPLETE, de ROUTIER et P. L. THIROLOIX (50 pages. **Frs : 20**). Malgré les apparences, il s'agit là moins d'un chapitre spécialisé de la pathologie cardiaque que d'une étude, d'ailleurs excellente, de pathologie interne générale, ayant aux yeux du médecin un caractère pratique et une utilité de chaque jour ; le livre est préfacé par Ch. LAUBRY.

LA PONCTION CISTERNALE, par Mariano CASTEX et Luis ONTANEDA, de Buenos-Ayres. Trad. GAULLIEUR-L'HARDY. 17 Fig. 70 pages. 5 Planches. **Frs : 35.**

La voie sous-occipitale préconisée atteint la « *Cisterna Magna* », dont C. et O. donnent une description anatomique appuyée de belles figures ; sont passées en revue les modalités de la technique, les avantages et les inconvénients de cette méthode, supérieure, disent les auteurs, à la classique ponction lombaire. Monographie qui fait honneur à nos Confrères Argentins.

Médecin Général DEJOUANY.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Le Rêve et la Vie

par Marcel PREVOST,
de l'Académie Française.

Nous commençons avec cet article de M. Marcel Prévost, de l'Académie Française, la publication des réponses à une enquête sur les rêves auprès de quelques personnalités représentatives de la Littérature, de l'Art et de la Science.

Outre son intérêt anecdotique, cette enquête apportera, croyons-nous, une contribution précieuse à l'étude d'un problème psychologique toujours controversé.

PASCAL a dit quelque part qu'un ouvrier rêvant toutes les nuits qu'il est roi aurait la même existence, en somme, qu'un roi rêvant toutes les nuits qu'il est ouvrier.

Cela prouve, d'abord, que l'illustre écrivain avait des rêves étonnamment semblables à la réalité. Cela suppose aussi que sa mémoire gardait, avec une surprenante fidélité, après le réveil, et les images qui avaient animé son sommeil et l'ordre de leur succession.

Puisqu'on me demande aujourd'hui d'exposer la façon dont je rêve moi-même, me voilà obligé de confesser que, même à cet humble point de vue, je n'ai rien de commun avec l'auteur des *Pensées.*

Autant qu'on peut observer son propre sommeil, il me semble bien que je ne dors jamais sans rêver : mais très peu de ce que j'ai rêvé survit dans ma mémoire quand le réveil est accompli.

Après cet aveu, on me demandera sur quoi je puis fonder la conviction qu'une fois endormi, une vie de rêve commence et se poursuit sans interruption jusqu'au réveil.

Eh bien ! c'est parce que, quand mon sommeil est brusquement interrompu pour une cause quelconque, notamment par un bruit, quand je suis, comme on dit, réveillé en sursaut, j'ai conscience de suspendre, non pas une opaque anesthésie, mais bien l'épisode d'une vie et la suite d'une action.

Sauf exception, d'ailleurs, ma mémoire en retient seulement les tout derniers incidents : ce qui se passait dans mon rêve quelques secondes avant sa rupture. Il advient même que le fugace bout de rêve perçu à l'instant du réveil s'efface aussitôt, disparaît définitivement de mon souvenir qu'il a traversé comme un éclair. L'exception se produit si le réveil, bien qu'inopiné, a été plus lent : les dernières images, les dernières paroles, les derniers gestes de cette vie irréelle subsistent alors assez nettement pour que je puisse me dire : « J'ai rêvé ceci et cela ».

En un mot, puisque je me réveille toujours avec la sensation d'interrompre un rêve, j'ai été amené à conclure que je ne dors jamais sans rêver.

⁂

Ayant ainsi acquis par l'expérience la conviction que j'ai une vie de rêve, et une vie de rêve à peu près continue, puisque chaque réveil brusque arrête un spectacle ou même une action — suis-je capable de porter un jugement sur la nature de cette autre vie, vécue dans le sommeil ?

Oui. En effet, au cours des années successives, tous ces fragments de vie rêvée qu'a recueillis ma mémoire ne me paraissent point disparates.

Le personnage central est pareil à moi ou du moins il ne s'en différencie guère. Si les événements, autour de lui, sont moins coordonnés que dans le réel, si sa propre allure est plus discontinue, son esprit et son tempérament moins définis, *il me ressemble pourtant* comme un cadet fantaisiste ressemblerait à son aîné mieux discipliné. La vie de mon cadet est plus estompée, plus changeante, soumise à de plus fréquents caprices du destin.

Est-elle plus heureuse ? Tout au contraire !

Non qu'elle soit semée de catastrophes : les rêves franchement mauvais me sont rares.

Ce serait plutôt une vie manquée, où aucune entreprise n'aboutit, mais cela sans choc. Une continuelle obstination du destin empêche doucement la réalisation de l'effort. En somme, quelque chose qui n'est aucunement douloureux ni désespéré, mais qui n'est presque jamais agréable.

Par exemple, comme à tout dormeur, il m'advient de repasser en rêve par des chemins ou par des circonstances qui ont réellement figuré dans mon passé... Cette reviviscence ne vaut jamais ce qu'elle tend à reproduire. Je rêve, par exemple, qu'une question de géométrie insoluble m'est posée par l'examinateur, à Polytechnique : l'examen traîne alors dans une ridicule confusion, sans que l'examinateur me renvoie. Ou encore, je rêve que le scrutin académique qui doit décider de mon élection se prolonge indéfiniment, inexplicablement, sans m'exclure, mais sans me donner de résultat. Ou, enfin, que le sujet d'un roman commencé s'effrite pour ainsi dire sous ma plume, que j'en ai perdu le sujet en route. Rarement, je l'ai dit, cette espèce de vague malchance, ce vain étirage de la vie tourne à l'angoisse : j'ai très peu de cauchemars. Et, le réveil venu, cette suite de languissants mécomptes et de paisibles déceptions ne me laisse dans l'esprit aucun malaise.

⁂

Une preuve, entre autres, du médiocre intérêt et de la faible importance de mes rêves, c'est que jamais ceux-ci ne m'ont fourni aucune suggestion d'activité, ni la solution d'aucun problème. J'ai lu, par ci, par là, dans l'histoire des grands personnages politiques ou des artistes célèbres, qu'un rêve leur soufflait parfois la décision qui les fuyait la veille, ou leur offrait gracieusement l'inspiration d'une œuvre nouvelle. Ce fut le cas, par exemple, de certains chefs militaires et d'au moins un musicien connu.

Hélas ! Je ne suis même pas redevable à mes rêves du plus mince sujet de nouvelle ou d'article. En revanche, je suis obligé de convenir qu'une fois le sommeil achevé, mais bien achevé, les premiers instants *complètement* conscients et lucides m'ont parfois aplani des difficultés redoutées la veille, et fait soudain apercevoir la maquette idéale d'un conte ou d'une scène de roman... Mais ceci s'explique fort bien, à mon sens, par l'effet du repos accompli : et je me sens alors redevable, non pas au rêve, mais au sommeil.

⁂

Etant ainsi établi pour moi que ma vie rêvée est plus hésitante et plus morne que ma vraie vie, on serait induit à penser que je n'ai guère d'entrain à m'offrir au sommeil et que, comme beaucoup de mes contemporains, j'ai tendance à retarder, par la lecture au lit, la décision de dormir.

Eh bien ! C'est tout le contraire.

Je ressens vers l'heure du coucher une vague peur de ne pas m'endormir ! Le sommeil nocturne, malgré la fadeur prévue de la vie rêvée qu'il présage, m'apparaît alors comme le but le plus désirable de ma journée. Je pense malgré moi : « S'il allait me manquer ce soir ! » Or, depuis de longues années, je le trouve exact au rendez-vous ; je ne lis jamais dans mon lit et, en somme, je dors fort bien. Mais cette longue série de réussites ne m'a pas rassuré sur la certitude de mon « bien dormir », et je n'aborde jamais l'épreuve quotidienne sans un léger pincement de souci.

⁂

J'ai souvent — comme tout le monde — rencontré des gens, d'ailleurs sains d'esprit, qui accordent à leurs rêves l'importance d'un avertissement du destin, et qui sont capables de changer leurs décisions de la veille sur une suggestion de la nuit.

Je me garderai bien de goguenarder sur une telle disposition d'esprit. L'histoire de l'antiquité donne aux songes une telle place que cette croyance à leur vertu révélatrice y décide souvent de la destinée d'un peuple, d'un chef d'armée, d'un roi. Même dans la Bible, même dans le Nouveau Testament, le songe figure comme un moyen direct de communications entre la divinité et l'homme. En sorte que le vers célèbre que met Racine dans la bouche d'Athalie :

Un songe... Me devrais-je inquiéter d'un songe ?

est beaucoup trop « libre penseur » pour avoir jamais fleuri sur les lèvres de M^me^ Jézabel.

J'ai souvenir que dans ma famille, sincèrement chrétienne, mais sans bigoterie, on n'attribuait pas aux rêves une importance capitale : mais on ne les dépouillait pas entièrement de tout caractère de présage. Au cours d'une entreprise importante, le rêve d'une réussite n'était pas considéré comme favorable : l'inverse donnait confiance. On conçoit fort bien cette interprétation : le destin n'accorde pas deux fois sa faveur ; s'il la donne en rêve, c'est aux dépens de la réalité.

Personnellement, je confesse, non sans humilité, et non sans un vague regret, n'accorder *pour moi-même,* à ma vie de rêve, aucune vertu annonciatrice. Très rarement je rêve de l'avenir ; si le songe m'y emporte par exception, et que son image survive au réveil, il m'est parfaitement égal qu'elle soit blanche ou noire. Je ne sais s'il faut m'en féliciter ou le déplorer. Il survient des cas dans la vie où n'apparaît vraiment, à l'état de veille, aucun motif évident de faire ceci, ou le contraire : heureux les hésitants auxquels un songe fournit le motif de décision, et qui le croient inspiré par un bienveillant destin !

D'après ce que j'ai raconté plus haut touchant mes rêves, on concevra que cette faible contrefaçon de ma vie n'exerce aucune action suggestive sur ma vie éveillée. Aux notes consignées là-dessus tout à l'heure, j'ajoute que mon réveil immédiat, sans aucune nervosité et très vite conscient, semble démontrer que le sommeil a obstinément ramassé et groupé en faisceau tout ce qui, les jours précédents, était objet de réflexions sérieuses et, s'il y eut lieu, soucieuses. Tel est l'amer bouquet que m'offre l'aube d'une journée nouvelle, avant toute méditation. Je n'en veux pas pour cela à mon sommeil. L'examen rapide des choses me démontre que ledit sommeil fut pessimiste, et que tout compte fait de sang-froid, le bilan réel est meilleur que le bilan rêvé.

Il en résulte une pacification de l'esprit et un honnête sursaut de la volonté active.

Marcel PREVOST,

de l'Académie Française.

VARIÉTÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Dans les Prisons de Nantes

par Maurice DUPLAY

PAR crainte de passer pour tiède autant que par naturelle férocité, le proconsul Carrier désolait Nantes. On sait que, ne se contentant point de la guillotine pour son œuvre épuratrice, il lui avait adjoint la Loire, dont les eaux engloutissaient, chaque nuit, contre-révolutionnaires et suspects. Carrier s'étourdissait en d'épaisses orgies.

Parmi ses noyeurs et compagnons de débauche, figuraient deux bons amis : Lamberty, ouvrier carrossier, et le tonnelier Fouquet. En compagnie du proconsul, ils ripaillaient, caressant, jusqu'à une heure tardive, les flacons et les filles, puis, échauffés, à moitié ivres, ils allaient nourrir de chair humaine les saumons du fleuve. Cependant, l'insurrection vendéenne sévissait aux portes de la ville.

Dans l'armée de La Rochejaquelein, se trouvait un couple d'aristocrates : M. et M^me^ de Marcilly. M^me^ de Marcilly animait les courages par sa beauté et sa ressemblance avec la reine ; on l'avait surnommée « la seconde Marie-Antoinette ». Elle avait auprès d'elle, une gracieuse chambrière : Françoise Gadoré.

Un jour, maîtres et chambrière tombèrent entre les mains des Bleus.

M. de Marcilly accepta stoïquement l'épreuve ; au contraire, M^me^ de Marcilly et Françoise s'épouvantèrent : grande dame et servante fraternisaient dans la panique de la mort. N'est-il pas atroce de penser, qu'à l'apogée de la jeunesse et de la beauté, on sera poussée sur un échafaud, ou sur une embarcation à soupape?

— J'ai peur! disait M^me^ de Marcilly.

— Je ne veux pas qu'on me tue! répliquait Françoise.

Blotties l'une contre l'autre, mêlant leurs frissons et leurs larmes, elles voyaient incessamment la guillotine et le fleuve.

— Pourquoi tremblez-vous comme la feuille, mes mignonnes? leur demanda Lamberty, un jour qu'avec Fouquet il visitait la prison.

Elles ne répondirent point à ces hommes, leurs geôliers en attendant de devenir leurs bourreaux. Le dégoût autant que l'effroi les rendait muettes.

Lamberty et Fouquet les ayant attentivement regardées, furent conquis.

Lamberty leur murmura :

— De belles femmes ne doivent jamais désespérer!

Fouquet ajouta :

— Elles peuvent se tirer de tout.

Ils s'en allèrent, l'esprit voluptueusement obsédé. Si Fouquet songeait à Françoise, c'était de « la seconde Marie-Antoinette » que rêvait Lamberty, plus présomptueux.

Dans le même temps, la grande dame et sa camériste ressassaient les quelques mots qu'ils avaient prononcées. D'après ces hommes, elles pouvaient éviter la mort, sortir de ce lugubre lieu, de cette géhenne infecte! Mais la vie et la liberté il leur faudrait les acheter, et elles savaient trop avec quelle monnaie. Si elles voulaient n'être ni guillotinées, ni noyées, elles devraient se jeter aux bras de deux guillotineurs, de deux noyeurs, ce qui leur serait un autre supplice.

Le lendemain, Lamberty revint, toujours escorté de Fouquet.
Ils furent plus précis que la veille, et plus pressants.

— Citoyennes, dit Lamberty, j'ai déjà touché un mot en votre faveur, au citoyen représentant. Je l'ai persuadé de votre civisme. Toutefois, Carrier est surmené, tiraillé. Ses dispositions actuelles peuvent tourner. Je vous conseille...

La passion allumait son œil, humectait sa lèvre. Déjà, Fouquet avait saisi un bras de la camériste et le pétrissait. La pauvrette se défendait à peine. Elle avait moins de répulsion que sa maîtresse à l'égard d'un rustre, et commençait de ressentir plus d'attachement pour la vie que pour la royauté. Mais, parce que M^me^ de Marcilly gardait, apparemment, sa hauteur glaciale, elle réprima une honteuse défaillance.

Lamberty et Fouquet quittèrent les prisonnières sans savoir si elles accepteraient de vivre aux conditions qu'ils y mettaient. Plus que jamais, l'ouvrier carrossier Lamberty brûlait pour le sosie de la reine.

M^me^ de Marcilly et sa femme de chambre passèrent une nuit terrible. Maintenant, Françoise avait choisi son supplice (elle préférait l'étreinte de Fouquet au mortel embrassement du fleuve), mais oserait-elle manifester cette préférence si M^me^ de Marcilly éconduisait l'autre, étalerait-elle, devant sa noble maîtresse, son indignité? Jusqu'à l'aurore, elle s'efforça de convaincre l'hésitante que tout valait mieux que de ne plus voir la lumière. En l'écoutant, M^me^ de Marcilly se représentait tour à tour la guillotine, une galiote chargée de malheureux, qui sombrait, une couche en désordre où l'attirait Lamberty, et, tantôt, elle penchait pour la mort, tantôt, pour un monstrueux vasselage.

Le jour revint, les deux hommes reparurent... et ils emportèrent les deux femmes.

M^me^ de Marcilly, grande dame, amazone dans l'armée vendéenne, sosie parfait de la reine Marie-Antoinette, appartenait à un goujat, à un criminel, à un séide de Carrier, à un suppôt de la Terreur! Elle s'imaginait tombée sous la domination d'une bête fauve. La Belle et la Bête fauve.

Toutes les nuits, Lamberty s'absentait. Il allait participer aux noyades, assassiner avec la complicité du fleuve ténébreux. Elle se représentait l'infernal tableau : l'angoisse des victimes, la rage des tortionnaires, et, quand le vent hurlait, elle croyait entendre les plaintes des unes mariées aux vociférations des autres.

L'aube ramenait Lamberty, livide, hagard. Farouchement, il étreignait la belle aristocrate que l'horreur glaçait. Il l'aimait d'un amour enfiévré d'orgueil, et, entre ses bras, cherchait à oublier la Loire nocturne et ses spectres. Avec cet homme qui, pour elle, personnifiait la crapule et le crime, elle roulait chaque matin au fond d'un gouffre fangeux et sanglant. Et peut-être, tant notre chair est vile, trouvait-elle à sa dégradation une inavouable ivresse?

M^me^ de Marcilly passait les journées à se reprocher ses égarements de l'aube.

Toutefois, la passion de Lamberty, peu à peu, changeait. Bourbeuse à sa source, elle se clarifiait à mesure qu'elle s'en éloignait. La tendresse et l'abnégation envahissaient le sicaire de Carrier ; l'amour le régénérait. Si bien que, la femme s'abaissant et l'homme s'élevant, le noyeur et la belle aristocrate se rapprochèrent. Lamberty prit en dégoût les besognes, les doctrines que détestait sa maîtresse.

M^me^ de Marcilly, qui observait sa conversion, l'encourageait. Dès qu'elle sentit le tigre dompté, la bête humanisée et charmée, elle lui reprocha durement ses forfaits quotidiens. Et, à l'aube, quand, assoiffé d'oubli, il remontait du Styx, elle osait le repousser.

Lamberty se disculpait :

— Va, je ne suis pas un mauvais homme! Jadis, j'étais même doux comme un agneau. C'est depuis cette maudite Révolution! Si je ne noie pas, je serai noyé, nous serons noyés toi et moi.

Aussitôt, l'épouvante la ressaisissait et elle absolvait le meurtrier malgré lui d'un tragique baiser.

⁂

Sous son influence, le zèle révolutionnaire de son amant faiblit. Lamberty se permettait, sur les rives de la Loire, des mouvements de pitié ; dans les parlotes, il ne se gênait point pour flétrir les excès de la Terreur.

Ses étranges propos furent recueillis ; on ouvrit une enquête à son sujet. Bientôt, on apprenait que, sans autres raisons que son caprice, il avait tiré de prison, une belle amazone de l'armée La Rochejaquelein, M^me^ de Marcilly, « la seconde Marie-Antoinette », et qu'il vivait en concubinage avec elle. On imputa à cette liaison l'évolution de ses idées. Quelques-uns insinuèrent que les amants disparates trahissaient de connivence. Le plus acharné contre Lamberty, était un autre noyeur. Jeune et lascif, mais bancal, il éprouvait envers le beau sexe, dont il se savait médiocrement souhaité, autant d'exécration que de désir. Il goûtait une délectation toute spéciale à voir des femmes périr dans la Loire enflammée par le reflet des torches.

Il avait continué l'enquête. Il avait espionné Lamberty, découvert la retraite où il cachait son vivant trésor. Ayant entrevu M^me^ de Marcilly, il avait conçu le projet de l'enlever à l'autre. Le plus sûr moyen serait de pousser Lamberty en prison, puis à l'eau. Il est vrai que M^me^ de Marcilly, impliquée dans la même affaire, pourrait bien connaître le même sort, et, en ce cas, échapper à son désir. Mais non, il la sauverait comme Lamberty l'avait sauvée, — par quelque passe-droit, — et, comme lui, il s'en régalerait entre deux noyades.

Au nom de la Patrie menacée, il chargea celui de qui il convoitait la compagne. L'ouvrier carrossier et la grande dame furent arrêtés, jetés dans des prisons différentes. M^me^ de Marcilly se reprit à redouter la mort ; pour Lamberty, les transes de la jalousie aggravaient la hantise de l'échafaud. Il pensait que, lorsque sa tête et son corps de supplicié pourriraient séparément dans la terre, son dénonciateur posséderait sa bien-aimée, et il se déchaînait en des convulsions.

M^me^ de Marcilly fut condamnée au châtiment suprême. Mais elle ne voulait pas mourir encore, et, par tous les moyens, se raccrocherait à la vie.

En ces temps terribles, quand une femme destinée à la guillotine, était reconnue enceinte, elle bénéficiait d'un sursis : l'exécution n'avait lieu qu'après l'accouchement. Or, M^me^ de Marcilly s'aperçut que son ignoble amant l'avait fécondée, qu'elle portait en elle, le germe d'un scélérat, et cette constatation qui aurait dû l'atterrer, la ravit. Tant il y a que notre bonheur et notre malheur dépendent des circonstances. « Je suis grosse », se disait-elle continuellement. Cela signifiait qu'elle aurait une survie de plusieurs mois, une survie qu'elle devrait à Lamberty, et dont elle ne pouvait s'empêcher de lui être reconnaissante.

⁂

Un matin, deux sbires armés de la pique et du bonnet rouge, vinrent la chercher.

— Où me conduisez-vous? leur demanda-t-elle angoissée.

— Lamberty désire te voir, répondit l'un d'eux sans s'expliquer davantage.

Elle supposa que Lamberty, reconnu innocent, relaxé, la reprenait et la sauvait non plus pour un temps, mais pour toujours. Elle allait le retrouver dans leur petite maison solitaire, où il l'attendait ardemment! Ah! comme elle s'élancerait sur son cœur, afin qu'il la gardât, qu'il la défendît! Elle l'aimait bien, maintenant. Quand, au petit jour, il reviendrait du fleuve, elle n'aurait plus horreur de lui, et elle se donnerait avec flamme.

Mais ce n'était pas à leur retraite que la menaient les sbires ; c'était dans un lieu qui ressemblait exactement à celui d'où elle sortait. En effet, Lamberty n'avait pas quitté son cachot. Il avait, toutefois, obtenu la faveur d'une entrevue avec sa maîtresse.

Quand les amants furent seuls, il déclara :

— Je vais mourir ; et, sitôt que tu seras mère, que tu auras mis au monde notre enfant, ils te tueront, toi aussi. C'est affreux. Ce n'est pas le plus affreux. Le pire, c'est...

Il voyait cette proie superbe disputée par des brutes, et n'en pouvait supporter la simple imagination.

Il reprit :

— Oui, tu es belle, si belle! Alors, tous te voudront, tous te souilleront...

L'écume à la bouche, une veine se gonflant sur son front, il tendait le poing à d'invisibles rivaux.

— Au moins, te refuseras-tu?

Elle le jura. Il ne la crut pas :

— Non, tu les subiras! Tu m'as bien subi, moi! Tu aimes tant la vie! Tu l'aimes par dessus tout! Sans ça, est-ce que tu aurais accepté un homme de mon espèce? A tes yeux, je représentais l'infamie, l'abjection, mais la vie! Dans d'autres circonstances encore plus infâmes, c'est elle que tu chériras. La vie! La vie! Mais ça, je ne veux pas. Jamais! Jamais!...

Dans sa démence jalouse, il était effrayant. Il levait sur elle, un poing d'assommeur, des mains d'étrangleur. Cette expression de forcené, il devait l'avoir, lorsque, la nuit, il parquait l'humain bétail sur les bateaux à soupape. M^{me} de Marcilly reculait devant lui.

Soudain, elle sentit autour de son cou gracile que l'acier ne trancherait pas, un garrot de chair et de muscles, et celle qui avait craint de périr sur l'échafaud ou dans la Loire, finit étranglée par son indigne amant.

Maurice DUPLAY.

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIÈRE

D'une sensibilité méconnue chez deux Animaux dits inférieurs

par G. de la FOUCHARDIERE

JE m'adresse aux physiologistes spécialisés dans l'étude du système nerveux chez tous les êtres de la création.

Nous commençons par le cas du crustacé à qui ils sont trop portés à dénier toute sensibilité. Nous verrons ensuite pour l'huître, dont ils méconnaissent ordinairement le sens artistique.

⁂

A la suite des dernières lois allemandes édictant des peines sévères contre les personnes qui brutalisent les animaux, le patron d'un homard a été condamné à vingt marks d'amende, pour mauvais traitements, par le tribunal de police de Berlin.

Ce marchand de comestibles avait exposé ce homard, affreusement ligoté, dans la vitrine de son magasin. Il avait été dénoncé par un ancien officier, habitué cependant à voir des hommes accrochés par leurs boyaux dans les fils barbelés.

Le patron du homard fit appel. Le tribunal supérieur, avec cette laborieuse sincérité que les Allemands apportent dans la recherche de la vérité, appela en consultation un savant biologue, directeur d'un aquarium officiel.

Le professeur déclara qu'il ignorait si un homard ligoté éprouvait une douleur comparable à celle des prisonniers bipèdes, mais qu'il était lui-même offensé dans ses sentiments intimes par ce tableau inhumain. Car « les homards sont certainement troublés dans leur quiétude par la capture et l'emballage, et l'exposition dans un milieu sec dérange leurs habitudes aquatiques. »

Ces détails éveillent en moi une sourde inquiétude ; je ne pourrai plus jamais regarder un homard vivant exposé à la devanture d'un marchand de comestibles sans ressentir une certaine gêne dans mes sentiments d'animal supérieur.

Jusqu'ici, je contemplais un homard avec plaisir, avec concupiscence, avec appétit.

J'aime le homard...

Certes, nous faisons un singulier abus du verbe « aimer ». Les gens qui aiment le homard aiment à le voir bouilli tout vif et coupé en morceaux. Les gens qui aiment le lièvre et le perdreau ne comprennent ces êtres de prédilection que farcis de plomb (il en est de même pour les gens qui aiment le soldat). Les gens qui aiment le poisson n'ont qu'une idée ; c'est de le tirer de l'eau, ce qui trouble sa quiétude, comme l'a justement constaté le savant allemand. Les gens qui aiment le cheval lui prouvent leur amour en le faisant galoper à coups de cravache et par la vertu d'éperons persuasifs... et les gens qui aiment les femmes ne pensent qu'à les faire souffrir.

J'aime le homard, et je me demande si le homard est insensible.

Certes, le homard n'a pas été favorisé par la nature quant aux moyens d'expression. Il est incapable de nous communiquer ses sensations s'il en éprouve, ses idées s'il en a... Car enfin, supposez un homard qui ait du génie dans l'ordre spéculatif et dans l'ordre constructif. Comment pourrait-il nous le faire savoir ?... Or, le homard accommodé à l'américaine, ou même cuit vivant d'un seul morceau, subit peut-être un martyr atroce dont nous ne savons rien, le homard manquant d'éloquence.

Et les huîtres ? Devons-nous déduire de leur silence et de leur résignation qu'elles aiment le jus de citron dont nous les douchons après les avoir violées, après avoir forcé leur coquille, qui est le mur de leur vie privée ?

Ce n'est pas la souffrance, en vérité, qui nous émeut. Ce sont les signes extérieurs de la souffrance. Lorsque nous endurons du mal, nous crions, nous gémissons, nous faisons des grimaces... D'où nous déduisons que tout être qui ne crie pas, qui ne gémit pas, dont le visage n'est pas expressif à notre façon est incapable de souffrir ; et qu'un crustacé, par exemple, ne saurait avoir des peines de cœur.

De là les singulières distinctions qu'apportent les humains les plus sensibles dans leurs témoignages d'humanité envers les animaux, que d'ailleurs ils divisent en deux grandes catégories : les animaux comestibles et ceux qui ne le sont pas. Le chien n'est pas un animal comestible ; le protecteur des animaux qui s'insurgerait contre l'abominable coutume qui consiste à fourrer aux oies des maladies de foie artificielles se couvrirait de ridicule... car nous aimons le foie gras.

Combien sont sages les religions orientales qui interdisent au croyant d'infliger la moindre souffrance à n'importe quel animal ! Ainsi l'Hindou prendra délicatement le pou qu'il a trouvé dans sa chevelure et le déposera délicatement sur la tête de son prochain, afin qu'il se trouve à peine dépaysé... et il posera avec précaution son pied sur le sol afin de ne pas détruire des vies minuscules et presque invisibles.

Il est vrai que les religions d'orient admettent la réincarnation des morts dans le corps des bêtes.

Ça n'a rien d'invraisemblable...

Alors, supposez le patron du homard réincarné dans cinquante ans, pour la punition de ses péchés, dans la carapace d'un crustacé exposé aux appétits de la foule... Comment s'y prendrait-il pour faire comprendre aux passants sa triste situation : « Au secours ! détachez-moi !... Je ne suis pas un homard, mais un honorable marchand de comestibles. »

Je plaisante. C'est un cauchemar et non pas un dogme. Sans quoi, à moins d'avoir un estomac d'anthropophage, vous ne pourriez plus jamais manger de homard à l'américaine.

⁂

Nous disions tout à l'heure que l'huître est silencieuse.

Lisez ce communiqué publié par une revue scientifique anglaise, dont la gravité ressortit peut-être à l'humour le plus facétieux :

« Les expériences faites sur les côtes de la Caroline du Nord (U. S. A.) et semblant démontrer que les huîtres chantent ne sont pas confirmées par celles qui furent faites sur les huîtres de Colchester (Angleterre).

« Ni le maire de Colchester, ni le vice-président de l'Association locale de pêche ne purent trouver une seule huître chantante ou quelqu'un qui ait jamais entendu chanter une huître.

« Le vice-président Benham déclara qu'à son idée la différence entre l'huître chantante et l'huître muette devait être une question de sexe.

« Les huîtres anglaises sont hermaphrodites, mais parmi les huîtres américaines il y a des mâles et des femelles. Sans doute, ce chant des assemblées d'huîtres de la Caroline du Nord est de la forme de la complainte d'amour des huîtres américaines, maladie commune à tous les animaux au printemps ».

Ce n'est peut-être pas d'un intérêt palpitant... Mais à l'heure actuelle, il est moins malsain de discuter sur le sexe des huîtres, leurs disputes conjugales et leurs aptitudes musicales que de recommencer à parler politique.

Le chant des huîtres semble bien dans l'axe des desseins de la Providence... Ce don naturel qu'on appelle la voix est ordinairement dispensé comme une sorte de compensation à des êtres moins bien partagés sous le rapport des dons intellectuels... Pourquoi l'huître ne chanterait-elle pas comme le serin et comme le ténor ?

Et puis, le chant est une distraction que se donne l'être momentanément ou définitivement sédentaire... Le peintre en bâtiment chante lorsqu'il est attaché à son échelle, l'oiseau chante dans sa cage, la couturière chante en tirant l'aiguille, le Girondin chante dans sa prison... L'huître est casanière ; elle n'a comme distraction que le monotone cinéma documentaire de l'Océan et le bain quotidien ; l'huître doit donc chanter.

Une question se pose, qui viendra à l'esprit de tous les naturalistes qui ont étudié la composition des mollusques : avec quoi l'huître peut-elle bien chanter ?... L'organe est nécessaire à la fonction, et on ne voit pas comment l'huître...

Eh ! Savez-vous comment chante la cigale ? Lisez le Dictionnaire Larousse :

« Par les grandes chaleurs, la cigale produit un son strident au moyen d'un organe que le mâle possède à la partie inférieure de l'abdomen. C'est ce que l'on appelle le chant de la cigale ».

Maintenant, je vais vous dire comment chante l'huître... Cette révélation me fut apportée par un grand voyageur, à la suite d'observations qu'il fit dans la baie d'Along.

A certains stades de la marée, dans la baie d'Along, une rumeur monte de la mer, comme le bruit produit par les grillons dans nos campagnes, aux beaux soirs d'été.

Le voyageur questionna un marin de l'équipage sur l'origine de ce bruit. Le marin répondit :

— Ce sont les huîtres.

En effet, à l'heure où la mer se retire, les millions d'huîtres de la baie d'Along referment leurs valves et elles les ouvrent lorsque la mer remonte, en signe de satisfaction.. Il n'est pas tout à fait exact de prétendre qu'elles chantent, il serait plus juste de dire qu'elles applaudissent. Les charnières mal graissées grincent un peu ; les articulations des huîtres arthritiques émettent de petits craquements. En tout cas, la multitude de ces petits bruits infimes produit un chœur fort satisfaisant.

Sans doute en va-t-il de même dans la Caroline du Nord. Alors les Américains se sont dit : « Nos huîtres font de la musique ». Car les Américains ne sont pas difficiles sur la qualité de la musique ; et ça représente en somme un excellent jazz-band.

Les huîtres anglaises, au contraire, sont silencieuses et moroses par le fait du climat britannique ; et elles tiennent leur coquilles hermétiquement closes à cause du brouillard.

Il est satisfaisant de constater que nos huîtres imitent l'exemple des huîtres anglaises et observent une discrétion parfaite à l'heure où tout le monde, en France, gueule si fort qu'on finit par n'entendre plus personne !

G. de la FOUCHARDIERE.

●

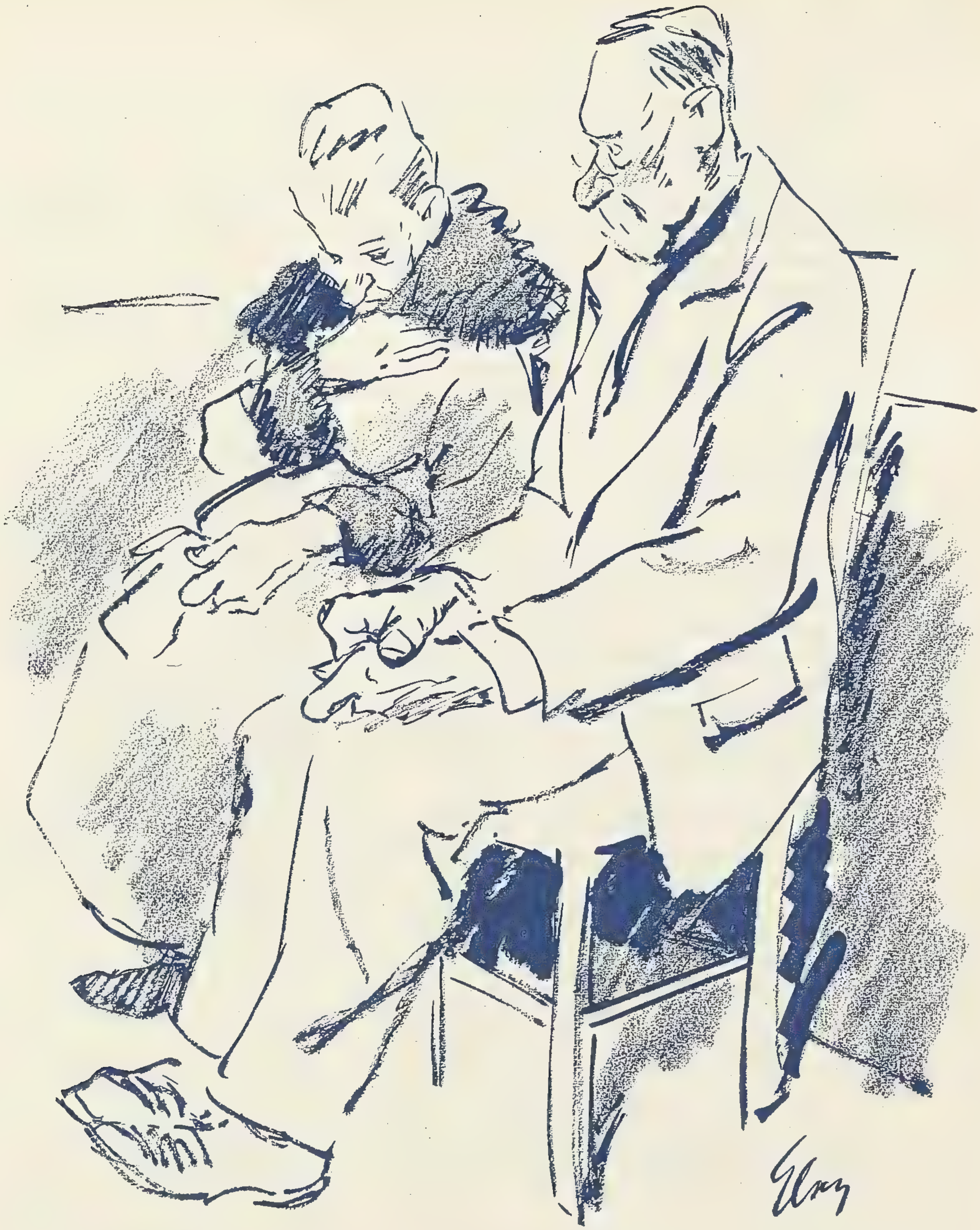

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Méfie-toi s'il te demande la composition de tes repas... paraît que mieux on mange plus ils vous prennent cher.

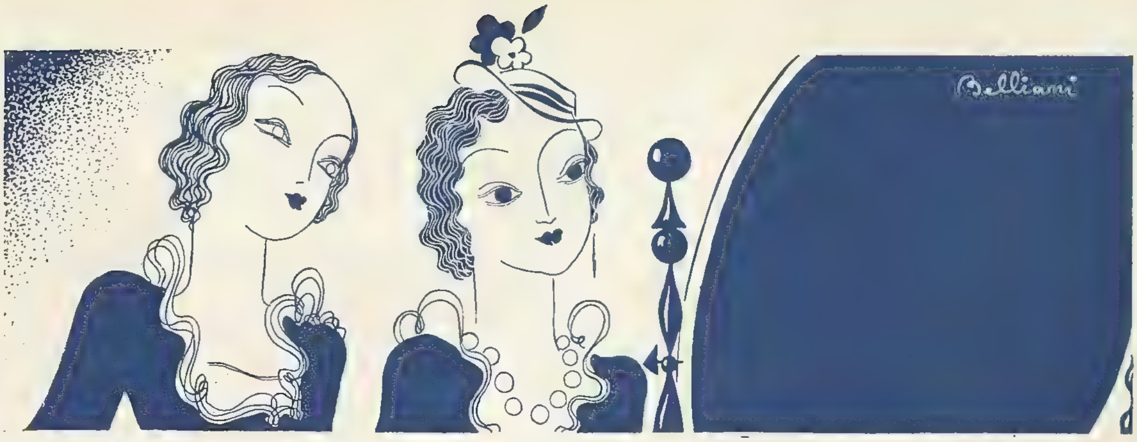

LA MODE

Bavardages sur les Collections de Printemps

par Simone MAY

NOTRE époque a perfectionné pas mal de choses. Elle a remplacé l'ancien mannequin d'osier sur lequel M. Bergeret passait sa fureur conjugale, par de gracieuses créatures de chair et d'os. (Peu d'os et pas trop de chair.) Les mannequins de toile grise bourrée de crin montés sur un pied sont eux-mêmes de l'espèce fossile. Les grands Couturiers travaillent sur une femme vivante, et font la robe directement sur celle qui la « passera » dans les salons.

Autrefois, les premiers mannequins de ce nouveau genre portaient sous la toilette à présenter un fourreau noir, signe de servitude et d'humilité. Le décolleté, les épaules, les bras, disparaissaient pudiquement sous le taffetas noir. On y a heureusement renoncé, comme au maillot de scène. Notre époque se montre « en peau ».

Ces jeunes femmes longilignes, sans volumes et sans reliefs, nourries uniquement de grapefruits et de cigarettes, et d'allure patricienne (surtout dans le silence), échangeraient actuellement ainsi leurs impressions :

Un mannequin de Jean Patou : — Chez nous, l'ampleur des robes du soir est résolument rejetée en arrière : le dos se signale à l'attention par des effets de poufs et des longues traînes. Les jupes sont très étroites, mais l'on marche pourtant facilement parce qu'elles sont fendues soit devant, soit derrière, soit sur les côtés, ou alors découpées dans le bas sur une certaine hauteur qui dégage les chevilles. La nouvelle couleur est le bleu saphir ; j'ai une robe de dîner dans ce ton, en satin avec le haut du corsage en organza plissé en éventail, voilant les épaules. Les manteaux du soir ont des cols-capuchons. Pour le sport, je « passe » des jaquettes foncées unies, portées avec des jupes de tweed, et « vice-versailles ».

Un mannequin d'Augustabernard : — Moi aussi, ma chère, j'ai l'ampleur dans le dos, et de véritables effets de tournures pour le soir. Mais ce qui me plaît surtout ce sont les tuniques ou effets de tuniques, qui s'étagent sur trois hauteurs différentes selon les modèles. Il y a aussi de petites basques légèrement évasées, dans le dos seulement ou tout autour. De jolis mélanges de satin et mousseline, ou satin et tulle ; et l'emploi des fronces est digne d'admiration : des bandes entièrement froncées tombant en cascade le long d'une robe, ou incrustées du haut jusqu'en bas, ou couvrant l'empiècement de quelques robes. Une cape du soir en mousseline rouge est ainsi froncée jusqu'au coude. Une autre cape trois-quarts en taffetas vert sombre, — une des nouvelles couleurs de la maison — est froncée au cou et fendue dans le dos.

J'ai des costumes en satin, alpaga et lainage bleu sombre ou noir, en jersey beige, et des ensembles imprimés à jaquette courte ajustée dont l'ampleur est ramenée devant. Les manteaux-redingotes ont des encolures Directoire, avec un jabot mousseux, en ruban de taffetas par exemple. Les redingotes de lainage noir sont doublées de taffetas. Je « passe » aussi un manteau de crêpe noir sur une robe blanche, un manteau de tussor blanc sur une robe noire, et des manteaux beiges sur des robes noires.

Et à propos de contrastes de couleurs, que dites-vous de cette robe du soir bleu-violet dans le dos, et bleu-gris très pâle devant ?...

Un mannequin de Molyneux : — Pour moi, le patron a été vivement frappé par « la Bataille ». Ce doit être Annabella qui lui a donné l'idée de transposer le vêtement japonais en parure parisienne. C'est tout à fait ça : la jupe de geisha, étroite et à traîne, la large ceinture, le manteau de mandarin, le grand chapeau conique ou plat, les impressions exotiques de couleurs vives. Mais ne vous imaginez pas qu'on a l'air déguisée : c'est admirablement mis au goût de la femme moderne.

Et puis, j'aime les capes du soir en mousseline couverte de longues plumes d'autruche posées en remontant, comme cette robe de satin aigue-marine avec cape dont les plumes sont teintes en dégradé. Et cette robe en dentelle noire, à tunique étroite aux genoux, et manches étroites jusqu'au coude où elles s'épanouissent en grands volants en forme donnant un mouvement en arrière ! Quant à mon grand succès personnel, c'est le manteau du soir trois-quarts en cellophane noire brillante, doublé vert amande pâle, et porté sur une robe noire.

Un mannequin de Lucien Lelong : — Oh ! mais j'ai aussi des manteaux du soir en cellophane, et même des manteaux de ville. Et aussi des effets de jabots sur les ensembles de jour, et quantité de taffetas le soir, souvent combiné à du tulle. Des mouvements de tuniques courtes pour le jour, et au dessous du genou le soir. Des petites capes en dentelle froncée. Un beau manteau en satin brun foncé avec des manches raglan plissées rouge vif, qui fait grand effet.

Que vous dirais-je encore ?.. Des sequins et des demi-sequins sont employés en garniture sur du satin et du crêpe. La taille est indiquée en ligne oblique, plus haute devant que dans le dos. Pas beaucoup de traînes. La plupart des robes du soir atteignent juste le sol.

Un mannequin de Maggy Rouff : — Décidément, je n'ai pas le monopole des tuniques : certaines me tombent aux hanches, et certaines aux genoux. J'aime les ruches de taffetas plissé posées autour du cou et des bras : c'est un détail très féminin.

Et la fureur du taffetas ne fait aucun doute. « Parole d'Honneur » est une jolie robe en taffetas noir, dont l'ampleur de la jupe est rejetée dans le dos, et qui se porte avec une jaquette ajustée en coton bleu pâle. Il y a beaucoup de tissus de coton imprimés de tons vifs comme on en voit à la Martinique ; c'est très frais et très gai. J'aime aussi toute la série des ensembles de sport, comprenant une jupe en tweed rugueux, un sweater tricoté ou en jersey, une veste cardigan sans col, à l'empiècement entièrement piqué. Les trois pièces sont volontiers d'un ton différent chacune. Par exemple : la jupe beige, le sweater bleu roy, le cardigan bleu sombre.

Un mannequin de Schiaparelli : — Eh bien ! moi, je propose aux femmes la silhouette de l'oiseau ou celle du poisson ! Ne vous affolez pas ! ça veut dire que l'ampleur du devant des blouses fusant de la jaquette, les jabots, les revers projetés en avant, rappellent le col bombé du pigeon. Et dans le dos, juste au dessous de la taille, une petite basque, un pli du tissu, un petit godet pointant en l'air simule la queue d'un oiseau, à moins que ce mouvement plus développé dans les robes du soir n'évoque la nageoire dorsale d'un poisson.

Les robes du soir sont étroites, fendues dans le dos sur la hauteur de la main et découvrant une balayeuse en taffetas ; le haut en tulle ruché contraste avec l'étroitesse de la jupe. Toujours le même amour pour les tissus gaufrés : jaquettes en taffetas gaufré, robes en crêpe gaufré avec capes en tulle froncé. Robe bleu pâle et cape en tulle brun sombre, ou robe blanche et cape rose. Ou encore, une longue écharpe de tulle vert vif flottant sur une robe verte.

MASCULIN

COMPRIMÉS ROUGES

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'orchitine	0,035
Poudre de surrénales	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait de marron d'Inde	0.005
Extrait Hamamelis virginica	0.01

pour 1 comprimé.

FÉMININ

COMPRIMÉS VIOLETS

Poudre de Parathyroïde	0.001
Poudre d'ovaires	0.035
Poudre de surrénales	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait de marron d'Inde	0.005
Extrait Hamamélis virginica	0.01

pour 1 comprimé.

POUDRE

ULCÈRES VARIQUEUX
ET PLAIES EN GÉNÉRAL

Extrait embryonnaire	1 gr.
Protéoses Hypotensives du Pancréas	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile... q. s. p.	100 gr.

VEINOTROPE

MALADIE VEINEUSE ET SES COMPLICATIONS

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

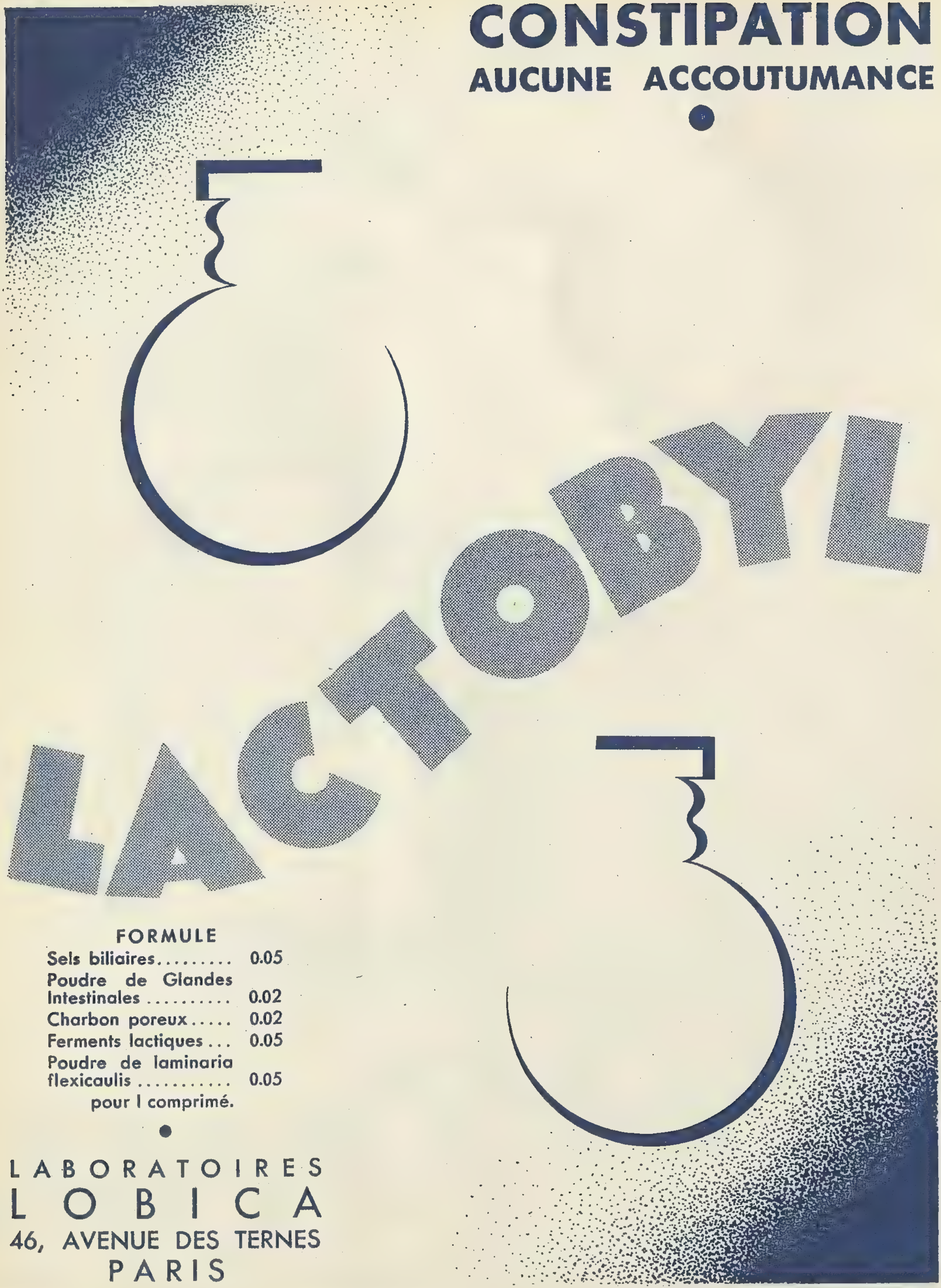

CONSTIPATION
AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

LACTOBYL

FORMULE

Sels biliaires.........	0.05
Poudre de Glandes Intestinales..........	0.02
Charbon poreux.....	0.02
Ferments lactiques...	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis...........	0.05

pour I comprimé.

●

LABORATOIRES
LOBICA
46, AVENUE DES TERNES
PARIS

Un mannequin de Lanvin : — Moi aussi je suis ennuagée de tulle, vaporeuse, moelleuse, féminine à souhait, dans une robe d'organza noir brodé d'argent dont la pélerine de tulle accentue la ligne tombante des épaules. Et l'importance des manches ! D'autant plus importantes quand des manches noires tranchent sur une robe imprimée, quand les manches fendues d'un manteau sont soulignées d'arabesques de fourrure et laissent voir la manche couleur vive de la robe. Je « passe » de nombreux manteaux trois-quarts, tombant droit et fermés seulement au cou. Des capes en singe à poil court curieusement teint en bleu. Un ensemble de dîner en lamé argent avec blouse de satin noir, et deux capes posées l'une aux épaules, l'autre aux manches, en manteau du soir.

Un mannequin de Chanel : — Moi, je porte des manteaux-redingotes en lainage léger ou soie, doublés du même imprimé dont est faite la robe, qu'ils laissent apercevoir dans le bas.

Quantité d'impressions d'ailleurs, sur organza, lamé, tulle, taffetas, satins, mousselines. Beaucoup de petits tailleurs d'allure très jeune avec leur jaquette pincée à la taille, et leur blouse en piqué ou taffetas.

Un mannequin de Worth : — Moi, je dois savoir marcher avec une traîne, une longue traîne qu'on peut relever ; et alors on n'aperçoit pas les chevilles, mais un fourreau en mousseline, de couleur contrastante. Les épaulettes des robes du soir sont de grosses chaînes d'or, que l'on retrouve également en ceinture. Les robes du soir sont très montantes, très peu décolletées, couvrant les épaules et possédant des manches. L'influence chinoise se traduit dans les impressions, la coupe des manches et l'ampleur des lignes, les grands chapeaux plats ou à calotte pointue. Tous les manteaux du soir sont des capes, avec des cols-capuchons.

Le premier mannequin : — En somme, si l'on nous interrogeait pour savoir ce qu'il y a de commun dans la mode dont nous représentons chacune une expression, que répondrions-nous ?

Toutes en chœur : — L'influence orientale (manteaux trois-quarts vagues, manches importantes, jupe étroite), l'influence Directoire (revers, jabots), les épaules couvertes le soir, le décolleté carré ; une fureur de taffetas, de tulle ; une orgie d'impressions vives et gaies sur tous tissus ; les grands chapeaux.

Simone MAY.

●

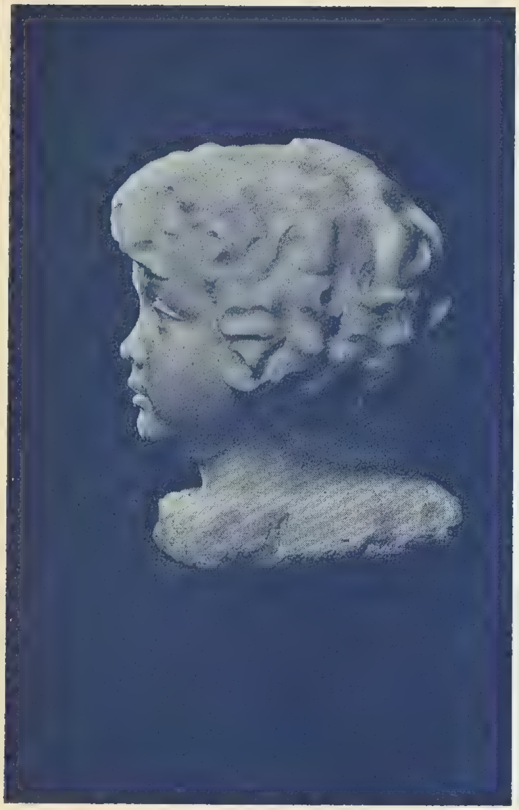

Portrait d'Enfant (Marbre). — Tuset.

LE 14^E SALON DES MEDECINS

par Pierre B. MALET

LE grand Trousseau disait : « Toute science touche à l'Art, tout art à son côté scientifique ; le pire savant est celui qui n'est pas artiste, le pire artiste est celui qui n'est jamais savant. »

Voilà vraiment la réponse idéale à tous ceux qui ont protesté contre l'existence d'un Salon des Médecins.

C'est qu'en effet, il se révélait nécessaire, de par les nombreux talents qui se rencontrent dans le corps médical et dont l'émulation n'était encouragée par aucune manifestation artistique.

Pourquoi, d'autre part, inutiliser de telles dispositions ? Le rapprochement quotidien du médecin avec ce que la nature a de plus triste et de plus angoissant, nécessite une réaction vigoureuse de sa part, s'il ne veut à son tour succomber à l'abattement, la mélancolie, la souffrance physique ou morale qui tourbillonnent autour de lui.

Nombreux sont ceux qui l'ont compris et maints dérivatifs parmi lesquels la littérature, la musique, la politique, la prestidigitation et l'art culinaire même, connaissent l'activité de nos confrères.

La mythologie nous apprend que le géant Antée retrouvait, chaque fois qu'il prenait contact avec la terre, sa mère, une vigueur nouvelle... Pourquoi le médecin ne trouverait-il pas, lui aussi, au cours de ce contact avec la vie, le repos, le délassement et le réconfort intellectuel qui lui permettent ensuite de soigner l'encéphale de ses malades autant que leur corps ?

C'est dans cet espoir qu'un homme qui n'avait pas voulu se laisser accaparer par la médecine, un philanthrope doué d'une grande sensibilité et d'un beau talent d'écrivain, rassembla une pléiade de confrères « qui demandaient à l'Art les consolations que l'Art Médical n'était pas capable de leur donner ». Et c'est grâce à Paul Rabier que naquit en 1909 le premier Salon des Médecins.

Comptant une cinquantaine d'exposants, parmi lesquels figuraient les professeurs F. Bezançon, M. Labbé, les docteurs Barbillon, Caboche, Caussade, Charnaux, De Herain, W. Frogier, Oberthür, Papin, Villandre et Wilborts, chaque année leur nombre s'accrut. A tel point que le septième Salon eut lieu au Grand Palais et que dans ce cadre magnifique, ce fut une apothéose. La renommée du Salon des Médecins fut dès lors assise sur des bases que les jalousies et les attaques répétées n'ont pu arriver à ébranler.

En 1928, 167 exposants groupaient 517 œuvres, réparties dans les sections : peinture, aquarelle, dessin, sculpture, ou art décoratif, avec de la reliure et de la céramique.

Si nous jetons un regard en arrière, nous verrons qu'en 14 expositions, 1.500 membres de la famille médicale ont envoyée 5.000 œuvres. Les espérances du Docteur Rabier ont donc été, de loin dépassées et le succès croissant chaque année permet d'envisager de fort intéressants projets.

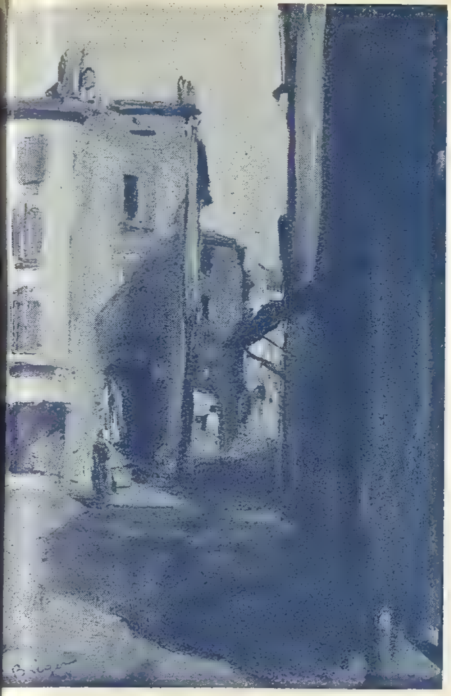

Une Rue à Colliouze. — J. Béranger.

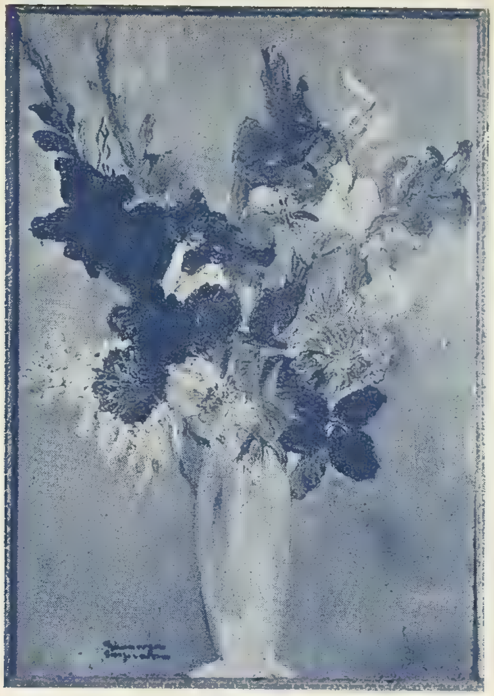

Fleurs. — Mme Lonjumeau-Spinnewyn.

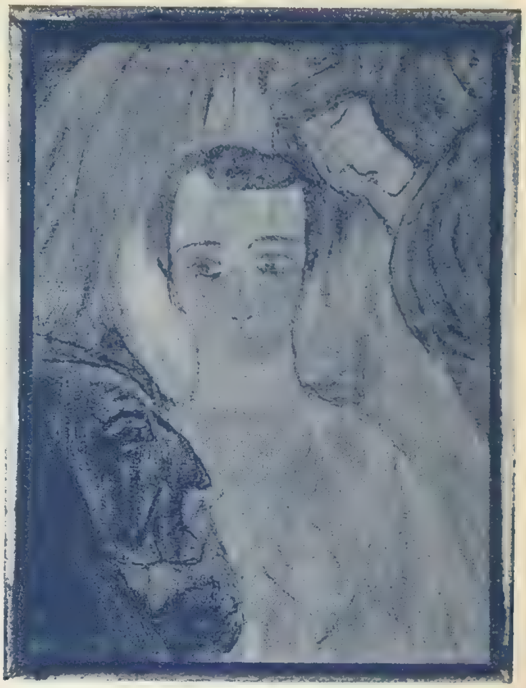

L'Equilibre. — Mme Fridkin.

Le vernissage du XIVe Salon eut lieu le 28 Février sous la présidence du Ministre de la Santé Publique et de membres de l'Académie de Médecine. Entouré des Professeurs Bezançon, M. Labbé, Lemierre, Grégoire, de nombreux Médecins des Hôpitaux, et des exposants, Monsieur Marin, au cours d'une visite qui ne dura pas moins de deux heures, analysa, avec le sens critique et la finesse que chacun lui connaît, les œuvres qui lui furent présentées.

Bien présentées peut-on dire..., dans le nouveau cadre des Champs Elysées. Cette année, en effet, le Salon a émigré vers la rive droite, et le centre d'attraction qu'exerce la magnifique avenue enrichie chaque année de grandioses architectures, a remporté la victoire sur l'aristocratique boulevard Saint-Germain ou, depuis 1909, avait lieu le Salon. C'est que l'affluence des exposants et l'abondance de leurs œuvres ne permettaient plus d'occuper une salle que la tradition avait réservée à cette exposition.

Trois grands halls de décor moderne réunissaient cinq cents œuvres de cent cinquante exposants. L'un, réservé aux aquarelles et sous-verres avait reçu, entre autres, les marines du Docteur De Gennes, dont l'habileté et la sûreté du dessin font chaque année maints admirateurs. Elles voisinaient avec les beaux paysages au pastel du Docteur Janet et les délicates détrempes du Docteur Wilborts. Un peu plus loin, les aquarelles de C. L. Fège et de Madame Brouardel, retinrent l'attention de deux acquéreurs. Les vues de Venise du Docteur Rendu, aux coloris sensibles et les humoristiques dessins du Docteur Marcel, les miniatures de Y. Levy Engelmann, les paysages de M. Thiénot, des docteurs Fraikin, François et Moy, des dentistes Billoret et Morineau, les fusains du Docteur Nadaud, furent appréciés comme il convenait. De même, les docteurs Caussade et Levy W., Mesdames Berthelot et Gloppe, connurent un beau succès.

Dans la même salle était installé un buffet qui fut bien accueilli par ceux qu'une visite détaillée avait fatigués.

Les deux autres halls étaient réservés à la peinture et à la sculpture.

La première était, cette année, fort en progrès.

Dès l'entrée se trouvaient les peintures du Docteur Fay dont la belle lumière et les délicates oppositions dénotent la sensibilité de leur auteur. Puis, ce sont les paysages de Mesdemoiselles Martin, Laran et Loysance et de Mesdames Claeysen et Breger. Les natures mortes du Docteur Frix, de Bruxelles, et de J. Vidy, furent remarquées autant que les paysages du Professeur Moure, de son élève Rudini, et le beau portrait du Docteur Mahu par lui-même.

Chemin faisant, apparaissent les œuvres des Docteurs Cattan, Bezançon, Coupeau et du dentiste Corniou, les natures mortes des Docteurs Barbié, Camescasse et Fournier, et les belles compositions de Madame Pascalis.

Enfin, nous arrivons à la rétrospective du Professeur Hayem, qui occupe le centre du grand panneau ; de l'ancien Président du Salon, médailliste de talent étaient groupées une vingtaine de portraits bas-relief dont la ressemblance et la belle facture réunissaient des laudes méritées. Un buste en bronze et différents souvenirs du maître rendaient hommage à sa mémoire.

Plus loin, on reconnaissait la facture du dentiste Got, du pharmacien Tachot, du Docteur Bruanrt et de Madame Levy-Blum, qui, chacun avec sa personnalité propre, avait fixé sur la toile de délicieux souvenirs de vacances.

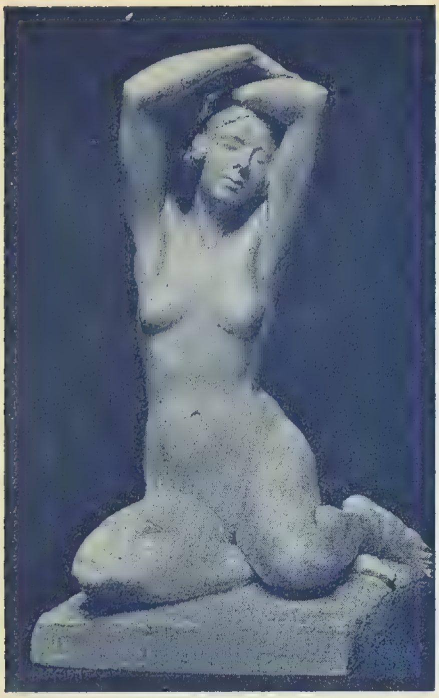

Le Réveil. — Giraudon.

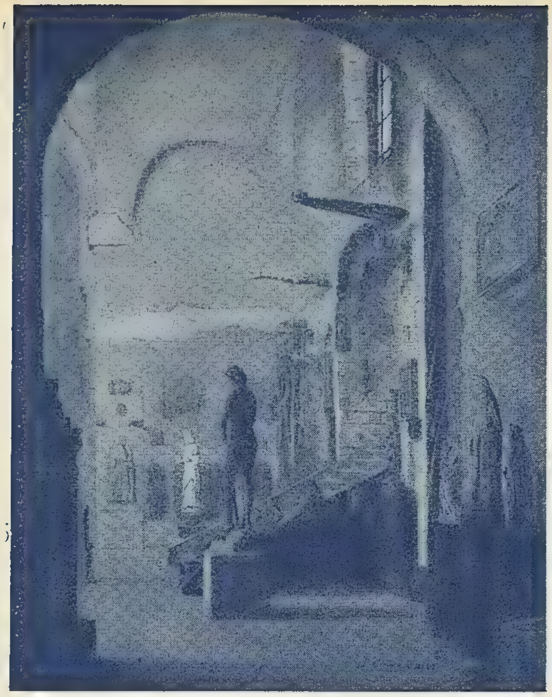

Le Musée de Cluny. — Camescasse.

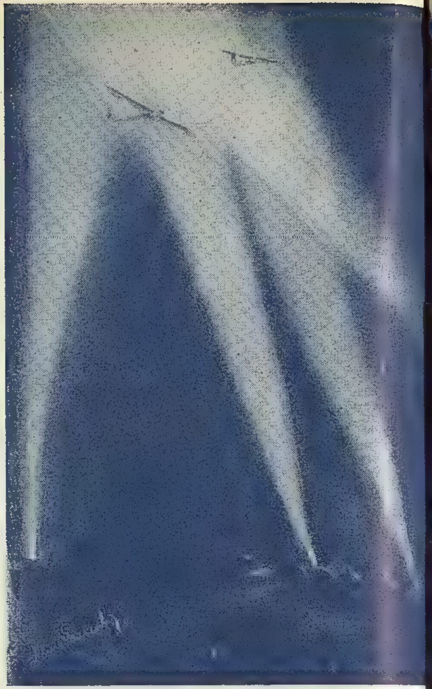

Manœuvres aériennes nocturnes (Chartres
Louise Pascalis.

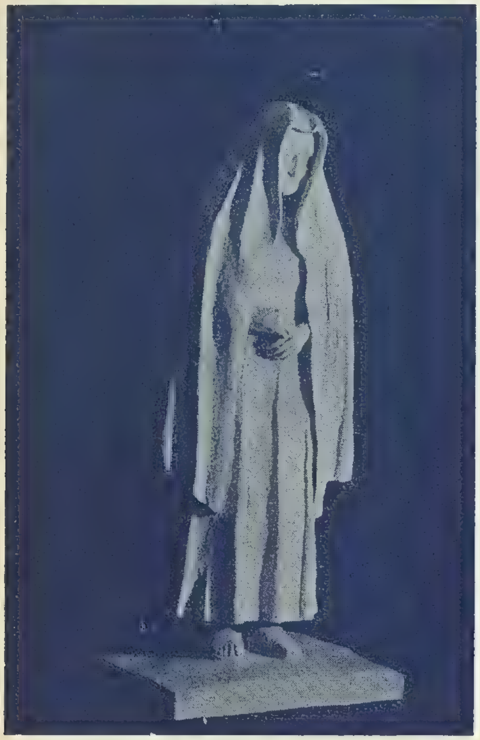

« Résignation ». — Maurice Gay.

Enfin, c'étaient les peintures au couteau de Madame Genét, les symphonies colorées des Docteurs Amyot, Frogier et Flandrin et l'on terminait par les belles peintures du Docteur Bosc avant de pénétrer dans la troisième salle.

Elle contenait, entre autres, les œuvres des Docteurs Barachon, Caboche, Cabon ; les impressions d'art moderne du Chirurgien Diamant-Berger et du Docteur Medioni, le beau portrait du Docteur Escat, les médailles de Mademoiselle Guzman, les paysages des Docteurs Isidor, Jacquemin, Jochuim, Karch et Peugniez, les miniatures de Mademoiselle Sourice et les nus du dentiste Stanislas Bobo.

Répandue dans les trois halls, la sculpture avait conservé l'excellent niveau des précédentes années, qui fait l'étonnement des visiteurs. Le médecin se révèle en effet un modeleur d'habileté déconcertante. Les bronzes des Docteurs Sabouraud et Villandre, dont l'expression et la vie intense n'ont échappé à personne, voisinaient avec les marbres de J. Brouardel, les bustes très ressemblants de Mesdemoiselles Letulle et Roginsky, le « Thésée » et les délicats portraits d'enfants de M. Mocquot, l'Art asiatique du Docteur Gervais et les compositions pleines de sentiment des Docteurs Tuset et Paille. Nous terminerons par les portraits de Mesdemoiselles Latouche et Gigot et les belles études des Docteurs Menetrel et Forel, de Suisse.

Bien d'autres exposants mériteraient encore de figurer au cours de cette rapide analyse, que le manque de place ne nous permet pas de mentionner. Qu'ils soient cependant assurés d'avoir largement contribué au succès du Salon.

Voici donc une XIVᵉ Exposition qui a répondu entièrement aux espoirs fondés sur elle. Abondance des exposants, des visiteurs de marque et de public. Et cependant elle donne à envisager pour l'année prochaine quelques innovations, dont l'ouverture d'une Section d'Art Photographique où les confrères qui ne manient le pinceau ni l'ébauchoir pourront montrer qu'ils savent, eux aussi, être sensibles aux impressions que leur réserve Dame Nature.

Il est probable, d'autre part, qu'une grande soirée tiendra lieu de Vernissage pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du Salon et ce, au profit d'une œuvre médicale.

C'est là un programme fort intéressant et il ne reste plus qu'à attendre 1935 en souhaitant voir venir à nous tous les confrères qu'un tel effort de la part des organisateurs ne laisse pas indifférents.

Pierre B. MALET.

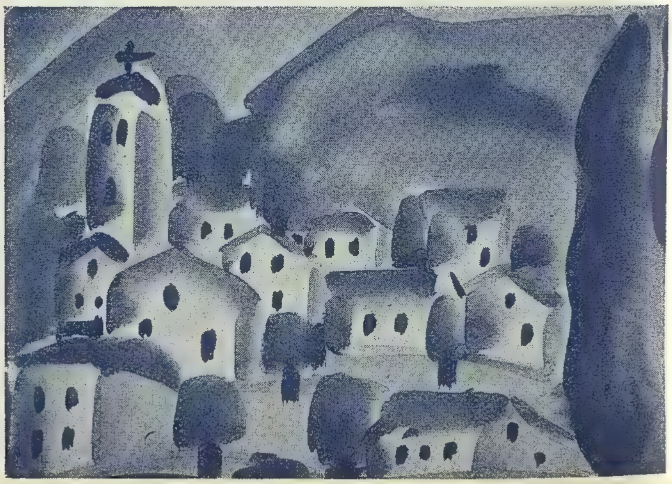

Paysage d'Espagne. — A. Jacquemin.

LA PHILATÉLIE

L'Orientation Philatélique

par le Docteur BONNAL

LA philatélie est une science. Comme toutes les sciences la philatélie évolue. Pic de la Mirandole pouvait se flatter de posséder l'ensemble des connaissances humaines, les philatélistes de 1900 pouvaient chercher à réunir une collection universelle de timbres-poste, mais les savants et les philatélistes d'aujourd'hui ne songent plus à cultiver toutes les sciences ou à collectionner les timbres-poste du monde entier. Les uns et les autres, devant l'étendue de la tâche, sont obligés de la fractionner. De cette obligation sont nés les spécialistes.

Il est facile de continuer la comparaison entre l'orientation philatélique et l'orientation scientifique. Le philatéliste débutant peut encore se lancer dans la collection universelle, de même que sur les bancs du collège le futur bachelier effleure dans ses études les branches les plus variées des mathématiques et des humanités, que dis-je, il peut encore s'y lancer, il doit le faire. Une culture générale est nécessaire avant toute spécialisation, la collection universelle est une préparation indispensable à toute vocation philatéliste.

Musset a dit en vers gracieux :

> Il faut avoir d'abord aimé beaucoup de choses
> Pour savoir après tout ce qu'on aime le mieux.

Je pense qu'il faut avoir d'abord aimé les timbres du monde entier, les récents, les anciens, les neufs, les oblitérés, pour savoir après tout quels sont ceux que l'on préfère ou quels sont ceux pour l'étude approfondie desquels on est le mieux placé, et ce n'est qu'après avoir été collectionneur de timbres-poste que l'on deviendra philatéliste.

La philatélie, à ce moment, changera d'aspect, de jeu d'enfant elle deviendra science.

Jusqu'aux environs de 1900, avons-nous dit, la variété relativement restreinte des timbres émis se prêtait à la collection universelle. Quelques spécialistes commençaient à se limiter géographiquement. Les étendues géographiques embrassées furent d'abord vastes : Europe, Ancien Monde, Nouveau Monde ; ces étendues se resserrèrent petit à petit et n'embrassèrent bientôt plus qu'un seul pays ou qu'un seul domaine colonial. Mais dans chaque pays il existe aujourd'hui des collectionneurs qui se sont limités à l'étude de quelques particularités philatéliques. En France, par exemple, certains collectionneurs recherchèrent les timbres attenant à la partie de marge sur laquelle se trouve imprimé le millésime de l'année d'émission. Les timbres attenant au millésime jouissent actuellement d'une plus-value très sensible. Le millésime devint le coin daté lorsque l'atelier du timbre transforma le tirage à plat par le tirage rotatif. L'étude du coin daté entraîna l'étude de la marge entière des feuilles de timbres, le profane ou le collectionneur superficiel ne peuvent prévoir l'intérêt qu'elle présente ; nous nous faisons un devoir de signaler ici les travaux du philatéliste érudit, le Baron de Vinck. (Les millésimes des Timbres Poste de France depuis 1900, Yvert, éditeur, Amiens, et du même auteur : Les Coins Datés des Timbres Français, Echo de la Timbrologie).

L'étude des marges des feuilles de timbres nous amène à l'étude des marges des carnets de timbres et à celle des carnets eux-mêmes. Les carnets sont composés de feuilles de timbres de format très réduit. Chaque feuille de carnet possède, en France, des marges dont certaines offrent des particularités semblables à celles des grandes feuilles : numérotation, coin daté ; il s'y ajoute même un nouvel intérêt, celui de l'insertion d'un texte publicitaire. La feuille de carnet est incontestablement plus facile à collectionner que la feuille entière. La collection par feuilles entières n'est pas à la portée de chacun, la collection par feuilles de carnets est, au contraire, accessible, et possède son originalité propre.

Les spécialistes des millésimes, des coins datés, des carnets, poursuivent donc une même étude, celle des marges, celle du cadre auquel appartient le timbre considéré.

A l'étude du cadre du timbre neuf se rattache celle du cadre du timbre oblitéré. L'oblitération, la date postale, le texte publicitaire qui accompagne certaines oblitérations forment un ensemble qui donne lieu à une spécialisation connue sous le nom de « Marcophilie ». Ici ce sont les différents travaux de Gaston Tournier auxquels il faut renvoyer le lecteur désireux de se documenter. (Tournier, éditeur, 51, Av. des Ternes, Paris).

Une spécialisation toute récente et dont le succès est aussi rapide que les avions ou les dirigeables auxquels elle doit l'existence, est l'Aérophilatélie. Son nom seul est tout un programme, c'est la collection des timbres aéropostaux, des oblitérations aéropostales, de tout ce qui se rapporte à la poste aérienne.

La spécialisation philatélique peut atteindre des timbres dits semi-postaux, tels que le timbre antituberculeux. La collection se double ici d'une bonne action, ainsi que l'a dit excellemment notre confrère le Dr Coriveaud. La collection des timbres et des carnets antituberculeux apporte dans un album un très grand élément de variété et d'intérêt.

Le nombre des spécialisations ne peut être limité et l'orientation philatélique actuelle tend certainement à l'augmenter chaque jour. Le sens de cette orientation est indiscutable, son bien-fondé est au contraire extrêmement discuté, nous ne prenons pas parti, nous constatons : le temps prononcera.

Mais la spécialisation peut avoir un objet beaucoup plus limité encore que les études signalées plus haut, elle peut se consacrer à une seule émission, on connaît en France les spécialistes de l'émission de Bordeaux, il y a même mieux, on connaît les spécialistes d'une seule figurine... Nous faisons allusion ici au philatéliste bien connu sous le pseudonyme « L'Abonné du Cinéma », qui décrit dans la « Revue Philatélique de France » comment il a classé 60.000 (soixante mille) pièces du 25 centimes Cérès.

Ces spécialisations touchent de près aux spécialisations des botanistes qui, ne pouvant réunir dans leurs herbiers une flore universelle se consacrent à celle d'un pays, d'une région, d'un jardin, ou se limitent à l'étude d'une seule famille et même d'un seul genre.

La fantaisie et la curiosité des collectionneurs sont sans bornes. Au fait, qu'est-ce qu'un collectionneur ? On a dit que les médecins étaient en grand nombre philatélistes : nous relèverons cependant, à titre de curiosité, l'opinion de l'un d'eux, le Dr Henri Codet, qui a écrit dans une thèse sur le « Collectionnisme » que cette manie représente « un travers, une disharmonie mentale, un déséquilibre psychique, un testimonial de dégénérescence et d'aliénation mentale... »

L'exagération même de ces expressions les rend suspectes. Elles s'appliquent peut-être à un collectionnisme pathologique mais nous nous en voudrions d'établir entre lui et la philatélie le moindre parallèle.

Philatélistes, certainement beaucoup de médecins le sont, beaucoup savent puiser à cette source de saines distractions et d'intimes satisfactions que notre confrère le Dr Louis Picon chante si bien en des contes dont la prose est empreinte d'exquise poésie.

Docteur BONNAL.

P. S. — L'« Orientation Médicale » prend prétexte de cet article, pour faire connaître à ses Abonnés qu'elle est à même de disposer d'un certain nombre de timbres étrangers ; elle se fera un plaisir de les offrir, dans les limites du possible, à ceux de ses Lecteurs, qui voudront bien les lui demander par écrit.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou delayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la C^ie^ de Vichy à :

Forest-Bruxelles, 112, rue S^t^-Denis; Anvers, 37, rue Bouwens ; Charleroi, 44, rue Habart ; Gand, 32, rue Digue de Brabant; Liége, 7, rue Libotte; Mons, 103, rue des Canonniers ; Ostende, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

DE PARIS

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

MAI 1934

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre publiée sous la direction de MM. Antoine ALBALAT, Henri d'ALMERAS, André BELLESSORT et Joseph LE GRAS

PREMIÈRE SÉRIE	**Henri d'Alméras**	Le Tartuffe, de Molière.
	Ed. Benoît-Lévy	Les Misérables, de Victor Hugo.
	Jules Bertaut	Le Père Goriot, de Balzac.
	René Dumesnil	La Publication de Madame Bovary.
	Félix Gaiffe	Le Mariage de Figaro.
	Louis Guimbaud	Les Orientales, de Victor Hugo.
	Joseph Le Gras	Diderot et l'Encyclopédie.
	Henry Lyonnet	Le Cid, de Corneille.
	Comtesse J. de Pange	De l'Allemagne, de Madame de Staël.
	Alphonse Séché	La Vie des Fleurs du Mal.
	Louis Thuasne	Le Roman de la Rose.
	Paul Vulliaud	Les Paroles d'un Croyant.
DEUXIÈME SÉRIE	**Antoine Albalat**	L'Art Poétique, de Boileau.
	Henri d'Alméras	Les Trois Mousquetaires.
	A. Augustin-Thierry	Récits des Temps Mérovingiens.
	Albert Autin	L'Institution chrétienne, de Calvin.
	Georges Beaume	Les Lettres de mon Moulin.
	René Bray	Les Fables, de La Fontaine.
	Raymond Clauzel	Sagesse, de Verlaine.
	Yves Le Febvre	Le Génie du Christianisme.
	Ph. Van Tieghem	La Nouvelle Héloïse.
	Maurice Magendie	L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
	Georges Mongrédien	Athalie, de Racine.
	Ernest Raynaud	Jean Moréas et les Stances.
TROISIÈME SÉRIE	**A. Augustin-Thierry**	Les Liaisons dangereuses, de Laclos.
	Albert Autin	Le Disciple, de Paul Bourget.
	Albert Bayet	Les Provinciales, de Pascal.
	Auguste Dupouy	Carmen, de Mérimée.
	Jeanne Landre	Les Soliloques du Pauvre, de Jehan Rictus
	Eugène Lasserre	Manon Lescaut.
	Longworth-Chambrun	Hamlet, de Shakespeare.
	Henry Lyonnet	La Dame aux Camélias.
	Joseph Vianey	Les Regrets, de du Bellay.
	René Dumesnil	En Route, de J.-K. Huysmans.
	Guy de la Batut	Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.
	Raymond Clauzel	Rimbaud et Une Saison en Enfer.
QUATRIÈME SÉRIE	**Gustave Fréjaville**	Les Méditations, de Lamartine, 12 fr.
	Léon Deffoux	L'Assommoir, d'Emile Zola.
	Brian-Chaninow	La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
	Henri Hauvette	Les Canzonière, de Pétrarque, 12 fr.
	Henri d'Alméras	Le Roman Comique, de Scarron.
	Albert Lantoine	Les Lettres Philosophiques de Voltaire, 12 fr.
	Pierre Villey	Les Essais, de Montaigne, 12 fr.
	Joseph Vianey	Les Odes, de Ronsard, 12 fr.
	Georges Jarbinet	Les Mystères de Paris, d'Eugène Sue, 12 fr.
	Antoine Albalat	La Vie de Jésus, d'Ernest Renan, 12 fr.
	René Dumesnil	Les Soirées de Médan, 12 fr.
	Joseph Vianey	Les Poèmes barbares, de Leconte de Lisle, 12 fr.

CINQUIÈME SÉRIE (en préparation)

Prix de chaque volume : 9 frs. (sauf indication spéciale). Exemplaires sur pur fil : 30 frs.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, directeur. — Chèques postaux : Paris-32391

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Traitement des fractures de jambe à grand déplacement

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

par M. le Professeur Paul MATHIEU

Chirurgien de l'Hôpital Cochin

TRAITER une fracture fermée des deux os de la jambe est un acte que tout médecin peut être appelé à pratiquer, surtout s'il exerce loin d'un centre chirurgical. Ce traitement ne mérite pas la réputation de simplicité qu'il a gardée longtemps, qu'il garde peut-être encore près de certains. Il faut admettre que les fractures de réduction difficile : fractures à grand déplacement, fractures basses de jambe, demandent souvent l'intervention d'un chirurgien, au même titre que les fractures ouvertes.

Sans tenir compte des techniques employées pour réduire ces fractures, notons tout d'abord que dans l'ensemble, les résultats constatés au cours des expertises pour accidents du travail ne sont pas toujours remarquables. Imbert et Oddo estimaient que 65 % des blessés observés par eux conservaient une incapacité de 20 à 35 % et les évaluations supérieures n'étaient pas exceptionnelles, surtout s'il s'agissait de fractures ouvertes. Ces incapacités observées après les fractures tiennent à des causes multiples : douleurs, œdèmes, raideurs articulaires du cou de pied, troubles trophiques variés du membre, mais très souvent aussi à la persistance plus ou moins complète de la déformation primitive : raccourcissement par chevauchement des fragments, déviation angulaire, rotation du segment inférieur du membre. Sur cette persistance des déformations est basée en grande partie l'évaluation de l'incapacité. Il en résulte tout naturellement que les chirurgiens, de plus en plus préoccupés du rendement fonctionnel des blessés qu'ils soignent, ont cherché avec persévérance les moyens de réduire leurs infirmités, si coûteuses d'ailleurs pour les collectivités financièrement responsables.

Je parlerai peu du traitement sanglant des fractures fermées de jambe. Il est parfois indispensable pour réduire une fracture avec interposition interfragmentaire, mais c'est surtout en vue de maintenir dans les cas difficiles, la réduction grâce à une ostéosynthèse que d'assez nombreux chirurgiens s'en sont montrés partisans. Il faut reconnaître que leur opinion se justifiait par la fréquence des mauvaises réductions observées. Cette ostéosynthèse, par ligatures métalliques (fils, lames de Parham), par plaques métalliques, est à juste titre considérée comme un procédé radical de bonne contention après réduction à ciel ouvert. Lambotte, A. Lane, Tuffier, Dujarier, Fredet, entre autres, en ont été les protagonistes. Mais l'ostéosynthèse ne donne, il faut le reconnaître, de bons résultats en série que dans des mains expérimentées, dans des services d'une asepsie particulièrement rigoureuse, et les constatations d'expertise, après vulgarisation de l'ostéosynthèse n'ont pas toujours été très encourageantes. Si certaines statistiques étaient remarquables, d'autres étaient déplorables. L'ostéosynthèse par prothèse externe (dont le fixateur de Lambotte, fut le premier des appareils décrits pour l'emploi de la méthode), ne réunit d'abord pas beaucoup de suffrages. Nombreux sont aujourd'hui les appareils analogues proposés, et il faut reconnaître qu'à la suite d'une ingénieuse modification technique réalisée par le chirurgien belge P. Bœver, cette ostéosynthèse par prothèse externe a repris un certain essor.

La méthode non sanglante de réduction des fractures de jambe, en principe, garde toujours de nombreux partisans, et l'on doit admettre que si elle peut donner des résultats égaux au point de vue de la réduction, à ceux de la méthode sanglante, elle présente d'indiscutables avantages. C'est pourquoi, surtout dans ces trente dernières années, les chirurgiens se sont efforcés d'en perfectionner la réalisation.

Il est curieux de suivre les progrès de détail apportés successivement au traitement des fractures de jambe : progrès dont beaucoup sont d'origine française, mais dont la synthèse a été faite surtout par des chirurgiens étrangers. Ceux-ci ont pu profiter d'organisations spéciales administrativement et matériellement meilleures que les nôtres. Ils ont pu ainsi exploiter intégralement tous les progrès antérieurs que nous allons rappeler.

Il y a une trentaine d'années, le traitement d'une fracture de jambe fermée comportait la réduction manuelle par traction dans l'axe du membre, suivie de l'application d'une gouttière plâtrée. (Hergott, Maisonneuve). Que de bons résultats aient été obtenus et puissent encore l'être ainsi dans des cas simples, est indéniable, mais le nombre des résultats défectueux du point de vue de la réduction définitive était loin d'être négligeable. L'usage de la radiographie s'est chargé de le démontrer, à défaut de troubles fonctionnels marqués persistants.

La pratique de l'anesthésie générale ou rachidienne dans les réductions, la mise en flexion de la jambe sur la cuisse, en relâchant les jumeaux ont rendu plus efficace l'effort de traction manuelle exercé par le chirurgien en lui permettant de vaincre la contraction des muscles du mollet.

Il faut reconnaître, qu'appliquer un appareil plâtré sur une jambe fracturée, et en même temps exercer une traction manuelle sur le fragment distal, en prenant point d'appui sur le pied est une combinaison d'actes assez délicate à réussir. Il est nécessaire, en effet, que la dessication du plâtre moulé sur le membre ait lieu juste à un moment précis où la fracture est bien réduite. Beaucoup de chirurgiens, constatant l'insuffisance des tractions manuelles, ont imaginé d'ingénieux appareils de traction énergique maintenus mécaniquement, tels les appareils récents de Merle d'Aubigné, de Jean Gosset.

Notons, d'autre part, que si la fracture a été bien réduite et fixée dans le plâtre à une période de réduction exacte, la partie n'est pas toujours gagnée. Si l'œdème préexiste à la réduction de la fracture, il arrive que le plâtre moulé en cylindre ne prend pas point d'appui sur les fragments dont l'œdème sous-cutané le sépare. La contraction musculaire a vite reproduit un chevauchement ou même une angulation des fragments, surtout lors de la disparition de l'œdème sous le plâtre. Il faut reconnaître que la surveillance de ces déplacements n'est pas facile cliniquement. Elle exige l'emploi fréquent et coûteux de contrôles radiologiques. On peut ainsi s'expliquer bien des surprises à la sortie de l'appareil : raccourcissement par chevauchement des fragments, angulations, etc...

Certes, le pronostic fonctionnel est parfois meilleur que le fait prévoir la radiographie, mais il ne faut pas être trop optimiste à ce point de vue, chez les accidentés du travail surtout, et le raccourcissement ou la déviation angulaire sont des facteurs importants d'incapacité, en expertise, de même que l'enraidissement articulaire et les troubles trophiques.

Beaucoup de chirurgiens, frappés de la qualité médiocre de leurs résultats, s'adressèrent à des méthodes thérapeutiques plus complexes, où l'extension continue, sous des formes diverses, prend une grande part.

L'*extension continue*, dans le traitement des fractures de jambes, fut utilisée en Allemagne par Bardenheuer, en France par Hennequin. Cette méthode exigeait l'emploi d'appareils ingénieux mais difficiles à surveiller. L'appareil d'Hennequin, s'il n'a guère été appliqué que par son auteur et quelques disciples contemporains, présente un grand intérêt, car il utilisait un principe excellent. La traction y était exercée sur le pied (par l'intermédiaire d'une botte plâtrée), la jambe fléchie sur la cuisse, pour relâcher les jumeaux. La flexion permanente de la jambe était obtenue par la mise en élévation permanente sur un chariot spécial. La botte plâtrée choisie comme point d'appui pour l'extension avait des inconvénients dus à l'excès de pression qu'elle déterminait sur les téguments (escharres), d'où l'intérêt que présente l'invention de Codiville, de Steinmann, l'extension sur l'extrémité du membre inférieur se faisant par l'intermédiaire d'un clou d'acier transfixant le calcaneum. Les divers étriers pour extension continue furent ensuite inventés (Steinmann, Finochetto, etc.). Les fines broches de Kirschner (cordes de pianos), montées sur étrier tenseur, en dérivent.

En 1910, Lambret, puis E. Quenu et moi-même, avons mis en pratique la méthode d'extension bipolaire excentrique, c'est-à-dire l'extension de part et d'autre du foyer de fracture. On peut schématiser ainsi son mode d'action : un clou transfixant le calcaneum ou l'extrémité inférieure du tibia, un autre transfixant l'extrémité supérieure du tibia, deux attelles latérales extensives prenant point d'appui sur ces clous, exercent (avec une force réglable), l'extension excentriquement de part et d'autre du foyer de fracture. Récemment, j'ai présenté à la Société de Chirurgie le même appareil, où des broches de Kirschner avec étriers tenseurs remplacent avantageusement les clous ou broches épaisses transfixant les os, et j'ai insisté à nouveau sur l'intérêt de ce dispostif pour la réduction des fractures très basses de jambe particulièrement difficiles à réduire (fig. 1). Beaucoup d'appareils similaires venant d'être décrits à l'étranger, il est certain que les chirurgiens des divers pays en ont apprécié l'utilité.

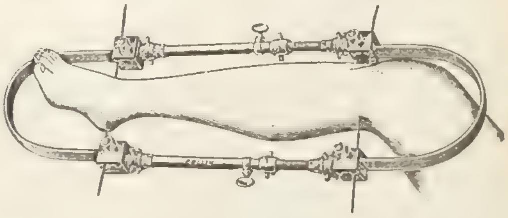

Fig. 1. — Appareil Lambret-Quénu-Mathieu avec broches de Kirschner. (P. Mathieu) (Modèle Collin).

En dehors de la préoccupation primordiale de réduire et d'immobiliser, celle de veiller au maintien de la souplesse des articulations, de prévenir l'atrophie musculaire, et de rétablir rapidement la fonction du membre n'avait pas été perdue de vue par nos maîtres, Lucas Championnière, en particulier, puis Reclus. Ce dernier avait imaginé un appareil de marche, consistant en un plâtre jambier où était inclus un étrier métallique portant. Nous verrons qu'à l'étranger l'utilisation d'un tel appareil de marche n'a pas été omise.

Pierre Delbet a eu le grand mérite de concevoir une méthode complète, toute nouvelle, de traitement des fractures de jambe. Il a précisé les conditions d'une bonne réduction par l'extension, du maintien de cette réduction par application du plâtre sur la fracture réduite, il a cherché enfin à permettre la mobilisation prévue pour conserver au membre et à ses articulations une bonne fonction. La réalisation de ces conditions par son appareil, tel qu'il l'a décrit, apparaît plus discutable. Pierre Delbet pratique la réduction de la fracture par traction continue sur le pied du blessé couché ; cette traction est obtenue à l'aide d'un poids de 12 à 15 kilogs agissant sur le cou de pied par l'intermédiaire d'un étrier en bandes de toile. Lorsqu'au bout de 20 à 30 minutes au moins, la contraction musculaire est vaincue, la réduction obtenue est « fixée » par l'application d'un appareil plâtré. Celui-ci est formé de deux attelles latérales appliquées respectivement sur toute l'étendue des deux faces externe et interne des jambes depuis le genou jusqu'au dessous des malléoles. Deux colliers plâtrés circulaires sont moulés sur les attelles, l'un en haut sur la dépression de la jarretière, l'autre en bas sur la dépression susmalléolaire. Les bandelettes de toile d'un Scultet tout préparé placé sous le membre, assure l'application intime du plâtre sur le membre fracturé. Les articulations du genou et du pied sont restées libres, et au bout d'un certain temps, on peut permettre au blessé de se lever et de marcher avec son appareil.

En réalité, la méthode de Delbet ne nous a pas paru, à l'usage, permettre aussi facilement de réaliser tous les buts qu'elle cherche à atteindre, surtout lorsqu'il s'agit de fracture à grand déplacement. La traction n'est pas réalisée avec une puissance toujours suffisante, la réduction n'est pas facilement vérifiable radiologiquement après la traction. (Pourtant, les tables de Pascalis, de Séjournet, pourraient permettre cette vérification). Le maintien de la réduction par l'appareil plâtré n'est pas toujours possible, soit que l'appareil prenne (surtout après amaigrissement du membre) des points d'appuis supérieur et inférieur insuffisants, soit que les pressions cutanées trop fortes au niveau des colliers empêchent de laisser l'appareil en place. Tout en reconnaissant l'importance des principes de traitement que Pierre Delbet a mis en évidence, il est nécessaire de les réaliser différemment si l'on a affaire à une fracture de réduction difficile.

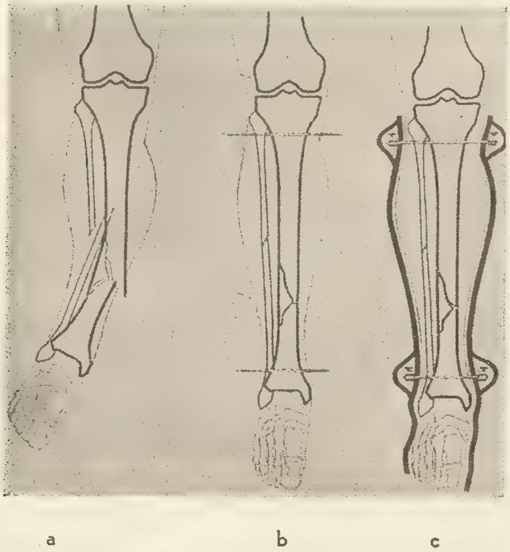

Fig. 2. — (Empruntée à Böhler). a. fracture type ; b. réduction obtenue, par traction, les deux clous transfixant les fragments sont en place ; c. schéma du plâtre prenant point d'appui sur les clous (in Böhler).

C'est pourquoi, avec beaucoup de chirurgiens, j'ai attaché un grand intérêt à l'étude de la méthode de traitement des fractures de jambe décrite par Böhler (de Vienne). Cette méthode ne diffère pas, en réalité, au point de vue des principes, de celle de Pierre Delbet, qui a été réellement un précurseur, mais il est facile de se rendre compte que la synthèse de toutes les découvertes de détail importantes a été ingénieusement faite par Böhler, et les résultats qui sont obtenus par l'emploi de la technique du chirurgien viennois en font un des meilleurs traitements des fractures de jambe à grand déplacement. Dans le service de Böhler, la réduction de ces fractures est tentée soit immédiatement après l'accident, soit lorsque l'œdème post traumatique est résorbé, et alors la jambe est placée provisoirement dans un appareil à attelles. Lorsque la réduction est décidée, une anesthésie générale ou rachidienne prélude à toutes les manœuvres. Un étrier du genre des étriers de Steinmann est fixé sur le calcaneum et le membre est placé, genou fléchi, dans un appareil spécial permettant la traction par vis dans l'axe de la jambe, par l'intermédiaire de l'étrier. La réduction exacte des fragments est recherchée dans les divers sens où leurdivergence par rapport à l'axe normal est possible, et cette réduction est contrôlée à l'écran radioscopique. Deux clous sont alors placés transversalement, l'un dans l'extrémité supérieure, l'autre dans l'extrémité inférieure du tibia. Ils joueront après application et dessication des attelles plâtrées latérales fixées par des bandes circulaires, le rôle des colliers d'appui supérieur et inférieur de l'appareil de Delbet ou des deux broches de l'appareil de Lambret (fig. 2 et fig. 3). Le plâtre étant sec, la jambe est placée en élévation sur un bâti spécial (fig. 4). Au bout de quelque temps, Böhler ajoute souvent un

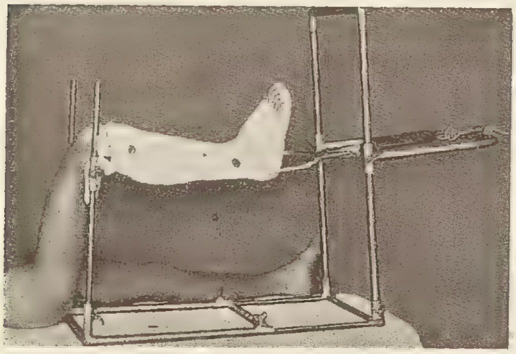

Fig. 3. — Le bâti de Böhler pour la réduction et l'application du plâtre (in Böhler N° 821).

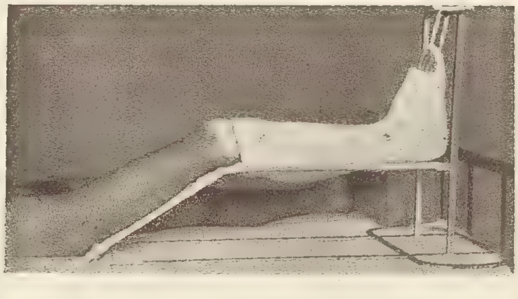

Fig. 4. — La jambe appareillée sur l'appareil de suspension en demi-flexion. (in Böhler N° 822).

étrier métallique (du genre de l'étrier de Reclus), pour transformer l'appareil plâtré en appareil de marche. La durée moyenne d'immobilisation de la fracture est de six semaines.

Je passe sous silence de nombreux détails de technique, qui ont leur importance pour ceux qui voudraient appliquer la méthode, en particulier tous les détails qui concernent la retouche des fractures incomplètement réduites, retouche qui se fait par résection appropriée de l'appareil plâtré et consolidation par de nouvelles bandes plâtrées.

On peut se rendre compte de l'ingénieuse utilisation faite par Böhler des principes de réduction et de contention des fractures de jambe, énoncés par Pierre Delbet, et des innovations techniques de Reclus, Steinmann, Lambret.

Les résultats obtenus par Böhler sont très remarquables. Il faut bien dire qu'ils exigent, pour être obtenus, une surveillance continue des blessés. L'emploi de cette technique nécessite le séjour du blessé dans un hôpital ou une clinique. J'utilise suivant les cas dans les fractures de jambe à grand déplacement la méthode de Böhler ou l'appareil de Lambret-Quenu-Mathieu, modifié. Il m'a paru toutefois utile de remplacer, dans les deux cas, les gros clous de Steinmann transfixant les fragments par les fines broches en corde à piano maintenues en tension par les étriers spéciaux de Kirschner (fig. 5). J'évite ainsi la création de canaux transosseux s'infectant avec une certaine facilité.

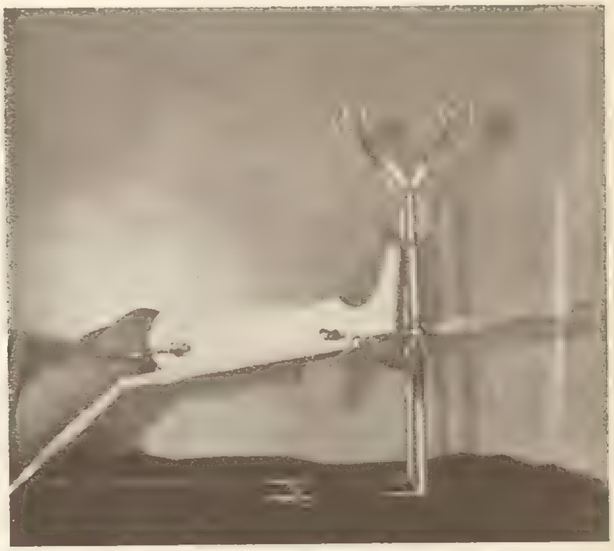

Fig. 5. — Appareillage de Böhler où les clous transfixant les os sont remplacés par des broches de Kirschner (P. Mathieu).

Il est indéniable que la réduction des fractures est obtenue dans des conditions très satisfaisantes et parfaitement maintenue grâce à ces perfectionnements techniques. C'est pourquoi il me paraît utile de vulgariser la connaissance de ces ressources thérapeutiques nouvelles dans le traitement des fractures de jambe, à déplacement important, de correction difficile.

Docteur Paul MATHIEU.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

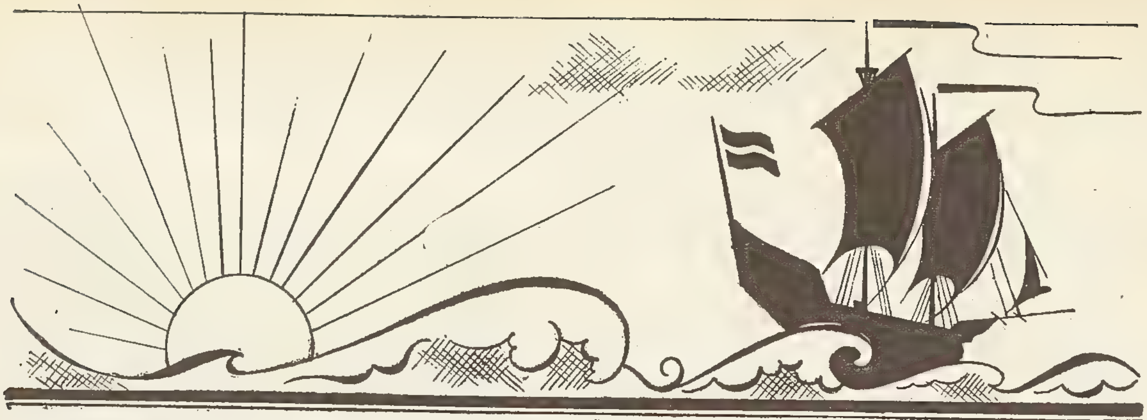

L'ORIENTATION MÉDICALE

La Psychanalyse et la Pratique Médicale

par le Docteur S. NACHT,

Chef du Laboratoire de Psychothérapie et Psychanalyse
à la Faculté de Médecine de Paris

DISCUTEE par les uns, acceptée par d'autres, la psychanalyse fait aujourd'hui partie de la pratique médicale. En fait, elle ne peut plus être ignorée par aucun médecin non spécialisé... *« la nécessité s'imposant à l'heure actuelle pour le médecin de connaître la psychanalyse sinon pour l'employer ou la faire mettre en œuvre, tout au moins pour en parler en connaissance de cause, avec les malades ou leurs familles ».* C'est ainsi que s'exprime le Professeur J. Castaigne dans le numéro d'Avril 1933 du *Journal Médical Français.* Dans ce numéro consacré entièrement à la Psychanalyse, les principaux problèmes de la question sont étudiés par des auteurs compétents. Nous le recommandons à la lecture des confrères praticiens, car le caractère et les limites mêmes de cet article ne nous permettent guère ici qu'un exposé sommaire de la psychanalyse en tant que *méthode thérapeutique.* Il est cependant difficile de séparer la thérapeutique de la pathogénie, en psychanalyse plus encore qu'ailleurs, aussi sommes nous forcés de donner un aperçu succinct de la conception psychanalytique des psychonévroses.

Pour Freud et ses élèves, les affections psycho-névropathiques sont l'expression d'un ou plusieurs conflits psychiques, qui agitent le sujet qui en est atteint. Il importe ici de faire tout de suite deux sortes de remarques : les unes concernant les caractères du conflit psychique, les autres relatives à son expression.

En effet, nous pouvons tous, dans notre existence, traverser des époques difficiles amenant un état de conflit psychique, sans que pour cela nous développions fatalement des troubles névrotiques. Nous pouvons tout au plus en être peinés, nous en faire des soucis, voire même être anxieux et gênés dans notre activité habituelle. Mais dans ce cas nous *savons* d'où vient notre malaise, nous *connaissons* les difficultés qui le provoquent, nous sommes *conscients* du conflit psychique auquel nous sommes en butte et nous nous trouvons à même d'établir ce rapport entre le mal et sa cause.

C'est que le conflit est *actuel* et *conscient.* Il en est tout autrement dans un cas de névrose. Dans ce cas, le conflit est *lointain,* sans rapports directs avec la situation actuelle, et, de plus, le sujet l'ignore, c'est *un conflit dont il est inconscient.* Le névrosé n'en perçoit que ses effets, c'est-à-dire les souffrances qui découlent maintenant des symptômes. Par ailleurs, les symptômes expriment les conflits d'une manière déguisée, apparemment d'une façon absurde, ou en tout cas incompréhensible pour le malade lui-même.

Toute l'œuvre thérapeutique porte particulièrement sur ce point, *la cure psychanalytique ayant précisément comme but de rendre le sujet conscient de son conflit psychique* qui, refoulé, ne peut s'exprimer que d'une manière détournée en même temps que méconnaissable à *travers la névrose.* Ces conflits sont pour la plupart très anciens, ils remontent aux toutes premières années de la vie généralement. D'une manière schématique on peut dire qu'ils naissent du choc de deux forces contraires : le besoin de satisfaction des instincts, et tout particulièrement de l'instinct sexuel (pris ici dans un sens plus large que celui que l'on est accoutumé de lui accorder habituellement), et les exigences de la réalité extérieure, à savoir, du milieu, de l'entourage de l'enfant et tout particulièrement des parents ou des éducateurs. Ces facteurs s'opposent plus ou moins aux pulsions primaires. Cette lutte entre les besoins instinctifs et la résistance du milieu ambiant, de la société, se prolonge toute la vie. Cependant les heurts de ces deux forces contraires sont plus violents au début de la vie de l'être humain. Plus tard, à l'âge adulte, le choc des besoins instinctifs et de la réalité se fait moins ressentir et ce, grâce au développement normal et harmonieux de la personnalité, développement qui, s'il a atteint ce terme heureux de son évolution, permet alors une adaptation facile aux conditions de la vie. Le névropathe et le psychopathe — tous deux à des degrés différents — sont précisément des êtres dont le comportement morbide est caractérisé avant tout par une incapacité à s'adapter aux conditions de vie normale. Leur personnalité n'a pas pu évoluer normalement vers le stade terminal du développement psychique caractérisé surtout par une maturité dans sa structure affective. Chez eux, les tendances psycho-affectives ont gardé par contre un caractère infantile. C'est ce caractère anormal, infantile de l'affectivité qui rend impossible toute adaptation à la vie chez le psychopathe. La psychanalyse a eu précisément le grand mérite de montrer l'origine de cette anomalie.Elle a bien su mettre en lumière que le psychopathe est un être dont la personnalité a été entravée dans son développement et maintenue à un stade infantile de celle-ci. Cet arrêt dans le développement psycho-affectif est déterminé par des conflits résultant des luttes entre les forces instinctives cherchant leur satisfaction et le refus total ou relatif opposé par le milieu ambiant, la vie, la société, etc..., luttes qui marquent, comme nous l'avons vu plus haut, cette évolution qui va des premiers mois de la vie à l'âge adulte. Ces conflits sont plus aigus — deviennent même insolubles — chez certains êtres : ce sont précisément les futurs psychopathes. Mais ces conflits psychiques, lointains, infantiles pour la plupart, et qui après avoir été des obstacles à un développement harmonieux de l'individu, l'empêchent de vivre normalement, sont refoulés dans *l'inconscient.* Ils n'apparaissent dans la personnalité consciente que transformés, déguisés, à travers les symptômes de la maladie. *Tout l'effort thérapeutique de la cure psychanalytique tend effectivement à déchiffrer en quelque sorte ce langage secret,* symbolique des symptômes, en rendant le malade *conscient* des *conflits inconscients* qui troublent sa vie psychique.

Cette tâche, très difficile, l'est d'autant plus que le malade oppose au traitement des résistances inconscientes très fortes. Ces résistances inconscientes contre lesquelles le psychanalyste a à lutter durement, ont pour but de maintenir refoulés les conflits psychiques et d'empêcher ainsi leur passage dans le conscient du malade. On pourrait comparer grossièrement cette situation morbide à un état de contracture qui s'oppose à la mobilisation d'une articulation douloureuse et qui finit par s'ankyloser.

Mais la force dynamique d'une névrose ne découle pas uniquement de son caractère d'autodéfense. Elle possède une énergie plus particulière à la pathogénie névrotique : la source de satisfaction que représente pour le sujet sa maladie. En effet, le névrosé trouve dans ses symptômes une source de satisfaction, qui se substitue progressivement aux satisfactions normales de la vie, satisfactions qu'il est incapable d'obtenir de par ses tendances anormales, résultant de son développement psycho-affectif imparfait.

Ces satisfactions morbides sont, bien entendu, inconscientes, mais cependant très fortes et tout aussi indispensables que les satisfactions normales des êtres équilibrés.

C'est à toutes ces difficultés que la méthode psychanalytique doit s'attaquer. Décrire ici la *technique* psychanalytique, si difficile à manier, serait impossible. Bornons-nous à rappeler que grâce à plusieurs moyens tel que notamment l'étude des associations libres, l'analyse des actes manqués, l'interprétation des rêves, etc..., elle explore minutieusement et longuement l'inconscient du malade.

C'est ainsi que couche par couche la personnalité du malade est étudiée jusque dans ses étapes les plus lointaines, les premières années et quelquefois les premiers mois de la vie. Durant ce long travail sont retrouvés et mis en évidence quantité de souvenirs, d'émotions et de conflits restés refoulés, inconscients jusque-là. Mais il ne suffirait pas de retrouver les conflits psychiques anciens pour obtenir en même temps leur liquidation et partant la libération et la guérison du malade. Tous ces conflits, ainsi que nous le disions, sont pour la plupart sans aucun lien direct avec l'âge, la situation *actuelle* du malade. Ils sont plutôt comme des corps étrangers dans le psychisme du sujet.

Pour que leur découverte soit efficace, il faut qu'elle soit chargée de la même affectivité qu'ils le furent à leur genèse. Il faut à cette découverte, pour qu'elle soit opérante, une valeur émotionnelle que seule la *reviviscence* des conflits assure. Une simple constatation intellectuelle ne peut pas être suivie d'effet thérapeutique. Il faut pour cela que *le sujet revive son conflit, que celui-ci soit réactualisé.* C'est ici qu'intervient le moment le plus délicat et en même temps le plus caractéristique de la méthode psychanalytique : le *transfert affectif* et qui en est le pivot même. Il désigne l'ensemble du comportement très particulier qu'adopte progressivement le malade dans les séances de traitement et tout particulièrement à l'égard du médecin. Ce comportement très chargé affectivement reproduit d'assez près les anciens conflits qui ont marqué le développement du sujet — donc la névrose. Il se produit ainsi dans l'analyse et par rapport au médecin, une véritable réédition de la maladie — *une névrose de transfert*. Par là, la découverte des éléments refoulés et formateurs de la névrose, n'est plus un simple phénomène intellectuel — une constatation indifférente — mais une émotion vécue, un conflit réel. C'est l'analyse *« à chaud »* de ses réactions qui permet la liquidation du passé, la libération du sujet et la disparition des symptômes. Tout cela ne se passera pas sans difficulté et sans réaction parfois dramatique. Mais une fois les difficultés vaincues, la névrose n'a plus raison d'être, elle tombe d'elle-même, et *la guérison* est *définitive.*

L'on voit ainsi combien la méthode psychanalytique et les processus par lesquels elle aboutit à la guérison diffèrent et apparaissent supérieurs aux méthodes classiques de psychothérapie, qui se bornent à réconforter le malade et à lui permettre ainsi de supporter ses symptômes sans toujours le guérir.

La psychanalyse s'attaque aux sources mêmes du mal et vise à la guérison totale et définitive du névrosé.

Mais du fait des difficultés matérielles d'application, des longs et pénibles efforts qu'elle nécessite, elle doit être réservée aux névroses graves et avérées chroniques.

Dans le domaine des psychoses, la technique actuelle n'est que difficilement applicable et les résultats thérapeutiques incertains.

Nous n'avons pu ici que donner une idée très vague et superficielle de la méthode psychanalytique.

Nous aimerions croire avoir pu au moins dissiper le grand nombre d'erreurs qui circulent autour de cette méthode thérapeutique, qui, bien appliquée, par des médecins compétents, aboutit à des résultats remarquables.

Mais nous ne saurions suffisamment mettre en garde le public médical contre les déboires et les dangers réels qui peuvent résulter de l'application d'un traitement psychanalytique par quelqu'un d'incompétent.

Docteur S. NACHT.

●

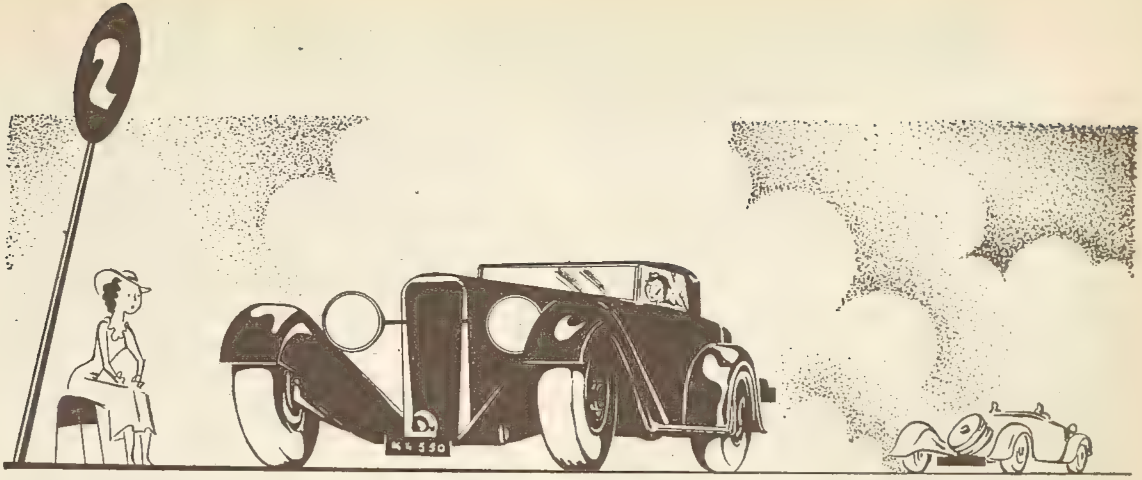

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Les Glaces des Automobiles et la Sécurite

par M. Léon GUILLET,

de l'Académie des Sciences

JE crois que tout le corps médical est bien d'accord pour reconnaître que des accidents très nombreux et très graves sont dus à la rupture des glaces d'automobiles. Cette rupture entraîne des coupures qui peuvent être mortelles, j'en ai eu de bien tristes exemples dans des familles amies.

Il n'est donc pas étonnant que le problème de la glace ait pris une place notable dans les préoccupations des constructeurs, plus encore dans celles des usagers, et on doit être fort heureux de constater que les solutions trouvées apparaissent comme des plus satisfaisantes, si ce n'est définitives.

Les solutions..., car il y en a deux :

La première se trouve dans l'accolement de deux glaces réunies par une couche de matière organique — acétate de cellulose — jouant le rôle de colle.

Dans ces conditions, d'une part, la résistance de cette double glace est élevée, supérieure même au double de la résistance de chaque glace ; j'entends ici par augmentation de résistance aussi bien le fait que la glace peut supporter un effort statique à la flexion plus élevé que cet autre fait, plus important encore, d'une résistance au choc plus grande.

Il faut donc un effort important pour briser une glace *triplex,* tel est son nom bien connu, et chose rare dans les dénominations commerciales, qui se comprend aisément par suite de la triple couche : glace-acétate de cellulose-glace. Mais, de plus, il faut noter ce phénomène capital : l'une des glaces ou même les deux glaces venant à se briser, les éclats ont bien la forme ordinaire et si dangereuse d'aiguilles ou de couperets, mais ces éclats demeurent collés par l'intermédiaire de l'acétate de cellulose et perdent ainsi leur danger.

Telle est la première solution apportée au problème de la glace d'automobile, solution qui présente l'avantage suivant : dans une certaine mesure, il est possible de continuer sa route, après rupture d'un pare-brise, la glace fendue ne gênant que peu la marche.

On a jadis reproché au triplex de *jaunir;* cela n'est plus exact ; on a substitué au celluloïd l'acétate de cellulose qui donne une clarté normale ; mais il faut toujours tenir compte de la juxtaposition de trois couches qui peuvent gêner un peu la vue.

La seconde solution, que, pour ma part, j'estime infiniment plus élégante, se trouve dans le traitement thermique d'une glace de composition convenablement choisie.

Chacun sait — n'est-ce pas dans les petits traités de chimie pour le baccalauréat — le phénomène présenté par le verre trempé et caractérisé par la *larme batavique :* un verre de faible épaisseur refroidi brusquement se pulvérise dès qu'il y a rupture d'une parcelle ; c'est une véritable explosion.

Ici le phénomène est analogue, mais réglé de façon plus précise, plus scientifique. La glace utilisée est unique ; il ne s'agit nullement de la superposer à une autre. Cette glace subit une trempe à l'air : placée verticalement dans un four électrique à résistance, elle en est extraite, alors qu'elle a atteint la température voulue, un rouge assez net, et, toujours placée verticalement, elle reçoit un courant d'air actif et se déplaçant. Ainsi le traitement donne des effets homogènes.

Le verre est alors trempé. En quoi ses propriétés diffèrent-elles de celles de la glace initiale ?

Les résistances à la flexion et au choc ne sont pas comparables (la résistance au choc est multipliée par 12 à 15) et sont bien supérieures à celles du verre triplex.

Le verre trempé possède des tensions internes énormes et ce sont ces tensions qui, sous une déchirure ou sous une brisure quelconque, font éclater la glace en mille morceaux.

On ne peut donc pas découper ou ajuster une glace trempée ; on doit lui donner sa forme définitive avant le traitement thermique.

Le traitement est réglé — et ce point est capital et tout à fait nouveau — de façon que la rupture ne produise aucune aiguille, mais des petites boules régulières, en partie opaques, et que l'on peut prendre à la main sans avoir à redouter la moindre coupure.

Telle est la seconde solution, la glace sécurite.

On me demandera : que doit-on préférer du triplex et du sécurite ? Je comparerai les résultats obtenus dans les deux cas, de façon que je crois assez claire :

La glace sécurite donne une vue plus parfaite.

Avec la glace triplex perfectionnée, à l'acétate de cellulose, la vue est bonne ; il ne faut pas redouter le jaunissement.

La glace triplex offre une résistance aux efforts, notamment aux chocs, bien plus élevée que la glace ordinaire.

Mais la glace sécurite ne saurait être comparée au triplex ; ses propriétés mécaniques sont bien supérieures.

La rupture de la glace triplex se fait donc plus facilement que celle de la glace sécurite.

Dans le premier cas, la rupture est aciculaire, mais les morceaux restent collés ; dans le second cas, la rupture produit de la neige en boule.

Avec le triplex, la glace n'est pas détruite ; avec le sécurite, la glace disparaît.

Sans doute peut-on se dire : avec le sécurite, si résistant, n'a-t-on pas à craindre la fracture du crâne, si le choc est très important ; peut-être, mais avec le triplex, si la tête porte avec semblable force, ne peut-on craindre de la voir passer à travers la glace, tout au moins partiellement et alors...

A chacun de conclure.

Mais cependant on doit ajouter que s'impose de façon absolue l'emploi de telles glaces. Il est incompréhensible que cet usage ne soit pas rendu obligatoire dans tous les transports en commun et même dans les taxis, dont beaucoup en sont déjà munis.

Dans cette remarquable évolution de la glace pour automobiles, la grande industrie française de la verrerie a une part que j'ai grand plaisir à noter ici.

Léon GUILLET,

NOS PAGES LITTERAIRES INEDITES

NOTRE CONTE

Devoirs Professionnels

par Romain COOLUS

LE Docteur Dupomponnet de la Bastigoule était un de ces esprits distingués qui daignent encore aimer les jeux de l'esprit et ne dédient pas tous leurs loisirs à la belote, au sport et au tourisme. Aussi avait-il souhaité être nommé médecin officiel d'un théâtre et le directeur du *« Pompadour »*, cette ravissante bonbonnière bien française, où l'on ne joue guère que des opérettes tyroliennes et des jazzeries américaines, selon l'adorable goût du jour, avait exaucé ce vœu, par amitié diplomatique pour un édile de la Ville de Paris, dont il avait eu à se louer dans des circonstances délicates.

Le Docteur Dupomponnet de la Bastigoule était devenu ainsi officiellement l'un des médecins de service du *Pompadour* et, détail qui mérite d'être noté, car la chose est assez rare, il se rendait toujours personnellement dans la salle, les soirs où il était convoqué. Comme c'était son devoir (mot devenu obscur, à force d'être démodé, en l'an de grâce 1934), il utilisait les deux fauteuils qui lui étaient réservés, au lieu de s'en servir pour calmer l'impatience d'un fournisseur fatigué d'attendre ou pour se faciliter des relations mondaines agréables avec des gens chez lesquels il aurait pu désirer se faire ouvrir un compte-courant d'amabilités.

.....Le *Pompadour,* après une très savoureuse cascade de fours, venait enfin de mettre la main, si l'on peut ainsi parler, sur un succès. Sa troupe, composée d'ingénues sexagénaires et de jeunes premiers podagres, avait tout de même réussi à faire triompher *Le Hanneton épileptique,* fantaisie burlesque d'importation new-yorkaise qui, par la cocasserie des situations et l'imprévu de certains « gags », avait fini par dérider la vieille sagesse blasée du public séquanien. On savait déjà dans tous les Cercles et on colportait dans tous les dîners que, pour être à la page, il fallait avoir applaudi la chaque jour plus blonde Laetitia Barbolini, actrice bien parisienne, comme son nom l'indique, dans le rôle dégingandé de Mistress Quickerbath et le trépidant Igor Ormoloff, comédien bien boulevardier, comme son patronyme le révèle, dans le rôle chorégraphico-fantaisiste du Major Stuart Hollywood. Notre cher Docteur, qui avait lu rapidement quelques critiques dithyrambiques dans les feuilles que chaque matin fait pousser aux arbres de l'actualité, attendait avec impatience de recevoir son service, escomptant une joyeuse soirée, aubaine assez peu fréquente en notre paradoxale époque, où tant de comédies, qui veulent être gaies, ont l'art admirable de développer chez les spectateurs des dispositions funèbres et où tant de drames, qui voudraient être tristes, font naître chez leurs auditeurs d'incoercibles petits crépitements de rire.

Le Grand Soir arriva (bien entendu, il ne s'agit pas de celui que Messieurs les Communistes nous annoncent depuis tant d'années avec une inlassable ardeur prophétique, qui fait au moins honneur à la patience de leur résignation). Dupomponnet de la Bastigoule — ai-je dit que cet éminent praticien était encore célibataire ? — se posa le problème délicat de savoir à qui il offrirait le second fauteuil auquel il avait droit. En raison du succès de la pièce (depuis la première, *Le Hanneton épileptique* développait sa frénésie à bureaux fermés), le don de ce fauteuil devenait d'importance et prenait le brusque aspect d'un cadeau sérieux. Dupomponnet songea, bien entendu, d'abord — il était galant comme tous les médecins de France et même comme la plus grande partie de ceux de Navarre — à sa charmante amie Lise Caravelle, première appréciée dans un grand magasin de couture, et qui avait pour le théâtre un goût d'autant plus vif qu'elle y venait grapiller au passage quelques idées suggestives dans les toilettes fournies aux artistes par des maisons concurrentes ; mais le Docteur renonça vite à cette idée vaguement sentimentale, craignant que l'irrégularité de sa liaison ne compromît son crédit auprès de la Direction, qui n'avait cependant rien d'austère, à en juger par les pièces sur lesquelles avait porté son choix volontiers et sans doute volontairement équivoque. On pouvait avoir recours à ses bons offices ; une dame, incommodée par la chaleur ou déchiquetée par le rire, pouvait tomber en défaillance ; un vieux Monsieur pouvait avoir un rhumatisme subitement agressif et notre ami ne voulait pas que le contrôleur, en venant le chercher, pût avoir sur les lèvres, au vu de sa compagne, un sourire furtif, mais tout de même désobligeant.

Aussi Dupomponnet se contenta-t-il prosaïquement de prier un de ses vieux camarades, le compositeur Brichedoux, de l'accompagner. Cœur généreux et même à l'occasion sensible, le Docteur avait pris l'habitude philanthropique, les soirs où il s'absentait, de donner congé à sa cuisinière et à son valet de chambre, estimant que, de nos jours, les maîtres ont le devoir, toutes les fois qu'ils le peuvent, d'alléger à leurs domestiques le poids de leur dépendance. Aussi, pour rester fidèle à cette formule humanitaire, invita-t-il ce soir-là son ami Brichedoux à dîner au restaurant des Capucines, où Paul, connu de tous les gens de théâtre depuis plus d'un quart de siècle, savait lui confectionner des menus de son goût, et, après avoir savouré de ravissantes crêpes Suzette, se rendit-il au théâtre Pompadour, avec la joyeuse et double allégresse d'une conscience pure et d'un estomac rempli.

.....Malgré leur soixantaine bien tassée, les ingénues et les jeunes premiers jouèrent avec un entrain si communicatif que le médecin et le compositeur n'éprouvèrent aucun scrupule à s'esbaudir avec le public. A plusieurs reprises, ils durent même étancher avec le mouchoir des larmes convulsives qui leur perlaient au bord des cils. Ils quittèrent le théâtre en se remerciant réciproquement de l'excellente soirée qu'ils venaient de passer, comme s'ils en avaient été respectivement responsables. Oh ! sans doute, ils ne se faisaient pas d'illusion; ils reconnaissaient tout ce qu'il y avait d'enfantin et de naïf dans les affabulations du dramaturge yankee ; mais ils convenaient aussi que son imagination, rétive aux vieilles conventions occidentales, décelait de remarquables dons inventifs et, faisant le bilan du bien et du mal, ils concluaient en faveur de cette farce et ne trouvaient pas, somme toute, son succès exagéré.

Après avoir ainsi devisé tout en marchant, ils s'arrêtèrent dans une blonde brasserie, où ils firent mousser autour de deux confortables sandwiches, suivis de fromages, l'or de deux « demis » bien tirés ; puis Brichedoux, qui habitait une des lointaines rues d'Auteuil, prit un taxi et déposa Dupomponnet à sa porte, non sans l'avoir invité à lui faire encore signe, lorsque *Le Hanneton épileptique* aurait terminé sa crise nerveuse et serait remplacé par quelque autre folie d'origine arménienne ou de provenance moldo-valaque.

.....L'esprit légèrement encombré des facéties qu'il venait d'entendre, l'estomac légèrement embarrassé des mets qu'il venait d'ingérer, notre Docteur tint à s'imposer quelques minutes de gymnastique salutaire et, dédaignant l'ascenseur, monta ses cinq étages d'un pas digne, quoique pesant. La clé ; la serrure ; l'antichambre ; le bouton électrique : lumière. Quelle n'est pas sa surprise ! A une patère est accroché un chapeau mou plutôt défraîchi qu'il ne connaît pas et surtout qu'il ne se connaissait pas. Que signifie ? Ah ! c'est sans doute le galurin d'Eugène, son sympathique valet de chambre. Mais alors Eugène, dans sa précipitation (où donc pouvait-il aller ?) a, par inadvertance, oublié son couvre-chef ; à moins que, partisan résolu des nouvelles modes, il ne dédaigne, comme la plupart de nos jeunes gens, cet objet périmé et ne préfère exposer aux piqûres de la pluie et aux balafres du vent les ondes de sa chevelure gominée. C'est un point d'histoire et de psychologie que le Docteur se propose de résoudre dès le lendemain lorsque, sur le coup de sept heures et demie, Eugène lui apportera un onctueux chocolat crênelé de biscottes et de pain grillé.

.....Cependant, le Docteur avait gagné sa chambre à coucher ; tout en fumant la dernière cigarette de la journée (la meilleure après la toute première, la cigarette rose de l'aurore), il s'était déshabillé et avait enfilé un pyjama de grand style, japonais, genre kimono, éclairé par de multiples soleils se levant sur de multiples Fusi-Yamas, témoignage de la reconnaissance extrême-orientale d'une jeune cliente d'Osaka. Il s'allait mettre au lit, lorsqu'il entendit, sourds, mais proches, des gémissements. Ebaubi, il crut d'abord rêver ; mais comme il n'avait pas encore fermé l'œil, cette hypothèse fut vite écartée, ainsi que celle d'ailleurs de l'hallucination. Il n'avait guère bu qu'un « demi » ; il ne pouvait pas être dans les houblons du Seigneur et il avait la forte certitude de posséder tout son contrôle.

Intrigué à la n^{me} puissance, il se dirigea à pas feutrés vers son cabinet, d'où semblaient provenir les bruits suspects et tout doucement il ouvrit la porte. Ce qu'il vit le stupéfia : la pièce était éclairée ; toutes les ampoules électriques rayonnaient à plein feu et, dans son propre fauteuil de consultation, installé à son bureau, dont les papiers étaient en désordre, un inconnu était assis. Mais, fait encore plus surprenant, cet homme, la tête renversée sur le dossier du fauteuil, geignait selon un rythme régulier, bien que visiblement il fût en demi-syncope. Dupomponnet, sans chercher à résoudre pour le moment l'énigme de cette présence insolite, réagit professionnellement ; il prit l'individu dans ses bras, le souleva, l'étendit sur son divan d'examen, défit son col, ouvrit son gilet, puis sa chemise et l'ausculta comme s'il eût été un malade normal. De toute évidence, l'indésirable personnage venait d'avoir une légère crise cardiaque. Vite la vitrine pharmaceutique, le tampon d'ouate, le flacon d'éther, quelques pressions habilement pianotées et le malade docile revient progressivement à lui. Il ouvre les yeux, regarde avec étonnement le visage inconnu de son bienfaiteur, tâche à rassembler ses idées, y parvient non sans peine et alors sourit.

— « Qu'est-ce qu'il vient de m'arriver ? Qu'est-ce que j'ai eu ?

— Une légère crise cardiaque. Mais, par exemple, je suis assez impatient de savoir comment elle a bien pu vous prendre chez moi.

— Parce que j'y étais, parbleu !

— Evidemment. Mais comment y étiez-vous et pourquoi ?

— Comment ? Oh ! c'est bien simple ; vous allez voir comme tout s'enchaîne. Vous êtes bien le Docteur Dupomponnet de la Bastigoule ?

— Lui-même.

— Parfait. Enchanté, Docteur, de faire votre connaissance. J'ai tellement entendu parler de vous.

— Par qui donc ?

— Mais par Lucile Bajot, ma bonne amie.

— Connais pas. *(L'inconnu éclate de rire.)*

— Allons donc ! Vous ne connaissez qu'elle... Marie.

— Je vois de moins en moins. D'abord est-ce Lucile ? Est-ce Marie ?

— Les deux. C'est de votre faute aussi, avec votre manie bourgeoise de changer les prénoms de vos domestiques. Lucile, c'est Marie et Marie, c'est Lucile... Voyons, Docteur, un petit effort... secouez-vous la méninge... votre cuisinière d'il y a 2 ans...

— Ah ! très bien, j'y suis.

— Là, qu'est-ce que je vous disais ! Jolie fille, n'est-ce pas ?

— Oui, si l'on veut.

— J'ai voulu sans doute, puisque, depuis deux ans, elle et moi...

Le Docteur impatienté : — Il est une heure du matin, cher Monsieur. Je vous en prie, au fait, dépêchons ; tout cela ne me dit pas...

— Vous manquez vraiment d'imagination. Alors, je vais vous mettre sur les i des points gros comme des truffes : j'ai su par Lucile, Marie si vous préférez, que tous les dix jours régulièrement vous étiez de service au théâtre Pompadour ; que ces soirs-là, vous ne dîniez jamais chez vous et donniez congé jusqu'au matin à votre personnel. Dans ces conditions, c'était pour moi un jeu d'enfant de m'introduire chez vous et d'y travailler en toute tranquillité, d'autant que, grâce à Lucile, Marie si vous préférez, qui avait gentiment pris pour moi l'empreinte de votre serrure à l'escalier de service, je m'étais fait faire en douce une clé qui m'a permis d'entrer sans déranger dans son premier sommeil le plus sensible de vos voisins. *(Riant)* J'ai le sens de l'à-propos ; vous êtes médecin de service ; je suis entré par votre escalier.

— Charmant ! Alors, vous êtes cambrioleur ?

— Quelle sûreté de diagnostic ! Je vois, cher Docteur, qu'on ne peut rien vous cacher. Que voulez-vous ? La police nous embête assez avec les empreintes digitales ; il est juste qu'à nous aussi d'autres empreintes facilitent notre métier.

— Dites donc, quand vous aurez fini de vous ficher de moi !

— Oh ! si l'on peut dire ! Je fais le plaisantin pour me remettre ; je viens de passer dans votre fauteuil un quart d'heure plutôt désagréable. On a dû s'y évanouir beaucoup et, l'évanouissement, c'est peut-être contagieux.

Dupomponnet, frappé soudain d'une idée, se précipite à son bureau, ouvre le second tiroir de gauche, y promène une main fébrile et se tournant vers l'ami de Lucile-Marie :

— Il y avait 5.000 francs dans ce tiroir.

— C'est bien possible, je n'ai pas compté.

— Où sont-ils ?

— Probablement dans ma poche, à moins que vous n'ayez eu l'indélicatesse de me les reprendre pendant que j'étais dans les pommes.

— Non, Monsieur ; je n'ai écouté, moi, que la voix de ma conscience. Je me suis uniquement préoccupé de vous soigner.

— C'est très délicat de votre part et je vous en remercie.

— Alors, maintenant, je compte bien que vous allez me les rendre. (*Tendant la main*). J'attends.

— Oh ! Docteur, vous voulez donc me gâcher ma soirée. Tout cela s'était passé si gentiment, si bourgeoisement, sans bruit, sans dégâts... Vous n'allez pas me forcer... *(il pointe dans sa direction le canon inquiétant d'un browning perfectionné).*

Le Docteur amer. — Ah ! ce n'est pas la reconnaissance qui vous étouffe !

— Vous ne voudriez tout de même pas, mon cher Docteur. J'ai assez étouffé tout à l'heure jusqu'à votre arrivée. Mais je sais vivre. Je me rends parfaitement compte qu'un médecin de votre qualité, quand il a donné des soins à un malade, est en droit de réclamer des honoraires. Je ne suis pas de ces bourgeois chipoteurs qui ne les lâchent qu'avec des élastiques et qui attendent jusqu'au 1er Janvier pour régler leur note. Je suis donc prêt à m'acquitter tout de suite vis-à-vis de vous. Combien vous dois-je ?

Dupomponnet, rageusement : — C'est deux cents francs.

— Fichtre ! vous êtes cher ! Je pensais qu'en raison de la crise vous aviez baissé vos prix ; mais je suis beau joueur et je ne marchanderai pas. *(Tirant son portefeuille et en extrayant deux billets.)* Les voilà, vos deux cents francs ; seulement...

— Seulement ?

Le cambrioleur dirigeant vers lui la gueule de son arme et forçant progressivement le Docteur à s'asseoir : — Seulement, pour ce prix là, vous allez me f... une belle ordonnance.

Résigné, consterné, abasourdi, l'infortuné Dupomponnet de la Bastigoule se laisse tomber dans son fauteuil, prend une feuille de papier à en-tête, trempe sa plume savante dans l'encrier et se met à écrire.

Quand il a fini, il tend l'ordonnance à son terrible client, qui la plie posément et soigneusement la place dans son portefeuille à côté des cinq mille francs volés ; puis s'incline, sourit et se dispose à se retirer en douce. Mais, au moment où il va franchir la porte, Dupomponnet l'arrête d'un geste et, glacial, mais courtois, lui dit :

— A propos, il y a un chapeau dans l'antichambre accroché à une patère. Il doit être à vous. N'oubliez pas de le reprendre.

— Vous pensez à tout, Docteur, on n'est pas plus aimable. Comme vous êtes gentil de m'avoir prévenu ! Il se fait tard et le temps est frisquet. J'aurais pu m'enrhumer et j'aurais peut-être été obligé de revenir vous consulter. Grand merci ! Deux cents francs ! Mes moyens ne me permettent pas de m'offrir souvent des visites médicales à ce prix.

Et, digne, ce charmant cardiaque sortit définitivement.

Romain COOLUS.

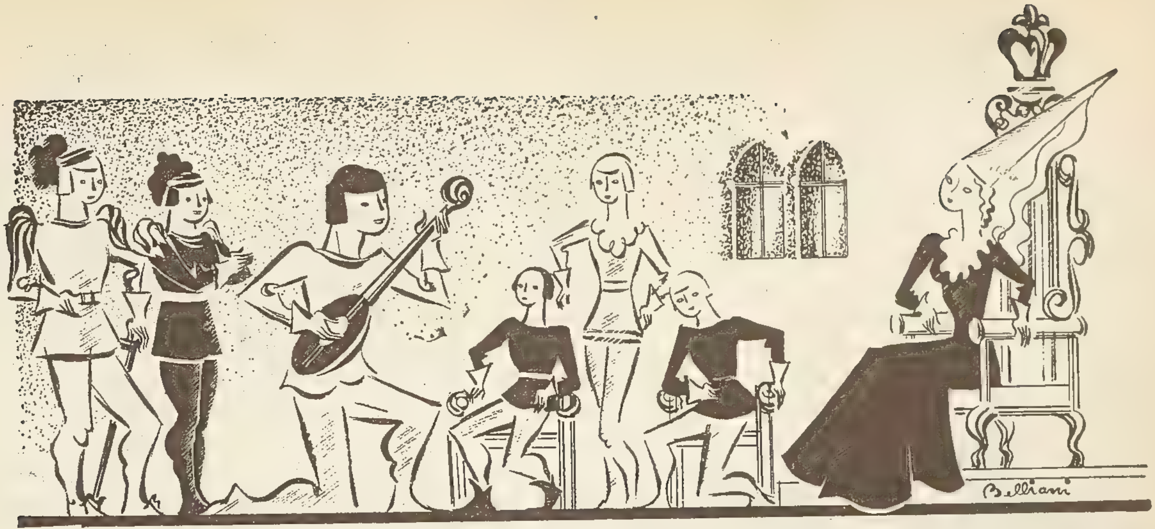

VARIETES HISTORIQUES

Les Chameaux de la Reine Margot

par René DUMESNIL

«Il est venu un homme de la part de la dame aux chameaux me demander passe-port pour passer cinq cents tonneaux de vin, sans payer taxe, pour sa bouche ; et ainsi est écrit en une patente. C'est se déclarer ivrognesse en parchemin. De peur qu'elle ne tombât de si haut que le dos de ses bêtes, je le lui ai refusé.»

Ces phrases sont extraites d'une lettre du roi Henri IV à sa maîtresse, la belle Corisandre, comtesse de Guiche. La «dame aux chameaux» n'est autre que Marguerite de France, reine de Navarre, première femme du roi Henri. Pourquoi ce surnom ? C'est tout une histoire — l'histoire de la captivité, fort galante et joyeuse, de la reine Margot au château d'Usson, en Auvergne.

Comment celle qui avait joué si grand rôle, tenu rang si brillant à la Cour, mené tant d'intrigues politiques, se trouva-t-elle passer dix-huit années de sa vie dans une forteresse juchée au sommet d'une montagne auvergnate ? C'est précisément que la passion de l'intrigue comporte bien des risques et que, si habile que l'on soit, la mauvaise chance peut venir. Elle vint pour la reine Margot, mais celle-ci sut opposer au destin contraire tant de malice et de belle humeur, même en ses colères, que le destin lui-même fléchit.

La «dame aux chameaux» ! Que durent penser les paysans d'Usson et de Sauxillanges quand ils virent cavalcader sur les bêtes du désert une reine et sa suite? Peut-être ce qu'Henri, son ex-mari, en pensait lui-même. Pourtant, ivrognesse patentée, c'est beaucoup trop dire : la dame savait, même sur la bosse d'un chameau, garder son équilibre et son sang-froid ; elle l'avait prouvé en cent occasions et allait encore en donner bien des preuves.

Le roman, l'anecdote, la «petite histoire» ont popularisé cette figure si curieuse de princesse de la Renaissance. Au vrai, ses mémoires, complétés par certaines lettres de son ex-époux, suffiraient à justifier le renom d'extravagance et de profondeur politique qui reste attaché à sa personne.

Elle était née au château de Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1552 ; fille d'Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, elle était la sœur cadette de François II, de Charles IX, d'Henri III et du duc d'Anjou. Il est difficile, on en conviendra, d'avoir plus de rois dans sa parenté, puisque le hasard fit successivement régner trois de ses frères. Elle-même, d'ailleurs, devait accéder au trône en épousant le 18 août 1572 Henri IV, roi de Navarre et bientôt roi de France.

Le surnom de « reine Margot » qu'elle conserva dans l'histoire, lui fut donné par Charles IX. En vérité, il lui convenait bien. Vive, enjouée, spirituelle, elle avait reçu l'éducation la plus brillante et la plus raffinée que femme ait jamais eue ; elle-même, d'ailleurs, se plut à l'étendre encore, et sur des points qu'on n'enseigne pas d'ordinaire aux jeunes filles, si bien qu'avant le mariage elle aurait pu, dit-on, figurer dans la galerie des femmes galantes de Brantôme, son contemporain. Le premier de ses amants *semble,* disent les historiens, — et admirez leur prudence — avoir été le duc de Guise, qui devait recevoir à Blois le coup de dague qui mit fin à ses jours le 23 décembre 1588. La raison d'Etat fit de Marguerite de France la fiancée d'Henri de Navarre. Et sans doute n'eut-elle point pour lui plus d'inclination qu'il n'en avait pour elle. Sa réputation faisait dire à Charles IX : « En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je la donne à tous les huguenots du royaume. » Le royal fiancé avait sur la princesse la même opinion que son beau-frère le roi de France ; il l'épousa néanmoins, et ce mariage, qui devait être un gage de la réconciliation des huguenots et des catholiques, fut célébré au Louvre. Huit jours après, le 24 août, la Saint Barthélemy ensanglantait la fin des cérémonies. Certains ont accusé Marguerite d'avoir été complice. Ce n'est pas probable, puisque, surprise, elle faillit elle-même en être la victime. On tuait partout, et jusque dans le palais. Un blessé se réfugia dans la chambre de la nouvelle mariée : « Comme j'étais la plus endormie, conte-t-elle dans ses *Mémoires,* voici un homme frappant des pieds et des mains à la porte de ma chambre, criant : Navarre ! Navarre ! Ma nourrice, pensant que c'estoit le roi mon mari, courut vivement à la porte ; un gentilhomme, déjà blessé et poursuivi par des archers, entra avec eux dans ma chambre. Lui, se voulant garantir, se jette dessus mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tient, je me jette à la ruelle et lui après moi, me tenant toujours à la travers le corps. Je ne savois si nous criions tous deux et étions aussi effrayés l'un que l'autre. Enfin, Dieu voulut que M. de Nançay, capitaine aux gardes, vînt, qui me trouvant en cet état-là, encore qu'il eût de la compassion, ne put s'empêcher de rire, et se courrouça fort aux archers, les fit sortir et me donna la vie de ce pauvre homme qui me tenait, et que je fis coucher et panser dans mon cabinet jusqu'à ce qu'il fût du tout guéri. Et changeai bien vite de chemise parce qu'il m'avait couverte de sang. »

On sait ce qu'il advint, pendant ce temps, du roi de Navarre, comment il abjura et comment, malgré ce gage, il fut retenu et surveillé à Paris.

Evidemment, Henri IV ne fut point un modèle de fidélité conjugale, et n'attendit pas bien longtemps avant de tromper la reine ; mais celle-ci le lui rendit bien. On n'imagine pas, d'ailleurs, à quel point le Louvre, si petit qu'il fût encore, comparativement à ce qu'il devint au cours des siècles, put abriter d'intrigues politiques et amoureuses en ces années si dramatiques. Et les noms successifs portés par les princes ajoutent encore à la confusion. Dans la conspiration des « politiques » dont Marguerite de Navarre fut l'âme, nous trouvons par exemple le duc d'Alençon. Or, ce titre fut porté, à ce moment et tant que son frère Henri fut duc d'Anjou, par François, quatrième fils d'Henri II. Mais lorsque Henri devint roi de France sous le nom d'Henri III, François d'Alençon prit à son tour le titre de duc d'Anjou. Mais revenons aux « politiques » : Il arriva donc que le duc d'Alençon fit alliance avec son beau-frère Henri de Navarre. Les historiens nous montrent d'Alençon petit, « moricaud », plus ambitieux que valeureux, fort intrigant. Il avait plus de velléités que de suite dans les idées et sans doute que de courage. L'époque est trouble. Il en profite : une guerre de pamphlets répandus dans tout le pays sous le titre de *Discours véritable des rages exercées en France,* est entretenue par les mécontents. Les protestants du midi s'agitent. D'autres libelles, comme le *Réveille-matin des Français,* excitent le peuple contre Charles IX « qui ne garde ni foy ni loy ». Le duc d'Alençon croit le moment favorable pour intriguer. Son frère, le duc d'Anjou (futur Henri III) vient d'être élu par la diète de Pologne au trône vacant de Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons, mort sans héritier mâle. Le « moricaud » voudrait être désigné comme héritier de Charles IX. Une première conspiration, dite du Mardi Gras, échoue, autant par la précipitation de Jean de Chaumont-Guitry, qui devait se rapprocher de Saint-Germain pour favoriser la fuite du duc d'Alençon et qui fut dix jours en avance, que par la faute d'Alençon lui-même, qui, à cette nouvelle, perdit la tête et alla tout raconter à sa mère Catherine de Médicis.

Puis la cour s'en fut à Vincennes. Le duc d'Alençon, le roi de Navarre et sa femme Marguerite l'y suivirent — par force plutôt que par gré. Ils étaient suspects et ne songeaient qu'à fuir. Là, nouvelles intrigues dont Marguerite est l'âme. Mais encore une fois l'affaire est éventée. Certains affirment que le duc d'Alençon, soit lâcheté soit imprudence, a révélé les projets. Ce qui donne quelque force à cette supposition, c'est que, un peu plus tard, tandis qu'on instruisait l'affaire, il n'hésita pas à livrer ses complices. Parmi ceux-ci, et au premier rang, il y avait La Molle, à la fois mignon du duc et amant de la reine Margot, il y avait Annibal de Coconat, capitaine piémontais, au service du duc, héros sanglant de la Saint-Barthélemy et amant de la duchesse de Nevers. C'est le 30 avril 1574 que le complot fut découvert. Coconat et La Molle avaient fui. On les arrêta dans un couvent où ils s'étaient réfugiés. Il y avait quelques comparses, un alchimiste, Grantrie, un nécromancien, Cosme Ruggieri, fort ami de La Molle qu'il fournissait de poupées de cire pour les envoûtements.

Leur haut rang sauva d'Alençon, le roi et la reine de Navarre. Les autres — sauf Cosme Ruggieri, condamné aux galères puis grâcié à cause de la terreur qu'il inspirait — furent pendus ou décollés, malgré les prières des grandes dames leurs maîtresses. « La Molle, content les historiens, fut fidèle jusqu'à la mort aux deux adorations de sa vie. Il marmottait en dernière oraison : Dieu ait merci de mon âme et la benoîte Vierge. Recommandez-moi bien aux bonnes grâces de la reine de Navarre et des dames. » Le 30 avril, cette tête tranchée, Marguerite de Navarre se la faisait apporter comme la duchesse de Nevers se faisait apporter le chef de Coconat. Et la légende dit qu'elles firent embaumer l'une et l'autre ces restes macabres et qu'elles ne craignaient ni de les montrer, ni de les embrasser.

Est-ce en souvenir de ce La Molle, (ou La Môle), décollé, que Stendhal a donné le nom de Mathilde de la Môle à l'héroïne de *Le Rouge et le Noir,* qui prend en ses mains pour la baiser la tête de son amant décapité ?

Marguerite, tout en pleurant La Molle, chercha consolation près de Bussy d'Amboise, favori d'Henri III. Mais si elle ne cachait point ses amours, la reine de Navarre ne tolérait pas pour cela qu'on en parlât trop fort. Un gentilhomme, Du Guast, en sut bien quelque chose : il y trouva la mort. Ce Du Guast, en effet, fut tué par Vitteaux, un des hommes du parti d'Alençon.

En février 1576, le roi de Navarre parvint à s'échapper de Saint-Germain. La Loire passée, se sentant en sécurité, il s'écria : « Je laisse en deça deux choses : la messe et ma femme. Pour la messe, j'essaierai de m'en passer. Pour ma femme, je la veux ravoir. » Mais Marguerite ne put rejoindre son époux : on la gardait à vue. Puis s'étant évadée à son tour, elle négocia la réconciliation de son frère d'Alençon avec Henri III, voyagea dans les Pays-Bas sous prétexte d'une cure à Spa, s'occupant en réalité de soulever les Flandres contre l'Espagne pour y créer un royaume où le duc d'Alençon pût régner. Ce n'est que deux ans plus tard, en 1578, qu'elle regagna la Navarre.

Bien que vivant près de son époux, Margot garda son indépendance. Elle ne faisait d'ailleurs en cela que suivre l'exemple qu'il lui donnait lui-même. On conte qu'un jour, à Nérac, le roi vint en personne chercher sa femme pour la prier de porter assistance à sa maîtresse Françoise de Montmorency, plus connue sous le nom de « la belle Fosseuse », et qui était en train de lui donner un bâtard. Il faut dire que la Fosseuse, fort liée avec Marguerite, avait servi ses desseins près du roi, en inspirant à celui-ci des décisions conformes aux vœux que la reine n'aurait pu formuler, puisque depuis longtemps, elle n'adressait mot à son époux. Marguerite poussa la complaisance jusqu'à soigner la jeune mère et cacher l'enfant.

Cette réconciliation de surface ne put durer que cinq ans. Ce ne fut ni Henri ni Marguerite qui prit la décision de rompre : elle leur fut en quelque sorte imposée par l'intolérance de la petite cour. En 1582, Marguerite quitta le royaume de Navarre pour revenir à Paris. La raison de son départ tenait à une sorte de complot : elle était restée catholique, tandis que le Béarnais, la Loire passée, s'était dépêché de revenir à la religion réformée. A Nérac, la reine voulut une chapelle dans le palais même où elle pût faire ses dévotions. Le roi y consentit ; cependant, des paysans catholiques du voisinage demandèrent la permission d'assister aux offices. La reine, naturellement, la leur accorda ; mais des huguenots de son entourage les chassèrent. Marguerite exigea réparation ; Henri, prudent, n'eut point l'air d'entendre. De dépit, elle quitta la cour.

Rentrée à Paris, elle y mena une vie si scandaleuse qu'en ce temps où l'on n'était point prude, on s'effaroucha et on lui fit affront. Les mauvaises langues affirment qu'elle partagea son lit avec ses palefreniers. N'oublions pas, avant de la juger, qu'elle avait force ennemis, empressés à la noircir. Ajoutons qu'elle était la maîtresse de Bussy d'Amboise, ami d'Henri III mais ennemi des mignons, et que ceux-ci savaient se venger par la calomnie.

Toujours est-il qu'on lui fit la vie intenable à Paris et que le roi de Navarre, si détaché qu'il fût de sa femme, demanda raison au roi de France des affronts qu'on lui faisait subir. Cette sollicitude n'alla pas jusqu'à vouloir la reprendre auprès de lui. Elle était revenue en Béarn. Elle y trouva si triste accueil et si maussade qu'elle en repartit presque aussitôt. Mais elle n'était pas femme à demeurer tranquille. Le démon de la politique la reprit. Elle redevint chef de partisans, fomenta des troubles dans le midi de la France et fit si bien qu'on l'interna à Carlat, d'abord, puis à Usson.

Elle y était chez elle. Elle avait reçu ce domaine en 1572 du roi Charles IX qui en avait fait présent à sa sœur à l'occasion de son mariage avec Henri de Navarre. On ne sait si elle s'y retira de gré ou de force en cette année 1585, mais on sait bien qu'elle n'en put plus sortir une fois qu'elle y fut. Entendons-nous toutefois sur le sens du mot sortir : le domaine était vaste, et comme on le verra, le geôlier accommodant.

Quand on va d'Issoire à Ambert et que, par Sauxillanges, on passe de la Limagne dans le Livradois, on remarque, bosselant la plaine de leurs cônes émoussés, de vieux cratères éteints depuis des siècles, et dont la fureur semble si bien apaisée que les hommes n'ont point redouté de les utiliser pour servir de piédestaux aux constructions défensives érigées sur leurs sommets. Les Auvergnats ont été, au cours des âges, de hardis bâtisseurs : auprès des églises romanes, édifiées dans la pierre noire et dure qui semble défier les temps, des châteaux subsistent, formidables, et qui se fussent conservés pareillement si la même crainte qui les avait fait armer n'avait conseillé de les démanteler un beau jour : Buron, Busseol, Usson, Murols, profilent encore sur l'horizon la sombre masse de leurs ruines dont l'aspect cyclopéen s'allie merveilleusement au caractère du paysage. Et l'on songe devant elles à tant et tant de drames dont ces pierres accumulées, ces colonnes de basalte furent les témoins. Car la nature, en reprenant possession de ces sites grandioses, n'en a point si bien effacé toute trace humaine que le muet appel de ces demeures délaissées ne se fasse entendre de qui reste sensible au charme du passé.

Entre toutes ces voix, celle d'Usson est peut-être la plus éloquente.

Le château-fort existait au XIII^e siècle. Les chroniques du XIV^e en parlent comme de l'une des plus fortes et « seigneureuses » places du royaume. Si les Anglais parvinrent à la prendre pendant la guerre de Cent Ans, ce fut sans doute par ruse, tout comme Du Guesclin réussit à les en chasser, car le site est, de par sa position, naturellement inexpugnable. Vendu par le comte d'Auvergne au duc de Berry, le domaine d'Usson passa à la couronne et Louis XI, estimant à sa valeur la position, fit restaurer la fortification, en même temps qu'il utilisa le château comme prison d'Etat. Si Marguerite de Navarre avait été superstitieuse, elle eût pu s'étonner que son frère Charles IX, comme cadeau de mariage, lui donnât une prison. L'événement devait montrer qu'un jour viendrait où elle y serait elle-même enfermée...

Cette voix qui s'élève des ruines d'Usson, les Mémoires de la reine Margot en gardent l'écho. C'est là qu'elle les écrivit, pour charmer les loisirs de sa longue captivité.

Les *Mémoires* sont longs : l'esprit y brille, la science et la préciosité aussi. On y trouve cent détails ; mais on y relève cent omissions. La reine Margot est pleine de réserve et tient dans l'ombre beaucoup de choses que notre curiosité indiscrète voudrait connaître.

Mais si longue qu'en ait pu être la rédaction, elle ne suffit point à remplir les dix-huit années du séjour forcé qu'y fit la reine. A côté de ce travail, il y avait place pour le loisir, pour bien des excentricités.

Elle n'avait point renoncé à la galanterie. Le gouverneur Canillac et la garnison du château le virent bien: à tous les sens du mot, Marguerite savait se faire aimer. Elle régna positivement sur le pays. Elle avait des fantaisies incroyables et qui mettaient son époux fort en colère lorsque le récit lui en était fait : l'histoire des chameaux le prouve. On imagine d'ailleurs quelle stupeur durent causer les voyages de la reine exilée, sur les mauvais chemins d'Auvergne, à la tête d'une caravane de chameaux. Le pays n'a pas changé tant qu'on pourrait le croire : il est de ceux dont les caractères naturels sont trop accentués pour que le temps ait beaucoup de prise sur eux. Et puis encore ses monuments, ses maisons construits en pierre volcanique, résistent mieux que tous autres.

Usson aujourd'hui n'est plus qu'un site. Le château fut démantelé par ordre du cardinal de Richelieu en 1634. Mais le piton qu'il dominait garde si bien son empreinte qu'il semble encore, au crépuscule, se couronner d'une citadelle.

Et puis tout le pays voisin reste plein de souvenirs de la reine Marguerite. A Besse-en-Chandesse, la petite ville ancienne et si pittoresque qui domine la vallée de la Couze toute bruissante de ses cascatelles, on montre aux touristes, parmi les maisons à tourelles et à portes blasonnées du XV^e et du XVI^e, la maison de la reine Marguerite, où séjourna quelque temps la première femme du Béarnais.

A Saint-Saturnin, l'admirable église romane du XII^e conserve sur son maître-autel (postérieur de quatre siècles) les chiffres d'Henri IV et de Marguerite de Valois. Une source, sur la rive droite de l'Allier, porte le nom de Sainte Marguerite qu'elle doit à une chapelle voisine. L'endroit est charmant ; on dit que la reine y vint.

L'église d'Usson même est à peu près telle qu'au temps du séjour de la reine. Si la tour a été remaniée, l'abside romane, le portail et le porche demeurent, ainsi que les fonts baptismaux et les portes elles-mêmes. Des maisons l'entourent, qui restent, elles aussi, témoins non changés des sorties carnavalesques de la reine Margot.

A Sauxillanges pareillement, nombreuses encore, autour de l'église du XII^e et du XV^e, sont les maisons qui ont vu ces temps. La petite ville enserrée d'un reste de ses remparts, est fort curieuse et conserve une couleur faite pour séduire les peintres.

Marguerite de Navarre fût peut-être demeurée en Auvergne si Henri IV ne s'était mis en tête d'épouser Gabrielle d'Estrées. Sa passion était si forte qu'il souhaitait la mort de sa femme. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois, puisqu'au lendemain de l'assassinat du duc de Guise à Blois, il écrivait : « Je n'attends que l'heure de ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la feue reine de Navarre. Cela avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon ! » Quand le roi de Navarre devint roi de France, il n'y eut point réconciliation — bien au contraire. Henri cherchait à divorcer ; mais Marguerite refusa, ne voulant pas, dit-elle, laisser la place à une... (elle dit le mot tout cru, et qui ne dut point flatter la belle Gabrielle). Mais lorsque le roi voulut plus tard épouser Marie de Médicis, elle consentit sans difficulté au divorce amiable. Henri l'en remercia dans une lettre où il attirait sur elle la bénédiction de Dieu et où il l'assurait de son amitié fraternelle. Il lui laissait le titre de reine et un douaire respectable. Six ans plus tard (1605), Marguerite revenait à Paris. Elle y habita d'abord l'hôtel de Sens, puis passa les ponts.

Elle était toujours aussi active, aimait toujours les lettres et la société. On dit aussi qu'elle avait encore des amants et que son écuyer assassina l'un d'eux, Julien Date, par jalousie... Mais pour mériter la grâce, elle fonda le couvent des petits Augustins, près de sa maison, rue de Seine, dont les jardins descendaient jusqu'au fleuve en face le Louvre. Ces jardins, au siècle suivant, servirent de bal champêtre, sous le nom d'allées Marguerite. Une partie subsiste, derrière le 6 de la rue de Seine. A la place du couvent des Petits-Augustins s'élèvent aujourd'hui l'Ecole des Beaux-Arts et l'Académie de Médecine.

La reine Margot mourut le 27 mai 1615. Elle avait elle-même composé son épitaphe qu'on grava sur une plaque de marbre noir, placée dans l'église des Petits-Augustins. En 1790, le couvent fut transformé en musée, et la plaque disparut. Et, n'étaient quelques vieux arbres dont on se plaît à croire qu'ils ont été plantés par elle, rien ne rappellerait en ce coin de Paris le souvenir d'une reine qui est pourtant l'une des figures les plus populaires de notre histoire.

René DUMESNIL.

FANTAISIE

Fausses Notes

par René DORIN

— Nous sommes ainsi faits. Le malheur d'autrui ne nous console pas du nôtre, mais nous aide à le supporter :

Nous acceptons plus volontiers un impôt nouveau si nous savons qu'il grève davantage notre voisin.

Nous réclamons plus facilement pour faire payer les autres que pour ne pas payer nous-mêmes.

Et c'est pourquoi nous payons tous de plus en plus.

— Une vieille paysanne m'a dit :

« Les gens d'aujourd'hui sont tellement fins qu'ils en deviennent sots. »

— Un auteur malheureux m'a confié :

« J'ai déposé ma pièce chez quatre directeurs, ils m'ont fait attendre six mois pour me dire ensuite qu'ils ne la joueraient pas.

— Et comment s'appelait cette pièce ?

— Peau de balle. »

MENTEUR. — Il est arrivé en retard à l'apéritif et a commencé ainsi la conversation :

« Il y avait sur la route une auto tous les dix mètres. J'ai fait malgré tout du quatre-vingt-cinq de moyenne. D'ailleurs je n'aime pas aller vite. »

Et cela faisait trois mensonges sans respirer.

Il a continué à cette cadence jusqu'à minuit.

HUMOUR ANGLAIS. — Jack a dans son jardin des petites fleurs étoilées qui ne sont ouvertes que le jour.

« C'est bien commode, dit-il, je n'ai qu'à regarder mes fleurs et quand elles sont fermées, je sais qu'il fait nuit.

— Après avoir médité profondément, il m'a déclaré :

« Je ne sais pas si c'est la vie qui est triste ou si c'est moi. »

— Un décret pour éviter les accidents d'automobile :

« Dorénavant, les moteurs auront la même puissance, afin d'empêcher les dépassements. »

— C'est un fameux ténor dont la voix formidable casse les vitres.

On l'a engagé.

Il a flanqué la maison par terre.

— On ne devrait dire du bien de personne. Il arrive toujours un moment où l'on s'en repent.

— Il ne faut pas s'attaquer de front à la bêtise, il faut la contourner comme une place forte qu'elle est.

— Si vous gagnez un peu d'argent, dites-vous bien que vous avez intérêt à ne confier vos intérêts à personne, car tout le monde a intérêt à s'occuper de vos intérêts.

— Les intérêts communs sont la sauvegarde des bonnes amitiés.

SUR LE RING. — Les deux boxeurs s'observent longuement, ils cherchent à se deviner mutuellement.

Puis tout à coup l'un d'eux se détend et l'autre encaisse un formidable direct à la mâchoire. Il en reste un instant étourdi, chancelant.

Alors une voix, du haut du poulailler :

« Hé ! vieux, t'as compris ? »

Le match continue.

Le « cogneur » est tatoué des pieds à la tête.

L'autre, mal remis de son coup de poing, hésite, mesure du regard son terrible adversaire.

La même voix, venue d'en haut :

« Dis, Toto, ne regarde pas les images. »

— L'ami de Lucienne Boyer doit être bien embarrassé.

Cette femme passionnée lui chante successivement :

Pars - Reviens - Va-t'en - Reste - Ecoute - N'écoute pas - Parle - Tais-toi.

Il ne doit plus savoir que faire.

— C'est une vieille bonne femme des Charentes. Elle a entrepris un grand voyage... en Vendée. Quand elle est repartie de là-bas, un plaisantin lui a crié sur le quai de la gare : « God by, grand'mère, god by ».

Elle a trouvé cela très joli et depuis ce temps, revenue dans son village, elle ne cesse de répéter à qui veut l'entendre :

« God by ! god by !... comme disent les Vendéens. »

— On m'a rapporté ce dialogue :

— Maman ?

— Quoi ?

— C'est méchant les lions ?

— Oui.

— Ça se mange ?

— Non.

— Maman ?

— Quoi ?

— C'est méchant les tigres ?

— Oui.

— Ça se mange ?

— Non.

— Maman ?

— Quoi ?

— C'est méchant les bœufs ?

— Non.

— Ça se mange ?

— Oui.

— Maman ?

— Quoi ?

— C'est méchant les moutons ?

— Non.

— Ça se mange ?

— Oui.

— Alors, maman, on ne mange que les bons.

René DORIN.

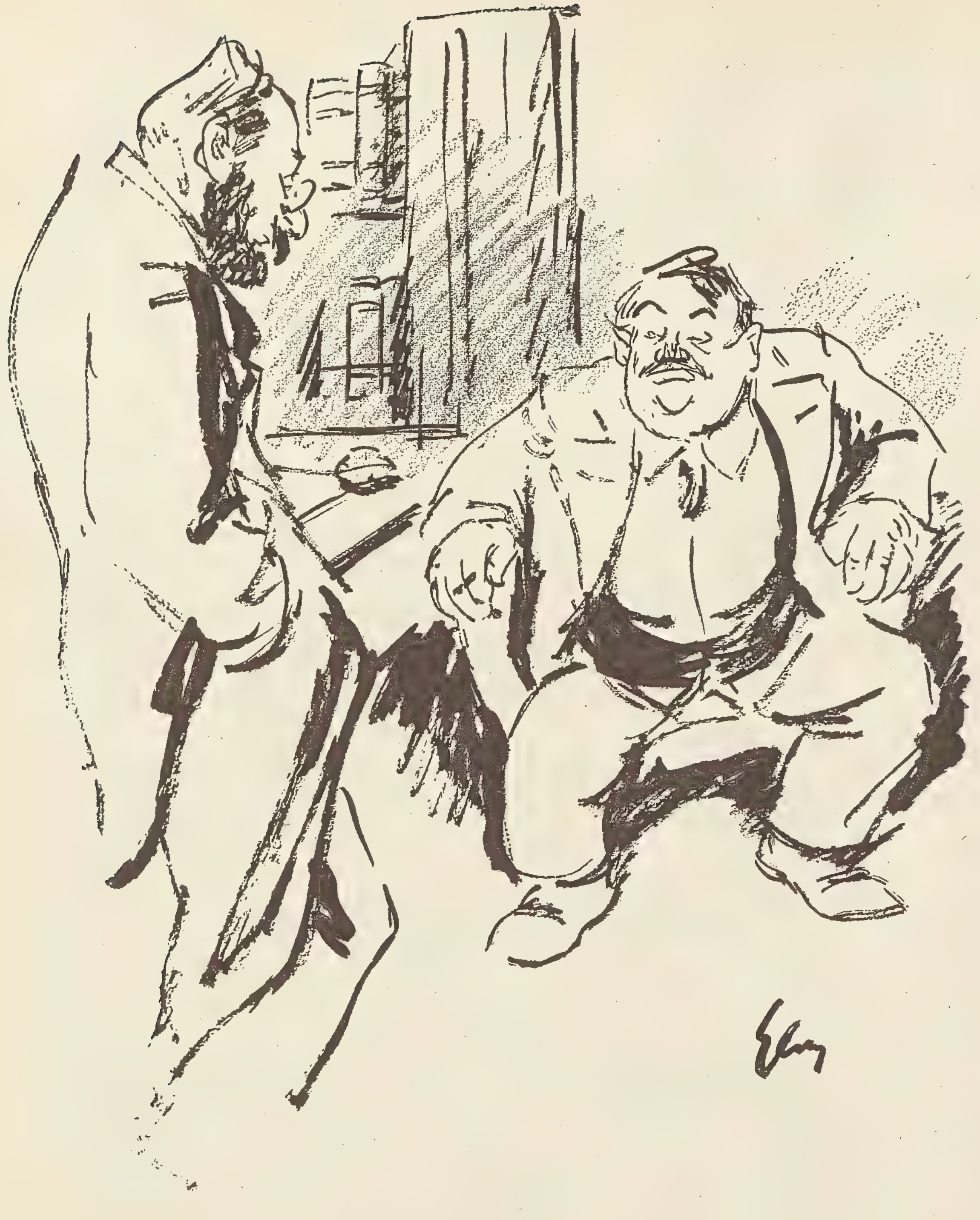

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Pourquoi que je bois tant, docteur ?... Pour oublier les scènes que ma femme me fait... quand j'ai bu.

Mes Rêves

par VLAMINCK

Nous continuons la publication des réponses à notre enquête sur les rêves par celle du grand peintre Vlaminck. En même temps qu'il est un de nos artistes contemporains le plus justement célèbres, Vlaminck est un remarquable écrivain comme en témoignent ses ouvrages : Poliment *et* La Haute-Folie

J'AI gardé, de mon enfance, une crainte irraisonnée des bêtes à cornes. Elles m'effrayent positivement et je ne peux rien contre ce sentiment stupide.

Quand j'étais enfant, j'habitais chez mon grand-père. Pour m'obliger à me hâter en revenant de l'école, il me disait que des ruines du vieux château se trouvant à mi-chemin sortait un taureau rouge qui lançait le feu par les naseaux et fonçait, cornes basses, sur les enfants attardés.

« Malheur, disait-il, à qui se trouve sur son passage. » Plein d'effroi je me hâtais de rentrer à la maison, persuadé que de tous côtés le taureau fantôme me guettait.

Cette crainte s'est perpétuée et je garde encore aujourd'hui, pour les bovidés, une défiance maladive. Si dans un cauchemar causé par une digestion difficile ou un trop copieux dîner, je vois surgir un monstre, il prend invariablement l'aspect du taureau fantôme. Ce cauchemar commence toujours de la même manière : je vois un pré fleuri en abondance où des vaches paissent, tranquilles. Au fond, un taureau rumine. Le taureau tourne lentement la tête de mon côté... Je m'arrête, regarde et me rassure en pensant que la clôture est solide et en bon état, bien que la bête s'avance vers moi.

J'aperçois une brêche, le taureau s'y engage et s'approche de plus en plus. Je m'éloigne doucement, ayant l'air d'ignorer sa présence et de n'éprouver aucune inquiétude. Mais l'animal me suit et trottine maintenant sur mes talons en montrant une langue en crochet. Je cours à toute allure et apercevant enfin une maison qui se trouve au bord d'une route, je m'y engouffre... Là, des gens assis autour d'une table boivent paisiblement et agissent en marge du drame qui se passe et de la grande peur qui m'étreint. Je me faufile parmi les buveurs et les joueurs... Un escalier s'offre à moi, je monte... Je pénètre dans un grenier, je suis sauvé ! Mais j'entends encore le souffle de la bête derrière la porte ; celle-ci s'ouvre soudain et le taureau paraît, furieux, les naseaux soufflant le feu ! C'est le taureau rouge du vieux château de mon enfance. Je grimpe et parvient à gagner une poutre qui soutient la toiture. Je vois l'animal au-dessous de moi, gratter des sabots le plancher et battre l'air de sa queue sans pouvoir m'atteindre... Avec effroi, je sens la poutre qui cède, je tremble... Je suis en sueur... Je suffoque...

Les rêves obéissent à des lois, des logiques, qui leur sont bien particulières. Sommeil agité, demi-sommeil, rêves succédant aux rêves, où des images hâchées, coupées, et superposées défilent vivantes, très souvent imprécises, apparaissent et disparaissent, à tout jamais. Des mélanges de gens et de choses forment des drames troublants et mystérieux, dont les trames très souvent sont incohérentes et indéchiffrables.

Je me promenais avec ma femme au bord d'une rivière. Sans raison, une mystérieuse substitution s'opéra ; je donnais le bras à présent à une amie de ma femme, puis, à une inconnue. Le ciel était lourd, orageux, déchiré de traînées livides, comme certains ciels de mes tableaux.

Nous marchions dans une boue épaisse et molle. Le chemin aboutissait devant une grande maison blanche Louis-Philipparde, couverte d'ardoises. Les fenêtres fermées, elle semblait inhabitée, abandonnée depuis longtemps. Deux grands peupliers sombres se reflétaient dans la mare qui se trouvait devant la maison. Un saule pleureur gris et triste laissait pendre ses branches dans l'eau. Un gros nuage blanc dans le ciel au-dessus du toit donnait aux choses une clarté mélancolique et tragique. On traversa l'herbe humide et montant les quelques marches du perron, poussant une porte, on pénétra dans une salle. Les murailles étaient grises et sur le carrelage un cadavre d'homme gisait...

Subitement, la femme parut inquiète, se baissa et le prit dans ses bras. Le cadavre semblait léger et les chairs avaient la couleur du pain bis. Une petite caisse en bois, peinte en noir, se trouvait dans un coin, une caisse où sans doute avaient poussé des fleurs.

— Mettons-le là dedans, dit-elle, et renversant la terre, elle se mit à y enfouir le cadavre en appuyant dessus. Maintenant, remettons la terre.

Alors, à mesure que la caisse se remplissait, il s'en dégageait une odeur épouvantable, une odeur de mort, de pourriture fade.

— Cette odeur va faire savoir qu'il est là ! dit-elle... Heureusement que j'ai un truc... Elle se mit à courir et sortit.

Le gros nuage blanc se mirait toujours dans l'eau de l'étang immobile et glauque. La femme avait disparu...

Ce rêve banal, je l'aurais oublié comme beaucoup d'autres rêves, si, faisant quelques jours après un voyage en auto, entre Laval et le Mans, je n'avais vu, au détour d'un chemin, apparaître à mes yeux étonnés, qui se refusaient à le croire, la maison Louis-Philipparde, l'étang où trempaient les branches du saule, où se miraient les deux sombres peupliers et le gros nuage blanc.

Au temps où Jules Dépaquit était encore de ce monde, je le rencontrais parfois à l'auberge de l'Ane rouge, à l'heure du pernod.

— J'ai fait un drôle de rêve ! me dit-il un jour. J'ai rêvé que j'étais mort ! Arrivé au ciel voilà que je me trouve tout à fait par hasard devant la porte du paradis. Saint Pierre, qui se trouvait là, ne parut pas trop étonné de me voir...

— Tiens, c'est toi, Jules ! Entre donc ! dit-il en ouvrant la porte.

Naturellement j'hésitais :

— T'es pas fou, lui dis-je, tu n'y penses pas, Pierre !

— Mais si, entre donc ! répondit-il simplement... Il n'y a personne !...

VLAMINCK.

CONSTIPATION VAINCUE...

AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

FORMULE

Poudre de muqueuses intestinales	0.05
Extraits biliaires	0.10
Ferments lactiques . .	0.05
Agar-Agar	0.05

Pour 1 comprimé.

●

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

...BONNE HUMEUR REVENUE

DÉSINFECTANT DE L'INTESTIN
RÉGULATEUR DE LA BILIGÉNIE

COMPRIMÉS

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépigmenté et décoloré	0.10
Pour 1 comprimé	

GRANULÉS

Ferments lactiques desséchés	2
Sels biliaires	1
Pour 100 grammes	

LACTOCHOL

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

A propos de Victor Hugo

par Fernand GREGH

ON peut constater, à la façon dont le public et la presse accueillent un nouveau livre sur Victor Hugo, d'abord la place que tient toujours le grand poète dans les lettres françaises, et puis la qualité personnelle et presque confidentielle des réactions de chacun à son œuvre. Non seulement Hugo reste en poésie un de nos plus forts tonnages, ou, pour s'exprimer comme lui dans *Plein Ciel,* un aéronef qui continue à déplacer un volume d'air considérable ; mais chacun a reçu de son œuvre des impressions si directes, si vives, qu'elles lui sont propres et qu'elles ont joué un rôle dans la vie de son esprit, et même dans sa vie tout court. *Hugo, pour la plupart de ses lecteurs, c'est une histoire qui leur est arrivée.* Aussi les gloses sur ses livres fameux suscitent-elles, encore aujourd'hui, une attention passionnée et quasi passionnelle, qui est tout à fait particulière. Discutez : *Cette faucille d'or dans le champ des étoiles* ou *Ibo,* vous enflammez des approbations ou des protestations. Ni Lamartine, si grand, si noble et parfois si ineffablement pur, ni Musset, dont les vers ont autour d'eux comme une *aura* de sexualité ardente, due à sa jeunesse immortelle, ni même Vigny, le vrai égal de Hugo, l'autre Hugo, ne possèdent au même degré ce don d'exciter les enthousiasmes ou les colères. Il est beau, après déjà tant d'années, de demeurer dans les âmes un point sensible et même, pour certains, névralgique. C'est la plus haute forme de la gloire, cette présence continuée, cette survivance non seulement du nom, mais de l'œuvre.

Il faut avoir plongé bien profondément dans les choses pour en avoir rapporté ces puissances indélébiles, cette radioactivité du poème ou de la page qui continuent à émettre des parcelles de beauté sans rien perdre de leur substance.

Mais ce que l'accueil fait à un livre récent sur Hugo m'a permis de constater encore, c'est que toutes les théories qu'on a pu faire, toutes les écoles qu'on a voulu fonder sur de prétendues nouvelles conceptions de la poésie, s'écroulent devant un fait évident, indiscutable, irréductible, qui est le génie. Nous avons beau vouloir trouver du nouveau ou raffiner encore sur le fin du fin : le poète, chez Hugo, demeure insurpassé.

Il y a la poésie éternelle, — et il y a la mode. — La mode change tous les dix ans, et la poésie, elle, demeure. Seulement, il faut qu'elle soit la poésie, et c'est cela qui est rare. Au lendemain de la guerre, les jeunes poètes étaient « rimbaldiens »; ils ne mettaient rien au-dessus des *Illuminations* et de leurs éclats micacés dans les demi-ténèbres. Et puis il y eut du Walt

Whitman dans l'air : ce fut l'époque de ce qu'on a appelé, d'un mot spirituel, *la poésie d'autobus.* Une saison, Lautréamont recruta inespérément des disciples. Et puis l'abbé Bremond fit exploser l'affaire de la poésie pure, sur laquelle il prodiguait des éclaircissements qui en laissaient la définition assez indécise. Cependant, des poètes continuaient à œuvrer et à dire leur vie, leur rêve, leur âme, comme l'avaient fait les grands romantiques, simplement, directement, humainement. Et la preuve qu'ils avaient raison, c'est qu'il a suffi de citer dans un volume un millier des plus beaux vers de Hugo inspirés de cette même esthétique pour que tout le monde s'écrie : Voilà le plus grand poète.

En somme on a essayé, depuis quelque cinquante ou soixante ans, de trouver une recette infaillible pour faire de beaux vers. On a essayé (les Parnassiens) en les faisant *marmoréens.* Puis on a essayé (les Symbolistes) en les faisant *mystérieux.* Une des dernières recettes est la *poésie pure* telle que l'entendait cet esprit séduisant, agité, inquiet, mais à la fois large et aigu, qu'était l'abbé Bremond, lequel découvrit cette poésie pure chez Baudelaire. On a beaucoup exagéré la pureté de Baudelaire ; il est grand, très grand, mais par autre chose que la pureté : par l'intensité, la particularité et la profondeur. Il avait du génie, un génie tordu, battu du vent, trempé de pleurs, mais qui était le génie. Il a trouvé de ces vers qui vont jusqu'au tréfonds de nous comme (je cite exprès des vers très différents) :

> O toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais !

ou

> Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

ou

> Comme un visage en pleurs que les brises essuient.
> L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient,

ou

> Entends, ma chère, entends la douce Nuit qui marche.

vers qui sont beaux comme tous les beaux vers de la poésie française, parce qu'ils disent divinement bien quelque chose d'important dans l'ordre de la sensation, du sentiment ou de l'idée, toutes choses qu'excluait l'abbé Bremond comme impures, vers qui sont beaux parce qu'ils sont des vers de génie. Le maître de cette esthétique à la fois naïve et sublime, selon laquelle il n'y a rien d'impur, rien d'interdit en poésie, son inspirateur du XIX^e siècle, c'est, après Lamartine, Hugo. Le retentissement de tout ce qu'on écrit sur lui, surtout quand on le cite abondamment, prouve qu'il n'y a pas de secret pour faire de beaux vers, sinon, comme dit le vieux Boileau, d'être né poète.

Le reste est littérature.

Fernand GREGH.

●

La Prestidigitation

par Roger BARBAUD

LA prestidigitation est un art qui consiste à produire des effets surprenants, résultant uniquement de l'adresse des mains, à l'exclusion d'appareils ou de pièces mécaniques.

On chercherait vainement le mot de prestidigitation dans un dictionnaire édité au commencement du siècle dernier.

C'est Jules de Rovère, habile praticien, qui le créa de toutes pièces. Au-dessous de son nom, figurait le titre de prestidigitateur, sur une grande affiche. C'était vers 1830.

Depuis, l'Académie a sanctionné la création de Jules de Rovère.

Les expériences qui nécessitent l'emploi d'ustensiles plus ou moins ingénieux sont du domaine de la *magie blanche.*

Elle consiste à produire, par des moyens naturels, mais ignorés du public, des effets merveilleux en apparence, dus en réalité à des causes naturelles.

La magie blanche est également connue sous le nom de *Physique amusante.*

Elle n'exige pas autant de dextérité et d'agilité que la prestidigitation. Elle a recours à des appareils qui font automatiquement les opérations d'apparition et de disparition.

Cette branche de l'illusionnisme est aujourd'hui un peu délaissée. Un habile opérateur affecte de ne faire usage d'aucun accessoire visible.

Une chaise ordinaire qui fait l'office de table le cas échéant, une feuille de papier, un ou deux ustensiles de ménage, verre, assiette qu'il donne à examiner, constituent, avec la baguette traditionnelle, son bagage professionnel.

C'est au cours de la séance qu'il fera apparaître spontanément, qu'il produira les objets, foulards, boules, etc., dont il aura besoin.

Il est vraiment trop facile de prendre une boule de billard sur une table pour l'exhiber aux yeux du public. Il faut montrer les mains vides, les rapprocher, puis laisser tomber la boule sur le parquet. Voilà une vraie apparition.

Le talent de l'illusionniste repose sur quatre principes : *apparition, disparition, multiplication, changement de couleurs.*

En réalité, il n'y a que deux principes fondamentaux : *faire apparaître, faire disparaître.* En effet, la multiplication est le résultat d'une série d'apparitions. Les changements de couleurs sont dus à une succession alternative de disparitions et d'apparitions.

On ne saurait contester que les yeux nous trompent. L'expérience bien connue du bâton plongé dans l'eau, le phénomène du mirage suffisent à le démontrer.

Cependant, tous ceux qui s'adonnent à l'illusionnisme savent par expérience que ce n'est pas sans difficultés qu'on arrive à faire prendre l'apparence pour la réalité.

⁂

Les cartes à jouer se prêtent plus que tout autre objet à des combinaisons ingénieuses et variées, qui sont exclusivement du domaine de la prestidigitation.

Exécutés dans un salon, par un amateur doué d'une certaine dextérité, les tours de cartes deviennent le plus attrayant et le moins répandu des amusements de société. Ils n'exigent aucune installation spéciale.

La prestidigitation est le seul divertissement qui n'ennuie personne. Jeunes et vieux, nous aimons le merveilleux.

L'étude des principes qu'il est indispensable de connaître, pour manier un jeu de cartes d'une façon satisfaisante, exige un travail pratique et des exercices quotidiens.

Cependant, quelques semaines suffisent pour acquérir un talent d'amateur qui permet de donner de petites séances dans des réunions intimes.

Nombreux sont les moyens et les procédés dont disposent les professionnels et bon nombre d'amateurs non moins habiles, pour obtenir, avec un jeu de piquet, des effets merveilleux.

Leur habileté est le résultat de longues études et d'un travail assidu et opiniâtre.

Notre but est plus modeste. Nous nous proposons d'indiquer à des débutants quelques principes faciles qui leur permettront de se produire dans un salon, dans un cercle et de distraire les assistants pendant quelques instants.

Pour obtenir un tel résultat, il est indispensable de connaître trois principes fondamentaux : *Le saut de coupe, les faux mélanges, le filage de la carte.*

Voici la description du saut de coupe.

LE SAUT DE COUPE

Faire sauter la coupe, c'est, après avoir partagé le jeu en deux parties avec le petit doigt, faire passer invisiblement le paquet inférieur sur le paquet supérieur.

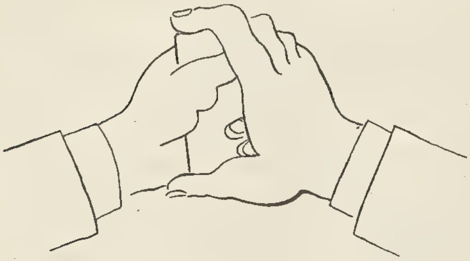

Fig. 1

Le saut de coupe est indispensable pour ramener sur le jeu une ou plusieurs cartes choisies, puis remises dans le jeu par le spectateur qui les croit toujours au milieu.

Voici comment il faut procéder :

Présentez le jeu étalé en éventail et faites choisir une carte.

Partagez-le en deux parties, à peu près égales, en soulevant de la main droite le paquet supérieur dont les deux bouts sont maintenus l'un par le pouce, l'autre (le bout externe, c'est-à-dire celui qui fait face au public) par les trois doigts du milieu. Le paquet inférieur est alors à plat dans la main gauche.

Faites déposer la carte choisie sur le paquet de la main gauche.

Abaissez sur ce paquet celui que tient la main droite en ayant soin de *placer subrepticement le petit doigt de la main gauche entre les deux paquets.*

Le bout externe du jeu, qui est en vue du public, paraît fermé et le petit doigt est complètement caché par la main droite (fig. 1).

Saisissez le bout externe du paquet inférieur avec les trois doigts du milieu de la main gauche et le bout interne avec le pouce de la même main.

Serrez le paquet supérieur avec la main gauche, entre le petit doigt qui est dessous et les deux doigts qui sont dessus (le médius et l'annulaire) (fig. 2).

Portez légèrement à gauche la main droite, *en appuyant fortementle côté gauche du paquet inférieur sur la base du pouce gauche.* Ce point d'appui va servir de pivôt au paquet inférieur.

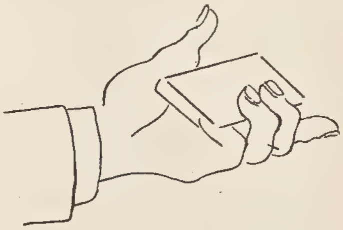

Fig. 2

Soulevez avec la main droite le côté droit du paquet inférieur, *en maintenant le côté gauche sur le point d'appui à la base du pouce* et, en même temps, tirez à droite le paquet supérieur qui est entraîné par le petit doigt placé en dessous et par les deux doigts posés en dessus. Ce mouvement de retrait du paquet supérieur est facilité par la conversion qu'effectue le paquet inférieur.

Soulevez le côté droit de ce paquet jusqu'à ce qu'il dépasse le côté gauche du paquet supérieur. A ce moment, les deux paquets forment un angle droit.

Fermez les doigts de la main gauche dans laquelle tombe le paquet supérieur.

Dégagez les trois doigts de cette main, en lâchant le paquet inférieur que tient la main droite.

Le paquet supérieur est alors passé dessous et dessus se trouve le paquet inférieur, sur lequel avait été déposée la carte choisie. Elle est ainsi ramenée sur le jeu.

Les doigts doivent exécuter ces mouvements comme s'ils étaient mus par un ressort.

Il est prudent d'accompagner d'un faux mélange le saut de coupe. Il ne faut pas être suspecté de garder sur le jeu la carte choisie.

Le saut de coupe s'effectue également d'une seule main. L'étude de ce principe nécessite un travail sérieux. Il n'est pas indispensable pour obtenir les résultats que nous nous proposons d'atteindre. (1)

Dans le prochain article, nous donnerons la description des *Faux mélanges,* procédés relativement faciles.

Le lecteur trouvera certainement un peu arides les explications qui précèdent. C'est de la *théorie.* Il nous saura gré de passer à la *pratique.*

Il y a toute une série de tours d'adresse pour la production desquels les principes énumérés plus haut ne sont pas utiles.

Nous donnons ci-après la description de deux de ces divertissements. Ils produisent toujours un effet surprenant sur les spectateurs qui ignorent les procédés employés.

LA RETOURNE MEXICAINE

Tenez un jeu de piquet à plat dans la main gauche et priez une personne de soulever la première carte et d'en prendre connaissance.

Nous supposerons que c'est *le roi de cœur* qui est sur le jeu.

Battez les cartes, en les mélangeant toutes, à l'exception de celle qui est en dessus et faites passer subrepticement une carte quelconque sur *le roi de cœur.*

Pour faciliter l'intelligence des explications qui vont suivre, nous supposerons que la carte amenée sur le jeu est *le dix de trèfle.*

Prenez alors, avec la main droite, la première carte sur le jeu et montrez-là (c'est le dix de trèfle) en disant : « *Ce n'est pas la carte que vous avez vue sur le jeu* ».

Posez cette carte bien ostensiblement sur la table, en la tenant un moment dressée et maintenue par un seul doigt, puis laissez-là tomber.

Elle repose alors à plat sur le tapis, dans le sens de la longueur, en face de vous, le tarot en dessus.

Demandez à la personne qui vous a prêté son concours quelle est la carte dont elle a pris connaissance. Elle vous répond : « *C'est le roi de cœur* ».

Vous montrez encore une fois le *10 de trèfle* en le dressant sur la table et vous le laissez retomber naturellement.

On est ainsi certain qu'il n'y a pas eu substitution.

Avec la main droite, prenez la carte qui est sur le jeu, *sans en montrer le dessous.*

Pour le public, c'est une carte quelconque. En réalité, *c'est le roi de cœur.*

Prenez cette carte entre le pouce et l'index de la main droite par l'angle inférieur droit. Glissez-la sous le côté droit du *dix de trèfle,* de telle façon que *le roi de cœur* déborde d'un centimètre environ *sur le bout supérieur du dix de trèfle.*

Les deux cartes sont très légèrement soulevées du côté droit.

A ce moment, *le roi de cœur* est soutenu par l'index. Le médius invisible est placé sous *le dix de trèfle.*

Imprimez au pouce un léger mouvement en arrière et portez vivement la main vers la gauche, comme si vous retourniez réellement *le dix de trèfle.*

---

(1) Les lecteurs, désireux d'apprendre à faire sauter la coupe d'une seule main trouveront la description des procédés employés dans le tome premier du traité de Tours de Cartes, édité récemment par la librairie Malfère, 12, rue Hautefeuille, à Paris.

En réalité, l'index a retourné *le roi de cœur.* Le pouce et le médius ont porté vers la gauche *le dix de trèfle.*

Le roi de cœur apparaît sur le tapis à la place *du dix.*

La retourne a opéré la substitution et cependant *vous n'avez pas touché au dix de trèfle.*

Profitez de l'étonnement général pour vous débarrasser du dix en le glissant sous le jeu que tient la main gauche. Avec le pouce de cette main, vous faites déborder trois ou quatre cartes vers la droite.

Vous êtes censé avoir déposé sur le jeu la carte qui a servi à effectuer la retourne.

Observation. — Il est indispensable de faire reposer les cartes sur un tapis. Elles glisseraient sur une table en bois ou un marbre et la retourne s'effectuerait difficilement.

LE DOIGT COUPE

Prenez un petit couteau ou un canif. Montrez les deux côtés de la lame et annoncez que vous allez vous entailler le doigt.

Roulez en corde un petit mouchoir et entourez-en la base du pouce de la main gauche. Serrez fortement.

Saisissez le petit couteau et appliquez le tranchant sur le pouce, un peu au dessous de l'ongle.

Opérez comme si vous vouliez entailler réellement le doigt. Le sang apparaît et vous montrez une entaille qui s'étend d'un côté à l'autre du pouce.

Déroulez le mouchoir, essuyez la plaie. Le mouchoir est ensanglanté, mais toute trace de coupure a disparu.

Voici l'explication de ce curieux phénomène.

Avant de procéder à cette expérience, vous avez pris une aiguille à coudre, de grosseur moyenne, que vous avez flambée à la flamme d'une lampe à alcool. Vous l'avez laissé refroidir et vous avez appliqué la pointe un peu au dessous de la base de l'ongle du pouce gauche.

Vous vous êtes fait une piqûre profonde de un centimètre dans le bourrelet de chair rose, qui est peu sensible.

Une goutte de sang vous est apparue, mais la piqûre ne laisse aucune trace *si vous avez soin de tenir le pouce allongé.*

Cette position resserre les pores de la peau. Vous pouvez montrer votre doigt.

Tous ces préliminaires doivent être ignorés du public.

Vous opérez alors comme il a été dit plus haut.

Ce petit couteau dont vous allez vous servir ne coupe pas. La lame est émoussée. Vous avez passé le tranchant sur une pierre à aiguiser, pour le rendre mousse.

Annoncez votre intention de vous faire une entaille au pouce que vous entourez à la base d'un mouchoir roulé, en serrant très fort.

Passez le tranchant de la lame du couteau sur la piqûre et *en même temps abaissez la phalangette.* Le trou de la piqûre s'ouvre. Le sang apparaît, chassé par la pression exercée sur la base du pouce par le mouchoir. La lame l'entraîne à droite et à gauche de la piqûre.

Vous opérez comme si vous pratiquiez une véritable coupure. Le doigt paraît fortement entaillé.

Allongez le doigt Essuyez le sang avec le mouchoir. Faites constater qu'il est réellement ensanglanté et montrez votre pouce qui ne porte aucune trace de coupure.

Vous pouvez répéter l'opération sans pratiquer une seconde piqûre.

Tout récemment, nous avons vu présenter cette expérience par un docteur dans une nombreuse réunion de médecins et de chirurgiens.

Tous ont été émerveillés. Aucun d'eux n'a découvert le procédé employé.

Roger **BARBAUD.**

●

Imp. Robert CONDOM
1, Av Niel, Paris (17)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Hexamétylène-Tétramine Lysidine - Helmitol Sels de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

FOREST-BRUXELLES, 112, rue St-Denis; ANVERS, 37, rue Bouwens ; CHARLEROI, 44, rue Habart ; GAND, 32, rue Digue de Brabant ; LIÉGE, 7, rue Libotte ; MONS, 103, rue des Canonniers ; OSTENDE, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES : *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE

'ORIENTATION MEDICALE

JUIN 1934.

NOUVEAUTÉS DE JUIN 1934

Collection Polonaise

MICHEL CHOROMANSKI

MÉDECINE ET JALOUSIE

Roman

Traduit par le Comte Jacques de FRANCE DE TERSANT et Joseph-André TESLAR.

Un volume 12 x 19 de 272 pages, 15 Francs. (25 exemplaires sur pur fil à 45 Francs).

RAPPEL DES VOLUMES PRÉCÉDEMMENT PARUS DANS LA MÊME COLLECTION :

Frédéric Chopin	**LETTRES** (première édition complète, 600 pages).......	**30 frs**
Maréchal Pilsudski	**BIBOULA,** Souvenirs d'un Révolutionnaire	**15 frs**
Henri Sienkiewicz......	**EN ESCLAVAGE CHEZ LES TARTARES**............	**15 frs**
Waclaw Sieroszewski..	**L'AMOUR DU SAMOURAI**	**15 frs**
— —	**L'ÉVASION,** Roman Sibérien	**15 frs**

Bibliothèque du Hérisson

ERNEST RAYNAUD

LA POLICE DES MŒURS

**Les dossiers secrets
de la Police des Mœurs**

Ernest Raynaud, poète parisien, ami de Moréas, fut commissaire de police du XVIe arrondissement. Il était donc tout particulièrement qualifié pour étudier cette institution, d'ailleurs tout à fait illégale, — si étrange que cela puisse paraître.

Un volume in-8 couronne (12 x 19), 15 Francs. (25 exemplaires sur pur fil à 45 francs.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE d'ÉDITIONS LITTÉRAIRES et TECHNIQUES

12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, directeur. — Chèques postaux : Paris-32391

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Hérédité ou contagion de la Tuberculose

par le Docteur J. RIEUX,
Ancien Professeur au Val-de-Grâce,
Professeur à la Faculté Libre de Lille.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

LA question de l'hérédité et de la contagion de la Tuberculose n'est pas d'aujourd'hui. Que de thèses, de travaux n'a-t-elle pas déjà fait éclore ! Des découvertes récentes relatives au bacille tuberculeux lui ont donné un regain d'actualité. La discussion, la polémique même ont repris. L'esprit critique s'y est intéressé. En son nom, et pour les lecteurs de *l'Orientation Médicale,* essayons de mettre, sur ce sujet difficile et non encore résolu, un peu de clarté.

Dès l'origine de la médecine, le problème se pose. « La phtisie engendre la phtisie », est-il dit dans les Ecrits hippocratiques. En revanche — ou par opposition — Galien, puis Aristote, penchaient vers la contagiosité de la maladie. Laënnec, à qui revient l'honneur de l'identification anatomo-clinique de la Tuberculose humaine, croyait à sa transmission héréditaire. Mais quelque trente ans plus tard, Villemin, en démontrant l'inoculabilité de la tuberculose, apportait à la doctrine de la contagion un solide appui. La tuberculose est *inoculable,* démontrait-il en 1865, en introduisant sous la peau de la base de l'oreille du lapin un fragment de tubercule mêlé à un peu de pus de caverne tuberculeuse ; le lapin, ainsi inoculé, a montré trois mois plus tard des lésions tuberculeuses viscérales, qu'il est classique de dénommer, depuis cette expérience cruciale, « tuberculose expérimentale type Villemin ». Des mêmes faits, Villemin conclut que la tuberculose est une maladie *virulente* et *contagieuse ;* qu'elle est due à un virus qui vient du dehors et se multiplie dans l'organisme ; qu'elle ne se transmet pas par la voie héréditaire ; enfin qu'on doit y opposer une prophylaxie judicieuse.

Avec une certitude tirée de son expérimentation, Villemin ajoutait : « Si un jour on a le bonheur de découvrir l'agent causal de la tuberculose acquise... » Il appartenait à Robert Koch de faire, en 1882, cette découverte sous la forme du « Bacille tuberculeux », acido-résistant et producteur de tuberculine. En confirmant l'œuvre de Villemin, la découverte du Bacille de Koch consolidait la doctrine de la contagiosité de la tuberculose. Toute notre génération en a été imbue. On peut la dépeindre à grands traits dans les termes suivants :

L'enfant naît généralement indemne de tuberculose, même quand celle-ci existe, en activité, chez ses ascendants directs ; les cas sont exceptionnels où la transmission héréditaire vraie, par voie transplacentaire, de la tuberculose, peut être démontrée. Dès sa naissance, dès son contact avec le monde extérieur, l'enfant peut être infecté par le germe tuberculeux. S'il l'est d'une manière massive, comme peut le faire, par exemple, sa mère, atteinte de tuberculose pulmonaire ouverte et produisant autour de son enfant une atmosphère très riche en bacilles tuberculeux, la tuberculose prend chez lui un développement rapide et provoque souvent la mort ; c'est le cas de la tuberculose grave du nouveau-né. Le plus souvent, l'infection tuberculeuse de l'enfant est à la fois plus tardive et plus mesurée, les germes qui pénètrent en lui étant moins abondants et moins virulents. Il est admis que la première manifestation pulmonaire de la tuberculose, cette « primo-infection » se fait sous la forme du « chancre d'inoculation » localisé à la partie moyenne d'un poumon, surtout le droit. Conformément à la loi de Parrot, les ganglions hilaires et trachéo-bronchiques s'infectent par voie lymphatique et s'hypertrophient. Ainsi se constitue la phase pneumo-ganglionnaire de la tuberculose pulmonaire infantile, qui semble s'observer surtout entre la 3ᵉ et la 6ᵉ année. Quand la guérison survient, les lésions ganglio-pulmonaires régressent, s'enkystent et subissent la transformation fibreuse ou fibro-calcaire, laissant dans le poumon un tubercule fibreux, vrai tubercule d'inoculation, et dans la région hilaire, des ganglions fibreux plus ou moins imprégnés de sels calcaires. Ces témoins cicatriciels de la primo-infection de la tuberculose, acquise dans l'enfance, sont désignés sous le nom de « complexe de Kuss et Ghon », auteurs qui ont attiré l'attention sur leur existence et sur leur valeur.

De cette première imprégnation tuberculeuse de l'organisme humain dépend ce qu'on peut appeler son avenir vis-à-vis de la tuberculose. Si la guérison est totale, absolue, l'organisme peut conserver une hyperrésistance, sinon une immunité, durable pour toute la vie, contre la tuberculose. Si la guérison en est imparfaite, la réactivation de l'infection tuberculeuse demeurée latente devient possible et se produit dans toutes les modalités connues de l'adolescence et de l'âge adulte. Quant à la signature de cette primo-infection, il est classique de la reconnaître dans l'« allergie », exprimée par la cuti-réaction positive à la tuberculine.

Notions simples et claires et qu'on pouvait croire définitives, comme définitives aussi nos connaissances bactériologiques sur le Bacille acido-résistant de Koch.

⁂

La découverte du *virus filtrant* tuberculeux est venue troubler quelque peu la clarté précédente. Cette découverte est due à Fontès (1910) qui, le premier, signala la présence d'éléments invisibles et filtrables dans les produits tuberculeux. Après plusieurs années de silence, elle a fait l'objet de remarquables et nombreux travaux, en France d'abord : ceux de Vaudremer, puis ceux du professeur Calmette et de ses collaborateurs (Valtis, Boquet, Nègre, Saenz), de l'Ecole Lyonnaise (Arloing et Dufourt), du professeur Sergent et ses élèves (Kourilsky, Benda); enfin de l'étranger. Tous ces travaux témoignent de l'existence d'un ultra-virus filtrable dans les organes, le pus, les crachats, le sang, l'urine, le lait de tuberculeux ; dans le liquide de pleurésie séreuse ; dans les cultures jeunes de bacilles tuberculeux. Dans les milieux un peu spéciaux où l'on peut le cultiver, il développe une toxine labile assez différente de la tuberculine. Lui-même, par une véritable maturation, prend la forme d'éléments visibles en grains ténus, puis de cocci, enfin de bacilles acquérant progressivement l'acido-résistance.

Inoculé, l'ultra-virus tuberculeux localise surtout ses effets aux organes lymphatiques, sans produire de chancre d'inoculation ni de tubercules. Ce n'est qu'après plusieurs passages qu'on obtient la tuberculose expérimentale type Villemin. Il est capable d'entraîner l'allergie. Dans les organes, comme dans les cultures, il acquiert peu à peu l'acido-résistance.

Le Bacille tuberculeux est donc doué d'un polymorphisme, qui se manifeste sous les aspects suivants :

1° *Celui de l'ultra-virus filtrable,* traversant même les sacs de collodion, non tuberculigène, doué d'un lymphotropisme accentué :

2° *Celui de formes de passage,* grains ou bacilles cyanophiles, non ou à peine acido-résistants.

3° ***Celui du bacille adulte,*** type bacille de Koch, granuleux ou nettement bacillaire, acido-résistant.

Mais — et c'est ceci qui importe au sujet qui nous occupe, — si le passage transplacentaire des formes de passage et des bacilles adultes est exceptionnel, il est pour ainsi dire la règle pour l'ultra-virus filtrable, puisqu'on le trouve dans 90 % des cas dans le sang du cordon des nouveau-nés d'accouchées tuberculeuses.

⁂

On conçoit qu'un pareil fait ne puisse être être tenu pour négligeable et qu'il ait apporté à la doctrine de l'hérédité de la tuberculose un argument d'importance. Du coup, les partisans de cette doctrine ont repris les lances quelque peu abandonnées. En France, il faut citer Aug. Lumière (de Lyon), vrai champion de l'hérédo-tuberculose, à laquelle il vient de consacrer livres et mémoires.

Que soutient-il ?

A vrai dire, ce défenseur de la doctrine héréditaire de la tuberculose est éclectique. « Nous n'avons nullement prétendu, écrit A. Lumière dans le plus récent mémoire publié par lui, que la contagion tuberculeuse ne se produisait jamais ; nous avons reconnu, au contraire, qu'elle est parfaitement possible chez des sujets dont l'organisme est demeuré vierge de toute imprégnation bacillaire : chez les enfants nés de parents indemnes, chez certaines peuplades de nègres et, en général, chez les individus ayant toujours vécu loin de tout foyer tuberculeux. Lorsque ces sujets se trouvent tout à coup placés dans un milieu de phtisiques crachant des bacilles, ils peuvent être contagionnés et ils font alors invariablement une maladie rappelant la tuberculose expérimentale et le type infantile... Dans la plupart de nos contrées européennes et principalement dans les agglomérations urbaines, les phtisiques étant en nombre considérable, la population tout entière s'imprègne peu à peu de protéines bacillaires qui *créent un état d'immunité anaphylactique, baptisé allergie ;* l'homme devient rapidement réfractaire à l'infection, dans ces conditions, et c'est par ce mécanisme que la tuberculose cesse d'être contagieuse, chez l'adulte, et qu'elle l'est chez le nouveau-né et chez les individus, dont le terrain humoral n'a pas été touché par les albumines du bacille. Les choses doivent se passer un peu différemment dans certaines contrées où la dissémination des germes septiques est moindre ; dans des pays aussi vastes que les Etats-Unis, où la densité de la population est bien inférieure à celle de l'Europe, il est plus que probable que nombre d'habitants échappent à l'imprégnation allergique et restent aptes à la contamination. » (*Presse Médicale,* 15 Nov. 1933. N° 91, p. 1769).

Ainsi donc, A. Lumière discerne deux modalités de la tuberculose chez l'homme :

— l'une, la moins fréquente, postnatale, transmise par contagion, du type infantile ou expérimental de Villemin, ganglionnaire et viscérale, invariablement progressive.

— l'autre, la plus habituelle, prénatale, transmise par hérédité, du type de l'adulte, affection retardée, essentiellement polymorphe, susceptible de rémissions, de régression et de guérison.

A cette dernière modalité, A. Lumière attribue 95 % des cas de tuberculose de l'homme. Il ne resterait donc pour la première que 5 % des cas.

A sa thèse de l'hérédité de la tuberculose, A. Lumière apporte deux groupes de faits, les uns positifs, les autres négatifs.

Les faits positifs comportent d'abord un argument expérimental : Pour réaliser chez l'animal la tuberculose commune de l'homme adulte, il faut inoculer le bacille tuberculeux pendant la vie intra-utérine. Puis, A. Lumière met en avant la statistique clinique et la fréquence de la tuberculose chez les descendants de tuberculeux, après une incubation d'une quinzaine d'années. Sur 211 ménages où a vécu un tuberculeux au moins, 180 d'entre eux ont donné naissance à 231 enfants victimes de la tuberculose.

Quant aux faits négatifs, ils se résument en ceci :

On ne cite aucun exemple de phtisiologue contaminé par ses malades.

La fréquence de la tuberculose parmi le personnel des hôpitaux et des sanatoriums n'est pas plus grande que dans les autres milieux sociaux.

La contagion conjugale de la tuberculose n'existe pas ou est négligeable et, si les statistiques présentées à la Ve Réunion des assises nationales de la Médecine Générale Française lui donnent un maximum de 10 % des cas, le calcul des probabilités montre que ce taux correspond au pourcentage qui doit être enregistré en dehors de toute contagion.

La contamination des animaux, dans les étables, par exemple, n'est pas suffisamment démontrée.

⁂

Le Professeur Calmette a répondu (*Presse Médicale,* 27 Sept. 1933, N° 77) à tous ces arguments. Aux données cliniques avancées par A. Lumière, il objecte que :

Beaucoup de médecins sont devenus tuberculeux au cours de leur carrière professionnelle. Des statistiques, surtout américaines, relèvent chez des étudiants en médecine 15,8 % de tuberculose du type infantile.

La même forme de tuberculose s'observe en proportion encore plus élevée dans le personnel des hôpitaux et des sanatoriums.

La tuberculose conjugale est plus fréquente qu'on ne l'admet d'ordinaire ; le docteur Libert a relevé sur 12 femmes mariées ou vivant conjugalement, 8 cas dans lesquels il semble bien que la tuberculose de la femme ait été contractée au foyer, auprès d'un conjoint antérieurement malade.

La transmission de la tuberculose chez les animaux (étables) est également un fait établi.

Et le Professeur Calmette écrivait :

« En vérité, tout ce qu'a écrit A. Lumière sur ce sujet n'est qu'hypothèse et rien, pas même un fait expérimental précis, n'est encore venu les confirmer. Le rôle qu'il prête à l'ultra-virus ou filtrable (qui est étudié depuis dix ans dans mon laboratoire, dans celui de E. Sergent, à l'hôpital de la Charité, dans celui de F. Arloing, à Lyon, et dans beaucoup d'autres à l'étranger comme en France) n'est en aucune manière celui qu'il suppose. Tout ce que nous savons actuellement des propriétés biologiques de cet ultra-virus atteste que, lorsque les jeunes enfants en sont gravement infestés lors de leur naissance, ils ne tardent pas à succomber, sans lésions visibles, avec des symptômes très particuliers d'intoxication, traduits par ce que A. Couvelaire a dénommé la « dénutrition progressive » ; mais lorsque l'infection qu'ils apportent en venant au monde, et qu'ils tiennent de leur mère tuberculeuse, est peu intense, elle disparaît assez vite, en quelques semaines, laissant seulement après elle un état, léger et fugace, de résistance aux surinfections virulentes. Voilà tout ce que nous apprennent l'observation clinique et l'expérimentation sur les animaux. Il n'est pas permis d'en tirer d'autres conclusions, au moins à l'heure présente.

« Il est indéniable que — beaucoup plus souvent qu'on ne l'admettait jusqu'aux récents travaux sur l'infection transplacentaire par l'ultra-virus — les enfants de mères tuberculeuses naissent porteurs d'ultra-virus ou même de virus sous sa forme bacillaire. Quelques-uns en meurent dès leur tout jeune âge ; le plus grand nombre en souffre à peine et s'en débarrasse sans que cette infection, qu'ils avaient acquise par hérédité, laisse chez eux d'autre trace qu'une allergie spéciale à l'ultra-virus chauffé, précédant l'allergie tuberculinique. Celle-ci défend ensuite, dans une certaine mesure, ces enfants contre les surinfections...

« Ainsi l'hérédité, loin d'être un facteur de prédisposition, se révèle plutôt, comme la vaccination spontanée ou artificielle, un facteur de résistance aux surinfections bacillaires.

« La thèse de A. Lumière n'est donc rien moins que démontrée. »

⁂

Quelles réflexions font naître en l'esprit critique toutes ces données, tous ces faits cliniques et expérimentaux exposés dans leurs grandes lignes et si diversement interprétés ? Que tirer de leur si flagrante antinomie ?

Il est des faits évidemment indiscutables.

Ce sont d'abord les faits de contagion de la tuberculose chez l'enfant né de père et mère nettement indemnes de la maladie. Les contagionnistes ont judicieusement insisté sur ces cas de tuberculose infantile, où l'apport du virus est fourni par une domestique, une nourrice, une gouvernante vivant en voisinage étroit avec l'enfant. Qui ne connaît ces faits où plusieurs enfants d'une même famille ont été ainsi contaminés par le même porteur de virus tuberculeux ?

En revanche, l'enfant né de parents — de mère surtout — atteints de tuberculose ouverte, soustraits, par application de l'Œuvre de Grancher, dès sa naissance, à l'infection tuberculeuse familiale par le séjour prolongé en milieu sain à la campagne, s'y développe dans des conditions normales. Encore peut-on objecter que le milieu éminemment favorable s'oppose, chez cet enfant, à l'éclosion d'une tuberculose héréditaire restée latente.

En second lieu, il est indéniable que la primo-infection tuberculeuse puisse se manifester chez l'adulte, si celui-ci a échappé jusqu'à cet âge à tout contact avec le bacille tuberculeux. Le meilleur exemple en est fourni par la tuberculose dite des Noirs, autrement dit la tuberculose des Sénégalais, des Malgaches qui, épargnés par le virus tuberculeux, viennent s'infecter dans les milieux européens. Selon l'étude, demeurée classique depuis la guerre, du Professeur Borrel, cette primo-infection tuberculeuse débute par une période ganglionnaire, au cours de laquelle, après les ganglions susclaviculaires, le groupe trachéo-bronchique est presque toujours intéressé. Mais, ainsi présentée, la question comporte cependant quelques correctifs. Et d'abord les ganglions mésentériques participent très souvent, eux aussi, au processus tuberculeux initial. En outre, à l'adénopathie-trachéobronchique s'associent très rapidement des lésions pulmonaires diverses : pneumonie, broncho-pneumonie, granulie. L'adénopathie des noirs devient ainsi extensive et c'est ce caractère qui en fait l'extrême gravité.

Cette primo-infection tuberculeuse de l'adulte n'atteint pas que les indigènes de couleur. Elle touche aussi l'adulte blanc. Si celui-ci est, dans les grands centres où l'infection tuberculeuse est dense, allergique dans la proportion de 90 à 95 %, il n'en est plus de même dans les milieux ruraux, où la tuberculose est moins dense, tant et si bien que le pourcentage des adultes allergiques peut ne pas dépasser 50 %. Encore que rare, la primo-infection tuberculeuse peut donc frapper des adultes de nos climats et il est vraisemblable que ce problème, encore peu résolu, prendra dans l'avenir une plus grande importance. C'est ainsi qu'à notre avis personnel, nombre de cas de pleurésie séro-fibrineuse tuberculeuse des jeunes gens sont des accidents de la primo-infection à cet âge. Peut-être convient-il de baser sur ces données, les faits si discutés de la tuberculisation, par contagion, des étudiants en médecine, des infirmiers ou infirmières, des blanchisseurs, des employés des centres de désinfection, etc.

Il resterait encore de longs développements à écrire sur le mode de pénétration du bacille tuberculeux dans l'organisme de l'enfant et de l'adulte contaminés. Ce serait ici du hors-d'œuvre. Contentons-nous de rappeler que cette pénétration demeure encore aujourd'hui pleine d'incertitude et que les explications qui en sont données sont beaucoup plus des hypothèses que des démonstrations : voie digestive, chère au Professeur Calmette ? Voie respiratoire, admise au contraire par la majorité des contagionnistes ? Voie cutanée, enfin, qui reprend actuellement une certaine vogue ? Il est permis de demeurer éclectique et de penser que les voies sont nombreuses et variées qui conduisent le bacille tuberculeux, une fois franchies les barrières cutanée ou muqueuse, au système ganglio-lymphatique, point de départ des localisations ultérieures.

⁂

Quoi qu'il en soit, si les faits précédents placent la notion de la contagiosité de la tuberculose humaine sur un terrain solide, en est-il de même des autres aspects de la question et, en particulier, de la tuberculisation de l'enfant né de générateurs tuberculeux, la mère surtout? Le problème n'apparaît plus aussi simple et prête incontestablement à des « discussions interminables », selon l'expression du Professeur Calmette. Essayons néanmoins de poser quelques interrogations, quelques dilemmes, si l'on préfère, même étant admis qu'ils resteront sans solution.

Un fait domine, cliniquement et expérimentalement, dont la valeur peut être appelée à grandir : le virus tuberculeux, chez la femelle tuberculeuse, traverse le placenta et passe dans la circulation du fœtus ; le virus tuberculeux opère ce passage dans sa forme ultramicroscopique et dans sa forme bacillaire.

Les auteurs ne donnent à ce fait qu'une importance secondaire. Les nouveau-nés ainsi infectés par voie placentaire, avancent-ils, ou bien meurent de « dénutrition progressive », ou bien ne présentent qu'un état infectieux, léger et fugace, entraînant une allergie spéciale et momentanée. « Il n'est pas permis d'en tirer d'autres conclusions », écrivait le Professeur Calmette, mais il ajoutait : « au moins à l'heure présente ».

Que réserve, en effet, l'avenir ?

La seule évocation de la pathologie générale autorise, d'ores et déjà, à rapprocher ces faits de la transmission héréditaire de la syphilis, connue depuis si longtemps, aussi bien dans sa modalité précoce que dans sa forme tardive.

Par comparaison, la question vient donc à l'esprit : le passage transplacentaire du virus tuberculeux a-t-il vraiment, comme il est admis aujourd'hui, si peu d'influence sur la tuberculisation ultérieure de l'enfant, voire même de l'adulte ? Si l'on accorde déjà à la forme ultravirus un rôle si important dans la détermination clinique de la tuberculose de l'adolescent ou de l'adulte (granulie, typho-acillose, erythème polymorphe) est-il logique de le diminuer chez l'enfant nouveau-né ? Ne peut-on présumer que l'enfant né d'une mère phtisique puisse parfois tenir son infection massive d'une sommation de la transmission intra-utérine — donc héréditaire — du virus tuberculeux et de sa pénétration postpartum — donc par contagion? Que réserve enfin l'avenir sur l'interprétation de l'hyperrésistance des gens qui ne deviennent jamais tuberculeux, et pour tout dire, de l'allergie ?

L'observation clinique et l'expérimentation donneront sans doute un jour la clé de tous ces problèmes. Pour l'heure, sans hésiter, donnons la préférence à la doctrine contagionniste, puisqu'elle implique des mesures de prophylaxie, que la thèse de l'hérédité de la tuberculose n'impose pas, aussi absolument tout au moins, et qu'il serait bien imprudent de tenir pour négligeables.

Professeur J. RIEUX.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

L'ORIENTATION MÉDICALE

●

Les Hépatonéphrites aiguës

par le Docteur Maurice DEROT,
Chef de Clinique
à la Faculté de Médecine de Paris.

WEIL, DIEULAFOY et bien d'autres auteurs ont depuis longtemps attiré l'attention sur la fréquence avec laquelle s'associent en clinique les lésions hépatiques et rénales. Pour de tels faits, Richardière, en 1890, a proposé le nom **d'hépatonéphrites.** Mais c'est surtout durant la guerre, et pendant les années qui l'ont suivie, que la diffusion de la spirochétose ictéro-hémorragique a provoqué une recrudescence des études concernant le complexe symptomatique hépatorénal. Durant ces années d'ailleurs, une équivalence fâcheuse n'a pas tardé à s'établir dans l'esprit de certains médecins et peu à peu l'on en était arrivé à considérer l'ictère grave spirachétosique comme à peu près la seule affection donnant lieu à une hépatonéphrite, ce faisant l'on perdait de vue la possibilité d'autres étiologies et surtout l'on méconnaissait l'existence d'hépatonéphrites atypiques évoluant sous un tout autre aspect que celui de l'ictère grave.

C'est sur cette diversité, tant clinique qu'étiologique qu'a insisté en 1931 Pasteur Vallery Radot lorsqu'il a essayé, avec notre collaboration, de classer les principaux types d'hépatonéphrites (1).

⁂

Si l'on se reporte en effet à l'étude des observations cliniques, l'on constate que les lésions simultanées du foie et des reins peuvent, en se combinant, donner lieu à plusieurs aspects.

L'hépatonéphrite grave, évoluant sans œdème telle qu'elle est réalisée par le spirochéte d'Inada et d'Ido, est le type clinique le plus schématique ; mais des formes incomplètes, des formes frustes, des formes avec œdème, des formes avec anémie hémolytique doivent, d'autre part, être envisagées.

⁂

L'hépatonéphrite aiguë grave débute en général brusquement. Des signes infectieux, des signes toxiques marquent suivant les cas l'invasion.

---

(1) Pasteur Vallery-Radot et M. Dérot — Essai de classification des principaux types d'hépatonéphrites. (« Bulletin Médical », 7 Novembre 1931).

A la période d'état, on observe de l'ictère, un syndrome hémorragique, des troubles nerveux, des troubles urinaires et enfin d'importantes modifications humorales.

L'ictère est habituellement franc et intense ; il s'accompagne de cholurie vraie ; les selles sont plus ou moins nettement décolorées.

Le syndrome hémorragique plus ou moins net peut se caractériser par du purpura et des hémorragies. Le temps de saignement est habituellement augmenté. Il existe un léger allongement au temps de coagulation. Le taux des hématoblastes est diminué.

Le syndrome nerveux est variable. Dans certains cas prédomine l'élément méningé, dans d'autres l'asthénie, le délire ou la torpeur, qui peut aller jusqu'au coma. Ces signes nerveux sont dus à diverses causes : tantôt c'est l'agent causal qui agit à la fois sur le rein, le foie et les méninges, tantôt c'est la rétention de dérivés azotés toxiques qui atteint les centres nerveux ou irrite les méninges.

Le syndrome urinaire est, en règle générale, intense. La diurèse toujours diminuée peut être inférieure à 100 grammes. L'albuminurie, la cylindrurie sont de règle. Le taux de concentration des chlorures et de l'urée est abaissé et Pasteur Vallery-Radot, dans un cas, a observé un taux de concentration de l'urée dans l'urine inférieur au taux de l'azotémie. Outre la cholurie déjà mentionnée, l'on note parfois de l'hématurie. Dans un cas nous avons observé de la glycosurie.

Ce trouble profond du métabolisme, que décèle l'examen des urines, est rendu plus évident encore par l'examen du sang.

L'azotémie est toujours élevée ; l'urée peut atteindre plusieurs grammes, l'azote total, la créatinine, l'acide urique sont considérablement augmentés. La rétention de ces corps est liée essentiellement à la lésion rénale, mais est peut-être, au moins en ce qui concerne l'urée, rendue plus intense par suite d'une hyperuréogenèse, due à la fonte tissulaire ou à la lésion hépatique. Rathery et Dérot ont, d'autre part, montré l'intérêt qu'il y a à étudier certains dérivés azotés tels que la créatine, les acides aminés. Ces dérivés sont en effet des déchets provenant d'un métabolisme incomplet des protides, et leur augmentation dans le sang indique la profondeur du trouble hépatique plus encore que le degré de l'insuffisance rénale.

Le sucre protéidique est toujours augmenté. Le métabolisme du chlore est très troublé. Même dans ces hépatonéphrites sans œdèmes apparents, il y a habituellement rétention chlorée ainsi que nous avons pu le démontrer dans un cas récemment observé avec le Professeur Rathery, cas dont nous publierons prochainement l'observation.

Cette rétention chlorée est une rétention tissulaire. En effet, habituellement, la chlorémie demeure abaissée. La réserve alcaline est tantôt basse, tantôt élevée comme l'ont montré Lemierre, Merklen, Pasteur Vallery-Radot, dans de belles observations. Une réserve alcaline haute associée à une chlorémie basse a justifié des essais de rechloruration qui ont, pour la plupart, abouti à des échecs.

A ce syndrome de base se surajoutent, suivant les cas, des symptômes infectieux ou toxiques, qui confèrent à chaque observation une individualité.

L'évolution de l'hépatonéphrite grave est toujours sérieuse et fréquemment mortelle. La guérison, quand elle survient, s'accompagne de phénomènes critiques.

⁂

Si cette forme clinique est la plus typique, elle n'est pas la seule, et l'on peut tout d'abord observer des formes ou *l'ictère domine la scène.* La jaunisse est intense, le syndrome hémorragique absent. L'albuminurie intermittente, l'azotémie élevée contrastant avec un abaissement du taux de concentration de l'urée dans l'urine sont les seuls éléments qui viennent attester l'existence de l'élément rénal.

Dans d'autres cas que nous avons individualisés avec notre maître Pasteur Vallery-Radot, sous le nom de *formes frustes* tous les éléments du syndrome sont atténués. Il n'y a pas d'ictère franc, mais du subictère avec urobilinurie et élévation de la holémie. Il n'y a pas de purpura ni d'hémorragies, mais le temps de saignement et le temps de coagulation sont allongés. La diurèse n'est pas très abaissée, mais il y a de l'albuminurie et de la cylindrurie. L'azotémie uréique atteint un gramme au plus.

Ces cas sont fréquents au cours de certaines infections et la présence d'un tel syndrome intervient sans nul doute dans le pronostic de l'érysipèle ou de la pneumonie qu'il vient parfois compliquer.

L'hépatonéphrite avec œdème est rare. Ici les signes rénaux sont au premier plan et l'œdème domine la scène. Cependant, un ictère plus ou moins net, une hépatomégalie douloureuse viennent attester la présence d'une lésion hépatique.

L'hépatonéphrite avec anémie et hémolyse s'observe surtout dans les cas de septicémie à bac. perfringens, cas auxquels M. A. Weil consacrait récemment sa thèse. On observe dans ces cas un ictère, de l'oligurie avec albuminurie, parfois de l'hémoglobinurie, le sérum apparaît laqué, l'anémie est intense. Souvent existe de la cyanose qui, combinée à l'ictère, donne au visage un aspect « effrayant ». L'évolution est presque toujours mortelle.

⁂

L'étiologie des hépatonéphrites est variable. Tantôt elles sont de nature infectieuse, tantôt de nature toxique. Les principaux agents infectieux en cause sont le spirochète d'Inada et Ido, (le bacille paratyphique B. Pagniez), le streptocoque, le pneumocoque, le staphylocoque, le perfringens, le bacille de Pfeiffer, certains agents des maladies tropicales : virus amaril, agent du typhus récurrent, etc., enfin le tréponème de la syphilis est en cause dans quelques observations. Il faut souligner que, assez souvent, aucun germe n'est retrouvé et ces hépatonéphrites cryptogénétiques sont loin d'être exceptionnelles.

Les principaux toxiques capables de donner lieu à une hépatonéphrite sont : le chloroforme, le phosphore, le plomb, les arsénobenzènes, l'alcool, le mercurochrome, les dérivés de l'acridine, les dérivés de la cynchonine, l'apiol. Cette liste est loin d'être limitative.

⁂

S'il nous a paru intéressant d'insister sur les hépatonéphrites, c'est que, à notre avis, l'atteinte simultanée du foie et du rein par un même facteur toxique ou infectieux justifie quelques règles thérapeutiques.

Certes, là comme ailleurs, on utilisera le traitement étiologique, quand celui-ci existe et a fait ses preuves, mais l'on doit, d'autre part, *être avare de médicaments.* Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que dans de tels cas, le rein, le foie, sont souvent très gravement lésés. C'est folie que de vouloir exciter la sécrétion de ces parenchymes à peu près détruits. Le but à atteindre est de permettre à l'organisme de « tenir » le plus longtemps possible. Dans ce but, l'on luttera contre la rétention chlorée quand elle existe, par le régime sans sel. S'il y a de l'acidose, le bicarbonate de soude est indiqué. S'il y a hypochlorémie, l'on peut tenter avec prudence la rechloruration qui, à notre connaissance, a presque constamment échoué. Le glucose administré par voie bucale, rectale ou parentérale est utile, et Umber y adjoint volontiers l'insuline. Par ailleurs, nous utiliserons les extraits hépatiques. Dans un cas avec anémie, Læderich a fait, avec succès, des transfusions.

Grâce à tous ces moyens, on luttera souvent efficacement contre l'intoxication de l'organisme en rapport avec l'insuffisance hépatique et la rétention d'origine rénale, et dans bien des cas on peut ainsi attendre que se fasse le lent travail de régénération cellulaire qui aboutit à la guérison de l'agression toxique ou infectieuse.

Docteur Maurice DEROT.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

Soleil

par Gaston CHERAU,

de l'Académie Goncourt

ELLE dit :

— En passant à Angoulême, j'irai chez le coiffeur.

Lui, un homme sans coups de tête, qui raisonnait simplement, répliqua :

— Chérie, ce coiffeur, tu ne le connais pas.

— Tu as peur qu'il me viole et me coupe la tête ?

— J'ai peur qu'il t'ondule mal ou qu'il te brûle les cheveux.

Elle n'avait pas pensé à cela, ce qui ne l'empêche pas de rétorquer :

— C'est idiot !

Elle ajouta parce que, en somme, son mari ne pouvait pas endosser tous les torts de son époque :

— Qu'est-ce qu'ils fichent donc, les savants qui n'ont pas encore trouvé un procédé pour faire durer les ondulations ?

— Ma petite, tu m'as déjà appris que cette découverte était faite depuis longtemps, puisque tu te fais faire une permanente tous les mois.

— Toutes les cinq semaines.

— C'est juste ! Et pour deux cents francs... Il n'y a pas à dire le contraire, c'est une permanente, quant à la périodicité !

— Bien sûr, c'est une permanente. L'ondulation ordinaire n'est qu'à soixante.

— C'est une permanente qui dure cinq semaines, voilà tout ! dit-il en riant.

Elle se tut, interloquée, mais elle reprit aussitôt :

— Oui, mais voilà sept semaines que nous roulons sur ces satanées routes d'Espagne.

— Ne blague pas ; des routes admirables.

— D'ailleurs, dit-elle en suivant son idée, ça n'est pas pour une ondulation, c'est pour qu'on me coupe les cheveux... Voilà encore ce que les savants devraient trouver pour le voyage ! Le moyen d'empêcher les cheveux de pousser.

Il la regarda en souriant.

— Dame, fit-elle, tu ne supposes pas que je vais les porter jusque dans le cou.

Elle haussa les épaules, mais elle était de bonne humeur. Elle ne grognonait que pour le plaisir :

— Ecoute ! Passe-t-on par Angoulême ?... Oui ? Eh bien, je m'arrêterai chez un coiffeur. Je n'en aurai que pour dix minutes.

— S'il est libre.

Elle le contempla sans faveur, se rencogna dans son siège et se tourna avec obstination vers le paysage qui filait à 80 à l'heure.

Elle articula vivement :

— Attention ! Une poule... Attention ! Un chien... Encore une poule ! Que c'est agaçant d'être obligé de regarder toujours en avant !

— Ne regarde pas !

— Alors, ça n'est pas la peine d'être en auto. Et puis, ne lâche pas tant cette direction à tous propos... Si je veux regarder !

— Regarde en arrière.

Elle finit par rire comme un enfant, vaincue.

— C'est vrai, tu es agaçant ! On ne peut pas avoir le dernier mot avec toi.

Et soudain, elle se jeta à son cou :

— Je t'adore, tiens !

— ...Ma direction !

— Oh ! Ta direction...

A l'heure où ils arrivèrent à Angoulême, les coiffeurs étaient sans clients et elle n'en eut que pour une petite heure chez celui qu'elle choisit. Elle ressortit, triomphante, rejoignit son mari dans le hall de l'hôtel où il lui avait donné rendez-vous :

— Tu ne peux pas te plaindre ; je n'ai pas mis longtemps ! Voilà, assura-t-elle, un garçon qui ferait fortune à Paris. Et tu sais, trente francs !

— Mais ça n'est pas une permanente.

— Il ne s'agit pas de permanente. Il m'a coupé les cheveux : taille et shampoing. Allons goûter. Ça creuse de rester immobile.

Quand, après le deuxième gâteau, elle put parler, elle énonça :

— Maintenant, plus d'ondulations ! Ce sera une fameuse économie !

Pour prévenir toute question, elle dit encore :

— Tu verras ; c'est très gentil. L'an dernier, je ne pouvais pas souffrir les cheveux collés. On avait l'air de sortir d'un bain d'huile. Tout de même, c'est assez pratique. Le vent ne prend pas dessus, ça dessine la forme de la tête... Et puis on les colle maintenant très bien... Tu as vu l'Espagnole qui dansait dans cette boîte de Séville ?...

— Oui.

— ...Mais ne dis donc pas « oui » comme ça ! Tu dis « oui » avec l'air de dire : « Tu m'embêtes ! » Tu l'as assez regardée et tu la trouvais très bien !... Elle avait des cheveux de jais luisants... Vous tous, les hommes, vous la trouviez épatante.

— Pour ce que nous en faisions !

— Allons bon !... Voilà que j'ai eu tort de me faire coller les cheveux !

— C'est donc ça?... Tu t'es fait coller les cheveux ?

— Qu'est-ce que tu veux que je sois allée faire chez le coiffeur puisque je ne voulais plus d'ondulations ?

Il partit d'un bon rire ; il en avait vu d'autres !

Gertrude prit un autre gâteau en demandant :

— Nous dînons à Charambon ?... Tu crois que nous arriverons à temps ? Tu sais que tes cousins n'aiment pas qu'on soit en retard ?

— Nous ne serons pas en retard. D'ailleurs, j'ai téléphoné ce matin avant de partir et ils nous attendent.

— Ils nous attendent, c'est une façon de parler ! Si nous ne sommes pas là à huit heures... En voilà un qui est vieux, ton cousin ! Et sa femme ! C'est pire que lui. Quel âge a-t-il ?

— Soixante-dix ans et sa femme cinquante-cinq.

— C'est elle la plus vieille. Mais pourquoi les appelles-tu mon oncle et ma tante ?

— Parce qu'ils ont soixante-dix et cinquante-cinq ans, et que moi je n'en ai que trente-cinq...

— Trente-quatre, Monsieur !

— Trente-cinq pour la raison.. Et que c'est plus respectueux de les appeler mon oncle et ma tante. Nos petites cousines les appellent ainsi. Ça fait patriarche ; ils aiment ça.

— Ta cousine de la Mothait, elle qui frise la soixantaine, se fait bien appeler « ma cousine ».

— Pas la même chose ; elle, c'est ce qu'on peut nommer une femme conservée ; elle tient à ne pas se faire vieillir.

— Ça ne l'empêche pas d'être une fameuse barbe !

— Je te l'accorde.

— Ce qu'elle peut être assommante pour les petites ! Si j'avais été sa fille, je crois que je serais devenue bossue à force de m'entendre dire par ma mère : « Tiens-toi droite ! »

Elle prit un baba :

— Combien resterons-nous de temps à Charambon ?

— Une huitaine ; le temps que tu voudras ; jusqu'à ce que tu t'ennuies.

— Veine !... Repos ! Une huitaine ! Ça sera très rigolo... Nous allons sans doute revoir cette bonne Madame Lebiban ! En voilà une à qui je serais contente de faire attraper la jaunisse !

— Repos, Gertrude ! Pense que tu veux te reposer.

— Je veux me reposer, parfaitement... Ah ! On ne peut pas dire que je ne l'intéresse pas, celle-là ! Et ma toilette, et ma santé, et ce que tu fais, et patati et patata. Elle va encore me demander la couleur de ce qu'elle appelle mes « dessous »... Eh bien, vieille musareigne, tu seras servie !

— Repos, Gertrude !

— Tu m'embêtes ! Les hommes n'entendent rien au repos.

Ils roulaient depuis une heure, et Gertrude était silencieuse. Soudain, elle dit, comme si l'idée l'avait durement heurtée à l'improviste :

— Je parie qu'elle aura tellement tanné tes cousins que nous allons trouver les petites encore affublées de leur costume de pension.

— De qui parles-tu ?

— Mais, répliqua Gertrude offensée, de la mère Lebiban !... Demain matin, je veux me passer la fantaisie de la faire tomber raide dans le jardin. J'arriverai en costume de bain pour lui dire bonjour.

Il rit de si bon cœur qu'elle en fut tout illuminée :

— Tu verras !... Mon costume de bain blanc et bleu, le costume mouchoir de poche, comme tu dis !

— Ça va faire du joli !

— Avec ça que ton oncle ne me défendra pas, lui, au besoin ! Il me dit toujours que je suis le bon courant d'air qui secoue leur poussière...

Son mari donna un coup d'œil de son côté :

— Qu'est-ce que tu fais ?

— Tu le vois, je me mets à l'aise !

Elle avait retroussé sa jupe ; elle finit par atteindre ses jarretelles et, en deux gestes alertes, elle se dépiota de ses bas et se frotta les mollets, considérant la peau de ses jambes avec satisfaction. Elle la pinça doucement et, tendant un pied nu :

— J'ai fameusement bruni ! Embrasse !

— Ma direction !

— Zut !... Ta direction ! Ralentis donc ! Tiens, voilà un chien !... Je veux savoir si tu aimes toujours la peau de ta gosse... ; mais je ne t'ai pas demandé de t'arrêter !... Voyons, chéri ! Nous sommes sur la route... Ah ! je t'aime, va !

Un peu après, elle atteignit son sac de voyage, et, en femme d'ordre, elle roula soigneusement ses bas.

— Tu vois ces deux marques de jarretelles !... Si les hommes étaient malins, ils regarderaient cela le soir, quand leur femme rentre, et ils sauraient tout de suite si elle s'est déshabillée dans la journée... Faut-il que je t'aime et que je sois sûre de moi pour te donner des armes pareilles !

Elle prit une paire d'espadrilles et les chaussa.

— Alors, lui demanda-t-il, tu vas arriver à Charambon comme ça ?

— Je vais, oui !... Rappelle-toi, l'an dernier ; toutes ces gosses qui n'osaient mettre à l'air ni bras ni jambes n'attendaient que ma venue pour faire comme moi. Je les ai sauvées et la vieille fouine de Lebiban en crevait, elle qui ne pourrait exhiber que des échalas... Tu veux bien, dis ?

— Qu'elle les exhibe ?

— Non, que je l'embête ?

Il fit signe que oui. Elle lui sauta au cou.

— Ma direction !

— Ta... Toujours ! C'est moi, qui suis ta direction.

Quand ils arrivèrent devant le perron de Charambon, la première personne qui les accueillit fut Madame Lebiban, qui s'exclama :

— Quelle bonne surprise !... On vous attendait.

— Et nous voilà ! Ça n'est donc pas une surprise.

— Si, petite Madame, répondit de sa voix pointue Madame Lebiban ; parce que je croyais bien qu'on ne vous aurait pas avant neuf heures... Je suis contente de vous revoir... Ma parole, vous avez engraissé !

Derrière elle, la troupe des jeunes filles accourait en criant :

— Voilà Gertrude ! Ça, c'est chic !...

Et des embrassades, et des « Comme vous avez bonne mine... Quelle crème mettez-vous pour être si brune ?... Oh, ce que ça vous va bien, les cheveux collés !... »

A peine dans le vestibule, Gertrude demanda sur un ton d'une parfaite ingénuité :

— Il fait donc si froid que ça, dans le pays ?

— Pourquoi ? demanda Madame Lebiban.

— Parce que je vois que tout le monde est vêtu ici comme chez les Esquimaux.

Elle montra ses jambes, enleva son manteau, passa la main sur ses bras.

Les mères accouraient tandis que les petites remontaient au galop dans leur chambre.

Et quand la cloche du dîner sonna, on les vit apparaître, claires, joyeuses, jambes et bras nus ; trois d'entre elles avaient à peu près réussi la coiffure en baguettes de tambour.

— Ah ! Gertrude, chuchota la petite Geneviève, si vous saviez ce qu'on s'est rasé sans vous !

Mais Madame Lebiban s'approcha de la mère de Geneviève et lui dit, de façon à ce personne ne perdît rien de sa remarque :

— Vous ne craignez pas que votre fille s'enrhume, elle qui a toujours l'habitude de porter des bas ?

— Madame, répliqua la plus grande de la bande, le soleil est arrivé.

La révolte éclatait, parfumée, pleine de lumière.

— Après le dîner, on dansera dans la grande salle, n'est-ce pas, mon oncle ?

Gertrude cligna de l'œil du côté de son mari. Au fond, c'était ce qu'elle voulait, cette paix armée jusqu'aux dents. S'approchant de lui et se penchant à son bras, elle murmura :

— Je suis heureuse !... Ah ! je voudrais que tout le monde soit heureux !

— Demain matin, costume de bain ?

— Bien sûr ! Le mouchoir de poche... Elle en aura une attaque !

Et elle était si joyeuse, qu'en effet c'était bien un radieux soleil.

Gaston CHERAU,
de l'Académie Goncourt.

VARIÉTÉS HISTORIQUES

La Pharmacie Centrale des Hôpitaux et Hospices Civils

par A. MAMELSDORF

AU N° 47 du quai de la Tournelle, le cartouche placé au-dessus de la porte cochère, nous indique que la Pharmacie Centrale des Hôpitaux et Hospices civils a élu demeure dans cette maison, dont l'aspect extérieur ne permet pas de supposer derrière ces murs, la présence d'un hôtel ancien.

En y pénétrant, nous trouvons dans la cour, en face de l'entrée, un beau logis dont la façade reflète cet air de grandeur harmonieuse qui est la caractéristique du XVIIe siècle.

Cette maison est entrée dans l'histoire au moment où Madame de Miramion l'acheta, en même temps que les maisons voisines qui n'existent plus, d'un riche bourgeois nommé Martin.

Madame de Beauharnais de Miramion, née en 1629 et morte en 1696, eut très jeune, de cruelles épreuves à supporter, qu'elle surmonta grâce à sa piété en consacrant son existence aux malheureux. Raconter la vie de cette femme de bien, c'est évoquer l'histoire des établissements pieux du XVIIe siècle, car aucun d'eux ne lui est resté étranger et elle est étroitement mêlée à la fondation et à la vie des œuvres charitables publiques ou privées de son temps.

Dans deux des maisons du quai de la Tournelle, elle réunit des communautés consacrées à des œuvres d'assistance et de soins pour les déshérités. Quant à la troisième, elle la consacra à des retraites que désiraient faire des femmes pieuses, riches ou pauvres.

Celle-ci est la seule qui subsiste aujourd'hui : d'après la tradition qu'aucun document précis n'étaye, l'architecte en fut François Mansard. A cette époque, cette demeure et celles qui l'entouraient, étaient séparées du pont et du quai de la Tournelle, par des constructions qui ont été abattues par la suite. Ce pont et ce quai, autrefois dénommés Saint-Bernard, avaient pris ce nom d'une tour carrée dans laquelle on entassait les forçats avant leur départ pour les galères. La maison qui, seule, nous occupe ici, se compose d'un rez-de-chaussée surélevé et de deux étages dont le dernier est mansardé, avec une petite aile en retour ; ses façades sur la cour et sur le jardin ont de hautes fenêtres à croisillons couronnées d'une décoration de mascarons souriants et de guirlandes de fleurs et de fruits finement sculptées ; la fenêtre centrale du 2e étage, qui porte une tête casquée, entourée de rinceaux harmonieux, est flanquée d'œils de bœuf, mode architectural cher aux constructeurs du grand siècle.

Dans la chapelle, un plafond à solives joliment peintes et de riches boiseries dorées, nous permettent d'évoquer la somptuosité de ce temps.

Un bel escalier de pierres, à balustres, mène au premier étage, où se trouvaient autrefois les appartements des pensionnaires et la cellule de Madame de Miramion.

La communauté des Miramiones subsista jusqu'à la Révolution, où le couvent fut désaffecté. La maison servit pendant quelque temps de Manufacture d'armes et en 1810, par un décret de Napoléon, cet hôtel fut donné à la Pharmacie Centrale des Hôpitaux.

Celle-ci occupe actuellement l'emplacement des maisons détruites qu'avait achetées Madame de Miramion, et ses bureaux sont installés dans une partie de l'hôtel ancien.

Dès le début du XIX° siècle, deux salles du premier étage furent réservées pour y installer le Musée qui, seul, a existé jusqu'à présent, et qui ne pouvait être visité qu'avec une permission spéciale de l'Assistance publique.

Il comprend près de 800 pièces, très bien conservées, venant des anciennes pharmacies de Beaujon, Necker, Trousseau, la Charité, etc..., ainsi que d'anciennes maisons de secours, rue de l'Arbre-Sec, rue du Fauconnier, rue Saint-Bernard, etc...

⁂

Il y eut des pots de pharmacie, aux époques les plus reculées ; ils étaient en diverses matières, telles que le bois, la corne, l'ivoire, le plomb, l'étain et l'argile, qui remontent à la plus haute antiquité.

Au XVI° siècle, on utilisa les vases de grès, fabriqués dans le Beauvaisis et communément appelés : vases de Beauvais.

A la fin du siècle, le médecin lyonnais André Caille traduisit la Pharmacopée de Jacques Sylvius et parla des « pots de cailloux » pour la garde des huiles et des onguents. Deux siècles plus tard, les Anglais fabriquèrent avec des cailloux broyés finement, une céramique appelée « terre de pipe » et qu'aujourd'hui on appelle « terre de fer ».

Comme les relations avec l'Orient augmentaient, certains apothicaires fortunés purent orner leurs boutiques de pots précieux importés d'outre-mer.

On ne sait véritablement pas si le mot « faïence » vient de la ville italienne Faenza, rendue célèbre au XV° siècle par ses produits céramiques, ou bien pour la même raison de Fayence, petit bourg de Provence, dans le département du Var ; le grand nombre de manufactures dans le midi de la France, donne une valeur à cette seconde hypothèse.

Pour reconnaître les différentes provenances, il y a trois observations à faire : la qualité de la pâte, la beauté du dessin et surtout les couleurs employées. Néanmoins, la multiplicité des fabriques rend le problème difficile à résoudre.

Pour en donner une idée, il suffit de noter que dans la seule petite ville, aujourd'hui assez oubliée, de Moustiers, près de Digne, il y avait au XVII° siècle, 12 manufactures différentes et chacune d'elles avait ses secrets de couleurs, ses formes et ses dessins.

A la création des manufactures de Nevers, Rouen, Strasbourg, etc..., les apothicaires français adoptèrent ces vases qui furent les plus recherchés, la grande production ayant rendu les prix abordables. Un siècle plus tard, après la découverte des gisements de kaolin à Saint-Yriex, par Marc Hilaire de Vilaris, apothicaire de Bordeaux, on donna la préférence à la porcelaine.

Il y avait 6 formes différentes de vases en faïence :

les Chevrettes,
les Bouteilles,
les Cruches,
les Pots à canon,
les Piluliers,
et les Vases à Thériaque et à grandes compositions galéniques.

La chevrette est un vase oblong, à ouverture large, portant d'un côté une poignée et de l'autre, un bec saillant, qui fait penser à la corne d'un chevreuil, d'où son nom de chevrette.

Ses orifices se fermaient avec du papier, du parchemin, de la toile ou du cuir. Au XVIII° siècle, on mit un couvercle de faïence sur la grande ouverture et un opercule de liège ou de bois à l'entrée du tuyau latéral.

La chevrette était le pot de pharmacie par excellence ; car seuls les apothicaires avaient le droit d'en avoir et d'en garnir les fenêtres de leurs officines. Ils poursuivaient les épiciers, les chirurgiens ou les barbiers qui auraient eu l'audace d'en posséder. On les abandonna par la suite, à cause de leur absence de fermeture hermétique et elles ne servirent plus qu'à orner les boutiques.

Les bouteilles de verre ou de terre servaient à contenir les eaux distillées; certaines avaient un fond aplati pour être posées sur les rayons inférieurs des boutiques ; d'autres avaient des anneaux permettant de les suspendre. En général, elles étaient simples et peu élégantes, n'étant pas destinées à être vues.

Les cruches faites pour contenir les huiles étaient de ce fait, permises aux épiciers. Dans les grands hôpitaux, on y gardait aussi l'eau distillée et les sirops dont on se servait par grande quantité.

Dans les pots à canon, on conservait les électuaires, les baumes, les onguents et les opiats.

Les piluliers, plus petits, gardaient, comme leur nom l'indique, les pilules et quelquefois les extraits. Ils étaient, ainsi que les pots à canon, réservés aux boutiques d'apothicaires dont ils garnissaient les vitrines.

Les vases à Thériaque étaient de grands vases, généralement à anses et à couvercle, destinés à contenir les quatre grandes compositions galéniques : la Thériaque était un médicament opiacé dans la composition duquel il entrait plus de 60 substances, entre autres des vipères sèches, et qui ne se préparait qu'à Venise, à Cologne et à Paris où le Collège des pharmaciens, qui en avait le monopole, faisait chaque année, de cette préparation, une solennité pompeuse.

L'Alkermès, liqueur agréable et excitante, l'Hyacinthe et l'Orviétan, électuaire inventé par Ferranto d'Orviéto et très en vogue à Paris au XVII^{e} siècle. Ces pots étaient généralement élégants de forme et joliment décorés de belles ornementations.

Les épiciers avaient le droit de posséder ces vases à Thériaque, appelée aussi quelquefois « Mithridate », et de vendre les drogues qu'ils contenaient, sous le nom de drogues foraines.

Ceux qui ornent les murs du Musée de la Pharmacie Centrale proviennent de la manufacture de Lille, où l'on imita les décorations à rinceaux de Rouen, les bordures à galons, séparées par des feuilles d'acanthe ; mais en les dessinant et en les arrangeant différemment.

L'émail blanc et gras et le bleu très pur quoique parfois un peu épais de Lille font vibrer la lumière, en tonalités profondes.

Jusqu'au XVII^{e} siècle, les inscriptions sont rares sur les pots de pharmacie, qui sont revêtus d'étiquettes manuscrites. Lorsqu'on en trouve, elles sont rédigées en latin, qui subsiste jusque vers le milieu du XIX^{e} siècle. Nous voyons le changement s'opérer entre 1818, date de la première publication de la Pharmacopée française, encore en latin et 1837, où la deuxième édition est en français.

Après la création des diverses fabriques françaises, les inscriptions deviennent fréquentes et les commerçants, en donnant leurs commandes, indiquent celles qu'ils désirent, ainsi qu'un marché conclu à Tours en 1634, nous l'indique.

Le Musée de la Pharmacie Centrale possède un certain nombre de vases ovoïdes à couvercle bombé qui montrent sur leur face antérieure l'L surmonté de la couronne royale, accolé de fleurs de lis ; ils proviennent de la manufacture de Saint-Cloud.

Celle de Sinceny dans l'Aisne, a fourni les vases à décor polychrome ou d'un bleu parfois un peu lourd, composé de fleurs sur rochers, qui rappellent le décor chinois, les anses sont en forme de serpents repliés sur eux-mêmes ; d'autres sont décorés d'un semé de bouquets et de fleurettes, de points, entre deux bordures de lambrequins, faisant songer à la décoration pratiquée à Rouen.

De cette dernière manufacture, le Musée possède plusieurs cruches ventrues, d'une forme peu commune et richement décorées en bleu, de lambrequins d'un beau style.

L'Hôpital Beaujon a fourni une collection très importante et précieuse par son nombre, 150 pièces décorées, au feu de moufle, d'armoiries (un aigle surmonté d'une couronne), et d'un semé de barbeaux ; elles furent sans doute exécutées dans une fabrique parisienne, quoiqu'elles ne rappellent, ni par la couleur, ni par l'exécution, aucune faïence des manufactures connues.

Il y avait à Paris, plusieurs manufactures, qui imitaient tantôt la faïence italienne, tantôt la faïence blanche de Marseille. Certains de ces pots furent faits chez Acloque, 22, rue de la Barillerie.

Il est possible qu'une partie des vases du Musée viennent de l'apothicairerie du couvent des Capucins du Faubourg Saint-Jacques, qui étaient grands donneurs de recettes et de remèdes et tenaient à la disposition du public, des poudres, des mixtures et des onguents, dont le plus connu est le baume, qui porte encore le nom du Révérend Père Tranquille.

Certains pots proviennent peut-être de la vente des biens de Port-Royal. D'autres, portant les armes surmontées de la couronne comtale de Jacques Necker et de sa femme, née Curchoud, viennent de l'Hôpital Necker.

L'un d'eux, un grand vase à serpents en relief porté sur un socle carré, a la marque de Thory, Rue de la Roquette, suivie de la date du 1er Octobre 1778. C'est le plus important de toute une série de vases, fabriqués pour la pharmacie de l'hôpital, fondé par le célèbre ministre et sa femme. L'émail en est blanc et pur et la décoration assez soignée, quoique le bleu, d'un ton très harmonieux, ait légèrement bouillonné par places et qu'il ait parfois un peu coulé.

Une Vierge, au manteau fleurdelysé, tenant l'Enfant et dont la tête est empreinte d'un sourire d'une douceur ineffable, est du Nevers, du XVIIIe siècle.

Des braseros de la même époque, dont l'un a des vestiges de dorure, servaient à chauffer le morceau de fer ou d'acier, pour faire des pointes de feu. Des mortiers, dont certains ont une inscription, des balances à plateaux d'argent, ayant servi à de grands médecins, tels que Baumé, Soubeyran et Regnault, complètent cette belle et intéressante collection, ainsi que des plaques commémoratives de diverses fondations et des Inscriptions qui indiquaient aux malades où ils devaient s'adresser pour se faire soigner.

⁂

C'est au contraire, au rez-de-chaussée de l'Hôtel que vient d'être organisé le nouveau Musée historique et artistique de l'Assistance publique, sur lequel nous n'insisterons pas, car il en a été déjà beaucoup parlé.

Disons seulement qu'il comprend six salles installées dans l'ancienne chapelle et dans les locaux qui, jusqu'ici, contenaient les réserves de tisanes.

On y a réuni toutes les richesses artistiques réparties dans les divers hôpitaux dépendant de l'Assistance, et c'est un magnifique et très varié ensemble de peintures, de sculptures (dont un très beau buste par Houdon), de meubles, de ferronneries, de livres (dont un superbe manuscrit à miniatures de la fin du XVe siècle), de gravures, d'autographes, de très curieuses affiches, qui permettent, avec les archives et les pièces historiques réunies, d'avoir une vision pittoresque de la vie de l'Assistance publique à travers les siècles.

A. MAMELSDORF.

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIÈRE

Le Sprint Final ou un aspect démodé du Footing

par G. de la FOUCHARDIERE

VOTRE médecin vous répète, parce que l'âge commence à alourdir votre ventre et à durcir vos artères : « Prenez de l'exercice... Marchez le plus possible... »

Alors, le dimanche, pour prendre de l'exercice, vous allez « voir » courir les chevaux à Longchamp, « voir » rouler les cyclistes au Parc des Princes, « voir » bosseler les footballers au Stade de Colombes... Et vous dites : « Je suis un sportif. » Mais, à votre grand étonnement, ça n'arrange pas vos artères ni votre ventre.

Tout de même, il n'y a pas si longtemps, il y avait les enterrements, comme occasions périodiques de longues promenades.

Quand on a passé la cinquantaine, on a souvent l'occasion de raccompagner les vieux amis jusqu'à leur dernière demeure... Et la route est longue jusqu'à Bagneux ou au Père-Lachaise.

Le progrès a tué le mode hygiénique du footing funèbre.

⁂

Récemment encore, suivant la somme de papier fiduciaire ou les obligations de chemins de fer que ses héritiers trouvaient dans ses tiroirs, le défunt était promené à travers la ville par un nombre plus ou moins grand de bourrins caparaçonnés ; la calèche de son ultime balade s'adornait de panaches et de larmes d'un effet plus ou moins somptuaire. Et il bénéficiait d'une bonne heure de décorum relatif et de déférence au ralenti... Les passants avaient le temps de lui tirer bien poliment leur chapeau ou leur casquette ; les midinettes avaient le temps de se signer dévôtement et de remarquer que (rapport aux fleurs), les survivants ne s'étaient pas fichus de lui... Et le bistro, derrière son comptoir, pouvait suspendre le geste auguste du serveur et constater une fois de plus, pour l'édification des clients : « Ce que c'est que de nous ! », avant de lever son verre pour le vieux toast épicurien : « A la tienne, mon vieux !... T'en boiras pas quand tu seras mort ! »

Et les vieux amis suivaient le convoi, avec l'exceptionnel privilège de pouvoir marcher longtemps d'un pas égal, sur la chaussée et sans souci des passages cloutés... La marche sur le trottoir est incommode, tant à cause de la traversée des rues que des obstacles mouvants représentés par les autres piétons cheminant en sens inverse... Et tous les médecins un peu psychologues vous diront que la marche est un exercice plus fatigant que reposant lorsqu'elle s'aggrave d'une constante tension d'esprit.

Les vieux amis, en suivant le convoi, parlaient du disparu pendant le premier quart d'heure ; puis ils entamaient des histoires de classe, de gueuletons ou de petites femmes, qui les conduisaient jusqu'au terminus. C'était digne ; c'était convenable ; c'était vraiment très bien.

Le classique enterrement, avec tout ce qu'il comportait de charme, de détente, et de douce flânerie derrière les couronnes odorantes qui vous donnaient l'illusion de la campagne, a aujourd'hui disparu. Les nouvelles générations, estimant qu'il était « coco » et « sujet de gravure en noir », l'ont condamné pour sa lenteur et pour son volume... Les enfants du siècle ne savent pas vivre, disons-nous, parce qu'ils vivent autrement que nous. En tout cas, ils ne savent pas mourir... Or, si paradoxale que la chose paraisse, un monsieur qu'on met en boîte a droit à des égards.

⁂

Evidemment, il a fallu donner au nouvel état de choses une apparence de justification. On a fait appel à des tas de raisons dont quelques-unes, sous le prétexte d'influences extérieures, ressortissaient à la pathologie interne. On a prétendu que le coryza et la pituite galopante faisaient des ravages, par les temps humides, dans les rangs des promeneurs déjà atteints par l'alopécie. Et que par le beau froid sec ou la chaleur excessive, il était inhumain d'obliger les parents et amis du défunt à risquer l'insolation ou l'apoplexie, sous le fallacieux prétexte d'une autre affection à retardement.

Les signes avant-coureurs du « transport rapide » purent d'ailleurs être considérés comme des prodromes manifestes.

Derrière le convoi, on entendait ces phrases bienveillantes : « Couvrez-vous donc, mon vieux ; au point où il en est, ça ne lui fera ni chaud ni froid... » « C'était un si bon type... Il serait le premier à vous dire de remettre votre chapeau... » ou encore cette phrase moins bienveillante : « Allez ! Ça n'est pas lui qui, par ce temps-là, aurait fait trente pas pour vous reconduire... »

La vérité, c'est que nous étions un peu honteux, en ces âges d'ataxie locomotrice qui font attendre la disparition, faute d'usage, des membres inférieurs des bipèdes supérieurs, de notre infériorité de moteurs au ralenti. Nous rongions notre frein derrière la bagnole cahotante ; et nous en voulions injustement au trépassé de nous mettre, nous autres civilisés à traction mécanique, dans la situation ridicule du centaure cul-de-jatte ou du cavalier versé dans la biffe.

Il fallait donc abuser de ce que les macchabées sont en général assez accommodants, pour édicter de nouvelles règles de douleur officielle et de circulation funèbre.

Ça n'a pas traîné. Avec une foudroyante dextérité, les spécialistes ont procédé à l'aménagement *up-to-date* de leur trop lucrative industrie. Les vieilles « Daumont » lugubrement empanachées ont été remplacées par des cars « façon tourisme » du plus sémillant effet ; et les généraux à bicornes qui dominent le cortège, de leur siège élevé, évoquant à la fois le cadre noir et le Premier Empire, ont été mis en disponibilité par retrait d'emploi, pour faire place à de jeunes mécanos à la coule.

Du jour au lendemain, les routes de Bagneux et de Pantin firent la pige à celles de Chantilly... Entre une double haie de distributeurs d'essence espacés de quinze mètres en quinze mètres, les 6 cylindres mortuaires se mirent à filocher allègrement... Et l'on put deviner, emmi les conversations variées d'une rapide escorte, les cyniques propos du neveu pariant cent sous à égalité « que l'oncle Oscar gratterait, comme dans un fauteuil, l'espèce de crâneur qui a pris cent mètres au départ ».

Bien sûr, on pense encore que cette pauvre cousine Adèle avait une peur bleue en auto, et que sa dépouille, roulant à cinquante à l'heure, aurait droit à plus de ménagements. Mais c'est là scrupule trop tardif, et fugitive vergogne inhérente à toute innovation...

Et les hommes d'affaires, les négociants, et en général tous les gens dont le temps est strictement compté, ne peuvent qu'applaudir au succès des adieux rapides. Vingt-cinq minutes suffisent pour les regrets éternels. Et à midi et demie, après une incinération, on peut être à l'autre grill-room, en train de discuter une ristourne ou de conclure un marché avantageux.

⁂

Ceci me paraît d'ailleurs plus avantageux, alors que s'accélère le rythme des trucidations en grande série, que le procédé qui consiste à éliminer le plus rapidement possible, un déchet social chaque jour accru... La seule production du drame passionnel, du massacre politique et de l'incident sur passage clouté fournit quotidiennement un contingent élevé de cadavres frais qui, une fois défraîchis, sont seulement justiciables de l'art du médecin légiste, quant à l'éventualité d'une promenade supplémentaire. S'il fallait s'en tenir à la traction animale, le Perche et le Boulonnais n'arriveraient point à suffire aux nécessités de la cavalerie « grand deuil », et l'embouteillage des voies parisiennes deviendrait irrémédiable.

Ainsi, lorsqu'un médecin ordonne la marche à un client comme exercice salutaire, il est impossible au client de suivre l'ordonnance en suivant les enterrements ; il ne saurait songer à suivre les femmes, car cet exercice cesse très rapidement d'être hygiénique...

Et l'on ne saurait trop lui déconseiller de suivre un cortège qui passe en chantant, que le cortège chante sur l'air de l'*Internationale* ou sur celui de la *Marseillaise*...

Car ces cortèges conduisent parfois aussi jusqu'au cimetière les promeneurs inoffensifs.

G. de la FOUCHARDIERE.

ENQUÊTE SUR LES RÊVES

Réponse de Léon GUILLET

de l'Académie des Sciences

Voici la réponse à notre enquête de M. Léon Guillet, de l'Académie des Sciences :

Si je rêve ? Mais oui, et même très fréquemment et j'en suis ravi. Je rêve parfois éveillé, assez rarement toutefois ; le temps me manque. Mais chaque nuit, je rêve, surtout dans la seconde partie de la nuit.

A quoi je rêve ? Quelle terrible indiscrétion ! Rien n'est plus variable dans le temps que les rêves ; dans le temps, cela veut dire avec l'âge, avec les circonstances, avec la température et surtout l'ambiance. Les rêves faits à vingt ans, même dans le sommeil, ne sont pas les mêmes que ceux faits à soixante ans ; ceux-ci sont moins ailés, plus terre à terre, et ont de moindres conséquences. Les rêves après de bons dîners sont fort différents de ceux du régime végétarien. Vous conter deux de mes rêves ? Soit, mais permettez-moi de les bien choisir, en notant de suite que, depuis nombre d'années, mes rêves sont généralement reliés à mes occupations de la journée dont je cherche à réparer la fatigue.

Il y a fort longtemps, en 1902, j'avais travaillé toute la journée au laboratoire, examinant au microscope des aciers au nickel ; je m'endors tard, persuadé qu'il y avait une loi simple reliant la teneur en nickel et la teneur en carbone de ces produits métallurgiques. Je m'endors péniblement, je rêve, je rêve à la constitution des aciers au nickel ; à trois heures, je me réveille brusquement, je cherche un bout de papier, un crayon et je trace le diagramme, que je puis bien dire aujourd'hui classique, de ces alliages.

Depuis cette époque j'ai, durant mon sommeil, stylo et bloc à ma portée.

Un second rêve ? En 1926, j'avais entrepris de construire, pour mes Elèves-Ingénieurs de l'Ecole Centrale, de vastes et belles maisons ; je cherchais, dans la soirée, une méthode pour parvenir rapidement à mes fins ; aucune idée ne survient ; je finis par m'endormir, j'entrevois les maisons dans un tableau à la Puvis de Chavannes, je constate le bonheur de mes élèves, un peu mes enfants, et je me réveille avec l'idée du parrainage qui, en quelques jours, prend corps et me permet, en quelques mois, d'édifier des maisons qui abritent aujourd'hui 475 futurs Centraux : on demande aux grands industriels, aux grands groupements, de fonder une chambre, coût 30.000 francs, et de choisir un filleul parmi les élèves reçus au Concours ; intérêt pour les élèves, intérêt pour le parrain qui peut suivre l'élève au cours de ses études.

Mes rêves sont-ils toujours aussi productifs ? Certes non. Puis-je échapper aux cauchemars ? Ils ne sont pas fréquents.

Dans quelques instants, je conduis au Cirque la bande de mes petits-enfants ; ils vont rire — et moi aussi — au spectacle des Fratellini ; ce soir, ils chercheront à les imiter ; cette nuit, je verrai, singulièrement grossies, ces imitations et je rêverai que mon appartement s'en ressent

Cauchemar ? Assurément non, puisqu'il s'agira de mes petits-enfants.

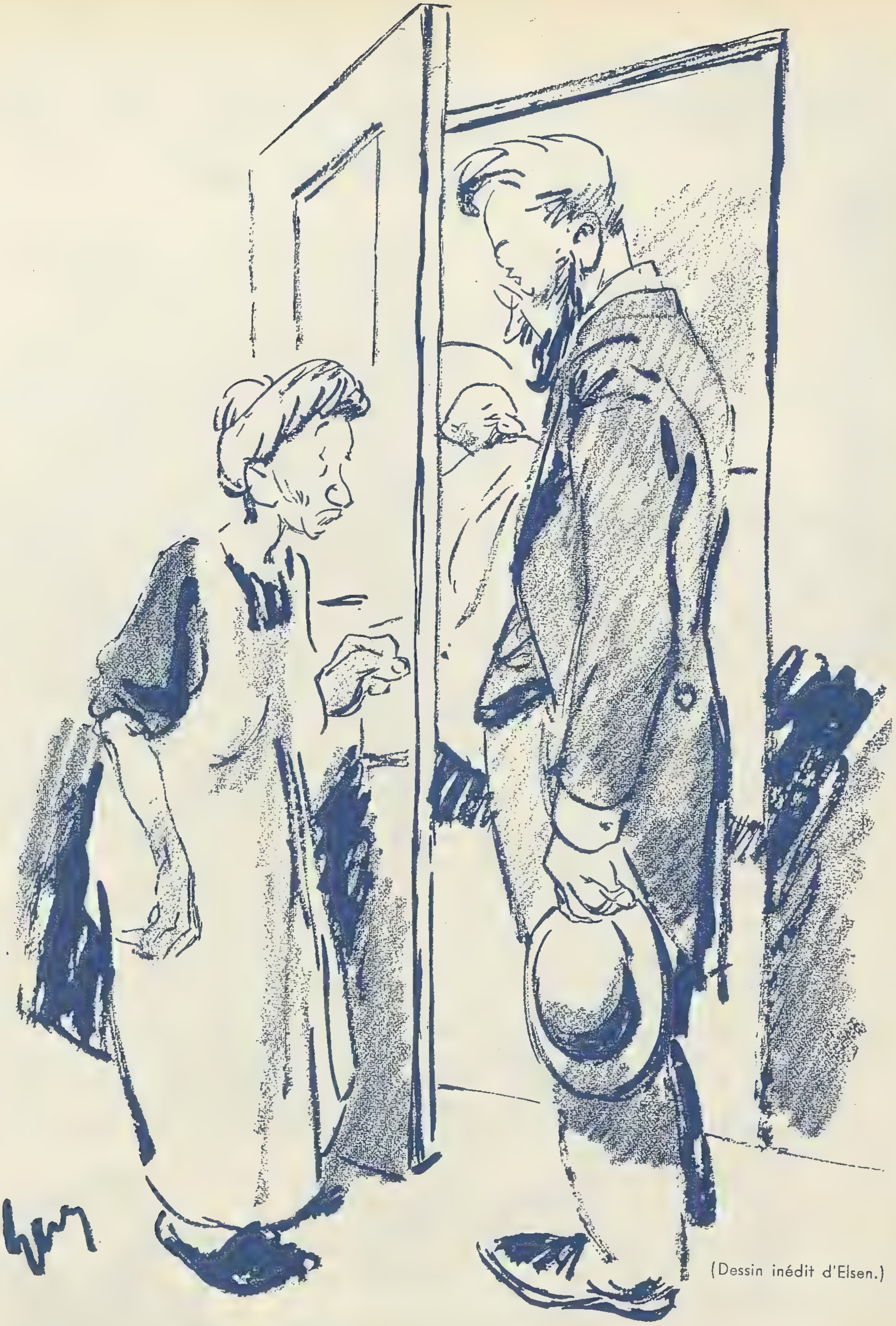

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Docteur, j'suis encore plus inquiète. Depuis hier, il a bu cinq litres de votre médicament... et ça va plus mal.

LE THÉATRE

●

Une Scène de Revue

par Edmond SEE

J'AIME mieux vous avertir tout de suite que la Revue, dont j'extrais cette scène, n'a jamais été représentée, et même qu'elle n'a point été achevée, ceci pour bien des raisons, (— je ne crois pas nécessaire de les énumérer ici —). Si je publie aujourd'hui ce petit dialogue figurant à « l'acte des théâtres », c'est qu'il est encore d'actualité. Mes lecteurs ne me sauront pas mauvais gré, je l'espère, de leur offrir, sous cette forme, ma critique dramatique trimestrielle.

L'Episode se déroulait dans un décor allégorique, volontairement un peu vague, et intitulé « *Entre cour et jardin* ». Au lever du rideau, une personne plutôt mûre, mais d'apparence cossue, richement vêtue, et figurant « L'Année Théâtrale 1924 », recevait les hommages empressés de nombreux visiteurs. Après quelques propos échangés, ils se dispersaient, et un domestique en livrée annonçait à sa patronne, une visiteuse. C'était l'Année théâtrale 1934, une jeune femme bien timide, bien modeste, au visage un peu mélancolique, un peu las, et offrant, avec la somptueuse maîtresse du logis, un saisissant contraste.

Aussitôt la scène s'engageait.

.. ..

L'année 1934 (humblement). — Que vous êtes bonne, Madame, d'avoir bien voulu m'accueillir !...

L'Année 1924 (un peu hautainement protectrice). — Du tout, du tout, ma chère petite ! Asseyez-vous... Ne vous intimidez pas... Et dites moi ce qui vous amène ?

L'Année 1934.— Oh ! Madame ! D'abord le désir de vous voir, de vous exprimer mon admiration respectueuse ! Vous représentez tant de choses pour nous toutes, pour moi !..

L'Année 1924 (flattée). — Vraiment, tant de choses ?...

L'Année 1934. — Oui, songez donc ! Vous évoquez, à nos yeux, le luxe, l'argent, la vie facile, le succès ! Tant de succès ! Et en tous les genres !...

L'Année 1924. — Il est vrai que je n'ai pas eu à me plaindre, et de mon temps « ça ronflait », comme nous disions, dans les théâtres, les cinémas, les music-halls, les lieux de plaisirs ! Le public affluait partout. Et les directeurs, les producteurs vivaient l'âge d'or, on peut bien le dire ! Ah oui, c'était le bon temps !... Chaque mois, on découvrait un auteur nouveau, destiné à révolutionner l'art dramatique, détenteur, propagateur d'une formule inédite, un « mouton à cinq pattes » prôné, célébré par la presse, et dont le snobisme faisait ses choux gras ! Aussi, les théâtres dits d'avant-garde ne chômaient fichtre pas, je vous prie de le croire, ils organisaient de bruyantes, de fructueuses parades en faveur de leur poulain du jour, encaissaient des recettes à faire pâlir de jalousie les théâtres du boulevard !

L'Année 1934, — Pourtant bien favorisés, eux aussi !

L'Année 1924. — Certes !... Et les Subventionnés donc : La Comédie Française, l'Odéon, l'Opéra Comique ! Vous pensez, hein ? ma petite !... Avec tous ces étrangers de passage à Paris, et nous apportant leurs livres, leurs dollars — et pas des livres et des dollars pour rire, ou pour pleurer, comme à présent ! — Tenez, à la Comédie Française, en plein été, il suffisait d'afficher n'importe quelle pièce, même classique, mais oui, mais oui ; et crac ! On faisait vingt mille !... Alors qu'on ne fait même pas la moitié, aujourd'hui, en pleine saison, avec une pièce nouvelle, interprétée par les gros bonnets de la maison.

L'Année 1934. — A qui le dites-vous !

L'Année 1924. — Oui ! Je me suis laissé conter que ça n'allait pas fort pour vous !

L'Année 1934. — Hélas !

L'Année 1924. — Ma pauvre petite ! Allons, voyons, contez-moi ça, confiez-vous à votre vieille amie ! C'est dur, hein ?...

L'Année 1934 (les larmes aux yeux). — Ah oui, plutôt !... Et pourtant, je vous jure qu'on lutte, que nous luttons tous, avec courage... Directeurs, auteurs, artistes, chacun y met du sien, tente de réagir, de combattre la crise, d'attirer le public, par tous les moyens, au prix de bien des sacrifices, parfois... Oh ! je sais bien que nous avons pas mal de choses contre nous : les événements, d'abord, l'époque trouble, menaçante que nous vivons depuis quelques mois !... Les gens ne sortent plus, le soir, ils restent chez eux, et les étrangers y restent, eux aussi ! Le cinéma, qui nous fait une si rude concurrence ! Mais enfin, toujours, toujours, malgré les événements extérieurs ou intérieurs, les crises financières, les révolutions, les guerres mêmes, le théâtre tenait le coup, chez nous, affirmait sa vitalité, sa puissance, sa « nécessité », et rien, semblait-il, n'eut empêché le public de se ruer, le soir, aux spectacles. Hélas ! Non seulement il ne s'y rue plus, le public, mais il témoigne, à présent, à l'égard du théâtre, d'une sorte d'indifférence boudeuse, lassée, presque méprisante, ou bien, nous déconcerte par ses sautes d'humeur, ses incohérences, ses goûts (et dégouts), capricieux, contradictoires, incompréhensibles en vérité pour nous autres ! Car enfin, Madame, de votre temps, quand une pièce était amusante, ou émouvante, bien montée, bien jouée, et qu'elle obtenait, le jour de la générale, devant le public, devant la critique, un grand succès, eh bien ! on pouvait être à peu près tranquille, escompter un certain nombre de représentations, voir venir, enfin !... Et les gens — en plus ou moins grand nombre (mais assez nombreux, tout de même) — avaient à cœur, à honneur de se tenir au courant, d'aller voir, successivement, *toutes les pièces « à succès » !* Mais aujourd'hui, le succès d'une pièce, sa réussite éclatante, indéniable, le soir de la générale, et puis après, dans les journaux, ça ne signifie plus rien !...

L'Année 1924. — Oh !.....

L'Année 1934. — Non, non, rien, croyez-moi, chère Madame ! Et très souvent, huit jours après la première, il faut penser à « remonter » autre chose !

L'Année 1924. — Mais comment expliquer ?...

L'Année 1934. — Ah ! Voilà ! Mais le fait est certain ! Désormais, le public choisit, comme au hasard, à l'aventure, une seule pièce entre vingt autres (vantées, célébrées, prônées à l'envie), une pièce parfois bien plus médiocre, bien plus discutée, bien moins réussie que les pièces concurrentes, et l'adopte, celle-là, pendant des centaines de soirs, au détriment de toutes les autres !... Car de nos jours il n'y a plus de demi-succès, de succès moyens, éparpillés, et permettant à de nombreuses directions, de vivoter, vaille que vaille, il n'y a plus que des échecs, des désastres, des catastrophes immédiats, totaux, irrémédiables, ou bien des réussites fulgurantes, fructueuses, durables, et comme je vous le disais, bien cocassement injustifiées, parfois ! Alors comment voulez-vous qu'on se défende, qu'on lutte, qu'on tienne le coup !

L'Année 1924. — Voyons, voyons, ma petite ! Il ne faut pas vous décourager ainsi ! Et il me semble que vous vous montrez un peu trop pessimiste ! Car enfin, vous avez connu de beaux jours, vous aussi, et des réussites durables ! On m'a parlé d'un certain *Coriolan* à la Comédie Française, d'un certain *Richard III* à L'Atelier !

L'Année 1934. — Oui, ça, il est certain que Sheakespeare, cette saison, a été le sauveur de pas mal de théâtres plutôt mal handicapés.

L'Année 1924. — Et un sauveur qui compte, il me semble, et dont on peut s'enorgueillir ! Mais parmi les contemporains, et bien français, ceux-là, il me semble aussi que Bernstein, Bourdet, Jacques Deval, Verneuil et Berr, Denys Amiel, Demasy, vous ont donné un solide coup

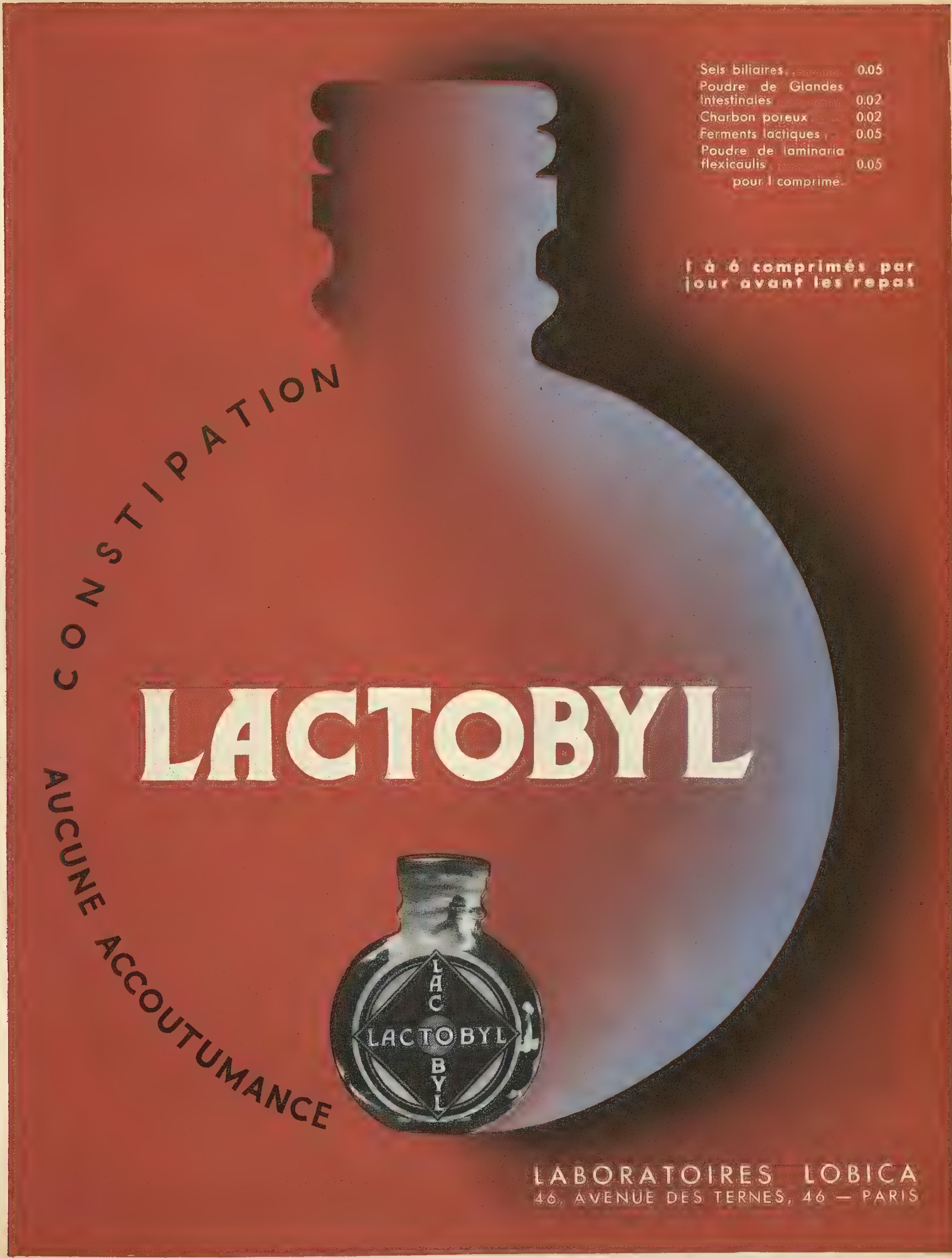

Sels biliaires	0.05
Poudre de Glandes intestinales	0.02
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé.

1 à 6 comprimés par jour avant les repas

CONSTIPATION

LACTOBYL

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA
46, AVENUE DES TERNES, 46 — PARIS

MALADIE VEINEUSE ET SES COMPLICATIONS

VEINOTROPE

3 FORMULES

VEINOTROPE M COMPRIMES (Us. masculin)

POUDRE DE PARATHYROIDE	0.001
POUDRE ORCHITIQUE	0.035
POUDRE DE SURRÉNALES	0.005
POUDRE D'HYPOPHYSE (lob. post.)	0.001
POUDRE DE PANCRÉAS	0.10
POUDRE DE NOIX VOMIQUE	0.005
EXTRAIT DE MARRON D'INDE	0.005
EXTRAIT D'HAMAMELIS VIRGINICA	0.01

POUR 1 COMPRIMÉ ROUGE

VEINOTROPE F COMPRIMÉS (Us. féminin)

POUDRE DE PARATHYROIDE	0.001
POUDRE D'OVAIRES	0.035
POUDRE DE SURRÉNALES	0.005
POUDRE D'HYPOPHYSE (lob. post.)	0.001
POUDRE DE PANCRÉAS	0.10
POUDRE DE NOIX VOMIQUE	0.005
EXTRAIT DE MARRON D'INDE	0.005
EXTRAITS D'HAMAMELIS VIRGINICA	0.01

POUR 1 COMPRIMÉ VIOLET

VEINOTROPE POUDRE

EXTRAIT EMBRYONNAIRE	1 gr.
PROTÉOSES HYPOTENSIVES DU PANCRÉAS	3 gr.
CALOMEL	4 gr.
TALC STÉRILE. Q. S. pour.	100 gr.

COMPRIMÉS : 2 AU DEUX PRINCIPAUX REPAS OU SUIVANT PRESCRIPTION MÉDICALE - 3 SEMAINES PAR MOIS

POUDRE : TRAITEMENT DES ULCÈRES SIMPLES ET VARIQUEUX, DES PLAIES EN GÉNÉRAL

LABORATOIRES LOBICA
46, AVENUE DES TERNES — PARIS

d'épaule. L'année du *Messager*, de *Tovaritch*, de *La Prière pour les Vivants*, des *Temps Difficiles*, de *L'Ecole des Contribuables*, du *Mari que j'ai voulu*, de *l'Homme*, de *Milmort*, elle ne sera pas précisément une année perdue pour l'art dramatique ! Et dans le genre « pièce à grand spectacle » j'ai entendu parler d'une fameuse *Auberge du Cheval Blanc* qui ne désemplit pas !...

L'Année 1934. — Naturellement ! Oh ! je ne dis pas que le théâtre soit tout à fait mort, qu'il n'y ait plus d'auteurs.

L'Année 1924. — Vous auriez tort de le dire !

L'Année 1934. — Mais, pour sept ou huit directions ayant mis la main sur des poules — ou des poulains — aux œufs d'or, combien d'autres végètent, interrogent, anxieusement, désespérément l'horizon, lancent des appels S. O. S. à leurs commanditaires ; ou bien se voient contraintes de fermer leurs portes ! Comme ce pauvre *Théâtre Antoine*, riche d'un si glorieux passé, pourtant, et où René Rocher prodigua tant de courage, d'invention, de noble éclectisme ! Et il n'est pas le seul à avoir renoncé, abdiqué ainsi.

L'Année 1924. — Oui, oh ! je me rends compte que le métier de directeur, à votre époque !... Il faut compter avec tant de choses, de gens. C'est évidemment un peu compliqué ! Surtout si l'on songe que les auteurs lâchent de plus en plus le théâtre pour le cinéma, que les comédiens ne grimpent plus guère sur la scène que fugitivement, par condescendance, entre deux films, que les taxes continuent de sévir, gonflant les frais généraux de chaque soir !

L'Année 1934. — Voilà Madame, vous y êtes !.. Et vous comprenez, à présent ma tristesse, mon découragement !... Et pourquoi je suis venu chercher, auprès de vous, un peu de réconfort, avant de m'effacer, de disparaître bientôt, à mon tour !

L'Année 1924 (attendrie). — Bien sûr, ma chère petite ! Je comprends !.. Et je vous plains de tout mon cœur !

L'Année 1934. — Vous êtes bonne !

L'année 1924. — Mais croyez-moi, ce n'est qu'un mauvais moment à passer, un pas dangereux à franchir ! Et vous aviez raison tout à l'heure. Le théâtre ne périra pas, ne peut pas périr !

L'Année 1934. — Oh ! Non, n'est-ce pas ?...

L'Année 1924. — Je vous l'affirme ! Fiez-vous à ma vieille expérience. Là aussi il se produira un redressement nécessaire, inéluctable, fatal ! Il se dessine déjà ! Le malheur, pour vous, c'est d'être née, d'avoir grandie en pleine crise, dans une ère douloureuse, pénible, d'évolution, de révolution, aussi, on peut le dire !... Vous aurez été un peu une victime, mais à laquelle on devra, tout de même, rendre hommage pour sa gentille bravoure, sa tenacité héroïque, son « cran » !...

L'Année 1934. — Merci Madame !... Grâce à vous me voilà tout de même un peu plus réconfortée, un peu moins malheureuse que tout à l'heure !... Tenez, voulez-vous me permettre de vous embrasser !...

L'Année 1924. — J'allais vous le demander.

(Elles tombent dans les bras l'une de l'autre. Musique, très douce, en sourdine, jusqu'au baisser du rideau.)

Edmond SEE.

PROPOS D'ART

Art et Machine

par Elie FAURE

J'AI fait, voici deux ans, le tour du monde. Je tenais à le connaître, le monde, avant de le quitter. Ou, pour le moins, à l'entrevoir. Ce fut assez difficile. Comme on a fait de moi, malgré moi, un spécialiste, j'étais contraint de subir l'épreuve de « l'art », auprès de qui celle de l'eau doit être assez anodine. N'avais-je pas promis de conférencier, au retour, sur « l'art à l'étranger » ? Je ne m'imaginais pas que « l'étranger » ce fût si grand. Beaucoup plus grand qu'au temps de Gobineau, qui s'amusait fort de notre manie nationale à confondre, sous ce vocable, tout ce qui n'est pas français. « L'étranger », alors, c'étaient l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique, la Hollande, à la grande rigueur l'Espagne. Maintenant, c'est toute la terre, et bien qu'elle se soit quelque peu rétrécie depuis le milieu du précédent siècle, grâce aux outils que vous savez, elle n'apparaît pas moins énorme à un infortuné qu'on s'imagine créé et mis au monde pour emmagasiner les activités esthétiques de ses habitants. Au déluge de création qui submerge Paris depuis la guerre, mesurez ma tâche si j'étais contraint de visiter tous les musées et toutes les expositions entre Stockholm et le Cap de Bonne-Espérance, Québec et le Cap Horn, New-York et Calcutta, Pékin et Londres. J'ai bien entrevu, comme on voit défiler de la fenêtre d'un wagon les poteaux télégraphiques, les labours, les lisières de bois, les villages éperdus, j'ai bien entrevu la ronde vertigineuse des mosquées et des pagodes, des statues chinoises en marche comme une armée à travers champs, des gratte-ciels d'Amérique semblables à des temples babyloniens, des grottes hindoues ciselées de figures fantastiques, des cruelles idoles aztèques qu'on dirait couvertes de sang et de cervelles broyées, des palais khmèrs réalisant, avec la jungle envahissante, des harmonies romantiques, et des hypogées fleuris de peintures qui creusent la terre d'Egypte comme des galeries de taupes. Les gratte-ciels à part, c'est du passé. Mais le présent ?

Dois-je le dire ? Ce qui frappe partout un observateur impartial, c'est la multiplication des artistes et l'éparpillement de l'art. J'entends par « art », au moins provisoirement, les expressions diverses de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, du décor. Et ceci surtout dans les pays les plus civilisés au sens moderne du mot : Amérique, Japon, voire Indes britanniques. Enorme quantité et richesse de musées, d'expositions privées ou collectives, nombre astronomique de sculpteurs, graveurs, peintres, illustrateurs, décorateurs de toute espèce, production démesurée d'œuvres disparates, souvent ingénieuses, dénotant la plupart du temps beaucoup de soin et de culture, mais pauvres d'inspiration et d'enthousiasme, sans accent, sans foi, sans amour. En présence de ce foisonnement inouï, gardez-vous surtout de chercher un refuge dans la satisfaction d'eux-mêmes qui caractérise trop souvent les Européens quand ils ont à interpréter ces phénomènes. Ce qui se passe partout à l'« étranger », c'est exactement ce qui se passe en Occident, et plus spécialement à Paris, foyer actuel de l'art mondial. On a coutume, par exemple, de dénoncer la faculté d'imitation des Japonais pour déprécier l'effort de ce peuple vers la modernisation de ses méthodes. Or, depuis cinquante ans, il n'a pas fait autre chose que nous-mêmes, et peut-être s'arrachera-t-il avant nous aux sentiments dramatiques qui nous déchirent. Soit d'un côté la contemplation béate d'un grand passé, et de l'autre les tentatives forcenées de rechercher des sources d'inspiration dans les œuvres exotiques. Je connais des artistes sincères qui reprochent aux peintres japonais, ou aux plus avancés d'entre les peintres chinois, ou hindous, d'imiter l'académisme occidental, et en effet, à l'école des Beaux-Arts de Tokio, j'ai vu des malheureux qui copiaient des bustes romains avec une application touchante. Mais ces mêmes artistes, cependant nés dans les régions les plus classiques de la France, le Valois ou la Champagne, la Normandie ou la Bourgogne, la Provence ou la Touraine, ne s'évertuent-ils pas à imiter la sculpture nègre, ou polynésienne ? Alors ? N'est-ce point là l'indice d'une anarchie et d'une faiblesse mondiales dans le sentiment créateur, anarchie et faiblesse aussi sensibles, pour qui se donne la peine de réfléchir, en Occident qu'en Orient ? Et quand l'artiste, au lieu de chercher l'inspiration dans les vieilles écoles « étrangères », la demande aux formes d'art périmées de son propre pays, n'est-ce point là le témoignage d'une pauvreté de sève et d'un manque d'imagination encore plus complets ? L'art, aussi bien en Amérique, en Afrique ou en Asie qu'en Europe, ne fut jamais que le témoignage vivant, apporté par ses créateurs, des besoins réels de la multitude, un essai d'adaptation sincère et passionné des idées et des mœurs à son évolution sociale. En somme, une manière de parler propre tantôt à tel pays et tantôt à telle époque.

C'est si vrai que dans toutes les contrées où le peuple a peu changé, à cause de la lenteur de la pénétration européenne — par exemple le Centre africain il y a encore quelques années, certaines régions du Mexique ou les profondeurs de la Chine, l'art populaire vit encore dans le travail du potier, du tisserand, du teinturier, du peintre décorateur. J'ai vu en Chine et au Mexique, sur d'humbles habitations, des fresques intérieures ou extérieures, exécutées par des peintres en bâtiment, qui n'étaient indignes ni des œuvres traditionnelles du vieil art mexicain ou chinois, ni des œuvres de ces ouvriers français ou italiens des XII^e^ et XIII^e^ siècles qui couvraient d'images sculptées ou peintes les murs des églises et des cloîtres. A Pékin, il vous sera facile d'acheter, pour 30.000 fr. des cloisonnés fort riches de matière, mais fort pauvres de sentiment qui s'y fabriquent en série pour les amateurs fortunés. Mais ces mêmes amateurs passeront sans les voir à côté de poteries admirables de forme, souvent décorées à la main, où le Chinois enferme le vin de riz ou la fiente humaine, et qu'il serait aussi surpris qu'heureux de vous céder pour cent sous. Au Mexique, qui fabrique aussi de belles poteries populaires, la tanière sordide où s'entassent les paysans dans cette misère indicible qu'on retrouve en Chine, en Indo-Chine, aux Indes, en Egypte, et même, bien qu'elle y soit moins apparente, au Japon, aux Etats-Unis, en Europe, en un mot partout où la folie protectionniste la crée et l'entretient avec une prévoyance et une application obstinées, au Mexique, dis-je, la tanière du paysan est construite selon les mêmes principes que les admirables murailles des teocallis aztèques avant l'arrivée de Cortez. Ce n'est qu'en Europe, dans l'Amérique du Nord et au Japon que l'art populaire a presque disparu grâce à l'évolution plus rapide des idées, à l'instruction plus répandue, à la pénétration plus complète des multitudes par les instruments nouveaux que la science nous apporte depuis cent ans, et surtout depuis trente ans.

Cependant, dans l'Orient immobile comme dans l'Occident mobile, se manifeste un même phénomène, et il est caractéristique. En Chine, au Mexique, l'art populaire est resté anonyme, ce qui est précisément le signe du grand art, celui qui marque les pagodes, les mosquées, les cathédrales, les hypogées gravées et peintes. En Occident, l'art de l'élite même tend à devenir impersonnel. Je songe en ce moment aux tentatives des artistes les plus représentatifs de ce que j'appellerai l'art de l'intelligence par opposition à l'art de l'instinct, c'est-à-dire l'art qui consiste à retrouver les conditions fondamentales de la création esthétique pour les appliquer aux besoins de l'époque. Je citerai, après Cézanne, Matisse et Picasso qui s'efforcent de créer une peinture à tendances impersonnelles, constructives soit par la couleur, soit par la forme, et qui est en réalité une tentative de retrouver les arts de l'architecture et du décor. La fortune des peintres obéissant à l'instinct pur comme le douanier Rousseau et plus récemment Utrillo, ne signifie pas autre chose qu'un retour à l'anonymat, ce qui est précisément le propre de l'architecture et de la décoration. A ce même esprit d'anonymat qui correspond à l'art des poteries, des étoffes, des fresques survivant encore en Chine, au Mexique et dans quelques autres régions d'Afrique ou d'Asie, l'Amérique et l'Europe apportent une contribution nouvelle. Je veux dire la machine, aussi impersonnelle qu'eux.

L'avènement du machinisme, encore bien peu avancé en Orient, le Japon et l'Inde exceptés, est le facteur essentiel de ce retour universel aux conceptions impersonnelles de l'art. Partout réapparaît l'architecture. Mais partout elle prend et garde un caractère d'utilité. Sa renaissance, en effet, est due aux ingénieurs. Pourquoi ? Parce que, de tous les arts, l'architecture fut toujours celui qui devait répondre et répondait le plus étroitement aux besoins de la généralité des hommes. Le principe essentiel de l'architecture est de s'adapter à sa fin, qu'elle soit temple, château-fort, rempart, aqueduc, pont, palais, gare, hôtel, usine, avion, automobile, sous-marin, ou plus simplement meuble d'usage courant, ou plus simplement encore maison. Il ne s'agit pas, pour l'architecte, de faire du Beau, il s'agit de faire de l'Utile. Et c'est en faisant de l'Utile qu'on trouve le chemin du Beau. De là l'immense révolution que l'ingénieur, presque toujours à son insu, apporte dans l'architecture. De là la nécessité, pour l'architecte, de se mettre à l'école de l'ingénieur. Il y a trente ans, nul ne comprenait, ni même ne soupçonnait ces vérités élémentaires. J'ai vu construire le pont Alexandre. Il était resté admirable jusqu'au moment où les ingénieurs passèrent la parole aux décorateurs, qui le rendirent affreux. Aujourd'hui, on commence à comprendre. Connaissez-vous les hangars d'Orly ? Non ? Allez les voir, c'est facile. Ils sont à 10 ou 15 kilomètres de Paris, sur la route de Fontainebleau. C'est peut-être le chef-d'œuvre de l'architecture moderne dans le monde entier. Il est de l'ingénieur Fraysinet, comme le pont de Plougastel. Nul ne songerait plus à les orner l'un ou l'autre. Il y a trente ans, on les eût livrés aux décorateurs, j'allais dire aux bêtes, qui eussent brisé et déformé leurs belles lignes par leurs surcharges ornementales. Comparez ces hangars d'Orly aux deux palais de l'avenue Nicolas. Et si vous trouvez ceux-ci plus beaux que ceux-là, inutile d'aller plus loin. Nous ne parlons pas la même langue.

Le machinisme, qui s'universalise de plus en plus, marque donc, dans le monde entier, un retour irrésistible de la construction à l'utilité, c'est-à-dire à quelque chose de simple, de logique, de général et de commun à tous. D'aucuns s'offusquent de la place grandissante que prend la machine dans le monde. Et moi, je m'en réjouis, et je crois que vous devez vous en réjouir avec moi. La machine, peu à peu, réintroduit en nous le rythme, que nous avions tout à fait perdu, et ce sentiment du rythme, à notre insu, nous devient commun à tous. Or, un rythme unanime, c'est une société cohérente, et solidaire en tous ses éléments. C'est cela que reconstitue la machine, et par elle l'architecture, et par elle une sorte d'orchestration sociale, une forme de l'art qui s'adresse à tous et répond aux besoins de tous. Elle substitue progressivement l'effort collectif et les fins collectives, ou si le mot vous effraie, symphoniques, non pas aux besoins de l'individu, qu'elles satisfont au contraire, mais aux caprices de l'individualisme, ce qui n'est pas la même chose, l'individu ne prenant sa valeur véritable que quand il remplit sa fonction sociale, en organe adapté à sa fin, tandis que l'individualisme tend à l'en séparer. Vous ne ferez rien d'un ressort de montre, même parfaitement construit et parfaitement graissé, si vous le laissez hors de la montre. Dans la montre, au contraire, il prendra toute sa valeur. L'art individualiste, l'art des élites trop cultivées ou empoisonnées de snobisme, tel que nous le concevions depuis la Renaissance — qui d'ailleurs a porté d'admirables fruits — est en train de disparaître du monde entier. Mais les organes définis, les fonctions précises, les formes pures, les rythmes unanimes de la machine nous préparent de plus en plus rapidement à le transporter sur un autre plan pour des fins communes, des croyances fécondes et des besoins positifs.

Elie FAURE.

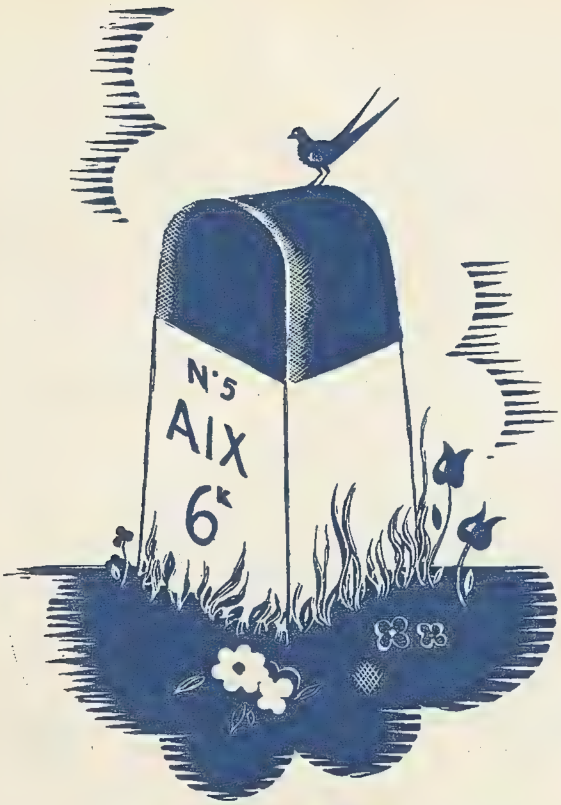

L'AUTOMOBILE

Les Nouvelles Huiles de Graissage pour Moteurs à explosions

par le Docteur G. FARNARIER

EN qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société Automobile de Marseille (commerciale et industrielle), je recevais la visite, en 1931, de M. Boiron, Vice-Président de l'Aéro-Club de Provence, venu me présenter, pour essais, les *huiles colloïdales au graphite.*

Les essais auxquels nous nous sommes personnellement livrés sur plusieurs modèles de voitures plus ou moins usagées, nous ont permis de constater les faits suivants :

1° Disparition du cliquettage ; 2° Souplesse et silence remarquables du moteur ; 3° Diminution de la fréquence des changements de vitesse ; 4° Disparition des remontées d'huile ; 5° Augmentation de la compression.

En résumé, l'emploi des huiles colloïdales au graphite, dans un moteur usagé, réalise un véritable serrage, automatique et... gratuit ! Déduction logique : l'emploi de ces huiles sur un moteur neuf doit en prolonger la durée, en diminuer, en éloigner l'usure. Pourquoi ?

Il suffit de définir le terme de « graissage » : « C'est amoindrir au maximum l'usure pro-« duite par le frottement de deux surfaces en mouvement et leur échauffement qui sont « d'autant plus rapides et élevés que leur vitesse est plus grande. »

Le problème consiste à interposer entre ces surfaces un corps de moindre « consistance » susceptible, en assurant un meilleur « glissement », d'empêcher le contact des surfaces dures.

Les lubrifiants solides, tels que le talc, la fleur de soufre, le graphite, sont ceux qui donnent les meilleurs résultats et on les emploie, sous forme de bagues, pour servir de coussinets aux machines de haute précision ; mais leur usure extrêmement rapide ne permet pas de s'en servir pour des machines au travail aussi intense que les moteurs à explosions.

On a pensé alors à les intégrer aux huiles de graissage, mais le mélange physique a montré rapidement des inconvénients prohibitifs :

1° instabilité du mélange dont les molécules solides se détachent par gravité ; 2° le filtrage par capillarité de ces mêmes molécules dans les graisseurs de ce système ; 3° l'encrassement des pompes et de la tuyauterie de circulation, dans les systèmes de graissage sous pression.

Le mélange chimique lui, a atteint la perfection grâce aux procédés actuels qui lui ont permis de réaliser l'état « colloïdal », que les médecins connaissent bien. Je cite ici M. Boiron :

« Ce film graphité d'interposition égalise les surfaces par un polissage absolu, amoindrit « les forces attractives des masses métalliques et substitue à leur frottement solide optimum, « un frottement d'un coefficient nettement inférieur à celui obtenu avec des lubrifiants liquides

« non colloïdaux. Le colloïde est à l'abri d'expulsion par pression ou compression et il amène « une diminution importante des coefficients de frottement cinétique et statique, ce qui se « traduit par une inertie de la machine et *un plus grand rendement.* A tous ces avantages « s'ajoutent encore ceux de la suppression du risque de grippage au départ par congélation ou « par une élévation excessive de température par défaut de réfrigération ou vidange d'huile ».

Et la pratique a merveilleusement confirmé ces savantes théories, mais, il y a un petit mais... l'hiver, pour dégommer et mettre en marche... il faut verser de l'eau chaude dans le radiateur ou avoir placé quelques heures auparavant un réchaud catalyseur sous le capot !

Et pourtant, on part maintenant au quart de tour, en plein hiver, sans aucune de ces précautions grâce à *l'huile d'olive !*

Tous les automobilistes savent que le graissage à l'huile de ricin représente un supergraissage et le jeune sportif qui a ainsi « traité » son moteur ne peut le cacher à personne !

Snobisme à part, il a raison, car, à viscosité égale, le volume moléculaire moyen des huiles végétales est nettement plus élevé que celui des huiles minérales, tandis que l'homogénéité des premières est nettement supérieure à celle des secondes.

D'après les expériences faites par M. Woog, professeur à l'Ecole Nationale des Pétroles, voici les qualités des huiles végétales : 1° viscosité plus soutenue avec la température ; 2° carbonisation moins abondante et moins abrasive ; 3° Encrassement des pièces plus réduit.

C'est donc toute la sécurité du graissage qui est confirmée par le premier point, tandis que le rendement du moteur augmente forcément. Dans un moteur à explosion, on estime en effet à 50 % du frottement global, les pertes dues au frottement des pistons sur les cylindres ; on voit donc l'intérêt essentiel d'avoir, dans ces intervalles, des couches lubrifiantes parfaitement *stabilisées* pour que le dit frottement soit aussi réduit que possible.

Sur le 2° point : carbonisation moins abondante (donc pratiquement plus de calamine), M. Champsaur, ingénieur en chef de l'aéronautique et chef de la station d'essais de Meudon, s'exprime ainsi, dans un rapport lu à la conférence des chambres de commerce françaises de la Méditerranée, tenu récemment à Marseille :

« D'une façon presque absolue, nous avons constaté que les dépôts formés par l'huile de « ricin sur les fonds de piston et de culasse étaient moins abondants et moins abrasifs que « ceux formés par les huiles minérales ; nous n'avons pas constaté de rayures dues à des des- « centes de calamine comme on en voit avec le graissage par les huiles minérales. »

Les avantages en faveur des huiles végétales, aussi bien de ricin que d'olive, sont dus à la présence *d'oxygène* dans leurs molécules. Cet oxygène rendant les combustions beaucoup plus complètes, supprime pratiquement les dépôts charbonneux qui constituent la calamine : les moteurs graissés à l'huile végétale restent propres.

M. Woog, s'attachant tout spécialement à l'étude des huiles d'olive, a constaté :

1° son extrême onctuosité ; 2° sa remarquable courbe de viscosité ; 3° son pouvoir carbonisant considérable.

Les essais effectués à l'Ecole Supérieure d'Aéronautique ont donné les résultats suivants :

Gain de puissance de 4 % aux régimes bas et de 2 % aux régimes élevés, tandis que l'échauffement de l'huile d'olive employée était diminué de 4,5 à 5 %.

En Algérie et depuis de nombreuses années, les colons graissent leurs moteurs à l'huile d'olive à leur entière satisfaction. Des essais sont en cours à Marseille sur déjà de nombreuses voitures, et semblent donner d'excellents résultats : *départs instantanés par temps froid,* gain de puissance très net, vidanges moins fréquentes, voilà ce que j'ai constaté par moi-même.

Notre empire Nord-Africain s'est peuplé de forêts d'oliviers et là, encore, hélas ! la production des huiles d'olive dépasse, et de beaucoup, la consommation, mais voilà qu'un débouché merveilleux s'ouvre à une industrie totalement française.

Docteur Gaston **FARNARIER.**

Imp. Robert CONDOM
1, Av Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul^{aires} Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène tétramine Lysidine - Anhydro-Methylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

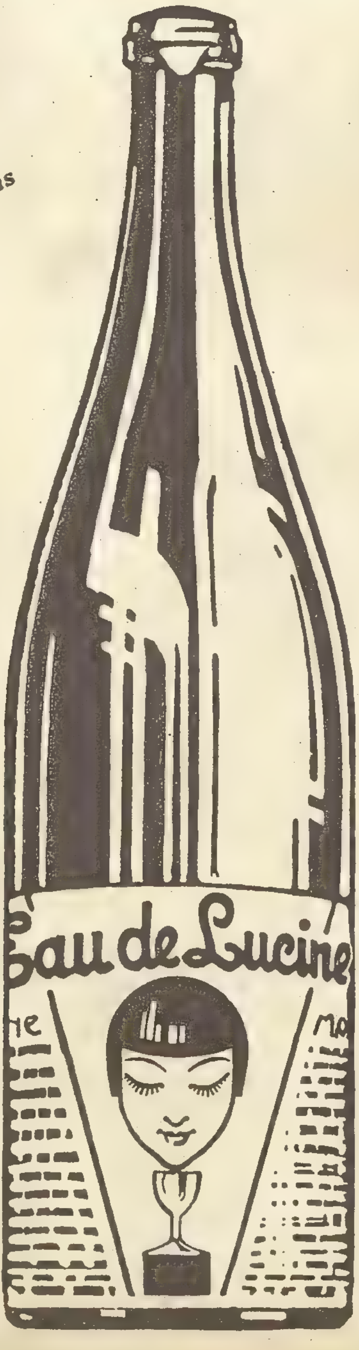

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

FOREST-BRUXELLES, 112, rue St-Denis; ANVERS, 37, rue Bouwens ; CHARLEROI, 44, rue Habart ; GAND. 32, rue Digue de Brabant ; LIÉGE, 7, rue Libotte ; MONS, 103, rue des Canonniers ; OSTENDE, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112707

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

JUILLET 1934.

Œuvres complètes
de

MAURICE DES OMBIAUX

Les trois grands écrivains belges de langue française
sont **Émile VERHAEREN, Maurice MAETERLINCK**
et **Maurice des OMBIAUX**

●

Romans du Pays de Liége :

LE JOYAU DE LA MITRE
LIÉGE QUI BOUT
LIÉGE A LA FRANCE
UNE FILLE DE MEUSE

Romans du Pays de Charleroi :

LE MAUGRÉ
SAINT-DODON

Roman du Pays de Namur :

NAMUR LA GAILLARDE

Roman du Pays de France :

LA DERNIÈRE NUIT DU DUC DE GUISE

Trésor de tous les Pays :

TRAITÉ DE LA TABLE
ou Livre de Cuisine des Gourmets, avec de nombreux plats exquis et peu connus (et des anecdotes curieuses).

Chaque volume 12×19 . . . . 12 francs

Société Française d'Éditions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) **Edgar MALFÈRE, Directeur**
Compte Chèques Postaux : Paris 32.391

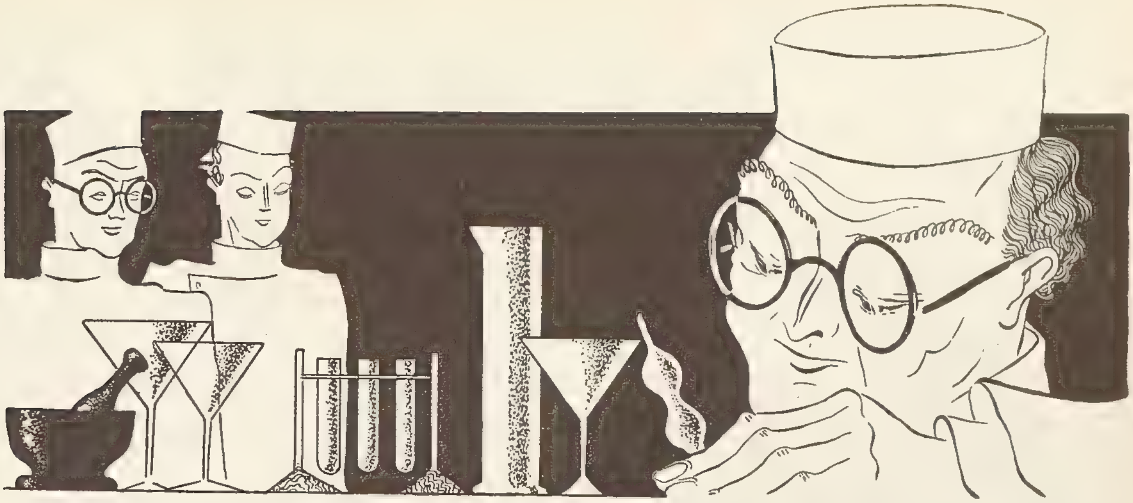

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

La Révision des Problèmes Physiologiques et Pathologiques de la circulation cérébrale

par le Docteur A. POROT,

Professeur à la Faculté de Médecine d'Alger

NOUS assistons, depuis quelques années, à un sérieux remaniement des conceptions sur lesquelles nous vivions, touchant la circulation cérébrale. Les problèmes de physiologie normale et de physiologie pathologique qu'elle soulevait sont en pleine révision et il nous paraît intéressant de donner quelques aperçus sur les points les plus remaniés de nos anciens dogmes. Ils ont trait surtout à la *vaso-motricité,* aux *phénomènes angiospastiques* et à la *pathogénie de l'apoplexie.*

Dans l'ordre anatomique et physiologique, on a eu grand peine à établir que la distribution artérielle n'était pas aussi rigoureusement terminale qu'on l'avait longtemps supposé.

On admet aujourd'hui une circulation anastomotique à la périphérie des territoires vasculaires, discrète en vérité, mais suffisante pour jouer son rôle dans les grands processus pathologiques.

Pareillement, les phénomènes de vaso-constriction et de vaso-dilatation, indéniables puisqu'ils ont été constatés au cours de trépanations et reproduits expérimentalement, s'accordaient mal avec les données de l'histologie qui longtemps rejeta l'existence de filets vaso-moteurs ; admis d'abord pour les vaisseaux de la pie-mère, les patientes recherches de Stöhr, de Hassin, de H. Berger, ont fini par en découvrir, il y a peu de temps, dans les artères intra-cérébrales.

Mais il n'en reste pas moins qu'au regard des autres territoires vasculaires, celui du cerveau reste bien pauvre en filets nerveux.

Toute cette physiologie de la circulation cérébrale, du reste, est pleine encore d'inconnues et même de paradoxes.

Les résultats, variables entre les mains des expérimentateurs, de l'excitation du sympathique, de l'action des agents pharmacodynamiques sont des plus décevants.

Et que penser de ce fameux *paradoxe de l'adrénaline* dont l'injection produit partout ses effets vaso-constricteurs classiques alors qu'au niveau des vaisseaux cérébraux, elle reste indifférente ou parfois même donne une action vaso-dilatatrice !

On avait bien cherché à établir les conditions du *pouls cérébral* chez les trépanés et je dois ici mentionner les belles recherches de M. Tinel sur ce sujet. Mais le problème n'a été vraiment abordé, avec toute sa rigueur scientifique, que tout récemment par des auteurs américains, MM. Forbes et Wolff, et en France, par M. Riser de Toulouse.

Ces auteurs ont pu, grâce à l'ingénieux *procédé du hublot* de verre fixé dans un orifice de trépanation expérimentale et en soumettant la région cérébrale examinée à l'irrigation du liquide de Ringer qui maintient son régime de vie normale, ces auteurs, dis-je, ont pu alors voir se réaliser sous leurs yeux et photographier de très beaux spasmes cérébraux, mais qui ne se produisaient que sous l'influence d'excitations bien déterminées, les excitations mécaniques, électriques et thermiques en particulier.

S'agit-il d'une propriété propre à la paroi du vaisseau plutôt que d'un réflexe nerveux à plus ou moins long circuit ?

On ne peut émettre à ce sujet que des hypothèses.

Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu d'admettre l'interprétation de M. Tinel. Cet auteur pense qu'à l'état normal, l'excitabilité des artères cérébrales est masquée par les réactions correctrices d'un véritable système régulateur sympathique sensible et puissant. Si ce dernier est altéré, son déséquilibre permet la production de réactions vaso-motrices manifestes. Certains physiologistes attribuent au nerf du sinus carotidien de Héring un rôle important ; il y aurait à ce niveau une zone réflexogène de régulation de la circulation cérébrale.

Ainsi s'expliqueraient les troubles nerveux si fréquents qu'on rencontre chez les blessés du cou, particulièrement dans les atteintes du ganglion cervical supérieur. Un neurologiste italien, M. Néri, a bien souligné ces faits qu'ont du reste observés, à l'occasion de la guerre, nombre de spécialistes.

On est allé plus loin dans l'explication physiologique et je dois mentionner, parce qu'elles trouvent leur application dans la pratique courante, les recherches de Grüber et Roberts : l'action de l'adrénaline, d'après ces auteurs, diffère selon l'état du pH sanguin. L'importance de l'état humoral et de l'équilibre acide-base ressort encore des travaux de M. Jacques Ley : l'état provoqué d'alcalose sanguine exalte la sensibilité des artères piales aux excitants chimiques.

Voilà évidemment des données qui doivent nous faire porter ailleurs que dans un étroit circuit nerveux les raisons profondes des perturbations de la circulation cérébrale. Tous les migraineux, les hypertendus, les insuffisants rénaux qui présentent dans leur existence des angiospasmes plus ou moins graves et sont candidats à l'apoplexie, ont un équilibre humoral instable ou altéré qui les prédispose à de telles manifestations.

Voyons maintenant, du point de vue objectif et clinique, cette question des *angiospasmes cérébraux,* tout à fait d'actualité.

La physiologie, nous venons de le voir, ne s'y oppose pas en principe ; elle montre simplement la complexité du problème et ses données profondes.

— Des *constatations objectives,* au cours de certains états pathologiques, témoignent de façon indiscutable en leur faveur. Des chirurgiens et des neurologistes ont vu, au cours de trépanations, le cerveau brusquement pâlir et se rétracter sous leurs yeux (Leriche, Wahler, Horsley, Barré, Arnaud) et cette ischémie brutale se traduire par des accidents convulsifs.

Nous possédons, du reste, un test indiscutable de ces variations possibles du calibre des vaisseaux cérébraux dans les variations de calibre de l'*artère rétinienne* (Bailliart, Coppez) si utile à explorer en clinique.

Rappelons ici la très intéressante observation de Knies qui, chez un jeune garçon en état de mal épileptique, voit brusquement se produire sous ses yeux un spasme rétinien précédant de quelques secondes la crise convulsive.

— Bremer a essayé de dégager les principales *conditions pathogéniques* dans lesquelles pouvaient se produire ces spasmes cérébraux.

C'est tantôt à la faveur d'un terrain constitutionnel qui y prédispose incontestablement (cas de la maladie de Raynaud, de la migraine) ; tantôt en vertu d'une sensibilisation acquise par le mécanisme du « choc » ; tantôt du fait d'une intoxication exogène ou endogène (urémie, hyperglycémie, auto-intoxication gravidique) ; tantôt enfin par une action d'appel d'une lésion artérielle préexistante.

— La *description clinique* de ces angiospasmes cérébraux mériterait un long exposé. Bornons-nous à en rappeler les aspects principaux.

Il faut distinguer d'abord les angiospasmes *diffus* des angiospasmes *localisés.*

Les faits de vaso-constriction massive sont à la base des convulsions généralisées ; ils expliquent aussi, sans doute, par leurs formes atténuées, nombre d'états vertigineux, de malaises subjectifs, de crises anxieuses, d'« éclipses cérébrales » comme on les a appelées, qu'on rencontre chez des commotionnés, des hypertendus, des cardiaques.

Mais les cas les plus intéressants sont, sans contredit, ceux qui ne se produisent que dans un territoire vasculaire déterminé. Ils se présentent alors sous une forme assez pure et solitaire en apparence, avec une assignation topographique et une symptomatologie fonctionnelle qui permettent de préciser le vaisseau atteint.

Le plus fréquent, le plus classique, est le *spasme sylvien,* dont M. H. Roger (de Marseille) nous a donné de très bonnes descriptions (1) :

Il se présente sous forme d'une crise de *paresthésie brachio-facio-linguale*: la main s'engourdit ; la sensation de raideur anesthésique remonte le long de l'avant-bras, puis du bras, gagne le pourtour des lèvres ; à ce moment la parole s'embarrasse et, dans quelques cas, c'est une véritable attaque d'aphasie motrice passagère. La crise dure quelques minutes, mais presque toujours se termine par une violente douleur hémicranienne, jetant surtout sa griffe sur la région orbitaire, réalisant la crise type de migraine d'une durée de plusieurs heures.

Ces faits sont plus fréquents qu'on ne croit. Ils représentent la plupart des *migraines dites « accompagnées »* et nous pensons que beaucoup de crises décrites comme *épilepsie jacksonnienne sensitive* sont dues à des spasmes sylviens.

C'est la forme complète et la plus fréquente. Mais il y a des formes dissociées ou des spasmes d'autres territoires, réalisant la *crise brachiale sensitive pure,* la *crise aphasique pure,* la *crise hémianopsique pure.* Mais presque toujours existe la décharge migraineuse terminale.

Les *paresthésies des membres inférieurs* sont beaucoup plus rares, car le lobule paracentral reçoit son irrigation de la cérébrale antérieure, qui a le secours anastomotique de la communicante antérieure.

— Si nous faisons un tour d'horizon clinique, nous trouvons que le *domaine sémeiologique* des angiospasmes est très étendu.

a) *dans l'épilepsie,* dont la pathogénie est si complexe, il y a tout de même à retenir une *« étape vasculaire »* comme le dit Pagniez, phénomène brusque d'angiospasme entraînant une ischémie transitoire. Rappelons aussi que Bigwood, en 1924, a démontré le rôle important, dans l'état précritique, de l'alcalose dont nous avons dit le rôle favorisant sur les angiospasmes ; on sait aussi que l'Ecole américaine a récemment préconisé le régime cétogène dans le traitement de cette maladie.

b) Ce que nous avons appris en ces dernières années de la pathogénie de la *migraine* (Pasteur Vallery-Radot) nous montre réunies les conditions préparantes et favorisantes des spasmes vasculaires. L'accès de migraine est au premier chef un angiospasme partiel, plus ou moins étendu, suivant que la migraine est plus ou moins « accompagnée ». Les anciennes dénominations de migraine « rouge » de migraine « blanche » exprimaient bien les phénomènes congestifs ou ischémiques qui s'extériorisaient jusque sur la face du malade.

c) Dans les *auto-intoxications,* les angiospasmes interviennent fréquemment pour expliquer les petites attaques, les accidents nerveux variables que l'on rencontre.

Il est probable que, dans l'urémie, les polypeptides mis en évidence dans le liquide céphalo-rachidien par N. Fiessinger, H. Claude, agissent sur les méninges ou les parois vasculaires pour déclancher des variations circulatoires spasmodiques. On peut en penser autant des accidents nerveux transitoires des diabétiques dont l'état humoral est si profondément troublé.

---

(1) « Presse Médicale », 24 Janvier et 10 Février 1934.

d) Dans les *traumatismes crâniens,* les troubles dans la régulation de la circulation cérébrale jouent certainement un rôle considérable. Ils sont en tous cas fréquents et de formes très diverses.

Le dernier Congrès de Chirurgie nous a montré le rôle important de la dérégulation vaso-motrice produite par l'état de choc dans le pronostic des accidents immédiats des fractures du crâne (Wertheimer).

L'apoplexie traumatique tardive, si incompréhensible jusqu'à ces dernières années, s'éclaire au point de vue pathogénique par la notion de lésions nécrotiques et la production de cytotoxines à répercussion vasculaire ; cette interprétation donnée par différents auteurs rapproche, dans sa pathogénie, l'apoplexie traumatique tardive des autres apoplexies médicales, selon les données actuellement admises.

Les variations de l'état commotionnel après les traumatismes crâniens, les oscillations de la pression céphalo-rachidienne, les crises d'hypertension tardive sont en rapport certain avec les troubles de l'équilibre vaso-moteur.

Je ne cite que pour mémoire l'épilepsie post-traumatique en ses divers aspects et ces raptus congestifs qui surviennent si fréquemment, en véritables tourbillons, chez les anciens commotionnés.

Mais on peut voir aussi des spasmes vasculaires très limités se produire comme accident post-traumatique.

Certains faits de jacksonnisme moteur, et surtout sensitif, ressortissent à ce mécanisme.

J'ai publié (1) un très beau cas de spasme sylvien chez une malade ayant un traumatisme très limité du crâne.

e) Tous les *processus méningés* peuvent déclancher des angiospasmes cérébraux. M. H. Roger a cité plusieurs cas de spasmes sylviens en rapport avec la méningite mélitococcique.

Ils peuvent être un prodrome de la méningite tuberculeuse, un épisode de la méningo-encéphalite des paralytiques généraux. Nous avons dit le rôle possible de la méningite urémique ; il faut y songer dans les accidents de la méningite saturnine.

Sicard depuis longtemps avait souligné la fréquence de la lymphocytose rachidienne chez les migraineux.

f) Dans les *tumeurs cérébrales,* il n'est pas impossible que des surcharges angiospastiques s'ajoutent aux phénomènes d'hypertension crânienne ou de destruction focale.

Mais ce qui nous a paru tout à fait intéressant, c'est la signification d'alarme des angiospasmes cérébraux, bien avant l'apparition des signes généraux ou focaux de la néoplasie encéphalique. Nous avons rapporté (2) deux faits très démonstratifs à cet égard, une attaque passagère d'aphasie, une attaque de paresthésie crurale survenues plusieurs années avant tout signe clinique permettant de penser à une tumeur, laquelle ne se révélait que plus tard par des signes permanents en rapport topographique exact avec le spasme d'alarme.

— Tout cela revient à dire qu'il faut toujours se méfier d'un *angiospasme cérébral d'apparence primitive.* Un beau jour, il peut démasquer une lésion cérébrale latente. Ou bien, par sa répétition, son intensité, sa prolongation, il crée une lésion cérébrale définitive. Tel cet homme de 45 ans, de nos clients, qui, depuis l'âge de 15 ans, était harcelé de séries de migraines périodiques pendant plusieurs années avec des répits de 4 ou 5 ans et qui, un beau jour, termina une de ses migraines par un ictus complet, — hémiplégie droite avec aphasie — dont il garda un gros reliquat aphasique. Il n'était pourtant ni hypertendu, ni cardiaque.

g) Terminons cette revue en signalant les spasmes qui viennent se greffer sur des lésions artérielles préexistantes : *artérite spécifique, athérome, maladie hypertensive.* Ils sont connus et bien classiques et constituent les « accidents d'alarme », les « éclipses cérébrales » qui, sous forme de grands vertiges, d'attaques d'aphasie transitoire, de monoplégies ou d'hémiplégies passagères, d'hémianopsies transitoires, précèdent de plus ou moins loin l'attaque d'apoplexie. Ils peuvent alterner ou coïncider avec d'autres spasmes circulatoires : crises d'angor, claudication intermittente des membres. A ce stade, le fonctionnel l'emporte encore sur l'organique.

(1) « Marseille Médicale », 15 Avril 1934.

(2) ibid.

Mais il faut veiller et rechercher les petits signes organiques, les désordres humoraux qui les favorisent : hyperuricémie, hyperglycémie, hypercholestérinémie, pour conjurer ou retarder le plus possible la catastrophe apoplectique à laquelle sont voués ces sujets et dont il nous reste à parler.

Nous avons vécu, jusqu'à ces dernières années, en matière *d'apoplexie,* sur des schémas simplistes, strictement hydrodynamiques qui opposaient l'hémorragie au ramollissement : hémorragie était synonyme de rupture au niveau d'un anévrysme miliaire ; ramollissement signifiait oblitération brusque par embolie ou progressive par artério-sclérose ; dans le premier processus, destruction brutale et mécanique ; dans le second, nécrose tissulaire par ischémie. Les choses, dans la réalité, ne se passent pas aussi simplement, comme on s'en est aperçu en regardant de plus près.

A) En ce qui concerne le *ramollissement,* spécialement celui provoqué par l'artério-sclérose, il a donné lieu, sur le terrain anatomo-clinique, à de remarquables travaux de Ch. Foix et ses élèves et de M. Jacques Ley.

Il n'est pas contestable, — et cette notion a été renforcée par les travaux précités, — que les foyers de nécrose sont très strictement commandés par la distribution des artères ; les ramollissements cérébraux, actuellement, ne se décrivent qu'en fonction des territoires vasculaires atteints et nous possédons une séméiologie très au point des syndrômes vasculaires de la cérébrale antérieure, de la cérébrale postérieure, de la sylvienne et de leurs branches.

De même, on a mieux précisé le caractère souvent *segmentaire* des lésions, leur prédominance au niveau des courbes et des bifurcations, les actions réflexes secondaires à distance, et aussi (J. Ley) l'importance des lésions déjà anciennes des parois artériolaires.

Mais il est un fait primordial qu'il faut souligner, entrevu déjà par Lancereaux et Proust, bien mis en évidence surtout par Ch. Foix et ses élèves, c'est qu'*il n'y a pas correspondance ni parallélisme entre le degré de l'ischémie, l'étendue du foyer du ramollissement et la réduction du calibre des vaisseaux.*

Les statistiques données en 1927 par MM. Foix, Hillemand et J. Ley portant sur 63 cas de ramollissement cérébral étudiés à l'hospice d'Ivry n'ont montré l'oblitération *totale* de l'artère que dans 30 % des cas ; dans 22 % des cas, il n'y avait qu'une oblitération *subtotale* et l'oblitération était franchement *incomplète* dans 48,6 % des cas. Bien mieux, dans trois cas de ramollissement étendu, il n'y avait aucune lésion artérielle sérieuse.

Force est donc d'admettre qu'il faut autre chose que la lésion artérielle pour bloquer la circulation et entraîner l'ischémie. Comme ces auteurs l'ont bien fait remarquer, un sujet qui fait un jour un ictus par ramollissement est rarement un malade qui bouche brusquement son artère ; l'artère n'était vraisemblablement pas plus malade le jour de l'accident que la veille et la brusquerie de cet accident suppose un facteur complémentaire, un appoint fonctionnel surajouté.

Des accidents angiospastiques peuvent fournir cet élément fonctionnel ; mais, comme le plus souvent, on a affaire à des sujets âgés, en état d'hypotension ou de fléchissement tensionnel progressif ou en état d'insuffisance cardiaque latente, il faut, en dernière analyse, penser que c'est la *défaillance vasculaire,* primitive ou secondaire à une défaillance cardiaque, qui déclanche l'accident. Il se produit alors, comme on l'a dit de façon imagée, un véritable phénomène d'« envasement » dans les vaisseaux cérébraux et l'apoplexie se produit.

B) *Pour l'hémorragie,* la fameuse théorie de Charcot et Bouchard sur l'anévrysme miliaire qui régnait depuis 1868 et qui avait vu sa fortune renforcée par l'étude ultérieure de l'hypertension artérielle et de ses accidents vient de subir de sérieux assauts. Une série de travaux tout récents de Schwartz, de Westphall et Bär, de Fischer-Wasels, de Rosenblath (pour ne citer que les principaux) (1) ont en effet accumulé nombre de constatations et d'études dont je ne puis donner ici que les principales conclusions.

La première est que *l'apoplexie massive, typique, n'est pas liée à une rupture vasculaire.* Aucun anatomiste n'a pu mettre à jour le vaisseau dont la rupture aurait provoqué l'hémorragie.

---

(1) On en trouvera une bonne étude critique d'ensemble dans les publications françaises de M. Lhermitte (« L'Encéphale », Déc. 1933.)

Le soi-disant anévrysme miliaire n'est qu'un *pseudo-anévrysme,* un hématone infiltré dans la gaine des vaisseaux, conséquence et non cause réelle de l'apoplexie.

La surcharge tensionnelle à laquelle on impute la rupture n'est pas davantage à retenir. En effet, deux auteurs allemands, Lampert et Muller, ont montré, par leurs expériences, que les artères de l'encéphale sont capables de résister à des pressions très supérieures à celle que provoque l'hypertension la plus élevée.

Des examens très minutieux, faits par les auteurs cités plus haut, ont établi que *l'hémorragie cérébrale ne découle pas d'une source unique,* qu'elle n'est pas monocentrique, mais *pluricentrique ;* ce qui saigne, ce n'est pas une artériole déchirée ou rompue, mais un ensemble d'artérioles, de veinules et de capillaires dont les parois distendues sont devenues perméables tout ensemble au plasma et aux éléments figurés.

Au surplus, ce qui se montre constant dans ces foyers, c'est une altération nette de la paroi vasculaire, une véritable *angéionécrose* étendue sur de nombreux points et non pas isolée.

Enfin, dernier argument en faveur de l'origine pluricentrique de l'apoplexie, c'est la constatation, fréquemment faite, de la coexistence, sur le même cerveau, de plusieurs foyers hémorragiques du même âge.

Voilà donc une doctrine, celle de la rupture locale vasculaire, cause d'hémorragie, à peu près renversée dans le même temps que l'on démontrait la relativité de l'oblitération artérielle dans la production du ramollissement.

Poussant plus avant leurs recherches, les auteurs précités se sont demandé quel était le facteur pathogène qui « donne le branle au processus hémorragique », selon l'expression de M. Lhermitte.

Pour Schwartz, il s'agit de perturbations circulatoires locales réglées par le jeu des vasomoteurs. Pour d'autres auteurs, pour Rosenblath en particulier, il y a altération primitive du parenchyme cérébral sous l'influence d'actions endotoxiques ; les altérations tissulaires engendrent l'angéionécrose qui frappe les vaisseaux de dehors en dedans comme le montre le siège maximum des lésions au niveau de l'adventice ; l'angeionécrose à son tour entraîne les phénomènes de transsudation séreuse, puis, hémorragique, et ainsi se constitue le foyer apoplectique.

Les deux éléments, parenchymateux et circulatoire, existent sans qu'on puisse toujours affirmer la précession de l'un sur l'autre. De toute manière, l'existence de troubles circulatoires fonctionnels est indéniable dans tous les processus qui tendent à l'hémorragie comme au ramollissement. Leur aboutissant est la stase. Cette stase est déjà microscopiquement décelable ; un hémisphère frappé de ramollissement récent, sur la table d'autopsie, présente une augmentation manifeste de volume. Jentzer et de Morsier ont fait la même constatation sur la table d'opération pour un malade que l'on supposait atteint de tumeur cérébrale et que l'on fit trépaner. Cette stase s'accompagne d'une extravasation plus ou moins abondante des éléments figurés du sang qui peut donner naissance à des lésions congestives simples, à des lésions hémorragipares ou franchement hémorragiques sans qu'il soit jamais possible de mettre en évidence une rupture vasculaire.

Des lésions apoplectiques, en apparence très différentes, résultent donc de mécanismes pathogéniques foncièrement analogues.

Et quand on confronte les notions pathogéniques établies par l'étude du ramollissement cérébral avec les conclusions des travaux récents sur l'hémorragie cérébrale, nous voyons que celle-ci peut être considérée souvent, jusqu'à un certain point, comme un *ramollissement très hémorragique.* Tous les aspects de transition existent entre les lésions par congestion simple, les lésions hémorragiques et l'hémorragie proprement dite.

Et nous voici ramenés à l'ancienne doctrine de Rochoux qui ne voyait qu'une congestion cérébrale, base commune du ramollissement et de l'hémorragie !

Au surplus, est-ce que la clinique sépare autant que cela l'hémorragie du ramollissement? La soudaineté de l'ictus, la profondeur du coma, nous font porter le diagnostic d'hémorragie. Or rien n'est moins exact souvent. La plupart des auteurs expriment l'idée que l'hémorragie est plus fréquente que le ramollissement. Ce n'était pourtant pas l'opinion de Rostan à qui nous devont la première description du ramollissement cérébral, il y a plus d'un siècle (1823). M. Jacques Ley vient de nous fournir des statistiques très instructives à cet égard, tirées de l'hospice d'Ivry et du service du Professeur Bouman à Amsterdam. Chez le vieillard, sur 5 cas d'ictus par lésion en foyer, on rencontre le ramollissement 4 fois et l'hémorragie une fois seulement. Cela tient peut-être à ce que la grande majorité des hémiplégiques qui survivent sont atteints de ramollissement. Pourtant, la statistique des cas récents ne renverse pas cette proportion. Sur 10 cas d'ictus rapidement mortels, il y a 7 ramollissements pour 3 hémorragies.

Ce retour à *l'unicité pathogénique et anatomo-clinique de l'apoplexie* n'intéresse pas que l'hémorragie et le ramollissement. *L'infarctus cérébral de l'embolie* présente à l'étude histologique les mêmes phénomènes circulatoires artériolaires, les mêmes extravasations sanguines ; il relève de la même physiopathologie.

Quant à *l'apoplexie traumatique tardive,* son étude anatomique montre qu'elle répond, elle aussi, à une lésion de ramollissement cérébral à topographie vasculaire. Ainsi que l'ont établi les recherches de Ricker, de Neubürger, les lésions qui la déterminent présentent les mêmes caractères généraux que le ramollissement par artérite.

Il n'y aurait donc qu'une apoplexie, ayant le même substratum anatomique, le même déterminisme pathogénique, la même physio-pathologie ; seules des circonstances étiologiques différentes réaliseraient quelques variétés dans une même espèce morbide.

Ces conceptions nouvelles sur l'angiospasme et sur les désordres vasculaires segmentaires qui commandent à la poussée congestive de l'apoplexie ont une portée pratique incontestable.

Elles inspirent une prophylaxie mieux avertie de ces accidents, aussi bien en ce qui concerne l'hygiène, l'état humoral, les causes de sensibilisation qu'en matière de surveillance circulatoire, particulièrement de l'équilibre tensionnel.

Des essais intéressants de mensuration directe de la capacité artérielle et de l'élasticité des parois ont été tentés grâce à des techniques spéciales (De Meyer, Yernaux, Van Bogaërt). Malheureusement, l'appareillage n'est pas encore à la portée des praticiens.

Mais il est un témoin qu'on tend à interroger de plus en plus et avec lequel il faut se familiariser : c'est la *circulation rétinienne.*

Quant à l'apoplexie, il ne faut pas oublier qu'elle n'est, dans sa première phase, qu'une poussée congestive, susceptible encore de rétrocession et qu'elle n'aboutit qu'une fois sur quatre à l'inondation hémorragique.

Le vieux débat sur la saignée et son opportunité s'est rouvert à l'occasion de ces théories nouvelles. Les faits d'hémiplégie post-hémorragique signalés tout récemment par Worms sont venus appuyer la méfiance de ceux qui, comme Clovis Vincent et Darquier, ont vu des apoplexies mortelles s'installer à la suite de saignées trop copieuses.

Donc, prudence dans les évacuations sanguines, qui ne seront que petites et répétées si quelqu'autre indication les commande (intoxication urémique, surcharge cardiaque). Modération aussi dans les évacuations intestinales, dans les injections de sérum.

La glace sur la tête elle-même a eu son procès ; on l'a accusée de faire de violentes variations segmentaires du régime circulatoire au niveau de l'extrémité céphalique.

Par contre, tout le côté médicamenteux de la thérapeutique s'est à nouveau orienté vers la médication antispasmodique et vaso-dilatatrice.

Nous assistons à la réhabilitation de notre vieille médication iodurée et des nitrites.

Mais surtout, notre arsenal s'est enrichi d'un médicament de tout premier ordre, *l'acétylcholine.* Depuis les travaux de Villaret et Justin Bezançon, de De Sèze, pour ne citer que les français, cet agent clinique est dans toutes les mains et justifie vraiment le succès qu'il a rapidement conquis.

Je rappelle simplement ici que c'est un agent dilatateur agissant principalement sur *l'artériole,* d'action rapide, puissante, n'entraînant aux doses thérapeutiques de 0,10 à 0,50 cgr. aucune chute importante de la tension artérielle. Wolff a constaté directement chez l'animal son action vaso-dilatatrice sur les vaisseaux de la pie-mère.

Mais la sagacité clinique ne doit pas perdre ses droits et l'action locale ne doit pas faire oublier les indications tirées du régime circulatoire général dont l'influence est si manifeste.

Docteur A. POROT.

L'ORIENTATION MÉDICALE

La Photophytodermite

ou des risques, pour la peau mouillée, des bains de soleil dans les prés

par le Docteur Clément SIMON

J'AI reçu, il y a déjà plusieurs mois, du Docteur Christian Pellet, du Perreux, une lettre que j'ai jugée si intéressante que je lui ai demandé l'autorisation d'en reproduire la partie essentielle pour les lecteurs de l'*Orientation Médicale.* La voici :

Mon Cher Confrère,

Je viens de lire votre Revue annuelle sur la Dermatologie parue dans le N° 825 du « Monde Médical » du 15 Mars 1933.

Or, j'ai présenté une affection de la peau vers le début de Juin dernier, qui m'a l'air d'être maintenant un cas de dermatite des prairies.

A l'occasion de la Pentecôte, je suis allé me perdre dans un coin isolé du Cher. Pendant 3 jours je me suis promené au soleil, couché dans l'herbe, le plus souvent les bras et le torse nus, et même en sueur. Une seule fois j'ai voulu me tremper dans un petit ruisseau et j'ai quitté mon pantalon long à cette occasion. L'eau était glacée, je me suis séché au soleil, couché à plat ventre sur les vêtements que je devais revêtir ; par inadvertance ai-je laissé, dans cette position, le bas de mes cuisses écraser des herbes, c'est probable.

Toujours est-il que dès ma rentrée ici, j'ai perçu à dix centimètres environ au-dessus des genoux, une sensation de brûlure avec un prurit assez vif mais intermittent et très supportable. Il existait un exanthème et puis deux ou trois jours après quelques bulles ont apparu, elles ont très rapidement grossi et ont formé bientôt une masse confluente de 3 cm. sur 4 cm. sur la cuisse gauche. Les bords étaient faits de lignes presque droites avec des changements de direction à angles aigus.

A la cuisse droite, la lésion affectait l'allure d'un trait long de 7 à 8 cm. sur 2 à 4 m/m. de large, un petit peu brisé. Là aussi, bulles confluentes.

Tout de suite, j'ai incriminé des plantes « vésicantes ». J'ai crevé les bulles qui étaient très distendues par une sérosité claire, peut-être légèrement louche. La couche épidermique lésée enlevée, le nouvel épiderme est d'un beau rose foncé, mais alors que je m'attendais à voir comme dans les brûlures, dont on aurait pu croire à une forme atypique, la coloration de la lésion aller en s'éclaircissant, je fus très surpris de voir progressivement la tache passer au rouge cuivré puis au brun chamois de plus en plus sombre. »

Notre confrère a fait un bon diagnostic rétrospectif clinique. Cependant, il ne s'agissait pas d'une simple éruption provoquée par des plantes « vésicantes », mais de cette curieuse dermite qui n'a pas encore de nom définitif puisqu'on lui en donne plusieurs : *Wiesenpflanzendermatitis ; Bade-dermatitis ; Bullose Freibad und Wiesendermatitis ; dermatose bulleuse des bains de soleil dans les prés ; dermatitis bullosa striata pratenssis.*

Je me permets d'en proposer un autre, celui de Photophytodermite, on verra bientôt pourquoi.

L'observation ci-dessus est la quatrième prise en France, la première étant due à Alice Ullmo et les deux autres à Lanzenberg, dont les malades étaient tous trois alsaciens. Mais cette curieuse affection a été signalée pour la première fois par Oppenheim, en 1926, à la Société Viennoise de Dermatologie. Depuis, de nombreuses études ont paru en Europe centrale. Hartmann et Briel publient le premier travail d'ensemble en 1927. Philadelphy, Nœgeli, Ganz, Touton, Siemens, Urbach et, en Danemark, Kissmeyer apportent leur contribution clinique ou expérimentale. Récemment, dans les Annales de Dermatologie, de Mars 1934, Kitchevatz (de Belgrade) envisage la question sous un jour tout nouveau.

Toutes les descriptions cliniques sont comparables. Il s'agit de jeunes gens, de l'un ou l'autre sexe, qui, après avoir pris un bain de rivière ou de piscine, se sèchent au soleil en se couchant sur l'herbe. Kissmeyer a cependant observé des cas après des bains de mer, mais les malades s'étaient ensuite étendus sur du sable où poussaient des plantes diverses.

Après 24 à 48 heures d'incubation, l'affection commence par un fort prurit qui précède de peu l'éruption. Celle-ci est constituée par un érythème, formé de taches, de papules ou de stries d'un rouge vif. Sur ce fond d'érythème se développent des bulles claires dont les dimensions varient de celles d'une lentille à celles d'un marron. Elles sont tantôt tendues, tantôt flasques et leur contenu, d'abord clair, ne tarde pas à se troubler. Par l'effet du grattage, les bulles sont ouvertes et remplacées par des croûtes sanguinolentes. Deux choses importantes : la localisation des lésions aux parties non protégées par le maillot et leur forme bizarre, le plus souvent en stries (dermatitis bullosa *striata* pratensis), mais aussi en forme de feuilles, de capitules, d'herbes froissées. C'est en somme le calque, en négatif, des plantes foulées par le corps. La température reste normale, ou à peu près. Le prurit est très vif. La durée n'excède pas une huitaine de jours. L'histologie est celle d'une dermite vésiculo-bulleuse aiguë banale.

L'évolution se fait spontanément, ou mieux à l'aide d'une préparation neutre, vers la guérison en une dizaine de jours. Mais la région atteinte conserve une pigmentation dont la forme rappelle l'éruption, et qui dure plusieurs mois.

La fréquence de la dermatose est variable suivant les années, sans qu'elle paraisse tenir à la plus grande chaleur. Kitchevatz pense que les cas augmentent avec le nombre des taches solaires, mais les courbes comparatives qu'il donne ne sont pas très convaincantes. Les cas paraissent plus fréquents en Europe centrale, mais cela tient peut-être à ce que l'attention des médecins français n'est pas encore assez attirée à cet égard. Il est certain qu'il faut une susceptibilité tégumentaire spéciale car les sujets atteints sont rares en comparaison de ceux qui s'exposent.

Mais la curiosité des dermatologistes ne s'est pas arrêtée là. Ils ont voulu pénétrer plus avant dans la recherche des causes. Oppenheim avait d'abord pensé que certains acares très petits pouvaient être incriminés, mais il abandonna rapidement cette hypothèse. Celle de Nœgeli qui met en cause le plancton animal que l'on trouve dans les parties supérieures du lac de Constance est également abandonnée. D'ailleurs la dermatose qu'avait décrite Nœgeli, dès 1923, sous le nom de *Exanthema caniculare,* ne semble pas être la même que celle que nous étudions ici.

La plupart des auteurs croient qu'il s'agit d'une sensibilité à certaines plantes. Ils ont donc fait les « tests de Jadassohn et Bloch », en se rapprochant le plus possible des données cliniques. Ils ont appliqué sur la peau saine, ou préalablement grattée et érodée, avec ou sans exposition (préalable ou consécutive) aux rayons ultra-violets, les feuilles et les fleurs des plantes qui poussaient aux endroits fréquentés par les baigneurs. Malheureusement, les résultats ont été rarement positifs. Hartmann avec le panais *(pastinaca sylvestris* ou *sativa),* le plantin et le pissenlit n'a rien obtenu. Philadelphy (Innsbruck) a opéré avec 14 plantes et il a obtenu un érythème légèrement urticarien en forme de feuilles seulement avec l'Achillée (Achillea millefolium). L'extrait aboolique de l'Achillée a donné les mêmes résultats. Il pense, et c'est aussi l'opinion de Ganz, qu'il est nécessaire que la peau soit mouillée et irritée par le soleil. Oppenheim a eu un cas positif avec des fleurs de marguerite et de râpe.

D'autres auteurs incriminent *ceratophyllum* et son revêtement siliceux coupant. Mais l'expérimentation n'a permis d'obtenir quelque résultat qu'en irritant la peau avec les bords des feuilles et en appliquant ensuite du silicate de sodium cristallisé ou de l'acide silicique : chez deux malades, érythème et vésicules.

Les choses en étaient à ce point, lorsque Kitchevatz fit paraître le résultat de ses très ingénieuses recherches.

Les expériences auxquelles nous venons de faire allusion sont trop souvent négatives, dit-il, pour qu'on puisse affirmer une hypersensibilité allergique. Il pense qu'il y a une cause commune qui se trouve, non dans les plantes mais dans la lumière, aidée d'un photo-sensibilisateur. Au lieu de chercher ce catalyseur dans une plante unique, il se demande s'il ne se trouve pas dans toutes les plantes et il suppose qu'il s'agit de la *chlorophylle.* On sait que la chlorophylle joue un rôle important dans l'assimilation de l'acide carbonique chez les végétaux. Ils agissent comme catalyseurs, la chlorophylle absorbant surtout les rayons rouges mais aussi les rayons jaunes et orangés du spectre.

Kitchevatz a soumis son hypothèse à un contrôle expérimental rigoureux.

Il applique d'abord sur la peau du dos, préalablement frottée de gaze mouillée, des tampons d'ouate imbibés d'un extrait aqueux ou alcoolique de feuilles d'épinard ou de solution alcoolique de chlorophylle du commerce, celle-ci à des taux allant de 1 % à 50 %

Ensuite, il irradie la région chez certains sujets avec les rayons ultra-violets de la lampe de quartz à vapeurs de mercure ; chez d'autres avec les rayons rouges de la lampe Pannexol.

Bien entendu, des régions sont réservées comme témoins, les unes n'étant soumises à aucune préparation, les autres n'étant préparées qu'avec de l'eau distillée ; les unes et les autres étant néanmoins soumises aux irradiations.

Les résultats sont les suivants : avec les rayons ultra-violets, K. obtient un érythème sur toute la surface irradiée, mais l'érythème est plus marqué sur les points ayant reçu la chlorophylle. Avec les rayons rouges, il obtient un érythème *seulement* aux points ayant reçu la chlorophylle. Or, la lampe à vapeur de mercure contient, en dehors des rayons U. V. qui font l'érythème partout, quelques rayons rouges. On peut donc conclure que le photo-catalyseur agit sur les rayons rouges. Le catalyseur des rayons rouges est donc un colorant du genre de la chlorophylle alors que le catalyseur des R. U. V. est, comme on le sait depuis longtemps, un colorant du genre de l'acridine. K. fait encore remarquer que l'érythème est d'autant plus marqué que la solution de chlorophylle est plus concentrée ; que l'érythème est suivi d'une pigmentation durable, qu'enfin il faut que les sujets soient prédisposés, l'expérience étant négative chez la plupart d'entre eux.

K. a aussi obtenu des érythèmes plus marqués en badigeonnant la place irradiée avec de l'eau oxygénée, puis en appliquant la chlorophylle. L'oxygène est donc « renforçant ». L'acide carbonique l'est beaucoup moins. Il a aussi pensé à vérifier l'opinion selon laquelle le silicate de soude serait en cause. Il a donc refait ses expériences en remplaçant la chlorophylle par du silicate cristallisé et du coton de verre, mais sans résultat.

L'auteur interprète les faits cliniques de la façon suivante. La peau humide, peut-être aussi irritée par action mécanique ou par la lumière solaire, arrive au contact de l'herbe. Sous l'influence du poids du corps ou par le passage de personnes chaussées, la chlorophylle fait issue et entre en contact avec la peau. Au bout de quelque temps, le sujet se retourne et expose au soleil (rayons rouges) les régions ainsi sensibilisées. La brûlure banale du deuxième degré se caractérisant par de l'érythème et des bulles, Kitchevatz croit pouvoir assimiler la dermite des prés à une brûlure survenant chez des prédisposés rendus plus sensibles encore par l'action d'un photocatalyseur. Il s'agit, on l'a bien compris, non d'une sensibilité aux plantes mais à la lumière. Peut-être la chlorophylle ingérée avec les légumes crus joue-t-elle un certain rôle. Mais cette sensibilité n'est pas transmissible passivement, comme Kitchevatz s'en est assuré par l'épreuve de Pransnitz-Küstner.

Telle est la théorie de l'auteur yougo-slave. Elle demande sans doute à être vérifiée, contrôlée. Mais elle me paraît être, jusqu'ici, celle qui explique le mieux les faits cliniques ; c'est pour tenir compte des expériences de Kitchevatz que j'ai forgé, à côté de beaucoup d'autres noms, celui de Photophytodermite, pour rappeler à la fois l'action de la lumière et celle du catalyseur végétal.

On remarquera sans peine qu'il s'agit d'une dermite différente de celle qui est provoquée, chez des sujets hypersensibles, par certaines plantes et en première ligne par la primevère et aussi par le lierre, le panais, etc... La lumière n'intervient pas ici et il s'agit d'une toxicodermie, au sens de Jadassohn.

La photophytodermite est également différente des actino-dermites qui sont diffuses, qui sont plus marquées à la face, région au contraire respectée dans la dermite qui nous occupe. Celle-ci est due aux rayons rouges, alors que l'actino-dermite est due aux rayons ultra-violets.

La photophytodermite est encore différente des éruptions pigmentées provoquées par l'eau de Cologne et en particulier par l'essence de bergamotte qui atteint les sujets exposés au soleil. Il s'agit ici d'une *actinodermite,* avec, comme catalyseur, non la chlorophylle, mais l'essence de bergamotte.

Différente enfin des éruptions produites chez *tout le monde* par des plantes urticantes : ortie, moutarde.

Mais elle entre dans le grand cadre des éruptions artificielles, de la deuxième catégorie de Brocq. On sait que Brocq faisait deux classes dans les éruptions artificielles. Dans la première se trouvent les éruptions dont l'agent causal est assez énergique pour produire les mêmes lésions sur tous les sujets. Le type en est la brûlure ou encore la papule provoquée par l'ortie. La seconde catégorie comprend les éruptions que des agents divers ne produisent que chez les sujets prédisposés, intolérants, sensibilisés, dirait-on maintenant. Le mécanisme intime de ces éruptions nous échappe encore. Dans le cas particulier qui nous occupe aujourd'hui, les expériences de Kitchevatz nous font, semble-t-il, avancer d'un pas.

Docteur Clément SIMON.

Chronique du Livre Médical

*Les Auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette Chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

L'ANNEE THERAPEUTIQUE, (8^e^ année), par A. RAVINA. Chez Masson & C^ie^, 120, boulevard Saint-Germain. 192 pages. **Frs : 18.**

C'est, pour l'année 1933, un véritable répertoire thérapeutique, accueilli avec faveur, que R. vient d'écrire suivant son plan habituel, qui est de faire connaître aux praticiens des techniques nouvelles d'application usuelle et facile, et aussi les orientations actuelles de certaines méthodes thérapeutiques.

L'ANNEE MEDICALE PRATIQUE, par le Prof. Camille LIAN. Chez Lépine, 39, Rue d'Amsterdam. 660 pages. **Frs : 26.**

L. nous donne la 13^e^ année de sa revue des « **Acquisitions médicales pratiques** », si riche, si documentée et si concise à la fois ; puis, suivent des pages relatives aux faits intéressants de l'année professionnelle, aux principales spécialités pharmaceutiques et aux principaux documents ou livres médicaux de l'année ; un index alphabétique des 5 dernières années termine ce guide excellent.

LE LIVRE DU DIABETIQUE, par le Dr. L. CAILLON (de Vichy). Chez Maloine, 27, Rue de l'Ecole-de-Médecine. 170 pages. **Frs : 8.**

Cet ouvrage ouvre la série des livres de la nouvelle collection « **Le Livre du Malade** » ; il sera aussi utile au médecin qu'au patient, qui y trouveront exposées avec clarté et méthode les questions relatives au régime, à la thérapeutique médicamenteuse, à la cure hydrominérale, à l'hygiène du diabétique ; c'est pour ce dernier, un livre de chevet.

LES VARICES, par le Dr. L. GERSON. Chez Doin, 8, Pl. de l'Odéon. 122 pages. 34 figures. **Frs : 28.**

G. met au point d'une façon précise la question du traitement des varices par la méthode sclérosante, préconisant à côté du salicylate de soude le liquide de Lugol ; il montre également la valeur des traitements, en particulier opothérapiques, qui s'adressent à l'état circulatoire : livre essentiellement clinique et thérapeutique. Excellente préface de Louste.

LA REVUE DU RHUMATISME. L'EXPANSION SCIENTIFIQUE FRANÇAISE, 23, Rue du Cherche-Midi, vient de combler une lacune en éditant sous ce nom une nouvelle Revue, spécialisée par l'étude du Rhumatisme. Les Professeurs Bezançon, Marcel Labbé, les Docteurs Etienne, Weissenbach, Grenet, Coste, Forestier, etc..., seront les collaborateurs de ce nouvel organe : c'est tout dire. L'abonnement coûte : **Frs : 50** en France, **Frs : 60** et **70** à l'Etranger.

MALADIES INFECTIEUSES COMMUNES A L'ENFANCE, par le Dr. G. LAFOSSE. Chez Larousse, 13, Rue Montparnasse. 270 pages avec 28 gravures. **Frs : 12.**

C'est le dernier-né de la collection verte « **Prévenir et guérir** », et l'un des mieux réussis de ces ouvrages destinés au grand public cultivé ; les principales maladies infectieuses de l'Enfance y sont passées en revue et exposées avec un grand sens et une grande clarté, la plus large part étant réservée aux applications purement pratiques. C'est le livre de tous les foyers.

L'AEROPHAGIE, par le Dr. G. LEVEN. Chez Doin. 280 pages. 28 figures. **Frs : 20.**

« Une 3ᵉ Edition de ce livre, dit L., est justifiée par le rôle considérable que l'Aérophagie joue dans un très grand nombre de cas pathologiques ». Qu'il s'agisse d'aérophagie pure, d'aérophagie liée à des lésions cardiaques par exemple, d'aérophagie « accompagnatrice » d'un mal qu'il faut rechercher avec soin, le diagnostic mérite beaucoup d'attention avant d'être posé, et la thérapeutique à mettre en œuvre, si complètement étudiée dans ce bon livre, variera avec les différents cas.

LA CONQUETE PACIFIQUE DU MAROC, par le Prof. CRUCHET (de Bordeaux). Chez Berger-Levrault, 5, Rue Auguste-Comte. 316 pages. **Frs : 20.**

Cette 2ᵉ Edition de l'ouvrage du Maître Bordelais, déjà couronné par l'Académie Française, est d'abord une étude extrêmement vivante du rôle joué par les Médecins au Maroc dans les temps anciens et modernes ; mais c'est surtout ensuite un magnifique hommage rendu à la science, au dévouement, à la foi généreuse des Médecins français, militaires et civils, et aux services éminents rendus par eux dans l'Œuvre de pacification du plus grand Maroc, c'est-à-dire dans l'œuvre de Lyautey, justifiant la phrase lapidaire du Maréchal : « Si vous pouvez m'envoyer quatre médecins de plus, je vous renvoie quatre compagnies ».

NOUVELLES CONSULTATIONS O.R.L. DU PRATICIEN, (2ᵉ Edition), par le Prof. G. PORTMANN (de Bordeaux). Chez Doin. 364 pages. 30 figures. **Frs : 35.**

Présentées sous une forme claire et schématique, ces consultations sont cependant très complètes et rendront autant de services au médecin « tout court » qu'à l'O.R.L. ; la deuxième partie est réservée aux traitements d'ordre général ; la troisième partie comporte l'étude des diverses méthodes d'application thérapeutique. Excellent livre précis et pratique.

CONFERENCES SUR LES DERMATOSES ET LA SYPHILIS, par le Dr. L. BORY. Chez Vigot Frères, 23, Rue de l'Ecole-de-Médecine. 230 pages. **Frs : 30.**

L'ouvrage comprend 25 conférences, vraiment « parlées », d'un intérêt soutenu et d'un cachet très personnel : il sera lu avec le plus grand profit par tous, spécialistes ou non.

FORMULAIRE GYNECOLOGIQUE DU PRATICIEN, par le Prof. JEANNENEY et Marc ROSSET (de Bordeaux). Chez Doin. 220 pages. 29 figures. **Frs : 30.**

Ecrite dans un style simple, sous une forme concise, cette 2ᵉ Edition permettra au praticien, à l'étudiant, d'établir rapidement en pratique gynécologique un diagnostic et de prescrire un traitement ; après un court tableau clinique, sont décrits, sans mots inutiles, le traitement général et le traitement local de chaque affection. Ouvrage bien fait.

PRECIS D'ANESTHESIE CHIRURGICALE, par le Prof. FORGUE. Chez Doin. 340 pages. 92 figures. **Frs : 50** cartonné.

La belle collection Testut s'enrichit d'un petit chef-d'œuvre nouveau ; le traité du Maître de Montpellier porte la marque de sa vaste expérience, de sa haute érudition, de la clarté et de la précision de son esprit ; tout ce qui peut être dit d'utile sur les anesthésies générale, rachidienne, locale et régionale, est condensé dans cet ouvrage, édité avec goût, et qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques médicales.

Médecin Général DEJOUANY.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

Baroud d'Honneur

par Jean DAMASE

COMMENT l'affaire s'est passée ? Je peux vous le dire puisque j'étais alors capitaine des Affaires Indigènes dans ce territoire du Riff... et si le cabinet Painlevé fut à deux doigts de sa chute, ce fut uniquement par la faute des femmes...

...Mais oui et surtout la faute d'Azria bent Haddou, la fille du cheikh des Métalsa... une magnifique idole couleur d'argile rouge, violente, splendide et passionnée.

— A quoi tient la chute d'un Ministère, tout de même, murmura un philosophe de salon, pensant aux inconnues d'un problème.

— Songez, onze officiers tués et cent dix soldats..., ajouta une femme tremblante.

— Il y a eu des fautes, n'est-ce pas..., murmura un monsieur dyspeptique, qui cherchait dignement le responsable.

— Bah ! continua le vieil Africain sans oser regarder les jolies femmes qui l'intimidaient... il y a toujours des fautes... après... ; mais avant il n'y a que des dispositions prises... Et avant, tout le monde trouve que c'est très bien... c'est après seulement que surgit le malin qui dit : « Je l'avais bien prévu... » Ah ! si l'on m'avait écouté...

...Or, en l'espèce, tout semblait, ici, parfaitement préparé, et devoir se dérouler dans les moins mauvaises conditions d'attaque...

...Nous étions en colonne dans le désert des Benibou Yahi, un désert qui vient mourir comme une mer silencieuse aux pieds de la montagne Riffaine.. un sale bled de terre sablonneuse et de cailloux verruqués...

Enfermés dans le poste de briques argileuses, sans une autre ombre que le mât de T.S.F., nous tirions la langue à la cadence de 52° à l'ombre... (et comme il n'y avait pas d'ombre, vous pouvez imaginer ce que cela pouvait faire au soleil), bombardés par les millions de flèches solaires qui tombaient de haut, et se réfléchissaient sur le sol, rebondissaient vers le camp de briques... Le jour rôti... la nuit gelé, car les nuits décantent des gouttelettes d'eau glacée qui font regretter au matin les transpirations de midi...

Quant à l'ennemi... eh bien, lui faisait comme nous... il trouvait qu'il faisait trop chaud pour s'agiter dans les charges héroïques... Au-dessus de 40° à l'ombre, le nationalisme s'attiédit... Les « salopards » venaient bien chaque matin faire quelques attaques au Rémington contre les vedettes... entre 6 et 7 heures, mais ils le faisaient en gens délicats qui ont souci de votre tranquillité et choisissent les heures supportables... Car il faut bien le dire, nos relations avec les Metalsa commençaient à s'améliorer depuis quatre mois que nous étions au pied de leurs montagnes. Des émissaires nous entretenaient de leur état d'esprit... Nous les laissions se ravitailler sur nos marchés, en sucre de Marseille et en semoule de Lestaque, car vous savez que Marseille pourvoit à elle seule à la nourriture de quelques millions d'Orientaux. Depuis le Maroc jusqu'en Perse, je n'ai jamais trouvé que le sucre des Raffineries de la Méditerranée... Nous faisions donc des politesses, à ces bons clients de la France...

En vérité, le Marocain n'est un farouche combattant que lorsqu'on pénètre sur le sol de sa tribu. Là ! alors, ça devient dramatique... Non qu'il ait à notre égard une haine religieuse... ou le mépris des races blanches... il y a seulement l'usage, ce vieil usage antique de la défense du sol... qui est plus une *« institution »* qu'un *« sentiment »*... Mais oui, ne vous récriez pas... le patriotisme local, le Nationalisme sont des vertus incontestables... mais plus encore des états d'âme que j'appellerai *« des convenances »*... Et vous allez voir que pour les avoir oublié un jour, les Métalsa connurent une véritable grève des femmes... qui rappelle, mais à rebours, la comédie fameuse d'Aristophane...

Songez que beaucoup de ces Riffains ennemis partaient chaque année faire les travaux agricoles chez les colons d'Algérie, que d'autres s'en allaient pendant 3 ou 4 ans travailler aux Usines Renault comme riveurs aux pièces ou chez Citroën comme chauffeur de fonderie... Ils vivent donc près de nous... nous connaissent et nous estiment d'autant plus qu'ils gagnent beaucoup d'argent... Il n'y a donc pas de haine au sens racial. Mais sitôt que les colonnes s'apprêtent à entrer dans la tribu, alors les riveurs aux pièces, les moissonneurs d'Oran et les laveurs de Citroën sollicitent leur congé... C'est la règle... Ils ne peuvent pas, ne pas être présents le jour de la grande conquête... On les aurait trop méprisés...

Pourtant, leur inimitié était réduite à rien... Ils ne sont pas si désagréables, après tout, ces Français qui paient 6 francs de l'heure les travaux... Si bien que le service des Affaires Indigènes se sert de ces « sympathisants » pour faciliter notre occupation... Nous savions que las d'attendre le jour du grand « baroud », les Metalsa étaient prêts à nous recevoir avec le minimum de coups de fusils... pour pouvoir aller reprendre leur place chez les colons ou dans les usines Citroën... On profitait toujours de ces bonnes dispositions pour passer à l'attaque...

— Oui, cela se passera assez bien, chantait le capitaine Bardini, Chef de service des Affaires Indigènes... Un petit baroud d'honneur, quoi...

Et il se frottait les mains... lui qui avait préparé politiquement l'affaire... Conquérir une province avec le minimum de pertes, çà c'est du travail... Le fruit était mur... Le Caïd Abid Allah, chef de guerre ennemi, un grand, beau cavalier, à figure gravée de petite vérole, était disposé à se rendre ; on ferait un front de tous les fusils... certes... on se battrait, mais après 3 ou 4 heures de combat, les Riffains étaient décidés à envoyer les trois taureaux du sacrifice au Colonel de la colonne, en signe de reddition. Ils savaient bien, après tout, que la résistance était inutile, puisque les Français n'avaient qu'à fermer leur marché pour que tout le monde creva de faim... Alors...

C'est dans ces conditions que s'engagea l'attaque, le X... Août, à 5 heures du matin.

.. ..

On avait compté sans les femmes...

Ah ! celles-là ne viennent pas travailler en France et n'ont jamais vu de près les Français. Confinées entre leur meule à grains et le feu d'épines sèches, elles sont les vraies gardiennes du foyer, des superstitions, des diableries et autres maladies de l'ignorance. Et pour elles nous sommes des démons méprisables.

Lorsque la fille d'Abid Allah, la belle Azria, apprit par indiscrétion qu'il y aurait un simple combat d'honneur, elle bondit comme une louve...

Elle était mariée depuis dix jours avec Haddou, le plus grand cavalier des Bou Mahouiat, un chérif descendant du prophète... Or il avait accepté, lui, de se prêter à cette comédie ! Son sang en bouillait... Elle avait été si nourrie de contes héroïques et de légendes guerrières qu'elle entendait être la femme d'un héros... d'un vrai, qui rentre avec des têtes ennemies au bout de son mokalla... selon la tradition.

Et elle avait épousé ce comédien de la gloire, ce farceur de la guerre !...

Elle se précipita vers sa tante pour lui crier son indignation.

Mais Haddou était parti... Lui et son père aussi, avec les autres. Tous les guerriers de la tribu étaient partis dans la nuit occuper leur poste de combat, la shkarra de cuir pleine de cartouches et la poire emplie de poudre noire.

Il ne restait que les vieillards marmonneurs et les femmes indifférentes.

Alors, folle de passion, Azria courut d'une tente à l'autre, interpellant les femmes qui cuisaient leur galette.

— Oh, Bada, sais-tu ce qui se passe ?... Des lièvres... des porcs, je te dis que nos maris sont des porcs... Crois-tu, un baroud d'honneur !... Ils ne veulent faire qu'un baroud d'honneur.

— Ils estiment donc que nous ne valons pas la peine d'être défendues... quelle honte !

— Que Saint Djillali t'inspire mieux, ripostait un vieillard, seras-tu plus heureuse quand tu seras affamée ?...

— Je crèverai de faim plutôt..., oui, je crèverai, répétait Azria en fureur.

— Et puis après ! Ils n'en occuperont pas moins le pays... As-tu des canons, dis, folle chèvre... As-tu des mitrailleuses, dis, pie bavarde... Alors si tu ne peux nous en donner, tais-toi et vas préparer ta soupe, ma fille...

— Jamais de la vie... c'est une honte... Vous ferez ce que vous voudrez, vous autres, femmes de rien, criait-elle, mais moi... moi...

— Que pouvons-nous faire, gémissaient les autres ?

— Ce que nous pouvons faire... Nous pouvons tout sur eux... Venez par ici, toutes... Oh ! vous, toutes, celles qui ont du sang de lion dans les veines, venez ! et que les autres, les filles de porcs, s'en retournent à leur farine...

Bien entendu, toutes les femmes jugeaient qu'elles avaient du sang de lion dans les veines et toutes vinrent se grouper autour d'Azria déchaînée.

.. ..

Lorsque la fusillade commença, on entendit d'abord dans la plaine des pétarades qui allaient s'amplifiant... des détonations sourdes de gros bouchaffards auxquels répondirent de temps à autre, mais avec beaucoup de mesure, des mitrailleuses françaises, oh doucement, encore si doucement... Cela dura quelques dix heures, la colonne progressait sans perte, et à la fin de la journée, on vit enfin le drapeau blanc hissé au bout d'un long fusil. Trois hommes avancèrent, poussant devant eux trois vaches maigres, car il convenait d'être économes avec des « dieux » qui n'étaient plus à persuader.

Mais la réunion des femmes, pendant ce temps, était au comble de la surexcitation... « Ecoutez-les, tenez !... C'est déjà fini... Voilà à quels prix nos maris nous estiment, à peine à 10 heures de combat !... »

Car il était six heures du soir et malgré leur désir de ne faire qu'un baroud d'honneur de quelques heures, la bataille avait duré toute la journée... Quatre tués, vingt et un blessés chez nous... Une trentaine de cadavres chez eux... Voilà où les avait entraînés la fièvre de la guerre... Tant qu'ils avaient eu des cartouches dans les shkarra et de la poudre dans les poires, ils n'avaient pu s'arrêter. L'instinct les entraînait à parader... à guerroyer... à attaquer... jusqu'à épuisement des munitions emportées... Seule l'approche de la nuit arrêta le combat... et les trois vaches maigres furent amenées. Elles eurent proprement les jarrets coupés... selon la coutume.

— Voilà !... condition habituelle de l'Aman, dit le Colonel qui assurait les opérations. Pas d'amende de guerre. (Il fallait reconnaître leur bonne volonté tout de même et puis, ne pas ruiner ces clients de Marseille), mais désarmement total demain à la première heure... toutes les armes ici... »

Les émissaires se retirèrent à la nuit tombante et on campa sur les positions...

Mais en arrivant dans leur tente ou dans leurs villages, ce fut une sacrée bacchanale... Toutes les femmes, échauffées par Azria, se précipitèrent sur ces guerriers méprisables.

— Honte à ces chacals peureux... à ces hyènes infâmes... Jamais nous n'ouvrirons nos tentes à ces pleutres... Jamais nos couches à ces vaincus... Jamais... non jamais... allez-vous en.

C'était la grève des femmes... la grève générale et totale. Il n'y avait rien à manger pour eux dans la Kraima et pas de place sur la natte de l'amour ce soir-là... Jamais plus...

— Retournez d'où vous venez, hommes sans dignité... allez-vous en de devant nos yeux...

Les guerriers n'en revenaient pas...

⁂

Le lendemain, le Colonel put attendre les vaincus qui devaient apporter leurs armes... Personne ne se montra... Les Metalsa, honteux et furieux, ruminaient leur honte en silence devant la tente fermée... Après tout, c'était vrai... non vraiment, ils ne s'étaient vraiment pas bien conduits et ils cherchaient dans leur cervelle obtuse des raisons de nous haïr à mort, pour reprendre la guerre, mais ils ne trouvaient pas... Ils espéraient un revirement de leurs épouses, mais vraiment les femmes furent inexorables.. Pas le moindre petite caresse ne vint mettre une trêve à cette grève de l'amour. Alors il fallut bien reprendre le combat... Les femmes, cette fois, accompagnèrent leurs maris...

Azria en tête, hurlant comme une possédée donnait le ton... la vague vint déferler sur le camp surpris avec une furia inouïe...

— Onze officiers tués... cent dix soldats par terre... un vrai désastre.

Le Colonel, devant cette catastrophe, fit de son mieux. Il tint sur place, fit donner à fond toutes ses troupes. Il faillit en perdre son commandement. Bardini, le petit capitaine des Affaires Indigènes, fut déplacé...

(— Il fallait bien un responsable, interrompit le monsieur dyspeptique.)

...C'est le Parlement qui se chargea de le trouver. Pour lui, c'était le gouvernement... oui, c'était la politique radicale-socialiste... c'était...

Mais personne au Parlement ne connaît cette petite peste d'Azria — l'idole d'argile rouge — Azria bent Haddou, devenue veuve à 16 ans... Car elle a perdu son mari dans l'affaire... Mais elle ne l'a jamais pleuré !...

Le vieil Africain se tut... Nous pensions à cette version nouvelle de la Lysistrata Berbère.

— Avec les femmes, sait-on jamais, murmura le Monsieur dyspeptique, on aurait dû prévoir... n'est-ce pas...

Et il avala un sandwich de plus.

Jean DAMASE.

VARIÉTÉS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

Après la mort de Le Peletier de Saint Fargeau

par A. LE CORBEILLER

IMAGINE-T-ON la stupeur, bientôt suivie d'angoisse et de frayeur, qui frappèrent les membres de la Convention en séance, et les Jacobins s'agitant dans Paris, lorsque ce matin du Lundi 21 Janvier 1793, ils apprirent que l'un des leurs avait été, la veille, assassiné ? Il ne s'agissait pas d'un obscur député, mais bien d'un grand seigneur, possesseur d'immenses domaines en Bourgogne et d'une fortune considérable : Le Peletier de Saint Fargean.

Alors que l'enthousiasme avait salué son vote pour la mort du Roi, qui en avait entraîné tant d'autres, il fallait aujourd'hui déplorer sa fin tragique.

C'était l'instant où le cortège conduisant Louis XVI à la guillotine, par un temps brumeux et froid, suivait son long itinéraire, sur les boulevards. Les Conventionnels régicides pouvaient penser que si, déjà l'un d'eux payait de sa vie, tous devaient s'attendre à subir le même sort.

On ne savait pas grand'chose de l'assassinat ni de l'assassin, si ce n'était qu'au restaurant Février, au Palais Egalité, ci-devant Royal, où, démocratiquement, Le Peletier prenait son repas, un homme grand, noir, souple, après s'être assuré qu'il était bien le député qu'il cherchait, lui enfonça son sabre dans le ventre et, rapidement, disparut. Cela s'était passé en un tournemain. Le garçon Lépine avait pourtant vu la chose et affirmait que celui qui avait fait le coup était Nicolas Pâris, un habitué du Palais Egalité, grand joueur, et coureur de femmes qui ne lui étaient pas cruelles. On jura de retrouver le bandit ayant osé tuer un « Père du Peuple ».

En attendant, on devait à ce dernier des funérailles nationales et on n'épargna rien pour frapper l'imagination des parisiens : d'abord exposition du corps demi-nu, ensanglanté, place des Piques, ci-devant Vendôme ; puis théorie qui n'en finissait plus de députés, soldats de toutes armes avec drapeaux et bannières, magistrats, enfants, femmes, musiques et, surtout, sans-culottes se relayant pour porter au bout d'une pique les vêtements du mort conduit au Panthéon.

On avait voulu ces obsèques solennelles : elles devaient contraster, dans l'esprit des Jacobins, avec celles de Louis XVI enfoui, sans cérémonie, au cimetière de la Madeleine contre le mur de la rue d'Anjou, dans une bière sans couvercle, la tête coupée entre les jambes, sous dix pieds de terre et de chaux vive.

⁂

Mais au cortège funèbre de Le Peletier, quelqu'un manquait : l'assassin que tout le monde s'attendait à voir, enchaîné. On avait eu beau explorer le Palais Egalité où les uns et les autres l'avaient vu, après son forfait, ne se cachant pas et buvant du punch avec son camarade Thénière, au café de Chartres, personne n'avait pu s'en saisir. On avait perquisitionné chez ses innombrables maîtresses : parfumeuses, filles entretenues, portières, grandes dames ; suivi toutes les pistes ; dépêché des agents rue Française, à la Courneuve, à Boissy près d'Etampes, à Morangis près de Longjumeau, à Saint-Germain-en-Laye, à Versailles, à Ville-d'Avray ; Nicolas Pâris était introuvable. Ce beau brun aux grands yeux gris a, de l'amour, obtenu une sûre cachette.

Le Comité de Sûreté Générale agit : il convoque les huit garçons du restaurant Février, le patron, sa femme, la lingère, la concierge et jusqu'à « la Mère », nourrice éberluée qui ne comprend rien à ce qu'on lui veut ; peine et temps perdus, on ne trouve pas l'homme. Un soir, pourtant, on crut bien le tenir.

On était certain qu'on le capturerait chez la citoyenne Bénard au 16 de la rue Larochefoucauld. On n'hésite pas à déranger, pour une opération de cette envergure, le commandant de la Garde Nationale : général Santerre, brasseur aux vingt-cinq belles-sœurs, connu de tout Paris depuis qu'il a fait battre les tambours pour imposer silence à Louis XVI sur l'échafaud. Les habitants du champêtre quartier des Percherons, ceux des rues à peine tracées dans les champs de la rue Saint-Georges à la rue Blanche, entendirent à huit heures le bruit des chevaux et des armes, les commandements du chef et des aides de camp ordonnant aux cavaliers et aux fantassins de cerner la maison ; chacun se tenait dans son logis, n'osant se montrer, apeuré déjà de ce nouveau régime qui commençait par la Terreur.

Santerre, ses officiers et le commissaire de police Beffara firent irruption dans la demeure de la citoyenne Bénard ; ils y virent six ou sept personnes réunies au salon ; visitèrent les cuisines, les caves et les chambres ; interrogèrent les domestiques ; ils furent cérémonieusement salués par de nouveaux arrivants : les citoyens Piney Jouy, agent de change, cousin germain de Pâris, et Guichard, mais de Pâris, point ; aucune trace.

Il fallut bien se résigner à se retirer, rassembler la troupe et s'en aller, général en tête, tout de même quinauds d'une chasse aussi creuse.

⁂

A la Convention, on faisait bien les choses. Pour honorer la mémoire de Le Peletier de Saint-Fargeau, « premier martyr de la Liberté », on prit soin de l'orpheline qu'il laissait: Suzanne, âgée de onze ans. Elle fut présentée à la séance du 25 janvier par son oncle Félix, surnommé Blondinet, habituel greluchon de Thérèse Cabarrus, future Madame Tallien. Et, l'héritière de la colossale fortune du puissant personnage que fut Michel Le Peletier, Chevalier, comte de Saint-Fargeau, Seigneur de Montjeu en Bourgogne, Pont de Rémy et autres lieux, Conseiller du Roi dont il a voté la mort, président du ci-devant Parlement, premier avocat au Châtelet, petite-fille du chevalier Omer Joly de Fleury, seigneur de Brionne, La Valette, La Mousse et autres lieux, ancien ministre de Louis XVI, fut proclamée « pupille de la Nation ».

Quant à Nicolas Pâris, la police renonçait à le trouver toute seule, ne parvenant pas à délier les langues : la peur, l'atroce peur, commençait de naître, qui muselait les volontés, les consciences et les bouches ; on se taisait, laissait faire, ou bien on hurlait avec les loups. La Convention eut recours à la délation et promit dix mille livres à qui livrerait le « scélérat ». Alors des dénonciations parviennent contre « L'infernal » Pâris. Elles émanent de concierges, de marchandes à la toilette pour prostituées, accusant leurs clientes de le cacher ; des détenus tentant, par leurs ragots, d'obtenir leur liberté ; beaucoup, anonymes, sont écrites sur du papier pollué ou à emballage, ou bien, au dos d'une carte à jouer.

Chose étrange, les femmes sont à peu près seules à essayer de vendre Pâris : ce grand gaillard aux grosses lèvres sensuelles, bourreau des cœurs, obligé à se partager, compte-t-il donc tant d'ennemies ? Elles semblent, tant leurs billets attestent leur sexe, s'être donné rendez-vous pour encombrer les dossiers du Comité de Sûreté Générale : appât du gain, vengeances amoureuses ou volonté d'égarer les recherches ? Il faut renoncer à connaître leur mobile, et se borner à constater que si, dans le nombre, il y a une indication vraie et que Pâris soit repris dans la ville, il ne le devra qu'à ses nombreuses bonnes fortunes.

Mais, tandis que s'accumulent les lettres, claires ou informes, désignant des pistes, abandonnées aussitôt qu'indiquées, Nicolas Pâris a faussé compagnie à tout le monde. Sûr de lui, il marche depuis samedi 26 janvier sur la route de Pontoise ; à grandes enjambées, il se dirige vers la Normandie, se propose de gagner Dieppe et de passer en Angleterre.

⁂

Il était environ cinq heures et demie du soir, et les gens venus au marché de Forges-les-Eaux, en pays de Bray, ce Lundi 28 Janvier 1793 avaient presque tous déserté la salle de l'Auberge du Grand-Cerf. Le temps était affreux : il pleuvait à torrents depuis plusieurs jours, et les campagnards ne se souciaient guère de rentrer tard chez eux par les chemins défoncés et boueux de la campagne brayonne.

Aussi bien, le marché n'avait-il été que bien « petit », se ressentant de la rigueur de la vie ; les « glorieux de Forges » comme on les appelait à cause des profits de toutes sortes qu'ils tiraient depuis des siècles des personnages royaux, nobles et illustres venus prendre les eaux, n'étaient plus glorieux que de nom. Le nouveau régime ne leur avait rapporté jusqu'alors que le droit de faire de la politique, pas mal d'histoires fâcheuses, et tari le Pactole qui jadis coulait chez eux à pleins bords.

L'auberge du Grand-Cerf, qui conservait toujours son ancien nom de Cabaret du Bourg, planté au milieu de la place, en face de l'église, à l'angle de la route de Paris et de celle de Rouen, vivotait encore faiblement. La veuve Legendre, sa propriétaire, ne songeait pas à y faire fortune. Ce soir-là, il n'y avait plus, auprès du feu, qu'un habitué du marché, un auvergnat : Beaudry. Il allait se mettre à table lorsque la porte s'ouvrit pour livrer passage à un homme de belle taille qui portait un paquet à la main. Vêtu d'une redingote bleue à passepoil écarlate, d'une culotte de velours cannelé garnie de petits boutons ronds argentés, il était coiffé d'un bonnet de cuir surmonté d'une queue de renard : sous cet uniforme de garde national il semblait robuste ; il avait une barbe tellement noire qu'elle en avait des reflets bleus. Il paraissait harassé. Ses souliers, neufs, étaient couverts de boue gluante et ses vêtements trempés de pluie.

Il dit qu'il arrivait de Dieppe, demanda une chambre et, tout de suite, s'installa pour souper en même temps que l'Auvergnat. De sa petite canne de cep de vigne, il tira un poignard dont la lame avait environ huit pouces, s'en servit comme d'un couteau et, tout en mangeant, lia conversation avec Beaudry. Il se vanta d'être ancien officier, parla de ses relations et se montra si loquace que son interlocuteur, mis en défiance, le prit immédiatement pour un aristocrate.

Le repas achevé, le voyageur demanda la permission à la veuve Legendre de laisser, pendant la nuit, ses habits sécher devant la cheminée ; puis sans oublier sa canne, il gagna la chambre qui lui était désignée. Il en revint bientôt simplement habillé d'un gilet de piqué blanc en coton laissant voir une chemise sans manchettes avec un demi-jabot, et d'un pantalon de toile rayée bleu et rouge. Après avoir confié son uniforme à l'hôtesse, il rentra pour se coucher, et s'enferma.

⁂

Resté seul dans la salle, Beaudry au coin du feu, vit arriver son camarade et compatriote Georges Auguste, marchand de peaux de lapins. Ils causèrent de choses et d'autres, du mauvais état des affaires, de la température, puis, Beaudry parla de l'étrange voyageur. La venue à Forges-les-Eaux d'un garde national, ancien officier ; sa mise malgré tout soignée ; sa conversation par instants recherchée de laquelle l'Auvergnat était incapable de démêler l'exagération de ton ; son allure étrange ; la longue route à pied qu'il avait fournie, attestée par la boue dont il était couvert, que ce fut celle de Dieppe à Forges comme il l'affirmait, ou celle de Paris à Forges ; son poignard en guise de couteau, faisaient naître dans l'esprit soupçonneux de Beaudry l'opinion qu'il s'agissait d'un personnage suspect, d'un « homme de mauvaise volonté ».

Georges Auguste, qui ne l'avait pas vu, et que peut-être ses quarante et un ans dispensaient du goût de se mêler de ce qui ne le regardait pas, écoutait sans rien dire lorsqu'à la fin, convaincu par Beaudry, il finit par émettre l'avis qu'on pourrait aller dénoncer l'individu à la municipalité : après quoi, on serait tranquille. Beaudry, moins pressé, lui fit observer qu'il était tard : le quidam, exténué, ne se lèverait pas de bonne heure ; d'ailleurs, il ne pourrait partir sans ses vêtements laissés à la veuve Legendre : il serait temps demain matin d'aller à la maison commune. Les deux hommes en décidèrent ainsi et s'en furent au lit. Georges Auguste réfléchit-il, au cours de la nuit, que l'homme pouvait être de bonne prise ? A-t-il l'intuition subite d'un rapprochement possible entre le garde national et l'assassin recherché dont il sait, par les feuilles publiques et les bavardages du marché, que la tête est mise à prix pour dix mille livres ? La chose est possible.

Toujours est-il que le lendemain vers huit heures du matin, il est à la mairie, qu'il y rencontre Ricard son ami, officier municipal en permanence, et lui raconte ce qu'il sait. Ricard va voir le maire Fleury et l'autre officier municipal Le Rat, curé, qui ont reçu le signalement de Nicolas Pâris. Tous décident de convoquer les gendarmes qui accourent, conduits par le maréchal des logis Grosbois ; on convient d'aller à l'auberge du Grand Cerf et d'agir vite et prudemment.

La veuve Legendre mène tout ce monde à la chambre du voyageur et l'ouvre. Dans le lit, un homme, au bruit, s'éveille en sursaut. Grosbois veut l'interroger : qui est-il, d'où vient-il, où va-t-il, a-t-il un congé ? Le personnage répond qu'il vient de Dieppe, va sur Paris et n'a jamais servi. Le gendarme lui donne l'ordre de se lever pour venir au bureau municipal, et il acquiesce. Mais on le voit se tourner vers la ruelle, se saisir d'un pistolet à deux coups, le placer dans sa bouche, tirer et retomber inerte sur sa couche. Cela s'est fait si vite que Grosbois n'a pas eu le temps de bouger.

Ricard, effrayé, crie par la fenêtre : « Force à la Loi ! » La chambre est envahie et tous contemplent ce grand mort, dont la « barbe bleue » se teinte peu à peu du sang qui, lentement, coule et se répand sur sa poitrine.

⁂

En présence de qui est-on ? La taille, la couleur des cheveux et de la barbe se rapportent à Nicolas Pâris ; mais la balle qui a fracassé la mâchoire et la face l'a tellement défiguré qu'on ne peut arriver à la certitude. On découvrit des mouchoirs à fond blanc bordés de rouge marqués C. P. et un portefeuille de maroquin contenant douze cent huit livres dix sols, une petite fleur de lys argentée et une pincée de cheveux châtains liés d'un ruban rouge : souvenirs peut-être, du dernier amour.

On déshabilla le cadavre, et le juge de paix le Halleur se saisit, sous la chemise, de deux papiers couverts de sang. L'un était l'acte de baptême, à Saint-Roch de Paris, le 13 Novembre 1763, de Philippe Nicolas Marie de Pâris, fils de Pâris, architecte, et de Marie Charlotte Pesset ; l'autre était un congé au nom de Nicolas, garde à pied du Roi, de la compagnie de Coriolie. Au dos de ce brevet, Pâris avait écrit : « Qu'on n'inquiette personne ; personne n'a été mon complice dans la mort heureuse du scélérat Saint-Fargeau. Si je ne l'eusse pas rencontré sous ma main, je fesois une plus belle action, je purgeois la France du régicide, fratricide et parricide d'Orléans. Qu'on n'inquiette personne. Tous les Français sont des lâches auxquels je dis :

Peuple dont les forfaits jettent partout l'effroi,
Avec calme et plaisir j'abandonne la vie ;
Ce n'est que par la mort qu'on peut fuir l'infamie
Qu'imprima sur nos fronts le sang de notre Roi.

Signé : de Pâris, l'aîné, garde du Roi assassiné par les Français. »

Comment douter maintenant de l'identité de « l'homicidé » ? C'est bien là Pâris, et il convient d'avouer que sa proclamation contre-révolutionnaire ne manquait ni de souffle ni de crânerie ; le curé jureur Le Rat était étonné qu'on fît ainsi, d'avance, le sacrifice de sa vie.

Maintenant, on devait prévenir la Convention ; on y délégua le maire Fleury avec Grosbois et son gendarme Berthie ; mais ils eurent pour mission de dire que si l'on n'enterrait pas Pâris simplement sous dix pieds de terre au lieu des quatre que prescrivait « la police rurale pour les animaux pestilentiels », ce n'était que par déférence pour elle, en attendant sa décision. L'Assemblée désigna deux de ses membres : Tallien et Legendre, pour aller reconnaître Nicolas Pâris.

Les Conventionnels descendirent de leur voiture sur la place, le 1er Février. La Municipalité les reçut. Et l'on put voir le jeune Tallien, l'air un peu niais, le long nez prolongeant le front fuyant, la bouche entr'ouverte, accompagné du boucher Legendre : figure grasse, poupine. Ils sont précédés d'un homme au visage horrible dont les moustaches démesurées et tombantes soulignent l'effrayante expression : Rocher le sapeur qui, de la hache qu'il porte sur son épaule, symbolise la Justice qui vient. Cortège à la fois grotesque et effarant ; en un instant, les portes et les fenêtres se ferment, personne ne se montre, sauf les purs sans-culottes qui font escorte.

Tallien et Legendre pénètrent dans la chambre du mort ; ils reconnaissent parfaitement Pâris qu'ils n'ont jamais vu, et Tallien se charge du rapport à la Convention.

Que va-t-on faire du corps ? Beaucoup veulent qu'il soit transporté à Paris pour la plus grande gloire de Forges, fière de son exploit. Pourtant, Tallien s'y refusa au nom de « la douceur des mœurs françaises » qui s'opposaient à l'usage barbare d'exposer aux regards de la multitude le cadavre d'un suicidé, et aussi à cause des troubles que susciterait la vue de l'assassin.

Les deux commissaires laissèrent la municipalité révolutionnaire libre d'agir à sa guise. La vérité oblige à dire qu'elle prit quelques libertés avec « la douceur des mœurs françaises ». Qu'on en juge.

Le corps nu de Nicolas Pâris fut jeté par la fenêtre sur la place, où les habitants durent défiler devant lui en manifestant une « délicieuse indignation ». Puis, à quatre heures du soir, on le chargea sur une brouette, on le lia de cordes et on le porta ainsi à l'orée de la forêt de Bray, tout près de la route d'Argueil et vers celle de Gournay. Là, on le jeta dans un trou de six pieds de profondeur et on le recouvrit de terre qu'on piétina. Alors, Legendre, ayant à côté de lui Tallien et devant eux le sapeur Rocher, attesta de sa voix puissante l'Europe entière de « l'exécration du peuple pour l'assassin du vertueux et respectable Le Peletier ».

Mais il fallait tout de même payer la prime promise : Tallien la fit attribuer à Georges Auguste. Seulement, comme Nicolas Pâris n'avait été livré que mort, on jugea bon de la réduire : le marchand de peaux de lapins dut se contenter des douze cents livres trouvées dans le portefeuille de « l'homicidé ». L'histoire ne dit pas s'il les partagea avec Beaudry, son confiant indicateur qui ne s'était pas levé d'assez bon matin. La commune de Forges garda les huit livres dix sols de surplus.

⁂

On chercherait en vain dans les cartons du Comité de Sûreté Générale les papiers trouvés sur le cadavre de Nicolas Pâris — seules preuves cependant apparentes de l'identité de l'assassin de Le Peletier.

Tallien, après les avoir lus au cours de la matinée du 1er Février comme Le Halleur, informa la Convention qu'il ne pouvait se résigner à mettre sous ses yeux les documents trop répugnants qu'il avait eus entre les mains. Qu'en fit-il ? On ne peut le dire.

Or, quelques années plus tard, le préfet de Genève annonçait que Nicolas Pâris se promenait librement dans les rues de la ville. On ne donna aucune suite à ce rapport. Mais la question fut reprise, environ un siècle plus tard, et M. de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure, croyait pouvoir affirmer que le meurtrier du Conventionnel n'avait rien eu de commun avec le suicidé de Forges-les-Eaux.

Le mystère, malgré tout, reste entier.

Armand LE CORBEILLER.

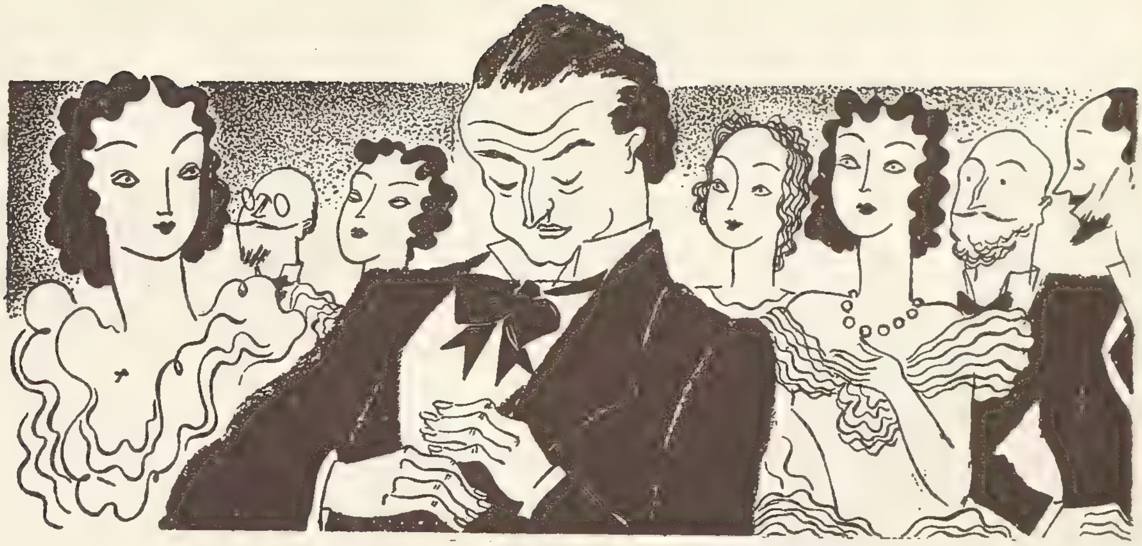

Fantaisie rimée

par René de VAUVILLIERS

LE DORMEUR

Alexandre Dumas, le père, était un soir
Au Théâtre Français, très curieux de voir
Un drame intéressant où se rendait la foule.
L'auteur l'accompagnait ; il était son ami.
On frappe les trois coups, la pièce se déroule
Puis se termine enfin et le public s'écoule.
Dumas, montrant du doigt un brave homme endormi
Dit à l'auteur : — « Voilà l'effet de votre ouvrage ».
— « Ah ! non, reprit l'auteur, l'œil enflammé de rage,
C'est le mauvais côté du pauvre genre humain :
Faites-moi le plaisir de revenir demain.
Vous verrez que l'on dort à Racine, à Corneille. »
Le lendemain, assis aux places de la veille,
Les deux amis charmés applaudissaient le Cid,
Comme faisait Saül en écoutant David.
Hélas ! tout auprès d'eux, sans respect pour la salle,
Un monsieur très bien mis sommeillait dans sa stalle.
— « Vous voyez, dit l'auteur, l'esprit ne sert à rien,
Celui du grand Corneille endort comme le mien. »
— « Non pas, reprit Dumas, vous êtes seul en cause ;
C'est le monsieur d'hier par vous ensommeillé.
Il n'a pas entendu le Cid, et s'il repose,
C'est qu'il ne s'est pas réveillé ! »

René de VAUVILLIERS.

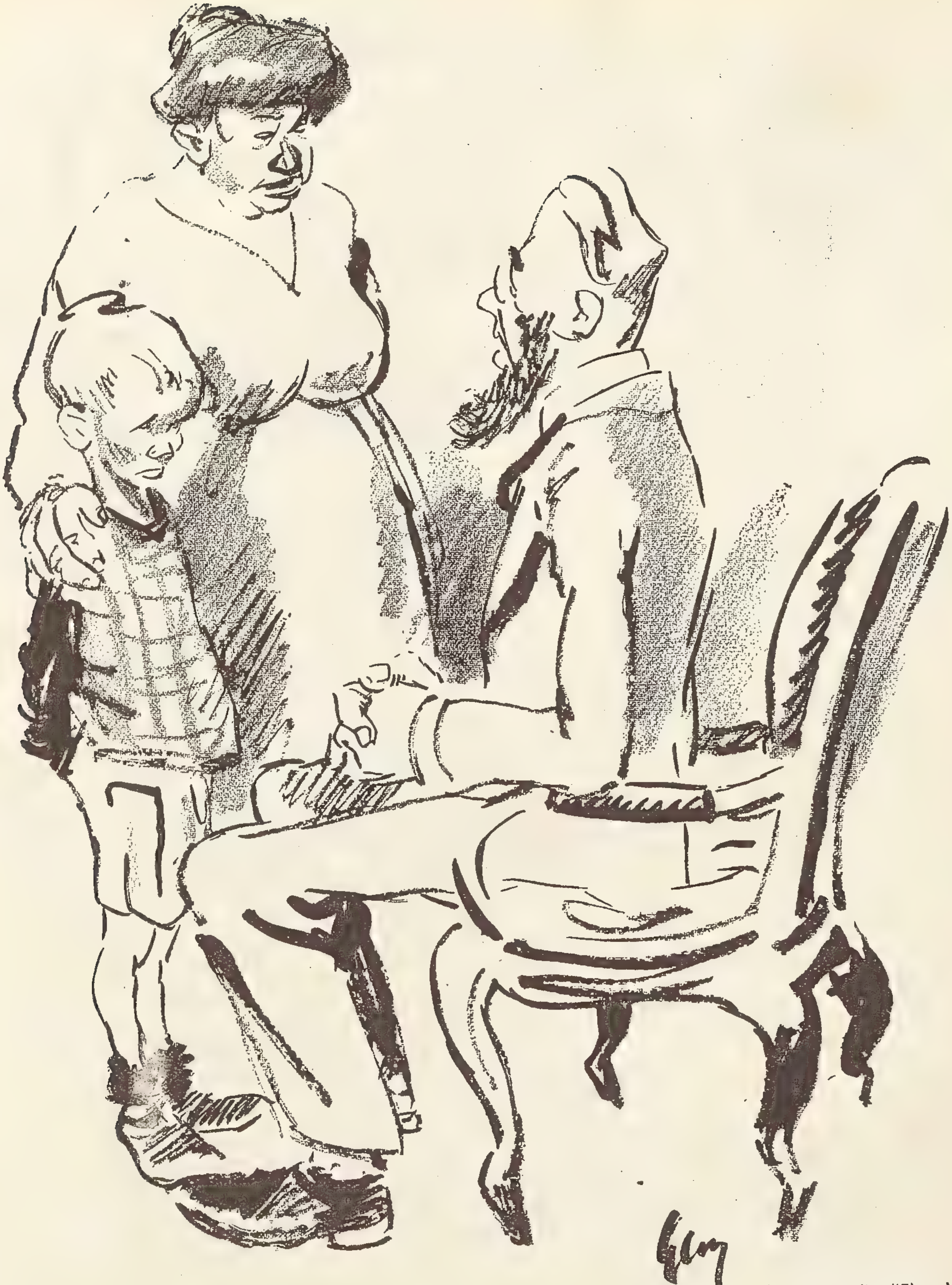

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Votre enfant, Madame, a de l'eau dans la tête...
— D'où qu'ça peut lui venir, il ne boit que du vin pur et du calva...

CONSTIPATION VAINCUE...

AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

FORMULE

Poudre de muqueuses intestinales	0.05
Extraits biliaires	0.10
Ferments lactiques ..	0.05
Agar-Agar	0.05

Pour I comprimé.

●

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

...BONNE HUMEUR REVENUE

DÉSINFECTANT DE L'INTESTIN
RÉGULATEUR DE LA BILIGÉNIE

COMPRIMÉS

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépigmenté et décoloré	0.10
Pour 1 comprimé	

GRANULÉS

Ferments lactiques desséchés	2
Sels biliaires	1
Pour 100 grammes	

LACTOCHOL

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

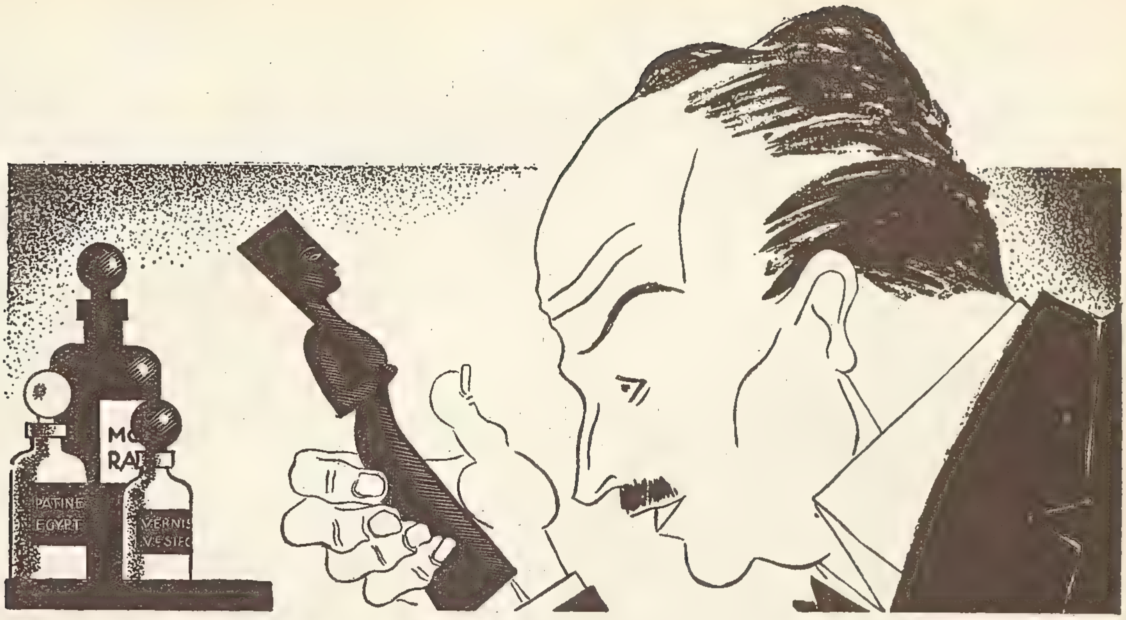

Antiquités d'Aujourd'hui

par Max DESCAVES

C'EST l'époque du retour des hirondelles. Les amateurs d'objets d'art et d'antiquité, profitant des belles journées du printemps, le dimanche, au cours de rapides excursions, vont fureter dans quelques contrées plus ou moins éloignées de la capitale.

Nous connaissons, pour l'avoir constaté, sinon pour l'avoir partagé, le vice de ces amateurs qui ne peuvent voir un magasin de curiosités, sans y entrer. Chez bon nombre, c'est une distraction de voyage. A Paris, par un phénomène curieux, vivant au milieu des magasins, ils ne les voient pas ou ne veulent pas les voir. Mais dès qu'ils ont roulé quelque temps entre deux champs, aussitôt qu'ils aperçoivent une agglomération, ils cherchent instinctivement, « l'antiquaire de l'endroit ». Celui-ci les attend patiemment, de pied ferme, en embuscade. Amateurs, mes frères, prenez garde à vous !

Vous pouvez établir, comme un axiome : tout est faux !

L'art de la falsification des choses anciennes, très rémunérateur, a pris ces dernières années des proportions considérables.

N'achetez que ce que vous connaissez bien. Dites-vous que tout a été étudié et reproduit avec une démoniaque perfection.

Redoutez surtout les meubles, tous les meubles ! Les anciens coffrets de mariage sont construits avec de vieux panneaux, encadrés dans des moulures modernes. Les crédences sont sculptées dans du bois de démolition rongé par les vers ; les vieux bahuts mouchetés de trous faits par un coup de fusil chargé à la cendrée ; les bonheur-du-jour plaqués en bois de rose sur du sapin vermoulu. Tenez, cette vitrine était un secrétaire et ce siège a trois de ses pieds sur quatre tournés et patinés récemment.

Ces tapisseries sont agréables. Des cartons de Bérain avec des bordures de Gellot. Tout cela paraît complet. Attention ! Voyez de près cette bordure, elle a été en partie refaite, les couleurs ravivées ont reparu, grâce à l'adresse d'un pinceau. Mouillez un peu le bout de votre doigt et frottez vivement ! Regardez, votre doigt est coloré comme une palette.

Ces tableaux sont recouverts de honteux emplâtres qu'on appelle des repeints. Passez de l'esprit de vin sur cette signature qui n'est pas dans la pâte ; elle coulera comme de l'eau. Ces craquelures faites à l'épingle sont l'œuvre d'un truqueur aussi patient qu'habile. Ces initiales ont été placées fort à propos, dans un coin écarté de la toile, par un monogrammiste qui connaît parfaitement son métier.

Défiez-vous de ce tableau qui est entièrement moderne. On a eu la précaution d'acheter un tableau ancien avec un vieux châssis. Le tout a été nettoyé et un artiste contemporain s'est escrimé du pinceau contre la toile de jadis à gros grains.

Dans ce portrait, la tête et les mains ont été retouchées par un artiste qui excelle dans ce travail et qui, prodigue, a même ajouté deux personnages dans le fond.

N'achetez des tableaux anciens, voire même modernes, qu'avec la plus grande circonspection. De même, défiez-vous de certaines miniatures. Ce sont des fausses grisailles de Sauvage, des Hall et des Augustins de contrebande. Il existe des miniaturistes fort habiles qui font du vieux à s'y méprendre. Ils arrivent à s'y tromper eux-mêmes en retrouvant leurs œuvres !

Ces ivoires italiens feuillés sont jaunis non par le temps, mais par le sirop de Calabre ; ces statuettes du VIII^e siècle ont été rongées par la morsure de la chaux vive ; ces verres de Bohême mouchetés d'or ont été fabriqués en cristal rue du Faubourg-Saint-Denis ; ces velours de Gênes ont été tissés à Lyon, exposés au soleil et savamment vieillis ; ces bronzes florentins passés à la fumée et vernis ensuite avant d'être placés sur de petits socles de marbre noir, dédaignez-les résolument !

Prenez dans la main cette argenterie reproduite sur des modèles anciens puisés aux livres de maîtres comme les Germain, les Lalonde, les Bérain, les Forty ou les Masson. Les poinçons de l'orfèvre, du fermier et de la maison Commune ne sont pas frappés, ils sont venus à la fonte.

Tournez et retournez ces faïences. Elles ont un décor récent sur pâte ancienne. Un morceau qui manquait a été remplacé : l'endroit réparé a jauni. Il sent l'essence de térébenthine, la peinture ayant remplacé l'émail absent.

Voici du vieux *Rouen* fait à Quimper sur de vieux poncifs retrouvés dans un grenier. Ce vieux *Chine* craquelé sort des fours d'une fabrique parisienne. Ce vieux *Nevers* fêlé a été rafistolé à la colle céramique qui n'enlève pas la sonorité aux pièces. Ce *Saxe* a ses deux épées fabriquées ; ce *Sèvres,* pâte tendre, avec son rose très rare, est du Napoléon III, de la bonne époque. Ces terres cuites de *Clodion* ont été cassées à dessein et patinées.

Très suspects ces bronzes. Le modèle en est bon pourtant. Ils ont été fabriqués rue Vieille-du-Temple, dorés aux Marais, puis vieillis avec soin pour donner à cette reproduction la patine ancienne. On a rongé à l'eau forte certains points où se produit le frottement, afin de laisser voir l'épaisseur de la dorure. La ciselure défie l'examen à la loupe. Regardez de près : le grain des mattés a la régularité de la roulette, au lieu de l'irrégularité du burin.

Examinez attentivement ces gravures anciennes. Le tirage a été fait sur du papier moderne passé au jus de tabac pour lui faire prendre la teinte du vieux papier. Les marges sont fausses. Ces trous de vers ont été bouchés. Portez-les à la lumière, et vous apercevez tous ces défauts. On fait également, à l'aide d'un cache sur des vieilles planches usées, des tirages sans la lettre, qui sont mis en circulation comme *épreuves avant la lettre.*

De grandes villes étrangères travaillent de longue date pour la curiosité. C'est ainsi que Londres pétrit les pâtes tendres de Sèvres, Madrid damasquine les épées, Florence reproduit les armures du XVI^e siècle, Vienne a la spécialité de la taille du cristal de roche et des ors du XIII^e siècle. Constantinople forge les armes orientales, Dresde sculpte des ivoires, Aix-la-Chapelle se charge de la vieille vaisselle plate ; Berlin reproduit des poteries romaines, Amsterdam s'occupe du fer ouvré, Rotterdam des porcelaines de la Compagnie des Indes ; c'est à Hannau enfin, que fleurit l'argenterie gothique.

Paris compte dans ses murs un nombre considérable de réparateurs d'objets d'art, faïences, biscuits, émaux, laques, terres, grès, verreries, albâtres, marbres, bronzes, plâtres. Sans compter les spécialistes : celui-ci est passé maître pour raviver les couleurs des tapisseries, usées par le temps, celui-là reproduit à s'y méprendre des cloisonnés du Céleste Empire ; cet autre peint admirablement le vieux Japon, etc... Tous travailleurs honnêtes, artistes consciencieux, fournissent des munitions aux contrefacteurs...

Max DESCAVES.

Les Courses de Chevaux et leurs origines

par V. B. LÉPERVANCHE

ON serait tenté de remonter aux Jeux Olympiques, pour y trouver l'origine des courses, car on y rencontre des compétitions, telles que les courses de chars et des courses de chevaux montés dont on pourrait prétendre qu'elles ont donné naissance à nos épreuves actuelles de galop et de trot. Mais si l'on veut considérer que les Jeux Olympiques ne tendaient qu'à mettre en valeur l'homme seul, l'athlète, et ne considéraient le cheval que comme un accessoire au même titre qu'un javelot ou un disque, il nous faudra attendre l'avènement des épreuves Romaines pour y discerner nettement une préoccupation de mise en valeur du cheval même, et la seule création de courses « de chevaux ».

Les riches romains, en effet, avaient leurs haras, leurs poulinières, et des étalons de choix (admissarius), ils « faisaient » donc des chevaux parfaitement destinés aux courses et leur réservaient une appellation spéciale : Celes.

Leurs courses avaient à peu de choses près les mêmes apparences que celles pratiquées en Grèce. Ils couraient « le Calpé » (1), procédaient aux courses de chars attelés à 2-3 et 4 chevaux et avaient leurs courses de chevaux de selle en l'honneur de Neptune.

Les propriétaires Romains avaient des jockeys (cursores) et des entraîneurs (agitatores) qui recevaient des sommes considérables, de somptueux vêtements, voire même des chevaux, quand ils avaient remporté une victoire ; à tel point que Caligula offrit deux mille sesterces (environ quatre cent mille francs or) à son jockey Eutychus, la grande cravache de l'époque.

Si dans l'ensemble l'organisation matérielle des courses romaines était sensiblement la même que celle des courses grecques, l'esprit de ces courses révélait un sens naissant de l'élevage comme nous le concevons et leur donnait de ce fait une signification plus haute. L'homme cesse d'être considéré comme le seul gagnant, le cheval participe à la victoire. Ce n'est déjà plus, comme on le voit, l'esprit des Jeux Olympiques, mais la première conception des courses « de chevaux ». La valeur du cheval vient nettement au même rang que l'habileté ou l'adresse de l'homme. Aux chevaux vainqueurs, on érigeait des monuments, on gravait leur portrait sur des pierres précieuses, on inscrivait sur de grandes tables de marbre leur nom, leur pays, la couleur de leur robe, et si l'histoire nous a conservé le nom d'Eutychus, le prestigieux jockey de Caligula, elle nous a fidèlement transmis celui d'Incitatus, le grand favori qu'il menait à la victoire.

---

(1) Avec deux juments à poil dont le cavalier montait l'une et tenait l'autre en main.

Sans doute la gloire d'Incitatus est-elle faite pour beaucoup des invraisemblables attentions de son maître, mais il n'en demeure pas moins qu'un nom de cheval a franchi vingt siècles pour venir jusqu'à nous à côté du nom de son jockey.

Rome avait déjà une sorte de Société d'Encouragement, dont le Président (editor spectaculorum) organisait les courses et avait sa tribune au Cirque, face à celle de l'Empereur. Déjà nous trouvons le starter (designator), chargé de donner les départs, tout d'abord à l'aide d'une torche allumée, puis un peu plus tard en jetant en l'air une étoffe blanche (mappa). Sous Néron nous voyons naître le départ à la corde, que nous avons tous vu pratiquer voici encore peu d'années.

Mais là ne s'arrêtent pas les innovations romaines, car il semble bien que ce soit à Rome que nous trouvions trace valable d'un embryon d'organisation des paris aux courses, et nous ne savons si de nos jours, dans toutes les classes de la société, nous pourrions noter des paris plus extravagants que ceux qui se pratiquaient à Rome et plus tard à Byzance.

Car, si la mort de Théodose en 394 amena la disparition des courses, Byzance hérita de la Rome impériale cette passion désordonnée pour les jeux. De véritables programmes manuscrits avec la liste des chevaux engagés, leur nom, leur couleur, circulaient dans le peuple, qui se battait pour les avoir, et des enjeux considérables étaient engagés pour ou contre chaque faction. Des troubles sanglants, plus meurtriers que de véritables batailles, furent déchaînés par ces courses, et au VIe siècle, sous Justinien Premier, l'époux de la fameuse Théodora, il n'y eut pas moins de quarante-cinq mille personnes tuées dans les rixes entre partisans des Bleus et des Verts.

Il semble inutile d'ajouter que ce fut la mort des courses.

Il fallut que le calme et le silence de bien des siècles passât pour que nous puissions retrouver en d'autres lieux le germe d'une ère nouvelle, magnifique celle-là, puissante, patiente, attentive, modelant silencieusement les hommes pour la tâche qui leur sera impartie, passant de Rois en Rois, de générations en générations, s'élevant infailliblement vers une Destinée tracée magnifiquement, jusqu'au jour où le vieil Orient amena en Angleterre ce descendant des Haras de Salomon, comme pour signifier aux hommes que tout est voulu, conçu, afin que la chaîne soit éternelle par dessus la vie et la mort des civilisations.

⁂

En Angleterre, berceau du pur sang, nous trouvons dès le dixième siècle, des princes tels que cet Althelston, monarque anglo-normand, fils naturel d'Edouard l'Ancien, soucieux d'améliorer les races de chevaux indigènes et nous pourrions presque sans aucune exception, depuis cette époque, énumérer tous les souverains anglais en citant à leur actif des faits et des institutions tendant vers ce même but.

Richard Cœur de Lion, et cela nous situe entre 1189 et 1199, fait déjà courir sur les landes d'Epsom des courses sur 3 miles, dotées de 40 livres d'or, et le premier bill sur les courses sera publié vers 1512 par Henri VIII qui fonda des courses à Stamford et à Chester.

En général, ces courses se disputaient uniquement pour la gloire, et le plus ancien trophée que nous connaissions est une balle de laine décorée de fleurs et fixée à la pointe d'une lance, que la corporation des Selliers offrait au vainqueur. Ce n'est que vers 1540 que nous voyons ce prix remplacé par une clochette en bois ornée de fleurs que l'on remplaça bientôt par une clochette d'argent — dite de Saint Georges — d'une valeur de 3 sh 6 pences, qui se disputait au Mardi Gras.

Bien entendu, ces courses, qui réunissaient alors des gens sous l'armure, ne comportaient ni entraînement ni hippodromes. On désignait un point à l'horizon, un bouquet d'arbres, un clocher, et l'on se bornait à lancer les chevaux vers ce but, à travers la campagne, en donnant la préférence aux terrains accidentés. Chaque concurrent choisissait son parcours, et c'est là l'origine très probable du cross-country et du steeple-chase (course au clocher).

Ce n'est que sous le règne de Jacques Ier, de 1603 à 1625, que l'on estime enfin que pour pouvoir apprécier le mérite respectif des concurrents, il fallait les placer dans des conditions de parcours identiques, et l'on reconnut alors que les meilleurs terrains étaient les plus unis et ceux que recouvrait un gazon ras ; de là « turf » (gazon), nom donné depuis à tous les champs de courses.

C'est alors que Jacques Ier, ce véritable fondateur des courses en Angleterre, crée les courses dans les plaines de Newmarket en 1611, puis à Croydon et à Enfield Chase.

Déjà en 1609, car cette période est bien celle des origines mêmes, le Shériff Robert Ambrye créait à Chester le premier Sweepstakes — ou poule. — Le vainqueur recevait le montant des engagements et la Saint George's Bell, dont la valeur était de 8 à 10 livres sterling.

Dès lors, les créations se succèdent. Charles Ier (1625-1649) fonde les courses de Hayde Park qu'il dote d'une valeur de 100 guinées. Charles II crée la jumenterie royale (Royal mares) et Guillaume III crée le Stud Book, registre généalogique de tous les chevaux de pur sang.

Et c'est alors, sous le règne de la Reine Anne, entre 1702 et 1714, que Mr. John Brewster Darley, éleveur à Aldby Park, près de York, importa l'étalon arabe « Mannicka » que l'on appela The Darley Arabian, du nom de son propriétaire, et qui allait fixer pour toujours l'orientation définitive à donner à l'élevage.

⁂

Ce goût pour les courses de chevaux qui s'était répandu en Angleterre, devint tout à fait national sous le règne de George III et ne tarda pas à se transmettre en France.

Le grand animateur des courses d'étalons fut alors le Comte d'Artois, l'apôtre, le véritable père du Turf français, qui eut le mérite des premières importations de pur sang anglais et en particulier d'*Eclipse*, et la première course dont nous ayons connaissance eut lieu le 5 Novembre 1776, aux Sablons dans le haut de Passy, entre « Teucer », portant 127 livres, au Marquis de Conflans, et « Commus », portant 130 livres, au Comte d'Artois. Distance : 4 milles, paris 2.500 francs. Teucer gagnant.

Si le Roi Louis XVI ne s'intéressait guère à ces manifestations, la Reine Marie Antoinette, par contre, fut prise d'un tel enthousiasme qu'elle voulut avoir son écurie, et il ne fallut rien moins que le veto formel de son royal époux pour calmer ce caprice. Cependant, le Comte d'Artois et ses amis, après un siège en règle, parvinrent à convaincre le Roi de l'utilité des courses et ils obtinrent, non seulement la création des « Plateaux du Roi », qui était un prix pour juments françaises et importées, se courant sur 3 à 4.000 mètres, mais encore la publication de règlements dont est né notre Code des Courses.

La Révolution passa, balayant ces premières tentatives ; la Terreur, le Directoire et le Consulat passèrent encore, avec un bagage de préoccupations qui ne prêtaient guère au retour des courses, et il faut attendre le Camp de Boulogne pour voir naître, le 31 Août 1805, le premier décret de Napoléon établissant « des courses de chevaux dans les départements de l'empire les plus remarquables par la bonté des chevaux qu'on y élève » ; c'est-à-dire la Seine, l'Orne, la Corrèze, le Morbihan, la Sèvre, les Côtes-du-Nord et les Hautes Pyrénées.

Pendant la Restauration, en 1819, le Grand Prix fut institué régulièrement et se disputa jusqu'en 1861. Mais c'est surtout sous Charles X que les courses subirent une vigoureuse impulsion, et il fallut atteindre 1826 pour que Thomas Byron fonda la première Société d'amateurs de courses.

On courait alors au Champ de Mars, à Boulogne, aux Sablons ou à Vincennes, sur des terrains en fort mauvais état, et cela aurait pu durer ainsi fort longtemps, si le hasard n'était venu, dit-on, tout révolutionner, au cours d'une promenade que le Prince de Loubanoff faisait avec des amis, à cheval, sur la pelouse gazonnée du Parc du Château de Chantilly. Le terrain en était d'une telle élasticité et se prêtait si parfaitement à une course que, sur le champ, le Prince organisa une poule qui fut courue séance tenante. M. de Normandie la gagna et, enthousiasmé, ne tarda pas, dès son retour, à convaincre ses amis des avantages et de la supériorité de cette pelouse, en sorte que ces sportsmen alors hésitant sur le choix de terrains à Vincennes, Maisons-sur-Seine, ou Versailles, dressèrent un programme, un règlement de courses, et se réunissant le 11 Novembre 1833 au Nouveau Tivoli, constituèrent leur association sous le nom de « Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France », et sous la protection du Duc d'Orléans.

Lord Henry Seymour en fut Président, le Prince de la Moskowa et M. J. de Rieussec, vice-présidents, et les membres du Comité furent M. Maxime Caccia, Comte de Cambis, Casimir Delamarre, Comte Paul Demidoff, Fasquel, Ernest Leroy, Chevalier de Machado et de Normandie, Ch. Laffitte.

Mais la Société d'Encouragement, dont les seules ressources étaient constituées par les cotisations de ses membres, ne disposait que de prix assez rares et maigrement dotés. Le Jockey Club fut donc fondé en 1834 et dès l'année suivante organisa deux réunions à Chantilly et créa le Derby Français. Grâce à son concours parfaitement désintéressé, les réunions se succédèrent, mieux dotées, et l'essor étant pris après cette courte période d'incertitude, la Société d'Encouragement se développa et créa en France notre remarquable et puissante organisation des Courses qui fut, et demeure plus que jamais, la mère nourricière de notre élevage.

Et, si nous disons *mère nourricière,* c'est à bon escient et pour qu'on ne puisse ignorer le rôle considérable que jouent nos Sociétés de Courses en France. Certains les considèrent comme un spectacle plus mondain que populaire, d'autres comme une amorale institution uniquement préoccupée de Pari Mutuel, d'autres, plus sages, comme un ensemble d'organismes procédant à des sélections indispensables à notre élevage.

En réalité, et n'hésitons pas à préciser, le but et la raison d'être des Sociétés de Courses est bien de procéder à la sélection de sujets en vue du rôle de reproducteurs qu'ils devront assumer par la suite. Mais depuis les règlements de 1891 qui réglèrent la question des Paris aux Courses, ces Sociétés sont devenues, en outre, les organismes officieusement chargés de financer l'élevage français, à l'aide des ressources leur provenant des paris.

Les Sociétés de Courses ne peuvent distribuer à leurs Sociétaires aucun bénéfice. Le capital investi reçoit uniquement l'intérêt légal. Tous les bénéfices des Sociétés doivent être utilisés en dotations de courses ou à des applications n'ayant d'autre but que l'intérêt de l'élevage.

Si les Sociétés de Courses sont autorisées à confier l'organisation du Pari Mutuel à un concessionnaire, ce dernier est soumis aux mêmes règlements, qui lui interdisent de prélever aucun bénéfice.

Sur les recettes du Pari Mutuel et du Pari Mutuel Urbain, avant toute répartition aux joueurs, il est prélevé 11 %, dont 2 % sur les recettes du Pari Mutuel Urbain et 4 % sur celles du Pari Mutuel vont aux Sociétés, le reste va à l'Etat qui le répartit suivant un pourcentage précis entre l'Elevage (1,50 %), des avances aux communes, des œuvres de bienfaisance, l'enseignement agricole, etc..., et si l'on considère qu'il est joué en moyenne de 5 à 6 millions de francs par jour, on ne sera pas surpris de voir la part réservée à l'élevage s'élever, bon an mal an, aux environs de 120 à 150 millions de francs. Et tous ces millions sont répartis en prix, aussi bien aux concours régionaux qu'aux divers Concours Hippiques, et en primes aux différents concours spéciaux réservés aux étalons et aux poulinières, afin d'encourager et protéger l'élevage et les éleveurs.

En sorte que cet enchaînement exige que le cheval se suffise à lui-même. Formule heureuse théoriquement, mais, disons-le sans esprit critique, qui autorise trop souvent la paresse que montre l'Etat à porter la main à son portefeuille.

Toute cette organisation n'a pas été, on le pense bien, sans provoquer des crises et des réactions. Les journaux de 1887 nous disent les invraisemblables scènes de désordre qui se déroulèrent lorsque le Ministre Goblet crut devoir adopter des mesures de police extrêmement rigoureuses ayant pour objet l'interdiction absolue des paris aux courses, alors uniquement pratiqués par les bookmakers. L'occupation du champ de courses de Longchamp par la troupe, les bagarres, les séances tumultueuses à la Chambre des Députés, furent homériques, et s'il en est sorti, malgré le puritanisme intransigeant des ennemis du jeu, ce règlement de 1891 qui ramena le calme, nous devons nous féliciter de la sagesse des législateurs qui osèrent canaliser ce dangereux plaisir du jeu, pour en faire une institution qui permet à l'élevage chevalin français de n'être pas une charge pour l'Etat et fait de la France le pays envié de tous pour le nombre, la beauté, la perfection et l'équilibre naturel de ses différents types de chevaux, qu'ils soient de trait ou de selle, de sang ou de demi-sang.

V. B. LÉPERVANCHE.

Imp. Robert CONDOM
1, Av Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	FORMULES	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODES D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Lipoïdes spléniques et biliaires Cholestérine Goménol - Camphre Irradiés aux rayons U.V.	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Valériane stabilisée	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvul$^{\text{aires}}$ Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Chloramine T et Charbon - Bile	Désinfectant intestinal	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires Glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour aux repas. Commencer par 2. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Désinfection intestinale Entérite : adulte et nourrisson Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Comprimés 2 à 6 par jour. *b)* Granulés : 1 cuillerée à café avant les repas
PNEUMO-CALCINE	Phosphate tricalcique Magnésie calcinée Carbonate de chaux	Croissance - Dentition Grossesse - Allaitement Anémie Lymphatisme	Comprimés	*Adultes :* 3 à 6 par jour aux repas. *Enfants :* 1 à 3 par jour aux repas. Avaler ou délayer dans eau ou confitures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	De 1 à 6 comprimés par jour. Commencer par 2 Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxaméthylène tétramine Lysidine - Anhydro-Methylène-Citrate d'Héxaméthylène-Tétramine Carbonate de Lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques. Infection urinaire	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir.
VEINOTROPE M. masculin - C. roses F. féminin - C. violets	Parathyroïde - Ovaire ou Orchitine - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis vierge Noix vomique	F. ou M. Traitement de la maladie veineuse Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés avant les principaux repas. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F :* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Traitement des ulcères simples ou variqueux et des plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

Forest-Bruxelles, 112, rue St Denis; Anvers, 37, rue Bouwens ; Charleroi, 44, rue Habart ; Gand. 32, rue Digue de Brabant ; Liége, 7, rue Libotte ; Mons, 103, rue des Canonniers ; Ostende, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

DE PARIS

REVUE MENSUELLE

’ORIENTATION

MEDICALE

OCTOBRE 1934.

NOUVEAUTÉS DE SEPTEMBRE 1934

Docteur MARCEL HAMON

◆

LES DÉSAXÉS

ROMAN

Le livre prophétique
des grands blessés
de l'âme.

Un volume 12×19 de 280 pages. 15 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 45 frs)

DU MÊME AUTEUR

LES FANTOMES	**12** frs
LA ROSE NOIRE	**12** frs
LE SIGNE DE SATURNE	**12** frs
LE PÉROT	**12** frs
LA NUIT DE MIDI	**15** frs

Docteur ELIE FAURE

◆

OMBRES SOLIDES

Essais d'esthétique concrète.

Suite et complément à la fameuse
HISTOIRE DE L'ART

Un volume 12×19 de 216 pages. 15 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 45 frs)

DU MÊME AUTEUR

LES TROIS GOUTTES DE SANG (Le problème du Racisme)	**12** frs
MON PÉRIPLE (Voyage autour du Monde)	**12** frs

LES GRANDS ANIMATEURS CHRÉTIENS

◆

EDMOND SOREAU

PASCAL

Cette nouvelle collection étudiera la position et le rôle, dans la vie séculaire chrétienne, de ses grands animateurs. Le second volume sera un **Luther,** de Gérard Walter. Viendront ensuite : **St-Augustin, Grégoire VII, St-Bernard, St-François d'Assise, St-Thomas d'Aquin, Savonarole, St-Ignace de Loyola, Calvin** et **St-Vincent de Paul.** Pour le moment, nous limitons à ces douze volumes notre programme immédiat.

◆

Un volume 12×19 de 220 pages. 15 frs

ENCYCLOPÉDIE RORET

◆

E. GRÉBER

TRAITÉ DE CÉRAMIQUE

Terres cuites - Produits réfractaires
Faïences - Grès - Porcelaines

(Matières premières, préparation des pâtes, façonnage et séchage, cuisson et fours, glacures, décoration).

L'ouvrage le plus complet et le plus moderne sur la céramique.

◆

Un volume de 642 pages avec 184 gravures. Format 12×19. .. 40 frs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris-6e — **Edgar MALFÈRE, Directeur** — Chèq. Postaux, Paris 323.91

L'ORIENTATION MÉDICALE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

SOMMAIRE

Pages

NOS PAGES MEDICALES INEDITES

Un article du Professeur Maurice CHEVASSU .. 1

L'Orientation Médicale par Mlle le Dr Simonne LAURENT 9

NOS PAGES LITTERAIRES INEDITES

Un conte de BINET-VALMER 13

Le «Mal qui répand la terreur» par A. AUGUSTIN-THIERRY 19

Le dessin d'Elsen 23

Le Papier de G. de La Fouchardière 24

A quand la Navigation Interplanétaire ? par Théo VARLET 27

REVUE MENSUELLE
3e SERIE N° 8 OCTOBRE 1934

DIRECTEUR LITTERAIRE : CLAUDE GÉVEL
ADMINISTRATION ET DIRECTION:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Tél. : Danton 75-45
ABONNEMENT : 1 an { France ...... 50 Francs
{ Etranger .... 60 »

Tous les articles parus dans l'ORIENTATION MÉDICALE sont inédits

CORPORA CURANT

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Ce qu'on peut attendre de l'Opération "dite de Steinach" dans l'Hypertrophie Prostatique

par le Professeur Maurice **CHEVASSU**

Chirurgien de l'Hôpital Cochin

Il y a une dizaine d'années, le physiologiste viennois Steinach attira l'attention sur le rôle que pouvait jouer la résorption des produits de sécrétion testiculaire, telle qu'on pouvait l'obtenir par la ligature bilatérale des canaux déférents. L'effet produit pouvait se résumer, d'après lui, en une augmentation de la résistance physique, une sorte de rajeunissement.

Dans les pays de langue allemande, la chirurgie s'empara rapidement de la théorie du physiologiste viennois, et l'on vit décrire sous le nom d'opération de Steinach la très vieille ligature double des canaux déférents que la chirurgie avait employée jadis pour essayer d'atténuer les ennuis de l'hypertrophie prostatique, à une époque où la prostatectomie n'était pas encore née. Ce que cette opération a donné en matière de rajeunissement humain n'a jamais été nettement mis en lumière. Mais la question de son effet sur l'hypertrophie prostatique était depuis longtemps jugée. Et il est inutile de rappeler quel enthousiasme accueillit la prostatectomie lorsqu'elle permit enfin d'agir directement sur un adénome prostatique sur lequel les traitements jusqu'alors employés n'avaient obtenu que des résultats vagues, toujours insuffisants.

Si bien que l'Urologie n'avait conservé la ligature double des déférents que comme méthode de traitement préventif des orchi-épididymites, sans qu'elle ait d'ailleurs jugé utile de donner aucun nom spécial à la ligature faite dans cette intention particulière.

Or, voici depuis quelques années que l'interruption des voies spermatiques fait beaucoup parler d'elle. Pour assurer une résorption plus complète des produits de sécrétion spermatique, la ligature ne porte plus sur le canal déférent, mais elle est placée à l'émergence même des voies spermatiques hors du testicule ; grâce à quoi, si l'on en croit les physiologistes, les phénomènes de rajeunissement seraient plus nets, et, si l'on en croit certains chirurgiens, l'action sur l'hypertrophie prostatique à ce point intéressante que l'opération de Steinach N° 2, car c'est ainsi qu'on la nomme, serait destinée à remplacer, ou peu s'en faut, tous les autres traitements actuellement opposés à l'hypertrophie prostatique.

Explosion de joie parmi les prostatiques qui n'envisageaient pas sans un ennui compréhensible la perspective d'une prostatectomie prochaine, lorsqu'ils reçurent, les uns par la poste, les autres par l'intermédiaire d'un ami ou d'un collègue en hypertrophie prostatique, un prospectus venant de Suisse, dans lequel on affirmait que l'opération de Steinach permettait de guérir désormais près de 95 pour 100 des prostatiques, à condition, laissait-il entendre, qu'ils fussent opérés selon la pure technique, telle qu'on la réalisait dans un coin prédestiné de la Suisse, la région de Clarens-Montreux.

Cette localisation géographique mérite bien d'être spécifiée. Au dernier Congrès français d'urologie, ce n'est pas sans émotion que nous avons entendu deux chirurgiens suisses, le Dr Périer, de Genève, et le Dr Caspari, de Lausanne, protester véhémentement contre le terme d'opération suisse qui tendait de plus en plus à s'implanter au sujet de l'opération de Steinach 2. Et cela est bien pour laisser prévoir que ces chirurgiens suisses-là n'avaient pas grand bien à dire de l'opération de Steinach.

Je me suis, pour ma part, refusé, pendant un assez long temps, à faire cette opération. Les résultats qu'on pouvait en attendre me paraissaient jugés par la longue expérience que l'on en avait eu, avant l'ère de la prostatectomie, et il me paraissait difficile d'admettre que l'interruption de la voie spermatique au-dessus de l'épididyme pût donner des résultats très différents de sa ligature au-dessous. Mais comme mon opposition était toute théorique, comme les partisans de la méthode pouvaient me reprocher à juste titre d'en dire systématiquement du mal sans avoir à son sujet aucun expérience personnelle, j'ai soumis depuis deux ans un certain nombre d'hypertrophies prostatiques à cette opération, et j'ai profité pour le faire d'abord de l'épidémie de grippe qui sévissait l'autre hiver sur Paris, période pendant laquelle je m'abstiens toujours systématiquement de pratiquer des prostatectomies.

Les résultats obtenus n'ont pas changé grand'chose à mon opinion d'ensemble. Il est peu de prostatiques qui tirent réellement bénéfice de l'opération, j'entends des prostatiques convenablement soignés, et soumis régulièrement aux méthodes décongestionnantes qui leur conviennent. Parmi les malades que nous avons opérés, mon ami Bayle, mon assistant au Pavillon Albarran et moi-même, il en est quelques-uns cependant dont l'opération semble avoir assez heureusement modifié les symptômes. Nous avons même publié, lors du dernier Congrès Français d'Urologie, une observation si curieuse qu'elle me semble mériter d'être rapportée ici en détail. Elle concerne un malade de 69 ans entré au Pavillon Albarran le 11 Février 1933 pour rétention chronique avec distension et miction par regorgement.

Le début des signes de prostatisme remonte à 1926. Les mictions deviennent vraiment difficiles à partir de 1930. Enfin, depuis le milieu de Janvier 1933, le malade ne peut plus uriner que par jets infimes infiniment répétés. Quand il arrive à l'hôpital, il y a trois semaines que les urines s'écoulent goutte à goutte. Le malade n'a jamais eu de crise aigüe de rétention. Il ne souffre pas, bien qu'il présente une vessie distendue jusqu'à l'ombilic. Les urines qui s'écoulent sont claires. On ne peut pas trouver exemple plus typique de rétention chronique avec distension à urines claires et incontinence par regorgement. L'azotémie n'est cependant qu'à 0 gr. 46. Le toucher rectal décèle une volumineuse hypertrophie prostatique.

Quand la vessie a été vidée lentement par une sonde à demeure à débit ralenti, dont le passage n'a présenté d'ailleurs aucune difficulté, on peut apprécier comme suit les caractères de la prostate. L'hypertrophie prostatique est typique. Prise entre les doigts en toucher bimanuel, elle présente le volume approximatif d'une mandarine, débordant nettement la région pubienne. Elle est lisse, régulière, bombe dans le rectum sans sillon médian, sa consistance est élastique et homogène. L'ensemble présente une certaine mobilité.

Le malade est laissé à la sonde à demeure du 10 Février au 1er Mars. Pendant toute cette période, sa température vespérale oscille presque constamment autour de 38°, mais l'état général reste bon. L'examen des urines montre le 27 Février des polynucléaires, des bâtonnets à Gram négatif et des cocci à Gram positif.

Le malade aurait-il uriné seul si nous avions essayé à ce moment d'enlever la sonde à demeure ? Ici gît la lacune capitale de notre observation, car l'opération de Steinach bilatérale est pratiquée par le Dr Bayle le 1er Mars 1933 sans qu'on ait cherché à enlever la sonde à demeure. L'opération de Steinach est faite selon toutes les règles, que nous préciserons tout à l'heure. C'est le 10 Mars, soit 10 jours après l'opération de Steinach qu'on enlève la sonde à demeure pour la première fois, et immédiatement le malade urine seul. Jamais depuis il n'a ressenti le besoin d'être sondé. L'amélioration est d'ailleurs toujours allée en s'accentuant.

Au 1er Juin 1933, le malade urinait encore deux fois par nuit et son résidu était de 25 cc. Le 28 Septembre, il n'a plus besoin d'uriner de 10 heures du soir à 5 heures du matin. Le résidu est de 10 cc. Revu pour la dernière fois le 12 Juillet 1934, soit un an et cinq mois après l'opération de Steinach, il affirme n'uriner que quatre fois par vingt-quatre heures : à 5 heures quand il se lève, avant déjeuner, dans l'après-midi et après dîner quand il se couche. Il urine très facilement, sans effort, avec un bon jet qu'il projette au moins à 50 centimètres. Sondé un quart d'heure après la dernière miction, il présente à ce moment dans sa vessie 25 c. c. d'urine, son résidu est donc à peu près inexistant. Les urines sont à peine louches. Voilà donc un résultat clinique véritablement remarquable, tel que la prostatectomie aurait pu difficilement en donner un meilleur. Combien de temps se maintiendra-t-il ? Personne ne peut évidemment le dire. Mais les 17 mois que vient de vivre le malade lui ont donné l'impression d'une complète guérison, d'autant mieux qu'il se sent beaucoup plus fort que jadis et jouit d'un état général infiniment meilleur.

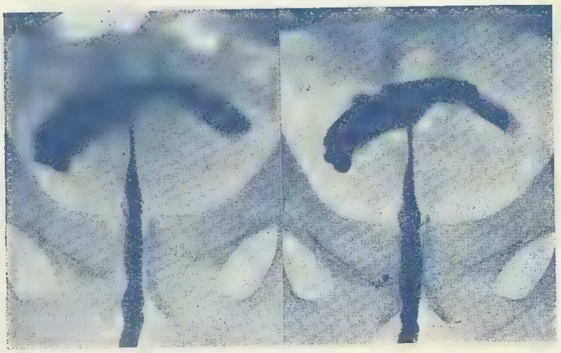
(Clichés François Moret)

Urétrographie de face
29 Mars 1933 13 Juillet 1934

Or, fait paradoxal et bien curieux, alors que l'hypertrophie de ce prostatique a vu disparaître tous les symptômes qu'elle provoquait, elle est, lorsqu'on l'examine, restée semblable à ce qu'elle était lors du premier examen. La description qu'on pourrait donner du toucher rectal du 12 Juillet 1934 se superposerait exactement à la description du toucher rectal du début de Mars 1933. Mais surtout, maintenant que nous possédons une méthode d'urétrographie qui nous permet d'apprécier de façon vraiment très précise l'image de l'hypertrophie prostatique, en nous permettant de mesurer la longueur de son urètre, la largeur de la lame de sabre de la déformation urétrale, et en outre la saillie intra vésicale de la prostate, nous pouvons confirmer nos impressions par une méthode graphique, moins sujette aux illusions et moins propre à nous laisser prendre nos désirs pour des réalités.

Notre malade a subi, avec l'urétrographe de François Moret, quatre urétrographies : le 29 Mars 1933, le 8 Juin 1933, le 28 Septembre 1933, et la dernière le 13 Juillet 1934.

Sur les deux urétrographies extrêmes (voir figures), prises à 16 mois d'intervalle, pas plus sur les images de face que sur les images de profil, on ne peut observer de différence importante dans les urétrographies. La longueur de l'urètre est sensiblement la même, sa largeur antero-postérieure n'a pas varié, la forme de la saillie importante que fait la prostate dans la vessie est véritablement bien semblable. S'il y a une différence, elle montre plutôt un léger allongement en hauteur de la prostate depuis l'opération.

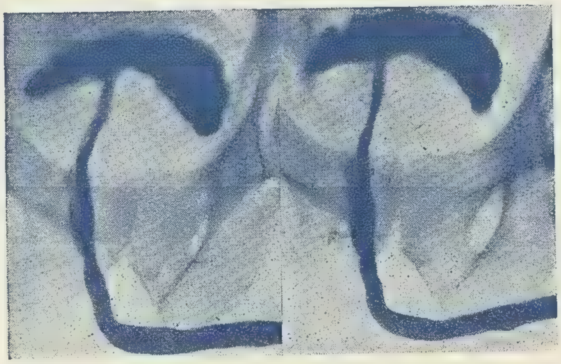
(Clichés François Moret)

Urétrographie de profil
29 Mars 1933 13 Juillet 1934

Il est bon d'ajouter que les urétrographies successives ont toutes été prises dans des conditions aussi comparables que possible. Le Dr François Moret, mon assistant de radio-diagnostic au Pavillon Albarran, place systématiquement l'anti-cathode à un mètre du film. Pour les clichés de face, le rayon normal passe par le bord supérieur de la symphyse pubienne. Pour les clichés de profil, qui sont en réalité des clichés en position oblique antérieure droite, le rayon normal passe sur la ligne médiane du sujet, à 7 centimètres au-dessous d'une ligne joignant les épines iliaques antero-supérieures. L'obliquité du sujet est repérée par la hauteur de l'épine iliaque antero-supérieure droite au-dessus du niveau de la table. Variant de 20 à 28 centimètres selon l'épaisseur des sujets, elle est toujours rigoureusement la même quand des radiographies successives sont faites sur le même sujet.

A vrai dire, nous ne possédons aucune image urétrographique pré-opératoire. Notre premier cliché a été pris 29 jours après l'opération de Steinach, 19 jours après l'ablation de la sonde à demeure. Il se peut que pendant cette période des modifications se soient produites que nous n'avons pas pu enregistrer. Mais comme l'impression du toucher rectal est, elle aussi, restée la même, et que celui-ci a été fait avant et après l'opération, il est sage de penser que ces modifications, si modifications il y a eues, n'ont pas dû être très considérables.

Comment expliquer qu'une si remarquable amélioration des symptômes coïncide avec une pareille persistance des déformations mécaniques ? L'explication par la disparition des phénomènes congestifs est celle qui vient à l'esprit, sans qu'on puisse affirmer qu'elle soit absolument suffisante. Un fait doit en tous cas être mis en relief. Sur toutes les urétrographies, deux petites images diverticulaires sont branchées à droite et à gauche de l'urètre prostatique, au dessus de la région du veru. En outre, sur la dernière urétrographie, une autre image du même ordre, mais beaucoup plus accentuée, est visible sur la droite de la région du veru. Pareilles images ne sont pas exceptionnelles dans les urétrographies d'hypertrophie prostatique. Elles semblent répondre, comme les diverticules habituels des jeunes, à des stigmates de petits abcès prostatiques, sans doute anciens. Il se pourrait que ces petits foyers infectieux jouent dans les crises de rétention un rôle qu'il reste à préciser, mais qui est peut-être fort intéressant. Je ne puis pour l'instant m'étendre sur ce point. J'ai tenu à rappeler en détails cette observation remarquable, parce qu'elle permet d'expliquer certains enthousiasmes. Malheureusement, des résultats de ce genre constituent l'exception et non la règle.

La question a fait l'an dernier le sujet d'une partie du rapport très documenté que MM. Fey et Dossot ont présenté au 33^e^ Congrès Français d'Urologie sur la valeur des méthodes de traitement de l'hypertrophie prostatique en dehors de la prostatectomie. Les rapporteurs n'ont pas été tendres pour la méthode. La ligature inter épididymo-testiculaire ne leur semble pas avoir fourni la preuve qu'elle est capable de donner des résultats supérieurs à ceux fournis par l'ancienne résection des canaux déférents.

Dans la discussion qui a suivi, un certain nombre de résultats intéressants ont été rapportés, et un bien plus grand nombre d'échecs. On ne peut nier cependant que, chez un certain nombre d'opérés, les mictions aient été rendues plus faciles, leur fréquence atténuée, que le résidu ait diminué, et que l'impression de l'opéré a été celle d'une amélioration manifeste, tant au point de vue local, qu'au point de vue général. A vrai dire, certains résultats obtenus n'ont été que momentanés.

Quant aux résultats nuls, ou suffisamment médiocres pour avoir nécessité une prostatectomie ultérieure, ils ont permis de constater qu'au moins dans ces cas-là, la structure de l'adénome prostatique des sujets ayant subi l'opération de Steinach, ne diffère pas sensiblement de la structure habituelle. C'est ce qui résulte des examens faits par Perrier de Genève, sur deux malades qu'il dut prostatectomiser malgré un Steinach fait sur l'un d'eux à Clarens même. C'est l'impression que j'ai eue sur un de nos opérés de Cochin ; c'est l'impression qu'a eue Marion, qui a déjà eu l'occasion de prostatectomiser 14 malades qui avaient subi sans résultat l'opération de Steinach.

Peut-être parviendra-t-on à savoir quels sont les prostatiques chez lesquels l'opération de Steinach a des chances de donner des résultat favorables. A priori, les hypertrophies prostatiques portant avant tout sur les lobes latéraux, ont des chances d'être modifiées plus favorablement par n'importe quelle technique décongestionnante que celles dans lesquels le lobe médian forme clapet, provoquant un maximum de troubles mécaniques.

Pour l'instant, il semble qu'on ne puisse tirer qu'une conclusion pratique. A tort ou à raison, l'opération de Steinach jouit, dans le monde des hypertrophiés de la prostate, d'une incontestable réputation. A l'heure actuelle, beaucoup de prostatiques demandent à courir la chance sinon d'une guérison, au moins d'une amélioration importante de leurs symptômes par le moyen d'une opération dont la simplicité est extrême et dont la bénignité est d'autant plus absolue qu'elle peut et doit être faite sous anesthésie locale. La plupart des chirurgiens, et j'en suis, estiment qu'aujourd'hui, qu'ils peuvent difficilement s'opposer au désir de ces malades, et qu'ils n'ont pas le droit de leur affirmer a priori qu'ils ne pourront retirer aucune amélioration de cette petite intervention.

Mais, inversement, notre documentation est aujourd'hui suffisante pour nous permettre de dire très hautement qu'il est anti-scientifique et, disons le mot, malhonnête, de pousser un prostatique à cette opération en lui promettant, je ne dis pas 96 pour 100 de guérison, comme on peut lire dans des prostectus éhontés, mais même une amélioration.

La sagesse est en tous cas de n'accepter d'intervenir qu'après avoir mis en œuvre les moyens décongestionnants habituels, qui sont souvent, à eux seuls, capables de fournir des améliorations aussi impressionnantes que les meilleurs résultats donnés par l'opération de Steinach.

La technique de l'opération est des plus simples. Il est scandaleux que certains libellés, comme celui qu'a signalé Papin au dernier Congrès Français d'Urologie, portent que les chirurgiens français ne savent pas faire cette opération. Comme je ne pense pas qu'on puisse me discuter une certaine compétence en chirurgie testiculaire, je tiens au contraire à déclarer que l'allure mystérieuse dont certains entourent la méthode dont ils vivent (1) n'a rien de scientifique et qu'il est ridicule de demander à des chirurgiens de ménager la circulation capillaire, quand il s'agit tout bêtement de placer un fil non résorbable assurant l'occlusion définitive des cônes efférents à leur sortie du testicule. Car si la résorption de la sécrétion spermatique est le but à obtenir, c'est bien dans le testicule tout entier que doit se faire la résorption, et par l'ensemble des vaisseaux de la circulation testiculaire.

Voici donc, sans aucun mystère, comment se doit pratiquer une ligature inter-épididymo-testiculaire. L'opération comporte trois temps : 1° L'anesthésie locale du cordon et de la zone d'incision funiculaire ; 2° L'extériorisation du testicule et la ligature en bonne place ; 3° La reposition du testicule et le pansement post-opératoire.

A. L'anesthésie. — Elle n'est recommandable que sous forme d'anesthésie locale, bien qu'on puisse être amené, chez certains sujets particulièrement pusillanimes, à la pratiquer sous anesthésie générale. J'ai été ainsi conduit une fois à la pratiquer sous anesthésie générale au balsoforme. Il n'est pas douteux qu'on évite ainsi le temps le plus long de l'opération, qui est celui de l'anesthésie locale. Mais chez un prostatique âgé, chez lequel on sera souvent amené à pratiquer l'opération en raison d'un état général imparfait, il y a grand intérêt à éviter l'anesthésie générale.

L'analgésie locale doit être faite au moyen d'un analgésique aussi peu toxique que possible. Je reste fidèle à la novocaïne au Centième, et je m'oppose absolument à ce qu'on y adjoigne la moindre dose d'adrénaline, qui ne demande qu'à sphacéler la ligne d'incision, surtout lorsqu'elle mord sur le scrotum.

La nécessité de l'anesthésie locale du cordon impose de placer l'incision au niveau de celui-ci. Mais en dehors même de cette considération anesthésique, ce doit être maintenant une règle absolue de la chirurgie testiculaire que l'abord du testicule par une incision funiculaire et non pas par une incision à travers le scrotum, à la fois moins apte aux bonnes réunions et volontiers génératrice d'hématomes. L'incision doit être faite sur le trajet du cordon, sur le flanc de la racine de la verge. Ainsi son extrémité inférieure ne mord pas ou mord à peine sur le scrotum lui-même.

L'incision haute a un autre avantage, capital quand on opère sous anesthésie locale. L'application du produit nécessaire de désinfection cutanée à la surface du scrotum, que ce soit de l'éther, de l'alcool ou de la teinture d'iode, provoque une cuisson très vive dont il est difficile d'éviter l'impression cruelle à un malade à qui l'on a promis de l'opérer sans douleur. L'essence de goménol répandue sur le scrotum provoque une sensation de chaleur désagréable, mais facilement supportée. Il est malheureusement démontré qu'elle n'assure pas une désinfection absolue des tissus sur lesquels on l'applique. Réserver l'essence de goménol pour le scrotum et la verge, proches de la zone opératoire, et désinfecter celle-ci au moyen d'une application très localisée de teinture d'iode ne mordant pas sur le scrotum lui-même, telle est mon habituelle technique.

L'anesthésie doit porter à la fois sur les téguments et sur le cordon. Il ne faut pas commencer par l'anesthésie des téguments, parce que l'infiltration anesthésique de ceux-ci peut devenir très gênante et dissimuler plus ou moins complètement le cordon qu'il s'agit d'atteindre.

---

(1) Un malade prétend avoir dépensé cent mille francs à Clarens pour son traitement.

Commencer donc par saisir le cordon ; le pincer au droit de la verge entre le pouce et le médius de la main gauche, bien s'assurer qu'on soulève sur ses doigts-crochets la totalité du cordon, dont le canal déférent, facilement reconnaissable, constitue d'habitude l'élément le plus postérieur. Planter alors, après avoir prévenu le malade qu'il ne sentira pas d'autre piqûre, planter brusquement l'aiguille dans le cordon juste entre les doigts qui le soulèvent et de manière que l'aiguille s'enfonce jusqu'en arrière de lui. Commencer l'injection anesthésique dans l'espace situé en arrière du cordon, et continuer à pousser l'injection en ramenant l'aiguille vers la surface de manière à injecter environ 10 c. c. d'anesthésique de la profondeur à la surface. Ne pas sortir l'aiguille, mais ou moment où elle est ramenée à la peau, l'incliner parallèlement à celle-ci, d'abord en haut, puis en bas, de manière à infiltrer le tégument par sa face profonde, de 10 nouveaux c. c., sur une longueur de 6 centimètres environ : 3 au-dessus et 3 au-dessous de la piqûre. Eviter de pratiquer une injection réellement intra dermique, qui, indolore avec la cocaïne de jadis, est désagréable avec la novocaïne dont le pouvoir anesthésique est plus lent.

Ne pas sortir l'aiguille complètement, de manière à conserver par elle un repère précis de la zone anesthésiée. Sans cette précaution, il pourrait arriver fort bien que l'incision soit faite tout à l'heure à côté de la zone cutanée insensibilisée. Pendant que l'anesthésie va progressivement s'établir — et il ne faut pas compter l'avoir complète avant que 5 minutes se soient écoulées — la même opération va être refaite du côté opposé.

Il se doit de ne jamais commencer l'opération avant de s'être assuré que l'analgésie cutanée est bien complètement obtenue. J'ai l'habitude de m'en rendre compte en saisissant doucement avec une pince de Kocher la zone supposée insensibilisée. Si l'on peut pincer le centre puis les deux extrémités de la ligne d'incision sans que le malade sourcille, l'analgésie est bien complète. S'il a la moindre sensation désagréable au moment où l'on rapproche très doucement les deux mors de la pince, s'arrêter immédiatement. Attendre quelques minutes encore que l'analgésie soit mieux obtenue, mais il est plus rapide de faire avec la seringue armée d'une petite aiguille fine, une injection traçante intra-dermique qui, cette fois, sur des tissus déjà relativement anesthésiés, ne provoque pas de douleur.

Une pince de Kocher tendant les deux extrémités de la zone anesthésiée, l'incision est faite d'une pince à l'autre. Elle traverse une zone graisseuse imbibée d'œdème anesthésique, et doit s'arrêter à la zone celluleuse qui recouvre le cordon. Si l'anesthésie a été bien faite, le cordon est entouré d'une lame d'œdème anesthésique qui permet son isolement très facile à la sonde cannelée, aidée de l'index gauche qui s'assure que la sonde cannelée, qui travaille par la droite, soulève bien la totalité des éléments du cordon. Il est essentiel à ce moment de ne pas entrer dans la gaine de celui-ci. Non seulement on risquerait des infiltrations hémorragiques, mais en n'isolant pas la totalité du cordon, c'est-à-dire la totalité de ses nerfs, on risquerait de faire une opération imparfaitement insensible.

Car l'anesthésie du cordon, commencée de l'extérieur, doit être maintenant complétée si l'on veut être certain que le testicule sera parfaitement insensible. Une pince de Kocher glissant sous le cordon à la place de la sonde cannelée va aller chercher à gauche l'extrémité d'une petite compresse qui, ramenée de gauche à droite, va enlacer le cordon complètement dès qu'on aura pincé ses deux bouts juste en avant du cordon.

Ce temps fait, on est complètement maître de son anesthésie, car on peut désormais injecter dans la partie du cordon immédiatement située au-dessous de la compresse tout l'anesthésique nécessaire en étant certain qu'il sera injecté en bonne place. La compresse a l'avantage, non seulement d'éviter la diffusion inutile de l'anesthésique vers le haut, mais de marquer un repère au-dessus duquel il est capital d'éviter toute traction sur le cordon, car cette traction risque de retentir douloureusement sur une zone du cordon non insensibilisée.

Si l'isolement du cordon a été fait en bonne place, ce n'est maintenant qu'un jeu de dégager la celluleuse peri-testiculaire en quelques coups de sonde cannelée, puis au moyen du doigt dirigé vers le fond du scrotum. Le testicule sort, mi partie par la traction exercée sur le cordon qui le suspend, mi partie par pression de la main opposée qui relève le fond du scrotum.

B. Temps vagino-testiculo-épididymaire. — L'ensemble du contenu scrotal ainsi extériorisé est placé sur un champ dont les bords sont remontés au-dessus de la compresse qui fait ligature du cordon, de manière à toujours laisser celle-ci à la disposition de l'opérateur.

Il faut d'abord ouvrir la vaginale, ce qui est facile à condition de bien aborder le testicule par sa face antérieure. Aller doucement, pour ne pas risquer de blesser le testicule.

La séreuse vaginale ouverte sera retournée complètement, de manière à bien exposer son contenu. La zone des cônes efférents qu'il va s'agir de lier présente des dispositions assez variables suivant les sujets, selon que la tête épididymaire est soudée au testicule, disposition habituelle, ou qu'elle flotte en quelque sorte à distance de celle-ci, amarrée seulement à elle par un pédicule plus ou moins long qui est justement le pédicule efférentiel.

Dans le cas de tête flottante, la ligature des cônes efférents n'est qu'un jeu. Dans le cas beaucoup plus habituel de tête soudée ou presque, voici comment il faut opérer.

Il s'agit de ne pas oublier, car c'est ici capital, que les vaisseaux du testicule abordent celui-ci à un centimètre en moyenne en arrière de l'extrémité de la tête épididymaire. On pourrait donc les blesser si l'on méconnaissait leur proximité de la zone opératoire. Il est inutile de souligner que la blessure de l'artère spermatique, qui a toute chance d'être suivie d'atrophie testiculaire, donnerait un résultat complètement opposé au résultat cherché. C'est une faute opératoire à éviter à tout prix.

Pour cela, il suffit de se rappeler que les vaisseaux abordent le testicule en dedans de l'épididyme, et que la bonne voie d'abord est toute tracée, elle est à la face externe de l'épididyme, préparée en quelque sorte par le cul de sac sous-épididymaire.

Lorsque le cul de sac sous-épididymaire est bien formé, il suffit d'introduire la sonde cannelée dans le cul de sac et de la ramener à l'extrémité supérieure de celui-ci pour soulever sur le bout de la sonde cannelée la zone même qu'il s'agit de lier. Enfoncer en se dirigeant vers le haut, la sonde cannelée ressort en dedans de l'épididyme, d'autant plus loin du pédicule vasculaire spermatique qu'on aura pris soin de tirer le cordon d'un côté pendant qu'on dirigera la sonde cannelée de l'autre. Souvent le cul de sac sous épididymaire est rétréci par des adhérences que la sonde cannelée libère en général facilement. Souvent l'orifice d'entrée du cul de sac seul est rétréci par une lame vaginale assez résistante qu'il vaut mieux couper au bistouri avec précaution en évitant de remonter trop haut vers la tête épididymaire.

De toute façon, il faut faire en sorte de mener la libération sous-épididymaire jusqu'au contact du pédicule efférentiel, qu'il importe de ne pas blesser, car l'ouverture d'un seul cône efférent doit en principe entraîner une manière de fistule testiculaire qui s'opposerait à la réalisation de l'exclusion testiculaire totale visée. Il est donc prudent de ne pas agir au bistouri vers le haut du cul de sac sous-épididymaire.

Le fil non résorbable, soie ou fil de lin, sera serré au ras de la surface testiculaire, assez pour assurer l'occlusion des tubes, pas trop pour ne pas risquer de faire par lui une véritable section du pédicule qu'il s'agit de lier. On voit que l'opération ainsi décrite est on ne peut plus simple. Mais les choses peuvent devenir assez compliquées lorsqu'on rencontre une symphyse vaginale totale, comme cela m'est arrivé une fois. Avant de remettre le testicule en place, il reste deux choses à faire. Traiter d'abord la vaginale. Elle a été retournée pour l'opération. On peut, ou la laisser telle quelle, ou la fixer haut à la surface du cordon comme on le fait dans l'hydrocèle, ou la rabattre sur le testicule pour la reconstituer et la refermer en suturant ses deux lignes d'incision l'une à l'autre. Je ne saurais dire quelle est la conduite la meilleure. On a accusé jadis le retournement de la vaginale de troubler le fonctionnement testiculaire, et l'idéal serait sans doute de reconstituer la vaginale si l'on pouvait être certain que cette vaginale reconstituée ne sera pas l'origine d'une hydrocèle ultérieure.

Sectionner le canal déférent. Il est là sous la main dans le funicule. Sa section entre deux fils est l'affaire d'un instant. Elle a pour but de mettre le malade à l'abri des épididymites ultérieures. Ainsi, au cas où l'opération de Steinach n'aura pas donné de résultat sur l'hypertrophie prostatique, l'opération faite n'aura-t-elle pas du moins été complètement inutile. Cette ligature s'impose d'autant plus qu'on a signalé à plusieurs reprises des épididymites suivant immédiatement ou presque l'opération de Steinach. Pasteau a, en particulier, rapporté l'histoire d'un malade qui, ayant subi l'opération de Steinach à Clarens, présentait 9 mois plus tard une orchi-épididymite aigüe d'un côté, alors que de l'autre il gardait un épididyme induré et douloureux depuis l'opération.

C. Reposition du testicule. — Avant de remettre le testicule en place, il faut s'assurer avec le doigt que la loge testiculaire est bien libre au fond du scrotum. Si on laisse le testicule rentrer de lui-même sans le remettre bien en place, il arrive qu'il se fixe assez haut dans la cavité scrotale et qu'il ait quelque peine, par la suite, à en regagner le fond.

Bien entendu, on s'assurera qu'on rentre le testicule sans que son cordon soit tordu, ce qui pourrait entraîner bien des ennuis ultérieurs depuis l'infarctus rapide jusqu'à une atrophie lente, ou tout au moins des névralgies persistantes.

Aucune suture profonde n'est habituellement utile si tout s'est passé comme il convenait par décollement de la tunique celluleuse quasiment exsangue. Au niveau de la zone d'incision cutanée, on ne coupe habituellement qu'une petite artère dont on a lié les deux bouts dès le début. Faire la suture cutanée avec une aiguille courbe, de manière à prendre dans le fil le plus possible du tissu cellulo-graisseux placé à la face profonde de la peau. Cinq fils de lin suffisent en général à une parfaite fermeture.

J'ai l'habitude de ne pas drainer, ni par un drain, ni par un faisceau de crins de Florence. On peut à la rigueur placer un de ceux-ci, mais le drain est toujours inutile, car si par hasard il se produit un hématome, il ne faut pas compter sur le drain pour l'évacuer, car l'hématome se produit en infiltrant les espaces celluleux qu'il transforme en une sorte de gelée que n'importe quel procédé est bien incapable d'évacuer.

Mais il ne faut à aucun prix qu'il y ait d'hématome. J'ai vu il y a peu de temps un malade chez qui un hématome avait suivi une opération de Steinach. Deux mois après l'opération son cordon formait encore une grosse masse dure adhérente à une cicatrice fistuleuse, et la sensibilité locale était telle que le malade me suppliait de lui enlever son testicule. Il a fallu plus d'un mois encore pour que les névralgies s'atténuent. Elles ont fini par disparaître, à mesure que le cordon a retrouvé sa souplesse.

Or, il est un moyen bien simple d'éviter les hématomes dans toute opération intra-scrotale, cet hématome qui était jadis si fréquent entre certaines mains qu'un chirurgien aussi spécialisé en la matière qu'était Reclus avait l'habitude de dire à ses malades à la fin de l'opération qu'ils n'aient pas à s'inquiéter s'ils voyaient leur verge noircir dans les 24 heures. Et je sais pertinemment que l'hématome reste entre trop de mains une complication relativement fréquente des opérations intra-scrotales.

Il importe naturellement de n'avoir pas laissé, dans la profondeur, d'artère non hémostasiée, en se rappelant qu'il suffit pour faire un hématome de suintements souvent bien minimes. Puis il faut employer le vrai traitement préventif de l'hématome, c'est-à-dire, un pansement compressif post-opératoire. Ce pansement-là, c'est un spica, non pas un spica unilatéral, qui protège tout sauf la zone opératoire, mais un spica bilatéral, bien solidarisé d'un côté à l'autre sous la verge, sous le scrotum et jusqu'en avant de l'anus.

Je laisse le spica 48 heures. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer une hémostase complète et définitive. Le spica enlevé, le malade peut rester sans autre pansement que le petit bourdonnet que mon Maître Reclus m'a appris à lier à la surface des incisions pratiquées sur cette région au moyen des deux fils extrêmes et du fil médian qui viennent de servir à la suture cutanée.

Ainsi pratiquée, et bien entendu, des deux côtés successivement, l'opération de Steinach est absolument indolore et parfaitement anodine. On conçoit qu'elle puisse tenter les prostatiques que la perspective d'une prostatectomie effraiera toujours un peu. Mais il ne faudrait pas qu'on se figure que ceux d'entre nous qui acceptent aujourd'hui de se plier au désir des malades amateurs d'opération de Steinach aient rien perdu de la belle confiance qu'ils mettent depuis si longtemps dans la prostatectomie sus pubienne. Celle-ci reste encore la seule manière de guérir certainement l'hypertrophie prostatique. Pratiquée sans tamponnement, elle ne mérite pas la réputation de cruauté qu'on lui a faite. Réservée à des malades bien étudiés et bien préparés, elle leur fait courir un risque vraiment minime. Elle reste une opération merveilleuse dont on saluerait aujourd'hui l'apparition avec des grands cris d'enthousiasme si nous en étions encore réduits, pour traiter les prostatiques, à l'opération de Steinach.

Professeur Maurice CHEVASSU.

L'ORIENTATION MÉDICALE

Autour d'une discussion à la Société de Chirurgie de Paris

Les Perforations utérines au cours du curettage

par Mlle le Dr Simonne LAURENT,
ancien Chef de Clinique gynécologique
à la Faculté de Médecine de Paris

Il y a peu de jours encore j'étonnais profondément un de mes confrères en lui disant qu'un curettage de l'utérus ne devrait se pratiquer qu'en clinique ou à l'hôpital. Il insista : « Un curettage c'est si peu de chose ! »

En dehors des considérations d'ordre moral sur lesquelles je n'ai pas à insister ici, ma conviction est basée sur ce fait d'ordre pratique qu'un curettage peut réserver, entre les mains les plus expertes, avec une technique impeccable, dans les cas en apparence les plus bénins, les surprises les plus graves, parfois dramatiques, et parmi toutes une des plus redoutables : celle d'une perforation.

Aussi rare que puisse être cet accident, son éventualité, parfois imprévisible, suffit pour faire du curettage utérin un acte chirurgical complet, et pour imposer à qui prend en main la curette de n'oublier jamais la responsabilité qui lui incombe.

Plus persuasifs que tous les plaidoyers, je viens offrir à votre méditation des faits, des faits cliniques choisis parmi les plus caractéristiques qui furent apportés en nombre impressionnant à la Société de Chirurgie, où, tout récemment, cette question des perforations utérines au cours des curettages fut à l'ordre du jour, et l'occasion d'un long et passionné débat.

⁂

OBSERVATION H. — S'étant trouvé en présence d'une perforation utérine survenue au cours d'un curettage après avortement, H. trouve dans le vagin une anse intestinale. Laparotomie. La curette et la pince malheureusement conduites avaient provoqué les lésions suivantes : l'intestin grêle arraché du cœcum, pend dans le vagin et donne issue aux matières, il est, en outre, désinséré du mésentère sur une longueur de 40 centimètres environ. *Guérison.*

OBSERVATION S. — Uune jeune femme, après un retard de règles de quelques semaines, se met à perdre un peu de sang. Un médecin conseille un curettage, qui est fait à domicile sous anesthésie générale. L'évacuation du contenu utérin ne se faisant pas comme il s'y attendait, l'opérateur insiste, éprouve enfin au bout de sa curette une sensation mollasse et s'efforce d'attirer au col ces débris récalcitrants. Il s'arme d'une pince de Museux et ramène avec du sang une lanière d'aspect étrange, qui l'inquiète. S. est appelé d'urgence, et constate un fragment de paroi intestinale qui pend à la vulve. Laparotomie. Sur la face postérieure de l'utérus existe une large brêche de 5 à 6 centimètres à bord déchiqueté, saignant beaucoup. Hystérectomie Subtotale. La paroi antérieure du gros intestin apparaît arrachée, dilacérée sur plus de 30 centimètres, depuis le sommet de l'anse sigmoïde jusqu'au bas de l'ampoule rectale. *Guérison.*

OBSERVATION V. — Curettage fait à domicile par un médecin. Une anse grêle avait été attirée dans le vagin et, prise pour le cordon, avait été liée et sectionnée. C'est seulement après la section de cette anse que l'opérateur s'était aperçu de son erreur. Laparotomie. Sang et placenta (de 3 mois) dans la cavité péritonéale. Les membranes sont engagées dans la perforation. La perforation siège sur le milieu du fond utérin : le méso colon pelvien porte une large déchirure, l'iléon est arraché au ras de son implatation cœcale et attiré à travers la perforation dans l'utérus, le mésentère est déchiré au ras de son implatation au grêle, il y a 50 centimètres d'iléon dépouillé de mésentère, attiré dans l'utérus. *Mort.*

OBSERVATION H. — Une femme est curettée à l'hôpital pour hémorragie, après avoir subi en ville de multiples tentatives d'avortement. Le curettage ramène des débris placentaires, puis tout à coup, une anse intestinale apparaît au col. Laparotomie. Un peu de sang dans le ventre, l'utérus présente près de la corne gauche une perforation à travers laquelle une anse grêle désinsérée sur 10 centimètres de son mésentère et une corne mésentérique s'engagent, deux autres perforations plus petites siègent sur la face antérieure. *Guérison.*

OBSERVATION B. — Une jeune femme est curettée. La curette a ramené des débris d'odeur et d'aspect fœcaloïde. B. est appelé. Laparotomie. Quatre perforations du grêle, une importante déchirure du colon sigmoïde arraché sur une grande étendue. *Mort.*

OBSERVATION G. — Une jeune femme subit un curettage pour rétention placentaire. Elle est envoyée le lendemain à l'hôpital en pleine péritonite. Laparotomie. Grosse quantité de sang. Enorme brêche de la paroi antérieure du corps et de l'isthme utérin, le fond vésical a été arraché, la cavité de la vessie est béante, remplie de caillots. Le fœtus de 2 mois 1/2 est retrouvé dans les caillots. *Mort.*

⁂

Six observations, six drames horrifiques, trois morts. Six femmes, pour la plupart jeunes, mères de famille, en bonne santé. Un incident dans leur vie : elles se sont fait avorter clandestinement, l'utérus garde un débris probable, il saigne, il est infecté. Il semble qu'un curettage soit nécessaire pour remettre tout en état. Alors, c'est le drame souvent à domicile, très simple, très court. La femme est endormie, la curette gratte, perfore, gratte encore. L'intestin est arraché, le méso désinséré, la vessie ouverte, le rectum effondré. En quelques minutes, les dégâts sont énormes et ces femmes entrent dans le cadre des plus grandes traumatisées que l'on puisse concevoir. L'opérateur n'a rien vu, rien senti, rien compris, ou si tard !

Faits incroyables, six fois possibles, mais combien d'autres fois encore, si l'on veut se rappeler les cas semblables signalés dans la littérature, et soupçonner ceux restés dans l'ombre, inconnus, méconnus même de leur auteur ! ! Tous ces délabrements qui dépassent l'imagination, de si nombreuses fois répétées, ont été possibles par le jeu simplement d'une curette maladroitement maniée. Incompétence absolue, brutalité incroyable, direz-vous. Soit. Mais plus encore, danger de cet instrument, si couramment, si fréquemment employé : la curette. Et c'est cela qu'il faut retenir, à cela qu'il faut toujours songer, car aucun ne peut prétendre, malgré sa prudence, son expérience, qu'il ne perforera pas un jour l'utérus qu'il curette.

Voici d'autres exemples :

⁂

OBSERVATION B. — Malade entrée à l'hôpital, elle a fait un avortement après 2 mois de grossesse. Elle présente des métrorragies, de la fièvre, un état général assez bon. La dilatation du col est complétée aux bougies d'Hégard. Le curettage fini, l'eau de lavage passe dans l'abdomen ! Laparotomie : sur le fond de l'utérus il y a une brêche utérine déchiquetée, l'utérus est très infecté. *Guérison.*

OBSERVATION D. — Curettage pour métrite pratiqué par un excellent chirurgien. La malade va bien 48 heures. Puis, brusquement, elle présente des accidents septicémiques suraigus. Laparotomie. On trouve un infarctus tubo-utérin typique et une perforation sous-péritonéale de l'isthme avec cellulite de la base du ligament large. *Mort.*

OBSERVATION C. — Jeune femme amenée le soir à l'hôpital. Elle a subi chez elle un curettage pour rétention placentaire. Etat satisfaisant : ventre souple, aucune douleur, température et pouls normaux. Aucun vomissement. On doute du diagnostic de perforation. Le chirurgien de garde conseille l'expectative. Le lendemain, changement total : état très alarmant. Laparotomie. Abdomen rempli de sérosités louches, fétides, dans lesquelles le fœtus baigne. Le colon sigmoïde plonge dans la cavité utérine par une perforation de la largeur d'une pièce de 2 francs. Il est dépéritonisé sur 10 centimètres au moins, perforé. *Mort.*

OBSERVATION D. — Une malade subit chez elle un curettage après avortement. Elle n'a présenté, par la suite, aucun incident sérieux, néanmoins elle a éprouvé à plusieurs reprises de vives douleurs abdominales avec ballonnement en même temps qu'elle maigrissait ; mais elle reprend une vie assez active. C'est tout à coup, quatre mois après le curettage, que sont survenus les phénomènes alarmants pour lesquels D. a été appelé. Vomissements poracés, ventre ballonné, sensible à la palpation, teint plombé, pouls filant, température 38° 9, la malade ne rend ni gaz, ni matières depuis la veille. Laparotomie : gros utérus coiffé d'une anse grêle dilatée, qui lui est comme intimement fixée. Le tout forme une masse pelvienne adhérente de toute part. La cavité du corps utérin est en communication avec l'anse grêle adhérente. L'examen de la pièce opératoire montre la perforation, en outre, il reste dans l'utérus un volumineux débris placentaire putride adhérant fortement à la muqueuse. *Mort.*

OBSERVATION Q. — Q. fait un curettage pour métrite. Dilatation du col ; il introduit doucement une bougie d'Hégard. Elle disparaît jusqu'à la palette. Laparotomie. Perforation au niveau de l'isthme. *Guérison.*

OBSERVATION B. — Pour des métrorragies rebelles à tout traitement, une femme doit être curettée. A l'examen hospitalier le col est normal, l'utérus gros, les annexes gauches perceptibles, non douloureuses. On décide de faire un curettage explorateur. Le col est étroit, l'hystéromètre s'engage sur 12 centimètres sans rencontrer aucune résistance. Il a, de toute évidence, perforé l'utérus. Laparotomie. Hématosalphinx gauche, un peu de sang noir dans le Douglas, perforation ponctiforme sur le versant antérieur du fond utérin. *Guérison.*

OBSERVATION B. — Curettage indiqué pour métrorragies répetées. B. explore la cavité avec l'hystéromètre. Il remarque qu'il a franchi difficilement l'isthme. Il pose une laminaire qui est parfaitement supportée. Dans la nuit, toutefois, quelques douleurs rectales assez vives. Le lendemain, avant de pratiquer le curettage, il passe une bougie d'Hegard sans effort, mais, à sa stupéfaction, elle s'enfonce tout entière. Laparotomie. Perforation sur la face postérieure de l'utérus. *Guérison.*

OBSERVATION A. — A. faisant un curettage pour métrite banale, sent tout à coup la curette filer et s'engager à une profondeur inusitée. Le curettage avait été fait avec toute la douceur désirable. Laparotomie. L'examen de la pièce opératoire révèle au niveau du fond de l'utérus sur l'étendue d'une pièce de 1 franc environ, l'absence congénitale totale de la paroi musculaire : le péritoine est appliqué directement sur la muqueuse utérine. *Guérison.*

OBSERVATION H. — A l'hôpital, un interne croyant avoir perforé l'utérus, appelle le chirurgien de garde : syndrome de péritonite. Laparotomie : il n'y a pas eu de perforation, mais une péritonite d'origine annexielle.

⁂

Ainsi le curettage apparaît comme une opération chirurgicale délicate et dangereuse au cours de laquelle, à tous les stades de l'acte opératoire, la perforation peut survenir. Dans la majorité des cas, il faut redouter la friabilité, la mollesse des parois d'un utérus infecté, à travers lequel la curette, la bougie, l'hystéromètre, passent sans effort. Là, c'est la résistance d'un isthme qui se fissure sous la pression d'un hystéromètre, d'une bougie d'Hégar, et qui ouvre le chemin aux fausses routes où va s'engager la laminaire ou la curette. Là, enfin, c'est une malformation congénitale, ou une lésion antérieure de la paroi utérine qui permet, à travers une mince lamelle, de filer dans l'abdomen.

Et c'est la perforation utérine avec toutes ses menaces : hémorragie, infarctus tubo-utérin, péritonite, cellulite, escarre à chute tardive, lésions viscérales de voisinage. Perforation avec ses phases de calme trompeur, son diagnostic difficile, son pronostic très grave et ses indications opératoires délicates à poser.

Cependant, journellement, un peu partout, souvent à domicile, des curettages sont pratiqués. Il y a certainement abus, mais, instruit par les faits, par excès de prudence, il ne faudrait surtout pas tomber dans l'extrême contraire, fertile en aussi grands dangers : pratiquer l'abstention systématique.

S'il y avait abstention à prêcher, ce serait bien plutôt celle des manœuvres clandestines d'avortements qui éviterait bien des drames et des curettages malheureux. Mais ceci appartient à un autre et vaste problème.

Le curettage garde ses indications précises, voire impérieuses. La muqueuse utérine qui a besoin d'être curettée doit l'être, et parfaitement. Il ne faut pas qu'un curettage, par crainte de ses éventuelles complications, soit différé ou escamoté. Aucune autre manœuvre ne saurait accomplir même œuvre thérapeutique. Mais il doit être pratiqué chirurgicalement, et c'est à mon avis, médecins, mes confrères, la leçon première qu'il faut tirer des faits.

Il faut laisser à la chirurgie ce qui est à la chirurgie, et chaque fois qu'il est possible, le curettage au chirurgien, qui, pour le grand bien des malades, saura mieux que quiconque mener à bien sa tâche, éviter, prévoir ou réparer, le cas échéant, une des plus graves complications du curettage : la perforation utérine.

Dr Simone LAURENT.

NOTRE CONTE

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Sur la Route de la Vie

par BINET-VALMER

ELLE était de fort méchante humeur, cette petite femme à la voix criarde. A chaque instant, elle fronçait les sourcils en regardant le maître d'hôtel, comme pour le rappeler à l'ordre. Le service n'était pourtant point compliqué. En face d'elle était assis son mari ; à côté d'elle, sa sœur aînée.

Dîner de famille, qu'interrompait souvent le timbre sourd du téléphone posé sur la table. Alors, dépliant d'un geste brusque son bras un peu court, son bras nu un peu maigre, Mme Lermont d'Entreville saisissait de sa main aux ongles fardés, mais à la forme assez commune, l'appareil qu'elle maniait avec une violence contenue. Puis, son expression s'adoucissait, un aimable sourire lui rendait sa jeunesse (vingt-cinq, vingt-six ans à peine), les traits se serraient, se recomposaient, les paupières en battant rendaient mouvante l'ombre de leurs longs cils sur la peau blonde des joues qui n'étaient pas trop peintes :

— Mais oui !... Que vous êtes gentille !... J'irai près de vous, ne fût-ce qu'un instant... Le grand homme se porte à merveille... — Et de nouveau : — Vous êtes gentille !

Elle posait le récepteur, haussait les épaules, jetait à son mari le nom de l'amie qui l'avait invitée, et elle recommençait de bouder et de vieillir.

Prudent, silencieux, Philippe Lermont penchait vers son assiette ce visage qui a plus de force que de beauté, plus de vigueur que de charme.

Un lourd garçon fait pour porter des fardeaux et que l'on sentait tout enveloppé, entravé, ligoté par une timidité presque enfantine.

Lui aussi était blond, mais ses cheveux rejetés en arrière, comme le voulait la mode, n'avaient pas la couleur ardente des boucles bien coiffées, indéfrisables, de son épouse. Si jeune qu'elle pût paraître à l'instant de ses amabilités téléphoniques, il était encore plus jeune (vingt-quatre ans) que celle qui disait de lui : « Le grand homme ! » Auteur dramatique inconnu l'an dernier, notoire, presque célèbre depuis trois mois que l'on jouait avec un succès croissant sa première pièce, il avait échappé jusqu'à présent au cabotinage, il était simple et doux, craintif, effrayé.

— C'est pour toi, Philippe ! annonça la petite femme à la voix désagréable, en lui tendant le téléphone.

Il répondit très vite :

— Je suis sorti.

Soudain, il se fâcha :

— Je t'en prie, Julia, réponds que je suis sorti !

Et, tandis qu'elle lui obéissait en haussant plus haut les épaules, il se tourna vers sa belle-sœur:

— C'est un instrument de torture !

— Ah ! certes ! répondit Liliane d'Entreville.

Elle ne ressemblait en aucune façon à Mme Lermont. Elle était grande, brune, le teint mat, la tête petite, la front classique, encadré par des bandeaux, la bouche un peu charnue.

Vraiment, une très grande beauté ! Aucune agitation, une sorte de dignité nonchalante. Elle portait une toilette de ville qui montrait l'élégance d'un buste aux larges épaules, à la poitrine bien formée, poitrine de femme et non pas de jeune fille. D'ailleurs, il y avait, dans toute son apparence, un attrait féminin. Mlle d'Entreville avait trente-trois ans.

— Mais oui, disait Mme Lermont, au téléphone : Mais oui, cher monsieur, je lui ferai votre commission. Il a été retenu au théâtre, il en sera désolé. C'est entendu, venez demain à onze heures. S'il a un engagement, c'est moi qui vous recevrai. Oh ! une collaboratrice bien humble... Vous êtes gentil.

Et, trois fois, elle répéta :

— Vous êtes gentil, trop gentil, très, très gentil !

Elle raccrocha l'appareil, et, d'un ton furieux :

— C'est l'agent pour le cinéma en Amérique ! Je te préviens, Philippe, que si tu continues ainsi, je ne m'occuperai plus de tes affaires... Tu peux te moquer, Liliane ! Si je n'étais pas là...

— Je ne me moque pas, ma petite Julia, je t'admire. Tu as un don d'assimilation prodigieux.

L'accent de Mlle d'Entreville donnait à ce compliment la valeur d'un sarcasme. Mme Lermont ne s'y trompa point. Le maître d'hôtel en pâtit :

— Je vous ai dit cent fois, Louis...

Qu'avait donc oublié le malheureux serviteur ? Il tourna le dos à sa maîtresse et grimaça de colère.

— M'accompagnes-tu ce soir, Philippe, oui ou non ? demanda la petite femme irascible.

Il baissa davantage la tête :

— Tu vois bien que je ne suis pas habillé.

— Il ne te faut pas une heure pour te mettre en habit.

— Je suis fatigué, tu m'excuseras... Chaque fois que je vais chez ces gens-là, je commets un impair. Puisque tu penses qu'ils peuvent nous être utiles, il vaut mieux que tu y ailles seule. Tu as l'instinct de la diplomatie.

Malheureusement, il conclut :

— Je tiendrai compagnie à Liliane.

Aussitôt, Mme Lermont répliqua :

— Si tu crois qu'elle en sera flattée !... — Et le domestique étant sorti : — Tu oublies ce qu'elle pensait de ton talent, avant ton succès !

— Il ne s'agit pas de mon talent, Julia ! Nous ne parlerons pas de littérature, cela me reposera.

— J'irai me coucher de bonne heure, dit Mlle d'Entreville, le voyage m'a fatiguée.

Elle regardait de haut cette scène conjugale, elle redressait la taille, elle se cambrait, elle appuyait une main sur ses reins :

— Ne restez pas pour moi, Philippe, accompagnez votre femme.

— Non, non, fit Julia, je ne veux pas de lui ! Il a raison. La dernière fois que nous avons été chez ces gens-là, dont nous avons besoin, je le répète, il a oublié leur origine étrangère et a fait une tirade contre le monde cosmopolite, une tirade ridicule !

— C'est ce que je disais, mon amie.

Et il se leva sans attendre qu'elle en donnât le signal.

Philippe Lermont était grand, mais pas très bien pris dans sa taille, la démarche hésitante, et toujours paraissait l'envelopper une atmosphère trop sensible, née de cette timidité maladive qui le privait d'élégance et faisait s'écrier ceux qui lui étaient présentés : « Comment, c'est lui ! » Ce soir-là, il avait l'air encore plus emprunté, plus gêné d'être soi.

Devant la porte qu'il n'osa pas franchir le premier, il attendait que sa femme et sa belle-sœur voulussent bien sortir de la salle à manger pour gagner le fumoir où le café venait d'être servi par le maître d'hôtel offensé.

Mlle d'Entreville n'eut pas de tels scrupules. Elle franchit le seuil la première. N'était-elle pas l'invitée et l'aînée ? Bien qu'elle tînt encore la main appuyée sur ses reins comme si elle était lasse ou souffrait, elle avait dans sa démarche tant de souplesse et de dignité, il y paraissait une telle certitude de mériter l'admiration, que la frémissante Julia, malgré ses bras nus, sa robe amplement décolletée, la fraîcheur de sa peau rousse, la couleur de ses cheveux et l'art de son coiffeur, ressentit cette humiliation dont toute son enfance et son adolescence avaient été les victimes.

Peu s'en fallut qu'elle ne bousculât sa sœur :

— Un morceau de sucre, Liliane ? Je ne me rappelle plus.

Le mensonge se fardait de vraisemblance. Depuis deux ans, Liliane d'Entreville n'avait pas quitté le manoir savoyard où leur mère, M^{me} d'Entreville, achevait, à demi paralysée, une existence dont les débuts avaient été pleins de promesses.

— Trois morceaux, ma petite ! — Puis, posant tendrement le bout des doigts sur l'épaule de son beau-frère : — J'aime beaucoup votre appartement, Philippe, et surtout votre cabinet de travail et ce fumoir.

Le gros garçon parut effaré :

— Julia n'est pas de votre avis. Elle aurait souhaité que ce fût plus moderne, mais, que voulez-vous ? J'ai employé de vieux meubles que j'avais. Ce sont des choses qui me rappellent des choses...

Il se laissa tomber dans un large fauteuil dont le siège et le dossier étaient habillés de l'une de ces tapisseries pour lesquelles se sont fatigués les yeux de nos grand'mères.

— Tu le retrouves, Liliane ?

— Mais oui, petite sœur ! Et je suis contente qu'il soit resté tel qu'il était.

— Tant mieux, tant mieux ! Tu vois que j'avais raison quand nous nous sommes fiancés.

— Tu avais raison, répondit simplement M^{lle} d'Entreville en s'asseyant, elle aussi, dans l'un des fauteuils vénérables.

— Ne parlons pas du passé, dit Philippe Lermont, j'étais un gosse, et Liliane me traitait comme un enfant.

— Dame ! vous étiez à peine majeur.

— Il ne l'était pas, répliqua Julia. Nous nous sommes mariés le lendemain du jour où il le fut.

— C'est pourtant vrai, avoua Philippe Lermont, et tâchant d'être gracieux : Ni l'un ni l'autre nous ne regrettons cette folie, n'est-il pas vrai, Julinette ?

— Voici ton infusion, répondit-elle. Puisque tu ne m'accompagnes pas, tu n'auras pas de café. Il faut que tu travailles demain matin. Envoie-le se coucher avant onze heures, Liliane ! Moi, je vais m'habiller.

— T'habiller ? dit Philippe. Ta robe est charmante.

— Tu veux que j'aille avec cette robe-là chez ces gens-là ? Es-tu fou ?

— Tu as peut-être raison. Moi, je ne sais pas.

Il tendait vers elle une grosse main amicale, mais la petite femme lui donna sur la bouche un baiser ostentatoire, puis, contente d'avoir prouvé ainsi ses droits de propriété, elle sortit du fumoir avec un rire aussi désagréable que l'était sa voix.

Le silence qui suivit cette sortie étant gênant, Philippe murmura sur un ton qu'il voulait convaincu :

— Elle est gentille !

— Elle n'a pas changé, dit Liliane. Donnez-moi une cigarette.

— Où ai-je la tête ? s'écria Philippe. Vous savez qu'elle me défend de fumer, mais j'ai ma cachette. Vous ne me trahirez pas ?

S'approchant de la bibliothèque, il déplaça deux volumes et furtivement saisit un coffret.

— Voilà, fit-il, vous ne direz pas que je vous l'ai donnée. Avez-vous un briquet ?

Liliane lui sourit, sourire un peu narquois, un peu méprisant :

— Quel gosse !

Elle tenait entre ses longs doigts la cigarette et le briquet, elle regardait le gros garçon, elle ajouta :

— Je ne l'allumerai pas avant qu'elle soit partie. Je ne veux pas que vous soyez puni.

Il ne se fâcha pas :

— Ça, c'est gentil, dit-il plaisamment. Tout à l'heure, on fumera tous les deux. — Et regardant sa montre : — Dans dix minutes !... Voulez-vous un verre de liqueur ? Chartreuse ou Bénédictine ?

— Les liqueurs ne vous sont pas défendues ? demanda-t-elle. Nous pourrions attendre que Julia soit partie.

— C'est une idée. Nous emporterons le plateau dans mon cabinet de travail...

— Dans votre cabinet de travail ? Pourquoi ?

— On y est mieux. Il y a un divan, et puis, je m'y trouve encore plus chez moi qu'ici.

— Parfait ! Attendons.

De nouveau, elle cambra la taille ; de nouveau, elle appuya la main sur ses reins.

— Vous êtes fatiguée ? lui demanda son beau-frère.

— Un peu. Je m'étendrai sur votre divan.

— Si vous voulez aller vous coucher ? Ne vous gênez pas pour moi.

— C'est vous que je ne voudrais pas gêner. Si vous avez mieux à faire que de me tenir compagnie...

— Mieux à faire ? Que voulez-vous que je fasse ?

Mais elle se mit à rire, sans bruit. Elle était aussi silencieuse, aussi harmonieuse que sa sœur était discordante :

— Vous pourriez sortir de votre côté.

— De mon côté ?

— Quand elle sera partie.

— Où irais-je ?

— Au théâtre, rendre visite à vos interprètes. J'ai vu leurs photographies dans les journaux, plusieurs sont très jolies, et l'une d'elle est ravissante.

— N'est-ce pas qu'elle est ravissante ?

— Vous voyez bien.

— Oh ! comme vous vous trompez !

— Vous ne trompez pas Julia ?

— Mais, Liliane, vous êtes terrible ! Je ne vous reconnais plus. Autrefois...

— Eh bien ?

— J'avais très peur de vous. Je vous vois encore descendant le grand escalier du « palace ».

— Ce n'était pas un grand escalier, Philippe, et ce n'était pas un « palace ». Vous n'y êtes jamais retourné ? C'est à peine un hôtel de premier ordre, avec des faux marbres dans le vestibule, et le tapis de l'escalier est usé à chaque marche.

— Je n'ai pas voulu le revoir. Julia voulait faire un pélerinage là-bas, j'ai refusé.

— Vous avez refusé quelque chose à ma petite sœur ?

— Je lui ai persuadé qu'il valait mieux garder nos beaux souvenirs, sans les contrôler, afin que notre amour pût les enrichir. Je ne me trompais pas puisque le tapis est usé. Seulement, je ne me doutais point...

— Vous ne vous doutiez point ?

— Cela n'a aucune importance... Enfin, je ne me doutais pas que ce serait vous qui les enrichiriez !

— Je ne les enrichis pas, je les précise et les diminue. Mais je vous ai interrompu, vous étiez sur le point de me décrire quand je descendais...

— Moquez-vous ! Je n'ai qu'à fermer les yeux pour vous revoir. Derrière vous, M^me^ d'Entreville, s'appuyant sur deux cannes, avait cette grande allure...

— Qu'elle a toujours, Philippe, même à présent qu'elle ne quitte pas son fauteuil. C'est elle qui m'a envoyée auprès de vous. Elle ne comprend pas que vous la négligiez au point de n'être pas revenus en Savoie depuis deux ans.

— Nous en avons formé vingt fois le projet, mon amie. Quand on mène notre vie, on ne s'appartient pas. Et puis, il y a avait eu cette querelle, dont vous êtes un peu responsable. Pendant notre dernier séjour, vous avez continué de traiter votre sœur et moi-même... Enfin, c'est de l'histoire ancienne.

— Si vous saviez comme j'ai envie de fumer, Philippe ! Les dix minutes sont-elles passées ?

— Julia est toujours en retard. C'est la faute de sa femme de chambre. Elle a beaucoup de peine à en garder une qui lui convienne. Ce n'est pas qu'elle ait mauvais caractère, mais elle est très nerveuse. Le jour de ma répétition générale, elle croyait que je serais sifflé. Nous avons traversé des heures épouvantables.

— Je m'en doute.

— Avouez que si vous aviez été là, vous auriez cru aussi que je serais sifflé ? Oh ! si, et je vous comprends. Quand vous descendiez l'escalier en précédant votre mère, vous ne me regardiez même pas.

— Vous étiez un enfant.

— Et vous étiez mademoiselle d'Entreville, et tous les hommes vous contemplaient, vous adulaient... Je m'en souviens. Vous les dédaigniez. Vous étiez comme une souveraine...

— Voulez-vous vous taire ! Ai-je donc tellement vieilli ?

— Vous pêchez pour un compliment, comme disent les Anglais. Laissez-moi fermer les yeux et me rappeler.. Tenez ! Il y a deux ans, lors de notre dernier séjour en Savoie, je ne pouvais pas me rappeler... J'étais offensé par vos mépris. Ah ! que vous avez été insupportable ! J'étais encore pour vous le fils d'un avoué de province, vous n'admettiez pas que votre sœur m'eût épousé parce que je possédais quelques sous, et vous faisiez la collection de tous les ridicules qui ne me font pas défaut.

— Chut ! Si Julia vous entendait. Ecoutez, on a marché derrière la porte.

La porte s'ouvrit en coup de vent, et, sur le seuil, M^me^ Lermont d'Entreville parut dans tous les atours qui rendaient cette extravagante petite femme pareille à une perruche échappée de la volière. Quoiqu'elle fût nue plus qu'à demi, le regard était attiré par son plumage, il se réjouissait de l'art du coiffeur et de l'art du couturier, il oubliait celle qui en avait profité. L'ensemble était séduisant, la dame ne séduisait personne, malgré qu'elle en eût.

— Je suis en retard ! fit-elle, criarde. Soyez sages ! Au revoir ! Au revoir !

La voilà partie, les voici seuls.

— Allons chez vous, Philippe, dit Liliane en allumant sa cigarette. Je suis lasse, je m'étendrai sur votre divan, et vous me raconterez.

— J'emporte le plateau, répondit Philippe. Quant aux cigarettes, j'en ai une autre provision là-bas. Permettez que je vous précède.

— Dois-je éteindre les lampes ?

— Comme il vous plaira, mais cela vaut mieux.

Il marchait d'un pas plus léger. Elle le suivait d'un pas joyeux, elle oubliait sa lassitude. Il leur semblait avoir l'âme en vacances, tant il est vrai que la tyrannie procure les meilleurs plaisirs.

— Installez-vous, Liliane, arrangez les coussins. Laissez-moi poser sur vos pieds cette fourrure. Je vous ai déjà soignée ainsi quand vous souffrîtes de cette entorse. Vous en souvenez-vous?

— Vous étiez le plus affectueux des gardes-malades.

— Un enfant.

— Vous aviez vingt ans, vous aviez l'étrange goût...

Elle s'arrêta. Il lui offrit un verre de Chartreuse, et lui-même ayant bu un grand verre de fine Champagne et ayant audacieusement allumé une cigarette, reprit, achevant la phrase :

— D'être amoureux de Cendrillon ?

— Je n'ai pas dit cela, mais vous adoriez Julia.

— Etes-vous bien ainsi ?... Ah ! si l'on m'avait dit, il y a... Ne comptons pas les trop courtes années... Si l'on m'avait dit que vous consentiriez...

— Je ne consens à rien. Asseyez-vous là-bas. Parlez-moi de votre pièce, de son triomphe. Racontez-moi vos projets.

— Vous descendiez sur les marches de l'escalier, vous étiez éblouissante de beauté. Et moi, pauvre gosse, je n'avais qu'un désir...

— Philippe, vous imaginez !...

— Je n'imagine pas. Je n'avais pas le désir auquel vous songez. Je ne désirais que m'approcher de vous qui m'éblouissiez. Alors, j'ai aimé, mais oui, j'ai voulu aimer, ne pouvant m'élever jusqu'à vous.. J'ai épousé votre sœur.

— Comme vous êtes drôle ! Faites de cela une comédie, mais ne m'en parlez plus.

— Peut-être en ferai-je une comédie, et nul n'en verra la tristesse, Liliane. J'en ai trouvé le titre : *« Sur la route de la vie »*. J'avais vingt ans, vous étiez une grande jeune fille, une femme dont chacun disait qu'elle avait refusé, par orgueil de sa beauté et de son nom, les plus belles alliances. Je suis un timide, Liliane, mais je suis un artiste qui aurait donné sa vie, qui a donné sa vie pour ne pas s'éloigner de vous, pour être tout près de vous pendant les semaines de ses fiançailles avec une autre. Je vous ai aimée comme jamais vous ne le serez. Vous me dédaigniez, comme jamais vous n'avez dédaigné. Vous avez tout essayé pour que Julia renonçât à épouser le ridicule bonhomme que j'étais. Vous avez été ma pire ennemie, et j'acceptais vos rebuffades. Je vous adorais.

— La comédie aura un grand succès, Philippe. Ai-je bien compris votre titre ? Sur la route de la vie, les bornes kilométriques ne sont pas toujours séparées par la même distance.

— C'est cela ! Vous comprenez tout. Je savais bien que vous étiez celle qu'il me fallait. Entre l'enfant que j'étais et celle que vous étiez, il y avait... Les années qui nous séparent n'ont plus la même valeur, nous avons le même âge, Liliane.

— Restez là-bas. Il faut rester là-bas. Bientôt, les années reprendront leur exacte valeur. A la fin de la vie comme au début, elles reprennent leur exacte valeur.

— Mais il y a le carrefour, Liliane, et nous y sommes.

— Restez là-bas !... Non, je vous permets de me donner une autre cigarette, mais n'approchez pas trop.

Et quand la cigarette fut allumée :

— Alors, c'était pour moi ?...

Elle battait des paupières et elle se laissa prendre la main :

— Je n'avais pas compris, peut-être n'ai-je jamais rien compris à la vie. Tous me disaient que j'étais belle, maman attendait le prince qui n'est jamais venu, mais que j'ai attendu, moi aussi, par contagion. Nous vous avons rencontré dans ce médiocre hôtel, vous étiez....

— J'étais quelconque, un gamin.

— Julia a fait votre conquête et nous avons pensé...

— Qu'elle se contentait de peu.

— Vous vous êtes fiancés, j'attendais le prince, ma petite sœur vous avait trouvé, j'ai été jalouse. Quand vous êtes revenus, il y a deux ans, le prince n'avait pas encore paru, et j'ai été jalouse davantage, je me suis vengée, j'ai été méchante, pardonnez-moi.

— Je vous ai adorée au point d'épouser...

— Ah ! ne soyez pas ridicule ! Vous qui écrivez, ne parlez pas. Vous êtes très malheureux, n'est-ce pas, vous êtes très malheureux ?

— Je ne suis pas très malheureux, je m'arrange, mais je ne suis pas heureux.

— Elle est ravissante, votre interprète !

— C'est une bonne fille, mais vous, vous !... Toute ma vie manquée, ratée, à cause de vous.

— En êtes-vous sûr ?... Le carrefour... Non, il ne faut pas !... Allez-vous en ! Ce serait laid, trop humain.

— Faudra-t-il donc que ma prochaine pièce ait encore plus de succès pour que vous vous aperceviez que je suis un homme ?

— Ceci est cruel et me punit... Vous ne l'aimez pas, vous ne pouvez pas l'aimer ?

— Je ne l'aime plus puisque je vous ai tenue dans mes bras un instant.

— Mais vous ne m'aimeriez plus si vous me teniez dans vos bras un plus long instant... Donnez-moi encore une cigarette, Philippe. Ne m'embrassez pas, je vous demande de garder, pour vous et pour moi, ce regret...

Elle n'eut pas le temps d'achever, il lui avait pris la bouche. Elle céda avant de le repousser :

— Je ne veux pas ! dit-elle fermement.

Et, dans un sourire :

— Vous avez eu votre récompense, je n'en veux pas d'autre. Le reste serait misère. Je continuerai d'attendre mon prince qui ne viendra pas, et vous continuerez de trouver agréables vos interprètes... Ne faites pas cette figure, vous avez de nouveau l'air d'un gamin. Quand je descendais sur les marches de l'escalier, je me demandais : « Quel est ce gosse ? » Allez vous asseoir là-bas, mon cher beau-frère, l'heure du carrefour est passée.

BINET-VALMER.

VARIÉTÉS HISTORIQUES

Le «Mal qui répand la terreur» et comment le soignaient nos Aïeux

par A. AUGUSTIN-THIERRY

JE viens, par grand hasard, de découvrir au fond de ce bahut fourre-tout, un vénérable in-octavo. C'est le *Traité de la Peste* par Jean Fabre, médecin toulousain du XVIII^e siècle, imprimé dans la cité des violettes sur les presses de Denys Pillot, à l'image Notre-Dame, l'an du Seigneur 1629.

L'ahurissant bouquin ! L'exemplaire délabré, dont j'entr'ouvre avec précaution la reliure en peau de truie, est semé d'annotations dans toute la largeur de ses marges. Haute calligraphie à ligatures du temps, rendue par le temps illisible, quels sont les doigts qui vous ont tracée, les doigts de quel savantissime lecteur, depuis tant d'années, couché dans le tombeau ?

Le frontispice étale une hideuse figure gravée sur bois. On dirait d'un homme-perroquet. Ce monstre de cauchemar est enveloppé de la tête aux pieds d'une ample cagoule à capuchon, trouée par deux lentilles, terminée par un long bec de toucan. Ses mains et ses avant-bras plongent jusqu'au coude en des gants à crispin. La gauche tient, en guise de cierge, une torche enflammée. Au bas, cette légende : « Habit des médecins et autres personnes qui visitent les pestiférés. Il est de maroquin du Levant ; le masque a des yeux de cristal et un long nez rempli de parfums ». Je feuillète le volume : c'est tout ensemble un exposé de doctrine, un arsenal de thérapeutique.

Pour notre homme à bonnet carré, la peste est d'abord un châtiment divin : « Dieu en est le producteur : les anges aussi ont son commandement de produire le même venin. Les démons aussi en ont la permission et peuvent être mis au rang des causes efficientes de la peste ».

Telle est encore, cinquante ans plus tard, l'opinion du Bonhomme écrivant comme on sait :

« Un mal qui répand la terreur,
« Mal que le Ciel en sa fureur,
« Inventa pour punir les crimes de la terre »

et le Bonhomme, pourtant frotté de scepticisme, de réputation tant soit peu « libertine », traduisait ainsi le sentiment universel.

Le Maudit pouvant distribuer la contagion, les nécromans et magiciens, ses « adhérents et serviteurs », n'en sont pas moins capables. Jean Fabre examine la question en son chapitre deuxième : « Sy les sourciers peuvent produire la peste? » Et d'appuyer son affirmative, sur les arrêts rendus en bonne et due forme par le parlement de Toulouse, condamnant deux pauvres hères, les sieurs Cadoz et Ferrand, à être tenaillés, décapités et leurs cadavres ensuite écartelés, comme semeurs du fléau.

La peste étant d'essence divine, est annoncée par des prodiges célestes. Son historiographe les énumère avec complaisance :

« Depuis l'an 1618, nous avons vu des comètes au ciel, trés hideuses, des poultres de feu, des dragons, des phantosmes épouvantables, des tourbillons en terre, si furieux qu'ils ont emporté des moulins à vent et des maisons entières, arraché des arbres et des vignes, enlevé de gros animaux, sans épargner les hommes. Nous avons vu tant de monstres prodigieux, tant humains que aultres ; nous avons paty tant de guerres, et enfin nous patyssons la peste ; ce qui me fait croire et asseurer que les comètes, feux-volages, tremblements de terre, inondations, sont les vrais avant-coureurs et signes de la peste que les astres produisent ».

Les astres... La médecine et l'astrologie sont encore, en effet, deux sœurs jumelles qui se prêtent un mutuel appui. Notre bon mire languedocien attribue donc un immense pouvoir aux diverses rencontres et divagations des planètes :

« En cette présente année 1628, Saturne et Mars sont conjoints au mois de septembre, en la sixième maison, avec des aspects malins à la lune et au soleil. La lune ayant éclipsé au mois de janvier précédent, lequel éclypse nous avons vu, et encore ayant éclipsé une autre fois le 16 juillet de la présente année ; et le soleil par trois fois : la première fois, le 6 de janvier ; la deuxième, le 1 de juillet ; et la troisième, le 25 de décembre qui se verra aux parties occidentales, vers l'Angleterre, Escosse et vers l'Afrique ; le tout ne nous présage que de grands malheurs en ce globe inférieur qui sera plein de guerre, de famine et de peste ; d'où plusieurs seront trés mal traictés et seront contraints d'aller visiter l'aultre monde, si Dieu n'a pitié de nous, par sa sincte miséricorde. »

L'appel à la miséricorde divine, tel est en effet le seul antidote souverain. Ensuite, si bon leur semble, le malade ou ses proches, feront venir le médecin. Bel aveu d'impuissance : on n'est pas plus désarmant... ni plus désarmé! Entrant, après quoi, dans le vif du sujet, maître Jean Fabre décrit les symptômes de la peste. A son vif étonnement, il ne les trouve jamais les mêmes.

Retenons cette surprise. Elle confirme ce que la science moderne a depuis longtemps soupçonné : qu'on a mis, des siècles durant, au compte exclusif et apocalyptique de la peste, les ravages exercés par toutes les épidémies contagieuses, typhus ou choléra, variole ou diphtérie. Cependant, un bon point à notre observateur. Il discerne que « la peste la plus pernicieuse et venimeuse jecte principalement son venin en six endroits du corps. Sçavoir derrière les oreilles, aux aisselles et aux deux aines ». Et ce sont bien en effet les bubons caractéristiques de la terrible maladie. Par exemple, ses idées sur les moyens de s'en préserver, nous paraîtront pour le moins singulières : « Il est arrivé en plusieurs lieux où la peste estoit très grande et furieuse, que les corps des pestiférés demeurant sans sépulture, les bestes mortes, cadavres et fumiers, et telles autres pourritures qui estoient parmi les rues et dans les maisons, ont attiré tout le venin pestilentiel qui estoit parmy l'air, l'ont consumé et changé en une aultre nature ; et la peste, par conséquent a cessé. » Etrange prophylaxie !

Tout de même, un bon point encore à notre thérapeute. Nonobstant cette opinion téméraire, il demande aux autorités des mesures énergiques :

« Après la visite des lieux infects et leur nettoyement, les magistrats doivent jecter hors de leurs villes tous les gueux, fainéants, et tout le reste de cette canaille qui ne veulent pas vivre selon Dieu, ny selon les règles de la sobriété humaine et tempérance. Toute cette sorte de peuple doict estre rejectée hors des villes, comme pourriture infecte, laquelle la peste attaque premièrement, fondant en icelle sa base, pour y establir et dresser de très fortes colonnes. »

Mise en quarantaine, dirait-on aujourd'hui ; mais quarantaine un peu trop inhumaine et brutale ; puisqu'aucun lazaret n'est ici prévu pour les malheureux qu'on expulse.

Ayant ainsi exposé le principe et l'origine de la peste, Jean Fabre énumère ensuite les différents remèdes en usage pour la combattre, préconise ceux que son expérience lui a montré les plus efficients. Il parle *ex cathedra* en fervent spagiriste : c'est-à-dire qu'il se range au nombre des médecins qui traitent leurs malades par les sels chimiques.

Cette doctrine spagirique, nous apprend M. Robert Francheville dans une savante étude, enseignait que chaque venin porte en lui-même son antidote. Il suffisait de le réduire en cendres, par calcination, pour lui donner un pouvoir bienfaisant. Par exemple, la cendre du crapaud guérissait sa morsure ; et si l'on était mordu par une vipère, il fallait sans tarder, la faire cuire à l'étuvée, jusqu'à ce qu'on obtint une poudre noire qui, appliquée sur la blessure, en empêchait aussitôt les suites. En prolongeant la calcination, on récoltait le sel du venin, beaucoup plus efficace que la cendre.

Ne haussons pas les épaules : la théorie des antitoxines est peut-être en germe dans cette vieille idée.

Toutefois — et notre guérisseur insiste sur ce point — avant d'entreprendre cette suave cuisine, il importe de consulter les astres. Pareille opération, pour être fructueuse, ne se doit accomplir qu'à l'instant où le soleil et la lune se trouvent dans la constellation du scorpion :

« C'est toujours à ce moment qu'il faut préparer les antidotes contre la peste ; car le Scorpion céleste est celuy qui domine sur tous les venins et l'efficacité est bien plus grande ».

Suivent la recette et la manœuvre : « Il faut prendre un vieux crapaud vivant et l'agiter longtemps dedans un vaisseau plombé, auquel il y aura un peu de son et continuer de le battre jusques à ce qu'il meure ; l'ôter et le laver avec eau de sauge, puis le mettre dedans un vaisseau neuf, bien couvert et luté avec un peu d'origan, au feu, tant que la calcification en soit faite ».

Mais c'est au *bézoards* surtout, que va la confiance des praticiens. Une admirable chose, en vérité, que ces bézoards introduits dans la thérapeutique, depuis le XIII^e^ siècle, par les médecins arabes auxquels ils doivent leur vogue.

Ainsi nomme-t-on les concrétions calcaires, biliaires ou salivaires trouvées dans le corps de certains ruminants. Ils jouissent d'une immense réputation pour l'usage interne et leur action n'est pas moindre dans l'usage externe, comme amulettes et talismans.

La poudre d'yeux d'écrevisse et celle de larmier de cerf comptent parmi les meilleurs. Néanmoins, il en est d'autres qu'on peut recommander : tels le sel tiré de l'urine d'un enfant de cinq ans, « le linge gasté d'une fille en ses premières purgations », ou bien encore « l'extraction d'un cœur de bouc confit en son sang ».

Et voici un traitement dont Jean Fabre dit avoir expérimenté les heureux résultats.

Dès les premières atteintes, le malade ingurgitera une drachme de bonne thériaque avec huit ou neuf grains de bézoard oriental. Il devra transpirer ensuite pendant trois heures et prendre un bouillon clair précédé d'un lavement. Puis, après l'avoir saigné à la veine basilique du bras droit, on lui administrera la potion suivante : « une drachme d'hyacinthe, une demi-drachme de scorsonère en poudre, sept grains de licorne, une once de sirop de limon, une once de chyne et deux onces d'eau de tête de cerf. » Après avoir sué de nouveau, le patient absorbait un bouillon léger, avec de l'oseille et du jus de citron ; et au bout de trois heures, la même potion que précédemment, avec de l'eau thériacale.

Autre magistère également éprouvé à prendre par cuillerées toutes les deux heures :

« Mélangez deux testicules de bouc récemment tué, et une livre de sa peau, coupée de morceaux un peu gros ; deux onces de camphre ; une demi-livre de bonne thériaque ; une douzaine de gros citrons coupés en quatre, de la rhue, de la sauge, romarin, hysope, absinthe, menthe et racine d'angélique, de chacune une poignée ; des baies de genièvre, de la coriandre, deux poignées. Faites infuser le tout dans six pintes du plus fort vinaigre, pendant huit à dix jours, dans un vaisseau de terre bien bouché et exposé au soleil, puis après, distillez à feu ouvert dans une cucurbite de terre vernissée, et gardez cette distillation dans une bouteille de verre bien bouchée ».

Le malade avait une semaine pour guérir... ou crever du remède.

Tout ceci pour le dedans des carcasses misérables, par voie buccale ou anale, mais il existe également un traitement externe de la peste, lequel est fort compliqué, comportant des préservatifs destinés à toutes les parties du corps, sans préjudice des amulettes et des sachets magiques.

Superstitions orientales ou réveillées du monde antique, certaines pierres : la perle, le rubis, l'émeraude, agissant comme analgésiques, passent pour apaiser la douleur des bubons. Le contact d'un saphir suffit à les résorber.

Et si, par accident fâcheux, le malade est trop pauvre pour posséder des gemmes, il y a pour le soulager, des moyens plus économiques. Par exemple, d'appliquer sur ses ulcères, des poules ou des pigeons éventrés vivants, ou des petits chiens coupés par le milieu, sans oublier les inévitables crapauds :

« D'autres appliquent le crapaud entier et vivant sur le bubon pestilent, et tiennent que, par quelque vertu occulte, il tyre à soi le venin qui le fait enfin crever. »

Quant aux *épithèmes,* c'est-à-dire aux panacées étendues sur la peau, en façon de vésicatoires, à dessein d'absorber les poisons contenus dans l'organisme ; voici la recette de l'un des plus célèbres, dit épithème de Ranzovius :

« Prenez un vieil pigeon blanc, s'il s'en peut trouver ; faites-le nourrir avec de la graine de chardon bénit, puis le fendez par le milieu et le farcissez avec de bon thériaque dissous avec du jus d'ail, et l'appliquez tout chaud sur le cœur. »

Formule archaïque et périmée à laquelle Jean Fabre préfère un onguent de sa composition :

« Poix navale, une demi-livre ; poix résine, quatre onces ; thérébentine, deux onces ; cire, une livre ;

« Le tout fondu ensemble, ajouter :

« Une once de myrrhe bien pulvérisée et d'aloès ; trois onces de thériaque fine ; deux onces de poudre de crapaud ; une once de cendre de serpent ; une once de poudre de grenouille ; le tout bien mêlé. »

Après quoi, lorsque toute cette répugnante pharmacopée était demeurée sans efficacité, il ne restait plus qu'à sonner les cloches, promener les reliques en procession, décréter des neuvaines, supplier la colère divine de se transporter chez le voisin.

Les mécréants, il est vrai, pouvaient recourir aux sorciers, lesquels disposaient des *périaptes,* sortes de grigris qu'on portait sur la peau, et qu'ils vendaient à prix fort.

Les plus vieux traités sur la peste en décrivent d'infaillibles :

« Si vous gravez sur un jaspe vert, lorsque le soleil est en *gémini,* le cinquième de la lune, la figure d'un serpent en rond, mordant sa queue, et que vous portiez cette figure sur le cœur, vous ne pouvez prendre la peste. »

Jean Fabre, comme il sied, réprouve ces détestables pratiques ; pourtant il rappelle une troublante histoire :

« Du temps du pape Adrien VI, la peste qui estoit horrible en la ville de Rome, fut apaisée par les enchantements et charmes d'un certain Démétrius, lequel, nonobstant la défense du pape d'user de ces remèdes, poussé du peuple, produisit en la place publique un taureau furieux, duquel il coupa les cornes ; et ayant murmuré quelques vers à ses oreilles, il le rendit si adoucy, qu'avec un seul filet il le promena par toutes les places publiques de la ville, et puis l'immola dedans l'amphithéâtre. Ce qui fit cesser la peste. »

Mais nous savons ce qu'il advenait des « sourciers » et leurs clients s'exposaient aux galères.

On ne s'étonne plus à lire tant de sottises, à rester confondu devant cet empirisme à la fois comique et navrant, qu'en l'absence de toutes prescriptions d'hygiène, de toutes mesures de prophylaxie, que l'ignorance eût d'ailleurs condamnées, la peste, ou ce qu'on croyait l'être, ait pu si longtemps, au cours des âges, dépeupler des provinces et des contrées entières, semant l'épouvante parmi les nations.

Trois quarts de siècle après la mort de Jean Fabre, la médecine, qui cependant avait évolué dans l'intervalle, s'avérait encore impuissante dans la grande épidémie marseillaise où s'illustrèrent Mgr de Belzunce et le chevalier Roze : la peste bubonique, et la véritable celle-là, apportée par des navires chargés de tapis d'Orient, et qui rafla trente mille victimes en six semaines.

Et l'on ne songe pas sans un frisson rétrospectif, qu'il y a seulement cinquante ans, avant les immortelles découvertes pasteuriennes et l'invention des sérums, elle se fût probablement montrée tout aussi désarmée contre les baccilles sans merci.

A. AUGUSTIN-THIERRY.

TRAITE DE LA PESTE

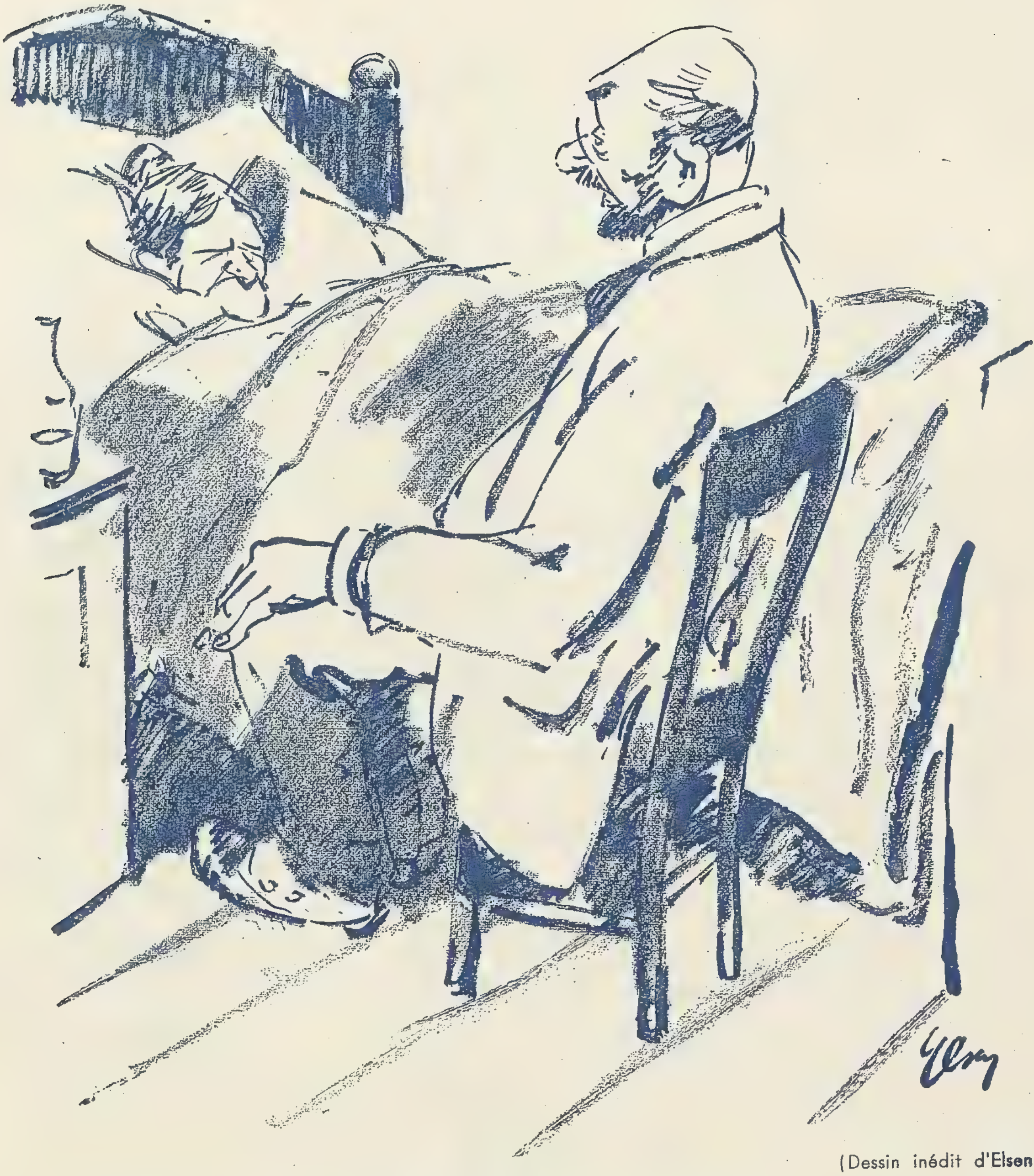

(Dessin inédit d'**Elsen.**)

— Docteur, c'est l'argent que je vous dois qui me rend malade.

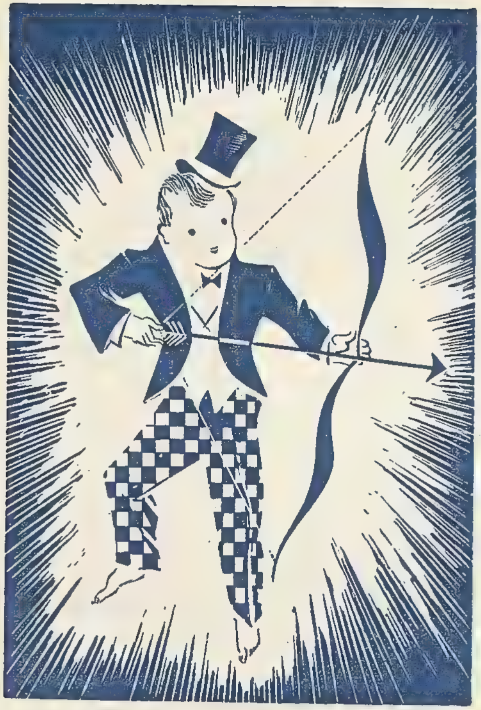

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIÈRE

●

Les Conseils du Médecin de Campagne

par G. de la FOUCHARDIERE

Il faut prendre, quand on est en vacances, des précautions spéciales. Car à la mer, à la montagne ou dans la campagne, on n'a pas les mêmes maladies qu'à la ville et on ne meurt pas exactement de la même façon.

A la ville, il y a les maladies qui sont portées sur les statistiques municipales ; on peut aussi être victime d'un fait-divers, sous forme d'un revolver si vous êtes marié ou d'un autobus qui passe aussi sur les célibataires.

En villégiature, vous avez encore, comme causes de décès ou de malaises supplémentaires, la noyade, l'alpinisme, le mal de mer, les histoires de table d'hôte, les vipères, les champignons, les chevaux, les chasseurs et les vétérinaires.

Ces diverses affections demandent une étude détaillée.

⁂

L'alpinisme représente une curieuse perversion de la nature humaine, par quoi des gens qui ne sont pas des acrobates de profession et n'ont pas besoin de faire ça pour gagner leur vie, jouent à se casser gratuitement la figure.

La joie de l'alpiniste consiste, non pas dans l'ascension, mais dans la descente ; car il est heureux, lorsqu'il se retrouve en bas et d'un seul morceau, de pouvoir dire qu'il est monté là-haut.

Mais pour le dire, il n'est pas besoin de l'avoir fait.

Lorsqu'un type est revenu du sommet du Mont Blanc ou de la Jungfrau où il s'est hissé au bout d'une corde, et montre une fierté démesurée de cet exploit dont il fait un récit toujours monotone, rien ne vous empêche de lui clouer le bec en disant :

— Moi, Monsieur, j'ai fait autrefois l'ascension de Chimborazo... et je n'en suis pas plus fier pour ça... Quand on est jeune, on éprouve toujours le besoin de faire l'idiot.

Alors on vous regarde avec admiration tant que dure votre séjour à la montagne. Vous êtes le Monsieur qui est arrivé au sommet de Chimborazo.

Cette attitude d'alpiniste honoraire est beaucoup plus rémunératrice pour l'amour-propre et beaucoup plus recommandable, quant au souci que vous devez avoir de votre santé, que les imprudences de l'alpiniste actif, lequel risque toujours de ne pas pouvoir raconter son ascension parce qu'il est resté dans quelque trou.

⁂

A la mer, les risques sont peut-être moins grands, mais plus multiples et plus variés.

Il y a d'abord la mer elle-même, où vous pouvez périr par immersion si vous avez l'idée que vous savez nager, et sur laquelle, si vous entreprenez d'aller en bateau, vous êtes malade d'une façon affreusement désobligeante, qui vous décourage de toute tentative de compte rendu.

Et puis il y a la plage. Votre femme tient à ce que vous lui teniez compagnie sur la plage, où elle passe des heures pour se noircir la peau. Vous risquez là le coup de soleil très douloureux et d'un effet esthétique contestable; vous risquez l'insolation, qui fait bouillonner le couvercle et onduler la toiture; vous risquez, à l'aspect de dames vêtues de deux mouchoirs, une forme spéciale de congestion qui, à partir d'un certain âge, ne vaut rien du point de vue de l'hygiène... Et vous risquez que votre femme remarque un de ces professeurs de culture physique qui abondent sur le sable, où ils font valoir, par des gestes calculés, leurs formes harmonieuses (ce qui revient à dire que vous risquez d'être le terme déprécié d'une comparaison désavantageuse).

Pour la peau de votre femme, il vous suffira d'acheter chez le pharmacien un flacon de permanganate de potasse, qui agit beaucoup plus rapidement que le soleil lorsqu'il s'agit de faire une négresse avec une femme blanche.

Pour votre hygiène particulière, vous n'avez qu'à repérer, dès votre arrivée dans la station balnéaire, le Café de la Gare... La gare est toujours à une distance rassurante de la mer; au Café de la Gare, vous trouverez une salle tranquille et un jeu de cartes. Vous n'aurez plus qu'à recruter, sur la plage, trois autres messieurs qui se recommanderont à votre attention par leur air d'ennui. Et vous consacrerez agréablement aux joies de la manille les heures creuses de votre villégiature, n'ayant plus à courir que le risque normal de l'intoxication éthylique.

⁂

Si, pendant vos vacances, vous menez la vie de château, voici les dangers auxquels vous serez principalement exposés:

Méfiez-vous de l'invité qui s'y connaît en valeurs de Bourse ou en automobiles; parce qu'il vous collera une voiture qui est un bijou ou un paquet d'actions qui vont sûrement monter; et puis, à brève échéance, vous ferez de la dépression et de la neurasthénie.

Méfiez-vous de l'invité qui s'y connaît en sociologie ou en économie politique, ou en peinture; parce que vous arriverez à un état d'irritabilité nerveuse telle que les châtelains vous déclareront imbuvable et ne vous inviteront plus l'année prochaine.

Méfiez-vous de l'invité qui s'y connaît en chevaux; parce que, abusant de ce que vous vous êtes vanté d'avoir fait votre service dans la cavalerie, il vous juchera sur un hack qu'il a trouvé dans les écuries du château et qui est incapable de se tenir tranquille. D'où il résultera, pour vous, des fractures et traumatismes divers.

Mais méfiez-vous surtout de l'invité qui s'y connaît en champignons: parce que souvent, à l'automne, c'est la mort sans phrases.

J'ai un souvenir personnel de villégiature qui me couvre de confusion lorsque j'y repense.

Un soir à dîner, dans un château du Berry où je me trouvais, on servit un plat de champignons de l'aspect le plus appétissant. Il y avait parmi nous un jeune peintre italien qui était un type très curieux: il avait une peur horrible de mourir, et il le faisait trop voir. Sur la cheminée de sa chambre, était aligné un arsenal formidable de flacons et de boîtes de pilules; non pas parce qu'il était malade, mais parce qu'il avait peur de l'être.

Or, il aimait tellement les champignons que malgré sa peur de la mort, il en mangea tout de même ce soir-là; ce qui est héroïque si l'on y réfléchit.

J'avais fait le mot, avant le dîner, aux autres convives. A la fin du repas, nous simulâmes d'effroyables coliques; cette scène renouvelée de Lucrèce Borgia était destinée à affoler le jeune Italien.

Elle fut exécutée d'une façon remarquable... beaucoup trop remarquable. En réalité, nous étions tous empoisonnés et je suppose que les autres convives ne s'en remirent qu'au bout de trois jours.

MASCULIN

COMPRIMÉS ROUGES

Poudre de Parathyroïde.....	0.001
Poudre d'orchitine	0,035
Poudre de surrénales........	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas.........	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait de marron d'Inde	0.005
Extrait Hamamelis virginica...	0.01

pour I comprimé.

FÉMININ

COMPRIMÉS VIOLETS

Poudre de Parathyroïde.....	0.001
Poudre d'ovaires............	0.035
Poudre de surrénales........	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob. post.)	0.001
Poudre de Pancréas.........	0.10
Poudre de Noix vomique	0.005
Extrait de marron d'Inde	0.005
Extrait Hamamélis virginica. ..	0.01

pour I comprimé.

POUDRE

ULCÈRES VARIQUEUX
ET PLAIES EN GÉNÉRAL

Extrait embryonnaire..	I gr.
Protéoses Hypotensives du Pancréas.........	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile... q. s. p..	100 gr.

VEINOTROPE

MALADIE VEINEUSE ET SES COMPLICATIONS

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

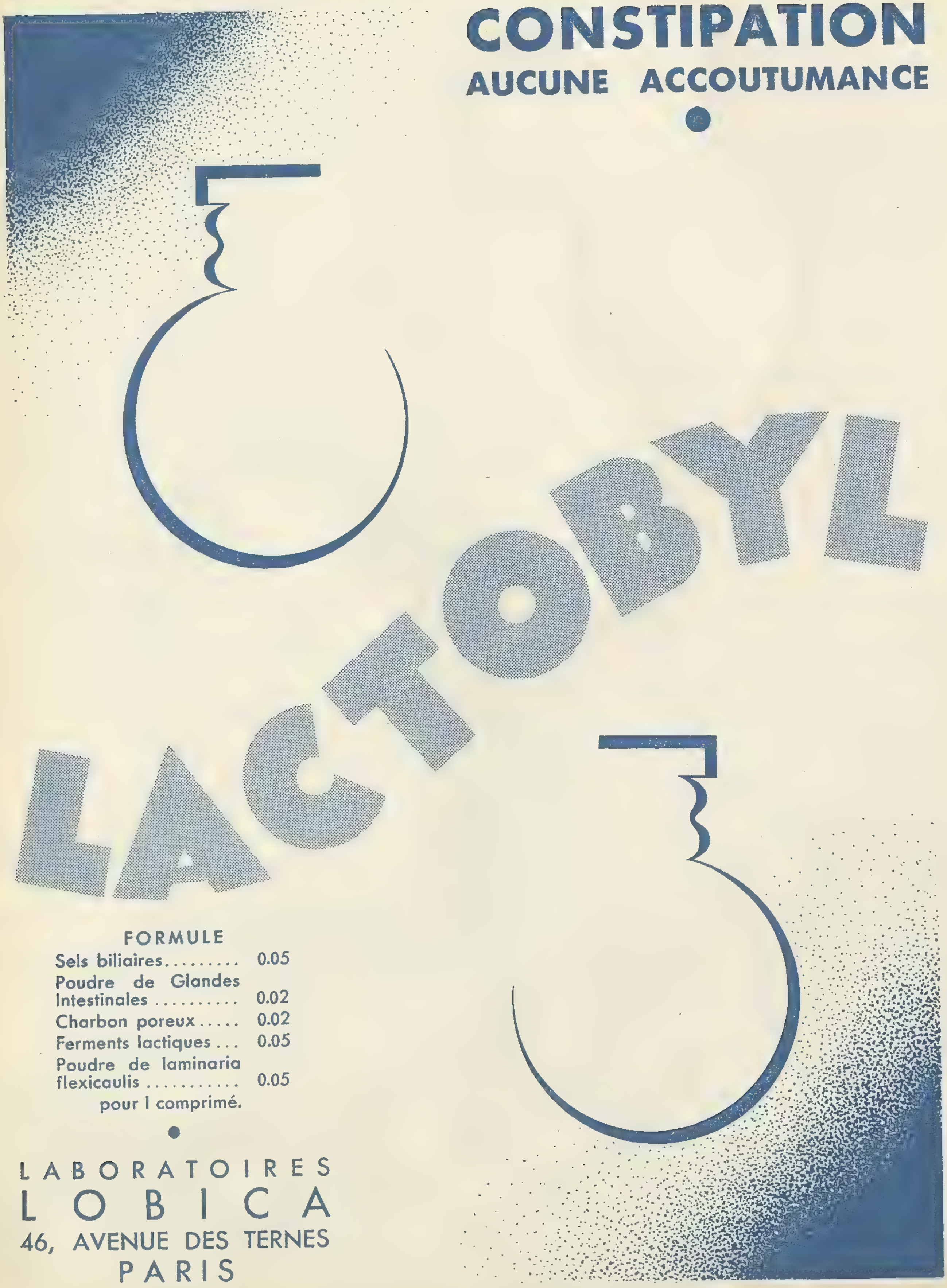

CONSTIPATION

AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

LACTOBYL

FORMULE

Sels biliaires	0.05
Poudre de Glandes Intestinales	0.02
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques ...	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé.

●

LABORATOIRES
LOBICA
46, AVENUE DES TERNES
PARIS

Je suppose... car dès l'aube, courbé en deux par la souffrance, je m'enfuis précipitamment du château.

C'est moi qui avais ramassé les champignons.

⁂

Le danger des vipères est une légende à l'usage des dames. La peur du serpent, depuis l'affaire du Paradis Terrestre, hante les femmes dès qu'à la campagne elles mettent le pied hors d'une grande route.

Mais le serpent a beaucoup plus peur encore de la femme ; il s'enfuit au moindre bruit et, même en le faisant exprès, il est très difficile de se faire mordre.

Une statistique à ce sujet est édifiante : en moyenne, depuis dix ans, trois personnes sont mortes chaque année, en France, de morsures de vipères ; et quatorze de piqûres de guêpes ou d'abeilles... Avant de mordre dans un fruit, assurez-vous donc qu'il n'est pas habité. Les vers ne sont pas méchants, du moins pour les vivants. Mais les guêpes et les abeilles sont malveillantes, et une seule piqûre dans la bouche peut vous faire passer de vie à trépas par voie de suffocation.

Quant au danger très réel que peut faire courir la présence d'un chasseur myope aux autres chasseurs comme aux promeneurs inoffensifs, il est relativement facile d'y parer.

La veille de l'ouverture, cachez le lorgnon du chasseur myope.

⁂

Si j'ai cité le vétérinaire comme péril de villégiature, ce n'est pas pour discréditer une honorable corporation, mais parce que j'ai à vous conter une histoire d'un genre heureusement fort exceptionnel.

Dans un hôtel de ville d'eaux était descendu un monsieur qui s'était inscrit sous le nom : « Docteur X... »... Et à la table d'hôte de cet hôtel, des personnages remarquables se faisaient remarquer par leur conversation distinguée : il y avait, entre autres, un ambassadeur, un colonel et le directeur d'une firme importante de cinéma.

Une nuit, la femme de l'ambassadeur se trouva malade. On courut au plus près. Le Docteur X... fut appelé pour la soigner... Le lendemain, elle était guérie.

La cure fit le plus grand honneur au Docteur X..., à qui chacun, les jours suivants, s'efforça de soutirer des consultations. Il s'y prêta de bonne grâce, mais on remarqua que jamais il ne rédigeait d'ordonnance.

Bientôt, d'ailleurs, il annonça son départ. La veille, je lui posai, au cours d'une conversation, quelques questions perfides.

— Vous avez deviné, me dit-il, je ne suis pas docteur. Je suis vétérinaire. Mais « docteur », en villégiature, ça pose mieux.

Je le rassurai tout à fait en lui apprenant que l'ambassadeur était chef de rayon dans un grand magasin, le colonel, rédacteur retraité d'une administration publique, et que le directeur de la firme cinématographique avait tout juste figuré une fois dans un film, à 30 francs le cachet.

Car la principale maladie des gens qui se rencontrent en villégiature est ce snobisme aigu par quoi ils veulent se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas.

G. de la FOUCHARDIERE.

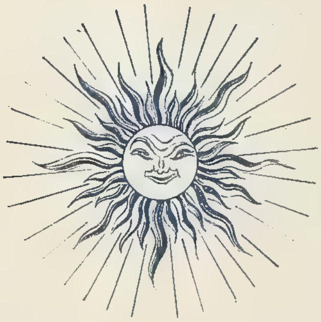

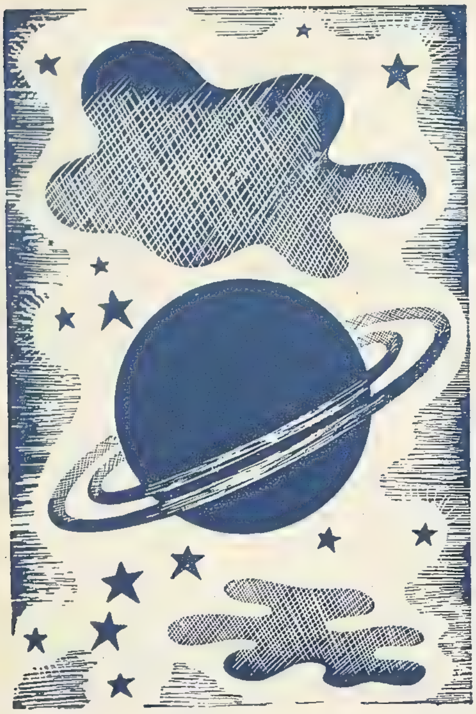

LOISIRS ASTRONOMIQUES

A quand la Navigation Interplanétaire ?

par Théo VARLET

UTOPIE hier, *l'astronautique,* prolongement logique et nécessaire de l'aviation, n'est plus aujourd'hui qu'une anticipation à très brève échéance : la réalité de demain.

« Si l'on pouvait réunir les fonds nécessaires, il est infiniment probable que le voyage de la lune et retour serait effectué avant dix ans », écrivait en 1929 M. Robert Esnault-Pelterie dans son livre *l'Astronautique.*

Et M. Esnault-Pelterie, l'inventeur du « manche à balai » des avions, ne saurait passer pour un songe-creux. Son affirmation repose, non seulement sur le calcul, mais sur les expériences qui se poursuivent depuis des années en divers pays ; elle exprime l'état réel de la question.

La mécanique céleste nous enseigne que, pour permettre à un corps quelconque d'atteindre la lune, la première condition est de l'arracher à la gravitation terrestre. Pour cela, il faut le douer d'une vitesse théorique de 11.180 mètres par seconde (soit pratiquement 12 kilomètres au moins, avec la résistance de l'air, en partant du sol), qu'on appelle en astronomie : vitesse *critique* ou *parabolique* ; en astronautique : vitesse de libération.

Le moyen qui vient d'abord à l'esprit est d'employer un canon, comme l'a fait Jules Verne dans son roman *De la terre à la lune,* dont se délecta notre adolescence.

Mais, en admettant même que la déflagration des gaz de la poudre puisse lancer un obus-wagon à cette vitesse initiale (première impossibilité : on ne dépasserait pas 2.500 mètres par seconde), reste l'objection que les passagers seraient, au moment du coup, écrasés contre le plancher du véhicule. Avec le canon de 300 mètres supposé par Jules Verne, la valeur de l'accélération serait telle qu'ils auraient la sensation (?) de peser 208.000 fois leur poids normal : un homme de 70 kilos pèserait 14.500 *tonnes;* son corps coulerait sur le plancher comme un liquide. Pour réduire le poids apparent à une valeur acceptable (mettons 10 fois le poids normal), il faudrait que la longueur du canon fût de 637 *kilomètres.*

Sans compter qu'à cette vitesse, la résistance de l'air, au sortir du canon, équivaudrait à une plaque de blindage, et les infortunés voyageurs seraient *réécrasés,* mais cette fois contre ce qui était, un millième de seconde plus tôt, le plafond de leur véhicule.

Au lieu de canon, on a proposé d'employer une grande roue, qui, agissant comme une fronde, communiquerait graduellement au projectile, fixé sur sa jante, la vitesse requise... ou une voie circulaire, ou un tunnel avec propulsion électrique... Solutions également impraticables, parce qu'elles développeraient une force centrifuge du même ordre de grandeur que l'accélération du canon, à moins d'atteindre des dimensions irréalisables.

Un seul appareil échappe à ces difficultés : c'est la fusée, qui peut n'être accélérée que sur une longueur considérable. Sa vitesse, au lieu d'être maxima au départ, augmente graduellement. Les couches basses et denses de l'atmosphère seraient traversées à une allure raisonnable, les grandes vitesses requises pour la libération de la pesanteur ne se produisant qu'à une altitude où l'engin astronautique ne risquerait plus d'être flambé tel un simple bolide par son frottement sur les couches d'air. (On sait que les bolides et étoiles filantes deviennent incandescents, à des vitesses de 10 à 70 kilomètres-seconde, vers 120 kilomètres d'altitude).

L'inconvénient de la fusée, inconvénient qui avait, jusqu'à présent, empêché de songer à en faire un « astre artificiel et dirigeable », c'est qu'elle doit nécessairement emporter, sous forme de combustible, toute la provision d'énergie qu'elle dépensera au cours de sa randonnée interplanétaire.

Aujourd'hui encore, avec l'explosif le plus puissant dont dispose la science actuelle, c'est-à-dire le mélange oxygène-hydrogène (l'hydrogène *atomique* a un rendement supérieur des deux tiers, mais jusqu'ici on ne sait encore ni l'emmagasiner sous pression, ni même le préparer d'avance, et il se fabrique au fur et à mesure de son utilisation), il ne peut être question que du voyage à la lune et retour, sans escale. Un arrêt sur notre satellite exigeant un nouveau lancement vers la terre, obligerait à emporter une provision de combustible d'un poids excessif.

Voici comment M. Esnault-Pelterie conçoit ce premier voyage à la lune, réalisable dès demain, avec le mélange oxygène-hydrogène, si l'on veut y mettre le prix.

Départ de la terre sous une accélération égale à 2 g., c'est-à-dire une vitesse double (et en sens inverse) de celle imposée par la pesanteur (environ 10 mètres par seconde de chute), soit 20 mètres-seconde. Cette accélération, constamment maintenue par le fonctionnement du moteur, amène, au bout de 12 minutes 30 secondes, la fusée à 3.200 kilomètres d'altitude, où sa vitesse, devenue alors de 9 kilomètres-seconde, la libère de l'attraction terrestre qui n'atteint plus que cette valeur à cette distance de la surface égale à 1/2 rayon terrestre. Puis on arrête le moteur, et la fusée continue sa course par la vitesse acquise, en « chute libre ».

Mais, à partir de ce moment, les voyageurs, qui, pendant la propulsion, ont eu la sensation, déjà désagréable, de peser deux fois leur poids normal (moins que lors du lancement d'un avion par catapulte), vont se trouver totalement impondérables.

Jules Verne supposait à tort que cela ne se produirait qu'à l'arrivée dans la « zone neutre », à la limite des attractions de la terre et de la lune, lorsque le véhicule se retourne pour tomber, culot par en bas, sur notre satellite, et que cela ne durerait que quelques brefs instants. Mais, en réalité, cela durera tout le reste du voyage, et il en résulte un grave sujet d'inquiétude.

Le malaise organique causé par l'absence de tout champ gravitant ne deviendra-t-il pas, à la longue, intolérable, provoquant même un arrêt du cœur et de la respiration ? Les sujets rebelles au mal de mer résisteront-ils aussi au « mal de l'éther » ? Dans ses acrobaties aériennes, Pégoud volait la tête en bas sans aucune gêne... La question ne pourra être résolue, et même étudiée, qu'avec les premières expériences de fusée « montée »...

Voilà donc le véhicule en chute libre, devenu un simple projectile obéissant passivement aux lois de l'attraction universelle, comme n'importe quel corps céleste. Il faut donc qu'il soit dirigé bien exactement, au départ, pour aller contourner la lune et revenir vers la terre, sans réclamer du moteur une intervention prolongée, impossible dans les conditions actuelles.

La vitesse diminue graduellement. Au point où les attractions de la terre et de la lune s'annulent, cette vitesse n'est plus que de 2.000 mètres-seconde. L'attraction de la lune ressaisit l'engin, il réaccélère, et en contournant la lune, il atteint 3.000 mètres-seconde, ce qui suffit à le relancer vers la terre. Le demi-trajet serait de 48 heures 42 minutes. Le voyage complet, aller et retour, prendrait donc quatre jours et demi environ.

Au retour vers la terre, il faudrait commencer à freiner, en utilisant le moteur (une réserve de combustible a été prévue à cet effet), vers la même altitude où l'on a cessé de propulser et pendant le même temps, c'est-à-dire vers 3.200 kilomètres et pendant 12 minutes 30 secondes. On ne pourrait user efficacement d'un parachute que pendant les dernières minutes, sur les 10 derniers kilomètres.

Il va sans dire que cette performance, toute modeste qu'elle est relativement, devra être précédée d'exercices d'entraînement rationnel et gradué, pour étudier les conditions d'habitabilité du véhicule (et le mal de l'éther !), les appareils assurant la stabilité de sa route et sa gouverne par gyroscope, son orientation par rapport au soleil, pour permettre le chauffage ou le refroidissement (la fusée noircie d'un côté, polie de l'autre : solution adoptée par Piccard pour sa nacelle stratosphérique), etc...

Dès que l'on sera parvenu à libérer l'énergie intraatomique et à l'utiliser dans un moteur, le voyage à la lune ne sera plus borné à cette circumnavigation sans escale ; on pourra aborder sur notre satellite et en repartir, d'autant plus facilement que, sur cet astre minuscule, la pesanteur n'est que de 0,165 de la pesanteur terrestre. C'est-à-dire qu'un véhicule de 1.000 kilos à la surface de la terre ne pèsera plus que 165 kilos sur la lune, et que l'effort à donner par le propulseur (120.000 chevaux-vapeur pour quitter la terre), sera diminué d'autant.

D'ailleurs, avec la libre disposition de l'énergie intraatomique, on ne sera plus limité au seul voyage de la lune ; on pourra aussi aller visiter les planètres.

Sans compter que, grâce à cette réserve supplémentaire d'énergie disponible, la question du « mal de l'éther » sera résolue : au lieu d'arrêter le moteur une fois le lancement effectué, on pourra continuer à le faire fonctionner au ralenti, de façon à garder une certaine accélération et laisser aux passagers une fraction tolérable de leur poids, en maintenant une vitesse constante de 10 kilomètres par seconde.

Dans ces conditions, le voyage d'aller jusqu'à la lune (380.000 kilomètres), prendrait une dizaine d'heures ; jusqu'à Vénus (40 millions de kilomètres), 48 jours ; jusqu'à Mars (78 millions de kilomètres), 90 jours.

Mais, mieux encore, on aurait la ressource d'effectuer le trajet à accélération constante, des 11/10e de la pesanteur, ce qui abrégerait beaucoup sa durée.

Dans ce cas, pour la Lune, il faudrait retourner le véhicule arrivé à une distance de 29,5 rayons terrestres. A cet instant, la vitesse serait de 61.700 mètres par seconde. Le trajet Terre-Lune se ferait en 3 heures 27 minutes seulement. On irait à Vénus en 35 heures 40 minutes (vitesse maxima atteinte : 643 kilomètres par seconde) ; à Mars en 49 heures 20 minutes (vitesse maxima : 885 kilomètres par seconde ; c'est la vitesse périhélique de la comète de Halley...)

Ce sont là des anticipations lointaines, il est vrai, car les possibilités d'action sur l'énergie intraatomique sont jusqu'ici presque rigoureusement nulles, et nous n'entrevoyons même pas comment il deviendra possible d'en disposer. Mais cette découverte, le génie humain la fera nécessairement, le jour où elle s'imposera comme une nécessité impérieuse. Sans attendre le refroidissement final de notre planète, l'épuisement à brève échéance de ses richesses naturelles, houille, pétrole, etc..., obligera probablement nos successeurs à abandonner ce globe usé, devenu trop petit pour des ambitions toujours croissantes (n'en fait-on pas déjà le tour en cinq jours !) et émigrer sur une autre planète toute neuve (Vénus, apparemment), où poursuivre l'aventure merveilleuse de l'Intelligence à la conquête de l'univers...

De ce futur « déménagement cosmique », verrons-nous la première étape, sous la forme d'un raid circumlunaire ?

Oui, répond M. Esnault-Pelterie, « avant dix ans... si l'on veut y mettre le prix. »

Seulement, voilà : voudra-t-on y mettre le prix ? Ou les gouvernements dispensateurs de la manne financière ne jugeront-ils pas plus opportun de la consacrer à d'autres applications de la fusée ? Si l'on songe qu'un obus-fusée, lancé de Paris, atteindra Rome en 8 minutes, Moscou en 13, New-York en 24, on peut se demander avec inquiétude dans quel sens sont orientées les expériences et les essais qui se poursuivent activement depuis plus de dix ans, en Amérique, en Italie, en U. R. S. S., dans un secret devenu aujourd'hui complet.

Avant d'emporter des observateurs vers la Lune, les fusées astronautiques ne serviront-elles pas, d'ici peu, à autre chose ?...

Théo VARLET.

Imp. Robert CONDOM
1, Av Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C Seine N° 237.010 B

ASTHÉNIE
GÉNÉRALE

●

ACTION ELECTIVE SUR LES
CENTRES GENITO-SPINAUX

●

HOMOLOGUE FÉMININ: YO-GYNINE

●

6 à 9 pilules par jour

YO-ANDROL

ANTERO-HYPOPHYSE - VITAMINE E - ORCHILIPOIDE, etc.

●

LABORATOIRE ISCOVESCO
107, Rue des Dames, 107 — PARIS

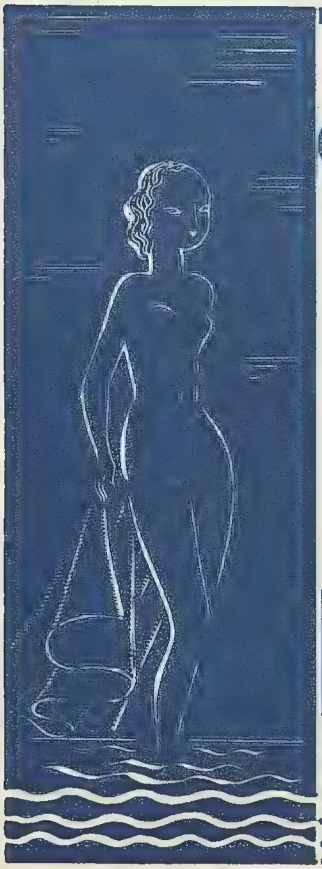

THERAPEUTIQUE GYNECOLOGIQUE
ET HYGIÈNE DE LA FEMME

ANTISEPTIQUE PUISSANT
Injections - Lavage - Toilette intime

Comprimés dosés à 0,50
Chlorure de Zinc - Anhydre
rigoureusement pur
et sous forme de solution
UNE INJECTION POUR 0 fr. 25

DONAGOL

LABORATOIRES DU DONAGOL
CH. THOMAS, Docteur en Pharmacie, PÉRONNE (SOMME).

TOUX, BRONCHITES, GRIPPES
CODEPHRYL

INDICATIONS

TOUX, BRONCHITES AIGUES ET CHRONIQUES, PHARYNGITE, TRACHÉITE, GRIPPES ET TOUTES AFFECTIONS PULMONAIRES

MODE D'EMPLOI

ENFANTS : 2 à 6 comprimés par jour.
ADULTES : 4 à 8 comprimés par jour.

Enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le N°

FORMULE

Chlorhydrate d'éphédrine	0.003
Ergot de seigle pulvérisé	0.02
Terpine	0.10
Benzoate de soude	0.15
Bromhydrate de codéine	0.01
Baume du Pérou	0.02
Poudre d'ipéca	0.0001
Chlorure d'ammonium	0.02
Excipient q. s. pour 1 comprimé à	0.50

H. DUFOUR, Pharmacien de 1re Classe
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris et de l'Hôpital Pasteur
40, Rue des Carmes et 1, Rue du Grenier à Sel - ORLÉANS

LABORATOIRES R. GALLIER _ 38, Bd MONTPARNASSE_PARIS_

BASEDOWINE
SEDATIVE ET CURATIVE DES ETATS NEURO-ENDOCRINIENS
1 A 4 COMPRIMÉS LE SOIR AU COUCHER
LABORATOIRE R. GALLIER PARIS XV
38 Bd Montparnasse
BASEDOWINE
Basedowine

RÈGLES DOULOUREUSES - MÉNOPAUSE - NERVOSISMES - PETITS BASEDOW

à base de corps jaune. Extrait d'ovaire. Thyroxine (très faible dose.) Dérivé bromuré

FOSFOXYL

TERPÉNOLHYPOPHOSPHITE SODIQUE CARRON $C^{10}H^{16}PO^{3}Na$

MÉDICATION PHOSPHORÉE TYPIQUE : ALIMENT DU SYSTÈME NERVEUX - TONIQUE - APÉRITIF - FIXATEUR DES SELS DE CHAUX - TRAITEMENT DE TOUTES LES CONVALESCENCES.

3 FORMES : FOSFOXYL PILULES - FOSFOXYL SIROP - FOSFOXYL LIQUEUR (pour diabétiques).

Communication à la Société de Thérapeutique : Séance du 11 Novembre 1925.

FOSYLS

TERPÉNOLHYPOPHOSPHITES MINÉRAUX : reminéralisateurs puissants. - CALCOFOSYL (calcium). - MANGANOFOSYL (manganèse). - CUPROFOSYL (cuivre). - MAGNÉSOFOSYL (magnésium). - Comprimés dosés à 0 gr. 05 cgr.

Société de Thérapeutique : Séance du 14 Novembre 1928.

AMIPHENE

DIOXYPHÈNE IODO SULFONATE DE POTASSE CARRON

ANTIDIARRHÉIQUE IODÉ - ANTISEPSIE INTESTINALE PARFAITE - CURATIF RAPIDE DE TOUTES LES DIARRHÉES ET INFECTIONS INTESTINALES.

Académie de Médecine : 19 Nov. 1929. - Soc. de Gastro Entérologie : 9 Déc. 1929. - Soc. de Pathologie exotique : 11 Déc. 1929.

Littérature et échantillons :
LABORATOIRE CARRON, 69, Rue de St-Cloud, CLAMART Seine

LE MÉDICAMENT DU FOIE

CHOLÉFLUINE

GRANULE SOLUBLE DE GOUT AGRÉABLE

FORMULE

Sulfate de magnésie anhydre		28 gr. %
Trois peptones	Viande	3 gr.
	Poisson	3 gr.
	Witte	3 gr. %
Hyposulfite de soude		4 gr.
Extrait de Boldo		2.50 %

MODE D'EMPLOI

1 à 3 cuillerées à café le matin à jeun dans un demi verre d'eau chaude. Se coucher sur le côté droit et rester étendu 10 minutes dans cette position.

●

Laboratoire LECONTE
7, Rue des Petits-Carreaux - PARIS-2ᵉ
Téléphone LOUVRE 53-16

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

PRIX : 18 fr.

GUI, HÉPATINE, PULMINE, PANCREINE

4 dragées par jour amènent un abaissement immédiat et durable de la tension artérielle

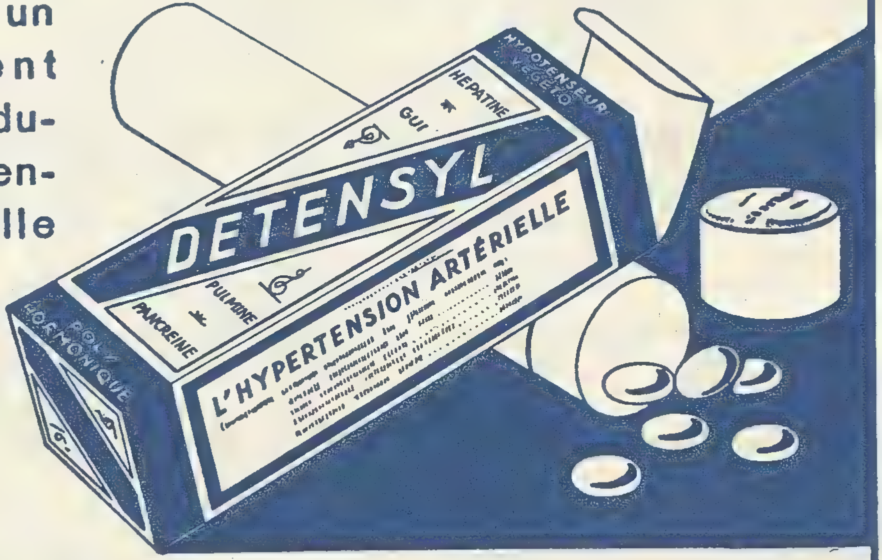
DETENSYL
HÉPATINE
GUI
PULMINE
PANCREINE
L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE
HYPOTENSEUR
HORMONIQUE

LABORATOIRE du DETENSYL, 8, Avenue Walkanaer - NICE

ENFANTS
3 comprimés
par jour
1 à chaque repas

●

ADULTES
3 à 6
comprimés
par jour
Pris
au repas

▼

SURMENAGE
CONVALESCENCE

●

DÉPRESSION NERVEUSE
ANÉMIES - RACHITISME
TROUBLES DIGESTIFS
CONSTIPATION CHRONIQUE
CROISSANCE DÉFECTUEUSE
GROSSESSE
ALLAITEMENT

VITADIASE

LABORATOIRES de la VITADIASE, 66, Av. de Breteuil. PARIS

Gastrhéma

Spécifique des Anémies

Extrait hydrosoluble d'antre pylorique de porc.
(Méthode de Castle)

10 grammes d'extrait = 600 grammes d'estomac frais

INDICATIONS :

1° Anémies pernicieuses ;
2° Anémies secondaires ;
3° Asthénies, déficiences organiques ;
4° Anémies par spoliation sanguine ;
5° Anémies radiothérapiques ;
6° Anorexies, dyspepsies hypotoniques.

POSOLOGIE :

Dose moyenne : 1 à 3 ampoules buvables par jour.
Adultes et enfants, sans contre-indication.

LABORATOIRES DU GASTRHÉMA - 71, r. St-Blaise, PARIS (XXe)

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine
ie
ma

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

Forest-Bruxelles, 112, rue St-Denis; Anvers, 37, rue Bouwens ; Charleroi, 44, rue Habart ; Gand, 32, rue Digue de Brabant ; Liége, 7, rue Libotte ; Mons, 103, rue des Canonniers ; Ostende, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTÉ DE [illegible] DE PARIS

NOVEMBRE 1934.

Nouveautés d'Octobre 1934

DOCTEUR ROBERT TEUTSCH

LE FÉMINISME

TABLE DES CHAPITRES

Le Féminisme.
La fonction menstruelle.
L'obsession de la mode.
Les Femmes en surnombre.
Les étapes du Féminisme.
Les intellectuelles.
Les Femmes au travail hors de chez elles.
Ce que les lois doivent encore accorder aux Femmes.
Le droit de vote.
Opinions sur les Femmes, le Féminisme, l'Enfance et la Jeunesse.
Le bonheur des Femmes nouvelles.
L'oisiveté et l'ennui chez les Femmes modernes.
Le bien que font les Femmes.
De la bonté et de la cruauté chez les Femmes.
L'Ouvrière miséreuse.
Le Féminisme et l'Amour.
Le Féminisme à l'Étranger.
La Femme étudiante.
L'œuvre destructrice. — Le Prostitutionnisme.
La Prostitution.
Conclusions.

●

UN VOLUME
format in-8 couronne
de 300 pages.
15 FRANCS
(Sur pur fil 45 fr.)

DOCTEUR MARCEL HAMON

LES DÉSAXÉS

ROMAN

" Le livre prophétique des grands blessés de l'âme ".

(JOHN CHARPENTIER, Mercure de France.)

" C'est le roman de l'ancien combattant qui ne réussit pas à s'adapter au monde de l'après-guerre, parce qu'il croyait s'être battu pour autre chose que pour voir la folie de l'argent et du plaisir entraîner tout le pays ".

ANDRÉ ROUSSEAUX.

" J'ai éprouvé un singulier plaisir à lire ce livre si vivant, si divers, si ample, qui constitue un puissant tableau des jours de malheur où nous vivons, mais dont nous verrons peut-être la fin ".

HENRI BARBUSSE.

" Il faudra, plus tard, recourir à ce livre pour avoir de notre temps une image vraiment sincère".

GEORGES LECOMTE.

●

UN VOLUME
format in-8 couronne
de 280 pages.
FRANCS **15.**
(25 ex. pur fil. 45 fr.)

CLAUDE
GEVEL

ALINE

" Je t'aime comme tu es " ROMAN

" On ne saurait aller plus loin dans le pauvre cœur humain et ce petit roman, d'une harmonieuse concision, si riche en révélations psychologiques insoupçonnées, pourrait bien marquer une date ".

EDMOND SÉE (O.M.)

●

UN VOLUME format in-8 couronne, 12×19. **12** FRANCS. (25 ex. sur pur fil. 30 fr.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, PARIS (6e) ● **Edgar MALFÈRE, Directeur** ● Chèques Postaux : PARIS 323.91

L'ORIENTATION MÉDICALE

◆

SOMMAIRE

Pages

NOS PAGES MEDICALES INEDITES

Un article
du Professeur J. PAVIOT 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur Emile BORDET 10

NOS PAGES LITTERAIRES INEDITES

Un conte
de Jacques DYSSORD 13

Le Chaperon de Mme de Pompadour
par Yvonne BEZARD 17

Des Nudistes... il y a six cents ans
par George DELAMARE 20

Le dessin d'Elsen 22

Avez-vous lu ?...
par Edmond SEE 23

Une Saison Musicale à Paris
par Pierre-Octave FERROUD........ 26

Une Saison de Cinéma
par René BIZET 28

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE
3e SERIE N° 9 NOVEMBRE 1934

DIRECTEUR LITTERAIRE : CLAUDE GÉVEL
ADMINISTRATION ET DIRECTION :
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Tél. : Danton 75-45
ABONNEMENT : 1 an { France ...... 50 Francs
Etranger .... 60 »

Tous les articles parus dans l'ORIENTATION MÉDICALE sont inédits

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

Eléments de Pronostic des Cardiopathies (1)

par le Docteur J. PAVIOT,

Professeur de clinique médicale à l'Université de Lyon,
Correspondant de l'Académie de Médecine.

TOUT d'abord, que faut-il comprendre, au point de vue pratique, sous le terme très général de « cardiopathies » ? Au début de vos études médicales, comme le grand public, vous pourriez penser limiter cette appellation aux lésions orificielles du cœur, dont on vous a appris à reconnaître, à faire apparaître par des artifices ou manœuvres, les signes stethacoustiques aux démonstrations au lit du malade. Après six mois de stage hospitalier, vous commencez à observer qu'à côté des « cardiaques orificiels » il y en a d'autres, peut-être plus nombreux, qui, sans signes de ces stenoses et insuffisances valvulaires, peuvent présenter une évolution, des complications, un tableau asystolique identiques. Vous commencez à constater que *ce qui fait le « cardiaque » ce ne sont pas les lésions orificielles,* bien que chacune d'elles comporte, en elle-même et par les conditions circulatoires plus ou moins défectueuses qu'elle a créées, un pronostic de gravité plus ou moins rapidement menaçant. Et vous avez déjà pu voir que d'autres malades réalisent le même tableau, les mêmes complications viscérales : pulmonaires, hépatiques, rénales, le même anasarque, la même asystolie terminale, et qui n'ont cependant pas, ni à l'auscultation, ni à l'autopsie, de lésions orificielles. Eh bien, ces malades sont aussi et doivent être considérés pratiquement comme des « cardiaques ».

Qu'est-ce qui fait donc le « cardiaque »? Fonctionnellement : c'est la dyspnée d'effort, c'est la dyspnée de decubitus ; anatomiquement : c'est l'augmentation de volume du cœur, par hypertrophie ou par dilatation. Certains symptômes doivent attirer votre attention, vous devez savoir les déceler par des moyens faciles, simples et pratiques, tant par l'interrogatoire du malade que par des signes assez précis, avant que l'œdème des membres inférieurs, l'hydrothorax et l'ascite, la dilatation et la stase des veines du cou, la cyanose des lèvres, un accident pulmonaire avec ou sans crachats hémoptoïques, avant, en somme, que le tableau de l'asystolique ou de l'insuffisance ventriculaire ou cardiaque, soit constitué plus ou moins patent.

Cette façon d'envisager les faits en clinique étend beaucoup le domaine des « cardiopathies ». Or, en quelques mois, est passée à la cliique, une série de ces malades qui sont revenus pour la deuxième ou troisième fois avec le tableau du « cardiaque » asystolique, et ont pu mourir, sans avoir présenté, dans le cours de leurs maladie, ni à l'autopsie soigneuse de leur cœur, les signes de lésions orificielles valvulaires.

---

(1) Leçon clinique du 24 Avril 1934.

Donc, avec ou sans lésions valvulaires, chez le « cardiaque », ce qu'il importe de connaître, de déceler, de pouvoir apprécier, c'est le degré de puissance ou la réserve de force du myocarde. Mais c'est aussi d'apprendre à connaître les incidents lointains, viscéraux, pleuropulmonaires les plus fréquents et les plus lents à s'éteindre. Certes, un processus myocardique isolé ou associé à une lésion valvulaire endocardique de même nature a été démontré ; on connaît de mieux en mieux, par exemple, dans la maladie de Bouillaud, l'atteinte myocardique survivant des semaines et des mois à la valvulite rhumatismale ; on sait maintenant que tout n'est pas fini avec les localisations articulaires même quand elles ont cédé à la thérapeutique salicylée intensive et poursuivie tant que la courbe thermique n'est pas normale.

C'est dire que dès que vous avez affaire à une maladie infectieuse, dont on connaît la prédilection pour l'endocarde, exigez la température bien suivie et ne permettez pas qu'on l'abandonne, parce que les fluxions articulaires douloureuses ont cédé, dans une poussée de rhumatisme articulaire aigu du type maladie de Bouillaud, par exemple. Vous rencontrerez certainement plus tard, dans votre pratique, tel jeune sujet chez lequel une poussée rhumatismale fébrile se sera éteinte, le laissant amaigri, pâle, sans localisation valvulaire décelable à l'auscultation, ou du moins chez lequel vous aurez espéré que l'endocarde a été épargné ; mais quelques semaines après, vous êtes appelé à revoir votre malade qui conserve sa pâleur, une certaine dyspnée d'effort, des « battements de cœur » en accès, en trouvant une double lésion valvulaire mitrale ou mitrale et aortique, et surtout dont le rattachement à l'infection rhumatismale s'éclaire si l'on peut établir qu'un état fébrile léger avait persisté. Cette histoire clinique doit vous inviter à reprendre la médication salicylée et le repos. Car le pronostic de la cardiopathie endomyocardique rhumatismale est toujours d'une grande réserve, tant par la lenteur à s'éteindre de cette infection, encore si mal connue quant à son agent causal, que par l'appel que ses localisations valvulaires constituent pour d'autres septicémies. D'ailleurs la règle que je vous énonçai plus haut : ce qui fait le « cardiaque », c'est l'augmentation de volume du cœur, est aussi vraie après les atteintes endocardiques du rhumatisme de Bouillaud : si une poussée articulaire et valvulaire se termine bien complètement au point de vue fluxion articulaire et retour de la courbe thermique, en même temps que le cœur régularisé, se calme et, tout en conservant les signes stethacoustiques de « maladie mitrale » et de rétrécissement ou insuffisance aortique, n'offre pas de signes de « gros cœur » par hypertrophie ou par dilatation de ses cavités gauches, le pronostic ne comporte plus que des réserves touchant la profession à conseiller au sujet, le recours fréquent, pour des troubles thermiques même légers, à la médication salicylée. A l'extrémité opposée de la chaîne de gravité comme pronostic est le *« gros cœur rhumatismal »* que rien n'arrête, ni médication, ni repos, ni digitale dans l'évolution d'un processus portant à la fois sur l'endocarde, le myocarde et le péricarde. Quand on a l'occasion de pratiquer, jusqu'au microscope, l'examen de ces gros cœurs, qui se sont développés chez de jeunes sujets, à la suite de polyarthrites fébriles, que l'on a assisté chez eux à la constitution d'une péricardite d'abord à frottements, puis à liquide faisant disparaître les frottements, puis obscurcissant, en les éloignant, les bruits normaux et anormaux du cœur, on voit, après l'autopsie, que les processus endocardiques, valvulaire et pariétal, myocardique et péricardique, ont évolué comme si la médication la plus active dont nous disposons, les salicylés, ne devait pas être spécifique, ou si l'infection, qu'elle jugule le plus souvent, offrait des degrés qui dépassent ses moyens d'action et où elle cesse d'être effective. On sait d'ailleurs que, parfois, ce *gros cœur d'endopéricardomyocardique* à évolution fatale et qu'aucune thérapeutique n'arrête, révèle à l'autopsie et à l'examen microscopique du péricarde et du muscle sous-jacent sa nature tuberculeuse.

Les *endocardites malignes à évolution lente (ou maladie d'Osler-Jaccoud)* affectent d'abord une allure septicémique septico-pyshémique, et offrent plus le tableau d'une infection fébrile, sanguine à purpura, à grosse rate, prouvée par l'hémoculture positive, donnant du streptococcus viridans, ou de l'enterocoque, que par sa symptomatologie cardiaque, cette dernière pouvant être très fruste, ou très tardive, dans l'évolution générale. Mais un exemple récent suivi à la clinique vous laissera le souvenir que le pronostic de ces faits, très grave, découle du diagnostic, une fois celui-ci bien établi, car ils sont à peu près impossibles à atteindre par les thérapeutiques anti-infectieuses sanguines multiples, qui ont été essayées pour ainsi dire en vain.

Mais parmi les *cardiopathies ou affections valvulaires* constituées, à signes stéthoscopiques classiques, même schématiques (comme celles que l'on vous désigne au cours des visites ou des démonstrations des moniteurs : « Auscultez ce beau rétrécissement mitral »... « examinez cette insuffisance aortique »... « discutez ce souffle systolique de rétrécissement aortique »...), il faut savoir que le pronostic de chacune résulte de considérations que vous aurez à envisager pour résoudre des questions pratiques qui se poseront dans votre vie de médecin. L'origine rhumatismale d'une affection valvulaire mitrale ou aortique, admise parce qu'on retrouve dans les antécédents une ou plusieurs poussées polyarticulaires fébriles, même jugulées par une administration vigoureuse de salicylate de soude, un médecin peut avoir à résoudre le problème pronostic qu'elle pose. Tout d'abord, il faut savoir qu'une valvulite, pour avoir été au début nettement rhumatismale, peut non seulement repartir comme *« rhumatisme cardiaque évolutif »*, mais aussi la lésion valvulaire, originairement rhumatismale, constituer comme un appel pour la localisation endocarditique d'autres infections que le rhumatisme de Bouillaud.

Parmi les *affections valvulaires par endocardite*, les *lésions valvulaires associées*, c'est-à-dire insuffisance et rétrécissements, sont plus fréquentes que les *lésions valvulaires isolées*, c'est-à-dire rétrécissement pur ou insuffisance pure. Et, par contre, les premières conduisent plus vite à des accidents d'insuffisance cardiaque ou d'asystolie, tandis que le *rétrécissement mitral pur, l'insuffisance aortique pure,* comportant des accidents, dits de « décompensation », moins précoces, quelquefois très éloignés si les conditions d'existence du sujet permettent de le mettre à l'abri de complications viscérales, pulmonaires surtout, de nouveaux départs de leur valvulite, ou traiter régulièrement leur aortite syphilitique, avoir une existence exempte d'efforts musculaires, etc... Mais il faut savoir que même le *Rétrécissement mitral pur, l'insuffisance aortique pure,* syphilitique ou non, comportent par eux-mêmes des considérations pronostiques que le médecin devra avoir dans l'esprit en de nombreuses circonstances.

Et d'abord le pronostic du *Rétrécissement mitral.* Se basant sur sa statistique personnelle, chaque cardiologue et chaque accoucheur est plus ou moins sévère touchant la règle établie et la formule prêtée sous une forme tranchante et trop aphoristique à Peter d'après sa leçon clinique de 1877, (où il disait seulement qu'il était « préférable qu'une femme atteinte de cardiopathie chronique ne se mariât pas et n'eût pas d'enfant »). Tel accoucheur ne veut pas tenir compte du rétrécissement mitral pur dans ses consultations, où la femme enceinte, d'ailleurs, vient se faire examiner dans les trois derniers mois de sa grossesse (et à cette époque d'une gravidité peut-être vaut-il mieux la laisser évoluer, avec le maximum de repos, s'il ne se révèle aucune menace clinique appréciable d'accidents gravido-cardiaques). Mais l'opinion de certains accoucheurs, trouvant que l'on grossit trop l'importance des dangers d'une grossesse chez une mitrale, ne permet pas aux médecins, en pratique courante, et surtout en clientèle, d'oublier que les *accidents gravido-cardiaques* s'observent dans les 75 % des cas *chez des mitrales* (M. Clerc). M. Laënnec, dans sa thèse, sur 172 observations, trouve 90 R. M., 41 I. M., et 41 maladies mitrales. Ces 172 mitrales ont réagi à la grossesse de la façon suivante : aucun accident, 73 cas (42 %), accidents légers, 48 cas (27,3 %), accidents sérieux, 51 cas (29,7 %). Quant à la mortalité, en éliminant les complications intercurrentes, comme l'endocardite maligne (à tort, nous semble-t-il d'ailleurs), elle apparaît très basse dans les statistiques récentes 2,25 % pour Cassan, 9 % pour Laënnec, 2,7 % pour Jeannin, 2,4 pour Daly et Strouse aux Etats-Unis, 2,5 % pour Mrs Mac Ilroy et Rendel en Angleterre. Ces chiffres, à notre sens, sont trompeurs, car ils ne tiennent compte que de la mortalité au cours de la grossesse des mitrales et non des accidents d'aggravation de la cardiopathie l'accouchement achevé. Aussi trouve-t-on dans les statistiques des chiffres de mortalité très disparates. N'oubliez pas les statistiques faites sans idées préconçues et tenant compte des accidents gravido-cardiaques plus ou moins tardifs, ceux-ci survenant parfois quand on a pensé et espéré que la jeune mitrale accouchée y échappait, elles permettent de résumer comme suit les risques de la maternité chez les mitrales : 70 % de grossesses bien tolérées, 30 % d'accidents sérieux, dont 3 % de mortalité. Outre que le risque reste sérieux chez la jeune femme porteur d'un R.M. en apparence « stabilisé » et n'occasionnant pas de trouble gênant son évolution sociale telle que elle-même et deux familles l'ont désirée, même si bien des grossesses peuvent être menées à terme sans accident, dans près d'un cas sur trois, la maternité aggrave pour plus tard l'évolution de la cardiopathie valvulaire mitrale. Celle-ci qui, jusqu'à ce que l'enfant survienne, se réduisait à quelques accès de tachycardie ou d'arythmie gênant à peine l'effort, parce que le cœur n'avait pas augmenté de volume, après une première et presque fatalement après une seconde grossesse, la dyspnée d'effort, les accidents pulmonaires hivernaux plus ou moins longs à dissiper, s'installent, le sujet devient la « cardiaque », telle que nous l'avons définie ; si des températures subfébriles et traînantes, des crachats hémoptysiques, des esquisses d'œdème aigu du poumon, apparaissent, sans être aussi tragiques que les accidents gravido-cardiaques de grande asystolie, montrent que l'endovalvulite et l'endocardite pariétale auriculaire ou des piliers et cordages, ont repris une marche subinflammatoire, lente, mais inéluctable dans son évolution et la multiplication des accidents.

La nature non congénitale du Rétrécissement mitral pur n'est plus en discussion : il est le résultat d'une cardio-valvulite de l'appareil mitral, dont on retrouve l'installation torpide, assez précoce, dans la vie du sujet, bien plus fréquemment féminin, et de souche tuberculeuse. On peut dire que le pronostic de l'affection sténosante de la mitrale et la rétraction de l'appareil constitué par les tendons et piliers, avec sclérose des parois de l'oreillette gauche, relève du caractère non évolutif, « stabilisé », de l'affection et de ses lésions, ou, au contraire, du réveil de celles-ci dans le cours de la vie par des endocardites de natures diverses. Il est difficile de dire, se basant sur les signes cliniques certains, pour établir son pronostic, que tel R. M. est stabilisé ou évolutif. En réalité, ce pronostic dépendra du degré d'extension du processus de cardio-valvulite au muscle cardiaque des piliers de la mitrale, à la paroi auriculaire, de la dilatation de la cavité de l'oreillette gauche, de la répétition des accidents pleuro-pulmonaires favorisés par la stase sanguine dans la petite circulation, en fonction de la sténose de l'orifice mitral et du vidage imparfait par un muscle auriculaire sclérosé ; puis du retentissement de proche en proche de la gêne de la circulation pulmonaire au ventricule droit, à la tricuspide, à l'oreillette droite, à la circulation veineuse générale en retour. On a voulu, et les cardiologues sont d'accord à ce point de vue, opposer le « petit cœur » du R. M. stabilisé au « gros cœur » de celui qui évolue. La radioscopie a permis parfois de contrôler la dilatation exagérée de l'oreillette gauche dans la maladie mitrale ou dans le rétrécissement mitral.

Mais pour juger des dangers qui menacent un R. M. réclamez une courbe thermique, ne cherchez pas exclusivement à vous faire une opinion touchant le pronostic, et le réveil ou l'évolution, par l'analyse, si détaillée et si fine soit-elle, des troubles du rythme et des signes stéthacoustiques surajoutés, mais tenez compte de l'amaigrissement, de l'altération du facies, des petits retours de fièvre.

Voyons maintenant quels éléments cliniques pourront vous servir de guide dans le *pronostic des affections cardio-aortiques.* Il diffère tout d'abord suivant que la lésion de l'orifice des sigmoïdes aortiques est *d'origine endocarditique* ou *d'origine aortique et surtout syphilitique.* D'origine endocarditique et celle-ci du type de l'endocardite maligne souvent associé à la lésion ulcéreuse mutilante, des valves de la mitrale, nous en avons rappelé les grands traits classiques plus haut et la gravité au double point de vue septicémique et cardio-valvulaire. Mais même d'origine rhumatismale, la maladie de Bouillaud, au cours de la polyarthrite, la *valvulite aortique associée à la valvulite mitrale,* laisse des conditions bien plus défavorables au point de vue hydraulique cardiaque, et s'éteint bien plus difficilement en temps que rhumatisme myocardique. Il est rare qu'un muscle cardiaque ne reste pas gros, hypertrophié ou dilaté, même quand on est arrivé, par un repos prolongé, une thérapeutique salicylée énergique, à réaliser un état général et circulatoire en équilibre, celui-ci reste toujours fragile. De temps à autre on trouve chez un sujet que l'on examine, pour d'autres troubles que circulatoire, un *rétrécissement aortique pur,* ou une *insuffisance aortique pure typique,* sans association, sans aorte dilatée, et qui paraissent le reliquat cicatriciel d'une *valvulite aortique par endocardite,* dont on ne retrouve pas l'histoire évolutive dans la vie du malade. Vous devinez que les seuls dangers que courent ces malades, qui ne sont des « cardiaques » que parce que vous les auscultez bien, que d'être plus prédisposés à de nouvelles localisations sur leurs valvules, ou à faire des « gros cœurs », sans relations directes avec leur rétrécissement ou leur insuffisance des voiles valvulaires, mais au titre de ces myocardites primitives, lentes, dont nous allons envisager le pronostic dans quelques instants.

Les *lésions de l'orifice aortique d'origine aortitique et surtout syphilitique,* comportant un pronostic autrement plus grave, bien que de prime abord vous pourriez croire que nous sommes thérapeutiquement, grâce à la multiplicité des médications spécifiques, moins désarmés. C'est que le danger n'est pas seulement à l'aorte, à ses lésions progressives de mésaortite, si difficiles à atteindre d'ailleurs, pour éviter la dilatation cylindroïde et l'ectasie sacciforme avec ses dangers et leurs complications, mais il est aussi et surtout à l'extension ou la concomitance des lésions d'artérite syphilitique des coronaires et de leurs orifices de naissance à l'aorte. Tel sujet, chez lequel le diagnostic a été posé par suite d'un coup d'œdème aigu des poumons, d'une syncope d'effort en apparence insignifiante, d'une crise angineuse, avec les signes stéthacoustiques valvulaires, l'aorte dilatée, le malade avouant l'origine qu'on lui fait retrouver, plus ou moins soignée autrefois, malgré la réduction de son activité physique qu'on lui impose, le traitement spécifique régulier, énergique, à périodes fixes qu'il fait parce qu'il a été soulagé des grandes manifestations les plus pénibles, surtout de l'angine coronarienne ou de l'œdème aigu des poumons, tout à coup une apoplexie cérébrale, une syncope brusque par ***infarctus cardiaque,*** termine tragiquement chez lui une existence que l'on avait espéré sauver. C'est au point qu'avec un certain recul, on peut affirmer qu'il n'y a pas d'aortite syphilitique guérie si l'on ne tient compte que des cas que l'on n'a pas perdu de vue, après une amélioration trompeuse et sur laquelle malade, entourage et médecin se reposaient.

Nous en arrivons maintenant à ces ***cardiopathies*** dont ***l'absence de lésions orificielles*** a fait si longtemps méconnaître l'entité clinique, dont l'évolution est cependant celle de « cardiaques », et dont le substratum anatomique se borne au ***« gros cœur ».*** On en rencontre chez lesquels on devine l'étiologie ou du moins le terrain, mais en général la cause de leur affection est le plus souvent méconnue. Leur symptomotologie fonctionnelle se réduit à la dyspnée d'effort et de decubitus, à un syndrome asystolique pleuro-pulmonaire, hépatique, aux œdèmes, à l'albuminurie cardiaque, quelquefois des souffles d'insuffisance fonctionnelle ; tout cela rétrocédant une première fois, rechutant, quelquefois s'améliorant encore, par la digitale, les diurétiques, le repos, jusqu'au jour où la thérapeutique n'a plus de prise.

Or, c'est pour les ***gros cœurs dits primitifs,*** ces ***« myocardites hypertrophiques »,*** qui réalisent encore plus que les cardiopathies orificielles le syndrome du « cardiaque », que s'est posé de la façon la plus difficile à résoudre en pratique, le problème de l'établissement d'un pronostic, et que l'on a mis à contribution pour le résoudre les moyens les plus modernes d'investigation en vue de juger du degré de déficience du muscle cardiaque.

Nous venons d'en observer plusieurs en quelques semaines à la clinique depuis le début du semestre. Il en est qui sont entrés pour la première fois, en proie à un syndrome asystolique que leur médecin ne parvenait pas à résoudre par un repos suffisamment prolongé, ni par une médication digitalique, comme il avait pu le faire à plusieurs reprises.

Un autre revient pour la troisième fois avec de l'anasarque, un double épanchement pleural, prédominant à droite — qu'il avait suffi de ponctionner à ses deux séjours antérieurs, pour permettre à la digitale d'agir — un cœur en tachyarythmie, de l'orthopnée, des jugulaires saillantes, les lèvres et la face cyanotiques, la pointe du cœur battant dans le VI^e espace, largement en dehors de la ligne mamelonnaire gauche, des urines rares, légèrement albuminuriques pour la première fois; aucun bruit anormal à l'auscultation du cœur, dont les battements désordonnés soulèvent sur une large surface la région précordiale, entre le bord gauche du sternum et la ligne mamelonnaire gauche, battements épigastriques, foie débordant et sensible sous le rebord costal droit.

Un troisième malade plus complexe, et aussi plus intéressant, c'est le N° 20 du pavillon des hommes ; homme de 56 ans, buveur obèse (117 kgs à 45 ans, aujourd'hui encore 112 kgs), que nous avons déjà eu dans le service durant deux mois, d'octobre à décembre 1933, ayant eu de la dyspnée d'effort à la montée d'escalier, à la marche rapide depuis trois ans, de la dyspnée de decubitus depuis un an. Dès son premier séjour dans le service, il offre un gros cœur total à prédominance gauche, comme vous le lisez sur cette radioscopie, sans signes de lésions orificielles, mais à premier bruit traînant, et, par longues périodes, certains jours, en rythme de galop ; signes d'épanchement à la base droite dont on retire 1.300 cm^3 d'un liquide teinté hémorragique, donnant une réaction en Rivalta très positive, et une cytologie très hémorragique, de rares cellules endothéliales, de très rares polynucléaires, une lymphocytose presque exclusive. A la suite de l'évacuation de cette pleurésie subinflammatoire, traitement à la poudre de feuilles de digitale et théobromine, diurèse modérée, le rythme de galop est beaucoup plus net, bien que le cœur soit encore très rapide. Enfin, progressivement, le bruit de galop s'atténue, puis disparaît, mais il subsiste dans la région de l'infundibulum du cœur droit une impulsion large, diffuse, énergique, soulevant la région mammaire gauche et jusqu'au bord gauche du sternum, visible aussi bien que palpable chez l'obèse qu'il est. D'ailleurs le plus petit effort, dans son lit, si on s'oppose à ce qu'il se mette sur son séant, ou, debout, deux ou trois mouvements de flexion sur les genoux, ou le fait de traverser rapidement la salle (à peu près carrée) et revenir, le premier bruit de cœur, ausculté au stéthoscope rigide, s'allonge, puis tend à se dédoubler, séparant, les rendant distinctes, ses parties composites, musculaire et valvulaire ; en accentuant ou prolongeant l'effort, le rythme de galop devient net, le pouls radial plus vibrant, un peu bondissant à 120. On note même que si l'on ralentit le rythme du cœur par la compression du paquet vasculo-nerveux du cou à droite ou à gauche, le bruit de galop disparaît tant que l'on comprime soit le paquet valsculo-nerveux cervical soit les globes oculaires. Certains jours, où le cœur est plus rapide, le dédoublement du premier bruit en rythme de galop plus net, il y a, dans la région mesocardiaque, un souffle doux tantôt systolique, sans ligne de propagation, tantôt diastolique (difficiles à placer d'une façon certaine dans la révolution cardiaque à cause de la rapidité du cœur), mais en tous cas paraissant fonctionnels. Au bout de deux mois de traitement, le malade, très amélioré subjectivement, demande sa sortie, tous rythme de galop et bruits soufflants ont disparu. On s'assure, par un second orthodiagramme du cœur et de l'aorte, qu'il persiste un très gros cœur, que l'hypertrophie et la dilatation prédominent à gauche mais que les cavités droites débordent aussi largement le bord droit du sternum. En somme, il n'y a pas de réduction des ombres cardio-aortiques en proportion de l'amélioration subjective et fonctionnelle éprouvée par le malade. Aussi quatre mois plus tard vous l'avez vu revenir, il y a cinq jours, dans le service, en plein anasarque, œdème des membres inférieurs et du siège, on retire un litre de liquide de la plèvre droite, cœur en tachyarythmie, ébauche de galop ; albuminurie caillebotée, mort le 5^{e} jour, sans phénomène nouveau ni répit dans l'évolution de cette asystolie, irréductible cette fois. Et à l'autopsie : l'épanchement de la base droite est remonté en douze heures, à 3 litres, le poumon droit est atélectasié dans sa moitié inférieure et le bord de cette base retourné en « pied d'éléphant », sur les coupes il n'offre pas trace d'infarctus plus ou moins récentes. Le cœur pèse 960 gr. ; aux épreuves par l'eau, faites avec soin, les sigmoïdes aortiques et pulmonaires obturent complètement leur orifice respectif, les sigmoïdes, les voiles valvulaires mitraux et tricuspidiens paraissent souples, inaltérés, et jouent et flottent dans l'eau lancée dans les ventricules ; pas de thrombose cardiaque, endocarde pariétal partout normal ; le muscle cardiaque, sur les sections rapprochées, offre un aspect, une couleur ne permettant pas de soupçonner une lésion microscopique, pas d'aspect « tigré » de l'« état gras » sous l'endocarde de la région sous aortique de la cloison interventriculaire étalée ; pas de cicatrice fibreuse du muscle. L'aorte (qui avait paru large comme ombre à la radioscopie) offre une face interne de couleur normale, beaucoup moins de taches d'atherome qu'on ne s'attendait à en trouver et, ouvertes, l'aorte ascendante, la crosse, l'aorte descendante ont un calibre normal une fois étalées. Le foie pèse 1.810 gr., sa surface est finement cloutée, sur les coupes il est « muscadé » ; la rate un peu grosse (285 gr.) ; les reins ne sont pas diminués (210 et 190 gr.) se décortiquent bien, sans trace d'infarctus, ni anciens ni récents.

Nous voulons vous résumer aussi l'observation d'un quatrième malade à gros cœur, sans lésion orificielle, plus âgé que le précédent, offrant un syndrome de « cardiaque » asystolique par périodes, parce que le pronostic a pu être fait par l'électrocardiographie chez lui. Tenu en état assez satisfaisant, relativement à ses œdèmes, à sa dyspnée d'effort, à ses accès de pseudo-asthme nocturnes, par le traitement digitalique, depuis cinq ans il est entré quinze jours, avant d'y mourir, à la clinique. Chez lui, en dehors d'un gros cœur pesant 535 gr., ni lésions valvulaires, ni altérations macroscopiques du muscle cardiaque, des reins pesant 195 et 205 gr. avec quelques cicatrices déprimées de la substance corticale et des microtystes, sans lésion décelable, même par des coupes serrées de l'encéphale ou du mésencéphale, on ne voit, comme explication de sa mort, qu'une évolution aboutissant à une échéance fatale. Mais les ***tracés électrocardiographiques*** révélaient une tachycardie-ventriculaire gauche et droite alternant, pouvant d'abord être prise pour de simples extrasystoles, puis peu après de la tachycardie en salves des ventricules, sur un fond de fibrillations auriculaires. Un tel syndrome électrocardiographique avait permis, il y a deux ans à M. Paul Veil (chargé de ce service à la clinique), chez un malade offrant des crises d'épilepsie, de faire un pronostic de mort à brève échéance qui s'est brusquement réalisé, quand le reste du complexe clinique asystolique n'aurait pas fait soupçonner la gravité de la situation myocardique. Mais, en réalité, on avait fini par retrouver que, si ce malade était entré à la clinique pour des crises d'épilepsie, dont la seconde l'avait fait ramasser dans la rue, il avait vu s'installer depuis cinq ans — il en a 68 — de la dyspnée d'effort, depuis trois mois de la dyspnée de décubitus. A l'entrée : gros cœur, tension décapitée 17/12, gros foie, toux matutinale, albuminerie intermittente, rythme du cœur irrégulier, dont l'interprétation et la signification grave n'ont pu être données que par l'analyse des tracés ; quatre crises d'épilepsie pendant ses trois mois de séjour, mort brusquement au cours d'une cinquième. A l'autopsie : cœur pesant 830 gr., hypertrophié dans sa totalité, et prédominance marquée du ventricule gauche ; pas de lésions macroscopiques apparentes ni du myocarde, ni des coronaires ; reins et foie cardiaques. Au milieu de la protubérance, entre la calotte et le pied, au sein des radiations transverses du pied protubérantiel, d'abord un peu latéral gauche, puis arrivant jusqu'au raphémédian, on trouva un foyer transversal ocreux, d'un centimètre de large dans son plus grand diamètre et d'un centimètre de longueur, petit ramollissement résorbé, épine de son « épilepsie cardiaque ».

Il y a donc des renseignements de pronostic à demander à *l'électro-cardiographie* dans ces cas de « gros cœur ». La question théorique de la « parasystolie » et de la « polyststolie », encore en discussion et en suspens, mise à part, la clinique peut demander à la découverte des états fibrillatoires des ventricules, décelables seulement sur les tracés électrocardiographiques, la surprise ou la mise en vue d'altérations d'un complexe ventriculaire fondamental qui assombrissent singulièrement le pronostic déjà sérieux dans tous gros cœurs, avec ou sans lésions valvulaires orificielles, — lésions des branches du faisceau de His mises à part.

Sans chercher, dans un exposé purement clinique et général, à rendre à chacun ce qui lui revient — depuis Lewis, Laubry et Routier, Clerc, Robert Lévy, L. Gallavardin, P. Veil, I. Mahaim, E. Geraudel — nous insistons sur le fait, en ce qui concerne le pronostic, déjà formulé par M. Robert Lévy, s'appuyant sur les cas que lui a fourni M. Clerc, que *les anomalies de complexe ventriculaire* constituent un indice de gravité. M. le Prof. Clerc, au congrès cardiologique de Prague de 1933, dans son rapport, est revenu sur la *valeur pronostique des complexes ventriculaires atypiques au cours de l'insuffisance cardiaque;* aux anomalies déjà connues (élargissement et encoches sur le trajet en Q R S, inversion de l'onde T), il faut ajouter la dépression profonde de l'onde Q en D. III, sur laquelle Pardee a eu le mérite d'attirer l'attention et qui paraît être l'indice d'une altération de la fonction myocardique. Le pronostic de ces anomalies est toujours grave, l'importante statistique de M. Clerc en fait foi.

Mais avant ce moyen d'investigation, l'électrocardiographe qu'a introduit Einthoven, et que vous n'aurez pas, pour la plupart d'entre vous, à votre disposition, il y a d'autres signes de clinique plus journalière, qui doivent toujours évoquer dans votre esprit chez les « cardiaques » que vous aurez à diriger, l'insuffisance cardiaque menaçante. Ces signes, les malades, dont nous vous avons relaté sommairement l'histoire plus haut, vous auront présenté des types plus ou moins réussis ou dominants. Mais c'est amenés par des accidents déjà graves que ces malades arrivent à l'hôpital, or, dans votre pratique courante, vous serez appelés à les reconnaître et à les aider avant dans l'évolution de leur cardiopathie ; il y a, en effet, avant la période des accidents plus graves, que vous voyez à l'hôpital, une période plus ou moins longue où la question qui vous sera posée est celle de la valeur qui reste à tel muscle cardiaque au point de vue fonctionnel : que peut-on lui permettre encore ? Quels risques coure-t-il ? Quelles mesures devez-vous imposer, si possible, à ce malade pour qu'il écarte plus ou moins longtemps des éventualités ou des accidents auxquels il sera de plus en plus difficile de remédier ? Chaque clinicien a ses préférences pour telle ou telle épreuve ; il attache plus ou moins d'importance, suivant son expérience ou ses habitudes personnelles, à telle recherche, à tel signe ; il aimera mieux juger d'un système circulatoire en entier par les variations et les modifications, à plus ou moins longue échéance, des tensions maxima et minima, de l'écart tensionnel, de la tension moyenne. Une tachycardie légère durable, aisément augmentée par un effort, montée d'escalier, mouvements répétés de flexion des genoux, et plus lente à revenir à son taux habituel ; quelques extrasystoles, parfois en salves perçues par le malade ; en l'arythmie transitaire ; de la dyspnée de decubitus avec quintes matutinales, ces derniers troubles s'accompagnant, sur le matin, à l'auscultation de râles bulleux aux deux bases pulmonaires.

Quand, à ces petits signes de prévision de l'installation imminente ou de la première période d'asystolie ou de l'insuffisance ventriculaire, se sont substitués des symptômes plus graves d'une insuffisance confirmée, il faut en connaître la valeur et, pourrait-on dire, la hiérarchie dans leur signification pronostique. L'apparition d'un épanchement plus ou moins important de la plèvre droite ; le foie cardiaque débordant et le signe du reflux hépato-jugulaire provoqué ; la rareté des urines ; la respiration périodique, le Cheyne Stokes. Au point de vue cardiaque, la chute brusque et isolée de la tension artérielle maxima, est un signe d'alarme surtout chez les hypertendus, la chute isolée de la minima peut faire chercher une insuffisance aortique fonctionnelle ; le rapprochement des deux tensions, par abaissement de la maxima, est regardé comme un signe d'affaiblissement de la force contractile du myocarde. Quand l'asystolie s'accentue, que la maxima est très basse, que l'indice oscillométrique diminue, il est rare qu'il n'y ait pas de ***l'arythmie complète*** et un tracé électrocardiographique révélerait déjà les troubles dans la rythmie des oreillettes, et quelquefois des ventricules qui a une signification plus grave.

Nous venons de vous nommer l'***arythmie complète,*** bien qu'elle frappe le malade parfois par un peu de dyspnée d'effort et quelques palpitations, ou peut émouvoir le médecin peu averti de la valeur des symptomes fonctionnels cardiaques en présence d'un degré de ce trouble qui peut aller jusqu'au désordre extrême des contractions cardiaques, sa valeur pronostique de gravité n'est pas aussi grande immédiatement. Vous vous souvenez que l'on vous en a présenté des cas fréquents et faciles à reconnaître : le ventricule est surpris, par sa systole plus ou moins prématurée dans un état de réplétion plus ou moins complète. Car à la base de ce trouble (comme l'ont surabondamment démontré les tracés électrocardiographiques), et responsable de l'arythmie complète, est la ***fibrillation auriculaire,*** celle-ci envoie au ventricule et du sang et des excitations auxquelles il ne répond que si elles tombent dans sa période réfractaire et en proportion du vidage réalisé par la contraction ventriculaire précédente et de la réplétion, qui a réalisé la succession, quelquefois énorme de fréquence, des trémulations fibrillatoires de l'oreillette. On vous a montré les tracés typiques de ce frémissement des ondes auriculaires p. p. p. p..... et irrégulièrement les interrompant, sur le tracé, des complexes ventriculaires Q.R.S.T. L'arythmie complète ainsi définie, et bien établie, il ne faut pas la négliger, c'est certain, et si on peut l'atteindre (par la quinidine), le repos au cours du Rétrécissement mitral, par exemple, ou d'un syndrome de Basedow, il faut épargner au myocarde ventriculaire le trouble que la fibrillation auriculaire lui impose, mais il faut bien savoir que l'« arythmie complète » est parfois tolérée des mois, des années. Elle est d'ailleurs souvent moins gênante pour le malade que des extrasystoles nombreuses et réunies ou groupées, avec lambeaux du rythme cardiaque normal ; par contre, cette ***arythmie extrasystolique à laquelle participent les ventricules*** a une autre gravité pronostique et révèle un état de myocarde plus gros de conséquence. Cette ***extrasystolie ventriculaire des cardiopathies graves*** et, à un degré de plus, la ***fibrillation ventriculaire,*** véritable « anarchie ventriculaire » ne pourrait guère être confondue avec l'arythmie complète par fibrillation ventriculaire ; si l'on avait des doutes il faudrait s'efforcer de les éclaircir par un tracé électrocardiographique, car le renseignement pronostic est trop important à préciser.

Mais deux signes de valeur majeure doivent, pour en terminer, retenir votre attention relativement à leur signification pronostique dans les cardiopathies : l'un, assez fréquent, le ***bruit de galop,*** l'autre plus rare : ***l'alternance du cœur et du pouls.***

Le ***bruit de galop,*** dans sa forme la plus typique, la plus classique (la moins discutée) est constitué par l'adjonction d'un bruit stéthacoustique qui est, dit-on, ***présystolique*** ou plutôt avant le premier bruit du cœur — (on dit qu'il paraît coïncider avec la systole auriculaire, mais ce n'est pas aujourd'hui que nous en discuterons la pathogénie). — C'est un signe d'auscultation, que l'on a quelquefois mieux à l'oreille nue qu'au stéthoscope, dans la région mésocardiaque, un peu à gauche du bord du sternum, dans la même région que le soulèvement infundibulaire du cœur, on dit sus et endoapexienne, c'est-à-dire un peu au dessus et en dedans de la région du choc de la pointe. On a voulu établir des nuances, auxquelles on a attaché des significations spéciales, suivant que le bruit surajouté se rapprochait du premier bruit (« galop présystolique »), se détachant très peu du premier bruit, dont son timbre est voisin, le deuxième bruit restant normal, ou bien le bruit surajouté est perçu au début, dit-on, des actes diastoliques (« galop protodiastolique »). Cette forme n'est pas interprétée par tous les cliniciens comme un équivalent de la première forme, qui est admise sans conteste et la plus fréquente ; la forme « protodiastolique » attribuée à un retard de conductibilité, serait d'un pronostic fatal et à brève échéance ; la forme « présystolique » du bruit surajouté, ondulation appréciable au palper et bruit sourd correspondant, à tonalité basse, enregistré à l'oreille et au stethoscope rigide. Au point de vue de leur signification pronostique on s'accorde à dire : ils font partie du syndrome stethacoustique de l'insuffisance cardiaque. On observe le bruit de galop dans les grands syndromes suivants, dont les appellations et significations actuellement admises changeront sans doute: néphrite chronique urémigène avec gros cœur, hypertension artérielle, myocardites ; gros cœur de « myocardites hypertrophiques dites primitives », (ou idiopathiques, c'est-à-dire sans lésions valvulaires ni néphrite). Que retenir de la valeur du « galop » au point de vue de sa signification pronostique, considérée comme symptôme ? Tout d'abord nettement « présystolique », comme place du bruit surajouté dans la révolution cardiaque, il n'est pas incompatible avec une survie relativement prolongée ; se plaçant dans la proto-diastole, par suite d'une certaine tachycardie, il est d'un pronostic fatal à brève échéance. Un bruit de galop presystolique, passager (par le repos imposé, une diurèse rétablie, provoquée thérapeutiquement, soit par un médicament cardiotonique, soit par un diurétique) n'est pas momentanément très grave. Enfin un rythme de galop qui ne s'entend que dans le decubitus, ou après un effort, est d'un pronostic relativement favorable.

La ***disparition d'un galop*** ne doit cependant pas être toujours regardée comme d'un bon pronostic. Ainsi quand il cesse d'être perçu chez un sujet offrant de la tachycardie irréductible ou de l'« arythmie complète », chez lequel les bruits se sont assourdis, et les mêmes troubles de dyspnée d'effort et de decubitus persistent, les bruits cardiaques aussi rapides mais comme plus lointains, la disparition du bruit de galop, veut dire, dans ces circonstances, que la situation reste grave ou s'est aggravée. En somme, au cours de tout syndrome asystolique, la disparition du « galop est un signe de mauvais augure, si tous les éléments du syndrome asystolique ne s'atténuent pas parallèlement. Enfin dernier principe : le galop est d'un pronostic d'autant plus grave que le sujet est plus jeune. La tension artérielle fournit les indications sur la valeur pronostique du galop : élevée, mais bien proportionnée, la survie peut être longue, le sujet étant mis dans les conditions requises pour toutes cardiopathies à gros cœur. Par contre, une forte chute de la tension doit faire considérer que l'avenir est gravement menacé et d'une façon prochaine.

Nous n'avons pas à vous mettre en garde, étant donné le sujet spécial de cette leçon, contre les erreurs possibles à éviter, avant d'admettre un diagnostic d'***alternance du pouls et du cœur.*** Ainsi ne pas laisser passer un pouls alternant et le prendre pour un pouls bigéminé, ne pas prendre pour un pouls alternant la pseudo alternance d'origine respiratoire ; ne pas prendre pour une bradycardie un pouls alternant dont la petitesse des pulsations faibles les fait échapper à la palpation digitale. Le tracé sphygmographique, les méthodes palpatoire et oscillométrique, la cardiographie clinique de la pointe de cœur, l'électrocardiagraphie, vous devez employer tous ces moyens d'investigation et comparer leurs résultats. Ceux d'entre vous que ces faits d'alternance intéresseront trouveront une mise au point jusqu'en 1914 dans la thèse de Gravier, puis dans les travaux de M. Lian. Arythmie rare, mais d'une importance considérable pronostique, tous les auteurs qui l'ont étudiée reconnaissent que l'alternance du pouls traduit un mauvais état du myocarde, que cette arythmie peut s'observer dans toutes les affections dont le danger est l'insuffisance ventriculaire gauche : mal de Bright dans ses formes hypertensives, hypertension à gros cœur primitif sans néphrite, myocardites primitives des maladies infectieuses générales (diphtérie, fièvre typhoïde), insuffisance aortique de la maladie de Hogson. Signe de haute gravité pronostique si l'on ne tient compte que des malades suivis ; s'il est permanent, résistant à une thérapeutique rationnelle, il y a mort, dans au moins 75 % des cas au cours des trois années qui suivent l'apparition de ce symptôme bien vérifié.

Cette clinique ne doit pas être prise pour une revue générale par vous, mais vous avez pu pendant les derniers mois de votre stage voir une série si complète et si variée de « cardiaques » que je n'ai pu ne pas chercher à vous dresser, dans un aperçu rapide, le bilan des éléments généraux et particuliers dont vous devez pratiquement tenir compte pour établir le pronostic qui vous est si souvent demandé.

Docteur J. PAVIOT.

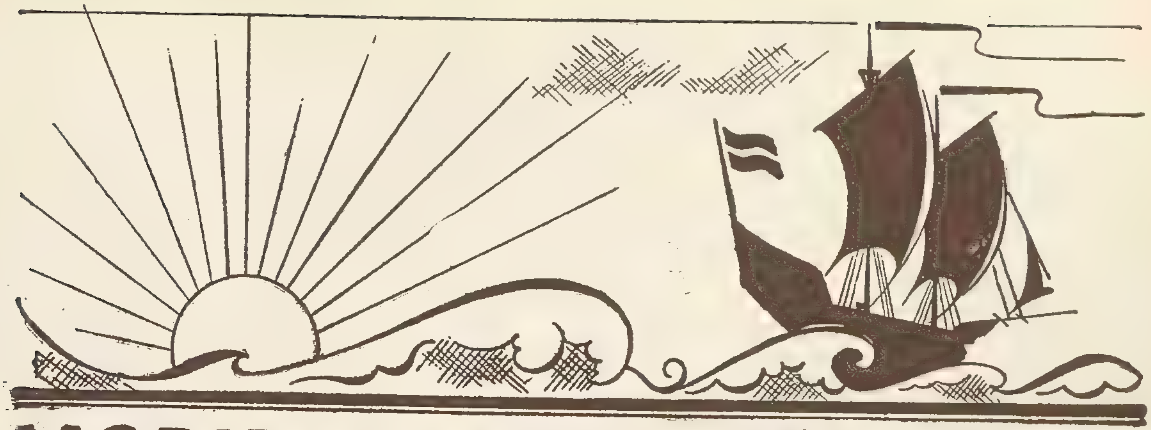

L'ORIENTATION MÉDICALE

L'Exploration du Cœur par les Méthodes modernes de Laboratoire

par le Docteur Emile BORDET

Ancien Chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris

NOUS indiquerons les plus récentes acquisitions des méthodes de laboratoire entrées dans la pratique courante, telles que *la radiologie* et *l'électro-cardiographie* et nous décrirons sommairement les procédés encore à l'étude comme *la phonocardiographie* et *la radiokymographie.*

RADIOLOGIE

Il serait superflu d'insister sur l'utilité de cette méthode dans l'étude des affections cardio-vasculaires. Il n'est plus un médecin qui ne sache quelles précisions peut fournir la radiologie sur la forme, les dimensions, la mobilité ou les battements du cœur, sur l'état anatomique de l'aorte, de la pulmonaire ou des vaisseaux du hile. Mais on peut hésiter sur le choix et l'opportunité des différents procédés utilisés à l'heure actuelle. Certains spécialistes prônent l'orthodiagraphie, d'autres affirment que la téléradiographie lui est supérieure. Les discussions qui ont eu lieu récemment sur ce sujet sont de nature à déconcerter le praticien ; aussi croyons-nous devoir y insister.

Pour corriger les déformations dues à la radiographie et à la radioscopie à courte distance, afin d'obtenir une image dont les dimensions soient comparables à celles des organes, nous ne possédons que deux procédés pratiques, *la téléradiographie,* ou radiographie à grande distance et *l'orthodiagraphie,* ou repérage radioscopique de tous les points de tangence du rayon normal sur les contours de l'organe.

La téléradiographie est le procédé le plus objectif. Mais il n'est pas courant de posséder un appareillage assez puissant pour prendre des radiographies quasi instantanées au-delà de 2 m. 50 ; le régime qu'on impose alors aux tubes les use rapidement, ce qui élève considérablement le prix des opérations et réduit forcément leur nombre. Pour obvier à cet inconvénient, la plupart des radiologistes opèrent à 1 m. 50. Cette distance est totalement insuffisante puisque ce n'est qu'à 2 m. 50 que la téléradiographie commence à être rigoureuse, à condition que l'ampoule ait été centrée en plein cœur.

Certains radiologistes corrigent les agrandissements de la semi-téléradiographie à 1 m. 50 par des procédés ingénieux, mais délicats, qui ne mettent pas à l'abri de toute erreur. Le bon sens conseille donc de recourir à l'orthodiagraphie qui constitue le procédé le plus pratique dans l'exercice habituel de la profession. Et cela, d'autant plus qu'on ne peut jamais se passer, même avec des téléradiographies parfaites, des données multiples de l'orthoradioscopie pour l'étude préalable du médiastin sous toutes ses incidences, du jeu diaphragmatique, des déplacements respiratoires et des battements. Aussi, conseillons-nous, avec notre maître M. Vaquez, de recourir à l'orthodiagraphie pour recueillir la plus riche moisson de documents et d'ajouter une téléradiographie de face, comme complément d'examen. Dans son traité de radiodiagnostic, publié récemment, M. Chaumet préconise exclusivement l'orthodiagraphie.

On s'est ingénié à obtenir des téléradiographies pendant les phases de la révolution cardiaque, en systole et en diastole. Pour cette pratique, l'appareil de Cottenot (le sélecteur), constitue un progrès de la technique radiologique. Toutefois, pour que la comparaison des images en systole et en diastole soit rigoureuse, il faut éliminer soigneusement les facteurs d'agrandissement dus aux déplacements respiratoires.

ELECTROCARDIOGRAPHIE

Il n'est guère de service de cardiologie qui n'utilise journellement cette méthode. Elle consiste à inscrire photographiquement la courbe des variations électriques décelées par un galvanomètre extrêmement sensible et qui naissent à l'occasion de la contraction cardiaque. Les précisions qu'elle fournit dans les arythmies sont de celles dont on ne peut plus désormais se passer. Cela ne veut pas dire que l'interprétation électrocardiographique soit toujours facile. Bien des anomalies prêtent encore à discussion. Si la théorie dualiste de Vaquez et Donzelot, celle de Géraudel, celle de Pezzi suppléent aux insuffisances de la théorie classique uniciste, elles ne résolvent pas, cependant, tous les problèmes qui se posent.

Parmi les acquisitions les plus récentes, il convient de retenir les signes électrocardiographiques qui contribuent *au diagnostic de la coronarite et de l'infarctus du myocarde.* A la suite des publications américaines de Herrick et de Pardee, de nombreux auteurs ont décrit les déformations de la courbe attribuables à ces lésions. Nous citerons, pour la France, les travaux de Clerc, Noël-Deschamps, Stieffel, Bascouret, Robert Lévy, Lian, Gallavardin, etc... Dans les premières heures qui suivent la thrombose coronarienne, Pardee a décrit ce qu'il appelle l'onde T en dôme, ou grande onde monophasique ; elle fait suite immédiatement au premier sommet ventriculaire R, s'y accole et occupe tout l'intervalle R T. Cette onde en dôme ne s'observerait généralement que dans les dérivations II et III. Déformation précoce et fugace qu'on ne retrouve pas le troisième jour après la crise. Dans la suite, le sommet T, au lieu de se diriger en haut, comme à l'état normal, devient négatif et prend l'aspect d'une encoche large à sa base, aiguë à sa partie déclive, l'ensemble de la déformation siégeant au-dessous de la ligne de base du tracé. Cette onde coronarienne, dite onde de Pardee, disparaît dans un délai de deux à trois mois, environ. On constate, plus tardivement, que l'anomalie porte seulement sur le sommet T qui est négatif dans une ou plusieurs dérivations. Ces documents permettent de déceler les lésions coronariennes sur lesquelles l'attention n'est attirée que depuis quelques années. Mais si la valeur de l'onde en dôme, au début de l'infarctus, et celle de l'onde coronarienne dans une seconde période est incontestable, on ne doit interpréter l'inversion de T qu'avec certaines réserves ; enfin, il faut savoir que quelques infarctus constatés à l'autopsie n'ont pas sensiblement modifié la courbe de l'électrocardiogramme.

En technique électrocardiographique, des recherches de nouvelles dérivations ont été faites par MM. Lian, Merklen et Odinet. Ils ont employé des électrodes impolarisables qu'ils ont placées en différents points de la région précordiale. L'intérêt de ces dérivations est de rendre plus évidentes que par la méthode usuelle certaines modifications des courbes : ainsi, en plaçant une électrode sur le manubrium et l'autre à la partie interne du troisième ou mieux du cinquième espace intercostal droit, on obtient dans les cas de bradycardie sans accident visible, des courbes nettes de fibrillation auriculaire, quand elle existe. Chez certains sujets atteints d'arythmie complète, ou de flutter, ou de fibrillation, les accidents de l'électrocardiogramme s'objectivent mieux qu'avec les dérivations ordinaires.

Parmi *les expériences de laboratoire*, signalons les recherches de Lutembacher sur les courbes monopolaires du cœur simple du batracien. Elles confirment la théorie histophysiologique de la contraction cardiaque, d'après Frédéricq : la courbe monopolaire présente une partie ascendante brève, liée à la secousse initiale des gliodes contractiles et une partie descendante incurvée, à déflexion lente, correspondant à la contraction tonique. On l'obtient lorsque l'une des électrodes est au contact d'une zone inactive que n'atteint pas l'onde d'excitation. Lorsque les deux électrodes sont au contact d'un segment de fibres dont les extrémités entrent successivement en activité, dans les délais normaux, on obtient le bigramme tel qu'on le recueille chez l'homme. Si l'on immobilise ou si l'on détruit la pointe du cœur on a un monogramme qui a tous les caractères de l'onde de Pardee, dans l'infarctus. La courbe monopolaire permet d'étudier expérimentalement l'action des diverses substances cardio-toniques.

PHONOCARDIOGRAPHIE

Bien que cette méthode d'enregistrement des bruits du cœur ne soit pas nouvelle, que ses premiers essais aient été faits par Einthoven en 1894, puis, qu'elle ait été perfectionnée par Weiss et Bull en 1910, elle a été confinée pendant longtemps dans les laboratoires d'expérience à cause des complications de l'appareillage et des difficultés de l'interprétation. L'instrumentation devenant plus sensible et d'un maniement plus pratique, la question a été mise à l'étude par les cliniciens. Lutembacher, Duchosal, Lœper, Clerc, Lian et Racine. André Lemaire et Lefèvre, en France, ont publié d'intéressants travaux. On emploie soit l'électrocardiographe à deux cordes, soit l'oscillographe à membrane, soit le microphone électromagnétique avec lampes triodes amplificatrices et oscillographe à miroir, soit le microphone relié à l'électrocardiographe de Boulitte. En ayant soin d'enregistrer simultanément et synchroniquement le pouls huméral ou le cardiographe de la pointe, ou encore l'électrocardiogramme, on peut situer avec exactitude les bruits par rapport aux différents temps de la révolution cardiaque. La phonocardiographie n'en est encore qu'à ses débuts mais d'intéressants résultats ont été déjà acquis : inscription des systoles « en écho » dans les dissociations auriculo-ventriculaires, étude du 3ᵉ bruit du cœur, du bruit de galop, etc... L'enrichissement des signes cliniques par des précisions de siège, de durée, de temps, d'intensité des bruits et des souffles, fait souhaiter que cette méthode entre dans la pratique courante.

RADIOKYMOGRAPHIE CARDIO-VASCULAIRE

Cette méthode, inventée par Stumpf, consiste à radiographier les battements du cœur et des vaisseaux en faisant glisser soit le film, soit une grille composée d'une série de fentes diaphragmatiques horizontales devant le thorax d'un individu. L'inscription ainsi obtenue est figurée par une série de dentelures ou de crochets qui correspondent aux expansions et aux retraits des profils cardio-vasculaires. Cette méthode a été perfectionnée en France par Delherm, Thoyer-Rozat, Codet et Fischgold. En étalant convenablement les crochets, ces auteurs ont obtenu une courbe comparable à celle de Marey ou à celle du cardiographe. Il est donc possible d'étudier par une méthode optique, sans déformation, les divers accidents de la révolution cardiaque. Laubry, Cottenot et Heim de Balzac ont utilisé cette méthode. Toute une série de travaux publiés par Delherm, Bordet, Thoyer-Rozat et Fischgold ont permis d'identifier les variétés des courbes normales et de relever des signes nouveaux, particulièrement intéressants dans les arythmies, l'insuffisance cardiaque, etc... Des recherches dans les épreuves fonctionnelles du cœur (réflexe oculo-cardiaque, nitrite d'amyle, Valsalva) démontrent qu'il est possible d'apprécier les variations de la tonicité du cœur, sa puissance contractile et d'observer, chez l'homme, la loi du cœur de Starling. Cette méthode introduite en clinique donne plus que des espoirs, elle est appelée à compléter les indications déjà si précieuses de la radiologie de précision.

Docteur Emile BORDET.

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

Métiers Ignorés

par Jacques DYSSORD

Le bar de *l'Olympic* est mon endroit de prédilection. On y trouve encore des originaux — des numéros — pour employer le langage courant. La rencontre est appréciable, en un temps où tous les hommes semblent fabriqués en série.

Louis, le barman, me les signale d'un clin d'œil rapide et je place mon tabouret à côté du leur.

C'est ainsi que j'ai connu deux phénomènes qui m'ouvrirent des perspectives inattendues sur les divers métiers qui s'offrent à l'activité de mes contemporains.

⁂

— J'espère, monsieur, me dit le premier, un vieil adolescent dont un tic regrettable déformait la bouche, avoir affaire à un gentleman. J'entends à un paroissien à qui, lorsqu'il vous demande l'heure, on peut confier son chronomètre sans arrière pensée, et qui ne souffle pas sur le potage quand il est trop chaud.

« Moi j'ai été élevé en Angleterre — toasts, tub, polo. Si vous aviez connu Adalbert il serait devenu votre ami. Un garçon d'excellente maison — consultez plutôt le d'Hozier — et il savait se tenir au baccara.

« Quand il taillait, on pouvait faire la poussette et la retirette. Il était trop grand seigneur pour y prendre garde. Cela lui a coûté trois cents billets, pas un de plus, pas un de moins. Le soir où il perdit le dernier, son cigare ne tirait pas. Je lui donnai du feu. Il me prit en amitié.

« Il aurait pu rentrer dans sa famille — la soupe et le bœuf, le veau gras, aussi — mais il n'aimait que le rollmops et les jambons avec beaucoup de pickles et de sauce anglaise. On ne peut pas, dans ces conditions, jouer les enfants prodigues. Il resta à Paris. On lui offrit une place de commissaire des jeux au *National*, il refusa. Ce n'est plus, quand on a été ténor, un métier que de rentrer dans les chœurs.

« Je crois, mais je n'en suis pas sûr, qu'il plaça une marque de champagne dans les restaurants de nuit et tourna le rôle de Talleyrand pour une firme américaine. Puis il y eut cette histoire du collier de Miss Londonberry. Je crois que lui était de bonne foi et le collier en toc. Ces conversations avec le juge d'instruction changèrent son humeur. Il fit de la neurasthénie et se mit à boire plus que de raison.

« Ce n'est un mystère pour personne qu'il avait voué une prédilection au vieux marc additionné de kummel. C'est un fâcheux breuvage. A quarante ans, on doit s'observer : les reins, le foie — et le cœur que j'allais oublier.

« Bref, il se trouvait sur une pente fatale quand il rencontra le docteur. Un docteur, monsieur, *honoris causa* — on lui donnait ce titre, à la manille, dans le petit café où nous avions, alors, nos habitudes, mais il était, de son métier, agent de publicité. Le diagnostic du docteur fut formel :

— Vous avez tort de ne pas vous contenter de vermouth avec un petit picon, de-ci, de-là.

« Il ne faut pas contrarier Adalbert, il fait intervenir immédiatement ses ancêtres, et on en arrive à se battre avec des tableaux de famille. Ce n'est pas décent.

« Pour faire enrager le docteur, il dit :

— C'est bien. Á partir de demain. je ne boirai plus que de l'eau minérale.

— Serment d'ivrogne ! risqua le docteur.

— L'animal — c'est de mon meilleur ami qu'il s'agit — se noya l'estomac, durant toute une semaine, avec la flotte de toutes les sources ferrugineuses ou sulfureuses de la création.

« A tel point qu'un jour une idée me vint. Les fonds étaient bas. Nous faisions bourse commune.

— Pourquoi, lui dis-je, ne t'entendrais-tu pas avec la Ligue contre l'alcoolisme ? Une petite brochure, cinq à six heures de travail, avec ta facilité — ce n'était pas le premier venu — je vois d'ici le titre :

« CONFESSION D'UN CONVERTI

« *Je buvai. Je ne bois plus.* »

« Six jours après, jour pour jour, il m'apportait son manuscrit. On fit la petite opération. Cela nous rapporta de quoi voir venir.

« Mais le malheur voulut que, se sachant de l'argent devant lui, il se remit à boire, et non plus du marc, cette fois, mais du gin aggravé de schiedam. C'est là un breuvage néfaste.

« En revanche, lui qui fumait comme une locomotive Decauville poussive, se mit, tout d'un coup, à supprimer le tabac.

— Il y a, aussi, m'expliqua-t-il, une Ligue contre l'abus du tabac.

« Nouvelle brochure. Argent frais, et, au bout de quelques jours, il abandonnait l'habitude ancienne de la cigarette pour la pipe et le cigare. Une cheminée.

« Cet hiver fut assez long à passer. Un outsider, à Longchamp, nous réserva des surprises.

« Un jour, Adalbert me dit :

— Je prépare un tract :

« *Je ne buvais plus — Je bois*
« *Je ne fumais plus — Je fume*
« *Et je me porte comme le Pont-Neuf.* »

— Un peu long ce titre, me prévint-il, mais tout y est. Je vais, de ce pas, proposer mon manuscrit aux deux ligues, celle contre l'alcool et celle contre le tabac. L'argent qu'elles économiseront sur l'impression de cette brochure pourra nous permettre de nous retourner.

« L'affaire n'a pas abouti. Il a dû, lui un garçon si discret, subir toute une série de questionnaires malveillants à la suite de cette opération malencontreuse. On l'a pris pour ce qu'il n'était pas, ce cher Adalbert, un fantaisiste simplement, rien de plus. Comme je vous le dis. Maintenant il se trouve — contre son gré — à l'abri du souci quotidien. Les premiers temps, il a fait apporter ses repas du dehors. Une vieille Anglaise avait lu sa *Confession d'un converti* et lui envoyait tous les mois, depuis, de quoi persévérer. Puis, elle a dû avoir vent de quelque chose, maintenant il est au régime des autres détenus. Moi, je l'aurais mis à celui des politiques — mais je n'ai pas voix au chapitre... »

⁂

C'est un mois environ après cette édifiante conversation que je devais faire la connaissance de mon second phénomène.

Le barman de *l'Olympic* avait tiqué de l'œil vers moi pour savoir si ce huitième whisky-kummel que commandait Oulé Domsen pouvait lui être servi sans de trop graves inconvénients.

L'indulgence de mon sourire avait suffi à le rassurer.

Le Danois repoussa les chalumeaux avec une vivacité inattendue. Il but d'un trait le breuvage et, se tournant vers moi, continua :

— Vous autres, vous êtes casaniers. Nous,nous descendons des Wikings, qui affrontèrent l'Océan sur de simples barques pour venir s'emparer du trésor de Notre-Dame.

« L'affaire rata, mais ce fut moins cinq, comme vous dites. Pour mon compte, j'ai fait tous les métiers à travers le vaste monde, tous, et certains que vous ne soupçonnez même pas.

« Mon père était pasteur à Elseneur. Cet honnête vieillard regardait par dessus ses lunettes, ce qui faisait croire à sa perspicacité. A quinze ans, étant allé visiter les tombes royales de Roskilde, je perdis la foi et une montre en or que m'avait donnée ma mère sur son lit de mort. N'osant rentrer à la maison, je m'embarquai à bord d'un charbonnier qui se rendait au Havre. Je fus apprenti photographe dans cette ville, quelques mois, puis pianiste, à Rouen, dans un estaminet de la rue de la Vicomté fréquenté par les matelots scandinaves.

« On me vit, par la suite, vendant des étoffes à la Barbade, où une mulâtresse sentimentale s'éprit de moi.

« A Guayma, où le souvenir d'un de vos aventuriers de génie, le comte de Raousset-Boulbon, est resté vivace, je me mariai, en me faisant passer pour un de ses petits cousins à la mode de Bretagne, avec une veuve fort riche. Elle mourut subitement, le lendemain, et je me vis forcé de quitter un peu brusquement le pays. Puis je mangeai quelque argent, en voulant faire de l'élevage en Bolivie, et, après toute une série de déboires, me trouvais sans sou ni maille dans le fond de l'Ohio, quand j'eus la chance d'entrer chez un milliardaire neurasthénique comme *homme de décision.*

— Vous dites ?

— Comme homme de décision... Barman, un oyster-coktail pour me remettre... Vous ne savez pas ce que c'est qu'un *homme de décision ?* C'est là un nouveau métier et le plus pittoresque — le plus pittoresque en vérité de tous ceux que j'ai exercés.

« Joe Nobs, mon milliardaire, était affligé, depuis sa cinquantième année, d'une curieuse maladie. Il était incapable de prendre un parti. C'était incontestablement l'homme le plus hésitant du nouveau-monde.

« Il m'offrit, moyennant cinq cents dollars par mois, de mettre ma volonté à sa disposition. Ce fut donc moi qui arrêtai ses menus, engageai ses domestiques et choisis l'étoffe de ses vêtements.

« Quelquefois, il me demandait :

— Oulé, dois-je aller me coucher, me rendre au club ou bien continuer la lecture du cinquième volume de la Vie de Thomas Morus ?

« Je disais à Joe Nobs :

— Allez vous coucher.

« Et Joe Nobs allait se coucher.

« Il se montrait très satisfait de mes services, et sa dactylo favorite, qui se sentait quelque attrait pour moi, me confia qu'il ne tarissait pas d'éloges à mon sujet.

« Or, il advint qu'un jour où nous fumions de compagnie dans son studio, un de ses anciens associés l'étant venu visiter me dévisagea longuement ; après quoi, m'ayant attiré à l'écart, il me demanda :

— Depuis combien de temps êtes-vous sorti de prison, Oulé ?

« Puis, devant mes faibles dénégations, il ajouta :

— Nous nous sommes suivis de près, je crois ; mais moi, je n'étais pas un récidiviste.

« Et il partit d'un éclat de rire sans aménité.

« Depuis ce jour, on me vit souvent distrait. Mon service auprès de mon maître s'en ressentit. Il lui arriva de prétendre, à quelque temps de là, sans pouvoir d'ailleurs en fournir la preuve, que sur certaine automobile, que je l'avais engagé à acheter de préférence à toute autre, j'aurais touché une commission quelque peu excessive.

« Bref, ses soupçons m'enlevèrent ce bel esprit de décision qui était ma raison d'être auprès de lui.

« Un jour, désespéré de voir, me dit-il, sa dernière illusion tomber en constatant qu'un métier qu'il croyait vierge se trouvait déjà galvaudé, il me confia qu'il hésitait entre le cloître et le suicide.

« Je m'apprêtai à lui conseiller le cloître, quand il m'avisa qu'il donnerait, auparavant, tous ses biens sans exception à une œuvre charitable.

— Alors, décidai-je, je me vois contraint, à mon grand regret, de vous conseiller le suicide.

— Et quel mode de suicide ? me demanda-t-il.

— Il ne saurait être question que du revolver, précisai-je. Chez Smithson, vous en trouverez de très perfectionnés et convenant à merveille à cette petite opération.

« Je passai chez Smithson, quelques instants après. Nous ne pûmes nous entendre. C'est un homme qui ne comprend rien aux affaires.

« Force me fut donc de faire revenir Joe Nobs sur *notre* décision et de lui signifier que, pour une fois, je me trouvais dans l'obligation de ne point me prononcer.

— Veuillez donc, lui dis-je, accepter ma démission. Je ne saurais désormais accepter auprès de vous un métier dont je ne me sens plus capable. Cela ne serait pas loyal.

« Et je m'en fus, non sans avoir pris dans ses appartements, à tout hasard, — je suis un collectionneur — l'empreinte de quelques serrures plus compliquées.

« Maintenant, me dit Oulé en terminant son histoire, si vous voulez, nous pourrions boire un verre de stout avant de nous aller coucher. »

⁂

Quand je revins, le lendemain, Louis, le barman, me dit :

— Au moins, monsieur est fidèle à notre maison. Ça fait plaisir de voir des connaisseurs comme lui qui savent faire la différence entre *l'Olympic* et d'autres bars que je ne veux pas nommer où la clientèle est par trop mélangée...

Jacques DYSSORD.

VARIETES HISTORIQUES

Le Chaperon de Mme de Pompadour

par Yvonne BEZARD

MADAME de Pompadour n'avait rien d'une effrontée. Lorsqu'elle fut présentée à Marie Leszczinska, ce fut la favorite qui rougit et se troubla, tandis que la Reine restait calme et souriante. Pour cette fameuse présentation, qui servait de thème à tous les potins, il avait fallu chercher quelques dames qui voulussent bien accompagner la nouvelle venue. Mais les personnes respectables de la cour, et celles même qui ne l'étaient guère, ne se souciaient pas de chaperonner Antoinette Poisson. Madame de Pompadour fut bien heureuse de trouver, en cette occasion, une cousine par alliance de son mari, Elisabeth Huguet de Semonville, veuve du Maréchal d'Estrades, tué à Dettingen. La naissance illustre et la mort glorieuse du maréchal donnaient à sa jeune veuve une enviable dignité.

Madame de Pompadour, pour témoigner sa reconnaissance à sa cousine, la garda auprès d'elle et la fit nommer dame d'atour de Mesdames. Madame d'Estrades était de tous les petits soupers, de tous les voyages, dans le carrosse du Roi. Imprudente générosité, dira-t-on ! Mme de Pompadour croyait pouvoir se montrer libérale sans danger : Mme d'Estrades était si laide, petite, grasse, avec une figure plate et des joues très grosses.

Quelquefois l'intelligence, l'intrigue et l'aplomb suppléent au défaut de beauté. La dame aux grosses joues ne manquait pas de toupet. Si nous en croyons la cancanière femme de chambre, Mme du Hausset, Mme d'Estrades enleva un jour à la favorite son royal amant. Une fois, qui n'était pas coutume, le Roi se grisa en son Château de Choisy, puis il voulut faire une promenade en barque. Justement, la Marquise avait une indigestion ce jour-là. Mme d'Estrades, qui guettait l'occasion, sauta dans la barque et se promena sur l'eau, en tête à tête avec Louis XV, jusqu'à la nuit tombée. Au retour, elle accompagna dans un cabinet secret le Roi, à qui l'ivresse avait enlevé sa raison. Cet épisode ne se renouvela pas, mais Louis XV en public, se montrait souvent aimable avec Mme d'Estrades, afin de vexer Mme de Pompadour, et dans Paris circulaient des couplets méchants :

Chacun juge le Roi, fou, fou, fou,
Ce n'est pas que pour lui plaire,
Le beau soit bien nécessaire :
Vintimille sut lui faire
Trouver son minois joli, li, li,
On dit même que d'Estrades
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade ;
Elle en a l'air tout bouffi, fi, fi.

Ce n'est pas toutefois comme rivale que Mme d'Estrades était la plus dangereuse. Après avoir essayé de gouverner directement l'esprit de Mme de Pompadour, Mme d'Estrades joua auprès d'elle un rôle d'espionne. La grosse dame était la maîtresse en titre du Comte d'Argenson, Ministre de la guerre, grand ennemi de la Marquise. Le Ministre avait alors cinquante-deux ans et l'aspect fatigué ; la goutte le tracassait violemment ; il se traînait sur des béquilles. Le Comte d'Argenson, marié avec une femme charmante, tenait à Mme d'Estrades surtout à cause des renseignements qu'il tirait d'elle. Par elle, il savait quotidiennement les faits et gestes du Roi, de la Marquise et des autres personnes de la Cour. Tout en recevant des places et des faveurs, grâce à l'intermédiaire de Mme de Pompadour, Mme d'Estrades se faisait payer par le Ministre en bel argent comptant.

Mme d'Estrades espérait aussi prendre une influence sur l'esprit du Roi par l'intermédiaire de Mme Henriette, dont elle était dame d'atour. La jeune princesse était très écoutée par le monarque, mais elle mourut brusquement après une maladie de six jours. On la transporta à Paris, en carrosse, assise sur son séant, les bras soutenus par une sangle, vêtue d'un manteau de lit, coiffée en négligé, avec du rouge aux joues. Dans un autre carrosse, Mme d'Estrades suivait, menant le deuil de la jeune morte et de sa propre influence. Après la disparition de la princesse, dont Nattier nous a gardé les doux yeux noirs, les joues trop fardées, la robe au broché couleur de feu et les beaux bras croisés sur une basse de viole, Mme d'Estrades conserva sa situation officielle, mais elle ne s'entendit pas avec l'autoritaire Mme Adélaïde, qui la trouva intrigante et ennuyeuse.

Mme de Pompadour commençait à soupçonner les perfidies variées de sa cousine. Il y eut entre elles de grandes brouilleries. Le public en faisait des contes.

Pendant l'hiver de 1752, Mme d'Estrades fut en grand danger de mourir. Elle eut une fièvre avec de gros redoublements et cracha des tubercules. Quelques diseurs de fariboles racontèrent que Mme de Pompadour avait voulu l'empoisonner pour s'en défaire.

La Comtesse faillit connaître, dès lors, la disgrâce. Elle fut accusée d'avoir reçu, par l'intermédiaire de M. de Maillebois, un pot-de-vin des Etats d'Artois, auxquels elle avait procuré une faveur grâce à son influence. L'accusation fut reconnue injustifiée, mais on faisait à Mme d'Estrades la réputation d'amasser une fortune immense en négociant toutes sortes d'affaires et même en rognant sur les atours de Mesdames.

La veuve du Maréchal n'était jamais lasse d'intriguer. Puisqu'elle n'avait pu garder les faveurs du Roi, elle se mit en tête de favoriser une de ses jeunes parentes, la Comtesse de Choiseul-Beaupré, qui avait fait au monarque des avances très marquées. Louis XV semblait prêt à répondre aux invites de la jeune femme, quand M. de Stainville, depuis duc de Choiseul, se mit au travers de cette intrigue. Les parents de la Comtesse de Choiseul la firent enfermer dans son appartement de Marly. Elle s'en échappa par une garde-robe pour aller à un rendez-vous. L'Ambassadeur d'Espagne, qui sortait de chez lui, majestueusement, flambeaux en tête, surprit la comtesse dans un couloir avec un jeune homme. Le discrédit était complet. Mme de Pompadour pouvait se rassurer.

Et maintenant voici le dernier méfait de notre brouillonne comtesse.

Mme de Pompadour, malade, lisait dans son lit, un billet que le Roi venait de lui envoyer ; il lui parlait d'une assemblée de Chambres au Parlement et y avait joint une lettre du lieutenant de police. Plusieurs visites entrèrent : M. de Gontaut, qui débita quelques fadaises, Mme d'Amblimont, Mme d'Estrades. La Marquise avait posé les lettres du Roi sur une petite table à côté d'elle. Après le départ de Mme d'Estrades, Mme de Pompadour demanda à sa femme de chambre de lui donner la lettre du Roi ; mais elles eurent beau chercher et fouiller, elles ne trouvèrent rien. La Marquise se mit en colère :

« Ce n'est point, dit-elle, la petite comtesse ni Gontaut qui ont pris la lettre du Roi... Ce ne peut être que la comtesse d'Estrades... Oh ! cela est trop fort ! »

Le Roi, mis au courant de l'affaire, montra un mécontentement encore plus vif.

Le 5 Août 1755, Mme d'Estrades était à la Muette avec Mme de Pompadour. Voulant aller à Paris, elle demanda à la Marquise : « A quelle heure faut-il revenir pour souper ? »

— A l'heure ordinaire, comtesse. » Mme d'Estrades partit très tranquillement, sans se douter de l'orage qui approchait. Au bas de la montagne des Bonshommes, un courrier lui remit une lettre du Ministre de la Maison du Roi, M. de Saint-Florentin, lui enjoignant de la part du Souverain de quitter sa charge et de ne plus reparaître à la cour.

Finie l'existence de cour et d'intrigue, si passionnante, si multiple ! M^{me} d'Estrades se survit encore deux fois, d'abord dans une longue période de mélancolique exil, à la terre des Ormes chez le Comte d'Argenson. Le ministre, disgrâcié à son tour, demeura sept ans dans son château aux confins du Poitou et de la Touraine ; il se rongeait, regrettant jour et nuit le pouvoir qu'il avait perdu ; il ne supportait pas de voir une statue du Roi sans fondre en larmes et sans gémir : « Il m'avait assuré que nous passerions notre vie ensemble, et que je n'avais pas au monde de meilleur ami que lui ! Voilà les promesses des rois, voilà leur amitié ! » A cause de sa goutte, il ne se nourrissait que de poisson à l'eau et ne pouvait même pas apprécier les plaisirs des bons repas. M^{me} d'Estrades essayait vainement de le distraire en faisant jouer quelques comédies. Après la mort de M^{me} de Pompadour, le ministre eut la permission de revenir à Paris ; il y arriva le 12 Juillet 1764, à demi-mort, miné par une fièvre lente, la poitrine atteinte ; il était en agonie quand vint l'envoyé du Roi. M^{me} d'Estrades se tenait fidèlement à côté de lui, au moins à celui-là elle ne manqua pas ; mais elle ne mourut pas avec lui et voulut vivre une fois encore...

La Comtesse d'Estrades avait cinquante-deux ans. C'est le temps de faire retraite ou de prendre un gigolo, on disait alors un greluchon. La Comtesse finit par une aventure légitime. Au beau temps où elle vivait à la cour, elle avait souvent vu les petits pages de la Chambre vêtus en drap rouge chamarré d'or qui offraient au Roi ses pantoufles et qui portaient des bougies carrées dans des flambeaux de vermeil quand le monarque circulait à la tombée du jour. L'un de ces pages, Nicolas-Maximilien Séguier de Saint-Brisson, était un petit cousin du Comte d'Estrades. Quand la Comtesse le retrouva, douze ou quinze ans plus tard, elle eut devant elle un charmant officier qui avait très bien fait la guerre en Allemagne, qui plaisantait toujours et ne savait pas garder d'argent. Il était fils de parents très pieux, très respectables. Le Marquis de Saint-Brisson avait fait un pélerinage, pieds nus, en exécution d'un vœu ; la Marquise, passionnée moliniste, s'était engagée dans des controverses théologiques. Ils étaient d'ailleurs mal dans leurs affaires, car ils avaient toujours plus dépensé que leurs revenus ne leur permettaient.

Quand elle épousa ce jeune Saint-Brisson qui avait vingt et un ans de moins qu'elle, M^{me} d'Estrades choisit un modèle de contrat, mélange de prudence et de générosité. Elle prit la séparation de biens et non la communauté qu'on utilisait d'habitude. Elle s'engageait cependant, à contribuer pour douze mille livres par an aux charges du ménage et elle accordait à son mari une rente annuelle et perpétuelle de cinq mille livres. Saint-Brisson ne faisait pas une mauvaise affaire et sans doute considérait-il comme un honneur de succéder au Roi de France.

Les années avaient adouci M^{me} d'Estrades ; une lourde tâche l'attendait du reste. Dans le château de Saint-Brisson où le jeune militaire s'était trop tôt retiré, il s'agissait de l'occuper et de le distraire. Le jeune homme, passionné chasseur, nourrissait une meute qui coûtait mille écus par an. Ces chiens avaient un ver dans le cerveau et mouraient les uns après les autres ; il fallait les remplacer et la dépense n'était pas mince. La mère du jeune comte en gémissait, mais son épouse pensait qu'il valait encore mieux gaspiller pour les chiens que pour le jeu, gouffre insondable.

Tandis que le désœuvré conduisait sa meute aboyante, la Comtesse de Saint-Brisson reprenait une tradition chère à sa cousine Pompadour ! Elle protégeait des artistes, faisait décorer les appartements du château ; le graveur Duclos lui dédiait ses estampes. Dans le vieux manoir féodal qui domine de loin la Loire bleue et rose, elle acheva de vieillir jusqu'à soixante-neuf ans, sans jamais revenir à la cour, où Roi, ministre, favorite, ceux qu'elle avait sollicités, servis, chaperonnés, étaient depuis longtemps disparus.

Quant à Séguier de Saint-Brisson, la cinquantaine lui inspira des pensées de grande dévotion, il devint le bon seigneur philantrope que tous ses vassaux aimaient, ce qui ne l'empêcha pas d'être emprisonné sous Robespierre.

Afin de rétablir dans sa vie conjugale un juste équilibre, il se remaria avec une jeune fille qui avait vingt-deux ans de moins que lui.

Yvonne BEZARD.

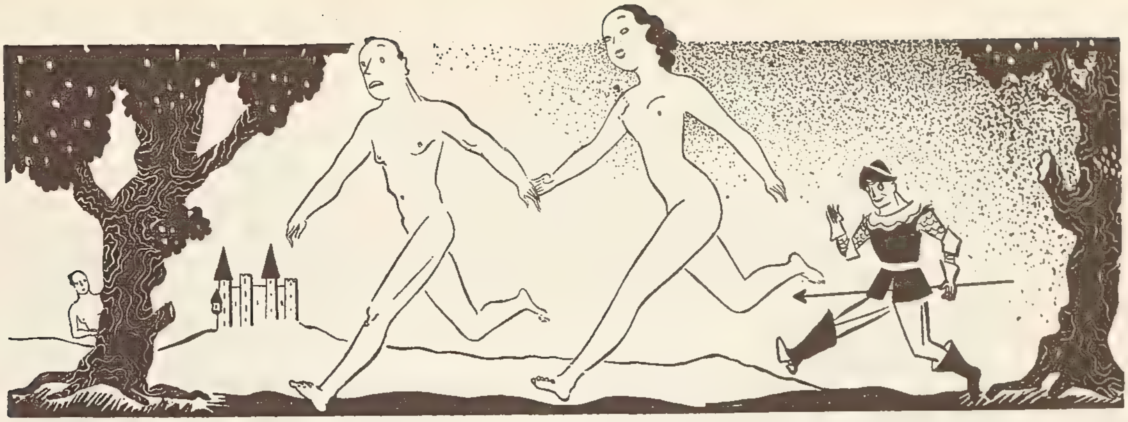

Des Nudistes... il y a six cents Ans

par George DELAMARE

LES amateurs fervents de culture physique, de grand air, de vie sauvage, tous ceux qui, dès le prime beau jour, s'en vont courir, sauter, nager et surtout promener orgueilleusement leur nudité presque totale, les Nudistes, en un mot, savent-ils que leur religion, car c'en est une ou guère s'en faut, est vieille en France de six cents ans ?

Non pas, certes, sous la forme actuelle, quelque peu pédante, de rééducation de l'espèce, liberté corporelle, néo-socialité. C'est ainsi que les colonies nudistes prospèrent en Allemagne, sinon chez nous où la pudeur, qu'on le veuille ou non, demeure une bastille bien malaisée à prendre, voire aux plus torrides heures de juillet. Il nous manque, à nous autres, le sens mystique par quoi les Allemands sont capables d'accomplir avec gravité des exploits qui, ailleurs, sont risibles. Bref, rien de nouveau sous le soleil : le nudisme, avec ses prophètes et ses fanatiques, connut ses premiers succès dans les environs de Paris au XIV^e siècle.

C'est toute une histoire, peu connue, mêlée de sorcellerie, de débauche et de fanatisme.

Saint-François d'Assise ayant créé le Tiers ordre de la Pénitence, ouvert à quiconque désirait pratiquer l'humilité chrétienne sans, pour cela, quitter le siècle, autrement dit sans se plier à la règle monastique, des confréries se fondèrent un peu partout, de religieux indépendants, d'abord vigilants observateurs des vertus théologales, puis gâtés peu à peu par l'indiscipline et les inévitables abus. Ces moines de grande route, trop souvent pèlerins de sac et de corde, ne tardèrent pas à être en butte au dénigrement public. On les appela, en Italie, *bizochi* (besaciers), en Allemagne et dans les Pays-Bas, *beggards,* en France, *béguins* ou *petits frères.* L'un des derniers *petits frères* a été admirablement portraituré par Anatole France, dans la *Rôtisserie de la Reine Pédauque.* En Allemagne, les beggards tentèrent de prêcher une sorte de schisme, et, tenant des conciles, baptisant et enseignant, se mutinèrent contre l'Eglise apostolique et romaine. Mais en France, et tout particulièrement dans l'Ile-de-France, le long de la Seine, les béguins adoptèrent, eux, un régime autrement fantaisiste.

C'étaient d'étranges sectaires, des illuminés plus dociles à la lettre qu'à l'esprit de leur évangile. Saint-François d'Assise avait recommandé le détachement des biens de ce monde, mais cette prescription s'était, comme il arrive toujours, corrompue, de discipline en discipline, à tel point que le doux prédicateur aux oiseaux eût repoussé avec horreur l'abominable hérésie des beggards de France. Hérésie, en effet, à force d'exégèse et de commentaires, car ces fanatiques exaltaient la pauvreté et la pureté jusqu'à dire : « En cette vie l'humain peut atteindre à un degré de perfection assez haut pour être au-dessus de tout péché. S'il y atteint, point n'est besoin qu'il recoure à la prière ni au jeûne. *Ses appétits sont si bien subjugués par l'esprit et la raison qu'il peut, dès lors, céder sans danger à tous les désirs charnels.* »

Voilà qui autorisait toutes les extravagances. Vers l'an 1360, les beggards de France s'avisèrent de bannir ce qu'ils appelaient « les hypocrites servitudes de l'abri et du vêtement. » Renonçant donc à vivre sous un toit quelconque et à se couvrir le corps, ils s'établirent dans les grands bois autour de Paris, comme des bêtes, comme les loups en ce temps-là innombrables, ce qui leur valut l'appellation de *Turlupins,* dérivée du latin *lupus.* Ces prénudistes vivaient en tribus, hommes et femmes en état de nature, mendiaient ou maraudaient dans les villages environnants et s'évertuaient à faire des prosélytes. Dans l'enceinte de leurs camps, ils se livraient aux pratiques d'une piété bizarre, se confessaient les uns aux autres et prêchaient du matin au soir. Mais l'emploi de la nuit était moins austère. Il ne suffisait pas aux Turlupins d'affirmer leur perfection morale invulnérable à l'aiguillon des sens, encore fallait-il en faire l'expérience autrement que par la nudité en comun. Aux réunions du jour, relativement innocentes, succédèrent bientôt des assemblées nocturnes dans lesquelles le paradis était représenté, avec ses anges et ses séraphins choisis parmi les plus dociles catéchumènes. Ainsi les bois voisins de la grande ville, qui devaient être témoins, vers 1920, des sabbats que l'on sait à la lumière des phares d'autos, connurent, dès le XIV^e siècle, des tableaux vivants où les Turlupins, « subjugués par l'esprit et la raison » et d'avance absous de tout péché, humiliaient à leur façon la chair périssable. Tant et si bien que l'Eglise commença de s'émouvoir.

Car les protestations et les dénonciations étaient nombreuses, mais plus encore les conversions à cette religion qui ne se bornait pas, comme les autres, à promettre des délices. Une femme, surtout, excellait à encourager les néophytes, une certaine Jeanne Daubenton ou Daubentonne, assez belle et d'une complaisance illimitée. Au surplus, éloquente interprète de la doctrine des Turlupins, elle exerçait un ardent apostolat, courait les campagnes, annonçant le règne de l'idéal chrétien par la pauvreté et la nudité, par l'abolition des prières, sauf une simple oraison mentale, et proclamant qu'il y avait, non pas faute, mais vertu à satisfaire toutes les passions. Semblable propagande ne pouvait être goûtée du roi Charles V, ami de l'ordre et de la mesure. Sur l'avis de l'Evêque de Paris, il fit appréhender Jeanne Daubenton et l'un de ses vicaires. Tous deux furent jetés dans un cul-de-basse-fosse en attendant d'être mis à la question. La femme Daubenton résista aux tortures, mais son compagnon, ramené dans son cachot, y mourut. Condamnée au feu comme sorcière, la Daubenton fut brûlée vive l'an 1372, liée, sur le bûcher, au cadavre de son acolyte.

A partir de ce moment, les sectateurs du nudisme furent en proie à une persécution obstinée. Pourtant ils redoublèrent de ferveur et aussi d'excès. Réfugiés dans les forêts profondes, ils défiaient les archers, ceux-ci peu empressés à affronter le diable dont ces possédés étaient les amis. Dans le peuple on n'était pas sans admirer leur force d'âme ; des gens de condition les louaient de résister au bras séculier. Des voyageurs, revenant de Languedoc et de Provence, citaient l'exemple des Albigeois, des Vaudois... Encore un peu et les Turlupins entraient dans l'hérésie par la porte du martyre... Inquiet, l'Evêque de Paris signala à Rome les progrès du mal et, en 1373, le pape Grégoire XI recommanda à Charles V de l'aider à détruire ces païens fauteurs de trouble. Le roi comprit qu'il s'était montré assez magnanime. Des ordres impératifs mirent sur pieds tous ses gens d'armes. Ce fut, dirait-on aujourd'hui, une offensive de grand style. Les prophètes du nu intégral, cernés dans leurs tanières, furent tués sur place ou conduits en geôle. Puis il y eut en Grève un bel autodafé bien flambant.

Rien ne subsista des Turlupins qui, d'ailleurs, portaient avec eux-mêmes toute leur gloire. Mais ces pauvres précurseurs du régime naturiste méritent un peu mieux que nos sourires. L'Eglise romaine, au faîte de sa puissance, courbait alors les plus hautes têtes, ses lois étaient les seules reconnues. Que des rébellions se soient manifestées, tantôt obscures, tantôt éclatantes, c'est tout à l'honneur des révoltés. Des lunatiques, des insensés à coup sûr, ces beggards de l'Ile de France, mais, tout de même, ils tentèrent gauchement, follement, de réagir contre le clergé féodal, en demandant le retour de l'Eglise à sa pauvreté primitive. Ils défièrent le pape et firent un instant échec au roi. Bon nombre étaient des vagabonds pillards, mais quelques-uns furent d'authentiques inspirés. C'est assez pour nous les rendre sympathiques.

Misérables parias auxquels on imputait les mêmes sacrilèges qu'aux Templiers richissimes, les Turlupins, en dépit de leurs égarements, ont droit à une place dans le mouvement d'indépendance qui marque les lendemains des Croisades. Et puis, nous discernons en eux des précurseurs ; leurs réunions édéniques n'étaient pas plus étranges que celles des nudistes d'aujourd'hui. Ceux-ci se défendront d'un tel rapprochement, peut-être, en proclamant leur innocence, leur recherche exclusive de beauté, de santé... Personne n'en doute, mais il suffirait que le Dieu Pan aux pieds de bouc traversât un camp de Naturistes pour que toute la doctrine fût soudain en folie... Attention ! L'aventure des Turlupins, qui commença comme un rite et finit en sabbat, doit avoir, en pays gaulois, la valeur d'un avertissement.

George DELAMARE.

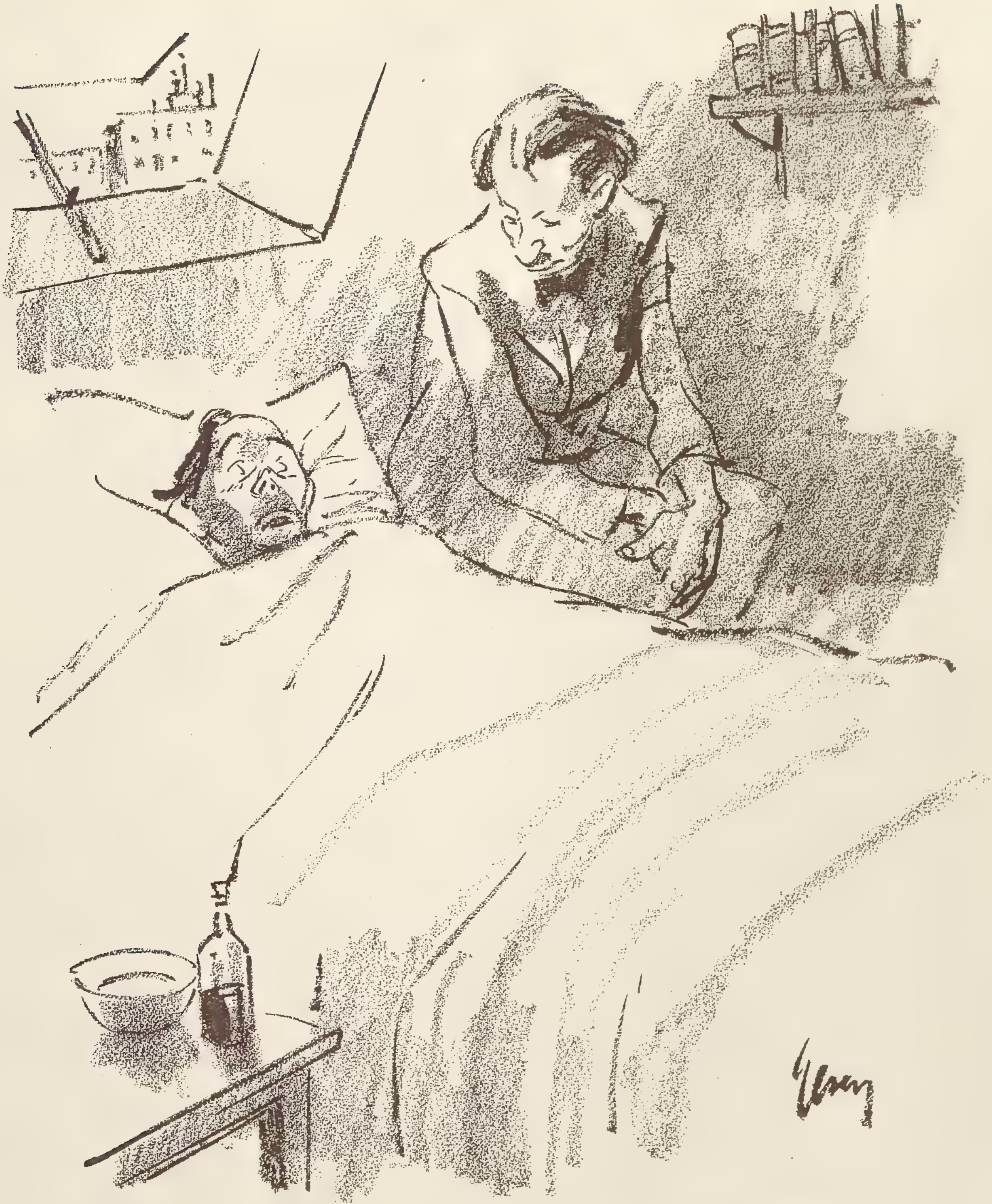

(Dessin inédit d'Elsen.)

— J'ai voulu me tuer, par dégoût de la vie... Mon docteur m'a découvert une maladie grave. Alors, mon vieux... je me soigne.

LES LIVRES

Avez-vous lu ?...

par Edmond SEE

IL paraît que cela n'allait pas trop bien chez les libraires, les éditeurs ces derniers temps et que « les acheteurs de livres nouveaux », se faisaient de plus en plus rares ! Il y eut donc une crise du livre — comme il y eut une crise du théâtre — mais elle semble avoir atteint au point aigu et être actuellement en décroissance légère. Les causes en apparaissent, au reste, assez aisées à démêler. D'abord l'afflux absurde, inconsidéré, des ouvrages jetés dans le marché par les éditeurs, pendant les dix années qui suivirent la guerre, véritable foire aux bouquins, parmi lesquels le public, ahuri, ne savait où donner de la tête, et favorisant les plus médiocres productions. Résultat de cette « sursaturation » littéraire ou pseudo-littéraire : la lassitude, le dégoût des lecteurs, trop souvent trompés sur la marchandise, et se réservant, désormais, pour quelques livres lancés à grand fracas, à l'aide d'une publicité intensive (chaque saison les éditeurs découvraient, vous vous souvenez, un génie insoupçonné, un miraculeux poulain souvent à peine sorti du Collège, un « mouton à cinq pattes », promu grand homme, pendant quelques semaines !).

Et puis il y eut — autre cause de la dite Crise — la « multiplicité des prix » non seulement officiels, académiques, mais privés, intimes, décernés par des groupements, les uns protestataires, et soucieux de réparer, dans leur petit coin, les injustices des jurys officiels, les autres à tendances franchement gouailleuses ou ironiques ! Remèdes pires que le mal et qui ne serviront qu'à l'aggraver !

Il y eut enfin, et surtout, l'abondance, les éclosions innombrables, le pléthore des hebdomadaires ou des mi-mensuels publiant, dans chaque numéro, des romans, de longues nouvelles inédites, et fournissant à la petite semaine (ou à la petite quinzaine), pour une somme minime, de quoi alimenter la curiosité littéraire du public moyen.

Du coup, les éditeurs, les libraires se trouvèrent rudement concurrencés, voire handicapés, eux qui demandaient dix ou quinze francs d'un roman déjà lu (pour soixante-quinze centimes), dans l'une ou l'autre de ces publications auxquelles je faisais allusion ; et entraînés dès lors à multiplier, afin de les « contrebalancer » un peu, les volumes bon marché, les éditions dites « populaires ».

⁂

Néanmoins, ils ont tenu le coup les éditeurs et libraires — tout comme les directeurs de théâtre — et tenté, par tous les moyens, de combattre un si fâcheux état de choses. Actuellement, grâce à l'expérience acquise, (et assez rudement), de trop nombreuses fautes et erreurs commises, ils s'efforcent à un certain « redressement », j'entends un triage beaucoup plus sévère, des auteurs à « éditer », et de se montrer, tout ensemble éclectiques et consciencieux. Depuis la rentrée, les vitrines offrent un choix d'ouvrages assez variés, ma foi, et pour la plupart de qualité. Ce n'est ni la foire sur la place de jadis, ni la disette d'hier, mais une sorte de sélection nouvelle je le répète, tout à fait louable, qui ne manquera pas, je l'espère, de porter ses fruits, dans un avenir prochain. Reste à sélectionner cette sélection-là, et c'est la tâche du Critique, celle que je vais m'efforcer de remplir aujourd'hui, en toute conscience, en toute « objectivité », pour employer le mot à la mode chez les enquêteurs.

⁂

Parmi les livres éclos depuis la rentrée, il en est un qui mérite, je crois, d'occuper une place à part — peut-être la première — et non point je vous prie de le croire, parce que son auteur pourait bénéficier, ici, de certains privilèges, mais parce que Claude Gével vient, avec ***Aline*** (Malferre), de nous donner son œuvre maîtresse, et l'un des plus beaux, des plus émouvants, des plus hardis romans psychologiques de ces dernières années. Une petite phrase figurant, en manière d'exergue, y synthétise le thème essentiel, la genèse de l'ouvrage : « Je t'aime comme tu es », et il s'agit ici, en effet, d'un mari se confessant tout au long d'un journal intime — le journal de sa vie conjugale — destiné à éclairer sa femme, à s'éclairer lui-même, sur les replis de son cœur, de sa conscience d'homme passionnément épris, les raisons secrètes, mystérieuses, pour elle, de ses actes, à la convaincre de la qualité, de l'essence, de la profondeur d'un amour sans doute unique au monde, à la ramener à lui ! Elle lui revient en effet, au dénouement (moralement, s'entend, car elle ne l'avait point quitté) après une série d'infidélités successives (non pas acceptées par l'époux avec indifférence ou avec complaisance, car il en souffrit jusqu'à la torture), mais tolérées, subies pathétiquement, encouragées, protégées même parfois, par une sorte de ferveur clairvoyante, de compréhension passionnée. Et parce que le héros s'étant promis d'aimer sa compagne « comme elle est », il demeure jusqu'au bout fidèle à sa promesse, se « calque » moralement, intellectuellement, sentimentalement, physiologiquement, aussi, sur sa destinée de femme, sans rien tenter pour l'en détourner, sans la courber sous sa loi à lui, sa loi d'homme et de mari ! Mais au prix de quelles tortures !...

Il y a là un caractère, une nature masculine, d'une nouveauté, d'une acuité, d'une profondeur analytiques inconnues jusqu'alors et dont on chercherait vainement l'équivalent dans notre littérature. On ne saurait aller plus loin dans le pauvre cœur humain, en extraire plus de découvertes, lucides, intelligentes, de palpitante, douloureuse, synthétique vie, et ce petit roman d'une harmonieuse concision, si riche en révélations psychologiques insoupçonnées, pourrait bien marquer une date. Tout comme son glorieux prédécesseur G. de Porto-Riche, Claude Gevel, rien que pour avoir écrit ***« Aline »***, mériterait d'avoir un nom dans « l'Histoire du Cœur ».

Un autre cœur — mais de jeune fille, celui-là — M. Martial Piéchaud nous en dépeint, dans ***Charline*** (Plon), les transes délicates et avec un rare doigté. Pour avoir découvert l'adultère maternel, la naissance d'un enfant de l'amour, le suicide d'un père incapable de survivre à son déshonneur, la petite Charline renonce à la vie, entre au couvent pour y expier les fautes d'autrui ; et, en dépit de ce dénouement d'un mysticisme un brin arbitraire, l'ouvrage, tendre et cruel, ne s'évade jamais de l'humaine vérité, et il s'en dégage un rare « parfum d'âme ».

De ***Charline*** au ***Clochemerle*** (Rieder), de M. Gabriel Chevallier, la transition est, je rends bien compte, un peu brusque, car nous sommes ici en pleine truculence Rabelaisienne, avec de brusques échappées, de violents coups de boutoirs à la Mirbeau ou à la Céline, c'est-à-dire, un bien savoureux alliage, et dénonçant un écrivain d'une verve endiablée, irrésistible, un caricaturiste de haute liesse ! Ce n'est certes pas là un livre de délicat (ni pour délicats), mais c'est le livre d'un maître conteur gaudriolesque et qui, je gage, n'a pas fini de nous étonner et de nous divertir.

Puisque j'en suis à Rabelais (ou à l'un de ses arrière-petits-fils), je veux vous signaler encore *Un Dur* (N^lle^ Société d'Editions), couronné précisément par le jury du « Prix Rabelais » et dont les auteurs, MM. Cayatte et Philippe Lumaur, témoignent, eux aussi, d'une entraînante belle humeur les apparentant à Courteline ; et leur réserviste Peyrière a plus d'un trait de Potiron.

Peut-être n'ai-je pas besoin de vous signaler le nouveau Montherlant, *Les Célibataires* (Grasset) et l'avez-vous lu déjà ! Ils m'ont, je ne vous le cache pas, causé quelque surprise, et je n'eusse jamais soupçonné Henry de Montherlant de subir à ce degré l'emprise de Balzac ! Pour vivre à Paris de nos jours, les deux personnages, un oncle, un neveu, semblent en effet évadés de la Comédie-Humaine, se rattacher directement à l'immense famille balzacienne ; et on ne saurait les imaginer en dépit de leur veston, de leur chapeau mou, et de leur auto, autrement qu'en redingote à basques, en carricks, et en cabriolet. Ils n'en sont pas moins typés avec une vigoureuse âpreté, je m'empresse de vous le dire, mais comme rétrospectivement, et l'histoire habilement menée, dialoguée de façon vivante, se dénoue soudain, non sans une arbitraire et un peu cahotique précipitation. Suprême hommage peut-être, aux dénouements balzaciens, qui ne brillent pas, on le sait, eux non plus, par l'art des gradations, l'harmonieuse logique, et nous surprennent parfois !...

Avec *Le Nid d'Epervier,* ce n'est point à Balzac que nous ferait songer M. Charles Silvestre (Plon), mais plutôt à Barbey d'Aurevilly et le Connétable des Lettres, l'auteur des *Diaboliques,* eut accordé sa hautaine sympathie, je gage, à cette Léonore, satanique pervertisseuse d'une adolescente, laquelle se libère au reste par la suite et retrouve son initiale pureté !

Un ouvrage méritant qu'on s'y arrête c'est le *Capitaine Durban* (Gallimard), de M. Mazeline, suite de ces *Loups* couronnés l'an dernier par les Goncourt, et d'une incontestable sève animatrice et grouillante, si j'ose dire. On a même quelque peine à se retrouver parmi ce grouillement de tant de personnages s'agitant en tous sens, et entraînés par des instincts, des passions multiples ; mais lorsqu'on commence d'y voir clair (et il faut le temps !), on subit l'empreinte assez puissante d'un écrivain, d'un constructeur de large envergure.

Que si vous souhaitez vous délaisser d'une lecture un peu rude, je vous recommande un exquis, délicieux, sournoisement et férocement pince-sans-rire roman provincial de M^me^ Jeanne Ramels-Cals *(Les Femmes imprudentes)* (Fayard), l'œuvre jusqu'à ce jour la plus significative, la plus synthétique de son art, de sa manière, de sa formule si impudemment personnelle.

La formule et la manière de Francis Carco, vous les retrouverez, sans surprise, dans son *Paname* (Edit. de France), mais amplifiées, harmonisées, « sérénisées » dans ses émouvantes et hardies confessions.

⁂

Ceux d'entre mes lecteurs qui sont friands de récits de voyage, de livres d'Histoire, de Grands Reportages — davantage que de la littérature d'imagination — auront de quoi se satisfaire, grâce à *Ombre et Soleil d'Espagne,* de M. Raymond Recouly ; à sa vivante, nerveuse et circonstanciée *Histoire de la Grande Guerre ;* au délicieux et si français *Bayard,* de Franc Nohain ; au *Morab,* de M. Louis Rimbaud ; au *Cœur Sauvage des Philippines,* de M. Jouglet ; à la *Promenade Egyptienne,* de M. Aveline ; au *Napoléon et Orsini,* de Claude Gével, passionnant comme un roman d'aventures et d'une si précieuse documentation ; au *Cayenne,* de M. Danan, où le monde des bagnards revit d'une vie farouche, frémissante, et minutieusement véridique hélas !...

.. ..

J'avais donc raison, vous le voyez (et cette énumération bien que forcément incomplète le prouve), de rendre hommage, en commençant, à l'effort des éditeurs, soucieux, au début de cette saison, de combattre la crise, d'aviver la curiosité, l'intérêt des acheteurs, de redonner au public le goût de la lecture, par l'intelligente, la soigneuse, l'éclectique diversité des livres déjà offerts.

Edmond SÉE.

CONSTIPATION VAINCUE...

AUCUNE ACCOUTUMANCE

●

FORMULE

Poudre de muqueuses intestinales	0.05
Extraits biliaires	0.10
Ferments lactiques . .	0.05
Agar-Agar	0.05

Pour 1 comprimé.

●

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

...BONNE HUMEUR REVENUE

DÉSINFECTANT DE L'INTESTIN RÉGULATEUR DE LA BILIGÉNIE

COMPRIMÉS

Ferments lactiques desséchés	0.10
Extrait biliaire dépigmenté et décoloré	0.10
Pour 1 comprimé	

GRANULÉS

Ferments lactiques desséchés	2
Sels biliaires	1
Pour 100 grammes	

LACTOCHOL

LABORATOIRES
LOBICA
46, Avenue des Ternes
PARIS

MUSIQUE

Une Saison Musicale à Paris

par Pierre-Octave FERROUD

On mesure aussitôt, à tracer les cinq mots d'un tel titre, la disproportion qui peut exister entre l'objet et son image. A une matière à laquelle chaque semaine M. Henry Malherbe consacre un feuilleton du Temps pour le théâtre lyrique, chaque quinzaine M. Florent Schmitt un autre rez-de-chaussée du même journal, pour les concerts, nous vouons cordialement cent lignes ! C'est dire que nous regardons par le gros bout de la lorgnette...

Bon ! Le lecteur averti, le moteur tournant rond, nous allons essayer de donner tout au moins du paysage une vision qui ne soit point trop déformée, non plus, par la vitesse.

A tout seigneur, tout honneur : nous commençons par la première de nos scènes subventionnées.

Parmi donc les diverses créations de l'Académie Nationale de Musique et de Danse, il faut citer la *Princesse lointaine,* de M. G.-M. Witkowski, d'après Edmond Rostand, partition d'une sève puissante, d'une qualité dramatique profonde, et qui relève singulièrement l'intérêt d'un livret conçu, évidemment, selon des lois qui nous étonnent un peu aujourd'hui.

La presse a fait également grand cas de la reprise de *Don Juan* sous la férule de Bruno Walter. Elle avait sans doute raison, étant donné le niveau moyen auquel se maintiennent les représentations lyriques en France. Mais, si l'on a vu, depuis, *Don Giovanni* à Salzbourg, on se rend compte aussitôt de ce que le même Bruno Walter peut obtenir quand on lui laisse les coudées franches : c'est encore tout autre chose.

En fin de saison, l'Opéra nous révèle un ballet dû à la collaboration de M. Nicolas Nabokoff, pour la musique et de M. Serge Lifar, pour la chorégraphie, dans des décors de M. Pruna : la *Vie de Polichinelle,* sur un argument de M^{me} Claude Séran. Du coup, il atteint à un ordre de perfection qui semblait quasi oublié depuis certains soirs miraculeux — tous ne l'étaient pas, notez bien ! — que nous a offerts Serge de Diaghilew. Un ensemble sonore et plastique d'une homogénéité sans défaut, un spectacle où M. Serge Lifar, entouré de toute la jeune troupe de l'Opéra, M^{lle} Marie-Louise Didion en tête, ainsi que M. Peretti et M^{lle} Simoni, affirme une maîtrise désormais sans rivale.

La salle de l'Opéra, incidemment louée à M^{me} Ida Rubinstein, abrite encore d'autres ballets, mais hormis la broderie charmante et luxueuse à la fois dont M. Jacques Ibert, dans *Diane de Poitiers,* a orné des thèmes de la Renaissance, hormis aussi les partitions que MM. Igor Stawinsky et Arthur Honegger ont respectivement tracées parallèlement à la *Perséphone* de M. André Gide et à la *Sémiramis* de M. Paul Valéry, l'ensemble de ces ouvrages est trop manifestement orienté vers un seul but, l'exaltation de l'interprète principale, au détriment même des moyens choisis à cette fin, pour qu'ils puissent être considérés autrement que comme dictés par les circonstances. Or, si l'on ne pense aucun mal en principe, au contraire, des ouvrages de circonstance, encore faut-il que les circonstances soient propices...

A l'Opéra-Comique, la carence est complète. Rien qui sorte d'une plate médiocrité. Des voix certes, dont quelques-unes admirables — je pense notamment à celle de Giuseppe Lugo — au service d'un répertoire dont tout accuse la vétusté... ou le manque d'entretien. Un goût toujours incertain dans la mise en scène et la distribution. Pour clore la saison, deux ours dont l'un est obscène, *Tout-Ank-Amon* — il n'a d'ailleurs pas fait long feu ! — et l'autre, *Marie l'Egyptienne,* muni d'un pavé qu'il laisse tomber, enveloppé d'ennui, sur la tête de l'amateur. Que de temps perdu ! Que d'argent gâché !

Aux Ballets Russes, la seule nouveauté agréable, *Union Pacific,* sur une partition de M. Nabokoff qui ne vaut certes pas la *Vie de Polichinelle,* mais qui n'est pourtant pas dépourvue d'allant, sanctionne l'entrée de la compagnie dans la giration américaine. Six mois chez les yankees, avec la perspective de « remettre ça » la prochaine saison, voilà, il est vrai, qui modifierait bien des points de vue ! Ne lui en veuillons donc pas si elle tente de s'adapter aux mœurs d'outre-Atlantique, d'autant plus que l'invention chorégraphique de M. Léonide Massine, dans ce ballet, est empreinte de la plus belle humeur, et qu'il y danse lui-même un pas excentrique proprement désopilant.

Le reste du programme, même si la troupe est fatiguée à l'excès par deux années de labeur sans un jour de vacances — mais il n'y paraît pas quand elle est en scène, tant les nerfs se tendent ! — nous fait retrouver nos joies des printemps précédents. Et M^lle^ Tatiana Riabouchinska, que nous n'étions jusqu'ici que quelques-uns à remarquer au milieu de ses compagnes, s'avère aux yeux du grand public comme la jeune étoile, celle en qui palpite la flamme dont brûlait une Pavlova...

⁂

Dans le domaine des concerts, faut-il rappeler la grande perte que nous avons faite ? Walther Straram est mort au début de l'hiver, privant ainsi Paris de l'ardeur qu'il apportait à révéler le nom des jeunes compositeurs, autant qu'à magnifier les chefs-d'œuvre du passé.

Ce que nous devons à Walther Straram, ce n'est pas en deux paragraphes que l'on peut l'expliquer, hélas ! Tous les musiciens de ce temps demeurent ses obligés.

En tout cas, si, avec sa disparition, l'on peut considérer qu'une page vient de se tourner, de la vie musicale d'après-guerre, l'idéal qu'il nous lègue est de ceux qui consolent des mesquineries quotidiennes. Il nous laisse également un orchestre prestigieux, dont s'emparent pour quelques séances MM. Arturo Toscanini et Dimitri Mitropoulos. Souhaitons seulement que, privé de son fondateur, cet orchestre puisse subsister, ne serait-ce que pour entretenir une nécessaire émulation parmi les divers groupements symphoniques !

L'orchestre Colonne, aux mains de Paul Paray, fait des progrès étonnants. Celui du Conservatoire, dont la mission n'est pas de courir après l'inédit, nous fait néanmoins, sous l'égide de M. Philippe Gaubert, et grâce à M. Marcel Moyse, connaître un ravissant *Concerto* de flûte de M. Jacques Ibert, cependant que M. Pierre Monteux, à l'O.S.P., conduit au succès la désinvolte *Symphonie* de M. Marcel Delannoy.

Cette année, un jeune chef, M. Jean Morel, va partager avec M. P. de Freitas-Branco la direction des Concerts Lamoureux, tandis que M. Albert Wolff revient au pupitre de Pasdeloup. Moins de chefs invités, plus de stabilité, partant plus de continuité dans l'effort.

Mentionnons encore, pour dresser un tableau aussi complet que possible, les soirées de l'Orchestre Philharmonique de Berlin, avec M. W. Furtwaengler, et celle de son rival de Vienne, avec M. Bruno Walter.

Et n'oublions pas davantage les trois manifestations de musique ancienne et contemporaine que M. Hermann Scherchen a données pour illustrer sa seconde « Session d'Etudes » ; ni, dans l'ordre de la musique de chambre, celles de Triton, qui prospecte avec zèle aux quatre coins de l'horizon.

Mais la place nous fait défaut...

Pierre-Octave FERROUD.

P.S. — Un correspondant veut bien me demander de lui indiquer « les principaux livres de base d'une bibliothèque musicale ». La question est d'importance ! Mieux vaut, par prudence, se réserver d'y répondre au cours d'une prochaine chronique.

CINEMA

Une Saison de Cinéma

par René **BIZET**

C'EST, sans aucun doute, à regret qu'il faut le constater, mais la saison cinématographique 1933-34 est marquée par la désorganisation absolue du cinéma français et par les multiples témoignages de sa faiblesse. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les critiques indépendants — ceux qui ne sont directement ou indirectement à la solde d'aucune firme — font cette remarque à la fois mélancolique et regrettable,mais leur clairvoyance n'a, jusqu'ici, servi de rien, ni à rien.

Referons-nous ici, une fois encore, le procès d'une industrie qui va à la débandade ? Dirons-nous de nouveau que rien ne peut être fait si l'on n'assainit pas le milieu cinématographique, si l'on ne chasse pas du temple, non pas tous les marchands, mais tous ceux qui ont fait faillite sur faillite, qui doivent de l'argent à tout le monde, et qui ne voient dans le film qu'un moyen d'escroquer le public, plus moderne que la banque ? Ecrirons-nous pour la vingtième fois, au risque de passer pour un mauvais défenseur de l'industrie française, que les étrangers ne cessent de nous donner des leçons, et qu'ils en tirent des bénéfices que nos directeurs de production et que nos fabricants de bandes « pour le grand public » poursuivent en vain ?

« Aussi longtemps que les choses iront mal, écrivait Rochefort dans la *Lanterne,* à la veille de la chute de l'Empire, je dirai qu'elles ne vont pas bien. »

⁂

Voulez-vous repasser vos souvenirs ? Quels sont donc les titres de films qui restent dans votre mémoire ? La *Symphonie inachevée,* La *Sérénade à Trois, Thomas Garner, New-York-Miami, Vol de Nuit, Tessa, Henri VIII et sa cour, Les Chevelures d'or, Lady for a day, Little woman,* la *Guerre des Valses,* voilà, entre autres, car j'en oublie, onze films qui ont connu des fortunes diverses peut-être, mais en général fort heureuses. Ils sont américains, allemands ou anglais. Qu'avons-nous à mettre en regard de cette liste, qui soit français : *La Maternelle,* de Benoit-Lévy, *Le Grand Jeu,* de Jacques Feyder, *Lac aux Dames,* de Marc Allegret, *Jeunesse,* de Georges Lacombe, et si l'on veut, pour nous faire la part belle : La *Bataille,* de Fargas. Encore faudrait-il faire quelques réserves pour *Lac aux Dames,* où les erreurs d'interprétation sont sauvées par l'extraordinaire Simone Simon, et pour *Jeunesse,* qui est quelquefois bien... jeune. Restent donc comme œuvres dignes de porter à l'étranger notre renom artistique, deux grands films indiscutables : *Le Grand Jeu* et la *Maternelle,* et trois films dont on peut discuter la valeur. C'est peu...

Mais *les Misérables* ? diront certains ? Parlons-en, précisément. Voilà le type de faux bon film et qui prouve mieux que tous les autres nos inconséquences.

On s'est lancé dans cette entreprise énorme, à cause du titre, comme nous le faisons si souvent. On se dit que le public « voudra voir ça ». Les exploitants, qui sont pour la plupart d'une touchante ignorance, sont frappés par quelques titres de ce genre : *Les Misérables, le Maître de Forges, l'Hôtel du Libre-Echange, un Fil à la patte...* Donc on se dit que le père Hugo a toujours sa clientèle, que son nom fait bien sur une affiche, et l'on consacre douze ou quinze millions à la réalisation de l'irréalisable, car on sait bien d'avance, surtout quand on s'adresse à des hommes de talent comme Raymond Bernard et André Lang, que l'on ne pourra pas sauver de la mise en mélo, un roman qu'on va, nécessairement, priver de ses splendeurs verbales. Qu'importe ! On se met à la tâche, on réunit une interprétation coûteuse, qu'on transporte sur la Côte d'Azur où l'on construit les décors d'un Paris romantique qu'on eut trouvé à Paris même ou dans une ville proche de la capitale, on rassemble une figuration tumultueuse, et l'on tourne d'après un scénario adroitement fait d'ailleurs, le plus ennuyeux drame qui se puisse voir — si j'excepte quelques scènes des barricades — à peine supérieur à la *Porteuse de Pain* ou autre *Roger-la-Honte...* Je n'ose pas conclure : voilà le cinéma français, mais d'autres concluront ainsi pour moi.

Comparez à ce ruineux effort un *Henry VIII et sa cour,* fait par le jeune cinéma anglais, avec son ironie, sa vie tragique ou bouffonne,son intelligence cinématographique, son interprétation sans défaillance ? Comparez à cette montagne qui accouche d'une souris, le petit chef-d'œuvre qu'est la *Symphonie inachevée,* film historique lui aussi, mais sensible, mais plein de nuances, accompagné d'une musique qui est comme l'expression toute pure de la poésie des images et dites où est le cinéma ? C'est une question de bonne foi.

⁂

De plus en plus le cinéma parlant, qui devait à ses origines d'être une sorte de réplique du théâtre, se dégage de la formule scénique. Il est en train d'acquérir son esthétique propre ; et l'année qui vient de s'écouler qui nous a fait connaître un film de l'audace technique de *Thomas Garner* où le présent et le passé se mêlent avec tant d'aisance, est incontestablement une année importante. Elle affirme la libération définitive du parlant et du cinéma muet qui ne permettait qu'une psychologie visuelle, et du théâtre qui impose des règles d'immobilité qu'on ne saurait méconnaître.

Mais hélas ! cette libération, cette esthétique nouvelle, ce nouvel essor, ce n'est pas nous qui y sommes pour quelque chose. Ou pour si peu...

René BIZET.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

TOUX, BRONCHITES, GRIPPES

CODEPHRYL

H. DUFOUR, Pharmaci
Ancien Interne des Hôpitaux de Par
40, Rue des Carmes et 1, Rue du

INDICATIONS

TOUX, BRONCHITES AIGUES ET CHRONIQUES, PHARYNGITE, TRACHÉITE, GRIPPES ET TOUTES AFFECTIONS PULMONAIRES

MODE D'EMPLOI

ENFANTS : 2 à 6 comprimés par jour.
ADULTES : 4 à 8 comprimés par jour.

Enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le N°

FORMULE

Chlorhydrate d'éphédrine....	0.003
Ergot de seigle pulvérisé....	0.02
Terpine........................	0.10
Benzoate de soude	0.15
Bromhydrate de codéine ...	0.01
Baume du Pérou	0.02
Poudre d'ipéca	0.0001
Chlorure d'ammonium	0.02
Excipient q. s. pour 1 comprimé à	0.50

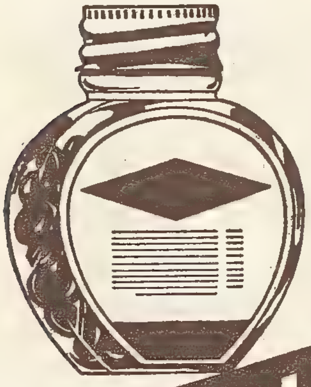

DOULEURS DE LA MENSTRUATION INSUFFISANCE OVARIENNE

QUEBRALGINE FOUCHÉ

Principes actifs :

Québrachine cristallisée.......	0,001
Hélénine cristallisée...........	0 005
Acide diéthylbarbiturique	0,010
Phényl. 1, Diméthyl, 23, Amino 4, Pyrazolone..............	0,040
Poudre d'ovaire...............	0,015
Poudre de glande mammaire.	0,015
P^{re} de gelsemium sempervirens.	0,010
Poudre d'Hydrastis canadensis.	0,010
P^{re} de viburnum prunifolium. .	0,015
Poudre d'Hamamélis virginica.	0,020
Excipient Q.S. pour 1 comprimé terminé à.................	0,50

Doses :

2 à 6 comprimés par jour à la fin des principaux repas, davantage suivant avis du médecin traitant.

Indications :

FLUX MENSTRUEL IRREGULIER AVEC DOULEURS - TROUBLES GENERAUX INHERENTS A LA MENOPAUSE.

LABOR^{ES} FOUCHÉ R.P. FOUCHÉ D^r EN MÉDECINE PHARMACIEN DE 1^e CL
2 BOULEVARD PERSHING PARIS 17

AMPOULES **2** COMPRIMES

FORMES

GAIACAMPHRE

SOLUTION AQUEUSE CORRESPONDANT A 0,20 CAMPHRE ET 0,10 GAIACOL POUR 2%

TRÈS RAPIDEMENT RÉSORBÉ
AUCUNE RÉACTION

**BRONCHITES - BRONCHO-PNEUMONIES
GRIPPES - TT^ES SUPPURATIONS PULMONAIRES**

MODE D'EMPLOI

Etats aigus...... 2 à 4 ampoules par jour.
Etats chroniques. 1 ampoule »
Comprimés : Adultes..... 3 à 5 par jour.
Enfants au-dessus 6 ans.... 2 »

LITTÉRATURES
ÉCHANTILLONS **LAB^RES P. & R. PLAGNOL PHAR^ENS** 18 R. DU MARÉCHAL-FOCH
VERSAILLES (S.-&-O.)

**LE MÉDICAMENT
DU FOIE**

CHOLÉFLUINE

**GRANULE SOLUBLE
DE GOUT AGRÉABLE**

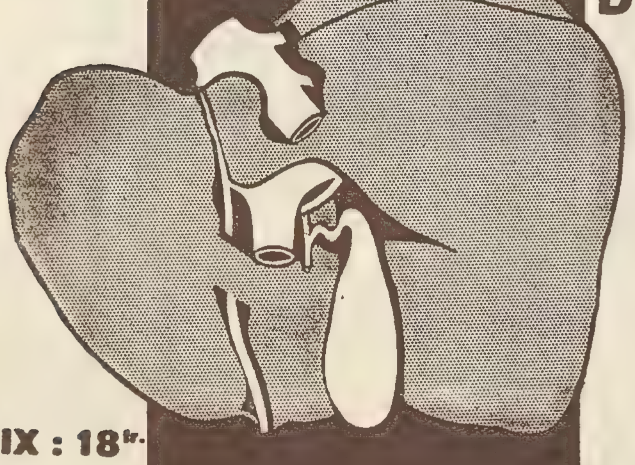

FORMULE

Sulfate de magnésie anhydre.......		28 gr. %
Trois peptones	Viande ..	3 gr.
	Poisson.	3 gr.
	Witte ..	3 gr. %
Hyposulfite de soude ...		4 gr.
Extrait de Boldo.......		2.50 %

MODE D'EMPLOI

1 à 3 cuillerees à café le matin à jeun dans un demi verre d'eau chaude. Se coucher sur le côte droit et rester étendu 10 minutes dans cette position.

●

Laboratoire LECONTE
7, Rue des Petits-Carreaux - PARIS-2^e
Téléphone LOUVRE 53-18

**LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS
SUR DEMANDE**

PRIX : 18^fr.

LABORATOIRES R. GALLIER - 38, Bd MONTPARNASSE - PARIS

BASEDOWINE
SEDATIVE ET CURATIVE DES ETATS NEURO-ENDOCRINIENS
1 A 4 COMPRIMÉS LE SOIR AU COUCHER
LABORATOIRE R. GALLIER 38, Bd Montparnasse - PARIS XV
BASEDOWINE

Basedowine

REGLES DOULOUREUSES - MENOPAUSE - NERVOSISMES - PETITS BASEDOW

à base de corps jaune. Extrait d'ovaire. Thyroxine (très faible dose.) Dérivé bromuré

ASTHÉNIE GÉNÉRALE

ACTION ELECTIVE SUR LES CENTRES GENITO-SPINAUX

HOMOLOGUE FÉMININ: YO-GYNINE

6 à 9 pilules par jour

YO-ANDROL

ANTERO-HYPOPHYSE - VITAMINE E - ORCHILIPOIDE, etc.

LABORATOIRE ISCOVESCO
107, Rue des Dames, 107 — PARIS

LABORATOIRES DU GASTRHÉMA

71, Rue Saint-Blaise – PARIS. XXème

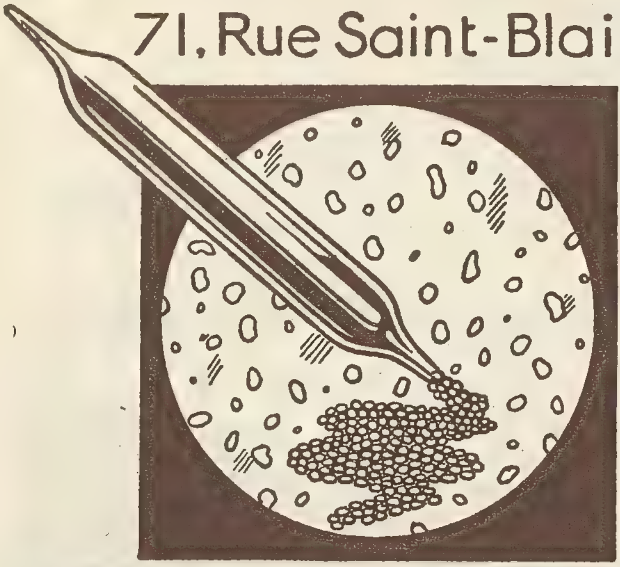

Spécifique des Anémies

Extrait hydrosoluble d'antre pylorique de porc.

(Méthode de Castle).

10 grammes d'extrait = 600 grammes d'estomac frais.

INDICATIONS :

1° **Anémies pernicieuses ;**
2° **Anémies secondaires ;**
3° **Asthénies, déficiences organiques ;**
4° **Anémies par spoliation sanguine ;**
5° **Anémies radiothérapiques ;**
6° **Anorexies, dyspepsies hypotoniques.**

POSOLOGIE :

Dose moyenne : 1 à 3 ampoules buvables par jour.
Adultes et enfants, sans contre-indication.

1 à 3 ampoules buvables par jour
Adultes et enfants, sans contre-indication.

Gastrhéma

THERAPEUTIQUE GYNECOLOGIQUE

ET HYGIÈNE DE LA FEMME

ANTISEPTIQUE PUISSANT

Injections - Lavage - Toilette intime

Comprimés dosés à 0,50

Chlorure de Zinc - Anhydre

rigoureusement pur

et sous forme de solution

UNE INJECTION POUR 0 fr. 25

DONAGOL

LABORATOIRES DU DONAGOL

CH. THOMAS, Docteur en Pharmacie, PÉRONNE (SOMME).

CONVALESCENCE
SURMENAGE

DÉPRESSION NERVEUSE
ANÉMIE - RACHITISME
TROUBLES DIGESTIFS
CONSTIPATION CHRONIQUE
CROISSANCE DÉFECTUEUSE
GROSSESSE
ALLAITEMENT

●

FORMULE

Inositophosphate de chaux et de magnésie........	0,15
Extrait hydroalcoolique de levure de bière........	0.02
Extrait hydroalcoolique de son et de germe de blé........	0,03
Excipient Q.S. pour 1 comprimé terminé à........	0,50

Enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le Nº 1037-1

ENFANTS
3 comprimés par jour
1 à chaque repas.

●

ADULTES
3 à 6 comprimés par jour pris au repas.

▽

VITADIASE

LABORATOIRES de la VITADIASE, 66, Av. de Breteuil, PARIS

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

Eau de Lucine

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

Forest-Bruxelles, 112, rue St-Denis; Anvers, 37, rue Bouwens ; Charleroi, 44, rue Habart ; Gand, 32, rue Digue de Brabant ; Liége, 7, rue Libotte ; Mons, 103, rue des Canonniers ; Ostende, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

REVUE MENSUELLE

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

DÉCEMBRE 1934.

Nouveautés de Décembre 1934

Collection Polonaise.

HENRYK SIENKIEWICZ

◆◆◆

LES CHEVALIERS TEUTONIQUES

ROMAN HISTORIQUE

Première traduction intégrale par le Comte JACQUES DE FRANCE DE TERSANT et J.-A. TESLAR

Le public français ne connait guère Henryk Sienkiewicz que par son fameux **QUO VADIS, qui est son œuvre la plus faible.** Son chef-d'œuvre, **Les Chevaliers Teutoniques,** est un des plus puissants romans historiques de la littérature universelle. C'est le récit de la lutte gigantesque soutenue par les Polonais contre leurs envahisseurs, lutte qui se termina par l'anéantissement de l'Ordre félon des Chevaliers Allemands et la fin de la puissance germanique dans les pays baltes.

942 pages (en deux tomes).. .. .. **50** fr. 25 exemplaires sur pur fil.. .. .. **150** fr.

Galerie d'Histoire Littéraire.

MARIE DORMOY

◆◆◆

LA VRAIE MARION DE LORME

Paris sous Louis XIII. — Marion et Ninon de Lenclos. — L'enfance, la jeunesse, le premier amour de Marion. — Marion amoureuse. — Marion et Cinq-Mars. — Marion et Richelieu. — Marion courtisane. — La mort de Marion. — La légende de Marion, avec de nombreux documents inédits.

RAYMONDE LEFÊVRE

◆◆◆

LA VIE INQUIÈTE DE PIERRE LOTI

Premières années. - L'aspirant Viaud. - Premiers orages. - **Aziyadé.** - Les débuts littéraires. - Extrême-Orient. - La Gloire. - Au pays basque. - Vagabondages. - Portrait. - Le pessimiste. - Loti et l'Islam. - **Les Désenchantées.** - L'Apogée. - Le Déclin. - Sources. - Chronologie.

LOUIS AURENCHE

◆◆◆

J.-J. ROUSSEAU CHEZ M. DE MABLY

Le séjour de Jean-Jacques Rousseau à Lyon, en 1740, lorqu'il était précepteur des enfants du Grand-Prévôt de Mably.

DOUZE GRAVURES HORS TEXTE.

Chacun de ces trois volumes (in-8 couronne).. .. .. **15** fr.

Il a été tiré de chaque titre 25 exemplaires sur pur fil à **45** fr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES

12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) - **Edgar MALFÈRE, Directeur** - Chèques Postaux : PARIS 323.91

L'ORIENTATION MÉDICALE

◆

SOMMAIRE

Pages

NOS PAGES MEDICALES INEDITES

Un article
du Professeur Henri VIGNES 1

L'Orientation Médicale
par le Dr Jean SEDAN 6

Chronique du Livre Médical
par le Médecin Général DEJOUANY 9

NOS PAGES LITTERAIRES INEDITES

Un conte
d'André MAUROIS................ 11

La Médecine et les Médecins au temps de Molière
par A. LAUT-QUINEL.............. 14

Musique ou Littérature ?
par Paul REBOUX 19

Le dessin d'Elsen 23

L'Orientation du Ballet Moderne
par Madeleine PORTIER 24

Devant les « Scandales Sportifs »
par M. Marcel BERGER............ 27

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

REVUE MENSUELLE
3e SERIE N° 10 DECEMBRE 1934

DIRECTEUR LITTERAIRE : CLAUDE GÉVEL
ADMINISTRATION ET DIRECTION :
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Tél. : Danton 75-45
ABONNEMENT : 1 an { France ...... 50 Francs
Etranger .... 60 »

Tous les articles parus dans l'ORIENTATION MÉDICALE sont inédits

NOS PAGES MÉDICALES INÉDITES

La Phlébite des Accouchées : Ses causes

par le Docteur Henri VIGNES,

Professeur agrégé à la Faculté de Médecine,
Accoucheur des Hôpitaux de Paris.

SOUS le nom de thrombo-phlébite puerpérale, on décrit une endophlébite localisée aux veines du bassin et des membres inférieurs, déterminant des coagulations intravasculaires et des troubles circulatoires consécutifs (1), se compliquant, quelquefois, d'embolie et, toujours, de séquelles plus ou moins accentuées.

Aux thrombo-phlébites, il faut opposer les phlébites suppurées où les germes pathogènes ne sont pas emprisonnés par un caillot et vont essaimer dans l'organisme, déterminant une pyohémie.

⁂

Les thrombo-phlébites puerpérales se présentent sous deux formes anatomo-cliniques assez différentes. Et, quoique cet article soit consacré à étudier les causes de la phlébite, je dois délimiter ces deux formes, parce que, peut-être, elles comportent deux pathogénies différentes.

En octobre 1923, dans le *Concours Médical,* je signalais un point qui me semble avoir une extrême importance : la phlébite résulte tantôt de la propagation d'une phlébite utérine qui, de proche en proche, envahit les veines hypogastrique, iliaque externe, fémorale, saphène, tantôt d'une septicémie atténuée et transitoire qui localise les germes charriés sur un point d'une veine du mollet, sans qu'on sache le pourquoi de cette localisation, sinon qu'elle se fait en un point déclive où la circulation est ralentie. Je crois qu'il y aurait lieu de multiplier les observations sur ce point et qu'on trouverait là les explications des évolutions si différentes qui se trouvent dans les suites éloignées des phlegmatia : il y a des grosses jambes œdématiées qui résultent d'une phlébite pelvienne et qui traduisent un barrage de la circulation à la racine du membre plus qu'une infection des veines de la cuisse ou de la jambe — et il y a d'autres cas où l'infection prédomine en plein membre et laissera forcément des séquelles sensitives et motrices.

⁂

Les thrombo-phlébites se voient, aussi, après les interventions chirurgicales importantes ou peu importantes. Dernièrement, un chirurgien disait qu'elles étaient l'opprobre de la chirurgie : on opère correctement, élégamment et l'opéré a une phlébite !

---

(1) Dans leur forme la plus marquée, les troubles circulatoires constituent la phlegmatia alba dolens.

De même, en obstétrique, ce n'est pas seulement après un accouchement laborieux, avec manœuvres multiples, qu'apparaît une thrombo-phlébite, c'est aussi bien après l'accouchement le plus simple. Dernièrement, une de mes clientes m'appelle parce qu'elle était en douleurs ; j'arrive avant même que la garde ne soit là. La tête est à la vulve, on voit les cheveux du fœtus. L'accouchement se termine en deux douleurs, pas un toucher n'est pratiqué, la délivrance se fait sans incident. Et, pourtant, dans les suites de couches, cette femme fait une phlébite aussi ennuyeuse que possible.

⁂

Les phlébites post-partum sont relativement fréquentes, ainsi qu'en font foi diverses statistiques récentes : Tapfer, 1,23 % ; Seipp, 0,91 % ; Probst, 0,68 % ; Polak et Mazzola, en Amérique, 0,72 % ; Schaanning, en Hollande, 0,61 % ; en somme, un peu moins de un pour cent de par le monde.

Est-ce la fréquence réelle de cette complication ? Je n'en suis pas sûr. Voyez ce qui se passe en chirurgie : Schenk trouve un chiffre analogue de phlébites post-opératoires, 0,66 %. Oui, mais Ducuing qui s'est consacré pendant plusieurs années à dépister la phlébite par observation minutieuse et par petits signes, trouve, par rapport au chiffre total de ses interventions, 7,5 % et, par rapport au chiffre de ses opérations abdominales, 10,5 % (1). Si, donc, par observation rigoureuse, Ducuing trouve dix fois plus de phlébites que Schenk, ne méconnaissons-nous pas, nous accoucheurs, un bon nombre de phlébites obstétricales et, dans le groupe des « points de côté », des « mal dans le dos », des « mal aux jambes » (2), voire même des grippes, n'y a-t-il pas beaucoup de phlébites méconnues.

⁂

Le nombre des phlébites n'a pas diminué alors que le nombre des infections puerpérales disparaissait. Peut-être même y a-t-il eu augmentation au fur et à mesure que les grandes infections puerpérales disparaissaient : les femmes feraient de l'infection atténuée qui aboutit à la thrombo-phlébite, au lieu de faire cette aventure grave qu'est l'infection puerpérale.

⁂

Trois pathogénies ont été proposées pour expliquer la phlébite : 1°) extension de la thrombose physiologique utérine ; 2°) coagulation primitive intravasculaire pour raisons circulatoires ou dyscrasiques ; 3°) coagulation au contact d'une lésion de l'endothélium veineux infecté.

⁂

On a parlé d'un caillot physiologique obstruant les veines de la plaie placentaire et s'étendant, en cas de phlébite, jusqu'aux veines juxta-utérines et au-delà. Cette théorie est admise dans certains livres classiques récents, tout au moins comme cause agissant dans certains cas et on comprend qu'il puisse en être ainsi. On conçoit qu'une coagulation physiologique s'étende plus loin chez X que chez Y. Mais pourquoi ce sort différent ? Tout le secret de la maladie est là.

⁂

On a parlé d'une coagulation intraveineuse primitive qui serait due à un ralentissement circulatoire ou à une hyper-coagulabilité. Ce ralentissement du courant circulatoire, von Jaschke le considère comme la condition *sine qua non* des phlébites observées en chirurgie et en obstétrique : 100 %. Pour d'autres chirurgiens et accoucheurs, cette insuffisance circulatoire est très fréquente (3).

Il ne manque pas d'arguments en faveur de cette théorie, soit qu'on invoque une gêne locale de la circulation, soit qu'il s'agisse d'une paresse générale de la circulation :

1°) dans 70 % des cas, la phlébite siège à gauche ; or, pour diverses raisons anatomiques, chez la femme, la circulation se fait moins bien dans le membre inférieur gauche que dans le droit ; 2°) les phlébites sont rares aux membres supérieurs dont la circulation est facilitée par l'aspiration thoracique ; 3°) il semble que la position de Trendelenburg, en gênant la circulation, favorise l'apparition des phlébites ; 4°) enfin, certains chirurgiens ont diminué le pourcentage des phlébites post-opératoires par la digitalisation pré et post-opératoire qui empêche la stase sanguine.

---

(1) Aussitôt après les laparatomies pour cancers abdominaux inopérables et inopérés (60 %), le premier rang appartient aux hystérectomies pour fibromes avec 15,5 %.

(2) Naturellement, je sais très bien qu'il y a des douleurs des membres inférieurs observées après le lever et qui relèvent de mécanismes sûrement étrangers à la phlébite.

(3) Schumacher : 53 % de ses opérés.

Mais, aussi, contre cette théorie on peut invoquer divers arguments non moins valables ; 1°) des femmes dont la circulation était parfaite ont fait des phlébites ; et 2°) des femmes hyposystoliques n'en ont pas fait. On peut conclure que, très vraisemblablement, le ralentissement circulatoire joue un rôle dans le déterminisme de la phlébite, mais qu'il n'est pas à lui seul suffisant pour la provoquer (1).

Pour expliquer la coagulation intraveineuse, on a incriminé des troubles de la composition du sang. Grégoire a insisté sur l'excès de plaquettes dans le sang chez des femmes qui, après opération, se sont trouvées faire une phlébite. Pour Starlinger, les plaquettes, pour des raisons de charge électrique, auraient tendance à s'agglutiner. Pour Boshamer, il n'y aurait pas assez d'antithrombine.

Est-il vraiment nécessaire que le sang soit hypercoagulable pour que la phlegmatia se produise ? Chauvin a trouvé une augmentation de la coagulation, constante, mais tellement légère, que pour lui, il n'y aurait pas lieu d'en tenir compte. Et il semble bien, du point de vue chirurgical comme du point de vue obstétrical, qu'il peut se produire une phlébite sans augmentation de la coagulabilité. Cependant, des femmes chez qui on avait tout lieu de craindre une phlébite et dont le sang était peu coagulable, n'ont pas fait la phlébite escomptée, comme si un sang fluide diminuait le risque de thrombose oblitérante (2).

⁂

On a dit que, pour déterminer une trombo-phlébite, il faut une endophlébite primitive : quand l'endothélium est normal, le sang ne se coagule pas dans un vaisseau. Vaquez a bien montré ce fait. Et, si l'on traumatise l'endoveine, même par manœuvres externes, la coagulation se produit. L'intégrité de l'endothélium est nécessaire au maintien de la fluidité et toute lésion de cet endothélium est suivie de thromboses, sauf exception (sang peu coagulable ou courant rapide).

Quand les vaisseaux sont malmenés au cours d'une intervention chirurgicale, par ligature grossière, par « torchonnage » à la compresse, la phlébite est plus fréquente que si l'on opère élégamment et « à bout d'instruments ». De même, en pratique obstétricale, les explorations légères, peu traumatisantes, contribuent à diminuer le nombre des phlébites ; du moins, nous l'enseignons.

Pour Widal, l'endophlébite dans la phlegmatia puerpérale serait toujours microbienne. Ses raisons étaient les suivantes : 1°) apparition de la phlébite au cours d'une infection puerpérale ou, à défaut, après une phase prodomique subfébrile ; 2°) dans deux autopsies, Widal avait trouvé du streptocoque sur l'endoveine au niveau de la phlébite et dans les thrombus primitifs. Telle est, aussi, l'opinion de Vaquez.

Pourtant, il existe des phlébites aseptiques, c'est indéniable. Les phlébites provoquées dans la cure des varices, les phlébites toxiques en sont la preuve. Mais presque tous les accoucheurs admettent que, dans le post-partum, la thrombo-phlébite est toujours infectieuse. Y a-t-il des phlébites aseptiques post-partum ? Qu'il est difficile de répondre à cette question ! Faire la preuve d'un fait négatif est extrêmement malaisé. On peut toujours invoquer un microbe qui n'a pas été vu ou un microbe qui est invisible. Et, surtout, nous répugnons un peu à admettre deux mécanismes pour une même maladie.

La théorie de l'origine infectieuse explique que la phlegmatia apparaisse :

— après un travail très lent, ayant nécessité de nombreux touchers (mais tous nous avons

---

(1) C'est ici qu'il faut signaler le rôle du séjour au lit pour provoquer une circulation moins active et, à ce moment-là, des phlébites ; on a dit que le nombre des phlébites est plus faible quand le lever post-opératoire ou post-partum est précoce ; cela est exact, qu'il s'agisse de phlébites chirurgicales ou de phlébites puerpérales ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour généraliser la pratique du lever précoce, d'autant que le séjour au lit avec mouvements actifs et gymnastique respiratoire semble aussi efficace que le lever précoce.

(2) Signalons que, dans 14 % des cas obstétricaux et dans 56 % des cas gynécologiques recueillis par Polak et Mazzola, il y avait leucopénie.

vu des phlegmatia après des accouchements très rapides) — chez des femmes ayant des lésions du col — au cas d'insertion placentaire sur le segment inférieur, près du col, près du vagin — en cas de délivrance artificielle, de révision utérine, alors que la main de l'opérateur a pu amener jusqu'aux sinus veineux de la plaie placentaire des germes nocifs.

Mais, même dans ces cas, le problème est complexe. D'autres facteurs que l'ensemencement ont pu intervenir. J'insiste en particulier sur l'hémorragie. Chez les femmes qui ont beaucoup saigné, la résistance à l'infection est moindre, la coagulabilité sanguine est augmentée.

Ces réserves faites, on peut admettre qu'à l'origine des phlébites du post-partum, il existe de façon constante une infection... souvent pas très méchante.

Cette infection est, en général, due au streptocoque. D'où vient ce streptocoque ? Pour Widal, il était presque toujours apporté de l'extérieur. Exceptionnellement (une fois sur onze femmes saines), Widal a vu qu'une femme normale hébergeait un streptocoque. Exceptionnellement, il considère qu'un streptocoque peut provenir d'un autre point de l'organisme et se généraliser lors de l'accouchement pour « donner lieu à des accidents ayant tout l'aspect de l'infection puerpérale ». Mais « on ne saurait généraliser cette opinion ». Telle était l'opinion de Widal de par les recherches consignées dans sa remarquable thèse. Mais d'autres faits ont modifié cette opinion : Bumm, Krönig, Walthard, bien d'autres encore, ont trouvé du streptocoque dans 15 à 75 % des vagins de femmes saines. *Et c'est ainsi que s'est imposée la notion de l'auto-infection,* en matière de phlébite comme en matière d'infection puerpérale. Les maris et les amants sont peut-être plus souvent responsables que les sage-femmes et les accoucheurs. Et, aussi, un foyer de streptococcie, en un autre point de l'organisme, peut bien avoir été le point de départ d'une infection qui le localise à la veine juxta-utérine après le traumatisme de l'accouchement.

A de certaines périodes de leur pratique, la plupart des accoucheurs ont enregistré des séries de phlébites (1). Comment les expliquer : 1°) est-ce une simple coïncidence ? 2°) est-on porteur de germes ; 3°) doit-on incriminer les gants, les doigtiers, les instruments ; 4°) doit-on incriminer ses gardes ou ses cliniques (2) ; 5°) y a-t-il une cause mésologique prédisposant les femmes à la phlébite ? Y a-t-il épidémie et exaltation de virulence ? Qu'il est difficile de donner, à ces questions, des réponses satisfaisantes !

Est-ce toujours le strepto qui est en cause dans les thrombo-phlébites ? Pour Widal, c'est toujours lui qui provoque la phlébite ; car, premier fait, à l'autopsie de deux femmes mortes de phlébite, c'est du streptocoque qu'il a trouvé dans l'endoveine et, deuxième fait, chez une femme morte d'infection, il a trouvé dans la cavité utérine du streptocoque et un bâtonnet alors que, dans les coupes du muscle, il y avait dans la paroi utérine du streptocoque seulement : donc, concluait Widal, le streptocoque seul peut traverser la paroi utérine qui joue le rôle d'un filtre pour les autres germes. Ces constatations ont été amplifiées par certains accoucheurs, et d'aucuns réservent au seul streptocoque le pouvoir de créer la phlébite puerpérale. Pourtant, en 1911, dans un article sur les maladies des veines rédigé avec Bezançon, Widal signalait que le staphylocoque, le colibacille, le pneumocoque, des anaérobies pouvaient causer l'infection puerpérale et qu'ils pouvaient se fixer sur l'endoveine.

De nombreux médecins, actuellement, enseignent que le coli joue un rôle primordial dans la phlébite post-partum et que celle-ci est presque toujours d'origine colibacillaire. Leurs preuves ne sont pas irrecevables ; mais elles sont fragiles. Ils ont constaté du coli dans les vagins des femmes atteintes de phlébite (mais le coli est ubiquiste), ils ont relevé des antécédents de pyélite gravidique, des antécédents de mauvais fonctionnement intestinal et, aussi, la présence du coli dans l'urine des femmes ayant eu des phlébites.

Je ne dis pas non. Ils ont peut-être raison.

Je voudrais que cette pathogénie soit mieux étayée. Widal n'avait vu le streptocoque que deux fois, mais il l'avait vu deux fois. Je voudrais voir le coli dans la paroi d'un thrombophlébite puerpérale, ne fut-ce qu'une seule fois. Je pense à des cas qui ne sont pas rares où le streptocoque fait le lit au colibacille, microbe de sortie.

---

(1) Un grand nombre de publications récentes insistent sur ce que, depuis plusieurs années, le nombre des phlébites post-opératoires augmente très nettement de façon incompréhensible.

(2) De Lee, dans son édition de 1933, avoue avoir beaucoup évolué sur ce point : il incrimine, de plus en plus, les poussières et les mouches du milieu hospitalier.

⁂

Reste à se demander si certaines circonstances ne viennent pas ajouter leurs effets à ceux de l'infection pour créer la localisation veineuse de la thrombo-phlébite. De telles circonstances semblent bien jouer un rôle pour expliquer comment, d'une infection insignifiante, naît une phlébite « imméritée ».

1°) On a pensé que les *varices* pouvaient créer une prédisposition locale et, si curieux que cela soit, malgré affirmations et démentis, nous ne pouvons répondre de façon catégorique (1).

2°) On s'est demandé si une *phlébite antérieure* ne prédisposerait pas à une nouvelle phlébite. On admet que non, sauf si, à chaque grossesse, se manifeste un puissant facteur constitutionnel et héréditaire.

3°) L'*hérédité* joue un rôle prédisposant. Presque tous s'accordent à considérer qu'elle conditionne un terrain de débilité veineuse sans qu'on puisse préciser la nature de cette malédiction.

4°) *Age.* — Ducuing constate un maximum entre 50 et 65 ans chez ses opérés. Brindeau, Tapfer considèrent que les accouchées les plus âgées sont les plus exposées. La parité agit de même : Von Herf relève chez les I pares un risque de 1 %, chez les IV pares, un risque de 5 % et, chez les VIII pares, un risque de 6 %.

5°) L'*hémorragie* conditionne puissamment la phlébite, elle modifie la coagulation, elle désarme contre l'infection. Polak et Mazzola, dans leur phlébite post-partum, relèvent l'anémie dans 59 % des cas. Schaanning, après hémorragie de la délivrance supérieure à mille grammes, trouve 2,92 % de thrombose et, après hémorragie inférieure à mille, seulement 0,44 %.

6°) L'*hypothyroidisme* semble bien jouer un rôle. Dans le service de de Quervain, on relève 0,07 d'embolies mortelles, dans les opérations pour goître exophtalmique et 0,69 dans les opérations graves portant sur d'autres organes (2). Il n'y a là rien d'étonnant, car l'activité circulatoire est fonction du métabolisme basal et une circulation paresseuse favorise les coagulations. Boshammer a constaté que la non-accélération du pouls par la thyroxine permet de prédire avec grandes chances d'exactitude le risque à la phlébite post-opératoire. Et il y a là, sûrement, un facteur très important pour les accouchées comme pour les opérées.

7°) L'*hypervagotonie* semble bien, aussi, jouer un rôle. Storz a constaté chez les femmes atteintes de phlébite de l'arythmie respiratoire, du dermo-graphisme, un état colloïdal spécial du sérum que corrige l'adrénaline et qui consiste en diminution de globuline, accélération de la coagulation et ralentissement de la sédimentation. Tapfer remarque que les thromboses sont deux fois plus fréquentes chez les femmes qui ont vomi au début de la grossesse. J'ai, dans le même ordre d'idées, été très frappé de ce que les femmes qui accouchent toutes seules en trois ou quatre douleurs et qui sont de grandes vagotoniques (3), font facilement des phlébites et que les contracturées sympathicotoniques sont moins exposées à cette complication malgré des accouchements plus scabreux.

6°) Je voudrais, encore, signaler pêle-mêle, ici, divers facteurs qui semblent bien prédisposer à la phlébite : l'obésité qui a été signalée par divers chirurgiens dans les phlébites post-opératoires, — la stérilité prolongée avant la fécondation que j'ai souvent observée, — la syphilis congénitale, — la lenteur de l'involution utérine, que j'ai noté dans des cas sans fièvre et qui pourrait bien relever, elle aussi, d'un facteur congénital.

⁂

Dans toute cette discussion étiologique, je crois qu'il faut retenir deux idées : l'une, c'est que la thrombo-phlébite des accouchées a une origine infectieuse ; l'autre, c'est que cette infection est aidée par « quelque chose » de circulatoire, de dyscrasique et, disons de façon plus générale, par « quelque chose » de constitutionnel.

Professeur Henri VIGNES.

---

(1) Pour Payr, les varices ont une grande importance pour expliquer les phlébites post-opératoires. Pour Schumacher, les varices favorisent les phlébites superficielles légères, mais pas les phlébites de la fémorale. Wachtel conseille de scléroser les varices pendant la grossesse pour éviter les phlébites post-partum.

(2) Cette théorie est contestée par Atanasof : ce sont toutes les opérées sur le cou qui ont peu de phlébite et non pas seulement les opérées pour le goître exophtalmique.

(3) H. Vignes. « Physiologie obstétricale normale et pathologique », 1923, p. 307 et 322.

L'ORIENTATION MÉDICALE

Pathologie oculaire d'origine dentaire

par le Docteur JEAN-SEDAN,

Ophtalmologiste des Hôpitaux de Marseille

L'ORIENTATION Médicale, en me demandant de rédiger cette note susceptible d'intéresser à la fois le monde des Médecins-praticiens et des Médecins-stomatologistes, semble avoir voulu donner à un oculiste l'occasion heureuse de marquer en quelque sorte l'anniversaire du rapport remarquable que rédigea en 1924 sur cette question notre éminent et regretté collègue, Camille Fromaget, de Bordeaux, au Congrès de la Société Française d'Ophtalmologie.

Son mémoire fut une mise au point qui est devenue classique et qu'a encore enrichi, l'année suivante, le rapport de Worms et Bercher, au Congrès de Stomatologie de 1925.

La question étant ainsi parfaitement définie et limitée, les travaux scientifiques se multiplièrent sur ce sujet, mais il ne rentre en aucune manière dans nos vues de faire la moindre citation bibliographique, et nous nous contenterons de résumer succinctement la série de répercussions, sur l'appareil oculaire, des lésions dentaires les plus diverses.

Le stomatologiste Longnon indiqua que la canine, aussi bien temporaire que définitive, joue le rôle principal dans les infections orbitaires d'origine dentaire. Il s'agit dans les autres cas, des prémolaires et des molaires supérieures.

Ce sont les maladies de la dent et de l'alvéole qui fournissent le plus d'affections oculaires, mais l'éruption dentaire, difficile chez certains enfants, est également souvent à incriminer.

Fromaget a retenu divers cas de lésions oculaires liées à des anomalies congénitales de la dentition (ectopies et hétéropies).

La radiographie a apporté à l'étude des lésions dentaires un appoint de précision inestimable, et c'est à elle que l'on doit la base anatomique certaine de toutes les « focal infections » décrites par les Américains. Il s'agit de lésions péri-apexiennes indécelables autrement et dont la mise en évidence permît d'expliquer des septicémies radicalement guéries par l'avulsion.

Les lésions péri-apexiennes de la canine supérieure qu'Ambroise Paré appelait déjà « œillère » ont naturellement une particulière importance. On ne saurait en effet être surpris des relations qui existent entre l'apex dentaire et le globe oculaire à travers le plancher de l'orbite quand on songe que le sinus maxillaire est le trait d'union particulièrement apte à l'infection qui relie les deux régions. Ajoutons la communauté de nombreux troncs veineux, lymphatiques et nerveux et il sera inutile d'entrer dans une longue topographie pour expliquer la pathologie commune des dents et de l'œil, si bien connue du bon sens populaire que celui-ci a créé depuis longtemps l'expression : dents de l'œil.

1° TROUBLES OCULAIRES PAR COMPLICATIONS DE VOISINAGE

Soit par la voie ostéo-périostée, soit par la voie cellulaire, soit par la voie veineuse, une infection dentaire peut atteindre le globe par « extension progressive et ascendante » selon continuité ou contiguité. C'est ainsi que nous connaissons à la suite d'infections apexiennes toute une pathologie de l'*appareil lacrymal* et *paralacrymal* d'autant plus curieuse que les voies sont perméables et cependant infectées, la sonde ne rencontrant aucun obstacle. L'infection s'est développée tout autour de l'appareil lacrymal du fait de l'envahissement osseux qui s'est produit dans le maxillaire au contact de la dent malade. Ces abcès et phlegmons lacrymaux guérissent pas l'avulsion de cette dent. Quelquefois, il se forme de cette façon des abcès de la paupière inférieure et même de vraies ostéo-périostites orbitaires après sinusite maxillaire. On connaît même des *phlegmons de l'orbite* et j'ai eu, avec mon collègue Jean-Simon, l'occasion de voir une collection orbitaire se vider ainsi qu'une collection maxillaire par la brèche osseuse largement ouverte dans l'alvéole d'une canine que l'on venait d'arracher selon nos conseils.

On aurait même noté des cas de *phlébite* de la veine ophtalmique et du sinus caverneux, heureusement exceptionnels.

A notre sens, les complications oculaires « à distance » sont infiniment plus intéressantes et leur description peut être plus utile au praticien, parce que moins connues.

2° TROUBLES OCULAIRES PAR COMPLICATIONS A DISTANCE

Bien que nous nous soyons promis d'épargner au lecteur l'énumération habituelle des noms d'auteurs qui encombrent et parfois étouffent le texte, il est un nom que l'on ne peut omettre en cette matière, celui de notre confrère le Docteur Dor, de Lyon, qui a tant fait pour apporter aux ophtalmiques les secours du stomatologiste, trop souvent négligés en thérapeutique oculaire.

Les lésions dentaires ont en effet des répercussions assez fréquentes et souvent redoutables sur le globe et ses annexes.

Ces connaissances ont pour l'oculiste et pour le médecin-traitant une importance d'autant plus capitale qu'elles comportent souvent la possibilité d'une action thérapeutique d'une particulière et rapide efficacité. Le tout est de songer à temps au stomatologiste.

a) Lésions du globe. — Je ne ferai que mentionner des faits fort discutés et d'un intérêt relatif de *conjonctivite* et de *kératite* avec ou sans participation sclérale. L'étude des observations est souvent loin d'emporter la conviction à part quelques cas, publiés par les meilleurs auteurs, *d'herpès cornéen* totalement et rapidement guéri par l'extraction de dents cariées. Il s'agirait là de troubles trophiques sous la dépendance du trijumeau et du sympathique.

J'ai eu l'occasion de présenter à la Société de Médecine et de Chirurgie dentaire de Marseille en 1933, un cas curieux *d'iritis* guérie par avulsions et désinfections dentaires.

Une jeune femme présentant une iritis étiquetée rhumatismale par les uns, débaptisée et étiquetée syphilitique par les autres, traînait, avec accroissement régulier des synéchies, quand elle se confia à moi. Malgré un B. W douteux, j'inclinai vers la syphilis et conseillai une reprise intensive du traitement mercuriel bien que celui-ci n'ait donné pendant plusieurs mois, aucun résultat appréciable.

Mais auparavant, j'estimai que l'état buccal de la malade, ses nombreuses caries et un délabrement particulier des gencives imposaient des soins dentaires rapides et complets.

Un stomatologiste entreprit la cure... et je ne revis ma malade que plusieurs mois après, avec une bouche saine, et ses iritis totalement guéries. Les soins dentaires avaient réalisé ce que ni mercure, ni salicylate n'avaient même pu ébaucher.

La littérature possède de très nombreux cas d'*irido-cyclite,* de *choroïdite* baptisées rhumatismales et guéries par les soins dentaires.

Il est par contre impossible de prouver l'origine dentaire des *cataractes.*

Le *nerf optique* qui réagit avec une déplorable facilité à toutes les infections et à toutes les intoxications ne paraît pas insensible à l'infection dentaire : parmi quantité d'autres, une belle observation du Professeur Villard est particulièrement convaincante.

Mais, ce sont les troubles nerveux du globe qui paraissent être les plus fréquemment causés par les atteintes maxillo-dentaires.

Les *troubles sensitifs* hyper et hypo, avec leur cortège de névralgies violentes, sont fréquents. Je possède un fait curieux et presque comique de *trouble moteur* oculo-palpébral d'origine dentaire.

Une jeune femme présentait depuis quelques mois un tic facial unilatéral, consistant en fermeture de la paupière droite avec relèvement du coin de la bouche correspondant, créant un clignement involontaire pouvant prêter à des interprétations fâcheuses de la part de ses voisins et rappelant les incidents amusants relatés dans la pièce : « Le Contrôleur des Wagons-lits ». La vie de cette séductrice malgré elle devenait positivement insupportable, spécialement dans les voitures publiques et les salles de spectacle. Elle avait eu recours sans succès à une foule de traitements et vint me consulter pour demander un secours ophtalmologique avant d'avoir recours aux injections d'alcool qui l'exposaient à une paralysie faciale.

Constatant de l'inégalité pupillaire, je fis faire un B. W. qui se révéla positif et, comme dans le cas précédemment cité, prescrivis une remise en état buccal avant l'application du traitement mercuriel... Là encore je ne revis la malade qu'un an après à l'occasion d'un banal chalazion. Le blépharo-tic avait totalement et radicalement cédé à l'avulsion d'une canine cariée, mais, conséquence indirecte et fâcheuse de ce succès odontologique, ma malade, enchantée, ne s'occupe plus du tout de sa syphilis...

On trouve décrits dans la littérature des cas de *dilatation* et de *rétrécissement pupillaire* guéris par des avulsions dentaires.

De même des *troubles vaso-moteurs* de la conjonctive, de l'épisclère et de la chorïo-rétine, cédant à cette thérapeutique.

Il est hors de doute que l'action vaso-constrictrice du sympathique irrité au niveau des racines dentaires influe sur la *tension* du globe en l'abaissant ou en l'augmentant.

On a observé aussi des *troubles secrétoires* et spécialement du larmoiement d'origine certainement sympathique, comme, du reste, les *troubles trophiques* qui sont à la base des kératites herpétiques que nous avons signalées plus haut.

Enfin, j'ai eu l'occasion, en dépouillant la volumineuse littérature des spasmes vasculaires en ophtalmologie, au moment de la rédaction du rapport présenté au 2^e^ Congrès des Sociétés d'O. N. O. par le Professeur Aubaret et moi, en 1928, de noter quelques faits *d'angiospasmes rétiniens* d'origine probablement dentaire.

Depuis 6 ans, j'ai recueilli trois faits qui ont emporté ma conviction : des angiospasmodiques avec cécité temporaire totale n'ayant pu être guéris de leur mal que par des soins dentaires minutieux, qui ont parfaitement réussi là où toutes les désintoxications et toutes les thérapeutiques médicamenteuses avaient été impuissantes.

⁂

Certes, il faut se garder de toute exagération et il serait aussi absurde pour l'oculiste de tout demander au stomatologiste que de négliger entièrement son précieux concours.

Les accidents oculaires d'origine dentaire sont au demeurant rares, mais ils existent et l'action thérapeutique est alors extrêmement puissante. Nous ne pouvons que signaler avec éloges, à ce sujet, les initiatives du Professeur Beltrami qui a convié à diverses reprises les ophtalmologistes de Marseille aux réunions de la Société de Médecine et de Chirurgie dentaire à laquelle il préside. Les spécialistes des deux catégories ont tiré le plus grand bénéfice de ce rapprochement.

Ajoutons que de pareilles réunions ont été également organisées par le Professeur Beltrami entre stomatologistes, pédiatres, chirurgiens et oto-rhino-laryngologistes.

Il ne pouvait en être autrement au moment où la stomatologie conquiert dans la science médicale une place de plus en plus importante, que consacrent les lois actuelles et en préparation.

Docteur JEAN-SEDAN.

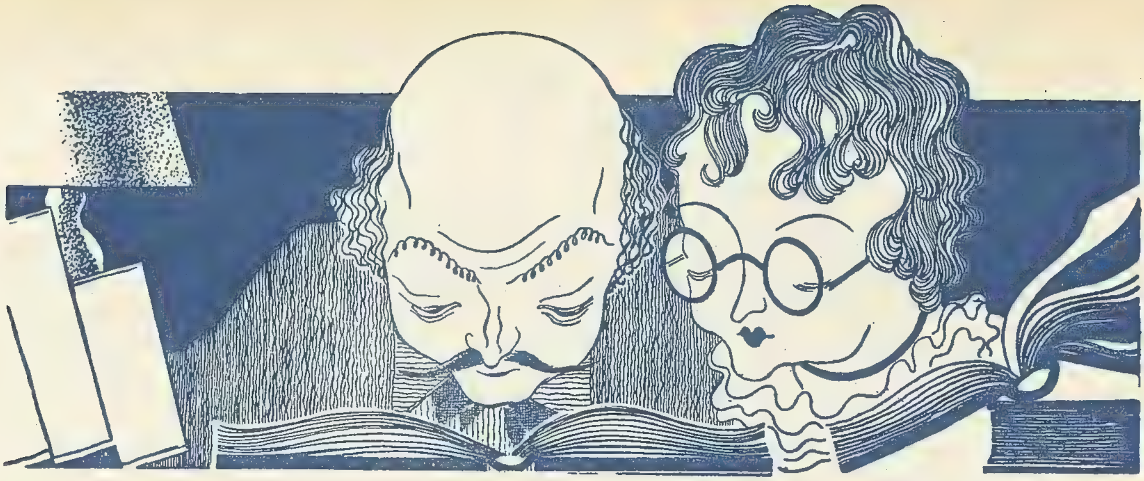

Chronique du Livre Médical

*Les Auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette Chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

LA PRATIQUE DE LA COLLAPSOTHERAPIE EN PHTISIOLOGIE, par les Professeurs PIERY & LE BOURDELLES (2e Edition). Chez Doin, 8, Place de l'Odéon, 350 pages. 63 figures et planches. Prix : **Frs : 60.**

C'est un vrai précis de collapsothérapie qu'ont écrit P. et B. 20 ans après leur première édition, préfacée par Carlo Forlanini. Successivement ils étudient le mode d'action, la pratique du pneumothorax artificiel et de la collapsothérapie chirurgicale (phrénicectomie, thoracoplastie, etc...), les formes cliniques, les résultats, le pronostic, et l'organisation de la collapsothérapie antituberculeuse. Cet ouvrage, parfaitement édité par Doin, fait honneur au talent des auteurs.

MICROMETHODES ET SEMI-MICROMETHODES, appliquées aux analyses chimiques du sang et des tumeurs, par le Dr. DURUPT. (2e Edition). Chez Poinat, 21, rue Cassette. Prix : **Frs : 25.**

D. nous donne dans ce livre une étude remarquable, qui complète tous ses beaux travaux de laboratoire si connus. Partant des réalisations du Prof. Suédois Ivar Bang, D. montre l'intérêt des microméthodes, qui permettent de doser les principaux éléments du sang ou des liquides organiques avec quelques gouttes de ces liquides, tout en donnant des résultats en tous points comparables aux méthodes microscopiques. Elles ne nécessitent pas d'ailleurs un matériel de grande précision ; elles exigent seulement de l'expérimentateur qu'il se soumette à l'observation *des détails* de la technique ; c'est là tout le secret du succès de l'analyse microchimique. Cet ouvrage constitue une véritable revue générale de la micro-analyse chimique, et par la précision des procédés d'application, réellement un manuel pratique.

TRAITEMENT DES ABCES CHAUDS, par le Dr. DUPUY DE FRENELLE à l'Expansion Scientifique Française, 22, Rue du Cherche-Midi. 148 pages. 11 Figures, 4 hors texte. Prix : **Frs : 20.**

D. a mis en lumière, dans cet excellent petit livre, les nouvelles méthodes de traitement des abcès chauds ; l'intervention chirurgicale passe au second plan, et la biothérapie est reine avec ses trois armes efficaces : *les vaccins, les anti-virus* et *les bactériophages.* Le praticien y trouvera toutes les indications utiles sur la conduite à suivre dans tous les cas.

SOUS LA MENACE DE LA SURDITE, par les Drs. DE PARREL (de Paris) et DE GORSSE (de Luchon). Chez Albin-Michel, 22, rue Huyghens. 300 pages, 50 Figures. Prix : **Frs : 15.**

P. et G. se sont limités à l'étude des surdités de l'oreille moyenne, consécutives aux tympano-scléroses rhino-tubaires, post-catarrhales ou post-purulentes, qui représentent en somme

80 % des cas de surdités. Le traitement par la créno-thérapie sulfurée d'une part, par la rééducation acoustique de l'autre, sans oublier les autres moyens de protection d'aide et de suppléance, est développé très complètement dans ce livre, clair et alerte, qui se lit comme un roman.

GLANDES ENDOCRINES. METABOLISME DE L'EAU ET DIURESE. LES ŒDEMES ENDOCRINIENS, par les Prof. LANGERON & PAGET, de Lille, et J. Ledieu. Chez Doin. 280 pages. Prix : **Frs : 40.**

C'est une belle et savante contribution clinique et expérimentale au problème des rapports entre les glandes endocrines d'une part, la composition du sang, la diurèse et les œdèmes d'autre part ; ainsi, est passée en revue l'action des extraits de la thyroïde, du foie, du pancréas, de l'hypophyse sur le métabolisme de l'eau et de la diurèse ; mais ce problème « est loin d'être résolu et appelle encore de nouvelles recherches ».

LA COLLECTION « HYGIENE ET DIETETIQUE », de G. Doin s'enrichit de trois nouveaux petits livres. (100 pages. Prix : **Frs : 12**), tous trois dignes, à des titres divers, de retenir l'attention du médecin-praticien et même du grand public cultivé.

L'HYGIENE & ALIMENTATION DU NOURRISSON, du Dr. G. PAISSEAU, est un excellent exposé des règles de l'hygiène prénatale, de l'hygiène de la mère pendant la grossesse, de celle du nouveau-né, enfin de l'alimentation, de l'hygiène et de la prophylaxie contre certaines maladies infectieuses chez le nourrisson.

L'HYGIENE DE LA PEAU, du Pr. CHEVALLIER et de Marcel COLIN, rappelle d'abord le rôle considérable que joue la peau dans le fonctionnement du corps humain, puis, dans des pages intéressantes, il précise comment doit être comprise l'hygiène de la *peau normale*, des *peaux sèches, grasses,* et montre dans quelles mesures on peut, à l'heure actuelle, pour les peaux séniles, retarder ou masquer leurs altérations.

L'HYGIENE & REGIMES DES OBESES, du Dr. Gilbert DREYFUS. « Ne devient pas obèse qui veut », dit la sagesse populaire. « Ne demeure pas obèse, qui a la volonté de maigrir », ajoute l'auteur, et il le démontre avec esprit en développant tout un programme des mesures hygiéniques et diététiques, propres à rendre l'espoir à l'obèse et à soulager son « martyre ».

L'IDEE DIRECTRICE, par le Dr. NAAME. Chez Vigot, 23, Rue de l'Ecole de Médecine. 112 pages. Prix : **Frs : 12.**

C'est là une étude d'une belle tenue scientifique et philosophique ; sans opposer l'« Idée Directrice » au déterminisme de Cl. Bernard, N. se préoccupe du mystère qui plane au-dessus de la croissance des êtres vivants, il cherche à le pénétrer, sans solution possible ; mais, comme le dit Ch. Fiessinger, dans sa préface, ces pages « correspondent à ce besoin de satisfaire les curiosités d'un esprit qui ne se contente pas des apparences, et aspire à la pleine lumière ».

GUIDE FISCAL DU MEDECIN, par M. Henri-Clément REITLINGER, Avocat à la Cour de Paris. Chez G. Doin. 126 pages. Prix :**Frs : 15.**

L'auteur a cherché à résumer le plus simplement et aussi le plus complètement possible, ce que doivent savoir les contribuables qui exercent la médecine (ou une autre profession libérale) pour s'acquitter de leurs obligations fiscales. Des exemples clairs, des décisions de jurisprudence rendent particulièrement aimable la lecture de ce livre utile.

L'INTOXICATION PAR LES SOMNIFERES, par le Dr. Ch. FLANDIN, Jean BERNARD et François JOLY (de Paris). Chez G. Doin. 128 pages. Prix : **Frs : 20.**

C'est une revue générale d'une question à l'ordre du jour : l'intoxication par les somnifères de la série barbiturique. Ce livre très complet est d'une lecture agréable ; il rendra service.

VIE ET RAJEUNISSEMENT, par le Dr. Francesco CAVAZZI. Préface du Pr. Charles Richer. Chez Doin, 8, Place de l'Odéon. 88 pages. 64 photos et planches. Prix : **Frs : 22.**

Après Brown-Séquard et Voronoff, C. étudie une nouvelle méthode de rajeunissement, la sienne ; elle consiste à injecter sous la peau de l'homme, affaibli par l'âge et le travail, le sérum du sang testiculaire efférent d'animaux jeunes et sains (taureaux, chevaux entiers, etc..), avec toutes ses hormones. Les expériences, dûment contrôlées, semble-t-il, et poursuivies par C. tant à Bologne qu'à Paris, aussi bien chez l'homme que chez la femme, auraient donné des résultats étonnants. Rien ne paraît impossible à la foi communicative du savant italien.

Médecin Général DEJOUANY.

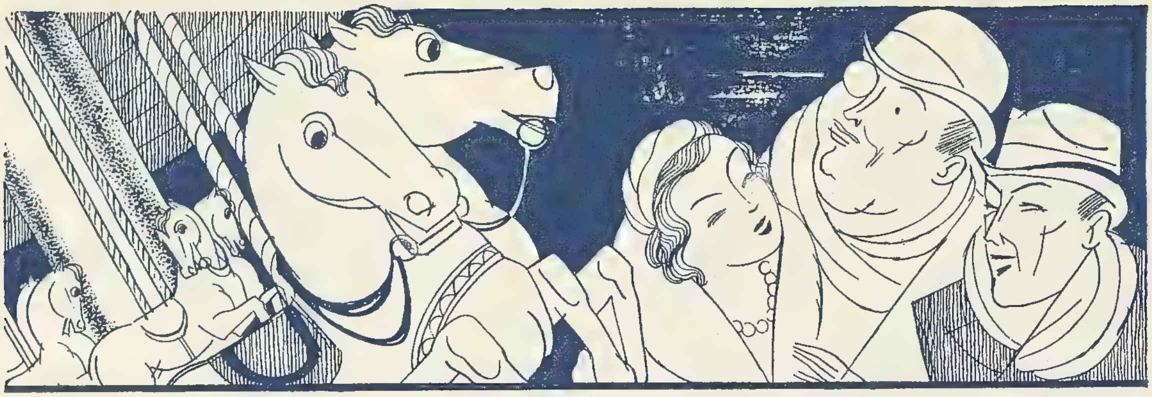

NOS PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Attraction

CONTE

d'André MAUROIS

LA carrière de Bonnivet avait été si brillante, dit-il, et si rapide que je l'avais toujours considéré plutôt comme un patron que comme un ami. Je le respectais et lui devais de la reconnaissance. C'était lui qui m'avait choisi pour chef de cabinet au moment où il était devenu Ministre des Travaux Publics et qui, lorsque le ministère était tombé, m'avait « casé » dans l'administration préfectorale. Quand il revint au pouvoir, il prit les Colonies ; j'avais alors à Paris un poste agréable et lui demandai de m'y laisser, mais nos relations demeuraient d'autant plus affectueuses que, dès mon mariage, Nelly Bonnivet s'était liée avec Madeleine.

⁂

Au début de Juin, les Bonnivet nous emmenèrent au Bois. C'était un des premiers jours de véritable été, un de ces jours comme on n'en trouve guère qu'à Paris, tièdes, légers et comme suspendus, en un merveilleux équilibre, entre la chaleur pénible et la fraîcheur inquiétante. Nous étions six ; la soirée fut gaie ; quand les maîtres d'hôtel commencèrent à rôder autour de nous et à éteindre, comme par mégarde, des lampes aussitôt rallumées, nous n'avions nulle envie de nous séparer. Bonnivet, qui était d'humeur exquise, proposa d'aller à la Foire des Invalides. Il aime, quand il est au pouvoir, à jouer au sultan Haroun-al-Raschid et à entendre, sur son passage, la foule murmurer : « Tiens, c'est Bonnivet ».

Trois couples mûrissants qui essaient en vain de trouver à des jeux puérils la saveur de l'enfance donnent un spectacle assez mélancolique. Nous gagnâmes, en diverses loteries, des macarons, des bateaux de verre filé et des animaux de pain d'épices ; les trois hommes abattirent des pipes tournantes et des coquilles d'œuf que soulevait un jet d'eau languissant. Puis nous arrivâmes devant un chemin de fer circulaire que recouvrait, après un ou deux tours à ciel ouvert, une bâche formant tunnel. Nelly Bonnivet proposa d'y monter ; Madeleine ne semblait pas trouver le jeu bien drôle, ni les coussins très propres, mais elle ne voulut pas troubler la fête et nous primes des tickets. Dans le tumulte du départ, notre groupe fut coupé en deux tronçons. Je me trouvai seul dans un compartiment avec Nelly Bonnivet.

Ce petit train tournait fort vite et les courbes en avaient été dessinées de façon à projeter les uns sur les autres les occupants des voitures. Mme Bonnivet, au premier tournant, faillit tomber dans mes bras. A ce moment, la bâche nous plongea dans l'obscurité et je serais incapable de vous expliquer ce qui se passa pendant les quelques secondes qui suivirent. Nos corps agissent quelquefois sans contrôle de la conscience. Toujours est-il que je sentis Nelly à demi étendue sur mes genoux et que je la caressai comme un soldat de vingt ans caresse la jeune fille qu'il a emmenée à la foire. Je cherchai ses lèvres ; au moment où, sans rencontrer de résistance, je les atteignais, la lumière revint. D'un commun accord, nous nous écartâmes l'un de l'autre avec brusquerie et nous nous regardâmes, éblouis, stupéfaits.

Je me souviens d'avoir essayé alors de comprendre ce qu'exprimait le visage de Nelly Bonnivet. Elle remettait ses cheveux en ordre, me regardait gravement et ne disait pas un mot. Ce moment de gêne fut très bref. Déjà le train freinait et un instant plus tard nous retrouvions, sur la plate-forme circulaire, Bonnivet, Madeleine et les deux autres.

— Ceci est vraiment un peu trop puéril, dit Bonnivet ; je crois qu'il est temps d'aller se coucher.

Madeleine l'appuya et nous regagnâmes les Champes-Elysées où le groupe se disloqua. En baisant la main de Nelly, je cherchai ses yeux ; elle parlait gaiement avec Madeleine et partit sans un signe.

⁂

Je ne pus dormir. Cette aventure inattendue dérangeait l'équilibre, si parfaitement stable, de ma vie. Je n'avais jamais été un coureur de femmes et moins que jamais depuis mon mariage. J'aimais Madeleine de tout mon cœur et il existait entre nous une confiance tendre et sans réserve. Pour Bonnivet, j'avais de l'affection et une sincère gratitude. Le diable était que, malgré tout, je brûlais d'envie de revoir Nelly et de connaître par elle le sens de son regard. Surprise ? Rancune ? Vous savez quelle fatuité se cache au cœur des hommes les plus modestes. J'imaginais une longue passion se déclarant soudain à la faveur d'un hasard. Près de moi, Madeleine respirait doucement.

Le lendemain matin, je fus très occupé et n'eus guère le loisir de penser à cette étrange histoire. Vers midi, mon téléphone sonna :

— On vous appelle du Ministère des Colonies, dit une voix... Restez à l'appareil, le Ministre va vous parler... Ne quittez pas.

Un frisson traversa mes reins. Jamais Bonnivet ne téléphonait lui-même. Invitations et réponses étaient transmises par nos deux femmes. Il ne pouvait s'agir que de cette stupide aventure...

— Allo ! dit soudain la voix de Bonnivet... Ah ! c'est vous, Maufras ?... Pourriez-vous venir jusqu'à mon bureau ?... Oui, c'est urgent...Je vous expliquerai de vive voix... Alors à tout à l'heure.

Je raccrochai... Donc Nelly appartenait à cette espèce odieuse des femmes qui tentent les hommes (car c'était elle, je l'aurais juré, qui ce soir-là, était tombée sur moi volontairement), et vont ensuite se plaindre au mari : « Tu sais, tu as tort d'avoir confiance en Bernard... Il n'est pas l'ami que tu crois... » Détestable race ! Tout en cherchant un taxi pour me rendre chez Bonnivet, je me demandai ce qui allait arriver. Un duel ? Je l'aurais souhaité : au moins était-ce une solution simple, mais comment le proposer ? Depuis la guerre, on ne se battait plus. Bonnivet allait sans doute m'accabler de reproches. C'était la fin d'une amitié précieuse et sans doute aussi la fin de ma carrière, car on pensait alors que Bonnivet serait bientôt Président du Conseil. Qu'allais-je dire à Madeleine pour lui expliquer cette rupture ?

Ces pensées et d'autres, plus sinistres, se pressaient en moi tandis que je roulais vers le ministère. J'en arrivais à comprendre que le suicide fût considéré comme une évasion par tous les malheureux qui se sont placés dans une situation trop difficile ou trop complexe.

J'attendis quelque temps dans une antichambre peuplée de nègres et d'huissiers. Mon cœur battait irrégulièrement. Je regardais une fresque qui représentait des Annamites au temps de la récolte. Enfin l'huissier appela mon nom et je me levai. La porte du bureau de

Bonnivet était devant moi. Fallait-il le laisser parler ? Ou au contraire prévenir la scène par une confession ?

Ce fut lui qui se leva et me serra les mains. Je fus frappé par la bienveillance de son accueil. Avait-il compris ce que l'incident avait eu de fortuit et d'involontaire ?

— Avant tout, dit-il, je m'excuse encore de vous avoir ainsi convoqué d'urgence, mais vous allez comprendre qu'il fallait prendre une décision. Voici... Vous savez que nous devons, Nelly et moi, faire le mois prochain un grand voyage en Afrique Occidentale... Voyage d'inspection pour moi ; voyage de tourisme et de découverte pour elle... J'ai décidé d'emmener non seulement des fonctionnaires du ministère, mais aussi quelques amis et quelques écrivains, car il est nécessaire que les Français apprennent à connaître leur Empire... Je n'avais pas pensé, je l'avoue, à vous en parler parce que vous n'êtes ni un colonial, ni un journaliste, et que d'autre part vous avez beaucoup de travail. Mais Nelly m'a fait remarquer hier soir que notre voyage coïncide, à une semaine près, avec vos vacances, que vous serez pour elle, votre femme et vous, des compagnons plus intimes et plus agréables que des inconnus et que peut-être cette occasion de voir l'Afrique dans des conditions vraiment rares vous tenterait... Si vous acceptez, votre ménage fera donc partie de la croisière... Seulement j'ai besoin de le savoir tout de suite, car mes bureaux achèvent en ce moment les listes et les programmes...

Je le remerciai et lui demandai quelques heures pour consulter ma femme. Pendant le déjeuner, je racontai l'offre à Madeleine et cherchai avec elle les moyens de refuser sans impolitesse. Nous n'allâmes pas en Afrique.

⁂

Je sais que Nelly Bonnivet parle de moi sans hostilité, mais avec un peu d'ironie.

André MAUROIS.

VARIÉTÉS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

La Médecine et les Médecins au temps de Molière

par LAUT-QUINEL

DEPUIS deux siècles et demi, on n'a cessé de discuter sur les causes de l'animosité qu'à partir de l'année 1665, Molière montra à l'égard des médecins.

Certains de ses biographes ont prétendu que cette rancune de Molière contre les disciples d'Esculape avait eu une origine fort singulière, et dans laquelle la médecine n'avait rien à voir.

Pour tout dire, Molière se serait mis à détester les médecins parce qu'un médecin, qui était son propriétaire, l'aurait expulsé d'un appartement qu'il occupait.

Est-ce là la vraie raison qui excita la verve de Molière contre Diafoirus et consorts ?... L'hypothèse est discutable. Quant au fait dont elle découle, il faut reconnaître qu'il est strictement exact.

Oui, Molière, Molière illustre et riche, Molière, familier du roi, fut bel et bien — il y a de cela deux cent soixante-dix ans — expulsé par ministère d'huissier.

En ce temps-là, heureusement, Paris n'était pas surpeuplé : on trouvait à se loger.

Lorsqu'en février 1662, le grand comique se maria avec Armande Béjart, il habitait, à l'encoignure de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la place du Palais-Royal, une vaste maison qu'on appelait la « Maison du Singe », à cause d'une figure simiesque qui en décorait la façade.

Dans cette même maison logeait également toute la tribu des Béjart : Madeleine, Louis, Geneviève et la vieille maman Béjart.

La noce finie, Molière, très épris de sa jeune femme, et désireux d'échapper à la vie commune qu'il menait depuis si longtemps avec ses associés, d'échapper, surtout, à la surveillance indiscrète de Madeleine, chercha un appartement pour y bâtir son nid d'amour...

Il en trouva un rue de Richelieu... Dans quelle maison de cette rue ?... les historiens ne nous l'ont pas dit. Tout ce que nous savons, c'est que les époux n'y demeurèrent qu'un an, au bout duquel ils s'en retournèrent vivre avec les Béjart dans la « Maison du Singe ».

Pourquoi la période de solitude à deux fut-elle si courte ? Est-il vrai qu'Armande, bientôt lasse de l'existence tourmentée que lui faisait l'esprit chagrin et irritable de son mari, éprouva le besoin de se rapprocher de ses parents ?... Faut-il croire que Molière, pour se consoler des disputes conjugales, saisit l'occasion de retrouver M$^{\text{lle}}$ de Brie, sa maîtresse, laquelle habitait aussi la grande maison de la place du Palais-Royal ?... Tout cela est vraisemblable. Mais l'événement qui chassa le ménage de la rue de Richelieu, ce fut, en réalité, celui auquel nous avons fait allusion plus haut, c'est-à-dire le congé donné à Molière par le propriétaire du logis.

Ce congé fut la conséquence du refus opposé par Molière aux prétentions du dit propriétaire qui voulait augmenter exagérément le prix de l'appartement. Ce propriétaire, nous l'avons dit, était un médecin. Il avait une femme très avare qui le poussait sans cesse à exploiter ses locataires. Or la dame et Armande s'étaient quelque peu houspillées.

Molière déménagea donc, pestant contre son « vautour » à bonnet pointu et contre son irascible moitié ; mais ce qui envenima les choses, c'est que, le lendemain, la Du Parc, avec laquelle Molière et sa femme étaient brouillés, prenait l'appartement. Armande vit, dans cette affaire, un complot tramé contre elle et son époux. Quelques jours plus tard, l'occasion se présenta pour elle d'en tirer vengeance. La propriétaire, étant venue au théâtre avec un billet que lui avait donné la Du Parc, en fut expulsée par deux gardes, sur l'ordre d'Armande. Congé pour congé. Protestations, cris, tapage. Après les femmes, les hommes se disputèrent. Et Molière, englobant toute la Faculté dans sa rancune contre le médecin propriétaire qui l'avait chassé de son logis, Molière qui, jusqu'alors, n'avait guère fait qu'égratigner les disciples d'Esculape dans quelques-unes de ses pièces, se mit à les poursuivre sans relâche de sa verve vengeresse.

Quelques mois plus tard, il donnait l'*Amour Médecin,* puis, l'année suivante, le *Médecin malgré lui.* Et le temps ne calmait pas son courroux, puisque, trois ans plus tard, dans *Pourceaugnac* il montrait encore des médecins grotesques et que, en 1673, mourant à la quatrième représentation du *Malade Imaginaire,* il employait son dernier souffle à ridiculiser la *Faculté.*

Telle est la légende : Molière auteur et acteur vengeant l'injure faite à Molière locataire par un propriétaire exerçant l'état de médecin.

Ne trouvez-vous pas que cela vous a un petit air de mesquinerie qui ne s'accorde guère avec le caractère du grand homme ?...

Mais alors, pourquoi cette animosité, cet acharnement contre les médecins... Pourquoi ?... Parce qu'à l'époque où il composa l'*Amour Médecin,* Molière commençait à souffrir d'une toux fréquente, d'un commencement de maladie respiratoire, exaspérée par un travail sans relâche, par la fatigue des répétitions et des représentations et surtout par les disputes et les criailleries dont sa femme et sa belle-mère emplissaient son logis.

Or, la médecine était impuissante à le soulager.

D'autre part, Molière n'avait pas attendu de souffrir ni d'être expulsé de sa maison pour témoigner son aversion à l'égard des médecins. On conserve à la Bibliothèque de l'Arsenal un manuscrit du XVII$^{\text{e}}$ siècle, intitulé *Veni Mecum* ou *Le Bréviaire séculier du sieur Basset,* dans lequel se trouvent un certain nombre de notices biographiques sur les personnages célèbres du temps. Or, dans la notice consacrée à Molière, le sieur Basset, ayant raconté l'histoire du conflit entre le grand comique et son propriétaire, ajoute :

« Depuis ce temps-là, Molière n'a pas épargné les médecins dans les occasions. Il est vrai qu'il n'avait que peu de confiance en leur savoir. Il ne se servait d'eux que fort rarement, n'ayant, à ce qu'on dit, jamais été saigné... »

Ainsi, Molière n'avait jamais été saigné.

Or, c'est apparemment parce qu'il n'avait jamais voulu l'être.

Molière, même avant d'avoir eu maille à partir avec son propriétaire, était, à l'égard de la médecine, un pur mécréant. Et il n'était pas le seul. Beaucoup de personnes sensées, et même un certain nombre de médecins, partageaient ses préventions quant à la vieille doctrine galénique qui dominait toute la science médicale d'alors.

Cette doctrine était celle des « humoristes ». N'allez pas confondre ces humoristes-là avec les caricaturistes et les auteurs gais que nous désignons aujourd'hui par ce mot. Les humoristes étaient tout simplement les partisans de la doctrine des humeurs ; et cette doctrine était une chose fort respectable et fort grave, attendu qu'elle leur venait de Galien, lequel la tenait lui-même d'Hippocrate.

Dans son traité *De la nature de l'Homme,* Hippocrate résume ainsi l'humorisme :

« Le corps de l'homme a en lui sang, pituite, bile jaune et noire ; c'est là ce qui en constitue la nature, et ce qui y crée la maladie et la santé. Il y a essentiellement santé quand ces principes sont dans un juste rapport d'équilibre, de force, de quantité, et que le mélange en est parfait ; il y a maladie quand un de ces principes est, soit en défaut, soit en excès... »

Voilà, simplement expliquée, la cause de toutes les maladies. Toute affection, quelle qu'elle fût, provenait, ou d'une surabondance ou d'une viciation de quelqu'une de ces quatre humeurs. Et chacune d'elles produisait, naturellement, une maladie de caractère spécial. Ainsi, la surabondance de sang vicié créait le « phlegmon » ; la bile jaune faisait naître l'« érysipèle » ; la pituite engendrait l'« œdème » ; quant à l'atrabile ou bile noire, ou humeur mélancolique, elle produisait le « squirrhe ».

Il faut dire qu'un certain nombre de médecins d'alors se montraient un peu sceptiques quant aux effets de l'atrabile, et même quant à l'existence de cette « humeur mélancolique ». Personne, disaient-ils, ne l'a jamais vue... C'est possible, répondaient les traditionnalistes de la médecine galénique, c'est possible, mais Galien lui, assure l'avoir vue : par conséquent, il faut y croire.

Et l'on y croyait.. Et l'on croyait encore que ladite atrabile venait de la rate, tandis que la pituite venait du cerveau et la bile jaune du foie.

Quant au sang, c'est dans le foie également qu'il se formait. Le cœur ne servait qu'à le perfectionner et à le nettoyer de quelques impuretés.

Je vous laisse à penser de quelle façon tous ces médecins, nourris de telles théories, accueillirent les découvertes d'Harvey sur la circulation...

Donc les humeurs, soit qu'elles fûssent surabondantes ou qu'elles fûssent viciées, produisaient, dans le premier cas, la « pléthore », dans le second la « cacochymie ». Ces humeurs devenaient « peccantes ». Quand un médecin avait parlé d'humeurs peccantes, il avait tout expliqué. Et Molière dans le ***Médecin malgré lui*** n'exagère nullement lorsqu'il fait dire à Sganarelle, expliquant à Géronte pourquoi sa fille est muette : « Je tiens que cet empêchement de l'action de la langue est causé par certaines humeurs qu'entre nous autres savants nous appelons humeurs peccantes, c'est-à-dire humeurs... peccantes. »

Débarrasser le corps des humeurs peccantes, tel était donc le premier soin du médecin. En cas de pléthore on avait la saignée. En cas de cacochymie, on employait la purge et le clystère.

« Saignare, purgare, clysterium donare », toute la thérapeutique du temps se trouve résumée dans ces quatre mots.

La saignée !... Dès le XVI^{e} siècle, on en usait avec excès.

O bonne, ô saincte, ô divine saignée !

s'écriait Joachim du Bellay qui, sans doute, croyait lui devoir sa santé. Au XVII^{e}, ce fut une véritable frénésie sanguinaire. Guy Patin, prototype des praticiens encroûtés dans les vieilles méthodes hippocratiques, disait de la saignée : « Ce remède, hardiment et heureusement réitéré au commencement des maladies, est un des principaux mystères de notre métier. »

Et, pour mieux convaincre sa clientèle, il saignait sa propre famille à tour de bras. Sa femme fut saignée douze fois pour une fluxion de poitrine, son fils vingt fois pour une fièvre continue.

Sa lancette n'épargnait ni les vieillards ni les petits enfants. « Nous guérissons nos malades après 80 ans par la saignée, écrit-il, et saignons aussi fort heureusement les enfants de deux ou trois mois sans aucun inconvénient. »

Dans ses lettres à André Falconet, médecin à Lyon, il donne à son confrère maints détails sur sa façon de soigner ses clients. Nous l'y voyons saignant 13 fois en 15 jours un enfant de sept ans ; il en saigne un de deux mois ; il en saigne même un de trois jours.

Si ces pauvres mioches ne succombèrent pas à un pareil traitement, il faut avouer qu'ils devaient être singulièrement résistants pour leur âge.

Patin, d'ailleurs, ne se contentait pas de donner l'exemple en saignant sa famille : lui-même se fit saigner sept fois pour un simple rhume.

Les monomanes de la saignée étaient nombreux parmi les médecins parisiens. Quiconque n'était pas de leur opinion était taxé par eux de charlatanisme. Les « saigneurs » faisaient du reste la loi à la Faculté.

Botrel, l'un de ces pédants sanguinaires, argumentait ainsi pour démontrer l'excellence de la méthode.

« Plus on tire l'eau d'un puits, plus il en revient de bonne : plus la nourrice est têtée par l'enfant, plus elle a de lait : le semblable est du sang et de la saignée. »

Et, prêchant d'exemple, il n'hésite pas à tirer communément à ses malades sept livres de sang dans les vingt-quatre heures.

Tout traitement commençait par la saignée : avant de donner au malade les médicaments nécessités par son état, on commençait par l'affaiblir en lui enlevant quelques pintes de sang.

Après quoi on le purgeait.

Chaque humeur exigeait son purgatif spécial. Pour chasser la bile jaune du foie, rien ne valait la scammonée ; l'ellébore était préférable contre l'atrabile de la rate ; quant à la pituite, elle ne cédait qu'à la coloquinte.

Mais il y avait encore à considérer, dans le choix du purgatif, la partie du corps malade ; et la drogue différait suivant que l'humeur peccante avait son siège dans l'intestin ou dans le foie, dans l'estomac ou dans le cerveau.

Tous ces purgatifs furent uniquement végétaux jusqu'au jour où quelques médecins, en particulier ceux qui venaient de la Faculté de Montpellier, commencèrent à introduire, par l'usage de l'antimoine, les médicaments minéraux dans la thérapeutique.

Les disciples d'Hippocrate résistèrent de toutes leurs forces à cette intrusion d'éléments révolutionnaires dans la médecine. Il y eut, entre eux et les novateurs, des luttes épiques. On se battit à coups de thèses, de mémoires et de libelles, voir même de poèmes. D'abord, les traditionnalistes crurent triompher : ils obtinrent un arrêt du Parlement condamnant l'antimoine et l'assimilant aux simples de nature vénéneuse. Mais un jour, le roi, se trouvant à Calais, tomba malade d'une fièvre pourprée. Ses médecins ordonnaient en vain purgations et saignées. L'état de l'auguste malade empirait de jour en jour. Alors on manda Guénaut, le fameux Guénaut que Boileau a cité dans sa satire des *Embarras de Paris*. Guénaut était partisan de l'antimoine. Il purgea vingt-deux fois le roi avec du vin émétique... Et le roi guérit...

Il n'en fallut pas moins pour assurer dorénavant à l'antimoine sa place au Codex. Et la Faculté et le Parlement réhabilitèrent pompeusement ce médicament qu'ils avaient, auparavant, non moins pompeusement condamné.

Des trois éléments principaux de la thérapeutique de nos pères, le clystère est celui qui entra le dernier dans la faveur des médecins et des malades.

L'invention de la seringue ne date que du milieu du XVe siècle. Elle fit son entrée officielle à la Cour en 1480. Louis XI, affligé d'hémorroïdes et soumis à un traitement échauffant dont le but était de lui rendre des forces, souffrait de constipation opiniâtre. Ses médecins eurent l'idée de lui donner des lavements. Il en éprouva un grand soulagement.

La faveur royale mit dès lors le clystère à la mode. Mais c'est surtout au XVIIe siècle que les médecins en élevèrent l'usage à la hauteur d'une institution. Point de maladies où, dès le principe, la seringue n'intervînt concurremment avec la purge et la saignée. Les belles dames de ce temps-là, pour avoir le teint clair, se faisaient donner, chaque matin, un clystère. Leurs caméristes avaient acquis, dans cet exercice, une habileté extraordinaire. Saint-Simon nous raconte que la duchesse de Bourgogne se fit donner un jour un lavement par sa suivante Manon, tandis que le roi et Mme de Maintenon se trouvaient avec elle. Et Manon s'y prit si adroitement que les augustes visiteurs ne se doutèrent de rien, et que la princesse, tout en absorbant son clystère, ne fit pas la moindre grimace et « ne cessa pas de se montrer vis-à-vis d'eux aimable et rieuse ».

Mais si certaines caméristes au service de nobles dames de la cour avaient acquis quelque expérience dans l'administration des clystères, ce soin revenait le plus souvent à l'apothicaire et à ses garçons.

Sur ordonnance du médecin, le lavement était préparé dans l'officine du maître apothicaire, et l'un des compagnons l'emportait au domicile du malade et se chargeait de le lui administrer. On voyait passer par les rues les garçons apothicaires vêtus de l'habit de serge noire avec le petit tablier blanc, coiffés du grand bonnet classique, ayant, suspendue à la ceinture, la lourde seringue enveloppée dans son étui de cuir, et tenant en main le « pot d'estain à mettre clystères ».

Arrivé au logis du malade, le garçon faisait chauffer le lavement à la température prescrite, tirait la seringue de son enveloppe, y adaptait, suivant la qualité du client, un canon d'ivoire ou un canon de bois, et remplissait sa fonction d'artilleur de la pièce humide.

Sur l'abus du clystère, rapportons-nous en à Molière. Il nous présente, dans la première scène du *Malade Imaginaire,* Argan révisant la note de M. Fleurant, son apothicaire. Nous y voyons qu'en trois jours, celui-ci a fourni à son client quatre lavements.

Argan calcule qu'il a pris, dans un mois, huit médecines et douze lavements, et que, le mois précédent, il avait pris douze médecines et vingt lavements.

Peut-être pensez-vous que Molière exagère pour les besoins de son sujet. Pas du tout ! il est au-dessous de la vérité. Nombre de personnes, en ce temps-là, absorbaient leur clystère quotidien. Jean Héroard, médecin de Louis XIII, qui tient minutieusement un journal de la triste santé de son auguste client, nous apprend qu'en une année on lui administra trois cent douze lavements.

Alors que le roi s'offre une moyenne de vingt-six clystères par mois, avouez qu'un bon bourgeois comme Argan peut bien s'en faire administrer une vingtaine.

Sous Louis XIV, la pratique de la seringue était générale dans les familles. A l'exemple du souverain, qui ne s'en allait jamais à l'armée sans emmener avec lui « le charroy de l'apothicairerie », on ne se séparait jamais de sa seringue : on l'emportait en voyage avec soi. Le clystère faisait, dans les villes d'eau, l'objet des entretiens les plus animés. Il était à ce point entré dans les mœurs qu'en 1660, l'autorité religieuse s'occupa de lui. Elle voulut savoir si le clystère rompait le jeûne : *An clysterium frangat jejunium ?...* Il se trouva un grand nombre de médecins pour discuter gravement cette question et pour consacrer les thèses les plus copieuses et les plus diverses à ce sujet saugrenu.

⁂

Ces quelques détails sur la thérapeutique du temps sont suffisants, je crois, à démontrer qu'il n'était point nécessaire que Molière eût des griefs personnels contre les médecins pour qu'il fût tenté de se moquer d'eux.

Les ridicules qu'il leur prête n'étaient que trop réels. L'affectation d'un langage inintelligible au vulgaire, la prétention à plus de savoir et de pouvoir qu'il n'en est accordé à l'homme, l'orgueil et les impitoyables jalousies qui divisaient entre eux ces hommes de l'art et, par dessus tout cela, l'impuissance à peu près totale de leur prétendue science, offraient maintes ressources aux faiseurs de comédies et d'épigrammes.

Les médecins de Molière, comme ceux de Le Sage, étaient copiés sur nature ; le public les reconnaissait et les médecins eux-mêmes nommaient tout haut ceux de leurs confrères qui avaient inspiré la satire. Guy Patin — qui, d'ailleurs, pouvait lui-même en prendre pour son grade — était fort réjoui de la scène comique de la consultation dans l'*Amour Médecin,* et il la tenait pour très fidèle et prise sur le vif.

On s'imagine à tort que ces railleries sur la médecine et les médecins ne datent que de Molière. La tradition en est de beaucoup plus ancienne. Elle est même antérieure à Rabelais. Le Moyen-Age s'est moqué des médecins tout autant que le XVII^{e} siècle.

L'anecdote du *Médecin malgré lui* se retrouve dans plus d'un recueil du XIII^{e} siècle, et c'est, à coup sûr, dans quelque vieille sottie que Molière l'est allé chercher.

Déjà les « physiciens » d'alors excitaient la médisance, soit par leurs querelles avec leurs confrères, soit par des aveux imprudents comme celui qu'Arnaud de Villeneuve, célèbre médecin de ce temps-là, ne craignait pas de faire à ses disciples.

« Vous ne saurez peut-être pas reconnaître le mal que vous étudierez, leur disait-il ; déclarez alors qu'il y a obstruction au foie. Si le malade répond : « Non, maître, c'est à la tête que je souffre », hâtez-vous de répliquer : « Cela vient du foie. » Servez-vous de ce terme d'obstruction, parce qu'ils ne savent pas ce que cela signifie, et il importe qu'ils ne le sachent pas. »

Eh bien ?... ne trouvez-vous pas que ces quelques lignes contiennent en germe toutes les plaisanteries de Molière ?

LAUT-QUINEL.

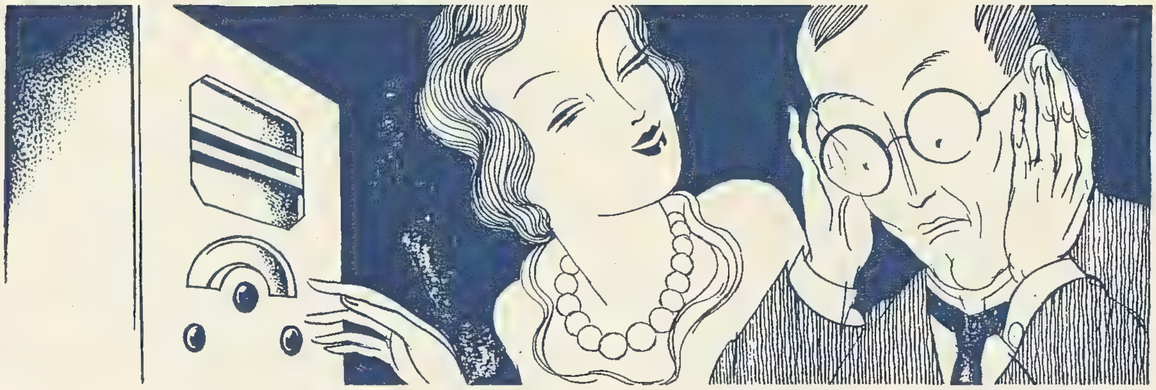

Musique ou Littérature ?

par Paul REBOUX

« MUSIQUE », c'est beaucoup dire... « Littérature », c'est beaucoup dire aussi... Mais il faut tout de même appeler les choses par un nom qui permette de les distinguer.

Or, la question que je pose ici aujourd'hui peut se formuler de la sorte : « Préférez-vous avoir, auditeurs de T. S. F., de la musique ou de la littérature à l'heure des repas ? »

⁂

Entendez-moi bien.

Il faut accepter de désigner par ce qualificatif de « musique » les airs de jazz, que je tiens personnellement pour insupportables, et les airs d'accordéons, qui sont assurément d'une puérilité bien difficile à tolérer.

Mais on ferait figure de profane et d'empêcheur de danser en rond si l'on s'élevait trop farouchement contre la musique de jazz. Laissons-la finir le cycle de son évolution. Ne cherchons pas à hâter sa mort, qui est proche. Résignons-nous à entendre ces harmonies d'une si monotone originalité. Admettons ces trépidations sonores, ces convulsions musicales, ces spasmes instrumentaux toujours si prodigieusement semblables les uns aux autres, non seulement tout le long d'un morceau, mais encore tout le long de tous les morceaux joués par ces orchestres déplorables. Et supportons que, chaque fois, cette épilepsie s'achève par un coup de cymbale. On a mauvaise grâce à marcher contre son temps. Le temps des coquins, des profiteurs, des Stavisky, grands ou petits, a été symbolisé par cette musique-là.

Je n'ai pas la prétention que les coquins disparaissent de la surface de la terre. Mais il me semble tout de même qu'une réaction commence à se produire contre la période des concussions, de carottes, de scélératesses, que nous venons de traverser. Il est très probable que, grâce à un sursaut de l'opinion publique, ces gens-là se trouveront hors d'état de dévorer l'épargne et de semer avec une facilité ostentatoire un argent si vite gagné.

Il est non moins probable qu'avec le ralentissement de leur audace coïncidera le ralentissement de la vogue d'une expression artistique exactement convenable à ces messieurs et aux gens qui les toléraient.

De même l'accordéon, cette expression infirme de l'art musical, ne tardera pas à perdre un peu de la vogue mondaine à laquelle il a si peu de droits.

L'accordéon convient assurément aux marins qui cherchent à se distraire, aux soldats qui, dans la chambrée, ne peuvent avoir ni de piano, ni un orchestre, aux ouvriers qui, faute de mieux, se donnent entre eux l'impression de l'harmonie, avec cet instrument primitif où les sons s'emmêlent et où l'on est toujours à peu près assuré de jouer juste grâce à une sorte de brouillard sonore.

⁂

Mais par « musique », il faut entendre aussi la musique proprement dite.

Il faut exprimer la grande et belle musique, la musique symphonique, et même le concerto et le solo. Il faut entendre aussi la musique légère, celle où Messager et Reynaldo Hahn furent des maîtres incontestés, celle où des compositeurs tels que Yvain, Christiné, Lattès et d'autres, donnèrent des preuves d'une sorte de génie qu'on ne doit pas mésestimer sous le prétexte qu'il est souriant.

⁂

Voilà que se déblaye un peu l'énoncé du problème que je pose et dont je vous demande la solution.

Préférez-vous, à la T. S. F., de la musique, même de la musique des genres variés et contradictoires que je viens d'énumérer ?

Ou préférez-vous de la littérature ?

Ici encore, une explication s'impose.

La littérature, à la T S. F., est d'une catégorie assez particulière.

Elle consiste en conférences, en informations, en cours de bourse, en lectures littéraires et en journal parlé.

Le journal parlé est, la plupart du temps, du bavardage impur et simple. De braves gens, heureux et fiers de la mission qui leur est confiée, répandent devant le micro des paroles qui ont exactement la valeur des chroniques de journaux, c'est-à-dire une valeur restreinte.

Les lectures littéraires prennent tout leur mérite du mérite de ceux qui les font et de ceux qui les ont choisies. Un chef-d'œuvre, lorsqu'on n'en tire pas les pages caractéristiques et propices à la lecture, paraît insignifiant, et quelquefois insupportable. Un passage de premier ordre, lorsqu'il est lu soit avec affectation, soit avec monotonie, est entièrement défiguré. Il perd l'essentiel de ses mérites. Il donne aux auditeurs un invincible besoin de tourner promptement les molettés de leur poste récepteur.

Les cours de bourse étaient parfaitement justifiés il y a trois ou quatre ans, à l'époque où tous les gens spéculaient. Femmes de chambre, agriculteurs, cuisinières, petits boutiquiers, rentiers modestes, puissants capitalistes, tous tripotaient. On vendait des mines d'or. On achetait des caoutchoucs. On échangeait des fonds d'Etat contre des fonds industriels. On s'exaltait à propos de nouvelles entreprises. On profitait d'une hausse habituellement injustifiée subie par des valeurs en déconfiture. On considérait comme dignes des gémonies des valeurs solides qui ne suivaient pas le mouvement ascensionnel général. En ce temps-là, assurément, chacun était, une ou deux fois par jour, animé d'un intense besoin de connaître en quel état se trouvait sa fortune.

Mais ce temps-là n'est plus. Le Français moyen, comme le Français supérieur, a reconnu que la Bourse était une duperie. Trop de catastrophes nous ont informé que ce genre d'opérations garantissait, non notre avenir, mais notre certitude de ruine. Si bien qu'à présent l'argent reste dans les bas de laine et dans les coffres, sous forme de réserves d'or ou de billets. Les cours de la bourse n'intéressent plus personne.

Les conférences, elles aussi, ont un mérite strictement proportionné au mérite de ceux qui les font. Je ne crois pas que très nombreux soient ceux qui essayent d'apprendre les langues vivantes par les ondes sonores. La vraie façon d'apprendre les langues vivantes est d'être dans le pays où cette langue se parle, et dans l'obligation de s'exprimer en cette langue faute de pouvoir manger ou se loger. Ce système-là est quelquefois un peu rude. Mais c'est pourtant le seul dont on puisse être assuré qu'il soit efficace. Quant aux conférences agricoles, sociales, économiques ou médicales, elles sont, la plupart du temps, faites par des techniciens qui s'expriment en termes tels que ces conférences-là sont seulement intelligibles pour ceux qui n'ont rien à apprendre, et qu'elles demeurent rigoureusement hermétiques pour ceux qui ne connaissent pas la question.

Restent les informations. Vous savez ce qu'elles valent. Les journaux, la plupart du temps, nous ont renseignés grâce à leurs éditions multiples et grâce à leurs communications téléphoniques sur ce que les postes de T. S. F. nous apprennent majestueusement. A moins que les nouvelles données par lesdits postes ne soient des nouvelles tout à fait insignifiantes, et auxquelles les journaux, eux, réservent un petit filet en troisième page Si l'on vient nous dire que telle réunion a eu lieu à la Société des Nations et que, durant cette réunion, le délégué de la Serbie a fait des déclarations sensationnelles, nous ne considérons pas, nous, que ces déclarations-là le soient vraiment. Si le speaker de la T.S.F. nous apprend, avec un tremblement d'émotion dans la voix, que M. le Président du Conseil a reçu en audience solennelle l'attaché commercial de la Tchécoslovaquie et a échangé avec lui une conversation du plus haut intérêt, peu nous importe. Or, telles sont actuellement les nouvelles que la T. S. F. nous donne. Les autres, nous les avons lues dans les journaux du matin, de midi ou du soir.

⁂

Voilà donc le bilan de ce qui nous parvient par la voie des airs, musique, ou, si j'ose m'exprimer ainsi, « littérature ».

⁂

Comment sied-il que la commission chargée de régler les émissions de T. S. F. répartisse cette littérature et cette musique selon les heures de la journée ?

Nous avons maintenant trois postes d'Etat : la Tour Eiffel, les P. T. T., Radio-Paris.

Cette liste est faite par ordre progressif d'importance et de qualité.

Sans doute conviendrait-il que cette commission se préoccupât d'une question primordiale : la répartition.

En effet, il ne faut pas que les postes d'Etat se mettent à rivaliser les uns avec les autres, de même que rivalisent et s'opposent, dans les ministères, les services variés.

Dans ces conditions, il aurait été bien inutile de grouper les postes en un service d'Etat. Il n'y avait qu'à leur laisser leur autonomie.

Il faut, au contraire, que l'unité de direction ait pour résultat une harmonie dans le mode d'emploi.

C'est pourquoi peut-être serait-il juste de considérer la Tour Eiffel, poste un peu nasillard, semblable par son émission à la typographie d'un journal officiel, à communiquer les textes purement officiels.

A la Tour Eiffel les discours des ministres. A la Tour Eiffel les fêtes syndicales. A la Tour Eiffel les concerts donnés par des associations de mutilés du nez, de vérificateurs des poids et mesures, de receveurs de l'enregistrement, d'employés du gaz, d'Auvergnats de Paris. A la Tour Eiffel les longs mémoires sur les compte rendus de la Société des Nations. A la Tour Eiffel enfin, pour emplir les heures creuses, les explications que certains techniciens s'efforcent de donner — presque toujours vainement, d'ailleurs — sur le fonctionnement des assurances sociales ou sur les modalités de la fiscalité. A la Tour Eiffel, en un mot, le style officiel, les boniments d'affiches blanches, les textes gouvernementaux.

Radio-Paris, par les noms de ceux qui parlent devant le micro, semble être devenu le poste littéraire. Eh bien, qu'il le reste. Que Radio-Paris soit le poste-journal, le poste où des techniciens de la presse orale, du reportage, de la conférence et de la lecture se trouvent chez eux. Que Radio-Paris conserve le privilège exclusif des transmissions de pièces littéraires jouées dans les grands théâtres subventionnés, ou la transmission de pièces jouées devant le micro par des troupes du genre de celle de Georges Colin, troupe de grand mérite, assurément, et dont il ne faut pas parler avec légèreté.

Les P. T. T. ont fait des progrès immenses. Autant ce poste était médiocre voilà deux ans, autant il a perfectionné ses émissions, Eh bien, que les P. T. T. soient alors le poste purement musical, celui grâce auquel on est sûr d'obtenir, à quelque heure que ce soit de la journée, de la grande musique ou de la musique légère,enregistrée sur disque ou émise directement. Que le journal parlé des P. T. T. passe à Radio-Paris, en même temps que ses transmissions verbeuses. Que les auditeurs aient l'assurance que, durant la matinée entière, quelle que soit l'heure à laquelle ils tournent leurs molettes, ils aient, grâce aux P. T. T., un bruit harmonieux. Que les P. T. T. nous donnent, aux heures du repas, de midi à deux heures et de sept heures à neuf heures, de la musique sans aucun commentaire, de la musique uniquement interrompue par l'annonce du titre du morceau, de la musique qui ne soit pas coupée de cours de bourse, de commérages, d'informations oiseuses.

Que les P. T. T., enfin, remplissent ce vide horrible qu'on nomme les heures creuses, et puissent donner aux malades, aux rentiers, aux éclopés, de deux heures à six heures du soir, un bruit quelconque, au sujet de la qualité duquel on ne se montrera pas trop exigeant, mais qui puisse tout de même tenir compagnie aux solitaires.

On sait à quel point les musiciens d'aujourd'hui souffrent de la crise, à quel point les chanteurs de mélodies ou de café-concert, les auteurs qui composent des airs de danse, de petits morceaux de musique, des chansons, ont peine à faire entendre leurs œuvres. On sait à quel point vingt francs par jour peut rendre service à des pauvres bougres qui vainement hantent les cafés du boulevard Saint-Denis dans l'attente d'un engagement. Grâce à la T.S.F., c'est peut-être le salut pour ces gens-là.

Moyennant une somme modique, une audition leur sera permise. Des milliers d'auditeurs, tout à coup, seront en état de connaître les mérites de ces artistes trop souvent ignorés, trop souvent malheureux. Grâce aux P. T. T., ils pourront trouver l'occasion de se faire entendre dans des soirées, dans des concerts. Grâce aux P. T. T., il leur sera possible, peut-être, d'avoir de rémunérateurs engagements. Tel chanteur, telle chanteuse de talent, tel auteur à qui l'on aurait fait faire des heures d'antichambre, pourront ainsi faire connaître publiquement leurs mérites.

⁂

Ne trouvez-vous pas qu'un tel programme offre des avantages incontestables ?

Ainsi nos trois grands postes d'Etat auront des genres nettement caractérisés.

Ainsi nous serons préservés de ces mortels silence d'après midi qui font le déshonneur des postes français.

Ainsi chacun trouvera sa pâture dans nos programmes.

Ainsi nous ne serons pas forcés de recourir mélancoliquement à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie, à la Tchécoslovaquie ou à toute autre émission étrangère pour nous donner ce qui nous manque.

En ce temps où la vie économique est constituée de telle sorte que chaque peuple cherche à trouver à l'intérieur de ses frontières une subsistance totale et la satisfaction de l'ensemble de ses besoins, il est nécessaire que la T. S. F. se conforme à ce principe général. Nous ne pouvons pas supporter plus longtemps cette dérisoire renommée d'être le pays d'Europe dont les auditions sont les plus médiocres.

Tant que nous n'acquittions pas de droit, nous pouvions nous considérer comme des resquilleurs.

Maintenant que nous payons, il est tout de même bien naturel que nous ayions la prétention d'être bien servis.

Paul REBOUX.

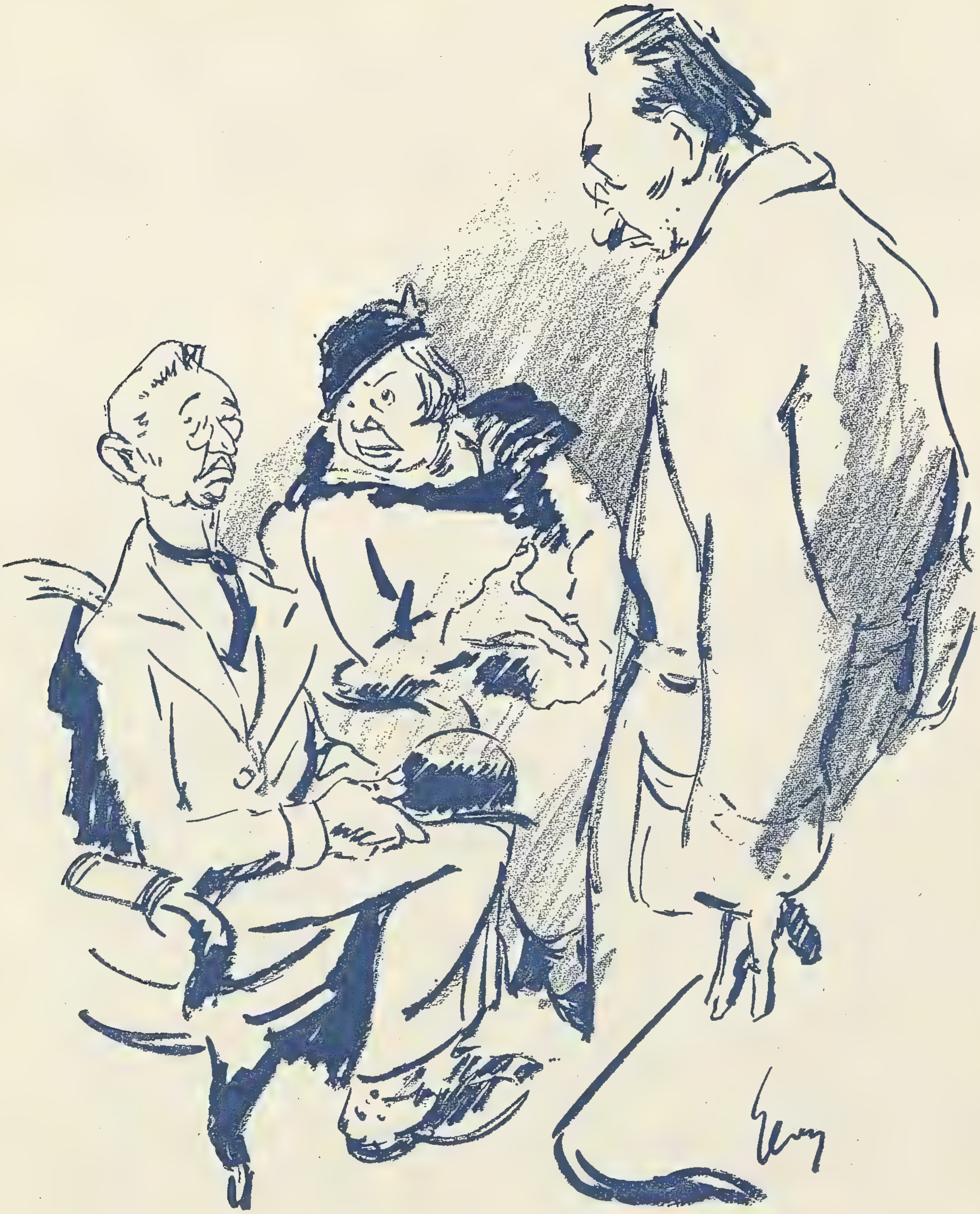

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Vous souffrez, Monsieur, de troubles vaso-moteurs...
— Tu vois, Jules, avec ta manie de toujours farfouiller ta Rosengart...

L'Orientation du Ballet Moderne

par Madeleine PORTIER

NULLE époque, plus que la nôtre, n'aura été amoureuse de spectacle. Indice probant : l'adjectif « spectaculaire », mot neuf, créé par la nécessité. Ce goût de l'élément visuel, qui nous caractérise, et qui correspond à la paresse intellectuelle, est une conséquence naturelle de la dureté des temps. De tous côtés, d'angoissants problèmes nous assaillent ; la vie est âpre, et dure la lutte de chaque jour. Tiraillés, obsédés, tourmentés, inquiets, nos contemporains sont plus avides de divertissements que de problèmes psychologiques : ils répugnent à l'effort mental, à la collaboration personnelle qu'exigent certaines formules théâtrales ou lyriques. De là, la vogue de l'agréable stupéfiant qu'est le cinéma ; celles des pièces dites « à grand spectacle », dont le luxe d'une éloquence brutale s'adresse aux sens plus qu'à l'esprit ; de là, enfin, dans une classe esthétique supérieure, la faveur renaissante du ballet. Car le ballet, vestige ultime de l'art muet, satisfait merveilleusement à ce désir d'évasion vers la beauté « réalisée » auquel n'échappent point aujourd'hui les esprits délicats eux-mêmes : triple accord, conjonction suprême de la forme, du son et de la couleur, que vivifie le mouvement.

Or, à cette heure où elle a reconquis des fidèles passionnés, où son empire déborde sur celui de ses sœurs, la Terpsichore 1934, debout au centre d'un carrefour, retenant son élan, hésite sur la voie à suivre. Pourtant, elle est remplie d'ardeur ; le souffle de la vie palpite aux plis de sa tunique. Mais quelle route recevra l'empreinte de sa sandale ? Pour en augurer, il nous faut retourner en arrière, et, à vol d'oiseau, refaire le chemin parcouru depuis quelques lustres par la muse au pied léger.

⁂

Tout art est l'exposé d'un problème. Son expression la plus haute est celle qui se rapproche de la solution idéale de ce problème. Solution plus ou moins ébauchée, jamais réalisée. Car le « tourment de l'unité » est une des plus nobles et des plus constantes anxiétés de l'homme. Aussi bien que de le concevoir, atteindre à l'absolu de cette unité lui est interdit. Mais de ce mirage sans cesse fuyant et sans cesse renaissant surgit le désir créateur. Régler les rapports de la danse et de la musique, ceux de la chorégraphie et de la pantomine, du geste et de l'expression, voilà la question aux multiples facettes posée par le ballet à travers les siècles. La lutte entre ces éléments est toujours ouverte : de leur opposition, de leur accord sont nées et naîtront les possibilités les plus diverses.

Peut-on évoquer les avatars du ballet moderne sans prononcer aussitôt le nom du dictateur que fut Serge de Diaghilew ? Lorsqu'il parut, le ballet s'étiolait. L'ère romantique avait consacré le triomphe de la pure virtuosité, l'expression cédant le pas à la prouesse. Ce dédain de l'action, ce goût de la technique pour le seul tour de force devaient s'exaspérer jusqu'à la décadence. Une impétueuse transfusion de sang revigora subitement la muse atteinte de consomption. Déjà, aux premiers jours du siècle, l'apparition d'Isadora Duncan, libre, bondissante et fière sous son peplum attique, foulant de ses beaux pieds nus les principes vétustes, avait été comme le premier signe d'une proche libération. Lorsqu'éclata l'incendie Diaghilew, Paris, ébloui, flamba comme bois sec.

Les Ballets Russes ! Quelle fanfare dans le ciel parisien ! Artistes, esthètes, bourgeois, mondains, tous furent attirés, pris, conquis. Avec *Schéherazade,* la féerie s'impose, grisante, étourdissante, impérieuse. Le scintillant mirage oriental qu'évoque la musique de Rimsky-Korsakow, Léon Bakst le traduit par son décor somptueux, dense comme une mosaïque, riche ainsi qu'une miniature persane, coloré tout autant qu'un rêve asiatique. L'éclat des pourpres et des vermillons, la froide intensité du vert et de l'indigo, tout cela appelait, commandait la splendide chorégraphie que sut réaliser Michel Fokine. « Tout ce qui peut servir à la peinture doit servir à la danse », écrivait jadis le grand Noverre. Ici, son désir était outrepassé. Car — et ce fut là l'écueil des Ballets Russes — la danse devenait la servante des autres arts : une part inégale lui est attribuée dans ces spectacles où tout paraît étroitement associé. Qu'il s'agisse de *Pétrouchka* ou des *Danses du Prince Igor,* musicien et décorateur ont toujours le pas sur le chorégraphe. Ainsi la danse pour Diaghilew ne fut souvent qu'un beau prétexte, non point le grand motif d'inspiration. Certes, le public, enthousiasmé, ne songeait guère alors à peser la part faite à chacun. Surpris par les sonorités imprévues de Stravinsky, il se laissait enchanter par l'élan de l'incomparable Nijinsky, et s'il regimba devant la gageure du *Sacre du Printemps,* où la musique n'offrait à la chorégraphie qu'un problème insoluble, il fut le témoin passionné de l'audacieux essor réalisé par le conquérant Diaghilew.

Cet essor, la guerre le brisa. Sortis de la tourmente, les hommes avaient perdu, non le goût de la féerie, mais la possibilité de la recréer. Cet univers retrouvé, ils le voulaient tangible, palpable, concret : ce fut aux angles du cubisme que leur imagination s'accrocha. Dans ce monde nouveau, Diaghilew ne chercha plus à s'imposer mais à s'adapter. L'esprit fantasque et merveilleux des anciens Ballets Russes était mort : tel le clown de Banville, d'un bond ultime et prodigieux, Nijinsky s'en était allé heurter du front les étoiles...

Ayant renoncé à innover, Diaghilew s'évertue à cueillir la fleur de l'actualité. Il fait alliance avec les peintres et les compositeurs français ; à Stravinsky et Prokofieff succèdent Erik Satie et le groupe des Six ; à Bakst et à Benois, Derain, Marie Laurencin, Utrillo. Le music-hall, les sports ont détrôné la féerie ; le *Pas d'Acier,* ballet soviétique, apothéose de l'usine, n'ira-t-il pas jusqu'à soumettre le danseur, dans un lugubre décor d'échafaudage, à l'automatisme de la machine ?

A cette variété dans la recherche, à cette dispersion dans l'effort, les Ballets Russes perdent leur autonomie. D'autres tentatives captent l'attention du public. Une visite de Fokine à Stockholm a fait éclore les « Ballets Suédois ». Lutte ouverte contre tous les académismes qui ne nous offre qu'un reflet déformé du rayonnement de Diaghilew. N'est-ce point d'ailleurs un autre de ces reflets que tente de fixer à la Cigale, le comte de Beaumont dans ses « Soirées de Paris » ? Et l'art nègre, dont la folie étend chaque jour sa contagion, dont Joséphine Baker sera la vivante synthèse, n'est-il pas en somme un hardi surgeon du prémonitoire exotisme acclimaté chez nous par Diaghilew ?

Il semble que toute nouveauté nous vienne alors de Russie. Il est Russe aussi, cet Alexandre Sakharoff, inventeur du portrait dansé. Lorsqu'il apparut aux côtés de sa charmante femme Clotilde : « Voilà enfin des danseurs intelligents ! », s'écria-t-on. Et, en effet, l'art d'Alexandre Sakharoff est tout intellectuel. Peintre converti à la danse, il tient de notre Sarah Bernhardt, par lui longuement contemplée, le goût de l'éloquence du geste. Il est le poète des attitudes. Par elles, il évoque toute une figure, toute une époque. L'exemple le plus inoubliable qu'il ait donné de cette manière est son Louis XIV. Ce n'est point une copie, mais une transposition. Voici le roi trop emperruqué, imposant et délicat, bouffi et précieux, majestueux et recherché. Dès la première pose, il est campé. Successions d'images choisies, aux profils étonnants de caractère, aux mouvements réglés suivant un rythme cérémonieux. Et

Sels biliaires	0.05
Poudre de Glandes intestinales	0.02
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé

1 à 6 comprimés par jour avant les repas

CONSTIPATION

LACTOBYL

AUCUNE ACCOUTUMANCE

LAC
LACTOBYL
BYL

LABORATOIRES LOBICA
46, AVENUE DES TERNES, 46 — PARIS

MALADIE VEINEUSE
ET SES COMPLICATIONS

VEINOTROPE

3 FORMULES

VEINOTROPE M COMPRIMES (Us. masculin)

POUDRE DE PARATHYROIDE	0.001
POUDRE ORCHITIQUE	0.035
POUDRE DE SURRÉNALES	0.005
POUDRE D'HYPOPHYSE (lob. post.)	0.001
POUDRE DE PANCRÉAS	0.10
POUDRE DE NOIX VOMIQUE	0.005
EXTRAIT DE MARRON D'INDE	0.005
EXTRAIT D'HAMAMELIS VIRGINICA	0.01

POUR 1 COMPRIMÉ ROUGE

VEINOTROPE F COMPRIMÉS (Us. féminin)

POUDRE DE PARATHYROIDE	0.001
POUDRE D'OVAIRES	0.035
POUDRE DE SURRÉNALES	0.005
POUDRE D'HYPOPHYSE (lob. post.)	0.001
POUDRE DE PANCRÉAS	0.10
POUDRE DE NOIX VOMIQUE	0.005
EXTRAIT DE MARRON D'INDE	0.005
EXTRAITS D'HAMAMELIS VIRGINICA	0.01

POUR 1 COMPRIMÉ VIOLET

VEINOTROPE POUDRE

EXTRAIT EMBRYONNAIRE	1 gr.
PROTÉOSES HYPOTENSIVES DU PANCRÉAS	3 gr.
CALOMEL	4 gr.
TALC STÉRILE. Q. S. pour	100 gr.

COMPRIMÉS : 2 AU DEUX PRINCIPAUX REPAS OU SUIVANT PRESCRIPTION MÉDICALE - 3 SEMAINES PAR MOIS

POUDRE : TRAITEMENT DES ULCÈRES SIMPLES ET VARIQUEUX, DES PLAIES EN GÉNÉRAL

LABORATOIRES LOBICA
46, AVENUE DES TERNES — PARIS

cela se modifie si rapidement, aux accents de la gavotte de Couperin, qu'il nous est impossible de saisir le travail minutieux qui a tout ordonné ; mais nous en subissons le sortilège. A cet idéal, Clotilde adhère de toute sa libre spontanéité. Mais tous deux, esclaves volontaires de la musique et de la peinture, vont jusqu'à renier le titre de danseurs.

Cette régression continue de la danse pure, Serge de Diaghilew fut trop bien avisé pour n'en point sentir le danger. Afin d'instaurer un retour au classicisme, il a fait venir de l'empire des Soviets cinq jeunes gens encore imprégnés de la grande tradition des Théâtres Impériaux. L'un d'eux, Serge Lifar, apparaît bientôt comme le successeur de Nijinsky. Ainsi est préparée la création d'Apollon-Musagète, éclatant hommage à la simplicité antique, où Stravinsky lui-même donnait l'exemple, en sacrifiant son turbulent génie au style le plus dépouillé, où Lifar, magnifique Apollon, évoluait parmi des muses en tutu... *Ode, La Chatte, Le Bal, Le Fils Prodigue,* visions dernières, soudain obscurcies par celle, lointaine et pathétique, de la dépouille de Diaghilew, glissant en sa gondole d'apparat, jusqu'à l'Ile des Morts, sur la lagune vénitienne.

Depuis, le souvenir de l'impresario de génie plane toujours sur nous : rien n'a été fait sans que soit évoquée son ombre. Grâce à M. Rouché, Serge Lifar, hôte choyé de l'Opéra, nous restitue d'éclatante manière le message jadis porté par nos maîtres de danse à Saint-Pétersbourg. Sa fougue slave s'allie heureusement à la mesure française : à la règle classique il a su asservir son libre élan, atteignant ainsi au grand style. Et les créations et reprises du jeune maître de ballet, depuis *Prométhée* jusqu'à *Giselle* et *Sur le Borysthène,* proclament la féconde alliance de la tradition franco-russe.

Les Ballets Joos suivent un autre chemin. Ils sont la suprême floraison de cette école moderne allemande lancée par Von Laban et Mary Wigman. Tandis que le code classique s'ingénie à libérer la danse des servitudes corporelles, l'Allemand proclame la noblesse de l'effort apparent. Le geste de beauté est remplacé par la frénésie du mouvement. Disons-le tout net, cela tourne à la gymnastique. Mais à la gymnastique expressive. Kurt Joss nous a été révélé au concours de ballets organisé par M. Rolf de Maré ; sa *Table Verte* y fut choisie. On se souvient du thème : l'incapacité dérisoire des diplomates réunis autour d'un tapis, en face du monstre toujours renaissant de la guerre. Par le seul choix des attitudes, par l'enchaînement habile des tableaux, l'idée était rendue sensible à tous d'une manière vive et atroce, encore accentuée par le parallélisme et l'automatisme des gestes. Seul compte, dans la troupe de Joss, le dynamisme humain : décors et costumes étant réduits à leur plus simple expression. Cette saisissante mimique, on la retrouve aussi bien dans la *Grande Ville* que dans le *Fils Prodigue ;* ce n'est que par exception, dans le *Bal du Vieux Vienne,* que Joss sacrifie à la grâce et revient à la danse.

Celle-ci, en effet, est bien souvent oubliée des faiseurs de scénarios, et des maîtres de ballets eux-mêmes. A tel point qu'on se voit obligé de rappeler que la danse est d'abord et surtout saltation, variété de pas ; que les autres gestes ne sont qu'accompagnement pour équilibrer ces pas, ces sauts ; que si l'on perd de vue cette vérité élémentaire, on risque fort de s'égarer. En oubliant l'essence de la danse, on oublie aussi la musique. On pense qu'on peut gesticuler sur n'importe quelle composition. Et c'est ainsi qu'on en arrive à prendre pour texte sonore une Symphonie de Brahms.

Telle est en effet, l'une des récentes créations de ces Ballets Russes de Monte-Carlo, héritiers directs de Diaghilew. En reprenant son répertoire, ils ont aussi cherché à l'enrichir : mais ils n'ont fait qu'en accentuer les tendances. A côté des œuvres classiques dont grâce à la virtuosité de leur compagnie, ils perpétuent la tradition, ils s'efforcent au modernisme. Ils dépassent les audaces de *Pas d'Acier,* allant jusqu'à transformer le danseur, non plus en mécanique, mais en matériel : ainsi, dans *Union Pacific,* vit-on les corps humains entrecroisés figurer traverses et rails d'une voie ferrée. Situation qui, pour un danseur, est de tout repos. Mais Léopold Massine et ses camarades sont assez vrais danseurs pour s'apercevoir que cette voie ferrée ne mène pas au Paradis du ballet. On peut donc espérer qu'ils seront un jour ramenés dans la bonne route par le métier même.

L'observation des possibilités d'une technique a toujours sauvé les artistes : si Terpsichore hésite en ce moment au centre d'un carrefour, c'est sans doute pour se mieux recueillir : demain, son élan n'en sera que plus décisif. Car un labyrinthe est son empire : elle peut s'y égarer, non point s'y perdre.

Madeleine PORTIER.

5.000.00
1.000.0

Devant les « Scandales » Sportifs - Perplexité

par Marcel BERGER

DE la perplexité ? Oui, j'en éprouve. Et à qui ouvrirais-je mon cœur plus librement, plus utilement, qu'à un public composé en majorité de médecins, ces compétences, s'il en est, en matière physique et morale !

Depuis longtemps, nous sommes quelques-uns qui nous plaignons de voir se consumer tant d'efforts et tant de palabres — dans le domaine merveilleux du sport — à cette question sempiternelle : professionnels... ou amateurs ? Il nous semblait — peut-être nous semble-t-il encore — que le problème est mal posé, qu'il est en tout cas stérile. Pourquoi interdire à l'athlète de vivre de cette virtuosité qui fait de lui un prodige du monde, alors que nul ne pense à le défendre à l'écrivain, à l'artiste ? Que souhaite le public ? De voir les champions déployer devant lui le meilleur de leurs possibilités. Nécessité qu'ils s'entraînent ; entraînement peu compatible — surtout dans les petites classes, qui sont forcément le nombre — avec un métier régulier. Que nous fait la question d'argent ? Peu nous chaut que Ladoumègue ait touché 6.000 francs au Havre. Nous ne rêvons que de l'admirer en forme. Qu'on nous donne la formule libre, vers laquelle l'Italie penche, à laquelle, partout, poussent les mœurs ! Escomptons la venue d'une époque où les Fédérations sportives se préoccuperont de tout, sauf de la question cachet qui, au fond, ne les regarde pas.

Voilà ce que nous avons soutenu ; voilà la doctrine que nous pensions seule libérale et humaine. Plus de distinctions périmées entre les classes d'athlètes. Qu'ils touchent de l'argent ou non, qu'importe, s'ils luttent avec ferveur !

Cependant, quantité de scandales qui couvaient depuis longtemps dans l'ombre (nous les soupçonnions, mais, cependant, non généralisés à ce point), viennent de crever à la surface, empuantissant l'atmosphère sportive. Ils nous forcent à réfléchir, prenant notre tête entre nos mains.

⁂

Il existe en France deux principaux sports professionnels : la boxe et le cyclisme. Ils ont leur personnel de dirigeants, aussi propres et sérieux qu'ailleurs, leur recrutement abondant, qui chiffre pour l'un à quelques centaines et, pour l'autre, à plusieurs milliers d'individus. Ils ont leur code, qui est magnifique, leurs traditions qui nous sont chères ; ils sont bien administrés ; ils sont les favoris de la foule ; une ou plusieurs fois par semaine, en province et à Paris, ils déplacent beaucoup d'argent.

Or, voyons ce qui s'y passe. Il vient de paraître un livre — publié d'abord par *Marianne* sous forme de feuilleton — dont vous remarquerez que les neuf dixièmes de la presse n'ont pas soufflé mot. C'est le *Mystère Carnera,* signé de Léon Sée. Vous savez qui est Carnera. C'est ce géant italien qui sort d'être champion du monde. Le titre suprême vint le couronner pour son cinquantième combat ; longue série de rencontres où il ne connut guère que la victoire. Or voilà que son ex-manager, un manager qui sait écrire, un homme d'affaires qui fut aussi de nos dirigeants pugilistiques, entreprend avec un sourire de nous exposer que, sous son règne, tous les combats de son poulain, sauf rares exceptions, furent truqués. Et truqués dans des conditions déconcertantes de cynisme ! Léon Sée s'en allait trouver l'adversaire ou son cornac ; il leur proposait une somme ; l'autre l'acceptait... et se « couchait » ; thème unique sur lequel il est vrai que l'impresario-scénariste brodait souvent avec un impayable humour... L'aveu tout saignant est là. Nulle dénégation n'est venue, ne semble devoir ou pouvoir venir des milieux officiels de la boxe... Reconnaissance pure et simple de la déloyauté devenue — peut-être, — de règle en pugilisme. J'exagère ? Mais les augures ne vous parlent plus, avec de larges rires, de rencontres fameuses telles que Criqui-Al. Brown, ou Pladner-Gennaro que comme de royales combines. C'est devenu presque fait historique que Carpentier lui-même, le jour où il fut défait par Siki, le fut en dépit de l'entente qui le garantissait vainqueur. Ainsi défilent les noms les plus aimés du palmarès ; si hauts soient-ils, ils ne paraissent plus aussi purs que nous l'espérions.

⁂

Côté cyclisme..., c'est pis. A l'heure des championnats du monde, les chroniqueurs, l'été dernier, nous ont ingénuement avoué que, ce jour-là, les sprinters se donnent à fond, et que le « vrai meilleur » gagne. Comment mieux nous laisser entendre que les autres jours, les cinquante fois par an où Scherens, Michard, Richter et Gérardin se retrouvent aux prises, ils s'arrangent pour se partager successivement les honneurs ! Sans quoi... sans quoi... le public ne s'intéresserait plus à la lutte. Prenons le demi-fond sur route. Kaers est champion à Leipzig ; c'est, paraît-il, parce que Guerra n'y a pas mis un prix suffisant. Ce même Kaers va s'inscrivant, la quinzaine suivante, dans dix épreuves ; il n'en dispute pas une seule sérieusement, et se moque du monde. La pratique est courante, admise, pour les « héros » du Tour de France. Après leur colossal exploit — sur lequel aussi il y aurait bien à dire ! — il est entendu qu'ils ont droit à quelque six semaines de balades où ils gagneront encore des « ors » aux frais des badauds provinciaux. Le public le sait, paraît-il. Grand bien lui fasse ! Mais où est le sport ? Ne parlons pas des Six Jours. Je passe au demi-fond derrière motos qui nous fit vibrer si souvent. Il s'avère soudain comme le domaine naturel des « arrangements ». Ses « as » viennent nous déclarer que pour — au Vél' d'Hiv' — « sauter » un adversaire dans le virage, il faut marcher à un train de 15 kilomètres plus vite que lui. Sans quoi, il peut vous « stopper » ! Pour faire du spectacle, fatalement ces champions en viennent à régler à leur tour leurs scénarii, ni plus ni moins que Léon Sée lui-même. A Turin, il y a deux ans, Paillard versa à ses « collègues » 55.000 francs en vue de décrocher le maillot de champion du monde... qui lui en rapporta dix fois plus.

Et les matches de catch as catch can, que Paoli nous offre — ce n'est pas le mot ! — deux fois par mois au *Palais des Sports,* et le hockey sur glace lui-même qui, pour se recruter sa clientèle, a sans doute dû emprunter les errements des sports voisins...

Ne dit-on pas que le mal se glisserait dans des jeux encore régis par les règlements « amateurs », mais dont les importantes recettes glanées aux guichets des stades risquent de corrompre l'esprit ? On a parlé, à mots couverts, d'arbitre, voire d'équipes achetés au rugby ou au football. Songez à la situation de clubs qui n'ont d'autres espoir de se sauver ou, tout au moins, de tenir le coup financièrement, que d'accéder à telle demi-finale ou de demeurer en « division d'Excellence ». Il arrive que leur adversaire, au contraire, ne « risque » rien, de par le total des points déjà accumulés par lui. Le pas est prompt vers cette entente en coulisse, qui s'opère parfois.

⁂

La situation devient grave. On a beau rêver — la chose est concevable sur le papier ; et elle ferait certainement le bonheur des organisateurs — on a beau, dis-je, rêver de batailles régulières et honnêtes entre athlètes professionnels : la question se pose de savoir si la constitution humaine, réellement, les permet. Non seulement la constitution morale qui incline tout naturellement vers la molle pente du moindre effort ; mais la constitution physique, organique, des individus. Car c'est ici que, brusquement, me semble menacé de s'évanouir ou de fléchir sur des bases fragiles le rapprochement que nous faisions volontiers — et nous autres avec sympathie quand d'autres le faisaient avec dédain — des « artistes » du stade avec ceux de la scène, de l'orchestre ou de l'écran.

« Pourquoi, nous écriions-nous, ne pas admettre le sport-spectacle ? Et pourquoi ne pas tolérer que ses protagonistes y gagnent leur vie, faisant un métier aussi propre que les vedettes en d'autres domaines ? » A cela, je me sens maintenant tenté de répondre en mettant le doigt sur le point vital, je veux dire sur la différence « cruciale » entre les deux cas.

Qu'est-ce qui, dans l'un comme dans l'autre, nous attire et nous enchante ? C'est le talent des acteurs, leur « classe », l'un et l'autre facteurs, peut-on dire, de leur sincérité. Or, la sincérité de l'athlète et celle de l'artiste sont de natures bien différentes. Cette dernière est à peu près uniquement d'essence cérébrale ; elle fatigue, mais n'épuise pas ; Harry Baur qui donne un rôle et se donne lui-même trois cents fois de suite peut le faire en atteignant chaque fois, ou presque, au même paroxysme d'émotion. Je vous défie de faire jouer Cochet, de faire courir Ladoumègue dans les mêmes conditions — deux fois les jours de matinée — en dépensant à chaque séance le maximum du potentiel athlétique que nous admirons en eux. Quelque chose s'émousse dans leurs muscles ; et encore plus dans leurs nerfs. Or c'est à ce genre de labeur que sont soumis les champions cyclistes passant leurs nuits en chemin de fer pour s'exhiber aujourd'hui à Paris, demain à Turin. De même, proportions gardées, les boxeurs dont l'effroyable tâche nécessiterait parfois des « récupérations » de plusieurs mois. Il leur faudrait le repos ; le professionnalisme les entraîne. Nécessité de se montrer toujours à leur avantage, aussi ardents et aussi forts, de fournir des démonstrations pittoresques et attractives, justifiant leurs énormes cachets. D'où la voie fatalement tracée pour eux, comme pour les hypnotiseurs, « spirites », et autres « sourciers », « artistes à fluide » dont ils se rapprochent, vers toutes les combinaisons et toutes les compromissions.

⁂

Alors... ? Alors, ces vues nouvelles — ou relativement nouvelles ! — qui depuis peu nous apparaissent, ne sauraient métamorphoser d'un jour à l'autre nos conceptions. Je persiste à croire qu'il est pénible qu'un Baranca, qu'un Féger aient vu s'échapper peut-être la couronne olympique, parce qu'ils étaient, l'un débardeur sur les quais d'Avignon, l'autre pousseur dans Paris, d'une petite voiture chargée de limaille. Mais, mais... le spectacle des mêmes hommes, lévriers professionnels s'exhibant chaque dimanche et s'entrebattant « pour rire » ne m'aurait pas ravi non plus.

Répétons-le : perplexité !

Marcel BERGER.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

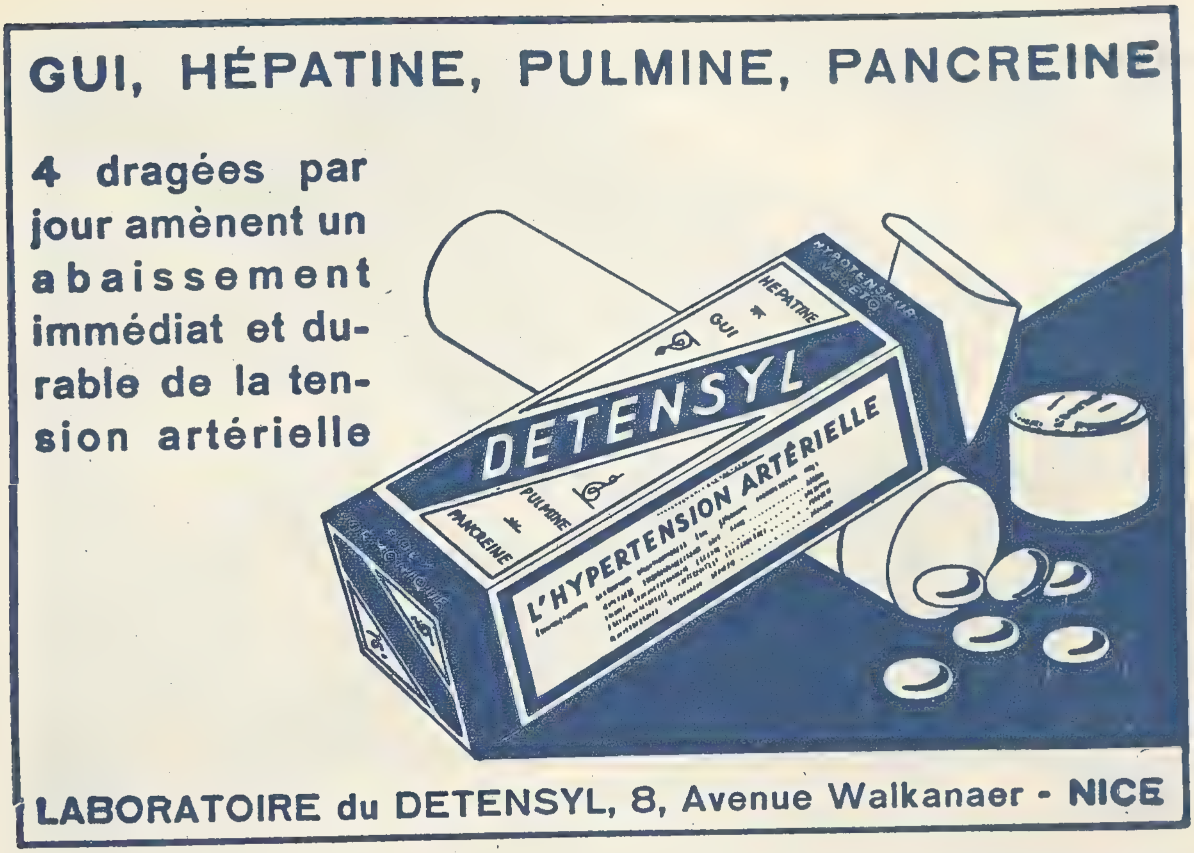
HYPOTENSEUR VÉGÉTAL
HÉPATINE
GUI
DETENSYL
PULMINE
PANCREINE
L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

GUI, HÉPATINE, PULMINE, PANCREINE

4 dragées par jour amènent un abaissement immédiat et durable de la tension artérielle

LABORATOIRE du DETENSYL, 8, Avenue Walkanaer - NICE

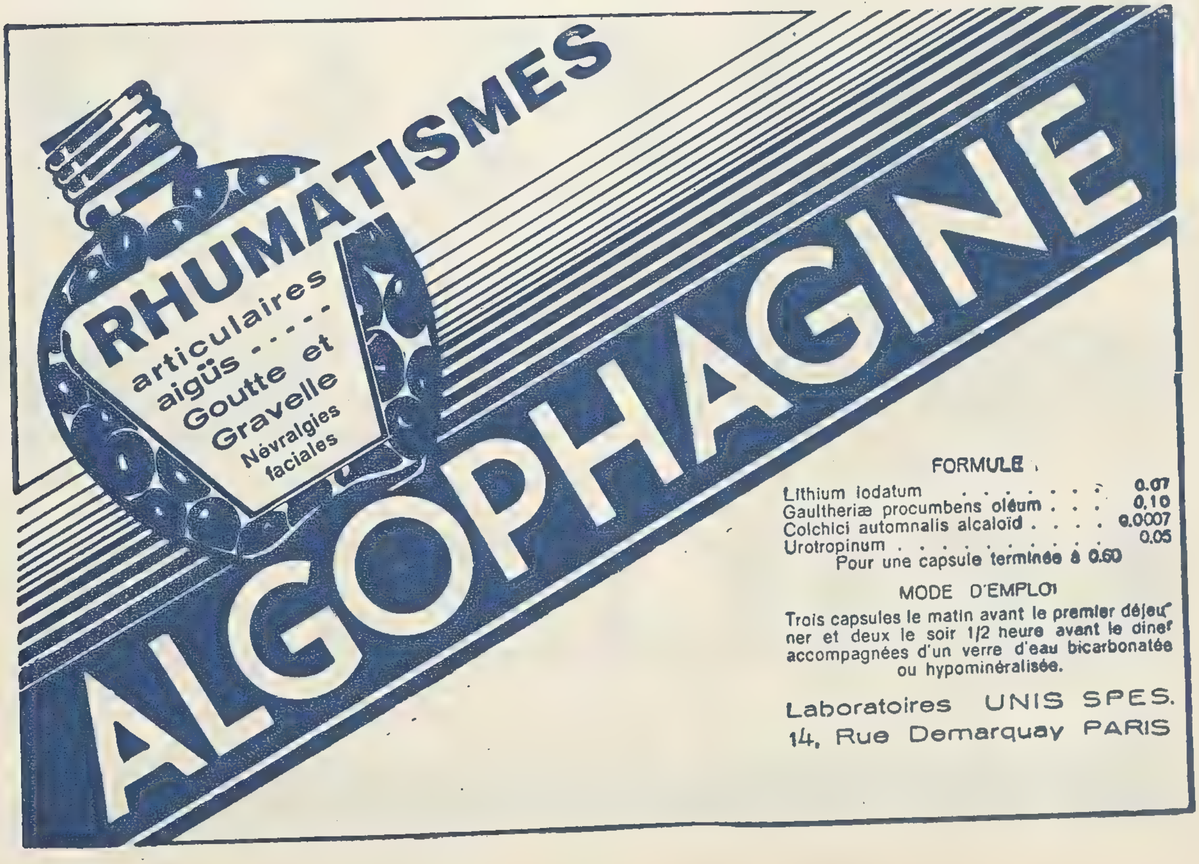
RHUMATISMES
RHUMATISMES
articulaires
aigüs - - - - -
Goutte et
Gravelle
Névralgies
faciales
ALGOPHAGINE

FORMULE

Lithium iodatum	0.07
Gaultheriæ procumbens oléum . . .	0.10
Colchici automnalis alcaloïd	0.0007
Urotropinum	0.05

Pour une capsule terminée à 0.60

MODE D'EMPLOI

Trois capsules le matin avant le premier déjeuner et deux le soir 1/2 heure avant le diner accompagnées d'un verre d'eau bicarbonatée ou hypominéralisée.

Laboratoires UNIS SPES.
14, Rue Demarquay PARIS

TOUX, BRONCHITES, GRIPPES
CODEPHRYL

INDICATIONS

TOUX, BRONCHITES AIGUES ET CHRONIQUES, PHARYNGITE, TRACHÉITE, GRIPPES ET TOUTES AFFECTIONS PULMONAIRES

MODE D'EMPLOI

ENFANTS : 2 à 6 comprimés par jour
ADULTES : 4 à 8 comprimés par jour

Enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le N°

FORMULE

Chlorhydrate d'éphédrine	0.003
Ergot de seigle pulvérisé	0.02
Terpine	0.10
Benzoate de soude	0.15
Bromhydrate de codéine	0.01
Baume du Pérou	0.02
Poudre d'ipéca	0.0001
Chlorure d'ammonium	0.02
Excipient q. s. pour 1 comprimé à	0.50

H. DUFOUR, Pharmacien de 1re Classe

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris et de l'Hôpital Pasteur

40, Rue des Carmes et 1, Rue du Grenier à Sel - ORLÉANS

FOSFOXYL

TERPÉNOLHYPOPHOSPHITE SODIQUE CARRON $C^{10} H^{16} PO^{3} Na$

MÉDICATION PHOSPHORÉE TYPIQUE : ALIMENT DU SYSTÈME NERVEUX - TONIQUE - APÉRITIF - FIXATEUR DES SELS DE CHAUX - TRAITEMENT DE TOUTES LES CONVALESCENCES.

3 FORMES : FOSFOXYL PILULES - FOSFOXYL SIROP - FOSFOXYL LIQUEUR (pour diabétiques).

Communication à la Société de Thérapeutique : Séance du 11 Novembre 1925.

FOSYLS

TERPÉNOLHYPOPHOSPHITES MINÉRAUX : reminéralisateurs puissants. - CALCOFOSYL (calcium). - MANGANOFOSYL (manganèse). - CUPROFOSYL (cuivre). - MAGNÉSOFOSYL (magnésium). - Comprimés dosés à 0 gr. 05 cgr.

Société de Thérapeutique : Séance du 14 Novembre 1928.

AMIPHENE

DIOXYPHÈNE IODO SULFONATE DE POTASSE CARRON

ANTIDIARRHÉIQUE IODÉ - ANTISEPSIE INTESTINALE PARFAITE - CURATIF RAPIDE DE TOUTES LES DIARRHÉES ET INFECTIONS INTESTINALES.

Académie de Médecine : 19 Nov. 1929. - Soc. de Gastro Entérologie : 9 Déc. 1929. - Soc. de Pathologie exotique : 11 Déc. 1929.

Littérature et échantillons :
LABORATOIRE CARRON, 69, Rue de St-Cloud, CLAMART (Seine)

POUR MAIGRIR

SANS RÉGIME – SANS DANGER

Poudre sous forme de Dragées

Composition.

1° Poudres salines		2° Poudres d'organes :	
Phosphate de soude	0 gr 04	Poudre d'estomac...	0 gr. 02
Sulfate de soude	0 gr. 05	– de duodénum	0 gr. 01
Sulfate de magnés.	0 gr. 06	– d'intestin.....	0 gr. 02
Bicarbon. de soude.	0 gr. 05	– de foie......	0 gr 05
Citrate monosodiq.	0 gr. 06	– de pancréas	0 gr. 04
Bromure de Calcium	0 gr 05	– de rate....	0 gr. 03
Hyposul. de magn.	0 gr. 02	– de surrénale.	0 gr. 002
		– de thyroïde.	0 gr. 001
		– d'hypophyse	0 gr. 001

pour une dragée

ADIPOLYSINE

LES LABOR^{ES} DU D^{R} DELALBRE 2, RUE CLAUDE MATRAT – ISSY-LES-MOULINEAUX
Téléphone Michelet 22-68

ANTISEPTIQUE URINAIRE
A BASE D'ACIDE CAMPHORIQUE

BALDISÉDAN

Toutes les indications de **l'HEXAMÉTHYLÈNE TÉTRAMINE** sans en avoir les **inconvénients**

■

4 pilules au début des deux principaux repas

BALsamique

DIurétique

SEDatif

ANtiseptique

SANS INTOLÉRANCE NI CONTRE INDICATION

Échantillons et Littérature : LABORATOIRES R. COLAS - 133, Rue Lecourbe, PARIS (XV^{e})

AMPOULES 2 FORMES COMPRIMÉS

GAIACAMPHRE

SOLUTION AQUEUSE CORRESPONDANT A 0,20 CAMPHRE ET 0,10 GAIACOL POUR 2%

TRÈS RAPIDEMENT RÉSORBÉ
AUCUNE RÉACTION

BRONCHITES - BRONCHO-PNEUMONIES
GRIPPES - TT^{es} SUPPURATIONS PULMONAIRES

MODE D'EMPLOI

Etats aigus......	2 à 4 ampoules par jour.	Comprimés : Adultes.....	3 à 5 par jour.
Etats chroniques.	1 ampoule »	Enfants au-dessus 6 ans....	2 »

LITTÉRATURES
ÉCHANTILLONS
LAB^{res} P. & R. PLAGNOL PHAR^{ens}
18 R. DU MARÉCHAL-FOCH
VERSAILLES (S.-&-O.)

LABORATOIRES DU GASTRHÉMA
71, Rue Saint-Blaise _ PARIS. XX^{ème}

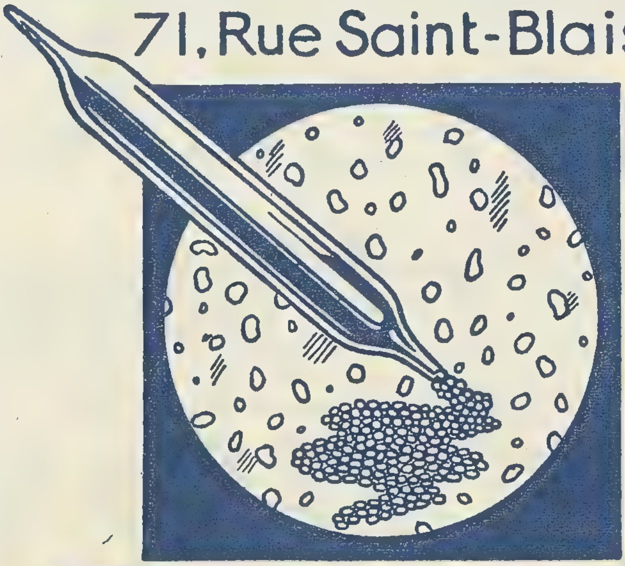

Spécifique des Anémies

Extrait hydrosoluble d'antre pylorique de porc.

(Méthode de Castle).

10 grammes d'extrait = 600 grammes d'estomac frais.

INDICATIONS :

1° Anémies pernicieuses ;
2° Anémies secondaires ;
3° Asthénies, déficiences organiques ;
4° Anémies par spoliation sanguine ;
5° Anémies radiothérapiques ;
6° Anorexies, dyspepsies hypotoniques.

POSOLOGIE :

Dose moyenne : 1 à 3 ampoules buvables par jour.
Adultes et enfants, sans contre-indication.

1 à 3 ampoules buvables par jour
Adultes et enfants, sans contre-indication.

Gastrhéma

CONVALESCENCE SURMENAGE

DÉPRESSION NERVEUSE
ANÉMIE - RACHITISME
TROUBLES DIGESTIFS
CONSTIPATION CHRONIQUE
CROISSANCE DÉFECTUEUSE
GROSSESSE
ALLAITEMENT

●

FORMULE

Inositophosphate de chaux et de magnésie	0,15
Extrait hydroalcoolique de levure de bière	0,02
Extrait hydroalcoolique de son et de germe de blé	0,03
Excipient Q.S. pour 1 comprimé terminé à	0,50

Enregistré au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments sous le Nº 1037-1

ENFANTS
3 comprimés par jour
1 à chaque repas.

●

ADULTES
3 à 6 comprimés par jour pris au repas.

▽

VITADIASE

LABORATOIRES de la VITADIASE, 66, Av. de Breteuil, PARIS

Eau de Lucine

de La Roche-Posay (Vienne)

Eau minérale légère. Calme les vomissements de la grossesse, les nausées des foies sensibles. Régime de la femme enceinte et des hépatiques.

Une bouteille par jour :
à jeun, aux repas, entre les repas

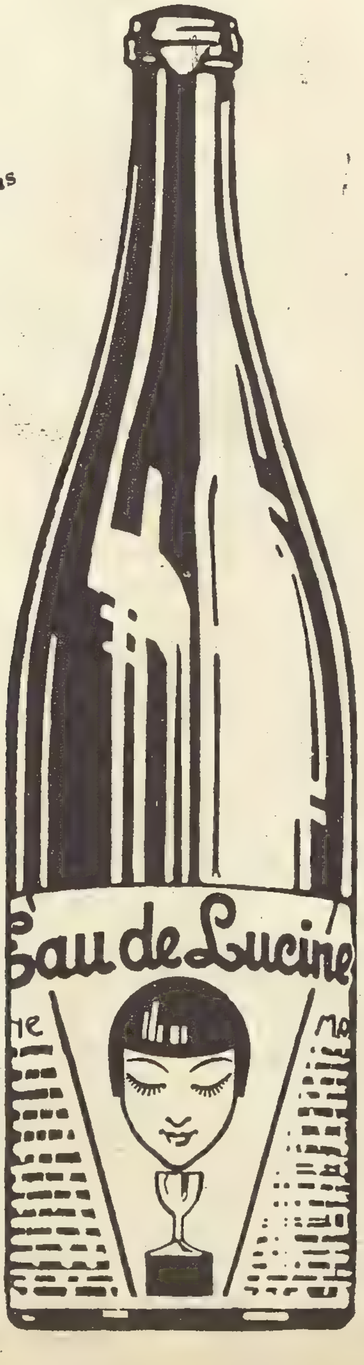

EN FRANCE : Chez tous les pharmaciens et marchands d'eaux minérales.

EN BELGIQUE : Chez pharmaciens et marchands d'eaux minérales. En dépôt aux succursales de la Cie de Vichy à :

FOREST-BRUXELLES, 112, rue St-Denis; ANVERS, 37, rue Bouwens ; CHARLEROI, 44, rue Habart ; GAND, 32, rue Digue de Brabant; LIÉGE, 7, rue Libotte; MONS, 103, rue des Canonniers ; OSTENDE, 3, rue de l'Hôpital.

AUX COLONIES *Cie de Vichy* à Alger, Bône, Constantine, Oran, Philippeville, Tunis, Casablanca. — *L. U. C. I. A.* à Saïgon, Hanoï, Tourane, Pnom-Penh. — *Marseillaise de Madagascar* à Tananarive, Tamatave, Majunga, Saint-Denis de la Réunion. — *Cie Kong* et *Comptoirs Africains* à Dakar, Zighinchor Grand-Bassam, Lomé, Cotonou, Douala.

IMP. R. CONDOM

112787

L'ORIENTATION MEDICALE

JANVIER 1935

CLAUDE GEVEL

ALINE

Roman

“ Je t’aime comme tu es. ”

« Voici un roman psychologique d’une qualité rare — de la concision sans sécheresse — Le récit au contraire est comme trempé d’émotion. C’est l’union mouvementée de l’instinctive et du cultivé, de la dominatrice et du tendre. M. Gevel a eu toutes les hardiesses et pas une grossièreté. **Aline** est une manière de petit chef-d’œuvre. Je n’ai pas peur de me compromettre en l’écrivant. »

Robert KEMP (*La Liberté*).

« **Aline** a de belles qualités d’écriture : netteté, transparence, élégance, modération toute racinienne des mots. Sous cette forme surveillée, mais souple et avant tout naturelle, brûle une fiévreuse humilité de cœur, une ardeur d’amour et de sacrifice, d’effacement, une confiance aussi, auxquelles il est impossible de rester insensible. **Aline** est une œuvre de misère et de consolation qui, à une époque moins bousculée que la nôtre, eût fait sensation et aurait connu un beau destin. Rien ne dit d’ailleurs qu’elle ne le connaîtra pas, malgré tout ce qui s’oppose de nos jours à la réussite des romans de ce caractère simplement et profondément humain. »

André BILLY (*L’Œuvre*).

« Rarement unanimité plus complète s’est faite sur la valeur artistique d’un livre... Il faut louer Claude Gevel d’une aisance qui est du grand art... Le ton volontairement austère, uni comme une eau transparente, atteint une intensité d’émotion incomparable sans briser le rythme de l’œuvre qui est toute de discrétion, de pudeur poignante, qui souvent fait penser à une voix venue des profondeurs de l’âme et qui parlerait pour elle seule. »

Frédéric LEFÈVRE (*Les Nouvelles Littéraires*).

« Le livre est nuancé et il est d’une extraordinaire richesse. L’auteur, qui n’est pas un débutant, n’avait, à notre connaissance, jamais témoigné d’une maîtrise égale à celle que nous trouvons dans **Aline**. Il est évident que c’est son livre. Il n’a rien négligé de tous les conflits, même les plus secrets qui peuvent opposer un homme qui aime à une femme qui pense à autre chose. C’est un livre à relire. Voilà pour nous le plus rare des compliments. »

Georges POUPET (*Le Jour*).

« C’est assurément l’un des romans les plus humains qui aient été publiés depuis longtemps. L’auteur raconte avec un très grand talent l’histoire d’un homme résigné qui continue d’aimer sa femme infidèle...

Maurice CARTIER (*Gringoire*).

« Claude Gevel vient, avec **Aline,** de nous donner son œuvre maîtresse et l’un des plus beaux, des plus émouvants, des plus hardis romans psychologiques de ces dernières années... Il y a là un caractère, une nature masculine, d’une nouveauté, d’une acuité, d’une profondeur analytiques inconnues jusqu’alors et dont on chercherait vainement l’équivalent dans notre littérature. On ne saurait aller plus loin dans le pauvre cœur humain, en extraire plus de découvertes, lucides, intelligentes, de palpitante, douloureuse, synthétique vie, et ce petit roman d’une harmonieuse concision, si riche en révélations psychologiques insoupçonnées, pourrait bien marquer une date. Tout comme son glorieux prédécesseur G. de Porto-Riche, Claude Gevel, rien que pour avoir écrit **Aline,** mériterait d’avoir un nom dans « l’Histoire du cœur. »

Edmond SÉE (*Orientation Médicale*).

UN VOLUME 12×19 .... **12 frs** (25 ex. sur pur fil à 30 frs).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D’ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, PARIS (6e) - Edgar MALFÈRE, Directeur - Chèques Postaux : PARIS 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
du Professeur Jean LHERMITTE 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur S. VIALARD 7

PAGES SCIENTIFIQUES

par Léon GUILLET,
de l'Académie des Sciences 9

PAGES LITTERAIRES

Mes Rêves
par Maurice DONNAY,
de l'Académie Française 11

La Mandragore
par René PUAUX 14

Le Papier de G. de La Fouchardière 20

Le dessin d'Elsen 23

La Mode
par M^lle^ Simone MAY 24

Gastronomie
par Paul MEGNIN 27

Philatélie
par le Docteur BONNAL 30

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

4^e^ ANNEE N° 1 JANVIER 1935

DIRECTEUR LITTERAIRE : CLAUDE GÉVEL

ADMINISTRATION ET DIRECTION :

Société Française d'Editions Littéraires et Techniques

12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT .... 1 an { France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

CORPORA CURANT

Le Sommeil et le Rêve

par le Docteur Jean LHERMITTE

Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Paris,
Médecin-Chef de l'Hospice Paul-Brousse

I

LE SOMMEIL NORMAL ET LE REVE

Il est inutile de reprendre une discussion, même sommaire, du sommeil normal ; tout le monde le connaît, puisque nous l'expérimentons à peu près régulièrement chaque jour ; mais je tiens à retenir particulièrement l'attention sur les premières phases du sommeil, sur cette période pendant laquelle la conscience est engourdie, mais non pas complètement dissoute et où l'on assiste à l'anéantissement de ses facultés avant d'être enveloppé complètement dans les bras de Morphée.

Cette phase, que l'on peut appeler la période d'endormissement, se caractérise par le désintérêt de la situation présente, la dispersion de l'attention, le relâchement de la tension psychologique, l'incoordination des fonctions des organes des sens, la dissociation psychique, la désorientation dans le temps et l'espace, l'atténuation extrême des perceptions, la confusion des idées, enfin l'amnésie.

Il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'introspection, puisque toutes les données psychiques se sont effondrées dans l'abîme de l'oubli. Cette phase d'endormissement est à retenir, parce que nous en trouvons la réplique dans un état pathologique très fréquent : la confusion ou le délire des états fébriles. Tout de même que dans l'endormissement physiologique, les maladies toxi-infectieuses telles que la grippe, la fièvre typhoïde, la pneumonie, qui entraînent une élévation de température prononcée, peuvent s'accompagner, à une période de leur évolution, d'un état mental qui présente la plupart des caractères que nous venons d'assigner à l'endormissement physiologique.

Ici comme là, les pensées deviennent plus incertaines et perdent de leur couleur et de leur précision, les souvenirs sont imprécis, les fonctions des sens incoordonnées et ataxiques ;

l'attention est incapable de se fixer et l'esprit ne peut se concentrer sur une donnée intellectuelle, sentimentale ou sensorielle. Enfin, dans les deux cas, l'aboutissement est la désintégration de la personnalité.

Il est un autre point qui mérite également une mention particulière, à cause de son pittoresque et du jour qu'il projette sur certains phénomènes que l'on rencontre à tous les détours de la médecine mentale : la reviviscence des perceptions.

A la phase de l'endormissement, en effet, il n'est pas exceptionnel de voir que l'individu le plus normal présente une reviviscence d'images visuelles, auxquelles on a appliqué l'étiquette « d'images hypnagogiques ». Ces images présentent des caractères très particuliers. Généralement, elles sont faites de formes ou de dessins colorés, assez compliqués, le plus souvent stylisés, reproduisant des rosaces, des arabesques, des complications de mosaïques plus ou moins harmonieuses. D'autres offrent plus de rapport avec la réalité ; ce sont des objets, des fleurs, des animaux dont le contour est toujours stylisé, guindé et de forme hiératique. Leur coloration est parfois éclatante. Ces images apparaissent et disparaissent sans raison. Lorsque les yeux sont clos, leur apparition se trouve favorisée. Dans quelques cas, (et j'en connais personnellement un exemple), l'occlusion des yeux suffit à déterminer l'apparition d'images colorées, cristallines, qui se transforment complètement comme les dessins d'un kaléidoscope. Les excitations extérieures, par exemple, les excitations auditives, suspendent le plus souvent le déroulement de cette imagerie hypnagogique.

Je signalerai également que la projection de ces images devant la conscience ne suscite aucune réaction émotionnelle de la part du sujet. Si j'attire particulièrement l'attention sur les images hypnagogiques, c'est que nous les retrouverons plus loin, sous une forme plus vivante et plus colorée, dans certaines maladies du système nerveux central.

Dans le sommeil, on le sait, le corps et l'esprit prennent part au repos ; le sommeil est à la fois psychique et corporel ; mais, si en général, sommeil psychique et sommeil corporel sont intimement associés, est-ce à dire qu'on ne puisse trouver, dans certains sommeils normaux ou anormaux, une dissociation de ces deux états hypniques ; et ne peut-on pas supposer l'existence des sommeils partiels, l'un psychique et l'autre corporel ou somatique ? Telle est la question que se sont posé récemment plusieurs auteurs et qui peut être actuellement résolue par l'affirmative.

Depuis longtemps on avait remarqué qu'il y a des dormeurs, c'est-à-dire des sujets dont l'âme est complètement assoupie, qui peuvent néanmoins se livrer à des occupations ou à des gestes automatiques. Ai-je besoin de rappeler, ici, le conducteur qui dort sur sa machine, le cavalier qui s'endort à cheval en poursuivant son chemin, le marcheur épuisé, qui continue néanmoins sa route alors que son cerveau est complètement assoupi ?

Ce sont là des faits qui témoignent de la réalité d'un sommeil de l'âme ou de l'esprit, coexistant avec une activité évidemment rudimentaire, automatique, mais réelle du corps. L'existence d'un sommeil corporel contrastant avec la lucidité de la conscience est d'une conception plus difficile ; cependant, il semble bien qu'il y a des cas où notre corps a perdu son activité mais où l'âme veille encore, et où la conscience continue son œuvre. A l'état normal, il s'agit là, selon toute évidence, d'une exception ; mais, dans les cas pathologiques, il n'est pas exceptionnel d'observer cette dissociation étrange et d'assister à un sommeil corporel laissant intacte l'activité de l'esprit.

⁂

Tout état physiologique comporte un aspect positif et un aspect négatif ; il en va de même du sommeil. Son aspect négatif, c'est la dissolution de la conscience et l'extinction des phénomènes d'activité musculaire ; son aspect positif, c'est la libération d'automatismes psychiques, lesquels forment ce que nous appelons : le rêve.

Essentiellement, l'état de rêve se caractérise par l'apparition, dans la conscience d'images, de souvenirs, d'idées ou de sentiments vécus. Le rêve est donc un état psychologique complexe, mais dans lequel prédomine, de toute évidence, le déroulement d'images sensorielles, c'est-à-dire la reviviscence d'anciennes perceptions. Celles-ci, et c'est là un des caractères fonciers du rêve, ne s'enchaînent pas logiquement comme dans la vie réelle, lorsque nous songeons, ou lorsque nous pensons. Elles s'ordonnent, ces images, en séries inégales, et souvent leur fragmentation légitime le terme d'incohérence qu'on a si souvent appliqué au déroulement des images oniriques.

Un autre caractère primordial du rêve, c'est que l'apparition dans la conscience du rêveur d'images sensorielles, visuelles, tactiles, auditives ou autres, s'effectue sans le consentement de celui qui en est le sujet. Le rêveur assiste à l'éclosion et à l'évanouissement de ces images sans aucunement les commander, ni même, en apparence, les influencer. Il y a là, on le voit, et je ne saurais trop le répéter, un caractère distinctif fondamental du rêve proprement dit avec l'état de songerie que nous poursuivons à l'état vigile.

Mais, si tout le monde s'entend sur cette donnée que la trame du rêve est faite surtout de représentations sensorielles, il n'en va pas du tout de même lorsqu'il s'agit de décider la cause même qui fait éclore l'imagerie onirique. « Quelquefois, quand nous dormons, si nous sommes piqués par une mouche, nous songeons qu'on nous donne un coup d'épée », écrit Descartes. Cette remarque du grand philosophe exprime de la manière la plus pittoresque l'origine réelle des images du rêve. En effet, à considérer l'état de rêve en physiologiste, on doit reconnaître que le fait le mieux démontré c'est l'influence prépondérante des excitations superficielles ou profondes de l'organisme dans la libération et la reviviscence des images.

Lorsqu'on le peut, on retrouve assez facilement l'origine de l'image éclose, dans une impression ou une sensation réelle, comme l'a très bien vu Descartes. Ce point est très important parce que, dans une certaine mesure, l'état de rêve peut, par ses particularités, nous renseigner sur l'état de santé ou de maladie du sujet. Une expérience millénaire a montré, en effet, que les rêves qui sont dominés par des images cénesthésiques pénibles, telles que la constriction thoracique, les sensations de pesanteur sur le thorax, ou l'essouflement, se voient surtout chez les sujets dont l'état de l'appareil circulatoire et de l'appareil respiratoire laisse à désirer. On a pu même voir, dans le rêve, l'expression rudimentaire, mais précoce, des états morbides du poumon ou du cœur.

Nous n'en finirions pas si nous tentions de passer en revue les sensations réelles qui peuvent être tenues pour la source des images oniriques. Tout le monde sait que la mauvaise position d'un membre peut déclancher des images où le rêveur lutte contre des animaux et des choses; que l'exposition des pieds, par exemple, au froid, peut libérer des images de neige et de glaces, et que tel rêveur dont les pieds sont sortis hors des couvertures peut s'imaginer qu'il est sur une haute montagne, cheminant sur un glacier.

Mais, me demandera-t-on, quelle est donc la raison qui fait que, dans l'imagerie du rêve, prédominent si nettement les images visuelles, et, comment expliquer que les excitations auditives, tactiles, kinesthésiques et même cénesthésiques qu'éprouve le rêveur, éveillent presque toujours des images visuelles et non pas d'autres perceptions ?

La raison de cet apparent paradoxe se trouve dans la prédominance chez l'homme du sens de la vision. Ainsi que l'a remarqué Bergson, la tendance à la visualisation est immanente aux sensations tactiles et, j'ajouterai à toutes les autres sensations. Ceci, bien entendu, chez le voyant. Chez l'aveugle-né, qui a, de l'espace et des choses, une conception très différente de nous, le rêve apparaît d'une tout autre sorte.

Pour en revenir à la cause de l'éclosion des images qui forment la trame essentielle du rêve, il faut reconnaître que, si les excitations extérieures ou internes demeurent pour nous une des causes les plus certaines du rêve, il n'en demeure pas moins qu'elles ne suffisent pas à expliquer tout le contenu du rêve. Ainsi qu'y ont insisté plusieurs psychologues et neurologistes, l'image onirique apparaît bien souvent liée à un état d'émotion subconsciente et, dans beaucoup de cas, on peut dire que le rêve n'est que la traduction en images d'une émotion, d'un désir ou d'une crainte. Mais, si l'on peut admettre comme justifiée cette dernière donnée, il ne s'ensuit nullement qu'elle épuise complètement l'origine de l'onirisme normal ou pathologique, ainsi que le voudraient de nombreux psychiâtres étrangers.

Pour les psychanalystes de l'école de Freud, le rêve s'avère tout à l'opposé de la pensée normale ; contrairement à celle-ci, il est une organisation réalisée par l'esprit à l'aide de procédés particuliers, lesquels possèdent une signification que, seule, peut nous faire reconnaître une analyse réalisée à l'aide de procédés spécifiques.

Selon ces auteurs, qu'il faudrait bien se garder de prendre au pied de la lettre, les images du rêve auraient toutes une valeur symbolique, fil conducteur qui suffirait à nous diriger dans l'interprétation de la pensée onirique. Cette symbolisation outrancière et démesurée de l'image onirique conduit, on le voit tout de suite, à la création d'une nouvelle clé des songes. Celui qui la possède devient ainsi une manière de devin ayant en lui le pouvoir de sonder les abîmes du subconscient et même de l'inconscient.

En vérité, la doctrine psychanalyste est sortie très affaiblie des rudes assauts qu'elle a eu à supporter de la part des psychologues les plus éminents de notre pays où sont demeurés, fort heureusement, le bon sens, le sens critique et le jugement impartial des faits.

Que l'activité onirique soit sous-tendue par un état passionnel, la chose est sûre dans certains cas, mais non pas dans tous, et ce qui demeure le plus caractéristique de l'état de rêve, ainsi que le remarquaient fort judicieusement M. Foucaud et M. Brunet, c'est l'illogisme, le défaut de liaison, l'apparence décousue, le défaut de relation, de concordance des images du rêve et des connaissances les plus élémentaires que nous fournit l'expérience journalière.

Dans le sommeil, le cerveau, « organe d'attention à la vie » selon Bergson, abandonne sa qualité sélective, l'esprit cesse de s'adapter aux conditions extérieures, de faire un choix que nécessite l'adaptation. Dans le rêve, l'esprit ne dirige plus, ne coordonne plus les excitations diverses qui parviennent au cerveau ; il cesse d'être le maître des perceptions, des souvenirs, des images et des représentations ; il est dirigé par ceux-ci.

Chacun de nous a pu faire cette remarque que, sinon toujours, du moins très souvent, le sentiment de la durée, la perception du temps qui s'est écoulé pendant notre sommeil, est assez bien conservé. L'homme normal ne fait pas, en général, de très grosses erreurs sur la durée du sommeil écoulé ; toutefois, cette règle générale doit être limitée par quelque tempérament et beaucoup d'entre nous ont pu faire cette remarque qu'un sommeil très profond donne l'illusion d'un sommeil longtemps poursuivi.

En est-il de même dans le rêve, et la complexité, la multiplicité des tableaux du rêve peuvent-elles être considérées comme des jalons suffisamment précis pour mesurer l'écoulement du temps ? En d'autres termes, un rêve chargé d'épisodes et de multiples incidents, est-il toujours significatif d'une longue durée ? Il semble bien qu'il n'en soit rien ; et, à ce propos, je rappellerai l'exemple célèbre du rêve raconté par Arthur Maury. Au cours du sommeil, celui-ci est envahi par un rêve : il est au temps de la Révolution, inculpé, traduit devant le tribunal révolutionnaire, se défendant le mieux qu'il peut, puis condamné ; il monte sur la charette qui le conduit place de Grève ; enfin, il est hissé sur la guillotine, le couteau s'abat et, au moment précis où la lame frappe la nuque, le rêveur est brusquement réveillé. Que vient-il de se passer ? Le ciel de lit s'est abattu sur sa nuque.

Selon toute évidence, il est impossible que le dernier tableau du rêve ait précisément coïncidé avec la chute du ciel de lit et nous sommes forcés, avec tous les auteurs qui ont décrit ce rêve, d'admettre que c'est à coup sûr l'excitation produite sur la nuque du sujet endormi, par la chute du ciel de lit, qui a déclanché dans l'esprit du rêveur le rêve dont nous venons de rappeler les diverses péripéties. Par la multitude d'images dont il était nourri, celui-ci a semblé au rêveur de longue durée. En réalité, l'état onirique n'avait duré que quelques secondes.

Nous savons maintenant, au moins dans leurs grandes lignes, ce qui caractérise le sommeil, d'une part, et le rêve, d'autre part, c'est-à-dire les phases positive et négative de l'état hypnique.

Nous devons nous demander, maintenant, si le sommeil est un état physiologique ou le témoin d'une fonction spécifique. Depuis que l'homme dort, cette question s'est posée, c'est-à-dire depuis toujours. Aussi les théories qui ont la prétention d'expliquer l'état hypnique sont innombrables, variées et contradictoires. Très certainement, le sommeil n'est pas dû à une intoxication, non plus qu'à l'épuisement des centres nerveux ou à des perturbations circulatoires ; ce qui prime, en effet, dans l'état morphéique c'est, d'une part, sa réversibilité et sa sensibilité à l'influence de la volonté ou du sentiment. Qui n'a jamais expérimenté sur lui-même l'influence inhibitrice sur la fonction hypnique d'une décision volontaire ou d'une émotion agréable ou pénible ? Ainsi que l'a défendu Claparède, le sommeil ne peut être tenu pour un état passif, car il n'a rien de fatal, d'obligé ; nous en commandons l'apparition, nous pouvons même, à terme fixe, le suspendre. C'est donc bien un état actif, une fonction positive, un réflexe global, adapté à la vie, dont le résultat, qui est la perte de la liaison de nos sens avec le monde extérieur, dépasse l'excitation primitive ; en d'autres termes, le sommeil est un instinct, et l'un des plus primitifs de notre être.

Son but prochain est de permettre à l'organisme, et surtout au système nerveux, la récupération de sa dépense énergétique.

II

LE SOMMEIL MORBIDE

Mais, si la fonction hypnique considérée à l'état normal est pleine d'intérêt, pour tout médecin les déviations morbides du sommeil apparaissent riches d'enseignements.

Sous le terme de Narcolepsie, Gélineau, en 1881, a décrit un syndrome caractérisé essentiellement par un besoin immédiat, impérieux, irrésistible de dormir. Névrose autonome pour Gélineau, la narcolepsie n'est plus considérée aujourd'hui comme un syndrome dont le plus souvent l'origine organique est à chercher dans une altération de la région opto-pédonculaire, du mésodiencéphale, nous voulons dire des centres végétatifs infundibulo-tubériens. La meilleure preuve que l'on peut fournir en faveur de cette thèse c'est qu'un examen très attentif de tout narcoleptique fait apparaître, dans l'immense majorité des cas, des symptômes d'un autre ordre mais que nous savons répondre, tout de même que la perturbation hypnique, à une désorganisation plus ou moins sévère des centres diencephaliques, et j'ai en vue ici particulièrement les troubles sexuels, l'aménorrhée chez la femme, l'impuissance chez l'homme, la polyurie, la polydipsie, la boulimie, l'adiposité excessive, souvent même monstrueuse, enfin la glycosurie, les modifications de la formule sanguine (polycythémie, leucocytose) et de la thermogenèse.

Cette notion de la narcolepsie révélatrice d'une adultération de l'appareil végétatif mésodiencéphalique est de toute première importance parce qu'elle impose, chez tout narcoleptique ou hypersomnique, un examen particulièrement soigneux des autres fonctions dont l'équilibre est assuré par l'intégrité anatomique et physiologique de l'infundibubum. Mais, ainsi qu'il en est pour tous les syndromes pathologiques, la narcolepsie peut se présenter sous une forme fruste, dégradée ; c'est la catalepsie.

Ici, tout se borne à la perte du tonus d'attitude, c'est-à-dire de la tension musculaire automatiquement réalisée grâce à laquelle nous pouvons demeurer debout et exécuter des actes automatiques. Pendant cette suspension du tonus qui caractérise l'attaque cataplexique, l'individu s'affaisse, roule à terre, mais garde toujours lucide la conscience de soi et la conscience des choses. Fait curieux, pendant la crise, on a pu constater la disparition temporaire des réflexes tendineux et l'inversion du réflexe cutané plantaire, le signe de Babinski. La crise cataplexique est toujours de courte durée et ne dépasse guère quelques minutes.

⁂

LE REVE MORBIDE — L'HALLUCINOSE VISUELLE

Le sommeil, avons-nous vu, est une fonction à deux faces : l'une négative, qui est la suspension de la conscience, l'autre positive qui n'est autre que le rêve. Or, si les processus morbides les plus divers (syphilis, tuberculose, tumeurs, inflammations) en action sur le mésodiencéphale peuvent réaliser l'apparition d'un sommeil morbide tel que la narcolepsie, ne peut-on supposer que d'autres processus pathologiques sont capables de déclencher non pas un sommeil morbide, mais un rêve pathologique, lequel pourrait être considéré comme la face positive de la narcolepsie ? Tel est le problème que depuis de longues années, je me suis posé. Les faits ont répondu par l'affirmative. En effet, j'ai pu observer cinq malades chez lesquels une lésion de l'appareil végétatif diencéphalique a déterminé l'apparition inopinée non pas d'un rêve complet, mais le déroulement, devant une conscience assoupie, d'images visuelles telles qu'on les rencontre à la période hypnagogique. C'est toujours à la tombée du jour, lorsque l'ombre crépusculaire amortit les perceptions, que le malade se plaint d'apercevoir des visions qui le surprennent par leur étrangeté et leur incohérence. Ce sont des animaux, poules, faisans, serpents, chiens, chevaux, bêtes sans nom, des êtres humains qui se présentent et défilent silencieusement ; parfois, il semble au sujet que des confettis d'or descendent du plafond, que la neige tombe à flocons, que des parterres de fleurs recouvrent le sol. Dans la règle, le patient n'est pas dupe de ces fausses perceptions et les juge comme telles ; mais si la vision ne choque pas la critique et s'encadre dans le système des perceptions actuelles, alors l'hallucination visuelle est prise pour la réalité.

Ce qui fait l'intérêt de cette hallucinose visuelle, c'est que son éclosion est conditionnée par une altération de la région mésodiencéphalique, c'est-à-dire atteignant la calotte pédonculaire et la région du ventricule moyen (infundibulum et *tuber cinereum*), altération dont nous avons le témoignage soit dans les symptômes neurologiques concomitants, soit dans les résultats de l'investigation anatomique.

Les problèmes que pose au biologiste la fonction du sommeil qui demeurait jusqu'à ces dernières années « la croix de la physiologie » ont pu, on le voit, être singulièrement précisés. Aujourd'hui, nous comprenons beaucoup mieux ce qu'est le sommeil, fonction active et ce qu'est le rêve, activité libérée du contrôle de la critique et qui ne peut éclore que lorsque les liens qui nous rattachent au monde extérieur se relâchent.

Grâce aux données anatomo-cliniques, nous savons maintenant qu'il est dans le méso-diencéphale un appareil régulateur du sommeil et de la veille dont les perturbations entraînent l'apparition soit d'un sommeil morbide : la narcolepsie, soit d'une activité automatique psycho-sensorielle : l'hallucinose visuelle.

L'éclosion de fausses perceptions visuelles déclenchées par une altération fonctionnelle ou organique de l'appareil régulateur de la fonction hypnique n'apparaît pas intéressante seulement parce qu'elle confirme les données expérimentales cliniques, mais aussi parce qu'elle peut engager la psychiâtrie dans une voie physiologique.

On le voit, actuellement, la médecine mentale est partagée en deux courants, l'un purement psychologique, l'autre biologique.

A mon sens, la voie psychologique, souvent semée de reflets métaphysiques d'ailleurs, aboutit à une impasse ; car, sur ce sujet, tout a été dit et l'on peut changer les mots mais non le fond des choses. Au contraire, la voie biologique se montre riche de promesses. En effet, celle-ci ne mène à rien de moins qu'à retrouver à l'origine de tout désordre de l'esprit une perturbation des centres nerveux où les appareils qui, tels les endocrines, en assurent l'harmonieux fonctionnement. Ainsi, en rattachant l'hallucinose visuelle à une altération, réversible ou non, de l'appareil régulateur de la veille et du sommeil, nous nous flattons de suivre la méthode physiologique, car non seulement nous retrouvons la cause anatomique d'un phénomène psycho-sensoriel, et donc baigné de conscience, mais nous intégrons ce phénomène anormal dans un cadre précis fait de réalités, puisqu'il n'est autre que celui de la physiologie.

De l'hallucinose visuelle nous pouvons étendre l'interprétation à des manifestations plus complexes, telles que celles qui sont à la base des délires que nous voyons si communément survenir chez les intoxiqués et les infectés. De fait, quelques auteurs, entre autres Gampers, ont découvert dans le mésodiencéphale des altérations suffisamment accusées pour justifier, du double point de vue physiologique et clinique, que ces délires sont bien, selon l'ancienne expression du grand psychiâtre Lasègue, des « rêves vécus ».

Ainsi, la fonction hypnique, hier encore si mystérieuse, s'éclaircit à nos yeux ; elle se fait plus humble, puisque nous avons saisi au moins une partie du mécanisme qui la règle ; ainsi nous avons entrevu un des mystères de la vie, ce qui est le propre de la biologie.

Docteur Jean LHERMITTE.

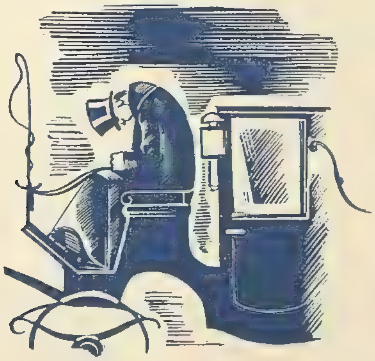

L'ORIENTATION MEDICALE

Un nouvel Anesthésique général : l'Evipan Sodique

par le Docteur S. VIALARD

Médecin assistant
à l'Hôpital Laënnec

LA question des anesthésiques continue à préoccuper les chirurgiens ; aussi, dans ce domaine, des nouveautés intéressantes viennent-elles fréquemment à l'ordre du jour, amenant des perfectionnements appréciables. Nous avons parlé l'an dernier, dans un précédent article d'Orientation Médicale, de l'usage du CO.^{2} dans les narcoses chirurgicales. Aujourd'hui, nous croyons opportun de consacrer quelques lignes à un nouveau venu dans la technique anesthésique, ***l'évipan sodique,*** qui a déjà fait l'objet, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux rapports, et qu'on peut dès maintenant apprécier d'une manière équitable. Nous avons, en particulier, largement emprunté au travail très complet de MM. Bénégaux et Sechehaye paru en septembre dernier dans le Journal de Chirurgie.

L'évipan sodique nous vient d'Allemagne.C'est un corps chimique à la formule longue et compliquée que nous n'exposerons pas ici : il nous suffira de rappeler que c'est un dérivé barbiturique, très soluble dans l'eau. Il est présenté en ampoules contenant un gramme du produit à l'état de poudre que l'on fait dissoudre dans 10 cm^3 d'eau, immédiatement avant l'usage. Ce qui fait l'originalité de cette nouvelle drogue, c'est la voie d'introduction : elle s'administre par *injection intra-veineuse* et provoque très rapidement soit un simple sommeil, soit une narcose complète suivant la dose employée. Ces doses utiles sont d'ailleurs très éloignées de la dose mortelle, d'où une large marge de sécurité qui rend, *a priori,* ce corps chimique facilement maniable.

D'autre part, un second caractère qu'il importe de souligner et qui le différencie de la plupart des barbituriques est sa destruction extrêmement rapide dans l'économie ; *cette désintégration presque immédiate,* réalisée surtout par le foie, explique la brièveté de son action, dix à vingt minutes dans les conditions ordinaires. L'anesthésie est donc immédiate, mais dure peu. « La narcose à l'évipan sodique, écrivent Ménégaux et Sechehaye, n'est autre qu'un coma barbiturique d'allure typique, sauf en ce qui concerne la durée. »

L'évipan sodique peut donc théoriquement convenir aux petites interventions et de fait il est déjà très employé par les stomotologistes, les oto-rhino-laryngologistes. Ses avantages apparaissent nombreux et découlent des propriétés que nous avons rappelées : l'injection intraveineuse peut être pratiquée par le chirurgien lui-même et ne nécessite pas la présence d'un aide spécialement chargé de la narcose. Notons également la grande supériorité de cette voie d'introduction, dans toutes les interventions portant sur la tête, puisqu'elle supprime le masque si gênant pour l'opérateur. De même qu'il n'existe pas de phase d'agitation au début du sommeil, de même le réveil se fait d'une manière calme, et la surveillance post-anesthésique est inutile. Les suites sont également favorables, les complications pulmonaires étant exceptionnelles.. Ces précieuses qualités font donc de l'évipan sodique un hypnotique de premier ordre, à tel point que de nombreux auteurs ont décidé de l'employer même dans les opérations de longue durée : non seulement il peut servir d'introduction à une narcose que l'on continue ensuite avec les anesthésiques habituels administrés en inhalation, supprimant ainsi l'angoisse et l'agitation du début, mais à lui seul il peut suffir à une anesthésie prolongée entretenue par des réinjections successives. Cette dernière méthode le rend utilisable dans toutes les interventions de grande chirurgie.

Malheureusement, en regard de tous ces réels avantages, le nouvel anesthésique présente certains inconvénients : il n'est pas absolument sans danger, et d'assez nombreux accidents, dont quelques-uns furent mortels ont été rapportés. Pour un grand nombre d'entre eux, on a pu invoquer soit une erreur de technique, soit un mauvais discernement des indications. Si correctement utilisé « il est certainement moins dangereux que le chloroforme et la rachianesthésie et peut-être même que l'éther », il n'est pas cependant absolument inoffensif. On sait d'ailleurs combien est variable, suivant les individus, la tolérance vis-à-vis des dérivés barbituriques ; en tout cas, l'inocuité absolue que l'on observe exérimentalement sur les animaux de laboratoire est loin d'être aussi assurée quand on administre l'évipan à des sujets malades dont les organes sont fatigués ou insuffisants.

La plupart des auteurs reconnaissent que cette narcose doit être pratiquée par des médecins expérimentés, possédant une *technique sûre*. Celle-ci d'ailleurs nous apparaît assez délicate, aussi bien en ce qui concerne la dose à injecter que pour la manière même de pousser l'injection. Il existe, avons-nous dit, pour chaque sujet, une susceptibilité particulière et la dose à administrer varie suivant les malades. On doit donc se baser sur leurs réactions au cours de l'injection. Le repère proposé par Ménégaux et Sechehaye est la chute de la mâchoire. La quantité totale à injecter est le double de la dose nécessaire pour obtenir le relâchement des muscles masticateurs. Comme cette dose est habituellement de 3 à 4 cm^3, il suffit donc de 6 à 9 cm^3 pour obtenir une narcose complète. Un autre élément qui intervient également est la vitesse de l'injection : elle doit être faite très lentement pour éviter la trop forte concentration de la drogue dans le sang et un surdosage momentané. On introduit généralement un centimètre cube de la solution par minute, jusqu'à l'établissement du sommeil, puis le reste de la dose un peu plus rapidement, soit un centi-cube en trente secondes. Si l'on a besoin d'une anesthésie d'une durée supérieure à dix ou quinze minutes, on réinjecte de petites doses — de un demi à deux centimètres cubes toutes les dix à quinze minutes.

On voit donc que pour utiliser l'évipan sodique, il ne suffit pas de savoir faire une injection intra-veineuse. Il ne faudrait surtout pas que, tenté par la commodité apparente du procédé et les qualités incontestables du produit, le praticien put se croire autorisé à en user largement dans les petites interventions courantes. La plupart des auteurs sont d'accord pour déconseiller formellement son emploi en consultation. Toute anesthésie comporte ses risques, et celle-ci n'échappe pas à la règle.

Mais ces quelques réserves faites, il semble bien que l'évipan sodique, qui a déjà bien des partisans, gagnera encore de nombreux adeptes : tant en chirurgie générale, qu'en spécialités et en obstétrique, il doit rendre de réels services ; grâce aux avantages très particuliers qu'il présente, il paraît dès maintenant réaliser l'anesthésique de choix dans certaines interventions, en particulier dans la chirurgie de la tête et du cou et la chirurgie thoracique.

Docteur S. VIALARD.

PAGES SCIENTIFIQUES INÉDITES

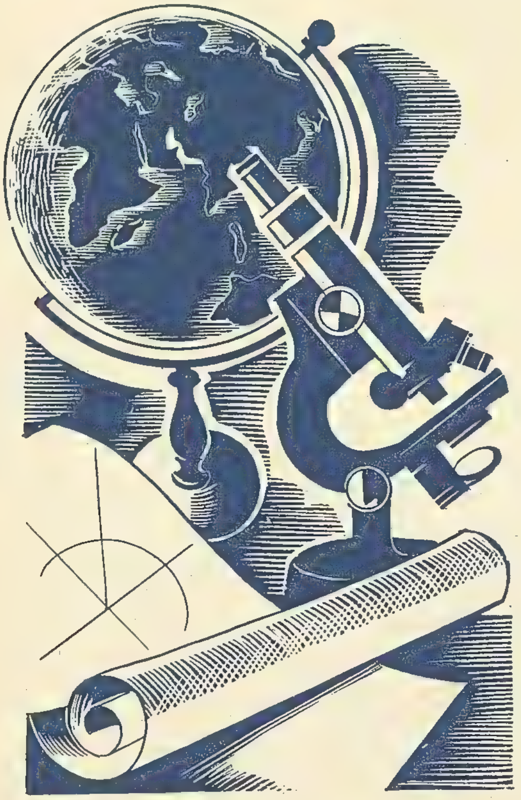

Le Glucinium ou Berylium

par Léon **GUILLET**

de l'Académie des Sciences

CURIOSITE de laboratoire, dira-t-on ; nullement, métal qui est en passe de devenir industriel et se trouve dans la même situation que celle dans laquelle se trouvait l'aluminium en 1886. Le glucinium fut isolé, pour la première fois, en 1828 et cela simultanément par Bussy, en France, et par Wohler en Allemagne.

Ses minerais sont assez abondants ; le plus répandu et le seul qui présente de l'intérêt industriel est le béryl, silicate double d'aluminium et de glucinium, qui renferme environ 3,6 % de ce dernier métal ; ce n'est pas autre chose que l'émeraude, lorsque ce minéral est coloré en vert par l'oxyde de chrome.

On trouve le béryl dans de nombreux pays d'Europe, Ecosse, Autriche, Oural et aussi dans l'Amérique du Nord, au Brésil, en Colombie. La France en possède notamment près de Limoges et surtout à Madagascar, dont les importants gisements ont été étudiés par M. Lacroix.

Les méthodes de préparation consistant dans la réduction d'un composé, chlorure ou oxyde, ne donnent pas jusqu'ici de résultats industriels ; il en est autrement de l'électrolyse ; l'électrolyte est un sel complexe : oxyfluorure de glucinium dissous dans le fluorure de baryum ; on obtient assez aisément le premier sel en partant du béryl. L'opération de décomposition par l'électricité se passe à 1.400°, dans un creuset en graphite ; celui-ci formant le pôle positif ; la cathode (ou pôle négatif), où va se former le métal est constituée par une barre de fer creuse avec circulation d'eau. Le glucinium se dépose à l'état liquide. Son point de fusion est, en effet, de 1.278°. Un procédé américain électrolyse un mélange de chlorures de glucinium et de sodium à 700°.

D'ailleurs, les propriétés du métal sont très remarquables : sa densité est 1,85, donc beaucoup plus faible que celle de l'aluminium (2,65) et la même que celle du magnésium (1,8).

Ce métal est très dur ; il raye le verre et le quartz ; il est très fragile à la température ordinaire ; il l'est moins à température élevée, mais alors il s'oxyde facilement.

Le module d'élasticité, c'est-à-dire la résistance qu'il offre aux déformations élastiques, est le plus élevé que l'on connaisse, 30.000, après celui du tungstène (40.000), tandis que celui des meilleurs aciers est de 22.000 ; mais ajoutons que ce module n'a été déterminé que par une formule théorique et non réellement mesurée.

Si l'on veut une précision sur le terme « module d'élasticité », nous dirons que c'est mille fois la charge en kilogrammes qu'il faut appliquer à une barre du métal considéré ayant une section de 1 m/m carré et une longueur de 1 mètre pour produire un allongement élastique de 1 millimètre. Ajoutons que l'expression « allongement élastique » veut dire un allongement qui disparaît lorsque cesse l'effort.

En construction, il est remarquablement important d'avoir un module très élevé ; les pièces en mouvement, toutes choses égales d'ailleurs, fouettent d'autant moins que le module possède une valeur plus forte.

De ce point de vue, le glucinium est donc fort intéressant ; mais le métal vaut encore 3.500 à 5.000 francs le kilogramme et, bien que l'on puisse espérer une prompte diminution du prix on ne peut songer à des applications considérables.

On avait fondé de grands espoirs sur les alliages d'aluminium et de glucinium. Jusqu'à nouvel ordre, ils n'offrent qu'un intérêt très médiocre qui n'est pas compensé par l'augmentation de prix.

Par contre, voilà un fait capital que nous résumerons aussi clairement que possible : si l'on ajoute des doses relativement faibles de glucinium (1 à 5 %) au fer, au cuivre ou au nickel, on obtient des alliages qui jouissent de cette propriété remarquable : ils prennent la trempe ; c'est-à-dire que, chauffés à une certaine température (généralement 850°), ils voient leurs propriétés mécaniques déjà transformées, mais faiblement.

Si, après cette trempe, on les soumet à un revenu, en les portant à une température de 350 à 550°, suivant l'alliage, ils présentent des propriétés mécaniques exceptionnelles, très haute charge de rupture et dureté très élevée.

Veut-on quelques exemples chiffrés :

1° Alliage cuivre-glucinium à 2,38 % de ce métal :	
Trempé à l'huile à 820°	Dureté 110
Trempé, puis revenu 2 heures à 350°	» 425
2° Alliage nickel-glucinium à 3 % de ce métal :	
Trempé à l'eau à 1.000°	Dureté 200
Trempé, puis revenu 36 heures à 450°	» 600
3° Alliage fer-glucinium à 3,88 % de ce métal :	
Trempé à l'eau à 1.000°	Dureté 263
Trempé, puis revenu 1 heure à 525°	» 467

N'est-ce pas stupéfiant de voir un métal comme le cuivre offrant une charge de rupture de 21 kg. par m/m^2 et qui, allié à 3 % de glucinium, donne après trempe et revenu, une charge de rupture qui atteint 150 kg. par m/m^2 ? C'est assurément l'un des faits les plus remarquables de la physico-chimie métallurgique. Et ce fait s'explique aisément par les théories modernes, tout comme la trempe du duralumin.

Indiscutablement, le glucinium franchit les portes de l'industrie et nombreux sont les laboratoires qui travaillent avec ardeur, et même passion, les nombreuses applications de ce métal. Il est, de plus, un remarquable désoxydant.

Dans moins de vingt ans, il y a aura un marché du glucinium.

Léon GUILLET.

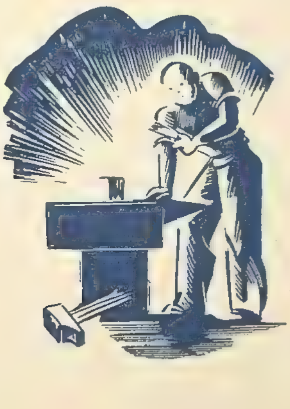

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Mes Rêves

par Maurice DONNAY

de l'Académie Française

« RENTRER chez soi, le soir, à une heure convenable, ayant fait dans la journée le moins de « mal possible, l'estomac satisfait, la conscience tranquille, sans préoccupations graves « pour le lendemain, sans autres menaces sur la tête que celles de l'éternel imprévu, se cou- « cher dans un lit très frais et un peu dur, se disposer à lire quelques pages d'une revue en « attendant le sommeil et même avec l'espoir de le faire venir un peu plus tôt qu'il ne comp- « tait venir... », telles étaient pour Alexandre Dumas fils les conditions d'une nuit tranquille.

Je me suis endormi plus d'une fois dans ces conditions et mon sommeil était troublé par les rêves les plus étranges. Sans préoccupations graves pour le lendemain, d'anciennes préoccupations reviennent dans certains rêves sous des formes bizarres. Et voilà qu'à mon âge, et sous le prétexte que depuis l'année 1878, les programmes sont bien changés, ma mère exige que je passe de nouveau mon baccalauréat. Je lutte, en vain je lui représente que lorsqu'on a été une fois bachelier et quels que soient les changements survenus dans les programmes, c'est pour toute la vie. Ma mère tient bon, je plie ; je vais rentrer interne au lycée et je me réveille au milieu de ce cauchemar affreux.

Ou bien je fais mon volontariat à La Fère ; mais, l'année révolue, lorsqu'arrive le 1er Novembre, je ne suis pas libéré. Je ne suis pas une exception ; je n'ai pas été un soldat indiscipliné ; tous mes camarades sont dans le même cas et lorsque les conditionnels de tous les autres régiments de France sont rentrés dans la vie civile, seuls les conditionnels du 17e Régiment d'Artillerie ne sont pas rappelés dans leurs foyers. Le Ministre de la Guerre les a oubliés. Et je me réveille baigné d'une sueur froide.

Les trois années que j'ai passées à l'Ecole Centrale n'ont pas été parmi les années les plus riantes de ma jeunesse. Encore maintenant, je rêve parfois que mon père m'oblige à « redoubler » ma troisième année. En vain, je lui représente que mon métier est de faire des pièces de théâtre. Mon père tient bon ; je plie et mes jeunes condisciples ne sont pas peu étonnés de voir un vieil académicien s'asseoir à côté d'eux, sur les bancs de l'amphithéâtre.

Mais, dans plus d'une carrière, l'homme est un éternel étudiant ; il passe toujours des examens et les angoisses professionnelles sont un thème assez fréquent de mes rêves. Je dois faire une conférence chez ma chère amie M^{me} Brisson ou prononcer un discours à l'Académie. Quand le grand jour arrive, je ne suis pas prêt : je n'ai pas écrit un mot du discours ni de la conférence. Non seulement mon discours n'est pas prêt ; mais je ne puis rassembler les diverses pièces de mon costume. Je ne parviens pas à endosser mon habit vert ni à ceindre mon épée.

Il m'est arrivé, par contre, de faire des rêves où je reconnaissais, au réveil, le minimum d'incohérence et le maximum de logique.

Un soir (il y a bien des années), j'avais dîné chez un banquier grec à côté d'une jeune femme, jolie, aimable et maigre jusqu'à la transparence. Elle le faisait exprès d'ailleurs ; elle ne voulait pas engraisser et ne mangeait qu'un œuf dans sa journée. La nuit suivante, je rêvai qu'étant assis à table, chez le même banquier, à côté de la même personne, je lui faisais la cour d'une façon assez cavalière. J'étais jeune alors dans mon rêve et dans la vie. Tous les convives étaient étonnés et la dame, pour faire cesser toute équivoque, me disait : « Quoi monsieur, la première fois que vous dînez à côté de moi, vous me prenez la gorge ; avouez que c'est le comble de l'impudence. » Et, dans mon rêve, je lui répondais : « Non, madame, c'est le comble de l'adresse. » Réponse que j'aurais peut-être pensée, à l'état de veille, mais que je n'aurais certainement pas prononcée, en supposant que je me fusse livré, sur la personne de cette dame, à de telles privautés.

Nous ne nous expliquons pas pourquoi nous rêvons parfois de gens que nous ne voyons jamais, auxquels nous ne pensons jamais, dont nous n'entendons jamais parler. Du moins, nous le croyons ; ils passaient dans la rue, nous les avions vus sans les voir, nous ne les avions pas reconnus ; mais notre subconscient les a vus et reconnus.

Je me promenais un jour sur les boulevards et, soudain, en face du *Carnaval de Venise,* je pensai à une dame de mes amies qui habitait la province. A ce moment, quelqu'un venant derrière moi me frappa sur l'épaule. Je me retournai et quelle ne fut pas ma surprise, en reconnaissant précisément la dame à laquelle je pensais dans le même instant. Ce fait extraordinaire avait pourtant une explication très simple. Deux ou trois minutes auparavant, cette dame passait sur les boulevards, dans le sens inverse de celui dans lequel j'allais moi-même. Je pensais à autre chose ; je l'avais regardée sans la voir ; mais mon subconscient l'avait bien reconnue, et je m'étais mis à penser à elle. M^{me} D..., de son côté, s'était demandée pourquoi je ne la saluais pas ; elle s'était dit : « Il ne m'a sans doute pas vue », et revenant sur ses pas, elle m'avait frappé sur l'épaule.

Beaucoup de rêves qu'il nous est impossible d'interpréter ont des causes semblables.

Un soir, comme je rentrais assez tard chez moi, je trouvais une lettre dont je ne connaissais pas l'écriture. J'étais fatigué, j'avais sommeil et je remis au lendemain le petit effort d'ouvrir la lettre. Toute la nuit, je rêvai d'un de mes camarades de l'Ecole Centrale, avec qui j'étais en relations sincèrement amicales, mais très espacées. Sa figure étaient une de celles qui revenaient le moins fréquemment dans mes rêves ; je puis même dire qu'elle n'y était jamais venue. Et pourtant, toute cette nuit-là, je rêvai d'Adrien P... J'eus le lendemain matin l'explication de ce rêve inaccoutumé, en ouvrant la lettre. Elle était d'Adrien P... J'avais évidemment reçu déjà deux ou trois lettres de lui, et à de longs intervalles. Ce n'était pas assez pour que je reconnusse son écriture sur l'enveloppe ; mais c'était assez pour que mon subconscient la reconnût. Toute la nuit, j'avais eu cette lettre à côté de moi et toute la nuit, mon ami avait hanté mon sommeil.

« On se demande où l'on va chercher ce qu'on rêve », est une expression courante dans le peuple. Mais si on connaissait tout, les rêves les plus fantastiques auraient leur explication.

Une nuit du printemps dernier, j'ai rêvé que j'assistais à un service funèbre. L'église, tendue de noir, était pleine de monde ; les cierges innombrables étoilaient de points d'or toute l'ombre ; le *Dies iræ* grondait, le *Pie Jesu* implorait ; un évêque donnait l'absoute ; c'était une cérémonie magnifique. Au cours de cette cérémonie, un de mes confrères que je ne veux pas nommer parce que, bien qu'il soit mon ami, il joue dans la circonstance un rôle affreux, donc mon confrère X... parcourait les rangs des assistants recueillis, et en touchant quelques-uns sur le sommet de la tête, il leur enjoignait de partir. Et docilement ils sortaient de l'église. Ainsi touché moi-même, je me dirigeais vers la porte, lorsque je vis, étendu sur les dalles, inanimé, mon confrère M. Georges Goyau, que X... avait également touché. Ce spectacle m'émut beaucoup. J'ai à l'état de veille une profonde sympathie pour M. Georges Goyau, qui est le plus bienveillant et le plus bienfaisant des hommes, tout plein de bonté et de charité. Je le relevais, je le chargeais sur mon dos, et marchant à reculons, et ne cessant de regarder X..., je criais à celui-ci d'une voix douloureuse : « Vous avez tué M. Goyau ! Vous avez tué M. Goyau ! » Les assistants étaient très impressionnés par cette scène pénible. Arrivé sur le parvis, je prenais M. Goyau dans mes bras et je voulais le porter dans une pharmacie qui se trouvait en face de l'église, mais il s'échappait de mes bras ; il se mettait à courir, tout à fait revenu à lui, et mon rêve s'évanouissait. Drôle de rêve, pensai-je à mon réveil et toute la journée. Je trouvais bien l'explication de certaines parties de ce rêve, mais l'interprétation totale, je ne la découvris pas.

Cela se passait dans la nuit du 16 au 17 juin. Le jeudi suivant, comme nous étions, M. Goyau et moi dans le bureau de M. Régnier, l'aimable secrétaire de l'Institut, mon confrère me dit : « J'ai parlé de vous dans le discours que j'ai prononcé l'autre jour, à l'inauguration de la plaque commémorative que l'on a posée, dans sa ville natale, sur la maison de René Bazin ». J'exprimai à M. Goyau toute ma gratitude et la conversation continua, au cours de laquelle il m'apprit que le jeudi précédent, en sortant de la séance de l'Académie, il s'était trouvé soudain fort souffrant et qu'il avait eu tout juste la force de monter dans un taxi pour se faire conduire chez lui. Je lui dis : « Pardonnez-moi ma curiosité, mais quand avez-vous écrit votre discours ? » Il me répondit : « Samedi dernier, dans la soirée. » Tout s'éclairait. Je racontai à M. Goyau, qui s'en amusa fort, mon rêve dont l'explication devenait alors très facile.

L'église, le service funèbre, l'assistance nombreuse, les cierges innombrables, les musiques déchirantes ; j'avais assisté quelques jours auparavant à ce qu'il est convenu d'appeler un grand enterrement. Dans la nuit du samedi au dimanche, en écrivant son discours, M. Goyau avait pensé à moi ; il avait cité une phrase que j'avais écrite quelque part ; des ondes mystérieuses que, dans l'état actuel de nos connaissances nous appelons télépathiques, émises par son cerveau, traversant les murs de la chambre où il écrivait, l'espace et les murs de la chambre où je dormais, étaient venus impressionner mon cerveau. Qu'il eût été très souffrant, le jeudi précédent, je l'ignorais, mais cette nuit-là, tout ce qui intéressait M. Goyau m'était révélé. Le samedi, il allait beaucoup mieux ; aussi, dans mon rêve, je le voyais d'abord inanimé, puis ressuscité. Pourquoi, quand notre confrère X... l'avait touché sur le sommet de la tête, en lui ordonnant de partir, était-il tombé comme sans vie sur les dalles, au lieu de sortir de l'église ? C'est qu'il y a entre ces deux verbes : partir, mourir, une évidente parenté. Et moi-même, déformant un vers célèbre de mon vieil ami Edmond Haraucourt : Partir, c'est mourir un peu ! n'ai-je pas souvent pensé : Mourir, c'est partir beaucoup. Le rôle de X..., qui est mon ami depuis quarante ans demeure inexplicable. N'est-ce pas qu'à nos séances de l'Académie, X... et M. Goyau sont voisins ? Le plus souvent, il n'en faut pas davantage.

Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre,
Horatie, que n'en rêve votre philosophie.

M. André Maurois parlait un jour de « ces choses » avec un grand philosophe qui lui proposait cette explication : c'est que tout événement produit des phénomènes lumineux, sonores, électriques, qui donnent naissance à des radiations dont les effets se font sentir sur toute la planète. Si, parmi les signes qui nous parviennent, il en est qui peuvent nous toucher, le cerveau, dont le rôle dans l'état de veille, est de ne laisser arriver jusqu'à la conscience que l'essentiel, laisse passer le message ; il le laisse mieux passer encore si nous dormons.

Maurice DONNAY.

VARIÉTÉS HISTORIQUES

La Mandragore

par René PUAUX

Il est toujours permis de rire du merveilleux et des superstitions. C'est une affaire de tempérament, mais l'on est bien forcé d'admettre que l'homme ne sait pas tout, que chaque jour apporte une découverte nouvelle et que les sciences psychiques entrent dans le domaine expérimental. Il y a quelque temps, en présence du professeur Richet et de quelques savants insoupçonnables, on a réussi à matérialiser une main de fantôme dans un bloc de paraffine. Ce moulage ne permet aucune supercherie, car l'étranglement du poignet rend impossible de glisser une mains dans la paraffine et de la retirer ensuite. Je ne cherche pas à expliquer, je constate seulement. Les phénomènes de double vue, de transmission de pensées ont leur corolaire scientifique dans les rayons X et la télégraphie sans fil. On devine que nous tâtonnons encore dans un domaine supérieur qui s'éclairera certainement pour nos descendants.

Je voudrais apporter aujourd'hui une faible contribution à ces études sur les curiosités troublantes de la nature, en parlant des Mandragores qui ont joué, pendant tout le Moyen-Age, et jouent encore en Orient, un rôle dans la Magie.

La Mandragore (Atropa Mandragora) est une plante narcotique et vénéneuse, de la famille des Solanées, très cousine de la Belladone (Atropa Belladona).

Elle se présente sous la forme d'une sorte de gros chou frisé et croît principalement sur les rives de la Méditerranée Orientale. On en trouve en Italie méridionale, en Sicile, en Espagne et dans l'Afrique du Nord. Toutes les Solanées vireuses, telles que la Morelle, la Belladone, la Datura, etc., entraient, au même titre que la Cigüe, l'Œnanthe et le Chanvre, dans la préparation des onguents magiques.

Il n'est point douteux que la feuille de la mandragore ait des qualités soporifiques. Bodin, dans la *Démonomanie des Sorciers* (édition de 1598), écrit :

« On peut bien endormir les personnes avec la Mandragore, en sorte que la personne « semblera morte et néanmoins il y en a qu'on endort si bien qu'elles ne se réveillent plus et « les autres, ayant pris breuvage, dorment quelquefois trois ou quatre jours sans s'éveiller « comme on fait en Turquie pour pratiquer certaines opérations. »

M. le docteur Henri Leclerc, dans un article de la *Presse Médicale* (23 Septembre 1922) cite, sur ces mêmes vertus anesthésiques de la Mandragore, un passage d'Apuleius Platonicus. « Lorsqu'on veut amputer un membre à quelqu'un avec le fer ou avec le feu, qu'il boive une demi-once de Mandragore dans du vin ; il dormira jusqu'à ce que le membre ait été coupé, sans éprouver de douleur. » Mêmes témoignages dans la *Cyrurgia* de Theodorico, évêque de Cervia, dans *La Grande Chirurgie,* de M. Guy de Chauliac, composée l'an de grâce 1363, restituée par M. Zaurens Joubert en 1598.

La racine de Mandragore réduite en poudre était considérée comme un remède contre l'aliénation mentale, à la dose de 5 à 8 décigrammes. Hippocrate, Celse, Gallien, Dioscoride, préconisaient la mandragore comme hypnotique et stupéfiant (V. O. de Rawton : *Les plantes qui guérissent et les plantes qui tuent.* Paris 1884).

Mais la mandragore semblait avoir des propriétés plus particulièrement aphrodisiaques. Dans la Genèse, XXX. 14, on lit le récit de la découverte de mandragores par Ruben qui les porta à Léa sa mère, à la suite de quoi Jacob donna un cinquième fils à Léa.

Le texte de la Bible n'est pas suffisamment explicite pour permettre de discerner si Léa prit simplement une infusion de mandragore, comme l'héroïne de la Comédie de Machiavel ou si elle subit le charme magique de la racine antropoïde.

A bien relire le texte du chapitre XXX de la Genèse, on acquiert la conviction que « Ruben, étant allé aux champs au temps de la moisson des blés et y ayant trouvé des mandragores, qu'il rapporta à sa mère et Rachel ayant dit à Léa de lui *donner* les mandragores de son fils » il s'agit de ces *homonculi* donnant bonheur et fécondité par leur seule présence et non d'une décoction de feuilles ou même de racine.

Il se trouve en effet, que la racine, sorte de gros navet à filaments nombreux, prend souvent des formes étrangement humaines. Cette fréquence a donné lieu, dès la plus haute antiquité, à des légendes extraordinaires.

La première, qui est rapportée par Stanislas de Guaita, dans son *Essai des Sciences maudites,* veut que l'homme soit apparu primitivement sur la terre sous forme de mandragores monstrueuses, animées de cette vie instinctive qu'ont les plantes. Le souffle d'En haut transmua, déracina progressivement ces mandragores pour en faire enfin des êtres doués de pensée et de mouvement propre. Ce serait donc une démonstration de l'origine végétale de l'humanité et le récit de la Genèse, en faisant du Paradis un jardin, serait conforme à la vérité ; mais les rédacteurs de l'Ancien Testament, incapables de comprendre cette évolution de la matière végétale en matière animale, auraient inventé la fiction d'Adam et d'Eve.

Cette théorie de l'origine végétale de l'homme était encore en vigueur au Moyen-Age, si bien que certains adeptes de l'occultisme aspirants à la « Maîtrise vitale », c'est-à-dire à la possibilité de donner la vie, s'efforçaient de retrouver la composition du limon-principe, celui qui avait été à l'origine du monde, pour y faire croître des mandragores, qu'ils eussent réactionnées et suscitées à la vie mentale par l'infusion de l'Archée, ce principe immatériel si fort en honneur dans les écrits de Paracelse et Van Helmont, le précurseur de l'homéopathie.

Cette vie sensitive des végétaux est scientifiquement établie. La fleur qui porte précisément ce nom de « sensitive » est bien connue. On cite le cas d'un jardinier qui était parvenu à en apprivoiser une, qui ne se fermait plus à son approche. Il y a des plantes carnivores, comme les *droseracées,* qui attrapent et étouffent les insectes. *L'Aristoloch* a Gigas *Sturfevanti,* que l'on trouve à Java, attrape même des souris. Il y a des plantes, comme le gingembre et le sceau de Salomon, qui ont une certaine faculté de locomotion. Elles avancent chaque année d'un certain espace, en laissant derrière elles leur racine morte de l'année précédente.

A Couhé, dans la Loire-Inférieure, on a observé, il y a quelques années, une branche morte de noyer d'un mètre environ de longueur et d'un diamètre de 15 à 18 millimètres qui, pendant une dizaine de minutes, franchit, dans le préau de l'école communale, plus de six mètres par bonds successifs.

Les tout récents travaux de Sir Jagadis Chandra Bose, professeur de botanique à Calcutta, ont abouti à de sensationnelles découvertes. On les peut résumer ainsi. L'organisme végétal présente des signes de fatigue analogues à ceux de la fatigue musculaire animale. Parti de cette constatation, Sir J. C. Bose est parvenu à enregistrer, grâce à des appareils d'une extraordinaire sensibilité, les pulsations des plantes, dont la vie cellulaire obéit à une loi analogue à celle de la circulation du sang maintenue en mouvement par le cœur. Le contact d'un galonnomètre ultra-sensible révèle le cœur de la plante qui pompe l'eau de la terre. Cette découverte sur le mécanisme « humain » de la vie des plantes vient confirmer la théorie de la similitude des règnes et rendre possible celle de leur évolution interdépendante. Le même chaînon existe en effet entre le règne végétal et le règne minéral.

On connaît les fougères obtenues par la cristallisation du givre. Le professeur Leduc, de Bordeaux, est parvenu à créer, chimiquement, des plantes auxquelles il ne manque que la faculté de reproduction.

Le professeur Manniloff, d'autre part, a remarqué qu'un seul et même minéral, absolument homogène quant à ses propriétés chimiques, possède deux formes de cristallisation : l'une en cubes, l'autre en octaèdres. Habitué par l'orientation de ses travaux à envisager du point de vue sexuel tout ce qui présentait un aspect double, il imagina de soumettre des minéraux de plusieurs types à la réaction qu'il employait pour le sang ou le suc des êtres organisés. Or, toutes les pyrites cristallisées en cubes décolorèrent la substance d'immersion, produisant une réaction typiquement masculine tandis que toutes les pyrites cristallisées en octaèdres s'avéraient, par leur pouvoir colorant, nettement féminines.

L'expérience fut renouvelée avec onze minéraux différents et donna toujours les mêmes surprenants résultats. La science moderne arrive donc progressivement à démontrer que du limon initial à l'homme civilisé, un lien continu existe.

Avant de quitter ce domaine des origines de l'humanité auquel les anciens ont rattaché les mandragores, il faut signaler les *gamahez.* Il s'agit de pierres qui portent naturellement gravés des signes hiéroglyphiques que nul n'a jamais pu déchiffrer. Elles sont mentionnées par Gaffarel : « Curiosités inouïes sur les sculptures talismaniques des Persans, Horoscopes des Patriarches et Lectures des Etoiles » (1631), Oswald Croll, « Livre des Signatures », et « Paracelse », tome II des *Opera omnia* (édition de Genève 1658).

Suivant Gaffarel, ces hiéroglyphes, souvent d'une merveilleuse finesse et d'une grande netteté, ne sont que les signatures des forces élémentaires qui se manifestaient dans les règnes inférieurs. Les pierres, comme les plantes, ayant une vie propre dont nous n'avons pu encore découvrir le mécanisme, ces signes incompréhensibles seraient la matérialisation de la pensée rudimentaire des minéraux et leur seul moyen d'expression.

Les *gamahez* sont très recherchés comme talismans naturels et auraient des vertus admirables.

Pour en revenir aux mandragores, leur silhouette humaine devait fatalement fixer l'attention des anciens. Il en est constamment question. C'est le *Similhomo,* la Circé enchanteresse de Columelle, l'*Apenum* des Egyptiens, l'*Hermiones* ou *Gonogeonos* des phrophètes et des mages, la *Mala Calina* des Romains.

Cette racine miraculeuse, de forme humaine, inspirait quelque crainte et son extraction ne pouvait se faire sans certains rites protecteurs. Suivant Pline, il fallait avoir le vent dans le dos, tracer trois cercles autour de la plante avec la pointe d'une épée, attacher la mandragore à la queue d'un chien que l'on fouettait. Au moment où la racine sortait de terre, il fallait se tourner vers l'Occident en se bouchant les oreilles.

La tradition voulait qu'au moment où la racine sortait de terre, elle poussât un cri semblable à celui d'un nouveau-né, mais effroyable à entendre. Cette tradition était courante au temps de Shakespeare, car on trouve dans *Roméo et Juliette :*

« ...and shrieks like mandrakes torn out of the earth that living mortals, hearing them, run mad ».

(« Et ils criaient comme des mandragores extraites de terre, de telle sorte que les vivants mortels, les entendant, devenaient fous. ») Shakespeare revient sur la même idée quand il écrit :

...Would curses kill, as doth the mandrake's groan
I would invent as bitter searching terms
as curst, and harsh, and horrible to hear.

(Si les malédictions pouvaient tuer, comme le fait le cri de la mandragore, j'inventerais des mots qui pénètrent en faisant souffrir, aussi maudits, aussi blessants, aussi horribles à entendre).

Les plus modernes sorciers cueillaient la mandragore un vendredi, à minuit, au décours de la lune, après avoir égorgé une poule noire et tracé un cercle magique avec leur doigt trempé dans le sang de la poule. Ils récitaient à rebours l'un des sept psaumes de la Pénitence ou l'une des formules des *« Secrets du Petit Albert »*, ce grimoire rédigé par Henri de Saxe et attribué au maître de Saint Thomas d'Aquin.

D'autres employaient une jeune fille, aux tempes couronnées de verveine et dont la natte coupée et attachée à la queue d'un chien noir servait de corde pour arracher la racine. Les mains humaines ne devaient pas, sous peine de mort, toucher à la plante pour l'arracher à son existence souterraine.

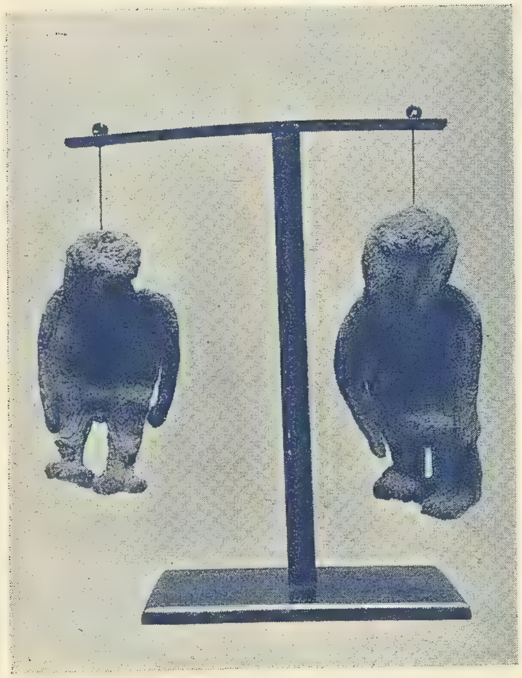

Cette vie secrète de la mandragore sous terre se manifestait par la phosphorescence des feuilles pendant la nuit.

Dans un ancien manuscrit anglo-saxon du X^e ou XI^e siècle, on lit « qu'elle brille la nuit comme une chandelle ». Les Arabes l'appellent « la chandelle du diable » et Moore y fait allusion dans *Lalla Rookh*.

Une autre légende veut que ce soit un habitant des profondeurs de la terre qui rode dans l'ombre des gibets et se nourrit des exhalaisons de la chair des criminels.

Cette légende s'est transformée en rendant plus étroits les liens qui rattachent les pendus aux mandragores. Ces plantes mystérieuses ne seraient autres que le fruit de la dernière émotion des pendus. De là le fait qu'on rencontre les mandragores antropoïdes de préférence sous les gibets. Il est vrai que la cruauté ottomane élève tant de gibets un peu partout que cela rend la chose assez facile.

J'ai recueilli en Asie Mineure, quand j'y recherchais des mandragores, une autre explication légendaire assez curieuse.

Quand Dieu créa le monde, il se réserva la création des êtres vivants sur terre, dans les eaux et dans le ciel, mais il avait oublié, dans son contrat avec Satan, le sous-sol. L'esprit du mal, jaloux du créateur, voulut, lui aussi, fabriquer des hommes et des femmes sous terre et son génie, inventif mais incomplet, n'aboutit qu'au modelage informe des mandragores. Dès que celles-ci, tirées de terre, pénètrent dans le royaume de Dieu, elles cessent de vivre.

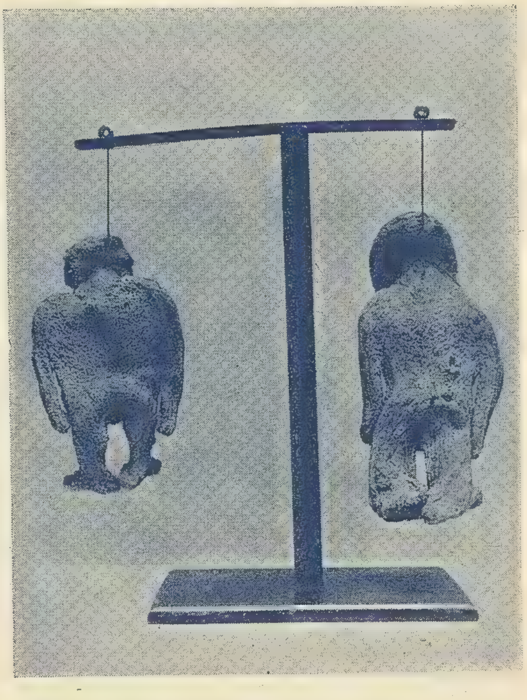

On sait que certaines plantes, comme le mancenilier, ont la réputation d'absorber la vie de ceux qui ont l'imprudence de se coucher dans son ombre. La mandragore aurait la même propriété, mais avec cette caractéristique supplémentaire qu'elle dérobe la vie des imprudents pour en nourrir sa racine antropoïde. Ainsi s'expliquerait que certaines racines, comme celles que j'ai photographiées au musée de l'Ile de Chio, aient des formes composites : couple s'enlaçant, femme ayant un enfant attaché sur son dos et une sorte d'aigle couché sur sa poitrine.

Ce qu'il y a d'assez curieux, c'est que les mandragores sont tantôt d'un sexe et tantôt de l'autre et le *Grand Herbier français*, ouvrage sans date, mais nettement médiéval, représente les deux variétés de mandragore sous les traits d'un homme et d'une femme, Adam et Eve, dans le Paradis terrestre, ornés de feuillages et de fleurs, ce qui nous ramène à la théorie exposée par Stanislas de Guaita.

Les mandragores eurent la vogue non seulement dans le Proche-Orient, mais dans toute l'Europe et même en Extrême-Orient. Les Chinois, qui toujours furent gens raffinés et compliqués, introduisaient des graines de diverse nature dans le sommet de la racine et aux jointures de ses radicelles et la replantaient dans un terrain sablonneux. Au bout d'un certain temps, le petit être se trouvait ainsi pourvu d'une chevelure végétale qui lui donnait l'apparence émouvante des momies désossées et séchées du Pérou.

En Occident, on avait coutume d'envelopper les mandragores dans un fragment de linceul ayant déjà servi. On les trempait dans du vin à minuit, à l'époque de la pleine lune.

Les Allemands adoraient ces petites idoles sous le nom *d'Alrunen* à l'époque des Goths. Elles venaient généralement de Macédoine.

Comme les Anglais désiraient ardemment en posséder, des marchands peu scrupuleux en fabriquèrent en bryone blanche que l'on faisait sécher dans des bains de sable chaud, mais ces fausses mandragores, importées en Grande-Bretagne sous le règne de Henri VIII, se reconnaissaient facilement à l'absence des plis et des rides qui donnent aux mandragores authentiques ce caractère si particulier de momies d'enfants.

Les mandragores étaient connues en France, au Moyen Age, sous le nom de *main de gloire* ou *magloire,* ce qui n'est évidemment qu'une déformation du mot transmis oralement.

Elles provoquaient la même curiosité et se vendaient également au poids de l'or. Les charlatans et bateleurs les exposaient dans les foires et, à défaut de vrais racines, en exhibaient de fausses.

Pierre Boaistuau de Launay, dans ses *Histoires prodigieuses* (1557), raconte : « Je vis dernièrement, à la foire de Saint-Germain, en ceste ville de Paris, une racine de mandragore qu'un sophistiqueur avait contrefaite par art, qui avait certainement racines si bien entassées l'un dedans l'autre, qu'elle représentait proprement la forme de l'homme ; et asseurait ce donneur de bons jours, que c'était la vraie mandragore et demandait vingt écus de cette racine ; mais la fraude fut incontinent découverte, et croy qu'il fut contraint enfin d'emporter sa racine en Italie, dont il disait qu'elle était venue. »

La mandragore faisait obligatoirement partie du cabinet des sorciers et Jeanne d'Arc, à son procès, fut pressée de questions pour lui faire avouer qu'elle en possédait, ce qu'elle nia formellement.

Le *journal d'un bourgeois de Paris* (XV^e) signale qu'un moine fit opérer des perquisitions chez certaines gens soupçonnées de posséder des mandragones et qu'un grand nombre en fut saisi et brûlé.

Les mandragores sont, de nos jours, excessivement rares. Leurs possesseurs indigènes en Asie-Mineure les gardent jalousement comme des fétiches porte-bonheur et ne les montrent pas aux étrangers.

Je ne connaissais l'existence que d'une seule collection importante, celle d'un Consul de Russie en Syrie, qui, en trente années de séjour et après des recherches passionnées, était arrivé à en réunir une vingtaine. Cette collection unique avait été transportée en Russie un peu avant la guerre et je n'ai jamais pu savoir ce qu'elle était devenue. Le professeur Juigues, de Beyrouth, a pu, de son côté, en trouver quelques-unes.

Le petit musée qui est au rez-de-chaussée de l'école communale de Chio en a cinq, dont je reproduis ici les trois principales. Les deux plus belles pièces de ma collection personnelle sont Adam et Eve qui mesurent respectivement 16 et 13 centimètres de haut. Elles proviennent de la région de Constantinople.

On remarquera l'extraordinaire vérité de la construction anatomique : côtes, omoplates, bassin, de ces êtres singuliers.

On peut parfaitement prétendre — et je suis le premier à l'admettre — qu'il ne s'agit là que d'une bizarrerie de la nature. Le Darwinisme nous a rendu attentif à bien des choses curieuses, comme à ces papillons dont les ailes fermées ont la coloration et même les nervures des feuilles des arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser.

Les hermétistes d'autrefois auraient dit, suivant la théorie exposée par Stanislas de Guaita, que ces remarquables papillons ne sont que des feuilles véritables auxquelles le souffle d'En haut, en leur infusant l'Archée, a donné le mouvement propre.

Darwin avait admis la théorie du mimetisme d'après laquelle l'être vivant s'adapte au milieu dans lequel il vit. L'hermétisme au contraire, tendrait à croire qu'il n'est que l'émanation du milieu, la cellule agissante qui se détache progressivement de la matière.

Pour ceux que le récit de la création du monde, suivant la Genèse, choque comme contraire à la logique de la science et qui préfèrent une théorie évolutionniste, allant du chaos à l'homme par une succession de transformations du minéral fondamental au végétal et du végétal à l'animal, en acceptant le stade singe avant d'arriver à l'homme, le chaînon mandragore, premier essai de modelage du bipède, singe-homme, est tout aussi acceptable que n'importe quelle hypothèse.

A titre de coïncidence curieuse, je signalerai, d'après *Le Naturaliste* (1910) que les serpents ont une horreur spéciale pour les mandragores. (Est-ce un vieux souvenir du Paradis Terrestre ?) M. Gustave le Rouge, qui en 1912, a publié chez Daragon un petit livre sur la Mandragore et la sorcellerie dit que « d'ici quelques années, tout ce qui apparaît extraordinaire dans la légende merveilleuse de la mandragore, sera en grande partie vérifié par la science officielle. »

Je n'ai pas un tel optimisme et je ne prétends pas conclure, car il serait ridicule de conclure. Je soumets simplement des documents curieux et très peu connus, je crois, à ceux qui aiment fournir quelque aliment à leur esprit tourmenté par le merveilleux.

René PUAUX.

LE PAPIER DE LA FOUCHARDIÈRE

●

Puisque l'Euthanasie n'est pas admise

par G. de la FOUCHARDIERE

JE me trouvais, l'autre soir, vers 7 heures, à la terrasse d'un grand café, avenue des Champs-Elysées... C'était la crise.

Je ne veux pas dire par là que la terrasse fût déserte ; il y avait, au contraire, une foule de consommateurs. Mais tous ces consommateurs avaient des têtes de catastrophes : mornes, déprimés, asthéniques, ou bien en proie à une agitation qui décelait une grande irritabilité nerveuse, ils étaient évidemment habités par des soucis, possédés par des chiffres ; et les chiffres ont la méchanceté de démons malfaisants qui défient tout exorcisme.

Vous connaissez peut-être cette histoire parisienne qui court les rues à la façon des histoires juives ou marseillaises, et qui est très significative de notre époque :

Un type est assis dans un café, devant un bock... Une voix, derrière lui, l'appelle :

— Eh ! Dupont !

Alors, sans se retourner, sans même savoir qui lui parle, le type répond :

— Oui, oui... à moi aussi on m'en doit, de l'argent !

Ainsi, tous les gens qui se trouvaient là avaient l'air de se demander : « Comment est-ce que je vais faire pour payer ? », ou bien : « Comment est-ce que je vais faire pour me faire payer ? »... Double problème qui se pose, non seulement à ceux qui travaillent de leurs mains, ou de leur argent, ou avec l'argent des autres, mais aussi à ceux qui exercent une profession relativement désintéressée, comme les artistes, les médecins et les écrivains... Et il y en avait aussi qui se demandaient : « Qu'est-ce que nous allons tous devenir ? » Car il y a des apôtres qui n'ont pas assez de leurs soucis personnels et que préoccupe le sort de l'humanité totale.

Or, parmi ce peuple d'inquiets chroniques, en proie à une obsession endémique, il y avait un vieux bonhomme dont le visage reflétait, en même temps qu'une stupidité sans bornes, une sérénité intérieure véritablement merveilleuse. Il sirotait un breuvage vert, à petits coups, avec une satisfaction si animale qu'elle me parut divine ; il posait sur les passants ce regard placide que les oisifs de la race bovine laissent errer sur les trains... c'était un bonhomme visiblement ramolli et parfaitement heureux.

C'était peut-être un rentier ; c'était peut-être un ancien bureaucrate ; c'était peut-être un académicien.

Son sort m'a semblé étrangement digne d'envie.

Il n'y a qu'un moyen satisfaisant d'échapper aux longs tourments de la vieillesse, à cette humiliante déchéance qui, en compensation, n'offre aucune joie d'ordre physique ou moral. Ce moyen, ce n'est pas la mort, car la mort, pour un croyant et même pour un sceptique affligé d'une certaine imagination, est une porte ouverte à de terribles inquiétudes (qu'est-ce qu'il y a derrière la porte !...) Ce seul moyen, c'est le bienheureux gâtisme.

Tous les embêtements disparaissent, car le gâtisme confère une euphorie sincère, bien supérieure en qualité à l'euphorie artificielle que promettent les philosophes... Par la sagesse, on croit s'insensibiliser. On est dans la situation du malheureux qui est torturé par l'insomnie et qui se répète : « Je veux dormir... Je dors... »... Du fait qu'on dit « Je dors » on ne dort pas... Le gâteux ne se dit rien, n'a conscience de rien quand il fait sous lui en toute béatitude. Le gâtisme est un état naturel et permanent de bien-être accordé par les dieux à certains élus.

Ces élus ne sont plus torturés par les projets, les regrets, les images, l'abominable conscience d'une dégradation qui s'aggrave tous les jours. Ils restent aptes à goûter les joies immédiates et bestiales, les seules qui restent même aux êtres supérieurs qui se sont survécus ; mais ils sont désormais exempts de corvées et d'inquiétudes. Pour eux, la Providence a choisi la meilleure part. Ils sont comme des dieux. Si vous y réfléchissez bien, le gâtisme est l'attribut essentiel de la divinité ; et la religion hindoue est extrêmement sage, qui en fait le stade suprême de la perfection humaine.

Edmond Haraucourt, le grand écrivain qui a conservé une si merveilleuse jeunesse de corps et d'esprit, me disait un jour en souriant :

— Je demande un dernier service à mes amis : prévenez-moi lorsque je deviendrai gâteux.

— Quelle erreur, mon cher maître... Mais la valeur du bienheureux gâtisme consiste justement dans l'inconscience. Non seulement le bénéficiaire ne s'aperçoit de rien, mais les autres non plus... Voyez dans les hautes sphères politiques, académiques, mondaines, épiscopales... Je pourrais vous citer un ministre dont Octave Mirbeau, vers 1910, constatait déjà l'état de déliquescence, et qui fut encore plusieurs fois ministre avant qu'on se décidât à l'enterrer... Pour votre compte, malheureusement, vous n'avez rien à espérer...

Edmond Harancourt fixa sur moi son regard malicieux et me répondit :

— C'est dommage... Parce que ça n'est pas tant le gâtisme, en lui-même, qui confère une situation privilégiée.. La façon dont ça s'attrape n'est ordinairement pas désagréable.

Tiens, je n'y avais pas songé... Ce n'est pas le détestable travail, châtiment de l'humanité, qui ramollit le cerveau ; les grands travailleurs restent ordinairement lucides jusqu'à leur dernier jour, et sont ainsi doublement des dupes... Les gâteux sont des hommes qui se sont bien amusés et qui ont joui de la vie de toutes les façons... Comme ils ont eu raison, puisqu'ils trouvent dans l'heureuse inconscience des élus la récompense de leur sagesse !...

Quant aux autres, il est trop tard... Et à tous les maux que nous dégustons jusqu'à la lie, s'ajoute le remords d'avoir gâché notre vieillesse en gâchant notre jeunesse.

⁂

Mais est-il vraiment trop tard ?

C'est maintenant aux médecins que je m'adresse.

Des lois absurdes interdisent aux médecins la pratique courante de l'euthanasie, faite pour donner une mort douce et rapide à ceux qui endurent une atroce et interminable agonie. C'est seulement en fraude, c'est seulement « en douce » que des praticiens bienfaisants abrègent des souffrances inutiles en accélérant la fin d'un malade irrémédiablement condamné.

Mais s'il est défendu d'adoucir la mort, il est assurément permis d'adoucir la vieillesse en rendant le vieillard insensible à ses outrages et à son intolérable méchanceté.

Il est recommandé de stériliser ceux qui engendrent le mal ; on doit pouvoir supprimer une conscience qui ne peut plus percevoir que des sensations douloureuses et dont toutes les réactions sont pénibles dans tous les domaines.

Les médecins doivent le gâtisme artificiel à ceux qui viennent leur demander le bénéfice de l'anesthésie contre la vieillesse. Ils en ont les moyens, avec leurs drogues puissantes et leurs petites seringues.

« Docteur, j'ai 70 ans. Je n'ai plus aucune raison de vivre et je ne prends plus aucun goût à cette vie, qui dégoûte même les jeunes doués d'intelligence et de sensibilité. Je ne peux plus vivre ; mais je ne veux pas me tuer parce que c'est mal et que mes convictions s'y opposent... Docteur, rendez-moi semblable à un tout petit enfant, avant que je m'endorme du sommeil de la terre. »

Vous tous, docteurs et princes de la science à qui je m'adresse, vous savez que c'est très faisable ; et cette requête est légitime.

D'ailleurs, réfléchissez à ceci :

En pratiquant le gâtisme artificiel, vous arrivez non seulement à rendre le vieillard insensible, ce qui est déjà appréciable, mais encore à le rendre inoffensif, ce qui est tout à fait fameux.

Combien sont nombreux les vieillards qui, par un reste d'ardeur, par un reste d'ambition, par une avidité que l'âge n'a pas refroidie, se mêlent des affaires des vivants, des vrais vivants qu'ils prétendent diriger.

Ces malheureux, intoxiqués par les radotages d'anciens vieillards, s'imaginent que le fait d'avoir trop longtemps vécu leur confère non seulement du prestige, mais une autorité supérieure. Ils en abusent.

Certains jeunes féroces parlent de tuer les vieux. Non... Nous sommes civilisés... Mais pour leur propre bien comme dans l'intérêt de la société, il faut inoculer, à partir d'un certain âge déterminé par un règlement d'administration publique, le gâtisme artificiel et obligatoire à tous ceux qui ne sont pas devenus gâteux naturellement, ou qui, étant devenus gâteux naturellement, ont eu le malheur de continuer à agir, c'est-à-dire à nuire.

Après quoi, tout ce petit monde sera dirigé vers des jardins de vieillards où seront installés des jeux appropriés à l'âge et à l'état de ces véritables retraités.

Car, enfin, pour faire un sort aux vieillards malheureux, inutiles ou malfaisants, on ne peut tout de même pas acclimater dans notre civilisation la barbare coutume du cocotier, encore en usage dans certaines îles de Polynésie...

G. de la FOUCHARDIERE.

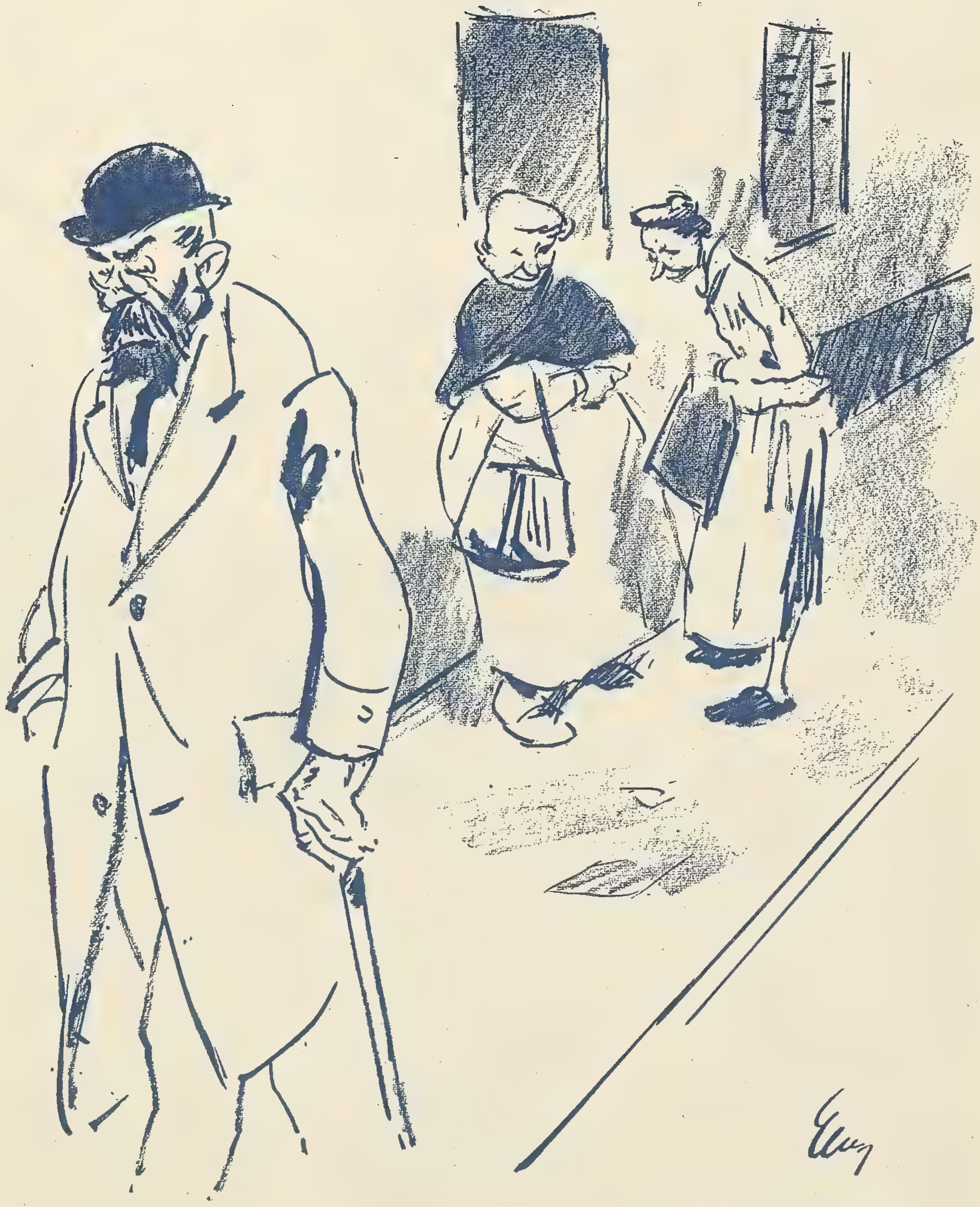

(Dessin inédit d'Elsen.)

SYMPATHICOTHERAPIE

— C'est le nouveau docteur, qui traite par le sympathique...

LA MODE

●

Chronique de la Mode présente et à venir

par Simone MAY

EVIDEMMENT, pour se faire une juste idée de l'état économique du monde, ce ne sont pas les collections de couture qu'il faut consulter. La richesse des tissus n'a d'égale que la somptuosité des fourrures : velours fluides, satins épais et luisants, moire et faille aux plis cassants, lamés ruisselants d'or et d'argent, renards bleus, visons, hermines... Voilà pour les matériaux, et quant aux formes, celles au moins du soir ressuscitent à plaisir tous les grands styles et leurs détails les plus marquants : poufs, paniers, crinolines, collerettes empesées des Médicis, jupes fendues des Merveilleuses.

Est-ce là une mode de crise ?... Non, c'est la haute mode qui, d'une façon paradoxale, et avec une manière d'héroïsme, veut nier les difficultés financières, et fait de la qualité, du luxe et du raffinement ses fanions de ralliement.

Qui cela rallie-t-il ?... Un certain nombre de femmes qui n'est jamais qu'un petit nombre par rapport à la masse, une élite si l'on veut, d'élégantes internationales qui payent le prix fort, et permettent aux grands soyeux et aux grands couturiers parisiens de soutenir leur effort désespéré.

Les autres femmes, — quelques millions tout simplement — ne veulent ni ne peuvent mettre, comme on dit, trois mille francs dans une robe. Tout juste le dixième. Elles ont cependant la prétention d'être non seulement vêtues, mais habillées. Elles y parviennent, et tout le monde sait qu'à Paris la femme de la rue est toujours charmante à regarder, que son chapeau est plein de fantaisie, sa robe de goût et son manteau de confort.

Ce n'est point seulement le fait d'une virtuosité vestimentaire, de prodiges d'économie et d'adresse. D'innombrables maisons s'offrent à satisfaire ce goût de la coquetterie à bon marché. Quelquefois à trop bon marché, et les temps difficiles en multipliant les modèles de grande série et les petites maisons à prix fixe, confondent inévitablement vulgarisation et vulgarité.

Mais une innovation a eu lieu récemment qui nous paraît trop symptomatique pour être passée sous silence, — même au risque de faire prendre les lignes qui vont suivre pour une publicité déguisée ! L'un de ces Couturiers qui ont droit au titre de « grand », a compris qu'il fallait s'adapter à l'époque, suivre la loi de l'offre et de la demande, et vient d'ouvrir dans sa maison un département de « robes d'édition », c'est-à-dire à grand tirage. (Hélas, que d'auteurs voudraient que l'on tirât leurs ouvrages à autant d'exemplaires que ces robes !) Ainsi, l'on peut avoir un modèle « signé » à partir de trois cents francs. Entendez par là que la jupe coûte 300 francs, la jaquette autant, la blouse ou l'écharpe, 200 francs. Mais toutes ces pièces, et aussi les quelques robes entières qui ne dépassent pas les fameux 300 francs annoncés à l'extérieur, sont coupés avec soin dans des tissus de choix, et essayés sur la cliente. Avantage que la femme moyenne (son nom est légion) ne manque pas d'apprécier, et qui fait crier à l'hérésie le reste de la Couture. Combien faudra-t-il de temps pour que d'autres suivent les traces du judicieux innovateur ?...

En tout cas, je crois que la période des « transformations » est passée, car il en coûte plus cher de rafraîchir une vieille robe par des détails ou arrangements que d'en acheter une neuve. Foin du couteau de Janot sous le règne des Prisunic !

Comment doit être cette robe neuve dont toute femme se découvre périodiquement le besoin ?... En soie, en laine, anciennes connaissances, ou dans cette matière textile d'origine végétale qu'un récent décret a baptisé « Rayonne » ?... ou en tricot, devenu un des éléments du snobisme ?... ou bien dans ces nouveaux tissus élastiques qui s'étirent et se contractent comme une peau de chagrin ?... ou encore dans cette matière plastique, brillante et transparente comme du verre, mais incassable et flexible, et qui a nom Rhodophane ?... En tout cela, soyez sûres, car si la mode est démocratique, elle n'est pas moins éclectique quant aux éléments employés et aux formes qu'ils prennent.

Bien que nous allions vers le printemps, ne dédaignez pas la robe de laine, dont on peut bien dire qu'elle se porte toute l'année. Les traîtrises printanières la rendent plus que jamais précieuse. La robe de laine n'a plus rien de mesquin. Elle ne fait ni orpheline, ni nouvelle pauvre. Elle fait élégant, jeune et sportif : trouvez-moi de meilleures raisons pour la porter en toutes saisons. Les nouveaux lainages ne sont plus duveteux, mais poilus, parsemés de longs brins comme certains feutres, et quelques-uns même sont si chevelus qu'ils s'apparentent à la fourrure. A propos de fourrure (la vraie), ce n'est pas une folie que de commander tardivement une de ces parures si en vogue : collet, écharpe, manchon, petite cape, gilet, boléro, etc., car les giboulées glaciales en justifient l'emploi. Un de ces petits vêtements mobiles en fourrure « réchauffe » agréablement un tailleur, une robe-manteau, et en prolonge la durée. On choisit pour cet usage des pelages à poil court ne donnant pas trop de volume, tout spécialement la loutre de mer, qu'on appelle phoque dans certaines maisons. C'est évidemment une toison assez coûteuse, même s'il ne s'agit pas d'un phoque chanteur. A des conditions plus modiques, nous avons les produits adultérins d'un rat et d'une lapine, qui convenablement teints et traités font encore leur petit effet, et en tout cas tiennent chaud.

La mode est bien sûr une chose très plastique, en relation étroite avec la vie ambiante. Tout réagit sur elle : les mœurs, les arts, l'état d'esprit du moment, les engouements passagers pour tel ou tel aspect de la figure humaine. Elle subit directement l'influence du cinéma : les redingotes russes, les hautes toques cosaques de cet hiver, nous les avons vues d'abord sur Marlène dans l'Impératrice Rouge. Quant à l'inspiration 1860 ou 40 qui transparaît sur plus d'un modèle nouveau, on en peut trouver l'origine : au cinéma, dans le film « Little Women », qui nous a prouvé que les femmes peuvent être charmantes dans ces toilettes d'un autre âge, et au théâtre dans les représentations de « Miss Ba », où Lucienne Bogaert a converti toutes les spectatrices au charme de ses toilettes vaporeuses et de sa grâce alanguie de malade.

Aussi prenez-y garde : la mode prochaine s'oriente vers un renouveau de la féminité. Plus d'allure sportive, plus de style garçonnier, plus d'épaules carrées. « Fragilité, ton nom est femme... » Il vous faudra porter les cheveux flous et une frange bouclée sur le front (voilà du travail pour les coiffeurs) ; il vous faudra adopter des robes enveloppantes, dénuées de sécheresse, pleines de modestie. Schiaparelli elle-même, qui fut il y a quelques saisons la promotrice de la silhouette militaire, devient romantique. Ses derniers modèles montrent des manches amples à l'épaule, comme celles des héroïnes d'Octave Feuillet, de petites basques, des guirlandes de fleurs sur les robes du soir ; elle propose même d'assez curieux chapeaux à bords projetés en avant, qui évoquent la capote de l'Armée du Salut. Je pense que les Parisiennes les bouderont. Mais sait-on jamais...

Chez d'autres Couturiers, la pente naturelle de l'épaule est accentuée par le montage de la manche qui part de la base du cou, et dont la ligne fuyante se perd dans une ampleur très souple étoffant le bras, et faisant par contraste paraître plus fine la taille.

Les manches sont sans doute ce qu'il y a de plus nouveau et de plus intéressant dans la mode de printemps. Ce sont elles qui transforment la silhouette par leur volume, leur complication de coupe et de façon, les réminiscences qu'elles suggèrent. Faites porter sur elles l'accent de votre robe à venir. Rappelez-vous les manches Renaissance, les manches ballon, les manches gigot, tout ce que vous voudrez pourvu que le haut du bras soit convenablement amplifié. Cette mode n'est pas faite pour des économies de métrage, et les jupes des robes du soir sont d'une ampleur à nulle autre pareille.

Toutefois, il se pourrait que dans quelque temps elles ne soient plus si longues. Marcel Rochas raccourcit carrément ses jupes du soir par devant, bien que derrière elles se prolongent en traîne, et cette jeune maison est trop à l'avant garde de la mode pour qu'on ne retienne pas cette indication. On trouve ailleurs le même effet présenté insidieusement en trompe-l'œil : une jupe en soie sombre s'arrête à quelque trente centimètres du sol et se continue par une sous-jupe claire.

Nous parlions plus haut de cette nouvelle matière filée et tissée qui paraît être du mica. On l'emploie dans la mode du soir concurremment avec la cellophane et les paillettes. C'est dire la faveur des effets brillants, voire même clinquants. On joue des contrastes entre mat et scintillant, clair et foncé, soie et lainage. On marie, on mélange, on oppose, on combine, et d'une manière mystérieuse et toute puissante, le résultat plaît toujours.

Dès les premiers beaux jours, le rite du week-end à la campagne reprend tous ses droits. Qu'on aime donc la Nature à notre époque ! A moins que ne se mêle à cet amour pur le goût de s'habiller d'une façon qui change de la vêture citadine. Pour le départ en voiture, pour le bref séjour hors Paris, c'est l'occasion d'adopter un tailleur à jaquette fermement boutonnée, ou bien tenue en place par une ceinture, en tweed chiné, en lainage écossais. A moins qu'on ne préfère le manteau trois quarts, ample du dos où se gonflent trois godets, voire même la grande cape bien enveloppante, d'autant plus nouvelle qu'elle se présente en lainage quadrillé de tons non pas fondus, mais bien francs : noir, blanc, rouge. Si vous préférez à l'avant-printemps de l'Ile de France le printemps plus chaleureux de la Côte d'Azur, vous choisirez alors un costume à damiers de tons doux et frais, ou bien vous porterez sous un manteau de lainage uni une robe à carreaux dont un travail de découpes et de nervures diminue et modifie la surface. Et pour le soir sur la terrasse, devant la grande bleue (Muse, prête-moi ton luth !) vous aimerez ces robes à jupe épanouie en organdi, coton, soie mate, à petits carreaux rappelant ceux des rideaux rustiques.

Vous déduisez peut-être de ceci que les quadrillés se porteront beaucoup au printemps. Votre divination ne vous trompe pas. Vous ne courez aucun risque de vous transformer en échiquier, sinon de vous fatiguer un peu vite d'un modèle qui marque forcément. D'où la nécessité d'un renouvellement ultérieur... Mais n'anticipons pas !

Simone MAY.

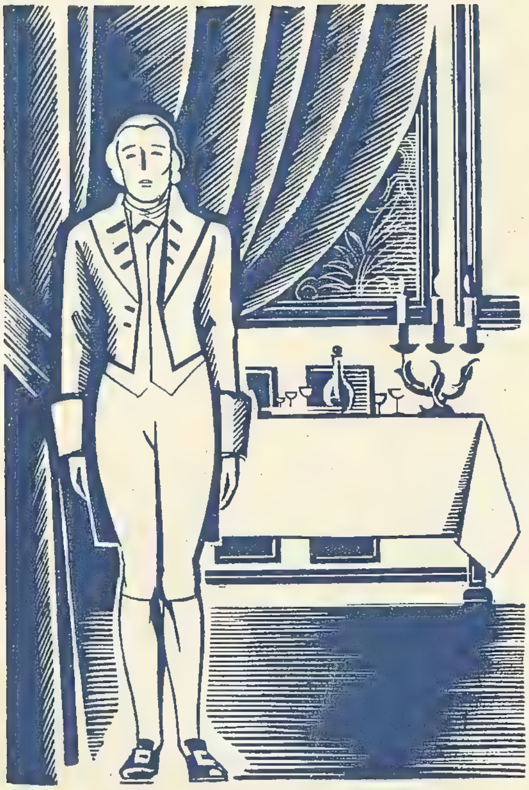

GASTRONOMIE

A Table

par Paul MEGNIN

LES Grecs de l'époque classique mangeaient à des heures déterminées : et chaque repas avait un nom différent : *acrastisma* (repas du matin, déjeuner), *ariston* (dîner), *deipnon* (souper) qui était le plus important.

Jusqu'au siècle dernier, les appellations déjeuner, dîner et souper furent conservées pour les trois repas habituels : dans maintes provinces, dans maintes familles, le dîner est encore le repas de midi et le souper le repas du soir. Mais les heures auxquelles sont pris ces repas ont varié. On peut s'en rendre compte par les Mémoires, les Histoires, les correspondances, les poésies, les dictons, les statuts des corporations, voire même les ordonnances royales.

Nous savons par *Le Livre des faits et bonnes mœurs du Roi Charles V,* de Christine de Pisan, que ce grand Roi, que l'Histoire a surnommé Le Sage, se levait entre six et sept heures, allait entendre la messe à huit, déjeunait à dix et soupait « d'assez bonne heure ».

Le *Ménagier de Paris,* composé vers 1393, prescrit à toute personne ayant sens et discrétion, de ne pas manger « trop matin avant qu'elle ait dit ses heures ou avant qu'elle ait été au moustier », car, ajoute l'auteur, « créature ne doit mengier avant l'heure de tierce (1) si ce n'est pour cause de maladie ou de foiblesse ». Et l'austère moraliste aurait volontiers supprimé les repas suivants. « Mengier une fois le jour, écrit-il, est une vie d'ange, et mengier deux fois le jour est une vie humaine, et trois ou quatre ou plusieurs est vie de beste et non pas de créature humaine. »

Il apparaît, par des documents que l'on ne saurait mettre en doute, que du XIIIe au XVe Siècle, on se mettait à table : Pour déjeuner entre six et dix heures, — Pour dîner vers une heure, — Pour souper entre sept et huit heures.

Pour ce qui est du XVe Siècle, les renseignements sont contradictoires. Un passage du *Petit Jehan de Saintré,* roman écrit vers 1460 semble indiquer que l'on dînait aux environs de midi. Louis XII, jusqu'à son mariage avec Marie d'Angleterre, dînait le matin à huit heures, trouvons-nous dans l'*Histoire du Bon Chevalier sans Paour,* et se couchait le soir à six heures. Afin de plaire à la « jeune guilledine », comme l'appelait Brantôme, il accepta de dîner à midi au lieu de huit heures et de se coucher à minuit au lieu de six heures. Est-ce ce changement total dans l'heure de ses repas qui le conduisit en trois mois au tombeau ?

(1) Neuf heures.

Lever à cinq, déjeuner à neuf, — Souper à cinq, coucher à neuf, — Fait vivre l'homme dix fois neuf.

est un vieux proverbe que cite Rabelais dans *Pantagruel.*

Ce proverbe, du reste, ne tarda pas à être modifié, et sous la forme :

Lever à six, dîner à dix, — Souper à six, coucher à dix, — Font vivre l'homme dix fois dix.

nous le trouvons dans les *Exercitationes Hygiasticae,* de P. Gontier, publiées sous François 1er.

Le peuple suivait-il une règle pour l'heure des repas au XVIe Siècle ? Il paraîtrait que non si nous en croyons la *Correspondance des ambassadeurs vénitiens* (1579) ; l'ambassadeur Lypamona remarquait que les Parisiens étaient « très désordonnés dans leur manière de manger, car ils mangent quatre ou cinq fois par jour sans règle ni heure fixe. » Et, Rabelais disait dans *Pantagruel :* « Le riche se doibt repaistre quand il aura faim, le povre quand il aura de quoi. »

Le *Réglement pour la maison de Henri III* (1578 à 1585), constate que le roi dînait au sortir de la messe et soupait à six heures du soir. Il ne suivait donc pas le régime établi par son médecin Joubert et qui variait suivant les saisons, régime indiqué dans ce curieux ouvrage de Laurent Joubert : *De la santé du Prince* - 1579.

Mai-Juin-Juillet-Août : Lever à 5 heures, Dîner à 9 heures, Souper à 5 heures, Coucher à 9 heures. — Septembre-Octobre-Mars-Avril : Lever à 6 heures, Dîner à 10 heures, Souper à 6 heures, Coucher à 10 heures. — Janvier-Février-Novembre-Décembre : Lever à 7 heures, Dîner à 11 heures, Souper à 7 heures, Coucher à 11 heures.

Montaigne, nous l'apprenons dans ses *Essais,* avait adopté un régime immuable : lever à 7 heures, dîner à 11 heures, souper à six heures.

Nous savons l'heure à laquelle dînait Henri IV par la douzième satire de Mathurin Régnier :

A midy sonné
Au logis du Roy, tout le monde a disné.

Le médecin J. Herouard avait ainsi réglé l'emploi de la journée du petit Louis XIII :

A 7 heures, habillé ; de 7 à 9 heures, étude ; de 9 à 11 heures, étude et récréation ; à 11 heures, dîner ; de midi à 1 heure, récréation ; de 1 à 3 heures, étude ; de 3 à 6 heures, récréation ; à 6 heures, souper ; à 9 heures, coucher.

Ceci ressort de documents fort curieux que nous trouvons dans le chapitre : *Journal sur l'Enfance et la Jeunesse de Louis XIII* contenu dans le volume de *l'Institution du Prince.*

Saint Simon, dans la *Partie troisième des erreurs populaires touchant la Médecine et Réime de Santé,* nous apprend que Louis XIV dînait à une heure et soupait à six. Mais les grands seigneurs n'imitaient pas le roi ; ils prenaient leurs repas plus tôt parce qu'ils étaient tenus d'assister aux repas du Maître.

Par une pièce qui serait presque d'actualité aujourd'hui : *« Les Costeaux ou les Marquis frians »,* et que composa l'auteur Villiers, en 1665, nous savons l'heure des repas. Clidamant, Léandre et Valère, trois parasites, sont arrivés en retard chez Thersandre ; celui-ci, leur dit le maître d'hôtel, avait fait servir : Immédiatement après midi sonné.

Midi était l'heure habituelle du dîner au XVIIe et tout au début du XVIIIe Siècle. Dans le Lutrin, composé vers 1792, Gilotin rappelle au prélat courroucé :

...Que midi va sonner
Qu'il va faire, s'il sort, refroidir le dîner.

Et le 6 juillet 1676, Mme de Sévigné déplore le sort de sa mère que la guerre vient de faire veuve, et qui « aimeroit bien à vivre réglement et dîner à midi comme les autres ». Du reste, le *Dictionnaire* de Furetière (1701) donne au mot *midi* cet exemple : Le midi est l'heure ordinaire du dîner. » Cependant, à la fin du XVIIe Siècle, il fut des lieux où l'on dînait tard, plus tard qu'aujourd'hui : on ne dînait pas avant trois heures.

Dans la *Coquette* ou la *Fausse Prude,* du célèbre acteur Michel Boyron, dit Baron, qui fut représentée à la Comédie Française en 1687, Cidalise se plaint devant Marton, sa femme de chambre, que Damis ait un mauvais caractère.

MARTON. — Cela est vrai. Vous ne vous levâtes pas
Hier assez matin ; vous le fîtes attendre à dîner ;
Il querella deux heures.

CIDALISE. — Dîne-t-on avant trois heures à Paris ?

MARTON. — C'est ce que je lui dis.

Le *Dictionnaire Critique, Pittoresque et Sententieux, propre à connaître les usages du siècle* (1768) nous fait connaître qu'à cette date :

Les artisans dînaient à neuf heures, les provinciaux à midi, les parisiens à 2 heures, les gens d'affaires à 2 heures 1/2, les seigneurs à 3 heures.

Il semble que jusqu'à la Révolution on dîna vers trois heures et on soupa à dix. C'est ce que dit Mercier dans son *Tableau de Paris.*

La méthode de travail anglaise qui consiste à ne point interrompre la journée de travail par deux heures pour le dîner — que nous appelons aujourd'hui le déjeuner — n'est pas nouvelle. Elle fut proposée par le libraire Panckoucke en 1781 dans sa brochure sur : *« Le moyen d'augmenter le bonheur de la Nation sans nuire à personne ».* « Toutes les affaires, écrit-il, se feraient sans interruption depuis 8 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. On ne prendrait qu'une demi-heure dans la journée pour un déjeuner un peu plus solide vers les 10 ou 11 heures. » La proposition fut trouvée très raisonnable, mais on se borna à l'approuver.

Sobry, dans le *Mode François,* souhaitait que le principal repas eut lieu « vers la fin du jour, de manière à consacrer une plus longue matinée au travail ». Il semble que cet avis fut écouté, car Mercier, dans son *Tableau de Paris,* nous apprend qu'en 1788 on ne dînait qu'à trois heures et demie et que le souper était reculé à 11 heures 1/2. Cela ne suffisait pas à Mercier ; il fit campagne pour que l'heure du dîner fut à six heures, l'ouverture des théâtres à neuf heures et le souper après le théâtre. Le XIX^e Siècle et le XX^e Siècle allaient en partie exaucer les vœux de Mercier. A partir de 1800, c'est une révolution complète dans l'heure des repas. Un repas qui avait été négligé jusqu'alors prend une grande importance : c'est le déjeuner qui est servi à midi. Pujoula, dans son *Paris à la fin du XVIII^e Siècle,* nous apprend que le souper a disparu : « Les trois quarts de Paris ne soupent plus, et la moitié de ces trois quarts a pris cette habitude par économie. » Etait-ce la crise qui fut cause de cette suppression d'un repas ?

L'histoire, c'est la chanson de Ricochet qui recommence toujours... Nous avons repris les errements anciens : nous sommes revenus, pour les heures des repas, aux heures du XVII^e Siècle : les noms ont été conservés, mais ne s'appliquent plus aux mêmes heures : le dîner est devenu le déjeuner, le souper s'appelle le dîner. Et le souper, toujours en honneur chez certains, se prend après minuit.

PAUL MEGNIN.

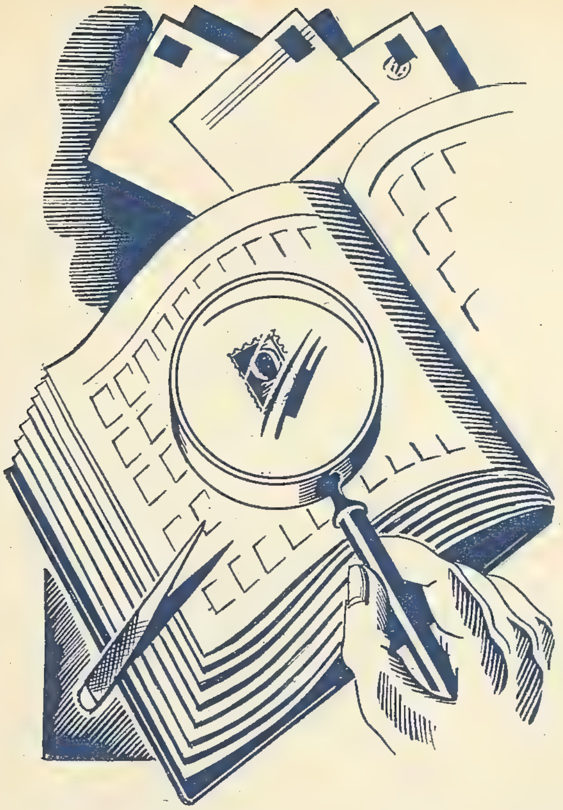

PHILATELIE

Le Timbre Antituberculeux

par le Docteur BONNAL

VOICI revenir la saison où le timbre antituberculeux décore la correspondance de sa note gaie et sympathique.

Le timbre antituberculeux a fait son apparition en France en 1925. Il existait depuis longtemps à l'étranger. Sur la couverture des carnets de notre première émission nous pouvons en effet lire les lignes suivantes qui prouvent que la France avouait humblement ne rien innover et suivre simplement les traces des autres nations : « A l'étranger le timbre de la croisade « contre la tuberculose obtient un succès toujours grandissant. Aux Etats-Unis, le timbre rap- « porte chaque année 360.000 dollars, destinés à poursuivre la lutte contre la tuberculose. »

Nous manquons de documentation précise sur la date de la création du timbre antituberculeux à l'étranger, mais nous avons en mains des collections de différentes nationalités dont les figurines portent des dates assez anciennes, Norvège 1911, Danemark également, Etats-Unis 1920, Suède 1923.

Dans certains pays, le timbre antituberculeux est un timbre poste jouissant du pouvoir d'affranchissement, dans la plupart des autres pays ce n'est qu'une simple vignette dont le public veut bien orner les enveloppes de sa correspondance mais qui ne possède aucun pouvoir d'affranchissement postal. C'est le cas en France, c'est sans doute la raison pour laquelle certains catalogues philatéliques négligent de les coter, c'est une erreur de leur part nous semble-t-il, et nous ne manquons pas de signaler à nos lecteurs que ces timbres intéressent, qu'ils en trouveront la cote dans le catalogue Gallia, Suarnet, éditeur à Provins.

Le Bureau Central de la Société des Nations contre la Tuberculose s'est occupé de donner à l'ensemble des émissions de timbres des différents Comités Nationaux un emblème, un signe distinctif, qui les caractérise dorénavant. C'est la double croix rouge offrant les particularités suivantes : la branche supérieure est de longueur moindre que la branche inférieure et l'extrémité des branches est taillée en biseau. Cette disposition graphique a été brevetée dans tous les pays et ne peut être employée que pour les émissions nationales autorisées.

La première émission française de 1925 fut tirée à trois millions d'exemplaires, les émissions actuelles se tirent à trois cent millions environ, c'est dire que le public français n'est pas resté indifférent au but poursuivi et au moyen employé.

La figurine de 1925 représente une infirmière protégeant un enfant sous un bouclier aux armes de la double croix rouge. Celle de 1926 rend un juste hommage à Laënnec et en donne le portrait.

L'émission de 1927 commence une série de gravures en couleurs dont l'inspiration est toujours très heureuse, mais dont il est regrettable que l'exécution ne soit pas toujours assez soignée. Le petit tableau de genre représenté porte chaque année un titre clair et bien sonnant qui permet de le désigner. C'est en 1927, « Le Baiser au Soleil » : une petite fille, au bord de la mer bleue, envoie de la main un baiser à l'astre bienfaisant. En 1928, « Vivre ». En 1929, « De la Lumière », avec la jolie légende : « Deux sous pour la Santé » qui sera reproduite chaque année dans les émissions suivantes. En 1930, « Propreté ». En 1931, « De l'Air Pur ». En 1932, « Joie de Vivre ». En 1933, « Jeux et Santé ».

La publicité commerciale n'a pas manqué d'employer ce véhicule dans les conditions où elle employait déjà les carnets de timbres poste. Publicité sur la couverture des carnets et sur les marges des timbres. C'est l'émission de 1929 qui porte les premiers textes de publicité marginale. Les différents textes de publicité sont recherchés par les collectionneurs. Une autre particularité de tirage est également recherchée par eux, c'est l'indication du nom de certains départements qui se sont fait faire un tirage spécial. L'existence de ces indices départementaux sur le timbre antituberculeux commence en 1928, sur le timbre « Vivre ».

La collection du timbre antituberculeux est assimilée par les uns à la philatélie véritable, par les autres à l'érinophilie. Les deux opinions peuvent se soutenir, mais pour le médecin philatéliste, il ne peut y avoir de doute, c'est de la philatélie véritable. Notre confrère le Docteur Coriveaud, collectionneur érudit, spécialisé dans cette intéressante partie, écrit à ce sujet :

« Il y a lieu pour le collectionneur de rechercher les émissions faites dans tous les pays
« qui ont entrepris la lutte antituberculeuse, pays dont la liste s'allonge chaque jour. La
« récolte de tous ces timbres n'est pas facile et nécessite une pourchasse sérieuse et obs-
« tinée, experte credo, voilà déjà la philatélie et l'érinophilie mises en cause toutes les deux.
« Mais le carnétisme, la marcophilie, se mettent aussi de la partie. Beaucoup de pays vendent
« le timbre en carnets, certains de ces carnets ont une valeur artistique réelle, (Japon 1930-31).
« En France, les carnets s'agrémentent de publicité marginale, ce qui offre un nouvel attrait
« au collectionneur, et quelques départements ajoutent leur nom sur la vignette, ce qui en
« augmente les variétés.

« Les marcophiles peuvent s'attacher à la recherche des oblitérations spéciales préconi-
« sant l'achat de ce timbre, oblitérations sans fin, ou dans un rectangle, ou dans une flamme
« (France, Belgique, Pays-Bas).

« Je conviens que cette collection n'est pas d'un intérêt spéculatif primordial car les grands
« catalogues ne la cotent pas dans tous ses détails, mais si elle ne donne pas satisfaction im-
« médiate aux spéculateurs (ceux-ci feront mieux de réserver leur activité pour les jeux de
« bourse), il n'en est pas moins vrai que dès maintenant certains de ces timbres ont déjà ac-
« quis une plus-value très encourageante pour les amateurs (Nouvelle Galles du Sud, et la
« plupart des premières émissions de chaque pays, notamment la France). D'ailleurs si l'on ne
« devait envisager dans la vie que la préoccupation matérielle des gros rendements, ce serait
« la faillite de tout idéal dont nous avons au contraire besoin plus que jamais. »

On ne saurait mieux dire, et nous serions heureux si ces lignes pouvaient faire ouvrir dans l'album des médecins philatélistes qui l'ont négligé jusqu'ici le chapitre du Timbre Antituberculeux, source de joie pour le collectionneur et de fortune pour les œuvres utiles qui nous demandent modestement « Deux Sous pour la Santé ».

Docteur BONNAL.

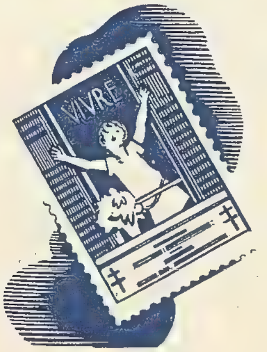

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine- Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde - Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

L'ANGE DU SOMMEIL...

BEATOL

HYPNOTIQUE DE CHOIX
SEDATIF NERVEUX

FORMULE

LIQUIDE

Diéthylmalonylurée........	0.18
Extrait fluide de Valériane.	0.10
Extrait de Jusquiame	0.015

Pour 1 cuillerée à café

COMPRIMÉS

Diéthylmalonylurée	0.18
Intrait de Valériane.......	0.10
Extrait de Jusquiame	0.02

Pour 1 comprimé

De 1 à 4 cuillerées à café ou comprimés par jour.

AMPOULES

Diéthylmalonylurée	0.125
Bromhydrate de scopolamine..........	0.00012

pour 1 cc. en ampoules de 2 cc.

En injections suivant indications médicales.

LABORATOIRES LOBICA, 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

112787

L'ORIENTATION MEDICALE

FÉVRIER 1935

ENCYCLOPÉDIE RORET

Nouveauté de Janvier 1935 (Réduction de la couverture)

Mme Yvonne BOISNARD

Gymnastique Rose

avec Chants
et Accompagnement de Piano

Pour donner aux Enfants :
force - souplesse - grâce - rythme - oreille

ENCYCLOPÉDIE
RORET

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES & TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS-6e
EDGAR MALFÈRE, DIRECTEUR

Un album (22 cm. × 28 cm.) de 140 pages comprenant quarante-cinq leçons de gymnastique enfantine, avec chants, accompagnement de piano, plus de cent cinquante dessins de tous les mouvements à exécuter, et l'explication détaillée de tous ces mouvements .... **20 francs** (franco 22 frs)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille - PARIS (6e) - **Edgar MALFÈRE, Directeur** - Chèques Postaux : Paris 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PAGES MEDICALES

Un article
du Docteur Maurice DELORT 1

L'Orientation Médicale
par le Dr J. BLANC-CHAMPAGNAC 11

PAGES LITTERAIRES

Un conte
de Pierre DOMINIQUE 15

La Pharmacopée Animale
par Maurice BOUTAREL 21

Un dessin de Renefer 25

Fausses Notes
par René DORIN 26

Le Théâtre va-t-il périr ?
par Edmond SEE 29

4e ANNEE N° 2 FEVRIER 1935

●

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
ADMINISTRATION ET DIRECTION:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT........... 1 an
France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

Notes sur les Dyspepsies gastriques nerveuses :

Leur place parmi les maladies de l'estomac et parmi toutes les maladies

par Maurice DELORT,

Médecin de l'Hôpital Saint-Michel

J'AI coutume, tant que je peux, de faire « table rase », non que je méprise l'« instruction », la documentation (à laquelle tous nous devons tant), mais parce que je suppose qu'elle ne me manquera pas pour cela.

N'attendez donc pas que je vous dise « ce que l'on *entend ordinairement...* » par dyspepsie nerveuse. Attendez que je vous dise ce que l'on *doit*, à mon gré, entendre par là.

⁂

I. — On doit appeler « dyspepsie » tout trouble fonctionnel d'un quelconque étage digestif

Il est des dyspepsies gastriques et des dyspepsies intestinales.

Il s'agit d'un trouble du fonctionnement : *musculaire* (ou *mécanique*) ; *glandulaire (sécrétoire* ou *chimique)* ; ou *de l'évacuation.*

II. — Ces troubles de la fonction peuvent avoir pour origine les différentes influences par lesquelles *l'estomac* subit le monde extérieur et le reste du corps :

Les aliments ; les vaisseaux ; les produits toxiques ou infectieux ; les nerfs.

III. — Les Nerfs de l'Estomac

Peuvent être ainsi schématisés :

Les pneumogastriques, le gauche antérieur, le droit postérieur liés, chemin faisant, au *ganglion jugulaire,* au *ganglion plexiforme,* aux *nerfs méningés, auriculaire, laryngés, pulmonaires,* au *plexus pharyngé,* au *plexus cardiaque,* au *plexus solaire* enfin dans lequel du point de vue de l'estomac ils se terminent.

Les splanchniques sont issus des ganglions sympathiques, en rapports, comme on le sait, avec les racines médullaires ; ils se perdent dans les ganglions sémilunaires et mêlés aux fibres des pneumogastriques, font ce grand relai solaire d'où partent la plupart des nerfs de l'estomac.

Le système nerveux intrinsèque comporte des *ganglions nerveux* groupés principalement autour du cardia et autour du pylore qui se mêlent aux filets issus des splanchniques et des pneumogastriques :

IV. – Le sympathique dans son ensemble représente :

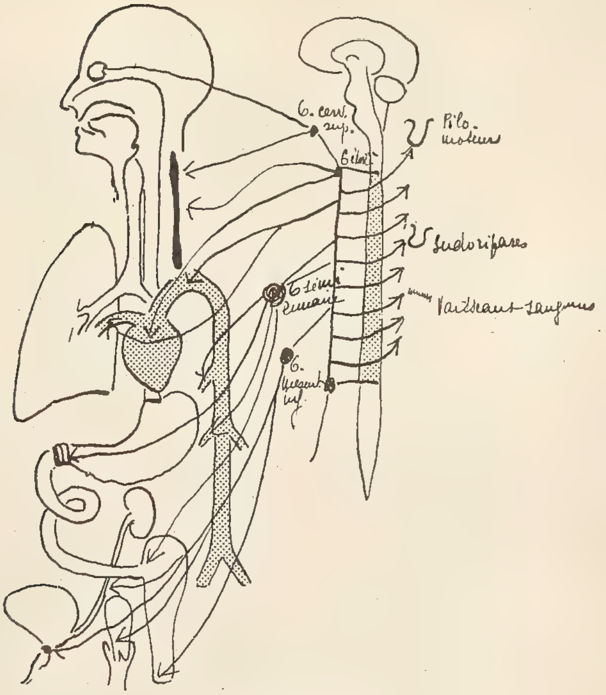
6. cerv. sup.
6. étoilé
Pilo-moteurs
Sudoripares
Vaisseaux sanguins
6 semi-lunaire
6. mésent. inf.

Fig. 1. — Système grand sympathique, d'après A. C. Guillaume.

Sympathique crânien : ganglions otique, sphénopalatin ophtalmique.

Sympathique cervical : ganglions cervical supérieur, cervical moyen, cervical inférieur.

Sympathique thoracique : autant de ganglions que de vertèbres dorsales (douze).

Sympathique lombaire : quatre ganglions.

Sympathique sacré : quatre ganglions.

Par ses branches efférentes crâniennes il atteint méninges, pharynx, œsophage, larynx, thyroïde et cœur ;

par ses branches thoraciques : les régions diaphragmatiques, coronaires stomachiques, hépatiques, spléniques, de la veine-porte, mésentériques supérieures, surrénales, rénales, spermatiques (par l'intermédiaire du gland splanchnique) osseuses, cardiaques, œsophagiennes, aortiques, pulmonaires ;

par ses branches lombaires : les os, les nerfs, tous les vaisseaux et notamment les vaisseaux mésentériques ;

par ses branches sacrées : les plexus hémorroïdaire et honteux.

V. – Le Parasympathique dans son ensemble

se compose :

du *pneumogastrique ;*

des *nerfs personnels des étages ou des organes :*

du côté crânien : les 3^e, 5^e, 7^e, 9^e paires ;

du côté pelvien : les nerfs pelviens des plexus sacré et honteux.

ses branches efférentes sont :

méningées, auriculaires, pharyngiennes, cardiaques et péricardiaques, laryngées supérieure et inférieure (récurrent), pulmonaires, œsophagiennes, hépatiques, gastriques.

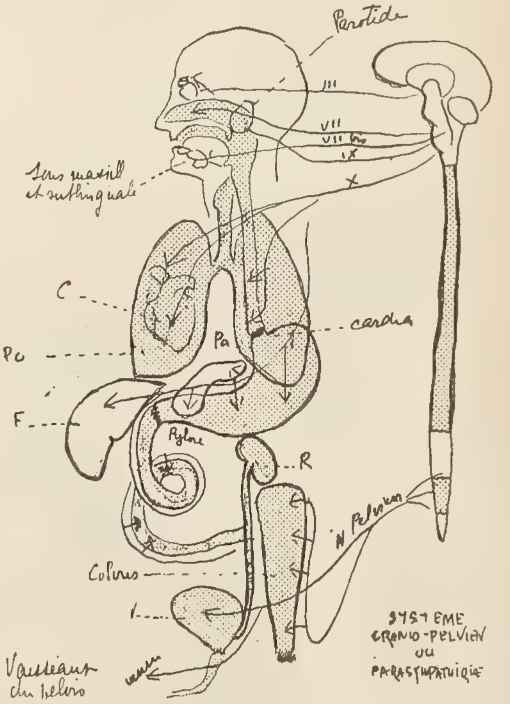
Parotide
III
VII
VII bis
IX
X
Sous maxill et sublinguale
C
Pa
cardia
Po
F
Pylore
R
N Pelviens
Colons
I
Vaisseaux du pelvis
SYSTEME CRANIO-PELVIEN OU PARASYMPATHIQUE

Fig. 2. — Le système parasympathique, d'après A. C. Guillaume.

VI. – La Sympathicotonie se traduit : en dehors de l'appareil digestif :

a) Par les symptômes suivants :

1. Appareil circulatoire : tachycardie ; hypertension ; 2. Appareil respiratoire : irritation laryngée et bronchique, sans sécrétion ; 3. Organe des sens : sécheresse de l'œil, mydriase ; 4. Peau : sécheresse de la peau ; 5. Appareil urinaire : inertie vésicale avec sphincter serré.

b) Par les tests.

1. Métabolisme basal : augmenté (catabolisme). Si chez un sujet couché, à jeun depuis 6 heures au moins, dans une atmosphère de 15 à 20° centigrades, au repos, respirant régulièrement au calme, loin d'une période menstruelle ou d'une crise douloureuse quelconque, on recherche la composition de l'air expiré, en oxygène et acide carbonique.

Si on rapporte ce résultat : 1° A la composition de l'air du lieu où respire le sujet ; 2° Au poids, à la taille et à la surface du corps du sujet; 3° A la quantité d'acide carbonique fabriqué.

On obtient un résultat qui exprime en fonction de la fixation d'oxygène par l'organisme le pourcentage des calories dépensées.

2. Reflexe oculo-cardiaque : en accélération ou sans changement.

3. Orthostatisme et clinostatisme en accélération.

4. *Epreuve des pressions artérielles variées ;* les oscillations s'amplifient chez les sympathicotoniques.

L'épreuve des pressions artérielles variées consiste à prendre les pressions maxima et minima, plusieurs fois de suite, après avoir excité (par une pression vive par exemple) la zone d'exploration et constater les variations d'indice oscillométrique, ainsi que la différence entre la maxima et la minima.

5. *Réactions positives* (d'excitabilité) *aux substances suivantes : Adrénaline ; Nicotine* à petites doses (à grosses doses, action contraire) ; *Ergotoxine* (partie de l'ergot) ; *Cocaïne.*

6. *Epreuves chimiques suivantes :*

a) *Epreuves d'Eppinger et Hess* de l'adrénaline ; Injection de très petites doses (un milligramme) ; tremblement, sensation de froid, glycosurie et élévation de la pression artérielle (nié par Lehmann).

b) *Epreuve de Dresel :* Injection de 1 centimètre cube de solution d'adrénaline au millième étude de la P. A. de 5 en 5 minutes, l'ensemble des pressions forme une courbe en clocher (chez les normaux elle est parabolique).

c) *Epreuve de la tolérance aux hydrates de carbone :* C'est l'épreuve de la glycosurie alimentaire ; Faire uriner le sujet ; Lui faire ingérer 50 à 100 gr. de glycose (dose grossièrement appréciée suivant le poids) ; Le faire uriner ensuite toutes les heures. Les sympathicotoniques ont à l'un de ces mictions (pendant les quatre heures qui suivent) de la glycosurie.

d) *Epreuve de la tolérance aux graisses :* Normalement, la tolérance aux graisses est de 100 à 150 gr. par jour. Mélanger aux aliments de la journée une dose équivalente de beurre et rechercher la graisse en excès dans les selles.

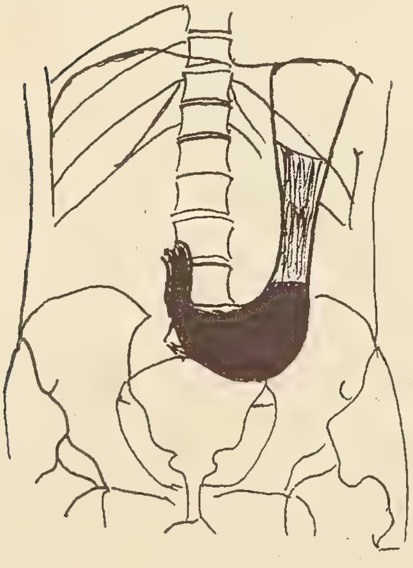

Fig. 3. — Estomac sympathicotonique.

VII. — Et sur l'appareil digestif par :

1° *Diminution de toutes sécrétions :* salivaire, gastrique, intestinale, hypoacidité du suc gastrique ;

2° *Relâchement* des muscles organiques ;

3° *Resserrement* des sphincters ;

4° *Battements* sentis au palper du creux épigastrique ;

5° *Caractères radiologiques* de l'estomac sympathicotonique consistant en :

Silhouette gastrique hypotonique, normokinétique à évacuation retardée.

6° *Caractères radiologiques* de l'intestin sympathicotonique ;

Stase colique totale par relâchement de tout le côlon ;

Stase iléale.

VIII. — La Parasympathicotonie se traduit en dehors de l'appareil digestif :

a) Par les symptômes suivants :

1. *Appareil circulatoire :* bradycardie, hypotension ; 2. *Appareil respiratoire :* sécrétions bronchiques et laryngées abondantes ; 3. *Organe des sens :* larmoiement, myosis ; 4. *Peau :* sueurs ; 5. *Excitation vésicale :* relâchement du sphincter.

b) Par les résultats des épreuves suivantes : 1. *Métabolisme basal diminué* (anabolisme) ; 2. *Réflexe oculo-cardiaque* en ralentissement exagéré ; 3. *Orthostatisme* et clinostatisme de même; 4. *Epreuve des pressions artérielles variées :* les oscillations diminuent de hauteur ; 5. *Réaction positive d'excitabilité* aux substances suivantes :

Nicotine à grosses doses ; *Muscarine ; Pilocarpine* (1 centigramme) ; *Picrotoxine; Esérine* (très connue actuellement en thérapeutique) ; *Choline.*

6. *Epreuves chimiques suivantes :* Antagonisme des épreuves de Eppinger et Hess, de Dresel, que les excitants du parasympathique empêchent d'être positives ; Augmentation de la tolérance aux hydrates de carbone et aux graisses.

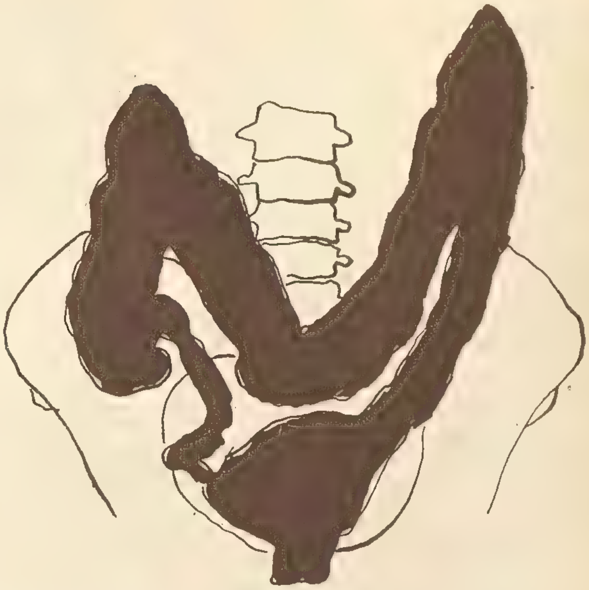

Fig. 4. — Intestin sympathicotonique. Aspect radiologique de l'intestin après administration de belladone, d'après Guillaume.

IX. — Et sur l'appareil digestif par :

1. *Augmentation de toutes les sécrétions* et hypéracidité du suc gastrique ;
2. *Spasmes des muscles des organes ;*
3. *Relâchement des sphincters ;*
4. *Caractères radiologiques de l'estomac vagotonique* consistant en : silhouette gastrique

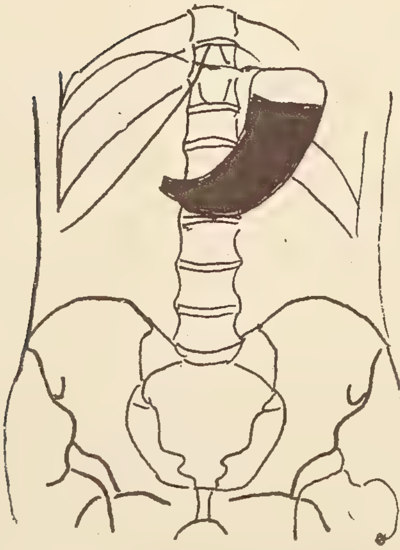

Fig. 5. — Estomac vagotonique.

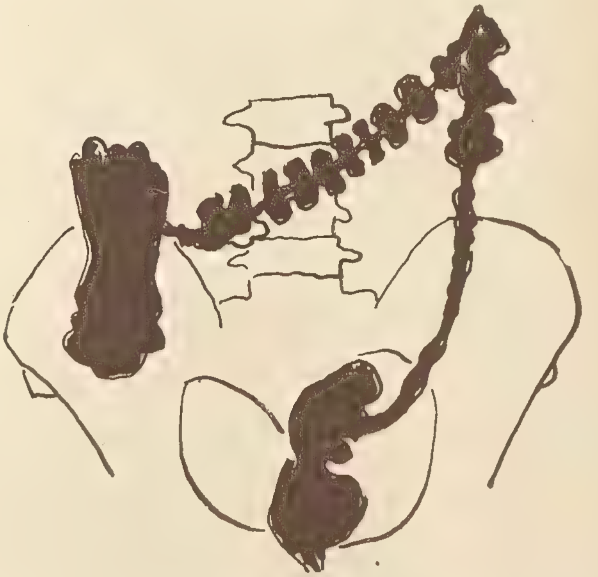

Fig. 6. — Aspect de l'intestin après administration de pilocarpine (d'après Guillaume).

hypertonique, normokinétique à évacuation accélérée. Cette silhouette rappelant l'estomac en « corne de bœuf » ;

5. *Caractères radiologiques de l'intestin ;* Evacuation grêle correcte ; Evacuation accélérée du transverse ; Tendance à la stase bipolaire.

DONC, EN RESUME, ON PEUT DIRE QUE :

Le système sympathique relâche les muscles organiques ; contracte les sphincters ; diminue (avec quelques exceptions) les sécrétions glandulaires.

Le système parasympathique contracte les muscles lisses ; relâche les sphincters ; augmente (toujours) les sécrétions glandulaires.

X. — La Neurotonie

représente des signes intriqués des deux tonies.

L'existence de ces malades neurotoniques impose de ne pas s'en tenir à une seule épreuve et de ne pas limiter les examens à une seule époque.

Rappelons enfin qu'il existe des :

XI. — Variations Physiologiques

Nous décrirons avec A.C. Guillaume, dont nous ne saurions assez louer les abondantes et minutieuses études :

UN CYCLE QUOTIDIEN :

Où nous notons l'influence du sommeil (parasympathicotonique), ce qui nous explique pourquoi l'intestin ayant travaillé de nuit, la plupart des sujets évacuent une selle le matin près du réveil. Rappelons que c'est une période de diminution des échanges et des émotions (sympathicotoniques) qui arrêtent la digestion.

UN CYCLE SAISONNIER ET GENITAL :

A chaque période de règles, il y a successivement : 1°) poussée parasympathicotonique ; 2°) poussée sympathicotonique ; 3°) flux cataménial.

UN CYCLE VITAL réglé par le développement des glandes endocrines.

Enfance : hypothyroïdie, anagénetie ;
Puberté et adolescence : déséquilibre avec prédominances variables :
Age adulte : équilibre.
Retour d'âge : masculin ou féminin, plus marqué chez la femme : Déséquilibre.
Vieillesse : Equilibre nouveau.

Je m'excuse de ces longues considérations mais elles dominent à tel point le problème de la description qu'il sera presque résolu par elles et que ce qui suivra sera seulement une conséquence qu'on pourra exposer brièvement.

Voici donc la question nettement posée.

Il me semble que, ce faisant, nous venons de nous dégager des opinions si nombreuses exprimées : je ne puis songer à les citer même partiellement.

XII. — Comment se présente le diagnostic des Dyspepsies nerveuses

I. — LE MALADE QUI SE PRESENTE SOUFFRE-T-IL DE L'ESTOMAC ?

L'« *orientation gastrique* » repose sur les éléments suivants :

A "interrogatoire, les troubles sont rythmés par la digestion gastrique qui se compose : de la période de faim, de celle de remplissage, de celle d'évacuation, de celle de fin d'évacuation.

Ils varient comme varient chacun de ces éléments.

A l'examen objectif clinique, localisation des douleurs dans la zone gastrique (je n'en dis pas plus, les erreurs sont trop fréquentes), sensation de tension, de corde pylorique.

A l'examen radioscopique, trouble modéré de la tonie et de la kinésie, douleurs provoquées à la palpation de certaines régions sensibles.

A l'examen chimique, hypersécrétion, hypoacidité, hyperacidité modérée et passagère.

II. — LE MALADE N'A-T-IL QU'UN TROUBLE FONCTIONNEL ?

Contrairement à un autre adage, *poser la question c'est ne pas la résoudre :*

S'éliminent d'eux-mêmes tous les cas où la gastroscopie, la gastrophotographie, les études radiologiques diverses indiquent un signe direct de lésion.

Restent en suspens les autres cas, presque impossibles à juger de façon absolue, hormis après que ces deux éléments importants auront joué : *le temps, le traitement.*

III. — LE TROUBLE FONCTIONNEL ETANT ADMIS, EST-IL D'ORIGINE NERVEUSE, C'EST-A-DIRE NEUROVEGETATIVE ?

La méthode la plus sûre et la plus simple est l'élimination : quand le trouble est fonctionnel, ce sont les troubles neurovégétatifs qui sont les plus fréquents... de beaucoup.

Les autres ordres de troubles, c'est-à-dire :

les alimentaires, si souvent accusés (« c'est tel aliment qui m'a fait mal »), — les vasculaires, — les toxiques, — les infectieux, font partie d'un cortège général de troubles qu'un examen total correct ne permet pas d'ignorer.

Ceci étant éliminé, il ne reste plus que la **dyspepsie neurovégétative** et là se pose *toute* la question de **sa délimitation.**

Doit-on y comprendre seulement les dyspepsies d'origine *organiques* neurovégétatives ou bien les *organiques* et les *fonctionnels ?*

Il est bien inutile de prendre parti.

Comme le font judicieusement remarquer certains auteurs (1), la frontière de l'organique a bien des chances de varier et telle maladie qui paraît fonctionnelle aujourd'hui changera de classe demain.

Examinons donc dans leur ensemble toutes les dyspepsies qui s'offrent à nous et qui se transmettent par la voie neurovégétative.

IV. — DYSPEPSIES INDIRECTEMENT NERVEUSES

Toutes les maladies peuvent retentir sur l'estomac. On voit aux consultations spécialisées deux sortes de malades « égarés » : les premiers qui n'ont rien à l'estomac, mais qui par faute d'auto-observation correcte, par ignorance, attribuent à l'estomac tel malaise ou telle douleur qui ne lui est pas attribuable.

Les autres, qui ont vraiment un trouble gastrique, mais ils ne seront jamais guéris tant qu'on limitera les soins à l'estomac. Ils guériront au contraire sans traitement gastrique, dès que sera utilement soignée la maladie causale.

Ce sont les véritables dyspeptiques secondaires.

a) Dyspepsies nerveuses secondaires aux troubles de l'appareil digestif et des annexes.

Le malade consulte pour des troubles gastriques. Il a déjà été soigné, rien n'a été efficace, les examens sont négatifs quant à une lésion de l'estomac, les anciennes radios apportées pas plus que celles que vous refaites ne permettent d'affirmer une maladie. Des cliniciens avertis se sont accrochés à des signes légers — on l'a privé, le pauvre malade, de salade et de fruits crus, on lui a mis une ceinture antiptosique, on a désiré, sans l'obtenir, qu'il prît du poids, on l'a appelé « dyspeptique nerveux » au sens psychique et un peu péjoratif du terme, on lui a conseillé de n'y plus penser.

Rien n'y a fait, il défie la médecine avec son persistant « mal à l'estomac », et c'est miracle qu'il ait consenti — découragé qu'il est — à consulter aujourd'hui pour la $n^{\text{ième}}$ fois.

Ne vous arrêtez pas comme il le voudrait aux troubles de son estomac qu'il nomme incurables, cherchez plus loin et soignez en lui :

Le trouble du transit, concomitance signalée depuis longtemps de : Stase intestinale quelle qu'elle soit, mais surtout stase grêle et stase colique droite, avec troubles biliaires et duodénaux.

Les troubles du foie et des voies biliaires liés aux troubles du transit avec encombrement biliaire, et cholémie, *les entérites,* les *colites* qui, soit par troubles de l'état général, soit par troubles du transit agissent par *toxines, infections* et *infestations* sur le système neurovégétatif.

Cherchez aussi : *l'appendicite* possible sous le titre de laquelle se rangent :

— les nausées et les vomissements, liés à la péritonite chronique ;

---

(1) Notamment M. Chiray et P. Chêne. « Les dyspepsies nerveuses ». Masson et Cie, Editeurs.

— certains hématémèses, signe d'insuffisance hépatique pour Broca et P. E. Weil, conséquence d'un véritable ulcère, lié au syndrôme vagotonique d'origine appendiculaire pour Enriquez, conséquence d'un ulcère du duodénum méconnu (Delort).

— *la lithiase biliaire à forme gastralgique,* trouble reflexe se manifestant par des douleurs épigastriques accompagnées ou non de vomissements qui surviennent brusquement, sans cause et disparaissent de même.

— *les cholécystites chroniques* à signes locaux modestes longtemps méconnus.

Pensez aussi qu'il existe une

Dyspepsie du paludisme chronique dont les troubles (vomissements, digestions lentes, périodes d'intolérance), n'ont pas toujours de relais hépatiques nets.

b) Dyspepsie nerveuse secondaire aux troubles de l'utérus et des annexes.

Il s'agit aussi de troubles reflexes d'origine lointaine.

On sait quelle large surface neurovégétative représente l'appareil génital féminin, les voies de conduction, les diverses formes du départ et de l'arrivée sont encore mal étudiées.

Mais cela n'empêche pas que c'est en guérissant ces lésions que la guérison gastrique sera obtenue.

Les troubles à point de départ : *nez, gorge* et *oreilles* sont du même ordre, et c'est par là qu'on a pu avoir raison en proposant la reflexothérapie à point de départ pituitaire contre les troubles gastriques.

Les *troubles de la peau* sont du même ordre avec toutes les conséquences thérapeutiques qu'ils comportent de la reflexothérapie cutanée.

V. — DYSPEPSIES PLUS DIRECTEMENT NEUROVEGETATIVES

A la frontière entre les admises et les non admises sont : les DYSPEPSIES D'ORIGINE ENDOCRINIENNE.

Nous les rencontrons :

AU COURS DES MALADIES ENDOCRINIENNES DIAGNOSTIQUEES qu'il suffit de rappeler.

Les troubles au cours de la *maladie de Basedow.* Nausées, gastralgie. Hypoacidité (non certaine, discutée). De la *maladie d'Addison.* Vomissements, surtout le matin au réveil, de matières filantes, muqueuses.

De la *grossesse,* si on me permet d'appeler « maladie » cet *état* endocrinien avec toutes les anomalies qu'il comporte, plus particulièrement au début. Aux premiers mois des troubles allant jusqu'à l'hématémèse sine materia peuvent se produire et doivent être prévus.

AU COURS DES MALADIES ENDOCRINIENNES NON DIAGNOSTIQUEES, ce qui correspond à nos plus beaux succès diagnostiques et thérapeutiques.

C'est un enfant, le plus souvent une fille *prépubère,* qui accuse des troubles gastriques — qui n'a aucun signe de lésion — qui est partiellement soulagée par les médications gastriques et dont tous les troubles s'effacent comme par enchantement quand l'équilibre enfin se réalise.

C'est une femme préménopausique qui rapporte une histoire particulièrement touffue et contradictoire qui signale les multiples remèdes... comment dire ?... *passés en revue,* car l'instabilité mentale est un des signes importants, mais oublie de dire que tout ceci est apparu il y a quelques mois, une année au plus depuis qu'elle a des « irrégularités » qui ne lui paraissaient pas importantes ou même qu'elle qualifiait de « normales ».

C'est une autre femme *post ménopausique* celle-là... La mauvaise période paraît terminée depuis plusieurs années.

Elle étonne le spécialiste par le contraste entre la gêne qu'elle accuse considérable, et les constatations objectives qui sont d'estomac intact. Soudain, elle découvre sous la question précise qu'elle est ainsi « depuis qu'elle ne voit plus... » et tout de s'éclairer aussitôt.

Les signes mélangés endocriniens et neurovégétatifs sont manifestes. Le métabolisme basal décalé, le diagnostic est fait qui dans la suite conditionnera le succès thérapeutique — pourvu que le sujet nous fasse crédit d'un temps suffisant pour le mettre au point — car un pareil traitement est essentiellement de « réglage » précis et la chance de tomber sur ce qu'il faut dès le premier contact est plus qu'exceptionnelle.

VI. — DYSPEPSIES DIRECTEMENT LIEES A UN TROUBLE NERVEUX DE L'AXE CEREBRO-MEDULLAIRE DES SYSTEMES NEUROVEGETATIFS DES SYSTEMES PERSONNELS GASTRIQUES

A ces troubles, personne ne conteste le nom de « nerveux ».

a) Troubles liés aux lésions cérébrales (notamment aux tumeurs cérébrales), certains cas de méningites chroniques d'hypertension intracrânienne). Signes qui tiennent au syndrome d'hypertension intracrânienne ou bien encore à la néo-formation :

— *vomissements* qui, isolés, font encore étiqueter « gastrique » le sujet qui a une lésion du système nerveux ; *état nauséeux ;douleurs gastriques.*

Mais l'examen révèle encore une disproportion entre l'état gastrique apparemment important et l'absence quasi absolue de repère objectif, ce malade vomit tous les jours et garde cependant son appétit, un état général satisfaisant ; entre deux repas vomis un troisième passe, on ne comprend pas pourquoi. A l'examen radioscopique, ce soi-disant sténosé pylorique n'a pas de stase de la bouillie opaque à la 4^e heure, du moins pas deux fois de suite.

Le soupçon naît, l'examen complet confirme. Il en est de même dans les encéphalites ou leurs séquelles dans les manifestations digestives de l'épilepsie (si souvent liée à des troubles repérables des méninges ou de l'encéphale).

b) Au cours des affections de la moelle et des racines il peut en être de même.

Je ne m'appesantirai pas ici sur les crises gastriques du tabès que chacun connaît.

Je rappellerai seulement que quelques malades ont été opérés — à cause d'elles — d'occlusion gastrique qu'ils n'avaient pas.

Qu'il me soit permis de rappeler aussi que ces « crises » (qu'on devrait appeler périodes) ne sont pas toujours aussi violentes qu'elles devraient être pour être reconnues.

Qu'elles sont liées parfois à des tabès de manifestations modestes.

Qu'enfin, comme je l'ai plusieurs fois constaté, elles sont accompagnées de troubles digestifs qui en déterminent la date d'apparition et dont la thérapeutique modifie considérablement l'aspect, comme ce malade que je soignais et qui me démontra que le meilleur remède préventif et curatif de sa crise gastrique était le vidage par tous moyens possibles, même les plus violents, de son côlon périodiquement très encombré.

A noter aussi que parmi les troubles endocriniens il existe des poussées congestives souvent très douloureuses, des plexus rachidiens qui déterminent un syndrome complexe : endocrinien, radiculaire, neurovégétatif. A la clairvoyance du médecin de faire la départition.

c) Dyspepsies neurovégétatives.

Sympathicotonie et parasympathicotonie gastriques.

Elles existent, ce ne sont pas des vues de l'esprit. Quand nous allons les décrire, nous schématiserons légèrement. Décrire n'est-il pas limiter... schématiser ? Mais vous les reconnaîtrez facilement malgré les particularités de visage de chaque malade et vous pourrez ainsi les soigner avec succès.

Avant de décrire les deux syndromes, il faut rappeler ces lois générales qui sont peut-être le fruit d'une simplification exagérée, mais qui permettent de les classer :

a) Tous les mouvements et toutes les secrétions digestives sont solidaires les uns des autres.

b) Tous les mouvements et toutes les secrétions digestives dépendent :

1° des deux systèmes ;

2° d'actions psychiques ;

3^e d'actions réflexes (parties d'un organe quelconque du corps) ;

4° d'actions chimiques.

Ces actions chimiques sont nées d'organes quelconques ou plus particulièrement des glandes à secrétion interne, après une, deux (ou plus) étapes (hormones, hormazones), elles arrivent à destination.

c) Le sympathique et le para-sympathique sont en équilibre et sont antagonistes.

Toute action paralysante de l'une exalte l'autre. Si bien qu'on peut hésiter à décider si telle substance agit en exaltant un système ou en paralysant le système antagoniste.

Jamais dans la pratique et dans la clinique on ne trouve un syndrome d'irritation ou de dépression purement unilatéral, il y a toujours mélange.

Pourtant d'une série de faits on a pu dégager des syndromes complets schématiques. Ils constituent le repère auquel doit se reporter l'observateur pour grouper les faits observés.

Ceci dit, il sera facile d'étudier en copiant en quelque sorte ce que nous disions au chapitre de physiologie du sympathicotonique et du para.

De ci, de là nous les retrouverons au complet, ces types, mais combien rarement.

LE SYMPATHICOTONIQUE avec sa maigreur, sa peau fine, ses réactions circulatoires très vives, ses pupilles dilatées, son estomac relâché mais qui ne se vide pas, sa constipation « atonique », sa sensibilité à tout au chaud, au froid, à la station couchée ou debout, ses battements partout et notamment au creux épigastrique et ses étonnantes histoires de brusques réactions parasympathiques dont nous parlerons tout à l'heure.

LE PARASYMPATHICOTONIQUE avec ses sueurs, son myosis, sa bradycardie, son hypotension, son hyperacidité, son hypertonie de l'estomac avec son évacuation par un pylore béant où l'on trouve dès le début de l'examen un passage qui se poursuit continu et rapide.

Lui aussi se plaint des poussées de sympathicotonie et cela est parfois une cause de troubles pour le diagnostic.

L'un et l'autre sont de très grands malades, des martyrs de ce décalage nerveux qui retentit rapidement sur leur psychisme et en fait des gens à interrogatoire pénible, vague et touffu, irritables et irritants.

Ils ne sont pas en danger mais sont cependant parmi les plus malheureux des sujets qu'il nous est donné de soigner.

Ce qui les gêne le plus, et je fais remarquer ce fait en y insistant, c'est leur *instabilité* même, ce sont les violentes « poussées de compensation » qui font :

— que le bradycardique rapporte seulement ses moments angoissants de tachycardie ;

— que parfois le remède qui a eu le plus de succès est celui qui physiologiquement était le plus illogique (atropine chez les sympathicotoniques), mais il a, ce remède, l'avantage de les ranger d'un côté de la barrière. Quand ils ne sortent pas de leur secteur, ils n'ont presque plus à se plaindre, tout anormaux qu'ils demeurent.

PSYCHISME ET DYSPEPSIE

A dessein je n'ai pas parlé des troubles psychiques, lorsque j'ai pris le nevraxe de haut en bas.

La raison ?...

C'est qu'il y a autant de dyspepsies d'origine psychique qu'il y a de psychismes anormaux d'origine gastrique.

Nous n'allons pas discuter longuement pour savoir quel est « celui qui a commencé ». Cela n'a aucun intérêt.

Lasègue ne disait-il pas : « Pour être dyspeptique, il faut souffrir de l'estomac et *se plaindre* », consacrant de ce mot une opinion bien dangereuse, car il paraît bien que le plus grand nombre d'erreurs a été fait dans le sens de cette tendance, j'entends celle qui consiste à ne pas croire à la réalité des troubles gastriques — on a accusé le psychisme. — En vérité, c'est trop facile. Ce que nous ne comprenons pas, nous le mettons sur le dos du malade, nous l'en accusons, c'est sa *faute* ! Cela est aussi injuste que lorsqu'il prétend que c'est la nôtre.

Si l'on suivait la méthode inductive, on s'arrêterait bien souvent avant d'aller jusqu'à cette ultime cause : le psychisme.

Qu'on ne me fasse pas dire qu'il n'y a pas de cas où la dépression morale, la faiblesse, ne sont pas en cause et même ne sont pas seule cause.

Je ne suis pas tenté d'oublier que j'ai observé avec Boigey, alors médecin chef de l'école de Joinville, un splendide athlète radioscopié à quelques mois de distance avant et après une dépression morale très importante, dont l'estomac et le colon eurent le temps de changer de forme et de prendre avec leurs parois relâchées un tout autre aspect quasi méconnaissable d'allongement et de début de ptose, ce tandis qu'on ne constatait presque aucun signe clinique ni aucun amaigrissement.

Qu'on se rappelle sans cesse que ceux qui se plaignent ont, dans l'immense majorité des cas, des raisons extra psychiques de se plaindre. Qu'en tout cas avant d'admettre que c'est leur « âme » qui a tort on épuise avec persévérance et minutie tous les moyens d'exploration de leur corps.

Tels sont les symptômes si abondants et si divers, des dyspepsies nerveuses.

Combien ce mélange de signes est gênant pour l'étude !... Bien souvent il s'y mêle encore des réactions gastriques personnelles, des commencements de lésions organiques.

Là doit s'exercer la patience, la méthode et le calme de l'observateur.

Quand on regarde de près une lésion digestive, on est toujours capable d'y reconnaître des troubles de chaque ordre.

Il ne faut pas oublier, après avoir regardé les symptômes de près, de les regarder de plus loin et de plus haut, pour juger de leur ensemble.

C'est de ce poste que l'on classera les données du problème avec leurs valeurs réelles.

L'existence de cercles vicieux rend cependant cette tâche difficile.

D'ailleurs, il n'y a pas de maladie, quelle qu'elle soit, qui ne s'accompagne d'un ébranlement neurovégétatif, au moins momentané, personnel au sujet, et parmi les maladies, celles de l'appareil digestif principalement ; ainsi se vérifie l'adage anglais :

« Il y a la maladie qui possède le malade, mais il y a aussi le malade qui possède la maladie ».

Aussi peut-on dire que :

A TRAVERS LES DYSPEPSIES EN GENERAL LA GASTRO-ENTEROLOGIE EST EN CONTACT AVEC TOUTE LA PATHOLOGIE DIGESTIVE ET TOUTE LA PATHOLOGIE

L'ophtalmologiste m'apparaissait dans mes premières années d'étude comme un des plus puissants médecins puisqu'il lui est donné de remonter du trouble de l'œil, du patient qui vient lui demander des lunettes, à l'urémie, à la tumeur cérébrale, au tabés, à la syphilis qui ne comportent pas de traitement local mais une nouvelle position du sujet par rapport à sa santé, à son rôle familial et à son rôle social.

La dermatologie nous fait assister aussi chaque jour à ce déplacement et à cet élargissement du champ à propos d'une observation qui paraît au début si formellement localisée.

Je demande le même honneur pour la gastro-entérologie.

Je viens d'essayer de démontrer jusqu'où peut nous emmener l'enquête qui part du malade se plaignant de l'estomac pour atteindre le basedowien même fruste, l'addisonien, l'intestinal, l'hépatique, le génital.

A l'inverse, *la dyspepsie qui dure crée la lésion gastrique.* Je ne crois pas qu'il existe une atteinte anatomique des tuniques, sauf peut-être la gomme syphilitique (si rare), et le cancer, qui soit lésion primitive.

Je crois que les gastrites de toutes sortes et les ulcères sont des produits de longs états dyspeptiques méconnus et négligés.

Ainsi ce stade instable du trouble fonctionnel est au centre de tout et doit comporter notre plus grande clairvoyance et notre plus grande attention.

Quand nous aurons guéri la lésion locale, nous aurons ramené le sujet au stade de la dyspepsie, rien de plus.

Si à ce moment nous ne mettons pas tout en œuvre pour en découvrir et supprimer la cause, inévitablement elle reproduira la lésion ; comment en serait-il autrement ?

Le traitement de la dyspepsie, qui n'est pas une maladie cyclique, mais hélas un état d'une certaine stabilité, comporte le souci d'employer les moyens indirects et généraux qu'il faut pour obtenir ce changement d'équilibre.

Tels sont le droit et le devoir immenses que donne au médecin la consultation si peu compromettante au premier abord d'un dyspeptique.

Maurice DELORT.

L'ORIENTATION MEDICALE

La Gastrophotographie

par le Dr J. BLANC-CHAMPAGNAC,

Ex-Assistant
du Service de Gastro-Entérologie
de l'Hôpital Saint-Michel

L'OBSERVATION par voie directe de la muqueuse gastrique est employée déjà depuis plus d'un demi-siècle. Elle a eu ses adeptes surtout en Allemagne, mais l'emploi difficile du gastroscope, son maniement dangereux, son champ de vision restreint, ont limité de plus en plus l'emploi de ce mode d'exploration.

La mise au point, il y a quelques années, d'un appareil *flexible* permettant de photographier la muqueuse gastrique dans presque toute son étendue, pouvant être utilisé par n'importe quel praticien non spécialisé, et ne donnant guère plus de difficultés pour son introduction qu'un tube de Faucher, a donné un nouvel essor à la réalisation pratique de cette méthode.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

L'appareil dont nous nous servons habituellement se compose de deux parties distinctes :

1° La sonde-cameras.
2° Le transformateur.

La Sonde-Cameras est un tube semi-rigide en caoutchouc sensiblement analogue au tube de Faucher. A son extrémité supérieure se trouve une poignée surmontée d'un bouton de pression ou poussoir. A son extrémité inférieure se trouve le bloc photographique métallique composé de deux caméras démontables, superposées et séparées l'une de l'autre par une lampe électrique.

La poignée est munie sur un de ses côtés d'un raccord rigide destiné à recevoir le tube de caoutchouc qui la relie à la poire de gonflage. L'air ainsi insufflé pénétrera directement dans l'estomac par la sonde.

Le bloc photographique est vissé sur la sonde, et présente à l'extrémité une capsule métallique munie d'un petit embout de caoutchouc facilitant l'introduction du tube.

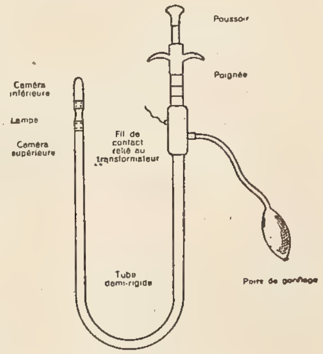

SCHÉMA DE L'APPAREIL

Les deux caméras sont percées chacune de huit trous minuscules disposés perpendiculairement par série de deux. Dans chaque caméra, se trouvent quatre petits films, placés en regard des quatre paires de trous. Les vues sont stéréoscopiques.

Les films de la caméra inférieure sont légèrement plus longs que ceux de la caméra supérieure, ce qui permet de les distinguer au moment du développement.

Si l'on a soin de découper un ou plusieurs angles de ces petits films rectangulaires, suivant un ordre défini, il sera facile de reconnaître la zone de la muqueuse gastrique correspondant à chaque film.

Les obturateurs des deux caméras sont constitués chacun par une bague de métal qui glisse sous la poussée du bouton de pression, découvrant ainsi les orifices de prise de vues.

La lampe électrique est une lampe à filament central au tungstène du type fusible, donnant une lumière bleue, froide, instantanée, d'une intensité de 20.000 bougies au 1/120^e de seconde.

Le transformateur est un coffret d'encombrement réduit pouvant se relier aux différents courants du secteur. Il est muni d'un bouton de contact qui permet de déclancher le passage du courant dans le tube photographique.

Un dispositif spécial supporte un fusible qui isole, par fusion instantanée, le transformateur du courant du secteur.

Enfin existe un contact dans lequel on enfonce la prise du fil électrique de la sonde-caméras.

TECHNIQUE

Le malade examiné est à jeun.

Une demi-heure avant l'examen, on pratique un lavage d'estomac, à l'eau ordinaire, ou mieux à l'eau de Vichy. L'estomac est ensuite entièrement vidé à la seringue. Cette opération constitue un des temps les plus importants de la préparation du malade : la présence de liquide dans l'estomac étant un des principaux obstacles à une bonne prise de vues.

Avant l'introduction de la sonde, il faudra :

1° Enduire le bloc photographique d'une pommade composée à parties égales de cire blanche vierge, et de lanoline très pure. Ceci pour éviter la pénétration du suc gastrique à l'intérieur des caméras par les interstices des parties métalliques.

2° Fixer le tube de la poire d'insufflation à son raccord qui se trouvera à la droite de l'opérateur.

3° Déterminer la profondeur à laquelle il faut introduire le tube. Pour cela, il suffit de placer le milieu du bloc photographique au niveau de l'ombilic et de repérer sur le tube, à son autre extrémité, la hauteur des arcades dentaires au moyen d'une bague métallique qui coulisse sur la sonde. On tiendra compte dans cette évaluation de la courbure bucco-pharyngienne.

On va alors procéder à l'introduction de la sonde après l'avoir reliée au transformateur et l'avoir humectée avec un tampon imbibé d'eau afin d'en faciliter son glissement.

Le malade sera assis ou debout ; cette dernière position nous paraissant de beaucoup préférable. Il respirera largement et librement, et le tube sera introduit comme le tube de Faucher, aussi rapidement que possible, le raccord du tube de gonflage étant très exactement tourné vers la droite de l'opérateur ; ce raccord servant de repère pour la position du bloc photographique à l'intérieur de la cavité stomacale.

Dès que le bloc photographique aura franchi le cardia, l'aide préposé au gonflage demandera aussitôt au malade de bien fermer la bouche sur le tube, et procédera le plus rapidement possible à l'insufflation gastrique.

Pendant ce temps, l'opérateur se prépare à la prise de vues. Le pouce de la main gauche est en position d'attente sur le bouton de contact du transformateur ; la main droite tient la poignée de la sonde, le poussoir se trouvant appliqué dans la paume de la main. Si l'air n'a pas été rejeté par le patient, le moment est venu de prendre les clichés. La main droite se ferme alors, légèrement, progressivement et à fond sur le bouton de pression de la poignée. Au moment même où celui-ci arrive à fond de course, le pouce de la main gauche enfonce brusquement et à fond le bouton du transformateur.

Les clichés sont pris et l'opérateur relâche aussitôt la main droite, laissant ainsi revenir le bouton de pression qui referme automatiquement les caméras.

La sonde est alors retirée le plus rapidement possible et essuyée aussitôt afin d'éviter la pénétration du liquide gastrique dans les caméras.

On vérifie si le filament de la lampe est brûlé, et, au moyen de la poire de gonflage, on chasse la petite quantité de liquide qui pourrait être contenu encore dans les interstices du bloc photographique.

Il ne restera plus qu'à développer les films, en faire des agrandissements, et les interpréter.

Nous obtenons ainsi 8 doubles clichés stéréoscopiques : 2 pour la paroi antérieure, 2 pour la petite courbure, 2 pour la paroi postérieure et 2 pour la grande courbure.

Ces clichés seront facilement repérables, grâce, comme nous l'avons indiqué précédemment, aux encoches qui ont été faites sur chaque film au moment du chargement de l'appareil. Cette disposition ne sera valable que si l'orientation de la caméra dans l'estomac a été normale, c'est-à-dire, si la sonde a été bien introduite, le raccord du ballon de gonflage bien à droite de l'opérateur. Si au cours de la prise de vues il y a eu une légère déviation de la sonde, il est facile d'en tenir compte au moment de l'interprétation des clichés.

Malgré sa simplicité technique, la prise de vues nécessite une certaine expérience, plusieurs fautes pouvant être commises. Nous en énumérons ici les principales.

La plus fréquente est celle due au manque de synchronisme entre le passage du courant et l'ouverture de la caméra. Cette faute est entièrement due à l'opérateur, elle est facilement évitée avec un peu de pratique.

Dans d'autres cas, la sonde a été mal introduite : trop profondément, elle a baigné dans le suc gastrique et les films intérieurs sont noyés ; pas assez enfoncée, elle est restée au voisinage du cardia, et les films supérieurs n'ont aucun détail.

D'autres fois, l'estomac du malade a été mal vidé et le bloc photographique est inondé. Il peut s'agir aussi d'une mauvaise insufflation, (le plus souvent insuffisante), la paroi de l'estomac se trouvant alors trop rapprochée des films qui ne donnent plus dans ces conditions que des images floues et sans détails.

Enfin, il arrive parfois que la lampe n'a pas brûlé, et il s'agit toujours, dans ce cas, d'un mauvais contact dû au montage défectueux de la lampe au cours du chargement du bloc photographique en chambre noire.

Il n'y a guère de contre-indications à la gastrophotographie, elles sont celles de tous les tubages gastriques : sténose œsophagienne, tumeur du médiastin ; affections cardiaques.

INTERPRETATION DES CLICHES

On a voulu, grâce à la gastrophotographie, décrire un certain nombre de gastrites d'après leur image plastique, c'est ainsi que l'on a décrit des gastrites :

nicheuse - œdémateuse - muqueuse - polypeuse - variqueuse - hypertrophique - atrophique, etc...

mais il nous a toujours paru que ces différenciations si précises des gastrites n'étaient pas en

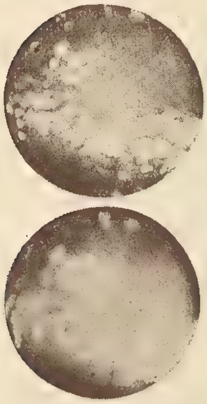
Fig. 1. Face antérieure, avec de nombreuses taches de mucus.

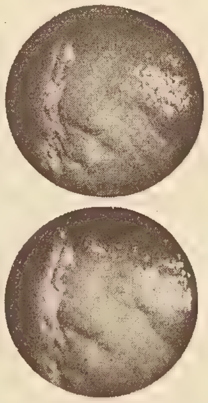
Fig. 2. Grande courbure (aspect normal).

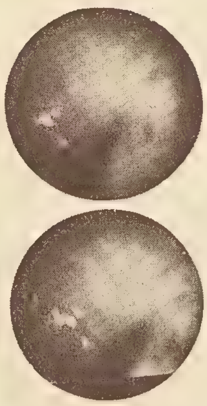
Fig. 3. Petite courbure et orifice pylorique.

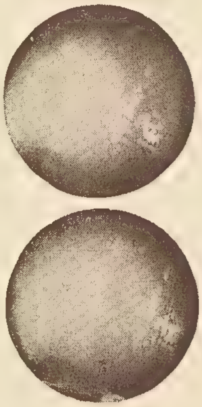
Fig. 4. Région pylorique (aspect normal).

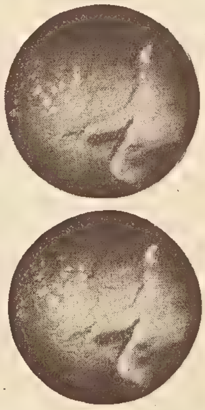
Fig. 5. Région pylorique (face postérieure).

rapport avec le peu de sécurité que nous donnent encore certains clichés obtenus par la gastrophotographie.

Les taches de mucus séparées ou agglomérées, les ombres portées dues à un repli épais de la muqueuse, les reflets de cette muqueuse, l'éloignement ou le rapprochement de la paroi gastrique au moment de la prise de vues, sont autant de facteurs qui peuvent donner sur la pellicule les aspects les plus imprévus et les plus trompeurs.

Par contre, l'ulcère et le cancer donnent des images beaucoup plus caractéristiques.

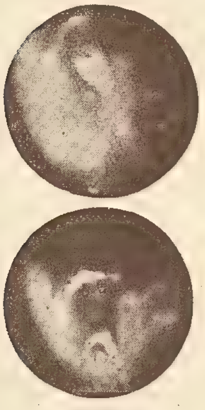

Fig. 6. Ulcus de la petite courbure.

L'ulcère (fig. 6), se présente sous l'aspect d'un cratère à bords nettement tranchés. Les bords sont œdématiés, les replis de la muqueuse gastrique s'arrêtent à son niveau.

Le cancer (fig. 7) se présente sous forme d'une masse saillante, parfois lisse, mais le plus souvent d'aspect granuleux, avec, assez souvent, de petites ulcérations à sa surface. Cette image peut se confondre avec des taches de mucus agglomérées, mais leur aspect plus clair, leur absence de relief les différencient de la tumeur néoplasique.

Les polypes sont des petites masses aux contours bien nets, lisses, arrondis. Ils sont facilement reconnaissables.

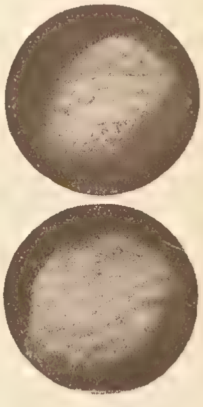

Fig. 7. Néoplasme gastrique.

⁂

Le mode d'exploration gastrique que nous venons de décrire est en général bien supporté par le patient, son grand mérite est d'être rapide. La technique en est simple, à la portée de tous. Le développement des films est facile avec un peu de pratique.

Mais c'est l'opération terminée que les difficultés commencent : je veux parler des difficultés d'interprétation des clichés.

Sans doute, dans une même prise de vues, certains clichés sont d'une netteté remarquable, mais en revanche bien d'autres clichés offrent un aspect « lunaire » et « chaotique » pouvant dérouter le praticien non exercé... et même exercé. Ceci n'est point pour médire, mais pour ne pas décourager ceux que certaines de ces images pourraient rebuter au début.

La gastrophotographie est une méthode d'exploration dont la valeur ne doit être ni sous-estimée, ni surfaite, elle s'ajoute aux autres moyens d'exploration de l'estomac, elle apporte sa part au diagnostic, elle réalise un complément d'information, mais elle ne peut prétendre supplanter ni la clinique, ni les examens radiologiques.

N'oublions pas que les débuts de la gastrophotographie sont de date assez récente ; les perfectionnements viendront, et elle pourra alors constituer un mode de dépistage précoce des lésions au début. Pardonnons-lui de ne pas nous apporter tout ce que nous voudrions qu'elle nous donne, et espérons, néanmoins, en son avenir.

Dr J. BLANC-CHAMPAGNAC.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

La Femme Adultère de Boukhara

par Pierre DOMINIQUE

*Je donne cette histoire telle qu'elle me fut contée par un officier russe, dans l'un des cimetières de Boukhara. Le paysage qui nous entourait était d'une nudité austère ; jusqu'à l'horizon un moutonnement de tombes grises affalées sous un ciel immense que ne rayait pas un vol d'oiseau. Nous étions enveloppés de cette odeur particulière aux très vieilles villes menacées par le sable, une odeur à la fois fade et forte, faite de la cendre des morts mêlée à la poussière du désert et rehaussée de l'âpre senteur des menthes. L'histoire ne remonte qu'à la première moitié du XIX*e *siècle, mais les Boukhariens de 1840 étaient demeurés ceux de Tamerlan.*

A la limite du désert, sur une dérivation du Zeravchan, le « donneur d'or », la vieille Boukhara étend son corps blanchâtre et brûlé. Le grand Nazir Oullah la gouvernait alors. Nazir Oullah était fier de sa puissance. Il avait conquis la Perse et dans chaque maison de Boukhara travaillait un esclave persan.

A l'abri des remparts de pisé percés de onze portes, vivaient quatre-vingt mille âmes. Mais plus que des remparts de la citadelle et des gardes armés de fusils, plus que des boutiques et des artisans, des marchés et des passages couverts, des magasins de blé et des caravansérails, plus que des quatre-vingt-cinq bassins octogonaux toujours pleins d'une eau verdâtre, plus que des prostituées et des mendiants innombrables qui tous mangeaient à leur faim tellement la ville était riche en aumônes, Nazir Oullah s'enorgueillissait de cent cinquante universités où vivaient dans des logettes ouvertes sur les cours intérieures, trente mille élèves en théologie. Car Boukhara était la lumière de l'Islam.

Pour l'heure, assis sur des coussins au fond de son palais, dans la grande salle soutenue par des colonnes de bois dont le pied brusquement élargi figurait une fleur, l'émir bienveillant rendait la justice. Ses jugements étaient sans appel. La sentence tombée de ses lèvres, les plaideurs venaient lui baiser l'épaule et se retiraient en le bénissant. Cette après-midi là, le dernier des justiciables était un homme riche qui habitait tout près du mur occidental de Chir-Arab. Il s'appelait Ismaïl Darrah. On le sentait hésitant, prêt à se retirer. Il s'avança enfin, salua l'émir, et, à mi-voix, lui conta que sa femme l'avait trompé avec un esclave circassien. L'émir crachotta sur le sol en signe de mépris.

— Selon la coutume, dit-il, elle sera donc précipitée du haut du minaret.

⁂

Ce minaret qui jaillit au-dessus de la ville comme un gros cierge de pierre tout enluminé de vert et de bleu, les Boukhariens l'appelaient déjà la Tour de la Mort. Il a cent cinquante-six pieds de haut et il est tout en briques plates que les architectes du XII^e siècle — la belle époque de Boukhara — superposèrent et décorèrent. Une multitude d'histoires tragiques vole perpétuellement autour du minaret avec les cigognes et les corneilles. C'est de là-haut qu'on a toujours jeté les meurtriers, les voleurs, les blasphémateurs et aussi les femmes adultères.

L'émir continuait de sourire aimablement au mari trompé, mais Ismaïl Darrah ne bougeait point.

— Seigneur, dit-il enfin, ta sentence est juste, mais, vois-tu, ma femme est belle.

Autour de l'émir, quelques têtes approuvèrent énergiquement. En pays musulman, les hommes ne peuvent soulever les voiles, mais les femmes se connaissent entre elles et elles sont bavardes. La beauté de Soufia, la femme d'Ismaïl Darrah, était connue et célébrée de bouche à oreille dans tout Boukhara.

— Elle est si belle, poursuivit l'homme (et sa voix tremblait), que j'ai peur pour tes soldats, seigneur.

L'émir ne s'étonnait jamais de rien. Avec cela fort sensible à la volupté qui émane du corps souple et charnu des femmes. Le mot lui plut. Il répliqua vivement :

— Ami, que ne la jettes-tu toi-même du haut de la tour ?

Et il songeait : « Sa haine le servira ».

— Oh ! que non, cria Ismaïl Darrah. J'ai eu assez à faire de la dénoncer. Et pour tout au monde je ne veux pas la revoir de peur d'être poussé par le démon à la défendre.

Alors l'émir leva le doigt, et dix de ses cavaliers Kasacks aux yeux bridés s'étant rangés devant lui, il leur ordonna d'aller prendre la femme adultère chez Ismaïl Darrah.

Une femme adultère n'est plus même une esclave. C'est une chamelle, une brebis. On lui arrache son voile, on lui met un licol, on tire et on lui tape dessus. Mais quand cette femme créée par Dieu avec le duvet des Anges ou la poussière des étoiles parut devant l'émir, dépouillée du voile de crin que les femmes de Boukhara mettent devant leur visage et du parandjah, ce lugubre manteau dont elles se recouvrent la tête et les épaules, tous les hommes présents s'abîmèrent dans l'admiration. Depuis sa maison, le peuple s'était attroupé sur son passage, et maintenant une foule pleine de plaintes et de cris la suivait. Tout autour d'elle on entendait et jusque sur les marches du palais : — « C'est la plus belle de Boukhara ! — Une créature de Dieu ! — La fleur de notre jardin ! — Quel malheur de couper cette rose ! » Les quatre gaillards qui la conduisaient, au lieu de tirer sur le licol, menaient la criminelle comme une mariée. Et le vieil Ismaïl Darrah, prosternée devant l'Emir, commençait à s'arracher la barbe en hurlant :

— J'étais fou. Rends-la moi.

— Il est bien temps, dit l'émir.

Soufia, cependant, se prosterna devant Nazir Oullah. Nazir Oullah dont la langue s'était brusquement séchée, rien qu'à voir la femme, profita de ce qu'elle était prosternée pour lui dire des paroles dures, mais dès qu'elle se fût relevée, il prit soudain un air plus doux. La douceur commença même de l'emporter si loin qu'il détourna la tête afin de pouvoir prononcer les paroles de la sentence. Et tous ses conseillers l'imitèrent. Alors, sans regarder la condamnée, il cria :

— Va.

Et aux gardes Kasacks :

— Conduisez-la où vous savez, vous autres.

Cependant, le mari se roulait aux pieds de l'émir, criant toujours qu'on lui rendît sa colombe, et l'émir bienveillant, les doigts dans ses oreilles, le regardait avec pitié.

⁂

Maintenant, le silence emplissait le palais. Nazir Oullah, le visage clos, tirait sur sa pipe. Près de lui, son grand vizir dodelinait de la tête. La cour comprenait que des heures graves avaient commencé pour Boukhara. Au bout d'une heure, un serviteur essouflé et qui déjà sentait le sabre sur sa nuque, murmura :

— Tes gardes sont toujours dans l'escalier, seigneur, et personne n'a encore paru sur la plate-forme.

— Dieu l'a voulu, répondit l'émir. Envoyez dix autres soldats, mais prenez-les dans un régiment d'infanterie.

Car il savait les vertus de l'esprit de corps et que chez les musulmans comme chez les chrétiens, la cavalerie et l'infanterie sont à couteaux tirés. Les dix gardes nouveaux se jetèrent dans l'escalier comme dans une ville prise, on entendit soudain un grand fracas d'armes et quelque mousqueterie, puis des cris furieux, des plaintes, et le silence enfin retomba tandis que des filets de sang coulaient le long des marches et venaient rayer de rouge le seuil du minaret.

Cependant, le mari s'impatientait. Cet homme était passé de la douleur à la fureur.

— Je vois ce que c'est, lui dit l'émir bienveillant. Tu es jaloux de mes gardes, d'autant plus que tu ne sais même pas, pas plus que moi d'ailleurs, s'il te faut l'être des fantassins ou bien des cavaliers. Tu aurais dû suivre mon conseil et exécuter ta femme toi-même.

Le mari ne répondit pas et de grosses larmes coulèrent dans sa barbe. Le grand vizir, lui, faisait du zèle :

— Il y a d'autres condamnés qui attendent, disait-il. Une femme adultère ne peut tout de même pas arrêter la marche de la justice dans une ville comme Boukhara.

— Adultère ou non, répondit l'émir, c'est une femme, et si tu connais une plus grosse pierre d'achoppement, dis-le.

⁂

Le jugement avait été rendu aussitôt après la sieste et l'après-midi s'avançait. La vie de Boukhara depuis deux heures était suspendue. Sur les places les marchands ne criaient plus les pommes, les poires, les pastèques, les boulettes de riz à la tomate et les boulettes de viande hachée aux oignons. Les fourneaux des cuisiniers s'éteignaient. Le vendeur d'eau restait là, pensif, devant ses calebasses, les barbiers étaient sortis de leurs boutiques, abandonnant la tête à moitié rasée des clients, les écrivains publics avaient déserté leurs tables et plus d'un voleur aurait pu saisir l'occasion d'acquérir pour rien un beau plumier persan bleu et vert, mais les voleurs eux-mêmes restaient là les bras ballants. Les vieux pharmaciens tadjicks, perdus parmi les herbes et les fioles, clignotaient des yeux à la lumière du jour et dans la rue des chaudronniers le tambourinement des marteaux sur le cuivre avait brusquement cessé.

Au bas des mosquées, assis sur les marches des bassins octogonaux, les rêveurs détournaient leurs yeux des nappes verdâtres que frise l'aile des oiseaux, les amoureux laissaient tomber la fleur de leur oreille, les hommes qui, pour la plupart dans cette ville bénie, portent un oiseau sur la poitrine, dans un pli de leur robe, ne caressaient plus la petite bête chaude, et les marchands d'eau, au lieu de remplir leurs outres et de remonter les degrés avec sur les reins l'énorme charge ruisselante pareille à un cochon noir sans tête ni pattes, laissaient flotter l'outre ridée dans l'eau du bassin. Le marchand de fumée, qui offre le plaisir du tabac à un sou pour trois bouffées, avait laissé tourner au noir son charbon et restait là, sa grosse pipe à la main. Le mendiant qui fait brûler devant les passants des feuilles odoriférantes oubliait de recommander sa vieillesse aux charitables étrangers, et ceux qui se promènent demi-nus par la ville en montrant leurs plaies, les dérobaient aux mouches sous leurs haillons.

Devant les masures en pisé, sur les escaliers des caravansérails, les Afghans en turban noir, les Boukhariens la tête couverte d'une calotte brodée, les Kirghiz en chapeau de feutre et les vieillards en turban blanc mâchaient du tabac vert en regardant le minaret. Et les terrasses étaient couvertes de femmes accroupies sous leurs parandjas, serrées les unes contre les autres, et qui jacassaient comme des corneilles. Seuls les chiens s'en donnaient à cœur joie, ainsi que les ânes, les bœufs et les chameaux qui broutaient les éventaires de pastèques et salivaient sur les soies brodées et sur les velours.

Sur le terre-plein, au pied du Chir-Arab la vente aux enchères avait brusquement cessé. Les adjudicateurs qui, le dos à la muraille et dressés sur un piédestal hurlent les prix au-dessus de la foule, s'étaient tus. Les terrasses des universités étaient couvertes d'étudiants qui avaient trouvé dans l'affaire un nouveau sujet de disputes et les maîtres, haussant des voix cassées, leur proposaient des commentaires sur certains points obscurs relatifs aux femmes du prophète et notamment à l'aventure de la petite Aïcha qui un jour, comme on sait, demeura en arrière de l'armée, seule dans le désert, avec un beau jeune homme nommé Sawfan.

⁂

D'habitude, Nazir-Oullah savait tout par ses espions. Quand il vit qu'on ne lui donnait plus aucune nouvelle, il conclut que ses espions eux-mêmes avaient le nez en l'air et que son empire était sérieusement ébranlé. Il regretta alors de n'avoir pas fait jeter la femme d'Ismaïl Darrah dans une tour où il faisait élever des insectes nourris de viande crue quand on n'avait pas de prisonniers à leur donner. Les insectes auraient réglé sans bruit l'incident. Maintenant, il était trop tard.

— J'aurais donc détruit vingt princes, songea-t-il, pour être démoli par une jolie femme.

Comme il fallait cependant faire quelque chose, il envoya aux survivants quelques jarres d'eau bien fraîche et bien empoisonnée, mais la femme se garda bien d'en boire et, un instant plus tard, on l'entendit qui chantait. Alors l'émir, comprenant qu'elle était seule au milieu d'une vingtaine de cadavres, envoya contre elle un sourd-muet. L'homme ne fut pas troublé par ses plaintes, mais il la vit, la sentit et, du coup, ne revint pas. Nazir-Oullah envoya un aveugle, mais l'aveugle en sut bien assez pour étrangler le sourd-muet et cria ensuite qu'il ne trouvait plus la porte ; Nazir-Oullah envoya un idiot, mais qui se révéla soudain plein de bon sens ; il envoya un fou qui tourna à l'homme sage. Alors Nazir-Oullah envoya un eunuque, mais l'eunuque devint enragé et sauta lui-même du haut du minaret pour la plus grande joie des badauds. Alors, on fit entrer des chiens ils léchèrent les pieds de la femme ; on lui dépêcha des singes, elle en fit ce qu'elle voulut.

L'émir grogna :

— Faudra-t-il que j'y aille moi-même ?

Mais cela l'ennuyait de succéder à des singes et à des chiens.

⁂

Il demanda des renseignements sur cette Soufia et sur celui qu'il appelait déjà son imbécile de mari, et sut ainsi que depuis cinq ans, Ismaïl Darrah et sa femme habitaient une belle maison au cœur de la ville, près de la grande mosquée. Les bâtiments s'ordonnaient autour d'une cour pavée recouverte d'un léger treillage de bois sur lequel serpentait une vigne. Les murs étaient troués de larges ouvertures que fermaient des panneaux découpés et coloriés derrière lesquels les femmes pouvaient sans être vues voir tout ce qui se passait au dehors. Dans la pénombre fraîche brillaient les faïences vertes et bleues, les jarres persanes et les aiguières de cristal. Trois épaisseurs de tapis couvraient le sol. Des broderies hindoues, des voiles de Cachemire, des soies chinoises s'appliquaient sur les portes, couvraient les lits. Des cuivres pendaient aux extrémités sculptées des grandes poutres. D'énormes plateaux de cuivre couverts de sucreries, de fruits et de boissons s'arrondissaient au milieu des chambres, et, dans les angles, on voyait des coffres en bois de teck ornés de clous d'argent.

Parmi ces merveilles vivait Soufia, troisième épouse d'Ismaïl Darrah, dirigeant tout, servantes, esclaves mâles et même les autres femmes. Elle avait tourné la tête au vieux. Toutes les nuits, il les passait dans son lit, malgré les préceptes du Coran. Soufia d'ailleurs le traitait comme un chien et plus d'une fois lui jeta à la tête ses petits sabots de cuir verni. Il n'osait lui faire aucun reproche. Le soir, elle faisait étendre les tapis sur la terrasse et s'y couchait toute seule. Elle dansait et chantait, son tympanon à la main, et, de loin, les hommes, tourmentés, se massaient pour l'apercevoir le long des murs de Chir-Arab. Parfois elle allait visiter des voisines sur d'autres terrasses, passant les nuits entières à courir comme une chatte, et Dieu sait ce qui pouvait alors se passer et quels prédécesseurs avait pu avoir l'esclave circassien.

En somme, se dit l'émir, elle a mal tourné à cause de ce vieux fou. Mais que ne m'a-t-on dit tout cela plus tôt ? Belle fille, bonne musicienne, sachant danser, chanter, quoi faire encore ? Je l'aurais mise dans mon harem. Quelle favorite !

Il s'enrageait, prêt à punir. Quelqu'un lui cria :

— Seigneur, un jour, sur le marché, on a entendu une vieille femme prédire à l'épouse d'Ismaïl Darrah qu'elle serait haut placée dans Boukhara.

— Hé, hé, songea l'émir. Elle ne peut guère être plus haut.

Le signe toutefois lui parut fâcheux. Il se mit à rêver.

⁂

Maintenant que les cadavres emplissaient l'escalier et que l'eunuque s'était suicidé, Soufia, installée sur la plate-forme, dominait la ville. Dès que les Boukharotes l'avaient aperçue, le murmure de quatre-vingt mille adorateurs — tous les mâles en âge de comprendre — était monté vers elle, mais elle ne l'entendait pas. Elle regardait l'immense assemblée de maisons carrées à toits plats. Il lui semblait voir un dallage blanc et noir dont toutes les dalles blanches étaient les toits, les dalles noires les cours intérieures, sèches, sans arbres ni fleurs. Car il n'y a pas d'arbres à Boukhara, sauf tout au bout, dans un coin qui fait une tache d'un vert poussiéreux. Elle regardait le peuple béant, la citadelle qui domine la ville de son cube énorme et blanc, et le gigantesque mur de craie percé de onze portes, qui serre comme une ceinture l'amas des maisons troué de rues étroites et de passages couverts.

Elle contemplait les tombeaux des saints personnages juchés sur les toits et décorés de lanières multicolores ou de touffes de crinières flottant au vent. Les minarets, casqués de turquoise et surmontés chacun d'un nid de cigognes. La mosquée Ouloug Bek qui est rose et bleue, austère comme un prophète. Et Kalan qui est la plus vieille et la plus grande sous une coupole d'azur. Et Abdoul Aziz qui a une façade fleurie de rouge et d'or. Plus loin la tombe miraculeuse qui se referma au-dessus du patriarche Job un jour qu'il passait à Boukhara et qu'il se baissait pour boire.

L'odeur un peu moisie de la ville montait vers elle.

Au delà des murs, ses regards erraient sur les cimetières qui ont l'air de troupeaux de pierre, tellement les tombes sont pressées, sur l'oasis bordée de dunes rousses, et plus loin sur le désert, Soufia, accablée de chaleur, sentait l'haleine brûlante du désert lui râcler la gorge et sur ses lèvres s'amasser une poussière chaude.

Elle n'avait jamais rien vu d'autre que les rues, les maisons, les mosquées, les terrasses de Boukhara, et encore, à travers son voile, et elle s'étonnait devant le visage même de l'empire. Un peu confuse tout de même de découvrir que son odeur, le grain de sa peau, l'ovale de son visage, le dessin de ses yeux, ces choses assurément importantes, mais qui ne sont que des signes variables et fugitifs, la cambrure même de son corps, les images de volupté qui correspondaient au moindre de ses mouvements, tout cela se traduisait non seulement par une maison, un jardin et les cadeaux d'un vieillard, mais par les hommages d'une ville, l'attention d'un grand roi, la possession de la grande Boukhara. Elle s'étonnait de voir tant de choses suspendues à ses yeux et à ses seins. Mais sans doute Dieu avait daigné jeter les yeux sur sa servante. Et du haut de son trône étroit, elle se gorgeait d'air, de lumière, de chaleur et de volupté.

⁂

En bas, Nazir-Oullah qui, lui aussi, était monté sur sa terrasse et, tout comme le dernier des Boukhariotes, regardait Soufia, se disait :

— Ah ! si elle pouvait commettre une sottise !

Tout à coup, voilà-t-il pas que sur le sommet de la tour la femme s'est mise toute nue. La voilà-t-il pas qui prend son tympanon, qui l'élève au-dessus de sa tête et le fait ronfler. Ses pieds bougent, ses hanches, ses épaules... Elle danse. Tout son corps appelle les hommes. Sur la place leur masse bigarrée s'agite ; un bruit de mer monte aux oreilles de Soufia. Ce qui est théologien oublie du coup la théologie, les soldats leur devoir, les marchands leurs boutiques. L'émir vainqueur de la Perse voit son empire osciller avec l'impudique.

— Chacun de ces imbéciles, songe-t-il, n'a pas une chance sur mille d'être aimé et voyez-les tous pourtant en posture d'étalons.

Et déjà il les imagine qui se jettent dans l'escalier étroit et s'y entassent et qui, sur les cadavres de quelques-uns d'entre eux, vont chercher la femme et la ramènent victorieuse.

— M'en tirerai-je alors, songe-t-il, en la prenant comme favorite et en faisant empaler le mari ?

L'émir subtil se caresse la barbe. Un vieil homme s'approche, le baise à l'épaule :

— Nazir Oullah, ta tête est en jeu.

Et l'émir :

— A qui le dis-tu ?

Cependant l'heure de la prière du soir est venue. De blanche la citadelle est devenue violette. Des lambeaux de pourpre envahissent le vaste ciel du côté du pays des Turkmènes dont les femmes ont la tête chargée de mitres d'or et qui obéit aussi à la loi de Nazir Oullah. Dans Boukhara la Sainte pas un appel n'éclate. Pas un muezzin ne monte sur sa plateforme pour crier la louange d'Allah et de son prophète. Pas même le muezzin aveugle qui, de sa terrasse, la face tendue comme les autres, découvre soudain la beauté du monde au lieu de découvrir la vérité.

Mais à cet instant, le prophète inspire son serviteur :

— J'ai trouvé, dit Nazir Oullah.

L'émir bienveillant tire alors de la foule quelques femmes, les plus laides qu'il peut trouver et les jette dans l'escalier. Il ne leur a rien soufflé, mais quelques minutes plus tard, toute la ville les voit surgir sur la plateforme comme une meute de chiennes. Et presque aussitôt, la femme adultère vient s'écraser sur le sol.

Pierre DOMINIQUE.

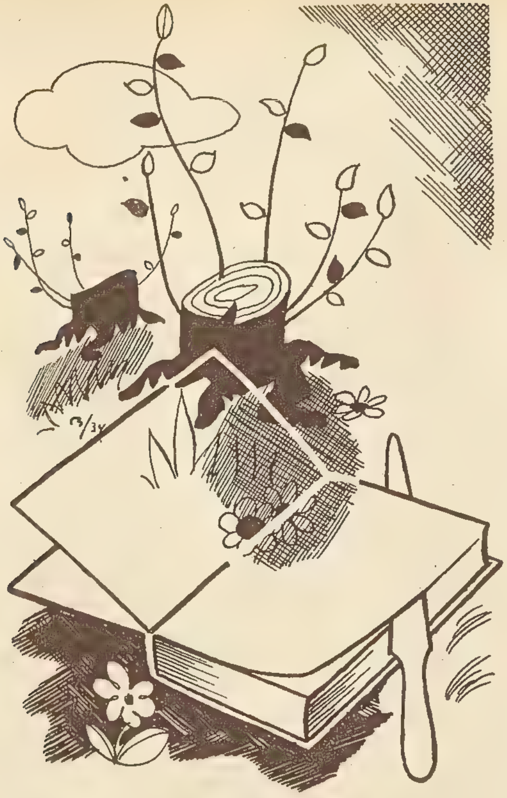

VARIÉTÉS HISTORIQUES

A travers la Pharmacopée Animale de jadis

par Maurice BOUTAREL

Si nous jetions un coup d'œil sur les divers médicaments qui furent « à la mode » depuis cent ans seulement, nous ne pourrons manquer d'en trouver un nombre assez considérable dont le succès fut éphémère et dont l'usage nous semble actuellement absolument injustifié : souvenons-nous simplement des thérapeutiques du cancer ou de la tuberculose.

Et ces médicaments eurent pourtant leurs fidèles, nous allions écrire leurs prêtres, qui ne furent pas tous des ignares ou des charlatans.

C'est pourquoi je vous demande quelque indulgence pour ce que l'on est tenté d'appeler les ridicules fantaisies de la thérapeutique ancienne. Aussi bien cette thérapeutique n'est point toujours aussi absurde qu'on le croirait au premier abord, et l'empirisme se rencontre parfois avec la science. Nous en citerons plusieurs exemples au cours de cette étude sommaire.

La thérapeutique qui emprunte ses remèdes à la série animale, après des siècles de faveur, a subi une longue éclipse. Mais il faut avouer qu'on y revient peu à peu, avec l'opothérapie, avec les diverses sérothérapies, dont l'auto-sérothérapie, enfin avec les venins de serpents que l'homœopathie emploie depuis toujours et que l'allopathie commence à étudier.

Au Moyen Age, à la Renaissance, on employait un fort grand nombre de remèdes tirés du règne animal. Ces remèdes eurent une vogue tout à fait remarquable, car nous en retrouvons la plus grande partie jusqu'à la fin du XVIII^{e} siècle, et ils figurent en grand nombre dans le *Codex Médicamentarius* de 1763, auxquels nous en empruntons plusieurs.

Mais à cette époque, nous ne retrouvons guère que des drogues tirées du règne animal à proprement parler, alors qu'au Moyen Age et à la Renaissance on utilisait également les substances humaines.

Parmi les animaux qui enrichirent pendant des siècles la matière médicale, on peut citer le chien, l'ours, la poule, l'oie, le blaireau, le crapaud, la vipère, divers serpents, le cerf, le sanglier, le musc, l'escargot, la taupe, le ver de terre, etc., etc.

Parmi les médicaments humains du Moyen Age et de la Renaissance : le sang, le sang menstruel, les os « d'hommes morts », la momie, et enfin les sels d'urine et la « fiente » ou soufre occidental.

⁂

Certains animaux fournissaient surtout les graisses, ou axonges ; tels le porc, le chien, l'oie, l'ours (graisse pour la chevelure), le blaireau *(taxus),* le bélier.

Le sanglier fournissait ses défenses ; le cerf donnait sa corne, et « l'*os de cœur de cerf* ». L'écrevisse d'eau douce donnait sa carapace, et aussi les *« yeux ou pierres d'écrevisses »* (sécrétion des glandes à calcaire).

Divers animaux donnaient leur fiente : *stercus gallinae, stercus pavonis, anseris, vaccinum,* et *stercus canis* dit encore *Album graecum.* L'Album Graecum, qui contenait le produit de la digestion des os mangés par le chien, devait agir comme recalcifiant.

De divers animaux on tirait soit des *« eaux »,* obtenues par macération, puis coction dans l'eau ou l'eau mélangée de vin, puis distillation ; soit des *huyles (oleum per infusionem et coctionem).*

Les huyles les plus usuelles étaient les huyles de grenouille, de crapaud, de vipère, de lézard *(lacerta viridis),* de scorpion. On tirait aussi une huyle du renard, du bernard l'hermite *(Cancellus)* du scarabé, du ver de terre, du blaireau, de la taupe, etc.

Ces huyles étaient distillées ou simplement filtrées. Nous allons voir leur préparation après avoir encore cité la cantharide, dont on préparait l'*emplastrum epispasticum ;* le castoréum, que l'on associait soit à l'asa fœtida *(aquam hystericam)* soit à la valériane *(aquam epilepticam)* et qui persiste de nos jours dans les pilules de cynoglosse ; le nid d'hirondelle qui, par combustion, donnait une poudre ; la cochenille, stomachique ; le corail, dentifrice ; le musc, l'os de seiche...

Voici la préparation de l'huyle de grenouille :

« Prenez huyle d'olive une livre, grenouilles de rivière quatre en nombre, faites tremper « grenouilles dans l'huyle jusques à tant qu'elles mourront, puis faictes cuire à petit feu dans « un pot de terre neuf plombé par dedans et bien couvert, jusques à la séparation de la « chair d'avec les os.

« Puis tirez les grenouilles de l'huyle et les pilez dans un mortier : remettez derechef dans « l'huyle, faites les bouillir à petit feu seulement un bouillon, ostez les près du feu, coulez les « afin que l'huyle soit nette de toute ordure et du marc, à laquelle adjoutez térébenthine la-« vée et claire trois onces. »

Parfois, la préparation avait pour base une partie seulement de l'animal. On préparait ainsi l'huyle de têtes de crapauds, l'huyle de cuisses de grenouilles, bonne pour la phtysie, l'huyle de sperme de grenouille dite *« sperniola ».*

La recette que nous venons de citer est extraite du *Livre des remèdes secrets* et date du XVI^e^ siècle. Deux siècles plus tard, l'huyle de grenouille entrait dans la composition de l'emplâtre de Vigo, dit aussi Emplastrum de Ranis. Cet emplâtre contenait en outre de l'huyle de ver de terre.

Avec la vipère, on préparait également une huyle. Mais cet animal était privilégié : en dehors de l'huyle et de la graisse, on en tirait un « sel volatil », un sirop, une poudre, un alcoolat *(spiritus)* et on en faisait des trochisques. Elle entrait dans la composition de deux des plus célèbres médicaments qui furent jamais, nous avons nommé l'Orviétan et la Thériaque Céleste.

Voici la préparation des trochisques de vipère :

« Carnis viperarum selectarum, tempore idoneo collectarum, praeparaturum cum anetho « viridi & sale in aqua purissima, igne luculento non violento, & in vase idoneo coctae, & a « spinis separatae, Uncias octo.

« Tere in pila marmorea pistillo ligneo, sensim aspergendo medullae panis triticei, albissi-« mi, fermentati, aresactae, et tenuissime pulveratrae, Uncias duas et semis.

« Ita ut nulla viperinae carnis particula non contusa & non permixta appareat. Manibus in-« unctis opobalsamo, formentur trochisci ponderis drachmae unius, supra setaceum inversum re-« positi in umbra siccandi. »

La poudre de vipère était faite du tronc, (sans tête), du cœur et du foie de la bête, séchés à l'ombre. On l'employait dans bien des formules au XVIII° siècle.

Néanmoins, au Moyen Age, la vipère était surtout employée contre les morsures de bêtes venimeuses, les fistules et les écrouelles, et le plus souvent en emplâtre ou en application locale.

Son action, dans ces cas, était-elle aussi nulle que nous serions tenté de le croire ? Peut-être pas... Essayez !

Essayez la vipère, mais n'essayez pas le scorpion : c'est inutile, car en ce qui concerne cet animal, un vieil auteur affirme que son huyle est *« approuvée par longues et certaines expériences contre les venins »* et... il a raison !

Un médecin qui a fait un long séjour en Tunisie me disait que les piqûres par les scorpions y étaient très fréquentes. Seuls, les Européens s'en soucient. Les indigènes sont armés. Ils s'emparent du scorpion, le triturent dans un mortier, en font une sorte de bouillie qu'ils appliquent sur la plaie. *La guérison est de règle,* et semble d'ailleurs physiologiquement explicable.

Il y a lieu de remarquer à ce propos que le Tunisien emploie toujours un scorpion vivant ou qui vient de mourir ; de même, la vieille pharmacopée spécifie toujours que l'animal doit être plongé vivant dans l'huile : *« Bufones vivi ingrediuntur Balsamum Tranquillans ».* Oui, des crapauds dans le Baume Tranquille ! Et de même pour préparer l'huyle de scorpion, il faut que les scorpions *vivants* restent au moins quatre heures, ou plus, à barboter dans l'huile ; alors seulement on fera bouillir, après avoir ajouté diverses herbes, comme la grande consoude, la gentiane, le romarin, l'aloès, etc. Puis le tout sera soigneusement filtré, ou même distillé, et rien alors ne rappellera plus les animaux répugnants qui font la base de la préparation.

A côté de l'huyle de scorpion et autres vipères, voici l'huyle de fourmi :

« Huyle destilles d'œufs de fourmis et de l'herbe ourtie destillez ensemble, frottee es « reins et à la vessie provoque l'urine. »

Le médecin qui, au 16° siècle, eut l'idée d'associer en un même remède la fourmi et l'ortie *fut vraiment un précurseur ;* il le fut aussi en appliquant aux maux de la vessie la préparation ainsi obtenue.

L'empirisme, ici, précède la science de plus de deux cents ans, et la science n'ajoute, à l'empirisme, que des noms : formol, urotropine ! Songez en effet que ce n'est qu'en 1760 que Fischer découvre l'acide formique *à la fois dans la fourmi et dans l'ortie.* Songez encore à l'absorption des médicaments par la peau, à la parenté du formol et de l'urotropine, et l'usage de l'huyle de fourmi et d'ortie dans les maladies des voies urinaires ne vous semblera plus si ridicule.

Ne trouvera-t-on point de même, un jour ou l'autre, des principes actifs dans le crapaud ? Cela semble bien probable, et l'étude de l'action des venins de serpents comme anesthésique n'est qu'un pas dans cette voie. Remarquons d'ailleurs (et ceci, empressons-nous de le dire, sans rien préjuger des résultats obtenus), que la médecine homeopathique emploie très couramment des médicaments animaux, l'abeille (parfois, d'ailleurs, employée en allopathie), le ver de terre, la blatte, la punaise, le crotale, le naja, l'araignée et la tarentule, l'éponge, le castor, la fourmi, le poumon de renard, le lait de chienne, le putois, la mouche, le guano, sans parler de la vipère, etc., etc...

Quelle que soit l'opinion que l'on ait de cette doctrine, force est de lui reconnaître le mérite d'étudier au moins les venins qui, à notre avis, ne peuvent tarder à prendre rang dans la thérapeutique classique.

⁂

En ce qui concerne les médicaments humains, nous ne pouvons guère concevoir, pour le moment, d'action efficace que pour le sang, peut-être le sang menstruel (rappelez-vous le diagnostic de la grossesse par les urines), les sels urinaires (action au même titre que ces mêmes sels préparés chimiquement) et les os.

C'est donc à titre de simple curiosité que nous dirons quelques mots de la préparation de ces produits.

L'huyle *» très sainte »* des os d'hommes morts est indiquée dans les douleurs articulaires. Elle fut, dit Liébault, Docteur Médecin, *« souventes fois expérimentée par moy, après la pur-*

gation convenable ». On la prépare en hachant menu les plus gros os des hommes morts, en les chauffant au rouge et en les projetant brusquement dans une cuve d'huile que l'on bouche hermétiquement. Après quelques heures de séjour dans l'huile, on pile les os, puis on distille à la cornue *« comme l'huyle des philosophes ».*

On prépare une huyle d'os plus spéciale avec les os de la suture lambdoïde du crâne.

L'huile extraite des excréments d'enfants doit être distillée à deux reprises, et mêlée de lessive de sarments. Elle est bonne pour la teigne.

L'eau de fiente d'homme *« rouge ou rousseau »*, est souveraine contre les fistules et contre les maladies des yeux (taies, larmoiement). Elle guérit aussi les eschares, et *« rend les cicatrices belles ».*

Nous ne pouvons que citer, sans nous y étendre, la poudre de momie : ce fut une rivale de la Thériaque, et son succès fut tel que les apothicaires en firent des falsifications plus ou moins réussies, mais toujours très chères. Ici, peut-être peut-on admettre que les substances balsamiques employées dans la momification avaient quelque action.

Il y aurait également beaucoup à dire des préparations à base de sang humain, eaux et huyles. Mais ces préparations sont plutôt du domaine de l'alchimie que de la pharmacie, comme en témoigne la lettre suivante d'Arnauld de Villeneuve à Jacques Toletan, lettre dont nous regrettons de ne pouvoir citer que le début, en raison de sa longueur :

« Maistre Iaques, amis trèscher : longtemps a que m'avez prié vous communiquer par es-
« cript mon secret du sang humain, lequel j'ay aydant la divine puissance par mon industrie
« et par longues expériences, non sans une infinité de labeurs inventé et en plusieurs choses
« expérimenté...

« Oyez donc, et entendent mes secrets et intimes amys les parolles de ma bouche, car
« où le sainct esprit veut il soufle et inspire...

« ...Mais je fais Dieu tesmoing comme par divers labeurs que j'ay pris et porté long temps
« en l'art de calchymie j'ay cogneu par expérience la vertu de ceste chose estre si grande qu'il
« me seroit fort difficile la vous déclarer assez amplement : et pour ce nous l'avons enfermée
« au puys de pénitence.

« Prenez sang humain que soit d'homme fort sain, en aage moins de trente ans, tirez-en les
« quatre éléments comme scavez fort bien selon la calchymie et estoupez soingneusement à part
« chacun des éléments afin que nul air y puisse entrer... »

Sans donner plus amples détails, Arnauld de Villeneuve décrit maintenant les vertus spéciales à l'eau du sang, à l'air, à la terre, au feu du sang, qui sont ses éléments composants, suivant l'alchimie. Le feu surtout est merveilleux, et conserve une vie exempte d'infirmité à celui qui en absorbe quelques gouttes chaque jour. Il sert aussi à éprouver les aliments, car sa couleur change à l'approche d'un venin.

A la lecture de telles fantaisies, on est quelque peu tenté de rejeter en bloc toutes les recettes du livre des Remèdes Secrets. Et pourtant, que de bon grain à côté de l'ivraie ! Que de formules nous pourrions méditer, nous trop simplificateurs, telle celle de l'eau à dormir à base de jusquiane, de mandragore, de ciguë et de pavots ; celle de l'eau à verrues, où la chaux vive est appliquée avec art ; celles surtout dont les venins forment la base...

Docteur M. BOUTAREL.

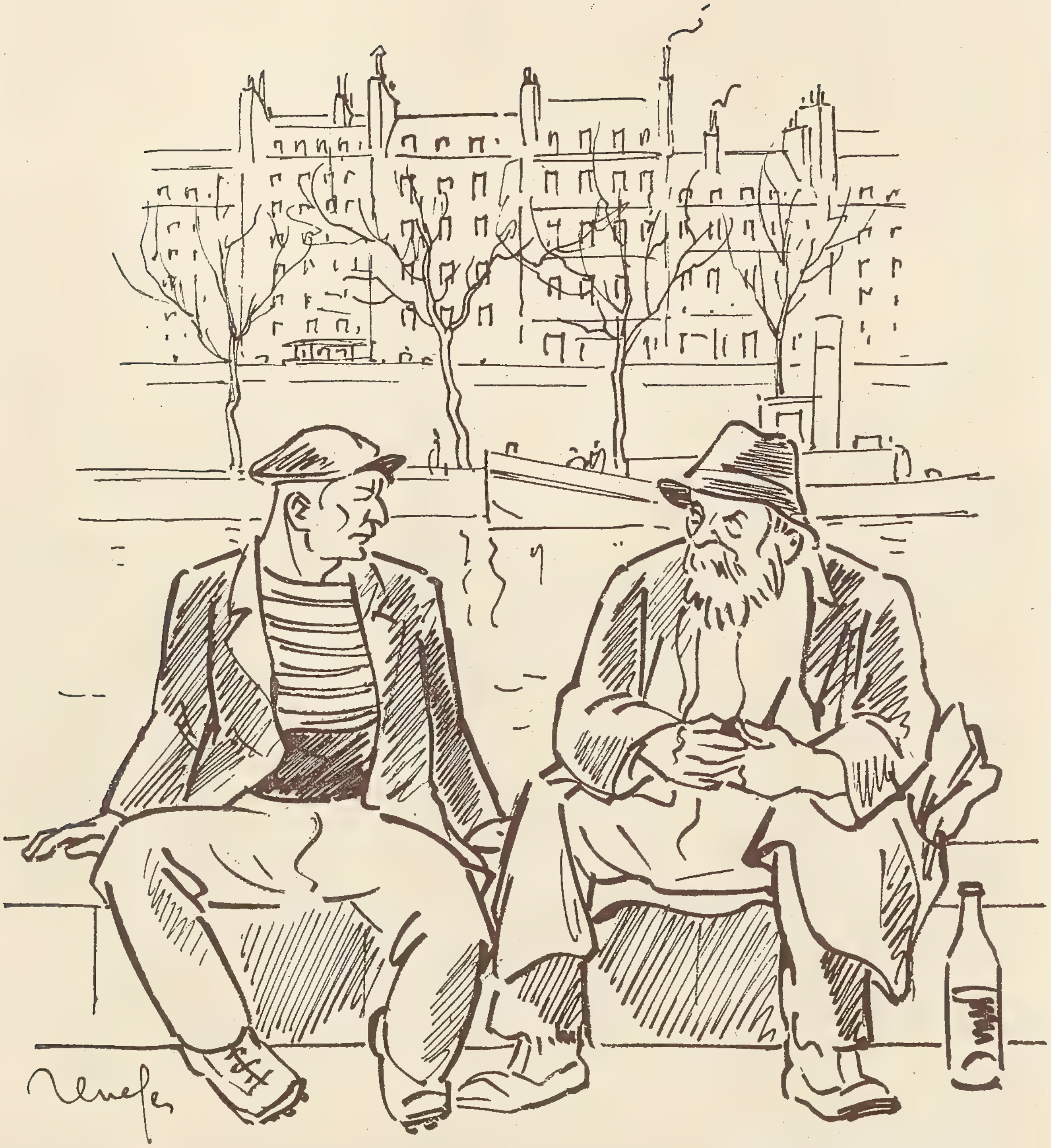

(Dessin inédit de Renefer.)

— T'es en chômage.
— Oui.
— Veinard, t'as un fixe maintenant...

FANTAISIE

●

Fausses Notes

par René DORIN

J'ai fait une composition ce matin, dit Françoise.

— Devinez, ça commence par un D.

— Dessin ?

— Non, d'orthographe.

⁂

La maman de Mme D... est une vieille dame extrêmement spirituelle.

Sa petite-fille rentre un soir à la maison légèrement en retard.

— D'où viens-tu, lui demande sa maman ?

— De chez les Z...

— Je t'ai défendu d'aller chez ces gens-là. Ce ne sont pas des gens à fréquenter, la femme a un amant.

— Oh ! s'il fallait attacher de l'importance à cela, réplique la jeune fille, on n'irait plus chez personne.

— Oh ! bien sûr, renchérit la grand'mère, en jetant un regard circulaire sur son entourage, on n'oserait même plus rentrer chez soi.

⁂

J'ai connu un original qui signait en ajoutant un point d'exclamation à son nom :

Durand !

⁂

Les pauvres n'ont de respect pour les riches qu'à partir d'un certain chiffre.

Leur mépris ne va pas, contre toute logique, aux grosses fortunes, mais aux petites.

Ils admirent l'Hispano-Suiza et bafouent la petite cinq chevaux.

Ils vénèrent le prince et ridiculisent le petit rentier.

⁂

Je connais un veuf de guerre.

Sa femme avait été infirmière au front.

Lui, s'est remarié. Sa deuxième femme est donc devenue en quelque sorte, une veuve de guerre, par alliance.

⁂

L'élégance à Paris est chose naturelle.

J'ai vu hier, dans la rue, une jeune mendiante qui portait des bas de soie. Et personne ne s'en étonnait.

Moi non plus.

⁂

Dans un ciel très bleu. Des nuages si jolis que si le bon Dieu apparaissait dessus, on n'en serait pas tellement surpris.

⁂

Maniaque : Un vieux professeur qui, n'ayant plus de cahiers à corriger, découpait soigneusement les articles de journaux et les renvoyait à leurs auteurs avec une note en marge.

⁂

Cette femme est irréprochable.

C'est justement cela que je lui reproche.

⁂

Quand chaque année je retourne dans mon pays pour quelques semaines, je rencontre parfois des jeunes femmes très jolies que j'ai connues il y a plus de vingt ans et qui n'ont pas changé du tout.

Seulement, ce ne sont pas les mêmes.

Ce sont leurs filles.

⁂

Là-bas, la mesure ordinaire pour le blé, l'avoine, les pommes de terre... est le double-décalitre.

Ce double-décalitre est devenu, dans l'esprit des gens, une unité, on l'appelle « le double » tout court.

Et si par hasard on ne désire qu'un décalitre de blé, d'avoine, ou de pommes de terre, on dit alors :

« Un demi-double » !

⁂

C'est dans le caractère des paysans de ce pays, de ne pas trop s'émouvoir devant la mort.

La mère Viaud s'était éteinte, la veille au soir, et le père Viaud, après l'avoir veillée toute la nuit, fut pris de sommeil quand parut le petit jour.

Le ménage occupait une chambre à deux lits.

Le père Viaud ralluma sur la table de nuit commune, les cierges qui s'éteignaient, arrangea le buis et l'eau bénite et s'étendit dans l'autre lit, tout à côté. Puis il s'endormit.

A ce moment, une vieille dame entra, qui venait faire sa visite. Elle se dirigea vers la table de nuit ; trempa le buis dans l'eau bénite et, trompée par l'obscurité, en aspergea copieusement le père Viaud.

Celui-ci s'éveilla, comprit la méprise, et, sans s'émouvoir :

« A côté », dit-il, en désignant le lit de sa femme.

Puis, tranquille, il se rendormit.

⁂

— Monsieur, ma dit le directeur, pendant la répétition d'une revue, apprenez que vous êtes ici, l'auteur, et rien de plus !

⁂

Françoise achève de se guérir de la rougeole. Elle s'ennuie un peu dans son lit : « Prends-moi ma température, maman, dit-elle, ça m'occupera ! »

⁂

Sur la route des vacances :
— Si nous arrivions assez tôt, nous pourrions prendre ce soir, notre premier bain, dit l'un.
— Ça dépend de l'heure de la marée, observe un autre.
— 6 h. 1/2, annonce triomphalement une jeune dame !
— Comment le savez-vous ?
— Elle était à cette heure-là l'année dernière à Arcachon, répond-elle.

⁂

— Quelle est la mer qui passe à La Rochelle ? demande-t-elle encore.
— L'Atlantique.
— A Arcachon, répond-elle, avec un certain orgueil, c'était l'Océan.

⁂

Ma tante Clovis a toujours été une femme d'intérieur remarquable.

A 83 ans, elle a du mal à gravir les escaliers de sa maison. Mais elle les cire encore très bien.

⁂

— Je n'ai pas assez de talent, m'a dit un camarade, pour sacrifier un intérêt d'argent à un intérêt artistique. Ce serait bête et prétentieux.

« Et je n'ai pas trouvé cela si ridicule. »

⁂

Le meilleur moyen d'être patriote, est de vouloir faire aimer son pays du monde entier.

On croirait que certains patriotes, mal inspirés, recherchent au contraire tous les moyens de le faire haïr.

⁂

Quand j'entends parler le Français par un étranger, je regrette moins de ne pas parler une langue étrangère.

⁂

Pour bien voir une peinture moderne, il faut fermer les yeux à demi.
Pour bien voir une peinture ancienne, il faut les ouvrir tout grands.
Voilà la différence !

⁂

Il est à remarquer que si vous racontez la moindre histoire où il est question de bassesse, d'imbécile orgueil, de jalousie aveugle, de lâcheté, il se trouvera toujours quelqu'un pour vous répondre : « C'est humain ! »

Ce qui d'ailleurs est exact.

René DORIN.

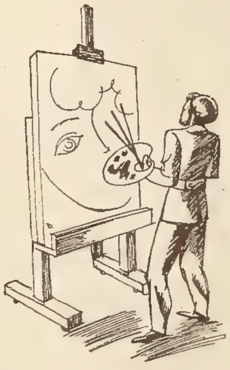

LE THÉATRE

Le Théâtre va-t-il périr ?

par Edmond SEE

C'EST la question à l'ordre du jour, et le thème, non seulement d'articles, de discussions, de controverses innombrables, mais le sujet d'une pièce de M. Lenormand, *Crépuscule du Théâtre,* récemment représentée au « Théâtre des Arts ».

A la vérité, ce n'est point la première fois que l'on pousse un tel cri d'alarme, et je me souviens d'une brochure de Lucien Muhlfeld publiée en 1894 (*La Fin du Théâtre*), qui fit grand bruit à l'époque, souleva des polémiques passionnées. Cela n'empêcha nullement, au reste, l'art dramatique de connaître, durant les années suivantes, une ère prospère, nonobstant d'autres vaticinations pessimistes de ce genre, se succédant à intervalles réguliers, et affirmant que le théâtre n'en avait plus pour longtemps !...

Au début de cette saison, c'est Antoine qui attacha derechef le grelot, comme l'on dit, et mit en branle le glas funèbre, entendez publia dans un grand journal du matin un article intitulé : « S. O. S. », dénonçant la mort imminente du théâtre, concurrencé, handicapé, vaincu par le cinéma. On peut dire qu'il ne passa pas précisément inaperçu, et provoqua une belle levée de boucliers dans le Landernau dramatique ! Car des directeurs, des auteurs, se jugèrent offensés, voire lésés dans l'exercice de leur profession, accusèrent même le fondateur du Théâtre Libre de renier un art auquel il avait consacré toute sa vie. Ce qui était pour le moins injuste et même un peu cruel !

C'est, je crois, l'amour du théâtre, au contraire, qui incita Antoine à pousser ce cri d'alarme, d'un pessimisme peut-être excessif, et un sentiment analogue qui inspira à M. H. R. Lenormand une comédie où la plus cocasse ironie satirique cédait parfois le pas à une éloquence véhémente, douloureuse, à un pathétique plaidoyer en faveur d'un art menacé de toutes parts.

Qu'il le soit, menacé, cet art, à certains égards, on ne saurait le nier, et présentement le théâtre a fort à faire pour se défendre, lutter, tenir le coup, car bien des choses le mettent en dangereuse posture. Le spectateur renacle de plus en plus, vous le savez, devant le prix des places beaucoup trop élevé, en ces temps de crise, et lorsqu'il le compare au prix des places dans les salles de cinéma. Ici, on a procédé à des « abaissements » successifs, que le théâtre, hélas ! ne peut se permettre, puisqu'il doit, lui, se limiter à une ou deux représentations journalières, alors que les spectacles cinématographiques sont continus : six ou huit séances en vingt-quatre heures.

Les directeurs, les auteurs se trouvent, au surplus, en proie à bien d'autres difficultés ! Actuellement on a grand peine à distribuer une pièce, de façon éclatante, ou même honorable, la plupart des comédiens en renom étant liés pendant des semaines, des mois, des années parfois, par des contrats avec des producteurs de films, grâce à quoi nos interprètes encaissent de petites fortunes, que le théâtre ne saurait leur assurer. Aussi désertent-ils presque complètement la scène, n'y font-ils que de brèves apparitions condescendantes. Ne pourrait-on remédier à un si fâcheux état de choses ? Peut-être, et, en engageant, dans les théâtres, des troupes *fixes,* auxquelles on accorderait, cependant, des congés réguliers, afin de leur permettre de trouver, au dehors, un gain supplémentaire, ainsi que cela se pratique à la Comédie-Française. Un autre danger, menaçant actuellement l'art dramatique, c'est la mise à l'écran d'une multitude de pièces déformées, grossies, éparpillées pour les besoins de la cause, et qui ne sont pas du bon théâtre sans devenir du bon cinéma, mais détournent, hélas, le public du premier, sans bénéfice pour le second.

Enfin, il semblerait que l'on prenne à tâche ici et là de diminuer l'importance du théâtre. Et l'on en trouverait une preuve dans la brièveté quasi télégraphique des comptes rendus imposée désormais aux critiques, (ces comptes rendus hâtivement jetés sur le papier au sortir de la générale), et aussi dans l'exiguité nouvelle des affiches de spectacles, sur les colonnes Moriss : minuscules carrés de papier de cinquante centimètres, sortes de timbres-poste, ne donnant même plus la distribution et voisinant avec de larges placards consacrés aux films à la mode, ceux-là analysés scrupuleusement, longuement, en des articles ou feuilletons confiés aux écrivains les plus notoires.

Il y a donc beaucoup à faire, une série de vigoureux réajustements et réformes à entreprendre, pour permettre au théâtre de lutter, de poursuivre son essor, d'affirmer sa vitalité, son noble rôle d'éducateur spirituel, et l'on s'y efforce, au reste, courageusement, un peu partout, alerté que l'on est par les articles pessimistes auxquels je fais allusion, et qui auront donc eu un effet plutôt salutaire.

Depuis le début de la saison, au surplus, l'horizon s'éclaire, un incontestable mouvement dramatique se dessine, un peu partout, légitimant nos meilleures espérances, nous démontrant que Petit bonhomme (j'entends le Théâtre), vit encore, n'a pas dit son dernier mot !

⁂

En trois mois, nous avons vu éclore plus de quinze pièces inédites, parmi lesquelles cinq ou six pour le moins s'affirmèrent des ouvrages « de classe » et obtinrent un éclatant, un durable succès.

Il semble favoriser particulièrement, depuis le début de la saison, les pièces à tendances romanesques, tout imprégnées de sentimentalisme, et qui nous viennent, pour la plupart, d'Angleterre. ***Miss Ba,*** au Théâtre des Ambassadeurs, a ouvert la série ; et elle se poursuit à L'Athénée, avec ***Tessa,*** de Jean Giraudoux. Ce n'est point fini, sans doute, et nous saluerons encore sur scène, vous le verrez, d'innombrables adolescentes aux poumons — ou au cœur — fragiles, à l'âme nostalgique, rêvant passionnément leur vie avant de la vivre !...

Ce romanesque là diffère cependant, quelque peu, de l'ancien — celui en honneur vers le milieu du siècle dernier — et nos plus récentes héroïnes ont beau être dolentes, malades, blessées physiquement ou sentimentalement, elles ne consentent point, comme leurs sœurs aînées, à se résigner, à s'étioler, « à mourir là où elles sont attachées », mais se font bel et bien enlever par l'élu de leur cœur — et de leurs sens — courent en sa compagnie d'aventureuses destinées, se donnent à lui au besoin, avant le mariage ! Que dis-je, ne sont pas loin de considérer parfois comme une menace, une offense, une injure personnelle, la plus furtive offre de régularisation, témoin ***La Femme Libre*** (elle est aussi une libre jeune fille) de M. Salacrou, au Théâtre de l'Œuvre ! Car « autre temps, autres mœurs » ! Et si le néo-romanesque rejoint parfois l'ancien, il entend se conformer aux modes les plus récentes, de penser, d'agir — et d'aimer !

Cela nous vaut, au reste, des pièces d'une grâce troublante, un brin équivoque. Et comment ne pas plaindre délicieusement la petite ***Miss Ba,*** la puérile et ardente ***Tessa,*** tendre fleur prématurément fauchée la nuit même du don nuptial — avant ce don, hélas ! — et qui dégage un si chaste, adorable et grisant parfum d'âme — et de chair !...

Bien d'autres œuvres, j'y insiste, semblent démentir les prédictions touchant la fin du théâtre, s'inscrivent en faux, contre de si pessimistes assertions. Il n'y a pas que la réussite de *Miss Ba*, de *Tessa*, de la *Femme Libre* ! Il y a celle de *L'Otage*, drame grandiose de M. Claudel, de *Martine*, délicat, sensible, frémissant chef-d'œuvre de Jean-Jacques Bernard, à la Comédie-Française, le triomphe *d'Espoir*, la dernière comédie de Bernstein au Gymnase ; une œuvre tout ensemble simpliste et singulièrement complexe (la simplicité, elle, réside dans le thème général de la pièce, la complexité, dans le tracé des caractères, divers, multiples, ondoyants comme la vie même), et témoignant d'une souplesse, d'un métier, d'une maîtrise prestigieux...

N'oublions pas non plus les éclatants débuts au théâtre, de M^{me} Lucienne Favre, romancière déjà notoire, et qui, en confiant son *Prosper* à M. Gaston Baty, lui fournit une rare occasion de prodiguer ses étonnantes ressources d'animateur, de metteur en scène. La présentation de *Prosper*, au théâtre Montparnasse, avec ses terrasses, ses fontaines, ses cafés, ses rues grimpantes, ses intérieurs spécifiquement algériens, ses personnages bigarrés, ses intermèdes vocaux et instrumentaux, sa « couleur locale » si exactement et poétiquement suggestionniste, (tout « l'Inconnu de la Casbah », pour emprunter à M^{me} Favre le titre d'un de ses romans), cette présentation, dis-je, vaudrait, à elle seule, le voyage, nous rend indulgents à ce que la pièce, en soi, offre d'un peu primaire, idéologiquement !...

Il y eut aussi bien du talent prodigué dans *Chaud et Froid*, de M. Crommelynck, écrivain non point de tout repos, certes, mais si attrayant, et côtoyant parfois le génie ; dans *l'Age de Juliette*, de M. Jacques Deval, où l'auteur eut peut-être tort de traiter « à la parisienne » un sujet angoissant et d'essence romantico-feuilletonnesque ; dans *Les Frénétiques*, de M. Salacrou !... et dans la nouvelle pièce de Pirandello : *Ce soir on improvise*. C'est encore, un des divertissements intellectualistes familiers à l'auteur de *Six personnages en quête d'auteur*, et comme la contre-partie de cet ouvrage. Dans les *Six personnages*, Pirandello s'efforçait de nous montrer l'art supérieur à la Vie, il tente de nous montrer cette fois la Vie — la vie improvisée — supérieure à l'art ! Ce qui témoigne tout au moins d'une rare souplesse ! Par malheur, l'écrivain confie le soin de défendre sa thèse à des comédiens, lesquels, à un moment donné, chassent l'auteur, le metteur en scène, avides d'interpréter *librement* une œuvre, ou du moins la dernière partie d'une œuvre. Or elle nous appraît parfaitement absurde, et l'auteur ne semble point prendre conscience de cette absurdité. J'eusse souhaité de sa part une ironie plus apparente, plus affichée !... Car s'il parle sérieusement — et je le crains — la démonstration se retourne en quelque sorte contre lui !...

Et je ne saurais mieux achever cette démonstration de l'activité, de la vitalité, de la qualité, de la durée de l'art dramatique, qu'en revenant à mon point de départ, j'entends à la pièce de M. H.R. Lenormand, *Crépuscule du Théâtre*, virulente satire d'un petit monde gravitant entre cour et jardin, et surtout, j'y insiste, désespéré, pathétique cri de détresse, cri d'appel en faveur du Théâtre *agonisant* ! Mais l'éclatante réussite d'un tel ouvrage ne nous prouve-t-elle pas, précisément, mieux que toutes les argumentations du monde, qu'il est, pour le moins prématuré, ce cri d'appel et de détresse ? Et n'est-elle pas comme la réponse plus que rassurante, et un peu ironique, du public !...

Edmond SÉE.

SPECTACLE
THEATRE

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine- Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde - Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

LABORATOIRES LOBICA _ 46, AVENUE DES TERNES _ PARIS

VEINOTROPE F

VEINOTROPE M

VEINOTROPE P

VEINOTROPE M
comprimés rouges (usag. masc.)

Poudre de Parathyroïde.....	0.001
Poudre d'orchitine....... ..	0.035
Poudre de surrénales.......	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob post.)	0.001
Poudre de Pancréas........	0.100
Poudre de Noix vomique....	0.005
Extrait de Marron d'Inde....	0.005
Extrait d'Hamamélis virginica.	0.010

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE F
comprimés violets (usage fém.)

Poudre de Parathyroïde.....	0.001
Poudre d'ovaires...........	0.035
Poudre de surrénales.......	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob. post).	0.001
Poudre de Pancréas........	0.100
Poudre de Noix vomique.....	0.005
Extrait Marron d'Inde......	0.005
Extrait d'Hamamélis virginica.	0.010

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE Poudre

Extrait embryonnaire..	1 gr.
Protéoses Hypotensives du Pancréas.........	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile... q.s.p...	100 gr.

TRAITEMENT DE LA MALADIE VEINEUSE ET DE SES COMPLICATIONS

MODE D'EMPLOI :

Comprimés : 2 au réveil et 2 au coucher, ou suivant prescription médicale ; trois semaines par mois ; repos une semaine.

Poudre : en application sur ulcères variqueux, plaies, etc.

IMP. R. CONDOM

112787

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

MARS 1935

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre, publiée sous la direction de MM. Antoine ALBALAT, Henri d'ALMERAS, André BELLESSORT et Joseph LE GRAS.

PREMIÈRE SÉRIE	**Henri d'Alméras**	Le Tartuffe, de Molière.
	Ed. Benoît-Lévy	Les Misérables, de Victor Hugo.
	Jules Bertaut	Le Père Goriot, de Balzac.
	René Dumesnil	La Publication de Madame Bovary.
	Félix Gaiffe	Le Mariage de Figaro.
	Louis Guimbaud	Les Orientales, de Victor Hugo.
	Joseph Le Gras	Diderot et l'Encyclopédie.
	Henri Lyonnet	Le Cid, de Corneille.
	Comtesse J. de Pange	De l'Allemagne, de Madame de Staël.
	Alphonse Séché	La Vie des Fleurs du Mal.
	Louis Thuasne	Le Roman de la Rose.
	Paul Vulliaud	Les Paroles d'un Croyant.
DEUXIÈME SÉRIE	**Antoine Albalat**	L'Art Poétique, de Boileau.
	Henri d'Alméras	Les Trois Mousquetaires.
	A. Augustin-Thierry	Récits des Temps Mérovingiens.
	Albert Autin	L'Institution chrétienne, de Calvin.
	Georges Beaume	Les lettres de mon Moulin.
	René Bray	Les Fables, de La Fontaine.
	Raymond Clauzel	Sagesse, de Verlaine.
	Yves Le Febvre	Le Génie du Christianisme.
	Ph. Van Tieghem	La Nouvelle Héloïse.
	Maurice Magendie	L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
	Georges Mongrédien	Athalie, de Racine.
	Ernest Raynaud	Jean Moréas et les Stances.
TROISIÈME SÉRIE	**A. Augustin-Thierry**	Les Liaisons dangereuses, de Laclos.
	Albert Autin	Le Disciple, de Paul Bourget.
	Albert Bayet	Les Provinciales, de Pascal.
	Auguste Dupouy	Carmen, de Mérimée.
	Jeanne Landre	Les Soliloques du Pauvre, de Jehan Rictus.
	Eugène Lasserre	Manon Lescaut.
	Longworth-Chambrun	Hamlet, de Shakespeare.
	Henry Lyonnet	La Dame aux Camélias.
	Joseph Vianey	Les Regrets, de du Bellay.
	René Dumesnil	En route, de J.-K. Huysmans.
	Guy de la Batut	Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.
	Raymond Clauzel	Rimbaud et Une Saison en Enfer.
QUATRIÈME SÉRIE	**Gustave Fréjaville**	Les Méditations, de Lamartine, **12 fr.**
	Léon Deffoux	L'Assommoir, d'Émile Zola.
	Brian-Chaninow	La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
	Henri Hauvette	Les Poésies Lyriques, de Pétrarque, **12 fr.**
	Henri d'Alméras	Le Roman Comique, de Scarron.
	Albert Lantoine	Les Lettres Philosophiques de Voltaire, **12 fr.**
	Pierre Villey	Les Essais, de Montaigne, **12 fr.**
	Joseph Vianey	Les Odes, de Ronsard, **12 fr.**
	Georges Jarbinet	Les Mystères de Paris, d'Eugène Sue, **12 fr.**
	Antoine Albalat	La Vie de Jésus, d'Ernest Renan, **12 fr.**
	René Dumesnil	Les Soirées de Médan, **12 fr.**
	Joseph Vianey	Les Poèmes barbares, de Leconte de Lisle, **12 fr.**

CINQUIÈME SÉRIE (3 v. sous presse, 3 v. en cours de composition et 6 v. en préparation)

Prix de chaque volume : 9 frs (sauf indication spéciale). Exemplaires sur pur fil : 30 frs.

SOCIETE FRANÇAISE D'EDITIONS LITTERAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, directeur. — Chèques postaux : Paris 323-91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
par le Pr VEZEAUX de LAVERGNE . . . 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur Pierre STRICKER . . 7

PAGES LITTERAIRES

Un conte
de Claude GÉVEL 10

Le vrai Visage de Paul Verlaine
par Gustave LE ROUGE 13

Printemps qui commence
par Robert DIEUDONNÉ 19

Le dessin d'Elsen 22

Mes Rêves
par FAGUS 23

Exploration de l'Univers
par Théo VARLET 26

Balzac et Baudelaire
par Fernand GREGH 29

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

4e ANNEE N° 3 MARS 1935

●

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
ADMINISTRATION ET DIRECTION:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT . . . . 1 an { France . . . . 50 Francs
Etranger . . . . 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

CORPORA CURANT

Les Anatoxines et les Vaccinations associées

par le
Docteur VEZEAUX de LAVERGNE,
Professeur à la Faculté de Médecine de Nancy.

C'EST un devoir pour tout médecin, de se faire apôtre dans la croisade des vaccinations. Il s'impose d'autant plus, que, pour protéger contre plusieurs et importantes maladies infectieuses, on dispose actuellement d'une méthode pratique, sûre, et n'exposant à aucun risque sérieux : celle des « vaccinations associées », issue des travaux de Ramon sur les « Anatoxines ».

Nous en indiquerons les indications, la technique, et les diverses modalités. Mais au préalable, nous en rappellerons brièvement les données théoriques, et la rattacherons aux travaux antérieurs, puisque la méthode des vaccinations associées est le dernier terme de toute une série de perfectionnements successifs, apportés à la méthode d'immunisation par vaccins, telle que l'avait créée Pasteur.

I. — DONNEES THEORIQUES

1re Phase - Vaccination microbienne spécifique, monovalente

En 1880, Pasteur étudie le coccobacille, agent du choléra des poules, qu'il venait de découvrir. Il constate que les cultures jeunes de ce microbe, inoculées aux poules, leur donnent la maladie et les tuent. Par contre, les cultures vieillies à l'étuve en présence de l'air, perdent leur pouvoir pathogène. Inoculées à la poule, elles ne lui donnent plus le choléra. Mais Pasteur s'aperçut alors que les cultures vieillies, si elles avaient perdu leur pouvoir pathogène, conféraient l'immunité, puisque les poules qui avaient reçu de ces cultures vieillies se montrèrent ensuite réfractaires à l'injection de cultures jeunes, virulentes.

Ainsi fut fondée la méthode des vaccinations pastoriennes. On immunise contre une maladie infectieuse déterminée, en injectant le microbe correspondant auquel on a fait perdre sa virulence. Cette méthode permit à Pasteur de vacciner les animaux contre diverses infections : charbon, Rouget du porc... Le même principe est utilisé chez l'homme par Ferran et Haffkine dans le choléra, par Haffkine dans la peste. C'est lui qui guide H. Vincent dans ses travaux célèbres, et l'anime dans sa campagne qui aboutira à rendre obligatoire la vaccination antityphique dans l'armée, à la veille de la guerre, et permettra ainsi de sauver tant de vies.

Telle est la première phase de l'histoire des vaccinations préventives. Elle s'étend depuis Pasteur jusqu'en 1915. C'est la phase des « vaccinations microbiennes, spécifiques monovalentes ».

Une seconde va lui succéder, celle des « Vaccinations microbiennes spécifiques, polyvalentes ».

⁂

2e Phase - *Vaccinations microbiennes, spécifiques, polyvalentes ou mixtes*

Widal en 1915 va les préconiser, en proposant de vacciner contre les infections typhiques et paratyphiques A et B, par injection d'un mélange d'émulsions de B. typhiques, paratyphiques A et B, tués. C'est le vaccin mixte anti typho-paratyphique, le T.A.B. Pour justifier cette manière de faire, Widal invoque la « loi de Castellani ». Cet auteur, en effet, avait expérimentalement démontré que si l'on injecte à un animal un mélange d'espèces microbiennes, chacune d'elles fait apparaître autant d'anticorps spécifiques qu'il y a eu d'espèces microbiennes injectées. Chaque anticorps se développe avec autant d'intensité que si le microbe correspondant avait été injecté, seul.

Sur cette base expérimentale, il devient dès lors possible d'envisager la vaccination contre plusieurs espèces microbiennes, par injection simultanée des microbes correspondants. On sait, du reste, le succès du vaccin mixte T.A.B. On se rappelle encore, qu'à la même époque, on put élargir, en pratique humaine, la polyvalence des vaccins ; et c'est ainsi qu'à ceux qui allaient dans les pays d'Orient où règnent les infections typho-paratyphiques, le choléra et la peste, on fit subir des inoculations de vaccin pentavalent : T.A.B. + vibrion cholérique + Bacille de Yersin.

Jusqu'en 1923, on connaissait donc la méthode de vaccination microbienne polyvalente ou mixte, perfectionnement de celle de vaccination microbienne monovalente. On pouvait encore, en quelques cas spéciaux, user d'une méthode de vaccination que l'on peut appeler « conjuguée » (nous l'appelons ainsi pour éviter toute confusion dans les termes) : séro-vaccination, inoculation simultanée de sérum et de vaccin microbien monovalent, comme Calmette le proposa, en temps d'épidémie pesteuse.

Les méthodes de vaccination avaient ainsi largement progressé. Cependant, on n'avait pu réussir, jusqu'en 1924, à vacciner contre les maladies dues aux germes toxigènes. Une 3e phase va s'ouvrir, grâce à Ramon, grâce aux Anatoxines.

⁂

3e Phase - *Les « Toxi-vaccinations » par Anatoxines*

Dans les toxi-infections, dues aux microbes toxigènes, le rôle des Bacilles consiste seulement à secréter la toxine. Tous les symptômes, toutes les lésions, toute la maladie en un mot, résultent exclusivement de l'action de la toxine. Et de même que pour guérir diphtérie et tétanos, c'est au sérum antitoxique (et non antimicrobien) qu'il faut avoir recours, de même pour protéger, faut-il faire apparaître dans le sang, des antitoxines, et non pas les autres anticorps tendant à la destruction des corps microbiens.

Qui a de l'antitoxine dans son sang, sera à l'abri de la diphtérie, même s'il est porteur de B. de Lœffler dans son rhino-pharynx ; tandis que le sujet, dont le sérum est agglutinant et bactéricide pour le B. de Lœffler, hébergera pourtant des B. de Lœffler dans son rhino-pharynx, où ils se trouvent plaqués sur la muqueuse et à l'abri des anticorps. Du même coup, il sera sensible à la toxine secrétée par ces bacilles et prendra la diphtérie. Si bien que, pour protéger contre les toxi-infections, il faut réaliser non pas une vaccination microbienne, mais une toxi-vaccination.

Pour faire apparaître des antitoxines, il faut inoculer de la toxine. Et depuis longtemps, des essais de vaccination antidiphtérique avaient été tentés : Behring vaccinait avec des mélanges de toxine-antitoxine. Mais, en pratique, cette vaccination n'était guère appelée à se développer, car elle n'était pas sûrement inoffensive. Et la question de la vaccination antidiphtérique se « traînait » en des essais prolongés, lorsqu'elle reçut sa solution par découverte des anatoxines, de Ramon.

On obtient aisément les toxines, en cultivant les microbes toxigènes en milieux liquides, de composition appropriée, pendant un certain temps. On filtre la culture : la toxine est contenue dans le filtrat.

Une toxine possède 3 propriétés fondamentales : 1° celle d'être pathogène : son inoculation à l'animal, même à très faibles doses, entraîne la mort ; 2° ce qui la distingue de tous les autres poisons, c'est que son injection à doses ménagées, provoque l'apparition dans le sang et les humeurs, d'un contre-poison spécifique : l'antitoxine. Si bien que peu à peu, on arrive à faire supporter à un organisme sensible, de très fortes doses de toxine : cet organisme renferme en effet, dans son sang, de fortes doses d'antitoxine. Enfin, 3° la toxine et l'antitoxine floculent en présence l'une de l'autre quand les proportions voulues sont réalisées dans le mélange.

De nombreuses expériences ont montré qu'il n'y avait pas parallélisme entre le pouvoir toxique et le pouvoir de faire apparaître l'anti-toxine, lequel est lié à celui dont dépend la floculation. On peut donc se représenter une molécule de toxine, comme formée de 2 groupements : le groupe toxique T, et le groupement antigénique A dont dépendent l'apparition des antitoxines et le phénomène de floculation, si bien que, théoriquement, comme Ehrlich l'avait indiqué il y a déjà longtemps, une toxine à pouvoir pathogène éteint, ayant perdu son groupement T., pourrait être encore capable de faire apparaître des antitoxines ne conservant que son groupement A.

Pareille dissociation entre les 2 groupements de la toxine, restée longtemps dans le domaine de l'abstraction, est aujourd'hui réalisée pratiquement. Ramon l'a obtenue par action du formol sur la toxine. C'est ce qu'il a appelé : l'Anatoxine.

Ramon prend une toxine diphtérique active, par exemple, tuant un cobaye au 1/500 de cc., en 48 heures ; capable par injection ménagée au cheval, de faire apparaître une antitoxine ; et floculant nettement en présence de l'antitoxine. Il ajoute du formol du commerce à cette toxine dans la proportion de 4 p. 1000. Il laisse cette toxine formolée à l'étuve à 37° pendant un mois. Il constate alors que cette toxine formolée a perdu tout son pouvoir toxique : elle est devenue incapable de tuer le cobaye même au taux de 10 cc., alors qu'elle le faisait mourir au 1/500 de cc. Et pourtant, elle a conservé intact son pouvoir de faire apparaître l'antitoxine, au même taux. Elle a gardé aussi son pouvoir de floculation. Cette amputation du groupement toxique de la molécule toxine, représente un corps nouveau, auquel il a fallu donner un nom spécial : l'Anatoxine. Ramon du reste, s'aperçut que sa méthode de préparation de l'Anatoxine diphtérique était une méthode générale, applicable à toutes les toxines, tétanique, dysentérique, botulinique, etc... Une telle substance, inoffensive et pourtant capable de faire apparaître l'antitoxine, représente un vaccin idéal, le moyen inoffensif et efficace de réaliser les « toxi-vaccinations ».

Une expérience aujourd'hui extrêmement étendue, portant sur des centaines de milliers de vaccinations humaines, avec un recul de plus de dizaines d'années, permet de l'affirmer sans réserve. Dans l'histoire des vaccinations, une troisième étape était franchie : celle des toxi-vaccinations par anatoxine. Une dernière allait s'ouvrir.

⁂

4e Phase - Les vaccinations associées

Depuis déjà plusieurs années, Ramon avait fait cette remarque que les chevaux auxquels on injectait de la toxine diphtérique, pour obtenir le sérum antidiphtérique, avaient un sérum à pouvoir antitoxique plus élevé, s'ils présentaient en quelque région que ce fut, un foyer de suppuration. Il était assurément difficile de provoquer chez les chevaux destinés à fournir un sérum thérapeutique, un processus de suppuration par infection microbienne. Mais Ramon, tournant la difficulté, utilisa, pour obtenir d'excellents sérums antitoxiques, l'injection de substances irritantes, et en particulier de la poudre de tapioca. L'inoculation au cheval, de toxine et de tapioca, provoque une vive irritation locale qui intensifie la production des antitoxines. Bien entendu, le résultat était le même, que l'inoculation soit faite avec la toxine, ou avec l'anatoxine.

Cette action si nette et si précieuse de l'élévation du pouvoir antitoxique du sérum, quand l'anatoxine était injectée en même temps qu'une substance phlogogène, ne pouvait-elle être appliquée aux vaccinations humaines ? Mais il ne pouvait s'agir d'imposer aux vaccinés soit un abcès de fixation, soit des injections de poudre de tapioca ? et pourtant il eut été désirable de renforcer l'injection d'anatoxine par quelque processus inflammatoire, très discret, qui permît une immunisation plus sûre.

Chez l'homme, Ramon et Zœller eurent l'idée d'associer aux injections d'anatoxine, un vaccin microbien mixte, le T.A.B. Opérant d'abord chez l'animal, ils constatèrent que cette façon d'opérer, non seulement ne nuisait pas à l'apparition simultanée d'antitoxine diphtérique et d'agglutinines spécifiques, mais qu'elle renforçait et le taux des antitoxines et celui des agglutinines.

Leur hypothèse se vérifiait, et peut-être même au delà de leurs espérances, puisque non seulement ils constataient que l'injection de corps microbiens facilitait l'action de l'anatoxine, mais que la production des agglutinines elle-même, se trouvait renforcée par l'association des divers antigènes. C'était vraiment faire « coup double ».

Au point de vue théorique, il faut s'expliquer le mode d'action du vaccin associé. L'injection de vaccin associé est loin de provoquer de vives réactions locales. Le plus souvent même, il n'en détermine que d'inappréciables, et cependant le taux des antitoxines est élevé. Sans doute cela tient-il à un processus inflammatoire histologique, dont l'intervention, malgré qu'elle soit insensible, favorise les antitoxines. Maintenant, pourquoi le taux des agglutines est-il plus élevé quand l'organisme doit fabriquer en même temps ces antitoxines ? On ne peut le dire avec précision. Peut-être cela est-il en relation avec cette sorte de loi, que Weinberg a dénommée « la synergie des anticorps ».

Tels sont les faits qui ont conduit à la méthode des vaccinations associées. Il est essentiel de remarquer qu'au point de vue théorique, elle ne correspond pas seulement à une sorte d'extension de la loi de Castellani. Elle ne signifie pas seulement que l'organisme est capable de réagir à la fois par des antitoxines et par des agglutinines à l'injection simultanée d'anatoxine et de corps microbiens. Elle correspond à ce fait qu'une toxi-vaccination par anatoxine est rendue « plus efficace » par l'injection concomittante de corps microbiens. Hâtons-nous de dire qu'en pratique, elle permet ainsi, par une seule série d'injections, de vacciner contre plusieurs maladies infectieuses : Anatoxine diphtérique + T.A.B. ou Anatoxines Diphtérique et Tétanique + T.A.B. Toutes sortes de combinaisons sont possibles.

⁂

II. — APPLICATIONS PRATIQUES

A. - Toxi-vaccinations par Anatoxines

En pratique humaine, elles permettent de protéger contre la Diphtérie surtout, et aussi contre le Tétanos.

Vaccination anti-diphtérique. — Indications : Tous les enfants, à partir d'un an, et au moins à l'âge scolaire, quand la fréquentation des écoles les expose à la contagion. Mais on peut aussi vacciner les grands enfants et même les adultes. C'est ainsi que dans l'armée, la vaccination antidiphtérique est pratiquée, dans les régiments où la maladie existe à l'état endémique.

Pas de contre-indication, à l'exclusion d'une maladie aiguë, ou d'un mauvais état général. Les incidents consécutifs sont tout à fait exceptionnels et sans gravité. Sur deux millions de vaccinés, après dix années d'expérience, on n'a signalé que quelques cas d'hématurie ou de purpura, sans conséquences graves. La tuberculose latente n'en est pas aggravée. Chez les enfants, la tolérance est ordinairement parfaite ; chez les adultes se produisent quelquefois une réaction locale, et une poussée de fièvre, sans lendemain.

Faut-il pratiquer une réaction de Schick avant de vacciner ? Théoriquement, l'injection dans le derme, de 1/10 de cc. de toxine diphtérique très diluée, suivant qu'elle provoque un peu de rougeur locale (réaction positive) ou non (réaction négative), décèle si le sujet renferme ou non de l'antitoxine dans ses humeurs. Par suite, elle permet de distinguer les sujets réceptifs de ceux qui sont immunisés, et l'on ne devrait vacciner que les sujets à Schick positif. Mais, en pratique, la réaction est inutile chez les enfants. En effet, la plupart d'entre eux sont alors réceptifs. Si par hasard, quelques-uns sont à Schick négatif, la vaccination, sans aucun inconvénient, ne fait que renforcer l'immunité. La réaction est surtout utile chez l'adulte ou dans des cas particuliers. Par exemple, faut-il revacciner en temps d'épidémie, un enfant déjà vacciné ?

On vaccine par injection sous cutanée. La Rhino vaccination (Zœller) n'est pas assez sûre pour qu'on puisse y compter. Autrefois, avec une anatoxine titrant 10 unités antigéniques tout au plus, on pratiquait 3 injections. Avec l'anatoxine actuellement délivrée par l'Institut Pasteur et qui titre 20 unités antigéniques et davantage (le titrage se fait par la méthode de floculation et se trouve indiqué sur les ampoules), il faut injecter : 1 cc. *Puis après 3 semaines,* 2 cc.

Enfin, il est excellent de pratiquer une troisième injection de « rappel » 6 mois, 1 an et même davantage, après les 2 injections systématiques (2 cc.).

Par cette méthode simple, on peut donc, sans risque, protéger contre la diphtérie à coup sûr. Les titrages du sérum des vaccinés montrent la présence d'antitoxine dans le sang, à un taux qui, chez le plus grand nombre, atteint une « unité antitoxique ». On sait aussi que cette antitoxine active dure « au moins » cinq ans après la vaccination.

Sans doute, on a signalé des cas de diphtérie chez des vaccinés. Diphtérie presque toujours bénigne, du reste ; exceptionnellement grave. Or, il est possible que des cas de diphtérie vraie se produisent chez de rares vaccinés. Mais le plus souvent, ce qu'on appelle diphtérie chez des vaccinés, n'est autre chose qu'une angine aiguë banale se produisant chez un vacciné « porteur de bacilles de Lœffler ». D'assez nombreux enfants vaccinés, en effet, peuvent héberger le b. diphtérique. Qu'ils prennent une angine aiguë banale, et un prélèvement bactériologique montrera le bacille spécifique ; de là à conclure à la nature diphtérique de l'angine, il n'y a qu'un pas ; trop vite franchi le plus souvent. L'existence d'un Schick négatif montrerait que ce diagnostic est erronné.

Rappelons enfin qu'en certaines circonstances, par exemple, quand il s'agit de petits enfants en contact avec un de leurs proches atteint de diphtérie, la protection doit être assurée par une méthode de vaccination « conjuguée » : injection de sérum qui par immunité passive assure une protection immédiate mais passagère, et injection d'anatoxine.

Vaccination antitétanique. — L'anatoxine tétanique, obtenue suivant les mêmes procédés que l'anatoxine diphtérique, possède les mêmes propriétés. Elle permet donc de réaliser une toxi-vaccination contre le tétanos.

Seulement, en pratique, quelles sont les indications d'une vaccination antitétanique ? Elles sont assurément moins formelles que celles de la vaccination anti-diphtérique. D'ores et déjà cependant, la vaccination est entrée dans la pratique vétérinaire : prévention du tétanos chez les animaux domestiques ; vaccination des chevaux, dans l'armée.

Chez l'homme, cette méthode est encore peu utilisée. D'abord parce qu'il n'y a point de menace précise de tétanos s'exerçant sur une collectivité, équivalente aux menaces que fait courir une épidémie de diphtérie. De plus, lorsque, du fait d'un traumatisme, le tétanos est à craindre, on dispose d'un merveilleux moyen de prévention : l'injection de sérum antitétanique.

Cependant, on s'est demandé si en cas d'expédition militaire, ou en cas de mobilisation, il ne serait pas extrêmement utile de vacciner systématiquement contre le tétanos. L'indication serait alors particulièrement nette. De plus, certaines professions exposent au tétanos: ainsi les jardiniers, ceux qui donnent des soins aux chevaux ; et même les enfants, dans les « régions à tétanos ». Ramon, Nattan-Larrier et Granet estiment que la vaccination rendrait de grands services aux colonies, dans les pays où le tétanos obstétrical n'est pas rare : on vaccinerait les femmes au cours de leur grossesse.

Peut-être encore, et surtout, convient-il de vacciner systématiquement tous les blessés graves, ou les brûlés, qui sont susceptibles d'être opérés et réopérés ultérieurement. La première injection d'anatoxine étant faite en même temps qu'une injection de sérum.

La technique est la suivante : 3 injections (et non plus 2), de 1 cc., 1 cc. 5, et 2 cc., chacune séparée de l'autre par un intervalle de 3 semaines. Un an plus tard, une injection de rappel est à conseiller (2 cc.).

L'anatoxine tétanique, encore mieux supportée que l'anatoxine diphtérique, ne donne pratiquement aucune réaction.

B. - Vaccinations associées

Puisque l'injection simultanée d'anatoxine et de corps microbiens tués, assurent une excellente immunisation vis-à-vis des infections correspondantes, il devient dès lors tout indiqué de ne plus vacciner successivement contre telle et telle maladie, comme on le faisait jusqu'à ces derniers temps. Il faut, en une seule série d'injections, protéger d'un seul coup, contre plusieurs maladies infectieuses. L'immunité obtenue en sera plus complète.

T.A.B. + A Diphtérique. — Dans nos pays, il y a surtout 2 maladies contre lesquelles il est utile de pratiquer la vaccination — fièvre typhoïde et diphtérie. — Déjà on vaccine couramment les enfants contre la diphtérie par injection d'anatoxine. Puis, assez souvent, en cas d'épidémie de fièvre typhoïde, à l'occasion de voyages en pays où règne cette maladie à l'état endémique, on vaccine par injection de T.A.B. des sujets qui, autrefois, ont été vaccinés contre la diphtérie.

La question se pose actuellement de savoir s'il ne convient pas de vacciner systématiquement tous les enfants (âge scolaire) par vaccination associée. Il n'y a que des avantages à le faire. Tout au moins, l'indication est nette de recourir à la méthode, quand on veut vacciner de grands enfants (14-17 ans, etc...), soit contre la diphtérie, soit contre la fièvre typhoïde. Qu'ils bénéficient de la double protection !

L'examen du sujet étant fait, avec recherche des contre-indications à la vaccination au T.A.B., on utilisera soit un mélange des 2 vaccins (à parties égales), délivré par l'Institut Pasteur, soit un mélange (à parties égales), réalisé dans la seringue. Comme il est admis actuellement qu'il faut 3 injections de T.A.B. pour immuniser solidement contre la fièvre typhoïde, on pratiquera 3 injections séparées par 3 semaines d'intervalle, chacune.

Chez l'enfant : 1 cc. d'Anatoxine + 0 cc. 5 de T.A.B., puis 2 fois = 2 cc. (1 cc. d'Anatoxine + 1 cc. de T.A.B.).

A partir de 15 ans, 3 fois 2 cc. (1 cc. d'Anatoxine + 1 cc. de T.A.B.).

Et voici, presque à coup sûr, un sujet protégé pour la vie, contre la diphtérie et la fièvre typhoïde. Signalons, que dans l'armée, où depuis quelques années déjà, les hommes de nombreux régiments ont été soumis à ce type de vaccination, on n'a point signalé de réactions particulièrement vives, ni d'accidents notables.

Autres vaccinations associées. — Le cas échéant, d'autres modalités peuvent convenir. Un sujet doit quitter la France pour des régions à graves épidémies ; on peut lui injecter : le vaccin pentavalent + anatoxine tétanique ou diphtérique (suivant l'âge, la profession...) En France, même chez les enfants, l'injection anatoxine diphtérique + anatoxine tétanique, est à conseiller : le mieux est encore : anatoxine + tétanique + T.A.B. Dans ce dernier cas, on injecte : 1 cc. de T.A.B. + 1 cc. d'A. diphtérique + 1 cc. d'A. tétanique. (Chez l'enfant, 0 cc. 5 de T.A.B.) — 3 semaines plus tard : 1 cc. de chacun des 3 vaccins. — Trois semaines plus tard, même dose.

La Méthode des vaccinations associées reste la méthode de l'Avenir. (Ramon).

Docteur V. de LAVERGNE.

L'ORIENTATION MÉDICALE

Chirurgie des Surrénales

par le Docteur Pierre STRICKER,
(de Mulhouse)
ancien Chef de Clinique Chirurgicale
à la
Faculté de Médecine de Strasbourg

Si l'on fait abstraction de quelques tentatives isolées d'interventions chirurgicales sur les capsules surrénales à la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, pour des tumeurs ou des kystes de ces glandes, ou encore de quelques essais timides de transplantations de fragments de surrénales dans la maladie d'Addison, on peut dire que la chirurgie *endocrinienne* des surrénales, qui a fait l'objet d'une étude d'ensemble au dernier Congrès de Chirurgie de Paris (1), n'a commencé à prendre son véritable essor qu'à partir de 1920.

Des chirurgiens allemands, Brüning en tête, ont essayé de traiter *l'épilepsie essentielle* par la surrénalectomie unilatérale, sur la proposition du physiologiste Fischer, qui avait cru voir un rapport entre la sécrétion surrénale et le tonus musculaire. Leurs tentatives n'ont abouti à aucun résultat pratique.

C'est à Oppel, de Léningrad, et à son école, que l'on doit le premier ensemble de travaux cliniques et expérimentaux des plus intéressants sur *l'hyperadrénalinémie dans la maladie de Buerger.* Oppel et ses collaborateurs ont fait depuis 1921 de nombreuses surrénalectomies chez *des artéritiques* et indiqué l'heureuse influence de cette intervention sur la circulation des membres menacés de gangrène. Dès 1924, Leriche introduit en France les idées d'Oppel et devient rapidement le chirurgien français le plus expérimenté dans ce domaine passionnant des endocrines. Il nous montre que la surrénalectomie unilatérale fait cesser très souvent les douleurs de *la thromboangéite oblitérante*, supprime ou atténue les troubles trophiques, arrête quelquefois la gangrène, fait cicatriser des ulcères rebelles à toute thérapeutique, diminue dans certains cas favorables la claudication intermittente. L'état général des opérés se transforme, ils retrouvent leur sommeil, se mettent à manger, engraissent et reprennent des couleurs. Sur une douzaine de cas, non choisis, l'amélioration est surprenante chez cinq opérés, dès les premiers jours qui suivent l'intervention, et ces résultats favorables se maintiennent pendant plusieurs années. En voici un exemple :

---

(1) XLIIIe Congrès Français de Chirurgie de Paris. Chirurgie des Glandes Surrénales. (Docteurs Stricker et Leibovici, Rapporteurs).

« Un médecin nous est amené dans un état lamentable, souffrant sans arrêt depuis un
« an, ayant des ulcérations au pied droit depuis le même temps, avec gangrène localisée
« du gros orteil, ne dormant plus depuis des mois, et en mauvais état général. Après la sur-
« rénalectomie, la transformation est immédiate : les douleurs cessent comme par enchantement
« et la cicatrisation des lésions s'opère régulièrement et progressivement en même temps que
« l'état général se transforme complètement. Quatre mois plus tard, le malade repart dans
« son pays, marchant sur ses deux pieds, alors qu'il était arrivé sur un brancard. Sept ans plus
« tard, nous apprenons qu'il va très bien, qu'il n'a plus souffert, qu'il n'a aucun trouble tro-
« phique et que la claudication qui se produisait il y a huit ans tous les 30 mètres, ne se pro-
« duit plus qu'après trois kilomètres. »

D'autres chirurgiens ont enregistré des résultats analogues. Un malade de Bedarida reste guéri depuis six ans et n'a plus de douleurs ; la surrénalectomie a amélioré rapidement les troubles trophiques, et les zones nécrotiques se sont détergées. Un opéré de Buttner reste guéri cinq ans après l'opération et continue à travailler comme garçon de café ; avant l'intervention, il avait suivi toute la gamme des traitements médicamenteux, ce qui ne l'avait pas empêché de perdre trois orteils du pied gauche ; après un an et demi de soins et de souffrances, la surrénalectomie arrête les troubles trophiques et fait cicatriser une ulcération rebelle. Un malade de Tecqmenne, opéré dans un état désespéré, évolue vers une stabilisation rapide qui se maintient au bout de sept ans.

Des résultats nuls, certains échecs, si pénibles qu'ils soient, des récidives aussi, ne signifient pas toujours qu'une méthode ou qu'une idée soient mauvaises ; ils peuvent signifier simplement qu'on est arrivé trop tard ou qu'on a été incomplet ou encore qu'on n'a pas tenu compte de facteurs intercurrents. Les critiques formulées contre la surrénalectomie dans la maladie de Buerger ne sont pas toutes justifiées. Comme le Professeur Leriche l'a souvent dit, l'action de la surrénalectomie ne peut s'exercer que sur des voies circulatoires collatérales demeurées libres mais contractées par spasme ; la surrénalectomie a par conséquent des limites d'application assez étroites.

Quelques chirurgiens, découragés par des échecs isolés, ont condamné la méthode, d'autres l'ont critiquée sans l'avoir jamais essayée. Qu'ils méditent les expériences récentes de Maggi et Mazzochi qui sont arrivés à produire, par des implantations répétées d'homéogreffes surrénales chez le lapin, des altérations artérielles et veineuses ressemblant singulièrement à celles de la maladie de Buerger.

⁂

C'est à Vaquez que l'on doit l'idée de combattre certaines *hypertensions artérielles* progressives par la surrénalectomie. Stephan et Flörcken, Galata et Antonucci, Monier-Vinard et Desmarest, Meillère et Olivier, Leriche, ont enregistré par cette thérapeutique quelques beaux succès d'abaissement de la tension artérielle, dont quelques-uns semblent avoir été définitifs. Citons à titre d'exemple le cas très instructif de Galata :

« Une femme de 56 ans souffrant depuis sept ans d'une hypertension grave, dépassant 30,
« et de céphalées intolérables, est surrénalectomisée après deux ans de soins médicaux sérieux
« et de régime sévère qui n'ont aucun effet. L'intervention fait baisser la tension de 30 à 21,
« disparaître les céphalées, l'oppression thoracique et les autres malaises dus à l'hypertension.
« Cinq après la surrénalectomie la pression demeure à 18/10, le bon état général se maintient,
« il ne s'est produit aucun accroc cardiaque ni rénal, malgré une bronchopneumonie et un
« érysipèle survenus au cours des deux dernières années. »

Depuis quelques années, on est intervenu plusieurs fois avec succès sur la surrénale pour des *crises hypertensives paroxystiques.* Dans la plupart des cas, on a trouvé et enlevé une tumeur bénigne de la médullaire, un *paragangliome,* et sauvé ainsi des malades d'une affection qui mène inexorablement à la mort. Deux fois sur sept, cependant, la tumeur n'était pas dans la surrénale elle-même, mais juxtasurrénalienne (Mayo, Leriche), tout en ayant la même structure histologique que les formations intraglandulaires. Les ablations de paragangliomes surrénaliens comptent parmi les plus beaux résultats de la chirurgie endocrinienne (Mayo, Shipley, Porter, Suermondt, Leriche, Kalk). Voici en quelques lignes l'histoire de la première opération de ce genre faite avec succès par C. H. Mayo en 1926 :

« Une femme de 26 ans souffre depuis 18 mois de crises paroxystiques se traduisant par « de la dyspnée, des céphalées occipitales, de la tachycardie et des vomissements ; leur fré- « quence et leur gravité vont en augmentant ; elles sont quotidiennes ou ne se produisent « que tous les deux jours, durent une demi-heure à trois quarts d'heure et sont suivies d'un « état de prostration sévère. Pendant la crise, la tension monte de 130/80 à 280/180, le faciès « devient anxieux, les pupilles se dilatent, le cœur s'accélère, des sueurs froides couvrent la « malade, les veines du cou se dilatent ; la malade est prise de palpitations, de violents maux « de tête occipitaux, de nausées, de sensation d'étouffement et de striction thoracique, de « sensation de froid et d'engourdissement des extrémités. Une laparatomie exploratrice fait « découvrir une tumeur rétropéritonéale, encapsulée sur le côté interne du rein gauche. Son « ablation fait disparaître complètement les crises et tous les phénomènes de vasoconstriction « concomitants. La guérison persistait sept ans et demi plus tard. La tumeur fut identifiée « comme adénome de la médullosurrénale. »

⁂

Mario Donati, Corachan et Simarro, Giordano, Crile ont essayé de traiter certains *diabètes insulinorésistants* par l'énervation de surrénales, en se basant sur l'antagonisme de la médullo-surrénale et du pancréas. En effet, Ciminata avait montré que des animaux rendus diabétiques par pancréatectomie totale ou subtotale supportent cette intervention bien mieux après une double énervation des surrénales ; l'énervation arrête en quelque sorte le diabète et permet une survie prolongée, alors que l'animal témoin pancréatectomisé meurt. La malade de Donati, revue trois ans après une énervation unilatérale, présente un diabète beaucoup moins grave qu'avant, influençable par des doses légères d'insuline. La malade de Corachan et Simarro a été très améliorée après l'énervation de la surrénale droite ; quatre ans et demi plus tard elle ne fait plus aucun trouble de son métabolisme des hydrates de carbone.

⁂

Crile, de Cleveland, qui s'est beaucoup occupé de chirurgie endocrinienne, a rapporté ces dernières années des résultats fort intéressants de dénervation surrénale dans le *goître exophtalmique récidivant,* dans un *syndrome d'asthénie neurocirculatoire* et dans *l'ulcère gastro-duodénal.* Ses études méritent d'être méditées et poursuivies.

⁂

La chirurgie des *tumeurs des surrénales,* en dehors des paragangliomes déjà mentionnés et de quelques grands kystes d'origine obscure, demeure dans l'ensemble encore très décevante. L'extirpation des tumeurs malignes est difficile à cause de leur profondeur, des adhérences intestinales et de leurs connexions avec l'aorte ou la veine-cave. Il faut pourtant faire une place à part à quelques tumeurs bénignes de la corticale, qui sont à l'origine de certains syndromes génito-surrénaux, notamment dans *le virilisme surrénal.* On a rapporté quelques beaux succès d'ablation *d'adénomes cortico-surrénaux* avec régression de tous les symptomes morbides : chute des poils exubérants, réapparition des règles, régression du clitoris hypertrophié, croissance des seins qui s'étaient atrophiés, en un mot reféminisation de sujets qui avaient pris un aspect masculin. (Crosbie et Smith, Murray et Simpson, Holmes, Eliott). Chez la petite fille, on a pu faire disparaître des phénomènes de puberté précoce et une prédisposition au type viril par l'ablation de tumeurs bénignes du cortex (Collett, Gaudier). Enfin, il existe une observation de féminisation chez l'homme (Hertle et Gundaker Holl), où la suppression d'un cortico-surrénalome eut pour effet de rendre à l'individu tous ses caractères masculins. (Diminution de volume des seins, augmentation de volume du pénis et des testicules, répapparition des pollutions, perte du pannicule adipeux et des traits féminins qui avaient rendu cet individu méconnaissable).

Il existe malheureusement beaucoup de cas où les tumeurs sont malignes ou bilatérales ; quelquefois elles évoluent longtemps sans symptômes endocriniens ; elles restent de ce fait au-dessus de nos ressources thérapeutiques.

Docteur Pierre STRICKER.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

Premier Plan

par Claude GÉVEL

CE fut la première voiture qui apparut depuis que la route était redevenue à peu près praticable. Encore avait-elle pris la précaution de s'entourer les pneus de chaînes et arrivait-elle maculée d'une boue sale qui avait été de la neige si pure... Elle vira entre l'église, dont le portail semblait, surtout en sa partie supérieure, sculpté dans la glace coincée entre les personnages, et le perron de la Maison Marcelein, dont le toit en auvent pointu était strié, par la fonte irrégulière, de rayures noires et blanches.

Elle stoppa devant la maison Fragier qui venait justement de rouvrir ses persiennes du rez-de-chaussée, closes depuis trois mois, et où étaient inscrits, en noir pâli sur le vert délavé : Mercerie - Tabac - Vins.

Sous le ciel moins opaque, dans l'air soudain tiédi, le village, endormi par l'hiver, s'était réveillé. Il y eut une tête à chaque fenêtre pour voir arriver ces visiteurs, les premiers.

Cols relevés, nez rougis, engoncés de cache-nez risibles, ils descendaient gauchement. Ils s'ébrouèrent, comme s'ils avaient été physiquement imprégnés par tant de visions de neige, s'étirèrent, comme pour reprendre possession de leurs membres engourdis, et, ayant regardé autour d'eux, entrèrent dans le débit.

⁂

Quelques achats d'épicerie, quelques cafés brûlants servirent de prétexte pour aller aux nouvelles. Les soixante-quinze habitants surent bientôt que les nouveaux venus étaient des opérateurs de cinéma et qu'ils débarquaient à Saint-Julien-les-Crêts pour prendre les vues d'un « documentaire » — le vocabulaire des soixante-quinze Julien-les-Crétois se trouva ainsi enrichi du coup — sur la vie en haute montagne, qui s'intitulerait « Le Dernier Village ».

La curiosité assouvie, l'intérêt, très vite, s'émoustilla. On apprit que les deux étrangers recrutaient, contre espèces, les bonnes volontés ; ils voulaient, pour leur film, figurants et acteurs du cru. Installés près du poêle de la maison Fragier, ils y tenaient leurs assises pour faire leur choix et fixer à chacun son rôle. On s'y précipita.

⁂

Ce fut un Dimanche qui dura huit jours, une fête qui se prolongea toute une semaine, une bombance rétribuée. On n'avait pas interrompu les occupations journalières : soins aux bêtes, déblayage des neiges, corvées de bois, mais on s'y livrait en costume de cérémonie, et tous bijoux dehors ; le cinéma a de ces exigences, le public aimant à voir le spectacle du labeur en une vérité embellie... Et ce n'est plus du travail que d'emmener paître les chèvres en corselet de velours brodé, et en coiffe tuyautée, ou de fabriquer le fromage en jupe plissée et en tablier à volants... Ça devient un jeu où l'on rit de soi-même.

Pareillement nippée, la jeunesse fut commandée de service pour les exercices de plein air : elle chaussa les skis pour dévaler les pentes, les patins pour virevolter sur la mare glacée, elle attela les chevaux ferrés à glace aux traîneaux rustiques, elle partit, une fin de jour, pour remonter au village, la nuit venue, à la lueur des torches, comme si cette promenade aux flambeaux eût été d'usage courant. Le facteur même, sac au dos, cocasse silhouette noire grimpant péniblement à travers l'étendue blanche, fut filmé en tenue de cérémonie.

Mais un bon « documentaire » a tout à gagner, s'il s'y mêle une esquisse d'idylle. Les opérateurs n'allaient pas se priver de cet attrait supplémentaire et sûr. Quand il s'agit de choisir ceux qui allaient en être les héros, ils n'hésitèrent pas.

Elle, Marie-Anne Arlure, avec ses lourdes nattes brunes, ses yeux immenses couleur de noisette mûre, ses beaux bras, ses jambes fines... Lui, Clément Roi, doré, hâlé, le regard clair ombré de grands cils, altier, mince et robuste... Le couple rêvé !

C'étaient eux déjà qui avaient figuré dans tous les premiers plans. C'était Clément qui avait, en ski, sauté le « Sillon », la large faille où s'engouffraient les avalanches...

C'était Marie-Anne qui avait emmené en laisse sa chèvre enrubannée vers l'herbe maigre d'un pâturage, celui que, chaque année, rendait en premier aux bêtes le soleil nouveau.

L'aventure devait être marquée par des épisodes tout simples comme il convenait en un village aux mœurs depuis des siècles immuables : rencontre à la fontaine barricadée de colonnettes de glace que Clément briserait pour que Marie-Anne pût remplir sa cruche, pas tendrement enlacés sur la patinoire, un baiser volé, au crépuscule, derrière l'église... Tableaux attendrissants et éternels...

⁂

Seulement, la chose est plus compliquée qu'elle ne paraît... Voilà trois générations qu'il y a haine déclarée entre les Arlure et les Roi : une histoire de bornage où les aïeux se sont entêtés et que les enfants se transmettent, envenimée. Est-il possible qu'une fille Arlure ait l'air de fréquenter un fils Roi ? Le metteur en scène hausse les épaules. Il n'entend pas prendre d'autres protagonistes. Et puis ce n'est qu'une comédie et bien rétribuée... Le sacrifice, également partagé par les deux familles ennemies, ne pèsera sur la dignité ni de l'une ni de l'autre... Arguments qu'une augmentation de cachet, à titre d'indemnité sentimentale, rend décisifs. Qu'importe que Marie-Anne rejoigne Clément à la fontaine, à la patinoire, derrière l'église au crépuscule, qu'elle se laisse presser contre lui, qu'ils échangent de doux regards, puisque la prise de vue terminée, ils se séparent, très froids et très dignes ?

Mais un scénario qui se tient implique, obligatoirement, une conclusion à l'idylle, serait-elle accessoire.

Les cinéastes, prudents, se sont gardés de révéler ce qu'ils préméditaient.

Une noce au village : pourraient-ils trouver mieux pour finir en beauté la succession de tableaux où ils ont su joindre la grandeur sauvage de la nature et le pittoresque des coutumes inchangées. Il y a aura un cortège fleuri, un repas, un bal avec danses du pays auxquels tous participeront, les jeunes et les vieux. Ce sera comme une fête donnée par les deux étrangers pour remercier de l'hospitalité généreuse qu'ils ont reçue, car les gens de Saint-Julien ont bien voulu être rétribués pour leur métier éphémère, mais ils n'ont rien accepté pour leurs chambres claires aux lits monumentaux, pour leurs feux d'immenses bûches, pour leurs omelettes, leurs soupes au lard et leurs fromages à la fois durs et crémeux.

Les mariés ? Qui seraient-ils sinon Clément Roi et Marie-Anne Arlure ?

⁂

Auraient-ils deviné qu'ils en arriveraient là, les Arlure et les Roi, nul doute qu'ils auraient, comme dans la vérité, refusé leur consentement à cette intrigue fictive et à ce mariage fallacieux... A présent, il ne leur est plus permis de revenir en arrière : tant de pellicules impressionnées, tant de temps passé, d'argent réparti les contraignent de souscrire à l'inévitable. Ce sera une trêve forcée qui sera elle-même irréelle. Elle ne changera rien à l'antique hostilité.

...Alors, on ressortit encore une fois des cartons les habits de fête. Pour la toilette de Marie-Anne, on chercha dans les armoires le plus beau châle, le voile le plus blanc, on prit, sous son globe de verre, la couronne la plus fraîche. Et le soleil aussi sortit de ses nuages.

Le cortège se forma à l'intérieur de l'église et traversa la place. L'accordéoniste et le joueur de vielle marchaient en tête. Les couples Arlure et les couples Roi affichaient leur mauvaise humeur d'être si rapprochés en cette comédie, et cela leur donnait un air guindé tout à fait de circonstance. Il y eut une bataille dans la neige autour des sous et des bonbons acidulés jetés en guise de dragées dont l'épicerie, pour le moment, manquait.

La table était servie dans la salle de bal. Tout le village fût bientôt assis là. Un peu de gêne planait, causée par la figure pincée que faisaient les familles ennemies et qui était maintenant hors de propos.

« Un peu d'animation, cria soudain l'opérateur, on tourne ! »

Force fût donc aux visages de se détendre, aux voisins de se parler, Arlure et Roi comme les autres.

Les plats commencèrent à circuler. Le vin aussi. Le bruit monta... Mais de temps en temps, comme si tous s'étaient tout d'un coup souvenus que c'était une comédie, le silence tombait et les têtes se tournaient vers ceux qui, en plein centre de la table, affectaient de ne point s'adresser la parole, les mariés comme les parents.

« On tourne ! », criait l'opérateur : l'animation reprenait, les Arlure et les Roi échangeaient des sourires et Marie-Anne et Clément se penchaient l'un vers l'autre amoureusement.

Comment savoir ce qui fit le plus pour amener l'oubli ? Le vin mousseux, l'alcool, la bonne chère ou cette gaieté forcée, cette cordialité de commande qu'une voix autoritaire, quand il le fallait, imposait ?

Des conversations commencées pour « faire semblant » se continuaient, des rires se prolongeaient. Il y eut un retour offensif de la gêne pendant qu'on enlevait les tables et les bancs pour laisser la place aux danseurs. L'accordéon et la vielle la dispersèrent.

« On tourne ! »...

Les vieux, éméchés, se disputèrent pour être en premier plan devant l'objectif, et dans le brouhaha on vit des tenants des Arlure danser avec des partisans des Roi. Ensuite ce fut au tour des jeunes, rythmant leurs virevoltes agiles de cris gutturaux à la mode du pays... Poings aux hanches, puis mains se joignant et se quittant, Clément et Marie-Anne improvisèrent un pas si réussi qu'il semblait révéler un long travail en commun.

Gris, attendris, conquis, les vieux, assis dans le fond, applaudirent :

« Le beau couple ! »

« On tourne ! Un gros plan ! Approchez de l'appareil ! »

Et dans une fierté commune de leurs deux enfants, Roi et Arlure communièrent... En fin de bal, il sembla que chacun s'attendait à la surprenante nouvelle : les jeunes mariés s'étaient fiancés...

⁂

C'est ainsi qu'avec la complicité d'opérateurs de cinéma venus en leur village pour filmer un documentaire, Clément-Roméo et Marie-Anne-Juliette, qui s'aimaient en secret, triomphèrent de la haine ancestrale, et réconcilièrent, par une comédie que n'auraient pu jouer les amants de Vérone, les Roi-Montaigu et les Arlure-Capulet.

Claude GÈVEL.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

Le vrai Visage de Paul Verlaine

par Gustave LE ROUGE

(SOUVENIRS D'UN TÉMOIN)

PENDANT que les deux amis qui m'accompagnent feuillettent des bouquins étalés sur le parapet du quai Saint-Michel, je viens d'entrer dans la boutique du « bibliopole » Vanier, au numéro dix-sept. La mode est alors aux qualificatifs truculents, aux savoureux néologismes : un libraire se nomme un bibliopole ; une petite revue d'avant-garde, *le Décadent,* dénomme pompeusement les poètes des « néphélobates », (*ceux qui-marchent-sur-les-nuées*) ou des « argyraspides », *(ceux-qui-portent-le-bouclier-d'argent)* et on ne trouve nullement prétentieux d'affirmer que tel chef de cénacle est le « gonfalonier du Verbe ».

L'éditeur Léon Vanier est un petit bonhomme débonnaire et souriant avec de très grosses moustaches. Depuis qu'il est l'auteur d'une plaquette intitulée : *Les vingt huit jours d'un réserviste,* il affecte certaines allures soldatesques. Quand il s'observe, il a le parler bref de l'officier et se redresse en bombant le thorax, autant que le lui permet sa petite taille. Enfin, il est affligé d'un léger tic dont — nous l'apprendrons plus tard — Verlaine se divertit infiniment : Vanier se frotte continuellement les mains, en souriant d'un air satisfait, comme si, à chaque instant, il venait de lui échoir quelque héritage ou quelque bonne fortune. Au demeurant, il me fait l'effet d'un assez bon diable de libraire.

Après les civilités habituelles, j'expose ma requête. Nous avons formé le projet, mes deux amis et moi, d'aller trouver Verlaine pour lui exprimer toute notre admiration, malheureusement nous ignorons son adresse et nous serions reconnaissants à son éditeur de vouloir bien nous la communiquer.

Le bibliopole hésite un instant. Du coin de l'œil il m'examine des pieds à la tête, se demandant sans doute si je ne suis pas l'émissaire d'une maison rivale qui essayerait de lui souffler son grand homme. L'examen, sans doute, m'est favorable, car Vanier répond, sans oublier de se frotter les mains comme si je venais de lui faire part d'une excellente nouvelle :

— Certainement ! Certainement ! Je ne demande pas mieux que de vous donner l'adresse de Verlaine, c'est à l'hôtel des Mines, boulevard Saint-Michel.

— Croyez-vous que « le maître » soit content de notre visite ?

Vanier a un sourire évasif.

— Cela dépend, réplique-t-il. Avec lui on ne sait jamais... Quand il est bien disposé, c'est le plus aimable des hommes, mais il a ses bons et ses mauvais jours, et dame...

Cette phrase ambiguë m'inquiète et je demande anxieusement :

— Et si nous tombons sur un de ces mauvais jours ?

— Alors, je ne réponds de rien. Il peut très bien vous flanquer à la porte sans la moindre cérémonie.

Je suis de moins en moins rassuré. Mes regards ne se détachent pas d'une caricature fixée au mur par quatre épingles et où le dessinateur Cohl a représenté Verlaine avec des pieds verts, une queue de reptile, une casaque rouge, un front démesuré sur lequel on lit le mot : Ananké et brandissant une lyre aux montants de pierre de taille — allusion sans doute à la geôle de Mons.

Le bibliopole, qui a remarqué ma préoccupation, continue, de plus en plus confidentiel et mystérieux :

— Verlaine, qui est un poète de génie, n'est pas un homme comme les autres. Il est très original, très excentrique même. C'est, dans la vie ordinaire, il faut le reconnaître, un personnage singulièrement bizarre.

A cette époque, disons-le, l'auteur de *Sagesse*, presque inconnu du grand public, n'était apprécié que par un petit clan de lettrés, et ses ennemis répétaient complaisamment que le délicat poète était dans son existence privée une sorte de vampire, un être énigmatique et redoutable, adonné aux pires débauches, repris de justice, communard, alcoolique et pis encore. La charge de Cohl, si grotesque fût-elle, n'était faite en rien pour atténuer l'éclat de cette satanique auréole, aux yeux prévenus du lecteur « sobre et naïf homme de bien ».

— Enfin, demandai-je un peu agacé, y a-t-il quelque chose de vrai dans tout ce qu'on raconte ?

— Hum ! fit prudemment le bibliopole, il y a le pour et le contre. On a beaucoup calomnié Verlaine. D'ailleurs, vous en jugerez par vous-même, vous verrez ce qu'il vous dira...

Vanier ne sortait pas de ces phrases vagues et entortillées, pleines de sous-entendus. Derrière ces réticences, je m'imaginais mille histoires extravagantes. Enfin, voyant que je n'en apprendrais pas davantage et satisfait, somme toute, d'être en possession de la précieuse adresse, je pris congé. En me souhaitant bonne chance, Vanier me recommanda de passer au café François Ier avant de me rendre à l'hôtel des Mines. A pareille heure, Verlaine ne pouvait se trouver que dans l'un de ces deux endroits.

J'allai rejoindre les deux amis qui m'attendaient — on devine avec quelle impatience — et je les mis au courant. D'un commun accord, on décida de se mettre en route sans perdre un instant. Et nous voilà partis, en proie à une vraie fièvre d'émotion, d'enthousiasme et de curiosité.

⁂

En nous éloignant de l'officine du bibliopole, nous nous sentons des ailes aux talons. La presque certitude d'être reçus par le grand poète, de le voir, de l'entendre, nous transporte d'allégresse. Pour un peu, nous danserions de joie, nous ferions des cabrioles en pleine rue, comme les échappés de collège qu'en réalité nous sommes encore. Certes nous n'avons pas mis plus de cinq minutes à franchir la distance qui sépare la place Saint-Michel du François-Ier, vaste café aujourd'hui remplacé par la boutique d'un photographe et qui était situé à l'angle du boulevard et de la rue Royer-Collard, en face des grilles du Luxembourg.

Nous pénétrons dans la salle alors presque vide et nous nous enquérons du poète. Un jeune homme long, maigre et blême et, pourtant, de mine sympathique, se charge de nous renseigner, c'est le graveur Fernand Langlois. « Haut comme le soleil et pâle comme la lune », a écrit de lui le poète dont il est un des bons camarades.

— Verlaine doit être chez lui, nous affirme-t-il, il a quitté le café, il y a une heure à peine, en proie à un de ces accès d'humeur noire — ou, comme il dit, de lycanthropie — auxquels il est sujet.

Nous nous remettons en route pour l'hôtel des Mines, qui n'est qu'à quelques centaines de pas du François-Ier, un peu plus loin que la petite place où se dresse maintenant le monument — assez peu esthétique d'ailleurs — élevé aux deux pharmaciens qui découvrirent la quinine. Enfin, nous touchons au but : nous venons de faire halte devant une maison à six étages très quelconque d'aspect. C'est l'hôtel des Mines.

⁂

Nous entrons.

Nous ne voulons pas nous arrêter un seul instant à l'idée que Verlaine pourrait bien ne pas être chez lui, mais, s'il allait refuser de nous recevoir, comme Vanier me l'a donné à entendre sans ambages ? Après tout, il ne nous a jamais vus, il ne nous connaît pas et nous risquons de le déranger. Tout notre aplomb s'est évanoui, c'est d'une voix mal assurée que je demande au garçon d'hôtel : « Monsieur Paul Verlaine ? »

Le « citoyen officieux » — euphémisme adopté pendant la Révolution, alors que les mots de valet, de domestique et de larbin, étaient, sous peine de mort, bannis du dictionnaire — offre un profil de hareng-saur agrémenté d'accroche-cœurs, copieusement pommadés. Il nous dévisage effrontément, et c'est d'un ton qui exprime un égal dédain pour le locataire et ses visiteurs qu'il répond en nous tournant le dos :

— Verlaine, quatrième à droite, deuxième porte au fond du couloir.

Nous voilà gravissant en silence l'étroit escalier qu'assourdit une carpette maintenue par de luisantes barres de cuivre. Tout y paraît minutieusement propre, et c'est avec un réel soulagement que nous constatons que l'hôtel qui abrite notre poète n'est pas de la dernière catégorie. On nous avait parlé de bouges sinistres, de taudis hantés par des filles en cheveux et des escarpes. Ce garni banal où doivent loger des étudiants peu fortunés et de maigres gratte-papier, vaut tout de même un peu mieux. Ce n'est pas sans un battement de cœur que nous faisons halte en face d'une porte, dans les demi-ténèbres du couloir. Je frappe timidement.

— Entrez ! nous crie de l'intérieur une voix dont je n'oublierai jamais l'intonation assourdie, le timbre mélancolique et solennel.

Il y a dans l'inflexion de cette voix quelque chose de poignant qui remue les fibres les plus secrètes. Ne semble-t-il pas qu'elle veuille nous dire, cette voix douloureuse : « Entrez, qui que vous soyez. Tout m'est indifférent. Je n'attends rien de personne. Entrez vite pour me débarrasser plus vite encore de votre présence... »

Nous franchissons le seuil sur la pointe du pied, respectueusement. La chambre au mobilier si banalement pareil à tant d'autres que je n'en ai gardé aucun souvenir précis, est étroite comme un corridor, mal éclairée par une fenêtre qui donne sur la cour. Sur le lit pas défait, le poète est allongé tout habillé, sa lourde canne et son chapeau de feutre mou posés à côté de lui sur l'oreiller.

Il se redresse un peu quand nous entrons et nous voyons que ses yeux rougis portent des traces de larmes récentes. Nous nous sentons le cœur serré, envahis d'une immense pitié, d'un immense respect aussi, l'angoisse nous prend à la gorge. Nous échangeons un regard navré, sans qu'aucun de nous trouve tout de suite la phrase qu'il faudrait. Verlaine a froncé le sourcil. Il attend que nous parlions, mais il est visible qu'il n'attendra pas longtemps. Il nous enveloppe de « ce regard aigu, terrible, noir, qui est celui d'un roi », si justement noté par madame Rachilde. La crainte d'être jetés à la porte nous délie la langue. L'un de nous explique en bafouillant, en ânonnant comme un potache qui récite une leçon mal sue, le but de notre visite :

— Qui est-ce qui vous a donné mon adresse ? demande-t-il un peu calmé, mais avec un reste de défiance. Vous ne venez pas, j'imagine, de la part d'Esther — ou de la part d'Eugénie — ce qui est tout comme ? Elles ne valent pas d'ailleurs plus cher l'une que l'autre. C'est la peste et le choléra ! Mais aussi, avec ces deux gaupes, c'est bien fini !

Sans essayer de comprendre, car je ne connais ni cette Esther, ni cette Eugénie contre lesquelles Verlaine semble également furieux, je me hâte de répondre :

— Non, mon cher maître, c'est monsieur Vanier, votre éditeur, qui nous a donné votre adresse. Nous sommes simplement de jeunes poètes venus pour vous dire toute notre admiration...

— J'aime mieux ça !..

Avec cette prodigieuse mobilité d'expresssion qu'ont observée tous ses amis, la face crispée et terrible s'est soudainement détendue : la bonace après l'ouragan. C'est avec un sourire bon enfant qu'il nous indique les deux chaises et le fauteuil. Lui, reste assis sur le bord du lit.

— J'avais un cafard effrayant, déclare-t-il, vous avez bien fait de venir. Tout le monde m'abandonne : les amis — presque tous sont égoïstes ou obéissent à un calcul — et, dès qu'elles vous ont pris le peu d'argent qu'on avait, les femmes vous « plaquent ». Il n'y a que les ennemis qui ne vous lâchent pas ; ceux-là tiennent bon, par exemple !.. Vous avez l'air tout étonnés. Vous ne croyez pas ce que je dis ? Patience. L'existence se chargera de vous enseigner tout ça et bien d'autres choses.. à vos dépens, naturellement.

Il a prononcé cette phrase d'un accent de profonde amertume. Brusquement, il hausse les épaules :

— Je ne sais pourquoi, je vous parle de la sorte, vous êtes jeunes — des gosses par rapport à moi — vous apprendrez bien assez vite cette humiliante et cruelle « science de la vie ». Vous verrez plus tard combien on souffre de posséder le don fatal de l'expérience, combien on est malheureux de deviner, de lire toutes sortes de vilenies et de sales calculs dans le cœur de ceux qu'on aime...

Il se tait. Puis — véritable changement à vue — il sourit, cette fois sans la moindre amertume, et se grattant facétieusement de l'index le bout du nez :

— Attention ! reprend-il, devenu tout à coup jovial, il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac, ni mélanger, comme on dit, les torchons avec les serviettes : j'ai parlé tout à l'heure en pensant à certains — et à certaines surtout — qui ont vraiment mal agi envers moi, mais, je sais qu'il y a encore de braves cœurs et plus qu'on ne le croit — et vous, en particulier, vous êtes vraiment gentils d'être venus.

Il s'est levé, a enfoncé d'un coup de poing son feutre sur son vaste crâne et a empoigné sa canne en homme prêt à des actes énergiques.

— Ce n'est pas tout ça, reprend-il, il s'agit maintenant d'aller prendre un apéritif « sérieux », pour une fois, sais-tu, comme disent les Belges. Je suis un peu désargenté, mais au « François », on me connaît et la caissière n'a jamais refusé de prendre mes soucoupes.

Nous nous récrions comme on pense.

— Cher maître (la phrase est de rigueur), nous espérons que vous nous ferez le grand honneur de dîner avec nous, après avoir, bien entendu, pris l'apéritif.

Il réfléchit une seconde, nous jauge d'un regard qui pétille de malice derrière ses sourcils broussailleux.

— Vous n'êtes pas beaucoup plus millionnaires que moi ? je suppose, fait-il. J'accepte de bon cœur tout de même, mais à condition que vous ne commettiez pas d'extravagances gastronomiques : après une seule — vous m'entendez bien — une seule et unique absinthe au « François », je vous mènerai dans un petit restaurant de cochers où l'on boulotte divinement bien et à des prix modiques, à condition — cela va de soi — de n'exiger du troquet qui élabore la tambouille, ni caviar, ni tournedos de chevreuil à la plénipotentiaire...

« Allons, en route ! Je n'oublie rien : mon foulard, ma pipe, mon pince-nez, quelques paperasses que le garçon n'a nul besoin de lire pendant que je ne serai pas là ! Ça va, passez les premiers, vous qui êtes ingambes, moi je suis boîteux, comme Vulcain, comme Tyrtée, comme lord Byron — ou mieux — comme la Justice elle-même, et je mets cinq longues minutes à descendre l'escalier.

Dirai-je que nous étions aux anges, charmés, séduits, enchantés par la bonhomie de cet accueil. Dans notre ravissement, nous sautions les marches quatre par quatre. Il nous semblait qu'il y avait des années que nous connaissions Verlaine. Si, à ce moment, quelqu'un était venu nous proposer de quitter notre poète pour aller nous asseoir à la table du plus cossu des milliardaires, nous l'eussions envoyé au diable avec le plus parfait dédain. Nous n'eûmes pas longtemps à attendre devant la porte de l'hôtel. Verlaine nous rejoignit bientôt, tout guilleret et frappant joyeusement de sa canne le bitume du trottoir.

— En avant ! cria-t-il. Petit bonhomme vit encore !

⁂

En pénétrant dans la salle du « François », nous apercevons de loin Fernand Langlois qui nous salue d'un geste amical. Verlaine s'est installé à sa place habituelle, sur une banquette proche de la caisse, et, sans qu'il ait eu besoin de commander, le garçon lui a versé une absinthe si copieuse qu'il reste à peine de la place pour quelques cuillerées d'eau. Le poète nous fait remarquer que nous ne sommes pas les seuls à savourer le poison vert ; sur toutes les tables on n'aperçoit guère d'autre consommation. Il débite mille folies et nous l'écoutons, plongés dans une extatique béatitude. Combien, en ce moment, il nous paraît peu ressembler à ses portraits, aux caricatures que nous avons vues aux étalages des libraires. Sa face, puissamment modelée — maintenant en pleine lumière — a quelque chose de saisissant, de jamais vu, à la fois très féroce et très douce. On y devine l'éternel combat d'un cœur aux farouches élans et d'une âme toute de mystique douceur. Son crâne titanesque est comme le sommet d'une montagne découronnée par les tempêtes. Tel qu'il est, il ensorcelle tout ce qui l'approche, il émane de sa personne une attirance magique. On dirait qu'à travers les rides de ce vaste front, mystérieuses comme un grimoire, on voit se mêler et s'agiter dans une bataille qui ne prend jamais fin, les passions et les idées, les sentiments et les désirs. Une vitalité d'une surhumaine puissance flamboie comme la lave par les fissures d'un volcan dans la fulgurance des prunelles presque phosphorescentes à certains instants sous les arcades profondes qui les abritent.

⁂

Le restaurant aujourd'hui disparu où Verlaine nous a conduits, occupait l'emplacement où s'élèvent actuellement les bureaux d'un éditeur, à l'angle de la rue de l'Abbé-de-l'Epée et du boulevard Saint-Michel. Nous pénétrons dans la salle commune ; elle est à cette heure déjà tardive encore à demi pleine. Les cochers, clientèle presque exclusive de l'établissement, ont encombré les patères de leurs hauts-de-forme de cuir bouilli, les uns blancs et les autres noirs, et de leurs garricks à trente-six collets, couleur vert olive ou ventre de biche. C'est, paraît-il, le célèbre acteur anglais Garrick qui mit à la mode ce vêtement. Tout en nous donnant cette explication, Verlaine s'est débarrassé de son manteau à pèlerine de drap brun, à carreaux jaunes et verts qu'il a accroché à une place libre.

— Je n'aime pas beaucoup ce quadrillé, fait-il, il me donne l'air, non pas, comme on l'a dit méchamment, d'un chanteur des rues, mais d'un brave « cochemuche », oui, d'un cocher qui aurait vendu son cheval et sa voiture, pour en boire le prix, naturellement, ajouteraient mes charitables biographes.

Nous nous sommes installés à une petite table de marbre à pieds de fonte. Verlaine assure son lorgnon sur son nez un peu camus et consulte la carte pendant qu'une grosse bonne à la face réjouie, aux joues rebondies et roses, « avec des mollets comme le suisse de Saint-Eustache », dispose le couvert. D'autorité, notre hôte règle la question du menu.

— Pour moi, ce sera d'abord une soupe aux choux ; en cela je suis resté paysan, il me faut de la soupe, au moins le soir. Que direz-vous ensuite d'une belle entrecôte, avec accompagnement d'échalotes et de persil finement hachés ? Après, des pommes sautées, ou si l'on veut une salade, et, pour finir, un triangle de Brie et quelques vagues desserts.

Nous ne protestons que faiblement contre ce modeste programme. Il y a sur la carte des mets plus luxueux, du civet de lièvre, par exemple, mais, très discret, notre invité évite de nous induire en dépense et nous avons des raisons d'être sensibles à cette attention. Cependant, je propose de faire venir quelque poudreux flacon d'authentique bourgogne.

— Ici, le meilleur vin, m'est-il répondu péremptoirement, c'est le moins cher, l'ordinaire à quatorze sous. Ce n'est pas là un paradoxe : les cochers, grands amateurs de *pivois*, fuient comme la peste les établissements où il est mauvais. Si vous demandez des crus de marque, vous payerez très cher les étiquettes dorées et les capsules de cire qui, les trois quarts du temps, servent de pavillon à d'impotables vinasses.

Cette assertion est d'ailleurs de tout point exacte. Le gros vin du Roussillon, un peu corsé, est excellent et l'entrecôte dont les fines herbes font un minuscule paysage aromatique et fumant, — bien cuit à l'œil, mais tendre et saignant sous le couteau — exquis. Pendant que nous mangeons avec un appétit qui n'a d'égal que notre soif ; la conversation est devenue très animée et — faut-il attribuer ce phénomène aux ardentes fumées du Roussillon ? — a dégénéré peu à peu en une discussion passionnée. Avec la magnifique suffisance de la jeunesse, nous jugeons *ex cathedra* tous les écrivains alors en renom. Verlaine nous écoute, très amusé ; il semble que nous soyons déjà des amis de vieille date ; courtois, presque paternel, il nous questionne sur nos travaux, sur nos ambitions littéraires et même, avec un tact infini, sur notre position sociale.

Pendant que nous discutons, la grosse bonne a servi le café et rempli d'un vieux marc au puissant arôme quatre petits verres. Il y a un moment de silence ; tout en bourrant sa pipe avec recueillement, Verlaine réfléchit, darde alternativement sur chacun de nous son regard aigu et tyrannique, comme s'il voulait fouiller le tréfonds de nos secrètes pensées.

— Je suis un peu sorcier, vous savez, s'écrie-t-il brusquement, je vais vous dire ce que vous avez fait cet après-midi : pour être en mesure de m'inviter, vous avez « lavé » des bouquins et mis vos montres au clou. Hein ! est-ce vrai ?.. On ne me monte pas le coup à moi !

Nous protestons avec énergie. Il ne veut rien entendre : il est sûr d'avoir deviné juste. D'ailleurs, je puis l'avouer, il ne s'était pas trompé. Maintenant il se tait, le regard absent, la mine pensive, plus touché, je crois, qu'il ne voudrait le paraître, de notre geste pourtant si banal, mais, chez lui, l'attendrissement ne dure pas plus que la colère.

— Vous avez lu le *Charles XII*, de Voltaire ? demande-t-il à brûle-pourpoint.

— Certainement.

— Un livre, entre parenthèses, que je trouve affreusement sec, mais peu importe... Vous vous rappelez ce passage où le roi de Suède, vaincu, désespéré, sans argent pour nourrir ses soldats, voit entrer dans sa tente, à la tombée de la nuit, trois paysans ; ils ont vendu leurs bestiaux, leurs récoltes, franchi à pied des centaines de lieues, bravé mille dangers pour apporter à leur roi dont ils connaissent la détresse, quelques rouleaux d'or. Eh bien, figurez-vous un instant que je suis le roi et vous les paysans : il y a, toute proportion gardée, un peu de cela.

Et comme nous restons ébahis, émerveillés de cette imagination qui revêt toutes choses des chatoyantes couleurs de la poésie, transmue magiquement en gemmes éblouissantes le plomb vil de la plate réalité :

— Quel dommage, conclut-il avec un geste gavroche, que je ne sois pas Charles XII. Pour marquer sa gratitude envers ses trois dévoués sujets, il fit séance tenante, rédiger un acte, par lequel il les exemptait de tous impôts, eux et leurs descendants. Il s'arracha trois poils de barbe qu'il incorpora à la cire brûlante du parchemin en prononçant de terribles malédictions contre ceux qui, dans les siècles futurs, oseraient enfreindre sa volonté. Les poils de ma barbe n'auraient pas, malheureusement, la vertu de ceux du roi, mais nous verrons... j'ai quand même, quand il me plaît, des moyens d'être agréable à mes amis...

Il est une heure du matin quand nous nous séparons à la porte de l'hôtel des Mines, ravis de notre soirée qui s'est écoulée aussi rapide qu'un songe. Verlaine en nous quittant note soigneusement nos adresses en marge d'un vieux journal et promet de nous écrire. Quelques jours plus tard, en effet, le poète ayant « récupéré des ors », nous adressait une invitation en règle et nous traitait à son tour au fameux restaurant des cochers, beaucoup plus magnifiquement d'ailleurs que nous n'avions pu le faire.

Gustave LE ROUGE.

FANTAISIE

●

Printemps qui commence...

par Robert DIEUDONNÉ

VOUS ne voudriez pas que je laissasse passer le mois de mars sans vous entretenir du printemps ?

D'avance, naturellement ! pour nous faire, une fois de plus, des illusions à son sujet.

Car le printemps, s'il a existé autrefois ailleurs que dans l'imagination des poètes, n'existe plus depuis un bon bout de temps.

Il suffit que le calendrier l'annonce pour qu'immédiatement les giboulées nous cinglent et que la grêle hache les premiers bourgeons.

Des bourgeons qui, comme nous, sur la foi des légendes, sont sortis trop tôt.

⁂

Le printemps, ce n'est pas une date sur l'almanach des postes, c'est un bouton coquin qui pousse au bout de votre nez, madame ; et pour vous, monsieur, c'est une impatience qui vous fait croire à une résurrection.

Toutes mes félicitations !

⁂

On pourrait croire que l'on a dit sur le printemps tout ce que l'on pouvait en dire ; les fleurs, les oiseaux, — tous les nids sont en querelle, — ce qui prouverait d'ailleurs que tout n'y va pas pour le mieux.

Tout ceci est d'ailleurs remis à une date ultérieure. Le printemps, c'est votre femme ou votre bonne amie, (si votre vie n'est pas exemplaire) — qui vous annonce qu'elle n'a plus rien à se mettre, — ce qui est faux.

La vérité est que ce qu'elle a à se mettre n'est plus mettable et, pour votre amour-propre même, je ne vous conseille pas de la laisser sortir comme cela.

Vous laisseriez croire que vous n'avez plus de clientèle et que la crise a supprimé les appendicites, — ce qui ferait naître aussi la désolante supposition que l'appendicite n'est qu'un luxe.

D'ailleurs, le soleil ne paraît entre deux nuages que pour faire ressortir la décrépitude des vêtements et des chapeaux.

J'ai entendu un honnête homme qui priait humblement :

— Seigneur ! Faites qu'il pleuve jusqu'au quinze mai.

— Pourquoi ? a demandé le Seigneur.

— Parce qu'à ce moment-là, je pense toucher quelques sous qui me permettront d'aller chez mon tailleur.

Je ne sais pas ce qu'a fait le Seigneur, mais comme je connais le printemps, il a dû pleuvoir.

⁂

C'est bien dommage que vous ne puissiez pas vous absenter pour l'instant, — ni moi non plus.

Nous serions allés au Carnaval de Nice, aux Baléares, en Egypte, n'importe où, du moment qu'y brillerait le soleil. Mais c'est une belle consolation d'être retenu par ses affaires, une consolation qui vous console de cet aveu : « Je pourrais bien partir, mais je ne pars pas, parce que je n'ai pas le sou ! »

Sale argent ! — quand on n'en a pas !...

Au fond, ne vaut-il pas mieux rester chez soi et garder l'illusion qu'ailleurs le printemps est incomparable ; comme nous serions honteux, si en revenant de cette Riviera, nous étions obligés d'avouer qu'il y pleuvait à seaux ! ce que l'on n'avait pas vu depuis cent ans, de l'aveu d'un bonhomme de cinquante-cinq ans, rencontré sur la Croisette.

Les Baléares ne me tentent plus depuis qu'on y va en bateau de plaisir, — façon de parler ! — comme les dimanches d'été, par les trains, au Tréport. J'ai même détourné d'un voyage à Majorque une jeune femme sentimentale et fragile. Je lui ai dit que tous les hommes du pays ressemblaient à leur compatriote Alcover, — et elle a eu un peu peur.

Quant à l'Egypte, on peut toujours dire, pour n'y pas aller, que l'on redoute les esprits de la Vallée des Rois ; on raconte que les profanateurs du tombeau de Tout Ank Amon sont presque tous morts, — comme si cela n'arrivait qu'à eux !

Mais ce genre de superstition fait le meilleur effet dans la société ; de petites faiblesses sont la rançon des plus grands esprits ; c'est bien ainsi que vous avez le droit à quelques petites faiblesses.

⁂

Et d'ailleurs, à quoi bon aller si loin au devant du soleil ? Il nous arrivera bien assez tôt.

Comme si le temps ne passait pas déjà trop vite ?

A quoi bon devancer les saisons ?

⁂

Mais le printemps ramène l'amour.

Nous y voilà et je voulais vous le faire dire.

Le printemps ramène l'amour ! — comme si nous avions besoin de cela ! comme si nous n'avions pas assez d'embêtements dans la vie !

Remarquez que ce sont les poètes qui nous ont fait donner tant d'importance à un sentiment qui trouble bien moins tous les autres êtres que l'homme, l'homme qui a de l'imagination et invente des trucs pour compliquer son existence.

Le printemps et l'amour ? une montée de sève ! Pourquoi, hélas ! mettre tant de littérature autour d'un sentiment qui n'est qu'un besoin — comme la faim et la soif.

Moi aussi aux premiers printemps de ma jeunesse, j'ai cru que c'était arrivé : j'ai fait l'oiseau, — c'est-à-dire que j'ai fait le serin !

N'en parlons plus et ne nous attendrissons pas sur des souvenirs qui, à vrai dire, n'ont que l'importance que nous y attachons.

⁂

Et d'ailleurs, vous n'allez pas me faire croire que vous attendez le printemps pour satisfaire ce que j'appellerai convenablement votre sentimentalité ?

Une hirondelle ne fait pas le printemps et le printemps ne fait pas l'amour, — malheureusement ! parce que cela durerait moins longtemps !

⁂

Le jour officiel de la naissance du printemps, vous pourrez toujours aller vous promener dans les bois ou dans la campagne, vous ferez la triste constatation qu'il n'y a rien de changé.

Soyez tranquilles ; la première feuille sera, une fois de plus, une feuille de contributions. Ne me reprochez pas que cette plaisanterie n'est pas nouvelle : ce n'est pas ma faute, je vous le jure, si elle dure depuis si longtemps !

Non ! les oiseaux ne se promènent pas encore avec une brindille au bec pour faire leur nid ; les oiseaux ne sont pas fous ; il n'y a que les grands magasins pour annoncer à grand fracas : « Exposition générale des nouveautés d'été ! » Au moment même où les dactylographes mettent leurs bottes et où nous nous entortillons dans nos écharpes.

Atchoum !

—Docteur, je ne me sens pas bien...

— C'est le printemps.

— L'amour ?

— Non, un rhume de cerveau !

⁂

Mais j'ai tort de vouloir paraître si détaché ; je crâne pour vous épater un peu et je ne suis pas plus malin que les autres.

Un certain jour de février, il a fait beau, il a fait doux, il a fait si tiède qu'une petite primevère s'est épanouie dans le pot de fleurs de Jenny l'ouvrière. Si les fleurs ont été elles-mêmes dupées, combien les hommes peuvent avoir d'excuses !

Dans les rues, les gamines avaient dégrafé leurs tours de cou en peau de rat et, dans l'avenue du Bois, on apercevait, hors d'une cravate de renard argenté desserrée, de jeunes gorges laiteuses et gonflées. Des marchandes de fleurs offraient des mimosas et des violettes, comme si c'était déjà une moisson de saison. Les gosses poussaient des cris, les hommes semblaient renaître et les femmes apppuyaient leurs deux mains sur leur cœur.

Et j'ai suivi une belle fille, sans même savoir ce que je faisais.

Puis, le soir, il est tombé du grésil et j'ai éprouvé le même chagrin qu'un homme ruiné.

Car celui qui n'a jamais rien eu souffre moins de sa misère que celui qui a eu quelque chose et qui ne l'a plus.

Ce matin là, j'avais cru que c'était fini ; mais le soir même, l'hiver faisait une rechute...

Mais puisque je vous dis que nous en voyons le bout !

⁂

Il faut nous résigner !

Toutes les femmes portent des chapeaux de paille ; dans toutes les maisons de couture, les mannequins nous présentent avec des grâces pimpantes des robes légères comme un serment ; nous avons beau nous enfoncer dans nos cols, le moment va être venu de jeter au vent les capuchons de laine... quand les lilas refleuriront...

Malgré tout, l'hiver est passé, — un de plus, un de moins ! — nous entrons dans une saison nouvelle dont, malgré tout, nous espérons quelque chose, sans au juste savoir quoi.

L'offensive du printemps !

Si sceptiques que nous puissions être, nous n'échappons pas aux manigances de la saison. En fait d'astrologie, nous sommes surtout sensible au premier soleil. Nous sommes pleins d'agitation, nous éprouvons le désir de sortir, nous allons repartir, en outre, à chaque fin de semaine, et nous allons faire des projets pour l'été.

Déjà le printemps, pensez donc !

Ça ne durera pas ? Profitons-en !

Et même si, à cause de ce printemps qui s'annonce longtemps d'avance, les femmes nous paraissent plus jolies, profitons-en !

A celle qui, en levant ses yeux si beaux à voir, nous dit: « Je n'ai plus rien à me mettre ! » répondez : « Mais si ! », en mettant tendrement vos bras autour de son cou.

Peut-être cela lui suffira-t-il ?

C'est le printemps pour elle aussi... Profitez-en !

Robert DIEUDONNÉ.

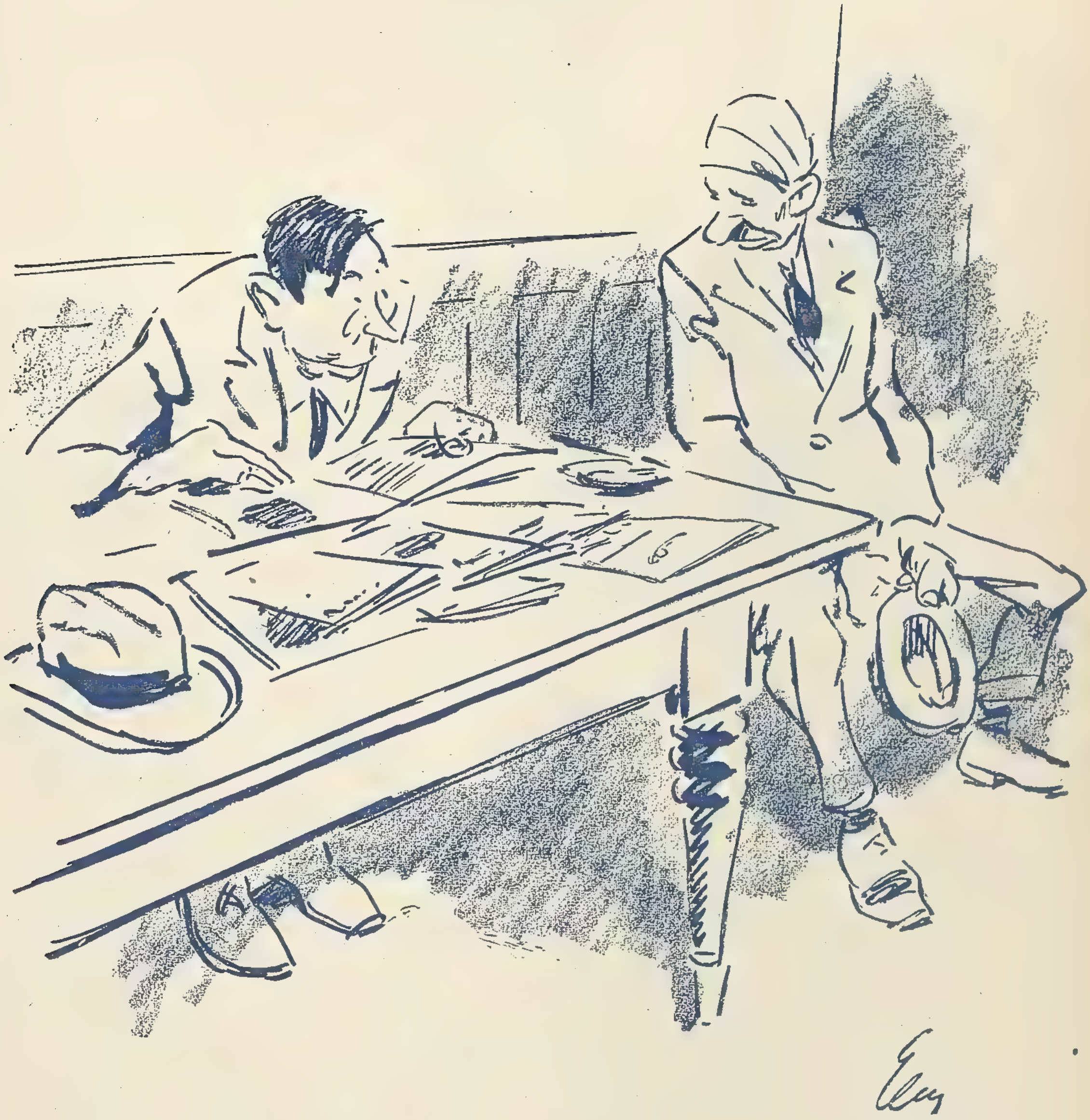

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Vous êtes également souffrant ?

— Moi, oh ! non. Je viens ici uniquement pour lire les magazines.

MES RÊVES

Un Dernier Ecrit

de FAGUS

Nous publions dans ce numéro la réponse du grand poète Fagus à notre enquête sur les Rêves. C'est là un des derniers écrits de celui dont la gloire ne fait que commencer.

J'EPROUVE des rêves, comme tout le monde, et qui ne diffèrent point de ceux de tout le monde. J'avoue même, le rouge au front, et veuille Siegmund Freud me pardonner ! je n'y commis jamais des inconséquences avec mes proches parentes. Leur unique intérêt vient d'avoir été transcrits tels que, sitôt le réveil, et recherchant leurs origines, généralement fort banales.

En voici quelques-uns, pris au hasard.

Poète de mon métier, j'ai souvent, la nuit, poursuivi des poèmes commencés le jour, ou bien en ai entrepris. Au réveil, ils se révèlent généralement dépourvus de sens. Parfois en fut-il autrement, dont voici un exemple...

Petit matin. Je pénètre dans la gare d'Auteuil (où je ne vais jamais)... à quelle heure passera le train, je l'ignore, ce qui m'inquiète un peu. J'achevais assez péniblement de gravir un escalier de bois, escalier intérieur, crépusculaire et sale, entre deux murailles badigeonnées d'un blanc crémeux, sale non moins, analogue à celui de la gare du Luxembourg, que je montais naguère, quand je me rendais à Verrières-le-Buisson. Je montais péniblement, ayant conservé aux pieds mes brodequins de guerre (abandonnés aux temps lointains de la démobilisation, bien entendu). Cet escalier, je le sais, comporte 190 marches ! (est-il quelque monument parisien comptant 190 marches ?) Mes brodequins sont privés de lacets... L'escalier se dédouble, bifurque ; la volée gauche, où je m'engage, devient de pierre, à ciel ouvert ; au-delà, sous un azur naissant, j'aperçois de blancs campaniles aériens, juste ceux des *Noces de Cana,* du Véronèse. Me voici arrivé. A ma droite, salle d'attente, mi-obscure. Sur une banquette, une vieille dame en deuil, et assise non loin, une chétive jeune fille en blanc, presque adolescente. (Mon rêve ne les reconnaît pas, mais elles amenuisaient l'exacte apparence de ma feue femme, et de sa mère). La dame m'annonce qu'elle est morte, et que la jeune fille, sa fille, attend pour mourir que je l'aie fait danser (ou lui aie appris à danser ?) Elle se lève en silence, je l'enlace, récitant, en moi-même :

« Hélas, que j'en ai vu mourir, de jeunes filles ! » Son corps donnait (déjà ?) l'impression d'un squelette. Elle ne connaissait que le fox-trott et le tango, que j'ignore (ma femme les ignorait également). Je lui proposai polka, mazourque et valse, ajoutant qu'en ma jeunesse, j'étais capable de valser sur une assiette (ceci exagérait à peine). Nous commençâmes : ce fut malaisé, à cause de mes vastes croquenauds sans lacets, puis, parce qu'elle s'abandonnait inerte, moins à la façon d'une débutante, que comme, en effet, un squelette. Je glissai (il le fallait), la polka en fredonnant l'antique marche de Paulus, du fmeux Paulus (ceci nous reporte aux années 85 à 89).

Tambours battant, clairons sonnant, — Derrièr' la musiqu' militaire...

Ici, je ne sais comme, le pas se fit d'une valse... désemparé, nul refrain ne me venant, j'improvisai à mesure ceci, sur le thème de la « Valse brillante » qui forme le scherzo de la *Symphonie fantastique* de Berlioz :

Voltigez, légers, — Tournez follets, sautez sylphides, — Si pur est l'azur, — Chaste le vent, l'onde rapide, — Oubliez, valsez, — Le Printemps rit, l'Amour vous guide, — Flammes et baisers, — La Mort viendra tout apaiser !...

Je suspendis là, sentant que la mazourque me talonnait, avec un autre refrain de Paulus, insistant :

Entends-tu le signal — De l'orchestre infernal ?... — ...Sautons, dansons, ma belle Polonaise...

Mais comment suivre, comment sauter, dans ces godillots délacés, et entraînant un squelette ? Et l'effort m'éveilla presque aussitôt.

Or, en ces temps, l'Opéra reprenait *Giselle ou las Willis,* ballet de Théophile Gautier et Adolphe Adam : le sujet est tiré de la légende rhénane selon laquelle les fantômes des fiancées mortes avant les noces entraînent en leurs rondes nocturnes les jeunes voyageurs et les font danser jusqu'à mourir. Mais je n'ai point vu ce ballet. Pour les vers, je les transcrivis dès le réveil, pourtant, je n'ose répondre de deux ou trois mots.

2° Une vaste salle où évoluent, dont moi, les personnages de quelque drame se passant au temps de la Renaissance italienne ; moi, tout vêtu de noir ; un autre, aussi tout en noir : mon frère ? mon rival ? les deux ? En effet, une jeune fille aux nattes blondes, robe bleue, me regarde affectueusement de ses yeux bleus : ma fiancée ? ma sœur ? mon amoureuse ? Voici un majestueux vieillard à cheveux blanc, toque rouge, robe rouge sombre : son père ? D'autres seigneurs et dames vont et viennent. A droite, à gauche, des assistants, assis sur des banquettes : spectacle ? comédie que moi-même me compose et joue à mesure et me la rendant réelle ? Me voici accusé de je ne devine quel noir forfait : trahison ? et par mon double, mon double noir. Nécessité d'un duel. J'ai pris mes précautions, et tends deux épées apparemment pareilles ; seulement, celle que je m'arrange de façon à conserver, se trouve quelque peu plus courte : cela me permettra, et d'accuser l'adversaire de forfaiture, et tout d'abord de prendre l'avantage, puisqu'il ignore la différence des longueurs. Nous ferraillons ; les deux épées sautent à terre, il ramasse la mienne, je crie à la trahison, exhibant les deux armes, et qu'il est mon frère fratricide, et que donc je me refuse à poursuivre, et je brise les deux armes en menus éclats.

Tumulte... Deux autres épées sont apportées... elles aussi inégales, alors c'est moi que l'adversaire accuse ! et me veut contraindre à « choisir » (!) la plus courte !... Alors, un nouveau jeune homme — le frère de la jeune fille — tout en noir lui aussi, bondit sur une manière d'estrade qui se révèle tout au fond, et crie : — « Il ne sera pas dit que notre père assistera à telle infamie ! » et décroche — soudain apparue au-dessus de l'estrade, et surmontée d'un blason — non exactement l'effigie peinte du vieux père (il a disparu en effet), mais son buste au naturel : vivant. Mais, au-dessous, la muraille s'ouvre : vaste vestibule où, parmi des groupes de nouveaux comédiens (?) costumés à la vénitienne, comme ceux-ci, s'agite Victorien Sardou, en veston et béret : car c'est lui le dramaturge de tout ceci. Et je lui crie : « Ce n'est pas adroit : vous recommencez *Lucrèce Borgia,* quand Gennaro mutile l'inscription ! et la scène des portraits d'*Hernani* ! et puis *Hamlet* !... on va vous accuser une fois de plus de plagiat ! — C'est tout autre chose », réplique-t-il aigrement. Nous nous colletons : ce qui m'éveille.

Ressouvenir évident d'*Hamlet, Roméo et Juliette,* etc...

Et ce matin même, je lus dans *Excelsior* une nouvelle de ch. Torquet, laquelle rappelait justement *Roméo et Juliette.*

3° J'avais, dans la matinée, entrevu au passage d'un auto-camion de la C^ie^ de Lyon, la silhouette enluminée de je ne pus distinguer quel site montagneux de la France méridionale...

Le rêve me transporte au pied de ce même paysage : je le reconnais à l'instant. Puis discerne, là-haut, au pied du petit bois qui, je le sais bien, dissimule un vieux château ruiné, une faille large et profonde : un vrai précipice. Un peloton de chasseurs à pied surgit du bois et descend en tumulte : sortis du château invisible. Il leur faut franchir le précipice. Comment ? A moi, transporté parmi eux je ne sais comme, se révèle un arbre mort, ébranché, apporté là, tout exprès. Je le leur signale, et ils s'y engagent sans nul émoi : en effet, ce sont des chasseurs alpins, je remarque à ce moment leurs bérets larges. Il me faut à mon tour franchir ce précipice deviné sans fond, et selon leur méthode, redoutablement particulière : non en marchant sur le glissant cylindre tortueux, moins encore en progressant à califourchon, mais en se pendant par l'une puis l'autre main, à la queue leu-leu, jetant l'une et puis l'autre en avant, suspendus sur le vide par une seule. Je commence, j'oscille, essaie de poursuivre : vais-je choir dans l'affreux gouffre ? Je me cramponne... L'angoisse me réveille, et je me rendors presque aussitôt : me voici scribe d'état-civil dans une mairie de Paris ; le piéton d'une agence de pompes funèbres me remet une « déclaration de décès » et sort aussitôt. Je prépare les divers papiers d'usage, puis commence de dresser l'acte de décès sur le registre officiel. Entre mon chef : — « Votre acte de décès est irrégulier : la feuille de déclaration porte en tête *„Maison Lyons"* ! Quelle est cette agence inconnue, *Lyons*? Evidemment, le pseudonyme de la Maison Lévy, de la rue de la Victoire. Vous n'ignorez pas que nous ne devons admettre que les agences attitrées par l'arrondissement ! » Je comprends qu'il me soupçonne d'avoir accepté un pourboire. Que faire ? A qui recourir, puisque l'en-tête, je m'en aperçois soudain, ne mentionne nulle adresse ? Et surtout, interdiction absolue de retoucher un acte d'état-civil en quoi que ce soit, sous les sanctions les plus rigoureuses ! Tant pis : je m'évertue à gratter le plus dextrement que je peux... Et découvre alors que je venais d'entreprendre la copie d'une scène d'une comédie en vers du XVIII^e siècle : « Le père... la mère de la jeune fille... » (vers oubliés tous dès le réveil)... Je me souviens alors, ou bien comprends, qu'il s'agit des propres seigneurs du vieux château : le mort était l'un deux... Le chef rentre. Dissimulant mon grattage, je lui annonce avoir découvert quel motif de refus opposer à l'employé de « Lyons » : sa déclaration est libellée sur un papier jaune et non sur la feuille blanche réglementaire... Et me voici rue Chanoinesse, dans le cabinet de l'abbé Bremond (qui d'ailleurs ne confesse point), à qui je m'accuse d'un multiple péché : mon grattage constitue un faux, et en écritures publiques ; mon excuse quant à la couleur du papier, est dérisoire ; puis, ce papier, je me souviens de l'avoir perdu, ou détruit ?... Confesser tout cela, plus je ne sais quoi encore de vague... tout cela... je m'y perds... à ce moment, nous voici attablés, à la fois qu'un vieux curé de village, et deux laquais en livrées du XVIII^e siècle : le chapelain et les deux domestiques du vieux château... Les deux prêtres discourant sur le mariage, j'interviens, avançant hardiment que le mariage ne représente pas un véritable sacrement, le célébrant n'intervenant qu'à titre de témoin... etc... Je lâche, me semble-t-il des énormités, mais je tiens à parler : à parler d'autre chose que ce à quoi font allusion les autres convives : le mariage, la mort (?) de la fille du châtelain (?) où m'a compromis ma falsification. Je fais scandale (ici s'embrouille mon souvenir)... Je me retrouve dans le château : le vieux châtelain me confie être perdu de dettes, de par la fourberie rapace de voisins, métayers, paysans : près de se voir vendu... Surgissent sur ce, deux paysans, ou domestiques : ceux de tout à l'heure ? Sur mon conseil, il se confie à eux, se faisant plus gueux encore qu'il ne l'est, il leur engage à vil prix ce qui demeure de ses domaines : eux acceptent par cupidité, et rachètent à la fois toutes les créances... A chacun d'eux je fais croire que son fils aura pour épouse la fille du seigneur (à l'aide de quels raisonnements fort compliqués, je l'ai oublié totalement). Mais je sais du moins que ce sera moi l'épouseux, puisque nous nous aimons. A ce moment précis me revient en mémoire que je suis déjà marié. Que résoudre ? Et mon faux en écritures publiques ? Eh mais, n'est-ce pas du vieux seigneur lui-même que j'ai dressé, et puis gratté, l'acte mortuaire ? L'aurais-je pas ainsi frauduleusement ressuscité. Cette angoisse m'éveille.

J'ai effectivement servi aux Chasseurs à pied, mais vosgiens ; le « passage du beaupré » par suspension alternative des bras y figure, en effet, comme exercice gymnastique. Au temps lointain où je fonctionnais à la mairie du 2^e, une agence existait rue de la Victoire (9^e), mais sous le nom de Schneeberg. L'abbé Bremond habitait bien rue Chanoinesse.

FAGUS.

VOYAGES
INTERPLANETAIRES
CAISSE

L'ASTRONOMIE

Exploration de l'Univers

par Théo VARLET

Nous allons aujourd'hui, chers lecteurs, entreprendre une excursion rapide dans la Galaxie et au dehors ; résumer très sommairement les connaissances actuelles sur l'univers accessible au télescope.

Mais d'abord : quelle unité de mesure emploierons-nous au cours de ce voyage ? Les distances astronomiques sont tellement disproportionnées à notre ordre de grandeurs usuelles, qu'il ne saurait être question de recourir au système métrique. Notre imagination arrive tant bien que mal à *réaliser* les 40.000 kilomètres du tour de terre. La distance de la lune, décuple, nous pouvons encore à la rigueur nous la figurer. Mais la lune, astronomiquement, c'est la banlieue. Dès que l'on passe aux planètes, il faut multiplier ces 400.000 kilomètres par cent : 40 millions de kilomètres pour Vénus, la plus proche. Cela devient vertigineux. Et que dirons-nous du nombre un million de fois plus grand qui représente l'éloignement kilométrique de l'étoile la plus voisine : 40.000.000.000.000 ?

Quarante trillions de kilomètres : ce n'est plus qu'un chiffre dépourvu de signification.

Mais si, employant l'année-lumière (c'est-à-dire la distance parcourue en un an par la lumière, qui franchit en une seconde 300.000 kilomètres, soit sept fois et demi le tour du globe), nous disons que cette étoile est à 4 années-lumière de nous, tandis que la lune est à une seconde un tiers, Vénus à 2 minutes, le soleil à 8 minutes (0,0003 année-lumière), nous pourrons arriver à concevoir un peu cet éloignement.

C'est donc en années-lumière que nous évaluerons nos trajets dans les espaces cosmiques.

Et, devançant les progrès de l'astronautique la plus transcendante, c'est à la vitesse de la lumière que nous effectuerons en imagination notre voyage, et plus vite encore, de façon à faire tenir en vingt minutes de lecture les millions d'années-lumière de notre aller et retour.

⁂

Le temps de dire « En route ! » et voici dépassée l'orbite de la lune.

Dégagé du voile atmosphérique, le ciel est d'un noir absolu. Les étoiles y brillent magnifiquement, sans que l'éclat même des plus petites soit atténué par la présence du soleil, qui revêt un aspect ignoré de la terre. Enveloppé d'une auréole en fuseau, sur tout le pourtour de son disque jaillit une effervescence de flammes roses, et de droite et de gauche deux longs panaches argentins font à l'Astre-Roi comme des ailes.

Auprès de lui : Mercure et Vénus... et une troisième planète, nouvelle pour nos yeux : la Terre, gros diamant bleuâtre doublé d'un satellite blanc ; la Terre, que nous fuyons, à la vitesse de la lumière.

En quatre minutes, l'orbite de Mars franchie, nous nous engageons dans la zone des petites planètes. Une demi-heure encore, et Jupiter, jonglant avec ses lunes, a passé devant nous, mappemonde fantastique de bandes nuageuses, éclipsant un instant le soleil, déjà réduit au cinquième de son diamètre vu de la Terre.

Jupiter n'est bientôt plus qu'un point perdu dans ses feux ; la Terre, infime, a disparu. Voici Saturne, ceinturé de son triple anneau... Uranus... Neptune... Pluton... Et nous fonçons, accélérant, dans le vide intersidéral.

Adieu nos planètes. Tout le système enclos dans l'orbite de Pluton et que la lumière met dix heures à traverser, n'est plus représenté que par une grosse étoile, le Soleil, encore pour un temps la plus brillante du ciel.

Isolés dans la nuit stellaire, nous éprouvons en réalité ce que notre imagination, jadis, sur la terre maternelle, s'efforçait de concevoir, en faisant abstraction du support de ce globe qui nous cachait l'hémisphère céleste situé sous nos pieds et qui, par le repère de la pesanteur, nous imposait malgré tout l'illusion atavique d'être au centre du monde... Ici, ni haut ni bas, l'espace de toutes parts grouillant d'étoiles, dont une accumulation plus dense forme autour de nous la ceinture lumineuse de la Voie Lactée...

Les heures, les jours, les mois, les années-lumière s'écoulent.

Non loin de la Croix du Sud, cette étoile qui grossit devant nous, de plus en plus éclatante, cette étoile double et même triple, dont nous traversons le champ gravitatoire, c'est Alpha du Centaure, la plus proche voisine du Soleil. A quatre années-lumière.

Passons à l'étoile suivante. Même trajet environ. A une autre. Allons toujours ! Plus vite ! Les années-lumière défilent comme des secondes, et de nouvelles étoiles une à une s'égrènent sur notre route, tandis que, descendant l'échelle des magnitudes stellaires, le Soleil achève de se résorber, tombe au rang des plus humbles étoiles, perdu dans la foule anonyme, où se confondent peu à peu, disloquées, méconnaissables, les constellations familières...

⁂

Des centaines et des milliers d'années-lumière, notre voyage se poursuit dans l'épaisseur de la Galaxie.

Etoiles de toutes les tailles et de tous les âges ; jeunes géantes rouges que la contraction va porter à l'incandescence ; blanches adolescentes en pleine flambée ; et des jaunes, des orangées, plus vieilles, rabougries ; des naines rouges, qui achèvent de se refroidir ; des naines blanches, effondrées sur elles-mêmes, aux densités formidables... Etoiles doubles, systèmes multiples de soleils aux gravitations inextricables... Etoiles aux éclats variables, Céphéides jalonnant l'espace tels des phares... Etoiles nouvelles, éphémères Novae... Etoiles groupées en courants, ou en équipes par douzaines, par centaines, par milliers, grouillements inouïs des amas globulaires où des millions de soleils gravitent dans un diamètre de 300 années-lumière... Tout cela en rotation, en circulation, à toutes les vitesses, depuis 10 et 20 kilomètres-seconde jusqu'à des centaines... Et voici des nébuleuses gazeuses, les unes incandescentes, les autres noires, débris de la matière chaotique initiale en dérive parmi la Galaxie et plus abondants sur ses franges extérieures...

Accélérant toujours notre vitesse, sur des milliers et des dizaines de milliers d'années-lumière, nous voyons défiler cette population d'astres. Et peu à peu se raréfie devant nous le semis d'étoiles. Des vides noirs, pareils au fameux « Sac à Charbon » des Nuées Magellaniques, s'ouvrent dans le sidéral tissu, comme des « yeux » se forment dans les irisations d'une bulle de savon prête à crever. Les lacunes noires s'agrandissent, se rejoignent ; nous dépassons un dernier amas globulaire... Et c'est fini : la Voie Lactée reste derrière nous avec ses 200 milliards d'étoiles. Pour venir du Soleil jusqu'ici, nous avons parcouru 70.000 années-lumière, et il n'est qu'à mi-distance du centre. Vue maintenant dans son ensemble, elle forme une sorte de lentille, de 300.000 années-lumière de diamètre sur 30.000 d'épaisseur ; et dans cette prodigieuse colonie d'étoiles se dessinent des spires rappelant un tourniquet hydraulique, ou une de ces pièces d'artifice giroyantes appelées des « soleils ». Car elle tourne sur elle-même, la Galaxie, en 300 millions d'années — lenteur apparente qui, vu ses dimensions, n'en comporte pas moins une vitesse périphérique de plusieurs centaines de kilomètres par seconde.

Nous sommes sortis de la Voie Lactée. Mais l'espace extérieur, où notre essor s'enfonce, n'est pas le vide noir. Il reste peuplé d'autres galaxies, du même ordre de grandeur. A trois fois le diamètre de la nôtre, 900.000 années-lumière, voici une première nébuleuse spirale, celle d'Andromède ; puis la nébuleuse du Triangle ; et d'autres, et d'autres encore, indéfiniment dans toutes les directions de l'espace ; un archipel démesuré d'univers-îles, dont chacun renferme des dizaines ou des centaines de milliards d'étoiles ; deux millions de Spirales visibles au télescope, et dont les plus lointaines sont à 150 millions d'années-lumière...

Là s'arrête pour le moment notre connaissance directe de l'univers. Là doit se borner aussi notre voyage.

Cependant, l'hypothèse scientifique va plus loin, et nous avons déjà, dans une causerie précédente, parlé de la Fuite des Nébuleuses, qui emporte les Spirales dans une déroute éperdue, et de la Dilatation de l'Univers qui en résulte, selon la théorie relativiste.

Mais l'esprit humain est insatiable. Il s'inquiète de la prétention qu'a cette théorie de poser des limites à l'étendue ; il se refuse à y croire. En admettant même que l'espace de notre univers soit « hypersphérique », l'impossibilité de mettre, au delà de lui, le « Néant », qui ne saurait exister, par définition, oblige à considérer cet univers comme faisant partie d'un Cosmos d'ordre supérieur.

Et, en présence de ce mystère grandiose, l'interrogation se poursuit, inéluctablement. Au sein du Tout infini, à cette altitude où les dimensions s'abolissent, où il n'y plus ni grand ni petit, où le système solaire vaut le tourbillon électronique de l'atome, que signifie le mouvement des nébuleuses ? Quelle réalité se cache sous les apparences que nous pouvons saisir dans la petite fraction d'univers à notre portée ? Que sont, au regard du Tout, et notre Voie Lactée, et ses sœurs les Spirales ?...

Laissons la parole à Anatole France, qui d'après Pascal, se posait cette même question, dans *le Jardin d'Epicure.*

« Il se peut que ces millions de soleils, joints à des milliards que nous ne voyons pas, ne forment tous ensemble qu'un globule de sang ou de lymphe dans le corps d'un animal, d'un insecte imperceptible, éclos dans un monde dont nous ne pouvons concevoir la grandeur et qui pourtant ne serait lui-même, en proportion de tel autre monde, qu'un grain de poussière. Il n'est pas absurde non plus de supposer que des siècles de pensée et d'intelligence vivent et meurent devant nous en une minute dans un atome. Les choses en elles-mêmes ne sont ni grandes ni petites, et quand nous trouvons que l'univers est vaste, c'est là une idée tout humaine... Ce qui est admirable, ce n'est pas que le champ des étoiles soit si vaste, c'est que l'homme l'ait mesuré. »

Telle sera la conclusion philosophique de notre voyage dans les espaces sidéraux.

Théo VARLET.

LA POÉSIE

Balzac et Baudelaire

par Fernand GREGH

« Il ne faut pas dire de mal de Despréaux, écrivait Voltaire, cela porte malheur. » Il semble qu'il en soit de même pour Baudelaire, qui n'est pas d'ailleurs — M. Jacques Bainville nous l'a rappelé récemment — sans présenter quelques ressemblances, dans certains de ses vers si classiques qu'ils en sont prosaïques, avec le vieux réaliste Boileau. Un critique anglais, qui écrit le français aussi bien qu'homme de France, M. Randolph Hughes, vient de l'éprouver. Il a publié récemment dans le *Mercure de France,* et dans notre langue, une étude consacrée à l'influence de Balzac sur Baudelaire. Et il a soulevé un *tolle* qui ne doit d'ailleurs pas peu lui agréer, car, même en matière d'histoire et de critique littéraire, tout vaut mieux que le silence.

Qu'a-t-il dit pourtant de si scandaleux ? Que par exemple le poème intitulé *Bénédiction,* qui ouvre les *Fleurs du Mal,*

> Lorsque par un décret des puissances suprêmes
> Le poète apparaît dans ce monde ennuyé...

était contenu en puissance dans une nouvelle de Balzac intitulée l'*Enfant maudit,* où il est question d'un certain Etienne, adolescent déshérité qui se réfugie dans la nature sauvage, a pour compagnes les fleurs, dont il « s'enivre », converse avec la mer, « saisit les langages muets de cette immense création », et à qui « un ange semble révéler les abîmes du monde moral ». Rapprochez ces passages des strophes que voici, tirées du poème *Bénédiction :*

> Pourtant, sous la tutelle invisible d'un Ange,
> L'enfant déshérité *s'enivre* de soleil,
> Et dans tout ce qu'il boit et dans tout ce qu'il mange
> Retrouve l'ambroisie et le nectar vermeil.
> Il joue avec le vent, cause avec le nuage
> Et *s'enivre* en chantant du chemin de la croix...

Est-ce qu'il n'y a pas entre la prose de Balzac et les vers de Baudelaire de ces rapports qui font dresser l'oreille et dire : Eh Eh ?

En vérité, à lire de près le poème de Baudelaire et les textes de Balzac, je ne crois pas qu'il y ait eu influence de l'un sur l'autre. Je crois qu'il y a là des rencontres, assez singulières mais non probantes.

Mais depuis quand n'a-t-on plus le droit de signaler les « sources » d'un auteur ? Et, même si l'on se trompe en les signalant, est-ce autre chose qu'une erreur, et non pas un sacrilège ?

Nul plus que moi n'admire, et je l'ai écrit, et je tiens à le redire, le grand poète du *Voyage*, du *Balcon*, de la *Mort des Amants*, du *Parfum Exotique*, des *Phares*, et de quelques-uns de ces vers qui, une fois lus, luisent à jamais dans l'ombre de la mémoire comme une phosphorescence enchantée, tels que (je cite exprès des vers très différents),

O toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais !
Mais le vert paradis des amours enfantines...
Le parfum, les couleurs et les sons se répondent.
Comme un visage en pleurs que les brises essuient
L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient.
Entends, ma chère, entends la douce Nuit qui marche.

Mais enfin on peut, sans attenter à sa gloire, déceler l'influence sur Baudelaire de Hugo, de Gautier, de Sainte-Beuve, comme l'a rappelé M. Paul Bourget dans son article sur *Sainte-Beuve poète*, au moment du centenaire de sa naissance en 1904, et celle de Vigny, l'une des plus évidentes.

Toute une part mystique de l'inspiration baudelairienne vient d'*Eloa.* Un vers de *Bénédiction* dont M. Hughes se trouve embarrassé de rapporter l'origine à Balzac (et pour cause) :

...l'éternelle fête
Des Trônes, des Vertus, des Dominations,

se rencontre d'avance, en deux morceaux, dans *Eloa.* Vigny énumère les puissances célestes,

Les Trônes, les Vertus, les Princes, les Ardeurs,
Les Dominations, les Gardiens, les Splendeurs.

Dans *Bénédiction* les deux premiers hémistiches de chacun de ces deux vers se sont accolés de façon à faire un nouvel alexandrin :

Des Trônes, des Vertus, des Dominations.

Cela est signé.

Je ne puis croire d'ailleurs que le *Balcon* ne relève pas quelque peu de la *Maison du Berger*, parue dans la *Revue des Deux Mondes* en 1845. Bien plus : dans *Harmonie du Soir*, de Baudelaire, deux très beaux vers reviennent en une sorte de refrain :

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir...

Et plus loin :

Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir...

Certainement, je ne crains pas de l'affirmer, ces vers sont issus de ces vers de Vigny, dans la *Maison du Berger :*

Et le soupir d'adieu du soleil à la terre
Balance les beaux lis comme des encensoirs...

Et plus loin :

> Le saule a suspendu ses chastes reposoirs.

Et je ne puis m'empêcher de trouver une sonorité déjà baudelairienne à des vers de Vigny dans la même *Maison du Berger,* comme :

> Ma parole joyeuse a des mots despotiques

ou comme

> Mais de loin les soupirs des tourmentes civiles
> S'unissant au-dessus du charbon noir des villes...

Enfin dans la *Neige,* une des plus faibles pièces de Vigny, dans sa manière la plus « dessus de pendule », ce vers sur le page Eginard qui caresse tendrement les pieds de sa bien-aimée Emma,

> .....ces faibles pieds
> Qui dans ses mains, ce soir, dormiront essuyés,

n'est-il pas le prototype du vers admirable du *Balcon :*

> Et tes pieds s'endormaient dans mes mains fraternelles ?

Voilà bien des « sources » de Baudelaire chez Alfred de Vigny. Elles n'étonneront que les ignorants, ceux qui ne savent pas que personne, même le génie, ne sort d'une trappe. Ne trouvez-vous point, en tout cas, qu'on peut les signaler sans crime de lèse-majesté, et que si M. Hughes a tort de ne pas aimer *Benédiction,* qu'il trouve banal, — mais c'est son droit, — nous montrerions de la mauvaise grâce à accueillir sans courtoisie les essais critiques d'un étranger assez informé de notre littérature, de notre poésie surtout, pour signaler des ressemblances aussi subtiles entre deux de nos grands écrivains et pour écrire, je le répète, directement en français comme beaucoup de Français ne le pourraient faire ?

Fernand GREGH.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine- Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde - Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

L'ANGE DU SOMMEIL...

BEATOL

HYPNOTIQUE DE CHOIX
SEDATIF NERVEUX

FORMULE

LIQUIDE	
Diéthylmalonylurée........	0.18
Extrait fluide de Valériane.	0.10
Extrait de Jusquiame	0.015

Pour 1 cuillerée à café

COMPRIMÉS	
Diéthylmalonylurée	0.18
Intrait de Valériane.......	0.10
Extrait de Jusquiame	0.02

Pour 1 comprimé

De 1 à 4 cuillerées à café ou comprimés par jour.

AMPOULES			
Diéthylmalonylurée	0.125	pour 1 cc.	en ampoules de 2 cc.
Bromhydrate de scopolamine..........	0.00012		

En injections suivant indications médicales.

LABORATOIRES LOBICA, 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

IMP. R. CONDOM

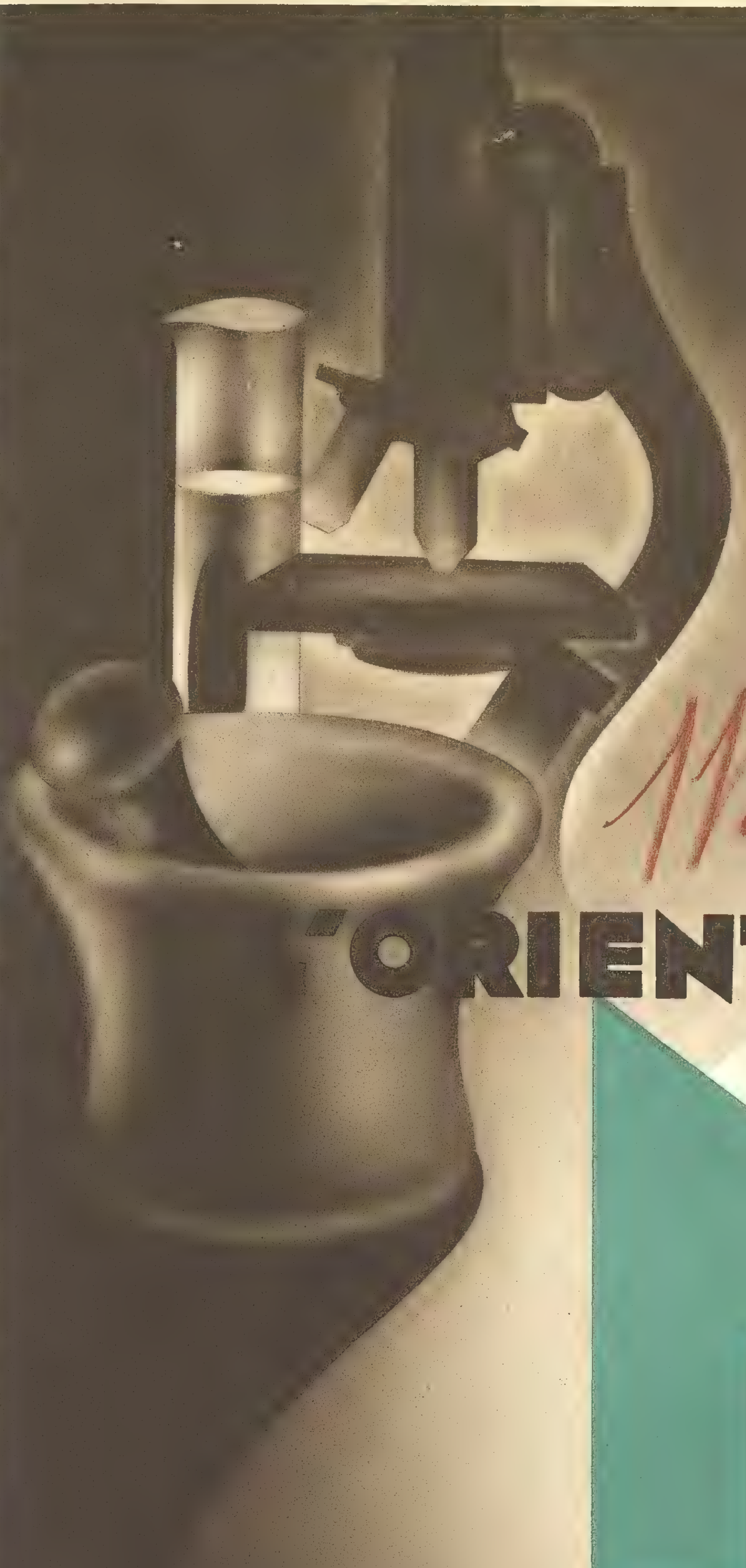

112787

'ORIENTATION MEDICALE

AVRIL 1935

GALERIE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Antoine Albalat	**Trente ans de quartier latin**	12 »
Louis Aurenche	**J.-J. Rousseau chez M. de Mably**	15 »
Léon Bocquet	**Les Destinées mauvaises** (Moreau, Corbière, Deubel).	12 »
—	**La Commémoration des Morts** (Pergaud, Drouot, etc.).	12 »
Sylvain Bonmariage	**L'Amour et le Souvenir** (Souvenirs de la Vie littéraire).	12 »
—	**Les Tablettes d'Alcibiade** (La cuisine littéraire à Paris).	15 »
Marie Dormoy	**La vraie Marion de Lorme**	15 »
Jean Drault	**Drumont, la France Juive** et la **Libre parole**	18 »
Fagus	**Essai sur Shaskespeare**	12 »
Lydia Frazer	**La Bretagne de Charles Le Goffic**	15 »
Hélène Frejlich	**Flaubert d'après sa correspondance**	50 »
Yves Gandon	**Imageries critiques**	15 »
Léopold Lacour	**Les maîtresses de Molière**	15 »
Raymonde Lefèvre	**La Vie inquiète de Pierre Loti**	15 »
Claudius La Roussarie	**Raoul de Cambrai** (chanson de geste)	12 »
Suzanne Lavaud	**Marie Lenéru**	15 »
Andrée Mégard-Gémier	**Souvenirs d'une comédienne**	15 »
Thierry-Sandre	**Anthologie des écrivains morts à la guerre** (5 tomes à 30 francs — 4.000 pages)	150 »
Alphonse Séché	**Dans la mêlée littéraire (1900-1930)**	15 »
Christian Sénéchal	**Les grands courants de la Littérature française contemporaine**	24 »
	— Cartonné toile	30 »
Edmond Soreau	**Pascal**	15 »

COLLECTION "PERSPECTIVES"

pour essayer de comprendre le monde moderne

H. d'Alméras	**La France dévorée par les poux**	2 50
Abbé L. Bois	**L'Imagination dans la vie et dans l'au-delà**	12 »
Raoul Brugeilles	**Introduction à une sociologie thomiste**	15 »
Emile Charoy	**Vers le bonheur**	15 »
Elie Faure	**Les trois gouttes de sang**	12 »
—	**Mon Périple (tour du monde 1932)**	12 »
—	**Ombres solides** (essais d'esthétique concrète)	15 »
Prudent Pruvost	**La Musique rénovée**	40 »
Ernest Raynaud	**La Police des mœurs**	15 »
Alphonse Séché	**La Morale de la Machine**	12 »
—	**Le Dictateur**	5 »
Dr Robert Teutsch	**L'Angoisse humaine**	15 »
—	**Le Féminisme**	15 »
Arcy-Hennery	**Destin du Cinéma Français**	15 »

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, rue Hautefeuille, PARIS (6e) - Edgar **MALFÈRE, Directeur** - Chèques postaux 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
du Professeur René LERICHE 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur Clément SIMON .. 7

Chronique du Livre Médical
par le Médecin Général DEJOUANY . 9

PAGES LITTERAIRES

Deux Rêves de Voyage
par Luc DURTAIN 12

Les Convulsionnaires de St-Médard
par André WARNOD 16

Le dessin de G. Pavis 20

La Douleur dans les Livres
par Robert KEMP 21

La Musique
par N. KARJINSKI 25

La Prestidigitation
par R. BARRAUD 28

4e ANNEE Nº 4 AVRIL 1935

●

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
ADMINISTRATION ET DIRECTION:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT............ 1 an { France .... 50 Francs
{ Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

Etat actuel de la question du Traitement Chirurgical de l'Angine de Poitrine

par le Docteur René LERICHE,

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Strasbourg

BEAUCOUP de chirurgiens et la plupart des médecins s'étonnent que l'on puisse prendre ce sujet comme objet de recherches chirurgicales.

Il leur semble que l'angine, étant essentiellement caractérisée par une crise douloureuse avec angoisse, échappe par cela même à l'analyse expérimentale et à la thérapeutique.

Ils demeurent sceptiques sur la possibilité d'améliorer ou de guérir chirurgicalement les malades atteints d'angine. Certains même, pensent qu'il serait dangereux de supprimer la douleur, « seul avertissement » qu'ait le malade angineux, pour lui dire qu'il doit vivre au ralenti.

Je pense que ces deux points de vue sont inexacts.

1° La douleur n'est qu'un élément clinique bruyant de la crise angineuse. Ce n'est pas elle qui, du point de vue de la physiologie pathologique, en constitue et en cause le danger.

La crise semble déterminée par une constriction coronarienne subite, produisant une ischémie myocardique plus ou moins localisée, passagère ou définitive.

Si les vaisseaux coronariens sont normaux, le spasme est sans danger. Il cesse bientôt, comme cesse la crise de la maladie de Raynaud. Si, au contraire, les vaisseaux sont artéritiques, le spasme aggrave l'ischémie relative, déjà existante, et cela peut mener à l'infarctus du myocarde ou à la mort par fibrillation.

Essentiellement, la crise d'angine de poitrine est donc une crise vasculaire, identique aux crises vaso-constrictives des membres, quand les artères sont malades.

Elle paraît provoquée par une excitation naissant soit dans la paroi coronarienne, soit dans le myocarde, soit dans la paroi aortique, soit à distance, hors du cœur, et se réfléchissant, au niveau du ganglion stellaire, à la fois sur la moëlle et sur la musculature lisse des vaisseaux. Dans ces conditions, on comprend qu'elle puisse et doive être soumise à l'analyse expérimentale. On peut étudier l'angine de poitrine humaine, en étudiant chez l'animal la sensibilité du cœur et de ses enveloppes, la circulation coronarienne, et l'innervation vaso-motrice du cœur. Nous devons même penser que c'est là le vrai moyen de faire faire des progrès à l'importante question de l'angine de poitrine.

2° En second lieu, le *but de l'opération* dans l'angine de poitrine n'est pas seulement de supprimer les phénomènes douloureux. Les craintes de Sir James Mackensie ne sont pas justifiées. François Franck, quand il a proposé, en 1899, de traiter l'angine de poitrine par la résection du sympathique cervico-thoracique, était guidé par l'idée de supprimer les fibres centripètes, nées dans la paroi aortique, dont l'excitation produit par voie réflexe la crise angineuse.

Cette idée était juste.

Le but du traitement chirurgical doit être d'abolir les voies du réflexe vaso-constricteur, soit en enlevant le ganglion stellaire centre réflexe, soit en coupant les fibres qui arrivent à lui, c'est-à-dire les voies centripètes du réflexe. On cherche ainsi à prévenir la crise elle-même, et non seulement la douleur. Le malade ne peut donc pas être mis en danger du fait de la disparition de la douleur.

En outre, on doit se proposer de couper les vaso-constricteurs coronariens, afin de produire une vaso-dilatation active dans le système artériel du cœur, facilitant, en cas d'artérite, l'établissement d'une circulation collatérale.

L'objectif du traitement chirurgical de l'angine de poitrine est donc, en somme, exactement celui du traitement des artéries des membres et des maladies vaso-motrices.

Ces considérations déterminent tout un programme de recherches expérimentales.

C'est le programme qu'avec mes collaborateurs de Strasbourg, spécialement avec R. Fontaine, j'ai essayé de réaliser.

Je sais bien qu'il n'est pas complet. Il ne peut pas nous suffire de connaître les conséquences d'une thrombose coronarienne. Nous avons besoin de savoir pourquoi, chez certaines personnes, et particulièrement celles à vie émotionnelle intense, le sang circulant se coagule dans une coronaire. Or, cela nous ne le savons pas. C'est la grande inconnue du problème des artérites. Nous ne connaîtrons le vrai traitement des artérites et des artérites coronariennes en particulier, que quand nous aurons découvert le mécanisme de la thrombose artérielle. Nous n'avons pas encore abordé cette question à Strasbourg.

Ceci dit, je voudrais vous exposer en premier lieu les recherches expérimentales entreprises à ma Clinique par Fontaine pour étudier les différents éléments de la maladie angineuse, et, secondement, les résultats de mon expérience chez l'homme.

⁂

I. — RECHERCHES EXPERIMENTALES SUR L'ANGINE DE POITRINE

Nos recherches, avec Fontaine, ont eu tout d'abord pour but d'étudier l'innervation sensitive du péricarde, du myocarde, de l'endocarde, et de l'aorte, et l'innervation des artères coronaires.

Il nous est nécessaire, en effet, de connaître exactement les conséquences physiologiques des opérations que l'on peut faire dans le traitement de l'angine.

a) Innervation centripète du cœur et de ses enveloppes

Histologiquement, le cœur possède une très riche innervation centripète. Nous avons essayé d'en déterminer le rôle physiologique.

Sur des chiens anesthésiés, nous avons enregistré la pression dans la carotide et dans le bout central de la jugulaire ; puis, nous avons produit des excitations du péricarde, de l'épicarde, du myocarde et de l'endocarde, en projetant avec une seringue 1 à 3 cc. de solution physiologique contre eux.

Ces recherches ont montré que ces membranes sont extrêmement sensibles aux excitations mécaniques. Elles répondent généralement à ces excitations par des réflexes dépresseurs. Mais l'excitation de la région voisine de l'origine de l'aorte produit des réflexes vaso-constrictifs qui passent par le sympathique.

Il est donc vraisemblable que les nerfs sensibles du myocarde contribuent à la régulation circulatoire.

La sensibilité du cœur, de l'aorte et des artères coronaires semble normalement mise en jeu par les modifications tensionnelles du cœur et des artères.

Quand les deux ganglions étoilés sont supprimés, les réactions aortiques et coronariennes ne se produisent plus.

Ces faits, qui ont été également observés par Singer à Vienne, sont très importants pour l'étude du mécanisme de l'angine.

b) Origine des vaso-moteurs des coronaires

Physiologiquement, la question est très discutée. Les études entreprises par différents auteurs, avec le dispositif de Starling, semblent montrer que le sympathique est normalement vaso-dilatateur des coronaires.

S'il en était bien ainsi, il pourrait être dangereux de supprimer l'innervation sympathique des artères du cœur.

Les expériences faites avec Fontaine ont montré, que si l'on enregistre, sur le chien vivant, la pression artérielle dans la coronaire antérieure, l'excitation du sympathique élève la pression coronarienne. L'excitation du vague l'abaisse.

L'innervation coronarienne suit donc la loi générale de l'innervation vaso-motrice.

Il en résulte que les opérations sympathiques produisent sur les coronaires les mêmes effets dilatateurs que sur les membres.

c) Etude des effets des ligatures coronariennes

On a beaucoup étudié les effets des ligatures coronariennes sur le cœur, et notamment Sir Thomas Lewis a analysé à l'électrocardiographe les troubles du rythme qu'elles produisent. Nous avons repris cette étude, à Strasbourg, Fontaine et moi.

Nous avons vu que les résultats des ligatures sont variables avec le niveau où elles portent.

Les ligatures du tronc primitif ont été, pendant les années 1930/31, toutes, suivies de mort, soit immédiatement, soit au bout de quelques heures, par fibrillation auriculaire, puis ventriculaire (auricular and ventricular fibrillation). Aucun médicament, aucune section nerveuse n'a réussi à arrêter la fibrillation et à empêcher la mort.

Au cours de l'année 1932, nous avons été frappés de voir que la fibrillation ne se produisait pas dans les mêmes conditions, probablement parce que la ligature était plus minutieusement faite. Mais les animaux qui ont survécu, sont tous morts en 3 ou 4 semaines par rupture dans le péricarde d'un infarctus du myocarde.

Les ligatures de la coronaire, juste au dessous de la bifurcation, ont été souvent mortelles par fibrillation, mais quelques animaux survivaient ; toujours dans ces cas, il y avait infarctus myocardique. Tantôt l'animal mourut par rupture, tantôt il survivait, et, à l'autopsie, on trouvait une large adhérence du péricarde, bouchant la perte de substance ventriculaire.

Les ligatures, mises plus bas, au dessous de la première collatérale importante, étaient toujours bien tolérées. Les animaux ont tous survécu. Plus tard, à l'autopsie, nous avons trouvé de petits infarctus, ou une sclérose diffuse, dans laquelle, histologiquement, il y avait des fibres musculaires mortes.

Les ligatures coronariennes ont donc deux sortes de conséquences : une inconstante, mais toujours mortelle : la fibrillation — une anatomique : l'infarctus, c'est-à-dire une nécrose ischémique.

Ces expériences montrent en outre qu'une ligature coronarienne ne produit jamais qu'une lésion anatomique localisée. Elle n'amène jamais la nécrose massive du territoire de l'artère liée. Pourquoi ?

d) La circulation coronarienne est anastomatique

Fontaine et moi avons étudié ces anastomoses coronariennes de trois manières :

a) par la méthode des injections sur des cœurs prélevés après la mort,

b) par les injections sur des cœurs de chien ayant subi longtemps auparavant une ligature coronarienne.

Dans ces deux cas, on obtient des radiographies montrant le caractère anastomotique de la circulation coronarienne ;

c) en étudiant la pression dans le bout périphérique de la coronaire antérieure après ligature. Nous avons trouvé cette pression positive, correspondant à la moitié de la pression normale.

Donc, sur le vivant, après une oblitération coronarienne, la circulation se rétablit par des anastomoses avec une pression suffisante. Et l'on peut avoir l'espérance de favoriser ce rétablissement par la sympathectomie.

Nous avons, en effet, répété les mêmes ligatures coronariennes chez des animaux sympathectomisés, et il nous a semblé que ces chiens supportaient beaucoup mieux la ligature.

⁂

Il résulte de ces recherches :

1° que la circulation du cœur est largement anastomotique ;

2° que l'arrêt brusque de la circulation dans une coronaire, amène soit la mort immédiate par fibrillation, soit la production d'un infarctus myocardique, soit de la sclérose.

C'est le niveau de l'arrêt circulatoire qui règle le type et l'étendue de la lésion anatomique. L'infarctus peut se rompre dans le péricarde. Il peut adhérer au péricarde, ce qui empêche la rupture. C'est exactement ce que nous voyons dans l'artérite coronarienne avec mort subite par fibrillation, ou mort tardive par infarctus.

3° que la sympathectomie paraît améliorer la circulation coronarienne, et diminuer la gravité des accidents causés par la ligature coronarienne.

L'étude expérimentale de l'angine de poitrine permet donc de côtoyer l'étude de l'angine humaine. Elle nous la fait mieux comprendre ; elle justifie les essais de traitement chirurgical entrepris depuis François Franck et Jonnesco.

⁂

II. — QUELS SONT LES RESULTATS DE CE TRAITEMENT CHIRURGICAL ? QUELLES EN SONT LES INDICATIONS ?

Il est très difficile de juger les résultats du traitement chirurgical dans l'angine d'après les observations recueillies dans la littérature.

Les cas cliniques souvent sont mal rapportés. La description de l'opération ne permet pas de savoir exactement ce qui a été fait. Le malade n'a pas été observé assez longtemps. D'autre part, il est très malaisé de juger de la qualité du résultat, beaucoup de malades ne pouvant pas être guéris complètement ; leur maladie est complexe, chronique, à longue évolution. Elle ne tient pas seulement dans les crises aiguës.

L'opération peut supprimer les crises, les douleurs ; elle peut améliorer la circulation myocardique ; elle ne peut pas supprimer l'oblitération et l'ischémie fonctionnelle relative du myocarde. Le malade opéré est parfois obligé de vivre encore au ralenti, de marcher peu, de mesurer ses efforts. Il garde une sensation douloureuse rétro-sternale. Il reste un infirme. Et cependant, médicalement, il a été très amélioré par l'opération : son existence est devenue tolérable. Mais il n'est pas satisfait, n'étant pas radicalement guéri.

Pour tous ces motifs, les résultats de l'opération peuvent difficilement être jugés sur des statistiques. Avec Fontaine, j'ai examiné, au Congrès français de Chirurgie de 1932, les résultats d'une statistique faite avec 82 observations détaillées. Nos chiffres indiquent de bons résultats, un nombre important de guérisons. Mais je trouve que ce mot de guérison est trop grossier, qu'il manque de nuances.

Je vais donc laisser de côté toutes les statistiques, et je parlerai seulement d'après mes cas personnels.

J'ai opéré, avec Fontaine, de 1925 à 1934, 20 cas d'angine.

Sur ces 20 cas, il n'y a eu aucune mort opératoire, et aucune aggravation. Aucun malade n'a regretté l'opération.

Plusieurs cas ont été examinés à l'électrocardiographe : aucun d'eux n'a eu une aggravation électrocardiographique.

Voici donc le premier fait acquis : opération bénigne, bien que techniquement difficile, n'aggravant pas l'état du cœur.

Deux de mes cas n'ont pas de valeur. Il s'agissait de cardiopathie avec crises angineuses chez des malades âgés. Je ne les opèrerais plus actuellement. L'un est mort au bout de six mois, sans avoir repris de crises douloureuses. L'autre n'a pas eu de résultat appréciable. Sa cardiopathie a continué son évolution.

6 cas, opérés en 1934, sont trop récents, pour que l'on puisse juger du résultat éloigné, mais actuellement il est excellent pour 4 d'entre eux, bon mais insuffisant, incomplet pour deux autres.

Restent donc 12 cas. Sur ces 12 cas, il y a 3 guérisons complètes : une de 9 ans, une de 5 ans et demi, une de 4 ans. Ces 3 opérés n'ont plus de douleur. Ils peuvent marcher, travailler, monter des étages.

Dans ces 3 cas, l'électrocardiogramme était normal avant l'opération. Il est demeuré normal après l'opération.

Il est donc à peu près certain qu'il s'agissait d'angine sans oblitération coronarienne. Mais les 3 malades étaient complètement arrêtés dans leur travail. Deux avaient des crises très fréquentes. Leur maladie a été entièrement supprimée par l'opération : c'est le résultat maximum.

Quatre malades ont été améliorés, mais ne sont pas guéris complètement. Une femme se dit améliorée, 7 ans après l'opération. Mais les grandes émotions, les fatigues et les règles ramènent des crises.

Un autre, opéré depuis bientôt 2 ans, écrit au mois d'avril 1934 : « Je vais beaucoup mieux. J'ai fait depuis 6 mois des progrès sensibles. Je suis à peu près libre de tous mes mouvements. Mais il me faut éviter les efforts violents, car alors je souffre de la poitrine à gauche. » Ce malade, qui était dans un état grave, n'a été opéré que d'un seul côté ; il est probable qu'il aurait fallu une opération bilatérale.

Les 4 autres malades présentaient les signes cliniques et électrocardiographiques d'une oblitération coronarienne étendue. Ils étaient obligés de s'arrêter tous les 50 ou 100 mètres. Ils ne pouvaient ni monter un escalier, ni marcher vite.

L'opération les a améliorés, mais non guéris. Ils demeurent des infirmes. Logiquement, il ne semble pas possible que l'opération supprime le trouble de la marche, produit par l'oblitération coronarienne. L'expérience montre qu'il en est ainsi. Nous ne pouvons faire des miracles. Il est nécessaire de le répéter. Mais ces 4 malades ont été très améliorés. La marche leur paraît plus facile ou peut être prolongée davantage. Il est probable qu'en supprimant le spasme, en diminuant le tonus des vaso-constricteurs, l'opération a permis ce résultat. Personnellement, je ne l'espérais pas. D'autres observations sont nécessaires pour voir si, dans l'avenir, cela sera confirmé.

Un dernier malade a été opéré, il y a un an et demi, ayant des crises douloureuses, quotidiennes, depuis plusieurs années, éprouvant de grandes difficultés à la marche. Il avait eu, 3 mois avant l'opération, le tableau clinique d'un grave infarctus du myocarde. Son électrocardiogramme était très mauvais. Il s'agissait d'un malade, très désireux d'être opéré, et très confiant ; je n'ai pas osé lui refuser. La stellectomie gauche a été chez lui bien tolérée. Elle a diminué les crises, m'a-t-il semblé. Mais elle ne les a pas supprimées. L'homme étant très stoïque et très courageux, il a été difficile de savoir jusqu'à quel point il y avait amélioration. En tous cas, il a pu reprendre une certaine activité. Puis, il est mort brusquement, dans la rue, 16 mois après l'opération, probablement par rupture intrapéricardique de son infarctus.

Vous voyez quelles difficultés on rencontre pour classer les faits. Aussi je pense que, dans le jugement de pareille question, quelque chose a plus de valeur que la statistique : l'opinion objective d'un homme qui étudie la question depuis 10 ans. Et je la formulerai ainsi : « l'opération m'a donné plus que je n'en attendais depuis le jour où j'ai vraiment compris la complexité de la maladie ».

QUELLE EST LA MEILLEURE OPERATION DANS L'ANGINE ?

Avec l'expérience acquise actuellement, est-il possible de dire quelle est la meilleure opération à faire dans l'angine ?

François Franck avait recommandé l'ablation de tout le sympathique cervical et du premier ganglion dorsal.

C'est ce que Jonnesco a fait avec succès, et beaucoup d'autres depuis.

Daniélopolu a fait une critique très sévère de cette opération. Il redoute beaucoup les conséquences physiologiques de la suppression du ganglion stellaire.

Il pense que la suppression de l'étoilé, lieu de passage de fibres importantes pour le cœur et les poumons, affaiblit le tonus myocardique et laisse prédominer les vaso-constricteurs coronaires.

Je crois qu'il s'est trompé.

Si l'on opère avec douceur, suivant les principes de la neuro-chirurgie, sans traction, sans brutalité, avec novocaïnisation systématique de la chaîne sympathique, l'opération est très bénigne, et ne trouble aucune fonction.

Fontaine et moi avons fait 110 stellectomies dans diverses circonstances, 14 bilatérales sans une mort.

Chez beaucoup de ces opérés, nous avons fait un électro-cardiogramme un an ou deux après l'opération : il était normal. L'opération est donc sans danger.

Dans l'angine, je l'ai pratiquée 9 fois, et 5 fois des deux côtés. Je n'ai jamais vu de suites fâcheuses.

Je pense donc que les craintes de Daniélopolu ne sont pas justifiées. Mais il me semble qu'il est inutile d'enlever la chaîne cervicale, et que l'on peut se borner à l'ablation du ganglion stellaire.

Il y a toutefois des cas où cette opération est techniquement très difficile. Chez les hommes gros, à cou très court, il est parfois sage d'y renoncer, et l'on peut ne faire que l'intervention minima, c'est-à-dire la sympathectomie sus-stellaire.

Il n'est pas encore possible de dire si cette opération est aussi efficace que la stellectomie. J'ai l'impression que celle-ci assure mieux le résultat éloigné. C'est pour moi l'opération de choix que je fais toujours quand je puis.

Mais, je le répète, il faut encore beaucoup d'observations pour savoir exactement ce qu'il est nécessaire de faire.

Doit-on opérer des deux côtés ? Théoriquement oui, et, expérimentalement, oui. Pratiquement, des malades ont été guéris avec une opération unilatérale.

La question doit demeurer à l'étude.

INDICATION DE L'OPERATION

Et maintenant, pour finir, quels sont les malades qu'il faut opérer ?

En premier lieu, ceux qui n'ont pas de troubles électro-cardiographiques, parce que l'opération peut les guérir complètement et définitivement. Trois de mes observations montrent que c'est possible.

En second lieu, les oblitérations coronariennes débutantes, avec peu de claudication myocardique.

Les cardiologues voudraient réserver l'opération aux cas les plus graves, c'est-à-dire aux malades qu'il est matériellement impossible d'améliorer. Ils disent en outre, que l'angine est une maladie à longues rémissions, dont il est impossible de faire le pronostic. Pour cela, ils pensent qu'il ne faut pas intervenir précocement.

Toute l'évolution de la thérapeutique chirurgicale n'a été qu'une lutte contre ces préjugés médicaux. Le but de la chirurgie n'est pas seulement d'empêcher certains hommes de mourir. Il est surtout de ramener les malades et les infirmes à une vie normale. Dans l'angine, on le peut.

Dans les cas graves d'oblitération coronarienne, l'opération est seulement symptomatique. Elle diminue les troubles. Elle ne guérit pas. L'indication est discutable.

Dans les cardiopathies avec angine, l'opération doit être rejetée. Mais on doit faire les injections paravertébrales de White.

Dans l'infarctus, l'opération est possible. Elle obtient une amélioration ; elle est palliative, et la situation reste grave.

Pour ces cas, nous avons étudié, Fontaine et moi, la possibilité d'une opération directe, en greffant du muscle strié dans une perte de substance myocardique. La greffe fut prise sur le muscle grand pectoral. L'animal a parfaitement guéri. Quand, une année plus tard, nous avons examiné le cœur, on ne voyait plus trace de la perte de substance.

Je pense qu'en présence d'un infarctus grave, visible à la radiographie, cette opération serait légitime. Je l'ai proposée à un médecin pour un malade ayant un anévrysme du cœur. Il a refusé. Le malade est mort de rupture intrapéricardique quelques semaines plus tard.

⁂

Il y a, on le voit, dans l'angine de poitrine, maladie fréquente et grave, une grande place pour la thérapeutique chirurgicale.

Docteur René LERICHE.

L'ORIENTATION MÉDICALE

La Trichotillomanie à propos d'une mode nouvelle : l'Epilation des Sourcils

par le Docteur Clément SIMON,

Médecin de l'Hôpital Saint-Lazare

TANT que les femmes se farderont, emploieront des chevelures postiches et s'épileront les sourcils, elles seront mal fondées de réclamer une égalité avec le sexe fort. Ou bien, il faudra que nous les imitions pour lutter avec elles à armes égales.

Depuis quelques années, en effet, les femmes s'épilent ou se font épiler les sourcils. La mode, d'ailleurs jolie, exige que les deux têtes « sourcilliennes » soient bien séparées. Ce n'est certainement pas parce que Marcel Pinard a écrit que la coalescence des sourcils est un signe de syphilis héréditaire. La mode exige aussi que l'arc soit fort mince et bien dessiné et que la queue se termine en pointe effilée. Cela ne va pas sans quelques petits inconvénients dermatologiques : folliculites, furoncles et « dartres » diverses. Mais la « garçonnite » de la nuque a-t-elle empêché la mode des cheveux courts de durer longtemps, trop longtemps au gré de beaucoup d'hommes ?

Cette mode d'épiler les sourcils pourrait être, sans trop forcer les interprétations, comme une forme de manie obsidionale, s'apparentant à la trichotillomanie. On sait en quoi consiste cette curieuse affection, qui fut décrite pour la première fois par Hallopeau, en 1889. Il s'agissait d'un jeune homme, souffrant d'un prurit intense, qui se grattait partout avec frénésie et qui arrachait ses cheveux par touffes, produisant ainsi des plaques en parties dénudées. Les manœuvres portaient non seulement sur les cheveux, mais sur les poils des sourcils, de la barbe, des aisselles et du pubis. Oliver rapporte un cas chez un petit garçon de trois ans ; Stoker chez un enfant de cinq ans qui s'arrachait les cheveux depuis l'âge de dix-huit mois ; Galewski, chez une dame âgée obsédée par l'idée de se faire épiler les poils du pubis ; Berney, chez une écolière de treize ans ; Button, chez un garçon dégénéré ; J. Rœderer, chez une fillette ; Beinhauer, chez un homme de quarante-huit ans qui, à la suite d'un abcès du nez, s'arrachait barbe et sourcils pour éviter, disait-il, la formation de nouveaux abcès ; H. Fox, chez une femme artiste de trente-neuf ans, qui s'arrachait à la pince des cheveux soi-disant infectés ; A.-E. Schiller, chez un garçon de six ans, suceur de pouce qui s'arrache les cheveux quand il est en colère, toujours au même endroit, d'où il résulte une petite tonsure ; S. Dohi, chez une fille vigoureuse, mais irritable, atteinte d'incontinence d'urine nocturne ; C. L. Karrenberg, chez une fillette de deux ans ; L. Spiegel, chez une fille de douze ans qui tantôt s'arrache, tantôt se casse les cheveux et les sourcils ; P.-B. Photinos, chez des malades de Sabouraud qui lui paraissent atteints plutôt d'une mauvaise habitude que d'une maladie ; Schildkraut, chez un garçon de sept ans dont la mère présentait un Wassermann positif ; A. Schwartzkopf, chez quatre sujets, dont un nourrisson de neuf mois, pour lesquels il invoque non une cause pathologique, mais une alimentation et une hygiène défectueuses ; G. Perantoni-Satta, chez une fillette idiote à propos de laquelle il distingue les trichotillomanies vraies, qui sont des sortes de tics, et la pseudo-trichotillomanie symptomatique de certaines maladies particulières et d'états affectifs, etc., etc.

Strandberg ajoute que, parfois, les patients avalent les poils qui peuvent ainsi former des pelotes et obstruer l'intestin. Il fait remarquer qu'il existe souvent du prurit, mais que, parfois, l'arrachement des poils se fait machinalement, comme un tic.

On a pu voir dernièrement, dans la *Presse Médicale,* une bien curieuse photographie représentant une sorte de moule de l'estomac fait de cheveux enchevêtrés et comme feutrés. Ces cheveux avaient été avalés par une trichotillomane et l'amalgame qui s'était peu à peu fait dans l'estomac avait dû être enlevé chirurgicalement.

C'est sans effort que j'ai pu recueillir les cas que je cite. Il y en a sans doute beaucoup plus, sans compter ceux qui n'ont pas été publiés. Il résulte de ces habitudes des alopécies spéciales d'aspect.

Le dermatologiste doit (et peut objectivement) distinguer les plaques alopéciques ainsi réalisées mécaniquement des alopécies pathologiques et, en particulier, de la pelade. Les plaques alopéciques des trichotillomanes « sont, écrit Brocq, ou trop régulières ou trop nettement arrêtées comme bordures, ou au contraire trop irrégulières. Quand elles ne sont pas de production récente, on y voit des poils de diverses longueurs, solides, bien résistants à la pince, normaux à l'examen microscopique et des points noirs au niveau des follicules. Il n'y a pas la moindre lésion apparente du cuir chevelu ou des cheveux ».

J'ai vu récemment un cas de trichotillomanie chez un jeune homme d'une vingtaine d'années. Le diagnostic avait été fait déjà par un des plus brillants élèves de Sabouraud, le Docteur Rivalier, mais deux avis valant mieux qu'un, la mère du jeune homme, sans rien me dire naturellement, venait faire contrôler un diagnostic qui l'avait étonnée et peut-être choquée. Heureusement, les avis médicaux concordent quelquefois.

Il est évident que la pratique de faire épiler les sourcils n'est pas une psychose au même titre que la trichotillomanie véritable. Elle indique cependant, me semble-t-il, un peu plus que le désir de suivre la mode. Mais ne soyons pas trop sévères pour les femmes, car si elles se mutilent ainsi, c'est pour nous plaire. N'oublions pas non plus que les hommes se mutilent parfois, sans même avoir une excuse analogue. C'est un sentiment plus bas qui inspire les étudiants-duellistes qui exhibent de belles cicatrices sur leur visage : c'est le désir d'étonner, « d'épater », puisque ce mot figure désormais dans le dictionnaire de l'Académie... ou qu'il y figurera bientôt. C'est le même sentiment qui conduit les hommes à se faire tatouer. Et il ne faut pas croire que cette manie ne sévisse que dans une certaine classe. Elle a été fort à la mode, il y a quelques années, dans la bonne société anglaise et je vois encore, à la piscine de mon cercle, quelques curieux tatouages « artistiques ». Et ces beaux messieurs n'ont pas l'excuse des sauvages chez lesquels, du moins, le tatouage sert à désigner les membres d'une tribu ou à éloigner les sortilèges.

Clément SIMON.

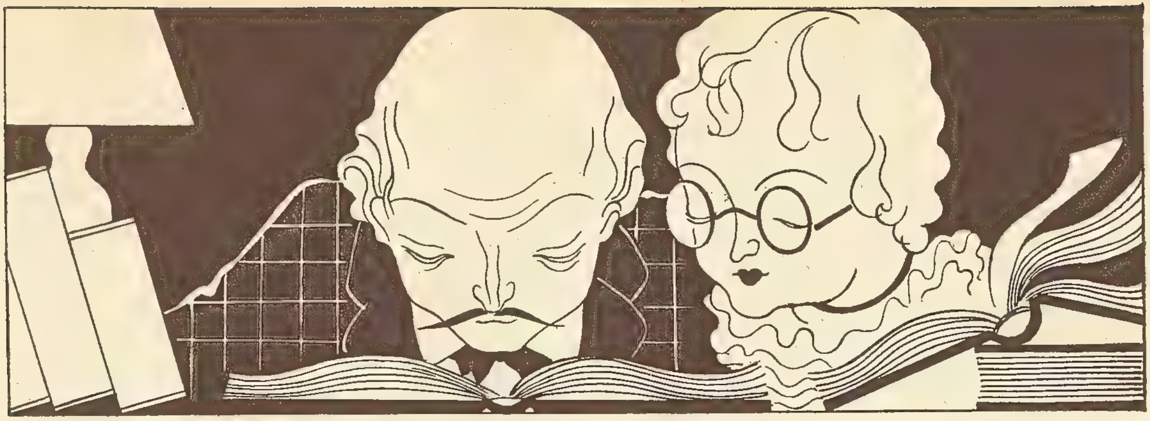

CHRONIQUE DU LIVRE MÉDICAL

*Les Auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette Chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

NEPHROPATHIES ET NEPHRITES, par le Professeur F. RATHERY. 208 pages. Chez Baillère et Fils, 19, rue Hautefeuille. Prix : **Frs : 45.**

C'est un grand livre que R. vient d'écrire, en réunissant en un volume une douzaine des leçons cliniques faites à la Pitié sur un chapitre de médecine interne, qu'il a si largement enrichi ces dernières années par ses travaux. On y retrouve l'admirable clarté, la simplicité, et le charme de l'enseignement du Maître parisien. Tout médecin voudra avoir dans sa bibliothèque cet ouvrage, si documenté et à la fois si utile à sa pratique de chaque jour.

LES ADHERENCES, par les Drs. PAUCHET et H. GÆLINGER (de Chatel Guyon). Chez Doin. 105 pages avec figures. Prix : **Frs : 22.**

P. et G. ont voulu traiter sous ce nom, et sans s'embarrasser de terminologie, des réactions défensives de l'épiploon et du péritoine devant une irritation aiguë ou chronique ; ils en font une étude complète au point de vue clinique, pathogénique, thérapeutique et chirurgical ; ils réservent notamment une place particulière dans leur beau travail aux manifestations de la fosse iliaque droite, aux « dextrites » parce que ce sont celles que l'on trouve le plus habituellement dans la pratique quotidienne.

LES TRAITEMENTS DE LA SYPHILIS, par les Drs. R. WEISSENBACH et G. BASCH. Chez Doin. 150 pages. Prix : **Frs : 18.**

W. et B. ont cherché d'abord à exposer les principales médications antisyphilitiques avec leurs indications, leurs avantages, leurs inconvénients et même leurs dangers. Ils précisent ensuite quelle est, en présence de chaque cas particulier, la conduite que doit tenir le médecin ; et par médecin, ils entendent le médecin-praticien non spécialisé, à qui est destiné ce livre, bien venu, et riche d'expérience.

FAISCEAU SCIENTIFIQUE, par le Dr. DARTIGUES. 600 pages avec de très nombreuses gravures. Chez Doin, 8, place de l'Odéon, PARIS.

Un magnifique volume, richement illustré, où est retracée la vie savante et chevaleresque du dernier des grands indépendants, avec des parties plus développées sur certains travaux du Maître, comme ses belles recherches sur la Chirurgie réparatrice et esthétique, ses réalisations en endocrinothérapie chirurgicale : il faut lire la préface qui est d'une charmante sensibilité.

DES ANEMIES AU COURS DE LA GROSSESSE, par le Prof. BRINDEAU et le Dr. THEODORIDES. 230 pages. 18 figures. 5 planches. Chez Vigot, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. Prix : **45.**

Ce travail, qui est né dans le service de la Clinique Tarnier, est un véritable « Traité du Sang » au cours de la grossesse normale et pathologique. Dans une première partie, B. et T. exposent la technique moderne de l'examen du sang et son état chez la femme enceinte normale, puis dans les cas d'anémie gravidique ; la seconde partie est consacrée à une étude clinique claire et complète.

LES INFECTIONS GRIPPALES ET SAISONNIERES, par le Dr. SCHEKTER (de Boulogne-sur-Mer), 104 pages. Préface du Prof. N. Fiessinger. Chez Doin. **Frs : 12.**

C'est un excellent petit livre, écrit par un vrai praticien, qui a su y condenser de façon claire l'essentiel de ce qu'il faut savoir, dans l'application journalière, de la grippe, de son traitement et des mesures de prophylaxie à prendre en clientèle.

MANUEL DE CLINIQUE MEDICALE, par Monsieur le Professeur Jean MINET. 1.280 pages et 78 figures. Chez Doin, 8, place de l'Odéon. Prix : **Frs : 100** cartonné.

Le Professeur J. Minet et ses collaborateurs de la clinique médicale de la Charité de Lille ont heureusement réalisé un manuel de pathologie interne, complet et concis à la fois, débarrassé de bibliographies superflues, de théories scientifiques insuffisamment étayées, un livre enfin, surtout destiné à l'Etudiant, et qui représente l'enseignement clinique tel qu'il est donné par les auteurs à la Clinique Médicale de la Charité.

LE LIVRE DE L'HEPATIQUE, par le Dr. CAILLON (de Vichy). 200 pages. Chez N. Maloine, 27, Rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. Prix : **Frs : 8.**

La collection rouge « *Le Livre du Médecin* » s'enrichit d'un nouvel ouvrage, faisant suite au *Livre du Diabétique,* et conçu d'après la même méthode. C. a délibérément laissé de côté tout ce qui pouvait sortir de la pratique courante ; après s'être demandé à quoi reconnaître un hépatique, il passe en revue successivement le régime, l'hygiène, la thérapeutique médicamenteuse, physiothérapique et hydrominérale, dans les maladies du foie. C'est le livre de chevet de l'hépatique.

OPOTHERAPIE ENDOCRINIENNE, par le Dr. Léopold LEVI. 428 pages. L'Expansion Scientifique Française, 23, rue du Cherche-Midi. Prix : **Frs : 40.**

Cette 3ᵉ édition du livre du regretté savant endocrinologiste ne comprend pas moins de 32 chapitres traitant opothérapies différentes. Chaque chapitre comprend, sous la rubrique « Considérations générales », une étude complète de l'opothérapie considérée, puis il en passe en revue les indications, la posologie et le mode d'emploi, en somme ses applications journalières. Le tout traité avec le talent, mûri par l'expérience, d'un maître en endocrinologie.

« **L'ACTUALITE GYNECOLOGIQUE** », la Collection du Dr. Pierra, éditée par l'Expansion Scientifique Française, 23, rue du Cherche-Midi, publie deux nouveaux livres :

L'ACTINOMYCOSE GENITALE DE LA FEMME, par le Prof. DANIEL et le Dr. MAVRODIN (de Bucarest). 94 pages avec 10 figures. **Frs : 25.**

Il s'agit là d'une localisation rare de l'actinomycose ; nos Confrères roumains ont pu en réunir cependant 66 observations, dont ils donnent le résumé et qu'ils font précéder de l'étude complète de l'affection : étiologie, anatomie pathologique, clinique, diagnostic et traitement. Ouvrage d'une documentation consciencieuse, et, ce qui ne gâte rien, parfaitement édité.

L'INSERTION DU PLACENTA SUR LE SEGMENT INFERIEUR, par les Professeurs Henri VIGNES (de Paris), et ROBIN (d'Alfort). **Frs : 25.**

Dans une centaine de pages, abondamment pourvues de figures et de schémas, très simples mais très instructifs, V. et R. ont exposé avec une grande clarté les idées actuelles, assez évoluées d'ailleurs, sur cette question qui touche à un problème clinique, si souvent angoissant. Le traitement absorbe à lui seul presque la moitié de l'ouvrage, c'est dire dans quel esprit pratique il a été conçu.

TOXICOLOGIE MODERNE, par le Professeur Roger DOURIS (de Nancy). 340 pages avec 47 figures. Chez Vigot, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine. Prix : **Frs : 45.**

C'est un beau traité très complet de toxicologie, à l'usage des étudiants, des médecins légistes et des médecins experts ; il traite successivement des poisons et des empoisonnements, de la toxicologie générale et spéciale, de la toxicologie des eaux de boisson, de la toxicologie biologique et de la chimie médico-légale. Un chapitre important est consacré aux gaz agressifs de combat ; enfin les dernières pages sont réservées aux questions judiciaires soulevées par les expertises toxicologiques.

LES RUPTURES DE L'URETRE, par le Professeur LEPOUTRE (de Lille), et le Docteur STOBBAERTS. 180 pages avec 28 figures. Chez Vigot. Prix : **Frs : 30.**

Dans une préface élogieuse, le Professeur Legueu montre l'intérêt de la question, tant au point de vue du diagnostic (urétrographie) et du traitement chirurgical à adopter sur le champ et après, qu'en ce qui concerne les résultats, les accidents lointains, et l'évaluation des incapacités à accorder aux blessés. Cette dernière partie de leur beau travail, si immédiatement pratique, est très documentée et constitue un guide excellent pour tous les médecins experts.

SOINS DE LA PEAU ET TRAITEMENT DES DERMATOSES INESTHETIQUES, par le Pr. Louis TÖRÖK (de Budapest). 192 pages, 50 figures. Chez Vigot. **Frs : 20.**

Ce livre s'adresse non seulement aux médecins, mais encore au grand public cultivé ou simplement curieux ; c'est une étude, toute d'expérience, du Maître hongrois sur la beauté et les soins de la peau, travail plein d'observations justes, de conseils précieux, de formules utiles, et dont la lecture sera fructueuse à tous.

LA COLLECTION DES THERAPEUTIQUES NOUVELLES, de chez Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, publie deux nouveaux fascicules :

LE TRAITEMENT DES RHUMATISMES CHRONIQUES (100 pages. **Frs : 12**) par Jacques FORESTIER ; le très distingué médecin consultant d'Aix-les-Bains n'a voulu noter que les points les plus intéressants de cette grande question ; après avoir classé les rhumatismes chroniques, il passe en revue successivement les traitements communs aux différentes formes, ceux des arthroses, des arthrites, la chimiothérapie et l'opothérapie dans les arthrites. Mise au point intéressante et qui atteste le talent et l'expérience consommée de l'auteur.

LE TRAITEMENT DE LA FIEVRE TYPHOIDE (54 pages. **Frs : 8**) par le Prof. F. RATHERY.

Ce petit livre est le fruit des souvenirs de R. au service des typhoïdiques de Chantemesse, dont il était l'interne, mais surtout de ses observations à l'Hôpital de Zuydcoote, où furent traités pendant la grande guerre des milliers de typhoïdiques. Malgré la vaccination si puissante, il n'est pas superflu d'étudier le traitement de cette affection, encore assez fréquente pour rester redoutable. La brochure, d'une magnifique clarté, étudie, après le traitement prophylactique, un programme type de traitement d'une dothienenterie de gravité moyenne, puis les traitements d'exception, le traitement des formes cliniques, des complications ; un dernier chapitre concerne les désespérants porteurs de germes. Est-il utile de dire que toutes ces pages, si documentées dans leur concision, si claires, sont écrites pour le praticien par un grand clinicien.

LES ENFANTS QU'IL FAUT READAPTER, par les Docteurs G. de PARREL et Henriette HOFFER. Chez Vigot, 23, rue de l'Ecole-de-Médecine. 286 pages. 51 figures. 8 tableaux. Prix : **Frs : 20.**

C'est une question à l'ordre du jour ; les auteurs ont écrit un livre attachant pour la défense de leurs idées bien connues ; ils indiquent ce qu'il faut faire pour que la famille et la société récupèrent les enfants infirmes ou déficients, ceux qui entendent mal, ceux qui comprennent mal, ceux qui parlent mal, enfin ceux qui respirent mal. Ne pas rééduquer ces enfants, disent P. et H., c'est compromettre leur avenir familial, professionnel et social ; enfin, il est indispensable de demander aux Pouvoirs Publics un effort méthodique, en vue de révaloriser tout ce capital humain qui dort.

Médecin Général DEJOUANY.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

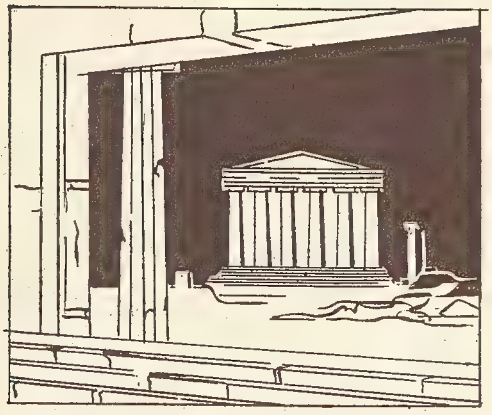

Deux Rêves de Voyage

par Luc DURTAIN

Au Docteur Paul Schiff, subtil psychologue, et à l'admirable peintre et dessinateur de rêves Jean Bruller.

DEPUIS qu'Hippocrate et Aristote ont arraché les visions du sommeil aux mains des dieux et à celle des fantômes, les médecins et les psychologues s'en emparèrent. Le rêve n'annonce plus le futur : c'est le passé — à la fois le plus immédiat et le plus lointain — qu'il dévoile. Ou, pour mieux dire, il cache, sous les formes les plus fortuites, les plus incohérentes du présent, notre intimité la plus secrète. Cette « Science du Rêve », dont les contours avaient été esquissés, voire précisés çà et là par maints chercheurs, chacun sait que Freud l'a prodigieusement élargie, approfondie, et qu'il la dota de lois nouvelles par ses intuitions de génie et ses patientes recherches. Que certains disciples du grand médecin viennois aient abusé de ses théories, aient employé trop systématiquement les notions (d'ailleurs capitales) de « refoulement » et de « complexes », rien de plus conforme à l'ordre des choses ! Mais il n'en est pas moins acquis que prétendre, désormais, étudier le rêve sans tenir compte de Freud, c'est à peu près, en astronomie, reculer avant Copernic.

Il y a fort longtemps que, ignorant encore les idées et le nom même de Freud (c'était au début de mes études médicales, douze ans avant la guerre), j'ai noté scrupuleusement un long rêve. Il fut publié dans un de mes premiers ouvrages et, récemment, reparut dans *Lignes de vie,* où il occupe une trentaine de pages, sous le titre de « La Maison Sacro-Lombaire ». Ce rêve-là combinait, de surprenante façon, certaines données anatomiques (qui fournirent les profils et les noms mêmes de Sacro-Lombaire, d'Ossiliak, d'Omnibus Cervelet, etc.), avec les éléments de l'« Affaire », alors en pleine fermentation (le duc Sourcilier, le Grand Pectoral...) : contenu historique évident en 1902, mais qu'en 1931 j'eusse dû demander à mon ami et éditeur Flammarion de signaler par une note dans la nouvelle publication. Les péripéties et le dénouement du rêve indiquaient manifestement une synthèse humaniste qui exprimait dès lors, bien mieux que je n'eusse pu le faire à cette époque, mon vœu profond.

Je voudrais ici rapporter plus brièvement deux de mes rêves, qui se trouvent évoquer l'un et l'autre des souvenirs de voyage.

Le premier, pittoresque et singulier : j'en ai, il y a six ans, pris note sur-le-champ, mais sans garder trace des faits qui le précédèrent et eussent pu l'éclairer. Je me bornerai donc à l'examiner à la manière ancienne : c'est-à-dire avec un sommaire rappel des associations d'idées impliquées dans sa formation.

Le second est moins curieux en apparence, mais l'examen méthodique, immédiatement réalisé, a su en tirer un sens bien plus profond.

⁂

Voici donc le premier rêve, tel que je le fis en 1929, dans la nuit du 14 au 15 juillet. (Je m'excuse d'apporter ces dates et, également, dans cet article, divers faits de ma vie privée : tout cela est indispensable pour l'interprétation.)

« Quelque part, dans une Contrée Septentrionale, le navire de la croisière avait remonté une sorte d'estuaire ou de fjord profond. Un navire de luxe, où s'entrecroisaient à la proue maints bavardages étrangers.

« Descendu dans le port, je pris une glace dans un petit café : consommation qui me semblait à moi-même mal choisie par une température très froide, ou du moins que, théoriquement, je savais être telle. Je n'avais encore goûté qu'une ou deux cuillérées de ma glace, quand je regardai ma montre. L'heure de départ du paquebot approchait, plus que deux ou trois minutes ! Je me penchai hors du café : le navire se distinguait entre les gréements des barques de pêche. Cependant, le gobelet qui contenait la glace s'était multiplié sur la table. Tous ces récipients se trouvaient vides, et je demeurais sur place, sans savoir pourquoi, tandis que le temps pressait.

« Le navire commença de glisser derrière la masse des mâtures. Encore une vaine tentative pour découvrir de la glace dans les gobelets (pourquoi ? je me le demandai, car je n'aimais pas cette glace-là), et je pris mon élan vers le port, criant et gesticulant. Le navire avait disparu quand j'arrivai au bord du quai.

« Je savais qu'il devait faire une brève escale, trois heures plus tard, à l'entrée du fjord. Le rattraper ? Rien de plus aisé, calculai-je : les vitesses sur route sont plus grandes que celles des paquebots. Je n'avais qu'à prendre une automobile. Mais il n'y en avait aucune sur le quai. Et, subissant une fatalité pareille à celle qui m'avait attardé au café, je prêtai l'oreille aux Marins Septentrionaux, rudes hommes à faces dures, vêtus de blouses brunes serrées à la taille... C'était du moins un canot à moteur qu'il m'eût fallu : il n'y en avait pas.

« Alors, un gaillard sévère me montra un singulier petit bateau : guère plus grand qu'une table de café ou qu'un siège de water-closet. C'était une sorte de tablette blanche, découpée en forme de cœur, avec deux creux pour la pointe des fesses.

« Il va très vite, m'assura-t-il, si l'on se sert de la chaîne de touage.

« Je montai sur l'étrange nacelle et me mis à touer une chaîne abstraite, dépourvue de poids, d'humidité, et même à peu près invisible. Jamais, songeais-je avec désespoir, je ne pourrai rattraper mon navire de cette façon-là !

« La chaîne de touage était devenue une corde : qui s'embrouilla parmi les cordages d'un voilier. Je me trouvai soudain sur le pont de celui-ci. Il devait, raisonnais-je dans mon rêve, arriver de pays méridionaux : car il y avait plus de soleil sur lui que sur le reste du golfe... Des marins déguenillés et alertes le montaient. Mais ce fut en vain qu'avec eux je cherchais à retrouver le corde de touage... Il n'y avait plus devant nous, entre les grands mâts vernis et jaunes, qu'un bizarre enchevêtrement de cordages noués, pendants et défaits. »

J'indique ici quelques données, pour élucider sommairement les contours de ce rêve. J'avais déjà fait à cette époque-là plusieurs croisières : l'une dès avant la guerre, en Norvège et au Spitzberg ; et, en 1924, j'avais visité la Baltique, à la fin de l'hiver. J'allais d'autre part, en ce mi-juillet, partir quelques jours plus tard, en vacances, pour le petit port méditerranéen de Saint-Tropez, et son golfe où j'avais déjà passé plusieurs étés : on sait qu'à Saint-Tropez, sur les quais, se trouvent nombre de cafés. Enfin, j'ai fait de l'aviron dans bien des pays, et souvent vu, de plus ou moins loin, des chaînes de touage.

Cependant, pris ainsi, dans ses simples éléments formels, à quoi aboutit un rêve ? A un simple récit, d'un type assez particulier, et que seul un hasard favorable (comme celui que j'ai rapporté dans *Lignes de Vie*), peut introduire assez loin dans la personnalité du rêveur.

⁂

Or, voici un second rêve, moins pittoresque, mais dont l'analyse fournira des éléments autrement riches et significatifs.

« Je revenais d'un voyage à but indéterminé, et me trouvais en navire, sur l'Océan Atlantique, à la veille d'arriver en France. Ma cabine, située à babord, et celle que mon fils (qui ne parut pas en personne dans le rêve) occupait de l'autre côté du navire, ne nous plaisant pas, je demandais à en changer pour la dernière nuit du voyage. Une femme assez grosse et courte, en tenue d'infirmière, deux galons noir et or à la coiffe, me remet une addition au bas de laquelle je lis : « 2 livres 5 ». Ce supplément me semble cher, pour une seule nuit ; et pourquoi cette monnaie anglaise ? C'est, me dis-je, que nous allons toucher la côte d'Angleterre. Je paie l'employée, qui va changer mon billet de banque, et je l'attends.

« Soudain, apparaît dans le hublot, tout près, le port anglais où nous devons faire escale. Je n'en vois, ni les vaisseaux, ni la mer qui doit en baigner les quais. C'est, coupé à mi-hauteur par l'encadrement du hublot, une vieille cité, bâtie de pierres blanchâtres, remparts et tours, étagée sur un coteau (somme toute, d'un type méridional et nullement anglais). Pour mieux la voir, je quitte ma cabine et m'en vais vers l'avant. Bien que je sache formellement que le paquebot sur lequel je navigue est de petit tonnage, les couloirs, où circulent des foules, sont très vastes, et, quand j'arrive à l'extrémité du pont-promenade, j'aperçois la largeur de l'avant, qui est colossal, ce qui ne m'étonne pas. Tout ce navire est en bois, de couleur chair, et très simple de formes.

« Une vive impatience d'arriver enfin à Paris et de me mettre au travail hante ce rêve. »

Voici tout d'abord l'explication du « contenu manifeste » de ce rêve-là. J'ai pu y établir une série de points de repère incontestables.

Prenons-les un à un.

Le « navire » ? J'étais en effet revenu, quatre mois auparavant, avec mon fils aîné, d'un second voyage au Brésil. C'était sur un bateau anglais de la Royal Mail, modeste et d'assez faible tonnage, comme l'était, du moins *in abstracto,* le bateau de mon rêve. Mais, deux ans plus tôt, j'étais déjà rentré de l'Amérique du Sud par l'ample et superbe *Atlantique* (l'avant-dernière traversée qu'il devait faire avant qu'il ne brûlât). Dans la construction de ce navire admirable, percé, on se le rappelle, d'une véritable rue que bordaient des magasins, le bois avait été employé avec une prodigalité dangereuse, qui frappait tous les voyageurs.

« L'escale anglaise » ? J'ai séjourné plus de dix fois en Angleterre. Pourquoi cet aspect méridional du port entrevu par le hublot ? Et pourquoi m'apparut-il à mi-hauteur, sans mer ni navires visibles !... J'avais reçu, dans la journée, un ouvrage de M. E. Ségui sur Faugères-en-Bitterois, vieille place protestante des guerres de religion. Avant d'ouvrir ce livre, j'avais imaginé un nid d'aigle sur une hauteur, et fus assez déçu d'y trouver la photographie d'une petite ville de plaine. On comprend maintenant le type architectural du port anglais, et pourquoi il ne montrait ni eau, ni navires.

« Le supplément de 2 livres 5 » ? Il condense curieusement une série de coïncidences. On payait en livres, à bord de ce paquebot de la Royal Mail, sur lequel je suis effectivement rentré. D'autre part, j'avais vu, la veille du rêve, dans une collection de timbres-poste, des pages de « colonies anglaises », où les grosses valeurs, — soit de 2 shillings 6, soit de « livres », — étaient nombreuses. Enfin, dans le même ouvrage sur Faugères figurent des comptes, exprimés en écus et sous, ou en « livres » (françaises). L'un d'eux, manuscrit, se trouvait photographié et j'avais vainement tenté de le déchiffrer.

« La domestique du navire » ? J'avais reçu, le jour précédent, la visite d'une des infirmières de la clinique où mon fils avait récemment subi une opération. Ce n'est pas elle que je revoyais dans mon rêve, mais à peu près l'infirmière qui s'était occupé de mon fils (absent de ce rêve, comme il fut quelques jours à la clinique, absent de chez moi). Pourquoi sur sa coiffe ce ruban noir et or, qui n'était point d'usage à la maison de santé ? J'avais, la veille, cherché en vain dans cette même collection de timbres dont j'ai parlé, parmi les pages de Perse, à côté des exemplaires à bordures d'argent, les timbres à bordure dorée qui y faisaient défaut ; et, le même jour, j'avais remarqué pour la première fois, sur une lettre de Yougoslavie, les timbres de deuil marqués d'une marge noire depuis l'assassinat du roi Alexandre. Cette recherche déçue et cette surprise, sur le même sujet, (d'où, rapprochement sur la coiffe) avaient sans nul doute prêté à mon rêve ces lisières noires et or.

Voici donc expliqué le contenu formel du rêve, avec ses condensations et sa fabrication subtile. Mais est-ce tout ? Non.

C'est ici l'instant de dire le principal. Je me trouvais malade depuis plusieurs jours, et la composition du livre de voyage que j'écrivais en ce moment était arrêtée. J'y rencontrais d'ailleurs des difficultés véritablement ardues à résoudre, et il avançait beaucoup moins vite que ne l'avait fait *Vers la Ville Kilomètre 3,* lorsque j'étais rentré de mon premier voyage sud-américain. Dès lors, comment ne pas traduire de la sorte le vœu secret exprimé par ce rêve : « Non ! tu n'es pas en retard pour écrire ton livre ! La preuve, ô voyageur ! c'est que tu n'es même pas revenu d'Amérique : tu te trouves encore sur le navire. D'ailleurs, quand tu composeras ton ouvrage, tu te connaîtras la même puissance de travail qu'il y a deux ans, après ton retour sur l'*Atlantique.* Et rassure-toi ! Tes divinations intellectuelles sont admirables : n'as-tu pas, par avance, imaginé la ville de Faugères telle qu'elle est, — ou devrait être — non en terrain plat, comme certains ignorants le prétendent, mais juchée sur une hauteur ! »

Est-ce tout ? Point encore. On connaît la signification sexuelle donnée de longue date aux espaces creux offerts par les songes (comme les chambres et les couloirs, et, également les navires eux-mêmes). Cet élément-là n'avait pas été absent de la soirée qui précéda ce rêve. Navire féminin largement hanché, à la peau brillante comme du jeune bois...

L'élément sexuel euphorique de cette dernière soirée se joignait donc pour me rassurer, à ce que l'inconscient me certifiait de façon si généreuse, touchant mes capacités de travail et mes intuitions.

⁂

Voici donc le dépouillement de ce dernier rêve, depuis le dernier détail des apparences, jusqu'à la profonde racine. Et tout ceci, que je me suis efforcé d'interpréter sans employer le langage technique de la psychanalyse, est néanmoins conforme à celle-ci.

Certes, il m'eût été possible, en ignorant totalement cette méthode (que je ne me flatte pas, au surplus, de posséder de façon intégrale) de déchiffrer en partie le second rêve : soit par mes expériences directes de rêveur, soit avec l'aide des données acquises par les psychologues antérieurement aux travaux de l'école viennoise. Toutefois, plusieurs détails d'une part et, de l'autre, l'architecture de l'ensemble — chose essentielle ! — m'eussent assurément échappé.

Cependant, tout en soulignant ce que l'étude du rêve doit et devra toujours au grand médecin viennois, il me semble parfois que l'analyse onirique freudienne elle-même pourrait recevoir certaines explications psychologiques et morales qui en élargiraient peut-être la base... Mais n'ai-je point, déjà, abusé de la patience du lecteur ?

Luc **DURTAIN.**

PAGES HISTORIQUES

Les Convulsionnaires de Saint-Médard

par André WARNOD

Il y a deux cents ans, Paris était bouleversé par une affaire qui, pour n'être ni politique ni financière, n'en occupait pas moins les esprits. Elle les occupait d'autant plus qu'il s'y mêlait du surnaturel et que les persécutions et les répressions brutales et maladroites avaient exaspéré les passions.

C'est de l'affaire des convulsionnaires dont nous voulons parler, qui, pendant trente-cinq ans, depuis le mois de mai 1727 jusqu'au mois d'août 1762, entretint à Paris une sorte de folie collective comme on n'en avait plus connue depuis le Moyen-Age.

Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, aux convulsionnaires authentiques et profondément touchés par ce qu'ils croyaient être la vérité, se joignirent ceux qui virent le moyen de tirer un parti personnel de la sincérité des autres, chefs de parti ou individus sans scrupules, voire même filles et escrocs.

On sait comment naquit l'affaire.

Le premier mai 1727 était mort un saint homme, François Paris, fils d'un conseiller au Parlement et dont toute la vie fut un vivant exemple d'humilité et de bonté.

Il aurait pu être riche, mais il abandonna à son frère tout ce qui lui revenait de la succession paternelle. Il aurait pu être prêtre et prétendre à de hautes dignités ecclésiastiques, il ne voulut jamais être autre chose que diacre.

Il avait renoncé au monde, à ses œuvres et à ses pompes ; mais non pas à l'amour de ses semblables. Retiré dans une maison du Faubourg Saint-Marcel, il consacrait aux pauvres le temps qu'il ne passait pas en prières, travaillant pour eux, leur tricotant des bas, les assistant par tous les moyens en son pouvoir.

Quand il mourut, on l'enterra au cimetière de l'Eglise Saint-Médard, sa paroisse, et les malheureux qu'il avait obligés, pour montrer leur reconnaissance, vinrent nombreux prier sur sa tombe. Il est peu probable que son nom ait été connu par d'autres que par les pauvres de son quartier, si des événements auxquels il n'était pour rien, n'avaient bouleversé l'ordre logique des choses.

Le diacre Paris était Janséniste et quand il mourut, les Jansénistes, appelant de la bulle

Ungenitus, étaient l'objet de persécutions de toutes sortes; les Jésuites triomphants appliquaient durement la loi du plus fort.

Dans leur malheur, les Jansénistes aimaient à évoquer le souvenir de l'homme de bien qui avait été leur ami, et trouvaient un réconfort dans le souvenir de son abnégation et de sa foi. Eux aussi vinrent prier sur la tombe de celui qu'ils étaient près de considérer comme un sain, et c'est ainsi que le cimetière Saint-Médard s'emplit d'une foule inusitée.

Le cimetière Saint-Médard devint un but de pélerinage et, parmi les pélerins dont la persécution avivait le zèle, il y avait non seulement des prêtres, des hommes et des femmes conscients des souffrances de leur parti, mais encore des jeunes gens inquiets, des jeunes filles dont le tempérament tourmenté trouvait dans la trouble atmosphère du cimetière Saint-Médard un élément à la fièvre qui les dévorait.

Comment, pour la première fois, une de ces jeunes filles tomba-t-elle en convulsions sur la tombe du saint homme ? Sans doute était-elle sujette à ce mal ; mais, surtout dans une assemblée de nerveux et d'exaltés, les convulsions sont contagieuses. La chute d'un seul amène celle de tous les autres. C'est ce qui arriva. Le cimetière de Saint-Médard devint le lieu de scènes étranges. Sitôt en prière, les fidèles tombaient en convulsions et la foule devenait une foule de damnés, de fous dont la folie se communiquait à tous ceux qui se mêlaient à eux.

Le surnaturel, le miraculeux ne devaient pas tarder à apparaître. Le bruit se répandit que le diacre Paris, de l'au-delà, opérait des guérisons miraculeuses et qu'il suffisait d'être entré en transe sur sa tombe pour venir à bout de maux jusqu'alors incurables. Le premier miracle eut lieu en septembre 1727. On citait le cas d'un boîteux qui s'était mis à marcher droit, d'un paralytique qui avait retrouvé l'usage de ses membres, de béquillards qui laissaient à Saint-Médard leurs béquilles devenues inutiles.

La foule, en tout cas, qui emplissait le cimetière, grossissait sans cesse et son exaltation devenait toujours plus aiguë. La terre du cimetière était Terre Sainte, on la recueillait pieusement.

Le tombeau du diacre fut le témoin de scènes stupéfiantes. Certains fidèles, comme atteints de gatisme, s'ingéniaient à imiter tous les gestes du saint ; ils faisaient semblant de manger de la soupe, de se raser, de tricoter et se livraient à mille extravagances. Bientôt après, un autre élément apparut qui porta au paroxysme l'énervement de la foule. Les filles qui tombaient en convulsions, eurent besoin de secours et ces secours consistaient en souffrances physiques. Il fallait les rouer de coups, les écraser, leur tenailler les seins, les fouler aux pieds. Des garçons vigoureux usaient leurs forces à les assommer à coups de bûches, à les martyriser de toutes les façons, et ce n'est que les membres rompus qu'elles criaient enfin merci et trouvaient la paix.

A consulter les textes de l'époque, à voir les gravures qui illustrent le fameux ouvrage que le Conseiller Carré de Mongeron osa remettre en main propre au Roi, comme nous le verrons tout à l'heure, on a l'impression que le cimetière de Saint-Médard devait avoir l'aspect d'une cour d'asile d'aliénés pleine de fous en liberté.

Aux guérisons miraculeuses, s'étaient ajoutées les prédictions. En transe, des convulsionnaires, qu'on surnommait les *discernants,* parlaient, et leurs paroles étaient pieusement écoutées. Les Jésuites cherchaient en vain à s'opposer à ce qu'ils considéraient comme de soi-disant miracles de l'Antéchrist et des Pharaons. Ils obtinrent du Roi de sévères mesures, mais rien n'y fit. Il se forma une Société de Convulsionnaires avec des chefs, des employés, des règlements. Les chefs étaient des personnages singuliers, comme ce Pierre Vaillant, prêtre du diocèse de Troyes qui, après avoir passé trois ans à la Bastille, était banni du royaume. Les souffrances en firent le chef d'un parti, le parti Vaillantiste. Il annonçait la résurrection du prophète Elie et ses partisans prétendaient que Pierre Vaillant était le prophète Elie ressuscité. Ils firent tant que Vaillant fut remis à la Bastille. Son supplice fit naître d'autres chefs. Alexandre Darmand croyait être le prophète Enoch. A la Bastille aussi ! Après les Vaillantistes voici les Augustiniens, plus fanatiques encore et dont les excès indisposent les autres convulsionnaires. Les Augustiniens, la torche au poing, allaient bénir la nuit la Place de Grève où ils espéraient un jour être suppliciés ; les hommes avaient fait l'abandon de leur vie et les femmes celui de leur honneur en se prostituant. D'autres chefs, l'abbé Séchereau, l'abbé Blondel, d'autres encore ajoutaient à la confusion exaspérée ; de nouvelles sectes naissaient sans cesse, les mélangistes, les discernants, les margoulistes, les ligurites, les secouristes peuplaient le cimetière Saint-Médard et l'emplissaient de leurs cris, de leurs pratiques affreuses, de leurs actions de grâce, quand un malade prétendait avoir été guéri, des hurlements épouvantables des filles en convulsions suppliant qu'on les martyrisât.

Enfin, au bout de plusieurs années, le 27 janvier 1733, le Roi, mal conseillé, crut en finir une bonne fois avec les convulsionnaires en fermant le cimetière. Il pensait naïvement qu'il suffisait d'un piquet de Gardes Françaises, baïonnettes au fusil, pour disperser les Convulsionnaires. C'était prévoir à l'encontre du sens commun.

Un poète facétieux traça sur le mur de Saint-Médard :

De par le Roy défense à Dieu
De faire miracles en ce lieu

Et les Convulsionnaires, privés de leur lieu de réunion, se réunirent ailleurs en grand mystère. La Secte des Convulsionnaires devenait une société secrète et sa puissance augmenta dans d'effrayantes proportions. Etait-ce le but qu'avait cherché à atteindre le Roi Bien-Aimé ? Comment put-il s'imaginer que les règlements de police empêcheraient les Convulsionnaires de se réunir. Ils trouvèrent partout des maisons amies, soit dans certaines auberges où une salle leur était prêtée, soit dans la maison d'honnêtes bourgeois touchés eux aussi par la grâce.

Ce qui se passait dans ces réunions devenues farouchement privées, dépasse l'imagination. Nous en avons trouvé des descriptions détaillées dans les ouvrages du temps traitant la question et qui, écrites par des partisans, gardent toujours une partialité dont il faut se méfier, mais aussi dans les chroniques et les mémoires, en particulier dans le Journal de Marais.

Voulez-vous faire un saut dans le passé et assister avec nous à une de ces réunions ? Le rendez-vous est pour ce soir, dans la maison d'un bourgeois riche et converti à l'Œuvre.

⁂

Il nous faut, par prudence, entrer dans la maison par les communs. A la porte de l'écurie, un homme, une lanterne à la main, reconnaît chaque arrivant avant de le laisser passer. Nous voici enfin dans la pièce où la séance aura lieu. C'est un vaste salon où déjà une dizaine de personnes sont assemblées. Ce sont des gens de qualité ; une vieille dame très maigre discute à voix basse avec deux ecclésiastiques. Regardez, voyez-vous, dressée contre le mur, cette grande croix faite de deux planches clouées, et là, le long des boiseries, ces instruments de supplices : des massues, des marteaux, de redoutables tenailles, et, dans ce petit panier, ces longs clous ? Dans la cheminée grésillent des charbons ardents. Ne pourrait-on pas se croire dans une salle basse du Châtelet si les murs n'étaient couverts de boiseries dorées et d'aimables peintures, si les fauteuils en bois sculptés ne voisinaient pas avec les matelas étendus sur le plancher ? Calmez-vous, vous commencez déjà à trembler et rien n'est commencé. Notre hôte cependant s'avance vers un petit vieillard. Tout est prêt. Le petit vieillard se lève, c'est lui, le Papa, celui qui dirigera la cérémonie. Une porte s'ouvre. Voici, vêtue d'une longue chemise de toile, la fille convulsionnaire. Elle est très jeune, elle regarde fixement devant elle sans rien voir. La vieille dame s'avance à sa rencontre, et lui baise respectueusement la main.

— A genoux et prions. Voyez, la ferveur de tous, faites comme eux, je vous en supplie. Et maintenant, chantons, chantons. Ecoutez ces voix passionnées, ces accents déchirants.

La fille convulsionnaire, prise d'un tremblement, fixe avec une épouvantable expression d'horreur et de désir les charbons ardents qui grésillent dans l'âtre, elle se dresse tout debout et soudain, avec un grand cri, s'abat et se roule, en proie à d'atroces convulsions. Un vent de folie semble souffler dans l'assemblée. D'autres filles convulsionnaires sont entrées ; elles aussi tombent et se roulent en hurlant, suppliant qu'on vienne à leur secours. Et ce n'est que le commencement.

Voyez-vous cette fille en croix ? Entendez-vous les coups de marteau qui enfoncent les clous dans ses pieds nus ? Comme elle crie, comme elle est heureuse. Elle supplie qu'on lui perce la langue, et voici un garçon qui s'avance avec une épée pour lui rendre ce service.

Là, dans ce coin, ils sont cinq ou six à fouler aux pieds, à écraser une fille qui se tord et crie qu'on la martyrise encore. Celle-ci qui n'est plus jeune s'est coiffée d'un bourrelet d'enfant et zézaille en réclamant « le sucre d'orge ». Un homme l'abat d'un coup de bûche, c'était le « sucre d'orge » qu'elle demandait. Quel tumulte ! quelle bagarre ! et, perçant le bruit, une voix s'élève, une voix d'au delà prophétisant et criant les malheurs de l'Eglise.

⁂

Comme il fallait s'y attendre, des éléments troubles ne tardèrent pas à donner à ces assemblées convulsionnaires un caractère que les âmes pieuses réprouvaient. Parmi les filles convulsionnaires, bon nombre étaient tout simplement hystériques, et leur impudeur pendant les crises, leurs attitudes, leur volonté d'être toujours *secourues* par de robustes garçons indiquaient trop quels étaient leurs secrets désirs. Le Dr Héquet, un contemporain, dans son livre *Naturalisme des Convulsions,* est affirmatif sur ce point. Il apporte d'ailleurs une preuve irréfutable à ce qu'il avance en indiquant combien étaient nombreuses les filles convulsionnaires qui accouchaient.

Mais cet érotisme n'était-il pas un attrait pour beaucoup ? Ces filles ne servaient-elles pas l'Œuvre à leur façon. Même celles qui, fille de leur état, avaient appris à avoir des convulsions et faisaient comme nous dirions aujourd'hui, un « chiqué » très acceptable ?

L'Œuvre avait besoin d'argent, elle avait besoin de sympathisants et de protecteurs. Certains dirigeants n'hésitaient pas à souscrire aux préceptes chers à leurs ennemis les Jésuites : *« La fin justifie les moyens ».*

Ces éléments troubles n'étaient pas sans épouvanter les éléments sains et honorables de l'Œuvre et beaucoup de jansénistes s'étaient détachés des convulsionnaires ; mais d'autres restaient fidèles et travaillaient avec un grand zèle. C'est ainsi que le conseiller Carré de Montgeron achevait son important ouvrage : *La vérité des miracles opérés par l'intercession du bienheureux Paris,* qui devait tout remettre en ordre, croyait-il.

Ce livre présenté au roi devait lui ouvrir les yeux. Les Jésuites seraient confondus, les persécutions cesseraient.

Hélas ! Après tant d'espoirs, le désespoir s'empara plus profondément des convulsionnaires. Carré de Montgeron parvint bien jusqu'au roi, il lui remit même son ouvrage — ce qui fit un affreux scandale, car on crut qu'il s'agissait d'un attentat, — mais le roi n'ouvrit pas le livre et Carré de Montgeron fut le soir même conduit à la Bastille.

Les persécutions reprirent de plus belle. Une guerre sans merci fut livrée aux Convulsionnaires par le lieutenant de police Herault, à l'instigation des Jésuites, mais il est bien difficile d'abattre un ennemi qui se trouve partout et nulle part ; d'autant plus que les convulsionnaires avaient des affiliés là où l'on s'attendait le moins à en trouver et jusque dans l'entourage immédiat du Lieutenant de Police. C'était une guérilla perpétuelle, énervante, et décevante. La police avait à sa disposition comme argument suprême la Bastille. Elle en usait et abusait. On enferma des gens atteints tout naturellement de convulsions, des vieillards et même des petits enfants. Les réunions étaient interdites, mais on se réunissait quand même ; interdite aussi la feuille convulsionnaire : *Les Nouvelles Ecclésiastiques,* mais rien ne put l'empêcher de paraître. L'imprimerie et les presses étaient transportées dans les endroits les plus divers, souvent en province, et des ruses diaboliques étaient employées pour faire pénétrer le journal à Paris. Un jour, la feuille fut imprimée dans les sous-sol d'une maison, tandis que le lieutenant perquisitionnait dans les étages supérieurs, et quand il sortit de la maison, il trouva dans son carrosse une feuille fraîche imprimée. Il en était de même des affiches, des placards, des convocations. La force ne peut lutter contre un mouvement mené avec autant de malice et de persévérance, et le zèle de chacun était tenu en haleine par les souffrances et les supplices.

Sans ces persécutions, il est certain que le mouvement convulsionnaire se serait éteint de lui-même, par les dissensions intérieures et aussi par la suspicion où le tenaient bon nombre de jansénistes, et non des moindres.

On en eut la preuve lorsque la Compagnie de Jésus fut dissoute en août 1765. Les persécutions contre les jansénistes cessèrent aussitôt et peu de temps après, la Société des Convulsionnaires n'ayant plus de raison d'être, s'éteignait d'elle-même. Du moins personne n'en parla plus.

André WARNOD.

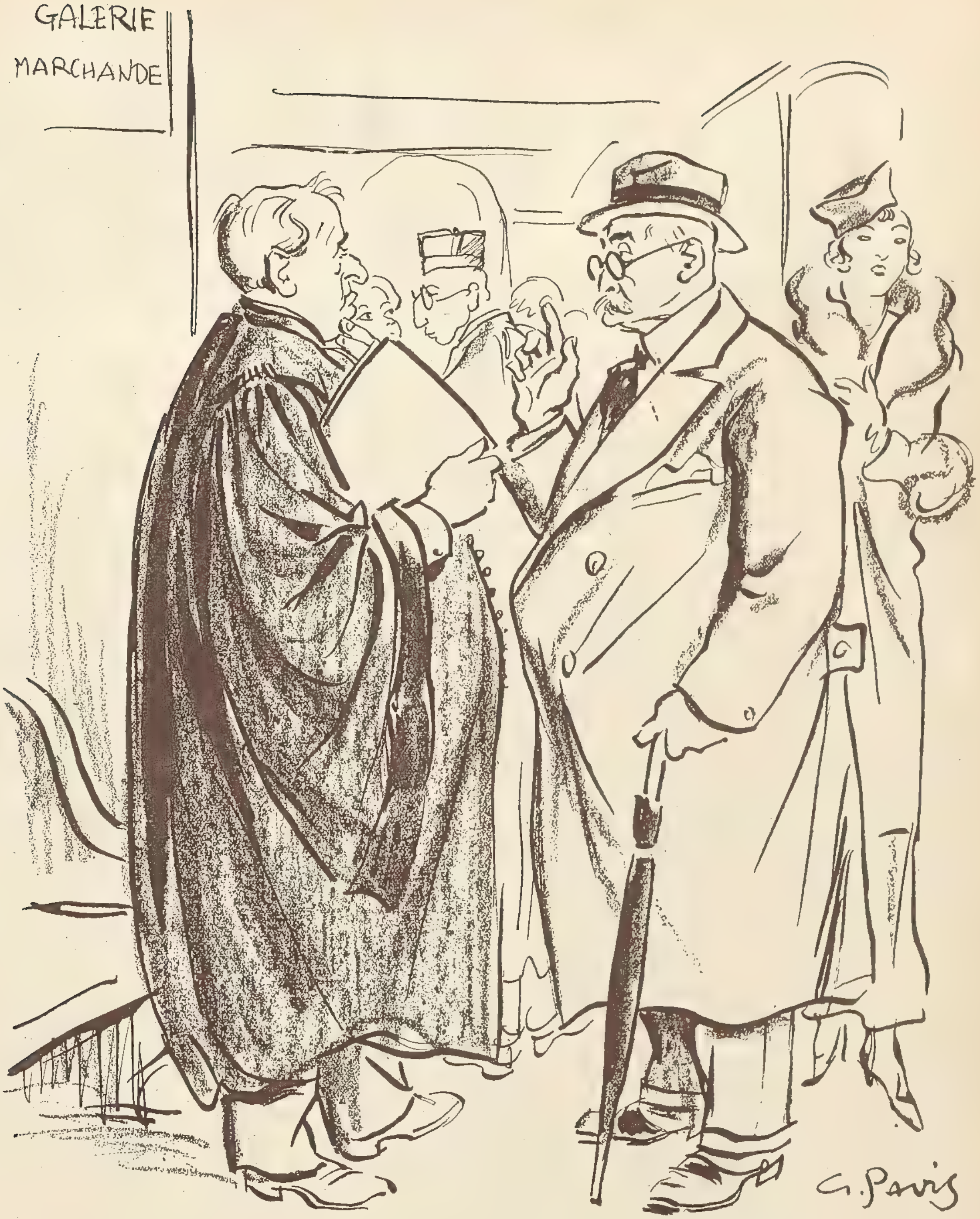
GALERIE
MARCHANDE
G. Pavis

(Dessin inédit de G. Pavis.)

CRISE

— Alors, Docteur, vous êtes comme moi sans doute : les clients paient mal ?
— Hélas... mais vous, au moins, vous pouvez demander une provision.

FANTAISIE

La Douleur dans les Livres

par Robert KEMP

JE me promène devant mes livres... Bénie soit la misère des temps : je ne les ai pas fait relier ! C'est un verger, c'est un jardin ! Les songes de Maeterlinck ont la peau claire des citrons ; les *Cahiers verts* sont un régime de jeunes bananes ; les auteurs latins de la Collection Budé alignent des oranges sanguines ; les « *Grands événements littéraires* » sont des jacinthes bleues ou mauves ; et la N. R. F., un parterre d'œillets blancs, liserés de rose et de noir !... Mais il me vient à la pensée que des sucs amers reposent dans ces enveloppes lumineuses ; il y a là des cris d'agonie, des plaintes de femmes en gésine, des vertiges, des hallucinations... La douleur morale compose, pour plus de la moitié, les écrits ; il reste un petit quart pour les joies de l'esprit et du corps ; et le reste pour les souffrances de la chair...

« L'expression de la douleur physique, en littérature ». Je ne connais pas de thèse, sur ce sujet. Et si elle existe, il la faudrait rajeunir. Car les auteurs contemporains sont de grands descriptifs, et des virtuoses, dans l'art de faire frissonner... Quel dommage, quand les loisirs manquent. Je m'imagine, documentant cette thèse, au long des douces séances de la Bibliothèque Nationale ; inscrivant sur mes fiches un élancement bien aigu, un de ces spasmes des entrailles qui font pâlir le lecteur. On se blaserait vite de ces épices. Et l'on finirait par trouver que les victimes souffrent trop peu, de souffrances trop pâles. A la tendre lumière des globes verts, on deviendrait un gourmet des tortures nerveuses ; un fin connaisseur en cuisances, torsions, coups de poignard et fulgurations. On se ferait une âme de bourreau chinois... Peut-être est-ce un sujet qu'en bonne hygiène mentale, mieux vaut effleurer que creuser...

J'ouvre les vieux auteurs Grecs. Ce n'est vraiment pas dans la peinture de la douleur physique qu'ils ont montré le plus d'art. Voilà bien le peuple qui, dit-on, distinguait moins de couleurs que nous ; et pour qui tous les vins étaient des vins noirs ! Entre le rose d'une rose et le rose d'une crevette, les artistes des Gobelins aperçoivent une centaine de nuances intermédiaires ; et la gamme des écheveaux rangés dans de belles armoires démontre amplement la supériorité des rétines contemporaines sur les plaques autochromes. De même dans les vins, on a fait des progrès merveilleux ; un Curnonski, un Maurice des Ombiaux ont le palais plus fin que le divin Ulysse. De même dans la douleur, le souffrant peut s'exercer, et se divertir, à discriminer ses sensations, à graduer les brûlures. « Attention ! dit le docteur Knock. Ne confondons pas ! Est-ce que ça vous chatouille, ou est-ce que ça vous grattouille ? » Honni soit le mauvais plaisant ! Tout de même, c'est par ces exigences qu'on a tant donné de délicatesse aux esprits et aux vocabulaires... Donc, nous n'avons point à compter sur Homère pour nous analyser la douleur que procure une lance enfoncée droit dans la poitrine, ou l'entrée d'une épée dans le crâne. Pâris a le flanc déchiré ; nous ne savons point ce qu'il en éprouve. Démocoon reçoit un javelot qui le perce de tempe en tempe, et les ténèbres voilent ses yeux. En pareils cas, la douleur rejoint trop tard la conscience, c'est vrai... Mais enfin, Homère fait un grand carnage de Grecs et de Troyens sans douleurs. L'orgueil de Prométhée l'empêche de décrire ses maux. Les pieds et les mains rivés au roc, il se borne à dire : « Hélas, hélas ! » ; et Eschyle rappelle la menace du dieu : le chien ailé de Jupiter arrachera de ton corps de vastes lambeaux... se repaîtra chaque jour de ton foie noir et sanglant... » Alors nous, qui savons que l'opération de la vésicule biliaire est une des plus douloureuses qui existent, nous tremblons à la pensée de ce bec fouillant le foie noir. Mais le poète, moins renseigné, se forme évidemment une idée assez vague de ce que Prométhée va éprouver... L'horreur de cette évocation demeure « générale ». Et nous ne serons pas beaucoup mieux renseignés sur les douleurs de Philoctète, par Sophocle. « Je ne puis plus cacher mon mal. Il me pénètre..., il me dévore...; frappe moi au bout du pied, coupe au plus vite... O pied, comme tu me fais souffrir !.. » Œdipe soulève ses paupières, et plonge une agrafe d'or dans ses yeux... Grêle de sang... Il est « déchiré » par la morsure de ces aiguillons... Mais il semble que la douleur physique se calme assez promptement... Courage ? Insensibilité ? Le malheureux ne dit plus rien qui puisse intéresser l'ophtalmologie ; ses orbites, à Colone, sont comme deux trous secs ; et le nerf optique ne paraît pas éprouver de photophobie... Mais sans doute avons-nous là un bel exemple de cette « discrétion » grecque, de cette mesure hellénique dont nous avons tant écrit, sur les bancs de l'école ? L'art classique est plus près des idées ; l'art romantique plus près de la sensation ; et le réalisme ose se nourrir de la douleur physique...

Regardez le Moyen-Age. Il aime les cadavres. Mais il peint le corps humain quand le ver a pris la place de la douleur. Il décrit des supplices, des morceaux de chair saignants ou pourris; des corbeaux fouillant les yeux des pendus... Un érudit dénicherait bien quelques textes, pour prouver que ma mémoire ne vaut rien. Je m'en doute... Mais il n'en dénicherait pas beaucoup.

J'admire comme, dans la tragédie, les blessures sont indolores ! On nous a enseigné que tout le sanglant devait se passer dans les coulisses ?... Cependant, je vois mourir Mithridate. Il s'est plongé son épée dans le sein. Elle a traversé, sans doute, des tissus indolores. Car Mithridate ne se plaint pas de souffrir, et prononce quarante-quatre vers sans un gémissement, ni un crachement de sang.

Convention ? Peut-être... Héroïsme ? Sans doute... Le brave Théramène fait une description effroyable de l'accident d'Hippolyte. « Tout son corps n'est bientôt qu'une plaie... » Mais il ne songe pas un instant à la brûlure affreuse de ces plaies : *« De nos cris douloureux la plaine retentit. »* Ce sont donc les spectateurs qui crient. Mais Hippolyte parle, et fort bien. *« Dis lui qu'avec douceur il traite sa captive... »* On ne saurait mieux parler. Seule, Phèdre nous avoue les symptômes de son empoisonnement : « un froid inconnu... je ne vois plus qu'à travers un nuage ». Sa mort est annoncée par une sorte d'anesthésie. Mais la noblesse tragique, la pudeur du grand art sont des anesthésiques aussi ; ils laissent souffrir les âmes ; et si vivement, que le corps n'éprouve plus rien.

⁂

Bien entendu, vous pensez à Dante ! M. Ioteyka et M^me^ Stefanowaka, qui ont écrit un livre sur la douleur physique, ne l'ont pas oublié. Ils ont classé les douleurs des damnés de Dante selon les meilleurs préceptes de la faculté. Les luxurieux du chant V de l'*Enfer* tourbillonnent dans la rafale. C'est la *« douleur mécanique »* ; elle torture Semiramis, Cléopâtre, Hélène, Tristan, Didon ; et Francesca et Paolo... Nous imaginons cette douleur centrifuge, où l'on doit sentir la tête près de se détacher du tronc, le cou se tendre comme les lanières d'une fronde, et l'épouvantable écœurement de ce manège géant ; de ce cyclone... Mais Dante laisse, sans l'aider, besogner notre imagination... Les hérétiques du chant X sont enfermés dans des sépulcres plus ou moins brûlants, — *« E i monimenti son puî e men caldi »*, — selon la gravité du péché. *« Douleur thermique »*, disent nos commentateurs médecins. Je ne les contredis pas ; *virtus dormitiva*, répondait le malade imaginaire. *Douleur thermique* aussi est une bonne réponse ! Mais sur les brûlures, les escarres, la lente pénétration de la chaleur jusqu'aux os, sur l'étouffement, la sudation gluante, la soif horrible qui doivent résulter de ce traitement à la chaleur sèche, Dante ne dit rien. Les violents sont dans un marais fangeux, sous le vent, — *douleur mécanique*, — la pluie, — *douleur thermique*, — et le nez dans la puanteur, — *douleur olfactive !* Cela est vite dit. Dante aurait pu d'un mot « particulariser » l'odeur du marais fangeux. Odeur de vase, odeur acide des poissons pourris ; odeur étouffante des plantes décomposées ; odeurs pires des déjections animales.. Comme pour le goût, nous aimons, pour les odeurs, qu'on distingue... Si ces violents avaient inspiré à l'olfactif Baudelaire un sonnet, nous serions renseignés avec plus d'exactitude. Zola, auteur d'une inoubliable « Symphonie des fromages », n'eût pas manqué une si rare occasion. Ou Dante est dédaigneux, ou il n'avait pas le nez fin ? Si, cependant ! Les flatteurs sont enfoncés dans une vase « qui fait horreur aux yeux et aux narines », au sein d'une fiente « qui paraissait tirée de latrines humaines »... Ce « paraissait » est véritablement charmant... M. Ioteyka et M^me^ Stefanowaka étiquettent ce supplice douleur du *dégoût.* C'est ce qu'ils ajoutent à Dante... Enfin, la douleur de Lucifer, dans sa croûte de glace, ne peut être qu'une douleur thermique. Elle l'est...

⁂

Je vais de livre en livre. Flânerie. Voici mon vieux Huysmans. Je n'aurai plus que l'embarras du choix. Les souffrances de des Esseintes, les douleurs d'estomac de M. Folantin, sous la morsure des bibines et des ragougnasses, les abominables coups de marteau, les piqûres de vrille dans le cervelet que procurent à Durtal ses amours avec M^me^ Chantelouve... Quel est donc ce supplice-ci ? Lorsqu'il va atteindre son « acuité suprême », dit Huysmans, « votre tête voltige comme sur des raquettes... ; votre cou craque, vos yeux pâlissent, la congestion s'affirme, la folie menace... On se lève, chancelant, pâle comme sortant d'une longue maladie, guidé par le bourreau qui vous précipite le chef dans une cuvette, vous le saisit à la nuque, l'asperge à grands flots d'eau froide, puis le comprime fortement à l'aide d'une serviette et le reporte dans le fauteuil où, pareil à une viande échaudée, il gît sans mouvement, très blanc. » Rassurons-nous. C'est le supplice du schampooing. Le cher Huysmans est moins modéré que Philoctète ; il est plus analytique que Théramène... On frémit, en pensant à un *Enfer* d'Huysmans ! Le martyre interminable de sainte Lydwine excite, en *crescendo,* sa verve. « Bientôt, aux furies du haut-mal vinrent s'ajouter des crises de démence... ; elle fut terrassée par un coup d'apoplexie dont elle se releva, mais les névralgies et les rages de dents ne cessèrent plus... ; la gravelle lui suscita des tourments terribles et elle eut de telles contractions de nerfs que ses membres déplacés se mêlèrent ; elle devint quelque chose de bizarre, d'informe, d'où dégouttaient du sang et des larmes et d'où sortaient des cris... L'agonie... dura de sept heures du matin à quatre heures du soir ; les vomissements la déracinaient et la jetaient, brisée, sur le carreau ; elle rendait avec des matières verdâtres, le fiel à pleine bouche... » Cette fois nous y sommes... La douleur est peinte en mots éclatants. Mais si c'était, surtout, des mots éclatants ?

Dans « l'auge naturaliste », comme diront les poètes, nous trouverions de quoi meubler le musée des horreurs. Mais ces acrobaties verbales, qui manquent de charité, me touchent moins que les admirables confidences d'un écrivain qui ne regardait pas souffrir ; — qui souffrait lui-même. — Les plus beaux textes sur la douleur physique, n'est-ce point, dans la *Doulou,* Alphonse Daudet qui nous les offre ? Vous savez le mal implacable ? Voici ses « signes », en un langage magnifique : « Grands sillons de flamme découpant et illuminant ma carcasse... » Cette phrase-là éteint toutes les phrases que je citais. « Brûlure des yeux. Douleur horrible des reverbérations... *La cuirasse :* étouffement, d'abord, dressé sur mon lit, effaré.. » — « Quelquefois, sous le pied, une coupure fine, fine, — un cheveu... Ou bien des coups de canif sous l'ongle de l'orteil. Le supplice des brodequins de bois aux chevilles. Des dents de rats très aiguës grignotent les doigts de pied. L'impression de fusée qui monte, monte, pour éclater dans la tête... » C'est tragiquement beau ! Et ces trouvailles, toujours : « Les jambes qui tricotent... Tous les tiraillements des ficelles de l'homme. Orchestre agitant ses instruments... Mes jambes s'embrouillent... Obstination des mains à se recroqueviller au matin sur les draps, comme les feuilles mortes sans sève. » Les chirurgiens, — qui ont pourtant inventé « douleur exquise », ce joyau, n'ont qu'à puiser dans la *Doulou* : ils trouveront des mots plus « peignants » que les leurs, et qui soulageront. Oui, je crois que le malade aime qu'on lui révèle le *mot, l'image* de sa douleur. Que les mains recroquevillées en feuilles mortes, la fusée qui monte peuvent lui faire du bien. Lui donner confiance dans le savant, habile à dire, donc habile à guérir ; et amuser un instant son esprit ; et l'aider à parler de son mal à ceux qui lui rendent visite... Ce qui est un grand soulagement...

Les livres de guerre, ***Le Feu, Les Croix de bois,*** l'admirable ***Vie des Martyrs, Civilisation*** ont, brusquement, accablé de richesses la littérature de la douleur. « Dauche avait glissé du tronc d'arbre. J'hésitai à le reconnaître, tout son corps était agité d'un tremblement hideux, inhumain, comme on en voit aux animaux de boucherie qui ont reçu le coup de maillet. Ses pieds et ses mains étaient tordus ainsi que pour une lutte convulsive. Son visage violacé était détourné vers l'épaule droite. Il bavait et montrait un regard blanc sans prunelles... » Ainsi écrit le docteur Duhamel. Il a des morts qui ne souffrent point. Revaud déclare : « J'ai bien dormi ! Il dit cela, puis il pencha la tête sur le côté, il ouvrit la bouche peu à peu, et il mourut sans faire d'histoires... » Du Dorgelès : « Il essaya de soulever sa chemise. Ce fut horrible, il lui sembla qu'il allait s'arracher les entrailles... Il sentit quelque chose de tiède qui, doucement, lui coulait le long des doigts... Il prit son pansement... Pour tenir cela bien serré sur sa plaie sanglante, il referma son pantalon, torture atroce qui lui broya les reins... »

Les combattants ont tant souffert que les romanciers, — ce me semble, il faudrait un dépouillement minutieux, — osent moins parler des souffrances des hommes ; ils se rejettent vers la gynécologie... La statistique des accouchements prématurés s'accroît dans la littérature... « La lave de son corps refroidissait. Une fatigue infinie, un brisement de tout l'être la détournait de remuer un doigt, — fut-ce pour décoller la chemise de sa chair suante. » — « C'était l'instant où refluait la vague de feu, où la fièvre feignait d'abandonner son corps grelottant inondé d'une sueur gluante. » — « Petite fille fièvreuse, cela l'amusait de claquer des dents. Maintenant elle peut s'en donner à cœur joie. Comme le lit tremble... Elle entrait maintenant dans la fournaise d'une fièvre atroce et brûlait tout entière comme un jeune pin... » C'est ainsi que mourra Mathilde Cazenave, dans *Genitrix*. Mais de la même mort, dans les mêmes gluances mourra l'héroïne menue de *Sans âme* de Thérive... Gynécologie, la « césarienne » que décrivit, après observation à l'hôpital, Mme Machard... Et la belle Marie de Champcenais, dans les *Humbles*, de Jules Romains, se mord les lèvres, sent l'odeur de la chair fièvreuse, serre de son poing le coin de son oreiller, gémit sous les draps...

La description de la souffrance est condamnée à se surpasser elle-même... Sang sur sang ; spasme sur spasme ; doubles feux et doubles tranchants. A ce compte-là, le vocabulaire paroxystique sera promptement épuisé. Et nous comprenons pourquoi les classiques ont été si économes. Mais nous sommes, ou nous étions, dans des temps prodigues...

Tirer de l'art de la douleur humaine ? C'est permis ; mais cruel. Vous rappelez-vous le beau conte de Pierre Louys, l'*Homme de pourpre* ? Parrhasios veut peindre un Prométhée ; il choisit pour modèle un prisonnier de guerre, le médecin Nicostrate, d'Olynthie. Il le fait toucher, sur les côtes, d'un tisonnier rouge. « Nicostrate gardait un sourire très pâle, et la chair grésilla sans qu'il eût dit un mot. Mais bientôt ses yeux défaillirent. Une sueur atroce coula de ses tempes. Il se mit à hurler d'abord, puis à gémir d'une voix saccadée, comme un sanglot de petit enfant. — L'imbécile, criait Parrhasios, il est mort un instant trop tôt. »

Je pense toujours à ce conte, quand je lis la description d'une opération douloureuse... Il faut avoir pitié... La description médicale, — j'en trouve une horrible dans le dernier livre du docteur Voivenel sur la *Douleur et la mort*, celle d'un médecin qui se suicida avec le manche ébréché d'une brosse à dents, dissèque lentement les plans de sa poitrine, pour finalement « enfoncer son arme bizarre dans le cœur ainsi méthodiquement mis à découvert », — a sa raison d'être. La description littéraire a besoin d'une excuse : le génie.

D'ordinaire, elle est facile... Oui. Je sens que détailler les bourrelets des plaies, les déroulements d'entrailles, les éclaboussements de sang, c'est moins difficile que d'analyser les inquiétudes d'*Adolphe* et les rages de Julien Sorel. Le *Jardin des Supplices* est un beau livre ; mais moins méritant que le très simple *Immoraliste*. « Les romans immortels sont gris », me disait hier un romancier gris. C'est vrai. Il n'y coule pas de sang. Il y a bien des années, Zuloaga exposait un de ces Christ espagnols qui ont les genoux pelés par les pierres du Golgotha, des larmes vertes aux coins des yeux... Chaque critique d'art, — j'en étais, — s'efforça de donner à ses lecteurs l'impression d'horreur qu'il avait éprouvée. Les genoux devenaient des cratères de sang ; et je ne sais plus ce qu'on inventait pour décrire le rose sanguinolent des paupières, la corruption commencée des joues... Ce fut un beau concours ! L'éclat même des copies concurrentes démontrait que le « sujet » n'était pas difficile.

Maintenant, on va dans les salles d'opération, dans les maternités, — *Madame 60 bis*, pour y puiser des détails vécus, ou soufferts... C'est la « limite » ; laquelle franchie, il n'y a plus rien ; que des rabâchages...

De sorte que c'est Racine qui a raison. Et le vieil Homère... Il faut laisser le lecteur sur son appétit.

Robert KEMP.

LA MUSIQUE

Du Compositeur d'hier à la Musique d'aujourd'hui

par N. KARJINSKY

DANS une récente interview, le grand cinéaste qu'est M. René Clair a déclaré que l'art cinématographique n'a fait aucun progrès depuis quelques années.

— Les tout premiers « talkies », a-t-il déclaré, pourraient être projetés aujourd'hui sur l'écran sans paraître ridicules, et rien ne prouverait davantage l'absence du progrès.

J'admire beaucoup M. René Clair, mais son raisonnement n'exprime-t-il point l'état d'esprit non seulement du cinéaste mais aussi du musicien actuel ; erroné en lui-même et source de graves malentendus. De l'argument donné par le brillant metteur en scène ne faudrait-il pas déduire au contraire, que cessant d'être un amusement, le cinéma deviendrait un art. Le propre d'une œuvre d'art étant justement de défier le temps, et — belle aujourd'hui — ne pas paraître ridicule demain. Le terme même de « progrès » dont se sert René Clair me paraît impropre, l'art n'étant susceptible que d'évolution.

De la Pyramide au gratte-ciel, du vase grec à Despiau, de la sonate pour violon seul à la symphonie actuelle, il n'y a pas de progrès quant à la valeur intrinsèque, les qualités de conception et exécution étant seules prises en considération.

La Pyramide a été plus longue et plus pénible à construire, l'orchestre moderne contient plus d'instruments, mais le gratte-ciel n'est pas plus beau que la Pyramide, et cette symphonie ne fait aucun tort à cette sonate.

L'introduction de quelque vibraphone ou autre instrument récent permet de créer une sonorité spéciale et peut suggérer à l'imagination créatrice une direction nouvelle, mais le fait d'en user automatiquement paraît trop facile à un compositeur délicat.

Aussi le dédaigne-t-il volontiers, comme il dédaigne les castagnettes à l'instant de créer une atmosphère espagnole, ou l'harmonium dans un passage de caractère religieux.

C'est du perfectionnement de ses propres moyens d'expression qu'il entend tirer le meilleur parti, et le progrès mécanique n'a sur l'art qu'une influence lointaine et indirecte.

De tout temps, l'artiste s'est admirablement accommodé d'une noble pauvreté de moyens.

A la fois Dieu et Créature, un simple crayon a toujours mieux valu dans sa main qu'un pistolet au Duco, ou autre instrument compliqué ; et plus son instrument est pauvre, plus il donne de lui-même.

Cependant, l'art ne demeure point figé dans une forme fixe. La vie elle-même influe sur l'artiste, dont les moyens d'expression ont subi au cours des siècles des modifications importantes.

La musique, obéissant à la commune loi, présente aujourd'hui des réformes, qui souvent inquiètent ses fidèles.

« J'aime » ou « je n'aime pas » la musique moderne.

On dirait qu'un fossé s'est creusé entre celle d'hier et celle d'aujourd'hui.

Et les éléments essentiels étant demeurés les mêmes, l'on peut se demander, si ce n'est pas dans une nouvelle mentalité du compositeur, plutôt que dans l'évolution des formes, qu'il faut chercher la cause de cet antagonisme.

Passons rapidement en revue les principales caractéristiques de l'art actuel :

Au point de vue du *langage,* la musique d'aujourd'hui pourrait être placée sous le signe de la dissonance. C'est avant tout ce qui la distingue des périodes classique et romantique, essentiellement consonantes.

Si autrefois une dissonance était généralement « préparée », c'est-à-dire précédée et suivie d'un accord consonant, elle est maintenant abordée franchement, et violant l'attirance naturelle de certaines notes les unes sur les autres, fait place à une autre dissonance.

Le *discours musical* lui-même comporte, en dehors du dialogue habituel en demandes et réponses, une sorte de conversation simultanée, où deux ou trois personnages tiennent un discours indépendant, d'un dessin et même d'une tonalité distinctes (indépendance des parties, contrepoint harmonique).

La forme a subi également une évolution assez sensible. Plus libre et plus serrée à la fois, elle s'est dégagée des formules, des répétitions, du verbiage des longs développements, de la banalité conventionnelle des terminaisons.

La langue sonore s'est enrichie aussi de trouvailles sensationnelles dans le domaine des combinaisons instrumentales : mélanges des timbres, emploi des tessitures extrêmes, groupes d'instruments, nouvelles formules rythmiques.

Au thème expressif et très défini, s'est substituée souvent une cellule plus vague et dont le caractère distinctif réside plutôt dans une fixité d'atmosphère, que dans un dessin précis.

Et le rythme, perdant de sa rigidité, a acquis une variété et une souplesse encore inconnues.

Ces nouveaux trésors offrent un champ plus vaste à la pensée musicale et, plutôt que de rompre avec le passé, en développent et agrandissent le précieux héritage.

Cependant, il est indéniable que la musique moderne n'a pas que des défenseurs, et sous les compliments polis à l'adresse de telle première audition perce souvent un soupir de regret.

En provoquant habilement la confidence, vous apprenez les principaux griefs, lesquels sont d'un ordre sentimental :

« La musique d'aujourd'hui n'est pas véritablement de la musique. Elle ne chante pas, elle est incompréhensible, dissonante, compliquée, cérébrale. A part quelques exceptions, l'on n'y trouve pas cette substance, qui est répandue à profusion chez les maîtres d'hier », etc...

Puisqu'aux réserves formulées à l'adresse de la musique actuelle le public oppose souvent sa fidèle vénération des maîtres anciens, il est important de rechercher la cause exacte de cet attachement au passé.

Beethoven, Schumann doivent-ils cette fidélité à la forme d'art qui était celle de leur époque, ou la doivent-ils à leur génie personnel ?

Poser cette question, c'est la résoudre.

Il est certain qu'un Beethoven contemporain n'aurait pas hésité à se servir des ressources nouvelles, et aurait manié l'instrument sonore selon toutes ses possibilités actuelles.

Sa pensée, pour être exprimée à l'aide d'un vocabulaire enrichi, n'aurait rien perdu ni de sa grandeur, ni de sa clarté.

Or, dès que le public retrouve dans l'œuvre actuelle la même qualité d'inspiration que celle des grands cerveaux disparus, il se met à comprendre, voire à aimer les termes mêmes dans lesquels cette pensée s'exprime.

Lorsqu'il s'agit de Pétrouchka, de Daphnis et Chloé, du Psaume de Fl. Schmidt, ces termes lui deviennent si familiers qu'il s'écrie, un peu à la façon de M. Jourdain :

« Je n'aime pas en général la musique moderne, mais cette œuvre-là me plaît ; d'ailleurs bien que récente, elle ne me paraît pas « très moderne ». (L'œuvre désignée étant en réalité pourvue de tous les raffinements et toutes les subtiles recherches de l'art actuel !)

Ainsi le public reconnait que la forme nouvelle n'a rien qui puisse s'opposer à la création d'œuvres parfaites.

On ne saurait nier en effet, que non seulement les maîtres actuels ont su exprimer leur pensée profonde avec un vocabulaire d'une richesse inouïe, que non seulement ils l'ont émaillée d'images neuves, d'artifices ingénieux et conduite avec une technique éblouissante, mais que cette parure habille chez eux une inspiration qui ne le cède en rien à celle des plus grands précurseurs.

L'émotion, la sensibilité de leur œuvre, loin de n'intéresser que notre sens esthétique, s'adresse aussi bien au plus profond de notre sensibilité et provoque cette ivresse, cette euphorie à laquelle nous cédons sans résistance possible.

Le public, en retrouvant là les fortes émotions des grandes œuvres du passé, associe leur facture à celle d'autrefois, et retrouve une tradition, qu'il croyait à regret rompue.

Mais deux autres catégories d'œuvres musicales provoquent aujourd'hui l'hostilité de ce public, lequel les traite sans discrimination de « très modernes » ou « trop modernes ».

D'une part, il arrive à certains des compositeurs actuels, et non pas des moindres, de chercher à dégager de la complexité du langage musical tel moyen expressif isolé, et d'en étudier à fond les possibilités et les conséquences.

Se livrant alors à une sorte de travail de laboratoire, ils présentent ces essais, dont l'intérêt technique est indéniable, servant à l'éducation de l'oreille moyenne, et sollicitant l'attention soutenue du musicien professionnel.

La pensée directrice y est sacrifiée à la question technique, et le côté mélodique n'y est que simple prétexte.

A condition de conserver une attribution exacte et à condition d'élargir le champ auditif par des apports nouveaux, ces compositions apportent des éléments précieux et servent à des glorieux lendemains.

Mais d'autre part, séduits par l'attrait extérieur des grandes et belles œuvres actuelles, mais oublieux de leur substance profonde, nombre d'auteurs se sont laissé éblouir par le miroir des artifices, des mots sonores, des trouvailles ingénieuses.

Ceux-là ont pris le moyen pour but, et ont ignoré jusqu'au sens même de la musique.

Leur œuvre « écrite sur la table », c'est-à-dire en dehors de sa destination sonore, présente un caractère spéculatif mais dénué de charme et de spontanéité. A l'audition, nulle émotion ne s'en dégage, quelle que soit la réussite des quelques trouvailles éparses. Un thème conçu uniquement en vue d'une combinaison contrapunctique n'y chante pas, étant une association de notes plutôt qu'un thème.

La dissonance, placée uniquement en raison de sa valeur propre, nous heurte sans plaisir.

L'indépendance de parties prise pour but ne nous offre qu'un verbiage en deux langues étrangères.

Et en dépit de tous les artifices déployés, nous nous trouvons en face d'un robot mécanique, là où les autres ont créé une image vivante.

C'est devant ces esclaves du « progrès » et devant cette conception-là de la musique, que le public regrette le passé. Il a certes raison de leur préférer un langage plus simple, où le modernisme de commande soit remplacé par une émotion ressentie et sincère.

A travers les âges, cette émotion nous touche profondément chez un Mozart, malgré toute la simplicité des moyens expressifs.

La complexité et la séduction de ceux des maîtres actuels offrent une réelle tentation au compositeur dont l'âme n'est pas suffisamment trempée. Ils ne correspondent pas toujours au désir secret de sa nature et ne s'adaptent pas toujours à sa mentalité.

Or, le but suprême d'un musicien, sa véritable destinée sont d'écrire *sa* musique ; son devoir est de suivre *son* propre chemin.

Et si la tentation d'apports étrangers est plus forte aujourd'hui qu'autrefois, le grand Fauré ne nous a-t-il pas légué le magnifique exemple de sa fière sérénité, en demeurant uniquement lui-même jusqu'à sa dernière note, et son dernier soupir...

N. KARJINSKY.

LA PRESTIDIGITATION

Les Faux Mélanges

par R. BARBAUD

MELER les cartes est une opération qui a pour but de les mélanger dans le jeu, de telle sorte que le hasard seul procède à leur répartition.

Les *faux mélanges,* au contraire, consistent à conserver toutes les cartes, ou une partie seulement, dans un ordre déterminé. C'est un des principes fondamentaux.

Nous ne décrirons que trois sortes de *faux mélanges : le mélange Robert-Houdin, la queue d'aronde* et le *mélange classificateur.* (1)

⁂

MELANGE ROBERT-HOUDIN

Supposons que la carte choisie et remise dans le jeu soit la *dame de carreau* et que vous vouliez la conserver en dessus, où vous l'avez amenée *par un saut de coupe.*

Ouvrez les deux mains, étalez le jeu en éventail et divisez-le en deux parties à peu près égales.

Faites glisser les cartes les unes entre les autres, en rapprochant les mains, et mélangez-les consciencieusement, mais en ayant soin de garder toujours à sa place *la dame de carreau,* qui est sur le paquet que vous tenez dans la main droite.

Il suffit de maintenir avec le pouce cette carte, sous laquelle vous faites passer tout le jeu.

Exécutez cette opération en face du public et répétez-là une fois ou deux.

Ce *faux mélange,* qui permet de conserver sur le jeu plusieurs cartes, est assurément le plus simple, le plus facile, le plus naturel. C'est celui qu'employait Robert Houdin, qui ne redoutait pas les difficultés.

⁂

LA QUEUE D'ARONDE

Ce *faux mélange* a pour effet de ne pas modifier l'ordre qu'occupent les cartes dans le jeu. Il est indispensable dans certains tours.

Pour l'exécuter, mettez le jeu dans la main gauche et prenez *avec la main droite* une dizaine de cartes (paquet N° 1, figure 1) que vous ouvrez très légèrement en éventail, tout en portant le pouce à droite.

---

(1) Pour de plus amples renseignements, voir « Prestidigitation et Magie blanche ». Tome I. Tours de cartes. E. Malfère, éditeur, rue Hautefeuille, 12, Paris.

Cette précaution est nécessaire pour intercaler plus facilement ces cartes dans celles qui sont *dans la main gauche* (paquet N° 2).

Rapprochez les deux paquets et avec les doigts de la main droite faites glisser les cartes en les répartissant dans le *paquet de la main gauche.* Mais le paquet N° 1, intercalé dans le N° 2 doit rester incliné, comme l'indique la figure N° 1.

Placez alors le *pouce de la main droite en A, l'index au point B et l'annulaire en C.* Les deux autres doigts restent libres.

Le pouce servant de point d'appui, abaissez vivement l'index et l'annulaire en les faisant glisser *le long des deux côtés du paquet N° 2,* jusqu'à ce que *le paquet N° 1* ait pris la position indiquée par la figure 2.

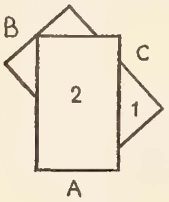

Fig. 1

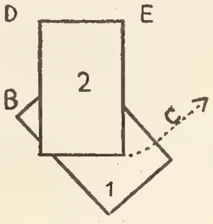

Fig. 2

Saisissez rapidement, de la main droite, le *paquet N° 2,* en portant le *pouce au-dessous du point D* et *l'index avec le médius au dessous du point E.* Le paquet N° 2 est ainsi tenu solidement entre ces trois doigts.

Faites alors décrire à la partie inférieure de ce paquet un arc de cercle vers la droite, comme l'indique la courbe pointillée.

Vous *dégagez le paquet N° 2* et vous le replacez *sous le N° 1,* où il était primitivement.

Les cartes ne sont pas mêlées, elles sont restées dans l'ordre qu'elles occupaient auparavant.

Ce faux mélange, qui n'est mentionné par aucun auteur, est celui que Robert Houdin enseignait à ses élèves.

⁂

MELANGE CLASSIFICATEUR

Nous avons vu comment on procède pour ramener sur le jeu une ou plusieurs cartes *(saut de coupe)* et pour conserver toutes les cartes dans un ordre déterminé *(faux mélange).*

Le *mélange classificateur* consiste à classer une ou plusieurs cartes à un nombre voulu, en simulant un mélange.

Voici comment on opère pour exécuter ce *faux mélange.*

Supposons que vous vouliez classer septième la dame de carreau qui a été choisie et que vous avez ramenée sur le jeu *par un saut de coupe.*

Partagez les cartes en deux parties et en les insérant réellement les unes dans les autres, faites passer successivement six cartes de la main gauche sur la première du paquet que vous tenez dans la main droite.

La dame de carreau occupe alors le septième rang.

Le lecteur trouvera ci-après la description d'un tour de cartes pour la présentation duquel il faut avoir recours au *saut de coupe.*

⁂

LES QUATRE AS INSEPARABLES

Remettez les quatre as à une personne. Priez-la de les placer dans l'ordre qu'il lui plaira d'adopter et de se souvenir du classement, en *commençant par la première au-dessus.*

Pendant ce temps, comptez inostensiblement quatre cartes sur le jeu et, *par un saut de coupe,* faites-les passer dessous. Ramenez le petit doigt sur ces quatre cartes. Il est en position pour faire *sauter la coupe.*

Tenez le jeu dans la main gauche et faites déposer les quatre as, en un seul paquet, sur le jeu que vous présentez légèrement incliné à droite, de façon qu'on ne voie pas le petit doigt.

Par un nouveau *saut de coupe,* ramenez les quatre cartes de dessous sur le jeu et déposez-le sur la table.

A ce moment, les quatre as occupent les 5e, 6e, 7e et 8e rangs. Pour le public, ce sont les quatre premières cartes du jeu.

Prenez de la main droite la première carte sur le jeu, qui repose sur la table et dites :

« Voici le premier as, je le place ici. » Coupez très bas de la main gauche et déposez la carte sur les quatre ou cinq qui restent sur la table.

Sans lâcher la partie supérieure du jeu, laissez tomber quatre ou cinq cartes et vous dites : *« Voici le second as que j'ai séparé du premier. »*

Couvrez cette carte de quatre ou cinq autres du paquet que tient la main gauche.

Procédez de la même manière pour la troisième, puis pour la quatrième carte, en laissant croire que ce sont les quatre as que vous avez dispersé dans le jeu. En réalité, ils sont restés dessus, dans l'ordre qu'ils occupaient primitivement.

Battez les cartes, en maintenant les quatre as sur le jeu et couvrez-les d'une carte quelconque. Montrez au public successivement la carte de dessous et celle de dessus et dites : *« Sous le jeu se trouve...* (vous nommez la carte.) *Sur le jeu c'est »...* (Vous la nommez aussi).

En la remettant en place, glissez le petit doigt sous cette carte et ramenez-la sous le jeu par *un saut de coupe.*

Les quatre as sont alors sur le jeu.

Faites craquer les cartes et annoncez que les quatre as sont revenus sur le jeu et dans l'ordre dans lequel ils ont été placés.

Déposez les cartes sur la table et demandez quelle est le premier as. On le nomme. Vous le retournez.

Faites nommer le second que vous retournez. Ainsi de suite pour les deux autres.

Observations. — Pour faire craquer le jeu, voici comment vous opérez.

Vous le tenez à plat dans la main gauche. Appuyez le pouce de la main droite sur le bout interne du jeu et placez les doigts du milieu sur l'autre bout.

Dans cette position, serrez le jeu et soulevez vivement le médius et l'annulaire. Vous séparez alors successivement les unes des autres les cartes (bout externe) en produisant un bruit sec. Le bout opposé reste solidement appuyé sur le pouce.

Ce craquement peut s'effectuer également d'une seule main.

Ce geste est du reste familier aux prestidigitateurs. Le public le considère comme de la dextérité.

Comme les cartes, les pièces de monnaie jouent un rôle important en prestidigitation.

Le lecteur trouvera ci-après la description de deux tours de pièces d'une exécution facile.

⁂

LA PIECE DANS LA MANCHE

Empruntez une pièce de un franc, faites-la marquer et reprenez-la entre le pouce et l'index de la main droite.

Placez-vous devant le public et soulevez la main gauche jusqu'à la hauteur de l'oreille.

Le bras et l'avant-bras forment alors un angle droit, dont le coude est le sommet. La main se dresse verticalement. Elle est alors vue de face par le public.

Montrez la pièce que tient la main droite et laissez-la tomber bien ostensiblement dans la manchette du bras gauche. Elle glisse jusqu'au coude. Agitez l'avant-bras, en le maintenant dans la position verticale.

Annoncez alors que vos doigts de la main droite vont exercer sur la pièce, et à travers l'étoffe de la manche, un pouvoir d'attraction comparable à celui que l'aimant exerce sur le fer. Montrez les deux mains sous leurs deux faces, en écartant les doigts et maintenez les avant-bras dans leur position verticale. Faites remarquer qu'elles sont vides. Appliquez le pouce, l'index et le médius de la main droite sous le coude gauche et remontez la main derrière la manche du vêtement. Effectuez ce mouvement ascensionnel très lentement, comme si vous entraîniez réellement la pièce dans la direction du poignet. Arrivés au bord de la manchette, les trois doigts viennent de saisir la pièce et l'exhibent.

Vous vous êtes facilement emparé de cette pièce. A la hauteur des deux ou trois boutons qui ornent le bas de la manche des vêtements d'hommes, la main droite a rencontré une pièce de un franc, que vous aviez préalablement glissée entre deux boutons, comme l'indique la figure 3.

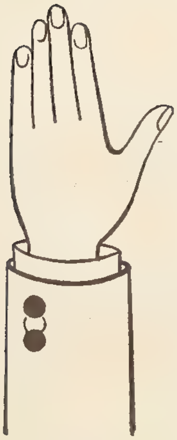

Fig. 3

Pour présenter ce petit truc, vous choisissez le genre de pièce dont le diamètre est égal à l'écartement du centre des deux boutons.

Vous insistez de nouveau sur la puissance d'attraction que vos doigts exercent sur la pièce. C'est sur elle que se portent les regards du public. Pendant ce temps, vous laissez tomber naturellement le bras gauche. Il est complètement masqué si vous avez eu soin de pivoter légèrement à gauche.

La pièce marquée glisse dans la manche et tombe dans le creux de la main gauche.

En vous dirigeant vers la table sur laquelle repose un petit plateau, la main droite fait le simulacre de déposer dans la main gauche la pièce qu'elle est censé avoir extrait de la manche.

En réalité, elle la garde et la laisse tomber inostensiblement sur la table en prenant le plateau, sur lequel la main gauche fait le simulacre de la prendre. En réalité, elle exhibe la pièce marquée, celle que vous aviez laissé tomber dans la manche.

Rendez-la au prêteur en le priant de constater que c'est bien la pièce qu'il a prêtée.

Observations. — 1° La figure N° 3 représente la main gauche que l'opérateur tient verticalement. La paume fait face au public.

Entre les deux boutons noirs de la manche est fixée la pièce qui se détache en blanc. La position du bras doit être telle que les spectateurs ne puissent apercevoir ni les boutons, ni la pièce.

On obtient facilement ce résultat en pivotant légèrement à gauche pour présenter le flanc droit au public.

2° Voici une feinte à laquelle il est bon d'avoir recours.

Quand vous faites le simulacre d'entraîner la pièce dans sa marche ascendante, écartez la main droite quand elle arrive à mi-hauteur de l'avant-bras.

Vous paraissez mécontent, comme si vous aviez réellement laissé retomber la pièce dans la manche.

Recommencez l'opération et procédez à l'exhibition.

⁂

LA PIECE SAUTEUSE

Présentez-vous de face, les deux mains complètement ouvertes, la paume en dessus, les avant-bras tenus horizontalement à la hauteur de la ceinture.

Les deux mains sont séparées par un intervalle de 20 à 25 centimètres.

Posez une pièce de un franc sur les *phalangines* de l'index et du médius de la main droite.

Retournez simultanément et très vivement les deux mains que vous refermez pendant leur évolution.

Par suite du retournement simultané des deux mains, les pouces se sont rapprochés à un certain moment, puis ils se sont éloignés pour ramener les mains retournées à la distance primitive.

En renversant les mains, vous les avez soulevées, puis ramenées à la hauteur de la ceinture.

Ce double mouvement, exécuté vivement et brusquement, a projeté la pièce dans la main gauche, au moment où les mains sont arrivées à la position verticale. Elles se sont fermées simultanément.

La vitesse imprimée à la pièce pour parcourir quelques centimètres est telle qu'on ne peut l'apercevoir. Les spectateurs la croient toujours dans la main droite, sur laquelle vous avez soin de porter vos regards.

Les deux mains sont alors fermées, les doigts en dessous.

Ecartez la main droite et faites le simulacre de lancer la pièce dans la main gauche.

Aussitôt, vous ouvrez et refermez rapidement la main gauche comme si elle venait de recevoir la pièce censément lancée par la main droite, restée ouverte.

Retournez la main gauche. La pièce est passée de la main droite dans la main gauche dont vous soulevez les doigts lentement.

R. BARBAUD.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine-Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde-Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

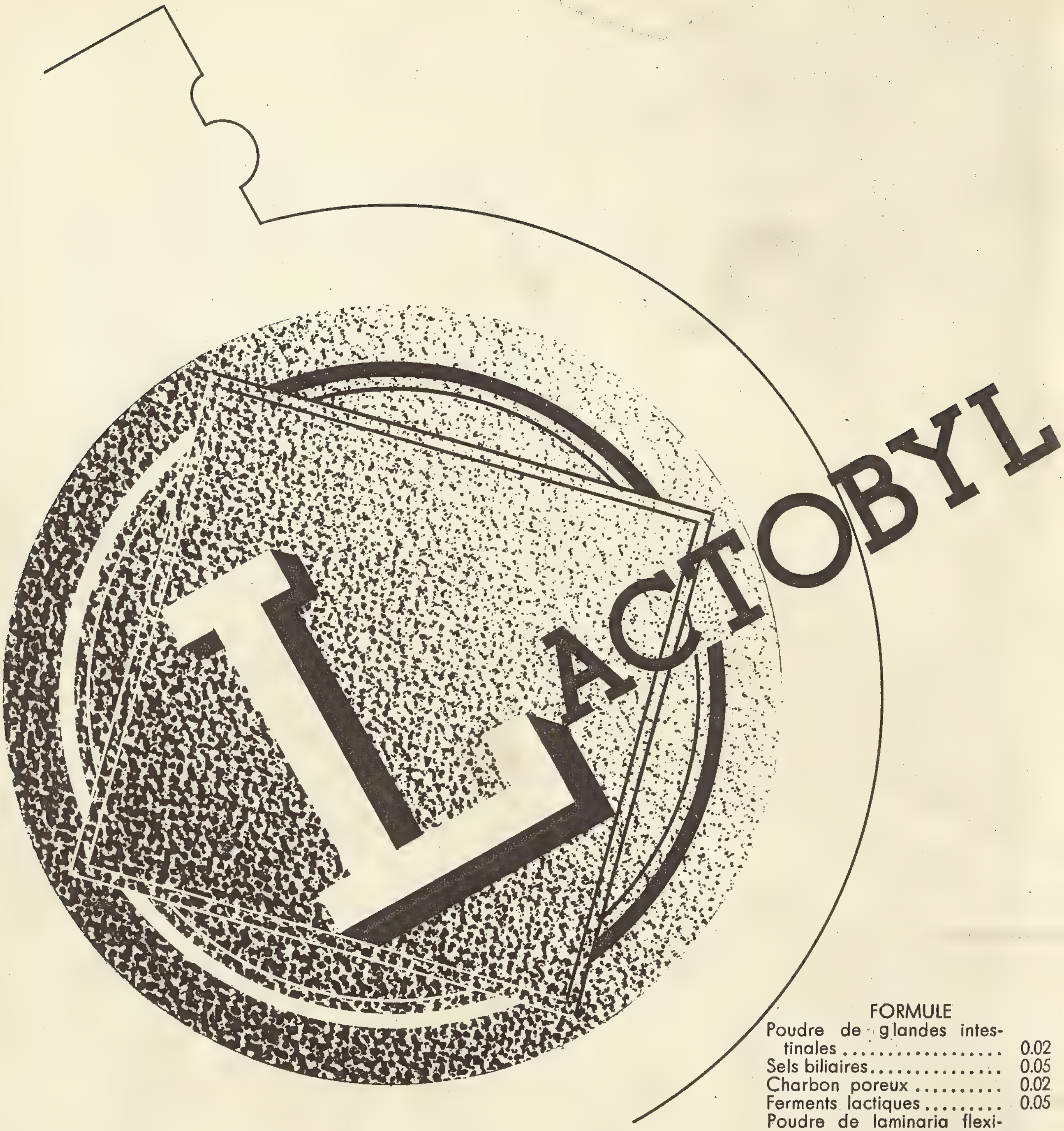

FORMULE

Poudre de glandes intestinales	0.02
Sels biliaires	0.05
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé.

●

De 1 à 6 comprimés dans les 24 heures, à prendre aux repas ou au coucher; commencer par 2 comprimés par jour, augmenter ou diminuer suivant résultat.

CONSTIPATION • AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA - 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

L'ORIENTATION MEDICALE

MAI 1935

Une œuvre nouvelle du fameux écrivain des
“ MILLE ET UNE NUITS ”

DOCTEUR J.-C. MARDRUS

LE MARIÉ MAGIQUE

SELON LES TEXTES ET LA TRADUCTION DE L'AUTEUR

Un Volume in-8 couronne (12x19), **orné de bandeaux par D. DUVILLÉ** . . . . **15 francs**
(Il a été tiré de cet ouvrage : 50 exemplaires sur japon impérial, à **100 francs,** et 100 exemplaires sur pur fil, à **45 francs.**)

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire Littéraire et Anecdotique des Chefs-d'Œuvre (49e, 50e et 51e vol., 5e Série)

ÉMILE-FRANÇOIS JULIA

LES 1001 NUITS ET L'ENCHANTEUR MARDRUS

Un volume de 330 pages (12x19). . . . . **18 francs.** (50 exemplaires sur pur fil, à **60 francs.**)

ARTHUR GUY

LES ROBAÏ D'OMER KHEYYAM

Étude suivie d'une traduction française des Robaï en décalque rythmique avec rimes à la persane

Un volume de 256 pages (12x19). . . . . **15 francs.** (30 exemplaires sur pur fil, à **30 francs.**)

GUSTAVE RUDLER

ADOLPHE, DE BENJAMIN CONSTANT

Un volume de 192 pages (12x19). . . . . **12 francs.** (30 exemplaires sur pur fil, à **45 francs.**)

Paraîtront en Octobre 1935
les 52e, 53e et 54e Volumes de la Collection :

JOSEPH VIANEY
Les Épîtres de Marot

MAURICE ALLEM
Volupté, de Sainte-Beuve

RAYMONDE LEFÈVRE
Le Mariage de Loti

Abonnement aux 12 volumes de la **5e Série :** exempl. ordinaire : **150 francs ;** exempl. pur fil : **450 francs**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) ◆ **Edgar MALFÈRE, Directeur** ◆ Chèques Postaux : Paris 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
du Professeur H.-L. ROCHER 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur G. de PARREL 8

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PAGES LITTERAIRES

Un conte
d'André BIRABEAU 12

M. de Voltaire ou l'Abus des Maladies
par Henri d'ALMERAS 16

Vrais et Faux Immortels
par Yves GANDON 20

Les Disques
par P.-O. FERROUD 22

Le dessin d'Elsen 25

Propos sur l'Art
par Elie FAURE 26

La Gastronomie
par Paul MEGNIN 29

4e ANNEE N° 5 MAI 1935

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
REDACTION ET CORRESPONDANCE:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT............ 1 an { France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

Les Raideurs congénitales multiples à type quadriplégique : les Poupées de bois

par le Docteur H. L. ROCHER,
Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux

DEUX types de dysmorphoses articulaires s'opposent nettement : *les raideurs congénitales multiples* et *les laxités congénitales multiples :* tous deux traduisent un trouble évolutif du mésenchyme (tissu matriciel de toutes formations mésodermiques : muscles, aponévroses, ligaments et capsules).

Normalement, sur des embryons humains de 3 mois 1/2 à 4 mois (parfois même à une époque moins avancée) toutes les articulations sont parfaitement constituées : surfaces et cavités articulaires, capsules, ligaments et ménisques ont leur forme et leurs rapports définitifs ; mais l'appareil de soutien capsulo-ligamentaire de l'articulation n'acquiert que beaucoup plus tard sa constitution définitive.

Toute pièce squelettique des membres est précédée d'une ébauche cartilagineuse développée dans le mésenchyme. L'ébauche se développe grâce à l'activité de la couche chondrogène qui l'enveloppe. Deux ébauches juxtaposées délimitent une *zone intermédiaire :* couche mésochondrale (ou bande articulaire) : dans cette couche mésenchymateuse moyenne va se constituer la *fente articulaire* ou le joint articulaire (synchondrose, amphiarthrose).

La fente articulaire assure le mouvement, la capsule et les ligaments assurent la solidité et la permanence des annexions.

A la fente articulaire s'ajoutent pour la perfection mécanique, des culs-de-sacs et des ménisques.

La *forme de chaque articulation* conditionne son mode de fonctionnement : cette forme acquise héréditairement, se développe indépendamment de l'action des muscles qui n'ont pas, à ce moment, leur structure définitive, mais qui cependant sont capables de contraction. On sait (Nicolas) que les extrémités articulaires sont primitivement discordantes : les extrémités se modèlent progressivement, s'adaptent ; étant toutes deux convexes, elles vont l'une se laisser déprimer et excaver, l'autre s'arrondir. Qu'en partie ou en totalité soient viciés les éléments constituants de ce *bloc moteur,* la dysmorphose sera créée.

⁂

La *dysplasie musculaire encadre toujours la dysmorphose articulaire.* Elle affecte des modalités différentes, suivant chaque cas ; notamment, dans les raideurs congénitales, aux *aplasies* et *hypoplasies* musculaires, s'ajoutent des lésions *d'avortement* — lésions dystrophiques congénitales qui font le muscle grêle et raccourci — d'où les attitudes vicieuses de la main ou du pied, ou le blocage fonctionnel d'une articulation.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Dans la laxité articulaire, le muscle est grêle, sinon déficient, mais ici il se laisse distendre anormalement. Son enveloppe aponévrotique qui le sangle, est très amincie ; à la paume et à la plante, le système aponévrotique qui équilibre l'architecture de la main et du pied est complètement avorté ; un très grand nombre d'articulations des membres, le rachis, la mâchoire, peuvent être atteints, en même temps, par cette dystrophie capsulotendineuse qui caractérise le syndrome : ce sont les laxités articulaires congénitales multiples dont nous avons donné une étude dans un article du Livre Jubilaire du Professeur H. Hartmann (Masson 1932).

Si, sans insister, nous opposons les deux syndromes : raideurs congénitales multiples et laxités congénitales multiples qui correspondent l'un aux « poupées de bois » de Rédard, l'autre aux hommes « caoutchouc », c'est pour noter les caractéristiques essentiels de ces deux états, tant au point de vue de leurs signes communs que de leurs signes différentiels.

SIGNES COMMUNS : Atteinte des différentes articulations des membres supérieurs et inférieurs avec prédominance au niveau des segments distaux ; déformations causées (mains et pieds bots) par la rétraction musculaire ou l'élongation tendino-musculaire et l'hypoplasie aponévrotique ; coexistence de malformations congénitales (luxation de la hanche, scoliose, genu valgum, malformations des oreilles) ; amélioration avec l'âge, de certaines raideurs et certaines laxités qui peuvent même disparaître.

SIGNES DIFFERENTIELS : *a) Syndrome raideur :* à la naissance, fréquence d'un tégument sclérémateux ; aponévrose et muscles tendus, atrophiés, durs ; aplasie partielle de certains corps musculaires ; stigmates pseudo-cicatriciels (fossettes cutanées), sur certaines saillies osseuses.

b) *Syndrome laxite :* hyperélasticité cutanée fréquente constituant une association désignée par les Dermatologistes sous le nom de syndrome d'Ehlers-Danlos (1) ; aponévroses amincies, surtout aux paumes des mains et plantes des pieds ; muscles grêles et extensibles.

Il est assez curieux de noter le fait que certains sujets atteints de raideurs congénitales multiples présentent au niveau d'un pied (Observation II de notre travail à la Société Anatomo-Clinique : plicature tarso-métatarsienne) ou d'un pouce (observation de Rebeyré : arachnodactylie, (voir photo), un état d'hyperlaxité indiscutable.

QUELQUES MOTS D'HISTORIQUE

Nos premières observations de raideurs articulaires congénitales multiples ont été publiées dans la thèse de notre élève Fournié (Bordeaux 1912), puis nous avons publié en juillet 1913, à la Société Anatomo-Clinique de Bordeaux (in Journal de Médecine de Bordeaux), notre premier travail basé sur quatre observations personnelles et 26 recueillies dans la littérature médicale.

Depuis cette époque, favorisé par les circonstances et grâce à la précieuse collaboration de nos très distingués collègues accoucheurs, les Professeurs Andérodias et Péry, nous avons pu observer personnellement (et cela dès la naissance pour la plupart), plus de 10 cas de cette forme que nous dénommons *quadriplégique* puisqu'elle atteint les quatre membres à des degrés divers : c'est à elle que nous voulons consacrer cet article.

---

(1) Nous renvoyons le Lecteur à une récente communication faite au dernier Congrès d'Orthopédie Français, Octobre 1933, sur l'Hyperlaxité articulaire et l'Hyperélasticité cutanée, d'origine congénitale (syndrome d'Ehlers-Danlos). Professeurs Rocher, Petges et Docteur Lecoulant.

Au 2^e Congrès International de chirurgie orthopédique (Londres, 19/22 juillet 1933), nous avons donné une esquisse synthétique de cette curieuse dysmorphose.

⁂

DESCRIPTION CLINIQUE

Ces enfants sont habituellement normaux du point de vue psychique et ne présentent aucune altération encéphalique ou viscérale (le terme de *contracture congénitale* ne trouve donc aucune raison).

Les *membres supérieurs* généralement en extension et rotation interne, grêles sans relief musculaire, cylindroïdes de bout en bout, sont accolés au thorax. L'excitation par piqûre provoque quelques mouvements dans les différentes articulations (haussement des épaules, légère abduction des bras, minime flexion des coudes, mouvement de flexion des poignets et des doigts).

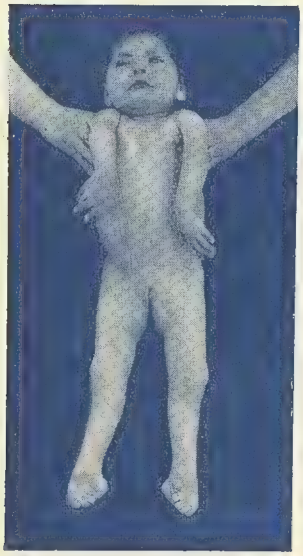

Fig. 1. Raideur C. M. à type quadriplégique; cas typique; notez les pieds bots et les mains botes ; l'éversion des membres inférieurs.

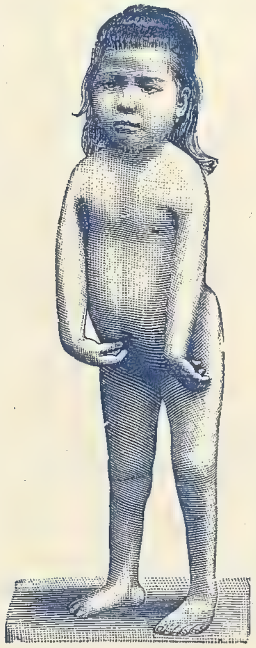

Fig. 2.
Malade du Dr Redard.

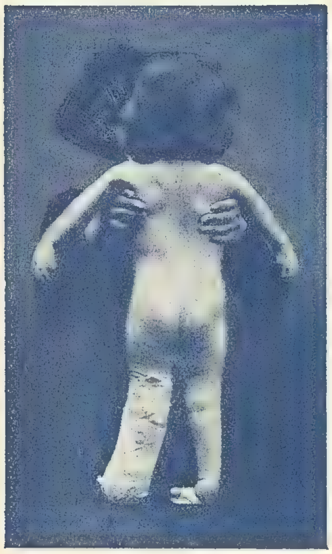

Fig. 3. R. C. M. à type quadriplégique. Mad. F... Le pied bot gauche est en traitement : réduction orthopédique. (Soc. Anat. Clin. de Bordeaux, 7 Juillet 1913)

Presque toujours, il existe une main bote cubito-palmaire, irréductible passivement, symétrique, avec adduction forte et irréductible du pouce ; les fentes interdigitales ne sont pas complètes (léger degré de syndactylie basale) ; dans un cas, la main paraissait allongée ; les doigts fuselés réalisant le type de l'arachnodactylie, bien que la radiographie du squelette comparée à une main normale n'ait pas démontré une différence notable dans la longueur des segments osseux métacarpiens et phalangiens (il peut exister de la clinodactylie). Quoi qu'il en soit, — main syndactylée ou arachnodactylée, — les doigts dans leurs différentes articulations sont enraidis, quelquefois ankylosés en ce sens qu'il n'existe aucun mouvement d'extension-flexion. Toutefois, sur ces petits doigts sans épiphyse, on ne voit pas, à la radiographie, de fusion osseuse, ce qui signe bien la nature de la dysplasie articulaire. Par ailleurs, aucune grave modification du squelette n'est à mentionner ; les épiphyses se développent en leur temps normal, ainsi que les noyaux carpiens, mais le squelette des membres est grêle (quelquefois diminué de longueur légèrement) : cette constatation s'explique facilement par l'état de la musculature. Les muscles sont grêles, soit souples et mobiles transversalement, sous un pannicule adipeux épais, mou ou sclérémateux ; soit tendus, fermes et fibroïdes (donnant l'impression du muscle sterno-cléïdo-mastoïdien dans le torticolis) — comme pour les fléchisseurs des doigts —. Veut-on relever le poignet, cet état de raccourcissement par avortement musculaire va entraîner l'augmentation de la flexion digitale, comme dans le syndrome de Volkmann.

En approfondissant l'examen chez des sujets plus âgés, la dysplasie musculaire s'avère par l'absence partielle ou totale de certains muscles — notamment pour le deltoïde dont la partie antérieure surtout paraît inexistante ou presque, (avec preuve électro-diagnostique).

Les muscles qui attachent le bras au thorax sont eux-mêmes atrophiés, avortés ; les grands pectoraux sont de petites lames minces qui se tendent dans l'adduction du bras ; les rotateurs internes de l'épaule ont prédominance d'action ; il semble même que les muscles du cou soient eux-mêmes raccourcis, et dans l'un de nos cas, le cou paraît symphysé à sa partie antérieure avec le thorax, par un tégument qui descend du maxillaire inférieur vers le sternum ; il n'existe pas de réduction du nombre des vertèbres cervicales cependant ; signalons également, dans un cas, la subluxation postérieure scapulo-humérale.

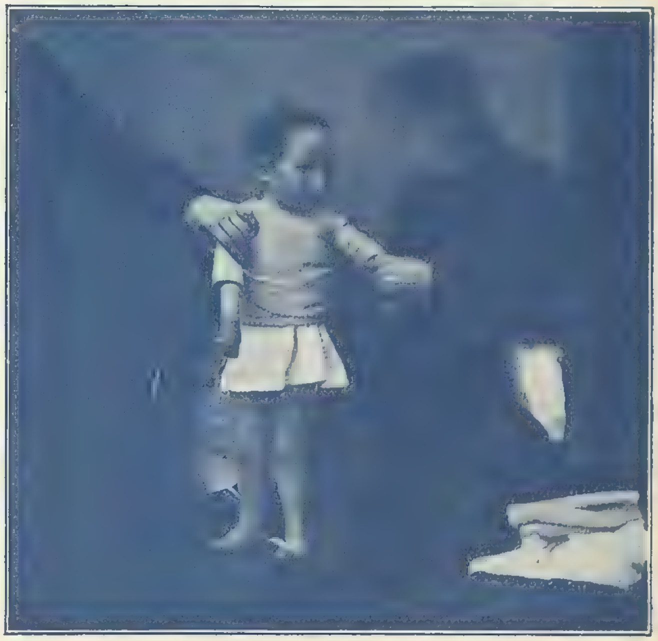

Fig. 4. R. C. M. Mad. F... Les deux pieds bots sont redressés.

D'une façon presque constante, il existe des *fossettes cutanées* plus ou moins déprimées au niveau des saillies osseuses (acromion, condyle externe, olécrane, apophyse styloïde cubitale).

Le même aspect existe du côté des *membres inférieurs.*

A la naissance, ceux-ci ont un aspect cylindro-conique (les plis des cuisses sont effacés) ; ils sont en rectitude et en éversion, à tel point qu'un observateur non prévenu pourrait croire à une luxation externe de la rotule s'il ne repérait le sens de la flexion du genou. Les reliefs osseux sont très estompés. Les deux pieds sont habituellement en varus équin plus ou moins marqué. La mobilité active et passive des hanches et des genoux est très restreinte, tantôt les membres sont en extension, tantôt il existe une attitude de flexion pour les hanches et le genou — en général symétrique —. Les hanches sont de configuration normale ou luxées d'un seul côté ou des deux côtés — la déformation en coxa vara ou valga peut se greffer sur une hanche normale ou luxée — mais fait particulier : tandis que chez le jeune enfant luxé, l'articulation de la hanche est souple (ballottement de la tête fémorale, signe du piston), ici dans le syndrome que nous étudions, l'articulation est raide, bloquée par la rétraction des pelvi trochantériens et pelvi-fémoraux.

Comme aux membres supérieurs, l'atrophie musculaire est marquée : pour les fessiers, le quadriceps fémoral, les extenseurs des orteils et les péroniers. Le triceps sural est dur et raccourci. Même pannicule adipeux abondant recouvrant à la cuisse et au mollet les masses musculaires (état sclérémateux chez certains). Mêmes fossettes cutanées sur les reliefs osseux (épine iliaque postéro-supérieure, grand trochanter, bords latéraux de la rotule).

La rotule peut être diminuée de volume ou impalpable, les pieds fortement déviés en varus équin, sont courts, trapus, les orteils sont légèrement syndactylés ; nous avons observé des orteils allongés (arachnodactylie) : ici la plante des pieds était plicaturée longitudinalement.

Dans une vue d'ensemble, les raideurs congénitales à membres fuselés et à extrémités déformées (main et pieds bots), réalisant le syndrome quadriplégique, ont valu à ces enfants la dénomination très juste de « poupées de bois ».

⁂

ANATOMIE PATHOLOGIQUE ET PATHOGENIE

Chez un bébé, Madeleine F..., atteinte de R. C. M., nous avons prélevé des segments musculaires du deltoïde, du groupe brachial antérieur et du sous-scapulaire. L'examen histologique pratiqué par le Professeur Dupérié a permis les constatations suivantes :

DELTOIDE : La presque totalité de la masse musculaire est remplacée par du tissu adipeux. Par place, on trouve noyées dans une gangue fibreuse épaisse quelques fibres musculaires atrophiées et dégénérées : disparition de la striation transversale et longitudinale ; dégénérescence hyaline.

GROUPE BRACHIAL : Tout élément contractile a pour ainsi dire disparu. Les très rares fibres musculaires reconnaissables sont hypertrophiées, riches en noyaux ; la striation transversale a disparu, seule persiste, par places, la striation longitudinale. Le plus souvent, ces fibres sont en dégénérescence vitrohyaline ; ça et là, des tronçons de fibres sont en dégénérescence granuleuse et ne montrent aucune striation ; ces fibres sont noyées dans un tissu fibro-adipeux adulte.

Les cellules adipeuses ont subi leur évolution complète ; par places, amas et faisceaux de fibres conjonctives adultes assez pauvres en noyaux. Ça et là, capillaires remplis d'hématies (autour des vaisseaux, accumulation de fibroblastes et de monocytes.

SOUS-SCAPULAIRE : Muscle en meilleur état de conservation : les fibres musculaires sont nombreuses, régulières ; la striation longitudinale est nettement apparente ; la striation transversale est le plus souvent visible, néanmoins, il est des endroits où elle paraît absente et où les fibres sont grêles, bien que régulières, avec un sarcoplasme morcelé et fragmenté. Les noyaux volumineux, ovalaires, sont nombreux ; l'atmosphère des vaisseaux abonde en fibroblastes, macrophages et noyaux polymorphes — pas de polynucléés neutrophiles —. Au voisinage d'un plan fibreux, on trouve un tissu réticulé dont les mailles sont remplies de grosses cellules, arrondies ou polygonales à protoplasme acidophyle, criblées de lacunes arrondies, plus ou moins grosses : cellules adipeuses en évolution. Ces territoires en dégénérescence adipeuse sont disposés en traînées rectilignes dans le sens et la direction ds fibres musculaires. En certains points, territoires adipeux et fibres musculaires sont juxtaposées et comme mélangées. En d'autres points, des tronçons de fibres musculaires dégénérées, colorées en brun violet par l'hémateine, à sarcoplasma granuleux dépourvu de striation, sont comme noyées au centre d'un amas de cellules adipeuses : il y a là, manifestement, substitution d'un tissu à un autre.

Tel est le document unique que nous possédions dans la collection de nos observations de raideurs articulaires : faut-il appeler myosite chronique ce processus qui altère la fibre musculaire, lui fait perdre sa striation longitudinale et transversale, et substitue au tissu noble du tissu de sclérose et du tissu adipeux qui arrivent à noyer les éléments musculaires ? Ne faut-il pas plutôt penser à un arrêt de développement, à un avortement, pour employer la très juste expression de Potel (Traité Pratique d'Orthopédie, O. Doin 1925), puisque nous savons que la cellule musculaire subit une série d'étapes (différenciation fibrillaire évoluant du troisième mois au sixième mois, sécrétion du sarcolemme) avant d'atteindre son complet développement.

Connaissons-nous le primum movens d'une telle dysplasie affectant d'une façon systématique l'appareil musculaire des membres ? On peut penser à plusieurs causes :

1° ***Origine nerveuse :*** myélite bactérienne ou toxique intra-utérine — rien n'est moins probable tout au moins en ce qui concerne l'influence de la syphilis médullaire —. Si le virus syphilitique intervient, il peut certes intervenir localement sur le blastème musculaire, sans le trait d'union nerveux (signalons la négativité fréquente de la réaction de B.W. chez les mères de tels enfants). Toutefois, retenons le fait de deux enfants présentant des absences congénitales du sacrococyx, et qui tous deux présentaient des raideurs congénitales, l'un en extension, l'autre en flexion des genoux, avec double pied bot varus équin.

2° ***Hypoplasie vasculaire congénitale*** conditionnant la dysplasie musculaire et articulaire et permettant un rapprochement entre le syndrome ischémique de Volkmann, d'origine traumatique, et le syndrome raideur congénitale multiple.

Cette hypothèse, que nous avions soumise au Congrès de Londres 1933, n'a pas reçu confirmation histologique.

3° *Origine compressive intra-utérine* (exceptionnellement, un traumatisme abdominal est noté). Assez fréquemment, dans nos observations, est indiqué l'accouchement par le siège décomplété, mode des fesses, qui explique tout au moins pour les membres inférieurs, la raideur des genoux et peut-être les pieds bots et les luxations de la hanche, mais comment expliquer alors les raideurs congénitales portant sur les membres supérieurs ? Peut-être les stigmates de compression, sous forme de *fossettes cupuliformes* siégeant sur des nombreux reliefs osseux (acromion, coude, poignet, trochanter, genou) sont-ils l'expression d'une exiguité tout au moins passagère de la chambre amniotique qui a freiné l'évolution primitive des membres, alors qu'ils se dégageaient du tronc, dans les tout premiers temps du développement embryonnaire.

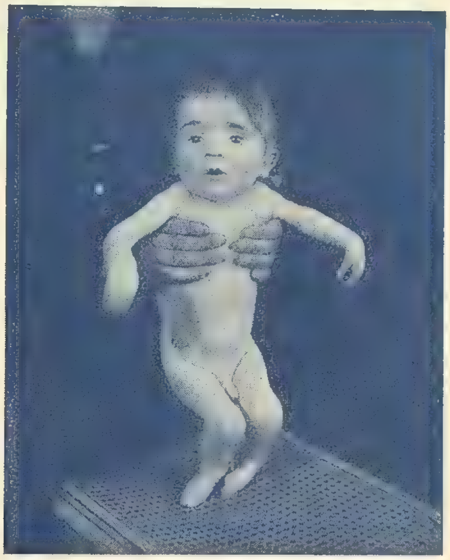

Fig. 5

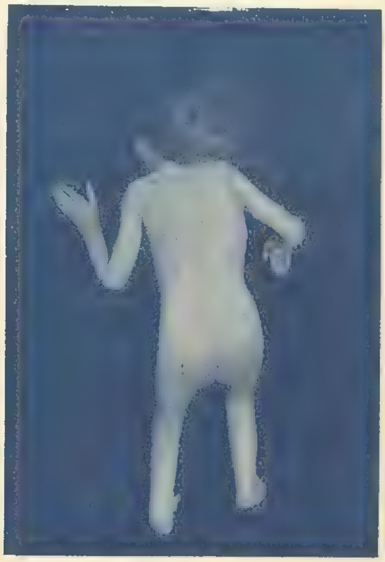

Fig. 6

Tout est hypothèse, car nous ne croyons pas devoir attacher de l'importance à la constatation en fin de gravidité d'un oligamnios. Peut-être la constance et la multiplicité de ces fossettes pseudo-cicatricielles permettent-elles de penser à une maladie amniotique, au sens où l'entend le Professeur Ombredanne (maladie ulcéreuse intra-utérine) ?

Nous ne croyons pas que l'on doive, dans le syndrome raideurs congénitales multiples, dissocier les deux facteurs de la malformation : *dysplasie articulaire* et *dysplasie musculaire.* Ce sont deux *troubles contemporains en étroite interdépendance.* Le mode de construction d'une articulation s'effectue par un mécanisme évolutif qui, pour une enarthrose par exemple (genou, épaule), parcourt du point de vue architectural une série d'étapes de plus en plus différenciées ; deux groupes de muscles antagonistes (groupes de l'extension et de la flexion) également avorté, maintiendront une articulation en extension ; un état dysplasique plus accentué sur l'un des groupes produira la déviation (main bote, pied bot). Toutes

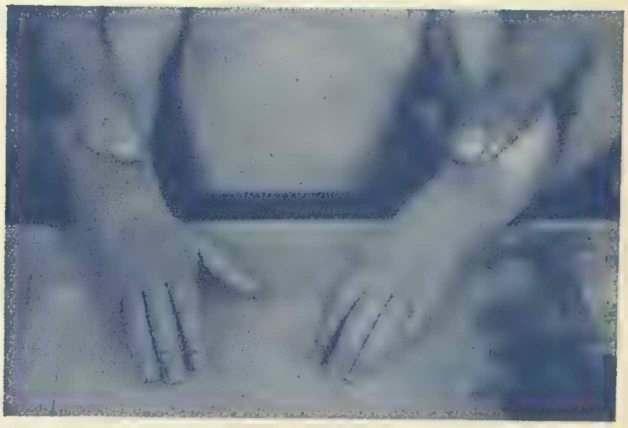

Fig. 7

Fig. 5, 6, 7. R.C.M. Enfant Rebeyré. Arachnodactylie (Fig. 6 et 7). Les pieds bots ont été traités après échec du traitement orthopédique simple par évidement tarsien à ciel ouvert.

les articulations ne sont pas également explorables pour discerner dans la limitation du mouvement ce qui revient à la carence musculo-tendineuse et à la sténose articulaire. Sans être égaux, ces deux facteurs existent concomitamment, mais en des rapports éminemment variables pour chaque articulation et chaque sujet.

Chez une de nos infirmes, Denise G..., âgée de 3 ans et demi, les chronaxies recherchées par le Professeur Agrégé Wangermez (clinique du Professeur Réchou), ont donné les résultats suivants : chronaxies très légèrement différente des chronaxies de l'adulte, pratiquement normales pour un enfant de cet âge qui ne s'est jamais servi de ses muscles.

Quant aux réactions habituelles (galvanique et faradique), dans aucun cas l'électro-diagnostic n'a jamais démontré de réaction de dégénérescence — la secousse est brève, mais la faiblesse des réponses est proportionnelle à l'état d'atrophie du muscle interrogé.

TRAITEMENT

Il a le double but : 1° de placer les membres ou les segments de membres présentant des attitudes vicieuses dans la meilleure position de fonctionnement.

2° de rendre surtout aux articulations du membre supérieur quelques mouvements, de manière à améliorer l'existence de ces sujets qui, cependant, nous étonnent par leur ingénieuse habileté.

A l'occasion des mobilisations d'articulations, il faudra craindre les fractures favorisées par l'immobilisation et peut-être par la mauvaise qualité de l'os. Un des enfants dont nous donnons les photographies, Denise G..., subit en l'espace de 6 mois (à l'âge de 3 ans 1/2), quatre fractures : humérus, avant-bras, fémurs.

Il faudra faire un traitement physiothérapique complet et continu si l'on veut obtenir un résultat ; car il faut libérer l'articulation si l'on veut récupérer la portion musculaire non atrophiée. Certaines articulations cependant, sans difficulté et presque spontanément, par l'usage qu'en fait seul le sujet, peuvent retrouver une certaine mobilité. Malheureusement, la plupart de ces enfants appartiennent à des milieux pauvres et négligents.

Les progrès de la chirurgie orthopédique nous autorisent certaines espérances, et nous terminerons cet exposé en énumérant, par segments de membres, les différentes interventions que nous avons pratiquées sur nos différents malades.

Epaule : Arthrodèse scapulo-humérale en abduction de 45°, de manière à dégager les bras collés au corps : deltoïdes absents (jeune fille de 20 ans).

Poignets : a) Redressement orthopédique progressif.

b) Evidement sous-cutané des os du carpe.

Main : Libération du pouce par section de la commissure et des muscles de l'éminence Thénar au-dessus de leur insertion distale.

Hanche : Reposition orthopédique des hanches luxées. Pronostic mauvais, étant donnée la construction anormale de l'extrémité supérieure du fémur et la raideur concomitante.

Genoux : a) Résection trapézoïdale chez une jeune fille de 12 ans.

b) Ténotomies au creux poplité.

Pieds : a) Evidement sous-cutané ou à ciel ouvert des os du tarse et redressement.

b) Opération de Phelps-Salaverri.

Docteur H. L. ROCHER.

L'ORIENTATION MÉDICALE

Surdité et Mariage

par le Docteur G. de PARREL,

Directeur du Centre de Rééducation
pour les Déficients de l'Ouïe
et de la Parole
et pour les Retardés psychiques.

Le problème du mariage des sourds et des sourds-muets est parmi les plus délicats à résoudre. La récente délibération de l'Assemblée Générale de la Médecine Française (assises de Février-Mars 1935) sur *Consanguinité et descendance* a projeté quelque lumière sur cette question complexe, en mettant au jour d'intéressantes observations de surdité d'origine consanguine. Certain mariage princier, célébré vers la même époque, n'a pas manqué d'attirer l'attention sur ce problème d'eugénique. Par ailleurs, nos voisins d'Outre-Rhin ont voulu couper court à la transmission des tares héréditaires, y compris la surdité, en instaurant la stérilisation obligatoire des titulaires de lourds apanages morbides. Le moment nous semble donc opportun de rassembler quelques documents concernant la transmission héréditaire de la surdité et de dégager des faits constatés des enseignements pratiques.

I. — QUELQUES CHIFFRES REVELATEURS.

1. Citons d'abord quelques exemples *d'unions consanguines* ayant donné naissance à des *enfants sourds-muets,* choisis par ceux rapportés aux assises départementales de la Médecine Française, en Février dernier.

Le Dr Brabant, d'Anzin (Nord), a relevé 22 mariages consanguins dont sont issus 69 enfants sur lesquels 17 seulement étaient normaux ; les sourds-muets comptaient pour 4 dans le total des enfants anormaux.

Le Directeur de l'Institut des Sourds-Muets de Marseille évalue à 8 % le pourcentage des surdi-mutités d'origine consanguine dans l'ensemble des cas de surdi-mutité. Ce pourcentage correspond à celui que nous avons enregistré nous-même.

M. le Doyen Euzière, de Montpellier, a présenté une statistique de 8 mariages entre cousins plus ou moins éloignés qui ont donné 35 enfants, dont 11 sourds-muets, soit près du tiers.

Le Dr Dufrane, de la Bride, a rapporté le cas d'un mariage entre cousins-germains paraissant exempts de toute tare héréditaire ou acquise, qui a donné 5 fils sourds-muets, etc...

2. Mais la consanguinité est beaucoup moins en cause dans la transmission de la surdité

que l'*hérédité*, surtout l'*hérédo-syphilis.* Si nous consultons nos dossiers personnels portant sur 240 cas de surdi-mutité, nous constatons que l'hérédo-syphilis marque de son sceau morbide la moitié au moins des cas de surdi-mutité héréditaire, les autres facteurs étant la surdité familiale, la consanguinité et les causes de dégénérescence ou de dystrophie (alcoolisme, misère, taudis, épilepsie, déficiences mentales, etc...). N'oublions pas que chez 50 % des hérédo-syphilitiques, l'oreille interne subit un dommage précoce ou tardif plus ou moins sérieux ; s'il est grave et se produit avant l'âge de 5 à 6 ans, c'est la surdi-mutité.

3. La forme la plus fréquente de *surdité familiale,* l'*otospongiose,* se transmet dans la presque totalité des cas aux enfants du sexe féminin. Citons un exemple typique parmi tant d'autres : Mme A..., sourde, a deux fils normaux ; l'aîné se marie et a deux filles, toutes deux sourdes jeunes. L'une de ces deux filles se marie et a une fille qui devient sourde très jeune. La précocité et la gravité de cette déchéance acoustique familiale ont été croissantes d'une génération à l'autre, comme il est de règle en cette matière. Nous avons donné nos soins en même temps à la mère, à la fille et à la tante ; sans doute la petite-fille viendra-t-elle bientôt compléter ce triste bilan d'otospongiose héréditaire.

Dans une enquête sur le facteur génétique dans l'otospongiose, Davenport et Frink (Arch. of otology, Chicago, fév. 33), ont relevé les pourcentages suivants : si les deux progéniteurs sont sourds, la proportion des enfants sourds est de 85 %, dont 69 % au titre de l'otospongiose ; si la mère seule est sourde, il y a 67 % d'enfants otospongieux ; si le père seul est sourd, 32 % sont otospongieux et 11 % atteints d'autres formes de surdités ; enfin, dans les familles dont les antécédents de surdité sont chargés, mais dont les progéniteurs étaient eux-mêmes indemnes, on trouve 29 % d'otospongieux et 17 % de sourds d'autres catégories.

4. Une enquête très large fut menée en Amérique par Edward Allen Fay en 1889 et 1895, et par Graham Bell en 1917. Parmi les résultats de cette enquête, notons que sur 2.377 mariages dans lesquels les deux époux étaient sourds, 220, soit 9,2 %, ont engendré des enfants sourds. Sur les 5.072 enfants issus de ces 2.377 unions, 429, soit 8,4 %, étaient atteints de surdité.

D'autre part, sur *301 mariages ayant engendré des enfants sourds-muets,* 228, soit 77,5 %, résultaient de l'union de descendants de familles atteintes de surdité. De ces 301 mariages sont nés 590 enfants sourds, soit 1,96 % par ménage. Plus exactement encore : de ces 301 ménages, 151 ont eu un enfant sourd ; 30 en ont eu deux ; 37, trois ; 13, quatre ; 7, six ; 1, sept ; 1, huit ; 1, neuf.

II. — LES CONDITIONS DU MARIAGE DES SOURDS.

Certains parents croient de leur devoir de consulter leur médecin lorsqu'il s'agit de décider de l'opportunité d'un mariage en présence d'antécédents de surdité d'un côté ou de l'autre.

Voici les principes directeurs que nous croyons pouvoir énoncer, compte tenu des statistiques américaines et des résultats de notre expérience personnelle de longue durée, puisqu'elle porte sur vingt-cinq années de pratique spécialisée dans ce domaine.

Nous voudrions envisager trois éventualités : *dans quels cas doit-on autoriser le mariage des sourds ? dans quels cas doit-on le déconseiller ? dans quels cas doit-on l'interdire formellement ?*

1° Le mariage peut être autorisé, même si les deux candidats sont atteints de surdité, s'il est bien avéré qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre d'antécédents héréditaires ou collatéraux de surdité et si leur otopathie respective est indubitablement acquise.

Cette règle de conduite vaut aussi bien pour les sourds-muets que pour les sourds et les durs d'oreille ; on peut l'énoncer sous la forme d'une équation : *Surdité acquise = Mariage permis.*

Le type de l'affection acquise, c'est la *tympano-sclérose* post-catarrhale ou post-purulente, c'est-à-dire la maladie de l'ouïe de beaucoup la plus répandue (80 % des cas).

Signalons aussi parmi les surdités non transmissibles celles qui résultent de *labyrinthoses post-traumatiques* ou *post-infectieuses*, par exemple les surdités de guerre ou celles qui ont été produites par des accidents d'otite interne au cours de fièvres éruptives, de la méningite cérébro-spinale, du typhus, de la grippe, etc...

2° Le mariage doit être déconseillé dans les cas suivants :

a) *L'un des deux candidats est atteint d'otospongiose, familiale ou non.* L'otospongiose est la forme la plus fréquente de surdité familiale et c'est une raison suffisante pour déconseiller le mariage à ceux ou celles qui sont atteints de cette affection. Mais, d'autre part, la maternité est un puissant facteur d'accélération de la marche progressive de l'otospongiose, même chez les femmes qui ne présentent aucun antécédent familial de surdité ; il faut donc *déconseiller le mariage aux otospongieuses, même en l'absence d'antécédent héréditaire caractérisé.*

L'*otospongiose familiale* semble débuter plus précocement que l'otospongiose non héréditaire et elle évolue aussi plus rapidement. Une fille d'otospongieuse est plus sourde que ne l'était sa mère au même âge.

Souvent l'otospongiose saute une génération, parfois deux. En étudiant les dossiers généalogiques publiés par Hammerschlag, Körner, Gradenigo, on remarque que c'est fréquemment chez les collatéraux, les oncles, les tantes, qu'on trouve les antécédents de surdité.

Il n'est pas douteux que les mariages consanguins entre sujets issus d'otospongieux ou otospongieux eux-mêmes favorisent la transmission de ce genre d'affection.

S'il fallait indiquer par un chiffre approximatif le pourcentage des cas d'otospongiose où l'hérédité joue un rôle certain, on pourrait le placer entre 35 et 50 %.

b) *Les deux candidats sont sourds acquis et l'un d'eux a des antécédents familiaux de surdité.* La proportion des mariages ayant engendré des enfants sourds est en ce cas de 4,2 %.

c) *Les deux candidats sont sourds acquis et tous les deux ont des antécédents familiaux de surdité.* La proportion de mariages ayant engendré des enfants sourds est de 17,5 %.

3° Le mariage doit être formellement interdit :

a) *Aux candidats atteints tous deux de surdi-mutité congénitale, à plus forte raison s'ils ont l'un ou l'autre ou tous les deux des antécédents de surdité.* En ce cas, le pourcentage des mariages ayant engendré des enfants sourds est de 23,5 %.

b) *Aux candidats atteints tous deux de surdité familiale* et présentant l'un ou l'autre ou tous les deux des *antécédents de syphilis héréditaire,* d'*alcoolisme* ou de *névropathie.*

c) *Aux candidats atteints tous deux de surdité familiale, même légère, mais unis par les liens du sang* (cousins germains ou issus de germains). D'après les statistiques américaines, le pourcentage des mariages de cette catégorie ayant engendré des enfants sourds est de 45 %. *De tous les mariages de sourds, c'est le plus dangereux.* Mais nous estimons qu'*en l'absence de toute tare, la consanguinité ne constitue pas un veto au mariage ;* c'est seulement une invitation à la prudence et à une enquête très attentive des antécédents et même des tendances des deux candidats.

IV. — UNE SOLUTION RADICALE : LA STERILISATION

Les Allemands ont pris la résolution hardie de se protéger contre la transmission des maladies héréditaires, y compris la surdité, par la stérilisation obligatoire (loi du 14 juillet 1933) des sujets porteurs de tares, soit 400.000 environ. Dans ce total, les *sourds héréditaires* figurent pour 16.000 unités, les arriérés et les idiots congénitaux pour 200.000, les fous pour 20.000, les épileptiques pour 60.000, etc...

Mais sans préjudice de toute autre considération morale, religieuse ou simplement humaine, n'est-il pas extrêmement dangereux, dans de multiples cas, de prononcer un verdict d'hérédité, surtout s'il s'agit de surdité ou de surdi-mutité ? Une erreur d'étiologie est toujours possible et nous connaissons beaucoup de ménages de sourds-muets qui n'ont pas transmis leur infirmité à leurs enfants. Citons un cas typique, celui d'un de nos amis, sourd-muet acquis, qui s'est marié trois fois et avec trois sourdes-muettes acquises. Aucun des sept enfants issus de ses trois mariages n'est atteint de surdité.

Au cours de la première année d'application de la loi allemande, plus de 16.000 stérilisations ont été pratiquées pour des raisons eugéniques. Mais nous ne savons pas quel est le pourcentage des stérilisés pour surdité héréditaire. En tous cas, nous ne croyons pas que dans un pays comme le nôtre, des méthodes de prophylaxie aussi brutales, aient quelque chance d'être adoptées avant bien des lustres.

CONCLUSION

Les conseils du médecin ne sont pas toujours suivis, car la raison et la prudence pèsent de peu de poids dans la balance, lorsqu'elles contrecarrent des projets séduisants. Qu'est-ce que l'expérience et la logique, lorsqu'interviennent dans le problème qui se pose, le sentiment, la soif de bonheur et le désir respectable de fonder un foyer ?

Les parents seraient tentés de tenir compte des indications fournies par le médecin sur les risques de transmission d'une surdité, mais les jeunes gens, confiants dans leur destin, ont tendance à passer outre. Comment leur en tenir rigueur ? La surdité n'atteint pas l'individu dans ses œuvres vives et ne trouble pas l'équilibre de sa santé. Si elle lui interdit l'exercice de certaines professions, elle lui permet tout de même de gagner sa vie, de profiter des joies des yeux, de l'esprit et du cœur.

En réalité, la réglementation des mariages des sourds est irréalisable dans l'état actuel des lois et des mœurs. Le médecin de famille ne peut user que de persuasion amicale auprès des parents et des candidats au mariage. Trop souvent il ne sera pas écouté. Aussi doit-il s'efforcer de faire la part du feu en combattant, par des mesures de prophylaxie, les facteurs étiologiques de la surdité familiale et en soignant, dès qu'elles se manifestent, les affections qui peuvent engendrer des déchéances de l'oreille ou en favoriser l'extension.

Docteur G. de PARREL.

Les Anatoxines et les Vaccinations associées

Nous avons reçu de M. le Professeur de Lavergne comme suite à son article sur Les Anatoxines et les Vaccinations associées ***cet addendum que nous nous faisons un plaisir de publier.***

Dans l'article sur « les Anatoxines et les Vaccinations associées », paru dans le N° de Mars de l'« Orientation Médicale », la première partie, consacrée à un bref appel des variations qui se sont produites dans les méthodes de vaccinations, n'avait — les lecteurs l'ont certainement remarqué — aucun caractère documentaire.

Cependant, puisque j'ai cité des noms, encore faut-il que la part qui revient à chacun soit exactement définie. Or, en lisant le numéro de l'« Orientation Médicale », je crains de n'avoir pas exactement indiqué dans mon exposé si condensé, comment s'était fait le passage de la vaccination monovalente à la vaccination polyvalente, à propos de la vaccination contre les états typhoïdes, et au sujet de laquelle j'ai rappelé les noms de H. Vincent et de Widal.

⁂

Widal, lui-même, en rapportant l'histoire des vaccinations antityphoparatyphiques avec tous ses détails (X1), et relatant son rôle lorsqu'en 1915 il intervint pour que soit diffusée la vaccination triple dans les Armées en campagne, écrit : « En 1910, Vincent avait ajouté dans son vaccin... »

Il est incontestable, en effet, que six ans avant l'intervention si utile de Widal, H. Vincent avait pratiqué chez l'homme la vaccination, triple, polyvalente ou mixte, comme l'on voudra. Il l'a tentée dès 1909 ; il obtient qu'elle soit étendue dans les années qui suivent, tant en France qu'en Algérie, en Tunisie, au Maroc, — sans parler de l'étranger. — Les conditions et les résultats de ces vaccinations mixtes sont exposées par H. Vincent, soit à l'Académie de Médecine (X2), soit dans d'autres communications (X3).

Il est non moins conforme à l'historique des faits, que l'expérience de Castellani sur laquelle s'appuyait Widal est de 1909. Et qu'en 1891 et 1893, H. Vincent avait apporté des expériences aboutissant aux mêmes conclusions (X4).

Enfin l'expression de « vaccin T. A. B. », si commode qu'elle est toujours restée en usage, a été créée, ellemême, par H. Vincent.

⁂

Que le lecteur m'excuse de ces quelques précisions.

C'est que, même dans les articles les plus simples et où ne sont cités que quelques noms glorieux, il faut se faire une règle de ne pas intervertir l'ordre des faits.

(X1) Nouveau traité de Médecine de Roger, Widal et Teissier. Tome III, p. 208. Edit. 1927.
(X2) Bulletin de l'Académie de Médecine du 21 Juin 1910 et du 14 Janvier 1911.
(X3) Dont le détail se trouve dans le B. de l'Académie de Médecine du 28 Janvier 1930.
(X4) Soc. Méd. des Hôp. de Paris, 13 Novembre 1891 et Annales de l'Institut Pasteur, 25 Février 1893.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

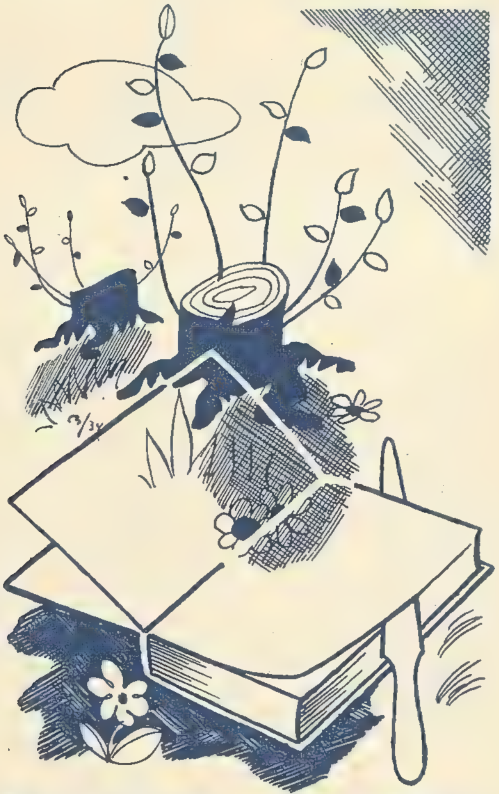

NOTRE CONTE

Un Remède

Conte

d'André BIRABEAU

DOCTEUR, je vous consulte. Voici une femme bien mal portante. Que lui ordonneriez-vous ?

De quoi souffre-t-elle ? Allez-vous me demander. D'un mari. Elle souffre d'un mari, voilà. Il faut compter cela au nombre des maladies sans aucun doute. On est atteint d'une femme, on a une crise aiguë de mari ou une attaque foudroyante d'amant... Que trouveriez-vous à mettre sur votre feuille d'ordonnance qui guérisse — oh ! qui calme seulement, ce ne serait déjà pas si peu ! — cette pauvre, cette charmante Adrienne Sédiat ? Rien en pilules ni rien en gouttes, j'imagine, rien en pommades ni en cachets. « Où est-il ? que fait-il ? il ne m'aime plus ! » Le mal que fait la pensée, la pensée seule peut le guérir.

Vous la verriez, docteur, elle vous ferait pitié à vous-même dont le chemin quotidien est bordé de toutes sortes de douleurs. Elle était rose, elle est plus rose : c'est mauvais signe, c'est qu'elle a besoin d'exagérer son fard ; elle était droite, elle se voûte : à force de demeurer des heures la tête entre ses mains ; son regard est une flamme trop brillante comme celle des bougies arrivant à la fin de leur consomption, une flamme qui parfois vacille et qui brûle même la nuit... je ne parle pas de son rire : il était dans sa gorge comme un oiseau dans une cage : l'oiseau est mort sans doute... « Où est-il ? que fait-il ? il ne m'aime plus ! »

Quelle médication, docteur ? Je vous entends : il faut qu'on la distraie. « On » ? Mais pensez-vous qu'elle ait fait à quelqu'un l'aveu de son mal ?... Une femme qui souffre autant pour si peu de chose qu'un mari, c'est qu'elle est une délicate. Alors elle a la pudeur de sa souffrance. Vos confrères d'autrefois, docteur, avaient bien du mal à soigner les religieuses : la pire douleur les torturant, elles répugnaient encore à laisser soulever leur chemise. Les pudeurs d'aujourd'hui ne sont plus guère physiques, sans doute même pas chez les nonnes, mais ce sont les âmes qui rougissent. Adrienne Sédiat, j'en suis sûr, prend des bains de soleil sans hésiter devant une plage entière, mais elle serait confuse, gauche, oppressée, honteuse, de montrer à quelqu'un seulement un petit coin de son cœur secret.

D'ailleurs, à qui se confier ? Ses parents ? Son père froncerait les sourcils sans conviction : les fautes conjugales d'un homme, ce ne sont pas des fautes pour un homme. Et sa mère a une de ces bontés brusques, qui sont peut-être les meilleures bontés, mais qui, au lieu de réconforter ceux qui en sont l'objet, les irritent. Elle serait bouleversée, indignée, compatissante, et elle traduirait cela par : « C'est bien fait ! Ça ne m'étonne pas, ce qui t'arrive ! Tu as voulu épouser un joli garçon !... »

Des amies ? Mais ce sont ses amies qui lui enlèvent Robert !...

Non, elle est seule. Seule avec son petit garçon, qui est celui à qui il faut le mieux cacher ses larmes, celui à qui il faut le mieux cacher la vérité, à qui il faut dire : « Ton papa ne sera pas content... Si ton papa savait ça !... Va embrasser ton papa... » comme si ce papa avait le droit d'être mécontent de quelque chose ! comme s'il n'avait, lui, rien à cacher ! comme s'il était encore digne d'être embrassé !...

Vous voyez, docteur, il n'y a personne autour d'elle pour la tirer par la manche quand elle s'abîme dans l'une de ces longues, de ces ravageantes rêveries, pour la distraire par un bavardage futile de son obsédante pensée... Il n'y a qu'elle pour la sauver d'elle.

Elle le comprend d'ailleurs. Certains soirs — Robert est sorti sous un prétexte dérisoire, et les heures passent, et il ne rentre pas — tout d'un coup, elle s'aperçoit dans cette glace qui est en face d'elle et qu'elle fixait depuis des heures sans y voir son image... elle aperçoit ce corps tassé, ce pauvre visage ravagé, ces doigts nerveusement mêlés, et elle a peur et pitié d'elle-même.

— Si ça continue, j'en deviendrai folle pour de bon !... Cette obsession !... Il faut que je trouve quelque chose pour m'empêcher de penser !...

Un autre me dirait : « Eh ! elle n'a qu'à le quitter, son Robert !... » Pas vous, n'est-ce pas, docteur : vous savez ce que c'est qu'un malade... Si elle pouvait le quitter, elle ne souffrirait pas tant à cause de lui !

Quelque chose pour l'empêcher de penser... Quoi ? Courir les magasins, les thés ? Mais elle n'a pas l'habitude de prendre le thé, et on ne peut pas courir les magasins tous les jours. Et puis il y a les soirs. Et ce sont les soirs qui sont les plus toxiques, quand on est seule dans un salon où l'on devrait être deux... seule dans un lit qui fait penser à un lit où sans doute on est deux...

« Dormir... je veux dormir... il ne faut plus penser à ça... » Elle se le répète. Et comme on se met des boules dans les oreilles pour ne pas entendre le tonnerre, elle s'ingénie à se boucher l'esprit pour que la mauvaise pensée n'y puisse plus entrer. Elle compte jusqu'à 100 : 1, 2, 3, 4, 5... A 25, ou à 53, la mauvaise pensée trouve le moyen d'entrer quand même. Elle enfonce les chiffres plus fort : 1, 2, 3, 4, 5... Encore la mauvaise pensée arrive, gagne... C'est trop machinal, ces chiffres ; pour mieux faire, il faudrait un travail de l'esprit. Alors Adrienne se met à réciter sa table de multiplication : 2 fois 2 : 4, 2 fois 3 : 6... Elle a toujours su assez mal sa table de multiplication, elle bute sur 8 fois 7 et sur 9 fois 6... Elle cherche. C'est excellent. Car la mauvaise pensée reste écartée, le sommeil vient.

Penser pour s'empêcher de penser. Mais on ne peut pas toute la journée se répéter : 2 fois 2 : 4, 8 fois 7 : 56 !... Non, mais on pourrait, par exemple... quoi ?... Un jour, elle trouve.

Docteur, ce remède-là, vous n'auriez peut-être pas su le prescrire : « au moins deux fois par jour, en tout cas le soir avant de se coucher, et en doublant la dose en cas de crise, vous prendrez une petite leçon d'une langue étrangère... »

Elle a choisi l'italien, qui est la langue la plus proche de la nôtre, parce qu'il ne faut tout de même pas rebuter un esprit qui n'a que trop tendance à penser à autre chose !... Robert est sorti. « Un banquet, tu sais, ça peut se terminer un peu tard... Couche-toi sans m'attendre... » Aussitôt, elle : « J'ai vu l'invitation du banquet, mais il ne doit pas y aller, à ce banquet... il va... » Les vilaines, les torturantes pensées vont venir. Mais non. Elle ouvre le petit livre rouge qu'elle a acheté dans la journée : Cours Elémentaire d'Italien, et elle commence :

« En italien, tous les mots reçoivent dans la prononciation ce qu'on appelle l'accent tonique, c'est-à-dire qu'une des syllabes se prononce avec une intonation plus forte que les autres. Exemples :...

Et elle lit, à mi-voix, en s'appliquant, comme une brave petite fille pleine de bonne volonté : *fratello* (frère), *italiano* (italien), *lettera* (lettre)...

Ah ! mais ça ne va pas tout seul. Tout de suite, pour lui enseigner que l'accent tonique se met d'ordinaire sur l'avant dernière syllabe, on lui donne comme exemple : *marito* (mari)... cela suffit pour que la pensée quitte le petit livre rouge et aille suivre certain *marito* où il va, hélas, où il va... Et pour lui enseigner que l'accent ne s'écrit que lorsqu'il tombe sur une voyelle finale, on lui donne comme exemple : *pieta* (pitié)... or, la pitié, n'est-ce pas, c'est ce que mérite assurément une pauvre femme dont le mari... Ah ! il est bien difficile dans ces conditions, d'apprendre l'italien !... Cependant, en y mettant beaucoup de volonté, toute sa volonté, en se forçant... Et ce soir-là, eh bien, mais je ne vous dis pas qu'elle sache très exactement où se place l'accent tonique, mais il y a eu tout de même quelques minutes où elle n'a pas pensé à son malheur... Quelques minutes où elle n'a pas souffert. Et c'est déjà bien beau, n'est-ce pas, docteur ?

...Et elle continue. Son petit livre est toujours là, à la portée de sa main. Quand vient le moment de la Mauvaise Solitude, hop ! elle ouvre le livre comme on ouvre un flacon et elle avale une leçon comme un cachet. Eh ! c'est un anesthésiant !... Pour obliger la pensée à demeurer là, elle prend un cahier, un crayon, et elle fait des thèmes et des versions : « *Il padre ha il libro. La madre ha la rosa. Tu hai uno schioppo... A-t-elle l'oie ou la rose ? Non, mon père a l'habit...* » Ah ! c'est une élève bien courageuse : elle a toujours son livre à la main !...

Il y a des moments durs. Par exemple quand elle en arrive à la première conjugaison. C'est sans doute parce que les conjugaisons, c'est une leçon difficile... Oui. Mais c'est surtout parce que les faiseurs de grammaires choisissent mal leurs exemples... Il y a toujours un verbe qu'ils vont chercher : c'est le verbe aimer !... :

« Exemple de la première conjugaison : *Amare. Io amo,* j'aime... »

Et il est pénible à tous les temps. *Io amo...* Oui, j'aime, hélas ! et à quoi ça me sert ? Et comment en suis-je récompensée ! Imparfait : *égli amava,* il aimait... autrefois ! est-ce donc vraiment fini ?... Subjonctif présent : *che eglino amino,* qu'ils aiment... Oh !...

Et les jours passent. Et Adrienne s'instruit petit à petit dans la langue italienne. Elle en est maintenant à la seizième leçon : *Des adjectifs numéraux ordinaux.* C'est le soir. Elle s'est laissée tomber dans son fauteuil habituel, près de la petite lampe à l'abat-jour bas qui éclaire le livre et laisse sombre le visage — c'est très pratique quand on pleure — et elle récite avec effort : *l'undicesimo, il dodicesimo, il tredicesimo...* Quand la porte s'ouvre. C'est Robert.

— Comment ? tu n'es donc pas sorti ?

— Non.

Elle est tellement accoutumée à le voir s'en aller qu'elle n'avait pas pris garde que la porte n'avait pas battu.

— Non... j'aurais dû aller à cette réunion, tu sais, dont je t'ai parlé... mais ma foi, zut ! on est mieux chez soi !...

Oh ! il ne ment pas. C'est vrai. Elle remarque seulement alors qu'il vient d'enfiler son pyjama. C'est vrai. C'est donc vrai ! C'est-à-dire que le cauchemar est fini ! C'est-à-dire que... elle ne l'a pas regagné, non, ce serait trop beau... mais l'*autre* l'a perdu !... Ah ! qu'elle a de peine à ne pas crier sa joie, à ne pas sauter au cou de Robert !... Elle se retient, car elle devine que ce serait une faute... Mais elle ne peut pas se retenir tout à fait : alors d'un grand geste désinvolte — l'ingrate ! — elle envoie promener le *Cours Elémentaire d'Italien* à l'autre bout du salon !...

Plus besoin de médicament : elle est guérie !

Mais, docteur, je vous vois sourire. C'est que vous vous y connaissez en maladies. Vous savez que l'amour est une maladie qui a des rechutes. Eh oui !... La bonne santé chez Adrienne dure quelques mois, même pas une année, et puis un beau jour — non pas à la chute des feuilles, mais à leur éclosion — la voilà de nouveau atteinte. De nouveau Robert s'impatiente, piaffe, soigne sa toilette et traîne, prisonnier à la laine de son veston, délicieux et malfaisant, un parfum inconnu. Alors Adrienne, humblement, va fouiller la bibliothèque, retrouve dans un coin le *Cours Elémentaire d'Italien* jeté au rebut, et le reprend à la page froissée : *tredicesimo, quattordicesimo, quindicesimo...*

Elle ne l'étudie pas longtemps cette fois : des *adjectifs numéraux ordinaux* aux *degrés de comparaison.* C'était une passade.

Mais, hélas, Robert est incorrigible. Il s'enflamme, brûle plus ou moins longtemps, s'éteint, s'embrase de nouveau. Il a des aventures qui permettent à Adrienne d'apprendre juste les *pronoms indéfinis,* d'autres qui durent tout le temps des *verbes irreguliers...*

Avant qu'il ait son premier cheveu blanc, Adrienne parle l'italien comme si elle était née italienne...

...Et maintenant, docteur, voici où je veux vous les montrer : aux cheveux blancs en effet. Robert est calme enfin — peut-être. Peut-être, mais ça n'a plus d'importance : Adrienne a fini d'en souffrir.

Vous n'en croyez rien, docteur ? Votre œil habitué au diagnostic s'étonne de la voir nerveuse, irritable, de son front soucieux, de son œil apeuré... Cette femme souffre, décrétez-vous, cette femme s'inquiète, cette femme est jalouse. Elle est passée dans le salon, ce salon où elle a tant, si douloureusement attendu, elle prête l'oreille comme si elle attendait le bruit d'une porte qu'on referme... elle est toute pareille, dans le même décor, à la malheureuse qu'elle a été pendant tant d'années de sa vie... et cependant son mari est dans le salon, à son côté...

La porte s'ouvre. Un grand jeune homme paraît. Il est en smoking.

— Ah ? tu sors ? fait-elle.

— Oui, maman. J'ai rendez-vous avec des amis.

— Ah ?... Bien.

Le vieil effort pour paraître indifférente.

— Bonsoir, papa. Bonsoir, maman.

— Bonsoir.

Il sort. Elle tend encore l'oreille. Il faut qu'elle entende ce bruit de porte rejetée. C'est son cœur que cette porte rejetée ébranle.

Maintenant, elle s'est laissée tomber dans son fauteuil — le même fauteuil, — elle a un pauvre visage douloureux, son dos se voûte, — comme autrefois... Et des pensées la prennent... Mais elle se redresse, se secoue, et sa main saisit un petit livre rouge qui était là, tout prêt, à sa portée : *Cours Elémentaire d'Anglais...* Elle sait trop bien l'italien, n'est-ce pas, il a fallu qu'elle prenne une autre langue... Et, avec une application farouche, elle répète à voix basse : *« I light the gas... I do not light a cigarette... Do you see the books of the teacher ?... »*

A ce moment, Robert, qui tenait un journal, lève la tête :

— Quel mal tu te donnes, fait-il. Tu n'as pourtant pas l'intention d'aller en Angleterre ?

— Non, mais ça occupe ! dit-elle

Et elle l'a dit d'un ton si sauvage qu'il en reste frappé. Soudain, il se souvient des soirs où, rentrant, il l'a trouvée, un livre semblable entre les mains... Et dans une brusque illumination, il croit deviner.

— Adrienne..., murmure-t-il.

Elle redresse la tête. Il voit son pauvre visage douloureux. Alors il est sûr qu'il a deviné. Il regarde la porte par où son fils vient de sortir, par où il sortait, lui, jadis... S'il avait deviné autrefois il se serait irrité, mais c'est aujourd'hui, alors il a pitié...

— Ma pauvre Adrienne..., fait-il encore.

Mais il n'ose pas la plaindre plus clairement. Déjà, elle lui jette un regard hésitant. Il baisse les yeux. Il finit seulement :

— Oui, tu te donnes beaucoup de mal, là toute seule... Veux-tu que je t'aide ?

Elle comprend à son tour qu'il a deviné... Et à son tour elle a peur de parler. Elle lui passe seulement son livre.

— Ah ! je veux bien, mon ami..., dit-elle.

Et elle commence : *« To love,* aimer. *I love,* j'aime... *Thou lovest,* tu aimes...

Et, docteur, nous pouvons les laisser : elle a un garde-malade.

André BIRABEAU.

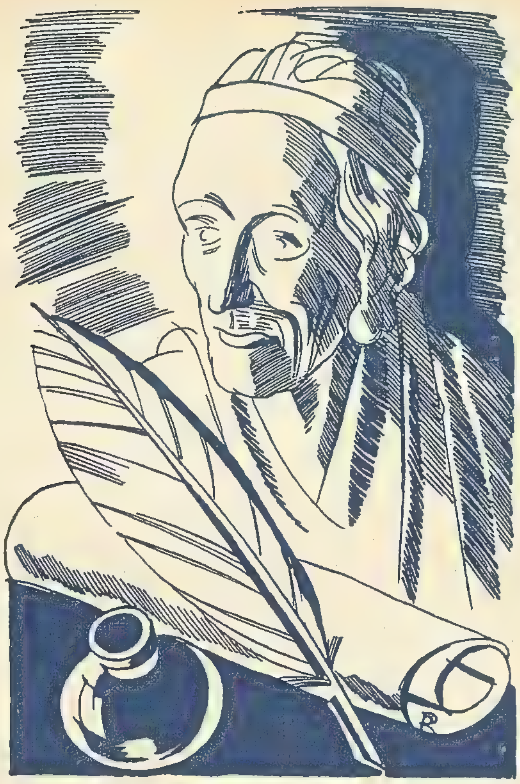

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

M. de Voltaire ou l'abus des Maladies

par Henri d'ALMERAS

LES touristes, les écrivains qui, vers 1770, s'arrêtaient à Ferney ou s'y rendaient tout exprès, comme en pèlerinage, se trouvaient en présence d'un curieux personnage chez lequel l'accumulation des années et celle des infirmités n'avaient ni affaibli l'intelligence ni adouci le caractère.

Ce personnage, Voltaire, vivait à Ferney, dans son château quasi princier, comme une sorte de petit roi, plus puissant, sous sa couronne de laurier, mais moins tranquille et moins débonnaire que le roi d'Yvetot, si fameux dans l'histoire.

La Surintendante de cette cour consacrée aux Muses, était M^{me} Denis, grosse et accorte commère de qui relevaient toutes les importantes affaires et tous les menus détails du ménage. A côté d'elle, au-dessous d'elle, s'agitait, du matin au soir, une domesticité bruyante, joyeuse, complétée par de vagues secrétaires, un Jésuite le père Adam, dont Voltaire disait qu'il n'était pas le premier homme du monde, et, remplissant le logis de ses cris et de ses gambades, un singe.

Le singe répondait (pas toujours) au nom de Luc. Cet animal, qui ressemblait à un vieux juge, avec plus de gaîté, avait presque autant d'esprit que son maître, mais, plus discret, il ne le manifestait que par des gestes. Quant au Jésuite, il s'était donné comme mission, à Ferney, de surveiller l'âme de Voltaire. Il l'attendait à la sortie, pour mettre la main dessus. Il la guettait comme le chat guette la souris. L'autre laissait faire, laissait dire, et ne se pressait pas de mourir.

⁂

Comme tous les vieillards, même quand ils n'ont pas composé *Candide* ou la *Pucelle,* ce qui est assez fréquent, Voltaire se préoccupait beaucoup de sa santé, et il avait pour cela plusieurs raisons, très sérieuses.

D'abord, il était né délicat, malingre, souffreteux, et, au moins en apparence, à peine viable.

En second lieu, la nature l'avait créé inquiet, impressionnable, tourmenté, défiant, et assez geignard. Il n'avait pas le moindre désir d'aller prématurément dans un autre monde, dont il n'était pas bien sûr. Il se soignait beaucoup — souvent mal, comme nous le verrons — et il passait une grande partie de son temps à se plaindre et à essayer de se faire plaindre. C'est une forme d'égoïsme, d'égoïsme déprimé et endolori. On le rencontre fréquemment.

Voltaire se plaignait d'autant plus que c'était chez lui un besoin, une manie, et un calcul. Malade imaginaire, par certains côtés, sans aucun doute, mais aussi, ce qui surprend davantage, malade volontaire, et presque professionnel.

Pourquoi ? Parce que, très avide d'argent, avec d'incontestables goûts de largesse et même de générosité, très convaincu que l'importance sociale d'un homme se mesure au chiffre de ses revenus (et par là il eut bien mérité de vivre à notre époque), il avait commencé, dès 1722, à peine arrivé à la trentaine, d'exploiter, pour mieux tirer parti de sa rente viagère, sa mauvaise santé ou plutôt son apparence et sa réputation de mauvaise santé.

Contrairement à ce que font un grand nombre d'hommes et, si je ne m'abuse, un nombre encore plus grand de femmes, il s'évertuait à se vieillir, le plus qu'il pouvait. Né le 21 novembre 1694 — son acte de baptême en témoigne, et, quoi qu'on en ait dit, irréfutablement — il prétendait, il soutenait mordicus qu'il était né neuf mois avant, le 20 février, et dans un tel état de faiblesse, qu'on avait dû retarder de près d'un an sa première présentation devant un représentant de l'Eglise catholique. Cette date du 20 février 1694, que, d'après lui, plusieurs biographes adoptèrent, elle s'acordait avec ses intérêts. Elle pouvait lui faire obtenir pour ses rentes viagères, qui formaient son principal revenu, un taux plus élevé.

Ainsi, quelque invraisemblable que cela puisse nous paraître, le grand homme, pour deux ou trois milliers de livres supplémentaires, aspirait (sauf, je le suppose, avec ses maîtresses), à n'avoir l'air ni trop jeune ni trop bien portant.

En général, nous aimons assez qu'on nous félicite de notre « bonne mine », surtout quand elle ne l'est guère, bonne, et qu'on nous promette de longs jours, surtout quand nous ne pouvons plus compter que sur des heures brèves et fragiles.

Ce genre de compliments, si agréablement reçus par de simples mortels, non seulement Voltaire ne le recherchait pas, mais il l'accueillait assez mal.

Il protestait de toutes ses forces, et avec indignation, comme si on l'eût insulté.

— Moi, bien portant ! Mais vous n'y songez pas ! Vous n'y voyez pas clair, vous avez la berlue. Regardez-moi plus attentivement. Je suis malade et très malade, et je veux qu'on le sache et je veux qu'on le dise !

Pour un peu, il vous eût demandé des dommages et intérêts.

Le 6 décembre 1754, il écrivait à un certain Dupont : « Permettez-moi de vous dire que vous êtes injuste pour ma santé. Il y aurait je ne sais quoi de misérable à feindre d'être malade quand on se porte bien ; et un homme qui a épuisé les apothicaires de Colmar de rhubarbe et de pilules ne doit pas être suspect d'avoir de la santé... » Suspect d'avoir de la santé !

M. de Trudaine, qui avait eu le tort, en 1761, de ne pas trop croire à ses protestations de maladie, il le traitait vertement dans une lettre à M^me^ du Deffand, le 15 janvier : « M. de Trudaine ne sait pas ce qu'il dit quand il prétend que je me porte bien... Ce Trudaine, quel hurluberlu ! »

Une dizaine d'années plus tard, en 1770, Pigalle étant allé voir, pour préparer la statue qu'il fit de lui, le Sire de Ferney, le trouva très solide physiquement, bien qu'il n'eût guère que la peau et les os. Il montait l'escalier sans fatigue, sans effort, vif, dégourdi, toujours prêt, semblait-il, à une pirouette comme à une épigramme, et aussi alerte de corps que d'esprit.

Le bon Pigalle n'y entendait pas malice. Il ne crut pas trahir un secret professionnel en faisant part à ses amis de Paris, et notamment à Grimm, de son agréable surprise. Résultat : une lettre furieuse de Voltaire à Grimm, le 10 juillet 1770 :

« Mon cher prophète, M. Pigalle, quoique le meilleur homme du monde, *me calomnie étrangement.* Il va, disant que je me porte bien... »

Et il n'en démordait pas, il n'en démordit jamais. « Il y a donc, écrivait-il à d'Argental, le 3 avril 1775, des gens assez barbares pour avoir dit que je me porte bien ! »

Même quand elles avaient le moins leur raison d'être, cette manie, cette attitude, trouvaient, reconnaissons-le, une excuse et une justification dans le tempérament du grand écrivain, superlativement nerveux, éminemment auto-suggestionnable, très sujet aux vapeurs, aux migraines, et encore plus aux « imaginations », aux phobies, hypocondriaque, comme il disait à son ami Cideville, le 10 janvier 1731, neurasthénique, comme nous dirions aujourd'hui.

On le verra, suivant les cas et les époques craindre, avec les mêmes angoisses, les mêmes plaintes, de devenir sourd, aveugle (pour un petit bouton à l'œil), hydropique, diabétique, apoplectique, paralytique — et il le deviendra presque à force de le craindre.

Personne, d'autre part, ne se montra aussi « ondoyant et divers... », aussi variable et inexplicable.

Il se disait assuré d'atteindre à un âge très avancé, comme son grand'père, décédé plus qu'octogénaire, et il ne parlait que de sa mort, « tout étonné d'être en vie », écrivait-il à Thiriot, le 2 mars 1769.

Le « procès contre la nature » qu'il prétendait avoir engagé depuis sa naissance, il le plaidait mal mais il le soutenait bien, avec des apparences de faiblesse et de lassitude, mais avec une énergie indomptable, dissimulée par d'incessantes jérémiades.

Il appartenait à cette catégorie de gens, faux débiles, faux malades, qui meurent tous les soirs et ressuscitent tous les matins. Comment se fier à ce qu'il disait être, à ce qu'il semblait être, si différent de lui-même, du jour au lendemain, d'une heure à l'autre, qu'on le reconnaissait à peine.

Un soir, à Ferney, en 1776, la veille de sa fête, qui était la Saint François, quelques dames du voisinage étaient venues le voir, chargées de bouquets. Elles attendaient dans le salon. Tout à coup, la porte s'ouvre et, sur le seuil, apparaît une espèce de spectre, enveloppé dans une robe de chambre, coiffé d'un bonnet de coton, et qui, d'une voix sépulcrale, murmure : « Je suis mort ! » Les visiteuses furent tellement impressionnées et épouvantées qu'elles se hâtèrent de partir, avec leurs bouquets et leurs compliments.

Le lendemain, ce mort ou ce mourant, après une bonne nuit, mieux disposé, aurait, en sautant du lit, fredonné une ariette de Philidor ou, comme un vieux maître à danser, esquissé un pas de sarabande.

Sarabande et ariette à part, obstiné valétudinaire, qui semblait faire de son état morbide une question d'amour-propre, offrait-il réellement, comme il l'affirmait, à certaines maladies — assez anodines — un terrain très favorable ? Et pourrait-on, la chose admise, le classer parmi ces *malades au détail,* partisans d'une sage mesure, et qui ne se montrent jamais ni complètement indemnes ni sérieusement atteints. A côté des pseudo-solidités trop fragiles, ces privilégiés sans le savoir représentent d'apparents délabrements, indémolissables.

A lire les lettres de Voltaire, à écouter ses plaintes, quasi ininterrompues, il donne, comme Scarron, l'impression d'un abrégé de toutes les maladies.

Il exagérait évidemment, mais sans trop s'éloigner de la vérité.

Examinons rapidement, rappelons en quelques lignes son « curriculum vitæ », à ce point de vue particulier, auquel il attachait, et c'est assez naturel, une si grande importance.

Jeune, il avait eu la petite vérole, de même que la plupart de ses contemporains ou contemporaines, et il en portait quelques marques. Vieux, il souffrit de la goutte, qu'il ne distinguait pas très bien du rhumatisme. Il était très sujet à la fièvre et encore plus à la colique. La colique semble avoir été son état normal. Il s'y complaisait, il s'y attardait.

Lié avec des grands seigneurs, des princes et même des rois, il avait cru devoir adjoindre aux arbres de Ferney un arbre généalogique, plus imprévu, et il ornait ses lettres d'un écusson, fantaisiste mais flatteur, que surmontait une couronne comtale. Le comte Arouet aurait pu prendre pour armes, non pas parlantes mais émollientes, deux seringues en sautoir, deux seringues sur champ de gueules — quoique ce ne fut pas précisément de la gueule qu'il s'agît en cette occurrence.

Sa vie, on peut le dire sans trop forcer la note, fut un long lavement.

Or, le lavement a une sœur cadette qui se dénomme Purge. Notre malade, pour obéir à ses propres goûts comme à ceux de son temps, la traitait en amie, en fidèle et dévouée compagne, et recourait souvent à ses bons offices, à ses bienfaisantes interventions, à ses discrets laxatifs, casse, rhubarbe, ou séné.

Tout ceci indique un estomac affaibli et des intestins récalcitrants. Ce n'était pas sans raison. Voltaire mangeait peu, mais il mangeait mal. Très sobre, il ne compta à son actif, de sa naissance à sa mort, à ce qu'on assure, que deux indigestions. Mais, jeune encore, il avait déjà de mauvaises dents, et, dans ses dernières années, une seule, plus gênante qu'utile, se cramponnait à son poste, héroïquement. En 1777, ayant reçu à Ferney l'indésirable visite d'une dame Paulze qui se recommandait du trop fameux abbé Terray, dont elle était la nièce, il l'éconduisit en lui faisant répondre qu'il ne lui restait plus qu'une dent, celle dont nous venons de parler, et qu'il la gardait contre son oncle. Mieux eût valu, au risque de perdre un trait d'esprit, ne pas la garder du tout et la remplacer par un bon appareil dentaire.

Condamné au régime, et à un régime assez sévère, Voltaire en était vite arrivé à distinguer les aliments permis ou recommandés de ceux qui ne l'étaient pas, et à exclure de sa table rigoureusement (il nous l'apprend lui-même), le gibier, le lièvre surtout, le pigeon, qui est un demi-gibier, les champignons qui ne cessent, hélas ! d'être vénéneux que pour devenir indigestes, les épices, qui irritent les estomacs les plus conciliants et les plus débonnaires, et les sauces, qui jouirent longtemps d'une réputation usurpée.

Ce petit mangeur était un petit buveur. Il préférait, et de beaucoup, comme il convient à un homme d'esprit et à un bon Français de la vieille France, à la quantité la qualité : un simple verre de vin de Bourgogne à chaque repas, et du Corton, qu'il achetait à un conseiller au Parlement de Dijon, M. Lébault.

On sait qu'il usait et abusait du café, mais on ignore généralement qu'il y mêlait parfois du chocolat. J'ai essayé, par curiosité, cette mixture voltairienne. Ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Je ne vous la recommande pas.

La question du chauffage, à Ferney, prenait une exceptionnelle importance. Pendant tout l'hiver, qui durait longtemps, la température devait rester celle d'une chambre de malade. Les cheminées flambaient jusqu'à la fin de juin. Voltaire, très démuni de ce capitonnage naturel que constitue l'embonpoint, craignait beaucoup le froid. Il ne quittait guère sa perruque et son bonnet de nuit, mais il arborait, les jours d'apparât, une magnifique perruque à marteaux et un bonnet de soie brodé d'argent et d'or.

En somme, sauf quelques écarts, sa vie était parfaitement réglée et voilà pourquoi elle fut si longue. Il s'était tracé un programme dont il ne s'écartait que très rarement.

Dans ses dernières années, il se couchait entre onze heures et minuit et ne se levait guère avant midi. Il déjeunait dans son lit, avec du café ou du chocolat. Il y travaillait pendant une partie de la matinée. De midi à deux heures, il recevait des visites. Il se promenait ensuite, en carrosse, jusqu'à quatre heures. Il soupait toujours très légèrement, soit à table et en compagnie, quand il se portait bien, soit dans son lit, quand il se sentait fatigué ou se croyait malade.

⁂

Le scepticisme de ce roi des sceptiques devait naturellement s'étendre, dans une large mesure, jusqu'à la médecine, bien qu'il ne l'avouât pas toujours. Les médecins lui inspiraient peut-être moins de confiance que les empiriques. Il avait d'autant plus tort que, parmi les praticiens qu'il se décida à consulter, un tout au moins, le Génevois Théodore Tronchin fut un savant très réputé qui mit à la mode, à Paris, cette bonne habitude de marcher à pied qu'on appela de son nom : *Tronchiner*.

Il est vrai que tous les médecins auxquels s'adressa Voltaire ne valaient pas Tronchin. Ce Gervasi, notamment, inspecteur des hôpitaux d'Alsace, qui eut à le soigner, par hasard, à Colmar — quand il revint de Berlin, en 1753 — et qui, pour je ne sais quel embarras gastrique, lui fit prendre un bouillon de cloportes.

Un bouillon de cloportes ! Voltaire s'en trouva-t-il soulagé ? Aucun document contemporain ne nous l'apprend et c'est peu probable. Mais ce bouillon a tout de même sa signification. Il fallait, croyons-nous, et ce sera notre conclusion, un tempérament exceptionnellement solide, pour ne pas avoir été plus malade du remède que de la maladie qu'il était censé guérir.

Henri d'ALMERAS.

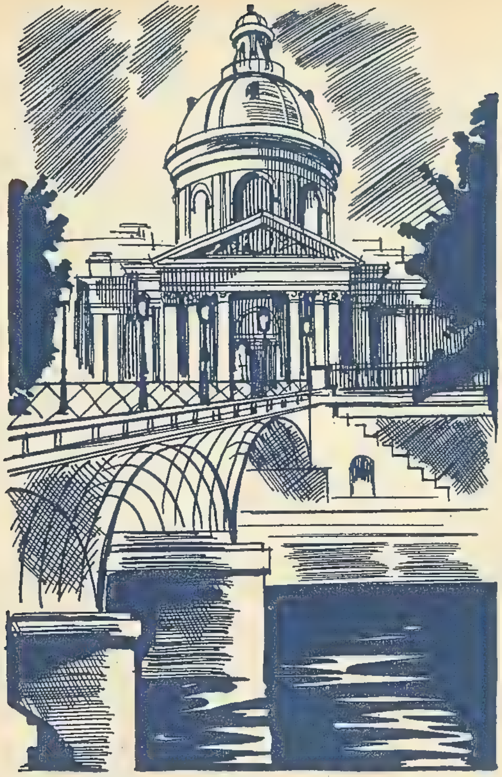

FANTAISIE D'ACTUALITÉ

●

Vrais et Faux Immortels

par Yves GANDON

Il y a donc de faux Immortels ? Un journal du matin réputé pour sa tenue et son sérieux n'a pas craint d'ouvrir un concours pour en décider. Encore une illusion qui s'en va ! Nous ne vivons plus, hélas ! aux âges de foi, et Jules Laforque s'écriait déjà, voici quelque soixante ans : « Les dieux s'en vont ! Plus que des hures ! » Car entre le dieu et la bête brute, les poètes ne voient d'autres intermédiaires qu'eux-mêmes, ce qui apparaît tout à la fois flatteur pour eux et nettement désobligeant pour leurs contemporains.

Mais les habitants de l'Olympe et autres citoyens des régions célestes n'ont rien à faire dans cette querelle, et ce n'est pas à eux que s'en prend notre confrère. Les Immortels en cause sont les membres de l'Académie Française depuis la fondation de l'illustre compagnie.

Il s'agit de choisir parmi eux, et sans aucun souci de l'ordre chronologique, « quarante noms pour constituer l'Académie idéale, c'est-à-dire la plus éclatante, la plus glorieuse, en un mot la plus représentative du génie français. »

Le piquant de l'histoire, c'est que les académiciens vivants sont compris dans cette candidature à la « vraie » immortalité, et que le journal organisateur du concours en compte plusieurs parmi ses collaborateurs. Que fera-t-il de ces derniers s'ils sont proclamés « faux » Immortels, c'est-à-dire indignes de figurer parmi les quarante de « l'Académie idéale » ? La direction les congédiera-t-elle, ce qui semblerait en somme assez logique ?

Mais peut-être l'idée du concours a-t-elle germé dans le cerveau malicieux d'un académicien, ravi de jouer ainsi un bon tour à ses confrères. Il est de tradition, dans la docte assemblée, de brocarder agréablement les récipiendaires, et l'on ne voit pas pourquoi le fait d'avoir endossé l'habit vert convertirait à tout jamais en balourds somnolents ces hommes d'esprit dont, dieu merci, de M. Maurice Donnay à M. Pierre Benoit, l'Académie est assez bien pourvue.

De 1635, année de sa fondation officielle, à 1935, l'Académie a compté 565 membres, ce qui revient à dire qu'en trois cents ans, elle a été renouvelée quatorze fois. Certains fauteuils ont cependant changé de titulaire beaucoup moins souvent. C'est ainsi que le trente-cinquième fauteuil, occupé depuis 1909 par M. René Doumic, n'a connu que neuf Immortels. Ceux-là sont-ils de « vrais » Immortels ? Si nous faisons abstraction, comme les usages et la simple déférence nous y invitent, du titulaire actuel, il serait assez permis d'en douter.

En 1635, le trente-cinquième fauteuil est occupé par l'abbé A. de Bourzéis, dont la principale qualité — insuffisante à nos yeux — paraît d'avoir été secrétaire de Richelieu. En 1673, l'abbé Jean Gallois lui succède. L'abbé Gallois, érudit sans lustre particulier, reste trente-cinq ans au sein de l'Académie, où un évêque, Mgr Mongin, prend sa place. Le bail de Mgr Mongin, dont le moins qu'on puisse dire est que son éloquence, prisée de ses contemporains, n'efface pas celle de Bossuet, dure également trente-cinq ans. Un Jésuite, l'abbé Jean-Ignace de la

Ville, est alors appelé à ce trente-cinquième fauteuil, qui semble conférer à ses heureux élus, avec un brevet de longévité, un minimum de trente-cinq années d'Académie. De fait, l'abbé de la Ville, que ses *Mémoires touchant la possession et les droits respectifs des couronnes de France et d'Angleterre en Amérique* ne qualifieraient pas suffisamment pour l'immortalité, ne prend congé du siècle qu'en 1774. Il aura donc siégé trente-six ans, mais sera largement battu, à cet égard, par son remplaçant, le médiocre Suard, qui ne portera pas l'habit vert moins de quarante-trois années. Après Suard, le trente-cinquième fauteuil subit une passagère éclipse. Jean-François Roger, auteur dramatique bien oublié aujourd'hui, ne se maintient que vingt-cinq ans sous la Coupole. Par bonheur, l'excellent Henri Patin, qui ne fut pas un grand homme, mais dont les *Etudes sur les tragiques grecs* sont encore un livre classique, saura reprendre la tradition, et de 1842 à 1876, tiendra haut et ferme à l'Académie le drapeau des humanités. Et son successeur, Gaston Boissier, sera digne de lui. L'auteur de *Cicéron et ses amis* ne meurt qu'en 1908, pour passer le flambeau à M. René Doumic.

Quels Immortels choisiriez-vous, dans ces conditions, pour constituer l'Académie idéale, parmi les titulaires du trente-cinquième fauteuil ? Il paraît ici nécessaire d'ouvrir une parenthèse.

A quelles fins l'Académie a-t-elle été fondée, et quelles sont les conditions requises pour en faire partie ? Ses statuts, dont les premiers remontent au 22 février 1635 et les seconds au 21 juin 1816, indépendamment des *Règlements donnés par le Roi* le 30 mai 1752, vont nous apporter sur ce point toutes lumières utiles :

« Personne, précise l'article I des statuts de 1635, *personne ne sera reçu dans l'Académie qui ne soit agréable à Monseigneur le protecteur (1) et qui ne soit de bonnes mœurs, de bonne réputation, de bon esprit et propre aux fonctions académiques. »*

Cet article répond, en toute pertinence, au reproche fréquemment adressé à l'Académie de n'avoir pas ouvert ses portes à d'admirables poètes comme Baudelaire ou Verlaine, dont la vie privée n'était pas tout à fait... disons conforme aux prescriptions de la morale courante. Il n'explique pas toutefois l'absence de Balzac. Et il rend incompréhensible, entre autres, l'élection du scandaleux abbé de Choisy, dont les aventures galantes, sous l'habit féminin, furent la fable de son temps. (Ce fieffé libertin et fanfaron de vice vivait, il est vrai, au XVIII^{e} siècle, où l'on ne s'effarouchait pas pour si peu : l'exemple venait de haut.)

Quant à l'article VI des statuts de 1816, il nous éclaire expressément sur la raison d'être de l'Académie : *« L'institution de l'Académie Française ayant pour objet de travailler à épurer et à fixer la langue, à en éclaircir les difficultés et à en maintenir le caractère et les principes, elle s'occupera dans ses séances particulières de tout ce qui peut concourir à ce but... »*

Pour rester fidèle à l'esprit de sa fondation, l'Académie Française aurait donc la stricte obligation de n'appeler à elle que les personnalités les plus propres à définir avec compétence « le bon langage françois », et les écrivains semblent, à première vue, les plus désignés pour ce faire. Mais les honnêtes gens — au sens classique du mot — les plus éminents dans leur partie ne le seraient-ils pas également ? En conséquence, l'on admettra fort bien, si notre interprétation est la bonne, que l'Académie, tout en étant composée, pour la majeure partie, d'écrivains ayant fait leurs preuves, ne refuse pas son accès aux hommes de science, aux gens d'Eglise, aux hommes politiques, aux hommes de guerre ou aux artistes, dont le mérite se sera révélé éclatant. Et voilà qui n'est pas pour faciliter le choix du jury populaire appelé à fournir la liste d'une « Académie idéale ». Racine, Corneille, La Fontaine, sont des académiciens en quelque sorte obligatoires, mais Colbert serait-il moins digne d'être distingué, et Lacordaire et Pasteur ? Et croyez-vous, pour en revenir au trente-cinquième fauteuil, qu'un humaniste aussi averti que Gaston Boissier n'aurait pas son utilité dans une assemblée faite pour « épurer et fixer la langue » ? La difficulté serait certes moindre de trier parmi les 565 membres de l'Académie Française proposés à notre jugement, une quarantaine d'Immortels incontestablement « faux ». Bien des noms d'académiciens, fêtés en leur temps par les salons qui firent leur éphémère fortune, sont recouverts aujourd'hui d'une poussière qui ne permet plus pour eux aucun espoir de rajeunissement.

Car l'Académie Française, il faut bien le dire, ne confère pas l'immortalité : elle l'accueille et la ratifie. Admis sous la Coupole, il est prudent d'apporter sa gloire avec soi.

Yves GANDON.

---

(1) Le protecteur de l'Académie Française était son fondateur, le Cardinal de Richelieu. C'est aujourd'hui le Président de la République, à qui chaque nouvel académicien est tenu de rendre une visite.

LES DISQUES

●

Tour d'Horizon

par Pierre-Octave FERROUD

ET d'abord, le petit tour d'horizon rituel.

Il n'est pas indifférent, en effet, de se demander où en est l'industrie du disque, puisque de sa prospérité dépend un peu notre plaisir : saine et active, nous sommes comblés ; mise au régime des vaches maigres, c'est nous qui tirons, au figuré, cette langue qui, depuis Esope...

Or, c'est un fait, si cette industrie, qui est d'ordre mondial, fut l'une des dernières atteinte par la « crise », autrement dit par ce snobisme de l'économie qui succède nécessairement, comme à l'action la réaction, au snobisme inverse, elle sera peut-être également l'une des dernières à s'en relever.

Expliquons-nous, car le phénomène paraît avoir plusieurs causes :

La principale est tirée de l'état individuel et collectif des finances des consommateurs, qui, lorsque l'argent s'est fait rare, ont entrepris de suspendre, semble-t-il, leurs dépenses les plus lourdes.

Suspendre une lourde dépense, c'est risquer de la voir retomber sur sa tête...

La difficulté ne les a pourtant pas effrayés.

Ils ont suspendu le renouvellement de leur voiture, suspendu les voyages de pur agrément, suspendu les mondanités qui n'étaient pas strictement indispensables, et remis à plus tard le recours à la chirurgie esthétique, espacé les visites au tailleur ou au couturier, laissé dormir dans leur secrétaire les plans de l'architecte...

Mais, comme ils ne pouvaient pas, d'un coup, se priver de tout, ils ont conservé les dérivatifs les moins onéreux, le livre, le disque, le film.

⁂

Aujourd'hui que, à en croire les oracles, les affaires reprennent, ils agissent en sens contraire, usant de restrictions à l'égard des petites choses afin de pouvoir s'offrir ce qui leur manque, et souvent d'une manière douloureuse, depuis si longtemps.

A eux donc, la « traction avant » qui leur causait un véritable prurit, la quinzaine à Kitzbühel par quoi leurs rêves étaient obsédés, la série de dîners dont l'interruption a failli compromettre leur carrière, la suppression des bajoues et des kystes, le complet et le trois-quarts de bon aspect qui donneront plus de vraisemblance à leur sourire, à eux enfin l'espoir de bâtir, de planter s'il en est temps encore. L'avenir est à eux.

Pour le reste, on fera durer ce qui peut attendre, bibliothèque et discothèque qui plient sous leurs fardeaux, fidèles amies des mauvais jours, et, au surplus, amies qui vont être un peu délaissées — et l'on s'en excuse — avec l'avènement des jours meilleurs. On lira moins, on aura moins d'occasions d'ouvrir le vieux phono, puisqu'on sortira davantage... et pas pour aller, bien sûr, au cinéma !

Les livres échappent à notre contrôle, mais nous savons que les libraires se plaignent. Les exploitants de « moving pictures » aussi.

Quant aux fabricants de disques, après s'être donné l'air de braver le sort, pour tenter de le conjurer, ils joignent leurs plaintes à celles des libraires et des montreurs d'images, avec d'autant plus de raison que le sort, à les frapper, semble maintenant s'acharner doublement.

⁂

Car ici intervient un second fléau qui, à les en croire, vaut au moins neuf plaies d'Egypte: les émissions radiophoniques. Et il est bien certain qu'ils sont, reconnaissons-le en toute équité, loin d'avoir tort.

D'un côté la T.S.F., arguent-ils, pour la faible obole qu'elle exige des radiophiles, leur offre d'un bout de l'année à l'autre une abondance de musique auprès de quoi la collection de disques la plus richement composée s'avère d'une pauvreté en quelque sorte pitoyable. Nous parlons bien entendu quantité, et non qualité, bien qu'aux Etats-Unis, par exemple, sous couleur de faire de la publicité, telle marque célèbre de cigarettes, telle grande fabrique d'automobiles n'hésite pas à engager les chefs les plus fameux, à la tête de leur orchestre, et les virtuoses les plus chèrement cotés.

De l'autre, usant des disques, et de disques de tous les « genres », pour meubler ses heures creuses, la T. S. F., tout en contribuant à faire connaître à cent lieues à la ronde un enregistrement de valeur, risque également — et ce n'est là qu'un des aspects de la question — de saturer la curiosité du client éventuel.

Je songe, à ce propos, à l'un de mes amis qui, tout heureux de l'acquisition d'un poste, n'avait point, au début, assez d'heures pour l'écouter. Il m'explique un jour : « Imaginez-vous que ce matin, après les exercices de gymnastique, j'ai entendu l'*Amour Sorcier,* de Falla. N'est-ce point admirable ? » — A quoi je répondis seulement : « Si l'*Amour Sorcier* vous est dorénavant nécessaire pour vous tenir compagnie quand vous procédez à vos ablutions, je me demande ce qu'il vous faudra quand, l'esprit libre de tout souci, vous vous disposerez vraiment à accorder votre attention « totale » à la musique. C'est exactement comme si vous déjeuniez d'un homard thermidor, en prétendant que c'est moins fade que du café au lait. A votre place, je ménagerais davantage mon estomac et mes oreilles... »

D'ici à ce que l'on nous octroie ce statut de la T. S. F. que l'on nous fait espérer depuis si longtemps, et qui assurera, souhaitons-le, un « régime » honnête et sain, aux lieu et place de ces dangereuses ripailles, gardons-nous de compromettre nos appétits, et, par là, nos santés. Sinon il arrivera un moment où, dégoûtés, écœurés à bon droit, vous direz à celui qui veut vous entraîner au concert où l'on donne l'*Amour Sorcier* : « Très peu pour moi : l'*Amour Sorcier,* c'est tout juste bon pour me tirer du lit en cadence. »

⁂

En attendant, et comme pour nous tenter, les firmes rivalisent d'activité. Car c'est un fait que, pour faire face aux contingences défavorables, rien ne vaut autant que d'améliorer le

« rendement ». La plupart des disques que nous allons passer en revue se recommandent donc par la quasi-perfection de leur exécution, et ne requièrent ainsi qu'un bref commentaire.

A la Compagnie Française du Gramophone, aux destinées de laquelle M. Jean Bérard préside désormais, l'on poursuit les publications de luxe — tirage limité à mille exemplaires — des enregistrements de Mme Wanda Landowska. La grande claveciniste se voue aujourd'hui aux œuvres de Couperin, enfermant dans ces douze faces, dont chacune mériterait une étude particulière, le secret de ce jeu que les fervents de la petite salle de Saint-Leu-la-Forêt reçoivent comme un message.

Dans les éditions normales, notons le *Concerto* de violoncelle de Schumann, qui, en dépit de tout ce que nous savons de son écriture, permet néanmoins à M. Grégor Piatigorsky d'affirmer sa virtuosité peut-être unique ; et relevons les noms de M. Vladimir Horowitz, dans *l'Arabesque,* op. 18 de Schumann ; de Mme Marjorie Lawrence, qu'on préférerait voir occuper à d'autres besognes, il est vrai, qu'à magnifier la « splendeur du jour », telle qu'elle est évoquée dans *Sigurd;* Mlle Deva-Dassy, qui a sans doute l'organe rêvé pour chanter *Mignon* — « Connais-tu le pays », — mais qu'on pourrait, elle aussi, mettre au service d'œuvres moins éprouvées ; Mlle Lily Laskine enfin, dont la harpe tire le meilleur parti de l'*Impromptu-caprice,* de M. Gabriel Pierné.

Chez Columbia, à côté d'une page romantique, la *Nuit sur le Mont-Chauve,* de Moussorgsky, que M. Paray et l'orchestre Colonne entourent de leurs soins enthousiastes, et des adorables *Chansons à quatre voix* que les Chanteurs de Lyon nous lèguent comme le testament de leur chef, le regretté Léon Vietti ; le compartiment de la musique légère est rempli de fanfreluches charmantes : la série des extraits de *Toi, c'est moi,* avec Simone Simon, Pills et Tabet, la *Dame du Vestiaire,* avec l'ineffable Mireille...

Mentionnons également deux désinvoltes *Chansons de Clairin,* de M. Marcel Delannoy, que — l'auteur au piano — Mme Odette Ertaud détaille avec grâce ; et n'oublions pas le *Bateau de M. Brun* qui, avec pour interprètes Raïmu, Charpin et Mouriès, continue brillamment les « morceaux choisis » de *Fanny,* de M. Marcel Pagnol.

Ultraphone puise, lui aussi, dans le succès de *Toi, c'est moi,* et vous vous divertirez non moins au *Duo des palétuviers,* où se mesurent les faussets respectifs de Pauline Carton et de Koval, qu'à écouter la joyeuse sélection de Columbia.

Citons, à la même enseigne, quoique dans un domaine plus grave, *Mathis der Maler,* de M. Paul Hindeurith, enregistré sous la baguette du compositeur par l'Orchestre Philharmonique de Berlin. Cette symphonie, dont la mystique ne s'égare point, a suscité trop de controverses outre Rhin pour que l'auditeur français n'essaie point de se rendre compte par lui-même de la valeur de la condamnation que l'ensemble de la critique nationale-socialiste a portée contre le musicien certainement le plus digne d'estime de l'Allemagne contemporaine. Loin des conflits politiques, l'on juge avec plus de sang-froid ! Et l'on en vient à regretter des verdicts trop passionnés...

⁂

Une nouvelle pour terminer : afin de combler les lacunes de l'enregistrement quant à certaines époques et à certaines écoles anciennes, l'on vient de fonder une « Anthologie sonore », qui nous restituera ainsi, peu à peu, des œuvres malencontreusement négligées jusqu'ici par les éditeurs. L'« Anthologie sonore » constituera donc, quand la collection sera complète, une « synthèse de la musique », dit la notice liminaire, du Moyen-Age, au début du XIXe siècle.

Bonne chance à l'« Anthologie sonore », pour la joie de ses souscripteurs. Ce n'est point faire acte de basse publicité que de donner l'adresse de son dépositaire exclusif : M. Maurice Dalloz, 106, boulevard du Montparnasse.

Pierre-Octave FERROUD.

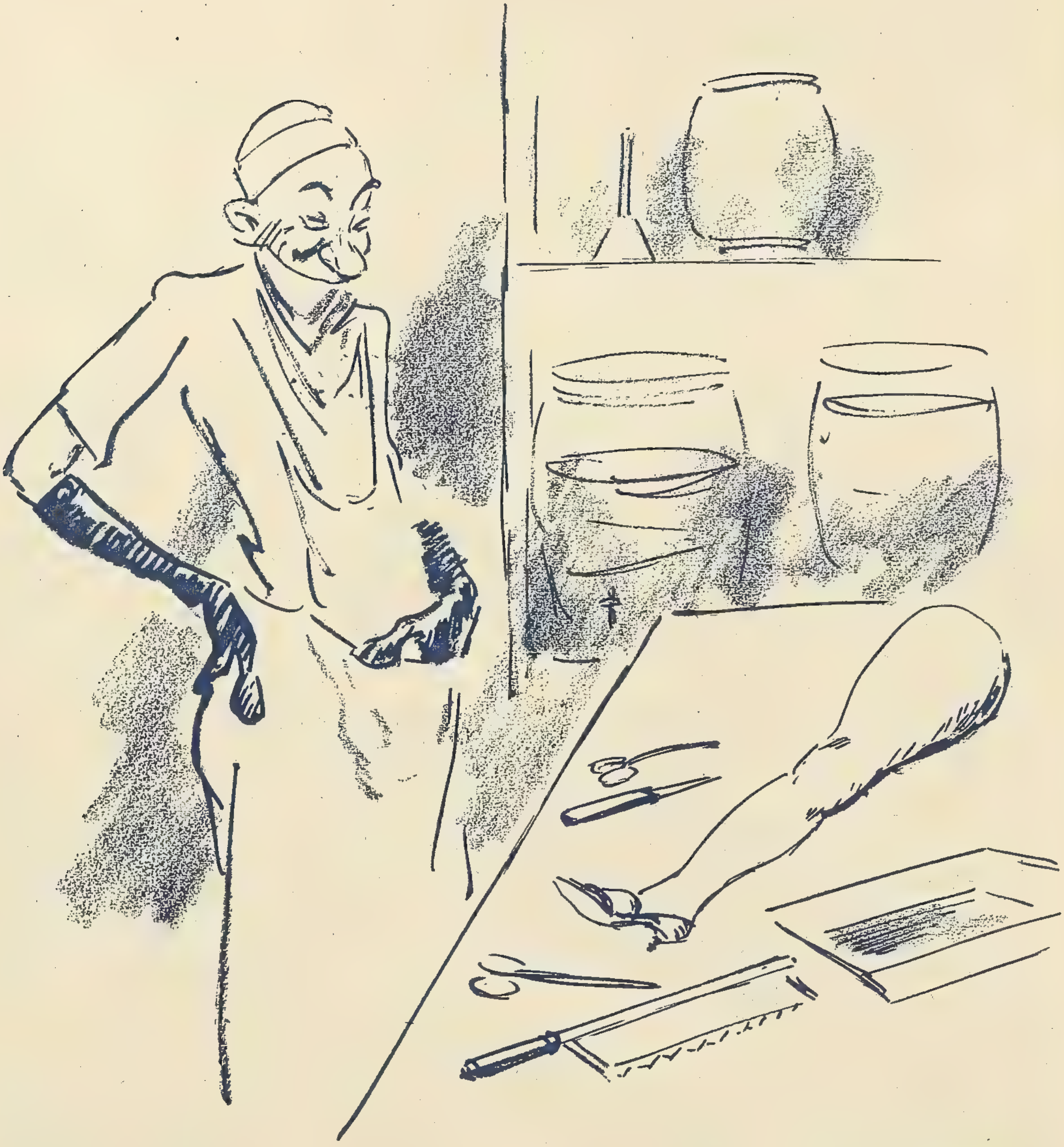

(Dessin inédit d'Elsen.)

Le médecin-légiste. — Cristi ! quel beau brin de fille !

L'ART

Les Propos

d'Elie FAURE

On n'avait jamais tant parlé de l'année nouvelle. Sans doute pour dissimuler, sous le flot des anecdotes, des jugements, des souhaits, des prophéties, des horoscopes, l'angoisse que nous éprouvons tous en présence d'un phénomène autrement vaste et profond que le retour de l'astre en un même point de son orbite : l'accès de l'intelligence et de l'activité humaines au seuil d'un monde nouveau. La place dont je dispose ici est bien maigre pour qu'il me soit aisé de montrer à mes lecteurs que ce seuil est déjà franchi. Mais il ne faut pas être grand clerc pour le comprendre. L'avènement du machinisme, l'exigence brûlante que les problèmes économiques apportent à réclamer leur solution, le conflit universel des classes et des races, la confrontation des vieilles mystiques et des formes inédites qu'affectent les groupements de production et de consommation, suffisent à établir un contraste saisissant entre notre temps et celui qui s'est écoulé de la fin du monde antique à la constitution du monde chrétien. Et le spectacle offert par le mouvement artistique au cours des dernières années me semble constituer une réduction assez suggestive de cet immense changement de front.

J'ai naguère écrit sur l'*Agonie de la peinture* (1), dans une revue spéciale, un article qui fit quelque bruit. J'y montrai que les formes individualistes de l'art en général et de l'art plastique en particulier subissaient un émiettement et une dispersion de plus en plus accusés et que la médiocrité de leurs manifestations s'accentuait en même temps qu'elles laissaient une place de plus en plus grande aux essais encore convulsifs, mais fort caractéristiques, d'un effort de création dans tous les domaines où l'individu reste subordonné aux rythmes collectifs. J'entends par là l'architecture immobilière et mobilière, le Cinéma, la radiophonie, les grands ensembles des sports et de la danse. Il est évident qu'une seule année est un intervalle bien court pour permettre une démonstration détaillée de ce phénomène dont le caractère dominant est d'ailleurs son universalité. Mais elle peut suffire à constater qu'il n'a subi aucun ralentissement, ni même aucune atteinte. L'abondance et la pauvreté des expositions générales et particulières de peinture n'ont pas sensiblement changé. La lassitude du public et de la critique que la monotonie découragée de la production a nécessairement entraînée, le scepticisme grandissant de ceux qui aiment la peinture croissent, mais ils ne sont pas encore parvenus à arrêter la marée dont la persistance de la « crise » pourra seule, à mon sens, provoquer la régression. L'unanime banalité règne. Les derniers sursauts de la peinture — cubisme, surréalisme — qui annonçaient l'accélération de sa chute en transportant la question de son existence même sur un terrain philosophique et sophistique où elle n'a rien à voir, et qui rejoignaient les problèmes généraux du social et du psychique pour l'abandonner à son sort qui est celui de toutes les décadences, ont à peu près disparu des expositions. Elle est devenue toute entière une espèce de graphisme plus ou moins adroit qui plonge ses frêles racines dans l'éclectisme le plus large, mais aussi le plus vulgaire, le plus dénué de toute culture et même de tout instinct. Pas un vrai peintre n'apparaît, mais seulement des succédanés assez falots et adroitement combinés des dernières œuvres qui marquèrent, pendant et tout de suite après la guerre, les tentatives suprêmes d'un art agonisant, mais encore passionnément aimé — Modigliani, Soutine, Pascin, Kisling, Chagall — représentant le reflux sur la France d'une Europe conquise par l'art français, mais par là même acharnée à achever sa ruine, et la ruine de la peinture par dessus le marché. L'influence des maîtres d'avant-guerre, qui cherchaient les éléments d'une discipline intellectuelle susceptible d'arrêter la déroute — Matisse, Picasso, Braque, Derain — s'efface tous les jours un peu plus pour laisser la route libre à une anarchie croissante — la faveur légitime dont jouit aujourd'hui l'adorable Bonnard le montre bien — alors que les méthodes les plus rigoureuses s'affirment, au contraire, dans le domaine de l'architecture, des arts mécaniques et des moyens techniques du cinéma. La peinture va droit à une impasse, qui est celle où l'individualisme même échoue parce qu'il a cessé, comme elle, de représenter une nécessité d'ordre social.

---

(1) Reproduit dans « Ombres Solides » (Malfère, Ed. 1934).

⁂

Les expositions rétrospectives, si abondantes au cours de cette dernière année, confirment, du seul fait de leur apparition, le besoin de cohésion que les mieux informés recherchent dans la naissance des rythmes révélés par la machine, et les plus récalcitrants dans les grandes œuvres d'un passé certes grandiose, mais dont le rôle historique est fini. Il est fort instructif de constater qu'elles ont, pour la plupart, tenté de mettre en lumière le caractère classique des œuvres qui furent les plus discutées, ou même les plus ignorées du vivant de leurs auteurs, comme si on demandait au passé des témoignages de confiance que le présent se refuse à nous délivrer. Parfois — et je n'en veux pour preuve que l'exposition des frères Le Nain et des peintres de la « Réalité » — comme si l'on voulait prouver que l'art dit « populaire » est de toujours, et par là prendre une assurance contre le déferlement redouté des tendances qui risquent d'arracher la peinture à l'influence des Ecoles, et les masses humaines mêmes à l'emprise des formes politiques dépassées par les événements. Poussées de l'inconscient que tout cela, bien entendu, mais qui montrent une tendance à opposer aux langages nouveaux qui négligent la peinture pour des impératifs dénoncés par la croissance du Cinéma et de la construction mécanique, les œuvres complètement réalisées des vieilles formes d'expression. A ce propos, il est remarquable de constater, dans les salons spéciaux de l'année dernière, l'évolution rapide des profils de ce que j'ai naguère désigné sous le nom d'architecture mobilière — avions, automobiles — et dont la rigueur scientifique s'oppose si diamétralement au désordre de la peinture : le renforcement des tendances aérodynamiques dans les moyens de transport, c'est-à-dire leur adaptation de plus en plus rigoureuse aux services qu'on en attend.

⁂

Si l'on accepte de ranger parmi les œuvres d'art ces manifestations dites industrielles, et je ne suis pas le seul à le proposer, puisque l'*Encyclopédie Française*, par exemple, semble aussi adopter ces vues, on y verra les réalisations les plus impressionnantes de l'harmonie visuelle au cours de 1934, et les seules dignes d'être retenues avec les rétrospectives dont je viens de dire le sens. Je ne retiendrai pas toutes ces dernières, certes. Seules ont eu leur raison d'être celles qui ont opposé à l'anarchie de la peinture contemporaine un certain nombre d'œuvres devenues un refuge pour notre esprit désemparé. Il y a eu deux expositions Renoir, l'une qui a sinon révélé, du moins rappelé le sculpteur et le lithographe, l'autre qui a rassemblé ses toiles postérieures à 1910, et cela pour protester contre l'exhibition scandaleuse de négligence, d'ignorance et presque d'insolence de « l'ensemble » de son œuvre qu'on avait bâclée, au Musée de l'Orangerie, quelques mois auparavant. Renoir est apparu, dans la seconde, comme l'annonciateur des temps nouveaux. Il a semblé revendiquer la faculté, pour les générations prochaines, de recréer le monde incessamment, sans que nul ait le droit de dire que la formule était trouvée et la stabilité acquise. Traditionnel, en ce sens qu'il n'a rien apporté de neuf, en technique picturale, qu'une imagination plus jeune à mesure qu'il avançait en âge, c'est-à-dire une faculté de combiner, avec une variété et une hardiesse inépuisables, les éléments éternels, il a cependant libéré la peinture de tout esprit dogmatique, et si complètement qu'on pourrait trouver dans l'œuvre de ses dix dernières années l'effort le plus décisif qui ait jamais été accompli sur ce terrain-là. Effort qui dépasse la peinture, bien qu'exclusivement pictural, pour toucher et influencer toutes les manifestations de l'esprit même.

L'exposition des portraits du XIX^{e} siècle, bien que fort intéressante, parce qu'elle nous a permis de méditer sur la disparition à peu près totale de cet art, pourtant si français, à notre époque, et d'y voir encore un témoignage d'individualisme maladif — la collaboration entre l'artiste et le modèle ayant cessé — nous laisse pourtant un regret : c'est de n'avoir pas été aussi démonstrative qu'elle eût pu l'être par la qualité. Ensemble assez médiocre au fond. Si mes souvenirs sont exacts, il n'y avait là qu'une toile d'Ingres, ce qui est proprement scandaleux, à peine plus de Corot, ce qui est à tout le moins inique, et plusieurs Carolus-Duran, ce qui ne l'est guère moins. La lignée française des portraitistes s'est pourtant montrée, au XIX^{e} siècle, à peu près incomparable. Depuis David et ses élèves directs presque sans exception, en tout cas Gérard, Gros, Navez, Ingres, elle ne subit guère d'interruption jusqu'à l'impressionisme qui marque sa déchéance, et compte des maîtres d'un génie si varié qu'il semble parfois appartenir à différents pays et à diverses époques : Géricault, Corot, Millet, Chassériau, Courbet, Degas, Cézanne, Renoir vers son âge adulte. Je n'ose pas nommer Delacroix, où le portrait, comme chez Rubens, n'est en général — il y a de belles exceptions — qu'un élément de la composition symphonique, encore moins Fantin-Latour, bon praticien bourgeois de qui la personnalité reste quand même assez mince, ou Toulouse-Lautrec, dont l'art tient plus de la chronique — la plus aiguë, d'ailleurs, et la plus âpre — que de l'œuvre stable et méditée. Et je regrette l'absence des sculpteurs, Rude, David d'Angers, Carpeaux, Rodin, Despiau qui n'ont pas eu d'égaux depuis Donatello peut-être, dans l'art d'enfermer entre les plans et les profils de l'édifice d'un visage, la personnalité morale qu'il trahit.

Quant aux expositions des Le Nain et des « Peintres de la Réalité » — expression dépourvue de toute espèce de sens — j'en ai indiqué plus haut la signification probable relativement à nous-mêmes. Pour ce qui est de leur sens propre, je n'ai pas eu l'impression que les frères Le Nain — Louis peut-être excepté — en sortissent très grandis : expressions émouvantes, certes, par leur caractère inapprêté, et même inattendu, apparition d'un monde jusqu'alors dissimulé derrière le décor mondain, mais qu'à vrai dire nous connaissions, au moins par fragments, depuis déjà pas mal d'années, hiératisme involontaire des attitudes populaires qui donne une gravité parfois poignante à cet art au reste assez pauvre, dont l'harmonie est discutable, la matière assez ingrate et souvent même indiquée par coulées de pâte fort minces comme les pires œuvres de la fin du XVIII^{e} siècle français ou anglais. Rien qui puisse, même de loin, être mis en parallèle avec l'œuvre de Dumesnil de La Tour, la plus grande révélation du commencement de ce siècle et de cette exposition même, la plus grande de la peinture entière depuis Vermeer et le Gréco oubliés trois ou quatre siècles comme lui : l'accord rythmique et chromatique de la matière entendue comme révélatrice palpitante de la réalité spirituelle des choses, et de l'humanité la plus universelle et la plus humble — regards intérieurs, passion contenue, amour muet que les jeux de l'ombre et du silence laissent à peine deviner, circulation ininterrompue de la vie humorale dont les plans et les volumes restent, sans artifices d'aucune sorte, la plus pure, la plus simple, la plus directe expression.

Elie **FAURE.**

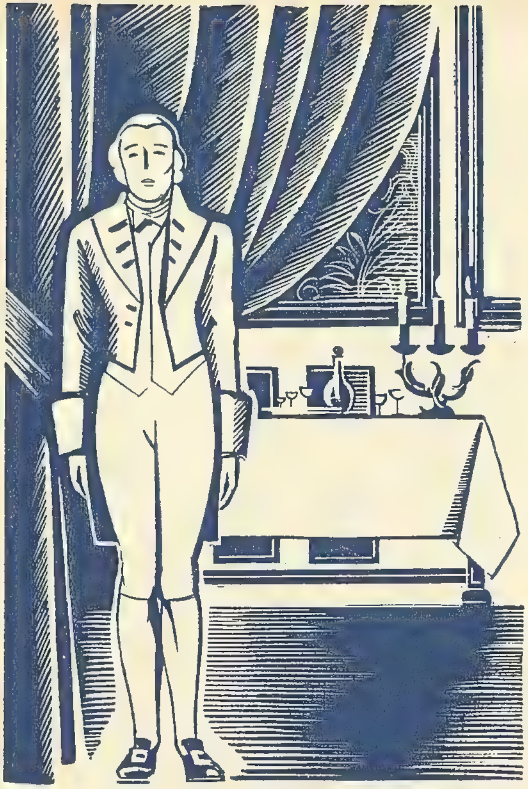

GASTRONOMIE

●

De Conservanda Valetudine

par Paul MÉGNIN

S'IL était possible d'établir une statistique sérieuse des gourmets de France par profession, m'est avis que les Docteurs en Médecine occuperaient la première place. Faites un simple relevé de la liste des médecins qui font partie d'un groupement gastronomique, vous arriverez à un chiffre imposant. Les médecins gastronomes ont, du reste, un groupement présidé par le docteur Paul, l'éminent légiste, le recordman des... autopsies. Dans un groupement gastronomique, « Le Club des Cent », un article des statuts spécifie que le nombre des sociétaires titulaires docteurs en médecine ne dépassera pas un certain pourcentage ; et parmi les stagiaires attendant leur titularisation, les médecins sont en nombre.

Nombreux aussi sont les docteurs en médecine auteurs d'ouvrages de gastronomie : parmi les modernes, la première place revient au docteur Pozierski, de l'Institut Pasteur, qui signe ses ouvrages gastronomiques : Docteur de Pomiane. J'ajouterai qu'il est un cuisinier émérite et un professeur de cuisine éminent : ses cours et... leçons de choses à l'Institut d'Hygiène Alimentaire sont très suivis.

Au début du XIX^{e} siècle, un membre de l'Académie de Médecine, qui était pharmacien — la médecine et la pharmacie se touchent — fils de pharmacien, membre de l'Académie de Médecine, et père de docteur en médecine qui fut, lui aussi, de l'Académie, Cadet de Gassicourt, fit paraître un « Cours de Gastronomie » qui est encore un des classiques de la Table et qui contient une carte gastronomique de la France, la première qui ait été établie et qui est encore d'actualité.

Il est un autre « Classique de la Table » : le Dictionnaire Portatif de Cuisine, paru à Paris en 1772, dont les auteurs — ils étaient trois — sont anonymes, mais l'un d'eux, au moins, devait exercer la médecine. En effet, ce dictionnaire est un livre de recettes classées par ordre alphabétique, qui présente cette particularité curieuse, mais fort intéressante et très utile : chaque recette est suivie d'une « Observation Médicinale ». Une « bibliographie des ouvrages de Gastronomie » dit que les auteurs de ce dictionnaire portatif de cuisine étaient tous trois lyonnais. Je veux bien le croire : cependant, il me paraît que celui qui a rédigé les « observations médicinales » relatives à l'ail, devait être du midi.

Lisez plutôt : Ail. Observation médicinale : « L'ail anime la circulation, augmente la transpiration, donne de l'appétit, rend la digestion plus prompte : il préserve des maladies vermineuses, putrides et scorbutiques : il en dissipe les légers commencements ; il est apéritif, stomachique et cordial ; aussi, quand on le prend en petite quantité et comme assaisonnement, est-il salutaire à la plupart des tempéraments. »

Glanons au hasard quelques « Observations médicinales ». Après de nombreuses recettes pour préparer les champignons...

« Les champignons les mieux choisis pour l'espèce et le degré de maturité, et bien cuits, sont un aliment échauffant qui, quoique difficile par lui-même à digérer, favorise cependant la digestion des autres aliments. J'avertis les personnes délicates et dont l'estomac est faible, celles qui sont sujettes aux maladies nerveuses, aux coliques des intestins, aux dévoiements et aux dysenteries, que les champignons sont un des aliments, et même des assaisonnements, qu'elles doivent s'interdire avec le plus de soin.

Aussi bien qu'en Chine et au Japon, on préparait en France des mets ou plutôt des friandises avec des fleurs ; après *quatorze* recettes à préparer les fleurs de jasmin, voici l'observation médicinale : « Les fleurs de jasmin sont béchiques : et les feuilles mises en cataplasme amollissent les humeurs spirrheuses. »

Beaucoup plus qu'aujourd'hui, on utilisait ce mets délicat que sont les laitances de certains poissons. « Les laitances sont un manger délicat et recherché, adoucissant et nourrissant : malgré cela, nous conseillons à ceux qui ont l'estomac faible, qui digèrent avec peine, que les substances grasses incommodent, de n'en pas manger beaucoup ; elles retarderaient leur digestion ou la rendraient mauvaise, parce qu'elles émoussent les sucs digestifs, comme les corps gras. »

Grimod de la Reynière disait de la moutarde qu'elle était la « pierre à aiguiser de l'appétit ». Les auteurs du *Dictionnaire portatif de Cuisine* disent, eux aussi, qu'elle « excite l'appétit » et - Observation médicinale : « La moutarde est un assaisonnement stomachique et propre à faciliter la digestion : par la légère irritation qu'elle cause, elle augmente l'élasticité, la force des fibres, attire dans l'estomac et les intestins les sucs digestifs en plus grande quantité, les rend plus actifs : elle est anti-scorbutique, anti-putride : elle divise les matières grasses et favorise la descente des restes des aliments en augmentant le mouvement péristaltique ».

Sur la sarcelle : « La chair de la sarcelle est plus savoureuse, plus légère, plus facile à digérer que celle du canard sauvage. Cependant, les personnes délicates, celles dont l'estomac est faible, doivent s'abstenir de ces oiseaux aquatiques, qu'elles ne digèrent pas bien et qui ne peuvent pas fournir un chyle doux, tel qu'il leur convient. »

Nul médecin ne contredira cette observation médicinale, à propos de la sole.

« Les soles de bonne grosseur, fraîches, fermes et bien cuites, sont un mets très fin, fort léger, nourrissant, qui convient à tout le monde, même aux personnes dont l'estomac est très faible, et aux convalescents qui ont la permission de manger. »

Avec quelle chaleur le melon est défendu !

Observation médicinale : « Le melon, qui est à son point de maturité, a une chair fondante, savoureuse, parfumée, et qui humecte, rafraîchit, nourrit. Il convient d'autant plus que l'on a un tempérament chaud ou échauffé accidentellement ; en pareil cas, on peut en manger beaucoup et souvent. On accuse alors le melon d'être indigeste, tandis que les selles qu'il a occasionnées ont été causées par sa qualité fondante et qu'il a délayé ou fait couler la bile retenue ou épaissie : quelquefois aussi, n'étant pas mûr, il agit comme purgatif. »

C'est l'Ecole de Salerne, dont la création est antérieure au IX^e^ siècle, qui, la première, du moins semble-t-il, a montré l'alliance de la médecine et de la gastronomie : le fameux médecin Jean de Milan, qui, au XII^e^ siècle, composa l'ouvrage intitulé *L'Ecole de Salerne,* devait être un grand gastronome. Vers le milieu du XIX^e^ siècle, J. B. Demommerot, docteur en médecine de la Faculté de Paris, fit paraître une traduction en vers de cette « Ecole de Salerne ». Ces « préceptes d'hygiène » sont encore d'actualité :

Qui dîne peu, dort bien. Les repas copieux — Surchargent l'estomac, sont souvent dangereux — Un modeste dîner ne fut jamais funeste ; — On meurt de trop manger, l'histoire nous l'atteste.

Hippocrate l'a dit : Qui soigne ses repas — Conserve sa santé, recule le trépas.

Donnez, donnez de l'eau pendant sa vie à l'oie — Mais veut-on la manger ? Dans le vin on la noie.

Le docteur J. B. Demommerot ajouta sous le nom d'Ecole de Paris, quelques préceptes d'hygiène tout à fait dans la manière de l'Ecole de Salerne. Lisez ce qu'il dit du faisan :

Des tables des gourmets c'est l'oiseau favori : — Pourquoi donc cependant, le mangent-ils pourri.

Et ceci : Cuisiniers ! écoutez, retenez mes avis : — Rien n'est plus nourrissant, plus sain que les rôtis, — On fait bouillir la poule et rôtir le poulet.

Un médecin de Troyes — anonyme — traduisit vers 1700, en vers burlesques, l'Ecole de Salerne. Prédécesseur du docteur Demommerot, il a ajouté aussi à sa traduction un « Dixième chant » : « du choix des parties, âge, et saison des animaux », chant très curieux :

La Perdrix est bonne en tous tems,
En hyver vaut mieux qu'au printemps.
Son aile avec jus d'orange
Te fera faire chair d'ange.

....

En hyver le râble de Lièvre
Ne peut pas te donner la fièvre,
Non plus que son fils le Levraut
A qui sauce douce tant vaut.

....

De trois semaines le pigeon
Prendras, si tu veux manger bon.
Du pigeon le ventre et la cuisse
Plus que tout le reste appétisse.

....

L'alouette est bonne en novembre,
En octobre, et même en décembre.
Le fiel ôté tout est bon.
Du canard prendras le rognon,
Le blanc, le foye et le derrière.

Les médecins gastronomes d'aujourd'hui sont les disciples de l'Ecole de Salerne et de Brillat-Savarin, dont le nom, a écrit récemment un docteur auteur d'un remarquable ouvrage culinaire, est symbole de la bonne chère et de l'alimentation rationnelle qui n'est autre chose que la science alimentaire, d'où découle l'hygiène alimentaire.

Paul MÉGNIN.

Légion d'Honneur

M. Claude Gével, qui a assuré la Direction littéraire de l'Orientation Médicale depuis sa fondation avec autant de goût artistique que de talent d'écrivain, vient d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de l'Education Nationale.

Le Comité de Rédaction et l'Administration de cette Revue sont heureux de le féliciter ici bien affectueusement, en le remerciant du dévouement éclairé avec lequel il n'a cessé d'accomplir une mission souvent délicate.

A. D.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine- Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde - Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

L'ANGE DU SOMMEIL...

BEATOL

HYPNOTIQUE DE CHOIX
SEDATIF NERVEUX

FORMULE

LIQUIDE

Diéthylmalonylurée........	0.18
Extrait fluide de Valériane.	0.10
Extrait de Jusquiame	0.015

Pour 1 cuillerée à café

COMPRIMÉS

Diéthylmalonylurée	0.18
Intrait de Valériane.......	0.10
Extrait de Jusquiame	0.02

Pour 1 comprimé

De 1 à 4 cuillerées à café ou comprimés par jour.

AMPOULES

Diéthylmalonylurée	0.125	pour 1 cc.	en ampoules de 2 cc.
Bromhydrate de scopolamine..........	0.00012		

En injections suivant indications médicales.

LABORATOIRES LOBICA, 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

112.787

L'ORIENTATION MEDICALE

112.787

JUIN 1935

ALPHONSE SÉCHÉ

DANS LA MÊLÉE LITTÉRAIRE

Souvenirs et Correspondance (1900-1930)

La vie littéraire à Paris racontée sans fard par un des écrivains les plus mordants de notre époque, avec des documents curieux et de nombreuses lettres des écrivains les plus connus.

Un volume de 296 pages 12×19 .... 15 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 45 frs).

JEAN DRAULT

DRUMONT

"LA FRANCE JUIVE" ET "LA LIBRE PAROLE"

La vie du fameux pamphlétaire racontée par son fidèle collaborateur

Jacques de Biez, le Marquis de Morès, Max Régis, Jules Guérin, le **Fort Chabrol, Panama** et l'**Affaire Dreyfus.**
(Une page agitée de l'Histoire de France.)

Un volume de 344 pages 12×19 .... 18 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 60 frs).

CHARLES CABANES

DENYS PAPIN

Inventeur
et Philosophe cosmopolite

Préface de M. Maurice D'OCAGNE
Membre de l'Institut

Un volume de 288 pages 12×19......... 15 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 45 frs).

LUC ALBERNY

LE MAMMOUTH BLEU

ROMAN FANTASTIQUE

Un étrange roman sur l'ermitage de Galamus — une femme et un savant chez les monstres dans la grotte de Dargilan.

Un volume de 208 pages 12×19......... 12 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 30 frs).

LYDIA FRAZER

LA BRETAGNE DE LE GOFFIC

LE PAYS BRETON
dans la formation de Le Goffic.
LA BRETAGNE
dans l'œuvre de Ch. Le Goffic.

Un volume de 216 pages 12×19......... 15 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 45 frs).

ARCY-HENNERY

DESTIN DU CINÉMA FRANÇAIS

Les erreurs et les vices de l'organisation actuelle. Ce qu'il faut faire pour redresser la situation.

Un volume de 192 pages 12×19 .... 15 frs
(25 exemplaires sur pur fil à 45 frs).

LES CAHIERS ANDRÉ BAILLON

Vingt-huit études sur l'écrivain par ceux qui l'ont le plus connu et le mieux aimé, et deux inédits d'André Baillon.

Un volume de 128 pages 12×19... 10 frs. — (25 exemplaires sur pur fil à 30 frs).

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS-6e — **Edgar MALFÈRE, Directeur** — Chèques Postaux Paris 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
du Docteur Arnault TZANCK 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur Maurice RACINE et M. REBOUL 6

PAGES LITTERAIRES

Un conte
de Romain COOLUS 9

Une fructueuse Opération de Police
par Armand LE CORBEILLER 12

Paris, toujours nouveau...
par Clément VAUTEL 19

Un dessin de Vallée 22

Vie Aventureuse des Huîtres
par O. de LABROUHE 23

Le Cinéma
par René BIZET 27

La Mode
par Simone MAY 29

4^{e} ANNEE N° 6 JUIN 1935

●

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
REDACTION ET CORRESPONDANCE:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT............ 1 an { France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

CORPORA CURANT

Le rôle actif du terrain : son importance dans l'orientation médicale actuelle

par le Docteur Arnault TZANCK,

Médecin des Hôpitaux de Paris

QU'ON le veuille ou non, la médecine traverse de nos jours une phase critique. Bien des sujets que l'on pouvait croire résolus se trouvent remis en question. Et nier cet état de choses ne résout point les problèmes de toutes sortes qui se posent.

⁂

Au commencement de ce siècle, on avait pu espérer que les acquisitions de toutes sortes dans le domaine de l'étiologie devaient réduire à néant nombre de préoccupations doctrinales du passé. Les discussions sans fin sur les causes premières ou secondes, essentielles ou adjuvantes, occasionnelles, etc..., devaient faire place, semblait-il, aux contrôles positifs du laboratoire, capables, dans tous les cas, d'objectiver le facteur étiologique.

Pour presque tous les auteurs, la classification étiologique des maladies apparaissait comme un idéal, inaccessible pour l'heure, mais que l'avenir ne manquerait pas de réaliser.

Indépendamment de toute discussion pathogénique, une constatation journalière suffirait à réduire à néant cet espoir. En effet, les états morbides peuvent se ranger en trois grandes classes.

Tantôt, les mêmes causes produisent à peu de choses près les mêmes effets sur tous les sujets (traumatismes violents, intoxications véritables — par l'oxyde de carbone, par exemple, — grandes infections, épidémies).

Tantôt, une même cause peut donner lieu à des effets très différents et uniquement sur les sujets prédisposés : intolérances diverses, cliniquement très variées (ictère, érythrodermie, néphrite, polynévrite, arthrite, purpura, etc...). Un même sujet prédisposé peut d'ailleurs faire une même complication pour les agents les plus variés (or, mercure, novar, bismuth, etc...).

Tantôt enfin, l'état morbide est absolument indépendant par rapport à une cause externe actuelle (maladies congénitales, nævi, genodermatoses, etc...).

On conçoit sans peine qu'un classement subordonné à l'agent efficient n'est plus valable que pour le premier groupe : celui qui concerne les faits subis en quelque sorte par l'organisme et régis par la cause morbide. Pour cette raison, nous groupons ces faits sous l'appellation globale des *Etiologides.*

Dans la seconde classe, la cause nocive, alors même qu'elle est reconnue — et souvent elle ne saurait l'être, — intervient à titre d'agent provocateur, de « réactogène ». L'état morbide relève du sujet lui-même. Ce sont les *Intolérances individuelles,* dont nous avons montré la signification identique malgré la multiplicité des apparences revêtues par la clinique.

La troisième classe enfin, reste complètement indépendante des causes nocives externes. Elle traduit une dysharmonie intime des organes, souvent antérieure à la naissance même. Elle représente une déviation du trophisme normal des tissus. Elle représente un très vaste chapitre, auquel on peut réserver la désignation globale de *Dystrophies.*

Ces trois groupes de faits correspondent à des constatations journalières. Ils ruinent tout espoir d'une classification strictement étiologique des états morbides.

⁂

LE ROLE ACTIF DU TERRAIN DANS LES INTOLERANCES INDIVIDUELLES

Les préoccupations doctrinales du passé reprennent dès lors tout leur intérêt.

Dans les cas où l'agent nocif externe n'est plus le facteur dominant à quoi tient l'« état morbide » ? Telle est la préoccupation majeure qui s'impose. Mises à part les dystrophies dont nous n'aborderons pas l'étude ici (malgré l'intérêt de premier plan que soulèvent ces lésions), dans la classe des intolérances individuelles, dont les cadres s'élargissent chaque jour, c'est l'organisme qui reprend la première place. Mais non point le terrain passif, qui subit l'action de l'agent pathogène : le *terrain actif* (1), sur lequel nous avons attiré l'attention à de très nombreuses reprises et notamment dans un article récent, s'impose à de si nombreux points de vue qu'il nous a été permis d'écrire :

« Au total, le progrès de nos connaissances nous a conduit à ajouter, et pour une part à opposer, à la notion du terrain chimique, celle de terrain biologique, — à l'idée d'insuffisance organique, celle d'intolérance, — à la notion de poison, celle de réactogène, — à celle d'empreinte matérielle, celle de mémoire biologique. A chaque pas, nous voyons la conception du terrain actif se superposer ou se substituer à celle du terrain passif.

La doctrine nouvelle, qui s'édifie peu à peu depuis une trentaine d'années, repose au fond sur une constatation de fait très simple et palpable : un organisme est capable de réagir différemment à une même cause, et de façon identique à des causes différentes. L'individualité de l'organisme intervient, qu'il s'agisse de l'individualité du sujet ou de celle de l'espèce. L'organisme apparaît comme agissant, fût-ce en présence d'un germe animé. Les symptômes et les lésions sont en quelque sorte créés par le terrain et non point subis par lui.

Cette notion fondamentale est valable dans tous les domaines de la pathologie, et la thérapeutique doit en tenir compte.

En somme, l'évolution des idées à laquelle nous assistons depuis une trentaine d'années nous amène à substituer une analyse pathogénique des états morbides à une conception strictement étiologique de la maladie, c'est elle qui détermine l'orientation actuelle des doctrines médicales. »

⁂

Sans entrer dans le détail des questions en quelque sorte renouvelées par ce point de vue nouveau du problème du terrain, nous voudrions attirer l'attention sur la portée d'ordre général de cette notion.

I

Un premier fait se dégage avec évidence de cette conception : c'est en quelque sorte un véritable décalage actuel de la notion de médecine générale.

---

(1) A. Tzanck. « La notion de terrain. Son importance doctrinale ». (La Presse Médicale, n° 16, 24 février 1934).

Nous assistons en effet simultanément au morcellement de l'ancienne pathologie interne et à son regroupement sur d'autres bases.

— *Morcellement* en raison des spécialités nouvelles qui, sous le nom de cardiologie, gastro-entérologie, hématologie, etc..., en détachent des chapitres isolés.

— *Regroupement,* car dans toutes ces branches nouvelles et dans les plus anciennes d'ailleurs, comme la dermatologie, s'identifie un domaine identique bien que d'appellations multiples (anaphylaxie, allergie, colloïdoclasie, choc, hypersensibilité, intolérance). Or, dans ce chapitre nouveau (le même pour toutes ces spécialisations), on retrouve les mêmes préoccupations, les mêmes discussions, les mêmes tests, la même influence dominante du terrain, les mêmes méthodes thérapeutiques.

Aussi peut-on dire que se dessine dès lors une nouvelle orientation de la médecine générale que l'on peut désigner du nom de *Pathologie individuelle,* qui remanie nombre de problèmes du passé, se surajoute à certains, et vient redonner en partie à la pathologie interne une unité dont l'avait privée la spécialisation à outrance.

II

Le problème des classifications des états morbides se présente lui-même sous un aspect nouveau.

De même que l'on a successivement abandonné (sous l'influence des idées de Widal), les classifications anatomiques, étiologiques, de même les classifications physio-pathologiques ne fournissent pas les cadres définitifs. La connaissance d'états morbides divers relevant de mécanismes pathogéniques identiques et de mécanismes similaires fournissant des états morbides différents, nous amène à renoncer à une classification physiopathologique basée sur une donnée unique, quelque importante qu'elle soit.

Avec MM. Darier et Civatte, nous pensons que le syndrome objectif subordonné aux mécanismes physiopathologiques déterminant l'*apparence clinique objective* ne constitue que l'une des deux ordonnées par rapport auxquelles on peut situer le phénomène morbide. Cette apparence pouvant elle-même relever de natures ou « essences » différentes. C'est précisément là la seconde ordonnée dont il faut également tenir compte. Toute affection morbide est à la fois « ce qu'elle paraît » (l'apparence clinique), et « ce qu'elle est » en réalité (la nature réelle ou essence). Il importe donc de situer l'état morbide en tenant également compte de ces deux ordonnées fondamentales.

Ce classement que nous avons, avec MM. Darier et Civatte, adopté pour l'étude des dermatoses, nous a permis une simplification remarquable des cadres de la dermatologie (1). Mais nous l'avons trouvé tout aussi applicable aux autres branches de la pathologie, et cette généralité même souligne pour nous son intérêt réel.

III

Cette conception amène tout naturellement avec elle un décalage dans l'investigation clinique. En même temps que s'effectue l'enquête en vue du diagnostic d'un « syndrome », une enquête parallèle s'impose en vue de la détermination de l'« essence morbide ». Celle-ci est basée sur un certain nombre de caractères propres à chacune des trois grandes classes : les étiologides, les intolérances individuelles et les dystrophies :

Etiologide	*Intolérance individuelle*	*Dystrophie*
- Accident imposé. - Identique sur tous. - Reproduisible expérimentalement. - Recherche de l'agent pathogène ou de la substance toxique.	- Réaction identique pour des causes différentes. - Non reproduisible expérimentalement. - Recherche des tests d'intolérance.	- Indépendance par rapport à une cause externe. - Non reproduisible. - Caractère non inflammatoire des lésions. - Influence des organes régulateurs de l'économie, de l'hérédité, etc...

---

(1) Darier, Civatte, Tzanck. Nouvelle Pratique Dermatologique. Tome I. Masson 1935.

On s'aperçoit que dans la classe des intolérances, individuelles surtout, se précise une méthode de recherche particulière qui vise à déceler une réactibilité propre des tissus et des humeurs. C'est là une véritable orientation nouvelle de la médecine expérimentale.

Dans le tableau suivant, nous avons tenté de réunir une systématisation de pareilles recherches :

TESTS CUTANES DES ETATS D'INTOLERANCE

	TESTS INDIVIDUELS		TESTS COLLECTIFS
	Humoraux	Tissulaires	
Ce qu'on fait . .	*Cuti* Prausnitz-Kustn.	*Transépidermiques.*	*Intradermo* (surtout).
Ce qu'on obtient	*Urticaire.*	*Erythèmes, eczéma, eczématiques, bulles, végétations, purpura* (reproduction de la lésion initiale).	*Nodule inflammatoire dermique.*
Résultats	Dépendant de la *participation humorale.*	Variables. — Dépendant du *sujet,* du siège notamment, etc. Valables pour l'intolérance cutanée seulement.	Dépendant de la *maladie* en cause et de l'état de l'organisme vis-à-vis de cette maladie.
Exemples	+ in anaphylaxie vraie. asthme. rhume des foins. rar^{t} in intolérances cutanées. digestives. rénales. articulaires. endoth.-plasmatiques. etc.	Dermites artificielles. toxicodermies. javellides. levurides, etc. salol. brome, iode, etc., etc.	Dans un grand nombre de maladies infect. Tuberculine, luêtine, sporotr., mycoses, diphtérie, scarlat., Nicolas-Favre, Dmelcos, etc., etc.

La connaissance de ces faits nous amène à rapprocher les réactions individuelles des réactions infectieuses.

Déjà l'étude anatomique avait montré que les caractères de l'inflammation pouvaient être les mêmes dans l'infection et en dehors d'elle.

Déjà la connaissance des réactions protéiniques, de la maladie du sérum, celles de la chimiothérapie, avaient montré que des manifestations d'allure franchement inflammatoire pouvaient être entièrement indépendantes de l'intervention d'un germe microbien.

Cette fois, l'assimilation de ces réactions cutanées conduit à penser que ce sont ici et là des faits de même ordre et c'est cette identité que l'on soulignait en appliquant aux unes comme aux autres l'application d'allergiques, mais nous éviterons ici ce terme qui prête à trop d'équivoque.

Il semble en tous cas que les substances nocives interviennent là non point comme des toxiques véritables, mais comme des « réactogènes », c'est-à-dire des substances ou des propriétés susceptibles de susciter des réactions d'intolérance, à cette différence près que l'individualité est dans l'intolérance individuelle, celle du sujet, et dans l'infection, celle de l'espèce.

Par là, le problème de la prédisposition jette un jour nouveau sur les maladies infectieuses (elles-mêmes différentes d'après les espèces), et pousse en avant tous les problèmes relatifs à l'individualité de l'organisme et des tissus vis-à-vis des causes nocives, que celles-ci soient inertes ou qu'elles soient animées.

Ainsi s'éclairent un certain nombre des problèmes que suscitent les maladies infectieuses et tout d'abord l'état réfractaire de la vaccination, en tous points assimilable à une désensibilisation spécifique.

Ainsi s'éclaire également l'action des germes microbiens, tantôt virulents pour une espèce et sans action sur une espèce voisine.

On conçoit dès lors que les germes puissent, à côté de leur action collective, jouer également un rôle de réactogène individuel, au point de n'être nuisibles que pour certains sujets et de donner parfois lieu à des manifestations différentes selon les individus.

IV

On s'apercevra également que les notions brièvement exposées ici (1) retentissent nécessairement sur la conduite d'un diagnostic : aux étapes classiques d'un diagnostic positif, différentiel, couronné par un diagnostic étiologique, se substitue pour nous — ainsi que nous l'avons indiqué avec J. Darier dans la Nouvelle Pratique Dermatologique — après le diagnostic du *syndrome* (qui comprend les constatations d'ordre positif), le diagnostic de *nature*, comportant précisément la recherche des critères biologiques mentionnés plus haut. Dans une troisième étape, intervient ce qu'avec J. Darier nous dénommons « diagnostic intérieur » ou analytique, qui consiste, dans un syndrome donné, à interpréter la part des diverses natures qui peuvent, à des taux divers, concourir à la réalisation d'un même état morbide.

V

Toute considération théorique reste sans valeur sans ses applications pratiques. C'est précisément l'importance des déductions thérapeutiques qui découlent de notre conception, qui demeure pour nous le garant de l'intérêt majeur de l'orientation que nous venons d'indiquer.

Pour les étiologistes, le traitement consistera à combattre la cause reconnue, à la neutraliser.

Pour les dystrophies, le traitement consistera à supprimer le plus souvent la lésion elle-même.

Quant aux divers traitements qui ont pris une si large place dans les thérapeutiques modernes sous le nom de désensibilisation, c'est précisément aux intolérances individuelles qu'ils s'adressent.

La connaissance de cette classe permet d'analyser de plus près les diverses méthodes mises en œuvre, car il ne s'agit point là d'un traitement univoque.

Tout au contraire, il est utile de le décomposer et l'on reconnaîtra sans peine sous le terme unique de désensibilisation, un certain nombre de modalités diverses.

Pour notre part, nous nous sommes attachés à distinguer :

a) l'anti-anaphylaxie, qui vise à supprimer la possibilité des chocs divers ;

b) la désensibilisation spécifique qui vise à rendre le sujet réfractaire vis-à-vis de l'action d'un agent connu ; (la vaccination spécifique fait partie de cette classe) ;

c) la désensibilisation aspécifique. Celle-ci vise tantôt à calmer les réactions d'une organisme trop irritable (équilibres endocriniens, etc...), tantôt à injecter certaines substances dites désensibilisatrices (peptones, sang, hyposulfite de soude, carbonate de soude, magnésium, etc..., métaux colloïdaux).

Or, si l'on considère ces derniers agents, on les range tout naturellement en deux classes :

— Les uns, véritables stabilisateurs humoraux, ne déterminent pour ainsi dire jamais les accidents vis-à-vis desquels on les met en œuvre (hyposulfite de soude, sels d'argent, etc...).

— Les autres, au contraire, tels que les protéines, les métaux colloïdaux, l'or, le novar, le bismuth, etc..., sont au contraire capables, chez certains sujets prédisposés, de donner lieu aux accidents mêmes contre lesquels on les utilise en général.

Il est curieux de noter combien cette dernière constatation éclaire certains résultats obtenus par l'homéopathie, cette dernière apparaissant en dernière analyse comme un des modes de traitement de l'intolérance individuelle (en quelque sorte, le traitement de l'intolérance par l'intolérance). Or, c'est là un cas particulier d'un mode général de traitement que nous avons, dans ces dernières années, individualisé sous le nom de Biophylaxie et qui consiste en une exaltation organique obtenue au moyen d'agents très divers ; ce qui s'accorde avec la constatation journalière de résultats identiques obtenus par des moyens très différents, comme si l'action de tous ces agents n'intervenait que par l'intermédiaire de l'organisme lui-même.

On constate dès lors le rôle important du sujet dans la thérapeutique comme dans la pathologie, ce qui souligne une fois de plus la part active du sujet dans les états morbides réactionnels, et c'est pour nous le sens profond de l'orientation médicale actuelle.

Docteur Arnault TZANCK.

---

(1) A. Tzanck. « Intoxication et Intolérance ». (Soc. méd. Hôp., 21 janvier 1930.
» « Immunité, Intolérance, Biophylaxie ». (Masson, Paris, n° 1932).
» « Les doctrines médicales. Introduction à l'étude de l'Immunologie moderne ». (Presse Médicale, 20 septembre 1933, n° 75).
» « La notion de terrain. Son importance doctrinale ». (Presse Médicale, 24 février 1934, n° 16).
» « Contribution à l'étude de la prédisposition morbide ». (Semaine des Hôpitaux de Paris, 15 avril 1934).

L'ORIENTATION MÉDICALE

L'Artériographie

par

M. le Dr. Maurice RACINE
Chef de Clinique
à la Faculté de Médecine de Paris,

et

M. Henry REBOUL,
Ancien Interne
des Hôpitaux de Paris

LE 12 mai 1923, Sicard et Forestier ont pratiqué chez l'homme la première artériographie.

L'exploration radiologique des cavités naturelles de l'organisme au moyen du lipiodol trouvait là une application qui semblait particulièrement heureuse. Les auteurs qui tentèrent alors de généraliser ce procédé d'examen de la circulation artérielle devaient se heurter bientôt à une série de difficultés dont la simple énumération fait entrevoir la complexité du problème qu'ils devaient résoudre.

La ponction artérielle des gros vaisseaux ou de l'aorte semblait redoutable. Surtout la substance de contraste devait avoir une série de qualités que le lipiodol ne possédait pas. Il fallait qu'elle soit fortement époque aux rayons X, facilement miscible au sang, mais qu'elle ne soit pas irritable pour l'entothélium vasculaire, pas toxique pour l'organisme.

Ainsi on peut comprendre pourquoi il s'est écoulé dix ans entre la réussite de Sicard et les premières applications d'un procédé d'exploration si riche en possibilités.

Un débat récent à la Société Nationale de chirurgie de Paris montre que depuis 1932 l'artériographie a suscité en France un certain nombre de travaux. L. Bazy avec nous-mêmes se basant sur plus de deux cents observations, a analysé à plusieurs reprises les différents aspects actuels du problème de l'artériographie. On peut dégager de l'ensemble de cette discussion une série de conclusions temporaires touchant la technique, les indications, les contre-indications, et les résultats de ce nouveau procédé d'exploration.

a) La Technique. Un seul point est controversé : quel produit de contraste doit-on injecter ? Certains auteurs pensent avec Leriche qu'il faut utiliser la thorotrast ou dioxyde de thorium en solution colloïdale stabilisée dont l'injection intra artérielle est indolore. D'autres, avec L. Bazy et nous-mêmes, insistent sur les inconvénients de l'emploi des sels de thorium qui se fixent électivement sur le système réticulo-endothétial, qui ne s'élimine pas de l'organisme et dont les propriétés radioactives peuvent, à la longue, déterminer des inconvénients que la pratique trop récente de telles injections ne permet pas de juger formellement. Aussi ils donnent la préférence aux composés organo-iodés qui nécessitent une anesthésie au chlorure d'éthyle mais qui ont l'énorme avantage de s'éliminer immédiatement de l'organisme.

Cependant, il faut savoir que les composés organo-iodés ont donné, dans 2 % des accidents d'ischémie, parfois très grave, sur le mécanisme desquels on a longuement épilogué. Les sels de thorium n'en sont d'ailleurs pas exempts. Aussi peut-on dire, ainsi que nous l'avons écrit à diverses reprises, qu'il n'existe pas encore actuellement une substance de contraste répondant pleinement aux exigences de l'artériographie.

b) Les Indications et les contre-indications

En dehors des processus pathologiques qui atteignent électivement les parois artérielles : artério-sclérose, artérites, on sait combien la circulation est modifiée dans les affections osseuses et dans les néoplasies. Il n'est probablement pas de manifestations pathologiques viscérales ou périphériques qui ne s'accompagne de modifications circulatoires importantes. Si actuellement on est obligé de restreindre encore l'emploi de cet examen para-clinique, il faut incriminer avant tout l'imperfection des produits de contraste et non la méthode elle-même. Mais avant de faire une artériographie, il faut aussi tenir compte des réactions individuelles : du terrain. La majorité des accidents ont été observés avant tout dans la rétraction ischémique de Volkmann, dans la maladie de Raynaud, et dans tous les syndromes qui s'y rattachent, c'est-à-dire dans une série d'affections où le spasme vasculaire joue un rôle très prédominant. Aussi pensons-nous qu'il est indispensable, pour ne pas s'exposer à de graves mécomptes, d'explorer le tonus sympathique avant toute artériographie ; si différents tests le montrent exagéré, c'est à notre avis une contre indication à l'emploi de ce procédé d'examen.

c) Les résultats. Nous résumerons successivement les acquisitions nouvelles dues à cette méthode d'investigation en pathologie-vasculaire et osseuse.

Dans le chapitre si confus des artérites, l'artériographie apporte une véritable dissection fonctionnelle de la vascularisation en précisant : le calibre des vaisseaux, l'état de leur paroi. La régularité de leurs bords, la souplesse de leur courbure, l'homogénéité de leur opacité, l'aspect de leur lumière : régulière, irrégulière, oblitérée : la valeur de la circulation collatérale et capillaire. Elle seule permet de discriminer les lésions pariétales, leur étendue, leur importance, et les lésions endartérielles, oblitérations segmentaires, ou diffuses, et d'en préciser la topographie exacte par rapport aux troncs principaux et à l'origine des collatérales importantes.

Ainsi s'amorce progressivement un remaniement nosologique des artérites ; mais dès maintenant on peut déduire de ces études une série de conclusions thérapeutiques :

« L'oblitération totale avec circulation collatérale déficitaire impose l'amputation. L'artériographie ne permet aucune hésitation sur son siège. — L'oblitération totale des troncs principaux avec très bonne circulation collatérale permet de discuter suivant son importance, l'âge et la résistance du sujet, la sympathectonie-periiliaque externe, la ramisection lombaire, la thérapeutique médicale. — L'oblitération segmentaire impose l'artériectomie associée ou non aux sympathectomies. — Les altérations pariétales sans oblitération relèvent avant tout de la thérapeutique médicale (1). »

Dans les affections osseuses, l'artériographie montre l'état de la circulation osseuse : normale, hypohémié, hyperhémié, la vitesse de l'injection de la circulation de retour. Elle permet d'étayer un diagnostic clinique et radiologique difficile, de contrôler le résultat de la radiothérapie des tumeurs malignes.

. . . .

Vouloir juger à la lumière des enthousiasmes ou des critiques récentes un tel procédé d'investigation, ce serait en restreindre singulièrement la portée. L'avenir le montrera sans doute, lorsque l'artériographie, dégagé de ses quelques imperfections actuelles, contribuera à résoudre par la précision de ses résultats une série de problèmes cliniques, pathogéniques et thérapeutiques.

Dr Maurice RACINE et M. REBOUL.

⁂

Nous remercions M. le Docteur Racine d'avoir bien voulu mettre à notre disposition quelques uns des plus beaux films de sa collection, en nous permettant de les reproduire.

(1) H. Reboul et M. Racine : L'Artériographie des Membres. « Journal Médical Français ». Avril 1934.

ARTÉRIOGRAPHIES

1

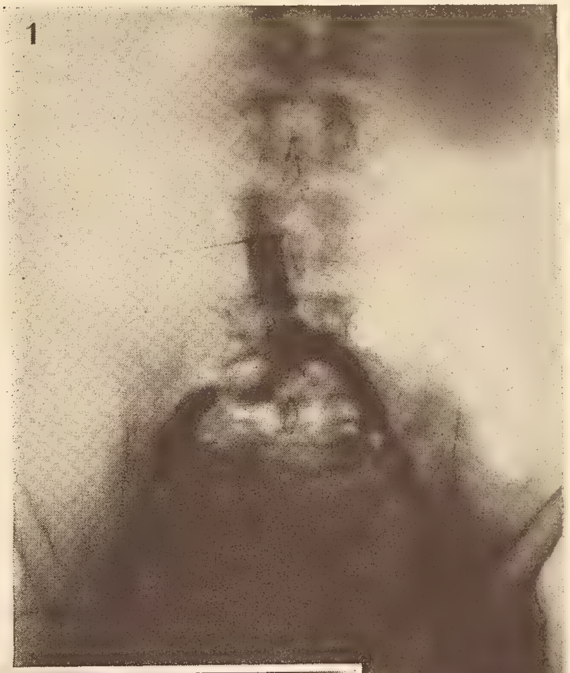

1. Aortographie.

2. Anévrysme de l'artère poplitée.

2

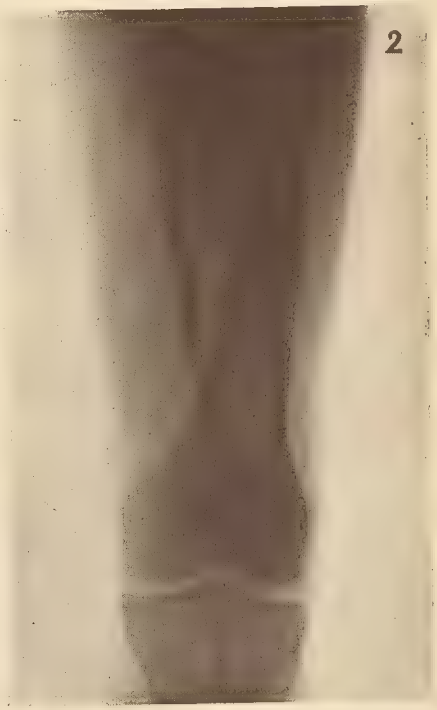

3. Artériographie dans une maladie de Paget.

3

4

4. Anévrysme cirsoide de l'artère cubitale.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

« Au Pêcheur Matinal »

par Romain COOLUS

C'EST l'enseigne d'une petite guinguette qui incite à la halte et au repos arrosé, entre Portejoie et Tournedos, sur les bords si finement accueillants de la Seine. Elle est accorte comme une soubrette de jadis, avec ses tonnelles ombragées et ses tables assez espacées pour qu'on y puisse allonger son isolement, assez proches cependant pour qu'on y goûte, si cela vous chante, le plaisir d'une conversation incurvée d'un marbre à l'autre, en forme d'arche de pont.

Le Docteur Jolipré, pêcheur impénitent — et Dieu sait s'il faut souvent faire pénitence dans ce jeu décevant, qui n'a pas tout à fait l'élégance d'un sport, mais qui n'a pas non plus la vulgarité d'un simple métier ! — Le Docteur Jolipré, de Paris, mais possesseur d'une ravissante villa estivale à Tournedos, ne manquait jamais, quand il revenait de son bateau, dont la coque insidieuse se cachait sournoisement sous une retombée de saules, de s'arrêter « Au Pêcheur Matinal » pour un casse-croûte acidulé de vin blanc. Il revenait souvent avec, dans sa « boutique », un très honorable assortiment de goujons, d'ablettes, de gardons, de chevênes, de brêmes et d'anguilles, qui promettait — à la muette (on est poisson ou on ne l'est pas) — de fort jolies fritures ; quelquefois, plus rarement, avec quelques barbillons ; enfin, plus rarement encore, avec une carpe turbulente, contre laquelle il avait dû se battre et dont la résistance désespérée lui laissait dans l'avant-bras des sillages de courbature.

Mais le pêcheur représente un des aspects les plus complets de la résignation, de la patience et de la sagesse terrestres. Il sait qu'il doit se contenter de peu, même si, pour l'obtenir, il a dû se lever aux aurores. Soigneux et attentif, le Docteur Jolipré rapportait avec attention le tribut poissonnier, prélevé sur la Seine, dans un petit panier feutré d'herbes, qu'il ouvrait de temps à autre pour surveiller ses victimes et voir comment elles supportaient le voyage. Quand il était rassuré sur leur sort, c'est-à-dire sur celui de son déjeuner, la conscience dûment cocaïnée, il se mesurait victorieusement avec une forte tranche de jambon, que bastionnait ensuite dans son estomac, transformé en ouvrage d'art, un solide morceau de fromage honorablement crayeux.

……

Un matin, à cette heure charmante et encore indécise où le soleil pudiquement hésite à rejeter loin de lui les linons des nuées dans lesquelles il a passé la nuit, le Docteur Jolipré fit la grimace. A trente mètres du sien, il venait d'apercevoir un autre bateau et, sur ce bateau, vêtu de toile et chapeauté de paille, un homme d'une cinquantaine d'années ; cet indésirable se prolongeait d'un jonc inquiétant, dont le fil plongeait un hameçon sournois dans l'eau, que faisaient presque rose les premières caresses de la lumière. Qui était cet intrus et de quel droit s'attaquait-il à son domaine liquide ? Aux yeux du Docteur, il y avait, dans le fait de cette concurrence présumée déloyale, quelque chose qui ressemblait à un délit et comme une manière d'agression.

Le lendemain, dès l'aube, il retrouva, vissé à son pliant, le silencieux adversaire. Il en fut de même le surlendemain et les jours qui suivirent. Un sombre désespoir se serait emparé de son cœur de vieux « boutiquier » — ce mot étant pris dans le sens spécial que comprendront tous les pêcheurs — si le Docteur Jolipré n'avait constaté d'un œil oblique que son voisin était aussi novice dans l'art de capturer le poisson et, plus généralement, dans tout ce qui relève de l'halieutique que lui-même pouvait l'être en ce qui concerne la sériciculture, la mammalogie ou l'héliciculture. Quand notre ami, l'épuisette frissonnante, descendait dans sa barque, l'autre trônait déjà dans la sienne, figé dans une pose rituelle, en équilibre au bout de sa gaule ; mais, revanche savoureuse et combien savourée, jamais cette gaule ne se relevait, frétillante d'un éclair d'argent ; jamais un gardon désespéré ne daignait y accrocher sa neurasthénie ; jamais ablette en mal d'amour ne choisissait pour se suicider la cédille de son hameçon. A trente mètres de l'endroit où lui-même triomphait et forçait le poisson séquanien à reconnaître sa maîtrise, le pêcheur d'en face pratiquait sans se lasser la plus vaine des escrimes, paradoxalement indifférent au résultat de ses vaines tentatives, condamné à revenir ce jour-là aussi bredouille que la veille et aussi léger de butin que, selon toutes probabilités, il reviendrait le lendemain.

. . . .

Or, à plusieurs reprises, ayant cessé leur petit jeu à peu près à la même heure, ces Messieurs s'étaient rencontrés au « Pêcheur Matinal ». Celui qui arrivait le second ne manquait jamais de choisir la table la plus éloignée de celle qu'occupait l'autre. Ne se connaissant pas, se jalousant sans doute, se détestant peut-être, ils tenaient à conserver leurs distances et se restauraient hostilement. Un jour cependant, l'indésirable personnage, ayant pénétré dans la guinguette après le Docteur, choisit délibérément, au lieu de s'asseoir dans le fond, une table moins écartée de la sienne. Les attitudes respectives de ces adversaires secrets, car ils ne s'étaient jamais adressé la parole, n'en furent pas changées et chacun d'eux resta sur ses positions, son magnifique quant-à-soi et son évidente hostilité.

Le lendemain, la bête noire de notre ami Jolipré s'assit à une table encore plus proche et, le surlendemain, à la table voisine. En s'installant, il esquissa un salut courtois, auquel le Docteur répondit par un semblant d'inclinaison de tête, le minimum de la politesse que se doivent deux ennemis engagés malgré eux dans un duel sans merci. Le troisième jour, le singulier personnage, qui ne portait avec lui — et pour cause — aucun petit panier feutré d'herbes, se tourna vers Jolipré et prit l'initiative de lui adresser la parole. Il s'exprima en ces termes : « Excusez-moi, Monsieur, lui dit-il d'une voix fort douce, si je suis indiscret ; mais je désire dissiper un malentendu. Je sens que vous m'en voulez et que je n'ai pas en vous un ami. » — « Ça, vous pouvez le dire », grognonna notre pêcheur irrité (au demeurant le meilleur homme du monde et le plus consciencieux des médecins). « Sans même vous excuser, vous êtes venu vous installer dans *mon* coin ; en visant *mon* poisson, vous m'avez *ipso facto* (Jolipré aimait ces expressions latines ; il estimait qu'elles donnaient plus de poids aux griefs et qu'elles leur communiquaient quelque chose de l'antique force romaine), vous m'avez *ipso facto* déclaré la guerre et vous voudriez... ? » « Pardon, fit l'autre, mais... » — « Heureusement, continua sur un ton triomphal Jolipré, vous avez été puni de votre inqualifiable impudence ; car, si je ne me trompe, depuis 15 jours que vous pêchez dans *mes* eaux, votre hameçon *(ricanement)*, est encore vierge et vous n'avez jamais su ramener, au bout de votre ligne inoffensive, le goujon le plus distrait. » — « C'est exact, mais... » — « Alors pourquoi vous obstinez-vous ? Vous n'êtes pas fait pour ce métier-là. Décampez et allez promener ailleurs *illico (voir plus haut)*, votre sans-gêne, votre maladresse et votre incompétence. » — « Mon incompétence, risposta le monsieur ! Qu'en savez-vous donc ? » — « Rien, je me contente de voir ; ça me suffit. J'ai vu. » — « Et vous croyez encore ce que vous voyez ! Vous êtes jeune, conclut l'inconnu. Soit, je vous donne rendez-vous demain. » — « Je suis bien tranquille. » — « Moi aussi. »

Et sur ces paroles surprenantes, dénuées d'ailleurs de toute aménité, ils se colletèrent chacun avec un morceau de gruyère impressionnant de résistance et qui donnait en outre la sensation d'être fourbu de fatigue, bien que, de tout évidence, il n'eût pas fait le long voyage d'Emmenthal à Tournedos.

……

Le lendemain matin, les deux rivaux sont à leur poste. Le Docteur lance à toute volée sur son voisin l'épervier d'un regard impitoyable. L'autre se contente de lancer sa ligne, non sans élégance d'ailleurs ; et voici, ô stupeur ! que l'instant d'après, le scion agite vivement sa silencieuse sonnette d'alarme ; lente remontée de la gaule ; court débat ; épuisette : une jolie brême dans la boutique. Récidive ; même succès rapide : un barbillon. Cependant une autre ligne plus forte, abandonnée à elle-même, mais solidement amarrée à deux crochets de fer en chicane, trépigne ; déclic : un moulinet se déroule. Cambat sérieux cette fois avec un adversaire d'importance. En fin connaisseur, le monsieur fatigue le poisson, le noie progressivement et l'amène, vaincu dans sa boutique : c'est une carpe, une magnifique carpe de douze à quatorze livres, butin royal, dont le Docteur Jolipré rêve sans succès depuis le début de la saison.

Ça, par exemple ! Que signifie cette extraordinaire aventure ? Quinze jours sans prendre un chevêne et, en un quart d'heure, ce résultat formidable, décourageant, provocateur ! Le monsieur a sur les lèvres un aimable sourire. Il se penche sur le bord, se lave les mains dans l'eau de Seine, puis se relève et posément plie bagages. Au moment de partir, il se tourne vers Jolipré et se contente de lui dire : « Eh bien, vous avez vu ? » Puis, d'un geste négligent, il jette ses poissons sur la berge : « Si le cœur vous en dit, je vous les offre. Et je n'y ai pas grand mérite : je ne mange jamais de poisson. »

……

Mais alors ! mais alors ! Pourquoi cette station quotidienne sous le soleil ou la pluie, cette attente frustrée pendant des heures et surtout cette éclatante incapacité de rien attraper ? C'est ce que le Docteur apprit quelques jours plus tard quand, devenus camarades de vice, ces Messieurs rompirent la glace et cassèrent la croûte, enfin à la même table.

— « Je suis un très ancien pêcheur, lui dit l'intrus qui, depuis sa matinée d'exploits, avait fidèlement recommencé à ne rien prendre, et je crois vous avoir prouvé que si je voulais... Mais je ne veux pas. Je ne veux pas depuis... depuis le malheur qui m'est arrivé. J'avais un délicieux petit garçon de six ans. Comme il m'en suppliait, je l'emmenais souvent dès l'aube avec moi à la pêche ; il adorait déjà ce jeu, qui est toute une philosophie. Un jour qu'il avait ferré un gros poisson, il lutte contre lui, cependant que j'étais moi-même occupé à une autre bataille. Brusquement ses forces le trahissent et tout à coup j'entends un cri, un cri déchirant, un appel désespéré. Je me précipite ; mon pauvre gosse est déjà tombé à l'eau. Je m'y jette et, pendant une heure... Hélas ! Monsieur, nous n'avons retrouvé son corps que le lendemain, empêtré dans les herbes. Depuis ce moment-là, j'ai renoncé à la pêche. Vous m'avez, il y a trois jours, forcé, bien malgré moi, à vous prouver que je n'étais pas l'emplâtre que vous pensiez. C'est la première fois — ce sera la dernière — que j'aurai manqué au serment que je m'étais fait. Mais aussi, vous m'aviez tellement agacé avec vos airs de supériorité et vos ricanements... Excusez-moi... Ah ! pourquoi je n'avais rien pris jusqu'à ce jour de revanche ? Pourquoi je n'ai rien pris depuis et pourquoi je ne prendrai plus jamais rien ? Parce que mon geste n'est qu'un simulacre destiné à tromper ma passion, désormais et pour toujours sans objet. Je vais vous donner l'explication de ce petit mystère : *il n'y a pas d'hameçon au bout de mes lignes.* Cependant vous me voyez appâter ? C'est exact. Il faut bien, n'est-ce pas ? que j'aie l'air de croire que c'est arrivé et que je me prenne au sérieux ; mais, les amorces que je lance par dessus bord, vous étiez jusqu'alors le seul à en profiter. Depuis que, à votre grande consternation, j'ai envahi votre domaine, vous avez dû remarquer, si vous êtes observateur, que la complaisance du poisson à se précipiter sur vos lignes était infiniment plus grande qu'auparavant. Et ainsi, moi que vous vouliez envoyer à tous les diables, je travaillais pour votre plaisir et je contribuais à votre succès. Mais, de tout cœur, je vous pardonne votre rancune, parce que vous n'êtes ni le premier ni le dernier qui n'aura pas soupçonné dans un rival apparent un collaborateur effectif. Je vous demande la permission de me laisser vous offrir ce petit casse-croûte en manière de dédommagement. »

Le Docteur Jolipré regarda son interlocuteur avec des yeux ronds, lampa une vigoureuse gorgée de vin blanc et, ce jour-là, malgré une pêche miraculeuse, rentra chez lui tout quinaud.

Romain COOLUS.

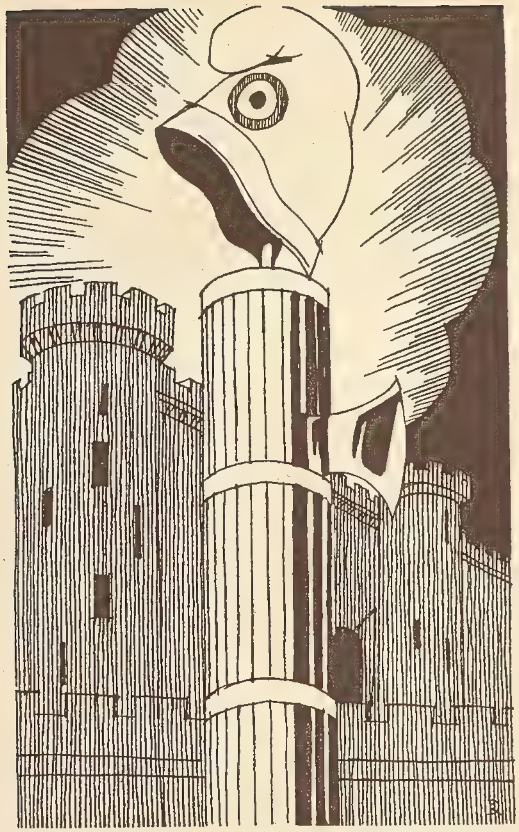

VARIÉTÉS HISTORIQUES

Une Fructueuse Opération de Police

par Armand LE CORBEILLER

SUR la route qui, de Paris, mène à Longjumeau, une troupe est en marche depuis le matin du 25 août 1792. Elle se compose en majeure partie de Marseillais extraits du bataillon maintenu à Paris après le 10 août, et qui ont prouvé leur esprit révolutionnaire bien rétribué. Ils sont commandés par Carvin. On leur a adjoint des sans-culottes de la section du Finistère, récente désignation de celle des Gobelins, puis des Gascons. Ces gens ont coiffé le bonnet rouge. Santerre, général de la Garde Nationale, a donné 1.500 de ses hommes avec cinq pièces de canon « pour inspirer le respect ». La colonne est commandée par Fournier, l'homme de Saint-Domingue, dit l'Américain : « Generalle » (sic) en chef, et il a pour second, Lajousky. Il y a aussi Bécard, qui se qualifie colonel de la section de Popincourt. Le jeune Tallien, secrétaire de la Commune, les accompagne, sans avoir quitté son air niais.

Ce rassemblement est constitué par la Commune de Paris dont le président, Léonard Bourdon de la Crosnière, a signé à Fournier, une ordonnance de six mille livres ; son but est de se rendre à Orléans, siège de la Haute Cour de Justice, qui ne se presse pas assez de juger une cinquantaine de détenus parmi lesquels de grands personnages, accusés du crime de lèse-nation. Ces prisonniers ne sont, aux yeux de la Commune, que des aristocrates : « ennemis de l'intérieur » chargés par « les ci-devants » de rendre vain l'héroïsme du Peuple courant aux frontières pour en repousser l'ennemi ; les soldats de Fournier ont pour mission d'empêcher la Haute Cour de les épargner en favorisant leur fuite.

L'acte de la Commune est illégal, mais Léonard Bourdon se charge de sa régularisation près de l'Assemblée Législative. Ce n'est d'ailleurs qu'un fort bénin abus de pouvoir nécessité par ce fait que des « inquiétudes règnent » au sujet des détenus d'Orléans, et l'Assemblée le ratifie par sa Loi du 26 août, ordonnant au Pouvoir exécutif de « faire passer à Orléans une troupe suffisante pour aider les citoyens de cette ville dans la garde des prisons. »

Plus de deux milles hommes et du canon, pour cinquante prisonniers !

Rien n'étonne les députés, non plus Servan, ministre de la Guerre, Danton, ministre de la Justice, et Roland, ministre de l'Intérieur, qui scellent le décret du sceau de l'Etat, et s'en remettent à la « prudence de Fournier, pour son exécution ». Au surplus, les gouvernants voient, dans cette opération, une occupation pour les sans travail dont la foule s'agite dans Paris.

Deux commissaires sont désignés pour assurer, à Orléans, l'exécution de la Loi : Dubail des

Fontaines, homme de loi de 41 ans, voisin et ami de Danton, et Léonard Bourdon, président de la Commune, directeur de l'Ecole des Jeunes Français de la rue des Gobelins, garçon de 30 ans, le plus bourdonnant de toute sa famille alençonnaise et qui, déjà, a donné maintes preuves de son ardeur par le meurtre du général Mandat, et l'incarcération au Temple du roi Louis XVI, son bienfaiteur. Mais, un peu tardivement, le ministre Roland éprouve un scrupule sur l'esprit qui anime la colonne Fournier et, pour la faire rétrograder, il dépêche derrière elle les deux commissaires qui la rejoignent à Longjumeau, au petit matin du 26 août. Léonard Bourdon parlemente avec Fournier et Lajousky qui ne veulent pas, le moins du monde, ramener leurs hommes à Paris. Constitués pour aller à Orléans, ils entendent continuer leur chemin. Pourtant, on décide, après en avoir délibéré avec la troupe, le peuple étant souverain, que Fournier va se rendre à Paris avec Tallien, mais à la condition qu'ils reviennent et que ce dernier en réponde sur sa tête.

Simulacre, évidemment, puisque les quinze lieues et demie de Longjumeau à Paris et Paris à Etampes sont franchies de manière que les deux émissaires sont rentrés pour le souper à Etampes.

Les chefs se réunissent chez l'aubergiste Jugé qui leur sert pour neuf livres un bon repas, auquel sont invités le « commandant de l'artillerie », petit homme chauve et trapu dont le nom ne nous a pas été conservé, puis le « capitaine Legrand », épicier rue Saint-Marceau. Fournier demande encore six cents livres à Léonard Bourdon qui les lui verse de bonne grâce, et les deux commissaires montant en voiture, filent bon train vers Orléans, laissant la colonne, aussi peu disciplinée que possible, aux mains de pseudo-officiers sans autorité, ...et, vogue la galère.

⁂

Depuis que l'Assemblée Législative a déclaré la guerre à l'Autriche, et décrété la Patrie en danger, les municipalités sont astreintes à siéger en permanence. Le Conseil Général du Loiret est donc en séance lorsque, le 26 août 1792, un « particulier », descendu de la malle de Paris à Bordeaux, l'informe qu'un groupe « d'habitants parisiens » est en route sur Orléans avec, paraît-il, le dessein d'enlever les accusés de la Haute Cour. Surprise mêlée d'émoi parmi les membres de l'Assemblée délibérante, refusant d'abord de croire à la nouvelle. Ce n'est pas qu'ils tiennent à conserver la Haute Cour, source prévue de complications et d'ennuis dans cette ville d'Orléans si réputée pour son calme et sa sagesse qu'on l'appelle « la Ville Sainte ». Mais pourquoi enlèverait-on les prisonniers ? Pour le savoir, on dépêche M. Gombault, secrétaire greffier, auprès du ministre et de l'Assemblée Nationale afin d'obtenir des éclaircissements et d'apprendre quelle conduite tenir au cas où le projet serait bien celui annoncé. On avait fini, en effet, par se dire que depuis les derniers événements survenus le 10 août, tout était possible et que le changement de gouvernement pouvait bien amener des surprises.

Or, dans l'après-midi du 28 août, un personnage se disant secrétaire de Léonard Bourdon et de Roger Dubail, est introduit. Il informe le Conseil de l'arrivée de ces citoyens dans les murs de la Ville, porteurs du texte de la Loi du 26 août dont il demande l'enregistrement au greffe, en même temps que les pleins pouvoirs donnés par cette loi aux Commissaires.

Respectueusement déférent, le Conseil députe vers les délégués officiels, pour les saluer, quatre de ses membres qui vont à l'Hôtel du Dauphin, rue Bannier, où ils ne rencontrent pas les deux personnages qui sont depuis cinq heures de l'après-midi, au Club Saint-Maclou, filiale des Jacobins de Paris, et situé à deux pas de l'Hôtel de Ville. Avant toute visite aux autorités locales, ils ont couru rejoindre leurs frères dont il s'agit d'échauffer le zèle révolutionnaire.

On connaît les détails de la séance, par la tradition et les mémoires du temps. Les assistants virent arriver Fournier, Lajonski, Bourdon et Dubail, uniformément coiffés du bonnet rouge et de tenue aussi négligée que possible, afin de bien marquer à quels sans-culottes ils s'adressaient : peuple des bas quartiers de la ville, des bords de la Loire, sans travail à gages, escarpes. Lajowski, tutoyant le président Jacob, imprimeur rue Saint-Sauveur, demande le premier la parole et, faisant à sa manière, l'historique de la journée du 10 août à Paris, affirme qu'il faut tout briser pour que règne le peuple : de vrais sans-culottes ne devant reculer, même devant le crime, pour le bien de la Nation ; les Riches sont condamnés à périr et à laisser leurs richesses au Peuple.

Léonard Bourdon lui succède, exaltant la fureur des assistants contre les aristocrates détenus dans les prisons d'Orléans, affirmant qu'ils coûtent à la Nation plus de 50.000 livres par jour pour leur entretien et leurs frais de justice, chauffe l'enthousiasme pour les « frères de Paris », incite les sans-culottes à l'insurrection, au pillage et au meurtre. La salle devient houleuse, électrisée, gagnée peu à peu, quoique encore partagée.

La majorité est interdite, car c'est la première fois qu'elle entend semblable harangue. Il n'y a pas encore une semaine, elle avait accueilli le citoyen Barras venu comme témoin à la Haute Cour. Il avait régalé la société d'un beau discours débité d'une voix chaude et prenante et on avait chanté ensemble l'hymne des Marseillais. A la dernière strophe : « Amour sacré... » on prit un rythme plus lent, solennel comme une prière, chacun à genoux et découvert, tendait vers le ciel des mains suppliantes. Ils en étaient encore là !

Quant à la minorité, elle trépigne de joie sous l'impulsion de ses chefs : Besserve, l'apothicaire de la rue Bannier, Nicole, le tailleur en déconfiture de la rue Dollien, Goullu le greffier, qui se redressent, applaudissent, entraînent les hésitants et tous ceux qui voient enfin, légitimement déchaînés, leurs appétits de miséreux et d'envieux. Chamouillet, le menuisier de la rue Sainte-Catherine, soutient Léonard Bourdon. Par ses cinquante ans et ses cheveux tout blancs, il joue au patriarche des révolutionnaires orléanais ; de sa voix grave, il prononce des phrases stupides, articulées lentement, pompeusement, doctrinalement, et annonce pour bientôt « l'ère nouvelle » du bonheur.

Le lendemain, 29 août, les deux commissaires sont en conférence avec les administrateurs qui, cependant avertis de ce qui s'est passé au Club, ne réagissent pas : la peur commence à les tenailler. On décide que le surlendemain, vendredi, jour de l'arrivée de la colonne Fournier, tout le monde ira, en cortège, avec la garde nationale et la troupe de ligne, au devant d'elle pour lui offrir une collation à la Montjoie. A ce moment, Gombault, arrivé de Paris, se présente, et ne tarit pas d'éloges sur l'attitude disciplinée des « frères de Paris » qu'il a vus en route. Chacun des Orléanais veut être si rassuré que lorsque, le jeudi, Fournier et Lajowski, ceinturés de pistolets, tels des pirates, viennent à l'Hôtel de Ville, ils sont accueillis par des acclamations. Léonard Bourdon explique la grandeur de la mission et Fournier lui répond. Sa face, livide et sinistre, barrée de grosses moustaches, s'anime. De son langage grossier, brutal, émaillé de jurons, il proteste, au nom de l'égalité désormais proclamée, contre les épaulettes d'or des officiers de la garde nationale et de la ligne. Et tout de suite, Dulac de la Varenne, chef de la Légion orléanaise, retire les siennes qu'il remet au maire, imité par ses officiers ; quant au commandant du bataillon du Loiret, qui se déclare d'accord sur « l'inutilité et la vanité de ces hochets », il proposera à ses supérieurs de troquer les siennes contre des épaulettes de laine...

On croit rêver devant de tels enfantillages qui en disent long sur l'état d'esprit de ces gens et leurs conséquences ; pourtant, il a suffi de lire les Archives si obligeamment ouvertes par M. Jacques Soyer, l'aimable conservateur du Loiret, pour revivre ce lamentable passé dont les leçons ne servent de rien.

Léonard Bourdon et Dubail employèrent leur après-midi à visiter les prisons. Aux Minimes, ils trouvèrent Claude de Lessart, ancien ministre des Finances ; d'Abancourt, ancien ministre de la Guerre ; de Cossé de Brissac, ancien gouverneur de Paris ; de Loyauté ; de Chollet, lieutenant général des Armées du Roi, fils naturel du Maréchal de Saxe ; des officiers : de Lassaux, de Chapet, Malvoisin, et des bourgeois, tous accusés d'avoir tenté de livrer la ville de Perpignan aux Espagnols. A la prison Saint-Charles, ils virent de Castellane, évêque de Mende, presque tous les officiers du régiment de Cambrésis : colonel d'Adhémar, les capitaines Daleu, de Pomayrole, de Montjoux, de Montgou, de la Blinières; des lieutenants, des sous-lieutenants et sous-officiers, des citoyens de Perpignan, tous prévenus de complicité.

Aucun des prisonniers ne se plaint. Tous désirent seulement leur rapide mise en jugement, ce que promet Léonard Bourdon, ajoutant, avec un énigmatique sourire, que c'est pour précipiter cette solution que vient vers eux un détachement de la garde nationale parisienne.

A la Haute Cour, on s'est hâté de juger du Léry, capitaine des fermes de la Charente-Inférieure. On lui reproche d'avoir recueilli des engagements pour l'armée des Princes en émigration et on le condamne à mort. Il sera exécuté dans les vingt-quatre heures, c'est-à-dire demain vendredi.

⁂

Il est 6 heures 30 ce matin du 31 août lorsque les premiers éléments de la troupe parisienne arrivent à Cercottes, deux lieues et demie d'Orléans, conduits par le capitaine Legrand. Il fait un beau temps clair et, déjà, la chaleur est forte.

En arrivant à la Montjoie, limite de la forêt d'Orléans qu'on vient de suivre en bordure de la route, on trouve les délégations venues de la ville et, à leur tête, Léonard Bourdon, coiffé d'un bonnet rouge ; il parade à cheval. Collation copieuse, bien arrosée. Puis on repart.

La colonne parvient à la porte Bannier ; la grille est ouverte entre les deux pilastres surmontés de groupes en pierre. Sur la vaste demi-lune, le cortège est dans Orléans et n'a plus qu'à descendre la rue Bannier pour être au cœur de la ville.

Devant la demeure d'un peintre, quelqu'un d'eux aperçoit à la croisée, l'évêque d'Orléans. Effectivement, Louis Sextius de Jarente de la Bruyère, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, ancien évêque de Digne, a voulu assister à l'entrée des Parisiens. D'en bas, on lui jette un bonnet rouge et l'évêque s'en coiffe aussitôt, aux applaudissements et acclamations de la cohue.

On parvient sur la place du Martroy. Là est dressée la guillotine montée par Jean Dumontier, le charpentier. Elle attend du Léry. Tout autour, la troupe se range en bataille, pendant que Legrand et son avant-garde, tournant par la rue d'Illiers, continue vers les Minimes.

L'exécution de du Léry eut lieu et, le couperet ayant fait son œuvre, le bourreau présenta au peuple la tête dégoûtante de sang. Des cris nombreux de « Vive la Nation ! Vivent les sans-culottes ! A bas, à bas les aristocrates ! », s'élèvent sur la vaste étendue.

⁂

Aux Minimes, Léonard Bourdon et l'avant-garde de Legrand, avec Lajousky ont envahi le cloître, et grimpent les étages, suivis du délégué, l'orfèvre Hanapier, témoin inopérant. La populace armée pénètre dans les chambres, bouscule et frappe les prisonniers. Certains, qui résistent, sont maintenus, sabre ou baïonnette sur la poitrine. Malvoisin, jeté par la fenêtre, se casse la cheville, de Lasseaux a les reins rompus et du Roux est précipité dans les latrines.

Visite des bandits : hâtive, brutale, indécente ; ils ouvrent les meubles, s'emparent de l'or, des bijoux, des papiers, dédaignent la fausse monnaie des assignats. Aux détenus, ils arrachent leurs décorations : croix de Saint-Louis, de Malte ou autres, en bourrent leurs poches, en distribuent à Léonard Bourdon et à Lajousky. Le premier, assis sur une chaise, assiste aux opérations qu'il préside et se voit refuser par l'un de ses escarpes la croix de Saint-Louis enrichie de diamants, volée à Malvoisin et qu'il réclame pour la part du lion. Pillage autorisé qui dure près d'une heure, suivi de celui des cuisines. Ensuite, partage du butin dont Léonard Bourdon et Lajousky ont leur lot. Maintenant, Bourdon songe à s'en aller et dissimule sous son bras une boîte d'argenterie. La femme Bire, concierge, a, du moins, le courage de l'interpeller et, malgré sa résistance, de l'obliger à laisser là l'écrin et son contenu. Mais elle ne peut le fouiller, et ce n'est que Rosalie Edouard, servante de l'hôtel du Dauphin, dont il ne se méfie pas, qui le voit déposant dans sa chambre tout ce que ses complices lui ont remis.

Pourtant, le commandant de l'artillerie, « petit homme chauve et trapu », était désappointé. Il espérait mieux et disait : « S. N. de D., notre coup est manqué : nous n'aurons pas le plaisir de promener aujourd'hui nos trois têtes. »

Les jours qui suivirent furent employés, par les Parisiens, à préparer l'enlèvement des prisonniers, malgré les résistances des administrateurs qui, au fond, voudraient être débarrassés de tous : prisonniers et « frères de Paris ». Au club, Bourdon pérore et fait présenter par les gens de la minorité et les gardes nationaux de la Commune, un vœu d'enlèvement des détenus de la Haute Cour et leur transfert à Paris. En ville, on commence à entrevoir les pires désordres et on s'effraye des canons de la place du Martroy. La municipalité prend la décision d'envoyer le procureur Johannet et l'adjudant Vallers vers l'Assemblée Nationale pour lui exposer les malheurs qui menacent la ville et solliciter « de sa sagesse » les mesures à prendre.

Autour des Minimes et de Saint-Charles, s'agite la foule qui ne cache plus ses intentions ; de Paris arrivent des citoyens de la section du Finistère qui pressent leurs amis d'en finir et racontent qu'à Paris, on se prépare à vider les prisons. La municipalité fait part de ses inquiétudes à Bourdon qui éclate de rire, se met à danser, et chante la Carmagnole. Il ne cachait plus ses intentions, car il savait qu'à Paris, les sections avaient décidé que seraient mis à mort les détenus des diverses maisons d'arrêt de la capitale, que la section de Poissonnière prescrivait, en outre, l'assassinat de ceux d'Orléans et que les unes après les autres, toutes suivaient le mot d'ordre. Dès le 2 septembre, avaient commencé à Paris les massacres à l'Abbaye qui devaient se prolonger pendant 76 heures, à la Force, aux Carmes, à Saint-Firmin. Nul de l'Assemblée Nationale, des Ministres et de la Commune, ne voulait les arrêter. Bien plus, cette dernière envoyait une « Invitation fraternelle » célébrant les tueries et engageant la France entière « à en faire autant ».

Johannet et Vallere reviennent de Paris le 3 septembre. Ils rapportent un décret ordonnant le transfert à Saumur des prisonniers d'Etat, opération confiée exclusivement aux Grands Procurateurs et aux Commissaires. Moyen terme pour débarrasser Orléans et permettre à ces derniers la désobéissance. Sans tarder, le Conseil général délibère, car il veut aller vite. Les Grands Procurateurs près la Haute Cour : Pellicot et Garraw de Coulon décident que les deux gardes nationales : parisienne et orléanaise vont fournir une force suffisante pour garder les prisonniers ; à Fournier on prescrit de désigner l'escorte de Saumur et de renvoyer à Paris le surplus. Il proteste, affirmant que son armée ne veut pas être divisée. Il assemble sa troupe place du Martroy, place des sentinelles alentour pour écarter les curieux, et des canons à l'entrée des rues Bannier et d'Illiers. Bourdon le rejoint et ensemble ils incitent leurs hommes à désobéir au décret pour Saumur et à le crier d'autant plus fort que les officiers et les commissaires sembleront vouloir leur résister. La leçon donnée, et sûrs d'être bien compris, ils renvoient les soldats. Mais un sergent de la garde nationale de Paris, outré de ce qu'il vient d'entendre, en avertit Dubail et Garraw de Coulon.

Ceux-ci, unis à Léonard Bourdon, font venir Fournier et Bécard à la maison commune et les somment de déclarer s'ils veulent obéir à la Loi. Après avoir longuement tergiversé, le « Générâlle » demande à se concerter avec Bécard. Bourdon, qui tient à son influence, les accompagne et s'adressant à Fournier, lui dit : « Dis que tu veux les conduire à Saumur, mais tu n'en feras pas moins ce dont nous sommes convenus ; l'essentiel est d'avoir de l'argent. Je te conseille d'en demander et de déclarer que tu ne peux pas partir sans cela. » Décidé, Fournier se tourne vers Bécard : « Crois-tu que douze mille livres soient assez ? » — « Demande-z-en quinze mille », répondit l'autre.

Fournier acquiesce, déclare à Dubail et à Garraw de Coulon qu'il conduira les prisonniers à Saumur mais qu'il lui faut quinze mille livres. En hâte, les Grands Procurateurs et les commissaires courent au Martroy, calment la population qui, émue de ce déploiement de forces et de canons, crie déjà aux armes. A l'Hôtel de ville, Fournier et Bécard rédigent leur réquisition approuvée et transmise par les Procurateurs et les Commissaires. La voici, telle qu'elle existe encore dans le dossier de l'affaire :

« MM. les comisere nasionaux feront delivre quinze mille livre pour sup venire au besoin et fret de mon détachement et me feront ausy de livre une letre de credis en cas quil me manquet que chose fait à Orleans ce 3 7bre 1792 4 m. de la liberte 1 p^{er} delegalites.

Fournier commandant generalle Becard commandant ».

A la remise des fonds, immédiate, s'ajoute la fourniture de 24 voitures à 4 places pour les 53 prisonniers dont les trois blessés du pillage des Minimes.

On se hâte, mais on ne trouve que trois chevaux sans voitures chez les loueurs Chanteau et Salé. On en rend compte à Pellicot qui répond : « Débrouillez-vous, mais la Loi est formelle et doit être exécutée sur le champ. » On décide de prier des particuliers de prêter leurs voitures et on obtient 7 grands chariots, 14 chevaux et 7 cochers. L'Hôtel-Dieu fournit un cheval et une petite voiture d'osier pour les invalides. Le rassemblement est prescrit pour le lendemain 4 septembre, à 7 heures du matin, sur la place du Martroy.

⁂

Trois heures du matin : le Conseil siège en permanence. A six heures, divers habitants viennent l'avertir que les Parisiens annoncent hautement leur intention de conduire les prisonniers à Paris : récitation de la leçon apprise la veille. Puis des officiers de la ligne et de la cavalerie rendent compte que certains de leurs hommes passent à l'armée parisienne : résultat de la propagande révolutionnaire des gens de Fournier. On ne proteste pas, nul ne parle de sanctions.

A la prison Saint-Charles, Bécard s'est fait délivrer les prisonniers contre un reçu exigé du concierge mentionnant « pour être conduits à Saumur ». Aux Minimes, c'est Fournier qui a opéré l'enlèvement ; Garraw et Pellicot l'ont adjuré de respecter la Loi: il a promis, faiblement, et s'est hâté de s'éloigner vers le Martroy, sur son grand cheval gris au cou duquel il a pendu neuf des croix de Saint-Louis volées aux prisonniers. Sur la place, la troupe est rangée : celle de Fournier avec ses canonniers bricoles au cou, puis 400 gardes nationaux orléanais et les transfuges des 88^{e} d'infanterie et 20^{e} de cavalerie. Léonard Bourdon, Dubail, les Procurateurs, sont là. Sept chariots chargés de prisonniers et la voiture d'osier avec les blessés, attendent anxieusement. La foule les contemple.

Pellicot lit à haute voix le décret ordonnant, au nom de la Nation, de conduire les prisonniers à Saumur. Les plus hardis des Parisiens crient alors : « Non ! Non ! à Paris ! » Garraw et son collègue, Dubail, et même Bourdon qui joue son rôle, exhortent l'escorte à respecter la Loi ; mais déjà ils sont débordés : la horde est pressée d'en finir.

Il est bientôt neuf heures. Bécard donne le signal du départ et, d'un seul mouvement, en plein accord, aux cris de « A Paris ! A Paris ! » le long cortège s'engage rapidement dans la rue Bannier ; les acclamations délirantes des sans-culottes se mêlent aux cris des prisonniers et à ceux de la population honnête. Les deux Procurateurs se lancent en avant, courent, fendent les groupes et parviennent à l'église Saint-Paterne quand y arrive la première voiture. Garraw monte sur le perron. Au passage de Bécard et de Fournier, il les harangue, les menace, les supplie ; ils ne l'écoutent pas. Garraw descend les marches, se précipite devant les chevaux du premier chariot, saisit les rênes, veut les arrêter ; mais sans forces, et les bêtes continuant leur chemin, il est renversé, piétiné. Le convoi passe la grille de la demi-lune avec son escorte, et suit la route. Cinquante gardes nationaux orléanais, avec leur chef Monnet, graveur sur métaux, accompagnent les « frères de Paris ».

Secouru et soutenu, Garraw de Coulon revient à la maison commune où il retrouve son collègue. Les larmes aux yeux, il dit simplement au Conseil assemblé que la Loi a été violée et que Léonard Bourdon est un « monstre ». Il est bien tard pour le constater ; on s'aperçoit que sa force et sa duplicité ne sont maîtresses que par la faiblesse morale et la peur des autorités disposant de troupes restées inemployées Le mal accompli, on ne songea même pas à interpeller Bourdon ni Dubail qui, à loisir, rédigèrent le rapport destiné à l'Assemblée Nationale. Il leur fallut du temps pour se mettre d'accord, et le pusillanime Dubail signa ce monument de mensonges et de duplicité qui resta, d'ailleurs, sans effet. Leur conclusion fut que, devant la volonté unanime du Peuple, que les prisonniers fussent conduits à Paris, ils n'avaient point voulu risquer les conséquences d'une émeute et de sa répression pour quelques détenus aristocrates. Et pour s'excuser de n'avoir pas accompagné le convoi, ils n'ont que cette phrase : leurs efforts pour lui faire suivre sa destination étant vains, « la mission était terminée ».

Ce rapport fut accepté, sans enquête, par la naïveté et l'indéniable sottise de l'Assemblée Nationale, qui l'enfouit dans un carton. Il y est encore.

⁂

Le convoi, parti d'Orléans pour Paris, laissa la route à Limas et s'engagea sur le chemin de Versailles. On peut se demander la raison de cette déviation d'itinéraire. On est réduit aux conjectures. On suppose qu'au sortir d'Arpajon, le 9 au matin, où tout le monde coucha la veille, Fournier reçut de la Commune de Paris, des émissaires lui enjoignant de ne point entrer dans Paris. A cette date du 9 septembre, les massacres dans les prisons étaient terminés, et l'arrivée des détenus d'Orléans risquait de déclancher en leur faveur, un mouvement de l'opinion et des décisions de l'Assemblée qui, malgré tout, pourraient leur sauver la vie. Il parut plus certain de les diriger sur Versailles où ils rencontreraient les bandes de « solides » éprouvés pendant les sinistres journées et qui, spécialement envoyés, continueraient leur besogne. Ainsi on évitait une nouvelle terreur aux habitants de Paris laissés dans l'ignorance de ce qui s'accomplissait à Versailles. Cette version est défendable si on la rapproche de lettres écrites par les détenus, en date du 7, à Etampes, disant que le voyage « sur Paris » s'effectue normalement. (Archives du Loiret.)

On sait la suite, et que 44 détenus furent, à Versailles, égorgés dans l'Orangerie. Quelques-uns se défendirent. Le duc de Cossé de Brissac fut de ceux-là et il fallut un quart d'heure pour en venir à bout. Enfin les assassins se partagèrent ses membres et des morceaux de son corps qu'ils portèrent en triomphe au bout de leurs sabres. Sa tête, emmenée jusqu'à Louveciennes, fut jetée par une fenêtre dans le salon de la Du Barry dont il avait été l'amant.

Tous les cadavres furent mutilés, et l'on vit Souzian, professeur de dessin, couper un doigt de Monseigneur de Castellane et l'emporter joyeusement : il s'en fit une breloque.

Neuf prisonniers parvinrent à s'évader : huit militaires et un bourgeois de Perpignan.

Fournier, Lajousky, Bécard, Legrand et leur suite ramenèrent à Paris les voitures ensanglantées. Ils défilèrent sous les fenêtres, du ministère de la Justice. Ils criaient : « Danton ! Danton ! » A l'appel de son nom, le ministre parut ; sans émoi à la vue des chariots vides et de leur effarante signification, il trouva ces paroles : « Celui qui vous remercie, ce n'est pas le ministre de la Justice, c'est le ministre de la Révolution. » Marquant ainsi qu'en temps de Révolution, on ne doit pas de justice à ceux que l'on croit ses ennemis. D'ailleurs, que pouvait-il dire de moins après ce qu'il avait répondu le 9 septembre à M. Alquier, président du département de Seine-et-Oise, venu l'avertir de ce qui se préparait à Versailles : « Ne vous mêlez pas de cette affaire, Monsieur, le Peuple demande vengeance. »

A Orléans, Mounet et ses gardes nationaux revinrent dix jours plus tard et racontèrent l'atroce tuerie des détenus. Ils furent acclamés par les Jacobins du club Saint-Maclou. Les autorités s'efforcèrent d'atténuer en ville l'horreur et l'indignation.

Quant à Léonard Bourdon, ses manœuvres lui rapportèrent un siège à la Convention Nationale. Proposé avec Dubail par la Société Populaire, aux électeurs réunis à Beaugency, on répondit que leur candidature arrivait trop tard, les élections étant achevées ; par bonheur, deux des élus : Condorcet et Brissot, optèrent pour d'autres départements. Logiquement, l'Assemblée électorale devait désigner leurs deux remplaçants ; mais elle jugea les mérites de Bourdon tellement supérieurs qu'elle n'hésita pas à l'élire avec Louvet.

Le club où, maintenant, trônait Besserve et sa bande des Charmouillet, voulut inscrire les noms de Léonard Bourdon et de Dubail en gros caractères sur la tribune de la Société Populaire, en expression de la reconnaissance des patriotes orléanais. Modestement, Léonard Bourdon déclina un tel honneur que des « hommes libres ne devaient décerner qu'aux morts ».

Peu de temps après, rentrent à Orléans, les chariots et la voiture d'osier du lugubre convoi : ils sont maculés de sang coagulé. Leurs propriétaires les livrent au feu.

Les héritiers des victimes réclamèrent les billets au porteur, les bijoux, l'argent, l'or et les vêtements ayant appartenu aux prisonniers. Fournier, mis en cause, déclara avoir tout déposé à la Commune de Paris. En l'an VIII, il s'offrait à donner les noms des individus détenteurs de ces fortunes et qui devaient en rendre des comptes : il y en avait pour quelques millions. Jamais il n'en fut question.

Armand LE CORBEILLER.

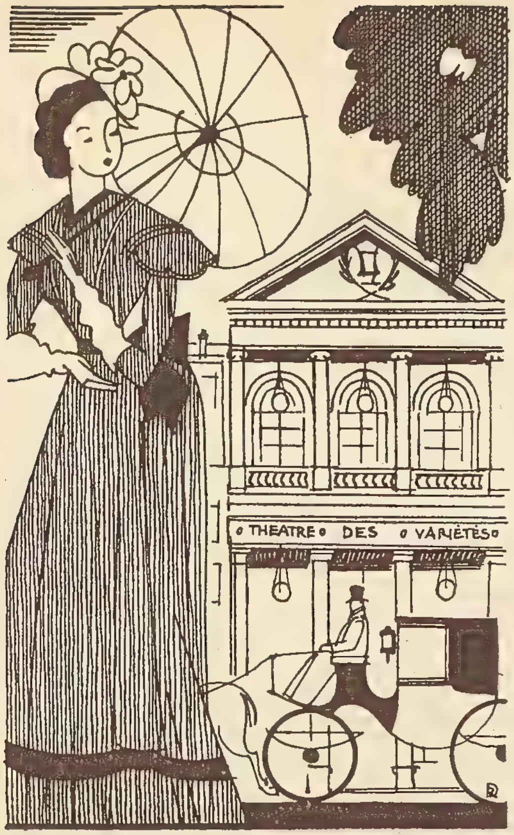

FANTAISIE D'ACTUALITÉ

●

Paris, toujours nouveau, toujours le même...

par **Clément VAUTEL**

JOYEUSEMENT, nous avions pendu la crémaillère chez les B..., jeune et charmant ménage installé dans un appartement ultra moderne des Champs-Elysées. Ayant pris congé de nos hôtes, je ressentis le besoin de respirer l'air frais de cette belle nuit de mai : il me faut l'avouer, j'avais bu beaucoup de champagne (buvons français !) et bien que deux heures du matin eussent sonné au beffroi... mettons de la Madeleine, je n'avais pas du tout envie de me coucher. Comme l'a si bien dit je ne sais quel poète, d'ailleurs en un vers bien prosaïque :

Quand la borne est franchie, il n'est plus de limite.

Je décidai donc de rentrer à pied par la rue Royale et les boulevards, c'est-à-dire en prenant le chemin des écoliers, si toutefois les écoliers, et les écolières font encore l'école buissonnière sur l'asphalte à pareille heure.

Et c'est ainsi que, flânant le long des trottoirs à peu près déserts, j'arrivai devant le théâtre des Variétés dont le fronton grec était vaguement éclairé par un rayon du projecteur lunaire.

Cette marche assez longue m'avait fatigué. Devant le théâtre, un banc m'offrait sa franche hospitalité. J'hésitai à l'accepter parce que la banquette municipale était déjà occupée par un homme dont je distinguais mal, à distance, la silhouette... Quelque « clochard », sans doute : un tel voisinage devait présenter quelques inconvénients. Mais, vit-on jamais, du moins à notre époque, un clochard en chapeau haut de forme ? M'approchant encore, je constatai que ce singulier personnage était en habit noir et cravate blanche, qu'il avait sur les épaules une sorte de pèlerine de velours, qu'il portait monocle, moustaches en pointes, favoris, et qu'il semblait être sorti tout vif d'un très vieux numéro de la *Vie Parisienne.*

— Quel drôle de type ! me dis-je... Son espèce n'a donc pas entièrement disparu ? Mais que peut-il faire, à cette heure, tout seul, sur un banc, devant les Variétés ?

Avec cette assurance, cette cordialité auxquelles incite la chaleur communicative de l'extra-dry, je saluai le bonhomme — qui se découvrit d'un geste large — et je pris place à ses côtés en disant :

— Vous permettez ?... Je ne trouble pas trop vos méditations ?

D'une voix qui me parut lointaine, mais qui était très nette, mon voisin répondit :

— Mais, monsieur, vous êtes chez vous... Ou, du moins, nous sommes chez nous, grâce à la prévenance de cet excellent ami, le baron Haussmann, qui a mis à notre disposition ce siège, sans l'emprunter, si j'en juge par la dureté de ses ressorts, au mobilier impérial.

J'étais dans cette heureuse disposition d'esprit qui permet de ne s'étonner de rien. Je répliquai donc :

— Le baron Haussmann était de vos amis ?

— Il l'est encore, Dieu merci. Un garçon vraiment remarquable, qui fait des choses étonnantes... La petite presse a bien tort de le houspiller ainsi. Vous me direz qu'il peut s'en moquer : l'empereur le soutient et le soutiendra envers et contre tous.

— Pardon, Monsieur, mais je crois savoir que le baron Haussmann est mort... On va même élever sa statue. Tenez, là-bas, au coin de son boulevard...

J'entendis un petit rire sardonique, puis :

— Vous devez vous tromper, Monsieur... Si c'était vrai, ça se saurait !

J'examinai mon interlocuteur : il avait l'air d'un monsieur très âgé, avec un visage pâle, comme modelé dans de la cire... Je pensai au Musée Grévin qui était en face et je me dis : « Peut-être s'en est-il évadé ! », ce qui ne me parut pas — les vapeurs du champagne aidant — une supposition inadmissible.

— J'ai sans doute l'honneur, dis-je à cet ami de l'immortel baron, de me rencontrer avec un vieux Parisien ?

— Dites « le » vieux Parisien. Car il n'y en a plus d'autre.

— Vous allez me taxer d'indiscrétion... Puis-je vous demander comment il se fait que vous vous trouviez assis sur ce banc, à près de trois heures du matin, devant les Variétés ? Moi, j'y suis parce que j'ai dîné en ville et que...

— Moi, Monsieur, j'ai dîné à la Maison Dorée, avec des gens que vous connaissez peut-être, Pierre Véron, Cham, Henri Rochefort — un jeune qui a beaucoup de talent et qui ira loin, je crois — Sagan, le petit Arthur Meyer, quelques jolies femmes... J'ai passé la soirée aux Variétés. Vous y étiez ? Ah ! Quel succès, cette *Grande Duchesse de Gerolstein !...* Hortense Schneider est impayable. Et José Dupuis. Et Baron ! Quelle troupe ! J'ai donné rendez-vous, après le théâtre, à la petite Zulma Bouffar... Elle n'a qu'une silhouette dans la pièce, mais quels yeux, quelle gorge et quelles jambes !... Je suis allé la guetter à la sortie des artistes. C'est fermé... Le passage aussi. Mais je suis bien tranquille... Elle va venir. Et je l'attends, vous voyez.

— Attendons-là ensemble, sur le bi, sur le bout...

— Ah ! oui, une chanson nouvelle... Vous savez, je ne raffole pas du café-concert. Thérésa, seule, m'amuse, surtout quand elle chante *C'est dans le nez que ça m'chatouille !*

⁂

Je reprenais tout de même, lentement, le sentiment de la réalité — dans l'espace et dans le temps — et je trouvais de moins en moins de « crédibilité », comme dit Paul Bourget, aux propos de ce « vieux Parisien » qui me parlait, en 1935, du Second Empire, voire de la monarchie de juillet et de la Restauration comme d'époques vécues par lui, où il vivait même encore, — et en ma compagnie, puisque nous étions assis sur le même banc.

Ne prétendait-il pas avoir rencontré, la veille, à Tortoni, Claudin, Siraudin, Roger de Beauvoir et un débutant dans la chronique, Aurelien Scholl, arrivé depuis peu de Bordeaux ?

— Simples faiseurs de mots, me dit-il... Morny en fait d'aussi bons que les leurs, et il ne fait pas que ça. Savez-vous que j'étais dans la confidence, le soir du Coup d'Etat ? J'ai même cru devoir prévenir M. Thiers qui m'a dit, lui aussi : « Il n'oserait ! » Ça ne fait rien, mon beau temps, c'était avant 1848... J'étais au mieux avec le docteur Véron, le directeur du *Constitutionnel.* Et c'est ainsi que j'ai connu personnellement Rachel, qui le tenait évidemment de plus près que moi. Une petite maigrichonne... J'assistais à ses débuts. Une surprise ! Personne n'en revenait.. J'irai peut-être lui présenter demain mes hommages.

— A qui ?

— A Rachel... Rue de la Tour-des-Dames. Elle a un charmant petit hôtel.

— Voyons, mais Rachel est morte !

Mon voisin sursauta en s'exclamant :

— Pourquoi me dites-vous cela ? C'est mal...

— Vous exagérez, décidément... Vous allez me raconter que vous fréquentez le Rocher de Cancale avec Dumas père et Balzac, que vous avez assisté aux rixes des demi-soldes et des gardes du corps, chez Lamblin, au Palais-Royal, que vous avez joué aux échecs, à la Régence, avec un jeune officier sans emploi du nom de Bonaparte.

— Peut-être...

— Je ne vous crois pas, c'est impossible.

— Vous avez tort... Je me crois bien, moi ! Et c'est ainsi que, pour moi, le passé reste présent, que Paris n'a pas changé, ne change pas, ne changera jamais !

⁂

— Il a cependant bien évolué, répondis-je... Comment faites-vous donc pour ne pas vous en apercevoir ?

— Je choisis... Tenez, ici, qu'est-ce qu'il y a de nouveau ? Les Variétés sont comme je les ai toujours connues... Et, de l'autre côté du boulevard, par dessus le passage Jouffroy, n'est-elle pas là, comme d'habitude, la maison où habitait Rossini avant de s'installer au coin du boulevard et la Chaussée d'Antin ? J'aperçois d'ici Brébant... Voilà le Café de Madrid.

— Oui, mais que de disparitions ! Tortoni, Bignon, le Café Riche, Véron, le café Anglais... Tenez, le Cardinal lui-même !

— Je ne le sais pas et ne le veux pas savoir.

— L'automobile...

— Je n'en tiens pas compte.

— Les mœurs nouvelles...

— Il n'y a pas de mœurs nouvelles.

— La toilette des femmes.

— Elle change si souvent !... Les cocodettes — on dit, je crois, les « poules » — portent en ce moment le petit chapeau de Metella, dans la *Vie Parisienne*. Et les bourgeoises les imitent... Rien de changé.

— Mais si, l'atmosphère, les idées, les goûts, Paris enfin, tout est transformé. Votre époque, votre Paris, c'est d'avant le déluge !

— Non, Monsieur !...

L'énigmatique personnage haussa les épaules, puis :

— Ce que vous prenez pour des révolutions, ce ne sont que modifications apparentes... Quelques enseignes disparaissent, quelques immeubles sont démolis, quelques voies nouvelles sont percées ; les taxis remplacent les fiacres, l'électricité éclipse le gaz, il y a d'autres têtes de turc, d'autres refrains, d'autres scandales... Et après ? Le Boulevard sera supplanté par les Champs-Elysées ? Qu'est-ce que cela fait... Je respire toujours la « parisine » — comme disait Roqueplan — devant les Variétés. Je vous assure, Monsieur, Paris est resté le même... Le même, entendez-vous !

A ce moment, passa un fiacre antédiluvien traîné par un cheval fantômatique...

— Voici ma voiture... Hep ! Cocher ! Zulma m'attend sans doute chez moi... Adieu, monsieur.

L'extravagant vieillard se leva, me salua, puis, d'un pas d'automate, marcha vers la guimbarde... Et le dernier des sapins emporta le dernier des Parisiens dans le brouillard qui s'était formé pendant que nous bavardions ainsi.

— Le vieux fou ! me dis-je...

Et je rentrai chez moi en taxi.

Clément VAUTEL.

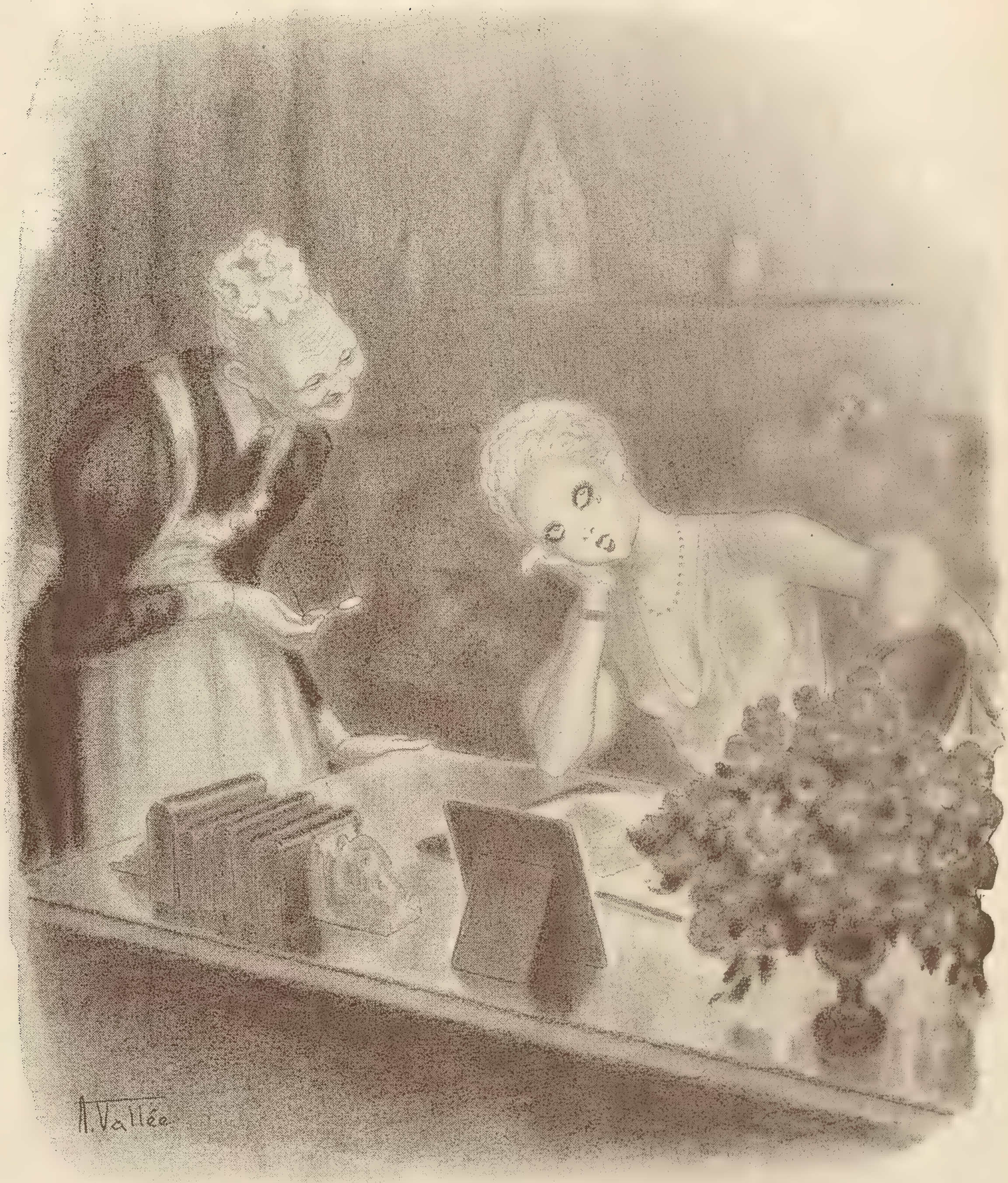

— Quand je vois Madame dans cet état, cela m'enlève toute idée de me marier !

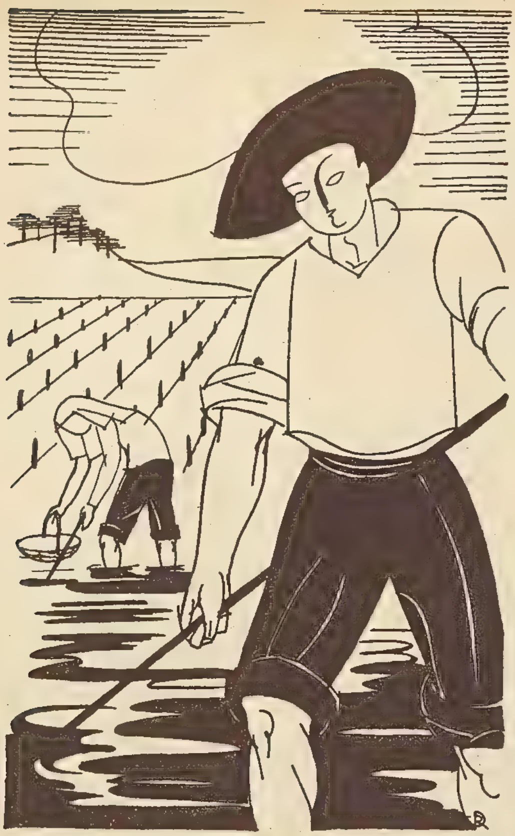

LA NATURE

Vie Aventureuse des Huîtres

Reportage

par O. de LABROUHE

PARQUEUSE

JE venais de quitter des amis pour qui huître est synonyme de « typhoïde »...

En vain j'avais cité les exemples les plus typiques : d'abord le général Junot qui, chaque matin, dégustait 300 huîtres, ce qui ne l'avait nullement empêché d'être le conquérant du Portugal. Puis dans les temps plus reculés un super gourmet : Apicius. Ce Romain avait une passion pour ces délicieux mollusques. Il en mangeait par douzaines et en emportait quand il partait en expédition. Il avait même découvert le moyen de les conserver dans toute leur fraîcheur. Ce procédé n'a pas malheureusement été transmis jusqu'à nous.

Faut-il y voir l'incurie de la bureaucratie, déjà à cette époque ?

J'avais beau plaider auprès de mes amis les bienfaits de l'huître, et ils ne sont pas les seuls à en douter, comme j'ai pu m'en apercevoir, rien n'y faisait. Si je vantais la fraîcheur de cet aliment : « Et, justement, s'écriaient-ils, souvent dans les grands centres, qui ne sont pas villes de production, les huîtres ne sont pas toujours fraîches »... etc...

Le sujet me tenait à cœur, je décidai d'aller me rendre compte par moi-même dans une station ostréicole.

Je fis choix d'une des plus importantes et débarquai un matin sur le quai d'une gare petite et crème, comme un jouet d'enfant.

LA TESTE DE BUSH

Je m'étais fait enrôler en qualité de parqueuse chez le brave père « Patrice » avec un mot de recommandation d'un ami pour qui cet ostréiculteur renommé était une vieille connaissance.

Ainsi j'ai vécu la vie des parqueurs pendant quelques semaines afin de connaître tous leurs secrets qui se résument surtout en travaux pénibles et en déboires.

Après avoir fait la « chauleuse », c'est-à-dire trempé les tuiles dans la chaux et les avoir posées en ruche pour qu'elles sèchent — travail qui paraît insignifiant. Il est pourtant fatigant de tenir à bout de bras deux tuiles, sans arrêt, pendant huit heures. — Quand toutes les tuiles eurent été chaulées, j'ai été les poser sur les « crassats » en bordure des chanaux. Ces tuiles, par centaine environ, sont groupées et arrangées en chicane dans des cages posées sur pilotis afin que l'eau passe de toute part autour de chacune. Enfin les tuiles ayant été toutes mises en place, il n'y avait plus qu'à attendre le « Naissain ».

Le père Patrice me fixa rendez-vous à la prochaine grande marée. Elle devait avoir lieu dans cinq jours.

Entre temps, mon œil fureteur avait aperçu dans le hangar d'expéditions, fixées sur chaque colis, des étiquettes : « Contrôle sanitaire ».

Le directeur du contrôle sanitaire, M. Borde, homme d'une haute compétence qui se dévoue à cette délicate et difficile fonction, était dans son laboratoire, l'œil collé au microscope, à la recherche des microbes dans les eaux prélevées sur les parcs des ostréiculteurs.

Le mystère du contrôle sanitaire me fut largement dévoilé avec une compétence de maître. J'appris ainsi que, contrairement à ce que beaucoup voudraient laisser supposer, la salubrité des huîtres arcachonnaises n'est pas un vain mot.

Je demandais à M. Borde :

— Quelle garantie donnent les étiquettes apposées sur les colis puisqu'avec quelques sous on peut se les procurer et y inscrire soi-même son numéro de Parc ?

— Voilà où est l'erreur, me fut-il répondu. Tout le monde ne peut pas acheter l'« étiquette », et il ne suffit pas de l'avoir. Quand nous faisons des prélèvements d'eau sur les parcs, claires ou dégorgeoirs, comme vous le voyez je les analyse. Si les eaux ne sont pas salubres, l'ostréiculteur est averti. Les huîtres doivent être déplacées des eaux insalubres dont on recherche la cause. Ces huîtres font l'objet d'une surveillance spéciale et ne seront mises à la vente que le jour où l'analyse sera négative.

— Les étiquettes alors ?

— Eh bien, pendant la période de suspicion, elles ne seront plus délivrées à ce parqueur. Par la suite, si ces mêmes parcs sont reconnus insalubres 3 ou 4 fois, nous retirons le droit de les exploiter, car cela prouve non une cause de hasard, mais une négligence. Par conséquent, aucune arrière-pensée ne peut subsister sur la salubrité des huîtres livrées à la consommation.

— Est-ce la nourriture de l'huître qui la contamine, demandais-je ?

— L'eau principalement. Voulez-vous voir ce que mangent les huîtres ?

Curieuse, je fus ravie de cette offre. Pendant que M. Borde cherche des coupes dans de petites boîtes, j'examinais les nombreuses éprouvettes rangées, en corps de ballet, avec leurs banderolles distinctives : Eau de Teychan, d'Audenge, de Lanton, etc..., etc...

— Tenez, Madame, si vous voulez regarder, vous allez voir les principales « Diatomées » dont se nourrissent les huîtres.

Je mis l'œil au microscope et découvris un merveilleux enlacement de minuscules feuillages roses et vert d'eau, les uns en rubans, les autres perles allongées. J'étais absolument émerveillée que le fourrage d'une huître puisse être si gracieux.

Il y en a, paraît-il, 60.000 espèces... 60.000, je restais anéantie, rêveuse...

Je connus ensuite le mystère des éprouvettes à banderolles, je suivis les évolutions du « bébé » huître, rudement dégourdi, remuant à « cils déployés », car le moyen de locomotion d'une huître est une couronne de cils vibratiles.

Les huîtres, à leur naissance, vagabondent ainsi une dizaine de jours, cherchant à se fixer sur un corps lisse et propre, si toutefois Dieu leur a prêté vie, car de nombreux animaux lui font la chasse. Elle a pu être absorbée, à moins que la température ait fait des siennes.

Une Portugaise naissante est à l'aise à 22 degrés, tandis que l'huître plate se trouve mieux à 18 ou 20°.

Une huître sur mille arrive à se fixer... Il faut savoir qu'heureusement elle a ***30 à 40 millions de petites sœurs*** de la même mère, suivant l'âge de celle-ci.

La portugaise « Griphéa angulata », pour parler scientifiquement, a des mœurs moins compliquées que l'« Ostria edulis » (huître plate). Cette dernière est hermaphrodite d'une certaine façon que les savants appellent polyandrique... Tandis que la Portugaise rudimentaire est femelle ou mâle toute sa vie ; il en est ainsi, les caprices ne lui sont pas permis. Elle émet X ovules qui à maturité sont expulsés de la coquille et... vogue la galère. Mais ces milliers d'embrions femelles ont un « sexe appeal » très prononcé. A peine sont-ils dans l'eau que des quantités de courtisans sont à leurs trousses... c'est à qui sera l'élu. La crise du prétendant n'a pas encore sévi chez les huîtres.

Une fois que les spermatozoïdes ont fait leur devoir d'époux, ils n'ont qu'à se laisser mourir.

Les amours des Ostria edulis sont plus maniérées. Elle ne reçoit que chez elle. Pas de courses vagabondes : en jeunes filles du grand monde les mariages se font sous le manteau maternel. Les prétendants doivent pénétrer entre les deux valves, présenter leurs devoirs, choisir leur dulcinée, cela sans bousculade qui serait jugée de mauvais aloi, sans doute...

Quant au traitement des maris, c'est le même, ils succombent aussitôt après les effusions procréatrices.

Les larves resteront dans la coquille maternelle jusqu'à ce qu'elles puissent se débrouiller pour trouver un point d'attache. Elles se lanceront de préférence dans les courants les plus salés, tandis que les portugaises cherchent les eaux à doucin, c'est-à-dire, à apport d'eau douce.

L'huître a 8 ou 10 jours pour choisir son habitat, passé ce délai, ses cils vibratiles tombent, elle n'a plus qu'à mourir.

Du jour où elle est cramponnée soit à une coquille, soit à un pieu, à une algue et même à une tuile, elle doit veiller à tout instant à sa sécurité.

VISITE AUX PARCS

Maintenant, nous piquons en plein sur le milieu du Bassin vers le fameux Grand Banc, où les huîtres sont de premier choix.

Les pignots, branches de pins effeuillées, qui entourent les parcs, commencent à percer la nappe liquide et couvrent une étendue de 15.000 hectares dont 10.000 sont à sec à basse mer.

Depuis une heure, nous attendons entre deux haies de « pignots » que la mer se soit retirée.

Bientôt les parcs sont découverts, ils font de grands rectangles vert glauque de 40 à 50 mètres sur 15 à 20. A la base des « pignots », il y a une sorte de remblai : une planche de 20 centimètres semblait le retenir tandis qu'une autre posée à plat formait trottoir. Je croyais que c'était pour marcher plus facilement autour des parcs. Quelle erreur ! C'est un rempart contre les attaques des crabes.

Il n'est pas rare qu'un parqueur ait, dans une nuit, 2 à 300.000 jeunes huîtres dévorées par une razzia de crabes.

Tous les mètres, ou à peu près, des bois effilés sont plantés dans le sol, à l'intérieur des parcs. Je parle du sol alors qu'il disparaît sous une épaisseur de plusieurs couches d'huîtres.

Ces bois pointus ont pour mission de chasser les Touys qui ont le ventre fort chatouilleux, le moindre frôlement les met en fuite. Ce petit squale est vorace des huîtres, il avale sans façon le mollusque et sa coquille.

Je remarquai un des parcs où les huîtres étaient de toutes les grosseurs, j'en demandai la cause :

— C'est du 15 mois, me répondit-on, il n'est pas trié.

— Alors vous allez transporter ces milliers d'huîtres à terre, à La Teste ?

— Eh... oui, pour faire le tri.

— Puis les rapporter ?

— Naturellement, et ce ne sera pas fini. Au moment voulu, nous les portons des parcs aux « claires », puis, avant de les livrer aux consommateurs, elles passent au dégorgeoir.

La différence, comme je le vis entre un « Parc » et une « Claire », tient à ce que le premier est au niveau du sol tandis que l'autre est creusée en contre-bas, ce qui permet de toujours tenir dans la « claire » les huîtres dans l'eau, quelle que soit la marée.

Il existe aussi les caisses ostréophiles. Elles sont plates et mesurent 2 mètres sur 1 et 0,30 d'épaisseur, en treillage de fil de fer. Posée sur des pieux ou sortes de tréteaux, l'huître n'est jamais en contact avec le sol et se trouve protégée contre de nombreux ennemis.

Il faisait beau, il faisait bon de patauger jambes nues dans l'eau tiède, mais en hiver, pensais-je, que cela doit être dur, et pénible, malgré les grandes bottes en feuilles de caoutchouc, qu'ils peuvent mettre depuis quelques années.

A quatre heures, nous remontions dans la pinasse débordante de pannetières bourrées d'huîtres.

En un quart d'heure, vingt minutes, le flot était revenu, couvrant parcs et bancs de sable. A la gaffe, nous gagnions le chenal. De partout des pinasses surgissaient des couloirs de pignots chargées, glissant sur l'eau tranquille, allant, rapides, vers La Teste, Gujan, Arcachon...

Quand je pense aux centaines de milliers d'huîtres qui passent par les mains d'un seul parqueur, je vois monter devant mes yeux des montagnes d'huîtres. Une simple multiplication en donne une vague idée.

4.000 huîtres, de bonne taille, font 1 mètre cube. 5 millions, chiffre atteint par un expéditeur moyen, feraient un cube de 1.250 m3. Comme Arcachon produit son *milliard* d'huîtres, c'est une montagne de 250.000 m3.

En causant avec le père Patrice, j'avais appris les multiples aventures que courent ces coquillages, exposés à bien des dangers.

Ainsi, une huître est en train de bâiller et de se nourrir béatement ; soudain un mouvement de l'eau la met sur ses gardes : claque, elle se ferme. Quelques instants après, elle sent un grattement sur sa coquille. Rien à faire, aucune défense possible, dans deux heures elle aura cessé de vivre. Sur sa coque s'est fixé le « cormaillot » (bigorneau perceur), qui, grâce à sa trompe tarière, perce et tue. Combien d'autres ennemis... Jusqu'à la délicieuse et si jolie crevette transparente qui cherche les huîtres blessées. Par la félure de la coquille, elle dévore le mollusque sans défense.

La puce de mer, ce puceron sauteur que l'on voit par milliers bondir comme des fols, sur les plages, se met aussi de la partie. A sauter n'importe où, il choît finalement dans une huître qui rêve, coquille entrebaillée. Vite, d'un coup sec, celle-ci se referme, trop tard, le puceron prisonnier saute et ressaute, espérant trouver une issue à cette porte close. Il devient si odieux et si fatigant que l'huître s'entr'ouvre dans l'espoir que l'importun s'en ira. Ce qu'il fait, effectivement, plus ou moins vite et non sans qu'un crabe ou une crevette vienne à point dévorer une huître de plus.

L'Etoile de mer, que nous trouvons si décorative et que nous pensions inoffensive, ne l'est qu'en apparence. Elle s'attaque aux huîtres avec la ténacité de la gourmandise. Elle se plaque dessus et faisant ventouse, la force à s'ouvrir. A peine entrebaillée, l'étoile de mer projette son estomac entre les valves écartées pour manger l'huître à domicile.

En dehors de ces ennemis animaux, il y en a bien d'autres, les algues et certaines herbes se mettent de la partie. Ainsi il y a le Moussaillon aux feuilles longues, longues et minces, qui atteignent jusqu'à 2 mètres. Par gros temps, ces algues arrachées des bords des canaux sont portées sur les parcs et déposées en petites montagnes. Ces amas se décomposent et étouffent les huîtres. C'est une surprise désagréable pour l'ostréiculteur de voir ses parcs envahis, un travail supplémentaire et toujours une perte.

Certaines années, l'herbe à perruque est si abondante qu'elle devient un véritable fléau. Cette algue choisit et s'attache sur les plus belles huîtres d'où ses tiges se ramifient par milliers autour de la coquille, l'emprisonnent de ses filaments, l'enserrent à tel point qu'elle ne peut s'ouvrir. Elle meurt étouffée. Si l'huître est jeune et légère, l'algue la soulève avec le flotteur de ses ramifications multiples et l'entraîne dans un voyage inconnu.

Les jeunes huîtres ont encore fort à souffrir de l'hypocrite « limon » vert appelé « conferves », il étend un réseau de fibres sur les parcs puis se transforme en tapis, protecteur, semble-t-il. A la chaleur, cette sorte de tissu épais se fond, roule et peut, avec la marée ayant enveloppé les huîtres dans ses plis, les emporter et laisser un parc désert.

Je constate que les mauvaises surprises ne font pas défaut aux éleveurs d'huîtres.

Quand ils disent : On part travailler sur les parcs, ce n'est pas pour une promenade comme, trop légèrement, beaucoup doivent le croire.

La tempête a-t-elle secoué le bassin comme un panier à salade, vite, sans perdre une minute il faudra aller sur les parcs atténuer les dégâts, récupérer le plus grand nombre possible d'huîtres emportées par les vagues, dispersées ou ensevelies sous le sable aux alentours.

En résumé, les alléchantes « huîtres nacrées » offertes à notre gourmandise ne sont que les rescapées d'une lutte sous marine sans trêve ni merci.

O. de LABROUHE.

LE CINÉMA

●

Bilan

par René BIZET

S'IL fallait dresser, avant toute chose, un bilan de la situation cinématographique française de ces six derniers mois, nous serions bien obligés d'avoir recours au palmarès du Grand Prix attribué, on s'en souvient, à *Maria Chapdelaine,* cependant que *Itto* et *Pension Mimosas* recueillait les autres suffrages.

On aurait tort, d'ailleurs, de s'élever contre ce verdict, qui n'a pas été commandé seulement par le souci de juger de la qualité intrinsèque des films soumis au jury, mais aussi par l'idée de la meilleure propagande faite à l'étranger par une production de chez nous.

En tenant compte de ce facteur, *Maria Chapdelaine,* où s'affirment la fidélité canadienne à la France, des sentiments d'une haute noblesse, et la grandeur d'un sujet simple, a bien mérité sa récompense. Nous n'en voulons pour preuve que la détaxation dont ce film a été l'objet à Berlin. On a trouvé, outre-Rhin, qu'il méritait cet avantage à cause de sa « précieuse valeur artistique ». Morale me semblerait encore mieux convenir, sans rien retirer aux qualités dont ont fait preuve M. Julien Duvivier, le metteur en scène, et des artistes comme Madeleine Renaud.

On pourrait reprocher à ce Grand Prix, au point de vue cinématographique, d'être plutôt l'illustration du roman de Louis Hémon que sa transposition à l'écran. Les lenteurs, les images trop directes nuisent à la technique même de la bande, mais pourtant, combien, même si l'on s'en tient à la composition, il est supérieur à *Itto !*

Bien sûr, le film de M. Benoit-Lévy et de Mme Marie Epstein, a voulu servir la cause française et celle de la civilisation, en nous montrant la tâche magnifique des médecins qui, même au milieu des combats contre les tribus rebelles, pensent toujours à leur mission salvatrice. Mais ces excellentes intentions illustrées par d'admirables images documentaires du Maroc, sont perdues sous le fatras d'intrigues de toutes sortes qui affaiblissent la portée morale du principal sujet. On a voulu, semble-t-il, faire plaisir à tous les interprètes. Cette complaisance a fait tort à l'unité du film.

Signalons pourtant le jeu si humain des acteurs indigènes qui écrasent de leur naturelle simplicité nos acteurs français, quels qu'ils soient.

A dire le vrai, si l'on n'avait pas eu d'autres préoccupations que celles d'ordre purement artistique, j'imagine que c'est à l'œuvre de Jacques Feyder, *Pension Mimosas,* qu'eussent été les suffrages. Parmi les films français de ces temps derniers, c'est évidemment un de ceux qui sont les plus dignes d'éloges. Il a une action dramatique bien menée, depuis l'enfance du héros dans une pension de famille de Monte-Carlo jusqu'à sa déchéance et à son suicide. Il est parfaitement découpé, sans insistance inutile sur les effets, il a des images silencieuses, d'une qualité cinématographique incontestable, et quelques recherches visuelles, parfois trop facilement symboliques, mais faites pour le seul écran.

Le sujet nous place devant des personnages vrais, certes, mais, dirais-je, trop vrais pour que leur misère et leurs malheurs soient un enseignement. Exporté à l'étranger avec l'estampille d'un Grand Prix, on pouvait redouter qu'il nous fît passer pour un peuple où la famille est désunie, où les jeunes générations sont amorales. Je ne vois que ces arguments qui puissent justifier le petit nombre des suffrages qui se sont groupés sur cette production.

⁂

Peut-on dire, après cela, que la production française est toujours médiocre ? N'y a-t-il pas du parti pris à dénoncer sans cesse nos faiblesses ? Je ne le crois pas, si l'on juge par comparaison, et si l'on fait abstraction de tout nationalisme artistique.

Mettra-t-on, par exemple, *Itto* en parallèle avec *Les Lanciers du Bengale ?* Ce film a été tourné aux Etats-Unis. Il ne prétend pas à autre chose qu'à prouver que l'Angleterre tient les trois cent millions d'habitants de l'Inde, avec une poignée d'hommes, et qu'à montrer quels hommes sont ces soldats. Il y réussit à la perfection, parce que tout est « centré » sur cette idée.

D'un bout à l'autre, l'intrigue nous impose les sentiments de la noblesse d'âme de ces cavaliers. Psychologiquement, les quatre héros de l'histoire sont différents, mais leur caractère est étudié — et admirablement — en fonction, si je puis dire, de leur héroïsme.

La psychologie, l'observation des détails, voilà qui fait le plus souvent totalement défaut à nos films. Nous nous contentons trop souvent de mettre en scène des personnages tout faits. Nous manions des marionnettes dont nous savons d'avance nous, spectateurs, quelles seront les réactions. Nous ne cherchons ni la surprise, indispensable au succès d'une comédie, ni la vérité. L'amateur de cinéma, quand il voit *Le Billet de mille* ou *le Bonheur,* ou *Arlette et ses papas,* pour ne citer que ces réussites commerciales, ne peut s'intéresser qu'à des situations. On exige du scénariste, chez nous, non pas l'étude de quelques individus, qui créent un drame ou une comédie, mais une comédie ou un drame avec des personnages tout faits.

Cela nous mène à une sorte de production en série où nous trouvons de rares exceptions, mais qui nous fait, en général, le plus grand tort. Le goût de nos producteurs pour le film qui remplace le « théâtre du boulevard » dont on ne veut plus, étonne à juste titre l'étranger.

Les Américains ont résolu courageusement le problème. Ils se servent eux aussi des pièces de théâtre de chez eux ou d'ailleurs, mais en les transposant à l'écran, ils y ajoutent un mouvement, une sincérité d'observation, une ingéniosité dans la présentation des héros, une vérité dans l'étude des personnages secondaires, absolument incomparables.

Citerai-je ici les étonnants films de Van Dyke : *l'Introuvable* et *Jours Heureux,* l'un policier d'une technique éblouissante, d'une rapidité vertigineuse, l'autre champêtre, d'une poésie idyllique qui n'est jamais fade ?

Ajouterai-je *Ruggles of Red Gap, Aller et retour,* deux films où la comédie la plus fine s'allie à la satire la plus délicate et la plus justement notée ? Ainsi le cinéma s'élève à un art qui n'est plus seulement fait du choix des images et du découpage adroit, à un art qui ne cherche pas à se différencier du théâtre seulement par le plein air ou le mouvement, mais où interviennent des éléments psychologiques, sentimentaux, exprimés par un parfait accord des mots et des images.

Le cinéma anglais, qui fait des progrès constants, n'en est pas encore là. Ni le *Don Juan* où Douglas Fairbanks n'est plus que l'ombre de Zorro, ni le somptueux *Dictateur,* ni le patriotique *Duc de Fer* ne peuvent encore prétendre à une telle maîtrise. Ils ont des mérites techniques. Ils ne se sont pas encore évadés de la gangue matérielle.

Quant au cinéma allemand, il est fort inégal. Si *Mascarade* est autrichien et porte la tendre marque sensible de Vienne, *Sept dans un lycée* est la meilleure manière de Berlin d'avant le nazisme, encore que ces aventures de jeunes gens épris de collectivité nous soient un peu étrangères. Mais *Barcarolle* et autres *Turandot,* qui veulent être des productions internationales, nous font regretter *Jeunes filles en uniforme.*

Il est vrai qu'Hitler et Gœbbels transforment tout.

René BIZET.

LA MODE

Été 1935

par Simone MAY

IL ne faut plus jamais croire les psychologues. Ces gens qui prétendent définir les secrets du cœur humain et l'évolution des mœurs. Ces gens qui s'en laissent accroire par les signes extérieurs, et qui sous prétexte que les femmes ont les cheveux longs écrivent qu'elles ont les idées courtes, ou bien si elles font couper leur chevelure en déduisent qu'elles renoncent pour jamais à la féminité.

En avons-nous assez lu et entendu sur la profonde transformation de l'éternel féminin, transformation qui se dénonçait aux yeux avertis par les nuques rasées, la jupe courte, la ligne droite, le petit deux-pièces garçonnier, etc... Voilà quels étaient les éléments indubitables du style « moderne », le seul qui put convenir aux femmes d'aujourd'hui. « Elles ont définitivement renoncé aux falbalas et complications d'autrefois ; elles aiment trop le pratique pour y renoncer après l'avoir goûté. Aux travailleuses, aux sportives, à la femme émancipée, il faut des vêtements rapidement enfilés, qui permettent tous les mouvements, et dont la sobriété s'accorde à leur nouvelle mentalité. »

A ceux qui parlaient ainsi, et qui y croyaient, les pauvres ! je conseille un petit tour dans les salons de couture, et une soirée dans un des théâtres où l'on n'admet pas les hommes en col mou. Ce qu'ils y verront du côté féminin leur mettra dans l'âme un doute salutaire, et les gardera des jugements hasardeux. (Celui qui prétend enfermer la femme dans les limites d'une formule, — autant emporter de l'eau dans un sac en mousseline !)

Les cheveux ont repoussé, les robes aussi. Et, dans la localisation cérébrale qui sert de siège au sens esthétique, à nouveau le goût des lignes longues, ondoyantes, contournées, des détails précieux, des petits chichis, des fleurs, des plumes, des poufs, du démodé, du rococo. On se croit revenu au temps des Valses, on songe à Poiret installant l'Orient à Paris, aux couleurs brillantes qu'apportaient les premiers Ballets Russes. La mode renoue des liens profonds avec le passé, notre époque rejoint la tradition d'avant-guerre, où régnait la douceur de vivre, et où le luxe méprisait le pratique.

Non contentes de se coiffer à la Katherine Hepburn, — c'est-à-dire à la Sarah Berhnardt

— avec une frange et des boucles, les femmes posent dans leurs cheveux des plumes, des bouquets de fleurs, des clips de diamants. Tantôt c'est un bijou en forme de croissant qui les fait ressembler à Diane, tantôt une guirlande de fleurs des champs qui évoque Cérès.

Pour ne pas s'arrêter en si bonne voie, les chapeaux de théâtre ont réapparu. Des « demi-chapeaux » les baptise Reboux, dont la seule concession au « modernisme » des psychologues en déroute est qu'elle s'inspire de la visière de tennis, traitée en dentelle, soie ou fleurs, s'avançant au dessus des yeux pour les protéger sans doute de l'éclat du grand lustre, tandis que le sommet de la tête est surmonté d'une fusée d'aigrettes, qui doit chatouiller le menton du monsieur, assis derrière dans la loge.

Vous pensez bien que les Couturiers ne sont pas en reste. Patou « boldinise », et évoque hardiment cette époque 1900-1912 considérée comme un rebut inutilisable il n'y pas si longtemps. Vionnet fait des jupes amples, arrondies comme une cloche, d'une grâce très romantique. Au lieu de laisser l'ampleur de la jupe s'épanouir librement dans le bas, Mainbocher la retient dans un mouvement blousé tel que les culottes de zouave en avaient jadis l'apanage. Ailleurs, la traine qui sinue sur le sol est si longue qu'au moment de danser on la relève, et on la tient délicatement du petit doigt. (Demandez à M^{me} votre Mère, chère Lectrice, de vous enseigner la manière.)

Mais la nouveauté sensationnelle de la mode du soir réside surtout dans les robes antiques et les robes orientales. Le Temps, ni l'Espace n'existent plus. On saute par dessus les siècles, on reprend la noble simplicité des chitons grecs, l'ample draperie de la toge romaine. Les ciseaux répètent avec les crêpes lourds et les soieries mates ce que le ciseau du statuaire taillait dans le marbre. Chose curieuse, ce sont les maisons les plus jeunes de la Couture qui nous restituent ce passé grandiose : Schiaparelli et Alix.

Leurs robes de Maharanee sont également la fureur de la saison. Vous connaissez, surtout par la photo et le cinéma, ces robes en mousseline bordée d'or, le « sari » national, dont un pan revient sur la tête comme une écharpe. Aux derniers galas, nombreuses étaient ces molles et féminines robes au charme exotique, portées par des femmes qui avaient conduit leur voiture toute la journée, ou fait dix-huit trous au golf, et qui s'amusent à jouer le soir la nonchalance orientale et la fragilité.

— Tout cela est bel et bon, pensez-vous, mais ce n'est tout de même qu'un aspect, le plus extrême, de la mode.

— Sans doute. Toutefois, il est symptomatique. Et puis, il va de soi qu'une femme ainsi parée incite son mari à s'habiller. Les soirées de Paris retrouvent de ce fait leur éclat. Préparez-vous à souffrir, Monsieur : la cravate blanche est de rigueur.

Avant d'en finir avec ces robes hindoues ou gréco-romaines, signalons que pour respecter l'unité de l'ensemble, on ne les porte qu'avec la sandale à semelle absolument plate. C'est la première fois que les Parisiennes renoncent à leurs chers talons hauts, si hauts, si fins, pour la démarche souple et naturelle des choéphores. A la ville également, pour le matin ou pour le sport, elles sont chaussées comme Perrette : des souliers à talons très bas, et ceux qui croient encore que cela grandit le pied et le rend inélégant, ceux-là n'entendent rien à notre nouvelle conception du chic.

Venons-en à cette mode de jour, assurément moins effervescente, mais cependant très raffinée, très féminine aussi. Plus aucune sécheresse, même dans le tailleur, car la blouse intervient : blouses de lingerie, de taffetas, de surah, jabots de linon, cols de piqué. Et comment pourrait-on avoir l'air austère avec les costumes de Patou, munis d'une basque dans le dos, et portés avec un petit canotier plat jaune, d'où part une voilette flottant sur la nuque ?... (Car la voilette aussi nous est rendue ! On ouvre la bouche pour dire : « Comme c'est ridicule ! » et l'on s'écrie : « Mais c'est pourtant vrai que c'est joli, cette ombre sur les yeux, ou cette buée sur la nuque ! »)

Les blouses imprimées sont gaies et pimpantes, parfois d'une haute fantaisie. Schiaparelli en fait dans certaine soie couverte de titres et de bouts d'articles comme une page de journal. Evidemment, il faut choisir le texte. Vous pourriez désobliger vos amis en vous promenant avec, sur la poitrine, l'annonce du dernier krach, ou l'arrestation du dernier politicien.

La blouse foncée a beaucoup de caractère, qu'elle soit en jersey grenat, en taffetas à fond noir ou marine, à pois ou carreaux de couleurs vives. Notre grand élan vers notre sœur latine nous amène tout doucement à adopter la chemise fasciste noire, traitée en toile, la même toile noire doublant la jaquette d'un tailleur très clair.

Si vous vous posez la question : — En quoi ferais-je bien ma prochaine blouse, ma robe, mon costume, mon manteau, ma robe du soir ?... — n'hésitez pas plus longtemps, répondez : « Taffetas, taffetas, taffetas. » Uni, fleuri, pointillé, quadrillé, sombre ou gai, son frou-frou s'entend dans toute la mode.

D'autre part, le piqué, si longtemps réservé à la première enfance, ou employé seulement en garniture, passe cette saison au premier plan des tissus-vedettes. Molyneux en fait soit des manteaux courts et vagues pour accompagner une robe noire de ville, soit des capes très fraîches pour les robes du soir de plein été. Les jaquettes de toile ou de piqué empesé ne se comptent plus. Cette note de blanc est extrêmement élégante, et beaucoup plus pratique qu'on ne le penserait tout d'abord.

Parmi les matériaux nouveaux, ou d'un emploi inattendu, il y a le tulle écossais dont Mainbocher fait une robe d'après-midi complétée d'un manteau vague, et la dentelle empesée dont il fait un ensemble tailleur. Puis, un peu partout, pour les robes ou les chapeaux, l'usage de la cellophane, matière plastique transparente, qui rappelle celle qu'Aldous Huxley avait inventé pour l'habillement dans « Brave new world ». La mode rejoint et dépasse déjà les romans d'anticipation ! On voit ainsi des capes qui paraissent en verre flexible, et donnent un peu l'impression que la femme est mise sous globe. L'emploi de la cellophane est plus heureux en détails et accessoires : en éventail, ou en bracelet, comme chez Lanvin.

D'une façon générale, les détails, accessoires, compléments, garnitures, colifichets, poussent comme champignons, et s'offrent à égayer, rafraîchir, rajeunir, transformer, robe, costume ou ensemble. On vous propose volontiers plusieurs jeux de garniture (col, fleur, revers, ceinture) pour la même robe. Elles finissent par être assez coûteuses et d'un entretien compliqué. Si bien qu'il vaut mieux changer la robe que sa parementure.

Autre invention, prétendue économique : deux manteaux pour une même robe, l'un de style matin-sport, l'autre après-midi-soir. Mais ce sont de ces économies que les maris n'apprécient pas.

Les maris méconnaissent le plus souvent les efforts faits pour leur plaire, — pour continuer à leur plaire, ce qui est plus difficile. — Ils devraient se réjouir de ce que leur femme ne soit jamais ni tout à fait la même, ce qui évite l'ennui, ni tout à fait une autre, — ce qui évite les ennuis. Au lieu de cela, ils rechignent à propos de factures.

Ce qui leur est bien facile, à eux pour qui la mode s'est stabilisée en s'anglicisant. Pendant toute la belle saison, ils alternent de la flanelle Oxford au tweed, en mélangeant parfois les deux : un veston en tweed couleur amadou sur un pantalon de flanelle grise ou beige ; cravate et chemise choisies par eux seuls, et bien entendu pas de chapeau, à moins que leur Conseil d'Administration ne les y oblige.

Toutefois, des changements subtils se font prévoir : on parle d'un veston croisé dont on ne doit boutonner que le bouton central. Ce n'est rien, mais il fallait y penser !

Simone MAY.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine- Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs ✓ Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde-Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

LABORATOIRES LOBICA _ 46, AVENUE DES TERNES _ PARIS

VEINOTROPE F

VEINOTROPE M

VEINOTROPE P

VEINOTROPE M
comprimés rouges (usag. masc.)

Poudre de Parathyroïde.....	0.001
Poudre d'orchitine....... ..	0.035
Poudre de surrénales.......	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob post.)	0.001
Poudre de Pancréas........	0.100
Poudre de Noix vomique...	0.005
Extrait de Marron d'Inde...	0.005
Extrait d'Hamamélis virginica.	0.010

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE F
comprimés violets (usage fém.)

Poudre de Parathyroïde.....	0.001
Poudre d'ovaires...........	0.035
Poudre de surrénales.......	0.005
Poud. d'Hypophyse (lob. post).	0.001
Poudre de Pancréas........	0.100
Poudre de Noix vomique....	0.005
Extrait Marron d'Inde.......	0.005
Extrait d'Hamamélis virginica.	0.010

pour 1 comprimé.

VEINOTROPE Poudre

Extrait embryonnaire..	1 gr.
Protéoses Hypotensives du Pancréas.........	3 gr.
Calomel	4 gr.
Talc stérile... q.s.p...	100 gr.

TRAITEMENT DE LA MALADIE VEINEUSE ET DE SES COMPLICATIONS

MODE D'EMPLOI :

Comprimés : 2 au réveil et 2 au coucher, ou suivant prescription médicale ; trois semaines par mois ; repos une semaine.

Poudre : en application sur ulcères variqueux, plaies, etc.

112787

L'ORIENTATION MEDICALE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

JUILLET 1935

ENCYCLOPÉDIE RORET

Dernières Nouveautés

PIERRE GARNIER

COMPOSITION DÉCORATIVE

Un Volume de 160 pages in-8° raisin, orné de 177 figures............ **20 fr.** (franco poste : 22 fr.)

Du même Auteur :

LE DESSIN ARTISTIQUE	**20 fr.**
TRAITÉ DE PERSPECTIVE	**40 fr.**

YVAN G. THIÈLE

Peinture Artistique

PRÉPARATION DES COULEURS DES VERNIS ET DES TOILES

d'après les textes des vieux manuscrits
et les procédés modernes.

PRÉFACE DE FERNAND SABATTÉ
Professeur
Chef d'Atelier à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts

Un Volume 12×19 de 160 pages. **20 fr.** (franco : 22 fr.)

ROGER BARBAUD

Prestidigitation et Magie blanche

TOME IV

HYDROMAGIE

L'Eau : apparitions, disparitions, multiplications et changements de couleur.

Un Volume 12×19 de 216 pages, orné de 42 figures. **15 fr.** (franco : 16 fr. 50).

Du même Auteur :

TOURS DE CARTES SANS APPAREILS.	**15 fr.**
TOURS DE CARTES AVEC APPAREILS.	**15 fr.**
FOULARDS et DRAPEAUX	**15 fr.**

DR JULES DEVAUCHELLE
APICULTEUR

APICULTURE

RUCHES A CADRES
RUCHES JUMELLES

Ce livre est le fruit de soixante années d'expérience.

Un Volume 12×19 de 168 pages, avec plans de construction de ruches........ **15 fr.** (franco : 16 fr. 50).

RAPPEL DES DERNIÈRES PUBLICATIONS RORET

Yvonne BOISNARD ..	**Gymnastique rose** (pour enfants)	**20 fr.**
René DELAPORTE ...	**Le Prix de Revient industriel**	**25 fr.**
Daniel DUVILLÉ	**L'art du Tracé rationnel de la lettre**	**45 fr.**
LORMÉ et ROSARY..	**Fabrication des Savons**........................	**60 fr.**
E. GRÉBER	**Traité de Céramique**	**40 fr.**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) — **Edgar MALFÈRE, Directeur** — Chèques Postaux : Paris 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PAGES MEDICALES

Un article
du Professeur Charles AUBERTIN . . 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur F. DERVIEUX 10

Chronique du Livre Médical
par le Médecin Général DEJOUANY 13

PAGES LITTERAIRES

Un conte
de Gaston CHERAU,
de l'Académie Goncourt 15

L'original d'Horace Bianchon
par A. AUGUSTIN-THIERRY 18

Le dessin d'Elsen 21

Retour à la Campagne
par Charles SILVESTRE 22

Lectures de Vacances
par Edmond SEE 25

Vincenzo Bellini
par Claude LAFORET 28

4e ANNEE N° 7 JUILLET 1935

●

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
REDACTION ET CORRESPONDANCE:
Société Française d'Editions Littéraires et Techniques
12, Rue Hautefeuille Téléphone : Danton 75-45

ABONNEMENT . . . . 1 an
France . . . . 50 Francs
Etranger . . . . 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

L'Agranulocytose primitive

par le Docteur Charles **AUBERTIN**,

Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Paris,

Médecin de l'Hôpital de la Pitié

L'AGRANULOCYTOSE est une affection aiguë, caractérisée par une angine avec ulcérations des muqueuses, un état toxi-infectieux très grave, et au point de vue hématologique, une chute considérable des leucocytes polynucléaires (granulocytes) à la place de la leucocytose habituelle dans les infections.

L'agranulocytose fut décrite par Werner Schultz, en 1922, comme une affection autonome. On sait actuellement (Aubertin et Robert Lévy, 1928), qu'il existe des agranulocytoses symptomatiques dues à des infections connues ou à des intoxications et beaucoup plus fréquentes que l'agranulocytose primitive ; en ce qui nous concerne, nous n'avons observé que trois cas d'agranulocytose primitive contre une vingtaine de cas d'agranulocytose secondaire ; ces dernières augmentent de jour en jour aux dépens de la forme primitive.

Dans le présent travail, nous décrirons seulement la forme primitive, ou mieux, cryptogénétique (angine agranulocytaire).

⁂

C'est une affection homogène, primitive, d'allure infectieuse, mais cryptogénétique, survenant brusquement chez des sujets aux environs de la cinquantaine, accompagnée de lésions ulcéro-nécrotiques bucco-pharyngées, parfois d'ictère, et dont l'évolution est rapidement mortelle. L'examen du sang montre une leucopénie très accentuée avec disparition presque complète des polynucléaires neutrophiles, sans formes anormales, sans anémie ni phénomènes hémorragiques. L'autopsie montre l'absence totale ou presque totale des granulocytes dans la moelle osseuse.

Cette affection est particulièrement fréquente chez la femme (quatre fois sur cinq), entre quarante et soixante ans, et plus spécialement au moment de la ménopause. Cependant, on peut l'observer chez l'enfant (Babonneix) et même chez le nourrisson (Christof). Rien dans l'état antérieur de ces sujets ne semble prédisposer à cette grave déficience leucocytaire ; il n'y a pas de susceptibilité particulière aux infections, pas de tendance aux angines à répétition. On ne trouve pas non plus chez eux de passé hémorragipare, ni hémophilie, ni hémogénie. Dans quelques cas, un examen hématologique antérieur, pratiqué fortuitement, avait montré un tableau leucocytaire normal. Et pourtant, il existe des sujets sains chez lesquels un syndrome fruste agranulocytaire peut être mis en évidence ; nous en avons observé plusieurs avec une hypopolynucléose de 30 p. 100. Doxiades a observé chez trois femmes, dont deux sœurs, une leucopénie suivie pendant plus de deux ans avec, parfois, disparition complète des granulocytes, le tout sans angine et même sans aucun symptôme objectif ni subjectif. Malgré leur bonne santé apparente, on doit évidemment admettre que de tels sujets sont au moins prédisposés à l'*agranulocytose*. Cette bonne santé apparente des sujets chez lesquels apparaît l'agranulocytose n'est pas un fait absolu. Nous avons récemment observé, avec M. Thibert, une malade chez laquelle des signes cliniques d'anémie progressive avaient précédé de six mois environ le début apparent de la maladie ; et chez une autre malade, suivie avec notre collègue Rafinesque, une infection staphylococcique traînante avait précédé de quelques mois l'apparition de l'agranulocytose.

L'affection débute brusquement par un malaise intense, une sensation de courbature généralisée, parfois des frissons, et généralement une brusque ascension thermique aux environs de 40°. L'état général, profondément atteint, fait immédiatement penser à une infection générale du type septicémique.

Mais le début peut être moins brutal et souvent le malade présente depuis huit ou quinze jours un état subfébrile avec fatigue extrême et parfois phénomènes angineux plus ou moins marqués, plus rarement épistaxis à répétition.

A la période d'état, on constate un *syndrome toxi-infectieux* et une angine, ou, plus exactement, des phénomènes nécrotiques bucco-pharyngés.

L'état général est grave. La température est élevée, tantôt en plateau, aux environs de 40°, tantôt oscillant entre 38° et 40°, tantôt régulièrement ascendante en quelques jours de 38° 5 à 41°, comme nous l'avons observé. Le pouls est rapide et régulier, la tension tantôt normale, tantôt nettement abaissée. La dyspnée, parfois marquée, ne s'explique pas par des signes d'auscultation. L'asthénie est considérable, même dans les cas où la température est peu élevée : dans un cas de Reyhe, c'est pour asthénie extrême sans signes neurologiques que la malade fut admise à l'hôpital : l'examen du sang montra une agranulocytose, et cependant la température était à ce moment normale. Le plus souvent, c'est une véritable prostration qu'on observe ; la langue est sèche et rôtie et le faciès rappelle celui de la dothiènentérie dans sa forme adynamique.

Le malade est souvent subictérique : l'ictère était pour Schultz un des symptômes cardinaux de la maladie. A la vérité, il manque très souvent, mais on peut déceler un ictère latent par la recherche de la bulirubine dans le sérum sanguin (Benhamou). Le foie peut être légèrement augmenté de volume.

Le rein peut être également touché et l'on peut constater, comme dans nombre de grandes infections septiques, de l'albuminurie, de la cylindrurie et un certain degré d'hyperazotémie.

Les *phénomènes nécrotiques bucco-pharyngés* ne manquent pour ainsi dire jamais. Parfois, ils sont au premier plan : c'est l'« angine agranulocytaire ». Parfois ils demandent à être recherchés, au début tout au moins : lorsqu'on ne les trouve pas, il faut les chercher au niveau des autres muqueuses, ou de la peau.

Ils peuvent être contemporains du début de la maladie ; rarement ils précèdent les manifestations générales et constituent le premier symptôme ; mais assez souvent ils n'apparaissent que secondairement à celles-ci : cette particularité, jointe au fait que quelquefois ils manquent complètement, est à retenir au point de vue pathogénique.

Les lésions passent par divers stades : érythème d'abord, puis tuméfaction avec enduit blanchâtre, soit pultacé, soit jaune verdâtre, et d'aspect pseudo-membraneux, diphtéroïde. Mais très rapidement on arrive au stade ulcéreux. Les ulcérations sont lenticulaires ou nummulaires, à fond sanieux, putrilagineux, sphacélique ; un degré de plus, elles sont franchement nécrotiques avec destruction profonde et pertes de substance. Ces différents aspects peuvent se voir simultanément en des points différents de la muqueuse bucco-pharyngée. Les amygdales sont le plus souvent intéressées dès le début, parfois au niveau d'une crypte ; dans d'autres cas, c'est la gingivite qui domine, surtout au niveau des incisives inférieures ; d'autres fois encore, c'est la langue qui est atteinte, et qui se couvre d'un enduit sec et noirâtre : des zones nécrotiques peuvent apparaître, surtout au niveau de la base, parfois même au niveau de la pointe. Le palais, le voile, les piliers, la luette, le pharynx, sont fréquemment envahis, la muqueuse jugale et les lèvres plus rarement. Le larynx participe assez souvent au processus, les replis ary-épiglottiques, les cordes vocales sont tuméfiées et ulcérées et dans quelques cas on a été conduit à pratiquer une trachéotomie d'urgence ; plus souvent l'épiglotte est atteinte, la nécrose pouvant la détruire en partie.

A ces lésions ulcéreuses peuvent se joindre des lésions hémorragiques : mais elles sont toujours peu accentuées ; par là, les lésions buccales de l'agranulocytose diffèrent quelque peu de celles de la leucémie aiguë.

Des phénomènes œdémateux, et d'allure inflammatoire, peuvent compliquer le processus ulcéreux : dans quelques cas, le plancher buccal était infiltré et dur, rappelant l'aspect de l'angine de Ludwig ; dans un cas, l'œdème et la tuméfaction gagnaient la région cervicale et même la partie supérieure de l'hémithorax. Mais souvent, au voisinage des zones ulcérées et nécrosées, la muqueuse reste pâle, sans réaction inflammatoire.

En aucun cas il n'y a formation de collection suppurée.

Les ganglions angulo-maxillaires et carotidiens ne sont, en général, ni augmentés de volume, ni sensibles à la pression ; leur tuméfaction, quand elle existe, demeure minime et très localisée à un petit groupe ganglionnaire. Les ganglions axillaires et inguinaux ne sont jamais atteints comme dans la leucémie aiguë.

L'haleine est fétide, quelquefois putride ; la salivation peut être abondante, mousseuse, malodorante ; la dysphagie est intense ; la déglutition pénible, la voix est nasonnée, l'alimentation peut être très difficile.

Ces lésions ulcéreuses, quand elles sont localisées, ont pu faire parfois consulter d'abord un stomatologiste ou un laryngologiste. Mais le plus souvent, c'est à la diphtérie maligne qu'elles font penser, et dans la statistique personnelle de Reyhe, sur 18 cas observés, douze fois le diagnostic de diphtérie a été porté.

Dans 32 cas relevés par M. Robert Lévy, les lésions atteignaient 27 fois les amygdales, 15 fois la langue, 12 fois le voile et les piliers, 10 fois les gencives, 10 fois le pharynx, 7 fois la luette, 6 fois le palais, 6 fois le pharynx, 3 fois la joue et 2 fois les lèvres.

D'autres muqueuses peuvent être atteintes ; et tout d'abord celles des organes génitaux et de l'anus : les muqueuses du vagin et de la vulve sont le siège d'ulcérations nécrotiques arrondies ou ovalaires, peu étendues, amenant parfois de l'œdème des grandes lèvres ; on a pu trouver des lésions analogues sur le col utérin. Enfin, dans quelques cas, on a constaté les mêmes lésions au niveau de l'orifice anal, et une malade atteinte de nécroses de l'anus et du rectum fut envoyée à l'hôpital avec le diagnostic de cancer du rectum.

Au niveau du tube digestif peuvent se produire des ulcérations, parfois multiples, siégeant au niveau de l'œsophage, du cœcum, des colons, plus rarement au niveau de l'estomac, du duodenum, de l'intestin grêle. Ces ulcérations ne sont le plus souvent que des trouvailles d'autopsie ; elles peuvent toutefois se traduire par de la dysphagie, des vomissements ou de la diarrhée. Les ulcérations peuvent être localisées au niveau d'une partie du tube digestif, sans angine (œsophage dans un cas de Schultz).

La peau peut également être le siège de lésions nécrotiques. Au premier stade, ce sont des bulles ou des vésico-pustules d'aspect varicelliforme, mais de plus grande taille, et pouvant atteindre jusqu'à 1 cm. de diamètre ; leur contenu est séro-sanguinolent ou louche ; elles s'ouvrent et laissent une perte de substance recouverte généralement d'un enduit blanchâtre. Il est probable que des bulles semblables existent au niveau des muqueuses, au début du processus ulcéreux ; mais on a rarement l'occasion de les observer ; au niveau de la peau, au contraire, on en constate assez souvent.

Ces bulles peuvent ne pas s'ulcérer et ne pas arriver au stade de nécrose : le fait est rare ; Christof en a observé un cas dans lequel les vésicules ne dépassèrent pas le stade bulleux, ne furent pas suivies de nécroses cutanées, et ne furent pas non plus accompagnées de lésions bucco-pharyngées : l'éruption bulleuse et la fièvre constituaient tout le tableau clinique ; l'examen hématologique montra la véritable nature de la maladie. Le liquide de ces bulles contient soit du staphylocoque, soit du streptocoque : au point de vue cytologique, il ne renferme que des mononucléaires.

Les plaques de nécrose cutanée succèdent aux bulles ou se produisent d'emblée ; elles constituent la lésion essentielle de l'agranulocytose ; elles siègent à la face ou à la région cervicale, mais elles peuvent atteindre diverses parties du corps, et jusqu'aux doigts. Elles peuvent revêtir l'aspect d'un kyste gangréneux (Landsberg), avec ou sans réaction ganglionnaire de voisinage, ou celui d'une escarre noire, adhérente, laissant après élimination une perte de substance à fond sec (Dalous et Fabre). Leur flore microbienne est la même que celle des bulles.

Plus rares et moins caractéristiques sont les placards érysipélatoïdes plus ou moins étendus dont la coloration est plutôt rosée que rougeâtre, qui ne suppurent pas et ne sont généralement pas douloureux (Schultz, Benhamou). Des érythèmes divers peuvent également être observés. (Dalous et Fabre).

En présence de ce tableau clinique, constitué essentiellement par une angine ulcéreuse et un état infectieux grave, on pense immédiatement à la leucémie aiguë, et l'on examine les *organes hématopoïétiques.* Mais cet examen est négatif. Nous avons dit que les adénopathies satellites des lésions bucco-pharyngées, lorsqu'elles existaient, étaient peu importantes, et qu'il n'y avait jamais d'adénopathies généralisées. Notons que, dans un cas de Lauter, qui se termina par la guérison, une adénopathie cervicale suppura : mais cette exception confirme la règle, car ce ne fut que lorsque les symptômes ulcéreux eurent régressé, et alors que l'évolution tendait vers la guérison, que se produisit ce phénomène : à ce moment d'ailleurs la formule sanguine était redevenue sensiblement normale.

La rate est généralement normale ; dans quelques cas seulement elle était, soit percutable suivant une aire augmentée, soit palpable par son pôle inférieur. Mais on n'a jamais observé de splénomégalie notable comme dans la leucémie aiguë.

Par ailleurs, l'examen viscéral est négatif : au cœur on constate seulement une tachycardie en rapport avec la fièvre et il n'y a ni souffle d'endocardite ni signes de défaillance du myocarde : cet examen négatif du cœur est important, car dans les cas à phénomènes angineux nuls ou très peu accentués, la fièvre élevée et la gravité de l'état général font penser à une endocardite infectieuse ou à une septicémie ; or l'hémoculture, faite à la période d'état et avant la phase agonique, a toujours été trouvée négative.

L'examen du poumon est négatif ; des foyers broncho-pneumoniques peuvent cependant être décelés : ils doivent être considérés comme secondaires et ne sont appréciables qu'à la phase terminale.

Les urines sont rares et fébriles, légèrement albumineuses, et ne contiennent pas de sang.

L'examen du système nerveux est négatif ; il n'y a pas de signes de réaction méningée.

Enfin, dans les formes pures, il n'y a ni signes d'anémie, c'est-à-dire pas de décoloration de la peau et des muqueuses, ni phénomènes hémorragiques ; le signe du lacet est négatif.

⁂

Le tableau clinique est donc d'emblée d'une extrême gravité, et si le pronostic est le plus souvent facile à porter, le diagnostic peut rester en suspens si l'on n'a pas pensé à faire un examen du sang. En effet, l'examen bactériologique de la gorge élimine la diphtérie maligne, et le résultat négatif de l'hémoculture élimine la septicémie. Les jours suivants, un examen attentif du malade ne permet pas de constater la détermination viscérale qu'on attendait pour faire un diagnostic ; cependant, l'état général continue de s'aggraver : les ulcérations nécrotiques gagnent en profondeur et en étendue, sans jamais suppurer ; d'autres ulcérations apparaissent ; la température tend à dépasser 40° en présentant toutefois des oscillations assez irrégulières ; la prostration s'accentue et la mort survient dans l'adynamie et le collapsus, sans phénomènes hémorragiques dans la forme pure, et dans des délais qui vont de trois jours à trois semaines. Le plus souvent, la durée est d'une dizaine ou d'une quinzaine de jours ; mais il est des formes foudroyantes, comme chez un de nos malades qui, bien portant le 12 mars, tomba malade le 13 et succomba le 15, ayant présenté, pendant son bref séjour dans le service, une température en plateau à 40° 5. Inversement la survie peut dépasser trois semaines et plus, l'état général étant favorablement influencé par le traitement anti-infectieux, les transfusions, la radiothérapie osseuse ; bien que les formes à évolution retardée soient plutôt observées dans les agranulocytoses symptomatiques, — où elles s'apparentent aux formes qui guérissent, — elles peuvent se voir également dans la forme cryptogénétique.

Si le diagnostic n'a pas été fait par l'examen du sang, ce n'est pas l'autopsie qui donne le mot de l'énigme ; en effet, on ne trouve aucune grosse lésion viscérale et les différents organes ne présentent, macroscopiquement et histologiquement, que des lésions dégénératives aiguës banales, analogues à celles que l'on voit dans les septicémies à évolution rapide. On note seulement des lésions ulcéro-nécrotiques des muqueuses respiratoires et du tractus digestif, plus étendues et plus intenses souvent que celles qui étaient visibles au niveau des muqueuses externes ; l'examen histologique y montre des altérations assez spéciales : on y trouve de nombreux amas microbiens, et de véritables embolies bactériennes, mais pas de réaction défensive, pas de polynucléaires. Enfin on ne trouve aucune lésion suppurée.

Les recherches bactériologiques n'expliquent rien non plus, car les microbes trouvés n'ont aucune spécificité et ne semblent avoir pullulé que tardivement et secondairement à la faveur de la carence leucocytaire. Parfois d'ailleurs, une hémoculture pratiquée peu avant la mort a pu montrer l'existence d'une bactériémie terminale.

⁂

Les résultats de l'examen du sang sont tout à fait spéciaux et caractéristiques, car ils ne se retrouvent dans aucune autre maladie. Nous décrirons d'abord la forme pure, c'est-à-dire sans anémie ni syndrome hémorragique, telle qu'elle a été décrite par Schultz.

Le chiffre des globules rouges est sensiblement normal, et généralement aux environs de 4 millions, quelquefois légèrement abaissé mais au-dessus de 3 millions. L'hémoglobine est en rapport avec le chiffre globulaire, la valeur globulaire restant normale. La morphologie globulaire est normale : pas de déformations, pas d'anisocytose ni d'hypercytose, pas de globules nucléés, pas d'augmentation des réticulocytes. La résistance globulaire est normale ou légèrement augmentée. On ne trouve pas dans le sérum d'hémolysines ; il n'y a pas d'auto-agglutination des hématies. La sédimentation globulaire est accélérée, et cela d'autant plus que l'évolution fatale est plus proche.

Les plaquettes sont en nombre normal.

La coagulation est normale ainsi que le temps de saignement ; la rétractilité du caillot est normale.

C'est uniquement du côté des globules blancs que l'on trouve des anomalies ; elles se résument en deux mots : leucopénie extrême et chute considérable du taux des polynucléaires neutrophiles.

La leucopénie, constante, est plus marquée que dans toute autre affection, y compris l'anémie aplastique ; les chiffres notés vont de 2.000 à 300 ; les chiffres inférieurs à 1.000 sont très fréquemment notés et les chiffres inférieurs à 500 ne sont pas extrêmement rares. Cette leucopénie est généralement très nette dès le premier examen, mais elle s'accentue par la suite et est généralement progressive, le chiffre trouvé aux approches de la mort étant le plus bas ; toutefois, il n'y a pas de parallélisme absolument rigoureux entre la sévérité des signes cliniques et l'importance de la leucopénie, bien que, dans les cas suivis de guérison, le chiffre leucocytaire n'ait pas été parmi les plus bas (de 1.700 à 800).

La formule leucocytaire est typique. L'examen des lames confirme d'abord le chiffre très faible trouvé à l'hématimètre. On trouve très peu de leucocytes et il est nécessaire de parcourir longuement plusieurs lames pour pouvoir établir un pourcentage. Les polynucléaires neutrophiles tombent généralement au-dessous de 10 ou de 5 pour 100, et assez souvent à 1 ou 2 p. 100 ; parfois on n'en trouve pas un seul en comptant 300 ou 400 leucocytes.

Il résulte de cette double baisse que le chiffre absolu des polynucléaires est extrêmement bas : à l'état normal, il est aux environs de 4.000 ; dans la plupart des états infectieux il monte à 10 ou 15.000, pouvant atteindre 20.000 ou 30.000 dans les infections à tendance suppurative ; dans les neutropénies observées par exemple au cours d'affections spléniques, il tombe au-dessous de 2.000. Mais ici c'est bien au-dessous de 1.000, parfois au-dessous de 500 et même de 100 par millimètre cube que tombe le chiffre absolu des polynucléaires qui, en somme, tend vers zéro.

La morphologie de ces polynucléaires est peu modifiée ; nous avons signalé que les formes en histolyse n'étaient pas particulièrement nombreuses ; pour Sabrazès, on trouve un certain nombre de polynucléaires en pycnose, d'autres présentant des vacuoles répondant à des granulations graisseuses, d'autres à granulations raréfiées ; l'image nucléaire d'Arneth peut être ou non déviée vers la gauche.

On ne trouve pas de myélocystes neutrophiles ni de myéloblastes.

Les éosinophiles sont également absents dans l'agranulocytose pure de Schultz ; leur présence représente un élément favorable. Il en est de même des mastzellen.

Les mononucléaires (lymphocytes, mononucléaires moyens, et monocytes), forment donc la presque totalité des globules blancs et leurs proportions respectives restent normales. Normal aussi, dans les cas purs, est leur chiffre absolu. Toutefois, ce chiffre absolu est, lui aussi, souvent abaissé, et inversement, dans certains cas il peut être temporairement élevé ; on assiste alors à une légère poussée leucocytaire du type soit lymphocytaire, soit monocytaire, soit mixte, poussée généralement éphémère et qui peut s'accompagner de l'apparition dans le sang d'un petit nombre de formes jeunes ou de formes anormales des deux séries monocytaire ou lymphocytaire. Cependant, Benhamou n'a pas trouvé de nucléoles dans les noyaux des cellules d'apparence leucoblastique, et il pense qu'il s'agit là de cellules normales dont l'architecture est altérée par des phénomènes de leucolyse.

Sabrazès pense que si le type de Schultz reste pur, contrairement aux autres formes d'agranulocytose, c'est parce qu'il évolue trop vite vers l'issue fatale pour que les autres lignées des cellules médullaires que les neutrophiles aient le temps d'être touchées.

L'absence des cellules anormales reste donc, malgré quelques exceptions, la règle dans l'agranulocytose à forme pure.

Si, dans le but d'étudier les réserves leucocytaires, on pratique l'épreuve de l'adrénaline, on ne constate pas, le plus souvent, de chasse leucocytaire appréciable : si cette dernière se produit, elle est constituée surtout par des mononucléaires et des monocytes. (Benhamou).

Tels sont les résultats de l'examen du sang dans la forme pure, c'est-à-dire dans l'agranulocytose type Schultz.

⁂

Mais cette forme pure est d'une extrême rareté. Si l'on s'en tenait à la description stricte de Schultz, on n'en trouverait pas une centaine d'observations.

Et cependant, il existe un certain nombre de cas d'agranulocytose absolument cryptogénétique dans lesquels ou bien le chiffre globulaire est notablement abaissé, ou bien des phénomènes hémorragiques accompagnent la neutropénie, ou bien ces trois ordres de phénomènes se trouvent associés.

Doit-on, sous prétexte que le phénomène «agranulocytose» n'est pas à l'état de pureté, refuser de considérer ces cas comme appartenant à la maladie décrite primitivement par Schultz ? Nous ne le croyons pas pour notre part, car chez ces malades l'évolution est la même, et malgré l'adjonction d'une atteinte des globules rouges et des plaquettes, le phénomène essentiel, à savoir la carence des neutrophiles, reste identique, et c'est lui qui commande le pronostic.

Nous considérons donc ces cas comme de simples formes cliniques de l'agranulocytose, dans lesquelles la lésion déborde l'appareil granulocytaire, mais dans lesquelles cependant c'est l'atteinte des granulocytes qui reste le phénomène essentiel.

Dans l'*agranulocytose avec anémie,* l'évolution clinique est la même, avec une pâleur plus marquée et des souffles cardiaques et vasculaires ; mais les globules rouges tombent au-dessous de 3 et même de 2 millions, parfois plus bas (1.310.000 dans un cas de Lipinski, 740.000 dans un cas de Hirsch) ; la progression de cette anémie est extrêmement rapide puisque dans cette dernière observation, c'est en quelques jours que le chiffre tomba de 2.300.000 à 740.000. Dans d'autres cas, l'anémie est modérée (de 3 à 4 millions), de sorte qu'on peut avoir toutes les transitions entre la forme pure et la forme anémique de la maladie de Schultz.

Ce sont en général des cas à évolution relativement lente (plus de deux ou de trois semaines), qui s'accompagnent d'anémie notable et progressive. Inversement les cas sans déglobulisation sont plutôt des cas à évolution suraiguë. Aussi pensons-nous que, dans les cas à anémie modérée, le chiffre globulaire aurait vraisemblablement subi la descente rapide observée dans quelques cas si la mort n'était pas survenue auparavant du fait de l'agranulocytose elle-même.

Cette anémie est le plus souvent hyperchrome, mais elle n'affecte cependant pas les caractères réactionnels de l'anémie de Biermer avec ses mégalocytes et ses mégaloblastes. Les globules nucléés manquent le plus souvent, et les réticulocytes y sont en proportion très faible. Ces caractères, joints à ceux, si spéciaux, de la formule leucocytaire, rapprochent cette anémie de l'anémie aplastique, dont elle diffère par sa marche suraiguë et par la plus grande importance de la granulopénie.

L'*agranulocytose avec syndrome hémorragique* est également assez fréquente. En pareil cas, le tableau clinique est celui d'un purpura hémorragique aigu fébrile avec lésions buccopharyngées particulièrement intenses ; les hémorragies internes sont parfois importantes et l'on a observé des hématuries, du melœna, des hématomes ; on pense à un purpura infectieux ou à une leucémie aiguë à forme hémorragique pure. Mais l'examen du sang ne montre ni la polynucléose habituelle du purpura, ni la formule à myéloblastes de la leucémie : c'est l'agranulocytose qui est le phénomène essentiel. Par ailleurs, la coagulation est retardée, le temps de saignement très allongé, le signe du lacet positif, et le chiffre des plaquettes très diminué ; on a même pu voir, (Pfab), une disparition complète des plaquettes sans phénomènes hémorragiques notables, tout au moins cliniques.

Enfin, dans les cas les plus complets, on constate à la fois l'*agranulocytose, l'anémie aiguë du type aplastique, et le grand syndrome hémorragique, à forme purpurique,* le tout présentant une évolution rapide et même parfois suraiguë. Ce sont ces cas que l'on peut appeler, avec Frank, « aleucie hémorragique » et qui ont pour substratum anatomique une insuffisance médullaire totale à forme aiguë, d'origine toxique ou infectieuse.

Ces syndromes mixtes sont évidemment plus fréquents dans les agranulocytoses symptomatiques, telles qu'on les observe dans les intoxications par le 914, le benzol ou l'or. Mais ils peuvent également s'observer dans l'agranulocytose cryptogénétique, et nous estimons qu'on ne peut les en séparer, car toutes les transitions existent entre l'agranulocytose pure et l'agranulocytose compliquée d'anémie et de purpura hémorragique.

⁂

L'autopsie montre tout d'abord l'absence de toute lésion infectieuse primitive, telle qu'endocardite, lésion pulmonaire hépatique ou rénale suppurée ou à tendance suppurative, etc. ; cette absence est évidemment nécessaire pour qu'on puisse affirmer qu'il s'agit bien d'agranulocytose primitive ou cryptogénétique.

Enfin, elle montre une dégénérescence de la moelle osseuse qui est grasse et très pauvre en cellules ; celles-ci sont surtout des mononucléaires et des lymphocytes ; les myéloblastes sont rares, parfois dégénérés ; mais surtout on note une absence totale ou quasi-totale de myélocytes granuleux neutrophiles, éosinophiles ou basophiles.

Cependant, l'érythropoïèse est normale et les globules nucléés sont en nombre normal ou paraissent plus nombreux du fait de l'absence des granulocytes.

Les mégacaryocytes sont normaux dans les formes pures.

Ces lésions médullaires ont pu, dans quelques cas, être décelées du vivant des malades par ponction de la moelle sternale (Schultz et Jacopowitz, Sabrazès).

La rate est modérément hypertrophiée dans un certain nombre de cas ; elle est souvent hémorragique et l'on y décèle une prolifération du tissu réticulo-endothélial, mais pas de macrophagie des globules blancs, pas de leucolyse, bien que l'érythrolyse y soit active. On ne trouve pratiquement pas de polynucléaires dans le tissu splénique.

⁂

Bien que le pronostic soit, par définition, d'une excessive gravité, il ne faut pas oublier que la guérison est cependant possible, même dans l'agranulocytose primitive ; en pareil cas, la température tombe en lysis, les parties nécrosées s'éliminent, les ulcérations se cicatrisent ; parallélement le chiffre leucocytaire augmente progressivement, le taux des polynucléaires remonte avec ou sans poussée de myélocytes et d'éosinophiles, et l'on peut même assister à une phase de polynucléose réactionnelle ; cette amélioration demande toutefois plusieurs semaines et le sang ne redevient normal qu'assez tardivement.

Mais la maladie peut récidiver ; et l'on a vu, après un retour du sang à l'état normal, une seconde poussée d'agranulocytose emporter le malade avec un chiffre de neutrophiles plus abaissé que lors de la première atteinte.

⁂

Le diagnostic est relativement facile si l'on pense à faire un examen de sang ; encore faut-il en avoir l'idée en face d'une angine grave, d'une affection bucco-pharyngée ulcéreuse, d'une infection générale d'allure typhoïde ou adynamique, d'une maladie diagnostiquée septicémie dans laquelle les hémocultures se sont montrées négatives.

Mais l'examen du sang lui-même peut présenter quelques difficultés d'interprétation ; sans parler de l'angine dite « à monocytes », beaucoup moins grave, et dans laquelle il existe une forte mononucléose, sans parler de la forme aiguë de l'anémie aplastique hémorragique, dans laquelle le phénomène « agranulocytose » n'est qu'accessoire à côté de la déglobulisation rapide, insistons surtout sur la *leucémie aiguë* à forme *leucopénique* dans laquelle le chiffre leucocytaire tombe au-dessous de la normale et les polynucléaires au-dessous de 10 pour 100 dans les pourcentages ; par ailleurs, mêmes phénomènes nécrotiques du côté de la gorge, même état toxi-infectieux grave. Mais ici les mononucléaires qui constituent la presque totalité des éléments blancs sont des cellules anormales jeunes, à protoplasme plus ou moins basophile.

Le diagnostic d'agranulocytose étant établi, il s'agit de savoir s'il s'agit de la forme primitive (cryptogénétique), ou d'une neutropénie symptomatique d'une infection, d'une intoxication, d'une atteinte de l'organisme par agents radio-actifs. C'est dire que la recherche des foyers infectieux viscéraux, de la virulence du sang par l'hémoculture, des traitements médicamenteux auxquels a été récemment soumis le malade (novarsénobenzol, bismuth, or), des notions professionnelles enfin (benzol, rayons X, radium), doit être menée avec attention et persévérance, et c'est seulement lorsqu'elles auront été absolument négatives qu'on aura le droit de porter le diagnostic d'agranulocytose cryptogénétique.

⁂

Même si ce diagnostic restait incertain, le traitement devrait être institué aussitôt puisque, dans un nombre de cas malheureusement restreint, il a, ou semble avoir amené la guérison.

Ce traitement est destiné à stimuler l'hématopoïèse par différents procédés qui, vu l'incertitude des résultats et la gravité du cas, doivent être employés simultanément et sans attendre. Ce sont :

1° la transfusion sanguine, de 150 à 200 gr., répétée tous les trois ou tous les cinq jours ;

2° la radiothérapie au niveau des épiphyses osseuses (genoux, épaules), et du sternum, à doses excitatrices (50 à 100 unités R par séance) ;

3° la médication leucopoïètique, soit sous forme de nuclémate de soude à doses assez élevées (10 à 20 cc. de la solution à 10 p. 100), soit sous forme de nucléotide de Pentose (pentnucléotide) agent leucocytosique qu'on injecte tous les jours par voie musculaire à la dose de 0,70 centigrammes dans 10 cc. d'eau distillée ; la réaction sanguine doit se produire du 4ᵉ au 7ᵉ jour. Cette médication nouvelle aurait donné des guérisons dans près de la moitié des cas d'origine agranulocytaire traités par Jackson, Rinchart, Brugsch et Lautsch, Wilkinson et Israëls. On peut y ajouter les injections de lait ;

4° l'hépatothérapie en injections intra-musculaires à doses élevées.

On peut y joindre un traitement anti-infectieux spécifique ou non selon les germes trouvés au niveau de la gorge ; mais il ne faut pas oublier que ces germes sont surtout des microbes de sortie.

En mettant tout en œuvre, on pourra avoir, mais moins souvent que dans les agranulocytoses symptomatiques, la joie de voir guérir un malade dont la situation semblait désespérée.

⁂

La nature exacte de l'agranulocytose primitive est encore discutée.

S'agit-il d'une affection spécifique survirulente due à un germe encore inconnu, germe particulièrement « myélotrope » qui aurait la propriété de détruire non seulement les polynucléaires, mais leurs éléments matriciels dans la moelle osseuse ? Cette hypothèse séduisante a contre elle deux faits : d'abord l'inoculation aux animaux du sang des malades n'a pas produit de syndrome agranulocytaire ; et surtout nous voyons des intoxications (benzol, arsenobenzol), reproduire exactement, chez l'homme et chez l'animal, la même maladie.

Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une infection banale survenant chez un sujet en état de méiopragie fonctionnelle de la moelle osseuse et produisant d'emblée une sidération et même une dégénérescence des centres granulopoïétiques. Nous disons méiopragie fonctionnelle, car il est prouvé que le sang de ces sujets était morphologiquement normal avant l'atteinte agranulocytaire. Cette explication s'accorde parfaitement avec les très nombreux faits, et qu'on ne saurait négliger, d'agranulocytose produite par des toxiques. Elle permet de comprendre : la rapidité de la chute des neutrophiles due au fait que la légère neutropénie observée classiquement au début des infections expérimentales est ici considérable et brutale et ne peut être suivie, et pour cause, de la leucocytose réactionnelle ; au lieu d'être passagère, cette neutropénie est définitive et progressive ; les ulcérations dues à des pullulations microbiennes locales d'origine externe, contre lesquelles les tissus privés de neutrophiles ne peuvent se défendre ; l'ictère, dû à des phénomènes nécrotiques du foie ; la gravité de l'état général et l'adynamie ; les pullulations microbiennes secondaires pouvant aboutir à une bactériémie terminale.

On peut d'ailleurs produire expérimentalement et même observer cliniquement, de la neutropénie durable d'origine microbienne. Miss Lowett a obtenu de la granulopénie par injection de bacille pyocyanique, et Berchmann a observé un malade infecté par un staphylocoque hémolytique dont chaque poussée septicémique s'accompagnait de neutropénie : ce staphylocoque, injecté aux animaux, produisait également de la leucopénie. De tels cas représentent des formes frustes d'agranulocytose infectieuse.

Il faut ajouter que, d'après des expériences de Kleeberg, le sérum des lapins rendus leucopéniques par irradiation totale permet la pullulation rapide de microbes et particulièrement du streptocoque ; on comprendra alors la rapidité et l'intensité de la pullulation microbienne chez les sujets atteints d'agranulocytose.

Docteur Ch. AUBERTIN.

L'ORIENTATION MÉDICALE

●

Les Groupes Sanguins et l'utilité de leur étude en médecine légale

par le Docteur F. DERVIEUX,

Chef des Travaux de Médecine légale
à la Faculté de Médecine de Paris,
Médecin-Expert près les Tribunaux

L'ETUDE des groupes sanguins est particulièrement importante pour éviter les accidents à l'occasion des transfusions. Celles-ci ont, en effet, un champ d'application de plus en plus vaste. Tout d'abord utilisées dans les cas d'hémorragies, elles ont été employées dans diverses maladies comme les anémies, mais des recherches récentes laissent prévoir qu'elles ne tarderont pas à être préconisées dans la période de début de la tuberculose pulmonaire au moment des hémoptysies qu'elles paraissent arrêter.

On admet actuellement qu'il y a quatre groupes sanguins : le groupe A, le groupe B, le groupe AB, et le groupe 0 (zéro).

Il importe tout d'abord que la technique de la détermination des groupes sanguins soit rigoureuse, c'est-à-dire que la réaction soit pratiquée par un expérimentateur assez avisé pour être à l'abri des erreurs d'interprétation. Les résultats peuvent être faussés par l'emploi de sérums-tests ou qui sont mauvais ou qui sont trop peu actifs, c'est-à-dire ou qui se sont mal conservés, ou qui ont un pouvoir agglutinant trop faible.

Les sérums A, AB et 0 se gardent mieux que le sérum B dont les propriétés agglutinantes diminuent vite et, même, disparaissent rapidement.

Il faut aussi que les résultats soient lus avec certitude. La pseudo-agglutination ne doit pas être confondue avec l'agglutination vraie. Il y a là un phénomène quelquefois difficile à interpréter.

Bien avant que la notion des groupes sanguins fût acquise, nous avions déjà attiré l'attention sur ce point, avec Leclercq (1), en étudiant la détermination de l'origine humaine des taches de sang par le procédé de l'érythroagglutination.

Ces notions sont maintenant du domaine de la pratique courante, et ceux qui, dans les laboratoires, sont rompus à ces recherches délicates, ne commettent pas d'erreurs dommageables. Il serait dangereux de prendre une pseudo-agglutination pour une agglutination, mais prendre une agglutination pour une pseudo-agglutination n'aurait d'autre conséquence que d'éliminer un donneur qui aurait pu être utilisé. Il suffit donc, dans les cas où l'expérimentateur a un doute, que sa réponse soit négative : il évitera les accidents.

---

(1) Dervieux et Leclercq. Le diagnostic des taches en médecine légale. Paris, 1912.

Peut-être est-il intéressant de rappeler comment les groupes sanguins réagissent vis-à-vis les uns des autres.

Quand des hématies sont agglutinées par le sérum B, le sang appartient au groupe A.

Quand des hématies sont agglutinées par le sérum A, le sang appartient au groupe B.

Quand des hématies sont agglutinées et par le sérum A et par le sérum B, le sang appartient au groupe AB.

Enfin, quand des hématies ne sont agglutinées ni par le sérum A ni par le sérum B, le sang appartient au groupe O.

C'est ainsi que l'on est arrivé à la conception des « donneurs universels » constitués par les individus dont le sang appartient au groupe 0, puisqu'ils peuvent donner leur sang à n'importe quelle personne sans que l'on soit obligé de rechercher préalablement à quel groupe appartient le sang du receveur.

Depuis que toute la technique de la détermination des groupes a été ainsi bien établie, la transfusion du sang est devenue d'application courante.

En médecine légale, nous avons des problèmes complexes à résoudre. Celui de la détermination de la filiation n'est pas parmi les plus simples et il se pose notamment à propos de la recherche de la paternité.

Il semble que l'on puisse admettre jusqu'à présent (car il y a lieu déjà à des restrictions) que la loi de Mendel est applicable à l'hérédité des groupes. Cependant, il y a deux parents, le père et la mère.

Les recherches multiples qui ont été faites permettent d'établir quelques règles, étant entendu que la mère a été identifiée mais que le père ne saurait jamais être que présumé.

Le père et la mère sont du groupe A, les enfants seront du groupe A. Les enfants des groupes B, AB et 0 ne pourraient être que des enfants illégitimes.

Le père et la mère sont du groupe B, les enfants seront du groupe B. Les enfants des groupes A, AB et 0 ne pourraient être que des enfants illégitimes.

L'hérédité varie quand les parents ne sont pas du même groupe et il y a alors des hybrides, mais il serait trop long d'entrer dans les détails des croisements possibles. Il était intéressant de donner seulement des exemples qui montrent que la réponse fournie par le médecin légiste n'est jamais qu'une réponse négative. Il est possible de dire que tel enfant *ne peut pas* être l'enfant de tel père ou de telle mère, mais il n'est pas possible d'affirmer que tel enfant est certainement né de telle union. Il faudrait, pour cela, être capable de déterminer l'individualité du sang, ce à quoi on n'est pas encore parvenu.

Le médecin légiste est seulement en mesure de dire qu'il est *possible* que tel enfant soit né de tel père ou de telle mère, comme il est en mesure de préciser que telle tache de sang (retrouvée sur le lieu d'un crime, sur un vêtement, sur un objet, etc...), *peut* provenir de telle personne désignée, parce que les groupes sanguins sont les mêmes.

Personnellement, j'ai tenté de résoudre le problème et, en 1923, j'ai présenté à l'Académie des Sciences, une communication sur un nouveau sérum préparé en vue de l'individualisation du sang. Je me suis toujours refusé à appliquer aux expertises ce procédé tant que sa valeur n'aura pas été confirmée par d'autres expérimentateurs. Ma prudence s'explique par le souci de n'utiliser en médecine légale que des méthodes indiscutables. Mes travaux ont été continués en divers pays, notamment en Russie et en Allemagne et il semble que les recherches doivent aboutir enfin à la possibilité d'une individualisation des secrétions humaines, du sang notamment.

Pour en revenir aux groupes sanguins eux-mêmes, la médecine légale les utilise, pour l'instant, avec une certaine réserve.

Les études poursuivies sur les différentes races ont permis d'établir une carte des groupes sanguins, après classification de plusieurs centaines de milliers de cas.

Le groupe A est prédominant dans l'Europe Occidentale, le groupe AB dans l'Europe Centrale, le groupe B dans l'Asie. Le groupe 0 est considéré comme étant celui de l'homme primitif.

Alors, si le groupe 0 est celui de l'homme primitif (il est aussi celui des grands singes anthropoïdes), comment les groupes A et B ont-ils pu apparaître ? Doit-on supposer que les mélanges des races ont été de nature à déterminer des modifications des groupes sanguins ?

C'est ainsi que se pose le problème de la variabilité ou de l'immuabilité des groupes sanguins, et c'est la raison pour laquelle j'écrivais que les médecins légistes devaient être très prudents dans leur étude des groupes sanguins.

Les auteurs paraissent être d'accord sur cette question. Personne ne met en doute que les groupes sanguins ont varié dans le cours des âges. Pour la grande majorité des chercheurs, il n'y a pas de modifications du groupe sanguin d'un individu pendant tout le cours de sa vie, sous quelque influence que ce soit. La fixité du groupe sanguin n'est ébranlée ni par le climat, ni par le régime, ni par la maladie, ni par l'ingestion ou l'injection de substances médicamenteuses dans l'organisme.

Quelques-uns, très peu nombreux, ont soutenu une opinion contraire. Les partisans de l'invariabilité du groupe sanguin chez l'individu ont répondu que les objections étaient basées sur des erreurs matérielles de technique ou d'interprétation au moment de la détermination des groupes. Ils ont indiqué, en outre, que certains accidents survenus au cours de transfusions n'étaient pas imputables à des modifications possibles de la formule sanguine et qu'ils devaient être mis sur le compte de causes diverses, telles que l'idiosyncrasie du receveur, ou sa sensibilisation préalable par une première transfusion, surtout quand il s'est agi du même donneur.

On voit en résumé que si l'étude des groupes sanguins donne des résultats précieux pour la transfusion du sang, elle fournit également des éléments fort intéressants pour les expertises médico-légales, encore que de nouvelles recherches soient indispensables avant de faire entrer les réactions des groupes sanguins dans la pratique médico-légale courante.

Docteur F. DERVIEUX.

Correspondance

N. D. L. R. — Nous avons reçu, de M. le Président du Conseil de famille de la Société Vaudoise de Médecine, à la suite de la publication dans notre numéro d'Octobre 1934 de l'article de M. le Professeur Chevassu, une lettre, datée du 10 Mai 1935, que nous publions ci-dessous :

« Vous avez publié, dans le N° 8 (Octobre 1934), de l'Orientation Médicale, un article de M. le Professeur Chevassu, consacré à l'opération de Steinach dans le traitement de l'hypertrophie prostatique.

« Dans le cours de cet article, l'auteur formulait, à l'égard d'un groupe de médecins suisses pratiquant cette opération, des critiques dont le caractère de vivacité était si inaccoutumé, que nous ne pouvons les laisser passer sans protestation.

« Membres d'un comité uniquement chargé de veiller aux questions de déontologie, nous ne saurions nous engager dans la discussion qui se poursuit entre partisans et adversaires de l'opération de Steinach. Nous ne pouvons donc juger si l'indignation de M. le Professeur Chevassu est légitime lorsqu'il qualifie de « malhonnête » le pourcentage de guérisons avancé par nos confrères. Mais nous déplorons que vous ayez donné accueil dans votre Revue à des paragraphes de pure polémique dont le tort évident est de n'avoir pas nommé expressément les auteurs spécialement visés, et d'avoir, de ce fait, jeté le discrédit sur l'ensemble des praticiens de la région désignée.

« Une autre accusation de M. le Professeur Chevassu doit être relevée et combattue. Il signale en note qu'un malade aurait payé dans une Clinique de Clarens Frs. 100.000 (francs français), pour un traitement de Steinach. Informations prises, le malade dont il s'agit a séjourné un an environ à la clinique, de sa propre volonté, exigeant infirmière privée de jour et de nuit, etc... L'addition finale s'est ressentie forcément de ces exigences, et nous pouvons vous assurer qu'il serait absurde de juger par ce chiffre des tarifs appliqués par nos confrères.

« En ce qui concerne le « prospectus éhonté » répandu dans certains milieux français, ce document émanait d'un malade, et non pas des médecins eux-mêmes. Cela dit, nous sommes les premiers à condamner un tel procédé de publicité, et nous déplorons que le zèle intempestif d'un opéré ait pu être toléré longtemps sans donner lieu, de la part des médecins qu'il compromettait, à une interdiction immédiate.

« En résumé, nous ne prétendons ici nous solidariser avec personne. Mais comme votre rédaction n'a pas cru devoir accorder l'insertion d'une réponse aux auteurs que M. le Professeur Chevassu visait personnellement, nous tenons à réduire à leurs justes proportions ses accusations à la fois trop impersonnelles et trop virulentes, qui ont fait planer une suspicion de charlatanisme sur tous les médecins d'une région vaudoise. Il est toujours infiniment regrettable qu'un article de portée scientifique, destiné en partie au grand public, fasse intervenir dans la discussion des questions d'intérêt et de nationalité. »

Le Président du Conseil de Famille : Dr BURNAND.

CHRONIQUE DU LIVRE MÉDICAL

●

*Les Auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette Chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

L'ANNEE MEDICALE PRATIQUE 1935, publiée par le Professeur Agrégé C. LIAN. Chez Lépine, 39, rue d'Amsterdam. 720 pages. Prix : **Frs : 26.**

Jamais titre ne fut plus justifié que celui de ce livre que signent depuis 14 années C. L. et ses fidèles collaborateurs ; cette dernière édition, comme les précédentes, comporte toujours par lettre alphabétique l'exposé concis, mais complet, des acquisitions médicales pratiques de l'année. Ces pages sont suivies par la liste des principaux livres médicaux produits, des nouvelles spécialités pharmaceutiques offertes au Corps Médical, des nouveaux instruments mis à la disposition de notre art ; une partie professionnelle et un index des matières traitées dans les volumes des cinq dernières années terminent ce livre utile.

L'EXAMEN DU MALADE, par les Professeurs JEANBRAU, DELMAS, GIRAUD, LEENHARDT, MARGAROT, RICHE, RIMBAUD, TERRACOL et VILLARD (de Montpellier). Chez Masson & C^ie^, 120, boul. Saint-Germain. 318 pages. Prix : **Frs : 30.**

C'est, comme le dit le sous-titre, un guide clinique — et un guide excellent — de l'Etudiant et du Médecin, présenté sous la forme originale de canevas simples, clairs, destinés à permettre au futur praticien de rédiger l'examen d'un cardiaque, d'un hépatique, d'un hématurique, d'un fracturé, d'un pottique, etc... Les derniers chapitres sont consacrés aux analyses et aux travaux de Laboratoire avec l'indication des principales constantes chimiques et biologiques.

SYNDROMES METEOROPATHOLOGIQUES ET INADAPTES URBAINS, par le Professeur MOURIQUAND et le Dr JOSSERAND. 126 pages. Chez Masson & C^ie^. Prix : **Frs : 16.**

C'est dans la si intéressante collection de « *Médecine et de Chirurgie pratiques* », de Masson que M. et J. publient leur étude curieuse et profonde à la fois sur cette « Météoropathologie », qui, pour beaucoup, serait une science nouvelle, si depuis toujours tous les observateurs n'avaient remarqué et noté l'action des agents extérieurs météoriques et climatiques sur les êtres vivants, sains ou malades, enfants ou adultes. Ce sont ces syndrômes météoropathologiques que passent en revue M. et J. dans la première partie de leur livre, consacrant l'autre partie à l'étude des « Inadaptés urbains », des enfants *météorostabiles* et *météorolabiles*, enfin à la thérapeutique à employer dans tous ces cas. Une belle bibliographie complète l'ouvrage, plein d'aperçus originaux.

LE TRAITEMENT DE L'ANGINE DE POITRINE, par le Professeur Agrégé C. LIAN, Médecin des Hôpitaux, 72 pages. Chez J. B. Baillière, 19, rue Hautefeuille. Prix : **Frs : 12.**

C'est un fascicule nouveau de la renommée collection « *Les Thérapeutiques Nouvelles* » du Professeur Rathery. L. y étudie d'une façon concise, mais sans rien laisser dans l'ombre d'utile, le traitement médical, physiothérapique et chirurgical de l'angine de poitrine, et en particulier, on peut presque dire exclusivement, de la forme cardio-artérielle qui groupe les 4/5 des malades ayant un syndrôme angineux. Revue générale, parfaite en tous points, et dont il convient de rapprocher l'étude de Leriche parue il y a quelques mois dans cette Revue.

CAUTERETS. Station des voies respiratoires. Par le Docteur A. CORONE, 200 pages à l'Expansion Scientifique Française, 23, rue du Cherche-Midi. Prix : **Frs : 20.**

C'est une monographie complète de la station, écrite par un Médecin consultant, riche d'expérience et auteur de nombreuses publications sur Cauterets ; elle est pleine d'enseignements pour qui veut s'instruire de l'action des eaux de Cauterets, sur les effets immédiats et tardifs de la cure, sur les affections traitées, sur les indications et contre-indications du traitement. Dans une dernière partie, C. expose sa conception particulière, peut-être un peu hardie, intéressante en tout cas, de la cure thermale « action de choc ».

ESSAI MEDICAL SUR VICHY. 128 pages de Roger GLENARD, à *l'Expansion Scientifique Française.* Prix : **Frs : 12.**

Petit livre, parfait vade-mecum du malade et du médecin, sur la plus célèbre des stations thèrmales du monde, écrit par un des Maîtres de Vichy.

NEPHRITES TOXIQUES AIGUES, par les Docteurs FAURE-BEAULIEU et Robert CAHEN (de Paris), chez Doin, 8, place de l'Odéon. 150 pages avec figures. Prix : **Frs : 20.**

Ce petit livre est un des derniers parus de la Collection des « *Actualités de Médecine pratique* » de Doin ; c'est dire tout de suite dans quel esprit il a été écrit par les auteurs ; ceux-ci se sont volontairement bornés à l'étude de quelques néphrites aiguës, en particulier des néphrites mercurique, bismutique, aurique, la néphrite anaphylactique. Mise au point excellente.

LES ACQUISITIONS NOUVELLES DE L'ENDOCRINOLOGIE, par le Dr R. RIVOIRE, Ancien Chef de Clinique de la Faculté de Paris. 305 pages. Chez Masson & Cie. Prix : **Frs : 36.**

Dans cette deuxième édition, toute récente, rendue nécessaire par le succès mérité de l'ouvrage, R. a refondu entièrement son premier texte ; car, dit l'auteur, « l'Endocrinologie est une science en pleine croissance, qui évolue avec grande rapidité ». L'intérêt ne faiblit pas à la lecture de ce livre, d'une clarté et d'une précision remarquables, et où sont passés magistralement en revue les problèmes de biologie chimique, physiologique, clinique et thérapeutique, soulevés par l'étude des glandes endocrines. Les chapitres d'endocrinologie, ovarienne et hypophysaire en particulier, sont de tout premier ordre ; il reste dans l'esprit, le livre fermé, une mélancolie inquiète, admirative de la merveilleuse complexité de l'organisation et du fonctionnement de l'organisme humain, auprès duquel les machines les plus perfectionnées nous apparaissent comme des joujoux préhistoriques.

LES TROUBLES GLANDULAIRES ET LEUR TRAITEMENT, par le Dr L. MOINSON (de Paris), 2e édition. 125 pages. Chez Maloine, 27, rue de l'Ecole-de-Médecine. Prix : **Frs : 12.**

C'est encore un livre, un bon mémento plutôt, qui vient de paraître sur les passionnants problèmes de l'endocrinologie. M. a voulu seulement (et il a parfaitement réussi), « visiter rapidement le magnifique arsenal, si varié et si puissant, mis par l'opothérapie à la disposition du Médecin ». La partie thérapeutique est d'ailleurs précédée par une étude générale et clinique des glandes endocrines : tout y est clair, intéressant, sans surcharge bibliographique.

RADIESTHESIE MEDICALE, par le Docteur Albert LEPRINCE (de Paris), 200 pages. Chez Science et Médecine pour tous, 57, Avenue d'Italie. Prix : **Frs : 15.**

Beaucoup de Médecins liront avec curiosité et aussi avec fruit ce livre écrit pour eux sans doute, mais aussi pour tous ceux que n'ont pas laissés indifférents les travaux nombreux parus depuis trois ans dans ce domaine des sciences inconnues. L. donne de la radiesthésie médicale la définition suivante : « L'ensemble des procédés permettant, à l'aide du pendule ou de la baguette des sourciers, de déterminer les radiations anormales des organes ou des produits biologiques ». L'auteur, qui a été chargé du Rapport Général de la Radiesthésie Médicale aux Congrès de Paris et de Lausanne (1933 et 1934), nous présente un travail attrayant, soumis à un contrôle scientifique sévère, et dans lequel il développe toutes les questions de diagnostic radiesthésique, de chromo-diagnostic, de métallothérapie ; il explique le pouvoir de guérison de quelques radiesthésistes et décrit les appareils de mesure pour les rayons et les émanations provenant de l'organisme sain du malade Ce livre est bien un livre de « bonne foy ».

Médecin Général DEJOUANY.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Week-End

par Gaston CHERAU,

de l'Académie Goncourt

IL avait le sentiment qu'il dormait.

La fenêtre, grande ouverte sur la crête des arbres, dont la haute muraille verte cachait la vallée, aspirait les bruits du matin : celui d'une moto qui montait la rampe, d'un camion qui freinait dans la descente de Marly, le doux ronflement d'un avion qui devait filer vers le nord... Il entendait tout et le chant matinal des oiseaux — celui de la babillarde, inlassable, celui du merle, les deux notes du coucou, les phrases éclatantes de la fauvette grise, le roucoulement extasié du ramier et, répété, vif et si simple, celui du pinson.

Un pas traînant dans la poussière, que la direction de l'hôtel baptise « sable de forêt », parcourut la terrasse ; le docteur Mallier pensa que ce devait être un des garçons qui allait prendre son service.

Dans son bien-être délicieux, il jugeait ce qui aurait dû briser son repos, ce qui précisément lui donnait sa parure. Sa pensée planait, molle, vague, et il se posait des questions : l'horloge du village qu'il avait entendue cette nuit avant de se coucher, n'avait pas encore sonné six heures. Juste à ce moment, elle commença de tinter, et il compta les coups : six heures !... Encore deux heures avant de quitter le lit !

Sans ouvrir les yeux, il devinait que la matinée était radieuse et il était agacé de ne pas être sur le balcon pour jouir du temps. Il éprouva la fraîcheur lisse des draps, il reconnut, parmi d'autres, le parfum miellé des acacias en fleurs... La joie était trop belle ici !

Il se mit en travers du grand lit, bras ouverts, jambes écartées. Il était couché sur le monde ! Son corps étendu n'était gêné par rien. Il était seul ; l'univers lui appartenait.

Il avait éprouvé cela déjà, mais dans une prairie à l'herbe jeune, certaines soirées de mai. Aujourd'hui, c'était après l'aube et rien ne l'entravait, ni vêtements, ni la peur d'être surpris au moment où il se gavait de repos... Il rit de bon cœur à l'idée qu'à Paris il aurait eu le réveil désagréable du lundi ; et il rit bien plus fort en pensant que là-bas on s'imaginait des choses, des choses...

Vingt-cinq opérations par semaine, plus de quarante consultations, trois dîners, deux déjeuners ; quant au reste, la table familiale devant une femme qui eût été tout à fait charmante si la jalousie n'avait pas desséché son regard et sa parole et n'avait rendu ses gestes cassants. Des questions, des remarques, une enquête inlassable et des expériences !... Alors, lui, samedi : « Je suis appelé en consultation à Rennes. Je rentrerai lundi matin seulement... Je ne peux pas t'emmener. » Cette idée le jetait dans l'allégresse. Rennes, consultation ?... Une demi-heure de Paris et le repos pendant un jour et demi ; seul, oui, absolument seul !

Il se roula encore une fois sur le vaste lit, quittant la place que son corps avait tiédie pour une autre froide où sa peau se plaisait.

Seul ! Encore deux heures à être seul !

Soudain, la sonnerie du téléphone retentit si durement dans la chambre que la paix en fut dispersée.

— Allo !... Oui, c'est moi ; docteur Mallier, parfaitement !... Comment ? Ah ! M. Stéphane Chardot, parfaitement !... Quoi ? Vous l'avez transportée à la clinique hier soir ? Mais il n'y avait pas urgence... Les douleurs étaient intolérables ? Vous n'aviez qu'à faire prendre les cachets que je vous ai indiqués. Mais oui, monsieur ! Il ne faut pas s'affoler ainsi. Il était inutile de me déranger. Après tout, je sais bien ce que je dois faire. Je vous avais dit que je passerais chez vous ce matin, cela aurait dû vous tranquilliser... Quoi ?.. Oui, je sais ce que c'est que les clients et que les malades. Avez-vous donné les cachets ?... Une fois ? Parbleu ! Vous pouviez trois, quatre... Je vous avais seulement recommandé de ne pas dépasser la dose de six, les uns après les autres jusqu'à ce que la douleur s'arrêtât... Oui, je ne m'en cache pas : je montre de l'humeur ! Après tout, j'ai quelque excuse ; vous venez me déranger inutilement... Hein ?... Oui, oui ! On vous a dit à la clinique que l'opération devait se faire d'extrême urgence. Eh bien, Monsieur, faites-là faire si le cœur vous en dit. Moi, je ne m'en occupe plus...

Sa voix était devenue mauvaise, de plus en plus, à chaque réplique. Au bout du fil, le client, affolé, s'excusait. Là, dans cette chambre, il n'y avait que la colère.

Pourquoi le dérangeait-on ? N'avait-il pas le droit, lui aussi, de vivre, de vivre comme n'importe qui ? Enfin, qui donc avait donné son adresse ?...

— Je vous demande qui vous a dit que j'étais ici ?...

Ses traits changèrent ; il écouta l'explication qu'on lui donnait et il reprit :

— Les Jacotelle ? En effet, je les ai aperçus hier à dîner... Mais non, je ne vous en veux pas ! Je trouve seulement malheureux que vous vous soyez donné la peine de me chercher étant donné que, moi, je m'étais donné celle de vous rassurer. Vous n'aviez pas besoin de mon intervention avant deux jours... et, naturellement, vous avez téléphoné chez moi ?... Ah ! C'est M^me^ Mallier qui vous a répondu... J'entends bien, elle ne vous a pas dit où j'étais... Elle ne le savait pas... Enfin, brisons là ! L'opération est-elle faite ?... Non ! Je passerai à la clinique dans la matinée ; si je juge que l'intervention est urgente, j'opèrerai aujourd'hui... Mais non, monsieur, non ! Nous n'en sommes pas, comme on vous a dit, à une demi-heure...

Enfin, au comble de l'énervement :

— Je sais bien, après tout, ce que comporte ma responsabilité. Si vous ne voulez pas m'attendre, libre à vous ! Que M^me^ Chardot se fasse opérer par un autre ; j'exige seulement que vous me le disiez ici... C'est moi que vous voulez ? Alors, vous m'attendrez et je vous répète que je n'arriverai pas avant onze heures.

Il raccrocha, furieux.

Après cela, avait-il encore le moyen de se reposer ? Le merle continuait de chanter, et la grive, et le pinson, et d'autres oiseaux qui s'étaient mis de la partie. La journée de chaleur se préparait, royale. Les draps étaient glacés, mais le lit n'avait plus d'agrément.

Le malheureux homme raisonnait : « Les Jacotelle ont dit à cet imbécile que j'étais là ; il a téléphoné chez moi... »

Bon ! Déjà sa femme était fixée sur la consultation de Rennes !... La vie n'était pas simple ! Il ne pouvait même pas, comme n'importe qui, se tailler un repos dans la solitude. Trente-six heures, rien que cela... Eh bien, non !

Le timbre impérieux du téléphone retentit à nouveau.

— Qui est à l'appareil ?... Ah ! c'est toi... Oui, tu vois, je suis ici...

Bien empêché de lui expliquer pourquoi, il laissa sa femme exhaler son étonement et filtrer ses reproches, et puis, sur le ton d'un collégien pris en faute, il tenta de la calmer, ensuite de la rassurer :

— Non, je te répète, non ! Il n'y a rien... Je suis arrivé hier soir, une panne d'auto, à vingt-cinq kilomètres de Paris... Oui, c'est entendu ; j'aurais dû laisser la machine ici et puis rentrer... Tu sais bien ce que c'est qu'une panne. Votre machine s'arrête ; avant de se convaincre qu'elle ne peut pas repartir, on en a déjà perdu, du temps !... C'est idiot ! Oui, à dix heures, hier soir... Tiens, tu m'étonnes. Après tout, c'est possible : huit heures... Très possible.

Sa femme disait qu'on l'avait reconnu et que sa voiture était déjà au garage depuis longtemps. Il n'y avait rien à cacher ! L'affaire était stupidement engagée. Il tenta encore de s'expliquer et quand sa femme lui demanda à quelle heure il reviendrait, il répondit :

— Tout de suite. Je passerai à la clinique immédiatement. C'est mieux. M^me^ Chardot doit être opérée d'urgence... J'y vais !

Il regarda le grand lit qui lui offrait encore son repos. Il n'y aurait pas moyen de reprendre le rêve perdu ! Il commença sa toilette, ouvrit les robinets de la baignoire.

A huit heures il était à la clinique.

Lorsqu'il se retrouva devant sa femme, au moment du déjeuner, il reprit sans s'en apercevoir le ton et les paroles qu'il avait articulées par téléphone :

— En voilà une histoire ! Tu t'imagines des choses, des choses...

— Tu es allé à Rennes ?

— Bien sûr !

— Et tu as eu une panne hier ?

— Ah ça, c'est une enquête ?

Très calme, sa femme sourit :

— Elle est faite ! Tu es arrivé à l'hôtel samedi soir ; tu as pris la chambre numéro 22 ; tu as dîné sur la terrasse, tu t'es couché à neuf heures. Hier, tu n'es pas sorti. On t'a vu seulement au déjeuner et au dîner ; le reste du temps, tu l'as passé dans ta chambre à lire des journaux et un livre. Seul, tu étais seul !

Et elle éclata d'un rire méprisant :

— C'était bien la peine de faire tant de chichis pour se retirer seul pendant trente-six heures !

C'était si inattendu qu'il en demeura muet.

Voyant sa femme prendre son chapeau, il articula :

— Tu sors ?

— Je sors.

— Et le déjeuner ?

— Je déjeune dehors.

Il faillit demander où elle allait, mais il abdiqua subitement.

Jamais elle ne lui avait parlé sur ce ton. Il vit clairement que des temps nouveaux s'ouvraient pour lui.

« Enfin, pensa-t-il, elle devrait être rassurée puisqu'elle sait tout. »

Elle, sans se préoccuper de celui qu'elle laissait désarmé, jeta au valet de chambre :

— Je ne rentrerai pas de l'après-midi ; dîner ce soir à huit heures.

Elle en voulait à cet homme qui, sans motif, avait disparu. Si seulement il l'avait trompée, elle en aurait été malheureuse, mais elle ne lui en aurait sûrement pas voulu comme elle lui en voulait, farouchement. Et elle le méprisait, ah ! de tout son cœur.

« Ça, un grand chirurgien qui faisait trembler son monde ?... Ah ! bien !... »

Gaston CHERAU,
de l'Académie Goncourt.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

L'original d'Horace Bianchon

par A. AUGUSTIN-THIERRY

LE personnage d'Horace Bianchon est bien connu de tous les balzaciens — et même de beaucoup d'autres. Dans cette sombre symphonie qu'est la *Comédie Humaine,* il apporte une note sonnant clair d'élévation morale, de bienfaisance désintéressée et de généreux dévouement.

Oasis de fraîcheur, au sein d'un désert aride et désolé, il semble que le génial démiurge ait voulu se reposer en lui de tant de créations amères et si cruellement vraies.

A titre épisodique ou principal, le neveu du juge Popinot figure presque dans tous les romans : *Scènes de la Vie Parisienne* et *Scènes de la Vie de Province.* Interne à l'hôpital Cochin, prenant ses repas à la pension Vauquer, on le trouve lié, dans le *Père Goriot,* avec le jeune Rastignac encore à ses débuts. Un peu plus tard, il devient, à l'Hôtel-Dieu, l'élève préféré du chirurgien Desplein, qu'il assiste à ses derniers moments. *(La Messe de l'Athée).* César Birotteau, qui lui doit la formule de sa fameuse huile de noisettes, l'invite à ce grand bal, préface de sa ruine. *(César Birotteau).* Membre du Cénacle de la rue des Quatre-Vents, il met Daniel d'Arthez en relations avec Rastignac devenu sous-secrétaire d'Etat et soigne Lucien de Rubempré, blessé dans un duel avec Michel Chrestien, ainsi que Mme Bridau à son lit de mort. *(Illusions Perdues ; La Rabouilleuse).*

En 1824 — les dates, nous le verrons, ont leur importance — le jeune docteur Bianchon accompagne Desplein auprès de Flamet de la Billardière mourant. *(Les Employés).* Plus tard, toujours avec Desplein, il est appelé, par Mme de Nucingen, au chevet du baron, son mari, malade d'amour pour Esther Gobseck ; il diagnostique le cas de mort de Peyrade et le cas de folie de sa fille Lydie ; il soigne Vanda Bourlac, atteinte d'un étrange mal polonais : la plicque *(Splendeur et Misère des Courtisanes, La Dernière Incarnation de Vautrin,* L'*Envers de l'Histoire Contemporaine)* ; il est, à cette époque, l'ami de Raphaël de Valentin *(La Peau de Chagrin)* ; médecin du baron Hulot, de Crevel et de Mme Marneffe, il observe, avec sept de ses collègues, la terrible maladie qui emporte Valérie et soigne également Lisbeth Fischer agonisante. *(La Cousine Bette)...* J'en passe et des meilleurs.

Voilà l'homme : *transiit benefaciendo.*

⁂

Or, on prête à Balzac mourant ce cri désespéré : « Ah ! si Bianchon était là, il me guérirait. Il me connaissait, lui. »

Mais lorsque Balzac exhalait cette plainte sur son lit d'agonie, Bianchon n'était plus. Depuis cinq ans il reposait au Père-Lachaise, parmi ces morts dont son ami Rastignac foulait autrefois orgueilleusement la cendre.

Eh quoi ! va-t-on s'étonner, Bianchon a-t-il donc existé vraiment ? N'est-il pas, comme Bénassis, un pur archétype balzacien, le portrait idéalisé du médecin, tel que le rêvait son créateur ?

Il est toujours présomptueux d'affirmer, et surtout en histoire littéraire. On se bornera donc à signaler ici des analogies, des ressemblances, des parités de sentiments, des affinités de caractère et de nature qui permettent l'attribution du masque d'Horace Bianchon à un médecin considérable de son époque, qui a laissé sa trace dans la science : le docteur Gilbert Breschet.

Bien entendu, il ne saurait s'agir d'une identification absolue. C'est impossible avec Balzac qui, de son propre aveu, « typise l'individu et individualise le type ».

La critique l'a démontré depuis longtemps, Balzac procède par syncrétisme. Comme La Bruyère — ce qui l'apparente aux classiques — il rassemble dans une seule figure les traits les plus expressifs d'une catégorie sociale.

Sauf donc quelques portraits certains, tels les docteurs Brisset et Caméristus de la ***Peau de Chagrin,*** qui dissimulent à peine Broussais et Récamier ; Félicité des Touches et M^me^ de Rochegude, dans ***Béatrix,*** qui sont évidemment George Sand et M^me^ d'Agout, il agit toujours de même sorte.

Ainsi dans Rastignac a-t-on reconnu des parties de Thiers et d'Etienne Arago ; M^me^ de Mortsauf doit beaucoup à M^me^ de Berny ; Bixiou à Henry Monnier ; Desplein à Dupuytren ; Keller à Laffitte ; Joseph Bridau à Delacroix ; Birotteau au parfumeur Caron, etc., etc. On pourrait multiplier les exemples.

Pareillement Gilbert Breschet et Horace Bianchon.

Interne des hôpitaux, celui-ci a été l'élève préféré de Desplein (Dupuytren). A l'apogée de sa carrière, il est officier de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut, professeur à la Faculté, premier médecin d'un hôpital.

De même, au terme de la sienne, trouvons-nous le docteur Breschet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la chaire d'anatomie à la faculté.

Et, disciple élu de Dupuytren, héritier de sa pensée, c'est lui qui lui ferme les yeux, recueille sa succession académique.

Frappantes similitudes.

Ce n'est pas tout. On connaît l'admiration fervente de Balzac pour Geoffroy-Saint-Hilaire. Le romancier prétend être, pour les espèces sociales, ce que fut le savant pour les espèces naturelles. En 1842, dans l'avant-propos de la ***Comédie Humaine,*** il salue avec émotion son triomphe sur Cuvier. Querelle fameuse qui prit alors l'importance d'un événement public.

Eh bien, toujours comme Horace Bianchon, porte-parole de son père spirituel, nous retrouvons le professeur Breschet défenseur passionné de l'anatomie transcendante créée par le précurseur du transformisme auquel l'unissent les liens d'une étroite amitié.

A l'Académie de Médecine, à l'Institut, en faveur des théories qui lui sont chères, pour la loi du ***balancement des organes,*** il rompra de fougueuses lances, attirant sur soi l'orage des haines scientifiques, les plus recuites de toutes.

Au surplus, Balzac et lui ont-ils souvent croisé leurs chemins. Dès 1816, l'adolescent put apercevoir au chevet paternel le jeune docteur Breschet, alors prosecteur d'anatomie. Il est en effet le médecin de Bernard Balzac. Il l'est aussi de M^me^ de Berny, la ***Dilecta.*** Du moins peut-on encore déchiffrer leurs noms sur de vétustes carnets où le praticien soigneux inscrivait les visites à sa clientèle.

Et plus tard, quand le descendant supposé des Balzac d'Entragues, ses gilets prestigieux et son illustre canne se mettent à fréquenter le monde, ils se sont certainement rencontrés chez M^me^ Ancelot. Avec sa fille et son gendre Amédée Thierry, le professeur compte en effet parmi les habitués du bureau d'esprit que tient en son hôtel, rue Joubert, l'auteur de *Marie* et d'*Une femme à la mode.*

Physiologiste éminent, rival de Béclard, le chirurgien de l'Hôtel-Dieu possède alors la plus enviable réputation scientifique. Médecin d'Horace Vernet et d'Isabey, d'Andrieux et d'Alexandre Duval, de J. J. Ampère et de Mérimée, il n'est pas moins recherché des artistes et des gens de lettres. On vante sa bonhomie spirituelle, la finesse et le mordant de ses réparties — encore des traits communs avec Bianchon. Dans l'éloge funèbre qu'il prononcera sur sa tombe, le professeur Cruveilhier, qui n'est point un ami, célébrera sa bienfaisance, son dévouement aux humbles, son culte de l'amitié : méritoires vertus dont Horace Bianchon se voit, à son tour, également paré.

⁂

Plus âgé, dans la réalité, que le personnage qu'il inspire, encore étudiant en 1819, lorsqu'il fait son apparition dans le *Père Goriot,* Gilbert Breschet était né à Clermont-Ferrand le 7 juillet 1783. Venu à Paris entreprendre sa médecine, il obtenait, en 1806, le prix spécial de chirurgie dont l'empereur avait doté le concours de l'internat et passait sa thèse en 1812.

Dès lors, tout en pratiquant son art, il s'engageait dans la voie des concours, devenait successivement prosecteur, chef des travaux anatomiques à la faculté, agrégé en exercice en 1823, professeur en 1828.

L'Académie de Médecine lui ouvrait ses portes en 1832 ; l'Académie des Sciences en 1836. Il y succédait à son maître Dupuytren, auquel l'unissait depuis trente ans une affection toute fraternelle.

Sic transit gloria... medici. Son nom est aujourd'hui bien oublié. En même temps qu'un opérateur éminent, renommé pour la sûreté de sa main, il n'en fut pas moins, de son vivant, une autorité scientifique considérable, « l'un des plus dignes représentants de la France en Europe », écrit alors un biographe.

Il doit cette réputation à ses travaux originaux, aux traductions nombreuses dont il enrichit la littérature médicale.

En rapport avec les physiologistes les plus notables de l'époque, le Hollandais Van den Hœven, l'Allemand Lobstein, l'Anglais Astley-Cooper, l'Italien Panizzi, il collabore à la plupart des travaux anatomiques publiés depuis le commencement du siècle.

Il découvre les glandes sudoripares et les canaux sudorifères. Ses mémoires à l'Académie sur « la structure de l'ouïe chez l'homme et chez les animaux », sur « la structure de la peau », sur « les anévrismes », sur « les vaisseaux lymphatiques » peuvent être encore aujourd'hui consultés avec fruit.

Vers 1840, le professeur habitait 10, rue de Seine, un confortable appartemant formant petit hôtel. Riche d'une assez jolie fortune, gagnant par surcroît un large superflu, il se plaît à recevoir. Sa table jouit auprès des gourmets d'une flatteuse estime. Chaque samedi, il accueille ses amis et ses collègues : Becquerel, Thénard, J.-B. Dumat, Boussingault, Etienne et Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, Magendie, le baron Larrey — toutes les admirations du Cénacle.

Tout en dégustant coulis et fricassées, ces doctes personnages abdiquaient volontiers leur gravité scientifique, pour s'ébaudir aux propos moins abstraits des artistes amenés par Isabey dans la demeure épicurienne.

Parent éloigné de M^me^ Breschet, le peintre des chatoyantes marines usait de son cousinage pour introduire ses camarades de la palette et de l'ébauchoir.

C'étaient Ingres quelquefois, le plus souven Schnetz, Amaury Duval, Robert Fleury, Etex, Pradier, Clésinger. Les bons compagnons abondaient en réjouissantes histoires, dont s'ébahissait fort un timide jouvenceau, récemment débarqué de Vesoul, duquel on attendait beaucoup : le jeune Léon Gérôme.

Le docteur Breschet mourut d'une maladie de cœur, le 11 mai 1845.

Horace Bianchon, qui figure encore dans le *Curé de village,* disparaît à cette date de l'œuvre balzacienne.

A. AUGUSTIN-THIERRY.

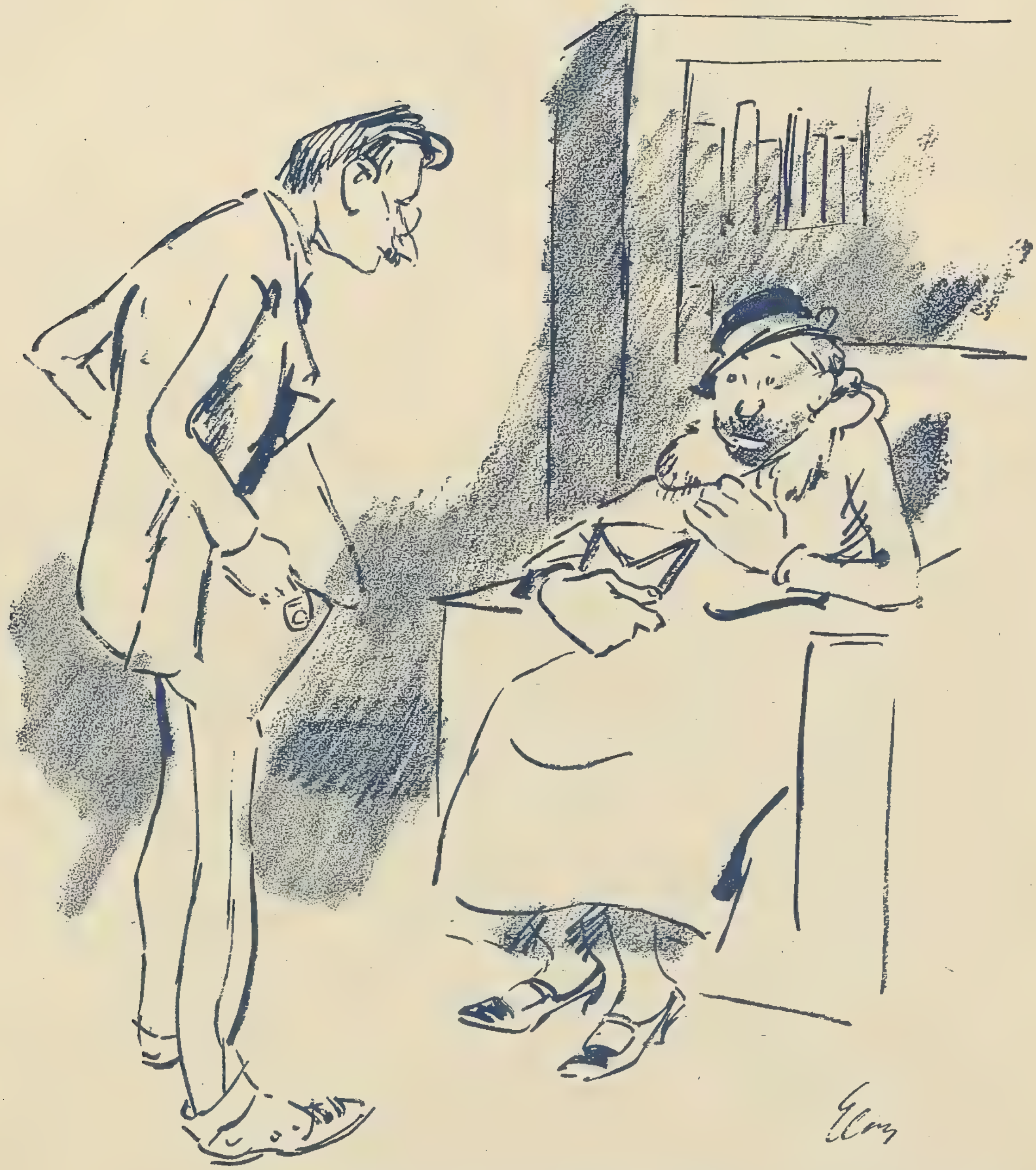

(Dessin inédit d'Elsen.)

PERPLEXITE DE LA FEMME A BARBE

— Ah ! docteur, j'ai beaucoup hésité avant de venir vous voir... J'ai joué à pile ou face pour décider si j'irais chez vous ou chez le coiffeur.

PLAISIRS D'ÉTÉ

Retour à la Campagne

par Charles SILVESTRE

PLEIN AIR

LA saison s'avance ; les feuillages et les buissons foisonnent, l'oiseau fait son nid. Les bouchers de campagne ne chargent plus sur leurs épaules des chevreaux qui jettent des cris d'enfants désespérés. La chasse de tous les gibiers est interdite, mais le pêcheur de truites marche au long du ruisseau qui scintille à l'ombre des saules. Je l'ai vu guetter le poisson malin, qui chasse l'insecte sur l'eau vive ; lancer l'hameçon emplumé, un peu moins beau que l'insecte. C'est un homme d'apparence très ordinaire, tout habillé de gris et de prudence. Quelle joie de marcher sans but ni souci dans la campagne ensoleillée !... Voici le temps où vient d'éclore la mouche de mai, splendide éphémère. Tout s'enchante autour de nous ; il y a des mirages sur le blé... Les ruches bouillonnent au fond des jardins, et, ce soir, peut-être, vous entendrez le murmure d'un essaim qui vole au soleil. Allons ! toute la campagne nous invite ! Le temps est beau, les pluies ont cessé, et rien ne présage leur prochain retour : le bœuf, à l'étable comme aux champs, est tranquille ; les fourmis vont et viennent sans inquiétude ; les rainettes ne grimpent pas sur les saules, l'araignée tisse une toile très légère sans avoir peur que des gouttes d'eau la déchirent ; les poules ne pincent pas du bec leurs plumes, mais elles s'agitent en quête de nourriture ; le pivert ne lance pas son cri singulier. Comme le plus fin baromètre, ces quelques signes nous assurent que le temps est au beau fixe. Baromètre qui ne coûte pas cher, beaucoup de paysans n'en veulent pas d'autre.

Il faut prendre par le plus long ; on rêve de se perdre sans retour dans la lumière. Le ciel est parsemé de nuages, en petites vagues fouettées, couleur de neige éblouissante. On songe à ces dessins japonais, où l'on voit accordées les profondeurs de la mer et les hauteurs de l'azur, les poissons jouant dans des tourbillons bleuâtres, à travers des rameaux de corail, et les oiseaux voletant de branche en branche, dans les airs. Profondeur d'en haut et d'en bas, l'aile diaprée répond aux nageoires de saphir. Accord infini, suprême mesure. Allons ! le sentier s'en va, bordé de fougères et de genêts, les plantes s'embrasent ; il y a partout des flammes de fleurs, qui éclairent une immense solitude... Il faut traverser un pont de bois qui enjambe une rivière à truites et gravir un versant broussailleux. Des bosquets de houx ne cessent de miroiter ; des genévriers ont des myriades d'aiguilles pour une seule pointe et l'on voit luire entre les pierres une herbe sombre et glissante. Plus de sentiers, ni de pistes. Le vent promène une odeur de bruyère chaude. A l'ombre de hautes roches, voici les prunelliers qui blanchissent en avril et les airelles myrtilles aux rameaux ailés, aux feuilles dentelées et fines d'où ruisselleront à la saison prochaine les fruits que l'on appelle raisins des bois. Une grande clarté bouge dans un emmêlement de ramilles, et, plus loin, un taillis de chênes s'ordonne à merveille, interrompt la sauvagerie. Le pays est moins crispé, les fourrés d'épines et de ronces aux lanières barbelées se desserrent... Voilà les pièces de blé nouveau, les herbages, les belles cultures qui prennent une apparence de roue verdoyante, aux rayons tracés par la charrue. Allons toujours, environnés du souvenir des promenades d'autrefois !... Il est bon de retrouver ces plaisirs que l'on croyait à jamais perdus. Ils sont là, près de nous, dans l'herbe... A portée de la main, nous apercevons des choses et des plantes, à la perfection inimitable. La nature nous dit son immensité dans un espace apparemment exigu. Il faudrait remettre en honneur les herbiers dont chaque boîte, aux heures d'hiver, nous rappelle un voyage heureux, réveille un moment de lumière et d'ombre, une pluie rayonnante, une ancienne ardeur de l'air, le goût de la liberté, que donne le vent des grands domaines sauvages. On se souvient que tel jour, tels compagnons faisaient route ; on retrouve le bonheur de découvrir un insecte et de cueillir une plante désirée. Ardentes et riantes recherches ! On part vers ce qui est simple et révèle un secret de la vie. Le papillon, pris au filet, épinglé comme une fleur couverte de pollen, évoque celui que l'on a laissé s'envoler. On évoque aussi la surprise d'un orage ; on peut avoir des pensées couleur du temps. Pas de voiture ; prenons le train de nos jambes ! Quelles récompenses ! Suivons des lacets de chèvre, grimpons au sommet d'une colline. Des étangs nous feront des signes magiques au fond des bois ; des ruisseaux bondiront pour nous dans un val mystérieux... Cueillons la lumière enchantée qui vient caresser les prairies. Arrêtons-nous ; apprenons à suivre du regard les mouvements d'un troupeau, les courses d'un chien de berger, les allées et venues d'un oiseau, le jour qui change dans les feuillages et les change... Apaisons ainsi les fièvres humaines. Il me souvient de ces jours où l'on décidait d'atteindre quelque cîme solitaire et de suivre des sentiers escarpés afin d'assister au lever du soleil. On se tournait vers un point du ciel qui se mettait à blanchir. Une lumière incertaine tremblait, une clef cherchait une secrète serrure, et, soudain, dans la brusque poussée d'un feu vivant, toute la campagne s'ouvrait.

En pleine nature, nous connaissons des plaisirs et des études qui paraîtraient un peu naïfs aux amis des sports violents. Et, sans doute, aucun exercice ne vaudra jamais ces belles marches de plein air ; les corps se meuvent harmonieusement, baignés d'air pur, vivifiés, loin de l'ivresse des foules ; l'âme est en paisible joie. Il faut approuver ces parents bien avisés, qui conduisent leurs enfants dans la campagne : rien n'est plus durable et lumineux au fond des jeunes mémoires qu'une leçon de choses donnée à la place même où s'épanouissent une fleur sauvage, le feuillage d'un arbuste, et où paraissent mille et une merveilles, bien trop souvent dédaignées. Le sol vient à l'aide par toutes ses voix ; les paroles, les enseignements prennent tout leur sens et tout leur suc. Un retour à la campagne, c'est un retour à la joie.

COUVEE

Présentons une pâtée de son et d'herbes hâchées à la poule noire, qui couve treize œufs choisis à la bonne lune. Elle est ramassée sur une corbeille qu'elle recouvre, toute gonflée, le cou rentré, le bec rabattu. Elle est singulièrement immobile ; seuls, clignent ses yeux attentifs. Depuis quinze jours et quinze nuits, moite et fixe, engloutie dans les profondeurs de l'instinct, elle est en arrêt. Dure patience à figure d'oiseau. Il semble qu'elle écoute sans cesse. Qu'une abeille butine près d'elle les fleurs du basilic, blanches comme des coquilles d'œuf, émiettées, elle se hérisse, et qu'un chat s'avance en rampant dans l'ombre des sureaux voisins, elle pousse un cri rauque ; son bec se relève, prêt à frapper.

Plaçons l'assiette près du nid et la couveuse se dresse en gloussant, pose adroitement ses pattes de peur de casser les œufs. Elle descend de la corbeille, elle s'ébroue, bat des ailes et paraît vaciller d'ivresse. Tout à coup, elle pioche dans la pâtée ; ses coups de bec frappent l'assiette comme la grêle. Elle happe jusqu'à la dernière miette et va boire dans une jatte pleine d'eau pure. Elle dresse le cou ; le soleil traverse le feuillage d'un arbre voisin, éclaire son gosier réjoui. Elle saute, essaye d'attraper un insecte qui scintille. Elle se met à marcher avec lenteur ; à chaque pas, elle glousse : cloc, cloc, cloc. Elle revient vers ses œufs qu'elle semble peser de l'œil, lève une patte très prudente et la pose au bord de la corbeille, lève, appuie l'autre, non moins prudente. Elle s'accroupit, applique ses ailes qui s'élargissent, groupe ses œufs par mouvements réguliers et doux jusqu'à ce qu'ils disparaissent dans son plumage. De nouveau, le bec se rabat, l'œil pointe...

Bientôt, vous la verrez mener ses poussins dans l'enclos ensoleillé. En ce temps-là, on dirait qu'elle joue de la trompette, quand elle leur offre au bout du bec une graine, un vermisseau. Lorsqu'elle gratte le terreau, elle les chasse avec ses pattes comme des boules ; ils reviennent vite, paraissent rouler dans un trou qu'elle aurait fait et où ils trouvent nourriture et friandise. Qu'un épervier tourne au fond du ciel, elle l'a vu, jette un cri d'alarme ; ses petits regagnent ses ailes qui s'arrondissent en voûte pour les abriter et les défendre.

FENAISONS

Au temps des fenaisons, l'air a sa pleine force ardente et les buissons foisonnent davantage autour des prairies que le soleil embrase sans les traverser. Dans leurs ombres vertes, le faucheur met au frais sa bouteille de vin rouge. Il est toujours émouvant de voir un homme qui s'avance en faisant tourner la longue lame d'acier à travers les herbes. Il est étrangement grandi par la solitude. Dans un terrain, trop bossu pour les machines nouvelles, il travaille avec ses bras, son échine et ses jarrets. L'herbe tombe... Rran... rran... Les grandes touffes coupées, restent debout un moment et s'éboulent... Du front de l'homme, la sueur coule comme de l'eau. Il fait bien chaud, un vrai four... Il se relève de temps à autre, aiguise la faux, reprend sa marche et sa besogne. Il tend la bouche pour mieux respirer, allonge le cou. Il sera récompensé, la semaine prochaine, s'il peut rentrer dans sa grange un bon foin de fine couleur, vert comme un petit lézard.

Nous irons entendre dans la campagne l'appel des travailleurs invisibles, cachés par les arbres et les buissons de clôture. Il est magnifique aux paysans d'enlever à la foudre et à la pluie qui s'avance une charrette de fourrage bien à point. Vous verrez les grandes prairies fraîchement coupées, le foin rangé en longs andains que l'on porte à bout de fourche vers la charrette. Les travailleurs nous inviteront à nous mêler à la besogne et nous accepterons de bon cœur. Nous rirons de nos maladresses et nous apprendrons qu'il faut saisir le manche assez près des dents de fer afin d'enlever au sol une masse de fourrage sans broncher... Quel plaisir de rateler avec mesure et de ne laisser aucun brin ! Ce soir, la prairie sera propre comme un sou neuf. Nous apprendrons aussi à nous montrer patients à la vue des bons paysans, les plus patients des hommes. Cette patience fraye le meilleur chemin du bonheur, selon l'adage rustique. Après une longue journée bleu et dorée, allons nous asseoir au seuil d'une amicale maison paysanne, humer l'odeur exquise des foins coupés, jusqu'à l'heure des premières ténèbres où l'on ne pourrait distinguer une souris blanche d'une souris grise.

CHANSONS

Peut-être serons-nous assez heureux pour découvrir quelques belles chansons du terroir où nous aurons passé des semaines de bon loisir. Je me souviens d'avoir entendu souvent dans mon enfance des laboureurs qui chantaient en guidant le soc. Ce n'étaient pas des chansons de commande ; elles montaient à leur bouche spontanément, pour le plaisir et pour charmer la besogne. Ils chantaient de si bon cœur qu'ils mettaient en joie les plus tristes camarades. Ils avaient une façon d'entonner un couplet qui réveillait les plus engourdis. Ils chantaient d'anciennes chansons toujours neuves et ils les dansaient. Ils en savaient des centaines. Aujourd'hui trop de gens feraient la moue à les entendre. Beaucoup ont pris les défauts de la bourgeoisie et non les vertus qu'elle a montrées au cours des âges. Et pourtant, effarouchées par la vie moderne, elles restent belles comme un feu de joie. Ceux qui ne sont pas encore bien vieux se souviennent des fêtes qui suivaient la récolte engrangée. Il faudrait les remettre en honneur, retrouver un esprit perdu. Il ne s'agit pas de spectacles mais de simple et grande jubilation après le travail accompli. Il y avait des chants joyeux autour des dernières gerbes dressées ; une troupe d'hommes entonnait à pleine voix une troupe de refrains derrière les charrettes qui revenaient aux métairies, dans la paix du soir. Une grande chanson bien chantée valait un coup de vin pur, effaçait la fatigue du jour. On saluait la cime de l'année, le soleil qui plongeait sa force au cœur des hommes. Chacun avait sa chanson préférée et la chantait à plaisir ; on tenait à une chanson comme à une chose très réelle et très précieuse.

Charles SILVESTRE.

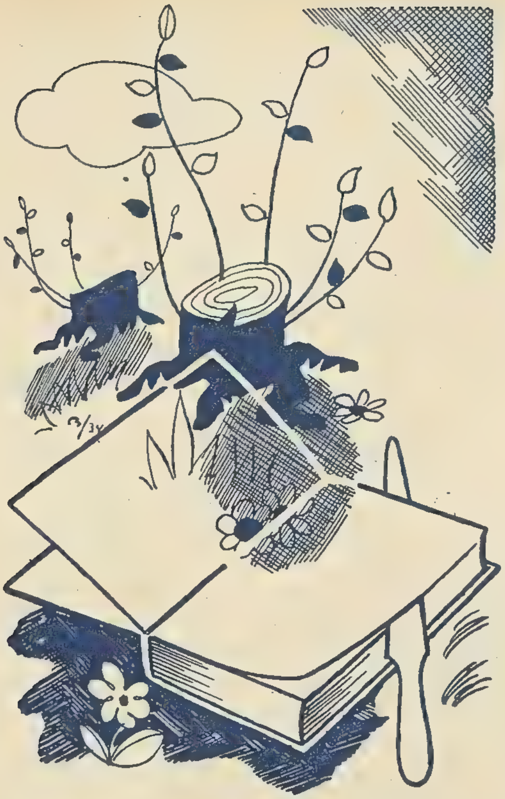

LIVRES

Lectures de Vacances

par Edmond SÉE

Lettre à une amie absente

RIEN ne pouvait, mon amie, me causer plus de plaisir que votre jolie lettre (je viens de la recevoir), envoyée dès votre arrivée à Mégève, où la santé de votre petit garçon va vous forcer à demeurer pendant trois mois, hélas, en exil, loin de ceux qui vous aiment ! Je suis sûr, mon amie, que vous puiserez dans votre charmant et fervent cœur maternel, dans la joie que vous causera la prompte guérison de votre cher petit, de quoi supporter courageusement cette épreuve. Et, pour vous aider à mieux la supporter, voici (puisque vous me le demandez avec une si gentille et si flatteuse confiance), un choix de lectures, assez abondant, assez varié je l'espère pour peupler fructueusement votre solitude, et vous la faire oublier au besoin, pour fournir à votre cerveau sa pature — le cœur, lui, je le sais, n'a nul besoin d'être alimenté, et se suffit à lui-même !...

……

Je vous conseille, les premiers jours, et jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux « acclimatée », deux ou trois romans d'un attrait, d'un intérêt, d'une ingéniosité narrative si prenants, si dominateurs, si entraînants, qu'ils s'empareront de vous, vaincront votre nostalgie, votre anxiété de pauvre petite « déracinée », vous arracheront à vous-même, pour vous mêler à la vie de personnages imaginaires, mais passionnants à regarder, à écouter vivre, je vous l'atteste, au point que vous ferez sur le champ corps et cœur avec eux ! Comment ne frémiriez-vous pas, vous la femme tendre, sensible, « frémissante » par excellence, en lisant *Clarisse et sa Fille* (Editions de France), où Marcel Prévost, dont vous aviez tant goûté — et vous aviez bien raison de les goûter — les derniers livres, *L'Amour est ton Maître, Fébronie,* nous conte, avec une souplesse, une acuité, une puissance admirables, les transes secrètes d'une mère, jalouse de sa fille, car celle-ci, le mari et le père en fait, peu à peu, sa compagne élue, l'associée de son cœur, de son cerveau, au détriment de la première. Il y a là un drame paternel, un drame conjugal, et un drame de famille, aussi, d'une hardiesse singulière, mais sans rien de trouble, d'équivoque, de morbide, de « freudien » en un mot ! Et si tout se joue, ici, dans la pénombre de l'âme, tout n'en demeure pas moins, loyal, avouable, pathétiquement *normal !* Un livre de grande classe, je vous l'atteste, et qui marque encore une progression dans le talent, la manière, l'art d'un écrivain soucieux de se renouveler sans répit, en dépit d'une renommée, d'un crédit, d'une maîtrise, depuis longtemps acquis !...

Après avoir quitté Clarisse (et pris le temps de rêver d'elle, une fois le livre fermé), vous retrouverez, j'en suis sûr, avec émotion, La Thérèse Desqueyroux de la *Fin de la Nuit,* de François Mauriac (Grasset) ; une Thérèse vieillie, promue au rang de future belle-mère, mais gardant sa puissance maléfique, puisqu'elle exerce sur le fiancé de sa fille une dangereuse, une fatale séduction. Elle naît peut-être de ceci, dit François Mauriac, « que l'amour cherche dans les êtres, au delà de la chair, un secret d'ardeur de science, de ruse, que possèdent ceux-là seulement qui ont vécu ! » Or, vous connaissez la tragique, la criminelle vie de Thérèse, et c'est à ces effluves de son passé qu'elle doit de troubler, de saccager, malgré elle, l'âme d'un adolescent, sur le point de devenir son gendre ! Mais François Mauriac aime trop son héroïne — en dépit ou à cause de sa tortueuse existence — pour ne point lui accorder l'illumination suprême, venue d'en haut ! Et Thérèse, repentante, pardonnée, mourra en chrétienne. Non sans quelque arbitraire complaisance de la part de l'écrivain, qui, vous le savez, n'inflige à ses personnages maints forfaits suivis de maintes tortures, que pour mieux les préparer à l'entrée finale dans le Paradis !

D'ailleurs, les romanciers d'aujourd'hui se complaisent, il faut le reconnaître, à la peinture d'héroïnes tourmentées, en proie à une hantise, une passion, un mal secrets, et capables de tout pour les apaiser ou les satisfaire. Vous trouverez la preuve de ce que je vous dis là, en lisant l'admirable roman de Simone, *Jours de Colère* (Plon), une manière de chef-d'œuvre que l'Académie guette déjà en vue d'un de ses Grands Prix littéraires ; *Les Années d'Espérance,* de Jacques de Lacretelle (Gallimard), troisième tome de la série intitulée *Les Hauts Ponts,* et vous y verrez comment une femme fait litière de ses préjugés, de sa pudeur, de son honneur, dans le but de reconquérir un domaine familial ! D'où une bonne petite série de forfaits, de scandales, de viols même, aboutissant au triomphe final de l'héroïne : la reprise de la fameuse propriété, tant convoitée. Une autre héroïne qui, elle encore, n'est pas précisément de tout repos, c'est celle de *L'Amie des Hommes,* d'André Billy (Flammarion), M^me^ Frémy, que son insensibilité en amour, sa froideur charnelle muent en une sorte de monstre (infiniment attrayant, au reste) et incitent à des complaisances, des compromissions, des complicités dont les conséquences morales — ou amorales — humaines, sociales presque, offrent quelque chose d'assez terrifiant ! Il me semble bien qu'André Billy nous découvre, nous révèle là un personnage de femme insoupçonné, ou du moins méconnu, jusqu'à ce jour !

Cinq ou six romans, encore, — et chacun présentant un intérêt, un attrait différents — mettent, ainsi, au premier plan des « anormales » des demi-monstres parés de toutes les séductions : Vous en trouverez dans *Cœur de Russie,* de Robert Bourget-Pailleron (Gallimard), dans *Mon Image devant toi,* de Michel-Georges Michel (Baudinière), dans *A la Gasconne,* de Bernard Narbonne (Editions de France), mais vous reviendrez à la féminine et humaine « généralité » avec *Le Repos de l'Equipage,* de Joseph Kessel (Gallimard), à mon sens un chef-d'œuvre par la fougue entraînante du récit, par la stricte, harmonieuse concision du style, par le magistral tracé des caractères, parmi lesquels celui de la femme amoureuse, et prête à sacrifier, à piétiner, à saccager au nom de l'amour, deux hommes, deux combattants de la grande guerre, accuse une intensité, une puissance, un relief saisissants !

Pour clore la série des romans à lire, je vous signale, *Le Dernier Jour de la Création,* d'Edmond Jaloux (Plon), d'une grâce romanesque, pensive, philosophique... *Mélanie Corpechot,* de Pierre Valdagne, *Perce-neige,* de Germaine Beaumont (Lemerre), les âpres, féroces *Films Parlés,* d'Hélène Nemirovski (Gallimard), la pittoresque *Yagouta aux Cavaliers,* de Luc Durtain (Flammarion), *Jean Pierre l'Oiseleur,* de Maurice Marron (Gallimard), évocation moyennageuse des plus honorables, *Les Vies Perdues,* de Georges Romieu (Gallimard) ; les *Damnés de la Terre,* d'Henry Poulaille (Grasset), éloquente, généreuse, tumultueuse fresque animée des luttes, efforts, souffrances du Prolétariat d'avant-guerre ; *Les Pitard,* de Simenon ; et de Louis de Robert, dont vous aimez la délicate, la sensible sincérité, un livre intitulé *Le Chemin de la Fortune,* où vous aurez l'heureuse surprise de découvrir, jointe à ses qualités *intimistes* coutumières, une vision de l'humanité plus large, plus significative du point de vue social !...

Je vous conseille de couper ces lectures d'ouvrages empruntés à la vie, et où l'analyse des mœurs, des caractères, joue un rôle essentiel, de quelques histoires policières ou criminelles dont les déboîtements, les rebondissements, les découvertes-surprises sont si divertissantes parfois, nous délassent par leur ingéniosité non dépourvue d'ingénuité. N'ayez donc nulle honte à vous procurer chez le libraire le si amusant *Trésor de la Pagode,* de M^me^ Paule Bayle ; la pittoresque *Affaire Deglave,* de René Miquel et Jean Dorian (Librairie des Champs-Elysées), ou *Jack l'Eventreur,* de Jean Dorsenne ! Après cette incursion au pays du mystère congrument agencé et minutieusement dévoilé, vous apprécierez mieux, j'en suis certain, le passionnant intérêt documentaire, politique et humain de livres comme la *Sainte-Hélène,* d'Octave Aubry (Flammarion), comme la *Troisième République*, de Jacques Bainville, académicien d'hier (Fayard), un « liebig » historique d'une stupéfiante condensation, d'une merveilleuse intelligence des faits et des hommes, comme *L'Ascension de Louis Bonaparte,* de W. Serieyx (Editions de France), ou comme l'ouvrage que M. Pilias a consacré à *Léonie Léon, L'Amie de Gambetta* (Gallimard), savoureuse et parfois douloureuse histoire d'une égérie de 1880, bien différente, vous verrez, de celles dont l'orgueil agressif, la tumultueuse arrogance, l'égoïsme profiteur, défrayent la chronique des temps présents : car celle-là ne prenait conseil que de son cœur, lorsqu'il s'agissait de l'intérêt général du pays (c'est-à-dire de l'homme qui le représentait à ses yeux), et il s'affirma presque toujours, ce cœur, non seulement aimant, mais lucide. Que si vous souhaitez pénétrer dans l'intimité intellectuelle de nos Littérateurs, « nos plus notoires contemporains », eût dit La Jeunesse, lisez *Les Evasions Littéraires,* de Marcel Thiébaut (Gallimard), *Tiers de Siècle,* d'André Lang (Plon), et le *Memorandum d'un éditeur de Stock* (Librairie Sotck).

……

J'espère, mon amie, avoir répondu à votre désir, et vous avoir indiqué, dans les genres variés, les livres les mieux faits pour vous délasser ou vous enrichir fructueusement ! Ne m'en veuillez pas — et ne leur en veuillez pas trop — si quelques-uns ne répondent point à votre attente ! Sait-on jamais ce qui peut plaire à une femme ! Et ses goûts littéraires ne correspondent-ils point bien souvent à l'état présent de son cœur, à son humeur du moment ! Il vous restera toujours, aux heures de mélancolie, de nostalgique impatience, de détresse morale, (Durant ces heures là, on ferme vite un bouquin, on le rejette pour en prendre un autre que l'on rejette pareillement), la ressource de prendre, dans votre bibliothèque de voyage, un bon vieux livre du passé, un chef-d'œuvre éprouvé et à toute épreuve, vers ou prose, qui lui, ne vous décevra pas, vous pouvez m'en croire ! Vous n'avez que l'embarras du choix, de Victor Hugo — dont on a célébré précisément le cinquantenaire — de Chateaubriand, de Musset, de Vigny à Stendhal et à Flaubert !...

Et voilà, chère « lectrice », le dernier conseil de votre guide littéraire, qui est aussi le plus dévoué, le plus fervent de vos amis, le plus cruellement privé de vous, hélas ! par votre absence !...

Edmond SÉE.

N. D. L. R. — Plusieurs de nos lecteurs en ayant exprimé le désir, nous croyons devoir indiquer que M. Claude Gével se fera un plaisir de dédicacer tout exemplaire de son roman *Aline* qui sera demandé directement à la maison d'édition Malfère, 12, rue Hautefeuille.

MUSIQUE

Vincenzo Bellini
1801-1835

par Claude LAFORET

« Toute sa personne avait l'air
« d'un soupir en escarpins. »

(Henri Heine).

Il y aura cent ans le 23 septembre prochain, mourait à Puteaux, après une courte maladie, un jeune compositeur italien dont la carrière avait été éblouissante. A sa vie, pourtant si pleine de traits du plus pur romantisme, la légende, comme il est habituel, ajoute maints détails d'une douteuse authenticité. Et c'est ainsi que, dans l'histoire de cette période incomparable de l'art et de la littérature, Vincenzo Bellini prend place à côté d'un Lord Byron, d'un Liszt ou d'un Paganini.

Il était né le 3 novembre 1801, à Catane, d'une famille de musiciens et se montra, comme Mozart, d'une singulière précocité, composant à 7 ans un *Salve Regina* et un *Tantum Ergo.* A 18 ans, il entrait au Collège royal de Musique de San Sebastiano, à Naples, sorte de Conservatoire où les élèves, pensionnaires, étaient les enfants gâtés de la bourgeoisie et de l'aristocratie de la ville.

Le directeur Zingarelli remarqua les dons de Bellini, lui fit obtenir une bourse, le nomma sous-maître, encourageant une fécondité qui se traduisait par de multiples compositions (musique religieuse, symphonies, cantates...), dans lesquelles se faisait sentir quelque peu l'influence de Rossini.

Chaque année, à l'époque du Carnaval, un élève distingué du Conservatoire était chargé de composer un petit opéra, plutôt opéra-bouffe que tragique, qu'interprétaient ses camarades, au besoin en travestis quand l'ouvrage comprenait des rôles féminins. Zingarelli désigna, en 1825, Vincenzo Bellini et lui confia le livret de *Adelson e Salvini,* de Tottola, que Fioravanti avait déjà mis en musique. Le jeune compositeur obtint un vif succès, bien que son inspiration, naturellement élégiaque, se prêtât mal aux effets comiques.

Ce n'était qu'un début. L'année suivante, Bellini était l'objet d'une distinction plus recherchée encore. Le directeur du Théâtre San Carlo, de Naples, était tenu de monter, tous les ans, une cantate ou un opéra en un acte écrit par le meilleur élève du Conservatoire. Le 30 mai 1826, il représentait *Carlo, duca d'Agrigento,* opéra exceptionnellement en deux actes, sur un livret de Gilardoni, plus connu sous le titre de *Bianca e Fernando* (1) que Bellini lui donna par la suite quand il le fit représenter en 1828, pour l'inauguration du théâtre Carlo-Felice de Gênes. A la première représentation, les principaux rôles étaient chantés par la Meric-Lalande, Rubini et Lablache, ce qui ne contribua pas médiocrement à l'éclatant succès de l'œuvre nouvelle.

Cependant, la vie de Vincenzo Bellini se partageait déjà entre la musique et l'amour, suivant une destinée qui fut la sienne jusqu'à la mort. Son maître Zingarelli l'avait présenté au grave Fumaroli, magistrat à Naples, qui lui confia l'éducation musicale de sa fille Maddalena. Bellini, beau garçon, d'un charme langoureux, produisit une vive impression sur la jeune fille. Ils s'aimèrent et cette idylle mériterait par la jeunesse des amants, leur longue constance et les douloureuses épreuves qu'ils subirent, de figurer dans l'anthologie des amours romantiques. Le sévère Fumaroli refusa la première demande en mariage de Vincenzo, pauvre et inconnu ; il refusa la seconde, formulée après le succès de *Adelson e Salvini,* et même la troisième que légitimait, semble-t-il, la renommée que valait déjà à son auteur la représentation de *Bianca e Fernando.* Les deux jeunes gens durent se séparer, mais ils poursuivirent une correspondance ardente et régulière. Maddalena avait foi dans l'étoile de Bellini qui, de son côté, puisait dans son amour les plus touchantes inspirations et la ferme volonté de parvenir à la célébrité.

Le théâtre de la Scala, à Milan, était alors dirigé par un homme dont le nom est étroitement lié à ceux de tous les compositeurs de l'époque, l'impresario Barbaja. Il attira Bellini, lui offrit un contrat et, le 27 octobre 1827, il montait *il Pirata* (le Pirate) interprété par Tamburini, Rubini et la Meric-Lalande. Le livret était de Felice Romani qui devait rester, dans l'avenir, à part une courte mésentente, le meilleur ami et le librettiste fidèle de Bellini.

Un succès à la Scala dépassait les bornes de la Lombardie, de l'Italie même et éveillait des échos dans toute l'Europe musicale. Vincenzo Bellini était célèbre. *Le Pirate* avait été un grand succès, *la Straniera* (L'Etrangère) jouée le 14 février 1829, à Milan, fut un triomphe et l'auteur dut venir saluer trente fois le public à la première représentation.

⁂

La musique de Bellini est celle d'un homme prodigieusement doué, plus inspiré qu'instruit et enclin à la facilité. Il peut être considéré comme le précurseur de ces déplorables *veristes* de la fin du XIX^e^ siècle qui, à force de vouloir suivre le poème et d'en traduire mot à mot l'émotion et la passion, réduisent la musique à une sorte de récitatif mélodique, aux effets trop appuyés, aux contrastes trop saisissants, soutenu par un accompagnement d'une lamentable indigence. Certes, cette conception du drame lyrique était favorable aux prouesses vocales alors si goûtées et servies, d'ailleurs, par des interprètes admirables, mais elle réduisait l'orchestre à un rôle secondaire, se privant des mille nuances que donnent à l'idée musicale les mouvements, les timbres et les développements symphoniques.

Une lettre de Bellini, confiant en 1829, à un correspondant sa méthode de travail, fait saisir sur le vif les caractères d'une telle musique :

« J'étudie attentivement le caractère des personnages, les passions qui prédominent en « eux, les sentiments dont ils sont animés. Une fois bien pénétré de tout ceci, je me mets « à la place de chacun d'eux, et je fais en sorte de sentir et d'exprimer efficacement ce qu'ils « sentent et ce qu'ils expriment... Enfermé dans ma chambre, je commence à déclamer la par- « tie de chaque personnage du drame, avec toute la chaleur de la passion : j'observe, autant « que possible, les inflexions de ma voix, la précipitation ou la langueur du débit en telle cir- « constance, enfin l'accent et le ton de l'expression que la nature donne à l'homme livré aux

---

(1) Ou même « Bianca e Gernando », car le prénom du roi de Naples ne devait pas figurer sur l'affiche.

« passions, et j'y trouve les motifs et les rythmes musicaux propres à les démontrer et à les « transmettre à autrui par le moyen de l'harmonie. Je jette aussitôt sur le papier, j'essaie « au piano, et quand je sens en moi-même une émotion correspondante, je juge que j'ai « réussi. Dans le cas contraire, je recommence et me remets à l'œuvre jusqu'à ce que j'aie « atteint mon but. » (1)

⁂

Le 16 mai 1829, la Meric-Lalande, Inchindi et Lablache créaient, à Parme, *Zaïra,* empruntée par Romani à la Zaïre de Voltaire, et l'ouvrage ne rencontra pas auprès du public la faveur de ses aînés. Bellini, grisé par le succès, supportait mal les échecs et son tempérament d'enfant gâté s'abandonnait à la colère et au découragement, d'autant plus facilement que ses triomphes antérieurs et son caractère n'avaient pas manqué de provoquer de vives jalousies et de lui attirer des inimitiés retentissantes.

L'accueil enthousiaste que reçut son nouvel opéra à Venise, le 11 mars 1830, ***I Capuleti ed i Montecchi,*** le consola de l'insuccès de *Zaïre.* Le rôle de Juliette était chanté par la Grisi et fut rapidement adopté par la Malibran. La grande cantatrice était enthousiasmée par les œuvres de Bellini, mais elle prenait avec elles d'étranges libertés. C'est ainsi que jugeant le dernier acte de l'Opéra de Vaccai, sur le même sujet (mais non pas sur le même livret), plus conforme à ses moyens que celui de Bellini, elle substituait simplement celui-là à celui-ci quand elle interprétait le rôle de Juliette...

Pour le carnaval de 1831, le théâtre Carcano de Milan mit en rivalité les deux jeunes compositeurs les plus goûtés de l'époque : Donizetti et Bellini. Donizetti écrivit *Anna Bolena* et Bellini entreprit un *Hernani.* La censure autrichienne n'autorisa pas un sujet aussi révolutionnaire et Bellini abandonna son projet en faveur de la *Sonnambula,* qu'il écrivit sur les bords du lac de Come et qui fut interprétée par la Pasta, Rubini et Mariani, le 6 mars 1831, avec un plein succès.

Moins de dix mois après (26 décembre 1831), c'était à Milan, la mémorable soirée de la ***Norma,*** avec la Pasta, la Grisi, Donzelli et Negrini. Mémorable par les sifflets qui accueillirent un opéra que l'on peut tenir pour le chef-d'œuvre de Bellini, mémorable aussi par le caractère dramatique du poème et de la musique, en contraste avec la perpétuelle idylle chantée par le compositeur, mémorable enfin par la façon dont l'ouvrage s'imposa peu à peu au public, surpris dès l'abord par les accents plus profonds et plus vrais d'une partition qui devait mériter, en 1837, l'honneur suprême des louanges de Richard Wagner.

En 1833, ***Béatrice di Tenda,*** créée à Venise par la Pasta, ne reçut pas du public un meilleur accueil que *la Norma.* Bellini, découragé, humilié, en butte à des complications sentimentales et brouillé avec son librettiste Romani, s'enfuit à Londres où l'attendaient de nouveau les ivresses de la popularité.

⁂

Cependant, l'idylle née sous le soleil ardent de Naples, s'était poursuivie, mais non pas comme les fiancés l'avaient espéré (2). Tandis que Maddalena Fumaroli continuait à attendre de la gloire de Vincenzo Bellini la consécration de leur amour, le jeune homme, ébloui par la renommée, se dissipait au jeu et dans des intrigues passagères. Il était beau, il était tendre et plein de charme, il était faible. Il ne résistait pas aux avances des femmes du monde et moins encore à celles de ses interprètes. Les triomphes partagés avec la Pasta les avaient rapprochés et leur liaison était sans mystère. Le juge Fumaroli, ébranlé par la fidélité de sa fille et rassuré sur son avenir par les succès de Vincenzo, avait laissé le bon Zingarelli formuler

(1) Citée par Combarieu. Histoire de la Musique. Tome III.

(2) Pierre Soccanne. Bellini et ses amies. Le Guide du Concert 1935.

une quatrième demande en mariage, mais, cette fois, ce fut le jeune maestro qui invoqua les exigences de sa carrière pour se dérober.

La pauvre Maddalena, héroïne réelle d'une triste élégie à la manière de toutes celles qu'avait écrites son amant, mourut de désespoir.

C'est sous le coup de cette douloureuse nouvelle et aussi après les épreuves d'une rupture difficile avec la Pasta que Bellini arriva à Paris à la fin de 1834.

Le Théâtre Italien avait projeté de monter un ouvrage de Donizetti *(Marino Faliero)* et la nouvelle œuvre de Bellini *(I Puritani e I Cavalieri)*, sur un livret du Comte Carlo Pepoli.

La première des *Puritains*, comme on disait alors sur le boulevard, eut lieu le 25 Janvier 1835, avec Giuletta Grisi, Rubini, Tamburini et Lablache, les plus grands noms de la troupe. Elle reçut un accueil enthousiaste et Louis-Philippe décora l'auteur.

Pendant son court séjour à Paris, Bellini fut l'hôte choyée des salons parisiens. Henri Heine, sarcastique et hargneux, nous a laissé de lui, à cette époque, un portrait sans indulgence :

« C'était un être svelte et élancé, ayant des mouvements gracieux et presque coquets, tou-
« jours tiré à quatre épingles ; figure régulière, allongée, rosâtre ; cheveux blond-clair presque
« dorés, frisés à boucles légères ; front noble, élevé, très élevé ; nez droit ; yeux pâles et
« bleus ; bouche bien proportionnée ; menton rond. Ses traits avaient quelque chose de vague
« et sans caractère, comme le lait, et cette face laiteuse tournait quelquefois à une expres-
« sion aigre-douce de tristesse. Cette tristesse remplaçait l'esprit sur le visage de Bellini ;
« mais c'était une tristesse sans profondeur, dont la lueur vacillait sans poésie dans les yeux,
« et tressaillait sans passion autour des lèvres. Le jeune maestro semblait vouloir étaler dans
« toute sa personne cette douleur molle et flasque. Ses cheveux étaient frisés avec une sen-
« timentalité si rêveuse, ses habits se collaient avec une langueur si souple autour de ce corps
« élancé, il portait son jonc d'Espagne d'un air si idyllique, qu'il me rappelait toujours ces
« bergers que nous avons vu minauder dans les pastorales, avec houlette enrubannée et culotte
« de taffetas rose. » (1)

Le Comte d'Alton Shée, dans ses ***Mémoires***, l'a croqué en ces termes :

« Naïf, superstitieux, tendre, caressant, familier, n'ayant aucune idée des distinctions so-
« ciales, des convenances ou de la morale, il s'asseyait aux pieds des dames et penchait sur
« leurs genoux sa tête charmante. Il vivait dans l'amour, ne comprenant rien au-delà ; chez lui,
« tous les degrés d'affection et jusqu'à l'amitié avaient comme un reflet de ce sentiment. »

Le satanique Henri Heine exaspérait le pauvre Bellini. Embusqué derrière ses grosses lunettes, il s'amusait à ses dépens et Bellini, affolé, s'écriait : « Questo, con gli occhiali, è un gettatore ! », et il faisait le signe conjurateur. Henri Heine lui prédisait une mort prochaine et l'avenir n'a que trop confirmé cette féroce prophétie. A 34 ans à peine, il mourait au bord de la Seine, à Puteaux, au moment où il se mettait au travail pour écrire une œuvre nouvelle à l'intention de l'Opéra de Paris.

Au Comte d'Alton-Shée qui, quelques jours après, rencontrait le « gettatore » et lui rappelait sa prédiction : « Je l'avais bien prévenu », répondit cyniquement Henri Heine. (2)

Claude LAFORET.

---

(1) Henri Heine. Reisebilder. Les nuits florentines.
(2) Bellini fut inhumé au Père Lachaise d'où sa dépouille fut transportée en 1876 à Catane.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine-Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde - Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

L'ANGE DU SOMMEIL...

BEATOL

HYPNOTIQUE DE CHOIX SEDATIF NERVEUX

FORMULE

LIQUIDE	
Diéthylmalonylurée........	0.18
Extrait fluide de Valériane.	0.10
Extrait de Jusquiame	0.015

Pour 1 cuillerée à café

COMPRIMÉS	
Diéthylmalonylurée	0.18
Intrait de Valériane.......	0.10
Extrait de Jusquiame	0.02

Pour 1 comprimé

De 1 à 4 cuillerées à café ou comprimés par jour.

AMPOULES		
Diéthylmalonylurée	0.125	pour 1 cc. en ampoules de 2 cc.
Bromhydrate de scopolamine..........	0.00012	

En injections suivant indications médicales.

LABORATOIRES LOBICA, 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

112787

L'ORIENTATION MEDICALE

OCTOBRE 1935

LE RORET MÉDICAL

P.-P. BOTAN

●

DICTIONNAIRE DES PLANTES MÉDICINALES

les plus actives et les plus usuelles et leurs applications thérapeutiques

Première Partie. — Les plantes médicinales classées par ordre alphabétique. Leurs diverses appellations, leurs caractères, leurs propriétés et leurs applications thérapeutiques.

Deuxième partie. — Lexique complémentaire de botanothérapie, contenant quelques indications indispensables de matière médicale qui n'ont pu prendre place dans la description proprement dite des plantes.

Troisième Partie. — Petit mémorial thérapeutique.

UN VOLUME 12 × 19 de 280 pages... ... ... **15 Francs** (FRANCO : 16 Fr. 50)

JACQUES SAHEL

●

90 JOURS

OU

L'Odyssée d'une Traite

Le roman de la Crise, raconté par un homme qui joint à de rares qualités d'écrivain une connaissance parfaite des milieux qu'il décrit avec une verve cruelle. Tout le drame des entreprises en difficulté, des trésoreries dévastées, le tourment des échéances, les mystères de l'escompte, les compromissions inévitables. Ce roman d'un homme traqué par l'argent, **c'est du Balzac 1935.**

UN VOLUME 12×19. **12 Fr.** (FRANCO : 13.50)
(25 exemplaires sur **pur fil** à 35 Fr.)

JACQUES TRÈVE

●

L'ÉVANGILE DE SOCRATE

La genèse d'Athènes. - La lumière socratique. - Le sauvetage des Dieux. - Incarnation de Socrate. - La Nativité. - Les enfances. - L'adolescence. - Parménide, Zénon, Anaxagore. - Delphes et la vocation. - L'amour grec et l'amour platonicien. - Archélaüs. - Alcibiade, l'amant. - Alcibiade, l'aimé. - Diotime. - La mission et son point d'appui. - Les disciples. - L'enseignement. - Xénophon ou l'homme parfait. - Les Corybantes. - Théagès. - Platon et l'Unité. - Le Crépuscule d'Athènes. - Le Jugement. - Criton. - Le dernier jour. - Voici l'homme.

UN VOLUME 12×19. **15 Fr.** (FRANCO : 16.50)
(25 exemplaires sur **pur fil** à 45 Fr.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) ● **Edgar MALFÈRE, Directeur** ● Chèques Postaux : PARIS 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
par le Professeur H. VINCENT 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur R. DEGOS 7

PAGES LITTERAIRES

Un conte
d'Isabelle Georges SCHREIBER 9

L'Ame Normande d'après Guy de Maupassant et les Ecrivains Normands
par René DUMESNIL 16

Fausses Notes
par René DORIN 20

Le dessin de Le Petit 23

Astronomie
par Théo VARLET 24

Bibliophilie
par Max DESCAVES 27

Chronique Philatélique
par le Docteur BONNAL 30

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

4^e^ ANNEE N° 8 OCTOBRE 1935

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GEVEL
REDACTION ET CORRESPONDANCE:
LABORATOIRES LOBICA
25, Rue Jasmin — PARIS (16^e^) Téléphone : Auteuil 81-45

ABONNEMENT .... 1 an { France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

CORPORA CURANT

Les Colibacilloses Infantiles

Leur traitement par la Sérothérapie Anticolibacillaire

par H. VINCENT,
Professeur au Collège de France,
Membre de l'Institut
et de l'Académie de Médecine

REMARQUES SUR LE **BACILLUS COLI,** SON POUVOIR PATHOGENE ET SES TOXINES

LES infections du tube digestif jouent, chez le nourrisson, un rôle prééminent. Leur gravité spéciale résulte non seulement de ce qu'à l'encontre d'autres maladies infectieuses telles que les fièvres éruptives, le très jeune enfant ne possède aucune immunité temporaire à leur endroit, mais encore de ce que la muqueuse et la paroi de leur intestin se laissent franchir très aisément par les microbes pathogènes et leurs toxines. Pareille réceptivité intestinale peut être observée chez les jeunes animaux de laboratoire, pour des microbes auxquels les animaux adultes résistent parfaitement, le bacille du choléra, par exemple.

Introduits avec le lait altéré, l'eau impure, etc., les germes pathogènes aérobies ou anaérobies se multiplient abondamment dans le tube digestif, déterminant la destruction ou l'exfoliation du revêtement épithélial. Ils font effraction à travers les parois instestinales, dans les lymphatiques ou les vaisseaux sanguins qui les conduisent dans la grande circulation.

Parmi les microorganismes générateurs de maladies très variées, il en est un qui tient, chez le nourrisson, une place de premier rang par sa fréquence, ses localisations multiples et ses effets toxi-infectieux. C'est le *Bacillus Coli,* sous toutes ses races ou ses variétés. Bien que l'adulte demeure en contact continu, par sa paroi intestinale, avec le colibacille, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, bien que le chiffre de ces microbes y soit énorme (plus de 100 milliards à l'état normal), bien qu'ils s'y renouvellent en permanence, apportés par les aliments, les boissons, etc., il n'en résulte pour l'organisme humain aucun degré, même léger, de vaccination contre le Colibacille. Notre sang n'agglutine pas ce microbe.

On comprend, dès lors, que le nouveau-né et le nourrisson, ainsi que l'enfant du premier âge, soient sans défense contre le *Bacillus Coli* et, spécialement, contre les races virulentes de celui-ci.

Le Colibacille sécrète, ainsi que je l'ai montré, non pas une seule toxine, mais deux toxines distinctes par leurs effets, leur tropisme en quelque sorte électif, enfin par leur pouvoir différent de résistance à la chaleur. La première est la toxine *neurotrope* ou *neurotoxine.* Elle apparaît dans les cultures vers la 18e heure ; elle est thermolabile, détruite à 72°. Elle détermine chez les malades, des symptômes nerveux parfois très graves : irritabilité excessive, asthénie, délire, agitation, convulsions, torpeur, coma, etc., parfois idées de suicide, troubles mentaux (H. Vincent, Fribourg-Blanc, H. Claude, etc...) Chez le nourrisson, elle provoque les convulsions, les paralysies, le coma.

C'est elle qui donne lieu à des paralysies presque constantes chez le lapin inoculé expérimentalement.

La deuxième toxine, que j'ai appelée *entérotrope,* est thermostabile ; elle n'est détruite qu'à 97°-98°. Elle apparaît un peu plus tardivement dans les cultures. Elle se fixe électivement sur l'épithélium et les glandes de l'intestin, sur le foie et la muqueuse de la vésicule biliaire, sur les capsules surrénales. Elle suscite, introduite dans la veine du lapin, des diarrhées parfois profuses, colliquatives, et cette constatation présente un grand intérêt si on la rapproche des symptômes observés dans les entérocolites aiguës du nourrisson qui sont très souvent, comme on le sait, sous la dépendance de l'infection colibacillaire.

Enfin le *Bacillus Coli* est également nocif par les protéines constitutives des corps microbiens. Stérilisons à 100° une émulsion de colibacilles cultivés sur gélose pendant trois ou quatre jours ; les deux toxines neurotrope et entérotrope sont ainsi détruites. Cependant l'injection de ces cadavres microbiens à la souris amène la mort de celle-ci en 24 h. ou 48 h.

Ainsi qu'on le voit, certaines toxi-infections microbiennes, en particulier celle que détermine le *B. Coli,* sont complexes.

L'un des dangers qui menacent le plus l'enfant atteint d'une localisation colibacillaire, c'est la *septicémie.* Chez l'adulte, la septicémie peut être éphémère, ou, du moins, brève, mais cependant bénigne. Elle guérit alors spontanément en quelques jours. Elle peut affecter cependant, chez lui, une gravité extrême, se prolongeant pendant plusieurs semaines, simulant alors la fièvre typhoïde ou une fièvre para-typhoïde, mais sans apparition de taches rosées. La forme septicémique amène la mort chez 35 % des malades. Le nourrisson, le jeune enfant, lui paient un tribut encore plus élevé et plus souvent fatal.

Il ne faut donc pas envisager avec indifférence les infections à *Bacillus Coli* qui peuvent survenir dans le premier âge. On doit les traiter avec vigueur, précocement. Nous ne sommes nullement désarmés contre elles. Il est possible d'enrayer, souvent en 24 heures, ces infections, à l'aide de la seule médication qui leur convienne, la médication spécifique.

L'ENTERO-COLITE AIGUE COLIBACILLAIRE

CHEZ LE NOURRISSON ET CHEZ L'ENFANT

Quelle que soit l'origine du Colibacille ayant pénétré dans le tube digestif du nourrisson (elle est presque toujours alimentaire), ce microbe, s'il est virulent, se multiplie avec une grande rapidité dans l'intestin. Robuste, de forte vitalité, indifférent à la concurrence microbienne, inhibant, au contraire, par sa présence, le développement de nombreuses bactéries, le *Bacillus Coli* est l'agent causal le plus habituel de cette maladie si redoutable que Parrish et Dewess ont appelée autrefois le *choléra infantile.* Trousseau a bien décrit les symptômes dramatiques de cette affection : vomissements réitérés, diarrhée profuse séreuse, séro-muqueuse, parfois fétide, hypothermie, faciès plombé ou cyanosé, lèvres et langue sèches, yeux excavés, torpeur, tout annonce une fin rapide. Le petit malade « fond à vue d'œil ». Il a des convulsions et meurt dans le coma.

Chez ces malades, la flore microbienne normale de l'intestin du nourrisson, en particulier le ***Bacillus bifidus,*** a disparu. Par contre, la culture des déjections y révèle, en proportion énorme, le ***B. Coli.*** Le ***Proteus vulgaris,*** l'entérocoque, le staphylocoque, le ***B. perfringens,*** etc... l'accompagnent le plus souvent. Chez ces jeunes enfants, le même colibacille se répand très souvent dans le sang, ainsi qu'il a été dit. Lesage, Ribadeau-Dumas et P.J. Ménard, Czerny et Moser en ont fait la constatation. Beaucoup plus rarement, la septicémie relève de l'entérocoque (Salès), du streptocoque, du pneumocoque (1).

Mais, dans cet organisme neuf et si réceptif qu'est le nourrisson, le colibacille domine les autres agents pathogènes par son importance, son activité et sa fréquente intervention. Assez souvent, même, il ne prélude pas à la maladie première. Mais il intervient secondairement, se substituant à celle-ci ou, tout au moins, ajoutant à celle-ci un facteur nouveau de gravité.

Comme on le sait, l'entérocolite aiguë infantile s'accompagne fréquemment de bronchite, de broncho-pneumonie, de pyélonéphrite, d'endocardite, de méningite, etc., complications dans lesquelles le ***Bacillus Coli*** revendique aussi sa part, souvent exclusive.

Même dans les formes de moyenne gravité, je veux dire moins sévères, d'entéro-colite infantile, des complications multiples peuvent surgir tout à coup, assombrissant le pronostic.

A côté du traitement diététique, il convient donc d'instituer chez ces jeunes malades une thérapeutique appropriée à la nature de l'infection.

LES SUITES DES ENTERITES AIGUES OU PROLONGEES DU NOURRISSON ET DE L'ENFANCE

LA PYELONEPHRITE SUPPUREE

Déterminée par des races tantôt malignes et très toxigènes, tantôt peu actives du ***Bacillus Coli,*** les infections intestinales du nourrisson et celles de la première enfance n'affectent pas toujours, heureusement, la marche redoutable qui vient d'être rappelée. L'enfant peut guérir complètement. D'autres fois, cependant, l'amélioration est précaire. Les symptômes aigus ont cessé, mais le nourrisson reste sujet à des troubles digestifs rebelles. Il n'a pas récupéré l'appétit, il vomit, il présente des crises de diarrhée, fétide ou non, il maigrit. Anémié, malingre, hypotrophique, suivant l'expression de Variot, il montre bientôt un faciès ridé caractéristique de petit vieillard. Son extrême susceptibilité digestive s'explique, d'une part par l'infection souvent complexe contre laquelle il n'est pas complètement immunisé, d'autre part, par le déficit qualitatif de ses sécrétions pancréatique, hépato-biliaire, gastro-intestinale, salivaire même. Car ainsi que l'a montré Arthus, l'enfant à la mamelle ne sécrète pas d'acide chlorhydrique. Celui-ci est physiologiquement remplacé chez lui par l'acide butyrique formé, grâce à l'action sur le lait, d'un ferment salivaire spécial, la tributyrinase.

Sous l'influence de ce déséquilibre digestif et de l'insuffisante assimilation du lait et des bouillies, de nouvelles complications surviennent, parmi lesquelles la plus importante est l'***infection des voies urinaires*** par le colibacille.

---

(1) Je ne parle pas ici des cas dans lesquels l'hémoculture donne le bacille typhique ou l'un des paratyphiques. Il s'agit alors de maladies infectieuses qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude.

Il convient de s'arrêter un instant sur cet état morbide fréquent. La pyélite suppurée du nourrisson pourrait passer inaperçue si l'on ne songeait pas à la rechercher systématiquement par l'examen des urines. Troubles, odorantes ou même fétides, ces urines soumises à l'analyse bactériologique et cytologique y révèlent très souvent le colibacille. Cet examen donne l'explication des symptômes de déchéance présentés par le petit malade. Car, si les troubles digestifs rebelles ont initialement appelé et fixé le *B. Coli* sur le rein, la colibacillose urinaire retentit fâcheusement, à son tour, sur la nutrition et sur l'état général du petit malade.

Assurément, ces pyélonéphrites peuvent, parfois, reconnaître une origine exogène ou ascendante, savoir la pénétration du bacille, par la voie uréthrale, surtout chez les nourrissons du sexe féminin (Nobécourt, M. F. Campbell).

Quel qu'en soit le point de départ, la colibacillose urinaire ainsi installée peut guérir spontanément, en une à trois semaines. Toutefois, et le plus souvent, elle ne cède pas. Avec des rémissions variables en durée ou en intensité, la pyélite s'éternise, entraînant cliniquement un état de ***cachexie colibacillaire*** qui s'explique par l'intoxication microbienne continue, par les lésions anatomiques du filtre rénal, par l'hydronéphrose.

L'urine vue dans le tube à essai, montre du pus, des grumeaux leucocytaires, ou bien un trouble uniforme avec, lorsqu'on l'agite, production des « ondes moirées » caractéristiques, semblables à celles qu'on voit dans les cultures en bouillon âgées de 12 à 18 heures. Quelquefois, lorsque l'infection est ancienne, le rein laisse filtrer, en même temps que l'albumine, une agglutinine : l'urine laissée au repos, devient claire au bout d'une heure, le dépôt bacillaire étant précipité au fond du tube.

Le pronostic de ces colibacilloses urinaires rebelles est presque toujours sérieux chez les enfants. L'association de certains microbes, tels que l'entérocoque, le staphylocoque, dans l'urine, n'a pas généralement de signification inquiétante. Il n'en est pas de même si le microbe surajouté est le streptocoque. Le *Proteus vulgaris* est un microbe dangereux.

Dans les pyélonéphrites à Colibacilles accompagnées de fièvre, le bacille peut être présent dans le sang (R. Debré et G. Semelaigne). Dans ce cas, la mort est très fréquente. La bronchopneumonie (Marfan), la pleurésie suppurée, l'endocardite, la méningite à colibacilles (Nobécourt et Dupasquier, Dupérier, Widal et Lemierre), la cholécystite sont parmi les localisations les plus fréquentes du microbe.

La forme chronique peut être observée pendant 6 ans (Mouriquand), 10 ans (Finkelstein), davantage encore. J'ai observé chez l'adulte des cas d'infection urinaire qui remontaient à l'enfance. Ces sujets étaient demeurés « porteurs de bacilles », avec urines tantôt troubles, tantôt presque claires. A l'occasion d'une cause adjuvante : constipation, grossesse, refroidissement, troubles intestinaux, surmenage, appendicite, maladie aiguë, paludisme, traumatisme, etc., la pyélite se réveille bruyamment et s'accompagne alors de frisson, de fièvre, de courbature. L'urine devient purulente, parfois hémorragique.

A côté des pyélonéphrites congénitales (Rohmer, de Beaufond, Guéniot), rares, il est vrai, et qui résultent de la transmission maternelle par l'intermédiaire des vaisseaux ombilicaux (de Beaufond), les infections colibacillaires du nourrisson et de l'enfant peuvent survenir soit pendant les premiers mois de la vie, soit dans les années qui suivent. D'autres agents pathogènes peuvent être la cause déterminante des pyélites, mais le *B. Coli* en demeure le facteur le plus habituel (Rohmer, Bernheim). Meredith F. Campbell a, à ce point de vue, étudié les infections urinaires chez les enfants âgés de trois mois à 15 ans. Sur 182 de ces malades, le *B. Coli* était présent 116 fois dans les urines, le staphylocoque, 86 fois, le streptocoque, 32 fois ; le bacille typhique (10 fois), venait ensuite. L'entérocoque n'a été rencontré que 3 fois, ce qui me semble anormal. Dans 53 cas, l'infection urinaire était mixte.

AUTRES LOCALISATIONS DE LA COLIBACILLOSE CHEZ L'ENFANT
ROLE PATHOGENE DU **B. COLI**
DANS LES **APPENDICITES AIGUES COMPLIQUEES**

Le Colibacille est un microbe essentiellement tenace et migrateur. S'il a une prédisposition spéciale pour les voies urinaires, si cet agent pathogène s'oriente souvent aussi vers le foie et la vésicule biliaire, il n'est cependant aucun organe, aucune cavité, aucune séreuse qu'il ne puisse parasiter.

Il existe une affection dans laquelle son intervention surajoutée et son extension rapide, parfois foudroyante, constituent une cause fréquente de mort, aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte : c'est ***l'appendicite aiguë.***

Depuis 1925, j'ai insisté, en de nombreuses publications, sur le ***danger colibacillaire*** dans des appendicites gangréneuses compliquées de perforation et de péritonite généralisée ou diffuse. C'est une notion universellement acceptée par les chirurgiens, que l'opération tardive implique un pronostic très grave : à partir du 4^{e} jour qui suit la crise aiguë, on compte, en effet, 80 à 100 pour 100 de décès chez les opérés (Lecène, Hartmann). Je rappelle que chez l'adulte, le ***B. Coli*** existe dans l'exsudat de 94,73 pour 100 des appendicites malignes (H. Vincent). Il est associé mais non toujours, à d'autres microbes.

Je rappelle enfin que la sérothérapie anticolibacillaire apporte un correctif remarquable à ce pronostic si redoutable. Les appendicites aiguës, compliquées, comme, d'ailleurs, toutes les manifestations les plus variées et les plus graves de l'infection colibacillaire, se réclament de la sérothérapie spécifique. Cette méthode constitue une arme très efficace. Chez l'enfant porteur d'une appendicite avec péritonite locale ou généralisée, on doit injecter le sérum le plus précocement possible, aux doses de 30 c. c., 40 c. c., qu'on diminue dès qu'apparaît l'amélioration. La première injection de sérum sera faite immédiatement avant ou après l'opération. D'autre part, avant de suturer la paroi abdominale, on introduira du sérum anticolibacillaire dans la cavité péritonéale elle-même.

MODE GENERAL D'EMPLOI ET DOSES DU SERUM ANTICOLIBACILLAIRE
DANS LES DIVERSES COLIBACILLOSES INFANTILES

Je viens de noter la posologie du sérum anticolibacillaire dans le traitement des appendicites toxiques ou gangréneuses avec péritonite généralisée. Quelles que soient la localisation de l'infection due au ***Bacillus Coli*** ou la manifestation clinique qui la traduit, chez le nourrisson et chez l'enfant, les effets thérapeutiques déterminés par le sérum sont habituellement très rapides. Ils le sont d'autant plus que le sérum anticolibacillaire a été injecté précocement ; il demeure, cependant, très actif dans les colibacilloses plus anciennes. Le sérum a, en effet, une action suspensive directe, parfois presque immédiate sur le bacille et sur les phénomènes infectieux et toxiques déterminés par celui-ci. La fièvre tombe, les signes d'intoxication nerveuse disparaissent, les autres symptômes rétrocèdent.

Injecté sous la peau, chez les nourrissons atteints d'***entéro-colite aiguë,*** le sérum arrête les vomissements, la diarrhée et la fièvre, parfois en 24 heures. Même effet précis dans les ***pyélonéphrites aiguës.***

Dans la ***septicémie colibacillaire,*** dont le pronostic est si inquiétant, le sérum stérilise le sang et amène une très prompte guérison.

Qu'il me soit permis de signaler brièvement, à titre d'exemple, l'observation du Dr Gautier (Hôpital de Dreux). Une fillette de 3 ans, septicémique, ayant depuis trois semaines une température comprise entre 39° 5 et 40° 2 présentait les symptômes suivants, d'une gravité formidable : angiocholite aiguë, ictère, néphrite aiguë suppurée, anasarque complètement généralisée, torpeur, nystagmus, convulsions des muscles de la face et des lèvres, du membre supérieur gauche, etc... Ces symptômes rétrocèdent en trois jours, à la suite des injections de sérum anticolibacillaire.

Au 3^{e} jour, l'enfant « réclamait sans cesse à manger ».

Dans la *méningite à colibacilles,* on injectera 20 c. c. à 30 c. c. de sérum par jour, sous la peau et, lorsqu'il est possible, quelques centimètres cubes dans le rachis.

La *pyélonéphrite aiguë,* de l'enfant, sous son expression la plus sévère, guérit également, en quelques jours, sous l'influence des injections de sérum anticolibacillaire. Les observations sont très nombreuses, qui toutes confirment cette forte activité thérapeutique. J'ai déjà fait connaître ces résultats au *1er Congrès de Thérapeutique* (Paris, 23 octobre 1933), dans un rapport présenté avec M. P. Jacquet, Médecin des Hôpitaux. Les Docteurs Trocmé, Jean Dayras et R. Bernheim, R. Darget, F. Charles et Noguès, Damade, M. Ferrié, Ferru (6 observations), Quivy et Ferru, Arloing et Ferru, Manicatide, etc..., ont établi, par maintes observations, les effets très actifs du sérum anticolibacillaire de Vincent chez les enfants atteints de pyélonéphrite suppurée, aiguë ou chronique, de nature colibacillaire, et la prompte guérison qui en a résulté.

Les formes anciennes et rebelles de pyélonéphrite colibacillaire infantile sont également justiciables de la sérothérapie. Celle-ci devra être poursuivie pendant huit à dix jours, aux doses quotidiennes de 20 c. c., puis de 10 c. c. Toutefois, si l'examen radiologique signale des lésions anatomiques du rein, de l'uretère ou de la vessie (hydronéphrose, malformation, tumeur, etc.), l'affection relève avant tout du chirurgien, le sérum n'étant alors qu'un adjuvant du traitement chirurgical.

L'angiocholite suppurée colibacillaire est guérie par la sérothérapie : 4 à 6 injections de sérum suffisent habituellement.

Ici, il convient de faire une remarque pratique importante. Ces guérisons souvent inespérées, on les obtient à la condition d'utiliser — si l'infection est grave — *des doses de sérum suffisantes,* presque égales à celles que réclame l'adulte. Chez le nourrisson, on injectera 20 c. c. à 30 c. c. dans les colibacilloses sévères, quelle que soit la localisation du *B. Coli,* et *a fortiori* s'il s'agit de septicémie soupçonnée ou certaine, de péritonite aiguë, etc...

On peut même injecter le 1er jour 40 c. c., chez les enfants, puis abaisser à 30 c. c., enfin à 20 c. c., à 10 c. c. les doses quotidiennes de sérum, jusqu'à la guérison qui s'établit alors très vite.

Dans les colibacilloses de moyenne gravité, on injectera 20 c. c. puis 10 c. c. de sérum anticolibacillaire.

En certaines circonstances, chez les enfants âgés de plus d'un an, et si l'état n'est pas aigu, on peut faire absorber le sérum par la bouche (10 c. c.) ou en lavement à garder, le matin à jeun. Ce traitement est parfaitement efficace, car les immunisines traversent le tube digestif ; mais il doit être prolongé plus longtemps.

On ne peut toujours demander à l'organisme infecté, surtout au jeune enfant, de se défendre avec un succès constant et avec ses seules ressources, contre une maladie microbienne grave et souvent mortelle. Le nourrisson, l'enfant plus âgé, ne peuvent toujours faire les frais de cette lutte contre un microorganisme si rebelle. Chez ces jeunes malades si fragiles, la sérothérapie apporte au traitement un concours puissant, grâce aux doses massives d'anticorps et d'antitoxines contenues dans le sérum des chevaux hyperimmunisés.

H. VINCENT.

L'ORIENTATION MÉDICALE

●

La reprise de l'activité électrique du cœur après la mort sous l'influence de l'adrénaline intracardiaque

par M. le Docteur R. DEGOS,
Chef de Clinique
à la Faculté de Médecine de Paris

AVEC notre Maître Ch. Laubry, nous avons poursuivi une série de recherches électrocardiographiques sur des mourants, et nous avons pu ainsi constater une activité électrogénétique des cellules cardiaques après la mort clinique pendant un temps qui a pu atteindre vingt minutes. D'autre part, à la suite d'injections intracardiaques d'adrénaline, nous avons vu reparaître, plusieurs minutes après la suppression de toute image électrocardiographique, des altérations de la courbe électrique souvent remarquables par leur périodicité et leur ressemblance avec les complexes auriculaires et ventriculaires normaux. Sans entrer dans des discussions pathogéniques pour interpréter ces faits comme un réveil des réactions cellulaires électrogénétiques éteintes, ou comme une stimulation d'une vie cellulaire ralentie, on ne peut que conclure à l'action locale, directe, de l'adrénaline sur le tissu autonome du cœur.

L'étude de l'électrocardiogramme post mortem a déjà fait l'objet de recherches de la part de quelques auteurs surtout allemands. Ceux-ci ont enregistré des images électriques très différentes suivant les cas, et qui ont pu se prolonger, dans une observation, jusqu'à la 35^e minute de la mort. Nous avons personnellement observé des altérations de la courbe électrique après la mort pendant un temps atteignant 6 7, 10, 12, 15, 20 minutes. Dans ces observations nous avons considéré comme moment de la mort clinique, celui où tout mouvement respiratoire, tout battement cardiaque, toute oscillation artérielle avaient disparu.

Nous ne pouvons rapporter ici dans leurs détails nos observations d'électrocardiographie post mortem, que nous avons publiées antérieurement (1). Dans tous nos cas, l'activité auriculaire s'est arrêtée la première, soit brutalement, soit progressivement avec étalement et écrasement de l'onde P et allongement du temps de conduction. Les complexes ventriculaires sont variables : complexes tout à fait atypiques dans lesquels il est impossible de reconnaître une onde rapide et une onde T ; — complexes déformés avec onde QRS ample et large ou épaissie et de bas voltage ou très aiguë et élevée ; — complexes voisins dans leurs grandes lignes des complexes enregistrés avant la mort mais tendant vers l'atypie et s'espaçant.

---

(1) Ch. Laubry et R. Degos : Revue de médecine, N° 10, Décembre 1934.

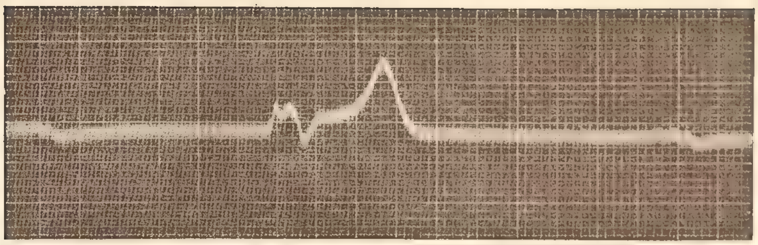

I. — Mme Go. Deuxième reprise après adrénaline, la 21e minute de la mort.

Nos recherches personnelles ont surtout mis en évidence la reprise de l'activité électrique du cœur après injections intracardiaques d'adrénaline. Nous avons pratiqué des injections d'adrénaline en solution au 1/1000e, à des doses variant de deux à quinze milligrammes. Ces injections ont été faites de une à plusieurs minutes après la fin de toute activité électrique post mortem indubitablement constatée sur des films prolongés. L'injection d'adrénaline a été suivie, dans plusieurs cas, de l'apparition d'altérations électriques, de complexes auriculaires ou ventriculaires. Le temps écoulé entre le dernier accident électrocardiographique post mortem et la reprise de l'activité électrique sous l'influence de l'adrénaline intracardiaque a été de 1, 12, 21 et 25 minutes. Les doses faibles d'adrénaline 2 et 3 milligrammes semblent avoir une action aussi effective, si ce n'est plus, que les doses massives de 15 milligrammes. Dans un cas, deux injections de dix milligrammes d'adrénaline, pratiquées 1 et 5 minutes après la fin de toute activité électrique, n'avaient été suivies d'aucun effet, alors qu'une troisième injection de dix milligrammes, effectuée 10 minutes après le dernier accident électrique et 30 minutes après la mort clinique, fit reparaître des altérations électriques.

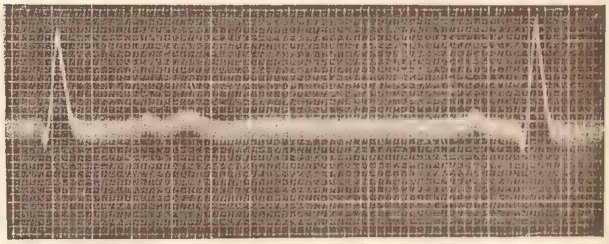

II. — M. Ge. Reprise après la 3e injection d'adrénaline 10 minutes après la fin de toute activité électrique, la 30e minute de la mort.

Nous avons publié plusieurs de ces électrocardiogrammes dont la silhouette est très variable ; nous en reproduisons deux ci-dessus. Dans aucun cas l'adrénaline n'a déterminé de rythme coordonné auriculo-ventriculaire ; elle a réveillé des activités auriculaires ou ventriculaires isolées ou dissociées. On ne peut retrouver de facteur expliquant la reprise d'une cavité de préférence à l'autre : il est ainsi impossible d'attribuer au myocarde auriculaire ou ventriculaire un potentiel électrogénétique plus durable. Les complexes ont été plus ou moins atypiques, mais souvent plus proches des complexes normaux que ceux enregistrés après la mort clinique, témoignant d'une amélioration possible du complexe sous l'influence de l'adrénaline.

Cette activité électrique ne s'est rétablie que pendant un temps assez court : 2 minutes 20 secondes dans un cas, 30 secondes dans un autre. L'action de l'adrénaline s'épuise d'autre part et des injections successives ont des effets de moins en moins nets et de moins en moins durables. Par contre, dans trois cas où des injections massives de morphine avaient été faites au terme de l'agonie d'affections douloureuses, les injections d'adrénaline sont restées sans effet sur les cellules cardiaques vraisemblablement inhibées par le toxique.

Ces diverses observations nous ont conduit à considérer l'action de l'adrénaline en injection intracardiaque, non comme une action indirecte sur les voies nerveuses, mais comme une action directe sur la cellule cardiaque capable de réveiller les réactions de celle-ci pour certaines de ses fonctions tout au moins. Ces résultats sont en accord avec ce que l'expérimentation nous a appris de l'action de l'adrénaline sur le tissu autonome.

Ces recherches font comprendre les effets souvent remarquables de l'adrénaline injectée par voie intracardiaque, au cours des syncopes graves et des états de mort apparente. Ces effets sont ainsi différents de ceux obtenus par les injections intraveineuses ou intramusculaires d'adrénaline. Il existe en effet une action propre, directe, de l'adrénaline sur le tissu cardiaque, lorsque la substance est injectée dans le cœur.

R. DEGOS.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

Le Suprême Sacrifice

par Isabelle Georges SCHREIBER

CE n'était pas la première fois que Claude-André Martin se regardait dans la glace, mais aujourd'hui, à la veille des journées définitives qu'il allait passer, il se regardait avec plus d'attention encore.

Il semblait, à le voir ainsi se discuter lui-même, qu'il cherchait entre ses traits d'insaisissables relations de causes à effet, et qu'il raisonnait, sur son visage, comme le joueur d'échecs à la recherche d'une solution difficile raisonne sur son échiquier. Il examina ses mains aussi, longuement, minutieusement ; enfin il se leva, abandonnant la partie, sans doute, car nul sourire de détente ne vint éclairer son visage, puis il se dirigea lentement vers le téléphone.

...« — Vraiment, Docteur, je ne vous dérangerai pas en venant ce soir vers 6 heures ?... Non, non, rien de grave, je l'espère du moins !... mais j'ai besoin de parler... à l'ami que vous avez toujours été pour moi... oui... je sais... venir dîner plutôt ? Je suis confus !... mais si, je suis libre. Je vous remercie infiniment, Docteur, alors à ce soir. »

Claude-André raccrocha, puis, comme il était midi, il prit son pardessus, sa serviette de cuir et partit pour le Palais.

A 7 h. 30, il sonnait chez le Docteur Marois. Il fut introduit aussitôt dans le salon dont les portières de velours faisaient une pièce sans issue, mystérieuse, confidentielle. Sur la table, le désordre de quelques journaux, décapités de leurs premières pages, marquait encore l'impatience des dernières visites.

Claude-André s'assit. Sur la cheminée, un groupe de marbre blanc représentant une jeune mère qui, sur ses genoux, apprend à lire à son enfant, retint longuement son regard. Alors il s'enfonça dans la bergère dorée, patient, lucide, seul avec sa pensée... et attendit.

Enfin la portière se souleva : ce fut pour le jeune homme comme une lourde page qui se tournait, et qui allait commencer un nouveau chapitre de sa vie...

« Mon petit, je suis à toi, dit le Docteur Marois, en faisant passer le jeune avocat dans son bureau, et je t'écoute ; mais dis-moi donc d'abord, qu'est-ce que c'est que cette mine de papier mâché que tu m'apportes aujourd'hui ?

— Docteur, je viens d'être reçu premier à la Conférence du stage, j'ai beaucoup travaillé.

— Oh alors, je te pardonne et tu viens sans doute me demander maintenant un « fortifiant » comme disent les nourrices ?

Il avait, dans une figure bouffie, des yeux qui se plissaient avec bonhomie.

— Non, dit Claude-André, ce n'est pas seulement pour une consultation que je viens, c'est surtout pour un conseil. Je voudrais savoir... (parler lui devenait de plus en plus pénible) si je peux... enfin si j'ai le droit de me marier ?...

Le Docteur Marois s'arrêta de faire sauter la gomme, qui était sur son bureau, avec le manche de sa loupe, devint grave et eut de la main un petit geste fataliste... Evidemment, la question devait un jour se poser... Claude-André, anxieux, guettait ses gestes, interprétant déjà contre lui-même son silence et jusqu'à ses mouvements de sourcils.

— Allons, dit brusquement Claude-André, je vois bien que vous considérez la chose comme impossible. Et son visage soudain crispé, il se leva.

— Mais je n'ai pas dit cela, reprit avec vivacité le Docteur Marois, allons assieds-toi ! En voilà un petit emballé, voyons, parlons tranquillement, où en es-tu exactement ?

Un instant Claude-André se recueillit. — Il y a un mois, je recevais au courrier du matin un petit carton : « M. et M^{me} Thuillier-Nizerolles recevront le Samedi 18 Juin, de 9 h. à minuit. » Je dois vous dire que M^{e} Thuillier-Nizerolles est membre du Conseil de l'Ordre. Il invitait le jeune Palais, c'était tout naturel, je m'y rendis.

« Un appartement sans originalité, illuminé, nous accueillit. On se serait cru dans une salle des Pas Perdus endimanchée. Nous étions tous là, la main largement tendue, arborant ce sourire enchanté qui essaye de cacher toutes les trahisons et toutes les médisances.

« Thuillier-Nizerolles, avec la familiarité distante d'un nouveau Membre du Conseil de l'Ordre, présentait ses collègues à sa femme.

« Dans un grand salon, à côté, les jeunes dansaient. C'est ainsi que je fus présenté à Monique Thuillier-Nizerolles. C'est une belle et grande fille brune, aux yeux qui comprennent ; je suis sûr que nous nous sommes aimés tout de suite. Tandis que nous dansions, elle me parlait de sa vie, de ses goûts, de la maison de campagne où elle va en vacances dans le pays basque.

« — Vous ne connaissez pas cette région-là ? fit-elle, étonnée, elle est très belle ! Il faudra que vous veniez nous voir, cet été !

« Puis, elle me parla des siens ; elle attendait certainement que moi aussi, progressivement, je me révèle. Je n'ai pas parlé. J'ai bien compris que cela l'étonnait ; tandis que je prenais congé, elle m'a dit : « Il y a samedi prochain une soirée chez les Desjardins, est-ce que cela vous ferait plaisir que je vous y fasse inviter ? » Elle souriait...

« Le lendemain, je recevais une invitation des Desjardins ; je m'y suis rendu ce samedi-là ; j'ai eu autant de battements de cœur qu'il est entré de jeunes filles ; je suis parti le dernier, elle n'est pas venue.

« Entre temps, elle avait parlé de moi, ses parents s'étaient renseignés, avaient appris la chose... et voilà. »

Le Docteur Marois réfléchit. « Il fallait prévoir des difficultés, mon petit, quels que soient tes titres, ta valeur, ta personnalité ! »

Claude-André se leva, empourpré. « Ma personnalité, s'écria-t-il, parlons-en ! Que suis-je ? Qui suis-je ? Un enfant de l'Assistance Publique, est-ce que cela compte ? La personnalité, c'est fait de passé et d'avenir. J'ai peut-être un avenir, mais je n'ai pas de passé ! Je commence à moi seul. Evidemment, pour une famille organisée, c'est trop court ! »

Il marchait maintenant de long en large, douloureux, presque haineux contre lui-même !

« Oui, que suis-je ? dit-il en s'arrêtant brusquement devant la glace. Peut-être quelqu'un de très bien, c'est possible, mais peut-être aussi un de ces malheureux à l'hérédité chargée qui, brusquement, peut voler ou tuer ! »

— Allons, mon petit, tais-toi, tu divagues.

— Non, croyez-moi, Docteur, je suis très lucide ; depuis que j'ai l'âge de raison, depuis que j'ai compris que j'étais « pire qu'orphelin », je m'observe, je m'étudie, je cherche à « les connaître » à travers moi et je me demande si vraiment j'ai le droit d'offrir ce mystère à une jeune fille ! »

— Tu veux mon avis ? Cela dépend uniquement d'Elle, de celle qui...

— Allons donc ! Quelle jeune fille aura le courage de rompre avec la tradition... de donner à ses enfants un père qui n'a pas d'origine certaine... qui n'apporte même pas un certain contingent de santé familiale, surtout aujourd'hui où l'Eugénique nous dicte nos devoirs vis-à-vis de la race ! Docteur, est-ce que je suis sain ?

— J'en suis sûr, dit le Docteur Marois, depuis que je m'intéresse à toi, c'est-à-dire depuis que tu me fus conduit comme petit écolier, quand j'étais installé à Melun... Je t'ai toujours trouvé très solide, très équilibré. D'ailleurs tes études...

— Ah oui, mes études, s'écria Claude-André, tout le malheur vient de cette bourse que j'ai obtenue et qui m'a permis de continuer mes études. Avocat ! Premier Secrétaire de la Conférence ! Dérision ! J'aurais dû rester garçon de ferme chez mes parents nourriciers et épouser quelque brave fille. En m'ouvrant l'esprit, elles ont tué toutes mes possibilités de bonheur, mes chères études !

Claude-André était en proie à une si vive agitation que le Docteur Marois se leva, et mettant ses lourdes mains sur ses épaules :

— Ecoute-moi, mon garçon, lui dit-il de toute son autorité un peu bourrue, j'ai la conviction que, quoique enfant de l'Assistance Publique, tu peux faire le mariage *que tu veux.* Tout dépend de l'alliée que tu as choisie. Si elle est digne de toi, tu entends, j'ai dit : *digne de toi,* elle tiendra bon ; et maintenant, à table, car il doit être tard et j'ai bien peur que le dîner soit raté. »

En rentrant chez lui, Claude-André trouvait une note sur son bureau : une personne qui n'a pas voulu dire son nom a téléphoné et retéléphonera le lendemain matin à 10 heures.

Lorsque la sonnerie du téléphone retentit, Claude-André s'étonna de se trouver si calme.

« Allo, dit la voix, ici au téléphone Monique Thuillier-Nizerolles, je voudrais parler à Me Claude-André Martin.

— C'est moi-même, dit Claude-André.

— Je vous ai téléphoné, hier soir, Monsieur, mais vous étiez sorti.

— En effet.

— Est-ce que je vous dérange, dit la jeune fille, déconcertée par la froideur laconique du jeune homme.

— Mais non, pas du tout.

— Je tenais à vous dire... à m'excuser de n'être pas venue l'autre soir, chez les Desjardins.

— Vous êtes tout à fait aimable.

— Je voudrais, dit-elle, avec une imperceptible hésitation, que vous sachiez que je l'ai... beaucoup regretté... beaucoup... et... que cela n'a pas dépendu de moi...

— Quelles que soient vos raisons, elles sont parfaitement respectables, et je suis très touché de votre coup de téléphone.

— Ecoutez, M. Martin, dit-elle, — et sa voix tremblait un peu — je voudrais vous parler...

— Excusez-moi, dit Claude-André, mais j'ai quelqu'un dans mon cabinet, d'ailleurs c'est mieux ainsi, croyez-moi ; au revoir, Mademoiselle. »

Il avait raccroché. Il passa la main sur son front, se sentit soudain comme allégé d'un poids terrible. « J'ai peut-être été un peu brutal, mais il le fallait, elle comprendra que l'on ne s'accroche pas à une épave. »

Il était presque content de lui. Mais bientôt son esprit inquiet, qui venait résolument de se fermer toute porte sur l'avenir, se rejeta vers le passé avec une ardeur nouvelle.

L'âme humaine, comme la plus humble petite plante qui a poussé au hasard du vent, a besoin de prendre racine. Claude-André, en se rendant au Palais, songeait : Dans quelque coin de France, à Paris, une femme qui n'a été ma mère que pendant les neuf mois où elle m'a porté — mais cela seulement n'est-ce pas immense ? — pense peut-être à moi tous les jours, rongée de regrets, je l'ai peut-être croisée dans la rue, nos regards se sont rencontrés... Il n'y a pas de « voix du sang » ! On dit que les fils ressemblent à leur mère, alors elle devait avoir des cheveux très noirs, un front haut, le nez légèrement arqué, la lèvre inférieure un peu épaisse. Il créait sa mère à son image, c'était elle, en ce moment, qui naissait de lui. Avait-elle été la jeune fille trop confiante qui se donne un soir, dans quelque ville d'eau ; avait-elle été une femme mariée imprudente qui, se sentant prise dans le lasso des délais impitoyables, fait disparaître la faute à la veille du retour conjugal ? De toute façon, elle avait été un être douloureux et il éprouvait, en cette journée où il se trouvait plus déraciné que jamais, un désir immense de savoir.

Huit jours passèrent, mornes, pendant lesquels il se jeta à corps perdu dans le travail, pour oublier. Un matin, au moment de sortir, il reçut un pneumatique : « Je serai chez vous, à 4 heures, Monique Thuillier-Nizerolles. »

« Si elle est digne de toi, tu entends, digne de toi, elle tiendra bon. » Cette phrase de son ami le Docteur Marois lui revenait à la mémoire, tandis qu'il lisait la lettre souple. Sa première pensée fut de la prier de n'en rien faire ; mais comment la prévenir ? Téléphoner ou écrire était impossible. Il la laisserait donc venir, mais écourterait un entretien qui ne pouvait lui être qu'extrêmement pénible. D'ailleurs n'était-ce pas incorrect, cette démarche d'une jeune fille en dehors de sa famille et n'en prenait-elle pas un peu à son aise vis-à-vis de lui, parce qu'il n'était pas socialement son égal. Cette idée fit mal à son orgueil. « Je vais lui faire comprendre tout de suite qu'il ne faut pas me traiter avec cette désinvolture. »

Lorsque, à 4 heures, Monique fut introduite dans le salon de Claude-André Martin, c'est un être crispé et presque hostile qu'elle vit venir au-devant d'elle. Il lui tendit une main indifférente et ne la pria pas de s'asseoir.

Cet accueil la glaça, et elle eut soudain l'impression qu'elle faisait fausse route et qu'il n'était pas ce qu'elle croyait. Il lui semblait qu'après une longue attente au téléphone, elle venait d'obtenir au bout du fil « une erreur » ! Elle eut une envie folle de repartir. « Je sens que je vous dérange, balbutia-t-elle, excusez-moi. »

C'était ce qu'il fallait dire ! L'orgueil de Claude-André était sauf. Son visage s'éclaira : « Mais pas du tout, reprit-il vivement, asseyez-vous, je vous en prie, parlons en toute franchise... »

Mais elle ne savait comment commencer. Embarrassée, elle se tenait sur le seuil de cette conversation définitive.

« Allons, lui dit-il, adouci et presque ému de son trouble, je vais vous aider... c'est difficile, n'est-ce pas ?

— Oui, fit-elle, reconnaissante, très !

— Voilà donc ce que vous venez me dire : M. Claude-André Martin, j'ai pour vous beaucoup de sympathie et vous en avez pour moi, j'en suis sûre.

Elle l'écoutait, tendue...

— Mais entre nous, il y a une barrière infranchissable : la Société qui ne permet pas qu'une famille organisée s'allie à un « sans racine ».

Elle se redressa : — Oui, dit-elle, c'est monstrueux, que de pareils préjugés existent encore, ce sont des idées du moyen-âge ! »

— Il faut cependant en tenir compte, vous n'avez peut-être pas une très grande expérience de la vie...

— Vous vous trompez, j'ai beaucoup réfléchi depuis quelques jours et nous avons passé des soirées entières à discuter, mes parents et moi.

— Puis-je savoir quels étaient vos arguments ?

— Je prétends que l'être seul compte, avec sa valeur morale, sa culture, indépendamment de toute famille, de toute patrie, de toute religion. Ils prétendent, eux, que l'homme n'est qu'un chaînon entre le passé et l'avenir et que chaque individu porte en lui lourdement les générations qui l'ont précédé.

— C'est eux qui ont raison !

— Allons donc, dit-elle avec emportement, quel enfantillage ! Est-ce à un avocat que j'apprendrai ce qu'il y a toujours de mystérieux dans une filiation ?

— N'empêche que, dans l'état actuel de nos mœurs, il faut être attribué à des parents, ou au moins à une mère... C'est un minimum.

Monique se recueillait maintenant.

— J'aurais tant voulu la connaître, votre mère, dit-elle avec une profonde tristesse, elle devait être, comme vous, un être noble, courageux, elle a dû beaucoup souffrir !

— Je pense souvent à elle, dit Claude-André, qui sentait, pour la première fois de sa vie, un cœur à l'unisson du sien, et je donnerais tout au monde pour la retrouver un jour, pour lui faire oublier trente ans de regrets, de larmes... Je m'en suis forgé une image très douce, je lui parle quelquefois... Pauvre maman...

Monique se levait. — Je ne me suis pas trompée, dit-elle, nous nous sommes compris.

— Que comptez-vous faire, dit Claude-André ?

— Mettre mes parents au courant de ma visite chez vous.

— Ecoutez-moi bien, scanda le jeune homme, avant tout il faut qu'ils sachent bien que je n'ai pas honte de moi et que je ne pourrais pas entrer dans une famille, quelle que soit la force de mon sentiment, sans y être accueilli par tous avec joie.

— Je leur dirai aussi, ajouta Monique, qu'avant de vous connaître, je n'avais jamais rencontré un « Caractère ».

Ils se donnèrent une poignée de main lente, réfléchie, ils ne parlaient plus, leurs regards venaient de se fiancer.

Ce n'est qu'une dizaine de jours après que Claude-André étant un jour au Palais, parmi un groupe d'amis, vit venir à lui Thuillier-Nizerolles qui lui tendit la main.

« Dites-moi, Martin, j'ai appris que nous allons être adversaires dans l'affaire Ponsot contre Godin. Venez donc m'en parler ce soir, à 7 heures, à la maison.

— Je n'ai pas encore reçu le dossier, dit Claude-André, mordu par l'orgueil.

— Ça ne fait rien, moi je l'ai, je vous le communiquerai. » Et ils se séparèrent aussitôt.

. . . .

Il le fit entrer directement dans son bureau et vint à lui. C'était à qui serait le plus froid.

« Asseyez-vous », lui dit-il.

Ils parlèrent d'abord de l'affaire Ponsot contre Godin, puis bientôt Thuillier-Nizerolles, avec beaucoup d'habileté, fit dévier la conversation : il questionnait maintenant Claude-André sur son passé professionnel, puis personnel.

De son côté, le jeune homme, qui sentait que son amour-propre était à l'abri de toute atteinte, se fit connaître peu à peu, parla de son ami le Docteur Marois qui l'avait suivi depuis son enfance, du Maire de Melun qui l'avait aidé à obtenir sa Bourse. Il eut même le courage de parler de ses « parents nourriciers », de braves cultivateurs qui l'adoraient et qu'il allait encore voir régulièrement tous les premiers dimanches de chaque mois.

« ...Et..., risqua Thuillier-Nizerolles, vous n'avez jamais eu la moindre indication sur vos parents ?

— Non, répondit Claude-André, le front haut, jamais ! »

Trois semaines après, jour pour jour, Claude-André et Monique étaient fiancés.

M^me^ Thuillier-Nizerolles pressait Claude-André sur son sein démesurément protecteur : « Mon cher enfant, disait-elle au jeune homme, considérez-moi comme votre vraie mère ! »

Cette phrase ne plut pas à Claude-André. Non, sa mère était en lui, personne ne pourrait jamais se substituer à elle. Comment la femme gâtée par la vie qu'était M^me^ Thuillier-Nizerolles pouvait-elle croire qu'elle arriverait jamais à remplacer l'être douloureux, torturé, que devait être la pauvre maman inconnue.

D'ailleurs un être humain peut-il jamais en remplacer un autre ?

Monique, qui avait acquis sur ce point la sensibilité de son fiancé, avait compris, et d'un regard implorait son indulgence.

C'est au Docteur Marois que Claude-André demanda d'être témoin à son mariage. Il alla le trouver, lui parla longuement de son bonheur. Le Docteur Marois l'écoutait en souriant, il triomphait.

Les fiançailles de cet enfant de l'Assistance Publique avec la fille d'un membre du Conseil de l'Ordre ne furent troublées par aucun nuage familial ni mondain. Les portes s'ouvraient devant les jeunes gens, l'on eut dit que la Société mettait son snobisme à les fêter.

Or, un matin, le Docteur Marois téléphona à Claude-André : « Viens me voir, j'ai à te parler. »

« Ecoute, dit-il au jeune homme assis, anxieux, devant lui, j'ai pu retrouver la trace de ta mère.

— Dites ! dites ! s'écria Claude-André, si elle est de ce monde, elle doit attendre tous les jours de son existence que je vienne la chercher !

— Voilà, dit le docteur, ton acte de naissance indiquait le nom de ta mère : Marie Gillet, et la maison où tu es né, 19, rue du Plâtre. J'ai eu la curiosité d'aller à cette adresse ; le concierge, nouvellement installé, m'a conseillé d'aller voir un vieil épicier établi dans la maison depuis 35 ans. Cet épicier se souvenait très vaguement d'une petite bonne qui avait eu un enfant, il y a une trentaine d'années, étant en place chez les nommés Pluchard, les locataires du second. Je suis allé voir ces Pluchard.

— Et alors ? dit Claude-André, dont la respiration était haletante.

— Ils se rappelaient parfaitement d'une Marie Gillet qui était bonne à tout faire chez eux, aux gages de 30 francs par mois, d'avril 1901 à juin 1904, et qui est partie de chez eux pour mettre un enfant au monde. J'ai cru comprendre que le père n'avait plus jamais donné de nouvelles et qu'elle avait lutté désespérément pour ne pas abandonner le bébé. Sur les indications des Pluchard, j'ai écrit au curé de Péronne où Marie Gillet avait, paraît-il, de la famille. Le curé m'a répondu que le nom de Gillet était très répandu à Péronne où il y avait plusieurs Marie Gillet et que l'une d'elles tenait encore un débit au carrefour des quatre chemins. Voici sa lettre, mon petit, lis toi-même et tu feras après ce que tu croiras devoir faire. »

Claude-André lut avidement, puis, la gorge serrée, remercia son ami et partit.

Quand, le soir après-dîner, le jeune homme apprit à sa future belle-mère qu'il était sur la trace de sa pauvre maman, il jeta la consternation autour de lui.

M^me^ Thuillier-Nizerolles, au milieu de son grand salon, se leva, rouge d'indignation, sous les feux de son lustre de cristal...

« Jamais, criait-elle, jamais cette femme ne mettra les pieds ici ! Nous avons encore pu accepter un gendre sans origine, mais avec de telles origines... jamais. »

Elle semblait une statue en pied de la vertu bourgeoise outragée. Le mariage faillit rompre. Il fallut toute la tendresse, tout le dévouement passionné de Monique pour retenir Claude-André qui voulait disparaître à jamais.

Il fut convenu que les jeunes gens ne tenteraient aucune recherche avant leur mariage, étant entendu qu'ils agiraient ensuite comme bon leur semblerait.

Ce fut Monique qui, au lendemain de leur retour du voyage de noces, décida d'accomplir le pieux pélerinage.

Munis de tous les papiers, de toutes les indications nécessaires, ils filaient maintenant, dans leur petite voiture, anxieux de remonter à la source inconnue de leur bonheur.

Une ou deux fois, ils se trompèrent d'itinéraire, revinrent sur leurs pas, finirent par trouver le village, puis, au carrefour indiqué, un débit de boisson d'un vert fané.

La première, Monique franchit la porte. Il n'y avait personne, dans le café. Seule, accoudée au comptoir, une vieille femme versait à boire à un charretier.

Claude-André, sans hésiter, alla vers elle.

« N'êtes-vous pas M^{me} Marie Gillet ? dit-il d'une voix sans timbre.

— Oui, c'est moué, pour sûr, répondit la vieille, étonnée, et pourquoi donc que vous me demandez ça ?

— Venez vous asseoir à notre table, dit-il avec douceur, nous avons à vous parler.

Ils s'assirent tous les trois, tandis que la vieille regardait, par dessus ses lunettes, ce jeune couple inconnu si discrètement élégant et raffiné.

— Voilà, dit Claude-André, dont la voix tremblait, je dois vous dire... Il hésitait maintenant, cherchant ses mots, ...je suis un Pupille de l'Assistance Publique...

Comme il avait lentement passé la main sur ses yeux en un geste qui veut rassembler des idées douloureuses, il ne vit pas que la vieille femme avait tressailli.

— Je m'étais juré de retrouver ma mère, car je sais qu'elle a lutté pour ne pas m'abandonner... Tous les jours, l'image de son enfant doit la hanter, ma pauvre maman !

— Bien sûr ! bien sûr ! fit la vieille.

— Nous venons de nous marier, poursuivit Claude-André, en montrant Monique, elle a eu beaucoup de courage ! Ses parents ne voulaient pas...

C'était un tendre et reconnaissant hommage qu'il lui adressait en cette minute si grave.

— Bien sûr, bien sûr, fit encore la vieille qui s'étranglait, ...elle a encore ses parents, votre petite dame ?

— Oui, dit Claude-André, son père est un grand avocat, moi aussi, je suis avocat, mais laissons cela. Il faut, poursuivit-il avec énergie, que réparation soit faite. Je veux que ma mère oublie les malheurs passés ; elle vivra auprès de nous, malgré tout ! N'est-ce pas, Monique ?

Monique, tendrement, souriait, consentante.

— Il paraît qu'il y a plusieurs Marie Gillet. Alors, dites-moi... Madame, reprit Claude-André, dites-moi... êtes-vous... celle que je cherche ?

Or, tandis qu'il attendait, bouleversé, la réponse, les mots « malgré tout » venaient, en cet instant suprême, de résonner aux oreilles de la paysanne. Malgré tout ! Dans un éclair, elle venait d'imaginer les salons somptueux des parents de Monique, des maîtres d'hôtel passant des plats d'argent, le jeune ménage fêté dans ce décor princier...

Puis, elle vit, posées sur la table du café, ses grosses mains rougies et raidies par les durs travaux ; elle aperçut, dans la glace du comptoir, sa face ridée, sa bouche édentée, ses cheveux rares tirés sous sa coiffe noire... son tablier... et elle comprit qu'il ne fallait pas...

— Je suis bien Marie Gillet, dit-elle d'une voix étrange, mais la Marie Gillet qui était votre maman, elle est morte... oui... elle est morte... il doit y avoir cinq ans ! Je l'ai bien connue... elle me causait souvent du beau petit gas qu'elle avait eu. André qu'il s'appelait. Qu'est-ce qu'elle l'aimait ! Une brave femme... c'est moué qui vous l'dis. Vous tourmentez plus, Monsieur l'avocat, elle est morte... en vous bénissant. »

Claude-André et Monique repartaient.

S'ils s'étaient retournés, ils auraient pu voir, collé contre la vitre, un visage dont les yeux clignotants pleins de larmes regardaient fixement la petite auto disparaître.

Vieille maman héroïque, c'est maintenant qu'elle venait de mourir... vraiment !

Isabelle-Georges SCHREIBER.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

L'Ame Normande d'après Guy de Maupassant et les Ecrivains Normands

par René **DUMESNIL**

ON raconte que Rollon, lorsqu'il fut à Saint-Clair-sur-Epte devant Charles-le-Simple dont il reçut la Neustrie, la Bretagne, le titre de duc et la main de Gisèle, fille du Roi de France, au moment qu'il fallut plier le genou devant son suzerain et lui baiser le pied pour lui rendre hommage, refusa tout net. L'officier qu'il délégua ne voulant point s'humilier non plus, leva le pied du roi si brusquement et si haut que Charles chut à la renverse. Songeait il à ce trait légendaire, l'auteur de la *Geste des Normands,* le chanoine de Bayeux, Robert Wace, lorsqu'il écrivait :

> Orguillos sunt Normands e fier,
> Et vanteor e bonbancier...

Ils le sont demeurés.

Ouvrez les recueils de contes de Maupassant, et vous retrouverez tous les traits de ce caractère : l'orgueil et l'amour du bien-être (ce que le vieux poète appelle si joliment être *bonbancier*), animent les personnages du *novelliere.* L'esprit de chicane n'est qu'une forme de cet orgueil : un Normand se fait tuer et se ruine plutôt que de céder. D'abord, il est persuadé qu'il a raison ; et, eût-il la certitude d'avoir tort qu'il se persuade aussitôt que l'adversaire, sur d'autres points que l'on peut toujours discuter, a tort tout autant que lui.

Lisez *Une Vente,* lisez *Une vie :* du petit conte au grand roman, vous retrouvez ce fond du caractère normand. Il est légendaire. Mais cette ténacité dont l'esprit de chicane n'est qu'un aspect, et le plus banal en somme, n'est pas sans noblesse. L'entêtement d'Alain Blanchard, au XVe siècle, est digne d'un héros spartiate. Il a commandé la résistance dans la ville assiégée par Henry V, et la famine l'oblige à capituler. Les bourgeois de Rouen doivent payer un lourd tribut aux Anglais vainqueurs. Alain Blanchard refuse de verser sa part et donne sa tête au bourreau : « Même si j'étais riche, dit-il, je ne donnerais point un sol pour empêcher un Anglais de se déshonorer ! »

En 1814, Lézurier de La Martelle, maire de Rouen, sauve la ville par son attitude digne et ferme, alors que les alliés vont la mettre au pillage ; en 1871, Nétien, maire de Rouen, exaspéré par les exigences de l'état-major allemand qui s'apprête à recevoir l'Empereur Guillaume venu pour passer ses troupes en revue, répond que la ville ne peut offrir au vainqueur qu'un billet de logement... Guy de Maupassant n'a pas eu besoin de forcer le trait quand il a peint *le Père Milon.* Le laconisme de son héros, sa colère froide, son stoïcisme devant la mort, il les a pris dans la réalité. Le menace du péril laisse le Normand aussi peu loquace et ne lui fait pas dire un mot inutile. Il y a un proverbe que répètent volontiers les vieilles gens, toujours sentencieux : « Trop gratter cuit, trop parler nuit ». Orgueilleux sont les Normands, et fiers, et pleins de jactance, disait Robert Wace. Mais la prudence, toujours, tempère cette jactance, et si bien que le Normand *exagère en moins.* Ainsi son ironie est-elle assez voisine de l'humour anglais, et tout à l'opposé de l'exagération méridionale. Le mot *p'tiot* (petit), revient aussi souvent dans son discours que l'interrogation méfiante : « C'est-y vrai, ça ? », ou que l'affirmation : « C'est point juste ! »

Tout ce qui le lèse, tout ce qui change ses habitudes, il le proclame injuste, d'abord, afin de se donner une raison de le discuter. Au jugement dernier, a-t-on dit, le Normand essaiera de discuter avec Dieu le Père et trouvera des arguments. Il est un homme d'ordre et respecte l'autorité, mais à condition que nul ne porte atteinte à sa liberté et à ses droits. Il sait vivre en bonne intelligence avec ses voisins, car il est ami de la paix, qu'il estime le premier des biens; mais il ne souffre pas sans riposte immédiate le moindre tort.

On a fort exagéré sa rapacité : il n'est en cela que le frère très ressemblant des autres paysans. Il sait bien que l'argent se laisse beaucoup plus facilement dépenser qu'il ne se laisse amasser. Il dit volontiers qu'un sou est un sou, ce qui signifie qu'il n'y a point de somme négligeable dans un compte. Il est « regardant » dès qu'il s'agit d'acheter quoi que ce soit, même l'indispensable : ce sens du mot « regarder » dit excellemment la pensée du Normand devant l'objet qu'il convoite, qu'il tourne, retourne, examine sous toutes ses faces avant de se décider à le prendre. Encore « marchandera-t-il » pour se faire « rabattre » quelques pistoles (il n'y a pas longtemps que l'on comptait encore par pistoles dans toute la Normandie, et c'était la pièce de cent sous, l'écu, comme on disait encore, qui servait d'unité monétaire). Il espère lasser le marchand, et, dans ce cas, il parle, lui, si laconique d'ordinaire. Il trouve des arguments pour déprécier la chose. Il bourre ses phrases d'incidentes, de mais, de si, de « Je n'vous dis point... » et surtout de « C'est trop cher pour mé ! » Parfois, il ajoute : « Vous m'prenez-t'y pour un Crésu ? » Car il dit Crésu, comme il prononce Jésus, sans faire sonner l's finale. Ou encore : « J'suis point Rothschild, mé ! » Le marché conclu, on « tope », en claquant la main dans la main, et l'on va boire une bolée de cidre, quand il s'agit d'une affaire importante, de l'achat d'un cheval, d'une vache, des récoltes.

L'amour de l'argent ne va point sans dureté envers autrui. La paysan cauchois ou roumois n'a pas souvent une âme tendre : bêtes et gens, à la ferme, sont traités avec rigueur (voir par exemple *Pierrot, Le Diable, Coco*). La pitié n'est pas une vertu courante, et si l'on donne aux vagabonds, c'est surtout parce que l'on craint leur vengeance en cas de refus. Mais on leur fait bien comprendre le mépris qu'on a pour ceux qui ne gagnent leur vie qu'en tendant la main. On n'a même pas toujours pour les « vieux » les ménagements que l'âge et les infirmités devraient inspirer *(L'Aveugle, Le Petit fût).* Cette dureté, pourtant, semble naturelle à ceux qui la supportent : ils n'en souffrent point autant qu'on pourrait croire. Eux-mêmes sont trempés ainsi. Le paysan normand est stoïque : il exige beaucoup de lui-même et tout autant que des autres, et il sait supporter sans se plaindre *(Le Père Aimable).*

Il est dur au mal comme il est dur au labeur. Souvent les médecins voient arriver à leur consultation, les jours de marché (car on profite de la nécessité où l'on est d'aller au bourg et on fait, comme on dit, d'une pierre deux coups), des patients dont le mal traîne depuis longtemps et qui, avant de se confier au docteur, ont épuisé les remèdes qui ne coûtent rien. Longtemps, rebouteux et guérisseurs ont fait une concurrence sérieuse aux médecins diplômés. Il en est encore dont le renom reste grand. Malgré son caractère positif, le Normand garde confiance dans le pouvoir mystérieux transmis de père en fils, et que les livres n'enseignent point.

Religieux et pratiquant, sa foi n'est pas toujours pure de toute superstition et je sais des prêtres qui se sont vu reprocher d'avoir blâmé l'espèce d'idolâtrie dont leurs ouailles entouraient des images de saints inconnus au martyrologe comme le Saint Blanc dans *Un Normand.* Mais ce trait, encore, n'est point propre aux paysans cauchois : on le trouve en de nombreux autres pays.

On me permettra de citer à ce propos une anecdote que j'ai contée ailleurs : il y a deux Sassetot dans le pays de Caux, l'un, dans le canton de Bacqueville, l'autre dans le canton de Valmont, près de Fécamp. Or, le premier porte officiellement le nom de Sassetot-le-Mal-Gardé et le second, le nom de Sassetot-le-Mauconduit. Mauconduit, que l'on prenne conduit dans le sens de passage, de péage, de chemin, ou dans celui qu'on lui donne aujourd'hui, n'est pas à l'éloge des anciens habitants. Passer en leur voisinage était périlleux. Mal-gardé tire ses origines, assure-t-on, d'une histoire de cloches volées. Fut-ce par les gars de l'autre Sassetot, les *mauconduits?* Je ne sais. Mais on m'a dit que le clocher, un matin, fut trouvé vide de ses cloches, qui joyeusement sonnaient déjà dans une autre paroisse. Les malveillants diraient qu'il ne faut pas gratter bien fort le Normand pour y retrouver le pirate (1).

Bombancier ajoute Wace à son portrait. Et cela encore est resté vrai, mais point sans correctif. Le Normand fait bombance en de certaines occasions. Tout le reste du temps, il se contente d'un régime assez frugal. Sauf dans les villes et leur banlieue, là où l'industrie a si bien modifié les mœurs qu'il n'y a plus de différences entre les diverses régions, on *dîne* au coup de midi et on *soupe* le soir avant le repos nocturne, le plus tard que l'on peut, afin d'utiliser la lumière du soleil aux travaux des champs. Les temps ne sont pas loin où la viande ne paraissait point fréquemment sur la table et où la soupe faisait l'essentiel des menus. Le pot-au-feu, le « bouillon gras », était la gloire des ménagères normandes. A Rouen et dans toute la région, on le trempait avec des croûtes spécialement préparées par les boulangers. Ces croûtes elles-mêmes étaient des « demi-régences » recuites, et on appelait « régences » de petits pains d'une demi-livre, peu cuits et sans levain, utilisés surtout pour le café au lait du matin et le goûter de quatre heures des écoliers. Le pot-au-feu normand est une merveille : son odeur parfume la cuisine où il mijote pendant quatre ou cinq heures. Quand on soulève le couvercle de la marmite pour l'écumer, c'est un enchantement. Le bouillon est onctueux ; le bouilli, choisi dans les morceaux assez gras, reste savoureux et fondant : les légumes — navets, carottes, poireaux, parfois aussi un gros chou — se sont pénétrés du suc de la viande ; l'oignon, étoilé de clous de girofle, s'est épanoui comme une fleur odorante. Deux fois par semaine, naguère encore, chaque maison normande cuisait son « bouillon gras ».

Il n'est guère de « masure » où un fusil ne soit accroché à la cheminée ; et ce n'est point pour le plaisir de garder une panoplie que le Normand aime les armes. Il est adroit tireur et chasseur passionné comme le héros d'*Une farce normande.*

La basse-cour fournit « picots », poulets, pigeons. Les picots sont les dindons ; dans les grandes fermes, on élève parfois des pintades ; partout où il y a de l'eau, on trouve des canards, plus rarement des oies ; souvent aussi, on engraisse un porc avec les eaux grasses et les déchets de la cuisine. Sur ce domaine, règne la fermière. C'est elle qui s'occupe des couvées, et c'est elle qui vend les œufs et la volaille au marché. C'est elle aussi qui règne sur la laiterie, qui baratte le beurre — dont on fait grand usage pour la cuisine, ainsi que de la crême, la « fleurette », que l'on recueille sur le lait avant la montée de la crème épaisse.

⁂

Naturellement, tous ces caractères de la race se sont mieux conservés dans les villages cauchois ou roumois que dans les villes comme Rouen, Elbeuf ou Le Havre. Et cela est naturel, les villages plus que les villes ont échappé aux causes qui créent le nivellement, la grisaille universelle où se fondent aujourd'hui toutes les couleurs, autrefois si tranchées et particulières à chaque province, à chaque région. Mais un pays où passent tant de gens, tant de touristes et de voyageurs amenés par leurs affaires ne saurait cependant rester hors de toute atteinte : la guerre et ses suites ont grandement modifié la campagne normande aussi bien dans son aspect extérieur que dans sa vie intime, dans ses coutumes et ses mœurs. Mais l'âme, malgré le cinéma, malgré les films américains et la T. S. F., et les chansons de music-hall répandues par les ondes, l'âme et le caractère des Normands d'aujourd'hui ont sans doute moins changé qu'on ne pourrait le croire. Les mêmes défauts — ce ne sont que l'exagération de qualités comme la prudence, la volonté, l'esprit d'ordre,— demeurent. Et restent aussi dans l'âme normande, auprès de ces vertus positives, cette espèce de nostalgie et cet esprit d'aventures qui poussaient les ancêtres venus des fjords de Norvège vers les mers ensoleillées, cet instinct migrateur qui jette sur tous les chemins du monde certains rejetons de ces gens si bien enracinés, en apparence, au terroir de la Seine.

---

(1) Guy de Maupassant (Collection Ames et Visages). Armand Colin.

C'est cela que Maupassant a si bien mis en lumière. Ses personnages sont d'une vérité étonnante. Et, malgré les changements inévitables du décor et des mœurs, ils demeurent aussi vrais qu'au moment où il les a créés, car il ne les a dotés que des seuls traits permanents du caractère et de l'âme normands. Il a su faire vrai en éliminant l'inutile et le transitoire. Il a choisi, ce qui est le propre de l'artiste. Et il s'est toujours souvenu qu'auprès des traits que l'observation révèle tout d'abord, il en est d'autres plus profonds, moins perceptibles sans doute, mais qui n'en sont pas moins essentiels au caractère normand.

Car il y a un poète chez ce grand réaliste, si fort attaché, semble-t-il, à sa terre et aux biens de ce monde. Ce réaliste est un rêveur ; il s'efforce seulement de rêver le possible ; il aime que son rêve ne passe point la mesure de ce qui est réalisable, mais pour lui qui est si tenace et qui sait exiger tant de lui-même et des autres, le réalisable va loin. Il prend volontiers à son compte la devise du Taciturne : il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. Un poète — c'est Pierre Corneille — et qui est comme une incarnation des vertus de sa race, a choisi cette fière maxime pour l'inscrire à son blason : *et mihi res non me rebus submittere conor,* Il s'efforça, en effet, de plier les choses à sa volonté et non point de se courber soi-même selon les conjonctures. Même dans ses effusions et son lyrisme, le Normand garde le contact du réel. Son art n'oublie pas la nature. Il y plonge ses racines, il en tire sa substance. Les « imagiers » qui sculptèrent les portails de ses églises, les verriers qui les ornèrent de ces poèmes de lumière dont l'éclat nous éblouit, les peintres qui fixèrent les aspects mouvants du paysage, les poètes — de Wace à Corneille, à Saint-Amand (ce grand méconnu que Remy de Gourmont voulait réhabiliter si justement) — les prosateurs qui ne furent pas moins poètes, comme Flaubert et Maupassant — tous les artistes normands ont gardé dans l'enthousiasme de la création le sens du réel, le sentiment de la nature à laquelle ils ajoutaient, sans jamais passer la mesure, tout juste ce qu'il fallait d'humanité pour que leur ouvrage fût une œuvre d'art. Cette réflexion n'empêche point l'enthousiasme. Elle le tempère, lui donne une sorte de gravité qui n'est pas sans noblesse. Le Normand, à de certaines heures, est capable d'emballement. Et même il ira plus loin que d'autres dont l'ardeur, prompte à naître, sera pareillement prompte à s'éteindre. Pour défendre ses chimères, il emploiera cette énergie passionnée qu'il met à défendre un profit matériel et certain. Volontiers il coupera les ponts pour s'ôter tout prétexte à reculer. Guillaume le Bâtard haranguant ses troupes avant d'attaquer Harold, leur dit :

Fuir poez trèz qu'à la mer (jusqu'à la mer)
Ne poez plus avant aler,
N'y trouverez ne nef ne pont
Et esturmens (embarcations) et nef faudront (manqueront)
Et Engleiz là vos attendront
Qui, à honte, vos occiront.
Plus bel morrez en combatant
Que vos ne ferez en fuyant...

Que le Normand pèse, hésite, réfléchisse, c'est un fait. Mais une fois lancés dans l'aventure, *le Père Milon, la Mère Sauvage* sont tout pareils aux compagnons de Guillaume le Bâtard et rien ne les fait plus lâcher.

René **DUMESNIL.**

FANTAISIE

Fausses Notes

par René DORIN

J'ai connu un nouveau riche qui s'était fait construire une maison si belle, si belle, qu'il était un peu intimidé quand il rentrait chez lui.

⁂

Il n'y a pas de sot métier, peut-être ;
Il n'y a pas de sot plaisir, sûrement.

⁂

J'ai connu un monsieur qui, pour se consoler de chaque nouveau chagrin, s'offrait à lui-même un superbe cadeau. Un meuble rare, un objet d'art, des livres... Vers la cinquantaine, il avait réuni ainsi les plus belles collections. Il en était très fier et très heureux. « Voyez, me disait-il, je me suis fait une joie durable de mes chagrins qui ont passé. »

⁂

Modestie : Quand elle prend un taxi toute seule, elle n'ose pas s'asseoir sur la banquette, elle trouve que c'est trop pour elle. Elle n'utilise que le strapontin.

⁂

Durand est entré pendant que je feuilletais un dictionnaire de rimes. « Ah ! s'est-il écrié, triomphant, tu te sers d'un dictionnaire de rimes ! ! Ça n'est pas difficile ainsi d'écrire des chansons ! »

⁂

J'ai entendu ce mot à l'avant-scène : « Je vous demande, Mademoiselle, d'exprimer votre tristesse, gaiement ».

⁂

— Ça ne sert à rien d'être fort. Les autres se mettent plus nombreux contre vous et cognent plus dur. Et le résultat est le même.

⁂

Françoise apprend ses leçons devant la glace, en imitant son institutrice. Elle dit :
— Récitez votre leçon, ma petite.
Et elle récite sa leçon. Si sa mémoire soudain lui fait défaut, elle s'écrie :

— Jacqueline, vous ne savez pas votre leçon, allez l'apprendre.
Si la leçon est bien sue, elle dit alors :
— C'est bien, ma petite Françoise, et elle se fait devant la glace une gracieuse révérence.

⁂

Les acteurs de cette comédie avaient si peu de chose à dire qu'ils étaient obligés de parler lentement, très lentement, pour gagner du temps.

⁂

Un Prince excédé des politesses de cour et qui, s'échappant d'une cérémonie officielle, demandait à un gosse :
— Dis : « Zut, mon Prince ! », et tu auras dix sous.

⁂

Ils étaient six à discuter. Un seul avait raison contre les cinq autres et tous ceux qui écoutaient donnaient raison à ces cinq là.

⁂

Elle a commis, durant toute sa vie, maladresse sur maladresse. Elle a tout raté. Mais elle vous regarde encore malgré tout avec un petit air de supériorité méprisante.

Elle est prête à vous donner des conseils et à mener votre barque, elle qui n'a jamais su mener la sienne.

⁂

Comparaisons :
— Ces fleurs sont magnifiques, on les croirait artificielles.
— Ces fleurs artificielles sont magnifiques, on les croirait naturelles.
— Le lac est splendide, on dirait la mer.
— La mer est splendide, on dirait un lac..... et ainsi de suite.

⁂

Tout va de plus en plus vite.
Nous avons mis l'année dernière, un mois à perdre la coupe Davis.
Cette année nous l'avons perdue en quelques heures à peine.

⁂

Je l'ai rencontré ce matin, par hasard, et il m'a dit quelque chose d'aimable...
Depuis ce temps je ne vis plus.
Je ne sais ce que cela peut cacher.

⁂

Il n'y a pas d'artistes raisonnables.
Il ne peut pas y en avoir.

⁂

En descendant de mon troisième étage par par l'ascenseur j'aperçois un commissionnaire qui monte au cinquième par l'escalier de service, avec un lourd fardeau sur le dos.

Je ne peux m'empêcher de protester intérieurement de cette injustice.

⁂

Madame Jeanne, pour qu'on s'aperçoive qu'elle a fait le ménage, laisse, après son passage, les tableaux de travers, les abat-jour de guinguois et mon sous-main derrière devant.

⁂

Son premier gros chagrin :
Il avait 10 ans, c'était la veille de Noël.

— Moi, dit-il en classe, à un petit camarade, je vais mettre mon soulier dans la cheminée.
— Tu crois au Père Noël ? répond l'autre.
— Je suis bien obligé d'y croire puisqu'il m'apporte des jouets chaque année.
— Mais non, c'est les parents.
— Les parents ?
La discussion continue. Le professeur s'en mêle :
— Mais non, André, il n'y a pas de Père Noël.
— Il n'y a pas de Père Noël ?
— Non.
Alors, il s'est mis à pleurer très fort et s'est écrié :
— « Vous n'auriez pas dû me le dire, c'était trop beau ! »

⁂

Elle est à la fois cruelle et bien jolie cette histoire que l'on m'a contée.

Dans un atelier de couture où l'on s'ennuie un peu à tirer l'aiguille, la patronne et les ouvrières décident, pour s'amuser, d'adresser à Olga, l'arpette, une lettre passionnée signée d'un imaginaire amoureux qui s'avoue trop timide pour oser se montrer.

« Je vous aime, écrit-il, bien que je ne vous aie vue qu'une fois. Je ne peux vous oublier. Ecrivez-moi poste restante. »

La pauvre arpette sentimentale s'emballe à fond sur cette lettre d'amour, à la grande joie de l'atelier qui continue sa plaisanterie.

Les lettres les plus douces sont échangées et l'arpette, décidément éprise de ce bel inconnu, lui propose elle-même un rendez-vous.

« Impossible, écrit-il alors, j'ai contracté un engagement volontaire et je pars demain pour la caserne... »

Néanmoins, grâce à l'aide d'un postier complaisant, la correspondance continue.

L'arpette attend la permission prochaine. Tout l'atelier collabore à la belle robe qu'elle compte revêtir pour recevoir son « fiancé ».

La patronne et les ouvrières — et c'est cela le plus beau — se prennent au jeu et finissent par avoir une réelle sympathie pour le beau jeune homme blond et doux que leur imagination a créé.

Hélas ! il n'aura pas de permission — il ne peut pas en avoir. — Mais qu'importe, il attendra... et elle aussi, la permission prochaine.

Mais à ce moment-là, il fallait bien trouver autre chose. Il part, écrit-il pour le Maroc. Olga en éprouve un vif chagrin. Elle pleure. Et tout l'atelier pleure avec elle, sincèrement.

Et l'amour de la pauvre fille s'accroît sans cesse. Il devient magnifique, idéal. Et tout l'atelier en subit le charme. Certaines ouvrières, même, en ressentent une inconsciente jalousie.

La patronne s'inquiète, juge que la plaisanterie a été un peu loin, mais il est trop tard pour reculer, Olga en ferait une maladie. Et les lettres continuent, plus enflammées, plus tendres que jamais. On arrive à parler mariage. Olga en informe ses parents, une scène touchante se déroule chez elle et les parents se laissent fléchir.

Alors on parle d'avenir. On fait des projets, on rêve, et c'est un temps délicieux.

Mais la date du retour approche, celle du mariage est fixée. On prépare la robe de mariée... et l'on ne sait plus comment terminer l'aventure.

Tout à coup, un télégramme arrive, brutal.

Le beau jeune homme est mort. Il s'est fait tuer en montant à l'assaut. Ça ne pouvait pas finir autrement.

Et tout l'atelier, douloureusement ému à cette nouvelle, s'efforce de consoler la pauvre Olga.

Et tout naturellement on se cotise pour élever à la mémoire du héros un petit monument au cimetière.

Et maintenant encore, Olga y vient prier. Et si vous vous y arrêtez en passant, n'importe qui de la petite ville vous racontera comme vraie la belle histoire.

René DORIN.

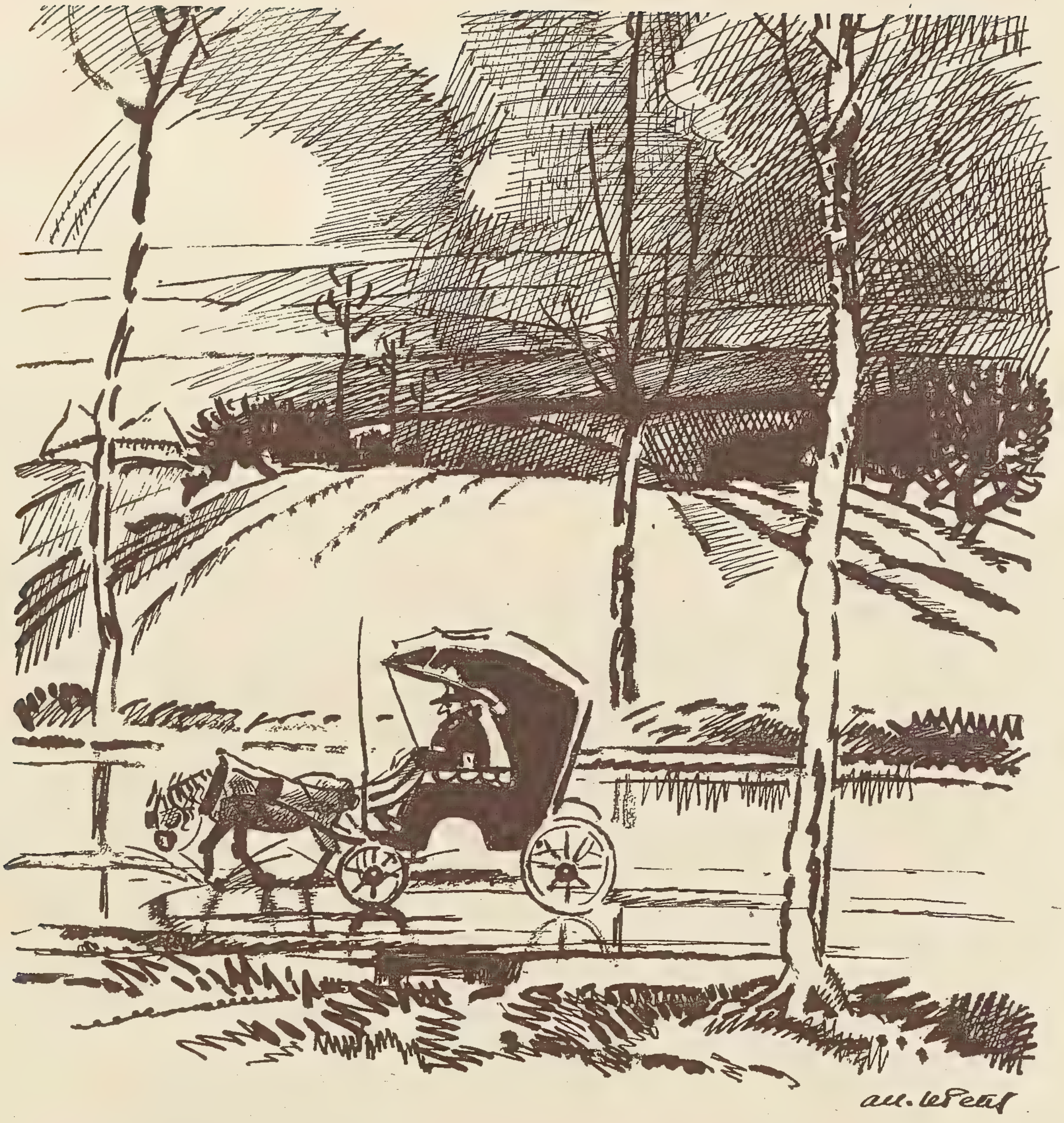
all. le Petit

Le médecin de campagne (1830) :

— Je te bénis, progrès... car je songe que mes vieux confrères vont encore à cheval !

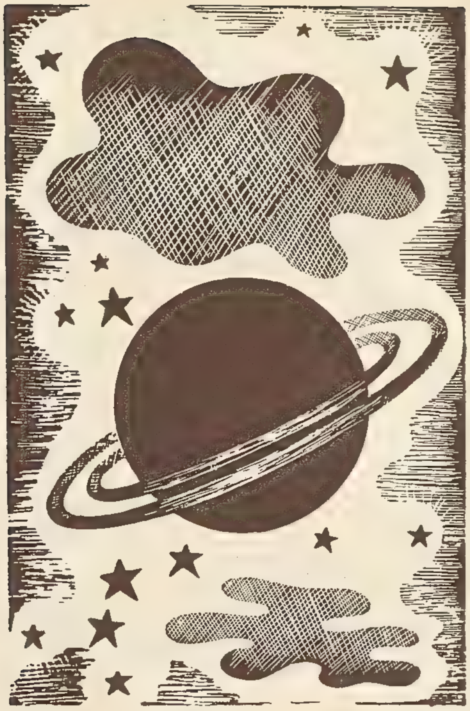

ASTRONOMIE

Les Etoiles Nouvelles

par Théo VARLET

Le 13 décembre dernier, dans une petite ville du Surrey, en Angleterre, un astronome amateur, M. Prentice, examinant le ciel avant l'aube, eut l'émouvante surprise de découvrir, à 10° N.-W. de Véga, dans la constellation d'Hercule, une étoile de 3° grandeur qui n'y était pas la veille et que nul œil humain n'avait encore vue.

Grand événement pour les astronomes, l'apparition de cette *nova* (cataloguée « Nova Herculis 1934 », la plus brillante depuis la Nova Aquilæ 1918) a laissé le grand public totalement indifférent. Ah ! s'il s'était agi d'une « star » de cinéma !... Ou si l'astre nouveau se fût imposé aux regards par un éclat exceptionnel... Mais pour les profanes, un point brillant de plus ou de moins dans le ciel, quel intérêt cela peut-il présenter quand on ignore la carte de ce ciel ? Aller mettre le nez dehors, la nuit, en plein hiver, et pour voir quoi ? une étoile perdue dans la foule des autres et que rien ne différencie de ses congénères? Non, c'est bien suffisant d'avoir lu dans son journal cette petite information astronomique...

Et pourtant, quel message grandiose et formidable nous transmet une *nova,* dans sa lumière annonciatrice du cataclysme survenu à un soleil frère du nôtre !

Les apparitions d'étoiles nouvelles visibles à l'œil nu sont un phénomène assez rare. Depuis 2.000 ans, on en a compté moins de 60. Celle de l'an 130 avant Jésus-Christ est célèbre parce qu'elle donna à Hipparque l'idée de dresser son catalogue d'étoiles. La plus éclatante des temps modernes, survenue le 11 novembre 1572, quelques semaines après les massacres de la Saint-Barthélemy, frappa l'imagination populaire et répandit la terreur. On la regarda naturellement comme un présage de la fin du monde. En quelques jours, elle atteignit l'éclat de Vénus et devint même visible en plein jour ; puis, déclinant insensiblement, elle disparut au début de l'année 1574, sans laisser de trace.

Jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle, on considérait encore les novæ comme exceptionnelles. Mais avec le progrès des instruments, elles se multiplièrent, et la photographie permit d'en déceler de nombreuses, invisibles à l'œil nu. Dans les 30 dernières années, on en a relevé sur les clichés une quinzaine par an, supérieures à la 10^{e} magnitude.

Dans la majorité des cas, l'étoile nouvelle est déjà arrivée à son éclat culminant lorsqu'on la découvre en un point du ciel où il n'y avait rien la veille. C'est donc une véritable explosion lumineuse. Par une exception remarquable, la Novae Herculis 1934, de 3ᵉ magnitude à son apparition le 13 décembre, garda plus d'un mois sa luminosité, qui a même, vers fin janvier, effleuré la 2ᵉ grandeur, rivalisant avec la Polaire. Mais la suite de l'aventure est immanquable : toujours, qu'elle ait atteint d'emblée ou non à son paroxysme, la nova redescend avec des fluctuations l'échelle des grandeurs stellaires et finit par retomber à l'invisibilité initiale.

A l'invisibilité, mais non à l'inexistence, car la photographie démontre que l'étoile subsiste, et qu'avant sa flambée de nova, elle luisait déjà, très faible. Ce qui est nouveau et temporaire, c'est la brusque augmentation d'éclat. Le gain moyen est de 11 magnitudes. La Nova Herculis 1934 préexistait sous la forme d'un astre minuscule de 15ᵉ grandeur, et y retournera. En atteignant d'emblée la 3ᵉ, elle a donc fait un saut de 12 magnitudes, et cela d'un jour à l'autre, en quelques heures, émettant ainsi 90.000 fois plus de lumière et de chaleur !

Comment se produit pareil cataclysme ? Comment cette étoile, de luminosité insignifiante, monte-t-elle si prodigieusement en grade ? Comment sa surface a-t-elle atteint la température de 24.000° (le Soleil : 6.000°) ? L'explication proposée au XVIIIᵉ siècle par Fabricius est un peu naïve : « Une nova, c'est une étoile que Dieu pourvoit d'un lustre nouveau... » On a cru longtemps qu'il s'agissait d'une collision sidérale, d'un soleil agonisant et à peine lumineux télescopé par un astre mort, obscur. C'est ainsi que s'effectue la renaissance des mondes, affirmait Arrhénius en 1910 encore. Mais la fréquence des novæ rend cette hypothèse inadmissible. Comme nous l'avons vu dans une causerie précédente, les étoiles tiennent très peu de place dans le volume de la Galaxie, et leurs chances de rencontre sont infinitésimales. Même en admettant une forte proportion d'astres noirs, la probabilité reste quasi nulle. Dans l'hypothèse du télescopage, les novæ seraient d'une rareté inouïe, et les quelque 50 milliards d'étoiles de notre Univers-Ile n'en offriraient pas un seul exemple en vingt siècles. Or, l'accident est fréquent. A raison de 15 novæ par an comme nous venons de le dire, au bout de 3 milliards d'années toutes les étoiles de la Galaxie (elles existent depuis beaucoup plus longtemps), ont dû passer par ce stade.

Alors quoi ? Un cataclysme spontané a-t-il fait exploser la nova, libérant ainsi l'énorme température de son « feu central » caché sous une croûte noire et glacée ?

Non, car dans ce cas-là, il faudrait à l'étoile dix siècles au moins pour se refroidir (un siècle pour reperdre une magnitude) alors qu'en peu de mois elle est revenue à sa faible luminosité antérieure. La flambée de la nova n'était donc que superficielle. Et cependant il s'agit bien d'un choc, en raison de la quasi instantanéité du phénomène. La fréquence des novæ, d'autre part, nous impose cette conclusion que le choc a lieu, non sur une étoile, mais sur une nébuleuse, dont les gigantesques dimensions offrent des probabilités de rencontre incomparablement plus grandes. Nous avons des exemples familiers de ce genre de choc, dans les étoiles filantes et les bolides, qui sont portées à l'incandescence par la résistance de l'atmosphère terrestre comme une allumette que l'on « craque » sur son frottoir. Et si l'on ouvre, aussitôt après son arrivée au sol, le bolide encore superficiellement brûlant, on constate que l'intérieur n'a pas eu le temps de s'échauffer et garde le froid des espaces intersidéraux...

Telle est donc l'explication admise aujourd'hui par la majorité des astronomes : une nova doit sa naissance à la rencontre d'une étoile avec une nébuleuse obscure.

A l'appui de cette hypothèse on peut encore invoquer le spectre des novæ, où les raies des nébuleuses remplacent vite le spectre continu qu'elles émettent tout d'abord, et les nappes de gaz lumineux qu'on voit s'élargir autour d'elles en auréole, par pulsations successives...

Toutes les novæ, à leur maximum, présentent à peu près la même « magnitude absolue » de — 7. Chiffre énorme, la magnitude absolue des étoiles ordinaires comme le soleil étant en moyenne de + 6, soit 12 magnitudes au-dessous.

La grandeur et l'uniformité de cet éclat maximum sont très précieuses pour les astronomes: visibles à des distances exceptionnelles, les novæ sont comparables à des phares dont les différences de luminosité indiquent l'éloignement relatif. Elles ont révélé les vraies dimensions de la Voie Lactée. Celles qui apparaissent dans le Scorpion et le Sagittaire atteignent à peine la 10^e grandeur, ce qui les met à 50.000 années-lumière. Hubble, en 1924, en a observé plusieurs de la 18^e à la 20^e grandeur dans la nébuleuse spirale d'Andromède et dans celle du Triangle, ce qui a permis de fixer à 900.000 a. l. environ la distance de ces deux univers-îles, les plus voisins de nous.

Mais les apparitions de novæ visibles à l'œil nu sont localisées dans le plan de la Voie Lactée, à quelques milliers d'années-lumière de notre système. C'est dans cette zone que l'embrasement de la Nova Herculis 1934 s'est produit, il y a 5.000 ans... 50 siècles durant lesquels la lumière a véhiculé, à travers l'espace, à la vitesse de 300.000 kilomètres par seconde, l'histoire de l'incendie de cette étoile...

A supposer que notre soleil rencontre lui aussi dans sa course une nébuleuse obscure, un nuage ignoré de gaz ou de poussières cosmiques et s'y embrase subitement, à l'instar d'une nova, ce serait la volatilisation quasi instantanée du globule terrestre, avec les orgueilleux atomes humains et leurs si graves soucis politiques, économiques et personnels...

Il est vrai que, d'après la cosmogonie dualiste de M. Emile Belot, dont j'ai déjà signalé l'intérêt tout particulier (1), l'apparition d'une nova signifie, en principe, non la mort, mais la naissance d'un système planétaire. Les nappes gazeuses concentriques dont l'étoile s'entoure nous mettent sous les yeux une tardive représentation de ce qui s'est passé dans la jeunesse de la Galaxie pour une foule d'étoiles et entre autres pour notre soleil, lorsque, transformé en nova et entré en pulsation par le choc, il émettait lui aussi dans la nébuleuse des nappes de matière incandescente destinées à s'enrouler en tourbillons puis en globes planétaires.

Mais, de ce que le soleil a déjà passé par cette phase et se trouve possesseur de son cortège de planètes, il ne s'ensuit évidemment pas qu'il soit désormais à l'abri d'une rencontre avec un nuage de matière cosmique. Bien qu'il ne soit plus, comme lors du heurt initial, une « supergéante rouge douée d'une rotation intense », et que sa vitesse se soit réduite de deux ou trois mille à une vingtaine de kilomètres par seconde, le choc d'une nébuleuse suffirait encore à augmenter brusquement sa température superficielle, assez pour griller ses planètes actuelles. Notre seule consolation, lors de cette fulgurante « fin du monde », serait de songer qu'elle est aussi, d'après la cosmogonie dualiste, « comme le *Fiat lux* annonçant à l'univers par ce brillant message la naissance d'une famille planétaire », et que parmi les nouvelles filles du soleil il s'en trouvera une capable de réitérer l'expérience de la Vie tentée par nous sur la terre et de produire dans quelques centaines de millions d'années une humanité plus intelligente et plus sage que la nôtre.

Sans que nous ayons à le payer d'une telle rançon, souhaitons que ce soit le cas pour la postérité de la Nova Herculis 1934.

Théo VARLET.

---

(1) Entre autres dans mon article « Chronologie longue et chronologie courte » (Orientation médicale de mars 1934)... Et la prédiction que j'émettais alors sur le triomphe des idées de M. Belot se réalise déjà. Eddington, page 182 de son livre « The New Pathways of Science » (Les nouveaux chemins de la science), dit textuellement: « Il paraît maintenant inévitable que nous devions nous accommoder de la chronologie courte. Admettant 10 milliards d'années comme limite supérieure de l'âge des étoiles... » C'est le chiffre de M. Belot. En 1932 encore, Eddington (dans The expanding Universe (l'Univers en expansion), adoptait les nombres mille fois plus forts de Jeans : 5 à 8 trillions.

BIBLIOPHILIE

●

Vente aux Enchères

par **Max DESCAVES**

3 millions 727.555 francs (sans les frais) tel est le chiffre impressionnant produit par la vente de la bibliothèque universellement connue du président Louis Barthou, bibliothèque dispersée aux feu et flammes des enchères, en vertu d'une clause formelle du testament du grand homme d'Etat assassiné.

Dans les temps troublés où nous vivons, ce chiffre éloquent atteste la solidité du marché du livre, et prouve surtout que les livres de qualité valent mieux qu'un titre de rente... du moins, au regard des bibliophiles.

Durant trois jours, Galerie Charpentier, ceux-ci se sont arraché, à prix d'or, l'incomparable sélection rassemblée avec patience et ferveur par Louis Barthou, comprenant des livres du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècles, des souvenirs Napoléoniens, des ouvrages de la période romantique, abondamment truffés de lettres et de notes intimes ayant un rapport direct avec le texte qu'elles rehaussaient de leur addition.

Des livres modernes, illustrés par Maurice Denis, Toulouse-Lautrec, Louis Legrand, Steinlen, etc., somptueusement reliés, des manuscrits autographes de 1800 à nos jours, complétaient cette collection qu'on peut dire d'une beauté et d'une importance uniques.

Je m'abstiendrai de citer à mon tour, les enchères, toutes aussi chargées d'enseignements les unes que les autres, qui ont accompagné cette vente fameuse, mais je crois intéressant d'indiquer les prix forts qu'ont obtenus certaines œuvres, pour les comparer avec les prix très inférieurs réalisés à des ventes précédentes.

Les livres ont leurs fluctuations comme la mode et la bourse des valeurs. Ils en subissent les caprices. « Habent sua fata libelli. »

Rien n'est changeant comme leurs destinées.

Les romantiques, auxquels Louis Barthou avait accordé une large place, dans sa bibliothèque, ont fait littéralement fureur.

Dans les premières années du Second Empire, on les ramassait à brassées sur les quais. Une édition de Renduel se payait quelques sous à peine. Le lendemain du coup d'Etat, un libraire acheta pour une quarantaine de mille francs tout le stock de Renduel. Le théâtre complet de Victor Hugo se vendait alors dans les éditions originales 3 ou 4 francs. Qu'on juge de la fortune qu'auraient pu faire les héritiers d'un bouquiniste assez avisé pour avoir mis de côté, en prévision des hausses futures, une douzaine d'exemplaires de chaque édition originale ! Ce que le bouquiniste vendait en 1860, 50 centimes, il était obligé de le racheter lui-même 200 ou 300 francs en 1880.

A la vente après décès de M^{me} Honoré de Balzac, le 28 avril 1882, l'édition originale des ***Contes Drolatiques,*** édités par Charles Gosselin, fut achetée par le libraire Rouquette 345 fr.

L'édition originale que possédait Louis Barthou trouva preneur à 2.400 francs. Hausse somme toute normale si l'on considère la valeur actuelle de l'argent.

Baudelaire a été le triomphateur de la vente, avec Vigny et Flaubert ; Victor Hugo ne vient qu'ensuite.

Baudelaire, pour employer une expression devenue courante, a crevé le plafond !

Un exemplaire des ***Fleurs du Mal,*** (1857), papier de Hollande, celui-là même que le poète a dédicacé à Théophile Gautier, a été prisé 57.000 francs ! Or, il y a seulement 18 ans, ce même exemplaire avait été adjugé 14.610 francs. Si l'on remonte un peu plus loin dans le passé, on constate qu'aux ventes Piquet et Gérard, en 1882, un exemplaire de l'édition originale, également sur papier vergé de Hollande, avait été adjugé 209 francs. Il est vrai que l'auteur n'avait pas consigné sur le faux titre sa ferveur pour le parfait magicien Théophile Gautier, et que l'exemplaire n'était pas paré d'une reliure « doublée de Canape ». Quand bien même, quelle hausse formidable dont, ironie du sort, tout le profit s'inscrira au compte de l'Académie française qui refusa d'accueillir dans son sein, les deux illustres écrivains.

L'exemplaire de ***Madame Bovary,*** sur papier velin fort, avec dédicace aux frères de Goncourt, relié par leurs soins en plein maroquin et à leurs chiffres, atteignit 46.100 francs.

Lors de la vente Goncourt qui eut lieu du 5 au 10 avril 1897 et réclama six vacations, ce même exemplaire avait été acquis par M. Rondeau, 501 francs ! La confrontation de ces chiffres procure un beau thème de méditation à ceux qui cherchent à faire d'honnêtes placements de père de famille.

Notons encore, qu'aux ventes Picquet et Gérard (1882), l'édition originale, sur papier vélin fort, de ***Madame Bovary,*** avait coté 160 francs.

Voilà encore, il faut en convenir, des comparaisons de nature à ravir les bibliophiles et à affermir leur volonté d'achat... à tout prix.

Il y a soixante ans, on jugeait exorbitant qu'une comédie de Musset, un drame ou une fantaisie de Victor Hugo, atteignissent 200 à 300 francs. C'est ainsi qu'un distingué chroniqueur de l'Hôtel des Ventes, Paul Eudel, écrivait : « Ce n'est pourtant pas que ces livres soient beaux de formes. La typographie en est assez mauvaise et le papier est très ordinaire, mais c'est la mode. On recherche les éditions princeps des romantiques, comme les éditions originales de Molière. Il n'y a qu'à laisser passer la mode, il est probable qu'elle s'en ira ailleurs un jour.»

Mais non !... Pas encore.

Le président Barthou avait voué à Victor Hugo un culte véritable. Dans sa bibliothèque, ce souverain y occupait la place royale. Il y figurait avec ses premières plaquettes, le ***Conser-***

vateur littéraire, ses romans, ses drames, ses dessins, ses dédicaces, notamment à Juliette Drouet, ses carnets intimes, émouvant reliquaire d'une idylle qui se poursuivit à travers un demi-siècle. Là encore, il est intéressant de comparer les prix qu'ont atteints aujourd'hui les éditions originales des œuvres de Victor Hugo, avec les prix auxquels elles étaient cotées quelques années avant sa mort. Chose curieuse et inexplicable, les pièces d'*Hernani,* de *Cromwell,* des *Burgraves,* de *Ruy-Blas* se trouvaient couramment vers 1880, à 70 et 80 francs, en éditions originales, tandis que pour avoir *Angelo* et *Marie Tudor,* il fallait y mettre 400 fr. La même différence de prix existait entre les pièces de théâtre d'Alfred de Musset. Ainsi *Louison* ne coûtait guère qu'une dizaine de francs, cinq francs même et les *Caprices de Marianne,* en valaient cent.

A la vente Barthou, l'édition originale de *Cromwell* (Paris, Ambroise Dupont, 1828), reliure de l'époque, enrichie d'une belle dédicace autographe du poète à son père, a été vendue 10.000 francs. Un autre exemplaire de l'édition originale de ce drame, exemplaire augmenté pourtant de documents précieux, n'a fait que 3.300 francs.

L'exemplaire de l'édition originale d'*Angelo, tyran de Padoue,* (Paris, Eugène Renduel, 1835) portant sur le faux titre une dédicace autographe de V. Hugo à Juliette Drouet, s'est vendu 8.000 francs. Il est vrai que le volume était, lui aussi, abondamment « truffé ». Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

Le prix 19.100 francs, atteint par l'édition princeps, avec reliure ancienne, de *Le Tartuffe ou l'imposteur, comédie par J. B. P. Molière, imprimé aux dépens de l'auteur, etc...,* montre, en revanche, que les livres anciens, au cours de cette vente mémorable, ont tenu leurs prix, normalement, sans plus. Cette même édition, en effet, qui valait dix sols du temps de Molière, a été payé 2.205 francs en 1882. La hausse est d'autant moins étonnante que le pouvoir d'achat de l'argent à cette époque représente le pouvoir d'achat de la monnaie actuelle, multipliée par huit pour le moins.

Des bibliophiles aiment à transcrire sur leurs auteurs favoris leurs impressions immédiates. Racine couvrait de notes latines les marges des principaux poètes de l'antiquité. Christine de Suède avait aussi cette habitude. Charles Nodier, qui annotait sans cesse, faisait même de ce soin une spéculation. Il imagina d'acheter des livres et d'y mettre à la hâte des observations pour leur donner plus de prix. La vente fut loin d'avoir les résultats qu'il en attendait.

Louis Barthou comprenait autrement le rôle du bibliomane impénitent qu'il était. Amateur déterminé d'autographes, il estimait que des réflexions marginales de sa main n'enrichissaient pas un volume autant que l'apport de précieux documents qui ajoutaient au livre une curiosité littéraire. Il s'est expliqué là dessus dans ses Impressions et Essais. « Je ne conçois, dit-il, les lettres ajoutées à une œuvre que si elles ont, direct ou indirect, un rapport avec le livre, si elles permettent de saisir l'état d'esprit de l'écrivain, ses intentions, ses craintes, ses espérances, ou si émanant d'un autre que lui, elles ont la valeur d'une appréciation, d'une critique ou d'un hommage. »

Dans cette voie, Louis Barthou a poussé l'investigation plus loin qu'aucun autre. On peut dire qu'il a fixé la loi de l'autographe.

La reliure (ancienne ou moderne), est aussi pour quelque chose dans les prix fabuleux qu'ont atteint tous ses livres, à quelque époque qu'ils appartinssent. Il n'est pas douteux aussi qu'un autre facteur considérable du succès prodigieux de la vente, a été l'ex-libris de Louis Barthou, cette spirituelle vignette représentant la vérité sortant d'un puits pour la plus grande honte des sots figurés par des oies, et des méchants sous les traits d'un chien furieux.

Ego nominor Barthou !

Max DESCAVES.

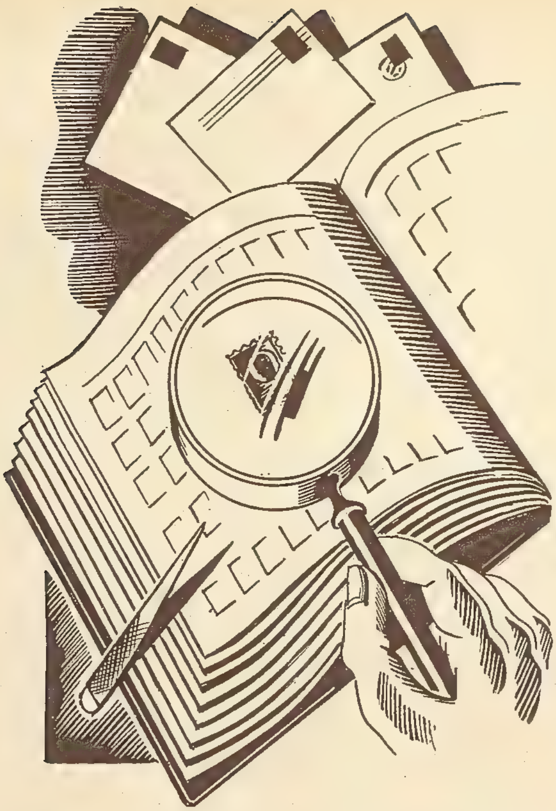

PHILATÉLIE

La Paix

par le Docteur BONNAL

Le timbre de France est un hymne à la Paix. D'autres pourront, une loupe à la main, reconnaître les malfaçons de la gravure et du tirage de nos timbres : leur beauté dépasse les limites de l'art graphique, elle consiste dans l'inspiration qui les a conçus. De la première de nos figurines postales représentant Cérès, la déesse du travail patient et fécond, à la dernière, l'allégorie de la Paix offrant au monde un rameau d'olivier, nos timbres sont représentatifs du génie de notre nation laborieuse et pacifique.

La liste des principales émissions de nos timbres est extrêmement suggestive à ce sujet, il nous suffira d'en énumérer quelques types pour établir nettement l'unité qui s'en dégage.

1849. Cérès, déesse de l'agriculture. Il est à remarquer que la plupart des premières émissions dans la plupart des pays du monde représentèrent simplement des chiffres (Allemagne, Bavière, Brésil), des portraits de souverains (Angleterre, Espagne, Belgique), ou des armoiries nationales (Suisse, Autriche, Russie, etc.) La France est peut-être la seule nation dont la première émission de timbres ait subi l'influence d'une inspiration artistique guidée elle-même par une aspiration nationale. La République sous les traits de Cérès, n'arbore pas une couronne de chêne et de laurier, symbole de la victoire par les armes, mais une couronne d'épis de blé et de grappes de raisin, symbole de l'abondance par le travail.

1876. Groupe allégorique, la Paix et le Commerce, type Sage. La Paix et le Commerce appuyés tous deux sur le globe terrestre se donnent fraternellement la main. La mission du timbre de France s'affirme : il doit répandre à travers le monde l'allégorie féconde du développement commercial indissolublement lié aux bienfaits de la paix.

1900. Trois nouvelles figurines remplacent la précédente. Le timbre dit type Blanc représente la déesse de la Justice, tenant en mains la balance allégorique et protégeant deux enfants qui s'embrassent. Le type Mouchon représente la France tenant sur ses genoux les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les mots Droits de l'Homme, d'où le nom accordé par les philatélistes aux timbres de cette émission. Le type Merson, de plus grand format, réservé aux plus fortes valeurs, représente la Paix assise sous un olivier. Cette triade philatélique est éminemment représentative des préoccupations de la nation française au début du vingtième siècle. Si nous jetons au contraire les yeux sur une collection de timbres d'Europe en cette même année 1900, nous constaterons qu'une grande nation voisine de la France a, elle aussi, senti le besoin d'exprimer ses préoccupations dans le langage expressif des figurines postales ; elle les synthétise sous les traits d'une femme portant cuirasse et cote de mailles. La main de cette femme ne présente pas au monde un rameau d'olivier, elle serre nerveusement la poignée d'un glaive.

La philatélie mène à tout, même à la psychanalyse internationale !

1903. La Semeuse. Le type Mouchon ayant présenté certaines difficultés de tirage, fut assez rapidement abandonné et remplacé par le type Semeuse, de Roty. Sur nos timbres et sur nos monnaies cette semeuse au geste large affirmera pendant longtemps, et même pendant la guerre, notre amour de la paix.

Elle l'affirme encore, car bien que de nombreuses autres figurines aient été créées depuis 1903, la Semeuse n'a jamais été entièrement abandonnée et quelques valeurs lui sont toujours consacrées. Voilà donc plus de trente ans qu'elle n'a pas quitté les presses de l'atelier du timbre : nous ne pouvons que nous en féliciter quant à la noblesse du symbole dont elle est la parfaite représentation, mais si nous quittons le point de vue moral pour aborder le point de vue philatélique pur, que de récriminations n'aurons-nous pas à faire sur la gravure et sur le tirage ! Nous ne voulons pas prendre la loupe aujourd'hui, nous ne voulons pas critiquer aujourd'hui les défauts matériels de nos timbres, nous ne voulons qu'en admirer l'esprit.

Depuis 1903, et tout en n'abandonnant pas, avons-nous dit, le type Semeuse, une ère nouvelle a été ouverte à notre philatélie, l'ère de l'application de l'illustration philatélique à la commémoration de nos gloires nationales. Le premier grand français dont le profil fut gravé sur nos timbres, c'est encore la paix et le travail qu'il évoque, c'est Pasteur. Le second est un poète, Ronsard. Mais la gloire de nos armes méritait cependant de figurer dans les manifestations de l'inspiration philatélique, l'amour de la France et la défense de notre sol furent en effet représentés à leur tour : ils le furent admirablement sous les traits d'une femme, Jeanne d'Arc. Notre héroïne nationale est-elle vêtue d'une cote de mailles comme sa voisine germanique ? La gravure et le tirage du timbre sont trop défectueux pour nous permettre d'en juger, mais elle ne tient aucun glaive à la main, la force qui l'anime est plus forte que l'acier.

Une regrettable coïncidence a fait tirer quelques carnets au tvpe Jeanne d'Arc avec des marges publicitaires dont le texte « La Vache qui rit » était non seulement ridicule, mais honteux sous cette figurine, les réclamations immédiates des philatélistes ont heureusement abouti au retrait de ces carnets.

1922. La Paix, type Laurens. La déesse est représentée debout, drapée dans une toge, coiffée du bonnet phrygien. On a reproché avec humour à cette figure de présenter le rameau d'olivier de la main gauche.

1934. La Colombe, type Daragnès. Le rameau d'olivier n'est pas toujours présenté par une main de femme, dans le timbre au type Daragnès c'est une gracieuse colombe qui nous l'apporte, tout comme la colombe de l'arche de Noé. Ce timbre est très bien venu dans sa très grande simplicité de lignes, genre moderne, original, il tranche sur les séries courantes. L'administration a eu la bonne idée de le tirer sur la valeur de 1 fr. 50 qui est le tarif de l'affranchissement d'une lettre à destination de l'étranger. Cette coïncidense heureuse d'un tarif favorable à la diffusion d'un timbre ne s'est pas produite pour les timbres Victor Hugo, 1 fr. 25, Doumer, 75 c., et Briand, 30 c., trois valeurs dont aucune ne correspond à un tarif courant d'affranchissement. Le résultat n'était pas douteux, personne n'a jamais vu aucun de ces timbres sur une enveloppe !

Dans le genre allégorique, nous allons retrouver quelques belles inspirations aussi mal servies par le tarif auquel elles sont affectées. Ce sont les trois émissions gravées spécialement pour la Caisse d'Amortissement. Tarif trop élevé, ces timbres, loin de correspondre à une émission populaire telle que l'avait peut-être rêvée le Président Poincaré, n'ont certainement jamais figuré sur aucune correspondance mais ont été uniquement achetés par les collectionneurs. C'est d'abord le Travail, dessiné par Turin, gravé par Mignon, le premier de nos timbres imprimé en taille douce. Il représente un ouvrier portant un engrenage sur l'épaule, et une ouvrière dont la figure robuste caractérise admirablement le travail dans la paix. La deuxième gravure effectuée pour la Caisse d'Amortissement est le Sourire de Reims, dessiné par Rigal, gravé par Delzers. Combien représentatif du génie de notre race, combien aimable ce timbre destiné à porter au monde entier le sourire persistant de notre cathédrale détruite mais en train de renaître de ses cendres. Ce timbre a été tiré en feuilles et en carnets. Les carnets, blocs de huit timbres, sont complétés par une couverture dans le style du timbre, tirée en héliogravure ton sur ton, du plus heureux effet. La troisième gravure affectée à la Caisse d'Amortissement est connue sous le nom de « Provinces Françaises ». Dessiné et gravé par Mignon, ce timbre représente un groupe de quatre têtes de femmes, en coiffes de leur province, toutes évocatrices des bienfaits de la paix sur la doulce terre de france.

Le timbre de France est un hymne à la paix.

Docteur BONNAL.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine-Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde - Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

FORMULE

Poudre de glandes intestinales	0.02
Sels biliaires	0.05
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé.

●

De 1 à 6 comprimés dans les 24 heures, à prendre aux repas ou au coucher; commencer par 2 comprimés par jour, augmenter ou diminuer suivant résultat.

CONSTIPATION • AUCUNE ACCOUTUMANCE

LABORATOIRES LOBICA - 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

IMP. R. CONDOM

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

L'ORIENTATION MEDICALE

NOVEMBRE 1935

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Histoire littéraire et anecdotique des chefs-d'œuvre, publiée sous la direction de MM. Antoine ALBALAT, Henri d'ALMERAS, André BELLESSORT et Joseph LE GRAS.

PREMIÈRE SÉRIE	**Henri d'Alméras**	Le Tartuffe, de Molière.
	Ed. Benoît-Lévy	Les Misérables, de Victor Hugo.
	Jules Bertaut	Le Père Goriot, de Balzac.
	René Dumesnil	La Publication de Madame Bovary.
	Félix Gaiffe	Le Mariage de Figaro.
	Louis Guimbaud	Les Orientales, de Victor Hugo.
	Joseph Le Gras	Diderot et l'Encyclopédie.
	Henri Lyonnet	Le Cid, de Corneille.
	Comtesse J. de Pange	De l'Allemagne, de Madame de Staël.
	Alphonse Séché	La Vie des Fleurs du Mal.
	Louis Thuasne	Le Roman de la Rose.
	Paul Vulliaud	Les Paroles d'un Croyant.
DEUXIÈME SÉRIE	**Antoine Albalat**	L'Art Poétique, de Boileau.
	Henri d'Alméras	Les Trois Mousquetaires.
	A. Augustin-Thierry	Récits des Temps Mérovingiens.
	Albert Autin	L'Institution chrétienne, de Calvin.
	Georges Beaume	Les lettres de mon Moulin.
	René Bray	Les Fables, de La Fontaine.
	Raymond Clauzel	Sagesse, de Verlaine.
	Yves Le Febvre	Le Génie du Christianisme.
	Ph. Van Tieghem	La Nouvelle Héloïse.
	Maurice Magendie	L'Astrée, d'Honoré d'Urfé.
	Georges Mongrédien	Athalie, de Racine.
	Ernest Raynaud	Jean Moréas et les Stances.
TROISIÈME SÉRIE	**A. Augustin-Thierry**	Les Liaisons dangereuses, de Laclos.
	Albert Autin	Le Disciple, de Paul Bourget.
	Albert Bayet	Les Provinciales, de Pascal.
	Auguste Dupouy	Carmen, de Mérimée.
	Jeanne Landre	Les Soliloques du Pauvre, de Jehan Rictus.
	Eugène Lasserre	Manon Lescaut.
	Longworth-Chambrun	Hamlet, de Shakespeare.
	Henry Lyonnet	La Dame aux Camélias.
	Joseph Vianey	Les Regrets, de du Bellay.
	René Dumesnil	En route, de J.-K. Huysmans.
	Guy de la Batut	Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre.
	Raymond Clauzel	Rimbaud et Une Saison en Enfer.
QUATRIÈME SÉRIE	**Gustave Fréjaville**	Les Méditations, de Lamartine, **12** fr.
	Léon Deffoux	L'Assommoir, d'Emile Zola.
	Brian-Chaninov	La Guerre et la Paix, de Tolstoï.
	Henri Hauvette	Les Poésies Lyriques, de Pétrarque, **12** fr.
	Henri d'Alméras	Le Roman Comique, de Scarron.
	Albert Lantoine	Les Lettres Philosophiques de Voltaire, **12** fr.
	Pierre Villey	Les Essais, de Montaigne, **12** fr.
	Joseph Vianey	Les Odes, de Ronsard, **12** fr.
	Georges Jarbinet	Les Mystères de Paris, d'Eugène Süe, **12** fr.
	Antoine Albalat	La Vie de Jésus, d'Ernest Renan, **12** fr.
	René Dumesnil	Les Soirées de Médan, **12** fr.
	Joseph Vianey	Les Poèmes barbares, de Leconte de Lisle, **12** fr.
CINQUIÈME SÉRIE	**Emile-François Julia**	Les 1.001 Nuits, du Dr Mardrus, **18** fr.
	Arthur Guy	Les Robaï, d'Omer Kheyyam, **15** fr.
	Gustave Rudler	Adolphe, de Benjamin Constant, **12** fr.
	Maurice Allem	Volupté, de Sainte-Beuve, **18** fr.
	Joseph Vianey	Les Epîtres de Marot, **12** fr.
	Raymonde Lefèvre	Le Mariage de Loti, **12** fr.

(et six volumes en préparation).

Prix de chaque volume : 9 fr. (sauf indication spéciale). Exemplaires sur pur fil : 30 fr. (1 v. à 45 fr. et 2 v. à 60 fr.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, Paris (6e). — Edgar MALFÈRE, directeur. — Chèques postaux : Paris 323-91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'**Orientation Médicale** sont inédits

PAGES MEDICALES

Un article
du Professeur N.-C. LAPEYRE...... 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur RIVOIRE.......... 9

PAGES LITTERAIRES

Un conte
de Maurice DUPLAY.............. 12

Gustave Flourens
par Yvonne BEZARD.............. 16

Le Papier de Clément Vautel... 21

Le dessin d'Elsen................. 24

La Poésie
par Fernand GREGH.............. 25

La Science
par Georges BONNAL............ 27

L'angoissante question des erreurs judiciaires
par Victor DESMAX 30

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

4e ANNEE N° 9 NOVEMBRE 1935

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL
REDACTION ET CORRESPONDANCE:
LABORATOIRES LOBICA
25, rue Jasmin — PARIS (16e) Téléphone : Auteuil 81-45

ABONNEMENT............ 1 an { France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

L'Hystérographie

Ce qu'on risque

Ce qu'on doit en attendre

par le Docteur **N.-C. LAPEYRE,**

Professeur de Clinique Gynécologique
à la Faculté de Médecine de Montpellier

LA radiographie de l'utérus et des trompes, l'hystérosalpingographie ou, en abrégeant, l'hystérographie, n'a véritablement acquis droit de cité comme méthode d'exploration gynécologique que du jour où, à la suite de Carlos Hauser, de Buenos-Ayres, et après les travaux de Sicard et Forestier sur les injections intracavitaires d'huiles iodées, le lipiodol fut systématiquement employé comme liquide opaque révélateur.

Les tentatives réalisées antérieurement avec le collargol dès 1914 par Dartigues et Dimier, avec l'argyrol par Cary, avec le bromure de sodium par Kennedy, avec le citrate de thorium, avec les pâtes bismuthées, etc..., étaient restées sans lendemain à cause de l'insuffisance ou des dangers de la substance utilisée.

Depuis le jour (20 février 1925), où Sicard présenta à la Société Médicale des Hôpitaux de Paris la première radiographie de la cavité utérine après injection de lipiodol, dix ans ont passé pendant lesquels la méthode, très vite répandue en France, a été largement utilisée dans tous les pays. Les nombreux travaux qu'elle a suscités (au premier rang desquels il faut citer en France la contribution de Cl. Béclère), ont mis au point sa technique et précisé sa valeur, et peu à peu se sont calmées les critiques dont, dès le début comme toute méthode nouvelle, elle avait été l'objet de la part de ceux qui la connaissaient peu ou mal.

Il semble qu'on puisse maintenant, avec un recul suffisant, faire le bilan de la méthode, dire ce qu'on risque à pratiquer une hystérographie et ce qu'on peut en attendre dans le diagnostic des affections gynécologiques.

I. — CE QU'ON RISQUE

Toute méthode d'exploration génitale, nécessitant des manœuvres intra-utérines, comporte des risques et il est inutile de rappeler les complications septiques parfois graves qui ont pu suivre l'hystérométrie, la dilatation aux bougies de Hégar ou aux laminaires, le curettage biopsique.

L'hystérographie ne fait pas exception à la règle. Mais, avant de passer en revue les incidents ou accidents auxquels elle peut donner lieu, nous sommes en droit d'affirmer qu'une bonne technique et certaines précautions les rendent particulièrement rares.

TECHNIQUE ET PRECAUTIONS

L'hystérographie est une petite opération de réalisation facile pour un gynécologue ou un chirurgien. Elle ne nécessite aucune anesthésie, n'étant pas douloureuse, et n'impose pas l'hospitalisation ou l'entrée en clinique de la patiente à laquelle nous recommandons seulement le repos ou la chaise longue pendant la journée qui suit l'examen.

L'injection intra-utérine de lipiodol se fait habituellement sous une certaine pression « à col fermé », l'étanchéité du système étant réalisée soit par le pincement du col autour de la sonde, soit à l'aide de dispositifs ingénieux destinés à appliquer sur l'orifice cervical une olive ou un embout conique formant bouchon. Nous ne pouvons entrer dans la description des divers appareils imaginés : le plus simple est le meilleur.

Tous les gynécologues sont d'accord, à quelques exceptions près, sur la nécessité de mesurer cette pression à l'aide d'un manomètre et de ne pas dépasser la pression de 30 cm. de Hg. Presque tous également préconisent de suivre à l'écran le remplissage de la cavité utérine et la progression du lipiodol dans les trompes et de prendre, au moment opportun, au moins deux radiographies de face et une de profil ou plutôt de trois-quarts.

Il faut s'abstenir de faire l'examen pendant la semaine qui précède ou pendant les règles, le moment le plus favorable paraissant répondre à la deuxième semaine qui suit la fin des règles.

Il devrait être banal de rappeler que toutes les manœuvres seront exécutées sous le couvert de la plus stricte asepsie et que les voies génitales seront désinfectées soigneusement, le col étant nettoyé à l'alcool et badigeonné à l'iode.

Sous le nom d'hystéro-mucographie Guthmann et Stahler ont cherché et réussi à réaliser des radiographies de la muqueuse utérine, tout comme il en a été fait pour la muqueuse gastrique. En France, Ledoux-Lebard, Garcia-Calderon et Dalsace* ont essayé le procédé sur des pièces opératoires, mais Hamant, Chalnot et Thomas* l'ont employé avec succès sur le vivant en utilisant la Diagnothorine spéciale et en suivant la technique des promoteurs de la méthode. Comme il ne s'agit encore que d'une méthode à l'étude, nous nous contentons de la signaler.

L'hystérographie est formellement contre indiquée lorsqu'on soupçonne une grossesse, lorsqu'il existe des lésions annexielles ou pelvipéritonitiques aiguës, de la métrite purulente. Elle doit être faite avec beaucoup de prudence chez les malades porteuses d'annexites chroniques ou chez les cardiaques.

Certains gynécologues estiment enfin que l'hystérographie est à éviter dans les utérus qui saignent. Nous ne partageons pas cette opinion considérant, au contraire, que c'est dans le diagnostic causal des métrorragies que la méthode est susceptible de nous rendre les plus grands services.

INCIDENTS ET ACCIDENTS

On peut les grouper sous trois chefs :

1° Accidents liés à la toxicité et la causticité du liquide employé ;

2° Accidents infectieux ;

3° Accidents mécaniques.

---

* Ledoux-Lebard, Garcia-Calderon et Dalsace. (Société de Médecine de Paris, 24 juin 1933).

* Hamant, Chalnot et Thomas. (Réunion obstétricale et gynécologique de Nancy, 20 juin 1934 in Bull. de la Soc. d'Obstétrique et de Gynécologie, juillet 1934).

1° Accidents toxiques et caustiques

Ces accidents fréquents et graves lorsqu'on utilisait le collargol, le bromure de sodium, l'umbrénal, l'iodipine comme liquide d'injection (cas mortels de Dartigues et Dimier, Reverdy, Proust, Riess, Helmuth, etc...), ont disparu avec l'emploi du lipiodol. Seul le passage dans le péritoine de quantités massives de lipiodol a pu provoquer des réactions plastiques exagérées de la séreuse (cas de Kustner) ; il est facile de les éviter par le contrôle radioscopique de l'injection.

Certains auteurs (Labhardt, Gugglisberg), ont cru devoir faire des réserves sur l'innocuité du lipiodol pour les épithéliums tubaires et utérins et considérer que l'hystérographie, en déterminant de légères altérations de la muqueuse de la trompe, favoriserait les grossesses tubaires. Ces hypothèses sont en contradiction avec les constatations histologiques de Zimmermann et Nahmacher, de Cotte et Martin, de Jung et Schultze, etc., qui démontrent l'intégrité absolue des épithéliums tubaires après les injections d'huile iodée.

2° Accidents infectieux

Les réactions annexielles plus ou moins vives, les poussées de pelvipéritonite qu'on peut observer à la suite de l'hystérographie constituent presque toujours des réveils d'infection ; d'où leur relative fréquence chez les femmes porteuses de lésions salpingiennes même très anciennes. Cependant, il est possible de les voir suivre des injections faites sans une asepsie suffisante (ce qui est une faute), ou dans des utérus anormalement infectés, car le lipiodol, malgré sa forte teneur en iode, ne peut assurer la destruction des germes pathogènes transportés

Ces poussées inflammatoires ne sont pas très fréquentes : 5 cas sur 500 injections (Rubin); 5 cas pour 600 injections (Schultze) ; 0,43 pour 100 (Dalsace) ; 2 cas sur 500 injections (Cl. Béclère), etc... ; leur pourcentage serait plus élevé en ce qui concerne les malades porteuses de lésions annexielles.

Elles peuvent apparaître dans les 48 heures qui suivent l'injection comme aussi n'éclater véritablement qu'au moment des règles suivantes.

Elles ne sont habituellement pas graves, cédant en quelques jours ; mais elles peuvent durer bien davantage : dans un cas personnel nous avons vu chez une « hystérographiée » des poussées de pelvipéritonite se succéder pendant plusieurs mois. Des cas de mort ont pourtant été signalés (Schultze, Imbert), mais dans ces cas le liquide injecté n'était pas le lipiodol.

C'est en observant les règles de l'asepsie la plus stricte, en pratiquant l'examen loin des règles et en redoublant de prudence quand il s'agit de malades atteintes de salpingites chroniques, qui ne doivent être hystérographiées du reste qu'après une période d'observation assez longue, qu'on rendra exceptionnels ces risques d'infection.

3° Accidents mécaniques

Ils comprennent les dangers rarissimes de rupture de l'utérus et des trompes sous la force de l'injection et la pénétration accidentelle du lipiodol dans les veines de l'utérus et des trompes, avec risque d'embolie huileuse.

Ces injections vasculaires sont peu fréquentes si l'on s'en tient aux cas publiés. Solal* en a réuni 32 cas, mais peut-être, comme le pense Macia de Torrès, cette pénétration du lipiodol dans les veines est-elle très fréquente et passe-t-elle inaperçue, lorsqu'elle est très minime, parce que le courant sanguin emporte très vite les gouttelettes huileuses ; seules les injections massives seraient reconnues.

Le plus souvent, il n'en résulte aucun trouble pour la patiente, sinon une douleur assez vive dans le pelvis au moment de la pénétration. Cependant, des accidents d'embolie huileuse pulmonaire ont pu se produire : crachats hémoptoïques et état syncopal (cas de Cruz) ; crachats hémoptoïques (cas de Witver, Cushmann et Lecutia). L'unique cas mortel de Gajzago paraît être le fait de la toxicité du produit employé : l'iodipine.

---

* Solal.(Communication au Congrès des Gynécologues et Obstétriciens de langue française. Alger 1935).

Dans le mécanisme de ces injections vasculaires, l'hyperpression ne paraît jouer qu'un rôle accessoire, car elles ont été constatées avec des pressions de 25, de 20 et même de 15 cm. de mercure. C'est dans une débilité structurale de la muqueuse utérine avec altération de ses vaisseaux qu'il faut chercher la raison de cette effraction, car on ne l'a constatée que dans le cas d'utérus hypoplasiques avec oblitération des trompes, chez les salpingectomisées ou dans certaines tumeurs utérines cavitaires très vascularisées.

Bien qu'il ne s'agisse le plus souvent que d'incidents et non d'accidents, il faut cependant tâcher de les éviter en s'attachant à ne pas dépasser la pression de 15 cm. de Hg. dans le cas d'utérus hypoplasiques ou atrophiques à trompes imperméables, de salpingectomies ou lorsqu'il s'agit de tumeurs très vasculaires ; en surveillant à l'écran les progrès de l'injection ; en arrêtant l'injection au signal d'alarme que constitue la vive douleur ressentie par la patiente au moment de la pénétration (Petit-Dutaillis).

Faut-il conclure, en présence de ces risques, que l'hystérographie est un procédé d'exploration condamnable ? Certes non, car ces accidents, rares en eux-mêmes, sont presque toujours sans conséquence fâcheuse.

Mais il faut en déduire qu'elle ne doit pas être faite sans discernement, et systématiquement « pour voir », mais lorsqu'on pense qu'elle apportera un argument décisif dans l'élaboration d'un diagnostic ou le choix d'une thérapeutique ; qu'elle doit toujours être précédée d'un examen gynécologique complet et précis et parfois d'une observation prolongée de la malade ; qu'elle doit être réalisée en observant les règles d'une technique rigoureuse et prudente sous l'égide du contrôle manométrique et radioscopique.

II. — CE QU'ON DOIT EN ATTENDRE

Il ne faut pas demander à l'hystérographie plus qu'elle ne peut donner.

Pour les trompes, les images qu'elle nous donne de leur lumière nous fixent certes sur leur direction et leur longueur mais surtout, grâce à la radiographie de contrôle faite le lendemain, nous éclairent sur leur état de perméabilité ou de distension.

En ce qui concerne l'utérus, elle nous fournit des images dessinant le contour de la cavité utérine et montrant les anomalies de ses bords et de son fond, mais muettes sur les modifications pouvant siéger sur ses faces, malgré les radiographies de profil. L'hystéromucographie comblera peut-être un jour cette lacune.

De plus, ces images n'étant pas toujours caractéristiques ni faciles à interpréter, l'hystérographie sera souvent impuissante à nous révéler la nature des lésions qu'elle met en évidence et que seuls, en définitive, la clinique ou le laboratoire pourront identifier.

Ces réserves faites, il faut reconnaître cependant que les renseignements qu'elle nous apporte possèdent, dans certains cas, une valeur capitale et qu'il est peu d'affections gynécologiques dont le diagnostic ne puisse bénéficier de ce nouveau mode d'exploration.

STERILITE

La pratique de l'hystérographie a singulièrement éclairé le problème de la stérilité.

Dans la recherche de ses causes, elle apparaît comme une manœuvre absolument indispensable non seulement du point de vue diagnostique mais aussi par son corollaire thérapeutique.

Elle seule, en effet, peut renseigner sur l'état de perméabilité ou d'oblitération des trompes, sur l'existence de malformations ou lésions de l'utérus, sur la présence de sténoses congénitales ou acquises de l'isthme, etc., notions indispensables à connaître pour établir un programme thérapeutique.

Du reste, d'exploratrice l'injection de lipiodol peut devenir curatrice. Comme l'insufflation tubaire, elle est couramment employée pour rétablir la perméabilité de la trompe et réussit parfois là où la première a échoué (M^{me} Francillon-Lobre et J. Dalsace).

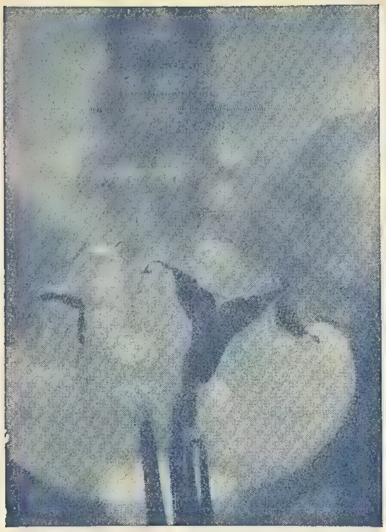

Fig. 1. — Eperon du fond de l'utérus.

MALFORMATIONS UTERINES

Elles sont révélées et parfaitement précisées par l'hystérographie : utérus infantile, pubescent, bicorne, cloisonné, didelphe, etc., donnent des images très caractéristiques.

Nos figures 1 et 8 sont des exemples de malformations congénitales que l'examen clinique seul est impuissant à diagnostiquer.

DEVIATIONS UTERINES

Elles seront évidemment fidèlement reproduites par l'ombre utérine sur les radiographies de face et de profil. Mais nous pensons qu'elles seront encore mieux et plus facilement diagnostiquées par le toucher vaginal et que l'exploration radiologique est ici bien superflue.

GROSSESSE

Malgré les suggestions de Carlos Hauser, de Buenos-Aires, l'hystérographie doit être proscrite dans le diagnostic de la grossesse au début en dépit des images caractéristiques qu'elle donne. Toute présomption de gravité interdit formellement toute manœuvre intra-utérine ; il est si facile par ailleurs d'être fixé par les réactions biologiques (Aschheim-Zondek, Brouha-Hinglais-Simonnet, Friedmann, Brouha), qu'on ne voit pas bien l'intérêt de la recherche.

Dans le cas de grossesse extra-utérine, l'hystérographie peut rendre de grands services en montrant l'augmentation de volume de la cavité utérine, qui se laisse distendre par atonie, mais sa parfaite vacuité. Dans un cas particulièrement difficile de grossesse tubaire avec hématocèle enkystée prise pour une grossesse normale, les réactions biologiques étant fortement positives, elle nous a permis de conclure non seulement à la grossesse ectopique, mais encore à la localiser dans la trompe droite.

RETENTIONS PLACENTAIRES

Lorsqu'une femme saigne après un avortement ou un accouchement parce que la délivrance a été incomplète, il ne saurait être question de faire une hystérographie ; c'est à la révision de la cavité utérine et à son curage qu'il faut immédiatement procéder. Mais si, dans les jours ou les semaines qui suivent, la femme se remet à saigner, qu'il s'agisse de rétention récente ou de polype placentaire, l'hystérographie sera précieuse. Non seulement elle montrera l'irrégularité de contour, l'image lacunaire, qui traduit la présence des débris placentaires, mais encore précisera leur siège, leur point d'implantation (l'une des cornes le plus souvent), soit, en d'autres termes, le lieu où la curette ou le doigt devront se diriger et agir.

METRITES

Pour poser le diagnostic de métrite, point n'est besoin certes de pratiquer une hystérographie. Cependant, dans certains cas particulièrement rebelles au traitement habituel, l'exploration radiologique de la cavité utérine pourra nous venir en aide en nous montrant les irrégularités de contour, les festons et incisures qui sont le propre des métrites fongueuse, polypeuse, déciduiforme.

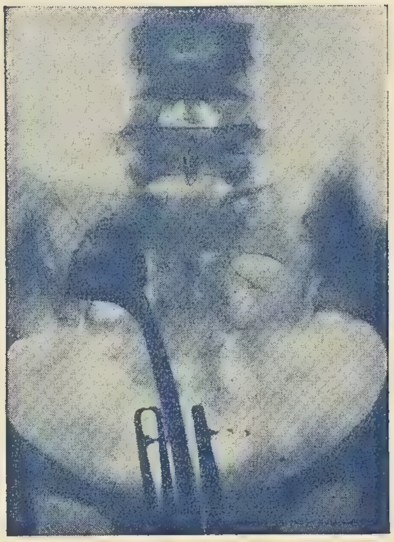

Fig. 2. — Rétention placentaire.

SALPINGITES

Contre indiquée dans les annexites aiguës, l'hystérographie peut être tentée dans les salpingites chroniques, mais à titre exceptionnel pourrait-on dire, car d'une part c'est dans ce cas que les risques d'accidents infectieux sont le plus menaçants, et d'autre part il s'agit de lésions assez facilement diagnosticables par l'examen clinique.

A condition d'observer cette règle formelle qu'il faut attendre trois mois au moins après une poussée inflammatoire sérieuse et s'assurer pendant les quinze jours qui précèdent l'examen de l'apyrexie complète de la malade, l'hystérographie pourra être exécutée.*

Elle nous permettra de préciser la forme anatomique de la salpingite et de savoir si elle est kystique ou non, ce qui a une importance capitale du point de vue thérapeutique, les salpingites kystiques, d'un avis à peu près unanime, n'étant justiciables que de l'exérèse chirurgicale. La figure 3 montre une salpingite kystique bilatérale avec, du côté droit, une image en gouttelettes des plus caractéristiques (pyosalpynx).

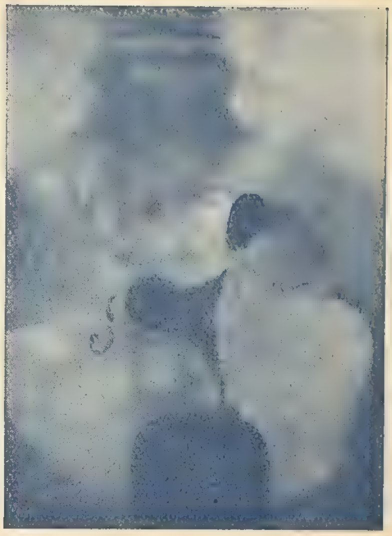

Fig. 3. — Salpingite bilatérale ; image en gouttelettes (pyosalpynx).

FIBROMYOMES UTERINS

Les symptômes et signes cliniques par lesquels se manifeste un fibrome sont habituellement suffisamment nets pour qu'il n'y ait pas lieu de recourir à l'hystérographie, surtout lorsqu'il est indiqué d'en pratiquer l'ablation chirurgicale.

Nous croyons au contraire qu'elle est nécessaire :

1° Si le fibrome doit être irradié. Il faut alors s'assurer qu'il n'existe pas de polype fibreux intracavitaire, ce qui, à notre avis, contre indiquerait l'irradiation. L'hystérographie, en cette occurence, donne une image lacunaire très régulière (fig. 4), d'interprétation non douteuse.

2° Si le diagnostic hésite entre fibrome et tumeur ovarienne. L'exploration radiologique peut trancher le différend en montrant, dans le premier cas, un agrandissement de la cavité utérine, dont l'ombre s'inscrit dans le périmètre de la tumeur cerclée par un fil de plomb, et dans le second une trompe allongée cravatant la masse tumorale, pendant que la cavité utérine non agrandie reste excentrée. Une réserve s'impose cependant : dans le cas de fibrome pédiculé, la cavité utérine demeure normale et se trouve excentrée par rapport à la tumeur.

3° Si le fibrome, apparu chez une femme après la quarantaine, s'accompagne d'hémor-

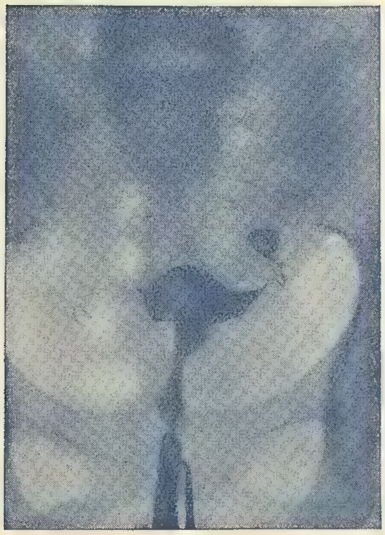

Fig. 4. — Polype fibreux intracavitaire.

Fig. 5. — Cancer cavitaire et fibrome.

---

* Lapeyre et Fayot. La valeur de l'hystérosalpingographie dans le diagnostic des salpingites. (Bull. de la Soc. d'Obst. et Gyn. Avril 1933).

ragies capricieuses pouvant faire penser à la coexistence d'un cancer isthmique ou cavitaire. Souvent les résultats de l'hystérographie ne seront pas probants, mais parfois l'irrégularité des contours de l'ombre utérine éveillera notre suspicion et nous décidera à pratiquer l'hystérectomie totale, ce qui vaut mieux que la subtotale totalisée après examen de la pièce opératoire. Dans le cas dont nous reproduisons le radiogramme (fig. 5), un cancer circulaire de la région isthmique, étendu sur 10 à 12 centimètres de hauteur, coexistait avec un très volumineux fibrome.

TUMEURS ET KYSTES OVARIENS ET PAROVARIENS

Ces tumeurs ne peuvent se traduire radiologiquement que par les modifications qu'elles entraînent du côté de la trompe et les déplacements qu'elles impriment à l'utérus.

L'ombre filiforme de la trompe se trouve modifiée, surtout allongée et étirée cravatant la tumeur, parfois aussi élargie et étalée. Quant à la cavité utérine, dont le déplacement saute aux yeux, elle conserve ses dimensions normales.

C'est dans les cas de diagnostic incertain que l'hystérographie est légitime, car il est hors de doute qu'elle est inutile lorsque cliniquement on a pu établir l'indépendance réciproque de l'utérus et de la tumeur.

CANCERS UTERINS CAVITAIRES

Les renseignements donnés par l'hystérographie dans cette localisation de l'épithélioma sont de première importance, car, à moins qu'il ne s'agisse d'une petite ulcération des faces l'image de la cavité utérine sera toujours anormale, comportant une lacune irrégulière plus ou moins caractéristique (figure 6), se différenciant nettement de la lacune régulière donnée par le polype (fig. 4).

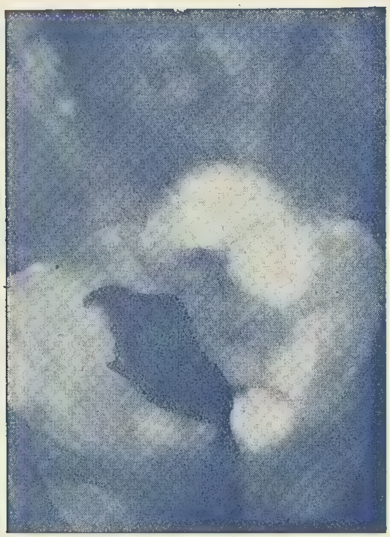

Fig. 6. — Cancer du corps de l'utérus.

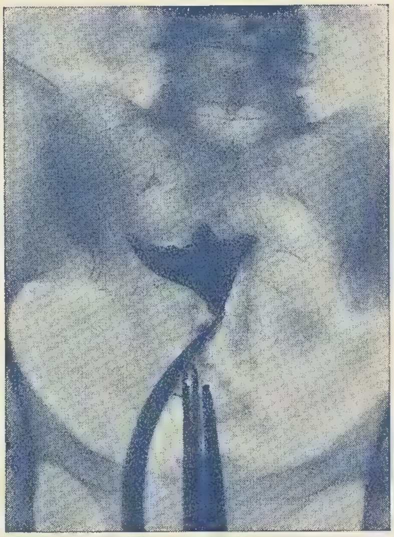

Fig. 7. — Adènome au fond utérus.

Certes, l'image lacunaire irrégulière n'est pas spéciale au cancer, l'adénome par exemple (fig. 7) pouvant en donner une analogue, et, pour avoir la certitude qu'il s'agit bien d'un épithélioma, il faut de toute nécessité faire un prélèvement, dans la zone suspecte révélée par l'hystérographie, en vue de l'examen histologique (ce qui évite le curettage aveugle et dangereux).

Mais on nous concédera bien que lorsqu'on se trouve en présence de femmes, ménopausées depuis plusieurs années, qui saignent irrégulièrement, de ces cas où la présomption clinique de cancer est telle que J. L. Faure conseille d'opérer en se passant du curettage, la constatation d'une image lacunaire apporte une justification singulièrement éloquente de l'acte opératoire. Par contre, la révélation d'une cavité utérine régulière doit faire surseoir à l'intervention : seul un curettage complet est indiqué et sera souvent suffisant, car l'examen histologique des débris permet habituellement d'écarter toute idée de malignité.

METRORRAGIES

Dans le problème étiologique délicat de la recherche des causes d'une métrorragie, l'hystérographie apporte des précisions d'une incontestable valeur, d'une importance capitale.

Elle permet immédiatement de classer les métrorragies en métrorragies en quelque sorte organiques, si l'image de l'utérus ou de la trompe est anormale, et en métrorragies fonctionnelles si aucune anomalie n'est visible sur les clichés.

Toute femme dont la matrice saigne et chez laquelle les métrorragies de cause générale (hémogènie, leucèmie, affections hépato-rénales, etc...), étant éliminées, le toucher vaginal ne révèle aucune lésion génitale bien nette, doit être sans délai soumise à l'examen radiologique. Certes, si l'hémorragie est très abondante, mieux vaut retarder l'exploration de quelques jours ; mais que la crainte d'une embolie huileuse par injection vasculaire accidentelle ne fasse pas repousser trop loin l'hystérographie. Il serait du reste préférable de s'exposer à cet accident que de méconnaître pendant quelque temps l'existence d'une néoplasie maligne dont la curabilité est d'autant plus grande que le diagnostic en a été plus précoce.

Nous ne voulons pas passer en revue toutes les lésions utérines ou tubaires, pouvant être à la base de métrorragies, que l'hystérographie révélera. Qu'il nous soit cependant permis de signaler que tout récemment c'est grâce à elle que nous avons pu opérer une jeune femme atteinte de tuberculose du myomètre (fig. 8), qui, en raison de métrorragies durant depuis dix mois, était soignée pour myome utérin. Certes l'hystérographie ne nous a pas fixé sur la nature de la lésion, mais elle nous a montré l'existence d'une image lacunaire suspecte commandant l'intervention chirurgicale, tout comme, lorsqu'elle ne révèle aucune anomalie, elle permet de soupçonner l'origine ovarienne de la métrorragie et justifie une thérapeutique endocrinienne.

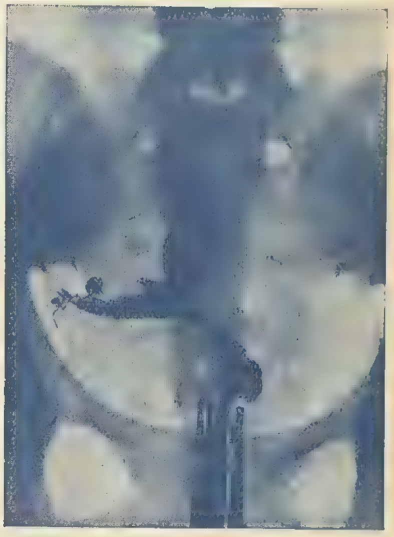

Fig. 8. — Tuberculose de l'utérus.

⁂

L'hystérographie est sans conteste une excellente méthode d'exploration gynécologique, donnant sur la cavité utérine, les trompes et leur perméabilité, des renseignements infiniment précieux et qu'aucun autre procédé ne saurait nous procurer. Elle complète de la façon la plus heureuse les données fournies par l'examen clinique, facilite ou impose un diagnostic, oriente souvent la thérapeutique. Les risques qu'elle fait courir et qui sont minimes, il faut bien le dire, si on se conforme aux règles d'une technique sûre et prudente, sont largement compensés par la valeur des services qu'elle doit rendre.

N.-C. LAPEYRE.

L'ORIENTATION MÉDICALE

L'Opothérapie ovarienne moderne

par le Dr R. RIVOIRE,
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris,
Ex-Chef de Clinique
à la Faculté de Médecine de Paris

DEPUIS que l'endocrinologie est sortie de l'ornière métaphysique où certains médecins l'avaient embourbée, l'opothérapie, c'est-à-dire la thérapeutique par les extraits glandulaires, a fait de considérables progrès. En particulier, l'opothérapie ovarienne, qui se réduisait autrefois à l'administration par voie buccale de poudre glandulaire, est devenue une arme efficace et indispensable dans la thérapeutique des affections gynécologiques.

On sait, à l'heure actuelle, que l'ovaire secrète deux hormones différentes qui ont été isolées à l'état de pureté absolue, dont on connaît la composition chimique précise, et qui sont fabriquées industriellement. Ces deux hormones, *folliculine et lutéine*, ont un rôle physiologique très différent : la folliculine est l'hormone de la croissance utérine et de la menstruation, c'est elle qui conditionne le développement de l'utérus à la puberté et la prolifération de l'endomètre au cours des cycles menstruels ; la lutéine, au contraire, est avant tout une hormone de fécondation, c'est elle qui prépare l'endomètre pour permettre la fixation de l'œuf, c'est elle qui empêche la desquamation brutale de l'endomètre conditionnant l'hémorragie menstruelle, tant que persiste sa sécrétion. De ces notions physiologiques élémentaires, il est facile de déduire l'utilisation thérapeutique des deux hormones : la folliculine est avant tout destinée à traiter l'aménnorrée et les atrophies utérines, la lutéine est surtout un médicament de la stérilité et des ménorragies.

LA FOLLICULINE

Les indications de la folliculine sont à l'heure actuelle bien précisées. Il faut employer cette hormone dans tous les cas où l'examen génital révèle un défaut d'évolution utérine, que cette malformation soit primitive, due à une insuffisance ovarienne de la puberté, ou secondaire à une lésion glandulaire acquise (infections pelviennes, castration chirurgicale ou radiothérapique). Il faut la prescrire aussi lorsqu'existe de l'aménorrée ou de l'hypoménorrée, quelle que soit son origine, car le premier temps du traitement de cette affection doit toujours être la réparation des lésions utérines.

A condition d'utiliser des doses d'hormone suffisantes, il est presque toujours possible d'obtenir, avec la folliculine, de l'hypertrophie utérine et même une hémorragie menstruelle. A cet égard, les recherches de Kauffmann sont absolument démonstratives : cet auteur, administrant de fortes doses de folliculine à des femmes castrées, obtint dans tous les cas une réparation de l'atrophie utérine post-castrale (mise en évidence de façon indiscutable par des radiographies après injection de lipiodol) et l'apparition d'une hémorragie du type menstruel dès cessation du traitement. Il va sans dire d'ailleurs que ces résultats ne sont pas définitifs, et qu'il faut, chez ces femmes castrées, continuer indéfiniment les injections d'hormone si l'on veut que se maintiennent les hémorragies menstruelles et le volume de l'utérus. Mais il n'en est pas toujours de même lorsque l'on utilise en clinique la folliculine chez des femmes non castrées, atteintes d'insuffisance ovarienne incomplète : bien souvent en effet, dans ce cas, l'aménorrée ou l'atrophie utérine ne sont que des séquelles d'une lésion glandulaire éteinte ; et il suffit d'aider pendant quelques mois l'ovaire dans sa fonction utérotrope, par une cure de folliculine, pour voir se rétablir le cours régulier des cycles menstruels. Précisons cependant que la folliculine n'est pas un excitant de l'ovaire, qu'il ne faut pas espérer de cette thérapeutique un réveil de la fonction sécrétoire de cet organe : il semble même au contraire que les fortes doses de folliculine tendent à inhiber l'ovaire, sans doute par une action indirecte sur l'hypophyse ; aussi ne doit-on pas continuer trop longtemps un traitement intense par cette hormone lorsque l'insuffisance ovarienne n'est pas totale.

En pratique, un traitement par la folliculine doit être conduit de façon très différente suivant les cas. S'il s'agit d'une femme castrée ou ménopausée qui souffre de troubles vasomoteurs ou subjectifs gênants, il faut administrer la quantité d'hormone juste suffisante pour faire disparaître ces troubles : il n'y a aucun intérêt, dans ce cas, à prescrire des doses considérables capables de faire apparaître un écoulement menstruel ; en général, des doses journalières de 500 à 1.000 unités internationales par voie buccale sont suffisantes. Au contraire, en cas d'insuffisance utéro-ovarienne de la puberté, d'atrophie ou de malformation utérine, de dysménorrée ou d'aménorrée, il ne faut pas hésiter à prescrire de très fortes doses d'hormone : étant donné le prix assez élevé de cette substance, il faut alors utiliser la voie parentérale, qui permet une assimilation plus complète du médicament ; je conseille en général d'employer les solutions huileuses de benzoate de dihydrofolliculine, par exemple le Benzo-Gynoestryl ou le Progynon B oléosum, préparations qui, grâce à leur faible diffusibilité, permettent d'espacer les injections tous les huit ou quinze jours ; quant à la dose mensuelle, elle doit osciller entre 30 et 200 milligrammes, c'est-à-dire 300.000 à 2.000.000 d'unités internationales, 75.000 à 500.000 unités-souris. Après deux à trois mois de ce traitement intensif, il faut interrompre les injections pendant quelques mois pour vérifier les résultats cliniques, et pour éviter une inhibition trop forte de l'ovaire et une prolifération trop intense de l'endomètre ; si l'on constate alors que les malformations utérines ont disparu, mais que les cycles menstruels n'ont pas reparu, on pourra ensuite essayer les diverses thérapeutiques excito-ovariennes, peu efficaces d'ailleurs, qui sont à notre disposition : extraits hypophysaires, extraits thyroïdiens à petites doses, agents physiques.

Ainsi comprise, la thérapeutique par la folliculine est une arme puissante, qui donne dans l'ensemble des résultats excellents, si l'on n'utilise pas cette hormone à tort et à travers, et si l'on ne lui demande pas ce qu'elle est incapable de réaliser.

LA LUTEINE

La lutéine est moins utilisée en thérapeutique que la folliculine, parce que les extraits ovariens contenant des doses effectives de cette hormone n'ont fait que tout récemment leur apparition sur le marché, et parce que leur prix est pour l'instant prohibitif. Nul doute d'ailleurs que cet état de chose ne persistera pas longtemps, car la synthèse de la lutéine vient d'être réalisée par Butenand, qui a réussi à transformer en lutéine la sojastérine, substance extraite de la graine de sojà.

Etant donné le rôle physiologique de la lutéine, cette médication est indiquée essentiellement dans la stérilité et dans les ménorragies. En ce qui concerne la stérilité, la lutéine n'est active que dans des cas bien précisés ; il s'agit de femmes dont le cycle menstruel paraît normal, mais chez qui une biopsie de l'endomètre pratiquée juste avant les règles montre l'absence de la transformation prégravidique de cette muqueuse, traduisant l'insuffisance de la sécrétion interne du corps jaune chez ces femmes, l'injection journalière d'une dose suffisante de lutéine, dans les dix jours qui précèdent la date des règles, et pendant un ou deux mois ensuite si une grossesse survient, permet souvent d'obtenir un remarquable résultat thérapeutique. Il faut utiliser soit l'hormo-flavéine, soit le Proluton, et injecter des doses suffisantes, au moins trente unités-Clauberg par jour, ce qui représente à l'heure actuelle une somme considérable. Inutile de recourir aux diverses spécialités non dosées que l'on trouve dans le commerce, car elles ne contiennent que des doses homéopathiques de lutéine, et encore moins aux pilules ou cachets, car la lutéine est intégralement détruite au cours de la traversée digestive.

Il faut rapprocher des cas de stérilité dont nous venons de parler certains types d'avortement à répétition, survenant sans cause apparente dans les premières semaines de la grossesse, qui sont dus certainement à une insuffisance sécrétoire du corps jaune gravidique, et qui sont favorablement influencés par les injections de lutéine.

Dans les ménorragies et métrorragies, la lutéine a souvent une action très remarquable, quelle que soit la cause des hémorragies ; mais l'action de l'hormone est vraiment spécifique dans un type particulier de métrorragies, celles qui sont liées à une endométrite glandulaire. Cette affection, qui survient surtout à la puberté et à la ménopause, est caractérisée anatomiquement par un épaississement considérable de l'endomètre, cliniquement par des alternatives d'aménorrée et de métrorragies souvent profuses, endocrinologiquement par une sécrétion excessive de folliculine et une insuffisance lutéinique. Les injections de lutéine sont dans cette affection une médication véritablement héroïque, qui permet souvent d'éviter de recourir à ce fâcheux aveu d'impuissance, l'hystérectomie.

Etant donné cependant le coût actuellement très élevé de la lutéine, il est bon de savoir que des résultats presque aussi bons peuvent être obtenus en remplaçant cette hormone par le Prolan, substance lutéinisante extraite de l'urine des femmes enceintes, dont le prix de revient est beaucoup plus bas.

On voit par ce rapide exposé combien a évolué l'opothérapie ovarienne, et combien il y a loin entre les anciennes préparations administrées autrefois et les hormones pures, soigneusement dosées, qui sont aujourd'hui à la disposition du médecin. Il n'est certes pas exagéré de dire qu'il s'agit là de l'une des plus belles réussites de la médecine moderne, fruit de l'harmonieuse collaboration des physiologistes, des biochimistes et des cliniciens.

Docteur RIVOIRE.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

NOTRE CONTE

Le Paratonnerre

par Maurice DUPLAY

De sa Parckard qui ne pouvait plus avancer, Loulou impatientée et un peu effrayée, regardait les manifestants. Balançant des bannières écarlates, chantant des hymnes révolutionnaires, réclamant les soviets, ils célébraient une de leurs fêtes ou honoraient un de leurs tribuns béatifié. Elle ne savait pas trop à quoi répondait la cérémonie... Depuis que, par les soins du profiteur Ducrouy, Loulou était une nouvelle riche, elle ne se souvenait plus qu'elle appartenait à une famille de prolétaires communistes, et s'était détachée de leurs croyances et de leurs revendications. Le temps avait-il même existé où, son jupon de fillette couvert de poussière, les pieds et la tête endoloris, elle traînait à la suite de toute sa tribu, devant le Mur des Fédérés, aux meetings du Pré Saint-Gervais et de Bullier ? Elle revoyait, comme les figures d'un rêve ennuyeux, des hommes à barbes et à binocles, palabrant interminablement pour une foule d'ouvriers endimanchés.

Elle ne comprenait pas grand'chose à leurs discours, sinon que les pauvres devaient arracher leurs biens aux riches, afin d'en jouir à leur place. Loulou tenait donc la révolution sociale pour accomplie, à dater de sa réussite personnelle. Alors, que signifiait ce défilé ? Que réclamaient ces braillards ? Pourquoi opposaient-ils à son auto un infranchissable fleuve ?

A ce moment, se produisit une échauffourée : des poings et des matraques écrasèrent des visages, des corps roulèrent sur le sol ; puis une partie des manifestants détalait devant une phalange d'agents, avec des injures et des plaintes.

Mais cet éphèbe à la nuque sanglante, et ce vieillard imprécateur qui le soutenait, n'étaient-ils pas de sa famille ? Effectivement, Loulou reconnut un de ses cousins et l'oncle Camille, frère de son propre père Léonidas Lachouille. Eux aussi avaient remarqué leur parente, et ils se dirigeaient droit sur la Packard.

Ouvrant la portière d'une secousse, l'oncle Camille dit :

— Les cognes nous cavalent après. Regarde dans quel état ils ont mis le môme. On va se garer dans ton auto ; ensuite de quoi, tu nous mèneras chez un pharmac.

La blessure du jeune militant ne présentait aucune gravité : il fut pansé en un tour de main, et admonesté par le potard.

Loulou, qui avait assisté au pansement, l'oncle Camille et son fils, dont un turban de gaze et d'ouate hydrophile couronnait la tête, remontèrent dans la voiture.

Alors, sa jolie propriétaire demanda aux deux manifestants, d'une voix timide :

— Et, maintenant, où voulez-vous que je vous dépose ?

— Nous déposer ! nous déposer ! Tu parais rudement pressée de nous déposer, ma chère nièce ! répliquait l'oncle. Pas si vite ! Tu entendras, d'abord, de ma bouche, quelques remontrances. Rappelle-toi la manière dont tu nous a tous plaqués sans laisser d'adresse. Parole, on te croyait morte chez nous ! Tes vieux ont failli en devenir dingos.

Une larme naissante embruma l'œil de Loulou, chez laquelle le sentiment de la famille était simplement émoussé. Cette émotion acheva de désarmer Camille, déjà disposé à la clémence par le sauvetage... et la Packard de la sauveteuse.

Il bredouilla :

— Dans le fond, t'as pas mauvais cœur. Je veux faire quelque chose pour toi.

Il lui expliqua qu'il avait conçu le projet de la rapatrier avec son père et sa mère. Si elle y consentait, la réconciliation pourrait même s'opérer séance tenante : toute la famille, qui suivait le cortège, s'était donné rendez-vous, en cas de dispersion, dans un café de la Porte Maillot ; elle n'avait qu'à les accompagner.

La stupeur de M. et M^me^ Lachouille fut indescriptible, quand ils virent descendre d'une voiture de luxe, leur fille somptueusement vêtue et accompagnée de l'oncle Camille et du jeune Edgard. Ils étaient à la terrasse du café, trinquant et causant avec d'autres consommateurs, militants comme eux. Ils se levèrent tout à coup, l'œil arrondi. L'oncle Camille, pendant que se tenait craintivement, derrière lui, Loulou, leur fit signe de venir. En même temps, Loulou réintégrait son auto, où elle attendrait le résultat des préliminaires pacifiques.

Elle se mit à l'affût, derrière la glace. Le père, un nabot au poil rare, gesticulait avec fureur. La mère, grande et forte femme bâtie en garde-mobile, restait neutre. Mais, bientôt, elle parut pencher en faveur de Camille, c'est-à-dire de Loulou : pressant de ses mains, son imposant poitrail, elle suppliait Lachouille. L'intransigeance du petit homme se prolongea encore quelques instants, pour céder peu à peu.

A travers la portière entre-bâillée, le plénipotentiaire rendit compte de sa mission :

— Ça n'a pas été sur des roulettes, mais les choses sont en bonne voie. Il m'a poussé une idée pour achever le rabibochage : tu vas nous offrir à tous une balade en auto, à la campagne. On s'expliquera, on s'arrangera en route. C'est-y approuvé ?

— Mais oui.

Tout le monde s'installa dans la voiture. M^me^ Lachouille, fondant en larmes et en sueur, écrasa Loulou contre ses mamelles protubérantes ; le père, plus rancunier, se bornait à effleurer une joue de l'enfant prodigue, de la renégate. Cependant, l'auto, en le berçant, assoupissait sa sévérité ; la belle journée de printemps lui procurait la sensation d'un bain parfumé et tiède ; dès lors il supportait mieux l'inconduite de sa fille.

Au fort de sa béatitude, il lui ouvrit, à son tour, largement les bras.

— Mon enfant, ton père te pardonne !...

⁂

Le lendemain, à la première heure, le mécanicien Victor demandait audience au protecteur de Loulou : M. Ducrouy. Celui-ci, qui dirigeait un commerce de cuirs et peaux, était un quinquagénaire cérémonieux ; il portait une barbe taillée et peignée de façon irréprochable. Il affectionnait l'ordre, haïssait et redoutait tous ceux qui le menacent. Au moindre bruit de grèves et de troubles, il entendait le tonnerre des révolutions.

— Que me voulez-vous, mon brave Victor ? demanda-t-il, avec une bienveillance marquée, au mécanicien de sa petite amie.

Il appréciait, en effet, cet exemplaire serviteur.

Victor déclara, l'air gêné :

— Voilà, quand Monsieur m'a placé chez Mademoiselle, il m'a dit : « Mon vieux Victor, c'est un poste de confiance que je te donne là ». J'ai bien compris les paroles de Monsieur. Sans doute, Monsieur me recommandait d'être prudent pour que je ne lui casse pas Mademoiselle qui est une si jolie poupée ; mais il me commandait par dessus le marché, d'avoir toujours l'œil ouvert et de lui rapporter « subito, presto », tout ce que je remarquerais de pas catholique dans les allées et venues ou les fréquentations de Mademoiselle. Or, pas plus tard qu'hier, Loulou (Oh ! Monsieur m'excusera, je voulais dire Mademoiselle), Mademoiselle avait l'auto de deux heures à minuit. Quand elle a l'auto, Dieu sait si elle n'économise pas l'essence ni les pneus ! Voyez-vous, Monsieur, les personnes qui ne sont pas nées dans l'argent, ça veut profiter tant et plus, ça veut s'en flanquer jusque-là.

— Victor !

La voix sévère qui prononça son nom, enjoignit au subalterne d'en finir avec des considérations irrévérencieuses et nuisibles à la rapidité du récit.

— Donc, hier, on était parti avec Mademoiselle, lorsque, place du Trocadéro...

Ici, Victor dépeint la manifestation d'abord paisible puis houleuse, relate les incidents étranges auxquels Loulou s'est trouvée mêlée.

— Après la réconciliation générale Porte Maillot, voilà t'il pas que Mademoiselle et ses parents décident une partie de campagne. Moi, Monsieur, je souffrais le martyre de trimballer du monde pareil. Ça portait de gros souliers de trimardeurs, c'était tout poussiéreux et tout transpirant. En plus, ça crânait, ça « me causait » avec des airs de supériorité. Ils ont dîné à Marly-le-Roi. Ils sont sortis de l'auberge, raides saouls. Je parle de la famille de Mademoiselle, non de Mademoiselle elle-même. Elle était pompette, mais pas saoule, non ; et elle paraissait bigrement embêtée ! Le père de Mademoiselle voulait me convertir. « Cerveau obscur, qu'il me gueulait, ilote ivre, émancipe-toi ! Deviens, comme le camarade Lachouille, un prolétaire conscient ! » Qu'est-ce qu'il avait à me traiter d'ilote ivre, ce poivrot-là ! Pour sûr, il ne s'était pas regardé !... On est rentré à Paris. En traversant les villages, ils hurlaient « La Carmagnole », ils agitaient, par la portière, une bannière rouge...

Blêmi par la colère et la peur, Ducrouy coupa la fin du compte rendu :

— C'est bien, Victor, vous pouvez vous retirer. J'en sais suffisamment.

La cause de Loulou était entendu : il allait rompre avec cette enfant de révolutionnaires. Plus un seul jour désormais, il ne tolérerait, sous une forme certes ravissante, mais d'autant plus redoutable, le bolchevisme dans sa vie. Heureusement, il ne s'était pas encore imposé pour Loulou, des sacrifices trop lourds, ni ne s'était attaché à elle par des liens très solides : comme leur liaison remontait à une époque récente, elle attendait, dans un appartement meublé, la luxueuse installation, le compte en banque et l'auto personnelle qu'il lui avait promis.

Un coup de téléphone furibond annula tous ces engagements, ruina tous ces beaux rêves.

⁂

Naguère maudite de ses parents, Loulou les maudit à son tour. Elle engloba dans sa rancune, l'Idée, le Parti. De cette manifestation, venait tout le mal. Elle se rendit rue Bolivar, où demeuraient les Lachouille. Tombant sur eux tandis qu'ils déjeunaient, elle leur jeta à la face tout ce que lui coûtait la promenade en auto. Le père et la mère furent consternés ; déjà, ils envisageaient, grâce à l'inconduite de Loulou, un avenir d'abondance et de mollesse équivoques, bien riant tout de même. Lachouille qualifia Ducrouy d'« ignoble réac ».

— Ah ! il ne gobe pas les travailleurs, ce Mossieu, disait-il. Le drapeau rouge et l'« Internationale » le dégoûtent. Il en verra, il en entendra bien d'autres, et dans pas longtemps encore !...

Mais c'étaient des paroles vides de remèdes, dénuées de la moindre indication utile.

Loulou clama :

— Vous m'avez fourrée dans la mélasse : à vous de m'en sortir !

Le soir, les Lachouille tenaient un conseil de famille pour aviser au meilleur moyen de réparer le dommage qu'ils avaient causé à la pauvrette.

⁂

Depuis quarante-huit heures que M. Ducrouy avait brusquement congédié Loulou, il craignait les conséquences de son acte. La vengeance de sa maîtresse l'obsédait, revêtant tous les aspects.

Comme il dépouillait le courrier du soir, il arriva à une enveloppe inquiétante. Probablement, renfermait-elle l'ultimatum terrible du faubourg. Il la décacheta et lut :

« Monsieur,

« C'est une démarche bien délicate pour un père, que celle que je prends la liberté de faire près de vous, dans ce mot d'écrit. Mais, quand un père voit la position et le cœur de son enfant chérie sur le point d'être brisés, il foule aux pieds un tas de choses. Surtout, s'il se sent responsable de ce qui lui arrive. Or, vous et Loulou continueriez de filer le parfait amour, sans une grosse gaffe dont je m'accuse, ainsi que ma femme, mon frère et mon neveu. Pourtant, Monsieur, il faut comprendre, excuser le chahut qu'on a fait dans votre voiture : on était content de retrouver Loulou à l'abri du besoin, dans l'opulence, et on avait un peu bu. Je vous donne ma parole d'honneur que notre enfant n'a pas chanté avec nous, qu'elle a même essayé plusieurs fois de nous faire taire. C'est pourquoi vous commettriez une injustice en vous fâchant pour tout de bon avec Loulou. Son seul crime consiste à n'avoir pas voulu, elle qui roule carrosse, renier ses parents qui vont à pied. C'est preuve qu'elle a du cœur, et, je vous l'affirme, Monsieur, les femmes qui ont du cœur, c'est un article qui ne court pas les rues de nos jours. Je vous donne le conseil de vous remettre avec Loulou. La gamine vous adore : elle n'arrête pas de nous énumérer vos trente-six mille qualités ; elle nous dit et nous redit sans cesse que vous êtes beau, rigolo, généreux, caressant, etc., et elle verse toutes les larmes de son corps à l'idée d'avoir perdu son Tonton, comme elle vous appelle entre nous.

« Pour terminer, Monsieur, je vais vous dire : les temps, pour les capitalistes, ne sont pas sûrs. Il y aura tôt ou tard un fameux branle-bas. Moi et mon frère Camille, on a sa petite influence dans le Parti. A l'occasion, on répondrait de vos bons sentiments, on vous sauverait la mise.

« Agréez, Monsieur, mes hommages respectueux et dévoués. »

« Léonidas Lachouille. »

M. Ducrouy avait, à présent, grand hâte de renouer avec Loulou.

Maurice DUPLAY.

VARIÉTÉS HISTORIQUES

●

Gustave Flourens

par Yvonne BEZARD

Sa destinée excessive, par ses contrastes mêmes, stupéfia ses contemporains. Parmi les révolutionnaires du second Empire, parmi les défenseurs de la Commune qu'une fin épouvantable attendait, aucun ne semblait avoir devant lui une existence à la fois aussi facile et aussi brillante. Il n'était pas né marquis, il est vrai, comme Henri de Rochefort Luçay, mais il n'avait pas eu besoin comme celui-ci de s'astreindre pour vivre à d'ennuyeuses besognes bureaucratiques. Ses parents étaient riches de trois millions ; la considération sociale ne leur manquait pas. Pierre Flourens, père de Gustave, grand universitaire à une époque où l'Université était particulièrement estimée, avait remplacé Cuvier dans ses chaires du Collège de France et du Muséum. Les honneurs politiques et académiques s'étaient accumulés sur sa personne. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, il fut successivement député, pair de France, conseiller municipal de Paris. Ces dignités récompensaient avec justice le grand savant qui avait différencié les fonctions du cervelet et de l'encéphale. Il est bon de rappeler ce souvenir, l'année où le Muséum fête le tricentenaire de sa fondation. En matière politique, Pierre Flourens était conservateur et gouvernemental. Quant à sa femme, Aline Clément d'Aerzon, fille d'un général baron du premier Empire, elle pardonna toujours au fils qui devait la désespérer tout en la chérissant. C'est dans un pareil milieu que l'on vit naître et grandir celui qu'un gendarme abattrait au bord de la Seine, le 3 avril 1871.

Son physique séduisant, ses dons intellectuels remarquables, étaient bien faits aussi pour sauver Gustave Flourens de l'aigreur que l'on trouve souvent à l'origine des vocations révolutionnaires. Ses adversaires se moquaient de l'aspect un peu étrange et des costumes tapageurs de ce militaire improvisé, des cinq galons qui poussèrent, un beau jour, sur sa manche, pendant le siège de Paris ; mais tous, amis et ennemis, décrivent avec complaisance, sa figure maigre et fine, au grand front, chauve de bonne heure, à la barbe cuivrée et trop claire. Les artistes qu'il connut, évoquent sa bouche de sourire, un peu puérile, ses yeux bleus, brûlants et doux, sa main étroite et très longue qui broyait celle des autres avant de se dérober brusquement, son aspect illuminé et austère qui les faisait songer à saint Bernard.

« Doué des plus grandes et des meilleures qualités, savant, travailleur, bon et brave, que de sottises il a faites ! », écrivait de lui, après sa mort, un ami qui lui était resté fidèle malgré les divergences d'opinion, le marquis de Saint-Hilaire. « C'était un rêveur, un don Quichotte ! », disaient ses adversaires de droite, indulgents quand même. Les plus intransigeants de la Commune lui reprochaient de ne pas haïr suffisamment. La figure étrange et attachante de ce paladin d'extrême-gauche reste énigmatique par plus d'un côté. Quelques documents, qui proviennent de son meilleur ami d'enfance, m'ont donné le désir d'étudier de plus près et de mieux discerner l'engrenage où fut pris ce grand favorisé du sort.

La science paraissait offrir d'abord une nourriture suffisante à la vive curiosité intellectuelle du jeune Flourens. Sa douce enfance se passa au Jardin des Plantes où son père était logé. Il fréquenta comme demi-pensionnaire, le lycée Louis-le-Grand, mais il ne connut pas le rude internat. Les grands événements de ses années puériles furent les lectures au réfectoire où sa voix déjà sonore et belle alternait avec celle de José-Maria de Hérédia, la composition en vers sur un *Cimetière de campagne*, et plus encore l'éclosion de la *Victoria regia* dans les platebandes du vieux jardin botanique, les changements de femelle de l'hippopotame, la visite au Muséum de l'archiduc Maximilien que l'adolescent guida le long des galeries. Le lycéen rêvait alors d'une gloire toute classique ; sur un bout de papier, il dessinait un rhétoricien couché et, au-dessus de sa tête, dans une auréole, le fauteuil d'académicien. Gustave Flourens parut tout d'abord s'acheminer vers cette récompense. Egalement cultivé en sciences et en lettres, après avoir passé ses deux licences, il fut admis, dès l'âge de vingt-six ans, à suppléer son père dans sa chaire du Collège de France.

A peine la vie du jeune homme était-elle engagée dans cette voix toute droite, qu'elle changea brusquement d'orientation. Chose étrange, la première cause qui écarta Flourens d'une carrière régulière et de son milieu normal, ce ne fut pas encore l'amour des humbles et des opprimés, naturel à sa nature généreuse et qui l'avait déjà conduit en Pologne pendant un rapide voyage, mais la philosophie matérialiste et la haine de l'Eglise que les Jésuites personnifiaient à ses yeux. Pierre Flourens, tout en ayant passé sa vie à étudier la matière cervicale, était resté un fervent spiritualiste ; mais le jeune garçon, qui voyait découper des encéphales en même temps qu'il se disputait avec l'aumônier peu commode de Louis-le-Grand, s'était fait de bonne heure une philosophie matérialiste et naïve. Il devait réclamer plus tard, le respect pour les « fibres molles » de l'enfant et le droit pour lui de choisir sa religion à dix-huit ans. Quand il monta dans la chaire d'« histoire naturelle des corps organisés », Gustave Flourens, après un éloge de Jésus dans la manière renanienne, exposa ses théories matérialistes. Il choqua la majorité bien pensante du public et fut attaqué violemment par le journal catholique le *Contemporain*. Victor Duruy s'en émut.

Malgré les démarches de Pierre Flourens qui était très bien vu du ministre et de l'empereur, Gustave perdit son cours à la rentrée suivante. Ulcéré par cette mesure rigoureuse, il s'en alla en Angleterre, puis en Belgique. Là, il entra en relation avec les organes des jeunes démocrates ; il commença sa propagande par les écrits et par la parole. Même chez cet apôtre désintéressé, il y eut donc une déception, une blessure d'orgueil à l'origine de sa vocation révolutionnaire.

La deuxième étape, dans cette carrière d'aventure, fut déterminée par de nouveaux froissements d'amour-propre, familiaux cette fois, et par un réveil de l'idéalisme romantique. La maladie commençante de son père rappela en France Gustave, qui revint avec une docilité empressée, mais le jeune homme cessa bien vite de s'entendre avec le vieux savant, de plus en plus conservateur. La Crète était alors en révolution contre les Turcs. Bonne occasion pour revivre Byron et les Orientales ! Etrangement embarrassé parce que ses parents lui avaient coupé les vivres, Gustave emprunta deux cent soixante francs à Jules Bezard, son ancien camarade de Louis-le-Grand, pendant un déjeuner qu'il fit avec lui au passage Joufroy. Il put ainsi prendre un billet de quatrième classe qui lui coûta cent douze francs et s'embarqua pour Constantinople en novembre 1865. Flourens vécut ensuite pendant un mois, de pain et de fromage, au bord du Bosphore, avec le reste de cette somme modique. Résultat : fièvre muqueuse, dérangement intestinal ! Cependant, la vie n'est pas sans attrait ; Gustave trouve des leçons à sept francs ; il donne des conférences. L'ombre de Chateaubriand se réincarne en lui, tandis qu'il erre à cheval au bord de la mer pendant une sombre nuit d'orage, sur le chemin de Brousse, perdant de vue le turban neigeux de son guide égaré. Les dames grecques et arméniennes sont très accueillantes pour le jeune Français. Flourens a voyagé aussi sur le bateau avec deux actrices qui venaient, en seconde ligne, pour jouer au théâtre français de Péra, en première ligne, pour réjouir les princes grecs et les pachas turcs. Il fait alors cette réflexion : « Triste ! Oh ! triste ! L'art devrait être le premier des sacerdoces ! »

Voilà une phrase digne de l'ascète que les milieux républicains se plaisaient à trouver chez Flourens. « A vingt-cinq ans, il était encore pur », déclare Charles Prolès, l'auteur des ***Martyrs de la Commune*** ; comme ces fiers adeptes des antiques républiques, il disait : « Je ne cesserai de l'être que le jour où triomphera la liberté... » « A trente ans, il était vierge encore, renchérit le journaliste qui signait Spartacus. D'après les lettres que j'ai sous les yeux, il semble qu'il ait dû contracter à Constantinople, une liaison et peut-être même un mariage avec une demoiselle Pellegrini, actrice du théâtre italien. Grâce à cette idylle, Gustave connut peut-être quelques instants de bonheur en Orient et l'été suivant à Florence où il loua pour peu cher un appartement ayant vue sur l'Arno. Il ramena plus tard en France la demoiselle Pellegrini, actrice du théâtre italien et l'installa à Passy. De cette union, Flourens semble avoir retiré finalement surtout des ennuis ; ils s'ajoutèrent aux soucis que lui causait son autre maîtresse, la Liberté des peuples !

La campagne de Crète commença pour Gustave Flourens, en novembre 1866. Il rejoignit à Athènes un corps de volontaires grecs et s'embarqua avec eux pour Candie. C'est là que le futur général de la Commune apprit à connaître sinon la guerre, du moins la guérilla. Il fut blessé dans une rencontre, souffrit cruellement pendant cinq mois du froid et de la faim, mais ne se battit vraiment qu'une fois. Le courage ne lui manqua jamais, seulement l'occasion de s'instruire en tactique. Le printemps élyséen qui revint dans l'île de Minos le consola un peu des échecs subis. Il n'avait pas délivré les Candiotes, mais le magnifique pantalon bouffant, la veste bleue, soutachée qu'il avait revêtus, les beaux souvenirs de l'antiquité, les conseils tenus dans la pénombre argentée qui tombait autour des oliviers larges comme la table ronde, donnèrent au grand enfant qui vivait toujours dans l'ancien bon élève de rhétorique, l'illusion qu'il était devenu un chef de guerre, le grand militaire de la révolution future.

Quand il se réinstalla à Paris, à l'automne 1868, après un certain nombre d'allées et venues entre la France et la Grèce, la brillante réputation exotique qu'il s'était acquise, les revenus dont la mort de son père lui laissait la disposition et qu'il dépensa pour les besoins de la cause, attirèrent vers Flourens les révolutionnaires flatteurs et quémandeurs. Il trouva place alors, dans les journaux et les groupements qui se multiplièrent à la fin de l'empire après les lois sur la presse et sur le droit de réunion. Il se fit aimer des ouvriers de Belleville, plus encore par la fougue de ses déclamations contre la bourgeoisie repue, à la fois jésuitique et voltairienne et par sa chaleur de cœur, que par la précision de ses idées réformistes. Aux conférences contradictoires, après avoir noblement déposé sur la table, son épée et son revolver, l'ancien professeur faisait alterner ses allocutions grandiloquentes avec les discours héroï-comiques des autres orateurs, petits bourgeois, ouvriers, féministes d'avant-garde. Le 25 mars 1869, on discuta sur les droits et les devoirs des hommes et des femmes. Flourens voit la prostitution du haut en bas de l'échelle ; les hommes du monde se vendent pour une dot, les jeunes filles du peuple ont à subir une conscription d'un genre spécial. Un ouvrier maudit les heureux du monde et leurs épouses dont la nudité fait rougir les filles de joie. M^{me} Pire, la bien nommée, déclare que la femme de l'ouvrier termine ses jours fatalement à l'hôpital, après avoir perverti ses enfants. L'honnête M. Ollivier, qui a été au théâtre du faubourg, n'oublie pas le commissaire de police présent à l'assemblée ; il le compare aux mandarins de la Chine qu'il a vus dans un mélodrame de d'Ennery. Ce fonctionnaire ayant relevé trop d'allusions politiques, blessantes pour le gouvernement, déclare l'assemblée dissoute. Flourens résiste à cette injonction ; il est arrêté et conduit à Mazas. Le marquis de Saint Hilaire, médiéviste à ses heures, pensait, en visitant son ami prisonnier, que celui-ci aurait été, au moyen-âge, un grand redresseur de torts. Malheureusement, la sixième chambre avait l'habitude d'envoyer les prophètes coucher au violon ; elle condamna Gustave Flourens à trois mois de « Pélagie ».

Désormais, il ne devait plus connaître le repos. A droite et à gauche, des aboyeurs le harcelaient. En sortant de prison, il crut que l'honneur l'obligeait à se battre avec Paul de Cassagnac qui l'avait attaqué violemment dans la presse. Ce duelliste professionnel blessa grièvement l'ancien adversaire des Turcs, qui, malgré sa légende guerrière, n'était pas un spécialiste de l'épée. A peine revenu dans ses chères réunions de Belleville, Flourens entendit les partisans fanatiques, les aigris, lui reprocher sa fortune, estimant qu'il n'en faisait jamais assez. La veuve Désirée, pythonisse féministe, lui cria en pleine figure : « Peut-on être à la fois riche et socialiste ? »

Poussé alors par le double aiguillon de la vanité et du scrupule, enrôlé dans l'équipe de Rochefort, Gustave Flourens se mit à rêver d'émeutes et de complots. Sur son ordre, pendant la nuit du 7 février 1870, les gars de Belleville bouchèrent avec des pavés et des omnibus, les ruelles grises qui montent du canal Saint-Martin à la tournante rue de Puebla (aujourd'hui rue Simon-Bolivar). Réfugié en Angleterre, après cet exploit, il voulut mettre en action ses théories qui allaient dès lors jusqu'au tyrannicide ; il fut exploité et trahi à ce moment par des amis qui le poussaient à faire sauter les Tuileries et que la police avait achetés !

1870 ! Le 4 septembre ! Flourens put rentrer en France. Il crut d'abord que l'heure était venue pour lui de jouer un grand rôle en défendant la nouvelle république. Il fut immédiatement déçu, ne pouvant même pas faire parvenir au gouvernement provisoire, son beau plan militaire. Celui-ci contenait des dispositions démagogiques relatives à l'élection des officiers et quelques idées neuves, utilisées seulement en 1914 : commandes intenses d'armes à l'industrie privée et à l'Amérique, utilisation des tranchées au lieu des défenses fixes. Réduit à exercer un commandement dans la garde nationale avec le grade étrange de « major du rempart », au lieu de celui de colonel qu'il aurait voulu d'emblée, rejeté du côté des mécontents extrémistes, Flourens retrouva, en présence de l'ennemi, ses fâcheuses habitudes d'émeutier. Il fit, avec son bataillon de Belleville, la journée vaine du 31 Octobre. Les sanctions d'avant-guerre recommencèrent pour lui, aggravées. Le 7 décembre, il rentra dans son vieux Mazas ; délivré par un groupe d'amis, en un jour d'évasion romanesque, il fut réduit à se cacher encore, comme au temps où il essayait de déjouer la police impériale. Chez l'ami où il s'était réfugié, sa mère, elle-même, toujours fidèle dans sa désolation, vint lui annoncer que le troisième conseil de guerre l'avait condamné à mort. C'était le 10 mars 1871. Flourens n'avait plus devant lui que la fusillade ou la fuite problématique à l'étranger. La Commune vint lui offrir, la semaine suivante, une autre issue.

Avant de rejoindre les vainqueurs du 18 mars, à l'Hôtel de Ville, il hésita cependant. Lassitude après tant de déceptions, scrupule avant d'assumer, cette fois, un vrai premier rôle, lourd de responsabilités terribles ? La marche triomphante à Belleville, l'émotion des femmes qui lui tendaient leurs petits enfants, l'accueil de ses anciens bataillons qui attendaient leur commandant, lui rendirent confiance.

Les événements passent, vertigineux. Après les élections du 26 mars, Gustave Flourens fait partie de ceux que la bourgeoisie et la province épouvantées appelleront les Communards. Général trois jours plus tard, entraîné par le flot populaire et par ses collègues de la Commission de l'armée, il n'est pas maître de choisir l'heure de la première sortie.

Quand il passa le matin du 3 avril, sur le pont d'Asnières, le nouveau général eut-il l'amer sentiment de la préparation insuffisante, du mauvais ravitaillement auquel il n'avait pas su remédier ? En fixant le cône sombre du Mont Valérien où les canons de l'ennemi attendaient, il se rappela sans doute les paroles qu'il venait de dire à l'un de ses amis : « Dans tous les cas, je ne ferai pas comme Ducroc. Je reviendrai mort ou victorieux. » Peut-être la dure injonction de se sacrifier que Paul Marotteau avait imprimée l'année précédente, lui revint elle aussi en mémoire : « L'amour de la liberté brûlera le cœur de Flourens... C'est un aristocrate... mais tu ne l'oublieras pas, ô peuple, car tu es sûr qu'il mourra au service de ta cause. »

Les derniers aboyeurs ne tardèrent pas à se faire entendre. Après la violente canonnade du Mont Valérien, Flourens essaya vainement de contenir ses troupes prises de panique. Sur ses trente mille hommes, il ne put en garder que quatre mille pour défendre la gare de Rueil. Ceux-ci même ne résistèrent pas indéfiniment. Autour de leur chef, les gardes nationaux affamés, indisciplinés criaient : « Nous sommes trahis, nous sommes vendus. » La nature impressionnable de Flourens ne résista pas à cette humiliation suprême. Après avoir passé ses hommes en revue, il les laissa battre en retraite et ne les suivit pas.

Le général vaincu descendit de cheval et marcha quelque temps le long de la Seine. Une lassitude extrême tomba sur lui ; il se coucha et s'endormit ; son corps creusa un fossé profond dans les herbes. Le jeune garibaldien, Amilcare Cipriani, qui seul était resté avec son chef, voyait les cavaliers de Versailles, caracoler dans la plaine. Il parvint à réveiller Flourens qui allait se faire prendre comme un enfant et fit tout pour le persuader que son devoir était de se sauver, afin de reprendre le combat le lendemain, à la tête de ses hommes.

La fuite immédiate était impossible. Il fallait attendre la nuit. Sur le quai de halage, tandis que Cipriani entraînait son ami à son bras, il découvrit une guinguette où les pêcheurs venaient boire leur coup de vin blanc. L'aubergiste donna une chambre aux fugitifs. Flourens déposa sur le marbre de la commode, son sabre, son revolver et son képi, mais il ne prit même pas la peine d'enlever son uniforme. Il se jeta sur le lit et s'endormit, une seconde fois, d'un pesant sommeil.

Cipriani, qui guettait derrière les persiennes fermées, envoya l'hôtelier en reconnaissance sur la route de Nanterre. Idée malencontreuse ! L'aubergiste s'aboucha avec un pêcheur à la ligne et un marchand de tripes qui l'engagèrent à trahir ses hôtes. Sur ces entrefaites, ils rencontrèrent les gendarmes. Le pêcheur, comme le fils de Mattelo Falcone, d'un geste muet, désigna le gîte où les fédérés se cachaient.

Par les raies de sa persienne, Cipriani aperçut les silhouettes de l'ennemi. Il alla trouver Flourens :

— Les gendarmes sont devant la maison !

Le général de la Commune eut tout de suite un mot de résistance à la bouche :

— Que faire ? Ne pas nous rendre, mille dieux !

Cipriani ouvrit la porte, blessa le gendarme qui allait tirer sur lui et fut frappé à son tour. Les autres gendarmes montèrent au premier étage, arrêtèrent Flourens dans sa chambre, sans le reconnaître ; ils lui firent descendre l'escalier raide, le poussèrent au dehors et le fouillèrent. Une enveloppe à son nom, fit reconnaître l'insurgé. Immédiatement, les gendarmes qui lui avaient témoigné jusque là quelques égards, le couvrirent d'insultes. Leur chef, le capitaine Desmarets, arriva au grand galop. Dur immédiatement, il engagea le suprême dialogue :

— C'est vous Flourens ?

— Oui.

— C'est vous qui avez blessé mes gendarmes ?

— Non !

— Menteur !

Avec l'habileté sinistre d'un bourreau chinois, le capitaine de gendarmerie fendit en deux la tête qui le défiait.

— Un beau coup de sabre, approuvèrent les autres !

Flourens se débattit sur le sol comme un vers coupé. Un second gendarme fit sauter ce qui restait de cervelle en appliquant contre l'oreille le canon de son chassepot.

Dans un tombereau de fumier, le corps de Gustave Flourens fut rapporté à l'hôpital militaire de Versailles. Jules Bezard qui se trouvait alors dans cette ville comme fonctionnaire, put obtenir de Thiers la permission de faire inhumer son ancien camarade, afin de le sauver de la fosse commune. Il ne retrouva rien de ce qu'il avait connu jadis ; dans la tête « indescriptible » du défunt, il reconnut l'ami d'autrefois à la couleur de la peau, à la barbe que Flourens avait coupée et qu'il laissait repousser ; il retrouva les mains caractéristiques, les cinq galons si fameux.

Flourens reposa deux jours au cimetière Saint-Louis de Versailles, dans la fosse bénie par un capucin, sous une croix de bois. Sa mère vint l'y chercher, pour le transporter au Père Lachaise, dans la sépulture familiale. Les anniversaires du grand fédéré ont été fêtés là. Les camarades ouvriers se cotisèrent pour déposer sur son tombeau de marbre bien poli, l'immortelle rouge. Le vieux Blanqui, tout chevrotant, interpella le tonnerre qui, un jour de pluie, troublait les militants, et le somma de tomber sur les assassins de Gustave Flourens.

Yvonne BEZARD.

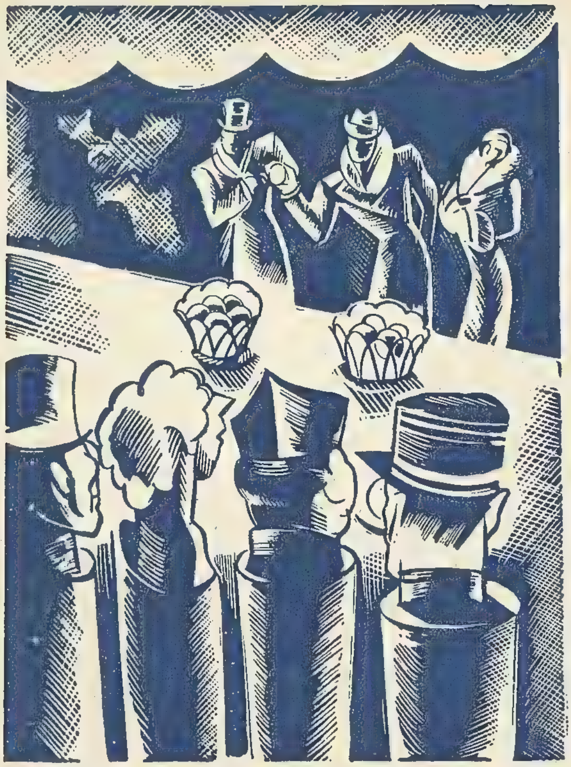

LE PAPIER DE CLÉMENT VAUTEL

L'Art d'être décoré

ENTENDONS-NOUS : il ne s'agit pas de l'art de se faire décorer, vaste sujet qui nous entraînerait sur toutes sortes de terrains, y compris le politique. Et cette étude se terminerait, naturellement, par ce mot d'une pièce de Lavedan, à moins qu'elle ne soit de Capus :

— Qu'avez-vous fait pour être décoré ?

— Des démarches !

Mot auquel je préfère d'ailleurs celui-ci :

— Quels titres avez-vous à la Légion d'Honneur ?

— Aucun.

— Tant mieux... Comme ça, au moins, ils sont indiscutables !

Ce qui m'amène à rappeler cette observation faite par un penseur dont la boutonnière était sans doute vierge :

— Mieux vaut s'entendre demander : « Pourquoi n'êtes-vous pas décoré ? » que : « Pourquoi êtes-vous décoré ? »

Et n'oublions pas que tout ruban est, par définition, une faveur.

⁂

Donc, vous venez de recevoir le ruban rouge — s'il est d'une autre couleur, sauf vert et jaune, ce n'est pas une décoration, c'est une distinction — et voici où les avis et observations d'un homme d'expérience peuvent vous être utiles.

Vous goûtez une satisfaction en partie double :

1° Celle de voir — enfin ! — votre mérite récompensé ;

2° Celle de penser à la tête que font vos ennemis et vos amis, surtout vos amis.

Savourez ces joies conjuguées, d'autant qu'elles ne dureront guère.

La croix, c'est comme la femme qu'on désire : le plaisir qu'on a à la posséder diminue progressivement, et souvent même très vite. Rien de plus faux que la pensée exprimée par le célèbre vers de Joséphin Soulary :

Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve !

Le ruban rouge, dès qu'on l'a — mettons quinze jours, un mois, après le « mouvement » — a je ne sais quoi de fané, d'éventé, de périmé. Son titulaire y pense de moins en moins. Et ses amis eux-mêmes s'y habituent.

Le décoré du premier degré commence à penser à la rosette.

Oui, mais il faut huit ans de stage... Comme ce sera long !

Il est vrai que ce stage, précisément parce qu'il est de rigueur, crée un titre à l'avancement.

— Pourquoi voulez-vous être officier ?

— Parce qu'il y a huit ans que je suis chevalier.

Cette raison doit suffire... Après, ça ira plus vite : il ne faut piétiner que pendant quatre ans pour être promu commandeur. Deux ans pour obtenir la plaque de grand officier... En somme, c'est comme pour les millions : le premier est le plus difficile à gagner ou à voler. Après quoi, les autres viennent de plus en plus rapidement.

⁂

Règle générale : Ne dites jamais que ce ruban, vous ne l'avez pas demandé. Car tout le monde sait que pour être décoré, il faut en manifester le désir, et par écrit. Il y a cependant des exceptions, rarissimes... (vous et moi, par exemple). Mais, peu importe, même si la Légion d'honneur vous est tombée du ciel, sans que vous ayez levé le petit doigt pour ça — vous avez d'ailleurs dû fournir votre extrait d'acte de naissance et votre casier judiciaire — personne ne croira que vos titres étaient assez éclatants pour justifier pareille dérogation à la règle.

Sauf vos amis — toujours eux — qui diront, si votre moitié n'est pas d'un âge et d'une laideur au-dessus de tout soupçon :

— Il ne l'a pas demandée lui-même... Il a envoyé sa femme, qui ne s'est pas contentée de faire des pieds et des mains.

Nouveau décoré, ne manifestez pas une joie excessive : on vous trouverait ridicule.

N'affectez pas non plus l'indifférence : on vous déclarerait ridicule aussi, et avec plus de raison peut-être.

Aux félicitations plus ou moins sincères qui vous seront sans doute prodiguées, répondez avec une modestie assez rosse :

— Je vois que ça vous fait autant de plaisir qu'à moi... Comment ne serais-je pas heureux d'un bonheur que tous mes amis partagent ?

Gardez-vous bien de dire :

— Oh ! vous savez, si je l'ai demandée, c'était bien moins pour moi que pour ma mère (ou pour ma femme).

Mais vous pouvez badiner :

— Il paraît que c'est utile quand on voyage... Ça vous pose auprès des employés de chemin de fer !

C'était d'ailleurs vrai autrefois. Hélas ! de nos jours, les cheminots ont mauvais esprit, et il y a trop de décorés. En première classe, toutes les boutonnières sont pavoisées... Parfois même, il n'y a que des disques rouges, comme sur la voie !

⁂

En vérité, le ruban et le macaron — même avec ailerons métalliques — ne procurent plus guère d'avantages appréciables, sauf quand il s'agit d'une décoration militaire avec pension.

Autrefois, un simple chevalier avait droit — le jour venu — aux honneurs funèbres rendus par une section d'infanterie avec un officier. Ça faisait beaucoup d'effet dans le quartier. Aujourd'hui, plus rien... Même pour les gradés de la Légion d'honneur, à moins qu'ils n'aient atteint les plus hautes dignités, appartenu à l'armée ou occupé des fonctions officielles dans le civil et que la famille se soit souciée de réclamer la participation des troupes aux obsèques ou, selon le cas, aux funérailles.

Le fait d'être décoré ne vous confère aucun privilège après votre mort, ni pendant votre vie.

Les superdécorés — à partir du grade de commandeur — n'ont même plus le droit à une juridiction spéciale s'il leur arrive — on a vu ça — d'être raflés dans un Conseil d'administration.

Ne comptez donc sur rien : vous n'êtes décoré que pour l'honneur.

⁂

J'ai connu le temps où, en fait de femmes décorées, il n'y avait que Rosa Bonheur, Juliette Dodu et Mme Dieulafoy.

Depuis, elles sont légion, ce qui n'a rien de surprenant.

Et nous avons des dames à cravate rouge, accessoire qui ne va pas très bien aux blondes ou aux oxygénées.

J'aime assez ce mot d'une femme — n'est-ce pas Séverine ? — à qui un ministre offrait la Légion d'honneur :

— Le ruban ? Grand merci... La nature m'a déjà donné deux rosettes !

⁂

Votre qualité de décoré ne sera pas mentionnée sur votre carte de visite, surtout par un de ces petits signes qui semblent avoir été empruntés aux annuaires mondains.

De même, ne porterez pas votre ruban ou rosette à la boutonnière de votre veston d'intérieur, ou de votre pyjama.

A moins que vous ne receviez jamais personne. En ce cas, rien ne vous empêche d'arborer le grand cordon de la Légion d'honneur, même si vous n'êtes pas décoré du tout.

⁂

Questions :

— Et à la boutonnière d'un imperméable ?

Rien, jamais rien, sous aucun prétexte.

— Rien non plus à la boutonnière du pardessus ?

Non, en principe... Ce principe est, il est vrai, discuté. Je crois qu'il doit être affirmé et maintenu.

Napoléon — assez compétent en la matière, puisqu'il créa notre ordre national — ne portait aucune décoration sur sa redingote grise, qui était un pardessus. Il est vrai que ça ne l'exposait pas à être traité sans les égards dus à sa personne et à son rang. Une fois cependant, certain conscrit lui dit :

— Et quand même vous seriez le petit Caporal, etc...

Ce qui permit à Napoléon de produire un effet assez théâtral en ouvrant sa redingote pour montrer son grand cordon, sa plaque et sa Toison d'or.

Evidemment, vous épaterez moins en déboutonnant votre pardessus.

A vrai dire, la question posée se résout d'elle-même en deux temps :

1° Le fraîchement décoré ou promu porte son ruban ou sa rosette à la boutonnière de son pardessus ;

2° Le décoré de vieille date y renonce.

N'oublions pas que la France et la Belgique sont à peu près les seuls pays où les décorations — même sous forme de simple passementerie — se portent sur le costume civil.

C'est pourquoi un Anglais a donné cette définition fameuse :

— Le Français est un monsieur décoré qui redemande du pain.

Il aurait pu dire aussi bien :

— Le Belge est un monsieur décoré qui redemande des pommes de terre.

⁂

Convient-il d'enlever son ruban ou sa rosette avant de se compromettre dans des endroits où des gens comme il faut ne doivent pas, en principe, s'aventurer ?

Pour les simples chevaliers, la question se complique depuis qu'ils ne portent plus le ruban monté sur bouton, mais noué, voire cousu. Et puis, de nos jours... Sans compter que maints décorés et surdécorés ont franchi, avec plus de rouge à la boutonnière qu'au front, les portes de la prison de la Santé.

Voilà qui doit consoler, là-haut, Talma de s'être entendu répondre par Napoléon à qui il demandait la Légion d'honneur :

— Voyons, vous n'y pensez pas... Que diraient mes vieux grenadiers ?

Clément VAUTEL.

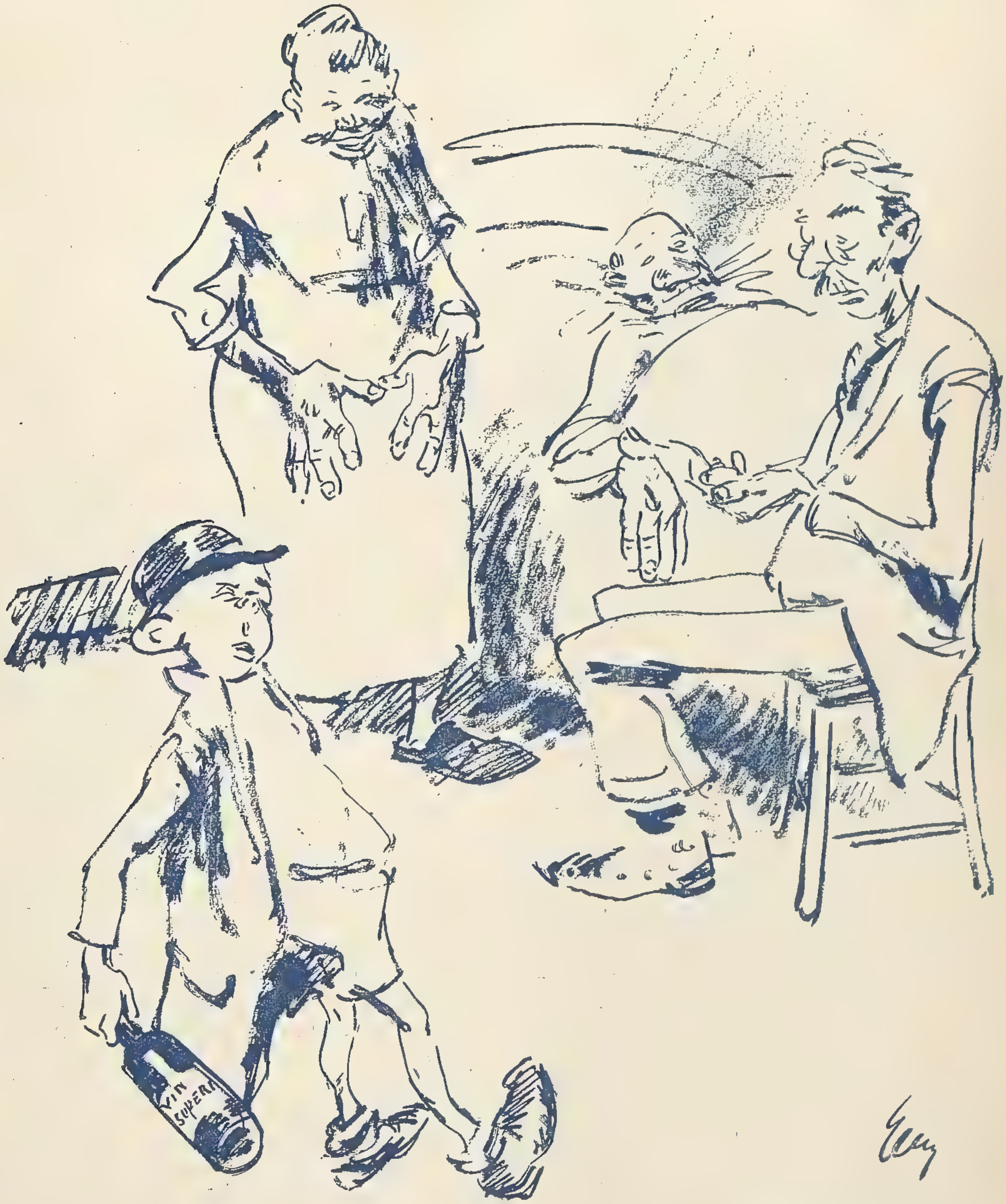

(Dessin inédit d'Elsen.)

— Croyez-vous, docteur, qu'il est drôle quand il imite son père...

LA POÉSIE

●

Hugo et l'Intelligence

par Fernand GREGH

UN grand débat s'est élevé depuis un an et se poursuit dans les lettres à propos de l'intelligence de Victor Hugo. Il semble même s'être amplifié à l'approche du cinquantenaire du grand poète. On est allé jusqu'à traiter Hugo d'imbécile. J'ai horreur des gros mots. Je dirai donc courtoisement à ceux qui traitent Hugo d'imbécile, que la passion les aveugle. Et je le prouverai non pas même par les chefs-d'œuvre, (qui ne se sont pourtant pas faits tout seuls !) et par les vers sublimes, mais par les premières œuvres de Hugo en prose, celles où le poète se cherchait et se formait, par les articles du *Conservateur Littéraire*, par les *Lettres à la Fiancée*, par les préfaces des *Odes et Ballades*, par ce *Journal d'un jeune Jacobite* de 1819 que contient le volume que la magnifique Edition Nationale vient de faire paraître dans sa collection : *Littérature et Philosophie Mêlées*. Que voyons-nous en effet dans ces œuvres d'extrême jeunesse ? Que Victor-Marie Hugo écrit tout de suite très bien en prose. Et pourquoi ? Parce qu'il pense nettement, avec une intelligence lucide, agile, très exacte et très fine. C'est un jeune homme à l'esprit *distingué*, comme on dit dans l'Université, c'est-à-dire à l'esprit souple, pénétrant, avisé, nullement grossier, nullement dupe, un esprit qui classe, juge et distingue. C'est le même jeune homme qui signe dans le *Conservateur Littéraire*, à côté d'un article que l'amour fait enthousiaste sur le *Manuel de Recrutement* de M. Foucher, le père d'Adèle, des critiques fort justes et fort déliées sur la *Marie Stuart* de Lebrun et les *Vêpres Siciliennes* de Casimir Delavigne, et, dans *Littérature et Philosophie Mêlées,* une admirable étude sur l'*Eloa* de Vigny. Et cette remarque confirme une thèse qui peut sembler paradoxale au premier abord mais que je crois vraie, celle de la profonde et même subtile intelligence première de Victor Hugo.

Homais à Pathmos, s'écriait Veuillot, je crois (à quoi Hugo eut pu répondre par un de ses calembours coutumiers qu'il y a Homais dans Homère). Toute une critique a pris à son compte ce sommaire jugement. C'est devenu un article de foi dans certains milieux, même très lettrés, voire admirateurs du poète, que la bêtise foncière et comme sous-cutanée de Victor Hugo. « Il avait du génie, mais il était bête : voilà pour l'homme. Il était bête, mais il avait du génie, voilà pour le poète. Tout s'explique. » La réalité n'est pas si docile : cette conception du génie cohabitant avec la bêtise est par trop simpliste.

Elle a d'ailleurs fait fortune, parce qu'elle était portative et flattait ce goût singulier de l'absurde qu'on trouve dans les meilleures têtes ; aussi l'avons-nous entendu appliquer souvent à d'autres grands hommes. Mais il serait peut-être temps, non pas même pour la gloire de Hugo mais pour l'amour du vrai, de ruiner cette légende selon laquelle les génies se trouveraient parfois inférieurs en intelligence au commun des mortels, et pourraient être des imbéciles possédant cette chose incompréhensible, inanalysable, idio-syncrasique : le génie. Elle rappelle celle de Molière sur l'opium et sa vertu dormitive. « Qu'est-ce que les hommes de génie ? — Ce sont des hommes qui ont du génie... »

La création artistique est une chose humaine, où l'intelligence humaine a la principale part. Il faut avoir compris bien des choses pour dessiner une belle ligne ou écrire un beau vers. La conception du Génie avec un grand G est une conception fantaisiste analogue à celle de la Muse avec un grand M. Le génie c'est le don, le don primordial et indispensable, le don qui fait le talent, mais nourri, développé, élargi ou élevé par une très vaste ou très haute intelligence.

Les premières œuvres de Hugo viennent à l'appui de cette théorie. On y voit un jeune Hugo surtout très intelligent, sans dons lyriques ni pittoresques prodigieux : le pittoresque et le lyrisme sont venus après coup, apportés par le labeur, la réflexion, l'expérience de la vie, l'imitation sincère, oui, l'imitation originale (si ces deux mots ne jurent par trop), de Chateaubriand, de Lamartine, de Vigny. Le génie de Hugo s'est fait peu à peu. Cette nébuleuse devint Stella.

Ce qu'il y a de vrai dans le mot sévère de Veuillot, ou plutôt dans le jugement que ce mot formule avec une exagération évidente, c'est que Victor Hugo, qui était un homme fort intelligent, devint de plus en plus, se fit lui-même de plus en plus, non pas sot, mais unilatéral, et se donna lui-même à la longue, à force d'abonder dans son sens, les apparences de l'incompréhension. Il réduisit tout en formules, sans nuances, pour penser plus vite et plus commodément, et il y a dans toutes les formules un grain d'erreur et, si l'on veut, de sottise. Ainsi Hugo, à la fin de sa vie, avait l'air parfois d'un homme assez borné qui aurait écrit d'admirables vers par hasard ; mais ce n'était qu'une apparence. C'était le même esprit qui avait pensé les beaux vers et les vastes sottises. Et celles-ci, au fond, n'étaient pas des sottises, ni même toujours des erreurs. « L'écho sonore », comme il s'était lui-même défini, y exprimait en formules un peu grosses toute l'évolution du siècle. Sottises en apparence, profondeur en réalité.

Les grands hommes ont toujours commencé par être des hommes très intelligents ; le génie est le don créateur *infinisé* par l'intelligence. Puis, grâce à cette intelligence même, ils ont rapidement mis leur expérience analytique de la vie en formules, ils ont fait leur synthèse personnelle du monde. Peu à peu ils sont devenus captifs de leurs formules ; ils n'en ont plus bougé, par la constance même de leurs fortes natures. Et c'est cela qui, à la fin de leur vie, peut donner l'impression d'une sorte d'arrêt de leur intelligence, d'une stupeur.

Sur le tard, le génie, comme le poète dans Baudelaire,

> Le génie est semblable au prince des nuées :
> Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Il a le droit d'ailleurs de se reposer, quand ses coups d'ailes se sont nommés *les Contemplations,* la *Légende des Siècles,* les *Misérables, Dieu* et *la Fin de Satan.*

Fernand GREGH.

LA SCIENCE

●

L'Arc dans la Nuée

Nouvelles considérations sur la date, la durée et l'importance du déluge

par Georges BONNAL

LES exégètes ne sont nullement d'accord sur la date, la durée et l'importance géographique du déluge. Les géologues non plus. Les expressions terrains diluviens, formations diluviennes, ne représentent pas en géologie comme on pourrait être tenté de le croire, des terrains ou des formations se rapportant à la période du déluge et pouvant aider à la situer chronologiquement et géographiquement, mais de simples alluvions fluviales n'ayant aucun rapport avec le récit de la Genèse et les diverses traditions des peuples.

Une opinion assez généralement adoptée aujourd'hui est que le souvenir du déluge tel qu'il existe dans la légende des divers peuples de la terre ne se rapporterait pas à un déluge universel, mais à différents cataclysmes locaux.

Le texte biblique est cependant formel : Toutes les hautes montagnes qui sont sous les cieux furent couvertes, les eaux s'élevèrent à quinze coudées au-dessus. Les exégètes chrétiens ne se permettent pas de récuser l'autorité de la révélation divine, mais ils acceptent trop facilement de transiger avec la lettre du texte et de l'interpréter dans un sens restreint, celui d'un déluge ayant atteint toute l'étendue de la terre alors habitée, c'est-à-dire simplement la Mésopotamie.

Nous voulons attirer leur attention sur une partie du texte biblique entièrement négligée à ce jour par les commentateurs et propre cependant, nous semble-t-il, à jeter une lumière entièrement nouvelle sur l'époque, la durée et l'importance de la période diluvienne. Nous faisons ici allusion au signe d'alliance établi entre Dieu et Noé à la fin du déluge, l'arc en ciel : Dieu mit son arc dans le firmament comme gage de sa promesse de ne plus détruire par les eaux toute chair qui est sur la terre.

Cet arc illuminant d'un rayon pacifique la voûte encore orageuse n'est-il qu'un symbole poétique ou est-il, au contraire, l'effet d'un phénomène physique lié à l'impossibilité immédiate d'un nouveau déluge universel ? Sa présence dans le ciel est-elle non seulement un gage de l'apaisement de la colère de Jéhovah, mais aussi une garantie physique du calme des éléments ?

Cette simple question nous oblige à agrandir immédiatement le champ d'action du cataclysme. La présence de l'arc en ciel dans les nuages ne peut en aucune façon correspondre à la garantie d'une inondation locale, mais si nous considérons au contraire le déluge comme un phénomène marégraphique universel, il nous sera possible d'admettre que pendant la période diluvienne, l'arc en ciel ait pu faire défaut dans les basses couches atmosphériques et que sa réapparition ait pu marquer le rétablissement de l'équilibre des masses fluides du globe terrestre.

Aux excessives marées océaniennes devaient correspondre en effet des marées atmosphériques également excessives, déformant les couches normales de l'atmosphère et de la stratosphère et les soulevant en une couche ovoïde extrêmement accentuée dont le pouvoir de réfraction devait être bien différent de celui de notre atmosphère quasi sphérique. Les rayons du soleil arrivant sur cette atmosphère de forme et de composition stratographique bien différentes de la forme et de la composition stratographique normales, devaient se trouver réfractés, décomposés, de telle façon dans les couches supérieures, que la formation de l'arc en ciel soit impossible dans les couches inférieures. La réapparition de l'arc en ciel aux yeux de Noé serait donc un phénomène physique constatant le retour à la position normale des couches atmosphériques.

Cette considération est très grosse de conséquences. La principale de ces conséquences est une augmentation imprévue de la durée du déluge qui relève dans ce cas de conditions astronomiques nécessitant de très longues périodes. Chacun sait quel est le sens attaché communément à l'expression : nombres astronomiques ; on sait moins bien, et nous tenons justement à rappeler ici cette notion, que les nombres employés par les géologues pour représenter les périodes géologiques de la terre sont encore plus grands que ceux employés par les astronomes. Pour évaluer par exemple l'âge actuel de notre globe, les géologues proposent un nombre de siècles supérieur à celui qui est proposé par les astronomes eux-mêmes. Ceci cadre parfaitement avec notre raisonnement et nous ramène directement au récit de la Genèse qui accorde au déluge une durée totale de 380 jours. Si nous voulons bien observer que dans les chapitres précédents la même Genèse accorde une durée de six jours seulement à la création elle-même, nous reconnaîtrons facilement qu'à ce coefficient, la durée du déluge ne doit pas être considérée comme une période négligeable dans l'histoire de notre globe...

Quelle que soit d'ailleurs la valeur donnée au mot jour dans le récit biblique, nous devons constater que ce récit donne au déluge, en étendue et en durée, une importance qui ne peut aucunement être confondue avec celle d'une simple inondation locale.

Or la science ésotérique (ou la révélation) de l'auteur de la Genèse est de plus en plus frappante et s'accorde de plus en plus avec chaque nouveau progrès de l'observation scientifique moderne. Telle image considérée jadis comme légende devient aujourd'hui fait expérimental. La création d'Eve détachée de la côte d'Adam concorde maintenant avec des considérations morphologiques dans lesquelles l'humanité d'abord hermaphrodite ne se serait transformée que plus tard en une race dont les individus sont définitivement unisexués. Adam représenterait donc toute une première période de l'histoire de l'homme, chacun de ses descendants pourrait être considéré comme la personnification d'une époque entière, l'époque représentée par Noé augmenterait considérablement de durée, ce n'est plus la vie d'un homme, c'est la vie d'un âge de la planète, les jours qu'elle décompte sont comme les jours de la création des cycles astronomiques dont nous ne connaissons pas la valeur.

L'image de l'arc dans la nuée ne pourrait-elle à son tour sortir du domaine de la simple poésie et concorder avec un véritable phénomène physique nous apportant sur le déluge la possibilité de considérations jusqu'à maintenant imprévues ?

Aux termes de la théorie de l'attraction newtonienne actuellement employée dans le calcul du coefficient quotidien des marées, ce coefficient est dépendant de la position respective de la terre, de la lune et du soleil. Aux termes de la théorie de l'inertie Interuniverselle (1), le coefficient des marées est toujours lié à la position respective de la terre, de la lune et du soleil, mais il n'en est plus dépendant, la position des astres et les manifestations de la pesanteur dépendent ensemble de la composition des mouvements interuniversels.

(1) Théorie de l'Inertie Interuniverselle, Georges Bonnal, 1 vol. 5 fr. Louis Jean, Editeur, Gap.

Newton connaissait le mouvement de la terre et celui de la lune, mais il ignorait celui du soleil. Nous savons aujourd'hui que ce mouvement existe et nous devons en tenir compte. L'orbite du soleil, comme toute courbe fermée, doit présenter nécessairement relativement à son centre deux sens de translation diamétralement opposés. L'orbite de la terre les présente aussi et nous observons de leur fait une différence sensible dans le coefficient des marées de printemps et d'automne, aller et retour de la terre sur les deux côtés de son ellipse. Toutefois, s'il nous est loisible d'en faire chaque année la vérification expérimentale au cours de la révolution de la terre sur son orbite, le cadre éphémère de nos observations nous met dans l'impossibilité de faire la même vérification des deux côtés diamétralement opposés de l'orbite solaire. Félicitons-nous-en car le déluge n'est peut-être que le résultat de cette vérification réalisée involontairement par les contemporains de Noé.

Les caractéristiques exactes de l'orbite solaire ne sont pas encore connues, mais tandis que l'orbite terrestre comporte un rayon de huit minutes-lumière et une révolution d'un an, on admet que le rayon de l'orbite solaire serait d'environ cinquante mille années-lumière et la durée de sa révolution d'environ deux cent cinquante millions d'années si elle s'accomplit, ce qui est probable, autour du centre de la Galaxie.

C'est donc par des millions d'années que se chiffrerait la durée d'une période diluvienne liée à une modification du régime des marées au cours de la révolution du système solaire autour du centre de la Galaxie.

Le mouvement de translation du système solaire ne peut être mis en doute. La possibilité d'une modification de la gravité terrestre au cours de cette translation ne peut être réfutée à priori et il est plausible d'admettre que le régime des marées puisse varier entre les positions extrêmes du système solaire dans notre nébuleuse.

On lit dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes : « L'amplitude de la marée varie aussi, quoique dans une plus faible mesure, avec les déclinaisons des astres et leur distance à la terre ».

Une plus faible mesure, oui, si l'on se borne à considérer des périodes telles que le cours d'une année, d'un siècle, des deux ou trois mille ans qui limitent la durée de nos observations astronomiques, mais au cours des 125 millions d'années qui séparent les positions diamétralement opposées du soleil sur son orbite, l'affirmation du Bureau des Longitudes peut avoir l'occasion de changer singulièrement de valeur !

Il est difficile de concilier la notion de telles périodes avec celle que nous avons actuellement de l'histoire de l'humanité. Nous remarquerons toutefois que les dernières découvertes géologiques ont tendance à reculer de plus en plus la date de l'apparition de l'homme sur la terre.

Un exégète anglais (1) émet l'idée que la civilisation aurait été beaucoup plus avancée avant le déluge que nous n'avons l'habitude de nous le représenter. Nous n'avons aucune raison à faire valoir pour ou contre cette opinion, mais il serait impossible de la soutenir dans le cas d'un cataclysme local ou de durée relativement courte, une civilisation avancée aurait laissé des traces de son existence. Si le cataclysme prend, au contraire, l'ampleur et la durée d'une période correspondant au mouvement de translation du soleil sur la moitié de son orbite, cette idée deviendrait soutenable, car aucune trace humaine ne pourrait vraisemblablement résister à un bouleversement de pareille durée, seule la tradition orale des « rescapés » peut nous avoir transmis le souvenir d'une humanité antédiluvienne présentent avec la nôtre un point de ressemblance indéniable, la méchanceté.

Georges BONNAL.

---

(1) G. H. Pember, M. A. « Earth's earliest ages. »

LE PALAIS

●

L'angoissante question des Erreurs Judiciaires

par Victor DESMAX

LES erreurs judiciaires sont aussi fréquentes en matière civile qu'en matière criminelle. Elles ont pour leurs victimes des conséquences irréparables. Aussi absurdes soient-elles, elles laissent toujours des traces ineffaçables dans l'honorabilité des prévenus, dans l'opinion égarée.

L'inculpé, même acquitté ou renvoyé simplement en vertu d'une ordonnance de non-lieu, conserve cette tare toute son existence. Il demeure celui qui a été en prison et qui a été jugé.

Avec l'organisation judiciaire qui nous régit, n'importe qui d'entre nous, demain, sur une dénonciation anonyme, sur un léger rapport de police, peut faire l'objet d'une inculpation, d'une arrestation et d'un maintien infini en cellule en attendant que soit close une instruction d'autant plus longue qu'elle ne repose que sur des commérages impossibles à vérifier. Une fois pris dans les filets de l'aveugle Thémis, il n'est pas commode de se libérer sans dommage, sans déchéance.

Le mécanisme, si l'on peut dire, des erreurs judiciaires, a fait l'objet de différentes études qui ont démontré avec toutes les preuves désirables à l'appui, la multiplicité des éléments et des facteurs d'erreurs dans la distribution quotidienne de la justice par nos tribunaux. Il n'est pas douteux que la déformation professionnelle du juge est un élément fondamental et constant d'erreur. Cette déformation se manifeste dans toutes les juridictions, du bas en haut de l'échelle. Pour s'en convaincre, il n'est besoin que d'assister à une audience dans une chambre civile ou correctionnelle. On sera frappé, généralement, par la manière expéditive du tribunal et son scepticisme. Le commerce quotidien avec le justiciable endurcit le juge. A la longue, il est enclin à ne voir dans tout prévenu qu'un coupable.

L'interrogatoire et le récit spontané sont les deux principaux procédés d'enquête ordinairement pratiqués. Le premier procédé est celui que le magistrat préfère, connaissant le pouvoir supérieur qu'il a d'obtenir insidieusement par des questions habiles, la solution qu'il désire.

C'est surtout dans le cabinet du juge d'instruction que « la mémoire forcée » fausse les rouages judiciaires.

Autre défaut d'un grand nombre de magistrats : ils considèrent l'aveu comme un élément de certitude indiscutable. Cependant, on a enregistré plus d'un exemple de gens qui s'accusèrent faussement pour les motifs les plus nobles ou les plus vils.

Que d'erreurs seraient évitées, si le juge apportait le même souci à établir la défense du prévenu, qu'à établir la culpabilité. Malheureusement, le juge subit lui-même une sorte de suggestion à laquelle, trop souvent, il ne sait pas résister : celle de l'opinion et celle du Parquet.

Le plaignant peut être dupe d'une ressemblance ,ou victime d'une méprise ; il peut agir avec légèreté, n'obéir qu'à des instincts criminels ou dépravés : rarement cependant on ne mettra en doute, ni son honorabilité, ni la véracité de ses affirmations, au contraire, on le secondera avec empressement en triant les témoignages favorables à la culpabilité.

A l'audience, certains juges ont une tendance marquée à accorder une large créance aux dires des femmes et des enfants. Or, tous les psychologues savent pertinemment quelle irréductible adversaire la vérité trouve dans la névrose des femmes et avec quelle aisance déconcertante le mensonge sort de la bouche des enfants.

Chacun dépose selon son tempérament, son sexe, son âge, son éducation, sa situation, ses opinions ; chacun peut être amené à commettre même involontairement des erreurs de mémoire, par omission, addition, substitution ou transformation. L'illusion peut tromper le témoin d'un fait délictueux. Les médecins savent qu'une hallucination spontanée peut naître dans une imagination saine. La contagion, le vertige mental s'emparent parfois de certains sujets et les conduisent à de surprenantes dépositions. MM. Lallier et Vonoven, dans leur livre: *Erreurs judiciaires,* rapportent cet exemple : Dans une affaire où un propriétaire de Dijon était accusé de l'assassinat d'une jeune fille, le juge présente un certain nombre de personnes aux témoins et ceux-ci désignent « comme coupable, l'avocat général chargé de suivre l'affaire ».

On peut faire encore de fausses déclarations pour détourner les soupçons, par vengeance, mais aussi par dévouement.

La femme hystérique, que bon nombre de médecins, même légistes, ont peine à dépister, est le plus redoutable agent d'erreur judiciaire.

Mais, c'est l'enfant surtout qui est sujet à se tromper ou à mentir ; son témoignage est particulièrement dangereux dans les affaires de mœurs. Pour se disculper, il a vite fait de devenir un témoin calomniateur. On peut lui faire dire à peu près tout ce que l'on veut.

Un autre agent bien connu d'erreur judiciaire et sur lequel il y aurait beaucoup à dire, c'est l'expert, qui tend toujours à satisfaire le juge désireux de punir. Son rapport constitue souvent un véritable réquisitoire. On ne nous en voudra pas de rappeler ici une erreur médico-légale, qui prouve au moins que toutes les erreurs ne sont pas tragiques.

On découvre, sur la grève, à Dinard, un petit cadavre amputé de la tête, des mains et des pieds et que la mer a mis à nu. Des médecins procèdent à l'autopsie et, dans leurs conclusions orales, indiquent au parquet que le corps est celui d'un enfant qui, certainement, était victime d'un meurtre suivi de mutilation. Les experts, en effets, avaient relevé au cœur la trace d'un coup de feu. On se mit à l'œuvre pour identifier la victime, pensant ainsi pouvoir découvrir le meurtrier. Les journaux se passionnent déjà pour ce qu'ils appellent le « crime énigmatique de Dinard », quand, tout à coup, un peintre connu fait savoir au parquet de Saint-Malo qu'il s'agit du corps d'un chimpanzé femelle ! Cet animal, qu'il aimait beaucoup, étant devenu très malade, pour mettre fin à ses souffrances le peintre l'avait achevé d'un coup de revolver au cœur ; puis, du cadavre et avant de l'enfouir dans le sable, il avait détaché, funèbre souvenir ! la tête et les mains.

Autre observation : on sait que les ptomaïnes, ces poisons engendrés par les corps en décomposition, n'ont été découverts qu'en 1875. Jusqu'alors, la présence de ces poisons constatée à l'autopsie, déterminait toujours le praticien à conclure à des manœuvres criminelles.

Il n'est pas jusqu'à l'hypnotisme qui ne soit souvent une cause occulte de faux témoignage. La démonstration en a été faite plus d'une fois devant les tribunaux.

Citons encore parmi les autres facteurs d'erreurs judiciaires, la foule. Celle-ci est accessible à toutes les suggestions, voire les plus déraisonnables. Enfin, on devine que la presse, elle aussi, peut contribuer à une erreur judiciaire par des publications prématurées ou tendancieuses.

On ne peut, dans le cadre de cet article, énumérer tous les éléments impondérables et mystérieux qui concourent à l'élaboration des décisions de justice.

Observons encore, cependant, que le simple aspect physique d'un prévenu, son attitude au cours de l'audience, sa façon de se défendre et la manière aussi dont il est défendu sont autant de facteurs qui jouent également en sa faveur ou contre lui.

Victor DESMAX.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine-Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde-Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE (poudre)	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

L'ANGE DU SOMMEIL...

BEATOL

HYPNOTIQUE DE CHOIX
SEDATIF NERVEUX

FORMULE

LIQUIDE	
Diéthylmalonylurée........	0.18
Extrait fluide de Valériane.	0.10
Extrait de Jusquiame......	0.015

Pour 1 cuillerée à café

COMPRIMÉS	
Diéthylmalonylurée.......	0.18
Intrait de Valériane.......	0.10
Extrait de Jusquiame......	0.02

Pour 1 comprimé

De 1 à 4 cuillerées à café ou comprimés par jour.

AMPOULES			
Diéthylmalonylurée.....	0.125	pour 1 cc.	en ampoules de 2 cc.
Bromhydrate de scopolamine..........	0.00012		

En injections suivant indications médicales.

LABORATOIRES LOBICA, 46, AVENUE DES TERNES - PARIS

IMP. R. CONDO

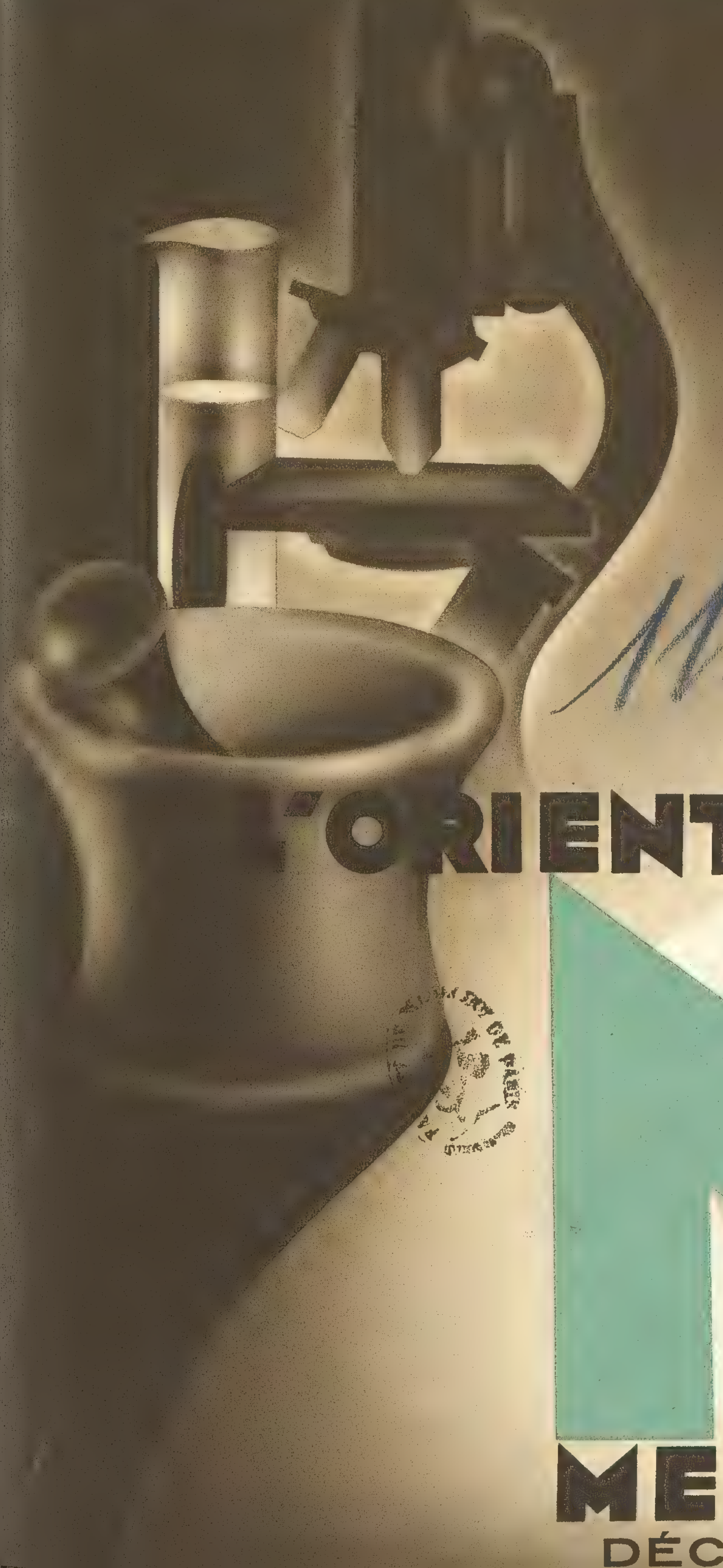

112787

L'ORIENTATION MEDICALE

DE PARIS

DÉCEMBRE 1935.

NOUVEAUTÉS DE DÉCEMBRE 1935

Collection Polonaise

Maréchal Joseph PILSUDSKI

DU RÉVOLUTIONNAIRE AU CHEF D'ÉTAT

1893-1935

PILSUDSKI RACONTÉ PAR PILSUDSKI

◆

UN VOLUME 12×19 de 424 pages.. ... ... **25 francs.**
Pur fil. **75 francs.**

Galerie d'Histoire Contemporaine

Roman Goul, traduit par J. CIVEL

TOUKHATCHEVSKI MARÉCHAL ROUGE

Le Napoléon des Soviets

"L'étrangleur de Cronstadt", grand massacreur de Russes et grand vaincu de la Campagne de Pologne.

UN VOLUME 12×19 de 232 pages.. ... ... **15 francs.**
Pur fil. **45 francs.**

Collection " Perspectives "

Harlette FERNAND-GREGH

VERTIGE DE NEW-YORK

Après avoir lu ce livre vigoureux et savoureux, vous connaîtrez New-York comme si vous y aviez vécu plusieurs années.

UN VOLUME 12×19 de 260 pages. **15 francs.** Pur fil. **45 francs.**

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

(52e, 53e et 54e volumes de la Collection)

Maurice ALLEM
VOLUPTÉ, de Sainte-Beuve
18 francs (pur fil, 60 francs)

Joseph VIANEY
LES ÉPITRES DE MAROT
12 francs (pur fil, 30 francs)

Raymonde LEFÈVRE
LE MARIAGE DE LOTI
12 francs (pur fil, 30 francs)

HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE DES CHEFS-D'ŒUVRE

En préparation pour paraître en Février 1936 :

(55e, 56e et 57e volumes)

René Dumesnil. — **L'ÉDUCATION SENTIMENTALE DE FLAUBERT**
Pierre Moreau. — **LES DESTINÉES, DE VIGNY**
De Gerin-Ricard. — **FUSTEL DE COULANGES**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e) ● **Edgar MALFÈRE, Directeur** ● Chèques Postaux : PARIS 323.91

L'ORIENTATION MEDICALE

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE PAR LES
LABORATOIRES LOBICA

SOMMAIRE

Tous les articles parus dans l'Orientation Médicale sont inédits

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PAGES MEDICALES

Un article
du Professeur Jean GATELLIER...... 1

L'Orientation Médicale
par le Docteur Bernard MENETREL.. 7

Chronique du Livre Médical
par le Médecin Général DEJOUANY 11

Le dessin de G. Pavis........... 13

PAGES LITTERAIRES

La Comtesse de Castiglione
par Claude LAFORET 14

Les grandes joies du mois de Décembre
par Robert DIEUDONNE 19

L'Apparition d'Henri IV aux Parisiens de 1793
par Jean DRAULT 22

Littérature
par NICIAS 25

Réouverture
par Edmond SEE 29

4ᵉ ANNEE Nº 10 DECEMBRE 1935

●

DIRECTEUR LITTERAIRE: CLAUDE GÉVEL

REDACTION ET CORRESPONDANCE:

LABORATOIRES LOBICA

25, rue Jasmin — PARIS (16ᵉ) Téléphone : Auteuil 81-45

ABONNEMENT........... 1 an
France .... 50 Francs
Etranger .... 60 »

PAGES MÉDICALES INÉDITES

Existe-t-il des indications chirurgicales dans le traitement des colites droites ?

par Jean GATELLIER,
Professeur agrégé
à la Faculté de Médecine de Paris,
Chirurgien des hôpitaux.

ON aurait pu croire que tout avait été dit sur la ***Pathogénie, l'Etiologie*** et ***le traitement*** des colites chroniques, des colites droites en particulier. Le très beau livre de Chiray, Lardennois et Baumann, paru en 1934 sur « les Colites chroniques », avait coordonné les connaissances nouvelles, schématisé les phases cliniques avec leurs symptômes, leurs complications, leurs réactions de défense et leurs répercussions organiques, résumé les divers modes de traitements médicaux ou chirurgicaux. Et pourtant, que ce soit au Congrès international de Gastroentérologie de Bruxelles d'août 1935, au Congrès des Colites de Plombières de septembre 1935, au Congrès international de Chirurgie qui doit se tenir au Caire en décembre 1935, la question des Colites a les honneurs de l'ordre du jour et reste l'objet de nombreux rapports. L'accord n'est donc pas encore réalisé, des doutes et des incertitudes persistent, notamment en ce qui concerne le traitement.

Il est certain que des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine de la thérapeutique médicale des colites droites, progrès qui n'ont pu se faire que par la juste interprétation des symptômes cliniques, par l'étude non seulement des germes infectieux, mais encore des troubles du système nerveux végétatif, avec leur cortège d'accidents mécaniques. C'est dire que dans le cadre de la bactériothérapie, de la biothérapie, de la physiothérapie, de la pharmacologie et des cures hydrominérales, les acquisitions ont été telles que le traitement médical des colites droites se précise aujourd'hui selon de véritables règles, avec un rythme presque définitivement établi.

Cependant, il est également indiscutable que si parfait, si judicieux soit-il, ce traitement médical échoue encore dans certains cas de colite chronique grave, rebelle à toute thérapeutique. Est-il rationnel alors de penser aux ressources qu'offre la Chirurgie et celle-ci est-elle susceptible de modifier l'état local et général ? C'est là le problème que nous voudrions aborder aujourd'hui, problème que nous avons déjà étudié avec Fr. Moutier au Congrès des Colites (Plombières 1935), et qui n'est pas nouveau, puisque c'est en 1882 que Bertini apporta au Congrès de l'Association Médicale italienne le premier cas de traitement chirurgical d'une colite par colostomie, et en 1885 que Follet (de Lille), proposa à l'Association française de Chirurgie la cæcostomie.

Or, les malades souffrant de colite droite, que le chirurgien est appelé à voir, sont des sujets bien divers qui se plaignent soit de douleurs essentiellement variables, soit de troubles toxi infectieux, soit de stase cæcale, ces divers accidents pouvant d'ailleurs le plus souvent s'associer. C'est dire la complexité symptomatologique de cette affection, complexité encore accrue du fait des renseignements fournis par le laboratoire et la clinique (signes de dystonie vagosympathique, leucocytose élevée, insuffisance hépatique, troubles endocriniens), par la radiologie (exagération de la mobilité, abaissement ou même enclavement pelvien du colon droit, existence de brides, d'adhērences, de condures et de plicotures), par les recherches coprologiques (exagération des fermentations et des putréfactions).

Quoi qu'il en soit, le processus infectieux de la colite peut se borner à créer des lésions de la muqueuse ou, au contraire, il se propage en profondeur, infiltrant tous les tissus pariétaux, s'accompagnant de lymphangite et de périlymphangite, d'entéronévrites, puis de péritonite exsudative, évoluant vers la péritonite adhésive.

C'est à chacun de ces stades que le chirurgien peut être appelé à donner son avis sur l'opportunité d'une intervention. Ceci explique la multiplicité des opérations chirurgicales proposées et le chaos des procédés et des techniques.

Pour la clarté de cet exposé, il nous paraît utile de classer les diverses éventualités au cours desquelles le problème va se poser.

⁂

1° Pouvons-nous agir dans les colites droites sur les lésions d'endocolite muqueuse avec hypersécrétion catarrhale, érosions ou ulcérations superficielles, œdème, et piqueté hémorragique ?

Nous ne rappelons que pour mémoire les interventions de dérivation externe qui furent les premières tentées dans l'espoir de drainer le colon malade, de supprimer la stase, et d'atténuer les douleurs : la *cæcostomie et l'appendicostomie* dont Segond se fit l'ardent défenseur au Congrès international de Chirurgie de 1911. Jamais ces interventions n'ont drainé efficacement le colon droit. Dérivations sans valeur, leur cure secondaire est un nouveau facteur de poussées colitiques droites.

Il en est de même pour les procédés de dérivation interne : anastomose iléocolique, proposée dès 1900 par Giordano et Mansell Moulin, qui n'a jamais mis le colon au repos, par ce fait que les matières, obéissant au péristaltisme normal, continuent à suivre leur cours habituel. Pour remédier à cette cause d'échecs, Lympius en 1901 proposa l'iléocolostomie avec exclusion, et Lane se montra l'enthousiaste partisan de cette méthode. Mais cette fois c'est l'antipéristaltisme normal, si souvent exagéré dans les colites, qui avait été oublié : d'où les reflux, les réplétions et les engorgements cæcaux parfaitement étudiés en 1926 par Lefebvre (de Toulouse). Quant à la *caecosigmoïdostomie* ou à la *typhlosigmoïdostomie* en Y de Lardennois et Okinczyc, elles ne fonctionnent qu'en cas d'obstacle sur le colon ascendant, et, comme l'a très justement dit Lardennois, il ne s'agit que d'une soupape de sûreté. Le drainage n'est donc ni automatique, ni constant.

Ainsi donc, tous ces procédés nous paraissent incapables d'améliorer les colites droites, et avec Descomps, Desmarets, Charbonnel, etc., nous partageons l'avis de Lecène « les anastomoses me paraissent, dans ces cas, absolument illogiques ».

⁂

2° Pouvons-nous agir sur ce syndrome de colite pariétale auquel a été donné le nom de *typhlatonie*, dilatation du colon droit par asthénie neuromusculaire « qui doit être considérée comme la conséquence des altérations anatomiques des divers plans du colon évoluant vers la sclérose » ?

On sait qu'à la base de ces lésions on a noté les défauts de coalescence du méso, les mobilités anormales (Wilms), les ptoses locales, etc.

C'est dans ces cas que Wilms proposa en 1908 la ***typhlopexie*** modifiée par Klose (1911), puis par Delbet, Mauclaire, Cunéo, etc. Ensuite on proposa l'association à la typhlopexie de la ***cæcoplicature.*** Enfin l'opération fut complétée par la fixation de tout le colon droit (typhlocolopexie droite en équerre de Pierre Duval et Grégoire, procédé de Lambret, etc.).

Nous connaissons les résultats publiés. Nous restons sceptiques, étant donnés les nombreux cas opérés que nous avons eu l'occasion de revoir, et, parfois, de réopérer. Ces pexies sont physiologiquement antirationnelles, le cæcocolon droit étant un organe normalement mobile, susceptibles de se contracter librement. Les mouvements normaux se trouvent entravés. Les ondes péristaltiques et antipéristaltiques vont être « rompues dans leur continuité » (Charbonnel), et la radioscopie montre souvent ces déformations des bords coliques qui apparaissent « dentelés ». Ces interventions, en fait, déterminent très souvent des périviscérites secondaires avec condures et rétractions. Charbonnel a vu, chez ces malades atoniques, à tendance ptosique naturelle, l'intestin tirailler sur ces zones d'adhérences opératoires, les allonger peu à peu par un véritable glissement sous péritonéal et les transformer plus ou moins vite en des brides qui gênent le transit intestinal. Bref, traiter une affection dont le processus évolutif tend à réaliser une périviscérite par une autre périviscérite semble vraiment peu logique.

Quant à traiter l'asthénie neuro vasculaire et la sclérose pariétointerstitielle de ces typhlatonies par les plicatures, c'est vouloir redonner de l'élasticité à un caoutchouc usé et forcé. C'est agir contre toutes les conceptions physiologiques, c'est faire « un geste chirurgical » (Lecène), avec un espoir illusoire. Leriche, pour ces mêmes raisons, a renoncé à toute opération restauratrice, de même que Kelling, Prat, etc.

Ainsi donc les procédés de fixation, de suspension, de plicotures, créant le plus souvent des périviscérites chirurgicales, source d'accidents nouveaux parfois intolérables, ne permettent qu'exceptionnellement d'améliorer la typhlatonie et les colites pariétointerstitielles.

⁂

3° Pouvons-nous agir sur les périviscérites adhésives, les péricolites adhérentes, les brides péritonéales avec épiploïte ?

Avec Moutier, nous pensons qu'il y a lieu d'établir une discrimination. Dans les périviscérites localisées, cicatricielles pour ainsi dire, lorsqu'il s'agit de bride de Lane, de membrane de Jackson, bref en cas de tractus fibreux bien limités, la section, ou mieux la résection, de ces adhérences est parfaitement logique.

Tout au contraire, si la périviscérite est diffuse, généralisée, véritable péritonite chronique ou subaiguë, nous n'avons guère confiance dans l'intervention. Lardennois a minutieusement décrit la technique de cette périentérocololyse. Lui-même ajoute « qu'elle ne doit être entreprise qu'avec un sens avisé des possibilités et de l'opportunité, conditions des belles réussites ». Lardennois a reconnu combien il faut souvent réintervenir une seconde fois, une troisième et même plus. L'écueil sera toujours de péritoniser avec une séreuse qui vient d'être malade ou l'est encore. Nous étions le collaborateur de Pierre Duval dans ses premiers essais de greffe épiploïques libres : les échecs ont été tels que notre maître les a abandonnés.

Ainsi donc dans la périviscérite localisée cicatricielle, on peut intervenir. Mais ce n'est déjà plus le traitement de la colite, mais la cure d'accidents mécaniques.

Dans la périviscérite diffuse, malgré certains succès de Lardennois, nous restons pessimistes et peu confiants dans l'avenir de ces opérés.

⁂

Devons-nous conclure qu'il y a carence du traitement chirurgical ?

Certainement non, et nous croyons que la chirurgie peut intervenir de deux façons : par ***l'appendicectomie*** dans le traitement même des colites ; par ***la colectomie segmentaire droite*** dans le cas de colite invétérée incompatible avec la vie même du malade.

Etudions d'abord l'appendicectomie. Une première question se pose : la colite peut-elle être d'origine appendiculaire ? On connaît la communication magistrale de Dieulafoy à l'Académie de Médecine en 1906 : « quantité de gens, simplement atteints de typhlocolite mucomembraneuse ou sableuse, sont indûment opérés d'appendicite qu'ils n'ont pas ». Après cette accusation solennelle, le champ était libre pour toutes les surenchères. « Les Balafrés » de Plombières et de Chatel-Guyon voyaient leur nombre se multiplier au cours de publications diverses. Bientôt les colites appendiculaires furent niées au profit des colites pseudoappendiculaires.

Bergeret et Caroli, au Congrès de 1935, nous ont apporté leur conviction, que nous partageons, qu'il existe des faits indiscutables permettant d'affirmer que la colite peut être la complication secondaire d'une appendicite aiguë ou chronique.

Dans les appendicites aiguës, nombreuses sont les observations de typhlite aiguë, parfois diffuse et perforante (R. Bernard), parfois sphacélique (Pellé et Foliasson), parfois phlegmoneuse (Massabuau et Guibal). Rappelons encore les typhlites à retardement (Fiolle), pouvant survenir dix jours après l'appendicectomie. On a voulu nier cette filiation au profit des typhlites aiguës, primitives, sans appendicite. Nous verrons combien il faut être prudent avant d'affirmer l'intégrité d'un appendice, que des coupes en série montrent presque toujours atteint de lésions inflammatoires aiguës, qui permettent de nier l'autonomie de cette typhlocolite.

L'appendicite chronique a connu des fortunes diverses. Admise, discutée, niée catégoriquement par certains, affirmée à nouveau par d'autres, l'appendicite chronique jouit actuellement d'une faveur nouvelle. Dans ces dernières années, Descomps a considérablement élargi le cadre de l'appendicite chronique. Il a pu dire que l'appendicite chronique était la lésion majeure d'une folliculite intéressant tout le tissu adénoïdien du colon droit. Pour Chiray, Lardennois et Baumann, l'appendicite « reste souvent encore la lésion primitive, le point de départ de cette généralisation lymphatique. Souvent l'appendicite ne joue qu'un rôle épisodique, car elle est très vite effacée par des lésions plus graves et plus étendues. Elle n'en perd pourtant ni de sa valeur ni de son importance ». Il est certain que toutes les discussions portant sur l'appendicite chronique s'expliquent par le fait que l'on a trop négligé l'anatomie pathologique. Comme tous les chirurgiens, nous avons enlevé des appendices apparaissant macroscopiquement sains, nous faisant regretter même d'être intervenus. Et l'examen histologique des coupes en série montrait des hypertrophies folliculaires, des fibroses, des névrites, des oblitérations vasculaires progressives. Encore plus affirmatif, Chiray pense « qu'un syndrome iliaque droit chez l'adulte est en général la conséquence d'une appendicite chronique d'emblée, discrète ou méconnue, de l'enfance ou de l'adolescence ». Et suivant la progression du processus pathologique depuis l'appendicite jusqu'à la typhlatonie en passant par la typhlocolite chronique ou subaiguë, Chiray, Lardennois et Baumann ont réuni sous le terme d'appendicito-typhlocolite tous ces états complexes de la fosse iliaque droite.

Il est certain qu'il ne faut pas tomber dans l'absolu, et il ne faut pas se réfugier aveuglément sous le signe de l'appendicite. Il faut, si l'on veut éviter les échecs, savoir d'abord éliminer les pseudo-appendicites, cholecystites, salpingites, affections réno-uretérales, etc. Peut-on ensuite, grâce à la radiologie, différencier la colite appendiculaire d'une colite chronique, autonome, primitive ? Nous restons bien sceptiques. Les recherches de Jacquet et de Gally ont montré à ces auteurs que dans un quart seulement des cas d'appendicites chroniques, vérifiées opératoirement, le point douloureux repéré à la radiologie répondait à l'appendice. « L'interprétation simpliste qui consisterait à conclure purement des données de la radiologie à l'ablation ou non de l'appendice, serait inacceptable et doit être rejetée. »

En fait, comme toujours, le dernier mot reste à la clinique, avec ses erreurs inévitables.

Quel est le bilan des résultats ? Bergeret et Caroli reprenant 76 observations d'appendicectomie chez des colitiques femmes ont trouvé 57 améliorations notables ou guérisons. Reprenant ensuite 27 observations de colitiques hommes, ils rapportent 10 guérisons totales et des améliorations impressionnantes dans les autres cas.

Il nous est impossible d'apporter ici des chiffres précis : on connaît les difficultés que rencontrent ces enquêtes. Mais dans l'ensemble il nous paraît que nos chiffres se rapprochent de ceux de Bergeret et Caroli. Mais en quoi consistent surtout les améliorations constatées ?

Il est certain que le syndrome douleurs, nausées, est celui qui disparaît le plus fréquemment. Et avec Bergeret et Caroli, nous n'avons pu nous empêcher de faire un rapprochement entre ces faits et la disparition si fréquente des migraines chez les opérés d'appendicite. Il y a là un exemple indiscutable de l'action de l'appendicite chronique sur le système végétatif. Nous pourrions multiplier les observations d'individus, hommes ou femmes, atteints de troubles de colite droite, avec douleurs iliaques, souvent diffuses, s'étendant même à distance (cælialgie), — présentant des troubles endocriniens, avec insuffisance hépatique, se plaignant d'asthénie et d'amaigrissement — qui se trouvent transformés par une appendicectomie, souvent très longtemps différée.

Les résultats apparaissent encore plus remarquables lorsque les malades accusaient une constipation opiniâtre qui disparaît ou est considérablement améliorée. Ici encore ces faits sont d'observation courante, et nous insistons sur la rapidité avec laquelle se manifeste souvent cette guérison. Nous pouvons rapporter, comme exemple, l'histoire d'un de nos opérés. Il s'agissait d'un homme de 35 ans, grand sportif, passant chaque année plusieurs mois à chasser en Afrique et en Indochine. Malheureusement, ce voyageur souffrait d'une colite chronique avec constipation opiniâtre, datant de l'enfance. La question de régime n'existait naturellement guère pour lui, et ses bagages étaient bourrés de spécialités pharmaceutiques et de laxatifs les plus variés. Lors d'un de ses passages à Paris, à la suite de purgations répétées, il fut pris de douleurs plus accentuées à droite, et il vint nous consulter. Il apportait avec lui une collection de radiographies des plus complètes, de multiples analyses de selles, etc. On pouvait noter sur ces radiographies une stase iléale nette et cliniquement il existait à la palpation une douleur iliaque diffuse, sans point précis. Néanmoins, cette douleur était plus marquée dans l'extension du membre inférieur droit. Nous lui proposâmes une appendicectomie, en ayant soin d'insister sur l'impossibilité où nous étions de promettre à coup sûr une guérison. L'opération fut acceptée avec joie. Les suites furent très simples et l'examen histologique pratiquée par Letulle décela des lésions indiscutables d'appendicite chronique. Le malade quitta la maison de santé le dixième jour. Or, venant nous revoir huit jours plus tard, il nous dit sa stupéfaction d'aller régulièrement à la selle tous les matins, phénomène dont il n'avait même plus le souvenir depuis son enfance. Depuis quatre ans, cette guérison se maintient.

Nous savons que l'on a parlé de coïncidence (A. C. Guillaume), de phénomènes psychiques, etc. Pour nous, il s'agit de phénomènes réflexes facilement explicables si l'on considère l'appendice comme une épine irritative, agissant sur les plexus nerveux intestinaux, peut-être par l'intermédiaire de la lymphangite et des adénopathies.

Dans les cas de colite avec crises diarrhéiques répétées, les résultats semblent être plus inconstants. Cependant, en dehors des améliorations persistantes, il existe des cas de guérison absolument remarquables. Nous en rapportons un exemple auquel Bergeret et Caroli font allusion dans leur rapport. Il s'agit d'un de nos collègues et amis, chirurgien des hôpitaux des plus distingués, avec lequel nous avons passé côte à côte deux années d'internat et préparé nos nombreux concours ultérieurs. J'avais pu savoir ainsi combien mon camarade était tourmenté par une colite chronique rebelle, avec plusieurs selles par jour. Cette affection datait de l'enfance. A l'âge de quatre ans était survenue une crise douloureuse abdominale avec température à 40° durant huit jours jusqu'à l'évacuation d'un abcès par le rectum. Depuis cette époque, la colite était apparue, sans aucun autre incident aigu. Il y a six ans, une nuit, se manifesta une douleur nette dans la fosse iliaque droite, douleur marquée dans la position à plat sur le dos, disparaissant à chaque flexion du membre inférieur droit, réapparaissant à chaque extension. Cette douleur persista durant trois mois, sans crise aiguë, et finalement une appendicectomie fut pratiquée par un de nos maîtres communs. L'opération entraîna une disparition de la douleur et une transformation complète de la fonction intestinale. Les selles moulées, inconnues depuis 39 ans, deviennent la règle, et depuis six ans cette guérison se maintient.

Il est impossible de ne pas rester impressionné devant de tels résultats, et au Congrès de Plombières, notre collègue et ami Lardennois avait approuvé les idées que nous venons d'exposer. Il vient de s'en montrer un partisan encore plus convaincu en faisant enlever l'appendice d'un sujet qu'il connaît... comme lui-même, et qui souffrait depuis nombre d'années d'une colite chronique avec retentissement gastropylorique.

Dans tous ces cas d'améliorations ou de guérisons post-opératoires, il y a un facteur auquel nous attachons une importance capitale, et que l'on a beaucoup trop négligé : c'est la pénétration de l'air dans la cavité péritonéale au cours de l'intervention. Quelle en est l'action ? En premier lieu il y a certainement une modification de la statique intestinale, un brassage plus ou moins marqué des divers segments intestinaux. Mais surtout le phénomène réalisé serait analogue à celui constaté dans la cure des péritonites tuberculeuses par la simple laparatomie.

Tout serait donc parfait, s'il n'y avait tout de même les erreurs de diagnostic et les échecs. En cas de persistance des accidents de colite après l'intervention, si regrettable que soit l'inutilité de celle-ci, on pourrait ne la considérer que comme un essai supplémentaire de thérapeutique là où toutes les autres méthodes ont échoué. Mais on a accusé l'appendicectomie, dans ces cas, d'être un facteur d'exagération des accidents colitiques. On a dit que l'intervention donnait un coup de fouet à l'évolution de la folliculite qui se généralise ; on a dit que l'appendicectomie « dissémine une infection latente et précipite le développement de la péricolite ».

Pourquoi charger l'appendicectomie de ces complications ? Toute intervention abdominale peut s'accompagner de poussées inflammatoires temporaires. Mais ce qu'il faut accuser, ce sont les modalités de l'intervention. Il faut préparer soigneusement les malades atteints de colite : repos, régime, glace sur le ventre, etc. Après l'intervention, on continue d'user des mêmes précautions, et un peu plus tard la diathermie paraît donner des résultats favorables.

Ainsi donc pour nous l'appendicectomie précoce arrête l'évolution de la folliculite, et enraye rapidement les accidents de colite. Plus tardive, l'intervention reste utile et nécessaire, supprimant un centre d'infection chronique, permettant la régression des lymphangites. Par ailleurs, l'incision opératoire doit être large, permettant l'inspection facile de toute la région iléocæcole, sans manœuvres traumatisantes, et facilitant la pénétration de l'air dans l'abdomen.

Quand il s'agit de colites « invétérées », entendant sous ce terme les colites et péricolites droites ainsi que les typhlectasies s'accompagnant de douleurs et d'accidents de résorption toxiques graves, c'est la colectomie droite qui nous paraît être le traitement de choix. Supprimant les condures et les adhérences, l'opération agit sur la terminaison du grêle, en même temps que sur l'angle colique droit. Admirablement réglée, la colectomie droite est une intervention relativement bénigne puisque sur dix-neuf cas opérés pour colite invétérée, nous n'avons pas perdu un seul malade. Les résultats fonctionnels sont absolument remarquables, et l'amélioration progressive de l'état du malade se fait de jour en jour.

⁂

Pour nous résumer, nous ne croyons pas au succès ni à l'innocuité des interventions cherchant à drainer et à mettre au repos le colon droit. Qu'il s'agisse de dérivation externe ou interne des matières, de fixation ou de plicature, nous pensons que l'acte opératoire est inefficace, voire même dangereux.

Dans la périviscérite, deux types bien distincts de lésions se rencontrent. S'il s'agit de brides limitées, individualisées, l'intervention libératrice est simple et les résultats comparables à ceux que l'on obtient dans toute levée d'obstacle. S'il s'agit de péritonite plastique chronique diffuse, avec adhérences de surfaces étendues, l'assaut péritonéal a grande chance de se renouveler après libération et en tout cas le succès ne pourra s'obtenir qu'à la faveur d'une maîtrise opératoire parfaite et de soins longtemps prolongés.

En revanche, après un examen et un diagnostic cliniques rigoureux, l'appendicectomie pourra être tentée, et donnera la guérison souvent, des améliorations notables presque toujours. Si elle s'avère impuissante, on tentera la colectomie droite permettant la guérison de ces malades qui viennent nous consulter parce qu'ils considèrent que la vie normale est devenue impossible pour eux.

J. GATELLIER.

L'ORIENTATION MÉDICALE

Le Carbone intraveineux dans les états infectieux

par le Docteur Bernard MÉNÉTREL,

Médecin Assistant à l'Hôpital Nouveau-Beaujon

C'EST le Professeur Saint Jacques de Montréal qui a, le premier, attiré l'attention sur les injections intraveineuses de Carbone animal en thérapeutique humaine dans le traitement de nombreux syndromes infectieux (fièvres puerpérales, furonculose à répétition, cholécystites aiguës, salpingites, orchites, phlébites, rhumatismes, etc...).

Le nombre important de cas rapportés par l'auteur à l'Académie de Médecine (1), succédant aux recherches faites chez l'animal par le Professeur Coghlin, nous incita à étudier la question sous ses différents aspects.

I. — LES PREPARATIONS DE CARBONE

Nous nous sommes tout d'abord attaché au problème du choix du charbon et le Carbone végétal activé a été définitivement adopté. Ce n'est nullement pour une question de vogue que ce corps a été préféré au Carbone animal. Le Carbone activé que nous avons utilisé a été spécialement préparé en vue de cette utilisation nouvelle (grande pureté d'origine, broyage et tamisage sélectif, charge électronégative, émission spontanée d'un rayonnement, grande capacité d'adsorption). Il n'est pas jusqu'à la mise en ampoule qui ne demande un soin tout particulier. La suspension à 2 % est faite en sérum physiologique (pour conserver un équilibre électrique).

Certaines préparations de Carbone animal ont été faites en France, elles sont de valeur inégale et d'un emploi parfois dangereux ; deux préparations, à notre connaissance, ne donnent jamais de réaction : le Carbonactyl (1), et l'Endocarbone (2). Les préparations de Carbone animal insuffisamment étudiées peuvent au contraire donner des chocs, voire même des accidents sérieux (frissons, fièvre, vomissements, céphalées, rachialgies, syncope, etc...). Or, la méthode avait été présentée comme complètement inoffensive. Il est évident que les praticiens, qui utilisèrent ces mauvaises préparations, ne furent que peu incités à poursuivre des essais thérapeutiques qui pouvaient présenter ces inconvénients aux conséquences parfois regrettables.

---

(1) Communiqué par le Professeur Sergent, le 30 janvier 1934.

En effet, ***les injections intraveineuses de Carbone ne doivent absolument pas être considérées comme une thérapeutique de choc.***

Avec l'Endocarbone, nous avons fait plus d'un millier d'injections chez l'homme et 400 chez le lapin sans jamais observer le moindre malaise, tandis que nous avons dû abandonner certaines spécialités françaises de Carbone animal en raison des réactions observées.

Cette absence complète de réactions (quand on emploie un produit sûr), est d'ailleurs un des principaux attraits de la méthode. Dans les nombreux cas où nous l'avons utilisé, le Carbone végétal activé a pu donner des résultats bons, médiocres ou nuls, mais jamais nous n'avons eu à en regretter l'emploi, même dans les circonstances les plus graves.

II. — L'ACTION PHYSIOLOGIQUE du Carbone activé a été étudiée ainsi que son ***mode de fixation*** au niveau de certains organes.

Nous n'avons constaté que peu de modifications sanguines après l'injection (légère hyperleucocytose, mais augmentation plus nette de la réserve alcaline).

Le Carbone activé se fixe principalement dans le foie, la rate et en moindre quantité dans le poumon. C'est le système réticulo-endothélial qui retient la majorité des particules injectées ; leur taille ne dépasse pas celle des éléments figurés du sang (8 à 15 μ environ). Jamais nous n'avons observé la moindre réaction inflammatoire, même lorsque les injections avaient été faites à forte dose et longtemps avant. Les grains ne sont jamais intracellulaires, tout au moins de façon évidente, et ne lèsent en aucune manière les cellules parenchymateuses entre lesquelles ils se fixent. Ce point important de la dissémination du Carbone aurait pu être la seule objection valable pour une thérapeutique par ailleurs si facile à mettre en œuvre. En réalité, l'examen de nombreuses coupes, s'il ne permet pas d'expliquer exactement le mode d'action de la méthode, n'en montre pas moins nettement qu'avec une bonne préparation de Carbone activé ***aucune manifestation histo-pathologique n'est à craindre,*** même tardivement.

III. — LE MODE D'ACTION de cette thérapeutique n'est pas élucidé. Les recherches anatomo-pathologiques que nous avons faites nous ont apporté peu d'éléments d'appréciation. Seules des hypothèses peuvent être formulées sans que rien jusqu'à présent ne soit venu les confirmer.

Il peut s'agir d'une excitation du système réticulo-endothélial provoquant une hyperleucocytose (réaction de défense que nous n'avons pas nettement constatée expérimentalement); mais il semble bien qu'il s'agisse de phénomènes plus complexes en rapport avec les propriétés physiques des carbones. Il se passe certainement au niveau des grains des phénomènes d'adsorption et d'absorption, d'attraction moléculaire. Pour le Carbone activé, une action électrique peut aussi être envisagée ; il est possible qu'il modifie le pH. microbien ou cellulaire ; il développe au contact des tissus une force électromotrice importante (environ 1 volt), peut-être accroît-il à ce niveau, par électrophorèse ou cataphorèse (oxydation), le potentiel antimicrobien et antitoxique. Car par lui-même, le Carbone n'est pas spontanément bactéricide ; nous avons pu faire pousser de nombreuses cultures en présence de Carbones animaux ou activés. Il est donc logique de penser qu'il stimule les réactions naturelles de défense en même temps qu'il fixe des toxiques ou des toxines microbiennes.

---

(1) Carbone animal employé au Canada par le Professeur Saint Jacques.
(2) Carbone végétal activé des Laboratoires Robert et Carrière.

IV. — LES INDICATIONS THERAPEUTIQUES du Carbone activé intraveineux sont encore difficiles à préciser. Il peut être logiquement utilisé dans la plupart des syndromes infectieux ou toxiques aigus. Certes, des échecs sont enregistrés, mais quelle thérapeutique n'en comporte pas ? et puisque celle-ci n'est nullement dangereuse, pourquoi ne pas la mettre en œuvre ?

C'est avant tout une méthode pratique, d'une innocuité absolue, et c'est dans ce sens que doit s'orienter son utilisation journalière. Il nous semble qu'actuellement on doive restreindre son emploi aux cas suivants :

a) ***Affections où son efficacité thérapeutique est supérieure aux traitements habituels :***

— soit par une application plus facile (remplaçant les enveloppements humides, pommades, pulvérisations) ;

— soit par des résultats plus rapides ;

— soit lorsqu'à résultats égaux on peut éviter l'intervention pénible d'un choc (sérum, vaccins).

Dans ce cadre rentrent de nombreuses affections dermatologiques ; certaines d'entre elles, traitées dans le service de notre maître le Dr. Touraine, à Saint-Louis, ont guéri avec une particulière netteté : érysipèle, furonculose, anthrax, eczémas aigus, impétigo, erythrodermies, pyodermites...

De même, les infections locales avec grosses réactions inflammatoires sont aussi très rapidement améliorées par le Carbone : lymphangites, phlébites, phlegmons de l'amygdale, parotidites ; les rhumatismes infectieux, les complications de la blennorragie (orchites et prostatites, salpingites, rhumatisme), cholecystites.

Nous avons réuni un nombre suffisant d'observations pour pouvoir en juger et presque toujours la méthode nous a paru agir très vite. Il y a très rapidement sédation de la douleur, disparition des réactions inflammatoires et chute de la fièvre. Il nous semble donc que le Carbone soit un des traitements de choix de ces affections, comme il doit l'être, — ainsi que des observations isolées le prouvent déjà, — dans la zona, l'ulcère infecté de l'estomac, la spirochétose, les adénites aiguës, etc...

b) ***Cas où toute thérapeutique est vaine, ou lorsqu'il y a eu échec des traitements habituels.***

C'est ainsi que le Professeur Saint Jacques et nous-même avons observé la guérison de septicémies à culture sanguine positive à streptocoques, staphylocoques, et anaérobies. Nous avons eu aussi, bien entendu, des échecs, en particulier dans deux cas de fièvre puerpérale, deux maladies d'Ossler, deux maladies de Hodgkin ; mais nous recommencerons toujours des essais de ce genre, puisque jamais le Carbone n'est dangereux et qu'on peut en espérer, même dans les cas d'infections les plus graves, une amélioration ou une guérison.

Par exemple, nous avons traité une spirochétose ictérohémorragique très grave avec une grosse insuffisance hépatorénale où le sérum antispirochétosique aurait eu des conséquences fatales. Peut-être ne doit-on pas attribuer au seul Carbone activé une guérison qui survint très vite (une transfusion fut faite à la même période, le malade étant considéré comme perdu) ; il n'en reste pas moins vrai que cette thérapeutique y aida puissamment et qu'elle fut admirablement supportée par un malade très profondément infecté et anémié.

c) Des recherches expérimentales ont nettement prouvé l'***action antitoxique du Carbone***

activé dans le coma barbiturique provoqué chez le lapin (1). Aussi l'avons-nous utilisé dans quelques cas d'intoxication barbiturique chez l'homme et nous pensons que la méthode vaut d'être employée.

D'ailleurs, le Carbone ne demande pas à être fait isolément. Maintenant que nous avons acquis la certitude qu'il est très efficace, nous estimons qu'il peut être associé à d'autres thérapeutiques, avec la strychnine par exemple (réduisant considérablement les doses nécessaires dans les comas barbituriques) ou avec le sérum (méningite cérébro-spinale).

Ainsi le Carbone intraveineux peut rendre de grands services en thérapeutique journalière; son efficacité n'est pas douteuse, et la méthode est indiscutablement, cliniquement et histologiquement, inoffensive. Le Professeur Saint Jacques vient de communiquer à l'Académie de Médecine (2) 300 cas où les résultats sont très probants. Nous-même, depuis deux ans, avons recueilli plus de 200 observations avec 58 % de succès. Ces résultats sont en réalité très intéressants, car nous avons bien souvent utilisé le Carbone dans de mauvais cas, dans des conditions médiocres (après échec des autres thérapeutiques, sans aucun traitement adjuvant, absence ou danger d'une thérapeutique efficace, etc...).

Dans le cas où le Carbone agit, on observe très vite une chute de la température, en même temps que les signes généraux et locaux s'amendent ; ***aucun malaise n'ayant jamais été observé, il semble qu'on ne doive retenir aucune contre-indication ;*** c'est là aussi un des caractères les plus séduisants d'une méthode à laquelle on peut s'adresser dans n'importe quelle circonstance sans le moindre danger.

V. — MODE D'EMPLOI

La ***technique*** de l'injection est celle de toutes les intraveineuses habituelles. Il suffit d'utiliser une aiguille stérile n'ayant pas servi à aspirer la suspension ; on évite ainsi un point de tatouage par dépôt de Carbone dans le derme ; il convient ensuite d'assurer un bon mélange de sang dans la seringue.

Doses. — La dose de la première injection sera de 3 cc., et on fera ensuite quotidiennement les jours suivants 4, 5 ou 6 cc., jusqu'à la guérison.

Dans le cas où l'action est nette, 3 ou 4 injections de 5 cc. suffisent, mais il nous a fallu parfois faire de 6 à 12 injections pour obtenir un bon résultat.

L'enfant supporte facilement 3 cc.

⁂

Ainsi le traitement des infections ou intoxications aiguës par le Carbone intraveineux prend corps peu à peu (3).

Après une observation clinique de près de deux ans, nous considérons que cette thérapeutique, séduisante par son côté pratique, est sinon toujours efficace, du moins toujours utilisable. Son champ d'action peut sembler trop vaste si nous donnons comme indications : tous les syndromes hyperpyrétiques ; cependant cette formule résume ses possibilités d'action. La méthode mérite d'être prise en considération par les praticiens à qui elle pourra rendre de grands services. Il sera ainsi possible de juger si elle vaut d'être définitivement adoptée comme une thérapeutique courante et efficace.

Dr Bernard MENETREL.

---

(1) « Paris Médical », 23 février 1935.

(2) Comptes rendus de l'Académie. Séance du 8 octobre 1935.

(3) B. Ménétrel, thèse ; Le Carbone activé intraveineux en thérapeutique. (Le François, éditeur.)

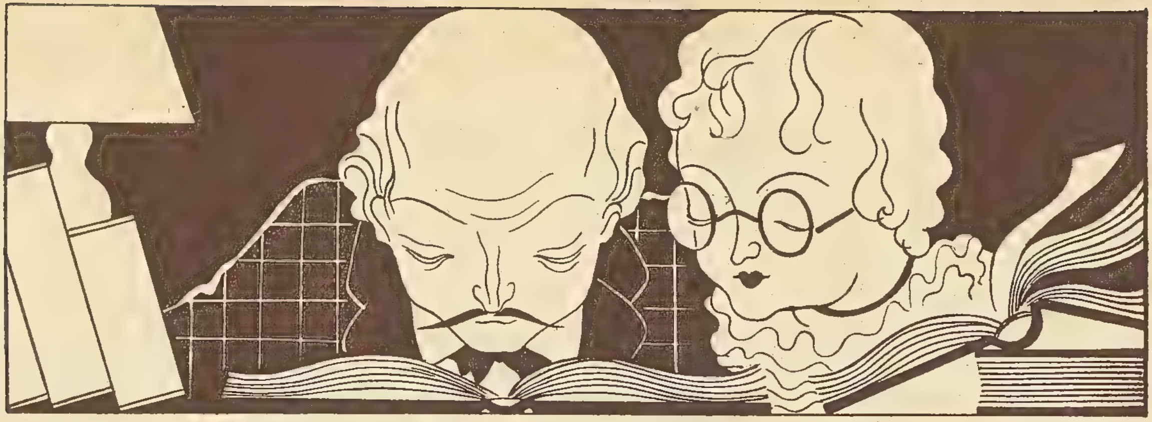

CHRONIQUE DU LIVRE MÉDICAL

*Les Auteurs, désireux de voir rendre compte de leurs ouvrages dans cette Chronique, sont priés d'en adresser un exemplaire à l'*Orientation Médicale.

INTRODUCTION A LA CHIRURGIE THORACIQUE, par le Pr E. E. LAUWERS (de Gand), chez Masson & Cº, 120, boulevard Saint-Germain. 112 pages. Prix : **Frs : 20.**

Le Professeur Proust présente ce très beau petit livre qui fait suite à l'« Introduction à la chirurgie nerveuse » et à « Introduction à la chirurgie réparatrice » du même Maître. L. a voulu définir les possibilités et les limites de la chirurgie thoracique et indiquer, comme il le dit lui-même, « l'état actuel de quelques questions sur lesquelles Médecins et Chirurgiens trouveront toujours un terrain d'accord, s'ils se souviennent des enseignements de la mère commune de toutes les thérapeutiques : la physiologie ».

CONSULTATIONS DE CARDIOLOGIE, par G. MARCHAL, Médecin de l'Hôpital Tenon. Préface de Ch. Laubry. Chez Masson & Cº. 228 pages. Prix : **Frs : 25.**

Voilà un livre auquel on peut prédire de nombreuses éditions ; il réunit sous la forme de trente consultations, débutant toutes par une observation clinique vécue, les principales affections du cœur que le Médecin peut être appelé à rencontrer en clientèle. Tout y est traité avec un sens pratique, une expérience qui s'affirme déjà avec autorité, une clarté qui trompe le lecteur sur la difficulté réelle de cette cardiologie si délicate. Comme toujours, le livre est parfaitement présenté par un éditeur impeccable.

THERAPEUTIQUE HYDRO-CLIMATOLOGIQUE DES MALADIES DU FOIE ET DES VOIES BILIAIRES, par les Professeurs CARNOT et VILLARET, le Dr R. CACHERA. Chez Masson & Cº. 152 pages. Prix : **Frs : 20.**

Les auteurs ont voulu, d'une part, délimiter le cadre des affections hépato-biliaires, justiciables de la crénothérapie, et étudier d'autre part les ressources offertes par les stations françaises effectivement spécialisées. Un des chapitres les plus intéressants de cet ouvrage, essentiellement pratique, est bien celui qui traite du mécanisme d'action des eaux minérales, question encore mystérieuse par bien des côtés.

LA COLLECTION DES INITIATIONS MEDICALES, publiée sous la direction du Pr SEZARY, chez Masson, s'augmente de deux volumes (**Frs : 22**) qui seront tous deux accueillis avec faveur par l'étudiant pour lequel ils sont écrits et aussi par le Médecin praticien :

PATHOLOGIE DIGESTIVE, du Professeur HARVIER (162 pages, 14 figures), réalise une vue d'ensemble de la pathologie digestive, au cours de laquelle sont groupés les principaux symptômes et syndrômes digestifs suivant un plan physiologique : troubles moteurs du tube digestif, troubles des sécrétions digestives et les troubles de sensibilité digestive ; le dernier chapitre donne des conseils utiles pour examiner un malade atteint de troubles digestifs.

APPAREIL CIRCULATOIRE, de Charles LAUBRY (186 pages, 32 figures), envisage successivement les notions élémentaires de structure et de physiologie cardiaques, la séméiologie cardio-vasculaire, les grands syndrômes cardio-vasculaires, les insuffisances ventriculaires ; de belles radiographies illustrent un texte riche entre tous.

MORPHOLOGIE MEDICO-ARTISTIQUE DE LA FEMME, par le Professeur André BINET (de Nancy), à l'Expansion Scientifique Française, 23, rue du Cherche-Midi. 222 pages. 86 figures. Prix : **Frs : 30.**

Ce livre complète, sans le clore, le cycle des travaux de B. si appréciés sur la Femme, et dont il a été parlé à plusieurs reprises dans cette Chronique même ; il est écrit de la même plume alerte et spirituelle que les livres du même auteur qui l'ont précédé ; comme eux, il s'adresse aux médecins, aux artistes, à l'élite cultivée, pour le plaisir desquels il ne semble pas « interdit de mettre, avec discrétion, le sourire de la poésie au service d'un enseignement des formes féminines ».

PETITE CHIRURGIE DE LA BOUCHE, parle Dr R. THIBAULT, Stomatologiste de l'Hôpital Saint-Antoine, à l'Expansion Scientifique Française. 200 pages, 111 figures. Prix : **Frs : 25.**

T. n'étudie délibérément dans ce précis que la technique chirurgicale, en dehors de toute description sémeiologique ; son intention est de mettre entre les mains de l'étudiant et du praticien odontostomatologiste un guide pour toutes les interventions pouvant être pratiquées au cabinet, à l'exclusion de celles qui relèvent de la chirurgie maxillo-faciale. L'abondance des figures aide encore à la clarté et à la précision de cet excellent ouvrage.

L'ANNEE HYDRO-CLIMATOLOGIQUE 1934, par Maurice UZAN. Chez DOIN & C°, 8, place de l'Odéon. 200 pages. Prix : **Frs : 20.**

Cet ouvrage n'est pas un annuaire ; il veut surtout et avant tout être le reflet des acquisitions de l'année dans l'Hydroclimatologie. C'est une synthèse simple et concise des notions et recherches de l'année. De petits mementos à la fin du livre rappellent les indications des principales stations françaises.

THERAPEUTIQUE DE L'ULCERE GASTRO-DUODENAL, par le Professeur Jean GATELLIER et François MOUTIER. Chez Doin. 240 pages. Prix : **Frs : 22.**

Ce livre, qui sera très lu, est écrit suivant un plan très original : excellente étude clinique de la pathologie de l'ulcère gastro-intestinal, de la thérapeutique médicale à suivre, puis de la thérapeutique chirurgicale à adopter éventuellement ; la prophylaxie même de l'affection sert de conclusion à cet excellent ouvrage.

La collection des « PETITS PRECIS », de MALOINE, 27, Rue de l'Ecole-de-Médecine. (**Frs : 12** le volume), se complète aujourd'hui de deux nouveaux opuscules :

L'OPHTALMOLOGIE du Dr. A. CANTONNET, Ophtalmologiste des Hôpitaux de Paris, et la PSYCHIATRIE D'URGENCE, du Dr. A. FILLASSIER, condensent en très peu de pages et sous une forme claire et concise l'essentiel que doit posséder en ces spécialités le praticien général ; ils trouveront le même succès que les cinquante volumes qui composent déjà cette très intéressante collection.

INDICATIONS DE LA PHYSIOTHERAPIE EN CHIRURGIE ET EN GYNECOLOGIE, par le Dr Gaston DANIEL. Chez Maloine. 132 pages. Prix : **Frs : 20.**

Il ne s'agit-là que d'un résumé succinct, presque schématique, suivi d'un tableau synoptique commode, des indications majeures de la Physiothérapie dans la pratique chirurgicale et gynécologique ; l'auteur lui-même le précise dans un excellent préambule où il délimite le domaine de la Physiothérapie « aux aspirations immenses », en énumérant les quatorze variétés d'agents physiques dont le Médecin pourra disposer dans le traitement de certaines affections chirurgicales ou gynécologiques.

LE THERMOMETRE DE LA RESISTIVITE VITALE, par Faust ZAMBRINI. Chez Maloine. 220 pages, avec 17 planches en couleurs. Prix : **Frs : 125.**

Dans ce livre, présenté cette année même à l'Académie de Médecine par le regretté Professeur Guéniot, Z. expose une méthode nouvelle de diagnostic et de pronostic dont il est l'auteur. Cette méthode consiste simplement à examiner la salive grâce à un procédé colorimétrique spécial ; on peut ainsi arriver à déceler, à l'aide de ce réactif dans un ou deux c. c. de salive, l'état de « résistivité » du sujet, c'est-à-dire apprécier son état de santé ou de maladie. De très nombreuses vérifications cliniques ont été faites de ce procédé tant en France qu'en Italie ; les références sont de tout premier ordre. Ce livre original, extrêmement intéressant, sera goûté de tous les chercheurs.

Médecin Général DEJOUANY.

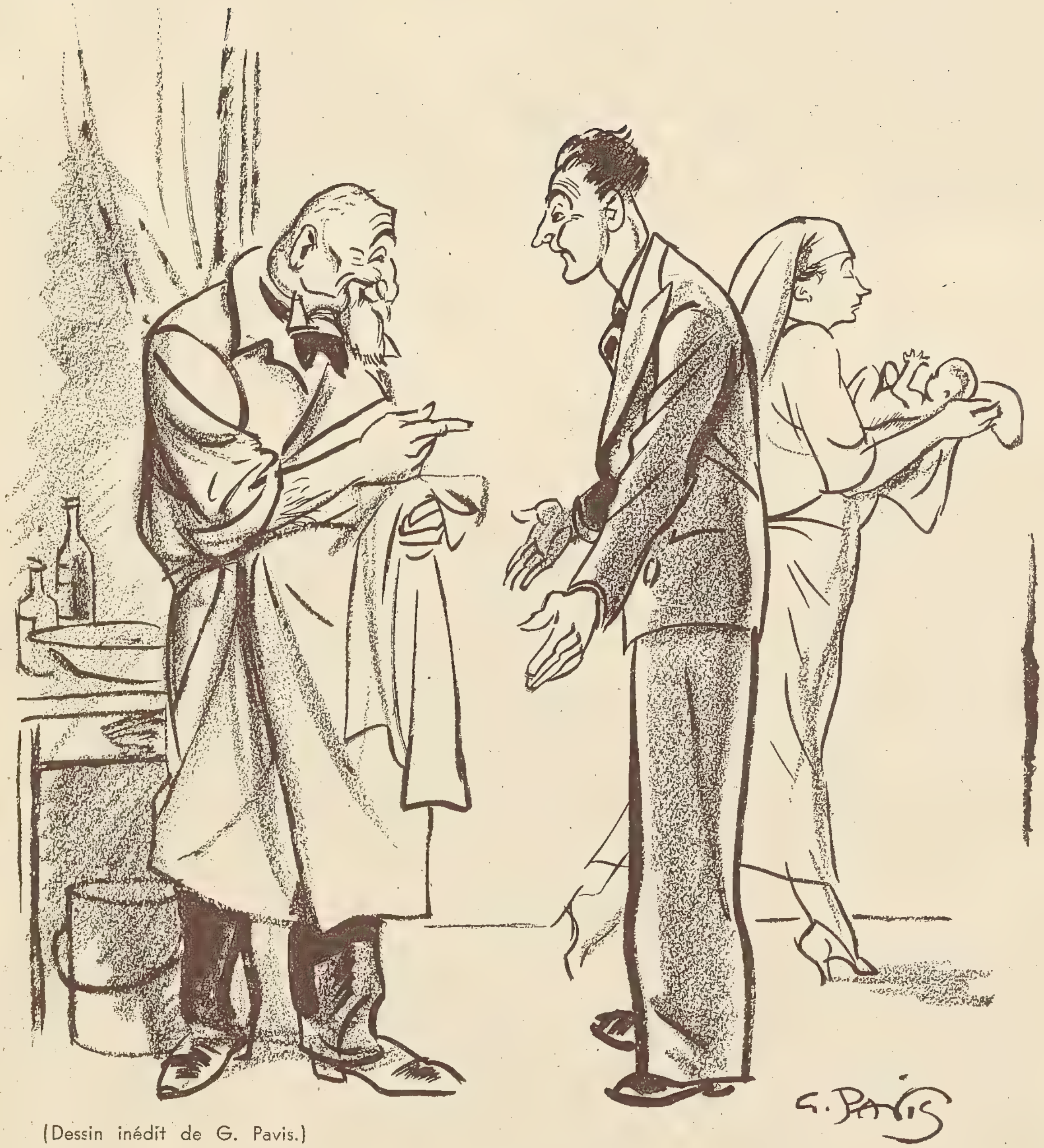

(Dessin inédit de G. Pavis.)

— Pas très bien réussi, ce mioche.

— Excusez-moi, docteur, c'est le premier.

PAGES LITTÉRAIRES INÉDITES

La Comtesse de Castiglione

— Un Centenaire oublié —

par Claude LAFORET

IL y a cent ans, le 22 mars 1835, était inscrite sur les registres de l'Etat-Civil de Florence la naissance d'une petite fille que l'on nomma Virginichia. Son père était le marquis Oldoïni et sa mère la fille d'un Lamporecchi qui avait été le tuteur de Louis Bonaparte, le futur Napoléon III.

A vrai dire, dès sa naissance, commence de planer autour de Nicchia Oldoïni ce mystère qui, jusqu'à sa mort, la masqua en partie à ses contemporains. La date elle-même de la naissance ne laisse pas d'être controversée. Elle serait née en 1840, d'après un de ses biographes, et bien que mariée en 1855, elle prétendit toujours être née en 1843. Mariée à 15 ans, passe encore ! mais à 12, cela paraît un peu prématuré, même pour une italienne particulièrement douée.

Quant au brillant marquis Oldoïni, sa paternité ne serait pas moins discutable. Nicchia laissait entendre qu'elle devait toute affection à Joseph Poniatowski, sans parler des ducs de Toscane, des Napoléons qui résidaient à Florence, du cardinal Antonelli, à qui on faisait honneur de sa naissance. « Pourquoi pas le pape ? » écrivait-elle un jour.

Qu'elle eut 15 ou 20 ans, quand en 1855, Francesco Verasis, comte de Castiglione di Castiglione d'Asti demanda sa main et l'obtint, elle était la jeune fille la plus courtisée de Florence et de la haute société italienne.

A dire vrai, ce mariage ne fut heureux ni pour l'un, ni pour l'autre. Elle ruina en quelques années son mari ou presque, et, lui, manquait du caractère qu'il eût fallu pour dominer et diriger cette nature impétueuse, fantasque et autoritaire. Ils vécurent peu de temps ensemble et n'eurent qu'un fils qui mourut jeune, de longues années avant sa mère.

Il appartint à Cavour, dont la Comtesse de Castiglione était la cousine et qui, comme toute la cour de Piémont, était en admiration devant son éclatante beauté, de donner à son ambition un champ d'activité compatible avec ses remarquables qualités. Le ministre de Victor-Emmanuel rêvait de l'unité italienne, il avait besoin de Napoléon III pour la conquérir et il n'hésita pas à envoyer à Paris, à la Cour des Tuileries, la Comtesse de Castiglione en qualité d'ambassadrice officieuse, cependant que son mari restait à Turin, auprès du Roi. Ce que furent les instructions du ministre, on le devine ; elles se résument d'un mot que la chronique lui attribue : « Réussissez, ma cousine, par les moyens qu'il vous plaira, mais réussissez. »

Voilà une mission déjà bien romantique pour une jeune mariée de 20 ans, mais qui serait inadmissible pour une fillette de 15 ans.

La Comtesse de Castiglione, arrivée à Paris, se loge dans une petite maison discrète de Passy et se présente aux Tuileries. Cette première soirée, le 24 novembre 1855, fut un événement. La jeune femme était précédée d'une réputation déjà considérable de beauté et d'originalité et elle ne négligea rien pour l'accentuer encore. Elle arriva un peu tard et franchit les salons comme une idole, cependant que des murmures d'admiration et de curiosité s'élevaient sur ses pas. L'Empereur l'invita au quadrille que dansèrent avec eux l'Impératrice et le duc Ernest de Saxe-Cobourg.

Cette éblouissante remise de ses lettres de créance avait consacré la jeune ambassadrice. Nul doute qu'elle n'eût pris sa mission très au sérieux et que, dès le début de son séjour à Paris, elle ne s'imaginât que celle-ci était de capitale importance. Marionnette entre les mains de Cavour qui avait « enrôlé », comme il disait, « une belle comtesse dans la diplomatie italienne », elle s'illusionna certainement sur le rôle qu'elle avait à jouer. Elle le joua d'autant mieux, peut-être, mais s'y brûla les ailes comme à la flamme un papillon ébloui.

Certes, elle avait le goût inné des combinaisons, comme tous ses compatriotes et bien plus encore que la plupart d'entre eux, mais une tractation diplomatique dans laquelle intervient, de la part d'une femme, associée à l'ingéniosité de l'esprit, la séduction physique dans ce qu'elle a de plus direct, comporte de grands risques, surtout quand l'adversaire est un sensuel, vulnérable comme l'était Napoléon III.

Ces risques, la Comtesse de Castiglione les accepta et dès les premières semaines de son séjour à Paris, la Cour des Tuileries ne doutait pas qu'elle fût la maîtresse de l'Empereur. Elle avait suivi jusqu'ici les prescriptions de Cavour avec un soin scrupuleux.

En réalité, jusqu'où les choses étaient-elles allées ? C'est ce que les héros de l'aventure n'ont jamais révélé. Des lettres innombrables que la Comtesse écrivit à ses amis pendant quarante ans et où elle mêlait confusément le vrai et le faux (1), on ne peut rien retenir de précis à cet égard. Nous en sommes réduits aux conjectures, aux indiscrétions du Général Fleury, à un mot qu'elle glissa un jour à l'oreille de Sainte-Beuve (elle avait bien choisi son confident !) et surtout à cette ligne de ses dernières volontés fixant les détails de sa toilette mortuaire : « chemise de nuit de Compiègne 1857, batiste, dentelles... »

Et les survivants, lisant son testament, se rappelaient qu'un soir, à Compiègne précisément, l'Empereur avait quitté sa loge au théâtre pendant l'entr'acte pour aller en personne prendre des nouvelles de la belle invitée qui, souffrante, avait gardé la chambre...

On alla même jusqu'à dire qu'un de ses familiers des dernières années, fidèle parmi les rares fidèles, et qu'elle appelait « l'enfant », était un fils qu'elle avait eu de Napoléon III.

En somme, que l'Empereur eût été son amant, c'est fort probable si ce n'est absolument certain. Ce qui l'est moins, c'est que cette idylle ait exercé une influence réelle sur ses décisions relatives à l'Italie.

Pendant ce premier séjour à Paris, dans l'entourage de l'impératrice, la jeune Italienne brillait au premier rang des plus jolies femmes avec M^{me} Walewska et la princesse Mathilde.

---

(1) Voir « Le Roman d'une Favorite : La Comtesse de Castiglione », par Frédéric Loliée. Emile-Paul frères éd. Le volume contient de nombreux extraits de la correspondance intime inédite de la Comtesse.

Elle était de toutes les fêtes, de toutes les réceptions et depuis qu'au bal des Affaires Etrangères, en février 1856, on l'avait vue costumée en « dame de cœur », chacune de ses apparitions était attendue avec une impatiente curiosité.

C'est surtout en 1858 et 1859, après un voyage en Angleterre et une station mystérieuse et prolongée à Dieppe, que le rôle politique de la Comtesse de Castiglione fut actif et en même temps réduit à ses plus vraisemblables proportions. Elle ne vivait plus avec son mari et ne tenait pas à se rapprocher de lui, mais le ménage constituait une unité diplomatique assez étrange. La Comtesse recueillait à Paris les informations, les confidences, les impressions du moment et les communiquait à son mari qui, resté à Turin auprès du roi de Piémont, les transmettait au Souverain. Et celui-ci, par la même voie, faisait en retour connaître sa réponse à Paris. En marge de la diplomatie officielle jouait ainsi officieusement cette singulière correspondance conjugale.

La guerre d'Italie terminée, on sait que la paix de Villafranca déçut les Italiens et la Comtesse de Castiglione, toujours infatuée de sa personnalité politique, se fit un peu indiscrètement leur interprète. Elle comprit vite que son prestige baissait. La jalousie de l'Impératrice s'éveillait facilement — et se fut éveillée à moins. — Elle exigea que le portrait de la Comtesse qui ornait les appartements de l'Empereur (1), fût descendu dans ceux du chambellan Bacchiochi. Elle exigea ou suggéra son départ.

La belle Comtesse séjourna quelque temps à Florence, toujours mystérieuse et d'un abord difficile. Elle ne revint à Paris qu'en 1862, non sans avoir menacé, si l'on n'autorisait pas son retour, de faire des révélations compromettantes sur la politique impériale. Elle y reprit sa vie mondaine, entrecoupée de départs subits et d'absences plus ou moins prolongées. Au vrai, elle avait en Italie des intérêts importants, le domaine paternel de la Spezia notamment, dont la gestion n'allait pas sans difficultés et sans déboires.

On la revit dans les salons, les ambassades, les ministères et chez quelques hôtes de marque : les Rothschild en particulier, toujours seule, toujours entourée de la curiosité générale.

Quelques-uns de ses travertis sont restés célèbres. En mars 1863, à un bal aux Tuileries, elle incarnait *Salammbô* et son costume donna lieu, avant et après, aux commentaires les plus fantaisistes. Le voici décrit par un témoin oculaire :

« Son costume était de satin noir, le corsage (ou du moins ce qui lui en tenait lieu), découvrait généreusement son buste, et la longue traîne qui s'entr'ouvrait sur le côté jusqu'à la taille, découvrait sa noble jambe qui apparaissait gantée d'un maillot de soie noire. » (2).

La même jeune femme nous la montre à un autre bal aux Affaires Etrangères, avec un égal souci du détail et une pointe de critique :

« La Comtesse de Castiglione avait imaginé pour cette fête une séduisante personnification de la *Vérité* qui fit sensation. Vêtue d'une simple tunique blanche aux plis harmonieux, tenant dans ses mains d'albâtre un éventail de plumes blanches au centre duquel était un miroir qui reflétait ses traits purs et altiers, mais, hélas ! inexpressifs, elle nous apparut classiquement belle... et froide comme une lumineuse journée d'hiver. Lorsqu'elle fait son entrée dans un bal, ce n'est jamais avant minuit, contrairement aux règles de la bienséance. Telle une statue animée, insoucieuse de tout ce qui l'entoure, elle s'achemine de son pas de déesse vers le milieu du salon et semble y prendre pied sur un socle invisible pour mieux faire valoir sa triomphante beauté. On voit alors s'avancer vers elle un de ses chevaliers servants qui se met aussitôt en grands frais de conversation, tandis que son idole, muette, se contente de tourner majestueusement la tête en promenant son regard sur l'assistance pour ne rien perdre de son propre succès. »

Elle agaçait évidemment au plus haut point les autres femmes, dans la mesure où elle les surpassait par une beauté dont elle n'était pas médiocrement fière et par l'attention que lui accordaient les hommes. Aussi le déclin de la favorite impériale était-il commenté sans indulgence. Un soir, travestie en Reine d'Etrurie, elle croisa M^{me} Rimsky-Korsakoff qui, en passant, lui jeta : « Joli costume, mais celui d'une reine déchue ».

---

(1) Ce portrait, où la jeune femme a une attitude provocante et où elle n'apparaît pas très flattée, est actuellement à Ajaccio.

(2) Y. de Laurière : « Une Américaine à la Cour de Napoléon III ». Revue des Deux-Mondes, 15 avril 1935.

On se racontait sous le manteau les plus rocambolesques histoires. L'Empereur n'avait-il pas été menacé d'un attentat alors qu'il se rendait nuitamment à l'ermitage de Passy ?

En 1867, elle perdit son mari (1), ce qui ne modifia pas beaucoup son existence, mais lui valut une pension du gouvernement de Rome. Rentrée à Paris, elle se logea à l'hôtel de l'Alma, rue Volney, qu'elle ne quitta, jusqu'à la guerre de 1870, qu'à de rares intervalles pour aller en Italie.

La guerre lui fut une occasion nouvelle d'intriguer et, cette fois, au profit de la France qui était devenue sa seconde patrie. Quand Thiers fit sa triste tournée des capitales étrangères, il la vit au passage, à Florence et convint d'un chiffre secret pour communiquer avec elle. Un jeune attaché d'ambassade, Cléry, qui devait par la suite rester le confident et l'ami de la Comtesse, fut l'intermédiaire de cette diplomatie discrète.

Ce fut là le dernier éclat de cette vie brillante et mouvementée, et elle n'avait que 35 ans ! Une dernière occasion s'offrit à elle de se faufiler dans les coulisses de la politique. Elle avait connu en Angleterre, en 1855, le duc d'Aumale, alors en exil à Twickenham et, par lui, plusieurs membres de la famille d'Orléans dont le duc de Chartres et un de leurs plus fidèles partisans, Louis Estancelin (2). Après la Commune, elle eut l'intuition que l'heure d'une restauration monarchique et orléaniste allait peut-être sonner. Elle écrivit — ce qui ne lui coûtait guère — prodigua les avis, les conseils, les explosions d'impatience, etc... et ne pardonna jamais au duc d'Aumale une dignité d'attitude qu'elle tenait pour faiblesse et manque de caractère.

Et puis, elle rentra dans l'ombre, aussi orgueilleuse dans l'oubli qu'elle l'avait été dans le succès. Le Paris qu'elle avait connu et qui l'avait adulée était pour elle un désert. Elle habitait avec ses chiens « Mignon » et « Gidoin » (3), 26, place Vendôme, un entresol dont les volets étaient clos tout le jour. Le salon, tendu de noir, n'était éclairé que par un bec de gaz en veilleuse. Il fallait, pour arriver jusqu'à elle, pousser un cri de reconnaissance ou passer un certain nombre de fois sa canne sur la devanture ondulée du magasin de l'orfèvre Boucheron, son voisin, ce qui n'était certes pas le meilleur moyen de passer inaperçu. Elle ouvrait alors elle-même par un cordon, de son palier, la porte indépendante qui donnait accès à son appartement.

Ses affaires étaient fort embarrassées. Ses domaines italiens et notamment le palais Oldoïni, à la Spezia, ne lui rapportaient pas grand'chose. Elle vivait presque gênée avec des immeubles, des bijoux et des dentelles qui valaient plusieurs millions. Des amis comme Cléry, Estancelin, Rothschild, ne parvenaient pas, en dépit de l'aide qu'ils offraient, à lui faire mettre de l'ordre dans son budget. Elle avait réparti dans deux ou trois appartements ses magnifiques fourrures, ses robes et son linge, tandis qu'elle réduisait son domestique à une seule servante.

Les fidèles se faisaient de plus en plus rares. Le duc d'Aumale se bornait à des visites espacées au cours desquelles elle lui reprochait de n'enlever même pas ses gants gris perle. Son neveu, le duc de Chartres, qui lui était lié par des souvenirs plus romanesques, se montrait moins réservé. Elle recevait aussi ses médecins et invitait parfois à dîner chez Voisin quelques amis compatissants que les extravagances de son imagination et ses effusions épistolaires ne rebutaient pas.

---

(1) Le Comte de Castiglione mourut le lendemain du mariage du duc d'Aoste, écrasé par la berline qui emmenait les mariés. C'était le septième cadavre en vingt-quatre heures autour du jeune couple.

(2) Voir Frédéric Loliée. Op. cit.

(3) Du nom d'un marchand de laine qui le lui avait donné.

Car elle avait d'étranges manies ! Elle écrivait à tout propos et notamment pour les fêtes, les anniversaires ou les deuils de ses derniers amis, au crayon, sur un papier démodé, des lettres dont chaque page n'avait pas plus de dix lignes et chaque ligne pas plus de trois mots, lettres qu'elle faisait porter par un cocher de fiacre en permanence à sa disposition. Elle désignait ses familiers par des surnoms dont il fallait connaître la clé pour ne pas se perdre dans sa conversation : le Pr. Widal et le Pr. Sebileau, alors internes des hôpitaux, étaient respectivement le « petit Saxe » et le « grand B », le futur professeur Chantemesse, « la messe », le duc d'Aumale « l'oncle », sa domestique « fasse-même », et « Patapouf » le restaurateur Voisin qui lui faisait porter ses légers repas. Elle-même désirait qu'on l'appelât Mina.

Sa santé l'inquiétait et elle se disait atteinte de quatorze maladies. Pour cela, et aussi parce qu'elle avait peur dans son appartement, un interne, auquel elle ne voulut jamais donner plus de cinq francs par nuit, venait chaque soir prendre la garde. L'un d'eux, par la suite, devint un chirurgien éminent, professeur à la Faculté. Il couchait sur un canapé, dans son salon. Comme l'interne, alors de garde auprès d'elle et qui y resta pendant un an et demi, avait exigé, un jour, pour pouvoir travailler, qu'elle ne l'importunât pas de son verbiage, elle ne se montra plus à lui pendant plusieurs mois. Elle lui remit ensuite ses honoraires accumulés (1.200 francs) en pièces de cent sous, dans un sac que le malheureux, qui n'avait pu obtenir un autre mode de paiement, emporta avec lui sur l'impériale de l'omnibus Batignolles-Jardin des Plantes !

Certain soir, elle demanda à son gardien de lui faire faire le tour de la place Vendôme. Ce fut une équipée singulière et interminable. Elle avait une peur terrible des voitures — fiacres de nuit poussifs pourtant rares, à cette époque — et il lui fallut s'asseoir sur les bornes de toutes les portes-cochères de la place.

Le temps avait marqué sa chair, mais en épargnant ses grands yeux étranges, son nez très fin et la plastique régulière d'un visage qui reflètait une beauté froide, dénuée de sentiments.

Peu de temps avant sa mort, elle dut quitter la place Vendôme pour un appartement de la rue Cambon où sa réclusion s'accentua encore. Persiennes closes, glaces masquées, elle vivait enfermée dans la journée, dormait peu et couchait sur un matelas, sans draps, sans chemise, enveloppée d'un grand manteau de velours noir.

Son esprit se brouillait. Ses lettres des dernières années sont un modèle graphologique typique de dérèglement, et que dire de leur contenu ! Elle avait avec son propriétaire des démêlés retentissants. Comme elle s'était blessée au pied avec le cruchon d'eau chaude de son lit, elle ne voulut plus s'en servir et demanda à sa concierge de venir coucher avec elle pour la réchauffer !

Sa santé s'altéra à son tour. Il semble qu'elle ait fait de la tuberculose vertébrale ; elle maigrissait et, propriétaire de villas et de châteaux en Italie, restait confinée dans un appartement obscur, parmi les relents de ses chiens et au mépris des lois les plus élémentaires de l'hygiène.

Elle mourut en 1899 et fut enterrée au Père-Lachaise après un service à la Madeleine, accompagnée du duc de Vallombrosa, son lointain parent, d'un ami et de son avoué. Ses chiens empaillés avaient été, sur sa demande, placés sous ses pieds, dans le cercueil où elle reposait, revêtue de la chemise de nuit qui, sans doute, quarante-deux ans auparavant, avait été froissée par les impatiences impériales.

Ainsi finit, oubliée et plus qu'à demi-folle, une femme qui se disait la plus belle femme du siècle et qui, peut-être, l'avait été. Intelligente, fantasque, douée pour l'intrigue, plus imaginative qu'ambitieuse, admirée plus qu'elle n'avait été aimée, allumeuse plus que sensuelle, elle eut des amitiés amoureuses et des aventures, mais ne connut jamais la grande passion qui eût fixé sa vie.

Claude LAFORET.

FANTAISIE

Les grandes joies du mois de Décembre

par Robert DIEUDONNÉ

● J'hésite !

Je ne sais pas si je vais écrire un conte de Noël ou un compte du jour de l'an.

Le conte de Noël est généralement plein d'un optimisme caressant ; le compte du jour de l'an, par contre, nous impose, d'avance, des perspectives cruelles.

● En arrivant au mois de décembre, nous pourrions nous réjouir d'avoir bouclé une année de plus. Nous arrivons au dernier mois, mais dans quel état ! comme disait Capus ; ce n'est pas le tout de vivre, il y a la manière, comme disait Lavedan. Et pour ce qui est de se mettre la ceinture, vous vous rendez compte ? comme dit ma concierge.

Mais on est là, — et c'est tout de même quelque chose.

● Réfléchissons une seconde à ce qui nous attend pendant le mois de décembre qui commence par l'arrivée du facteur avec son calendrier et qui finit avec la menace, pour le lendemain, de distribuer des étrennes, de prendre notre place à un repas de famille, après avoir échangé des vœux avec des parents haineux, après avoir embrassé des cousines que l'on n'a, heureusement ! l'occasion d'embrasser que le premier jour de l'an.

● Donc, il va falloir faire des cadeaux.

Ce n'est ni de votre faute ni de la mienne, mais l'habitude est prise et vous ne pouvez pas brusquement décider, parce que vous avez donné cinquante francs de bonbons l'année dernière à M^me^ Durand, que vous ne lui donnerez rien cette année.

De quoi auriez-vous l'air ?

Elle les attend, vos bonbons ; à moins d'une brouille grave, vous les lui devez.

Si vous manquiez à ce devoir impérieux, vous passeriez pour un mufle ou un pauvre. Choisissez !

● D'ailleurs, puisque vous avez donné des bonbons à M^me^ Durand, continuez, mais je ne vous en félicite pas.

Les bonbons ne témoignent pas d'une imagination pleine de fantaisie et même ils n'enchantent pas celle, aussi gourmande qu'elle soit, qui les reçoit. Elle pense que vous ne vous êtes pas donné grand mal pour elle ; une liste, des cartes de visite, — tant par tête, — cinq minutes à la caisse d'un confiseur, c'est de la politesse et de la générosité en série.

La manière de donner vaut mieux que ce qu'on donne...

Toc ! vous auriez encore mieux fait de donner des fleurs...

● Des fleurs qui coûtent plus cher que les bonbons, je le sais bien, et vos amies aussi.

Des fleurs dont il ne reste rien le lendemain ! mais des bonbons non plus, il ne reste pas grand'chose...

— Oh ! encore des bonbons ! Au moment où tout le monde m'en envoie !

Mais si vous dites cela trop haut, chère madame, personne ne vous en enverra plus et vous serez bien punie.

● D'ailleurs, il ne faut jamais demander à qui que ce soit ce qui pourrait lui faire plaisir pour ses étrennes.

La plupart de ceux qui ont fait un choix n'ont généralement plus envie de ce qu'ils ont choisi.

Avez-vous jamais été très satisfait d'un cadeau que l'on vous a offert ? Alors pourquoi voulez-vous que les autres soient autrement que vous ?

● S'il est certaines personnes à qui l'on peut donner n'importe quoi, en pensant : « Eh allez donc ! la politesse est faite ! » il en est d'autres, par contre, que l'on veut non seulement satisfaire, mais étonner.

● Et c'est l'occasion inévitable de se mettre le doigt dans l'œil.

● Vous cherchez une gravure de prix, d'un tirage excellent, avec de belles marges, et vous l'offrez à une femme qui n'a de goût que pour les miniatures et qui vous remercie avec des tas de points de suspension, si je puis m'exprimer ainsi...

● Moi, je me fais une raison.

Tous ceux qui se croient obligés de me faire un cadeau me donnent un sous-main ou un stylo. Des stylos, j'en ai plein un tiroir ; quant aux sous-mains, ils sont toujours en cantonnement d'alerte pour que je puisse mettre sur mon bureau celui dont j'attends chez moi le généreux donateur.

● Car, si je pense aux cadeaux que nous faisons, je pense aussi aux cadeaux que l'on nous fait.

● Quand j'attends dans le salon de mon médecin et que je vois tant de zincs d'art dont il ne peut pas songer à se débarrasser, je pense qu'il est bien coupable d'avoir guéri des gens qui possèdent un aussi mauvais goût.

Et il a dû remercier des malades reconnaissants avec des tremblements dans la voix !

● Dire qu'on lui a peut-être donné cette pendule affreuse pour lui faire plaisir !

● Je connais des gens qui, chaque année, au mois de décembre, vont consulter les sybilles pour connaître l'avenir qui leur est réservé.

Pauvres gens qui cherchent des promesses et des assurances dans la paume de leur main, dans les cartes, dans le marc de café et même dans les étoiles.

Comme si, très probablement, tout n'était pas écrit !

Loin de nous attrister, cette certitude rassurante doit nous amener à prendre les jours comme ils viennent et le temps comme il est.

● Et me voici amené tout naturellement aux vœux que nous allons faire dès Noël : ***Merry Christmas et happy new year.***

Seulement moi, je n'ose pas souhaiter la bonne santé à personne à cause de vous, car, enfin, si tout le monde se portait bien, les médecins n'auraient plus qu'à se faire inscrire au chômage ?

● Mais il n'y a pas de danger !

Il suffit d'une nuit de réveillon pour abattre tous ceux qui veulent prouver qu'ils jouissent d'un trop bel appétit.

● Sans doute le temps n'est-il plus où l'on trouvait des truffes dans tous les plats et c'est tout juste si la plus franche cordialité remplace la gastronomie.

Mais, avec un grand Crémant on peut se ficher une plus terrible gueule de bois qu'avec un excellent champagne.

● Ali-Bab savait bien ce qu'il faisait : il se préparait des clients.

● Une amie m'a dit :

— J'achète tous mes cadeaux dès les premiers jours de décembre, ce qui fait que je suis consolée à la fin du mois, quand les autres en sont encore à faire des figures d'une aune.

● Mais au fond, pour les cœurs simples, la vie n'est pas toujours aussi dure qu'on le dit, ni aussi compliquée qu'on veut le faire croire.

Il y a, avant tout, le caractère, car on porte son bonheur ou son malheur avec soi.

● La fable du savetier et du financier est une des plus fausses que je sache, entre autres.

Le savetier a continué de chanter et le financier est resté inquiet, car il ne pense qu'à une chose : refaire sa fortune.

● La conclusion ? c'est d'être optimiste.

Mais on est optimiste de nature et l'on ne se refait pas.

● Ce qui n'empêche pas que le mois de décembre est ce qu'il est et que vous n'y couperez pas.

Vous êtes d'autant plus mélancolique qu'il y a beau temps que l'on ne vous fait plus de cadeau.

Je vais vous donner un truc, un truc irrésistible.

Annoncez que la veille de Noël vous mettrez un soulier dans la cheminée, et mettez-le.

Je ne vous promets pas que ce sera le petit Jésus qui se dérangera lui-même ou le père Noël, mais vous trouverez le lendemain, devant le foyer, l'humble cadeau d'un des vôtres, une femme, une fille, qui se sera attendrie.

On ne vous aurait peut-être pas fait un présent de la main à la main, mais comme ça, ça rajeunit !

● Mais, surtout, ayez la prudence de laisser entendre, comme innocemment, dans la conversation, que vous ne voulez pas d'une cravate. Les femmes, quelque goût qu'elles aient, ont sur les cravates des opinions qui ne sont pas les nôtres.

Nous ne nous laisserions pas aller à leur acheter un chapeau ; mais, elles, ne doutent de rien.

Je me suis brouillé avec une femme que j'aimais parce qu'elle m'avait offert une cravate qu'avec la meilleure volonté du monde je n'avais pas pu mettre.

Après une discussion, elle me l'a reprise.

Quelques jours plus tard, j'ai rencontré son mari, il la portait, ma cravate !

Il s'est bien aperçu que je la regardais et il m'a dit avec mélancolie :

— Oui, c'est un cadeau de ma femme... Alors, je suis bien obligé de la porter...

Je l'ai plaint de tout mon cœur.

● Et sur cette bonne parole, à l'année prochaine !

Ne soyons pas comme ces malades qui claquent des dents parce que le crépuscule les rend moites et les terrifie. Poussons hardiment la porte de l'an 1936 sans avoir peur : son mystère n'est pas plus terrible que celui de tant d'autres années...

Si nous avons le sourire, ça s'arrangera !

Robert DIEUDONNÉ.

VARIÉTÉS HISTORIQUES

L'Apparition d'Henri IV aux Parisiens de 1793

par Jean DRAULT

LE 1er août 1793, la Convention votait un Décret ordonnant la « Destruction, dans le délai de huit jours, des tombeaux des tyrans à Saint-Denis ».

C'est la Commune de Paris, composée des révolutionnaires les plus fougueux, les plus implacables, qui avait exigé ce Décret.

J'ignore si les médecins de l'époque, quelles que fussent leurs opinions, et qu'ils approuvassent ou non le viol des tombeaux royaux de Saint-Denis, eurent l'idée d'assister à ces exhumations inattendues, ne fut-ce que dans un intérêt médical, et pour voir le résultat des méthodes d'embaumement des différents siècles.

Aucun d'eux n'a laissé, en tout cas, d'observations sur la criminelle opération ordonnée par la Convention.

Par contre, nombreuses sont les relations de gens qui vinrent là en curieux.

L'une de ces relations, peu connue, émane d'un certain Georges Duval, qui n'a que le nom, mais aucune parenté avec le Georges Duval contemporain, auteur du livret de *Véronique* et des *P'tites Michu.*

Ce Georges Duval-là devait être pourtant, lui aussi, auteur dramatique, et faire jouer des vaudevilles aujourd'hui bien oubliés, mais dont l'un porte un titre dont les locataires mécontents gratifient volontiers leurs propriétaires : ***Monsieur Vautour.*** C'est tout ce qui reste de ce Georges Duval : un titre qui a fait fortune.

Beaucoup de vaudevillistes n'en ont pas laissé autant !

En 1793, ce Georges Duval avait vingt ans et grattait du papier timbré dans une étude de notaire voisine de la Conciergerie.

Il allait souvent dans cette prison, pour porter des actes à signer aux détenus qui, avant de comparaître devant Fouquier-Tinville, éprouvaient le besoin bien légitime de dicter leurs volontés dernières et de passer par le notaire.

Il était ainsi au courant de bien des choses et, très fureteur de sa nature, se trouvait toujours le premier au bon endroit, quand une manifestation nouvelle de l'esprit révolutionnaire était annoncée.

C'est ainsi qu'il guetta l'exécution du décret ordonnant le viol des tombeaux de Saint-Denis.

La Commune trouvait le décret de la Convention mesquin et tardif. Elle agit tout de suite. Elle délégua des commissaires aux exhumations et des commissaires à... l'orfèvrerie. Ce dernier détail démontre que le désir de châtier la tyrannie jusque dans ses sépulcres n'était peut-être qu'un prétexte pour piller les trésors enterrés avec les rois. La même pensée devait inspirer un jour les dirigeants des Soviets qui, copiant servilement leurs devanciers de la Révolution française, violèrent les tombeaux des tzars, tant au Kremlin de Moscou qu'aux caveaux impériaux de Pétrograd. L'un de ces tombeaux rapporta même beaucoup, c'est celui de l'impératrice Anna Isanovna qui était en argent massif et qui fut brisé et enlevé.

Il paya les festins de Gênes de M. Tchitchérine. Vous ne supposez pas qu'on l'avait détruit pour payer quelques coupons aux porteurs français de rente russe !

Revenons-en à l'exécution, par la Commune de Paris, du décret de la Convention concernant la destruction des tombeaux de Saint-Denis.

Georges Duval, dans ses ***Souvenirs de la Révolution,*** préfacés par Nodier, et qui parurent en 1842, note que l'opération commença le samedi 12 octobre 1793. Il aperçut ce jour-là, à huit heures du matin, une « tourbe immonde » qui sortait du village de La Chapelle et se ruait vers Franciade (Saint-Denis). La « tourbe » fit un crochet par Aubervilliers, alors charmant village « aussi ancien que Saint-Denis » et qu'on appelait aussi Notre-Dame-des-Vertus, à cause d'une grosse statue miraculeuse, en bois peint, de la Vierge devant laquelle allaient prier les pèlerins. Une corde fut passée au cou de la statue qui fut traînée, à travers champs et fourrés, jusqu'à Saint-Denis.

Là, une foule immense entourait une fosse creusée récemment, un véritable gouffre sur le bord duquel étaient rangés des tonneaux contenant de la chaux. Les commissaires de la Commune déjeunaient dans une auberge voisine. Quand ils eurent terminé, leur premier ouvrage fut de faire briser à coups de masse les magnifiques portes de bronze qui dataient de Charlemagne et qui fermaient l'entrée des caveaux royaux.

Le viol des tombeaux commença par la destruction abominable des œuvres d'art qu'étaient ces tombeaux. Les mausolées qui s'écroulèrent sous le marteau révolutionnaire étaient ceux de François Ier, de Marguerite de Flandre, de Henri II, de Turenne et de Duguesclin.

A Saint-Denis que j'ai visité, les gardiens assurent que le seul tombeau qui fut respecté est celui de Turenne, situé dans la crypte réservée aux Bourbons. Georges Duval a dit le contraire.

Laissons maintenant le témoin oculaire faire sa déposition sans que nous y ajoutions le moindre commentaire :

« Il était une heure et demie environ. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées depuis que les ouvriers avaient pénétré à la suite des commissaires, quand un premier cercueil nous apparut ; ce cercueil était celui de Henri IV. On le posa debout contre le mur, à droite de la porte d'entrée du caveau, et on se mit en devoir de l'ouvrir. Le couvercle en ayant été détaché, on déroula lentement et avec précaution les bandelettes qui enveloppaient le corps, et au bout de quelques instants, nous pûmes contempler la figure du bon roi. Ma vie se prolongerait mille ans et au-delà que j'aurais encore présente à l'imagination cette face vénérable, car je l'ai vue, moi ; oui, j'ai vu Henri IV, et l'impression de respect dont je me sentis saisi fut également éprouvée par les assistants, je crois même par quelques-uns des commissaires de la Commune. On continua à dérouler les bandelettes jusqu'à la hauteur de la ceinture à peu près ; c'est alors que l'on put apercevoir les deux fatales blessures d'où son généreux sang s'était échappé avec sa vie. J'en remarquai une troisième, mais qui ressemblait à une simple égratignure. Elles étaient toutes, au surplus, tellement visibles encore, qu'on eut dit que c'était la veille seulement que le couteau de Ravaillac avait passé et repassé cinq à six fois devant le duc d'Epernon demeuré immobile d'étonnement, de frayeur ou de *complaisance*, pour s'aller plonger dans le sein du père de la patrie. Du reste, le corps était dans un état de conservation parfaite : la barbe en éventail, ointe de parfums, formait un tout compact, et les traits étaient tellement reconnaissables que, si la peau n'eut été de la couleur d'un parchemin usé, on aurait pu s'imaginer Henri IV simplement endormi.

« La partie supérieure du crâne ayant été enlevée, on trouva une éponge imbibée d'aromates occupant la place du cerveau, et qui exhalait encore une odeur assez suave. On eut dit qu'après avoir frappé Henri, la mort, repentante de ce qu'elle venait de faire, avait voulu respecter sa précieuse dépouille. On le respecta aussi, tout d'abord, dans l'église de Saint-Denis. On parut oublier qu'il y avait à quatre pas de là une fosse préparée pour le recevoir. Tous ceux qui avaient pu pénétrer dans l'église vinrent le contempler à leur tour ; et la nuit était venue, que l'on n'avait pas songé à le transporter au cimetière. Il n'y eut pas d'autre extraction que celle du corps de Henri IV dans la journée du samedi 12. Le lendemain dimanche, on n'en fit aucune... »

Abrégeant ce long récit, je résumerai l'historique de cette exhumation du père des Bourbons en disant que Georges Duval vit une foule énorme accourue de Paris, défiler respectueusement devant Henri IV le dimanche et le lundi 14. Ce jour-là, le cercueil fut transporté sur les débris du maître-autel. Mais alors, accourut de Paris Javogues, effroyable terroriste qui avait fait guillotiner plus de deux cents personnes à Montbrizon et qui devait un jour être fusillé, sous le Directoire, dans la plaine de Grenelle, à la suite d'un complot suivi d'émeutes.

Javogues était envoyé par la Commune. Il hurla dans la basilique :

« Qu'est-ce qui m'a foutu des imbéciles fanatiques de cette espèce ! Allons ! qu'on m'enlève ça tout de suite et qu'on le jette dans la grande fosse en compagnie des autres bandits couronnés ! »

Ce fut fait aussitôt. Le cadavre de Louis XIII, « entièrement desséché, mais très reconnaissable à ses moustaches en pointes », suivit celui de son père dans la chaux. Louis XIV succéda, entièrement décomposé, masse noirâtre exhalant des miasmes putrides. Puis Louis XV, également méconnaissable, et après lui, Marie de Médicis, Marie-Thérèse, Anne d'Autriche, le grand Dauphin. Tous furent précipités dans la fosse pleine de chaux, au milieu des salves tirées sous les voûtes, et tandis qu'on faisait bouillir du vinaigre dans de grandes cuves, pour combattre l'épouvantable odeur cadavérique. En même temps, les cercueils de plomb étaient jetés dans les chaudières des fondeurs de balles. On couvrait le sacrilège d'un vernis patriotique.

Pour le vermeil, l'or, l'argent, les bijoux, ils furent expédiés à la Monnaie.

« Je ne prends pas sur moi, écrit Georges Duval, d'affirmer qu'ils y soient arrivés. Je n'ai pas suivi les porteurs. »

En marge de la page du volume qui m'a fourni ces détails et que j'ai lu à la Bibliothèque nationale, un lecteur indigné a tracé ces lignes dont l'encre est pâlie : « Il eut été pourtant indispensable de surveiller de pareils vandales ! »

Ce n'est pas là une belle page de l'Histoire de France ! Je n'ai pas vu, je le répète, que des médecins aient pu, du moins, l'utiliser pour des observations sur l'art, aux différentes époques, de conserver les corps.

Il est possible que le corps d'Henri IV, qui avait été celui d'un soldat robuste et endurci, tué en pleine vie d'un coup de couteau, se soit plus facilement conservé que le corps de Louis XIV, mort de la gangrène à la jambe, et que celui de Louis XV, mort de la variole noire. Mais peut-être aussi savait-on mieux embaumer sous Henri IV et Louis XIII, le secret de procédés italiens provenant des Romains, voire des Egyptiens, ayant pu être perdu ou abandonné un peu plus tard pour des méthodes plus modernes, mais moins efficaces.

Jean DRAULT.

LITTÉRATURE

L'Epuisement du Romancier

par NICIAS

IL serait bien intéressant qu'un spécialiste de la neurologie écrivît un ouvrage ou qu'un futur docteur composât une thèse sur l'« épuisement » propre aux romanciers. Il remporterait un succès de curiosité et rendrait service à des travailleurs dont nul spécialiste à ce jour n'a fouillé le cas. Bien peu pourtant offrent un champ de recherches aussi curieux.

Le terme « romancier » doit se comprendre ici : « écrivain qui fait surgir de rien une œuvre ». Il couvre donc : le philosophe, le poète, l'auteur dramatique, l'essayiste, le romancier proprement dit. Il exclut l'historien, l'auteur de manuels scientifiques, le critique, l'écrivain, d'un mot, qui travaille sur pièces. Sans doute les deux catégories se rejoignent-elles en plus d'un point. Bornons-nous à considérer la première qui présente le cas « en absolu ». Un écrivain conçoit de réaliser une œuvre tout entière sortie de son imagination. Quelles vont être, du point de vue médical, les conséquences de son effort ?

Ecartons d'abord toute considération de « talent » et à plus forte raison de « succès ». La société abonde en auteurs inconnus, mort-nés au point de vue du talent, et à fortiori du succès, qui n'en ont pas moins laissé le meilleur de leur substance dans des manuscrits bons à faire des sacs. Prenons comme point de départ le cas de telle femme de lettres dans la force de l'âge — quarante ans, — non sans talent, mais encore peu connue. Elle travaille sans relâche pour accroître sa réputation littéraire, contraindre le succès. Elle travaille tant que des confrères plus âgés la retiennent, forts de leur expérience personnelle et d'observations dans leur milieu : « Modérez-vous, chère amie. Il vous arrivera quelque accident. » La romancière persiste. Des troubles surviennent. Son foie la tracasse... douleur au bas-ventre... la tête... Un médecin lui a dit un jour qu'elle aurait peut-être à songer à l'appendicite. Elle apparaît finalement chez un maître de la chirurgie qui l'examine et prononce : « Curieux... Rien du côté de l'appendice... Foie... Tête : rien. J'ai l'impression que vous faites un peu d'urémie ».

Nous y voilà. La femme de lettres dont ses amis du monde disent : « Elle écrit si facilement ! », la femme qui, elle-même, conte qu'elle ne peut se détacher de sa table à écrire, tant elle y trouve de satisfactions..., l'écrivain mi-amateur, mi-professionnel qu'elle est encore, se trouve, pour avoir trop ouvré sur un roman qui ne paraîtra peut-être jamais, assimilée à un animal de chasse forcé par les chiens, et qui tombe hallali lui aussi par « urémie ». Sur quoi les confrères plus avertis triomphent : « Nous vous avions prévenue... Urémie. Nous avons tous connu pareille aventure. Avez-vous dit au moins à votre chirurgien qu'il s'agit d'un roman ? — « Non, je n'y ai pas pensé ». Le maître de la chirurgie, d'ailleurs, n'y aurait peut-être pas prêté grande attention. Il aurait souri... Un roman ! Nous touchons cependant ainsi le « pourquoi » de l'étude ou de la thèse à entreprendre, car si de l'amateur ou semi-professionnel nous passons aux professionnels les plus recrus, les remarques ne manquent pas qui appellent les recherches et la précision.

Voici MM. Claude Farrère et Pierre Benoit, deux romanciers professionnels de taille. L'un dit : « Je faisais, quand j'étais plus jeune, un roman en moins d'un an. Il me faut aujourd'hui quatorze mois ». L'autre : « Pour mettre au point mon roman, il me faut dix-huit mois ». Précisons encore. MM. Farrère et Benoît ne sont pas des journalistes. Ce sont des romanciers. Le grand'œuvre de leur vie, est d'écrire des romans. A l'exception de quelques articles, ou d'une relation de voyage, ils n'écrivent donc que des romans. Artistes ? Autant qu'on le voudra, mais artistes qui entendent produire et régulièrement. Lorsqu'ils déclarent : « Je fais un roman en quatorze ou dix-huit mois », ils avouent implicitement leur regret de n'en pouvoir écrire deux dans le même temps. Et on sait quelles précautions d'isolement prend à l'occasion M. Benoit pour venir à bout de son travail. Il s'isole à cent lieues de Paris. On sait également combien d'autres l'imitent ou regrettent de ne pouvoir l'imiter.

Ces romanciers ont donc mesuré leurs forces et calculé la durée minima d'un effort maximum. L'œuvre d'un troisième confirme leurs dires. Il s'agit de M. Paul Bourget. Sa carrière est un exemple de ténacité. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, M. Bourget n'a vécu que par la littérature. Il a voulu le succès et l'a obtenu. Le roman a été sa vie. Aucune faiblesse n'a entravé sa carrière. Jusqu'à quatre-vingts ans, M. Bourget a écrit. Considérons le total de son œuvre : un volume par an en moyenne. La dépense de force a été régulière, et quasi-mathématique. Une règle — une hygiène — de travail explique seule qu'elle ait pu se poursuivre aussi longtemps. Ecartons les « phénomènes » du génie, Balzac, mort d'ailleurs jeune, Musset, dont le meilleur de l'œuvre est achevé vers la trentaine : de quelque côté que nous nous retournions alors, là où nous nous plaisions à trouver l'inspiration, la fantaisie, la production ailée, nous trouvons le labeur du terrassier intellectuel, le régime des « trente lignes par jour » (un livre par an), revues, corrigées et recorrigées, réécrites. Anatole France recommençait douze fois de sa main les trois lignes qui conduisent un fiacre de la Madeleine à l'Opéra. Nous aurons ainsi tôt fait de découvrir que la littérature est un métier de chien, un « casse-cerveau ».

Poussons plus avant. Les directeurs littéraires des maisons d'édition, dont le rôle est d'examiner, de trier les manuscrits offerts, et qui agissent souvent en directeurs de conscience des auteurs, autant qu'en conseillers de méthodes de travail, ces spécialistes témoignent avoir tenté de contenir l'ardeur à la production de jeunes auteurs qui, à vingt-trois ans, se targuent d'avoir écrit déjà : « Deux ou trois romans, deux pièces de théâtre, sans compter un grand machin, genre Proust, auquel ils travaillent ». — « Arrêtez-vous, mon petit. Vous êtes f... » Le petit ne s'arrête pas. A vingt-cinq ans, il est en effet f..., littérairement du moins. Jamais de son cerveau ne sortira plus une œuvre valable. S'il la conçoit il manquera de forces pour la mener à terme. Le mieux qu'il pourra faire sera d'écrire des articles de plus ou moins grande tenue, œuvres brèves et peu consistantes, qui ne demandent qu'un mince tonus cérébral. Car, et l'observation éclaire pleinement le cas « romancier », le même Bourget - Benoit - Farrère qui a donné dans la journée le maximum de ce qu'il peut donner en avançant de trente ou cent lignes son bouquin, et qui s'arrête, par sagesse, pour pouvoir continuer le lendemain, ce même romancier, s'il le fallait, brocherait en surplus, et sans fatigue excessive, un article de deux cents lignes sur un sujet d'actualité.

⁂

Partant de là, une étude sur l'épuisement du romancier devrait, semble-t-il, pour ne pas s'égarer, laisser systématiquement de côté, sauf à y revenir en appendice, les « fantaisistes » de la production. Il s'agit de tous les écrivains, qui pour mener leur œuvre à terme, ne connaissent, ne s'imposent aucune discipline, les uns travaillant sept, dix, douze, et quinze heures de suite pour s'arrêter ensuite une semaine ; les autres cherchant à vaincre leur manque d'inspiration jour après nuit, jusqu'à tomber, brisés ; d'autres, enfin, ne produisant que dans des conditions d'excitation provoquée, les pieds sur le marbre comme Bossuet, en buvant du café comme Balzac. Le plus sûr serait de prendre comme sujet de base l'écrivain qui s'est imposé une méthode de travail dont la régularité exprime qu'il exerce sa profession selon une sorte de normale. L'étude de son cas permettrait de préciser des principes qui éclaireraient peut-être ensuite les cas « phénomènes ».

Et voici quelques-uns des problèmes qui apparaissent comme les plus intéressants à résoudre, prenant pour base d'étude un sujet « normal » travaillant sur « un » roman entre deux autres.

1° A quel âge le sujet, supposé ayant écrit à vingt ans, comme la plupart des débutants, petits vers, articles, menus essais, et même un premier roman, a-t-il conçu que pour venir à bout de vingt livres par exemple, il devrait s'imposer une discipline de travail ?

2° Comment a-t-il ressenti pour la première fois qu'on « n'écrit pas comme on parle », et que le fait d'écrire une œuvre de longue haleine provoque une fatigue d'une forme incomparable aux autres formes de la fatigue.

3° Quelle est la « forme » de cette fatigue. Provoque-t-elle de la douleur, de l'angoisse ? Réagit-elle sur le physique ? De quelle manière ?

Les réponses à ces questions préciseraient d'abord, selon l'apparence, l'existence d'un épuisement spécial propre au romancier, épuisement qui se traduit quelque jour par l'impossibilité quasi matérielle de faire progresser son œuvre d'une ligne, d'un mot. Sa plume s'est arrêtée sur la fin d'une péripétie, sur une réplique de dialogue. Il souhaite enchaîner la péripétie à une autre, écrire la réplique suivante. Il cherche, ne trouve rien, quoi qu'il fasse. Pour combien de temps ? Il ne le sait. « Cramponnez-vous à votre table », disent les uns. « Allez, répondent d'autres, vous coucher, faire la fête, faire du sport. » D'aucuns conseilleraient même d'écrire n'importe quoi, pour enchaîner tant bien que mal, et corriger à l'heure de la révision. C'est une solution à laquelle ne se résoud pas le romancier professionnel. Il a conçu une œuvre, dont il sait par avance qu'elle ne vaudra que par une certaine qualité continue. Son effort consiste à maintenir cette œuvre d'un bout à l'autre dans ce plan de qualité qu'il veut lui faire atteindre. Sent-il qu'un mot, une phrase l'en fait descendre, il s'arrête et se reprend à réfléchir. Devant lui c'est le trou, le trou qu'il n'a rien pour combler. Il serait bien intéressant de savoir ce qu'il éprouve alors, comment il réagit. On sait que Claude Farrère a recommencé plus de vingt fois une certaine page, vers le milieu de son livre : « Le Dernier Dieu ». Avant de continuer, combien lui fallut-il de jours, pour mettre cette page au point, et quelles furent au cours de cette élaboration, ses réactions physiques, mentales : nous ne le savons pas. Rien de commun, là, rien, il faut le répéter, avec le travail de l'homme qui construit un livre sur fiches qu'il ne lui reste plus qu'à ordonner par l'écriture.

Cette première série de questions conduirait naturellement à préciser les conditions considérées comme les meilleures pour la production intellectuelle régulière dans l'ordre roman. En partant, par exemple, de ce conseil d'expérience lancé par Maurice Donnay à un jeune : « Attention, vous ne ferez pas ce métier-là plus de trois heures par jour », il conviendrait de poser aux auteurs les questions suivantes.

I. — Produisez-vous tous les jours de l'année. Quels repos vous accordez-vous dans la semaine, dans l'année ?

II. — Quelles sont les circonstances qui favorisent ou défavorisent votre production.

III. — Une fois mis en route pour une œuvre de longue haleine, combien d'heures tenez-vous la table chaque jour pour la faire progresser.

Ainsi se trouveraient éclaircies quelque peu les conditions de la production romancière, dont on sait seulement, par des propos épars, qu'elle est soumise à tous les aléas. « Un dîner en ville... et je ne peux travailler le lendemain », déclare l'un. Balzac tonnait qu'une nuit d'amour représente un demi-livre perdu. Des écrivains fuient le monde dès « leur bouquin mis en route ». D'autres déclarent s'y distraire. Enfermés dans les limites de quatorze ou dix-huit mois qu'ils s'accordent, comment Farrère ou Benoit y aménagent-ils leur effort ? Comment résistent-ils aux douleurs de l'enfantement ? Régime physique, mental, tout est à préciser dans cet ordre d'idées. Et, progressant avec l'écrivain tout au long de l'élaboration de son œuvre, on parviendrait peut-être à déterminer les sources et la nature du dégoût qu'il éprouve lorsque l'œuvre va toucher son terme. Il l'a écrite une première fois, il l'a fait taper à la machine. Il la corrige.

D'aucuns la feront taper et la recorrigeront trois, quatre, six fois, pour atteindre cette « spontanéité » qui, disait Anatole France, commence à apparaître lors d'une septième révision.

Les témoignages abondent sur l'écœurement qui étreint l'auteur aux heures d'ultime mise au point. Le résultat d'un travail continu d'un an ou plus, lui donne la nausée. Il est imbécile et fera hausser les épaules. L'auteur découvre qu'il s'est trompé. La seule idée de rouvrir le manuscrit dont quelques pages, les dernières, appellent encore quelques corrections donne le cafard à beaucoup d'écrivains. Ce matin-là, justement, ils se sont levés dispos, ont fait leur toilette gaiement. Douchés, frictionnés, ils s'installent gaillards pour prendre la plume. A peine le manuscrit sur la table, c'est l'effondrement, la chute verticale dans l'abîme de l'impuissance. Ils regardent le manuscrit, et, parfois, n'ont plus seulement la force de l'ouvrir. En trois secondes leur cerveau est devenu noir, d'un noir affreux. Ils fuient leur table, désolés, se demandent si jamais ils pourront encore écrire.

Un jour, pourtant, le point final est mis, une date écrite à la fin du manuscrit indique le jour de fin de calvaire. Pour beaucoup l'obsession continue. Combien de temps ? D'autres avouent qu'alors ils éprouvent une détente indéfinissable. Il leur semble que muscles et articulations jouent plus librement. Ils imaginent éprouver une sensation comparable à celle de l'accouchée après la délivrance. Presque immédiatement ils songent à écrire quelque petite étude critique, ou une nouvelle d'un millier de lignes qu'ils ont en tête.

Tels sont les faits. Que démontrent-ils ? Ils demontrent l'existence d'un malade inconnu qui est l'auteur en travail de gestation. Un malade singulier. Vous le rencontrerez dans le monde, au théâtre, à une réunion sportive. Il est luisant de santé, aimable, parfois spirituel, souvent gai. Chacun le félicite sur sa mine et son humeur. Il bavarde avec les jolies femmes qui le taquinent sur quelque aventure. Vous le verrez jouer au bridge ou au poker avec précision, discuter ses intérêts avec un éditeur, bâtir des projets de collaboration avec un confrère. Hier justement, par hasard, il a conçu un caractère de femme, nouveau, séduisant, attractif, qui permet d'attaquer l'amour sous un angle inaperçu.

Ce brillant causeur est le même « sujet » qui depuis cinq, six, quinze jours, éprouve un sentiment d'impuissance cérébrale chaque fois qu'il prend la plume pour poursuivre le livre en train. Dans son plan de « métier » qui n'est pas celui de la vie quotidienne, ou le type du créateur n'est pas courant, il s'estime à bout à tort ou à raison, se débat entre mille contradictions. La plupart sans doute appellent d'abord un traitement de bon sens. Beaucoup pour les écrivains eux-mêmes demeurent mystérieuses.

Ils ne détesteraient pas qu'un spécialiste s'attaquât à l'étude de leurs réactions propres. Mille travaux ont été publiés sur les maladies des hommes célèbres. Un jeune psychiâtre ne se laissera-t-il pas tenter par la prospection des troubles mentaux qui menacent, tracassent, ou terrassent les spécialistes de la production imaginative.

— Travail forcé, contraint, voulu, me disait à ce sujet Pierre Valdagne, auteur lui-même, doyen des directeurs littéraires de maisons d'édition, et par là confesseur et dépositaire des doutes, des tracas, de mille auteurs. Si nous comparons l'art d'écrire à l'art d'aimer, il nous faudrait avouer que nous tombons avec la littérature presque dans le dévoiement. Rien là de l'homme qui aime selon la nature, mais tout au contraire de celui qui va à l'amour par une sorte de désir pervers sous des formes les moins naturelles, et qui éprouve ensuite non la fatigue d'une détente saine, mais les angoisses d'un système nerveux surmené dans l'exaspération.

Comment conserver, accroître, « gérer » l'influx qui est nécessaire à l'auteur pour bâtir en imagination, puis réaliser son œuvre dans la solitude de l'effort quotidien ? Tel est le problème. Son étude mettrait en valeur le drame de la vie du créateur intellectuel, qui est de concevoir une œuvre toujours plus puissante que celle qu'il parvient à réaliser. Après quoi, de demeurer incertain, si son potentiel de production égalera ou dépassera en qualité et en quantité pour une œuvre nouvelle ce qu'il était pour la précédente. Pourrait-il advenir que ce potentiel tombe à zéro ? L'auteur tremble à l'idée qu'il offrirait toujours, lui, le même corps, la même face, et qu'il devrait recevoir des félicitations sur sa bonne mine devenue l'apparence mensongère d'un écrivain « vidé ».

NICIAS.

Réouverture

par Edmond SÉE

Ce début de la saison dramatique 1935-1936, on peut dire qu'il était guetté, et pour bien des raisons ! Il s'agissait en effet de savoir si la mort du théâtre, prédite un peu partout, vous ne l'ignorez point, à la fin de la saison dernière, était chose accomplie, s'il avait jeté son dernier cri d'agonie, exhalé son Chant du Cygne, ou si « Petit bonhomme » vivait encore, allait triompher de la Crise, affirmer, malgré tout, sa victorieuse vitalité ! Il semblait, au surplus, que tous les intéressés : auteurs, directeurs, critiques, se groupassent, concentrassent leurs efforts, fissent front commun en vue d'un suprême assaut, d'une ultime offensive ! Et les programmes publiés ça et là, vulgarisateurs de la saison en éclosion, autorisaient les plus légitimes espérances ! Ne nous annonçait-on pas des ouvrages nouveaux signés de noms illustres et justement accrédités auprès du public : Paul Raynal, Edouard Bourdet, Maeterlinck, Denys Amiel, Sacha Guitry, Jean-Jacques Bernard, Rip, que sais-je ! Et que ne devait-on pas attendre de l'entrée (ou de la rentrée en lice) des plus glorieux, des plus militants animateurs dramatiques, Jouvet, à l'Athénée, Pitoëff, aux Mathurins, Rocher, au Vieux-Colombier, Dullin, à l'Atelier, Cora Laparcerie, à la Renaissance, Jacques Copeau à L'Ambigu !...

Or, à parler franc, ce début de saison si activement, si ardemment amorcé, a paru assez incertain, assez hésitant, n'a point donné ce qu'on en espérait, a même provoqué chez le public et parmi les Critiques un certain malaise ! Cela a commencé par les retraits successifs — pour des raisons diverses, et qu'il ne nous appartient point de démêler ici — d'ouvrages singulièrement alléchants et à n'en pas douter, de qualité exceptionnelle : ***La Reine Margot,*** de M. Bourdet, déjà en répétition aux Ambassadeurs, ***Napoléon Unique,*** de M. Paul Raynal, prévu pour la réouverture de la Comédie-Française rue de Richelieu ! On espérait se remettre de cette double déception préliminaire avec la pièce de Sacha Guitry, au Théâtre de Paris, mais vous savez ce qu'il advint, hélas ! de cette œuvre si différente des précédentes productions du brillant écrivain, un peu trop intimiste, cette fois, et spécieusement analytique, pour le vaste cadre du Théâtre de Paris et confiée à des artistes de marque, certes, mais l'interprétant de façon exagérément discrète, chuchotante et comme « entre eux ». On y regretta davantage l'absence du prestigieux meneur de jeu, occupé lui-même, à la Madeleine (où il prit d'ailleurs quelques jours plus tard une éclatante revanche avec la ***Fin du Monde***).

Cependant, d'autres théâtres nous convoquaient tour à tour, auxquels nous brûlions d'accorder nos suffrages, sans réserve aucune, ***L'Œuvre,*** La ***Comédie des Champs-Elysées, L'Atelier,*** mais force nous fut de les leur décerner avec une juste parcimonie.

A L'Œuvre, en effet, où l'on annonçait une pièce de jeune, l'auteur M. Brumaire (dénoncé bientôt comme un riche distillateur dans la force de l'âge, et pris, sur le tard, d'une irrésistible passion pour le théâtre), l'auteur, dis-je, nous contait un peu abondamment, verbeusement, et ***littérairement*** les avatars d'une femme incomprise, une sorte de Bovary-Hedda, porte-parole, porte-pensées, porte-souffrances d'un bon nombre de sœurs pareillement dolentes, exigeantes, inassouvies ; une héroïne du répertoire semblait-il, ou mieux, répertoire elle-même, de toutes les héroïnes du passé !

A la ***Comédie des Champs-Elysées,*** la « Nina », de César Frank (vedette de cinéma renonçant à la gloire, à la fortune pour substituer à son image celle d'une remplaçante, et goûter ainsi un parfait bonheur conjugal), figurait dans une histoire terriblement arbitraire, à peine croyable, mais assez divertissante reconnaissons-le, à ***L'Atelier*** enfin, on espérait peut-être autre chose que cet aimable spectacle composé de l'œuvre d'un débutant, ***Trois Camarades,*** empreinte d'une touchante sincérité, mais non dépourvue de quelque candeur pessimiste, et d'une vieille farce de Labiche, ***Le Misanthrope et l'Auvergnat,*** dont la résurrection — bien que jovialement présentée — ne s'imposait guère !...

Notre suprême espoir en ce début de saison plutôt décevant, vous le voyez, se tendait d'une part vers la Renaissance-Cora, où le doux, tendre et nostalgique enchanteur Maeterlinck accomplissait sa rentrée avec une neuve princesse de légende, et de mystère : Isabelle !... Et d'autre part vers l'Odéon où l'annonce d'un ***Gille de Rais*** nous faisait frémir d'une trouble mais ardente curiosité. Hélas ! ici encore il nous fallut déchanter ! Le terrible seigneur de Tiffanges, le barbe-bleue de la légende, adouci, assagi, corrigé à l'usage des familles, se révéla assez différent de ce qu'il devait être dans la réalité et, à l'Odéon, les apparitions démoniaques qui le hantaient ressortissaient à une sorte d'aimable prestidigitation, à une farce guignolesque ! De la magie non point horrifique, mais amusante ! Et la torture infligée devant nous à une jolie sorcière offrait quelque chose de chaste, de rassurant, presque de cordial !

Quant à ***Princesse Isabelle,*** où Mme Cora Laparcerie prodigua des dons admirables d'animatrice scénique, on eut quelque peine à y retrouver le pur, tendre, harmonieux penseur-poète, Maurice Maeterlinck, le frémissant et nostalgique magicien de Pelléas, de Tintagile, d'Aglavane, le grandiose et hardi visionnaire du cœur féminin de ***Monna Vanna,*** et cette princesse-là ne refléta que de façon assez hésitante, incertaine, et anémiquement balbutiante, ses sœurs aînées !

⁂

Ainsi, me dira-t-on, nul succès éclatant ne marqua le début de cette saison dramatique ? Je ne prétends point cela. Trois ouvrages, entre autres, ont connu une heureuse fortune. ***Elizabeth*** ou ***La femme sans hommes,*** de M. André Josset, au Vieux-Colombier, ***Nationale 6,*** de M. Jean-Jacques Bernard, à L'Œuvre, et ***La Guerre de Troie n'aura pas lieu,*** de M. Jean Giraudoux, à L'Athénée.

Avec le premier, le jeune auteur (il n'avait point encore débuté — et il est par surcroît un de nos plus distingués jeunes médecins —), réalisa pour son coup d'essai, un coup de maître, et l'on joue, actuellement, ***Elizabeth*** devant des salles combles ! Eclatante, exaltante démonstration de la faveur dont le bon, le beau théâtre, ne cessera jamais de bénéficier auprès du public.

C'est la troublante, inquiétante, tortueuse figure de la reine d'Angleterre que M. Josset dresse ici au premier plan, qu'il nous montre au seuil de la maturité, et oscillant anxieusement entre ses devoirs sacrés de souveraine soucieuse de régner avec justice, avec bonté, sans défaillance, et sa faiblesse féminine, entendez son amour pour le beau, le jeune, l'ardent et ambitieux Comte d'Essex. Mais la reine, bien que passionnément éprise de lui, ne lui donne que d'imparfaites satisfactions amoureuses, le laisse déçu, irrité, tout vibrant de douloureux désirs inassouvis, et cela pour deux raisons. D'une part Elizabeth violée jadis par un brutal, a gardé de ce décevant contact avec l'homme, la crainte, la terreur de l'homme précisément, et si elle n'est point la reine vierge comme l'histoire la dénomma, elle s'avère, un peu, la reine demi-vierge. Et d'autre part en se refusant à un total abandon elle garde mieux, lui semble-t-il, l'indépendance, la maîtrise de soi indispensables à une souveraine pour dominer ses sujets. D'où le double drame (moral et physiologique) qui se jouera dans le cœur du principal personnage, composera la trame pathétique du drame et dont l'auteur tire un parti saisissant. Les épisodes durant lesquels nous voyons la reine abuser — parfois si cruellement pour elle-même — le comte d'Essex, en lui prodiguant les tendres mots, afin de se faire pardonner de ne point apaiser, comme elle l'eut tant souhaité peut-être, ses désirs amoureux et ses ambitions glorieuses, de prodiguer à d'autres que lui les places, les grades, les emplois civils et militaires, ces épisodes, dis-je, témoignent d'une souplesse, d'une puissance, d'une maîtrise d'exécution admirables.

Et la dernière partie a, on peut l'affirmer sans exagération, un ton, un accent, une puissance quasi shakespeariens et nous rend indulgents à ce que la mise en train de certaines scènes offre d'un peu lent, d'un peu insistant, d'un peu « détailliste » parfois, à certaines libertés prises par l'auteur avec la vérité historique. Mais l'homme qui écrivit *Elizabeth* vient de s'affirmer du premier coup un maître dialogueur, un grand styliste et animateur scènique, destiné je crois à occuper un rang éminent dans la production dramatique de demain !...

Bonne soirée encore, à « L'Œuvre » où M. Jean-Jacques Bernard nous conta la touchante histoire d'une fillette, sœur cadette de *Martine,* un peu, l'enfant d'un brave fonctionnaire retraité, laquelle vit en province, le front collé aux vitres ; (les vitres d'une fenêtre ouvrant sur une route conduisant aux pays du rêve, du bonheur, de l'amour infinis !) Il en résulte pour elle et pour son brave homme de père — qu'elle entraîne dans sa rêverie — bien des avatars douloureux et où l'écrivain prodigue avec le minimum de sujet, le maximum de vérité sensible, émue, émouvante, de poésie sous-jacente, d'art discret et profond !...

Quant aux deux ouvrages de M. Giraudoux, représentés à l'Athénée sous l'égide de Louis Jouvet, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu* et *Supplément au Voyage,* de Cook, l'écrivain *d'Amphitryon 38* y prodigue, sans compter, les éblouissantes facettes de son talent, sa subtile, ondoyante, multiple intelligence, sa prestigieuse virtuosité verbale. C'est un étincellement continu, un surprenant jaillissement d'images, d'idées — celles ayant trait à la guerre témoignent d'une hardiesse, d'une vigueur, d'un courage presque effrayants, en dépit de l'ironie légère qui les pare — et Giraudoux atteint ici à la généralité philosophique par les sentiers de la plus récente actualité, nous conduit à Troie en passant, si j'ose dire, par Genève !... Car l'écrivain n'oublie point qu'il appartient à la « carrière » !... Cela ne nuit point, bien au contraire, à son autre carrière, celle d'auteur ! Et des auteurs de cette originalité, de cette saveur, de cette « classe » on les compte, aujourd'hui, et celui-ci est, je crois bien, unique en son genre !

Dans un genre assez différent, c'est-à-dire se vouant à notre fugitif divertissement, MM. Dorin et Saint-Granier nous donnèrent, au Théâtre Michel, une revue où ils se gaussent délicieusement des puissants du jour ou de la veille, et MM. Berr et Verneuil, triomphèrent, à l'Odéon, avec une aimable pièce pseudo-historique, *Vive le Roi,* à la manière de Scribe, et aux Variétés avec un jovial vaudeville à thèse (à thèsette) *Les Fontaines Lumineuses.*

Ainsi s'opéra, durant le dernier mois de cette rentrée dramatique assez décevante, assez inquiétante même, au début, comme un heureux redressement, et qui contraignit les pessimistes — reprenant déjà leur thème favori de « la mort du théâtre » — à réserver, pour une autre occasion, leurs sombres pronostics !

Force leur fut de se rabattre sur la Comédie Française si cruellement atteinte par la mort du pauvre Léon Bernard, et où les choses vont, assez mal, en effet ! Mais il faudra bien que la Maison lutte, se défende, se relève de tant de coups répétés, (de ce dernier coup dur !) Et chacun se doit d'aider à ce relèvement ! Car, quoi qu'on en dise, le sort futur du théâtre de France se trouve étroitement lié à celui du Théâtre Français !...

Edmond SÉE.

Imp. Robert CONDOM
1, Av. Niel, Paris (17e)

Le Gérant : Edgar MALFÈRE
R. C. Seine N° 237.010 B

LABORATOIRES
LOBICA

NOMS DES PRODUITS	COMPOSITION	INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES	FORMES	MODE D'EMPLOI - DOSES
AZOTYL	Extraits splénique et biliaire Cholestérine Goménol - Camphre Menthol	Etats de dénutrition et de carence	*a)* Ampoules *b)* Pilules glutinisées	*a)* Injections sous-cutanées ou intra-musculaires, tous les jours ou tous les 2 jours et suivant prescription médicale. *b)* 6 pilules par jour aux repas et dans l'intervalle des piqûres.
BEATOL	Diethylmalonylurée Extrait de Jusquiame Extrait de Valériane	Hypnotique Sédatif nerveux	*a)* Ampoules *b)* Liquide *c)* Comprimés	*a)* Injections sous-cutanées suivant prescription médicale. *b)* 1 à 4 cuillerées à café. *c)* 2 à 4 par jour.
CARDITONE	Extrait de Strophantus Sulfate de Spartéine Extrait de Muguet	Cardiopathies valvulaires Myocardites Péricardites Insuffisance cardiaque	Comprimés	2 à 5 comprimés par jour et suivant prescription médicale.
CHLOROBYL	Tochlorine- Charbon - Bile	Infections intestinales Entérites	Comprimés	2 à 6 comprimés par jour avant les repas.
LACTOBYL	Sels biliaires - Poudre de glandes intestinales Ferments lactiques Charbon poreux Ext. de Lamin. Flex.	Toutes les modalités de la constipation	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
LACTOCHOL	Ferments lactiques purs Extrait biliaire	Infections intestinales Entérite (adulte et nourrisson) Insuffisance biliaire	*a)* Comprimés *b)* Granulés	*a)* Par jour - 4 à 12 comprimés (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 comprimé matin et soir (nourrissons). *b)* Par jour - 4 à 12 cuillerées à café (adultes) - 2 à 6 (enfants) - 1/2 cuillerée à café matin et soir (nourrissons).
SERENOL	Peptones liquides polyvalentes - Phényl-Ethyl Malonylurée Héxaméthylène-tétramine - Extraits de passiflore, d'anémone, de boldo - Teinture de cratœgus et de belladone	Déséquilibre neuro-végétatif Etats anxieux Emotivité - Insomnies Douleurs menstruelles Palpitations	*a)* Liquide *b)* Comprimés	*a)* 1 à 3 cuillerées à café dans les 24 heures. *b)* 2 à 6 comprimés dans les 24 heures.
TAXOL	Poudre de muqueuse intestinale Agar-Agar Extrait biliaire Ferments lactiques	Constipation Entérite chronique Entéro-colite Dermatoses	Comprimés	1 à 6 comprimés par jour aux repas ou au coucher. Commencer par 2 par jour. Augmenter ou diminuer suivant effet obtenu.
URALYSOL	Acide Thyminique Héxamétylènetétramine Lysidine - Anhydro-Méthylène citrate d'hexaméthylène-tétramine - Carbonate de lithine	Rhumatismes - Goutte Coliques hépatiques et néphrétiques Infections urinaires	Granulés	1 cuillerée à café matin et soir et suivant prescription médicale.
VEINOTROPE M. masculin (comprimés roses) F. féminin (Comprimés violets)	Parathyroïde-Ovaire (ou Orchitine) - Surrénale Pancréas - Hypophyse Marron d'Inde Hamamelis virginica Noix vomique	Maladie veineuse et ses complications Puberté - Age critique	Comprimés	2 comprimés le matin au lever et 2 comprimés le soir au coucher. 3 semaines de traitement, 1 semaine de repos. *Formule F:* Interrompre pendant la période menstruelle.
VEINOTROPE **(poudre)**	Extrait embryonnaire Protéoses hypotensives du Pancréas Calomel - Talc stérile	Ulcères simples ou variqueux et plaies en général	Poudre	Poudrer après lavage au sérum physiologique et recouvrir de gaze stérile.

FORMULE

Poudre de glandes intestinales	0.02
Sels biliaires	0.05
Charbon poreux	0.02
Ferments lactiques	0.05
Poudre de laminaria flexicaulis	0.05

pour 1 comprimé.

De 1 à 6 comprimés dans les 24 heures, à prendre aux repas ou au coucher; commencer par 2 comprimés par jour, augmenter ou diminuer suivant résultat.

CONSTIPATION • AUCUNE ACCOUTUMANCE

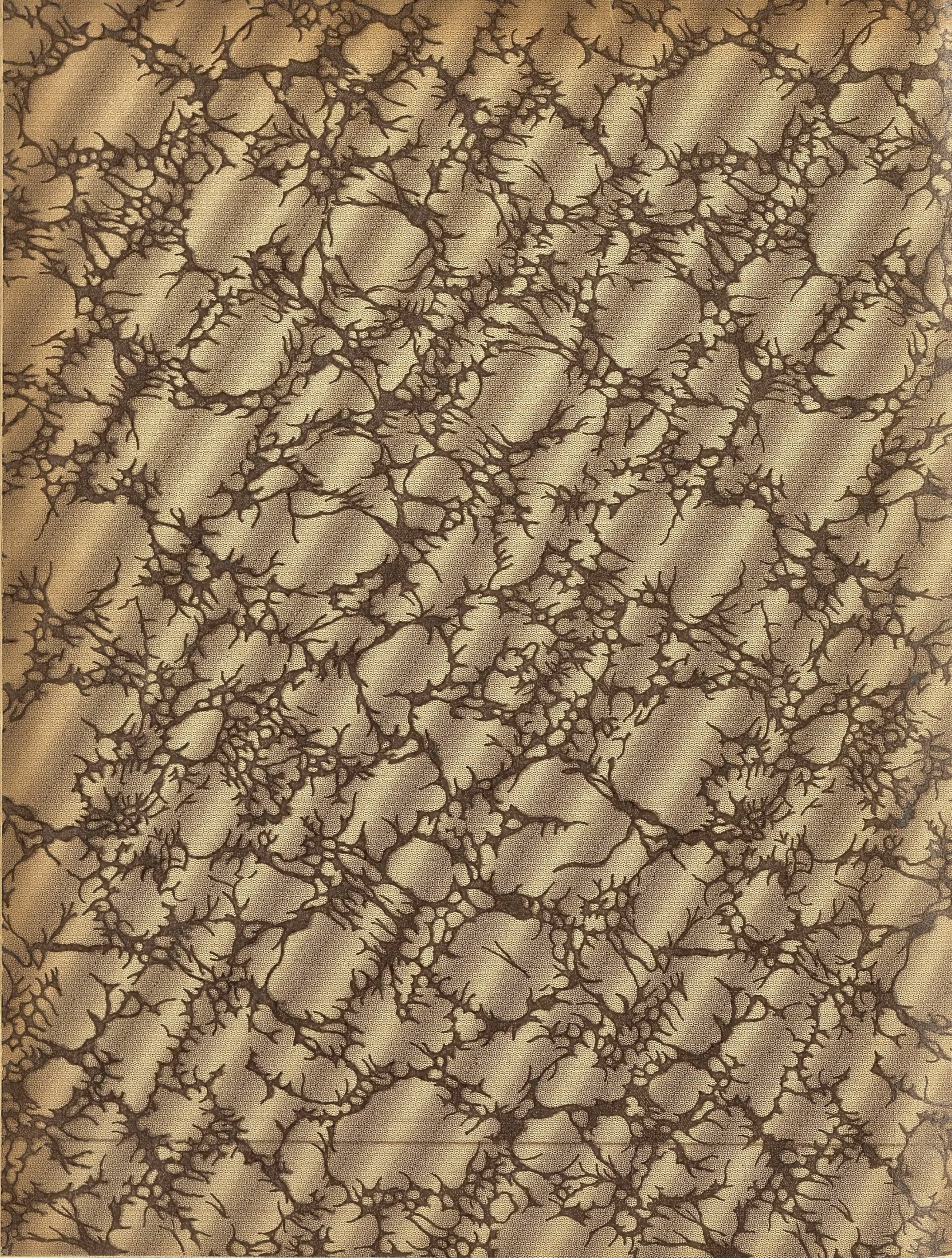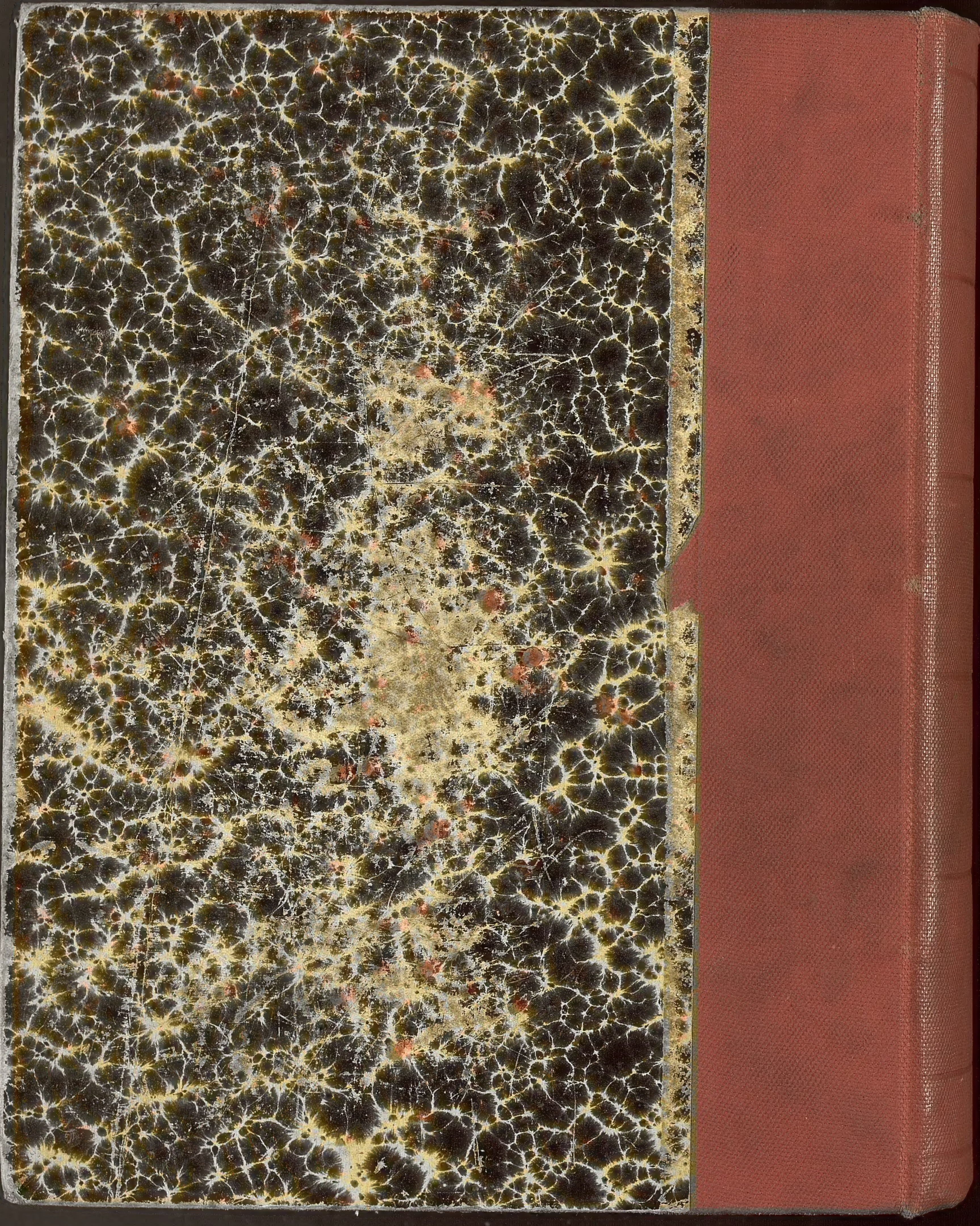LABORATOIRES LOBICA - 46, AVENUE DES TERNES - PARIS